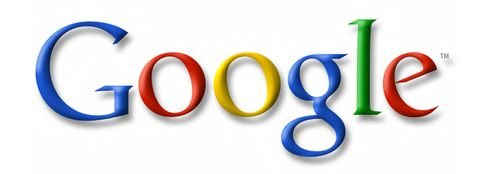


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE L. SCHAPEN.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE,

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE;

CONTENANT L'INDICATION, LA DESCRIPTION ET L'EMPLOI DE TOUS LES MÉDICAMENTS CONNUS DANS LES DIVERSES PARTIES DU GLOBE;

PAR **J.-F. MÉRAT**,

Docteur en médecine de la faculté de Paris, ancien chef de la clinique interne de la même faculté, membre honoraire de l'Académie Royale de médecine, etc., etc.

ET **A.-J. DE LENS**,

Chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, inspecteur-général des études, membre titulaire de l'Académie Royale de médecine, etc., etc.

TOME TROISIÈME.

BRUXELLES,

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.

HAUMAN, CATTOIR et comp^e.

1837.

Digitized by Google

BOSTON MEDICAL LIBRARY
IN THE
FRANCIS A. COUNTWAY
LIBRARY OF MEDICINE

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE,

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

L.

La. Nom chinois de la *Citr*.

Laak. Nom arabe de la laque. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

Laanabak. Un des noms danois du *Rubus Chamæmorus*, L.

Labaca major. Nom portugais de la patience aquatique, *Rumex aquaticus*, L.

LABASSÈRE (Eaux min. de). Elles sont situées près de la rive gauche du Loussonnet, à 2 lieues de Bagnères (Hautes-Pyrénées). M. C. Ganderax dit, dans ses *Recherches sur les eaux minérales de Bagnères de Bigorre* (1827, in-8°), qu'elles contiennent 1/16e de leur volume d'acide hydro-sulfurique, des hydro-sulfate, hydro-chlorate et sous-carbonate de soude, une matière végéto-animale et de la silice. L'analyse qu'en a donnée M. le docteur Poumier, en 1813, est assez différente; suivant ce médecin, ces eaux conviennent dans l'atonie des voies digestives, et, coupées avec du lait, dans les affections chroniques de la poitrine. Elles sont froides, et peuvent être exportées.

Labdanum. Synonyme de *Ladanum*. Voy. ce dernier mot.

Labec, Labesk. Noms polonais du cygne, *Anas Cygnus*, L.

Labemour. Racine venant de Syrie, inconnue en Europe, grisâtre, coupée par quartiers, d'une saveur âcre, amère; elle est estimée astringente, légèrement purgative, et ressemble à celle de Bryone; les Égyptiens en font usage, délayée dans de l'eau ou incorporée dans le miel, d'après M. Rouillère (et non Rouyer), pharmacien de l'armée française en Égypte, en lui attribuant les mêmes propriétés qu'à la thériaque, ce qui l'a fait appeler *Thériaque des pauvres* (*Bull. de pharm.*, II, 406).

Laben. Nom présumé être celui d'un *Calophyllum*, à Madagascar, dont l'amande est agréable à manger et oléifère. Voyez *Calophyllum*.

Labra. Un des noms de l'*Aloès* dans Sérapion.

LABIÉES, *Labiatæ*. Famille de plantes, très-naturelle, de la tribu des Dicotylédones monopétales, à étamines hypogynes, qui doit son nom à la forme de ses fleurs, dont la corolle irrégulière offre presque constamment deux lèvres; ce qui existe aussi dans quelques familles voisines. Elle est nombreuse en espèces, et les genres qui la composent sont très-rapprochés et difficilement distincts. Les Labiées habitent en général les régions un peu chaudes du globe, quoiqu'on en observe sous l'équateur et même quelques-unes dans le nord. Elles sont, en général, herbacées, odoriférantes dans toutes leurs parties, odeur qui ne se perd pas par la dessiccation; elles ont une amertume assez marquée, une saveur piquante, chaude, qualités qui indiquent chez elles une action tonique et excitante; mises sur la peau, en poudre, elles la rougissent. L'arôme des Labiées est dû à une huile volatile abondante, contenue dans des glandes vésiculaires nombreuses; on la sépare par la distillation, et on en fait usage en médecine et quelquefois dans les arts. La plupart de ces huiles déposent, avec le temps, une sorte de camphre nommé récemment *Séreusine* (Voy. ce mot); celle de Lavande, par exemple, en donne près du quart de son poids. On les prescrit comme cordiales, digestives, emménagogues, carminatives, excitantes, etc., par gouttes, dans des potions; on les emploie en frictions comme stimulantes. Le principe amer des Labiées, qui paraît gommo-résineux lorsqu'il prédomine, comme dans la germandrée, le bothrys, le chamédrys, etc., les fait prescrire comme fébrifuges, stomachiques, vermifuges, toniques, etc. On fait usage des Labiées en infusion théiforme, et rarement d'une autre

Digitized by Google

manière, à cause de leur odeur volatile, d'autant plus marquée que l'année est plus chaude. Quelques-unes, réduites en poudre, sont sternutatoires, telles que la bétoine, la marjolaine, le marrube, etc. Quelques autres servent de condiments, comme les menthes, la sarriette, le basilic; d'autres, enfin, dans la parfumerie, comme la sauge, la lavande, la mélisse, etc. Cette famille est une de celles qui prouvent le plus que l'analogie des formes indique celle des propriétés.

Labra. Nom hongrois du grand plantain, *Plantago major*, L.

Lablab. Nom égyptien du *Dolichos Lablab*, L., dont les semences sont alimentaires en Égypte, et dont les gousses offrent de l'acide gallique, d'après M. Achren (*Journ. de chimie médicale*, III, 102).

Laboda. Nom polonais de l'arroche, *Atriplex hortensis*, L.

LABRUS, Labre. Genre de poissons acanthoptérygiens, devenu le type d'une famille, et dont plusieurs espèces servent d'aliment dans divers pays; tels sont le *L. Scarus*, L., poisson de la Méditerranée, très-renommé des anciens pour la délicatesse de sa chair, blanche, friable, digestible, et dont les entrailles, qui sentent la violette, étaient surtout fort estimées (Pline a parlé de celles-ci comme utiles dans les engorgements des parotides, tandis que l'animal lui-même était recommandé contre l'épilepsie, la colique, etc.); le *L. maculatus*, Bloch, des mers du nord de l'Europe, dont la chair est grasse et agréable au goût; le *L. niloticus*, L., Bolty, le meilleur des poissons du Nil, et l'un des *Coracins* des anciens, suivant M. Cuvier (notes de l'*Hist. nat.* de Pline, trad. par Ajasson de Grandsagne, VII, 168); le *L. trimaculatus*, Arted., dont la chair passe pour délicieuse; le *L. Cynædus*, L., canude, qui ne lui cède guère; le *L. varius*, L., clavière, fort usité sur les côtes de la Méditerranée; le *L. Vetula*, L., vieille, d'une saveur agréable, et dont on fait des salaisons en Basse-Bretagne, etc. Quand au *L. Chromis*, L., petit castagneau, très-commun dans la Méditerranée, il est peu estimé; il en est de même du *L. griseus*, Lacép., à chair molle et insipide, suivant Bosc, du *L. Pavo*, L., dont la chair est molle et visqueuse; du *L. Tinca*, L., tanche de mer, qui, suivant Willughby, n'est ni délicat ni salutaire, etc.

Labrusca. Nom latin (d'où on a fait *Lambrot*, *Lambrouche*, *Lambrunche*) de la vigne à l'état sauvage.

Labusita. Nom syriaque de l'*Oliban*.

Laburnum. Nom de *Cytisus Laburnum*, L. Pline parle sous ce nom d'un arbre des Alpes qui n'est probablement pas identique avec celui-ci.

Labut. Nom du cygne, *Anas Cygnus*, L., en Illyrie.

Lac. Nom latin du *Lait*. Voy. ce mot.

Lac-beet. Nom d'un fruit capsulaire avec ses semences, dont les Siamois se servent dans le cas de diarrhée ou de digestion faible (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 171).

Lac mercuriale. Ancien nom du proto-chlorure de mercure, obtenu par précipitation.

— plumbi, s. Saturni, s. virginis. Solution d'acétate de plomb précipitée par l'addition du muriate de soude. Voy. aussi *Lait virginal*.

Lac sanctæ Mariæ. Un des noms anciens du chardon-Marie, *Carduus marianus*, L., provenant des lignes blanches répandues sur ses feuilles.

— terræ. Nom suranné du sous-carbonate de magnésie. Voy. *Magnésie*.

Lacara, Lacatha. Nom du *Prunus Mahaleb*, L., dans Théophraste.

Lacatane. Nom d'une sorte de banane aux Philippines.

Lacca. Nom espagnol et portugais de la *Laque*.

— in baculis s. ramulis, Lacca in granis, Laccæ cunei. Noms latins de la laque. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr, et *Lackscha*.

— cœrulea, Lacca musica. Noms du tournesol en pain. Voy. *Croton tinctorium*.

LACCINE, Principe particulier, intermédiaire entre la cire et la résine, signalé par Funke dans la laque en bâtons (*Ann. de chimie*, LXXXI, 311).

Laceron. Synonyme de laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

LACERTA. Lézards. Genre de reptiles sauriens, de la famille des Lacertiens de M. Cuvier, auquel se rapportent principalement aujourd'hui les trois espèces de lézards de nos contrées, connues sous les noms de lézard vert, lézard des souches et lézard gris des murailles (*Lacerta ocellata*, *stirpium* et *agilis*, Daud.), mais qui comprenait jadis un grand nombre d'autres animaux du même ordre, tels que l'Anolis, le Basilic, le Caméléon, le Crocodile, le Gecko, l'Iguane, le Scinque, le Stellion du Levant, et jusqu'à la Salamandre, qui appartient à l'ordre des Batraciens : animaux que nous réunissons encore ici presque tous, soit à raison de leur peu d'importance médicale, soit pour offrir en un même article tout ce qui a été dit des lézards sous le point de vue bromatologique et thérapeutique. Quelques-uns de ces reptiles, en effet, sont usités dans certains lieux comme aliment; d'autres ont joui d'une grande célébrité dans le traitement de diverses maladies, même les plus graves; presque aucun n'est nuisible.

Les trois premiers, réunis en une seule espèce par Linné, sous le nom de *L. agilis*, et sujets en effet à varier de couleur suivant l'âge, le sexe, et surtout le pays qu'ils habitent, de manière à offrir quelque incertitude sur leur véritable démarcation, sont connus de tout le monde, et dépourvus de tout venin. Le lézard vert (*Lacerta ocellata*, Daud.), le plus grand des trois, non moins remarquable par l'éclat que par la variété de ses couleurs, et qui habite l'Europe méridionale, l'Afrique, et, suivant Ray et Linné, la Suède et le Kamtschatka, mord quelquefois avec force, il est vrai, mais sa blessure n'offre aucun danger. M. Faneau-de-la-Cour, néanmoins, a consigné dans le *Précis de la Société médicale de Tours* (4e trim., 1823, p. 21), trois cas de morsure d'un lézard indéterminé de ces contrées, dont un a été mortel, et qui tous ont offert, selon lui, une sorte de gastro-entérite par empoisonnement. Le lézard des souches (*L. stirpium*, Daud.) n'est pas rare en Allemagne, en France, et même dans les bois de nos environs; c'est, avec le lézard gris des murailles (*L. Agilis*, Daud.), très-commun dans toutes les parties tempérées de l'Europe, ainsi

Digitized by Google

que dans une partie de l'Afrique et de l'Asie, celui qui a été le plus employé en médecine.

Au rapport de Cœlius Aurelianus, les Africains se nourrissent de la chair du lézard vert; et suivant Laurenti celle du lézard gris, saine et appétissante, serait fort utile aux pauvres, à Vienne surtout, où ce reptile abonde. En France, aucun de ces lézards ne paraît avoir été usité sous ce rapport. Mais il n'en est pas de même comme médicament. Tous ont été vantés très-anciennement comme analeptiques, excitants, aphrodisiaques, dépuratifs, sialagogues, et bons contre toute espèce de poison ou de venin; infusés ou cuits dans de l'huile d'olives, ils servaient à former deux espèces d'huiles cosmétiques, employées aussi comme résolutives et fortifiantes, notamment après la réduction des hernies. Leurs cendres, regardées comme spécifiques contre l'odontalgie, l'ictère et la gale, entraient dans la composition d'une pommade contre l'alopécie, laquelle, en y ajoutant du sel ordinaire, était employée, comme la tête du lézard lui-même (Galien), pour l'extraction des échardes. Pline parle d'une pierre appelée *saurites*, que les magiciens retiraient du corps des lézards, pour la composition de leurs philtres. On a voulu aussi, dit M. H. Cloquet, qui, dans sa *Faune des médecins*, a exposé fort en détail l'histoire des diverses espèces de Lacertiens que nous nous efforçons de resserrer ici dans un petit espace, on a voulu que sa tête coupée par morceaux fît disparaître les verrues et les clous sur lesquels on l'appliquait (Dioscoride); que son sang possédât la vertu de détruire les poireaux (Sammonicus), de fortifier la vue (Avicenne), de faire tomber spontanément et sans douleur les dents cariées (F. Plater), d'empêcher le développement des varices (Aldrovandi); que l'application topique de son foie dissipât l'odontalgie (Galien et Dioscoride); que ses excréments remédiassent à l'albugo, au prurit des paupières (Avicenne), à la strangurie des chevaux, en même temps qu'ils possédaient la vertu de déterger les ulcères *mirum in modum* (Celse, Aldrovandi); que sa graisse, donnée comme aliment à des poulets avec de la farine de froment, du cumin et du nitre, communiquât à la chair de ces volailles la faculté d'engraisser les hommes (J.-J. Wecker); que ses os ne fussent pas moins efficaces contre l'épilepsie que ne l'était l'ongle d'élan (Aldrovandi); que son fiel délayé dans du vin blanc et épaissi au soleil, et que la partie liquide de ses œufs s'opposassent au développement du trichiasis (Pline, Marcellus Empiricus); que la cendre de sa tête calcinée arrêtât l'épiphora (Pline). On a même prétendu qu'en enfermant un lézard vivant dans un sachet que l'on liait sur un ictérique, celui-ci se trouvait guéri au moment de la mort de l'animal qui, disait-on, avait attiré à lui la matière morbide (Schwenckfeldt).

Ces assertions, dénuées de preuves et la plupart ridicules, étaient tombées dans un juste oubli, lorsqu'à l'occasion des cures merveilleuses opérées par l'*Anolis de terre* de la Nouvelle-Espagne (animal qui se confond avec nos lézards, d'après M. Cuvier), et publiées en 1782 par le docteur américain don Joseph Florez, de nouveaux essais furent tentés à Genève, en Italie surtout, de même en Allemagne, en Angleterre et en France, dans les cas de cancer, de lèpre, d'éléphantiasis, de dartres, de syphilis, d'ulcères phagédéniques, d'atrophie, etc. Des guérisons nombreuses parurent d'abord en être le résultat; des faits multipliés furent publiés avec détail dans les journaux, et consignés dans divers ouvrages *ex professo;* des hommes fort distingués enfin prétendirent avoir obtenu de ce remède des effets extraordinaires, même dans le cancer ulcéré de l'utérus et des mamelles. Cependant l'enthousiasme qu'un tel concert d'éloges avait fait naître d'abord ne tarda point à s'affaiblir; des insuccès furent proclamés (*Anc. journ. de méd.,* LXXVI, 167); l'arme du ridicule fut invoquée, et l'emploi thérapeutique des lézards est de nouveau tombé dans un discrédit profond, quoique peut-être non suffisamment justifié. A en croire, en effet, les expérimentateurs, des phénomènes remarquables signalaient l'administration de ce remède, et semblaient en expliquer jusqu'à un certain point les vertus : ils parlent d'augmentation de la chaleur, de la transpiration, des évacuations alvines, et en général des diverses sécrétions, effets que ne saurait infirmer, ce nous semble, l'expérience isolée de M. Jourdan, faite sur lui-même, dans l'état de santé, et avec un seul lézard gris par jour (*Dict. des sc. méd.,* XXVIII, 100). Nous tenons de M. Gosse, de Genève, que son père, qui, nous a-t-il dit, avait obtenu de l'analyse du lézard des murailles des résultats particuliers, l'avait employé avec un grand succès contre le cancer ulcéré, et que l'activité de ce remède forçait quelquefois à suspendre le traitement. Lui-même assurait avoir été témoin et agent de la guérison prompte (2 mois) d'une dame, à qui une affection cancéreuse avait enlevé une partie du nez et de la joue; on faisait de chaque lézard privé de tête, de pattes et d'entrailles, dépouillé de sa peau et haché vivant, un bol que la malade avalait tout palpitant, pour ainsi dire, et dont elle a pris jusqu'à 8 par jour; c'est en effet de cette manière que Flores recommandait d'administrer l'anolis. J. B. de Meo, cependant, dit avoir réussi, dans un cas de cancer de mamelles, par la seule application des lézards sous forme de cataplasme; méthode bien préférable sans doute à raison du dégoût que provoque la déglutition de ce remède, et que l'incurabilité du mal dont il s'agit semble ne pas rendre tout à fait indigne d'un nouvel examen.

L. amboinensis, Gm., Basilic d'Amboine. Bel animal voisin des Iguanes, qui habite les rives marécageuses des fleuves de l'Archipel indien, où il se nourrit surtout de végétaux, et atteint la taille de 3 à 4 pieds. Sa chair, fort estimée des habitants de Java et d'Amboine, est blanche, tendre, succulente, et rappelle, dit-on, le goût de celle du chevreuil.

L. bullaris, L., Anolis roquet. Ce lézard, long de quelques pouces seulement, est commun dans les endroits marécageux des Antilles, du Mexique et de la Caroline. On lui attribuait les mêmes vertus qu'à

Digitized by Google

l'*anolis de terre* de la Nouvelle-Espagne, dont nous avons parlé, contre les affections cancéreuses surtout. M. le comte de Ségur assure dans ses Mémoires que c'est à la chair de cet animal que l'Amérique espagnole doit d'être délivrée de la lèpre de Carthagène.

L. Chamæleo, L., Caméléon. Animal singulier par la faculté dont il jouit de se gonfler extraordinairement, de changer de couleur dans certaines circonstances, etc. Sa taille est de 12 à 18 pouces. Il habite les forêts, en Syrie, en Égypte, en Barbarie où sa peau est employée comme amulette contre les sortiléges, tandis que sur les rives du Sénégal et de la Gambie les nègres se servent comme aliment de sa chair desséchée. C'est à cela que se réduit maintenant l'histoire médicale et bromatologique du caméléon, jadis si surchargée de fables (Voyez Pline, *Hist. nat.*, VIII, c. 33); car il serait sans intérêt de rappeler qu'on l'a vanté, cuit dans de l'huile, contre la goutte et l'épilepsie, que son fiel a été préconisé dans le cas de glaucôme, son sang pour faire tomber les cils, etc.

L. Crocodilus, L. Voy. *Crocodilus vulgaris*, Cuvier.

L. Gecko, L., Gecko des maisons. Animal dégoûtant, venimeux, long au plus d'un pied, commun dans les lieux humides et sombres des habitations sur presque tout le littoral de la Méditerranée, ainsi que dans l'Inde, aux Moluques et en Arabie. Le contact de son venin, exhalé, au rapport d'Hasselquist, par les lobules de ses doigts, fait naître sur la peau une sorte d'éruption ortiée. En Égypte, on l'accuse de produire la lèpre, tandis que dans l'Inde, suivant Ainslie (*Mat. ind.*, II, 226), on l'emploie en électuaire, uni à certains aromates, contre cette même maladie.

Deux autres espèces de Gecko, le *L. mauritanica*, Gm., des Indes, de la Barbarie, et des bords de la Méditerrannée, et le *L. Geitje*, Sparm., du cap de Bonne-Espérance, sont signalées dans les auteurs, la première comme n'ayant point de venin, la seconde au contraire comme très-venimeuse, et produisant même par sa morsure une lèpre presque toujours mortelle. Bontius et Valentin parlent enfin d'un saurien venimeux des Indes qui, suivant M. H. Cloquet, paraît avoir de grands rapports avec le *Gecko spinicauda*, Daud., et dont la morsure cause promptement la mort. L'urine, le sang et la salive de cet animal sont aussi, dit-on, des poisons mortels, dont la racine de curcuma serait le remède; assertions qui sont loin d'être suffisamment démontrées.

L. Iguana, L., Iguane ordinaire d'Amérique. Ce reptile, assez commun dans les bois voisins des rivières ou des sources, dans toutes les contrées chaudes de l'Amérique, parvient à la taille de 4 à 5 pieds. Sa morsure est sans danger, quoique très-douloureuse. Sa chair, blanche et délicate, passe pour délicieuse, et est fort estimée des Américains, à Paramaribo en particulier, où il se vend fort cher; on la sale aussi pour la conserver. Oviedo et beaucoup d'autres auteurs ont prétendu qu'elle était malsaine, s'opposait à l'embonpoint, et réveillait les douleurs ostéocopes des vénériens: on a même cru trouver dans son usage l'origine de la syphilis. D'autres, au contraire, l'ont signalée comme dépurative et anti-vénérienne. Ainslie rapporte (*Mat. ind.*, II, 263) que les médecins indiens emploient en électuaire le corps de ce reptile comme fortifiant, surtout dans une maladie de faiblesse qui est particulière aux conducteurs de chameaux. Ses œufs, de la grosseur de ceux des pigeons, et privés pour ainsi dire d'albumen, ce qui les empêche de durcir complétement au feu, passent pour plus délicats que ceux de nos poules, et sont fort usités dans l'art culinaire. Les femelles en pondent quelquefois jusqu'à six douzaines. Les bézoards d'iguane, nommés *beguan* aux Indes, et qui, selon Pison, se trouvent particulièrement dans l'estomac et dans le crâne de ce reptile, ont été vantés contre les douleurs néphrétiques et la gravelle. Celui que Dombey a envoyé au Muséum d'histoire naturelle avait 15 lignes dans son plus grand diamètre et était formé de petits cristaux réguliers disposés par couches.

Une autre espèce d'iguane, l'*I. cornuta*, Daud., assez fréquente dans les mornes de Saint-Domingue, est également très-recherchée des nègres à cause de sa chair, dont la saveur est celle du chevreuil. L'*I. delicatissima*, Laur., n'est pas moins estimé, comme l'indique son nom. M. H. Cloquet ajoute enfin qu'aux Indes orientales, comme en Amérique, on mange aussi la chair de diverses autres espèces d'iguane.

L. indica, Worms (*Dracæna guianensis*, Daud.), Dragonne. Saurien de l'Amérique méridionale, qui habite les savanes noyées et les terrains marécageux, où il est, du reste, assez rare. Il atteint de 4 à 6 pieds, et se rapproche par sa forme, mais non par ses mœurs, du crocodile. Aux Antilles, à Cayenne et dans la Guyane, sa chair, comparable à celle du poulet, est très-estimée, ainsi que ses œufs, analogues à ceux de l'iguane.

L. Salamandra, L., Salamandre terrestre. Longue de 5 à 6 pouces, elle vit dans les lieux frais et humides, surtout au pied des vieilles murailles, dans des trous. Sa peau, comme vernie, laisse exsuder, lorsqu'on la presse, un suc laiteux très-âcre, dont Pline a parlé, et auquel on attribuait, aussi bien qu'à l'animal même, des qualités délétères, contredites par les expériences de Maupertuis (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*, 1727, p. 27), et par le fait rapporté par Berlingius (*Ephém. d'Allem.*, décurie 1e, année 2) de cet homme qui mangea impunément une salamandre que sa femme lui avait donnée dans le dessein de l'empoisonner. Autrefois on employait les cendres provenant de la calcination de salamandres pour déterger les ulcères scrophuleux, et dans les poudres épilatoires.

L. Scincus, L., Scinque, *Scincus* des officines. Cet animal, qui n'a que 6 à 8 pouces, se plaît dans les lieux montagneux de l'Égypte, de la Nubie, etc., d'où on nous l'envoyait jadis, soit simplement desséché, soit comme embaumé avec des plantes aromatiques, soit même salé. On le regardait alors comme alexipharmaque, aphrodisiaque, etc. Hasselquist dit que la décoction de sa chair est usitée

Digitized by Google

en Arabie. Sa poudre, qui entrait dans la thériaque de Venise, était aussi employée seule, à la dose d'un gros, dans du vin. Bruce (*Voyage aux sources du Nil*, IX, 382) indique, d'après les auteurs arabes, qui le nomment *el addu*, les propriétés qu'on lui attribue contre l'éléphantiasis, mal inconnu dans les lieux où il vit, les affections cutanées en général, les maux d'yeux, et même la cataracte. Galien recommandait particulièrement la chair des reins du scinque, Pline et Mathiole la tête et les pieds de cet animal; mais leur scinque était le crocodile terrestre, espèce de monitor d'une grande taille.

L. Stellio, L., Stellion du Levant. Voy. l'art. *Cordylea*.

L. Teguixin, L. Très-grand lézard, fort commun à Saint-Catherine du Brésil, et dont les colons estiment singulièrement la chair. Les Indiens des côtes le nomment *teiù* (R. P. Lesson, *Ann. des sc. nat.*, XIII, 372). On en mange aussi les œufs.

Vallisnieri (A.). *Istoria del camaleonte africano e de' vari animali d'Italia*. Venise, 1715, in-4. — Schlosser (J.-A.). *Epistola de lacerta amboinensi*. Amst., 1768, in-4. — Florez (J.). *Especifico nuevamente discubierto en el regno de Guatimala, para la curaction del cancero*. Madrid, 1782, in-4. Traduit en français par Grasset (Lausanne, 1784, in-8), et en italien par C.-M. Toscanelli (Turin, 1784, in-8). On trouve dans l'*Hist. de la soc. royale de méd.* (IV, 237) un rapport de Daubenton, Carrère et Mauduyt sur cet ouvrage. — Meo (J.-B. de) *Saggio intorno all' nuovo specifico delle lacertole*. Palerme, 1784, in-8. — Trevisan (F.). *Lettera e osservazioni intorno all uso medico delle lacertole e de' ramarri* (*Giornale di medicina*, II, 347, et III, 424; Venezia, 1784 et 1786). — *Raccolta di vari opuscoli publicati fin ora intorno all' uso delle lacertole per la guarigione di cancri ed altri mali*. Napoli, 1785, in-8. — Olleo (G.-B.). Essai en forme de lettre à un ami sur l'usage des lézards; traduit par Martinet. Palerme, 1785. — Pisani (O.). *Lettera sopra l'uso medico de' ramarrie particolarmente delle lacertole* (*Giorn. enciclop. di Vicenza*, 1786). — Schneiter (J.-G.). *Diss. amphibiorum virtutis medicatæ defensio inchoata*. Præs. J. Hermann. Argent., 1787, in-4. — Roemer (J.-J). Sur l'utilité et l'emploi des lézards dans le cancer, la syphilis et différentes affections cutanées (en allemand). Leipsick, 1788, in-8 (Voy. l'ancien *Journ. de méd.*, LXXX, 144). — Schweighaeuser (J.-F.). *Amphibiorum virtutis medicatæ defensio continuata. Scinci maximè historiam expendens* Argent., 1789, in-4. — Voy. aussi l'ancien *Journ. de méd.*, LXXXIII, 442; la *Matière médicale* de Geoffroy, XII, deuxième part., p. 78, 97, 191; le *Journ. univ. des sc. méd.*, XIII, 56; le *Dict. des sc. méd.*, XXVIII, 87, etc.

Lacerta marittima. Lézard de mer. Voy. *Saurus Saurus*, L.

— stellaris. Ancien nom du *Lacerta Stellio*, L.

Lacertola. Nom italien des Lézards. Voy. *Lacerta*.

Lacertus. Voy. *Lacerta*.

Lachenknoblauch. Un des noms allemands du scordium, *Teucrium Scordium*, L.

Lachnai, Labschini. Noms brames de l'*Oxalis Sensitiva*, L.

Lacheta. Nom languedocien du séneçon, *Senecio vulgaris*, L.

Lachia. Nom de l'*Aloes* à Rome, suivant Rondelet.

Lachousclo. Nom provençal des *Euphorbes*.

Lachuga. Nom languedocien de la laitue, *Lactuca sativa*, L. En Provence on la nomme *Lachuguo*.

Lachuguetta. Nom languedocien de la mâche, *Valeriana olitoria*, L.

Lack, Lacka. Nom allemand et suédois de la *Laque*.

Lackmus, Lackmoes. Synonymes allemand et hollandais de *Lacmus*.

Lackschn. Nom indien de la laque en bâtons; de *lack* qui signifie cent mille, à cause de l'innombrable quantité d'animaux dont ces ruches sont formées. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

Lacmus. Un des noms du tournesol en pâte ou orseille, *Lichen Roccella*, L.

Laconicum. Espèce d'étuve sèche en usage chez les anciens. Voy. ce mot.

Lacque, Laque ou Gomme laque. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr. et *Lackschn*.

— blanche de Madras. Voy. ce mot.

Lacrymabia. Ancien nom de la larme de Job, *Coix Lacryma*, L. Voy. ce mot.

LACTAIRES. Section du genre *Agaricus*, qui renferme des espèces regardées comme suspectes, et la plupart vénéneuses; elles contiennent un suc ordinairement blanc qui se montre lorsqu'on les brise, d'où vient leur nom, et celui de *Vaches* que leur donnent les paysans; cependant parmi elles tous les auteurs citent avec éloge l'*A. deliciosus*, L., dont le suc est d'un rouge durable, et qui est indiqué comme croissant en France, ce dont M. De Candolle doute avec raison. Il ne faut pas le confondre avec l'*A. necator*, Bull., ni avec l'*A. theiogalus*, Bull., dont le suc est jaune, et qui change de couleur exposé à l'air. Parmi les agarics à suc blanc, l'*A. subdulcis* est signalé comme alimentaire dans quelques cantons; l'*A. piperatus* perd, dit-on, sa saveur par la cuisson, et se mange en Alsace; mais ces champignons sont trop voisins d'espèces vénéneuses pour s'y fier (De Candolle, *Essai*, 355).

LACTATES. Nom générique des sels formés par l'union de l'acide lactique (voy. ce mot) avec les bases salifiables.

Lactée (Diète). Nourriture dont le lait fait la totalité, ou du moins la plus grande partie. Voy *Diète* et *Lait*.

Lactimon. Ce nom, dans Pline, paraît indiquer le laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

Lactifuges, *Lactifuga*. Synonyme d'*Anti-laiteux*. Voyez ce mot.

Lactigènes. Moyens propres à augmenter le lait des mères. Voy. son synonyme, *Galactophores*.

Lactique (Acide). Voy. *Acide lactique*.

LACTUCA. Genre de plantes de la famille des Chicoracées, de la syngénésie polygamie égale, dont le nom vient de *lac*, lait, du suc blanc que contiennent ses espèces (les Grecs désignaient la principale sous celui de θρίδαξ, *Thridace*). Il en renferme surtout deux très-usitées: la première et la plus connue est le *L. sativa*, L.; la seconde, le *L. virosa*, L.; les autres sont à peu près sans usages, quoique partageant probablement quelques-unes des propriétés de celles-ci.

L. elongata, Muhl. aux États-Unis, on emploie cette espèce en place de notre *L. virosa*, L.

L. perennis, L., laitue vivace. Cette plante, qui croît dans les blés maigres, les terrains crayeux, où la font remarquer ses fleurs bleues, peut être cultivée et servir d'aliment pendant une grande partie de l'année; on coupe ses pousses tendres, et on les mange en salade ou cuites avec de la viande; M. Vilmorin, qui a essayé cette culture, dit que cette plante peut devenir très-utile comme potagère.

Digitized by Google

L. sativa, L., laitue (*Flore médicale, fig.* CCXIII). Son origine est inconnue, à moins qu'on ne pense qu'elle provient de notre laitue sauvage *Lactuca Scariola,* L., amendée par une longue culture, ou du *Lactuca quercina,* L., qui croît en Allemagne. Quoi qu'il en soit, elle est alimentaire depuis un temps immémorial; les Grecs et les Romains en faisaient beaucoup d'usage, comme on le voit dans Dioscoride, Pline (*lib.* XX, *c.* 7), etc.; Galien rapporte (*De aliment. facult., lib.* II, *c.* 40) qu'il en mangeait le soir à son souper pour se procurer du sommeil. Une culture aussi longue a dû en produire un grand nombre de variétés; et effectivement on en distingue plus de cent cinquante que l'on a divisées en trois races, les pommées rondes ou *laitues* proprement dites, laitues pommées oblongues, *romaines* ou *chicon,* et les *laitues frisées.* Chacun connaît l'usage journalier et presque universel qu'on en fait en salade, avec des condiments (car seule elle serait indigeste), cuite avec des viandes, etc. C'est une plante potagère, douce, saine, de facile digestion, rafraîchissante, humectante, et parfois un peu laxative, qui s'imprègne facilement des assaisonnements qu'on lui donne; on lui accorde la propriété d'augmenter le lait des nourrices, et quelques auteurs font dériver de là son nom de *Lactuca.* On en mange beaucoup à Paris, dès le mois de février ou de mars, venue sur couche chaude en primeur, puis en pleine terre jusqu'aux gelées; l'étiolement et l'âge peu avancé de la plante, lorsqu'on s'en nourrit, lui ôtent l'amertume qui lui est naturelle, ainsi qu'à la plupart des Chicoracées, et surtout la vertu hypnotique qui lui est propre dans l'état avancé et lorsqu'elle est *montée.* Dans cette dernière période, elle ne sert plus d'aliment; cependant M. Doucher, d'Abbeville, assure que sa tige pelée et coupée peut être mangée comme les petits pois.

La laitue, plante inodore, fade dans sa jeunesse, a pourtant déjà quelques traces de la propriété calmante qui appartient à son âge adulte; c'est la raison pour laquelle Galien, que nous venons de citer, qui l'appelait *Herbe des sages, des philosophes,* en faisait usage. Lorsqu'elle est arrivée à tout son développement, elle rend à la moindre incision un suc blanc, amer, un peu visqueux, surtout si on a soin de faire cette opération par un temps chaud, au milieu du jour; ce suc se concrète sur la plante en prenant une couleur brune; il offre une odeur un peu vireuse, qui approche de celle de l'opium, surtout si l'année a été chaude, quoique moins résineux et plus cassant que ce dernier; c'est là la *Thridace* de M. le docteur François, du nom grec de la laitue, et le *Lactucarium* des médecins anglais. Le docteur Hopft recommande, pour avoir ce suc plus abondamment, de faire un grand nombre d'incisions sur les tiges de laitue, d'en recueillir le suc, et de le dessécher au soleil ou au bain-marie; on peut recommencer plusieurs fois cette opération, car elle ne fait pas mourir la tige; de sorte qu'on obtient plus par ce moyen qu'en exprimant la plante même, mais il est plus long et demande plus de soin; 30 à 40 tiges de laitue lui ont fourni ainsi *plusieurs onces* de thridace (*Journ. anal. de médec.,* II, 131). On prépare encore la thridace en pilant la laitue, et en exprimant le suc, qu'on évapore ensuite au bain-marie, ou bien achevant sa dessiccation sur des assiettes, à la manière des prétendus sels de la Garaye; après l'avoir détachée en écailles, on la conserve dans un flacon. C'est, pour quelques médecins, cet extrait du suc exprimé, qui est le vrai *lactucarium,* tandis que la thridace est le suc obtenu par incision et séché au soleil. Pour être bonne, celle-ci doit attirer l'humidité de l'air, se dissoudre en entier dans l'éther sans donner de précipité, ce qui n'arrive pas si elle est altérée par la gomme arabique, comme cela a lieu quelquefois, d'après M. Delarue (*Journ. de pharmacie,* XIV, 69).

L'usage de la laitue et de son suc remonte à Hippocrate; Celse (*lib.* 2, *c.* 32) en prescrivait aux phthisiques; parmi les modernes, quoique mentionnée par Simon-Pauli, Lobel et Geoffroy, et quoique Vaillant dise s'être guéri de la fièvre en mangeant beaucoup de laitue (*Botan. parisiense,* præf.). Elle était à peu près inusitée comme médicament, lorsque le docteur Coxe, de Philadelphie, en 1792, fit plusieurs expériences pour s'assurer des qualités et de la nature du suc laiteux de la laitue des jardins; il trouva qu'il avait de l'analogie, quant à ses propriétés médicales, avec celui du pavot. En 1810, M. le docteur Duncan, Écossais, publia des observations sur les qualités calmantes de l'extrait de cette plante, expérimentée aussi par ses compatriotes Anderson et Scrudamore (*Journ. d'Édimbourg,* XVIII, 313); M. le docteur Barbier, dans son *Traité de matière médicale,* mentionna le premier en France les propriétés du suc blanc de la laitue cultivée; le docteur Bidault de Villiers confirma les assertions de ces auteurs, que M. François compléta peu après, en indiquant avec plus de précision le mode d'agir et l'emploi de ce médicament, qui est essentiellement calmant et anodyn. Il réussit où l'opium échoue, parce qu'il n'a pas d'effet narcotique: il n'accélère pas comme lui la circulation, ne cause pas d'engorgement capillaire, il n'irrite pas l'estomac. Cependant la thridace ne convient pas dans les affections fébriles ni pendant le temps de la digestion. Elle jouit de la double propriété de calmer les douleurs en provoquant le sommeil, par suite de la sédation qu'elle opère sur les systèmes nerveux et vasculaire, quoiqu'elle ne contienne pas de morphine, ainsi que s'en sont assurés MM. Caventou et Boullay; on n'y a pas trouvé non plus d'autre alcaloïde. M. François a vu, en général, le pouls des malades qui usent de ce médicament, diminuer depuis 6 jusqu'à 12 pulsations par minute, et la chaleur d'un degré centigrade. Le même a remarqué que c'est en pilules qu'il produit le meilleur effet, et qu'il perd de son activité dans les liquides; il ne veut pas, par cette raison, qu'on boive après son ingestion; il recommande de le donner à la dose de deux ou trois grains, pour un adulte, ce qu'on répète une ou deux fois dans la journée,

Digitized by Google

de demi-heure en demi-heure; ce n'est parfois qu'à la quatrième dose qu'on obtient le résultat qu'on en attend (*Journ. génér. de méd.*, CIII, p. 233). Du reste, si on administrait la thridace pendant la digestion, l'effet du remède serait nul à la vérité, mais on n'éprouverait d'autre mal qu'un peu de pesanteur d'estomac. Ceux qui usent pour la première fois de cette substance éprouvent même dans quelques cas une sorte de froid; mais il cesse bientôt de produire cet effet. Quinze grains dans un looch sont sans propriétés, tandis que deux grains en pilules ont parfois une action très-prononcée; cela explique comment dans quelques cas la thridace n'a produit aucun effet (*ibid.*, XCVIII, 273).

C'est à peu près dans les mêmes circonstances que l'opium, qu'on administre la thridace; cependant on la donne surtout dans les douleurs, les coliques, la toux douloureuse, férine, avec irritation; Duncan la vante beaucoup dans la phthisie, pour calmer les souffrances et modérer la toux. Dans les affections nerveuses, elle est également prescrite avec avantage, ainsi que contre le rhumatisme; elle adoucit les maladies hypochondriaques, et Suétone rapporte qu'on éleva une statue à Musa, médecin d'Auguste, pour avoir guéri cet empereur de la mélancolie à laquelle il était sujet, en lui faisant manger de la laitue. On a arrêté, par son emploi, des spermatorrhées rebelles (*Ann. de la méd. physiolog.*, juillet 1826), résultat que M. François a vu se renouveler plusieurs fois. On l'emploie aussi, en application externe, sur les plaies douloureuses du sacrum, des cancers, mélangée au cérat, en même temps qu'on l'administre à l'intérieur. La thridace doit être surtout préférée à l'opium, par les personnes à qui ce dernier médicament cause des accidents tels, qu'on est forcé de renoncer chez elle à son usage. On peut aussi employer la thridace sous forme de sirop (*Journ. de pharm.*, XI, 390), mais, d'après ce que nous avons dit plus haut, seulement chez les enfants, qui ne peuvent pas prendre de pilules.

L'eau distillée de laitue, qui se prépare avec la plante en fleurs, et que l'on recohobe, n'est pas sans propriétés comme quelques personnes le pensent; nous l'avons même vue produire une sorte de narcotisme : c'est l'excipient de la plupart des potions calmantes, anti-spasmodiques, à la dose de 2 à 4 onces. MM. Quesneville fils et Ader y ont trouvé du nitrate d'ammoniaque (*Journ. de pharm.*, XXVI, 386).

En Arabie, on extrait des graines de la laitue une huile qu'on envoie en grande quantité en Égypte, et dont les habitants de ce pays font un grand usage d'après Savary; elles sont au nombre des *semences froides mineures*, et ont été fort employées autrefois comme anti-aphrodisiaques; ce qui fait que les Pythagoriciens appelaient la laitue *plante des eunuques*, et que la fable représente Adonis enseveli sous des laitues : on étendait cette propriété à toute la plante. Le suc de la laitue se prescrit à la dose de 2 à 4 onces; les feuilles fraîches servent parfois en application sur les plaies, les ulcères; on en forme des cataplasmes émollients, rafraîchissants, etc. Cette plante, d'une nature trop délicate, ne peut pas se sécher pour l'usage médicinal.

Coxe. Sur le *lactucarium* (*Journ. de méd. d'Édimbourg*, XVIII, 313). — Bidault de Villiers. Note sur le *lactucarium* (*Gazette de santé*, mars 1820). — *Idem*. Notice sur le nouveau médicament appelé *lactucarium* (*Journ. compl. des sc. méd.*, V, 334). — Nouvelles remarques sur le médicament appelé *lactucarium* (*Ibid.*, XIII, 313). — François. De la thridace (*Arch. gén. de méd.*, 1825). — *Idem*. Sur le suc de laitue cultivée ou thridace (*Journ. univ. des sc. méd.*, XL, 254; *ibid*, XLI, 147). — Gilet. Lettre au rédacteur des *Arch. gén. de méd.*, sur la thridace, etc. (*Arch. gén.*, X, 258; *Ibid.*, 529). — Emploi de la thridace à l'extérieur (*Journ. gén. de méd.*, XCIII, 273-1827). — Vaudrey. Dissertation sur la thridace (Thèse). Paris, 1826, in-4°. — Nouvelles observations sur l'emploi de la thridace (*Gazette de santé*, 1826, n. 31). — Humble (A.-H.). *Diss. medico-botanica de lactucario*; Præs. Thunberg. Upsaliæ, in-4°. — Robert. Notice sur la préparation et l'action médicamenteuse de la thridace, etc. (*Journ. gén. de méd.*, CIII, 233, 1828). — Rothamel. Sur le *lactucarium* (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XXII, 101, 1830).

L. Scariola, L. (*L. sylvestris*, Lam.). Voyez la fin de l'article suivant.

L. virosa, L., laitue vireuse. Espèce vigoureuse, bisannuelle, haute de 4 à 6 pieds, qui croît chez nous dans les lieux herbeux, abandonnés, sur le bord des champs, parmi les décombres, etc. Son suc est plus abondant et d'une activité plus marquée que celui de la laitue cultivée. Les anciens l'appelaient laitue méconide, μηκωνις (pavot), d'où elle est désignée sous le nom de *laitue papavéracée*, sans doute parce qu'ils lui trouvaient de l'analogie dans ses résultats avec cette dernière plante. Dioscoride nous apprend que de son temps on en sophistiquait l'opium, et qu'on faisait sécher son suc au soleil, de sorte que la thridace a plus de deux mille ans d'antiquité. Cette espèce était employée chez les Grecs pour calmer les douleurs, provoquer le sommeil, faire cesser les maux de nerfs, les vapeurs, les éblouissements, et contre l'hydropisie; on s'en servait aussi pour combattre le venin des serpents, comme emménagogue et anti-aphrodisiaque (Dioscoride, *lib.* II, *c.* 130). On voit que ce sont à peu près les vertus qu'on a accordées à la laitue cultivée, que le même auteur dit se rapprocher beaucoup de la laitue vireuse, lorsque la première est en graines.

Les modernes avaient presque abandonné l'usage médical de la laitue vireuse, lorsque Durande proposa de l'employer, à l'instar des anciens, contre la colique hépatique, les fièvres intermittentes, bilieuses, l'hydropisie, etc. Collin, en 1780, publia à Vienne une Dissertation où il préconisa cette plante contre l'hydropisie; il assure qu'elle excite les urines, quelquefois la sueur, et facilite les digestions. Il la vante aussi contre les obstructions, l'ictère, les inflammations catarrhales, etc. : Plenciz en éprouva les bons effets dans un de ces cas. Quarin son compatriote, qui l'employa aussi, se plaint de n'en avoir retiré aucun succès dans les hydropisies (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, 1777, p. 297). Le docteur

Digitized by Google

Schelinger, de Francfort-sur-l'Oder, a appelé l'attention des praticiens sur l'heureux emploi qu'il dit avoir fait de cette plante dans l'angine de poitrine; il rapporte six observations faites sur des malades d'âge et de sexe différents dont les accès périodiques, très-rapprochés, après avoir résisté à l'usage de l'opium, du musc, du camphre, etc., ont cédé assez promptement à l'usage de l'extrait de laitue vireuse, à dose d'un ou deux grains par jour, qu'on augmente graduellement; lorsqu'il y avait complication d'hydropisie de poitrine, il y joignait la digitale en poudre. Ce docteur Allemand pense que non-seulement ce médicament soulage dans cette maladie, qu'il en est même le spécifique (*Ann. de méd. d'Altembourg*; *Bibl. méd.*, XXXVII, 132; *Journ. génér. de méd.*, XL, 232). L'union de la digitale à la laitue vireuse, dans la proportion de 1 grain de la première sur 2 à 4 grains de la seconde, en poudre, en 2 ou 3 doses, a été également mise en pratique par le docteur Toël, d'Aurich, en 1825, avec de grands avantages dans l'hydropisie de poitrine, et surtout contre les palpitations qui accompagnent parfois cette affection et qui fatiguent tant les malades (*Journ. des sc. médic.*, XLVII, 127, 1827). Les Français ont porté la dose de cet extrait bien loin, puisqu'ils commencent souvent par 4 grains et vont à 12 et à 20, et même jusqu'à 200 par jour, ce qui ferait soupçonner que l'extrait est mal fait, ou qu'on n'emploie pas la vraie laitue vireuse. La suspicion attachée à cette plante, le nom de vireuse qu'elle porte, l'ont fait expérimenter par M. Orfila; une livre et demie de feuilles fraîches de laitue vireuse, avalées par un chien, ne lui a causé aucune incommodité; l'auteur ne dit pas si elles étaient cuites, ce qui est probable, et ce qui doit leur ôter une grande partie de leur activité, puisque Vicat assure que les vapeurs qui s'élèvent pendant la cuisson produisent une sorte d'ivresse. Deux gros d'extrait cependant ont toujours fait mourir ces animaux; en injection dans le tissu cellulaire et surtout dans les veines, l'extrait de laitue a été plus promptement mortel. On trouvait chez ces quadrupèdes le sang coagulé dans le cœur, rouge du côté gauche et noir du côté droit, ce qui est le contraire de l'état naturel; *Toxicologie*, II, 1re partie, 188). On voit que cette plante ne doit être employée qu'avec modération. M. De Candolle assure qu'on peut rendre son extrait aussi doux que celui de la laitue vireuse en clarifiant le suc avec lequel on le fait par le blanc d'œuf; ce qui lui ôte, dit-il, son *tannin* (*Essai*, etc., 186), principe qui n'y existe pas, et qui avait fait regarder la laitue comme astringente : car d'après une analyse qu'on trouve, sans nom d'auteur et sans quantités, dans le *Cours d'histoire naturelle médicale* de M. Fée (II, 295), les éléments de cette plante sont un principe amer, un acide particulier analogue à l'oxalique, de la résine et du caoutchouc, de la cire, de la gomme, de l'albumine et des sels.

Au demeurant, c'est à peu près dans les cas où on emploie l'opium, qu'on se sert de l'extrait de laitue vireuse. Cette plante n'étant pas commune, du moins dans nos environs, il est probable qu'on lui substitue la laitue sauvage, *Lactuca Scariola*, L. (qu'il ne faut pas confondre avec la *scarole* ou *scariole*, L., variété de la chicorée cultivée), qui est le *L. sylvestris*, Lam., laquelle en est d'ailleurs voisine, tellement même que Haller ne l'en regardait que comme une variété plus petite. Nous pensons pourtant que la vigueur de la laitue vireuse indique un degré d'activité que ne doit pas avoir la laitue sauvage, qui est prescrite aussi dans quelques Dispensaires étrangers à peu près dans les même cas que la première, mais à dose double.

Collin. (H. J.). *Lactucæ sylvestris contra hydropem vires*. Viennæ, 1780, in-4. La figure de la plante employée par cet auteur, et annexée à son ouvrage, est celle du *Lactuca virosa*, L. — Hertz Schlesinger. Observations sur l'efficacité de l'extrait de laitue vireuse dans l'angine de poitrine (en allemand), etc. (*Journ. d'Hufeland*).

Lactuca papaveracea, off. Nom du *Lactuca virosa*, L., dans quelques ouvrages.

— viva. Les anglais donnent ce nom, d'après M. Alibert, à la préparation appelée thridace. Voy. *Lactuca sativa*, L.

Lactucacées. Voy. *Chicoracées*.

Lactucarium. Nom donné au suc de la laitue cultivée, desséché, par Duncan. Voy. *Lactuca sativa*, L.

Lada. Nom malais du poivre, *Piper nigrum*, L.

— barekor. Nom malais des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

— chili. Nom du *Capsicum frutescens*, L., à Java.

— mira. Nom malais du *Capsicum frutescens*. L. Voy. ce mot.

— panjaag. Nom malais du poivre long, *Piper longum*, L.

Ladano. Nom que les Italiens et les Espagnols donnent au *Ladanum*.

LADANUM. Substance gommo-résineuse produite par plusieurs espèces du genre *Cistus*, telles que les *C. ladaniferus*, L., *creticus*, L., *Ledon*, Lam., *laurifolius*, L., etc., dans les îles de la Grèce, en Espagne, en Italie, et même en Provence. Il paraît qu'autrefois on en retirait d'Arabie et de Libye : elle n'est assez abondante, pour être recueillie, que dans les deux premiers pays, et même celle du Levant est la plus célèbre. Les anciens l'ont bien connue, car elle est mentionnée par Théophraste, et Dioscoride l'a décrite assez bien (*lib.* I, *c.* 10); Pline (*lib.* XXIV, *c.* 10) dit qu'elle provient d'un *Cistus* (nom que les copistes ont estropié par celui de *Cissus*, que les traducteurs ont rendu justement par celui de Lierre, qui est celui de notre *Hedera Helix*, L., chez Latins).

Les Cistes ladanifères sont poisseux, parce que le ladanum dont ils sont enduits est une substance grasse, visqueuse, collante, odorante, qui s'attache au poil des animaux qui les broutent, ce que font surtout les chèvres. On peigne celles-ci avec des peignes de bois, ou bien on le râcle sur les courroies des fouets avec lesquels on bat ces arbustes. On ramasse avec soin cette matière, qui se nomme *Ladanum* (et non Labdanum) de son radical arabe *Ledan*, *Leden*, *Ledon*, et qu'on altère souvent avec d'autres matières résineuses ou gommeuses, à laquelle on ajoute même du sable, de la terre, outre les poils qu'on y laisse. On a rarement en effet ce médicament pur. On en distin-

Digitized by Google

gue de plusieurs sortes : 1° le vrai, qu'on ne possède sans doute que sur les lieux où on le récolte ; c'est une masse homogène, noirâtre, tenace, se ramollissant très-facilement sous les doigts et y adhérant même ; à cassure grisâtre, qui passe au noir par le contact de l'air, d'une odeur forte assez agréable, un peu amère au goût ; 2° le Ladanum en masse du commerce, qui est le précédent mêlé de matières résineuses, gommeuses, etc., mais encore assez pur ; 3° le Ladanum *in tortis*, qui est en morceaux roulés en spirale, chacun de la grosseur du pouce, très-lourds, gris-terreux, amers, ternes, secs-cassants, à cassure micacée, grenue, friables sous la dent ; c'est une composition factice et très-impure, faite par les gens du pays avec le Ladanum et du sable ferrugineux de la terre, etc., qu'ils y mélangent ; 4° on peut ajouter à ces sortes celui d'Espagne ou le Ladanum par ébullition. Effectivement, dans ce pays, on fait bouillir dans l'eau les Cistes ladanifères, et on en obtient une liqueur qui surnage et qui se concrète en refroidissant : c'est celui dont on fait usage dans toute la Péninsule et qu'on y conserve dans des outres. Il est sans mélange de sable, mais ce n'est pas un médicament tout-à-fait semblable à celui de Candie, etc. : il doit nécessairement s'être échappé beaucoup d'huile volatile pendant sa préparation ; les gommes, les sels, les acides doivent s'être dissous dans l'eau, et il ne doit rester que la résine presque pure ; de sorte que c'est un produit peu recherché : aussi n'en voit-on guère dans le commerce de la droguerie, où il était parfois nommé *Baume noir*, et où la sorte en masse et celle *in tortis* sont les plus communes, malgré l'impureté de cette dernière. Nous prévenons qu'on y ajoute des poils de chèvre pour les faire ressembler à celui du Levant.

L'analyse chimique du Ladanum varie suivant la sorte qu'on examine. M. Pelletier, qui a sans doute soumis à ses expériences le Ladanum *in tortis*, y a trouvé : résine, 20,00 ; gomme contenant un peu de malate de chaux, 3,60 ; acide malique, 0,60 ; cire, 1,90 ; sable ferrugineux, 72,00 ; huile volatile et perte, 1,90 ; total, 100 (*Journ. de Pharm.*, IV, 503). M. Guibourt, qui probablement a opéré sur l'espèce d'Espagne, n'y a trouvé ni gomme, ni acide, et à peine quelque peu d'huile essentielle ; il a eu pour résultat : résine et huile essentielle, 86 ; cire, 7 ; extrait aqueux, 1 ; matière terreuse et poils, 6 ; total, 100. Ainsi, dans le premier cas, le Ladanum serait une gomme résine ; dans le second, c'est une résine presque pure. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que dans aucune de ces deux analyses on ne signale de baume ou acide benzoïque, et cependant l'odeur de cette substance semblerait en indiquer la présence.

Le Ladanum, que les Espagnols appelent *Xara*, les Italiens et les Portugais *Ladano*, a les propriétés excitantes, toniques des médicaments analogues ; on en recommande l'usage dans les engorgements froids des viscères, dans les catarrhes chroniques, dans les ulcères intérieurs, pour provoquer la sortie du délivre, etc. A l'extérieur on s'en est servi comme fondant, résolutif, fortifiant, mêlé dans des onguents ou emplâtres, il entre dans le *baume hystérique*, l'*emplâtre stomacal*, celui *contre la rupture* ; sa résine, extraite par l'alcool, fait partie de la *thériaque céleste*. On l'emploie aussi dans la parfumerie, dans les pastilles, les *clous fumants*, etc. En Italie, Matthiole raconte qu'on n'en trouve de pur que chez les parfumeurs. Les Turcs en forment des boules, en y ajoutant du musc et de l'ambre, qu'ils brûlent pour parfumer l'air, suivant l'usage de cette nation. En Égypte, on en porte à la main pour se préserver de la peste. Le Ladanum *in tortis* doit être astringent, à cause du sable ferrugineux qui en fait la plus grande partie ; effectivement quelques auteurs lui accordent cette propriété.

Tournefort, dans son *Voyage au Levant*, rapporte avec soin la manière dont on récolte le Ladanum, et a fait même graver le fouet avec lequel on ramasse cette substance (*Voyage*, I, 84) ; description qui a été copiée partout et que nous ne reproduirons pas ici, parce qu'elle est d'ailleurs fort analogue à celle de Dioscoride. Ce célèbre naturaliste dit qu'un homme peut en ramasser plus de trois livres par jour. Bélon a aussi consacré un chapitre à la récolte du Ladanum, qu'il assure être un métier *intolérable*, à cause de l'extrême chaleur des montagnes où on la fait. Il prétend que le ciste sur lequel on le ramasse ressemble beaucoup à une espèce qui vient dans les landes du Maine, surtout à Fouletourte, son pays (*Singularités*, p. 18).

LADANUM GUMMI. Nom allemand du *Ladanum*.

LADANT. Nom du *Cistus Ladanum*, L., dans l'île de Chypre.

LADDANG-PADDÉE. Nom du riz de montagne dans l'Inde.

LADEGI INDI. Un des noms indiens du *Malabathrum*.

LADICH. Nom de la canneberge, *Vaccinium Oxycoccus*, L., en Laponie.

LADIE'S HAIR. Nom anglais du *Capillaire de Montpellier*.

— THISTLE. Un des noms anglais du chardon-marie, *Carduus Marianus*, L.

LADUN. Nom arabe du ladanum, *Cistus ladaniferus*, L.

LADY'S FLOWER UPRIGHT. Nom anglais du *Clematis erecta*, L.

LÆPHET. Nom hébreu de la rave, *Brassica Rapa*, L.

LÆRCHENSCHWAMM. Nom allemand de l'agaric blanc, *Boletus laricis*, L.

LÆRKA. Nom suédois de l'alouette commune, *Alauda arvensis*. L.

LÆRKESWAMP. Nom suédois de l'agaric blanc, *Boletus laricis*, L.

LETJI. Synonyme de litchi, *Euphoria Litschi*, Desf. Voyez ce mot.

LAGARDE. Il y a deux sources de ce nom à Bio, en France (département du Lot), dont M. Henry fils a donné l'analyse exacte (*Journ. de Pharm.*, XII, 27). Elles sont surtout remarquables par la grande quantité de sulfate de chaux, uni au sulfate de soude, qu'elles contiennent, et deviennent un peu hydro-sulfureuses en bouteille, une portion du sulfate de chaux étant décomposée par une matière organique. Du reste, on ne sait rien jusqu'ici de leurs vertus.

LAGARTIXA. Nom portugais du lézard gris. Voy. *Lacerta agilis*, L.

LAGENAGA. Un des noms de la bourrache, *Borago officinalis*, L., dans Pline.

LAGERBOERSTROED. Nom suédois du laurier. *Laurus nobilis*, L.

Digitized by Google

Lagerkirs. Nom suédois du laurier-cerise, *Prunus Laurocerasus*, L.

Lagetta lintearia, Lam. (*Daphne Lagetto*, Sw.), bois dentelle. La seconde écorce de cet arbrisseau des Antilles, de la famille des Daphnées, étant détachée, battue et préparée, s'étend en un réseau qui simule de la dentelle par sa finesse, et dont on fait des cocardes, des manchettes, etc. Nous ignorons si cette écorce est caustique, comme celle des vrais *Daphne*, genre dans lequel on l'avait rangée.

Lagetto. Synonyme de *Lagetta lintearia*, Lam.

Lagiosa (Eau thermale de). Voy. *Santa Gemil.*

Lagochymeni. Nom du *Lagœcia cuminoides*, L., dans l'île de Lemnos

Lagoecia cuminoides, L. Cette Ombellifère herbacée, annuelle, qui croît dans tout le bassin de la Méditerranée, est apéritive, digestive, incisive et résolutive, d'après Lemery (*Dict.*, 242). Inusitée.

Lagondi. Nom malais du *Vitex Negundo*, L., et du *Vitex trifolia*, L.

LAGONI. Les Italiens donnent ce nom à des mares d'eau noirâtre, bouillante, que traversent avec force et fracas des vapeurs continuelles aqueuses, hydro-sulfureuses, et parfois même bitumineuses. Les plus célèbres, situés en Toscane, sont les *Lagoni de Monte Rotondo, Castel Nuovo, Monte Cerboli, Serrazzano* et *Sasso*. Ils ne sont pas fréquentés par les malades, mais leur boue sert à frotter les moutons atteints de la gale. On en retire de l'acide borique, employé à Livourne pour la préparation du borax : Hoefer est le premier qui, en 1778, y ait découvert cet acide. Mascagni y a trouvé des borates d'ammoniaque et de soude (*Atti della soc. Ital.*, VIII, P. II, p. 487) ; M. Th. de Saussure, qui en a commencé l'analyse, y indique du sulfate de chaux et du soufre (Valentin, *Voyage méd.*, 2e édit., 196) ; G. Santi (*Viaggio terzo*, etc., 251) y signale un grand nombre d'autres substances minérales, telles que les sulfates d'ammoniaque, d'alumine, de fer, magnésie, etc., et décrit fort en détail les *Lagoni* de Monte Rotondo (*Ibid.*, 249 à 265). Il distingue les Lagoni proprement dits des *Fumacchi* ou *Fumarole*, qui ne fournissent que de la fumée et des vapeurs, et des *Bulicami*, qui ne renferment que de la boue au lieu d'eau.

Lagopède, Lagopus, ou Perdrix blanche. Voy. *Tetrao Lagopus*, L.

Lagophthalmus. Un des noms de la benoîte, *Geum urbanum*, L. Voy. ce mot.

Lagopus ou Pied de Lièvre. Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 17) mentionne sous ce nom une plante adoucissante et astringente, que les auteurs ont rapportée au pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L. ; d'autres à un trèfle, *Trifolium arvense*, L. ; d'autres à un plantain, *Plantago Lagopus*, L.

Lagopyron, Lagopyrum. Ces noms, qui signifient *Blé de lièvre*, sont ceux que porte, dans Hippocrate, le pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L. Voy. ce mot.

LA-HAYE-D'ECTOT. Village de France à cinq lieues de Valognes, près duquel est la source minérale de *la Taille*, dont l'eau, qui est froide, contient, suivant Duméril, cité par Carrère (*Cat.*, 506), du sulfate et du carbonate de chaux, des muriates de soude et de chaux, de la soude et du fer.

Lahanah. Nom hébreu de l'absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Laiche. Nom français des *Carex*. Voy. ce mot.

— des sables. *Carex arenaria*, L.

Laie. Femelle du sanglier. Voy. *Sus Scrofa*, L.

LAIFOUR. Village de France (département des Ardennes), près duquel, dans les bois de Revin, à quatre lieues de Mézières, est une source ferrugineuse, dont l'eau limpide, inodore, froide, offre une saveur fraîche, un peu aigrelette, suivie d'une légère astriction. Il n'y existe point d'établissement, ni même d'abri ; aussi n'est-elle usitée que des habitants des villages circonvoisins.

M. Amstein de L'Échelle y a trouvé, par kilogramme (Paris, 1812, *Thèses de l'École de Pharm.*) : gaz acide carbonique, 19 centim. cubes ; sous-carbonates de chaux et de magnésie, 0,0031 grammes ; fer, 0,0400 ; muriate de soude, 0,0037 ; muriate de chaux et de magnésie, 0,0014 ; sulfate de chaux, 0,0365 ; sulfate de magnésie, 0,0291 ; silice, 0,0045, perte, 0,0077. Le dépôt de la source est formé de sous-carbonate de fer, d'une très-petite proportion de sous-carbonate de chaux et de magnésie, et de silice. Ces eaux, qui souffrent bien le transport, sont utiles en boisson, à la dose d'une bouteille par jour, dans les cas où les eaux de Spa sont indiquées, suivant M. le docteur J.-N.-J. Amstein, de Mézières.

Laine, *Lana*. Poil de divers quadrupèdes, des moutons surtout, employé en médecine, soit encore enduit de son suint (laine grasse), en applications sur les tumeurs scrophuleuses, les parties rhumatisées, etc., soit dégraissé et tissé, comme vêtement (voy. *Flanelle*). Suivant Vauquelin (*Ann. de Chim.*, LVIII), la laine soufrée est recommandée par Celse en topique sur l'épigastre dans le cas d'inflammation de l'estomac (*lib.* IV, *c.* 5). La laine brûlée, c'est-à-dire les cendres produites par sa combustion et sa calcination, est citée par Dioscoride (*lib.* II, *c.* 83) comme escarrotique, dans le traitement des ulcères, et comme ophthalmique après qu'elle a été soigneusement lavée.

Laine philosophique, *Lana philosophica*. Ancien nom des *fleurs* ou *oxide blanc de zinc*.

LAINO (Eaux min. de). Ces eaux, situées dans le village de ce nom, qui est dans l'Arragon, en Espagne, sont bourbeuses et ont semblé utiles dans le traitement de certaines dartres. On les emploie en cataplasmes sur les parties affectées, et l'on prend après des bains d'eau simple.

Romero. Notice sur quelques sources des eaux d'Espagne.

LAISSAC. Village de France (Aveyron), à une lieue de Gabriac, près duquel est une source froide, dite *des Versels*, signalée par Carrère (*Cat.*, 515) comme minérale.

Laisseron. Synonyme de lasseron ou de laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

LAIT, *lac*, γαλα des Grecs. Liquide, d'un blanc opaque, d'une saveur douce et très-agréable, sécrété par les glandes mammaires des animaux mam-

Digitized by Google

mifères femelles pour la nourriture de leurs petits, et qui forme tout à la fois un des aliments les plus répandus et un des remèdes les plus simples et les plus salutaires. Récemment trait, il possède un arome particulier qui souvent rappelle l'odeur de l'animal lui-même, et qu'il doit à la présence de plusieurs acides (Chevreul, *Dict. des sc. nat.*, XXV, 144).

Ce fluide, constamment un peu plus pesant que l'eau distillée, est essentiellement formé d'eau légèrement saline et acidule, et de trois principes qui s'y trouvent ou dissous ou comme émulsionnés, savoir de *beurre*, de *caséum* et de *sucre de lait* (Voy. ces mots). Les proportions de ces substances, et par conséquent la consistance, la saveur et autres qualités du lait, varient beaucoup, non-seulement, comme nous le verrons, dans les divers animaux, mais aussi dans une même espèce, à raison des saisons, de la température, de l'exercice, du genre d'alimentation, etc. Ainsi d'une part, au dire de Homberg, les Européennes qui vont à Batavia ont un lait si salé qu'elles ne peuvent allaiter leurs enfants; et, d'après Bernardin-de-Saint-Pierre (*Obs. sur la Tartarie,* II, 279), le lait de vache est si *maigre* dans la Tartarie russe qu'on ne peut en tirer du beurre, ce qui fait sans doute que le lait de jument lui est préféré. D'une autre part, M. Grognier rapporte l'exemple d'une chienne dont le lait se caillait seul et donnait du beurre lorsqu'on l'assujettissait à un régime végétal, tandis qu'il était alcalin et privé de partie butyreuse quand elle vivait de matières animales (*Journ. analytique des sc. méd.,* avril 1828). On sait d'ailleurs que les Crucifères et les Alliacés communiquent au lait des animaux leur saveur et leur odeur; que les gousses de pois verts lui donnent un goût particulier et le rendent moins coagulable; que l'absinthe et autres végétaux amers ou aromatiques lui impriment, dans certaines circonstances au moins, leurs qualités sapides; que certaines matières tinctoriales, la garance surtout, qui lui donne une teinte rouge, et le safran, qui rend le beurre plus jaune (Deyeux et Parmentier), en modifient la couleur; que la teinte bleue très-prononcée que présente quelquefois le lait des vaches, paraît liée à l'usage alimentaire qu'elles ont fait de plantes indigofères et à la présence réelle de l'indigo dans ce fluide (Bremer, *Bibl. univ. des sc., belles-lettres et arts de Genève,* III, 19); que diverses plantes purgatives, la gratiole notamment, rendent laxatif le lait des animaux qui en mangent, etc. MM. Deyeux et Parmentier ont aussi constaté, par des expériences non moins nombreuses qu'habilement exécutées, que le lait d'une même vache offre des différences marquées aux diverses époques de la journée, quelquefois sous la seule influence des variations atmosphériques; que dans une même traite le lait tiré en dernier est plus chargé de beurre et par conséquent spécifiquement plus léger que le premier, etc. On assure en outre que le lait d'une vache en chaleur est difficilement coagulable (*Journ. des pharmaciens,* in-4°, p. 415), et personne n'ignore que le premier lait, nommé *colostrum,* qui se forme après l'accouchement est albumineux, visqueux, jaunâtre, peu nourrissant et doué de propriétés légèrement laxatives.

Le lait est donc loin d'être un fluide toujours identique; aussi, soit comme aliment, soit surtout comme médicament, le choix n'en est-il pas sans importance. La première condition est de l'avoir de bonne qualité, provenant d'animaux sains, exercés, nourris d'herbes fraîches, tenus hors des villes dans des étables propres, aérées, etc.; car si le meilleur lait de vache est celui que fournit un animal de 3 à 4 ans, trois mois après avoir vêlé et dans les belles matinées du printemps, il est trop difficile de se le procurer tel pour que le concours de ces divers attributs puisse jamais être érigé en précepte. M. Labillardière a constaté que le lait d'une vache atteinte de la pommelière (espèce de phthisie tuberculeuse), contenait sept fois plus de phosphate de chaux que le lait ordinaire; fait bien digne d'attention lorsqu'on songe à la fréquence de cette affection chez les vaches nourries dans l'enceinte des villes, et à l'influence possible de l'allaitement sur la production de cette maladie. Le lait des grandes villes, de Paris surtout, est de plus presque toujours plus ou moins altéré; quelquefois on se borne à l'écrémer ou à l'étendre d'eau; plus souvent on cherche en outre, par l'addition de farine ou de fécule, de jaune d'œuf, de suc de réglisse même, à masquer cette première fraude, dont un palais exercé ne peut être la dupe, et qui d'ailleurs rend le lait plus facile à *tourner*, sujet à *gratiner* lorsqu'on le chauffe, etc.: l'oxide de zinc a parfois été aussi, dit-on, employé à ces coupables falsifications, que devrait surveiller soigneusement l'autorité, puisqu'elles influent puissamment sur la santé publique.

Les variations dont le lait est susceptible sous l'influence de cette multitude de causes, signalées plus haut, dont nous pouvons en général disposer, et que l'art sait mettre à profit, soit pour en augmenter la quantité, soit pour en améliorer les qualités, montrent assez qu'il est au pouvoir de l'homme d'en changer jusqu'à un certain point la nature, de l'approprier ainsi aux diverses circonstances morbides, de le rendre en un mot médicamenteux, objet qui demanderait cependant à être plus approfondi qu'il ne nous paraît l'avoir été jusqu'ici. C'est ainsi qu'on modifie les qualités du lait des nourrices en les astreignant à telle ou telle espèce de régime; qu'on leur fait éviter l'usage des crudités, des choux et autres aliments que l'expérience signale comme donnant souvent des tranchées aux nouveau-nés; qu'on a proposé de leur administrer certains drastiques lorsqu'il est besoin de purger les enfants, de les soumettre au traitement mercuriel pour guérir les nourrissons infectés de la syphilis, conseil qui a été mis à exécution aussi chez les animaux, les chèvres surtout, et sur lequel a particulièrement insisté M. Aumont. On a même vu, dans quelques circonstances, le lait offrir des propriétés réellement vénéneuses; un exemple, pour celui de chèvre, a été communiqué à l'Académie royale de médecine, le 13 juin 1827: la chèvre avait bu du

Digitized by Google

bouillon très-aigre qui avait séjourné dans un vase de cuivre. On parle aussi (*Journ. de pharm.*, 1823, p. 119) des vaches de l'état de Tenessée, dans l'Amérique septentrionale, dont le lait, aussi bien que la chair, devient vénéneux lorsqu'elles font usage d'une certaine plante, qu'on ne nomme pas; et la même chose a été observée dans l'état de l'Ohio, selon les docteurs Call et Columan.

Quant aux différences que présente le lait à raison de l'espèce des animaux qui le fournissent à nos besoins, elles sont plus prononcées encore, plus profondes, pour ainsi dire, et méritent d'être signalées : prenons d'abord pour type le lait de vache.

Ce fluide opaque, d'un blanc bleuâtre, légèrement visqueux, d'une saveur douce et un peu sucrée, rougissant pourtant le tournesol, et dont, suivant Brisson, la pesanteur spécifique est, terme moyen, de 1,0324, est miscible à l'eau en toutes proportions, coagulable à froid, et mieux encore à chaud, par tous les acides, lesquels s'unissent alors au caséum qui se précipite; phénomène utilisé dans les pharmacies pour la préparation du *Petit-lait* (Voy. ce mot), et que font naître aussi les sels acides (la crême de tartre en particulier), les sulfates, l'hydro-chlorate d'ammoniaque, l'alcool, l'éther hydratique, beaucoup de substances animales, telles que la présure et la membrane interne du gésier des oiseaux, employées à la préparation des *fromages*, enfin un grand nombre de végétaux, pourvus sans doute de quelques principes acides ou astringents (le *caille-lait*, malgré son nom, faisant, dit-on, exception). Il en est de même de l'acétate de plomb dont l'oxide s'unit au caséum, et du sublimé corrosif qu'il réduit peu à peu à l'état de mercure doux. Ajoutons que le lait chaud se coagule aussi lorsqu'on le sature de sucre ou de gomme; que la plupart des autres sels neutres, au contraire, quoi qu'en ait dit Schéele, ne font éprouver au lait aucune altération; que les alcalis, l'ammoniaque surtout, loin de le coaguler, redissolvent le caséum lorsqu'il s'en est séparé; que le lait colore en bleu céleste la teinture de gayac (Planche, *Journ. de pharm.*, VI, 14), etc., faits tous utiles à connaître pour le médecin, et dont l'art de formuler doit tenir soigneusement compte.

Une foule de chimistes, parmi lesquels on distingué Schéele, Fourcroy et Vauquelin, MM. Deyeux et Parmentier, Bouillon-La-grange, Berzelius, Chevreul, Thénard, Vogel, etc., l'ont envisagé sous le point de vue chimique.

Exposé à l'air, surtout par une température douce, le lait se couvre bientôt d'une couche jaunâtre et plus ou moins épaisse, au dessous de laquelle ne tarde pas à se former un coagulum qui nage dans de la sérosité; ces trois parties, qui n'y étaient que mélangées, et qui s'isolent par une sorte d'analyse spontanée, portent les noms de *crême*, de *caséum*, et de *sérum* ou *petit-lait*. Nous avons déjà parlé du *caséum* (Voy. ce mot), qui paraît s'en séparer en même temps que se développe un léger mouvement de fermentation acide, et dont on évalue la quantité au 15e ou au 16e du lait entier, et nous traiterons du *petit-lait* dans son ordre alphabétique.

Quant à la *crême* qui, plus légère que le lait qu'elle surnage, est d'autant plus abondante que ce fluide est de meilleure qualité, c'est un composé de *beurre*, lui-même formé de divers principes, comme nous l'avons dit à cet article, et d'eau tenant en dissolution du caséum, du sucre de lait, de l'acide lactique, quelquefois de l'acide acétique, de l'acide carbonique, du phosphate de chaux et du chlorure de potassium (Chevreul, *Dict. des sc. nat.*, XI, 378). De la crême d'une pesanteur spécifique de 1,0244, a été trouvée formée, par Berzelius de : beurre 45, caséum 354, sérum (contenant 44 de sucre de lait et des sels) 920; tandis que du lait écrémé, pesant 1,033, lui a offert : eau 928,75; caséum, avec quelques traces de beurre, 28,00; sucre de lait 35,00; chlorure de potassium 1,70; phosphate de potasse 0,25; acide lactique et acétate de potasse avec un vestige de lactate de fer 6,00; phosphates terreux 0,30. La crême ne diffère donc du lait que par la prédominance du beurre, aux dépens du caséum et du sérum : aussi est-elle plus grasse, plus jaunâtre, et particulièrement employée à la confection du beurre, qu'on en dégage par une agitation prolongée, comme à celle des bons *fromages gras*, soit frais, soit fermentés, d'un usage si universel. Rarement usitée pure, comme aliment, à cause de son action relâchante et de la difficulté qu'éprouvent à la digérer la plupart des estomacs, la crême, unie souvent alors au sucre, aux œufs, à certains aromates, sert de base à des mets très-délicats et très-recherchés, s'associe à diverses pâtisseries, etc.; mais son usage demande toujours beaucoup de réserve, car elle est sujette à causer des aigreurs, le pyrôsis même; accidents, du reste, que peut souvent prévenir l'usage simultané d'un peu de vin généreux. Mélangée au café qu'elle adoucit et qui la rend de facile digestion, au thé dont elle modère la propriété agaçante, au chocolat dont elle semble exalter la saveur, etc., elle est d'un usage sûr et journalier. Ses qualités adoucissantes, dans les cas d'érythèmes, de couperose, de brûlure même, ou contre les gerçures, les excoriations du mamelon, les hémorrhoïdes, etc., sont généralement appréciées, dans le peuple surtout, et l'ont fait même préconiser comme prophylactique des cicatrices de la variole : comme elle aigrit facilement elle demande toujours à être employée récente.

Le lait entretenu, en vaisseaux clos, à une température de 18 à 20° R., éprouve, d'après les expériences de MM. Parmentier et Deyeux, une sorte de fermentation lente, fournit du gaz acide carbonique, se coagule, s'acidifie, et même, vers le vingtième jour, offre des traces d'alcool, produit qui expliquerait la formation du koumiss, espèce de vin que les Tartares préparent avec le lait de leurs cavales, mais que M. Thénard n'a pu obtenir du lait ordinaire, même en y ajoutant du sucre; ce qui le porte à croire que le lait de ces animaux contient du sucre

Digitized by Google

et du ferment, étrangers au lait de vache. Le lait qui a bouilli est, comme l'on sait, d'une conservation plus facile que le lait naturel; évaporé à un feu doux, ce fluide fournit une eau odorante et se réduit en une sorte de bouillie, connue sous le nom de frangipane, qu'on sucre et qu'on aromatise pour l'associer à diverses pâtisseries.

Si le lait de vache est le plus usité chez nous, soit entier, soit pour la confection des fromage et des divers autres produits qu'il nous offre, il est loin d'être le seul qui mérite de fixer l'attention du médecin. Ainsi, dans presque tous les pays tempérés, et surtout en Europe, on fait en outre un grand usage des laits de brebis, de chèvre et d'ânesse; dans les Indes-Orientales et en Afrique on se sert du lait de buffle; dans l'Amérique méridionale, de celui de lama et de vigogne; en Perse, en Égypte, en Syrie, du lait de chameau et de dromadaire; en Laponie, enfin, de celui de renne. Tous ces laits diffèrent entre eux de couleur, d'odeur, de goût, de consistance et de composition, quoiqu'essentiellement formés des mêmes principes. En général on remarque que celui des Ruminants, tels que la vache, la chèvre et la brebis, est plus chargé de parties caséeuses et butyreuses, est moins riche en sucre de lait que celui de la femme et des animaux non ruminants, tels que l'ânesse et la jument. Voici au reste les principaux caractères qui distinguent chacun d'eux en particulier.

Lait de brebis. Spécifiquement plus pesant que le lait de vache, moins séreux, plus abondant en beurre, qui est mou et plus fusible, il contient aussi du caséum plus gras, plus visqueux, qui ne forme point de caillot, un peu de sucre de lait et des hydro-chlorates de potasse, de chaux et d'ammoniaque. Stipriaan y a trouvé: crème 11,6; beurre 5,8; caséum 15,4; sucre de lait 4,2. On en forme des fromages très-estimés, notamment celui de Roquefort.

Lait de chèvre. Très-analogue au lait de vache, il en diffère par une légère odeur de bouc, un peu plus de consistance, une crème moins chargée de beurre et un caséum plus abondant et plus visqueux encore que celui du lait de brebis. Son beurre est solide et blanc, son sérum contient du sucre de lait et de l'hydro-chlorate de chaux. Stipriaan y indique: crème 8; beurre 4,6; caséum 9,1; sucre de lait 4,4.

Lait de femme. Plus léger que celui de vache, moins consistant, moins pourvu de caséum, non coagulable par les acides faibles, il est d'une saveur plus douce, plus sucrée, parce qu'il renferme plus de sucre de lait et de crème. Il donne rarement du beurre, et contient des hydro-chlorates de soude et de chaux, et même du soufre. Du reste, il varie, non-seulement, comme celui des animaux, à raison d'une foule de circonstances physiques, mais de plus, et surtout à raison des circonstances morales, dont l'influence sur sa formation est toute-puissante. M. Meggenhofen a reconnu que le plus souvent il n'est pas coagulé, à la température ordinaire, par les acides et les sels métalliques, mais que celui qui est sécrété peu de jours après l'accouchement est plus coagulable, quoique moins riche en caséum, et qu'en général il donne par l'évaporation 10 à 12 p. c. de résidu. M. Payen (*Journ. de chim. méd.*, IV, 118) en a obtenu 13 à 14.

Lait d'ânesse. Il se rapproche beaucoup du précédent; mais il contient un peu moins de crème et un peu plus de matière caséeuse; aussi est-il plus coagulable: le beurre en est mou, blanc et insipide.

Lait de jument. Il tient le milieu pour la consistance entre le lait de femme et celui de vache; sa crème ne fournit pas de beurre; les acides en précipitent le caséum sous forme de petits flocons. MM. Parmentier et Deyeux y ont trouvé de l'hydro-chlorate d'ammoniaque, et, chose qui lui est propre, du sulfate de chaux. Stipriaan l'a trouvé formé de crème 0,8; sucre de lait 8,8 (Young n'a trouvé que 3,7 de celui-ci). C'est avec ce lait que les Tartares préparent leur koumiss liquide d'une saveur à la fois douce, piquante et légèrement vineuse.

Considéré comme aliment, le lait destiné par la nature à être l'unique soutien des nouveau-nés, est employé, comme nous l'avons déjà dit, par tous les peuples, à une foule d'usages bromatologiques qui en font le plus utile des liquides nutritifs. Il convient à tous les âges, aux deux sexes, à tous les tempéraments, le lymphatique excepté; il est doux, tempérant, émollient, facilement assimilable, quoiqu'un peu relâchant, du moins pour certains estomacs, car il resserre plutôt ceux qui le digèrent parfaitement. Son usage habituel dispose à l'embonpoint, modère l'activité organique, et semble exercer de l'influence jusque sur le moral, en portant à la douceur, au désir du repos, des plaisirs innocents et tranquilles, etc. Il est surtout approprié à la première enfance, et, toutes choses égales on ne saurait révoquer en doute que l'allaitement maternel ne soit préférable à tout autre genre d'alimentation ou même à l'allaitement mercenaire; ce qui n'empêche pas que pour les enfants des habitants des grandes villes, pour ceux dont les mères sont faibles, mal constituées, adonnées aux plaisirs, etc., il ne soit souvent indiqué de recourir soit à l'allaitement étranger, soit même à l'allaitement artificiel ou à un autre genre de nourriture. A plus forte raison l'allaitement maternel se trouve-t-il formellement contre-indiqué par l'état de maladie de la mère, les scrophules surtout, et autres affections héréditaires. Si le *colostrum* paraît approprié par la nature, aux premiers instants du nouveau-né, et en particulier à l'expulsion du méconium, on conçoit facilement qu'un lait ancien puisse causer divers accidents, et devenir la source de ces vomissements, de ces diarrhées, de ces engorgements abdominaux si funestes à la première enfance. L'influence des passions sur la qualité du lait ne paraît pas moins certaine; on a vu des convulsions chez le nourrisson être la suite d'une frayeur, d'un accès de colère éprouvés par la mère; et MM. Parmentier et Deyeux ont constaté que le lait d'une femme sujette à des attaques de nerfs, devenait transparent et visqueux après cha-

Digitized by Google

que accès, et qu'il ne reprenait qu'au bout de quelques heures ses qualités normales.

Aux autres époques de la vie, surtout chez les hommes vigoureux, livrés à des travaux fatigants, le lait suffit rarement à l'alimentation; certains peuples cependant, russes, tartares, cafres, en font leur principale nourriture, mais ils le préfèrent légèrement aigri. Associé aux fécules, aux œufs, au sucre, il fait, comme nous l'avons dit pour la crème, la base d'une foule de mets fort usités, tels que bouillie, potages, crèmes, etc., qui n'en altèrent pas la qualité adoucissante; uni au contraire au thé, au café, au chocolat, à divers aromates, à des alcooliques, l'action s'en trouve plus ou moins profondément modifiée; comme ingrédient enfin, il entre dans des sauces, des pâtisseries, etc., où ses caractères et ses propriétés disparaissent presque complétement.

Nous avons signalé, à l'article *Diète lactée*, les principaux usages thérapeutiques du lait dans les affections de la poitrine, des voies digestives et de la vessie; il n'est pas moins utile, en qualité d'adoucissant, dans la plupart des névroses, des maladies de la peau, et en général des affections chroniques accompagnées de beaucoup d'irritabilité; il a été surtout préconisé contre la goutte, le rhumatisme, et même le diabétès et l'ictère; ses effets, avantageux dans les cas d'empoisonnement par des substances corrosives, soit comme adoucissant, soit parfois comme véritable antidote, sont enfin généralement appréciés. Sa propriété éminemment nutritive ne permet pas toutefois qu'on l'administre dans les cas où une diète sévère est indiquée; étendu de beaucoup d'eau cependant, il peut encore servir comme boisson émolliente, même dans certaines fièvres aiguës. Chaque espèce de lait paraît, en outre, mieux appropriée à certains cas morbides, quoique toutes puissent au besoin se suppléer les unes les autres. En général, on observe que celui des Ruminants est moins léger que celui de femme, de jument ou d'ânesse, qui sont préférés toutes les fois qu'il s'agit de calmer l'irritation phlegmasique ou nerveuse, sans nourrir beaucoup les malades; que le lait de chèvre, surtout quand l'animal est nourri d'herbes aromatiques, est beaucoup moins relâchant que les autres, mieux digéré, tonique même en quelque sorte (on l'emploie souvent pour l'allaitement artificiel, et on lui attribue la faculté de donner aux enfants plus de vivacité); que celui de brebis, le plus riche de tous en beurre et le plus pauvre en sérum et en principe sucré, est fort adoucissant (aussi, dans le Midi, l'administre-t-on fréquemment aux vieillards qui ont la fibre sèche et tendue); que le lait de femme, le plus abondant en sucre de lait, convient surtout dans les cas de marasme; d'épuisement dû aux excès vénériens, ainsi que dans la phthisie pulmonaire, quoique Emale (ancien *Journ. de méd.*, LXIII, 484) ait voulu le prescrire dans cette dernière circonstance, crainte de contagion; que celui d'ânesse, approprié aux mêmes cas et plus facile à se procurer, est surtout usité comme palliatif soit dans le traitement de cette dernière maladie, à une époque un peu avancée surtout, soit contre les engorgements abdominaux, et dans la convalescence des maladies de langueur, où en général le lait de toutes sortes est bien indiqué; qu'enfin le lait de jument, encore plus léger que les laits de femme et d'ânesse, leur serait souvent préférable s'il était plus facile de s'en procurer. Ce dernier est, suivant Lange (*Ibid.*, LXXX, 472), un remède spécifique pour les habitants de Cronstedt, contre les vers strongles, quoique la plupart des auteurs attribuent à l'abus du laitage la faculté d'engendrer ou de multiplier ces animaux. Quant au lait des carnivores, il a été peu expérimenté; celui de truie et celui de chienne paraissent seuls avoir été quelquefois essayés, mais on ne sait rien de positif sur leurs vertus médicinales, sans doute bien différentes à raison du genre de nourriture de ces animaux: le premier était employé, dit-on, comme cosmétique par Ninon de Lenclos.

La dose du lait, qui peut s'étendre depuis une tasse jusqu'à une ou plusieurs pintes par jour, varie suivant les diverses circonstances morbides, et suivant que ce fluide est donné comme aliment ou comme médicament: dans ce dernier cas on l'étend souvent du double de son poids d'eau, ce qui constitue l'*hydrogala*. Elle varie aussi selon l'espèce d'animal, car le lait d'ânesse, par exemple, n'est guère administré qu'à la dose d'une à deux tasses par jour. En général il est préférable de le faire prendre récemment trait, et par conséquent encore tiède; beaucoup de malades tiennent à être toujours servis par le même animal, et, lorsque le premier choix en a été bon, il est certain que la règle est avantageuse. Ordinairement on édulcore le lait soit avec du sucre ou des sirops adoucissants, tels que ceux de gomme, de guimauve, d'orgeat, de capillaire, etc., soit avec des sirops aromatiques; souvent on le coupe avec des tisanes mucilagineuses, l'eau de gruau par exemple, ou des infusions de tilleul, de feuilles d'oranger, etc.; parfois enfin on l'associe aux eaux minérales alcalines, sulfureuses, ferrugineuses même, suivant les indications. Le lait sert souvent de véhicule à la manne, donnée soit comme purgatif, soit dans les catarrhes, comme pectoral; au sublimé corrosif qu'il transforme peu à peu, partiellement du moins, en mercure doux, etc.; on doit éviter de l'unir aux acides, aux sels acidules, à l'alcool et autres substances qui, comme nous l'avons dit, le décomposent ou sont décomposées par lui; enfin il entre dans la composition de l'eau pectorale de limaçons de la Pharmacopée de Bates, etc.

A l'extérieur on emploie souvent le lait soit comme colutoire ou gargarisme, soit en injection, en lotion, en fomentation, en bain local ou même général, pur ou mêlé à divers liquides, comme adoucissant, émollient, cosmétique, etc. On l'unit à la mie de pain ou à divers farineux pour en former des cataplasmes émollients qu'on applique sur le visage, le sein et autres parties où la peau est délicate; mais ils aigrissent facilement et doivent en conséquence être fréquemment renouvelés. Souvent on lui associe

Digitized by Google

dans le même but des mucilagineux, les narcotiques, le safran ; on en forme avec les alliacés des décoctions, des cataplasmes anti-vermineux, etc.

Le lait est généralement peu convenable aux individus trop affaiblis, ou naturellement d'une constitution molle, lymphatique, disposés aux scrophules ou atteints déjà de cette maladie, dont les viscères abdominaux sont engorgés, etc. Le développement du muguet chez certains nouveau-nés très-faibles, a été attribué, sans preuve certaine, au séjour du lait maternel aigri dans leur bouche. Burckardt dit, dans ses Voyages, que les Arabes sont sujets à des obstructions qu'on attribue principalement à l'usage habituel du lait de chameau, et que l'on traite soit par le kei, ou ustion de la peau pratiquée avec un fer rouge ou une branche de chêne échauffée par le frottement, soit par le kéthal ou séton, établi par les mêmes moyens. Le lait est aussi contre-indiqué dans les phlegmasies aiguës, les hémorrhagies actives, les fièvres bilieuses, muqueuses et putrides, et en général dans l'état fébrile, surtout pur ou peu étendu d'eau ; rarement cependant il a tous les inconvénients dont on l'accuse.

Du reste lorsqu'il est mal digéré, qu'il produit des coliques, la diarrhée, etc., on peut souvent y remédier en l'associant, suivant les circonstances, à une infusion légèrement aromatique ou amère, à une eau ferrugineuse, et surtout au sous-carbonate de magnésie ou à l'eau de chaux; même lorsqu'il est bien supporté il peut, à la longue, provoquer une sorte d'embarras gastrique ou abdominal, qui oblige à en suspendre momentanément l'usage pour administrer un léger purgatif, ou simplement quelques prises de magnésie calcinée ou de rhubarbe. Au résumé, le lait est un des remèdes les plus sûrs, les plus faciles à administrer et les plus utiles, ce qui tient à sa double faculté médicamenteuse et nutritive ; dans beaucoup de maladies de langueur et dans la convalescence d'une foule d'affections morbides, c'est véritablement l'ancre de salut des malades.

Vischer (J.). *De lactis ejusque partium natura et viribus.* Tubingæ, 1586, in-4.—Kober (T.). *De lacte et pultibus quibus infantes sustentantur.* Goerlitz, 1593, in-4.—Costæus (J.). *De facili medicina per seri et lactis usum libri tres.* Bononiæ, 1595, in-4.—Baricelli (J.-C.). *De lactis, seri et butyri facultatibus et usu,* etc. Naples, 1623, in-4.—Guyot. *Ergò a lacte calculus.* Paris, 1645.—Conring (G.). *Diss. de lacte.* Helmstaedt, 1648, in-8; et 1669, in-4.—Lange (C.). *Diss. de lacte humano.* Leipsick, 1653, in-4.—Van der Linden (J.-A.). *Diss. de lacte.* Groningæ, 1655, in-16.—Deusingius (A.). *De lacte* (joint à la Diss. de Van der Linden).—Fitzmann (J.) *Diss. de lacte.* Giessen, 1658, in-4. —Le Menestrel. *Ergo arthritidi et inveterato rheumatismo curandis solo lacte vesci convenit.* Paris 1663. — Bourdelin (C.). Examen du lait de vache, de chèvre et d'ânesse. (*Mém. de l'Acad. royale des sc. de Paris,* I, 373). — Restaurand (R.). *Hippocratis de natura lactis ejusque usu in curationibus morborum.* Orange, 1667, in-8. — Bayle. *De utilitate lactis ad tabidos reficiendos, et de immediato corporis alimento.* Solon, 1670. — Quiquebœuf. *Ergò diabeti lac asininum.* Paris, 1672. — Greisel (J.-G.). *Tract. med. de cura lactis in arthritide,* etc. Vienne, 1670, et Bautzen, 1681, in-12. — Martin. Traité de l'usage du lait, etc. Paris, 1684. — Dolæus (J.) *Tract. de furia podagræ lacte victa et mitigata.* Amst., 1705, in-12. — Henninger (G.). *Diss. de lacte.* Strasb. 1713, in-4. — Fischer (J.-A.). *De lacte optimo alimento et medicamento,* 1719.—Ludolff (J.). *Diss. de lacte.* Erfort, 1724, in-4. — Dupré (J.-F.). *Diss. de lactis progenie, caseo atque butyro.* Erfurt, 1725, in-4. — Hoffman (F.). *De lactis asinini mirabili in medendo usu* (*Opera*, t. VI). — Vogel (T.). *Diss. de connubio aquarum mineralium cum lacte longe saluberrimo.* Præs. F. Hoffmann. Halæ, 1726, in-4. — Webel (C.). *De lactis cauto usu medico.* Halæ-Magdeb., 1730.—Beccaria (J.-B.). *De lacte* (*Comment. Bononienses*, V. P. 1, C. p. 56, O p. 1). — Weiss (J.-N.). *Diss. de usu lactis antidoto.* Altdorf, 1737, in-4. — Richter (G.-G.). *Diss. de lacte insonte.* Gœtt., 1737, in-4.—Will (G.-P.) *De usu lactis antidoto.* Altorfii, 1737.— Gourraigne (H.). *Diss. de natura et causis fluiditatis sanguinis naturalis et deperditæ; ubi de diluentibus et emollientibus, de lactis natura et usibus in medicina.* Montp., 1741, in-4.— Claret (C.). *An cancro mammario ulcerato inextirpabili pro omni alimento lac?* Monspelii, 1749. — Kniphot (J.-J.). *De lactis discussione.* Erford, 1749 in-4. — Spielmann. *Diss. de optimo recèns nati infantis alimento,* etc. Argent., 1753, in-4. — Raulin. Obs. de médecine. Paris, 1754, in-12. (Une partie de cet ouvrage a pour but d'établir que le lait ne convient pas dans la phthisie. Voy. surtout pag. 165 et suiv.). — Young (T.). *Diss. med. inaug. de lacte,* etc. Edimb., 1761 (réimprimé dans le *Thesaurus* de E. Sandifort, II, 527). — Gesner (G.). *De lacte* (Franz en a donné une trad.). Leipzig, 1777, in-8. — Berthollet (C.). *De lacte animalium medicamentoso.* Præs. Leroux des Tillets. Paris, 1779. — Colombier (J.). Du lait considéré dans tous ses rapports. Paris, 1782, in-8. — Petit Radel (P.). Essai sur le lait considéré médicinalement sous différents aspects. Paris, 1786, in-8. — Parmentier (A.) et Deyeux (N.). Mém. sur cette question. Déterminer, par l'examen comparé des propriétés physiques et chimiques, la nature des laits de femme, de vache, de chèvre, d'ânesse, de brebis et de jument (*Mém. de la soc. royale de méd.*, 1787 et 1788, p. 415). Voy. sur la même question le Mémoire latin de Luiscius (A.) et Bondt (N.) (*Ibid.*, p. 525), et celui de Boysson (*Ibid.*, 615). — Maderna (F.). *Breve analisi sul latte e suoi prodotti* (*Atti della Soc. patriot. di Milano*, II, 52). — Parmentier (A.) et Deyeux (N.). Précis d'expériences et observations sur les différentes espèces de lait, considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale. Paris, 1800, in-8. — Goupil (C.-A.). De l'usage du lait dans le traitement de la phthisie pulmonaire (Thèse). Paris. 1803, in-4.—Bouillon-Lagrange. Mémoire sur le lait et sur l'acide lactique (*Annales de chimie*, L, 272). — Billiottet. Sur la phthisie pulmonaire et l'emploi du lait dans le traitement de cette maladie (Thèse). Paris, 1809, in-4. — Muggenhofen. *Diss. sistens indagationem lactis muliebris chemicam.* Francf. ad Mœnum, 1826.—Le même. Rech. chim. sur le même sujet (en allemand), dans le *Journ. de physiol.* de Tiedmann et Treviranus, III, 274 (voy. *Journ. compl. du sc. méd.*, XXXV, 322). — Kottmann. Le Weissenstein. Du lait, du petit-lait et des bains de petit-lait pris sur le Jura, près de Soleure (en allemand). Soleure, 1829, in-12. — Voy. aussi les *Mém. de la Soc. méd. d'émul.* (II, 95); le *Journ. gén. de méd.* (XLVIII, 12); le *Journ. complém. du Dict. des sc. méd.* (IV, 311); l'article *Lait* du *Dict. des sc. méd.*, par M. Guersent (XXVII, 126); la *Faune des médecins* (VI, 10), etc.; et (sur l'usage médical des diverses espèces de lait en particulier) le *Repertorium commentationum de* J.-D. Reuss, XI (*Mat. méd. et pharmac.*), p. 42 et suiv.

Lait d'ane. Un des synonymes de laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

— battu. Un des noms de la fumeterre.

Lait de beurre ou Babeurre, *Lac ebutyratum.* Liquide d'un blanc un peu opaque, formé, comme le lait écrémé, de sérum et de caséum : c'est le résidu de la crème après qu'on en a séparé le beurre. Voy. *Beurre*, et *Petit-lait.*

Digitized by Google

LAIT DE CHAUX. Chaux délayée dans l'eau, et formant ainsi un liquide d'apparence laiteuse. Voy. *Calcium*.

— DE LUNE. *Lac lunæ*. Eau tenant en suspension l'espèce de sous-carbonate de chaux connu jadis sous le nom d'*Agaric minéral*. Voy. ce mot.

— DE MONTAGNE. Synonyme de *Lait de lune*.

LAIT DE POULE. C'est le jaune d'œuf émulsionné dans de l'eau chaude, sucrée et aromatisée. Il est employé comme pectoral et nutritif, dans les affections catarrhales, les débilités nerveuses, etc.

LAIT DE SOUFRE. Soufre à l'état d'hydrate blanchâtre, précipité par un acide de la dissolution d'un sulfure alcalin.

— (Sucre de). Voy. *Sucre de lait*.

— DE TIGRE. Suc laiteux et venimeux d'un champignon de la Chine sur lequel J. Breytrius a publié la dissertation suivante : *De fungo sinensi antidotali Lac tigridis dicto* (Misc. cur. nat. 1773 et 74, page 292).

LAIT VÉGÉTAL. Nom du suc blanc de l'arbre à la vache, *Galactodendrum utile*, Kunth (III, 321). Plusieurs autres végétaux donnent également un suc blanc; mais loin d'être doux et comestible, ce suc indique en général dans les tiges, les feuilles qui le recèlent, un liquide nuisible et même vénéneux, puisqu'il suppose dans sa composition la présence de résine, de caoutchouc, de principes âcres, et non la suspension de l'huile dans l'eau à l'aide d'un mucilage, ou du caséum, comme dans le lait des animaux, ou les semences émulsives. On observe des sucs blancs dans quelques champignons du genre *Agaricus*, dont une section en a pris le nom de *Lactaires*, dans beaucoup de Chicoracées, qui ont la plupart un suc blanc amer, qui n'est pas nuisible; dans les Campanulacées, qui ont ce suc presque insipide et innocent. Dans les Convolvulacées, il est purgatif et même drastique; dans les Apocynées, il est ordinairement vénéneux. Les Papavéracées en offrent un fade mais narcotique; les Urticées, de la section des Figuiers, ont un suc blanc souvent nuisible et contenant du caoutchouc; le plus délétère est celui qu'on trouve dans toutes les Euphorbiacées.

LAIT VIRGINAL. Nom donné vulgairement aux alcoolats des baumes (du Benjoin en particulier), ainsi qu'à l'acétate de plomb liquide, précipités par l'eau : ce dernier est plus connu sous le nom d'*Eau végéto-minérale*.

LAITANCE, LAITE, *Lactium*. Organe de la reproduction chez les poissons mâles. Analysée par Fourcroy et Vauquelin (*Ann. de chim.*, LXIV, 5), elle paraît formée d'albumine, de gélatine, de phosphore, de phosphates de chaux et de magnésie, et d'un peu d'hydro-chlorate d'ammoniaque. C'est un aliment très-délicat, de facile digestion, surtout étant frit. On l'a aussi employée comme médicament; Andry, entre autres, dit qu'on a vu la laitance de carpe guérir l'étisie. Celle de hareng a surtout été préconisée. Voy. *Clupea Harengus*, L.

LAITERON, LAITRON. Noms vulgaires du *Sonchus oleraceus*, L.

LAITEUX. Nom que portent plusieurs champignons à suc blanc et délétère. Voy. Orfila, *Toxicologie*, II, 2e part., pag. 48.

LAITIAT. Petit-lait aigre, macéré avec divers fruits sauvages, fort usité des montagnards du Jura.

LAITON. Alliage de cuivre et de zinc, nommé aussi cuivre jaune. Voy. *Cuivre*.

LAITUE, LAITUE DES JARDINS, LAITUE CULTIVÉE. *Lactuca sativa*, L.

— DE BREBIS. Un des noms de la mâche, *Valeriana olitoria*, L.

— DE CHIEN. Un des noms du chiendent, *Triticum repens*, L.

— DE MER. *Ulva Lactuca*, L.

— PAPAVÉRACÉE. *Lactuca virosa*, L.

— SAUVAGE. *Lactuca Scariola*, L. On donne parfois ce nom à la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.

— VIREUSE. *Lactuca virosa*, L.

LAKA. Nom de l'*Inocarpus edulis*, L., dans les îles de la mer du Sud.

LAKABY. Nom africain de la sève du palmier-dattier, qui se change promptement, par la fermentation, en *Vin de palme*.

LAKADA, LAKE, LAK'H. Noms cyngalais, anglais et hindou de la laque. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

LAKMUS. Synonyme de *Lacmus*. Pâte faite avec le *Lichen Roccella*, L.

LAKOTNECO ZIELE. Nom polonais de la Livèche, *Ligusticum Levisticum*, L.

LAKRITS. Nom danois et suédois de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

LAKRITZENHOLZ. Un des noms allemands de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

LAKSHA. Nom sanscrit de la laque, *Coccus Lacca*, Kerr.

LAKTUK. Nom danois, russe et suédois de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

LAL CHUNDUN. Nom dukhanais du *Santal rouge*.

— MIRCHIE. Nom hindou du *Capsicum frutescens*, L.

LALIA. Un des noms malais d'une variété du *Terminalia Catappa*, L.

LAMA. Nom commun à divers ruminants, du genre *Camelus* de Linné, tels que le lama proprement dit et la vigogne, qui fournissaient jadis à la matière médicale une partie des *bézoards* dits *occidentaux*. (*Voy.* ce mot.)

LAMA. Nom d'un poison préparé dans le Haut-Pérou, qui sert à empoisonner les flèches des naturels; La Condamine l'a fait connaître le premier (*Journ. compl. des sc. méd.*, V, 22, 118). C'est aussi, d'après Pline, celui d'une plante épineuse de l'Inde qui produit une sorte de mastic.

LAMAN. Nom de la morelle, *Solanum nigrum*, L., à Saint-Domingue.

LAMANTIN. Voy. *Trichecus Manatus*, L.

LAMAR. Nom arabe de l'asphalte ou bitume de Judée. Voy. *Bitume*.

LAMBALLE. Ville de France (Côtes-du-nord), à 5 lieues S. E. de Saint-Brieux, à 1/4 de lieue de laquelle est une source froide légèrement martiale, appelée de la Guevière (Carrère, *Cat.*, 480).

LAMBOUBDO. Nom languedocien de la massette, *Typha latifolia*, L.

LAMBRUSCA, LAMBRUSQUE. Noms de la vigne sauvage. Voyez *Vitis*.

LAMEO. Nom du requin à Nice, suivant M. Risso. Voy. *Squalus Carcharias*, L.

LAMI, LAMY. Noms arabes de la résine élémi.

LAMIA, LAMIE. Un des noms du requin, *Squalus Carcharias*, L.

Digitized by Google

Laminaire, *Laminaria*. Nom d'un des genres de la famille des Fucacées. Voy. *Fucus*.

Lamium album, L., ortie blanche. Cette plante vivace, de la famille des Labiées, quoique inodore, de la didynamie gymnospermie, croît partout chez nous le long des haies, des chemins, etc., où on la reconnaît au printemps à ses fleurs blanches mêlées de points noirs; ses feuilles cordiformes, qui ressemblent un peu à celle de la grande ortie (*Urtica dioica*, L.), lui en ont fait donner le nom. Cette plante, connue du temps de Pline, est estimée astringente, utile contre les hémorrhagies, les fleurs blanches, etc. On donne son suc à la dose de deux à quatre onces; on prescrit aussi sa décoction. Elle a été employée dans les scrophules. Il ne faut pas la confondre avec l'ortie morte, *Stachys palustris*, L.

Kœnig (S.-F.). *Diss. inaug. de lamio Plinii*. Argentorati, 1742, in-4.

LAMOTTE. Bourg de France (dép. de l'Isère), à 5 lieues S. de Grenoble, où se trouve une source d'eau minérale chaude (64° R. selon Rivière, 67 selon M. Alibert, 45 seulement d'après M. Patissier) et saline, usitée en bain, en boisson et en douches contre l'atonie des organes digestifs, l'ictère, la leucorrhée, l'aménorrhée, les affections rhumatismales, etc. Elle passe pour apéritive, diurétique, laxative, et, prise en bains ou en douches, pour analogue d'action à celle de Bourbon-Lancy. Nicolas, en 1780, a trouvé par pinte de cette eau : carbonate de chaux 3 grains 1/2, sulfate de chaux 24 1/3, muriate de soude 48, sulfate de soude 18, matière extractive 1/2. L'analyse n'en a pas été faite depuis; néanmoins les formules proposées par Tryaire et Jurine, et par Duchanoy, pour sa préparation *officinale*, diffèrent beaucoup de ces résultats, et offrent même entre elles une grande dissemblance; les premiers, par exemple, prescrivent de charger l'eau de deux fois son volume de gaz acide carbonique, d'y ajouter du carbonate de magnésie, etc.

Lampajum. Rumphius (*Amboin.*, V, c. 10) donne ce nom à des plantes de la famille des Drimyrrhizées qui sont voisines ou même identiques avec le zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Roscoë. Les racines aromatiques de ses *Lampajum majus* et *minus* sont utiles contre les morsures des serpents, et servent aussi de condiment à Amboine, ainsi que son *Lampajum sylvestre amarum*, malgré sa saveur.

Lampaco. Nom de la squine, *Smilax China*, L., dans le Décan.

Lamparahan. La poudre, le suc et la décoction de cette liane des Philippines, pris en boisson ou en lavement, apaisent les coliques, les douleurs d'estomac, le cholera-morbus, et guérissent les morsures des vipères, etc. (*Trans. Phil. abrégées*, I, 133).

Lampatan. Nom chinois de la racine de squine, *Smilax China*, L.

Lampazo. Un des noms espagnols de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

— pequeño. Nom espagnol de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

Lampea. Nom de la *Lamproie* à Surinam, suivant Stedman.

LAMPERSLOCH. Village de France (Bas-Rhin), de la vallée de Saint-Lamper, à 1 lieue de Wertht, près duquel est une source froide bitumineuse dont Guérin (Carrère, *Cat.*, 106) vante le bitume, en topique, dans les ulcères et l'œdème des pieds.

Hœlfel (J.-T.). *Hist. balsami naturalis alsatici, seu petrolei vallis sancti Lamperti*. Argentinæ, 1734, in-8.

Lampetra, Lamproie. Voy. *Petromyzon*.

Lampette. Un des noms du *Lychnis Flos Cuculi*, L. On le donne aussi à la nielle des blés, *Agrostemma Githago*, L.

Lamplac. Un des noms anglais de la laque en pains. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

Lampourde. Un des noms du *Xanthium strumarium*, L.

Lamproie. Espèce de poisson dont nous parlerons au genre *Petromyzon*.

Lampsana. (Voy. plus loin *Lapsana*). Dioscoride et Pline indiquaient sous ce nom la ravenelle, *Raphanus Raphanistrum*, L.

Lampuguz. Nom de l'hippurus, *Coryphæna Hippurus*, L., en Espagne et en Sicile.

Lampujun. Nom indien du zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Rosc.

LAMPYRIS. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des Serricornes, dont toutes les espèces brillent pendant la nuit, et sont connues à raison de cela sous les noms de *ver luisant*, *mouches à feu*, etc. La femelle aptère du *L. splendidula*, L., commune chez nous dans les campagnes durant l'été, a été rangée par Cardan au nombre des anodyns, et Roderic a Castro la conseillait contre les calculs de la vessie. La *lucciola* des Italiens, qui est le *L. italica*, L., et les *cucucji* des Indes appartiennent au même genre. Le physiologiste, plus que le thérapeutiste, peut trouver dans ces singuliers insectes un sujet curieux d'étude.

LAMSCHEID, sur le Hundsrueck (cercle de Coblentz, grand duché du Bas-Rhin, en Prusse). Il y existe une source minérale froide, ferrugineuse, connue depuis le 16e siècle, sous le nom d'*eau acidule de Leiningen*, et qui, d'après l'analyse récente de Harless et Bischof, contient pour 10,000 parties d'eau : acide carbonique libre 29,79278; ac. carbonique combiné 2,50131; a. sulfurique 0,02163; a. muriatique 0,02986; chaux 0,23030; soude 0,27741; potasse 0,00528; silice 1,96729; magnésie 0,34670; oxidule de fer 0,80680; oxidule de manganèse 0,05720, barite, strontiane, acide fluorique, des traces.

Harless (C.-F.) et Bischof (G.). Description de la source ferrugineuse de Lamscheid, d'après ses propriétés physiques, chimiques et médicales (en allemand). Bonn, 1827, in-8.

Lan-fugl. Nom danois de l'avocette, *Recurvirostra Avocetta*, L.

Lan-hoa. Plante aromatique que l'on met dans le thé, qui est peut-être la même que le *cha-ouaw*. On croit que c'est l'*Olea fragrans*, Thunb.

Lana. Nom latin de la *Laine*.

— pratensis. Nom que porte, dans quelques anciens auteurs, le pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.

Lanati. Nom caraïbe de l'igname, *Dioscorea sativa*, L.

Digitized by Google

Lance de Christ. Un des noms de la langue de serpent. *Ophioglossum vulgatum*, L.

Lanceron. Nom du jeune brochet, *Esox Lucius*, L., dans quelques provinces.

Lançon. Un des noms vulgaires de l'équille, *Ammodytes Tobianus*. L.

LANÇON ou **LANDSOME** (Résine de). M. Bonastre a fait connaître l'analyse d'une résine de ce nom, apportée des mers de la Chine par M. Perrotet, et qui provient d'un arbre inconnu de la famille des Térébinthacées (quelques personnes soupçonnent que c'est de l'*Augia sinensis*, Lour.). Sa consistance est un peu plus forte que celle du Copahu; son odeur forte, pénétrante; sa saveur amère. Récente, elle se sépare en deux parties à la température de 15 à 18 degrés; la supérieure est jaunâtre, claire, transparente, tandis que l'inférieure est blanchâtre et trouble; ces deux produits se confondent par une chaleur un peu forte, comme de 36 à 40 degrés, et la masse reste jaunâtre et un peu louche. Elle est composée, d'après ce pharmacien, d'une huile volatile résineuse, susceptible de prendre diverses couleurs par son contact avec l'acide sulfurique à froid; d'une résine, d'une sous-résine soluble, qu'il propose d'appeler *bursérine*, d'extrait amer en petite quantité. La résine lançon n'est qu'en partie soluble dans l'alcool à froid; elle laisse indissoute une petite quantité de substance mollasse (*Journal de Pharm.*, XV, 652). Elle est inusitée.

Lancuas. Nom du galanga, *Maranta Galanga*, L., à Java.

LANDECK, en Prusse (cercle de Habelschwerdt). Il y existe, dans une situation agréable, plusieurs sources hydro-sulfureuses, de 19 à 29° R., très-fréquentées (431 malades en 1826), usitées contre les rhumatismes, la goutte, la paralysie, les engorgements abdominaux, les hémorrhoïdes, les anomalies de la menstruation, les maladies cutanées, les blénorrhées, et surtout les maladies chroniques de la poitrine (E. Osann, etc. Voy. une Bibliogr. de l'article *Prusse*).

LANDELIN (Saint-), en Allemagne (grand-duché de Bade), à 2 l. de la ville d'Ettenheim. Il y existe, dans une vallée étroite et très-agréable, une source minérale froide, renommée depuis des siècles contre les maux d'yeux, l'asthénie nerveuse, la stérilité même. Ses eaux se rendent dans un grand réservoir fermé où se trouvent les bains qu'elles alimentent, principalement après avoir été chauffées. Elle sont claires, inodores, sans saveur. M. Fodéré (*Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, XXX, 317) n'a obtenu de 33 onces d'eau que 1/4 de grain de résidu, où entrent les sulfates, carbonates et muriates de chaux et de magnésie, des parcelles de fer et de silice, point d'acide carbonique libre. Il signale la supercherie de ses propriétaires, qui chargent de gaz hydro-sulfurique celle qu'ils envoient, et conclut que « la crédulité, un paysage riant et un bon cuisinier forment les principales vertus de l'eau, dite minérale, de Saint-Landelin. »

LANDES (Les Deux-), en France. Il y existe des eaux qui, malgré leur haute température (60° R.) ne contiennent qu'une très-petite quantité de sels, tels que le muriate de magnésie et le sulfate de soude.

Landsome (résine de). Voy. *Lançon*.

Lang rooted garlick. Nom anglais de l'*Allium victoriale*, L.

Lang-schnabel, Langen-nase. Noms allemands de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

Lange vlier. Nom hollandais de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

LANGEAC. Petite ville de France (Haute-Loire), à 6 lieues E. de Saint-Flour, à 1/2 lieue de laquelle est la source de *Brugeirou*, où Raulin, cité par Carrère (*Cat.*, 125), indique du gaz acide carbonique, du fer, de la soude, etc., et dont il dit l'eau tonique et fort analogue d'ailleurs à celle de Saint-Myon. Suivant M. Alibert (*Précis*, etc., 205), cette eau, qui est agréable à boire, acidule, excite l'action de l'appareil urinaire, et est usitée en boisson contre la langueur des organes digestifs, les engorgements chroniques du foie, les affections catarrhales des vieillards: elle figure comme eau *magistrale* dans nos catalogues d'eaux minérales artificielles.

LANGENBRUCKEN, dans le grand duché de Bade. Il y existe des eaux hydro-sulfureuses froides, usitées en bains. Le prof. Geiger, a trouvé, en 1825, par livre de la source principale: sulfate de soude 0,48 grains; carbonate de soude combinée avec une matière extractive 0,09; sulfate de potasse 0,03; s. de magnésie 0,017; *id.* uni à un peu d'hydro-chlorate de soude 0,03; carbonate de magnésie 0,647; c. de chaux 2,26; sulfate de chaux 0,198; silice 0,17; carbonate de protoxide de fer 0,0533; résine sulfureuse 0,055; matière extractive, oxide de manganèse et alumine, des traces; gaz acide hydro-sulfurique 0,25 p. cubes; g. acide carb. 1,00; gaz azote 0,625.

Lutz. Les bains Amélie de Langenbrucken et leurs environs (en allemand). Manheim, 1826, in-8.

Langenflechte. Nom allemand du *Lichen pulmonarius*, L.

LANGENSALZA, en Prusse, province de saxe. Il y existe des eaux ferrugineuses et hydro-sulfureuses (E. Osann. Voy. la bibliogr. de l'article *Prusse*).

Langeolie. Un des noms de l'euphraise, *Euphrasia officinalis*, L.

Langes cyperngras. Un des noms allemands du *Cyperus longus*, L.

Langhohlwurzel. Un des noms allemands de l'*Aristolochia longa*, L.

Langoibun. Nom des *Vitex Negundo* et *trifolia*, L., dans Rumphius (*Amb.*, IV, t. 18 et 19).

LANGON. Petite ville de France (Gironde), à 8 lieues de Bordeaux. Carrère (*Cat.* 299) cite la bibliographie suivante :

Milhorde (B.). De la fontaine auprès de Langon. 1556, in-8.

Langostielzeit. Un des noms allemands de l'*Aristolochia longa*, L.

Langou. Un des noms vulgaires du bolet de noyer, *Boletus Juglandis*, Bull.

Langouste. Nom vulgaire du *Palinurus quadricornis*, Fabr. V. ce mot.

Digitized by Google

Langue de boeuf. Nom du *Boletus hepaticus*, Schœff. Voy. ce mot. On l'appelle aussi langue de châtaignier, ou de chêne, des arbres sur le tronc desquels il croît.

— de cerf. *Scolopendrium officinale*, L.

— de chat. Un des noms de l'*Eupatorium atriplicifolium*, L., aux États-Unis. On le donne parfois chez nous au *Bidens tripartita*, L.

— de cheval. *Ruscus Hypoglossum*, L.

— de chien. *Cynoglossum officinale*, L.

— d'oie. *Pinguicula vulgaris*, L.

— d'oiseau. Un des noms du fruit du fresne, *Fraxinus excelsior*, L.

— de passereau. *Polygonum aviculare*, L.

— de serpent. *Ophioglossum vulgare*, L.

— de serpent. Synonyme de *Glossopetra*. Voy. ce mot.

— de vache. Nom de l'*Eupatorium rotundifolium*, L., aux États-Unis. On le donne aussi parfois à la grande consoude et à la scabieuse des champs.

LANGUEDOC. Ancienne province de France, peu riche en eaux minérales connues, à l'exception de celles de *Balaruc*. G. Rivière s'en est occupé (*Hist. de la soc. roy. des sc. de Montp.*, t. I). Voy. d'ailleurs : *Alais*, *Auzon*, *Fonsanche*, *Gabian*, *Jean-de-Seirargues* (*St-*), *Lodève*, *Malou* (*La*), *Maureilhan*, *Meynes*, *Monfrin*, *Pérols*, *Pomaret*, *Rennes*, *Roujan*, *Servas*, *Vendres*, *Vergèse*, *Villeneuve-de-Maguelonne*, *Yeuset*.

Lanha. Nom du fruit du cocotier, *Cocos nucifera*, L., à Goa. V. ce mot.

Lanhoa. Nom chinois de l'*Olea fragrans*, L.

Lani. Synonyme de *Benati*, voy. ce mot, qui paraît être un *Ophioxylon*.

Lanii. Nom polonais du daim, *Cervus Dama*, L.

Lanjabum. Nom tellingou de l'*Antimoine*.

LANJARON. Petite ville à sept lieues de Grenade en Espagne, dans les montagnes des Alpujarras, où se trouve une source d'eau minérale, connue sous le nom de *Capuchina* parce que sa découverte, due au hasard, appartient à un capucin. Ce n'est que depuis 1814 que la vertu en a été reconnue. Cette eau, dont la température est de 17° 1/2 R., contient du soufre, du fer et une petite quantité de sulfate de soude. Elle est employée, à l'intérieur, à la dose de 15, 20, 30 verres par jour; j'en ai vu boire plus de quatorze l'un après l'autre, sans le moindre dérangement des fonctions digestives, dont au contraire elle rétablit presque constamment l'intégrité. Dans les hydropisies, les langueurs de l'estomac, la gastrodynie et les entéralgies, elle est souvent utile. Elle passe aussi dans le pays pour exciter efficacement les fonctions de l'utérus, et faciliter la conception. La chlorose est à peine connue dans ce pays, et tous les jours, de plusieurs villes d'Espagne, les malades viennent y chercher le remède à ces affections. Il y a dans ce même village deux ou trois sources qui ne diffèrent de la première que par un peu moins d'activité. On y trouve aussi de petites sources d'eau minérale aigrelette, dont l'analyse n'a pas été faite (Note inédite communiquée par M. Llétor Castroverde).

LANNION. Petite ville de France, à 7 lieues N.-E. de Morlaix, dans laquelle est une source froide, décrite par le P. Aubert (*Mem. de Trévaux*, janv. 1728, p. 107) et signalée comme ferrugineuse (Carrère, *Cat.* 189).

Lanquas. Nom malais du *grand Galanga*.

— kitsjil. Nom malais du *petit Galanga*.

Lansipuscara. Nom cyngalais du borax. Voy. *Soude* (Sous-borate de).

Lansium. Nom du *Cookia punctata*, Rets, aux Moluques. Voy. ce mot.

Lantana. Nom du *Viburnum Lantana*, L., dans quelques auteurs anciens.

LANTANA. Genre de la famille des Verbénacées ou Gattiliers, de la Didynamie Gymnospermie, qui renferme des arbrisseaux, à fleurs en tête et à feuilles simples, aromatiques, qui croissent presque tous dans l'Amérique méridionale, et dont plusieurs sont cultivés en Europe chez les amateurs. Pison dit qu'il y en a trois espèces au Brésil, qu'on y nomme *Camara*, dont on fait des bains fortifiants, usités aussi dans les maladies de la peau, contre la gale, etc. (*Bras.*, 87). Martius assure en outre qu'on emploie dans ce pays les fleurs de plusieurs espèces de Lantana, confondus sous le nom de Camara, en infusion légère, à l'instar de celles du sureau et du bouillon blanc en Europe, dans les affections catarrhales, etc. Le *L. macrophylla*, Martius, est usité en infusion comme excitant (*Journ. de chim. méd.*, III, 549; VI, 215; et le *L. pseudo-Thea*, St-Hil., y remplace le thé (*Plant. usuelles des Bras.*, 14e livraison). Sous le nom de *Pulquin* Feuillée paraît avoir figuré le *Lantana salviæfolia*, Jacq., arbre du Chili, dont les feuilles, réduites en poudre, sont usitées en cataplasme comme vulnéraires (*Plant. méd.*, III, 51).

Lantar, Lontar. Noms du palmier rondier, *Areng saccharifera*, Labill. qui est le *Borassus Gomutus*, Roxb. Voy. ces mots.

Lantin. Un des noms du *Calophyllum Inophyllum*, L., au Brésil. Voy. ce mot.

Laong. Nom dukhanais et hindou des *Clous de girofle*.

Laor. Bois amer des Indes auquel on attribue beaucoup de propriétés médicales.

Lapa. Un des noms espagnols de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Lapageria rosea, Ruiz et Pavon. Cette plante, de la famille des Asparaginées, a ses baies, qui ont le volume d'un grain de raisin, douceâtres et alimentaires au Pérou; ses racines y servent aux mêmes usages que la salsepareille (*Flor. péruv.*, III, 65, t. 297).

Lapathum, off. Nom officinal de la patience, *Rumex Patientia*, L.

Lapereau. Nom français du jeune lièvre. Voy. *Lepus timidus*, L.

Lapia. Un des noms indiens du sagoutier, *Sagus farinifera*, Gærtn.

Lapides cancrorum. Un des noms des pierres ou *Yeux d'écrevisse*. (Voy. ce mot).

— carpiorum. Synonyme de *Lapillus Carpionis*.

— cervini. Synonyme de bézoards de cerf. V. *Cervus Elaphus*, L.

— spongiorum. Fragments de polypiers qu'on trouve dans les éponges communes.

— percarum. Pierres auditives de la perche, *Perca fluviatilis*, L.

Lapillus carpionis. Pierre de carpe. Voy. *Cyprinus Carpio*, L.

Digitized by Google

LAPIN. Nom vulgaire du *Lepus Cuniculus*, L. Voy. ce mot.

— DU BRÉSIL. Un des anciens noms du cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

— CHINOIS. Nom donné jadis, à tort, au cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

LAPIS. Nom latin qui signifie en général pierre (Voy. ce mot et *Lapides*), et que souvent aussi on emploie pour désigner le *Lazuli*.

— ÆROSUS de Pline. On croit que c'est le *Cobalt*.

— ÆTHIOPICUS. Oribase, cité par James (*Dict.*, I, 496), dit que cette pierre, de couleur de jaspe verdâtre, se résout en un liquide lactescent, mais amer, et est beaucoup plus efficace que l'hématite, la galactite, etc.

— AGERATUS. Galien, et d'après lui Paul Æginète et Oribase, cités par James (*Dict.*, I, 529), assurent que cette pierre est discussive, astringente et bonne contre les inflammations de la luette.

— ALABANDICUS ou ALABANDINUS. Aétius (*Tetrab.* I, *serm.* 2, *c.* 33) parle sous ces noms d'une pierre noirâtre, transparente, et qui teint en gris les cheveux noirs.

— AMANDINUS. Pierre précieuse de différentes couleurs, signalée par Albert-le-Grand, comme bonne pour résister au venin, ou le chasser (James, *Dict.*, I, 908).

— ANGUINUS. *Pierre de serpent*. Voy. ce mot.

— AQUILINUS. Pierre d'aigle, ou ætite. Voy. *Fer*.

— ARABICUS. Dioscoride (*lib.* V, *c.* 149) dit que cette pierre est bonne contre les douleurs, et dessèche les hémorrhoïdes. Lémery donne ce mot comme synonyme d'*Unicorne fossile*.

— ARMENUS. Pierres colorées par le carbonate de cuivre (Voy. ce mot.)

— BEZOAR. Voy. *Bézoards*.

— BONONIENSIS. Pierre de Bologne. C'est le *sulfate de baryte* (Voy. ce mot).

— BUFONIUS. Voy. *Bufonite*.

— CÆRULEUS. Voy. *Lazuli*.

— CALAMINARIS. Voy. *Calamine*.

— CALCARIUS. Synonyme de chaux. Voy. *Calcium*.

— CAUSTICUS. Ancien nom de la pierre à cautère. Voy. *Potassium*.

— CERATITES. Synonyme d'*Unicorne fossile*.

— CHELIDONIUS. Voy. *Hirundo*.

— CHIRURGORUM. Synonyme de *Lapis causticus*.

— CRUCIFER s. CRUCIS. Pierre de croix. Lémery dit que cette pierre vient de Compostelle, et que, portée sur la peau, elle est hémostatique, anti-fébrile et galactophore

— CYANEUS. Voy. *Lazuli*.

— DIVINUS. V. *Divinus*.

— FISSILIS. Voy. *Lapis Schistus*.

— GEODES. Synonyme de *Lapis aquilinus*.

— GLANDARIUS. Ancien synonyme d'*Helmintholithus judaicus* (Voy. ce mot.)

— HÆMATITES. Oxide de fer rouge natif (Voy. ce mot.)

— HERACLEUS. Un des anciens noms de l'*Aimant naturel* (V. ce mot.)

— HYSTERICUS. Pierre de la Nouvelle-Espagne, usitée, selon Lémery, contre les vapeurs, étant appliquée sur l'ombilic.

— INFERNALIS. Pierre infernale. Ancien nom du *Nitrate d'argent fondu* (Voy. ce mot).

— — ALCALINUS. Un des anciens noms de la pierre à cautère. Voy. *Potassium*.

— JUDAICUS. Synonyme d'*Helmintholithus judaicus*. Voy. ce mot.

— LAZULI. Voy. *Lazuli*.

— LUNARIS. Synonyme de *Lapis infernalis*.

— LYNCIS s. LYNCURIUS. Synonymes d'*Helmintholithus Belemnites*. Voy. ce mot.

LAPIS MAGNES. Nom de l'*Aimant* dans Matthiole. Voy. ce mot.

— MALACANUS. Synonyme de *Lapis porcinus*.

— MANATI *seu* DE MANATI. Voy. *Trichecus Manatus*, L.

— MARGARITES. Espèce de coquillage du genre *Turbo*.

— MIRACULOSUS. Voy. ce mot.

— NAUTICUS. Un des anciens noms de l'*Aimant naturel*. Voy. ce mot.

— NAXIUS. *Pierre à aiguiser*. Voy. ce mot.

— NEPHRITICUS. Nom officinal du *Jade néphrite ou oriental*. Voy. ce mot.

— OPHTHALMICUS. Synonyme de *Lapis divinus*.

— OSSIFRAGUS. Synonyme d'*Ostéocolle*.

— PETROCORIUS. Pierre de Périgord. Espèce de marcassite, dit Lémery, détersive et astringente.

— PHRYGIUS. Pierre de Cappadoce qui est détersive, dessiccative, etc., selon Lémery.

— PORCINUS. Concrétion calculeuse du porc-épic, *Hystrix cristata*, L. Voy. ce mot. On donne aussi ce nom à une variété native de sous-carbonate de chaux.

— PRUNELLÆ. Ancien synonyme de *Crystallus mineralis*. V. ce mot.

— PUMICIS. Voy. *Pierre ponce*.

— DE PYRMISON. Synonyme de *Lapis de tribus*.

— SABULOSUS. Synonyme d'*Ostéocolle*.

— SAMIUS. Pierre blanche, alumineuse, employée, suivant Lémery, dans les collyres astringents.

— SANGUINALIS. Espèce de jaspe obscur de la Nouvelle-Espagne, employé en amulette comme hémostatique (Lémery).

— SASSENAGENSIS. Petite pierre de la grosseur d'une lentille, que Lémery dit qu'on introduisait entre les paupières pour en chasser les corps étrangers.

— SCHISTUS, Schiste. Pierre de couleur safranée, ou noire, suivant Lémery, usitée jadis pour arrêter les hémorrhagies, la diarrhée, la gonorrhée, ainsi que dans les collyres détersifs et dessiccatifs.

— SEPTICUS. Un des anciens noms de la pierre à cautère, Voy. *Potassium*.

— SERPENTINUS, Serpentine. Voy. ce dernier mot.

— SERPENTIS. Voy. *Pierre de serpent*.

— SPECULARIS, Pierre spéculaire. Nom du talc, *Sulfate de chaux cristallisé*, dans Pline (*lib.* XXXI, *c.* 7), employé jadis à l'extérieur contre les hémorrhagies, les hernies, les dartres. Voy. ce mot.

— STELLARIS. Espèce d'astérie. Voy. *Astroites*.

— SUILLUS. Synonyme de *Lapis porcinus*.

— SYDERITIS. Un des anciens noms de l'*Aimant naturel*. V. ce mot.

— DE TRIBUS. Composé formé par fusion de parties égales d'arsenic, d'antimoine et de soufre, vanté jadis sous le nom de *Magnes arsenicalis*.

— VARIOLÆ. Pierre des Indes analogue au jaspe vert, à laquelle on attribuait la vertu de faire sortir la petite vérole et de l'empêcher de marquer, mais dont Lémery dit n'avoir obtenu aucun succès.

— DE VENA PLUMBI. Ancien nom du sulfure d'antimoine. Voy. *Antimoine*.

— VINI. Ancien nom du *Tartre*. Voy. *Potasse* (Tartrate de).

LAPIS PLOMO. Un des noms espagnols du carbure de fer. Voyez *Fer*.

LAPLYSIA. Genre linnéen de Mollusques. Voy. *Aplysia*.

LAPOURDIÉ. Nom provençal de la bardane, *Arctium Lappa*, L. Voy. ce mot.

LAPPA. Un des noms italiens et portugais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

LAPPA, LAPPA MAJOR. Noms officinaux de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Digitized by Google

Lappa minor. Nom officinal du glouteron, *Xanthium strumarium*, L.

Lappago. Synonyme de grateron, *Galium Aparine*, L., dans quelques ouvrages.

Lappajola. Nom toscan d'un *Amanita*, comestible en Italie. V. ce mot.

Lappetas. Nom languedocien de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Lappola minore. Nom italien de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

Lapposa. Un des noms italiens de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Lappschur. Un des noms de l'aconit jaune, *Aconitum Lycoctonum*, L., en Laponie.

Lappulier. Nom français des espèces du genre *Triumfetta*, et surtout du *T. Lappula*, L.

Lappwing. Nom anglais du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

Lapsana communis, L., Lampsane, Herbe aux mamelles. Cette plante annuelle, de la famille des Chicoracées, de la syngénésie polygamie égale, qui croît chez nous dans tous les lieux cultivés, est estimée calmante, émolliente, appliquée en cataplasmes sur les endroits enflammés; on s'en sert surtout pour dissiper l'engorgement inflammatoire des mamelles chez les nourrices ou les nouvelles accouchées. Il paraît qu'elle est un peu laxative, d'où lui vient son nom, d'après Pline (*lib.* XX, *c.* 9), de λαπαζω, je purge; cependant on en fait peu ou pas d'emploi médicamenteux interne; mais en plusieurs lieux du Levant la lampsane est alimentaire, et à Constantinople on la vend en bottes dans les marchés, d'après Bélon (*Singularités*, 465), où sans doute on la mange cuite dans la soupe ou comme nos épinards. Sous le nom de *lampsane* les anciens désignaient encore une espèce de chou sauvage, peut-être notre *Brassica arvensis*, L.

Lapusch. Nom hongrois de l'oseille, *Rumex acetosa*, L.

Lapuschnik. Nom russe de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Laque. Voy. *Lacque* et *Lackschn.*

LARAGNE. Village de France, à 4 lieues S. de Gap, près duquel sont deux sources minérales, que Nicolas, cité par Carrère (*Cat.* 230), signale comme gazeuses et ferrugineuses, utiles dans les catarrhes, l'asthme humide, les obstructions, l'atonie de l'estomac; il recommande aussi leurs boues dans les cas d'ankylose, de nodus, d'exostoses et de douleurs rhumatismales.

Laranjeiro. Nom portugais de l'*Oranger*.

Larbason. C'est, à ce qu'on croit, le nom de l'*Antimoine* dans Pline (XXXIII, *c.* 6).

Lard. Graisse placée entre la couenne du cochon et sa chair. Voy. *Sus Scrofa*, L. C'est aussi le nom anglais de la graisse en général.

Lard marin. Espèce d'ambre gris décrit par Rumphius (*Cabinet d'Amboyne*, c. XXXVII, p. 282; cité *Journ. de pharm.*, V, 397), et qu'il dit peu estimé.

Lardisabala biternata, Ruiz et Pavon. Arbrisseau du Chili, dont le fruit renferme une pulpe douce, agréable à manger, et dont on fait commerce; il appartient à la famille des Ménispermes, et à la Polygamie monœcie.

Lardo. Un des noms italiens de la *Graisse*.

Large flowering spurge. Nom anglais de l'*Euphorbia corollata*, L.

LARISSA D'ÉOLIE. Fontaine chaude, citée d'ailleurs par Pline (XXXI, *c.* 6) comme n'étant pas médicinale.

Larix europæa, Decs., Mélèse. Les produits résineux de cet arbre des hautes montagnes d'Europe, de la famille des Conifères, qui est le *Pinus Larix* de Linné, étant analogues à ceux des Pins, nous en traiterons avec ceux-ci (voyez *Pinus*). Nous parlerons de la *Manne de Briançon*, autre produit du mélèze, à l'article *Manne*.

Lark. Nom générique des alouettes en anglais. Voy. *Alauda*.

Larmes de cerf. Concrétions des larmiers du cerf, jadis usitées Voy. ce mot.

— de Job. Nom français du *Coix Lacryma*, L. Voyez ce mot.

— de sapin. Nom des gouttelettes de résine qui suintent de l'extrémité des branches de sapin.

Larmille, Larmes de Job Noms du *Coix Lacryma*, L. On appelle Larmille des champs le grémil, *Lithospermum arvense*, L.

Laroche posay. Voy. *Roche Posay.*

LARREY (et non Lanoy, comme dans le *Dict. des sc. méd.*). Commune à deux lieues N.-E. d'Alençon. La source minérale est dans une prairie; elle est froide. Lepecq de la Cloture la dit analogue à celle de Saint-Barthélemy, mais un peu plus chargée de fer.

LARUS. Genre d'oiseaux palmipèdes. Le cerveau d'une de ses espèces, nommée Mauve, a jadis été vanté contre l'épilepsie.

Las-d'aller Nom vulgaire du butor, *Ardea stellaris*, L.

LASER. Substance gommo-résineuse précieuse, estimée à l'égal de l'or chez les Romains, que l'on tirait de la Cyrénaïque, et dont l'origine est encore douteuse aujourd'hui; c'était le *sylphion* des Grecs, qui n'en faisaient pas moins de cas. On désignait le pays qui la produisait sous le nom de *Regio sylphifera*, et la plante sous celui de *laserpitium*. Sa découverte est attribuée à Aristée, qui vivait 607 ans avant l'ère vulgaire (Sprengel).

Ce végétal croissait non-seulement dans les montagnes de la Cyrénaïque, mais encore en Syrie et en Médie, d'après Dioscoride, quoiqu'on ait élevé des doutes à cet égard; ses racines, qui étaient employées confites comme condiment, s'appelaient *magydaris*; ses tiges, qui étaient grosses comme celles des férules, *maspeton*; ses feuilles, semblables à celles de l'ache, *mospeta*; ses graines étaient larges et semblables à une feuille. Cette plante rendait de sa racine et de sa tige une résine, par incision, appelée *laser*, qui était rousse, transparente, odorante, chaude, âcre et piquante au goût, approchant de la myrrhe. Cette substance, à laquelle on attribuait des qualités merveilleuses, comme de guérir de tout poison, des plaies venimeuses, de rendre la vue, de rajeunir, etc., était d'un si grand prix qu'on la renfermait, à Rome, dans le trésor de l'État. Sous le consulat de C. Valérius et de M. Herennius, on apporta dans cette ville trente livres de laser,

Digitized by Google

qui furent vendues publiquement; Jules César, étant dictateur, en fit vendre cent onze livres, qui se trouvaient dans le trésor, pour subvenir aux frais de la première guerre civile, d'après ce qu'en rapporte Pline (*lib.* XIX, *c.* 3). Mais soit, comme le dit Strabon (*Ultim. Georg.*), que les barbares arrachèrent le laserpitium, soit, comme le veut Pline (*loc. cit.*), que les fermiers romains, pour le rendre plus rare encore, en détruisirent une partie, ou par l'imprévoyance des bergers, il finit par manquer tout à fait; et, sous Néron, on regarda comme une curiosité très-rare d'en posséder une tige qu'on présenta à cet empereur. Il devint inconnu aux générations suivantes, et son image ne se retrouve plus que sur les médailles gravées en son honneur, qui représentent, d'un côté, la plante grossièrement figurée, et de l'autre, une tête de prince. On en voit dans le Théophraste de Stapel (page 598), au lieu où cet auteur grec parle du laser (page 586). Il paraît qu'il y en avait plusieurs sortes, car celle qui est figurée dans la *Flore de Libye* représente bien les mêmes linéaments de plante, mais la figure d'homme est barbue, ce qui n'a pas lieu dans celle de Stapel. Hippocrate ayant voulu en cultiver dans le Péloponèse, ne put y réussir, et il devint admis qu'il ne se plaisait que dans la Cyrénaïque.

Les médecins, surtout les antiquaires, ont fait beaucoup de recherches pour tâcher de découvrir le végétal qui produisait le laser, et la résine qui s'en écoule. On s'est accordé en général à le regarder comme une Ombellifère, et les botanistes ont désigné successivement plusieurs plantes qui croissent en Afrique. Stapel figure, dans son commentaire sur Théophraste, le *Ligusticum latifolium*, L.; Linné désigne le *Laserpitium Siler*, L.; Sprengel croit que c'est le *Ferula tingitana*, L.; Desfontaines a décrit un *Laserpitium gummiferum*, qui donne, en Barbarie, un suc glutineux, d'une odeur forte, fétide, qu'on a soupçonné être le laser (*Flor. atl.*, I, 254, t. 72). L'abbé della Cella ayant fait un voyage dans la Cyrénaïque, en 1817, en rapporta plusieurs végétaux, entre autres une Ombellifère dont la racine rend un suc qui a, d'après le rapport des gens du pays, de très-grandes propriétés médicales, et que M. Viviani, qui en publia la description (*Floræ Libycæ*, etc.; Gênes, 1824), regarde comme le *sylphion* des anciens, et qu'il nomme en conséquence *Thapsia Sylphium*. Malheureusement la plante n'était qu'en graine; mais la ressemblance de ses feuilles avec celles du végétal des médailles, et celle qu'elle a avec le *Thapsia garganica*, L., le portent à croire que ce doit être le vrai laserpitium des anciens. Du reste, il n'a pas donné la figure de la plante, ce qui est fort à regretter, et laisse du doute sur sa détermination. La même année, la Société de géographie de Paris proposa en prix la description de la Cyrénaïque, et plaça parmi ses *desiderata* de tâcher de retrouver le sylphion. M. Pacho, qui a remporté ce prix, croit avoir retrouvé le laserpitium dans la Cyrénaïque et la Marmarique, et le désigne sous le nom de *Laserpitium Derias* (*Voyage dans la Cyrénaïque*, etc. Paris, 1827, in-4°, 1re livraison).

Quant à la résine, on a été aussi partagé; Matthiole la croyait analogue au benjoin : depuis Saumaise, on l'a cru être l'asa fœtida, qui a même été appelé pour cela *gomme cyrénaïque* ou *de Cyrène* dans quelques ouvrages. C'est d'après cette opinion que Hablizt et Gmelin disent avoir retrouvé le laser dans le Caucase. Mais l'asa fœtida est une gomme résine fétide, qui ne croit pas en Afrique, du moins celle qui est connue de nos jours, surtout dans la Cyrénaïque, et dans laquelle on ne saurait retrouver l'odeur agréable du laser.

On peut consulter sur ce sujet, aujourd'hui historique, les commentaires de Stapel, les considérations de Scaliger sur le Laser, ce qu'en a dit d'Herbelot au mot *Ingin* de sa *Bibliothèque orientale*, p. 493, et les ouvrages suivants :

Belley. Diss. sur le sylphion (*Mém. de l'Acad. des insc. et belles lettres*, tom. XXXVI). — Walther (A.-F.). *Programma de sylphio*. Lipsiæ, 1746, in-4. — Bottinger. Sur le laser des Romains (*Bull. des sc. nat.*, XX, 380).

Laser de chiron. *Inula Helenium*, L. Voy. ce mot.

— cyrénaïque. Nom impropre de l'*Asa fœtida*.

— d'Esculape. *Thapsia Asclepium*, L.

— d'Hercule. *Thapsia Asclepium*, L. Ce nom appartient au *Laserpitium latifolium*, L., d'après Paulet, et au *Pastinaca Opoponax*, L., suivant Sprengel.

— sermontain. *Laserpitium Siler*, L.

— de Théophraste. *Laserpitium latifolium*, L.

Laserpicio silvestro. Nom portugais du *Laserpitium Siler*, L.

LASERPITIUM. Genre de plante de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, ainsi nommé parce qu'on a cru que quelques-unes de ses espèces donnaient le *laser* des anciens (Voyez ce mot), telles que les *L. gummiferum*, Desf., *L. latifolium*, L., *L. Siler*, L. Le *Laserpitium Chironium*, L., qui paraît être le même que le *L. latifolium*, L., a sa racine échauffante, anti-hystérique, carminative, etc.; elle a une odeur d'encens : c'est le *Séséli d'Éthiopie*, la *Panacée d'Hercule* des anciens, d'après Paulet (*Journal général de méd.*, LII, 422), et le *Gentiana alba* des anciens formulaires. Le *L. Siler*, L., qui croît en France, a ses semences estimées emménagogues, stomachiques, diurétiques, etc. Sa racine, qui est fort amère, a passé pour vulnéraire (*Encyc. méth.*, Bot., III, 423). Le *L. triquetrum*, Vent, qui a été découvert aux environs de Constantinople, par Bruguière et Olivier, fournit, par l'incision de sa tige, un suc laiteux, visqueux, qui se coagule promptement en une matière gommo-résineuse très-odorante (Ventenat, *Jardin de Cels*, V, 97).

Laserpitium germanicum. Nom officinal de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

Lasegres. Nom suédois du *Botrychium Lunaria*, Wild.

Lasiostoma ? curare. Voy. *Curare*.

Lass ou Law. Malvacée du Sénégal dont les Nègres usent contre la syphilis (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 334, 339).

Lasseron. Synonyme de laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

LASSERRE. Cette eau minérale, située en

Digitized by Google

France (Lot-et-Garonne), près de Francescas, est insipide, inodore, froide et laxative. Elle contient par litre (*Journ. de pharm.*, XI) : air, 48 cent. cubes; acide carbonique combiné, 47 c. c.; sulfate de magnésie cristallisé, 0,135 grammes; s. de soude id., 0,060; hydro-chlorate de soude, 0,048; h. de magnésie crist., 0,041; sous-carbonate de chaux, 0,234; s.-c de magnésie, 0,003; sulfate de chaux, 0,068; silice, 0,003; matière résineuse, quantité inappréciable : total, 0,612.

Lasito wishjk. Nom bohême de l'*Asclepias vincetoxicum*, L.

Lassulata. Nom que porte, dans quelques auteurs, la menthe-coq, *Balsamita suaveolens*, Desf. Voy. ce mot.

Lassun. Nom dukhanais et hindou de l'ail, *Allium sativum*, L.

Lasuna. Nom suédois de l'ail, *Allium sativum*, L.

Latania borbonica, Lam., Latanier. Ce palmier de l'Afrique, de l'Inde, de Bourbon, des Antilles, etc., est très-élevé; ses feuilles en éventail, très-grandes, sont employées par les Nègres à plusieurs ouvrages d'utilité; ils en couvrent leurs cases; ils en font des espèces de parasols ou d'éventails pour se dérober à l'ardeur du soleil; on fend leurs pétioles pour en fabriquer des tresses, des paniers, des cloisons de case, des cribles, etc. (Labat, *Nouveau Voyage*, II, 109). La chair du fruit, qui est rouge à l'extérieur et gros comme une orange, est astringente; on peut faire des émulsions, utiles dans les affections scorbutiques, avec ses amandes, qui sont très-amères et purgatives. La sève de ce palmier possède la propriété anti-scorbutique d'une manière plus remarquable; on en fait du vinaigre, etc. (*Flore méd. des Antilles*, I, 135). Le latanier de Ceylan, qui est probablement le *Latania Commersonii*, Sprengel ?, a des feuilles qui ont 40 pieds de tour (*Gazette de santé*, 25 mai 1827). Le *L. rubra*, Jacq., a des fruits dont la pulpe est succulente.

Latarka. Un des noms sanscrits de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

Lataw. Un des noms hollandais de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Later. Nom latin de la *Brique*. Voy. ce mot.

Lathræa clandestina, L. Cette petite plante de la famille des Pédiculaires, de la didynamie angiospermie, d'un aspect sombre, unicolore dans toutes ses parties, parasite sur les racines du hêtre, et qui croît dans les bois de l'Europe, a été vantée comme propre à rendre fécondes les femmes stériles, et employée mystérieusement comme telle. Daléchamps, qui lui attribue, après d'autres auteurs plus anciens, cette qualité, ne dit point qu'elle ait, à sa connaissance, réussi; cependant on en fait encore quelque emploi dans la classe des gens riches qui désirent avoir des enfants. Nous avons été consultés en 1814 sur les propriétés de cette plante, qu'on voulait administrer dans ce but à une princesse; mais elle eut le bon esprit de se refuser à l'usage que désiraient lui en faire faire les officieux de sa cour.

Lathyris, Latyris. Noms officinaux de l'*Euphorbia Lathyris*, L. Voy. ce mot.

LATHYRUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, qui renferme un assez grand nombre d'espèces herbacées à fleurs agréables, dont plusieurs offrent des semences qui pourraient être alimentaires.

L. Amphicarpa, Dorth. Cette espèce, de Portugal, etc., etc., enterre ses fruits comme l'arachis; ce n'est pas la même plante que le *Vicia Amphicarpos*, comme on le dit (*Journ. de pharmac.*, VIII, 234).

L. Cicera, L., Jarosse. Cette plante, qu'on cultive comme fourrage dans quelques provinces de France, a ses semences anguleuses, d'un jaune-fauve, petites, amères étant crues; ses fleurs sont d'un blanc-rosé, et les gousses ont un sillon sur le dos. M. Desparanches, médecin à Blois, assure que la farine des semences de cette espèce, qui croît dans les blés de ce pays, est nuisible mêlée au pain (*Bull. des sc. médic.*, Férussac, XVIII, 453; *Journ. de chimie médic.*, V, 564). M. G. D. Duvernoy avait publié plus anciennement une dissertation (*De lathyri quâdam venenata specie in comitatu Monsbelgardensi culta*; Basileæ, 1770, in-4°) où il la dit également vénéneuse, capable de produire une sorte de paralysie. M. Tessier, célèbre agriculteur, que nous avons consulté à ce sujet, nous a assuré n'avoir jamais entendu parler des qualités nuisibles de ces semences. Peut-être confond-on ici quelques autres plantes sous le nom de *Jarosse* (Voy. ce mot.)

L. odoratus, L., Pois de senteur. Ses fleurs charmantes et à odeur de fleurs d'oranger font cultiver cette espèce annuelle dans les jardins, ainsi que le *Lathyrus latifolius*, L., Pois vivace qu'on y admet à cause de ses bouquets de fleurs, qui le font aussi appeler *Pois à bouquet*.

L. sativus, L., Pois carré. On mange sèches les semences de cette espèce, surtout dans le midi de la France, où elle croît; elles sont quadrilatères, blanches, doubles en grosseur de la jarosse; ses fleurs blanches sont remplacées par des gousses qui ont sur le dos un large ganglion, ce qui les distingue de celles du *Lathyrus Cicera*, L., avec lequel on la confond parfois (1). On cultive cette plante, même comme fourrage.

L. hirsutus, L. Il croît dans les moissons; Cardier, qui a mangé cuites, à jeun, deux onces de ses semences, connues dans quelques pays sous le nom de *Pois de loup*, en a éprouvé un effet un peu laxatif; elles n'ont pas de mauvais goût.

L. tuberosus, L. Il habite les moissons du nord de l'Europe, et a ses racines garnies de tubercules gros comme des noisettes, assez agréables à manger, comme nous avons pu nous en convaincre, au mois d'octobre, où ils ont acquis toute leur maturité; on les fait cuire sous la cendre ou dans l'eau; ils ont alors à peu près le goût de la châtaigne; on en peut faire du pain, tant ils sont abondants en fécule. On les vend en Hollande dans les marchés, d'après Miller, qui dit même qu'on cultive cette espèce pour ses

(1) Rectifiez ce que nous en avons dit à ce sujet au mot *Cicera* d'après Lamarck.

Digitized by Google

tubercules connus sous le nom de *Macusson*, *Gland de terre*, etc. En Sibérie, d'après Gmelin, on s'en nourrit. Ses fleurs sont d'un joli rose, et la plante, qui est vivace, pourrait être introduite dans les jardins, même comme ornement.

LATOCH. Nom du *Rubus Chamæmorus*, L., en Laponie.

LATTAJUOLO. Nom des agarics laiteux en Italie, surtout aux environs de Florence.

LATTE. Nom italien du *Lait*. Voy. ce mot.

LATTEYHO. Nom chinois du *Teucrium Marum*, L.

LATTICH. Un des noms allemands de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

LATTIKAS. Un des noms de la brême, *Cyprinus Brama*, L., en Livonie.

LATTUCA. Nom italien de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

LATUS des anciens. Voy. *Binny*.

LATTRON. Nom que porte, dans quelques cantons, une variété comestible de l'*Agaricus piperatus*, Bolt. Voy. ce mot.

LAU. Nom que porte, à Siam, l'alcool de riz.

LAUBERCHE. Nom allemand de l'alouette des champs, *Alauda arvensis*, L.

LAUCHSTAEDT. Petite ville de Prusse, province de Saxe, à 4 lieues de Mersebourg, où se trouvent deux sources minérales froides, l'une connue depuis le commencement du 18e siècle, l'autres découverte en 1789. Près de la première est un bain à douches. L'eau en est ferrugineuse et hydro-sulfureuse (E. Osann, voy. *Prusse*).

Hoffman (F.). *Kurzer doch gruendlicher Bericht von dem Lauchstaedter martialischen Gesundbrunnen*. Halle, 1722, in-4. — Id. *Diss. de fontibus medicatis Lauchstadiensibus*. Halle, 1723, in-4. — Henkel (J.-F.). *Bethesda portuosa*, ou les eaux salutaires à la conservation d'une longue vie, surtout les eaux minérales de *Lauchstaedt* et celles de *Freiberg*, etc. Freiberg, 1726, in-8.

LAUDANUM. Nom qu'on donne parfois aux préparations d'*Opium*, à cause de leur grande vertu.

— CYDONIÉ. C'est une des préparations opiacées appelées *Gouttes noires* par les Anglais (*Journ. de pharm.*, VI, 390).

— LIQUIDE. C'est une préparation alcoolique d'opium. M. Lallemand, professeur à Montpellier, conseille de toucher les taies des yeux, deux à trois fois par jour, pendant vingt ou trente jours, avec ce médicament (*Éphémérides médicales de Montpellier*, janvier 1826). Voy. sur sa préparation sans narcotine le *Journ. de pharmacie*, XIV, 64.

— MINÉRALE CORROSIVUM. Un des nombreux synonymes de *Sublimé corrosif*. Voy. *Mercure*.

— SOLIDE. C'est l'extrait gommeux d'*Opium*.

LAUPANKE. Synonyme de laupanke, *Francoa appendiculata*, Cav. Voy. ce mot.

LAURBERTROE. Nom danois du laurier, *Laurus nobilis*, L.

LAUREL. Nom que porte en Pensylvanie le *Kalmia latifolia*, L., en Espagne le laurier, *Laurus nobilis*, L., et au Chili le *Laurelia aromatica*, Poir.

— REAL. Nom espagnol du laurier-cerise, *Prunus Laurocerasus*, L.

LAURELIA AROMATICA, Poiret. Cet arbre du Chili, où il s'appelle *Laurel*, a ses feuilles aromatiques, ce qui les rend propres à servir de condiment. C'est le *Pavonia* de la Flore du Pérou, mais non celui de Cavanilles.

LAURELLE. Nom du laurier-rose, *Nerium Oleander*, L., dans quelques lieux.

LAURELTREE. Nom anglais du laurier, *Laurus nobilis*, L.

LAURENT (Saint-), ou Saint-Laurent-les-Bains. Village de France (département de l'Ardèche), situé sur le penchant d'une montagne, d'où s'échappent deux sources thermales salines, usitées depuis longtemps en bains, en étuves, en douches et en boisson, contre les affections rhumatismales et nerveuses, la paralysie, les scrophules, et un grand nombre d'autres maladies chroniques, surtout externes. On les prend de juillet à septembre. Le docteur Furet, cité par M. Alibert (*Essai*, etc.), y a trouvé du sous-carbonate de soude, du chlorure de sodium, du sulfate de soude, de la silice et de l'alumine : leurs boues ne lui ont offert aucun avantage. Dès 1792, M. Reynaud, ci-devant intendant de ces eaux, avait présenté à la Société royale de médecine un mémoire sur le même sujet, favorablement accueilli par cette compagnie sur le rapport de Fourcroy et Hallé, et qui fait aujourd'hui partie des archives manuscrites de la Société de médecine de Paris; il contient 52 observations sommaires de rhumatismes, de maladies de la peau et d'obstructions, où leur usage s'est montré efficace. On y voit qu'elles ne sont ni sulfureuses ni acidules, mais salines; qu'elles donnent pour 40 litres 340 grains de résidu, formé principalement, selon l'auteur, de sulfate de magnésie et de carbonate de chaux; que des deux sources, qui sont de même nature, la plus chaude (43° 1/2 R.), et la principale, est conduite sur la place du village, où les malades se rendent pour boire lorsqu'il fait beau, et de là se distribue dans deux établissements pourvus de bains et d'étuves; tandis que la seconde, un peu moins chaude, fournit au bain dit *de la Saigne*, autrefois *bain des pauvres*; que toutes deux, usitées du reste pour la préparation des aliments, s'administrent communément à la dose de deux à trois pintes par jour, passent facilement par les urines, et souvent resserrent les malades.

Rochier (J.-B.). *An chlorosi aquæ Sancti Laurentii balnearum dictæ*. Monspelii, 1714, in-4. — Combalusier. Mémoire sur les eaux de Saint-Laurent (dans le Recueil intitulé : *Assemblée publ. de la Soc. roy. des sc. de Montp.*, 1743, in-4). — Estève. Lettre sur les eaux de Saint-Laurent, de Lodève et de Brasegur (*Nature considérée*, etc., 1774, V, 33). — Boniface. Analyses des eaux min. de Saint-Laurent, d'Youset et de Vals, 1779, in-12.

LAURÉOLE. *Daphne Laureola*, L. Voy. ce mot.

— FEMELLE. *Daphne Mezereum*, L. Voy. ce mot.

— MALE. *Daphne Laureola*, L. Voy. ce mot.

LAURIER. *Laurus nobilis*, L.

— ALEXANDRIN. *Ruscus Hypoglossum*, L.

— DES ALPES. *Rhododendrum ferrugineum*, L.

— AMANDE. *Prunus Laurocerasus*, L.

— D'APOLLON. *Laurus nobilis*, L.

— AVOCATIER. *Laurus Persea*, L.

— BENJOIN. *Laurus Benzoin*, L.

— CERISE. *Prunus Laurocerasus*, L. Voy. *Padus*.

— CULILABAN. *Laurus Culilaban*, L.

— FRANC. *Laurus nobilis*, L.

— IMPÉRIAL. *Prunus Laurocerasus*, L.

— DES IROQUOIS. *Laurus Sassafras*, L.

— AU LAIT. *Prunus Laurocerasus*, L.

— (Nain ou faux). *Epilobium spicatum*, L.

— NOBLE. *Laurus nobilis*, L.

Digitized by Google

Laurier pichurim. *Laurus Pichurim*, Rich. père.
— de Portugal. *Prunus lusitanica*, L.
— putiet. *Prunus Padus*, L. Voy. *Padus*.
— rose. *Nerium Oleander*, L.
— rouge. C'est le *Laurus Borbonia*, L., quelquefois le frangipanier, *Plumeria rubra*, L.
— saint Antoine. *Epilobium spicatum*, Lam.
— sassafras. *Laurus Sassafras*, L.
— sauce. *Laurus nobilis*, L.
— sauvage. *Myrica cerifera*, L.
— tin. *Viburnum Tinus*, L.
— de Trébisonde. *Prunus Laurocerasus*, L. Voy. *Padus*.
— tulipier. *Magnolia grandiflora*, L.

Laurierboom. Nom hollandais du laurier, *Laurus nobilis*, L.

Laurierkers. Nom hollandais du laurier-cerise, *Prunus Laurocerasus*, L.

Lauriers (Famille des). Voy. *Laurinées*.

LAURINE. Matière cristalline, en aiguilles prismatiques, amère et âcre quoique insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool bouillant et l'éther, fusible, ni acide ni alcaline, découverte par M. Bonastre dans les baies de laurier, *Laurus nobilis*, L. (*Journ. de pharmac.*, X, 30), et retrouvée par M. Ricord-Madianna dans la pulpe du fruit mûr de l'avocatier, *Laurus persea*, L. (*ibid.*, XV, 84). Si, comme le dit M. Bonastre, son principe âcre est oléo-résineux, la laurine n'est point un principe immédiat, et le nom qu'elle porte est impropre.

LAURINÉES. Famille naturelle végétale, de la tribu des Dicotylédones monopérianthées, à étamines périgynes. Elle renferme un petit nombre de genres composés de végétaux arborescents, qui naissent dans les contrées équatoriales, à feuilles simples, alternes, entières, souvent persistantes, luisantes; à fleurs petites, peu remarquables; leur fruit est une baie sèche monosperme. Ils sont essentiellement aromatiques dans toutes leurs parties; aussi fournissent-ils les aromates les plus célèbres, comme le macis, la muscade, le ravendsara, la canelle, le massoï, le benjoin, le camphre, le malabathrum, la fève pichurim, le sassafras, etc. Leur écorce est, comme dans la plupart des Cotylédones, la partie qui contient le plus de principes actifs, lesquels sont tous âcres, chauds, stimulants: les feuilles y participent plus ou moins. Les fruits renferment dans leur pulpe, ainsi que celle de l'olive, une huile fixe, comme dans l'avocatier, *Laurus Persea*, L., le laurier noble, *laurus nobilis*, L., le *Litsœa sebifera* (*Virola sebifera*), etc., combinée parfois avec de l'huile volatile, comme dans le muscadier, etc. Les écorces contiennent de cette dernière; et le camphre, que plusieurs espèces produisent, comme le *Dryobalanus*, n'est qu'une sorte d'huile essentielle concrète. On y remarque aussi une espèce de suc propre, coloré, rougeâtre, émulsif, très-âcre, dans le *Laurus parvifolia*, Lam., le *L. globosa*, Aubl., le *L. caustica*, Mol., etc. Quelques fruits des Laurinées sont comestibles, celui de l'avocatier entre autres. La plupart de ces végétaux servent de condiments ou épices et plusieurs sont l'objet d'un commerce considérable, tels que la canelle et la muscade.

Lauro. Nom italien du laurier, *Laurus nobilis*, L.

Lauro-cerasus. Nom officinal du laurier-cerise, *Prunus Laurocerasus*, L. Voy. *Padus*.

Lauro regio. Nom italien du laurier-cerise, *Prunus Laurocerasus*, L.

Laurose. Un des noms du laurier-rose. *Nerium Oleander*, L.

LAURUS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle (Voy. *Laurinées*), de l'Ennéandrie monogynie, très-célèbre par la beauté des végétaux qu'il renferme, et surtout par les produits aromatiques que ceux-ci fournissent à la médecine, aux arts et à l'économie domestique; leurs fruits sont des baies ou drupes, dont quelques-uns ressemblent au gland, à cause du calice qui devient parfois cupuliforme. L'appellation grecque de ce genre est δαφνη, *Daphne*, de la nymphe de ce nom changée en laurier par Apollon.

Laurus Benzoin, L. Cet arbuste de l'Amérique septentrionale ne donne pas de benjoin; il en a seulement l'odeur, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *L. pseudo-Benzoin* par M. Michaux. On le cultive dans les jardins botaniques, où il fleurit au premier printemps. Voy. *Benzoin*.

L. Borbonia, L., Laurier rouge. On cultive aussi cette espèce dans les jardins des amateurs; elle est originaire de l'Amérique septentrionale; son nom français vient de la teinte rouge du calice cupuliforme de son fruit; ses racines donnent une couleur violette, ce qui les a fait appeler *bois Isabelle*. Quelques naturalistes donnent le nom de laurier rouge au *Laurus martinicensis*, Jacq., qui n'est qu'une variété du *L. Borbonia*.

L. Burmani, Wait. Il est employé comme antispasmodique dans l'île de Java, où il croît; son écorce est connue sous le nom de *Canelle* de Java, *Nieke-Coronde* des Malais (*Adress. botanic. society of London*, etc., 1830, p. 7).

L. Camphora, L. Voy. *Camphre*.

L. Cassia, L. (1), Casse en bois. Ce végétal de l'Inde est regardé comme n'étant qu'une variété du canelier, *Laurus Cinnamomum*, L., par Thunberg, mais Lamarck le croit une bonne espèce; son écorce, qui est la partie employée sous le nom de *Cassia lignea*, *Xylocassia* dans les officines, est plus grosse que celle de la canelle vraie, ce qui la fait appeler *grosse canelle*; elle a moins d'odeur qu'elle, même en la dépouillant de sa couche extérieure, qui est presque insipide et inodore; elle est gluante dans la bouche, où elle semble se délayer. Elle n'est pas toujours en rouleaux serrés; parfois elle est en morceaux plus gros, non roulés; on la nomme alors *Canelle plate*, ou *Canelo do mato*. Quelques-uns pensent que c'est alors le *bois* de l'arbre même appelé encore *sucre* des Chinois. Les boutons à fleurs sont usités dans le pays; ils ont de l'apparence de clous sexangulaires à la base, et ont l'odeur de la canelle

(1) Il ne faut pas confondre le *Laurus Cassia* avec la Casse, fruit laxatif du *Cassia Fistula*, L. Voy. pour ce dernier *Cathartocarpus Fistula*, Pers.

Digitized by Google

(*Botan. du droguiste*, 161). Suivant quelques auteurs, c'est cette espèce de laurier qui fournit la canelle dite *de Chine* ou *de Cochinchine*, tandis que d'autres ne regardent cette sorte que comme une qualité inférieure de la canelle de Ceylan. On la désigne encore par l'épithète de *Canelle de Malabar*. Bergius prétend qu'il fournit les feuilles usitées en médecine sous le nom de *Malabathrum*, tandis que c'est du *L. Malabathrum*, L., qu'on retire l'écorce dite *Cassia lignea* (*Mater. med.*, 316); mais cette opinion a été réfutée.

L'écorce de ce laurier était fort connue des anciens, en supposant qu'ils ne la confondissent pas avec la canelle; elle est indiquée sous le nom de *Cassia* dans Dioscoride (*lib.* 1, *c.* 12), nom qui vient de l'hébreu *ketsia*, ou du verbe *kasar*, écorcer; *kassia*, de *κασσια* en grec. Hippocrate la prescrit dans le traité *De morb. mul.*, et (I, 600) l'écriture la mentionne comme un aromate précieux dans le psalmiste (*Ps.* 44, 9). Les poëtes romains en vantent l'excellence (Plaute, *Curcul.*, act. I, sc. 2).

Le mucilage abondant de l'écorce du *Cassia lignea*, est surtout ce qui la différencie de la canelle; sa décoction se prend, en refroidissant, en une sorte de gelée; elle fournit, par sa distillation, une huile plus faible que celle de la canelle, qui dépose du camphre avec le temps. Cette écorce a à peu près la même vertu que celle de canelle, mais à un degré plus faible. C'est un aromate cordial, excitant, stomachique à petite dose, que Tissot employait, dans les cas où il y avait à la fois faiblesse et *mobilité* des premières voies (*Malad. nerv.*). La dose est de 12 à 24 grains en poudre, et du double en décoction. Cette écorce entre dans le *diascordium*, la *thériaque*, le *mithridate*, le *philonium romanum*, l'*eau hystérique*, les *trochisques cypheos*, etc. Le *Cassia lignea* vient surtout de la Chine, où croît l'arbre qui le fournit; on le mêle fréquemment à la canelle vraie et les Chinois le préfèrent à celle-ci pour leur usage. Il ne faut pas confondre cette écorce avec celle du *Litsæa zeylanica*, Nees, *dawul-kurundu* des Malais (Nees).

Cleyer (A.). *De cassiâ ligneâ et cinnamomo* (*Misc. cur. nat.*, IV, 8). — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de cassiâ aromaticâ*. Francf.-sur-l'Oder, 1745, in-4.

L. caustica, Molina. Il croît au Chili, où on le nomme *Llithi* (et non *Litchi*); ses exhalaisons y sont réputées causer des boutons pustuleux et des tumeurs douloureuses à ceux qui se reposent sous son ombrage; on assure qu'il faut le couper avec précaution, si l'on ne veut pas être incommodé. On se sert de la décoction du *Maytenus* pour y remédier (Molina, *Chili*, 148; et Feuillée, III, 54).

L. Cinnamomum, L., Canelle, Laurier canelle (*Flore médicale*, II, *f.* 92), de *cannella*, petite flûte, en italien, à cause de la forme roulée qu'on donne aux écorces de ce végétal. Cette espèce célèbre, qui croît dans presque toute l'Inde, mais surtout à Ceylan, l'ancienne Taprobane, est l'objet d'un grand commerce. C'est le type du genre *Cinnamomum* de Blume, qui décrit plusieurs autres espèces nouvelles. Ses feuilles naissantes sont rouges au sommet; ses fruits ont le volume de nos prunelles, et sont des baies de couleur noire, et de forme oblongue. Le nom de canelle a été étendu à plusieurs écorces aromatiques, provenant de plantes du genre *Laurus*, ou même qui lui sont tout-à-fait étrangères, mais qui ont avec la vraie quelque rapport de couleur, d'odeur ou de forme. Voyez l'article *Canelle*. On a aussi admis plusieurs sortes de vraies canelles, désignées sous des noms de pays, ou de forme, qu'on attribue à des espèces différentes, et qui ne sont en réalité que des manières d'être relatives à l'âge des rameaux sur lesquels on recueille l'écorce, à la culture de l'arbre, etc. Dès le temps de Garcias Dujardin, on pensait déjà, comme s'en sont convaincus depuis H. Marshall (*Ann. of philosoph.*, octobre 1817) et M. Leschenault, qu'il n'y avait qu'une seule espèce de canelle, qui croît à Java, Sumatra, Borneo, à la Cochinchine, etc., et que l'on cultive surtout à Ceylan, dont le nom est resté à la plus estimée (Dujardin, *Drogues*, 90). On cultive l'arbre, et à 6 ans (Thumberg dit à 3 ans, et que plus la branche est jeune et plus l'écorce est fine et estimée) on coupe toutes les branches pour les dépouiller de leur écorce; il en repousse de nouvelles que l'on coupe après le même espace de temps, et ainsi de suite: mais jamais l'écorce ne revient sur les branches qu'on en aurait dépouillées sur l'arbre, quoique quelques auteurs aient avancé le contraire; à 18 ans, l'écorce est mauvaise pour préparer la canelle. On coupe pendant les pluies parce que l'épiderme, ou première écorce, se détache mieux; on enlève cette première écorce en la frottant avec le dos arrondi d'un couteau, et faisant des incisions sur la seconde écorce qu'on détache; on la met sécher, ce qui la fait rouler sur elle-même ou bien on lie en botte serrées les écorces entières pour qu'elles fermentent un peu, parce qu'on les dépouille ainsi plus facilement de l'épiderme; on les sèche ensuite en les exposant un jour à l'ombre, un jour au soleil alternativement; alors on les *farde*, ce qui veut dire qu'on les égalise, qu'on les nettoye, qu'on place les petits tuyaux dans les plus grands, etc; enfin on les passe à l'eau de chaux (*Ann. du Muséum*, XII, 461); et on en forme des bottes d'environ trente livres. A Manille, on cultive une variété du canellier, dont la finesse et l'odeur de l'écorce sont supérieures à celle de Ceylan; l'arbrisseau se coupe rez terre tous les ans, et c'est sur les pousses de l'année que l'on enlève les écorces, qu'on fait sécher à l'ombre, parce que l'huile contenue dans le *liber* ne s'évapore pas (Perrottet, *Cat. raison.*; *Ann. de la soc. linn. de Paris*, mai 1824). Poivre assure qu'à la Cochinchine on prépare une canelle supérieure à celle de Ceylan.

La racine du canellier qui a, dit-on, une odeur de safran, donne beaucoup de camphre; on la distille avec l'eau de mer, à laquelle on ajoute encore du sel, et cette substance se sublime dans le chapiteau. Les fleurs se voient parfois dans le commerce; elles ont l'odeur et la saveur de l'écorce; mais celle-ci leur est bien préférable. On en obtient une huile essen-

Digitized by Google

tielle (ainsi que du fruit, qui fournit en outre la cire de canelle), et une huile concrète, dont on use dans le pays, et dont le souverain seul s'éclaire; on s'en sert dans les flux de sang, les fractures, comme cosmétique, etc. Le bois du canellier partage un peu l'odeur de l'écorce; on en fait des planches pour coffres, etc., mais il est tendre et se pique facilement. Les feuilles donnent aussi de l'huile essentielle, usitée dans le pays contre les douleurs de tête, d'estomac, etc. Les pigeons et les corbeaux sont friands des fruits de cet arbre, ce qui fait qu'ils en ont répandu l'espèce dans les îles voisines, malgré le désir des Hollandais qui voulaient concentrer dans la seule île de Java cette riche culture. Du reste, on l'a propagée à Bourbon, à l'Ile de France, qui ne tarderont pas à pouvoir livrer cette écorce au commerce; on l'a aussi établie aux Antilles, à Cayenne; mais l'humidité de ce dernier climat lui est nuisible, et ôte à l'écorce une partie de ses qualités. Le pacha d'Égypte en a commencé la culture aux environs du Caire, de plantes venus de France, et ils y réussissent, dit-on, fort bien.

La canelle est donc la seconde écorce du *Laurus Cinnamomum*, L.; pour être bonne, elle doit être mince, flexible, à peine plus épaisse que du fort papier; de couleur jaune-blond, d'un goût à la fois doux, piquant et aromatique dans la bouche; on rejette celle qui est épaisse, dure, trop brune, brûlante au palais ou trop âcre. Les écorceurs de canelier, ou *chalias*, en distinguent jusqu'à dix sortes, dont plusieurs n'appartiennent même pas au genre Laurier, et dont on peut voir le détail dans le mémoire adressé à Séba, que nous citons à la bibliographie, extrait dans Thunberg (*Voyage*, IV, 233); elles sont inconnues en Europe, où on ne distingue guère que celle de Ceylan, et une qualité moindre appelée *Canelle de Chine*, et qui est intermédiaire entre celle de Ceylan et le *Cassia lignea*. D'autres fois on donne ce nom à un ramas de débris de mauvaise canelle (Guibourt). La canelle du commerce est souvent mêlée d'écorces dont l'huile a été retirée, et de *Cassia lignea*. En 1810, on envoya 318,258 livres de canelle en Europe; ce qui, au prix de 8 francs qu'elle valait alors, fait plus de 2 millions et demi en argent. Il est rare qu'on importe plus de quatre cent mille pesant de canelle en Europe par an.

Les petits morceaux d'écorce de canelle sont ramassés pour en extraire l'huile essentielle; on les fait tremper plusieurs jours dans l'eau, puis on distille; il en sort une eau presque blanc de lait, et on sépare, après le repos, l'huile de l'eau; elle est d'un jaune d'or pâle lorsqu'elle est bonne, et d'un brun obscur si elle est faite avec des écorces avariées; elle était d'un grand prix autrefois, à cause de la petite quantité qu'on en obtient, et des frais que cause son exploitation. Boucher en a fait un grand éloge, en friction, contre les douleurs arthritiques, les crampes, etc. Thomson qui a distillé cette écorce avec de l'alcool, dit que l'huile reste dans la cornue, qu'elle est jaune d'or, etc. Une livre de canelle n'a donné à Neumann que deux scrupules d'huile. 85 livres d'écorce fournissent environ cinq onces d'huile pesante, et deux onces d'huile légère (*Botanique du droguiste*, p. 160).

M. Vauquelin, qui a analysé la canelle de Ceylan, l'a trouvée composée : d'huile volatile; de tannin, très-abondant, combiné à une matière végéto-animale, combinaison soluble à l'eau par le moyen d'un acide; de mucilage; d'une matière colorante jaune; d'un peu de résine : M. Planche y a observé de plus de l'amidon (*Ann. de chimie*, XXXIV, 46; *Journ. de pharmacie*, III, 433).

Nous n'avons pas ici à examiner si la canelle des anciens est bien la nôtre, sous le nom de *Cassia* qu'ils lui donnaient, ou leur *Cinnamomum* (Voy. ce mot). Pline distingue sous ces noms deux écorces différentes, et pour lui notre canelle est le *Cassia*. Beaucoup de naturalistes croient que leur *Cinnamomum* est notre muscade, ce qu'il nous semble difficile d'admettre, puisque sous ce nom ils désignaient une écorce. Lorsque nous considérons que le *Cassia lignea* et la vraie canelle sont deux écorces légèrement distinctes, nous nous croyons autorisés à penser, avec Dujardin et d'autres pharmacologistes, que le *Cassia*, le *Cinnamomum* des anciens, et notre canelle sont une seule et même chose (Dujardin, *Drogues*, 95). Ceux qui seraient curieux de consulter les ouvrages des anciens sur la canelle peuvent lire Galien (liv. 1er des *Antidotes*); Dioscoride (*lib.* I, *c.* 12 et 13); Théophraste (*lib.* IX, *c.* 5); Pline (*lib.* XII, *c.* 19); Avicenne (*lib.* II, *c.* 128), et Olaus-Celsius (II, 358).

La canelle est une écorce fort employée; elle est réputée tonique, excitante, cordiale. Elle agit sur la contractilité fibrillaire de l'estomac, et, suivant quelques médecins, sur celle des intestins et même de l'utérus; ce qui la fait prescrire comme stomachique, digestive, emménagogue dans les coliques muqueuses, par engouement, la faiblesse des intestins, après les refroidissements; on la donne aussi pour provoquer l'action de l'utérus, pour rétablir les sueurs, et, au début de quelques maladies, pour les faire avorter, en provoquant l'action des exhalants. On la conseille dans les hémorrhagies passives, la leucorrhée, la langueur musculaire, etc. Rien n'est si commun dans la médecine populaire que le vin sucré et chaud avec la canelle, pour chasser une maladie à son début, surtout dans les pays de montagnes. Les Anglais ont mis cette composition à la mode dans les bals pour étancher la sueur des danseurs; ce à quoi elle réussit mieux que les boissons délayantes et aqueuses qu'on offrait avant cette coutume. C'est aussi un des aromates les plus employés dans la parfumerie, à cause de son odeur suave, agréable et forte; on en fait des poudres de senteur, des sachets, etc. On s'en sert dans les embaumements; on emploie comme cosmétique son eau distillée. La canelle est un des assaisonnements ou condiments les plus usités dans la cuisine de haut goût; surtout dans les peuples du nord.

Les anciens tiraient la canelle des Indes, du Ton-

Digitized by Google

quin, par Ormuz, l'Éthiopie et l'Arabie, d'où on la transportait à Alep, puis plus tard à Alexandrie, de là en Grèce et en Italie, etc. (Dujardin, *Drogues*, 90). La canelle passa ensuite des Arabes par les mains des Vénitiens qui la transportèrent en Europe, après la ruine des empires grecs et romains. En 1505, les Portugais parurent à Ceylan, et se firent payer un tribut en canelle; bientôt ils devinrent les seuls importateurs de cette écorce, et continuèrent à l'être exclusivement jusqu'en 1645, qu'ils partagèrent ce monopole avec les Hollandais, qui en obtinrent la possession entière en 1658; ceux-ci continuèrent à en être les principaux marchands jusqu'en 1796, que l'île de Ceylan tomba aux Anglais, qui l'ont gardée depuis, et qui font seuls aujourd'hui le commerce de la canelle.

La dose de la canelle est de 12 à 15 grains en poudre; on peut aller par degré jusqu'à un demi-gros, mais il faut bien s'assurer de l'opportunité de son administration, car c'est un médicament chaud, et qui peut être facilement incendiaire, ce qui fait qu'il est contre-indiqué dans les cas de phlegmasie et de fièvre. L'huile essentielle se prescrit à la dose de quelques gouttes dans les potions, les liniments excitants, anti-paralytiques, etc. Cette écorce entre dans une très-grande quantité de médicaments officinaux. On en fait une eau distillée, qu'autrefois on préparait en distillant l'écorce dans une décoction d'orge, d'où on l'appelait *eau de canelle orgée*, dont on use dans les potions, à la dose d'une once ou deux, comme cordiale et stomachique, contre les vents, les coliques, les maux de nerfs, etc. On prépare avec la canelle un sirop, une teinture, des liqueurs de table, qui sont éminemment stomachiques et très-usitées: tel est l'*hippocras;* elle entre dans l'*eau thériacale*, l'*eau de mélisse composée*, l'*eau générale*, les *sirops d'absinthe*, de *stœchas*, *anti-scorbutique*, les *électuaires philonium*, l'*opiat de Salomon*, la *thériaque*, le *mithridate*, l'*orviétan*, le *diaphénix*, la *poudre d'arum composée*, les *opiats dentifrices*, le *laudanum liquide*, les *pilules fétides*, l'*élixir stomachique*, etc., etc.; en tout plus de 60 formules de l'ancien Codex.

On trouve en Amérique des arbres qui ont l'écorce presque semblable à la canelle. La véritable paraît exister à la Jamaïque; Monard (*Drogues*, 168) dit qu'il en croît une espèce au Pérou; les naturalistes de l'expédition de Santa-Fé, ont découvert dans ce royaume nombre d'espèces de *Laurus*, dont plusieurs se rapprochent du *Cinnamomum*. Mutis avait même entrepris un travail sur cet objet, dont les résultats ne sont pas connus. M. Zea a fait parvenir à M. Albert trois sortes d'écorces auxquelles il donne le nom de canelles, et qui s'en rapprochent plus ou moins. (Alibert, *Mat. médic.*, I, 105). Il y a aussi au Brésil une écorce qui offre une faible saveur de canelle, mais qui ressemble au quinquina par l'épaisseur (*Bullet. des sc. médic.*, Férussac, XX, p. 277).

Hoechstetter (J. P.). *Diss. de cinnamomo*. Præs. J.-T. Schenck. Jenæ, 1670, in-4. — Breynius (J.). *De arbore cannella ceilanica et arbore camphorifera japonica* (Misc. cur. nat., 1673-1674). — Id. *De cortice aromatico Indiæ orientalis cannellæ facie* (*Ibid.*). — Cleyer (A.). *De cinnamomo et cassia lignea* (Misc. cur. nat., dec. 2, ann. 4, p. 8). — Wedel (G.-W.). *Diss. inaug. de cinnamomo*. Respons. G.-C. Titius. Ienæ, 1707, in-4, fig. — Slevogt (J.-A.). *Invitatio publica de cinnamomo, culilawan*, etc. Ienæ, 1707, in-4. — Goeller (C.-L.). *De cinnamomo*. Ultrajecti, 1709, in-4. — Seba (A.). Mémoire sur le cannellier (adressé à cet auteur par un inspecteur hollandais préposé à la récolte de cette écorce, et inséré dans le premier volume des *Actes des cur. de la nat.* de 1727, Append., p. 4.) — Gehler (J.-C.). *Progr. de usu cinnamomi in partu valdè dubio*. Lipsiæ, 1787, in-4. — Leschenault-Delatour. Notice sur le canelier de l'île de Ceylan, sa culture; ses produits, etc. (*Mém. du muséum*, VIII, 436). — Bidault-de-Villiers. Notice sur la culture et les produits du *Laurus Cinnamomum* à la Jamaïque, etc., dans les Transact. de la société d'encouragement, du commerce, etc., de Londres (*Annal. de chimie*, LXXXIX, 330). — Nees d'Esenbeck frères. *De cinnamomo disputatio*. Bonn, 1823, in-4, 7 planches.

L. Cubeba, L., (*Litsæa Cubeba*, Pers). Cet arbuste, de la Cochinchine, fournit un fruit exactement semblable à celui du *Piper Cubeba*, L. F., porté comme ce dernier sur une petite queue, et ressemblant, à l'état sec, au poivre noir. On s'en sert pour assaisonner le poisson; il est carminatif, stomachique, céphalique; on donne sa décoction dans l'hystérie, la mélancolie, la faiblesse de mémoire, le vertige, etc. (*Flora Cockin.*, 310).

L. Culilaban, L., Culilawan, de son nom indien *culit-lawan*, qui signifie en malais « écorce sentant le girofle, » de *kulit*, écorce, et *lawan*, girofle. Cette espèce de l'Inde a les feuilles opposées, ce qui fait douter qu'elle soit un *Laurus*, les lauriers les ayant toutes alternes (*Dict. des drogues*, II, 233), d'un autre côté, plusieurs botanistes MM. Persoon, Lamarck, Poiret, etc.) la regardent comme une simple variété du *L. Cassia*, L., ce qui semble indiquer qu'il y a peut-être deux plantes sous ce nom. C'est son écorce, que Nées dit sentir le girofle, que l'on employait, et qui était connue en Europe depuis la fin du 17e siècle; elle est épaisse, presque plate, sentant le girofle, et presque sans saveur dans la bouche, où elle ne laisse pas de résidu; elle ressemble un peu à la *canelle plate*, variété ou bois du *Cassia lignea*, mentionné plus haut. Aujourd'hui cette écorce ne se voit plus dans le commerce, et est par conséquent inusitée; on l'estimait tonique, corroborante; Linné pensait qu'elle pouvait être employée dans le cas d'atonie de l'appareil digestif, dans les diarrhées chroniques, etc. L'huile volatile qu'on en retire est fort estimée à Amboine contre la paralysie, la goutte, etc., en frictions, et, à l'intérieur, contre la paralysie de la vessie, etc. Elle entre dans un onguent célèbre de ce pays, appelé *bobori* (Labillardière, *Voyage*, etc., I, 323). C'est un parfum pour les Javanais qui s'en servent aussi comme masticatoire. M. Schloss, qui a donné des observations sur l'écorce de *culilawan*, dit qu'elle fournit à l'analyse une résine, une huile volatile et une matière extractive amère. L'opinion de Loureiro est qu'il n'y a pas de différence entre le *L. Culilaban*, L., et son *L. Caryophyllus*, et que son écorce

Digitized by Google

est plus chargée d'huile volatile que celle de canelle, puisqu'elle en donne environ une once par livre, qui a l'odeur de girofle, mais est un peu moins agréable.

Cartheuser (J. F.). *Diss. de cortice caryophylloide amboinensi, vulgò culilawan dicta.* Francf.-sur-l'Oder, 1753, in-4. — Schloss, Observ. sur l'écorce de culilawan (en allemand; *Neues journ. der pharm.*, VIII, 106; 1824). — Nous avons cité à *Laurus Cinnamomum* l'ouvrage de Slevogt relatif aussi au culilawan.

L. cupularis, Lam. Cette espèce, appelée *bois canelle* à l'île de France, à cause de son odeur, a une écorce qui possède les qualités aromatiques chaudes de la vraie canelle, d'après Lamarck (De Candolle, *Essai*, 250). On en fait des planches qui ont la couleur de notre noyer; le bois a peu d'odeur.

L. fœtens, Aiton. Cette espèce qui est de Madère, contient dans son écorce une liqueur rougeâtre, émulsive.

L. glauca, Thunb. Il a les qualités chaudes et aromatiques de la canelle; au Japon où il croît, on retire de son fruit une huile qui est employée à faire de la chandelle.

L. globosa, Aubl. Ses racines teignent en violet.

L. involucrata, Vahl. (*Litsæa apetala*, Pers.; *L. citrifolia*, Juss.). Il fournit à Ceylan une canelle médiocre qu'on y nomme *dawul-kurundu* ou *dawul-coronde*. Les naturels l'emploient fraîche, mélangée avec du poivre, pour aviver les plaies blafardes, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 228). Blume a fait connaître en Europe cette écorce, qui est en morceaux longs de 1 à 4 pouces, de 1 à 2 de large, d'une demi-ligne à une ligne d'épaisseur; brisée, elle répand une odeur aromatique qui aproche un peu de celle du *Cassia lignea;* elle est employée à Java contre l'hystérie (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XII, 257).

L. Malabathrum, L. Cette espèce, de l'Inde, est célèbre par ses feuilles, qui étaient employées dès la plus haute antiquité, et qui le sont encore aujourd'hui, lorsqu'on peut s'en procurer, dans la thériaque. C'est le *malabathrum* de Dioscoride (*lib.* I, *c.* 11). Les feuilles de ce laurier étaient poussées par les vagues de la mer jusque dans les rivières de l'Inde, ce qui leur a fait donner le nom de feuilles indiques, *folium indicum*, ou simplement de *folium*. Ces feuilles sont longues de 5 à 7 pouces sur 2 au plus de large, entières, luisantes, aromatiques, de saveur chaude, marquées de trois fortes nervures. On n'est pas parfaitement d'accord sur le végétal qui les fournit, quoique l'opinion la plus répandue les attribue au *Laurus Malabathrum*, appelé de leur nom ancien par Linné. Bergius prétend que les feuilles appelées *malabathrum* sont celles du *Laurus Cassia*, L. (*Mat. méd.*, 316). Paulet assure que ce sont celles du *Laurus Cinnamomum* (*Journ. général de médecine*, LII, 432). Enfin M. Fée pense, sans doute d'après ce qu'en dit Dioscoride, que le *malabathrum* des anciens, qui avait l'odeur du safran, n'est pas le même que celui que nous voyons actuellement dans les pharmacies, (*Cours d'hist. nat. pharm.*, II, 518), ce qui expliquerait les dissidences des auteurs sur ce médicament. Pour nous, d'après l'inspection des feuilles qu'on donne dans le commerce, ou plutôt celles des droguiers, car on n'en trouve plus dans les officines, elles nous semblent distinctes de celles du canellier et du *Cassia;* elles sont du double plus longues que celles de ces deux espèces, plus étroites, et n'ont pas 5 côtes comme elles. Ce serait plutôt celles du *Laurus Culilaban*, qui les a fort allongées.

L. Massoi, N., massoï, massoy, masohy. Les habitants de la Nouvelle-Guinée sont en possession de fournir les Chinois, et les Malais de Tidor, d'une écorce dont ceux-ci font un grand usage, pour remplacer la canelle, à laquelle ils la préfèrent, et parce qu'ils s'en servent comme épice; de temps en temps des bâtiments de cette nation viennent chercher cette écorce que les naturels leur apportent en grande quantité. Lors de l'expédition de la corvette *la Coquille* autour du monde, ce bâtiment attérit la terre des Papous, et aussitôt les naturels, croyant que c'était un vaisseau chinois, descendirent de tous côtés de leurs montagnes avec des charges de massoï. M. Lesson aîné en prit une certaine quantité dont il a bien voulu nous donner à son retour; ce qui nous a mis à même de parler de cette écorce, déjà mentionnée par Murray (*Appar. méd.*, VI, 183), mais qu'il n'avait apparemment ni vue ni sentie, car il la dit de saveur douce; depuis on n'a fait que rappeler ce qu'il en a dit. Elle est en grosses écorces longues d'un pied et plus, recouvertes de leur épiderme, assez fermes, d'un gris cendré, épaisses d'une ligne, odorantes, d'une saveur d'abord fade, puis très-piquante sur la langue, et y laissant quelque chose de sucré; elle donne à l'alcool une teinture très-légère. Ce naturaliste dit que les feuilles de cet arbre sont nervées et il les croit celles d'un *Laurus*, mais n'ayant pu voir ni les fleurs, ni les fruits, il ne peut rien affirmer (*Voyage médical*, p. 138). Les Chinois, lui a-t-on assuré, font avec cette écorce d'excellentes liqueurs, auxquelles ils attribuent des vertus stomachiques, cordiales, digestives, aphrodisiaques, etc. Sur cette indication, nous en avons confectionné, et nous en avons donné à goûter à plusieurs naturalistes et médecins qui l'ont trouvée fort agréable, approchant de celle faite avec la canelle, mais ayant un goût qui lui est particulier, et qui nous la fait placer plus haut dans l'échelle gastronomique. Elle pourrait devenir un objet de commerce assez important, surtout si elle possédait les propriétés thérapeutiques que lui assignent les Chinois.

Rumphius parle d'un arbre à grandes feuilles, qu'il ne figure pas, appelé *massoy* par les naturels du pays d'*Onin* (Nouvelle-Guinée), d'où il nomme l'écorce *cortex oninius*, qui est probablement le laurier en question, qu'on va chercher, dit-il, très-loin vers l'Orient, qui coûte fort cher, et qui est employé par les Japonais, les Chinois, etc.; cette écorce est estimée carminative, alexipharmaque, cordiale, etc.; les habitants la réduisent en poudre, et en forment avec de l'eau une pulpe dont ils se

Digitized by Google

frottent dans les temps froids et pluvieux pour produire de la chaleur, rétablir la sueur, calmer les douleurs locales, etc. (*Hort. amb.*, II, c. 21). Raffles dit que cet arbre est fort commun à Java, où on le nomme *duin ;* son écorce est un cosmétique estimé (*Descript. de Java*). La chose n'est pas impossible, mais jusqu'ici on n'a trouvé l'écorce de massoy qu'à la Nouvelle-Guinée. Au surplus, on a formé des conjectures diverses sur son compte. Rumphius dit qu'elle a du rapport avec l'écorce de Winter (*loc. cit.*); on a prétendu que c'était la même que celle du culilawan (*Hist. nat. méd.*, 164); Meyer l'attribuait à l'arbre qui donne la fève pichurim, *Laurus Pichurim*, Rich. père (*Journ. de Chimie médicale,* II, 147); enfin, M. Guibourt la croit analogue à celle du sassafras, *Laurus Sassafras*, L. (*Dict. des drogues*, III, 432).

M. Bonastre a analysé le massoï, et y a trouvé entre autres principes, de la caryophylline, une huile volatile, une huile pesante, de la gomme, de la résine, et quelques sels à base de potasse et de soude; il dit avoir distingué, à la loupe, des petits cristaux, dans le tissu spongieux de l'écorce, etc. (*Journ. compl. des Sc. méd.*, XXXIII, 284). Effectivement, on voit de petites lignes brillantes entre ses fibres avec une forte loupe. Nous croyons que M. Bonastre a analysé l'écorce rapportée par M. Lesson; cependant, comme il dit que la saveur en est amère, nous avons quelque raison d'en douter.

L. (*Litsæa*) *Myrrha*, Lour. Cette espèce est fréquente dans les buissons à la Cochinchine; elle a, d'après Loureiro, l'odeur et la saveur de la myrrhe; son écorce est échauffante, diurétique, emménagogue, anti-putride, anthelmintique; on retire de ses baies une huile colorée en rouge, qui a la même odeur, dont les naturels se servent contre la gale, les pustules, les ulcères putrides, les vers (*Flore cochinc.,* 309). Loureiro se demande si ce serait là l'arbre qui donne la myrrhe. Quelques personnes croient que la canelle giroflée pourrait bien être l'écorce de ce végétal.

L. *nobilis*, L., laurier noble, laurier franc, laurier d'Apollon (*Flore médicale*, IV, f. 215). Cet arbrisseau est le seul de ce genre qui croisse en Europe; on l'observe dans le nord de l'Afrique, aux Canaries, en Italie, en Espagne, en Grèce surtout, et il est presque naturalisé en Provence; on le cultive aussi dans les jardins, pour l'odeur de ses feuilles toujours vertes, et leur élégance. Il porte des baies bleues à leur maturité, de la grosseur de celles du cassis. Les anciens couronnaient de son feuillage les héros; l'arbre était dédié à Apollon, et était l'attribut d'Esculape, son fils. On le donne en prix à ceux qui se distinguent, d'où est venu le nom de *lauréat ;* et les Facultés, dans le moyen-âge, couronnaient leurs gradués avec ses branches chargées de baies d'où est venu celui de bachelier, *baccæ lauri*. Pline rapporte qu'on le plantait autour des habitations pour éloigner la foudre; dans les cérémonies religieuses les branches servaient à la divination, ce qui faisait appeler ceux qui s'en servaient sous ce rapport *daphnophages*, parce qu'ils en mâchaient les feuilles avant de rendre leurs oracles (Genlis, *Bot. hist.*, I, 55). De nos jours, le laurier est un symbole de victoire, et le prix du génie dans les arts et les sciences. L'empereur Commode se retira à Laurentum, qui tirait son nom d'un bois de laurier, pour se préserver de la peste qui désolait Rome, 187 ans après J.-C. (Papon, *de la Peste,* 78).

Comme ses congénères, le laurier a des vertus toniques, excitantes, chaudes, aromatiques, qui tiennent aux principes actifs, balsamiques, et surtout à l'huile essentielle, etc., qu'il renferme dans les feuilles et les fruits. Employé convenablement, le laurier est digestif, stomachique, carminatif, emménagogue, nervin, sudorifique expectorant, etc., suivant que les organes ou les systèmes pour lesquels on l'emploie sont débilités, affaiblis ou languissants; il est contre-indiqué et serait fort nuisible, s'il y avait excitation et surtout phlegmasie des viscères contre lesquels on dirige ses effets thérapeutiques.

Les feuilles de laurier sont chaudes, aromatiques, âcres au goût : si on les donnait à trop forte dose, elles provoqueraient le vomissement, propriété que les anciens croyaient appartenir naturellement à cet arbre; leur eau distillée est aujourd'hui peu usitée; on se sert de leur infusion en lotion contre les ulcères atoniques, la gale, etc., en bain dans l'affaiblissement musculaire, la débilité des tissus chez les enfants délicats, en injection dans les relâchements des organes génitaux, en application topique sur les ecchymoses, les tumeurs indolentes. A l'intérieur, la dose des feuilles en poudre est d'un demi-gros; on la double en infusion. On en extrait, par la distillation, une huile volatile, âcre, chaude, dont on donne depuis une jusqu'à cinq gouttes à l'intérieur, dans des potions, etc., et qu'on emploie plus fréquemment à l'extérieur, en liniment, dans les affections paralytiques, etc. (1). Les feuilles de laurier entrent dans l'*onguent martiatum*, et dans l'*emplâtre de bétoine ;* elles sont un des condiments les plus employés; on les ajoute à la coction des viandes lourdes, fades, muqueuses, etc., pour en rehausser le goût, les rendre plus digestives, et aux sauces pour leur donner une saveur et un arome agréables, ce qui a fait appeler fort irrévérencieusement l'arbre des héros, *laurier-sauce,* par les cuisiniers.

(1) Le Dr Hancock a fait connaître les propriétés d'une sorte d'huile volatile d'un arbre non décrit de la Guiane et, à ce qu'il paraît, des bords de l'Orénoque, de la famille des Laurinées, qu'il appelle improprement *huile volatile native de laurier ;* on l'obtient par incision de son écorce. Elle est très-légère, âcre, chaude, aromatique, etc., et est employée par les naturels comme un spécifique universel, à l'intérieur comme diaphorétique, diurétique, à la dose de 20 à 40 gouttes sur du sucre; à l'extérieur, en frictions, comme résolutive, etc. (*Quarterly journ. of science*, 1824, nº 75, p. 47; *Bull. des sc. médic.*, Férussac, IV, 125). C'est de cette huile qu'on a voulu parler, *Journ. de pharm.*, X, 547, et XII, 223. La décoction de la racine de ce végétal, que quelques-uns croient être le *Laurus Sassafras*, L., ce qui fait que l'huile de son écorce est parfois appelée *huile de sassafras* (*Journ. d'Édimbourg*), est employée dans le même cas que cette dernière huile.

Digitized by Google

Les baies de laurier sont aussi employées en médecine; elles ont des propriétés analogues aux feuilles, mais à un degré moins marqué; elles entrent dans l'*eau thériacale*, l'*eau générale*, l'*orviétan*, l'*emplâtre diabotanum*, etc. On retire de leur pulpe, par expression, environ le quart en poids d'une huile grasse, épaisse, verte, d'une odeur forte et d'une saveur amère, laquelle est mêlée d'un peu d'huile volatile (1/90 environ). Elle sert à l'intérieur, mais surtout à l'extérieur; elle entre dans l'électuaire *de baies de laurier;* cette huile fait partie du *baume de Fioravanti*, du *baume vert de Metz*, des *emplâtres styptique*, de *manus-Dei*, etc. On l'emploie à l'extérieur comme résolutive, propre à dissiper les tumeurs molles, les engorgements, etc.; propriétés dues à l'huile volatile qui en fait partie, car celle qui est fixe n'est réellement qu'adoucissante. Cette dernière se prépare dans les îles de la Grèce, d'où on la tire pour l'usage (Bélon, *Singularités*, 98). Cette huile concrète se distingue par sa solubilité complète dans l'alcool froid et l'éther, des huiles grasses ordinaires, et par là se rapproche de celle de ricin.

Les baies de laurier analysées par M. Bonastre, qui s'est beaucoup occupé de l'analyse des végétaux de cette intéressante famille, ont donné pour résultat, sur 1 livre environ (500 grammes): huile volatile 4 grammes; matière cristalline (*laurine*) 5 grammes; huile grasse 64 grammes (2 onces); stéarine et cire 35 grammes; résine 8 grammes; fécule 129 grammes; bassorine 32 gram.; extrait gommeux 32 grammes; un peu de sucre, d'acide indéterminé, d'albumine et de parenchyme.

Caldenbach (C.). *Disput. de lauro.* Tubingæ, 1679. — Agnethler (M.-G.). *Diss. inaug. de lauro.* Halæ, 1751, in-4. — Bonastre. Examen des baies de laurier et de leur matière cristalline (*Journ. de pharm.*, X, 30).

L. parvifolia, Lam. Les feuilles de cet arbre des Antilles sont aromatiques et partagent les propriétés de celles de ses congénères: aussi les Caraïbes s'en servent-ils pour assaisonner leurs viandes. Ses racines teignent en violet.

L. Persea, Jacq. L. (*Persea gratissima*, Gaertn. F.), avocatier. Cet arbre dont le nom caraïbe est *auoicate*, suivant d'autres *aguacate*, qui est l'origine de celui qu'il porte en français, est naturel au continent de l'Amérique du sud, d'où on l'a transporté aux Antilles et même dans l'Inde, à Bourbon, etc. Il a la taille de l'abricotier, et des fleurs très-odorantes, qui portent des fruits deux fois l'année, et dès l'âge de deux ans. Théophraste (*lib.* IV, *c.* 2) indique sous le nom de *persea*, un végétal d'Égypte qu'on a cru reconnaître dans ce laurier, que Clusius (*Exot. lib.* I, *c.* 2) lui a appliqué; en quoi il a été suivi par Linné. Pline dit que ce nom vient de ce que l'arbre a été introduit et cultivé pour la première fois à Memphis par Persée, ce qui lui fit donner le nom de ce roi (*lib.* XIII, *c.* 9, et *lib.* XV, *c.* 13).

Le fruit de ce laurier ressemble à une poire sans ombilic, ce qui le fait appeler *poire d'avocat* ou d'avocatier. Ceux que nous avons vus avaient l'apparence de nos fortes poires de Saint-Germain, même pour la couleur. L'écorce en est mince, forte, pliante, unie et verte; la chair est épaisse, verdâtre près de la surface, blanchâtre près du noyau, grasse au toucher, de consistance butyreuse, fondante, très-aqueuse, ce qui fait qu'on peut la manger à la cuiller comme une gelée (Labat, *Nouv. Voyage*, etc., I, 358); sans odeur, de saveur approchant de la noisette: au centre il y a un seul noyau rond, un peu raboteux, presque gros comme une bille de billard, ayant la consistance de la châtaigne, se séparant en deux ou trois morceaux grisâtres, une heure après qu'il est ôté du fruit (Labat), dont le suc, d'abord laiteux, puis qui rougit à l'air, sert à marquer le linge d'une manière indélébile. Cette amande n'est pas délétère comme quelques personnes le pensaient. Les habitants des colonies trouvent ce fruit agréable, et le mangent au dessert; à Bourbon on le vend publiquement sur les marchés au prix de 3 à 4 sous: les animaux même en sont très-friands. Les Européens, nouvellement arrivés, n'en ont pas la même opinion; ils le trouvent fade, insipide, et ne peuvent en manger qu'avec du sucre et du taffia, du citron, etc.; on l'assaisonne même avec du sel et du poivre comme des artichauds, s'il n'est pas tout-à-fait mûr (Labat, *loc. cit.*). La configuration de ce fruit l'a fait ôter du genre *Laurus*, dont il n'a pas la saveur chaude, aromatique, etc., par Plumier d'abord, puis par Gærtner fils, pour en former un distinct, sous le nom de *Persea*. On en possède plusieurs variétés (comme il arrive pour tous les arbres cultivés), plus ou moins agréables, pour le goût, l'odeur, la forme, le volume, etc. Aublet dit qu'il a été introduit à Caïenne en 1750; il ne l'a été qu'en 1756 à l'Ile-de-France. Le père Labat assure que les bourgeons de cet arbre se donnent en tisane aux syphilitiques; à ceux qui ont eu des coups, qui ont fait des chutes, et qu'il fait vomir le sang caillé; il ajoute que ce fruit est bon aux dyssentériques, mais qu'il échauffe beaucoup et est aphrodisiaque (*loc. cit.*).

D'après M. Ricord-Madianna, les bourgeons et les feuilles de l'avocatier sont employés à la Guadeloupe comme emménagogues, stomachiques, carminatifs, résolutifs, propres à guérir les maladies pédiculaires, la jaunisse, la colique hystérique, etc. Les fruits sont donnés avec succès dans le traitement des flux de sang; c'est le remède universel des nègres dans les maladies des femmes, etc., d'après Poupée Desportes. La pulpe du fruit contient, selon l'analyse de M. Ricord, sur 1152 parties: huile verte 50; oléine, 39; stéarine 25; matière végéto-animale 60; gomme 60; parenchyme 14; eau et perte 904. L'amande ou noyau contient de la fécule, de l'extractif, de l'acide gallique, une sorte de savon végétal, de l'eau, du ligneux (*Journ. de pharm.*, XV, 42, 84, 143).

Une question qui s'est élevée entre les savants, est celle de savoir si le *Persea* des anciens est celui des modernes. Les premiers ont indiqué sous ce nom un arbre à feuilles toujours vertes, qui portait des fruits de couleur herbacée, du volume d'une poire

Digitized by Google

(il y en a de bien des grosseurs), contenant un noyau plus petit que celui de la prune; le bois de cet arbre était noir; on en faisait des statues, etc. (Théophraste, *lib.* V, *c.* 2). Pline parle aussi d'un arbre nommé *Persica* ou *Persea,* parce qu'effectivement on l'avait apporté de Perse en Égypte, ce qui, pour le dire en passant, explique mieux son étymologie que le nom du roi Persée. Il atteste qu'il est faux que ses fruits, qu'il dit avoir le volume d'une prune, soient un poison que les rois de ce pays avaient envoyé aux Égyptiens pour leur nuire. Ainsi les anciens ne sont pas eux-mêmes d'accord, puisqu'ils signalent deux sortes de fruits. Parmi les modernes, les uns ont regardé le *Persea* comme le pêcher, *Persica vulgaris,* Mill.; les autres ont voulu y reconnaître le sebestier, *Cordia Myxa*, L. M. Delile, botaniste de l'expédition d'Égypte, qui a résidé plusieurs années avec l'armée française dans ce pays, et qui a pu observer souvent les fruits du prétendu *Persea,* les voir gravés sur les anciens tombeaux, etc., pense que c'est à son *Balanites* (Xymenia) *ægyptiaca,* qu'il faut rapporter ce que les anciens disent de leur *Persea*, surtout Pline. Effectivement cet arbuste a un fruit gros comme la prune, qu'on mange, et le nom arabe *lebakh* du *Persea,* est précisément celui que porte ce dernier végétal, d'après M. de Sacy (Voyez *Mém. de l'expédition d'Égypte,* tom. II de l'*histoire nat.*, p. 221, au mot *Balanites*). On peut objecter, cependant, que le balanites ne forme qu'un arbrisseau, et n'est jamais en état de fournir un tronc assez grand pour en faire des statues, des tables, etc. Outre qu'il n'a pas le bois noir, du moins dans les individus des herbiers, on sait qu'il est rare en Égypte, son pays étant la Nubie, l'Arabie. On reste donc dans une grande incertitude sur ce qu'était le *Persea* des anciens, mais ce n'était pas l'avocatier, arbre qui ne croît que dans le continent de l'Amérique, qui n'a été introduit dans d'autres régions que depuis à peine un siècle, et qui ne pouvait l'être en Égypte du temps de Pline. Voyez sur ce sujet, la curieuse dissertation de M. Delile, dans l'ouvrage sur l'Égypte, cité plus haut.

Suivant Dioscoride (*lib.* I, *c.* 147), le *Persea* des anciens est bon à manger, et est utile à l'estomac; ses feuilles, réduites en poudre, arrêtent les hémorrhagies, si on en saupoudre les parties saignantes. Quelques auteurs croient que ce chapitre a été ajouté à l'ouvrage de Dioscoride.

Ricord-Madianna. Mémoire sur l'histoire naturelle et chimique de l'avocatier (*Journ. de pharm.*, XV, 42, 84 et 143).

L. Pichurim, Richard père (*Ocotea Pichurim,* Kunth). Végétal encore peu connu, qui croît dans l'Amérique méridionale, surtout au Brésil, à la Guiane, au Paraguai, dans le Vénézuela etc. Son fruit renferme une sorte de fève, appelée improprement *fève pichurim, péchurim, pichurim de Maranhon, noix de Para*, etc., composée de deux lobes, convexes d'un côté, aplatis de l'autre où ils se touchent, d'un rouge noirâtre, à peu près de la couleur du chocolat, du volume d'un œuf de pigeon, d'une odeur aromatique très-marquée, approchant de celle du massoi, mais plus pénétrante, d'une saveur un peu âcre et poivrée. Il se forme avec le temps à la surface de cette noix, une efflorescence blanchâtre, peu épaisse, qui trouble le bocal, et qu'on dit être la partie solide de l'huile essentielle, et non de l'acide benzoïque, comme on serait porté à le croire (Bonastre): cette matière est à peu près insipide au goût. Il y a deux variétés de ces amandes: l'une, plus grosse, qui nous a été adressée par feu Gomès, et qu'on appelle parfois *noix de sassafras*, à cause de son odeur quand on la râpe, quoique les fruits de ce dernier soient fort différents; l'autre, presque moitié plus petite, ayant à peu près le volume d'une dragée ordinaire, et tout-à-fait semblable par l'odeur et le goût, à celle qui est plus grosse, de sorte que c'est le même fruit plus jeune, ou plus petit seulement, et que c'est à tort qu'on a voulu l'appeler *faux pichurim*. La fève pichurim est composée, d'après l'analyse de M. Bonastre, sur cinq cents parties, de: huile volatile concrète 15, huile grasse butyreuse 50, stéarine 110, résine 15, matière colorante brune 40, fécule 55, gomme soluble 60, parenchyme 100, un peu d'acide et de sucre incristallisable (*Journ. de pharm.*, XI, 1). On retire effectivement, dans le pays où croît ce *Laurus*, une huile de ses amandes, et non pas seulement de la pulpe, comme dans les autres lauriers. Sur les bords de l'Orénoque et en Portugal, on en aromatise le chocolat. Gomès, en nous adressant ces amandes, nous mandait qu'elles étaient comme carminatives au Brésil. En Portugal, elles ont été administrées contre la colique, la diarrhée, la dyssenterie des armées. M. Kunth assure qu'elles sont célèbres comme fébrifuge dans la province de Vénésuela (*Nova gen. et spec.*, II, 166). M. Schumacher les dit très-efficaces contre les fleurs blanches, à la dose d'un gros par jour (*Annal. de méd. de Montpell.*, 1806, 17, 2e part.). En France cette fève est trop rare pour pouvoir être employée en médecine, car elle n'existe que dans quelques droguiers. On peut affirmer qu'elle a à peu près les vertus du *Cassia lignea*, de la canelle ou du girofle (*Murray*, *Appar. méd.*, IV, 549). La dose est d'un demi-gros à deux scrupules.

Murray parle (*loc. cit.*, p. 514) d'une écorce de pichurim, qui est de couleur canelle, d'une odeur suave, âcre, piquante, qu'on envoie à Panama, à Lisbonne, et qui est probablement celle de cet arbre; il la dit astringente, tonique, fébrifuge, etc.

Baeck (A.). Sur le pichurin (*Mém. de l'acad. de Stockholm*, 1759). — Hartmann (S.-A.-F.). *Diss. de pechuri*. Francof. ad Viadrum, 1792, in-8. — Bonastre. De la fève pichurim (*Journ. de pharm.*, XI, 1, 1825).

L. porrecta, Roxb. Cet arbre du Népaul, décrit dans les manuscrits de Roxburgh, appelé *bois de camphre* par Wallich, à cause de son odeur, remplace très-bien le sassafras. On pourrait l'acclimater en Europe (*Journ. de pharm.*, XIV, 478, où l'on ne cite pas la source d'où sont tirés ces renseignements, ce qui laisse beaucoup de doutes sur leur compte).

L. Quixos, Lam. Il a les qualités aromatiques des

Digitized by Google

lauriers en général ; il porte au Pérou le nom d'*arbre à canelle*.

L. Sassafras, L., sassafras (*Flore médicale*, VI, 312). Cette espèce est un arbre qui croît depuis l'Amérique septentrionale, jusqu'au Mexique, où il est nommé *Anhuiba miri*, d'après Hermandez. Monard dit qu'il y en a des forêts dans la Floride. Il se trouve aussi à la Cochinchine, suivant Loureiro (*Flora cochinch.*, 312) ; mais Willdenow élève quelque doute à cet égard. Les feuilles, les unes entières et les autres trifoliées, de ce végétal, le font distinguer entre ses congénères ; on le cultive parfois en Europe chez les amateurs. On emploie surtout le bois de cet arbre en médecine, et non l'écorce, comme dans les autres espèces, quoiqu'elle soit infiniment plus odorante, sans qu'on puisse donner une raison de cette préférence. Ce sont les Espagnols qui ont découvert le *sassafras* en 1538, lors de la conquête de la Floride. Ce nom est celui que portait l'arbre dans son lieu natal. D'autres le font venir de *salsafras*, saxifrage en espagnol (Théis), peut-être de ses feuilles trifoliée, comme le sont celles de beaucoup de plantes du genre *Saxifraga*.

L'écorce est d'un rouge ferrugineux, épaisse d'une ligne environ, sans épiderme, ou dont il ne reste que des fragments qui sont gris ; elle est comme usée en dehors, spongieuse, douce et comme cotonneuse au toucher ; plus lisse en dedans ; son odeur est très-forte, et ne peut être mieux comparée qu'à celle du massoï ; au goût elle est amère, piquante et même âcre. Cette écorce, autrefois assez employée, devient rare dans le commerce. M. Guibourt assure que le massoï est la même chose que cette écorce, et l'odeur justifierait son opinion jusqu'à un certain point ; mais en comparant les deux écorces, nous voyons que cette dernière (le massoï) est plus mince, qu'elle n'est pas cotonneuse, ni d'un rouge ferrugineux, mais plutôt grise ; qu'elle est moins odorante ; qu'elle conserve tout son épiderme ; qu'elle est moins âcre au goût, etc. Au surplus, il n'est pas étonnant que dans le même genre il y ait de l'analogie entre les écorces des espèces qu'il renferme ; mais il nous semble qu'il y en a moins entre celle de sassafras et le massoï, qu'entre la canelle et le *Cassia lignea*, qu'on admet pourtant comme distincts. Nous ajouterons que le sassafras se trouve à la Cochinchine ; or, les Chinois n'iraient pas chercher si loin d'eux ce qu'ils ont à leur porte, si ces végétaux étaient les mêmes. Au surplus, s'il fallait en croire la description écrite par Monard de cette écorce, nous n'aurions pas celle du sassafras, car il la dit noirâtre et point âcre au goût, quoique aromatique (*Drogues*, 76).

Le bois du sassafras est grisâtre, léger, marqué de veines concentriques ; son odeur est faiblement aromatique, surtout lorsqu'il est réduit en copeaux au moyen de la varlope, comme on le pratique pour l'usage ; on trouve qu'elle tire sur celle du fenouil ; sa saveur est presque nulle. Ce bois, qui a la propriété de se colorer en rouge nacarat par son contact avec l'acide nitrique, ce qui est sa pierre de touche (Bonastre), et dont l'infusion et la décoction sont rouges, est un des quatre bois appelés *sudorifiques*, et regardé à tort, suivant nous, comme plus faible que la squine, le gayac et la salsepareille ; car l'arôme qu'on y observe et qui n'existe pas dans les autres, lui donne une grande supériorité sur eux en ce genre. Avant la conquête des Espagnols, les naturels de la Floride employaient le sassafras contre la syphilis ; ceux-ci transmirent la connaissance de ses propriétés en Europe, en 1555, et en 1580 Muntingius l'employa en médecine ; Monard, quelques années avant, en avait publié la description et une figure, dans son *Traité des Drogues*, publié en espagnol à Séville en 1565, et traduit en français par Collin, Lyon, 1619.

On envoie d'Amérique une huile essentielle tirée de l'écorce et du bois de sassafras ; elle est jaune-pâle, plus pesante que l'eau, d'une odeur aromatique fort pénétrante (Thomson). Loureiro dit que de quatre livres de bois de sassafras, revêtu de son écorce, il a obtenu, par la distillation, cinq onces d'huile essentielle, qui après trente ans avait conservé encore toutes ses qualités. Cependant, suivant Buchner, elle dépose avec le temps de la matière cristallisée qui doit être analogue au camphre (cette différence indiquerait-elle qu'elle est extraite de deux végétaux différents ?). L'huile du commerce, qui contient, d'après M. Bonastre, une petite quantité d'huile plus légère que l'eau, très-odorante, est fort sujette à être falsifiée, comme s'en est assuré ce chimiste, qui y a trouvé de l'huile essentielle de romarin, de lavande, de thérébenthine, etc., et qui s'est occupé des moyens de la purifier par la distillation, la saponification, etc. : aussi varie-t-elle beaucoup de prix suivant les maisons de commerce, puisqu'elle vaut depuis 25 sous jusqu'à 6 fr. l'once (*Journ. de pharmacie*, XIV, 645). Hoffman préconisait cette huile pour apaiser les toux, corriger la lymphe impure, etc.

L'eau enlève en partie au sassafras ses propriétés, et l'alcool complétement ; si on évapore la solution alcoolique, on obtient un extrait qui possède toutes les propriétés de ce végétal.

L'emploi actuel du sassafras en médecine, se borne à celui qu'on en fait dans les affections syphilitiques et les maladies de la peau, ou tout au plus à celui des bois sudorifiques, dont il fait partie, dans les maladies rhumatismales et goutteuses, comme propre à provoquer la transpiration et la sueur, en agissant sur les émonctoires cutanés. On voit dans les anciens auteurs qu'on l'administrait dans beaucoup d'autres maladies : ainsi on le prescrivait comme tonique, stomachique, emménagogue, carminatif, diurétique, on le donnait aux hypochondriaques, dans les affections nerveuses, le catarrhe chronique, les hydropisies, la cachexie. etc. Il est probable qu'il doit produire de très-bons effets lorsqu'il est convenablement appliqué ; il stimule les organes affaiblis, débilités, ranime leurs fonctions et rétablit l'équilibre rompu par l'inertie des tissus ou des systèmes organiques. Mais il faut éviter de le prescrire, comme tous ses congénères, dans le cas d'éréthisme, d'excitation des viscères, et Mur-

Digitized by Google

ray a observé, à bon droit, qu'il ne convient pas aux bilieux, aux constitutions sèches, à ceux qui sont doués d'une sensibilité excessive ou disposés aux hémorrhagies, etc. (*Appar. médic.*, IV, 556).

La dose du sassafras est d'un gros en poudre, en pilules ou en électuaire, pour le bois; c'est le plus ordinairement, en décoction, à celle d'une demi-once ou d'une once pour une pinte d'eau, qu'on en fait usage, quoique son infusion soit préférable à cause de ses principes aromatiques et diffusibles, bien moins remarquables dans les copeaux de ce bois, qui les perdent sous cette forme, que lorsque le bois reste entier, et alors il n'en faudrait que moitié. La racine de cet arbre est plus odorante que le bois et serait préférable pour l'usage. Son écorce serait encore bien autrement active, elle sert, dit-on, à teindre en jaune orangé. Ses fleurs, qui sont paniculées, dioïques (ce qui a fait établir cette espèce en genre par Nées, sous le nom de *Sassafras*), et se montrent avant les feuilles, sont très-odorantes, usitées en guise de thé. A la Louisiane les feuilles, dont les vaches sont très-avides, desséchées et pulvérisées, servent de condiment dans les sauces, comme nous faisons chez nous de celles du *Laurus nobilis*, et les font filer comme le ferait de la gomme, d'après La Condamine; une pincée de leur poudre suffit pour rendre un bouillon visqueux. Les fruits, qui sont des baies nues, de la grosseur d'un pois, de couleur violette, servent dans la parfumerie et l'épicerie, desséchées et réduites en poudre, à cause de leur bonne odeur. Le tronc de l'arbre sert dans le pays à fabriquer des bois de lit, des meubles, etc., qui ont, dit-on, la propriété de chasser les punaises, les insectes destructeurs, etc.

M. Guibourg regarde comme deux autres espèces de *Sassafras* : 1° le massoï dont nous avons parlé plus haut; 2° le bois de l'*Ocotea cymbarum*. Le *Laurus porrecta* mentionné ci-dessus, a aussi l'odeur de sassafras; le naghas, *Mesua ferrea*, L., est dans le même cas. Il ne serait pas impossible, si le genre *Sassafras* de Nées est certain, qu'il renfermât effectivement plusieurs espèces.

Velsch (G.-H.). *Lignum sassafras et radice diversum*, etc. (*Miscel. cur. nat.*, 1670, 332). — Trew (C.-J.). *Brevis hist. nat. arboris sassafras dictæ*, etc. (*Nova acta acad. nat. cur.*, II, 271). — Ehret (G.-D.). *De arboribus sassafras dictis et Londini cultis*, etc. (*Nova acta acad. nat. cur.*, II, 326). — Observations sur le sassafras (*Observ. sur la physique*, etc. (XXIV, 63). — Bonastre. Mémoire sur l'huile volatile de sassafras (*Journ. de pharm.*, XIV, 645). — Buchner (A.). Sur la cristallisation de l'huile de sassafras (*Repert. fur die pharm.*, II, 316).

LAUVERIÈRE. Village de France, à 3 lieues de Vire, où se trouve une source minérale froide que Polinière, cité par Carrère (*Cat.*, 507), dit être martiale.

LAVAL. Hameau de France (Vosges), près de Bruyères, où Carrère (*Cat.*, 496) indique une source minérale froide, signalée par Didelot comme ferrugineuse.

Lavagnon. Un des noms vulgaires du *Lutraria elliptica*, L.

Lavana. Nom sanscrit du sel commun, chlorure de sodium. V. *Sodium*.

Lavande. Nom français du genre *Lavandula*, et en particulier du *Lavandula Spica*, L., nommé *Lavendel* en danois, hollandais et suédois, et *Lavender* en anglais.

Lavandière. Voy. *Motacilla*.

Lavandon. Nom chinois du *Galanga minor*. Voy. *Maranta*.

LAVANDULA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la didynamie gymnospermie, dont le nom vient de *lavare*, baigner, laver, parce qu'on se sert de plusieurs des espèces qu'il renferme en bain, en lotion, etc. Ce sont des plantes ligneuses, très-odorantes, à petites fleurs blanchâtres, en épis, etc., qui croissent en général dans le midi de l'Europe.

L. carnosa, L. F. Le suc frais des feuilles de cette plante de l'Inde, mêlé au sucre candi, est ordonné par les médecins de ce pays contre l'esquinancie; on le mêle aussi à celui d'autres plantes et à l'huile de sésame pour en former un liniment pour la tête (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 144).

L. Spica, L., spic., aspic, noms corrompus de *spica*, épis, de la disposition des fleurs; lavande mâle (*Flore médicale*, IV, f. 216). Cette espèce croît en Provence, en Espagne, en Italie, etc., où elle est plus commune que la lavande vulgaire, avec laquelle on la confond parfois, et dont elle diffère par ses feuilles linéaires, son calice cotonneux, ses bractées ovales, etc. On en fabrique l'eau spiritueuse de lavande, et surtout l'*huile* essentielle dite d'*aspic*, qui est jaunâtre, âcre, chaude, aromatique, d'une odeur pénétrante, employée dans les arts (on en fait des vernis) et en médecine; on la falsifie parfois avec l'essence de térébenthine, fraude que l'on reconnaît à l'odeur (puis en exposant au feu ce mélange qui vaporise l'huile et laisse l'essence, laquelle brûle ensuite en donnant une fumée noire, etc.); d'autres fois avec l'alcool. Elle contient, d'après Proust (*Journ. de pharm.*, VI, 460), presque un quart de son poids de camphre, ou plutôt de *stéreusine* (Voy. ce mot). En Provence on graisse un papier brouillard avec cette huile et on l'applique sur la tête des enfants pour tuer les poux (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 53). Elle est employée en friction contre la paralysie. Au reste, les propriétés de cette plante sont celles de l'espèce vulgaire, à un degré plus marqué. Voyez plus bas.

L. Stœchas, L., stœchas arabique. Ce nom vient de ce que cette espèce croît surtout aux îles Stœchades (ou d'Hyères), en Provence, ou, suivant d'autres, de στάχυς, épi, de la disposition de ses fleurs, qui sont en épis serrés, oblongs, surmontés d'une touffe de feuilles pétaliformes bleuâtres, au lieu d'être en épis lâches ainsi que les espèces précédentes; comme elle croît en Arabie, cela lui a mérité son surnom, qui la distingue d'ailleurs d'une autre plante qu'on appelle stœchas citrin, *Gnaphalium Stœchas*, L., qui est inodore, tandis que la lavande dont il est mention est très-odorante, et sent, étant froissée, le camphre, parce que son huile essentielle contient beaucoup de *stéreusine*. Cette plante est estimée utile dans le catarrhe muqueux, l'asthme humide, les affections pulmonaires avec atonie, pour provoquer les règles. M. Alibert la regarde

Digitized by Google

comme un bon anti-spasmodique, surtout dans certains états nerveux de l'estomac, tels que les vomissements nerveux. On emploie, comme pour les autres espèces, les sommités fleuries de stœchas, surtout en infusion théiforme, à la même dose de un à deux gros; c'est un des ingrédients du *sirop de stœchas*; il entre dans la *thériaque*, le *mithridate*, le *sirop d'erysimum composé*, etc.

L. vera, DC. (*L. latifolia*, Desf.), lavande vulgaire. Originaire de Provence, etc., comme la précédente, elle est surtout cultivée dans les jardins, en bordure, où elle se fait remarquer par ses feuilles larges, ses bractées linéaires. Dans les mois de juillet et août on fait des bottes de ses sommités fleuries, que l'on vend dans les rues de Paris pour mettre dans les garderobes, dont elle masque l'odeur, et dans les armoires parmi les hardes, pour les préserver des teignes, ce qu'elle fait par la force de son arôme qui se conserve dans la plante sèche. La lavande est amère, aromatique, et a les qualités chaudes, excitantes, de la plupart des Labiées; elle est tonique, céphalique, nervine et propre à combattre les maladies par débilité, telles que certaines lésions de l'estomac, les flatuosités intestinales, les hémorrhagies passives, les fleurs blanches, quelques gonorrhées, etc. (Gmelin, *Flora sib.*, III, 243). On en prépare des bains fortifiants pour les enfants faibles, rachitiques; on donne son huile essentielle, par gouttes dans des potions, contre quelques maladies nerveuses, l'hystérie, les tremblements, les vertiges, les affections soporeuses, l'aphonie, le bégaiement, la paralysie, affection pour laquelle la lavande a surtout de la réputation, l'amaurose, etc. Son eau distillée est usitée dans ces différents cas à la dose d'une once ou deux; l'eau-de-vie de lavande est surtout employée dans la toilette des dames, non-seulement comme aromatique, mais comme fortifiant les parties, et devenant par là un vrai cosmétique; le vinaigre de lavande est également usité. Cette plante entre dans l'*eau vulnéraire*, l'*eau générale*, l'*orviétan*, le *baume tranquille*, le *baume nerval*, le *vinaigre des quatre voleurs*, l'*eau de Cologne*, etc. On la donne en infusion théiforme, à la dose d'un ou deux gros, plus rarement en poudre, à celle d'un scrupule à un gros. On en prépare parfois des cataplasmes résolutifs, des fumigations aromatiques, fortifiantes, etc. On l'emploie en sachet sur les engorgements chroniques, etc.; les femmes arabes en mettent dans leurs cheveux. Les sommités fleuries sont les seules parties usitées, bien que la plante entière jouisse des mêmes propriétés.

Linné (Elisabeth Christine). *Diss. de lavandulâ*. Upsaliæ, 1780, in-4.

LAVANÈSE. Un des noms du *Galega officinalis*, L. Voyez ce mot.

LAVANGA. Nom sanscrit des *Clous de girofle*.

LAVANNA, LAVANNARNI. Noms italiens de la Lavanèse, *Galega officinalis*, L.

LAVANNU. Nom tellingou du sel commun, chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.

LAVARDENS. Petite ville de France (Gers), à 1 lieue de Verdusan, près de laquelle est la *Fontaine Chaude*, que Lacoste (Carrère, *Cat.*, 270) dit avoir le goût et l'odeur de Forges.

Cortade. Obs. sur les eaux minérales de Lavardens, in-8. — Lacoste. Diss. sur les eaux de Lavardens. in-8.

LAVARET. Espèce de saumon. Voy. *Salmo*.

LAVARONUS. Poisson de mer qui ressemble au lavaret. Lemery dit que la chair en est blanche et légère, et que sa tête contient deux petites pierres bonnes contre la gravelle.

LAVATERA THURINGIACA, L. Cette plante, de la famille des Malvacées, est usitée dans quelques provinces de la Russie en place de la guimauve; on l'y cultive même pour cet emploi (*Découvertes des Russes*, I, 145).

LAVEMENTS; *Enema*, de ἐνίημι, jeter dedans; le nom français dérive de *lavare*, laver. Médicaments liquides, introduits par le rectum dans les gros intestins. Sans nous livrer à l'examen de l'ancienneté de ce moyen thérapeutique, dont la découverte est attribuée à l'ibis par quelques antiquaires, nous dirons qu'il est indiqué dans tous les auteurs qui nous sont parvenus depuis les temps les plus reculés, et que c'est un de ceux dont la médecine use avec le plus de succès.

Les deux principaux organes intérieurs sur lesquels on met le plus souvent en contact les agents thérapeutiques pour en obtenir des résultats médicaux sont, en première ligne, l'estomac, puis le gros intestin. Celui-ci, d'une amplitude bien plus grande, qui s'étend de l'anus à la valvule cœcale (ce qui la faisait appeler plaisamment *barrière des apothicaires* par les anciens), est pourvu de nombreux replis, d'abondants vaisseaux absorbants, et cependant doué de moins de sensibilité organique. On administre à peu près les mêmes médicaments sur les deux surfaces muqueuses, avec cette différence que, plus irritable, agissant avec plus de promptitude, par suite d'une absorption plus vive, plus complète, peut-être, il faut, pour l'estomac, donner, en général, les médicaments à moindre dose, les prescrire moins énergiques que lorsqu'on porte leur action sur les voies inférieures. Il y a encore cette autre différence capitale que, très-souvent les médicaments pris en lavement sont des irritants, administrés dans l'intention de produire une révulsion, c'est-à-dire d'attirer la cause morbifique sur les gros intestins, ce qui a rarement lieu, avec connaissance de cause, du moins, pour ceux qu'on porte dans l'estomac. En outre, les médicaments introduits par l'intestin portent leur effet principal sur lui, et agissent peu sur l'estomac; ce qui est le contraire des agents thérapeutiques donnés par les voies supérieures. Effectivement, c'est presque toujours contre sa volonté, qu'on voit agir sur l'estomac, comme irritants, les médicaments pris par la bouche. Lorsqu'on en prescrit de cette nature, c'est toujours dans la supposition qu'ils portent leur action sur les intestins grêles. C'est essentiellement, au contraire, pour provoquer une irritation très-marquée qu'on les prescrit en lavements : ici, il n'y a rien à craindre; si leur action est vive, elle

Digitized by Google

donne lieu à des sécrétions qui peuvent être expulsées sur-le-champ ; et si on objectait que le vomissement est dans le même cas, nous répondrions que cet acte exige une foule de phénomènes pénibles, parfois dangereux, qui n'ont pas lieu dans la défécation. L'irritation provoquée sur le gros intestin reporte loin du lieu malade, et pour ainsi dire à l'extérieur, l'affection morbide. C'est, après celui qu'on provoque sur la peau, sur le point le plus éloigné possible des viscères les plus importants que se fait le transport ; et il s'opère avec plus de promptitude, et souvent avec plus d'efficacité que par cette dernière voie, à cause de l'organisation plus délicate, plus nerveuse, et d'une étendue plus grande, de la partie sur laquelle on agit, peut-être aussi à cause de la continuité de tissu qui existe souvent entre l'organe malade et l'intestin, siége de la médication.

Un lavement est composé de liquides simples ou composés, suivant le but qu'on se propose, du poids d'une livre pour un adulte, à la température de 18 à 20 degrés environ. On sait qu'on les introduit par l'anus au moyen d'un instrument appelé *seringue* (de *syrinx,* caverne, de sa forme creuse), ou *clyster* (d'où on a fait *clystère,* et plus récemment *clysoir*). La forme de ces instruments, qu'on remplace, dans les campagnes, avec une vessie fixée sur un bâton creux de sureau, n'est pas à dédaigner. Nous nous contenterons de dire que leur jeu doit être facile, que la canule doit être en gomme élastique, afin d'être introduite plus facilement, et qu'on doit se servir du clyssoir autant que possible, à cause de la facilité de son emploi, de son transport en voyage, etc. En général, les personnes en santé prennent les lavements elles-mêmes au moyen d'un instrument à canule courbe ; dans le cas de maladie, on les administre. La position, dans ce dernier cas, est d'être couché sur le côté droit, les cuisses à demi-pliées, en retenant son haleine, et jamais sur le ventre.

On fractionne les lavements en demi et quart de lavement, suivant l'âge des sujets, ou selon qu'on les donne pour être gardés ou expulsés de suite. Plus ils sont considérables, plus vite, en général, sont-ils rendus. Un demi-lavement reste davantage qu'un lavement entier, et il est indiqué de ne les prescrire que de cette manière dans les cas où on veut tenir en contact pendant le plus de temps possible les liquides médicamenteux avec la cavité intestinale. Chez les jeunes enfants, on ne prescrit parfois qu'un quart de lavement, à cause du peu d'étendue de l'organe.

Nous distinguons cinq espèces principales de lavements : 1° ceux qu'on peut considérer comme *expulsifs ;* 2° les *anti-phlogistiques ;* 3° les *irritants* ou *révulsifs ;* 4° les *supplétifs,* c'est-à-dire ceux qu'on donne lorsqu'on ne peut ou ne veut pas prescrire les substances par la bouche ; 5° les *topiques* ou *locaux.*

Lavements expulsifs. Ils servent à vider le gros intestin des matières alvines, comme un liquide enlève les matières du vase dans lequel on le jette. C'est uniquement par une sorte d'action mécanique ou physique qu'ils agissent, en entraînant avec eux les fèces et résidus de l'alimentation. Cette sorte est la plus employée de toutes, et celle dont on fait le plus d'abus. Beaucoup de gens dans la classe sédentaire, aisée, des grandes villes, surtout parmi les femmes, ne vont à la selle que par ce moyen ; nous en connaissons qui depuis quarante ans en usent tous les jours, et n'évacueraient pas sans eux. On s'en sert contre la constipation, dans l'invasion des maladies où il est toujours nécessaire que le ventre soit libre, afin de ne pas compliquer par des épi-phénomènes les symptômes du mal principal. On peut parfois, par leur moyen, simplifier ou même faire évanouir celui-ci. On les compose d'eau pure ou de décoctions émollientes, d'huile, de graisse, parfois de laxatifs ; en un mot, de substances qui puissent faciliter la déplétion excrémentitielle, et permettre la dilatation du sphincter de l'anus. L'action de ce mode de lavement doit être prompte, et bornée uniquement à l'expulsion de substances devenues, en quelque sorte, étrangères et nuisibles. C'est dans les tendances aux maladies cérébrales qu'ils sont nécessaires. On a remarqué que les lavements expulsifs ne bornent pas leur action à l'intestin, mais qu'ils agissent aussi sur la vessie, et même la matrice, par contiguité de parties ; rien n'est si fréquent, effectivement, que d'observer leur action diurétique et même emménagogue.

Lavements anti-phlogistiques. Ceux-ci sont indiqués dans tous les cas de maladies avec chaleur, irritation, inflammation, c'est-à-dire dans un grand nombre de circonstances, notamment lorsque ces affections ont leur siége dans le canal intestinal. C'est cette espèce que les anciens rangeaient parmi les altérants ou généraux. Leur composition est à peu près la même que celle des précédents, quoique le but de leur administration soit tout-à-fait différent. Ici, ce n'est plus pour remédier à la paresse du ventre, pour opérer l'expulsion de matières accumulées ; c'est dans l'intention de fournir aux vaisseaux absorbants des liquides abondants, de mettre dans la masse de la circulation des agents qui délaient, divisent les éléments morbifiques, et en atténuent l'action. Ils font sur le gros intestin, ce que les boissons font sur l'estomac et les intestins grêles, ce que les bains font sur la peau, etc. Ce genre de médication est fort usité, et avec raison ; il est d'un grand secours dans les fièvres, les maladies éruptives, les phlegmasies de toute nature. Il faut en répéter souvent l'administration, au moins une fois par jour, et modifier leur composition suivant l'exigence de la maladie.

Lavements irritants, révulsifs. On en fait un emploi très-fréquent, toujours dans l'intention de divertir l'action morbifique, de la déplacer d'un lieu plus *noble,* comme disaient les anciens, pour la reporter sur le gros intestin, ce qui s'applique aussi à certaines sécrétions exagérées qu'on dérive par leur moyen, comme la laiteuse, la séreuse, les

Digitized by Google

vomissements bilieux, etc. C'est une véritable révulsion que l'on produit, comme on le fait sur la peau à l'aide de substances encore plus actives, différence qui tient à celle des tissus. On les administre surtout dans les affections de nature grave, qui menacent imminemment la vie, particulièrement dans celles de la tête : ainsi, on les prescrit dans les phlegmasies cérébrales, les apoplexies, les paralysies, les maladies mentales, les dyspnées, les névroses intenses, les douleurs exorbitantes et insolites, les débilités subites ou qui ne tiennent pas à l'épuisement, etc., etc. On les compose avec des médicaments excitants, irritants, surtout pris parmi les purgatifs, les drastiques, ou même les légers vésicants. Ils produisent sur l'intestin ce qu'on les voit produire sur la peau, de la chaleur, de la rougeur, et une excrétion séreuse plus abondante ici que sur l'organe cutané, ce qui donne parfois lieu à des évacuations plus ou moins nombreuses. Dans l'action révulsive, c'est l'irritation appelée sur le lieu de leur application qui est le phénomène principal, et celui qui doit fixer principalement l'attention du médecin, afin qu'il la modère ou l'augmente suivant l'exigence des cas. Un de ceux où on néglige trop, peut-être, l'emploi de ce mode thérapeutique, c'est dans les vomissements nerveux ; il produit un effet anti-stomachique qui détruit le mode vicieux contracté par l'estomac, de même qu'on donne des vomitifs dans les cas de diarrhées devenues *habitude*, pour causer un mouvement anti-péristaltique.

Lavements supplétifs ou *suppléants*. Lorsque, par des circonstances particulières, on ne peut administrer par la bouche les médicaments, on est obligé de les donner par les intestins ou de les appliquer sur la peau. Ainsi, si l'œsophage est obstrué, resserré, si la bouche ne peut s'ouvrir, si le malade ne peut avaler, comme dans le cas de spasme ou de syncope, etc., force est bien de recourir à la voie des lavements. Lorsque les malades répugnent trop à prendre certains médicaments à la manière ordinaire, on peut les donner en lavement. On est souvent obligé de prendre ce parti pour les enfants. Enfin, si l'estomac est très-irrité ou enflammé, ou dans tout autre état pathologique qui s'oppose à l'intromission des médicaments sur sa surface, on est obligé de les administrer encore par la voie opposée. On donnera alors les mêmes médicaments qu'on eût pris par la bouche, toujours en ayant égard à la double régle indiquée ci-dessus pour la dose et la susceptibilité de la partie (cependant il faut faire exception pour l'opium, qui paraît agir avec au moins autant de force sur le gros intestin que sur les voies supérieures; ce qui, du reste, n'a lieu que lorsqu'il est enflammé, d'après quelques auteurs. L'alcool est dans le même cas, ainsi que les préparations où il entre). On n'ignore pas qu'on peut produire de véritables empoisonnements par cette voie comme par la bouche. Ainsi on donne de l'émétique, du quinquina, des toniques, des astringents, etc., en lavement, comme on eût fait en tisane, etc. On nourrit aussi au moyen de lavements de bouillon, de gelée, de fécules dissoutes.

Lavements topiques. Ici, c'est l'intestin lui-même qui est malade, et sur lequel on applique les médicaments nécessaires : tels sont son inflammation, son affaiblissement, son ulcération, la présence de vers dans sa cavité, etc. Ces lavements agissent directement et plus vite que si on eût donné les agents médicaux par toute autre voie. On les approprie au genre de souffrances éprouvées, comme on le ferait si elles avaient lieu dans toute autre partie ; les plus fréquentes sont les coliques, la dyssenterie, etc.; l'affaiblissement qui succède aux diarrhées et qui exige l'emploi des toniques, des astringents, des acides mêmes etc. ; le défaut de contractilité ou la paralysie des parois intestinales, comme après les chutes sur le dos, etc. C'est dans ces maladies de l'intestin qu'on peut employer les lavements froids, surtout dans les inflammations.

Il y a quelques précautions à observer avant d'administrer les lavements. Il ne faut pas les donner trop près du repas fait, parce qu'ils peuvent troubler la digestion en divertissant les forces occupées à cette fonction ; il ne faut pas les prescrire non plus trop près d'un repas à faire, surtout s'ils sont opiacés, dans la crainte de produire le même effet, vu la sympathie qui existe entre le gros intestin et l'estomac. Si les intestins sont paralysés, ce qui arrive parfois, les lavements ne font plus d'effet, et c'est par des moyens mécaniques qu'on vide alors le rectum. Les femmes enceintes enfin, ne doivent pas prendre trop de lavements, crainte d'avortement, d'après le conseil de Baillou.

Mœbius (G.). *Diss. de naturâ et usu clysterum saluberrimo.* Resp. Crauel. Ienæ, 1649, in-4. — Major (J.-D.). *De clysteribus veterum ac novis.* Kiloniæ, 1670, in-4. — Brassavole (J.). *Problema : an clysteres nutriant ?* Affirm. Romæ, 1682, in-4. — Graaf (Regnier de). *Tract. de clysteribus*, etc. La Haye, 1688, in-12. — Camerarius (E.-R.) *De clysmatibus.* Resp. Brigel. Tubingæ, 1688, in-4. — Lanzoni (J.). *De clysteribus.* Ferrarii, 1691, in-4. Lausanne, 1738. — Albrecht (J.-G.). *De enematum evacuantium, alterantium et nutrientium usu.* Lugduni-Batavorum, 1698, in-4. — Fick (J.-J.). *De clysteribus nutritiis et frigidis.* Resp. Struve. Ienæ, 1718, in-4. — Schwarz (J.-G.). *Vom clystieren*, etc. Hambourg, 1723, in-8. — Detharding (G.-C.). *De eo quod justum est circa enemata.* Rostochii, 1737, in-4. — Ludolf (J.). *De clysterum nutrientium insigni utilitate et noxa.* Erfodiæ, 1748, in-4. — Triller (D.-G.). *De clysterum nutrientium antiquitate et usu.* Vittembergæ, 1750, in-4. — Quellmalz (S.-T.). *De clysmatibus frigidis*, etc. Lipsiæ, 1751, in-4. — Diaper (J.). *De clystere.* Edimburgi, 1754, in-8. — Sigwart (G.-F.). *Novæ observationes de infractibus venarum*, etc., *per enemula*, etc. Resp. J.-F. Elvert. Tubingæ, 1754, in-4. — Langguth (G.-A.). *De clystere febrium exanthematicarum remedio non minus tuto quam efficaci.* Vittembergæ, 1756, in-4. — Idem, *De clystere sicco*, etc. Vittembergæ, 1756, in-4. — D'Onglée (F.-L.-T.). *Ane sanis noceat quotidianus* ενεματων *simplicium usus?* Affirm. Præses. L.-M. Poussé. Parisiis, 1757, in-4. — Buechner (A.-E.). *De circumspecto clysterum in morbis exanthematicis usu.* Halæ, 1757, in-4. — Kreuger (J.-G.). *De usu enematum in febribus acutis.* Helmstadii, 1757, in-4. — Girard (J.-J.). *De enematibus intestinalis.* Argentorati, 1762, in-4. — Pfaff (J.-E.). *Historia clysterum pathologico-therapeutica.* Ienæ, 1780, in-4. — Saphirani (J.-M.). *De clysteribus eorumque effecti-*

Digitized by Google

bus. Halæ, 1782, in-4. — Loddewyckx (H.). *De clysteribus et eorum in morbis usu*. Præs. H. Vanderbelen. Lovanii, 1782, in-4. — Nicolaï (E.-A.). *De virtute et usu clysterum ex aceto*. Jenæ, 1783. — Meyer (J.-C.). *De clysmatibus*. Gottingæ, 1786, in-4. — Schaeffer (J.-T.). *De noxa et abusu clysmatum*. Vittembergæ, 1788, in-4. — Boehmer (G.-R.). *De noxa et abusu clysmatum*. Vittembergæ, 1788, in-4. — Gallois (P.-F.). *De enematibus*. Augustæ Taurinorum, 1809, in-4. — Hessler. *Diss. inaug. de clysmatibus in anxietate febrili*.

Lavender thrift. Un des noms anglais du *Statice Limonium*, L.

Lavendoza. Nom italien de la lavande, *Lavandula Spica*, L.

Laverok. Nom de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L., en anglais.

Laveskraut. Nom hollandais de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

Lavette. Nom vulgaire de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.

Lavignon ou Lavagnon. Noms du *Lutraria elliptica*, L., aux environs de La Rochelle.

Lawana travagun. Nom tellingou de l'acide hydro-chlorique. V. l'art. *Chlore*.

Lawanda. Nom polonais de la lavande, *Lavandula Spica*, L.

Lawang. Nom malais du girofle, *Caryophyllus aromaticus*, L. Voy. ce mot.

Lawanga puttay. Nom tamoul du *Cassia lignea*.

Lawangun. Nom tellingou des clous de girofle. Voy. *Caryophyllus aromaticus*, L.

LAWSONIA. Genre de plantes de la famille des Salicariées, de l'octandrie monogynie, dédié à W. Lawson, cultivateur anglais. *L. inermis*, L.; arbrisseau qui paraît être l'*acopher* de l'Écriture. Il croît dans l'Orient, en Égypte, en Perse, jusque dans l'Inde, en Amérique même, où on trouve surtout sa variété épineuse, dont Linné avait fait son *L. spinosa* (Lamarck les a réunis sous le nom de *L. alba*). C'est le henné des Égyptiens, de son nom arabe *al hanneh*, ou *el hanna*, d'où on a fait *alcanna, alcanna vera* (Forskal, *Flor. arab. ægypt.*, LV); il vient aussi en Chypre, ce qui l'a fait appeler *cyprus* par Pline, κύπρος par les Grecs. Dès la plus haute antiquité (car on trouve des momies qui en portent encore les traces), les femmes et les enfants se colorent les ongles, en Égypte, en Arabie, etc., en jaune-rougeâtre, avec le suc de ses feuilles fraîches, ce qui dure cinq mois; c'est pour eux non-seulement un objet d'agrément, mais de dignité, car il est défendu aux esclaves de l'employer; on s'en sert aussi pour se teindre les cheveux. Dans l'île d'Amboine on en fait le même usage, surtout les Chinois qui s'y trouvent (Labillardière, *Voyage*, I, 344). On se sert aussi de ce végétal frais contre la lèpre et autres maladies de la peau, dans l'Inde, où on le nomme *Mail-Anschi*, à la dose d'une demi-cuillerée à café du suc des feuilles, tous les jours, ou de l'extrait qu'on prépare avec toutes les parties de la plante: on en applique les feuilles sur les affections cutanées mêmes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 190). Bélon dit que le grand usage qu'on fait des feuilles de cet arbrisseau en Égypte, où on le cultive exprès, forme un des revenus du pacha du pays, et qu'on en charge des vaisseaux pour Constantinople (*Singularités*, 501). Il paraît qu'on les emploie aussi pour teindre le crin des chevaux, la laine, les cuirs. D'après Berthollet, le henné ne contient pas de tannin, mais de l'acide gallique, aussi change-t-il en noir la solution de sulfate de fer (Voyez *Journ. de pharm.*, X, 405). Les fleurs du henné ont une odeur forte, pénétrante, hircine; les femmes en ont dans leur appartement; on en prépare une eau distillée, dont elles se servent comme cosmétique, etc. (Olivier, *Voyage*, II, 171).

L. purpurea, Lam. Voyez *Pentaletoje*.

LAXATIFS, *Laxativa*, *Laxantia*. Médicaments de nature mucilagineuse, sucrée, huileuse, graisseuse ou acidule, qui évacuent doucement, et sans produire d'excitation, de trouble, comme les purgatifs. Ils agissent en relâchant en quelque sorte le canal intestinal, en tempérant et rafraîchissant ses parois; tous appartiennent au règne végétal, et doivent être donnés à des doses au moins quadruples des véritables purgatifs, dont ils diffèrent par leur composition chimique. Ceux-ci ont surtout pour éléments la résine, l'extractif, des sels, etc.; sans quoi ils pourraient être digérés et seraient alors sans action. Ils entraînent les matières qu'ils trouvent dans les premières voies, et ne provoquent pas d'exhalation ou de sécrétion des parois intestinales comme les purgatifs; aussi peuvent-ils être employés dans les cas où ceux-ci seraient contre-indiqués: tels sont les affections fébriles, éruptives, nerveuses, avec irritation, le catarrhe, les phlegmasies même, et surtout celles du canal intestinal, les personnes d'un tempérament sec, chaud, bilieux, etc., sans qu'on ait à craindre les accidents qui peuvent suivre l'administration des purgatifs. Ils sont précieux aujourd'hui surtout qu'une doctrine exclusive est parvenue à jeter le doute dans les esprits sur l'emploi des médicaments un peu actifs, et que l'usage des purgatifs est en quelque sorte proscrit pour elle. Aussi fait-on actuellement beaucoup d'emploi des laxatifs, tels que la manne, la casse, les tamarins, les pruneaux, le miel, les huiles, surtout celle de ricin, que la fabrication moderne a tellement adoucie qu'elle doit être classée parmi eux, ce qui explique la fréquence de son administration. La distinction entre les laxatifs et les purgatifs est surtout due à M. Barbier (*Mat. méd.*, III, 354); et quoique M. le docteur Bégin, ardent fauteur de la doctrine phlegmasique, la traite de *grande erreur*, parce que son opinion est qu'un laxatif n'est qu'un purgatif étendu (*Thérapeut. génér.* (589), nous croyons qu'elle est d'accord avec la saine pratique, et basée sur les raisons les plus plausibles. Voyez *Purgatifs*.

Petermann (A.). *De medicamentis alvum laxantibus*. Lipsiæ, 1692, in-4. — Gehring (F.). *Diss. de methodi laxantis et purgantis usu et abusu*. Halæ, 1796, in-4. — Seignette (J.-N.). *Diss. de medicamentorum laxantium abusu*, etc. Gottingæ, 1801, in-4.

Laxativum polychrestum. Un des anciens noms de la *Magnésie*.

Layang-layang. Nom de l'hirondelle de cheminée, *Hirundo rustica*, L., aux Philippines, suivant

Digitized by Google

G.-J. Camel (*Trans. philos.*). Selon Sonnini la salangane, *H. esculenta*, L., porte à Sumatra celui de Layong-Layong.

LAZULI, Lazulite, *Lapis lazuli*. Pierre bleue assez rare, en petites masses; d'une contexture grenue, imparfaitement lamelleuse, souvent parsemée de veines d'un jaune d'or dues à de la pyrite de fer, presque exclusivement propre à la Perse, à la Chine et à la Grande-Bucharie, d'où se retire le *bleu d'outremer* si estimé en peinture, mais d'un prix si élevé. C'est une sorte de silicate d'alumine et de soude. On remplace souvent l'outremer par le bleu de cobalt, découvert par M. Thénard; et, dans ces derniers temps, M. Guimet, qui a tenu son procédé secret, et MM. Clément-Désormes et Gmelin (*Journ. de chim. méd.*, IV, 373) paraissent être parvenus à l'imiter parfaitement. Le lazuli a aussi été employé en médecine, comme toutes les pierres de quelque prix (Matthiole, 510, 1), à la dose de 12 grains à 1 gros, comme cordial, éméto-cathartique, propre, disait-on, à purger l'humeur mélancolique; on le faisait entrer dans la confection alkermès, mais J.-F. Gmelin (*Apparatus medic.*, I, 50) rapporte qu'on lui substituait communément, non sans danger, le *lapis armenus* qui doit sa couleur à l'oxide de cuivre. Il est aujourd'hui complétement inusité.

Baldassari (B.). *Ragioni con le quali si dimostra*, *che il* lapis lazuli *si deve lavare e non abbruciare per la confessione alchermes di Mesue*. Ferrare, 1628, in-4. — Sebizius (J.-A.). *De lapide lazuli*. Strasb., 1668, in-4.

Lazulita, Lazurstein. Noms espagnol et allemand du *Lazuli*.

Lazurus orientalis. Nom linnéen du *Lazuli*.

Lead. Nom anglais du *Plomb*.

Léard. Nom du peuplier noir, *Populus nigra*, L., en Anjou.

Least lily of the valley. Nom anglais du muguet, *convallaria majalis*, L.

Lebakh. Nom arabe du *Persea* des Grecs, d'après M. de Sacy, qui est le *Balanites ægyptiaca*, Delile, suivant ce dernier auteur.

Lebbeck, Lebbek, Lobbach. Noms arabes du bois noir, *Acacia Lebbek*, W. Voy. ce mot.

Le Bec (Eaux min. de). Voy. *Bec* (Le).

Lebroin (Eaux min. de). Voy. *Halle*.

Lebensbaum. Nom allemand du *Thuya occidentalis*, L.

Leberaloe. Un des noms allemands de l'*Aloes hépatique*.

Leberbalsam. L'un des noms allemands de l'*Achillea Ageratum*, L.

Leberbrunn, non loin d'Heilbronn. On y indique des bains.

Leberis. Nom grec des dépouilles de serpent. Voy. *Serpent*.

Leberkraut. Nom allemand de l'hépatique, *Anemone Hepatica*, L.

Lébuonah. Nom hébreu de l'*Encens*.

Lebiotka. Nom polonais de l'origan, *Origanum vulgare*, L.

Leben. Nom arabe du *Lait*. Voy. ce mot.

Lebre. Nom portugais du lièvre, *Lepus timidus*, L.

— de mare. Nom du *Blennius Lepus*, Lacép., dans le Midi de la France.

Lebuck. Nom arabe du *Cordia Myxa*, L. Voy. ce mot.

Lecanora parella, Achar. Voy. *Lichen Parellus*, L.

Lecci. Nom des chênes à feuilles persistantes en Italie.

Leccino. Nom italien du *Boletus edulis*, Bull. Le *L. giallo* est un autre bolet safrané comestible. Leur nom vient de *lecci*, chênes verts, sur les racines desquels ils croissent.

Leche, Leche de cabra. Noms espagnols du lait de vache et du lait de chèvre.

Lèchement. En Russie, à Moscou, etc., on traite l'ophthalmie en léchant les yeux malades. Ce sont de vieilles femmes, qu'on appelle *babas*, qui se livrent à cette pratique, dont nous avons eu connaissance par les docteurs Mestivier et Monin, médecins français, qui ont exercé dans ce pays. Le dernier a vu un sujet guéri par ce moyen.

Lechuga. Nom espagnol de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Lechyas. Fruit de la Chine qu'on croit être celui du litchi, *Euphoria punicea*, Lam.

Lecithus. Un des noms grecs du pois, *Pisum sativum*, L.

Leek. Un des noms anglais du poireau, *Allium Porrum*, L.

Lechristicum. Un des noms anciens du gattilier, *Vitex Agnus-castus*, L.

LECYTHIS. Genre de plantes de la famille des Myrtes, de l'Icosandrie monogynie, dont les capsules ligneuses, operculées, ont été appelées *marmite de singe*; ce sont des fruits du volume de la tête d'un enfant, contenant des amandes bonnes à manger, et dont les singes sont aussi très-friands. On se nourrit surtout de celles du *L. grandiflora*, Aubl., qui croît à Cayenne, du *L. Ollaria*, Aubl., et du *L. Zabucajo*, Aubl., du même pays; plusieurs autres espèces ont les amandes amères, ce qui n'empêche pas les singes d'en manger.

Led eda smradlawa. Nom bohême de la vulvaire, *Chenopodium Vulvaria*, L.

Lede. Un des noms du végétal qui donne le ladanum, *Cistus Ladanum*, L.

LÉDESMA (Eaux minérales de). Elles sont situées dans la Vieille-Castille, en Espagne, à six lieues de Salamanque. Ce fut un Maure nommé Cepha qui découvrit leur source, dont la température est de plus de 24° R. On les emploie ordinairement en bains, dont on ne prend guère audelà de dix, surtout contre les rhumatismes articulaires. La boue de ces eaux a produit de très-bons effets dans le traitement de plusieurs tumeurs de nature scrophuleuse (Limon de Montero. *Aguas minérales de Espana*, p. 297. Madrid, 1697, in-fol.).

Ledetye. Un des noms danois du beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L.

Ledo. Nom italien du lédon, *Ledum palustre*, L.

Ledon. Voy. *Ledum*. C'est aussi le nom d'un ciste. V. *Cistus Ledon*, Lam.

Lenno. Ancien nom du lierre, *Hedera Helix*, L. Voyez ce mot.

LEDUM. Genre de plantes de la famille naturelle des Rhodoracées de la décandrie monogynie, qui renferme 2 ou 3 sous-arbrisseaux, à feuilles simples, persistantes, à fleurs en corymbe.

L. latifolium, L., thé du Labrador, thé de James. Son infusion est estimée pectorale, tonique, stomachique; elle est odorante, agréable, et excite la faim, d'après l'essai qu'en a fait M. Bosc aux États-Unis où croît cette espèce, qui y remplaçait le thé dans la guerre de l'indépendance; on la cultive, chez les amateurs, dans la terre de bruyère. M. Bacon,

Digitized by Google

qui en a fait l'analyse, y a trouvé, entre autres principes, du tannin, de l'acide gallique, une matière amère, de la cire, de la résine, des sels, etc. (*Journ. de pharm.*, IX, 558).

L. palustre, L., Ledon des marais, romarin sauvage. Cet arbuste, qu'on cultive aussi dans les jardins, croît dans les lieux humides du nord de l'Europe, dans les hautes montagnes des Vosges, etc. Les animaux, à l'exception de la chèvre, ne le broutent pas, à cause de l'odeur forte, résineuse, de ses feuilles; odeur qui éloigne les teignes, les blattes, empêche la moisissure des planchers, donne au cuir de Russie l'odeur particulière qu'on lui connaît, si on le mêle à l'écorce de bouleau, et qu'on les distille pour en obtenir l'huile. Linné est le premier qui ait signalé l'usage qu'on en fait en Westro-Gothie contre la coqueluche (*Amœn. acad.*, VIII, 268). Son eau distillée, est conseillée dans la céphalalgie. La plante guérit la gale, la teigne, en lotions; Bojœrnlund assure même qu'elle remédie à la dyssenterie, maladie qu'il croyait causée par un insecte (*Mém. de l'acad. de Suède*, 1782, p. 75), ce qui est une erreur. On lui attribue des qualités narcotiques, et d'être propre à calmer les fièvres exanthématiques : Odhelius en recommande la décoction dans la lèpre du nord (*Mém. de l'acad. de Suède*, 1774, p. 267; 1779, p. 218; 1783, p. 224). Le docteur Rauchfuss a présenté, en 1796, une analyse de ce végétal. Le docteur Meisner, de Halle, en a donné une nouvelle, et y a trouvé de l'huile volatile; de la chlorophylle, de la résine, du tannin, du sucre incristallisable, une matière colorante brune, etc. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XII, 179). On en met dans la bière en Allemagne.

Linné (C.). *Diss. de ledo palustre*. Resp. J.-C. Westring. Upsaliæ. 1775, in-8.

Lena sambucina, W. C'est l'*Aquilicia sambucina*, L. (Voy. ce mot).

Leemling. Nom des champignons de couche, *Agaricus edulis*, Bull. en Saxe.

Lewerick, Leewerck. Noms saxon et flamand de l'alouette, *Alauda arvensis*, L.

LEENSINGEN. Bains situés à 1/4 de lieue de Leensingen, en Suisse, sur les bords du lac de Thoun. Il y a 3 sources froides; l'une qui sert aux bains ordinaires; l'autre nommée *Eau soufrée*, la 3ᵉ inusitée. Elles sont été analysées par F. Morell (*Mém. pour servir à l'hist. phys. et nat. de la Suisse*, Lausanne, 1788, in-8°, p. 274). La première et la troisième lui ont offert beaucoup de sulfate de chaux, du sulfate de magnésie et du carbonate de chaux; la seconde, du sulfate de magnésie, du carbonate de chaux, de l'oxide de fer, et du gaz hydrogène sulfuré, dont on retrouve aussi quelque trace dans la première.

Lepach. Nom du fruit de l'*Achanaca* d'après Lémery. Il ne serait pas impossible que ce dernier fût le *Balanites ægyptiaca*, Delile, dans le nom arabe s'écrit plus volontiers *Lebaki*.

LÉGER (Saint-), en France, dont l'ancienne province du Vivarais. Carrère (*Cat.*, 520) y signale une source thermale.

LÉGER DE PEYRÉ (Saint-), Bourg de France (Lozère), à 1/2 lieue de Marvéjols, où Carrère (*Cat.*, 489) indique une source minérale froide.

Leclek, Leclek. Noms turcs de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Legnan, Lana-Noel. Noms d'un bois aromatique de Ténériffe, qui est probablement le bois de Rhodes, *Convolvulus scoparius*, L. F.?

Legno di Campeggio. Nom italien du *Bois de Campêche*.

Leguana. Un des noms vulgaires de l'iguane, *Lacerta Iguana*, L.

Légumes. Nom que l'on donne aux plantes alimentaires en général, et quelquefois plus spécialement aux racines nutritives. Botaniquement parlant, c'est celui de la gousse (*Legumen*) des plantes papilionacées, d'où la famille a pris celui de *Légumineuses*.

Romsin (N.). *De salubri olerum usu*. Viceburgi, 1602, in-4.

LÉGUMINEUSES, *Leguminosæ*. Famille naturelle, de la tribu des Dicotylédones, à étamines périgynes, l'une des plus importantes du règne végétal, très-nombreuses, puisqu'on y compte au moins quatre mille espèces. Les fleurs dans ce groupe de plantes, souvent irrégulières, parfois si élégantes qu'on les cultive comme ornement, ont été comparées par les uns à un papillon qui vole, d'où on les a appelées *Papilionacées*, et par d'autres à un navire qui vogue, ce qui a fait désigner le supérieur des quatre pétales qu'elles offrent, sous le nom d'*étendard*, les deux latéraux sous celui d'*ailes*, et l'inférieur par celui de *carène*. Le fruit est une gousse ou légume renfermant des graines souvent alimentaires par l'extrême abondance de la fécule qu'elles contiennent, ce qui les fait cultiver pour les besoins de l'homme : tels sont les haricots, les dolichos, les pois, les lentilles, les fèves, le lupin, le pois chiche, le pois carré, le pois d'Angole, etc. On leur reproche de causer des vents, des coliques, de purger quelquefois, par suite de la présence de l'extractif (voyez *Fécule*, et *Journ. de pharm.*, VIII, 564). En Europe, les Légumineuses forment environ le 1/20 des plantes phanérogames; dans l'Amérique du sud, d'après M. de Humboldt, elles en sont seulement le 1/12, et au Congo, le 1/8, d'après l'estimation de Rob. Brown. Leur feuillage est une excellente nourriture pour les bestiaux : aussi nos prairies artificielles sont-elles surtout formées de trèfle, de sainfoin, de luserne, de cytise, de vesce, de pisaille, etc. Les racines de quelques Légumineuses sont comestibles; telles sont celles du *Latyrus tuberosus*, L., des *Dolichos tuberosus* et *bulbosus*, etc.

La famille des Legumineuses, qui est si nombreuse, n'est pas uniforme dans ses produits; elle en renferme au contraire de très-disparates. Ainsi, on trouve de nombreux principes colorants dans les genres *Indigofera, Galega, Hedysarum*, etc., qui fournissent la fécule bleue connue sous le nom d'*indigo;* on retire des genres *Genista, Podalyria, Virgilia*, une couleur jaune; les *Hæmatoxylon, Pterocarpus* procurent des bois de teinture rouge,

Digitized by Google

connus sous le nom de *bois* de *Brésil*, de *Campêche*, de *Santal rouge*, etc. Un principe purgatif, désigné sous le nom de *cathartine*, se trouve dans les feuilles et les gousses des *Cassia*, peut-être du *Colutea*, de l'*Anagyris*. Les *Astragalus* et les *Acacia* fournissent de la gomme; ces derniers donnent du cachou; l'*Alhagi* sécrète de la manne; le *Myroxylon*, exhale le baume du Pérou; le *Pterocarpus* fournit une des sortes de kino; le *Copaifera* la térébenthine copahu; l'*Hymenœa* distille la résine courbaril; l'*Aloexylon* donne le bois odoriférant connu sous le nom de *bois d'aloès*; le pois chiche fournit de l'acide oxalique, etc.

Cette intéressante famille, qui offre des produits si variés, et qui à elle seule représente, sous ce rapport, presque toutes les autres, est encore remarquable par un phénomène qui la rapproche des animaux : celui d'avoir un mouvement très-marqué dans ses folioles, soit au coucher du soleil, puisque beaucoup les plient alors et qu'elles semblent se livrer au repos de la nuit (phénomène déjà observé par Pline, qui dit, en parlant d'elles : *Folia cadunt*), soit lorsqu'on les touche, comme dans les sensitives, soit même spontanément, ainsi qu'on l'observe dans l'*Hedysarum gyrans*, L.

Les semences des Légumineuses n'intéressent pas seulement par leur propriété nutritive; elles renferment parfois d'autres principes importants, et qui leur donnent des qualités diverses. Ainsi on y observe un principe sucré, sécrété par la graine dans la casse, le tamarin, le caroubier, l'*Inga*, qu'on retrouve surtout dans les racines de la réglisse, de l'*Abrus*, du trèfle des Alpes, etc.; ou par le péricarpe, comme cela a lieu dans quelques *Sophora*, dans les *Gleditsia*, etc. (De Candolle, *Essai*, 151). D'autres fois c'est une matière amère, qui les rend purgatives, comme dans l'orobe, le fenugrec, portée à l'excès dans l'écorce du *Geoffroya*, ce qui lui donne la propriété vermifuge (*Ann. de phys. et de chimie*, XXXIV, 68). Parfois elles fournissent de l'huile : telles sont les semences de ben, d'arachis; ou de l'arôme, comme la fève tonka, le baumier, le mélilot, quelques *Trigonella*, etc. Quelques-unes semblent contenir un principe narcotique, puisqu'on s'en sert pour endormir les poissons, ainsi que cela a lieu pour les semences de plusieurs *Piscidia*, *Galega*, etc.

Braconnot (H.). *Mémoire sur un principe particulier aux graines de la famille des Légumineuses* (*Ann. de phys. et de chimie*, XXXIV, 68).

Leha. Nom de l'*Arbor aluminosa* de Rumphius, à Amboine. C'est le *Decadia* de Loureiro qui sert, comme l'alun, à fixer les couleurs.

Lehameun. Nom arabe de l'étourneau, *Sturnus vulgaris*, L.

Leichen-huhn. Nom allemand de l'effraie, *Strix Flammea*, L.

Lein. Nom allemand du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Leiningen. (Eau acidule de). Voy. *Lamsscheid*.

Leinkraut. Un de noms allemands de la linaire, *Linaria vulgaris*, Mœnch.

Leipe. Nom de l'aulne, *Alnus glutinosa*, Gærtn. Voyez ce mot.

Leipter. Un des noms irlandais du dauphin, *Delphinus Delphis*, L., suivant Lacépède.

Leituga. Nom polonais de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Lejontand. Un des noms suédois du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

Leka. Nom polonais de la laque. Voy. *Coccus Lacca*, Kèr.

Lekatt. Nom suédois de l'hermine, *Mustela Erminea*, L.

Lelek. Nom turc de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Lekorice. Un des noms bohêmes de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

Lelin. Nom malais de la *Cire*.

Lemakschair. Nom malais de la *Graisse*.

Lemé-lemé. Purgatif violent, usité parmi les nègres de la Sénégambie. On le torréfie, et on le réduit en poudre comme du café; une cuillerée dans un verre d'eau est la dose ordinaire (*Journ. de pharm.*, VII, 287).

Lemithochorton. Synonyme d'helminthochorton, *Fucus Helminthochorton*, Lat.

Lemmike. Un des noms danois du beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L.

Lemna minor, L., lentille d'eau. Petite plante de la famille des Nayadées, à feuilles arrondies, de la grandeur d'une lentille, qui croît sur les eaux des mares, en Europe; Dioscoride dit qu'elle est bonne à remédier aux hernies des petits enfants et à mûrir les abcès, appliquée topiquement (*lib.* IV, *c.* 83).

Wolf (J.-F.). *Comment. de lemna*. Altorfii, 1801, in-4.

Lemnia terra. Voy. *Terre de Lemnos*.

Lemnische erde. Nom allemand de la *Terre de Lemnos*, ou *Terre Sigillée*.

LEMNOS (Eaux minérales de l'île de). Les Grecs appellent cette source Thermes; elle est située au village de Livade Chorio. On peut se plonger dans l'eau telle qu'elle sort de la source; mais on ne peut s'y baigner plus d'un ou deux à la fois, aussi n'y a-t-il qu'une chambre et une espèce de grotte voûtée (Belon, *Singularités*, p. 73).

Lemnos (Terre de). Voy. *Terre de Lemnos*.

Lemon grass. Un des noms anglais du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

Lampnias. Ancien synonyme de *Terre sigillée* et d'*Auripigmentum*, suivant Castelli.

— **chalcis.** C'est l'*Æsustum* des anciens, ou battitures de cuivre.

Len. Nom bohême et polonais du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Lengua de ciervo. Nom espagnol de la scolopendre, *Asplenium Scolopendrium*, L.

LEMIS, près du village de Cotteuse, en France, dans la Basse-Auvergne. Carrère (*Cat.*, 474) y signale une source minérale.

Lénitifs, *Lenientia*. Synonyme d'*adoucissants*, et quelquefois, mais à tort, de laxatifs, comme dans l'*électuaire lénitif*.

Lennek panny maioi. Nom polonais de la linaire, *Linaria vulgaris*, Mœnch.

Lennel ou Pannei-êri. Poisson qu'on mange chez quelques peuplades de l'Inde, selon John, et qu'on croit être le sennal, *Perca scandens*, Daldorff.

Lens. Nom latin de la lentille, *Ervum Lens*, L.

— **palustris.** Nom officinal du *Lemna minor*, L.

Lente. L'un des noms de la luzerne, *Medicago sativa*, L., dans

Digitized by Google

quelques provinces du Midi, et de la lentille, *Ervum Lens*, L., en italien.

LENTICCHIA. Un des noms italiens de la lentille, *Ervum Lens*, L.

LENTICULA MARINA. Synonyme de *Fucus natans*, L.

— PALUSTRIS. Off. *Lemna minor*, L.

LENTICULE. Synonyme de lentille d'eau, *Lemna minor*, L.

LENTILLE. *Ervum Lens*, L.

— DE CANADA. Variété des semences du *Vicia sativa*, L., avec lesquelles on fabrique une sorte de pain au Canada (*Bull. de pharm.*, VII, 11).

— D'EAU. *Lemna minor*, L.

— D'ESPAGNE. *Lathyrus sativus*, L.

— A LA REINE. Variété de l'*Ervum Lens*, L.

LENTILLIN. Un des noms de la semence du *Lathyrus sativus*, L.

LENTILLON. Variété commerciale de la lentille.

LENTINI ou **LEONTINI**. Ancienne ville de Sicile, où se trouve une source d'eau froide, séléniteuse, qui, suivant M. Alfio Ferrara (Voy. *Sicile*), contient pour 2 livres, de 5,760 grains chacune: gaz acide carbonique, 7 pouces cubes; sulfate de chaux, 35 1/2 grains; carbonate de chaux, 24; c. de magnésie, 11 1/3; terre ferrugineuse, 9 1/11. Il est difficile de croire que ce soit elle que Licus, cité par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2), accusait de faire mourir en trois jours ceux qui en boivent.

LENTISCUS, LENTISQUE. Noms du *Pistacia Lentiscus*, L.

LEO. Nom latin du lion. Voy. *Felis Leo*, L.

— RUBER. Un des noms de l'antimoine cru, ou sulfure d'antimoine.

LEOFANTE. Un des noms italiens de l'éléphant Voy. *Elephas*.

LEON. Nom grec du lion, *Felis Leo*, L.

LEONTICE LEONTOPETALON, L. Sous-arbrisseau de la famille des Berbéridées, de l'Hexandrie monogynie, qui croît en Orient, où on l'appelle *moiadé*; son nom vient de la forme de ses feuilles, que l'on dit imiter la trace du pied du lion. Sa racine, savoneuse, sert en Perse à dégraisser les cachemires, d'après Olivier. Dioscoride dit que la plante apaise les douleurs, qu'en clystère elle calme la sciatique, qu'elle guérit les morsures des serpents (*lib.* III, *c.* 94). Les Arabes mangent les feuilles acides du *L. Chrysogonum*, L. (*Journ. de pharm.*, IX, 209 et 210). Tous les deux sont employés contre la gale par les Orientaux. Quelques personnes croyent, sans en apporter de preuve, que les racines de ce végétal servent à dégraisser les laines dans l'Orient (*Journ. de pharm.*, XIII, 203); d'autres l'ont attribué au *Gypsophila Struthium*, L.

LEONTINI (Eaux min. de). Voy. *Lentini*.

LEONTOBOTANOS. Nom de l'*Orobanche major*, L., dans quelques anciens auteurs.

LEONTODON. Genre de plantes de la famille des Chicoracées, de la Syngénésie égale, dont le nom vient des dentelures profondes des feuilles de l'espèce vulgaire, qu'on prétend ressembler aux dents du lion; de λεων, lion, et d'οδοντος, dent.

L. Taraxacum, L., Pissenlit, dent de lion, liondent. Cette plante vivace, acaule, croît partout chez nous dans les prés, les champs, les lieux cultivés, où elle fleurit dès le premier printemps et jusqu'aux gelées; elle est remplie à sa maturité, d'un suc blanc, amer, que la culture et surtout l'étiolement diminuent. On mange ses pousses et les jeunes racines en salade, et elles sont alors tendres et d'une amertume que quelques personnes aiment assez; plus avancées on les fait cuire, mais elles offrent alors plus de dureté et se digèrent moins bien. On estime le pissenlit stomachique, dépuratif, diurétique (c'est même à cette dernière qualité qu'il doit son nom français), et même un peu laxatif (ce qu'indique celui de *Taraxacum*, de ταρασσω, je remue). Le suc en est fort employé au printemps, soit seul, soit mêlé à celui d'autres plantes, comme désobstruant, à la dose de 2 à 4 onces; on le recommande surtout dans les maladies de la peau, et le docteur Wendelstaedt l'a vu guérir l'ictère noir (*Bibl. médic.*, LVIII, 387). Le grand Frédéric a pris la décoction de pissenlit les 30 dernières années de sa vie, par le conseil de Zimmermann. Stoll employait aussi fréquemment sa décoction dans la plupart des fièvres bilieuses, en y ajoutant une petite dose de cristal minéral. La quantité est d'une demi-once de racine, ou le double de feuilles fraîches, pour une pinte d'eau. L'extrait de pissenlit est aussi fort conseillé comme fondant, anti-scorbutique, fébrifuge, en bols ou en pilules, depuis un scrupule jusqu'à un gros. Hufeland le donnait dans la phthisie pulmonaire, mêlé à celui de chiendent et au tartrate de potasse, sel qui décompose cet extrait et donne lieu à la formation et au dépôt de cristaux de *tartrate de chaux* (Voy. *Bull. de pharm.*, III, 447). On fait servir souvent l'extrait de pissenlit pour *lier* les masses pilulaires. Les Kalmoucs mangent les tubercules radicaux du *Leontodon tuberosum*, L. (*Découv. des Russes*, III, 275).

Delius (H.-F.). *Diss. de taraxaco praesertim aqua ejusdem*, etc. Resp. F.-J.-W. Schroder. Erlangæ, 1753, in-4.—Reynier. Histoire des pissenlits (*Mém. pour servir à l'histoire physique et nat. de la Suisse*, tome I).

LEONTOP ETALON. Un des noms du *Fumaria bulbosa*, L., dans quelques anciens auteurs. Dioscoride le donne à un *Leontice*, dont Linné a fait le *L. Leontopetalon*.

LEONTOPODIUM. Nom officinal de l'alchémille, *Alchemilla vulgaris*, L. Voy. ce mot.

LEONTOSTOMON. Un des anciens noms de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.

LEONURUS CARDIACA, L. Cardiaire, agripaume. L'infusion très-chargée de cette plante labiée de notre pays, de Russie, etc., est usitée dans les environs d'Arsamas, comme préservatif de la rage, d'après Lepechin, cité par Martius (*Bull. des sc. médic.* de Fér., XIII, 355).

LÉOPARD, *Leopardus*. Voy. *Felis Leopardus*, L.

LEOPARDENWURZEL. Un des noms allemands du *Doronicum Pardalianches*, L.

LEOPARD'S BANE. Un des noms anglais de l'arnica, *Arnica montana*, L., et du *Doronicum Pardalianches*, L. (Jourdan, *Pharmac. univ.*).

LEPAS. Genre de Mollusques cirrhopodes, dont deux espèces sont usitées comme aliment et fort analogues sous ce rapport aux Anatifes, auxquels les réunissait Linné et auxquels nous avons rapporté le

Digitized by Google

Lepas anatifera, L. La première est le *L. Balanus*, L., ou gland de mer, très-commun sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, mais d'un très-petit volume et fort peu estimé : sa coquille est un tube court et conique. La deuxième, que M. H. Cloquet (*Faune des Médec.*, II, 219) croit être le véritable *balanus* des anciens auteurs de bromatologie, est le *L. Tintinnabulum*, L., plus gros et plus estimé. La coquille en est tétragone. Sa chair, qui est rouge, blanchit par la coction, et a la saveur de celle de l'écrevisse de rivière. Les Chinois en font, avec du sel et du vinaigre, un mets délicat. Ce mollusque abonde sur les rochers, les coquillages, les zoophytes et autres corps marins, dans la Méditerranée, l'Océan d'Europe, celui d'Asie. Les Grecs, qui le mangent encore avec plaisir, le désignent, comme leurs ancêtres, par le nom de βαλανος.

LEPAS DES ANCIENS. Voy. l'art. *Anatifa*.

LEPELKRUID. Nom hollandais du cochlearia, *Cochlearia officinalis*, L.

LEPIDIO. Nom italien de la passerage, *Lepidium latifolium*, L.

LEPIDION. Nom de la passerage, *Lepidium latifolium*, L., dans Dioscoride.

LEPIDIUM. Genre de plantes Crucifères, de la Tétradynamie siliculeuse, dont le nom vient de λεπις, écaille, de la forme de ses fruits.

L. Iberis, L. Petite passerage. Cette plante, qui croît le long des chemins en France, a été annoncée dans plusieurs gazettes comme propre à broyer la pierre et évacuer les graviers (Willemet, *Mat. méd. indig.*, 100). Il y a lieu de croire que c'est d'elle que veut parler Pline (*lib.* XX, *c.* 17), et qu'il dit propre à guérir les maladies squameuses de la peau. Elle était vantée par Dioscoride et Galien dans la sciatique. Servilius Damocrate a préconisé contre la sciatique les vertus d'un ἰβηρις, qui est sans doute la même plante (Sprengel, *Hist. de la médec.*, II, 51). Peyrilhe dit qu'en Espagne on joint son infusion à celle du quinquina, ou on la donne seule, comme fébrifuge (*Mat. méd.*, 350).

L. latifolium, L., Passerage, grande passerage. Cette grande plante, qui se trouve depuis l'Europe jusqu'en Sibérie (on élève quelque doute sur l'identité de cette dernière avec la nôtre; Pallas, *Voyage*, II, 427), dans les lieux herbeux, frais, a été indiquée, ainsi que le fait pressentir son nom, contre la rage; bien qu'aucune expérience directe et positive ne vienne appuyer cette assertion. Ses racines et ses feuilles, qui ont une saveur âcre, poivrée, qui approche de celle de la graine de moutarde, ont été signalées comme anti-scorbutiques et toniques, mais leur usage est peu fréquent. L'abbé Rousseau faisait distiller de l'eau miellée, fermentée sur cette plante, et en obtenait une liqueur alcoolique qu'il administrait dans les névroses (Ferrein, *Mat. médic.*, III, 250). On s'est servi parfois de la passerage comme de condiment dans les campagnes.

L. Piscidium, Forst. Ce naturaliste a découvert cette espèce, retrouvée par M. Gaudichaud aux îles Sandwich, où elle est employée contre la syphilis et pour enivrer le poisson.

L. ruderale, Passerage sauvage, nasitor sauvage. Cette petite plante annuelle, qui croît dans toute l'Europe, dans les décombres, les lieux stériles et froids, a une forte odeur de cresson et jouit des propriétés anti-scorbutiques des espèces précédentes. En Russie elle est regardée comme un anti-fébrile puissant, et le peuple se sert de la décoction de demi-once de ce végétal, qu'il appelle *dikoykress*, dans une livre d'eau, réduite à moitié, dont on donne deux cuillerées à bouche, de deux heures en deux heures, avant l'accès et pendant le froid des fièvres intermittentes. En 1812 surtout, la cherté du quinquina fit employer ce moyen aux docteurs Ralh Rittmeister, Trinius, Blum, etc., avec un grand succès. De 40 malades cités par eux, 2 seulement ne furent pas guéris. Ils se servirent de l'herbe sèche (*Bull. de la soc. d'émulat.*, dans le *Journ. méd.* de Leroux, etc., 1815, XXXIV, 289). M. le docteur Monin a donné cette plante avec avantage, à Saint-Pétersbourg, où il a exercé plusieurs années avec succès la médecine, à la dose de un à deux gros pendant quelques jours, surtout dans les fièvres accompagnées de symptômes scorbutiques. Il nous a assuré qu'elle réussit là où le quinquina échoue. Ce *Lepidium* est aussi abondant autour de cette ville, que la bourse à pasteur chez nous.

L. sativum, L., Nasitor, cresson alénois. On cultive dans les jardins cette espèce annuelle, originaire du détroit de Magellan, qu'on emploie en salade comme condiment, à cause de sa saveur poivrée, piquante, ainsi que sa variété crépue; elle est anti-scorbutique, diurétique. Forestus la recommande dans les affections soporeuses. Suivant Ambroise Paré ses feuilles guérissent les croûtes laiteuses des enfants; ses graines, dont on peut retirer de l'huile, sont emménagogues, propres à faciliter l'expectoration, etc. Le suc, qui peut se tenir frais pendant une grande partie de l'année, se donne a la dose de 2 à 4 onces.

LÉPIDOPTÈRES. Ordre d'insectes remarquables, en général, par l'élégance de leurs formes, la variété et l'éclat de leurs couleurs, à l'état parfait où on les nomme communément papillons, mais de peu d'importance en thérapeutique. Voyez *Bombyx* et *Chenilles*.

LEPIOTES. Agarics dont le pédicule est muni d'un collier mobile ou fixe, et dont les feuillets ne se fondent pas en eau noire. Ce groupe ne renferme que des espèces salubres.

Parmi celles à collier libre on distingue l'*Agaricus procerus*, Schœff., qui est alimentaire dans presque toute la France et en Italie, sous le nom de collemelle, coulemelle, coche, chocherel, éclusiau, potiron, mort-de-froid, escargoule, etc., espèces qui ne sont peut-être pas identiques, mais qui toutes sont saines et comestibles. Parmi les Lépiotes dont le collier est fixe, on n'a encore reconnu en France que deux espèces comestibles, l'*A. cylindraceus* et l'*A. attenuatus*, DC., que l'on mange à Montpellier, sous le nom commun de *piveoulade*.

Quarante-quatre espèces de champignons comes-

tibles en Toscane, indiqués par Micheli (pag. 170-177, 190-198 de son genre *Genera*), appartiennent aux Lépiotes et paraissent y être d'un emploi vulgaire, d'après les noms qu'ils portent en Italie (De Candolle, *Essai*, 339).

Lepisosteus Robolo, Lacép., Robolo. Espèce de poisson de l'ordre des Holobranches abdominaux, dont les insulaires de l'Archipel de Chiloé font, à l'état sec un commerce très-étendu (*Dict. des sc. nat.*).

Lepras. Petit poisson de mer, excellent à manger, et qui passait pour apéritif (Lémery).

Lepre. Nom italien du lièvre, *Lepus timidus*, L.

Leptocarya. Nom du noisetier, *Corylus Avellana*, L., dans Dioscoride. Voy. ce mot.

Lepton. Nom de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith, dans Pline.

Leptospermum scoparium, Forst. Arbre de la famille des Myrtes, de l'Icosandrie monogynie; l'infusion de ses feuilles et de ses sommités fleuries, qui est aromatique, un peu amère, a été employée par Cook, en guise de thé, contre le scorbut dont son équipage était atteint à la Nouvelle-Zélande, où croît ce végétal, ainsi que le *L. Théa*, W., qui est naturel à la Nouvelle-Hollande. Il s'en servit également à faire de la bière et s'en trouva très-bien. On les cultive tous deux chez les curieux.

Lepturus. Voy. *Trichiurus Lepturus*, L.

LEPUS. Lièvres. Genre de mammifères de l'ordre des Rongeurs, à espèces assez nombreuses, dont deux seulement, le lièvre et le lapin, sont généralement usitées comme aliment (la plupart des autres n'ayant qu'une chair insipide), et fournissent des fourrures assez estimées, parfois employées contre les douleurs rhumatismales.

L. Cuniculus, L., Lapin. Cet animal, originaire d'Espagne, mais depuis longtemps répandu dans toute l'Europe où il se creuse des terriers dans les bois et surtout dans les garennes, se nourrit de plantes sèches et aromatiques qui lui donnent, comme aliment, une délicatesse et un fumet bien supérieurs à ceux que prend le lapin domestique ou de clapiers, nourri de choux et autres herbes potagères. Sa chair, blanche, saine, nourrissante, agréable, est assez estimée, en étuvée surtout, ce qui en relève la fadeur. Celle du lapereau est préférée. Trop jeune, cependant, elle est fade et visqueuse; trop vieille, au contraire, elle est sèche, dure, et plus difficile à digérer. En hiver, elle offre plus de délicatesse et de tendreté. La femelle passe pour préférable au mâle, mais celui-ci, étant châtré, est dit-on, à la fois plus tendre et plus gras. L'histoire médicinale du lapin, heureusement beaucoup moins étendue que celle du lièvre, se borne à l'emploi que l'on a fait de sa graisse contre la rigité des articulations et des tendons, et en général comme résolutive; de son cerveau (accusé d'ailleurs d'affaiblir la mémoire) comme propre à résister au venin; et enfin des cendres résultant de sa combustion, dans le traitement de l'esquinancie.

L. timidus, L., Lièvre. Ce quadrupède habite les bois, sans vivre sous terre, ni avoir pu être réduit en domesticité comme le lapin. Sa chair, noire, très-savoureuse et très-nourrissante, qu'on mange ordinairement rôtie ou en civet, et dont, au rapport de César, l'usage passait pour criminel chez les anciens Bretons, excite fortement, et ne convient qu'aux individus sains, qui ont besoin d'aliments fortifiants, très-azotés, riches en osmazôme. L'abus en est facilement nuisible. Le jeune lièvre ou levrault (*lepusculus*), plus tendre et de plus facile digestion, surtout quand il est mariné et suffisamment faisandé, est généralement préféré.

Les diverses autres parties de cet animal, vantées par les anciens thérapeutistes, sont aujourd'hui complétement inusitées. Nous rappellerons cependant, en partie d'après James (*Dict.*, IV), que ses cendres (*lepus combustus*) ont été recommandées à l'intérieur comme lithontriptiques (1 à 2 scrupules), à l'extérieur, contre les engelures et l'alopécie; qu'on employait en outre sa tête pour guérir cette dernière affection et blanchir les dents; ses yeux pour hâter l'accouchement et l'expulsion du délivre et des môles; sa cervelle pour faciliter la dentition et remédier au tremblement; son sang pour dissiper les taches et les boutons du visage, et comme remède interne, dans la passion iliaque, la dyssenterie et la pierre; ses poumons, en topique, contre les engelures, et même l'asthme et l'épilepsie; son cœur contre cette même affection, et de plus les douleurs utérines et la fièvre quarte; son foie dans la diarrhée et le flux hépatique; son fiel contre l'ophthalmie, le mal de dents, la surdité (Galien), et même comme hypnotique (Albert le Grand); ses testicules desséchés (24 à 72 grains) comme aphrodisiaques, lithontriptiques, et pour aider l'accouchement, dernière circonstance où la matrice de la femelle n'était pas moins préconisée; sa présure (*coagulum leporis*) comme discussive, anti-épileptique, anti-dyssentérique, à la dose d'1/2 gros à 1 gros; son astragale dans les cas de gravelle, d'épilepsie et d'accouchements laborieux; sa graisse, fraîche, comme émolliente et maturative, rancie pour attirer au dehors les corps étrangers, faciliter l'éruption des dents, et en calmer les douleurs; sa fiente, l'un des ingrédients du *dialogoon*, médicament anciennement en usage contre les obstructions, pour combattre la dyssenterie, l'épilepsie, dissoudre les calculs, et, à l'extérieur, dans le cas de brûlure; son poil, enfin, pour arrêter les hémorrhagies, et, brûlé (Hippocrate), pour combattre les accès hystériques.

Lepus combustus. Ancien nom de la cendre de lièvre. Voy. *Lepus timidus*, L.

Lepus marinus. Lièvre marin. Voy. *Blennius Lepus*, Lacép.

Lepusculus. Nom latin du levrault. Voy. *Lepus timidus*, L., et quelquefois du lapin, *Lepus Cuniculus*, L.

Lequila, Lequilla. Noms napolitains du venturon, *Fringilla citrinella*, L.

Ler-nur. Un des noms arabes de la *Myrrhe*.

Lesan-el-a'sfour. Nom arabe des fruits du *Fraxinus Ornus*, L. (Voy. ce mot).

Lesan-el-tour. Nom arabe de la bourrache, *Borago officinalis*, L. (Voy. ce mot).

Digitized by Google

LESBOS. Ile de l'Archipel grec, jadis renommée pour ses eaux thermales abondantes. On ne cite plus aujourd'hui qu'une source, voisine du bord de la mer, et usitée par les habitants de Mytilène contre les maladies les plus rebelles; l'eau n'a rien de désagréable, passe pour diurétique, propre à stimuler les voies digestives, à entretenir les sécrétions. Il y existe un bâtiment, assez vaste pour loger commodément les malades, et un bassin assez grand pour baigner plusieurs individus à la fois (Alibert, *Précis*, etc., 588).

Lesch. Ancien nom vulgaire du ver de terre, *Lumbricus terrestris*.

LESCUN. Bourg des Pyrénées, sur une des routes de l'Oléron, en Espagne, où Carrère (*Cat.*, 475), indique une source minérale appelée *Labarouat*.

Lesen el-hamel, Lisen, Lisan-el-haman, Noms arabes du *Plantago major*, L.

LESIGNANO. Village du grand-duché de Parme, à 3 lieues sud de la ville de ce nom, qui possède un établissement d'eau minérale froide peu fréquenté et mal entretenu, suivant Valentin (*Voyage médic.*, etc., 2e édit., 334). L'eau, couverte d'un pétrole verdâtre, vient de deux puits continuellement traversés par un prodigieux courant de gaz hydrogène carburé. M. le professeur Gottardi y a trouvé 1/100e de muriate de soude et de magnésie. On en fait usage contre les dartres et les rhumatismes chroniques.

Leske. Nom du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L., en Silésie.

Lesni borowice. Nom bohême du pin sauvage, *Pinus sylvestris*, L.

— rytyre. Un des noms bohêmes du petit houx, *Ruscus aculeatus*, L.

Lesser burdock. Nom anglais de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

— centaury. Nom anglais de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith.

Lessive, *Lixivium*. Eau plus ou moins chargée de sous-carbonate alcalin. La *lessive des savonniers* est une solution de 3 parties de soude caustique dans 8 d'eau; la *lessive de tartre*, une solution de sous-carbonate de potasse. La *lessive de cendres*, analogue à cette dernière, est quelquefois employée comme pédiluve excitant.

Lestes. Nom du flez, *Pleuronectes Flesus*, L., chez les Lettes.

Lesura. Nom hindou du *Cordia Myxa*, L.

Let-chi. Synonyme de litchi, *Euphoria punicea*, Lam. (Voy. ce mot).

Letchicuttay elley. Nom indien des larges feuilles d'un grand et bel arbre, de la côte de Coromandel. Chauffées et trempées dans l'huile de ricin, elles sont regardées comme efficaces, appliquées sur les articulations affectées de rhumatisme. Avant leur développement complet elles sont alimentaires (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 172).

Letrerilo. Nom espagnol du *Sedum Telephium*, L.

Létifiants. *Lætificantia*. On donne ce nom dans quelques ouvrages à des substances qu'on croit propres à réjouir l'esprit; ce sont en général des excitants du cerveau, pris à dose légère, tels que le vin, les liqueurs alcooliques, le café, le thé, etc.

Letsch. Nom russe de la brême, *Cyprinus Brama*, L.

Lettuce opium. Nom anglais du *Lactucarium*.

Leuca. Synonyme de *Galactites* dans Lémery.

Leucanthemum majus. Un des noms officinaux de la grande marguerite, *Chrysanthemum Leucanthemum*, L.

— odoratum. Un des noms officinaux de la camomille romaine. *Anthemis nobilis*, L.

Leucas. Dioscoride mentionne sous ce nom une plante qu'il dit bonne contre le venin des serpents et des autres bêtes venimeuses (*lib.* III, *c.* 97). Robert Brown a donné ce nom à un genre formé de plusieurs *Phlomis*. Voyez *Phlomis*.

Leucathon. Nom de l'*OEnanthe* dans Dioscoride.

Leucera. L'un des noms du châtaigner, *Castanea vesca*, Gærtn. dans l'île de Crète.

LEUCHSTAD. Eau minérale ferrugineuse acidule, citée par Hoffmann (James, *Dict.*, I, 278).

LEUCINE. Substance blanche, comme l'indique son nom, légère, cristalline, ayant la saveur du bouillon, fusible, sublimable en partie, soluble dans l'eau, formant avec l'acide nitrique un composé acide particulier, et que M. Braconnot a obtenu en traitant la laine et surtout la fibrine par l'acide sulfurique (*Ann. de chimie et de phys.*, XIII).

Leuciscos, λευχισχος. Espèce de poisson analogue au mulet, dont Galien a parlé (*De Alim. Facult.*, *lib.* III, *c.* 25).

Leuciscus alburnus. Voy. *Cyprinus Alburnus*, L.

LEUCOGEON. Bains entre Pozzoli et Naples, mentionnés par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2) comme souverains pour la guérison des plaies et des maux d'yeux.

Leucographe, *Leucographus*. Espèce de terre à foulon, jadis en usage à l'extérieur comme hémostatique et stimulante. Ce mot est synonyme de *galactites*, dans Lemery.

Leucographis. Un des noms du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L., dans Pline.

Leucoium luteum. Nom officinal de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.

Leucoium vernum, L. La bulbe de cette plante, de la famille des Narcisses, de saveur nauséabonde, contient un principe âcre et mucilagineux qui provoque les vomissements. Le *L. æstivum*, L. est dans le même cas. Ils croissent dans les montagnes du Midi de la France, etc.

Leucolithe. Espèce de pyrite blanche que les Grecs employaient, après l'avoir fait calciner, contre les maladies des yeux, et qu'on soupçonne être un minéral de zinc.

Leucoma. Fruit comestible d'un grand arbre du Pérou, qui a le goût de la châtaigne. Il est astringent (Monard, *Drogues*, 182).

Leucophagium. C'est le *Blanc-manger* (Voy. ce mot).

Leucophragis. Synonyme de *Morochtus* dans Lémery.

Leux, Leukbader. Noms allemands des eaux minérales de *Loueche*.

Leuniske. Un des noms du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

Leure. Nom de la loutre, *Mustela Lutra*, L., en Savoie.

Leutria. Ancien nom latin de la loutre. *Mustela Lutra*, L.

LEUTSCHAU, en Hongrie, comitat de Zips.

Digitized by Google

P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest., 1829, in-8°, 2 vol.) donne un essai d'analyse de ces eaux minérales.

LEVAIN, franc levain. Pâte aigrie, c'est-à-dire qui a subi un certain degré de fermentation acide, par l'action de la chaleur ou l'addition de quelque liquide fermentescible, tel que la levure de bière (Voy. ce mot), et qui, par là, est devenue propre à faire lever la pâte qu'on destine à la confection du pain. On s'en sert quelquefois comme de rubéfiant; souvent aussi on en fait la base de certains épispastiques, en y ajoutant des substances vésicantes.

Lévésagatte. Un des noms vulgaires du lieu, *Gadus Pollachius*, L. (Voy. ce mot).

Levensboom. Nom hollandais du *Thuya occidentalis*, L.

Leverfarbiges aloe. Un des noms allemands de l'*Aloès hépatique*.

Leverkruid. Nom hollandais de l'hépatique, *Anemone Hepatica*, L.

Leviathan. Animal indéterminé mentionné dans le livre de Job. (*Voy*. pour le *Leviathan penis* des officines, l'article *Balæna*).

Levistico, Levisticum. Noms portugais et officinal du *Ligusticum Levisticum*, L.

Lèvre de vénus. Un des noms de la cardère, *Dipsacus fullonum*, L.

LEVURE, *Spuma cerevisiæ*. Écume formée spontanément à la surface de la bière en fermentation et composée de bière très-chargée d'acide carbonique, de ferment proprement dit, d'un peu d'amidon et d'hordéine, suivant M. Proust, qui rapporte à cette dernière substance l'aspect grenu, gélatineux et tremblant, que prend la levure suffisamment égouttée (*Ann. de chimie et de phys.*, V, 337). La *levure fraîche* est celle qui vient d'être recueillie. Renfermée dans un sac de toile, qu'on soumet ensuite à la presse, elle perd sa partie liquide, devient ferme, cassante, quoique pâteuse, offre une couleur d'un blanc grisâtre, une odeur aigrelette, est insoluble dans l'eau, très-azotée, etc. Dans cet état, on la désigne sous le nom impropre de *ferment*, qui ne convient qu'à l'un de ses principes constituants, le plus caractéristique il est vrai. (Voy. l'article *Ferment*). Tous les liquides sucrés en fermentation fournissent une sorte de levure; mais celle des céréales est la seule employée. Un procédé particulier anciennement proposé pour sa facile obtention, vient d'être reproduit dans le *Dictionnaire des drogues simples et composées* (III, 347, 1828).

L'analyse de la levure a été faite par Westrumb (*ibid.*), et M. Doebereiner a établi (Voy. *Journ. de pharm.*, 1815, p. 342) que la dessiccation (opération à laquelle il faudrait la soumettre si on voulait la conserver en pharmacie pour l'usage médicinal), le lavage à l'eau froide, ou même avec du vin, ne lui ôtent en rien la faculté dont elle jouit de faire entrer en fermentation les liquides sucrés; que l'alcool, au contraire, qui paraît décomposer le ferment plutôt que le dissoudre, l'en dépouille en acquérant de l'amertume et une couleur jaunâtre; que bien lavée et exprimée, desséchée même, et triturée avec le double de son poids de sucre, elle donne tout-à-coup naissance à un liquide sirupeux, homogène, presque transparent, qui n'est susceptible de fermenter que par l'addition d'une certaine quantité d'eau, qui en précipite aussitôt le ferment, etc.

Cette propriété de la levure d'exciter la fermentation alcoolique, la fait employer dans quelques arts, après qu'elle a été amenée à l'état de pâte et lavée à grande eau pour lui enlever son amertume. Les boulangers s'en servent, à défaut de *levain* (voy. ce mot), pour faire lever la pâte. Pline (lib. XVIII, c. 7) signale déjà cet usage comme répandu chez les Gaulois et les Espagnols, dont à raison de cela, dit-il, le pain est beaucoup plus léger que celui des autres nations. Cependant Guy Patin parle dans ses *Lettres* (III, 270) du procès des *boulangers de petits pains*, accusés de substituer la levure au *franc levain*, et se montre fort opposé à son emploi; aussi, sur le rapport d'une commission dont il faisait partie, le parlement, par arrêt du 24 mars 1668, en défendit-il l'usage comme dangereux, usage pourtant qui plus tard fut permis pour la *levure fraîche* (Hazon, *Éloge de la Faculté*, etc., in-4°).

L'usage médicinal de la levure se réduit à peu de chose. Associée, à parties égales, avec la farine, l'huile, le miel, ou autres ingrédients, on l'a quelquefois employée à l'extérieur sous forme de cataplasmes, pour *atténuer*, *inciser*, *digérer*, *résoudre* certaines tumeurs, et surtout comme *maturatif* des abcès. A l'intérieur, elle paraît avoir été usitée, vers la fin du seizième siècle, par suite de théories chimico-médicales sur la fermentation des humeurs, dans la vue d'exciter ou de diriger utilement, par son acide, ces prétendus mouvements morbides. Bientôt abandonnée, elle n'a reparu dans la matière médicale que dans ces derniers temps, où les docteurs anglais Bradley, Grose, Robert Thomas et Edward Cartwright en ont obtenu de bons effets dans des typhus et des fièvres adynamiques, rebelles au quinquina, à l'acétate d'ammoniaque, au camphre, au vin, etc. Ils la faisaient prendre par cuillerée, de trois en trois heures (*Dict. des sc. méd.*, art. *Kwas*). Le docteur Strom, qui l'administrait mêlée à de la bière, rapporte aussi plusieurs faits en faveur de son efficacité dans le traitement de l'érysipèle malin. Néanmoins elle paraît maintenant de nouveau abandonnée; et si, comme on le croit généralement, ses avantages dépendent de l'acide carbonique qu'elle renferme, il semblerait en effet préférable, à tous égards, de remplacer cette *vilaine écume*, comme l'appelait Guy-Patin, par l'eau gazeuse ou les eaux minérales acidules.

Schook (M.). *De fermento et fermentatione liber*, etc. Groningue, 1663, in-12.—Strom. *Fermentum cerevisiæ in erysipelate maligno proficuum* (*Acta nova reg. soc. med.* Havniensis. 1818, t. V).

Lew. Nom chinois du *Soufre*.

Leyboua. Nom du séné à feuilles obtuses, *Cassia obovata*, Coll., au Sénégal Voy. *Senna*.

Leymoun. Nom arabe du limon, *Citrus medica*, L. (Voy. ce mot.

LEYNE. Village de France, dans le Mâconnais, près duquel est une source tiède (16° R.) nommée

Digitized by Google

Chaude-Aigue par les habitants : M. F. L. de Lamartine (*Compte rendu des trav. de la soc. d'agric. et belles lettr. de Mâcon*, pendant l'année 1824, p. 71) y indique des sulfates alcalins ou terreux ; elle dépose un sédiment noir, charbonneux, et exhale, dit-il, du gaz hydrogène.

LEYON. Nom suédois du lion, *Felis Leo*, L.

LEYRIA, dans l'Estramadure (Portugal). Il y existe une source thermale (20° R.)

LIA. Nom du gattilier, *Vitex Agnus-castus*, L., dans l'île de Crète.

LIA VERT. Un des noms de l'*Iris pseudo-Acorus*, L., dans quelques cantons.

LIANE. On donne ce nom, dans les colonies, aux végétaux grimpants ou volubiles.

— AMÈRE. *Abuta amara*, Aubl. On le donne aussi au pareira, *Cissampelos Pareira*. Voy. ce mot.
— A BOEUF. *Acacia scandens*, W.
— BOITE A SAVONETTE. *Feuillæa scandens*, L. Voy. ce mot.
— A CALEBASSE. Nom du nhandirobe, *Feuillæa scandens*, L. Voy. ce mot.
— DE CARIPÒS. *Davilla brasiliana*, DC. Voy. ce mot.
— A CONCOMBRE. Cucurbitacée des Antilles, dont le fruit se mange dans la soupe (Labat, *Nouv. voy.*, III, 238).
— CONTREPOISON. *Feuillæa scandens*, L.
— A COULEUX. Racine, appelée aussi *Timao*, d'une plante employée aux Antilles avec succès contre les hydropisies (*Mém. de la Soc. royale de méd.*, I, 341).
— A GLACER L'EAU. C'est le pareira brava, *Cissampelos Pareira*, Lam.
— A CRABES. *Bignonia æquinoctialis*, L.
— LARDIZABALA. *Lardizabala biternata*, Ruiz et Pavon.
— A PERSIL. *Paullinia pinnata*, L.
— A POMME. *Passiflora alata*, Ait.
— POPAYE. *Omphalea diandra*, L.
— PURGATIVE. *Ipomea cathartica*, Poiret.
— A RAVES. *Dioscorea sativa*, L.
— A RÉGLISSE. *Abrus precatorius*, L.
— ROUGE. *Tigarea aspera*, Aubl.
— A SERPENT. *Aristolochia anguicida*, Jacq.
— A VERS. *Cactus* (Cereus) *triangularis*, L. On emploie, à Saint-Domingue, le suc qui coule de ses branches coupées, contre les vers.

LIARD. Nom du *Populus nigra*, L., dans quelques cantons.

LIATRIS (*Serratula*, L.) SCARIOSA, W., et *L. squarrosa*, W. Ces deux plantes de l'Amérique septentrionale, y sont usitées contre la morsure des serpents (*Journ. de chimie médicale*, V, 419).

LIBADION. Un des noms grecs de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith.

LIBAN. Nom arabe du *Benjoin*.

LIBANE. Un des noms du pélican, *Pelecanus onocrotalus*, L.

LIBANION, LIBANES. Anciens noms de la buglosse, *Anchusa italica*, Retz. Voy. ce mot.

LIBANOTIS. Nom officinal de l'*Athamanta Libanotis*, L. Dioscoride donnait ce nom à une plante à odeur d'encens, que quelques commentateurs ont voulu reconnaître pour le romarin.

LIBANUS THURIFERA. Arbre de l'Inde qui donne l'encens, de la famille des Térébinthacées, d'après Colebrooke (*Pharm. univ.*, II, 166).

LIBAS. Un des noms du *Rheum Ribes*, L., en Orient.

LIBBSTICKA. Nom suédois de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

LIBELLA. Cétacé signalé par Galien, comme dur muqueux et insipide (*De Aliment. Facult.*, *lib.* III, c. 31).

LIBENÉH. Nom hébreu du peuplier blanc, *Populus alba*, L.

LIBIBATTEUS. Nom grec d'un poisson de Byzance, indéterminé, dont Hésiode parle comme employé à faire des salaisons.

LIBIUM. Nom égyptien du genévrier, *Juniperus communis*, L.

LIBTANG. Un des noms du *Cocculus suberosus*, DC., dans l'Inde. Voy. ce mot.

LIBYESTASON. Nom de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L., chez les anciens.

LICADOROS. Nom du milan, *Falco Milvus*, L., en grec moderne, d'après M. Vieillot.

LICANIA INCANA, Aubl. Arbre de Cayenne, qui a ses fruits comestibles. Les Galibis le nomment *caligni*.

LICARIA GUIANENSIS, Aubl. Végétal de Cayenne, dont on ne connaît ni les fleurs ni les fruits, et que Lamarck soupçonne appartenir au genre *Laurus*. Son bois jaunâtre, peu compacte, a une odeur de roses, ce qui l'a fait ranger parmi les bois de ce nom. C'est le *licari kanali* des Galibis. Les habitants le nomment parfois *sassafras*.

LICHARO DOTSCHNAJA TRAWA. Nom russe de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

LICHE. Nom du *Scomber Amia*, Bloch, devenu générique.

LICHEN. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la tribu des Acotylédones et de la Cryptogamie, et qui tire le sien du grec λειχην, dartre, de la forme des expansions croûteuses que présentent plusieurs de ses espèces, qui ont effectivement quelque ressemblance avec cette maladie cutanée. Le genre *Lichen* de Linné a été divisé en un grand nombre d'autres par Hoffman, De Candolle, Acharius, Fée, Delisle, etc., par suite de l'augmentation considérable des espèces qu'il renferme, qui, de 81 que contenait le *Species*, montent actuellement à plus de 2000, et aussi pour aider à leur distinction. Il en résulte qu'il n'existe plus aujourd'hui sous ce nom, qui est devenu celui de la famille; cependant, pour mieux remplir le but de notre travail, nous laisserons dans l'ancien genre *Lichen* de Linné, les espèces dont nous allons parler, en indiquant les noms sous lequels on les désigne aujourd'hui (Voy. *Lichénées*).

L. (Peltigera) *aphthosus*, L. cette espèce, qui doit son nom aux verrues qu'on observe sur son *thallus* vert et mince, et non à son efficacité contre les aphthes, ainsi qu'on le dit dans quelques ouvrages, croît sur les berges des bois, chez nous et dans une partie de l'Europe; c'est le *muscus cumatilis* des formulaires. On l'a regardé comme drastique, vomitif, anthelminthique; propriétés dont nous doutons beaucoup, attendu sa grande affinité avec les *L. caninus*, *horizontalis*, etc., auxquels on ne les a jamais attribuées. Willemet l'a vu rarement manquer son effet vermifuge, pris à la dose de 12 grains, soir et matin pendant six ou huit jours (*Lichénogr.*, I, 22).

L. (Usnea) *articulatus*, L. Cette espèce indigène se trouve aussi sur les écorces de quinquina, ainsi que

Digitized by Google

les *L. usnea* et *inflata*, L. Si l'on n'en dépouillait pas ces écorces, la gelée qui se formerait pendant leur décoction en diminuerait l'amertume et peut-être les propriétés.

L. (Peltigera) *caninus*, L. Le nom de cette plante très-abondante au bord des fossés sablonneux des bois, chez nous, parmi les mousses, vient de la propriété qu'on lui a accordée de guérir la rage; on cite même des exemples de réussite, qui ont eu lieu en Angleterre, dans les *Trans. Phil. abrégées* (II, 26-38). Elle est encore employée aux environs de Smolensk, d'après Martius, contre cette maladie (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIII, 355). Ce lichen, qui donne, d'après M. Prost, une couleur d'ocre, et qui est connu dans les formulaires sous le nom de *muscus caninus, muscus cinereus terrestris*, avait été recommandé en 1697, par G. Dampier, mêlé au poivre contre cette maladie, mélange qu'on appelait *pulvis antilyssus;* mais il est peu à peu tombé dans l'oubli, malgré l'approbation de Mead (Sprengel, *Hist. de la méd.*, V, 493). Layard le met au nombre des diurétiques (*Essai*, en allemand, *sur la morsure des chiens enragés*, Leipsick, 1778).

Cartheuser (G.-F.). *Diss. inaug. chimico-medica de Lichene cinereo terrestri*. Resp. G.-L. Sizius. Francof. ad Viadrum, 1762, in-4.

L. (Physcia) *ciliaris*, L. On l'employait du temps d'Imperati dans la parfumerie, pour donner de la consistance à la poudre à poudrer (*Hist. nat.*, lib. XXVII, p. 78). Il croît très-communément chez nous sur l'écorce des arbres.

L. (Cenomyce) *cocciferus*, L. Très-commun sur nos pelouses sèches, où ses fructifications, d'un beau rouge, le font remarquer, il a été donné dans les toux convulsives, le rhume, comme béchique. C'est le *muscus pyxioides terrestris* des formulaires, nom qu'on applique plus souvent au *Lichen pyxidatus*, espèce indigène très-voisine de celle-ci, et avec laquelle on la confond, ce qui n'a aucun inconvénient puisque leurs propriétés sont semblables. Dans la Thuringe on s'en sert contre les fièvres intermittentes, d'après Brukmann (*Epist.* 57). C'est l'*herba ignis* de quelques pharmacopées.

Ascenovicta (M.). *Observaciones sobre el muscus* pyxioides *terrestris, ó Lichen cocciferus, L., en la pertussis, etc.* (*Extractos de las juntas gen*, 1781, p. 43).

L. (Isidium) *corallinus*. Voy. *Lichen Parellus*, L.

L. (Urceolaria) *esculentus*, Pallas. Les Russes septentrionaux s'en nourrissent et en donnent à leurs bestiaux.

L. (Parmelia) *fahlunensis*, L. Indigène de nos hautes montagnes, elle est fort remarquable par sa couleur noire, et fournit un beau rouge-cinabre (Prost, *loc. cit.*).

L. (Usnea) *florida*, L., d'après M. Prost (*Cat. des plant. de la Lozère*, cette belle espèce qu'on trouve sur les écorces de nos arbres dans les grandes forêts, donne une teintnre violette. Elle pend aux branches, ainsi que toutes les Usnées, et leur donne un aspect barbu.

L. (Ramalina) *fraxineus*, L. Il y en a à Ténériffe une variété dont on obtient une teinture jaune (*Journ. de Pharm.*, V, 54). L'espèce, qui est très-commune chez nous sur les écorces d'arbre, pourrait être essayée pour en obtenir une couleur semblable.

L.(Borrera) *furfuraceus*, L. Ce lichen, qui croît sur les troncs des pins, des sapins, des hêtres, est doué d'une grande amertume, en qui lui a valu la réputation de fébrifuge, et l'a fait donner à la place du quinquina; il fournit une teinture vert-olive (Prost, *loc. cit.*).

L. (Cetraria) *glaucus*, L. avec l'alun et le vitriol vert, cette espèce indigène donne une couleur d'un gris incarnat (Prost, *loc. cit.*).

L. (Usnea) *inflatus*, L. Voy. *L. articulatus* et *L. Usnea*, L.

L (Cetraria) *islandicus*, L.; Lichen d'Islande (*Flore médicale*, IV, 217). Cette espèce, qu'on appelle *muscus islandicus* dans les dispensaires, est abondante dans les régions septentrionales de l'Europe, surtout en Islande; on la trouve aussi dans nos montagnes, sur la terre, aux lieux arides, pierreux, et jusque dans les environs de Paris. Elle forme des expansions foliacées, longues de deux ou trois pouces, creusées en gouttières, écartées, ciliées sur les bords de poils roides et parallèles, lacuneuses, fermes, coriaces, sèches, d'un gris roux; les fructifications sont rares, orbiculées, planes, entourées d'un rebord cilié de la même couleur que le *thallus*. Cette espèce, comme presque toutes les autres, est inodore; sa saveur est amère et fort tenace, puisque plusieurs décoctions ne suffisent pas pour la lui enlever complétement. M. Robinet propose de la laver à l'eau froide et de la sécher de suite, ce qui lui fait perdre une demi-once par livre, et lui ôte une partie de cette amertume (*Journ. de chimie médicale*, II, 351). D'après M. Proust, ce lichen contient 64 parties d'une substance insoluble dans l'eau chaude, analogue au gluten végétal, 33 d'une qui est insoluble et ressemble à l'amidon, 3 d'extractif amer (*Annal. de chimie*, LVII, 196). Berzélius, dans une analyse plus récente, l'a trouvé composé de sirop, 3, 6; bitartrate de potasse, tartrate et phosphate de chaux 1,9; principe amer 3,0; cire verte 1, 6; gomme 3, 7; matière colorante 7, 0; fécule de lichen 44,6; matière insoluble amylacée 36,6 (*Ann. de chim.*, XC, 277).

Cette espèce, une des plus célèbres du genre, a deux emplois, l'un alimentaire, l'autre pectoral et utile dans les phlegmasies chroniques de la poitrine. On s'en nourrit dans les pays du nord, où les céréales et autres substances alibiles sont rares; Olafson dit qu'un boisseau de ce lichen équivaut (pour la nourriture) à deux de froment (Sparmann, *Voyage*, III, 129, note). M. Proust le regarde comme ayant des qualités alimentaires incontestables, puisqu'il fournit aux habitants de la Laponie une nourriture aussi saine qu'agréable, et dont la préparation ne coûte pas plus cher que celle de la pomme de terre; on le mange en salade, ou desséché, et pulvérisé, ce qui est fort difficile, pour être mêlé à la farine, ou en gelée dans du lait, du bouillon, toujours après en avoir ôté l'amertume par des lotions préalables, ou

Digitized by Google

à l'aide d'une lessive légère de sous-carbonate de potasse, d'après le procédé indiqué par M. Westring; il absorbe plus de la moitié de son poids d'eau et devient alors diaphane. Les Norwégiens ont observé que ceux d'entre eux qui se nourrissent de lichen, sont moins sujets à l'éléphantiasis que ceux qui ne mangent que du poisson, et se portent mieux, ce que M. Petersen confirme par son expérience. Fabricius recommande le pain de ce Lichen, préférablement à celui d'écorce de pin qui est dangereux pour la santé (*Voyage*, 198). Aussi le grand avantage que les Islandais retirent de ce lichen leur en fait faire d'amples moissons; ils vont en troupe le récolter sur les rochers où il croît en abondance; ils l'emportent dans des sacs, le font sécher et le conservent dans des barils. En Carniole on en donne aux cochons pour les engraisser, aux bœufs, aux chevaux pour les refaire, etc., etc. (Voy. *Ann. de chim.*, LVII, 196).

O. Borrichius, en 1673, vanta comme médicament le lichen d'Islande, et l'appela *muscus catharticus* (*Act. méd. et phil.*, Hafniæ, I, 126). En 1683, M. Hjaerne assura d'une manière plus précise que c'était un excellent moyen contre l'hémoptysie et la phthisie; mais ce furent Linné (*Flora laponica*, 340); et Scopoli (*Ann. hist. nat.*, I, 112; II, 107) qui, en 1760, l'introduisirent définitivement en médecine, après l'avoir soumis à des expériences régulières et suivies (Sprengel, *Hist. de la méd.*, V, 493). Trommsdorf, Bergius, Crichton, Gontier Saint-Martin, etc., ont aussi constaté ses bons effets dans les affections muqueuses de la poitrine. Cependant il ne faut pas s'abuser; jamais ce lichen, ni aucun médicament, n'a guéri la phthisie pulmonaire, surtout tuberculeuse; seulement nous dirons avec Murray qu'il adoucit la toux, calme la fièvre hectique, améliore l'expectoration, diminue les sueurs colliquatives et qu'il est bon dans l'asthme humide, etc. Du reste son efficacité n'est pas plus marquée dans les affections muqueuses des voies de la respiration, que dans celles des autres parties; ainsi Crichton l'a vu guérir des diarrhées chroniques, les dyssenteries tirant à leur fin, car dans le temps où les symptômes sont inflammatoires, cet auteur dit à bon droit que ce médicament, qui jouit d'une activité marquée, pourrait être nuisible. M. le docteur Regnault a, dans ces derniers temps, vanté surtout l'emploi de ce lichen dans les maladies de poitrine : ce qui a fourni à un pharmacien homonyme l'idée de vendre une préparation de ce végétal, et quoique ce dernier soit mort depuis longtemps, on n'en continue pas moins la vente de la drogue sous son nom. Schonheyer l'a administré avec succès contre les toux rebelles qui succèdent à la coqueluche; Quarin, contre la suppuration des reins; d'autres contre les ulcères utérins. Son amertume le fait donner, sans avoir été lavé, comme stomachique, anti-goutteux, fébrifuge et vermifuge. Dufour et Marie-Saint-Ursin l'ont prescrit comme succédané du quinquina (*Gazette de Santé*, 1808). Ses qualités nutritives, dues à la présence des principes gélatineux et féculents qu'il contient, le rendent précieux dans les maladies avec marasme, abattement des forces, dans l'épuisement, la consomption, etc., parce qu'il soutient, nourrit et répare les organes fatigués de la digestion. Nous ne devons pas cacher à nos lecteurs que Proust, qui a écrit si avantageusement sur les propriétés nutritives du Lichen d'Islande, prétend que ses vertus pectorales sont chimériques ou au moins problématiques (*Ann. de la Litt. méd. étrang.*, 1810).

Les préparations médicinales que l'on emploie de ce lichen, dont la dose est depuis un gros jusqu'à une once, se bornent à peu près à la décoction et à la gelée. La première est jaune et a une saveur presque analogue à celle de *quassia*, si par des lavages on n'a pas enlevé l'amertume; en refroidissant, cette préparation se prend en gelée; de sorte qu'il faut la prendre chaude lorsqu'on veut l'ingérer liquide. Si on faisait évaporer en extrait l'infusion à froid du lichen, on n'aurait qu'un extrait amer, sans la fécule qui reste dans le lichen. La gelée est tremblante et semblable à celle d'amidon, sans viscosité; elle ne se conserve saine que pendant un petit nombre de jours, après lesquels elle se fend, se sépare de la partie aqueuse, etc., et doit être alors jetée. On l'aromatise avec la canelle, la fleur d'oranger, on y ajoute du sucre, etc., pour la rendre plus agréable à prendre, et lui ôter sa fadeur. M. Zier, pharmacien allemand, propose de préparer cette gelée en épuisant le lichen par des ébullitions nombreuses, puis par sa macération dans l'alcool, qu'on répète deux ou trois fois pour l'en séparer et le mettre sécher; le résidu se fond en entier dans l'eau (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIX, 183). Ainsi une décoction de lichen non lavé donne la partie amère ou médicinale de cette plante, qui est tonique, fébrifuge, stomachique, purgative même, etc.; si elle est seulement lavée, on a la partie nutritive, adoucissante, mêlée avec une partie amère, c'est l'état où il faut que soit ce lichen pour les affections de poitrine; s'il est totalement privé de cette partie amère par un alcali ou l'alcool, il ne donne plus que les parties nourrissantes; ce n'est plus un médicament, mais un aliment. C'est de cet état qu'a voulu parler Proust, lorsqu'il considère ce lichen comme bon aliment, mais médicament nul. On coupe avec le lait, le petit-lait, les infusions ou décoctions de lichen; on met sa poudre, privée de la partie amère, dans le chocolat, dans des potages, etc., pour rétablir les forces, remédier à la débilité musculaire, etc. L'abus de la portion amère est fort nuisible, et peut amener des inflammations graves, ce qui n'a jamais lieu pour celle qui est composée seulement de fécule.

On a proposé d'employer dans les arts, en place de gomme, la matière gélatineuse du lichen d'Islande (*Bull. de pharm.*, V, 310). Les Islandais emploient souvent mêlé, ou à sa place, les *L. nivalis*, et *proboscideus*. On peut consulter sur le *Lichen islandicus*, L., l'article très-intéressant de Murray (*Appar. méd.*, V, 562) et les ouvrages suivants :

Reisse (H.-S.-E.). *Diss. inaug. med. de Lichene islandico*, 1778, in-4. — Trommsdorf (G.-B.). *Programma de Lichene islan-*

dico. Erfodiæ, 1778, in-4. — Ebeling. *Diss. de quassia et Lichene islandico*. Glascow, 1779, in-8. — Cramer (G.-C.-P.). *Diss. inaug. med. de Lichene islandico*. Erlangæ, 1780, in-4. — Elsner (C.-F.). *Prog. duo de Lichene islandico*. Koenisberg, 1791, in-4. — Regnault. *Observ. on pulmonary consumpt. or an essay on the Lichen islandicus*, etc. Londres, 1802. — Proust. Mémoire sur le lichen d'Islande (*Journ. de physique*, LXXIII, 81). — *Idem*. Usages alimentaires du *Lichen islandicus* (*Ann. de chim.*, LVII, 196). — Berzélius. Recherches sur la nature du *Lichen islandicus*, et sur son emploi comme aliment (*Ann. de chimie*, XC, 277; et *Bull. de pharm.*, VI, 537).

L. (Physcia) *nivalis*, L. Plante des montagnes très-élevées; sa poudre a passé jadis pour spécifique contre la rage.

L. (Lecanora) *Parellus*, L.; Parelle, parelle d'Auvergne. Cette espèce forme des croûtes blanchâtres, verruqueuses, irrégulières, qui s'attachent aux rochers, sur les schistes, les granits, les basaltes, etc. En faisant macérer ce lichen dix à douze jours dans l'urine, avec de l'eau de chaux ou des cendres gravelées, il acquiert une couleur rouge ou violette intense, et se change en pulpe molle; alors on l'exprime à travers un tamis et on le moule en forme de petits pains. Ce sont des Auvergnats qui vont râcler les rochers pour obtenir ce lichen, souvent mêlé de *L. corallinus*, qui paraît avoir les mêmes propriétés tinctoriales (Prost., *Liste des Cryptogames de la Lozère*). Il paraît que la plupart des lichens dont le thallus est crustacé et épais sont tinctoriaux, d'après la remarque de M. De Candolle, de sorte que le *Variolaria orcina*, cité par M. Guibourt (*Drogues*, II, 529), peut bien en fournir. La saveur du *Lichen Parellus* est un peu amère et mucilagineuse; la pâte qu'on en prépare est sous forme de pâte molle, gluante, d'une couleur violette.

L. (Parmelia) *parietinus*, L. Le docteur Sander assure que la poudre bien fine et verte de cette espèce, est plus efficace que le quinquina, surtout dans les fièvres d'automne, et plus encore dans les quartes rebelles, où aucune préparation, selon lui, ne peut la remplacer. Il ajoute que c'est au peu de soin que l'on a mis dans sa préparation jusqu'à ce jour, que l'on doit les insuccès dans l'emploi de ce médicament (*Journal d'Hufeland*, 1816; *Biblioth. méd.*, LIX, 113). Dans son état de jeunesse, ce lichen est vert; il est jaune-doré étant adulte, et gris en vieillissant: c'est le plus vulgaire de tous les lichens sur les arbres et les murs chez nous. Il doit à l'odeur qu'il répand, et qu'on trouve analogue à celle du quinquina, sa réputation de fébrifuge; l'huile essentielle butyreuse qu'en a retirée M. Grumprecht est analogue à celle de l'écorce du Pérou (*Journ. de pharm.*, V, 309). Schrader en a donné une analyse qui n'y démontre aucun des principes des écorces fébrifuges.

L. (Usnea) *plicatus*, L. Macéré avec l'alun, il teint en vert; avec l'alun et l'étain, il donne une couleur d'un rouge-fauve (Prost). Les Lapons en placent sur leurs pieds écorchés par une longue route; ils jettent sa poudre sur les plaies des hémorrhagies externes (Linné, *Flora lap.*, 348). Suivant la plupart des auteurs, c'est cette plante qu'on appelle *Usnée*, et qui croissait sur les crânes humains abandonnés; elle avait surtout, disait-on, la propriété de faire pousser les cheveux, sans doute à cause de sa forme capillaire. Mais Murray a donné ce nom au *L. saxatilis* (Voyez plus bas). C'est le *Muscus arboreus* des Formulaires.

L. (Evernia) *prunastri*, L. En Égypte, on s'en sert pour faire lever le pain et fermenter la bière (*Dict. des sc. nat.*, VIII, 519). Macéré avec le vitriol vert, il donne une couleur bai-brune ou rouge (Prost); ce lichen est regardé comme un léger astringent.

L. (Sticta) *pulmonarius*, L., pulmonaire de chêne. Cette espèce, qui croît sur les écorces de chêne, de hêtre, de sapin, dans le milieu et le nord de l'Europe, est remarquable par les lacunes en réseau qu'offre sa surface; il est foliacé, d'un vert jaunâtre, glabre; sa saveur est un peu âcre, amère. Il est regardé comme pectoral, béchique, d'où lui viennent les noms de *Pulmonaria arborea*, de *Muscus pulmonarius quercini*, qu'il porte dans les Pharmacopées; on le donne en décoction, à la dose d'une à quatre drachmes, dans la phthisie pulmonaire, les hémorrhagies, les catarrhes, lorsqu'on l'a dépouillé de son amertume, ainsi que dans les affections non inflammatoires; en poudre, on n'en prescrit qu'un gros. En Sibérie, on le met dans la bière, boisson qui est donnée alors avec succès dans l'ictère. Il se rapproche beaucoup par ses propriétés du *L. islandicus*. En Angleterre, on l'emploie en teinture, et il entre dans le *sirop de mou de veau*.

L. (Cladonia) *pyxidatus*, L. Willis employait déjà cette espèce, très-commune dans les endroits secs des bois, sur les fossés, contre la coqueluche; Van-Voensel, médecin de Pétersbourg, en a retiré d'heureux effets dans les toux sèches, d'irritation, avec chaleur chatouillante; Azconovieta a éprouvé son utilité dans cette maladie, ainsi que Dillenius (Sprengel, *Hist. de la méd.*, V, 493; et Cullen, *Méd. prat.*, III, 96, édit. de 1819); on le regarde aussi comme utile dans la phthisie, le rhume, etc., à l'instar du *L. cocciferus*, L., dont il n'est qu'une variété; la dose est d'un à deux gros. On néglige trop l'emploi de cette plante, très-facile à se procurer. Elle fournit une teinture d'un gris verdâtre (Prost).

Van-Voensel. Sur la vertu du *muscus pyxioides* (*Mém. de la société royale de méd.*, II, 294, 1777). — Dillenius (J.-B.-J.). *Diss. de lichene pyxidato*. Moguntiæ, 1785, in-8.

L. (Cladonia) *rangiferinus*, L., lichen des rennes. Il forme de petits buissons serrés, à tiges droites, très-rameuses, creuses, molles, blanchâtres, comme tomenteuses; il croît dans le nord de l'Europe, surtout en Laponie, où il couvre une grande partie du pays, et sert de pâture aux rennes, qui grattent la neige l'hiver pour le déterrer; sans lui les contrées voisines du pôle seraient inhabitables. Il peut aussi servir de nourriture à l'homme, ainsi que s'en est assuré M. Fée, après avoir été débarrassé de sa saveur amère par des lotions suffisantes (*Cours d'hist.*

Digitized by Google

nat. pharm., I, 177), et surtout Fabricius, qui dit que les Islandais en font des gelées nourrissantes, lavé d'abord dans l'eau, puis cuit dans du lait (*Voyage*, 199). Cette plante, usitée en médecine, est très-commune en France dans les landes, ainsi que ses nombreuses variétés.

L. Roccella, L. (*Roccella tinctoria*, Achar.), orseille. Cette petite espèce branchue, qui doit son nom à son *habitat*, haute de 2 pouces, à tiges arrondies, grisâtres, pulvérulentes, souvent courbes, tuberculeuses, vient sur les rochers des bords de la mer, surtout dans les pays un peu chauds; on en trouve pourtant sur quelques-uns de ceux d'Angleterre, de Bretagne, mais c'est aux Canaries et dans l'Archipel grec que ce lichen croît le plus abondamment, et d'où on le tire pour les besoins du commerce. Ledru dit qu'on en expédia des premières, que les anciens appelaient *Iles à la pourpre*, 2,600 quintaux en 1731 (*Voyage*, I, 135). Tournefort assure que dans celle d'Amorgos, l'une des îles de la Grèce, on en teignait des vêtements en soie, qui retiennent le nom de cette île, et qu'on en envoyait en Angleterre au prix de 10 écus le quintal, etc. (*Voyage*, I, 277). Aujourd'hui ce commerce est beaucoup diminué, parce que cette teinture a été remplacée par des moyens plus économiques. Ce lichen fournit le *tournesol en pain*, ou orseille en pâte du commerce, tandis que le *tournesol en drapeaux* est préparé avec le *Croton tinctorium*, L., ainsi que nous l'avons dit. Les Grecs, qui le nommaient λειχην, s'en servaient pour teindre en couleur de pourpre; Pline l'appelle *phycos thalassion* (*lib.* XXVI, *c.* 10; et *lib.* XXXII, *c.* 27). Cependant leur manière de s'en servir avait été perdue, lorsqu'en 1300 un marchand de Florence observa que l'urine communiquait à cette plante une belle couleur violette; la préparation en resta longtemps secrète, d'abord à Florence, puis en Hollande, mais elle est aujourd'hui connue en Angleterre et ailleurs, et il y a des manufactures pour cet objet à Londres et à Liverpool (Bancrof, *On philosophy of colours*, p. 292). On met ce lichen pulvérisé, souvent mêlé avec le *L. fuciformis*, L., qui en est effectivement fort voisin, dans une cuve avec moitié son poids de potasse, et on arrose le mélange d'urine, ce qui le fait entrer en fermentation; on remue, en ajoutant de nouvelle urine, jusqu'à ce que la matière passe au rouge, puis au bleu; on y jette alors un tiers de bonne potasse, et on l'étend pour la faire sécher; on vend ce produit sous forme de gâteaux ou de pulpe humide, qui est d'une odeur fétide. Les falsificateurs y ajoutent parfois de la craie, de l'iris en poudre, etc. (Thomson, *Botan. du droguiste*, 175). Cette préparation donne une belle couleur violette pourpre, fugace; on en prépare des réactifs pour essayer les acides, qui la font passer au rouge, que les alcalis rappellent au bleu. M. Robiquet a trouvé dans l'orseille une matière sucrée susceptible de cristalliser, que l'ammoniaque et l'air colorent en violet, puis rougissent, etc.; il range sur la même ligne la parelle, et assure qu'on en tire les mêmes couleurs, ainsi que de divers autres lichens, tels que le *L. calcarius*, des *Variolaria*, etc. (Voyez un extrait des recherches sur le principe colorant de l'orseille, *Journ. de pharm.*, XV, 298).

Ce lichen est surtout employé dans la teinture; cependant le collége de Dublin le conseille en infusion pour soulager le chatouillement qui existe au gosier dans certaines toux, et qui est parfois si incommode (Coxe, *Americ. dispens.*, 568). M. De Candolle dit qu'à l'île Maurice on en prépare des bouillons pour la poitrine (*Essai*, 318).

Morelot (S.). Mémoire sur le lichen-français, *vulgò* tournesol en pain (*Mém. de la soc. méd. d'émulation*, V, 281).

L. (Parmelia?) *rotundatus*, Rottl. On emploie cette espèce de l'Inde comme remède rafraîchissant dans ce pays; on en prépare un liniment pour la tête (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 170).

L. (Cladonia) *sanguinea*, Mart. Il sert au Brésil, ainsi que plusieurs autres espèces, à faire des infusions qu'on donne aux enfants contre les aphthes (*Journ. de chimie méd.*, III, 549).

L. (Parmelia) *saxatilis*, L. (*Imbricaria retiruga*, DC.), usnée? Il croît aussi souvent sur les troncs d'arbres que sur les rochers chez nous; il est en dessous couvert d'un duvet noirâtre, et a en dessus une couleur grise glauque, parsemée de lignes grenues. Cette espèce est un triste monument de la crédulité humaine; on croyait qu'elle croissait sur le crâne humain, et on lui attribuait en conséquence une foule de vertus imaginaires, superstitieuses, sous le nom d'*usnée humaine*, de *Mucus cranii humani*, etc.; on la trouve prescrite dans de vieux auteurs. Aujourd'hui elle n'est plus d'usage que pour la teinture. Macéré dans de l'urine, ce lichen donne une couleur rouge, avec le vitriol, il teint en brun. On dit qu'en Écosse plus de deux cents hommes sont occupés chaque année à sa récolte (Hoffmann, *De vario lichenum usu*, p. 27). Voy. *L. plicatus*, L.

L. (Lecanora) *tartareus*, L. Les Suédois retirent de cette espèce crustacée, abondante aussi sur nos rochers, une couleur brune qu'ils appellent *boeltelet* (Fabricius, *Voyage*, 60). Il est probable que traité comme l'orseille et la parelle, ce lichen donnerait des couleurs semblables.

L. (Lecanora) *tinctorius*, Fée. Cette plante habite les écorces au Brésil, et sa belle couleur de cinabre fait supposer qu'on en pourrait tirer une teinture analogue. M. Fée croit que c'est là la *cochenille végétale* analysée par M. Vauquelin (*Annal. du Muséum*, VI, 145), que nous avons rapportée à l'*Hypochnus rubro-cinctus*, Ehr.

L. (Cenomyce) *uncialis*, L. Cette petite plante indigène, macérée avec la chaux vive dans l'urine, donne une couleur grise (Prost, *loc. cit.*).

L. (Usnea) *Usnea*. On attribue cette espèce à Linné, qui ne la mentionne dans aucun de ses ouvrages; elle n'appartient pas au genre *Usnea*; c'est l'*Alectoria usneoides* d'Acharius. *Lichen. univ.*, 594). Elle n'habite pas l'Europe, et est figurée, pl. LXXXIV, f. 10, de l'*Hist. musc.* de Dillenius; elle est inusitée. La vraie usnée est le *Lichen plicatus*, L.

Digitized by Google

L. (Evernia) *vulpinus*, L. Les Norwégiens, d'après Linné, font, avec cette espèce et du verre pilé, une pâte dont ils farcissent la chair d'animaux morts, dans l'intention de tuer les loups, etc.; par elle-même, elle n'a aucune vertu délétère; elle croît dans les hautes montagnes, où sa belle couleur jaune la fait remarquer.

Lichen de l'Angusture. Voy. *Angusture fausse.*

— cinereus terrestris. Nom officinal du *Lichen caninus*, L.

— de Grèce. Un des noms de l'orseille, *Lichen Rocella*, L.

— petraeus latifolius. Nom officinal du *Marchantia Polymorpha*, L.

— stellatus. Nom officinal du *Marchantia Polymorpha*, L.

Lichene islandico. Nom italien du *Lichen islandicus*, L.

LICHÉNÉES, *Lichenes*. Famille naturelle de la tribu des Acotylédones, de la Cryptogamie de Linné, qui la classait parmi les Algues, fort nombreuse en espèces, puisqu'on en connaît maintenant plus de deux ou trois mille. Ce sont des plantes qui s'observent sur les minéraux et les végétaux; elles sont composées d'une croûte (*thallus*) plus ou moins épaisse, grenue ou foliiforme, portant des fructifications (*apothecion*) qui renferment des gongyles et et des séminules propagatrices, que les vents (1) et les eaux transportent. Les lichens sont les premières plantes qui naissent sur les corps dénudés, comme les pierres, les rochers, sur la terre; ils y forment, par leur *detritus*, les premières molécules d'*humus*, sur lesquels viennent se fixer ensuite des mousses, des graminées, puis des végétaux ligneux; ils ne sont pas le résultat de la décomposition des corps, comme on l'a dit, mais celle-ci favorise leur développement, qu'accélère encore l'humidité. On distingue des lichens pulvérulents, foliacés et dendroïdes; mais tous ont la même organisation, et ne diffèrent que par leur polymorphie qui est très-grande, comme pour la plupart des agames. Ces plantes n'ont pas de racines véritables: aussi ne vivent-elles pas aux dépens des corps sur lesquels elles sont appliquées, et auxquels seulement elles adhèrent, et ne sont parasites qu'en apparence. Les lichens ont une durée plus longue que les champignons, dont ils diffèrent par la présence de leur thallus; on remarque que ceux qui ont une croûte grenue, pulvérulente, habitent surtout sur les pierres, les rochers, les murailles, tandis que ceux dont la croûte est foliacée se voient plus volontiers sur les écorces, les bois morts, la terre humide, le terreau des bois, etc. La chaleur les dessèche, mais l'humidité les fait revenir à la vie.

Les lichens, dont aucune espèce n'est délétère, contiennent tous une matière gélatineuse qui est un peu de nature animale, et de la fécule abondante; aussi sont-ils très-nourrissants, à tel point qu'ils sont alimentaires dans quelques régions du globe, et pourraient l'être dans toutes si on n'y possédait pas des matières plus alibiles et de saveur plus agréable. Quelques animaux les mangent, surtout les rennes, dans les régions glaciales du Groënland et de la Laponie, et ils sont pour ces climats désolés ce que les vertes prairies sont pour les heureuses contrées placées plus au midi. Plusieurs lichens contiennent de l'oxalate de chaux.

La plupart des lichens sont pourvus d'un principe colorant que développe leur macération dans l'urine, assez marqué dans quelques-uns, surtout dans ceux de consistance calcaire, pour être employé dans l'art de la teinture; telles sont l'orseille, la parelle, etc. Il en résulte une branche de commerce qui n'est pas à dédaigner.

Les lichens de consistance plus molle ont aussi des propriétés médicinales, dont on fait une application assez fréquente, ils sont regardés comme pectoraux, et employés dans le rhume, le catarrhe, la coqueluche, la phthisie: ce qu'ils doivent à la gélatine dont ils sont composés et à un principe amer qu'on y observe aussi, et dont il faut même les dépouiller en partie pour l'usage médical. Quelques autres, où ce principe est plus abondant, sont regardés comme fébrifuges, vermifuges, hépatiques, et même comme vomitifs et utiles dans les affections cutanées (Voyez *Lichen*).

Hoffmann (G.-F.). *Diss. de vario lichenum usu.* Erlangæ, 1786. — Amoreux. Recherches et expériences sur les divers lichens. 1787. — Willemet. Lichénographie économique, 1787. — Ces trois ouvrages, en réponse à la question *sur l'utilité des lichens*, proposée par l'académie de Lyon, et dont Hoffmann a remporté le prix, ont été réunis en un seul volume publié sous le titre suivant: Hoffmann, Amoreux et Willemet. Mémoires couronnés en 1786 par l'académie de Lyon sur l'utilité des lichens dans la médecine et dans les arts. Lyon, 1787. — Sur la propriété tinctoriale des lichens (*Ann. de chimie*, XXXII, 181).

Lichenes. Callosités des articulations des chevaux, employées jadis, à la dose d'un scrupule à 1 gros, contre l'hystérie, l'épilepsie, les engorgements de l'utérus, les calculs, et comme emménagogues.

Lichéno-français. Nom donné par Morelot au tournesol en pain, *Lichen Roccella*, L.

Licoche Nom vulgaire de la limace rouge, *Limax rufus*, L.

Licopodio. Nom espagnol, italien et portugais du *Lycopodium clavatum*, L.

Licorne. Les anciens ont désigné sous ce nom divers quadrupèdes, qu'ils supposaient pourvus d'une seule corne au milieu du front: tels sont l'Oryx d'Afrique, qui est l'*Antilope Oryx*, Pall., ou mieux, suivant Lichtestein, l'*A. Gazella*, L.; l'âne des Indes, qui est le rhinocéros, auquel se rapportent aussi le cheval et le bœuf unicorne de quelques auteurs; enfin, et surtout le Monoceros, *Monodon*

(1) Le 3 août 1828, M. Thénard a présenté à l'Académie royale des sciences un lichen de couleur fauve, grenu, formé de croûtes brisées, tombé dans le voisinage du mont Ararat, que lui avait envoyé un général russe de l'armée de Perse. Il paraît que ce lichen desséché pendant l'été sur les rochers de ces montagnes fameuses, a été emporté par le vent à une très-grande distance, ce qui a donné lieu aux habitants de dire que cette *graine tombait du ciel*. Du reste il paraît, d'après ce qu'on a assuré au général, que cette prétendue pluie avait déjà eu lieu plusieurs fois, jusqu'à couvrir la terre à 5 à 6 pouces d'épaisseur dans des endroits; les moutons s'en nourrissent, et les hommes aussi, d'après ce qui est rapporté dans la notice jointe à cet envoi.

Digitized by Google

Monoceros, L. (Cuvier, *Disc. sur les révol. de la surface du globe*, etc.). Tout ce que les médecins ont dit de la licorne, se rapporte principalement à la défense de ce Cétacé. Les os fossiles de divers quadrupèdes actuellement inconnus, de certains ours en particulier, ont aussi été nommés quelquefois *Licorne fossile*, et regardés comme la licorne des anciens (*Ann. du muséum*, VII, 302).

LICORNE DE MER. C'est le nom d'un poisson acanthoptérygien, du genre Chætodon (*C. unicornis*, L.), et celui surtout du Narval, *Monodon Monoceros*, L. Voy. ce dernier mot.

LICUALA SPINOSA, Thunb. Sorte de palmier de Ceylan, où il est appelé *talpat*, rapporté par Lamarck au genre *Corypha*, et dont les feuilles, qui ont plus de six pieds de large, servent à faire des parasols, comme celles du *Borassus flabelliformis*, L., qui y portent le même nom. On dit que sa spathe, en s'ouvrant, fait autant de bruit qu'un canon (Thunberg, *Voyage*, IV, 307).

LIDEN GUUL SANSVOD. Nom danois de la petite douve, *Ranunculus Flammula*, L.

LIDERBRONN, à 4 lieues de Haguenau et autant de Strasbourg, en Alsace. Eaux thermales, usitées en bains, surtout pour les maladies des femmes.

LIE, *Fæx*. Dépôt formé au fond de certains liquides (Voyez les articles *Fæces*, et *Amurca*). La lie de vin, *fæces vini*, liquide épais, visqueux, coloré, dont on peut retirer par pression du vin de qualité inférieure, par distillation de l'eau-de-vie, par fermentation du vinaigre, et dont le résidu est brûlé pour faire la *cendre gravelée*, contient du sur-tartrate de potasse, une matière colorante, de l'alcool, de l'acide acétique, etc. Elle est employée pour la préparation du vert-de-gris, ainsi que dans l'art de la chapellerie; en médecine, on en fait quelquefois usage comme fortifiant, dans les engorgements des membres, les ulcères atoniques, etc.

LIEBENSTEIN. Eaux minérales ferrugineuses froides, situées dans le village de Sauerbrunnen (comté de Henneberg, en Saxe), où sont des bains fréquentés. Le docteur Gottling, de Iena, qui les a analysées en 1800, a trouvé dans 3 livres de l'ancienne source : gaz acide carbonique, 96 pouces cubes; carbonate de fer, 6 grains; c. de chaux, 8; c. et sulfate de soude, 16. La nouvelle source est un peu plus riche en gaz. En 1812, Trommsdorff a obtenu par livre de la première source : acide carbonique, 26° cubes; hydro-chlorate de chaux, 1,3 grains; h. de magnésie, 3,5; h. de soude, 2,3; sulfate de chaux, 0,5; s. de soude, 1,6; carbonate de chaux, 3,923; c. de protoxide de fer, 2.

Schlegel (J.-H.-J.). Essai hist. topogr. et médical sur la source de Liebenstein (en allemand). Meiningen, 1827, in-8.

LIEBENZELL. Eaux minérales, assez fréquentées, dit-on, à dix lieues de Stuttgard. Voyez *Zeller-bade*.

LIEBRE. Nom espagnol du lièvre, *Lepus timidus*, L.

LIEBESAPFEL. Un des noms allemands de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.

LIEBSTOECKEL. Un des noms allemands de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

LIEBWERDA (route de Prague à Reichenberg). Il y existe, au centre des montagnes, dans un lieu agréable et très-fréquenté des baigneurs, deux sources d'eau minérale acidule, dont la découverte ne remonte qu'au commencement de ce siècle, et qui attirent un grand concours d'étrangers.

Mogalla (G.-P.). Lettres sur les bains de Warmbrunn, avec quelques remarques sur Flinsberg et Liebwerda (en allemand). Breslau, 1796, in-8.

LIÉGE. Province du royaume de Belgique.

Bresmal (J.-F.). Parallèle des eaux minérales actuellement chaudes et actuellement froides du diocèse et pays de Liége, etc. Liége, 1721, in-8.

LIÉGE. Partie externe de l'écorce du chêne-liége, *Quercus Suber*, L. On lui accorde la propriété de faire passer le lait aux animaux, porté en amulette. Sa compressibilité et son imperméabilité le rendent propre à boucher les vases et à empêcher le liquide de s'en échapper, en même temps qu'il le préserve du contact de l'air. Parmi ses composants, on a distingué une substance particulière appelée *subérine*, qui, traitée par l'acide nitrique, donne l'acide subérique; il donne, par son incinération dans des vaisseaux clos, un charbon d'un beau noir, très-léger, employé en peinture. On a étendu le nom de liége à quelques écorces ou bois très-légers, compressibles, poreux, comme la racine du *Nyssa aquatica*, L., le bois du *Bombax Gossypium*, L., les écorces du *Cissus Mappia*, Lam., du *Gastonia spongiosa*, Pers., etc. Rien n'en approche plus, par l'apparence du moins, que la chair de certains bolets fibreux. Voy. *Quercus*.

LIEN-HOU. Nom chinois du *Nymphæa Nelumbo*, L.

LIERGANES (Eaux minérales de). Elles sont situées dans la Nouvelle-Castille, en Espagne. Les habitants de ce pays en font un fréquent usage contre les maladies cutanées (Ballano, *Dicc. de méd.*, t. I. Madrid, 1815).

LIERNE. Un des noms de la clématite, *Clematis Vitalba*, L.

LIERRE, LIERRE EN ARBRE, LIERRE GRIMPANT. *Hedera Helix*, L. Voy. ce mot.

— DU CANADA. *Rhus toxicodendron*, L.

— DE CILICIE. *Smilax aspera*, L., ou *S. excelsa*, d'après Paulet, dans Pline.

— DES POÈTES. Variété de l'*Hedera Helix*, L.

— TERRESTRE. *Glechoma hederacea*, L. Voy. ce mot.

LIEU. Un des noms vulgaires du *Gadus Pollachius*, L.

LIEURE. Nom du grand coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L., en Norwége.

LIEVE VROUWEN DISTEL. Nom hollandais du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L.

LIÈVRE. Nom français du *Lepus timidus*, L.

— DE MER. Nom vulgaire de l'*Aplysia depilans*, Gm., et du *Cyclopterus Lumpus*, L. Voy. ces mots.

LIFT. Nom arabe du navet, *Brassica Napus*, L. Voy. ce mot.

LIFVETSTROED. Nom suédois du *Thuya occidentalis*, L.

LIGANS. Saurien d'Afrique, long d'environ 4 pieds, indéterminé, dont au rapport de Barbot, les Nègres préfèrent la chair à celle de leur meilleure volaille.

Digitized by Google

Ligas. Nom indien de l'*Anacardium officinarum*, Gærtn. Voy. ce mot.

LIGATURE. Compression circulaire et linéaire, qui a pour résultat d'empêcher plus ou moins complétement le passage des liquides dans la partie où elle a lieu (Voy. *Compression*). Les chirurgiens l'emploient beaucoup pour les plaies des vaisseaux sanguins, pour suspendre momentanément le cours du sang, et pour faire tomber certaines tumeurs à pédicules. Les médecins s'en servent dans quelques cas pour empêcher des fluides surabondants ou supposés morbifiques de se porter sur une partie plus centrale; aussi est-ce toujours sur les membres qu'on l'exerce. On l'a recommandée dans les menaces imminentes d'apoplexie : mais ce moyen peut être plus dangereux qu'utile; car s'il empêche le sang de monter au cerveau, il nuit aussi à son retour, et c'est en facilitant au contraire ce retour que l'on combat plus efficacement cette maladie. On a conseillé la ligature comme obstacle à l'irradiation des principes morbifiques impondérables, comme ceux qui produisent les névroses intermittentes, telles que l'épilepsie, l'hystérie, etc. On s'en est servi contre l'invasion des fièvres d'accès, et souvent cet emploi a été fait par des médecins qui ne croient point à ces principes, mais comme moyen empirique. M. Martinet a guéri par la ligature une fièvre intermittente (*Journ. génér. de médec.*, XVI, 2e série, p. 141); le docteur Rayer a fait cesser une maladie semblable en liant les membres du sujet 20 minutes avant l'accès (*Journ. complément. des scienc. méd.*, XXXV, 380). J.-P. Frank a conseillé la ligature des membres dans les maladies nerveuses; et le docteur Franz, de Lissa, en Bohême, l'a mise en pratique avec succès chez une jeune femme qui avait une dyspnée nerveuse; ce qu'il a répété, avec le même avantage, pour d'autres maladies semblables (*Bull. de la soc. méd. d'émulat.*, 1823, p. 120). La ligature peut rester plusieurs heures; mais on doit toujours la faire cesser si les accidents pour lesquels on la pratique, augmentent au lieu de s'adoucir.

Lignval. Nom norwégien du narval, *Monodon Monoceros*, L.

Liglio bianco. Nom italien du lis, *Lilium candidum*, L.

Ligneux. Principe immédiat des végétaux. Voy. *Lignine*.

LIGNICENTS?

Hoffman (F.). *Diss. de fonte medicato Lignicensi*. Halle, 1729, in-4.

LIGNINE, Corps ligneux, ou Ligneux proprement dit. On nomme ainsi la base du bois, regardée comme un principe immédiat, et essentiellement formée par la fibre végétale. Le ligneux est solide, blanc, brûle avec une flamme jaune, et présente d'ailleurs tous les caractères des *lignites*, dont il est le type. Il résiste absolument à l'action de l'estomac et ne contient pas d'azote. Uni à une matière féculente particulière, il constitue, suivant Vauquelin, les concrétions de certains fruits.

Ligniperda. Larve du *Phryganea grandis*, L., employée jadis en amulette, suspendue au cou, contre la fièvre quarte (Lémery, *Dictionnaire*).

LIGNITE. Corps combustible fossile, d'origine végétale, analogue au charbon de terre, mais qui brûle sans se boursoufler. On en distingue plusieurs variétés, dont le *jayet* est la plus remarquable (*Voy.* ce mot).

LIGNITES. Nous avons donné ce nom (*Dict. des Sc. médicales*, XLV, 186) à un ordre de substances végétales neutres, la plupart fibreuses, insipides, inodores; insolubles dans l'eau, l'alcool, l'éther et les huiles; solubles dans les lessives alcalines; inaltérables à l'air, infusibles, l'hordéine exceptée; brûlant avec une flamme vive, etc., ordre auquel se rapportent, comme espèces, la *lignine*, l'*hordéine*, la *gossypine*, la *subérine*, la *médulline* et la *fungine*. Voy. ces mots.

Lignum, Bois. Voy. *Bois*.
— agallochum. Voy. ce mot.
— aloes. Nom officinal du bois d'aloès, *Aloexylum Agallochum*, Lour. Voy. ce mot.
— aquilæ. Nom officinal du bois d'aigle, *Aquilaria Malaccensis*, Lam. Voy. ce mot.
— aspalathi. Voy. *Aspalath*.
— benedictum. *Guaiacum officinale*, L.
— campechianum. *Hæmatoxylon campechianum*, L.
— colubrinum. *Ophyoxylon serpentinum*, L.
— fernambuci. Synonyme de *Bois de Brésil*.
— indicum. *Myrthus acris*, L.
— litteratum, Bois lettré. Il a des usages médicinaux à la Chine.
— moluccense, molucanum. *Croton Tiglium*, L.
— nephriticum. Voy. *Bois Néphrétique*.
— pancanum. *Altingia excelsa*, Nor.
— pavanum. *Croton Tiglium*, L.
— Rhodii. Voy. *Aspalath*.
— rubrum. Voy. *Bois de Brésil*.
— sanctum. *Guaiacum officinale*, L. Voy. ce mot.
— santali. Voy. *Santal*.
— sappan. *Cæsalpinia Sappan*, L. Voy. ce mot.
— sassafras. *Laurus Sassafras*, L. Voy. ce mot.

Ligtu. Nom que porte, au Pérou, l'*Alstroemeria Ligtu*, L. Voy. ce mot.

Liguster. Nom allemand, danois, hollandais et suédois du troëne, *Ligustrum vulgare*, L.

Ligustico. Nom espagnol de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

LIGUSTICUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie digynie; de *ligusticus*, ligurien, du lieu où croît l'espèce la plus commune.

L. Ajowan, Roxb. (*Ptycotis Ajowan*, D.C.), Plante de l'Inde que nous avons observée d'après des échantillons envoyés par M. Wallich; c'est l'*ajavanid* de Persival (*Essays med. and exper.*, II, 226); l'*adiowaen* du journ. d'Hufeland (Voy. ce mot l'*ajava* de Murray (*Appar.*, VI, 239); l'*ajowa* de quelques autres. Les semences de ce végétal sont comprimées, ovales, tuberculeuses, pubérulentes, marquées de grandes côtes. On les emploie dans l'Inde contre la colique, la goutte; on en met dans le bétel, etc. Il faut bien se garder de croire que ce médicament soit un bois comme on le dit (*Hist. nat. des méd.*, 225) et qu'il appartienne à un *Ligustrum*, ainsi qu'on le

Digitized by Google

trouve dans plusieurs ouvrages, peut-être par erreur typographique.

L. Levisticum, L. livèche, ache de montagne. Ombellifère qui croît dans le midi de la France, surtout au pays de Gênes, d'où lui viennent ses noms; on la cultive dans les jardins pour la beauté de son feuillage et sa fragrance; sa saveur est chaude, et ses propriétés fort analogues à celles de l'angélique. Toute la plante contient un suc jaune, gommo-résineux, voisin de de l'opopanax. Ce végétal a été conseillé dans l'hystérie, pour provoquer la menstruation, expulser le fœtus et l'arrière-faix (Forestus, *lib.* 28, *obs.* 32). On a employé ses semences, qui sont oblongues, brunes, striées; ses racines, qui sont jaunes en dehors, blanches en dedans, très-aromatiques. On les a prises en infusion, en teinture, en vin, en bain, etc. La livèche est peu usitée aujourd'hui, quoiqu'elle soit une de nos Ombellifères les plus faciles à se procurer.

Les paysans du Dauphiné vendent parfois pour racines d'angélique de Bohême, celles du *L. nodiflorum,* Villars.

On mange en salade, dans le Roussillon, les pousses étiolées du *L. peloponense*, L. (*Melopospermum cicutarium,* D.C.), sous le nom de *couscouille, couscuille*; les racines se cuisent, quoique leur odeur soit un peu forte; elles ont quelque analogie avec celles du chervi (De Candolle, *bibl. méd. gén.,* janv. 1829).

Lievstro. Nom italien du troëne, *Ligustrum vulgare*, L.

LIGUSTRUM. Genre de plantes de la famille des Jasminées, de la Diandrie monogynie. Le *L. vulgare,* L. troëne, est un arbrisseau très-commun en Europe, dans les haies, les buissons, où il se fait remarquer par ses baies noires, dont les grives et les perdrix sont friandes; elles fournissent une couleur bleuâtre foncée, dont on se sert pour colorer les vins, enluminer, faire l'encre des chapeliers, etc. On les mêle en Hollande à celles de nerprun, pour les falsifier; on distingue ces dernières en ce qu'elles fournissent un liquide vert, que les semences sont osseuses, qu'elles sont isolées sur les pédicules, qu'elles sont gluantes et grasses au toucher, qu'elles ont quatre loges monospermes au lieu deux dispermes, tandis que celles du *Ligustrum* sont lisses et sèches, et sont portées plusieurs sur un pédicule commun (*Bulletin des sciences naturelles*, Férussac, tome XVII, page 99). Les feuilles du troëne, qui sont amères et styptiques, et les fleurs, qui sont blanches, d'où le passage de Virgile *Alba ligustra cadunt,* passent pour détersives, vulnéraires; leur décoction est usitée dans les maux de gorge, les aphthes, les ulcères scorbutiques de la bouche pour raffermir les gencives, etc. Cet arbrisseau est appelé abusivement *cyprus* dans quelques anciens auteurs: car ce nom appartient au henné *Lawsonia inermis,* L., d'après les meilleurs commentateurs. Les branches flexibles de cet arbrisseau sont employées à faire des liens, ce qui motive son appellation latine (de *ligare*).

Ligustrum aegyptiacum. Un des noms du henné, *Lawsonia inermis*, L., dans quelques anciens auteurs.

Likka. Nom de l'eider, *Anas mollissima*, L., en Laponie.

Lilac. Synonyme de *Lilas*.

Lilas. *Syringa vulgaris*, L.

— des Antilles, des Indes, de la Chine. *Melia Azedarach*, L.

Lilek blazhowy. Nom bohême de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

Lili. Synonyme d'*Aroane* dans quelques anciens auteurs.

LILIACÉES, *Liliaceæ*. Famille naturelle de la tribu des Monocotylédones, monopétales, à étamines périgynes; elle est nombreuse en très-belles plantes, à fleurs brillant des plus éclatantes couleurs, qui ont souvent un parfum exquis. Ce sont des végétaux herbacés, à racines bulbeuses, à tiges simples, à feuilles alternes, simples, sessiles, engaînantes; à fleurs à six divisions, renfermant six étamines, un style; à fruits à 3 loges polyspermes. On les cultive souvent pour l'ornement des jardins, comme on en a la preuve par le lis, la tulipe, la jacinthe, la tubéreuse, l'hémérocale, l'*Agapanthus*, etc. On mange les bulbes de plusieurs Liliacées; tels sont ceux de l'oignon, dont on fait une si énorme consommation; surtout dans le Midi, de l'asphodèle blanc, de l'ail, de l'échalotte, etc. D'autres servent en médecine, comme ceux de lis, de scille, etc.: et quelques-uns renferment un principe âcre, qui les rend très-actifs et même délétères, ainsi qu'on le voit pour l'ail cru, qui est vésicant, pour la fritillaire impériale, qui est vénéneuse. On retire des aloès un extrait purgatif. Les feuilles de plusieurs autres Liliacées fournissent une sorte de chanvre, dont on fait des vêtements, des cordages; tels sont quelques *Yucca*, le *Phormium tenax*, etc. On peut dire pourtant, en général, que cette famille est plus belle qu'utile, ce qui la faisait comparer par Linné aux courtisans de la cour de Flore, dont les Palmiers étaient les souverains, et les Graminées les sujets.

Redouté (P. J.). Les Liliacées. Paris, 1802-1816. 8 vol. in-fol. figures.

Lilium. Mot employé dans le langage de l'ancienne médecine comme synonyme de cordial. Le *Lilium minerale* était la potasse caustique, préparée par la déflagration du nitre avec les métaux; et le *lilium de Paracelse,* malgré ses nombreux ingrédients et sa préparation compliquée, paraît n'être en définitive qu'une solution alcoolique de potasse. M. le professeur Nachet, cependant (*Dict. des sc. méd.*), y soupçonne la présence de quelques portions d'oxide métallique.

LILIUM. Genre de plantes, type de la famille des Liliacées, qui dérive, dit-on, de *li*, blanc en celtique, parce que la blancheur de sa principale espèce est passée en proverbe(1). Il renferme une trentaine d'espèces à fleurs magnifiques, dont on cultive la plupart dans les jardins ou les serres des curieux; elles ont des bulbes radicales comestibles, placés au dessus des fibres de la racine. On mange dans le nord

(1) Il ne faut pas confondre *lis* avec *lys*, signe de blason, comme on le fait dans beaucoup d'ouvrages (Rainssant. *Diss. sur l'origine des fleurs de lys.* Reims, 1678. — Chifflet. *Lilium francicum*).

Digitized by Google

de l'Asie, en Sibérie, ceux du *L. camtschacense*, L., que les habitants appellent *saranna*, ainsi que ceux des *L. Martagon*, L., et *L. pomponium*, L. (Pallas, *Voyage*, III, 431 ; IV, 434 et 501). Le *L. candidum*, L., lis, lis blanc, lis vulgaire (*Flore médic.*, IV, f. 221), est dans tous les jardins ; c'est le *soucan* des Arabes, d'où est venu le nom de *susanne*, qui signifie blancheur et pureté, et probablement celui de *saranna* des habitants du nord de l'Asie. L'oignon de cette espèce est en grosses écailles ovales, imbriquées, blanches ; il dépasse le volume d'un œuf, et est d'une saveur un peu amère, légèrement piquante, sans odeur. Cuit, il est visqueux, pulpeux, doux, sucré, et forme un aliment pour quelques peuplades. En Europe on l'emploie populairement comme émollient, maturatif, après l'avoir fait cuire sous la cendre ou à une longue ébullition dans l'eau ou le lait. On prépare avec les pétales du lis, dont on connaît l'odeur suave, étant frais, une huile par macération dans celle d'amandes douces ou d'olive, qui est employée comme adoucissante, surtout pour les maux d'oreille, en injection, ainsi que dans les douleurs de l'*utérus*, et qui ne paraît avoir d'autres propriétés que celles de l'huile employée ; elle rancit même plus vite que celle-ci à cause de l'humidité que les parties de la fleur y laissent. Cette huile se solidifie en partie avec le temps (*Journ. de pharm.*, IX, 470). Elle entre dans les emplâtres de mucilage et de grenouille de l'ancien *Codex*. L'odeur du lis est si forte qu'elle incommode beaucoup ceux qui la respirent dans une chambre fermée. Murray rapporte même plusieurs exemples de mort produite par cette cause (*Appar. medic.*, V, 88). Les parfumeurs recueillent, au moyen de procédés particuliers, cette odeur si agréable, et la conservent dans des pommades, des essences, etc. On en prépare une eau distillée, qui a été prônée contre la toux. Le pollen, qui colore si fortement en jaune les doigts, a été regardé comme anti-spasmodique, anodyn, emménagogue, et propre à guérir l'épilepsie, provoquer l'expulsion du fœtus, la menstruation difficile, etc. Cette plante donne rarement des graines fertiles, à moins qu'on ne suspende ses pieds fleuris, la tête en bas, dans une chambre humide. Les squammes desséchées du lis du japon, *Lilium japonicum*, Thunb., sont usitées à la Chine, où on les nomme *pacab*, *pacabet*, comme nourrissantes et utiles dans les maladies de poitrine, à l'instar du salep, d'après M. le docteur Busseuil qui nous en a remis ; nous pouvons assurer qu'elles sont identiques avec les écailles de notre lis vulgaire, que l'on conserve desséchées dans les pharmacies et qu'on pourrait employer de la même manière.

Lilie bila. Nom bohème du lis, *Lilium Candidum*, L.

Lillak, Lilaach. Noms arabes du lilas, *Syringa vulgaris*, L.

LILLE. Ville de France (départem. du Nord), qui présente, encloses dans sa citadelle, 2 sources ferrugineuses froides, de nature identique. M. E. Pallas (*Rec. de mém. de méd., chir., pharm. milit.*, V, 59 ; 1818) a trouvé dans 4 litres d'eau de l'une de ces sources : acide carbonique 48 pouces cubes ; sulfate de magnésie 0,105 de gramme ; muriate de magnésie 0,105 ; carbonate de fer 0,250 ; c. de chaux 0,450 ; c. de magnésie 0,350 ; matière animale quant. indéterminée : en tout 1 gramme 4 décigr., ce qui fait environ 3 grains 1/2 par livre. Cette eau dissout le savon et cuit les légumes : nous n'en connaissons point les usages médicinaux.

Lillekatost. Nom danois de la mauve sauvage, *Malva sylvestris*, L.

Lima. Nom de la limande, *Pleuronectes Limanda*, L., en Sardaigne.

Limace. Voy. *Limax*.

Limace de mer. Nom de divers Mollusques nus qui rampent au fond de la mer, notamment des *Aplysies*, dans les anciens auteurs d'histoire naturelle.

Limaçon. Voy. *Helix*.

Limaille, *Limatura*. Métal réduit en poudre par l'action de la lime. Les limailles de *fer*, d'*étain*, d'*or*, etc., ont été inscrites dans la matière médicale. Voy. ces mots.

Limande. Nom français du *Pleuronectes Limanda*, L.

Limas. Synonyme de *Limace*.

Limatura chalybis, s. ferri, s. martis. Synonymes latins de *Limaille de fer*.

— cypri. *Limaille de cuivre*. Voy. ce mot.

— stanni. *Limaille d'étain*. Voy. ce mot.

Limax. Un des anciens noms officinaux de l'escargot (Voy. *Helix Pomatia*, L.), et des limaces proprement dites. Voy. l'art suivant.

LIMAX, Limaces. Genre de Mollusques gastéropodes pulmonés terrestres, dont nous avons en France plusieurs espèces, très-communes dans les lieux humides. Les principales sont les *L. ater* et *L. ruber*, des officines, limace noire et limace rouge. Le rudiment de coquille que présentent ces animaux, pris pour un os ou un bésoard, et désigné sous le nom de *pierre de limace*, figurait jadis dans la matière médicale, comme amulette contre la fièvre quarte, la céphalalgie, etc. Pline en a parlé (*lib.* XXIX, *c.* 6), et elle a exercé, dit-on, la plume de J.-C. Luethi. Ettmüller assure que la limace noire, pilée, appliquée sur les ulcères, les adoucit d'une manière extraordinaire (James, *Dict.*, IV, 886). Quant à la limace rouge, coupée par morceaux et macérée avec du sel, elle laisse exsuder un fluide qui a été employé comme résolutif sur les verrues, les engorgements goutteux, et pour remédier à la chute du fondement (*id.*, *ibid.*). Nous ne dirons rien de l'introduction accidentelle des limaces dans le corps humain, dont un nouvel exemple, fort extraordinaire, est rapporté par le docteur Trumby, dans le cahier d'octobre 1828 du *Journal de médecine pratique* d'Hufeland.

Limbowy drewo. Nous n'avons pu trouver le nom de ce végétal oléifère, sur lequel nous citerons l'ouvrage suivant.

Brueckmann (F.-E.). *Specimen posterius botanico-medicum exhibens arborem limbowy drewo, ejusque oleum*, etc. Brunsvigæ, 1727, in-4.

Lime. Un des noms de l'alpiste, *Phalaris canariensis*, L.

— douce. Fruit du *Citrus Limetta*, Risso. Voy. ce mot.

Digitized by Google

LIMETREE. Nom anglais du tilleul, *Tilia europæa*, L.

LIMETTE. Fruit du limettier, *Citrus Limetta*, Risso. Voyez ce mot.

LIMMER (eaux min. de). Voy. à l'art. *Meinberg*.

LIMNÉSION. Ancien nom de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith.

LIMNESIUM. Ancien nom de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

LIMNOPEUCE. Ancien nom de la pesse, *Hippuris vulgaris*, L.

LIMODORUM. Un des noms de l'*Orchis abortiva*, L., dans les anciens auteurs.

LIMODORUM SPATHULATUM, L. D'après Rhèede (*Hort. malab.*, XII, 7, t. 5), la poudre de cette plante, de la famille des Orchidées, mêlée avec le miel, est regardée au Malabar comme propre à faire couler la bile, et utile dans les maladies mentales, l'asthme, etc.

LIMON. Matière fangeuse déposée par les eaux, et usitée quelquefois en bain.

LIMON ou CITRON. Fruit du *Citrus medica*, L.; *C. Limonium*, Risso : ce nom vient de *lima*, lime, des petites aspérités qu'on remarque à la surface de son écorce.

LIMONADE GAZEUSE. Eau chargée de gaz acide carbonique. Voy. *Carbone*.

— MINÉRALE. Synonyme de *Limonade sulfurique*. Voy. aussi *Limonades*.

— NITRIQUE. Eau acidulée par l'acide nitrique et édulcorée. V. ce mot.

— OXIGÉNÉE. La même que la *Limonade nitrique*.

— PHOSPHORIQUE. Eau acidulée par l'acide phosphorique et édulcorée. Voyez *Acide phosphorique* à l'article *phosphore*.

— SÈCHE. Mélange d'acide citrique et de sucre. On donne aussi quelquefois ce nom au mélange de sucre et d'acide tartrique.

— SULFURIQUE. Eau acidulée avec l'acide sulfurique et édulcorée.

— TARTAREUSE. Solution très-étendue et édulcorée d'acide tartrique dans l'eau.

— VÉGÉTALE. Synonyme de *Limonade tartareuse*. Voy. aussi l'article suivant.

— VINEUSE. Voy. l'article suivant.

LIMONADES. Boissons faites avec des liquides acides. La plus commune est celle qu'on fait avec le fruit du citronnier ou limonier, *Citrus medica*, L., d'où elle a retenu le nom de *limonade*, qui a été étendu aux liquides analogues ; elle se prépare avec le suc de ce fruit et de l'eau, dans la proportion d'une demi-once de suc sur une livre d'eau, à laquelle on ajoute deux à trois onces de sucre; en pressant vivement un citron coupé en deux, auquel on laisse l'écorce, on a la limonade la plus agréable possible, bien préférable pour l'odeur et le goût à celle qu'on appelle *cuite*, quoiqu'un peu plus acide (pour ce qui concerne celle-ci, voyez *Journ. de pharm.*, V, 42), toujours louche et amère, à cause de la décoction de la partie blanche du fruit et des semences ; de sorte que cette dernière espèce devrait être bannie de l'usage médical ; on remplace les citrons frais par leur suc conservé ou l'acide citrique (1/2 gros à 1 gros de ce dernier pour une pinte d'eau), mais ces substances sont loin de fournir une boisson aussi agréable. Comme désaltérante, on boit la limonade froide, ou même frappée de glace ; dans quelques maladies on la prend à la température de l'atmosphère, dans l'été; dans celles de la poitrine, on la boit tiède. Cette préparation est tempérante, rafraîchissante, délayante, diurétique; elle est propre à combattre les maladies bilieuses, le scorbut, les fièvres, l'inappétence, l'embarras gastrique. On la prépare en général chez les malades.

On confectionne des limonades avec plusieurs autres végétaux, comme la groseille, la cerise aigre, le berbéris ou épine-vinette, etc., qu'on désigne, avec la précédente, sous le nom de *limonade végétale*, ainsi que celles qu'on fabrique avec des acides végétaux, comme le vinaigre, l'acide tartrique, l'oxalate acidule de potasse, etc.

On fait d'autres limonades avec des acides minéraux, en saturant de l'eau sucrée jusqu'à agréable acidité avec l'acide sulfurique, l'acide nitrique, etc., d'où elles sont appelées *limonades minérales*; elles sont peu coûteuses, ce qui fait qu'on les emploie dans les hôpitaux; on les croit plus toniques que les limonades végétales. L'eau saturée d'acide carbonique, avec addition de sirop de limon, se nomme *limonade gazeuse*.

On ajoute parfois du vin, de l'alcool, aux limonades pour les rendre fortifiantes, excitantes même, dans certaines fièvres graves, dans les typhus, le scorbut, etc. On les nomme *limonade vineuse, limonade alcoolique*.

LIMONA (TRIPHASIA) TRIFOLIATA, L. on mange confits, dans l'Inde les fruits de cet arbrisseau, de la famille des Orangers, qui sont rouges, gros comme une cerise, et contiennent 2 ou 3 noyaux verts. Comme ils sont doux on peut les manger crus, mais l'usage est d'en faire des confitures. Ils sont appelés *orangines*, et on les croit les vrais *chinois*. Nous pouvons assurer que ceux qu'on voit dans le commerce et dont nous avons mangé, sont des petits citrons, attendu qu'ils sont plus gros que les fruits du *Limonia trifoliata*, et qu'ils ne contiennent pas de noyaux. On mange de même ceux du *L. acidissima*, L., végétal dont les feuilles sentent l'anis (Rhèede, *Hort. mal.*, IV, 14). Le *L. madagascariensis*, Lam., est nommé *bois d'anis*, à cause de son odeur.

LIMONIENKRAUT. Un des noms allemands du *Statice Limonium*, L.

LIMONIER. Synonyme de citronnier, *Citrus medica*, L. Voy. ce mot.

LIMONIUM. Ce nom, dans Dioscoride, indique, d'après les conjectures les plus vraisemblables, le *Statice Limonium*, L., dont les racines étaient employées sous le nom de *behen rouge* ou *behen ackmar* des Arabes.

LIMOSINA. Source minérale froide, située en Sicile, près de Catane. 2 livres, de 5,760 grains chaque, contiennent, suivant Alfio Ferrara (Voy. *Sicile*) : gaz acide carbonique 14 1/2 pouces cubes; gaz oxigène 7 1/3; carbonate de fer 9 grains? c. de chaux 5 1/3; c. de magnésie 1 1/2.

LIN. Nom français et suédois du *Linum usitatissimum*, L.

— CATHARTIQUE. *Linum catharticum*, L.

Digitized by Google

Lin du Chili. *Linum aquilinum*, Mol.

— fossile ou incombustible. Anciens noms vulgaires de l'amiante flexible. Voy. ce mot.

— des marais. *Eriophorum polystachyon*, L. Voy. ce mot.

— maudit. Synonyme de *Cuscute*.

— de mer. *Fucus Filum*, L.

— de la Nouvelle-Zélande. *Phormium tenax*, L.

— purgatif. *Linum catharticum*, L.

— sauvage. *Antirrhinum Linaria*, L.

— vivant. Synonyme de *Lin fossile*.

Lin-kio. Sorte de châtaigne d'eau (*Trapa chinensis*, Lour. ?), ou mâcre, usitée à la Chine comme aliment (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 478).

Linagrostis. Un des noms latins de la *Linaigrette*.

Linaigrette. *Eriophorum polystachyon*, L. Voy. ce mot.

Linaire. *Antirrhinum Linaria*, L. Voy. ce mot.

Linaire, *Linarius*. Nom du jeune thon, *Scomber Thynnus*, L., dans quelques auteurs.

Linamentum. Nom latin de la *Charpie*.

Linaria. Nom latin, officinal, espagnol et italien de l'*Antirrhinum Linaria*, L.

Linaria avis, Linotte. C'est le *Fringilla Linaria*, L., cité par Lémery (*Dict.*, 511), comme utile contre l'épilepsie.

Linaria vulgaris. Un des noms officinaux de l'*Antirrhinum Linaria*, L.

Lince. Nom du lynx, *Felis Lynx*, L. Voy. ce mot., en Espagne, en Portugal et en Italie.

Linctus. Ancien synonyme latin de *Looch*.

Lind. Nom danois et suédois du tilleul, *Tilia europaea*, L., nommé *Linde* en Allemagne et en Hollande.

Linette. Nom de la linotte, *Fringilla Linaria*, L., dans Belon.

Ling. Un des noms donnés, dans le Nord, à la morue longue, *Gadus Molva*, L.

Linghirouts. Herbe de Madagascar, dont la racine tubéreuse, râpée, est un bon vermifuge, d'après Flacourt.

Lingon. Nom suédois du *Vaccinium Vitis-Idæa*, L.

Lingoum. Un des noms indiens du sang-dragon, *Pterocarpus draco*, L.

Lingoumbaud. Un des noms du homard, *Cancer Gammarus*, L., en Provence et en Languedoc.

Lingua avis. Fruit du *Fraxinus excelsior*, L.

— bovina. *Boletus hepaticus*, Schæff.

— di cane. Nom italien du *Cynoglossum-officinale*, L.

— castagno. Nom que porte, en Piémont, le *Boletus hepaticus*, Schæff. Voy. ce mot.

— cervina. Nom latin et portugais de la scolopendre, *Scolopendrium officinarum*, Sw.

— di cervo. Nom italien de la Scolopendre, *Scolopendrium officinarum*, Sw.

— de serpente, Lingua di serpente, Lengua di sierpe. Noms portugais, italien et espagnol de l'*Ophioglossum vulgatum*, L.

— di vacca. Nom portugais du *Tapyra Pecu* de Pison.

Linguata, Linguato. Noms italien et espagnol de la *Sole*.

Lingue. Nom vulgaire du *Gadus Molva*, L.

Linguenbaud. Nom du homard, *Cancer Gammarus*, L., à Marseille.

Linhaza. Nom portugais du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Linho purgante. Nom portugais du *Linum catharticum*, L.

Lnilo. Nom polonais du pastel, *Isatis tinctoria*, L.

LINIMENTS, *Linimenta*. Médicaments extemporanés liquides, de la classe des topiques, qu'on applique sur la peau au moyen de frictions (de *linire*, adoucir, parce que plusieurs d'entre eux ont cette propriété).

Ces médicaments sont fort employés, soit à cause de leur action sur la peau ou les parties sous-jacentes, soit pour celle qu'ils exercent à l'intérieur au moyen de l'absorption qui en est faite: nous n'avons à nous occuper ici que du premier de ces deux modes, l'autre ayant été traité à *Iatraleptique* (Méthode), V. ce mot.

L'action des liniments a lieu sur les extrémités nerveuses, capillaires-sanguines, exhalantes, absorbantes, etc., qui viennent s'épanouir à la peau; de là leur action sur ces différents ordres de vaisseaux. Les frictions que l'on fait sur les pores cutanés donnent à ceux-ci plus d'énergie, à part même l'action due aux propriétés des médicaments eux-mêmes, employés de cette manière. Il n'est donc pas indifférent d'appliquer seulement un liniment ou de s'en servir en frictions. Ce dernier mode double leur valeur, parce que l'absorption en est plus grande. Cependant il y a lieu de croire que dans le cas de liniments trop irritants et surtout des vésicants, il n'y a pas absorbtion, mais seulement action locale, par pénétration, tandis qu'une stimulation légère favorise l'absorption. On distingue plusieurs classes de liniments; il y en a trois sortes principales: 1° d'*anodyns*, faits avec les mucilages, les huiles, les graisses, les doux opiacés, les plantes solanées, etc.; 2° les *toniques*, composés avec les liquides alcooliques, les teintures, les vins, les huiles essentielles, etc.; 3° les *irritants*, tels que la rue, la sabine, la moutarde, les cantharides, l'alcali volatil, etc., convenablement dosés. Ce dernier ne doit être employé qu'avec réserve et modération, parce qu'il cause des accidents graves, comme on en a des exemples dans l'usage de la *pommade* dite de *Gondret*, etc. On prescrit les liniments pour assouplir les tissus, calmer les douleurs cutanées ou sous-cutanées, exciter les parties engourdies, paralysées, dissiper des tumeurs indolentes, résoudre des engorgements inflammatoires, séreux, œdémateux, produire une action révulsive, etc. Nous n'avons pas besoin de dire que tous les liniments, simples ou composés, doivent être liquides, au moins au moment de leur emploi, et que parfois on prescrit de ne s'en servir que pourvus d'un certain degré de chaleur, afin de faciliter leur action. Les liniments opiacés, ou tous autres qui contiendraient des principes délétères, ne doivent pas être appliqués sur des parties dénudées, parce que leur absorption pourrait être suivie d'un véritable empoisonnement.

Linkio. Voy. *Lin-Kio*.

Linnæa borealis, L., Linnée. Cette charmante petite plante, dédiée par Gronovius, au créateur du système sexuel, un des plus beaux génies des temps modernes, croît dans les lieux ombragés, mousseux des forêts du Nord, ou dans les hautes montagnes, telles que les Vosges, les Cévennes, celles de la Suisse, etc.; on la retrouve jusqu'à Terre-Neuve, où elle forme de jolis gazons. Elle appartient à la famille des Caprifoliées, et à la Didynamie angiospermie : c'est une petite plante traçante, à feuilles arrondies, à

Digitized by Google

fleurs blanches campanulées; sa saveur est amère, un peu astringente. Dans quelques provinces de Suède, en Norwège, en Laponie, etc., elle est usitée contre le rhumatisme, en cataplasme, en fomentations et bue en infusion; on s'en sert aussi dans la goutte, la sciatique, etc. On l'a encore employée en guise de thé. Elle est inusitée hors du royaume de Suède.

Lundmarck. *Diss. de usu linnaeae medico*. Upsaliae, 1788.

Linnée. Voy. *Linnaea borealis*, L.

Linnet. Nom anglais de la linotte, *Fringilla Linaria*, L.

Lino. Nom espagnol et italien du lin. *Linum usitatissimum*, L.

— purgativo. Nom italien du *Linum catharticum*, L.

Linocarpus. Ancien nom du *Linum catharticum*, L.

Linosashon. Nom de la cuscute, *Cuscuta europaea*, L., dans quelques anciens auteurs.

Linodrys. Pline donne ce nom à une plante qu'on soupçonne être la germandrée, *Teucrium Chamaedrys*, L.

Linogrusta. Ancien nom du genêt des teinturiers, *Genista tinctoria*, L.

Linot, Linote ou Linotte. Voy. *Linaria avis*.

Lins, Linse. Noms suédois et allemand de la lentille, *Ervum Lens*, L.

Linternum. Synonyme d'*Alaterne*.

LINUM. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, détachée des Caryophyllées, de la Pentandrie pentagynie, dont le nom vient de *lin*, apellation teutone de l'espèce la plus usitée, d'où les Latins ont fait *linum*, les Français *lin*, *linge*, *linon*, etc.

L. aquilinum, Mol. Au Chili, cette petite plante amère, à fleurs jaunes, est employée comme stomachique et apéritive. On la nomme *Yango* (Lesson, *Voyage médical*, page 16). C'est l'*Unnoperken* de Feuillée qui assure qu'on emploie son infusion, bue à jeun, comme purgative et digestive (*Plant. méd.*, III, 31), et le *Retamilla* de Molina, qui la dit fébrifuge (*Chili*, 120).

L. catharticum, L., Lin purgatif. C'est une petite plante annuelle d'un vert glauque, comme dans les allées herbeuses des bois de toute la France et du nord de l'Europe. Sa tige est grêle, bifurquée, ses feuilles ovales-lancéolées, glabres; ses fleurs sont blanches, terminales, à calice de 5 folioles glanduleuses, à capsules globuleuses mutiques. On l'a indiquée comme purgative à la dose d'un gros en substance, ou de deux gros en infusion. Elle est usitée en Irlande, en Angleterre, en danemarck, en Suède, et surtout dans l'île d'OEsel, particulièrement lorsqu'il s'agit d'évacuer les vers chez les enfants (*Topographie de l'île d'OEsel*. Saint-Pétersb., 1824). La saveur de cette espèce est amère, nauséeuse; à petite dose elle devient émétique. MM. Coste et Willemet disent avoir vu des évacuations copieuses produites par deux gros de cette plante (*Mat. méd. ind.*, 39). Quelques auteurs la regardent comme diurétique, fébrifuge, anti-arthritique, etc. Il serait utile de répéter les expériences sur les qualités réelles, autres que l'action purgative, de cette plante indigène, très-facile à se procurer.

Slevogt (J.-H.). *Programma de lino sylvestri cathartico Anglorum*. Ienae, 1715, in-4.

L. perenne, L., lin vivace. Il ressemble beaucoup au lin commun, et est cultivé dans les jardins pour la beauté de ses fleurs.

L. selaginoides, Lam. Il passe au Pérou pour apéritif (De Candolle, *Essai*, etc., 94).

L. usitatissimum, L., lin (*Flore médicale*, IV, f. 220). Cette plante annuelle est une des plus utiles à l'homme, à qui elle fournit des vêtements de toute espèce, de l'huile, une farine très-employée, etc., etc. On la cultive en vastes champs où ses fleurs azurées font un effet très-agréable. On en connaît plusieurs variétés; le *grand lin* est recherché pour son écorce, le *bâtard* et le *moyen* le sont par leurs semences plus nombreuses. On est incertain si le lin est originaire du midi de l'Europe ou du nord. L'opinion des anciens était que l'Égypte le produisait; mais les modernes, et surtout Forster, ont prouvé qu'il y avait confusion dans le nom donné à cette plante, et que sous celui de *byssus* les premiers désignaient le coton, végétal que l'Égypte avait reçu de l'Inde, où les tissus qu'on en fabrique sont employés de toute antiquité. Effectivement les enveloppes des momies sont en coton. C'est du même tissu qu'étaient faits les vêtements des prêtres égyptiens, et non de lin, ainsi qu'on serait tenté de le croire, d'après les traducteurs. Aujourd'hui le lin est cultivé sur les bords du Nil, où il acquiert jusqu'à 4 pieds de haut. Il paraît que déjà du temps de Pline on l'y cultivait, ainsi qu'en Italie et en Espagne (*lib.* XIX, *c.* 1), et qu'on savait, comme de nos jours, en préparer des tissus d'une finesse extrême. C'est surtout dans le nord que se plante le lin; ce qui pourrait donner lieu de croire qu'il en est originaire, tant il y vient abondamment. C'est de cette région qu'on en tire en filasse, en toile, en corde, ainsi que la semence qu'on nous envoie de Riga, etc. Chez nous sa culture est moins répandue que celle du chanvre, parce qu'elle fournit moins de produits.

Le lin comme le chanvre a besoin de subir le rouissage, le teillage, etc., avant d'être employé; on fait avec le tissu cortical de cette plante, dégagé par ces opérations de la gomme qui l'imprégnait, du fil, des cordes, des toiles, de la batiste, du linon, etc., dont on fabrique des voiles de navire, des vêtements de toutes espèces, auquels l'industrie humaine est parvenue à donner parfois une finesse et une beauté increyables, et, lorsque ces tissus sont usés, on en prépare de la charpie, si utile au pansement des plaies; plus tard enfin, du papier, bien plus utile encore pour l'écriture et l'imprimerie, de sorte qu'on peut dire que le lin n'a point de fin. Il n'entre point dans notre plan de nous occuper du lin sous le rapport commercial, et de calculer quelles sommes énormes il fait mouvoir, quelle multitude d'hommes il occupe, etc., et surtout quels services immenses il rend seulement comme tissu textile.

Le lin porte une petite semence ovale, très-aplatie, luisante, d'un gris rouge, inodore, légère, glissante, de saveur très-fade étant fraîche, et se rancissant facilement à cause de l'abondance de l'huile

Digitized by Google

qu'elle recèle. On en a fait un grand usage en médecine. On s'en sert pour conserver la pierre infernale dans les bocaux, parce qu'elle permet son glissement et empêche son brisement; mais par son contact prolongé, elle s'imprègne de nitrate acide d'argent, d'oxide, et d'argent à l'état métallique, d'après M. Dulong, d'Astafort (*Journ. de pharm.*, XIV, 28): nous observons effectivement avec une loupe ce dernier sur de la graine de lin qui est renfermée depuis 12 à 15 ans avec de la pierre infernale. M. Deyeux a même vu un empoisonnement causé par cette semence ainsi altérée, de sorte qu'elle doit être très-soigneusement jetée. Bouillie, dans son état naturel, la graine de lin donne une décoction visqueuse, filante, épaisse, dont on fait, étant chaude, un usage très-répandu en lotions, en fomentations, en bains, en lavements, en injections, etc. pour adoucir, relâcher, lubrifier, calmer les parties douloureuses, enflammées, ulcérées, etc. Pour boire on ne fait qu'une infusion légère en jetant de l'eau bouillante sur une pincée de cette semence, afin qu'elle ne soit pas trop épaisse et trop désagréable à prendre, ou bien on enferme la graine de lin dans un nouet de linge et on la soumet à une ébullition de quelques secondes. C'est à l'abondance d'un mucilage visqueux (le 1/6 en poids), qui existe seulement dans l'enveloppe de la semence, tandis que l'huile est contenue dans l'amande, qu'est due la vertu de ces préparations si usitées.

La graine de lin se réduit en poudre à l'aide d'un moulin, et fournit une farine grossière gris-pâle, légère, douce au toucher; elle imbibe de son huile les papiers dans lesquels on la serre et rancit vite. Plusieurs peuples de l'Asie mangent cette farine mêlée à du miel; dans des temps de famine on s'en est servi comme aliment en Hollande; et on rapporte que nos soldats, à la retraite de Moscou, mangeaient jusqu'aux cataplasmes des malades. A Lacédémone elle servait à la nourriture des ilotes; mais c'est un aliment lourd et fade. On fait avec la farine de graine de lin des cataplasmes, en la délayant claire dans l'eau (une demi-once pour une chopine environ), et faisant bouillir ce mélange, qui s'épaissit beaucoup au feu. Ces cataplasmes s'emploient chauds et doivent être un peu épais afin qu'ils coulent moins et ne se dessèchent pas trop vite, car alors ils blessent les parties. Il faut avoir grand soin, avant de les employer, de raser la partie s'il y a lieu, car on causerait une douleur extrême en les enlevant. Lorsque la graine de lin est rance, les cataplasmes causent une espèce de petite ébullition au lieu où on les place, et même un érysipèle léger, de sorte qu'il faut avoir grand soin de n'employer cette farine que récente. M. Derheims, ayant eu l'occasion de voir ces accidents, conseille de n'employer en cataplasme que celle qui est privée d'huile (*Journ. de chim. méd.*, III, 22), et dont on ne se sert ordinairement que pour la nourriture des bestiaux. On mêle parfois la farine de graine de lin, par moitié ou par quart, avec celle de moutarde, afin de n'avoir qu'une action plus douce de cette espèce de sinapisme. Les herboristes en mêlent souvent en fraude à cette dernière, qui est plus coûteuse, mélange qui a l'inconvénient de l'affaiblir et de diminuer l'action de ce rubéfiant; ce qui peut avoir des inconvénients graves dans des cas pressés. La farine de graine de lin est prise parfois en poudre à la dose d'un gros; et les chimistes en préparent un lut très-tenace en la délayant avec de la colle d'amidon.

L'amande de la graine de lin fournit environ le cinquième en poids d'une huile grasse, un peu verdâtre si elle est faite à froid, inodore, épaisse et siccative; on s'en sert comme comestible en Arménie, d'après Tournefort (*Voyage*, III, 192), et pour brûler. Elle a eu aussi quelque emploi médical. Elle est relâchante et laxative comme toutes les huiles; Gesner dit qu'elle est un excellent remède contre la pleurésie, prise par cuillerée à café, mêlée avec un sirop. Sydenham, Baglivi, Hagendorn, etc., en ont fait usage dans les inflammations stomachiques; Dodone, De Haen, Van-Swieten, vantent son efficacité dans l'iléus, la colique métallique, etc. Elle a aussi été administrée avec succès dans l'hémoptysie par MM. Gosse et Planchon (*Anc. Journal de méd.*, XXX, 83), et précédemment dans le même cas par Raigerus (*Coll. academ.*, III, 307), et M. Michel, médecin de Montpellier (*Anc. Journ. de méd.*, VII, 41). Huberbert préférait cette huile à toute autre pour chasser les lombrics chez les enfants. On la donne en lavement dans la colique des peintres. On en fait des liniments. La dose de cette huile est de une à quatre onces. Elle doit être récente et sans âcreté. Si elle était un peu âcre, on la battrait dans l'eau chaude pour la rendre douce. L'emploi le plus fréquent de l'huile de lin est dans les arts. Les tissus qu'on y plonge, mis à sécher après en avoir exprimé l'huile surabondante, forment les toiles ou taffetas transparents et imperméables, suivant que l'on a employé de la toile ou du taffetas. Sa propriété siccative l'a fait mettre en usage pour en imprégner couche par couche, qu'on laisse sécher, des tissus, qui ressemblent alors à ceux qui sont faits de gomme élastique. La plupart des bougies et des sondes, canules, etc., prétendues de gomme élastique, sont fabriquées avec l'huile de lin, et de cette manière. On en fait aussi des vernis et on s'en sert en peinture, en la faisant bouillir sur de la litharge pour augmenter encore la propriété qu'elle a de se dessécher vite. Elle entre enfin dans la composition de l'encre d'imprimerie.

Toutes les préparations des semences de lin sont essentiellement émollientes, adoucissantes, calmantes. On les prescrit contre l'éréthisme, les irritations, les inflammations, les fièvres, etc., particulièrement dans celles des voies urinaires, telles que la néphrite, les graviers, la dysurie, l'ischurie, les chaleurs de l'urèthre. C'est un des diurétiques les plus usités, ce que l'on peut attribuer aux nombreux sels que contient cette semence. On voit dans le tom. VII, pag. 204, des Lettres de madame de Sévigné, que de son temps on s'en servait contre la colique rénale avec succès. De nos jours l'infusion et la décoction

Digitized by Google

de graine de lin sont très-employées dans les irritations intestinales, les phlegmasies du larynx, du poumon, le catarrhe de la vessie, la goutte, etc.; et peut-être plus encore les cataplasmes, qu'on applique dans les cas d'inflammation, de tumeur à résoudre ou à faire abcéder; on les prescrit aussi pour provoquer une sueur locale, et par suite une sorte de dérivation sur une partie éloignée, comme lorsqu'on les place aux jambes, aux bras, etc., pour diminuer les douleurs de tête, de poitrine, les congestions cérébrales, le délire, rappeler la goutte remontée, etc. Il faut alors les tenir très-grands et très-chauds.

D'après M. Vauquelin, le mucilage de la graine de lin est composé d'une substance gommeuse, d'une substance animale, d'acide acétique libre, d'acétates de potasse et de chaux, de sulfate et de muriate de potasse, de phosphates de potasse et de chaux, de silice (*Annal. de chimie,* LXXX, 318). M. Meyer, de Kœnigsberg, a analysé la graine de lin entière et desséchée; il y a trouvé, sur 1000 parties: mucilage avec des sels, 151,20; extractif doux avec des sels, 108,84; amidon et sels, 14,80; cire, 1,46; résine molle, 24,88; matière colorante, 6,26; *id.* avec des sels, 9,91; *id.* résineuse, 5,50; albumine, 27,82; gluten, 29,32; huile grasse, 112,65; émulsion et coques, 443,82 (*Journ. de Chimie méd.,* IV, 230).

Les semences de lin entrant dans le *sirop de marrube*, l'*onguent* d'*althæa*, l'*emplâtre diachylon*, celui de *mucilage*, etc.; mais leur plus grand usage est extemporané, et c'est un des médicaments domestiques les plus employés.

Forster. *Liber singularis de bysso antiquorum.* Londres, 1776. — Vauquelin. Note sur le mucilage de graine de lin et sur l'acide muqueux qu'il fournit, etc. (*Ann. de chim.*, LXXX, 314-318). — Dulong d'Astafort. Examen chimique des graines de lin restées pendant longtemps en contact avec le nitrate d'argent, etc. (*Journ. de pharm.*, XIV, 38).

LINUS. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2) dit qu'en Arabie il y a une fontaine de ce nom qui prévient l'avortement.

Lion. Voy. *Felis Leo*, L.

— des fourmis, ou Fourmilion. Voy. *Myrmeleo formicarius*, L.

Liondent. Un des noms du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

Lipa, Lipara. Voy. *Liparolés*.

LIPARI. Ile de la mer de Toscane où se voient des sources thermales jadis usitées, quoique Pline, qui en parle, ne les cite pas comme médicinales (*lib.* XXXI, *c.* 6). Il y existe aussi des étuves (24 à 45° Z.), aujourd'hui à peu près abandonnées, et qui, au rapport de Spallanzani (*Voyage*, III, 33), manquent des commodités les plus indispensables aux malades. L'acide borique a été trouvé, dit-on, dans les eaux de quelques terrains volcanisés des îles de Lipari (*Bull. de pharm.*, IV, 88).

Liparis. Espèce de poisson de mer. Voy. *Cyclopterus Liparis*, L. Voy. ce mot.

LIPAROLÉS, de λίπος, graisse. Mot nouvellement formé pour désigner une classe de médicaments par mixtion, qui ont la graisse pour excipient. Tels sont les onguents citrin, gris, populeum, etc., diverses pommades (épispastique, mercurielle, d'Autenrieth, de Gondret, etc.), et le baume nerval même. Les Grecs nommaient aussi λιπαρὰ (mot traduit par *Lipa, Lipara*) certains médicaments onctueux, entre autres les emplâtres dans lesquels la graisse prédomine.

Lipieznik. Nom polonais du *Tussilago Petasites*, L.

Lipo. Nom polonais du tilleul, *Tilia europæa*, L.

LIPA, en Hongrie, comitat de Temes. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ;* Pest, 1829; in-8°, 2 vol.) y indique une source minérale acidule.

Lipp-anguru. Nom cyngalais du *Charbon*.

LIPPOLTSHAUSEN, en Westphalie. Il y existe une source minérale, d'une faible importance, dont parle M. E. Osann dans sa *Revue des eaux min. de la Prusse* (voy. *Prusse*).

LIPTAU. Comitat en Hongrie où P. Kitaibel (*Hydrographia Hungariæ.* Pest, 1829, in-8., 2 vol.) indique des eaux thermales, acidules, ferrifères et salines (carbonates de chaux et de magnésie, sulfate de magnésie et muriate).

Liquamen. Synonyme de *Garum*. Voy. ce mot.

— martis. Un des noms anciens du proto-hydro-chlorate de fer liquide.

Liquamumia. Graisse humaine. Voy. *Homme*.

Liquen islandico. Nom espagnol du *Lichen islandicus*, L.

Liqueur anodyne nitreuse. Ancien nom de l'*Éther nitrique alcoolisé*.

— arsenicale de Fowler. C'est l'*Arsénite de potasse*. Voy. ce mot.

Liqueur des cailloux. Sous-silicate de silice, c'est-à-dire dissolution aqueuse de 1 partie de silice fondue avec 3 parties de potasse hydratée.

Liqueur de corne de cerf succinée. *Succinate d'ammoniaque huileux*. Voy. ce mot.

— fumante de Boyle. Ancien nom de l'hydro-sulfate sulfuré d'ammoniaque liquide.

— — de Libavius. C'est le deuto ou perchlorure d'étain. Voy. ce mot.

— d'Hoffman, ou Liqueur minérale anodyne d'Hoffman. Voy. ce mot.

— de Labarraque. Nom impropre du *Chlorure de soude*. V. ce mot.

— de van Swieten. Solution de huit grains de perchlorure de mercure dans une demi-once d'alcool, étendue ensuite de quatorze onces et demie d'eau.

Liqueurs de table. Elles sont employées comme cordiales, digestives, stomachiques, excitantes. Voy. *Alcool*.

LIQUIDAMBAR. Genre de la famille des Amentacées, placé aujourd'hui dans celle des Myricées, de la Monœcie polyandrie, dont le nom vient de *Liquida Ambar*, ambre liquide, du produit balsamique que donnent les espèces qu'il renferme.

L. orientale, L. Il croît dans l'Orient, vers la mer Rouge, et sécrète, à ce qu'il paraît, un baume liquide qui a de l'anologie avec celui de l'espèce suivante, et qu'on donne parfois pour lui; il nous arrive, ou plutôt il nous arrivait par Smyrne. C'est peut-être la même substance que le *Rosa malla* ou *Rosa mallos*, dont parlent quelques ouvrages, qui assurent que c'est un produit balsamique, en pâte

Digitized by Google

liquide que l'on recueille près de Cadess, à l'extrémité de la mer Rouge, à 3 journées de Suez, d'où on le transporte en baril à Jidda (*Trans. phil. abr.*, I, 445), attribué par d'autres à l'*Altingia excelsa*, Norh. (*Liquidambar altissima*, Blum.) et que l'on dit appartenir à la famille des Conifères ; ce qui est peu probable, parce que dans cet ordre naturel les végétaux donnent des térébenthines et non des baumes, ce que nous avons vu à *Altingia*. M. Arsène Marchand nous a remis un échantillon d'un suc balsamique épais, visqueux, d'une odeur très-forte, plutôt résineuse que suave, venant d'Égypte sous le nom de *suc de Liquidambar*, qui pourrait bien être le *Rosa malla ;* comme il est très-ancien, il est presque transformé en huile grasse, métamorphose qu'on voit arriver aux résines, comme nous le dirons pour celle des pins. Voyez à Térébenthine *arcanson*.

L. Styraciflua, L., liquidambar, styrax (*Flore médicale*, VI, f. 331, où il est figuré sous le nom de *storax*, ce qui est une erreur). C'est un arbre du Mexique, qu'on y désigne par celui de Copalme, qui croît aussi dans quelques provinces de l'Union. Il donne spontanément ou par incision un baume liquide appelé styrax, styrax liquide, baume Copalme, Copalme liquide, etc. ; il est épais, en consistance de miel, peu coloré lorsqu'il est récent et pur, ce qui l'a fait nommer *Liquidambar blanc*, d'une odeur suave d'acide benzoïque ; d'une saveur amère, âcre et chaude. Ce produit est devenu fort rare, ou plutôt il n'existe plus dans le commerce. On en retirait par décantation ou expression la partie la plus liquide qu'on désignait par l'épithète d'*huile de liquidambar;* lorsque ce baume est solidifié, ce qui lui arrive avec le temps, on l'appelle *résine Colpalme,* qu'il ne faut pas confondre avec la *résine copal*. Dans l'Amérique du Nord il ne donne pas de baume, mais on fait bouillir les rameaux de l'arbre et on recueille la matière qui surnage et qui est le *Copalme noir* de quelques droguiers, qu'on prend parfois pour le suc du *Styrax officinale*, L., ou *Storax*. Cette erreur est d'autant plus facile à faire que ces deux produits sont identiques de composition et de propriétés; mais le styrax vrai est d'Amérique, et le storax d'Europe. Une préparation de ce dernier, qui paraît factice, est envoyée du Levant sous le nom de *Styrax liquide,* et devrait être appelée *Storax liquide;* elle est le résultat de la solution du storax dans l'huile ou le vin, mêlé à de la térébenthine ; d'autres la regardent comme le produit de l'ébullition des branches *Styrax officinale*, L., qu'on fait dans le Levant ; elle remplace le suc pur du *Styrax officinale* qu'on ne connaît plus. Voy. *Storax*.

Le baume copalme, ou vrai styrax liquide, a les propriétés des baumes en général ; c'est un excitant du système muqueux, qu'on donne dans les affections catarrhales chroniques de la poitrine, des intestins, des voies urinaires, etc. ; il est cordial, stomachique, excite la sueur, les urines. On l'employait surtout à l'extérieur en topique, en préparation onguentaire, sur les plaies gangréneuses, fétides, de mauvaise nature, etc. La parfumerie l'employait beaucoup autrefois, surtout son huile ou essence (Monard, *Drogues*, p. 23).

Will (G.-P.). *Exercitatio medica de styrace*. Altdorfii, 1726, in-4. — Kirsten (J.-J.). *Diss. de styrace*. Altdorfii, 1737, in-4.

Liquidambar (Huile, baume ou résine). Substance balsamique qui découle du *Liquidambar Styraciflua*, L. Voy. l'article précédent.

Liquide. Corps dont les molécules sont assez mobiles pour être déplacées par le moindre effort.

Liquide storax. Nom anglais du *Styrax*.

Liquiritia. Nom officinal de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

Liquor aethereus vitriolatus. C'est l'*Esprit doux de vitriol*. V. ce mot.

— arsenici fixi. C'est le *Chlorure d'arsenic*. Voyez ce mot.

— kali carbonici s. sub-carbonici. Synonyme de *Liquor salis tartari*.

— nitri fixi. Un des synonymes d'*Alcahest de Glauber*. V. ce mot.

— Pellegrini. *Beurre d'antimoine* mêlé au double de son poids d'*acide sulfurique*.

— salis tartari. Solution aqueuse de sous-carbonate de potasse. Voy. *Potassium*.

— tartari emetici. Solution aqueuse d'*Émétique*.

— vegeto-mineralis Goulardi. C'est l'eau de Goulard. Voyez *Plomb*.

Liquorice. Nom anglais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

Liquorisch oel. Un des anciens noms du proto-chlorure d'antimoine. Voy. *Antimoine*.

Lirio de los valles. Nom espagnol du muguet, *Convallaria maialis*, L.

— de Alemania. Nom espagnol de l'*Iris germanica*, L.

— de Florencia. Nom espagnol de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.

— roxo dos montes. Nom portugais de l'*Iris germanica*, L.

Liriodendrum Tulipifera, L., tulipier, tulipe de Virginie. Cet arbre, de la famille des Magnoliacées, de la Polyandrie polygynie, est de l'Amérique septentrionale; tous ses noms viennent de la forme de ses fleurs jaunes-verdâtres, grandes, qui imitent de belles tulipes, ce qui le fait encore désigner par l'épithète de tulipe en arbre ; il est cultivé chez nous en pleine terre dans les jardins des amateurs où il est presque acclimaté; ses feuilles, imitant la forme d'une lyre, sont aussi fort remarquables. On se sert depuis longtemps, aux États-Unis, des diverses parties de cet arbre. Sa racine, qui est jaune et cassante, et son écorce sont amères, très-aromatiques, et regardées comme toniques, anti-fébriles, antiseptiques, etc. On récolte au mois de février cette écorce, qui est la partie la plus usitée, sur les branches, tandis que l'arbre est en fleurs. Schœff (*Mat. med. amer.*), Chapman, Barton, Young (*Americ. museum*, t. XII), Rusch ont employé cette écorce à la place du quinquina et dans les mêmes cas avec succès. En Europe, Hildenbrand à Vienne, et Carminati en Italie, en ont également fait usage : sur les six cas où le premier l'a ordonnée, il a guéri cinq fièvres intermittentes. Cette écorce, d'après l'analyse qu'en ont faite successivement Tromsdorff et

Digitized by Google

Carminati (*Annal. de chimie*, LXXX, 215), réunit les principes amer et gommeux au tannin. Barton dit qu'il n'y a pas dans toute la matière médicale de meilleur moyen pour guérir l'hystérie que l'écorce de tulipier, unie à une petite quantité de laudanum; il la donne aussi dans la pthisie, et la regarde de plus comme un excellent vermifuge. Elle est utile dans les relâchements de l'estomac, dans la dernière période des dyssenteries, contre la goutte et le rhumatisme. Les feuilles de cet arbre ont été présentées comme propres à guérir les maux de tête, écrasées et appliquées sur le front; les semences sont apéritives (*Anc. journ. de méd.*, LXX, 530). La dose de l'écorce de tulipier est d'un scrupule à deux gros. La décoction, en Virginie, est un remède vulgaire dans la maladie des chevaux appelée *bolts*. Aux États-Unis on joint parfois à cette écorce celles du *Prinos verticellatus*, L., du *Cornus florida*, L., et dans quelques occasions la *limaille de fer*, etc. M. Bosc a vu préparer une liqueur de table agréable avec la racine de tulipier de Virginie.

Mayer (J.-C.-A.). Mémoire sur le *Liriodendron Tulipifera*, L. (Mém. de l'acad. de Berlin, 1796). — Rusch. Mémoire sur le tulipier (*Tilloch's Magasine*). — Hildenbrand. Essai sur un nouveau succédané du quinquina (*Ann. de chim.*, LXXVI, 201). — Carminati (B.). Sur les propriétés médicinales de l'écorce du tulipier, son analyse, etc. (*Mém. de l'Institut du roy. Lombardo-Vénitien*, tom. II et III; 1821-1824).

LIRION. Nom de l'*Amaryllis lutea*, L., dans Théophraste. Voy. ce mot.

LIRON. Un des noms du loir, *Mus Glis*, L.

LIS. Nom du *Lilium candidum*, L.

— DES ÉTANGS. *Nymphæa alba*, L.
— DU JAPON. *Liljum japonicum*, Thunb.
— JAUNE DES ÉTANGS. *Nelumbium luteum*, Mich.
— DES INCAS. *Alstroemeria Ligtu*, L.
— DU KAMTSCHATKA. *Lilium camtschatcense*, L.
— DE MAI. Un des noms du muguet, *Convallaria maialis*, L.
— MARTAGON. *Lilium Martagon*, L.
— DE MATTHIOLE. *Pancratium maritimum*, L.
— DU NIL. *Nelumbium formosum*, W.
— POMPON. *Lilium Pomponium*, L.
— ROSE. *Nelumbium formosum*, W.
— DE LA SAINT-JEAN. *Gladiolus communis*, L.
— DE TEINTURIER. *Reseda Luteola*, L.
— DE TINTUREROS. Nom espagnol du *Lysimachia vulgaris*, L.
— DES VALLÉES. Un des noms du muguet, *Convallaria maialis*, L.

LISARDE. Nom du lézard gris dans quelques provinces. Voy. *Lacerta*.

LISBONNE, ou Banhos do Duque. M. Alibert (*Précis*, etc., 595) y indique 8 sources thermales, *sulfureuses hépatiques*, dont la plus chaude, celle *do Duque*, atteint 24° R., et la plus froide, celle de *Bica de Capato*, n'en a que 14 1/2.

LISCIA. Un des noms polonais du séné. Voy. *Senna*.

LISERON. Voy. *Convolvulus*.

— (GRAND), LISERON DES HAIES. *Convolvulus sepium*, L.
— (PETIT), LISERON DES CHAMPS. *Convolvulus arvensis*, L.

LISET, LISSERET. Noms du *Convolvulus arvensis*, L.

LISIANTHUS. Ce genre, de la famille des Gentianées, a la plupart de ses espèces amères et employées comme fébrifuge, à l'instar de notre gentiane. A Cayenne on se sert du *L. exaltatus*, Lam. (*Gentiana exaltata*, Aubl.); ou du *L. purpurascens*, Aubl.; du *L. cœrulescens*, Aubl.; du *L. grandiflorus*, Aubl. (*Guiane*, 201, 281). Au Brésil on emploie les *L. pendulus* et *L. amplissimus* de Martius. Ces belles plantes sont encore regardées comme toniques, amères et stomachiques (*Journ. de chimie medic.*, III, 448). D'après Linné fils, le *L. chelonoides*, L. F., passe pour un purgatif puissant (*Supplementum*, 134), ce qui tient sans doute à son amertume prononcée, car le *L. exaltatus*, qui est très-amer, purge aussi dans quelques cas. On emploie les racines des espèces vivaces et la plante entière de celles qui sont annuelles en décoction. Le nom de *Lisianthus* vient de λυω, je dissous, et de ανθος, fleur: plante qui dissout les humeurs (de la vertu purgative de plusieurs espèces de ce genre).

LISIEUX. Ville de France (Calvados) aux environs de laquelle Carrère (*Cat.*, 503) signale plusieurs sources froides, regardées comme ferrugineuses, dont trois portent les noms de *Roques*, *Roque-Baignant* et *Fervacques*.

LISIMACHIE. Variante d'orthographe de LYSIMACHIE.

LISSER SPEARWORT. Nom anglais de la petite douve, *Ranunculus Flammula*, L.

LISZKA. Nom du renard, *Canis Vulpes*, L., en polonais.

LITAMMANI. Nom d'un *Bauhinia* de l'Afrique méridionale dont les racines et les semences sont comestibles, d'après Burchell.

LITARGIRIO. Un des noms italiens du protoxide de plomb. Voyez *Plomb*.

LITCHI, LITSCHI. Noms du fruit de l'*Euphoria punicea*, Lam., à la Chine. Voy. ce mot.

LITHAGOGUES, *Lithagoga*. Remèdes propres à chasser les pierres de la vessie. Ce sont en général des diurétiques ou des fondants, etc. Voy. *Lithontriptiques*.

LITHAGROSTIS. Un des noms du *Coix Lacryma*, L.

LITHANTHRAX. Nom latin de la houille ou charbon de terre. Voy. *Carbone*.

LITHARGE, *Lithargyrium*. Oxide de plomb demi-vitreux. Voyez *Plomb* (protoxide de). Elle prend les noms de *litharge d'or* ou *d'argent* suivant sa teinte jaune ou blanchâtre.

LITHARGIRIO. Un des noms espagnols du *protoxide de plomb* ou litharge.

LITHARGIRITES ACETUM. Ancien nom du sous-acétate de plomb. V. *Plomb*.

LITHEOSPHORE. Nom donné au sulfate de barite par Targioni. V. *Barite*.

LITHI. Nom du *Laurus caustica* au Chili. Voy. ce mot.

LITHINE ou **LITHION**. Nom impropre de l'*oxide de Lithium*, substance blanche, très-alcaline, difficilement soluble dans l'eau, dont la découverte récente est due à M. Arfwedson, qui l'a retirée de la pétalite, minéral de la mine d'Uto, en Suède. Elle a aussi été trouvée, d'abord par Berzelius, à l'état de sous-carbonate, dans les eaux de Marienbad; puis par Wurzer dans celles d'Hofgeismer, et

Digitized by Google

par Krüger et Brandes dans celles de Pyrmont (*Journ. de chimie méd.*, II, 84) : on l'indique aussi dans les eaux de Bertrich en Prusse. Elle est rare, et n'a pas été encore étudiée sous le point de vue médicinal.

Lithique (Acide). Ancien nom de l'*Acide urique*. Voyez ce mot.

Lithium. Métal presque inconnu dont l'oxide est improprement nommé *Lithine*. Voy. ce mot.

Lithobennon. Nom donné quelquefois au *Jayet*, suivant Boétius de Boot.

Lithodendron, Lithodendrum. Anciens noms du *Corail*.

Lithontribion. Un des anciens noms de la turquette, *Herniaria glabra*, L.

LITHONTRIPTIQUES, *Lithontriptica*; de λίθος, pierre, et de τρίβω, je brise. Médicaments auxquels on accorde la propriété, non de briser, ce qui serait absurde, mais de fondre la pierre dans les voies urinaires. En voyant parfois sortir des graviers, qui sont les éléments dont se composent les calculs, ou des fragments de ces calculs, pendant l'usage de telle ou telle substance, on a été porté à conclure que c'est à cette substance que cette sortie était due, par suite de son action sur la concrétion urinaire : *Post hoc, ergo propter hoc*. La réputation de beaucoup de lithontriptiques n'a pas d'autre origine.

Une première classe de ces médicaments se compose de ceux qu'on a crus *spécifiques*, c'est à-dire détruisant la pierre par suite d'une action particulière et spéciale ; ce qui les faisait appeler *saxifrages* par les anciens : telles sont certaines plantes, comme l'*Uva-ursi*, la saxifrage, l'oignon, etc. Malheureusement, une propriété pareille n'a pas encore été trouvée.

Une autre classe de médicaments a été employée comme lithontriptiques ; ce sont les dissolvants chimiques. On a vu que certaines pierres vésicales se ramollissaient dans un agent chimique, mises en contact avec celui-ci dans un vase, et on a conclu qu'en faisant prendre ce réactif par la bouche ou l'injectant dans la vessie, on aurait le même résultat. Ces dissolvants sembleraient devoir être plus efficaces que les spécifiques, mais ne sont pas plus certains. M. Deschamps a soumis différents calculs à une suite d'agents chimiques variés ; quelques-uns de ceux-ci ont ramolli les calculs les plus mous, le plus grand nombre n'a pas été attaqué ; mais il a toujours vu que l'eau avait au moins un résultat aussi marqué (*Traité dogmatique de la taille*, I, 322 ; 1796) : d'où il conclut que des boissons aqueuses abondantes sont un aussi bon lithhontriptique que les réactifs. La soude à double courant de M. J. Cloquet, en introduisant beaucoup d'eau dans la vessie, pourrait avoir ici quelque efficacité.

Les chimistes modernes assurent qu'en donnant aux urines des qualités alcalines, ce à quoi on parvient par l'emploi d'eaux minérales alcalines, telles que celles de Vichi, de Contrexeville, ou d'une solution légère de sous-carbonate de potasse (Mascagni), de bi-carbonate *idem*, de celui de soude, ou en administrant la magnésie (Brandes), l'eau de chaux si vantée par Whitt, etc., on réussit à fondre la pierre. On les donne jusqu'à ce que l'urine, essayée chaque jour, soit manifestement alcaline. Cette méthode est sans doute plus rationnelle, et on lui doit des soulagements notables, ou même des succès, qui ont été contestés à la vérité. C'est dans cette catégorie qu'il faut placer le *remède Stephens*, (acheté, en 1730, cent vingt mille francs, par le parlement d'Angleterre) dont les coquilles d'œufs calcinées, c'est-à-dire la chaux vive, faisaient la base. Les yeux d'écrevisses, les écailles d'huîtres, les coquilles de limaçon et même les cloportes, si vantés contre la pierre, rentrent à quelques égards dans cette classe, ainsi que le savon médicinal.

Un quatrième ordre de lithontriptiques est pris dans la classe des diurétiques ; ce sont ceux qu'on doit même toujours tenter, parce qu'ils réunissent l'action des fondants à celle des boissons abondantes, que nous avons vues avoir plus d'action sur les calculs que tous les agents prétendus lithontriptiques. Ainsi, le chiendent, la pariétaire, la bourrache, et autres plantes nitreuses, sont employées avec efficacité contre les graviers ; toutes les boissons mucilagineuses, adoucissantes, sont dans le même cas, et entraînent les graviers avec plus ou moins d'efficacité.

Ainsi donc, on a distingué quatre séries de lithontriptiques, dont trois peuvent être données par la bouche, et une en injection dans la vessie. Nous devons dire qu'on n'a pas un seul exemple bien prouvé de l'efficacité réelle de ces prétendus fondants de la pierre, et qu'on devrait conclure, si on voulait être rigoureux, qu'il n'y a pas de lithontriptiques certains.

Au surplus, la recherche des lithontriptiques, qui a tant occupé les médecins et les chimistes il y a 20 à 30 ans, et même dès les premiers le temps d'Hippocrate, est moins nécessaire aujourd'hui, que la lithotritie a remplacé la taille dans un grand nombre de cas, puisque cette nouvelle pratique, qui convient toujours lorsque la pierre est petite, que le sujet, sain d'ailleurs, a un canal large et non irritable, est plus douce, moins grave, et offre beaucoup plus de chances heureuses que la taille même hypogastrique, préférée à bon droit de nos jours, lorsqu'on est obligé d'y avoir recours.

Lecat. Dissertation sur le remède de mademoiselle Stephens. Rouen, 1779, in-8. — Hartley (D.). *De lithontriptico*, etc. Lugduni-Batavorum, 1741, in-8. — Cantwel. Expériences sur les remèdes de Stephens, trad. de l'anglais. Paris, 1742, in-12 (à la suite de l'*État de la médecine*, etc., par Clifton).

Lithophyton. Un des noms de la coralline blanche, *Corallina officinalis*, L.

Lithophosphore. Un des noms du sulfate de barite, ou pierre de Bologne. Voy. *Barite*.

Lithos gagates. Synonyme de *Jayet*.

— hematites. C'est l'hématite ou peroxide de fer. Voyez *Fer*.

— lydia. Un des noms grecs de l'*Aimant naturel*.

Lithospermum officinale, L., grémil, herbe aux Perles. Cette plante vivace, commune le long des chemins chez nous, aux lieux incultes, de la famille des Borraginées, de la Pentandrie monogynie, a des semences ovoïdes, osseuses, de couleur gris de perle.

Digitized by Google

Par suite de cette consistance pierreuse, qui a donné le nom à ce genre, les anciens les disaient propres à briser la pierre dans les reins et la vessie, et bonnes contre les maladies des voies urinaires (Lémery, *Dict.*, 444). Haller regardait au contraire cette plante comme suspecte ; ce qui nous semble une autre erreur (Bulliard, *Plantes vénén.*, 370). Le *L. tinctorium*, DC., est l'*Anchusa tinctoria*, L., qui fournit l'orcanette, qu'il ne faut pas confondre avec la plante de la flore du Pérou qui porte le même nom. Le *Lithospermum* de Pline paraît être notre *Coix Lacryma*, L., tandis que celui de Dioscoride est le *L. officinale*, L.

Litmus. Synonyme de Lacmus, pâte faite avec le *Lichen Roccella*, L.

Litre. Nouvelle mesure de capacité d'un décimètre cube, contenant un kilogramme d'eau, et plus grande de 1/20e que la pinte.

Litsæa citrifolia, Juss. Voy. *Laurus involucrata*, Vahl. Martius dit qu'il y a au Brésil une espèce de *Litsæa* dont les baies aromatiques contiennent une amande qui ressemble à la fève pichurim.

LITTRY. Bourg de France, à 3 lieues S.-O de Bayeux, près duquel Monnet, cité par Carrère (*Cat.*, 408), indique une source minéralisée par les sulfates de fer, de chaux et de magnésie. Son existence a été révoquée en doute.

Liung. Nom suédois de la bruyère commune, *Erica vulgaris*, L.

Livane. Ancien nom français du pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L.

Livèche. *Ligusticum Levisticum*, L.

Liver vildhoer. Nom danois du lin purgatif, *Linum catharticum*, L.

Leverkruid. L'un des noms hollandais de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

LIVERPOOL.

Houlston (T.). Essai sur les eaux ferrugineuses de Liverpool (en anglais). Londres, 1773.

Liveurt. Nom danois de l'hépatique, *Anemone Hepatica*, L.

Liverwort. Nom anglais de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L., et de l'hépatique, *Anemone Hepatica*, L. (Jourdan, *Pharmac. univ.*).

Livestroe. Nom danois du *Thuya occidentalis*, L.

Livia. Nom du pigeon biset, *Columba Livia*, Briss.

Livistico. Nom italien de la livèche, *Ligusticum Levisticum*, L.

Livjathan. Nom hébreu de la baleine, *Balæna Mysticetus*, L. Voy. *Leviathan*.

Livot. Un des noms de la buse, *Falco Buteo*, L.

Livre, *Libra*. Poids de 16 onces qu'on exprime par le signe ℔. La livre vaut un peu moins d'un demi-kilogramme, ou cinq cents grammes.

Livrée. Nom vulgaire de l'*Helix nemoralis*, L., espèce d'escargot.

Livry-le-chateau. Ancien nom du *Raincy*. Voy. ce mot.

Lixheim (Eaux min. de). Voy. *Sarbourg*.

Lixivium, Lessive. Jadis on nommait ainsi tout liquide aqueux, tenant en dissolution les sels de végétaux préalablement réduits en cendres.

Lixivium aceticum. Ancien nom de l'*Acétate de potasse*.

— alkali vegetabilis. Synonyme de *Lixivium tartari*.

— ammoniacale s. ammoniacale causticum. Anciens noms de l'*Ammoniaque liquide*.

Lixivium causticum. Solution de potasse caustique. Voy. *Potassium*.

— kali vegetabilis. Synonyme de *Lixivium tartari*.

— magistrale. Solution de potasse caustique. Voy. *Potassium*.

— martis. Un des noms du proto-hydro-chlorate de fer liquide. Voy. *Fer*.

— mater salis marini. Ancien nom de l'*Hydro-chlorate de chaux*.

— saponarium. Voy. *Lessive des savonniers*.

— sodæ. Solution de soude caustique. Voy. *Sodium*.

— tartari. Solution aqueuse de sous-carbonate de potasse. Voy. *Potassium*.

— vitriolatum. *Sulfate de potasse*.

Lixus odontalgicus, Oliv. Voy. *Curculio antiodontalgicus*, Gerbi. Voy. ce mot.

Lizard. Nom anglais du *Lézard gris*. Voy. *Lacerta*.

Lizari. Nom de la garance, *Rubia tinctorum*, L., dans le Levant.

Lipa. Nom bohême du tilleul, *Tilia europæa*, L.

Llamapanui. Nom péruvien des semences du mucuna, *Dolichos pruriens*, L. Voy. ce mot.

Llanten aquatica. Nom espagnol de l'*Alisma Plantago*, L.

— major. Nom espagnol du grand plantain, *Plantago major*, L.

— medio. Nom espagnol du *Plantago media*, L.

Llantin. Nom du *Plantago major*, L., au Pérou.

Llaupask. Nom chilien du *Francoa appendiculata*, Cav. Voy. ce mot.

Lledons. Nom du micocoulier, *Celtis australis*, L., à Perpignan.

Lletri. Nom chinois du *Laurus caustica*, Mol. Voyez ce mot.

LLO. Village de France (Pyrénées Orientales), à 1 lieue S-O. du Mont-Louis, près duquel Barrère, cité par Carrère (*Cat.*, 517), indique 3 sources sulfureuses et thermales (26 à 28° R.), et plusieurs sources froides, regardées comme alumineuses.

Lo. Nom de l'*Hibiscus tiliaceus*, L., à Ualeng. Voyez ce mot.

LO (Saint-). Ville de France (Manche), sur la Vire, dans un faubourg de laquelle Carrère (*Cat.*, 506) signale une source minérale froide, située au pied d'une espèce de coteau.

Lo-heré. Nom hongrois d'un trèfle, *Trifolium arvense*, L.

Lo-ya-song. Espèce de pin qui croît à la Chine.

Leadwort. Nom anglais de la dentelaire, *Plumbago europæa*, L.

Loasa. Nom arabe de l'*Aristolochia sempervirens*, L. Voy. ce mot. C'est aussi celui de l'*Ophiorrhiza lanceolata*, Forsk.

Loasa punicea. On lit, tome V du *Bulletin de pharmacie*, p. 33, que ce végétal sert à préparer le médicament appelé *Pumaysanca* au Pérou ; il n'y a pas de végétal de ce nom connu, et nous ignorons de quel médicament on veut parler.

Lobag. Racine fébrifuge, purgative et alexitère des Philippines, d'après Camelli.

Lobaria. Genre formé parmi les lichens foliacés, à lobes arrondis, à scutelles dont le bord est semblable à l'expansion. Voyez *Lichen*.

LOBELIA. Genre de plantes de la famille des Campanulées, dont quelques botanistes font le type d'une famille séparée, de la Syngénésie monogamie, dédié à Lobel, célèbre botaniste flamand ; il ren-

Digitized by Google

ferme de nombreuses espèces, la plupart herbacées, ayant parfois de très-belles fleurs; ces plantes sont presque toutes pourvues d'un suc lactescent, âcre et vénéneux.

L. Caoutchouc, Humb. Il est de la province de Popayan, et fournit une sorte de caoutchouc.

L. cardinalis, L. Cette magnifique espèce, à fleurs rouges, cultivée chez les curieux, est naturelle au cap de Bonne-Espérance et à l'Amérique; elle est vénéneuse, et employée par les Nègres des colonies dans de méchantes intentions (*Journ. de pharm.*, III, 470). La racine sert de vermifuge aux sauvages de l'Amérique septentrionale (De Candolle, *Essai*, 189).

L. inflata, L. Aux États-Unis, où il est naturel, Chapmann, Bigelow et Barton en parlent comme d'une plante fort âcre et dangereuse, qui est, à petite dose, un puissant émétique; ce que savent les aborigènes. Aussitôt qu'elle est dans l'estomac, elle procure des vomissements, une transpiration abondante, quelquefois des coliques; elle paraît même avoir une sorte d'effet narcotique; c'est surtout contre l'asthme qu'ils s'en sont servis avec le plus d'efficacité. Le docteur Cutler, qui était asthmatique, s'est guéri par son moyen, et a écrit un mémoire sur ce sujet; il assure que le *Lobelia inflata* agit par un principe âcre, soluble dans divers menstrues, et qui passe à la distillation; le docteur John Andrew, des États-Unis, l'a également employée dans l'asthme, ainsi que dans la toux convulsive (coqueluche) et le croup spasmodique. Elle agit, suivant lui, comme vomitive, expectorante et diaphorétique (*Glascow medical Journal*, mai 1828). En France, M. Bidault de Villiers s'en est servi comme émétique. On emploie les feuilles ou les semences, en poudre, en teinture. La dose des feuilles pulvérisées est de 10 à 20 grains comme vomitif, et moitié moins comme expectorant; en teinture (deux onces de feuilles sur une livre d'alcool), on en donne 30 à 40 gouttes dans un liquide approprié. On l'emploie en infusion contre la leucorrhée à la Nouvelle-Angleterre. Du reste, il ne faut user de ce végétal qu'avec modération et réserve, car Coxe rapporte qu'un charlatan, qui en donnait une cuillerée à café en poudre, tuait les malades en 5 ou 6 heures lorsqu'il n'y avait pas de vomissements ou de selles (*Americ. Dispens.*, 373).

Bidault de Villiers. Notice sur l'emploi du *Lobelia inflata* dans l'asthme, et comme émétique (*Nouv. biblioth. méd.*, V, 226).

L. longiflora, L. Cette espèce, dont le suc est âcre et caustique, croît aux Antilles; à Saint-Domingue, elle est appelée *Matta cavallo*, et en Espagne où on la cultive, *Rabienta cavallos*; elle y est redoutée des chevaux qu'elle tue; les Nègres s'en servent comme de poison aux Antilles. Jacquin dit qu'elle détermine une inflammation brûlante des yeux, lorsqu'on les touche avec son suc. C'est à tort qu'on nomme cette plante *L. grandiflora* dans la *Flore médicale des Antilles*, nom qui n'existe pas.

L. syphilitica, L., cardinale bleue. Le suc de la racine de cette plante, des États de l'Union, paraît plus doux que dans les autres espèces; à dose légère, cette racine agit comme diurétique; elle purge, on fait vomir si on l'augmente. Mais le principal usage de cette plante est celui qu'en faisaient les sauvages du Canada contre les affections vénériennes, même avant de connaître les Européens, et qui fut révélé à Kalm par un vieux chef de ces sauvages: propriété qu'explique le nom latin qu'on lui a donné. Pourtant il paraîtrait que, du moins en Europe, elle est loin de justifier cette appellation. On l'a essayée, il y a environ 40 ans, à Montpellier, *sans beaucoup de succès* (Desbois de Rochefort, *Mat. méd.*, II, 212). C'est en 1750 que furent répandues en Europe les premières nouvelles des propriétés du *Lobelia syphilitica* contre la syphilis, par Kalm et Linné qui le prônèrent en Suède, puis par Havermann en Allemagne, et Dupau en France. On nous apporte du nord de l'Amérique les racines sèches de cette lobélie; elles sont grosses comme le petit doigt, d'un gris cendré, striées longitudinalement; la cassure en est jaune, comme feuilletée, offrant beaucoup de cavités rayonnantes. Leur saveur est d'abord légèrement sucrée, puis un peu âcre, et leur odeur faiblement aromatique. On les emploie en décoction à la dose d'une demi-once à une once pour deux pintes d'eau (*Dict. des drogues*, III, 378), et en trois semaines on assure que la guérison a lieu; on en lave les plaies, ou ulcères vénériens. Pour que cette décoction fasse effet, il faut qu'elle purge légèrement. Le *Lobelia syphilitica* est cultivé chez quelques curieux. M. Boissel, qui a analysé cette plante, y a trouvé une matière grasse de consistance butyreuse; une matière sucrée; du mucilage; du malate acide de chaux, et du malate de potasse; des traces d'une matière amère, très-fugace; quelques sels inertes, et du ligneux (*Journ. de pharm.*, X, 623).

Kalm (P.). Description d'un spécifique contre le mal vénérien. C'est le *Lobelia syphilicita*, L. (*Mém. de l'acad. de Stockholm*, XII, 1750). Traduit du suédois et inséré dans l'ancien *Journ. de méd.*, XII, 174.

L. Tupa, L. C'est un arbrisseau du Chili et du Pérou, où il porte le nom de *tupa*, d'où M. Lesson nous l'a communiqué. Son suc est âcre et vénéneux; si on porte aux yeux les mains qui l'ont brisé, on a une ophthalmie intense. On introduit ce suc, qui est caustique et vésicant, dans les dents cariées (Lesson, *Voyage médical*, p. 16). A l'intérieur, il excite des vomissements, des douleurs d'entrailles, et souvent la mort. Feuillée dit que l'odeur de ses fleurs produit seule des vomissements cruels (*Plant. médic.*, II, 739). Ce végétal est regardé comme un poison très-actif.

L. urens, L. Cette espèce croît en Europe, et même aux environs de Paris, dans les landes de marais; elle a un suc âcre, caustique, qui cause des vomissements, des selles, des douleurs intestinales. Des paysans qui en avaient pris contre la fièvre en ont eu des convulsions; la fièvre a été guérie chez plusieurs, d'après M. Bunté (Anc. *Journ. de méd.*, XIV, 350).

Thunberg parle d'un *Lobelia* du cap de Bonne-

Digitized by Google

Espérance, dont la racine est comestible pour les Hottentots, qui le désignent sous le nom de *Karup* (*Voyage*, II, 158).

LOBÉLIACÉES. Famille naturelle de la tribu des Dicotylédones, à fleurs monopétales, à étamines périgynes, et ovaire adhérent; elle est composée des genres de celle des Campanulées à corolle irrégulière et à stigmate entouré d'une sorte d'involucre. Ces plantes sont en général actives, brûlantes, corrosives, etc., tandis que les Campanulées sont douces et nutritives. Les genres *Lobelia* et *Scævola* sont à peu près les deux seuls qui offrent quelque emploi en médecine.

LOBO. Nom du loup, *Canis Lupus*, L., en espagnol et en portugais.

LOBOLOBO. Nom du *Conohoria Lobolobo*, Saint-Hil., dont on mange les feuilles au Brésil (*Plant. usuelles des Bras.*, 2me liv.).

LOBOS, LOBOS. Noms du genêt à balai, *Spartium Scoparium*, L., chez les Grecs. Voy. *Genista*.

LOBSTIK. Un des noms danois de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

LOCHBAD (Bain du). Voy. *Sommerhaus*.

LOCHE FRANCHE ou petit barbot Voy. *Cobitis Barbatula*, L.

— DE MER. Nom donné quelquefois à l'aphye, *Gobius Aphya*, L.

LOCHES. Nom des limaces dans quelques parties de la France. V. *Limax*.

LOCKA. Un des noms lapons du renne, *Cervus Tarandus*, L.

LOCO. Nom d'une plante maritime du Brésil, ainsi désignée par des empiriques portugais, qui n'a pas reçu ni nom de pays ni nom scientifique; sa racine, chaude, un peu amère, est prescrite par eux contre les engorgements des viscères, les graviers, les ulcères et les tumeurs vénériennes, etc., en infusion (Pison, *Bras.*, 82).

LOCULAR. Nom d'une sorte de froment, *Triticum monococcum*, L., dans quelques localités.

LOCUSTA. Nom de la mâche, *Valeriana Locusta*, L., dans quelques auteurs.

— Voy. *Gryllus*.

— MARINA. Espèce d'écrevisse de mer. Voy. *Cancer*.

LOCYGA DZIKA. Un des noms polonais de la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.

LOCYKA, LOCZYGA. Noms bohême et polonais de la laitue cultivée, *Lactuca sativa*, L.

LODÈVE. Ville de France (Hérault), au pied des Cévennes, où Carrère (*Cat.*, 322) indique une source minérale froide, signalée par Estève comme étant de même qualité que celle de *St-Laurent*.

LODNA. Nom de l'alouette, *Alauda arvensis*, L., en Piémont.

LODOICEA SECHELLARUM, Labill., cocotier des Maldives, des îles Séchelles, de l'île Praslin. On connaît ce gros fruit noir, bilobé, avec un sillon profond au milieu, connu sous les noms de *coco de mer*, de *cul de Négresse*, qu'on voit dans les cabinets des curieux; longtemps on ignora le végétal qui le produisait, et on débitait sur son origine des contes absurdes, Ainsi on le croyait produit par une plante marine, et on disait qu'il se détachait à sa maturité pour voguer sur la mer, où il nage parfois. Linscot, D'Acosta et Clusius sont les premiers qui l'aient fait connaître en Europe; Bauhin, le premier, le désigna comme le fruit d'un palmier; Sonnerat le décrivit *de visu*, et en enrichit l'île de France; Labillardière lui imposa le nom latin qu'il porte aujourd'hui. Avant cette connaissance exacte, on avait attribué à l'enveloppe ou coque de l'amande la propriété de résister à tous les venins; il suffisait même de boire dans cette enveloppe pour en être à l'abri : aussi avait-elle un grand prix autrefois. Son amande est comestible, mais d'un goût médiocre; elle est estimée astringente, et utile dans la dyssenterie. Les feuilles ont vingt pieds de long, sont très-consistantes, et servent à couvrir et à fabriquer les cabanes des naturels. Étant jeunes, on en fait des chapeaux; avec les côtes, des balais; et avec le duvet qui y est attaché, des matelas. Chaque arbre porte 20 ou 25 cocus qui pèsent chacun 20 ou 25 livres; ils sont un an à mûrir, et ne tombent qu'au bout de 2 ou 3 (Rumphius, *Amb.*, *lib.* XII, c. 8). On fait des vases qui ne cassent pas, avec l'enveloppe de ces cocos; ils tiennent, entiers, 6 à 8 pintes. On les polit, et on en fabrique beaucoup d'objets utiles.

Cluyt (A.). *Historia cocci de Maldiva lusitani, seu nucis medicæ*, etc. (dans l'ouvrage intitulé : *Opuscula duo singularia*, etc. Amstelodami. 1634, in-4. — Sonnerat. Description du grand palmier de l'île Praslin, ou cocotier de mer (*Obs. sur la physique*, VII, 207).

LODOLA. Nom italien de l'alouette, *Alauda arvensis*, L.

LOËCHE (Eaux min. de). Voy. *Louesche*.

LOEFFELKRAUT, LOEFFELKRAUTSCHARBOCKKRAUT. Noms allemands du cochléaria, *Cochlearia officinalis*, L.

LOEGESURT. Nom danois du *Teucrium Scordium*, L.

LOEKE TUNGA. Nom suédois de l'*Ophioglossum vulgatum*, L.

LOENDRO. Nom portugais du laurier rose, *Nerium Oleander*, L.

LOEST. Nom du flez, *Pleuronectes Flesus*, L., en Estonie.

LOETSCH, LOETSHE (Eaux min. de). Voy. *Louesche*.

LOEUSEKOERNER Un des noms allemands de la semence de staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L., et de la cévadille, *Veratrum Sabadilla*, Retz (Jourdan, *Pharm. univ.*).

LOEUSEKRAUT. Un des noms allemands du *Veratrum album*, L.

LOEUSESAMEN. Un des noms allemands de la cévadille, *Veratrum Sabadilla*, Retz.

LOEUSESAAMEN. Un des noms allemands de la semence de staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

LOEVETAND. Nom danois du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

LOEW. Nom allemand du lion, *Felis Leo*, L.

LOEWENFUSS. Un des noms allemands de l'alchémille, *Alchemilla vulgaris*, L.

LOEWENMAUL. Un des noms allemands du muffle de veau, *Antirrhinum majus*, L.

LOEWENSTEIN, non loin d'Heilbronn (Wurtemberg). On y indique des bains d'eau minérale.

LOEWENZAHN Un des noms allemands du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

LOG. Nom danois de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

LOGWOOD. Nom anglais du *Bois de Campêche*.

LOHA. Nom hindou du *Fer*.

LOHAJOK. Cucurbitacée que l'on mange crue en Arabie (Forskal, *Flora ægyptico-arab.*, 169).

LOIE. Un des noms norvégiens de l'Aphye, *Gobius Aphya*, L.

Digitized by Google

Loir, Lerot. Noms vulgaires du *Mus Glis*, L., en français.

Lomeguerro. Nom portugais du laurier-cerise, *Prunus Lauro-Cerasus*, L.

Loja. Nom suédois de l'ablette, *Cyprinus Alburnus*, L.

LOKA. Village de Suède, dans la province de Dalerna, célèbre par ses eaux minérales, ses bains, et surtout par les boues de ses marais, qui ont une grande réputation d'efficacité, en frictions sur le corps, contre les rhumatismes et la goutte (*Journ. de Corvisart*, XXVI, 96). Heykenskiold et T. Bergman ont écrit sur ces eaux (Voy. J. D. Reuss, *Repert. comment.*, XI, 362.

Lolabe. Nom malais de la colocase, *Arum Colocasia*, L.

Loligo. Espèce de sèche. Voy. *Sepia Loligo*, L.

Louir. Nom du *Diospyros Ebenaster*, L., à Amboine.

LOLIUM. Genre de la famille des Graminées, de la Triandrie digynie, qui renferme plusieurs espèces fort voisines, dont une est réputée très-vénéneuse. Le *L. perenne*, L., ray-grass des Anglais, très-commun chez nous, n'est pas nuisible; il engraisse les chevaux et est un bon fourrage. Le *L. temulentum*, L., ivraie (*Flore médicale*, IV, f. 206), doit ses noms à la propriété qu'on lui attribue de causer une sorte d'empoisonnement avec ivresse. Les anciens en avaient déjà cette idée, ce qui lui avait fait donner par Virgile l'épithète d'*infelix*. Les Romains croyaient qu'il aveuglait : de là leur proverbe, *Lolia victitare*. C'était l'*æra* de Théophraste. C'est une plante qui vient dans les moissons maigres, et dont les semences se mêlent à celles du grain. M. De Candolle remarque avec raison qu'on en mange souvent dans le pain, sans qu'on lui voie causer d'accidents; et il ajoute que dans des temps de disette des hommes s'en sont nourris sans inconvénients, et qu'on boit de la bière dans laquelle on en fait entrer exprès (*Essai*, 308). Vincent Lando, Benoit Mojon et François Silvano, ont publié dans le 1er volume des *Mém. de la société médicale d'émul. de Gênes* (1802, in-8), des observations sur l'ivraie : sa semence offre 1/6 de gluten, 4/6 d'amidon et 1/6e de matière sucrée. Au goût, cette graminée est légèrement sucrée, comme le sont la plupart des végétaux de cette famille, de sorte qu'on ne serait nullement tenté de la croire malfaisante; il paraît même que la graine seule l'est, car il est hors de doute que l'ivraie a causé des accidents funestes. C'est surtout dans les années pluvieuses qu'ils ont été observés; ce qui a fait croire parmi le peuple que, dans ces années, le blé se changeait en ivraie, et réciproquement, d'après Matthiole (*Commentaires sur Diosc.*, p. 193). Un homme qui mangea du pain fait avec les 4/5 d'ivraie mourut le quatrième jour, à la suite de coliques violentes (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, 1777, 295). Ce pain est bis, sans amertume; s'il n'y en a qu'un neuvième dans la farine, l'ivraie empêche la fermentation panaire; son effet n'est plus sensible, quant à la fermentation, s'il n'en fait que la dix-huitième partie, d'après M. Tressier (*Ibid.*, 1780, 363); mais à cette dose dans le pain, il cause déjà des accidents, que M. Gallet attribue à une substance résineuse qui s'y trouve et à son eau de végétation; accidents dont on détruit l'effet, suivant lui, en mêlant la même quantité de farine de maïs dans le pain. Cet auteur indique le sucre comme l'antidote de l'ivraie (*Journ. gén. de méd.*, XVI, 116). Son action vénéneuse est confirmée par M. Sarazin (*Gazette de santé*, du 10 septembre 1817), qui a observé comme symptômes principaux des vertiges, des éblouissements, des maux de tête, une sorte d'assoupissement avec ivresse, etc.; il n'a vu du reste personne en mourir. La bière dans laquelle entre l'ivraie cause aussi des accidents, comme cet auteur l'a éprouvé sur lui-même. MM. Clabaud et Gaspard concluent d'expériences directes sur l'ivraie que c'est un poison narcotique pour l'homme, les chiens, les moutons, le cheval (Voy. un fait curieux d'empoisonnement sur une jument par l'ivraie, *Compte-rendu de l'école vétérinaire de Lyon*, 1820), les poissons, tandis qu'elle est peu ou point nuisible aux cochons, aux vaches, aux canards, aux poulets. Bourgeois dit même qu'on engraisse les chapons et les poulardes avec la pâte d'ivraie. Le principe délétère paraît être volatil, car la préparation la plus nuisible est l'eau distillée de la graine fermentée; le pain d'ivraie chaud est le plus dangereux et sa vapeur a suffi pour enivrer; non fermenté, ce pain ne paraît pas délétère, et, suivant eux, le pain n'est nuisible que lorsqu'il y a le quart d'ivraie (*Thèse de M. Clabaud*). Seeger dit que le signe le plus certain de l'empoisonnement par l'ivraie est un tremblement général. Il a vu aussi des vertiges, des tintements d'oreille, de la difficulté d'avaler, de prononcer complétement les mots, etc., et les sujets tomber dans l'assoupissement, etc. Le remède est de faire vomir promptement le pain qui a causé ces accidents, de donner des boissons aciduléés, et plus tard des toniques, etc. On croit que les Turcs mêlent dans leur opium de l'ivraie, avec les feuilles de chanvre (Thomson, *Bot. du droguiste*, p. 219). Nous avons mentionné, sous le nom de *Festuca quadridentata*, Kunth (Voy. ce mot), une autre Graminée très-délétère, plante qui fait avec l'ivraie, une singulière exception dans une famille si bienfaisante. Du temps de Dioscoride on employait l'ivraie dans la médecine externe pour aviver les ulcères, guérir les dartres, les écrouelles, (*lib.* II, *c.* 93).

Burckhard Seeger (G.). *Disp. inaug. medica de Lolio temulento.* Tubingæ, 1710, in-4. — De la Maziere. Observations sur l'ivraie (*Mém. de la soc. royale de méd. de Paris*, 1777 et 1778, hist., p. 297). — Rivierre (G.). Mémoire sur l'ivraie (premier vol. des *Mém. de la soc. roy. des sciences de Montpellier*). — Gallet. Mémoire sur l'ivraie (*Bulletino del consiglio subalpino*, etc. Turin, 1802). — Clabaud (J.-B.). Dissert. sur le *Lolium temulentum*, L. (Thèse). Paris, 1813, in-4. — Voy. aussi l'indication de plusieurs mémoires particuliers dans le *Répert. comment.* de J. D. Reuss (XI, 311).

Lolo. Fruit du lolotier, ou papayer, *Carica Papaya*. L. Voy. ce mot.

Lolu. Nom cyngalais du *Cordia Myxa*, L.

Lombok. Nom java du *Capsicum frutescens*, L.

Lombarrera. Un des noms espagnols du *Tussilago Petasites*, L.

Digitized by Google

Lombric ou ver de terre. Voy. *Lumbricus terrestris*, L.

LOMBRIGNY. Village de France (Meurthe), à une lieue de Blamont, sur la route de Badonvilliers, au bas duquel est une source minérale froide, signalée comme analogue à celle de Domèvre (Carrère, *Cat.*, 350).

Lombrices de la tierra. Nom espagnol du lombric, *Lumbricus terrestris*, L.

Lonchitis. Sous ce nom, Dioscoride parle d'une fougère et d'une de ses variétés *âpres* qu'il dit utiles dans les inflammations des plaies (*lib.* III, *c.* 144). Linné a donné ce nom à un genre de fougère.

LONG (Saint-). Bourg de France, à 2 lieues de Loudun (Vienne), près duquel est une source tempérée, signalée comme sulfureuse par Linacier (Carrère, *Cat.*, 510).

Long birthwort. Nom anglais de l'aristoloche longue, *Aristolochia longa*, L.

— grass. Nom que porte, dans la Bresse, l'*Hordeum Zeocriton*, L.

— leav'd brooklime. Nom anglais du *Veronica Anagallis*, L.

— legs. Nom anglais de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

— rooted cyperus. Nom anglais du *Cyperus longus*, L.

Longaartig longwort. Nom hollandais du *Lichen pulmonarius*, L.

LONGAIROUX, en France (Haute-Auvergne). Carrère (*Cat.*, 472) y signale une source minérale froide et gazeuse.

Longanier. Nom de l'*Euphobia Longana*, Lam., Voyez ce mot.

Longouze, Longoza. Noms du grand cardamome à Madagascar, d'après Flacourt. Voy. ce mot.

LONGROIVA, en Portugal?

Pinto Rebello (J.). Les eaux minérales de Longroiva, poëme philosophique. Coimbre, 1821, in-8.

LONICERA. Genre de plantes de la Pentandrie monogynie, dédié à Lonicer, botaniste allemand, dont la principale espèce donne son nom à la famille des Caprifoliées. Le *L. Caprifolium*, L., chèvre-feuille, chèvre-feuille des jardins, naturel au Midi de l'Europe, est généralement cultivé à cause de l'odeur délicieuse de ses jolies fleurs, roses en dehors, d'un jaune-tendre en dedans, et dont le tube offre une liqueur mielleuse; on fait des berceaux, des charmilles, etc., de cet arbuste grimpant, ce qui lui a valu son nom métaphorique. Les parfumeurs en composent des essences; il y a en pharmacie un sirop de chèvre-feuille, estimé cordial, qu'on donne dans l'asthme, la toux. On se sert aussi du chèvre-feuille en gargarisme dans l'angine tonsillaire; mais, au total, on en fait peu ou point d'usage en médecine. Le *L. corymbosa* (Voy. *Loranthus*) est un *Loranthus* suivant Lamarck. Le *L. Periclymenum*, L., espèce qui croît dans nos bois, et qui est très-voisine de celle des jardins, doit en partager les vertus. Elle a reçu, dit-on, son nom d'un roi appelé Clymène qui la mit le premier en usage. Le *L. tatarica*, L. (*Xylosteum cordatum*, Mœnch), souvent confondu avec le *L. pyrenaica*, L., croît en Sibérie, et a son écorce employée dans ce pays à fabriquer des espèces de tissus dont on fait des bas (Pallas, *Voyage*, IV, 435). Le *L. Xylosteum*, L. (*Xylosteum vulgare*, Rœlh.), croît dans nos bois également en Sibérie, où son huile empyreumatique est employée contre les tumeurs froides, l'impureté du sang, la syphilis, le scorbut et la rage (Gmelin, *Flora sibir.*, III, 131). Lémery, qui le nomme *Chamæcerasus*, dit que ses baies excitent le vomissement si on en avale 4 ou 5, et qu'elles purgent aussi (*Dict.*, 182). On assure que les baies de toutes les espèces de ce genre sont dans le même cas.

Lontarus domestica, Gærtn. Synonyme de *Borassus flabelliformis*, L. Voy. ce mot.

Lontas. Nom tamoul du *Baccharis indica*, L. Voy ce mot.

LOOCHS. Médicaments composés, dont le nom est arabe, en consistance de sirop épais, formés surtout par l'union de l'huile avec l'eau, à l'aide d'une gomme ou d'une substance qui en fait l'office. Le plus usité de tous, le *Looch blanc*, est fait avec des amandes douces pilées, réduites en pâte à laquelle on ajoute du sucre, qu'on délaye avec de l'eau, et qu'on épaissit avec la gomme adragante longuement triturée; on l'aromatise avec un peu d'eau de fleur d'oranger. Cette composition magistrale, dont le poids doit être de six onces, est fort employée comme béchique, calmante, pectorale, adoucissante, dans les rhumes, les inflammations de la gorge, de la poitrine, les sécheresses des voies de la respiration, pour faciliter l'expectoration, etc. On y ajoute du sirop diacode, ou tout autre, du kermès, de la scille, de l'ipécacuanha, etc., suivant les cas. Le looch blanc se décompose facilement et aigrit vite. En été il se conserve à peine 24 heures, et a besoin d'être tenu au frais. Le *looch anglais* est un looch blanc dans lequel l'huile d'amandes douces émulsionnées remplace les amandes douces; on le préfère comme moins altérable. Le *Looch vert* diffère du blanc en ce qu'on substitue des pistaches aux amandes douces; mais il est inusité, dans notre climat du moins, où les pistaches sont toujours un peu rances. Le *Looch* jaune est celui dans lequel la gomme est remplacée par le jaune d'œuf. Comme les loochs s'altèrent facilement, M. Opoix, pharmacien à Provins, propose de les rendre solides en substituant le beurre de cacao et l'huile d'amandes douces à l'émulsion d'amandes; il appelle ce composé *Looch marmelade* (*Journ. de pharm.*, I, 44).

LOOK (Gomme de). Murray mentionne, d'après Buchner, sous ce nom, une substance qui vient du Japon, et qu'au premier aspect on prendrait pour du succin. C'est une sorte de gomme résine jaune, transparente, dure, sans saveur ni odeur, qui ne blanchit pas entre les dents et s'enflamme de suite à la chandelle en se tuméfiant et répandant une vapeur qui n'a rien de désagréable. Une once de ce produit contient 15 gros de résine, et seulement 15 grains de gomme. On croit cette substance résolutive, fondante, mais elle est inusitée et ne se trouve pas dans le commerce (Murray, *Appar. medic.*, VI, 210). Nous avons cité à *Kikekunemalo* une dissertation sur cette gomme-résine.

LOOGKRUYD. Nom hollandais de la soude, *Salsola Soda*, L.

LOODSMANNETJE, LOOTSMANN. Nom hollandais et allemand du pilote, *Centronotus ductor*, Lacép.

LOORGOOTHA, dans l'Inde. Il y existe une source minérale qui varie de 57 à 68° R., et qui est identique de composition avec celle de Pinnarkoon, selon M. Turner, qui y a trouvé (*Ann. des mines*, 1829, V, 288) : silice, 0,21500; chlorure de sodium, 0,19118; sulfate de soude, 0,1933; carbonate de soude, 0,19109; soude pure, 0,04924; eau et peu de matière organique, 0,15544; oxide de fer et chaux, des traces.

LOOTGELANS. Nom hollandais du protoxide de plomb. Voyez *Plomb*.

LOOTSUIKER. Nom hollandais du proto-acétate de plomb. Voyez *Plomb*.

LOPARE. Nom suédois du dauphin, *Delphinus Delphis*, L.

LOPEZ (Racine de Jean-). Voy. *Jean-Lopez* (Racine de).

LOPEZKA JAAR. Nom tamoul de la racine de *Jean-Lopez*.

LOPHIUS PISCATORIUS, L., baudroye. Poisson de mer à tête monstrueuse et hérissée, dont le fiel passait pour utile contre la cataracte.

LOPIMA. Un des noms du châtaignier dans quelques vieux auteurs.

LOPPEGRÆS. Nom danois de la persicaire, *Polygonum Persicaria*, L.

LOPPEFRØGRÆS. Nom suédois du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

LOQUE. Nom de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L., dans quelques cantons; dans les Cévennes on le donne au *Carlina acaulis*, L.

LORA. Synonyme de *Deuteria*. Voy. ce mot.

LORANTHUS EUROPÆUS, L. Cette plante parasite, qui donne son nom à une famille naturelle nouvellement créée, a été souvent prise pour le gui, *Viscum album*, L., auquel elle ressemble; elle croît sur les chênes en Italie, tandis que le gui y est fort rare. Savi prétend que le bois qu'on trouve dans les boutiques sous le nom de *lignum visci quercini* est celui du *Loranthus*, dont il offre des propriétés, puisqu'on ne les a pas distinguées de celles de l'autre plante. Voy. *Viscum*. Le genre *Loranthus* renferme de nombreuses espèces exotiques, parmi lesquelles le *L. corymbosus*, Lam., végétal du Chili, où il est appelé *Ytin*, sert en teinture.

Savi (G.). Note sur le *Viscum album*, L., et le *Loranthus europæus*, L. (*Bull. des ann. scientifiques*, Férussac, IV, 220).

LORBEERBAUM. Nom allemand du laurier, *Laurus nobilis*, L.

LORBINO DE ALEXANDRIA. Nom portugais de *Ruscus Hypoglossum*, L.

LORIOT. Nom vulgaire de l'*Oriolus Galbula*, L.

LORKENSWAM. Nom hollandais de l'agaric blanc, *Boletus Laricis*, L.

LORMAN. Nom du homard, *Cancer Gammarus*, L., sur quelques points de nos côtes.

LORMEUS. Un des noms vulgaires du lézard gris. Voyez *Lacerta*.

LORRAINE. Ancienne province de France, riche en eaux minérales, dont les plus remarquables sont celles de *Contrexeville*, *Bussang*, *Plombières*, *Bains*, *Saint-Diez*, etc. Voyez en outre les articles : *Chaudebourg*, *Domèvre*, *Eulmont*, *Heucheloup*, *Lombrigny*, *Nancy*, *Pont-à-Mousson*, *Sarbourg*, *Savonnière*, *Sluisbronn*, *Toul*, *Velotte*, *Walsbronn*, etc.

Buch'oz. *Vallerius Lotharingiæ*, ou Catalogue des mines, terres, fossiles, et cailloux qu'on trouve dans la Lorraine, etc. Nancy, 1769, in-12. — Nicolas. Diss. chimique sur les eaux min. de la Lorraine. Nancy, 1778, in-8.

LOS-REVE. Nom allemand du butor, *Ardea stellaris*, L.

LOSANGE. Nom vulgaire de la barbue, *Pleuronectes Rhombus*, L.

LOSCHAD. Nom du cheval, *Equus Caballus*, L., en Russie.

LOSHUN. Nom bengale de l'ail, *Allium sativum*, L.

LOSNA. Nom portugais de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

LOSS. Nom de l'élan, *Cervus Alces*, L., en russe et en polonais.

LOTE ou LOTTE. Noms vulgaires du *Gadus Lota*, L.

— FRANCHE. C'est le *Cobitis Barbatula*, L.

LOTIER. Voy. *Lotus*.

— ODORANT. *Melilotus cærulea*, Wild.

LOTION, *Lotio*. Action de laver; applications topiques liquides qui ne diffèrent des ablutions, du bain, de l'immersion, de l'aspersion, de la douche, etc., que par des nuances. Elles servent à nettoyer, déterger la peau et certaines portions des membranes muqueuses, comme moyen soit hygiénique, soit cosmétique, et, comme agent médicamenteux, à favoriser les fonctions de cette partie. Leur base est ordinairement aqueuse, et leur nature émolliente. Comme telles, on les emploie contre les irritations cutanées, les maladies éruptives, etc. Les lotions froides rentrent dans la médication réfrigérante, dont nous parlerons au mot *réfrigérants*.

LOTIUM. Nom latin de l'urine. Voy. ce mot.

LOTOPISOS. Un des noms du *Lotus Edulis*, L., dans l'île de Candie.

LOTOS (quelquefois **LOTUS**). Plusieurs peuples de l'Afrique ou de son voisinage se nourrissaient, d'après les auteurs anciens, d'un fruit auquel ils donnaient ce nom, ce qui les faisait appeler *lotophages*. Homère en parle dans l'*Odyssée*; Hérodote, Théophraste, Polybe, Pline, etc., les mentionnent également. Galien assure qu'on faisait en Égypte une sorte de pain avec le lotos. Comme on ne connaît pas aujourd'hui de végétal portant ce nom, les commentateurs et les naturalistes se sont exercés pour savoir quel pouvait être celui qui produisait ce genre de nourriture. En examinant de près les passages des ouvrages qui en parlent, on n'a pas tardé à s'apercevoir que la difficulté venait non-seulement de ce que leurs auteurs n'avaient pas laissé de descriptions suffisantes de ce fruit et de la plante qui le produit, mais surtout de ce que ce nom avait été étendu à plusieurs végétaux différents. M. Fée, auteur de la dernière dissertation sur ce sujet, ne compte pas moins de onze lotos (*Flore de Virgile*, p. 80); mais parmi eux le *Rhamnus Zizyphus*, L., paraît tenir le premier rang, puis le *R. Lotus*, L., le *Celtis australis*. L. (Belon, *Singularités*, 359), le *Diospyros Lotus*, L., et le *Nymphæa Lotus*, L., paraissent ceux qui ont surtout porté ce nom, parce que leur fruit ou leurs semences ont pu être mangés, et le sont encore dans l'Orient, bien qu'ils ne fassent plus la nourriture absolue des peu-

Digitized by Google

plades de certains pays, comme cela paraît avoir eu lieu autrefois, avant que la civilisation et le commerce eussent étendu la culture des végétaux plus nourrissants. On peut consulter les ouvrages suivants pour prendre une connaissance plus approfondie de ce sujet, plutôt du ressort de l'antiquaire que du médecin, et en outre la *Flore* et la *Faune* de Virgile de M. Paulet, p. 65.

Walther (A.-F.). *Pogramma de Loto ægyptiâ.* Lipsiæ, 1746, in-4. — Mahudel (N.) Examen des divers monuments sur lesquels il y a des plantes que les anciens confondent presque toujours avec le Lotus d'Égypte (*Acad. des inscriptions*, III, 181).—Desfontaines (R.-L.). Recherches sur un arbrisseau connu des anciens sous le nom de Lotos de Libye (*Mém. de l'acad. des sciences*, 1788, 443; extrait dans les *Obs. sur la physique*, XXX, 287). — Delile (R.)· Observations sur les Lotus d'Égypte (*Bull. de la société philomat.*, III, 171). — Mungo-Park. Dissert. sur le Lotos. — Fée (A.-L.-A.) Monographie des Lotos des anciens (*Flore de Virgile*, 80).

Lotte. Voy. *Loto*.

LOTUS. Genre de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, qui renferme un assez bon nombre d'espèces, qui se reconnaissent toutes à leurs feuilles à trois folioles, ayant une stipule foliiforme à la base. *L. corniculatus*, L. C'est l'espèce la plus vulgaire chez nous, puisqu'on l'observe dans toutes les prairies, sur les pelouses, etc. Elle est estimée vulnéraire; Miller dit que les bestiaux ne la mangent pas, ce que nous avons peine à croire. *L. edulis*, L. Ses semences sont douces, et les plus grosses du genre; on les vend sur les marchés, en Candie, en Barbarie, etc., comme nourriture. *L. Gebelia*, Vent. (*Jardin de Cels*, t. 57). Ses fruits sont comestibles en Arabie, où les naturels leur trouvent un bon goût, et les désignent sous les noms de *Gébélié*, de *Kaoué*. Ce végétal croît aux environs d'Alep, d'où il a été rapporté par Brugnière et Olivier. *L. hirsutus*, L., lotier hémorrhoïdal. Cette espèce, commune dans le Midi de la France, a des gousses renflées, qu'on a comparées à des hémorrhoïdes, ce qui leur a fait attribuer la propriété de les guérir; absurdité qu'on nous dispensera de réfuter. Il ne faut pas confondre les espèces du genre Lotus avec les *lotos* des anciens. Voy. ce mot.

Lotus odorata, Lotus sabana. Noms du *Mélilotus cœrulea*, Lam.

Lou. Nom languedocien du loup, *Canis Lupus*, L.

Lou-gan. Sorte ou variété de thé. Voy. *Thea*.

Lou-kout. Un des noms indiens du bibacier, *Mespilus japonica*, L.

Louan. Nom arabe du faisan, *Phasianus colchicus*, L., dans la province d'Yemen (Forskal).

Louantaot. Un des noms arabes du *Benjoin*.

LOUBOUER (Saint-). Village de France (Landes), distant de 3 lieues d'Aire, à 1/2 lieue duquel sont trois sources froides, signalées par Massie comme sulfureuses (Carrère, *Cat.*, 488).

LOUESCHE. Bourg du Haut-Valais (Suisse), au pied du Ghemmi, célèbre par ses eaux minérales, connues, depuis le 12e siècle, sous les noms de *Thermæ Leucenses*, *Leucinæ*, *Leucianæ*, *Leuceræ*, et, en français, par ceux plus variés encore de *Leuk*, *Leuck*, *Loetshe*, *Loèche*, *Louèche* et de *Baden en Valais*. Quoique extrêmement fréquentées, l'abord en est peu facile, et l'on n'y peut arriver en voiture; les logements sont petits et mal meublés, mais la chère est convenable et le séjour d'ailleurs peu dispendieux. L'air froid et humide de la vallée rend indispensable aux malades l'emploi de la flanelle sur la peau, et défend l'usage des habits d'été et la promenade du soir, quoique la saison des bains ne s'étende que du commencement de juin à la fin d'août. Le village enfin est souvent ruiné par des avalanches, dont heureusement la chute précède toujours cette époque.

Les sources peu abondantes, mais au nombre d'une vingtaine, coulent du N.-E. au S.-O. dans un espace d'une demi-lieue de circuit, et vont se perdre la plupart dans la Dala; toutes offrent la même composition, mais varient dans leur température de 27 à 40° R. Telles sont la grande source dite de *St-Laurent*, la plus chaude de toutes, les Goldbrünlein, la source qui *excite le vomissement*, la source du *bain des lépreux*, celle du *bain de guérison*, etc.; la source de *Notre-Dame*, à deux cents pas des bains, est la seule qui soit froide; elle ne coule, dit-on, que de mai à septembre. La première alimente le *bain des Messieurs*, le plus usité, et où se baignent ensemble tous les malades indistinctement; l'eau en est presque insipide, limpide et inodore, mais en masse elle offre un léger coup d'œil opalin et une odeur un peu hydrosulfureuse.

Il en existe une multitude d'analyses, la plupart contradictoires, rapportées par M. Payen dans son *Essai* sur ces eaux minérales, et dont les principales sont, après celle de H. M. Rouelle, celles de M. Morel, de M. Dublanc (1824), de MM. Brunner et Pagenstecher (1827), enfin celle de MM. Dublanc et Payen lui-même (1828) faite sur des eaux conservées à Paris depuis 4 ans. Il résulte de ces dernières que l'eau de Louesche contient des sulfates de chaux, de magnésie et de soude, des chlorures de sodium, de potassium et de magnésium, des carbonates de chaux, de magnésie et de fer, et de plus, suivant MM. Brunner et Pagenstecher, un peu de sulfate de strontiane, de chlorure de calcium, de silice et de nitrate de magnésie: en tout 0,0016 environ. On y trouve en outre un peu d'oxygène, d'azote, d'acide carbonique, et même, d'après MM. Dublanc et Payen, d'accord avec plusieurs autres chimistes, de l'hydrogène sulfuré. Ce dernier gaz toutefois n'y a pas été reconnu par MM. Brunner et Pagenstecher, dont l'analyse, faite sur les lieux, mérite toute confiance, suivant M. Payen lui-même; et des faits récemment observés nous portent à croire qu'il n'y en existe réellement pas, et que les traces d'hydrogène sulfuré que présente l'eau conservée, ou peut-être la source même dans quelques circonstances, tiennent à la décomposition accidentelle de quelque portion des sulfates qu'elle contient. Ces eaux, du reste, se conservent assez bien en bouteille; elles ne figurent toutefois dans nos catalogues d'eaux artificielles que parmi celles qu'on doit appeler *magistrales*.

Les eaux de Louesche sont, comme les eaux incontestablement sulfureuses, très-usitées dans le

Digitized by Google

traitement de la plupart des affections chroniques de la peau, la gale et toutes les espèces de dartres surtout, ainsi que dans les cas de rhumatismes, de goutte irrégulière, d'ulcères, de scrophules, d'aménorrhée, de leucorrhée, de paralysie sans lésion cérébrale, d'engorgements viscéraux, d'ophthalmie, etc. Elles ne conviennent ni aux individus doués d'une grande sensibilité, ni toutes les fois qu'il existe une vive irritation. La durée d'un traitement est communément de trois à quatre semaines. On ne se sert guère en boisson que de l'eau de la grande source qu'on prend, concurremment avec les bains, à la dose d'un à neuf ou dix verres, et que jadis on portait beaucoup plus loin ; on peut la boire à 40°, fait qui n'a rien d'extraordinaire, comme on l'avait cru, puisque M. Payen a constaté que l'eau commune elle-même peut être prise à la température de 45°.

L'usage le plus fréquent des eaux de Louesche est en lotions, en douches, en injections, et surtout en bains, refroidie à 28 ou 29° R. Suivant l'ancienne méthode, abandonnée peut-être à tort, la plupart des établissements thermaux, la durée de ces bains est ordinairement de 4 heures le matin et de 2 heures le soir, ce que la communauté rend moins désagréable. Leur premier effet est celui du bain tiède en général, mais au bout d'une heure ou deux la peau éprouve une sorte de resserrement ; elle devient chaude après le bain et se couvre de sueur ; après quelques jours, elle semble avoir acquis de la densité ; à cette époque, il survient des picotements, des taches rouges pointillées, puis des plaques rouges, éruption qui, des genoux où elle commence, s'étend bientôt à presque tout le corps ; des pustules douloureuses et prurigineuses s'élèvent, enfin un mouvement fébrile se manifeste : en même temps survient de l'anorexie accompagnée d'une soif vive, le sommeil est agité, les urines sont troubles et épaisses. Au bout de 8 ou 15 jours, tous les symptômes disparaissent dans l'ordre de leur apparition, l'épiderme se détache en écailles furfuracées, et les démangeaisons seules persistent. Cette éruption, qu'on nomme communément *poussée*, et qui est générale ou partielle, mais à peu près constante, paraît être pour beaucoup dans l'efficacité reconnue de ces bains, dont elle ne doit pas interrompre l'administration : l'application de nombreuses ventouses l'empêche ; l'usage interne de l'eau minérale la favorise au contraire, et peut même seul la produire ; il détermine souvent en outre des symptômes d'irritation gastrique, de la diarrhée, plus ordinairement de la constipation, un flux abondant d'urine, quelquefois des hémorrhoïdes. Cette eau, fort active comme on voit, a quelque chose de *corrosif* pour ainsi dire, suivant l'observation de M. Payen, car elle use rapidement le linge des baigneurs ; souvent aussi, pendant son usage, les dents brunissent et deviennent douloureuses.

Payen (J.-F.). Essai sur les eaux minérales thermales de Louesche, en Suisse, canton du Valais (Thèse). Paris, 1828, in-4 et in-8 (On peut voir à la fin de cet ouvrage, d'où notre article est presque entièrement extrait, une note bibliographique fort exacte sur les auteurs qui ont traité des eaux minérales de Louesche).

Louette. Nom de l'alouette, *Alauda arvensis*, L., dans la Guienne.

Loufo. Nom de la vesse de loup, *Lycoperdon*, en Languedoc.

Lou-yen. Fruit comestible à la Chine (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 467).

Loudrio. Nom de la loutre, *Mustela Lutra*, en Languedoc, suivant Sauvage.

Loubbard. Nom de la double bécassine, *Scolopax major*, L., en Piémont.

Loup, *Lupus*. Voy. *Canis Lupus*, L.

Loup-cervier ou Lynx. Voy. *Felis Lynx*, L.

— des eaux douces. C'est le brochet, *Esox Lucius*, L.

— de mer. Voy. *Anarrhichas Lupus*, L.

Loureiro. Nom portugais du laurier, *Laurus nobilis*, L.

Lousseed. Un des noms anglais du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

LOUTRA, dans l'île de Milo. Ces bains thermaux et salins, aujourd'hui presque entièrement abandonnés, au rapport d'Olivier, jouissaient jadis d'une grande réputation, surtout contre la lèpre et la paralysie. Ils sont dans un grotte, au bas d'une petite colline, près du chemin qui conduit de la ville à la rade ; cette grotte forme une sorte d'étuve naturelle, souvent fréquentée, dit Tournefort, par de vieux débauchés, dont les maladies honteuses ont résisté à tous les autres remèdes (Alibert, *Précis*, etc., 587).

Loutre. Nom français du *Mustela Lutra*, L.

Louve, femelle du loup. Voy. *Canis Lupus*, L.

LOUVEROT. Village de France, près de Lons-le-Saulnier, dont J.-B. Girard a célébré les eaux minérales dans un ouvrage intitulé : *Le Miracle de la nature, ou la Guérison de toutes sortes de maladies par l'usage des eaux de Louverot*, etc. (Besançon, 1677, in-12), seul renseignement que nous ayons à leur égard.

Louz. Nom arabe de l'amandier, *Amygdalus communis*, L. Voy. ce mot.

Lovan. Un des noms arabes de l'arbre à l'encens. Voyez *Encens*.

Lovansjaqy. Un des noms arabes du *Benjoin*.

Lovapple. Nom anglais de la tomate, *Solanum Lycopersicum* L.

Lovstikk. Un des noms danois de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L.

Lowzas. Nom malais de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Loxa (Quinquina) Écorce du *Cinchona condaminea*, Humb. Voy *Quinquina*.

Loxia Coccothraustes, L., gros-bec. Oiseau jadis estimé contre l'épilepsie, et comme diurétique, pris entier ou en décoction.

Loy barani. Nom polonais de la graisse de mouton. Voy. *Ovis Aries*, L.

LU en Montferrat.

De Brezé. Analyse de l'eau sulfureuse de Lu (*Mém. de Turin*, IV, 234).

Lua. Nom cochinchinois du riz, *Oryza sativa*, L.

Lua-ni. Nom du *froment* à la Cochinchine.

Luban. Nom arabe et malais de l'*Oliban*, et nom hindou du *Benjoin*.

Lubanie ud. Nom dukhanais du *Benjoin*.

Lubba. Nom islandais du chien, *Canis familiaris*, L.

Digitized by Google

LUBIA. Nom arabe du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.

LUBLO. C. Kroczkiewiez a publié, en 1800, en allemand, polonais et français, la description physique de cette eau acidule, saline et ferrugineuse.

LUBRIFIANTS. Substances onctueuses, visqueuses, grasses, dont on se sert pour faciliter la dilatation des parties et le passage de certains corps volumineux : telles sont les décoctions de guimauve, de graine de lin, l'huile, etc.

LUCA BOS, LUCI BOS. Noms de l'éléphant dans Pline. Voyez *Elephas*.

LUCANUS CERVUS, L., cerf-volant. Grande espèce d'insecte coléoptère pentaméré, de la famille des Priocères, qui habite les forêts de l'Europe. Les médecins du moyen âge employaient contre l'otalgie, le rhumatisme et la paralysie, son infusion huileuse; ils suspendaient au cou des enfants les cornes ou mandibules avancées du mâle, contre l'incontinence d'urine et la fièvre quarte, ou pour les préserver des convulsions ; son eau distillée était prescrite aussi dans les cas de paralysie et de contractures. En poudre, on le donnait à la dose de 4 à 8 grains comme diurétique, dans l'hydropisie, la goutte, la néphrétique, etc. (Geoffroy, *Mat. médic.* (suite), 1,583; H. Cloquet, *Dict. des sc. médic.*, XXV, 292).

LUCCIO. Un des noms italiens du brochet, *Esox Lucius*, L.

LUCE (Eau de). Voy. *Eau de Luce*.

LUCERTOLA. Un des noms italiens des lézards. Voy. *Lacerta*.

LUCET. Plante des Malouines, à odeur de fleur d'oranger, qui communique au lait une saveur agréable, d'après Bougainville ; son nom Linnéen est inconnu aux botanistes.

LUCHARDO. Nom italien de la hulotte, *Strix Aluco*, L

LUCHERAS. Nom du *Strix Flammea*, L., ou effraie, dans Albin.

LUCHUSA. Nom espagnol de l'effraie, *Strix Flammea*, L., suivant M. d'Azara.

LUCHON. (eaux min. de). Voy. *Bagnères de Luchon*.

LUCI BOS. Voy. *Luca bos*.

LUCIE (Sainte-), l'une des Antilles. M. le docteur Pugnet, dans son *Essai sur la topographie* de cette île, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 515), y signale plusieurs sources thermales, soit près du Petit-Piton, soit dans le fond du Grand Cul-de-Sac, soit surtout à environ une lieue au N.-E. du bourg de la Soufrière, dans un vallon. Ces dernières sont les plus remarquables ; elles s'échappent en bouillonnant et en exhalant de fortes vapeurs d'hydrogène sulfuré, de plusieurs bassins, où le thermomètre de Réaumur s'élève parfois au dessus du degré de l'eau bouillante, et, se mêlant à un ruisseau d'eau fraîche qu'elles minéralisent, deviennent propres ainsi à être employées en médecine. L'analyse y démontre la présence de la chaux, de la soude, de l'alumine, du sulfate et du muriate de soude, du sulfate de fer ; elles contiennent aussi beaucoup de gaz acide carbonique. On les emploie à l'extérieur, dans le traitement des maladies organiques avec atonie ou ulcération lente, les rhumatismes chroniques, les maladie de la peau, les engorgements locaux froids, les roideurs d'articulations, les ulcères rebelles, les hydropisies.

LUCINIER. Un des noms de l'*Amyris balsamifera*, L. F. (Voy. ce mot).

LUCIOLA. Un des noms anciens de l'*Ophioglossa*.

LUCIO-LUCIOLA. Nom d'un ver luisant en Italie. Voy. *Lampyris*.

LUCIUS. Ancien nom du brochet, *Esox Lucius*, L.

LUCK. Nom russe de l'oignon, *Allium cepa*, L.

LUCKNUNA LUCKNINI. Nom hindou de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

LUCO, LUNO. Céréale cultivée au Congo, dont on fait du pain. C'est probablement un *Sorgho* ?

LUÇON. Ile de l'Océan pacifique, la principale des Philippines, riche en eaux thermales renommées, qu'on emploie en boisson, en bains, en étuves. M. Alibert (*Précis*, etc., 560) cite surtout celles de *Bally*. Voy. ce mot.

LUCQUES. Grande et belle ville d'Italie, capitale du duché du même nom, à dix milles de laquelle, sur une haute montagne, où l'on arrive par un vallon en côtoyant le Serchio, sont des eaux thermales, douces, insipides, inodores, analogues à celles de Bath et de Plombières (Valentin, *Voyage méd.*, etc., 2e édit., p. 348), peu actives par conséquent, et néanmoins très-vantées par toute l'Italie.

Les quatre principales sources se trouvent sur les trois quarts supérieurs de la montagne, où elles sont reçues dans plusieurs bâtiments séparés, tous commodes, tant pour les bains et les bassins en marbre que pour les douches ; une cinquième est au pied, au joli village appelé *la Villa*, où, faute de place, logent, ainsi que dans un autre petit village voisin, un grand nombre de baigneurs. Au total, on compte dix sources, savoir ; 1° celle de *la Villa* (33 à 34° R.), principal rendez-vous de santé et de plaisir des habitants de Lucques ; et près de laquelle on en voit deux autres moins importantes, dont la première s'y unit pour fournir au *bain des Cavaliers*, tandis que la seconde alimente seule le *bain des douches*; 2° la source de *Bernabo* ou de Barnabé (35° R.), que Montaigne disait sentir un peu le soufre ; 3° le *Bain rouge* (38° R.) ; 4° la *Trastullina*, ou, pour mieux dire, les *Trastulline*, car il y en a plusieurs (30 à 32° R.), lesquelles passent pour peu actives ; 5° la *Desperata* (36° R.), employée, comme l'exprime son nom, dans les cas les plus désespérés ; 6° la *Coronale* (35° R.), regardée comme spécialement utile dans les affections de la tête ; 7° la source *della Maria* ou *dell' Inamorata* (34° R.), appliquée surtout au traitement des maladies de l'appareil génital ; 8° la *Doccione* (43° R.), la plus considérable et la plus chaude de toutes : elles fournissent autrefois le bain fameux de *Corsena*, qui n'est plus maintenant qu'un vaste réservoir (Voy. *Corsena*) ; 9° la source *del Fontino* (37° R.) ; 10° enfin la fontaine de *San-Giovani* ou de Saint-Jean (31° R.).

Examinées jadis sous le point de vue chimique par Fallope et par Donati, les eaux de Lucques l'ont été plus récemment par Moscheni, dont l'ouvrage sur ce sujet présente l'analyse détaillée de chacune des dix sources ; on y voit qu'elles ne diffèrent entre elles que par la proportion, et non par la nature ou le nombre de leurs éléments, ce qui doit faire présu-

Digitized by Google

mer qu'elles proviennent toutes d'un même réservoir. Ces principes minéralisateurs sont : les sulfates de chaux, de magnésie, et d'alumine potassée ; les muriates de soude et de magnésie ; le carbonate de chaux ; la silice, l'alumine, le fer, une matière extractive ; enfin un peu de gaz acide carbonique, que n'y admet pas du reste M. Valentin (*ibid.*) : en tout une vingtaine de grains par livre d'eau, formés pour moitié au moins de sulfate de chaux, et pour la plus grande partie du reste, de sulfate de magnésie et de muriate de soude.

Les eaux de Luoques sont usitées soit en boisson, à la dose de 3 à 4 verres, pris à la source même, et dont un purgatif salin précède assez souvent l'usage, soit surtout en bains et en douches. Celles-ci, dit M. Valentin, sont reçues assis, au moyen d'une machine particulière, conductrice de l'eau, en ne découvrant que la partie malade, ou même sans qu'elle soit aperçue : procédé suivi aussi à Saint-Julien et à Monte-Catini. On les prend de juin à septembre, et il s'en expédie assez abondamment par toute l'Italie. Elles sont spécialement indiquées dans les cas de rhumatisme chronique, de goutte, d'affections cutanées, d'ulcères opiniâtres, ainsi que dans la leucorrhée, la chlorose, les scrophules, la débilité des voies digestives, les obstructions, les suites de fièvres intermittentes, les maladies de l'appareil urinaire, etc. Quelquefois leur dépôt limoneux sert en applications sur les articulations malades ; et les incrustations qui tapissent leurs bassins ont été parfois employées, dit-on, comme dentifrices. Montaigne, dans son *Journal de voyage* (II, 153), nous a laissé quelques détails sur ces sources, qu'il a tour à tour expérimentées, notamment celles della Villa, de Bernabo et de Corsena, et où même il donna un bal avec des prix publics, *comme on a coutume de faire à ces bains*. Notre philosophe y laissa enfin ses armes, « pour commencer, dit-il, à établir dans ce lieu la coutume observée alors dans les bains les plus fameux, où les personnes de quelque rang laissent leurs armes pour témoigner l'obligation qu'elles ont à ces eaux. »

Zambeccari (J.). Traité des bains de Pise et de Lucques (en italien). Padoue, 1712, in-4. — Benvenuti (J.). *De Lucensium thermarum sale tractatus*. Lucques, 1758, in-8. — Moscheni (D.-L). *De 'bagni di Lucca*. Lucca, 1792, in-8. — Auber (E.). Coup d'œil rapide sur les eaux minérales et thermales de Lucques, ou Précis historique, chron. et bibliogr. de ces eaux. Lucques, 1861, in-8. — Franceschi. *Igea de' bagni, e più particolarmente di quelli di Lucca*. 1820, in-8.

LUCSKY, comitat de Thurocz, en Hongrie. Ses eaux minérales sont connues sous le nom d'eaux de *Stubna*. Voy. ce mot.

LUCUSU. Un des noms présumés du *Sorgho*, au Congo.

LUCUMA. Il y a sous ce nom confusion de deux genres ; l'un, créé par Jussieu et Gærtner, renferme le *L. mammosa*, Juss., qui est l'*Achras mammosa* de Linné ; l'autre, par Molina, a pour espèce le *L. Keule*, Molina, qui est le *Gormotega nitida* de la Flore du Pérou, et l'*Adenostemum nitidum*, Persoon. Les feuilles de cet arbre du Chili ont une odeur résineuse, et sont employées comme astringentes ; le fruit a la chair jaunâtre et agréable à manger (Molina, *Chili*, 161), ce qui a contribué sans doute à le faire confondre avec l'*Achras mammosa*, L.

LUDIA HETEROPHYLLA, Lam. Son écorce est caduque, ce qui fait appeler cet arbre, de la famille des Rosacées, qui croît dans l'Amérique septentrionale, *bois sans écorce* ; elle est vomitive, et peut suppléer l'Ipécacuanha, d'après Schœpf, Bigelow et Barton.

LUDIA-NABIA. Nom du cassis, *Ribes nigrum*, L., en Finlande.

LUDUS. Ancien nom latin des *Calculs urinaires* de l'homme (Voy. ce mot).

LUDUS PARACELSI. Nom officinal d'une pierre des bords de la mer, d'un jaune d'ambre, mais opaque, veinée, à laquelle Paracelse attribuait une vertu lithontriptique, et Grew une action diurétique.

LUDWIGIA MACROCARPA, Mich. (*L. alternifolia*, L.). Aux États-Unis, on donne en décoction la racine de cette plante, de la famille des Onagres, de la tétrandrie monogynie, comme un émétique doux et sûr.

LUERLE. Nom allemand du cochevis, *Alauda cristata*, L., suivant Buffon.

LUF. Nom arabe de l'*Arum Dracunculus*, L.

LUFFA ABUNAFA. Nom arabe d'une racine aphrodisiaque, mentionnée par Forskal et employée au Caire.

LUFTSALZWASSER. Solution de sulfate de magnésie, vendue jadis comme arcane.

LUG-ALEAF. Nom du carrelet, *Pleuronectes Platessa*, L., dans le comté de Cornouailles.

LUGARINERA. Nom du *Fringilla Citrinella*, L., dans quelques endroits de l'Italie.

LUGARTO. Nom espagnol du lézard gris. Voy. *Lacerta*.

LUGNETZ. Vallée de Suisse, canton des Grisons, où le P. Placide découvrit, en 1800, à une lieue de Pleif, une source d'*eaux acidules*, un peu moins actives, dit-on, que celles de Fideris, et employées de même en bains et en boisson. Il y a aussi dans cette vallée d'autres sources minérales ; une dans le Valsc, vallon latéral de Peil ; une autre très-abondante dans une prairie située entre Saint-Pierre et Camps. Celle-ci, qui est tiède, limpide, *huileuse*, sans saveur, dépose un sédiment de couleur ferrugineuse.

LUGO (Eaux minérales de). Ces eaux, situées dans la ville de ce nom, province de Galice en Espagne, sont thermales, et usitées seulement en bains. Leurs propriétés les plus remarquables sont d'exciter la transpiration ; elles sont fort utiles dans les maladies articulaires (Limon de Montero, *Aguas de Espana*, pag. 325. Madrid, 1697).

LUHATSCHOWITZ, en Moravie. M. Planiava (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 425) a trouvé dans la source appelée *Vicentius-Brunnen* : acide carbonique libre : 12,602 009 ; chlorure de potassium, 2,588 700 ; c. de sodium, 23,921 800 ; brômure de sodium, 0,053 740 ; iodure de sodium, 0,085 620 ; fluorure de calcium, 0,069 980 ; carbonate de soude, 45,039 680 ; c. de chaux, 8,944 750 ; c. de barite, 0,087 950 ; c. de strontiane, 0,072 675 ; c. de magnésie, 0,620 226 ; c. de protoxide de fer,

Digitized by Google

0,139 082; c. de protoxide de manganèse, 0,071 780; silice, 0, 480 000; eau, 9905,222 917.

Lui. Nom du pouillot, *Motacilla Trochylus*, L., en Toscane.

LUISENBAD (Bain de Louise), près de Polzin, en Poméranie, royaume de Prusse. Ces bains sont situés dans un vallon où se trouvent, dit M. Fodéré (*Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, XXX, 311) plusieurs autres sources analogues, mais moins actives. L'eau en est très-abondante, froide, limpide, douce au toucher, fortement ferrugineuse, et exhale de temps en temps une odeur sulfureuse, quoiqu'elle ne contienne pas d'hydrogène sulfuré. Le docteur J.-F. John (*Coup d'œil sur les eaux min. de Luisenbad*; Berlin, 1825, in-8°) y indique, pour 12 livres (poids de Prusse), 41 grains 1/4 de principes minéralisateurs; savoir : fer oxidulé, 1 1/2 (on avait supposé dans ces eaux, pour les faire valoir, huit fois plus de fer qu'elles n'en contiennent réellement); carbonate de chaux, 16; c. de magnésie, 2; silice, 2; muriate, carbonate de soude et matière organique, 22.

Luiskruid. Nom hollandais du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

Luzula. Nom de l'*Oxalis Acetosella*, L., dans quelques anciens auteurs.

Lulu ou Lulu el berreri. Noms arabes des perles de l'*Huître abyssinienne* de J. Bruce (*Voyage*, IX, 442, 454).

Lulek. Un des noms polonais de la jusquiame noire, *Hyoscyamus niger*, L.

Lumaka. Nom italien du limaçon, *Helix Pomatia*, L.

LUMBRICUS, Lombrics. Genre d'Annélides abranches, sétigères, dont une espèce, *L. terrestris*, L., vulgairement connue sous le nom de *ver de terre*, a joui jadis d'une certaine renommée en thérapeutique. Cet animal, long, cylindrique, plus ou moins rouge, rampant, et qui vit dans la terre, comme l'indique son nom spécifique, tandis que son nom énergique semble dérivé de *lubricitas*, à cause de son aspect luisant et muqueux, sert d'appât pour la pêche, et, suivant quelques anciens voyageurs, est usité dans l'Inde comme aliment, soit cru, soit cuit, et assaisonné de diverses manières. Ses usages médicaux sont nuls de nos jours; mais jadis on en préparait une *poudre* réputée apéritive, diurétique et sudorifique, à la dose de 24 à 36 grains, un *esprit* et un *sel volatil* usités contre la goutte et le rhumatisme, une *eau distillée* vantée contre l'hydropisie, une *huile*, enfin, inscrite encore dans notre Codex, et qui, quoiqu'elle ne paraisse pas plus efficace que l'huile ordinaire, a obtenu les éloges d'une foule de médecins distingués, depuis Dioscoride, Pline, Galien, Aétius, jusqu'à nous, dans le traitement extérieur du rachitis, de la goutte, du rhumatisme, de la paralysie, ou donnée par gouttes dans le cas de plaies, de brulûres, de fractures, de grandes contusions. Les lombrics, soit entiers, soit réduits en cataplasmes, ont été aussi employés à l'extérieur contre le panaris, la goutte, la gangrène commençante. Ils entraient encore dans la composition de la poudre anti-arthritique de Weffer, des pilules de Lotichius, de l'emplâtre *de ranis*, du Diabotanum, etc. Les usages intérieurs, enfin, ont été si nombreux, que, quoique très-abrégée, leur seule énumération remplit plusieurs pages de la *Faune des médecins* (VI, 114 et suiv.), à laquelle, ainsi qu'à la thèse soutenue à Erford, en 1722, par J.-A. Reuber, sous la présidence de J.-F. de Pré, et à la suite de la *Matière médicale* de Geoffroy (I, 91), nous croyons devoir renvoyer ceux que cet objet peut intéresser.

Weinkrecht (F.-E.). *Diss. inaug. med. de Lumbricis terrestribus eorumque usu medico*. Erfordiæ, 1742. — Bromel (O.). *De Lumbricis terrestribus illorumque in medicina proprietatibus atque recto usu*. La Haye, 1673, in-4. — Voy. aussi le *Repert. comment.* de J.-D. de Reuss, XI, 67.

Lumbricus edulis, Gm. Voy. *Sipunculus Edulis*, Cuv.

LUMIÈRE, *Lux*, *Lumen*. Agent d'où dépendent les phénomènes lumineux, regardé par les uns comme une émanation du soleil, des étoiles, des corps en ignition, et par d'autres comme le résultat d'une sorte de vibration des corps lumineux eux-mêmes. La lumière, considérée comme fluide impondérable, a beaucoup de rapports avec le calorique. Son action chimique sur les corps bruts est même identique avec celle d'une température plus ou moins élevée, et elle mérite de fixer l'attention des thérapeutistes par l'altération qui en résulte dans certains médicaments, tels que l'eau chlorurée, le chlorure d'argent, divers oxides, etc. Quant aux corps organisés, l'influence qu'ils en éprouvent paraît fort différente, à moins qu'on n'emploie sur eux les rayons lumineux concentrés au moyen d'un verre lenticulaire, comme on l'a proposé en guise de cautère actuel, et elle n'a été encore qu'assez imparfaitement déterminée. Toutefois on ne saurait douter que l'influence de la lumière ne soit une des conditions les plus indispensables de la santé, et qu'elle ne puisse être par conséquent utilement employée par le thérapeutiste. C'est à elle que paraissent devoir être surtout rapportés les bons effets que retirent du séjour à la campagne et de l'exercice en plein air, tant de valétudinaires comme étiolés par l'habitation des villes, dans les lieux bas, resserrés, abrités de l'accès de la lumière. C'est à elle aussi que l'*insolation* doit une partie de ses avantages (Voy. ce mot). Elle agit comme un puissant excitant de l'organisme, et en particulier des fonctions de la peau, dans le cas d'atonie générale, de chlorose, de leucophlegmasie, de scorbut, dans le rachitis, les scrophules, les engorgements chroniques des viscères, etc. Elle est surtout fort utile dans la convalescence des maladies. Son action puissante sur la végétation est bien connue, plus exactement appréciée, et pourrait, à quelques égards, servir de guide au praticien dans l'application qu'il en peut faire à la médecine humaine.

Bertrand (M.). Essai touchant l'influence de la lumière sur les êtres organisés et sur différents composés chimiques (Thèse). Paris, an VIII, in-8. — D'autres thèses sur le même sujet ont été soutenues depuis à la Faculté de Paris, par MM. Girard (1817, n. 105); E.-P. Girard (1819, n. 88); Lachaise (1820, n. 90); etc.

Lumies. Variété d'orangers, à port de citronniers, mais à pulpe douce, sucrée.

Digitized by Google

Lumière. Un des noms de l'euphraise, *Euphrasia officinalis*, L. (Voy. ce mot).

Lump. Un des noms vulgaires du *Cyclopterus Lumpus*, L. espèce de poisson de mer.

— lac. Nom anglais de la laque en pain. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

Lun. Nom hindou du sel commun, chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.

Luna. Voy. *Lune*.

— potabilis. Solution de nitrate d'argent, employée jadis dans les affections nerveuses.

— purgativa. Mélange de nitrate d'argent et de sel de nitre (Voy. ce mot).

Lunaire, Lunaria. Noms français et italien de l'*Osmunda Lunaria*, L. Voy. aussi l'article suivant.

LUNARIA. Genre de la famille des Crucifères. Le *L. annua*, L., qu'on appelle lunaire, bulbonach, médaille (de la forme largement arrondie et aplatie de ses fruits), a ses feuilles âcres et amères; elles passent, ainsi que ses semences, pour apéritives, anti-scorbutiques, incisives, anti-hydropiques, etc. On les a données contre l'épilepsie. On mange les racines en salade, comme celles de la raiponce. Cette plante est des hautes montagnes de l'Europe, et se cultive parfois dans les jardins. Le *L. parviflora*, Delile, vient dans les déserts de l'Égypte; ce qui le fait appeler par les Arabes *raschat-guébéli*, cresson du désert, sans doute parce qu'ils le mangent comme nous faisons du véritable cresson, *Sysimbrium Nasturtium*, L.

Lune, *Luna*. Planète prise par les alchimistes, à cause de son éclat, pour l'emblème de l'argent.

— cornée. Ancien nom du chlorure d'argent fondu (Voy. ce mot).

— d'eau. Un des noms du nénuphar.

— hydragogue. Ancien nom du nitrate d'argent cristallisé (Voy. ce mot).

— de mer. Nom vulgaire du *Tetrodon Mola*, L.

Lung-ju-cu. Arbre de la Chine, dont le fruit sert à frotter les mains pour se garantir des engelures (Grossier, *Descript. de la Chine*, I, 500).

Lungenmos, Lungenkraut. Noms danois et allemand du *Lichen pulmonarius*, L.

Lungenmoos. Un des noms allemands du *Lichen islandicus*, L.

LUNGERN. Village de Suisse, canton d'Unterwald, situé dans une vallée romantique, et voisin d'une source d'eau sulfureuse qui s'échappe du pied de Flieslisberg, au bord du lac Lungernsée.

Lungenmossa. Nom suédois du *Lichen pulmonarius*, L.

Lungeort. Nom suédois de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

Lungwort. Nom anglais du *Lichen pulmonarius*, L.

Luniak. Nom illyrien du milan, *Falco Milvus*, L.

Luno. Nom cyngalais de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

Lunotte. Ancienne orthographe de linotte, *Fringilla Linota*, L.

Lunu. Nom cyngalais du sel commun, chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.

— rasa. Nom cyngalais de l'*Acide hydrochlorique* (Voy. ce mot).

Luparia. On donne ce nom, dans quelques ouvrages, à l'*Aconitum Lycoctonum*, L.

Lupége, Lupego. Noms vulgaires de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Lupenhoary, Lupenwetrus. Noms bohêmes de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Lupha. Nom syrien de l'*Arum maculatum*, L.

Lupian. Nom polonais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

LUPINUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Diadelphie décandrie, dont les espèces sont remarquables par leurs feuilles digitées. On dit que son nom vient de *lupus*, loup, parce que ces végétaux ont besoin de beaucoup de terre pour croître. Cependant, en Italie et dans plusieurs pays, on sème des lupins, pour les retourner et en engraisser les terres. Le *L. albus*, L. (*Flore médicale*, IV, f. 223), est le lupin vulgaire, la seule espèce cultivée, originaire du Levant. On mange ses semences dans le midi, en Italie, en Égypte, etc.; car les anciens en faisaient plus d'usage que nous, probablement faute de meilleurs légumes. Elles sont fort amères; mais la cuisson leur enlève en partie cette amertume, ce qui en fait toujours une triste nourriture (d'où le *tristis lupinus* de Virgile, Eclog. 1), qui est le partage des pauvres, et ne peut être digérée que par des estomacs robustes. Le fameux peintre grec Protogènes ne vécut pendant sept années que de lupins cuits à l'eau, pour avoir l'esprit plus libre en faisant son célèbre tableau de Lalysus. On en vendait de cuits dans les places de Rome, comme on en vend encore aujourd'hui en Égypte, où on les nomme *embaben*, du lieu d'où on les tire. On en mêle dans cet état dans le pain. La farine de lupin était employée par Dioscoride et Mésué pour faire mourir les vers et rétablir l'appétit, pour combattre les maladies de la peau, etc., sans doute à cause de son amertume. En Italie et en Catalogne, on s'en sert pour engraisser les bœufs. La consistance cornée de ces semences oblige de les faire tremper vingt-quatre heures avant de les leur donner. Quelques commentateurs ont pris le lupin pour le *faba ægyptiaca* des anciens, mais à tort (Voy. *Nymphæa*). On se sert de cette farine en Égypte pour adoucir les mains (Sonnini, *Voyage*, III, 17). D'après l'analyse de Fourcroy, les lupins contiennent une huile amère qui donne à la farine ses propriétés, une matière végéto-animale, des phosphates de chaux et de magnésie, de petites quantités de phosphate de potasse et de fer, point d'amidon ni de sucre, en quoi ils diffèrent des autres semences des légumineuses (*Ann. du Muséum*, VII, 14). Les lupins entraient dans les trochisques de myrrhe. Quelques-uns les mettent au rang des farines résolutives. En Abyssynie, suivant Bruce, le *L. Termis*, Forsk., est si amer que les abeilles qui sucent ses fleurs ont leur miel amer; aussi les arrache-t-on avec soin (Bruce, *Voyage*, VII, 67-79). Il y a au Pérou une sorte de lupin appelé *chuchu*, dont on mange les semences, et qu'on cultive dans les jardins (Feuillée, *Pl. méd.*, III, 35) pour la beauté de ses fleurs, ce qui a lieu pour plusieurs autres espèces.

LUPULINE, Lupulin, ou matière jaune du houblon. Substance pulvérulente, en grains d'un aune doré, d'apparence résineuse, rude au toucher,


Digitized by Google

amère, et d'une odeur aromatique qui est celle du houblon. Elle se trouve à la base de la surface externe des bractées dont sont formés les cônes femelles de ce végétal, ainsi que sur l'axe qui les supporte, et en paraissent être le principe actif. M. Raspail, qui voit dans ces grains les *glandes vésiculaires* de Guettard, et qui les croit de même nature que le pollen, avec lequel il les réunit sous le nom d'*organes polliniques*, comme propres à se suppléer naturellement, les indique aussi sur la page inférieure des jeunes feuilles du houblon (*Ann. des sc. d'obs.*, IV, 225). La plupart des auteurs les regardent comme le produit d'une sécrétion; et en effet, au moment de leur apparition, ce sont des gouttelettes presque liquides, que la dessication seule transforme en grains résinoïdes.

On obtient la lupuline, en effeuillant et agitant sur un tamis fin des cônes de houblon de l'année précédente, séparant de la poudre ainsi obtenue, et à l'aide de lavages et de décantations alternatifs, le sable qui s'y trouve mêlé, soumettant cette poudre à la dessication et la renfermant dans des flacons bien bouchés, où elle peut se conserver sans altération pendant plusieurs années. De bons cônes de houblon donnent environ un dixième de lupuline, en sorte qu'un poids donné de cette substance représente, pour l'usage, dix fois autant de houblon.

La lupuline, étudiée d'abord par M. Planche (1813), l'a été depuis successivement par MM. W. Yves, de New-Yorck (*Journ. de pharm.*, VIII), Payen et Chevallier (*ibid.*, 209 et 532; *Ann. de chimie et de phys.*, XX, 513), Lebaillif (*Journ. de chimie méd.*, II, 501), et par M. G. Pelletan (*ibid.*, II, 579). Loin d'être, comme semble l'indiquer son nom, un alcaloïde, ou du moins un principe immédiat, c'est, d'après l'analyse de MM. Payen et Chevallier, un corps des plus complexes. Les produits principaux qu'ils y ont reconnu sont, 1° une *huile essentielle* âcre, d'un jaune verdâtre, très-odorante, soluble en partie dans l'eau, susceptible de se résinifier spontanément, et, à raison de cela sans doute, d'autant moins abondante que le houblon qui a fourni la lupuline est plus anciennement récolté; elle paraît jouir d'une vertu narcotique; 2° une *matière amère*, d'un blanc jaunâtre, qui, même à très-petite dose, a produit sur un des expérimentateurs l'abolition des facultés digestives et la perte de l'appétit durant 8 à 10 heures: c'est la *lupulite* de M. G. Pelletan, qui rapproche cette matière de la *santhopicrite*; 3° une *résine* en écailles jaunâtres, amère, soluble dans l'alcool, l'éther et les alcalis, donnant de l'amertume à l'eau bouillante, etc.; elle forme plus de la moitié de la lupuline, et y prédomine d'autant plus que l'huile essentielle s'y trouve en quantité moindre.

Chacune de ces substances paraissant pourvue de propriétés spéciales, mériterait d'être isolément étudiée; mais c'est à peine si quelques essais sont venus mettre jusqu'ici sur la voie de l'usage médicinal qu'on en pourrait faire. La lupuline elle-même n'a été que peu expérimentée encore, quoique l'emploi en soit sûr et commode, puisqu'elle ne jouit d'aucune activité dangereuse, comme l'a constaté M. Magendie, et qu'elle peut être employée sous presque toutes les formes, savoir: en pilules, sans aucun excipient; en poudre, associée au double de son poids de sucre pour l'empêcher de s'agglutiner; en infusion ou en décoction, manière peu convenable d'en faire usage; en teinture saturée (1 partie sur près de 3 d'alcool à 36°); en sirop alcoolique, formé d'une partie de teinture et 7 de sirop simple; en pommade (1 partie sur 3 d'axonge); en vin, indiqué comme dépuratif. M. W. Yves, en outre, obtenait, par évaporation de la teinture, une résine qui n'est pas pure, et, par évaporation de l'infusion ou de la décoction, un extrait qui est amer et aromatique dans le premier cas, moins aromatique et résineux dans le second, etc.

La poudre, les pilules, et surtout la teinture, suffisent à toutes les indications médicinales. M. Yves regarde la lupuline comme à la fois aromatique, tonique et narcotique, propriétés dont aucune autre substance, dit-il, n'offre l'heureux concours. Son action narcotique lui a paru surtout précieuse, parce qu'elle n'est accompagnée ni de constipation, ni d'affaiblissement du ton de l'estomac, comme celle de l'opium; sa vertu sédative ne lui a pas semblé aussi marquée. D'après les expériences de MM. Payen et Chevallier, c'est à l'huile volatile que serait due la première, ce qui peut expliquer comment les décoctions de houblon n'en ont point offert de traces à M. Barbier, mais ne rend compte qu'imparfaitement, malgré la proportion variable de ce principe dans les divers houblons, de l'absence d'action narcotique de la lupuline chez les animaux, constatée par M. Magendie (*Formulaire*, etc., 1827, in-12). Cette substance, du reste, paraît convenir dans tous les cas où le houblon lui-même est indiqué (Voy. *Humulus Lupulus*, L., 550). M. le général Marie de Vittouville (Meurthe) a même proposé de la lui substituer dans la confection de la bière, ce qui pourrait avoir plusieurs genres d'avantages; et MM. Payen et Chevallier ont vu de la bière ainsi préparée offrir plus d'arôme, un goût plus agréable, et être moins foncée en couleur.

Lupulite. Nom proposé par M. G. Pelletan pour désigner le principe amer de la poussière jaune du houblon, qu'il ne faut pas confondre avec la *lupuline*, dont il n'est qu'un des composants. Voy. ce mot.

Lupulo. Nom espagnol et italien du houblon, *Humulus Lupulus* L.

Lupulus. Nom officinal du houblon, *Humulus Lupulus*, L.

Lupus. Un des noms latins du loup, *Canis Lupus*, L., et du choucas, *Corvus Monedula*, L.

— marinus, loup de mer. Voy. *Anarrhichas Lupus*, L.

— metallorum. Anciens noms de l'antimoine cru, ou *Sulfure d'antimoine*.

— varius. C'est un des anciens noms de la truite, *Salmo Fario*, L.

Lura. Nom du Lez, *Pleuronectes Flesus*, L., en Islande.

LURDE. Village de France, dans le Béarn, à l'entrée de la vallée d'Aspe, près duquel T. Bordeu

Digitized by Google

(18e lettre) a signalé quatre sources, nommées *eaux de Saint-Cristau*, dont trois sont chaudes et minérales. La première, dit-il, qui est sulfureuse et un peu ferrugineuse, est utile dans les douleurs, quelques maladies de la peau, et les obstructions des enfants. La deuxième et la troisième sont très-peu chargées de principes minéraux (Carrère, *Cat.*, 141). Voy. *Cristau-d'Aidious (Saint-)*.

LURLER. Nom de l'alouette, *Alauda arvensis*, L., à Bâle.

LUSCINIA. Ancien nom latin du rossignol, *Motacilla Luscinia*, L., nommé *Lusciola* dans Verron.

LUSSEMOSE. Un des noms danois du lycopode, *Lycopodium clavatum*, L.

LUSERNE, LUZERNE. Noms français du *Medicago sativa*, L.

LUTEOLA. Un des noms de la gaude, *Reseda Luteola*, L.

LUTÉOLINE. Principe colorant de la gaude (*Reseda Luteola*, L.), découvert par M. Chevreul (*Journ. de chimie méd.*, 1830, p. 157). Il est en longues aiguilles jaunâtres, volatiles, très-solubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther, plutôt acides qu'alcalines.

LUTJANUS ALBO-AUREUS, Lacép. Poisson de la famille des Acanthopomes, qui habite les rivages de la Nouvelle-France, et forme un aliment agréable.

LUTRA, LUTRIS, LUTRIX. Anciens noms latins de la loutre, *Mustela Lutra*, L.

LUTRARIA. Genre de Mollusques acéphales testacés, de la famille des Cardiacées, dont plusieurs espèces d'assez petite dimension, connues sous le nom de Mactres, et qui vivent enfoncées dans le sable, non loin de l'embouchure des fleuves, sont alimentaires comme les huîtres et les moules. Tels sont : le *L. elliptica*, L., vulgairement nommé *Lavignon* ou *Lavagnon*, assez commun sur nos côtes de l'Océan, notamment aux environs de La Rochelle, où il est très-recherché du peuple surtout, qui mange cette mactre crue ou cuite; la Mactre Lisor (*Mactra stultorum*, Gm.), très-commune dans la Manche, et qu'on trouve aussi sur les côtes de la Méditerranée et sur celles d'Amérique; enfin le *L. piperata*, L., mactre poivrée, qui habite la Méditerranée, et dont la chair est âcre et piquante.

LUTROSE. Un des noms vulgaires de la grive-draine, *Turdus viscivorus*, L.

LUTUM. Nom de la gaude, *Reseda Luteola*, L., chez les Latins.

LUUSVAT. Nom danois du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

LUXEMBURGIA POLYANDRA, St-Hil. Les Brésiliens boivent l'infusion de cette plante de leur pays, voisine des *Sauvagesia*, en guise de thé, comme ils font du maté, *Ilex Mate*, St-Hil. (Auguste St-Hilaire, *Aperçu*, etc., p. 45).

LUXEUIL. Ville de France (département de la Haute-Saône), au pied des Vosges, célèbre par ses eaux minérales, déjà connues des Romains, et fort analogues à celles de Plombières, avec lesquelles elles s'efforcent de rivaliser. Il y existe un magnifique établissement thermal et des piscines graduées; avantage qu'on n'a pas à Plombières, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 65). Cet établissement renferme cinq bains, sous les noms de *bain des femmes, bain des hommes, bain neuf, grand bain*, et *petit bain*, qu'on appelle aussi *bain des cuvettes*. On remarque en outre, hors de l'établissement, trois autres sources, l'une chaude, nommée *eau des yeux*, les deux autres à peu près froides, dont une est plus souvent désignée par le nom de *source ferrugineuse* (19° R.).

Toutes les sources thermales, fort peu riches en principes minéralisateurs, sont insipides, et varient suivant les observations de l'abbé Tessier, entre 29 et 35° R. On les emploie, à l'instar de celles de Plombières, regardées pourtant comme plus excitantes, en boisson, et surtout en bains, en douches, en lotions, en injections, en bains de vapeur, dans le traitement des rhumatismes chroniques, des paralysies, des affections cutanées, des engorgements abdominaux, des catarrhes invétérés, des flueurs blanches, et de certaines affections nerveuses. On cite une épidémie de dyssenterie (1719) dans laquelle ces eaux se montrèrent plus efficaces que tous les autres remèdes.

Les ouvrages les plus modernes ne font que reproduire sur les eaux de Luxeuil les analyses bien imparfaites de Raulin, de Monnet, etc. Plusieurs même y admettent encore la présence du sulfure ou du sulfate de potasse. Cependant l'analyse de ces eaux a été plusieurs fois opérée assez récemment par des hommes expérimentés. M. Pierson, en l'an 8, y signalait du carbonate de soude, un peu de magnésie, de la terre calcaire, de la silice, et une petite portion de gaz. M. Vauquelin, depuis, a reconnu, par litre d'eau de la grande source : muriate de soude mêlé d'un peu de sulfate, 0,990 de gramme; carbonate de soude, 0,030; c. de chaux mêlé d'une atome de magnésie, 0,090; silice, 0,060; matière bitumineuse végétale, quantité indéterminée; en tout, 1,170 (*Journ. univ. des sc. méd.*, XV, 323). M. Braconnot, enfin, a constaté, dans la substance d'un brun noirâtre que déposent ces eaux, et qui revêt les parois du bassin en leur donnant un aspect vernissé, l'existence de la barite, du peroxide de manganèse, de l'alumine, et de l'oxide de fer (*Précis des trav. de la Soc. des sc., arts et lettres de Nancy*, de 1819 à 1823, p. 91). Quant à l'analyse de M. le docteur P.-C. Finot, de Luxeuil, elle paraît avoir été faite sur l'eau dite *ferrugineuse*, et demanderait confirmation; elle lui a offert par pinte : acide carbonique, une fois le volume de l'eau; sulfate de fer, 1 grain; carbonate de fer, 3; c. de chaux, 1/2 (*Journ. univ. des sc. méd.*, XI, 377). L'eau de Luxeuil figure dans les catalogues d'eaux minérales artificielles au rang de celles que nous nommons *magistrales*; mais nous ignorons d'après quelle formule on la prépare, et l'art ne peut évidemment parvenir, pour ces eaux, à l'imitation parfaite de la nature.

Calmet (Dom). Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains. Nancy, 1748, in-8. — Morand. Lettre sur des antiquités trouvées à Luxeuil, et sur les eaux thermales de cette ville (*Journ. de Verdun*, mars 1756, p. 193). — Morelle. Diss. sur les eaux de Luxeuil. 1757, in-12. — Gastel (T.).

Digitized by Google

Diss. sur les eaux therm. de Luxeuil. Besançon, 1761, in-12. — Paillard. Obs. sur les eaux de Luxeuil (*Dict. min. et hydr. de la France*, I, 389). — Fabert. Essai historique sur les eaux de Luxeuil. Paris, 1733, in-12. — Michel (F.-J.-X.). Diss. sur l'emploi des eaux min. de Plombières et de Luxeuil dans le traitement de quelques maladies chroniques (Thèse). Paris. 1823, in-4.

Lutra. Un des noms danois de l'ablette, *Cyprinus Alburnus*, L.

Lusiansekraut. Un des noms allemands de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Luzzo. Un des noms italiens du brochet, *Esox Lucius*, L.

Lyane. Nom de l'hirondelle à Sumatra. Voy. *Hirundo*.

Lybizo. Nom d'une plante, dans Virgile, qui paraît être le *Melilotus cærulea*, Desv.

LYCHNIS. Genre de plantes de la famille des Caryophyllées, dont le nom vient de λυχνος, lampe, parce que les feuilles d'un végétal auquel les anciens les donnaient étaient employées à faire des mèches. Le *L. chalcedonica*, L., croix de Jérusalem, est cultivé dans les jardins pour ses belles fleurs rouges. Pallas dit qu'en Sibérie on s'en sert en guise de savon (*Voyage*, IV, 504). Le *L. dioica*, L., compagnon blanc, si commun dans nos campagnes, est substitué à la saponaire dans quelques cantons de l'Allemagne, où on l'appelle saponaire blanche, d'après Willdenow, et sa racine à la salsepareille, suivant d'autres auteurs. Cette plante est tout à fait insipide. Le *L. Flos Cuculi*, L., fleur du coucou, espèce qui croît aux lieux humides, et dont les fleurs laciniées sont très-élégantes, est estimé contre la piqûre des bêtes venimeuses, et porte le nom d'*armeria* dans quelques auteurs. On peut retirer de la glu du *L. Viscaria*, L., autre plante indigène de nos bois.

Lyciet. Nom français du *Lycium europæum*, L.

LYCION. Préparation médicamenteuse que les anciens faisaient avec un végétal épineux, dont la feuille ressemblait à celle de l'olivier, abondant en Lycie, aux Indes, estimé astringent, et employé dans les maladies de la peau, la dyssenterie, contre les ulcères des gencives, etc., d'après Dioscoride (*lib.* 1, *cap.* 114). Matthiole dit que de son temps on en apportait de Lycie (*Comment.*, *Ibid.*). Aujourd'hui on ne connaît plus cette composition, que Clusius et Garcias ab horto assurent être le cachou. Linné a cru devoir transporter ce nom à un genre de la famille des Solanées. On peut consulter sur ce sujet Pline (*lib.* XXIV, *c.* 14; XXV, c. 6; XXVI, *c.* 14), la *Dissertation* de M. Tôchon, de l'Académie des inscriptions (Paris, 1816, in-4º), et les notices insérées dans le *Journal de pharmacie* (V, 88 et 92). Bélon dit avoir trouvé dans la plaine de Jéricho l'arbre qui donne le lycion, qu'il distingue bien des *Acacia* (*Singularités*, 320); et Prosper Alpin (*Plant. ægypt.*, p. 40) figure le *Lycium carnosum*, L., pour le *lycion*, qu'il appelle *useg*.

LYCIUM. Genre de la famille des Solanées, de la Pentandrie monogynie. Il renferme des arbrisseaux épineux, flexibles, dont on fait des haies, etc. Le *L. barbarum*, L., croît en France, au Japon, etc. Dans ce dernier pays, on prend l'infusion de ses feuilles en guise de thé, et les médecins font parfois manger ses fruits (Thunberg, *Flora Jap.*, p. 94). Le *L. europæum*, L., sert à faire des clôtures, des palissades, etc. En Provence, en Espagne, on mange ses jeunes pousses comme les asperges, et ses feuilles en salade. Le *L. umbrosum*, Lam., est employé, dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, contre les érysipèles, par les naturels, qui le désignent sous le nom de *upaguando*, d'après M. de Humboldt (*Nova genera et spec.*, III, 54). Voy *Lycion*.

Lycoctonum. Un des noms de l'aconit jaune, *Aconitum Lycoctonum*, L.

Lycodonte. Synonyme de *Glossopetra*. V. ce mot.

Lycomela. Synonyme de lycopersicon, *Solanum Lycopersicon*, L.

LYCOPERDON. Genre de plantes cryptogames donnant son nom à une famille naturelle, les Lycoperdonées ou Lycoperdacées, qui renferme des champignons globuleux, charnus, pleins dans leur intérieur d'une matière âcre et nuisible, et s'échappe en poussière noirâtre à leur maturité, en crevant avec une sorte de bruit les parois qui la contiennent; ce qui les fait appeler *Vesses de loup*. Ils croissent sur la terre, sous terre, sur les bois morts, etc. Les grosses espèces de ce genre, qui en contient beaucoup, telles que les *L. Bovista*, Bull., *L. giganteum*, Pers., *L. corium*, Guers., etc., se mangent avant leur développement en Italie, lorsque leur chair n'est pas encore transformée en poussière, selon Picot et Paulet (*Traité des champignons*, 446). Plus tard, celle-ci, qui est âcre, cause de la cuisson, de l'inflammation, si elle est portée dans les yeux, les narines, d'après Bulliard, qui ajoute que, prise à l'intérieur, elle serait mortelle. Cette poussière est astringente, au dire de Tournefort, et il assure qu'en Allemagne tous les barbiers en ont pour mettre sur les coupures des rasoirs. La substance charnue des grosses vesses de loup peut servir d'amadou étant desséchée, battue, et trempée dans de l'eau de nitre très-chargée. Le *L. carcinomale*, L., est usité au cap de Bonne-Espérance contre le cancer (Thunberg, *Diss. acad.*, I, 274). Le *L. cervinum*, Bull. (qui est, ainsi que le précédent, un *Scleroderma*), est nommé truffe de cerf, parce que ces animaux le recherchent, dit-on, dans le rut, ce qui le fait passer pour aphrodisiaque. Le *L. Tuber*, L., est la truffe. Voy. *Tuber cibarium*, Sibth.

LYCOPERDONÉES, LYCOPERDACÉES. Nom d'une famille naturelle cryptogame, très-voisine des champignons, dont les sporules ou parties de la fructification, qui sont enchâssées dans un réceptacle filamenteux byssoïde, sortent sous forme de poussière à la maturité de la plante. Ce sont des végétaux tubéreux, charnus, arrondis, venant sur et sous la terre. Cette famille n'offre que peu d'espèces employées en médecine, et c'est dans le genre Lycoperdon qu'on trouve à peu près les seules, puisque nous plaçons le genre *Tuber* dans une famille séparée.

Lycopersicon. Voy. *Solanum Lycopersicon*, L.

Lycopode. Voy. *Lycopodium clavatum*, L.

Digitized by Google

Lycopodion: Nom du *Lycopodium clavatum*, L., dans Dioscoride.

LYCOPODIUM. Genre de plantes cryptogames, placé par Linné et Jussieu parmi les Mousses, et qui est, pour les botanistes actuels, le type d'une famille naturelle. Son nom vient de λυκος, loup, et de ϖους, pied, pied de loup, de la ressemblance prétendue des griffes de la racine de l'espèce vulgaire avec celles de la patte de cet animal. Ce sont des plantes qui ont l'apparence de grandes mousses, et dont les fructifications en épis, ou axillaires, sont remarquables par une poussière inflammable abondante qui s'échappe des capsules fructifères lors de leur maturité.

L. cernuum, L. Aux Antilles, on emploie à l'intérieur cette espèce comme diurétique, et en fomentation sur les tumeurs goutteuses; sa décoction vineuse s'y donne dans le ténesme, la dyssenterie, le scorbut, etc. Sa poussière est réputée carminative (*Flore médicale des Antilles*, IV, 73).

L. clavatum, L., Lycopode, Pied de loup (*Flore médicale*, IV, f. 223). Cette plante rampante, appelée *Mucus terrestris* dans les Dispensaires, croît en Europe aux lieux pierreux, montueux et couverts de bois; elle porte de longs épis en massue qui rendent à la fin de l'automne une poussière subtile, jaune, légère, inodore, grenue, inflammable, immiscible à l'eau qu'elle surnage, appelée aussi Lycopode et soufre végétal. On présume que c'est le pollen de ces végétaux (suivant Willdenow, ce serait leur graine); et effectivement on le remplace parfois, en Languedoc, par celui des *Typha* et des pins. Cette poudre, qu'on recueille en Suisse et en Allemagne, est employée pour sécher les excoriations qui se font chez les personnes grasses, chez les enfants, après des frottements trop prolongés, ou qui sont dues au contact de liquides âcres; on en saupoudre ces parties, et, en absorbant l'humidité ou le suintement qui s'y remarque, elle en produit la guérison; ce que fait l'amidon, mais moins bien, à cause de sa viscosité, résultat de sa solution dans les liquides; Helwich, d'après Murray (*Appar. med.*, V, 489), a étendu cet usage aux ulcères serpigineux. En Pologne, on en verse sur les cheveux pliqués, ce qui y fait appeler cette plante *Plicaria* ou *Herbe à la plique*. A l'intérieur, on a donné le lycopode en décoction contre le rhumatisme, la rétention d'urine, la néphrite, l'épilepsie; il passait pour anti-spasmodique, utile dans les maladies du poumon, d'où les noms de *Pulmonaria* et de *Permonaria*. Dans la Petite-Russie, on le conseille contre la rage, ainsi qu'en Hongrie, en Gallicie, d'après Martius (*Bullet. des sc. médic.*, Férussac, XXI, 430). On a attribué à cette plante une action vomitive qui n'est pas exactement prouvée, et on a prétendu que dans les montagnes Alpines on s'en servait à la dose de 30 grains, en poudre, comme émétique; de nouvelles expériences sont nécessaires sur ce point. C'est la plante et non la poussière qu'on emploie dans ces derniers cas, en doublant la dose lorsqu'on la prescrit en décoction. L'analyse de la poudre a démontré à M. Cadet qu'elle contient de la cire, du sucre, une matière extractive, de l'alumine probablement combinée avec de l'acide sulfurique, du fer, et quelques sels (*Bull. de pharm.*, III, 31; *Bibl. britan.*, XXXV, 278); l'alcool en dissout le 1/8 de son poids. Le plus grand usage de la poudre de lycopode a lieu pour les pièces d'artifice, dans les spectacles pour imiter les éclairs, etc., parce qu'il brûle instantanément, et en le jetant sur des lumières; on s'en sert encore pour rouler les pilules. Westring dit la plante entière propre à colorer en bleu la laine, et, après l'avoir trempée dans sa décoction, on la met ensuite dans un bain de bois de brésil (*Bull. des sc.*, n° 89, thermidor an XII, p. 224). On altère parfois la poudre de lycopode avec le pollen du pin, la sciure de bois, de la fécule, de la poudre de talc, etc.; on reconnaît ces falsifications, en ce que le lycopode surnage, et que les poudres se pénètrent d'eau, que le talc va au fond de l'eau (Chevallier, *Archives génér. de méd.*, X, 155).

Garmann (C.-F.). *De musco terrestri, seu Lycopodio* (Misc. cur. nat., 1670). — Wedel (G.-W.). *Diss. de musco terrestri clavato, seu Lycopodio*. Resp. N. Hennetau. Ienæ, 1702, in-4.

L. Complamatum, L. En Allemagne, on le regarde comme un puissant lithontriptique; il sert à la teinture, d'après Pallas (*Voyage*, I, 93).

Westring (J.-F.). Extrait d'un mémoire sur les teintures que l'on peut retirer des Lycopodes. Traduit du suédois par Coquebert de Monbret (*Bull. de la soc. phil.*, III, 224).

L. hygrometricum, Mart. Il est regardé au Brésil comme rétablissant la faculté génératrice, d'après Martius (*Jour. de chimie médicale*, VI, 213).

L. Selago, L. Cette plante, qui croît dans les hautes montagnes, surtout dans celles du nord, est regardée dans les auteurs comme étant dangereuse; elle paraît être drastique et procure le vomissement, à petite dose; si on en donne une plus grande, elle agit comme poison narcotique, d'après le docteur Bischoff (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XXI, 430). Winckler, pharmacien d'Inspruk, rapporte qu'un paysan des environs de cette ville ayant fait cuire des pois dans une décoction de ce végétal en fit un potage, et qu'il en résulta l'empoisonnement de tous ceux qui en mangèrent; ils eurent des vomissements, chancelèrent, éprouvèrent une sorte d'ivresse; le vinaigre calma ces accidents. Zingler, ayant mâché une petite quantité de cette plante, se trouva fort malade au bout de 4 minutes, tomba en syncope; le vinaigre étendu d'eau le guérit, mais la mémoire ne revint qu'au bout de quelque temps. Le *Selago* était en grande réputation parmi les nations druidiques; on le cueillait avec des cérémonies particulières, et on en exprimait un suc renommé pour plusieurs maladies, notamment pour les maux d'yeux; ce qui est l'origine de son nom, *sel* voulant dire *vue* en celtique. Pline raconte les précautions que prenaient ces nations pour la récolte de cette plante (*lib.* XXIV, c. 11). Mais on ne sait pas si le *selago* des anciens était notre *Lycopodium Selago*, L., comme le veut Linné ce devait être une plante succulente, ainsi que le remarque Théis (*Glossaire*, etc., 284), et la nôtre ne

Digitized by Google

l'est pas du tout. Sprengel prétend que c'était une bruyère; mais cela n'est guère plus probable, car ces arbrisseaux sont aussi fort secs. Paulet croit que c'est le *Lycopodium complanatum*. Dans le nord, on lave la vermine des animaux avec la décoction de cette plante, ce qui la fait périr; d'où on l'appelle *Herbe aux porcs*.

Winckler. Obs. sur le Lycopodium Selago (*Arch. de méd.*, V, 380).

Lycopus europæus, L. cette plante, de la famille des Labiées, de la Didynamie gymnospermie, croît dans la plus grande partie de l'Europe, parmi les prairies aquatiques, le long des murs; sa tige, quadrangulaire, haute d'un pied environ, porte des feuilles glabres, ovales, subpinnatifides à la base, un peu semblables à celles du marrube, ce qui l'a fait appeler *marrube aquatique;* ses fleurs, blanches, en verticilles serrés, ont un calice épineux, à 5 divisions aiguës; une corolle tubuleuse, quadrifide, presque régulière, dont une division plus grande un peu échancrée; les 4 étamines sont distantes, et les graines, aussi au nombre de 4, sont lisses et triangulaires. Le *Lycopus* d'Europe est employé de temps immémorial par les cultivateurs piémontais comme un fébrifuge sûr, ce qui le leur fait désigner sous le nom d'*Erba China*. Ré, professeur de matière médicale vétérinaire à Turin, a publié un bon mémoire sur cette plante, où il assure que, donnée à la dose de deux dragmes en poudre, avant l'accès, pendant plusieurs jours, elle guérit très-bien les fièvres intermittentes. Cette plante est regardée aussi comme astringente; le docteur Brofferio a confirmé ces propriétés. Dans l'Amérique septentrionale, on emploie en infusion le *Lycopus virginicus,* L., d'après J.-H. Linstey, de Sthatford, contre les hémorrhagies internes, surtout contre l'hémoptysie. Le docteur Sillimam vient de vérifier cette vertu : vingt personnes à qui il en a fait faire usage en ont retiré de très-bons effets. Les docteurs Porter et Winkoop disent aussi l'avoir employé dans le même cas avec succès (*Journ. des sc. médic.*, Férussac, p. 154; 1824).

Ré (J.). Lettre sur les propriétés fébrifuges du *Lycopus europæus*, L. Turin, 1819. — Brofferio. Note sur les vertus du *Lycopus europæus*, L. (*Repertorio medico-chirurgico*. Turin, 1822, in-8).

Lycos d'Aristote. Gesner pense que c'est le choucas, *Corvus Monedula*, L.

LYCOSA. Genre d'Arachnides pulmonaires, dont une espèce, commune dans les pays chauds, notamment en Italie, aux environs de Tarente, d'où on l'a nommée *Tarentule,* a donné lieu a beaucoup de fables, ou du moins de récits exagérés, fortifiés par l'autorité du nom de Baglivi. La Tarentule, *Lycosa Tarentula,* Latr. (*Aranea Tarentula,* L.), est une grosse araignée longue d'un pouce, qui a le dessous de l'abdomen rouge, traversé dans son milieu par une bande noire. Baglivi en distingue plusieurs variétés, qui semblent, aux caractères qu'il leur assigne, devoir constituer de véritables espèces. On en trouve dans le midi de la France une variété un peu moins grande, sur laquelle M. Chabrier a publié des observations curieuses (*Soc. acad. de Lille,* 4ᵉ cah.), et il en existe d'autres aux environs mêmes de Paris, signalées par M. Latreille. C'est de toutes les araignées celle qui, incontestablement, paraît être la plus venimeuse; néanmoins sa morsure, d'après les observateurs modernes, entre autres M. le docteur Laurent, qui a longtemps habité le royaume de Naples, ne produit, outre une douleur assez vive, analogue à celle que cause la piqûre de l'abeille, qu'une légère inflammation, quelquefois accompagnée de phlyctènes, et que dissipe l'application des simples émollients, de l'eau pure même, mais qui peut s'aggraver par des moyens intempestifs et surtout par des ligatures trop serrées, employées souvent par les paysans qui en redoutent beaucoup les suites.

Les anciens attribuaient en effet à la morsure de la Tarentule beaucoup de gravité, et M. Gaetano Spizziri, médecin à Marano, en a récemment publié deux observations remarquables (*Bull. des sc. médic.* de Fér., XVIII, 202). Ils parlaient de douleurs vives, de gonflement, de mortification de la partie mordue, et d'accidents généraux tels que : oppression, tristesse, tremblement, assoupissement, la mort même dans quelques cas. Baglivi observe, au reste, qu'on a souvent confondu la morsure du scorpion avec celle de la Tarentule; il ajoute que celle-ci n'est venimeuse que dans les lieux très-chauds et pendant la canicule. Ce qu'il y avait de plus remarquable dans ces phénomènes, c'est que le son d'un instrument agréable suffisait, disait-on, pour réveiller les malades, leur inspirer un besoin irrésistible de danser, auquel ils ne cessaient de se livrer, avec une sorte de fureur, que lorsque, excédés de fatigue, ils finissaient par tomber épuisés, couverts d'une sueur non moins abondante que salutaire. Cette sorte de dansomanie, décrite longtemps comme une maladie distincte, sous le nom *Tarentisme* (origine probable du mot *tarentelle,* qui désigne dans le royaume de Naples une espèce de danse fort active), est regardée aujourd'hui comme une pure jonglerie; on pourrait en outre considérer les effets thérapeutiques attribués dans ce cas à la musique, comme une sorte de *signature,* en se rappelant ce qui a été dit par quelques observateurs touchant l'influence de la musique sur les araignées (Sage, *Opusc. de phys.*, p. 186); d'un autre côté cependant, M. Froment a vu, dans les campagnes qui avoisinent la petite ville d'Aubagne, des accidents dus à la morsure d'une araignée (regardée par M. H. Cloquet comme analogue à l'*Aranea 13-guttata,* Rossi) céder à l'action de la musique (*Séance publ. de la soc. roy. de Marseille,* 1820, p. 27). Voyez *Aranea*.

Lyen-wha. Plante aquatique chinoise qu'on suppose être le *Nelumbium speciosum*, W.

Lygeum spartum, L. Cette graminée, qui croît en Espagne, sert à faire des tissus, des tapis, des chapeaux, etc., industrie qui a pris le nom de *Sparterie,* et qui est l'objet d'un commerce assez étendu.

Lygos. Nom grec du *Vitex Agnus castus*, L.

Lynen. Voy. *Caroline du Sud*.

Lyncis lapis, Lyncurius. Espèce de bélemnite selon Lémery et de topaze suivant M. Brongniard,

Digitized by Google

regardée par les anciens comme une sorte de succin due à la coagulation de l'urine du lynx.

LYNSIN. Nom hollandais de l'herbe aux gueux, *Clematis Vitalba*, L.

LYNFINK. Nom de la linotte, *Fringilla Linota*, en allemand.

LYNG. Nom danois de la bruyère commune, *Erica vulgaris*, L.

LYNX ou Loup cervier. C'est le *Felis Lynx*, L.

LYONNAIS, ancienne province de France (Eaux min. du). Ce sont celles de *Chessey*, *Fourvière*, *Saint-Symphorien* et *Orlienas*, toutes à peu près inconnues. Voy. ces mots.

LYRE. Nom donné à deux espèces de poissons, l'un appartenant au genre *Callionyme*, l'autre aux *Trigles*. Lémery dit que c'est un grand poisson de mer, inusité comme aliment, mais employé, pris en poudre à la dose d'un gros, comme apéritif.

LYRINGIUM. Synonyme d'*Eryngium* dans quelques auteurs anciens.

LYRON. Un des noms grecs du plantain d'eau, *Alisma Plantago*, L.

LYS, LIS. Voyez *Lilium*.

LYSARDE. Nom du lézard gris dans quelques provinces. Voy. *Lacerta*.

LYSIMACHIA PURPUREA, Off. Nom de la salicaire, *Lythrum Salicaria*, L. dans quelques Dispensaires. On croit que c'est la plante appelée lysimachie par Dioscoride, tandis que celle de Pline est le *Lysimachia vulgaris*, L.

L. Nummularia, L. nummulaire, Herbe aux écus. Cette plante herbacée, à tiges couchées, rampantes, à feuilles arrondies, ce qui lui a valu ses noms français et latin, a une saveur âcre, un peu acide; on l'a préconisée comme vulnéraire, astringente; on l'a donnée dans la diarrhée, la dyssenterie, la leucorrhée, l'hémoptysie, le scorbut, et nombre d'autres maladies, ce qui l'a fait nommer par de vieux auteurs *centimorbia*. Malheureusement l'expérience n'a confirmé aucune de ces propriétés, et la plante est aujourd'hui oubliée par les praticiens instruits.

LYSIMACHIA VULGARIS, L., Lysimachie, Corneille. Cette plante, de la famille des Primulacées (Lysimachies, Jussieu), de la Pentandrie monogynie, est fréquente dans les lieux humides, ombragés, des bois. On la reconnaît à ses belles fleurs jaunes et à ses feuilles ovales, entières, souvent verticillées. On rapporte qu'elle a été mise en usage par un certain Lysimaque, fils d'un roi de Sicile, comme un excellent astringent; Pline (*lib.* XXV, *cap.* 7), qui donne ces détails, dit que cette plante empêche les chevaux d'être hargneux; les Anglais la nomment *Loose-Strife*, Chasse-querelle, et chez nous elle est désignée par l'épithète de Chasse-bosse. Érasistrate, petit-fils d'Aristote, faisait beaucoup de cas de ce végétal, supposé qu'il soit le nôtre : car quelques commentateurs en doutent, et quelques-uns veulent même que ces qualités regardent la Salicaire, *Lythrum Salicaria*, L., appelée dans les Dispensaires *Lysimachia purpurea*. Cette plante est inusitée aujourd'hui. Une espèce congénère, le *L. Ephemerum*, L., qui croît en Orient, et qu'on a retrouvée dans les Pyrénées, avait été prise par Linné pour l'*Ephemeron* de Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 85), qui est une de ces plantes sur lesquelles les naturalistes ne s'accordent pas (Voy. ce mot).

Santiago de Saint-Antonio. *Memoria sobre la planta Lysimachia* (*Mém. de la soc. économique de Madrid*, I. 136).

LYSIMACHIE. *Lysimachia vulgaris*, L.

— BLEUE. *Scutellaria galericulata*, L.

— JAUNE. *OEnothera biennis*, L.

— ROUGE. *Lythrum Salicaria*, L.

LYSIMACHIES, LYSIMACHIÉES. Synonymes de *Primulacées*. Voy. ce dernier mot.

LYSIMAQUE, LYSIMACHIE. Voy. *Lysimachia vulgaris*, L.

LYSKLICKER. Nom du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L., dans Schwenckfeld.

LYTHRAIRES. Voy. *Salicariées*.

LYTHRUM SALICARIA. L., Salicaire. Cette plante, qui porte de beaux épis de fleurs rouges, ce qui la fait appeler *Lysimachia purpurea* dans les officines, donne son nom à une famille naturelle, et appartient à la Dodécandrie monogynie; ses feuilles, qui ont une saveur herbacée, mucilagineuse, légèrement astringente, ont été conseillées utilement par Sagar dans le crachement de sang, la leucorrhée; leur décoction est célèbre depuis longtemps en Irlande dans les diarrhées, comme remède populaire, ainsi qu'en Suède. Misley, De Haën, Stork, Gardane, en ont préconisé l'usage. Fouquet a composé sur cette plante un mémoire en 1793, publié depuis par M. Desgenettes, où il la dit utile vers la fin des dysenteries ou des diarrhées muqueuses, dans les diarrhées chroniques, et dans tous les flux immodérés; il la prescrit à la dose de 15 à 30 grains en poudre, et, en décoction, à celle d'une poignée ou deux dans une livre et demie d'eau. Il y a au Mexique une espèce de *Lythrum*, appelée par les naturels Apanxaloa, qui est employée dans ce pays comme astringente et vulnéraire (De Candolle, *Essai*, 146).

Scherbius (J). *Diss. de Lysimachia purpurea, sive de Lythro salicariá*. In-4. — Sagar. *Diss. de salicariá*) in *Wasserberg opus. min. fasc.* II, 385). — Fouquet (H.). Mémoire sur la salicaire (*Journ. des sc. méd.*, XLIX, 129).

LYTRA. Synonyme de *Lutra*, loutre. Voy. *Mustela Lutra*, L.

LYTTA VESICATORIA. Fabricius a nommé ainsi la cantharide, *Meloe vesicatorius*, L.

Digitized by Google

M.

M. Abréviation de *misce, misceatur*, mêlez. On ajoute cette lettre au bas d'une formule composée. M. S. A. se met aussi pour *misce secundum artem*, lorsqu'on laisse au pharmacien le soin de faire convenablement le mélange indiqué. Quelquefois l'*m* seule, suivie de numéros, ou plus souvent *manip.* (manipulus), indique la quantité de manipules à employer d'un médicament. Voy. *Manipule*.

MA. Un des noms japonais du chanvre, *Cannabis indica*, Lam. (Voy. ce mot.)

MA-HOAN, MA-HOANG. Noms chinois et cochinchinois de l'*Equisetum arvense*, L. et, suivant quelques auteurs, du *Monk-se* de ce pays, espèce non décrite.

MA-PIEN-TSAO. Nom chinois de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

MA-TSIE. Nom chinois de la noix vomique, *Strychnos Nux-vomica*, L.

MAAKRUID. Un des noms hollandais de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

MAANERUDE, MAANKRUID. Noms danois et hollandais du *Botrychium Lunaria*, Willd.

MAAR. Nom danois de la marte, *Mustela Martes*, L.

MAAT KOLUPU. Nom tamoul de la *Graisse*.

MAATS, MAATS-BUSA. Noms japonais du pin, *Pinus sylvestris*, L.?

MABA. Nom africain du fruit de l'*Elais guineensis*. Il y a un genre de la famille des Ébénacées de ce nom, mais il ne renferme pas d'espèce médicale.

MABEA. Ce genre de la famille des Euphorbiacées, décrit par Aublet, contient plusieurs espèces naturelles à la Guiane, dont deux ont été indiquées par ce botaniste sous les noms de *M. Piriri* et de *M. Taquari*; elles donnent du caoutchouc, ainsi que la plupart des plantes de cette famille.

MABI ou MABY. Nom caraïbe de la patate, c'est aussi le nom d'une boisson fermentée faite avec cette racine, *Convolvulus Batatas*, L.

MABOKÉ. Sorte de fruit du Congo, qui ressemble à une orange, d'un goût fort agréable, un peu acide, qu'on donne aux malades dans les fièvres comme rafraîchissant. Il y en a deux variétés; la petite est la plus estimée (Walkenaër, *Voyage*, XIV, 271).

MABOLO. Nom du *Cavanillea philippinensis*, Lam., aux îles Philippines.

MABOUIA. Ce mot, qui veut dire *horrible* en Caraïbe, s'applique à des objets épineux d'un aspect désagréable; on le donne au *Morisonia americana*, L., au fruit du *Capparis cynophallophora*, L., etc., aux Antilles, qu'on appelle *Pois mabouia*.

MABUSUC. Nom du *Cassytha filiformis*, L., aux Philippines.

MACA. Nom présumé être celui d'un palmier d'Inde, dont les fruits ont la forme de petites poires, renfermant une noix dont la chair est assez agréable à manger (*Recueil des Voyages*).

MACABOUCAY, MACABUHAY, MACABUJAI. Liane des Philippines, qui est une salsepareille. Voy. *Smilax*.

MACALEB. C'est, dans Sérapion, le *Phillyrea latifolia*, L.

MACANDOU. Nom java du *Morinda citrifolia*, L.

MACAQUE (Graines). Nom que portent, à Cayenne, les amandes du fruit du *Moutabea guianensis*, Aubl.

MACARELLUS, MACARELLO, MACAREL. Nom de basse latinité, et noms italiens et anglais du maquereau, *Scomber Scombrus*, L.

MACAREUX. Espèces d'oiseaux du genre *Alca*, de Linné.

MACARONI. Nom italien d'un purgatif drastique préparé avec le verre d'antimoine, employé par les frères de la charité, qui fondèrent, à leur arrivée d'Italie, l'hôpital de ce nom, en 1602, à Paris.

MACASSO. Un des noms de la noix de kola, fruit du *Sterculia acuminata*, Pal., au Congo.

MACAVARLO. Nom portugais de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

MACAXOCOTLIFERA. Arbre du Mexique, dont les fruits sont agréables au goût, mais laxatifs; son écorce est usitée en poudre pour faire cicatriser les ulcères, et la décoction qu'on en fait pour calmer les démangeaisons, dissiper les enflures des jambes; les feuilles se mettent dans les sauces afin d'en rehausser le goût. Les cendres du bois servent à teindre les cheveux en jaune (Ray, *Hist. plant.*).

MACAY. Nom du tabac au Congo.

MACCALIUN. Nom du carambolier, *Averrhoa Carambola*, L., à Banda.

MACÉDOINE. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2) dit qu'en Macédoine, près du sépulcre du poëte Euripide, sont deux ruisseaux, et que l'eau de l'un est fort bonne à boire, tandis que celle de l'autre est vénéneuse.

MACEDONIAN PARSLEY. Nom anglais du *Bubon macedonicum*, L.

MACEDONICO. Nom du persil, *Apium petroselinum*, L., à Constantinople.

MACEDONICUM SEMEN. C'est probablement la graine du persil de Macédoine, *Bubon macedonicum*, L., prescrit dans quelques anciens formulaires sous ce nom.

MACEDONISCHE PETERSILIE. Nom allemand du *Bubon macedonicum*, L.

MACEIRA. Nom portugais du pommier, *Malus communis*, Lam.

MACELLA. Nom portugais de la camomille, *Anthemis nobilis*, L. (Voy. ce mot).

MACER. Écorce employée par les anciens, originaire de l'Inde, de couleur rouge (Pline, *lib.* XII, *c.* 8), usitée fréquemment chez eux comme astringente dans la dyssenterie, le crachement de sang (Galien, *de Simpl., lib.* VI). Dioscoride, qui mentionne aussi cette racine (*lib.* I, *c.* 94), et qui lui accorde les mêmes propriétés, dit qu'elle vient de Barbarie, où peut-être elle aura été transportée par

Digitized by Google

la voie du commerce, d'après la remarque de Clusius (*Exotica*, 265) et de D'Acosta, qui ajoute que le nom de Barbarie est celui d'une ville de l'Inde. Aujourd'hui on ne sait plus à quel végétal appartient cette écorce, que l'on dit être celle de la racine. Chacun dès lors s'est jeté dans les conjectures, et a cherché à la reconnaître. Quelques-uns ont voulu y voir notre simarouba; d'autres, sans doute à cause de la ressemblance des noms, ont prétendu que le *Macer* était le *macis*, enveloppe arillaire du fruit appelé *noix muscade*, mais cette assertion ne mérite aucune attention. D'Acosta, qui a écrit une espèce de dissertation sur cette substance (p. 41 de son *Traité des drogues*), dit qu'elle provient d'un arbre des Indes appelé *Macre*, qui a le suc laiteux, et le fruit en forme de cœur, placé au milieu de la feuille; A. L. de Jussieu, dans son article *Macer* du *Dict. des sc. naturelles*, qui est un extrait de celui de D'Acosta, parcourt les différents genres de végétaux qui ont le fruit en cœur, sans pouvoir y reconnaître le *Macer*; la figure jointe par D'Acosta à son chapitre, représente un végétal dont les fleurs sont semblables à celles d'une aristoloche, terminées par une languette ou foliole. Un grand-oncle de cet auteur (Antoine de Jussieu) avait aussi donné une notice sur le *Macer*, dans les Mémoires de l'Académie des sciences: malgré ces écrits, il est impossible de désigner aujourd'hui la source de cette substance médicamenteuse, en usage chez les Grecs et les Arabes, et qui l'était encore dans l'Inde, à la Chine, etc., du temps de D'Acosta.

Macerет. Un des noms français de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Maceron. Nom du *Smyrnium Olusatrum*, L.

Macha. Plante du Pérou, dont la racine, d'un goût chaud et aromatique, rend les femmes fécondes *Recueil des Voyages*).

Macha-ism. Nom du palmier-dattier, *Phœnix dactilifera*. L., à Ceylan.

Machakai. Nom tamoul du *Quercus infectoria*, Oliv.

Machalee. Un des noms de la noix de ben, *Moringa aptera*, Gærtn.

Machan. Nom donné aux cygnes par les Kamtschadales. Voy. *Anas*.

Mache. Un des noms du *Valeriana olitoria*, L.

Mache-fer. Sorte de laitier provenant des ateliers où l'on forge le fer, et qui jadis a été employé, à la dose de 12 à 24 grains, dans les mêmes cas que les autres *ferrugineux*.

Mache rouge. C'est l'*OEnothera biennis*, L.

Machikai. Nom tellingou de la *Noix de galle*.

Machla. Nom arabe du palmier-dattier, *Phœnix dactylifera*, L.

Machlis. Nom de l'élan, *Cervus Alces*; L., ou, suivant d'autres, du renne, *Cervus Tarandus*, L., dans Pline (*lib.* VIII, *c.* 15).

Machoire de brochet. Voy. *Esox Lucius*, L.

Machonor. Nom kamtschadale de l'*Agaricus acris*, L. (Voy. ce mot).

Machpilauw. Espèce de *Dolichos* que l'on cultive à Ispahan; on en mange les graines en forme de pilau (*Journ. de pharm.*, IX, 212).

Machuautha. Nom chaldéen de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Macies pioskowa. Nom polonais du violier, *Cheiranthus Cheiri*, L.

Macierzanka. Nom polonais du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

Macir. Voy. *Macer*.

Macis. Enveloppe arillaire de l'amande du fruit du muscadier, *Myristica moschata*, Lam., appelé *Noix muscade*.

Macjon. Un des noms du *Lathyrus tuberosus*, L. (Voy. ce mot).

Macka hobky. Un des noms bohémes du chardon-Roland, *Eryngium campestre*, L.

Mackerel. Synonyme de maquereau, *Scomber Scombrus*, L.

Macle. Pierre magnésienne portée jadis en amulette.

Maclou. Un des noms de l'*Aconitum Anthora*, L. (Voy. ce mot), surtout dans la médecine vétérinaire.

Maclura aurantiaca. Nuttal. Cet arbre élevé, des bords du Missouri, porte des baies multiloculaires, du volume et de la forme d'une petite orange, qu'on peut manger. Il est dioïque, et paraît appartenir aux Urticées; Nuttal le dit voisin du genre *Broussonetia*, et Sprengel le fait identique avec le *Morus tinctoria*, L., végétal des tropiques indiens, ce qui est une grande erreur. On commence à cultiver cet arbre chez les amateurs d'horticulture.

Maco. Nom brame de l'*Eclypta prostrata*, L.

Macocqwer. Nom du fruit du calebassier, *Crescentia Cujete*, L., en Virginie.

Macoucou. Nom que porte, à Cayenne, le *Chrysophyllum Macoucou*, Aubl.

Macouna. Un des noms du *Dolichos urens*, L.

Macquerolle. Un des anciens noms de la macreuse, *Anas nigra*, L.

Macranthus. On a mis sous ce nom, dans les livres modernes, le genre *Marcanthus* de Loureiro, croyant que c'était par suite d'une erreur typographique qu'il était écrit ainsi. Cela n'est pas probable; d'abord la table répète le nom avec cette dernière orthographe, et ensuite l'auteur ne dit point que la fleur de cette légumineuse, inconnue en Europe, soit grande. Il est probable que c'est un nom d'homme. Voy. *Marcanthus*.

Macre. Un des noms de la châtaigne d'eau, *Trapa natans*, L.

Macreuse, Macreuse ordinaire. Oiseau aquatique. Voy. *Anas nigra*, L.

— (Double). Voy. *Anas fusca*, L.

Macrocnemum. Genre de la famille des Rubiacées, voisin du *Mussænda*; l'écorce du *Macrocnemum corymbosum*, Ruiz et Pavon, qui est un peu amère et visqueuse, est mêlée au quinquina pour le falsifier; on la reconnaît à sa couleur blanche, à l'intérieur, et à sa viscosité (*Flora peruv.*, II, 48, t. 199). Le *M. tinctorium*, Kunth, qui croît dans les Missions de l'Orénoque, a son écorce tinctoriale (Kunth, *Nova gen. et spec.*, I, 199).

Macropteronote. Voy. *Silurus anguillaris*, L.

Macroule. Un des noms vulgaires de la macreuse ordinaire, *Anas nigra*. L.

Mactre. Nom de plusieurs Mollusques du genre *Lutraria* de Linné. Voy. ce mot.

Macuarta. Un des noms chaldéens de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Macularellus. Ancien nom du maquereau, *Scomber Scombrus*, L.

Digitized by Google

Macumba. Nom de la melongène, *Solanum Melungena*, L., au Congo.

Macuna, Mucuna. Noms brésiliens du *Dolichos pruriens*, L.

Macusson. Un des noms du *Lathyrus tuberosus*, L.

Mada. Un des noms sanscrits du *Vin*.

MADAGASCAR. Ile d'Afrique, où Sonnerat, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 557), signale deux sources minérales distantes de 4 lieues l'une de l'autre, mais d'ailleurs semblables, et qui paraissent provenir d'un même réservoir.

Madalum-vayr. Nom tamoul du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Madan, Madanaka. Noms du jambolifera, *Calyptranthes caryophyllifolia*, W., dans l'Inde.

Madar, Mudar. Noms de l'*Asclepias gigantea*, L., dans l'Inde. On peut consulter sur le Mudar la notice de Playrfair, insérée dans le *Bulletin des sciences médicales*, Férussac, XV, 100, dont nous avons donné le *Précis*, dans le premier volume de ce Dictionnaire.

Comin. *On the med. properties of Mudar* (*Edimb. med. surg. journ.*, 1827).

Madbjenninor. Nom arabe du *Ruta tuberculata*, Forsk.

MADELAINE-DE-FLOURENS (Sainte-), à 1/2 lieue de Toulouse (Haute-Garonne). Il y existe, d'après un rapport fait à l'Académie royale de médecine le 1er avril 1823, une source minérale froide, acidule et ferrugineuse, nouvellement découverte, et précieuse pour le midi de la France, peu riche en eaux de cette sorte. Elle sort d'un terrain argilo-calcaire, et ne fournit par jour que 200 litres d'eau.

MADELAINE ou **MAGDELAINE** (Sainte-), en France (département de l'Hérault), à deux lieues de Montpellier. Source d'eau minérale froide, acidule, analogue à celle de Seltz, suivant M. Saint-Pierre (*Essai sur l'analyse des eaux min.*, 1809, p. 75, et *Bull. de pharmac.*, II), qui a trouvé, pour 2 kilogrammes : acide carbonique en excès, 39 pouces cubes; carbonate de chaux, 1,320 grammes; c. de soude, 1,159 : muriate de soude, 0,763; sulfate de soude, 0,026; s. de chaux 0,212 : en tout, 3,480.

Maderan-pulli. Nom malabare du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

Madère. Un des noms que les nègres des Antilles donnent à l'*Arum peltatum*, L.

Madhu. Nom sanscrit du *Miel*.

Madhuca. Nom indien du *Bassia butyracea*, Roxb.

Madhuka. Un des noms sanscrits de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

Madhurika. Nom sanscrit du *Fenouil*.

Madi. Nom brame du palmier arec, *Areca Catechu*, L., et nom chilien du *Madia sativa*, Cav.

MADIA. Genre de plantes composées, de la Syngénésie superflue. L'une de ses trois espèces, le *M. sativa*, Mol., connue sous le nom de *Madi* au Chili, a des semences oléifères; on en extrait, dans ce pays, à froid et à chaud, une huile grasse, que Feuillée trouve supérieure à celle d'olive (*Pl. méd.*, III, p. 39), et qu'on emploie aussi en frictions contre les douleurs. On cultive dans les jardins botaniques le *Madia viscosa*, Cav.; et il est probable que le *M. sativa*, plante herbacée, y viendrait aussi très-bien, et pourrait être utile pour faire de l'huile, à l'instar du soleil et autres composées dont les semences sont également oléifères.

Madian. Suc qu'on dit semblable à l'opium, et que les Indiens prennent pour s'enivrer. Serait-ce celui du chanvre ?

Madic. Un des noms du babeurre, ou *Lait de beurre*.

Madira. C'est à la fois, d'après M. Jourdan (*Pharmac. univ.*), le nom sanscrit de l'*Arack* et du *Vin*.

— caniran. Nom malabare du *Bois de couleuvre*.

Madjeresche. Nom arabe du *Jatropha glauca*, Vahl.

Madjoune. Sorte d'opium dont usent les Turcs (*Bull. de pharm.*, VI, 362).

Modjun. Nom turc de l'*Opium*.

Mado. Nom brame du cocotier, *Cocos nucifera*, L. Voyez ce mot.

Madonia. Nom d'un *Nymphæa* dans Théophraste.

Madoogare. Nom tamoul du *Webera tetrandra*, Willd.

Madre de perlas. Un des noms espagnols de la *Nacre de perles*.

Madre-sylva. Nom portugais du chèvrefeuille, *Lonicera Caprifolium*, L.

Madrepora oculata, L. C'est le corail blanc. Voy. *Corail*.

— rubra. Ancien nom du corail rouge, *Isis nobilis*, L. Voy. ce mot.

MADRÉPORES. Grand genre linnéen de Polypes corticaux, de la tribu des Lithophytes, auquel se rapporte le *corail blanc*. Voy. l'art. *Astroïtes*.

MADRID. Ville capitale de l'Espagne, à 3 lieues de laquelle est une source minérale. C. Burlet, médecin français, y a trouvé un sel purgatif analogue à celui d'Epsum, sur lequel il a écrit, dit-on, une dissertation académique.

Madronho, Madrono. Noms portugais et espagnol de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L. Voy. ce mot.

MADRUGA (Eaux min. de). Elles sont situées dans la partie occidentale de l'île de Cuba, à 40 lieues environ de la Havane. Don Marcos Sanchez Rubio *Cuba*, indique dans ces eaux thermales du gaz hydrogène sulfuré, des carbonates et sulfates de chaux et de magnésie, et il les dit légèrement laxatives. Elles sont analogues à celles de San-Diégo, mais moins estimées (Alibert, *Précis*, etc., 525).

Madu. Nom bali et java de la *Myrrhe*.

Madoga. Nom tellingou du *Butea frondosa*, Roxb. Voyez ce mot.

Maekaspak. Nom de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L., en Laponie.

Maelabens, Maelaber. Noms arabes de l'*Euphorbia Peplus*, L. Voy. ce mot.

Maelahola. Nom de l'*Olax zeylanica*, L., à Ceylan.

Maemactlon. Fruit de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L., dans Oribase. Voy. ce mot.

MAENA. Espèce de hareng ou anchois de la Méditerranée, bon à manger, apéritif, dit Lémery, et que l'on conserve dans la saumure. Cette saumure était employée pour déterger les ulcères fétides, gangréneux, et, en lavement, contre l'hydropisie. Dioscoride (*lib.* II, *c.* 32) dit que les cendres de la tête de ce poisson guérissent les crevasses calleuses de l'anus.

Digitized by Google

Maerua uniflora, Wahl. Arbrisseau épineux d'Arabie et du Sénégal ; placé à la suite de la famille des Capparidées, et dont les enfants des naturels de ces pays mangent les fruits.

MAFINO (Eaux min. de).

Quadrio (J.-M.). *Osservazioni fisico-mediche intorno alle acque termali del Mafino.* Milan, 1745, in-8.

Maffra (Terre de). Voy. *Terre de Maffra.*

Mafoutra. Arbre de Madagascar, qui donne une espèce de sangdragon; l'amande du fruit, qui est en forme de poire renversée, a la couleur et l'odeur de la noix muscade; on la dit très-bonne contre les maladies de la peau.

Mafranca. Sorte de pain ou gâteau que les Arabes font avec la farine, le beurre et le miel (Thévenot, *Voyage*, II, 546).

Magalaise. Synonyme suranné de *Manganèse.*

Magaleb. Synonyme de mahaleb, *Prunus Mahaleb*, L.

Magdelaine (Eau min. de Sainte-). Voy. *Madelaine.*

Magellanicus (Cortex), off. Nom de l'écorce de Winter, *Drimys Winteri*, L. F. Voy. ce mot.

Magenwurzel. Un des noms allemands du gouet, *Arum maculatum*, L.

Magoai. Arbre de l'Inde qui, d'après Fragroeus, est usité en fumigations dans la syphilis.

Maggiorana. Nom italien de la Marjolaine, *Origanum Majorana*. L.

Maghali kalung. Nom indien d'une racine que les médecins du pays prescrivent dans la cachexie, à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 177).

Magilam palam. Un des noms tamouls du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Magistère d'antimoine. Ancien synonyme de *Poudre d'Algaroth*. Voy. ce mot.

— — diaphorétique. Un des anciens noms de l'*Acide antimonique* (voy. ce mot), ainsi que du résidu de la distillation du sulfure d'antimoine avec le vinaigre, dans Angelus Sala.

— d'argent. C'est le *Nitrate d'argent fondu*. Voy. ce mot.

— de bismuth. Ancien nom de divers précipités de *Bismuth*, entr'autres de son *sous-nitrate*. Voyez ce mot.

— de corail. *Sous-carbonate de chaux*, précipité de la solution acétique de corail par le sous-carbonate de potasse.

— de cuivre. Voy. *Cuivre* (Acétate de).

— de jalap. *Résine de Jalap* précipitée par l'eau de la teinture de jalap.

— de nacre de perles. *Sous-carbonate de chaux*, précipité par le sous-carbonate de potasse, d'une solution acétique de nacre de perles.

— de plomb. *Sous-muriate*, et, dans quelques Pharmacopées, *sous-carbonate*, ou *Tartrate de plomb* précipité. Le *Magisterium Saturni* d'Angelus Sala est l'acétate de plomb cristallisé (*Gmelin*, I, 411).

— de soufre. Nom du *Soufre* obtenu par précipitation d'un hydro-sulfate.

— de sulfate de fer. *Oxide de fer* précipité du sulfate.

— de tartre. C'est le sulfate de potasse. Voy. *Potassium*.

Magistère d'yeux d'écrevisses. *Sous-carbonate de chaux* précipité, au moyen du sous-carbonate de potasse, de la solution acétique des yeux d'écrevisses.

— de zinc. *Protoxide de zinc* précipité de son sulfate.

MAGISTÈRES, *Magisteria*. On donnait ce nom à des composés, ordinairement minéraux, doués de vertus supérieures, qu'on tenait tout préparés dans les pharmacies, et dont souvent la préparation était secrète. Les principes qui se précipitaient dans les opérations chimiques étant regardés comme doués de toutes les propriétés des corps dont ils se séparaient, on les comprit parmi les magistères, et même *précipité* devint synonyme de *magistère*. Aujourd'hui cette sorte de médicament est tombée en oubli. Voy. pour ses espèces, *Magistère* et *Magisterium*.

Magisterium. Voy. *Magistère* et *Magistères*.

— argenti. Ancien nom du *Nitrate d'argent fondu*. V. ce mot.

— — depectorium. C'est le *Nitrate d'argent cristallisé*.

— chrysopurpureum. Nom latin d'une préparation d'or, vantée par G. Rolfincius. Voy. *Or*.

— hydragogum. Ancien nom latin du *Nitrate d'argent cristallisé*.

— jovis. *Oxide d'étain précipité*. Voy. ce mot.

— lunæ. Ancien nom du *Nitrate d'argent fondu*. Voy. ce mot.

— marcassitæ. Synonyme latin de *Magistère de bismuth*.

— matris perlarum. Voy. *Magistère de nacre de perles*.

— oculorum cancri. Voy. *Magistère d'yeux d'écrevisses*.

— plumbi, seu saturni. Voy. *Magistère de plomb*.

— tartari purgans. Ancien nom de l'*Acétate de potasse*.

— vitrioli martis. Voy. *Magistère de sulfate de fer*.

— wismuthi. Synonyme latin de *Magistère de bismuth*.

Magistrantia. Un des noms de l'impératoire, *Imperatoria Ostruthium*, L., dans quelques auteurs anciens.

Magistraux (Médicaments). On donne ce nom (de *magister*, maître) aux mélanges médicamenteux extemporanés, c'est-à-dire composés sur-le-champ d'après l'ordonnance du médecin, au nombre desquels doivent être placées les eaux minérales artificielles trop peu fixes pour pouvoir être conservées. La multitude et surtout les variations des maladies sont telles qu'on ne conçoit guère l'usage des médicaments officinaux, c'est-à-dire tout préparés pour être donnés chez tous les sujets indistinctement. Aussi aujourd'hui ces derniers sont-ils de moins en moins employés, et ne consistent guère que dans des préparations propres à conserver les corps simples, comme sirops, miels, oximels, les huiles, les graisses, etc., ou qu'on extrait des parties, renfermant leurs propriétés sous un moindre volume, comme les extraits, les sels, les alcools, etc., tandis que celui des médicaments magistraux est beaucoup plus fréquent.

Magjon. Synonyme de macjon, *Lathyrus tuberosus*, L.

MAGNAC. Paroisse du diocèse de Saint-Flour, près le Malzieu (France). Il y a des eaux minérales froides (Carrère, *Cat.*, 470).

Magnathis. Nom de l'*Aimant* dans Avicenne.

Digitized by Google

Magnésites. Un des noms du *Jade tenace*. Voy. ce mot.

Magnes. Nom officinal de l'*aimant* naturel, qui est bien le *magnes* de Pline (*lib.* XXXVI, *c.* 16), mais non le *magnes* de Théophraste, pierre venant de la Magnésie asiatique, et qui paraît être le talc.

Magnes albus. Voy. *Aimant blanc*.
— arsenicalis. Voy. *Aimant arsénical*.
— lapis de Pline. C'est l'*oxide de manganèse*.

MAGNESIA. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 5) rapporte qu'aux bains de *Magnesia* toutes les sources chaudes devinrent froides, sans toutefois changer de saveur. Dans le chapitre suivant, il cite les mêmes eaux comme n'étant pas médicinales, malgré leur température élevée.

Magnesia, Magnésie. Nom donné communément aujourd'hui soit à l'*oxide de magnesium*, soit au *sous-carbonate de magnésie*, et jadis appliqué quelquefois en outre, mais à tort, au *tétroxide de manganèse*, plus spécialement nommé alors *magnesium*. Voyez plusieurs des composés de *magnésie* pour divers synonymes des dénominations suivantes :

Magnesia alba. Ancien nom latin de la magnésie proprement dite, ou *Oxide de Magnesium*.
— arsenicalis. Synonyme de *Magnes arsenicalis*. Voy. ce mot.
— calcinata. Voy. *Magnésie calcinée*.
— cauda. Ancien nom du *Sous-carbonate de Magnésie*.
— edinburgensis. C'est le *Sous-carbonate de Magnésie*.
— mitis. Ancien synonyme de *Sous-carbonate de Magnésie*.
— nigra. Nom officinal du *Tétroxide de Manganèse*.
— nitri. Un des anciens noms du *Sous-carbonate de Magnésie*, retiré alors du salpêtre.
— opalina, ou Rubine d'antimoine. Voyez *Magnésie opaline*.
— salis. Un des anciens noms de la *Magnésie*, ou de son sous-carbonate, qu'on extrayait jadis des eaux mères des Salines.
— — amari s. magnesia salis ebshamensis. Synonymes de *Sous-carbonate de Magnésie*.
— salita. On nommait ainsi le *Muriate de Magnésie*.
— saturni. Nom suranné du *Sulfure d'antimoine*.
— siderea. Un des noms que portait jadis le *Tétroxide de Manganèse*.
— usta. Voy. *Magnésie caustique*.
— vitrariorum. Ancien synonyme de *Tétroxide de Manganèse*.
— vitriolata. C'est le *Sulfate de Magnésie*.
— vulgaris. Nom linnéen du *Tétroxide de Manganèse*.

Magnésie. Voy. *Magnesia*. Voyez aussi les composés de ce mot pour quelques synonymes des noms suivants :

Magnésie aérée de Bergman. Ancien nom du *Sous-carbonate de Magnésie*.
— anglaise. Nom commercial du *Sous-carbonate de Magnésie*.
— animale. Nom donné quelquefois jadis à l'*Album græcum*.
— blanche. Synonyme de *Sous-carbonate de Magnésie*.
— calcinée. C'est la *Magnésie* proprement dite, ou *Oxide de Magnesium*.
— carbonatée. C'est le *Sous-carbonate de Magnésie*.
— caustique. Nom impropre de la *Magnésie calcinée*, ou *Magnésie* proprement dite.
— crayeuse. Un des synonymes de *Sous-carbonate de Magnésie*.

Magnésie décarbonatée. C'est la *Magnésie* proprement dite.
— douce. Ancien nom du *Sous-carbonate de Magnésie*.
— effervescente. Un des noms du *Sous-carbonate de Magnésie*.
— moyenne. Autre nom du *Sous-Carbonate de Magnésie*.
— de nitre. Voy. *Magnesia nitri*.
— noire. Nom officinal du *Tétroxyde de Manganèse*, donné quelquefois aussi jadis au *charbon* préparé pour l'usage médicinal.
— opaline. Mélange, à parties égales, d'*Antimoine*, de *Nitrate de potasse* et de *Chlorure de sodium décrépité*. V. ce mot.
— pure. La même que la *Magnésie caustique*.
— de saturne. Voy. *Magnesia Saturni*.
— sulfatée. C'est le *Sulfate de Magnésie*.

Magnésien ; qui contient de la magnésie. Les *sels magnésiens* solubles sont tous amers et purgatifs ; mais le sulfate est presque le seul en usage.

Magnésite. Pierre principalement formée de *Sous-carbonate de Magnésie*.

Magnesium. Ancien nom latin du tétroxide de manganèse, devenu celui du radical métallique de la magnésie. Voy. l'article suivant.

MAGNESIUM. Métal longtemps admis par analogie, plutôt que démontré, aperçu par Davy, et que M. Bussy a enfin obtenu en 1829 en décomposant le chlorure de magnesium par le potassium. Il est gris de fer, brillant, ductile, sans action sur l'eau, non altérable à l'air, passant à l'état d'oxide (magnésie) lorsqu'on le chauffe au rouge en contact avec ce fluide, fusible enfin à une haute température (*Bull. de pharm.*, XV, 30). Les usages en sont nuls, mais son oxide et plusieurs des sels dont il fait la base sont fort employés en médecine : ce n'est que dans ces derniers états, ou bien combiné à des terres, comme dans les pierres ollaires, les stéatites, le mica, le talc, la craie de Briançon, etc., qu'on le trouve dans la nature.

Oxide de magnesium ou *magnésie* proprement dite, souvent nommée *magnésie pure, magnésie calcinée, magnésie décarbonatée*, etc., pour la différencier de son sous-carbonate désigné communément, à tort, sous le nom de *magnésie*. C'est une substance légèrement alcaline, verdissant par conséquent le sirop de violettes, blanche, pulvérulente, peu sapide, à peine dans l'eau (5760 parties d'eau à 5° cent. n'en dissolvent qu'une partie, suivant Fife), susceptible pourtant, lorsqu'on la précipite d'une solution saline, de s'y combiner à l'état d'hydrate, qui, selon Berzelius, en contient près du 1/3 de son poids, et que la calcination seule peut lui enlever; n'opérant que difficilement la saponification, quoiqu'elle s'unisse facilement à tous les acides, etc. A l'air, la magnésie se transforme peu à peu en sous-carbonate, ce qui oblige de la conserver dans des flacons bouchés à l'émeri, et, lorsqu'on en prescrit aux malades pour plusieurs jours, de renfermer chaque dose dans de petites fioles.

On obtient cet oxide en calcinant le sous-carbonate de magnésie, jusqu'à ce qu'il cesse de faire effervescence avec l'acide hydrochlorique faible, ce qui

Digitized by Google

exige et beaucoup de temps, et une haute température. Chauffée plus fortement encore, la magnésie devient presque complétement insoluble dans les acides, même concentrés, acquiert alors, dit M. Mialhe (*Journ. de pharmacie*, XIV, 182), une véritable causticité : mise sur la main, elle la ride presque aussi promptement que la chaux vive. Tel est probablement l'état de la magnésie anglaise qui porte le nom de Henry, et que M. Robiquet, qui l'avait reconnue moins soluble dans les acides que la magnésie de nos laboratoires, croyait aussi être moins active (*Journ. de chimie méd.*, III, 38); si, comme absorbant, elle est inférieure à la nôtre, elle lui est sans doute supérieure, ainsi qu'on l'avait généralement pensé jusqu'alors, comme purgatif, emploi qui en est le plus fréquent en Angleterre.

On a quelquefois sophistiqué la magnésie, soit avec la chaux vive, qui lui donne la propriété de s'échauffer au contact de l'eau, et de colorer en jaune le sublimé corrosif avec lequel on la triture, soit avec le sous-carbonate de chaux, qui la rend effervescente au contact des acides, etc. La magnésie des anciennes officines, obtenue communément des eaux mères du sel marin ou du nitre, précipitées par un alcali, présentait naturellement en quelque sorte un semblable mélange; car ce n'est qu'en 1770 que T. Henry, apothicaire de Manchester, fit connaître la préférence que méritait sur ces magnésies impures celle que fournit le sel d'Epsum.

Nos connaissances à son égard ne remontent guère d'ailleurs qu'au commencement du 18e siècle, époque où elle a été vantée comme une panacée sous le nom de *Poudre du comte de Palme*. Longtemps confondue avec la chaux, dont J. Black et A.-S.-Marggraf surtout l'ont les premiers bien distinguée, en 1755 et en 1759, c'est à F. Hoffmann qu'est due spécialement son introduction dans la matière médicale, l'indication de ses propriétés absorbantes et légèrement purgatives, et la manière de la préparer. C'est lui qui la substitua aux autre terres absorbantes usitées jusqu'alors, et qui le premier la signala comme le meilleur des lithontriptiques, ainsi que l'a rappelé M. Pittschafft (*Journ. d'Hufeland*, août 1819); *omnibus lithontripticis præferenda censeo terra alcalina usta*, etc. (*Cent.* I, c. 55). P. Hunauld, médecin distingué, fit ensuite connaître sa vertu légèrement calmante (*Diss. sur les vapeurs et les pertes de sang*. Paris, 1771, in-8); T. Henry (*Experiments*, etc., London, 1773, in-8) établit, par des expériences, son action anti-septique ; enfin, dans ces derniers temps, les observations et les expériences communiquées par MM. Brande et Home, à la société royale de Londres, ont semblé prouver, d'accord avec celles d'Hoffmann, que la magnésie, prise à la dose de 15 à 20 grains par jour, s'oppose à la formation morbide de l'acide urique, et, l'emportant sous ce rapport sur les sous-carbonates de soude et de potasse, est un excellent préservatif de la gravelle. Ils ont constaté aussi que cette base qui, à petite dose, produit dans les urines de ceux qui en font usage un sédiment blanc, regardé à tort comme magnésien, ne forme pourtant pas dans ce liquide un précipité si abondant que ces sous-carbonates.

En France, la magnésie n'est guère employée que comme absorbant, à la dose de 4 à 8 grains chez les enfants, et de 12 grains à 1 gros chez les adultes, délayée dans de l'eau sucrée, et souvent associée à d'autres poudres, dans les cas d'aigreurs de l'estomac, de pyrosis, de flatulence, etc.; on la préfère généralement à son sous-carbonate, dans ce dernier cas surtout, quoique les usages en soient d'ailleurs les mêmes. Les Anglais chez qui, comme nous l'avons dit plus haut, la magnésie paraît être plus active, en font fréquemment usage comme laxatif à la dose de 1 à 2 gros, soit seule, soit divisée dans un looch blanc, et à celle de 18 à 36 grains par jour chez les graveleux. M. Magendie (*Rech. sur la gravelle*, Paris, 1818, in-8) dit qu'ils la donnent, ainsi que le sous-carbonate, jusqu'à la dose de plus d'une once par jour : de là, les concrétions intestinales que cet abus a quelquefois produites, et qui semblent prouver qu'elle traverse sans altération les premières voies.

Employée quelquefois en pharmacie comme intermède pour aider à suspendre dans des liquides le camphre, l'opium, les résines et gommes-résines, elle peut l'être avec avantage, suivant M. Mialhe, cité plus haut, pour donner au baume de copahu la consistance pilulaire : 1/16 en poids suffit, pourvu que cette térébenthine soit pure, non falsifiée d'huile de ricin, que la magnésie ait été fortement calcinée, et qu'enfin on attende une vingtaine de jours; il en faudrait beaucoup plus, si l'on voulait préparer immédiatement ce remède, on a cru qu'il se formait alors une sorte de savonule, cependant le baume de copahu ainsi mélangé, quoiqu'il ne donne plus de coliques et ne purge plus, conserve son action anti-gonorrhoïque, et d'ailleurs il peut être retiré sans altération au moyen de l'éther, comme l'a vu M. Soubeiran.

La magnésie combinée aux acides forme des sels incolores, les uns insolubles, d'un goût terreux, presque sans action sur l'économie ; les autres solubles, amers, purgatifs. Plusieurs (les acétate, sous-carbonate, muriate, nitrate, sulfate, etc.) existent dans la nature, font partie de certaines eaux minérales, ou se trouvent en petite quantité dans diverses substances végétales et animales, et sont ou pourraient être employés en médecine, mais les carbonates et le sulfate sont presque les seuls qui, sous ce dernier point de vue, méritent de fixer particulièrement notre attention.

I. *Carbonates*. D'après les recherches de M. Soubeiran (*Journ. de Pharm.*, XIII, 594), il en existe trois: un neutre, un avec excès d'acide et un sel basique.

1° Le sel basique est la *magnésie blanche* des officines, nommée aussi *magnésie anglaise*, *sous-carbonate de magnésie*, etc., substance que M. Berzelius, qui l'a soigneusement étudiée, et qui a déterminé les circonstances de sa formation, considère comme un sel double à acides différents, formé d'un atome d'hydrate de magnésie et de 3 atomes de carbonate neutre : aussi donne-t-elle par la calcination 40 à 42 % de magnésie, et contient-elle 27 %

Digitized by Google

d'eau. Très-rare dans la nature, surtout à l'état de pureté, ce sel a longtemps été confondu d'ailleurs avec le sous-carbonate de chaux, duquel ont successivement appris à la distinguer : F. Hoffmann, Black, Marggraf, Monnet, Bergman et Macquer (J. F. Gmelin, *Apparatus medic.*, I, 20). Siblod de Magdebourg, au rapport de F. Hoffmann, est le premier qui l'ait obtenu, et il fut d'abord vendu à Rome comme un arcane. On le prépare, pour les besoins de la médecine, en décomposant le sulfate de magnésie, dissous dans l'eau, au moyen d'une solution de sous-carbonate de potasse, recueillant et lavant le précipité. Plus les sels employés sont purs, les solutions étendues, les lavages faits avec soin et la dessiccation rapide, plus le sel obtenu est blanc, léger, et a de valeur dans le commerce. Celui qu'on tire d'Angleterre, l'emporte beaucoup à cet égard sur ceux d'Allemagne et d'Italie. Ce sel, en gros pains cubiques, d'un blanc mat, est doux au toucher, insipide et inodore; quoiqu'insoluble dans l'eau, il verdit le sirop de violettes; le feu le décompose, et les acides le dissolvent avec effervescence, ce qui s'oppose à ce que dans l'usage médicinal on l'administre concurremment avec des acides, ou avec des sels soit acides, soit acidules.

On l'a quelquefois falsifié avec le sous-carbonate de chaux, qui lui ôte beaucoup de sa légèreté, le rend en partie insoluble dans l'acide sulfurique, qui jadis lui était comme naturellement associé, ainsi que nous l'avons dit au sujet de la magnésie; ou avec l'amidon, adultération plus rare que la solution d'iode ferait facilement reconnaître. J. F. Gmelin (*Loc. cit.*) rapporte qu'on lui a même substitué des matières soit gypseuses, soit alumineuses (Schæffer); et M. Host de Cologne a, dit-on, trouvé du sélénium ou de l'acide sélénique dans de la magnésie du commerce, qui par la calcination avait pris une couleur rouge (*Journ. de pharm.*, 1825, p. 145).

Le sous-carbonate de magnésie est fréquemment employé en pharmacie pour la préparation de la magnésie et l'imitation de certaines eaux minérales acidules. Il entre dans la plupart des formules officinales de *poudres* et de *tablettes absorbantes*, car il est chaque jour employé pour combattre les aigreurs et autres dérangements chroniques des fonctions digestives, quoique, à l'exemple de Slevogt et de Fr. Hoffmann, cités par Gmelin, on l'accuse communément de produire, par une sorte d'effet chimique, la distension flatulente de l'estomac, et qu'à raison de cela on lui préfère en général la magnésie calcinée. La dose, le mode d'administration et les propriétés en sont d'ailleurs à peu près les mêmes : communément pourtant on l'administre à dose plus élevée, sans le peser exactement, et en le mesurant par cuiller à café. Il paraît, du reste, peu actif par lui-même; aussi l'effet purgatif qu'il produit parfois, à la dose d'un à deux gros, est-il regardé, sans preuve suffisante pourtant, comme dû à la formation d'un sel magnésien soluble, aux dépens de ce sous-carbonate et des acides que renferme souvent l'estomac.

Les affections variées auxquelles on l'oppose l'ont fait souvent associer, ainsi que cela a lieu pour la magnésie, tantôt, comme purgatif, à la crême de tartre, au mercure doux, au jalap; tantôt, comme anti-spasmodique, à la poudre de feuilles d'oranger, à la valériane, à la cannelle; tantôt, comme tonique, à la rhubarbe, à l'extrait sec de quinquina ou au sulfate de quinine, etc.; mais la part qui lui appartient réellement dans l'action de ces divers composés est loin d'être établie sur des preuves suffisantes.

Quoi qu'il en soit, le sous-carbonate de magnésie a été préconisé par Ruperti non-seulement dans les affections propres de l'estomac, mais aussi contre l'hypochondrie, la constipation, la céphalalgie et l'épilepsie même; il a été recommandé par M. Sulaf dans les maladies de la vessie, et le docteur d'Alquen (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XX, 239) rapporte un exemple de cystite purulente avec fièvre hectique où son usage, à la dose de 4 à 6 cuillerées à café par jour, mêlé à un peu de sucre, pendant plusieurs mois, a paru efficace. M. Whitelan Ainslie, dans son ouvrage anglais sur le choléra-morbus (Londres, 1825, in-8°), assure enfin avoir sauvé par ce moyen, dans l'Inde et en Angleterre, des milliers d'individus atteints de cette grave affection. Quelquefois il l'associait au poivre, au gingembre, etc. : 2 à 3 gros dans de l'eau arrêtaient les vomissements. Ce sel avait été indiqué aussi comme propre à améliorer le pain fait avec des farines avariées; mais dans les expériences tentées à ce sujet par M. Mouchous, de Perpignan (*Journ. de chim. méd.*, 1829, p. 415), 25 grains par kilogramme de farine ont suffi pour empêcher la fermentation et donner un très-mauvais pain. Quant à son utilité à haute dose dans les cas d'empoisonnement par les acides, afin de les neutraliser, elle est, au contraire, aussi rationnelle que bien démontrée.

On prépare en Angleterre, avec le sous-carbonate de magnésie dissous dans l'eau à l'aide de l'acide carbonique et d'une pression plus ou moins forte, une *eau* dite improprement *magnésienne*. Celle pour la préparation de laquelle J. Fuller a obtenu un brevet, ne contient, disent MM. les commissaires chargés par la Faculté de médecine de visiter l'établissement formé à Paris par MM. Planche, Boullay, etc. (*Rapport*, etc., 1er juin 1821), que 36 grains de magnésie par bouteille. L'une de celles que ces derniers préparent, au contraire, en offre six fois autant. Au reste, on lit dans un mémoire de A. Meyler, inséré en décembre 1815 dans le journal de Fothergill (*Bibl. méd.*, LV, 413), que M. Laurence est parvenu à dissoudre jusqu'à 15 grains de carbonate neutre de magnésie par once d'eau, et qu'une bouteille de 7 onces forme un purgatif aussi actif qu'une once de sel d'Epsum, sans en avoir le goût. Nos pharmaciens français en préparent deux espèces. La première, qu'ils nomment *eau magnésienne gazeuse*, contient 1 gros de magnésie par bouteille de 22 onces, et un grand excès d'acide carbonique; elle peut être employée en guise d'absorbant et de léger excitant des voies digestives, à la manière des eaux

Digitized by Google

alcalino-acidules et du sous-carbonate de magnésie lui-même, dont, au reste, M. Barras lui a trouvé les inconvénients dans les cas de névroses gastriques (*Mém. sur la gastralgie*, p. 283). La seconde (*eau magnésienne saturée*) n'est pas gazeuse, contient 2 gros 1/2 de magnésie par bouteille, et est une véritable solution de carbonate neutre de magnésie. Celle-ci offre, disent les mêmes commissaires, 1/2 once de magnésie par pinte d'eau, et 8 *grains au moins par once* (ou plus exactement 9 grains). Une cuillerée de cette eau, légèrement sucrée, renfermant ainsi 4 grains de magnésie, est, ajoutent-ils, une dose suffisante, dans bien des cas, pour les enfants, comme médicament d'abord absorbant, et par suite comme léger purgatif. Un, deux, quatre verres de cette eau, qui n'a qu'un goût terreux peu désagréable, sont, dit-on, purgatifs pour la plupart des adultes. Nous l'avons vue échouer souvent, et l'emploi de l'*eau magnésienne gazeuse* nous a paru généralement préférable.

2° Le *carbonate neutre de magnésie*, découvert par Butini, peut être obtenu d'une foule de manières, notamment en faisant passer un courant d'acide carbonique à travers un excès de *magnésie blanche* délayée dans l'eau, filtrant ensuite, et évaporant doucement la solution. Fourcroy et M. Thomson l'ont considéré à tort comme un *bicarbonate*. Ce sel est blanc, d'une saveur faiblement alcaline; il verdit le sirop de violette, cristallise en prismes hexagones, décrépite au feu, qui le décompose, s'effleurit lentement à l'air, est très-peu soluble dans l'eau, mais plus à froid qu'à chaud (Butini). Une ébullition prolongée décompose en partie cette solution et et en précipite de la *magnésie blanche*. M. le docteur A. Meyler (*loc. cit.*) regarde ce sel comme préférable à la magnésie dans le traitement des maladies goutteuses, des aigreurs de l'estomac, etc.; mais il est peu usité, et ne se trouve point dans les officines. Du reste, l'*eau magnésienne saturée*, dont nous avons parlé à l'article précédent, est une simple dissolution artificielle de ce sel dans l'eau, sans addition d'acide carbonique.

3° *Bicarbonate de magnésie*. C'est lui qui forme la base de l'*eau magnésienne gazeuse* dont nous parlions aussi plus haut, laquelle contient d'ailleurs en général plus d'acide carbonique encore qu'il n'en faut pour constituer ce sel; mais il ne peut exister à l'état solide, car l'évaporation le décompose en gaz qui se dégage, et en carbonate neutre. C'est aussi lui qui reste dans la liqueur quand on précipite du sulfate de magnésie par un carbonate alcalin, et qui produit bientôt, en se décomposant à l'air, des cristaux de carbonate de magnésie neutre.

II. *Muriate ou hydro-chlorate de magnésie*. Ce sel, longtemps pris pour du muriate de chaux, et comme lui très-soluble, très-déliquescent, et par conséquent difficilement cristallisable, si ce n'est à l'aide du froid (Bergman), est décomposé par la chaleur, et fait effervescence avec l'acide sulfurique. Il est plus amer et plus purgatif que le sulfate de magnésie, au dire d'Hahnemann, cité par Gmelin (*loc. cit.*, I, 108), et suivant M. Chevallier, qui assure que 2 à 4 gros procurent des évacuations abondantes: mais il est presque inusité, et sa grande déliquescence le rend peu constant et peu maniable. On peut le retirer, d'après Van Mons, d'un mélange de sulfate de magnésie et d'hydro-chlorate de potasse, outre qu'il fait naturellement partie du sel commun impur, de certains sulfates de magnésie du commerce, et de diverses eaux minérales. Il est indiqué dans le *Codex*, à la dose de 18 grains par bouteille, joint à 2 gros de sulfate de magnésie, pour former une eau de Sedlitz artificielle.

III. *Nitrate de magnésie*. Ce sel amer, très-soluble, déliquescent, existe dans l'eau de mer, et, d'après M. Chevallier dans celle de quelques puits de Paris. Ce pharmacien l'a trouvé purgatif à la dose de 2 à 3 gros, et observe que dans l'une des expériences, l'effet cathartique qu'il produisit fut précédé d'un sentiment pénible indéfinissable.

IV. *Phosphates de magnésie*. On obtient un *sous-phosphate*, en petits cristaux prismatiques, en mêlant parties égales de dissolutions concentrées de sous-phosphate de soude et de sulfate de magnésie. Ce sel existe tout formé dans diverses substances végétales et animales, entre dans les graines des céréales, et dans la jusquiame et la ciguë, où l'a trouvé abondamment M. Doebereiner (*Journ. de pharm.*, VII, 198). Il est insipide, ou plutôt d'une saveur terreuse, efflorescent; presque insoluble dans l'eau, et n'exerce sur l'économie animale aucune action sensible, comme nous nous en sommes convaincus en l'administrant à la dose d'une demi-once à des enfants, et d'une once à des adultes. Ce que dit M. Jourdan (*Pharmac. univ.*, II, 5) du phosphate de magnésie, préconisé à la dose de 10 grains à 1/2 gros au début du rachitisme, et qui, à celle d'un gros et plus, agit comme purgatif, doit donc s'entendre probablement du *phosphate saturé*, ou même avec excès d'acide: dans la formule qu'il indique, ce sel est préparé directement par la saturation de la magnésie au moyen de l'acide phosphorique. Quant au *phosphate ammoniaco-magnésien*, il est sans usages, mais intéresse le médecin, comme base d'une des espèces de calculs urinaires de l'homme et de certains animaux, uni souvent alors au phosphate de chaux, et par sa facile solubilité dans les acides les plus faibles, qui, dans ce cas, pourrait en faire peut-être tenter avec succès la dissolution chimique.

V. *Sulfate de magnésie*. Ce sel, connu sous les noms de *sel de Sedlitz*, de *Seidschutz*, d'*Égra*, d'*Epsum*, etc., très-fréquemment employé comme purgatif en médecine, se trouve natif dans une foule de lieux où souvent il effleurit à la surface du sol (Haute-Asie, Sibérie, France même, dans le département des Basses-Alpes, etc.), ainsi que dans l'eau de la mer, beaucoup d'eaux minérales salines (celles d'Epsum en Angleterre, d'Égra et de Sedlitz en Bohême, dont on le retire plus ou moins impur par évaporation, et dont il a pris les noms), les *lagoni* d'Italie, etc. (Voy. J.-F. Gmelin, *loco cit.*, I, 107). La plus grande partie de celui du commerce vient

Digitized by Google

d'Epsum. En Italie on l'obtient de schistes magnésiens, alternativement grillés, exposés à l'air en les humectant, et lavés à mesure que le sel se forme par la combustion lente du soufre. J. Mojon, dans un savant mémoire sur les sulfates de magnésie que l'on extrait des terres et des pierres de la montagne de la Garde, près de Gênes (Voy. *Journ. gén. de méd.*, XVIII, 203, l'extrait que Morelot a donné de ce travail), établit que ce sel est le plus pur de tous. Celui qui se fabrique en Italie, est composé de : acide sulfurique, 52; magnésie, 19; eau, 49. Celui de France est un mélange de sulfate de magnésie, 58; sulfate de soude, 10; muriate de magnésie, 12; muriate de soude, 6; sels calcaires, 25. Le sel de Montmorot est un sulfate de soude; celui de la Lorraine et des environs de Narbonne est un composé de sulfate de magnésie et de sulfate de soude, ainsi que le sel d'Epsum *de Bohême* (ou plutôt d'Angleterre?). Celui de Seidschutz contient du sulfate de magnésie, du muriate de magnésie, et du sulfate calcaire. Les sels de Sedlitz et d'Égra ne sont pas plus purs. Enfin celui de Modène, si accrédité, est un mélange de sulfate de magnésie et de soude. M. Julia Fontenelle rapporte que quelques années avant la révolution un pharmacien de Narbonne exploitait, par privilége, des marais salants de cette ville le *sel d'Epsum de Narbonne*, qui devint presque exclusivement employé en pharmacie, et qui est formé, d'après l'analyse qu'il en a faite, de : sulfate de magnésie, 62,7; sulfate de soude, 22,4; sulfate de chaux, 10,9; et hydrochlorate de chaux, 3,7. Il pense qu'on pourrait reprendre avec avantage ce genre d'exploitation, ne fût-ce que pour obtenir le sous-carbonate de magnésie.

Les sulfates de magnésie du commerce sont donc bien loin d'être purs; aussi ne doit-on les employer en médecine qu'après les avoir soumis à des dissolutions et des cristallisations répétées. Quoique susceptible de cristalliser facilement en longs prismes, on ne le vend guère que sous forme de masse aiguillée, par l'habitude où l'on est d'en troubler la cristallisation pour lui donner l'aspect que lui connaissent les acheteurs. Purifié, il contient environ la moitié de son poids d'eau, est très-solube dans ce liquide, un peu efflorescent (très-efflorescent lorsqu'il est mélangé de sulfate de soude, comme déliquescent au contraire, quand il contient du muriate de magnésie), fusible au feu dans son eau de cristallisation, etc. Sa solution, aqueuse est précipitée par les alcalis, les sous-carbonates alcalins, le phosphate de soude, la crême de tartre, le muriate de barite, l'acétate de plomb, le nitrate d'argent, etc., auxquels, par conséquent, on ne doit jamais l'associer pour l'usage.

On lui substitue très-communément, dans le commerce de la droguerie, ainsi que nous nous en sommes assurés nous-mêmes, du sulfate de soude dont on a troublé la cristallisation, comme étant d'un prix inférieur; ce qui, sous le rapport médical, a peu d'importance. Il n'en est pas de même de la substitution du sulfate de zinc confusément cristallisé, car on l'a vue produire des accidents graves. La première est facilement reconnue à l'absence du précipité blanc que doit produire dans la solution l'addition de la potasse, et la seconde à ce que le précipité formé est redissous par un excès d'alcali (*Journ. de pharm.*, XV, 83).

Le sulfate de magnésie, usité en pharmacie pour la préparation des carbonates de la même base, est très-employé en médecine comme laxatif, à la dose de quelques gros plus ou moins étendus dans un liquide approprié, ou comme purgatif à celle d'une once à une once 1/2 prise en une ou deux fois; en lavement, on en donne ordinairement jusqu'à deux onces. C'est à ce sel principalement que les eaux minérales salines et amères doivent en général leur activité. C'était le principal ingrédient de la liqueur vantée par B. Semler sous le nom spécieux de *luftsalzwasser*, et de divers *sels* purgatifs plus ou moins secrets. On l'associe souvent dans le même but au sulfate de soude, avec lequel il paraît former un sel triple, au sulfate de potasse, au muriate de soude, au nitre, etc.; on l'ajoute à la dose de 2 gros à 1 once dans des potions purgatives; on le mêle, comme émeto-cathartique, à de petites doses d'émétique, qu'il décompose pourtant, etc. L'action en est douce, assez certaine, et généralement exempte d'inconvénients, dans les cas où les purgatifs sont indiqués, nonobstant l'observation de G. Schuster (Voy. la *Bibliogr.*). Il convient particulièrement aux individus irritables, aux femmes, aux hypochondriaques. On l'a spécialement préconisé dans les cas de coliques des peintres, d'iléus, de hernies étranglées par engouement, etc. Grant, chirurgien anglais, en a obtenu de tels succès dans cette dernière circonstance (1 once dans 9 onces d'eau avec addition d'un grain d'opium et de suc de citron, par cuillerée tous les quarts d'heure), qu'il le regarde comme vraiment spécifique. Enfin, il a été recommandé, uni au quart de son poids de crême de tartre, qu'il décompose aussi, et donné trois fois par jour, à la dose d'un gros, dans le traitement du tænia.

Schuster (G.). *Sudor frigidus a sale sedlicensi excitatus* (Acta Acad. nat. curios., VII, 129).—Lentilius (R.). *De sale anglicano-purgante, vulgo Epsumensi, ejusque præparandi ratione* (Ephem. Acad. nat. curi. Cent. 3 et 4, p. 397).—Valentini (M.-B.). *De magnesia alba.* Giessen, 1707, in-4. — Slevogt (J.-A.). *Diss. de magnesia alba novo et innoxio purgante polychresto remedio.* Ienæ, 1710, in-4.—Wedel (J.-A.). *Diss. de sale cathartico amaro anglico.* Iena, 1715, in-4. — Idem. *De magnesia alba compendiosè paranda.* Ienæ, 1732, in-4.— Ruperti (H.-I.). *Diss. magnesiæ albæ alcalinæ proprietates ac virtutes proponens.* Helmst., 1772, in-4.—Elsner (C.-F.). *Diss. de magnesia Edinburgensi.* Konisberg, 1778, in-4.—Schæffer (J.-C.-G.). *Diss. de magnesia.* Strasb., 1774, in-4.—Bergman (T.). *Diss. de magnesia alba.* Resp. C. Norell. Upsal, 1775, in-8. — Gehler. *Prog. de magnesiæ officinalis insigni differentia.* Lipsiæ, 1779. —Bilbuher (J.-F.). *Diss. inaug. de magnesia cruda atque calcinata.* Tubingue, 1779, in-4.—Gehler (J.C.). *Progr. de magnesiæ genuinæ usu medico.* Leipsick, 1780, in-4.—Storr. *Diss. de sale alpino* (sulfate de magnésie). Tubingue, 1784, in-4.—Jouko.Bleker. *Diss. pharmaceutico-medica de infusis frigidis cum magnesia parandis*, etc. (Voy. Journ. de Leroux, XXVII, 41. L'auteur recommande l'emploi de la magnésie calcinée longuement triturée avec le quinquina, l'opium, le gayac, les gommes résines, etc., comme moyen d'en obtenir des infusions plus chargées, plus riches en ré-

Digitized by Google

sine et plus efficaces, ainsi que pour en ôter au quinquina son astringence). — Brande (W.-T.). *Observ. on the effects of magnesia, in preventing an increased formation of uric. acid (calculous complaints)*, etc. (Philos. transact., 1810, p. 136. On en trouve un extrait dans les *Ann. de chimie*, août 1810). — Voyez en outre le *Réport. comment.* de J.-D. Reuss, p. 247, 272 et 386, pour l'indication de divers mémoires particuliers.

Magnesium oxydatum nativum s. nigrum. Ancien nom du *Peroxide de Manganèse.*

Magnétisme, Magnétisme minéral. Action réciproque entre l'aimant, *magnes,* et les autres corps de la nature. Voy. *Aimant.*

MAGNÉTISME ANIMAL (1). Ne devant nous occuper dans cet ouvrage que de choses positives, nous pourrions nous dispenser de parler de ce sujet, quoique, vers les deux tiers du siècle dernier, son emploi thérapeutique ait été l'occasion de vives discussions qui se sont renouvelées même il y a une douzaine d'années. Nous n'en dirons donc que quelques mots.

Les fauteurs du magnétisme animal, et à leur tête Mesmer, ce qui a fait donner à cette prétendue science le nom de *Mesmérisme,* qu'il faudrait préférer, afin de ne pas la confondre avec l'emploi physique rationnel de l'aimant, assurent que le fluide magnétique n'est pas borné à ce minéral, qu'il est au contraire fort répandu dans les corps de la nature, et que les animaux mêmes en sont pénétrés; que conséquemment ils peuvent agir réciproquement les uns sur les autres en vertu de la quantité qu'ils en recèlent, et de leur aptitude ou de leur éloignement à s'en imprégner. De là, l'emploi qu'ils en faisaient, assurant que cette action pouvait produire des changements marqués dans l'économie, et par conséquent des résultats sur la santé. Mais d'abord le fait de la présence du fluide magnétique dans les corps, prétendu agent universel suivant eux, est-il réel? On en aperçoit bien l'action, ce qui en suppose l'existence, dans l'aimant, corps inorganique, mais il est impossible de dire qu'il en soit ainsi pour l'homme, par exemple. Un sujet qui en endort un autre, en imposant les doigts et les mouvant en divers sens, en admettant le fait comme positif, ne prouve pas pour cela la présence du fluide magnétique, ni son action. Ce peut être tout autre fluide, l'électrique, le galvanique ou même le fluide nerveux, qui produise ce résultat; ce peut être même toute autre cause connue ou inconnue. L'histoire des maladies causées par l'action des gaz impondérables est encore peu certaine, car nul doute que la plupart des névroses et des névralgies ne doivent leur existence à des agents de cette nature : or qui peut assurer que c'est plutôt tel fluide que tel autre qui amène les modifications qu'on a aperçues ou cru apercevoir dans ces cas de prétendu magnétisme animal?

Nous ne pouvons donc admettre et encore moins conseiller l'emploi thérapeutique du magnétisme animal. L'étude que nous en avons faite nous a toujours montré d'un côté de la jonglerie, du charlatanisme, de la cupidité, ou un enthousiasme peu éclairé, sur ce point du moins ; et de l'autre, de la crédulité, de la stupidité, ou bien une imagination vive et pervertie, avec une impressionnabilité extrême et excessivement mobile, et parfois quelque grain de folie. Jamais nous n'avons observé de fait matériel, probant, patent, de guérison ; nous avons vu au contraire des résultats désavantageux de ce moyen, dont le moindre est de faire perdre un temps précieux qu'on pourrait employer à un traitement rationnel. Ce sont là les conclusions qu'en ont tiré également presque tous les *médecins* sages, éclairés et surtout les *praticiens :* aussi nous semble-t-il que l'autorité devrait en bannir l'usage, comme dans certains pays, ou ne le permettre qu'aux médecins, ainsi que cela a lieu en Prusse. On remarque que les médecins anglais n'ont pas écrit une seule ligne sur ce sujet, et qu'ils n'en ont jamais tenté d'application médicale, bien plus sensés, en cela, que les Allemands et les Français, qui se sont livrés à de nombreuses discussions, sur ce point si peu digne d'occuper des gens raisonnables. Ceux qui voudraient connaître à fond ce sujet, qui nous semble bien oiseux, peuvent lire le tome VI, p. 93, de l'*Histoire de la médecine* de Sprengel (traduction de Jourdan), où on trouvera indiqués les titres des ouvrages principaux écrits sur le magnétisme animal, et un aperçu chronologique de son développement, de ses progrès, etc.; les différents traités de M. Puységur, le continuateur de Mesmer, publiés de 1804 à 1814, dont le détail se trouve dans la *Biographie des hommes vivants* (V, 124); celui de M. Deleuze (*Histoire critique du magnétisme animal,* Paris, 1813, 2 vol. in-8); la lettre adressée à M. Deleuze par le docteur Koreff (*Lettre à M. Deleuze sur le magnétisme animal, par un médecin étranger*); le mémoire de M. Boin (*Coup-d'œil sur le magnétisme,* 1814); celui de Ennoser (*Magnétisme considéré sous le rapport de son essence, de ses phénomènes*, etc.; Bonne, 1818, in-8, en allemand); celui de M. A. Bertrand (*du Magnétisme animal en France, et des jugements qu'en ont portés les sociétés savantes;* Paris, 1826, 1 vol. in-8°), qui contient l'excellent rapport de M. Husson sur le magnétisme à l'Académie royale de Médecine; le mémoire de M. Foissac sur ce rapport (1825); trois lettres curieuses sur le magnétisme animal à la Chine, insérées dans la *Matière médicale* de M. Alibert (II, 507); et enfin la bibliographie mise, par M. Vaidy, à la fin de l'article *Magnétisme animal* du *Dict. des sc. méd.* (XXIX, 555). On trouve aussi dans le *Bull. des sc. méd.* de Férussac (1814) l'extrait de plusieurs ouvrages allemands sur le magnétisme animal, car c'est surtout dans ce pays du mysticisme qu'on s'occupe encore aujourd'hui du magnétisme animal.

Magnioc. Synonyme de manioc, *Jatropha Manihot,* L.

MAGNOLLIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, et qui tire le sien de Fran-

(1) Cet article doit être considéré comme l'expression de la pensée de l'un seulement des deux auteurs du *Dictionnaire* (M. Mérat) : tous deux sont d'accord cependant que, dans l'état actuel des choses, la thérapeutique n'a que peu à espérer de l'emploi du magnétisme animal.


Digitized by Google

çois Magnol, professeur de botanique à Montpellier, dans le 17e siècle, où il était né en 1638. Il renferme des arbres dont les fleurs sont magnifiques et ont souvent une odeur, ce qui les fait cultiver dans les jardins des curieux; ils portent des fruits disposés en manière de cône, d'où les grains pendent, souvent à leur maturité, à de longs filaments formés de la réunion des vaisseaux nourriciers.

M. acuminata, L. Cette belle espèce et une des plus fréquemment cultivées dans les jardins des amateurs; elle forme un arbre, naturel à l'Amérique septentrionale, où on recueille ses cônes vers la fin de l'été, à la moitié de leur maturité, pour les mettre infuser dans l'eau-de-vie, à laquelle ils communiquent une grande amertume; les Américains ont l'habitude d'en boire un petit verre le matin pour se préserver des fièvres automnales et des affections rhumatismales.

M. glauca, L. Cet arbre, appellé *Magnolier bleu*, *Magnolier des marais*, moins élevé que le précédent, est également de l'Amérique septentrionale et cultivé par les horticulteurs. Son écorce amère et aromatique, parfois désignée sous le nom de *quinquina de Virginie*, est tonique et fébrifuge; elle se rapproche de la cascarille et de la cannelle par ses qualités chaudes, stimulantes, diaphorétiques; d'après Bigelow, on l'emploie avec le plus grand succès aux Etats-Unis dans le rhumatisme chronique, et dans les fièvres intermittentes et rémittentes. Cette écorce a été regardée pendant un temps comme celle qui est connue sous le nom d'*Angusture*, qu'on sait aujourd'hui être fournie par le *Cusparia febrifuga*, Humb. Berton rapporte que l'odeur des fleurs de cet arbre, qui est très-suave et se rapproche de celle de la fleur d'oranger, est tellement stimulante qu'on l'a vue augmenter les paroxysmes d'une fièvre intermittente et, dans un autre cas, d'une attaque de goutte.

M. grandiflora, L. Cette espèce est la plus magnifique du genre par la beauté de ses fleurs blanches, qui ont sept à huit pouces de diamètre et une odeur agréable, et par son feuillage luisant, épais, d'un beau vert, ferrugineux en dessous, ce qui l'a fait appeler *Laurier-Tulipier*; on la cultive en pleine terre dans les jardins en France, où elle commence à se multiplier. On prétend qu'à la Martinique on se sert de ses semences pour fabriquer des liqueurs; mais il y a lieu de croire qu'il y a erreur, et qu'on a voulu parler des fleurs de l'espèce suivante: car elles sont amères comme toutes celles des 16 ou 17 espèces que renferme ce genre. M. Le Danois assure qu'au Mexique on emploie les semences de cet arbre avec succès contre la paralysie.

M. (Talauma, Juss.) *Plumierii*, Sw. A la Martinique, on aromatise les excellentes liqueurs qu'on fabrique dans cette île avec les fleurs de cet arbre, qu'on y appelle *bois Pin*, *bois Cachiment*.

M. Precia, Dub. Voyez *M. Yulan*, Desf.

M. tripetala, L. (*M. Umbrella*, Lam.). Les fleurs de cette espèce ont une odeur si prononcée, qu'elles causent souvent des nausées, des maux de tête, etc. On la cultive chez nous dans les jardins des curieux.

M. Yulan, L. Cette espèce, qui est de Chine, y est cultivée avec un grand soin; le peuple de ce pays fait de ses belles fleurs, blanches et d'une odeur délicieuse, le symbole de la pureté et de la candeur. Ses feuilles tombent pendant l'été, et l'arbre est en pleine sève pendant notre hiver; ce qui empêche de pouvoir le cultiver en pleine terre chez nous, où il gèlerait, et oblige de le placer dans les serres chaudes, que ses fleurs embaument dans cette saison. Les Chinois, pour en avoir des fleurs en toutes saisons, le conservent aussi en serres. Les boutons à fleurs, avant leur développement, sont confits au vinaigre; les fleurs se mettent dans le thé pour l'aromatiser; les fruits, en infusion, se donnent dans les affections catarrhales, pour adoucir la toux et faciliter l'expectoration; en poudre, ils sont sternutatoires; les graines, qui sont amères, comme la plupart de celles des *Magnolia*, sont employées comme fébrifuges.

MAGNOLIACÉES. Famille naturelle dicotylédone polypétale, à étamines hypogynes, qui tire son nom du genre *Magnolia*; elle renferme en outre les genres *Drimys*, *Illicium*, *Liriodendron*, etc. Ce sont de beaux arbres ou arbrisseaux exotiques, dont plusieurs sont cultivés par les curieux; ils ont en général des écorces, des feuilles, des fruits amers, aromatiques, employés comme stimulants, toniques et fébrifuges.

MAGOUDEN, Un des noms du *Mimusops Elengi*, L., dans l'Inde.

MAGPIE. Nom anglais de la pie, *Corvus Pica*, L.

MAGUEY, MAGUEY DE PULQUE. Noms caraïbes de l'*Agave americana*, L., et de sa variété l'*A. mexicana*, Lam. La boisson fermentée qu'on prépare avec leur suc, s'appelle *vin de Pulque*.

MAGYARAD, en Hongrie, comitat de Honth. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*. Pesth, 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source sulfureuse.

MAGYDARIS. Un des noms des racines du *Laser* (Voy. ce mot). Il y a des auteurs qui écrivent *Magudaris*.

MAHA KALUA. Nom cyngalais du *grand Galanga*.

MAHAINDI. Nom du dattier, *Phœnix Dactylifera*, L., à Ceylan.

MAHAKARABU. Nom du *Coix Lacryma*, L., à Ceylan.

MAHALEB. Un des noms du *Prunus Mahaleb*, Borchh.

MAHAPENALA. Nom du *Cardiospermum Halicacabum*, L., à Ceylan. Voy. ce mot.

HAKASI ANBALA. Nom cyngalais du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

MAHENDANA, MENDANA. Noms arabes de l'épurge, *Euphorbia Lathyris*, L. Voy. ce mot.

MAHOGON, MAHOGONI (et non MAHOGANI). Noms du bois d'acajou *Swietenia Mahogoni*, appelé *Lignum Mahogoni* dans quelques Dispensaires.

MAHON. Nom du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L., dans quelques cantons; et dans d'autres du *Melampyrum arvense*, L.

MAHONIA FASCICULARIS, DC. (*Berberis pinnata*, Lagasca). Arbrisseau de la côte occidentale de l'Amérique du nord et du Mexique, de la famille des Berbéridées, dont les baies acidules peuvent servir à faires des confitures et des boissons rafraîchissantes; on le cultive en pleine terre dans le royaume de Valence; il pourrait l'être en Provence.

Digitized by Google

Mahot. Nom qu'on donne, aux Antilles, à plusieurs Malvacées des genres *Hibiscus*, *Bombax*, etc.

Mahva. Un des noms indiens du *Bassia butyracea*, Roxb. V. ce mot.

Mahy. Nom mexicain du maïs. *Zea Mays*, L., ce qui semble prouver que cette céréale est d'origine américaine.

Mai. Nom de l'aubépine, *Cratægus Oxyacantha*, L., en Poitou (Voy. ce mot).

Mai-pouri. Nom d'une espèce du genre Bromelia. *Bromelia Maipouri*, Perrotet (Voy. ce mot.).

Maia, Maea, μαιω. Espèce de grande écrevisse de mer (James, *Dict.*, IV, 1084).

Maiblumel. Nom allemand du muguet, *Convallaria majalis* L.

Maieta. Voyez *Melastoma*.

Mail-anschi. Nom du *Lawsonia inermis* au Malabar, où il est usité contre la goutte, et son suc contre la purulence des urines (*Hort. mal.*, I, t. 40).

Mail-élou. Autre arbre du Malabar dont on fait bouillir les feuilles pour chasser l'arrière-faix (*Hort. mal.*, V, t. 1). C'est peut-être un *Vitex*.

Mail-ratoua. Espèce du même genre dont la décoction des feuilles dans l'eau de riz est anti-dyssentérique, et employée dans l'Inde.

Maille. Nom d'une variété de Manioc, à Cayenne.

Main de gloire. Un des noms de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

— de mars. Un des noms de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Main de mer. C'est probablement le *Fucus palmatus*, L. Suivant Lémery, la plante marine qu'il nomme ainsi est résolutive, atténuante, étant écrasée et appliquée en topique (*Dict.*, 472).

Mainottes, Menottes. Noms du *Clavaria coralloides*, L.

Maiore. Nom du fruit de l'arbre à pain à Taïti, *Artocarpus, incisa*, L. (Voy. ce mot).

Maipouri. Nom du *Tapir* à la Guiane française.

Mairan. Un des noms danois de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Mais. Un des noms du blé de Turquie, qui paraît originel, *Zea Mays*, L.

— de Guinée. *Holcus Sorghum*, L.

MAISON-NEUVE, en France, près du bourg de Saint-Didier. Carrère (*Cat.*, 474) y indique des eaux minérales froides, qu'on croit, dit-il, ferrugineuses..

MAISONCELLES-LA-JOURDAN, à 1/2 lieue de Vire en France (département du Calvados). Il y existe, dit Carrère (*Cat.*, 502), une source minérale froide, et qu'on croit martiale, appelée *Basinière*.

Maiten. Voyez Mayten, *Celastrus Maytenus*, W.

Maiz. Nom espagnol et portugais du maïs, *Zea Mays*, L.

Majagué. Nom du *Pelecanus Carbo*, L., dans Kolbe (*Dict. des sc. nat.*, art. *Malagos*).

Majan. Un des noms du chanvre, *Cannabis indica*, Lam., dans l'Inde (Voy. ce mot).

Majalis. Nom du porc châtré. Voy. *Sus Scrofa*, L.

Majaufe. Nom provençal d'une variété de fraise, *Fragaria vesca*, L.

Majbagge. Nom suédois du ver de mai, *Meloe majalis*, Oliv.

Majee, Majeco. Noms du castor, *castor Fiber*, L., en Laponie.

Majeran. Nom polonais de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Majim. Nom hébreu de l'*Eau*.

Majoran of Candia. Nom anglais de l'origan, *Origanum vulgare*, L.

Majoran, Majorana. Noms allemand et officinal de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Majorque. La plus grande des îles Baléares. Voy. *Fuenta-Santa*.

Maju. Nom d'un arbrisseau du Chili, qui paraît être un *Robinia*, dont la décoction est employée dans le pays comme pédiculaire (Feuillée *Plant. méd.*, III, 56).

Majun, Majum. Sorte de remède indien composé de musc, d'ambre, de chanvre et de sucre; les mahométants la prennent pour s'inspirer de la gaîté et se donner des rêves agréables (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 177).

Majuphal, Majuphul. Noms sanscrit et hindou de la *Noix de galle*.

Mak biały. Nom polonais du pavot, *Papaver somniferum*, L.

Makarscheena. Nom de la racine d'*Angélique* au Kamtschatka. Voy. ce mot.

Makhal. Nom bengale de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Maki. Nom du *Ficus tinctoria*, Forst., à Taïti. Voy. ce mot.

Makolagwa. Nom polonais de la linotte, *Fringilla Linota*, L.

Makreel, Makrele. Noms allemand et hollandais du maquereau, *Scomber Scombrus*, L.

ak ril, Makrill. Noms hollandais et nom danois et suédois du maquereau, *Scomber Scombrus*, L.

Makuque. Un des noms du *Montabea guianensis*, Aubl.

Mal-fanés, Mal-nonnta. Noms de l'*Euphorbia capitata*, Lam. Voy. ce mot.

Mala æthiopica. *Solanum Lycopersicon*, L.

— armeniaca. C'est l'abricot *Armeniaca vulgaris*, Lam. V. ce mot.

Mala aurea. Sous ce nom, les anciens ont désigné un fruit jaune, d'un bel aspect. Beaucoup de commentateurs ont cru y reconnaître l'orange; mais comme il ne paraît pas que les Romains possédassent ce fruit, ce serait plutôt le citron. On croit plus généralement que c'est le coing qu'ils ont indiqué par cette épithète.

Mala aurantia. Orange, *Citrus Aurantium*, L. Voy. ce mot.

— citria. Le citron, *Citrus medica*, L. Voy. ce mot.

— cotonea. Le coing, *Cydonia vulgaris*, Pers. Voyez ce mot.

— cydonia. Le coing, *Cydonia vulgaris*, Pers. Voyez ce mot.

Mala-elengi. Arbre de Malabar, dont les fleurs, bouillies avec du poivre et le calamus, dans l'huile de sésame, forment un liniment propre à guérir les maladies de la tête.

Mala-cossia. Nom du carambolier, *Averrhoa Carambola*, L. Voy. ce mot.

— granata. La grenade, *Punica Granatum*, L.

Mala insana. On donne ce nom, dans quelques ouvrages, à la pomme d'amour, *Solanum Lycopersicon*, L., de son nom italien *Melanzana*, d'après d'Herbelot; loin de mériter ce nom latin, elle est comestible et fort usitée comme telle. Voy. *Solanum*.

Digitized by Google

C'est, dans quelques autres ouvrages, le fruit de la belladone.

MALA PUNICA. La grenade, *Punica Granatum*, L.

— TRINAKAR. Nom sanscrit du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

MALABAR NUT. Nom anglais de l'adhatoda, *Justicia Adhatoda*, L.

MALABATHRUM. off. Nom du *Laurus malabathrum*, L. Voy. ce mot. On devrait écrire *Malabratum*, et mieux encore, *Malabrathum*.

MALACATMON. Grande liane des Philippines, dont il s'écoule par incision une eau très-limpide, usitée dans la dyssenterie, la péritonite, et, à l'extérieur, comme l'angine, l'ophthalmie, etc. (*Trans. phil. abrég.*, I, 135).

MALACCA. Nom malabare de l'*Eugenia Jambos*, L. (ou *Myrtus*), et du *Psidium pomiferum*, L.

MALACCA SAMBRANIS. Nom tamoul du *Styrax Benjoin*, L.

MALACHITE, *Malachites*. Espèce de *carbonate de cuivre* natif. Voy. ce mot.

MALACHRAN, MALACRA. Noms que portait une résine qui provenait, d'après Pline (*lib.* XII, *cap.* 9), d'un arbre inconnu de la Bactriane. On croit que c'est le *Bdellium*.

MALACOIDES. Feuillée figure sous ce nom une plante du Chili, qu'il dit fébrifuge et rafraîchissante en décoction (*Plant. médic.*, III, 40).

MALACOSTRACÉS, *Malacostraca*, Μαλακόστρακες des Grecs. Synonyme de *Crustacés*.

MALACOXYLON PINNATUM, Jacq. Arbre à bois tendre de l'Ile de France, qui paraît être le *Cissus Mapia*, Lam. Le suc de ce végétal est caustique, et fait gonfler les parties du corps sur lesquelles il tombe.

MALADIES (comme moyen de guérir d'autres maladies). Au premier abord, il semble paradoxal d'avancer qu'une affection morbide puisse en détruire une autre et n'ajoute pas au mal existant; cependant rien n'est plus positif, et on a pu remarquer souvent que, si on a deux maladies, la plus ancienne disparaît plus ou moins promptement, et la maladie *médicatrice* cesse ensuite par les soins de l'art ou par sa marche naturelle, de sorte qu'on serait tenté de conclure au contraire qu'il n'y a que des maladies qui guérissent d'autres maladies.

Et d'abord, il y a des maladies préservatives d'autres maladies; ainsi, pour n'en citer qu'un exemple fameux, la vaccine préserve de la variole. Autrefois on conseillait d'inoculer le virus de certaines maladies presque inévitables, dans des saisons favorables, etc., pour les avoir plus bénignes, comme ceux de la variole, de la rougeole, de la scarlatine, etc. On provoque des hémorrhoïdes pour empêcher les congestions cérébrales, pectorales, etc. Un cautère, un vésicatoire, sont des plaies qu'on fait pour éviter le développement de maladies dont on craint l'apparition, etc. La nature nous offre des exemples fréquents de ces efforts conservateurs, en produisant des éruptions, des hémorrhagies, etc., qui préviennent des affections subséquentes, etc.

Mais c'est surtout lorsque les maladies existent qu'on a cherché à les guérir par d'autres, et en cela on a encore imité la nature; car, nous ne saurions trop le répéter, la médecine n'est que l'art de la copier dans ses moyens de guérison: *natura, morborum medicatrix est*, Hipp. Ainsi, la fièvre, qui est son agent médicateur le plus habituel, délivre d'une multitude de maux; dans les affections graves, elle redouble ses efforts pour en amener la solution heureuse: de là, les paroxysmes, les redoublements, etc. Les éruptions, les hémorrhagies, les sueurs, etc., qu'elle produit, tendent au même but; les crises ne sont que l'expression plus marquée de ses efforts.

L'art crée souvent des maladies pour en guérir d'autres. Ainsi, les irritations locales qu'on produit à l'extérieur, les injections irritantes à l'aide desquelles on détermine l'inflammation adhésive des sacs séreux, la fièvre qu'on excite dans quelques cas où il y a atonie, faiblesse générale, les excitants qu'on met en usage, etc., produisent réellement des maladies au moins locales, à l'aide desquelles ou en guérit d'autres. N'a-t-on pas proposé de faire contracter la gale, la teigne, la syphilis même pour guérir ces maladies trop anciennes, trop peu caractérisées, trop *diffuses*, pour que les remèdes aient prise sur elles, ou pour en guérir d'autres? On peut même dire que la médecine active ne donne lieu qu'à une transposition de maladie, qu'elle en produit qui en déplacent d'autres; on en cause, en irritant ailleurs, pour déplacer celle que l'on combat du lieu où elle existe, assuré que ce déplacement la rend plus facile à surmonter. Dans les maladies qui guérissent spontanément, on peut dire qu'elles sont curatives d'elles-mêmes.

Il est donc hors de doute que l'art et la nature se servent des maladies comme moyen thérapeutique. Et, si le genre de notre ouvrage permettait plus de développement, nous pourrions appuyer cette assertion de faits nombreux qui la mettraient dans tout son jour. La nature, dont les ressources sont infiniment plus grandes que celles de la médecine, ne suit point de marche régulière dans ses efforts curatifs; elle en produit de salutaires, d'une manière insolite, avec des résultats inespérés; ils arrivent parfois à des jours réguliers, mais bien moins fréquemment que ne le croyaient les anciens, qui les nommaient *jours critiques*. C'est presque toujours par des flux portés à l'extérieur qu'elle amène les guérisons : ainsi des sueurs, des urines, des selles copieuses, des éruptions, des dépôts, etc., sont les maladies passagères à l'aide desquelles elle en guérit d'autres. Souvent la maladie produite est instantanément plus forte que celle à guérir, mais de cet excès naît le mieux.

L'art a posé des règles à suivre dans ce genre de thérapeutique, dont il n'est permis de s'éloigner que dans des cas fort rares. Il faut, 1° que la maladie que l'on produit soit locale autant que possible; 2° qu'elle soit extérieure s'il y a moyen; 3° qu'elle soit toujours dans une partie moins essentielle à la vie, moins irritable que la maladie que l'on combat; 4° qu'elle soit appropriée à la nature de cette mala-

Digitized by Google

die ; ainsi on guérira une congestion sanguine par une hémorrhagie artificielle, une affection bilieuse par des purgations, etc. ; 5° enfin, elle doit être le moins active possible.

Coffinières. Le médecin de la nature, ou Essai sur quelques maladies curatives d'autres maladies. Paris, 1819, in-8. — Blaud. Obs. pour servir à l'histoire des maladies considérées comme moyens thérapeutiques (*Nouv. Bibl. médicale*, 1824, II, 23). — Klose (C. L.). Sur les maladies comme préservatives d'autres maladies (en allemand). Breslau, 1826, in-8.

Malage. Nom du cerisier sauvage, *Cerasus avium*, Mœnch, en Languedoc.

Malagme, Malagma. Synonyme, dans quelques auteurs, de topique émollient, mais qu'ils étendent aussi à d'autres espèces de topiques.

Malago-codi. Nom malabare du poivre, *Piper nigrum*, L.

Malagos. Nom du *Pelecanus Carbo* L., dans Kolbe (*Dict. des sc. nat.*).

Malagué. Nom languedocien du mahaleb, *Prunus Mahaleb*, L.

Malaguetta, Malaguette, Malaquette. Ces noms, synonymes de *maniguette*, de graine de Paradis, et qu'on donne à plusieurs graines poivrées, sont ceux des semences de l'*Amomum Granum Paradisi*, L. Robert Brown croit qu'elles appartiennent à une espèce de ce genre que l'on confond avec l'*A. Granum Paradisi*, mais différente ; cependant la semence du commerce qui porte ce nom, comparée avec celle des capsules de cet *Amomum*, offre une identité parfaite. Matthiole dit qu'en Italie on donne le nom de *Malaguetta* aux graines du grand cardamome (*Comment.*, p. 6). En Portugal, d'après Gomès, on nomme *Malagueta* les fruits du *Capsicum frutescens*, L. (lettre manusc.). Le poivre de Guinée, *Unona æthiopica*, Dunal, est aussi appelé abusivement *Maniguette* ; Ortega donne le même nom à la fleur non développée du *Myrtus Pimenta*, L. On le donne aussi, improprement, au piment couronné, *Myrtus pseudo-caryophyllus*, Gomès. Voyez *Myrtus* et *Unona*.

Malairosos. Nom de la rose de Provins, *Rosa gallica*, L., en Languedoc.

Malaki-carambori. Nom brame de l'*Averrhoa Bilimbi*, L. (Voy. ce mot).

Malakkanuss. Un des noms allemands de l'*Anacardium longifolium*, Lamarck.

Malambo, Melambo. Écorce dont l'origine positive n'est pas encore certaine (mais qu'il ne faut pas confondre avec le macambo, écorce de l'Inde), et qui a été apportée, en 1806, de Santa-Fé de Bogota, par Henri Umagna ; l'arbre qui la produit croît aussi au Choco, au Pérou, où il s'appelle *Palo de malambo*, d'après M. de Humboldt. Le plus grand nombre des auteurs pensent que c'est celle du *Drymis Winteri*, L. F. M. Bompland croit qu'elle provient d'un *Quassia* ; d'autres la regardaient comme une sorte de quinquina, mais l'insertion alterne des feuilles, dont on observe des traces sur cette écorce, prouve qu'elle n'appartient pas à la famille des Rubiacées.

Quoi qu'il en soit, cette écorce est épaisse de 3 à 4 lignes, cassante, d'une couleur de buis, recouverte d'un épiderme blanc, ce qui la fait un peu ressembler à celle du bois flotté ; elle offre à sa surface des tubercules nombreux ; son odeur est forte lorsqu'elle est récente, et sa saveur est amère et poivrée ; l'aubier est moins odorant, mais entre ses fibres on observe des traces d'une résine qui est amère et aromatique, ce qui rend sa cassure un peu luisante dans ces endroits. On assure que de l'arbre, il découle une huile très-aromatique, analogue à la térébenthine de nos mélèzes, plus lourde que l'eau, etc.

L'analyse chimique de cette écorce, d'abord faite par M. Cadet, a été répétée par M. Vauquelin, qui y a trouvé de la résine, une huile volatile légère (qu'il ne faut pas confondre avec la précédente), et un extrait très-soluble à l'eau (*Ann. de chimie*, XCVI, 113 ; et *Journ. de pharm.*, II, 172). On n'y a pas rencontré de tannin, à peine quelques traces d'acide gallique, et aucune des alcalis des quinquinas.

Le malambo a été vanté comme fébrifuge, ce qui pouvait provenir de l'origine qu'on lui soupçonnait ; on en donnait 4 à 5 gros, par dose de 50 grains en poudre à la fois ; on la doublait en infusion. On s'en est servi en Europe comme tel, et l'on dit en avoir obtenu des succès. M. Audouard l'a même employé avec avantage dans la fièvre jaune de Barcelone (Audouard, *Hist. méd. de la fièvre jaune de Barcelone*, p. 303). Cette écorce a aussi été administrée dans la dyssenterie comme astringente, et on la prescrit contre cette affection dans l'Amérique du sud, ainsi que comme vermifuge, et surtout comme stomachique. A Popayan, on en use contre les débilités stomachiques en infusion vineuse ; on l'a conseillée contre le trismus des Nègres.

L'activité de cette écorce, qui agit comme tonique et excitante, doit rendre réservé sur son usage dans les affections avec irritation, et doit la faire défendre dans celles où il y a inflammation. Au surplus, comme elle n'existe pas dans le commerce, on ne l'emploie point dans la pratique, et ce n'est jusqu'ici, pour nous, qu'un médicament *historique*.

Cadet (C.-L.-F.). Sur un nouveau fébrifuge (*Bull. des sc. médicales*, I, 355). — Idem. Sur le malambo (*Journ. de pharm.*, II, 20). — Recherches sur l'écorce de malambo (*Journ. génér. de la littérature étrangère*, IX, 229).

Malan-kua. Nom malabare du *Kæmpfera rotunda*, L. (Voy. ce mot).

Malanch. Nom arabe du bois chiche, *Cicer arietinum*, L.

Malanea-verticillata, Lam. Voy. l'art. *Antirhea borbonica*, Gmel.

Malanga. Nom que les Nègres, aux Antilles, donnent à l'*Arum esculentum*, L. (Voy. ce mot).

Malangat. Un des noms du *Maringa Nux Behen*, Desf.

Malanzane. Synonyme de *Melanzane*. Voy. ce dernier mot.

Malapari. Arbre des Moluques, de la famille des Légumineuses, figuré par Rumphius (*Amb.*, III, t. 117), et qui est peut-être du genre *Pungamia*, dont l'écorce jaune et surtout les racines ont la propriété de corriger les mauvais effets de certains poisons et des champignons vénéneux.

Malaptérure. Voy. *Silurus electricus*, L.

Malart. Nom du canard domestique mâle, dans plusieurs départements. Voy. *Anas*.

Digitized by Google

MALATES. Genre de sels qui résultent de l'union de l'acide malique avec les bases salifiables. Le malate de fer est le seul qui soit employé en médecine.

Malayaja. Nom sanscrit du *Santal blanc*.

Malotyancerie vayr. Nom tamoul du *Sida lanceolata*, Retz.

Malcot. Un des noms vulgaires de la macreuse, *Anas nigra*, L.

Male shield fern, Male fern. Noms anglais de la *Fougère mâle*.

— speedwel. Nom anglais de la véronique mâle, *Veronica officinalis*, L.

Malé-malé. Ombellifère de Sumatra dont on applique les feuilles sur les tumeurs, d'après Morsdon.

Malestan. Nom vulgaire des sardines, *Clupea Sprattus*, L., mises dans la saumure.

Malette, ou Malette a berger. Un des noms du *Thlaspi Bursa pastoris*, L.

Malherbe. Un des noms du *Thapsia villosa*, L.; on le donne aussi à la dentelaire, *Plumbago europœa*, L., et à quelques autres plantes qui ont des qualités délétères.

Mali-mali. Nom caraïbe de la casse des boutiques, *Cassia Fistula*, L. (Voy. ce mot). Quelques voyageurs le rapportent au *Cassia alata*, L.

Malicorium. Ce nom, qui signifie *Cuir de pomme*, a été donné à l'écorce de la grenade, *Punica Granatum*, L.

Malimatalam. Nom de la pomme d'amour, *Solanum Lycopersicon*, L., dans Théophraste, d'après Belon (*Singularités*, 250).

Malinathalla. Nom égyptien du *Cyperus esculentus*, L. (Voy. ce mot). C'est aussi celui que lui donne Théophraste.

Malinga-tenga. Nom indien du coco, *Cocos Nucifera*, L.

Maliny. Nom bohême et polonais du framboisier, *Rubus idæus*, L.

Malion, Malium. Noms de la camomille, *Anthemis nobilis*, L. (Voy. ce mot) chez les anciens.

Mall-en meppa. Nom suédois de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.

Malla. Nom de la capucine, *Tropæolum majus*, L., au Chili.

Mallam toddali. Nom tamoul du *Celtis orientalis*, L. Voy. ce mot.

Mallamotes. Nom indien du *Pavetta indica*, L., d'après notre exemplaire de l'*Hortus malabaricus*, annoté par Commerson (*Hort. Mal.* V, t. 10, p. 19).

Malleus metallorum. Un des anciens noms du *deuto-chlorure de mercure*.

Mallora. Palmier? de la Chine, dont le fruit contient une substance farineuse comestible abondante, d'après Cossigny.

Mallouchia. Nom hébreu de la mauve, *Malva sylvestris*, L.

Malha durillo. Nom portugais du laurier tin, *Viburnum Tinus*, L.

MALMÉDY, dans le grand-duché du Bas-Rhin. On y trouve une source d'eau alcalino-ferrugineuse, analogue à celles de Spa, et même plus riche en principes minéralisateurs (E. Osann, voyez une bibliogr. de *Prusse*).

Malo. Nom italien du pommier, *Malus communis*, DC.

Malort. Nom suédois de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Malon (La). Nom d'une des sources d'*Aumale* (Voy. ce mot).

MALOU (la). Hameau de France (département de l'Hérault), près de Béziers. On y trouve des sources d'eau thermale (28 à 29° R., quelquefois 56), et un établissement de bains assez fréquenté de juin à septembre. L'eau, analysée par M. Saint-Pierre (*Essai sur l'analyse des eaux minér.*; Thèse; Montpellier, 1809, p. 57), a fourni pour 2,056 grammes, outre de l'acide carbonique en excès: carbonate de soude, 1,200 grammes; c. de chaux, 0,637; c. de magnésie, 0,159; c. de fer, 0,053; muriate de soude, 0,260; sulfate de chaux, 0,159; matière colorante extractive, quantité impondérable; en tout 2,469. Elle n'est donc pas hydro-sulfureuse, quoiqu'elle en ait légèrement l'odeur; le dépôt jaunâtre qu'elle forme contient des carbonates de chaux et de magnésie, de l'oxide de fer et de la silice. Cette eau, analogue à celles de Vichy, du Mont-D'or et de Seltz, est employée à l'intérieur, à la dose d'une à trois livres, contre l'atonie des voies digestives, l'empâtement des viscères abdominaux, l'ictère, la chlorose, la leucorrhée, et, en bains, pour lesquels il existe deux bassins, dans les cas de rhumatismes chroniques, de goutte non invétérée, quelquefois même dans les affections cutanées.

Lettre sur les bains de la Malon (*Nature considérée*, etc., 1771, VII, 224). — Mazart de Caselles. Observation sur une paralysie de la vessie, guérie par l'injection des eaux de la Malon (*Gaz. sal.*, 1764, n. 7). — Saisset (A.). Mémoire sur les eaux de la Malon. Montp., in-8 (Voy. *Annales de Montp.*, 1806, p. 343).

Malouasse. Nom du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L., en Pologne, suivant Salerne.

MALPIGHIA. Genre dédié à Malpighi, qui donne son nom à une famille naturelle; il renferme des arbrisseaux dont les fruits, ordinairement bacciformes, aigrelets, sont connus et mangés sous le nom de *cerise* ou *mérise d'Amérique*. Le *M. armeniaca*, Cav., a l'amande de ses fruits soupçonnée vénéneuse. L'écorce du *M. crassifolia*, L., est appelée *quinquina des savanes*, et employée aux Antilles contre la dyssenterie; elle y remplace le quinquina et le simarouba (*Flore médic. des Antilles*, II, 164). On mange les fruits du *M. glabra*, L.? Le *M. Moureila*, Aubl., est employé à Cayenne comme fébrifuge; on se sert de la décoction de son écorce, qui est aussi prescrite pour déterger les ulcères, et dans le dévoiement, etc. On mange aux colonies les baies du *M. punicifolia*, L., qu'on y appelle *cerise des Antilles*, roulées dans du sucre; on en fait des confitures. Il découle de cet arbrisseau une gomme que l'on dit analogue à l'arabique, et qu'on emploie dans le pays comme pectorale contre les rhumes, etc.; son écorce sert au tannage. Le *M. spicata*, Cav., nommé *bois dyssentérique*, *mérisier doré*, *bois-tan*, a des fruits acides, jaunes, peu agréables, que les jeunes Nègres mangent cependant; on les recommande dans l'angine; ils sont laxatifs de un à quatre gros; l'écorce sert au tannage (*Flore méd. des Antilles*, I, 445, II, 97). Le *M. urens*, L., appelé *bois capitaine*, *brin d'amour*, *couhaya*, *cerisier de Courwith*, a des baies astringentes, employées contre la diarrhée, la leucorrhée, les hémorrhagies, etc.; Nicolson dit qu'elles excitent à l'amour. L'écorce du végétal s'emploie

Digitized by Google

dans les mêmes cas, à la dose d'une demi-once pour deux livres d'eau. Il y a sur les feuilles de cet arbuste des poils couchés qui entrent facilement dans la peau et sont très-piquants. Le *M. verbascifolia*, L., a son bois usité comme astringent et vulnéraire; il donne une couleur rouge, ce qui a lieu aussi pour plusieurs autres espèces.

MALPIGHIACÉES. Famille naturelle de plantes dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, souvent monadelphes, qui doit son nom au genre *Malpighia*; elle renferme des arbustes à feuilles simples et opposées, parmi lesquels quelques espèces du genre type, avec une du genre *Banisteria*, et le *Coca*, sont les seuls usités.

Malt. Semence de quelques Graminées, préparées pour être propres à faire de la bière.

Malthacodes. Nom des topiques gras et huileux dans Hippo-

Malthe, μαλθη. Nom de la cire, surtout la plus molle, dans Galien, selon James.

Malthe, *Maltha*. Espèce de bitume. Voy. ce mot.

Maltheserschwamm. Nom allemand du *Cynomorium coccineum*, L.

Malum. Nom latin de la pomme; quelquefois ce nom est employé pour le fruit en général. Voy. *Mala*.

Malurt. Nom danois de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

MALUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, section des Pomacées, qui tire son nom du grec μηλεα, d'où vient aussi *Malum*, fruit des espèces de ce genre, appelé encore *Pomum*, noms que les anciens étendaient parfois à d'autres fruits pulpeux, et qu'à leur exemple nous avons appliqués aux fruits à pépins, dont l'histoire prend le nom de Pomologie. Il renferme des arbres de peu d'élévation, dont les fruits sont comestibles, surtout lorsqu'ils sont cultivés, et dont on fait des boissons alcooliques appelées *cidre*; les pommes sont connues dès la plus haute antiquité, puisqu'il en est parlé dans les livres saints, dans l'Odyssée, dans Ovide, etc.

M. communis, Lam. (*Pyrus Malus*, L.). Pommier (*Flore médicale*, V, f. 281). Il est originaire des forêts de l'Europe, surtout des Gaules, et peut-être aussi du nord de l'Amérique, qui fournit aujourd'hui de belles variétés de son fruit; la culture lui a fait perdre ses épines, a adouci et grossi ses fruits, en a produit des variétés très-nombreuses, qui s'élèvent à plus de deux cents. Sous différents rapports, le pommier est peut-être l'arbre le plus utile de l'Europe; il donne des fruits en abondance, qui nourrissent et fournissent une boisson très-agréable dans le nord-ouest de la France, une partie de l'Angleterre, etc.; et comme sa culture ne demande aucun soin, qu'il rapporte beaucoup dans un espace de terrain très-borné, il devient une source d'aisance et de bien-être pour les gens de la campagne. Le pommier fait l'ornement des jardins et des routes, où on le plante au printemps, par ses fleurs d'un rose tendre, d'une odeur suave quoique fugace, si nombreuses qu'elles ne laissent pas voir le bois de l'arbre, et à l'automne par l'abondance, la couleur et la beauté de ses fruits qui en font plier les branches. C'est la Normandie surtout qui présente la culture du pommier dans le plus grand degré de perfection, et cet arbre est réellement une des sources de la richesse de cette fertile province.

Le bois du pommier est souvent rabougri, tordu, et est en général peu volumineux, parce que cet arbre, épuisé par l'abondance des fruits qu'il porte, n'a pas une longue durée; il est d'un brun-rougeâtre, et agréablement veiné; il est recherché des ébénistes et des tourneurs. Son écorce est astringente et estimée tonique, on en tire une teinture jaune.

Les pommes avant leur maturité sont très-acides, acerbes même, et agacent les dents à un point très-marqué, ce qui est produit par un acide particulier qu'elle renferment plus abondamment alors, l'*acide malique*; les enfants et les jeunes filles les mangent par voracité ou par caprice, et en sont souvent incommodés; on les accuse dans cet état d'être très-indigestes, de causer des maux d'estomac, d'engendrer des vers, des fièvres, des coliques, la dyssenterie, etc. On doit donner ces fruits piqués, tombés, non mûrs, gâtés, aux animaux qui en sont très-friands, surtout les porcs, et empêcher les enfants d'en manger. Au fur et à mesure que les pommes mûrissent, l'acide diminue, le sucre y devient plus abondant; et à leur maturité complète, qui n'a lieu que bien après être récoltées pour quelques espèces, elles sont un aliment sain, peu dispendieux, et qui fait une grande partie de la nourriture du peuple dans les campagnes et dans les villes, pour les repas du matin; ce qu'elles doivent au sucre, à la fécule, et surtout à la gelée végétale qu'elles contiennent. Lorsqu'elles sont abondantes, le prix des autres aliments diminue, ce qui prouve la consommation prodigieuse qu'on en fait; elles se conservent presque une année, ce qui est d'une grande ressource. Les pommes de belle qualité, surtout les reinettes, font l'ornement des desserts pendant tout ce temps. Il est bien essentiel de n'admettre dans les jardins que de bonnes espèces de fruit; car leur culture ne demande pas plus de soin que les mauvaises, et produit des pommes plus grosses, plus agréables et plus saines. On les accuse, étant crues, d'être lourdes, flatulentes, peu faciles à digérer pour quelques estomacs, mais l'énorme consommation qui s'en fait dément suffisamment cette assertion. Cuites, les pommes deviennent un aliment aussi sain que facile à digérer, surtout si on y ajoute du sucre, parce que la coction leur fait perdre leur acidité, et y développe des principes sucrés et muqueux; la pulpe de pomme cuite est le mets de prédilection des malades, des convalescents, des estomacs faibles, délicats, des tempéraments échauffés, constipés; elle rafraîchit, humecte, tempère, adoucit. On fait aussi avec les pommes des compotes, des gâteaux, des tartes, etc., que le talent du cuisinier et du pâtissier varie de mille manières; on les fait sécher au four, pelées et coupées en morceaux, pour en faire en tout temps, macérées dans l'eau, une espèce de piquette, qui a été fort en usage à Paris il y a quelques années.

On prépare, avec les pommes, des gelées ou con-

Digitized by Google

fitures très-recherchées; celles de Rouen ont surtout une grande renommée; elles sont très-agréables aux malades, aux enfants, et fort employées pour la table; celle à laquelle on donne plus de consistance par la cuisson et l'addition d'une plus grande quantité de sucre s'appelle *sucre de pomme;* c'est une préparation fort accueillie des friands, et dont on use aussi pour le rhume, les chaleurs de la gorge, etc.

Les pommes servent à préparer des tisanes calmantes, tempérantes, dont on use dans les fièvres, les irritations de la poitrine et du ventre, la toux, le catarrhe, l'état bilieux des premières voies, les maladies éruptives, les affections des canaux urinaires, telles que la néphrite et la strangurie, la blennorrhagie, etc. Hippocrate, qui a blâmé l'usage des pommes (*sanum et languentem vexat pomum*), n'entendait parler que de l'abus qu'en font parfois quelques estomacs faibles; et peut-être même par le mot de *pomum* parlait-il d'un autre fruit que de celui du pommier. On emploie surtout la pomme de reinette, dont l'odeur agréable et parfumée est si connue, qu'on fait bouillir par quartiers dans l'eau, et dont on permet la décoction à la soif des malades; elle agit quelquefois comme légèrement laxative. Floyer dit avoir éprouvé sur lui l'avantage de la tisane de pomme dans l'asthme; on l'a aussi vantée contre la phthisie, les calculs de la vessie, etc. On rapporte que des chevaux asthmatiques ont été guéris de cette affection, après avoir mangé une grande quantité de ce fruit. Cuites, la pulpe de pomme offre une sorte de cataplasme, qu'on emploie dans quelques cas sur les furoncles, les phlegmons de peu d'étendue, et surtout sur les paupières enflammées; mais il faut avoir soin de la passer à travers un gros linge ou un tamis, pour la séparer des pépins et des fibrilles de ses cloisons, qui pourraient entrer dans l'œil et le blesser, et même de ne la placer qu'entre deux tissus de mousseline.

On retire des pommes un suc très-abondant en les soumettant au pressoir; en a cherché à extraire du du sucre de ce moût sans y parvenir; on en obtient seulement un sirop qui peut le remplacer. L'usage le plus ordinaire du suc de la pomme est d'en préparer par la fermentation la boisson appelée cidre, dont nous avons traité ailleurs, et dont on fait une si grande consommation dans nombre de pays où la vigne ne croît pas, par défaut de chaleur. On peut retirer une sorte d'alcool de la distillation du cidre. Cette dernière boisson ne se prépare pas avec des *pommes à couteau*, c'est-à-dire propres à manger, mais avec des variétés plus acides et qui ne sont pas mangeables, quoiqu'elles présentent souvent à l'œil des couleurs pourpres séduisantes. Elles sont portées par une espèce particulière de pommier, que l'un de nous a fait connaître sous le nom de *Malus acerba*, Mér., et qui diffère surtout de l'espèce des jardins par des feuilles glabres des deux côtés, etc.

Les pommes renferment des semences appelées *pépins*, qui contiennent une amande blanche émulsive et oléagineuse, et n'ont aucun emploi; on les sème parfois pour obtenir des variétés de pomme, mais ce genre de reproduction de l'arbre est bien plus long que celui par bouture ou greffe.

Il y a en pharmacie un sirop de pomme; mais le fruit qui lui donne son nom ne lui fournit aucune de ses propriétés, qu'il doit aux substances purgatives qui en sont les ingrédients principaux; la pulpe de pomme entrait dans l'onguent de Mesué contre les gerçures; les parfumeurs en préparent enfin une pommade cosmétique.

MALVA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle très-nombreuse, et précieuse par ses propriétés médicales et économiques; il renferme un grand nombre d'espèces, mais il n'y a guère d'usitées chez nous que celles qui sont indigènes. Les anciens en entouraient les tombeaux; d'après Bernardin de Saint-Pierre (*Harm. de la nat.*, I, 199).

M. Alcea, L. On emploie parfois les fleurs de cette espèce indigène, à l'instar de celles des L. *rotundifolia* et *sylvestris*.

M. crispa, L. Voy. à l'art. *M. sylvestris*, L.

M. mauritiana, L. Heine, dans sa dissertation sur les astringents, la présente comme ayant cette propriété.

M. rotundifolia, L., petite mauve, mauve à feuilles rondes. Cette plante, qui croît partout chez nous, dans les champs, les lieux cultivés, au pied des murs, etc., a ses tiges couchées, rameuses, longues d'un pied; ses feuilles sont longuement pétiolées, orbiculaires, petites, à 5 lobes arrondis, crénelés; ses fleurs blanches, légèrement purpurines, sont axillaires, petites, à calice dont les folioles sont linéaires: l'extérieur à 3, l'intérieur, à 5; la corolle offre cinq pétales; les étamines, nombreuses, forment un tube corollifère, avec 8 styles et 8 stigmates ou plus, et autant de capsules monospermes évalves, réunies circulairement. Les Grecs, et surtout les Romains, regardaient cette plante et la suivante comme alimentaires, et en mangeaient les feuilles cuites, commes nous faisons des épinards; mais Cullen, qui a voulu les essayer sous ce rapport, a vu que, quelque ébullition qu'on leur fasse subir, elles restent dures; ce qui lui fait conclure que ce devait être un fort mauvais légume. Il paraîtrait, d'après Martial, que c'était plutôt comme laxatives qu'ils en mangeaient que comme mets recherché: effectivement, Galien leur accorde cette propriété. Pythagore regardait leur usage comme propre à favoriser l'exercice de la pensée. En Chine, on se nourrit de ces feuilles, ainsi que dans la Basse-Égypte, où on appelle la plante *Hobesé*, d'après Sonnini (*Voyage*, II, p. 3); en Italie, au rapport de Matthiole, on mange les pousses de mauve en salade, ce que l'on fait aussi chez nous dans quelques provinces. Les enfants mangent les fruits de cette plante, qu'ils appellent des *fromage*, à raison de leur forme plate et arrondie.

Le principal usage actuel de la mauve est comme émollient et adoucissant, calmant, lubrifiant; elle est inodore, insipide et mucilagineuse au goût, ce

Digitized by Google

qui est d'accord avec les propriétés qu'on lui a reconnues. Hippocrate l'employait dans les mêmes cas que nous ; elle est extrêmement usitée, surtout dans le peuple, à cause de son abondance. On emploie la plante entière en décoction, pour faire des bains, des lavements, des fomentations, des tisanes, des gargarismes, des collyres, des injections, qu'on emploie contre la douleur, la chaleur des parties, l'irritation, l'inflamation de la peau, des cavités muqueuses, dans le rhume, le catarrhe, l'érysipèle, les éruptions cutanées, le phlegmon, les maladies des voies urinaires, etc. C'est, après la graine de lin et la guimauve, l'émollient le plus usité dans les affections aiguës ; les fleurs de mauve, qui sont au nombre des fleurs appelées *pectorales*, comme les feuilles figurent parmi les espèces *émollientes*, se prescrivent surtout à l'intérieur en tisane et en infusion sucrée ; on les donne dans le rhume et la plupart des maladies avec irritation de la poitrine et de l'abdomen. Leur emploi est le plus souvent domestique, et il faut avouer qu'il est toujours sans inconvénient, et que souvent il est très-utile et bien préférable aux boissons alcooliques, chaudes, épicées, qu'il a remplacées fort heureusement parmi le peuple, et dont on ne se sert encore que trop dans les campagnes. La dose de la mauve est illimitée ; l'usage est d'en prescrire une once pour une pinte d'eau, et moitié de cette quantité si on emploie seulement les fleurs ; elle entrait autrefois dans plusieurs médicaments officinaux, abandonnés depuis fort longtemps.

M. sylvestris, L., grande mauve, mauve sauvage (*Flore medicale*, IV, f. 228). Cette espèce, qui croît abondamment dans les champs, les lieux abandonnés, les décombres, etc., se distingue de la précédente par sa tige dressée, ses feuilles plus grandes, à sept lobes aigus ; ses fleurs sont plus volumineuses, purpurines, et les folioles du calice sont plus larges. Comme elle est plus apparente, on se sert plus volontiers de cette espèce, et surtout de ses fleurs, que de la précédente ; ou plutôt on ne les distingue pas pour l'usage, ce qui est sans le moindre inconvénient, car leurs propriétés sont absolument les mêmes : aussi le peuple dit-il *les mauves*. Tout ce que nous avons rapporté de la petite mauve, à l'article précédent, s'applique donc entièrement à celle-ci. On peut retirer de l'écorce intérieure de ces deux plantes et de plusieurs autres du même genre, surtout du *M. crispa*, L., qu'on voit dans beaucoup de jardins, une sorte de filasse propre à faire des tissus, des cordes, etc.

Les fleurs de cette espèce sont employées comme réactif par les chimistes ; leur infusion, surtout alcoolique, rougit par les acides, et verdit par les alcalis (voyez une notice de MM. Payen et Chevallier sur cet emploi, *Journ. de Pharmacie*, VIII, p. 483), ce que nous avons dit avoir lieu pour une autre plante de la famille, l'*Alcea rosea*, L., qui a été confondue avec le *Malvea*, L., dans plusieurs ouvrages, notamment dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* et la *Pharmacopée universelle*, et qui, ayant les fleurs blanches, ne peut servir de réactif. Cette dernière plante aurait la racine vomitive, s'il fallait en croire Gilibert ; ce qui nous paraît fort douteux dans un végétal de cette famille, et surtout de ce genre. Le *M. Alcea*, L., croît dans nos bois, ainsi que le *M. moschata*, L., qui en est fort voisin, et dont les fleurs offrent une légère odeur de musc. Ils sont inusités en médecine.

MALVA ARBOREA, off. *Hibiscus syriacus*, L. Voy. ce mot.

— DE ROSA MOSQUETA. Nom espagnol du *Malva rotundifolia*, L.

— DO CAMPO. Un des noms brésiliens du *Kielmeyera speciosa*, Saint-Hil. Voy. ce mot.

— MINORE, MALVA ORDINARIA. Noms italien et portugais du *Malva rotundifolia*, L.

— ROSEA, off. *Alcea rosea*, L. Voy. ce mot.

MALVACÉES. Famille très-naturelle, qui prend son nom du genre *Malva*, de la tribu des Dicotylédones polypétales à étamines hypogynes et monadelphes. Elle renferme des végétaux nombreux, parmi lesquels se trouvent les plus gros arbres de la nature, le *Baobab* et le *Bombax*, tous les deux enfants de l'Afrique. Un très-grand nombre de plantes de cette famille sont inodores, fades, et possèdent un mucilage nutritif abondant, comme les mauves, la guimauve, l'*Alcea* ; elles sont très-employées en médecine, l'étaient même comme aliment chez les anciens, et le sont encore chez les modernes (voyez *Malva*, *Hibiscus*, *Napaea*, etc., etc.) ; d'autres, comme le *Bombax* et surtout les cotonniers, ont les semences entourées d'une bourre, qu'on en retire pour fabriquer des toiles de toutes espèces qui font la richesse des pays où ils croissent, et surtout de ceux où on fait ces tissus. L'écorce de plusieurs malvacées est susceptible de faire un espèce de chanvre, dont on peut fabriquer des cordes. Les semences de quelques autres sont huileuses, telles sont celles du cacao, *Theobroma Cacao*, L., dont on fait la composition si excellente, connue sous le nom de *chocolat*, en mêlant leur amande rôtie et réduite en pâte au sucre et à des aromates ; certaines ont les semences musquées, comme l'*Hibiscus Abelmoschus* L. Il y a des Malvacées qui sont acidules, telles que les *Hibiscus Sabdariffa*, L., *suratensis*, etc. ; quelques autres sont tinctoriales. En Europe, les Malvacées forment à peine le 1/300 des plantes ; en Afrique, elles en sont le 1/34 d'après Smith, ainsi que dans l'Inde suivant Roxburg. Cette proportion est encore plus forte en Amérique, au dire de M. de Humboldt (*Distrib. géogr. des plant.*, p. 43).

MALVAISCO. Nom portugais de la guimauve, *Althaea officinalis*, L.

MALVAVISCO. Nom de l'*Urena lobata*, L., au Brésil, d'après M. Saint-Hilaire, et nom espagnol de la guimauve, *Althaea officinalis*, L.

MALVVAISCUS. On donne parfois ce nom à la guimauve dans quelques vieux auteurs. C'est aujourd'hui le nom d'un genre de la famille des Malvacées.

MALVERN (Le Grand). Ville d'Angleterre dans le Worcestershire, où sont des sources minérales renommées, sur lesquelles J. Wall a fait des obser-

Digitized by Google

vations et des expériences, publiées en 1780, à Oxford (in-8°), par son fils. Voyez d'ailleurs deux mémoires du même sur ces eaux, dans les *Transactions philosoph.* de 1756 et 1757, et un mémoire de L. Horner, dans les *Transact. of the soc.*

Malvizzo. Nom italien de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

Malvone. Nom italien de la mauve, *Malva sylvestris*, L.

Mamanga. Arbrisseau de la famille des Légumineuses, qui paraît un *Cassia*, dont on applique les feuilles au Brésil sur les ulcères et les plaies pour les cicatriser; on exprime de ses gousses un suc huileux que l'on applique sur les apostèmes pour les mûrir (Pison, *Bras.*, 85).

Mambi. Nom de la terre que l'on mêle au Pérou au *coca*, *Exythroxylon Coca*, Lam. On croit que c'est la cendre du *Chenonopodium Quinoa*, W.

Mambu. Un des noms du *Tabasir*. L. Voy. ce mot.

Mame. Nom japonais du *Dolichos Soja*, L.

Mamei (Résine). Résine du *Mammea americana*, L. Voy. *Mammea*.

Mameka. Nom hottentot de plusieurs *Mesembrianthemum*.

Mamera. Nom portugais du papayer, *Carica Papaya*, L. Quelques auteurs écrivent *Mamira*.

Mamillier. *Annona reticulata*, L. Voy. ce mot.

Mamin. Un des noms du bétel, *Piper Betle*, L.

Mamina. Arbre des Moluques, mentionné par Rumphius (*Amb.*, II, p. 249), dont l'écorce rend par incision une liqueur épaisse, visqueuse, blanchâtre, qui jaunit en se desséchant, de saveur astringente et de vertu purgative. Les jeunes feuilles de cet arbre servent à purger les enfants.

Mamira. Voy. *Mamera*.

Mamiraan. Nom arabe d'une racine qu'on croît être celle d'une Chélidoine, employée par ce peuple (*Trans. phil. abrég.*, I, 201; II, 451). Il paraît que c'est la même chose que le *Mamitha*, que l'on soupçonne être le *Chelidonium hybridum*, L., prescrit par Rhazes dans les maladies des yeux (*ibid.*).

Mamitha. Voy. *Mamiraan*.

Mamitsa. Un des noms arabes de l'absinthe, *Artemisia Absinthium*, L. Voy. ce mot.

Mammea. Genre de plantes de la famille des Guttifères, de la polyandrie monogynie, qui tire son nom de *Mamey*, que porte la seule espèce qu'il renferme en Amérique, le *M. americana*, L. Cet arbre produit des fruits très-gros, puisque M. Perrotet en a vu à Cayenne peser jusqu'à 8 livres; ils sont charnus, revêtus d'une double écorce dont l'extérieure est grise, coriace, épaisse d'une ligne, crevassée; l'extérieure est mince, amère, et adhère fortement à la pulpe dont on a quelque peine à la débarrasser; cette pulpe est d'un jaune abricot, ce qui a fait nommer ce fruit *abricot de Saint-Domingue*, parce qu'il y croît abondamment : il y en a une variété à chair blanche, etc. (Perrotet, *Cat. rais.*, 126); au centre, on trouve 2 ou 3 noyaux, gros comme des œufs de pigeon, qui renferment une amande blanche qu'on dit astringente, laquelle contient un principe délétère et le 1/4 de son poids de fécule. La pulpe du fruit du *Mammea*, voisine de l'écorce et des noyaux, est amère et est ordinairement rejetée; l'intermédiaire est douce, assez agréable, aromatique; elle se mange crue, mais on la préfère cuite, ce qui lui ôte la saveur gommeuse qu'elle conserve, ou macérée dans du vin sucré ou de l'eau de-vie (Labat, *Nouveau Voyage*, I, 357). Nous avons goûté ces fruits conservés dans l'alcool, et nous avouons leur avoir trouvé peu d'agrément, ce qui pouvait provenir ou de leur mauvaise préparation ou de leur ancienneté. Ils sont estimés en Amérique, digestifs, nourrissants, pectoraux, et les habitants en font un grand usage. Les fleurs de cet arbre, qui est dioïque suivant le père Labat, sont aromatiques et entrent dans les liqueurs des îles, surtout dans celle qu'on nomme *Crème des Créoles*. Il découle du tronc de ce végétal une sorte de gomme-résine appelée *résine mamei*, dont les Nègres se servent pour détruire les épines qui s'introduisent dans leurs pieds (De Candolle, *Essai*, etc., 105). Le *M. asiatica*, L., est le *Barringtonia speciosa*, L. F.

Mammifères, *Mammalia*. Nom linnéen de la 1re et de la plus grande classe des animaux vertébrés, divisée aujourd'hui en 9 ordres sous les noms de *Bimanes*, *Quadrumanes*, *Carnassiers*, *Marsupiaux*, *Rongeurs*, *Édentés*, *Pachydermes*, *Ruminants* et *Cétacés*. C'est à cette classe que se rapportent les animaux les plus marquants sous le rapport de la matière médicale. L'*homme* a été placé à la tête comme formant l'ordre des Bimanes; les *singes* composent seuls celui des Quadrumanes; parmi les Carnassiers, subdivisés, comme la plupart des ordres suivants, en plusieurs sous-ordres, se trouvent les *chauve-souris*, le *hérisson*, la *taupe*, l'*ours*, le *blaireau*, la *marte*, l'*hermine*, la *loutre*, le *chien*, le *loup*, le *renard*, la *civette*, le *chat*, le *tigre*, le *lion* et le *phoque*; le *kanguroo* fait partie de Marsupiaux; on distingue dans les Rongeurs le *castor*, le *rat*, le *loir*, la *marmotte*, l'*écureuil*, le *porc-épic*, le *lièvre*, le *lapin*, le *cabiai*, l'*agouti*; dans les Édentés, le *tatou*; dans les Pachydermes, l'*éléphant*, l'*hippopotame*, le *cochon*, le *rhinocéros*, le *tapir*, le *cheval* et l'*âne*; dans les Ruminants, le *chameau*, le *dromadaire*, le *lama*, le *musc*, les *cerfs*, la *girafe*, les *antilopes*, les *chèvres*, le *mouton*, le *bœuf* et le *buffle*; enfin aux Cétacés se rapportent le *lamantin*, le *dauphin*, le *marsouin*, le *narwal*, le *cachalot*, *la baleine*, etc. Aucune vue générale de thérapeutique n'étant applicable à l'ensemble des Mammifères, c'est à l'article de chacun de ceux que nous venons de signaler qu'a dû être fait l'examen de leurs usages médicinaux, objet du reste d'un intérêt désormais plus historique que vraiment pratique, pour la plupart d'entre eux du moins.

Mammole. Nom vulgaire du *Cactus Tuna*. Voy. ce mot.

Mammon. Nom américain du *Melicocca bijuga*, L.

Mammouth. Espèce d'éléphant fossile, distincte de l'éléphant des Indes et de celui d'Afrique, ainsi que du Mastodonte, et qui fournit avec ce dernier l'*ivoire fossile*.

Mamona. Nom polonais du ricin, *Ricinus communis*, L.

Man. Abréviation de *Manipulus*, une poignée, usitée dans les formules médicinales.

Man. Nom de l'épervier, *Falco Nisus*, L., à la terre des Papous.

Digitized by Google

MAN, MANNA. Noms hébreux de la manne. Voy. *Manne*

MAN-KO. Nom chinois de la mangue, *Mangifera indica*, L.

MANA. Nom espagnol de la *Manne*.

MANACA. Un des noms brésiliens du *Franciscea uniflora*, Pohl. Voy. ce mot.

MANANARE. Un des noms indiens de la fève de Saint-Ignace, *Strychnos Ignatii*, Lam.

MANASSI. Nom de l'*Ananas* à Madagascar.

MANATI, MANATHE, MANATUS. Espece de cétacé. Voy. *Trichecus Manatus*, L.

MANBILLA. Un des noms que les naturels d'Angola donnent au sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

MANBOREK. Nom du corbeau, *Corvus Corax*, L., à la terre des Papous.

MANCANILLA. Un des noms indiens du mancenillier, *Hippomane Mancinilla*, L., qui vient de *mansinilla*, petite pomme, en espagnol, de la forme des fruits de cet arbre.

MANCENILLIER. *Hippomane Mancinilla*, L. Voy. ce mot.

MANCHETTE DE LA VIERGE. Un des noms du liseron des haies, *Convolvulus sepium*, L. Voy. ce mot.

MANCHINOCÉE. Nom caraïbe du fruit du *Mammea americana*, L. Voy. ce mot.

MANCIENNE. Un des noms du *Viburnum Lantana*, L.

MANDAILLES. Paroisse sur la rivière de Jordane, à 4 lieues E. d'Aurillac (France), où Carrère (*Cat.*, 460) indique une source minérale gazeuse, de nulle importance suivant Jaulhac.

MANDARINIER. Variété de l'oranger, cultivée à Manille.

MANDARU-VALLI. Nom malabare du *Bauhinia scandens*, L. Voy. ce mot.

MANDEKI. Nom malais de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

MANDEL. Nom allemand, danois et suédois de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

MANDHBA, MANDIHOCA, MANDIJIBA, MANDIOCA. Noms brésiliens de la racine de manioc, *Jatropha Manihot*, L. Marcgrave discute fort au long sur les noms différents de cette racine et les différents modes de préparation qu'on en fait (*Bras.*, 65-68).

MANDIBULA LUCII PISCIS, MANDIBULAS DEL PEZ LUCIO. Noms latins et portugais des mâchoires de brochet. Voy. *Esox Lucius*, L.

MANDIOC. Synonyme de manioc, *Jatropha Manihot*, L.

MANDLIN. L'un des noms anglais de l'*Achillea Ageratum*, L.

MANDOBI. Nom du *Glycine subterranea*, L., au Brésil. Voy. ce mot.

MANDOI. Nom que porte, dans le royaume d'Angola, la pistache de terre, *Arachis hypogæa*, L. Voy. ce mot.

MANDORLO. Nom italien de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

MANDRAGORA. Nom officinal, espagnol et italien de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L. Voy. ce mot.

— DE CHINE. Un des noms du *Genseng*. Voy. ce mot.

MANDRAKE PLANT. Nom anglais de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

MANDRANO. Nom du renard, *Canis Vulpes*, L., dans le midi de la France.

MANDSJADI. Un des noms de l'*Adenanthera pavonina*, L., au Malabar. Voy. ce mot.

MANDSTROE. Nom danois du chardon-Roland, *Eryngium campestre*, L.

MANDUBI. Nom brésilien de l'*Arachis hypogæa*, L.

— D'ANGOLA. *Cytisus Cajan*, L.

MANDURIN. Nom que porte à la Chine une boisson faite avec le riz bouilli et fermenté. La lie sert à faire une piquette appelée *show-choo* dans le même pays.

MANE. Un des noms de l'ergot du seigle dans le Maine. Voy. ce mot.

MANEMAN. Nom tamoul du *Callicarpa lanata*, Willd. Voy. ce mot.

MANEQUE. Nom hollandais d'une variété de *Muscade*.

MANERBUTTE. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., dans le Levant.

MANET. Nom de la poule dans les îles Sandwich. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

MANETTIA CORDIFOLIA, Mart. Cette Rubiacée du Brésel, de la Tétrandrie monogynie, a ses racines employées dans ce pays comme émétiques, d'après Martius, qui la figure dans ses *Specim. mat. med. Bras.*, planche 7. Les Brésiliens emploient, à la dose d'un demi-gros à un gros, la poudre de l'écorce de la racine dans l'hydropisie et la dyssenterie. Valh rapporte à son *Manettia lanceolata* l'*Ophiorrhiza lanceolata* de Forskal, usité en Arabie contre la morsure des serpents. Le genre *Manettia* est le même que le *Nancibea* d'Aublet.

MANGA, MANGAS, MANGEIRA, MANGO, MAO, MAP. Différents noms indiens de la mangue, *Mangifera indica*, L.

MANGA-PAKI. Sorte de Conyse du Pérou, d'après Feuillée, qui est employée par les naturels en décoction dans la colique, le cours de ventre, la dyssenterie; elle est réputée adoucissante, astringente et vulnéraire (Feuillée, *Plant. méd.*, II, 749).

MANGABA, MANGAIBA. Noms brésiliens de l'*Hancornia speciosa*, Gomès. Voy. ce mot.

MANGABEIRA, MANGABEIRA BRAVA. Noms brésiliens de l'*Hancornia* (Willughbeia) *pubescens*, Mart. Voy. ce mot.

MANGAOI. Nom brésilien du *Dolichos Lablab*, L. V. ce mot.

MANGANA. Nom polonais du *Tétroxide de Manganèse*.

MANGANAISE. Ancienne orthographe de *Manganèse*.

MANGANÈSE. Métal d'un blanc jaunâtre assez éclatant, presque infusible, très-cassant, très-oxidable, acidifiable même, décomposant l'eau à toutes les températures. On ne l'obtient que sous forme de grenailles, en traitant par le charbon, et au feu le plus violent, l'un de ses oxides. Gahn le premier, en 1774, est parvenu à démontrer son existence, devinée depuis longtemps par Cromstedt. Il est, du reste, peu étudié et sans usages, tandis que son oxide noir ou peroxide, connu de toute antiquité, et désigné généralement sous le même nom de *manganèse* (longtemps du genre féminin), en a d'assez importants.

Le manganèse paraît pouvoir se combiner en cinq proportions avec l'oxigène, et former ainsi : un protoxide vert, susceptible de s'unir aux acides; un deutoxide qui est rouge; un tritoxide d'un brun noir, trouvé dans la nature, à l'état d'hydrate, cristallisé en longues aiguilles; un tétroxide ou peroxide noir, sujet principal de cet article; enfin un acide (acide manganésique). Celui-ci, qu'on ne peut obtenir isolé, forme avec les alcalis, et notamment avec la potasse, des combinaisons remarquables par la propriété qu'elles ont de varier de couleur sous l'influence de quelques légers changements de composition; ce qui leur a fait donner le nom de *caméléon minéral* par Schéele, à qui l'on en doit la découverte. Elles ont été

Digitized by Google

récemment bien étudiées par M. Chevreul et par MM. Édouard et Chevillot, mais ne sont pour nous d'aucun intérêt.

Il n'en est pas de même du peroxide, tétroxide ou oxide noir de manganèse, qui abonde dans nos départements des Vosges, de la Moselle, et forme exclusivement, dit-on, le sol et les habitations du village de Romanèche. Berzelius a le premier signalé sa présence dans les eaux minérales (Carlsbad), où il a été depuis fréquemment trouvé, surtout en Allemagne. Cet oxide, mentionné par Pline sous le nom de *lapis magnes*, et depuis sous celui de *magnésia nigra*, employé en peinture par les anciens, comme l'a établi M. H. Davy dans ses recherches sur les couleurs dont ils se servaient (*Transact. philos.*, 1815), a été longtemps confondu par les modernes avec certaines mines de fer. Il se trouve dans la nature, soit en masses amorphes, soit sous forme d'aiguilles brillantes; il est friable, tache les doigts, est insipide, inodore, insoluble dans l'eau, forme deux hydrates, suivant M. Berthier, et contient, d'après Berzelius, 56,215 d'oxigène. Exposé au feu, il abandonne une partie de ce gaz, et passe successivement à l'état de tritoxide et de deutoxide. Divers acides en dégagent aussi ce principe en le ramenant, pour s'y combiner, à l'état de protoxide; tels sont : l'acide sulfurique, souvent employé, à raison de cela, pour la préparation de l'oxigène; l'acide hydro-chlorique, dont une partie, décomposée par l'oxigène mis à nu, fournit du chlore, etc.

Ce tétroxide, outre ses usages en chimie pour l'extraction du manganèse, pour la préparation du caméléon minéral et des sels à base de manganèse, est employé dans les arts pour blanchir le verre à vitre et le cristal, ce qui lui a fait donner le nom de *savon des verriers*, pour la fabrication des émaux colorés, de la porcelaine, de la faïence, etc. On en fait beaucoup d'usage, comme nous venons de l'indiquer, pour la préparation du chlore et des chlorures, l'extraction de l'oxigène, qu'il fournit assez pur, quoique moins que ne le fait le chlorate de potasse. Il a été signalé en 1787 par Pelletier, et par Dizé en 1797, pour la purification de l'éther chargé d'acide sulfureux (*Journ. de la soc. des pharm.*, in-4°, p. 73). M. J.-J. Perinet lui attribue enfin la propriété le préserver de toute altération l'eau à laquelle on le mêle dans la proportion de 3/500, ce qui pourrait le rendre précieux pour les voyages de long cours, si l'expérience faite sur des vaisseaux confirmait celles qu'il a tentées à terre. On observe d'ailleurs (*Ann. de chimie et de phys.*, XI) que non-seulement il conserve l'eau potable, qui en dissout une petite proportion, mais qu'il peut rétablir celle qui a été altérée. Pour cet emploi, et surtout pour l'usage médicinal, il conviendrait peut-être de le purifier en le faisant digérer avec de l'acide muriatique faible, le lavant ensuite, et le soumettant enfin à la dessiccation.

Il paraît avoir été employé à l'intérieur dans le traitement des fièvres inflammatoires (Voy. la *Bibliogr.*). V.-L. Brera l'administre contre la diarrhée atonique (*Saggio clinico sull iodio*, Padova, 1822, in-8°); et aussi, à la dose de 14 grains par jour, comme emménagogue, associé, il est vrai, dans ce dernier but, à la sabine et à l'aloès. M. Jacques, médecin de Paris (*Journ. gén. de méd.*, décembre 1814), annonce en outre l'avoir donné avec succès, à la dose de 10 à 100 grains, contre l'épilepsie sans lésion organique.

A l'extérieur, on l'a employé, soit pur, comme dessiccatif, dans le traitement des vieux ulcères; soit, associé à diverses substances, comme dépilatoire; soit, incorporé avec une ou deux parties d'axonge, contre les dartres, la teigne et la gale. M. Jadelot, médecin de l'hôpital des enfants, paraît en avoir retiré quelque avantage dans la première de ces éruptions, tandis que M. Alibert n'a obtenu aucun bon résultat des expériences qu'il a faites à ce sujet avec M. Gallot, médecin de Provins. M. Denis Morelot l'a trouvé, dit-on, plus efficace contre les dartres ulcérées que contre les dartres écailleuses et miliaires. M. Grille assure (*Ann. de chimie*, XXXIII, 74) que les ouvriers employés à la mine de manganèse qu'on exploite à Macon, ne sont pas sujets à la gale, et que ceux qui, dans ce pays, en sont atteints, viennent chercher le remède à la source en travaillant avec les ouvriers, ce qui les guérit en peu de jours. Si l'on s'en rapporte à deux courtes notes insérées dans le *Journal général de médecine* (XXVII, 449, et XXIX, 456), le docteur Kapp, de Bareuth, aurait employé avec succès cet oxide dans les affections dont nous venons de parler, et de plus dans la syphilis, soit en frictions, soit en pilules, et même en gargarisme.

Peu de sels de manganèse ont été essayés; tous sont incolores. L'*acétate*, qui est bien soluble dans l'eau et l'alcool, a été, dit-on, employé en gargarisme (1 scrupule dans 3 onces d'eau) contre les aphthes. Le *muriate*, expérimenté dans le même cas, a de plus été donné à l'intérieur contre les maladies dartreuses, à la dose de 10 à 20 grains par jour, en pilules. Associé aux sulfates de potasse et de soude, au muriate et à l'émétique, il constitue, comme l'a reconnu M. A. Barbet, le sel vendu comme *désopilant* par le sieur Rouvière (*Journ. de chimie méd.*, V, 534). Ce mélange, pris pendant six à huit jours consécutifs, par paquets de 3 gros 24 grains, contenant 10 grains de muriate de manganèse, procure, dit-on, d'abondantes évacuations bilieuses, ce qu'il peut devoir en partie à ce sel, d'après les expériences de C. G. Gmelin, qui a vu le sulfate de manganèse, au minimum d'oxidation, augmenter beaucoup, par une sorte d'action élective, la sécrétion biliaire (d'où résulte une forte coloration en jaune des intestins et des gros vaisseaux), provoquer le vomissement, etc. Toutefois il importe de ne pas oublier que cet expérimentateur l'a vu aussi produire l'inflammation de l'estomac, de l'intestin grêle, du foie, de la rate, du cœur même, et causer la mort, que précèdent des convulsions, la paralysie, etc. Le *sulfate de manganèse* paraît n'avoir été employé qu'à l'extérieur, sous forme d'on-

guent, dans le traitement des maladies cutanées; mais sur ce point, comme en général sur toute l'histoire thérapeutique des préparations du métal dont il s'agit, nous devons dire qu'il existe bien plus d'assertions que de préuves, bien plus de vues chimiatriques, basées sur la grande quantité d'oxigène qu'est censé pouvoir fournir à l'économie vivante l'oxide de manganèse, que de faits bien observés ou de déductions vraiment pratiques.

Schrodter (V.-I.-C.-A.). *Diss. num magnesia vitrioriorum in febribus inflammatoriis adhibenda sit?* Iena, 1793, in-4. — V. aussi un mém. de R. Grille et de Morelot sur l'emploi de l'oxide de manganèse dans les maladies cutanées (*Actes de la soc. de santé de Lyon*, II, 62, 65); un autre mém. de D. Morelot, sur le même sujet (*Ann. de la soc. de méd. de Montpellier*, III, P. I, 262); et une obs. de Villard fils (*Actes de la soc. de santé de Lyon*, II, 112).

MANGANESIUM OCHRACEUM NIGRUM. Ancien nom de l'oxide noir de *Manganèse*.

— OXYDATUM NATIVUM. Synonyme du précédent.

MANGARA. Nom brésilien de plusieurs *Arum*, nommés aussi *Tajaoba*. Ils sont comestibles, et se nomment *Mangara brava*, *Mangara miri*, *Mangara peuna*, suivant l'espèce. Voyez Pison (*Bras.*, 95).

MANGARATIA. Nom brésilien du *Gingembre*.

MANGE. Synonyme de mangle, *Rhisophora Mangle*, L.

MANGELLA-KUA. Nom malabare du *Curcuma longa*, L. Voy. ce mot.

MANGE ou MENGE (Saint-). Village des Vosges, le même que *Baudricourt*. Voy. ce mot.

— DES DIEUX. Un des noms orientaux de l'*Asa fœtida*.

— DE JACKAL. Ces mots, dans le langage hottentot, désignent l'*Aphyteia Hydnora*, L. F. Voy. ce mot.

MANGERONA. Nom portugais de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MANGEUR D'HUITRES. Nom vulgaire de l'*Hæmatopus Ostralegus*, L. Voy. ce mot.

— DE NOYAUX. C'est le gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L.

MANGHAS. Nom indien de la *Mangue*, et du *Cerbera Manghas*, L. Voy. ce mot.

MANGHOS. Synonyme de manguier, *Mangifera indica*, L.

MANGIA-LUVARO. Nom italien d'un squale, *Dalatias sparophagus*. Schn.

MANGIER. Synonyme de manguier, *Mangifera indica*, L.

MANGIFERA. Genre de plantes de la famille des Térébenthacées, de la Pentandrie monogynie, ainsi appelé de *manghas*, nom indien de la mangue, fruit de l'espèce principale, la seule dont nous ayons à parler, qui est le *M. indica*, L., appelé *M. domestica* par Gaertner, et *M. sativa* par d'autres, attendu la culture qu'on en fait dans l'Inde et en Amérique, et le grand usage de ses fruits. Ceux-ci sont de couleur verte, gros comme un petit melon, pesant une livre environ; leur chair est jaune, filandreuse, surtout autour du noyau, ce qui les fait appeler *mangue à perruque* à l'Ile-de-France, de saveur sucrée, fondante, avec une légère odeur de térébenthine. On les récolte une fois par an, et elles sont alors à très-bon compte (un sou pièce), ce qui fait que les Nègres en mangent beaucoup : c'est alors un objet de commerce. Les gens riches les mangent pelées, coupées par tranches, avec du vin, du sucre, des aromates; on s'en nourrit aussi, bouillies, salées; on en fait des compotes; on les confit au sucre et au vinaigre étant jeunes. Ce fruit a produit beaucoup de variétés; il y en a dont la chair n'est pas filandreuse, d'autres qui ne sentent pas la térébenthine : celle qu'on appele *mangue de Java* pèse jusqu'à six et sept livres, et a la chair rouge. Il est probable que le fruit nommé *bilulo* aux Philippines est une sorte de mangue. La mangue est rafraîchissante, nourrissante, adoucissante; on la croit propre à calmer les chaleurs d'entrailles, à guérir le scorbut, etc. C'est un des fruits les plus usités entre les tropiques.

Le bois du manguier est estimé dans l'Inde, et on brûle avec lui les corps des personnes de distinction, en y ajoutant celui du santal. On orne les maisons de son feuillage les jours de fête. Il exsude de cet arbre et de ses jeunes branches un suc résineux, qu'on observe aussi dans les fruits avant leur maturité, et qu'on a donné comme anti-syphilitique. Les feuilles de ce végétal passent pour anti-odontalgiques, et les amandes des noyaux de ses fruits pour anthelmintiques.

On parle (*Journ. de pharm.*, VIII, 457) d'un *M. splendens* de Linné, qui n'existe pas, et dans le même endroit on dit que la mangue est l'abricotier de Saint-Domingue, ce qui est une double erreur. Voy. sur le genre *Mangifera*, le *Bull. des sciences nat.* de Férussac, mai 1829, p 235.

MANGILI. Nom de l'*Adenanthera pavonina*, L., à Ceylan. Voy. ce mot.

MANGLE, MANGLIER. Noms américains du paletuvier, *Rhisophora Mangle*, L. On donne en général ce nom aux arbres qui croissent le long de la mer entre les tropiques, et dont les branches, qui y baignent, se couvrent d'huîtres.

MANGLE BLANC. *Conocarpus procumbens*, L. (Voy. *Conocarpus*). On donne encore ce nom à l'*Avicennia tomentosa*, L. Voy. ce mot.

— CANTIVO. *Sapium aucuparium*, L.

— GRIS. *Conocarpus erectus*, L.

— NOIR. C'est le mangle commun, *Rhizophora Mangle*, L.

— ROUGE. *Rhizophora Candel*, L. On donne encore ce nom à un raisinier, *Coccoloba* (Labat, *Nouv. voyage*, I, 199).

— VÉNÉNEUX. *Cerbera Manghas*, L.

MANGO, MANGHOS. Synonymes du manguier, *Mangifera indica*, L.

MANGOLD. Nom allemand de la bette, *Beta vulgaris*, L.

MANGONE. Nom du flamant, *Phœnicopterus ruber*, L., en Sardaigne.

MANGONISATION. Synonyme de *Falsification*. Voy. ce mot.

MANGORSIRA. Un des noms du mangori, *Mogorium Sambac*, Jussieu.

MANGOSTANA GARCINIA, Gærtn. (*Garcinia Mangostana*, L.) Nous avons, avec Gærtner, séparé cet arbre, à fruits comestibles, du *Garcinia* ou *Cambogia gutta*, L. qui sécrète une des espèces de *gomme gutte*. Ce fruit, appelé mangoustan, est une sorte de baie à cinq loges, de la grosseur d'une orange, revêtue d'une écorce d'un pourpre noir, plus pâle en dedans, regardée comme astringente et vermifuge, et employée par les Chinois pour teindre en noir. La

Digitized by Google

chair ou pulpe, qu'on ne mange que séparée de cette écorce, forme des espèces de côtes, et est blanche, demi-transparente, molle, fondante, d'une saveur sucrée légèrement acidule, avec une odeur de framboise que quelques-uns disent participer aussi de la fraise et de la cerise. C'est le plus délicieux fruit de l'Inde, d'après Thunberg (*Voyage*, II, 377); aussi le nomme-t-on à Java le roi des fruits dans le langage du pays, d'après Rafles et Crawfurd (*Cat. des pl. de Java*). Originaire des Moluques il est cultivé et très-répandu dans le reste de l'Inde, et jusqu'aux Philippines, à cause de son excellence. C'est un fruit humectant, rafraîchissant, utile dans les fièvres, les inflammations, le scorbut, etc. Il est un peu laxatif, comme tous les fruits sucrés; mais ici on pourrait accuser son origine, car le *Mangostana Garcinia* appartient à la famille des Guttifères, dont presque tous les végétaux qui en font partie renferment un suc jaune purgatif, et qui est drastique dans le *Cambogia Gutta*, L. Cet arbre, qui est magnifique et porte de belles fleurs rouges, rend par l'incision de son écorce, un suc semblable, mais moins actif, qui se concentre en se séchant, et dont les fruits sont entièrement exempts, tandis que nous avons vu la mangue (*Mangifera indica*, L.) avoir un léger goût de térébenthine auquel les Européens ont de la peine à se faire.

Le *G. celebica*, L. (et non *celebrica*) dont nous avons déja parlé sous le nom de *Brindonia celebica*, a des fruits gros comme une poire moyenne, d'un rouge vineux en dehors; sa chair est d'un goût sucré, et se mange. L'écorce, qui a plus de deux lignes d'épaisseur, se sèche pour l'usage, et est employée dans l'Inde comme astringente. Nous avons pu voir ces deux fruits parfaitement modelés dans le *Carporama* d'Argentel, à Paris.

Le *G. malabarica*, Lam., qui exsude aussi, par l'incision de son tronc, une liqueur jaunâtre, résineuse, a des fruits qu'on mange parfois, lorsqu'ils sont très-mûrs; ils sont tellement empreints d'une liqueur résineuse, qu'elle transsude à travers leur enveloppe, et y forme une couche assez épaisse. On se sert de cette substance comme de colle, surtout pour la reliure, pour en imprégner des tissus, qu'elle préserve des insectes, ce qui pourrait engager à employer la gomme gutte commune au même usage pour des objets précieux. Ces fruits jeunes, en décoction, et leur suc sont regardés comme un bon remède dans l'Inde contre les aphthes et les crevas-de la langue (Rhèede, *Hort. Malab.*, III, t. 41).

Mangostana gutta. Nom officinal de la gomme gutte dans quelques auteurs.

Mangoustan. Fruit du *Mangostana Garcinia*, Gærtn.

— (Faux-). *Sandoricum indicum*, Lam.

Mangouste, Mangouste des Indes. Voyez *Viverra Mungos*, L.

Mangouste (Racine de). Nom présumé synonyme de *Chyn-len*, *Souléne*, *Racine d'or*, etc. Voy. ce dernier mot.

Mangrove. Synonyme de mangle, *Rhizophora Mangle*, L.

Mangue. Fruit du *manguier, Mangifera indica*, L. Il ne faut pas le confondre avec le mangle ou manglier, *Rhizophora Mangle*, L., arbre des bords de la mer, sous les tropiques, appelé aussi paletuvier.

Mani, Manis (Résine). Suc résineux du *Moronobea coccinea*, Aubl. V. *Moronobea*.

Manjan. Nom bali du *Benjoin*.

Manifolium. Nom de la berdane, *Arctium Lappa*, L., dans Apulée.

Maniguette. Synonyme de malaguette. Voy. *Amomum Granum Paradisi*, L.

Manihot. Synonyme de manioc, racine du *Jatropha Manihot*, L.

Manikau. Nom de la *Fraise*, à Java.

Manil-jaka. Nom malabare de l'*Annona squamosa*, Aubl. Voy. ce mot.

— kara. Arbre du Malabar dont le fruit, semblable à l'olive est comestible. Ses feuilles entrent comme ingrédient dans différents médicaments résolutifs, etc.

Manilleblommer. Un des noms suédois de la camomille commune, *Matricaria Chamomilla*, L.

Maniluve. Orthographe vicieuse de *Manuluve*. Voy. ce mot.

Manina. Ancien nom du *Clavaria coralloïdes*, L.

Manioc, Manihot. *Jatropha Manihot*, L. V. ce mot.

Manipule ou Poignée, *Manipulus*. Ce nom désigne dans les formules, tout ce que la main peut empoigner en une fois d'un médicament. On conçoit qu'une mesure aussi arbitraire ne peut servir que pour les substances peu énergiques; mais, même dans ce cas, il vaut infiniment mieux exprimer les agents qu'on prescrit par des quantités positives. Le *Codex* de 1818 (pag. 220) a rendu en poids la plupart des substances que l'on conseillait ainsi.

Manisan lebah. Nom malais de la *Myrrhe*.

Manischar. Nom arménien de la violette, *Viola odorata*, L.

Manisuris granularis, Sw. (*Cenchrus granularis*, L.). Cette graminée des Antilles et de l'Inde est donnée à l'intérieur (ses graines sans doute), avec de l'huile, contre la tuméfaction de la rate et du foie, d'après Hamilton (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 454).

Manitambou. Nom du sapotillier, *Achras Sapota*, L. (V. ce mot,) à la Guyane.

Manithondi. Nom du henné, *Lawsonia inermis* L, à Ceylan.

Manja-kua. Nom malabare du *Curcuma rotunda*, L. (Kæmpfera ?) V. ce mot. D'autres auteurs le désignent par celui de *Manjale*.

Manjapu, Manjapumeram. Noms malabares du *Nyctanthes Arbor tristis*, L.

Manjirika. Nom sanscrit du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

Manjith. Nom d'une espèce de garance de l'Inde, *Rubia Manjith*, Roxb.

Manjittie vayr. Nom tamoul de la racine du *Rubia Manjith*, Roxb.

Manli. Un des noms de l'*Arachis Hypogæa*, L.

Manlira, Mentira. Noms caraïbes du guaiac, *Guajacum officinale*, L. V. ce mot.

Manna. Nom latin, allemand, anglais, bohême, danois, italien, portugais, polonais, russe et suédois de la *Manne*.

— brigantiaca. Un des noms de la *Manne du Mélèze* ou de *Briançon*.

— cedria, ou du cèdre. Voy. *Manne*.

— calabrina. Noms de la *Manne*, et surtout de la *Manne en larmes*.

— cannellata. Un des noms officinaux de la *Manne en larmes*. Voy. *Manne*.

— Canolo. Nom marchand de la *Manne en larmes*.

Digitized by Google

MANNA CANNULATA. Un des noms officinaux de la *Manne en larmes*. Voy. *Manne*.
— CAPACI. Un des noms de la *Manne grasse*, de *Capachy*, ville de Sicile.
— COMMUNIS. Un des noms de la *Manne en sorte*.
— DE CORPO. Manne qui sort du tronc de l'arbre.
— CRASSA. Un des noms de la *Manne grasse*.
— FORZATA, FORZATELLA. Manne qui sort par incision.
— DI FRONDE. Manne qui vient sur les feuilles.
— IN GUTTIS. Un des noms de la *Manne en larmes*.
— DE MATTA. Nom de la *Manne du Ciste*. Voy. *Manne*.
— INCRASSATA. Un des noms de la *Manne grasse*.
— LACRYMATA. Un des noms de la *Manne en larmes*.
— MASTICHINA. Manne en petits grains ronds, analogues à ceux de *Mastic*. C'est celle qu'exsudent les feuilles du *Fraxinus rotundifolia*, Lam.
— MERCURII. Un des anciens noms du proto-chlorure de mercure, obtenu par précipitation et soigneusement lavé. Schrœder donne aussi ce nom au *Mercure doux solaire*.
— METALLORUM. Un des anciens noms du mercure doux, ou *Proto-chlorure de mercure*.
— SORDIDA. Un des noms de la *Manne grasse*.
— IN SORTIS. Un des noms de la *Manne en sorte*.
— SPISSA. Un des noms de la *Manne grasse*.
— TABULATA. Un des noms de la *Manne en larmes*.
— VULGATA. Un des noms de la *Manne en sorte*.

MANNAGRAS. Un des noms allemands du *Festuca fluitans*, L.

MANNARD READGRASS. Nom anglais de l'*Arundo Donax*, L.

MANNE, *Manna*, *Ros calabrinus*. Substance *sui generis*, sucrée, concrète, laxative, inodore étant fraîche, qui découle des frênes et de plusieurs autres végétaux. Ce nom paraît d'origine hébraïque et dériver de *man-hu*, qui veut dire nourriture divine, selon les interprètes des livres saints, d'où on a fait *manna*. On peut aussi lui reconnaître pour origine *manare*, couler, expression que les Latins appliquaient à tout ce qui coulait; ainsi ils appelaient l'encens *manna thuris*, parce qu'il suintait du *thus*, arbre à l'encens. La manne a aussi été appelée *rosée du ciel*, *miel de l'air*, *miel céleste*, parce qu'on en observe des gouttelettes sur les feuilles de certains arbres, et qu'on croyait dans l'antiquité qu'elles étaient produites par la rosée qui se concrétait sur ces végétaux (Voyez Geoffroy, *Mat. méd.*, IV, 125; *Journ. de pharm.*, IV, 120).

La manne ordinaire, chez nous, est le suc propre des arbres du genre *Fraxinus*. Elle est renfermée dans des canaux dont elle s'échappe, soit spontanément, soit lorsqu'on fait quelque ouverture à leur écorce, que ce soit par un instrument, comme lorsqu'on y pratique des entailles, ou que ce soit au moyen de la trompe de certains animaux, comme celle des psylles, des *Cicada*, des *Coccus*, ce que l'on voit parfois, et ce qui avait donné lieu de penser à quelques auteurs que c'étaient ces insectes qui produisaient la manne.

Il est de fait qu'on voit certains insectes, notamment les pucerons, enduire les feuilles des végétaux, surtout dans les années et les expositions chaudes, d'une couche vernissée de saveur douce, appelée *miellée* ou *miellat*; mais c'est une production fort différente de la manne, qui coule d'abord fluide, puis se durcit en grains distincts, etc. Il n'est pas impossible que certains insectes, et dans quelques contrées, au lieu d'une couche légère, sucrée, produisent une substance plus abondante encore; mais ce ne peut être un produit végétal semblable à la manne : c'est une absurdité aussi grande que de faire venir notre manne de la rosée du ciel.

Ange Palea, en 1543, mit hors de doute que la manne est produite par le suc propre des frênes, en faisant couvrir les arbres de toiles, car à cette époque l'opinion dominante attribuait ce suc sucré à la rosée. Matthiole, qui avait des connaissances étendues pour son temps en botanique, partageait pourtant encore cette erreur, et regardait la manne comme la salive ou excrément de quelques astres; il combattait Donatus, médecin napolitain, qui adoptait l'opinion de Palea (*Comment. sur Diosc.*, p. 50.). Ce qui le portait à cette façon de voir, c'est qu'il assure qu'aux environs de Trente les herbes des champs sont enduites d'une viscosité provenant de la manne des mélèzes, qui sont des arbres qui donnent une sorte de manne. En supposant le fait vrai, on pourrait l'expliquer en disant que l'évaporation du suc sucré, qui constitue la manne, a pu être si abondante que le refroidissement l'aura fait condenser sur tous les corps environnants, car il prétend aussi qu'on en observe sur les pierres d'alentour.

Le frêne à feuilles rondes, *Fraxinus rotundifolia*, Lam., est celui qui donne seul de la manne, d'après ce que nous a affirmé tout récemment le professeur Gusson. Comme on le greffe parfois sur le *Fraxinus Ornus*, L., cela a donné lieu de croire que ce dernier en fournissait aussi, et même il a passé longtemps pour en fournir seul. Le *Fraxinus parvifolia*, Lam., le *F. subrufescens*, N., et peut-être d'autres, sont aussi indiqués comme donnant parfois de la manne, mais probablement par la même cause. Du reste, il est probable que tous en sécrètent, car les espèces de ce genre sont très-voisines, mais en petite quantité et par gouttelettes, et que le seul frêne à feuilles rondes en donne abondamment en Calabre, dans la Pouille, et surtout en Sicile, de telle sorte qu'elle devient un objet considérable de commerce pour ce pays. Chaptal a observé un peu de manne sur nos frênes communs à Aniane, près Montpellier, Mousset en Languedoc, et, d'après Castel, jusqu'au jardin des plantes de Paris. On en a observé aussi dans le même établissement sur le *Fraxinus lentiscifolia*, Desf. On a remarqué que le frêne à la manne n'en donne pas dans toutes les localités, même en Sicile : tel champ en fournit beaucoup; tel autre en donne peu ou point, sans qu'on puisse expliquer, dit le professeur Desfontaines, cette différence. On cultive ce frêne dans les lieux qui sont reconnus les plus favorables à la production de la manne, et qui sont en général des collines en pente, tournées vers l'orient, car la manne des frênes sauvages serait en trop petite quantité; ce qui explique pourquoi les Romains n'ont point

Digitized by Google

connu cette substance. Il en produit pendant trente ou quarante ans, d'après Altomarus, et commence à en donner à dix, et d'autant plus qu'il s'éloigne moins de cette époque. D'après Proust, la manne est si abondante en certains lieux de l'Espagne qu'elle pourrait y devenir un objet de commerce; mais on l'y néglige, comme beaucoup d'autres productions de ce beau pays.

La récolte de la manne est des plus simples, d'après le rapport que nous en a fait le professeur Gusson : on entoure l'arbre d'un lit de ses feuilles; on fait des incisions sur l'écorce, d'où il suinte un suc qui se concrète, et dont la plus grande partie coule au pied de l'arbre, tandis que l'autre reste sur les branches. Cette récolte a lieu tous les deux jours, depuis le milieu de juin jusqu'à la fin de juillet. La manne coule depuis midi jusqu'au soir, surtout dans les temps sereins, sous forme d'une liqueur claire, qui s'épaissit peu à peu. On ne la ramasse que le matin, lorsque le frais de la nuit l'a concrétée. S'il survient du mauvais temps, comme brouillards ou pluie, la manne est perdue. Celle qui reste sur l'arbre est recueillie avec soin, et forme ce qu'on appelle *manne en larmes;* celle qui est à terre est séparée en deux portions, dont la plus propre est la *manne en sorte;* et la plus molle, la plus mélangée de corps étrangers, est dite *manne grasse*. Suivant quelques personnes, la manne en larmes se recueille en juillet et août, celle en sorte en septembre et octobre, et la manne grasse en automne. On récolte sur les feuilles, de la manne sortie spontanément; elle est nommée en Italie *manna di fronde* ou *mastichina*, par opposition à celle du bois de l'arbre, qui est la *manna di corpo*. Toute celle qui coule par incision est appelée *manna forsata* ou *forsatella*.

La manne en larmes, *manna canolo* des marchands italiens, *manna in guttis*, *manna calabrina*, *tabulata*, *lacrymata*, *canulata*, *longa*, des Dispensaires, est en morceaux allongés, prismatiques, blancs, légers, souvent avec des cavités en dedans, où on trouve encore parfois une espèce de sirop, ce qui prouve qu'elle est récente. On l'obtient plus pure, en morceaux plus beaux, en mettant dans les incisions des brins de paille le long desquels elle coule en stalactites. Cette sorte est plus sucrée que les autres, et se mange même comme friandise, surtout par les enfants. C'est avec elle, comme plus pure, qu'on prépare les looks, marmelades, pâtes, pastilles; elle est moins laxative, ou plutôt elle ne l'est pas, et est regardée seulement comme pectorale, adoucissante, propre à faciliter l'expectoration dans le catarrhe, la phlogose des voies de la respiration, l'engouement du poumon, etc. On accuse les marchands italiens, et surtout les juifs de Livourne et de Florence, de fabriquer une manne en larmes factice au moyen de procédés particuliers. M. Gautier, pharmacien à Sorlins, propose d'en faire en dissolvant la manne en sorte dans de l'eau à 60 degrés et passant la solution; il ajoute du charbon animal, agite le mélange, qu'on laisse reposer 15 à 20 minutes, passe de nouveau à travers une chausse, et fait évaporer à 90 centigrades jusqu'à pellicule épaisse; il verse ensuite dans un moule de fer-blanc dont le fond est cannelé, et laisse refroidir; il en résulte des tuyaux de manne qui imitent celle en larmes et en ont tous les avantages (*Journ. de pharm.*, XIII, 20). La manne en larmes jaunit et se ramollit à l'air, ce qui oblige de la tenir dans des boîtes fermées et dans des lieux frais. Celle qui se brise se vend à part sous le nom de *menu de manne en larmes*.

La manne en sorte, *manna granulosa, manna giracy* du commerce, ou en grains, *manna communis, vulgata,* est la plus usitée; elle se compose de morceaux entiers, courts, pesants, ou en grains, et d'une autre portion ramollie; elle est d'un jaune blond, poisse les doigts, a une saveur douceâtre, un peu nauséabonde et légèrement aigre, si elle est récente; elle continue de se ramollir à l'air, ce qui oblige de la renfermer aussi. Cette sorte est laxative, et souvent employée comme telle, depuis une jusqu'à trois et quatre onces, soit seule, soit dans les potions purgatives, où elle tempère plutôt l'action des autres purgatifs qu'elle n'y ajoute, d'après l'observation de Bergius (*Mat. méd.*, 835). On désigne des variétés de cette sorte sous les noms de *manne de Marême, de Cinesy, de Romagne,* d'après Valmont de Bomare.

La manne grasse, *manna capaci* des Italiens, *manna spissa, sordida, pinguis, incrassata* des officines, est en quelque sorte le rebut de cette substance; c'est la partie molle, visqueuse, s'attachant aux mains, et formant des masses presque en consistance de miel d'un jaune brun; elle est mêlée de beaucoup de corps étrangers, comme sable, terre, débris végétaux, etc.; et bien plus laxative que la manne en sorte; elle n'entre que dans les médecines noires et les lavements. On accuse les droguistes d'y ajouter les résidus de poudres purgatives, telles que ceux de séné, de jalap, de scammonée, pour augmenter ses qualités évacuantes : ce qui aurait de grands inconvénients, puisqu'elle pourrait devenir drastique, etc. On peut également dépurer cette manne par le procédé de M. Gautier; mais ce pharmacien propose de la triturer préalablement avec un peu d'acide sulfurique étendu de son poids d'eau, d'abandonner ce mélange pendant un quart d'heure, puis de le dissoudre comme l'autre manne, mais en saturant la solution avec un peu de lait de chaux, qui s'empare de l'acide sulfurique, de laisser ensuite reposer, et de continuer le reste de l'opération comme ci-dessus (*Jour. de pharm., loc. cit.*).

La manne nous vient d'Italie par Marseille, en caisses de 100 à 150 livres. La majeure partie vient de Sicile; il en arrive peu de Calabre, et elle est moins estimée.

On doit à Fourcroy une analyse de la manne; il y trouva une sorte de sucre susceptible de se former en cristaux, qui, sorti des couloirs de l'arbre en suc sucré, forme la manne en passant à la fermentation acéteuse; ce qui explique, suivant lui, pourquoi les mannes récentes sont acides (*Ann. du Muséum*, X,

Digitized by Google

538). On peut croire que c'est le mélange du suc propre du frêne à son suc sucré qui rend ce dernier purgatif; car nous avons, à ce végétal, mentionné cette dernière propriété, très-marquée dans les feuilles de frêne. Proust a trouvé dans la manne une matière extractive à laquelle il attribue la propriété qu'elle a de se ramollir, et qui est la cause de sa qualité laxative; il nie qu'elle contienne un vrai sucre (voyez *Mannite*). La manne se dissout en entier dans l'alcool, elle forme avec l'acide nitrique les mêmes acides que la gomme, ce que ne fait pas le miel, qu'on croirait avoir avec elle les plus grands rapports, etc. (*Ann. de chimie*, LVII, 143; LIX, 51). On peut consulter aussi sur la composition de la manne la *Bibliothèque britannique* (LVI, 351). M. Thénard a trouvé dans cette substance, outre la mannite, qui est cristallisable, un autre corps incristallisable et muqueux dans lequel réside la vertu laxative de cette substance, tandis que la mannite ne purge pas, et un troisième auquel elle doit sa saveur et son odeur (*Ann. de chimie*, juillet 1806). Fermentée avec l'eau, on peut retirer une certaine quantité d'alcool de la manne, comme s'en est assuré M. Bouillon-Lagrange (*Journ. de pharm.*, III, 2), et on en a même fabriqué une espèce d'hydromel ou de vin dont on trouve la formule dans le *Dictionnaire* de James (IV, 1155).

La manne se prend fondue dans l'eau, le lait, le petit-lait, ou des tisanes appropriées; on recommande de la dissoudre à feu doux et sans ébullition, parce que, dit-on, dans ce dernier cas, elle perd de sa propriété purgative; opinion contraire à l'expérience de Schwilgué, qui l'a tenue plusieurs jours dans l'eau bouillante sans lui voir perdre de sa vertu laxative. La manne d'ailleurs n'a rien de volatil; aussi son eau distillée est-elle sans propriétés. On en use en nature lorsqu'on en fait des marmelades, mélangée avec l'huile d'amandes douces, la casse, etc., comme dans celle dite de Tronchin. On en prépare des tablettes, des pastilles, en la mettant en poudre dans un mortier chaud et la triturant continuellement après sa fonte; elle craque alors sous la dent, en acquérant un petit goût de caramel. On fait un sirop de manne, et elle entre dans l'électuaire *diacarthame*, etc. Plus la manne est vieille, et plus son action purgative est marquée; celle qui est jaune, molle, rance, agit toujours, tandis que celle qui est fraîche, blanche, est parfois sans action, et est alors plus aliment que médicament.

L'usage médical de la manne paraît remonter aux Grecs, puisque Actuarius (*Meth. medendi, lib.* V, *c.* 8) la prescrit comme solutive; mais il n'est pas certain qu'il ait voulu parler de celle de Calabre, et peut-être ce passage regarde-t-il la manne d'*alhagi* ou de tamarisc. Galien ne paraît pas l'avoir connue, quoique Dioscoride semble la mentionner sous le nom d'*elæomeli* (*lib.* I, *c.* 22), production qui suintait, dit-il, d'un arbre en Syrie, et qui purgeait la bile et les humeurs crues. Ce sont véritablement les médecins italiens qui ont mis en usage les premiers cette substance, d'abord alimentaire dans leur pays, comme elle l'est encore en plusieurs endroits d'Italie, ce qui n'a rien de surprenant, puisqu'ils l'ont incessamment sous les yeux, et cet usage s'est répandu dans le reste de l'Europe. Ses qualités purgatives douces devaient surtout être précieuses chez un peuple d'une constitution nerveuse, d'une imagination ardente, comme le sont les Italiens. La manne agit comme un doux évacuant, purge sans causer d'irritation, de chaleur, d'excitation, agit, en un mot, à la manière des laxatifs. C'est, sous ce rapport, un médicament précieux à employer lorsqu'on croit devoir provoquer des évacuations dans les maladies aiguës, surtout dans les affections abdominales avec phlogose ou inflammation, comme dans les coliques inflammatoires, l'entérite, la dyssenterie : cette substance peut servir dans les cas ambigus, où on craint d'irriter, si la maladie que l'on combat est inflammatoire, lorsque ses caractères sont équivoques. On en use fréquemment aussi pour débarrasser le canal intestinal des mucosités qui s'y accumulent dans les longs rhumes, dans le catarrhe, la coqueluche; dans les affections des voies urinaires avec chaleur de la vessie et des reins, on donne encore la manne avec succès. On la prescrit surtout dans les affections éruptives, la variole confluente, où l'irritation intestinale, souvent concomitante, ne permet pas de donner d'évacuant plus fort; on la prescrit encore dans les névroses avec irritation des premières voies, la grossesse, etc. C'est souvent le purgatif de l'enfance, qui le prend sans répugnance, des personnes délicates; c'est un moyen évacuant doux, benin, souvent employé, quoique souvent aussi il fasse peu d'effet, parce qu'il est *digéré*, et devient alors aliment; aussi dit-on avec quelque raison dans le public que *la manne purge par indigestion ;* elle est, au surplus, un remède domestique, et parmi le peuple on en prend souvent sans l'avis du médecin contre les glaires et la pituite, suivant l'expression vulgaire. Il faut se garder de la prescrire dans les embarras gastriques, dans ceux où il y a besoin de vomir, car elle est rejetée; elle n'agit bien que lorsque les matières à évacuer sont hors de l'estomac. Quelques praticiens accusent la manne d'être un médicament lourd, indigeste, et qui dérange l'action des organes gastriques pendant plusieurs jours; ce qui leur en fait blâmer et presque proscrire l'usage, et peut expliquer pourquoi ce médicament est aujourd'hui beaucoup moins employé qu'il ne l'était autrefois.

De quelques autres végétaux mannifères. 1° Au premier rang on doit admettre l'*Alhagi* (V. ce mot), qui donne la manne laxative de Perse, appelée *terenjabin*, *tereniabin*, *trunchibil*, etc., dont il a été parlé à l'endroit cité; elle y remplace aussi le sucre dans les pâtisseries, certains mêts, etc.

2° On connaît dans l'Orient une manne liquide, qu'on y tient dans des vases, et dont l'origine n'est pas bien connue; elle a été confondue avec celle d'*alhagi*, qui est en grains transparents, durs, gros comme de la coriandre, blancs comme la neige, et dont on use aussi dans le pays. Garcias Dujardin dit,

Digitized by Google

dans son *Histoire des médicaments des Indes*, qu'elle provient du royaume d'Usbeque, qu'elle a la saveur du miel, et qu'on l'appelle *xirquest* ou *xircust*, et par corruption *sicarost* et *ziracost*, c'est-à-dire *lait* de l'arbre appelé *quest*. Il prétend que c'est une rosée tombant sur ces arbres ou qui en distille; il la distingue du *tereniabin*, qui vient sur les chardons (l'*alhagi* est épineux), et observe que les Perses prisent plus cette dernière manne. Il admet une seconde manne liquide, qui est blanche, se corrompt aisément, se transporte dans des vessies : c'est peut-être une sorte de miel (*Traduct.* de Collin, p. 71). C'est probablement le *gus* qu'on retire de l'Irak et du Louristan, quoique d'autres donnent ce nom à la manne de Perse, qui provient de l'alhagi (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 209).

3° Bélon dit que sur le mont Sinaï les caloyers ont de la manne liquide dans des pots qu'ils portent vendre au Caire comme purgatif, et dont ils se nourrissent; il la confond avec le *tereniabin*, puisqu'il lui donne le même nom. Il pense que c'est le *miel de cèdre* d'Hippocrate et la *rosée du Liban* des Grecs, qu'il ajoute être différente de la manne sèche (d'Italie) et de celle du cèdre (*Singularités*, 287). Il y a dans le Korasan une autre manne liquide appelée *serchista*, qui est figurée en volute (*Découvertes des Russes*, II, 357); elle provient d'un tamarisc qu'on a appelé *T. mannifera*, et qui ne paraît être qu'une variété du *T. gallica*, L., qui croît effectivement sur le mont Sinaï : c'est probablement la même espèce que celle appelée *athel* dans quelques auteurs, par corruption d'*atle*, nom que porte ce tamarisc dans la langue des Arabes (V. *Atle*), nommée encore *tarfa* par les Arabes (*Ann. des sciences nat.*, XII, 74). Maltebrun, d'après Seetzen, croit que c'est là la manne des Israélites, l'*elmann* des Hébreux, on la mange étalée sur le pain (*Géogr.*, III, 195).

4° La manne de Briançon, *Manna brigantiaca* des pharmacopées, est produite par le mélèze, *Larix europæa*, Desf. (*Pinus Larix*, L.); elle est en petits grains blancs et gluants, gros comme la coriandre, qui se voient sur les feuilles de cet arbre, et surtout des vieux, dans les mois de juin et de juillet, pendant les années sèches et chaudes, car dans les années pluvieuses, on n'en voit pas. Il semble parfois qu'il y en ait dessus les rameaux, tant elles en sont chargées; mais elle ne tarde pas à disparaître si les rayons du soleil viennent à les frapper, de sorte qu'il faut la récolter le matin, ce qui rend cette récolte assez difficile, d'après la remarque de Villars, et explique pourquoi on n'en voit pas dans les officines. Elle est légèrement purgative (à peu près moitié moins que la manne de Calabre); néanmoins les gens de la campagne s'en purgent autour de Briançon, où on l'a surtout observée. Elle jaunit beaucoup avec le temps, répand une odeur désagréable, et a une saveur plus nauséabonde que celle de frêne. Dans les années froides, elle est si rare qu'on ne peut s'en procurer une once (*Journ. de pharm.*, VIII, 335).

5° La manne de cèdre, ou *cédrine*, appelée *mastichine* par les anciens, se récolte sans doute sur les feuilles du cèdre, *Larix Cedrus*, Miller. D'après Pomet, qui a possédé cette substance, elle a un goût résineux et amer, ce qui pouvait provenir de son ancienneté. Fuschius assure que les habitants du Liban la mangent. C'est sa ressemblance avec les petits grains du mastic qui lui a fait donner le nom de *mastichine* ou *mastichina*, expression qu'on trouve dans quelques anciens auteurs appliquée à ceux de la manne d'Italie. Il n'est pas certain qu'elle soit la même chose que le *miel de cèdre* d'Hippocrate, mentionné plus haut.

On a aussi signalé une *manne d'encens*; si elle existe, ce ne peut être qu'une espèce analogue à celle du mélèze et du cèdre, puisqu'on soupçonne l'encens d'Afrique d'être le produit d'un arbre de la famille des Conifères. Au surplus, il y a lieu de croire que sous ce nom on entend les petits grains de cette substance qui *coulent* sur les feuilles, de *manare*, couler, comme nous l'avons dit plus haut. Le genévrier ordinaire en donne parfois chez nous; et en Suède le *Picea* en fournit quelques grains à l'extrémité de ses branches les plus élevées.

En Espagne, et surtout dans la Sierra-Moréna, on recueille sur le *Cistus ladaniferus*, L., une sorte de manne en grains blancs, nommée dans le pays *manna de hatta*, qui purge comme celle de Calabre; elle se durcit facilement, contrairement à cette dernière, et les bergers s'en nourrissent; les pluies la dissolvent (Murray, *Apparat. méd.*, III, 544).

On récolte sur l'*Asclepias procera*, Ait., une espèce de manne farineuse, d'après Delile (*Descript. de l'Égypte*, II, 9). L'*Apocynum syriacum*, L., produit une sorte de suc résineux appelé manne par quelques-uns, que l'on croit être le *sacchar alhasser* d'Avicenne, lequel nomme la plante *alhusar*.

Niebuhr rapporte qu'entre Merdin et Diabékir on trouve une espèce de manne en poudre sur les feuilles de certains chênes (*Desc. de l'Arabie*, 129), et M. De Candolle dit que nos chênes en donnent parfois (*Essai*, etc., 206).

Dans l'Inde, près de Bombay et de Surate, on rencontre une sorte de manne sur un jasmin non décrit, qu'on a attribuée à une excrétion du *Kermes mannifer*. Voyez *Celastrus*.

Le saule du Chili (*Salix chilensis*, Molina) fournit annuellement, d'après cet auteur, une grande quantité de manne (*Chili*, 150). M. Marcorelle assure qu'aux environs de Carcassone on trouve de la manne sur les saules (*Mém. de mathém. et de phys.*, III, 501). Un *Eucalyptus* de la terre de Van Diemen, à la Nouvelle-Hollande, donne un peu de manne, d'après Paterson. M. Robert Brown, qui nous a rapporté ce fait, ajoutait qu'on a aussi rencontré cette substance sur plusieurs autres végétaux de l'intérieur des terres de cette nouvelle région du globe. M. Evans parle d'une matière blanche, sucrée, grosse comme de forts grains de grêle, qu'il a vue dans la Nouvelle-Galle du sud, et qui a des rapports avec la manne (*Journ. compl. des sc. méd.*, VII, 189).

Digitized by Google

Lobel et Rondelet ont observé de la manne sur les figuiers aux environs de Montpellier, et la désignent sous le nom d'*alcomeli*, qui paraît être une prononciation vicieuse de l'*eleomeli* des anciens.

Fourcroy et Vauquelin ont observé dans les fleurs du *Rhododendrum ponticum*, L., un suc concret, qui, d'après M. Bosc, a la saveur et l'aspect du sucre candi, et qu'ils croient une sorte de manne; il se fond la nuit dans la fleur par le seul effet de l'humidité, et ne s'observe que dans les pieds qu'on cultive en pots, à l'abri de la rosée et du soleil (*Ann. de chimie,* LXIII, 102).

On cite encore d'autres végétaux produisant une espèce de manne, tels que l'amandier, le pêcher, le prunier, l'oranger, le noyer, le mûrier noir, le céleri, un *Celastrus,* etc.; mais il est probable qu'on a étendu ce nom à des substances sucrées ou résineuses qui en sont différentes; il y a d'ailleurs de la confusion dans la détermination de plusieurs d'entre elles, surtout parmi les mannes liquides de l'Inde, de la Perse, etc., dont plusieurs ne sont peut-être que des miels. Le principe de la manne, la *mannite* (voyez ce mot), existe dans beaucoup de végétaux, comme le melon, l'asperge, l'oignon, la betterave, la carotte, etc., ainsi que l'ont reconnu les chimistes; il n'est donc pas étonnant que plusieurs en rejettent à l'extérieur. Ce qu'il y a de remarquable, c'est de voir des sucs si différents dans le même végétal, la résine, par exemple, avec la manne, comme cela a lieu dans les arbres verts; mais leurs éléments chimiques sont peut-être moins éloignés que ne nous le paraissent les productions dont ils font partie; et ce qui semble le prouver, c'est ce qui se passe dans le *Pinus lambertiana*, Douglas, dont la térébenthine devient sucrée et sert d'aliment en Californie lorsqu'on la fait sortir du bois de ce pin par le moyen du feu (Voyez *Pinus*).

Donatus Altomarus (A.). *De manna differentiis ac viribus, deque eas cognoscendi via ac ratione.* Venetiis, 1562, in-4. — Muguen (J.-C.). *De manná liber singularis.* Pavie, 1648; La Haye, 1658, in-12 — Deusingius (A.). *Diss. de manná saccharatá*, etc. Groningæ, 1659, in-12.—Saumaise (en latin *Salmasius*). *De sacchare et manná commentarius.* Parisiis, 1664, in-12. — Clerberg (N.). *Disp. de manná.* Præs. P. Haffwenio, Upsaliæ, 1681. — Fothergill. *Observations on the manna Persicum* (in *Philos. Trans.*. XLIII, 86; et dans l'*Abrégé* de Gibelin, II, 13). — Id. Note sur la manière de recueillir la manne entre Naples et Bénévent (*Id.*, *Abrégé*, etc., II, 9). — Heister (L.). *Diss. de manná et speciatim de securo et proficuo ejus usu in variolis*, etc. Helmstaedt, 1725, in-4. — Hoffmann (F.). *Diss. de manná et speciatim ejus usu variolis confluentibus.* Halæ, 1726. — Id., *Diss. de manná ejusque præstantissimo in medicina usu* (*Opera omnia*), 1740. — Hoyberg. *Diss. de cœlesti illo cibo man dicto*, etc. Hafniæ, 1743, in-4. — Wilhem (H.). *Diss. inaug. de manná.* Lugdini Batavorum, 1744, in-4. — Pontoppidam (J.). *Diss. de manná Israelit.*, Hanniæ, 1756, in-4. — Watson (W.). Lettre sur l'arbre qui donne la manne, etc. (Abrégé des *Transact. philos*, II, 11; 1770).—Marcorelle (J.-F.). Extrait d'une lettre sur une espèce de manne qui croît sur des saules et des frênes aux environs de Carcassonne (*Mém. de mathém. et de phys.*, III, 501). —Carramone (G.). Mémoire sur le frêne qui produit la manne de Calabre (*Mém. de la soc. d'agric.*, p. 58, année 1788). Bridago. Recherches sur la formation de la manne en Hongrie et en Croatie (*Ann. de chimie*, XXXVI, 73).—Hemprich et Eremberg. Sur la manne du mont Sinaï, *Tamaris gallica*, L. (*Mag. fur. Pharm.*, juill. 1830).

Manne d'Alhagi. Un des noms de la *Manne de Perse.* Voy. *Alhagi.*
— aquatique. *Festuca fluitans*, L.
— en batons. Un des noms de la *Manne en larmes.*
— de Briançon. Sorte de manne qu'on trouve sur les feuilles du mélèse, *Larix europæa*, Desf. Voy. ce mot.
— en canon. Un des noms de la *Manne en larmes.*
— de Cinisy. Une des sortes de *Manne*
— d'encens. Nom qu'on donne aux grains d'*Encens.* Voy. ci-dessus.
— de Giracy. Nom marchand de la *Manne en sorte*, de Giracy, ville de la Basse-Calabre.
— en grains. *Manna granulosa.* Un des noms de la manne extraite de la manne en larmes.
— grasse. La moins estimée des espèces de mannes, quoique la plus purgative.
— en larmes. La plus belle espèce de Manne de frêne.
— du Liban. Un des noms du *Mastic en larmes.*
— liquide. Il y en a de plusieurs sortes dans l'Inde, la Perse, mais elles sont peu connues. On soupçonne que celle du tamarisc est aussi liquide. V. *Manne.*
— longue. *Manna Longa.* Nom de la *Manne en larmes.*
— de Marène. Une des sortes de *Manne.*
— mastichine. Manne en grains, nommée ainsi de sa ressemblance avec les grains de mastic. On donne plus particulièrement ce nom à celles des feuilles du *Cèdre du Liban.* Voy. plus haut.
— de Perse. Manne de l'*Alhagi.*
— de Pologne. *Festuca fluitans*, L.
— de Romagne. Une des sortes de *Manne.*
— en sorte. Espèce la plus employée de la Manne de frêne, intermédiaire entre celle en larmes et la grasse.

Mannetjes varen. Nom hollandais de la *Fougère mâle.*

MANNITE. M. Thénard a donné ce nom à un principe particulier, si abondamment contenu dans la manne en larmes qu'elle en est presque entièrement formée, et que, pour l'en extraire, il suffit de la dissoudre dans de l'alcool bouillant et de redissoudre de même dans de nouvel alcool le précipité qui se forme par le refroidissement, et qui est la mannite. La découverte paraît en être due à Proust. Cette substance, blanche, légère, poreuse, cristallisable en aiguilles demi-transparentes, est inodore, d'une saveur fraîche et sucrée, inaltérable à l'air, et donne en brûlant une odeur de caramel. Facilement soluble dans l'eau à toutes les températures, elle ne se dissout dans l'alcool qu'à l'aide de la chaleur, propriété sur laquelle est fondée son extraction, et qui, jointe à l'action nulle du ferment sur elle, la distingue suffisamment du sucre et de ses variétés, dont elle se rapproche d'ailleurs assez pour que nous l'ayons rangée dans notre ordre ou famille des *Saccharoïtes.* Observons cependant que, d'après les expériences récentes du docteur Pallas, la mannite serait susceptible, comme le sucre, de passer à la fermentation alcoolique, mais seulement à une température de 20°, ce qui l'en rapprocherait encore davantage (*Journ. de chim. méd.*, IV, 581). Ses éléments sont le carbone, l'oxigène et l'hydrogène : celui-ci, par rapport à l'oxigène, s'y trouve en léger

Digitized by Google

excès. M. de Saussure y a trouvé un peu d'azote.

Non-seulement la mannite existe, en proportions variées, dans les diverses sortes de mannes du commerce, mais elle paraît se former aussi d'une manière spontanée dans divers liquides soumis à la fermentation acéteuse; ce qui a fait penser que la manne elle-même pourrait bien n'être que le résultat d'une altération de cette nature dans le suc de certains frênes. C'est ainsi que Fourcroy et Vauquelin ont trouvé la mannite dans les sucs d'oignon et de melon fermentés (*Ann. de chimie*, LXV), M. Braconnot dans celui de betterave, et M. Laugier dans celui de carotte, placés dans les mêmes circonstances (*Journ. de phys.*, LXXXV, 472); qu'elle a été signalée aussi dans le miel fermenté par M. Gilbert (*Bull. de pharm.*, IV, 325), ainsi que dans le suc de cannes en fermentation. D'après l'analyse de M. Mitscherlich (*Ann. des sc. nat.*, XII, 74), elle manque, au contraire, dans la manne du mont Sinaï, qui se comporte entièrement comme du sucre mucilagineux pur, et que produit une variété du *Tamarix gallica*, L.

Une substance analogue à la mannite, mais moins sucrée, et qui donne en brûlant des vapeurs balsamiques, se trouve aussi, d'après MM. Petroz et Robinet, dans la canelle blanche. D'autres principes du même genre ont été signalés soit dans les feuilles du céleri, par M. A. Vogel (*Nouv. Journ. de chim. et de phys.* de Schweigger, avril 1823), et dans la racine de la même plante par Hubner (*ibid.*), soit dans les feuilles et les écorces d'olivier, par le docteur Pallas (*loc. cit.*), soit dans divers fucus, dont ils constituent les efflorescences sucrées, le *Fucus vesiculosus*, L., surtout (H. F. Gaultier de Claubry, *Rech. sur l'existence de l'iode*, etc., 1815, in-4), soit dans la matière blanche que dépose sur les feuilles du fusain d'Europe l'espèce de puceron appelée *Aphys evonymis*, ce qui fait soupçonner son existence dans les divers *miellats* des feuilles (*Journ. de pharm.*, IV, 526). Quant à la matière trouvée par Vauquelin dans le champignon de couches, et qu'il regardait comme analogue à la mannite, elle en diffère essentiellement, si, comme l'annonce M. Braconnot, elle est susceptible de subir, comme le sucre, la fermentation alcoolique.

Ce n'est point à la mannite, mais à une substance muqueuse, incristallisable et nauséabonde, que, d'après M. Thénard, la manne doit sa vertu purgative, son odeur, sa saveur désagréable, et la propriété qu'elle a d'attirer l'humidité de l'air; aussi la manne est-elle d'autant moins active et d'autant plus agréable au goût qu'elle est plus pure, c'est-à-dire plus riche en mannite, et perd-elle beaucoup de son action lorsqu'on fait bouillir quelque temps sa solution aqueuse, ou lorsqu'on la clarifie. M. Bouillon-Lagrange, cependant, regarde la mannite comme le principe actif de la manne (*Journ. de pharm.*, III, 11); mais le travail qu'il avait promis de publier à ce sujet n'a point paru, et des essais entrepris par d'autres médecins ne semblent nullement justifier cette opinion. Nous citerons M. Vassal, qui, à notre connaissance, a donné sans effet purgatif sensible la mannite à la dose de 6 gros à deux enfants, et à celle d'1 once 1/2 chez deux adultes. On lit néanmoins dans le *Dictionnaire des drogues simples et composées*, qu'elle purge doucement; qu'une pommade faite avec 4 gros de mannite et une once de cérat, employée en frictions sur l'abdomen, a donné lieu, sans coliques, à une légère purgation : on assure enfin qu'elle fait la base du remède secret connu sous le nom de *pastilles de Calabre*.

Quoi qu'il en soit, c'est surtout l'action pectorale, que les praticiens s'accordent à reconnaître à la manne, et qui y est d'autant plus marquée que cette substance est plus pure, qui paraît devoir être exclusivement attribuée à la mannite. Sous ce rapport, elle mériterait d'autant mieux d'être expérimentée, soit en pastilles, associée à poids égal avec du sucre, soit dissoute dans les potions pectorales, soit substituée à la manne dans la marmelade de Tronchin, toutes les fois que l'action purgative n'est pas celle que l'on recherche dans ce médicament, qu'elle n'a, comme nous le disions, ni l'odeur ni la saveur désagréable de la manne. Jusqu'ici cependant elle paraît avoir été peu employée en médecine, si ce n'est par les fraudeurs, qui s'en servent, dit-on, pour falsifier le sulfate de quinine (*Bull. des sc. méd.* de Fér., mars 1828, p. 283).

Mannsbloed. Nom hollandais de l'*Hypericum Androsæmum*, L.

Mannstreuwurzel. Un des noms allemands du charbon-Roland; *Eryngium campestre*, L.

Mannupala. Un des noms tellingous du codagapala, *Wrightia antidysenterica*, Br.

Manobi, Manoti, Manovi. Noms indiens de l'*Arachis hypogæa* L.

MANOSQUE. Ville de France (Basses-Alpes), où Carrère (*Cat.*, 511) indique deux sources minérales froides, appelées *fontaines de soufre*, et qu'on dit en effet sulfureuses. Bouche les a signalées comme efficaces contre la pierre et la gravelle, et Colomby comme, en outre, diurétiques et bonnes contre l'asthme.

Manote. Un des noms de la clavaire, *Clavaria coralloides*, L:

Manoue-lahe. Nom du coq. *Phasianus Gallus*, L., aux îles Mariannes.

Manouse. Nom du *Lin* dans le Levant.

Manpueni. Un des noms du maïs, *Zea Mais*, L., au Congo.

Mansard. Ancien nom du pigeon ramier, *Columba Palumbus*, L.

Mansbloed. Nom hollandais du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

Mansiadi, Mandeladi. Noms malabares de l'*Adenanthera pavonina*, L. Voy. ce mot.

Mansienne, Mantanne. Synonymes de mancienne, *Viburnum Lantana*, L.

Manssarai. Nom du jujubier, *Zizyphus Jujuba*, Willd., dans l'île de Mandanao.

Mante, *Mantis*. Espèce de *grande Sauterelle*.

Manteau de Christ. Un des noms espagnols du *Datura fastuosa*, L. Voy. ce mot.

— de dames. Un des noms vulgaires de l'*Alchemilla vulgaris*, L. Voy. ce mot.

Digitized by Google

MANTEAU DE SAINTE MARIE. *Arum Colocasia*, L. Voy. ce mot.
— ROYAL. Un des noms de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L. Voy. ce mot.
— DE LA VIERGE. *Arum Colocasia*, L. Voy. ce mot.

MANTECA. Nom espagnol de la *Graisse*, en général, et en particulier de la graisse de *Guacharo*. Voy. *Steatornis Caripensis*, Humb.
— DE PUERCO. Nom espagnol de la *Graisse de porc*.
— DE VACCA. Nom espagnol du *Beurre*.

MANTIAKEIRA. Nom caraïbe du *Dolichos pruriens*, L. Voy. ce mot.

MANTODDA-VADDI. Nom indien du *Tamarindus indica*, L. ?

MANUCHAWEL. Un des noms de l'*Asclepias asthmatica*, L., à Ceylan. Voy. ce mot.

MANULUVE (et non *Maniluve*), *Manuluvium*. Bain des mains. On s'en sert quelquefois pour suppléer aux bains de pieds lorsque les malades ne peuvent se lever, ou pour détourner plus particulièrement le sang de la poitrine, avec laquelle les bras ont plus de rapports qu'avec aucune autre partie du corps. On les emploie dans l'aridité de la peau, lorsque celle-ci est sèche et rude; on peut les charger aussi d'un principe médicamenteux. On les prescrit comme remède local dans les maladies des mains, des doigts, du poignet, etc. On les approprie au but qu'on se propose, et sous ce rapport on les compose absolument comme les plus pédiluves, en observant pour eux les mêmes règles que pour ceux-ci. Ce remède facile est négligé, sans doute à cause de sa simplicité; et quoiqu'il soit moins efficace que les pédiluves, il n'est pas à dédaigner, ainsi que la pratique nous l'a plus d'une fois prouvé, surtout pour provoquer la diaphorèse.

Alberti (M.). *De manuluvii usu medico*. Halæ, 1746, in-4.

MANUS DEI. Ancien nom officinal du sang de bouquetin desséché. Voy. *Capra Ibex*, L.

MANYPURI. Nom galibi du *Tapir*.

MANZANA. Nom espagnol de la pomme; d'où vient *Manzanilla*, petite pomme.

MANZANILLA. Un des noms espagnols de l'absinthe, et, suivant M. Jourdan, du *Matricaria Chamomilla*. V. aussi *Manzana*.
— FETIDA. Nom espagnol de la maroute, *Anthemis Cotula*, L.
— ROMANA. Nom espagnol de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.

MANZANO. Nom espagnol du *Malus communis*, DC.

MANZIZANION. Nom de la *Colocase* dans Aëtius.

MAO, MAOU, MAHO. Noms de l'*Hibiscus tiliaceus*, L., aux Colonies.

MAOURELLO. Nom languedocien du tournesol, *Croton tinctorium*, L. Voy. ce mot.

MAPATO. Un des noms péruviens de la ratanhia, *Krameria triandra*, L. Voy. ce mot.

MAPÉ. Nom de l'*Inocarpus edulis*, L., à Taïti. Voy. ce mot.

MAPHEEL. Nom dukhanais de la *Noix de Galle*.

MAPOU. Un des noms du Fromager, surtout du *Bombax pentandrum*, L. On le donne dans les colonies aux bois mous, légers. A l'Ile-de-France, c'est celui du *Malacoxylon pinnatum*, Jac.; au Sénégal, c'est celui de l'*Adansonia*.

MAPOURSA. Nom du faucon, *Falco communis*, Gm., en tamoul.

MAPPA. Nom d'une espèce de ricin, *Ricinus Mappa*, L., aux Moluques.

MAPROUNEA BRASILIENSIS, Aublet (*Ægopricon betulinum*, L. F.). Cet arbre, de la famille des Euphorbiacées, appelé au Brésil *marmeleiro do campo*, y est employé en lavement et en boisson contre les maux d'estomac; il n'a pas de suc blanc âcre, comme la plupart des végétaux de cette famille (A. St-Hilaire, *Plantes usuelles des Brasiliens*, 13me livraison).

MAQUEDONNIS. Nom arabe du persil, *Apium Petroselinum*, L. V. ce mot.

MAQUEREAU CORNU. Voy. *Scomber Scombrus*, L.
— (Petit). Voyez *Scomber pneumatophorus*, Laroche.

MAQUERELLUS. Nom du *Scomber Scombrus*, L., dans Arnauld de Villeneuve.

MAQUI, MACQUI. Noms chiliens de l'*Aristotelia Maqui*, L'Her. (*Cornus chilensis*, Mol.). Voy. ce mot.

MAR, MARAR. Nom hébreux de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

MARA MARULU. Un des noms étrangers du *Jatropha Curcas*, L.

MARA MUNJIL. Nom tamoul d'une racine employée dans l'Inde à préparer des liniments rafraîchissants pour la tête. On s'en sert quelquefois pour teindre en jaune (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 183).

MARADUM-PUTTAY. Nom tamoul du *Terminalia alata*, Kœnig.

MARAOLIONE. L'une des sources de *Castellamare*. Voyez ce mot.

MARAGOSA, MARGOSA. Noms portugais de *Momordica Charantia*, L.

MARAJAIRA. Palmier épineux du Brésil, dont les fruits sont comestibles.

MARAKA. Nom américain du fruit du calebassier, *Crescentia Cujete*, L. Voy. ce mot.

MARALI. Un des noms du cerf commun, *Cervus Elaphus*, L., en Russie.

MARAMPOYAN. Plante de Sumatra dont les pousses sont employées en friction pour délasser les membres fatigués, d'après Marsden.

MARANA. Nom arabe du *Datura Metel*, L.

MARANDA. Sorte de myrte ? de Ceylan, dont la décoction des feuilles est employée dans la syphilis.

MARANTA. Genre de plantes de la famille des Drimyrrhizées (Amomées), de la Monandrie monogynie, qui renferme des espèces naturelles aux contrées les plus chaudes du globe, et dont plusieurs ont des racines douces et féculentes, tandis que d'autres les ont ligneuses, tubéreuses et amères.

M. Allouya, Aubl. (*Curcuma americana*, Lam.). On retire de sa racine une fécule nutritive, à Cayenne et à Saint-Domingue. On mange ses tubercules, cuits sous la cendre.

M. arundinacea, L., Arrow-Root. Chaque livre de sa racine fournit deux onces d'une fécule appelée arrow-root. A Cayenne, les naturels mangent cette racine, cuite sous la cendre, pour se guérir des fièvres intermittentes (Aublet, *Guiane*, 3). Écrasée, on l'applique sur les blessures, d'où la plante s'appelle herbe aux flèches (*arrow*, flèche, en anglais), dictamne aux Antilles. A Taïti, les naturels font avec le suc fermenté d'un maranta qu'ils nomment *tii*, et qui est peut-être cette espèce, une sorte de rhum (Lesson, *Voyage méd.*, 41). Cette

Digitized by Google

plante est un objet de culture considérable aux Antilles, aux États-Unis, à l'Ile-de-France, etc., pour en retirer la fécule, dont on fait un grand commerce.

M. Cachibu, Jacq. (*Maranta lutea*, Lam.; *Calathea Cachibou*, Lind; *Phrynium casupo*, Rosc.), Cachibou. Ses feuilles, grandes, cordiformes, pétiolées, servent à envelopper des résines qui en retiennent parfois le nom, comme celle du *Bursera gummifera*, L. On en couvre aussi les toits sur le bord de la Magdalene, parce que leur face inférieure est couverte d'une couche crétacée blanche qui les rend imperméables. Cette même matière, triturée avec de l'eau, est employée contre la strangurie dans les Andes de Quito (Kunth, *Nova gen.*, I, 328).

M. Galanga, L. (*Alpinia Galanga*, Roxb.), Galanga. Plante de l'Inde dont la racine, qui porte le même nom, est usitée depuis les temps les plus reculés, et lie, ainsi que plusieurs autres médicaments, l'ancienne thérapeutique avec celle de nos jours. Elle est de tout le végétal la seule partie usitée. On peut voir la figure de ce végétal dans Rumphius (*Amb.*, V, 143, t. 63).

La racine de galanga est ronde, branchue, longue de 2 à 3 pouces, sur 2 à 6 lignes de diamètre, rougeâtre à l'extérieur, assez lourde, ligneuse, dure, tenace, unie, avec des anneaux circulaires et linéaires moins colorés, et qui sont des traces d'insertion de rudiments de feuilles; l'intérieur est également rougeâtre, plus spongieux. Elle est aromatique, de saveur chaude, un peu amère, très-poivrée, brûlante même.

On distinguait autrefois deux espèces de racines de galanga: l'une était appelée *major*, grand galanga; elle était plus grosse, plus colorée, ses cercles étaient plus prononcés. Il paraît que c'étaient les plus grosses racines de la même plante; quelques-uns veulent que ce soient celles du *Kæmpfera Galanga*, L. (*Alpinia Galanga*, Roxb.) qu'il ne faut pas confondre avec le *Maranta Galanga*, comme on le fait dans quelques livres. Wildenow a appelé *K. Galanga* une plante qui n'est pas identique avec celle de Linné, et qui est l'*Alpinia sessilis*, Kœnig, tant est grande la confusion qui règne dans la détermination des espèces de cette famille. Quelques droguistes donnaient autrefois pour *galanga major* les racines de l'*Acorus Calamus*, L., qui ont effectivement quelques rapports extérieurs avec lui pour la couleur et les anneaux, et qui sont plus grosses, mais qui sont presque insipides et bien plus spongieuses. Aujourd'hui, dans le commerce, on donne à ceux qui veulent absolument du grand galanga les plus grosses racines prises parmi le seul qu'on y trouve, et qu'on vend sous les deux noms de *major* et de *minor*. Ce dernier est, dit-on, la racine de la plante plus jeune; il est le plus estimé et le seul employé. Il nous vient de l'Inde par l'Angleterre. Cette racine fournit à l'analyse chimique, d'après M. Morin, une matière résineuse, une sous-résine, une huile volatile blanchâtre, très-balsamique, de l'osmazôme, de l'amidon, du soufre, une matière colorante brune, du ligneux, de l'oxalate de chaux, et de l'acétate de potasse (*Journ. de pharm.*, IX, 258).

Le galanga jouit des propriétés du gingembre et de la zédoaire, racines de la même famille; il est stomachique, cordial, sudorifique, alexipharmaque. C'est un excitant très-marqué dont on usait dans les maladies fébriles, contagieuses, pestilentielles, les typhus, pour chasser les venins, etc. On peut le prescrire comme moyen de ranimer les tissus affaiblis, contre la débilité gastrique, dans quelques névroses par atonie. On l'a regardé, infusé dans du vin, comme le remède du mal de mer. Dans l'Inde, c'est l'assaisonnement de la plupart des mets, et même un aliment; on l'y emploie aussi comme parfum. Il fait partie de beaucoup de médicaments anciens, tels que l'*eau générale*, l'*eau thériacale*, l'*orviétan*, le *baume de Fioravanti*, etc. Les Arabes s'en servent pour donner du feu à leurs chevaux. Aujourd'hui ce médicament est presque entièrement inusité. La dose est de 15 à 20 grains en substance, et du double en infusion.

Comme les voyageurs ont souvent donné le nom de galanga aux racines amères des Drimyrrhizées, on a eu parfois de faux galanga: tels sont ceux appelés *chundra mula* ou *mulika*, dont l'origine végétale est inconnue.

M. indica, Tussac (*Thalia geniculata*, Broughton). On retire de sa racine un arrow-root abondant. On mange aussi ses drageons bouillis comme plante potagère. Ce végétal avait été longtemps confondu avec le *M. arundinacea*, et en a été distingué par M. de Tussac; il est des Indes-Orientales, tandis que l'autre est américain, et a été apporté à la Jamaïque il y a plus de 50 ans, d'où il s'est répandu dans le reste des Antilles, etc.

M. lutea, Lam. Voyez *M. Cachibu*, Jacq.

Marasakei. Nom chinois du *Basella alba*, L. Voy. ce mot.

Marasque. Nom d'une variété de merise dont on fait le marasquin. Voy. *Cerasus*.

Marasquin, Marascur. Noms français et italiens du *Kirschwasser*, alcool d'une variété du merisier, *Cerasus avium*, Mœnch. Voyez ce mot.

Marathrum. Chez les Grecs c'était le nom du fenouil. Ils appelaient *hypomarathrum* celui qui était sauvage, la particule *hypo* ayant souvent chez eux cette signification (Matthiole, *Comm.*, 306). Linné a appliqué le nom d'*hypomarathrum* à un *Seseli*, qu'il a cru être le fenouil sauvage des Grecs.

Maratia moogoo. Nom tamoul de fruits et de leurs semences, qu'on peut se procurer dans quelques bazars de l'Inde, et auxquels on accorde des propriétés sédatives et légèrement enivrantes. On les prescrit en électuaire pour arrêter la diarrhée et en diminuer les douleurs. On en donne une capsule et ses grains par dose, dans du lait (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 185).

Marbre, *Marmor*, μάρμαρον. Variété dure de sous-carbonate de chaux (Voy. *Calcium*), employée jadis comme dessiccatif, et, appliquée sur le périnée, comme anti-aphrodisiaque. Galien le

Digitized by Google

croyait même lithontriptique. Le marbre blanc était le seul en usage.

Marc. Poids de huit onces ou d'une demi-livre, correspondant à environ 250 grammes.

Marc. Résidu plus ou moins solide de certaines opérations mécaniques; précipité qui se forme dans la dépuration de quelques liquides. Ce mot est en général synonyme de *fœces* (V. ce mot). Le *marc de vin* est le tartre brut (Voyez Sur-tartrate de potasse); le marc d'olives est connu sous le nom d'*amurca* (Voyez ce mot); celui du raisin est employé quelquefois en bain.

Altomarus (A. Donat d'). *De natura vinaceorum facultate et usu*. Neapol., 1562, in-4.

Marc (Saint-). Voy. *Reye*.

Marcanthus (et non Macranthus) cochinchinensis, Lour. On mange à la Cochinchine les gousses de cette légumineuse (*Flora Cochinch.*, II, 562).

Marcasita, *Marcassite*. Nom synonyme de mine, donné jadis à certains minéraux qu'on regardait comme la semence ou la matière première des métaux, et dont en conséquence on distinguait autant d'espèces que de métaux différents.

Marcasita, Marchasita, Marcasita argentea. Anciens noms latins du *Bismuth*.

— saturni. Un des anciens noms du sulfure d'*Antimoine*.

Marcassin. Nom français du jeune sanglier. Voy. *Sus Scrofa*, L.

Marcassite. Sulfure de fer jaune natif. Voyez aussi *Marcasita*.

Marceau. Nom d'une espèce de saule, *Salix caprea*, L.

MARCEL-DE-CRUSSOL (Saint-). Village de France, à 1 lieue 1/2 de la Voulte (Ardèche). A 1/4 de lieue de ce village, et à une égale distance de celui de Saint George, sous le nom duquel elle est aussi connue, dans un fond, près d'un ancien volcan, est une source tiède (16 à 18° 1/2 R.), inférieure pourtant de température à l'air ambiant, laquelle alimente deux bains, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Boniface, cité par Carrère (*Cat.*, 524), en dit l'eau très-peu purgative, mais utile dans les maladies de la peau. Il y a trouvé une terre alcaline, de l'alcali minéral en très-petite quantité, une terre onctueuse qu'il croit bitumineuse, sans aucun mélange de fer.

Marcella gallega. Nom portugais de la camomille commune, *Matricaria Chamomilla*, L.

Marcella romana. Nom portugais de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.

Marcgravia umbellata, L. Cet arbrisseau parasite, de la famille des Capparidées, dont on propose de former aujourd'hui le type d'une nouvelle famille, de la Polyandrie monogynie, passe pour anti-syphilitique et diurétique aux Antilles, où on l'emploie en demi-bains: c'est de la racine qu'on se sert. En décoction et à l'intérieur, la dose est depuis un gros jusqu'à une once. On la prescrit aussi dans la leucophlegmatie (*Flore méd. des Antilles*, IV, 26).

Marchais. Nom vulgaire d'une variété de *Maquereau*, ou du *Hareng* qui a frayé.

Marchantia polymorpha, L., Hépatique, Hépatique des fontaines, Hépatique terrestre. Plante cryptogame qui donne son nom à une famille naturelle. Elle croît dans les lieux sombres, humides, entre les pavés des cours, dans toute l'Europe, et est réputée utile dans les engorgements abdominaux, surtout dans ceux du foie, sans qu'il y ait rien de prouvé à cet égard (Voyez *Hépatique*). Ses propriétés paraissent se rapprocher de celles des grands lichens foliacés (Voyez *Lichen*). Cette plante a des expansions foliacées, vertes, coriaces, fibrillaires en dessous, et des fructifications en une sorte de parasol qui la font reconnaître. Elle a une odeur insipide et marécageuse. Du reste, on n'en fait plus d'usage. Sa dose est illimitée.

MARCHENA (Eaux minérales de). Elles sont situées entre deux montagnes, dans le village de ce nom, à 18 lieues de Grenade, en Espagne. L'analyse y indique du sulfate de fer, un peu de magnésie, et une grande quantité de soude. Ces eaux, dont la température est de 18° R., sont employées contre les maladies des voies digestives, et surtout contre les obstructions de l'appareil biliaire. Elles sont particulièrement recommandées dans les embarras qui succèdent à l'usage du quinquina dans les fièvres intermittentes.

Ponce de Leon. *Ensayo sobre las aguas de la Andalucia alta*. Malaga, 1813.

Mard, Marder. Nom de la marte, *Mustela Martes*, L., en Allemagne.

MARD (Eaux minérales du parc de), département de Seine-et-Marne. Ces eaux proviennent de deux sources froides, dont une est potable, et l'autre forme un vaste réservoir, ou mare, destiné seulement aux animaux. La boue de cette dernière, qui varie suivant les points d'où on la tire, est noirâtre, contient des matières végétales et animales en décomposition, du carbonate de chaux, de l'alumine, de la silice, du fer, et du gaz hydrogène sulfuré. La source d'eau potable a fourni à MM. Massonfour et Chevallier (*Journ. de pharm.*, X, 18) 83 centigrammes de résidu par litre, composés de: hydro-chlorates de magnésie et de chaux, 10; carbonate de chaux, 29 2/3; sulfate de chaux, 40; matière végéto-animale et perte, 3 1/3. On prétend que, prise en boisson, elle a été utile *dans plusieurs maladies*, et que l'eau de la mare a guéri des douleurs rhumatismales et des affections cutanées. MM. Massonfour et Chevallier pensent que les boues contenant seules du gaz hydrogène sulfuré, seraient plus utiles sous ce dernier rapport.

Mard-lès-Rois (Saint-). Voy. *Reye*.

Mardekasch. Nom arabe de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Marblorartartok. Un des noms groenlandais du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Maredoc. Nom tamoul de l'*Ægle Marmelos*, Correa. Voy. ce mot.

Marena. Nom bohême de la garance, *Rubia tinctoria*, L.

Marentakken. Nom hollandais du gui, *Viscum album*, L.

Maréquerie (Eaux min. de la). Voy. *Rouen*.

MAREUIL. Village de France dans la Brie, à

Digitized by Google

3 lieues de Crépy, en face duquel, au pied d'une montagne, Carrère (*Cat.*, 482) indique une source minérale froide.

Marfil. Nom espagnol de l'*Ivoire*.

Marfouré. Nom de l'*Helleborus fœtidus*, L., aux environs de Montpellier. Voy. ce mot.

Marga alba. Nom officinal de la *Marne blanche*.

Margadon. Nom de la *Sèche* officinale sur les côtes de la Basse-Normandie.

Margaiezon. Nom vulgaire d'une variété d'*Anguille* à tête plus petite.

Margantzi. Nom russe du *tétroxide de Manganèse*.

Margarates. Sels formés par la combinaison de l'acide margarique avec les bases salifiables (Voyez *Acide magarique*).

Margarine. Nom donné primitivement à l'*Acide margarique* par M. Chevreul. Voy. ce mot.

Margarique (Acide). Voy. *Acide margarique*.

Margarita. Nom latin des perles (Voy. *Mytilus margaritiferus*, L.).

Margaritiezna. Ancien nom de la *Nacre de perles*.

MARGEAIX (Eaux min. de). Canton de Vorcy, à 3 lieues du Puy, en France (Haute-Loire). M. Arnaud aîné (*Ann. sc., litt. et industr. de l'Auvergne*, mai 1829, p. 231) y a trouvé, par pinte, 42 grains 1/8 de principes fixes, dont 32 de sous-carbonate de soude, 4 d'hydro-chlorate de magnésie, 1 1/8 de sous-carbonate de magnésie, 1 5/8 de sulfate de chaux, 1/3 d'oxide de fer. L'acide carbonique forme 1/12 du volume de l'eau.

Margold. Nom anglais du souci, *Calendula officinalis*, L.

Margiau. Nom persan de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

Margousier. Un des noms français de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L.

Margröen. Nom suédois du lierre, *Hedera Helix*, L.

Marguerite, grande Marguerite. *Chrysanthemum Leucanthemum*, L. Voy. ce mot.

— bleue. *Globularia vulgaris*, L. Voy. ce mot.

— des champs. *Chrysanthemum Leucanthemum*, L.

— (petite). *Bellis perennis*, L. Voy. ce mot.

MARGUERITE (La). Nom d'une source minérale du Piémont, où Gioanetti a trouvé de l'acide carbonique, des sulfates de magnésie et de chaux, du muriate de soude, de la chaux, de l'argile et du fer.

Marguerite (Fontaine de sainte). L'une des sources de *Vic-le-Comte*. Voy. ce nom.

MARGUERITE (Sainte-). Village de France, à 2 lieues de Dieppe, où Carrère (*Cat.*, 505) indique plusieurs sources froides, que Faudacq croit ferrugineuses.

Margus niger. Ancien nom de la foulque, *Fulica Chloropus*, L.

Margyricarpus setosus, Ruiz et Pavon. On emploie au Pérou la décoction de cet arbrisseau contre les hémorrhagies, ce qui l'y fait désigner sous le nom d'*Yerba de la perla*. Ce genre est voisin des *Ancistrum*, et appartient aux rosacées, section des Sanguisorbées, et à la Diandrie digynie.

Maria (Eau minérale della). C'est une des sources de *Lucques*. Voy. ce nom.

MARIA DELL' AQUILA (Santa). Santi (*Viaggio al Montamiata*, etc., II, 81) y indique entre Sorano et Pitigliano, une source tiède (10° R.), acidule, fort analogue à celle même de Pitigliano.

MARIA-VIEGAS (Eaux min. de), à Port-Alègre, dans l'Alentéjo (Espagne). Elles sont froides et hydro-sulfureuses (Alibert, *Précis*, etc., 595).

MARIANA. MM. Boussingaut, Rivero et Roulin, à Santa-Fé de Bogota, signalent cette source comme chaude et dégageant du gaz pur (*Journ. de chimie méd.*, I, 99). C'est probablement la même que celle de *Mariara*, dont nous avons parlé à l'article *Colombie*. V. ce mot.

Mariæ filisbaar. Nom suédois du *Drosera rotundifolia*, L.

MARIAGE (sous le rapport thérapeutique). Nous n'avons point à nous occuper ici du mariage relativement aux avantages sociaux qui en sont le résultat, sujet qui regarde la philosophie générale et l'hygiène publique; nous voulons seulement le considérer sous le rapport des changements avantageux pour la santé qui en découlent dans plusieurs circonstances pathologiques.

Dans l'état normal, le mariage remplit le but de la nature, satisfait aux besoins réciproques des sexes, empêche l'accumulation des fluides propagateurs chez l'homme; il écarte les maux et les abus qui pourraient résulter d'une continence forcée, tels que l'onanisme, les pollutions nocturnes ou diurnes, le libertinage, etc.

Le mariage fournissant, par le rapprochement des sexes, un moyen excitant des organes de la génération, on a cru y trouver le remède à un certain nombre de maladies.

Chez l'homme, où la continence est rarement excessive, ce moyen thérapeutique est de peu ou point d'application; on a plus souvent à remédier aux abus qui suivent des cohabitations trop fréquentes, qu'à prescrire leur usage.

Chez les filles nubiles, au contraire, le mariage peut être indiqué dans un assez bon nombre de cas. On le conseille dans la chlorose, lorsqu'elle paraît dépendre de la faiblesse de l'utérus; dans l'aménorrhée sans chlorose, accompagnée de débilité; il est également indiqué lorsque, par suite du défaut de menstruation, il y a des engorgements des viscères abdominaux, des dérangements des voies digestives, si ordinaires dans les désordres de la matrice, dans les affections nerveuses qui dérivent du défaut des règles, la mélancolie, etc. Le mariage, en amenant la conception, produira les phénomènes de la gestation, qui sont suivis d'une nouvelle manière d'être, puis de l'écoulement des lochies après l'accouchement, etc., qui ramènent l'état normal. Au Chili, ces avantages sont si marqués que les médecins de ce pays prescrivent la cohabitation, même aux filles, comme on prescrit chez nous un purgatif, d'après ce que nous a rapporté M. Lesson; il en est de même dans quelques parties de la Russie, suivant le récit que nous en ont fait des malades.

Chez les femmes, la gestation peut être conseillée dans deux cas principaux : 1° lorsque l'utérus éprouve un commencement d'engorgement au col (malgré l'assertion d'Hippocrate, cet état n'empêche pas tou-

Digitized by Google

jours de devenir mère); la dilatation et l'écoulement sanguin qui aura lieu peut procurer la solution de cette lésion commençante. Les engorgements des annexes de l'utérus peuvent également être résolus de la même manière. 2° Dans les cas de maladies dites laiteuses; elles sont combattues avec succès par des grossesses nouvelles; ainsi, les engorgements laiteux des mamelles cèdent parfois au travail d'une lactation nouvelle; les éruptions cutanées qui surviennent après certaines couches se passent après une autre, sans doute par suite de la diaphorèse, du régime, etc., que cet état exige.

Néanmoins, il faut s'assurer avant de conseiller le mariage, que les sujets sont mariables; que les lésions contre lesquelles on le prescrit sont encore de nature à pouvoir être guéries, qu'aucun défaut d'organisation ne s'oppose à l'accouchement, etc.

Kruemitz (J.-G.). *Diss. de matrimonio multorum morborum remedio.* Francofurti, 1749, in-4. — Bousquet (J.). Du mariage considéré comme moyen préservatif et curatif des maladies (Thèse). Paris, 1820, in-4. — On peut consulter sur ce sujet la bibliographie du *Dict. des sc. méd.*

Mariarno. Nom provençal de l'*Hysope*.

Mariblé. Nom provençal du *Marrubium vulgare*, L.

Maricha. Nom sanscrit et java du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

MARIE (Sainte-). Village de France (Hautes-Pyrénées), à 1 lieue S. de Saint-Bertrand, et près de la route qui conduit à Bagnères-de-Luchon. Il y existe 4 sources semblables, dont deux, connues sous les noms de *Grande-Source* et de *Source-Noire*, sont renfermées dans un établissement de bains créé depuis quelques années. M. Save, qui a analysé l'eau de la grande source, y a trouvé, pour 10 livres : sulfate de chaux, 136 grains; s. de magnésie, 50; carbonate de magnésie, 2; c. de chaux, 34; acide carbonique, 30 (*Bull. de pharm.*, IV, 289). Ces eaux, connues depuis longtemps (Carrère, *Cat.*, 487), sont usitées en boisson et en bains dans les engorgements lents des viscères abdominaux, les dérangements des flux hémorrhoïdal et menstruel, les taches hépatiques et autres altérations de la peau, ainsi que dans les longues convalescences des maladies et les affections nerveuses. Elles sont froides, quoique rangées parmi les eaux thermales dans le *Manuel* de M. Patissier, et figurent parmi les eaux *magistrales* dans nos catalogues d'eaux minérales artificielles.

MARIE-DES-BAINS (Sainte-). Cette eau minérale, connue sous le nom de Sainte-Agnès, est située dans la Romagne Toscane, sur le côté d'un vallon étroit baigné par le Savio; sa température est de 33° 2/3 R., sa saveur légèrement alcaline, son odeur quelquefois hydro-sulfureuse. M. Targioni Tozzetti y a trouvé, pour 100 livres : 453,03 grains de carbonate de soude; 13,04 c. de chaux; 6,52 c. de magnésie; 104,32 hydro-chlorate de soude; 58,68 sulfate de soude; 11,41 silice et matière pseudo-organique; de plus, par pied cube, 36 pouces cubes d'un gaz composé de 0,1188 acide carbonique; 0,0432 oxigène; et 0,1980, azote : il s'en dégage enfin du gaz hydrogène combiné avec une petite quantité d'hydrogène proto-carboné et d'acide carbonique. Cette eau dépose un limon qui offre pour 100 parties : carbonate de chaux, 0,40; c. de magnésie, 0,04; silice, 0,15; alumine, 0,10; sulfate de chaux, 0,15; eau, oxide de fer, matière pseudo-organique et végétale, carbone, etc., 0,16.

Targioni-Tozzetti. *Storia ed analisi chimica delle acque termali dette di S. Agnese*, etc. Florence, 1828, in-8 (Extrait *Bull. des sc. nat.* de Férussac, XXII, 390).

MARIE DU CANTAL (Sainte-). Bourg de France (Cantal), à 2 lieues S. de Pierrefort et 3 lieues O. de Chaudes-Aigues, non loin duquel, dans un vallon, est le hameau de Roublet, où se trouvent 2 sources minérales froides, de même nature, mais de force inégale, quoique distantes seulement, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 360), de 3 mètres. Les eaux en sont aigrelettes, et laissent déposer un sédiment ochracé; aussi contiennent-elles du fer et une grande quantité d'acide carbonique. Assez récemment connues, elles sont usitées à la dose de 3 à 4 verres, dans les cas d'atonie de l'estomac, de chlorose, d'aménorrhée, d'affection scorbutique, etc.

MARIENBAD, MARIENBADER. Source minérale dans la seigneurie de Tepl en Bohême (cercle de Pilsen), à 5 lieues d'Éger et 8 de Carlsbad; l'eau en est froide, saline, minéralisée surtout par le sulfate de soude; on en expédie au loin de très-grandes quantités. Le professeur Berzelius a trouvé un centigramme de carbonate de lithine par bouteille de la source qu'on nomme *Kreuzbrunn* (*Bull. des sc. math.* de Fér., avril 1826).

Kreysig (F.-L.). Sur l'emploi des eaux min. naturelles et artificielles de Karlsbad, Embs, Marienbad, Eger, Pyrmont et Spa (en allemand). Leipsig, 1825, in-8 (il en existe une deuxième édition). — Heidler (C.-J.). Marienbad et ses différents moyens curatifs dans les maladies chroniques. Prague, 1828, in-8, avec 5 planches (Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 144).

Marienbalsam. Nom allemand du *Baume-Marie*.

Marienblumen. Un des noms allemands de la paquerette, *Bellis perennis*, L.

Marienbidsel, Marientistel. Nom danois et suédois, et nom allemand, du *Carduus marianus*, L.

MARIENFELS, dans le duché de Nassau. Ces sources acidules et froides sont au nombre de six; trois sont destinées à abreuver les bestiaux ou au lavage, les autres fournissent de l'eau à boire; ces dernières, qui contiennent un peu de fer, de manganèse, de strontiane, de potasse, à l'état salin, ont été analysées récemment par M. Kastner (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 322).

Marienwurzel. Un des noms allemands du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

Marietta colombo. Un des noms anglais du *Frasera Walteri*, Mich.

Mariette. Un des noms du *Campanula Medium*, L.

Marignan. Un des noms de l'aubergine, *Solanum esculentum*, Dunal, dans le midi de la France.

Marignia obtusifolia., DC. (*Prodrom*, II, 79). Il fournit à l'Ile de France, surtout de ses fruits, une résine appelée *Colophane bâtarde*. Cet arbre balsamifère, de la famille des Térébinthacées (de celles des Burséracées, de Kunth), est le *Bursera obtusifolia* de Lamarck.

Digitized by Google

MARIGOLD. Un des noms anglais du *Mesembrianthemum crystallinum*, L.

MARIKOLINDOO. Nom tamoul de l'*Artemisia austriaca*, L. (Voy. ce mot).

MARIMONT, dans le royaume de Belgique. Carrère (*Cat.*, 301) indique les Bibliographies suivantes, par erreur du reste, Marimont n'appartenant pas à la France.

Villers (S.-A. de). Analyse des eaux min. qui se trouvent au château royal de Marimont en Hainault. Louvain, 1741, in-12. — Rega (H.-J.). *Diss. de aquis min. fontis Marimontensis*. Lovanii, 1741, in-8. — Delval. Supplément au Traité des eaux de Marimont, et analyse des fontaines appelées le Roidemont et le Montaigu, par Rega et de Villers. Louvain, 1742, in-8.

MARIN (Sel). Ancien nom vulgaire du sel commun, *Chlorure de sodium*.

MARINGOUIN. Espèce de cousin des pays chauds. Voy. *Culex*.

MARINHEIRO. Nom brésilien du *Trichilia cathartica*, Mart.

— DE FOLHA LARGA. Nom brésilien du *Trichilia glabra*, L.

MARIOLEIN. Nom hollandais de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MARIRICO. Nom brésilien du *Sisyrinchium galerioides*, Gomès.

MARISMA. Nom espagnol de l'*Atriplex Halimus*, L. Voyez ce mot.

MARITIME SOUTHERNWOOD. L'un des noms anglais de l'*Artemisia maritima*, L.

MARITONDI. Nom cyngalais du *Lawsonia spinosa*, L.

MARITUS. Un des noms du *Soufre* dans les livres des alchimistes.

MARJOLAINE. *Origanum Majorana*, L.

MARKASIT. Un des noms allemands du *Bismuth*.

MARLEE. Nom du *Conferva Ægagropila*, L., aux îles Feroë.

MARMARITIS. Ancien nom de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L. Voy. ce mot.

MARMEER. Nom japonais du cognassier, probablement du *Cydonia japonica*, Pers. Voy. ce mot.

MARMELADE. Un des noms du fruit de l'*Achras mammosa*, L. Voy. ce mot.

MARMELADES. Sortes de confitures faites avec des fruits charnus, pulpeux, cuits avec du sucre, comme l'abricot, la prune, etc. Elles ne sont pas d'une transparence complète, comme les gelées, et n'ont pas de parties liquides comme le raisiné. On a appliqué ce nom en pharmacie à des composés pulpeux, faits avec des substances visqueuses, sucrées, etc. : telle est la *marmelade de Tronchin*, etc.

MARMELDIER. Nom hollandais de la marmotte, *Mus alpinus*, L.

MARMELEIRA. Nom portugais du cognassier, *Cydonia vulgaris*, Pers. Voy. ce mot.

— DO CAMPO. Nom brésilien du *Maprouna brasiliensis*, Aubl.

MARMELO. Nom portugais du cognassier, *Cydonia vulgaris*, Pers.

MARMELOS. Nom espagnol du cognassier. Voy. ce mot. Voy. aussi *Ægle*.

MARMIGNATO. Nom de l'*Aranea 13-guttata*, Rossi, en Corse. Voy. *Aranea*.

MARMITE DE SINGE. Nom du *Lecythis grandiflora*, Aubl., de la forme de son fruit operculé.

MARMOLIER. *Genipa grandiflora*, Rich. (Voy. ce mot).

MARMONTAINE, MARMOTAINE, MARMOTAIN, MARMOTAN, *Marmontana*, *Marmota*. Noms de la marmotte (ou marmote) des Alpes, *Mus alpinus*, L., en vieux français et en latin.

MARMOR ALBUM. Nom latin du *Marbre blanc*, variété dure de sous carbonate de chaux.

MARMORARIA. Nom ancien de l'*Acanthe*.

MARNAN (Saint-), près d'*Orléans*. Voy. ce nom.

MARNE. Mélange naturel d'alumine et de sous-carbonate de chaux. Il en existe plusieurs variétés de couleur : la marne blanche, *Marga alba*, offic., ou moelle des rochers, qu'on tirait des montagnes de Bohême, a été employée comme astringente et discussive contre l'hémoptysie, la dyssenterie, l'épilepsie, les fractures, etc. L'*agaric minéral* est aussi rapporté aux marnes par quelques anciens auteurs.

MARNESSE. Village de France (Haute-Marne), à 1 lieue d'Attancourt, près duquel, dans un bois du même nom, est une source minérale signalée (*Nature considérée*, etc., 1772, I, 120; et IV, 110) comme moins ferrugineuse et un peu plus séléniteuse que celle d'Attancourt (Navier), et comme propre à guérir la fièvre, les affections mélancoliques, les obstructions, ainsi qu'à faciliter la sortie du calcul de la vessie (Carrère, *Cat.*, 204).

MARO. Un des noms du cocotier, *Cocos Nucifera*, L. (Voy. ce mot).

— CORTUSO. Nom espagnol du *Teucrium Marum*, L., et du *Salvia Sclarea*, L. (Jourdan, *Pharmac. univ.*).

MAROCCA-NONAU. Nom du *Ricinus Mappa*, L., à Ternate.

MAROZEW. Nom polonais de la carotte, *Daucus Carota*, L.

MAROIO. Nom portugais du *Marrubium vulgare*, L.

MARONC. *Mimusops Elengi*, L.

MARONGAYE. Végétal dont la racine, qui a la forme et l'odeur de celle du raifort, est comestible à Sumatra, d'après Marsden.

MARONION. Nom du *Centaurea Centaurium*, L., dans Apulée. Voy. ce mot.

MAROODANIE. Nom tamoul du *Lawsonia spinosa*, L. Voyez ce mot.

MAROTTI. Arbre du Malabar, dont le fruit, gros comme un citron, contient des amandes dont on retire une huile qui sert à différents usages (Rheède, *Hort. mal.*, I, 65, t. 36). On ne l'a rapporté à aucun nom linnéen.

MAROU. Nom de la marjolaine. *Origanum Majorana*, L., sur la côte de Coromandel.

MAROULLA. Nom de la laitue, *Lactuca sativa*, L., dans l'île de Crête.

MAROUNE, MAROUTE. Noms de l'*Anthemis Cotula*, L. Voy. ce mot.

MARRIVAL, près l'abbaye de Nonningues, à 5 lieues de Milhaud (France). Carrère (*Cat.*, 515) y indique une source minérale froide.

MARROBIO BIANCO. Nom italien du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

MARRON. Fruit du marronier, variété cultivée du châtaignier, *Castanea vesca*, Gærtn.

MARRON DE COCHON. Les racines du *Cyclamen europæum*, L. V. ce mot.

— D'EAU. Fruit de la macre, *Trapa natans*, L.

— D'INDE. Fruit du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.

MARROYO BRANCO. Nom portugais du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

— NEGRO. Nom portugais de la ballotte, *Ballota nigra*, L.

Digitized by Google

Marru. Nom tamoul de la marjolaine, *Origanum Majorana* L.

Marrube. *Marrubium vulgare*, L.

— aquatique, d'eau. *Lycopus europæus*, L. Voyez ce mot.

— blanc. *Marrubium vulgare*, L.

— noir. *Ballota nigra*, L. Voy. ce mot.

Marrubiastrum. On donne ce nom, dans quelques livres, au *Leonurus Cardiaca*, L. (Voy. ce mot); d'autres auteurs le donnent au *Ballota nigra*, L.

Marrubie. Un des noms du marrube noir, *Ballota nigra*, L. V. ce mot.

Marrubio bastardo. Nom espagnol de la ballotte, *Ballota nigra*, L.

— blanco. Nom espagnol du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

— nero. Nom italien de la ballotte, *Ballota nigra*, L.

MARRUBIUM. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie gymnospermie, dont une des espèces, le *M. vulgare*, L., appelée marrube, marrube blanc, *Marrubium album*, dans les Dispensaires (*Flore médicale*, IV, f. 226), est très-commune au bord des chemins en Europe, dans les lieux secs, pierreux; sa tige est rameuse du bas, blanche, cotonneuse, un peu arrondie, haute de un à deux pieds; ses feuilles sont ovales-arrondies, rugueuses, crépues, velues, blanches en dessous, finissant un peu en pétiole; ses fleurs nombreuses forment des verticilles serrés; elles ont un calice à dix dents, épineuses, laineuses, recourbées en crochet, déliées; une corolle à 2 lèvres, la supérieure étroite, linéaire, bifide, l'inférieure à 3 lobes, dont celui du milieu grand, échancré; elle porte quatre graines nues, lisses. L'odeur du marrube est forte, désagréable, fétide même, sa saveur amère, nauséeuse, un peu âcre; il jouit, ainsi que la plupart des amers fétides, de propriétés toniques et excitantes du système utérin : aussi le marrube est-il employé pour provoquer la menstruation ou la rappeler, dissiper les affections nerveuses, hystériques, chlorotiques, etc., qui peuvent dépendre de l'organe de la gestation. Le marrube, par ses qualités amères et un peu âcres, a été prescrit dans les affections catarrhales de la poitrine, comme propre à diviser les mucosités pulmonaires et en faciliter l'expectoration, surtout dans les maladies appelées pituiteuses par les anciens, ainsi que l'infiltration ou l'engorgement séreux du poumon; on l'a aussi conseillé comme stomachique, pour rétablir les forces digestives affaiblies ou perverties; enfin on s'en est servi avec efficacité, dans les maladies de toute la substance, suivant l'expression des pathologistes, ou générales, telles que le scorbut, l'anasarque, la cacochymie, etc. Les propriétés fortifiantes et toniques de cette plante peuvent avoir de grands avantages, et justifier l'emploi fréquent qu'on en faisait autrefois comme diurétique, sudorifique, désobstruant, parce qu'elle porte aussi son action excitante sur les systèmes rénal et exhalant; elle a été préconisée par Losecke, Lange, Dehaën, Freind, Forestus, Borelli, Haller, Chomel, etc., et même par Dioscoride, qui la nomme πρασιον, dans l'asthme humide, l'ictère, les engorgements abdominaux, la fièvre intermittente (Vauters, *Remediorum*, etc., 211), la phthisie même; elle contient du fer, ce qui explique la vertu astringente qu'on y a signalée. Linné dit qu'il a vu le marrube faire cesser un ptyalisme qui durait depuis plus d'un an. La dose de ce végétal est de un à deux gros en poudre, du double en infusion; on emploie l'extrait, qui a beaucoup d'activité, depuis 3 jusqu'à 5 grains. Il entre dans la *thériaque d'Andromaque*, le *diacolocynthidon*, le *sirop de marrube de Mesué*, etc.

Cartheuser (J.-F.). *Diss. de marrubio, etc.* Francfort-sur-l'Oder, 1753, in-4.

Marrubium album. Nom officinal du *Marrubium vulgare*, L.

— nigrum. Nom officinal du *Ballota nigra*, L. Voy. ce mot.

Mars. Nom d'une des planètes, donné jadis au *Fer*. Voyez ce mot.

— diaphorétique. Hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer sublimé. Voy. *Fer*.

— solubilis. Ancien nom du tartre chalybé, ou *Tartre martial soluble* (Voy. ce mot).

— — alcalisatus. Une des nombreuses variétés du *Tartrate de potasse et de fer*. (Voy. ce mot), préparée par calcination, et dans laquelle, par conséquent, la potasse se trouve en excès.

— vitriolatus. Synonyme ancien de *Proto-sulfate de fer*.

— (Saint-). Voy. *Mart (Saint-)*.

Marsan. Nom indien du *Murraya exotica*, L.

Marsault, Marseau, Marsot. Synonymes de marceau, *Salix caprea*, L.

Marsiche. Nom de l'*Hordeum distichon*, L. Voy. ce mot.

Marselle. Nom de la vierne, *Clematis Vitalba*, L., dans quelques cantons. Voy. ce mot.

Marsh crowfoot. Un des noms anglais du *Ranunculus sceleratus*, L.

— ledum. Nom anglais du *Ledum palustre*, L.

— mallow. Nom anglais de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

— rosemary. Un des noms anglais du *Statice Limonium*, L.

— selinum. Nom anglais du *Selinum palustre*, L.

— spurge. Nom anglais de l'*Euphorbia palustris*, L.

Marsio, Marsione. Noms du *Gobius Aphya*, L.

Marsopa. Un des noms espagnols du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L. Voy. ce mot.

Marsouin, *Marsuinus*. Nom vulgaire du *Delphinus Phocæna*, L., espèce de Cétacé.

Marspitt. Nom de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L., en Gottland.

Marsupiaux. Ordre de Mammifères auquel appartient le *Kanguroo*. Voy. ce mot.

MART ou **MARS** (Saint-). Chapelle à 1/4 de lieue de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), près de laquelle, dans un petit vallon, Carrère (*Cat.*, 128) indique, d'après Chomel, deux sources minérales, l'une *grande* et l'autre *petite*, chaudes, acidules, ferrugineuses, qui alimentent des bains. Elles ne paraissent pas avoir été récemment analysées. M. Alibert (*Précis*, etc., 275) dit cependant qu'elles sont analogues à toutes celles de Clermont-Ferrand, qu'on les regarde comme très-efficaces, soit en boisson dans la langueur des organes digestifs, à la suite des fièvres d'accès, dans la chlorose, les affections catarrhales chroniques, les longues convalescences,

Digitized by Google

soit en bains, en en élevant la température, dans le traitement des roideurs d'articulations, de la paralysie et des anciens rhumatismes. Il ne leur attribue que 24 à 28° au thermomètre de Farenheit (c'est thermomètre centigrade qu'il faut lire).

Marta. Nom portugais du myrte, *Myrtus communis*, L.

Marta, *Martarus*, *Marterus*, *Martarus*, *Martes*, Martre, Martr. Noms latins et français du *Mustela Martes*, L.

Martagon. Nom d'une espèce de lis, *Lilium Martagon*, L. Voy. ce mot.

Marte. Voy. *Marta*.

— domestique. Nom impropre de la fouine, *Mustela Foina*, L.

— zibelline. Voy. *Mustela Zibellina*, L.

Martéau. Un des noms du *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

Martech. Nom arabe de la *Litharge*, ou oxide de plomb demi-vitreux.

Martelet. Un des noms vulgaires du martinet commun, *Hirundo Apus*, L.

Marten-goose. Nom anglais du martinet commun, *Hirundo Apus*, L.

Martes. Un des noms latins de la marte, *Mustela Martes*, L.

Martiaux. Synonyme de *Ferrugineux*. Voy. ce mot.

MARTIGNY. Village de France, à 2 lieues de Contrexeville et 4 de Bourbonne, où Carrère (*Cat.*, 483) indique une source minérale froide.

Martin. Nom anglais de la marte ordinaire, *Mustela Martes*, L.

— Martin bon-Dieu. Noms vulgaires du *Coccinella Septempunctata*, L.

— ou Martinet pêcheur. Voy. *Alcedo Ispida*, L.

— chasseur, Martin-chasseur, Martin pescaret, Martin pêcheur. Noms vulgaires de l'*Alcedo Ispida*, L., en France.

MARTIN-DE-FENOUILLA (département des Pyrénées orientales). Terroir à 1/2 lieue S. du Volo, une lieue N. de Bellegarde et 5 S. de Perpignan, sur lequel, au fond d'un ravin, à gauche du grand chemin d'Espagne, est une source minérale froide fort aérée, où Carrère indique de la terre calcaire et un sel analogue au natrum. Il en croit l'eau utile pour les estomac paresseux, les individus lymphatiques, et dans le traitement de l'ictère, de la gravelle, des écoulements muqueux invétérés, etc. (*Traités des eaux min. du Roussillon*, Perpignan, 1756, in-8; et *Cat.*, 446).

Martin (Fontaine de Saint-). Voy. *Baurin*.

MARTIN (Saint-), à 1/2 lieue au dessus de Molina, près de Worms, dans le royaume Lombardo-Vénitien. Il y existe une source thermale (34° R.), inodore et insipide, qui contient des sels neutres. Elle sort d'un banc de pierre puante, d'un gris foncé. Les bains sont divisés en 3 grands compartiments dans lesquels les malades se baignent ensemble. Tous les étés il s'y rend un grand nombre de personnes du pays des Grisons, du Tyrol, de la Souabe et de l'Italie.

Martin-le-pauvre (Saint-). Paroisse, dit Carrère (*Cat.*, 506), dans laquelle il y a une source d'eau minérale froide.

MARTIN-DE-VALAMAS (Saint-). Bourg du Haut-Vivarais (France), près duquel sont trois sources minérales désignées soit par son nom, soit par ceux des hameaux ou villages circonvoisins (Voy. *Herbier*, *Nant* et *Treint*), et une quatrième qui est froide et dont Boniface, cité par Carrère (*Cat.*, 523), a vu l'eau prendre seulement une couleur citrine par son mélange avec l'infusion de noix de galle.

MARTIN-DE-VALMEROUX (Saint-). Bourg de France (Cantal), sur la route de Clermont-Ferrand à Cahors, à 1/4 de lieue duquel est une source appelée Fonsainte (*Fons-sancta*), qui est froide, acidule, très-recherchée des bestiaux; elle paraît contenir du fer et beaucoup d'acide carbonique. On en fait usage, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 361), dans les mois de juillet et d'août, à la dose de 2 à 3 chopines tous les matins, contre l'atonie de l'appareil digestif, la chlorose, l'aménorrhée, les affections scorbutiques et scrophuleuses, la convalescence des fièvres intermittentes.

Martinet Nom vulgaire de l'*Hirundo Apus*, L. V. ce mot.

— (Grand). On nomme ainsi l'*Hirundo Melba*, L. Voy. ce mot.

— noir. Nom vulgaire de l'*Hirundo Apus*, L.

— pêcheur. C'est l'*Alcedo Ispida*, L.

Martinezia ciliata, Ruiz et Pavon. Palmier du Pérou, où il est connu sous le nom de *Chonta*, dont les jeunes sommités se mangent comme le chou palmiste, ce qui est arrivé plus d'une fois aux auteurs qui l'ont fait connaître.

MARTINIQUE (La). Cette île, l'une des plus considérables des Antilles, présente un assez grand nombre de sources minérales. La plus renommée, appelée *Fontaine-Chaude*, est dans les hauteurs du fort royal, à 2 lieues de la ville de ce nom, au bas des Pitons, elle est reçue dans 5 ou 6 bassins pour l'usage du public. Elle est acidule, chaude (40° R.), donne au linge une teinte roussâtre, et contient du gaz acide carbonique, du carbonate de chaux, de l'alumine, de la soude, des sulfate et hydro-chlorate de soude et du sulfate de fer. Il y existe un établissement assez considérable. On les emploie en boisson, en bains, en douches, comme toniques, et excitantes, dans le traitement des engorgements abdominaux, dans l'atonie des voies digestives, de l'utérus, du vagin et de la vessie, dans les rhumatismes chroniques, les maladies de la peau, les plaies. La dose, comme boisson, est de 2 à 5 verres; prise en plus grande quantité, elle purge; mêlée avec du vin blanc et du sucre, elle forme une boisson pétillante et fort agréable. Cette source est fréquentée à toutes les époques de l'année. Les autres sources thermales (dont une sulfureuse) sont moins connues, et rarement employées; il n'y existe point d'ailleurs d'établissement: on peut consulter à leur égard le *Précis historique sur les eaux minérales* de M. Alibert (p. 507 et suiv.).

Martinolle. Un des noms vulgaires de la raine-verte. Voyez *Rana*.

Martlat, Martlin. Noms de l'*Hirundo riparia*, L., en Piémont.

Martlera, Martlot. Noms de l'*Hirundo urbica*, L., en Piémont.

Martel. Un des noms anglais de la marte ordinaire, *Mustela Martes*, L., et de l'*Hirundo riparia*, L.

Digitized by Google

MARTORELLO. Un des noms italiens de la marte, *Mustela Martes*, L.

MARTRES-DE-VEYRE. Bourg de France (Puy-de-Dôme), à 2 lieues de Vic-le-Compte, près duquel, à dix pas de l'Allier, dit Carrère (*Cat.*, 130), est une source minérale acidule : Duclos y indique un sel nitreux, et Raulin quelques particules de sel ammoniac.

MARTSFIOLER. Nom danois de la violette, *Viola odorata*, L.

MARTURA. Un des noms italiens de la marte, *Mustela Martes*, L.

MARTYNIA ANNUA. Lam. Voy. *Craniolaria annua*, L.

MARTYROLE. Nom de l'*Hirundo Apus*, L., à Genève.

MARUA. Nom malabare du *Laurus Cassia*, L. Voy. ce mot.

MARUDANIE. Nom tamoul du *Lawsonia spinosa*, L.

MARUGEM. Un des noms portugais du mouron, *Anagallis arvensis*, L. Voy. ce mot.

MARUKARUNG KAI. Nom tamoul du *Gardenia dumetorum*, Retz. Voy. ce mot.

MARULION. Un des noms grecs de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

MARULKA HORNÍ. Un des noms bohêmes du calament, *Melissa Calamintha*, L.

— POLNÍ. Un des noms bohêmes de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

MARUM. Nom officinal du *Teucrium Marum*, L.

— VERUM. Autre nom officinal du *Teucrium Marum*, L.

MARUNA SIELE. Nom polonais du *Matricaria Parthenium*, L.

MARUSSE. Nom bohême du mûrier noir, *Morus nigra*, L.

MARVISCO. Un des noms espagnols du *Cochlearia Armoracia*, L.

MARYANKA. Nom bohême de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MARZANA. Nom polonais de la garance, *Rubia tinctoria*, L.

MAS. Nom malais de l'*Or*.

MAS-DE-BOAC, en France département du Gard). Carrère (*Cat.*, 492) y indique d'après Expilly, des eaux surchargées de vitriol vert, vomitives et hors d'usage.

MASAMET ou **MASAGUET**, et non *Maramet* ou *Maraguet* (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 488). Petite ville de France, à 2 lieues 1/2 de Castre, où Carrère (*Cat.*, 491) indique une source minérale froide, que Pajol dit légèrement martiale et très-peu gazeuze.

MASANQUIEBEE. Nom de la *Poule* à l'île Waigiou, selon Labillardière.

MASARANDIBA. Arbre du Brésil qui est probablement un *Eugenia*, dont on mange le fruit, qui est sucré, et dont on boit le suc, estimé adoucissant de la gorge et de la poitrine, dans les repas, etc. On le cultive dans les jardins, d'après Pison (*Bras.*, 120).

MASCHUKJA (Mont), dans le Caucase. Il y existe huit sources, la plupart sulfureuses et thermales (22 à 37° R.), qui ont été examinées par le docteur A. Nelioubin dans sa *Description russe des eaux minérales du Caucase*. On en trouve l'analyse, réduite en un tableau synoptique, dans le *Bull. des sc. nat.* de Fér., XXIII, 35.

MASHIPATTIRI. Nom tamoul de l'*Artemisia maderaspatana*, L. Voy. ce mot.

MASHIPUTRIE. Nom tamoul de l'*Artemisia indica*, W.

MASINO, dans la Valteline, province du royaume Lombardo-Vénitien. Il y existe une source minérale à 27° R.

MASKBARK. Nom suédois du *Geoffræa inermis*, Sw.

MASKROSOR. Un des noms suédois du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

MASLAC. Préparation faite avec le chanvre, ou bangue des Turcs, dont ils usent pour s'exciter à la gaîté, avoir des songes agréables, etc.

MASSOCRA. Nom arabe de l'*Aristoloche*.

MASOHI, MASSOI, MASSOY. Noms de pays du *Laurus Massoi*, N. Voy. ce mot.

MASPETON. Un des noms de la tige du *Laser* dans Dioscoride, Théophraste, Pline, etc.

MASQUIQUI. Terre argileuse qui fait partie du *Cachondé*. Voy. ce mot.

MASSA. Nom de la *Muscade* ou plutôt du *Macis*, à Java.

MASSAGE (Emploi thérapeutique du). Cette pratique, très-usitée en Orient, dont le nom paraît dérivé de l'arabe *mass*, presser doucement, consiste, comme on sait, à presser graduellement les parties musculaires du corps et à exercer des tractions sur les articulations. Souvent on commence par exposer les corps à la vapeur de l'eau chaude dans des espèces d'étuves; on couche ensuite les sujets sur le dos, et des personnes habituées à cette manœuvre opèrent le massage et font craquer les articulations : ce qui procure, assure-t-on, un bien-être général, délasse de toutes les fatigues, et cause une sorte de volupté.

Il y a lieu de croire que le massage a sur la peau les avantages des frictions; qu'il agit surtout sur les muscles, et que les alternatives de pression et de dilatation qu'il procure doit les modifier, donner plus d'activité à leur circulation, plus d'énergie à leurs fibres, rendre leur action plus facile, et dissiper les embarras, les commencements d'infiltration, d'engorgement qui pourraient s'y manifester. Les articulations doivent recevoir aussi des avantages des tiraillements, des craquements qu'on leur fait éprouver; elles doivent acquérir plus de souplesse, plus de facilité de mouvement; leurs ligaments y gagnent une extension plus facile, la synovie plus de fluidité, etc.

On conseille le massage dans les maladies lymphatiques générales ou cutanées, les hydropisies cellulaires, les affections rhumatismales chroniques, certaines phlegmasies, le stase des humeurs ou liquides du corps humain. C'est surtout dans les névroses musculaires, les contractures, les spasmes, les crampes de leur tissu, qu'il semble devoir agir avec plus d'efficacité, ainsi que dans la roideur des articulations, les menaces d'ankylose. Nous croyons surtout que le massage doit être employé pour suppléer à l'exercice chez les sujets qui n'en prennent pas par impossibilité de se mouvoir, ou par manque de temps ou de volonté, comme cela a lieu si souvent dans les grandes villes, chez les riches oisifs, les gens de lettres, les savants, les femmes qui passent leur vie dans leur lit ou sur leur canapé, etc. On imprimerait à leurs muscles

Digitized by Google

des mouvements qui remplaceraient, en partie du moins, ceux que la locomotion et les autres contractions musculaires auraient produits ; ils feraient ainsi de l'exercice sans remuer, et malgré eux.

MASSAKA. Nom cyngalais de la *Noix de galle*.

MASSALIS, MASSARIS. Anciens noms du *Mercure*.

MASSARIL. Sorte de préparation médicamenteuse d'un raisin de l'Afrique.

MASSE (La). Village de France, à 1/2 lieue de Coutances, riche en eaux minérales, toutes froides, suivant Bonté, et plus ou moins ferrugineuses (Carrère, *Cat.*, 507).

MASSE AU BEDEAU. *Typha latifolia*, L.

— D'EAU, MASSETE, *Typha latifolia*, L.

MASSEY (Eau min. de). Voy. *Caupenne*.

MASSICOT. Nom du protoxide de plomb dans le commerce. Voy. *Plomb*.

MASSITU. Nom de l'*Helleborus fœtidus*, L., en Savoie. Voyez ce mot.

MASSOI, MASSOY. Voy. *Laurus Massoi*, N.

MASSON. Un des noms que porte le jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.

MASTASTES. Nom arabe du *Laser*. Voy. ce mot.

MASTER WORT. Nom anglais de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

MASTIC. Résine fournie par le *Pistacia Lentiscus*, L.

MASTIC THYME. Nom anglais du *Thymus Mastichina*, L.

MASTICATOIRES, *Masticatoria*; de μαστιχαω, je mâche. Médicaments dont l'action sur la bouche augmente les flux salivaires et muqueux de cette cavité. On les fait synonymes de sialagogues, et c'est une des espèces d'apophlegmatisants.

Toute substance active, et à plus forte raison irritante, introduite dans la bouche, y détermine sur-le-champ une production plus abondante des fluides de cette partie ; son action sur les glandes salivaires et sur les cryptes muqueuses produit une sécrétion instantanée des humeurs qui leur sont propres, par suite de l'énergie vitale qu'ils impriment à ces organes, et que la seule vue des aliments cause à un degré moindre, il est vrai. La mastication de ces substances ajoute encore un effet mécanique et de pression qui n'est pas sans résultat ; ce qui leur a fait donner le nom de *Masticatoires*, nom qui n'est vrai que pour le plus grand nombre, car quelques-uns sont liquides ou gazeux, et ne peuvent être mâchés. Des corps, non sapides même, étant mastiqués, produisent une augmentation de salive ; c'est même un moyen connu des voyageurs de satisfaire la soif dans quelques cas, puisqu'il suffit de mâcher un brin d'herbe, par exemple, pour tromper ce besoin pendant quelque temps, en ce qu'il amène des liquides dans la bouche et en calme l'aridité.

On distingue des masticatoires de plusieurs degrés ; il y en a surtout d'aromatiques, comme les racines d'angélique, de livèche, d'impératoire, le cardamome, le girofle, le mastic, etc., et d'âcres, qui sont le plus fréquemment employés ; tels sont : la ptarmique, la passerage, le pyrèthre, le raifort, le cresson de Para (*acmella*), le bétel, le cocca, la noix d'arec, le tabac, etc., et jusqu'à la chaux vive ; toutes substances d'un goût piquant et chaud. Ils doivent être employés avec précaution, car leur abus pourrait causer une véritable inflammation des parties intérieures de la bouche, surtout dans les pays tempérés ou froids. Entre les tropiques, on use des masticatoires les plus actifs non-seulement sans inconvénient, mais avec avantage, pour concentrer et même dériver sur la bouche les sucs salivaires et muqueux que l'excessive chaleur tend à faire exaler par la peau ; ce qui rendrait impossible la digestion, déjà languissante dans ces climats, où la chaleur est excessive.

L'augmentation des sucs muqueux et salivaires de la bouche est un moyen de guérison dans plusieurs affections. La nature nous en montre l'efficacité en produisant des salivations critiques dans quelques cas ; et c'est encore ici par imitation que la médecine cherche à opérer le même résultat. On prescrit surtout les masticatoires dans les deux cas suivants : 1° pour remédier à la maladie des parties glanduleuses ou membraneuses de la bouche ; 2° pour opérer par leur moyen un flux dérivatif d'autres affections, particulièrement de celles de la tête.

Quant aux organes glandulaires, ils peuvent être affectés dans leur tissu ou leur fonction ; ils peuvent être engorgés, infiltrés, grossis de volume, diminués au contraire, etc., comme cela se voit surtout pour la parotide. En produisant une expuition plus grande du fluide qu'ils sécrètent, ce qui ne peut être que le résultat de leur stimulation, on peut opérer leur dégorgement, les désinfiltrer, leur restituer leur volume naturel, si ces lésions tiennent à un manque de vitalité, de tonicité, etc., de leur tissu ; car, dans le cas contraire, les masticatoires seraient nuisibles, et les médicaments qui mériteraient alors ce nom seraient les émollients, les adoucissants, etc.

Comme dérivatifs, les masticatoires sont plus fréquemment employés que dans l'indication précédente. Dans les fluxions des diverses parties de la bouche, dans les douleurs des mêmes parties qu'on présume dues à des causes humorales, rhumatismales, etc., on les prescrit souvent avec efficacité ; dans celles des parties voisines, des yeux, du nez, des oreilles, du larynx, du poumon même, etc., il en est de même. Nous nous sommes souvent demandé si leur action ne pouvait pas être utile dans le carreau, affection où tout le système glandulaire est malade. Dans les maladies cérébrales chroniques, l'action des glandes buccales peut être sollicitée avec avantage, ainsi que dans la céphalalgie, la migraine, le rhumatisme des enveloppes du crâne. Dans toutes les lésions du cerveau où il y a stupeur, affaiblissement des sens, dans les menaces d'apoplexie, des paralysies, etc., les masticatoires sont indiqués et souvent administrés avec beaucoup de succès. Dans la paralysie de la langue, ils agissent localement et avec encore plus de chances de réussite. C'est dans ces cas qu'on a conseillé l'usage de la pipe, et qu'on en a parfois éprouvé de bons effets, quoique ses abus soient grands dans beaucoup de circonstances, puisqu'on voit des sujets épuisés par la surabondance de salive causée par son

Digitized by Google

usage, et réduits à une espèce d'hébétement, etc. On a prescrit les sialagogues pour diminuer l'odeur fétide qui s'émane du corps de quelques individus, ce qui a lieu en diminuant l'exhalation cutanée, à l'instar de ce que fait le bétel dans l'Inde. On a cru aussi que dans les affections contagieuses, pestilentielles, l'emploi de ces médicaments pouvait être neutralisant, fondé sur ce qu'on a cru observer que les fumeurs étaient moins exposés à ces maladies que ceux qui se trouvaient dans les conditions contraires.

Il ne faut pas confondre avec les masticatoires le mercure, qui produit parfois une salivation très-abondante, et qui peut être employé sous ce rapport par les praticiens dans différentes maladies, surtout dans celles qui ont leur origine dans les glandes. Cullen, qui le met seul au rang des *sialagogues internes*, aurait dû l'appeler un salivant. La salivation est due à une sorte de maladie de la glande; aussi la salive est-elle alors fétide, ce qui n'a pas lieu lorsqu'elle est produite par l'action des masticatoires.

Delius (H.-F.). *Diss. de medicamentorum masticatoriorum usu et praestantiâ*. Erlangæ, 1766, in-4.

Mastiche. Nom anglais du *Mastic*.

Mastichina. Un des noms du *Thymus Mastichina*, L. On donne parfois le nom de *Mastichina* et de *Mastichine* à la manne de certains végétaux, lorsqu'elle affecte la forme de petits grains. Voy. *Manne*.

MASTICINE. Mathews a nommé ainsi le résidu insoluble du mastic traité par l'alcool; espèce de *sous-résine*, suivant M. Bonastre, blanche, visqueuse, soluble dans l'éther, l'huile de térébenthine, et même, à chaud, dans l'alcool absolu. Une matière analogue a été signalée par M. Guibourt dans la gomme animé.

Mastix. Nom allemand, danois et suédois du *Mastic*.

— thymian. Nom allemand du *Thymus Mastichina*, L.

Mastodonte. Espèce d'éléphant fossile, dont les mâchelières fournissent la *Turquoise occidentale* (Cuvier, *Disc. sur les révol. du globe*, 1830, p. 344). Voy. *Mammouth*.

Mastorasium. Nom ancien du cresson, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

Mastos. Nom présumé être celui de la *Scabieuse* dans Pline.

Mastracco da paro. Nom portugais de la capucine, *Tropæolum majus*, L.

Mastranzo. Nom espagnol du *Mentha rotundifolia*, L.

Mastyx. Nom polonais du *Mastic*.

Maszlag. Nom magyare de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.

Mata. Nom espagnol du lentisque, *Pistacia Lentiscus*, L.

Matacusanos. Nom du *Flaveria Contrayerva*, Pers., au Pérou. Voy. ce mot.

Matai. Nom d'un *Ficus* de Taïti qui y sert à la teinture. Les naturels trempent dans la couleur qu'ils en préparent des tiges du *Pteris rugulosa*, Labill., et les appliquent sur leurs pagnes, ce qui y imprime la figure de cette fougère. Nous avons vu de ces espèces d'étoffes, qui font un assez joli effet.

Matalista (*radix*). Vogel, et d'après lui Murray, parlent d'une racine coupée par tranches épaisses de quelques lignes, et ayant quelquefois plus de cinq pouces de diamètre, cendrée, rugueuse en dehors, plus blanche en dedans, où on aperçoit des zones concentriques et des porosités qui sont peut-être causées par la piqûre des vers; elle est lourde, et médiocrement compacte. Le végétal qui produit cette racine, qui purge moins que le jalap et plus que le méchoacan, aujourd'hui inusitée, et qu'on ne voit plus dans les officines, est probablement américain; mais il est inconnu (Vogel, *Mat. méd.*, p. 240).

Matallo. Nom italien de l'allouchier, *Cratægus Aria*, L. Voy. ce mot.

Matamba. Sorte de palmier du Loango, sur la côte de Guinée, dont le tronc fournit d'assez bon vin. On fabrique avec ses feuilles des étoffes qui sont un objet de commerce dans le pays (Drapper, *Voyage*, 323).

Matapo. Un des noms péruviens de la ratanhia, *Krameria triandra*, Ruiz et Pavon. Voy. ce mot.

Matapollo. Nom espagnol du garou, *Daphne Gnidium*, L.

Mataro. Un des noms de la *Résine Carane* au Brésil. Voy. ce mot.

Matarrubia. Nom espagnol de l'yeuse, *Quercus Ilex*, L.

Mate. Nom espagnol de l'*Abrus precatorius*, L.

Maté. Ce mot brésilien, qui veut dire herbe, s'applique plus particulièrement à l'*Ilex Mate*, et à la boisson qu'on en prépare.

Mateba. Sorte de palmier du Congo qui paraît être le même que le *Matomé*, dont le fruit, qui ressemble à une petite balle, est très-dur. Pilé et mêlé avec de la poudre d'ivoire de sanglier, il est réputé un cordial merveilleux dans le pays, d'après Merolla (*Coll. de Churchill*, I, 606). Cavazzi dit que ce fruit donne un suc qui guérit la fièvre et la dyssenterie (Cavazzi, *Voyage*, p. 32).

Matejonjk. Un des noms bohêmes du *Matricaria Parthenium*, L.

— nevsij. Un des noms bohêmes de la paquerette, *Bellis perennis*, L.

Matelot. Nom de l'*Hirundo urbica*, L., dans le département de la Meurthe.

Mater, Mater metallorum. Anciens noms du *Mercure*.

— margaritarum s. perlarum. Anciens noms de la *Nacre de perles*.

— smaragdi. Un des anciens noms de la *Prase*.

Materj dausska. Nom bohême du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

Mates de India. Nom du *Guilandina Bonduc*, L., dans quelques auteurs anciens.

Matherina. Nom de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L., en Crète.

Matica, Matico. Sorte de poivre du Pérou dont les feuilles, en cœur et cotonneuses, réduites en poudre grossière, sont appliquées extérieurement comme styptiques et astringentes, d'après M. Frow (*The north americ. med. and surg.*, oct. 1827). Notre ami, le docteur Duthrouil de Bordeaux, nous a procuré quelques feuilles d'une plante donnée par un voyageur arrivant du Pérou, et qui y porte le nom de *Matico*. Elles sont alternes, longues, réticulées, nervées, pubescentes en dessous; en les

Digitized by Google

pressant entre les doigts, elle ont une odeur aromatique de menthe; leur saveur, d'abord insipide, devient un peu amère et âcre, mais point styptique. Leur infusion à froid est jaunâtre et de saveur peu marquée. On représente ces feuilles comme un astringent si puissant, qu'appliquées sur un vaisseau ouvert, elles en procurent l'occlusion à l'instant, *quel que soit son calibre*.

MATIÈRE ALIMENTAIRE. On donne ce nom à l'ensemble des substances propres à servir d'aliment. (Voy. *Aliment*), les articles généraux des substances, comme *Chair*, *Fécule*, *Fruits*, *Gélatine*, etc., et ceux où on en traite en particulier, tels que *pomme de terre*, *riz*, etc.

MATIÈRE BUTYREUSE. Synonyme de *Beurre*.

— CASÉEUSE. Un des noms du *Caséum*.

MATIÈRE CHIRURGICALE. Le chirurgie ne diffère pas de la médecine dans ses moyens médicamenteux de traitement; les substances qu'elle emploie sont les mêmes. On pourrait considérer les instruments comme la véritable *matière chirurgicale*.

MATIÈRE EXTRACTIVE DU BOUILLON. Voy. *Osmazôme*.

MATIÈRE MÉDICALE, ou mieux Pharmacologie, *Materia medica*, *Pharmacologia*. Description des agents dont la médecine se sert, avec l'indication de leurs propriétés et de leurs usages. On nomme ces substances *médicaments*; leur emploi constitue la *thérapeutique*, qu'on en sépare difficilement, et leur préparation la *pharmacie*, qui en est totalement distincte.

Le but de la matière médicale est de faire connaître les caractères naturels, physiques, chimiques et médicaux des substances qu'on emploie, afin de pouvoir les reconnaître sûrement et les mettre en usage avec fruit: la *droguerie* apprend seulement à connaître les médicaments *simples*, tels que le commerce les présente. Il faut, pour parvenir à cette fin, avoir des connaissances exactes en histoire naturelle, en chimie, en médecine et en pharmacie. Cette réunion explique pourquoi il est si difficile d'avoir de bons ouvrages sur cette science, qui exige, de plus, une érudition variée, une critique judicieuse et un jugement sain, afin d'écrire avec vérité, clarté et méthode. Bichat remarque, dans son cours manuscrit de matière médicale, que chaque branche de la médecine a illustré des auteurs, et que celle-ci est la seule qui n'ait pas eu cet avantage. On ne saurait croire jusqu'à quel point on a poussé l'abus en ce genre, même chez nous, et jusque dans ces derniers temps. On a vu de soi-disant ouvrages de matière médicale n'être qu'un fatras indigeste et de fastidieuses compilations. La raison de ce désordre nous semble venir de ce que chacun se croit propre à écrire sur la matière médicale, faute de se rendre compte des connaissances nécessaires pour le pouvoir faire avec succès. On compile sans instruction, sans goût, sans critique, et on imprime.

La matière médicale est née des besoins de l'homme pour remédier aux maladies dont il est atteint. Le hasard a fait découvrir les propriétés de beaucoup de substances; des circonstances fortuites, l'analogie, la tradition, en on fait connaître d'autres. L'observation, quoique plus tardivement mise en jeu, a pu concourir à faire apprécier les vertus de quelques unes; enfin des expériences directes ont achevé de démontrer les autres. Aujourd'hui, cette dernière voie est la plus usitée, et devrait être la seule employée pour s'assurer des propriétés des agents médicinaux. On peut dire que les qualités des êtres qui constituent la matière médicale ont été connues avant que ces agents fussent décrits, c'est-à-dire que la thérapeutique a précédé la pharmacologie. Cependant on a senti le besoin d'indiquer les caractères auxquels on pourrait reconnaître ces substances, afin de les bien distinguer, et d'empêcher de les confondre avec d'autres : de là sont issus tous ces traités de matière médicale, si nombreux, et qui ont si longtemps surchargé la science sans l'éclairer.

La matière médicale des Grecs, la plus ancienne de celles qui nous sont connues, était composée de médicaments de leur sol, mais surtout de ceux de l'Inde et de l'Afrique, comme on peut le voir aux formules qui nous restent d'eux. Les Arabes usèrent aussi de ces médicaments, qu'ils se procuraient avec plus de facilité encore, et qui étaient presque indigènes pour eux. A la découverte de l'Amérique, on abandonna en grande partie ces remèdes pour employer ceux de cette nouvelle partie du monde, et ils formaient près de la moitié de la matière médicale du milieu du dernier siècle. Cependant on est revenu peu à peu à se servir de nos agents indigènes, et on peut dire qu'à l'exception de ceux qui sont vraiment indispensables parmi les exotiques, on n'emploie plus que ces derniers. Voyez *Exotiques* et *Indigènes*.

La connaissance des médicaments a suivi les progrès des sciences physiques. Peu avancée chez les anciens, les descriptions qu'ils nous ont laissées sont tellement imparfaites qu'on a peine à en reconnaître un petit nombre, et qu'il est impossible de rien affirmer de positif sur la plupart d'entre eux. Comme ils ne figuraient rien, ils n'ont pu laisser d'image des objets dont ils parlaient; ce qui est, au contraire, une ressource précieuse pour les modernes. Ce vague a ouvert la porte aux conjectures nombreuses qu'ont formées les savants pour ramener les plantes, les animaux, etc., des Grecs et des Arabes à notre nomenclature moderne, et nous a valu ces traités si prolixes et si peu instructifs qu'on a vus éclore depuis la renaissance des lettres sur ce genre d'*antiquités*. A mesure que la botanique, la zoologie et la minéralogie ont avancé, les descriptions sont devenues meilleures; les dessins n'ont plus permis de méconnaître les objets, et aujourd'hui tout ce qui est employé est caractérisé de manière à ne pouvoir plus être méconnu.

Une des grandes perfections de notre matière médicale actuelle est celle des analyses exactes. Maintenant, la plupart des substances employées sont

Digitized by Google

soumises aux lumières de la chimie ; les éléments composants de chacune d'elles sont connus, et cette voie a permis, dans plus d'une occasion, de n'employer que la partie réellement active, débarrassée du ligneux ou d'autres principes inertes ou inutiles, et de faciliter ainsi l'usage de ces médicaments et les rendre plus efficaces.

Néanmoins il règne encore de l'obscurité sur un assez grand nombre de médicaments exotiques, ou plutôt sur les sources de ces médicaments. Originaires de contrées éloignées, souvent apportés de l'intérieur des terres, par les naturels, dans des ports fréquentés par les Européens, on ne peut obtenir de ceux-ci des renseignements exacts pour certains d'entre eux, et dès lors les transmettre. Toutefois il y a lieu d'espérer, d'après ce qui est arrivé pour le quinquina, pour l'ipécacuanha, etc., que ces doutes seront levés par les voyageurs, aujourd'hui bien plus instruits qu'autrefois, et que nous ne sommes pas loin de l'époque où la pharmacologie ne laissera rien à désirer sous ce rapport, grâce aux travaux des modernes et à leur esprit d'investigation. Il se passera beaucoup de temps avant qu'on en puisse dire autant de la thérapeutique, parce que ce n'est pas une science toute positive, comme la matière médicale pure.

Une racine, une semence, etc., sont des objets qui peuvent faire partie de la matière médicale. Si on leur a reconnu des propriétés, de purger, de faire suer, par exemple, les voilà devenus des médicaments ; mais cette appréciation ne peut se faire qu'à l'aide d'expériences sur les animaux ou sur l'homme. C'est là que commence la difficulté de cette science ; d'abord parce que, suivant l'expression d'Hippocrate, *experientia fallax ;* puis parce qu'il faut beaucoup de tact et un jugement exquis pour estimer juste ce qui appartient au médicament de ce qui peut dépendre des circonstances concomitantes où il est donné, de l'état du sujet sur lequel s'est faite l'expérimentation, etc., ce qui rentre dans le domaine de la *thérapeutique*. Voyez ce mot et *Médicament*.

L'histoire de l'introduction des médicaments à été faite par Sprengel dans son *Histoire de la médecine* (V, Cap. 6), et répétée par nous à chacune de ces substances en particulier. Nous allons citer, à la bibliographie de cet article, les nombreux ouvrages écrits sur la science pharmacologique. Beaucoup d'autres auteurs, non compris parmi eux, contiennent pourtant des chapitres relatifs à cette science : les uns sont des médecins, tels qu'Hippocrate, Celse, Scribonius Largus, Galien, etc. ; d'autres sont des naturalistes, comme Pline (depuis le livre 12 jusqu'au 27e), Rumphius (*Hortus Amboinensis*), Rhèede (*Hortus Malabaricus*), Ray, Pison et Marcgrave (*Historia naturalis Brasiliæ*), Jean Bauhin, Tragus, Tabernæ-Montanus, Feuillée, Bélon, etc. Nous les citons dans le cours de cet ouvrage aux endroits où nous en avons extrait quelques renseignements.

On verra dans la liste suivante que les Allemands sont ceux qui se sont le plus occupés de matière médicale, puisque près de la moitié des auteurs cités appartiennent à cette nation ; puis viennent les Français, les Italiens, les Anglais, les Anglo-Américains, etc.

Platearius (J.). *De simplici mediciná liber, inscriptus circa instans, quo simplicia medicamenta usitatiora alphabeti serie describuntur*. Lugduni, 1512, in-4.

Valla (G.). *De simplicium naturá liber unus*. Argentinæ, 1528, in-8.

Brassavola (A.). *Examen simplicium medicamentorum quorum usus est in publicis officinis*. Romæ, 1530, in-fol. ; Ibid, 1536, in-8.

Idem. *De medicamentis tam simplicibus quam compositis*. Venetiis, 1552, in-12.

Hildegardis (L.-J.). *Liber unus de simplicibus medicamentis et liber unus de compositis*. Angentorati, 1533, in-fol.

Brunfels (O.). *Onomasticum medicinæ, nomina continens omnium stirpium, medicamentorum simplicium*, etc. Argentorati, 1534, in-fol.

Sylvius Delboë (J.). *De medicamentorum simplicium delectu libri tres*. Paris, 1542, in-8; Venetiis, 1554; ibid, 1561.

Dioscoride (P.). *De materia medica*. Edit. Ruellius. Lugduni, 1546, in-12, traduit en latin, avec des corrections par J. Goupil et des notes de V. Cordius. Paris, 1549, in-8; Venetiis, 1552, in 12. Michel Sarrazin en a donné une édit. à Francfort, en 1598, in-fol. ; Matthiole à Venise, en 1559, in-fol. Curtius Sprengel, une grecque et latine à Leipsic, 1829, 2 vol. in-8.

Serapion (J.). *De simplicium medicamentorum historia, interpr. N. Mutono*. Venetiis, 1552, in-fol.

Rota (F.). *De introducendis Græcorum medicaminibus*. Bononiæ, 1553, in-4.

Roeslin Eucher, Livre des Plantes. Francfort-sur-le-Mein, 1553 55, 56 (en allemand).

Rondelet (G.). *Method. de materiá medicá et compositione medicamentorum liber*. Patavii, 1556, in-8.

Maranta (B.). *Methodus cognoscendi simplicia*. Venetiis, 1559, in-4.

Wincler (D.). *Chronica herbarum, florum, seminum, etc.* Augustæ Vindelicorum, 1571, in-4.

Henisch (G.). *Enchiridion medicinæ medicamentorum tam simplicium quam compositorum, etc.* Bâle, 1573, in-8.

Lopez de Tudela (J.). *De materia medica ad tyrones*. Pampelunæ, 1585, in-fol. ; Sevillæ, 1589, in-fol.

Anguisola (A.). *Compendium simplicium et compositorum medicamentorum*. Placentiæ, 1586, in-8.

Li-Chi-Tchin. *Pantsao kang mo*, publié par son fils Li-Kian-Youan, 1596. C'est une histoire naturelle des plantes de la Chine, en 42 volumes, dont 4 volumes de planches en bois. On trouve une Notice sur cet ouvrage dans Klaproth, *Catalogue des livres chinois de la bibliothèque de Berlin*, petit in-fol., 1822.

Renou (J.) *De materia medica libri III* (dans l'ouvrage intitulé : *Dispensatorium galenico-chymicum, etc.* Paris, 1608, in-4.

Schyron (J.). *Tractatus de medicamentis tum simplicibus, tum compositis, etc.* (Dans le *Methodus medendi* de cet auteur). Montpellier, 1609, in-16.

Praevot (J.). *De remediorum tum simplicium, tum compositorum materiá*. Venetiis, 1611, in-12.

Ximenez (F.). *De viribus plantarum et animalium quæ medicinæ apud Americanos inserviunt, etc.* Mexico, 1615.

Hernandez (F.). *Rerum medicarum Novæ Hispaniæ thesaurus*. Romæ, 1651, in-4. La première édit. en espagnol est de 1615.

Uffenbach (P.). *De materiá medica libri III* (dans l'ouvrage intitulé : *Dispensatorium galeno-chymicum, etc.* Francofurti, 1631, in-4).

Digitized by Google

Castro (A.-A.). *De simplicium medicamentorum facultatibus*, Villaviciocæ, 1636, in-fol.

Pauli (S.). *Quadripartitum botanicum de simplicium medicamentorum facultatibus*. Rostock, 1639, in-4; Argentorati, 1667.

Theophraste. *Historia plantarum*. Amstelodami, 1644, in-fol. figures.

Mating (H.). *Hortus et universæ materiæ medicæ gazophylacium*. Groningæ, 1646, in-8.

Clavenna (J.-A.). *Clavis Clavennæ aperiens naturæ thesaurus, etc.* Trevisæ, 1648, in-fol.

Macasius (J.-G.). *Promptuarium materiæ medicæ, sive apparatus ad praxin medicam, libris duobus adornatus*; Francofurti, 1654, in-8; quatrième édit., Lipsiæ, 1677, in-12.

Borel (P.). *Hortus seu Armamentarium simplicium plantarum et animalium ad artem medicam spectantium, etc.* Castres, 1816, in-8. *Id.*; Paris, 1667, in-8.

Carceus (M.). *Index rerum et materiæ medicæ, etc.* Lugduni-Batavorum, 1671, in-12.

Marggraf (C.). *Materia medica contracta, continens simplicia et composita medicamenta officinalia*. Lugduni-Batavorum, 1674, in 4.

Koenig (E.). *Regnum vegetabile*. Basileæ, 1680, in-4. *id.*, 1688; *id.*, 1696; *id.*, 1708.

Idem. *Regnum animale*. Basileæ, 1682, in-4; *id.*, 1708

Idem. *Regnum minerale*. Basileæ, 1686, in-4; *id.*, 1708.

Wedel. (G.-W.). *Amœnitates materiæ medicæ*. Ienæ, 1684; *id.*, 1700; *id.*, 1704, in-4.

Idem. *Syllabus materiæ medicæ*. Ienæ, 1701; *id.*, 1735, in-4.

Dale (S.). *Pharmacologia seu Manuductio ad materiam medicam*. Londini, 1693, in-12; Brenæ, 1713, in-8; Lugduni-Batavorum, in-4.

Lemery (N.). Traité universel des drogues simples. Paris, 1698, in-4; *id.*, 1773, par Bernard de Jussieu, *id.*, 1739. Voyez Morelot.

Manget (J.-J.). *Bibliotheca pharmaceutico-medica, seu Thesaurus refertissimus materiæ medicæ*. Genève, 1703, 2 vol. in-fol.

Hermann (P.). *Lapis materiæ medicæ lydius*. Lipsiæ, 1703; Leyde, 1705, in-4.

Idem. *Cynosura materiæ medicæ in certas classes characteristicas redacta*. Francofurti ad Mœnum, 1715, in-fol., figures. — *Id., curante J. Baclero continuata*. Argentorati, 1710; *id.*, 1726, 3 vol. in-4. — *Ejusdem continuatio secunda*. Argentorati, 1731; *id.*, 1745 (*Cynosura* est le nom d'une constellation voisine du pôle, qui sert à guider les voyageurs).

Gakenholz (A.-C.). *Diss. de materiâ medicâ* Helmstaedt, 1704, in-4.

Valentini (M.-B.). Le musée des musées des médicaments (en allemand). Francfort, 1704, 3 vol. in-fol.; *id.*, 1714. — Traduit en latin par J.-C. Becker. Francfort, 1716; *id.*, Giessen, 1723; *id.*, Offenbach, 1733, in-fol.

Mangold (J.-G.). *Materia medica*. Basileæ, 1715, in-4.

Dupré (J.-F.). *De regno vegetabili morborum principe*. Erfodiæ, 1717, in-4.

Tournefort (J. Pitton de). Traité de matière médicale, mis en ordre et publié par H. Besnier. Paris, 1717, 2 vol. in-12. — Cet ouvrage (posthume) avait été publié précédemment en anglais, d'après les leçons de ce botaniste. Londres, 1708 et 1716, in-8.

Boerhaave (H.). *Libellus de materiâ medicâ et remediorum formulis*. Lugduni-Batavorum, 1718, in-8.

Idem. *De viribus medicamentorum*. Parisiis, 1740, in-12.

Zwinger (T.). *Specimen materiæ medicæ*. Basileæ, 1722, in-8.

Knowes (G.). *Materia medico-botanica*. Londini, 1723, in-4.

Blair (P.). *Pharmaco-botanologia, etc.* Londres, 1723-28, 6 décades. Cet ouvrage en est resté à la lettre H.

Douglas (J.). *Index materiæ medicæ, etc.* Londres, 1724 in-4.

Stahl (G.-E.). *Materia medica*. Dresdæ, 1728; *id.*, 1731, in-4. (En allemand).

Bradley (R.). *A course of lectures on the materia medica*. Londres, 1730, in-8.

Boëcler. *Voyez* Hermann.

Gorter (J.). *Materia medica compendio medicinæ accomodata, etc.* Harderwyk, 1733, in-4.

Ludolff. (M.-M.). *Elementa pharmacologiæ universæ*. Berolini, 1734, in-8.

Teichemeyer (H.-F.). *Institutionis materiæ medicæ*. Ienæ, 1737, in-4.

Didier (A.). Matière médicale où l'on traite des médicaments simples, ensuite des médicaments composés, etc. Paris, 1738, in-12.

Alston (C.). *Index medicamentorum simplicium triplex*. Edinburgi, 1740, in-8.

Idem. *Lectures on the materia medica*. London, 1770, 2 vol. in-8.

Cartheuser (J.-F.). *Programma de materiâ medicâ rationali per experimenta spagirica, etc.* Francfort-sur-l'Oder, 1740, in-4.

Idem. *Rudimenta materiæ medicæ rationalis experimentis et observationibus, etc.* Francfort-sur-l'Oder, 1741, in-4.

Idem. *Fundamenta materiæ medicæ rationalis experimentis et observationibus, etc.* Francfort-sur-l'Oder, 2 vol. in-8, 1749 et 1750; et deuxième édit., 1767. On a donné une traduction de ce dernier traité en français, sans nom d'auteur, 2 vol. in-12. Paris, 1765. En 1769, Desessarts en a donné une autre avec des notes.

Gorter (D.). *Materia medica exhibens virium medicamentorum simplicium catalogum*. Amstelodami, 1740; Padoue, 1755, in-4.

Schrœder (J.). *Pharmacopœia medico-chymica, sive Thesaurus pharmacologicus*. Ulmæ, 1741, in-4. Elle a eu un grand nombre d'éditions de Lyon, Leyde, Francfort, Nuremberg (en allemand), 1785.

Geoffroy (S.-F.). *Tractatus de materiâ medicâ, etc.* Paris, 1741, 3 vol. in-8; ouvrage non terminé, resté à *Melilotus*. — Trad. en français par Baquier. Paris, 1743, 7 vol. in-12. — A été continué en français par Arnaud de Nobleville, qui a joint les animaux et une table générale. Paris, 1750, 10 vol. En tout, 17 vol. in-12.

Bergen (C.-A.). *Lapis lydius medicamentorum bonæ notæ regni vegetabilis*. Francfort, 1744, in-4.

Idem. *Lapis lydius medicamentorum bonæ notæ regni animalis*. Francfort, 1746, in-4.

Schulze (J.-H.). *Theses de materiâ medicâ*. Edente Strompf. Halæ, 1746, in-8.

Scheffel (C.-E.). *Programma de fatis medicamentorum in genere et in specie, etc.* Griswald, 1747, in-4.

Hill (J.). *History of the materia medica*. Londres, 1751, in-4.

Linné (C.). *Materia medica e regno vegetabili*. Stockholm, 1749, in-8; Venise, 1762, in-8. Réuni avec les règnes minéral et végétal, par J.-C.-D. Von-Schreber, sous le titre de *Materia medica, per tria regna naturæ digesta*. Leipsick, 1778; *id.*, Vienne, 1778, et Erlangen, 1787, in-8. Traduit en français par Peyrilhe, avec des notes (voy. Peyrilhe).

Idem. *Mantissa editionis quartæ materiæ medicæ*. Erlangæ, 1782, in-8.

Idem. *Censura simplicium* (*Amœnit. acad.*, tom. IV).

Idem. *Observationes in materiam medicam*. Resp. J. Lindwall Linné. Upsaliæ, 1771, in-8 (*Amœnit. acad.*, n. 161).

Brotbeck (C.-D.). *Selectus materiæ medicæ*. Ulmæ, 1749, in-8.

Nicolaï (E.-A.). *Systema materiæ medicæ ad praxin adplicatæ*. Halæ, 1750-52, 2 vol. in-4.

Tessari (L.). *Materia medica continens synonyma, natalia, etc.* Venetiis, 1752, in-4.

Buechner (A.-E.). *Fundamenta materiæ medicæ*. Halæ, 175[illegible], in-8.

Idem. *Syllabus materiæ medicæ*. Halæ, 1755, in-8.

Digitized by Google

Loeseke (J.-L.-L.). Matière médicale, ou Traité du choix des médicaments, etc. Berlin, 1755, in-8, Goettingue, 1782. La septième édit. est de J.-F. Gmelin. Berlin, 1802.

Castro Sarmento (J.). *Materia medica physico-historica* (en portugais). Londini, 1758.

Vogel (R.-A.). *Historia materiæ medicæ, ad novissima tempora producta*. Leyde, 1758; *id.*, Francfort, 1760; Bamberg, 1764, *id.*, 1774, in-8, *id.*, Francofurti et Lipsiæ, 1784.

Juncker (J.). *Compendium materiæ medicæ*. Halæ, 1760, in-4.

Collin (H.-J.). *Compendii materia medica, pars III, etc.* Viennæ, 1760, in-4.

De Meza (J.-F.). *Armamentarium medicum, seu Materia medica ex tribus regnis petitis, etc.* Havniæ, 1761, in-4.

Crantz (H.-J.-N.) *Materia medica et chirurgica*. Viennæ, 1762, 3 vol. in-8; *id.*, 1765; *id.*, 1779.

Triller (J.-D.) *Dispensatorium pharmaceuticum universale*. Francofurti, 1764, in-4.

Dienert. Introduction à la matière médicale, etc., Paris, 1765.

Bourgelat (C.) Matière médicale raisonnée, ou Précis des médicaments considérés dans leurs effets. Lyon, 1765, in-4; *id.*, 1771, in-8.

Lieutaud (J.). Précis de la matière médicale. Paris, 1766, 2 vol. in-8; *id.*, 1770; *id.*, 1777.

Poerner (C.-G.) *Selectus materiæ medicæ*. Lipsiæ, 1767, in-8.

Julliot. Dictionnaire interprète de la matière médicale, etc. Paris, 1768, 2 vol. in-8; *id.*, 1770.

Baldinger (E.-G.). *Catalogus dissertationum quæ medicamentorum historiam, fata et vires exponunt*. Altemburgi, 1768, in-4.

Idem. *Littératura universa materiæ medicæ*. Marburgi, 1793, in-8.

Zarda (A.-V.) *Pharmaca vegetabilia*. Pragæ, 1768, in-8; *id.*, Strasbourg, 1782.

Gleditsch (J.-G.). Table alphabétique des plantes médicales qu'on trouve le plus communément, etc. (en allemand). Berlin, 1769, in-8.

Idem. Introduction à la connaissance des médicaments simples, etc. (en allemand). Berlin et Leipzick, 1778-79, 2 vol. in-8. — Continué par C.-E. Schroder. Berlin, 1787, 1 vol. in-8.

Ferrein. Matière médicale extraite des meilleurs auteurs, et principalement du Traité des médicaments de M. de Tournefort et des leçons de M. Ferrein, etc. Paris, 1770, 3 vol. in-12. Quelques personnes attribuent la publication de cet ouvrage à C.-L.-F. Andry.

Vitet (L.). Matière médicale réformée, etc. Lyon, 1770.

Bagard (C.). *Pinax materiei medicinalis*. 1771, in-8.

Mellin (C.-J.). Matière médicale pratique (en allemand) Francfort-sur-le-Mein, 1771, in-8., *id.*, 1772; *id.*, 1779; *id.*, 1793.

Lewis (W.). *Experimental history of the materia medica*. Edit. nova (troisième), Aikains, London, 1784. — Trad. de l'anglais, avec des additions, sous le titre de *Connaissance des médicaments*, par Lebègue Depresle. Paris, 1771, 3 vol. in-8; *id.*, 1775, 2 vol. in-8.

Gesnerus (J.-A.). *Materia medica*. Stuttgardiæ, 1771, in-fol.

Lindwall. *Voyez* Linné.

Herwig (C.-P.). *Selectus medicamentorum*. Ienæ, 1771, in-8.

Goulin et Delabeyrie. Dictionnaire raisonné universel de matière médicale, mis en ordre par Goulin. Paris, 1773, 4 vol. de texte, 3 de fig. par Garsault, et un de table.

Jantky (J.-J.). *Selectus materiæ medicæ*. Altdorfii, 1773, in-12.

Spielmann (J.-R.). *Institutiones materiæ medicæ prelectionibus academicis accomodatæ*. Argentinæ, 1774, in-8; *id.*, 1781; *id.*, 1784. Traduit en allemand par J. Spielmann son fils.

Idem. *Syllabus medicamentorum*. Argentorati, 1777, in-8.

Rutty (D.). *Materia medica antiqua et nova repurgata et illustrata*. Londres et Paris, 1775, 1 vol. in-8 (Roterodami ?).

Jaskiewicz (J.). *Pharmaca regni vegetabilis*. Vindebonæ, 1775, in-8.

Plenck (J.-J.). *Selectus materiæ medicæ chirurgicæ*. Vienne, 1775, in-8.

Forskal. *Materia medica ex officina pharmaceutica Kahiræ descripta*. Copenhague, 1775.

Idem. *Pharmacologia chirurgica, etc.* Viennæ, 1782, in-8.

Vicat (P.-R.). Matière médicale tirée de Haller, etc. Berne, 1776, 2 vol. in-8, trad. en allemand, Leipsick, 1781-82.

Murray (B.-J.-A.). *Apparatus medicaminum, etc.* Gottingæ, 1776-1796, 8 vol. in-8. Le sixième a été mis au jour par L. C. Altorf, après la mort de l'auteur; les deux derniers sont de J.-F. Gmelin, 1795 et 1796. Les premiers volumes ont été réimprimés en 1793, ce qui fait que les renvois des auteurs ne s'accordent pas avec les citations faites d'après la première impression. Traduit en allemand par Seegel, Brunswick, 1778; et par Altorf, Gottingue, 1793.

Bicker (G.). *materia Medica practica, etc.*, Bremæ, 1778, in-8. Trad. en allem., Leipsick, 1781, in-8.

Schreber. *Voyez* Linné.

Bergius (P.-J.). *Materia medica e regno vegetabili, etc.*, Stockolmiæ, 1778; deuxième édit., 1782, 2 tomes en 1 vol. in-8. Ouvrage composé suivant le système sexuel.

Todo (J.-C.) *Præstantissima ratio illustrandi materiam medicam*. Havniæ, 1778; in-8. Trad. en allemand; Copenhague, 1798.

Desbois de Rochefort. Cours élémentaire de matière médicale. Paris, 1779, 2 vol. in-8. Ouvrage posthume, dont J. N. Corvisart a été l'éditeur. Deuxième édit. par Lullier Winslow; Paris, 1818.

Venel (G.-F.). Précis de matière médicale avec des notes, publié par Carrère. Paris, 1780, in-8, ouvrage posthume; *id.*, 1787; *id.*, 1802.

Soherr (C.). *Materia medica secundum systema sexuale*. Vindebonæ, 1782, in-8.

Retzius (A.-J.) *prolegomena in pharmacologia regni vegetabilis*. Lipsiæ, 1783, in-8.

Lamure. Nouveaux éléments de matière médicale. Paris, 1784, in-4.

Fourcroy (A.). L'art de connaître et d'employer les médicaments, etc. Paris, 1785, 2 vol. in-8. La plupart des articles de ce traité ont été insérés par ordre alphabétique dans la partie médicale de l'Encyclopédie par ordre de matière.

Hildebrand (G.-F.). Essai d'une pharmacologie philosophique (en allem.). Brunswick, 1787, in-8.

Schœpf (D.-J.). *Materia medica americana*. Erlangæ, 1787, in-8.

Idem. *Catalogus medicamentorum tam simplicium quam compositorum, etc.* Erlangæ, 1798, in-8.

Tavares. *Pharmacologia*. Conimbræ, 1787, in-8.

Essich. Dictionnaire médicinal des remèdes officinaux et magistraux. Augsbourg, 1787, 2 vol. in-8.

Stool (M.). *Dissertatio de materiâ medicâ practicâ*, Veronæ, 1788, in-8.

Monro (D.). Traité de chimie médicale pharmaceutique et de matière médicale (en anglais). Londres, 1788, 3 vol. in-8. Il a publié un appendice à cet ouvrage.

Cullen (W.). *A treatise on materia medica*. Edimburgh

Digitized by Google

1789, 2 vol. in-8. Traduit en français par Bosquillon; Paris, 1790, 2 vol. in-8; en allemand par Consbrucq, Leipsick, 1790, et dans la même ville, par Hanhemann, la même année. Les élèves de Cullen en avaient publié les leçons, qui ont été traduites en français par Caullet de Veaumorel; Paris, 1787, 2 vol. in-8.

Rancé (J.). *Tratado theorico-pratico de materia medica, etc.*, Barcelone, 1789, 3 vol. in-8.

Moench (C). Traité systématique de médicaments simples et composés les plus usités (en allemand) Marbourg, 1789; *id.*, 1792; *id.*, 1795; *id.*, 1799

Batsch (A.-J.-G.-C.). Essai d'une matière médicale, d'après l'affinité des principes actifs (en allemand). Iéna, 1790, in 8.

Gesenius (W.). Tableau des médicaments simples du règne végétal (en allem.). Stendal, 1791, in-8.

Idem. Manuel de matière médicale pratique (en allem.). Stendal. 1791, in-8.

Ellewert (J.-C.). Répertoire pour la chimie, la pharmacie et la matière médic. Hildesheim, 1790, in-8.

Michelitz (A.). *Materiæ medicæ ad normam pharmacopeæ etc.* Pragæ, 1791, in-8.

Carminati (B.). *Hygiene therapeutica e materia medica*. Pavie, 1791-95, 4 vol. in-8.

Reuss (C.-F.). *Dispensatorium universale*. Argentorati, 1791, in 8.

Arnemann (J.). Essai d'une matière médicale pratique (en allemand). Gœttingue, 1791-92, in-8. — Il y a eu 5 édit. de cet ouvrage; la dernière est de 1812, et due à L.-A. Kraus.

Idem. Introduction à la connaissance des médicaments (en allemand). Gœttingue, 1797, in-8.

Slifft (J.-A.). Matière médicale pratique (en allemand.) Vienne, 1791-92, 2 vol. in-8.

Baldinger (R. G.). *Litteratura universæ materiæ medicæ, alimentariæ, etc.* Marburgi, 1792, in-8.

Vogler (J.-P.). *Pharmaca selecta, observationibus clinicis comprobata*. Wezlariæ, 1792, in-8; troisième édit. avec des additions. Quatrième édit. Giessen, 1801.

Storr (G.-C.-C.). *Sciagraphia methodi materiæ medicæ, etc.* Tubingæ, 1792-97, 3 vol. in-8.

Dietz (E.-K.) Sur la méthode dans la matière médicale (en allemand). Iéna, 1793, in-8.

Hackel (J.-C.) Traité pratique sur les médicaments (en allemand). Vienne, 1793, 2 vol. in-18.

Roëmer (J.-J.) et Khun. Annales de matière médicale (En allem). Leipsick, 1798 et suiv., in-8.

Schlegel (J.-C.-T) *Thesaurus materiæ medicæ, etc.* Leipsick, 1793, 1794 et 1797, 3 vol. in-8.

Kuern (K.-G.). Magasin pour la matière médicale (en allemand). Leipsick, 1794, in-8.

Gmelin (J.-F.) *Voyez* Loescke et Murray.

Steininger (F.-P.). Doctrines sur les substances médicamenteuses, etc. Vienne, 1796, in-8 (en allemand).

Bjoernland (B.). *Materia medica selecta*. Stockholmiæ, 1797, in-8.

Volteien (F.-J). *Pharmacologia universa*. Lugduni-Batavorum, 1797, in-8.

Segnitz (F.-L.). Manuel de matière médicale pratique. Leipsick, 1797-99, in-8.

Jahn (F. Choix des médicaments simples et composés les plus actifs (en allemand). Erfurt, 1797; *id.*, 1800; *id.*, 1814, 3 vol. in-8.

Segnitz (F.-L.). Manuel de médecine pratique. Leipsick, 1797-1806, 3 vol. in-8; *id.*, deuxième édit. par C.-F. Burdach, 1812.

Tode (H.-J.). Instruction sur la matière médicale (en danois) Schewerin, 1797, 2 vol. in-8.

Green (F.-A.-C.). Système de pharmacologie (en allemand). Halle, 1798, 3 vol. in-8.

Barton (P.-C.). *Collection for an essai towards a materia medica*, etc. Philadelphie, 1799, in-8.

Idem. *Vegetable materia medica of the United-States*, Londres, 2 vol. in-8, figures.

Peyrilhe (B.). Tableau d'histoire naturelle des médicaments Paris, 1800, in-8. Deuxième édition augmentée par Louyer-Villermay; Paris, 1804, 2 vol. in-8. C'est une traduction de la *Matière médicale* de Linné, avec des notes.

Swediaur (F.). *Materia medica, etc.* Paris, an VIII (1800), in-18.

Ipey (A.). *Introductio in materiam medicam, in usum tyronum*. Lugduni-Batavorum, 1800, in-8.

Razeburg (C.). Manuel de matière médicale animale (en allemand). Berlin, 1801, in-8.

Neurohr (J.-A.). Essai d'une matière médicale simple, pratique. Heidelberg, 1801, in-8 (en allem.).

Marabelli (F). *Apparatus medicaminum nosocomiis ac generatim curationi ægrotorum, etc.* Vindebonæ, 1801. Edente A. Careno.

Frank (J.-S.). Essai d'une matière médicale théorique et pratique, etc. (en allemand). Vienne, 1801, in-8.

Hildenbrand (J.-V.). *Institutiones pharmacologiæ, sive materiæ medicæ*. Viennæ, 1802, in-8.

Tourtelle. Eléments de matière médicale. Ouvrage posthume, publié par Briot, Paris, 1802, in-8.

Vitet (père et fils). Matière médicale. Elle fait le tome VI de la *Médecine expectante* de ces auteurs. Lyon, 1803, in-8.

Hopf (C.-G.). Plan d'une division systématique des médicaments simples et composés (en allem.). Tubingæ, 1803, in-8.

Lafont-Gouzi. Considérations critiques sur la classification des médicaments, suivies d'un nouveau plan de matière médicale. Toulouse, 1803, in-8.

Horn. (E.). Manuel de matière médicale pratique (en allemand). Berlin, 1803, in-18.

Idem. Plan d'une matière médico-chirurgicale (en allemand) Berlin, 1804, in-8.

Gouan (A.). Traité de botanique et de matière médicale. Montpellier, an XII (1804), in-8.

Peyrot (F.). Recherches sur quelques points de matière médicale. Paris, an XII (1804), in-8.

Conseruch (G.-W.-C.). Manuel portatif de matière médicale (en allemand) Leipsick, 1804, in-8.

Close (W.-F.-W.). Essai d'un manuel systématique de pharmacologie. Breslau, 1804, 2 vol. in-8.

Juglar (J.). Tableau analytique de matière médicale, ou Choix de médicaments, etc. Paris, 1804.

Alibert (J.-L). Nouveaux éléments de thérapeutique et de matière medicale. Paris, 1804, 2 vol. in-8; *id.*, 1808; *id.*, 1814; *id.*, 1817, 3 vol. in-8; *id.*, 1826.

Chortet (J.-F.). Traité de pharmacologie, etc. Paris, 1805, in-8

Remer (W.-H.-G.). Manuel de matière médicale (en allem.). Brunswick, 1805, in-8. Il y en a une édition de Breslau.

Idem. Manuel des découvertes les plus récentes dans le domaine de la matière médicale. Kœnigsberg, 1826, in-8.

Barbier (J.-B.-G.). Principes généraux de pharmacologie ou de matière médicale. Paris, 1805, in-8. (La thèse du même auteur sur le même sujet est de 1803).

Idem. Traité élémentaire de matière médicale. Paris, 1819, 3 vol. in-8; deuxième édit., 1824; troisième édit., 1830.

Bertele (G.-A.). Manuel d'une matière médicale dynamique. Landshut, 1805, in-8.

Tittmann (J.-A.). Sur le perfectionnement de la matière médicale. Dresde, 1805, in-8.

Schwilgué (C.-J.-A.). Traité de matière médicale. Paris, 1805, 2 vol. in-12; deuxième édit., 1809, 2 vol. in-8, par Nysten; *id.*, troisième édit., 2 vol. in-8, 1818.

Vurser (F.). Esquisse d'une matière médicale, pour les médecin et les chirurgiens (en allemand). Leipsick, 1807, in-8.

Digitized by Google

Morelot (S.). Nouveau dictionnaire général des drogues simples et composées, de Lemery. Paris, 1807, 2 vol. in-8, fig. Cet ouvrage n'a guère du travail de Lemery, que le nom.

Burdach (K.-F.). Système de matière médicale. Leipsick, 1807-1809, 3 vol. in-8.

Loos (J.-J.). Description systématique des médicaments tombés en désuétude (en allemand). Darmstadt 1808, in-8.

Pfaff (C.-H.). Système de matière médicale, d'après les principes chimiques des médicaments. Leipsick, 1808 à 1817, 5 vol. in-8, avec 2 vol. de supplément.

Staudt (J.). Matière médicale pratique (en allemand). Vienne, 1809-1810, 2 vol. in-8.

Mynster (C.-H.). Pharmacologie (en danois). Copenhague, 1810, in-8.

Hahnemann. Voy. *Homœopathique* (*Méthode*) dans ce Dictionnaire, pour les ouvrages de cet auteur, et ceux auxquels a donné lieu sa doctrine.

Neurotter (J.-A.). Essai d'une matière médicale simple et pratique (en allem.). Heidelberg, 1811, in-8.

Brugnatelli (L.-V.). *Materia medica ed animale, etc.* Pavie, 1811, in-8.

Balbis (J.-B.). *Materies medica.* Turin, 1818, in-8.

Ryss (A.). Manuel de matière médicale pratique pour les vétérinaires, etc. (en allemand). Wurzbourg, 1812-1818, in-8.

Schmidt (J.-A.). Prolégomènes sur la matière médicale et la thérapeutique, etc. (en allemand). Vienne, 1812, in-8.

Stokes (J.). *A botanical materia medica.* London, 1812, 4 vol. in-8.

Kapp (G.-L.-C.). Traité de matière médicale pratique des substances métalliques, etc. (en allem.). Nuremberg, 1813, in-8.

Gren (F.-A.-C.). Manuel de pharmacologie, troisième édit., enrichie d'expériences par J.-J. Bernhardi et C.-F. Bucholz (en allemand). Halle, 1813, 2 vol. in-8.

Hecker (A.-F.). Matière médicale pratique. Erfurth, 1813-1815, 2 parties in-8.

Bell (J.). Pharmacopée et matière médicale, etc. (En anglais). Londres, 1815, in-8.

Schœne (K.). Matière médicale, etc. (En allemand). Berlin, 1816, in-8.

Hartmann (P.-C.). *Pharmacologia dynamica usui academico accomodata.* Vienne, 1816, 2 vol. in-8.

Hufeland (C.-G.). *Conspectus materiæ medicæ secundum ordines naturales, etc.* Berolini, 1816, in-8.

Chapmann (N.). *Discourses on the elements of therapeutics and materia medica.* Philadelphie, 1817, 2 vol. in-4; troisième édit., 1824; quatrième édit., 1825, 2 vol. in-8.

Schwartze (G.-W.). Tableaux systématiques de pharmocologie, etc. (en allem.). Leipsick, 1817.

Hanin (L.). Cours de matière médicale. Paris, 1819-1820, 2 vol. in-8.

Fouquier. Réflexions sur la matière médicale (*Bulletin de la société de la faculté de médecine de Paris*, 1819, p. 435).

Barthez (P.-J.). Cours théorique et pratique de matière médicale, etc., publié par J. Seneaux. Montpellier, 1822, in-8. Le deuxième volume de cette publication est relatif aux évacuants.

Eberle. *Materia medica.* 1823.

Kluyskens (J.-F.). Matière médicale pratique, etc. Gand, 1824, 2 vol. in-8.

Martius (C.-E.-P.). *Specimen materiæ medicæ brasiliensis. etc.* Monachi, 1824, in-4; premier fascicule (Extrait des *Mém. de l'Académie de Munich*).

Jorg (G.). Matériaux pour servir à une nouvelle matière médicale (en allem.). Leipsick, 1824, in-8.

Edwards (H.-M.) et Vavasseur (P.). Manuel de matière médicale, etc. Paris, 1825, in-18; seconde édit., 1828.

Gundalin (C.). Manuel de matière médicale spéciale (en allem.), 1825, 2 vol. in-8.

Bischoff (C.-H.-F.). Système de médicaments chimiques, ou Manuel de matière médicale (en allemand). Bonn, 1825 et 1826, in-8.

Coxe (J.-R.). *The american dispensatory containing the natural, chemical, pharmaceutical and medical history,* etc. Philadelphie, 1826, in-8, sixième édition.

Réflexions sur la matière médicale, etc. (*Bibliothèque médicale*).

Lichtenstœdt (J.-R.). *Materia medica universa, etc.* Vratislaviæ, 1826, in-8.

Stellati (V.). Elementi di materia medica. Naples, 1826, 2 vol. in-8.

Mignot (F.). Dissert. sur quelques points de matière médicale et de thérapeutique. Paris, 1828, in-4 (Thèse).

Bruschi (D.). *Institusioni di materia medica,* etc. Pérouse, 1828, 3 vol. in-8.

Martinet. Manuel de thérapeutique et de matière médicale, etc. Paris, 1828, in-8.

Vogt (P.-F.-W.). Traité de matière médicale. Giessen, 1828, 2 vol. in-8; *id.* Paris, 1829.

Ratier (F.-S.). Traité élém. de matière médicale. Paris, 1829, 2 vol. in-8.

Moiroud (L.). Traité élémentaire de matière médicale vétérinaire, Paris, 1831, in-8.

Foy (F.). Cours de Pharmacologie ou Traité élémentaire d'histoire naturelle médicale et de thérapeutique. Paris, 1831, 2 vol. in-8.

Abdalla-Shirazi (N.-M.). *Materia medica.*

Dierbach. *Materia medica of Hippocrates.* Heidelberg, 1824, in-8.

Withelaw. *On the materia medica of Indostan.*

Pearson. *Pratical synopsis of the materia medica* (1).

Matière perlée de Kerkringius. Voy. *Acide antimonique.*

— vertes ou colorantes des feuilles. Synonyme de *Chlorophylle.* Voy. ce mot.

Matières stercorales. Voy. *Excréments.*

Matisia cordata, Humb. et Bonpl. (*Plant. æquin.*, I, t. 2). Bel arbre de la famille des Malvacées (Bombacées, Kunth), de l'Amérique du sud, du Pérou, etc., et qu'on cultive comme arbre fruitier dans le royaume de Santa-Fé où on l'appelle *Chupo-Chupo*, et dans la province de Guyaquil, où il porte celui de *Sapote*, pour son fruit qui est une sorte de baie du volume du poing, qui a la couleur et presque la saveur de nos abricots, et qu'on mange avec plaisir dans ces pays.

Matlalitztic. Nom d'une variété moins purgative de Méchoacan, au Brésil. Voy. *Convolvulus.*

MATLOCK. Ville d'Angleterre dans le Derbyshire, admirablement située, célèbre par ses eaux minérales chaudes et sulfureuses qui y attirent un grand concours de baigneurs.

Percival (T.). *Exper. and obs. the waters of Buxton and Matlock, in Derbyshire* (Philos. trans., 1772, p. 455.

Matomé. Palmier du Congo, qui paraît être une variété du *Borassus flabelliformis*, L. On emploie

(1) Ces quatre derniers ouvrages sont cités dans Ainslie, qui n'en donne pas les titres complets.

On consultera dans notre Dictionnaire, pour compléter cette bibliographie, celles des articles *Botanique médicale; Drogues; Exotiques; Indigènes; Médicaments;* les mots *Plantes, Poisons, Spécifiques, Thérapeutique, Vertus des plantes, etc.*; enfin les classes diverses des médicaments. Les articles spéciaux offrent l'indication des ouvrages qui les concernent.


Digitized by Google

les côtes de ses énormes feuilles à faire la charpente des toits, des échelles, etc. (Maltebrun, *Géographie*, V, 10); on retire beaucoup de vin, appelé *Embetta*, de son tronc. Quelques personnes prétendent que ce palmier est le même que le *Mataba*.

MATONIA CARDAMOMUM, Smith. Un des noms botaniques du petit cardamome. Voy. *Amomum*.

MATORIUM. Nom de la gomme ammoniaque dans quelques anciens auteurs, ou, suivant d'autres, du *Galbanum*.

MATOUREA GUIANENSIS, Aubl. Cette plante herbacée de Cayenne, de la famille des Scrophulaires, ressemble au basilic, ce qui l'a fait appeler dans ce pays basilic sauvage, mais elle est inodore. Bajon dit qu'elle est un remède *assuré* contre les fleurs blanches, et qu'il en a vu des succès multipliés. Il serait bien à désirer que nous possédassions en France ce végétal, parce que cette maladie y est des plus communes, et qu'on est loin d'y avoir un moyen *assuré* de la guérir (Voyez *Basourinha*). Valh le croyait identique à son *Vandellia pratensis;* mais M. Richard assure que ce sont deux plantes différentes. Voyez *Vandellia*.

MATRAM. Nom suédois du *Matricaria Parthenium*, L.

MATRICAIRE. *Matricaria Parthenium*, L. Voy. *Matricaria*.

MATRICALIA. Nom des remèdes employés contre les affections de la matrice, dans quelques auteurs.

MATRICARIA. Nom latin, espagnol, italien et portugais du *Matricaria Parthenium*, L.

MATRICARIA. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la Syngénésie Polygamie superflue. Son nom vient de *matris*, de l'usage que font les femmes de l'une de ses espèces. Il en renferme un petit nombre, dont les suivantes sont usitées en médecine.

M. Chamomilla, L., Camomille. Cette plante, qui croît en France et dans nos environs, aux lieux incultes, a ses tiges rameuses, diffuses, élevées de 15 à 18 pouces; ses feuilles, tripinnées, à découpures capillaires, sont glabres, ainsi que toute la plante, qui est annuelle; ses fleurs, nombreuses, blanches, à disque jaune, offrent un calice imbriqué, scarieux, un réceptacle ovoïde, nu, des graines ovoïdes, fines, sans aigrette. L'odeur de la camomille est douce, aromatique, tirant un peu sur celle de la fourmi, et son amertume prononcée; elle est estimée stomachique, vermifuge, anti-spasmodique, etc. Cependant elle est peu ou point employée, et on lui préfère généralement la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, qu'on appelle aussi camomille, tout court, dans le langage habituel, quoique n'étant pas du même genre, et s'en distinguant surtout par une tige vivace, un réceptacle paléacé et une odeur plus forte, ce qui explique la préférence qu'on lui accorde.

M. graveolens, L. On a quelquefois employé, d'après MM. Loiseleur Deslongchamps et Marquis, l'infusion des fleurs de cette espèce, indigène du midi de la France, et peu connue, pour remplacer la camomille romaine (*Dict. des sc. méd.*, XXXI, 183).

M. Parthenium, L. (*Pyrethrum Parthenium*, Smith), Matricaire (*Flore médicale*, IV, f. 227). Cette plante bisannuelle, naturelle à la France et surtout aux régions du Midi, se cultive dans les jardins pour ses fleurs qui doublent facilement; on dit qu'à la Chine on a obtenu de ces dernières des variétés recherchées, qu'on y désigne sous le nom de *Kin-hoa* (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 569), et qui pourraient bien être celles de la belle plante appelée marguerite de la Chine, *Anthemis grandiflora*, H. P. La matricaire à l'état sauvage a des tiges dressées, rameuses, paniculées, hautes de douze à dix-huit pouces; ses feuilles sont bipinnées, à folioles pinnatifides, velues, dont les divisions sont élargies; les fleurs sont pédonculées, à calice imbriqué, à écailles scarieuses; le réceptacle est nu, ovoïde, et porte des graines anguleuses, fines, ayant au sommet un rebord membraneux (ce qui constitue le genre *Parthenium* de quelques auteurs). Les rayons des fleurs sont blancs et le disque est jaune. La plante a une odeur forte, résineuse, fétide, nauséeuse, analogue à celle de la tanaisie, et une saveur très-amère, âcre.

L'odeur forte, fétide de la matricaire a dirigé son emploi vers les affections de l'utérus, d'où vient le nom de *Parthenium* (παρθενος, Vierge) qui a été imposé à cette plante. Il en a été d'elle comme de toutes celles qui offrent ces deux qualités, jointes à l'amertume. Aussi est-ce par excellence le moyen dont on se sert pour provoquer l'action de la matrice, exciter l'apparition des règles, les rétablir lorsqu'elles ont été supprimées, faire couler les lochies, provoquer l'accouchement, etc.: on s'en sert aussi contre toutes les affections qu'on suppose produites par la rétention de liquides utérins. On peut dire de la matricaire qu'elle a toutes les propriétés toniques, excitantes de la camomille, et, de plus, qu'elle est très-utile comme emménagogue, dans les affections hystériques. On l'a conseillée encore dans les maladies nerveuses comme anti-spasmodique, toutes les fois qu'elles ne sont pas dues à la pléthore, et qu'il n'y a pas surexcitation, dans celles de nature vermineuse. Ray et Lange ont même assuré avoir expulsé le *Tænia* par son moyen. F. Hoffmann, Morton, Heister, Schulzius, Pringle et Miller la donnaient avec succès contre les fièvres intermittentes; ce que faisaient déjà les Égyptiens, d'après Prosper Alpin (*Med. ægypt.*, IV, c. 15); on l'a aussi prescrite contre les obstructions. Chomel, d'après Chesneau, veut qu'appliquée en cataplasme sur la tête elle guérisse la migraine; elle nous semble plus propre à la causer par son odeur forte; Simon Pauli prétend que cette odeur suffit même pour éloigner les abeilles, si on tient une poignée de cette plante dans la main; du reste, l'odeur des feuilles est plus forte que celle des fleurs, et ce serait de celles-là qu'il faudrait se servir préférablement. Si on emploie les fleurs, il faut préférer celles qui sont doubles, parce qu'elles ont plus d'arôme et par conséquent de vertu, contre l'opinion de M. Bodard (*Propriétés de la camomille noble*, p. 4).

On emploie la matricaire en nature, comme la

Digitized by Google

camomille, à la dose d'un ou deux scrupules; on met le double de cette dose, en infusion, de ses fleurs, ou sommités, dans une théière d'eau bouillante; pour un lavement, qui est un des meilleurs modes de l'employer, surtout chez les femmes nerveuses, hystériques, à abdomen gazeux, on fait une décoction d'une demi-poignée de feuilles. On donne deux onces de son suc contre la fièvre intermittente, entre chaque accès. Tragus et Brassavole prétendent qu'elle est purgative à la dose de quatre onces (Ferrein, *Mat. méd.*, II, 49).

Cette plante entre dans le sirop d'armoise, dans l'emplâtre de Vigo, etc. Son analyse, déjà ancienne, et qui aurait besoin d'être répétée, y montre de la résine unie à un mucilage amer, et une huile volatile bleuâtre qu'on obtient par la distillation. On en faisait autrefois un vin médicinal, une eau distillée, etc.

Matris salvia. Un des noms de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L., de sa propriété supposée de favoriser l'accouchement.

Matris sylva. Un des noms de l'*Asperula odorata*, L. Voy. ce mot, dans quelques anciens auteurs.

Matrum. Nom danois de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L.

Mats-kase-go. Nom japonais de la rue, *Ruta graveolens*, L.

Matsch. Nom du chat domestique, *Felis Catus*, L., en Tartarie.

Matta-cavallo. Nom du *Lobelia longiflora*, L., à Saint-Domingue. Voy. ce mot.

Matté. Synonyme de maté, *Ilex Mate*, Saint-Hil. Voyez ce mot.

Mattenkümmel. Un des noms allemands du carvi, *Carum Carvi*, L.

Mattenstreisbrech. Un des noms allemands du *Peucedanum Silaus*, L.

Matti. Nom d'une espèce de *Truffe* comestible à la Chine.

MATTIACI FONTES. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2) dit qu'on appelle ainsi des sources de l'Allemagne, au delà du Rhin, d'une température si élevée que l'eau conserve trois jours sa chaleur chez ceux qui la boivent; il ajoute que cette eau dépose, sur les bords des bains et des vases où on la reçoit, des espèces de pierres ponces; on croit qu'il s'agit ici des bains de *Baden* en Souabe (Voy. ce mot).

Mattkeilas Nom allemand de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.

MATURATIFS, *Maturantia*. Médicaments propres à faciliter la formation du pus. Deux circonstances, comme on suit, s'opposent à ce que cette humeur morbifique, œuvre de la lésion pathologique où elle est exhalée, soit séparée; la première est causée par une inflammation trop vive, qui produit la tension, la rénitence de la partie; les maturatifs sont alors les émollients externes qui en détendant, calment la douleur, diminuent l'exaltation vitale, amènent la maturation, et prennent alors le nom de *suppuratifs* (Voy. ce mot). La seconde est celle où les parties sont au contraire dans une sorte d'indolence, manquent du degré convenable d'excitation, d'activité, sont d'une couleur pâle, blafarde, etc.; pour que le travail de la suppuration ait lieu convenablement, on favorise alors la formation du pus par l'application des moyens excitants, qui raniment et augmentent l'action des parties dont la suppuration se fait trop attendre, surtout dans ce qu'on appelle tumeurs froides, etc. Ce sont là les vrais maturatifs, que l'on emploie toujours topiquement sous forme de cataplasme, d'emplâtre, d'onguent, de digestif; les principaux médicaments de cette sorte sont tous les excitants, mais surtout la levûre, le savon noir, l'ail pilé, la pulpe de concombre sauvage, de bryone, les liqueurs alcooliques, la térébenthine, la poix et la plupart des gommes-résines, telles que le galbanum, le bdellium, le sagapenum, le labdanum, la gomme ammoniaque, etc. Parmi les médicaments officinaux, on emploie comme maturatifs les onguents populéum, styrax, de la mère, basilicum, les emplâtres diachylon gommé, diabotanum, etc.

Les maturatifs appliqués pour amener des circonstances favorables à la formation du pus, produisent parfois un tout autre effet; ils dissipent dans quelques cas la tumeur sur laquelle on les a appliqués, et deviennent ainsi des *résolutifs* (Voyez ce mot).

Matzatli. Nom mexicain de l'*Ananas*.

Mauerhabichtskraut. Nom allemand de l'*Hieracium murorum*, L.

Mauerpfeffer. Un des noms allemands de la vermiculaire brûlante, *Sedum acre*, L.

Mauerraute, Mauerrautenfelsfarrn. Noms allemands de l'*Asplenium Ruta muraria*, L. Voy. ce mot.

Mauerschwalbe. Nom allemand de l'*Hirundo Apus*, L.

Mauerraute farrn. Un des noms allemands de l'*Asplenium Ruta muraria*, L.

Baulaker. Nom arménien de l'*Acide nitrique*.

Maulbeerbaum. Nom allemand du murier, *Morus nigra*, L.

Mausebiss. L'un des noms allemands de l'*Acide sulfurique*.

MAUR-DES-BOIS (Saint-). Bourg de France, à 4 lieues de Vire, où se trouve, au pied du château, une source froide que Polinière dit être martiale (Carrère, *Cat.*, 507).

MAUREILHAN. Ancien village de France, près de Vic, vers le petit chemin de Montpellier à Cette, où Carrère (*Cat.*, 336) indique, entre autres sources, une eau minérale appelée aussi la *Roubine*, qui est chaude en hiver, et contient, d'après Montet, une terre absorbante, un peu de sélénite, du sel marin à base soit alcaline soit terreuse, et du sel de Glauber. Le même Montet, qui la croit analogue à celle de Balaruc, quoique plus faible, la dit purgative à haute dose, utile dans les cas de relâchements et les fièvres intermittentes rebelles.

Maurelle. Un des noms du *Croton tinctorium*, L. Voyez ce mot. Il ne faut pas confondre ce mot avec Morelle, *Solanum nigrum*, L.

Mauret, Maurette. Noms du fruit du *Vaccinium Myrtillus*, L.

Maurice (Saint-). Village à une demi-lieue de *Vic-le-Comte*. V. ce nom.

— Bourg de Suisse, canton des Grisons. Voy. *Moritz* (*Saint-*).

Maurig schurffmoos. Nom hollandais du *Lichen parietinus*, L.

Digitized by Google

Mauritia flexuosa, L. F. Palmier des bords de l'Orénoque ; on le nomme palmier moriche de Cayenne, où il est appelé *Bacho;* il a des usages multipliés, et suffit presque à la nourriture et à l'entretien des peuplades chez lesquelles il croît. Les Guaranis s'en font des habitations, au moyen de nattes faites avec les fibres de ses feuilles en éventail, qu'ils tendent d'un tronc à l'autre lors du débordement de l'Orénoque, et habitent ainsi dans ces arbres pendant sa durée. On retire de ce tronc du vin, de la moelle, du sagou; ses fruits contiennent une amande dont on forme une sorte de pain ; on fait aussi des vêtements avec ses fibres convenablement préparées (Humboldt, *Tableaux de la nature*, etc.).

Maurocapnos. Nom grec du *Sterax*, d'après Belon.

Mauromarsos. Nom du *Ballota nigra*, L., dans quelques anciens auteurs.

Maus. Nom allemand du rat. Voy. *Mus*.

Mausroeer, **Mausorhrchen.** Noms danois et allemand de la piloselle, *Hieracium Pilosella*, L.

Mausewizbel. Un des noms allemands de la scille, *Scilla maritima*, L.

Mauve. *Malva sylvestris*, L.

— **frisée.** *Malva crispa*, L.

— (Grande). *Malva sylvestris*, L.

— (Petite). *Malva rotundifolia*, L.

— **ronde**, ou à feuilles rondes. *Malva rotundifolia*, L.

— **sauvage.** *Malva sylvestris*, L.

Mauviard. Nom du *Turdus musicus*, L., dans le département de la Somme.

Mauviette. Nom de la grive, *Turdus musicus*, L., et surtout de l'alouette grasse, *Alauda arvensis*, L.

Mauvis, **Mavis.** Noms de la grive de vigne, *Turdus iliacus*, L.

Maux. Un des noms du bananier, *Musa paradisiaca*, L., en Égypte.

Mava. Un des noms indiens du *Bassia butyracea*, Roxb. Voy. ce mot.

Mavavé. Nom que porte, à Cayenne, le *Racoubea guianensis*, Aubl.

Mavena. Un des noms indiens du *Mangifera indica*, L. Voy. ce mot.

Mavolo, **Mavbulu.** Synonymes de mabolo, *Cavanillea philippinensis*, L. Voy. ce mot, aux Philippines.

Mawhaha. Forster (*Végétaux comestibles des îles de l'Océan Austral*) désigne sous ce nom, qui est celui du pays, une racine dont il n'a pu connaître le végétal, et qu'on cultive aux îles des Amis comme alimentaire; elle a le goût de la pomme de terre.

Maxillaria alata, et Maxillaria bicolor, Ruiz et Pavon. Les indigènes mâchent au Pérou les bulbes de ces deux Orchidées pour apaiser la soif. Ce genre paraît rentrer dans le *Dendrobium*.

May apple. Nom anglais du *Podophyllum peltatum*, Willd.

— **ka palu.** Nom tellingou du *Lait de chèvre*.

Mayenne. Nom que porte le fruit de l'aubergine, *Solanum esculentum*, Dunal, selon cet auteur, dans quelques ouvrages.

Mayhafer, **Maykoefer.** Noms des *Meloe Proscarabæus*, L. et *M. majalis*, L.

Mayendi. Nom dukhanais du *Lawsonia spinosa*, L.

Maypuri. Nom galibi du *Tapir*.

Mayran. Un des noms allemands de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MAYRES. Bourg de France (dans le Vivarais), à 1 lieue de Mazan, près duquel, vis-à-vis le village de Neirac, Carrère (*Cat.*, 522) signale une source minérale froide.

Mays. Nom hollandais du maïs, *Zea Mays*, L., employé communément en français.

Mayten. Nom chilien du *Maytenus Boaria*, Mol. (*Celastrus Maytenus*, Willd.). Feuillée dit qu'il est le contre-poison du Llichi, *Laurus caustica*, Mol. C'est le *M. chiliensis*, Bertero. Voy. *Celastrus*.

Maytensillo. Plante du Chili, peut-être une Scrophulaire, qui est un très-bon purgatif au Chili, et qui y remplace le séné, d'après Feuillée (*Plant. méd.*, III, 141).

Mayuri. Nom hindou du *Fenouil*.

Maywurm. Un des noms allemands du *Meloe majalis*, Oliv.

Maywurmstein. Un des noms allemands du *Meloe Proscarabæus*, L.

Mazama. Un des noms de la *Chèvre* du Bézoard occidental.

Mazao, **Manzo.** Noms de l'éléphant au Congo. Voy. *Elephas*.

MAZEL. Il y a dans le Gevaudan, dit Carrère (*Cat.*, 294), deux lieux appelés *Mazel;* 1° *Mazel-des-Laubies*, près de Serverettes; 2° *Mazel-de-Chabriés*, près de Colombèche. L'un et l'autre ont des eaux minérales froides. Celles de Mazel-de-Chabriés portent aussi le nom de *Colombèche*. Girard, médecin distingué à Marvejols, les regarde comme aériennes, salines et martiales.

Mazeriyun. Nom persan du mezereum, *Daphne Mezereum*, L. Voy. ce mot.

Mazu. Nom persan de la *Noix de galle*.

Mbaracaya. Nom du chat, *Felis Catus*, L., chez les Guaranis, suivant M. d'Azara.

Mborebi. Nom du *Tapir* au Paraguay.

Meadow anemone. Un des noms anglais de l'anémone des prés, *Anemone pratensis*, L.

— **saffron.** Nom anglais du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

— **sulphurwort.** Nom anglais du *Peucedanum Silaus*, L.

Mealbozr-ris. Un des noms danois de la busserole, *Arbutus Uva-ursi*, L.

Meapax. Nom syriaque du grand aigle, *Falco Chrysaetos*, L., selon Sonnini.

Mear. Nom d'une espèce de morue très-abondante au cap Vert, et fort usitée à l'état de salaison des habitants des Canaries.

Meat'ha zuhur. Poison indien tiré d'un végétal inconnu du Népaul, qui paraît de nature narcotique, puisqu'il fait périr sans causer d'inflammation des tissus; il a un goût douceâtre, qui lui a valu le nom qu'il porte. Le docteur Hunter en ayant mâché un petit morceau, mais craché exactement la salive, ressentit, après ce goût douceâtre, une sorte d'âpreté et d'astringence au palais et à la gorge pendant plus d'une heure, avec quelques vertiges. Le docteur Tytler en ayant donné 9 grains à un chat, l'animal périt au bout de peu d'heures dans les convulsions, après avoir salivé abondamment. On retrouva la plus grande partie du poison dans l'estomac qui n'était pas enflammé. Il paraît que ce poison, qui s'appelle en sanscrit *Vutmab'hu*, est fait avec la racine d'une plante du Népaul, dont les feuilles sont disposées comme celles du Sindhoovara (*Vitex trifoliata*, L.).

Digitized by Google

Adouci par certaines préparations, surtout par sa digestion dans l'urine de vache, et donné à petites doses, gros comme un pois chiche, on le prescrit dans l'Inde contre les maladies putrides. Le vinaigre passe pour en être l'antidote (*Trans. of the phys. and medic. Soc. Calcutta*, II, 410, *Appendix*).

MEACLYS (Saint-). Ancien nom de Saint-Myon. Voyez *Myon* (*Saint-*).

MEBAAR. Poisson rouge, très-commun au Japon, où il constitue la nourriture ordinaire des pauvres (*Hist. génér. des Voy.*, X, 674).

MEBULATU, MEBUTANA. Noms malais du *Plumbago rosea*, L.

MECAMBO., ÉCORCE d'un végétal de la famille des Renonculacées, qu'on emploie dans l'Inde, à Java, d'après Horsfield (*Cat. des plant. de Java*), contre les fièvres intermittentes, la faiblesse d'estomac. Blume, qui fournit ces renseignements, n'en donne pas le nom (*Remarque sur les propriétés médicales de la famille des Renonculacées*, etc.). Il ne faut pas confondre cette écorce, comme l'ont fait quelques auteurs avec le malambo, écorce d'un végétal de famille des Magnoliacées de l'Amérique du Sud.

MECAPATLI. Nom mexicain de plusieurs salsepareilles. Voy. *Smilax*.

MECAXOCHITL. Sorte de poivre du Mexique, dont on met dans le chocolat dans ce pays; il paraît avoir toutes les qualités du poivre ordinaire, d'après Hernandez.

MECCABALSAM. Un des noms allemands du *Baume de la Mecque*.

MECCA'SCHER BALSAMSTRAUCH. Nom allemand de l'*Amyris Opobalsamum*, L.

MECERY. Nom d'une variété blanchâtre d'*Opium*.

MECH-MECH. Nom arabe de l'*Abricotier*.

MECHIN, MECHINUM. Noms d'une variété du gingembre noir ou ordinaire, *Zingiber officinale*, Roscoë, dans les anciens auteurs (Lobel, *Adversaria*, 33).

MÉCHOACA, pour MÉCHOACAN.

MÉCHOACAN, *Convolvulus Mechoacanha*, Vitm. (voy. ce mot); peut-être est-ce le *C. operculatus*, Gomès (voy. ce mot)? Il paraît qu'on donne au Brésil ce nom à plusieurs racines purgatives.

— DU CANADA. On donne quelquefois ce nom au *Phytolacca decandra*, L.

— NOIR. Un des noms du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L. Voy. ce mot.

MECHOACANA (Radix). Nom latin du méchoacan, *Convolvulus Mechoacanha*, Vitm. dans les anciens Dispensaires.

— ALBA. C'est la même substance.

— NIGRA. Nom du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L., dans quelques Dispensaires.

MÉCHON. Un des noms de l'*OEnanthe pimpinelloides*, L., ou plutôt de ses tubercules comestibles.

MECHOWE SEWERO. Nom bohême du *Lycopodium clavatum*, L.

MECH ISLANDZKI. Nom polonais du *Lichen islandicus*, L.

MECON, MECION. Noms du *Pavot* chez les Grecs.

MÉCONATES. Sels formés par l'union de l'acide méconique avec les bases salifiables. Voy. ces bases, notamment *Morphine*, *Soude* et *Potasse*, pour les espèces.

MÉCONIQUE (Acide). Voy. *Acide méconique*.

MÉCONITE. Espèce de pierre calcaire. Voy. *Ammonite*.

MECONIUM. Excréments du fœtus naissant. Voy. *Homme*.

MÉCONIUM. Un des anciens noms de l'*Opium* obtenu par expression du pavot, par opposition à l'opium en larmes.

MECQUE (Baume de la). Voy. *Amyris gileadensis*, L.

MÉDAGUE (Eaux min. de). Elles sont dans une prairie près de l'Allier, à 3 lieues de Clermont (Puy-de-Dôme). Il y a 2 sources froides, acidulo-alcalines, minéralisées par les carbonates de soude, de chaux et de fer, l'hydro-chlorate de soude, et un grand excès d'acide carbonique. On en boit l'eau contre les engorgements des viscères abdominaux, la chlorose, les suites de fièvres intermittentes, maladie commune dans ce pays. Raulin, dans son *Parallèle des eaux de France et d'Allemagne*, les a particulièrement étudiées; il les dit apéritives, légèrement toniques, et laxatives ou purgatives, suivant la dose à laquelle on les prend.

MÉDAILLE. Un des noms de la lunaire, *Lunaria annua*, L. Voy. ce mot.

MEDATA. Un des noms du *Ballota nigra*, L., dans Apulée.

MÉDÉOGRAPHIE. Nom impropre imposé à la matière médicale par A. B. Granville, et sous lequel en outre a été récemment professée à Paris la *Pharmacologie*.

MEDEOLA VIRGINICA, L. (*Gyromia virginica*, Nutt.). Asparaginée des États-Unis, qui y est estimée un diurétique actif, et employée dans les cas d'hydropisie (De Candolle, *Essai*, etc., 293).

MEDESUSIUM. Un des noms anciens de la reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L.

MÉDEVI, en Suède (Eaux min. de). Reuss (*Repert. comment.*, XI, 363) cite le mémoire suivant de T. Bergman: *Underrattelse om Medevi surbrunnar*, (*Vetenskaps Acad. nya. Handl.*, 1782, p. 288).

MEDERSAA. Nom arabe du *Justicia bicalyculata*, W. Voyez ce mot.

MEDICA. Ancien nom de la luzerne, *Medicago sativa*, L., parce qu'elle a été apportée de la Médie.

MEDICA-TALI. Nom brame du *Cassytha filiformis*, L. Voyez ce mot.

MEDICAGO. Ce genre, de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, est fort nombreux en espèces, toutes européennes, inusitées en médecine; elles forment chez nous des prairies artificielles très-utiles, surtout le *M. sativa*, L., appellé *Luzerne*, *Luiserne*. Le *M. circinata*, Murr., est sialagogue, d'après Camérarius, qui propose de l'employer dans les ulcères putrides. Sa racine a une saveur douce comme la réglisse, dont on prépare quelquefois des bâtons pour nettoyer les dents. Lemery dit que la plante est diurétique, et qu'elle tempère les ardeurs du sang (*Dict.*, 1, 81). Une autre espèce, le *M. arborea*, L., petit arbrisseau d'Italie, de Provence, etc., qu'on cultive dans les jardins pour l'agrément de ses fleurs, sous le nom de *Luzerne en arbre*, a été regardée par Gléditsch comme le cytise des anciens, et surtout de Virgile. On dit aussi que c'est un bon fourrage, qui donne beaucoup de lait aux bestiaux; à la Guiane, où cet arbre

Digitized by Google

a été transporté, ses feuilles sont usitées comme purgatives, et ses fleurs comme pectorales (Aublet, *Guiane*, II, 778). On l'y nomme *Amourette*.

Glediusch (J.-G.). Mémoires sur le cytise des anciens, reconnu pour être la luzerne arbrisseau, etc. (*Mém. d'agriculture*, 1787).

MÉDICAMENTS, *Medicamenta*, *Medicamina*, *Pharmaca*. Substances qui, préparées convenablement, sont données pour prévenir les maladies, entretenir ou rétablir la santé. On appelle *substances médicamenteuses* celles qui sont susceptibles de devenir des médicaments. Leur description, leur connaissance intime, constitue la *Matière médicale* ou *Pharmacologie*, et leur emploi la *thérapeutique* (Voyez ces mots). Le médicament est l'instrument dont le médecin se sert pour provoquer une action sur les tissus, d'où résulte la guérison. Son effet curatif n'est que secondaire.

On distingue le médicament de l'*aliment*, en ce que celui-ci se donne pour apaiser la faim, qu'il subit dans l'estomac la digestion qui nourrit en fournissant à la chylification, et par suite à la nutrition, sans trouble ni dérangement; le médicament se donne contre l'état morbide, n'est jamais digéré, produit une action intestine, souvent très-appréciable: appelée alors *médication*, qui trouble les fonctions, surtout la digestion, sans devenir nutritif. Suivant qu'une substance produira l'une ou l'autre série de phénomènes, elle se rapprochera ou s'éloignera de l'aliment ou du médicament. On a dit que le médicament rétablit la santé de l'homme malade, et trouble celle de l'homme sain: on peut dire l'inverse de l'aliment.

On distingue le médicament du *poison*, en ce que le trouble causé par celui-ci n'est pas passager, mais qu'il s'accroît et peut devenir mortel, soit par la violence naturelle de son action, soit par la haute dose à laquelle il a été administré; d'où il suit qu'en diminuant cette intensité ou cette dose, on pourra faire d'un poison un médicament, et réciproquement. Le *remède* diffère du médicament en ce sens, qu'on donne ce nom à tout ce qui peut être utile au malade; ainsi la chaleur d'un vêtement, la fraîcheur d'un appartement, la forme d'un lit, etc., peuvent *remédier* à des affections morbides, mais ne sont pas des médicaments proprement dits. Tout médicament est remède, mais tout remède n'est pas médicament, parce que l'essence de celui-ci est de provenir d'un corps naturel, tandis que l'autre peut n'être que le résultat de l'art seul.

Les médicaments sont tirés des trois règnes de la nature, ou des deux séries de corps qu'elle offre, animés et inanimés. Les végétaux en fournissent le plus grand nombre; les minéraux donnent peut-être les plus énergiques; quant aux médicaments animaux, ils sont en petite quantité, et leur usage est plutôt de fournir à la bromatologie qu'à la matière médicale. Les vertus des médicaments sont dues à leurs propriétés physiques, que quelques auteurs, depuis Dioclès (Sprengel, *Hist. de la méd.*, I, 371) jusqu'à Linné, ont présentées comme propres à les classer; d'autres effets résultent de leurs principes chimiques, qui ont aussi servi de base à leur coordination; le plus grand nombre des écrivains ont pensé que leur mode d'action thérapeutique pouvait servir à les faire ranger dans un ordre méthodique. Les médicaments ont une couleur, une odeur, une saveur propres; ils sont composés de divers éléments chimiques; ils produisent une action tonique, excitante, irritante, etc., sur les tissus, d'où dérive leur propriété purgative, vomitive, astringente, etc., suivant l'application qu'on en fait. Quelques-uns, en petit nombre, paraissent doués de propriétés propres à ne combattre qu'une espèce ou tout au plus une série de maladies, et sont appelés *Spécifiques* (Voyez ce mot).

Parmi les médicaments, les uns ont des éléments actifs, énergiques, destructifs même, comme les vomitifs, les irritants, les vésicants, les caustiques; d'autres au contraire n'en ont que de doux, de peu actifs, et qui agissent sans dérangement marqué des fonctions, quoique produisant un résultat évident à la longue: tels sont les anti-scorbutiques, les astringents, les fondants, etc. Aussi divise-t-on les médicaments en deux grandes classes, ceux qui sont actifs, et ceux qui ne le sont point. Les premiers sont ceux dont on fait usage dans les occasions où il faut opérer avec force et sans délai; les autres, plus employés, le sont dans les circonstances moins graves, et constituent une sorte de médecine domestique que tout le monde se croit propre à exercer. Quelques auteurs refusent même le nom de médicament à ces derniers, n'admettant comme tels que « ceux qui font sur les tissus vivants une impression qui modifie leur état *actuel* » (Barbier). Nous croyons que, en supprimant ce dernier mot, la définition serait plus exacte et plus vraie; car les petites doses de mercure, par exemple, qu'on donne à un syphilitique, le guérissent bien de sa maladie, et ne font pourtant pas d'effet *actuel* sur les tissus, mais en produisent un insensible, quoique positif, puisqu'elles rappellent l'état normal; on en peut dire autant de tous les médicaments altérants. La sapidité très-marquée, l'odeur vive, etc., décèlent ceux qui sont actifs, comme les qualités contraires indiquent ceux qui le sont peu; cependant cette règle n'est pas absolue, comme on le voit pour les préparations de plomb, les narcotiques, etc.

On donne le nom de *médicaments simples* à ceux qui sont employés seuls; on appelle *composés* ceux où on en associe au contraire plusieurs ensemble. M. le docteur Barbier remarque fort bien qu'un médicament *simple* peut être composé de principes parfois nombreux pour les chimistes, tandis qu'un médicament composé pour le médecin, peut l'être de beaucoup moins pour le premier (*Mat. méd.*, I, 32, 3e édit). Sous le rapport des mélanges des médicaments, les anciens nous ont laissé des exemples remarquables, comme on le voit par la thériaque, le mithridate, etc., dans l'espoir, comme nous l'avons dit ailleurs, de guérir le plus de maladies possible avec une seule prescription, pensant que les vertus particulières à chacun des composants se conservaient dans le mélange. Voy. *Électuaires*. Le goût de cette polypharmacie s'est évanoui avec les progrès de la

Digitized by Google

médecine et de la thérapeutique; déjà Pline s'était répandu en imprécations contre les médicaments composés. La nature, dit-il, n'a pas fait les emplâtres, les cérats, etc. : il faut aujourd'hui, ajoute-t-il, pour guérir un petit ulcère, des drogues apportées de la mer Rouge, etc. (*lib.* XII, et *lib.* XXIV).

La composition chimique des médicaments doit être prise en grande considération, pour éclairer sur leurs propriétés médicales. Aujourd'hui que la perfection de l'analyse permet de s'assurer positivement des éléments qui les forment, on doit les étudier avec soin sous ce rapport, et s'attacher à provoquer l'analyse des substances qu'on n'a pas encore faite, afin d'en déduire leurs vertus, qui peuvent être assez bien appréciées d'après l'espèce et la quantité des éléments qui entrent dans leur formation, et ceux que la chimie en obtient, ce qui n'est peut-être pas la même chose : question qu'il n'est pas de notre ressort d'examiner ici. Du reste, l'expérience a besoin de sanctionner les inductions tirées de la composition chimique, car on a observé parfois dans quelques médicaments des propriétés dont on ne trouve pas toujours la source dans les éléments chimiques. Ainsi, il y a des substances fébrifuges où l'analyse ne fait voir ni quinine, ni cinchonine, et, par contre, elle démontre parfois des principes dont l'effet thérapeutique ne s'observe pas, mais, en général, ce sont là des exceptions.

Un médicament n'est pas toujours employé dans l'état où la nature le présente : souvent il faut faire un *choix*, c'est-à-dire le recueillir dans l'état le plus convenable pour qu'il puisse produire l'effet qu'on en attend, n'en employer que la partie la plus pourvue de propriétés, en faire la *récolte* en temps opportun, lui faire subir une *préparation* qui le rende apte à jouir de toutes les vertus dont il est susceptible. Sa *conservation* exige des soins appropriés à sa nature : les uns veulent être employés récents, frais; les autres, subir la *dessiccation*; quelques-uns sont gardés dans le sucre, le sel, l'alcool, etc. Enfin, l'*administration* doit en être faite suivant les règles de l'art.

Si un médicament est apte à être administré tel qu'il sort des mains de la nature, il suffit de le prescrire au malade; d'autres fois on lui fait subir de légers changements : on le met en poudre, on en fait des infusions, des décoctions; ou bien il a besoin d'une préparation plus compliquée, et alors le pharmacien en fait des sirops, des conserves, des pilules, des teintures, etc., etc., et en obtient des médicaments *magistraux* ou *officinaux* : dans tous les cas, ils sont donnés à la dose prescrite par le médecin, laquelle est toujours fondée sur l'énergie et l'activité du médicament, sujet qui exige la plus grande attention pour certains d'entre eux (Voy. *Doses*.)

Les médicaments ne s'administrent pas toujours isolés; on en joint souvent plusieurs ensemble; on les mélange non-seulement pour réunir plusieurs propriétés, mais avec l'idée de coordonner ces propriétés, et de rendre le résultat plus efficace. On nomme *formule*, l'indication des substances à mélanger; et la plupart contiennent une *base* ou *adjuvant*, un *correctif*, parfois un *excipient* et même un *dirigeant* (V. ces mots.) Sous le rapport du mélange, nous avons dit combien les Grecs et les Romains en abusaient. Les Arabes, dont la matière médicale domina ensuite, usèrent de plus de médicaments, mais les mélangèrent moins; c'était déjà une sorte de perfectionnement. Les modernes ont employé les compositions des uns et des autres, mais en les simplifiant, et sont presque arrivés par degré à ne prescrire les substances médicinales qu'isolément, non-seulement pour en apprécier mieux les propriétés, mais encore pour en simplifier les résultats. Ce n'est que dans les prescriptions faites pour être prises de suite qu'ils font encore quelques associations, et même ils n'emploient guère de nos jours que ce dernier mode de prescription; la forme variée et presque individuelle des maladies ne permettant pas aux praticiens actuels de croire que des médicaments officinaux, et conséquemment toujours les mêmes, puissent convenir à un grand nombre d'entre elles. On peut dire que, plus la médecine s'éclaire, et moins en général elle emploie de médicaments, et spécialement de médicaments composés.

Les systèmes en médecine ont beaucoup influé sur le genre de médicaments qu'on emploie, et chacun se fait une matière médicale appropriée à ses idées et à l'opinion qu'il épouse. Les empiriques prescrivaient des médicaments qui leur semblaient propres à combattre les symptômes qu'ils observaient, sans s'inquiéter de l'ætiologie de la maladie et de sa nature, doctrine encore suivie, à laquelle on est souvent réduit par l'impossibilité de reconnaître l'une et l'autre, et qu'on suit souvent sans le l'avouer. Les méthodistes, au contraire, avaient égard à l'une et à l'autre, et donnaient des médicaments moins d'après leurs propriétés que d'après l'opinion présumée de leur manière d'agir sur elles. Les galénistes, qui prétendaient que les vertus des médicaments dépendaient du chaud, du froid, du sec et de l'humide, les employaient suivant que la maladie à combattre avait des caractères contraires à ces qualités. Cette doctrine, qui passa chez les Arabes, fut suivie pendant plus de quinze cents ans, et admettait une polypharmacie indigeste; elle a été remplacée, vers la fin du XVI[e] siècle, par la doctrine des médecins chimistes qui prit naissance chez ces mêmes Arabes. On préconisa surtout les remèdes tirés de la chimie, particulièrement les composés métalliques, et on attribua même les maladies à l'action des principes chimques; ceux qui croyaient les maladies causées par des principes acides employaient des remèdes alcalins, et ceux qui pensaient au contraire qu'elles étaient produites par les alcalis surabondants, cherchaient à les guérir avec des remèdes acides. Enfin, on substitua la voie expérimentale aux théories des vitalistes, des humoristes, des solidistes, qui se montrèrent tour à tour, et cette marche philosophique a amené par degrés, et non sans de grandes difficultés, l'emploi des médicaments à l'état d'éclectisme où nous le voyons aujourd'hui.

Les médicaments sont *exotiques* ou *indigènes*.

Digitized by Google

Ces derniers doivent être toujours préférés à qualité égale, parce qu'ils sont plus faciles à se procurer et moins dispendieux. Cette considération doit être prise en grande part par le médecin, qui doit se faire un devoir d'économiser la bourse de ses malades le plus possible ; un praticien honnête homme n'aura jamais la crainte puérile de passer pour moins savant, ou moins important, parce qu'il ne conseillera que du chiendent ou de la violette. Il ne doit pas non plus faire abus de médicaments, et entasser formule sur formule; c'est faire preuve de peu de savoir, que de croire la multiplicité des remèdes nécessaire au traitement des maladies (polypharmaque et ignorant, ou charlatan, sont synonymes). Il faut surtout être très en garde contre l'emploi de médicaments dont l'action est violente, ou peut produire des accidents graves; mieux vaut s'en abstenir, et les répudier (Voy. le mémoire de Linné, *de Censura Simplicium*, dans les *Amœnit. Acad.*, tom. IV), si ce n'est dans quelques cas désespérés; il faut encore être fort réservé au sujet des médicaments nouveaux, et attendre que l'expérience ait prononcé sur leur compte, sans pourtant les repousser par cela seul qu'ils sont nouveaux, ce qui serait d'un esprit prévenu et borné. Le médecin devra connaître les médicaments qu'il ne faut pas mêler ensemble; soit qu'ils entre-détruisent leurs propriétés, soit qu'il en naisse de nuisibles de leur union; enfin, il faut qu'il évite d'employer ceux qui sont altérés ou falsifiés (Voy. *Falsification*).

Après ces considérations sur les médicaments considérés isolément, et sur lesquelles on peut consulter les ouvrages de Galien (*Opera*, Clas., V et VII), arrivent celles qui sont relatives à leur emploi ; cet emploi a pour base la nature de la maladie, et les surfaces sur lesquelles les substances médicinales agissent. Ce sujet constitue la *thérapeutique* proprement dite, et nous renvoyons à ce mot pour en voir le développement ; voyez aussi *Médication*.

Ægidius Corboliensis (Gilles de Corbeil). *De compositis medicaminibus*. M. L. Choulant a donné à Dresde, en 1826, une nouvelle édit. de ce poëme, dont la première est imprimée à Bâle sans date (*Journ. compl.*, XXVI, 165). — Scribonius Largus. *De compositione medicamentorum*. Basileæ, 1529, in-8; Paris, 1567, in-fol.; Padoue, 1655, in-4.—Empiricus (M.). *De medicamentis empiricis, physicis et rationalibus*. Bâle, 1536, in-fol. —Hoffmann (C.). *De medicamentis officinalibus, tam simplicibus quam compositis, etc.* Paris, 1547, in 4; *id.*, 1647.—Vallembert (S.). *Medicamentorum simplicium cognoscendorum methodus*. Turinobus, 1561. in-4. — Follope (G.). *De compositione medicamentorum*. Venetiis, 1570, in-4. — Trincavella (V.). *De usu et compositione medicamentorum, libri IV*. Venetiis, 1571, in-4; Bâle, 1771, in-8. — Harchies (J.). *Enchiridion medicum simplicium pharmacorum, quæ in usu sunt, etc.* Bâle, 1573.—Schwenckfelt (G.). *Thesaurus pharmaceuticus, medicamentorum omnium fere facultates, etc.* Basileæ, 1587, in-8; Francofurti, 1680, in-8.—Idem. *Medicamentorum apparatus, in quo, remediorum omnium, etc.* Id., 1611 et 1612, in-4.—Idem. *Externorum medicamentorum apparatus*. Id., 1614, in-4.—Bertaldi (J.-L.). *De durationibus medicamentorum compositorum eorumque facultatibus*. Turin. 1600, in-4.—Romain (A.). *De simplicium medicamentorum facultatibus*. Vurzbourg, 1601, in-4.—Holling (E.). *Medicamentorum œconomia nova* Ingolstadt, 1610, in-8; *id.*, 1615. — Hoffmann (L.). *De vero usu et fere abusu medicamentorum chymicorum commentatio*. Halæ, 1611, in-4. — Schenkius (J.). *Sylva medicamentorum compositorum*. Respond. P. Scherb. Lipsiæ, 1617, in-4.—Bartsch. *Diss. de medicamentis eorumque facultatibus et compositione*. Argentorati, 1624. in-4.—Sennert (D.). *De occultis medicamentorum facultatibus*. Vittenbergæ, 1630, in-4. — Frauendoerffer (P.). *Tabula smaragdina medico-pharmaceutica in quâ octogentorum selectissimorum medicamentorum, etc.* Nurembergæ, 1669, in-12; *id.*, 1673.—Schrader (F.). *De cognoscendis medicamentorum facultatibus*. Id., 1689, in-4.—Idem. *De medicamentorum vehiculis*. 1701, in-4. — Pauli (J.-G.). *Diss. de medicamentorum qualitatibus*. Helmstadii, 1685, in-4. Idem. *Diss. de medicamentis a corpore humano desumptis, etc.* Lipsiæ 1721, in-4. — Rivinus (A.-Q.). *De medicamentorum proprietatibus*. Lipsiæ, 1698, in-4. — Idem. *Censura medicamentorum officinalium*. Lipsiæ, 1701, in-4.—Hoffmann (F.). *Programma de medicamentorum prudenti applicatione*. Halæ, 1694, in-4. — Idem. *De medicamentis infidis*. Halæ, 1713, in-4.—Idem. *De medicamentis insecuris*. Halæ, 1713, in-4.—Idem. *De medicamentis selectioribus*. Halæ, 1713. in-4.—Crause (R.-G.). *De utilitate notitiæ medicamentorum simplicium*. Ienæ, 1700, in-4.—Idem. *De temerario quorumdam simplicium medicamentorum a priscis commendatorum contemptu*. Idem, 1700, in-4.—Idem. *Programma commendans studium inquirendi facultates medicamentorum*, etc. Ienæ, 1702, in-4.—Kœnig (E.). *Aureus thesaurus medicamentorum novum*. Basileæ, 1703, in-8. Id. 1723.—Richter (C.-F.). *Recensio succincta de usu et efficio medicamentorum quæ Halæ in orphanotrophio distribuuntur*. Lipsiæ, 1708, in-4.—Stahl (G.-E.). *Diss. de multitudinis remediorum abusu*. Halæ, 1708, in 4. — Idem. *Diss. de fidis remediis*. Halæ, 1711, in-4.—Slevogt (J.-A.). *Programma de remediis quibusdam futilibus, dubiis, impiis, et ineptis*. Ienæ, 1712, in-4.—Eyselius (J.-P.). *Diss. de præparatione medicamentorum*, etc. Erfodiæ, 1714, in-4.—Idem. *Diss. de eo quod medicamenta simplicia compositis sint præferenda*. Id., 1717, in-4.—Wedel (G.-W.). *Diss. de frustraneâ et inconvenienti medicatorum adhibitione*. Ienæ, 1715, in-4.—Brendel. *Diss. de vanitate complurium remediorum*. Vitembergæ, 1736 (Voy. ses *Œuvres*, tom. III, p. 1).—Buechner (A.-E.). *Diss. de medicinâ medicamentorum seu cautelis circa usum remediorum observandis*. Erfodiæ. 1741, in-4.— Idem. *De medicamentorum congruo delectu*. Halæ, 1758, in-4. — Idem. *De causis salutarem medicamentorum effectum impedientibus*. Resp. Kuhne. Halæ, 1763, in-4.—Schæffer. *Programma de causis cur alimenta et medicamenta alium sæpè eduntefectum in hominibus sanis quam in ægrotis*. Alldorfii, 1745, in-4.—Struve (F.-C.). *Oratio de vanitate remediorum pretiosorum*. Kiel; 1748, in-4.—Cartheuser (J.-F.). *Diss. de ignobili nobilium quorumdam medicaminum indole atque virtute*. Francofurti ad Viad., 1748, in-4.—Adelphi (C. M.). *Diss. de formâ medicaminum pro curandis morbis apte et utiliter exhibenda*. Lipsiæ, 1749, in-4.—Rosen (N.). *Examen medicamentorum simplicium quæ in catalogo medicamentorum suecico continentur*. Upsaliæ, 1750, in-4.—Segner. *Diss. de prerogativâ medicamentorum simplicium præ compositis*. Ienæ, 1752, in-4. —Linné (C.). *Diss. de methodo investigandi vires medicamntorum*, etc. Upsaliæ, 1754, in-4 (*Amœnit. acad.*, VII). — Juncker (J.). *Diss. exhibens principia ad modum operandi medicamentorum intelligendum*. Halæ, 1756, in-4.—Klein (J.-E). *Selectus rationalis medicaminum*, etc. Francfort et Leipsick, 1756, in-8.—Meder. *Diss. de medicamentis quibusdam, quibus officinæ nostræ pharmaceuticæ facilè carere possunt*. Gottingæ, 1760, in-4.—Plaz (A.-G.). *Diss. de vulgatiorum remediorum usu non rejiciendo*. Lipsiæ, 1763, in-4.— Vallerius (J.-G.). *Diss. de incongruâ medicamentorum mixturâ*. Upsaliæ, 1764, in-8.—Beireis. *Medicamenta inania in medicinam perversis opinionibus recepta*. Helmstadii, 1767, in-4. — Bauer. *Diss. de vano et superfluo remediorum in restaurandâ sanitate usu*. Argentorati, 1767, in-4. — Isenflamm (J.-F.). *Diss. de remediis suspectis*. Erlangæ, 1767, in-4. — Goldhagen. *Diss. de laude*

Digitized by Google

medicamentorum simplicium restrigenda. Halæ. 1784, in-4. — Bose. *Diss. de remediis ambiguis et dubiis*. Lipsiæ, 1784, — Buc'hoz. Choix des meilleurs médicaments pour les maladies les plus désespérées. Paris 1784, in-12. — De Bruyn de Neve. *Diss. de causis quibus remedia voto minus respondent*. Lugduni Batavorum, 1787, in-8. — Médicaments sans masque (en allemand). Leipsick, 1788 (*Anc. journ. de méd.*, LXXXII, 148). — Weber. *De methodis determinandi medicamentorum vires*, etc. Erfodiæ, 1797. — Barfoth. *Externorum medicamentorum in genere æstimatio*. Lundini, 1797, in-4. — Henning (J.-G.-F.). Observations sur la valeur et l'efficacité de quelques médicaments (en allemand). Stendal, 1799, in-8. — Speyer. *Diss. de remediis sic dictis*. Ienæ, 1800, in-4. — Teinturier. Dissertation sur l'emploi des médicaments. Strasbourg, an X (1802), in-8 (Thèse). — Robert. Abus des médicaments. Paris, an XI (1803), in-4 (Thèse). — Maury. Action des médicaments sur l'économie animale. Paris, an XI (1803), in-4 (Thèse). — Jadelot (J.-F.-N.). De l'art d'employer les médicaments, etc. Paris, an XIII (1805), in-8. — Boivin. Choix des médicaments. Paris, 1807, in-4 (Thèse). — Mérat (F.-V.). Mémoire sur les médicaments. Paris, 1810, in-8 (*Journ. de méd.* de Leroux, etc. XIX, 273 et 351) — Prat. De la polypharmacie, ou de l'inutilité de plusieurs médicaments dans les maladies. Paris, 1813 (Thèse). — Jeantret. Emploi des médicaments dans les fièvres adynamiques. Paris, 1814, in-4 (Thèse). Ricart. Médicaments externes. Paris, 1814, in-4 (Thèse). — Gibault. Abus des médicaments. Paris, 1817, in-4 (Thèse). — Letinier. Abus des médicaments. Paris, 1820, in-4 (Thèse). — Vallée. Circonstances qui s'opposent à l'emploi des principales classes de médicaments. Paris, 1820, in-4 (Thèse). — Batier. Considérations générales sur le mode d'administration des médicaments, etc. Paris, 1820, in-8. — Cap (P.-A.). Déterminer si, dans l'état actuel de nos connaissances, on peut établir une classification régulière des médicaments, etc. Paris, 1823 (Prix). — Hartlaub (C.-G.). Exposition systématique des effets que produisent les médicaments sur le corps de l'homme (en allemand). Leipsick, 1826-1827, 6 vol. in-8 — Lagasquie. Aperçu sur quelques classifications de médicaments (Thèse). Paris, 1827, in-4.

Médicaments chimiques. On donne ce nom aux agents thérapeutiques que la chimie extrait des corps naturels, tels que les sels, les acides, les métaux, les oxides, les éthers, les huiles volatiles, etc., pour les distinguer des *médicaments galéniques*, qui sont ceux qu'on emploie sans leur faire subir de préparations chimiques préliminaires, la plupart indiqués dans les ouvrages de Galien. Longtemps ces derniers furent les seuls usités ; ce ne fut que vers la fin du moyen-âge que les Arabes commencèrent à employer quelques médicaments chimiques; plus tard, leur prescription devint un sujet de polémique entre les médecins qui les préconisaient et ceux qui restaient attachés aux doctrines de Galien; on peut voir dans Gui-Patin les sarcasmes qu'il lance contre les médecins qui emploient des remèdes chimiques, tels que l'antimoine et l'émétique. Les parlements furent même obligés de se mêler de ces querelles, et on cite des arrêts pour empêcher l'usage de quelques-uns d'entre eux. Cependant le bon effet de plusieurs de ces substances força les suffrages de la majorité des praticiens, et bientôt on ne voulut plus que des remèdes chimiques; la pathologie même ne s'expliqua plus que par les lois de la chimie. Lors de la découverte des gaz, de la décomposition de l'eau, etc., on s'adonna à la chimie plus que jamais; on classa les maladies d'après les principes de cette science ; on prescrivit des remèdes tirés des corps chimiques ; on prétendit guérir les lésions morbides à l'aide des dissolvants, des neutralisants, etc., à l'instar de ce qui se passe dans nos laboratoires. Mais bientôt on s'aperçut qu'il fallait compter les organes et les lois de la vie pour quelque chose, et que les phénomènes qui avaient lieu par l'action des médicaments n'étaient pas identiques avec ceux qui se passent dans une cornue. Il est resté de l'application de la chimie à la médecine, outre les avantages qu'en retire la pharmacie, de bonnes analyses des substances médicamenteuses l'explication plus exacte de certaines lois physiologiques, et des indices sur la formation de quelques altérations pathologiques.

Schrader (F.). *De medicamentorum galenicorum pariter ac chemicorum necessitate*. Helmstadii, 1691, in-4. — Buechner (A.-E.), *Dissertatio cautelæ quædam circa chemicam remediorum explorationem observandæ*. Halæ, 1753, in-4. — Linné (C.). *De methodo investigandi vires medicamentorum chemica*. Upsaliæ, 1754, in-4. (*Amœnit. acad.*, IX). — Vogel (R.-A.). *Diss. de analysi medicamentorum chemica ad virtutes ipsorum*, etc. Goettingæ, 1764, in-4. — Guillemin. *Diss. de viribus medicamentorum chemicorum*. Nanceii, 1789, in-4. — Gehler. *Programma de medicamentorum compositorum scrutinio chemico*, etc. Lipsiæ, 1795, in-4.

Médicaments galéniques. On donnait ce nom aux substances médicinales qu'on n'employait qu'au moyen de préparations simples, qui n'exigeaient pas d'opérations chimiques : ce sont celles dont se servaient les Grecs, les Romains, et même les Arabes, jusque vers la renaissance des lettres; ce qui leur a fait donner le nom de *galéniques*, c'est que Galien n'en employait pas d'autres.

Médicaments magistraux. Voy. *Magistraux*.

Médicaments officinaux. Ce sont ceux que l'on tient tout préparés dans les officines des pharmaciens. On en diminue tous les jours le nombre, parce qu'on a senti qu'un médicament toujours le même ne pouvait convenir dans des maladies qui changent presque chez tous les individus et dans toutes les phases des maladies. Il n'y a que ceux qui sont *conservateurs* et simples, comme les teintures, les alcools, les sirops, les graisses, etc., que l'on emploie tous les jours.

MÉDICATION. Ce mot employé fréquemment, mais à tort, comme synonyme de traitement (médication active, etc.), a été appliqué en 1803 par M. le docteur Barbier, dans sa thèse, aux mutations physiologiques que chaque médicament fait naître, c'est-à-dire au changement plus ou moins durable que son action suscite dans les fonctions ; et cette acception a depuis été adoptée par la plupart des auteurs. L'étude de ces effets immédiats est de la plus grande importance pour le médecin, puisque du trouble momentané que causent les agents employés, résultent les avantages qu'ils procurent dans le traitement des maladies. Une médication est locale, lorsqu'elle est bornée à l'organe ou à la partie sur laquelle l'agent thérapeutique est appliqué ; elle est générale quand, par suite de l'absorption des molécules de cet agent, son influence s'étend aux divers appareils organiques. Il est des médications excitantes, toniques, narcotiques, astringentes, etc.,

Digitized by Google

suivant la nature des médicaments employés. Il y a des médicaments qui n'excitent pas de médications ou de troubles apparents, mais qui n'en ont pas moins une réelle; seulement elle est peu ou point appréciable, et paraît toute *intestine*, si on peut s'exprimer de la sorte. Ainsi les délayants, les rafraîchissants, etc., qui ne semblent produire aucune altération passagère des fonctions, ont cependant leur mode de médication, ils augmentent les urines, la diaphorèse, la transpiration insensible, etc. Une médication est simple, lorsqu'elle est produite par un seul médicament; elle est composée si on y fait concourir les soins hygiéniques, etc. Ce n'est pas la médication qui guérit, mais la guérison résulte des modifications qu'elle cause dans l'organisme. Voyez *Deutergie* et *Thérapeutique*.

Degonet. Sur l'action immédiate des divers agents thérapeutiques (Thèse). Paris, 1818, in-4.

Médicinier, Grand Médicinier. *Jatropha Curcas*, L. Voy. ce mot.

— d'Espagne, Petit Médicinier. *Jatropha multifida*, L. V. ce mot.

Medimnus. Mesure attique d'environ un boisseau.

MEDINA SIDONIA, sur la route de Paterna, en Espagne. Il y existe une source thermale sulfureuse, usitée seulement depuis quelques années, en bains, contre les rhumatismes chroniques.

Medium. Dioscoride parle sous ce nom d'une plante dont l'extrait diminue l'abondance du flux menstruel, tandis que l'emploi de sa semence le provoque (*lib.* IV, *c.* 18). Linné, d'après la figure que Matthiole en a mise en regard du texte de l'auteur grec, a cru y reconnaître la campanule qu'il a appelée *Campanula Medium*, et qui croît en France. Lémery la dit astringente et rafraîchissante (*Dict.*, 482).

Medronheiro. Nom portugais de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L. Voy. ce mot.

Medulla bovilla, *Moelle de bœuf*. Voyez *Bos Taurus*, L.

— hirci, *Moelle de bouc*. Voy. *Capra Hircus*, L.

— lactis. Un des anciens noms du *Beurre*.

— saxorum, *Moelle de pierre*. Espèce de bol naturel, ou terre alumineuse, assimilée quelquefois à l'*Agaric minéral*.

MÉDULLINE, *Medullina*. Nom donné par John à la moelle ou tissu cellulaire des végétaux, espèce de lignite voisine du liége, blanche, insipide, insoluble, inflammable, qui fournit à la distillation beaucoup d'ammoniaque et un charbon métalloïde. La moelle du soleil (*Helianthus annuus*, L.) a été employée quelquefois comme moxa.

Meduniza. Nom russe de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

Medunka. Un des noms bohêmes de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

MÉDUSA, Méduses. Genre linnéen de Zoophytes gélatineux, de l'ordre des Acalèphes libres, souvent confondu avec les *Actinies*, sous le nom commun d'*Orties de mer* qui lui convient plus particulièrement, puisque plusieurs de ses espèces semblent brûler la main qui les touche. Elles se résolvent facilement en eau, où l'on a reconnu des muriates de soude, de chaux et de magnésie, ainsi que du sulfate de chaux (*Ann. du muséum*, XVI, 349). Toutes deviennent phosphorescentes en se putréfiant, et plusieurs le sont à l'état de vie; aucune n'est usitée.

Meereiche. Nom allemand du *Fucus vesiculosus*, L.

Merel. Nom flamand du merle commun, *Turdus Merula*, L.

Meerrettig, Meerrettigscharbockheil. Noms allemands du *Cochlearia Armoracia*, L.

Meerfenchel. Nom allemand du *Crithmum maritimum*, L.

Meerkohl. Un des noms allemands de la soldanelle, *Convolvulus Soldanella*, L.

Meernelkengras. Un des noms allemands du *Statice Limonium*, L.

Meirradys. Nom hollandais du *Cochlearia Armoracia*, L.

Meerschwamm. Un des noms allemands de l'*Éponge de mer*.

Meermannstreu. Un des noms allemands de l'*Eryngium maritimum*, L.

Meerstachelkraut. Un des noms allemands du *Digitalis purpurea*, L.

Meerstinz. Nom allemand du scinque, *Lacerta Scincus*, L.

Meerstrandmannstreu. Un des noms allemands de l'*Eryngium maritimum*, L.

Meeru. Nom brésilien d'un *Canna*, qui paraît être le *C. indica*, L. Pison dit qu'on emploie ses feuilles contre les maladies de la peau et les douleurs hépatiques, en cataplasme (*Bras.*, 116).

Meerwermuth. L'un des noms allemands de l'*Artemisia maritima*, L.

Meerwinde. Un des noms allemands de la soldanelle, *Convolvulus Soldanella*, L.

Meerzwiebel. Un des noms allemands de la scille, *Scilla maritima*, L.

Megarkraut. Un des noms allemands de l'*Asperula odorata*, L.

Megasac. Nom de l'*Astragalus Tragacantha*, L., en Judée.

Meges-nysch. Nom égyptien du *Ruta tuberculata*, Forsk.

Méguson. Nom des tubercules du *Lathyrus tuberosus*, L., dans les Pays-Bas.

MÉHADIA, en Hongrie, district Vallacho-Illyrien. On y trouve des eaux hydro-sulfureuses très-renommées, décrites en détail dans l'*Hydrographia Hungariæ* de P. Kitaibel (Pest, 1829, in-8, 2 vol.). Il y a 10 bains, dont la chaleur est de 30 à 40° R.

Mehaha. Un des noms arabes du *Styrax*.

Mehdunul. Nom hindou de la *Cire*.

Mehenbetene. Nom du *Canarium commune*, L., dans les anciens auteurs. Voy. ce mot.

Mehlbeere. Un des noms allemands du *Vaccinium Vitis idæa*, L.

Mehnuden. Nom hindou de la *Soammonée*.

Meia. Nom du bananier, *Musa Paradisiaca*, L., à Taïti.

Meienberg. Voy. *Meinberg*.

MEIL, en France, à 3 lieues de La Guerche (Ille-et-Vilaine). Il y existe une source minérale froide (Carrère, *Cat.*, 477).

Meillauque. Vieux nom du *Sorgho*.

Meimendro. Nom portugais de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L. Voy. ce mot.

MEINBERG, **MEIENBERG**. Source minérale de Westphalie aux environs de Paderborn, très-fréquentée, et dont les boues sont également usitées. Le docteur G. F. Westrumb (*Archiv fur naturlehre*, XIV, 51) a donné l'analyse comparée de cette eau, avec celles de Winzlar, Limmer et Neandorf, où il a trouvé, par livre (*Bull. des sc. nat.* de Fér., XXII, 402):

Digitized by Google

	Winzler.	Limmer.	Nenndorf.	Meinberg.
Résine	0,075 gr.	0,06	0,375	0,5315
Muriate de magnésie	0,350	0,02	»	0,583
— de chaux	0,575	0,14	1,125	
— de soude	0,500	0,64	0,875	0,610
Sel amer	5,125	»	3,375	3,333
— de Glauber	2,725	1,04	1,500	3,055
Carbonate de chaux	1,950	0,82	2,875	2,222
Alumine	1,100	0,12	»	0,055
Sélénite	1,720	0,08	7,875	14,900
Silice	0,150	0,04	0,500	0,155
Carbonate de magnésie	»	»	0,500	»
Gaz sulfureux	45,54 p. c.	14	43,75	56,25
Acide carbonique	26,25 *id.*	16	39,25	18,75

Scherf (J.-C.-F.) Lettres au public sur les eaux de Meinberg (en allemand). Lemgo, 1794, in-8.

MEINEELEGATI. Nom caraïbe du *Mimosa sensitiva*, L.

MEIS, MEISE. Nom générique des mésanges, en allemand. Voyez *Parus*.

MEISTERWURZ. Un des noms allemands de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

MEJAHOBEE. Nom arabe de l'*Acrostichum dichotomum*, Vahl. Voy. *Acrostichum*.

MEJORANA. Nom espagnol de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

— SILVESTRE. Nom italien du *Thymus Mastichina*, L.

MEJRAN. Nom suédois de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MEKAYKATA. Un des noms arabes du *Phyllanthus Niruri*, L.

MEKKA SUBZA. Nom dukhanais de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

MEL. Nom latin et portugais du *Miel*, et nom languedocien du millet, *Panicum Miliaceum*, L.

— AEREUM, off. Un des noms de la *Manne* dans quelques anciens Dispensaires.

— ARUNDINACEUM, MEL CANNÆ. Anciens noms latins du *Sucre*.

— RORIDUM. Nom de la *Manne* dans de vieux auteurs.

— SATURNI. Un des anciens noms de l'*Acétate de plomb cristallisé*.

MÉLACH. Nom hébreu du sel commun, *Hydro-chlorate de soude*.

MELAGUETTE. Synonyme de *Malaguette*.

MELALEUCA. Genre de plantes de la famille des Myrtes, de la Polyadelphie Polyandrie, dont le nom vient du contraste du noir, μελας, du tronc, et du blanc, λευκος, des rameaux de la principale espèce. Il renferme de beaux arbres ou arbrisseaux, à feuillage élégant parsemé de pores huileux, originaires la plupart de la Nouvelle-Hollande ou de l'Inde; quelques-uns sont cultivés dans les serres des amateurs en Europe.

M. genistifolia, Smith. Les Anglais employaient parfois les feuilles de cet arbre de la Nouvelle-Hollande, dans ce pays, sous le nom de *thé de la Nouvelle-Galle*.

M. Leucadendron, L., Cajeput. Cet arbre des Moluques s'élève à environ 50 ou 60 pieds; son tronc tortueux est garni d'une écorce blanche, qui s'enlève par plaques comme celle du bouleau, d'où lui vient son nom spécifique latin; les Indiens le nomment *Kai-Pouti*, *Cuiau-Pouti*, *Caju-Puti*, qui signifient aussi *bois blanc*, d'où on a fait *Cajeput*. Rumphius, qui le décrit fort au long (*Hort. amb.*, II, t. 16), mais qui n'en donne pas une bonne figure, en admet une variété *minor*, dont Roxburg a fait son *M. Cajeputi*, qui est le *M. minor* de Smith, et qui paraît avoir les propriétés du *Leucadendron*, et ne s'en distinguer, d'après Linné fils, que par ses feuilles plus étroites, quoique plusieurs botanistes les regardent comme très-distinctes, et assurent même que ce dernier seul fournit l'huile dont nous allons parler (*Journ. de pharm.*, XIV, 496).

Le seul usage que l'on fait de ces arbres est de distiller leurs feuilles et leurs pousses, pour obtenir l'huile essentielle connue sous le nom d'*huile de Cajeput*. On ramasse ces feuilles; on les met en sac, où on leur laisse subir une sorte de fermentation pendant un jour ou deux, puis on les fait infuser, pendant une nuit, dans de l'eau qu'on distille ensuite. Une sachée ne donne pas plus de quelques drachmes, de cette huile, qui est épaisse, visqueuse, verdâtre et d'une odeur très-forte que nous trouvons analogue au camphre, et que Rumphius dit être semblable à celle du cardamome, à tel point, qu'on a vendu leur huile essentielle pour celle de Cajeput; d'autres la comparent à celle de romarin. On la rectifie par une nouvelle distillation, et alors elle est limpide, ténue, légère, d'un vert clair, d'une odeur si expansive et si forte que nous avons vu des femmes en éprouver une espèce de syncope; sa saveur est piquante, fraîche, amère. Elle nous semble dans cet état avoir beaucoup d'analogie avec l'essence de térébenthine. Les Malais, les Chinois et, d'après eux, les Européens, font le plus grand cas de cette huile, et la regardent comme une sorte de panacée, qu'ils administrent aux Moluques jusqu'aux agonisants; ils en frictionnent les parties goutteuses, rhumatisées, dolorifiées; ils en prennent à l'intérieur contre la paralysie, l'épilepsie, l'hystérie, la danse de St-Guy, la colique venteuse, les douleurs dentaires; ils en mettent une à deux gouttes dans chaque verre de tisane chaude; on en prépare à Cajéli, dans l'île de Bourrou, dans l'île de Banda, etc. On dit qu'on l'envoie en Hollande dans des bouteilles de cuivre, ce qui nous paraît douteux, et ce qui a pu être supposé d'après la couleur verte naturelle à cette huile; aussi Brande assure-t-il n'y avoir jamais trouvé de cuivre. C'est un puissant excitant, qui doit avoir toutes les proprié-

Digitized by Google

tés des huiles essentielles. L'huile de Cajeput chasse les insectes, conserve les étoffes (Thunberg, *Voyage*, II, 385 et 395), et probablement serait très-bonne pour la conservation des herbiers. C'est en 1730, d'après Sprengel (*Hist. de la médecine*, IV, 429; V, 459), qu'on a commencé à en faire usage en Europe, mais elle n'a jamais pu y être répandue, à cause de la cherté de ce médicament, dont l'odeur si expansive, si éthérée même, nous paraît devoir indiquer des propriétés marquées, surtout contre l'épilepsie et autres affections nerveuses.

Si on jette une goutte de cette huile sur l'eau, elle s'y étend et s'évapore de suite, ce qui donne un moyen de s'assurer de sa pureté; elle brûle rapidement sans laisser de résidu et se dissout entièrement dans l'alcool, ce qui n'arrive pas lorsqu'elle est falsifiée par l'essence de térébenthine : elle est en partie soluble dans l'eau (Thomson, *Botanique du droguiste*, p. 181). Le radja et le résident hollandais se réservent le monopole de cette huile.

Les médecins allemands ont été les premiers à mettre cette huile en usage ; on la vendit quelque temps dans leur pays sous le nom d'*huile de Wittneben*, de celui d'un ecclésiastique qui en avait conseillé l'usage dès l'origine de son introduction.

Anonyme. *Diss. de oleo Cajeput* (cité dans Murray, *Appar. med.*, III, 319). — Martin. *Diss. epist. de oleo de Wittnebiano, seu Cajeput.* — Ramspeck (J.-C.). *Biga remediorum præstantissimorum, puta infusi resinosi atque olei Cajeput.* Basileæ, 1745, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de oleo Cajeput.* Francfort-sur-l'Oder, 1754, in-4. — Adam (J.-A.). *Diss. inaug. medica de oleo Cajeput*, Gottingæ, 1783, in-4. — Thunberg (H.-F.). *Diss. de oleo Cajeput.* Upsaliæ, 1797. — Lesson (R.-P.). Notice sur l'huile essentielle de Caiou-Pouti ou de Cajeput, etc. (*Journ. de chimie médicale*, III, 238).

Melambo. Synonyme de *Malambo*. Voy. ce mot.

Melamphyllon, Melamphyllos. Noms de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L., chez les Grecs.

Melampodium. Un des noms de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L., chez les Grecs, de Melampe, berger qui guérit les filles de Prœtus de la folie avec cette plante ; Linné a donné ce nom à un genre de la famille des Synanthérées; Swartz dit que les semences de son *M. humile*, qui croît aux Antilles, sont un poison pour les poules, et que les agriculteurs détruisent cette plante tant qu'ils peuvent (*Flora Indiæ occidentalis*, etc., III, 1370).

Melamprasion. Un des noms du *Ballota nigra*, L., dans Dioscoride.

MELAMPYRUM. Genre de plantes de la famille des Pédiculaires, qui tire son nom de μελας, noir, et de πυρος, blé, de la couleur des semences d'une de ses espèces. Ce sont des plantes herbacées, annuelles, croissant chez nous dans les blés et les bois herbeux. Le *M. arvense*, L., blé de vache, rougeole, a des semences noires, dures ; et comme la plante croît dans les moissons, on la récolte avec le blé, de sorte que ses semences se mêlent au grain lors du battage, et dans le pain par conséquent lorsqu'on emploie la farine ; ce qui communique une couleur rougeâtre, si elles en font la neuvième partie, et de l'amertume d'après M. Tessier ; mais elles ne sont pas nuisibles, selon le même (*Mém. de la soc. roy. de médecine*, 1780, p. 363) : opinion que partage aussi l'abbé Rozier. On apporte souvent à la halle de Paris de la farine *mélampyrée*, qui donne au pain une couleur d'un rouge-violet ; s'il n'est pas fermenté, il ne prend pas cette teinte, ce qui a fait conjecturer à M. Dizé que c'était l'acide acéteux qui se dégage dans la fermentation panaire qui la développe, et il propose, pour reconnaître cette farine, d'en pétrir avec du vinaigre affaibli de deux tiers d'eau, et de faire cuire un peu de pâte dans une cuillère : si elle contient de la farine de Mélampyre, le pain se colore en violet (*Journ. de pharm.*, XV, 71). M. le docteur Gaspard, médecin à Saint-Étienne, a trouvé dans les semences du *Melampyrum arvense* : une matière caséiforme très-soluble dans les alcalis, insoluble dans l'alcool et les acides, précipitable par les astringents ; une petite quantité d'albumine ; un peu de matière sucrée incristallisable ; de la gomme-résine ; une substance blanche, considérée comme de la stéarine ; une espèce d'oléine ; une matière colorante fort soluble dans l'eau et l'alcool. Le reste de la graine consiste en ligneux, en sels peu remarquables ; il n'y a ni tannin, ni soufre, ni amidon (*ibid.*, 74). Le *M. arvense*, qui croît dans les terres fortes, est un bon fourrage pour les bestiaux, surtout pour les vaches, ce qui l'a fait appeler *blé de vache*. Les *M. pratense*, L., et *M. sylvaticum*, L., donnent au beurre des animaux une couleur jaune, d'après Linné (*Flora suecica*).

Hurtrel d'Arboval. Mémoire sur le *Melampyrum* (*Journ. de physiol.* de Magendie).

Melanaetos. Nom des deux races d'*Aigle commun* dans Aristote.

MÉLANAGOGUES, *Melanagoga*; de μελας, noir, et de αγω, je chasse. Nom que l'on donne aux médicaments crus propres à chasser l'humeur noire ou l'atrabile. Quoique rien ne soit moins prouvé que l'existence de cette humeur, et que l'on donne ce nom à des liquides divers, les praticiens n'en ont pas moins admis un classe d'agents thérapeutiques de ce nom ; ce sont en général des purgatifs énergiques, comme l'hellébore, la scammonée, le suc de nerprun, le jalap, la coloquinte, etc. Les anciens attribuaient la tristesse, la mélancolie, l'hypochondrie à l'humeur noire, et mettaient au rang des *mélanagogues* les substances qui guérissaient ou soulageaient ces maladies.

Melándrion. Nom présumé être celui du *Cucubalus Behen*, L., dans Pline.

Melanea verticillata, Lam. Synonyme de *Malanea verticillata*, Aubl. Voy. *Antirhea*.

Melangula. Nom toscan du *Citronnier* à gros fruit.

Melanokerason. Ancien nom grec de l'*Atropa Belladona*, L., de la couleur noire de ses baies.

Melanorrhæa usitata, Wallich. Cet arbre du Népaul, de la famille de Térébinthacées, tribu des Anacardées, de la Polyandrie Monogynie, exsude de son écorce un suc noir brillant qui forme un beau vernis, ce qui le fait appeler *arbre à vernis* (*Bull. de sc. nat.*, Férussac, XX, 442). Il est cultivé à Bourbon, et avait été donné à M. Perrottet sous le nom de *Terminalia Vernix*, Lam. Cet arbre, que

Digitized by Google

nous avons vu dans la collection de M. Delessert, est figuré dans la première livraison (t. 11 et 12) des plantes du Népaul de Wallich (*Plantæ asiaticæ rariores ;* Londres et Paris, 1829, in-fol.).

Melanpyron. Nom du blé noir, *Polygonum Fagopyrum*, L., chez les Grecs.

Melanteria. Substance minérale noire, terreuse, signalée par Dioscoride comme caustique, et par Pline comme analogue au *Chalcitis*. On là trouvait dans les mines de cuivre de Cilicie. Les modernes la rapportent au sulfate de fer.

Melanthium. Nom de la nigelle, *Nigella sativa*, L., dans Dioscoride ; il appelle *Pseudo-Melanthium* la nielle, *Agrostemma Githago*, L. Linné a transporté ce nom à un genre de la famille des Colchicacées.

Melanzana. Nom italien de l'aubergine, *Solanum Melongena* L.

Melanzane, Melantzana. Noms de la mélongène, *Solanum Melongena*, L., dans l'Orient.

Melao. Nom portugais du melon, *Cucumis Melo*, L.

Melaphroditos. Plante qu'Aétius (*Tetrab.*, IV, *Serm.* I, *cap.* 21) recommande contre la morsure de la vipère.

Melarosa. Nom italien d'une variété de *Citronnier* dont le fruit a l'odeur de la rose.

Mélasse. Liquide épais, sirupeux, noirâtre, résidu de la fabrication du sucre, formé de sucre incristallisable, d'un acide, d'acétates, du mucoso-sucré et de matière colorante.

MELASTOMA. Genre de plantes donnant son nom à une famille naturelle, de la Décandrie Monogynie, qui dérive de μελας, noir, et ςτομα, bouche, parce que plusieurs des nombreuses espèces qu'il renferme (elles s'élèvent à plus de quatre à cinq cents) ont de petites baies comestibles ressemblant à des groseilles (ce qui leur en fait donner le nom dans quelques lieux) dont le suc noir colore la bouche ; il est quelquefois si intense, qu'on le peut employer en guise d'encre. Les Mélastomes sont des arbrisseaux à fleurs d'une structure singulière, à feuilles fortement nervées, comme réticulées, qui habitent entre les tropiques, surtout l'Amérique du sud, et sur lesquels MM. Humboldt et Bonpland ont donné un magnifique ouvrage ; M. De Candolle en a décrit depuis un très-grand nombre d'autres espèces qu'il a partagées en beaucoup de genres pour en faciliter l'étude, dans son *Prodromus*, etc. La décoction du *M. alata*, Aublet, sert à laver les vieux ulcères à la Guiane. Les fruits du *M. arborescens*, Aubl., sont bons à manger ; leurs habitants les appellent *Méle*, nom qui paraît être aux Antilles celui des petits fruits doux. Les fruits du *M. flavescens*, Aubl., sont comestibles dans le même pays, ainsi que ceux du *M. guianensis*, Poiret. Les fleurs du *M. Grandiflora*, Aubl., y sont usitées contre la toux ; il suinte de ce végétal une liqueur balsamique. On prépare à Panama avec la laine des feuilles du *M. holosericea*, L., une sorte d'amadou, appelé amadou de Panama, *Yesca de Panama*, dont on transporte une grande quantité à la Havane, en bottes de 16 à 18 pouces de long, comme objet de commerce ; on s'en sert pour étancher le sang, à l'instar de celui d'Europe. Les feuilles écrasées du *M. lævigata*, Aubl., s'appliquent comme émollientes sur les piqûres d'épines, etc. Les baies du *M. longifolia*, Aubl., fournissent une couleur noire. Celles du *M. malabathrica*, L., sont dans le même cas, et servent à teindre le coton ; ses feuilles sont astringentes et usitées dans l'Inde contre la dyssenterie, les fleurs blanches, etc., d'après Horsfield. On emploie toutes les parties du *M. parviflora*, Aubl., pour teindre en noir. Le *M. pauciflora*, Lam., est nommé au Brésil *Aninga-pari ;* ses feuilles séchées et pulvérisées, sont employées sur les ulcères ; on les y applique aussi fraîches et contuses (Pison, *Bras.*, 116). On mange les baies du *M. spicata*, Aubl., à Cayenne, ainsi que celles du *M. succosa*, Aubl., appelées *Caca Henriette*, qui sont recherchées pour leur bon goût dans ce pays ; les feuilles de ce dernier sont regardées comme astringentes, et on lave les plaies et les ulcères avec leur décoction. Le suc des feuilles du *M. Tamonea*, Sw. (*Fothergilla mirabilis*, Aubl.) sert à mettre dans les piqûres pour les adoucir. On boit à Popayan l'infusion théiforme des feuilles du *M. theæzans*, Humb. et Bonpl. arbuste aromatique, susceptible d'être cultivé en pleine terre dans le midi de la France, d'après M. Bonpland, dont l'infusion lui paraît préférable au thé ordinaire (*Melastomes*). Le *M. Tococa*, Lam. (*Tococa guianensis*, Aubl.), bois macaque, a des fruits recherchés comme aliments, et dont les singes sont aussi très-friands; leur suc peut servir d'encre. Martius dit qu'au Brésil on donne le nom d'*Oniangua-Pixerica* à des mélastomes dont on fait, avec le suc des baies fermentées, une sorte de vin ou de vinaigre, suivant le degré de fermentation qu'on leur fait subir (*Journ. de chimie médicale*, III, 549).

Bonpland (A.). Monographie des mélastomes et autres genres du même ordre. etc. Paris, 1809, 2 vol. in-folio, fig. — Jack (W.). Sur les espèces malaises de mélastomes (*Trans. de la soc. Lin. de Londres*, XIV, prem. part., 1823).

MÉLASTOMACÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones polypétales, à étamines périgynes. Le genre *Melastoma*, qui en est le type, lui donne son nom. Il est extrêmement nombreux en espèces, ce qui a engagé les auteurs modernes à y établir des genres nouveaux pour en faciliter l'étude : ils offrent peu de propriétés médicales.

Don (D.). Mémoire sur la famille des Mélastomacées (*Mém. de la soc. verner. d'Édimbourg*, t. IV). — De Candolle (A.-P.). Mémoire sur les mélastomacées. Paris, 1828, in-4, figures.

Melaun. Nom bohême du melon, *Cucumis Melo*, L., ou de la citrouille, *Cucurbita Pepo*, L., d'après M. Jourdan (*Pharm. univ.*).

Mele. Nom des petits fruits doux aux Antilles françaises.

Meleagris. Nom du *Fritillaria Meleagris*, L., dans les vieux auteurs. Voy. ce mot.

MELEAGRIS. Nom grec de la pintade, appliqué par Linné à un genre d'oiseaux de l'ordre des Gallinacés, dont on ne connaît qu'une espèce, le dindon ou coq d'Inde (*M. Gallopavo*, L.). Cet animal, sauvage en Virginie, et qui y est d'un brun verdâtre

Digitized by Google

glacé de cuivre, a été apporté au XVe siècle en Europe, où sa grande taille, la bonté de sa chair, et sa facile multiplication, qui le rendent l'un des plus précieux oiseaux domestiques, l'ont fait rapidement propager. Cette chair, celle surtout du dindon femelle ou *poule d'Inde,* et des *dindonneaux* ou jeunes dindons, nourris et engraissés avec soin, est blanche, tendre, agréable, facile à digérer. Les dindons blancs, qui nous viennent de la Champagne et de la Haute-Bourgogne, et ceux qu'on élève à Caen, passent pour plus tendres et plus délicats ; il en est de même de ceux qui ont été engraissés promptement à l'époque de la mue, et que l'on a tenus renfermés, de ceux qu'on a nourris de glands, d'herbes aromatiques, de boulettes de farine d'orge, ou de pommes de terre cuites et écrasées. Rôtie, la chair de cet animal est savoureuse, restaurante, tonique, et convient généralement aux estomacs sains ou même débilités; bouillie, elle a moins de goût, cesse d'être stimulante, est purement analeptique; cuite à l'étuvée et en daube, elle est plus nourrissante et de plus facile digestion. Les ingrédients qu'on y ajoute, tels que les truffes, les marrons, les olives, les viandes hachées, les épices, etc., augmentent en général ses qualités culinaires, mais souvent modifient d'une manière fâcheuse ses propriétés comme aliment ; nous en dirons autant de sa conservation au moyen du sel et de la graisse. Les dindons sauvages du nord de l'Amérique, dont les naturels de ces contrées font la chasse au mois de septembre, et qu'ils font geler pour les porter aux établissements des Européens, offrent, au rapport de quelques voyageurs, contredits au surplus par Hernandez, le fumet du faisan. Les œufs de dinde sont fort bons, préférés même à ceux de poule pour la pâtisserie, et seraient plus employés si, peu nombreux, ils n'étaient presque tous réservés pour la couvaison. M. H. Cloquet, qui, dans sa *Faune des médecins,* consacre 15 pages à l'histoire du dindon, pense (IV, 443) que la chair de cet oiseau devrait être recommandée dans les fièvres intermittentes longues et rebelles, dans les maladies chroniques asthéniques, telles que les scrophules, le diabétès sucré, l'anasarque par atonie, la leucophlegmatie par débilité, tandis qu'on doit la proscrire dans les maladies aiguës, les affections chroniques avec pléthore, les irritations nerveuses, etc. La graisse de dindon est employée dans l'Inde, à l'intérieur, sous le nom d'*Adeps Pavonis,* dans les cas de roideur des articulations, et contre certaines affections paralytiques Ainslie, *Mat. ind.*, II, 200).

Melegatà. Synonyme de *Malaguette.*

Meles. Un des anciens noms latins du blaireau, *Ursus Meles*, L., et quelquefois de la civette, *Viverra Civetta*, L.

Mélet. Nom hébreu de l'*Alun.*

Melette. Variété de figue, *Ficus Carica*, L.

Melette. Nom commun, sur le littoral de la Méditerranée, à divers petits poissons, et particulièrement appliqué, suivant Lémery, à une espèce d'anchoix très-délicate, plus petite que la sardine, usitée comme aliment en Languedoc. Voy. *Clupea atherinoides,* L.

Mélèze. Nom français du *Larix europaea*, Desf. (*Pinus Larix*, L.). Voy. *Pinus.*

Melh. Nom arabe du sel commun, *Chlorure de sodium.*

Melia. Nom grec du frêne en fleurs, *Fraxinus Ornus*, L. Voy. ce mot. Linné l'a donné à un genre de la famille des Azédarachs.

MELIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la Décandrie Monogynie, et qui tire le sien de la ressemblance des feuilles ailées de sa principale espèce avec celles du frêne, *Melia* des Grecs.

M. Azadirachta, D. D'après le *Catalogue des plantes usitées à Java,* de Horsfield, on voit que cette espèce, de l'Inde, qu'on appelle en indien *Neem* ou *Nimbo,* y est usitée comme anthelmintique ainsi que la suivante. Son écorce est amère. Les médecins indiens l'emploient comme un bon tonique, avec quelques aromates ; ils la donnent en poudre ou en décoction dans les fièvres et le rhumatisme chronique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 454). On extrait une huile grasse de la pulpe de ses fruits, qui ont le volume de nos olives, à laquelle on accorde des propriétés antispasmodiques. Le docteur Piddington a présenté à la Société de Calcutta un sel qu'il appelle *Sulfate d'Azadirine,* et qu'il dit avoir pour base le principe amer fébrifuge du *M. Azadirachta :* ce principe est blanchâtre, en petits cristaux brillants (*Trans. of the societ. phys. of Calcutta,* etc., *Appendix*, III, 430). Dujardin dit que les feuilles du nimbo sont vulnéraires, et leur suc vermifuge (*Drogues,* 508).

M. Azedarach, L., Azédarach. Cet arbuste, que l'on cultive dans les jardins des amateurs, surtout dans le midi de la France, où il est presque naturalisé, pour ses jolies grappes de fleurs mêlées de blanc et de violet, est d'une odeur agréable, ce qui l'a fait appeler Lilas de Chine. Il est originaire de l'Inde, de la Syrie, de la Perse, et passe pour vénéneux de toute antiquité, puisque Avicenne assure que son bois et ses feuilles font mourir les animaux (*lib.* IV, *f.* 6). Ce bois fournit une sorte de gomme analogue à l'arabique (*Dict. des drogues,* par Chevallier, etc., III, 27). Ses drupes renferment un noyau multiloculaire dont on fait des chapelets dans plusieurs pays, ce qui fait appeler ce végétal *arbre à chapelet, arbre saint,* dans ces localités ; ces fruits paraissent être vénéneux, mais seulement à une dose assez forte. M. Tournon a vu une petite fille de Toulouse, âgée de trois ans, qui en avait mangé deux ou trois, être prise de violentes convulsions au bout de quatre heures, avec grincement des dents et sueur froide, évacuations nombreuses par haut et par bas : quelques gouttes d'éther dans de l'huile d'olive calmèrent ces accidents, qui bientôt après se dissipèrent totalement (*Journ. gén. de méd.*, XLVIII, 25). Les oiseaux mangent la pulpe de ces fruits sans inconvénient, et même plusieurs les recherchent avec une sorte de voracité, surtout les grives, les ramiers. M. Acerbi, de Milan, a vu des vaches en manger jusqu'à 4 à 5 livres, et une seule eut besoin de secours assez prompts pour guérir (*Gazette de santé,* mars 1824). M. Turpin en a donné à des chiens, qui n'en ont

Digitized by Google

éprouvé aucun mauvais effet, bien qu'ils en eussent mangé une assez grande quantité. En Caroline, on permet aux enfants d'en manger, ce qui est sans inconvénient, probablement lorsque la quantité en est petite. On peut retirer une huile de la portion charnue de ces fruits, dont on se sert au Japon, en Perse, etc.; mais il est plus probable que c'est surtout de l'espèce précédente qu'on en extrait davantage.

La racine de cet arbuste, qui a une saveur amère et nauséabonde, et surtout la partie interne de l'écorce, possèdent une vertu anthelmintique très-marquée, à la dose de 2 gros en décoction. On s'en sert à Java, à l'Ile-de-France, etc. (Chapotin, *Topographie médicale de l'Ile-de-France*), sous ce dernier rapport, ainsi que dans l'Amérique septentrionale, où le docteur Barton, qui la regarde comme un des meilleurs vermifuges que nous ayons, l'a beaucoup préconisée. Le docteur Kollock, autre médecin américain, dit qu'elle peut remplacer tous les autres, et que son usage est presque général parmi les planteurs de la Géorgie, surtout si on donne cette écorce fraîche, récoltée dans les mois de mars et d'avril, époque où l'arbre est en sève. Il ajoute que, si on en donne trop, il en résulte de la stupeur, la dilatation de la pupille, de la gêne de la respiration, des soubresauts, etc., symptômes semblables à ceux que produit le *Spigelia Anthelmia*, L., mais qui passent rapidement. On la donne non-seulement contre les vers ascarides, mais même contre le tænia, les maladies vermineuses, surtout contre les fièvres appelées de ce nom. Ce médecin conseille de faire bouillir 4 onces de racine fraîche dans une bouteille d'eau jusqu'à ce qu'elle ait la couleur de café fort; on en donne alors 1/2 once ou 1 once toutes les 2 ou 3 heures, jusqu'à ce que le remède opère, c'est-à-dire qu'il sorte des vers. Quelquefois il y a des vomissements de produits en même temps que des selles, si le médicament agit trop vivement. Les baies sèches sont également employées comme anthelmintiques. La pulpe du fruit, préparée en onguent avec du saindoux, a été indiquée contre la teigne avec succès, et même pour détruire les poux (Coxe, *Amer. dispens.*, 128). D'après Michaux, on en fait le même usage en Perse. M. Bory croit que les fruits de l'Azédarach, végétal qu'il dit naturel à l'Andalousie, tant il y est acclimaté, rendent les eaux où ils séjournent malsaines; il croit aussi qu'ils sont propres à enivrer le poisson, comme la coque du Levant (*Dict. class.*, II, 119).

La décoction des feuilles du *Melia Azedarach* est regardée comme astringente et stomachique. Le docteur Skyston assure avoir administré avec succès cette décoction dans un cas d'hystérie, maladie dans laquelle elle est d'un usage général à Calcutta. Il donna 1 once de feuilles bouillies dans 1 pinte 1/2 d'eau, dont le malade but environ 2 onces, et une heure après pareille quantité : il en résulta un soulagement évident; on renouvela la même dose toutes les deux heures, et la jeune fille n'eut plus d'accès (*Revue médicale*, IV, 282).

M. sempervirens, Sw. Des propriétés analogues à celles des deux espèces précédentes se retrouvent dans ce végétal, qui n'est qu'une variété du *M. Azedarach*, d'après quelques auteurs (De Candolle, *Essai*, etc., 101), et qui croît dans les buissons à la Jamaïque.

MÉLIACÉES ou Azédarachs. Famille naturelle de la série des Dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, composée d'arbres et arbustes qui croissent dans les pays chauds, entre les tropiques. Le genre *Melia*, qui en est le type et lui donne son nom, est celui qui offre le plus d'intérêt médical. Les genres *Canelle, Cedrela, Chloroxylon, Swietenia, Trichilia*, etc., ont aussi quelques emplois thérapeutiques. Voyez ces mots.

MELIANTHUS MAJOR, L. Cet arbuste, qu'on place dans les Rutacées, de la Tétrandrie Monogynie, qui croît au cap de Bonne-Espérance, et qu'on cultive en orangerie chez les curieux, a des feuilles ailées d'une odeur fétide, approchant de celle du *Stramonium*. Ses fleurs offrent des glandes entre leurs pétales, dont il découle une liqueur miellée, noirâtre, si abondante qu'elle tache les feuilles et le sol où elle tombe; elle est réputée cordiale et pectorale, d'après Lémery (*Dict.*, 484). Les Hottentots sucent cette sorte de miel pour se rafraîchir et se fortifier. Le nom de ce genre vient de ce liquide, qui attire les abeilles : de μελι, miel, et de ανθος, fleur.

MELICA. Nom du sorgho, *Holcus Sorgho*, L., dans quelques vieux auteurs. Linné l'a donné à un autre genre de la famille des Graminées.

MALICOCCA BIJUGA, L. Ce végétal de l'Amérique appartient à la famille des Sapindacées, de l'Octandrie monogynie. On mange la pulpe acidule et sucrée de ses fruits, et l'amande de leur noyau rôtie pour leur ôter leur goût acerbe.

MELICRATUM, MELICRATON. Anciens noms de l'*Hydromel*.

MELIER. Ancien nom français du nèflier, *Mespilus germanica*, L.

MÉLIGNETTE, MÉLIGUETTE. Noms de la semence des *Cardamomes* dans Théophraste, appelée plus volontiers *Malaguette* et *Maniguette*. Voy. *Amomum*.

MELILOBUS. Ancien nom du *Gleditsia triacanthos*, L.

MÉLILOT. *Melilotus officinalis*, Lam.

— BLEU. *Melilotus cærulea*, Lam.

— CITRIN. Nom du *Melilotus officinalis*, Lam., à cause de la couleur jaune des fleurs, par opposition à la couleur bleue de celles du *Melilotus cærulea*, Lam.

— TREFOIL. Nom anglais du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

MELILOTENKLEE. Un des noms allemands du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

MELILOTO. Nom espagnol, italien et portugais du *Melilotus officinalis*, Lam.

MELILOTUM. Synonyme de *Melilotus*.

MELILOTUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Diadelphie Décandrie, séparé des *Trifolium* de Linné, dont le nom vient de μελι, miel, parce que les abeilles recherchent beaucoup les fleurs de ses espèces, et de sa ressemblance avec le genre *Lotus*, qui en est voisin. Il renferme des plantes européennes herbacées, vivaces ou annuelles, à feuilles trifoliolées, à petites fleurs ordinairement

Digitized by Google

jaunes, disposées en longs épis, d'une odeur souvent suave. Il n'y en a guère que deux espèces d'usitées.

M. cærulea, Lam. (*Trifoliastrum cæruleum*, Moench.), Mélilot bleu, faux Baume du Pérou, Trèfle musqué. Cette plante, qu'on cultive parfois dans les jardins, surtout en Suisse, est naturelle à la Bohême, à la Hongrie, etc. Elle est distincte de toutes les autres espèces par ses fleurs d'un bleu tendre; elles ont, ainsi que toute la plante, un arôme très-fort et surtout très-expansif, particulièrement dans l'état de sécheresse; odeur qui persiste plus de 150 ans, et qu'on a comparée à celle du baume du Pérou, analogie que nous ne trouvons pas exacte. En Silésie, on la prend en guise de thé, et certes aucune plante indigène n'est plus parfumée et plus facile à se procurer, car une fois dans les jardins on a de la peine à les en débarrasser. Les Suisses en aromatisent leur fromage appelé *Chapsigre*, *Schabsieger* des Allemands. Il paraît, d'après Matthiole (*Comment.*, 426), qu'on en prépare des eaux de senteur en Italie, et que les parfumeurs en mettent dans leurs parfums. Il ajoute que le suc de cette plante, versé dans les yeux, guérit les nuées et les éblouissements qu'on y éprouve. Le mélilot bleu remplace en Allemagne le mélilot ordinaire; mais comme il est plus actif que lui, il doit lui être préféré pour éloigner les insectes nuisibles des tissus animaux.

M. indica, L. Une variété de cette plante, qui est le *Suendadi-Pullu* de l'*Hortus Malabaricus*, est employée dans l'Inde comme diurétique, avec addition de borax. On la nomme encore *Yeranaiureve* (*Trans. phil. abr.*, 1, 147).

M. officinalis, Lam. (*Trifolium Melilotus officinalis*, L.), Mélilot (*Flore médicale*, IV, fig. 229). Aucune plante n'est plus commune chez nous dans les prés, au bord des fossés, haies, aux lieux herbeux, que cette espèce vivace. Ses tiges sont dressées, rameuses, hautes d'un pied et plus, glabres; elles portent des feuilles à trois folioles, ovales-arrondies, denticulées, accompagnées de stipules sétacées entières. Les fleurs sont jaunes, nombreuses, odorantes, petites, réfléchies, disposées en épis linéaires, terminaux; leur calice est bossu d'un côté, en cloche, persistant, à cinq dents; la corolle est papillonacée, à étendard égal aux ailes et à la carène. Les fruits sont de petites gousses uniloculaires rugueuses, pubescentes, noirâtres, contenant deux à trois graines. Cette plante prend plus d'arôme en séchant, communique au fourrage plus de qualité, et le rend plus agréable aux bestiaux; ce qui la fait cultiver avec soin pour cet objet par les Anglais, qui font de l'éducation des herbivores, avec raison, une de leurs principales branches de l'économie domestique, avantage qui lui a mérité le nom de *Trifolium caballinum*. On a attribué cet arôme à de l'acide benzoïque, dont Vogel a constaté effectivement l'existence dans le mélilot (*Nouv. Journ. de méd.*, VIII, 270); cependant il se rapproche plus de celui de la fève tonka, *Coumarouna odorata*, Aubl. (Voy. ce mot), qui ne contient pas d'acide benzoïque; aussi a-t-on conseillé d'en mettre dans le tabac pour l'aromatiser, comme on fait de celle-ci. Haller (*Hist. stirp. helv.*, n° 362) regardait le mélilot, dont la saveur, d'abord mucilagineuse, devient ensuite un peu amère, comme une plante suspecte, parce qu'il avait vu ses semences mêlées à la graine de lin être nuisibles dans un cas d'angine, et Bulliard affirme qu'en séchant il prend de l'âcreté (*Plant. vénén.*, 374); ce que notre observation ne nous a pas confirmé. Michaelis, dans ses notes sur Schroder, recommande l'emploi du mélilot contre les fleurs blanches. On l'a vanté contre la colique, les vents, le rhumatisme, etc. Aujourd'hui on n'emploie plus le mélilot qu'à l'extérieur, comme un résolutif léger des inflammations, surtout de celles de l'œil. On fait avec sa décoction, qui se charge de son arôme, des lotions, des fomentations, des lavements, etc. Il donne son nom à un emplâtre dont il est un des ingrédients; ses fleurs sont une de celles dites carminatives. On peut aromatiser les aliments, surtout la chair du lapin, avec cette plante, dont la dose est d'une demi-once par pinte d'eau à l'intérieur, et du double à l'extérieur; on emploie surtout ses sommités. En Moldavie, on place du mélilot parmi les pelleteries pour en éloigner les teignes. Le mélilot des anciens paraît être le *M. italica*, L.

Melimelum. Espèce de confiture de coings faite avec du miel. C'est aussi, dans Dioscoride, le nom d'une pomme douce.

Meline, **Melinon.** Noms du millet, *Panicum Miliaceum*, L., chez les Grecs.

Melinum. Les anciens donnaient ce nom à une huile préparée par l'infusion des fleurs de coings.

Melis. Nom du blaireau, *Ursus Meles*, L., dans Pline.

Melisphylla, **Melisphyllum.** Noms de la mélisse, *Melissa officinalis*, L., chez les Grecs.

Melissa. Un des noms bohêmes et nom latin de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

MELISSA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie Gymnospermie, dont le nom vient de μελισσα, abeille, parce que ces insectes recherchent beaucoup les fleurs de l'espèce officinale pour en préparer leur miel.

M. Calamintha, L., Calament, Calament de montagne. Cette plante fleurit dans nos bois élevés, secs, à la fin de l'été, elle paraît être le χαλαμινθη de Dioscoride (*lib.* III, *c.* 43). On n'en fait que peu d'emploi, parce qu'on lui attribue les propriétés de la mélisse, mais à un degré plus faible; elle n'en a cependant pas l'odeur citronée, et se rapproche plutôt, sous ce rapport de la menthe, à laquelle son nom fait allusion (χλη, *Mentha*, Menthe). C'est un végétal aromatique, tonique, excitant, cordial, comme la plupart ds Labiées, de saveur amère, que Lémery dit propre à chasser les venins et à exciter la menstruation; il est un des ingrédients du *sirop d'armoise*, de la *thériaque*, de la *poudre chalybée*, de l'*eau vulnéraire*, de l'*onguent martial*, de l'*huile de scorpion*, du *sirop de Stæchas*, etc. On emploie ses sommités à la dose de deux gros pour une livre d'eau en infusion.

M. Nepeta, L. Cette espèce a beaucoup de rapport avec la précédente, croît à peu près dans les

Digitized by Google

mêmes localités, et fleurit également au commencement de l'automne. Son odeur, un peu plus forte, se rapproche de celle du pouliot, *Mentha Pulegium*, L., ce qui la fait appeler *Calamintha Pulegi iodore* dans les anciens formulaires ; elle serait plus stimulante, s'il fallait en croire Haller, qui a vu son contact prolongé sur la peau produire des vésicules (*Stirp. helvet.;* n° 240); mais toutes les Labiées sont dans le même cas. Il ne faut pas confondre ce calament ni le précédent, que quelques auteurs placent dans les *Thymus*, avec le *Clinopode*, comme le font les herboristes, et même quelques pharmaciens, parce que ces plantes, quoique effectivement voisines, sont très-distinctes. La dernière a des collerettes rameuses qui entourent ses fleurs, disposées en verticilles, que ne présentent pas les calaments. En Angleterre, c'est le *M. Nepeta* qui passe pour le vrai calament.

M. officinalis, L. Mélisse, Citronelle (*Flore médicale*, V, f. 230). Cette plante vivace se trouve dans les lieux incultes, secs, le long des haies, au voisinage des habitations, en Europe, et jusque dans nos environs. Sa tige, carrée, rameuse, glabre, est haute d'un à deux pieds ; ses feuilles sont ovales, crénelées, presque glabres, un peu luisantes en dessus, portées sur des pétioles légèrement poilus, celles du bas de la tige arrondies. Les fleurs sont accompagnées de bractées ovales, pédiculées, en longues grappes axillaires, souvent unilatérales, disposées par petits verticilles de 3 ou 4 fleurs blanches, légèrement roses. La corolle, qui est petite, a deux lèvres : la supérieure est en voûte bifide ; l'inférieure a trois lobes, dont le moyen est en cœur. Le calice est presque tubuleux, pubescent, évasé au sommet, et a son entrée fermée par des poils. Cette plante, dans sa vigueur, a une odeur de citron, surtout lorsqu'on frotte ses feuilles ; ce qui lui a valu le nom de *Citronelle, et de Citrago* par les Latins. Trop avancée, elle sent un peu la punaise : aussi doit-on la cueillir pour l'usage un peu avant la floraison. Chez les anciens, on la nommait *Melisphylle* ou *Melisphyllon*, qui veut dire feuilles de miel, parce que son parfum est agréable aux abeilles. Virgile recommande même d'en mettre de pilée dans les lieux où l'on veut déterminer un essaim de ces insectes à se porter ; d'où lui est venue l'épithète d'*Apiastrum*. Elle prend plus d'odeur par la dessiccation, ainsi que le font quelques autres plantes, tandis que le plus grand nombre la perdent en séchant. La saveur de cette plante est amère, aromatique, un peu chaude, ce qui lui assigne des propriétés excitantes, toniques, auxquelles on attribue les vertus cordiales, stomachiques, digestives, carminatives, qu'on lui observe ; ce qui avait déjà été remarqué par les Arabes. Rondelet, Forestus, Gratarolus, Fernel, Rivière, Hoffmann, etc., la dépeignent comme très-utile dans les affections mélancoliques, tristes, hypochondriaques, etc., maladies que l'on attribue à un défaut d'énergie de l'organe encéphalique ; aussi la prescrivaient-ils pour chasser les idées sombres, le chagrin, pour aiguiser l'esprit et la mémoire. Nous la conseillons aux vieillards gras, apathiques, prise à jeun le matin en infusion, comme du thé ; et en général ils s'en trouvent bien, surtout s'ils y joignent un exercice convenable. On la prescrit dans les maladies accompagnées de débilité, comme l'apoplexie, la faiblesse musculaire, la goutte vague, le rhumatisme ancien, le catarrhe chronique; elle agit comme sudorifique, diurétique, emménagogue, lorsque les appareils sécréteurs de la sueur, des urines et de la menstruation sont affaiblis. Peyrilhe en faisait la boisson habituelle des syphilitiques qu'il traitait suivant sa méthode, c'est-à-dire par l'ammoniaque. Dans les vertiges, les palpitations, et en général dans les névroses par manque d'activité de l'action nerveuse, elle est prescrite avec succès. C'est une plante qui peut trouver un grand nombre d'applications, et qui n'est pas assez employée dans la médecine actuelle. Il paraît que son usage est plus répandu dans le nord de l'Europe, et que sa propriété emménagogue y est dans une si grande réputation qu'on croit qu'il suffit d'en mettre dans sa chemise pour guérir l'aménorrhée. Simon Pauli dit qu'on en ajoute dans des gâteaux dans le même but.

On obtient par la distillation de la mélisse, une huile essentielle citrine qui jouit des mêmes propriétés qu'elle, et dont on met quelques gouttes dans des potions appropriées. La plante entière s'emploie à la dose de 1 à 2 gros en poudre et en pilules. On n'en donne pas plus en infusion, qui est la meilleure manière d'en faire usage. On trouve dans les pharmacies une *eau distillée de mélisse simple*, dont on met 2 à 3 onces dans les potions. Tout le monde connaît l'eau de mélisse composée spiritueuse, dite *eau des carmes*, vantée contre la syncope, la paralysie, les flatuosités, etc., mais qui n'est guère qu'une eau de senteur. On en fait aussi un sirop simple ; elle entre dans l'*eau générale*, l'*eau divine*, l'*eau impériale*, le *sirop d'armoise*, la *poudre chalybée*, etc., etc. On dit qu'on met parfois dans le thé des feuilles de mélisse pour le sophistiquer.

Schulze (J.-H.). *Diss. inauguralis medica de melissâ.* Præs. G.-D. Reuss. Halæ, 1739, in-4.

MELISSA CANARIENSIS. Un des noms officinaux du *Dracocephalum canariense*, L.

— CITRATA, MELISSA CITRINA. Noms officinaux de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

— CYTRINOWA. Nom polonais de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

— TURCICA. *Dracocephalum canariense*, L.

MÉLISSE. Nom français et allemand du *Melissa officinalis*, L.

— BATARDE. *Melittis Melissophyllum*, L.

— DES BOIS. *Melittis Melissophyllum*, L.

— DES CANARIES. *Dracocephalum canariense*, L.

— DE CONSTANTINOPLE. *Molucella Lævis*, L.

— DE MOLDAVIE. *Dracocephalum moldavicum*, L.

— DES MOLUQUES. *Molucella lævis*, L.

— PUNAISE. *Melittis Melissophyllum*, L.

— SAUVAGE. *Melittis Melissophyllum*, L.

— DE TRAGUS. *Melittis Melissophyllum*, L.

— TURQUE. *Dracocephalum moldavicum*, L.

MELISSEBLADIG KRUISBLOEM. Nom hollandais du *Melittis Melissophyllum*, L.

Digitized by Google

Melissenkraut. Un des noms allemands de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

Melissochoton. Un des noms de la *Mélisse* dans quelques anciens auteurs.

Melisso-phago. Un des noms du guêpier, *Merops Apiaster*, L.

Melissophyllum. Un des noms officinaux du *Melittis Melissophyllum*, L.

Melithochortos. Un des synonymes de la mousse de Corse, *Fucus Helminthocorton*, Latour.

Melitites lapis. Pierre grise, de saveur douce, rendant, disait-on, une liqueur laiteuse, analogue à la *galactite*. Les anciens la regardaient comme anti-ophthalmique, consolidante, bonne contre les ulcères.

Melittis melissophyllum, L. Plante labiée, à grandes et belles fleurs, qui vient dans nos bois, a une odeur de punaise et une saveur âcre ; elle a ses feuilles assez analogues à celles de la mélisse, ce qui l'a fait appeler Mélisse des bois, Mélisse bâtarde. Tournefort et Garidel la recommandent dans les rétentions d'urine. On la dit bonne contre les maladies de poitrine. Lémery assure qu'on falsifie sa racine avec celle de la petite aristoloche, *Aristolochia Pistolochia*, L., sur quoi nous observerons que, s'il s'agissait de l'aristoloche clématite, comme elle est plus fréquente chez nous que la mélisse des bois, ce serait le contraire qu'on devrait faire, dans le cas où cette ressemblance aurait lieu ; ce qui ne nous semble nullement exact. Cette plante est inusitée.

Melk. Nom hollandais du *Lait*.

Melkdistel. Nom hollandais du laiteron, *Sonchus oleraceus*, L.

Melksukker, Melksuiker. Noms danois et hollandais du *Sucre de lait*.

Mella-hola. Un des noms de l'*Olax zeylanica*, L., à Ceylan.

Mellashoo. Nom tamoul du poivre, *Piper nigrum*, L.

Mellago. Nom qu'on donne, en Allemagne, à des extraits végétaux presque liquides, non usités en France.

Mellaen. Nom du *Rhinoceros* chez les Cafres de la baie de Lagoa.

Melligo. Nom que Rhéede donne à l'huile qu'on peut retirer de la noix d'acajou, *Cassuvium pomiferum*, Lam. Voy. ce mot.

MELLITES, *Mellita*. Sirops faits avec le miel, où ce principe remplace le sucre. Ils se préparent exactement de même que ces derniers, et doivent avoir les mêmes caractères physiques pour la consistance, le degré de cuisson, etc. Ce genre de médicament est toujours sujet à fermenter au bout d'un certain temps, quelque parfaite que soit sa préparation, surtout lorsque la température est au dessus de 10 degrés, c'est-à-dire pendant la plus grande partie de l'année ; et alors ces *miels pharmaceutiques*, comme on les appelait, ne jouissent plus des propriétés qu'ils avaient dans l'état de bonne confection. Cet inconvénient, qui oblige de n'en préparer qu'une petite quantité à la fois, fait réduire tous les jours le nombre des mellites, et on n'en prépare plus guère d'aqueux, mais seulement d'acides, qui portent alors le nom d'*oxymellites*, parce qu'ils ont moins cet inconvénient que les autres ; on devrait peut-être les supprimer tous, car les sirops au sucre, bien faits, ne l'ont jamais. Les anciens, qui ne le possédaient pas, préparaient tous leurs sirops avec le miel. On faisait autrefois beaucoup usage du miel rosat dans les gargarismes, du miel mercuriel dans les lavements laxatifs, et du miel cuivreux, appelé improprement *onguent ægyptiac*, qui est un véritable caustique, pour toucher les chairs baveuses. Le *sirop de miel simple* est encore usité quelquefois comme pectoral, adoucissant ; mais il est moins bon que le miel pur, à cause de la cuisson qu'il a éprouvée, et il vaut mieux se borner à sucrer avec celui-ci les infusions béchiques qu'on veut employer.

Note sur la préparation des mellites, etc (*Journ. de pharm.*, IX, 466). Voyez le *Dict. des drogues* de MM. Chevallier, Richard et Guillemin.

Melliton. Nom d'un sirop préparé au miel, ou *Mellite*.

Mellophagus. Un des noms du guêpier, *Merops Apiaster*, L.

Melluco. Nom tamoul de la *Cire*.

Melo. Nom latin du melon, *Cucumis Melo*, L. Voy. ce mot.

— Un des noms italiens de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

— Un des anciens noms latins du blaireau, *Ursus Meles*, L.

Melo-Cactus. Nom du *Cactus Melo-Cactus*, L. Monard dit qu'écrasée, cette plante grasse, de forme globulaire, présentant des côtes garnies d'épines fasciculées, étoilées, est très-bonne pour guérir les plaies, étant appliquée dessus (*Drogues*, 191).

Melocarpus. Nom du fruit de l'*Aristolochia Clematitis*, L., dans quelques anciens auteurs.

Melochia corchorifolia, L. Cette plante, de la famille des Malvacées, est estimée émolliente au même degré que la mauve, dans l'Inde, d'après Loureiro (*Flora Cochin.*, 494). Suivant Ainslie, on l'y regarde comme très-efficace pour empêcher les mauvais effets de la morsure des serpents (*Mat. ind.*, II, 440). En Nubie, on appelle *Melochia* le *Corchorus olitorius*, L. (Voy. ce mot).

Melochites. Un des anciens noms de la *Pierre d'Arménie*.

Melocorcopali. Fruit des Indes, de la province de Corcopal, gros comme un melon, qui a un goût de cerise agréable. Il est comestible et un peu laxatif, d'après Thevet.

Melodinus scandens, L. F. Plante de la Nouvelle-Irlande, de la Nouvelle-Écosse, où elle est nommée *Kamban* et où elle a été découverte par Forster, et qui appartient à la famille des Apocynées. Son fruit sert aux Nouveaux-Irlandais à contenir la chaux dont ils préparent leur bétel ; ils en ornent les dehors de dessins, comme nous faisons sur nos gourdes (*Complément des OEuvres de Buffon*, III, 91).

MELOE. Nom donné par Paracelse au *Proscarabæus* des Latins, et adopté par Linné pour désigner un genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des Épispastiques de M. Duméril, dont ce proscarabée fait partie, et auquel appartient les *Mylabres*, les *Méloés* proprement dits, les *Cérocomes* et les *Cantharides*, constitués aujourd'hui en autant de genres distincts, mais que leur analogie sous le point de vue thérapeutique nous détermine à conserver ici réunis.

Beaucoup des espèces de l'ancien genre *Meloe*, et non pas uniquement les Méloés proprement dits, font sortir de quelques jointures de leurs pieds, lorsqu'on les touche, une liqueur oléagineuse, jaunâtre ou

Digitized by Google

roussâtre (d'où l'étymologie du mot *Meloe*, de *μελι*, miel), âcre, capable même, dans quelques cas, de produire la vésication. Toutes, à ce qu'il paraît, sont en outre plus ou moins vésicantes, employées en topique, et très-irritantes, prises à l'intérieur : double action qu'elles paraissent devoir surtout au principe particulier, constaté déjà dans plusieurs d'entre elles, que Thomson a nommé *Cantharidine* (Voyez ce mot). Une foule d'autres insectes, au contraire, qu'on avait crus doués des mêmes propriétés (voy. dans le *Bulletin de Pharm.*, tome V, p. 100, la liste qu'on en donne), en sont totalement dépourvus, d'après les recherches récentes de M. Bretonneau; tels sont, entre autres, les *Sitaris humeralis, OEdemera cærulea, Telephorus fuscus, Cerambyx moschatus, Carabus auratus, Notoxus Monoceros, Calandra granaria, Lagria hirta, Cistela lepturoides, Malachius bipustulatus, Mordella aculeata, Cicindela campestris, Diaperis Boleti, Helops lanipes*, etc. (*Ann. des sc. nat.*, XIII, 81).

La plus connue des espèces du genre *Meloe*, et la seule usitée en France de nos jours, est la *Cantharide des boutiques*, par laquelle nous commencerons leur histoire, soit à raison de son importance, soit parce que les considérations qu'elle nous offrira sous le rapport médical, paraissent s'appliquer presque entièrement à toutes les autres espèces, sur la plupart desquelles d'ailleurs nous possédons beaucoup moins de renseignements.

I. *Meloe vesicatorius*, L. (*Lytta vesicatoria*, Fabr.; *Cantharis vesicatoria*, Geoffroy), Cantharide, Cantharide des boutiques, *Cantharidis, Cantharida* (*Faune des médecins*, pl. III, f. 4). Coléoptère long de 6 à 10 lignes, mais dont le mâle est beaucoup plus petit, d'un vert doré très-brillant, à antennes noires, dont la larve vit dans la terre, et qui, à l'état d'insecte parfait, dont l'existence n'est que de 8 à 10 jours, se montre dans notre climat dans les mois de mai et de juin, sur les Jasminées (frêne, lilas, troëne), quelques Caprifoliacées (sureau, chèvrefeuille), et, ce qui est plus rare, sur le prunellier, le rosier, le saule (F. Lachmund), l'orme, etc., qu'il dépouille quelquefois complétement de leurs feuilles, et dont même il peut causer la mort (P. Herman). Le mot cantharide, tiré du grec (*κανθαρις*), signifie dans Aristote un insecte dont les ailes sont cachées sous un étui. On croit généralement que notre cantharide n'a pas été connue des anciens, et que la leur était le *Meloe Cichorii*, dont nous traiterons plus loin ; mais, comme l'a bien établi M. Fée, d'après les écrits mêmes de Dioscoride (II, 54) et de Pline (XXIX, 4), il est de toute évidence qu'ils désignaient sous ce nom plusieurs espèces de coléoptères, ou même des insectes d'ordres différents, et que de ce nombre étaient non-seulement le *M. Cichorii*, qu'ils estimaient le plus il est vrai, mais aussi, très-probablement, notre *M. vesicatorius*.

Quoique très-communes en France, où (comme nous l'avons vu le 1er juin 1825 au parc de Dijon) elles peuvent par leur abondance et l'odeur fétide qu'elles exhalent, faire déserter les promenades, le commerce tire presque en totalité les cantharides d'Italie et surtout d'Espagne : de là leur nom vulgaire de *Mouches d'Espagne*. Ce choix, du reste, n'est pas indifférent, si comme l'a vu M. Farines pour divers insectes vésicants, les pays chauds et les lieux bien exposés au soleil ajoutent à l'énergie de leur action (*Journ. de Pharm.*, XV, 266). La récolte s'en fait de grand matin, époque où elle sont engourdies ; des hommes masqués et pourvus de gants, secouent fortement les branches des arbres sur lesquelles elles reposent, groupées par grandes familles; elle sont reçues sur des draps, et jetées aussitôt pour les faire périr, dans un vase rempli d'oxycrat, ou, comme le faisaient les anciens, exposées sur un tamis à la vapeur du vinaigre en ébullition; après quoi on les fait sécher au soleil ou à l'étuve, pour les renfermer enfin dans des vases exactement clos, à l'abri de l'humidité, qui les ferait passer à la fermentation putride, et des insectes (Anthrènes, Dermestes, Ptines, Gibbies), dont les larves en détruisent les parties molles, que ronge surtout une espèce d'*Acarus*, d'après l'observation de M. Farines.

Quoique par ces seules précautions elles puissent se conserver intactes un grand nombre d'années, et sans rien perdre de leurs vertus, comme l'ont constaté Wauters (*Traité du choix des exutoires*) et M. Duméril, elles sont si sujettes à se détériorer, à se réduire en une poussière d'un brun rougeâtre, que divers agents ont été proposés pour en prévenir l'altération. Le camphre (M. Guibourt), l'huile de pétrole, l'alcool (Bianchetti, *Journ. de chimie méd.*, III, 285), ont été spécialement recommandés dans ce but; M. Derheims (*Ibid.*, III, 581) leur a trouvé préférable le chlorure de chaux sec, dont on place un sachet au fond du bocal qui contient les cantharides, et un autre au milieu, tandis que M. Farines (*Bibl. méd.*, 1827, II, 159) donne la préférence à l'acide pyroligneux non rectifié, qu'il propose de substituer au vinaigre.

On avait au reste prétendu que, réduites en poussière par le temps, elles sont loin encore d'être inertes (Forsten), ce que semblaient avoir confirmé des essais de M. Dubuc, de Rouen ; selon même M. Duméril, les insectes qui les dévorent, et que M. Derheims a vus n'être pas vésicants, respectent la cantharidine, en sorte que, comme épispastique du moins, la vermoulure des cantharides devrait, à poids égal, être plus active que l'animal intact. Mais de nouvelles expériences ont fait voir que le contraire a lieu, et que cette vermoulure, où prédominent les parties cornées de l'animal, a d'autant moins d'action qu'elle est plus ancienne. C'est donc avec raison que l'on recommande de choisir les cantharides nouvelles, bien sèches, entières, lisses, non pulvérulentes, et enfin petites et arrondies.

Dans cet état, où leur poids est de 1 grain 1/2 environ, elles exhalent une odeur piquante, fétide, nauséabonde; leur saveur, peu sensible d'abord, est ensuite âcre, analogue à celle de la poix, caustique même. On ne les emploie qu'en poudre et très-finement pulvérisées, mais on doit n'en piler

Digitized by Google

que peu à la fois et avec précaution, les émanations en étant très-dangereuses, comme nous le verrons. MM. Farines et Derheims ont récemment constaté (*Journ. de chimie méd.*, III, 50 et 435) qu'elles agissent d'autant mieux qu'elles sont en poudre plus fine; que l'huile augmente leur action, en sorte qu'elles en ont plus sous forme emplastique que sous forme pulvérulente; enfin que leurs élytres, regardées même par Pline (*lib.* XI, *c.* 41), Galien, Aétius, etc., comme l'antidote du reste de l'animal, ne sont presque pas vésicantes; les parties molles seules étant actives : fait connu d'Hippocrate, qui prescrit de retrancher la tête, les pattes et les élytres, mais nié depuis, même par M. H. Cloquet (*Faune des méd.*, III, 235), et qui avait besoin par conséquent d'être constaté de nouveau.

La poudre des cantharides, d'une odeur nauséabonde et infecte, d'une saveur âcre et désagréable, est d'un gris verdâtre et parsemée, quelque fine qu'elle puisse être, de points brillants d'un vert métallique qui, à la loupe surtout, la font facilement reconnaître, et peuvent dans certains cas de médecine légale devenir fort utiles. Au feu, elle se décompose à la manière des matières animales; l'eau en extrait la cantharidine (dont une matière jaune visqueuse favorise la dissolution), et peut la dépouiller entièrement de toute action délétère; elle donne avec l'éther un liquide jaune-verdâtre, avec l'alcool une teinture d'un jaune tirant plus ou moins sur le rouge, et dans laquelle l'eau forme un blanc soluble dans un excès de ce fluide, l'hydro-cyanate ferruré de potasse, un précipité jaunâtre, les hydro-sulfates alcalins, un précipité jaune-clair, grumeleux, etc.

L'analyse des cantharides, à peine ébauchée par Olaüs Borrichius (1666), Ettmuller, Hoffmann, Lémery, Baglivi, Forsten, etc., avant les recherches de Thouvenel en 1778 (*Ann. de chimie*, XLVII, 225), et de H. Beaupoil en 1803 (*ibid.*, XLVIII, 29), doit à MM. Robiquet et Orfila de grands perfectionnements. Ce dernier y a constaté l'existence d'un *principe volatil*, comme huileux, auquel est due l'odeur âcre et nauséabonde qu'elles exhalent; principe qui se pourrit dans l'eau, à laquelle il communique une teinte blanche et une odeur fétide insupportable, et qui (bien que ce point nous semble loin encore d'être suffisamment éclairci) paraît être le *principe toxique* des cantharides, déjà regardé par Beaupoil comme distinct du *principe vésicant*, c'est-à-dire celui auquel est due l'action spéciale que ces insectes exercent sur le système nerveux, et peut-être celle qu'ils ont sur les voies urinaires. Le premier, dont l'analyse antérieure date de 1810 (*ibid.*, LXXVI, 302), y a reconnu, outre du phosphate de chaux qui forme la base de leur squelette, du phosphate de magnésie, un peu d'acide acétique (pris par Beaupoil pour de l'acide phosphorique, et qui est sans doute l'*acide abiésique* de M. Tournal fils), et de l'acide urique, qui n'existe que dans les cantharides fraîches, les principes suivants : 1° une *huile verte*, de laquelle, d'après M. A. Odier (*Mém. de la soc. d'hist. nat.* de Paris, I, 39), dépend la couleur verte des élytres de ces insectes : elle est insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, et n'est pas vésicante quoique Thouvenel, qui ne l'avait obtenue qu'impure, l'eût regardée comme le principe actif des cantharides; 2° une autre *matière grasse*, insoluble dans l'alcool, ce qui la distingue de la première; 3° une *matière noire* soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool; 4° une *substance jaune*, visqueuse, soluble dans l'eau et l'alcool; 5° enfin, et surtout, une *matière blanche*, en paillettes cristallines, insoluble dans l'eau, mais pouvant s'y dissoudre par l'intermède de la substance jaune précédente, soluble dans l'éther, l'alcool bouillant et les huiles : elle est âcre, corrosive, essentiellement vésicante; Thomson l'a nommée *cantharidine*. C'est le seul *principe vésicant* des cantharides (quoique Beaupoil ait attribué l'action vésicante à la fois aux matières verte, jaune et noire qu'il ne connaissait qu'impures), et la source de l'action irritante qu'exercent ces insectes sur les voies digestives. On l'obtient en traitant par l'alcool bouillant l'extrait muqueux des cantharides, faisant évaporer le liquide en lavant le résidu avec de l'alcool froid, qui laisse intacte la cantharidine (Voyez ce mot).

L'action énergique qu'exercent les cantharides sur l'économie vivante dépend, comme on l'a vu, de deux principes particuliers, l'un huileux et volatil, éminemment toxique; l'autre cristallin, essentiellement vésicant; peut-être même, dit M. Orfila, de la matière noire. Aussi leur emploi, à l'intérieur surtout, est-il sujet à causer des accidents, contre lesquels le médecin ne saurait trop se tenir en garde, et dont, pour cette raison, la connaissance doit précéder celle de l'action thérapeutique de ces insectes. Quelques grains de leur poudre suffisent communément pour les produire, et une dose un peu plus forte détermine presque toujours les symptômes de l'empoisonnement par les corrosifs, fort exactement décrits déjà par les anciens, et des désordres irrémédiables. En général, c'est d'abord sur les voies digestives, puis sur la vessie et les organes génitaux, que se porte cette action, qui s'étend aussi au système nerveux.

M. Orfila (*Toxicol. gén.*, II, 1), qui s'en est occupé avec beaucoup de soin, a reconnu : 1° que, prise à l'intérieur, la poudre de cantharide donne ordinairement lieu aux symptômes suivants : nausées, vomissements abondants, déjections alvines copieuses et souvent sanguinolentes; épigastralgie des plus vives; coliques affreuses; douleurs atroces dans les hypochondres; ardeurs dans la vessie; urines quelquefois sanguinolentes; priapisme opiniâtre et très-douloureux; pouls fréquent, dur; sentiment de chaleur très-incommode; respiration pénible, accélérée; soif ardente, quelquefois horreur des liquides, convulsions affreuses, tétanos, délire, etc.; 2° qu'appliquée sur la peau ou sur le tissu cellulaire, elle produit, outre la plupart de ces symptômes, l'inflammation ou la gangrène de

Digitized by Google

ces parties ; 3° que les lésions qu'elle détermine dans le canal digestif, lorsqu'elle y a été introduite, sont celles des autres poisons irritants, et de plus, communément, surtout quand l'individu ne succombe qu'un ou deux jours après l'empoisonnement, l'inflammation de la membrane muqueuse de la vessie (Bonnet cite un cas semblable où cet organe était ulcéré : *Anat. pract.*, lib. III, sect. 24, obs. 1, § 3) et des parties génitales ; 4° que dans le cas d'application extérieure, la partie en contact avec le poison est infiltrée, enflammée ou scarifiée, la vessie et les organes génitaux ordinairement phlogosés, mais le canal digestif presque toujours intact; 5° que la mort dans ce genre d'empoisonnement, doit être attribuée à l'irritation locale que la poudre exerce, et son action sympathique sur le système nerveux ; que celle-ci est cependant absorbée en partie, portée dans le torrent de la circulation, et qu'elle agit d'une manière spéciale sur la vessie et les organes génitaux; 6° que les extraits aqueux et alcooliques exercent le même genre d'action que la poudre, mais sont plus actifs, et qu'ils le seraient plus encore s'ils n'étaient pas débarrassés du principe huileux ; 7° qu'enfin l'infusum huileux injecté dans les veines, porte son action sur le système nerveux, et principalement sur la colonne vertébrale.

Les exemples de ce genre d'empoisonnement chez l'homme, sont loin d'être rares dans les auteurs. Pline (XXIX, *c.* 4) cite le fait d'un certain Cossinus empoisonné par une préparation de cantharides administrée contre des dartres ; Dioscoride, Galien, Rhazès, et depuis une multitude d'auteurs ont décrit les symptômes de cet empoisonnement, ou en ont rapporté de nouveaux exemples. On peut consulter à ce sujet la Théologie des insectes de Lesser (II, 191), le *Theatrum insectorum* de T. Moufet, les Ephémérides des curieux de la nature (*Dec.*, I, a. 9, obs. 148, et *Dec.* II, a. 10. *App.*, p. 60), une observation de J. Schenck (*Obs. med. rar.*, 1643, p. 848), deux autres de W. Batt (*Mém. della soc. medic. d'emul.* di Genova, t. II), et de M. Alibert (*Mat. méd.*), celles de Henri de Heers (obs. 9) et d'Ambroise Paré (liv. XXI), où les accidents furent dus à la seule application extérieure des cantharides, etc. M. Orfila (*loc. cit.*, p. 20) en rapporte huit autres exemples (cités aussi la plupart dans la *Faune des médecins*, III, 237 et suivantes) qui presque tous ont été mortels, et dans l'un desquels la jeune personne qui en est le sujet n'avait pris que 24 grains de cantharides en poudre. M. Amoreux a vu aussi une demoiselle, d'un tempérament robuste, périr pour en avoir avalé une pincée, tandis qu'une phthisique, d'une constitution d'ailleurs naturellement faible, prit une cuillerée de la même poudre sans autre accident qu'une légère chaleur au gosier et des ardeurs d'urine : fait qui semble confirmer cette assertion, que l'action des cantharides s'exerce avec d'autant plus de force que la vitalité est plus grande (*Ann. clin.* de Montp., juillet 1810, et *Bibl. méd.*, XXIX, 381).

Le traitement que réclament de si redoutables accidents est en général celui des empoisonnements par les substances corrosives. Il consiste à provoquer le vomissement, à faire prendre en abondance du lait, des boissons mucilagineuses, des émulsions (recommandées par Ramazzini à ceux qui pilent des cantharides), à combattre par les anti-phlogistiques, les injections adoucissantes, les bains, etc., les symptômes inflammatoires qui peuvent se développer, enfin à recourir aux calmants proprement dits, si des phénomènes nerveux se manifestent. On ne connaît en effet aucun antidote, aucun spécifique contre le poison des cantharides, quoique les anciens en aient indiqué une foule, depuis l'huile d'œnanthe, le bouillon de chèvre (Pline), celui d'agneau ou de bœuf (Scribonius Largus), etc., jusqu'au pourpier (Lycus de Naples), au bol d'Arménie, à la terre de Samos, à la terre sigillée de Lemnos (Galien, Aldrovandi), sans oublier la tête, les pattes et les élytres de l'animal, dont nous avons déjà fait mention. Du reste, si, d'après la remarque de M. Pallas, reproduite par M. Orfila, on doit se garder de prescrire l'huile d'olive, parce que ce liquide, qui dissout le principe actif des cantharides, augmente les accidents, il faudrait aussi ne pas donner de boissons mucilagineuses, puisque la cantharidine n'est guère moins soluble dans l'eau, par l'intermède de la substance jaune. Observons d'ailleurs que plusieurs faits témoignent de l'heureux emploi de l'huile dans ces cas, entre celui de W. Batt, dans lequel cinq cantharides avalées avaient produit les plus graves désordres, notamment la vésication de la langue, du gosier, et même, à ce qu'il paraît, de l'œsophage et de l'estomac. Quant au camphre préconisé par J. Grœnevelt, et depuis lui par la plupart des thérapeutistes, comme propre à prévenir ou à combattre plusieurs des accidents qui accompagnent souvent l'usage des cantharides, tels que la dysurie et le priapisme, peut-être à raison de la vertu anti-aphrodisiaque qu'on lui attribue, les expériences de Schwilgué lui sont peu favorables ; elles ne sauraient cependant pour le thérapeutiste infirmer les succès obtenus par le premier, de l'association du camphre et des cantharides, à dose à peu près égale, dans le traitement de l'hydropisie et de certaines affections des voies urinaires.

Les accidents produits par les cantharides sont en général le résultat moins de leur emploi comme toxique, ou de leur administration médicinale imprudente ou intempestive, que de l'abus qu'en font en qualité d'aphrodisiaque certains débauchés (abus connu de l'antiquité, puisque Ovide en fait mention dans ses *Tristes*), ou même de leur usage criminel comme médicament abortif, malgré leur peu de succès dans ce dernier cas, et les satyriasis qu'elles sont sujettes à produire dans le précédent, comme B. Cabrol (*Alphabet anat.* etc., 1594, in-4°) et A. Paré (*liv.* XXI) en ont rapporté d'épouvantables exemples. Toutefois ces accidents ont été assez fréquents encore, même entre les mains des gens de l'art, et

Digitized by Google

parfois assez graves pour faire ranger ces insectes dans la classe des substances dont la vente doit être le plus soigneusement surveillée, leur avoir suscité de nombreux adversaires, et avoir fait condamner à l'emprisonnement J. Groenevelt, comme employant des remèdes suspects, malgré les avantages qu'ils en retiraient dans plusieurs maladies. Il suffit en effet des vapeurs fétides qu'ils exhalent pour produire, au rapport d'Amoreux fils, des vertiges, du prurit, l'ophthalmie, la dysurie, l'hématurie, ou même, d'après Lyonnet, la fièvre, chez ceux qui reposent à l'ombre d'arbres qui en sont couverts; aussi leur récolte ainsi que leur pulvérisation, réclament-elles des précautions particulières, si l'on ne veut s'exposer aux éternuments convulsifs, aux épistaxis, à l'ophthalmie, aux vomissements, et surtout à l'hématurie, qu'ils sont sujets à produire. Boyle rapporte que quelques personnes, pour avoir tenu des cantharides sèches dans leurs mains, ont éprouvé ce dernier symptôme, qu'on a même vu, dit-on (*Faune des médecins*, III, 247), se manifester pour en avoir seulement porté sur soi, renfermées dans du papier, et jusque dans une trousse de chirurgien, fait qui nous semble mériter confirmation.

Quoi qu'il en soit, l'énergie de ce remède, son action élective sur les organes génito-urinaires, l'avantage qu'il a de pouvoir être employé en topique aussi bien qu'à l'intérieur, ont fait introduire depuis longtemps les cantharides en médecine pour remplir diverses indications, et ont singulièrement multiplié les formes sous lesquelles on les a prescrites. Les principales sont les suivantes :

Poudre. A l'extérieur on l'applique en qualité d'excitant, de rubéfiant, et surtout de vésicant, soit seule, soit incorporée dans divers pommades ou onguents, dans du levain, de la pâte, etc. A l'intérieur, on la donne depuis la dose d'un demi-grain jusqu'à celle d'un à deux grains de plus, soit délayée dans quelque liquide mucilagineux ou émulsif, soit en pilules ou en pastilles, associée ordinairement alors au camphre, à l'exemple de J. Groenevelt, qui l'en regardait, avons-nous dit, comme le correctif, à l'opium qui passe pour en émousser l'action, etc., et avec le soin d'administrer en même temps des boissons douces et abondantes.

Emplâtres épispastiques, ou *vésicatoires*. Ils varient à l'infini quant à la nature et aux proportions de leurs composants, mais agissent essentiellement à raison des cantharides qu'ils contiennent, quoique la majeure partie pourtant reste ordinairement sans action faute d'être en contact avec la peau, enveloppée qu'elle est dans la cire, la poix et la térébenthine qui en sont les ingrédients les plus ordinaires, et qui, dans la formule de notre *Codex*, forment les 3/4 de la masse; aussi est-on souvent obligé encore de saupoudrer de cantharides ces prétendus emplâtres vésicants. Quelquefois cependant ils contiennent aussi des substances actives, comme on le voit pour l'emplâtre du Janin, qui renferme de l'euphorbe, l'emplâtre du Méjean, etc. L'emplâtre dit *anglais* ou par incorporation (dans lequel les cantharides sont associées au double seulement de leur poids d'un mélange de résine, d'axonge et de cire), n'a pas besoin d'être saupoudré, et, lorsqu'il est bien fait, c'est le meilleur de tous, car il opère une vésication égale, certaine, et ne détermine presque jamais la dysurie, que l'application des cantharides en poudre ou grossièrement incorporées est assez sujette à produire. Quelquefois on remplace ces divers emplâtres par l'application d'une pâte ou d'un emplâtre quelconque, que l'on saupoudre de cantharides (voyez *Vésicants*).

Pommades ou *onguents épispastiques*. Leur principal usage est de servir à exciter la suppuration des vésicatoires ou des cautères. Il en existe de deux sortes : l'une, la plus active, sujette aussi à causer l'irritation de la vessie, est verte, et contient 1/32ᵉ de son poids de cantharides, jointes à un peu d'opium, à du vert-de-gris, de l'onguent populeum et de la cire; ce n'est qu'une sorte d'emplâtre épispastique mitigé, aussi demande-t-elle presque toujours, pour l'emploi, à être adoucie par du beurre et du cérat : chez les enfants, elle peut même agir comme vésicant. L'autre, jaunâtre, plus douce, et dont chaque pharmacien varie à son gré la formule, a pour base un infusé graisseux ou huileux de cantharides; on la connaît sous le nom erroné de *Pommade au garou* : elle est généralement préférée à la première.

Infusés huileux et *graisseux*. Ils ne sont guère employés que pour la préparation des pommades épispastiques; quelques médecins pourtant ont employé le premier, par gros, à l'intérieur, sous forme émulsive.

Teintures. Il y en a trois sortes. La *teinture acétique* (3 gros de cantharides par once d'éther) est usitée en frictions, par gros, ordinairement mélangée à des spiritueux, et en qualité d'excitant. La *teinture éthérée* employée de la même manière, jouit de la même propriété, mais employée pure, elle peut, aussi bien que la teinture de Fuller, produire en 10 minutes la vésication, que la teinture alcoolique ne fait naître qu'en quelques heures, et les emplâtres vésicants en 8 à 12 heures seulement. Chaussier avait proposé, dans le même but, le produit de la macération d'une partie de cantharides dans deux parties d'acide nitrique, auquel on ajoute sept parties d'alcool; produit renouvelé de Tulp, comme nous le verrons plus loin : ce liquide, filtré à une douce chaleur et appliqué au moyen d'un tampon de coton cardé, qu'on fixe à l'aide d'un sparadrap, produit en quelques minutes la vésication. La *teinture alcoolique*, la plus en usage de toutes, varie dans chaque Pharmacopée, soit par la proportion de ses composants, soit par le degré de concentration de l'alcool; et l'ont sait que moins celui-ci est concentré, plus il dissout de principe actif (notre *Codex* prescrit une partie de cantharides contre 8 d'alcool de 12 à 22°) : c'est donc un médicament incertain. On emploie cette teinture en frictions comme stimulant, associée ordinairement à d'autres

Digitized by Google

alcooliques, et, à l'intérieur, par doses de 5, 10, 20 gouttes plusieurs fois par jour, étendue avec soin dans une boisson mucilagineuse. Administrée pure, elle produirait, comme l'a vu Giulio, tous les accidents de l'empoisonnement, et surtout l'inflammation des lèvres, de la langue et de la membrane muqueuse des voies digestives.

Taffetas épispastiques. Ces espèces de sparadraps vésicants, imaginés par M. Baget, perfectionnés par MM. Guilbert, Boullay, Drouot (*Journ. de pharm.*, IV, 573; VI. 488; voy. aussi le *Journ. général de médecine*, LI, 272) etc., se préparent avec des teintures soit alcooliques, soit acétiques, ou certains infusum huileux de cantharides, unis à de la résine, et dont on étend plusieurs couches sur du taffetas noir : cet épispastique nous a paru généralement moins sûr et moins avantageux que l'emplâtre par incorporation, bien préparé.

Extrait. C'est le produit de l'évaporation de la teinture alcoolique. On l'administre à l'intérieur, comme la poudre, par fractions de grain; mais il est peu en usage.

L'*infusion* et la *décoction* de cantharides sont complétement inusitées. Il en est de même de la *cantharidine*, trop peu étudiée jusqu'ici, mais qui un jour peut-être, lorsque ses propriétés auront été complétement distinguées de celles du principe huileux, volatil, pourra offrir, aussi bien que celui-ci, des applications particulières. Tout ce qu'on en sait, d'après M. Bretonneau qui l'a expérimentée à l'intérieur sur des animaux, c'est que l'action aphrodisiaque en est peu marquée, mais qu'elle produit l'empoisonnement en ralentissant la circulation et déterminant une léthargie mortelle. On cite comme fort usitée en Allemagne, par cuillerées d'heure en heure, une *émulsion* faite avec un demi-gros de cantharides, une once d'amandes douces, une demi-once de sucre et *une certaine quantité d'eau chaude* (*Faune des médecins*, III, 329), quantité qu'il eût fallu déterminer, et qui doit être d'au moins une livre. Les cantharides enfin et leurs diverses préparations figurent dans une multitude de composés magistraux ou officinaux, entre autres dans la poudre anti-épileptique de Mercuriali (voy. à ce sujet l'article *Cantharide* de la Pharmacopée universelle de M. Jourdan). Du reste, la poudre et la teinture peuvent répondre en définitive à toutes les indications de l'emploi thérapeutique de ces insectes.

Les usages médicaux des cantharides seraient très-variés si l'expérience avait confirmé les éloges dont elles ont été l'objet à diverses époques; mais peu de médecins aujourd'hui les prescrivent à l'intérieur, et leur emploi comme topique est même borné pour le plus grand nombre à celui qu'ils en font comme épispastique. Jetons néanmoins un coup d'œil sur leurs diverses applications médicinales.

A l'extérieur, on peut en faire usage : 1° comme *excitant*, soit de la peau (teintures affaiblies), soit des vésicatoires ou des cautères (pommades); 2° comme *rubéfiant* (mêmes moyens; et, de plus, emplâtres épispastiques appliqués seulement durant un petit nombre d'heures); 3° comme *vésicant* (poudre, teintures concentrées, infusion huileuse, emplâtres). Leur action dans ces divers cas paraît due exclusivement à la cantharidine, dont un centième de grain appliqué sur le bord des lèvres suffit pour produire en un quart-d'heure la vésication, et qui, réduite même en vapeur, peut encore déterminer l'inflammation vésiculeuse des conjonctives (Robiquet). Le degré varié d'activité du remède et la durée de l'application expliquent les divers effets qu'on obtient d'un même agent; effets qui peuvent être portés jusqu'à la gangrène, soit par excès absolu, c'est-à-dire par la violence même de l'inflammation, soit par excès relatif dépendant de certains états morbides ou de prédispositions individuelles. Du reste, la quantité de cantharides nécessaire pour les produire est si petite qu'un même emplâtre bien préparé peut servir un grand nombre de fois, et qu'un papier placé entre la peau et lui ne l'empêche pas d'agir, comme nous l'avons dit le premier (*Dict. des sc. médic.*, XXI, 567). Archigènes, cité par Aétius, et ensuite Arétée paraissent être les premiers qui se soient servis à l'extérieur de ces insectes, déjà usités pourtant intérieurement; l'usage même n'en est devenu commun que depuis le milieu du XVI[e] siècle; mais aujourd'hui c'est un des plus répandus, sans que peut-être il l'emporte sur plusieurs autres vésicants ou irritants cutanés, notamment sur l'ammoniaque. Leur mode d'action est caractérisé par une chaleur d'abord douce, puis prurigineuse, et enfin brûlante; par une douleur vive, cuisante; de la rougeur, du gonflement; l'épiderme se détache, et bientôt de la sérosité le soulève : ordinairement il survient une excitation générale, une sorte de fièvre inflammatoire, qui peut être rapportée soit à l'effet sympathique de l'irritation locale, soit à l'absorption même du principe âcre des cantharides, et qui, dans tous les cas, est importante à noter pour le thérapeutiste, puisqu'elle contre-indique l'emploi de ce moyen toutes les fois qu'une telle excitation pourrait être nuisible (voy. *Vésicants*). Souvent aussi il survient de la dysurie, indice évident de l'absorption de quelque principe des cantharides; et cet accident est d'autant plus fréquent, que la préparation qu'on emploie contient ces insectes plus en nature et plus grossièrement pulvérisés : aussi est-il rare après l'application du vésicatoire dit *anglais* et des taffetas épispastiques, de la teinture de cantharides, ou de la pommade dite au *garou* : nous en venons pourtant de voir tout récemment un exemple remarquable.

A l'intérieur, les cantharides, employées déjà par les anciens, ont été à diverses époques préconisées par les modernes dans le traitement d'une foule d'affections, notamment contre l'hydrophobie, l'épilepsie, l'hydropisie et diverses maladies des voies urinaires, sans parler de la lèpre où Pline les indique, au rapport de Freind, des affections squa-

Digitized by Google

meuses sèches (MM. Alibert et Biett), de diverses autres maladies de la peau (Cullen, *Mat. medic.*, II, 588), des fièvres intermittentes (Boyer, *Chir.*, VII, 20), de la coqueluche (*Journ. général de méd.*, XIX, 334), du choléra-morbus de l'Inde, où les ont essayées les Anglais; enfin, de l'usage qu'on en a fait depuis longtemps comme aphrodisiaque, sans autre fruit bien souvent que des douleurs effroyables, le priapisme, la gangrène et la mort, ou de leur emploi criminel pour produire l'avortement, moyen mentionné par Schroeder et son commentateur Ettmuller comme usité dans leur temps, mais aussi comme étant presque toujours aussi infructueux que funeste.

Prises à petite dose et d'une manière graduée soit en poudre par fraction de grain au début, soit en teinture, par 5, 10 gouttes à la fois étendues dans un liquide approprié, formes les plus ordinaires de leur administration à l'intérieur, les cantharides stimulent à la fois les voies digestives, les organes génito-urinaires, et paraissent porter aussi leur action sur l'ensemble du système nerveux; ce qui explique les applications variées qu'on en a fait. Toutefois, leur histoire sous ces divers points de vue est loin d'être appuyée sur des faits assez nombreux ou assez authentiques pour ne pas laisser beaucoup à désirer, et pour contrebalancer aux yeux du plus grand nombre des praticiens (à l'exemple de Paracelse, de Vanhelmont, de Morgagni, de Schroeder, etc.), les accidents dont s'accompagne souvent leur emploi. L'étude de cet agent puissant mériterait donc de fixer l'attention de quelque bon observateur, surtout dans le traitement de certaines maladies jusqu'ici incurables; la rage déclarée, par exemple, où elles ont été spécialement préconisées. Retraçons en peu de mots les faits ou les assertions qui semblent en recommander l'emploi dans le traitement de diverses maladies, sans oublier de rappeler avec quelle circonspection doit être administré ce remède; combien il importe d'en fractionner avec soin les doses, d'en observer attentivement les effets, et d'en émousser l'activité par l'administration simultanée des adoucissants ou de quelques correctifs, tels que le camphre et l'opium, que l'expérience semble avoir consacrés.

Névroses. Les cantharides, à cause de leur action excitante, semblent ne pouvoir convenir que dans celles de ces maladies où il y a plutôt faiblesse qu'irritation du système nerveux. Nous n'avons pas à parler ici de leur application extérieure comme stimulant contre la paralysie, ou comme moyen de révulsion contre certaines douleurs, certains spasmes, etc.; mais nous dirons qu'à l'intérieur même on les a recommandées dans des cas de *cardialgie*, de *vomissements spasmodiques*, de *colique*, de *hoquet*, où elles semblent devoir être bien rarement utiles, enfin et surtout contre la *chorée*, la *paralysie*, et certaines *céphalalgies*; qu'elles ont été employées avec succès contre l'*apoplexie*, succès que J. Johnson attribue à la contre-irritation qu'elles occasionnent; que ce dernier regarde la teinture de cantharides comme un puissant remède contre certaines *manies*, malgré l'observation de P. Lyonnet, dans ses notes sur la *Théologie des insectes* par de Lesser, touchant un individu auquel un empoisonnement par les cantharides fit perdre la raison; que S. Brow (*American Repository*, IV) a vu un cas de *tétanos* céder à l'emploi de la teinture de cantharides, donnée à la dose de 15 gouttes toutes les heures dans du thé (*Bull. des sc. méd.*, de Graperon, II, 382), etc.

Arétée, qui, au reste, n'employait les cantharides qu'à l'extérieur; Friccius, Mercuriali, Stocker, Zacuto (*Prax. admir.*, lib. I, obs. 35), et en dernier lieu B. Clara (*New med. and phys. Journal*, 1815), et J. Johnson (*Méd. chir. Journal*, IV, 168), disent en avoir obtenu des succès contre l'*épilepsie*.

Elles ont été recommandées par Celse contre la *morsure des serpents*, par Épiphane Ferdinandi contre celle de la *tarentule*, par Wichman, etc.; mais c'est surtout contre celle des *chiens enragés* et des suites qu'elles entraînent que les témoignages abondent en leur faveur, et qu'il importerait particulièrement d'en vérifier l'efficacité. Les Arabes employaient dans ce cas cet insecte privé de tête, d'ailes et de pattes, et réduit en trochisques, après l'avoir fait macérer dans du lait de chèvre aigri. D. Spilenberg parle, dans les *Éphémérides de la nature*, d'une maladie nouvelle de la Hongrie supérieure, qui se terminait par une sorte d'hydrophobie, et dans laquelle l'administration de la poudre de cantharides (10 grains à la fois) excitait souvent une sueur et des urines salutaires. Montconys (*Voyage*, I, 406) rapporte que c'est un remède populaire en Grèce contre la rage. Au dire de Boccone, on en donnait de son temps cinq aux hommes, et plus encore aux animaux. Elles ont été préconisées en outre par Freind, et R. Mead, J. B. Bohadsch, Wichmann et Vogel; Kramer les prescrivait, cuites dans du vinaigre, jusqu'à la dose de 8 à 10 grains; Werlhoff les faisait prendre comme préservatif et comme curatif, pendant six semaines, en pilules, unies à d'autres ingrédients, notamment le mercure ou le turbith minéral; A. Catani, avec du poivre; V. J. Hildenbrandt, avec de l'ammoniaque; Bardsley regardait la strangurie qu'elles déterminent comme propre à prévenir le développement de l'hydrophobie (*London med. and phys. Journ.*, sept. 1807); le docteur Axter, de Vienne, les regarde comme un excellent préservatif de la rage (voy. plus loin, l'article *Meloe majalis* et *Proscarabæus*). Wendt, enfin, vient de publier à Breslau un mémoire (voy. *Bull. des sc. méd.* de Férussac, 1825, p. 17), où il présente comme remède infaillible l'application de la poudre de cantharides sur la blessure, jointe à l'administration du calomel à l'intérieur et à l'emploi des frictions mercurielles jusqu'à salivation; ce qui rappelle que l'application d'un vésicatoire sur la plaie a été recommandée par une foule d'écrivains comme prophylactique des accidents hydrophobiques, et

Digitized by Google

l'application multipliée des vésicatoires comme curatif, par Lalouette, dans son *Essai sur la rage* (1822, in-8).

Les névroses des organes génitaux, notamment l'*anaphrodisie*, ont été souvent combattues aussi par l'emploi extérieur et intérieur des cantharides : pratique dont nous avons signalé les dangers, et à laquelle le médecin prudent ne doit avoir recours, dans ce cas, que lorsque la faiblesse n'est l'effet ni d'excès vénériens ni de l'onanisme. On consultera avec fruit, à ce sujet, les importantes observations de M. Sajous sur une maladie inflammatoire produite chez des chevaux, des baudets, et par suite sur des juments, par l'usage des cantharides, employées dans la vue d'entretenir l'énergie des étalons et les expériences curieuses de M. Dupuy (*Journ. général de méd.*, LXIX, 180 et suiv.).

Maladies de l'appareil génito-urinaire. Les cantharides, préconisées comme *emménagogues*, figurant comme telles dans une foule de recettes, et, à raison de cela n'ayant été que trop souvent employées dans la vue de provoquer l'avortement, ont été recommandées en outre contre la *gonorrhée* (Cullen, *loc. cit.*), et surtout contre la *blennorrhée* et la *leücorrhée* invétérées par Meekren, Bartholin, Hoffmann, Hermann, Werlhoff (*Commerc. litt. Norimb.*, 1733, p. 347), Mead (*Monita et præcepta med.*, in-8, p. 143), etc., soit en topique dans les environs du siége de l'écoulement, soit en poudre ou en teinture, administrées à l'intérieur. Le docteur J. Robertou (*Journ. d'Edimb.*, II, 134; voy. *Bibl. méd.*, XX, 99) en rapporte des exemples remarquables, dans l'un desquels la teinture fut portée jusqu'à la dose de 1/2 once en 24 heures. Ces insectes figurent en outre comme *diurétiques* dans nombre de nos Dispensaires; propriété signalée par Fabrice d'Aquapendente, et dont Huxham veut qu'on se défie (*Opera*, II, 124), ce qui n'a pas empêché Brisbane, Morgan, Stoellèr, Wolff, plus heureux que Busch et Franck, de les préconiser dans les cas de *diabétès*. Ettmuller les cite comme *lithontriptiques;* et Tulp a proposé comme telle l'infusion, dans huit parties d'alcool et quatre d'acide nitrique, d'une partie de cantharides et d'autant de petit cardamome, administrée à la dose de quinze gouttes dans un verre d'eau.

Enfin, les cantharides paraissent surtout utiles dans le cas d'*inertie* ou de *paralysie de la vessie*, accompagnées de débilité générale (Demay, thèse citée, rapporte 6 observations où leur poudre fut donnée jusquà la dose de 3 à 4 grains); l'*incontinence d'urine*, soit *diurne* (voy. *Bibl. méd.*, LXV, 407, l'extrait d'une observation de J. Maclean d'Édimbourg, où la teinture fut employée), soit *nocturne* (*Ancien Journ. de méd.*, LV, 73; 1/4 de grain chaque soir avec 6 grains d'extrait de bourrache); ou au contraire la *dysurie*, la *strangurie*, l'*ischurie*, la *pyurie*, toutes les fois qu'il n'y a ni spasme ni irritation, mais atonie, cachexie, etc. Smyth. Léger, R. Thomas, cités par M. H. Cloquet, et Werlhoff (*Opera*, II, 698) qu'il ne cite pas, les administraient en poudre; ce dernier y combinait quelquefois le camphre, à l'exemple de J. Groenevelt, à qui l'on doit un grand nombre de faits en faveur de leur emploi à haute dose dans les maladies des voies urinaires, et qui, entre autres formules, se servait surtout de la suivante : cantharides, 12 grains; camphre dissous dans l'huile d'amandes douces, 15 grains : pour 2 ou 3 bols à prendre à 4 heures d'intervalle l'un de l'autre. M. H. Cloquet emploie la teinture, à la dose de 15 à 20 gouttes deux ou trois fois par jour, à l'imitation de Baumes, Hange, Frank, Scheneider, de Meza, et d'une multitude d'autres praticiens, fondés sur cette remarque, qu'il n'y a guère que les cantharides en nature, soit en topique, soit prises à l'intérieur, qui causent la strangurie, tandis que leur teinture favorise au contraire la sécrétion et l'émission des urines (*Bull. de la Faculté*, n° 6, 1815, p. 388) : fait, au reste, qui mériterait d'être étudié d'une manière toute spéciale, et qui trouve sans doute son explication dans le nombre et la variété d'action des principes actifs des cantharides établis par les modernes, et qu'il vient lui-même confirmer.

Hydropisie. C'est à cette action diurétique des cantharides que paraît se rattacher l'efficacité de ces insectes contre l'anasarque et les diverses hydropisies passives essentielles, constatée par une multitude de médecins depuis Hippocrate et Galien jusqu'à J. Groenevelt, dont l'ouvrage en contient aussi plusieurs exemples, à Lettsom (*Ancien Journ. de méd.*, LXXXIV, 107), au sceptique Chaumeton luimême (voy. la *Faune des méd.*, III, 227), et négligé néanmoins par un grand nombre de praticiens. Quelques médecins les donnent en poudre et l'on trouve dans les Transactions philosophiques abrégées l'exemple d'un hydropique qui prit, dit-on, sans inconvénient, 5 cantharides privées de tête, d'ailes et de pattes (à tort évaluées à un poids de 4 gros et demi); mais c'est en teinture surtout qu'elles sont bien indiquées : c'est dans ce cas, un des moyens à la fois les plus efficaces, et, comparé à la plupart de ceux qu'on y emploie, les moins redoutables; plusieurs médecins en secondent l'action soit par des frictions, pratiquées sur l'abdomen et la face interne des cuisses avec le même liquide, ce qui ne peut qu'être approuvé, soit par l'application des vésicatoires, pratique d'une utilité beaucoup plus douteuse.

On voit par ce qui précède que les avantages démontrés des cantharides se réduisent dans la pratique médicale à fort peu de choses, à part leur emploi même où elles peuvent être remplacées par beaucoup de substances. Mais, nous devons le redire, malgré la multitude des travaux dont elles ont été l'objet, l'étude thérapeutique en est encore pour ainsi dire dans l'enfance. Espérons qu'éclairée, comme elle l'est maintenant, par les travaux des naturalistes, des chimistes et pharmaciens euxmêmes, elle ne tardera pas à prendre enfin son essor, guidée d'ailleurs par l'observation, une saine critique et l'appréciation exacte de la part que ré-

Digitized by Google

clame, dans leur action complexe, chacun des principaux matériaux dont elles sont formées.

Spilenberger (D.) *Cantharides internè datæ sunt specificum in hydrophobiæ specie Hungaris familiaris*; cum obs. R. Lentilii (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. I. a. 1. 1760, p. 296; a. 2. 1671, append. p. 31; Dec. II. a. 10. 1691, append. p. 59). — Hagendorn (E.). *De virtute liquoris ex cantharidibus protecti* (*Ibid.* Dec. II. a. 1, 1682, p. 388.) — Hannæus (G.). *Virulenta gonorrhæa (infuso cantharidum) sanata* (*Ibid.* Dec. II. a. 5. 1686, p. 349). — Geyer (J.-D.). *Tractatus physico-medicus de cantharidibus, ad mentem S. R. I. naturæ curiosorum.* Lipsiæ et Francof., 1687, in-4. — Langenmantel (H.-A.). *Interne sumtarum cantharidum noxa* (*Ibid.* Dec. II. a. 7. 1688, p. 450). — Albinus (B.). *Diss. de cantharidibus.* Resp. E. Heinsius. Francof. ad Viadr., 1694, in-4. — Yonge (J.). *Part of a letter concerning the internal use of cantharides* (Philos. Trans., 1702; 1210). — Farr (S.). *On the use of cantharides in dropsical complaints* (*Mem. of the med. soc. of London*, II, 132). — Groenevelt (J.). *Tutus cantharidum in medicina usus internus.* Londini, 1698 et 1703, in-12 (Trad. en anglais par J. Marten, sous ce titre : *The safe internal use of cantharides*, by John Greenfield. London, 1706, in-8). — Kirchdorff (M.). *Diss. de cantharidibus.* Resp. J.-F. Goltz. Regiomonti, 1711, in 4. — Helwich (C. de). *De infuso cantharidum, egregio in suppressione urinæ remedio* (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 5 et 6, p. 103). — Wedel (G.-W.). *Diss. de cantharidibus*, Resp. J.-C. Arzwieser. Jenæ, 1717, in-4. — Vallisneri (J.). *Orthopnœa cerato (ex cantharidibus et euphorbio constanti) supra capitis commissurum imposito, paucisque aliis tanquam miraculo sanatur* (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 7 et 8 p. 410). — Whitaker (G.). *Diss. inaug. de cantharidibus.* Lugd. Bat., 1718, in-4. — Wichmann. *Diss. de insigni venenorum quorumdam virtute medica, imprimisque cantaridum ad morsum animalium præstantia.* Goettingæ, 1726. — Stentzel (C.-G.). *De cantharidibus prosperæ adversæque auctoribus valetudinis* Resp. J.-G. Hermann. Vittebergæ, 1740, in-4. — Krieg (C.-G.). *de cantharidum et his similium medicamentorum calculis compactis alterandis minus, parium virtute.* Vittebergæ, 1741, in-4. — Stentzel (C.-G.). *De externo cantharidum usu imprudentum prudentumque asylo medicorum.* Resp. Hœntschel. Vittebergæ, 1743, in-4. — Horn (C F.). *De cantharidibus et similibus quæ aphrodisiaca vocantur medicamentis*, etc. Præs. C.-G. Stentzel. Viteb, 1747, in-4. Catani. *Riflessioni fisico-med. sopra d'un nuovo antilisso* (mélange de cantharides et de poivre). Napoli, 1756. — Linné (C.). *Meloe vesicatorius.* Resp. C.-A. Lenæus. Upsaliæ, 1762, in-4. (réimprimé t. VI des *Amænitates academicæ*). — Vogel. *Diss. de insigni venenorum quorumdam virtute medica, imprimis cantharidum ad morsum anim. rab præstant.* Goett., 1762. — Rumpel (L.-F.-E). *De cantharidibus, earumque tam interno quam externo in medicina usu.* Erfordiæ, 1767, in-4 (se trouve dans le cinquième vol. du *Sylloge select. opusculorum* de Baldinger.). — Jæger (C.-F.) *De cantharidibus earumque actione et usu.* Resp. C.-F. Kaiser. Tubingæ, 1769, in-4. — Alexander (G.). *De cantharidum historia et usu.* Edimburgi, 1769, in-8. — Berset (F.-P.). *De cantharidibus diss. inaug. med.* Ænoponti, 1771, in-8. Man (J. de), Ypey (A.). *Antwoord* 1, 2, 3 *op de vraag*, etc. (Hendel. van het Gonootsch. *Servandis civibus.* Deel I, bl. 189, 239). Forsten (R.). *Verhandeling over het inwendig gebruik der Spaansche Vliegen* (*Ibid.*, deel I, bl. 263). — Id. *Diss. medica, cantharidum historiam naturalem, chemicam et medicam continens.* Lugduni Batavorum, 1775, in-4; et Argentorati, 1776, in-8. — Garson (J.). *De cantharidum historia, operatione et usu* Edimburgi, 1776, in-8 (inséré dans le t. IV du *Sylloge select. opusc.* de Baldinger). — Andry. Observ. sur l'usage extérieur des diff. teintures de Cantharides (*Mém. de la soc. royale de méd.*, 1777, 1778, hist. p. 218). — Schaeffer (J.-C.). *Abbildung und Beschreibung des Mayenwurmkæfers, als eines zuverlassigen Hulfsmittels wider den tollen Hundebiss.* Regensburg, 1778, in-4. fig. — Stockar von Neuforn (J.-C.). *De usu cantharidum interno.* Gottingæ, 1781 in-4. — Schlechtleutner (W.). *De viribus et usu cantharidum.* Viennæ Austriæ, 1783, in-8. — Hale (G. Pusey). *Diss. inaug. quædam de cantharidum natura et usu complectens.* Lugd. Bat., 1786, in-8. — Niemann (C.-A.). *De cantharisationis externæ effectibus in corpus humanum, momenta circa cantharidum applicationem.* Weissenfels, 1791, in-4. — Meza (de). *De ischuria usu tincturæ cantharidum curata* (*Acta reg. soc. med. havniensis*, II, 299). — Smyth (J.-C.). Sur l'usage interne des cantharides prises en substance, dans certaines maladies de la vessie (en anglais). Traduit des *Med. communications*, II, 305, dans la *Méd. ecl. par les sc. phys.*, IV, 321. — Totti di Fojano (L.). L'efficacité de l'emploi des cantharides à l'intérieur prouvée par des expériences nouvelles (en italien). Pise, 1793, in-8. — Meyer (F.-A.-A.). *Tentamen monographiæ generis.* Meloes. Gœtt., 1793, in-8. — Vaughan (J.) *Remarkable effect of cantharides in paralitic affections*, (*Mem. of the med. soc. of London*, I, 360). — Dumas (C.-L). Mém. sur l'action altérante des cantharides employées comme vésicatoire (*Rec. des actes de la soc. de santé de Lyon*, I, 315). — Pérès. Notice des insectes que le pharmacien peut, dans un cas de nécessité, substituer aux cantharides (*Journ. des pharmaciens*, I, 183). — ..... *Gedanken von specifischen mitteln, etc.* (*Abhandl. einer gesellsch. von Aerzten in Hamburg.* S. 255.). — Hardwicke. *Descr. of a species of* Meloe..... *found in all parts of Bengal, Behar and Ounde, and possessing all the properties of the spanish blys tering fly or* Meloe vesicatorius (*Asiatick Researches* V, ed. Oct. 213, 423). — Hunter (W.). *Report on the Meloe or Lytta* (*Ibid.*, V, 216). — Monroe (W.-R.). *Report of the effect produced by a species of Meloe, found in Bengal, Behar and Ounde* (*Ibid.*, V, 216) — Leach. Monographie du genre *Meloe* (*Lin. soc. Trans.*, XI). — Giulio. Hist. d'un tétanos avec sympt. d'hydrophobie produit par le poison des cantharides, etc. (*Mém. de Turin, sc. phys. et mathém.*, an X et XI). — Guillot (J.-L.). De l'usage intérieur et extérieur des cantharides en médecine (Thèse). Paris, an XI, in-8. — Beaupoil (H.). Rech. médico-chimiques sur les vertus et les principes des cantharides (Thèse). Paris, an XI, in-8. — Tode (J.-C.). *De tinctura cantharidum apud ischiadicos et alios rheumaticos ægrotos in usum vocanda* (*Acta reg. soc. med. havniensis*, VI, 189). — .... Recherc. chim. et méd. sur les cantharides et les vésicatoires (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XIII, 1, *hist.* I). — Setti (E.). De la nature et de l'emploi des cantharides et des vésicatoires; Traité médical, historique et pratique (en italien). Modène, 1804, in-8. — Honnorat (S.-J.). Propositions sur l'histoire naturelle, chimique et médicale des cantharides (Thèse). Paris, 1807, in-4. — Klippel. Diss. sur l'action et l'emploi des cantharides (Thèse). Strasb., 1807, in-4. — Demay (F.). Diss. sur la ponction au-dessus du pubis, avec quelq. obs. sur l'usage intérieur des cantharides dans les cas d'inertie et de paralysie de la vessie (Thèse). Paris, 1808, in-4. — Champy (E.). Diss. sur l'usage interne et externe des cantharides en médecine, etc. (Thèse). Strasbourg, 1809, in-4. — — Tadini (F.). Analyse de la propriété (non contre-stimulante) des cantharides (en italien). Novare, 1810, in-4. — Brow (S.). Emploi de la teinture de cantharides à l'intérieur contre le tétanos (*Bull. des sc. méd.*, par Graperon, II, 382. — Merlet. De l'usage interne et externe des cantharides en médecine (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Percival (T.). Recherches (en anglais) sur les cantharides (*Mém. de la soc. litt. et philos. de Manchester*, t. III). — Guibert (M.). Histoire médicale des cantharides (Thèse). Paris, 1818, in-4. — Queuche (J.-J.). Diss. sur les cantharides (Thèse). Strasb., 1823, in-4. — Audoin (V.). Recherches pour servir à l'histoire naturelle des cantharides (*Ann. des sc. nat.*, VIII, 31); et Prodrome d'une histoire des cantharides (Thèse). Paris, 1826, in-4. — Duméril et Latreille. Rapport sur la notice de M. Bretonneau sur les propriétés vésicantes de quelques insectes de la famille des cantharides (*Bull. des sc. méd. de Fér.*, mai 1828, p. 92; et *Ann. des sc. nat.*, XIII, 75).

II. *Meloe Cichorii*, L., Mylabre de la chicorée (*Faune des méd.*, pl. XXXVII, f. 1). Ce coléoptère, plus petit que le précédent, est long de six à sept lignes seulement, noir, velu, avec trois bandes jaunes et dentées, dont la première divisée en deux taches sur les étuis. On le trouve quelquefois aux environs de Paris, suivant M. Latreille, dans le midi

Digitized by Google

de la France (H. Cloquet); mais il est surtout commun dans les contrées chaudes de l'ancien continent, et au rapport de Thunberg, il dévaste les jardins au cap de Bonne-Espérance. Il vit sur la chicorée, comme l'indique son nom, les chardons, etc. On le dit usité à la Chine et dans diverses parties de l'Italie; il est inscrit comme vésicant dans le *Materia indica* d'Ainslie (II, 417), et employé à ce titre par les Kalmouks (*Découv. des Russes*, III, 316), car c'est à cette espèce sans doute que se rapporte ce qui est dit dans ce dernier ouvrage de la *petit méloïde jaune diaprée des anciens Grecs*. On croit généralement en effet qué le *M. Cichorii* est la cantharide des anciens, lesquels, comme nous l'avons observé plus haut, comprenaient sous ce nom plusieurs insectes; c'en est au moins l'espèce principale, celle qu'ils estimaient le plus : aussi doit-on lui appliquer la plupart des renseignements que contiennent leurs écrits, et que nous avons cités au sujet du *M. vesicatorius*.

Une variété du *M. cichorii,* qui vit aussi sur la chicorée et autres fleurs de la même famille, et que M. Dejean a décrite comme espèce distincte sous le nom de *Mylabris variabilis* a été trouvée abondamment, de mai à novembre, aux environs de Tours, par M. Bretonneau, qui en a constaté l'action éminemment vésicante, l'odeur analogue à celle des cantharides quoique moins forte, en a retiré de la cantharidine, et qui la regarde comme le *Cantharius* que Pline et Dioscoride ont spécialement préconisé. A poids égal ce méloé lui a fourni au moyen de l'éther une huile plus vésicante que celle qu'on retire des cantharides; cette huile fixe, à laquelle la cantharidine est naturellement unie, est très-propre, lorsqu'on en imbibe un papier, à former d'excellents vésicatoires, dont on peut limiter à son gré l'action; ce qui les rend surtout avantageux, dit-il, dans les cas d'érysipèle du visage, etc. La liqueur qui exsude des articulations de cet insecte est aussi très-vésicante, et sent la rose étant fraîche (*Journ. de chimie méd.*, 1828, p. 173). Ce même insecte, selon M. Farines, est, après le *Mylabris cyanescens,* le plus vésicant des coléoptères hétéromères; du reste, l'action de ce deux méloés lui a paru d'autant plus puissante qu'ils habitent des localités plus chaudes et mieux exposées au soleil (*Journ. des pharm.*, XV, 266). M. Robiquet a obtenu du premier une huile qui est fauve comme le sont ses élytres, au lieu d'être verte comme celle que donnent les cantharides.

III. *M. majalis*, Oliv. (*non* L.), et *M. Proscarabœus*, L. Ces deux espèces dont l'une est plus particulièrement connue sous le nom impropre de *Ver de mai*, et l'autre sous ceux de *Scarabée* et de *Proscarabée*, appartiennent aux méloés proprement dits, qui n'ont point d'ailes et dont les étuis ne recouvrent qu'une partie de l'abdomen, caractères qui les différencient bien des cantharides, qu'elles surpassent d'ailleurs en grandeur, et dont elles n'ont ni l'éclat ni l'agréable aspect. Elles ont été si souvent réunies ou confondues par les thérapeutistes que nous ne saurions en isoler complétement l'histoire; la première, en outre, a été prise communément pour le *M. majalis* de Linné, espèce d'Espagne, qui, dans notre pays du moins, paraît n'avoir jamais été expérimentée.

On les trouve toutes deux au printemps par toute l'Europe, sur les gazons, les plantes peu élevées, notamment, suivant M. Gendrin, les espèces des genres *Ranunculus* et *Veratrum*, dont elles mangent les feuilles. Le *M. majalis*, Oliv., plus petit que le suivant, a le corps mélangé de bronze et de rouge cuivreux. Le *M. Proscarabœus*, L., figuré dant la *Faune des médecins* (pl. XXXV, f. 4), est l'ong d'environ un pouce, d'un noir luisant ponctué, avec les côtés de la tête, du corcelet, les antennes et les pieds tirant sur le violet. C'est l'un des *Buprestes* des anciens, suivant M. Latreille (voy. *Buprestis*, I, 688), opinion révoquée en doute par M. H. Cloquet.

L'humeur jaunâtre, odorante, que laissent suinter ses articulations lorsqu'on les touche, lui a valu le nom de *Scarabée onctueux;* cette humeur est âcre, sans être vésicante, suivant ce dernier observateur (ce qui se voit aussi pour le *M. majalis*). M. Blot (*Mém. de la soc. linn.* du Calvados, I, 94) assure également qu'elle n'est qu'irritante; qu'appliquée sur une peau délicate, elle y fait naître des boutons prurigineux, et qu'introduite sous l'épiderme, elle détermine une ampoule analogue à celle que produit la pipûre de la punaise. On l'a vantée dans le traitement des plaies atoniques qu'elle stimule, et aussi des crevasses et des gerçures. Au rapport de Glauber, c'est un bon remède contre les maladies chroniques, et un préservatif de la néphrétique et de la goutte. Elle est, dit-on, diurétique, quelquefois vomitive ou cathartique, et a été comparée dans son mode d'action à celui des cantharides : on l'administrait par gouttes. C'est à elle que la plupart des auteurs ont rapporté la prétendue efficacité de ces insectes contre la rage : aussi, dans leur récolte, recommandait-on de ne les point manier, mais de les saisir avec une pince, et, après leur avoir coupé la tête, de les laisser tomber dans du miel, et de les garder ainsi pour l'usage. L'auteur anonyme des observations rapportées par Selle (*Obs. de méd.*, trad. par Coray, 1796, in-8) en faveur du *Proscarabée*, contre la rage, pense aussi que le principe curatif de cet insecte réside dans la liqueur jaune et gluante que contiennent, dit-il, un grand nombre de vésicules placées tout autour de son intestin, et rangées par couches les unes sur les autres. Ce peloton de vésicules, isolé de tout le reste, lui a paru ne pas occasionner de douleur aussi facilement que l'insecte entier, et, à haute dose, produire seulement des anxiétés; il l'employait, ou en général les intestins, par 1/4 de grain chaque soir, augmentant ensuite peu à peu la dose.

L'insecte lui-même, aussi bien que le *M. majalis*, appliqué sur la peau, l'enflamme, cause une cuisson mordicante, peu durable, mais ne produit ni la vésication ni aucune irritation des organes urinaires (M. Blet, *Mém. cité*, p. 92). On cite cependant les *M. Proscarabœus* et *bimaculatus*, comme employées en Catalogne en guise de vésicatoires, et aussi pour les chevaux (*Bulletin de pharm.*, V, 109). Observons du reste que, suivant M. Farines (*Journ. de pharm.*,

Digitized by Google

XV, 267), le mâle est plus rubéfiant que la femelle, qu'il l'est plus aussi à l'époque de l'accouplement, plus au moment où on le prend que conservé vivant, même quelques heures seulement, et qu'enfin la chaleur du climat et de la saison exerce une influence réelle sur l'activité de ces insectes comme des autres insectes vésicants.

M. Blot (*ibid.*) a trouvé le *M. proscarabœus*, incorporé avec de la graisse, plus utile qu'aucun autre moyen dans le traitement des dartres, qu'il enflamme et fait suppurer; et il propose de l'essayer contre la teigne. Son infusion huileuse, nommée jadis *Huile de scarabée*, et préparée particulièrement avec l'insecte mâle, a été vantée par Regler dans le traitement des bubons pestilentiels, des anthrax, des morsures faites par les chiens enragés, et, par les continuateurs de la *Matière médicale* de Geoffroy, contre la piqûre du scorpion. Au rapport de Spielmann, elle était usitée aussi en Alsace dans la médecine vétérinaire.

Ces insectes ont été administrés en outre contre un certain nombre de maladies internes, en général dans les mêmes cas où l'on a recommandé les cantharides, et alors leur action sur les organes urinaires n'est pas rare : nous ignorons si elle s'étend quelquefois aussi aux organes génitaux. C'est contre la rage surtout qu'ils ont passé pour spécifiques. On les administrait soit hachés, incorporés avec le miel, dans lequel on les conservait ordinairement, soit réduits en poudre et unis à quelque électuaire, par doses répétées de un à plusieurs grains à la fois, soit enfin sous forme pilulaire ou délayés dans quelque liquide adoucissant. Plusieurs médecins ont donné jusqu'à 1/2 *ver* à la fois; mais la plupart prescrivent, surtout chez les enfants, 1 ou 2 *vers* partagés en douze ou seize parties. Dans plusieurs des observations rapportées par Selle, on voit qu'un *ver* et demi, un *ver* et même 1/2 *ver* ont causé quelquefois des tranchées, des difficultés d'uriner, de l'hématurie même (symptômes regardés du reste comme utiles par Dehne et la plupart des écrivains); qu'il y a eu souvent des selles, et dans quelques cas des vomissements. Cet auteur croit pouvoir conclure, des essais qu'il a faits de ce médicament, que le mode d'action en est incertain, parce qu'il agit tantôt par les sueurs, tantôt par les urines, tantôt par les selles, quelquefois par ces trois voies ensemble, que d'autres fois il n'agit pas du tout, qu'enfin il détermine souvent des accidents (dernier effet dont il faut accuser peut-être plus la dose que la nature du remède). En général, administré à petite dose, il agit par les sueurs et les urines; à plus haute dose il détermine des évacuations alvines: on l'a vu produire la salivation chez des malades qui jadis avaient pris du mercure.

L'action curative du *Proscarabée* ou *Ver de mai*, comme l'appelle indifféremment Selle, a paru généralement fort douteuse à ce célèbre médecin. C'est en effet sans succès qu'il l'a employé contre la *mélancolie*; l'*épilepsie* (dans un cas même il y a eu augmentation des accès); la *syphilis*, malgré les observations adressées en sa faveur au collége royal de médecine de Berlin; l'*hydropisie* (maladie où Paracelse l'avait déjà administré), quoique, à la dose d'1/2 *ver* par jour, il ait produit à chaque prise quelques garde-robes; enfin dans un cas de *tumeur à la plante des pieds* avec acrimonie, supposée scorbutique: ce dernier malade prit 1/2 *ver*, puis 1 *ver*, enfin 1 *ver* et 1/2 par jour; au 12e, il eut des tranchées, et de la dysurie. D'autres médecins ont encore préconisé le *Proscarabée* dans plusieurs autres affections, telles que la *goutte irrégulière* (J. Wierus, cité par les auteurs de la *Mat. méd.* de Geoffroy, I, 624), l'espèce de céphalalgie épidémique nommée *Fiuren* ou *Kadden* par les Saxons (Avicenne, Bertapaglia), les *tumeurs des paupières* (Agricola), les *cirons* des mains et des pieds (Paracelse), etc. (voy. la *Faune des médec.*, VI, 181 et suivantes).

L'efficacité des *M. majalis* et *Proscarabœus* contre la rage était depuis longtemps connue ou du moins annoncée, comme l'attestent les observations de Roesler et de Degner, indiquées ci-après dans notre bibliographie, et les écrits de Schroeder, d'A. Weickard (1626), de J. Wierus, de Sennert, etc., lorsqu'en 1777 le *secret* en fut acheté par le roi de Prusse, Frédéric II, d'un habitant de la Silésie, contrée où ce remède était depuis longtemps populaire (*Gazette de santé*, 1777, n° 46). Schwarts, quelques années après, publia une dissertation sur ce sujet, où se trouvent consignés cinq ou six exemples de guérison. Dehne, qui en rapporte un même nombre, et qui annonçait un ouvrage de Beirais avec trois nouvelles observations, fut ensuite l'un des plus ardents fauteurs de ce remède. Selle regarde le *Ver de mai* comme très-utile contre cette maladie, à défaut, dit-il, de cantharides; néanmoins il ne rapporte qu'un seul fait, fort équivoque puisqu'il s'agit d'un individu mordu trois ans auparavant par un chien enragé et qui éprouvait divers accidents nerveux. M. Meglin (*Journ. de Leroux*, XXVIII, 227) a écrit aussi en faveur du *Proscarabée*, qu'il a longtemps expérimenté, surtout comme préservatif. Le docteur Hauslentner de Warmbrunn enfin, dans un mémoire fort étendu, inséré en 1823 dans le *Journ. de méd. pratique* de Hufeland (voy. *Nouv. Bibl. méd.*, 1824, V, 494), regarde aussi les *M. majalis*, et *Proscarabœus* comme un excellent préservatif de la rage; mais une condition essentielle du succès, dit-il, c'est que le remède agisse sur les voies urinaires, assertion déjà émise par les médecins qui en ont écrit. Son opinion est basée sur un nombre imposant d'observations et sur le témoignage du docteur Axter, premier médecin de l'hôpital général de Vienne, qui, dans une pratique de 32 années dans cet hôpital, a vu tous les remèdes échouer, tandis que les cantharides données à l'intérieur pendant trois à six jours, à la dose d'un grain, avec des yeux d'écrevisse et du sucre, et appliquées sous forme de vésicatoire sur la plaie, ont toujours prévenu le développement de l'hydrophobie. Du reste, M. Hauslentner accorde au *M. majalis* la préfé-

Digitized by Google

rence sur les cantharides comme ayant sur la vessie une action moins énergique. Quoi qu'il en soit, l'usage de cet insecte, combattu par Andry dans ses *Recherches sur la rage*, et dont J. G. F. Henning (*Medicinische fragmente*, etc. Zerbst, 1799, in-8) a voulu prouver le danger par un fait où l'administration en a été mortelle, est aujourd'hui presque généralement abandonné. On ne saurait dire pourtant qu'on en ait mieux démontré l'inefficacité que les avantages.

Roesler (C.). *De morsu canis rabidi (curato vermibus majalibus)*. (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. I, a. 3. 1672, p. 524). — Degner (J.-H.). *De scarabæorum majalium in morsu canis rabidi effectu specifico salutari* (*Acta acad. nat. cur.*, VI, 325). — Traugott Schwarts (C.). *De hydrophobia ejusque specifico Meloe maiali et proscarabæo*. Hales, 1783, in-8 (Analysé dans l'*Anc. journ. de méd.*, LXII, 651; et *Journ. de phys. de* 1785, p. 359). — Dehne (J.-C.-C.). Essai d'un Traité complet sur le ver de mai et son usage contre la rage et l'hydrophobie, etc. (en allemand). Leipsic, 1788, in-8, 2 vol. (Analysé dans l'*Anc. journ. de méd.*, LXXXI, 319).— Voyez aussi les *Recherches sur la rage* d'Andry (Paris, 1780, in-12, p. 271 et suiv.), où sont décrites la préparation compliquée du remède acheté par le roi de Prusse, et les règles détaillées de son emploi.

IV. D'autres *Meloe* de Linné ont encore été indiqués comme pouvant remplacer soit les cantharides, soit les autres espèces dont nous venons de parler; mais nous manquons de renseignements exacts ou suffisants sur la plupart d'entre eux; tels sont les suivants :

1° *Meloe algiricus*, Sulz., *non* L. (*Lytta dubia*, Fabr.), cantharide noire. Insecte commun dans les prairies, notamment sur la luzerne, et que les paysans emploient, écrasé sur du levain qu'on a délayé dans du vinaigre, en guise de vésicatoire (*Journ. général de méd.*, CII, 430).

2° *Meloe autumnalis*, L. Espèce noire, lisse, moins vésicante, selon M. Farines, que le *M. majalis*, mais plus que le *Mylabris reticulata* et surtout que le *M. tuccia* (*Journ. de pharm.*, XV, 267).

3° *Meloe bimaculatus*. Voy. plus haut à l'article *M. majalis* et *Proscarabæus*.

4° *Mylabris cyanescens*. Le plus vésicant des coléoptères hétéromères après la cantharide, suivant M. Farines (*ibid.*, 266).

5° *Meloe hungarus*, Schrank. Employé en Hongrie contre la rage (*Bull. de pharm.*, V, 116).

6° *Mylabris pustulata*. Usité en Chine suivant M. Latreille (voy. aussi *Journ. de pharm.*, XIV, 67).

7° *Mylabris reticulata*. Voy. plus haut *Meloe autumnalis*.

8° *Meloe Schæfferi*, L. Espèce de *Cerocoma*, de couleur verte, à antennes et pieds jaunes, que M. Bretonneau a trouvée dans le département d'Indre-et-Loire sur les fleurs de l'*Anthemis Cotula*, L., et dont il a constaté l'action éminemment épispastique. L'humeur qu'elle laisse suinter de ses articulations, dans le danger, est également vésicante.

9° *Cantharis syriaca* (*Lytta segetum*, Fabr.). Espèce d'un vert doré avec le corselet ferrugineux, deux fois plus petite que la cantharide ordinaire : on la trouve quelquefois dans le midi de la France. Elle est employée en Arabie, selon Forskal (*Flora ægyptiaco-Arab.*, *Mat. méd. kahirina*), à la dose d'un gros, mêlée à deux gros de sucre, en 4 prises, de 2 en 2 jours, le matin, contre la strangurie, qu'elle dissipe en provoquant une hématurie douce et salutaire (*Bull. de pharm.*, V, 211).

10° *Meloe trianthemæ*. Employé dans l'Inde au même usage que notre cantharide.

11° *Mylabris trimaculata*, Fab. Espèce du Levant, d'Italie, de Hongrie, qui est, dit-on, épispastique (*Bull. de pharm.*, V, 116).

12° *Meloe tuccia*. Voy. ci-dessus *M. autumnalis*.

13° *Mylabris variabilis*, Dejean. Voyez plus haut *Meloe Cichorii*, dont il paraît n'être qu'une variété.

14° *Cerocoma viridis*. Cité comme épispastique.

15° *Cantharis vittata*, Oliv. (*Lytta vittata*, Fab.). Espèce de *Zonitis* de l'Amérique septentrionale, qui a les élytres noires avec une bordure et une tache jaunes; elle vit sur les fleurs de la pomme de terre, ou, suivant d'autres, sur celles du *Convolvulus Batatas*, L. (*Journ. de pharm.*, 1823, p. 115). Elle est employée aux États-Unis comme les cantharides, et contient de la cantharidine (*ib.*, XIV, 67): aussi est-elle inscrite dans les Pharmacopées des États-Unis et dans le Dispensaire de Coxe.

16° Le docteur Adam Burt enfin dit avoir trouvé dans l'Inde une espèce de *Meloe* bien plus vésicante que la cantharide (*Journal d'Édimbourg*, t. VI, p. 514).

Meloen. Nom hollandais du melon, *Cucumis Melo*, L.

Melolontha vulgaris, L., Hanneton. Insecte coléoptère pentaméré, de la famille des Pétalocères, qui n'est que trop connu dans nos bois et nos jardins par les dégâts qu'il cause, à l'état ou de larve, ou d'insecte parfait. Jadis employé en matière médicale, soit à l'intérieur comme spécifique contre la rage (J. Hartmann Degner, *Mém. de la nature*, 1742, VI, 325, obs. 92; voy. la suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, I, 616), le rhumatisme (Lesser, *Théol. des insectes*), ou comme diurétique, analogue par son action aux cantharides, soit à l'extérieur, après avoir été écrasé, pour déterger les ulcères, combattre les bubons pestilentiels, etc., soit enfin macéré dans l'huile pour remédier aux éruptions psoriques (Lange, Anc. *Journ. de méd.*, LXXXI, 471), il est aujourd'hui sans aucun usage médical.

Melon. Nom français, anglais, danois, espagnol, polonais et suédois du *Cucumis Melo*, L.

— d'eau. *Cucurbita Citrullus*, L. Voy. ce mot.

— des Hottentots. *Ceropegia tuberosa*, Roxb.? Voy. ce mot. C'est le *Kamerup* de ce peuple.

Melone. Un des noms allemands du melon, *Cucumis Melo*, L.

Melongène. *Solanum Melongena*, L. (*Solanum esculentum*, Dunal).

Melopepo. Espèce de citrouille, *Cucurbita Melopepo*, L. Voyez ce mot.

Digitized by Google

MELOSPISUS. Ancien nom du *Datura Metel*, L., chez les Vénitiens. Voy. ce mot.

MELOTEN. Nom danois, hollandais et suédois du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

MELOTHRIA PENDULA, L. Les fruits de cette plante cucurbitacée, grimpante, herbacée, du Brésil, où elle porte le nom de *Cerejas*, ont le volume d'un pois, et y sont employés comme purgatifs. On en prescrit la moitié d'un pour un adulte, ou un entier tout au plus. On donne 3 ou 4 de ces baies pour les chevaux, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, III, 498), ce qui leur suppose une force drastique très-marquée.

MELOTHRON. Un des noms de la Bryone, *Bryonia alba*, L. dans Théophraste. D'autres commentateurs veulent qu'il désigne la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

MELOTES. Un des anciens noms latins du blaireau, *Ursus Meles*, L.

MELROA. Nom portugais du merle commun, *Turdus Merula*, L.

MELUS. Un des anciens noms latins du blaireau, *Ursus Meles*, L.

MEMBRILLA, MEMBRILLOS. Noms espagnols du cognassier, *Cydonia vulgaris*, Pers.

MEMBOCQ. Un des noms du pareira-brava, *Cissampelos Pareira*, Lam. Voy. ce mot.

MEMBRONI-CINIT. Substance purgative employée par les Chinois, et qu'ils préfèrent à la rhubarbe (*Journ. de pharm.*, I, 459).

MEMIRAN. Un des noms arabes de la grande chélidoine, *Chelidonium majus*, L.

MEMITHÉ. Suc jaune d'une plante, conseillé contre les maladies des yeux par Dioscoride (*lib.* III, c. 84). On soupçonne que c'est celui d'un *Chelidonium* de Linné, et probablement du *Chelidonium Glaucium*, L.

MEMOULINS. Source minérale, la même peut-être que celle de *Contremoulins* (Carrère, *Cat.*, 504).

MEMPHITES. Dioscoride parle sous ce nom d'une pierre d'apparence grasse et de diverses couleurs, qu'on trouvait près de Memphis, en Égypte. On croit que c'est une espèce de marbre. Lémery dit que c'est une onyx, et qu'elle passait pour utile contre la mélancolie, l'épilepsie, et pour si stupéfiante, appliquée en poudre à l'extérieur, mêlée à quelque liquide, que les malades en devenaient insensibles à l'action du fer et du feu.

MEN-NO. Nom chinois du ris, *Oryza sativa*, L.

MENAESTES. Synonyme de maniguette. Voy. *Amomum*.

MÉNAGOGUES, *Menagoga*. Synonyme d'*Emménagogues*. Voy. ce mot.

MENANTHÈS. Nom du *Menyanthes trifoliata*, L., dans Théophraste.

MENDANHA. Un des noms brésiliens du quina do campo, *Strychnos Pseudo-china*, Saint-Hil.

MENDI. Nom tamoul et cyngalais de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

MENDONI. Nom malabare du *Gloriosa superba*, L. Voyez ce mot.

MENES, en Hongrie, comitat d'Arad. Cette eau, acidule et saline, a été analysée par J. Sadler (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1820, in-8, 2 vol.).

MENESCHENA. Un des noms du *Capsicum frutescens*, L.

MENET. Bourg de France (Haute-Auvergne), où Carrère (*Cat.*, 471) indique une source minérale appelée *la Clidelle*.

MENEZ (Saint-). Un des noms de *Baudricourt*. Voy. ce mot.

MENI. Synonyme de mani, *Arachis hypogæa*, L. Voy. ce mot. On donne surtout ce nom à l'huile qu'on en retire.

MENIAN. Nom javanais du *Benjoin*.

MENIANTHES. Variante d'orthographe de *Menyanthe*.

MENIE. Nom hollandais du minium, ou *Deutoxyde de plomb*.

MENINO. Espèce de ricin qui croît en Guinée, dont la poudre est sternutatoire. Voy. *Ricinus*.

MÉNISPERMÉES, *Menispermeæ*. Famille naturelle de plantes de la série des Dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes. Son nom vient de la forme de ses graines, qui sont en croissant, μηνη en grec, dans un certain nombre des végétaux qu'elle renferme, lesquels sont ligneux et volubiles. Les genres *Abuta*, *Cissampelos*, *Cocculus*, *Menispermum*, etc., contiennent des espèces amères, actives, irritantes, nuisibles même, dont on fait quelque emploi en médecine, comme le colombo, la coque du Levant, le pareira brava, etc. C'est dans l'une d'elles (le *Menispermum Cocculus*, L.) que M. Boullay a découvert le principe appelé *Picrotoxine*.

MÉNISPERMIQUE (Acide). Voy. *Acide ménispermique*.

MÉNISPERMUM. Genre de plantes, qui donne son nom à la famille naturelle des Ménispermées, voisin des *Cissampelos* et des *Cocculus*; il tire son étymologie de μηνη, lune, et de σπερμα, graine, semence en croissant ou en rein. Il a, ainsi que le *Cissampelos*, des baies rouges ou noirâtres, transparentes étant sèches, tandis que les fruits du *Cocculus* sont des noix sèches et ligneuses.

M. cordifolium, Russell. Voy. *Cocculus cordifolius* et *Cocculus*. *M. edule*, Valh. Voy. *Cocculus Cebatha*, DC.; on mange ses graines en Égypte. *M. flavescens*, Lam. Voy. *Cocculus flavescens*. *M. fenestratum*, Gærtn. (*Coscinium fenestratum*, Coleb.). Les Indiens considèrent le bois de ce végétal, coupé en tranches, comme un amer très-recommandable (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 461). *M. lacunosum*, Lam. Ses fruits sont employés, comme ceux du *M. Cocculus*, L., pour enivrer les poissons et les oiseaux (De Cand., *Essai*, etc., 80). Une variété β. de cette plante est le *Tuba baccifera* de Rumphius (*Amb.* V, 35, t. 32). *M. palmatum*, Lam., Colombo. Voyez *Cocculus palmatus*, DC. *M. verrucosum*, Roxb. (*M. crispum*, L. ?). Toutes les parties de la plante sont très-amères, surtout la tige. Les Malais l'emploient contre les fièvres intermittentes, et, suivant le capitaine Wright, avec le même succès que le quinquina (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 378).

MENITOUE, canton de Mortain, en France. Carrère (*Cat.*, 501) y indique des eaux minérales froides et ferrugineuses.

MENNIG. Nom allemand du minium, ou *Deutoxide de plomb*.

Digitized by Google

MENOT. C'est, dans le Levant, le nom des *Chèvres* dont la peau fournit le maroquin.

MENOTTES. Un des noms du *Clavaria coralloides*, L. Voyez ce mot.

MENS. Bourg de France à 8 lieues S. de Grenoble, près duquel Carrère indique une source froide et gazeuse, désignée aussi sous le nom d'*eau minérale des Auriols*, et mentionnée simplement dans l'ouvrage suivant :

Vulson (P. de). L'ordre qu'il faut observer dans l'usage des eaux minérales acides, et surtout celles des Auriols en Trièves, et du Monestier de Clermont, etc. Grenoble, 1639, in-8.

MENSANA. Un des noms arabes de l'épurge, *Euphorbia Lathyris*, L. Voy. ce mot.

MENSCHENSCHMALZ. Nom allemand de la graisse humaine. Voyez *Homme*.

MENSTRUE. Ancien synonyme chimique de *dissolvant*, usité encore quelquefois en pharmacie et dans le langage médical.

MENSTRUUM AURI. Ancien synonyme d'eau régale, ou *Acide hydro-chloro-nitrique*.

MENTA ACQUATICA. Nom italien de la menthe d'eau, *Mentha aquatica*, L.

— CRISPA. Nom italien de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

— RIZADA. Nom espagnol de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

— ROMANA. Nom italien du *Mentha sativa*, L.

MENTHA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie gymnospermie, dont le nom (μενθα, Menthe, fille du Cocyte) est dû à la mythologie des Grecs (Pline, *lib.* XIX, *c.* 8), ainsi que celui de beaucoup d'autres végétaux. Il renferme de nombreuses espèces fort voisines les unes des autres, et dont les propriétés doivent avoir par conséquent la plus grande analogie, de sorte qu'il est probable que celles qu'on attribue à une espèce en particulier se retrouvent dans toutes (aussi les substitue-t-on les unes aux autres sans inconvénient). Elles sont herbacées, vivaces, très-odorantes, et portent de petites fleurs rougeâtres, disposées en épis ou en verticilles. La saveur de ces plantes est amère, piquante, poivrée, et laisse un sentiment de fraîcheur sur la langue. Elles croissent dans les lieux humides, frais, cultivés, surtout en Europe. Leur odeur suave, forte, leur a fait donner le nom de *Baume*, que portent plusieurs espèces de ce genre; les anciens, qui s'en servaient, ont fait sur leur emploi mille contes ridicules, qu'on peut lire dans Pline (*lib.* XIX, *c.* 8). Les anciens regardaient les Menthes comme propres à guérir la morsure des serpents, et comme étant antiaphrodisiaques (Hippoc., *Diæt.*, II); Galien en avait une opinion contraire (*Simpl.*, VI).

M. auriculata, L. Cette menthe est usitée dans l'Inde, où elle croît, contre la surdité, d'après Rumphius (*Amb.*, VI, 41); le docteur Marlow a employé nos espèces dans le même cas, avec mystère; mais le remède connu, la guérison n'eut plus lieu (Dale, *Pharm.*).

M. crispa, L., Menthe crépue, Menthe frisée (*Flore médicale*, V, fig. 232). Cette espèce est à peine une variété de la Menthe ronde, *Mentha rotundifolia*, L. Nous renvoyons ce que nous avons à en dire à celle-ci, qui est très-commune, tandis que l'autre est rare, et ne paraît être qu'une forme différente, qui se rencontre aussi dans plusieurs autres espèces.

M. ocimoides, Lam. Cette plante passe pour fébrifuge, d'après Commerson, à Pondichéri, où elle est indigène, et connue sous le nom de *Nasel Nagai*.

M. piperita, L., Menthe poivée, Menthe anglaise (*Flore médicale*, V, fig. 234). Cette plante, qui est naturelle à l'Angleterre, d'après Smith, qui en signale une variété à odeur hircine, est cultivée pour l'usage médical; Nées (*Bullet. des sc. nat.*, Férussac, assure qu'elle dégénère dans les jardins, et qu'elle offre par suite les caractères du *Mentha viridis*, L., qui n'en serait ainsi qu'une dégénérescence. Dans son état naturel, la Menthe poivrée a les feuilles ovales-oblongues, garnies de quelques poils en dessous, arrondies à la base, un peu aiguës au sommet, marquées de longues dents sur les côtés, un peu inégales; ses fleurs rougeâtres forment des verticilles serrés, dont l'ensemble compose un épi assez allongé; les étamines sont distantes, plus courtes que la corolle, qui est régulière. Linné dit que ses fleurs sont en tête, ce qui donnerait lieu de penser que son *Mentha piperita* ne serait pas celui qui est connu partout sous ce nom. Cette plante a une saveur poivrée et camphrée, qui laisse ensuite dans la bouche une sensation de froid bien remarquable, et qui paraît appartenir à toutes les plantes de saveur poivrée. Son odeur est très-forte, balsamique, expansive, surtout lorsqu'on la touche, et la dessiccation ne la diminue pas. Cette plante donne une huile essentielle abondante, qu'on aperçoit même en regardant ses feuilles à contre-jour, qui contient du camphre (séreusine?) en quantité marquée, lequel se dépose avec le temps : phénomène connu depuis longtemps, puisque Cullen en parle dans sa *Matière médicale*, d'après Gaubius. En distillant cette huile avec du carbonate de potasse, M. Philippe en a obtenu aussi une matière cristallisable analogue au camphre (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, VI, 177).

La menthe poivrée est la plus employée de toutes les espèces de ce genre, parce qu'elle paraît réunir plus de force et de qualités que les autres, ou plutôt à cause de son odeur plus marquée. C'est une plante stimulante, active, chaude, qui ne doit être mise en usage que dans les cas où il y a absence d'inflammation et même d'irritation; elle convient toutes les fois qu'il faut redonner du ton, exciter les organes, ranimer les fonctions, remédier à la faiblesse générale ou locale. Elle est regardée comme apéritive, désobstruante, diurétique, etc., mais c'est seulement dans la supposition que les viscères à désobstruer, etc., sont engorgés par suite de l'inaction des exhalants ou des absorbants, par manque de vitalité, etc. On l'emploie aussi comme stomachique, résolutive, emménagogue, et surtout comme anti-spasmodique, avec avantage lorsqu'on en fait une application convenable. C'est la plus diffusible de toutes nos plantes européennes, et sous ce rapport son emploi est pré-

Digitized by Google

cieux : c'est le végétal le plus chaud des climats froids. Nous en avons vu faire un emploi heureux dans les tremblements nerveux, que quelques gouttes d'huile essentielle dans une potion, ou même une cuillerée à bouche de son eau distillée peuvent calmer parfois de suite; M. le docteur Chamberet dit avec raison que cette plante pourrait exciter l'expectoration dans le catarrhe muqueux, surtout dans les constitutions froides et apathiques (*Flore médicale*, V, 6). Desbois, de Rochefort, assure qu'elle est utile dans l'hydropisie (*Mat. méd.*, II, 221). Dans la paralysie, l'hypochondrie, l'hystérie, les vomissements nerveux, etc., on l'a quelquefois donnée avec succès.

La menthe poivrée passe pour modérer ou diminuer la sécrétion du lait chez les vaches, de sorte qu'on les empêche de s'en nourrir; Linné disait même qu'elle le faisait disparaître tout à fait. On a appliqué ce résultat aux nourrices auxquelles on a défendu aussi d'en faire usage; mais il n'est nullement prouvé que cette opinion repose sur des faits exacts, non plus que celle qui donne à cette plante la faculté d'empêcher le lait de se coaguler, qui remonte à Dioscoride (*lib.* III, *c.* 35), ce qui l'a fait employer en application sur les mamelles pour produire ce résultat, et les désobstruer même lorsqu'elles en sont engorgées : des expériences positives sont à répéter sous ces différents points de vue. Lævis dit que, mise dans le lait, elle en retarde seulement la coagulation (*Mat. méd.*, 378).

Mais l'emploi le plus répandu de la menthe poivrée est celui qu'on en fait comme aromate et comme bonbon, à cause de la sensation de fraîcheur qu'elle fait éprouver, et auquel succède une douce chaleur. On en compose des pastilles, des tablettes, avec le sucre, pour donner bonne bouche, la rafraîchir, procurer à l'haleine du parfum, raffermir les gencives, etc. Le débit de ce genre de sucrerie est immense, parce que son emploi est des plus agréables. On en porte dans des bonbonnières, on en offre à ses amis en présent, etc. La plante est employée en sachet, entière ou en poudre, comme résolutive, sur les tumeurs froides, indolentes, etc.; on s'en sert comme parfum, etc.

On prépare aussi une eau distillée de menthe poivrée, très-usitée dans les potions toniques, cordiales, anti-spasmodiques, etc., à la dose d'une once ou deux, de même que le sirop de cette plante; son huile essentielle se prescrit à celle de 6 à 12 gouttes par potion : sa teinture alcoolique est peu usitée, si ce n'est sucrée et sous forme de liqueur de table, qui est estimée digestive. On administre la plante entière en poudre par demi-gros ou un gros, dans un véhicule approprié; on peut en mettre le double en infusion. Fraîche, entière, et en cataplasme, on l'emploie par poignées, comme résolutive; elle est même presque vésicante dans ce cas, comme la plupart des Labiées. M. Astier a employé avec succès contre la gale, des lotions de menthe poivrée (*Bull. de pharm.*, VI, 350), que M. Boullay propose de remplacer par une pommade faite avec l'huile essentielle de cette plante.

M. Pulegium, L., Pouliot. Cette espèce à tige couchée, à petites feuilles ovales, entières, obtuses, presque sessiles, à fleurs et verticilles nombreux, à étamines saillantes, croît le long des ruisseaux dans nos environs. Son nom vient de ce que son odeur chasse, dit-on, les puces (*Pulex*), ce qui est fort douteux, malgré l'autorité de Pline (*lib.* XX, *c.* 14); les charançons, si on en met dans le blé, etc., ce qu'à coup sûr les autres espèces feraient aussi, si le fait était vrai. Les anciens en suspendaient dans les lieux où ils conservaient de la viande, pour écarter les mouches; ils en portaient des couronnes pour prévenir le vertige, les évanouissements, etc. Cette plante a l'odeur, la saveur, et, sans aucun doute, les propriétés des autres menthes. On lui a fait une réputation d'emménagogue par excellence, étant infusée dans du vin blanc; Haller l'associait au fer, et assure que dans ce cas son effet comme emménagogue est infaillible, ce qui peut-être aussi-bien, pour le moins, attribué au métal qu'à la plante. Elle a été vantée contre la toux convulsive, l'asthme, l'enrouement, par plusieurs auteurs, ainsi que contre la goutte, ce qui l'a fait appeler *Mentha podagraria* dans quelques anciens ouvrages. Le Pouliot entre dans le *sirop d'armoise, l'eau hystérique, l'eau générale*, les *trochisques de myrrhe*, la *poudre chalybée*, etc.

M. rotundifolia, L., Menthe simple, Menthe non poivrée, Menthastre, Menthastrum. Cette espèce est des plus communes dans tous les lieux aquatiques; son odeur est très-vive, sa saveur chaude, âcre, elle a toutes les propriétés de la *Menthe poivrée*, sauf qu'elle ne produit pas la sensation de fraîcheur d'une manière aussi marquée. C'est surtout celle-ci dont il est question, pour ce qui concerne l'action des menthes sur le lait, mentionnée au sujet de la menthe poivrée.

Nous n'avons rien à dire de particulier sur les *Mentha arvensis*, L., *Mentha gentilis*, L., *Mentha sativa*, L., appelé *baume des jardins*, et qui sert comme condiment dans les sauces, les salades, la moutarde, etc.; sur les *Mentha sylvestris*, L., *Mentha viridis*, L., que nous avons dit n'être peut-être qu'une dégénérescence du *M. piperita*; non plus que sur le *Mentha citrata*, W., qui offre l'odeur du citron, et le *M. cervina*, L., qui croît en Provence, sinon qu'elles ont des vertus analogues aux espèces précédentes, et peuvent leur être substituées en cas de besoin.

Il y a peu de menthes dans les pays chauds, ou du moins elles nous sont peu connues; Bruce dit qu'en Abyssinie il y en a une espèce, très-employée sans doute, puisqu'il assure qu'on en tire un revenu considérable (*Voyage*, VIII, 9); aux Antilles, à Cuba surtout, il y a, d'après Collin Makensie et Grundler, une plante connue dans le pays sous le nom de *baume*, cultivée dans les jardins, usitée contre le *tænia*, à la dose de trois onces de feuilles réduites en pâte avec du miel; le ver est rendu au bout de 6 à 7 heures (Lherminier, *Dissert. sur le Dragonneau*; Paris, 1826, in-4°). L'auteur de cette thèse

Digitized by Google

croit que c'est le *M. rotundifolia*, L.; M. de Blainville pense que c'est le *M. piperita*, L.; d'autres estiment que c'est la menthe-coq, *Balsamita suaveolens*, Desf. Mais le fait peut se vérifier par l'essai de nos espèces dans ce cas pathologique. Il y a au Chili une menthe très-commune employée contre la mélancolie, d'après le dire des gens du pays, sous le nom de *Polao* (Feuillée, *Plant. méd.*, III, t. 42; Lesson, *Voyage médical*, III, 42).

D'Andla (A.). *Epistola de naturâ et viribus menthæ*. Dordrecht, 1665, in-8. — Linné (C.). *Mentha usus*. Resp. C.-G. Laurin. Upsaliæ, 1767 (*Amœnit. acad.*, n. 140). — Knigge (T.). *De menthâ piperita commentatio botanico-medica*. Erlangæ, 1781, in-4, figures. — Nees d'Esenbeck. Sur la menthe poivrée (*Bull. des sc. médic.*, Férussac, I, 60).

MENTHA AQUATICA. Nom officinal du *Mentha rotundifolia*, L.

— BALSAMITA. Un des noms officinaux du *Balsamita suaveolens*, Desf. Voy. ce mot.

— CATARIA, off. Nom officinal de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

— EQUINA, off. *Mentha arvensis*, L.

— ROMANA. *Balsamita suaveolens*, Desf.

— SARACENICA. Un des noms officinaux du *Balsamita suaveolens*, Desf.

MENTHASTRE, MENTHASTRUM. Noms officinaux de la menthe à feuilles rondes, *Mentha rotundifolia*, L.

MENTHE. *Mentha piperita*, L.

— ANGLAISE. *Mentha piperita*, L.

— AQUATIQUE. *Mentha aquatica*, L.

— A BOUQUETS. *Balsamita suaveolens*. Desf.

— DE CHEVAL. *Mentha rotundifolia*, L.

— COQ. *Balsamita suaveolens*, Desf.

— CRÉPUE. *Mentha crispa*, L., et *Mentha rotundifolia*, L.

— GRECQUE. *Balsamita suaveolens*, Desf.

— NOTRE-DAME. *Balsamita suaveolens*, Desf.

— ROUGE, ou BAUME. *Mentha rubra*, L. On donne aussi ce nom au *Mentha sativa*, L.

— SIMPLE. *Mentha rotundifolia*, L.

MENTZELIA ASPERA, L. La racine de cette plante du Mexique, où elle est appelée *Zasall*, de la famille des Loasées, y est employée comme un purgatif violent, usité dans la syphilis.

MENYANTHES. Genre de plantes de la famille des Gentianées, de la Pentandrie Monogynie, dont le nom n'est que la traduction de celui qu'il porte en grec, μηνανθος (Théophraste, *Hist.*, IV, 11), qui vient de μηνη lune ou mois, et de ανθος fleur: *fleur qui fait venir les mois*, de la vertu emménagogue de l'espèce principale. Il renferme un petit nombre de plantes amères et inodores.

M. Indica, L. (*Villarsia indica*, Vent.). Les Chinois honorent cette plante comme un dieu lare (Vallot, *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1829, p. 204). M. Descourtilz dit qu'aux Antilles elle remplace exactement notre *M. trifoliata*, L. (*Flore médic. des Ant.*, I, 112).

M. nymphoides, L. (*Villarsia nymphoides*, Vent.). Ce végétal vient chez nous dans les rivières où le font remarquer ses jolies fleurs jaunes, ciliées, velues en dedans, et ses feuilles orbiculaires. Il a une saveur amère, et a été employé comme tonique et fébrifuge. A Osakka, au Japon, on mange ses feuilles et ses fleurs confites ou salées, en salades, etc., d'après Thunberg (*Voyage*, IV, 76). Quelques auteurs soupçonnent que cette plante n'est pas la même que la nôtre.

M. ovata, L. (*Villarsia ovata*, Vent.). Herbe du cap de Bonne-Espérance; elle est amère, et partage sans doute les propriétés de la précédente (De Candolle, *Essai*, etc., 218).

M. trifoliata, L., Menyanthe, Trèfle d'eau (*Flore médicale*, V, f. 232). Cette espèce vivace, indigène de nos prairies aquatiques, des marais, n'a pas de tige; ses feuilles sont radicales, à trois folioles (ce qui l'a fait appeler *Trifolium fibrinum*: ce dernier nom est celui du castor, parce qu'on dit que cet animal se nourrit de ses racines), ovales, entières, glabres; la scape est longue d'un à deux pieds, terminée par une panicule florale; la corolle est grande, barbue intérieurement, en entonnoir, à cinq divisions, elle renferme cinq étamines, un style allongé, un stigmate lobé, une loge, plusieurs graines nues; chaque fleur a un calice à cinq lobes, et s'épanouit en avril et mai. Cette plante, douée d'une odeur faible, mais désagréable, a une saveur nauséeuse d'une amertume extraordinaire, que l'eau lui enlève par infusion, que la dessiccation diminue, mais ne lui fait pas perdre comme on l'a avancé; d'après Trommsdorff, elle contient 75 parties d'eau sur cent étant fraîche. Son suc exprimé donne 0,75 de fécule et d'albumine, et 0,25 de résine verte, d'acide malique, d'acétate de potasse, de matière animale particulière, d'un extractif très-amer azoté, de gomme brune, de fécule blanche particulière (*Bull. de pharm.*, IV, 94).

Les propriétés du trèfle d'eau sont celles des amers inodores en général, et se rapprochent surtout de celles de la gentiane: qualité qui a fait deviner la place de cette plante, qu'on avait mise à tort dans les Primulacées, où une semblable saveur était insolite; comme elle est à un degré très-intense, on peut en conclure que ses vertus sont énergiques. Effectivement, comme tous les végétaux qui ont une grande amertume il occasionne des vomissements si on en donne une trop grande dose, c'est-à-dire un gros en nature; il exerce une action forte sur les tissus, dont il augmente l'énergie, et on peut en espérer des effets puissants, en en faisant une bonne application.

Ainsi donc on donne le trèfle d'eau contre la goutte, les fièvres intermittentes, les maladies de la peau, pour provoquer les règles, à quoi il est moins propre que les amers aromatiques, tels que l'absinthe, l'armoise, la rue, etc., comme stomachique, vermifuge, anti-scrophuleux, et enfin en qualité d'anti-scorbutique. M. Double (*Journ. gén. de méd.*, LXXIV, 68) dit avoir employé avec succès le suc dépuré du trèfle d'eau à la fin des rhumatismes aigus, pour remédier à la disposition que conservent les malades aux attaques rhumatismales aiguës ou chroniques. A l'extérieur, on en fait aussi l'application des autres amers; on en met les feuilles pilées sur les tumeurs goutteuses, rhumatismales; leur suc peut être versé dans les ulcères sordides, baveux, pour les aviver; leur infusion peut servir à

Digitized by Google

dissiper les poux, guérir la teigne, etc. Cette plante est aujourd'hui peu employée, sans qu'on en puisse dire le motif, car c'est une des plus actives de sa classe, et une de celles dont on pourrait retirer le plus d'avantages.

On prescrit les feuilles pulvérisées à la dose de 12 à 24 grains; on en donne un gros ou deux en infusion, préparation la plus convenable pour se charger de toute leur amertume, et préférable à la décoction d'après l'expérience. L'extrait est encore usité depuis 6 grains jusqu'à 12. Le suc se conseille à la dose d'une once. La racine et les feuilles entrent dans l'*eau générale*, l'*eau anti-scorbutique* de l'ancien *Codex*.

On fait quelque emploi économique du Ményanthe. Les Lapons, si dépourvus de végétaux nutritifs, extraient la fécule de sa racine, et la mêlent dans leur pain grossier, d'après Linné (*Flora lapponica*, nº 80); en Silésie, et dans une grande partie de l'Allemagne, d'après M. Yossi, on met les feuilles de cette plante, cueillies à la fin du printemps et séchées à l'ombre, dans la bière; une once, sous ce rapport, équivaut, dit-on, à 8 de houblon, ce qui pourrait en faire un objet intéressant d'utilité publique, puisqu'il paraît que la bière est aussi bonne qu'avec ce dernier. On en met aussi en Angleterre dans l'ale et le porter.

Frank (J.). *Trifolii fibrini historia*, etc. Francofurti, 1701, in-8.—Eysel (J.-P.). *Diss. de trifolio fibrino, fieberklée*. Erfordiæ, 1716, in-8. — Friese (C.-F.). *Disputatio inaug. medica proponens trifolium fibrinum*. Erfordiæ, 1716, in-4. — Bokelmann (J.-F.). *Diss. de trifolio fibrino*. Lugduni-Batavorum, 1718, in-4. —Thunberg (C.-P.). *De usu menyanthidis trifoliatæ*. Upsaliæ, 1797, in-8.

Menyet, ou **Menjet**. Nom de la belette, *Mustela vulgaris*, L., en Hongrie, suivant Erxleben.

Menyhal. Un des noms hongrois de la *Lotte* des rivières.

Meo. Nom espagnol et italien du *Ligusticum Meum*, Both.

Meon pour *Meum*.

Meouve. Nom du mélèze, *Larix europæa*, Desf., en Languedoc.

Méphites. Ancien nom générique des carbonates ou sous-carbonates; ainsi la *Méphite ammoniacale* était le sous-carbonate d'ammoniaque, la *méphite barotique* le carbonate de barite, la *Méphite calcaire* le sous-carbonate de chaux, etc. Voyez *carbonates*.

Méphitique (Air). Nom primitif de l'*Acide carbonique*.

MERCURE, *Mercurius* et *Mercurium* des Latins, *ὑδράργυρος* des Grecs. Corps simple, métallique, rangé jadis au nombre des demi-métaux, d'une pesanteur spécifique de 13,598, sans odeur ni saveur sensibles; ordinairement liquide, facile à diviser en gouttelettes sphériques d'une excessive mobilité, d'où, joint à l'éclat argentin qu'il présente, son nom vulgaire de *vif argent* (*argentum vivum*); susceptible, du reste, soit de se solidifier à 32º R. environ, comme Braun, de Saint-Pétersbourg, l'a découvert en 1759 (état d'ailleurs qu'il offre naturellement entre le 55e et le 57e degré de latitude, au rapport de Pallas, Gmelin, etc.), de cristalliser même en octaèdres, d'acquérir ainsi de la malléabilité; soit, au contraire, de se vaporiser insensiblement à la température ordinaire, ce qui explique certains des accidents qu'il produit, d'entrer en ébullition à 360º, et enfin de se réduire complétement en vapeur, de se perdre subitement dans les airs : de là une de ses étymologies, par allusion à Mercure le léger messager des dieux (*Angelus Sala*).

L'air et la lumière n'ont, à froid, aucune action chimique sur ce métal. L'oxigène, dans des conditions données, forme avec lui deux oxides : l'un noir, qui n'existe qu'à l'état de combinaison, et l'autre rouge. Longtemps agité, avec ou sans le contact de l'air, il se transforme en une poudre noire (*æthiops perse*) qui n'est que du mercure très-divisé, ou *éteint*, suivant l'expression vulgaire, longtemps pris pour un oxide; l'eau, même à chaud, ne le dissout ni ne l'altère, car elle n'en change pas le poids; mais agitée avec lui elle en facilite l'extinction, changement physique qu'une foule d'autres corps, surtout visqueux (comme l'a fort bien établi M. J. L. Desmarest, en distinguant la viscosité de la cohésion), lui font également éprouver; tels sont au premier rang la térébenthine, puis la gomme arabique, les graisses rances, les extraits, la salive, etc., fort employés dans ce but en pharmacie.

L'azote, le phosphore, le bore, le carbone et l'hydrogène sont sans action sur lui. Le chlore s'y unit en deux proportions (calomel et sublimé corrosif). L'iode, à la température ordinaire, forme aussi avec lui deux iodures, l'un jaune (proto-iodure) et l'autre rouge (deuto-iodure), récemment essayés en médecine. Le brome s'y combine en deux proportions, d'après M. Werneck. Le soufre paraît, comme nous le verrons, ne former avec lui qu'un seul sulfure, le cinabre, qui est rouge. Il s'unit à la plupart des métaux, notamment à l'or, l'argent, le plomb, l'étain, le bismuth, le zinc, qu'il dissout, et avec lesquels il donne le genre d'alliage connu particulièrement sous le nom d'amalgames. L'ammoniaque sans action directe sur le mercure, peut donner lieu à un ammoniure, indiqué comme résolutif dans le traitement des exostoses (*Pharm. univ.* de M. Jourdan, II, 101). L'eau de potasse concentrée en détermine l'oxidation. Le cyanogène constitue avec lui un cyanure (prussiate ou hydro-cyanate de mercure) déjà traité à l'article *Cyanogène* (Voy. ce mot. Tous les acides enfin se combinent au mercure, et forment des sels d'un grande importance; l'acide nitrique est le seul qui le dissolve à froid comme à chaud; l'acide sulfurique ne l'attaque qu'à chaud; les acides hydriodique et hydro-sulfurique sont décomposés par lui : de l'hydrogène se dégage, et il reste un iodure ou un sulfure de mercure; les autres acides ne s'y combinent que lorsqu'il est préalablement réduit à l'état d'oxide. Nous reviendrons sur la plupart de ces composés, d'une importance plus ou moins grande en médecine.

Le mercure, connu, mais employé des anciens, torturé par les alchymistes, qui croyaient voir dans ses singulières propriétés l'indice de vertus propres à la transmutation des métaux, à la découverte d'un remède universel, et à qui nous devons en définitive

Digitized by Google

les principaux traits de son histoire chimique, regardé généralement depuis plus de trois siècles comme le spécifique de la syphilis, n'est pas très-répandu dans la nature. Il y existe soit à l'état natif, toujours en petite quantité, disséminé dans la gangue des mines, celles surtout de son sulfure ; soit combiné à l'argent; soit à l'état de proto-chlorure, ou *mercure muriaté* des minéralogistes, jadis nommé *mercure corné ;* soit enfin à l'état de cinabre ou sulfure rouge de mercure, le plus abondant de tous.

C'est de celui-ci qu'on extrait presque uniquement ce métal pour les besoins du commerce, et que les anciens, au rapport de Dioscoride (*lib.* V, *c.* 70; et *lib.* VI, *c.* 28), le retiraient par la distillation dans des vases de fer. Aujourd'hui on distille le cinabre, préalablement pulvérisé et quelquefois lavé, avec de la chaux, du fer ou de l'argile, et l'on condense au moyen de l'eau froide les vapeurs mercurielles qui se forment. Les principales exploitations de ce métal son celles d'Idria en Frioul, découvertes en 1497 (Voy. dans les *Annales de chimie,* XCI, 161, la notice statistique qu'en a donnée M. Payssé); celles d'Almaden en Espagne, connues des Romains ; et celles du Palatinat, bien moins riches que les précédentes ; sans compter celles de la Chine, du Pérou, du Chili et du Mexique. On en obtient aussi en petite quantité en Hongrie, en Bohême et dans plusieurs autres parties de l'Allemagne; mais en France, où on en consomme annuellement 60,000 livres environ, on en voit à peine quelques traces, quoiqu'on ait prétendu que Montpellier était bâtie sur une mine de mercure coulant (Desbois de Rochefort). Ajouterons-nous qu'on a prétendu en trouver dans les eaux de la mer, dans les feuilles d'un pourpier sauvage de la Chine (Grosier, II, 214), enfin dans une foule de corps qui sont loin d'en contenir, peut-être par confusion avec les idées des alchymistes qui nommaient abusivement *mercure, soufre*, etc., certains principes volatils qu'ils supposaient exister dans presque tous les corps de la nature, et en constituer pour ainsi dire les éléments ?

Le mercure du commerce est souvent sophistiqué avec le plomb et le bismuth ; ce qu'il est aisé de reconnaître à son éclat moins vif, à la facilité avec laquelle il se ternit à l'air, à ce que ses globules *font la queue* ou s'applatissent, au lieu d'être parfaitement sphériques, enfin, et surtout, au résidu métallique qu'il laisse lorsqu'on le distille ; aussi est-on dans l'usage de purifier le mercure soit natif, soit extrait du cinabre, surtout pour les usages de la médecine, en le soumettant à la distillation, seul, ou mieux, mélangé avec un peu de soufre, de fer, de chaux ou de sous-carbonate de potasse, et le filtrant ensuite à travers une toile serré ou une peau de chamois. M. Bianchi a proposé, dans le même but, de l'agiter simplement avec de l'acide sulfurique pur ou étendu d'eau (*Bibl. brit.,* V, 39). Ainsi obtenu, on le conserve dans des vases de verre, de terre, dans des cuves de marbre ou de pierre, dans des tonneaux même; mais non, quoi qu'en ait dit Dioscoride (*loc. cit.*), dont, comme le soupçonne Matthiole, le texte a dû subir ici quelque altération, quoique Oribase répète la même chose (*lib.* XIII), dans des vases de plomb, d'étain ou d'argent, qu'il dissout, et ne tarderait pas à détériorer.

Les usages du mercure et de ses combinaisons sont assez multipliés. A l'état de métal, il est employé pour l'exploitation des mines d'or et d'argent, la construction des baromètres et des thermomètres, les injections fines, la formation de la cuve hydrargyro-pneumatique, etc. ; à l'état de combinaison, il sert à l'étamage des glaces (amalgame d'étain), à la dorure, à l'argenture du cuivre (amalgames d'or et d'argent) à prendre des empreintes (amalgame de cuivre), à faciliter le jeu des machines électriques, comme l'*or musif* (amalgame de zinc) ; à la coloration de cire à cacheter (sulfure) ; à la préparation de l'oxide de chrôme, des amorces de fusil (cyanate de mercure mêlé à un peu de cire), ainsi que dans l'art de la chapellerie (deuto-nitrate de mercure).

En pharmacie, il sert à préparer les différents produits mercuriaux d'usage en médecine; car son emploi thérapeutique, ou du moins son histoire médicinale, comprend presque toutes ses combinaisons chimiques et une foule de préparations diverses : aussi l'étude en est si vaste sous ce rapport, que pour plus de clarté nous la partageons en deux articles distincts. Celui qui nous occupe, traitera successivement : I, du mercure et de son emploi à l'état de métal ; II, de ses oxides ; III, de ses sulfures ; IV, de ses iodures ; V, de ses bromures ; VI, de ses chlorures ; VII, des sels dont il est la base: chacun de ces corps considéré principalement ici sous le point de vue de son historique, de sa synonymie, de sa nature, de sa préparation, de ses caractères, de ses divers usages, des formes sous lesquelles on l'administre, des doses auxquelles on le donne, des mélanges qu'on en fait, de ceux qu'il faut éviter, des préparations officinales dans lesquelles il entre, enfin des indications générales de son emploi thérapeutique. Une bibliographie commune aux deux articles terminera celui-ci, et, jointe aux bibliographies particulières des articles principaux dont il se compose, offrira, aux lecteurs curieux de connaître, le moyen de suppléer à l'insuffisance de nos articles, sous le rapport historique surtout, insuffisance que l'espace, non moins que nos forces et que les difficultés de la matière, expliquent suffisamment.

Quant à l'article *Mercuriaux* (voy. ce mot), complément nécessaire du premier et plus exclusivement médical, il aura pour objet spécial l'étude succincte de l'action immédiate du mercure et de ses préparations, de leur emploi médicinal, du choix à en faire, des formes sous lesquelles on les donne, de leurs adjuvants et correctifs, des accidents auxquels peuvent donner lieu leur emploi, même réglé, et surtout leur abus, de leurs usages comme prophylactique, enfin de leurs effets thérapeutiques et des diverses règles de leur administration raisonnée.

I. *Mercure coulant*, c'est-à-dire à l'état métallique. Il n'est mentionné ni dans Hippocrate ni dans Celse. Galien, qui du reste ne l'avait pas expérimenté,

Digitized by Google

le regardait comme dangereux (*De simpl. méd. fac. lib.* IX). Dioscoride (*l. c.*) compare son action pernicieuse, attribuée à sa grande pesanteur spécifique, à celle des scories d'argent (espèce de litharge), dont les symptômes, qu'il rapporte, sont ceux de l'empoisonnement par les corrosifs ; et il recommande le lait, le vin avec l'absynthe, surtout aidés de la limaille d'or. Aétius (*Tetr.* IV, *serm.*, I, *c.* 79), Paul Æginète (*lib.* VII, *c.* 3, et *lib.* V, *c.* 63), Actuarius (*lib.* V, *c.* 12), etc., disent formellement qu'il est peu employé en médecine, à cause de sa nature vénéneuse, et copient d'ailleurs Dioscoride. Paul d'Égine ajoute cependant qu'on l'emploie quelquefois brûlé et réduit en cendre, mélangé à d'autres médicaments contre la colique et le volvulus ; et Avicenne, cité par Matthiole, assure qu'il n'est pas rare de voir avaler sans inconvénient du mercure, parce qu'il sort facilement du corps, pourvu qu'on se donne beaucoup de mouvement. Du reste, les Arabes (Geber, Mesué, Rhazes dans son Antidotaire, etc.) passent pour être les premiers qui aient prescrit, contre les éruptions cutanées, la maladie pédiculaire, les ulcères, etc., des onguents mercuriels, lesquels, employés ensuite par Théodorius et Guy de Chauliac, puis appliqués par J. Bérenger de Carpi et Fallope au traitement des maladies vénériennes, administrés même à l'intérieur par Vigo, n'ont guère cessé depuis d'être en usage. Voy. au mot *mercuriaux* l'emploi du mercure dans la *syphilis*.

Matthiole assure que les accoucheurs donnent avec avantage un scrupule de mercure pour hâter la délivrance, et que l'abus seul en est pernicieux, à cause, non de son poids; mais de sa qualité froide et humide. Il rapporte (*Comment.*, VI, 28) l'histoire d'un parfumeur atteint d'une fièvre ardente qui en but au lieu d'eau, et mourut *gelé* peu d'heures après : l'estomac, quoiqu'il en eût déjà rendu par le fondement, en contenait encore plus d'une livre. T. Zwinger et Laborde, cités par M. Orfila (*Toxicol. gén.*, I, 351), l'ont vu causer des accidents graves.

D'un autre côté, on cite l'exemple de femmes qui en ont pris sans inconvénient, en grande abondance, dans le dessein de se faire avorter, et celui d'ouvriers qui en avalent pour le dérober. Enfin, il a été souvent employé à l'intérieur comme désobstruant dans les cas de hernie, de constipation, d'iléus, de volvulus, sans inflammation vive des intestins, à la dose d'une à plusieurs onces, et même de quelques livres, associé souvent à de l'huile. De Haen rapporte beaucoup d'exemples de succès. Brera en a donné 26 onces dans un cas de volvulus, avec un soulagement notable. Ébers, de Breslau (*Journal der pract. Heilkunde*, 1829, LXVIII, 1), décrit deux cas analogues où plusieurs onces de mercure (cinq dans l'un, quatre dans l'autre) ont procuré d'abord du calme, puis du sommeil, et fait succéder enfin aux vomissements stercoraux des déjections abondantes et le retour à la santé. J. Bellucci (*Esculapio*, I, 229) en a vu un non moins remarquable. W. Malcom (*London med. rep.*; voy. *Bibl. méd.*, LXVII, 268), a donné avec succès deux livres de mercure. P. C. Blacket (*ibid.*; voy. *ibid.*, LXVIII, 407) a observé un fait moins heureux. Desbois de Rochefort rapporte (*Mat. méd.*, I, 197) qu'au commencement du 18e siècle, c'était la mode à Londres et à Édimbourg d'avaler tous les matins deux ou trois gros de mercure avec quelques onces d'huile, dans le dessein de se préserver de la goutte, de la pierre, etc. Sue a consigné (dans les *Mém. de la soc. méd. d'émul.*, IVe, 252) l'observation d'un homme qui en prenait deux livres par jour pour expulser un écu arrêté dans l'œsophage, et qui le rendait journellement par les selles. M. Orfila, à l'exemple du docteur Scret, en a fait prendre souvent plusieurs onces à des chiens, sans accident. Enfin, il a été souvent employé avec succès contre les vers des enfants, même en substance, par Brassavole entre autres.

Nonobstant ces exemples de l'innocuité du mercure, avalé même à grande dose, ce remède est aujourd'hui presque hors d'usage sous cette forme. Mais divisé ou éteint par diverses substances, ajoutées en général en proportion double ou quadruple, il est encore de quelque usage en qualité d'apéritif, de fondant, d'anti-vermineux, de sudorifique même, à la dose d'un scrupule à un gros, quoique bien moins employé qu'il ne l'était jadis, et sujet d'ailleurs aux mêmes inconvénients que les composés dont il est la base (Voy. *Mercuriaux*). C'est dans cet état qu'il se présente dans le *sucre vermifuge* de l'ancien Codex ; le *miel mercuriel* et le *mercure glycyrrhizé*, c'est-à-dire éteint par le miel ou le suc de réglisse ; le *mercure alcalin* ou *alcalisé*, vanté par Astruc, où entrent soit la craie, soit les yeux d'écrevisses, soit la magnésie, et que Hermbstaedt a proposé de préparer avec le mercure soluble d'Hahnemann, ce qui donne un produit tout différent ; les *bols bleus* ou *pilules bleues*, formées avec la conserve de cynorrhodon ; le *mercure tartarisé*, mélange de crême de tartre et de mercure, qu'il ne faut pas confondre avec le tartrate de ce métal ; le *mercure violet*, mercure éteint par le sel ammoniac ; les *pilules mercurielles*, les *pilules napolitaines*, et surtout les *pilules de Belloste*, imitations des pilules de Barberousse, employées comme *altérant* à petite dose (huit à dix), et dans lesquelles le mercure est associé au jalap et à diverses autres substances ; le *mercure balsamique* ou *pilules balsamiques mercurielles*, mélange de mercure avec divers baumes ou térébenthines ; le *mercure huileux*, résultat de l'extinction de deux gros de mercure dans deux onces d'huile d'olive, jadis administré à l'intérieur ; l'*onguent mercuriel*, prescrit quelquefois en pilules (contenant un grain de mercure, soit seul, soit associé au savon), depuis qu'une méprise en a fait connaître à Brambilla l'efficacité (*Journ. génér. de méd.*, XVI, 33 et 37), mais plus employé à l'extérieur ; l'*électuaire anthelminthique* de Heister, composé de mercure et de quinquina ; l'*éthiops minéral*, mentionné d'abord par Turquet de Mayenne et G. Bate, longtemps regardé comme un sulfure, mais qui, d'abord du moins, n'est qu'un simple mélange de soufre et de mercure (Voy. plus loin *sulfure de mercure*) ; l'*éthiops antimonial* et l'*éthiops de Malouin* (Voy. *ibid.*), où

Digitized by Google

entre de plus du sulfure d'antimoine; enfin, le *mercure gommeux de Plenck,* formé de mercure, de mucilage de gomme arabique et de sirop diacode, vanté par son auteur comme le meilleur anti-syphilitique, signalé comme ayant une action douce, appropriée aux complications de la syphilis avec des affections de poitrine, produisant rarement la salivation au rapport de Theden et de Clarck, etc. : Costel, ramenait à l'état sec et pulvérulent le mucilage gris qu'il présente, et dans lequel le mercure est comme suspendu; ce qui semblerait préférable comme remède officinal, s'il importait de conserver ce médicament. Une multitude d'autres préparations, que nous sommes forcés de passer sous silence, contiennent aussi du mercure éteint, associé souvent à un grand nombre de substances: on peut consulter à cet égard la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan.

L'infusion ou la décoction du mercure dans l'eau (une livre de métal contre six livres d'eau) a aussi été jadis employée, à grande dose, surtout comme anthelminthique, d'après le conseil de Van Helmont, soit seule, soit associée à des infusions aromatiques. M. B. Gaspard a prouvé (*Journal de physiologie expér.,* I, 245) qu'elle jouit d'une action réelle.

A l'extérieur, le mercure plus ou moins divisé est d'un usage très-fréquent, soit comme anti-syphilitique, soit comme excitant ou résolutif, dans les cas de bubons indolents, d'ulcères atoniques, de nodus, d'exostoses, d'engorgement lymphatique sous-cutané ou même viscéral, soit pour tuer la vermine, soit pour combattre les affections cutanées chroniques, soit enfin, à haute dose et rapidement administré, comme anti-phlogistique. Il est appliqué alors sous diverses formes qui offrent, outre les inconvénients des mercuriaux en général, celui d'exciter facilement du prurit, des éruptions particulières, souvent érysipélateuses. On l'emploie en poudre, éteint avec le soufre (*éthiops minéral*, dont nous avons déjà parlé), avec la mine de plomb ou graphite (*éthiops graphitique*), avec le sulfure d'arsenic même (*ethiops orpimental*), ou enfin avec une foule d'autres corps pulvérulents, dont on composait en outre des mélanges très-variés. On le battait avec du blanc d'œuf, dont on imprégnait ensuite des ceintures, destinées à être appliquées à l'état sec sur les reins des galeux; on l'applique sous forme d'emplâtres, c'est-à-dire éteint par des corps gras, unis à de la cire, des baumes, des résines, des térébenthines, divers oxides, etc., soit sur un point (moyen encore fort en usage dans diverses maladies locales), soit sur toute la surface du corps en même temps, comme méthode générale de traitement de la syphilis : méthode employée dès 1553 suivant Astruc, renouvelée vers la fin du dernier siècle par Alandrieux et Lebrun, complétement abandonnée aujourd'hui comme incertaine et dangereuse, vu que l'on appliquait en une seule fois toute la quantité de mercure nécessaire pour un traitement; seule circonstance, du reste, qui la différencie de la méthode commune par les frictions avec l'onguent mercuriel.

De toutes les préparations où le mercure n'est que simplement divisé, celle-ci est maintenant la plus usitée, soit contre la syphilis, soit dans les divers autres cas énoncés ci-dessus. La pommade mercurielle double ou onguent napolitain, employée surtout dans le traitement externe de la maladie vénérienne (1/2 gros à 1 gros par jour, ou 1 à 2 gros tous les jours en frictions sur la partie interne des jambes, des cuisses, des bras, successivement jusqu'à consommation de plusieurs onces), est formée de parties égales d'axonge et de mercure (Desbois de Rochefort dit que l'onguent mercuriel double contient deux fois plus de graisse que l'onguent napolitain); et l'onguent gris, particulièrement en usage contre la vermine, d'une partie seulement contre huit : ce sont les deux onguents mercuriels les plus usités en France. Une multitude d'autres existent dans les diverses Pharmacopées, mais ils ne peuvent tous être remplacés par eux avec avantage; l'onguent gris lui-même pourrait être banni des officines, puisque ce n'est que l'onguent napolitain affaibli. Quant à la pommade mercurielle de Sanchez, qui a joui d'une grande vogue, elle était formée de 4 parties de mercure et de 4 de camphre, incorporées avec 4 parties de miel et 8 de beurre de cacao. Quelquefois on substitue à l'axonge, dans l'onguent mercuriel, le cérat (*cérat mercuriel*), la pommade oxigénée, etc.; ou bien on unit cet onguent à celui d'althæa, au baume d'Arcæus, au blanc de baleine, à la térébenthine; on l'incorpore aussi quelquefois aux semences de staphysaigre contre les poux; au camphre, à l'ammoniaque, au savon, à l'opium, etc., pour remplir diverses indications, etc.

Uni à divers métaux, le mercure forme, sous le nom d'*amalgames*, de véritables composés, dont la consistance varie suivant qu'il y prédomine plus ou moins, et qui tous sont décomposés par le feu. Celui de plomb intéresse seul le thérapeutiste, en ce qu'il peut se former si l'on injecte du mercure dans la vessie où une sonde de plomb se sera brisée, moyen jadis employé avec succès dans cet accident, aujourd'hui des plus rares (*Lettre sur la dissolution du plomb dans la vessie*, par M Bories dans le *Formulaire de Montpellier*, comme base d'un emplâtre fondant, et dans plusieurs Pharmacopées comme entrant dans l'onguent mondifiant de Stahl. Le *Mumia mineralis Poterii*, auquel Goulin attribuait beaucoup d'efficacité contre le cancer occulte, était enfin un amalgame de même nature.

II. *Oxides.* On en connaît deux : l'un noir contenant 100 de mercure et 4,5 d'oxigène (protoxide); l'autre rouge (deutoxide ou peroxide), deux fois plus oxigéné. Le premier n'existe que combiné avec les acides (proto-sels); car, ainsi que nous l'avons déjà dit, le prétendu oxide noir obtenu par l'agitation prolongée du mercure, et qu'on nommait *æthiops per se,* n'est que du mercure extrêmement divisé, et il en est de même du *mercure éteint* par l'eau, les corps visqueux, le soufre, etc.; corps qui, sans avoir d'action directe sur ce métal, en facilitent seulement la divisibilité. Quant au précipité d'un noir rougeâtre

Digitized by Google

que forment les alcalis dans les proto-sels de mercure et dans la solution de sublimé-corrosif, et au produit de l'action de ces mêmes alcalis ou de la chaux sur le calomel (*mercure noir de Moscati, mercure soluble de Moretti*, etc.), employés comme médicament par fractions de grain, ce ne sont, d'après M. Guibourt, que de simples mélanges de peroxide de mercure, et de mercure à l'état métallique également très-divisé. Le prétendu *oxide gris de mercure,* nommé aussi *mercure soluble d'Hahnemann*, est enfin un sel triple dont nous parlerons au sujet des nitrates. L'histoire médicinale de ces divers composés appartient donc ou à l'oxide suivant ou au mercure, ou aux nitrates mercuriels.

Le deutoxide ou oxide rouge de mercure est toujours un produit de l'art ; car il n'existe pas dans la nature, du moins en quantité notable. On en connaît trois variétés principales :

1° Le *Précipité per se* (*mercuris præcipitatus per se*), connu de Geber, et qu'on obtient, d'après le procédé de Boyle, en soumettant longtemps du mercure, non privé du contact de l'air, à une température voisine de l'ébullition. Il est en petites paillettes d'un rouge foncé : c'est le plus pur de tous et le moins usité ; il passe pour dangereux. Fabrice de Hilden (cent. 5) a vu cet oxide, appliqué à l'extérieur, produire la salivation.

2° L'oxide qu'on obtient en précipitant le deutochlorure de mercure, ou les sels de peroxide de mercure, par un alcali, est toujours plus ou moins jaune, parce qu'il est à l'état d'hydrate ; il est presque inusité, si ce n'est dans l'*eau phagédénique jaune,* dont nous parlerons plus loin.

3° Le *Précipité rouge* (*mercurius præcipitatus ruber*), le plus en usage, qu'on retire du nitrate de mercure exposé à une chaleur suffisante pour décomposer l'acide nitrique, mais insuffisante pour en dégager l'oxigène ; il est en masses qui offrent toutes les nuances du jaune orangé, ou du rouge orangé, selon la manière dont il a été préparé ; la pulvérisation le jaunit. Jadis on faisait brûler plusieurs fois de l'esprit de vin sur cet oxide pour l'adoucir, ce qui donnait l'*arcanum corallinum* ou *précipité rouge dulcifié* (*diacelta teston* de Paracelse) ; mais bien préparé, ce qui n'a pas toujours lieu, celui des boutiques contenant souvent du nitrate indécomposé, comme l'a vu M. Fodéré (*Méd. lég.*, IV, 153), ce médecin assure qu'il est doux, et peut être employé sans danger dans la syphilis.

Cet oxide a une saveur métallique prononcée qu'il communique à l'eau, dans laquelle il est un peu soluble ; il verdit le sirop de violette, est peu à peu décomposé ou réduit par la lumière directe et par tous les corps avides d'oxigène, fournit à une haute température de l'oxigène très-pur, est transformé en perchlorure et en cyanure de mercure par les acides hydro-chlorique et hydro-cyanique : c'est la base des sels de mercure les plus importants. E. Valli (*Biogr. univ.*, XLVII, 371) lui a reconnu la propriété d'arrêter la fermentation du vin (2 grains par livre de moût).

Il est peu usité à l'intérieur, sans doute à cause de l'incertitude de sa bonne préparation, que semble justifier l'exemple d'empoisonnement observé par M. Brachet, de Lyon (de l'*Emploi de l'opium*, etc., 1828, in-8°, p. 184) ; il a néanmoins été souvent expérimenté à la dose de 1/2 grain à 1 grain, uni communément à l'opium, comme anti-syphilitique, en bols ou en pilules, depuis J. de Vigo, et A. Gallus jusqu'à MM. Fodéré, cité plus haut, Wendt (*Acta nova reg. soc. méd. havniensis,* 1818) qui a récemment publié des exemples de son efficacité (2 à 6 pilules de 1/4 de grain par jour pendant 25 à 30 jours), et F. B. Femma (*Repertorio di medicina*, janv. 1827) qui en rapporte 14 autres.

A l'extérieur, au contraire, il est fort employé, surtout comme stimulant et pour tuer la vermine ; uni au double de son poids d'alun il forme la *poudre caustique de Plenk,* conseillée comme cathérétique ; il entre dans un onguent vanté par Louvrier et Rust comme spécifique de la syphilis, dans le *cérat* et l'*onguent mercuriels* de Falck, employés l'un contre les ulcères syphilitiques, l'autre contre les hémorrhoïdes, etc. ; mélangé au miel, avec addition d'un peu de sucre, il donne le *miel mercuriel* conseillé par Swédiaur pour le pansement de certains ulcères vénériens ; avec l'onguent basilicum, c'est l'*onguent brun*, employé au même usage ; incorporé avec trois fois son poids de mercure et huit fois son poids d'axonge, il forme un *onguent gris* plus actif, dit-on, que l'onguent mercuriel ordinaire (ce qui nous semble douteux), et que Lentin, qui y ajoutait du camphre, employait contre le rhumatisme chronique, mélangé avec divers onguents ou diverses poudres appropriées. Incorporé à la dose de 5 grains avec autant d'acétate de plomb, et un demi-grain de camphre dans un gros dix grains de beurre lavé à froid avec de l'eau de roses, il compose, d'après l'analyse de S. Baup (*Bull. de pharm.*, VI, 385), la pommade de Régent, employée avec succès dans les ophthalmies chroniques (Voyez notre édition de la *Médecine prat. de Cullen,* I, 349) : il fait aussi partie de celle de Desault, plus active que la précédente ; de l'onguent ophthalmique de Richter ; du baume ophthalmique de Saint-Yves, où il est associé aux fleurs de zinc ; de la pommade de Joerdens, de celle de Rust ; du collyre sec du *Formulaire des hôpitaux,* etc., etc.

III. *Sulfures.* On en admettait jadis deux : un *proto-sulfure* ou *sulfure noir,* et un *deuto* ou *persulfure rouge*, connu sous le nom de cinnabre : ce dernier seul existe réellement. Plusieurs composés distincts, étaient en effet confondus sous la première de ces dénominations ; tels sont :

1° L'*éthiops minéral* ou *éthiops mercuriel par trituration,* poudre noire résultant de la trituration du mercure avec le double de son poids de soufre, et qui, n'étant d'abord que du mercure divisé ou éteint par le soufre, devient plus tard, par la réaction lente de ses composants, un mélange de sulfure rouge et de soufre en grand excès. Il était usité surtout contre les vers, et, comme diaphorétique, dans les mala-

dies de la peau, les scrophules, le rhumatisme, la goutte, les douleurs hémorrhoïdales, etc., à la dose de 12 à 48 grains; il passait pour peu efficace contre la syphilis et pour produire rarement la salivation : quelquefois son action est légèrement cathartique. Ses propriétés, jadis beaucoup vantées, étaient dues, selon Desbois de Rochefort, aux médicament actifs auxquels on avait coutume de l'unir. L'école anglaise l'a préconisé contre la rage, uni au camphre, à la thériaque, etc.;

2° L'*éthiops minéral par fusion*, masse d'un noir violet, qui se forme lorsqu'on fait tomber du mercure divisé dans du soufre fondu (36 parties contre 5), et qui n'est presque que du sulfure rouge de mercure : soumise à la sublimation, elle se transforme effectivement en sulfure rouge sans presque aucune perte. On l'emploie pour préparer le cinnabre. Jadis il était usité comme diaphorétique, anti-psorique, vermifuge et anti-syphilitique; il fait partie d'une poudre anthelminthique de la *Pharmacopée extemporanée* d'Augustin, d'un électuaire purgatif employé à la Charité par M. Fouquier, dans l'hydropisie et la colique métallique, etc.;

3° L'*éthiops par précipitation*, obtenu en précipitant les solutions mercurielles par l'acide hydrosulfurique ou les hydro-sulfates. Il est de deux sortes. Quand le sel mercuriel qu'on emploie est au maximum d'oxigénation le produit diffère peu de l'*éthiops par fusion* et par conséquent du cinnabre, la différence de couleur paraissant ne tenir qu'à quelques atomes de matières étrangères; puisque au rapport de M. Guibourt, à qui l'on doit des recherches exactes sur ces divers composés, on obtient même quelquefois par précipitation du sulfure rouge. Quand le sel mercuriel est au minimum le précipité contient une double proportion de mercure : comprimé, il laisse échapper du mercure; chauffé, il se réduit en mercure et en sulfure rouge; ce qui prouve, comme l'a fait voir aussi M. Guibourt, que ce n'est réellement qu'un mélange de ces deux corps;

4° Le *foie de soufre mercuriel*, recommandé dans les maladies cutanées, les scrophules, la syphilis; il paraît être un sulfure de mercure dissous dans de la potasse;

5° L'*éthiops de Malouin*, produit de la trituration du mercure avec le double de son poids de sulfure d'antimoine; ce n'est qu'un simple mélange de ces deux substances : on le prescrivait, associé au sucre et à la magnésie, à la dose de 2 à 4 grains;

6° Enfin le *précipité violet* ou *noir*, qu'on préparait avec le soufre, le mercure et le muriate d'ammoniaque, et qu'on administrait à la dose de 12 à 36 grains dans les cas de rhumatisme, de scrophules, et même contre l'asthme, l'épilepsie, les vers, etc., paraît être un mélange de sulfure et de proto-chlorure de mercure; il diffère du *mercure violet*, dont nous avons déjà parlé.

Schulze (J.-H.). *De efficacia æthiopis mineralis in glandulam colli, etc.* (*Acta Acad. nat. curi.* I, 496). — Schrommius (J.-F.). *Diss. de æthiope minerali.* Altd., 1725, in-4. — Delius (H.-F. de). *Diss. de æthiope minerali, una cum analectis de salibus.* Erlangen, 1744, in-4. — Hilscher (S.-P.). *Progr. de æthiope minerali.* Iena, 1748, in-4. — Deyeux. Obs. relatives aux propriétés médicinales de l'oxide de mercure sulfuré noir, ou éthiops minéral (*Journ. de la Soc. des Pharm.*, in-4, p. 412).

Le sulfure rouge de mercure (improprement qualifié des noms de *deuto* et de *persulfure*, puisque c'est le seul sulfure que donne réellement ce métal), est le *minium* des anciens, à tort nommé *cinnabre*, dit Dioscoride (*lib.* V, *c.* 69), et, d'après lui, Oribase (*lib.* XIII), qui nommait ainsi le sang-dragon. Ce nom de cinnabre a pourtant prévalu, car le *minium* des modernes est un oxide de plomb. Il existe assez abondamment, ainsi que nous l'avons dit, dans la nature, où il varie d'aspect comme de pureté, étant souvent mêlé à une argile bitumineuse qui lui donne une couleur noirâtre : celui de Chine, qui est cristallisé et très-pur, contient environ 85 % de mercure; celui de Hongrie ne lui cède guère, dit-on, en pureté. Les anciens le tiraient exclusivement d'Espagne, d'une certaine pierre mêlée à un sable argentin; Théophraste, cité par Pline, en rapporte la découverte à un Athénien nommé Callia, et dit qu'il fut d'abord plus estimé que l'or; Vitruve assure qu'il a été découvert dans les champs Cilbiens des Ephésiens. Nous avons vu que plusieurs des prétendus sulfures noirs de mercure n'en diffèrent réellement pas, et que c'est avec l'un d'eux qu'on le prépare communément pour les besoins des arts et de la médecine. Il en existe maintenant une fabrique à Paris même, ce qui n'empêche pas qu'on n'en tire encore de Hollande et d'Idria des quantités considérables (17,000 livres par an).

Ce sulfure artificiel est en masses volumineuses, d'apparence aiguillée, d'un gris violet; mais réduit en poudre, qu'on nomme *vermillon*, il est d'un rouge vif et pur, sans mélange de jaune, ce qui le distingue du chrômate de plomb et du sulfure rouge d'arsenic : cette poudre est souvent sophistiquée avec l'oxide rouge de plomb ou autres substances ordinairement fixes, ce qui rend la fraude facile à reconnaître, puisque le cinnabre est volatil, et explique comment celui-ci est ordinairement moins cher en poudre qu'en morceaux.

Le sulfure de mercure est insipide et inodore; l'air, l'eau, les acides sulfurique et hydro-chlorique sont sans action sur lui; le chlore l'enflamme; l'acide nitrique le décompose; le fer, le plomb, l'antimoine, la potasse, la soude et la chaux lui enlèvent son soufre à l'aide de la chaleur; au feu, il se volatilise en répandant une vapeur dont l'odeur est sulfureuse, et qui blanchit une lame de cuivre décapée qu'on y expose et qu'on frotte ensuite; sur les charbons ardents, il brûle avec une flamme violette; enfin à une haute température il est susceptible de détoner.

Le cinnabre naturel, celui de Hongrie surtout, jadis spécialement recommandé en médecine et admis encore dans quelques pharmacopées, mais avec le conseil de n'en faire usage que purifié par la sublimation, n'est guère employé que pour l'extraction du mercure. L'artificiel est surtout usité pour colorer la cire à cacheter; réduit en poudre et soigneu-

Digitized by Google

sement lavé (*vermillon*), il sert aussi en peinture. C'est un cosmétique dangereux. Il ne paraît pas avoir été employé en médecine par les anciens, car tout ce qu'ils disent du cinnabre (κιννάβαρις) doit s'entendre du sang-dragon (Celse, *lib.* IV, *c.* 16). Dioscoride dit qu'il exhale dans les mines une vapeur suffocante, dont les mineurs se préservent en se couvrant le visage d'une vessie; procédé suivi encore à Idria du temps de Matthiole; celui-ci ajoute que ceux qui l'omettent deviennent en moins de quatre ans asthmatiques, perdent leurs dents et sont atteints d'un tremblement continuel, accidents qui tiennent plus sans doute aux vapeurs mêmes du mercure qu'à celles du cinnabre : il le regarde d'ailleurs comme corrosif et par conséquent nuisible, soit pris à l'intérieur, soit même employé dans les maux d'yeux; opinion bien opposée à celle de Cartheuser, qui le taxe d'inertie. Des expériences récentes de M. Orfila (*Journ. de chim. méd.*, 1829, pag. 153; et *Arch. génér. de méd.*, mars 1829), ont prouvé au reste, contre l'opinion émise dans sa Toxicologie, que, à haute dose et bien lavé, ce sulfure n'est pas vénéneux : il en est de même des prétendus sulfures noirs.

A l'époque où écrivait Matthiole, le cinnabre était pourtant usité déjà depuis longtemps, surtout à l'extérieur, uni même à des substances fort actives, telles que l'arsenic : Astruc dit qu'on l'ordonnait contre la syphilis dès 1506. Employé en fumigations, sans précautions suffisantes, comme méthode générale de traitement, il a souvent causé de graves accidents (voy. *Mercuriaux*), notamment entre les mains de Charbonnier, au commencement du dix-huitième siècle; ce qui ensuite en fit restreindre l'application à certains phénomènes locaux, tels que les ophthalmies vénériennes, les ulcères fistuleux et surtout les exostoses, et ce qui définitivement l'a fait presque abandonner, malgré l'emploi plus judicieux qu'en faisait Lalouette, inventeur d'une chaise fumigatoire propre à en limiter convenablement l'administration. On s'en sert pourtant quelquefois encore dans les cas de dartres et de syphilis invétérée, soit en dirigeant les vapeurs qu'il forme lorsqu'on le chauffe, sur les parties malades, au moyen d'un entonnoir, soit en se servant d'une boîte fumigatoire : la dose est de 1/2 gros à 1 gros 1/2 par fumigation, qu'on répète ordinairement de deux en deux jours. M. Werneck les a récemment employées avec succès dans les cas de syphilis qui ont résisté au traitement interne, notamment contre les ulcères de la peau, de la gorge et des fosses nasales; il en rapporte dix-huit exemples. Les vapeurs du cinnabre (mis sur une plaque de porcelaine exposée à la flamme d'une lampe à l'alcool) sont concentrées sous un manteau de toile cirée qui enveloppe le malade. Chaque fumigation, prise le soir, dans une chambre chauffée à 18 degrés, est de 1/4 d'heure, après lequel on couche le malade; 18 à 20 fumigations de 20 à 40 grains, suffisent pour un traitement. Quand le siége du mal l'exige, on fait entrer la tête du malade sous le manteau; alors la salivation survient promptement, et peut forcer à diminuer les doses ou à suspendre le traitement, qui, dans tous les cas, doit être précédé et suivi de diverses précautions détaillées par l'auteur (*Journal für chir. augenheilkunde*, XIV; voy. *Revue méd.*, 1831, I, 120).

On fait peu d'usage du cinnabre en frictions ou applications, quoiqu'il ait figuré dans diverses pommades et onguents contre les dartres, la phthiriasis, le rhumatisme, etc.; et moins encore à l'intérieur, où du reste on lui attribue les mêmes propriétés qu'à l'éthiops minéral. Morton pourtant (*Op.*, II, 12) le recommande contre l'hystérie et autres affections spasmodiques. Il fait partie de la *poudre tempérante de Stahl*, ou *poudre d'or de Zell*, où il est associé à plusieurs fois son poids de nitrate et de sulfate de potasse, et qui se donne à la dose de 12 à 36 grains; il entre dans la *poudre admirable de Mynsicht*, la *poudre céphalique de Michaëlis*, la *poudre confortante de Camérarius*, certaines *poudres anti-épileptiques*, le *bol rouge*, préconisé dans les affections nerveuses. Le Formulaire de Montpellier offre une *poudre anti-lyssique*, composée de cinnabre naturel et de cinnabre artificiel, à parties égales, associés au musc, etc.

Wedel (G.-W.). *De cinnabari antimonii natura usu* (*Miscell. acad. nat. cur.*, déc. I, a, 3. 1672, p. 172). — Ludovice (D.). *De cinnabari nativa ejusque purificatione* (*Ibid.*, dec. I, a, 9 et 10. 1678 et 1679, p. 337). — Schulze (G.). *Scrutinium cinnabarinum, etc.* Halæ, 1680, in-8. — Tiling (M.). *Cinnabaris mineralis, seu minii naturalis scrutinium, etc.* Francof., 1681, in-8. — Hofmann (F.). *Exercitatio medico-chymica de cinnabari antimonii ejusque eximiis viribus, etc.* Ienæ, 1681, in-4. Lugduni Batav., 1685, in-12 (Malgré son titre, cet ouvrage appartient à l'histoire du cinnabre de mercure). — Clauder (G.). *Inventum cinnabarinum*, hoc est *Diss. de cinnabari nativa hungarica, longa circulatione in majorem efficaciam fixata et exaltata*, Ienæ, 1684, in-4. — Crüger (D.). *De epilepsia* (*Epileptica vis cinnabaris in dubium vocata*). *Miscell. acad. nat. cur.*, dec. 2, a, 6. 1687, p. 105; a, 7, 1688, p. 140. — Hagendorn (E.). *Cinnabaris nativæ et antimonialis vis dejectoria* (*Ibid.*, dec. 2, a. 7, 1688, p. 306). — Manilius (S.-G.). *De tinnitu aurium diuturniore curato* (*pulvere cinnabarino et succinato. Ibid.* dec. 3, a, 2, 1694, p. 190). Hofsteter (J.-A.). *Ob der natuerliche und reingewacksene zinnober als eine Arzney in den menschlichen leib onhe gefahr gebraucht werden kænne.* Leipsig, 1708, in-4 — Carl (J.-S.). *De triplicis cinnabaris convenientia quoad usum medicum* (*Ephem. nat. cur.*, cent. I. et II, p. 397). — Cartheuser (J.-F.). *Diss de cinnabaris inertia medica.* Francfort-sur-l'Oder, 1743, in-4. — Bœcler (J.-P.). *Diss. de cinnabari factitia vulgari cinnabari nativæ et antimonii non solùm æquiparandi, sed et præferendi.* Strasb., 1749, in-4. — OEtinger (F.-C.). *Diss. de cinnabaris in corpus humanum effectibus.* Resp. N. Scragge. Upsal, 1762, in-4 (Se trouve dans le premier vol. du *Sylloge select. opusc.* de Baldinger). — Dally (J.). *On the virtues of cinnabre and musk against the bite of mad dog.* Birmingham, 1764. — Demetrius (P.). *De medicis cinnabaris viribus.* Lipsiæ, 1778, in-4. — Mangold (C.-A.). *Experimenta quædam chemica de cinnabari... cum obs. quibusdam de ejusdem vi medica* (*Acta acad. Moguntinæ*, II, 401). — Ponyrka (D.). *Diss. de anathymiasi* (fumigations) *cinnabaris.* Argent., 1780, in-4.

IV. *Iodures.* Il y en a deux, insolubles dans l'eau, fusibles, volatils, altérés par la lumière, décomposés par l'acide nitrique; récemment connus, comme

Digitized by Google

l'iode qui en fait la base, et plus récemment encore introduits en médecine.

Le premier (proto-iodure) est jaune-verdâtre, insoluble dans l'alcool, usité en pommade (20 grains par once d'axonge), et en pilules de 1/8e de grain, dont on donne 2 à 4 par jour : la chaleur le convertit en mercure et en periodure. On l'obtient en précipitant du proto-nitrate de mercure par de l'hydriodate de potasse, en lavant soigneusement le précipité, qu'on fait sécher ensuite et que l'on conserve à l'abri de la lumière.

Le second (periodure), obtenu en décomposant une solution de perchlorure de mercure par de l'hydriodate de potasse, contient deux fois plus d'iode que le précédent; il est d'un très-beau rouge, susceptible de se sublimer en lames rhomboïdales et de jaunir par l'action de la chaleur, soluble dans l'alcool, l'éther, les acides, l'hydriodate de potasse et les sels mercuriels. On l'emploie : 1° en teinture (20 grains par once et demie d'éther ou d'alcool), qu'on administre par doses de 5 à 20 gouttes dans de l'eau distillée, l'eau ordinaire étant susceptible de le décomposer (cent gouttes contiennent un demi-grain de periodure); 2° en pilules et en pommade, comme le proto-iodure.

Ces iodures ont été essayés dans les maladies vénériennes, surtout compliquées de scrophules, ainsi que l'a le premier indiqué M. Coindet dans son troisième mémoire sur l'iode. MM. Pinel fils et Gimelle, dans un rapport sur un mémoire de M. Sablairolle, relatif au traitement des scrophules par l'iode, recommandent d'en user avec modération, parce que l'absorption en est rapide, et lui attribuent du reste une action plus prompte que celle de l'iode et beaucoup d'efficacité contre les dartres. Peu de faits ont encore été publiés en leur faveur. On cite (*Journ. de pharm.*, XV, 305) une pommade contenant par once d'axonge six grains de proto-iodure de mercure et huit grains d'acétate de morphine, comme utile dans les engorgements de l'utérus et les glandes squirrheuses du sein; et M. Biett, dit-on, traite par ce même proto-iodure (2 à 4 grains par jour) les affections syphilitiques de la peau.

V. *Bromures*. Il en existe deux, tout récemment étudiés par M. Werneck (*Journal für chir. augenheilkunde*, XIV, 215; extrait dans le *Bull. des sc. méd.* de Fér., XXIV, 204). Le premier, *proto-bromure de mercure*, sans odeur, sans saveur, insoluble dans l'eau et l'alcool, est volatil et décomposé par les solutions alcalines. A la dose d'un à 3 grains il n'a pas ordinairement d'action sensible; mais à celle de 4 à 6, il détermine des selles liquides, à la manière du calomel, avec lequel il paraît avoir beaucoup d'analogie. M. Werneck lui a trouvé la même efficacité que ce dernier contre la syphilis, les aphthes, le croup, les maladies du foie, c'est-à-dire qu'il diminue, dit-il, la plasticité du sang, purge, augmente la sécrétion des urines; il est du reste moins sujet que ce chlorure à produire le ptyalisme.

Le *deuto-bromure* ou *bromide de mercure*, plus analogue au sublimé, offre une saveur métallique et astringente; il fond et se sublime, est insoluble dans l'alcool, bien soluble dans l'éther, peu soluble dans l'eau, dont 2 onces n'en dissolvent guère qu'un grain; les solutions alcalines et les acides sulfurique et nitrique le décomposent. 1/4, 1/2 grain, pris à l'intérieur, produisent ordinairement un sentiment pénible, suivi de légères épreintes; un grain provoque au bout de quelques heures des selles molles et une diurèse marquée; 1 grain 1/2 a fait naître des nausées, un flux de salive, quelques vomissements et des émissions répétées d'urine. Administré contre la syphilis récente, il a présenté les mêmes avantages que le sublimé, a paru affecter moins les voies digestives et la poitrine et ne pas autant porter à la salivation; il est vrai que la dose indiquée n'est le premier jour que de 1/25 de grain, mais on l'augmente de 2/25 tous les deux jours : 5 grains, rarement 10 ou 20 grains, ont suffi pour un traitement. Dans les cas de bubon, ce bromure a paru à M. Werneck agir plus vite que le sublimé; il l'a trouvé aussi fort utile, ainsi que le proto-bromure, contre les symptômes consécutifs de la syphilis, quoique deux fois il l'ait vu pallier seulement les symptômes; enfin, il le croit préférable au sublimé dans le cas de dartres rebelles. On peut le donner soit en pilules, soit en solution aqueuse; mais c'est en solution éthérée (1 grain par gros d'éther sulfurique, qu'on fait prendre par 10 à 20 gouttes, dans de l'eau d'orge, après le repas) qu'il l'a définitivement trouvé préférable. A l'extérieur, dans les cas d'ulcères, on emploie une solution contenant 6 grains de deuto-bromure par livre d'eau, ce qui en améliore promptement l'aspect (Voyez *Brome*).

VI. *Chlorures*. Le mercure, combiné en deux proportions avec le chlore, forme deux chlorures extrêmement usités en médecine; et, uni tout à la fois au chlore et à l'ammoniaque, un *oxy-chlorure ammoniacal de mercure*.

1° *Proto-chlorure*. On le nommait naguère *muriate de mercure* et jadis *mercure doux*, *calomel*, *calomelas*, *aquila alba*, etc., suivant les procédés divers et parfois très-compliqués employés pour l'obtenir, ou le nombre des sublimations pratiquées. Il n'est pas bien certain que tous ces produits soient parfaitement identiques; ainsi :

Le composé connu sous le nom de *précipité blanc*, et qu'on obtient, d'après le procédé de Schèele, modifié par M. Chenevix, en mêlant deux dissolutions de proto-nitrate de mercure et de sel commun, aiguisées d'acide hydro-chlorique, et lavant soigneusement le précipité, diffère sensiblement du mercure doux ordinaire par ses propriétés physiques et médicinales. Il ne brunit pas à la lumière, ne jaunit pas par la trituration, comme l'avait observé Dupont, pharmacien de Paris, qui ajoute qu'employé en frictions sur les gencives il ne fait pas saliver (*Journ. de la soc. des pharm.*, in-4°, p. 224); enfin, suivant M. Robiquet, qui le regarde comme retenant un peu de muriate de soude, il est plus soluble que le calomelas : remarques importantes pour le médecin, et qui paraissent n'avoir pas échappé à l'observation de

Digitized by Google

nos prédécesseurs. Ce sel, usité jadis à l'intérieur à la dose de 3 à 15 grains, est employé encore quelquefois à l'extérieur en pommade (15 grains par once d'axonge aromatisée), contre les maladies de la peau. On trouve, page 117 des observations communiquées à Rivière, l'exemple de deux jeunes syphilitiques traités par ce chlorure à la dose de 4 et de 6 grains. Trois observations de dartres squameuses, traitées avec succès par son moyen, ont été publiées en 1824, par M. F. Vacquié, dans le *Journal complém. du Dict. des sc. médicales*, t. XXXI, p. 255.

Le *précipité blanc* qu'on obtient en traitant par un léger excès d'acide hydro-chlorique, étendu de trois à quatre parties d'eau, du proto-nitrate de mercure bien pur dissous dans l'eau aiguisée d'un peu d'acide nitrique, paraît être, à raison, peut-être de son extrême division, qui le rapproche du calomel à la vapeur, plus actif que le proto-chlorure obtenu par sublimation. Il a été vanté par Boërhaave contre la syphilis; c'était le remède secret de Dibon, et la base de la *poudre médicamenteuse*, de la *poudre unique* de Godernaux, où il est associé à un peu de mercure coulant et de charbon, et que son auteur donnait par prise de 12 grains, non sans danger, au rapport de Desbois, qui cite un cas d'empoisonnement par 1 prise 1/2 de ce remède.

Un autre *précipité blanc* des anciens chimistes était un *oxy-chlorure ammoniacal de mercure*, doué d'une action vénéneuse très-marquée: nous en parlerons plus loin.

Enfin le *mercure diaphorétique* que Van-Helmont employait contre les fièvres, les hydropisies, les maladies du foie et les ulcères du poumon, paraît être encore une autre variété de proto-chlorure de mercure. Tous ces sels mériteraient d'être étudiés comparativement entre eux, sous le rapport chimique et sous le point de vue médicinal.

Le proto-chlorure de mercure, tel qu'il existe dans la nature, particulièrement à Moschallandsberg en Palatinat, et à Almaden en Espagne, est le *mercure muriaté* ou *mercure corné* des minéralogistes: mais on ne se sert en médecine que de celui qui est le produit de l'art. Il a été connu des alchimistes et même des Arabes, car selon K. Sprengel on en trouve des traces dans l'Antidotaire de Rhazès. Béguin, qui le nommait *dragon mitigé*, par opposition avec le sublimé corrosif, fit connaître, en 1608, un de ses modes de préparation. Il a été aussi mentionné par O. Croll et Quercetan. Aujourd'hui on le prépare le plus communément en soumettant à la sublimation, un mélange, soit de deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif) et de mercure, soit de mercure, de sel ordinaire et de deuto-sulfate de mercure (Planche, *Ann. de chimie*, LXVI, 168), soit enfin de parties égales de sel et de proto-sulfate de mercure. Mais quel que soit le procédé qu'on adopte, il faut ensuite porphyriser et laver avec soin à l'eau bouillante le produit; car il contient toujours plus ou moins de sublimé, qui le rendrait en cet état très-dangereux. M. Brière de Boismont écrivait récemment de Varsovie, en avoir trouvé beaucoup dans le calomel usité dans ce pays contre le choléra-morbus. Jadis on réiterait plus ou moins les sublimations; dans la vue de l'en priver, on le lavait avec de l'esprit de vin, et on lui imposait à chaque fois des noms différents, tels que ceux de *panacée mercurielle*, préparation dont le secret fut acheté par Louis XIV, d'*aquila alba*, de *calomelas*, etc. Ce dernier nom, aujourd'hui adopté pour désigner le proto-chlorure ordinaire, signifie *bon noir* ou *joli noir*; il lui a été donné, dit-on, malgré sa blancheur, par T. Mayerne, auteur de sa découverte dans le dix-septième siècle, en l'honneur d'un jeune Nègre qui l'aidait dans ses opérations chimiques (Voyez *Bibl. méd.*, LXXII, 406).

Un nouveau procédé, fort suivi maintenant parce qu'il donne du calomel plus divisé et plus sûrement exempt de deuto-chlorure, a été proposé par Howard et J. Jewel (Pharmacopée d'Édimbourg), modifié par M. Henry fils, et adopté enfin dans notre nouveau Codex. Il consiste à faire passer les vapeurs de proto et de deuto-chlorure qui se forment simultanément dans le précédent procédé, à travers de la vapeur d'eau, où elles se condensent sans s'unir, le deuto-chlorure restant en dissolution et le proto-chlorure sous forme de poudre blanche impalpable qu'il ne s'agit plus que de laver avec soin: ainsi obtenu, celui-ci a reçu les noms d'*hydro-sublimé* et de *calomel préparé à la vapeur*.

Obtenu par sublimation, le proto-chlorure, formé de 100 de mercure et de 18 de chlore, est en pains plats d'un côté, convexes et polis de l'autre; il est d'un blanc très-éclatant, mais il brunit peu à peu à la lumière, dont il faut par conséquent le préserver. Pulvérisé à sec, il prend une couleur légèrement citrine, phénomène dont la cause est encore ignorée; tandis qu'il conserve sa blancheur lorsqu'on le triture avec de l'eau. Il est presque insipide, presque insoluble dans l'eau et l'alcool, et pourtant fort actif, malgré l'adage chimico-médical: *corpora non agunt, nisi soluta*; l'air ne l'altère pas, le feu le volatilise; le chlore, l'acide nitrique bouillant le changent en deuto-chlorure; le proto-chlorure d'étain, les alcalis, le kermès, le soufre doré d'antimoine (*Journ. de pharmacie*, VIII, 145), le décomposent, et par conséquent ne peuvent lui être mélangés dans les prescriptions médicales. Il en est de même de l'iode, qui, comme l'ont vu MM. Planche et Soubeiran (*Journ de pharm.*, XII), forme, par l'intermède de l'eau, du sublimé corrosif et du deuto-iodure de mercure, si l'iode est en excès, et, dans le cas contraire, donne un mélange de calomel, sublimé de proto-iodure et d'un peu de deuto-iodure de mercure; si au lieu d'eau on se sert d'axonge, il n'y a presque aucune décomposition, ce qui permet d'employer ce mélange sous forme de pommade. L'eau distillée d'amandes amères et l'acide hydro-cyanique, décomposent aussi le calomel, comme l'ont vu MM. E. Regimbeau, Soubeiran et Planche.

C'est un des corps les plus employés en médecine: les Anglais surtout en font un usage journalier, et le mélangent fréquemment à l'opium. A petite dose

Digitized by Google

(1, 2 grains), il paraît exciter l'absorption, et, uni à des sudorifiques, en augmenter l'activité; continué quelque temps, il produit facilement la salivation. A plus haute dose (6, 12, 24, 48 grains, le plus communément associé à plusieurs fois son poids de sucre), il purge doucement, les femmes et les enfants surtout, et donne généralement lieu à des évacuations vertes. Vicat a prétendu à tort que c'était pour le cheval un purgatif violent (*Journ. de méd.* de Leroux, XIX, 156) Teichmeyer (*Médec. lég.*) et plusieurs autres l'ont accusé aussi d'être vénéneux pour l'homme; mais, bien préparé, il paraît ne jamais agir comme corrosif. Le docteur Armstrong, qui blâme son usage trop général, recommande de ne le pas donner quand la peau est fraîche (*Bull. des sc. méd.*, avril 1825, p. 360); il le regarde comme pouvant provoquer chez les enfants des affections scrophuleuses et les rendre en peu de temps victimes de maladies aiguës.

On l'emploie rarement aujourd'hui à l'intérieur comme anti-syphilitique, quoique Clare (1785), (qui administrait aussi quelquefois le *mercure calciné* ou même le sublimé corrosif, associé, il est vrai, ordinairement à la crême de tartre et au bol d'Arménie), l'ait beaucoup préconisé en frictions sur la membrane muqueuse de la bouche (1/2 grain à 1 grain plusieurs fois par jour, en évitant de boire et de rendre la salive). Comme vermifuge on le donne seul, ou associé au semen-contra ou à des résines purgatives. Beck l'a proposé, uni au cinnabre et à la corne de cerf calcinée, contre le *tænia*. On l'administre en pilules, en bols, en pastilles, en tablettes, seul ou uni à des extraits dépuratifs, purgatifs, à du savon, à des résines, etc., comme purgatif doux. Plummer en préparait avec le soufre doré d'antimoine, à parties égales, une poudre ou des pilules qui ont été vantées, à la dose de 6 à 10 grains par jour, comme fondantes, dépuratives, surtout dans les scrophules et la syphilis, et que Finke a simplement modifiées par l'addition de la scille, de la gomme ammoniaque, etc., pour les appliquer au traitement des engorgements, suites des fièvres intermittentes. Il faisait partie aussi, associé au kermès et à l'éthiops minéral, des *pilules suédoises;* mélangé à la poudre de James et à la scammonée, de *pilules purgatives* indiquées par Van-Mons, au sublimé de la *poudre de Godernaux;* uni à la scille, à l'émétique, à l'opium, de *pilules expectorantes;* il entrait dans les *pilules hydragogues* de Janin, si monstrueusement composées, et employées à la dose de 4 pilules de 4 grains chacune, en commençant. On l'unissait au camphre, au cachou, au baume de Copahu, au gayac, aux ferrugineux, au plomb, à l'ipécacuanha, au jalap, à la magnésie, pour satisfaire à une foule d'indications, on le faisait entrer avec le jalap dans des *biscuits purgatifs*, où il est souvent mal dosé; avec l'opium dans les *pilules de Leslie*, contre le tic douloureux; avec la scille, comme diurétique puissant, contre les hydropisies. Le nitrate de potasse a été récemment vanté par Burdach comme favorisant et adoucissant l'action purgative du calomel, prévenant aussi la salivation et le rendant propre à être employé dans les maladies sthéniques; il trouve ce mélange si utile, que sans lui, dit-il, il ne voudrait pas être médecin (*Journ.* d'Hufeland; extrait, *Revue méd.*, 1831, I, 119).

Il a été prescrit aussi: en fumigations, comme le cinnabre, uni à du sucre ou de l'encens, et à la dose d'un à deux gros par fumigation; en poudre, associé à cinq fois son poids de sucre, comme errhin, ou insufflé dans l'œil, contre les taches de la cornée; en insufflation dans le larynx et le pharynx, contre le croup et surtout l'angine couenneuse (Bretonneau), où M. Gendron dit l'avoir trouvé inutile (*Journ. gén.*, CIX, 32); en applications pour arrêter la dipthérite cutanée (Trousseau, *Revue méd.*, 1830, III, 433); suspendu dans une solution gommeuse, en injection, dans l'uréthride chronique (Lagneau), en gagarisme, qu'on prépare aussi avec le miel, en lavements, en lotions, etc.; incorporé avec des corps gras, contre les affections de la peau. Pinel l'administrait en frictions. M. Biett traite à l'hôpital Saint-Louis certaines affections syphilitiques de la peau par l'application du calomel, à la dose de 1/8 de grain par jour, sur la membrane pituitaire. Les Anglais en forment avec 32 à 64 fois son poids d'eau de chaux, l'*eau phagédénique noire*, qu'ils emploient dans la gale vénérienne, la gonorrhée invétérée des femmes, etc.

Camerarius (R.-J.). *Diss. de panacea mercuriali*. Resp. J. Caspar. Tubingæ, 1700, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de mercurio dulci*. Resp. J.-A. Stoll. Ienæ. 1700, in-4. — Wageniz. *Meditatio medica curiosa de mercurio dulci pulverato*. Quedlinb., 1705. — Stenzel (C.-G.). *De mercurio dulci præstantissimo pituitæ resolvendæ et evacuandæ remedio*. Vitemb., 1742, in-4. — Havighorst (J.). *De singulari mercurii dulcis usu in desperatis quibusdam morbis*. Præs. M. Alberti. Hal. Magd., 1745, in-4. — Wanner (F.-X.). *Syst. rationem dulcificationis mercurii dulcis, etc.* Argent, 1747, in-4. — Brendel (J.-G.). *Progr. de inopinatis ex mercurio dulci noxis* (Voy. *Opusc. ed. Wrisberg*, I, 69. Gœttingæ, 1769, in-4.) — Lysons (D.). Essais pratiques sur les fièvres intermittentes, les hydropisies, etc., et sur l'action du calomel (en anglais); Bath, 1772, in-8. — Hartmann (P.-J.). *Diss. de mercurio dulci martiali, ejusque præparatione et usu medico*. Francof. ad Viadr., 1773. — Lysons (D.). Nouv. obs. sur les effets du camphre et du calomel (en anglais). London, 1777, in 8. — Bergman (T.). *De connubio hydrargyri cum acido salis* (*Opusc.*, t. IV, 1787). — Hopfengærtner (P.-F.). *Diss. exhib. obs. et cogitata circa mercurii cum acido muriatico connubium*. Stuttg., 1792. — Hildebrandt (G.-F.). *Diss. sistens dulcis mercurii laudes*. Erlangæ, 1793, in-8. — Fitzler (C.-C.). *Diss. de usu mercurii dulcis in febre nervosa*. Ienæ, 1814. — Ockerse (C.-F.-R.). *Specimen therap. de mercurio dulci ejusque usu in morbis infantium et puerorum* (Thèse). Utrecht, 1823, in-8.

2° *Deuto-chlorure* ou *perchlorure de mercure sublimé corrosif*, ou simplement *sublimé*, nommé à tort naguère *oxy-muriate de mercure*, *muriate oxygéné* ou *sur-oxygéné de mercure*, puisqu'il ne contient pas d'oxigène. Ce composé, connu déjà des Arabes (Rhazès, Avicenne, Geber), décrit dans son mode de préparation par Kunkel, et depuis lui obtenu par une foule de procédés, longtemps préparé presque exclusivement en Hollande, devenu depuis 1793 l'objet de notre industrie, est de toutes les prépara-

Digitized by Google

tions de mercure la plus dangereuse par son extrême activité, par la facilité avec laquelle elle se prête à l'abus qu'en font les médicastres et les charlatans, mais aussi la plus utile peut-être entre des mains exercées et prudentes, et la plus employée aujourd'hui.

Les procédés les plus en usage pour l'obtenir, consistent à soumettre à la sublimation un mélange à partie égales, soit de deuto-nitrate de mercure, de sulfate de fer et de chlorure de sodium, soit de deuto-sulfate de mercure et de chlorure de sodium, à l'état sec, soit enfin de sulfate de mercure et de chlorure de sodium, également secs, joints à 1/10e de peroxide de manganèse. Ainsi obtenu, il est en pains, lamelleux lorsqu'il a éprouvé un commencement de fusion, d'un blanc mat au centre, transparents à la circonférence, convexes et polis supérieurement, hérissés de cristaux inférieurement, et quelquefois couverts d'une couche de proto-chlorure, sublimé le dernier comme moins volatil, mais qu'on en peut facilement séparer. Préparé par le premier procédé, il contient en outre presque toujours du chlorure de fer.

Soumis à une nouvelle et lente sublimation, ou dissous dans l'eau bouillante et cristallisé par refroidissement, il est en aiguilles prismatiques très-allongées, d'un beau blanc, que n'altère pas la trituration, et d'une grande pureté : il paraît formé de 100 de métal et de 36 de chlore. Ce dernier seul est employé en médecine; c'est un poison redoutable et un remède héroïque.

Peu altérable à l'air, où il perd seulement un peu de sa transparence, il est décomposé en partie par la lumière d'après M. Boullay. Au feu, qui ne l'altère pas mais le sublime, il donne une fumée blanche, très-délétère, d'une odeur piquante, nullement alliacée, ternissant le cuivre décapé, qui blanchit ensuite lorsqu'on le frotte. Sa saveur est styptique, âcre, très-désagréable, persistante. Il est soluble dans l'eau pure, beaucoup plus à chaud qu'à froid, et paraît se transformer alors en hydro-chlorate. L'alcool, surtout bouillant, et les acides sulfurique, nitrique et hydro-chlorique le dissolvent sans le décomposer. L'éther le dissout et le sépare même complétement de sa solution aqueuse (Wenzel et Henry). Le camphre, au rapport de Karls (1827), augmente sa solubilité dans l'alcool et surtout dans l'éther; ainsi, en ajoutant au sublimé moitié de son poids de camphre, il devient soluble dans son poids et demi d'alcool (*Bull. des sc. méd.*, de Fér., mars 1827). L'hydro-chlorate d'ammoniaque en facilite la dissolution dans l'eau, mais en formant avec lui un composé particulier.

Un si grand nombre de substances décomposent le sublimé, à commencer par l'eau ordinaire, par la salive et les sucs gastriques, qu'on ne peut guère se flatter de l'administrer exempt de toute altération, outre que le plus souvent on le donne dissous, c'est-à-dire à l'état de d'hydro-chlorate. Rien ne prouve au reste qu'il doive, pour être efficace, agir comme deuto-chlorure ou comme hydro-chlorate de mercure; tout porte à croire même qu'il n'en est jamais ainsi. Toutefois il convient d'éviter autant que possible des réactions trop marquées, surtout de la part des substances minérales qui l'altèrent plus promptement et d'une manière plus complète; et par conséquent de ne pas perdre de vue :

1. Qu'il est décomposé par l'eau commune, à cause des sels terreux qu'elle contient; que la potasse et la soude précipitent, de sa solution dans l'eau distillée, un hydrate de peroxide de mercure qui est jaune si ses alcalis sont en excès, et, dans le cas contraire, un sel particulier d'un rouge brique, composé de perchlorure de mercure faisant fonction d'acide, et de protoxide de mercure; que l'eau de chaux en excès donne lieu à un précipité de peroxide de mercure hydraté, et à de l'hydro-chlorate de chaux qui, joints à l'excès de chaux, constituent l'*eau phagédénique* (ou mieux l'*eau phagédénique jaune,* le premier de ces noms ayant été primitivement imposé à la simple solution de sublimé), usitée en lotions contre les ulcères atoniques; que l'ammoniaque y forme un précipité blanc, sel double composé d'ammoniaque neutralisé par du perchlorure et du protoxide de mercure, tous deux jouant le rôle d'acide; que l'hydro-sulfate sulfuré d'ammoniaque concentré et récent, y forme un précipité brunâtre, qui en quelques jours prend les caractères du vermillon (*Bibl. brit.*, XXV, 318); que la plupart des sels solubles usités en médecine le décomposent immédiatement et d'une manière complète.

2. Qu'en général les matières végétales et animales le transforment plus ou moins promptement en proto-chlorure, ou forment avec lui des combinaisons particulières peu altérables (de là, joint à son action délétère, l'usage qu'on en fait, d'après Chaussier, pour conserver les pièces d'anatomie, préserver des ravages du temps et des insectes les collections de zoologie et de botanique, etc.); combinaisons encore mal connues, douées peut-être des propriétés particulières, et offrant du reste une assez grande innocuité : tels sont, comme l'ont fait voir MM. Boullay (*Ann. de chimie,* XLIV), Henry, etc., les principes amers, extractifs, muqueux des végétaux, les eaux distillées des plantes, les huiles fixes et surtout volatiles. La gomme et le sucre n'ont qu'une action lente; la décoction de guimauve et le suc de réglisse au rapport de M. Fabian (Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 248), ne la décomposent que partiellement, tandis que les mucilages de coing et de salep en opèrent au moment même la décomposition complète; le sirop de salsepareille, loin de le céder à l'éther comme on l'a dit, le lui enlève, suivant M. Guibourg, et le réduit peu à peu à l'état métallique; celui de Cuisinier le décompose d'une manière plus prompte; le lait en précipite au bout de quelques jours du mercure sous forme de poudre grisâtre (Voy. dans l'ancien *Journ. de méd.*, LXXX, 29, les expériences de Coze); l'albumine délayée dans l'eau chaude, recommandée par M. Orfila comme son meilleur contre-poison, s'y unit en se coagulant, mais sans le transformer en mercure doux, suivant M. Chantourelle (*Journ. génér. de*

Digitized by Google

méd., LXXXI, 309), combattu au reste par M. Orfila (le précipité qui en résulte est soluble d'ailleurs dans un excès d albumine); la gélatine le décompose en partie; suivant M. Taddei, 1 grain de sublimé est décomposé par 7 à 8 gros de farine, 25 grains de gluten frais, ou 15 grains de gluten sec réduit en poudre, et des lapins, qu'un grain de sublimé tue, ont pu en prendre, ainsi mélangé, 14 grains en douze heures impunément : le charbon, indiqué aussi comme contre-poison, par M. Bertrand, de Pont-du-Château, le décompose en partie ; humide et secondé par la chaleur, il le réduit à l'état métallique en fournissant divers gaz, moyen souvent usité dans les recherches médico-légales, etc.

Au reste, l'action des matières végétales et animales est en général plus ordinairement partielle, comme l'a établi M. Chantourelle (*mém. cité*), et comme l'avait vu M. Boullay; et le produit qui en résulte semble posséder une action mixte entre celle du calomel et du sublimé, en sorte que, avec la précaution de ne faire le mélange qu'au moment de l'administrer, on peut encore sans grand inconvénient donner le deuto-chlorure de mercure dans le lait, l'eau gommée, l'eau sucrée, qu'en général on lui a choisi pour véhicule, ou dans des sirops simples, etc.

Le deuto-chlorure de mercure, déjà signalé par les Arabes comme médicament, est employé en médecine depuis le XVI[e] siècle sous toutes les formes et à tous les usage où les *mercuriaux* (voy. ce mot) ont été appliqués, notamment à la cure de la syphilis. Dehorne, Van-Swiéten, etc., l'ont particulièrement préconisé ; mais il a compté aussi de nombreux adversaires.

A l'extérieur, on l'emploie souvent, uni à l'opium qui en émousse l'activité redoutable : 1° en lotions (36 grains à 1 gros par livre d'eau : c'est l'*eau phagédénique* proprement dite), contre les maladies chroniques de la peau ; 2° en *collyre* (1/2 grain pour 3 onces) ; 3° en *bains* aqueux, d'un usage suspect ; Baumé, qui en paraît être l'inventeur, mettait 1/2 grain de sublimé par pinte, et M. Chevallier dit en avoir préparé d'une once, sur ordonnance (dose, en commençant, deux fois trop forte) ; 4° en *injections* contre les fleurs blanches (16 grains par livre), la gonorrhée (même solution, affaiblie de 3/4 d'eau, d'après Monteggia et Augustin, etc.); 5° en *lavements*, contre les ascarides (6 grains pour 8 onces), ou comme anti-syphilitique, à beaucoup plus petite dose, longtemps continuée (*Bull. de la Fac.*, I, 74) ; 6° en *gargarisme* (*id.*) ; 7° en *pommade* (60 grains par once d'axonge, d'après la formule de S. Cirillo, professeur à Naples, à l'imitation de la pommade plus composée de S. Cortillo, citée par Astruc): on en fait à la plante des pieds des frictions de 15 à 20 grains d'abord (contenant 3 grains de sublimé), et l'on aide leur action par des pédiluves ; le premier y ajoutait quelquefois du muriate d'ammoniaque ; 8° en *trochisques*, toujours uni à d'autres substances, notamment à l'oxide rouge de plomb (trochisques de minium); 9° en *bougies*, conseillées par Hecker dans la gonorrhée chronique.

Ce chlorure, en outre, est la base d'une foule de mélanges magistraux ou officinaux, souvent fort complexes et dans lesquels communément il se trouve plus ou moins dénaturé, tels que l'*eau phagédénique de Grindel*, l'*injection de Whately*, la *poudre caustique de Kruger* où il est associé au sulfate de cuivre et au nitrate d'argent, l'*eau ophthalmique de Conrad*, l'*eau anti-dartreuse du cardinal de Luynes*, l'*eau cathérétique de Plenck*, l'*eau de Stettin*, etc., etc. Dans quelques cas, au contraire, on s'en est servi comme de caustiques, sans aucun mélange ; ainsi M. Récamier rapporte (*Revue médicale*, 1831, I, 352) une observation où, appliqué en nature sur un ulcère cancéreux du sein, dans la vue d'obtenir une escarre sèche, il produisit une douleur violente, l'inflammation et une fièvre vive, ce qui n'empêcha pas la récidive du mal.

A l'intérieur, il est presque exclusivement employé pour combattre la syphilis, surtout récente ; on s'en sert sous diverses formes, mais surtout en solution dans de l'eau alcoolisée, sous le nom de *liqueur de Van-Swieten*, préparation que son auteur tenait de R. Sanchès, que Pringle expérimenta dans les armées anglaises, et qui fut surtout beaucoup louée par Gardane (*Méthode*, etc., 1777), combattu par Brousfelds, etc. Il en existe une multitude de recettes, mais la plus usitée chez nous est la suivante: sublimé, 8 grains ; alcool de grain, 1 once 1/2 ; eau distillée, 14 onces 1/2 ; ce qui fait 1/2 grain de sublimé par once de liquide. On donne cette liqueur à la dose de 2 à 4 gros d'abord par jour, en une ou deux fois, dans un véhicule mucilagineux ; et on l'augmente par degrés, jusqu'à celle d'une once et plus, suivant les résultats; la dose totale dans les affections syphilitiques récentes, est de 16 à 20 grains de sublimé.

Cette solution plus ou moins modifiée, fait la base d'une multitude de recettes, parmi lesquelles nous citerons : l'*eau anti-vénérienne de Quercetan et Audoucest;* l'*eau stomachique de Dacher ;* la *teinture anti-vénérienne de Fulk*, contenant du gayac et du sassafras ; l'*élixir de Wright;* le *sirop anti-vénérien Saint-Ildephonse;* le *rob de Laffecteur*, qui en contient presque toujours, quoique l'analyse l'y démontre difficilement, et qui doit moins à sa nature qu'aux précautions de régime, de chaleur, etc., recommandées par son auteur, l'efficacité démontrée dont il jouit : M. Tapis en a trouvé 2 grains dans 8 onces (*Journ. de chimie méd.*, 1828, p. 199), etc.

Dissous dans l'éther (16 grains par once), sous le nom impropre d'*éther mercuriel*, il a été conseillé par Lafontaine, et depuis par Hufeland, dans les affections arthritiques, la paralysie, les hydropisies, les scrophules et les syphilis larvées. Le docteur Harke a publié une observation de guérison de la cataracte par ce même remède (*Journ. d'Hufeland ;* voy. *Bibl. méd.*, XXX, et M. Chéron l'a récemment donné à la dose de 6 à 12 gouttes, et, l'extérieur, à celle de 2 à 4 gros, comme anti-syphilitique (*Journ. univ. des sc. méd.*, XXXIV, 182).

Digitized by Google

Il est peu de substances auxquelles on ne l'ait associé pour le déguiser, quoique la plupart en changent la nature. Hoffmann le donnait en pilules, uni à la mie de pain, sous le nom de *pilules majeures :* elles en contenaient 1/10e de grain. Un grand nombre de praticiens, feu Cullerier entre autres, ont adopté cette formule à cause de sa commodité. Le docteur Dzondi, de Halle, emploie aussi le sublimé dans les syphilis rebelles sous forme pilulaire, en commençant par 1/24e de grains, et allant jusqu'à 2; il ne le donne que tous les 2 jours, et après les repas, diminués de moitié, faisant concourir d'ailleurs à son action une température chaude et une tisane de salsepareille : cette méthode est, dit-on, suivie avec succès par M. Biett (*Journ. complém. des sc. méd.*, XXXI, 245; et *Nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 25). M. Harel du Tancrel, dans les notes de sa *thérapeutique de la phthisie pulmonaire* (Paris, 1830, in-8), propose de commencer par 1/10e de grain, et d'augmenter chaque fois d' 1/20e : six grains de sublimé suffiraient selon lui pour un traitement, car, dans cette méthode, la nature ne s'habituant pas au remède, provoque une réaction morbide continuelle qui évacue à la fois le virus et le médicament. Vogler le donne sous la même forme, associé au suc de réglisse. Taddei le conseille uni au gluten, qui le décompose, en pilules contenant 1/2 grain, et à la dose de 2 à 8 par jour. On l'associe fréquemment à l'opium et autres extraits narcotiques, à la ciguë, au camphre. On l'introduit dans des *biscuits,* vantés par Shæffer et par M. Olivier (*Journ. génér. de méd.*, CVIII, 413, etc.) : Fouquet l'unissait au sulfure d'antimoine.

L'usage extérieur du sublimé est sujet à causer des éruptions, des irritations particulières de la peau, et peut, par suite de son absorption, devenir la source d'accidents graves. Kunkel a guéri par des lotions alcalines une inflammation du cuir chevelu produite par son application dans le traitement de la gale (Ferrein, III, 364). Les dangers auxquels expose son emploi intérieur, intempestif ou mal réglé, sont plus grands encore : nous en parlerons en détail à l'article *Mercuriaux.*

Kirsten (J.-J.). Progr. de modo mercurium sublimatam purum a depravato discernendi. Altdorf, 1737, in-4. — Bona (J. Della). Hist. aliquot curationum mercurio sublimato corrodente perfectarum. Vérone, 1757, in-8. (Il en a publié un supplément en 1766, in-4). — Bromfield (G.)... On the use of corrosive sublimate and salsaparilla, etc. London, 1757, in-12. — Buechner (A.-E.). De mercurii sublimati corrosivi usu medico interno. Resp. A.-F. Stokhausen. Halæ, 1758, in-4. — Langhansius. Les gouttes glaciales helvétiques, et Traité sur l'usage des gouttes mercurielles dans tous les maux vénériens. Trad. de l'allemand. Lyon, 1759, in-12.— Zanoni (G.-E.). Mercurii sublimati vindiciæ. Ep. ad G. van Swieten. Romæ, 1761. — Calvi (J.). Lettera soprà l'uso medico interno del mercurio sublimato corrosivo, etc. Cremonæ, 1762.— Cren (F.-A.). Tract. physico-med. de Americana lue, ac omnium tutissima curandi methodo mercurii sublimati corrosivi ope. Melit., 1762, in-4. — Lebègue de Presle (A.-G.). Mémoire pour servir à l'histoire de l'usage interne du mercure sublimé corrosif. Lahaye (Paris), 1763, in-12. — Le même. Obs. sur l'usage interne du colchique d'automne, du sublimé corrosif, etc. Ibid. 1764.— Hartmann (P.-I.). Diss. obs. quasdam ad cicutæ mercurii sublimati et phosphori usum internum pertinentes sistens. Resp. G.-H. Harlemann. Helmst., 1763, in-4. — Hirschel (L.-E.). Betrachtung, ob die wuerkung des mercurii sublimati corrosivi in des venerischen krankheiten innerlich gegeben gegruendet seye, etc. Berlin, 1763, in-8. — Le même. Beytraege zu seinen betrachtungen ueber den innerlichen gebrauch des mercurii sublimati corrosivi und des schierlings, worin die einwuerse des H. Plenck gegen dieselbe widerlegt werden. Berlin, 1767, in-8. —Gataker (T.). Essays on medical subjects, to wich is now prefixed and introd. relating to the use of hemlock and corrosive sublimate, and to the application of caustic medicines in cancrous disorders. London, 1764, in-8. — Vicq-d'Azyr. An lui veneræ mercurius corrosivus? Præs. Gilbert. Parisiis, 1765, in-4. — Royer (T.). Lettre, etc. Paris, 1765, in-12; — Instruction, etc. Paris, 1765, in-8; — Lettre à M. J.-J. Gardane. Bouillon, 1770, in-12; — Nouv. obs., etc. Paris, 1771, in-8. (Brochures en faveur des lavements mercuriels de Ferrand.)— Hoffmann (J.-M.). Diss de mercurii sublimati virtute in affectibus internis. Argentorati, 1766, in-4. — Rumpelt (G.-L.). Worinem die wuerk samkeit des aetzerden sublimirten quecksilbers und des schierlings wider den Herrn hirschel dargethan wird. Vienne, 1766, in-8. — Christianopuli (G.). Descr. hist. morborum gravis. nunc mercurii sublimati corrosivi usu interno feliciter sanatorum. Brixiæ, 1767. — Casamajor (A.). Quæst. med. an lui veneræ sublimatum corrosivum? Resp. L.-C. Guilbert. Paris, 1767, in-4.—Aurivillius (S.). Diss. de spiritu vini mercuriali. Upsaliæ, 1768, in-8. — Thirion (J.-F.). Quæst. med. an mercurii adhibendi multiplices methodi morborum venereorum curationi prosint? Erfordiæ, 1768, in-4. — Ferrand. Obs. sur les diff. méth. de traiter les mal. vén., avec une nouv. méth. de guérir ces maladies par des lavements mercuriels. Narbonne, 1770, in-4. — Cotton (J.). An herpeti, licet non venereo, sublimatum corrosivum? Parisiis, 1772, in-4. — Macquer (P.-J.). Quæst. med. an lui veneræ sublimatum corrosivum? Resp. F. Vicq-d'Azyr. Paris, 1774, in-4. — Bicker (G.). Diss. de recto atque tuto mercurii sublimati corrosivi in variis morbis usu. Gœttingæ, 1777, in-4. — Navier (P.-T.). Contre-poisons de l'arsenic, du sublimé corrosif, du vert-de-gris et du plomb, etc. Paris, 1778, in-12, 2 vol. — .... Rapport sur l'analyse du roob anti-syphilitique du sieur Laffecteur. Paris, 1779, in-8. — Wykyssely (W.). Diss. de mercurii sublimati corrosivi in syphilide efficaci tutoque usu. Vienne, 1780, in-4. — Cirillo (D.). Avvisso intorno alla maniera di adoperare l'unguento di sublimato corrosivo nella cura delle malatie veneree. Naples, 1780, in-8. —(M. Duchanoy en a donné, dit-on, une trad. française).—Le même. Osserv. prat. intorno alla lue venerea. Naples, 1783, in-8. — Clad. (F.-A.). Diss. de proscribendo potius quam præscribendo ulterius mercurii sublimati interne ac locali in re medica et chir. usu. Argentorati, 1784, in-4.—Jacobi (F.). Descr. methodi mercurium sublimatum tutiùs copiosiùsque adhibendi. Monasterii, 1785, in-8. — Achard-Lavort (J.-B.). Consid. méd. sur le muriate de mercure sur-oxigéné, ou le sublimé corrosif (Thèse). Paris, 1802, in-8. — Brodie (B.-C.). Experiments and obs. on the action of poisons on the animal systême (Philos. transact., 1812, p. 205). — Bertrand (C.-A.-H.-A.). Expér. sur l'emploi du charbon de bois dans l'empoisonnement par le muriate sur-oxigéné de mercure et l'acide arsénieux (Rec. périod. de la Soc. de méd., XLVIII, 374). — Planche (L.-A.). Essai sur l'action réciproque de quelques sels ammoniacaux et de l'oxy-muriate de mercure, etc. Paris, 1815, in-4. — Barbé (R.-J.). Sur l'empoisonnement par le sublimé corrosif (Thèse). Paris, 1820, in-4. — Taddei (J.). Rech. chim. et méd. sur un nouvel antidote contre le sublimé corrosif. Paris, 1822. — Prudhon (Eudamidas). Du sublimé corrosif considéré comme agent chimique, toxicologique et thérapeutique (Thèse). Paris, 1824, in-4. — Simon jeune (F.-A.). Sur le sublimé corrosif et le traitement par onction, surtout par rapport à la méthode de Dzondi et au traitement par onction de Louvrier et Rust (en allemand). Hambourg,

Digitized by Google

1826, in-8. — Mancel (N.). De l'empoisonnement par le deuto-chlorure de mercure (Thèse). Paris, 1830, in-4.

Oxy-chlorure ammoniacal de mercure. C'est un des *précipités blancs* (*mercurius præcipitatus albus*) des anciens chimistes, qu'il ne faut pas confondre avec le proto-chlorure de mercure obtenu par précipitation. J. Hartmann paraît l'avoir décrit le premier. On l'obtient en précipitant une solution de deuto-chlorure de mercure par un excès d'ammoniaque. Quoique insoluble, il passe pour très-vénéneux; il a néanmoins été employé heureusement à l'intérieur depuis Barchusen, par Naboth, Palmarius, Boerhaave, etc.; Lange a proposé de l'adoucir avec l'huile de tartre. A l'extérieur, c'est un léger cathérétique. Il fait la base de l'*onguent de Zeller*, où il entre ordinairement pour 1/8e, et qui a été préconisé contre les affections cutanées; de la *pommade de Janin*, et d'un grand nombre d'autres préparations analogues.

VII. *Sels.* Les deux oxides de mercure sont susceptibles de se combiner à divers acides, et de former par conséquent deux sortes de sels (proto et deuto-sels), lesquels, en outre, peuvent exister la plupart à l'état de sel neutre, de sous-sel et de sur-sel, ce qui en agrandit et complique beaucoup l'étude. Tous se volatilisent ou se décomposent au feu, et, lorsqu'ils sont solubles, donnent par l'hydro-cyanate de potasse ferrugineux un précipité blanc, par les hydro-sulfates un précipité noir, recouvrent le cuivre décapé d'une couche argentine, etc. Les proto-sels sont en outre précipités en noir par les alcalis, en blanc par l'acide hydro-chlorique; et les deuto-sels le sont en rouge de brique par la potasse, la soude et la chaux, en blanc par l'ammoniaque, dont un excès redissout le précipité.

1° *Acétates.* Le *proto-acétate de mercure,* nommé jadis *sel acéteux mercuriel, mercure acéteux*, ou *terre foliée mercurielle,* qu'on obtient en précipitant une solution acidulée de proto-nitrate de mercure par un excès d'acétate de potasse, de soude ou de chaux, est presque le seul en usage. Il est sous forme de petites paillettes blanches et brillantes, d'une saveur âcre, solubles seulement dans 600 parties d'eau, insolubles dans l'alcool, et contient 79,7 % de protoxide de mercure (Garot). Geber, cité par Musa Brassavole, et surtout, en 1613, Penot, cité par Dehorne, en avaient fait connaître la préparation; ce dernier l'associait à la manne et à la farine pour en former des pilules, sujettes à se ramollir: les *dragées de Keyser*, employées surtout dans les syphilis anciennes accompagnées d'engorgements, et dont la préparation, d'abord secrète, fut publiée après sa mort par ordre du gouvernement (Voy. *Recueil d'obs. de méd. des hôp. milit.*, Paris, 1772, in-4), n'en sont qu'une imitation, où une poudre inerte et un mucilage gommeux remplacent ces deux dernières substances; selon Sprengel (*Hist. de la méd.*, V, 520 de la trad. française), les dragées de Keyser ne seraient que du mercure divisé par de la gomme adragant, du sucre et de l'amidon. Ces pilules contiennent communément 1/8e ou 1/10e de grain d'acétate, et s'administrent depuis deux jusqu'à un assez grand nombre. L'acétate de mercure excite facilement la salivation, à moins qu'il ne soit associé au camphre: il exerce souvent aussi une action cathartique et même vomitive. On l'a quelquefois substitué au nitrate de mercure pour la confection du sirop de Bellet, et on pourrait l'employer probablement à tous les usages du sublimé.

Le *deuto-acétate de mercure*, qu'on forme directement avec l'acide acétique et l'oxide rouge de mercure, est en cristaux lamelleux, bien solubles dans l'eau, et contient 67 % de mercure (*Journ. de Pharm.*, XII, 455): il est peu usité.

La préparation connue jadis sous les noms de *Lézard vert* et de *Précipité vert*, paraît être un mélange d'acétate de mercure et de nitrate de cuivre. On l'employait contre la gonorrhée virulente, à la dose de 2 à 8 grains, et aussi à l'extérieur pour déterger le ulcères. Ce médicament, peu sûr, agissait souvent, dit-on, comme éméto-cathartique.

Keyser. Réponse à un libelle du sieur Thomas sur les dragées anti-vénériennes (acétate de mercure). Paris, 1756, in-12. — Le même. Méthode de M. Keyser pour l'admin. de ses dragées dans le trait. des maladies vénériennes. Paris, 1762, in-8. — Cowper (J.). « Narrative of the effects of the celebrated anti-venereal medecine lately discovered by M. Keyser.» London, 1760, in-8. — Roux (F.). «Diss. de tragearum (de Keyser) anti-venerearum præstantia. Monsp., 1765, in-4. — Peltier. Nouv. méth. d'employer les dragées anti-vénériennes de M. Keyser. Paris, 1779, in-8.

2° *Borate de mercure.* Ce sel, d'un jaune rougeâtre, d'une saveur fortement métallique, insoluble pourtant, vanté jadis contre la syphilis, est mentionné comme *sel sédatif* à l'article *Mercure* du *Dictionnaire des sciences médicales:* c'est le précipité qui se forme lorsqu'on mêle les solutés de sous-carbonate de soude et de deuto-chlorure; Monnet en a le premier indiqué la préparation.

3° *Carbonate de mercure.* Inscrit dans quelques Pharmacopées sous les noms de *turbith rouge, mercurius præcipitatus fuscus seu Wurtzii* (Voy. la *Pharmacopée univ. de M. Jourdan*, II, 101), il est réuni par J. F. Gmelin avec le *præcipitatus luteus* de J. Hartmann. Wurtz l'administrait à la dose de 16 grains comme purgatif; il a été peu employé contre la syphilis. On l'obtenait en précipitant le nitrate de mercure par la lessive de cendres gravelées ou l'huile de tartre par défaillance, et lavant soigneusement le précipité, qui, desséché, est d'un jaune brun.

4° *Hydro-chlorate de mercure.* La solution du deuto-chlorure de mercure paraissant être un hydro-chlorate, ce n'est probablement que dans ce dernier état qu'agit le sublimé (Voy. ci-dessus). Quelques chimistes admettent pourtant que ce chlorure ne change pas de nature en se dissolvant dans l'eau.

Hydro-chlorate de mercure et d'ammoniaque. L'association du sublimé corrosif avec le sel ammoniac, qu'il rend plus soluble, a été recommandée par un grand nombre de praticiens. Ce composé, connu jadis

Digitized by Google

sous le nom de *sel Alembroth*, et qui fait partie de diverses préparations magistrales (entre autres, de la *solution de Weikard*, employée contre la syphilis à la dose de 30 à 40 gouttes dans de l'eau gommée; des *pilules mercurielles de Nolth*, où il est associé à l'opium et au suc de réglisse; des *pilulæ specificæ* d'un grand nombre de Pharmacopées, etc.), a été récemment bien étudié par M. Soubeiran, qui le nomme *muriate amoniaco-mercuriel soluble* (*Journ. de pharm.*, XII, 238). Ce chimiste a fait voir que la formule du nouveau Codex ne donne qu'un mélange à proportions variables de deuto-chlorure et de sel ammoniac; que le procédé par sublimation n'est pas meilleur; et que le moyen d'obtenir un composé fixe de 4 atomes de sel ammoniac et d'un atome d'hydro-chlorate de mercure, consiste à faire dissoudre dans l'eau et à soumettre à trois cristallisations successives, un mélange à parties égales de deuto-chlorure de mercure et de sel ammoniac: deux sortes de cristaux se forment; et ceux qui sont en longs prismes rhomboïdaux, étant redissous dans l'eau et cristallisés de nouveau, constituent le sel dans son état de pureté; il est blanc, très-soluble, ni efflorescent ni déliquescent. M. Soubeiran conseille, au reste, de ne le préparer qu'extemporanément sur la prescription du médecin.

5° *Iodates.* Plusieurs Pharmacopées donnent la préparation des proto et deuto-iodates de mercure, mais n'en font pas connaître l'emploi (Voy. celle de M. Jourdan, II, 109).

6° *Muriates.* V. *Hydro-chlorate* et *Chlorures de mercure.*

7° *Nitrates.* Ces sels, bien étudiés par Bergmann, présentent un grand nombre de variétés, dont plusieurs intéressent le thérapeutiste; telles sont les suivantes:

Proto-nitrate. On l'obtient en faisant bouillir du mercure avec son poids d'acide nitrique à 25°, jusqu'à formation d'un précipité jaune de sous-nitrate de mercure, décantant, et laissant la liqueur cristalliser par refroidissement. Il est en aiguilles fines, blanches (quelquefois jaunies par un peu de sous-nitrate), d'une saveur très-âcre. L'eau acidulée d'acide nitrique le dissout sans le décomposer. L'eau pure le décompose en *nitrate très-acide,* qui est soluble; et en *sous-nitrate insoluble,* lequel est blanc, jaune-verdâtre (*turbith nitreux* des anciens), ou vert-noirâtre, suivant que cette eau est froide, chaude, ou qu'il y a eu ébullition: on ignore si ces états constituent autant de sous-nitrates distincts.

Ce proto-nitrate est employé à la préparation du proto-chlorure par précipitation, du sous-proto-nitrate ammoniacal de mercure, et en général des proto-sels mercuriels, mais est peu usité directement en médecine. M. Jourdan indique, il est vrai, dans sa *Pharmacopée universelle*, plusieurs formules dont il semble faire partie; mais la confusion qui existe dans cet ouvrage entre le deuto-nitrate et le proto-nitrate de mercure, ne permet pas de décider auquel des deux elles appartiennent réellement.

Deuto-nitrate. Le *deuto-nitrate de mercure liquide* est le résultat de l'action de 2 parties d'acide nitrique à 35° sur 1 de mercure, à froid d'abord, et ensuite soumis à l'ébullition jusqu'à ce que le liquide ne trouble plus un soluté étendu de chlorure d'or. Il est incolore, très-dense, très-acide; on s'en sert en chirurgie comme caustique. M. Chardon fils (*Gazette méd.*, 1830, p. 200) a obtenu de bons effets de 2 gouttes au plus de ce liquide dans 4 onces d'eau distillée, comme injection réitérée plusieurs fois par jour, dans la blennorrhagie. L'*eau mercurielle*, *eau de Belloste, remède du duc d'Antin, remède du capucin*, usitée comme phagédénique, s'en rapproche par sa composition, mais est infiniment moins active, puisqu'elle ne contient que 1/20° de deuto-nitrate de mercure sec. Il en est de même de l'*aqua grisea Gohlii.* L'*eau forte des chapeliers,* employée pour le secrétage des poils, et cause de beaucoup d'accidents chez ces ouvriers (Voy. dans le tome VII des *Mém. de l'Institut* le travail de Tenon sur cet objet), est une solution, faite au bain-marie, de 3 onces 1/2 de mercure par livre d'acide nitrique, à laquelle on ajoute souvent de l'acide arsénieux, et qu'on étend d'assez d'eau pour la réduire de 60° environ à 10 ou 11.

Ce deuto-nitrate de mercure liquide est suceptible de cristalliser, et contient alors, pour cent, 66,85 de deutoxide de mercure. L'eau le transforme, d'une part, en *deuto-nitrate acide de mercure,* qui reste en solution; de l'autre, soit, si elle est bouillante, en *sous-deuto-nitrate* insoluble (prenant une teinte rosée par le refroidissement de la liqueur, un peu d'oxide étant mis à nu). Ce précipité n'est jamais jaune que lorsque le deuto-nitrate contient du proto-nitrate, c'est-à-dire qu'il est impur; c'est donc à tort que l'ancien nom du *turbith nitreux* a été appliqué au deuto-nitrate de mercure.

Le deuto-nitrate de mercure est employé en pharmacie pour préparer l'oxide rouge de mercure et l'*onguent citrin* (contenant 1 once de mercure par livre, et formé d'axonge et de deuto-nitrate de mercure liquide, toujours avec excès d'acide, que l'action du corps gras ramène à l'état de sous-proto et de sous-deuto-nitrate). Sa solution étendue constitue, dit-on, la *liqueur de Mettemberg,* sujette à causer des éruptions cutanées, que son auteur fait considérer comme l'indice d'une gale rentrée. C'est surtout la base du *sirop mercuriel de Bellet,* vanté (par cuillerées, étendu dans un véhicule mucilagineux) comme anti-syphilitique, surtout dans les cas de complication scrophuleuse; la formule en a varié toutefois au point, soit de ne pas offrir du tout de mercure, soit d'en présenter des proportions exagérées et dangereuses, comme dans celle du *Journ. des pharmaciens* (in-4°, p. 377) et du *Formulaire magistral* de Cadet, où il y a 6 grains par once. Son auteur y faisait réellement entrer une quantité de nitrate correspondant à 1/9° de grain de mercure par once; mais l'éther nitrique alcoolisé qu'il contenait, en précipitait peu à peu le mercure: ce qui, d'après la remarque de Dehorne, en fait un médicament infidèle, et est la véritable cause de la saveur agréable et de l'action plus douce qu'il acquiert en veillissant.

Digitized by Google

Plusieurs pharmacologues modernes remplacent le nitrate par le sublimé, mais sans grand avantage, puisqu'il n'est pas moins altérable (Voy. la *Pharmacopée* de MM. Henri et Guibourt, I, 426). On y a substitué aussi l'acétate. En définitive, ce sirop doit prendre place parmi les médicaments magistraux.

M. Récamier emploie comme caustique, dans les affections cancéreuses, une solution de 1/2 gros à 1 gros de nitrate de mercure cristallisé, dans une once d'acide nitrique, qu'il préfère à la pâte arsénicale, dont elle n'a pas les dangers. On calme les vives douleurs que produit son application, par des bourdonnets trempés dans une forte solution d'opium (*Rech. sur le traitement du cancer*, 1829, 2 vol. in-8). Voyez aussi la *Thèse* de M. Godart *sur le nitrate acide de mercure* (Paris, 1824, in-4); les remarques de M. Hutin sur les effets merveilleux qu'on en obtient à l'hôpital Saint-Louis contre les ulcères syphilitiques, scrophuleux et même cancéreux, sur son action non pas seulement caustique, mais spéciale, etc. (*Nouv. Bibl. méd.*, 1826, VI, 188); celle de M. Paillard publiées dans le cahier précédent du même journal, etc.

Bellet. Exposition des effets d'un nouveau remède dénommé *sirop mercuriel*. Paris 1768, in-12. — Diss. sur la nature de l'esprit de vin dulcifié relativement à la dissolution du mercure. Paris et Londres, 1770. — Swainson (I.). *Account of cures by the vegetable syrup of M. de Velnos in the venereal disease*. London, 1787, in-8.

Sous-proto-nitrate ammoniaco-mercuriel (Guibourt, *Journ. de pharm.*, VI, 218), ou *mercure soluble d'Hahnemann*. C'est le précipité, lavé et séché à l'ombre, que forme, dans une solution de proto-nitrate de mercure dissous dans de l'eau légèrement aiguisée d'acide nitrique, une quantité d'ammoniaque insuffisante pour tout décomposer: si l'on en ajoutait trop, on n'obtiendrait qu'un mélange de mercure et d'ammoniure d'oxide de ce métal. On l'a regardé à tort comme un protoxide: de là les noms d'*oxide gris* ou *oxide noir de mercure* qu'on lui a donnés. M. Soubeiran, qui l'a récemment étudié (*ibid.*, XII, 465 et 509), le croit un mélange variable de sous-proto-nitrate de mercure et de proto-nitrate ammoniaco-mercuriel. Quoi qu'il en soit, il varie certainement suivant les diverses formules proposées pour sa préparation, se conserve mal (passant peu à peu au maximum d'oxidation), et forme par conséquent un remède peu sûr, qui ne doit être préparé qu'en petite quantité à la fois par le pharmacien. Le *mercure cendré* de Blacke, obtenu en précipitant du nitrate de mercure par le sous-carbonate d'ammoniaque, paraît s'y rapporter.

Ce sel, insoluble malgré le nom qu'il porte, très-renommé naguère en Allemagne, à la dose de 1/2 grain à 1 grain, ordinairement associé à l'opium, est aujourd'hui fort peu employé. On le prescrivait comme anti-syphilitique, et, uni à la scille, comme anti-catarrhal, anti-hydropique, etc. Associé à parties égales avec l'oxide de zinc et quatre fois autant d'axonge, il constitue un onguent admis dans la pharmacopée batave. Les *gouttes blanches de Ward*, célèbres en Angleterre à la dose de 2 ou 3 étendues dans un véhicule, sont une solution dans trois parties d'eau de roses d'une partie de *proto-nitrate de mercure et d'ammoniaque* cristallisé, obtenu en dissolvant 8 onces de mercure dans le produit d'un mélange de 7 onces de sous-carbonate d'ammoniaque liquide et de 1 livre d'acide nitrique étendu d'eau.

Amelung. *Diss. de mercurio solubili Hahnemanni*. Iena, 1792 in-4.

8° *Oléo-margarate de mercure*. C'est le *savon mercuriel* de diverses Pharmacopées (voy. celle de M. Jourdan, II, 117), conseillé comme résolutif contre les bubons, les rhumatismes et les exanthèmes chroniques. Chaussier employait aussi dans les mêmes circonstances un savon analogue; et Swediaur, sous le nom d'*onguent de précipité vert*, un *oléo-margarate de mercure et de cuivre*. Le savon médicinal a été quelquefois aussi, comme nous l'avons dit, associé à l'onguent mercuriel.

9° *Oxalate de mercure*. Ce sel, qu'on obtient en précipitant une solution de proto-nitrate de mercure par de l'acide oxalique, a été employé dans les maladies vénériennes; on lui attribue les mêmes propriétés qu'au mercure doux.

10° *Sous-phosphate de mercure* (*phosphas hydrargyri*). On l'obtient, d'après le procédé de Trommsdorff, en mêlant une solution de sous-phosphate de soude à une solution de proto-nitrate de mercure, et lavant soigneusement à l'eau chaude le précipité, qu'on fait ensuite sécher à l'abri de la lumière. Il est blanc, insoluble, inaltérable à l'air. Introduit en médecine dès l'année 1777, recommandé en France par Mittie et Macquer, il n'a été vraiment expérimenté que vers la fin du dernier siècle, en Allemagne et en Angleterre, par Nisbett, Baldinger, Girtanner, Herold, Schmidt, Fuchs, etc. A la dose de 1/2 grain à 1 grain, donné deux fois par jour, et aussi sous forme d'onguent, il a été recommandé dans la syphilis dégénérée, les affections cutanées chroniques, le rhumatisme; sujet à causer la salivation, et, chez quelques individus, des nausées, des vomissements, que l'on prévient selon Schmidt, en l'associant à quelque poudre aromatique, il est aujourd'hui presque entièrement abandonné.

M. J.-P. Boudet a proposé de le remplacer par le *phosphate ammoniaco-mercuriel*, qu'il a découvert: sel en cristaux transparents, doué d'une saveur salée, piquante, avec un arrière-goût métallique, très-soluble d'ailleurs, légèrement déliquescent même, et par conséquent fort différent de propriétés et sans doute d'action. On l'obtient en faisant bouillir huit parties d'acide phosphorique concentré, avec une partie d'oxide rouge de mercure, saturant par du carbonate d'ammoniaque cette solution étendue d'eau, et la faisant cristalliser.

On employait enfin jadis comme purgatif, à la dose de 6 à 10 grains, un composé de phosphate de mercure, de calomel et peut-être de plusieurs autres sels mercuriels, en poudre rosée, retiré d'un mélange

Digitized by Google

de nitrate de mercure et d'urine. C'est le *pulvis rosæ vitæ* de Angelus Sala, le *mercurius incarnatus præcipitatus* de J. Hartmann, le *précipité rose* de Lémery, le *rose minéral*, etc. Il n'est plus d'aucun usage.

Herold. « Quædam momenta de usu mercurii phosphorati Schæfferi. » Ienæ, 1893. — Schmidt (J.-F.). « Diss. hydrargyri phosphorati historia chemica et usus medicus. » Erfordiæ, 1794. in-4. — Fuchs (G.-F.-C.). « Chemische Bemerkungen ueber des phosphorsaure quecksilber, die Boraxsaure, etc., Ienæ et Lips. 1795, in-8.

11° *Sulfates de mercure*. On en distingue deux: Le *proto-sulfate de mercure*, sel blanc que l'on obtient en faisant bouillir de l'acide sulfurique sur un excès de mercure, et faisant évaporer la solution: il est employé à la préparation du calomel.

Le *deuto-sulfate*, obtenu en faisant chauffer pendant plusieurs heures un mélange de deux parties de mercure et de trois d'acide sulfurique concentré: il est en masse blanche, rougissant fortement le tournesol, quoique sa composition réponde à celle des sels neutres. On s'en sert pour préparer le deutochlorure de mercure et parfois le proto-chlorure. L'eau le décompose: 1° en *sulfate très-acide*, soluble; inusité, si ce n'est pour former, par addition d'ammoniaque, un *sous-deuto-sulfate ammoniaco-mercuriel* (indiqué par Brugnatelli comme *ammoniure de mercure*); 2° en *sous-sulfate* presque insoluble, d'un beau jaune, d'une saveur mercurielle, connu et employé jadis sous le nom de précipité jaune, et surtout sous celui de *turbith minéral*, que lui a donné Crollius, qui faisait un secret de sa préparation, publiée en 1700 par Kunkel. Ce sous-sulfate, bien lavé, signalé déjà par Basile Valentin et Paracelse, a été préconisé à petite dose par ce même Crollius, par Boerhaave et même par Sydenham, dans le cas de syphilis rebelle; par Boerhaave et Lobb, comme préservatif de la variole, et même, à la dose de 1 à 6 grains, comme émétique, mais violent, et par conséquent dangereux. Hoin, de Dijon (ancien *Journ. de méd.*, XV, 97), l'a employé avec succès, concurremment avec les frictions mercurielles, dans le traitement de la rage. Dussaussoy (*Traité sur la cure radicale de l'hydrocèle*) rapporte une observation où ce sel a été donné, depuis 1/2 grain jusqu'à 3 grains, comme auxiliaire des frictions mercurielles. Il était surtout usité en pommade, associé à huit ou dix fois son poids d'axonge ou de cérat et quelquefois au soufre, au laudanum, etc. (Cullerier), contre les affections cutanées chroniques. Cette pommade est encore employée à l'hôpital Saint-Louis; elle n'a pas la causticité de celle dont le sublimé est la base, mais elle tache le linge en noir comme elle. On a nommé *sel alumineux mercuriel*, un composé d'alun et de mercure, abandonné maintenant comme vénéneux.

12° *Hypo-sulfite de mercure et de potasse*. Il est inscrit dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan, sans indication de doses et de propriétés.

13° *Tartrate de mercure*. Ce sel, qu'il ne faut pas confondre avec le *mercure tartarisé* (Voy. ci-dessus), employé quelquefois jadis comme antisyphilitique, en pilules, en tablettes, ou incorporé avec un sirop, se prépare en précipitant une solution de proto-nitrate de mercure aiguisée d'acide nitrique, par du tartrate de potasse, lavant et faisant sécher le précipité, qui est blanc, jaunit à la lumière, et est insoluble dans l'eau. La dose, comme anti-syphilitique, est de 1 à 2 grains; mais il est vénéneux, et aujourd'hui peu usité.

Ce sel faisait la base de la *liqueur fondante de Diener*, médecin de Paris. L'*eau végéto-mercurielle* ou *liqueur de Pressavin* était aussi un *tartrate de mercure et de potasse liquide*, que Monnet, à qui on en doit la découverte, préparait en faisant bouillir dans de l'eau six parties de crême de tartre avec une partie d'oxide de mercure. Cette solution, qui contient par once 1 grain de mercure, a été fort vantée contre la syphilis, comme étant d'un usage moins dangereux que la liqueur de Van-Swieten; elle produit néanmoins quelquefois ou des vomissements ou la salivation: 2 livres 1/2 suffisaient pour un traitement. Soumise à l'évaporation, elle fournit, d'après l'observation de Dehorne, un sel triple cristallisé, sujet néanmoins à varier, puisque le mercure y prédomine d'autant plus que la cristallisation touche plus à son terme.

Pressavin. Diss. sur un nouveau remède antivénérien. Lyon, 1767, in-8 (Voyez aussi son Traité des mal. vénér. Genève, 1778. in-12, et 1775, in-8). — Boelke (J.-C.-T.). — Diss. de mercurio tartarisato liquido. — 1787, in-8.

Tels sont les principaux composés mercuriels employés aux diverses époques de la médecine. Un volume n'eût pas suffi pour en donner l'histoire détaillée, surtout s'il avait fallu y joindre tous ceux qu'enveloppe maintenant un oubli aussi profond que mérité: nous n'avons pu en signaler que les traits les plus saillants, et nous en eussions réduit bien plus le nombre si notre Dictionnaire ne devait comprendre que les médicaments d'une utilité reconnue: c'est ce que nous ferons, au reste, à l'article *Mercuriaux*, complément naturel de celui-ci par son objet plus essentiellement pratique.

Balcianello (J.). *Discorso contra l'abuso dell'antimonio preparato, argento vivo sublimato, e del precipitato in medicina solutiva ordinato*. Veron., 1603, in-4. — Renodæus (J.) et Arbaud (G.). *An hydrargyrum tutum luis indicæ alexipharmacum?* Lutetiæ, 1606. — Untzer (M.). *Anatomia mercurii spagirica, seu de hydrargyri natura, proprietate, viribusatque usu, libri duo*. Halæ, 1620, in 4. — Bourgeois (J.). *Oratio de mercurio*. Gœttingæ, 1646, in-4. — Boujonier et Patin. *Quæst. med., est-ne certa et optima luis veneræ per solam hydrargyrosin curatio?* Paris, 1649. in-4. — Major (J.-D.). *Diss. de usu et abusu mercurii in lue venerea*. Resp. J.-N. Schippel. Kiloniæ, 1673, in-4. — Valter (C.). *Diss. de medio. mercurialibus*. Vittenb, 1695, in-4. — Quiquerbœuf (A.) et Paulmier (P.). *Est-ne hydrargyrus luis venereæ alexipharmacum?* Parisiis, 1696. — Wedel (G.-W.). *Diss. de mercurio philosophorum*. Ienæ, 1697, in-4. — Seguyn et Rabault. *Quæst. med.: an ut lepræ sic lui venereæ hydrargyrosis?* Parisiis, 1698, in-4. — Pantelius (M.). *Disp. de mercurio, et ejus in usumedico operandi ratione*. Resp. D.-P. Vasmar. Regiomonti, 1698, in-4. — Hoffmann

Digitized by Google

(F.). *Diss. de mercurio et medic. mercurialibus selectis ad expugnandos sine salivatione morbos corporis humani rebelles.* Resp. de Welde. Halæ, 1700, in-4. — Baier (J.-J.). *Diss. de mercurii crudi usu interno.* Resp. J.-P. Rœsel. Altdorf, 1704, in-4. — Vesti (J.). *Diss. de usu et abusu medicamentorum mercurialium.* Resp. G.-C. Eckmann. Erfordt, 1703, in-4. — Œlri (C.) *Diss. de hydrargyri natura, viribus et usu.* Basil., 1706, in-4. — Sintelær (J.). *The Scourge of Venus and mercury.* Lond., 1709. — Arragosius (G.). *Epist. de natura et viribus hydrargyri* (apud T. Zwinger *Fasc. Diss. med. select.* Basileæ, 1710, in 8). — Haliet (W.). *Diss. de viribus argenti vivi.* Lugd.-Bat., 1714, in-4. — Goris (G.). *Mercurius triumphator, continens argenti vivi historiam, indolem, etc.* Lugd. Bat., 1717, in-8. — Ludolff (J.). *Diss. de mercurio vivo.* Erfordt, 1722, in-4. — Bailly (F.). *Quæst. med. : an hydrargyrus unicum syphilidis* χλεξιφαρμακον? Resp. D.-C. Frémont. Paris, 1727, in-4. — Rauch (J.-G.). *Diss. de mercurii usu et abusu.* Marb. Catt., 1727. — Hebenstreit (J.-E.). *De usu hydrargyri interno ad mentem recentiorem.* Resp. C.-F. Sartorius. Lipsiæ, 1735, in-4. — Werlhof (P.-G.). *Specimina duo de medicamento alterante ex mercurio, et de aurigine.* Hannoveræ, 1735; Venetiis, 1759, in-3. — Harris (T.). *A treatise on the force and energy of crude mercury.* Londres, 1735, in-8. — Brest (V.). Diss. sur l'usage du mercure dans les maladies vénériennes et sur la manière de s'en servir avec succès sans salivation. Londres, 1735, in-8. — Herrenschwandt (J.-F.). *Diss. de historia mercurii medica.* Lugd. Bat., 1737, in-4. — Stahl (J.-J.). *De mercurii in corpus humanum agendi modo.* Resp. G. Feinler. Erford, 1738, in-4. — Baier (J.-J.). *De mercurii in corpus humanum agendi modo, secundum leges physicas.* Altdorfii, 1739, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de hydrargyrosi.* Resp. H. A. Schrimpf. Halæ Magd., 1740, in-4. — Schulze (J.-H.). *Diss. de mercurialium usu in febre quartana curanda.* Resp. J.-G. Grævius Halæ, 1742, in-4. — Bertini (J.-M.-X.). *Dell' uso esterno ed interno del mercurio.* Florence, 1744, in-4. — Valdambrini (J.). *Uso del mercurio crudo.* Florence, 1744, in-4. — Scaganati (N.). *De A. Knips macoupe, ac de duobus remediis ab eo maxime illustratis, mercurio et Aponensibus thermis, comment.* Padoue, 1745, in-4. — Brendel (J.-G.). *Programma de hydrargyri reliquiis a ptyalismo expellendis.* Gœttingue, 1747, in-4. — Ludolf. *Demonstratio quod atrocissima luis venereæ sympt. non sint effectus morbi sed curæ mercurialibus institutæ.* Resp. L.-A. Ritter. Erfordt, 1747, in-4. — Quellmalz (S.-T). *Progr. quod hydrargyri vires a sulphure suspensas expendit.* Lips., 1748, in-4. — Ludolf (J. de). *Diss. de mercurio per alcali soluto tutissimo specifico anti-venereo.* Resp. D.-C. Grasso. Erfurt, 1747, in-4. — Fabri (L.-G.). *Appendice al trattato dell'uso del mercurio sempre temerario in medicina.* Lucca, 1751, in-4. — Borsieri (Burserius) de Kanifeld (J.-B.). *Epist. de anthelmintica argenti vivi facultate.* Favent., 1753, in-4. — Hundertmarck (C.-F.). *De mercurii vivi et cum salibus variis mixti summa in corpus humanum vi atque efficacitate, etc.* Resp. C. Bergmann. Lipsiæ, 1754, in-4. — Büchner (A.-E.). *Diss. de remediis mercurialibus spinæ ventosæ medicandæ interdum idoneis.* Resp. Niemann. Halæ, 1754, in-4. — Le même. *Diss. de medicamentorum mercurialium cum salibus paratorum efficacitate per adjunctum sulphur, etc.* Resp. J.-E. Richter. Halæ, 1754, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de medicamentorum mercurialium usu in cancro.* Resp. C. Cless Halæ, 1755, in-4. — Stock (J.-C.). *Diss. de usu et abusu mercurii et medicam. mercurialium.* Ienæ, 1755, in-4. — Raulin (J.). Lettre sur l'alliage du camphre avec le mercure, et le succès de ce remède dans les maladies vénériennes. Paris, 1755, in-12. — Le Pascheux de La Rerate (A.). *An exostosi frictiones mercuriales?* Monsp., 1756, in-4. — Le même. *Diss. de efficaci mercurialium usu chirurgico.* Halæ, 1756, in-4. — Le même. *Diss. de efficaci mercurialium usu in cancro.* Resp. Jænsch. Halæ, 1756, in-4. — Belloste (M.-A). Traité du mercure, avec une instruction sur le bon usage des pilules de M. Belloste. Paris, 1756, in-12. — Despatureaux (G.-G.). *Quæst. med. : an lui venereæ hydrargyrus camphoratus?* Paris, 1756, in-4. — Owen (P.). *Diss. de mercurio.* Edinburgi, 1757, in-8. — Kaltschmied (C.-F.). *De istis mercurii partibus, quæ imprimis miasma venereum in corpore hærens destruere valent.* Præs. Alberti? Ienæ, 1758, in-4. — Hartman (P.-J.). *Diss. martis cum mercurio conjunctionem usibus practicis commend.* Halæ, 1759, in-4. — Giselino (V.). *Epist. de hydrargyri usu ad M. Everardum.* Antverp., 1759, in-8. — Cartheuser (J. F.). *De suspectis quibusdam pharmacis salino-mercurialibus.* Resp. C.-C. Gulde. Francfort-sur-l'Oder, 1759, in-4. — Lot (C.-E.). *Diss. de arthritide incongrui mercurialium usus effectu.* Halæ, 1759, in-4. — Stoll (J. S.-G.). *Diss. de mercurii in solidis corporis humani hærentis noxa.* Argent., 1760, in-4. — Bertram. *Diss. de salivatione mercuriali seu indubio præservationis et curationis remedio adversus rabiem caninam.* Præs. Kaltschmied. Ienæ, 1760, in-4. — Bromfield. Obs. sur le solanum, avec des remarques sur l'usage de la salsepareille, du mercure et de ses préparations Paris, 1761. — Hagg (A.-N.). *Diss. de hydrophobia ejusque per mercurialia potissimum curatione.* Argent, 1761, in-4. — Spielmann (J.-R). *Diss. de hydrargyri præparatorum internorum in sanguinem effectibus.* Argent., 1761, in-4. (Une Diss. sous le même titre est indiquée dans la *Biogr. méd.*, à l'art. de J.-F. Ehrmann; et aussi à l'art. de J.-C. Ehrmann, celle-ci avec la date de 1762). — Aumont (A. d'). Mém. sur une nouvelle manière d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes et autres. Paris, 1762, in-8. — Agostini (A). *Stranguria, quæ venerea dicitur, mercurii potest esse aliquando effectus.* Venetiis, 1763, in-8. — Venel (G.-F.). *Quæst. med. de innocentia, sufficientia, utilitate, præstantia hydrargyrosis, ex compositis mercurialibus salinis intus exhibitis, in curatione morb. venereorum.* Pisceniis, 1764. — Wathem (J.). *Pract. obs. concerning the cure of the venereal disease by mercuriale, etc.* London, 1765, in-8. — Plenck (J.-J. *Meth. nova tuta et facil. argentum vivum ægris venerea labe infectis exhibendi, etc.* Vindob., 1766, in-8. — Davisons (R.). *Diss. de solutione mercurii in acido vegetabili* (suc de verjus) *ejusdemque usu.* Lugd. Bat., 1767, in-4. — Canestrini (A.). *Diss. de mercurio.* Œnipont., 1768. — Dehorne (D.-R.). Examen des principales méth. d'administrer le mercure pour la guérison des maladies vénériennes. Londres et Paris, 1769, in-8., Paris, 1775, in-8. — Le même. Observations faites et publiées par ordre du gouvernement sur les différentes méthodes, etc. Paris, 1779, in-8 (Traduit en allemand, 1782, in-8). — Hartmann (P.-J.). *Diss. curat. non null. ad liquoris mercurialis usum spectantes.* Resp. C.-J. Sommer. Francof. ad Viadr., 1769. — Le même. *Progr. de liquoris mercurialis Plenckiani virtute anthelmintica* Ibid., 1770. — Lysons (D.). *Essay upon the use of camphre et calomel in continual fevers.* London, 1771. — Mittie (J.-G.). Etiologie nouv. de la salivation, ou explicat. de la manière dont le mercure fait saliver. Montp., 1771, in-8. — Schlegel (J.-C.-T.). *Scopoli de hydrargyri idriensi tentamen.* Ienæ, 1772, in-8. — Saunders (W.). *A new and easy method of giving mercury by J. Plenck, translated from the latin.* London, 1772, in-8. (Editio tertia). — Duncan (A.). *Obs. on the operation and use of mercury in the venereal diseases.* Edinb., 1772, in-8. (Trad. en allemand, Leipsig. 1773, in-8.) — Hartmann (P.-E.). *Diss. in quâ improvidum mercurialium et sudoriferorum usum in Poloniâ damnat.* Francof. ad Viadrum, 1773, in-4. — Krausius (C.-C.). *Diss. prima de viribus medicamentosis hydrargyri et indè arte factorum pharmacorum.* Lipsiæ, 1773, in-4. — Ferber (J.-J.). *Beschreibung des quecksilber berg werks zu Idria in Mittelcrayn.* Berlin, 1774, in-8. — J.-L.-L. *A chemico medical diss. on mercury, on its various preparations and mode of operating.* Lond., 1774, in-8. — Müller (J.-C.-G.). *Diss. de viribus ac usu mercurialium.* Ienæ, 1775, in-4. — Nicolai (E.-A.). *Diss. de viribus ac usu mercurialium.* Ienæ, 1775, in-4. — Kornbeck. *Historia morborum a mercurio usitatorum.* Vienne, 1776, in-4. — De La Robardière. Recherches sur... le choix des remèdes mercuriaux dans la maladies vénérienne. Paris, 1776, in-12. — Darsses. *De hydrargyri usu in lue venerea.* Monspelli, 1776, in-4. — Falck (N.-C.). Sur les vertus médicinales

Digitized by Google

du mercure (en anglais). Londres, 1776, in-12 (Trad. en allemand, Leipzig, 1777, in-8.) — Clare. *Essay on the cure, etc., with a new method of introducing mercury in the circulation for the cure of lues venerea.* London, 1779, in-8. — Baldinger (E.-G.). *Progr.* IIV. *Historia mercurii et mercurialium medica.* Gœttingæ, 1780 et 1781, in-4. — Le même. *Hist. mercurii et mercurialium medica continuata* (Progr. V et VI). Cassel, 1783 et 1785, in-4. — Howard (J.). *Tr. on the medical properties of mercury.* Lond., 1782, in-8. — Houlston. *Obs. on poisons and on the use of mercury in the cure of obstinate dysenteries?* London, 1784, in-8. — Mittie (J.-S.). Lettre sur les inconvéniens du mercure. Paris, 1784, in-8. — Eschenbach. *Progr. de quibusdam auri calcibus et salibus mercurialibus.* Lipsiæ, 1785. — Singer (F.). Traité sur un antidote assuré de tous les poisons mercuriels (en allemand). Vienne, 1786, in-8. — Maywood (R.). *Essay on the operation of mercury in the human body.* Lond., 1787, in-8. — Perenoti di Cigliano (P.-A.). *Del vario modo di curare, etc. specialmente del uso vario del mercurio.* Turin, 1788, in-12. — Schlierholz (G.-H.). *De mercurii usu in variolis.* Gœtt., 1788. — Hahnemann. *Unterricht für wundärzte uberdie venerischen krankheiten nebst einem neuen quecksilber præparate.* Leipzig, 1789, in-8. — Bru. Méthode curative de traiter les maladies vénériennes par les gâteaux toniques mercuriels. Paris, 1789. — Schæffer (J.-A.-M.). *Diss. de mercurialibus quibusdam pharmaceis eorumque præcipuis virtutibus.* Lipsiæ, 1790, in-4. — Schreiber. *Diss. de morbo mercuriali.* Erfordiæ, 1792, in 4. — Hildebrandt (G. F.). *Chemische und mineralogische geschichte des quecksilbers.* Brunswick, 1793, in-8. — Rambach (J.-J.). *Usus mercurii in morbis inflammatoriis.* Halæ, 1794, in-8. — Goy (J.). *Diss. de virtute mercurii inflammationes resolvente.* Mogunt., 1794, in-8. — Hoffmann (C.-L.). Des vertus du mercure, du sublimé, du mercure doux et de la panacée mercurielle, etc. (en allemand). Mayence, 1796, in-8. — Gmellin (J.-F.). *Apparatus medicaminum, etc.* Gœttingæ. 1796, in-8., 2 vol. (Le deuxième vol. tout entier est consacré à l'hist. médicinale du mercure et de ses préparations). — Fowler. *De methodo medendi variolis, præcipue auxilio mercurii*, etc, 1800. — Zeller (C.-M). *Experimenta circa hydrargyri effectus in animalia viv.*. Tub., 1808, in-8. — Matthias (A.). Rech. sur la nature et l'histoire des maladies produites par l'usage du mercure (en anglais). Lond., 1810, in-8. — Vaume (J.-S.). Diss. sur le mercure, ses préparations et ses effets dans le corps de l'homme; méth. nouvelle, etc. Paris, 1811, in-12. — Lohnes (S.-H.-B.). *Diss. de utilitate hydrargyri in febre typhoie, etc.* Tubingæ, 1813. — Howitz (F.-G.). *Hist. mercurii tanquam remedii anti-venerei* (publié en Danemarck en 1813). — Marchand. Sur quelques effets nuisibles du mercure dans son admin. contre la syphilis (Thèse). Paris, 1814, in-4. — Thomson. Des effet du mercure dans les climats chauds (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Francis (I.-W.). Diss. inaug. sur le mercure, comprenant l'histoire naturelle, son action curative et son abus dans certaines maladies (en anglais). New-Yorck, 1816, in-8. — Martin de Cimard (A.-N.). Tremblement produit chez les doreurs sur métaux par l'effet des vapeurs mercurielles (Thèse). Paris, 1818, in-4. — (Bartholdi a écrit en 1783, Erlangæ, in-4, une diss. sur le même sujet). — Otto (C.). *De actione hydrargyri medica. Diss. prima et secunda.* Resp. Birgero Hoppe. Hafniæ, 1819, in-8. — Wendt. *De abusu hydrargyri, etc.* Copenhague, 1823, in-4. — Bochardt (L.). Sur l'action des prép. mercurielles sur l'organisme humain en général et dans plusieurs maladies aiguës et chroniques, notamment l'hydropisie, la manie et l'épilepsie (en allemand). Gmünd, 1827, in-8. — . . . . . Des avantages et des inconv. du mercure dans le traitement de la maladie vénérienne (Thèse). Paris, 1827, in-4. — Legrand (A.). De l'or, de son emploi dans le traitement de la syphilis, etc.; du mercure, de son inefficacité, et des dangers de l'administrer dans le traitement des mêmes maladies, etc. Paris, 1828, in-8. — Mitscherlich (G.). *Hydrargyri præparata usitatissima analytice accuratius perscrutata* (Thèse). Berlin, 1829, in-8. — Une multitude de dissertations particulières sur le mercure, ses composés et quelques-unes de ses préparations ont été publiées en outre dans les divers mémoires des sociétés savantes; on peut consulter à ce sujet le t. XI, p. 248, 387 et suiv. du *Repertorium commentationum à societatibus litterariis editarum*, de J. D. Reuss (Gottingæ, 1816, in-4.), où plus de deux cents sont indiquées; le *Répertoire* de Ploucquet, etc. Voy. aussi le traité de J. Astruc, *de morbis venereis*. Paris, 1740, in-4, 2 vol.

MERCURE ALCALISÉ. *Mercure éteint* au moyen du sous-carbonate de chaux.

— AMMONIACAL FULMINANT. *Ammoniure de Mercure.*

— CENDRÉ DE BLACKE. Précipité formé par le sous-carbonate d'ammoniaque dans une solution de *Nitrate de Mercure.*

— — DE MOSCATI. Poudre d'un vert noirâtre, obtenue de la digestion d'une partie de mercure doux et de huit parties de solution de potasse caustique.

— CORNÉ. C'est le *Muriate de Mercure* natif, qui est probablement un *proto-chlorure.*

— CRU. *Mercure pur.*

— DIAPHORÉTIQUE. Van Helmont nommait ainsi une espèce de *Chlorure de Mercure*. D'autres ont donné ce nom au *Précipité violet* préparé par sublimation, quatre fois répétée, d'un mélange de *Sulfure de Mercure* et de *Muriate d'ammoniaque*, usité jadis à la dose de 12 à 36 grains (Voy. la trad. de la *Mat. méd. de Geoffroy*, I, 446).

— DISTILLÉ. *Mercure* purifié par la distillation, particulièrement employé pour les usages médicinaux.

— DOUX. Nom donné par Neuman au calomel, *Proto-chlorure de Mercure.*

— ÉTEINT. Nom du *Mercure très-divisé*, privé ainsi de son éclat métallique.

— FULMINANT. *Poudre fulminante* retirée du nitrate de mercure chauffé avec de l'alcool.

— GOMMEUX DE PLENCK. *Mercure* éteint par la gomme arabique et le sirop diacode.

— D'HOWARD. Synonyme de *Mercure fulminant.*

— AVEC LA MAGNÉSIE. *Mercure* éteint au moyen de la magnésie.

— DE MORT. Synonyme singulier de *Mercure de vie.*

— NATIF. *Mercure* qui se trouve naturellement à l'état métallique dans divers pays.

— PRÉCIPITÉ BLANC. *Proto-chlorure de Mercure* obtenu par précipitation.

— — ROUGE. *Deutoxyde de Mercure* préparé par calcination.

— PURIFIÉ OU RECTIFIÉ. Le même que le *Mercure distillé.*

— REVIVIFIÉ DU CINNABRE. *Mercure* obtenu par la décomposition du sulfure au moyen du fer ou de la chaux: telle est la plus grande partie du mercure du commerce.

— SACCHARIN, OU SACCHARATÉ. *Mercure* éteint par l'intermède du sucre, à parties égales.

— SOLUBLE DE MORETTI. Mélange de *Mercure* et d'*Oxyde rouge de Mercure*, obtenu par l'action de la potasse sur le sulfate de mercure.

— — D'HAHNEMANN. Mélange de *Sous-nitrate de Mercure* et de *protonitrate ammoniaco-mercuriel*, obtenu en précipitant du proto-nitrate par de l'ammoniaque.

— SULFURÉ. C'est le cinnabre, ou *Sulfure de Mercure.*

— TARTARISÉ. *Mercure* éteint par la crême de tartre.

— VÉGÉTAL. Un des noms du *Lobelia syphilitica*, L. (voy. ce mot), que Playfair a donné aussi à l'*Asclepias gigantea*, L. Voy. ce mot.

Digitized by Google

MERCURE DE VIE. C'est la poudre d'algaroth, *Sous-chlorure-d'Antimoine*. Voy. ce mot.

MERCURIALIS. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la Diœcie ennéandrie, qui doit son nom à Mercure, auteur, dit-on, de la découverte des vertus de l'espèce vulgaire (Pline, *lib.* XXV, *c.* 25); dans les 4 ou 5 espèces qu'il renferme, le principe âcre de cette famille est presque nul; on y trouve au contraire une odeur nauséeuse particulière à ce genre.

M. annua, L., Mercuriale, Foirole (*Flore médicale*, V, f. 235). Plante annuelle qui croît partout, dans les lieux cultivés, négligés; sa tige est dressée, rameuse, glabre, haute d'un pied environ; ses feuilles sont opposées, glabres, pétiolées, ovales, à dents de scie obtuses et allongées; les fleurs mâles, de couleur herbacée, forment des épis allongés, ont une corolle à 3 folioles, et de 9 à 15 étamines. Les fleurs femelles sont géminées ou solitaires, avec une enveloppe florale semblable; 2 styles, et des capsules didymes velues. Cette plante est réputée émolliente, laxative. Les anciens s'en servaient comme purgatif; Hippocrate la prescrivait pour faire sortir l'arrière-faix, appliquée sur les parties sexuelles; ce que Constantin a imité, en s'en servant sous forme de pessaire, pour provoquer les règles (*Pharm. provenç.*). Oribase en donnait la décoction dans du vin; Gouan raconte qu'il avait coutume de purger les vers des enfants au moyen d'une soupe préparée avec cette plante (*Hort. monsp.*, 377). Brassavole rapporte que les paysans ferrarais en usent, réduite en pulpe, pour se purger (*Exam. omn. simplic. med.*). Son extrait purge à la dose de un à deux gros, d'après M. Lemolt, pharmacien à Bourbonne; une demi-once de cet extrait en lavement produit le même effet (*Acad. royale de méd.*, 1er avril 1828). On prépare en pharmacie une espèce de miel, qu'on appelle *miel mercurial*, dont on met deux à quatre onces dans les lavements pour les rendre purgatifs; mais ce n'est pas toujours à cette plante qu'ils doivent cet effet, car les pharmaciens ont l'habitude d'y ajouter la décoction de leurs *grabeaux* de séné. Zwinger en a composé un sirop, appelé *sirop de longue vie* des propriétés merveilleuses qu'il lui prêtait, tombé aujourd'hui dans l'oubli. Linné dit que c'est plutôt par sa vertu hypnotique que la mercuriale est remarquable que par sa qualité purgative (*Mat. méd.*, 247); Desbois de Rochefort indique la mercuriale comme un assez bon diurétique (*Mat. méd.*, I, 453). On l'a conseillée aussi comme anti-hydropique, et emménagogue contre les obstructions, la syphilis, etc. Il y a des auteurs qui nient la propriété émolliente de cette plante, tels que Linné, Crantz, Bergius, Plenck, etc., sans doute à cause de la famille dont elle fait partie. Si on en usait récente, peut-être pourraient-ils avoir raison : mais d'abord, par comparaison aux autres Euphorbiacées, elle peut mériter cette qualification; de plus, il est certain que bouillie elle laisse à l'eau sa propriété purgative, et qu'elle est alors insipide; appliquée à l'extérieur, elle est dans ce cas un véritable émollient qu'on emploie effectivement en cataplasmes dans quelques affections; la dessiccation paraît aussi lui enlever toutes ses propriétés actives, d'après Spielmann. La mercuriale peut même servir d'aliment : les anciens, d'après Dioscoride, s'en nourrissaient, cuite à la manière des épinards (*lib.* IV, *c.* 185) : on assure qu'il en est encore ainsi dans plusieurs lieux de l'Allemagne. Le suc de cette plante est abondant et d'un goût un peu salé, mais n'est pas laiteux comme celui des autres Euphorbiacées; on indique sa dose de 2 à 4 onces. M. H. Feneulle, de Cambray, qui a analysé la mercuriale annuelle, y a observé : un principe amer purgatif; du muqueux; de la chlorophylle; de l'albumine végétale; une substance grasse blanche; une huile volatile; de l'acide pectique, du ligneux, quelques sels, de l'ammoniaque (*Journ. de chimie méd.*, II, 116).

M. perennis, L. Cette espèce vivace croît dans les bois montueux, couverts, aux lieux où la terre a été remuée; elle a une teinte de vert sombre et triste, qui contraste avec le vert tendre de l'autre espèce; elle prend en séchant une couleur bleuâtre qui y décèle de l'indigo, et qui pourrait faire exploiter cette plante sous ce rapport, circonstance déjà mentionnée dans les *Mém. de la Soc. roy. de méd.* (I, 345), par M. Aymen; M. Vogler rapporte même dans les *Annales de chimie* (VI, 25), qu'on peut extraire de sa racine une belle teinture bleue, et une autre d'un beau rouge carmin. Elle peut donc devenir une plante précieuse pour les arts, d'autant qu'on peut l'avoir par charretées dans nos bois couverts; on assure que la mercuriale annuelle en contient aussi un peu. Cette plante est vénéneuse, ce qui la rapproche des propriétés de la plupart des autres Euphorbiacées, fait qu'on observerait peut-être dans l'autre espèce si elle était vivace, car il semble que les plantes n'acquièrent qu'avec le temps des qualités délétères, ce qui fait qu'on voit rarement celles qui sont annuelles être nuisibles, ou du moins l'être à un degré très-marqué, si on excepte nos Solanées. Sloane (*Essai d'Édimb.*, 228) assure avoir vu ce végétal causer des selles, des vomissements, une chaleur brûlante, de l'assoupissement, des convulsions et la mort; c'est le même cas qui est mentionné dans les *Trans. phil. abr.* (I, 451). Gesner dit qu'elle produit la salivation, et que c'est pour cela qu'on l'appelle mercuriale. Il paraît, d'après Linné, qu'elle est nuisible aux moutons (*Flora suecica*, 360). Quoi qu'il en soit, cette plante a aussi été indiquée par les anciens comme alimentaire étant bouillie; mais peut-être les commentateurs confondent-ils la mercuriale vivace avec le *Cynocrambe*, ou chou de chien (*Thelligonum Cynocrambe*, L.)., nom doné aussi à cette espèce de mercuriale par quelques auteurs, tels que Matthiole (*Comment.*, 471) et Lémery (*Dict.*). Le *Cynocrambe*, quoique âcre, est alimentaire selon M. Delille, comme nous le dirons à l'article *Theligonum*. On ne fait du reste aucun usage médical du *M. perennis*.

M. tomentosa, L. Cette plante de Provence, d'Espagne, etc., a été depuis Pline le sujet de fables absurdes : la forme de ses fruits, didymes,

Digitized by Google

comme dans les autres espèces, dans les pieds *femelles* appelés *mâles* dans les auteurs, les a fait conseiller pour avoir des garçons; et réciproquement les individus mâles, qui sont les pieds *femelles* pour eux, pour se procurer des filles; ce qui était commettre une erreur botanique, donner un conseil ridicule, et dire conséquemment une double absurdité (Voy. Matthiole, *Comment.*, loc. cit.). Les anciens Maures employaient beaucoup cette plante, qu'ils nommaient *Carra*, dans les maladies des femmes, d'après Clusius. Du reste, selon Sprengel, cette espèce serait le *Cynocrambe* des anciens.

MERCURIALISMAS, off. Nom de l'Individu femelle du *Mercurialis annua*, L., dans les vieux auteurs; erreur commise alors, parce qu'on regardait la forme testiculaire des fruits de ces plantes comme indiquant le sexe *mâle*.

MERCURIALIS TESTICULATA, off. Individu femelle du *Mercurialis annua*, L.

MERCURIALISATION. Imprégnation rapide de l'économie vivante par le mercure; méthode thérapeutique employée récemment dans le traitement des maladies aiguës, et diamétralement opposée à la méthode dite *par extinction*. Les faits nombreux qui l'appuient nous paraissent mériter l'attention des praticiens et offrir un nouveau champ à la thérapeutique. Voy. *Mercuriaux*.

MERCURIAU. Un des noms provençaux de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

MERCURIAUX. Classe de médicaments dont le mercure est la base et le principe actif. Nous avons, à l'article *Mercure*, considéré ce métal et ses préparations sous le point de vue historique, physique, chimique et pharmaceutique; nous avons aussi indiqué les applications qu'on en a faites, les doses auxquelles on les prescrit, les principales données de leur emploi, enfin les nombreux ouvrages qui en traitent d'une manière spéciale. Il nous reste dans celui-ci à les faire connaître quant à leurs effets, soit primitifs soit secondaires, sur l'économie; aux accidents dont ils peuvent être la source; à leur manière d'agir et aux médications qu'ils produisent; aux diverses conditions de leur emploi médicinal; aux usages hygiéniques et prophylactiques qui leur ont été attribués; enfin à leurs applications thérapeutiques si variées, sujet vaste qui a fourni et pourrait fournir encore matière à des volumes, mais que nous sommes forcés de resserrer en quelques pages, lesquelles par conséquent offriront plutôt l'énumération des questions qu'il embrasse que leur discussion et leur solution raisonnées, plus convenables au surplus à un traité spécial de thérapeutique qu'à un dictionnaire de matière médicale et de thérapeutique générale.

Les mercuriaux, devant au métal qui les constitue leurs principales propriétés, présentent presque tous, sous les divers rapports médicinaux, la plus grande analogie : ce sont en général des médicaments fort actifs et parfois des poisons bien redoutables; la plupart semblent exercer sur l'homme vivant un même genre d'action, soit salutaire, soit nuisible, agir sur les mêmes parties, notamment les organes salivaires et le système lymphatique, exposer aux mêmes lésions, remédier aux mêmes désordres : c'est ce qui permet de les réunir sous un titre commun et d'en traiter à beaucoup d'égards d'une manière générale.

I. *Effets primitifs ou immédiats des mercuriaux*. Ces effets varient suivant les divers états du mercure, les voies de son introduction et une foule d'autres circonstances :

1° *Mercure en masse*. Pris à l'intérieur, il a communément peu d'action sur l'économie, ou semble n'agir que mécaniquement, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, sans doute parce qu'il est rendu presque aussitôt que pris; car s'il séjourne dans les premières voies, qu'il s'y divise et soit ensuite absorbé, il peut, suivant M. Orfila, qui en cite deux exemples, d'après Zwinger et Delaborde (voy. aussi t. II, p. 195, des *Transactions philosophiques abrégées*), causer des accidents et notamment le ptyalisme.

Appliqué à l'extérieur, on l'a vu (P. Jalon et Olaüs Borrichius, cités par le même), produire la salivation ou d'autres phénomènes graves.

Introduit accidentellement sous la peau ou dans l'épaisseur de nos tissus, il s'y divise et chaque globule devient le centre d'un petit phlegmon, dont la marche peut être arrêtée si on le cautérise avec le beurre d'antimoine (*Journ. univ. des sc. méd.*, X, 34) : dans les poumons le pus peut prendre assez de consistance pour faire croire au développement d'une affection tuberculeuse (M. Cruveilhier, *Nouv. Bibl. méd.*, 1826, III, 386).

Suivant M. Gaspard (*Journ. de physiol. expér.*, 1821), enfin, le mercure ne saurait circuler dans les vaisseaux capillaires, quels qu'ils soient, sans les enflammer : observation faite aussi par M. Cruveilhier (*Nouv. Bibl. méd.*, 1826, IV, 153), et qui suppose la non-absorption de ce métal dans le traitement par frictions de la syphilis.

2° *Mercure en vapeurs*. Le mercure peut, sous cette forme, faire naître la plupart des accidents que nous verrons appartenir à l'emploi des mercuriaux en général, et surtout du mercure mécaniquement divisé; il est vrai qu'ils tiennent peut-être, dans bien des cas où on en accuse des vapeurs mercurielles, au mercure lui-même réduit en poussière. A la température ordinaire le voisinage de ce métal n'est pas sans inconvénient. Hermbstaedt a vu en 1795 plusieurs commis être pris de salivation dans une salle qui, ayant servi jadis à mettre des glaces au tain, avait été ensuite transformée en comptoir (*Journ. d'Hufeland*, extrait *Bibl. méd.*, LXXIII, 394). M. Gaspard (mém. cité) démontre que ses émanations, même à une basse température, tuent les fœtus des animaux ovipares, empêchent le développement des œufs de poule, de grenouille, etc. On sait que dans les salles des syphilitiques, salles dont le grattage des murs donne à l'analyse du mercure, au rapport de M. Duméril, certains élèves sont quelquefois atteints de ptyalisme sans avoir pris de préparations mercurielles (Colson, *Archiv.*

Digitized by Google

Gén. de méd., septembre 1826). En 1810 le vaisseau anglais *le Triomphe*, chargé de 130 tonneaux de mercure, eut en trois semaines plus de deux cents hommes affectés de ptyalisme, d'ulcérations à la bouche, de dévoiement et de paralysies partielles; une partie du mercure ayant inondé en quelque sorte le bâtiment, imprégné le pain et les autres aliments, et s'étant convertie aussi en poussière noirâtre, les animaux eux-mêmes furent atteints (*Bibl. brit.*, XLVII, 395; *Archiv. génér. de méd.*, IV, 282). Les miroitiers, et surtout les étameurs de glaces, qui n'employent le mercure que froid et vivent exposés à l'humidité, sont surtout sujets à la salivation, dont les doreurs du reste ne sont pas exempts, comme Fourcroy en rapporte un double exemple dans sa Traduction de l'*Essai sur les maladies des artisans*, par Ramazzini (p. 43). On sait que les ouvriers des mines de mercure (Matthiole en avait fait la remarque pour celles d'Idria) sont sujets a saliver, à perdre leurs dents, à devenir asthmatiques, à être pris de tremblements des membres, de paralysies de divers organes, et à périr de bonne heure. On a vu en 1803 l'incendie de ces mêmes mines occasionner des tremblements nerveux à plus de neuf cents personnes des environs. Les constructeurs de baromètre et autres ouvriers qui travaillent le mercure, les doreurs sur métaux qui emploient ce métal amalgamé avec l'or, sont exposés à des tremblements presque convulsifs, des bras surtout, qui, plus tôt ou plus tard, leur ôtent la faculté de travailler. Au rapport de Bordeu (*Analyse du sang*), F. Rouelle et Keyser sont morts de ce tremblement. Fernel (*De abditis rerum causis de lue venerea*), Forest, dans ses observations, O. Borrichius (*Acta med.*, II, 196), F. Poncetius (*De venenis, c.* 21), N.-W. Becker, Poterius, Dehaen, Ramazzini, etc., en rapportent des exemples, cités par M. C. Otto (*Diss.*, part. II, p. 11). Une femme, dont parle Fabrice de Hilden (Orfila, *Toxic. génér.*, I, 354), fut prise de ptyalisme pour avoir respiré l'air d'une étuve où son mari subissait des frictions mercurielles. Le fourneau d'appel, proposé par M. d'Arcet, prévient chez les artisans ces dangers, qui peuvent aller jusqu'à priver presque subitement de la vie, dans les plus horribles souffrances, comme on le raconte d'un orfèvre de Malines, dans les *Annales générales des sciences physiques* (5e livr.). Ces divers ouvriers, enfin, surtout lorsqu'ils commencent jeunes et continuent longtemps, s'étiolent insensiblement, deviennent pâles, bouffis, et très-souvent scrophuleux (Pelletier, *Traité sur les scrophules*, p. 23).

3° *Mercure éteint*, ou *combiné*. L'action immédiate en est plus ou moins irritante, et varie du reste suivant l'espèce de préparation qu'on emploie, son degré de solubilité, la dose à laquelle on la donne, la surface à laquelle on l'applique, le plus ou moins de durée de son usage, les circonstances individuelles, les saisons et les climats.

Ainsi la *préparation* la plus simple, celle du mercure divisé ou éteint, est en même temps la plus douce et la plus sûre : elle ne cause ordinairement ni vomissement, ni diarrhée, ni colique; le sulfure vient ensuite; puis le proto-chlorure et proto-bromure, qui donnent facilement la diarrhée; les sels mercuriaux insolubles, dont l'action est variable; l'oxide rouge, et enfin les sels solubles, le deuto-bromure de mercure, qui jouissent de la plus grande, de la plus redoutable activité, déterminent souvent des évacuations par haut et par bas, des douleurs, l'inflammation, etc. : tous ces composés en outre, les premiers surtout, sont sujets à produire le ptyalisme et tous les accidents qu'il entraîne. L'action n'est pas toujours proportionnée à la *dose*, comme nous le verrons en traitant de l'emploi médicinal des mercuriaux, outre que la dose varie suivant chaque espèce de préparation; en général, pourtant, plus celle-ci est forte et brusquement donnée, plus les effets sont prompts et énergiques, plus des accidents sont à craindre. Quant à la *surface*, on observe que le mercure agit plus fortement et d'une manière plus assurée, donné à l'intérieur qu'appliqué extérieurement. L'influence de la *durée*, est beaucoup plus marquée; c'est d'elle que dépend souvent le développement des empoisonnements lents (Voy. p. 183). Relativement aux *circonstances individuelles*, on observe en général que les femmes, les enfants, supportent plus difficilement les mercuriaux, le calomel excepté, que les hommes; que les individus nerveux, ceux dont l'estomac est plus ou moins irrité, ou qui ont la poitrine faible, qui sont disposés aux hémorrhagies, en éprouvent plus d'inconvénients. Enfin, personne n'ignore, quant aux *saisons* et aux *climats*, que le froid (comme la chaleur trop grande), surtout humide, est contraire à l'emploi des mercuriaux, qu'il favorise la salivation et autres accidents, retarde ou empêche la guérison, etc.

Abstraction faite de ces modifications particulières, voici les principaux traits qui, dans l'état non morbide, caractérisent l'action immédiate du mercure et des mercuriaux :

Appliqués à l'extérieur, notamment sur des surfaces ulcérées, ils semblent les stimuler, augmenter d'abord la suppuration, réprimer la turgescence du tissu cellulaire; ils peuvent même agir comme cathérétique ou caustique, suivant leur nature; quelquefois en outre ils sont absorbés, et déterminent tous les symptômes de l'empoisonnement lent ou aigu.

Donnés à l'intérieur et à petite dose, variable du reste pour chacun d'eux, ils peuvent passer inaperçus pour ainsi dire, se borner à exciter légèrement l'appétit, ou du moins ne manifester leur action que par des phénomènes en rapport avec les effets théthérapeutiques qu'on en veut obtenir. A dose un peu élevée, ils sont sujets à causer des pesanteurs d'estomac, de l'épigastralgie, de la cardialgie, des nausées, des vomissements, des coliques, des déjections alvines, en un mot tous les symptômes d'un premier degré d'irritation gastro-intestinale, symptômes qu'il n'est pas toujours facile d'éviter

Digitized by Google

complétement. Quelquefois, en outre, il survient de la céphalalgie, et très-souvent un certain degré de ptyalisme. A dose forte, ils produisent subitement tous les accidents de l'empoisonnement aigu par les irritants : nous y reviendrons tout à l'heure.

Le premier de ces trois effets immédiats est le plus désirable, celui que le médecin prudent doit toujours s'efforcer d'obtenir, soit en faisant choix d'une préparation sûre et convenable, soit en ménageant les doses, soit en associant aux mercuriaux divers correctifs; mais à ces phénomènes primitifs de l'action du mercure, en succèdent ordinairement d'autres qu'il importe de connaître :

II. *Effets immédiats ou secondaires des mercuriaux*. Absorbé, porté dans le torrent de la circulation ; par quelque voie qu'on l'introduise, mais à dose modérée quoique soutenue, le mercure ou ses préparations excite au bout de quelque temps une sorte de mouvement fébrile plus ou moins marqué; la chaleur, la soif, la transpiration augmentent; souvent il survient de l'insomnie, une agitation particulière, parfois des conjections sanguines sur divers organes, ou même des hémorrahgies : son influence sur la menstruation est néanmoins peu marquée. Le sang en même temps devient couenneux, d'apparence inflammatoire (état dépendant peut-être plutôt de la maladie contre laquelle le mercure est administré, que de l'action même de ce métal) ; souvent les gencives s'engorgent, les glandes salivaires stimulées augmentent de volume, et sécrètent plus abondamment une salive visqueuse et fétide. Ces divers effets, lorsque le traitement a été ménagé, peuvent n'être que très-peu marqués, et plus ou moins salutaires, le dernier (ptyalisme) est plus fréquent avec certaines préparations (le calomel, l'ongnent mercuriel, etc.), qu'avec d'autres (éthiops minéral, sublimé, etc.), plus commun chez certains individus et dans certaines saisons, et peut survenir quelquefois longtemps après qu'on a cessé l'usage du mercure. Jadis on le croyait indispensable, salutaire, et la salivation était devenue une méthode thérapeutique, adoptée non-seulement contre la syphilis mais contre plusieurs autres maladies. Beaucoup de praticiens le regardent comme l'effet d'une sorte de saturation de l'économie par le mercure, l'indice de son action médicinale, et ne craignent pas en conséquence de provoquer un léger degré de sensibilité des gencives ; d'autres l'évitent avec soin, effrayés avec raison de la difficulté qu'on éprouve quelquefois à s'en rendre maître, et des suites graves qu'il peut entraîner, tels que : ulcérations douloureuses des gencives, gonflement considérable et quelquefois monstrueux de la langue, du gosier, de la face, de la tête ; flux excessif d'une salive épaisse (dont l'odeur, ainsi que celle de l'haleine, a été comparée a celle du gaz hydrogène phosphoré) ; chute des dents, parfois même des os palatins ou maxillaires ; perte de la voix, paralysie, épuisement, marasme, mort enfin, au milieu des plus vives souffrances. Dès que la salivation menace d'apparaître, ils diminuent donc les doses ou suspendent le traitement, ont recours aux délayants, aux anti-phlogistiques, aux purgatifs, et, localement, aux adoucissants, aux opiacés, etc. L'éloge et la satire de la salivation ont fait l'objet d'un grand nombre de dissertations particulières (1).

III. *Accidents causés par l'abus des mercuriaux.*

1° *Empoisonnement lent.* Continué trop longtemps, l'usage du mercure, surtout à dose non suffisamment ménagée, peut déterminer, indépendamment des accidents dont nous venons de parler, des inflammations chroniques, une sorte d'empoisonnement lent, nommé *fièvre mercurielle* par Hahnemann qui l'a décrit sous les couleurs les plus sombres, manifesté d'abord par la pâleur, la faiblesse, l'amaigrissement, en un mot par une diminution considérable de la nutrition, masquée quelquefois par une bouffissure générale. Le sang perd peu à peu de sa couleur et de sa consistance; une sorte de diathèse veineuse, et plus tard une tendance marquée aux épanchements lymphatiques, se déclarent ; en même temps surviennent des tremblements involontaires et une sorte de paralysie : une fièvre lente, un état cachectique particulier, comparé par quelques auteurs à l'état scorbutique, peuvent enfin amener la perte du malade. Presque toujours dans ces cas, on trouve à l'ouverture des corps, ou des traces de gastro-entérite chronique, ou des lésions pulmonaires, ou des affections cérébrales ; et alors avaient eu lieu ordinairement ou des douleurs épigastriques, intestinales, de la diarrhée, de la dyssenterie, ou bien de la toux, ou enfin quelque affection nerveuse ou mentale.

Un grand nombre d'observations sur les *phlegmasies causées par l'emploi du mercure* ont été publiées récemment par M. L. Van Dekeere (*Journ. génér. de méd.*, CVI, 56). Un cas d'empoisonnement

(1) Goetz (Z.-N.). *Diss. de salivatione.* Ienæ, 1656, in-4. — Capelle (B.-C.). *Diss. de salivatione mercuriali.* Ienæ, 1668, in-4. — Wigand (J.). *Diss. de ptyalismo.* Gief., 1669 ; in-4. — Hager (J.-J.). *Diss. de salivatione.* Ienæ, 1670, in-4. — Unzelmann (A.). *Diss. de salivatione mercuriali.* Altorf. 1691, in-4. — Nuck (A.). *Sialographia.* Leid., 1692, in-8. — Wilhelmi (N.-M.). *Diss. de salivatione mercuriali.* Lugd. Bat., 1694, in-4. — Finkenau (J.). *Diss. de salivatione mercuriali.* Regiom., 1705, in-4o. — Isaac (J.-D). *Diss. de salivatione mercuriali aliis præter luem veneream morbis rebellibus exstirpandis pari.* Halæ, 1710, in-4. — Paxton (P.). *Essay, etc. to which is annex'd a short account of salivation and the use of mercury.* London, 1711, in-8. — Loon (A. Van). *Diss. de salivatione mercuriali. πτυαλισμω artificiali.* Lugd. Bat., 1720, in-4. — Boschetti (B.). *Diss. de salivatione mercuriali.* Venet., 1722, in-4. — Schurig (M.). *Sialographia*, etc., Dresde, 1727, in-4. — Schrimpf (H.-A.). *Diss. de hydrargyrosi s. de salivatione ope mercurii.* Halæ, 1740, in-4. — Hoffmann (W.-C.). *Diss. salivatione mercuriali.* Giessæ, 1743, in-4. — Sibecker (H.-G.). *Diss. de salivatione artificiali.* Marb. 1752, in-4. — Grainger (J.). *Diss. de modo excitandi ptyalismum, et morbis independentibus.* Edimb. 1753, in-8. — Gioggner (C.-A.). *Diss. de salivationis usu in morbis venereis.* Gœtt., 1703, in-4o. — Voy. t. II, p. 34, *De l'apparatus medicaminum* de J. F. Gmelin, l'énumération des écrits presque aussi nombreux publiés contre la salivation mercurielle, depuis 1502 jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

lent produit par le sublimé, est inséré dans le *Recueil périod. de la Soc. de méd.* (LXXV, 313), et beaucoup d'observateurs ont publié des écrits spéciaux sur les maladies ou les accidents produits par l'usage des mercuriaux (Voy. dans notre *Bibliographie* de l'art. *Mercure* ceux de Balcianello, d'Alberti, de Fabri, de Kornbeck, de J. S. Mittie, de Schreiber, de Matthias, de Marchand et de Wendt).

2° Le *tremblement* et l'espèce de *paralysie* dont nous avons parlé ci-dessus, très-communs chez les ouvriers en mercure (Voy. la *Diss.* de Bartholdi en 1783; le *Mém.* de M. Mérat, à la suite de son *Traité de la colique*, p. 273; Paris, 1832, in-8; et la *Thèse* de M. Martin de Gimard en 1818), sont moins rares qu'on ne l'avait cru, chez les individus qui font usage de ce métal comme médicament. M. Colson vient d'en rapporter six exemples, la plupart chez des femmes, après l'emploi du sublimé ou des frictions mercurielles (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*; voy. *Journ. génér. de méd.*, XCIX, 243). Le traitement de cet accident, qui persiste souvent longtemps après la cessation de la cause qui l'a produit, est le même que celui de l'abus des mercuriaux, et consiste surtout dans la cessation de l'influence mercurielle, l'emploi des sudorifiques, dont M. Bally toutefois conteste l'efficacité, les bains tièdes ou de vapeurs aqueuses (M. Marc), l'usage du lait, des adoucissants, le séjour à la campagne, etc.

3° *Eczema mercuriale*. L'abus des mercuriaux peut donner lieu aussi à une éruption vésiculaire prurigineuse, signalée d'abord par J. Pearson en 1783, étudiée successivement par Benjamin Bell, Muratori qui la nommait *Lepra mercurialis*, Spens (*Erythema mercurialis*), Mullin (*Thèse*, 1806), a été décrite ex-professo sous les noms de *mercurial disease* et d'*hydrargyria* par le docteur G. Alley, d'abord en 1804, puis en 1810 dans un ouvrage intitulé : *Observations on hydrargyria or that vesiculous disease arrising from the exhibition of mercurii*, où il en établit plusieurs degrés ou variétés. Cette affection s'étend quelquefois des orteils, qu'elle attaque d'abord, à tout le corps, et peut s'accompagner de fièvre d'agitation, d'angine avec coloration pourprée de la peau, etc. : sur 43 malades, dont Alley a recueilli l'histoire, huit y ont succombé. La cessation de l'usage du mercure, les lotions d'eau tiède et les doux purgatifs, l'opium, quelquefois le quinquina, sont les moyens qu'il recommande. Friedlander dit en avoir observé quelques exemples (*Bibl. méd.*, XLII, 67).

4° Un phénomène singulier a été observé par Harrold (*Arch. de Meckel*, 3e cahier, p. 532); c'est celui d'un homme qui, soumis à un traitement mercuriel après avoir pris à l'intérieur du soufre, devint généralement noir, une sorte d'*éthiops minéral* paraissant s'être ainsi formé spontanément à la surface de son corps : fait peu d'accord avec les idées reçues aujourd'hui sur la nature de ce composé, mais confirmé par une observation d'E. Rigby (*The London med. repos.*, avril 1817; voy. *Bibl. méd.*, LX, 408).

5° Quelques médecins rapportent à l'abus des mercuriaux diverses lésions regardées généralement comme syphilitiques, telles que les *exostoses*, les *caries*, les *ulcérations chroniques* de la gorge, etc., et ils les nomment en conséquence *pseudo-syphilis* ou *maladie du remède* : nous y reviendrons plus loin au sujet de la syphilis. D'autres enfin ont nommé *maladie pseudo-mercurielle* des accidents analogues à ceux que produit l'abus du mercure, survenus spontanément chez des individus qui n'en prenaient pas (G. R. Nuttal, *London. med. repos.*, sept. 1819).

6° *Empoisonnement aigu*. Donnés enfin d'emblée à trop haute dose, les mercuriaux déterminent soudainement tous les symptômes ordinaires de l'empoisonnement aigu par les irritants : saveur âcre, styptique, métallique; sentiment de resserrement et de chaleur brûlante à la gorge; anxiétés, douleurs déchirantes à l'estomac et dans tout le canal intestinal; nausées, vomissements répétés d'un fluide parfois sanguinolant, accompagnés d'efforts violents; diarrhée; quelquefois dyssenterie; pouls petit, serré, fréquent; lipothymie, faiblesse générale, difficulté de respirer, sueurs froides, crampes de tous les membres, insensibilité générale, convulsions, mort (Orfila, *Toxic. génér.*, I, 282). C'est ce que prouvent, et les expériences faites sur les animaux par MM. Brodie, Lavort, Campbell, Smith, Gaspard, Orfila, et 14 observations recueillies sur l'homme, les unes et les autres consignées dans l'ouvrage précité. On peut y joindre l'exemple mortel cité, d'après Gavard, dans la *Médecine légale* de M. Fodéré; le cas non moins funeste recueilli par O. M. Saunders (*London. med. repos.*, déc. 1814), et dans lequel du sel avait été administré au moment de l'empoisonnement; celui de J. Mortimer (*ibid.*, dont l'issue a été plus heureuse; un autre, produit par des bains de sublimé, employés contre la gale (*Journ. univ. des sc. médic.*, XI, 222), etc.

Du reste, ces phénomènes n'ont guère été observés jusqu'ici que dans les empoisonnements par le sublimé : quelques grains peuvent les produire; car ce composé est un des poisons irritants les plus énergiques, un de ceux qui déterminent le plus promptement la mort, soit qu'on l'introduise dans l'estomac, soit qu'on l'injecte dans les veines, soit qu'on l'applique sur le tissu cellulaire. Ils diffèrent à quelques égards suivant diverses circonstances; ainsi, appliqué à l'extérieur, le sublimé est absorbé, transporté dans le torrent de la circulation, et il exerce son action délétère sur le cœur et sur le canal digestif : c'est donc à tort que Dehorne a regardé ce topique comme peu dangereux (Orfila, *ibid.*, I, 287). Cette action du reste est moins forte, s'il est mis en contact avec le tissu cellulaire du dos. Introduit dans l'estomac, il exerce une action analogue, mais dans laquelle prédominent les symptômes d'inflammation locale, et une lésion sympathique du cerveau et du système nerveux. Injecté dans les veines, il agit spécialement sur les poumons; chez les chevaux, suivant M. Dupuy, il cause la mort, à la dose de moins



d'un gros, en épaississant l'albumine du sang (*Journ. gén. de méd.*, LXXX, 178). Ajoutons, ce qui importe en médecine légale, qu'introduit dans le rectum quelques minutes après la mort, il détermine des lésions analogues à plusieurs égards à celles qu'il produit dans l'état de vie, mais qui s'en distinguent, entre autres caractères, par la ligne de démarcation bien tranchée qui s'observe entre les parties saines et les parties lésées (Orfila, *ibid.*, II, 682).

C'est par induction, d'ailleurs légitime, plus que d'après l'observation directe, qu'on regarde les divers nitrates et sulfates mercuriels comme ayant une action toxique analogue à celle du sublimé. Les composés insolubles de mercure paraissent en général beaucoup moins énergiques; le calomel et le proto-bromure de mercure même ne sont guère que purgatifs; le sulfure rouge, regardé par Smith comme poison, et comme ayant sur les poumons une action spéciale, a été récemment reconnu pour non vénéneux par M. Orfila; et à l'oxide rouge de mercure, son action vraiment toxique, surtout pris à l'intérieur, paraît être en rapport avec un certain degré de solubilité. Un cas de cette dernière espèce d'empoisonnement a été récemment publié par M. Brachet, de Lyon (ouvrage cité plus haut), et a offert tous les symptômes d'une gastro-entérite: la dose n'est pas indiquée. On avait déjà employé les adoucissants; M. Brachet eut recours, avec beaucoup de succès, aux opiacés et aux bains: il regarde l'opium comme ayant prévenu l'inflammation, et ainsi comme étant *antidote* non du poison mais des effets du poison; objet trop négligé, dit-il, des thérapeutistes.

Lésions du tissu. Celles que détermine l'empoisonnement par les mercuriaux, et en particulier par le sublimé corrosif introduit dans les voies digestives, sont une inflammation plus ou moins intense des parties touchées, que signale une rougeur plus ou moins foncée, quelquefois des ecchymoses, des escarres même; ces parties offrent souvent une couleur grise blanchâtre, résultat de la décomposition du poison par la matière animale, et caractéristique lorsqu'elle existe; le cœur présente fréquemment, en outre, des sangillations, que M. Orfila (*Séance de l'Acad. royale de méd.*, 1831) dit n'avoir jamais vues dans ce genre d'empoisonnement et dans celui que produisent les arsenicaux; du reste, on n'observe ordinairement ni perforation du canal digestif ni éruption à la peau, comme l'avait bien noté Sallin (Ancien *Journ. de méd.*, LIII, 15), qui seulement a eu tort d'indiquer ces phénomènes comme vraiment caractéristiques. M. Orfila enfin a récemment constaté que dans les empoisonnements par le prétendu oxide noir de mercure, par le mercure gommeux et l'onguent mercuriel, on trouve après la mort dans les voies digestives du mercure très-divisé reconnaissable à la loupe; qu'il en est de même avec le proto-nitrate de mercure, que décomposent l'albumine et la gélatine de nos tissus; que les préparations mercurielles associées au proto-sulfate de fer, au cuivre, à l'arsenic, à la gélatine, à l'albumine, sont réduites en partie à l'état de mercure, et qu'enfin le calomel est réduit par l'acide hydro-cyanique (*Journ. de chimie méd.*, VI, 321).

Revivification du mercure. Nombre de faits, en outre, tendent à établir qu'après la mort le mercure peut se retrouver à l'état métallique dans les grandes cavités du corps, dans les viscères, dans les articulations, dans les os, dans les gaînes des tendons, même lorsqu'il avait été en état de combinaison, notamment à celui du deuto-chlorure. M. Orfila (ouvr. cité), en rapporte quelques exemples; l'un d'eux, celui de Pickel, ne prouve rien, comme nous l'avons fait remarquer jadis en rendant compte de la 1re édition de son ouvrage (*Journ. génér. de méd.*, XLIX, 416). On pourrait en ajouter une multitude d'autres, dont plusieurs sont cités par S. Rotario (*Opere mediche*, p. 118), par Chaumeton (*Bibl. méd.*, XLII, 85), par M. Colson (*Recherches sur l'action du mercure: Arch. gén. de méd.*, sept. 1826), etc.; mais les uns paraissent dépourvus de toute authenticité, ou sont même évidemment controuvés, suivant la remarque de M. Bidault de Villiers (*Bibl. méd.*, XLIII, 130), et beaucoup d'autres s'expliquent naturellement, aujourd'hui que l'on sait que le mercure n'est que divisé dans plusieurs des préparations où on le regardait jadis comme à l'état d'oxide ou de sulfure. Il est difficile de croire néanmoins que tous soient apocryphes, ainsi que l'ont prétendu MM. Bard et Cullerier, à l'exemple de Chaumeton et de bien d'autres médecins: le nom de beaucoup des observateurs (G. Fallope, Fernel, Bartholin, Wepfer, etc.) repousse un pareil soupçon.

L'existence du mercure ou de ses préparations dans les liquides animaux, n'est pas non plus parfaitement démontrée encore. Ainsi, la salive des mercurialisés ne blanchit pas l'or, quoi qu'en ait dit G. Fallope, et jamais on n'a pu, dit Fourcroy (*Syst. des conn. chimiq.*, IX, 320), en extraire du mercure, dans des expériences faites au laboratoire de l'École de Médecine (Voy. aussi *Bibl. méd.*, XXI, 100, les expériences de P.-S. Physic, de Philadelphie, et du docteur Seybert). Le prof. Autenrieth, et le docteur C. M. Zeller annoncent, il est vrai, avoir retiré ce métal du sang et de la bile d'animaux, soumis à des frictions mercurielles; mais d'autres expérimentateurs, non moins exercés, ont échoué dans des recherches semblables: tels sont, Klaproth, Stabenow, Meissner et le docteur Rhædes, qui, en présence du professeur Schweigger, ou rapport de M. Lefebvre (*Consid. crit.*, etc.; *Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, 1824, p. 42), ont répété infructueusement les expériences de Zeller; Physic, cité plus haut; M. A. Devergie (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, IV, 5), qui réfute les expériences de M. Colson à ce sujet (Mém. cité), etc. Toutefois, la présence du mercure dans la sueur des mercurialisés, prouvée par la couleur blanche que prennent souvent chez eux les bijoux en or, et l'existence du mercure même dans leurs urines, signalée par J. Rhodius (*Obs. méd.*, cent. III, obs. 37), observée par M. Jourdu

Digitized by Google

(*Journ. de méd.* de Leroux, juillet 1813), et sur laquelle J.-H. Cantu a écrit en 1823 un *Essai chimico-médical* (*De mercurii præsentia in urinis syphiliticorum mercurialem curationem patientium : Mem. della reale Acad. delle sci. di Torino,* XXIX, 228. Voy. aussi les *Acta eruditorum* de Leipzig, 1696, et les *Décades* de P. Hæchstetter), paraissent assez bien établies, et tendraient à prouver que ce métal, porté par voie d'absorption dans l'économie, peut circuler réellement avec nos fluides, sans avoir sur les vaisseaux absorbants l'action fâcheuse que lui ont attribuée quelques expérimentateurs.

Traitement et *Antidotes*. Le traitement consiste à gorger le malade de boissons mucilagineuses et surtout albumineuses, de manière à provoquer le vomissement par la distension de l'estomac, et, à défaut de vomissement, à vider mécaniquement cet organe; à continuer les délayants, et à employer les anti-phlogistiques, les calmants, les bains, les émollients, les lavements adoucissants ou narcotiques, s'il survient des symptômes inflammatoires. Les suites de ce genre d'empoisonnement nécessitent un régime très-doux et longtemps continué, comme après les gastro-entérites.

L'*eau pure* peut suffire quand la dose du poison est médiocre; Sydenham en rapporte un exemple (*Opera med.*, epist. I, p. 200).

Le *lait* et les *mucilagineux* ont réussi à M. Cullerier dans un cas analogue, observé à l'Hôpital des Vénériens, sur deux cents individus.

L'utilité du *bouillon* est trop faible pour devoir être spécialement recommandée; et quant aux *huileux*, ils peuvent quelquefois nuire en s'opposant à l'action des vrais antidotes ou des dissolvants, mais pourraient servir à défaut de tout autre agent, et n'ont pas empêché, comme on va le voir, la guérison du malade de J. Mortimer.

L'*eau albumineuse* a paru à M. Orfila, d'après de nombreuses expériences, le meilleur contre-poison du sublimé, mais il faut en donner assez pour tout décomposer, et n'en pas donner trop, parce qu'un excès redissoudrait la combinaison peu soluble que forme le chlore et le mercure avec l'albumine, et lui rendrait en partie son activité funeste (dans l'observation de J. Mortimer, citée plus haut, que 67 blancs d'œufs furent néanmoins donnés avec succès en 24 heures, outre un gros de sulfure de potasse et une grande abondance d'huile): M. Chantourelle recommande même de ne pas trop faire boire les malades après l'administration de l'eau albumineuse, l'eau pouvant reprendre à l'albumine du sublimé indécomposé (*Mém. cité.*, p. 330; voy. l'art. *Mercure*).

L'*émulsion glutineuse* proposée par M. Taddei (Voy. son *Mém.* et nouv. *Journ. de méd.*, VIII, 170; voyez aussi notre article *Mercure*, et qu'on forme extemporanément en délayant dans de l'eau une poudre préparée d'avance avec un mélange desséché de 5 parties de gluten frais avec 10 parties de savon mou, n'offre point ce danger, n'est pas moins efficace, et s'applique à un plus grand nombre de toxiques mercuriaux; son seul inconvénient, c'est que, étant peu connue encore, on la trouve rarement toute préparée quand le besoin s'en présente : c'est aux pharmaciens à y remédier en plaçant cette poudre au nombre des préparations officinales.

Au contraire, ni le *charbon*, ni l'*eau de charbon*, préconisés par M. Bertrand, de Pont-du-Château, d'après des expériences faites sur des chiens et sur lui-même (*Journ. gén. de méd.*, XLVIII, 374; et *Ann. clin. de Montp.*, nov. 1813; voyez en outre son *Manuel médico-légal*), n'ont paru réellement efficaces à M. Orfila dans les essais qu'il en a faits. Il en est de même, d'après cet expérimentateur, et nonobstant le succès obtenu par Dumonceau avec le sel d'absynthe (Ancien *Journ. de méd.*, XLIX, 36), des *alcalis salins et terreux*, ainsi que des *sulfures de potasse et de chaux*, des *teintures martiales alcalines*, des *eaux de Spa*, recommandés par Navier; de l'*acide hydro-sulfurique*, proposé dans ces derniers temps; du *sucre*, loué par M. Marcelin Duval; du *quinquina calissaya*, indiqué en 1807 par M. Chansarel, et du *mercure* même, que le professeur Doebereiner avait soupçonné pouvoir être l'antidote du sublimé, d'après une épigramme d'Ausone.

IV. *Manière d'agir des mercuriaux*. L'opinion des médecins a beaucoup varié à cet égard : les mécaniciens ont fait dépendre l'action du mercure sur l'économie, de sa pesanteur spécifique et de sa mobilité, propres, disaient-ils, à précipiter, à diviser, à résoudre les humeurs, à désobstruer les vaisseaux (ce qui ne pouvait guère s'entendre que du mercure à l'état métallique); les humoristes l'ont rapportée à une vertu putréfiante, dissolvante, évacuante, etc., prouvée selon eux par la fétidité de l'excrétion salivaire, l'altération des humeurs, etc.; les chimistes, à l'oxygène qu'ils supposaient lui être toujours uni (erreur détruite par les progrès de la science), à la propriété de neutraliser le virus vénérien, supposé de nature acide (Astruc), à l'affinité prétendue de ce virus pour le mercure (L.-C. Althof, 1791), etc., les alchymistes, au prétendu *soufre* de ce minéral; les vitalistes, à l'excitation générale qu'il détermine, ou, en particulier, à la stimulation des vaisseaux absorbants, démontrée par l'amaigrissement et l'action résolvante qu'il produit; les partisans de la doctrine dite physiologique, à la révulsion causée par son action éminemmement irritante sur le canal intestinal; les rasoristes, à la vertu contre-stimulante, anti-phlogistique qu'ils lui ont reconnue, à haute dose surtout : la plupart à une spécificité indéterminée, inexplicable, etc.

La plupart de ces explications sont vraies dans certains cas, puisqu'on voit le mercure, dans des circonstances diverses, agir en effet tantôt en qualité de désobstruant mécanique ou de dissolvant chimique, tantôt comme vomitif, purgatif, diurétique, sialagogue, sudorifique, d'autres fois comme résolutif, ou comme stimulant, irritant, phlegmasique,

Digitized by Google

parfois, au contraire, comme puissant anti-phlogistique, ou enfin comme spécifique contre la syphilis; dernière propriété qui, d'après les idées reçues touchant la nature des virus, suppose la propriété de neutraliser ou d'annihilir ce principe reproducteur de la maladie.

Toutefois, à l'exception de l'emploi du calomel comme purgatif, et de ce même médicament ou de l'onguent mercuriel en frictions, à haute dose, en qualité d'anti-phlogistique, ce n'est guère comme agent de l'une ou l'autre de ces médications, mais plutôt comme ayant dans telle ou telle affection déterminée une utilité reconnue, démontrée par l'expérience, que les mercuriaux sont employés. A plus forte raison est-il difficile d'admettre dans ce métal une propriété générale, commune à tous ses composés comme à toutes ses applications médicinales. La seule qu'on pourrait lui attribuer en dernière analyse, ce serait une action immédiate plus ou moins stimulante, une action médiate plus ou moins affaiblissante; ou en d'autres termes, et pour nous rapprocher des idées jadis reçues, la propriété d'irriter les tissus et de dissoudre les humeurs : à moins pourtant de dire, avec M. C. Otto (*Diss.* part. II, p. 48) qui en a fort bien analysé les effets médicinaux, et abstraction faite de son action immédiate, que la manière essentielle d'agir du mercure est de débiliter, qu'il déprime, diminue la sensibilité; que la *force de reproduction*, dépendante surtout de cette propriété, est ainsi notablement réprimée, et que le degré de cette répression s'accroît encore si la contractilité, nécessairement augmentée d'abord par antagonisme de la diminution de la sensibilité, vient aussi concourir au même but; ce qui arrive bientôt, ajoute-t-il, à raison de la grande puissance déprimante qu'exerce le mercure sur la sensibilité.

Les bornes de notre ouvrage ne nous permettent pas de développer les divers points que nous venons de signaler, ni de passer en revue les composés variés auxquels ils se rapportent. Dans ce que nous avons dit de ceux-ci en particulier, à l'article *Mercure,* nous avons d'ailleurs indiqué les propriétés générales qui leur ont été attribuées, les applications spéciales qu'on en a faites; et en nous occupant bientôt des maladies où ces agents ont été employés, nous signalerons le mode d'action qui semble appartenir à chacun d'eux. Le vice des généralités auxquelles on a cherché à s'élever au sujet des mercuriaux, comme de la plupart des médicaments, c'est d'avoir confondu leur action sur l'homme sain ou sur les animaux soumis à nos expériences, action toujours à peu près la même dans des circonstances données, avec celle qu'ils exercent dans l'état morbide, état multiple et, de plus, infiniment variable; d'avoir conclu de l'une à l'autre sans tenir compte de cette différence essentielle, que la santé est une et que la maladie ne l'est pas; que l'ordre et le désordre ne peuvent ressentir les mêmes effets d'une même cause; que ce qui trouble l'un peut remédier à l'autre; et que le désordre revêtant mille formes différentes, un même agent peut aussi exercer sur ces diverses formes des influences plus variées en apparence qu'en réalité. Ce n'est pas à dire que l'étude de l'action physiologique et surtout toxique des mercuriaux ne soit d'aucune utilité pour leur application médicinale; nous pensons au contraire qu'on ne doit jamais la perdre de vue : mais c'est comme élément et non comme solution du problème thérapeutique qu'il importe d'en tenir compte.

V. *Conditions de l'emploi médicinal des mercuriaux.* Le mercure, regardé par les anciens comme un poison, appliqué par les Arabes à un seul genre d'affections (les affections cutanées chroniques), a été expérimenté par les modernes dans toutes les maladies et sous toutes les formes : nous avons déjà fait connaître, à l'article *Mercure,* ses principaux usages thérapeutiques à l'état de ce métal, soit en masse, soit divisé ou éteint. S'il a eu de nombreux adversaires, à commencer par Fallope, surtout à l'origine de son introduction en médecine, époque où l'abus qu'en firent les charlatans et les chirurgiens, joint au peu d'expérience de son administration et aux vicieuses préparations alors en usage, prescrivaient en effet une grande retenue; il a trouvé, même dans ces derniers temps, d'ardents panégyristes, notamment Falk, qui, vers la fin du dernier siècle, le proclama utile dans presque toutes les maladies, propre à prévenir toute contagion, et Walther, qui, tout récemment, n'a vu que la chlorose et le scorbut où il ne soit pas quelquefois applicable.

1° *Indications et contre-indications.* La plupart des praticiens reconnaissent aujourd'hui ces dangers, signalés plus haut, et ses avantages dans beaucoup de cas, et les bornes de son application; ils conviennent, comme nous l'avons déjà fait entrevoir: 1° qu'il unit généralement aux individus faibles, nerveux, disposés aux hémorrhagies, dont les premières voies sont très-irritables, qui ont la poitrine faible, ou qui sont déjà épuisés par la maladie; cachectiques, atteints de scorbut ou de chlorose, en proie enfin à la fièvre lente, à une suppuration interne, etc.; 2° qu'il est contre indiqué, surtout en frictions, dans l'état de grossesse (Girtanner a vu le rachitisme chez les enfants être la conséquence de l'emploi du mercure chez les femmes enceintes), chez les femmes-nourrices et les nouveaux-nés, si ce n'est comme moyen indirect de traitement de ceux-ci dans le cas de syphilis; 3° qu'à part le calomel, il est peu recommandable (à tort peut-être) chez les enfants, qui pourtant en supportent bien de fortes doses, et à qui Dehorne assure avoir administré sans inconvénient le sublimé; d'un usage plus dangereux chez les femmes que chez les hommes, rarement utile aux vieillards; 4° qu'il excite facilement des irritations locales indépendantes de son action thérapeutique, nuisibles par conséquent; un mouvement fébrile, parfois réellement inflammatoire, surtout chez les individus forts et pléthoriques; 5° qu'il réussit mal dans les climats très-chauds, et moins utile pourtant dans les saisons et les climats à la fois humides et froids, que dans les saisons et les climats

Digitized by Google

chauds et secs; que dès-lors il importe, durant son usage soutenu, surtout dans le cas de syphilis, d'éviter ces influences atmosphériques ; 6° que les délayants, les légers sudorifiques, quelquefois la saignée (jadis constamment employée concurremment avec les bains et les évacuants au début du traitement de la syphilis), conviennent dans beaucoup de circonstances; qu'il importe de s'abstenir de tout excès, de garder un régime exact et plus ou moins sévère; enfin, après la guérison d'avoir recours, au contraire, aux restaurants, pour remédier à l'épuisement, à l'espèce de cachexie, à la fluidité des humeurs, qui résultent presque toujours d'un traitement mercuriel, ainsi qu'aux toniques, et en particulier aux ferrugineux.

2° *Adjuvants et correctifs.* L'observation des règles générales que nous venons de présenter touchant l'emploi des mercuriaux, surtout dans les cas de syphilis, en forme le meilleur *adjuvant.* Il en est de même des *correctifs,* puisqu'ils tendent à en assurer l'administration. Ceux-ci, peu distincts souvent des premiers, varient, du reste, selon les circonstances. L'opium, le musc, le camphre, sont les plus employés; les deux premiers sont particulièrement utiles pour prévenir les irritations que l'usage interne du sublimé est si sujet à produire; le dernier pour empêcher la salivation. Vandenzande, et à son exemple M. J.-L. Brachet (*De l'emploi de l'opium dans les phlegmasies,* etc., p. 394), ont signalé la jusquiame comme empêchant le calomel de causer la diarrhée; Burdach, cité plus haut, voit dans le nitre un moyen d'adoucir et de favoriser tout à la fois l'action purgative de ce médicament, et de prévenir ainsi la salivation. Parmi les agents propres à s'opposer au développement du ptyalisme, et surtout à l'entraver lorsqu'il existe, Poterius préférait la fleur de soufre infusée dans du vin, Hahnemann les sulfures de chaux ou de magnésie, M. Cullerier les pastilles soufrées, d'autres les eaux minérales hydro-sulfureuses; Listre conseillait le gayac, et Plenck l'association de la gomme arabique avec le mercure; presque tous, en outre, quand la salivation est déclarée, emploient les délayants, la saignée, les bains, les laxatifs, et, localement, les adoucissants, les opiacés, quelquefois les astringents (alun, acétate de plomb), ou même les mercuriaux, tels que l'onguent napolitain, la solution de sublimé, le mercure précipité blanc (Fouquet et M. Labonnardière, *Journ. gén. de méd.,* L. 360); enfin, pour remédier plus tard à ses effets, les analeptiques, les ferrugineux, etc.

L'*habitude* est un puissant correctif des mercuriaux; elle en émousse l'action, et peut rendre innocentes les préparations les plus dangereuses. Desbois, de Rochefort, assure que c'était la mode en Russie de mettre de la dissolution de sublimé dans la première cuillerée de soupe; et Lémery parle d'un alchymiste qui mangeait du calomel comme du pain, et à qui il en vit avaler quatre onces en une fois pour se purger doucement et se purifier le sang (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*, année 1699).

3° *Choix des mercuriaux.* Nous avons fait connaître à l'article *Mercure* un assez grand nombre de composés dont ce métal est la base, tous vantés à diverses époques de l'art, et la plupart plus ou moins identiques sous le point de vue médicinal. Quelques-uns seulement sont aujourd'hui généralement usités, comme plus fixes dans leur composition, plus sûrs dans leur emploi, ou plus commodes à administrer; ce sont: 1° à l'intérieur, le sublimé corrosif et le calomel; 2° à l'extérieur, l'onguent mercuriel, et, comme stimulant local, l'oxide rouge de mercure, ou, comme caustique, le nitrate acide de mercure liquide. Les iodures, les bromures, et le cyanure de mercure commencent aussi à être essayés. Le mercure soluble d'Hahnemann, peu constant dans sa nature, ainsi que le cinnabre, sont encore quelquefois employés. Enfin, l'éthiops minéral, les divers précipités blancs, l'acétate et le tartrate de mercure, le turbith minéral, etc., sont à peu près complétement abandonnés. Quant aux préparations officinales dans lesquelles entrent le mercure ou ses composés, associés à diverses autres substances, l'habitude ou le caprice, plus peut-être que la bonne observation, en ont conservé un assez grand nombre encore (*pilules de Belloste, dragées de Keyser, sirop de Bellet, mercure gommeux de Plenck, eau végéto-mercurielle, eau phagédénique, onguent gris, onguent citrin, onguent brun, emplâtre de Vigo cum mercurio,* etc.): tous pourraient être sans doute remplacés par les agents que nous venons d'indiquer, et ralliés ainsi à la catégorie des prescriptions magistrales.

4° *Formes sous lesquelles on administre les mercuriaux, et voies par lesquelles on les introduit dans l'économie.* Elles varient beaucoup suivant le but que l'on se propose, et même le goût du malade ou les habitudes du médecin; elles sont loin néanmoins d'être toujours indifférentes. Chez ceux dont l'estomac est susceptiple ou déjà irrité, les lavements, les bains, et surtout les frictions, sont particulièrement indiqués; dans le cas contraire, on préfère donner les mercuriaux en liqueur, en pilules, etc., soit comme étant ainsi d'une administration plus commode, soit dans la croyance où l'on est d'en pouvoir mieux préciser les doses. Remarquons toutefois, sous ce dernier point de vue, qu'à quelque surface qu'on les applique, les mercuriaux, lorsqu'ils doivent agir sur tout le système, ne le font qu'après avoir été absorbés, et que, si la peau se montre parfois réfractaire à ce mode d'administration des médicaments, chose facile alors à reconnaître, la membrane muqueuse des voies digestives peut l'être également, mais à notre insu; ce qui, au résumé, rend cette dernière méthode réellement plus incertaine que la première.

Les formes suivantes, sur lesquelles nous avons déjà donné quelques détails à notre article *Mercure*, au sujet de plusieurs composés mercuriaux, sont aujourd'hui les plus en usage :

Emplâtres. Employés dès l'origine de la syphilis pour le traitement même de cette maladie, abandonnés avec raison comme incertains et souvent

Digitized by Google

dangereux; usités seulement aujourd'hui pour résoudre des tumeurs indolentes, des engorgements scrophuleux, pour exciter des surfaces ulcérées, etc., leurs bases ordinaires sont ou le mercure éteint, ou l'oxide rouge de mercure.

Pommades, onguents, etc. Ces médicaments, déjà employés par les Arabes, sont très-usités de nos jours (voy. plus haut). On les compose soit avec le mercure, le calomel, et on s'en sert en frictions pour la cure de la syphilis, la destruction des insectes du genre *Pediculus,* le traitement des maladies cutanées, des engorgements chroniques, etc.; soit avec le précipité rouge, pour remédier aux ophthalmies chroniques, etc.

Fumigations. Usitées depuis des siècles, d'abord sur tout le corps, non sans danger, ensuite comme moyen local contre les ulcères rebelles, les caries, les exostoses, les engorgements chroniques, etc. Lalouette les a beaucoup préconisés (Ancien *Journ. de méd.,* XLV, 195). Turner dit les avoir employées avec succès contre les ulcères de la gorge et même la phthisie syphilitique; Desbois en a vu de bons effets contre des surdités très-rebelles, des caries de l'intérieur de l'oreille : il les accuse pourtant d'exciter la sécheresse, le spasme, la roideur des membres, de produire une salivation abondante, d'exposer à l'hémoptysie, etc. Tout récemment M. Werneck, comme on l'a déjà vu, les a vantées comme méthode générale de traitement, surtout dans les cas où le mercure a été donné inutilement à l'intérieur.

Bains. Inventés, dit-on par Baumé, ils ont été recommandés surtout dans les maladies chroniques de la peau, les cas de syphilis avec affection nerveuse, hypochondriaque, etc. On ne les compose qu'avec le sublimé. C'est une méthode incertaine, dangereuse, pour peu qu'il existe à la peau des ulcérations, lesquelles favorisent sans mesure l'absorption (danger révoqué en doute, au reste, par Wedekind), sujette en tous cas à produire une éruption prurigineuse, mais qui cède facilement aux bains ordinaires. L'eau commune décomposant le sublimé, on doit employer l'eau distillée.

Lotions, gargarismes, injections. D'un usage purement local; employés sur les membranes ou sur les surfaces ulcérées plutôt comme stimulant que comme jouissant d'une action spéciale. Le sublimé et le nitrate de mercure sont presque seuls usités sous cette forme.

Lavements. Employés en 1768 par Royer comme méthode anti-syphilitique, presque froids, peu abondants, et en associant l'opium au sublimé. Dehorne dit que leurs effets, surtout dans les gonorrhées anciennes ou récentes, *tiennent du prodige,* et que ce remède est au moins un excellent auxiliaire. Expérimentés dans les hôpitaux par ordre du gouvernement, ils n'ont pas tardé pourtant à être abandonnés.

Solutions. Très-employées à l'intérieur, surtout depuis Van-Swieten; presque exclusivement formées avec le sublimé corrosif; d'un usage très-commode dans le traitement de la syphilis, mais sujettes à bien des inconvénients, et exposant souvent à de graves dangers; devant toujours être administrées dans des liquides mucilagineux, et prescrites à un degré de concentration beaucoup moindre que celui de la liqueur de Van-Swieten, afin que les méprises ou les inexactitudes des malades soient moins dangereuses (*Bibl. méd.,* LXXIV, 217). Voyez du reste, à l'article *Deuto-chlorure de mercure* les conditions chimiques de leur emploi et la manière de les administrer.

Poudres. Le mercure éteint, ses oxides, son sulfure, ses chlorures, et la plupart des sels mercuriaux, ont été prescrits sous cette forme, maintenant presque inusitée, si ce n'est pour l'administration du calomélas.

Pilules. Très-souvent employées contre la syphilis, à cause de leur commodité; ordinairement formées alors avec le sublimé; encore plus sujettes que la solution à causer des irritations gastriques; usitées parfois comme altérantes, fondantes, ou même purgatives, et composées essentiellement alors avec le mercure éteint, le calomel, etc. Tous les mercuriaux ont, du reste, été prescrits sous cette forme.

Quelquefois enfin, au lieu de faire prendre directement les mercuriaux, on les administre par l'intermédiaire d'un autre individu; comme lorsque, pour traiter un enfant, on donne du mercure à sa nourrice, ou qu'on le fait allaiter par une chèvre soumise à des frictions mercurielles (*Revue méd.,* 1830, II, 319). Des expériences faites récemment à l'Institut vétérinaire de Vienne semblent prouver que le lait provenant de vaches ainsi frictionnées est un remède excellent pour les douleurs vénériennes (*Journ. univ. des sc. méd.,* I, 112). Cette méthode, déjà ancienne, est recommandée, dit-on, par M. Bori, de Versailles, contre les maladies scrophuleuses (*Journ. gén. de méd.,* XCIX, 113).

5° *Doses.* Les seules notions générales sur ce point, qui d'ailleurs doit nous occuper encore lorsque nous parlerons des effets thérapeutiques des mercuriaux, c'est que les doses doivent être d'autant moindres et d'autant plus soigneusement fractionnées que le médicament choisi est plus actif, le malade plus jeune et plus irritable, les circonstances accessoires moins favorables à l'administration des mercuriaux; on gradue d'ailleurs ceux-ci d'après les effets qu'ils produisent, toujours prêt à en modérer ou à en suspendre l'usage pour peu que des accidents se manifestent (Voy. du reste, au mot *Mercure,* l'article de chacun des mercuriaux en particulier).

6° *Mode d'administration.* Il varie à l'infini, comme déjà on l'a pu voir, et ne saurait être soumis à des règles générales; mais il est trois manières principales d'administrer les mercuriaux que nous devons indiquer ici. Ce sont : 1° la *méthode par salivation,* la première employée, abandonnée complétement aujourd'hui à cause des dangers auxquels elle expose; 2° la *méthode par extinction,* imaginée par Chicoyneau, de Montpellier, et qui consiste au contraire à ménager les doses de façon à ne point exciter de ptyalisme, à ne donner le mercure que

Digitized by Google

tous les 2 ou 3 jours, à faire prendre des bains dans l'intervalle, etc. La méthode de Dzondi, dont nous avons parlé à l'article *Mercure*, se rapporte à cette dernière : ces deux premières méthodes s'appliquent surtout au traitement de la syphilis ; 3° enfin la *mercurialisation* ou administration rapide du mercure à haute dose comme anti-phlogistique; méthode nouvelle, d'autant plus digne d'attention qu'elle semble plus opposée aux idées reçues, en même temps qu'elle paraît appuyée sur des faits et des noms plus imposants, et que d'ailleurs elle vient confirmer l'influence puissante des doses (assez peu étudiée encore) sur le mode d'action thérapeutique des médicaments. Le calomel ou l'onguent mercuriel sont les seuls qu'on emploie dans cette méthode. Quand on choisit l'onguent mercuriel, qui est le plus usité chez nous et paraît être le plus exempt d'inconvénients, on pratique d'heure en heure, sur tous les points de la surface du corps successivement, le dos et le ventre exceptés, des frictions avec 2 gros d'onguent napolitain, de manière à introduire en peu de temps plusieurs onces de mercure dans l'économie, et l'on continue pendant 1, 2, 3 jours, suivant la persistance des symptômes. M. Delpech pense que l'introduction du mercure a lieu mécaniquement plutôt que par absorption. La salivation est rare, malgré ces doses élevées ; et quoique Hamilton et d'autres aient cherché à l'obtenir, la plupart des auteurs ne la regardent point comme nécessaire. Pour M. Delpech, la *mercurialisation*, la *stibiation*, et plus généralement l'*entoxication* du sang par l'introduction soudaine de substances hétérogènes et incapables d'assimilation, sont les moyens les plus efficaces d'*abaisser l'intensité de la vie ;* ils l'emportent sur la saignée dans les inflammations aiguës et sub-aiguës (*Revue méd.*, 1831, II, 185, et III, 53). Lorsqu'on fait usage du mercure doux, on l'unit le plus souvent à quelque calmant (Burdach, avons-nous dit, conseille le nitre), et on l'administre par dose de 3 à 6 grains, de 2 en 2 heures, de manière à en donner d'un scrupule à 1 gros par jour, jusqu'à produire la salivation.

VI. *Emploi hygiénique et prophylactique des mercuriaux.* Nous avons vu que Falk, il y a 60 ans, préconisait le mercure comme le préservatif de contagion; déjà Van Helmont, Andréas, Buxbaum (1679), Boerhaave, Loub, et en dernier lieu Hufeland, Hildebrandt, etc., l'avaient signalé, uni à l'antimoine, comme prophylactique de la variole; il l'a été depuis de la scarlatine, et une foule d'écrivains l'ont proclamé propre à prévenir l'hydrophobie chez les individus mordus par des chiens enragés, ou même à en arrêter le développement lorsqu'elle commence à se manifester, moyen trop négligé peut-être de nos jours, où une sorte d'idée de fatalité semble attachée à cette effroyable maladie. Tout récemment, J. Johnson (*The influence of tropical climats,* etc., Londres, 1818, in-8) a déclaré n'avoir jamais vu de fièvres endémiques ou contagieuses atteindre un individu soumis au traitement mercuriel, ce qui lui fait recommander ce préservatif dans les épidémies meurtrières. Boerhaave, Sydenham, Stahl, Van-Swieten, Gaubius, etc., ont avancé enfin que, s'il y avait un moyen de purifier les humeurs, de prolonger la vie et de s'opposer aux infirmités de l'âge, ce serait le mercure; on remarque en effet, dit Desbois, de Rochefort, plus heureux que nous à cet égard, que ceux qui ont subi le traitement par les frictions arrivent à la dernière vieillesse (*Cours élém. de mat. méd.*, I, 218).

VII. *Usages thérapeutiques des mercuriaux.* En général, suivant les ingénieuses remarques de M. Otto (*Diss.*, part. II, p. 74), conformes à ses idées sur le mode d'action des mercuriaux, énoncées plus haut, ces agents sont usités : 1° pour réprimer ou corriger l'exaltation ou la perversion de la sensibilité : on les donne alors à doses petites et répétées, et, s'il y a en même temps diminution forte de la contractilité, on les choisit plus actifs et plus chargés d'oxigène (dernière condition, au reste, d'une nécessité fort douteuse) ; 2° dans les maladies si variées qui dépendent de la *force de reproduction* et pour la guérison desquelles un grand changement doit être imprimé à toute l'économie : il faut alors les donner à doses plus considérables ; 3° dans les affections où prédominent la plasticité des fluides et la tendance à des engorgements de même nature : on les prescrit à doses fortes et répétées ; 4° dans celles qui dérivent de l'épaississement des humeurs, de l'obstruction des canaux ou de l'induration des tissus : les doses doivent être petites, mais souvent réitérées ; le défaut comme l'excès de persévérance dans le traitement sont dans ce cas également nuisibles; 5° quand l'exhalation languit par torpeur des vaisseaux absorbants : même administration, mêmes soins; la salivation est ordinairement contraire; 6° enfin lorsqu'il s'agit de débiliter promptement toute l'économie : c'est ici qu'il importe, dans un court intervalle, d'administrer le mercure à doses très-fortes et répétées, mais en choisissant en même temps les préparations les plus douces (Voy. ci-dessus *Mercurialisation*).

Indiquer toutes les maladies où ces agents ont été expérimentés, ce serait transcrire ici le cadre nosologique tout entier. Nous en signalerons toutefois un grand nombre, ainsi le veut la nature de notre ouvrage, mais en insistant particulièrement sur celles où l'efficacité des mercuriaux est la plus importante ou la moins contestée ; telles que la syphilis, dont ils sont regardés comme le spécifique ; les maladies cutanées chroniques, où ils ont été d'abord expérimentés; les scrophules, les affections venimeuses, la rage ; et enfin, d'après des observations récentes et très-remarquables, trop peu appréciées encore en France par la plupart des médecins, un grand nombre de phlegmasies aiguës ou chroniques. L'abondance extrême des matériaux qui s'offrent à nous de toutes parts sur ce point important, nous commande la brièveté, et nous réduit à de simples indications : quelques noms, quelques dates, quelques résultats surtout récents, quelques préceptes, c'est tout ce qui nous est permis ; nous renvoyons

Digitized by Google

donc pour les détails aux nombreux ouvrages qui traitent ex-professo de l'emploi du mercure et aux bons résumés de Dehorne, Baldinger, J.-F. Gmelin, C. Otto, etc. (Voy. aussi notre article *Mercure*).

1° *Fièvres.* L'administration du mercure est préconisée par Falk au début de toutes les fièvres, comme propre à remédier en même temps à l'irritation nerveuse, à l'obstruction des organes et à l'acrimonie des humeurs qui, à ses yeux, en sont les caractères; mais la plupart de ses plus zélés partisans pensent que, quoiqu'il n'y soit pas formellement contre-indiqué, il peut cependant généralement remplacer avec avantage par d'autres agents d'une efficacité plus certaine. Toutefois, il a été vanté (le calomel surtout, à haute dose, et comme anti-phlogistique, donné dans la période d'irritation de ces affections) :

Dans les *fièvres intermittentes,* d'abord par Baillou en 1640; par Th. Willis en 1648, et depuis par un grand nombre d'auteurs : tels que Schulze (*De mercur. usu in febre quart.;* in Haller *Disp. pract.,* V, 108), Selle (*Med. clin.,* p. 655), Hunter, Hecker, Falk, Ferguson (*Méd. chir. Transact.,* II, 1815), etc.;

Dans les *fièvres bilieuses* par Boag (1793), et, dit-on, dans les *fièvres muqueuses* par Grimaud;

Dans la *fièvre putride,* par J.-H. Brefeld (1800), qui employait le mercure en qualité d'excitant;

Dans les *fièvres malignes* ou *nerveuses* (où déjà Van-Helmont, qui les rapportait au délire de l'archée, avait employé le *mercure diaphorétique : De Febribus,* p. 775), par Moreali (*Comment. Leips.,* I, 237), par une foule d'autres, et récemment par M. Labonnardière (*Journ. gén. de méd.,* L, 356);

Dans le *typhus,* lorsqu'il existe une forte excitation, dans le but principalement de calmer les symptômes nerveux, de prévenir les lésions locales, par Beneveto dès 1714, Chisholm, Reil, Jahn, Remer, Schæffer, Lohnes, Hecker, Bruechmann, Horn, etc.;

Dans les *fièvres des pays chauds,* par J. Johnson (ouvrage cité), qui a employé le calomel, à la dose d'un scrupule à 1 gros par jour, quelquefois uni à l'opium, et porté jusqu'à la salivation;

Dans la *fièvre jaune* par Rush, Clark, Chisholm qui regarde le mercure comme l'unique remède de cette maladie, Lind, Carray, Kausch, Palloni, etc.;

Dans la *peste* par Grimaud, Giongris (*Diss. de empiric. remed.,* in Haller *Diss. pract.,* VII, 1-134), Schreiber, qui rapproche la peste de la syphilis, etc.

Enfin, en général, dans les *fièvres épidémiques* par Lysons, et comme préservatif des *fièvres contagieuses* par Falk, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus.

2° *Phlegmasies.* Longtemps regardé comme doué d'une vertu éminemment irritante, le mercure a été recommandé au contraire depuis un demi-siècle, surtout en Angleterre, en Amérique et en Allemagne, comme un précieux anti-phlogistique. Hamilton, Clarke, Lind, Mattheus, Rambach, Reil, Most, Fischer, Hecker, Lichtenstein, Hegewisch, Armstrong, J. Johnson, et en dernier lieu Vandenzande, M. Brachet, Laënnec, M. Delpech, etc., l'ont préconisé sous ce rapport. La plupart, toutefois, recommandent, surtout dans les phlegmasies aiguës et chez les jeunes sujets, de faire précéder son emploi de quelques saignées; de choisir les mercuriaux les plus doux, tels que le calomel, le mercure soluble de Hahnemann, et surtout l'onguent mercuriel en friction; de l'administrer à doses d'autant plus fortes et plus souvent répétées (portées jusqu'à un commencement de salivation), que l'inflammation est plus aiguë et le mal plus intense (Voy. plus haut, *Mercurialisation*); enfin, de s'en abstenir dans les phlegmasies gangréneuses, malgré les succès obtenus par le docteur Ferramosca, de Muro, avec l'onguent mercuriel, dans des cas de *charbon* (*Bull. des sc. méd.* de Fér., II, 138). Quelques-uns, du reste, associent aux calomelas l'opium (Ranbach, Hamilton, Widemann), la jusquiame (Vandenzande et Brachet), l'antimoine, le musc, la valériane, le camphre, etc., suivant des indications diverses, ou dans les cas de faiblesse chez les vieillards; ou en aident l'action par celle des vésicatoires. Beaucoup ont cherché vainement à en expliquer les effets par la salivation, qu'il ne détermine pas toujours; par une diathèse putride qu'il était sensé produire (Lind); par une action atténuante, évacuante; par la révulsion, un changement dans le mode d'irritation, etc. : nous avons vu plus haut, enfin, C. Otto en établir d'une manière au moins fort spécieuse l'action vraiment débilitante, utile par conséquent dans les phlegmasies, toujours caractérisées, selon lui, par l'augmentation de sensibilité des vaisseaux et l'exaltation de la force de reproduction.

Les limites de ses applications sont loin, au reste, d'être les mêmes aux yeux de divers observateurs. Tandis, en effet, que Rambach admettait l'utilité du mercure dans *toutes les inflammations,* quelle que fût l'époque ou le degré de la maladie; que d'autres le regardent comme d'autant mieux indiqué, que l'inflammation est accompagnée de moins de sthénie, qu'elle attaque des vaisseaux d'un moindre calibre et plus entourés de ramifications nerveuses (C. Otto); il en est qui ne l'ont cru applicable qu'aux *phlegmasies chroniques,* aux inflammations dites *passives et locales,* aux *phlegmasies aiguës* en général, et d'autres, au contraire, soit aux phlegmasies d'organes importants quand la saignée a échoué, ou paraît être contre-indiquée par la faiblesse générale, le pouls étant d'ailleurs plus fréquent que plein, soit à celles qui menacent prochainement la vie par leur intensité. Beaucoup enfin, n'en ont reconnu, ou du moins signalé les avantages, que dans un genre ou un petit nombre de phlegmasies, ou même dans telle ou telle espèce en particulier. C'est ainsi, pour nous borner a quelques citations sur ce dernier point (et en prenant pour guide les excellentes dissertations de C. Otto sur le mercure), que, d'un côté, Fischer l'a surtout préconisé dans les *inflammations catarrhales,* Hecker dans les maladies inflammatoires où il y a *tendance des fluides à la coagulation,* Lichtenstein dans les *inflammations avec des productions morbides,* Zypaeus (1683) et une foule d'autres dans les

Digitized by Google

obstructions; Buechner, Niemann, Schreiber, dans les *maladies des os* en général, le *spina ventosa*, etc.; et que, de l'autre, son utilité a été constatée :

Dans les *affections cérébrales* en général, où Percival regardait le mercure comme spécifique; savoir : dans l'encéphalite par M. Delpech (Mém. cité); la *méningite*, par M. Major; l'*hydrocéphale* soit *aiguë chronique* (où nous l'avons employé nous-mêmes plusieurs fois avec succès) par une multitude d'observateurs, notamment par Dobson et Percival (1779), par J. Waren (Ancien *Journ. de méd.*, XC, 13, 25, 28), par Horn, Campbell, Henke, Dawis, Wolff, Flies, Arcly, Heinecken, Ockerse (*Thèse*, 1803), etc.;

Dans l'*ophthalmie* soit *aiguë* soit *chronique*, interne ou externe, et surtout dans celle qu'accompagne une abondante sécrétion puriforme, celle du bord des paupières, les taches de la cornée transparente, etc.;

Dans le *croup* (le calomel surtout) par la plupart des nombreux auteurs qui ont écrit sur cette maladie (et nonobstant les reproches que lui ont fait Gutfeld et Kapp), comme moyen de déprimer la sensibilité du larynx, de remédier à la plasticité du sang, etc., ou de faciliter l'expulsion de la fausse membrane (Voy., C. Otto, *Diss.* Part. II, 92); dans la *diphthérite*, par M. Bretonneau, qui a donné jusqu'à 3 gros de calomel en 60 heures à un enfant de 30 mois, et qui l'insuffle aussi dans le pharynx et même le larynx (*Bull. des sc. méd.* de Fér., fév. 1827, p. 134); dans l'*angine* dite *maligne* ou *gangréneuse*, où le mercure ne paraît guère applicable qu'au début de la maladie (C. Otto, *ibid.*, p. 100); dans diverses autres espèces d'*angines*, dans la *toux convulsive* où les anciens, et Marcus en 1816, l'ont recommandé, etc.;

Dans les *phlegmasies de poitrine*, la *pleurésie* surtout, d'après Hamilton, Rambach, Hegewich, Monro, etc., ce qui pourrait expliquer jusqu'à un certain point l'utilité que d'autres lui ont attribuée dans la *phthisie*, sans doute alors mal caractérisée;

Dans l'*hépatite*, soit *aiguë* soit *chronique* (si ce n'est dans la dernière période du mal), où ses louanges sont célébrées depuis l'Inde jusqu'à la Tamise, pour nous servir des termes de C. Otto, et dans laquelle il a été surtout vanté par Clarcke, Lind, Boag (1793), W. Saunders (*Trait. des maladies du foie*, en anglais, 1795, in-8°, London), Mylius (*Ann. de Montp.*, 1806, p. 197), Chisholm, Wilkinson, Pearson, Kreysig, Mattheus, qui, plus avancés que nous peut-être sur ce point, l'ont vanté comme spécifique dans cette maladie, et regardent le calomel ou l'emploi des frictions sur le point malade, aidés des bains, comme bien plus souvent utiles que les anti-phlogistiques proprement dits;

Dans la *dyssenterie*, des pays chauds surtout, où Mungo-Park (*Journ. d'une mission dans l'intérieur de l'Afrique*, 1815) a trouvé le calomelas si utile sur lui-même, par Libavius dès 1625. Mead (1751), Houlston (1786), Lind (Anc. *Journ. de méd.*, XXXV, 5), Paisley, Wilson, J. Johnson (ouvrage cité) qui a donné le calomel à la dose d'un scrupule à 1 gros par jour, uni souvent à l'opium, etc.; dans l'*entérite* essentielle par Most, Mueller, etc.; dans l'*iléus*, à l'état metallique surtout (Voy. ci-dessus), par nombre d'auteurs;

Dans la *péritonite*, par Vandenzande, Laënnec (qui regarde le mercure comme le meilleur remède contre cette maladie), MM. Brachet, Delpech, etc.; et aussi contre l'*ascite*, qui en est la suite ordinaire, par un grand nombre d'autres, notamment par MM. Demangeon (*Journ. génér. de méd.*, XXIV), Comte (*ibid.*, LXII, 164), Nacquart (*ibid.*), qui vantent particulièrement dans ce cas l'association du calomelas avec la scille; dans la *métrite* par M. Brachet (*Mém.* cité); enfin, dans la *fièvre puerpérale*, surtout dite *maligne* (mais non typhoïde), par un grand nombre de praticiens, en Hollande notamment, et, dès 1742, par Wagner, de Francfort (*De medicam. quodam ad puerperas febres*, etc.), comme réellement spécifique (calomel à doses répétées, ordinairement uni à l'opium, ou, à l'exemple de J.-S. Saxtorph, au musc).

3° *Goutte et rhumatisme.* Le mercure n'a guère été préconisé en Allemagne, et surtout en Angleterre, où l'usage en est presque général, que dans l'état aigu de ces affections et par conséquent comme anti-phlogistique, combiné souvent aux diaphorétiques. Nous citerons pour la dernière Fabrice de Hilden, le premier peut-être qui en ait indiqué dans ce cas les avantages, Cullen, Hamilton, Heller, Lind, Fischer, Hildebrandt, Lentin, Mueller, Schœnemann (*Journ.* d'Hufeland), etc.; et pour la première, Musgrave, Falk, Hamilton, Jahn, Ludolf (*De arthrit. tanquam inflam. specie*, 1752), et enfin Wedekind, qui vante contre toutes deux, et aussi contre les *tumeurs blanches* des articulations, les bains de sublimé dont nous parlerons plus loin.

4° *Fièvres éruptives.* Peu employé chez nous dans ces maladies, le mercure l'est beaucoup plus en Allemagne, en Angleterre, en Amérique.

Variole. Nous avons vu plus haut qu'il avait été regardé comme un sûr préservatif de cette maladie. Wedekind affirme qu'il n'y a pas de boutons varioliques là où l'on applique un emplâtre mercuriel; qu'on peut préserver le visage de l'éruption ou empêcher les effets de l'inoculation, au moyen de lotions faites avec une dissolution de sublimé et de sel ammoniac, ce qui rappelle l'utilité attribuée au mercure par Desessartz comme moyen de préparer l'inoculation (*Mém. de l'Institut; Sc. phys.*, III), ainsi que les observations de Sacco et de Selig, qui ont vu le mercure ôter au fluide vaccin sa propriété, ou affaiblir l'éruption vaccinale déjà développée, et tend à expliquer l'efficacité accordée au mercure dans le traitement de la petite vérole, au début surtout, par Bouchard, Hoffmann, Baglivi, Letsom, Lentin, Andry, Ingenhous, Reil, Hufeland, Hildebrandt, Fowler; par Loesecke et Cotunnio, qui l'employaient jusqu'à salivation; par Plencis, qui le recommande particulièrement dans les complications vermineuses, etc.

Digitized by Google

Scarlatine. Selig (*Journ.* d'Hufeland) et Tuessink (*Iets over the voer behoeding van the Roodvonk,* 1818, p. 18) l'ont vanté comme préservatif : ce dernier administrait le calomelas à la dose d'un grain et demi, soir et matin, avec le soufre doré d'antimoine; Rush, Withering (1779), Kirkland, Huxham, Bailay, Rudgen, Douglas, Kreysig, Hufeland, Mueller, etc., le recommandent dans le traitement même de cette maladie.

Rougeole et *fièvre miliaire.* Le mercure a été indiqué par Loesecke, dans ces deux maladies, par Mueller, Hamilton, dans la première, et par le docteur Heuser (*Journ.* d'Hufeland, 1811; *Bibl. méd.*, XLI, 255), dans les cas de rétropulsion de la seconde (dissolution de sublimé et de sel ammoniac en frictions sur la poitrine).

5° *Maladies chroniques de la peau, végétations, ulcères.* Employé d'abord contre la *lèpre,* le mercure l'a été depuis contre les *dartres,* la *gale,* les diverses espèces de *teignes,* la *plique polonaise,* l'*yaws,* le *pian,* l'*éléphantiasis,* les *végétations* de la peau; et enfin, dans le traitement des *ulcères* de nature scrophuleuse, syphilitique, cancéreuse même, d'après Buechner et Cless, tandis qu'il est contre-indiqué dans les ulcères scorbutiques, putrides, etc. Le nombre des auteurs qui le recommandent est trop grand pour pouvoir être cité. On l'emploie dans ces cas soit intérieurement et à petite dose, soit, ce qui est bien plus ordinaire, extérieurement sous forme d'emplâtres, d'onguent, de lotions, de bains, etc.; ou enfin comme stimulant local, comme cathérétique, comme caustique. Wedekind (*Heidelberg Klinische Annalen,* 1829, V, 537; *Bull. des sc. méd.* de Fér., XX, 237), qui l'a préconisé tout récemment sous forme de bains (sublimé et muriate d'ammoniaque, de chaque 1/2 once), assure qu'il n'en résulte jamais de ptyalisme, même dans les cas d'ulcères; à son exemple, le docteur Amelung (*Journ. fur chir. und Augenheilkunde,* XII, 325) a expérimenté avec succès le sublimé (1/2 grain par once d'eau) contre les ulcères chroniques, l'otorrhée des enfants, les dartres pustuleuses et surtout la gale, qu'il guérit, dit-il, d'une manière simple et plus facile. Le docteur F. L. Feist, de Bensheim (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XXIV, 176), recommande comme le moyen le plus efficace contre les excoriations du mamelon, la solution de sublimé (2 à 3 grains par once d'eau distillée) appliquée tiède, ayant soin de bien laver le mamelon chaque fois que l'on présente le sein à l'enfant.

6° *Maladies dues à des animaux parasites.* L'eau qui a bouilli sur du mercure, reconnue par Redi comme mortelle pour les ascarides lombricoïdes, a été préconisée ainsi que la plupart des mercuriaux, notamment le calomelas donné à dose purgative ou à doses plus petites longtemps continuées (1 ou 2 grains par jour), dans le traitement interne des maladies vermineuses : Scopoli, pourtant, observe que nul n'est plus tourmenté des vers que les ouvriers des mines de mercure d'Idria (*Revue* de Linné II, 25; et Bremser, p. 428). Ils paraissent surtout utiles quand une abondance des matières muqueuses accompagne ces animaux, et sont contre-indiqués quand il y a inflammation vive du canal intestinal. L'onguent mercuriel introduit dans le rectum comme suppositoire, est surtout efficace contre les ascarides vermiculaires. L'emploi extérieur des mercuriaux (l'onguent gris en particulier) n'est pas moins avantageux contre les insectes du genre *Pediculus,* où s'en servaient déjà les Arabes. Cet emploi a aussi été indiqué contre le *dragonneau* par Gallandat (Anc. *Journ. de méd.,* XII, 24), et depuis par Lœffler (1790).

7° *Syphilis.* Aucun médecin n'ignore que c'est contre cette maladie surtout que les mercuriaux ont été préconisés, qu'ils en sont regardés comme le vrai spécifique, qu'on leur attribue la propriété de neutraliser ou de détruire le virus vénérien; qu'enfin c'est, pour la plupart des praticiens, l'ancre de salut dans le traitement de cette affection protéiforme.

Presque tout ce que nous avons dit à l'article *Mercure* et dans le présent article touchant l'emploi des mercuriaux en général, se rapportant principalement à la syphilis, nous n'y reviendrons pas ici. Seulement, nous rappellerons que le sublimé à l'intérieur, à doses fractionnées (1/4 à 1/2 grain au plus par jour), est aujourd'hui la préparation la plus employée contre les symptômes primitifs; que les frictions avec l'onguent mercuriel, ou le sublimé associé aux sudorifiques et à l'opium, sont les agents les plus utiles contre les symptômes secondaires, dans les cas de syphilis constitutionnelle, de récidive, de maladie dégénérée, ancienne, mal traitée; qu'enfin, lorsque le mal résiste (et surtout que c'est à l'abus du mercure même, plus qu'au virus, que paraît tenir la persistance des symptômes ou le développement des phénomènes particuliers désignés sous le nom de *pseudo-syphilis* par J. Hunter, Adams, Abernethy, J. Pearson, et tout récemment par Carmichael de Dublin, ou sous celui de *maladie du remède* par Matthias), il faut se borner à l'emploi des sudorifiques, des opiacés, etc.

Nous ne citerons point non plus les nombreux auteurs qui ont écrit pour et contre l'usage du mercure et des mercuriaux : notre bibliographie nous en dispense. Nous ne nous arrêterons pas davantage (ce n'en est pas ici le lieu) à cette opinion déjà ancienne, mais renouvelée avec force depuis un petit nombre d'années par Thomson, Rose, Guthrie, Barthe, Hennen, Harris, etc., que le mercure ne convient pas dans le traitement de la syphilis, ni aux faits nombreux allégués depuis une quinzaine d'années, soit contre l'efficacité de cet agent, soit en faveur de l'usage exclusif des anti-phlogistiques proprement dits, le virus vénérien étant traité de chimère (Voy. *Journ. gén. de méd.,* LXXIV, 400; *Journ. compl. du Dict. des sc. méd.,* XIV, 107 et XXVIII, 138 et 215; *Journ. des progrès,* I, 87; *Bull. de la Soc. méd. d'émul.,* 1823, p. 309; et surtout le *Journ. universel des sc. méd.*).

Mais, sous le point de vue historique, nous ajou-

Digitized by Google

terons les données suivantes. Le mercure a été employé contre la syphilis dès l'origine de l'invasion de cette maladie, d'abord à l'extérieur par analogie avec le traitement de la lèpre, moins pourtant par les médecins que par les charlatans; ensuite à l'intérieur par J. de Vigo, qui paraît avoir prescrit le précipité rouge, et bientôt par une foule d'autres. Ce médecin, qui a donné son nom à un emplâtre mercuriel, administrait aussi les fumigations de cinnabre, louées ensuite par Vidus Vidius, formellement blâmées par Paracelse, et, comme méthode générale de traitement, par le même Vidus Vidius, combattues depuis par J.-L. Hahnemann, remises en honneur par Turner, Lalouette, et tout récemment par Werneck, comme nous l'avons dit ci-dessus. Béranger, de Carpi, préconisa les frictions, adoptées ensuite par N. Massa. On doit surtout à Matthiole l'introduction de l'usage du mercure à l'intérieur; à Paracelse, qui donnait le précipité rouge, le nitrate de mercure, le mercure doux et le sublimé (ce dernier associé à l'or sous le nom d'*aurum vitæ*, comme panacée universelle), l'emploi mieux réglé des mercuriaux et la juste appréciation de leur prééminence sur les sudorifiques; à Duchesne, d'ailleurs partisan du gayac, l'essai du turbith minéral et d'un prétendu oxide gris de mercure; enfin aux alchimistes et aux chimistes la connaissance d'une foule de préparations nouvelles et l'extension donnée à l'usage des mercuriaux en général; médicaments dont, malgré les efforts contraires de quelques médecins, et le discrédit que des abus déplorables et les dangers du ptyalisme étaient bien faits pour produire, l'usage s'est non-seulement soutenu depuis cette époque pour le traitement de la syphilis, mais s'est étendu encore, ainsi que le témoigne notre article, au plus grand nombre des maladies. Terminons en disant que les préparations peu sûres d'abord mises en usage, telles que le turbith minéral, le nitrate de mercure, le précipité blanc, le précipité rouge, le cinnabre, l'éthiops minéral, les emplâtres et les onguents très-composés, firent place dans le XVIIIe siècle au sublimé, préconisé d'abord par R. Wisemann, administré ensuite, dissous dans l'eau-de-vie, par D. Turner (1717), et par Sanchès, que G. Van-Swieten mit surtout en vogue, que C.-L. Hoffmann prescrivit en pilules (1782), et qui, loué par un grand nombre de médecins, combattu par Brambilla, Stoerk, J. Gardiner, G. Gatacker, G. Huermann, A. Duncan, et, dans ces derniers temps, par toute l'école dite physiologique, passe néanmoins généralement encore, avec le calomel et surtout le mercure éteint, pour le plus sûr des anti-syphilitiques.

8° *Scrophules et engorgements lymphatiques ou tuberculeux.* Administrés avec précaution, persévérance et méthode, les mercuriaux sont, après l'iode et sans préjudice d'ailleurs des autres moyens indiqués, le remède le plus efficace peut-être contre ces maladies; ce qu'ils doivent, au dire de la plupart des auteurs, à leur action fondante, résolutive, à la stimulation enfin qu'ils impriment au système absorbant. Aussi ont-ils été préconisés par une foule d'observateurs contre les *scrophules proprement dites* ou engorgements des glandes lymphatiques sous-cutanées, contre l'*atrophie mésentérique,* contre le *rachitis,* contre les *dégénérescences scrophuleuses* des divers organes, du *foie* en particulier, et même contre la *phthisie tuberculeuse;* mais dans cette dernière affection, que l'abus des mercuriaux (du sublimé surtout) a paru quelquefois produire, son efficacité est au moins très-problématique, malgré les faits rapportés par Brillouet dans l'Ancien *Journal de médecine* (XLVIII, 396), les succès annoncés par Turner dans des cas de phthisie syphilititique, et ceux que, d'après les essais de Rush, Little de Mucersbourg a obtenus des fumigations mercurielles administrées à dose assez forte pour produire en un ou deux jours la salivation (*Bull. de la Soc. de la Faculté*, 1809, p. 33). Les mercuriaux les plus employés dans ces cas sont : à l'extérieur, les emplâtres et les onguents où entre le mercure éteint, les bains de sublimé préconisés par Wedekind, et dont nous avons déjà parlé; à l'intérieur, le mercure soluble d'Hahnemann; le calomel, que Hildebrandt lui préfère, le sirop de Bellet, beaucoup trop vanté sans doute, les iodures et bromures de mercure récemment expérimentés, enfin l'éthiops minéral préféré par quelques praticiens parce qu'il produit rarement le ptyalisme.

9° *Hydropisies.* Les mercuriaux, à cause de l'action spéciale qu'on leur attribue sur le système absorbant, ont été souvent recommandés contre ce genre d'affections, comme nous l'avons indiqué au sujet des phlegmasies cérébrales, de la pleurésie, de la péritonite, de la fièvre puerpérale, source fréquente des épanchements lymphatiques; mais ils paraissent contre-indiqués chez les individus âgés, très-affaiblis, disposés au scorbut, peut-être même dans les hydropisies vraiment essentielles et vraiment passives.

10° *Maladies nerveuses.* Willis (*De anima brutorum*, 1642) avait employé le mercure dans l'*aliénation mentale;* Bolfinch, à la même époque, dans la *mélancolie* et l'*hypochondrie ;* Mortou dans l'*hystérie* et la plupart des autres *affections nerveuses*, où il préconisait surtout le cinnabre; Andry dans les *maladies nerveuses de l'estomac;* Munckley et Percival, il y a un demi-siècle, dans la *dysphagie;* T. Bartholin (1667), L. Heister (1713), dans l'*amaurose;* Willis (ouvr. cité), D.-C.-E. Fischer (*Remarques de méd. et de chir.*, en anglais, Londres, 1796, in-8), E. Horn (*Journ. gén. de méd.*, LVII, 318), etc., dans certaines *paralysies*, genre d'affections où C. Otto ne le croit jamais qu'indirectement utile, c'est-à-dire par l'influence favorable qu'il peut avoir sur des tumeurs, cause mécanique, dans quelques cas, de ces maladies non essentielles, Wagner (*Extrait Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 270), contre la *paralysie* et la *contracture des membres,* les mains surtout, dues à l'empoisonnement par le plomb; Hegewisch, Walther, etc., dans les *maladies spasmodiques,* où Harles en a nié les avantages, et dans

Digitized by Google

lesquelles C. Otto pense qu'il ne peut guère être utile que dans certains cas de dérivation, de concentration de la sensibilité; ces affections dépendant, selon lui, d'une prédominance de la contractilité qui, d'après la loi de l'antagonisme, tend nécessairement à exalter encore l'action déprimante du mercure sur la sensibilité.

Quoi qu'il en soit, les mercuriaux ont été employés aussi avec succès dans la *catalepsie* par Michel (1759); dans la *colique de plomb* par Clutterbach (1794); et dans le *tétanos*, surtout après les émissions sanguines, par Rivière (*Obs. communic.*, nº 10), Delaroche (Ancien *Journ. de méd.*, XL, 213), Duboueix (*ibid.*, XLII, 215), Monro, Rush, qui regardaient cette affection comme asthénique et le mercure comme excitant, Walther, Jaeger, Wendt enfin (*Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, XXIX, 34), qui, dans le tétanos traumatique occasionné par le froid, dit avoir employé avec un succès constant, comme purgatif, un mélange de calomel avec trois fois son poids de Jalap (8 grains de deux en deux heures).

Leurs succès dans l'*hydrophobie* (maladie que plusieurs auteurs rapprochent du tétanos), soit comme moyen préservatif après la morsure, déjà signalés plus haut, soit même comme moyen curatif lorsque la rage commence à se manifester, comptent un bien plus grand nombre d'autorités, et, aujourd'hui surtout que la méthode de la *mercurialisation* commence à s'introduire chez nous, mériteraient, ce nous semble, de fixer sérieusement l'attention des observateurs. Nous citerons Rod. Fonseca (1625), qui prescrivait le turbith, J. Ravelly (*Traité de la rage*, Metz, 1696, in-12), qui associait le cinnabre à l'antimoine diaphorétique, au sel volatil de corne de cerf et au camphre, Tauvry (1699), Astruc (1715), P. Desault (1738), Sauvages (1748), Dehaen, Kaltschmied, auteur d'une dissertation latine sur la certitude de la salivation comme préservatif et curatif de la rage (Ienæ, 1760, in-4º), Saulquin (*Ancien Journ. de méd.*, XXX, 152), Duhaume, De Lassonne, Sanchès, A. Vogel, Odhelius Johnstone, Tissot, Portal, Walther, Wend, J. Johnson (*Medico-chir. Journal*, I, 594; voy. *Journ. gén. de méd.*, LXX, 270), etc., qui la plupart ont expérimenté dans cette maladie les applications d'onguent mercuriel sur les parties blessées, les frictions mercurielles, et, bien plus rarement d'ailleurs, l'emploi du calomel à l'intérieur (voy. les *Recherches d'Andry sur la rage*, Paris, 1780, in-12, p. 72 à 214).

11º *Choléra-morbus.* Le mercure offre-t-il quelque ressource contre ce terrible fléau dont l'Europe après l'Asie, est aujourd'hui le théâtre, et qui bientôt peut menacer notre patrie? S'il est vrai, comme semblent l'attester tant d'imposants témoignages, qu'il puisse être plus ou moins utile dans toutes les affections dont nous venons de dérouler la longue liste; que son action, loin d'être irritante, comme on l'a cru longtemps, comme on le croit encore assez généralement en France, soit réellement déprimante, anti-phlogistique, etc.; et qu'enfin, associé à l'opium, qui en modifie puissamment les effets, donné surtout à haute dose, condition trop peu étudiée jusqu'ici parmi nous, il offre des propriétés en quelque sorte nouvelles; pourquoi n'y pourrait-il pas être efficace? Nous ne citerons certainement pas les Indiens, qui, au rapport de M. Gravier, vantént le calomel, le sublimé, le cinnabre et le mercure coulant, mêlés ensemble et administrés sous forme de pilules, comme moyen de prévenir la gangrène dans cette maladie (*Ann. de la méd. physiol.*, XI, 277), mais sans prétendre décider la question, nous ne pouvons nous dispenser de dire que les médecins anglais préconisent principalement contre le choléra de fortes doses d'un mélange de calomel et d'opium; que les Hollandais, à leur exemple, en donnent, dit M. Lesson (*Voy. méd. autour du monde*), des *doses effrayantes;* qu'enfin ce remède, après bien des essais comparatifs, semble compter, parmi ceux qui ont vu de près la maladie, un plus grand nombre de partisans que l'opium, seul ou joint aux aromatiques (plus rationnel en apparence, loué d'ailleurs aussi par de bons observateurs), et surtout que les vrais anti-phlogistiques, presque exclusivement recommandés par les fauteurs de la doctrine dite *physiologique*.

MERCURIO. Un des noms italien, espagnol et polonais du *Mercure*.

MERCURIUS. Nom latin du *Mercure*.

— ACETICUS. *Proto-acétate de Mercure*.

— ALCALISATUS. Voy. *Mercure alcalisé*.

— AMINALIUM. Nom de l'*Ammoniaque* chez les alchimistes.

— AURATUS. Préparation décrite dans *Angelus Sala* (V. J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 159).

— BORAXATUS. Un des noms latinisés du *Borate de Mercure*.

— CALCINATUS. *Deutoxide de Mercure* obtenu par calcination.

— — RUBER. Préparation voisine de la précédente.

— CAUSTICUS FLAVUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure*.

— — LUTEUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure*.

— CINERAEUS. *Oxide de Mercure* retiré du calomel par l'ammoniaque.

— — BLACKII. *Sous-carbonate de Mercure* préparé avec le nitrate de mercure et le sous-carbonate d'ammoniaque (J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 171).

— CORALLATUS. *Oxide rouge de Mercure* par l'acide nitrique (Schræder).

— CORALLINUS. *Oxide rouge de Mercure* retiré du nitrate et traité par l'alcool.

— CORROSIVUS ALBUS FORTIOR. *Deuto-chlorure de Mercure* obtenu par un procédé particulier décrit par Hope (voy. J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 311).

— — FLAVUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure*.

— — RUBER. Synonyme de *Mercurius corallinus* ou de *Mercurius præcipitatus ruber* dont il diffère peu.

— COSMETICUS. *Proto-chlorure de Mercure* obtenu par précipitation.

— CUM CRETA. Synonyme de *Mercure alcalisé*.

Digitized by Google

MERCURIUS DEJECTORIUS D'ANGELUS SALA. Espèce d'*Oxide noir de Mercure*.

— DEPURATUS. *Mercure* purifié par la distillation.

— DIAPHORETICUS. *Oxide de Mercure* mêlé d'*Oxide d'Antimoine* et quelquefois d'*Oxide d'or*.

— — GARDI LUCCII. Amalgame de *Mercure* et d'*Or* (Jungken).

— — KESELMI DIGBAEI. Mélange plusieurs fois sublimé de *Mercure* et de *Soufre doré d'Antimoine*.

— DULCIFICATUS D'ANGELUS SALA. Espèce de *Proto-chlorure de Mercure* (J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 173).

— DULCIS. *Proto-chlorure de Mercure* par sublimation.

— — MARTIATUS. *Calomel* qu'on a fait sublimer avec l'*Oxide noir de Fer*, ou l'*Hydro-chlorate de Fer ammoniacal*.

— — SCHEELII. *Proto-chlorure de mercure* par précipitation.

— — SOLARIS. (Voy. J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 144).

— EMETICUS FLAVUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure*.

— ETHIOPS (?) Espèce de *Sulfure noir de Mercure* préparé par sublimation avec le mercure, le soufre et le sel ammoniac (Schrœder).

— FLAVUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure*.

— GRISEUS. *Précipité blanc* lavé à l'eau de rose, et sur lequel on a distillé de l'alcool et du camphre (J. Hartmann).

— GUMMOSUS PLENCKII. Voyez *Mercure gommeux de Plenck*.

— INCARNATUS PRÆCIPITATUS. Mélange de *Sels mercuriels* précipités du nitrate de mercure par l'urine (J. Hartmann). Voy. ci-dessus.

— LAXATIVUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure* dans J. Hartmann.

— CUM MAGNESIA. Voy. *Mercure avec la magnésie*.

— MELLITUS. *Mercure éteint* par le miel et ordinairement mélangé à d'autres médicaments.

— MORTIS. Singulier synonyme de *Mercurius vitæ*.

— MURIATICUS. *Proto-chlorure de Mercure*.

— — CORROSIVUS. C'est le *Deuto-chlorure de Mercure*.

— NIGER MOSCATI. Mélange de *Mercure* et d'*Oxide rouge de Mercure*.

— — SAUNDERSI. Synonyme de *Mercurius cinereus*.

— NITRATUS RUBER. Synonyme de *Mercurius corallinus*.

— NITROSUS. *Proto-nitrate de Mercure*.

— OXYDATUS, S. OXYDATUS NIGER. *Oxide noir de Mercure*, regardé aujourd'hui comme un mélange d'oxide rouge et de mercure.

— PER SE PRÆCIPITATUS. Amagalme d'*Or* et de *Mercure* (Zwœlffer).

— PHOSPHORATUS, S. PHOSPHORICUS. *Phosphate de Mercure*.

— PRÆCIPITATUS. Nom donné soit au *Deutoxide de Mercure* obtenu par calcination lente, soit à un *Proto-chlorure de Mercure* par précipitation.

— — ALBUS. Nom donné soit à l'*Hydro-chlorate de Mercure et d'ammoniaque*, soit surtout au *Proto-chlorure de Mercure* par préparation.

— — ALBUS DULCIS. *Hydro-chlorate de Mercure et d'Ammoniaque?*

MERCURIUS PRÆCIPITATUS ANTI-VENEREUS. J. Hartmann nommait ainsi le *Précipité rouge* soumis à une foule de préparations qui n'en changeaient pas la nature.

— — CINEREUS vel DULCIS. *Oxide noir de Mercure* obtenu du calomel par l'intermède de l'eau de chaux.

— — FLAVUS. *Sous-deuto-sulfate de Mercure*.

— — FUSCUS. *Sous-carbonate de Mercure* obtenu par précipitation.

— — NIGER. Synonyme de *Mercurius Oxidatus niger*.

— — PER SE. Amalgame de *Mercure* et d'*Or* (Zwœlffer).

— — RUBER. Espèce d'*Oxide rouge de Mercure* qu'on distinguait jadis du *Précipité rouge* proprement dit, comme moins éclatant.

— — — LUNARIS ET SOLARIS. Amalgame de *Mercure*, d'*Or* et d'*Argent* longuement calciné (F. Hoffmann).

— — VIRIDIS. Préparation formée d'*Oxides de Cuivre* et de *Mercure*.

— — WURTZII. Synonyme de *Mercurius præcipitatus fuscus*.

— RECTIFICATUS. Synonyme de *Mercurius depuratus*.

— RUBER. Synonyme de *Mercurius corallinus*.

— SACCHARATUS. Voyez *Mercure saccharin*, ou *saccharaté*.

— SOLARIS. Mélanges d'*Oxides d'Or* et de *Mercure* (G. Ucay).

— SOLUBILIS HAHNEMANNI. Voy. *Mercure soluble d'Hahnemann*.

— SUBLIMATUS, S. SUBLIMATUS CORROSIVUS, S. SUBLIMATUS CORROSIVUS ALBUS, S. SUBLIMATUS CRYSTALLINUS ET CÆLESTIS. C'est le *Deuto-chlorure de Mercure*.

— — DULCIS. Ancien nom du *proto-chlorure de Mercure*.

— — PURGANS. Ancien synonyme de *Proto-chlorure de Mercure*.

— — RUBENS NON CORROSIVUS. C'est le *Précipité rouge* préparé par d'anciens procédés très-compliqués (Crollius.

— — RUBER. Espèce de *Précipité rouge* préparé par sublimation de nitrate de mercure.

— CUM SULPHURE. *Sulfure noir de Mercure*.

— SULPHURATUS. Nom latin commun aux divers *Sulfures de Mercure*.

— TARTARISATUS. *Tartrate de Mercure*.

— — LIQUIDUS. *Tartrate de Mercure* dissous dans l'eau.

— TEREBENTHINATUS. *Mercure éteint* par la thérébenthine (Girtanner).

— TERRESTRIS. Ancien nom du poivre d'eau, *Polygonum Hydropiper*, L.

— TRICOLOR. Produit de la sublimation du *Mercure*, préalablement éteint par le nitre et le vitriol brûlé, formé de trois couches : la supérieure blanche ou cendrée, la moyenne jaune, l'inférieure rouge.

— UNGUINOSUS. Nom commun aux divers *Onguents mercuriels*.

— VEGETABILIUM. Synonyme d'*Alcool* chez les alchimistes.

— VIOLACEUS DIAPHORETICUS. Produit de sublimation du *Sulfure noir de Mercure* avec égale quantité de sel ammoniac (Astruc).

Digitized by Google

Mercurius violaceus Parisiensium. Produit de la sublimation de 3 parties de mercure avec 2 parties de soufre et autant de sel ammoniac (Triller).
— virgineus. *Mercure* à l'état natif.
— vitæ. Voy. *Mercure de vie*.
— vitriolatus. *Sous-deuto-sulfate de Mercure*.
— vivus. Synonyme de *Mercurius depuratus*.

Mercury. Un des noms anglais du *Mercure*.

Mercurytascz. Nom polonais de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

Merde du diable, *Stercus diaboli*. Un des noms de l'*Asa fœtida*.

Merdum gian. Nom persan de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

Mère de girofle. Nom qu'on donne aux fruits du giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L. (Voy. ce mot).

Mère des harengs. Nom vulgaire de l'alose, *Clupea Alosa*, L.

Mère-perle, ou Mère de perle. Ancien nom de l'écaille du *Mytilus Margaritiferus*, L.

MEREGA, dans la régence d'Alger, sur la rivière de Merega. Ses bains chauds sont fréquentés, et passent pour efficaces contre les rhumatismes, l'ictère, etc. (*Aperçu hist., stat. et topogr. sur l'état d'Alger*, etc.; Paris, 1830, in-12, p. 94).

Mergus. Nom latin du grand Plongeon, *Colymbus glacialis*, oiseau de mer, de l'ordre des Palmipèdes, dont la graisse passait jadis pour émolliente et résolutive. Linné l'a appliqué aux *Harles*, autre genre d'oiseaux du même ordre.

Merian. Un des noms danois de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Mericke. Nom du poivre, *Piper nigrum*, L., dans l'Inde.

MÉRIDA. Les monts de Mérida, dans l'Amérique du sud, donnent naissance à des sources sulfureuses, bouillantes, qui sortent de dessous des neiges éternelles (Humboldt, *Tableaux de la nature*, traduit de l'allemand par Eyriès).

MERINDOL. Village de France, en Dauphiné, à 1 lieue 1/2 du Buys, près duquel est une source minérale froide, indiquée par Nicolas comme chargée de sel marin, de terre absorbante et d'un peu de sélénite: il rapporte 2 observations, l'une d'ascarides lombricoïdes, l'autre d'affection calculeuse, dont cette eau est censée avoir opéré la guérison (Carrère, *Cat.*, 236).

Merisier. *Cerasus avium*, Mœnch. Voy. ce mot.
— bois. Un des noms du *Malpighia spicata*, L. Voyez ce mot.
— a grappes. *Prunus Padus*, L. Voy. *Padus*.

Merjan. Nom persan du *Corail rouge*.

Merkit. Nom groënlandais de l'eider, *Anas mollissima*, L.

Merkurytalis. Un des noms bohêmes de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

Merlan commun. Voy. *Gadus Merlangus*, L.
— jaune. Voy. *Gadus Pollachius*, L.
— noir. Voy. *Gadus carbonarius*, L.
— vert. Voy. *Gadus virens*, L.

MERLANGE. Village de France (Seine-et-Marne), près de Montereau-Faut-Yonne, connu pour ses eaux minérales froides, situées au midi, au bas d'un monticule. Nous n'en connaissons pas d'analyse récente. Celle des commissaires de la Faculté de médecine, faite en 1761, y signalait une substance ferrugineuse très-divisée, une assez grande quantité de terre absorbante crétacée, et un sel neutre formé de sel de Glauber et de sel marin à base terreuse cristallisés ensemble. Les propriétés n'en sont pas mieux établies; on les a dites apéritives, bonnes contre les acides des premières voies, les maladies des reins, de la vessie, les irritations des viscères, les affections de la peau, etc.; elles ont été souvent comparées à l'*eau de chaux seconde*. Un nouvel examen de ces eaux, aujourd'hui du reste inusitées, même dans le pays, serait utile.

Cantwel, Hérissant et de La Rivière (commissaires de la Faculté de médecine). Traité des eaux minérales de Merlange. Paris, 1761, in-12 (plusieurs fois réimprimé). — Bourru (C.). *Num chronicis aquæ minerales vulgò de Merlange?* Præs. F.-F. Cochu. Parisiis, 1765, in-4. — Traité des eaux min. de Merlange. Paris, 1766, in-12. — Analyse des eaux min. de Merlange. Paris, 1761 (Collection de pièces quelquefois désignée sous le nom de J. Tondu de Nangis, propriétaire de la source).

Merlangius, Merlangus. Anciens noms latins du merlan, *Gadus Merlangus*, L.

Merle. Voy. *Turdus Merula*, L.

Merlet pêcheur, Merlet bleu. Noms vulgaires de l'*Alcedo Ispida*, L.

Merlier. Nom du néflier, *Mespilus germanica*, L., dans quelques cantons.

Merlo. Nom italien du merle, *Turdus Merula*, L.

Merlu, Merlus. Noms de la merluche proprement dite, *Gadus Merluccius*, L.

Merluche, *Merluccius*. Nom commun à divers poissons alimentaires du genre *Gadus*, desséchés au soleil, et plus particulièrement aux *Gadus Merluccius* et *Morrhua*, L.

Merluza, Merluzo. Noms espagnol et italien du *Gadus Merluccius*, L.

Merluzzo. Nom italien de la morue, *Gadus Morrhua*, L.

Mermex. Nom de l'*Abricotier* en Mauritanie.

MEROPS. Genre d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, auquel appartient le Guêpier, *M. apiaster*, L., commun en Candie et en Italie. Sa chair, cuite dans de l'huile, était employée jadis en topique contre la piqûre des abeilles; et son fiel, mêlé à de l'huile et de la noix de galle, pour teindre en noir les cheveux (Lémery, *Dict.*).

Mérorah. Nom hébreu du *Fiel*.

Meros. Nom portugais du Jacob Evertsen, *Bodianus guttatus*, Bloch.

Mersier. Nom du merisier, *Cerasus avium*, Mœnch.

Merska cybule. Nom bohême de la scille, *Scilla maritima*, L.

MERTOLA, ou Agua do pego de San Domingos. Nom d'une source minérale froide, ferrugineuse, située dans l'Alentéjo, en Portugal (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Merua. Synonyme de *Mærua uniflora*, Vahl. Voy. ce mot.

Merula. Ancien nom officinal du merle, *Turdus Merula*, L.
— fluviatilis, s. lacustris. Anciens noms de la *Tanche*.
— nigra. Un des noms latins du *Merle*.

Merulius cantharellus, L., Chanterelle, etc. Champignon comestible partout, d'un jaune pâle, dont les lamelles anastomosées et irrégulières sont placées

Digitized by Google

à la face inférieure d'un chapeau qui est oblique et ombiliqué, et descendent jusqu'à la moitié du pédicule; il croît dans les bois à la fin des étés chauds et humides. On fait un usage alimentaire assez étendu de ce champignon, quoique moins délicat que l'Oronge et même que le champignon de couches, dans beaucoup d'endroits; aussi porte-t-il une multitude de noms, tels que *Girolle*, *Jaunelet*, *Chevrette*, *Cassine*, etc. On peut le sécher pour l'hiver. Le genre *Merulius* est composé d'espèces qui paraissent dépourvues d'âcreté et de propriétés vénéneuses; mais comme la plupart sont coriaces ou membraneuses, il n'y a que celle-ci qui soit culinaire (De Candolle, *Essai*, etc., 327).

Merulus. Ancien synonyme de *Merula*, merle, *Turdus Merula*, L.

Merveille à fleurs jaunes. *Impatiens Noli tangere*, L. Voy. ce mot.

— du Pérou. Un des noms du *Mirabilis Jalappa*, L.

Mésange (Grande ou grosse). C'est le *Parus major*, L.

— de Lithuanie. Voy. *Parus pendulinus*.

Mesch. Nom du bélier, *Ovis Aries*, L., en Syrie.

MESE. Eau minérale froide située à quelques pas de la ville de Corte (Corse), sur les bords de la Ristonica. Elle sort de dessous un rocher de granit, est peu abondante, et dépose une matière noire bitumineuse. La saveur en est fade, onctueuse; elle purge à la dose de 1 ou 2 verres (A. Vanucci, *Mém. inéd.* Voy *Corse*).

Meselbea. Nom arabe de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

MESEMBRYANTHEMUM. Genre de plantes de la famille des Ficoïdes, de l'icosandrie pentagynie, très-nombreux en espèces, dont le nom vient de μεσημβρια, le midi, et de ανθεω, je fleuris, parce que la plupart ouvrent leurs fleurs vers le milieu du jour. Ce sont des plantes charnues, de formes bizarres, qui croissent dans les pays chauds, surtout au cap de Bonne-Espérance, et qu'on cultive parfois dans les jardins pour la beauté de leurs fleurs ou la singularité de leur feuillage, de leur forme, les points cristallins qu'on y observe, etc. Elles poussent dans des lieux arides, où elles servent de pâture aux troupeaux qu'elles rafraîchissent, et aux hommes qui se désaltèrent des fruits de plusieurs d'entre elles, appelés *Mameka* par les Colons du cap de Bonne-Espérance.

M. crystallinum, L., Glaciale. Cette espèce, qui est du midi de l'Europe, et que l'on cultive chez les curieux pour ses gouttes cristallines, qui ressemblent à des gouttes d'eau glacée et ne sont pas de la gomme, comme on l'a avancé (*Bull. de pharm.*, V, 167), est émolliente, adoucissante, et vantée dans la dysurie, la strangurie, la toux convulsive, la phthisie, etc., comme spécifique par Lieb. On conseille aussi de l'appliquer pilée sur les brûlures, les plaies, etc. A l'Ile-de-France, les feuilles se mangent comme *brede*, d'après Du petit Thouars (*Obs. sur les îles australes de l'Afrique*, p. 76). Ses graines pulvérisées et cuites servaient de nourriture aux Gouanches (peuple des Canaries), d'après Broussonet. Les Espagnols appellent cette plante *Barilla moradera*, et *Yerva moradera*, ce qui prouve qu'ils la brûlent pour la réduire en cendre à l'usage des verreries. En 1799, la récolte de cette plante a rapporté seize cent mille francs aux habitants des Canaries (*Journ. de pharm.*, I, 477), qui la cultivent en grand sous ce rapport.

M. edule, L., Figuier des Hottentots. Ce peuple mange son fruit, dont la chair est rouge, d'après Labillardière (*Voyage*, I, 90). Son suc s'administre, intérieurement et extérieurement, aux enfants dans la dyssenterie, les aphthes; on l'applique sur les brûlures (Thunberg, *Voyage*, I, 339). Ses feuilles pilées sont employées comme un excellent topique sur les plaies envenimées, d'après Sparmann (*Voyage*, II, 223).

M. emarcidum, Thunb., Guima. Les Hottentots préparent les feuilles de cette espèce qu'ils tordent et écrasent, en leur faisant subir une sorte de fermentation; ils les mâchent comme du tabac quand ils ont soif; mais elles peuvent produire l'ivresse. Les Colons du Cap la nomment *racines de Canna*, et en font un objet d'échange (Thunberg, *Voyage*, II, 97).

M. nodiflorum, L. Il sert, dans l'Afrique septentrionale, à la fabrication du maroquin, probablement à cause de la quantité de sels qu'il contient (De Candolle, *Essai*, 154).

Feuillée décrit un *Mesembryanthemum* du Chili, qu'il dit être un violent purgatif (*Plant. méd.*, III, 19).

Thunberg (C.-P.). *Descriptiones mesembryanthemorum quorumdam in capitis Bonæ Spei*, *etc.* (*Nova acta nat. cur.*, VIII, 1; 1774). — Lieb (J.-F.-G.). La glaciale recommandée comme spécifique (en allemand). Kœnigsberg, 1786, in-8. — Expériences pour servir à l'analyse du *Mesembryanthemum glaciale*, L. (*Annales de chimie*, XII, 168).

Mesenoua, Messenoua. Noms de la grande mésange, *Parus major*, L., dans Gesner.

Mesios. Nom du chêne, *Quercus Robur*, L., aux environs de Constantinople.

Mesk. Un des noms russes du *Mulet*.

Meskek. Nom arabe du *Teucrium Iva*, L.

Meslier. Un des noms du néflier, *Mespilus germanica*, L.

— épineux. Un des noms du houx, *Ilex Aquifolium*, L. Voy. ce mot.

Mesmérisme. Nom du magnétisme animal, qui vient de Mesmer, charlatan célèbre qui a voulu l'ériger en science, etc. On devrait lui réserver ce nom, d'abord afin de ne pas le confondre, comme on le fait si souvent, avec l'action physique de l'aimant, puis pour dégoûter de son emploi en en rappelant la source peu honorable.

Doppet (F.-A.). La Mesmériade, poëme burlesque. Paris, 1784, in-8.—Idem. Oraison funèbre de Mesmer et son testament. Genève, 1785, in-8.

Mesono. Nom du *Blennius Lepus*, Lacép., en Italie, et surtout à Rome.

Mésopotamum. Nom d'une espèce de *Nard*, dans Pline.

MESPILUS. Genre de plantes de famille des Rosacées, section des Pomacées, de l'icosandrie; il renferme des arbres ou arbrisseaux, dont le fruit à noyau est comestible dans quelques espèces, et re-

Digitized by Google

gardé comme astringent. La plupart servent de nourriture aux oiseaux.

M. arbutifolia, L. On associe, ou plutôt on mêle en fraude l'écorce du quinquina avec celle de cet arbuste en Amérique (*Pharmac. univ.*, II, 277).

M. Azarolus, L., Azarolier, Azérolier. Cet arbre, naturel au midi de la France, porte des fruits gros comme une forte noisette, de couleur rouge ou jaune, d'une saveur aigrelette, même à leur maturité, d'un goût sucré; on les vend sur les marchés, à l'automne, en Provence, en Languedoc, etc. On les estime rafraîchissants; on en fait des confitures, etc.

M. germanica, L., Néflier. On cultive dans les jardins cet arbrisseau naturel au Levant (où Théophraste dit qu'on le nommait *Anthedon*, et Pline *Fontaneios*), à l'Allemagne et à nos provinces de l'est pour ses fruit appelés *Nèfles*, qui ont le volume d'une très-petite pomme, sont arrondis, avec un ombilic, etc., d'un roux bis à leur maturité, c'est-à-dire lorsqu'ils sont blets, ce qui leur arrive en novembre après les avoir tenus quelque temps sur la paille; ils renferment 5 à 6 noyaux osseux, irréguliers, ont une saveur douceâtre qui n'est pas désagréable, et que quelques personnes aiment beaucoup. On les regarde comme légèrement astringents, et on en recommande l'usage dans les diarrhées. Le docteur Ghidella conseille la poudre de leurs semences dans la ménorrhagie passive (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIX, 130). Les feuilles sont également réputées astringentes, et leur décoction est recommandée dans le cas d'aphthes et d'inflammation de la gorge.

M. japonica, Thunb. (*Cratægus Bibas*, Lour.), Bibacier, Néflier du Japon. C'est un arbre de 12 à 15 pieds, dont les fleurs sont belles et très-odorantes; les feuilles, également belles, sont regardées à la Cochinchine comme astringentes et stomachiques, d'après Loureiro (*Flora Cochinch.*, 391); les fruits sont gros comme des prunes, verts avant leur maturité, jaunes lorsqu'ils y sont parvenus; leur chair, qui est agréable et délicate à manger, renferme deux noyaux osseux dont on fait une liqueur de table avec du sucre et de l'alcool. On vend dans l'Inde, à l'Ile-de-France, à Bourbon, etc., ce fruit dans les marchés. Ce végétal est cultivé en Europe chez les curieux, mais ses fruits ne mûrissent pas chez nous, même dans les serres.

M. Pyracantha, L., Buisson ardent. Cet arbuste, naturel au midi de la France est cultivé dans les jardins pour ses belles grappes de fruits d'un rouge de feu, qui font un très-bel effet pendant l'hiver, ce qui lui a valu ses noms français et latin. On le dit astringent, ainsi que ses fruits, qui ont le volume de ceux du Berberis. Il est inusité aujourd'hui.

Mesple, Mespoulié. Nom du néflier, *Mespilus germanica*, L.

Mespelstroed. Nom suédois du néflier, *Mespilus germanica*, L.

Mesquite. Arbre d'Amérique, dont la graine est alimentaire dans les temps de disette, et sert à faire de l'encre (*Dict.* de James, IV, 1338).

Messine (Eaux minérales sulfureuses froides de). Voy. *Sicile*.

Messire-Jean. Sorte de *Poire*.

Mestech, M..stèque. Noms commerciaux d'une variété estimée de cochenille, *Coccus Cacti*, L.

Mesterurt, Mester-wortel. Noms danois et hollandais de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

Mestiques. Nom que porte, dans les îles de la Sonde, le *Tabasir* des amandes du cocotier.

Mesua ferrea, L., Naghas. L'un des végétaux qui portent le nom de *bois de fer* à cause de sa dureté, et de *bois d'anis* pour son odeur, qui permet d'en fabriquer des liqueurs de table. Il appartient à la famille des Guttifères et à la Polyandrie monogynie; ses fleurs sont musquées, de couleur rose, et ses fruits, qui laissent échapper un suc glutineux, ont des amandes comestibles (*Hort. mal.*, III, t. 53). Il est naturel dans plusieurs localités de l'Inde. M. Lassaigne, qui l'a analysé, y a observé une huile volatile blanche à odeur d'anis, une résine aromatique, une matière colorante brune, une matière amère cristallisable, de l'amidon et quelques sels (*Journ. de pharm.*, IX, 468; X, 169).

Mesuak. Nom égyptien du *Salvadora persica*, L.

Mestcek. Nom bohême du souci, *Calendula officinalis*, L.

Met. Synonyme de metl, *Agave americana*, L.

Metacor. Plante de Guinée, qu'on applique broyée sur les coupures; les Nègres faisaient, avec ses feuilles, des mèches pour leurs mousquets (*Trans. phil. abrég.*, I, 96).

Métail. Vieux synonyme de *Métal*. Voy. *Métaux*.

Metapion, Metapium. Noms, chez les anciens, d'un des végétaux qui produisent la *Gomme ammoniaque*.

MÉTAUX. La plupart de ces corps combustibles simples sont très-usités à l'état de combinaison, surtout en médecine; mais n'offrant rien de commun dans leur action, chacun d'eux est traité à son ordre alphabétique. Unis entre eux, ils forment les *alliages* (voy. ce mot), et avec le mercure les *amalgames*; combinés à l'oxigène, ils constituent les *oxides* (Voy. ce mot), base des *sels* dits *métalliques*, ou même des *acides* (Voy. ce mot). Leur simple contact mutuel suffit pour développer les phénomènes particuliers qui ont reçu le nom de *Galvanisme*, et auxquels paraissent se rattacher les succès obtenus récemment par le professeur Hildenbrand (*Annali univ. di medicina*, janv. 1821), contre la névralgie faciale, par l'application d'une réunion de fils métalliques plongés préalablement dans de l'eau salée, succès que la simplicité du moyen proposé recommande à l'attention des praticiens, trop souvent rebutés par la difficulté d'employer les appareils électriques ou galvaniques : ces fils du reste peuvent, dit-on, être indifféremment d'argent et de cuivre, de cuivre et de zinc, de zinc et de laiton, ou même d'un seul métal; dans ce dernier cas seulement, les effets sédatifs cessent lorsque le métal est oxidé. Divers métaux, employés communément dans les arts ou même dans l'économie domestique, sont sujets à causer les accidents connus sous le nom de *Colique métallique* (Voy. surtout *Plomb*) ou de véritables empoisonnements (Voy. *Cuivre*), ils altèrent en outre fréquemment la santé des ouvriers qui les exploitent ou qui les travaillent, comme on peut

Digitized by Google

le voir aux articles qui concernent chacun d'eux en particulier.

Wendelin (J.-G.). *De medicamentis metallicis*. Halæ, 1743, in-4.—Bauer d'Adelsbach. *Diss. de metallorum noxâ in ciborum, potuum et medicamentorum præparatione ac asservatione cavendâ*. Prague, 1751, in-4.—Denize (G.-A.). Colique produite par les métaux (Thèse). Paris, 1818, in-4. —Gmelin (C.-G.). Expériences sur les effets de la barite, de la strontiane, du chrôme, du molybdène, du tellure, de l'osmium, du platine, de l'iridium, du rhodium, du palladium, du nickel, du cobalt, de l'urane, du cérium, du fer, et du manganèse sur l'organisme animal (*Hecker's Annalen*, 1825, II, 292. M. F.-J. Riester en a donné un extrait dans la *Nouv. Bibl. méd.*, 1826, II, 244). — Voyez aussi les Bibliographies des articles *Cuivre*, *Plomb*, etc.

Metel, **Metell**. Noms du *Datura Metel*, L. Voy. ces mots.

Metrorus coccineus, Lour. (*Eugenia racemosa*, L.). On mange en salade, à la Cochinchine, les feuilles de ce grand arbre, de la famille des Myrtes, et qui a des rapports avec le *Barringtonia*, ce qui l'avait fait désigner par Gaërtner sous le nom de *B. acutangula* (*Flore Cochinch.*, II, 499). Jussieu le croit une espèce de *Stravadium*.

Méthode éctrotique. Manière de faire avorter les maladies par la cautérisation faite au moyen du nitrate d'argent.

— **endermique**. Voy. *Endermique*.

— **sous-épidermique**. Voy. *Endermique*.

Méthonique, *Methonica superba*, Juss. Voy. *Gloriosa superba*, L.

Metl, **Meetlé**. Nom d'un arbre du Mexique, dont le tronc rend par incision une liqueur fort claire, agréable à boire; elle s'épaissit sur le feu en une espèce de miel; les feuilles sont grandes, épineuses, etc. Ce végétal est l'*Agave americana*, L.

Metmask. Nom suédois du ver de terre, *Lombricus terrestris*, Gmel.

Metodile. Nom russe de la vermiculaire brûlante, *Sedum acre*, L.

Metopium. Nom que portait le *Galbanum* du temps de Dioscoride (*lib.* III, *c.* 81).

Metrosideros costata, Gaertn. (*Carp.*, II, t. 34). Il rend, ainsi que le *M. gummifera*, Gaertn., avec lequel il a beaucoup de rapports, par l'incision de son tronc, une gomme-résine qui l'a fait appeler l'*Arbre à la gomme* à la Nouvelle-Hollande. Ce genre magnifique appartient à la famille des Myrtes, et les nombreuses espèces qu'il renferme, et qui sont toutes arborescentes, habitent la Nouvelle-Hollande.

Metroxylum. Synonyme de *Sagus* dans quelques auteurs.

Mets des dieux. Un des noms de l'asa fœtida, *Ferula Asa fœtida*. Voy. ce mot.

Metty. Nom malais de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Metty. Nom brame du henné, *Lawsonia spinosa*, L. Voyez ce mot.

METZ. Ville de France (Moselle), à 1/2 lieue de laquelle, sur la route de Lorny-Vigneuil, est une source minérale froide, nommée la *Bonne-Fontaine*, qui est encaissée dans une maçonnerie en pierres de taille, où elle dépose une matière ochracée. L'eau, qui en est limpide, inodore, d'une saveur fraîche, un peu aigrelette, puis ferrugineuse, est employée communément en boisson par les passants. M. Fodéré (*Journ. complém.*, XXX, 109) y a trouvé, pour 10 onces, 3 grains de sels (carbonates, sulfates et muriates de chaux et de magnésie, quelques traces de fer et de silice), un peu d'acide carbonique et peut-être d'acide hydro-sulfurique.

Meu, **Meum**. Noms des semences du méum, *Athamanta Meum*, L. Voy. ce mot.

MEULE (De la), près de Broni, en Piémont. Cette source minérale contient, dit-on, par livre: gaz acide carbonique libre, 4 onces 1/2; carbonate de chaux, 5 grains; fer oxidé, 1 1/2.

Meum. C'est l'*Athamanta Meum*, L.

— **batard**. *Seseli montanum*, L.

Meunier. Un des noms vulgaires du *Cottus Gobio*, L., et du hanneton, *Melolontha vulgaris*, L.

Meure, **Meurier**, pour Mure et Murier. Voy. *Morus*.

Meuron. Nom du fruit des ronces dans quelques provinces. Voy. *Rubus*.

Meurthe. Nom du *Myrte* dans plusieurs cantons.

Meusche. Nom allemand du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

Mevelk. Nom de l'eider, *Anas mollissima*, L., au Groënland, suivant Anderson.

Mewuz. Nom persan du raisin. Voy. *Vitis vinifera*, L.

Mexican goosefoot. Nom anglais du *Chenopodium ambrosioides*, L.

Mexikanische giftwurzel. Nom allemand du *Psoralea pentaphylla*, L.

Mexikanischer lœusesaamen. Un des noms allemands de la *Cévadille*.

Mexikanisches traubenkraut. Nom allemand du *Chenopodium ambrosioides*, L.

MEXIQUE. M. de Humboldt, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 541), signale dans son *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne:* 1° les sources thermales de Notre-Dame de la Guadeloupe et du Penon de los Banos (rocher des bains), dans la vallée de Tenochtitlan (intendance de Mexico), lesquelles contiennent des sulfates de chaux et de soude, de l'hydro-chlorate de soude et de l'acide carbonique; 2° les sources presque bouillantes (77° R.), qui, près de Chichimaquillo (intendance de Guanaxato), sortent des terrains basaltiques.

Mey. Nom persan du *Vin*.

Meyerich. Un des noms allemands du mouron des oiseaux, *Alsine media*, L.

Meyerkraut. Un des noms allemands du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

MEYNES. Village de France, près de la rive droite du Gardon, à 2 lieues de Beaucaire et 3 d'Uzès. Il y existe une source froide indiquée par Raulin (cité par Carrère, *Cat.*, 330) comme ferrugineuse, et par Serrier, comme légèrement purgative, diurétique, sudorifique, analogue, quoique plus faible, à celle de Vals, mais dont la nature minérale a été contestée par Amoreux fils (*Assemblée publ. de la soc. roy. des sc. de Montp.*, du 8 déc. 1773; Montp., 1774, in-4o).

Charbonneau (F.). Poëme sur les propriétés et vertus de la fontaine de Meynes. 1624, in-8.—Le Conte. Les eaux de Meynes. Avignon, 1674, in-4.

Meyselin. Nom générique des mésanges en allemand. Voyez *Parus*.

Meywurm. Nom hollandais du *Meloe majalis*, Oliv.

Mézange, **Mézenge**. Variantes d'orthographe de *Mésange*.

Mezereao. Nom portugais du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

Digitized by Google

MÉZÉRÉINE. Principe actif du garou, obtenu par M. Dublanc (*Journ. de chimie méd.*, V, 567), en traitant cette écorce par l'alcool; faisant évaporer, séparant une matière cristalline qui se précipite, et traitant le résidu par l'éther qui dissout la mézéréine. Cette substance, qui n'est pas volatile, n'offre ni acidité ni alcalinité.

Mezereo. Nom italien du bois-gentil, *Daphne Mezereum*, L.

Mezereon, Mezereum. Noms du *Daphne Mezereum*, L. Voy. ce mot. On les a appliqués aussi à la camelée, *Cneorum tricoccon*, L. Voy. ce mot.

MÉZIÈRES. Ville de France (Ardennes) près de laquelle, en cherchant, en 1827, une mine de charbon de terre, a jailli une source d'eau salée (la sonde étant à 425 pieds) qui n'est pas assez riche pour être exploitée, car elle ne contient que 1 p. 0/0 de sel. M. Wahart-Duneme, pharmacien à Charleville (*Journ. de pharm.*, XIII, 627), y a trouvé par livre: sulfate de soude, 1, 457; chlorure de sodium, 2,335; c. de magnésium? 3,365; bi-carbonate de chaux, 0,228; fer, 0; sulfate de chaux, 0, 394.

Mian. Nom arabe de l'*Altingia excelsa*, Noronh. Voyez ce mot.

Miasphon. Un des noms grecs du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L. Voy. ce mot.

Miata. Nom russe de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L. Voy. ce mot.

Mibinué. Nom caraïbe de l'igname, *Dioscorea sativa*, L. Voy. *Dioscorea*.

MICA. Composé natif de silice, d'alumine, de potasse, d'oxide de fer, etc., en lames flexibles et élastiques, extrêmement divisibles, brillantes, translucides; il en existe plusieurs variétés, dont une porte le nom de *Verre de Moscovie*.

Mica panis, *Mie de Pain*. Voy. *Pain*.

Micacoulier, pour Micocoulier. *Celtis australis*, L. Voyez ce mot.

Micadenia, R. Brown, dans les notes botaniques qu'il a mises aux plantes rapportées par Denham et Clapperton, de leur *Voyage du Soudan*, donne ce nom a un végétal de la famille des Sapotées, que ces voyageurs disent produire le beurre du Soudan; on a pensé qu'il était identique avec le *Shea* de Mungo-Park, conservé dans l'herbier de Banks, identité, dont doute le célèbre botaniste anglais: il n'est pas positif non plus, d'après le même, que ce soit un *Bassia*; il pencherait plutôt, à l'inspection de la graine du *Micadenia*, pour le rapprocher du *Vitellaria paradoxa* de Gærtner jeune (*Carp.*, t. III, 205). Ainsi, jusqu'ici il n'y a rien de certain sur ce végétal. Voy. *Bassia*, *Elais*, *Shea* et *Vitellaria*.

Micca-micca-utan. Nom du capillaire, *Adianthum Capillus Veneris*, L., à Amboine.

Miccia. Nom du *Daphne Thymelæa*, L., dans quelques vieux auteurs.

Micènes. Agarics à pédicule nu et creux, et à chapeau sans chair; suivant M. De Candolle, ce sont tous des champignons suspects qu'on doit rejeter comme aliment (De Candolle, *Essai*, etc., 333).

Micu. Nom grec du mouron, *Anagallis arvensis*, L. Voy. ce mot.

Micha. Nom bali du poivre, *Piper nigrum*, L.

Michelia champaca, L. Arbre de la famille des Magnoliacées, de la Polyandrie polygynie, naturel à l'Inde, où il est nommé *Champac* par les indigènes. On cultive cet arbre pour l'odeur suave de ses fleurs, dont on fait des parfums, tels que *essences*, *pommades*, etc. Thunberg dit qu'à Java on mêle l'*eau* de cet arbre avec le suc du fruit de Jamrose, et qu'on donne ce mélange dans les inflammations de la gorge, des glandes, les ulcères de la bouche, etc. (*Voyage*, II, 370). Il ne faut pas confondre ce genre avec le *Mitchelia*, végétal de la famille des Rubiacées.

Michen pulver. Nom allemand du *Cobalt*.

Micena cainda. Un des noms mexicains du *Convolvulus Mechoacanha*, Vitm. Voy. ce mot.

Micocoulier. *Celtis australis*, L. Voy. ce mot.

Microleuconymphæa. Nom de l'*Hydrocharis morsus ranæ*, L., dans quelques anciens auteurs. Voy. *Hydrocharis*.

Micronymphæa. Nom du *Menyanthes nymphoides*, L., dans quelques auteurs anciens.

Microsphæleum. Nom d'une espèce de *Nard* à petites feuilles, dans Pline.

Midas. Un des noms de la *Tortue franche*.

Middelbaare weegbree. Nom hollandais du *Plantago media*, L.

Midyon. Sorte de *Chêne* mentionné par Théophraste, employé par les anciens.

Mie de pain, *Mica panis*. Voy. *Pain*.

Miechanki. Nom polonais de l'alkekenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Mieczyk biely. Nom polonais de l'*Iris germanica*, L.

Mieczyk zolty. Nom polonais de l'*Iris pseudo-Acorus*, L.

Miedz. Nom polonais du *Cuivre*.

MIEL, *Mel*, μελι des Grecs. Matière sucrée, molle ou liquide, poisseuse, d'une saveur et d'une odeur plus ou moins agréables, récoltée sur les fleurs par les abeilles de tous les pays, les bourdons, et même certaines guêpes, qui l'avalent et la dégorgent ensuite, comme provision d'hiver, dans une partie des alvéoles dont les rayons ou gâteaux de leurs ruches sont formés. Le miel de l'abeille domestique, *Apis mellifica*, L., est le seul usité en France; à moins, comme l'ont pensé quelques auteurs (*Ann. du Muséum*, V, 164), que l'abeille qui donne celui de Narbonne ne soit l'*A. fasciata*, Latr., qu'on trouve à Gênes, en Égypte, et qui paraît être la petite abeille noire d'Éthiopie dont les voyageurs ont parlé comme fournissant un miel excellent (Dapper, *Descr. de l'Abyssinie*, p. 421). Le nectar des fleurs que pompent ces insectes paraît être notablement modifié dans leur estomac, puiqu'il perd une partie de son arôme et une matière visqueuse très-fermentescible; néanmoins les corolles de certaines plantes offrent des liquides sucrés fort analogues au miel, assez abondants parfois pour être recueillis, comme Molina (*Chili*, p. 152) le dit du *Puya chiloensis*, et bien connus des enfants qui les sucent avec avidité; quelques-unes mêmes présentent des concrétions saccharines.

On recueille le miel au printemps, celui qui reste pendant l'été dans les ruches y prenant de l'acidité et une couleur brune. A cet effet on détache les

Digitized by Google

rayons, on en ouvre les alvéoles, et on les expose au soleil ou à une douce chaleur sur des claies d'osier; le miel qui en découle ainsi spontanément est le plus pur, c'est *miel vierge* ou *miel blanc*, le plus usité en médecine : renfermé dans des barils de bois neuf, toujours remplis et bien clos, il se conserve longtemps exempt d'altération. Les gâteaux étant ensuite brisés et soumis à une chaleur plus forte, fournissent le *miel jaune*. Le résidu enfin, exprimé plus ou moins fortement, puis écumé et décanté, après l'avoir laissé reposer, donne le *miel commun*, qui est d'un rouge brunâtre et toujours fort impur.

Les miels les plus renommés sont ceux de Narbonne et du Gâtinais, le miel de la vallée de Chamouny, ceux du mont Himette et du mont Hybla, ceux de Crète, de Cuba, d'Éthiopie, etc. : ils sont loin, du reste, comme nous le verrons, d'être identiques. Le meilleur des nôtres est presque blanc, ferme, grenu, d'une saveur douce particulière, d'une odeur suave légèrement aromatique : qualités que présente surtout le miel de Narbonne, quoique moins blanc que celui du Gâtinais.

Le miel, considéré en général, est soluble dans l'eau et dans l'alcool faible, fermentescible à la manière du sucre, et donne avec l'acide nitrique les même produits à peu près que ce composé. Exposé à la gelée dans des vases opaques et bons conducteurs du calorique, pendant quelques semaines, procédé suivi par les juifs de l'Ukraine et de la Moldavie, et décrit en 1804 par Rohrer, il acquiert plus de blancheur et une consistance presque saccharine. C'est avec le miel ainsi modifié que sont édulcorées les liqueurs de Dantzick, le marasquin de Zara, et le rosoglio. M Guilbert (*Bull. de pharm.*, V, 178), qui a vérifié cette expérience, a vu, après six jours seulement de gelée, une couche mince, blanche et dure comme le plus beau sucre, adhérer déjà aux vases de fer-blanc dans lesquels le miel était renfermé.

M. Proust, qui a analysé du miel recueilli à Madrid sur les hauteurs de la Flonda (*Ann. de chimie,* LVII, 151), l'a trouvé essentiellement formé de sucre cristallisable, peu sucré, insoluble dans l'alcool absolu, analogue à celui du raisin, et d'autant plus abondant que le miel est plus solide; et de sucre incristallisable, soluble dans l'alcool, analogue à la mélasse; plus, des parcelles de cire et un peu de gomme. Baumé (*Elém. de pharm.*, 477), et depuis Cavezzali (*Ann. de chimie,* XXXIX, 110), y ont trouvé en outre un peu de vrai sucre. Le miel jaune, et surtout le miel commun, plus abondants, en sucre incristallisable et en cire, contiennent en outre de l'extractif (Proust), des acides végétaux, et même du *couvain,* qui les rend susceptibles d'éprouver la fermentation putride; aussi ont-ils une odeur forte, souvent désagréable, une saveur plus ou moins âcre. M. Gilbert (*Ann. de chimie*, LXXXII, 109; et *Bull. de pharm.*, IV, 325) a trouvé dans du miel coloré et très-solide des environs de Paris, 1/15e d'une matière blanche farineuse, peu sucrée, insoluble dans l'alcool, soluble dans l'eau, purgative à la dose de 2 gros, et qu'on a dit depuis être de la mannite provenant d'un commencement de fermentation. Le miel vieux, altéré par l'air, fermenté (et plus le miel est naturellement liquide, plus il est exposé à ces altérations), est brun, acide, très-solide, parsemé parfois de petits cristaux agglomérés en masses arrondies et hérissées; il contient bien moins de sucre incristallisable et beaucoup d'acide carbonique (A. Chevallier, *Journ. de pharm.*, V, 253).

En faisant bouillir les miels communs ou altérés, avec du charbon animal ou végétal mêlé de craie, d'écailles d'huîtres ou de plâtre, ajoutant quelquefois un peu d'acide nitrique et clarifiant avec du blanc d'œuf, on en sépare les matières étrangères, on les désacidifie, on les décolore; mais en même temps on les prive de leur odeur et de leur saveur propres, et on les transforme en un liquide sirupeux fort analogue au sirop de sucre (Voy. *Bull. de pharm.*, IV, 76 et 410, les mém. de M. Henry et de M. Borda sur ce sujet). Exposé au froid, ce sirop, d'après Parmentier (Guilbert, *Mém. cité*), laisse déposer une matière muqueuse et acquiert plus de limpidité.

Quelquefois le miel, surtout de seconde ou de troisième qualité, est sophistiqué, soit avec de la farine torréfiée, que peut indiquer l'alcool faible dans lequel elle n'est pas soluble, soit avec de la pulpe de châtaignes, de l'amidon, de la farine, qui lui ôtent la faculté qu'il a de se liquéfier à l'aide de la chaleur, et que leur insolubilité dans l'eau froide et la couleur bleue qu'ils prennent au contact de l'iode font d'ailleurs facilement reconnaître; d'autres fois on s'est borné, pour donner au miel blanc du Nord ou de l'Ouest le parfum de celui du Midi, à le couler sur du romarin, et alors les débris qu'il en conserve témoignent ordinairement de la fraude.

Indépendamment des différences que présente le miel, suivant son plus ou moins grand degré de pureté, il offre à raison des lieux, des saisons, de l'espèce d'insecte qui le recueille, et surtout des plantes qui le leur fournissent, un grand nombre de variétés, sous le rapport de la consistance, de la couleur, de l'odeur, de la saveur, de l'altérabilité, etc. Les anciens ont vanté le miel du mont Hybla en Sicile, celui de Carina, le miel simblien, et surtout le miel du mont Himette dont parlent Martial, Horace, Silius Italicus, dont Strabon dit que la meilleure sorte, obtenue sans fumée, se nommait *Acapaiston*, et que les Grecs modernes envoient à Constantinople où il est connu sous le nom de *miel d'Athènes* ou de *Colbaschi*, et fort estimé, quoique jaune et n'offrant plus ce parfum agréable que Pline (*lib.* XXI, *c.* 10) attribue au thym sur lequel le recueillaient, dit-il, les abeilles (Cadet, *Journ. de pharm.*, II, 199). Au rapport de Savary (*Lettres sur la Grèce,* Paris, 1788, in-8o, p. 200), le miel de l'île de Crète est transparent comme le cristal, délicieux, aussi parfumé que les fleurs, aussi délicat que les meilleures confitures, flattant également le goût et l'odorat. En France, où le miel est fourni par une seule ou au plus par deux espèces d'abeilles, on observe qu'il est d'autant meilleur que le climat est plus chaud,

Digitized by Google

la saison plus égale, et surtout les plantes aromatiques plus abondantes : ainsi le miel de Narbonne, le plus estimé sans être le plus blanc, présente, comme celui de Crète et de Minorque, l'odeur suave du romarin; celui de Provence est aromatisé par la lavande; tandis que le miel peu estimé des pays de bruyères (*mel ericeum* de Pline) est jaune et sirupeux (*Encycl. méth.*, Botanique, I, 477); que, d'après Pline (*lib.* XVI, *c.* 28), celui de la Corse, recueilli sur les fleurs du buis, offre une certaine amertume, caractère attribué par Dioscoride (*lib.* II, *c.* 75) au miel de Sardaigne pris sur l'absinthe; et qu'enfin en Bretagne, où prédomine la culture du sarrazin, le miel, ordinairement brun, offre un arrière-goût désagréable (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 330).

On sait aussi que le miel de l'Ile-de-France, au rapport de M. Hoaran, confirmé par M. du Petit-Thouars (*Obs. sur les plantes des îles australes d'Afrique*, p. 71), varie de couleur dans une même ruche, qu'il y est blanc, rouge ou vert, suivant qu'il provient du latanier, du bois puant ou de l'arbre appelé *Tan rouge* (*Weinmannia*); que celui de Madagascar, et de Bourdon, dû comme le précédent à l'*Apis unicolor*, Latr., est verdâtre, sirupeux, et, comme lui aussi, bien supérieur au nôtre; qu'à Surinam on en observe de deux sortes : l'un, dont a parlé Fermin, de couleur d'ambre, liquide comme l'huile, fort doux, très-fermentescible, employé par les apothicaires, et que fournit une abeille noire; l'autre rougeâtre, très-fluide, fort agréable, dû à l'*Apis Amalthæa*, Oliv., et si altérable qu'on est obligé de le faire cuire pour le conserver; que celui de Cayenne, qui provient de cette même espèce (ou, suivant d'autres, de l'*A. pallida*, Fabr.), offre la consistance d'un sirop; qu'à la Guadeloupe une abeille moitié plus petite que l'*A. mellifica* y donne un miel liquide, une cire noire, etc. (Labat, *Voyage*, III, 2); qu'à Rio Janerio, d'après M. Aug. de Saint-Hilaire, la guêpe Lecheguana fournit un miel purement sirupeux; que le miel de Cuba doit aux fleurs de l'oranger sa saveur délicieuse; qu'à Timor enfin, d'après Péron, celui que fournit l'*A. Peronii*, Latr., et qu'on y nomme *Goûlar fâni*, c'est-à-dire *sucre d'abeille*, est jaune, plus liquide que le nôtre, et du reste excellent lorsqu'il est purifié.

La modification la plus remarquable que le miel soit susceptible d'éprouver (toujours au reste d'une manière accidentelle), c'est le caractère vénéneux qu'il offre quand les abeilles l'ont pris sur des plantes dangereuses. Aristote, Dioscoride (*loc. cit.*, et *lib.* VI, *c.* 8) et Pline (*lib.* XXI, *c.* 13), avaient déjà dit que, surtout dans les temps humides, le miel des environs d'Héraclée, recueilli sur l'*ægolethron* (plante dont la synonymie n'est pas encore déterminée), rendait insensé, et causait des sueurs excessives à ceux qui en mangeaient : ajoutant, du reste, que ce miel est âcre, fait éternuer, efface les taches de rousseur, broyé avec du costus, donne aux excréments des qualités vénéneuses, etc. Xénophon (*De exped. Cyri, lib.* IV) rapporte aussi que, arrivés dans la Colchide, les soldats de l'armée des *Dix mille* ayant mangé du miel trouvé dans plusieurs villages, furent pris d'un délire furieux, joint à une sorte de choléra-morbus, mais guérirent néanmoins en quelques jours. Ces faits, révoqués en doute par divers écrivains (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 385), ont été pleinement confirmés par le P. Lambert, Tournefort (*Voyage du Levant*, II, 228), et surtout par Guldenstaedt, le compagnon de Pallas; ils ont en outre reconnu que c'étaient les fleurs de l'*Azalea pontica*, L., et peut-être aussi celles du *Rhododendrum ponticum*, L., qui donnaient au miel de la Mingrélie ses propriétés délétères. M. Seringe a depuis publié l'histoire de deux pâtres suisses empoisonnés par du miel que le bourdon commun avait sucé sur les *Aconitum Napellus* et *Lycoctonum*, L. Celui que les abeilles de la Pensylvanie, de la Caroline méridionale, de la Géorgie et des deux Florides recueillent sur les *Kalmia angustifolia*, *latifolia* et *hirsuta*, L., et sur l'*Andromenda Mariana*, L., cause souvent aussi, selon B.-S. Barton (*Trans. of american soc. at Philadelphia*, V, 51) des maux d'estomac, des vertiges et du délire; enfin F. d'Azzara rapporte, dans la relation de ses voyages dans l'Amérique méridionale, que le miel de deux espèces de guêpes communes au Paraguay occasionne l'ivresse la plus complète, des convulsions et de violentes douleurs. M. Aug. de St-Hilaire a tout récemment fait connaître l'empoisonnement dont le miel de ces guêpes, nommée *Lecheguana* (*Polistes Lecheguana*, Latr.), faillit le rendre victime sur les bord du Rio-de-Santa-Ana, ainsi que deux hommes qui l'accompagnaient. Ce miel, quoique d'une saveur douce, leur causa du délire, des alternatives de faiblesse et d'excitation, un rire convulsif; symptômes que dissipèrent bientôt des vomissements provoqués par d'abondantes verrées d'eau chaude. Ce miel, du reste, n'est délétère que lorsqu'il a été recueilli sur certaine plantes, de la famille probablement des Apocynées (*Bull. des sc. méd.* de Fér., septembre 1824, p. 50; et *Ann. des sc. nat.*, IV, 335 et 340).

Les usages du miel sont assez variés. Les Assyriens l'employaient quelquefois pour l'embaumement des cadavres, les Romains comme préservatif contre les vers et la pourriture (Montfaucon, *Antiq. expliquée*, X, 185), et l'on s'en sert encore de nos jours, soit en histoire naturelle pour conserver intactes des semences dont on veut enrichir une contrée lointaine, soit dans l'économie domestique pour conserver certains aliments durant l'hiver. Il servait de sucre aux anciens, et faisait la base de leurs sirops. Au rapport de Bruce (*Voyage*, append., p. 177), c'est la principale nourriture des Abyssiniens, qui en ont de toutes couleurs. Chez nous, il est fort usité dans les campagnes, fort goûté des enfants, étalé sur du pain; c'est un aliment aussi salubre qu'agréable : il entre dans le pain d'épices, diverses pâtisseries, certaines confitures et autres friandises; le sirop qu'on en prépare supplée le sucre dans la plupart de ses usages, et est surtout recherché quand le prix de celui-ci s'élève. Les Indiens préparent avec le miel

Digitized by Google

de l'*Apis Amalthæa*, Oliv., soumis à la fermentation, une liqueur spiritueuse. Notre miel, délayé dans cinq fois son poids d'eau, donne, par la fermentation, l'*hydromel vineux*, boisson stimulante qui, dans quelques pays, remplace le vin et la bière.

En pharmacie, on l'emploie communément (à la dose de 2 onces par pinte) pour édulcorer les tisanes, qu'on fait bouillir et que l'on écume lorsqu'il n'est pas de première qualité; ou bien on se borne à le dissoudre dans l'eau, en même proportion, pour en former l'*hydromel simple*. On en fait la base de divers *saccharolés*, tels que : les *miels pharmaceutiques*, aujourd'hui nommés *mellites* (voy. ce mot), et en tête desquels se trouve le sirop de miel; certains électuaires, certains robs où il offre sur le sucre l'avantage de n'être pas sujet à candir; les *oxymels* ou *oxymellites* (voy. ces mots), formés comme leur nom l'exprime, de miel et de vinaigre. On s'en sert aussi, comme excipient, pour former des pilules, des bols purgatifs, notamment dans l'art vétérinaire; pour envelopper certaines poudres (calomel, étain, semen-contra, etc.), pour déguiser certains médicaments d'une saveur ou d'une odeur plus ou moins désagréable (sulfure de potasse), dans la médecine des enfants surtout; d'où le verbe *emmieller* et ses diverses acceptions au propre et au figuré. On l'unit quelquefois, à parties égales, avec le beurre frais, pour former une sorte de looch, recommandé comme expectorant. On l'associe à 1/4 de son poids de cire pour en faire le *céromel*, regardé comme un léger excitant des ulcères atoniques; à 1/4 ou à 1/8 de son poids de sel marin, comme suppositoire, dans les cas de constipation, circonstance où l'on emploie souvent des lavements dans lesquels entrent quelques onces du miel le plus commun ou de *miel mercurial*. Jadis enfin on distillait le miel avec du sable, et l'*eau de miel* qu'on obtenait était prescrite, par doses de 24 à 36 gouttes, comme diurétique, diaphorétique, apéritive.

Le miel est fort usité en médecine, soit comme laxatif, à dose de plusieurs onces, principalement chez les enfants, soit comme relâchant, délayant, rafraîchissant, émollient, adoucissant même, donné en moindre quantité, dissous d'ailleurs dans l'eau (hydromel simple) ou dans des tisanes appropriées. On l'administre ainsi dans les maladies aiguës en général, et particulièrement dans les fièvres inflammatoires et bilieuses, les affections de poitrine (en qualité d'expectorant), les angines, etc. Il répugne promptement à certains malades, et est sujet, chez d'autres, à causer des spasmes, des flatuosités qui forcent d'y renoncer. Il entre souvent aussi dans les gargarismes et les colutoires adoucissants, communément associé à l'eau d'orge. Ces diverses solutions, surtout quand le miel est commun, et dans les saisons chaudes, fermentent facilement, acquièrent alors d'autres propriétés : on doit donc les renouveler souvent. Les divers *mellites* et *oxymellites* tirent principalement leur vertu des substances auxquelles le miel sert d'excipient : ainsi le miel mercurial est purgatif, le miel rosat astringent, l'oxymel scillitique expectorant, l'oxymel de colchique très-actif, etc. A l'extérieur enfin le miel pur ou dissous dans l'eau, est quelquefois appliqué comme adoucissant sur les plaies, les érythèmes, la conjonctive enflammée, etc.

Langius. *De melle ferculae hygieiæ sacro* (*Miscell. cur. med.*). Lipsiæ, 1666, in-4. — Moeller (G. C.). *Diss. de melle*. Ienæ, 1691, in-4. — Lemery (N.). Du miel et de son analyse chimique (*Mém. de l'Acad. roy. des sc. de Paris*, 1706, p. 272). — Ewaldt (B.). *Diss. de sanitate per mel et oleum conservanda*. Kœnigsberg, 1711, in-4. — Ducerf (C.). *An senibus mel?* Resp. C. Delavigne. Parisiis, 1717, in-4. — Depré (J.-F.). *Diss. de quinta essentia regni vegetabilis, seu de melle, vom honig*. Erford, 1720, in-4. (On cite une thèse de J.-A. Fischer sous le même titre dans la *Biographie médicale*). — Mel (F.-P.). *Mel saccharo præstantius*. Altdorfii, 1724, in-4. — Lanzoni (J.). *De mellis præstantia et ejus usu apud veteres* (*Opera omnia*, III, 307. Lausannæ, 1738, in-4). — Le Camus. Effet singulier du miel dans une hydropisie du péricarpe (*Gazette salutaire*, no 48, 1762). — Boissier de Sauvage (L'abbé). Obs. sur l'origine du miel. Nîmes, 1763, in-8. — Venturi (A.). *De mellis origine et usu*. Venetiis, 1763, in 8. — Martini (A.-T.). *Diss. de melle*. Ænoponti, 1771, in-4. — Ferrara (F.). *Sopra il mele ibleo*, etc. (*Memorie*, etc., p. 163. Palermo, 1805, in-4). — On peut consulter en outre les dissertations particulières citées dans le *Repert. comment.* de J.-D. Reuss, XI, 57.

Miel de l'air, Miel céleste. Anciens noms du *Miellat*. Voy. ce mot.

— de carouge. *Sucre incristallisable* que les Arabes retiraient, en Égypte, de la silique du carouge (Proust, *Ann. de Chimie*, LVII, 131).

— de cèdre d'Hippocrate. Voy. l'art. *Manne*.

— de sucre. Nom peu usité de la *Mélasse*. Voy. ce mot.

Miellat, Miellée. Couche sucrée, luisante, qu'on observe à la surface supérieure des arbres, surtout sur ceux qui sont exposés au soleil. On l'attribuait à une rosée aérienne analogue à la manne, opinion défendue encore par Wiegmann (*Arch. de la soc. des pharm. d'Allem.*, VII; voy. *Bull. de méd.* de Férussac, octobre 1825, p. 185); mais on sait aujourd'hui qu'elle est le produit des pucerons (voy. du reste *Mannite*). Le nom de *miellée* a aussi été donné quelquefois à la mélasse.

Miengou. Fruit ressemblant à une grenade, employé au Tonquin contre la migraine (Grosier, *Descr. de la Chine*, I, 305).

Miesta kedzierzowa. Nom polonais de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Miesta pieprzna. Nom polonais de la menthe poivrée, *Mentha piperita*, L.

MIER. Village de France, à 9 lieues de Cahors, près de la Dordogne, où se trouve une source minérale froide, appelée *Eaux de Salmière*, que Raulin dit vitriolique, et dans laquelle Fabry indique de l'alun, du soufre et du nitre. Ses eaux ont été signalées comme purgatives, rafraîchissantes, et utiles dans les obstructions des viscères, les embarras des voies urinaires, la colique néphrétique, les affections hystériques, etc. (Carrère, *Cat.*, 437).

Fabry. L'admirable vertu des eaux et fontaines nouvellements découvertes au pays de Quercy, au lieu de Mier, proche de Gramat, appelées eaux de Salmière. Toulouse, 1624, in-12.

Mierra. Nom espagnol de l'huile de cade, *Juniperus Oxycedrus*, L. Voy. ce mot.

Mierla. Nom espagnol du merle commun, *Turdus Merula*, L.

Digitized by Google

Miętka kotcza. Nom polonais de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

Miettie. Nom cyngalais de la *Cire*.

Migdal. Nom polonais de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Migdaly gorzkie. Nom polonais de l'*Amande amère*.

— słodkie. Nom polonais de l'*Amande douce*.

Migginda. Voy. *Myginda*.

MIGLIACCIAJO (eaux minérales de), en Corse. On y indique (*Tableau géogr. et statist. du dép. de la Corse*) un ancien établissement de bains, regardé par quelques-uns comme d'origine romaine.

Miglio. Nom italien du millet, *Panicum miliaceum*, L.

Migna Migna. Arbre du Congo, probablement fabuleux, indiqué par Mérolla ; il aurait, suivant ce voyageur, la merveilleuse propriété d'avoir des parties toxifères dont d'autres offriraient le remède : ainsi les feuilles seraient l'antidote du bois et des fruits, *et vice versâ* (Walkenaer, *Voyages*, XIV, 279).

Mignatta. Nom italien des sangsues. Voy. *Hirudo*.

Mignonette. Un des noms du réséda des jardins, *Reseda odorata*, L. On donne aussi ce nom au poivre concassé.

Migraine ou Migraène, pour Millegraines. Noms du fruit du grenadier, dans le midi de la France, de la quantité innombrable de graines que renferme ce fruit.

Miha. Un des noms arabes du *Styrax*.

Mijuradea. Nom du *Genista tinctoria*, L., aux environs de Salamanque.

Mikan. Nom japonais d'une variété d'*Oranger*.

MIKANIA. Genre de plantes de la famille des composées, section des Eupatoriées, qui est un démembrement du genre *Eupatorium* de Linné, dédié à Mikan, professeur de botanique à Prague. Il renferme des plantes souvent volubiles.

M. Guaco, Humb. et Bonpl. Voyez *Eupatorium Guaco*, et Mutis, à *Eupatorium*.

M. officinalis. Martius. Cette belle plante du Brésil, où on la nomme *Coracoa de Jeva*, contient des principes amers, muqueux et aromatiques ; elle est employée dans ce pays comme succédané du quinquina et de la cascarille, dans les fièvres rémittentes, la faiblesse intestinale, etc., d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, V, 425).

M. opifera, Mart. Autre espèce du Brésil, où on y emploie son suc à l'intérieur, et à l'extérieur la plante entière écrasée, contre la morsure des serpents. Ses qualités diurétiques facilitent la guérison, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, V, 419). C'est le *M. contrajerba*, Kunth.

Mil. Synonyme de millet, *Panicum miliaceum*, L.

— a chandelle. On donne ce nom, aux Antilles, à l'*Holcus spicatus*, L.

— a épi. *Panicum italicum*, L.

— (grand ou gros). On nomme ainsi, au Sénégal, les semences de l'*Holcus cafrorum*, Thunb., et surtout celles de l'*H. Sorghum*, L.

— d'Inde. *Panicum miliaceum*, L.

— d'Italie. *Panicum italicum*, L.

— des oiseaux. *Panicum italicum*, L.

— (Petit). Nom des semences du *Panicum miliaceum*, L. Celles du *Panicum italicum*, L., sont encore plus petites que celles-ci.

Milabre. Voy. *Mylabris*.

Milano. Nom espagnol du milan commun, *Falco Milvus*, L.

Milax. Nom de l'if, *Taxus baccata*, L., dans Dioscoride. Belon le donne au *Quercus coccifera*, L., Dans quelques anciens auteurs, c'est un synonyme de *Smilax*.

Milch. Nom allemand du *Lait*.

Milchblume. Un des noms allemands du *Polygala amara*, L.

Milchdistel. Un des noms allemands du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L.

Milchpetersilie. Un des noms allemands du *Selinum palustre*, L.

Milchrahm. Nom allemand de la *Crême* du lait.

Milchstein. Nom allemand de la pierre de lait, suivant Lemery. Voy. *Morochtus*.

Milchzucker. Nom allemand du *Sucre de lait*.

Mileframa, Milenrama. Noms portugais et espagnol de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

MILERIE (la). Terre près de Villedieu, en France. Carrère (*Cat.*, 507) indique près du château de cette terre une source froide, que Polinière dit martiale.

Milhaud (Eaux min. de). Voy. plus bas *Millau*.

Milho. Nom portugais du millet, *Panicum miliaceum*, L.

Milho de Turquia. Un des noms portugais du maïs, *Zea Mays*, L.

Milion. C'est, en vieux français, le nom du milan commun, *Falco Milvus*, L.

Militaris (*Herba*). Pline indique sous ce nom une herbe qui guérissait les blessures ; on soupçonne que c'était une sorte d'*Hieracium*.

Milium. Nom officinal du millet, *Panicum miliaceum*, L.

Milium nigricans, Ruiz et Pavon. On mange au Pérou les semence de cette Graminée ; on en retire une farine très-blanche, dont on fait dans ce pays une boisson appelée *ullpu*. C'est la seule de ce genre dont les graines soient comestibles ; il ne faut pas la confondre avec le millet, *Panicum miliaceum* L., appelé aussi *Milium* dans quelques dispensaires. Voyez *Panicum*.

Milium solis. Nom officinal du gremil, *Lithospermum officinale*, L. Voy. ce mot.

Milk. Nom anglais du *Lait*.

— sugar. Nom anglais du *Sucre de lait*.

— thistle. Un des noms anglais du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L.

Milkwort. Nom anglais du *Polygala amara*, L.

Millaffo. Un des noms que porte, au Congo, le vin du palmier. Voy. *Cocos*.

Millasette. Un des noms du sorgho, *Holcus Sorghum*, L. Voy. ce mot.

Millabal, Millarso, Millargot. Noms qui se rapportent au *Maïs* dans le midi de la France.

MILLAU ou **MILLHAUD**. Ville de France (Aveyron) près de laquelle sont deux sources minérales froides, d'une saveur comme cuivreuse, dont M. F. Ph. Fontaneilles, de concert avec M. Gui, a fait assez récemment l'analyse (*Descr. de la varicelle*, etc., 1817, in-8°, p. 7). La première (*eau du champ de M. Sapientis*) ne contient pas de gaz, et offre une légère odeur sulfureuse ; elle a donné, pour 25 livres, 5 gros de résidu formé de : muriate de

Digitized by Google

chaux, 4 grains 1/2; sulfate de magnésie, 52 1/2; s. de chaux, 2 gros 23 grains. La seconde (*source du Champ du prieur*) a fourni pour la même quantité, 6 gros 8 grains de résidu composé de : muriate de chaux, 20 grains; carbonate de fer, 12; c. de magnésie, 18; sulfate de magnésie, 90; s. de chaux, 4 gros. Carrère (*Cat.*, 513) ne cite que cette dernière source, et dit qu'il en existait une autre appelée *Cheiran*, qui est perdue : c'est sans doute la première.

MILLECANTON. Nom donné, à Genève, à de très-petites *Perches* du lac Léman, mets qu'on dit être fort délicat.

MILLEFEUILLE. *Achillea Millefolium*, L. Voy. ce mot.

— AQUATIQUE. On donne ce nom à des renoncules à feuilles capillaires.

— A FEUILLES DE CORIANDRE. *Phellandrium aquaticum*, L.

— DES MARAIS. *Utricularia vulgaris*, L.

— PTARMIQUE. *Achillea Ptarmica*, L. Voy. ce mot.

MILLEFLEUR. Un des noms du *Thlaspi Bursa Pastoris*, L.

MILLEFOLIA, MILLEFOLIO. Noms espagnol et italien de la millefeuille.

MILLEFOLIUM, off. *Achillea Millefolium*, L. On donnait aussi ce nom autrefois à la plupart des plantes à feuilles nombreuses et très-fines.

— NOBILE. *Achillea nobilis*, L. Voy. ce mot.

MILLEGRAINE. Dioscoride indique sous ce nom (*lib.* III, *c.* 110) un végéral odorant, utile dans la dyspnée, et qui croissait aux lieux humides. Matthiole reconnaît dans cette plante celle qu'il appelle *Bothrys*, et qu'on a cru être les *Chenopodium Bothrys*, L.; mais comme il dit qu'elle est visqueuse, ce ne peut être ce végétal. La sienne est d'une odeur forte, agréable, et utile aux phthisiques, qui en boivent l'infusion avec plaisir; on la met dans les habits pour en éloigner les insectes. On donne parfois le nom de Millegraine au *Radiola Millegrana*, Smith, *Linum Radiola*, L., qui est inusité, ainsi qu'aux *Herniaria*, au *Rhodiola rosea*, L., etc. Voy. aussi *Migraine*.

MILLEPERTUIS. *Hypericum perforatum*, L. Voy. ce mot.

MILLEPIEDS. On appelle ainsi, dans plusieurs de nos Colonies, le *Clusia rosea*, L. Voy. ce mot.

MILLEPIEDS, *Millepeda*. Un des anciens noms des *Cloportes* (Voy. *Oniscus*).

MILLEPORE, *Millepora*. Genre de polypes à polypiers. Voy. *Eschara*.

MILLERIA CONTRAYERVA, Cav. Variétés du *Flavaria angustifolia*, Cav., qui passe pour utile contre la morsure des serpents, dans l'Amérique du sud où on la nomme *Hierba del espanto* (*Nova genera et spec.*, IV, 285).

MILLERY. Village de France, sur la rive droite de la Moselle, entre Vency et Pont-à-Mousson, où Carrère (*Cat.*, 499) indique une source minérale froide qu'on dit être ferrugineuse.

MILLESPÈCE. Nom du *Melissa Calamintha*, L.

MILLET. (Voy. *Mil*). Nom français et anglais des semences du *Panicum miliaceum*, L.

— D'AFRIQUE. Nom de l'*Holcus Sorghum*, L.

— DE CAFRERIE. *Holcus saccharatus*, L.

— EN ÉPI. *Panicum italicum*, L.

— D'INDE. Un des noms du Sorgho, *Holcus Sorghum*, L. D'autres fois c'est le *Mays* qui porte ce nom.

— JAUNE. *Melampyrum pratense*, L.

MILLET DES OISEAUX. Semences du *Panicum* (*Setaria*, Pal.) *italicum*, L.

MILLIARIA. Varron nomme ainsi l'ortolan, *Emberiza hortulana*, L.

MILLIGRAMME. Poids de la millième partie du *Gramme*, peu usité en médecine, parce qu'il égale à peine un cinquantième de grain.

MILO. Ile de la Méditerranée, dans l'Archipel grec, dont le territoire est volcanique. Tournefort (*Voyage*, etc., I, 192, in-8°) dit que les eaux n'en sont pas fort bonnes à boire, surtout dans les basfonds, où elles ont une odeur hydro-sulfureuse. La fontaine de Castro, qui est chaude, est pourtant excellente. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 6) cite les fontaines chaudes de cette île comme n'étant pas d'ailleurs médicinales. Nous avons parlé de ses bains publics, qui sont salins, à l'article *Loutra*. On trouve aussi près de Protothalassa, sur le bord de la mer, d'autres sources très-chaudes; et Tournefort rapporte l'exemple d'un habitant de Céphalonie qui guérit d'une gale universelle, rebelle aux remèdes ordinaires, après 25 jours de bains dans les eaux de Milo, plus heureux que celui dont parle Hippocrate (*Epid.*, *lib.* V), qui, guéri d'une maladie analogue par ces mêmes eaux, mourut ensuite hydropique. L'île de Milo offre enfin, entre St.-Constantin et Castro, sur le bord de la mer, la *fontaine qui purge*; l'eau en est presque tiède, fade, et se mêle souvent à l'eau salée : les Grecs en font usage chaque année au mois de mai, par cruches entières, pour se purger.

MILONIA BACCHERIFLORA, Comm. *inédit.* Voy. *Niabel.*

MILOS. Un des noms de l'If, *Taxus baccata*, L., dans Dioscoride.

MILTOS. Espèce de terre colorée dont les Grecs distinguaient deux espèces, l'une *μιλτος σινωπικη*, qui est le *rubrica sinopica* des Latins, l'autre, *μιλτος τεκτονικη*, qui est leur *Rubrica fabrilis*. Voy. ces mots.

MILVUS, MILVIUS. Noms latins du milan, *Falco Milvus*, L.

MILZFARN, MILZKRAUT. Noms allemands du cétérach, *Ceterach officinarum*, DC. Voy. ce mot.

MIMEUSE. Un des noms de la sensitive, *Mimosa Sensitiva*, L.

MIMOSA. Ce genre de plantes, de la famille des Légumineuses, était, dans Linné, très-considérable; mais les auteurs plus modernes en ont distrait les genres *Acacia*, *Desmanthus*, *Inga*, etc. Il reste cependant encore composé d'espèces nombreuses à 8-10 étamines isolées, à gousse dont les semences ne sont pas entourées d'une substance miellée, farineuse, etc. Quelques-unes ont la propriété de resserrer leur feuillage lorsqu'on les touche, ce qui les a fait appeler *sensitives*; ce sont des plantes ligneuses, habitant les contrées les plus chaudes du globe; et l'une d'elles est surtout cultivée par les amateurs pour cette curieuse propriété, dont on retrouve des traces d'ailleurs dans les autres végétaux de cette famille, à folioles articulées.

M. abstergens, DC. Cette espèce indienne est regardée comme désobstruante, détergente, expectorante; on l'ordonne dans les cas de jaunisse ou autres dérangements biliaires. Les naturels de l'Inde emploient sa décoction pour laver leurs cheveux; celle

Digitized by Google

des feuilles est acide et laxative. On forme avec les gousses un électuaire qu'on prend par cuillerée pendant plusieurs jours (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 374).

M. asperata, L. Desportes dit qu'à St-Domingue les nègres emploient ce végétal comme purgatif et émétique.

M. (Desmanthus, W.) *cinerea*, L. Les gousses de cette espèce de l'Inde sont rafraîchissantes; on les pile et on les applique sur les yeux dans les cas d'ophthalmie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 458).

M. (Acacia, W. (*farnesiana*, L. Il suinte du tronc de cette belle espèce d'Amérique, cultivée dans les serres des amateurs, et même en pleine serre en Italie et en Provence, un peu de gomme; par la pression, ses gousses donnent un extrait comparable à l'*acacia*; l'infusion de ses fleurs est conseillée dans la cardialgie, la dyspepsie, etc.; on fomente avec la décoction de son écorce les articulations douloureuses (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*, I, 3). C'est à tort, suivant nous, que quelques auteurs veulent voir dans cette sensitive l'épine d'Égypte, employée par Hippocrate, nom qui se rapporte à l'*Acacia nilotica*, W.

M. horrida, L. Voy. *Acacia Orfota*, N.

M. pudica, L., Sensitive. Cette espèce américaine est l'objet d'une culture fort répandue en France, où elle fleurit et fructifie même dans les années chaudes. Tout le monde connaît la propriété curieuse qu'elle a de fermer subitement ses feuilles si on les touche, ce qui est le sujet de prétendues épreuves. Les Brésiliens y attachent aussi des idées superstitieuses; ils en mettent dans les alimentspour donner un sort, etc., d'après Pison (*Bras.*, 117). Ces feuilles se ferment également si le temps se couvre, pendant la nuit, etc. Aux Antilles, on croit la racine de sensitive émétique et purgative à la dose d'un gros, les feuilles à celle d'une once ou deux; les nègres fument celles-ci dans les cas de lumbago (*Flore méd. des Antilles*, II, 205). Les Brésiliens, qui appellent cette plante *inquiri*, croient les feuilles vénéneuses, et en font un emplâtre propre à résoudre les scrophules. Au Malabar, la décoction de la racine est usitée contre la gravelle, les hémorrhoïdes, la fistule à l'anus; on y donne les feuilles en poudre, à la dose de deux pagodes ou plus par jour, dans du lait (Ainslie. *Mat. ind.*, II, 432). M. Ricord Madiana dit s'être assuré que la sensitive est une plante innocente et sans propriétés (*Recherches sur la Brinvilliers*, 33).

M. sensitiva, L. Elle a les plus grands rapports avec la précédente, et passe pour en avoir les propriétés; elle est aussi de l'Amérique méridionale.

Mimosengummi. Un des noms allemands de la *Gomme arabique*.

Mimulus luteus, L. Cette plante, de la famille des Scrophulaires, est employée comme potagère et rafraîchissante au Pérou, son pays natal (De Candolle, *Essai*, etc., 229). Le *M. moschatus*, Sp., offre une odeur de musc très-forte. Pline appelle *Mimulus* notre *Rhinantus Crista Galli*, L.

Mimusops Elengi, L. Ce végétal, de la famille des Sapotiliers, naturel aux Philippines, aux Moluques, etc., où il s'appelle *Elengi*, a de petits drupes dont la chair est assez bonne à manger, quoique un peu astringente. Les fleurs sont odorantes; on en fait des colliers; on les distille pour en préparer des eaux de senteur, etc. (Rumphius, *Amb.*, II, 189). On trouve à l'Ile-de-France le *M. Kauki*, L. (*M. obtusifolia*, Lam.), dont le fruit est rond, du volume d'une pomme, vert pâle; d'un goût sucré, farineux; quelques nègres le mangent. Son bois sert aux constructions.

Minamma. Nom tamoul de l'*Ambre gris*.

Minari. Arbre de la famille des Légumineuses, qui croît dans l'Inde et dont les fleurs servent à préparer des bains utiles contre la goutte. La vapeur de ces fleurs fait cesse la fièvre, etc. (Ray, *Hist. plant*).

Mindererus (Esprit de). C'est l'*Acétate d'Ammoniaque*.

Mindi. Un des noms du *Lawsonia inermis*, L. Voyez ce mot.

Mine, μνᾶ. Poids grec égal à peu près à la livre des Romains.

Mine de cobalt. Nom très-impropre de l'arsenic natif. Voy. *Arsenic*.

Mine de plomb. Nom vulgaire impropre du graphite ou *carbure de fer* donné quelquefois jadis au *minium* ou oxide rouge de plomb, et surtout au *sulfure de molybdène*, confondu alors avec le premier.

Minea. *Myrrhe* de qualité inférieure, mentionnée dans Oribase (*Coll. med.*, lib. 12).

Minéé. Quelques auteurs donnent ce nom à la *Résine animée*. V. ce mot.

Minera martis solaris. *Sulfure de fer natif* mêlé d'alumine et de sulfate de fer.

Minéral azoté. On a donné quelquefois ce nom au *Nitre*.

Minéraux. Nom commun à tous les corps inorganiques qui se trouvent dans le sein de la terre, tels que les *terres*, les *pierres*, les *métaux*, les *sels*, etc. Voy. ces mots.

Hebenstreit (J.-E.). *Diss. medica de viribus minerarum et mineralium medicamentosis*. Leipsick, 1730, in-4. — Clemençon (T.). Des substances minérales considérées dans leurs rapports avec la médecine (Thèse). Paris, 1818, in-4.

Minia. Nom polonais du minium, *Deutoxide de plomb*.

Miniac tannah, *Huile de terre*. Nom du *Pétrole* dans l'île de Sumatra.

Minio. Nom espagnol et italien du minium, *Deutoxide de plomb*.

Ministra cereris. Nom poétique du bœuf en latin. Voy. *Bos Taurus*, L.

Miniuk. Nom polonais de la *Lotte* de rivière.

Minium. Celui de Dioscoride et d'Oribase est le sulfure rouge de mercure; celui des modernes l'oxide rouge ou deutoxide de plomb. Quelques auteurs le confondent avec le *Minium sinopicum*

Minium secundarium. Nom du *Minium* des modernes, ou *Deutoxide de plomb*, dans Pline.

— sinopicum. Ancien synonyme de *Rubrica sinopica*.

Minnia tanna. Nom malais du *Pétrole*.

Minoratifs. Synonyme de *Laxatifs*. Voy. ce mot.

Minquartia guianensis, Aubl. Les créoles de la Guiane appellent cet arbre, dont on ne connaît que le fruit, *minguar*. La décoction de son bois teint en noir.

Minum. Nom tellingou de la *Cire*.

Digitized by Google

Miod. Nom polonais du *Miel*.

Miod ort. Nom suédois de la reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L.

Miod orrs. Nom suédois de la busserole, *Arbutus Uva-Ursi*, L.

Miodurt. Nom danois de la reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L.

Miodelsbord. Un des noms danois de la busserole, *Arbutus Uva-Ursi*, L.

Miolane. Un des noms du *Myrica Gale*, L.

MIORGA (eaux minérales de). Ces eaux, situées dans l'Estramadure (Portugal), sont thermales (22 à 23° R.) et de nature saline (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Miougranier. Un des noms du grenadier, *Punica Granatum*, L., en Provence et en Languedoc.

Mipanney. Nom cyngalais du *Miel*.

Mira-sole. Un des noms italiens du ricin, *Ricinus communis*, L.

Mirabelle. Sorte de *Prune*.

— de Corse. Fruit de l'alkekenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Mirabile glauberi. Nom linnéen du sel de glauber, ou *Sulfate de soude*.

MIRABILIS. Genre de plantes de la famille des Nyctaginées, de la pentandrie monogynie, dont le nom dérive de la beauté des fleurs des espèces qu'il renferme, espèces au nombre de quatre à cinq, depuis qu'Ortega en a séparé celles à double enveloppe florale, pour former le genre *Calyxhymenia*. La principale est le *M. Jalappa*, L., connue sous le nom de *faux jalap*, parce qu'on a cru longtemps que sa racine, qu'on dit âcre et d'un goût nauséeux, fournissait le jalap; comme si une plante annuelle, par conséquent à racine très-maigre, pouvait donner les énormes morceaux qu'offre celle du jalap. Cette plante du Mexique, ainsi que ses congénères, est cultivée dans les jardins pour la beauté et l'abondance de ses fleurs rouges ou jaunes, qui s'ouvrent le soir, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *belle-de-nuit;* Jussieu la nomme *Nyctago*, à cause de ce phénomène, nom qui a été préféré à celui de *mirabilis*, épithète purement adjective. Les fruits de cette plante sont remplis d'une farine ou fécule très-abondante dont les Japonais forment, dit-on, une espèce de fard (Thunberg, *Flora jap.*, 91), mais dont on pourrait tirer un meilleur parti, car nous ne doutons pas qu'à l'aide de moyens convenables on ne puisse en extraire une fécule nutritive abondante, ces grains étant nombreux et la plante très-robuste. La nyctage est réputée purgative, à dose de 40 grains de sa racine, au dire de Chamberlain; mais, d'après M. Devaux, cet effet est incertain, et 2 gros, suivant lui, n'ont procuré qu'une selle (*Journal de botanique*, VI, 202). L'extrait alcoolique, à 40 grains, a produit six selles (Coste et Willemet, *Matière méd. indig.*, p. 46).

Le *M. dichotoma*, L., purge mieux que le *M. Jalappa*, L. La racine du *M.* (Calyxhymenia) *longiflora*, L., qui est vivace, doit évacuer plus encore que ces deux espèces; Crell a vu sa résine purger à la dose de 20 grains; on ne cultive la plante qu'à l'aide de la serre chaude.

Kolreuter (J.-T.). *Mirabilis jalappa hybrida* (*Nova acta Acad. Petropol.*, II, 99).

Mire-drum. Nom du butor, *Ardea stellaris*, L., dans le nord de l'Angleterre.

Mirebalais. Voy. *Saint-Domingue*.

MIREBEAU. Petite ville de France (Vienne), où Gallot, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 510), indique, d'après un médecin du pays, une source sulfureuse. Nous tenons de M. le docteur Bricheteau que des renseignements pris sur les lieux n'en ont pas confirmé l'existence.

Mirecoutois. Nom languedocien du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

Mirialu. Nom tellingou du poivre, *Piper nigrum*, L.

Miristica pour Myristica. Nom de la *Muscade*.

Miritch. Un des noms hindous du poivre, *Piper nigrum*, L.

Miriti. Palmier du brésil, dont le fruit, de la grosseur d'un œuf, est comestible. Les feuilles servent à couvrir les habitations.

Mirlirot. Un des noms vulgaires du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

Mirobolans. Variante d'orthographe de *Myrobolans*.

Mirobolanos bellericos. Nom espagnol des *Myrobolans bellirics*.

— citrinos. Nom espagnol des *Myrobolans citrins*.

— emblicos. Nom espagnol des *Myrobolans emblics*.

— quebulos. Nom espagnol des *Myrobolans chebules*.

Miroir d'ane. Ancien nom vulgaire du *Sulfate de chaux cristallisé*.

— du temps. Un des noms du mouron, *Anagallis arvensis*, L. Voy. ce mot.

Mirospermum. Jacquin et Lamarck donnent ce nom au genre plus connu sous celui de *Myroxylum*, et et qui fournit les baumes du Pérou et de Tolu. Voy. *Myroxylum*.

Mirra. Nom espagnol, portugais et italien de la *Myrrhe*.

Mirrone. Un des noms du *Ficus religiosa*, L. Voy. ce mot, au Congo.

Mirtee pour *Myrthe*, Mirtille pour *Myrtille*, Mirthus pour *Myrthus*. Voy. ce dernier mot.

Mirthus brabantia, ou Brabantica. Noms officinaux du *Myrica Gale*, L.

Mirtillo. Un des noms espagnols et nom italien de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Mirzunjoosh. Nom arabe de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Mis. Nom persan du *Cuivre*.

Misca Nom portugais du *Musc*.

Misce, *mêlez*. Ce mot latin se place au bas d'une ordonnance pour indiquer de faire convenablement le mélange des substances qui la composent. On se contente ordinairement de mettre un M.

Mischk. Nom arabe, dukhanais et persan du *Musc*.

Misimee teeta. C'est une racine qui croît dans le pays de Singfoe. Elle a le goût amer du quassia, et teint la salive en jaune; on en use en décoction ou en teinture, comme tonique; on l'associait parfois à la noix de bétel. M. Machaac l'a essayée dans l'Inde, où les naturels, qui en font le plus grand cas lorsqu'ils peuvent s'en procurer, la regardent comme un remède infaillible dans beaucoup de maladies (*Trans. of the medic. and physic. society of Calcutta*, III, append., 452).

Digitized by Google

Misla. Sorte de boisson des naturels de l'isthme de Panama, faite avec des fruits fermentés.

Miso. Nom japonais du *Dolichos Soja*, L. Voy. ce mot, qui s'applique aussi à un aliment qu'on en prépare.

Mispelbaum, Mispelboom. Noms allemand et hollandais du *Mespilus germanica*, L.

Mispeltroe. Nom danois du néflier, *Mespilus germanica*, L.

Mispero. Nom espagnol du néflier, *Mespilus germanica*, L.

Misreya. Un des noms sanscrits de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

Missel-bird. Nom anglais de la grive-draine, *Turdus viscivorus*, L.

Misseyske jablko. Nom bohême du pommier, *Malus communis*, DC.

Misissai. Nom algonquin du dindon, *Meleagris Gallopavo*, L., suivant Mackensie.

MISSOURI. M. Warden, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 539), fait mention de deux sources minérales qui existent non loin de l'île du Cèdre Rouge, sur les bords du Missouri. Il parle surtout de la source de Wisdom, qui avoisine des montagnes couvertes de neige. Les eaux de la vallée, qui se trouvent dans un grand bassin, sont assez chaudes pour que la viande y cuise *en quelques minutes*.

Mistel. Nom allemand, anglais et suédois du gui, *Viscum album*, L.

Mistela. Boisson qu'on prépare au Chili, et où entre le *Tolinum umbellatum*, Ruis et Pavon, pour la colorer.

Misy, Μισυ. Espèce d'efflorescence d'un jaune d'or formée sur le Chalcitis, et dont Galien et Dioscoride ont parlé. On croit que c'était un mélange naturel de sulfates de fer et de cuivre.

Mit. Nom indien du sel commun, *Chlorure de sodium*.

Mita. Nom donné à Madagascar à une souchet odorant dont les femmes portent les racines en collier.

Mitnon. Espèce d'onagre (*OEnothera*) ou de *Jussieua* du Chili, figurée par Feuillée, qui la dit résolutive et vulnéraire, et qu'on applique dans le pays en cataplasme sur les blessures (Feuillée, *Plant. méd.*, III, 48).

Mithridatium. Nom que Pline, et après lui d'autres naturalistes, donnent à l'*Erythronium Dens Canis*, L. Cette plante n'entre pas, comme on pourrait le croire, dans l'électuaire *Mithridate*, sur lequel on peut consulter l'ouvrage suivant.

Meibomius (J.-H.). *De mithridatio et theriaca discursus*. Lubeck, 1652, in-4.

Mitrouquet. Nom du *Lathyrus tuberosus*, L., à Angers.

Mittagsblume. Un des noms allemands du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

Mittelwegerich. Nom allemand du *Plantago media*, L.

Mitti tel. Nom hindou du *Pétrole*.

Mittis luckerie. Nom dukhanais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

Miva. Un des noms latins des *Conserves*, *Robs*, ou *Marmelades*.

Mive. Un des noms du *Raisiné* dans quelques localités.

Mixquitl. Synonyme d'*Acacia* au Mexique, suivant Roy.

MIXTURES. Médicaments formés des liquides simplement mélangés. La plupart des *potions* sont des mixtures. Voy. ce mot.

Mjed. Nom russe du *Cuivre*.

Miel. Nom russe de la craie, *Sous-carbonate de chaux*.

Mjolk tistel. Nom suédois du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

Mjoudoa. M. Moricheau Beaupré, chirurgien en chef de l'armée française d'Alger, nous a fait parvenir sous ce nom une écorce qui vient de l'intérieur de l'Afrique, achetée aux Maures, gens, dit-il de la plus crasse ignorance; elle est d'un rouge noirâtre, épaisse d'une ligne, roulée, dure, ferme, cassante recouverte d'une pellicule mince assez lisse également rougeâtre; elle n'offre pas d'odeur et est très-légèrement amère sans avoir rien d'acerbe; elle colore la salive. On s'en sert en teinture, et on la dit rafraîchissante.

Mlecze. Nom polonais du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

Mnerbyld. Nom danois de l'hièble, *Sambucus Ebulus*, L.

Mnasium. Nom du bananier, *Musa sapientium*, L., dans Théophraste.

Mnium hygrometricum, L. Voyez *Funaria hygrometrica*, Hedw.

Moce. Nom d'une prêle à la Chine; c'est, d'après Loureiro l'*Equisetum hiemale*, L.

Mo-ly. Nom chinois du *Pesiza Auricula*, L.

Moa. Nom du butor, *Ardea stellaris*, L., en Provence; et de la poule, suivant Labillardière, aux îles des Amis, de la Société, Sandwich, Owyhée, Mowée, etc. Ce dernier s'écrit aussi *Moha*.

Moan. Nom persan de la *Cire*.

Mobbi. Nom d'un *Vin de pommes de terre* usité en Virginie.

Mobola pour Mabouia. *Morisonia americana*, L.

Moc-Moco. Nom d'une herbe d'Abyssinie, dont il suffit de mettre une très-petite quantité dans le beurre pour le conserver longtemps frais, même sous le soleil ardent de ce pays; la racine en est jaune, et ressemble à nos carottes (Bruce, *Voyage*, VI, 139).

Mocan, Mocanera. Noms du *Visnea Mocanera*, L., aux îles Madères.

Mochayet. Nom égyptien du *Cordia Myxa*, L.

Mochlique, *Mochlicus*; de μοχλευω, *secouer*. Nom par lequel on désignait un purgatif violent, dont l'antimoine était la base, et qu'on donnait dans la colique métallique : on l'appelait précédemment *Macaroni*.

Mocho. Nom portugais du grand-duc, *Strix Bubo*, L.

Mochus. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., en Toscane; c'est, dans Césalpin, l'*Ervum Ervilia*, L.

Mocoita, Motebica. Anciens noms arabes du sébestier, *Cordia Myxa*, L.

Mocos. Nom japonais d'un Cétacé que Lacépède croit être le *Physeter Catodon*, L.

MODÈNE (duché de), en Italie. On y trouve quatre espèces d'eaux minérales (Valentin, *Voyage médical*, etc., 2e édit., p. 342). Une source tiède (24° R.) est à Pieve Fosciano, à 21 lieues au sud de Modène, et contient des sels et du gaz hydrogène sulfuré. Des trois autres, qui sont froides, l'une est à Modène même, et renferme des carbonates et muriates de magnésie; les deux autres sont à Querzola et à Jano, près de Scandiano (voy. ces deux mots). B. Ramazzini, A. Vallisnieri, ont écrit sur ces eaux, et Vandelli en a publié l'analyse.

Digitized by Google

Modificateurs. Synonyme moderne de médicaments, mais d'une acception plus large, puisqu'il embrasse tout ce qui peut apporter à l'économie vivante quelque modification.

Modira-caniram. Nom d'une sorte de bois de couleuvre, aux Moluques, provenant du *Strychnos Colubrina*, L. On y nomme *Modira-canni* l'*Hugonia Mystax*, L.

Mokkrasoux. Nom du *Scolopax Gallinago*, L., en Norwège, suivant Muller.

Moelle d'Égypte. Un des noms de la *Cas.* Voy. la fin de l'article *Moelle des os*.

Moelle de la lune. Terre de Lignié ou de Goldberg, de couleur blanche ou cendrée, vantée jadis comme sudorifique (à la dose de 1/2 gros à 2 gros) contre la morsure des animaux venimeux, les maladies pestilentielles, la dyssenterie, etc. (Geoffroy, *Mat. méd.*, trad., I, 117).

MOELLE DES OS, *Medulla ossium*. Substance grasse, molle, délicate, contenue dans la cavité des os longs des quadrupèdes, ainsi que dans les cellules de leurs os spongieux, et renfermée dans une membrane particulière. Celle du bœuf, qui est un manger agréable, s'emploie quelquefois à l'extérieur, comme adoucissant, dans les irritations de la peau; elle est aussi la base de certaines pommades douées de propriétés analogues, de quelques onguents ou emplâtres, et enfin, unie à l'ammoniaque, du baume Opodeldoch. Berzelius y indique 96 pour 100 de moelle pure, 1 de peau et vaisseaux sanguins, et trois d'albumine, gélatine, extractif, matière particulière et eau (Thompson, *Syst. de chimie*, IV, 536). M. Braconnot l'a trouvée formée d'oléine et de stéarine, dans des proportions qui varient suivant sa consistance (*Ann. de chimie*, XCIII, 225). En pharmacie, on la purifie par la liquéfaction au bain-marie et en la passant à travers un linge. Les moelles de bouc, de cerf, etc., étaient aussi jadis employées comme nervales. On donnait en outre le nom de *Moelle d'Égypte* à la casse, et celui de *Moelle* à sa pulpe, par comparaison sans doute des fruits qui la renferment avec les os longs des animaux Voy. *Moelle des végétaux*, et *Medulla*.

Moelle de pierre ou de rocher. V. *Medulla Saxorum* et *Marne*.

Moelle du soleil, ou Terre sigillée de Strigonie. On lui attribuait les mêmes propriétés qu'à la *Moelle de la lune*.

MOELLE DES VÉGÉTAUX. Substance spongieuse, inodore, insipide, très-légère, poreuse, compressible, élastique, qu'on trouve au centre des tiges des végétaux dicotylédones, et interposée entre les fibres ligneuses des monocotylédones : le sureau, la tige du soleil, en montrent des exemples frappants. Cette substance, dont le résidu obtenu par l'eau et l'alcool est appelé *Médulline* (voy. ce mot), par quelques chimistes, contient, dans les monocotylédones, beaucoup de fécule nutritive, qu'on appelle *Sagou* dans les palmiers, surtout dans la jeunesse des végétaux; car la moelle, formée d'abord de la fécule, passe au ligneux avec l'âge. Elle est souvent contenue dans un canal particulier appelé *médullaire*, qui envoie des rayons à la circonférence du végétal, et est en général blanche, mais parfois colorée. On en fait des *moxas*, des mèches des tampons pour calfater les tonneaux, etc.

Moenchensaat. Un des noms allemands de la *Céradille*.

Moenchskappen. L'un des noms allemands de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

Moenchskappenkraut. Nom allemand de l'*Arum Arisarum*, L.

Moenchsrhabarber. Un des noms allemands de la racine du *Rumex alpinus*, L.

Moennie, Moenja. Noms danois et suédois du deutoxide de plomb. Voy. *Plomb*.

Moennleinwurmtuepfelfarren, Moennliches Farrenkraut. Noms allemands de la fougère mâle, *Polypodium Filix Mas*, L.

Moerassig wolfsmelk. Nom hollandais de l'*Euphorbia palustris*, L.

Moerbezieboom. Nom hollandais du mûrier noir, *Morus nigra*, L.

Moerzveilchen. Nom allemand de la violette, *Viola odorata*, L.

Moesterrot. Nom suédois de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

Moitor. Nom malabare du *Physalis pubescens*, L.

Moeusedornbusch. Un des noms allemands du petit houx, *Ruscus aculeatus*, L.

Mofette, *Mopheta*, *Mephitis*. Ancien nom générique des exhalaisons ou gaz impropres à la respiration, tels que l'hydrogène proto-carburé, l'acide carbonique, l'azote, etc. : ce dernier était particulièrement nommé *Mofette atmosphérique*, et le premier *Mofette inflammable*.

MOFFAT. Jolie petite ville d'Écosse, à 20 lieues S. d'Édimbourg, célèbre par ses eaux minérales, sur lesquelles on peu consulter un mémoire de G. Milligen (*Med. essays and observ. by a soc. in Edinburg*, I, 62), l'analyse qu'en a donnée A. Plummer (*ibid.* I, 82), enfin les observations de J. Walker (*Philos. trans.*, 1757, p. 117), et de W. Horseburgh (*Essays and. observ. phys. and litterary*, I, 341).

Moear. Un des synonymes arabes du *Rubrica sinopica* dans Matthiole. Voy. ce mot.

Mogorium Sambac, Lam. (*Jasminum Sambac*, L.). Cette plante, de la famille des Jasminées, de la Diandrie monogynie, appelée *Mongori* dans l'Inde, et jasmin d'Arabie dans les jardins où on la cultive en Europe, et où elle fut apportée, en 1699, de Goa, au grand-duc de Toscane, a des fleurs qui offrent le parfum de celles des jasmins, et probablement ses propriétés. On en fait des poudres de senteur, des essences cordiales pour fortifier le cerveau, etc. A Java, d'après Thunberg (*Voyage*, II, 243; IV, 185), et dans plusieurs autres lieux de l'Inde, les femmes en font des couronnes pour orner leurs cheveux; on en répand parmi les hardes, le linge, pour les parfumer. C'est les *flos manoræ* de Rumphius (*Amb.* V, t. 30), et le *nallamulla* de Rheede (*Malab.*, VI, t. 50). Quelques autres espèces de ce genre, comme le *M. undulatum*, le *M. trifoliatum*, etc., offrent aussi des fleurs odorantes, et qui ont probablement les mêmes propriétés.

Breynius (J.). *De mogori Indorum frutice et floribus* (*Misc. curios. nat*, 1673, p. 143).

Digitized by Google

MOGYOROS, en Hongrie, comté de Gran. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest. 1829, in-8°, 2 vol.) y indique une source alumineuse et saline.

Moha. Voy. *Moa*.

MOHA, en Hongrie comitat de Sulhwiessenburg. Il y existe une source thermale acidule, décrite en 1813 par le docteur J. Novak (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

Mohn. Nom allemand du pavot, *Papaver somniferum*, L.

Mohnsaft. Nom allemand de l'*Opium*.

Moho-moho. Nom du *Piper angustifolium*, Lam., au Pérou.

Mohomo. Nom du *Piper longum*, Lam., au Pérou.

Mohrenkummel. Un des noms allemands de l'ammi, *Sium Ammi*, L.

Mohrrube. Nom allemand de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Moi-moi. Bryone indéterminée du Sénégal, dont les fruits, d'un rouge de corail, produisent de violents vomissements, etc.

Moiabé. Nom du *Leontice Leontopetalum*, L., dans le Levant.

Moin. Village de France près de *Montbrison*. Voy. ce mot.

Moine des Indes. Nom donné par les Portugais au *Rhinocéros*. Voy. ce mot.

Moineaux. Nom générique des passereaux du genre *Fringilla* (voy. ce mot); tels sont le moineau franc, *F. domestica*, L., le serin ou moineau de Canarie, *F. canaria*, L., etc.

Moinet. Un des noms vulgaires du moineau commun, *Fringilla domestica*, L.

Moine. Nom du chèvrefeuille, *Lonicera Crepifolium*, dans quelques cantons.

Moisson. Un des noms vulgaires du moineau commun, *Fringilla domestica*, L.

Moissone. Variété de *Figue*.

Moitié. Dans les formules on rend ce mot de quantité par le signe ß ou *SS*.

Mojobamba. Liane qui est peut-être une Ménispermée, et dont les sauvages de l'Orénoque empoisonnent leurs flèches d'après M. de Humboldt.

Mok sei. Nom japonais de l'*Olea fragrans*, Thunb.

Mokay. Un des noms arabes du sebestier, *Cordia Myxa*, L.

Mokos. Nom d'un Cétacé du Japon, que Lacépède croit être le *Catodon Macrocephalus*, L.

Mokusokv. Nom japonais de l'*Equisetum hiemale*, L. (voy. ce mot).

Mokus. Un des noms hongrois de l'écureuil commun, *Sciurus vulgaris*, L.

Mola. Nom latin du *Tetrodon Mola*, L.

Molachites. Ancien synonyme de *Malachite*.

Molago. Nom du piment, *Capsicum annum*, L., au Malabar.

Molago-codi. Un des noms malabares du poivre, *Piper nigrum*, L. On l'y nomme encore *Molanga*.

Molaka ruzzay. Nom tamoul du *Scopolia aculeata*, Smith.

Molasso. Nom espagnol du laurier tin (et non thym), *Viburnum Tinus*, L.

Moldavian mint. Nom anglais du *Dracocephalum Moldavica*, L.

Moldavique. *Dracocephalum Moldavica*, L. (voy. ce mot).

Molero (Eaux min. de). Voy. *Rède*.

Molenaar. Nom hollandais du jeune merlan, *Gadus Merlangus*, L.

Molenaar. Un des noms du merlan commun, *Gadus merlangus*, L.

Molène. Voy. *Mollène*.

Molette. Un des noms de la bourse à pasteur, *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.

Malfoorblom. Un des noms danois de *Polypodium Filix Mas*, L.

Molicoriun pour Malicorium. Grenadier, *Punica Granatum*, L.

Moliton. Un des anciens noms du hanneton, *Melolontha vulgaris*, L.

MOLITX. Village de France (Pyrénées-Orientales), à 3 lieues de Prade, près duquel sont des eaux minérales assez renommées, quoique l'usage ne semble pas en remonter au delà du milieu du dernier siècle. (Carrère, *Traité des eaux min. du Roussillon*, 1756, in-8°). Il y a trois sources sulfureuses, chaudes, qui paraissent identiques. La plus abondante et la seule usitée se distribue dans neuf cabinets, pourvus chacun d'une baignoire en marbre; sa température est de 29° R. La seconde, connue sous le nom d'*eau sulfureuse froide*, n'est qu'à 22°. La troisième, ou source de Mamet, du nom de son propriétaire, est à 28°. Vingt-huit litres de la première source ont fourni à M. J.-S.-E. Julia (*Ann. clin. de Montp.*, VII, 2e série) : gaz hydrogène sulfuré, 7 litres 1/2; gaz acide carbonique, 1 litre 1/2; hydro-chlorate de soude, 5,20; sulfate de soude, 1,50; carbonate de soude, 3,90; c. de chaux, 0,05; silice, 0,93; perte, 0,42. Cette eau est employée en bains contre la gale, la sciatique et les douleurs rhumatismales.

Mollagohai. Nom tamoul du *Capsicum frutescens*, L.

Mollavi. Nom de l'*Heritiera littoralis*, Lam., aux Philippines.

Molle. Nom vulgaire du tacaud, ou petite morue fraîche. Voy. *Gadus Merrhua*, L.

Molle. Nom que porte, au Pérou, le *Schinus Molle*, L.

Mollebladen. Nom hollandais du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Mollène. Un des noms du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Molleugem. Nom portugais du caille-lait blanc, *Galium Mollugo*.

Mollugo. Un des noms du caille-lait blanc, *Galium Mollugo*, L. Voy. ce mot.

MOLLUSQUES, *Mollusca*. Grande division d'animaux invertébrés, ordinairement pourvus de coquilles, divisés aujourd'hui en six classes : 1° *Céphalopodes*, auxquels se rapportent la *seiche*, les *poulpes*, les *calmars*; 2° *Ptéropodes*; 3° *Gastéropodes*, où se rangent les *limaces* et les *escargots*; 4° *Acéphales*, qui comprennent les moules, les *huîtres*, les *mactres*, les *anodontes*; 5° *Brachiopodes*; 6° *Cirrhopodes*. Beaucoup de ces animaux muqueux ou gélatineux sont employés comme aliments, et les coquilles de la plupart ont été vantées comme absorbant : quelques-uns seulement sont usités pour faire des boullions médicinaux. Voy. *Helix*, *Limax*, *Lutraria*, *Mya*, *Mytilus*, *Ostrea*, *Sepia*, etc.

Molly. Voy. *Moly*.

Molocrya. Nom du mouron, *Anagallis arvensis*, L., dans Sérapion.

Molochites. La pierre d'Arabie, d'un vert pâle, d'un aspect gras, dont Pline a parlé sous ce nom, comme employée à faire des cachets et des amulettes pour les enfants, n'est point la malachite, mais, d'après Leman, un *jade*. Voy. ce mot.

Molon. Nom soupçonné être celui de la filipendule, *Spiræa Filipendula*, L., dans Pline.

Molua, Molue. Anciens synonymes latin et français de morue, *Gadus Morrhua*, L.

Digitized by Google

Molucca, Moluque. Synonymes de *Molucelle*.

Molucella lævis, L. Mélisse de Constantinople, parce que cette Labiée à large calice croît dans le Levant, en Syrie, et surtout autour de cette ville : une espèce congénère, le *M. spinosa,* L., qui vient aux Antilles, ce qui l'a fait appeler mélisse des Moluques, a fait donner aussi ce nom au *M. lævis.* Cette dernière est odorante, et son arome tire un peu sur celui du melon, ce qui est désagréable pour quelques personnes; son goût est amer. On la dit céphalique, cordiale, vulnéraire; elle est employée dans l'Orient contre les hernies; on en fait des liqueurs alcooliques. Cette plante, cultivée dans quelques jardins de curieux, est inusitée chez nous, et n'existe pas dans les officines.

Moloukhi. Nom arabe de la corète, *Corchorus olitorius*, L. Voy. ce mot.

Moluckische Holz. Un des noms allemands du *Croton Tiglium*, L.

MOLY. Voici encore un de ces sujets qui, comme le népenthès, l'hippomane, et peut-être le gin-seng, le laser, etc., méritent plus d'occuper l'antiquaire et l'érudit que le médecin. On peut à son propos disserter longuement, fastidieusement, citer maints auteurs qu'on n'a jamais lus ou vus, sans avancer d'un pas une question insoluble de sa nature ; c'est aux bons esprits à en faire justice en la reléguant à sa véritable place, dans l'histoire des fables.

Homère, qui sommeille parfois, comme on sait, assure, dans l'Odyssée (*lib.* X), que Mercure remit à Ulysse, de la part des dieux, une plante pour le préserver des enchantements de Circé; elle avait la racine noire, les fleurs blanches, et les mortels ne pouvaient l'arracher qu'avec peine. Cette description si brève devint un trésor pour les commentateurs, qui purent s'évertuer à trouver quel pouvait être ce végétal qu'il nomme *moly*. Pline (*lib.* XXV, *c.* 4), qui eut occasion de voir le moly dans le jardin d'un médecin appelé Castor, se permit d'apporter une variante à la couleur de lait des fleurs de la plante d'Homère, et les fit jaunes; de plus, il lui donne une racine de trente pieds de long, sans doute pour qu'on eût plus de peine à l'arracher de terre. Voilà déjà la docte antiquité faisant de l'opposition ; nouveau sujet de joie pour les Saumaises futurs. La postérité prit parti pour la plante à fleurs blanches ou celle à fleurs jaunes, qui décidément ne purent être la même; aussitôt qu'il y eut des botanistes, ils voulurent, nous ne savons sur quel indice, trouver le moly dans le genre *Allium,* dont une espèce, à odeur bien connue, n'a pourtant rien qui puisse *charmer,* du moins quant à cette odeur. On disputa, suivant l'usage, d'abord sur l'espèce de ce genre ; Linné, après Clusius, prit parti pour le moly de Pline, et le vit dans un *Allium* à belles fleurs jaunes, qui croît en Europe, mêmes aux environs de Paris, qu'on cultive dans les jardins, et qu'il appela en conséquence *Allium Moly*. Il n'y a qu'un petit inconvénient, c'est qu'il ne croît pas en Grèce, tandis que Théophraste (*lib.* IX, *c.* 15) indique positivement le moly en Arcadie; mais on n'y regarda pas de si près. Les partisans du moly d'Homère le reconnurent dans l'*Allium nigrum,* L., qui a les fleurs blanches, qui croît dans l'île de Chypre, d'après Sibthorp, et en France, mais qui a les feuilles très-larges, tandis que Dioscoride (*lib.* III, *c.* 51) veut que la plante les ait étroites. En conscience, il faut être possédé de cette manie d'expliquer, pour croire que la phrase d'Homère, que nous avons rapportée tout entière, puisse caractériser et faire découvrir une plante. En ayant plus égard aux propriétés qu'au caractère de cette plante, on voulut retrouver le moly dans d'autres végétaux ; et il faut avouer que les opinions de ces derniers étaient plus plausibles que celles en faveur des *Allium Moly* ou *nigrum,* et surtout que celle qui penchait à le voir dans l'ail vulgaire (*Bull. de pharm.,* VI, 390) : car ce que les *dures entrailles des moissonneurs,* comme dit Horace, pouvaient à peine digérer, a été présenté aussi comme la plante offerte en présent par les dieux pour charmer les mortels. D'autres virent encore dans le colchique, la pivoine, l'hellébore, le nénuphar, et même, nous rougissons de le dire, jusque dans l'organe générateur, l'enchanteur moly. Cependant le plus grand nombre de commentateurs soupçonnèrent, avec bien plus de raison, que le chantre de l'Iliade n'avait employé cette expression qu'allégoriquement; qu'il ne fallait y voir que l'imagination du poëte, et qu'Homère, en avertissant qu'une main mortelle ne pouvait le cueillir, faisait assez sentir, ainsi que le remarque Eustathe, qu'il était étranger à la terre, et que c'était parmi les dons célestes qu'il fallait le chercher. Une saine critique, et surtout un peu de goût, chose rare à la vérité, eussent suffi, avec les plus simples connaissances en histoire naturelle, pour se préserver du ridicule d'aller chercher parmi l'ail et l'oignon la propriété fabuleuse d'un être également fabuleux, suivant l'expression de MM. Marquis et Deslongchamps (*Dict. des sc. méd.,* XXXIV, 35); en user autrement c'est, comme le dit Boileau, *ôter aux Grâces leur ceinture,* et faire du pédantisme.

Siburns (J.-A.). *Diss. de moly Hermetis herbâ.* Schernberg, 1698. — Wedel (G.-W.). *Exercitatio mythologica de moly Homeri.* Ienæ, 1713, in-4. — Triller (D.-G.). *Diss. de moly homerico, cum reliquis argumentis ad fabulam græcam pertinentibus.* Lipsiæ, 1716, in-4.

Molybdæna. C'est, dans Dioscoride et les anciens, le nom du *Plomb* ou de la *Litharge.*

Molybdænum magnesii. Un des nombreux noms du *Tétroxide de manganèse.*

Molybdæna. Nom de la dentelaire, *Plumbago europæa*, L., dans Pline.

MOLYBDÈNE. Métal d'un gris bleuâtre, dur, cassant, presque infusible, acidifiable, encore peu connu, soupçonné par Scheèle et Bergman, découvert par Hielm en 1782, et qui n'existe dans la nature qu'à l'état de sulfure (longtemps pris pour de la plombagine ou carbure de fer) et à l'état de molybdate de plomb. Ce métal et ses combinaisons ne sont jusqu'ici d'aucun usage. Le molybdate de potasse

Digitized by Google

seul a été indiqué pour reconnaître l'étain frauduleusement ajouté à l'acide hydro-chlorique du commerce dans la vue de le blanchir, parce qu'il y forme un précipité bleu d'acide molybdeux. M. C.-G. Gmelin a récemment reconnu (*Bull. des sc. méd.*, de Fér., VII; et *Journ. de chimie méd.*, I, 553), qu'un gros de molybdate d'ammoniaque détermine, chez les chiens à qui on en fait prendre, des vomissemements et la diarrhée; que 10 grains, injectés dans la jugulaire causent en outre une sorte de paralysie; qu'un demi-gros, donné à des lapins, produit une violente inflammation de l'estomac, une diminution des battements du cœur, et la mort précédée de convulsions. Voy. *Molybdoïdes*.

MOLYBDOIDES. Nom primitif du *Sulfure de Molybdène*. Lémery, qui le dit dessiccatif, ne l'a pas distingué nettement du *Carbure de fer*.

MOLYZA. Nom d'un *Ail* cultivé, dans Hippocrate.

MOMANA GRANDA. Nom des *Graines de Ricin* au Brésil.

MOMIE, ou mieux **MUMIE**, *Mumia* des latins. *Moumyâ* des Arabes. Cadavre naturellement ou artificiellement modifié dans sa texture, et préservé ainsi de la putréfaction. Dans les officines, où cette dégoûtante substance a longtemps trouvé place, on n'admettait que les *momies d'Égypte*, c'est-à-dire provenant des hypogées de cette contrée, où elles se conservent intactes depuis des siècles et particulièrement celles dont l'embaumement avait été fait au moyen du pissasphalte. On recommandait de les choisir d'un beau noir, luisantes, compactes, homogènes, pesantes, peu altérables à l'air, d'une odeur pénétrante et agréable, ne contenant ni os ni poussière, regardant commes fausses et dénuées de propriétés celles qui ne réunissaient point ces caractères, celles qui, exposées à la chaleur, exhalaient l'odeur de la poix, etc. Quoique cette espèce de momie soit précisement la moins belle, la plus mal préparée, celle qui provenait de la classe pauvre des Égyptiens, elle était encore assez rare dans le commerce pour qu'on lui en ait souvent substitué d'artificielles, comme l'avait constaté Guy de la Fontaine, cité par Pomet, et comme le rapporte aussi M. E. Jomard, dans ses recherches sur les hypogées de la ville de Thèbes. La vraie momie d'Égypte a été jadis extraordinairement vantée en thérapeutique, comme incarnative et roborante, comme utile contre les contusions, les chutes (anc. *Journ. de méd.*, XXVI, 466), les obstructions, l'aménorrhée, l'asthme, la phthisie même; aussi la faisait-on entrer dans une foule de poudres, d'emplâtres, d'onguents, de teintures, d'électuaires, alors employés *ob vanam magis credulitatem quàm singularem quamdam efficaciam* (A.-E. Buechner, *Fundam. mat. med.*, 1754, in-12). C'est encore, dit-on, une sorte de remède universel pour les Persans, qui tirent les leurs de Schiras, dans le Ghilan (*Découv. des Russes*, II, 358).

Gladbach (J.-A.). *Diss. de mumiis in praxi medica non facile adhibendis*. Helmst., 1735, in 4. — Schulze (J.-H.). *Diss. de mumiis*. Halæ, 1737. — Doebeln (J.-J. de). *Diss. de mumiis ægyptiacis*. Resp. J. Leche. Lund, 1739. in-4. — Voy. aussi notre article *Momie* dans le *Dict. des sc. méd.* (XXXIV, 38).

MOMORDICA. Nom italien et espagnol du *Momordica Balsamina*, L.

MOMORDICA. Genre de plantes de la famille des Cucurbitacées, de la Monœcie monadelphie de Linné; dont le nom vient, dit-on, de *momordi*, prétérit de *mordeo*, mâcher, parce que les semences applaties de quelques-unes de ses espèces semblent avoir été mâchées. Ce sont des plantes herbacées, succulentes, grimpantes ou étalées, à vrilles tordues en spirales et axillaires; elles sont exotiques, à l'exception du *M. Elaterium*, L.

M. Balsamina, L. (*Necrosperma cuspidata*, Raf.). Cette espèce annuelle est originaire de l'Inde; son fruit, du volume d'une prune, est coloré en jaune orangé ou d'un rouge vif, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *pomme de merveille*, à cause de ses belles couleurs. On l'estime vulnéraire, étant dépouillé de ses graines, infusé dans l'huile d'amandes douces; ce qui lui a valu le nom de *Balsamina*, qu'il porte dans les anciens ouvrages. On applique cette huile sur les piqûres des tendons, les hémorrhoïdes, les prolapsus du *rectum*, etc. Sa chair est indiquée comme rafraîchissante et siccative, appliquée en topique. M. Descourtilz dit que ce fruit, qu'on nomme dans son lieu natal *Nexiquen*, est très-vénéneux; deux à trois gros firent périr un chien en 16 heures; il assure qu'on peut en donner l'extrait à la dose de 6 à 15 grains contre l'hydropisie (*Flore méd. des Antilles*, III, 62). Aux Philippines, où cette plante croît dans les haies, on lui donne les noms de *Pavia*, de *Palla*, d'*Appalia*; sa décoction y est estimée vomitive. On applique ses feuilles sur les plaies et sur la tête dans la céphalalgie (*Trans. phil. abr.*, I, 101).

M. Charantia, L. Autre espèce annuelle de l'Inde et de l'Amérique, dont les feuilles, qui ont une odeur forte, y sont employées en guise de houblon et comme vermifuge. A la Jamaïque leur décoction est prescrite pour exciter les lochies; il paraît que les Malabares en mettent dans leur *caris*, d'après Aublet (*Guyane*, II, 880).

M. cylindrica, L. Le fruit de cette espèce est très-amer et purgatif, on assure que son suc, introduit dans les narines, guérit l'apoplexie en deux jours, en faisant rejeter par cette voie beaucoup de mucosités (*Trans. phil. abr.*, I, 192).

M. dioica, Roxb. La racine de cette plante est mucilagineuse et conseillée par les médecins du pays en électuaire contre les hémorrhoïdes confluentes, ainsi que dans les affections intestinales par suite d'indigestion, à la dose de 2 gros, 2 fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 274).

M. Elaterium, L.; *Elaterium* (Ecbalium, *Cl. Rich.*) *cordifolium*, Mœnch (1). Végétal très-amer, vivace, hispide, sans vrilles, du midi de la France, de l'Italie, d'Espagne, etc., où il croît dans

(1) Il ne faut pas confondre cette plante avec le genre *Elaterium* qui appartient à la même famille.

Digitized by Google

les lieux pierreux, incultes, et dont le nom spécifique veut dire ressort, parce que son fruit indéhiscent se détache subitement au point de jonction avec la pédoncule, au moindre contact, lors de sa maturité, en lançant au loin ses graines (ce qui lui est commun avec la balsamine des jardins), et non de l'action vive et purgative de ce fruit, comme le veulent quelques auteurs. On appelle cette espèce concombre d'âne; *Cucumis asininus*, off., parce que ces animaux le mangent, dit-on; et concombre sauvage, par sa ressemblance avec le feuillage de nos concombres, car son fruit n'a pas le moindre rapport avec celui-ci, puisqu'il n'a guère que la grosseur d'une noix et est très-hispide. La racine, qui a parfois le volume du bras, est blanche, fort amère, et ressemble à celle de bryone.

Ce fruit a été très-employé par les anciens sous le nom d'*Elaterium;* son suc rapproché porte le même nom; on le trouvait autrefois dans le commerce de la droguerie sous deux formes, 1° blanchâtre, terreux, fragile, friable, en morceaux planes d'environ deux lignes d'épaisseur; 2° noir, verdâtre, sec, un peu brillant, fragile, en morceaux inégaux, à cassure plane. Son odeur est nulle; sa saveur amère, âcre, plus faible dans la seconde sorte, qui est la plus commune, et qui se prépare comme tous les extraits. L'élatérium est soluble dans la bouche, l'irrite; le blanc brûle avec éclat, le noir en décrépitant. Il paraît que ces deux variétés tiennent à la cuisson, à l'époque où on les a préparées, etc., et que le blanc, qui est le plus fort, est fait avec le suc des fruits non exprimés. La décoction d'une livre de fruits ne donne qu'une once environ d'extrait. Sa vertu peut se conserver longtemps. Théophraste dit qu'il en a vu qui était encore purgatif après deux cents ans (*lib.* XI, *c.* 10). Suivant le docteur Pallas, il est composé d'eau, 4; d'extractif, 26; d'amidon, 28; de gluten, 5; de ligneux, 25; d'un principe particulier amer (*élatine*), 12, qui est très-vénéneux. D'après M. Orfila, 3 gros d'extrait d'*elaterium* introduits dans l'estomac d'un chien l'ont fait périr en 6 heures de temps; la membrane muqueuse de ce viscère était d'un rouge de feu dans toute son étendue, avec des points noirâtres çà et là; le rectum d'un rouge cerise, les intestins grêles étaient sains (Orfila, *Toxicologie,* II, 1re partie, 15).

Le docteur Clutterbuck a expérimenté que le fruit sec est sans action sur les animaux, ce qui prouve que le principe actif est volatil. Le suc de ce fruit est d'abord limpide, mais il se trouble à l'air et dépose un sédiment d'un blanc jaunâtre lorsqu'il est sec. Un huitième de grain de ce sédiment fait vomir et purge violemment (*Medical repository*, II, 67, et *Biblioth. méd.*, LXVI, 416). Le docteur Paris a également fait des observations intéressantes sur cette plante (Coxe, *Americ. dispens.*, 264). Boulduc autrefois l'avait aussi beaucoup expérimentée (*Méd. de l'Acad. des sc.*, 1719, p. 44). Le suc récent du *M. Elaterium* a une action marquée sur les membranes muqueuses; aussi introduit dans les narines, devient-il un sternutatoire violent; il suffit seulement de le respirer, d'après Bulliard, pour produire cet effet (*Plant. vén.*, 296).

L'élaterium (extrait) a été fort employé par les anciens comme purgatif drastique, violent, surtout dans les hydropisies, et pour provoquer l'avortement (Dioscoride, *lib.* IV, *c.* 149). Comme tous les évacuants de cette nature, il fait vomir en produisant le développement du pouls, des mouvements dans le corps, qu'on ressent jusqu'à l'extrémité des doigts, d'après Lister, qui, ainsi que Sydenham, l'a fort employé dans l'hydropisie, au dire de Cullen (*Mat. méd.*, II, 569), maladie contre laquelle il paraît avoir une action particulière, suivant les anciens, ce qui ferait regretter qu'on ne le prescrive plus dans ces affections si fréquentes et si rebelles, contre lequelles Bontius le recommande, ainsi que Heurnius et Schulze. Le docteur Vaidy, auteur d'un très-bon article *Elaterium,* dans le *Dict. des sc. méd.*, le conseille dans les *hydropisies froides*, et regrette beaucoup qu'on n'en fasse plus usage. Il prescrit l'extrait à la dose de 1 à 3 grains, deux ou trois fois par jour, en observant ses effets. Dioscoride le donnait surtout dans les difficultés de respirer, maladies souvent causées par l'infiltration pulmonaire, à la suite des lésions organiques du cœur. Pline dit qu'on l'employait de son temps contre la faiblesse de la vue, dans les ulcères invétérés. On appliquait la racine, cuite dans du vinaigre, sur les tumeurs goutteuses (*lib.* XX, *c.* 1).

Celse conseille le suc des feuilles mêlé au vinaigre et instillé dans les oreilles, contre la surdité, etc.; la racine desséchée, contre les dartres, la gale, les parotides (*lib.* V, *c.* 25). Les Arabes s'en servent encore contre la jaunisse. Cette racine desséchée, d'après M. Loiseleur Deslongchamps, peut être donnée à la dose de 40 à 70 grains aux adultes. Son extrait est effectivement plus faible, d'après le rapport des auteurs, que celui des fruits (*Manuel des plantes indigènes,* 71). A l'extérieur, les anciens le croyaient propre à résoudre les tumeurs; ils le mêlaient à la gomme ammoniaque, au bdellium, pour le rendre plus résolutif encore. On a conseillé de diminuer sa force avec le suc de coing, son mucilage ou celui de psyllium, etc., et Hippocrate de nourrir une chèvre avec l'élaterium pour en faire boire le lait à un enfant qu'on veut purger (*Épid.*, lib. V); mais quelques auteurs pensent que le ελατηριον était un terme générique chez les Grecs, pour désigner des purgatifs violents. Ce passage montre, au reste, que la méthode de traiter les maladies par le lait rendu médicinal est fort ancienne. Gilibert a vu 4 grains d'élaterium chasser le ver solitaire.

Le concombre sauvage entre dans l'*électuaire pan chymagogue,* les *onguents d'Agrippa* et *d'arthanita,* dans l'emplâtre *diabotanum*, etc.

M. Luffa, L. Le fruit de cette espèce est comestible en Égypte, parmi les gens pauvres; on se frotte le corps de sa pulpe en sortant du bain, comme quelques personnes font en Europe de celle du concombre ordinaire.

M. operculata, L., Gatole. On cultive, aux Iles-

Digitized by Google

de-France et de Bourbon, cette plante dont le fruit est comestible; il est pyriforme, verdâtre, peu volumineux, d'après M. Sageret (*Soc. d'horticult. de Paris*, 5 novembre 1828).

M. pedata, L. Feuillée dit qu'on mange, au Pérou, le fruit de cette espèce, qui est très-rafraîchissant; on l'y nomme *Caigna* (*Plantes méd.*, II, 754).

M. Purgans, Mart. Au Brésil, on prépare avec le fruit de cette Cucurbitacée un extrait qui est très-amer, âcre, résineux, et que l'on prescrit à la dose de 3 grains comme drastique dans l'hydropisie, l'ophthalmie chronique; on l'y nomme *Abobrinka*, *Abobora do mato* (*Journ. de chimie méd.*, III, 498, et V, 19).

On a pu remarquer que le genre *Momordica* contient des fruits comestibles et d'autres qui sont de violents purgatifs. Peut-être ces derniers appartiennent-ils au genre *Ecbalium ?*

Slevogt (J.-A.). *Diss. de momordicá*. Ienæ, 1719, in-4. — Frank (J.). *Thapuach jeruschalmi, seu momordicæ descriptio medico-chirurgico-pharmaceutica*. Ulmæ, 1720, in-8. — Everhard (J.-G.). *Diss. de elaterio*. Altdorfii, 1722, in-4. — Cutterbuck. Réflexions sur la nature et les préparations du *Momordica Elaterium*, L. (en anglais). (*Medical London repository*, 1819; *Biblioth. médicale*, LXVI, 411).

Momordique. Voy. *Momordica*.

Momu. Nom japonais du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

Monacella, Monacelle. Noms italiens des champignons du genre *Helvella*. Voy. ce mot.

MONARDA. Ce genre de la famille des Labiées a des espèces cultivées dans les jardins pour la beauté de leurs fleurs, telles que le *M. coccinea*, L., qu'on nomme *thé d'Oswego* ou *de Pensylvanie*, parce qu'on s'en sert en guise de thé dans ce pays; ses feuilles ont effectivement une odeur très-agréable. Le *M. fistulosa*, L., s'y voit aussi quelquefois. C'est une plante amère, tonique, anti-spasmodique, et qu'on emploie, aux États-Unis, contre les fièvres intermittentes, d'après Schœpf. (*Mat. med. amer.*). Cornuti dit absolument la même chose, et ajoute qu'il est d'une saveur très-piquante et qu'il passe pour résolutif (*Canada*, 13). Le *M. punctata*, L., qui croît abondamment autour de Philadelphie, contient une huile essentielle qui renferme beaucoup de camphre. Cette espèce est employée avec succès, dans les États de l'Union, pour calmer les nausées, les vomissements dans les fièvres bilieuses (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XI, 302).

Monbin. Nom français du *Spondias Monbin*, L.

Monnaix. Un des noms du myrobolan emblic, *Phyllanthus Emblica*, L.

MONÇAO (Eaux min. de), dans le Mino, en Portugal. M. Alibert (*Précis*, etc., 594) les dit thermales (34° 1/2 R.) et gazeuses.

MONCHAUÇON, entre Saint-Chèles et Saint-Flour, dans la Haute-Auvergne. Carrère (*Cat.*, 470) y indique des eaux minérales froides.

MONCHIQUE (Eaux min. de), dans le royaume des Algarves, en Portugal. M. Alibert (*Précis*, etc., 595) dit qu'elles sont ***gazeuses, hépatiques*** et ***thermales*** (28° R.).

MONCONTOUR, bourg de France (Côtes-du-Nord), à 5 lieues de Saint-Brieux, près duquel Carrère (*Cat.*, 480) indique une source minérale froide, appelée *Bonite*, qu'on croît légèrement martiale.

Mondé. On donne cette épithète : *Séné mondé*, *Orge mondé*, etc., aux médicaments simples dont on a ôté les corps étrangers ou les parties avariées.

MONDIFICATIFS, *Mundificantia*. Médicaments propres à rendre les plaies aptes à la cicatrisation, en enlevant les causes qui s'y opposent : tels sont les émollients pour celles qui sont enflammées, les excitants et même les caustiques pour celles qui sont molles, baveuses, cacoëtes, suivant l'expression des anciens. Voyez *Détersifs*, dont ce mot est à peu près synonyme.

Mondo. Arbre cultivé à Java, pour son fruit, du volume d'une orange, à peau jaune dorée, et dont la pulpe est délicate, d'un goût vineux très-agréable; on en connaît plusieurs variétés, et il se rapproche du mangoustan, *Mangostana Garcinia*, Gærtn., d'après M. Perottet, qui l'a fait connaître (Cat. Rais. *Ann. de la soc. linn. de Paris*, mai 1821).

Mondraute. Nom allemand du *Botrychium Lunaria*, Willd.

Monedula. Ancien nom spécifique du *Corvus Monedula*, L.

MONEIN ou **MONEINS**. Petite ville de France (Basses-Pyrénées), à 3 lieues ouest de Pau, près de laquelle, dans un bois, Carrère (*Cat.*, 475) indique une source minérale.

MONESTIER. Deux villages de ce nom ont été signalés comme offrant des eaux minérales : 1° *Monestier de Clermont*, à 6 lieues S. O. de Grenoble, mentionné dans le titre plus que dans le mémoire de P. de Vulson intitulé : *L'ordre qu'il faut observer dans l'usage des eaux minérales acides, et surtout celles des Auriols en Trièves et du Monestier de Clermont*, etc. (Grenoble, 1630, in-8); Carrère (*Cat.*, 235) assure cependant qu'on n'y connaît aucune source minérale; 2° *Monestier de Briançon*, sur la route de cette ville à Grenoble. Carrère (*ibid.*) y indique deux sources, l'une froide à cent toises au-dessus du village, l'autre chaude et ayant des bains, à deux cents toises au dessous.

Monet. Un des noms du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

Monetia barlerioides, L. (*Azima tetracantha*, Lam.). Les praticiens Indous accordent au suc des feuilles amères de ce petit arbrisseau épineux de l'Inde, des propriétés efficaces dans le cas de toux, de consomption; on en fait une sorte d'électuaire avec des poudres d'autres médicaments; on use aussi des feuilles pulvérisées (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 404).

Money-wort. Nom anglais du *Lysimachia Nummularia*, L.

MONFRIN. Village sur le bord du Rhône à 4 lieues N.-E. de Nîmes, où sont des eaux minérales froides salines, dont J. B. Gastaldi, cité par Carrère (*Cat.*, 326), a parlé dans sa dissertation : ***An salinæ sanguinis constitutioni aquæ medinenses?*** (*Avenione*, 1715, in-12).

Mongettes. Nom du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L., dans le midi de la France.

Mongorer. Nom d'une espèce de *Saumon* des rivières de Sibérie, usité comme aliment.

Digitized by Google

Mongoat, Mongobius. Synonymes de mogori. Voyez *Mogorium*.

Mongos. Un des noms de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L. Voy. aussi *Mungo* (Radix).

Monhiesi (Eaux min. de), près de *Sarbourg*. Voy. ce mot.

Moniat. Nom arabe de la matricaire, *Matricaria Parthenium*. L. Voy. ce mot.

Monin. Un des noms du corrosol, *Annona triloba*, L. Voy. ce mot.

MONISTRAL (Eaux minérales de). Elles sont situées au pied de la montagne de Monistral, dans la Catalogne, en Espagne. Ces eaux sont sulfureuses; on les emploie en boisson et surtout en bains (Ballano, *Dicc. de med. y cir.* Madrid, 1815, t. I).

Moniton. Voy. *Cordyla*.

MONMÉ. Village de France à 5 lieues N.-O. de Perpignan, près duquel sont plusieurs sources minérales froides, entre autres *la Louffe* et *la Mene*. Carrère, dans son *Traité des eaux minérales de Roussillon* (1756, in-8), assimile la première à l'eau du Barnadal (Voyez *Vinça*), et dit la 2e plus chargée de fer (Carrère, *Cat.*, 444).

Monneria trifolia, L. (on écrit aussi *Monieria*). Cette plante, que A. de Jussieu soupçonne appartenir aux Rutacées anomales, a été confondue avec le *Gratiola Monneria*, L. (*Herpestis Brownii*, Pers.), parce que Brown nomme cette dernière *Monneria*. Voyez *Gratiola*.

Monnier. Nom du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L., dans Belon.

MONNINA. Genre de la famille des Polygalées, de la Diadelphie octandrie. Le *M. polystachya*, Ruiz et Pavon, est employé au Pérou contre la dyssenterie; il y est connu sous le nom d'*Yalhoë;* c'est sa racine, qui est amère et astringente, qu'on prescrit à peu près comme le *Polygala Seneka*, L. (*Flor. peruv.*, I, 166). Le *M. pterocarpa*, Ruiz et Pavon, qui croît également dans l'Amérique du sud, est dans le même cas. Le *M. salicifolia,* Ruiz et Pavon, est usité comme détersif, pour faire pousser les cheveux. On emploie son infusion à froid.

Monnois du pays. Un des noms du *Lunaria annua*, L. Voy. ce mot.

Monnoyère. Nom du *Lysimachia Nummularia*, L. Voy. ce mot.

Monoceros des anciens et des officines. C'est le *Monodon Monoceros*, L.

MONOCOTYLÉDONES, *Monocotyledones*. Grande division des végétaux, caractérisée par la présence d'un seul cotylédon lors du développement des semences de ces plantes, laquelle se lie à une organisation particulière; effectivement elles sont d'une texture lâche, flexible, souvent herbacées; elles s'accroissent seulement par le centre, ont l'écorce et les articulations souvent siliceuses, ce qui les rend peu altérables par l'humidité; leurs vaisseaux, disposés longitudinalement, ne forment point de couches concentriques; elles ont des tiges simples à moelle abondante, point centrale, mais disséminée irrégulièrement, ce qui fait qu'elles n'ont jamais un véritable bois, des feuilles alternes, à nervures parallèles, simples, qui ne se ramifient point, etc. Les Palmiers, les Graminées, les Liliacées, les Orchidées, familles grandes et des plus utiles, sont les principales de cette tribu, bien moins nombreuse que celle des Acotylédones et des Dicotylédones. Les végétaux qui en font partie ne contiennent pas de sucs laiteux; leurs fruits donnent rarement de l'huile volatile, et point d'huile fixe, à l'exception des amandes de quelques palmiers; on n'y a découvert ni tannin, ni caoutchouc ni camphre, point d'acides végétaux. En revanche aucune autre série ne contient plus de fécule, de mucilage, de principes nutritifs, comme on le voit par les semences des céréales, les troncs et les fruits des palmiers, les bulbes des Liliacées, etc.; aussi ces végétaux sont-ils en général adoucissants, relâchants, et ce n'est, en quelque sorte, que par exception qu'on y observe quelques stimulants dans les Orchidées, les Drimyrrhizées, et surtout quelques principes vénéneux dans les Aroïdes et les Colchicacées.

MONODON. Genre de cétacés de la mer du nord, qui ne comprend qu'une espèce, le *M. Monoceros*, L., *monoceros* des anciens (Pline, *lib.* VIII, *c.* 21), connu jadis sous le nom équivoque de *Licorne de mer* (Voy. *Licorne*), et mieux appelé aujourd'hui *Narval*, de son nom islandais *Narhwal*. Ce grand mammifère est remarquable par la défense qu'il porte, et qui, ordinairement unique par avortement et dirigée dans le sens de l'axe de son corps, est droite, pointue, sillonnée en spirale (quelquefois pourtant tout-à-fait lisse), creuse et longue de 6 à 10 pieds: c'est elle qui, sous le nom impropre de *Corne de Licorne*, figure dans les cabinets des curieux, et dont les tronçons, d'un tissu blanc, compacte, plus dur et plus pesant que l'ivoire, ont longtemps été admis avec honneur dans les Officines. Cette dent ou défense, regardée jadis comme un puissant antidote, témoin l'exemple du grand inquisiteur Torquemada qui, dit-on, en avait toujours une sur sa table pour découvrir et neutraliser les poisons (*Biographie univ.*, XLVI, 268), a été assez rare pour faire partie de notre ancien trésor de Saint-Denis, et, au rapport de Thunberg (*Voyage*, III, 16), pour avoir été vendue au Japon jusqu'à deux mille francs la livre, par les Hollandais qui en faisaient un grand commerce; aussi Cardan assure que souvent on lui substituait frauduleusement des os de baleine, d'hippopotame ou des dents d'éléphant. On lui attribuait des vertus puissantes, non-seulement contre les poisons, les venins et les maladies contagieuses (soit râpée, réduite en poudre, et donnée à la dose de 6 à 48 grains, soit en amulette suspendue au cou ou enchâssée dans une bague), mais aussi contre l'hémoptysie, la dyssenterie, les fleurs blanches, l'épilepsie, etc., en qualité d'absorbant, d'astringent, de sudorifique, de cordial, etc. Elle faisait partie de la *poudre épileptique du Marquis* et de la *poudre pannonique* de la Pharmacopée de Paris; on en retirait une *gelée*, un *esprit*, un *sel*, etc., employés dans les mêmes cas et aux mêmes doses que ceux de corne de cerf; enfin les Japonais la regardent encore, suivant Thun-

Digitized by Google

berg, comme utile dans toutes les maladies, propre à prolonger la vie, à donner de la mémoire, etc. Toutefois, sa valeur vénale est aujourd'hui bien diminuée, et son usage à peu près nul, après avoir été longtemps suppléé par celui de la corne de cerf, substance du reste forte analogue.

Baccius (A.). *Discorso della natura dell' alicorno e delle sue eccellentissime virtù*. Rome, 1587 (La licorne de Bacci est surtout la défense du rhinocéros). — Sylvaticus (J.-B.). *De unicornu, lapide bezoar, smaragdo et margaritis, eorumque in febribus pestilentibus usu*. Bergami et Venetiis, 1605, in-4. — Catelan (L.). Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés et usages de la licorne. Montp., 1624, in-8. (Traduit en allemand par Faber. Franef.-sur-le-Mein, 1625, in-8). — On cite aussi Sachs comme ayant écrit une dissertation sur la licorne.

Monodora myristica, Dunal (*Annona myristica*, Gærtn.). Arbre de la Jamaïque dont le fruit sent la muscade, ce qui l'a fait appeler *Muscade américaine* (Dunal, *Annonacées*, p. 34).

MONSERRAT, Ile volcanique, l'une des Antilles, où M. Alibert (*Précis*, etc., 518) indique une source minérale fréquentée par les habitants de Plymouth, et qui sort par une échancrure du cratère.

Monsieur (Prune de). Nom d'une variété de prunes, *Prunus domestica*. L.

Mont-Cenis (Eaux min. du). Voy *Creusot*.

MONT-DAUPHIN. Ville de France (Hautes-Alpes), à 3 lieues N.-E. d'Embrun, près de laquelle sont des eaux minérales tièdes et gazeuses (Carrère, *Cat.*, 485).

Mont-ecchia, à Naples (Eaux min. du). Voy. *Naples*.

MONT-DE-MARSAN. Ville de France (Landes), à 9 lieues N.-E. de Dax, près de laquelle est une source minérale froide. Betbader (*Diss. sur les eaux min. de Mont-de-Marsan*, Bordeaux, 1750, in-12), suppose dans cette eau du soufre et du fer, et la recommande contre certaines maladies de l'estomac, les obstructions des viscères, la suppression des règles et du flux hémorrhoïdal, la gravelle, les dartres, les fièvres intermittentes (Carrère, *Cat.*, 261).

MONT-D'OR. Petite chaîne de montagnes de l'Auvergne, qui s'étend du Puy-de-Dôme jusqu'à Lyon, et dont le nom dérive, selon les uns, de *Mons aureus*, suivant d'autres, qui écrivent *Mont Dor* ou *Mont-Dore*, de *Mons duranius*, à cause d'un ruisseau nommé *Dor* ou *Dore* qui y prend sa source. La plus haute de ces montagnes est le Mont-d'Or proprement dit, à la base duquel la Dordogne prend naissance, et qui, célèbre par ses eaux minérales, connues et fréquentées des Romains, comme l'attestent encore les débris de leurs monuments, attire, dit-on, chaque année de 15 à 1800 malades.

Ces eaux sont dans un village appelé *Bain*, au pied de la montagne de l'Angle, à huit lieues de Clermont. Leurs sources, la plupart thermales, sont aujourd'hui au nombre de sept principales, dont 3 (*fontaine Caroline, bain Ramond* et *source Rigny*) connues seulement depuis 1817, époque où les anciennes furent restaurées et où, d'après les ordres de Louis XVIII, fut fondé un grand établissement thermal, achevé en 1825. Elles sont très-rapprochées les unes des autres et disposées sur la même ligne dans l'ordre suivant, d'après leurs hauteurs respectives :

1° *Fontaine de la Marguerite* ou de *Sainte-Marguerite*. C'est la plus élevée; l'eau, qui en est froide, acidule, styptique, contient les mêmes principes que l'eau du grand bain, mais 850 milligrammes de gaz acide carbonique par pinte; on s'en sert, soit pour tempérer les sources chaudes, soit en lotions pour déterger les ulcères, et plus rarement en boisson, mêlée au vin. La petite source du *Tambour*, qui s'échappe près d'elle avec bruit, paraît en être une émanation. Quant à la source de l'*Église* ou de la *Pantoufle*, située à l'entrée du Mont-d'Or, sur la grande route, elle est froide comme les précédentes, fréquemment mêlée à des eaux croupissantes, et, à cause de cela, inusitée.

2° *Fontaine Caroline*, dédiée à la duchesse de Berry.

3° *Bain de César* ou *Petit bain*, nommé aussi *bain de la Grotte* (*Balneum cryptæ*). Cette source, renfermée dans un petit édifice antique, dont l'entrée est interdite à l'approche des orages, pendant les fortes chaleurs, parce qu'il se remplit alors de gaz acide carbonique, est très-rapprochée de la précédente, dont elle paraît ne pas différer: réunie avec elle dans un réservoir commun, elle sert en bains et en douches dans les cas où une action vive et forte est nécessaire. Sa température, comme la sienne, est de 36° R., et sa composition la même que celle de la Madeleine, si ce n'est qu'elle contient de la silice au lieu d'alumine ;

4° *Grand bain* ou *bain de Saint-Jean*. Il se compose d'un grand nombre de sources très-rapprochées, d'une température de 31 à 36° R., et alimente 5 cabinets de bains très-chauds, et, de plus, d'autres bains tempérés et des piscines. L'eau en est fade, onctueuse au toucher. M. Bertrand, inspecteur général des eaux du Mont-d'Or, qui en a fait l'analyse avec soin, après Duclos, Chomel (*Hist. de l'Acad. roy. des sc.*, 1702, p. 44), Lemonnier et Massier (*Journ gén. de méd.*, VIII, 431), a trouvé pour 26 litres d'eau, 720 grains de principes minéralisateurs, savoir : gaz acide carbonique, 65 ; carbonate de soude, 200 ; muriate de soude, 147 ; sulfate de soude, 50 ; carbonate de chaux, 138 ; c. de magnésie, 47; oxide de fer, 4; alumine, 36; silice, 30.

5° *Bain Ramond*, découvert dans les décombres des anciens thermes romains. L'eau, qui est à 33° 1/2 R., concourt avec la suivante à l'alimentation des piscines.

6° *Fontaine de la Madeleine*. Cette source abondante, la plus basse de toutes, surgit dans un petit bâtiment carré, construit au milieu de la place dite du Panthéon. L'eau, qui en est transparente, inodore, d'abord légèrement acidule, puis onctueuse et salée, recherchée à raison de cela des animaux, est plus pesante que l'eau distillée et d'une température de 36° R.; à l'air, elle se couvre d'une pellicule irrisée, et peut, en s'altérant, contracter une odeur hydrosulfureuse. 26 litres ont donné à Bertrand : acide

Digitized by Google

carbonique libre, 150 grains; carbonate de soude, 189; sulfate de soude, 57; muriate de soude, 145; alumine, 62; carbonate de chaux, 116; oxide de fer, 11; carbonate de magnésie, 38 (en tout 748 grains). M. P. Berthier a publié depuis une analyse de ces eaux et de leur dépôt dans les *Annales des mines*, et Berzelius (*Arch. gén. de méd.*, I, 433) y soupçonne l'existence du carbonate de strontiane, du fluate de chaux, des phosphates de chaux, et d'alumine. On les emploie surtout en boisson, quelquefois en pédiluves, concurremment avec celle du grand bain et du bain de César. La dose, prise à la source même, est de 2 à 5 verres; dans quelques cas on les tempère avec le lait, le petit-lait, l'eau de gomme ou diverses infusions; on en suspend l'usage durant la période menstruelle.

L'action qu'exercent les eaux du Mont-d'Or, prises en bains ou en boisson, est éminemment excitante, en stimulant la peau et les membranes muqueuses, elles provoquent fréquemment des sueurs et autres excrétions critiques. L'eau du grand bain produit d'abord, dit M. Bertrand, une sorte de spasme, d'anxiété, d'oppression; mais bientôt le pouls se développe, la respiration s'accélère, le visage s'anime, la transpiration augmente, il s'établit enfin un véritable mouvement fébrile. Au bout de 15 à 18 minutes: le malade étant porté dans son lit, ces symptômes se calment: une chaleur douce, une sueur abondante leur succèdent; la peau devient souple, un sentiment de bien-être se manifeste; effets du reste qui, chez certains individus, n'ont lieu qu'au bout de quelques jours, les premiers bains ayant produit au contraire de la fatigue et parfois même un redoublement du mal. Ces bains, dont on modère ou dont on augmente l'activité suivant les circonstances, sont contre-indiqués dans les cas d'anévrisme, d'hémoptysie, de phthisie confirmée et même de scrophules; ils passent au contraire pour fort utiles dans les affections purement catarrhales; les maladies chroniques des voies digestives ou de la vessie, les rhumatismes anciens, les engorgements articulaires, certaines paralysies, la leucorrhée, et en général dans les débilités, les maladies qui dépendent de la rétrocession ou de la métastase des affections humorales, etc.: on remarque que le premier effet du bain est de calmer les douleurs du rhumatisme et au contraire d'exaspérer celles qui dépendent de la syphilis ou de la carie des os. Les douches sont particulièrement indiquées dans les cas de consomption, suite d'excès vénériens ou de mastupration.

La saison des eaux s'étend du 25 juin au 20 septembre, et la durée d'un traitement est communément de 18 à 25 jours; souvent, après une repos de quelques jours, un second traitement est utile. L'air du Mont-d'Or étant très-variable, exige que les malades se tiennent chaudement vêtus. Les eaux de la Madeleine et celles de César peuvent être transportées au loin sans grande altération; on les imite en outre dans nos établissements d'eaux minérales artificielles, d'après des formules maintenant plus exactes sans doute que celles qui ont été publiées par Duchanoy et par Tryaire et Jurine, et qu'il serait par conséquent inutile de rappeler.

Le Monnier. Examen des eaux minérales du Mont-d'Or (*Obs. d'hist. nat.*, etc. Paris, 1744, in-4; et *Mém. de l'acad. roy. des sc.*, 1744, p. 157). — Lavialle du Masmorel. *De aquis Montis-Aurei*, Præs. G.-F. Venel. Monspelii, 1768, in-4. — De Brieude. Obs. sur les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, de Vichy et du Mont-d'Or. Paris, 1788, in-8. — Bertrand (M.). Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicales des eaux du Mont-d'Or. Paris, 1810 et 1823, in 8, fig.

MONTAIGU. Bourg de France (Manche), à une lieue de Ville-dieu, près duquel Carrère (*Cat.*, 507) signale une source minérale froide, martiale selon Polinière.

MONTAIN ARNICA. Un des noms anglais de l'arnica, *Arnica montana*, L.

— BALM. Nom anglais du *Monarda punctata*, L., et aussi du *Melissa Calamintha*, L., suivant la pharmacopée universelle.

— BRAMBLE. Nom anglais du *Rubus Chamæmorus*, L.

— BUGLE. Nom anglais de l'*Ajuga pyramidalis*, L.

— LASERWORT. Nom anglais du *Laserpitium Siler*, L.

— LAUREL. Nom anglais du *Kalmia latifolia*, L.

— TEA. Un des noms anglais du *Gualthera procumbens*, L.

MONTALCETO (Eaux min. de). Voy. *Monte Alceto*.

MONTANELLA. Nom de la marmotte, *Mus alpinus*, L., chez les Grisons.

MONTBOSCQ. Bourg de France à 3 lieues de Vire, près duquel Carrère (*Cat.*, 505) indique une source froide et saline qu'on croit ferrugineuse.

MONTBRISON. Ville de France (Loire), à 15 lieues de Lyon et 124 de Paris, connue depuis longtemps pour ses eaux minérales froides acidulo-alcalines. Il y a 3 sources situées à côté de la ville, et qui toutes trois contiennent les mêmes substances, mais dans des proportions différentes, suivant l'analyse qu'en a publiée récemment M. Denis, pharmacien à Montbrison, à qui l'on doit aussi l'examen des eaux des puits et fontaines de la même ville, dont, à l'exception de 3 puits, il a reconnu la nature potable (*Compte rendu des travaux de la soc. de Mâcon*, pour 1827, p. 87). Ces eaux minérales, riches surtout en acide carbonique et en sous-carbonate de soude, contiennent en outre de l'hydro-chlorate de soude, très-peu de sous-carbonates de fer, de magnésie et de chaux, des débris de matières végétales et animales et de la silice. Sur 10 litres d'eau, la fontaine appelée *la Romaine* lui a fourni, en gaz et en sels, 59,31 gr. dont 24,69 d'acide carbonique (c'est-à-dire environ une fois 1/2 le volume) et 24,25 de sous-carbonate de soude; la *Source de l'Hôpital* ou *des Ladres*, 79,10, dont 42,50 de gaz (plus de 2 volumes 1/2), et 27,55 de sous-carbonate de soude; enfin la *Source de la Rivière*, 52,90, dont 24,20 de gaz et 20,25 de sous-carbonate de soude. On regardait jadis, d'après l'analyse de Richard de La Prade (Raulin, *Traité analytique des eaux min.*, Paris, 1774, in-12), la source de la Rivière et surtout celle de la Romaine, comme essentiellement ferrugineuses: aussi en croyait-on les indications un peu différentes; en général on les recommande en bois-

Digitized by Google

son, dans les affections chroniques des organes digestifs, la leucorrhée, la chlorose, etc.

MONTBRUN en Dauphiné. Ville à 4 lieues E.-S.-E. du Buis, où Carrère (*Cat.*, 485) indique 2 sources minérales froides, que Villar disait sulfureuses.

MONTBRUN en Provence. Bourg de France (Drôme) à une lieue N. de Sault, près duquel, dans une petite plaine, sont plusieurs sources sulfureuses et purgatives, suivant Empereur, cité par Carrère (*Cat.*, 511).

MONTI. Nom du tamarinier, *Tamarindus indica*, L., à Madagascar.

MONTE-ALCETO, MONTALCETO (Eaux minérales de), en Italie, à 20 milles de Sienne. Ces eaux acidules et thermales (27° R.), légèrement opalines, ont été décrites par G. Santi de Pise, dans son 3e Voyage (p. 336). Elles jaillissent du pied de la haute montagne qui porte le même nom, et forment des bains naturels, embellis par l'art, et qui sont très-usités durant l'été, où l'air y est d'une chaleur extrême, comme toniques, résolutifs, détersifs; l'eau en est employée aussi en douche, mais point en boisson. Baldassari en 1779, et ensuite D. Battini dans ses *Ricerche intorno alle acque minerali epatiche* (Voy. aussi *Atti di Siena*, VII, 126), l'ont étudiée; elle paraît contenir du gaz acide carbonique, des sulfates et muriates de soude et de magnésie, des carbonates de chaux et de magnésie, et une matière extractive : Santi n'y a point trouvé l'hydrogène sulfuré qu'y soupçonnait Battini. Près de ces bains est une petite galerie souterraine où coule l'eau minérale, et d'où s'exhalent des vapeurs chaudes chargées d'acide carbonique; on y dépose des vases à large ouverture, pleins d'eau, pour les malades auxquels l'eau acidule est recommandée en boisson.

MONTE-CATINI (Bains thermaux de), dans la vallée de Nievole en Toscane. Ces bains célèbres, dominés par le village de Monte-Catini, et fort suivis en été depuis des siècles, sont situés entre les villes de Pistoja et de Pescia, à peu de distance de Borgo-Buggiano et du grand chemin de Pise à Florence. Successivement embellis par les divers souverains de la Toscane et par les moines du mont Cassin, qui en ont de plus assaini le territoire, ils sont pourvus de bassins en marbre, de baignoires, d'étuves et de douches. A. Bicchierai a publié, en 1788, un ouvrage important sur ces eaux, dont il avait fait l'analyse, récemment répétée par Barzelotti; et M. G. Goury a décrit fort en détail ces thermes, dans son *Appendice des souvenirs polytechniques*, etc. (Paris, 1828, in-4°). Suivant ce dernier, il y a quatre sources principales, toutes usitées en bains, et dont les deux premières se prennent aussi en boisson; elles contiennent du muriate de soude, leur principal minéralisateur, divers sels insolubles, du gaz acide carbonique, de l'air, etc.; l'abaissement du baromètre en accroît la température.

1° *Bains de Médicis*. L'eau en est transparente, presque froide (15° R.), inodore, acidule, peu salée; c'est la plus légère et la plus estimée comme boisson; elle contient un tiers de son volume de gaz acide carbonique. On l'emploie, ainsi que la suivante, dans les engorgements abdominaux, la colique, l'ictère, la dyssenterie (J. Lanzoni, *Usus aquæ Tettucianæ in dysenteria : Miscell. acad. nat. curios.*, Dec. II, a. 10, 1691, p. 221), et contre les calculs, les vers, l'hystérie. On s'en sert aussi avec l'eau de Léopold, contre les rhumatismes, et avec celle du bain royal contre les maladies de la peau.

2° *Bain du Tettuccio*. L'eau en est moins transparente, moins froide (21° 1/6), inodore, un peu salée et amère, acido-salée (Valentin *Voyage en Italie*, 2e édit., p. 192). Elle contient la même proportion de gaz acide carbonique, et donne des concrétions séléniteuses. Barzelotti en a retiré par livre 49 grains de sulfate de chaux, de carbonate de chaux et de carbonate de magnésie. Suivant Valentin, on en expédie beaucoup, et il l'a vu prescrire en boisson dans différents lieux de l'Italie. M. Goury, au contraire, dit que c'est la moins usitée de toutes.

3° *Thermes de Léopold*. Cette eau, la plus saline, la plus pesante, la plus chaude de toutes (27° R.), est un peu opaline, écumeuse, contient un peu d'ocre et 3/8 de son volume de gaz acide carbonique; le fond en est bourbeux, l'odeur d'abord hydro-sulfureuse, puis muriatique. Loin de sa source elle perd cette odeur, et son goût est salé et amer : c'est la plus usitée en bains. Elle contient par livre, d'après l'analyse de Barzelotti, 160 grains de substances salines. On s'en sert, ainsi que de la suivante, dans le traitement de la gale, des dartres, des tumeurs, des ulcères, des douleurs articulaires, des paralysies, et comme tonique.

4° *Bain royal*. Cette eau, qui a une légère odeur de safran et donne des concrétions un peu ocracées, est irisée à sa surface, et contient 1/7 seulement de gaz acide carbonique; elle est moins chaude (20° R.), plus salée et moins usitée que la précédente.

Entre ces deux dernières sources est un large et profond cratère, connu sous le nom de *Bain de la Reine*, où les eaux minérales ne surmontent plus le fond, quoiqu'elles existent presque la surface du terrain. Ces eaux, maintenant inusitées, servaient aux mêmes usages que celles des thermes de Léopold et du bain royal, et de plus contre la sciatique; on en appliquait en outre les boues. Valentin, qui ne parle ni de cette dernière source ni du bain de Médicis, mentionne, sous les noms de *Rinfresco*, de *Cipollo* et de *Papoet*, trois autres petites sources peu employées, dit-il, voisines du Tettuccio.

Barzelotti (G.). *Bagni termali e minerali di Monte-Catini*, etc. Pise, 1820? in-8.

MONTE-CERBOLI. Voy *Lagoni*.

MONTE DE PEDRA. M. Alibert (*Précis*, etc., 595) signale sous ce nom une source sulfureuse froide, située à Crato, dans l'Alentejo, en Portugal.

MONTE-REAL (Eaux minérales de). es Ceaux, sulfureuses et froides, sont, d'après M. Alibert (*Précis*, etc., 595), située à Leyria, dans l'Estramadure (Portugal).

MONTE-ROTONDO. Voy. *Lagoni*.

Digitized by Google

MONTE STRIGONI. Voy. *ci.*

MONTÉE. Nom du frai de l'anguille pimperneau, qu'on mange en friture sur le littoral de la Bretagne et de la Normandie.

MONTEFIASCONE. Ville d'Italie, dans les États de l'Église, à 6 milles de laquelle, dans une grande plaine, sont des eaux sulfureuses très-chaudes, usitées en bains et en boisson. Le limon d'un petit lac que forment ces eaux était employé contre la gale délayé avec de l'huile. Montaigne en a parlé dans son *Journal des voyages en Italie* (t. II, p. 477).

MONTEGROSSO. Près de Padoue, en Italie. Valentin (*Voyage méd.*, 2e édit., 233) y indique, entre Abano et Battaglia, un établissement de bains d'eau hydro-sulfureuse, d'une température très-élevée, et assez fréquenté.

MONTÉLIMART. Ville de France (Drôme), à 1 lieue de Viviers, près de laquelle est une source minérale froide appelée *la Sainte Fontaine*, dont l'eau, suivant Menuret (Carrère, *Cat.*, 228), contient un principe aérien très-abondant, un peu d'alcali fixe, une terre absorbante soluble, avec une espèce de sel d'Epsom à base terreuse, et du fer. Il la dit analogue aux eaux de Vals et de Bonnes, et utile contre les obstrutions légères du foie, la chlorose, les maladies bilieuses.

MONTENDRE. Bourg de France (Charente-Inférieure), à 5 lieues S. de Jonzac, près duquel Carrère indique une source minérale froide en saline (*Cat.*, 518).

MONTFERRAND (Bains de). Ancien nom des bains de Rennes. Voy. *Rennes.*

MONTIGNÉ. Bourg. de France, à 2 lieues N. de La Flèche, près duquel est une source appelée *de la Courière*, d'une température un peu plus élevée que celle de l'atmosphère, et que Linacier, cité par Carrère (*Cat.*, 368), regardait comme très-ferrugineuse.

MONTIONE, territoire d'Arezzo, en Toscane. Le docteur A. Fabroni a trouvé dans cette source : eau pure avec des traces de matière organique et de silice, 90,315 ; acide carbonique libre. 0,299 ; hydrochlorate de soude, 0.009; bi-carbonate de soude, 0,150 ; carbonate de magnésie, 0,140 ; c. de chaux, 0,080 ; c. de fer, 0,010 ; ttoal, 100,000. Une analyse fort différente de ces mêmes eaux, indiquée comme due à Giuli et Fabroni, est insérée dans le *Bulletin de pharmacie* (I, 377).

Fabroni (A.). Description et analyse de l'eau acidule minérale de Montione, avec un Appendice sur celle de Chetignano et sur d'autres du voisinage (en italien). Florence, 1826, in-8.

MONTIRAL. Commune de l'arrondissement d'Alby, en France (Tarn). M. Limousin-Lamothe y a indiqué une source minérale acidule et ferrugineuse (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XXXIII, 174).

MONTJOLI. Nom donné à plusieurs espèces de *Varronia*. Voy. ce mot.

MONTLIGNON. Village de France (Seine-et-Oise), dans la vallée de Montmorency, à 4 lieues de Paris, où existe dans une propriété particulière, une source froide et ferrugineuse qui, analysée par une commission de la société de médecine de Paris dont M. Bouillon-Lagrange était rapportêur (*Rec. périod. de la soc. de méd.*, XVIII, 52), a donné par pinte : muriate de magnésie, a grains ; carbonate de magnésie, 1 ; muriate de chaux, 2 ; sulfate de chaux, 1/2 ; carbonate de chaux, 1/2 ; c. de fer, 2 ; acide carbonique, quantité inappréciable. On croit ces eaux toniques, stomachiques, apéritives, etc. ; elles ne sont usitées que des habitants des environs.

MONTLOUIS. Ville de France (Pyrénées-Orientales), à 4 lieues de Puycerda, (près de laquelle Carrère *Cat.*, 518) indique une source minérale froide, dite ferrugineuse par Barrère.

MONTMARSAN. Voy. *Mont-de-Marsan.*

MONTMIRAIL (Eaux minérales de). Nous devons à notre ami M. Blaud, médecin très-distingué de Beaucaire, les détails suivants sur ces eaux sulfureuses, omises jusqu'ici dans tous les traités d'eaux minérales, et mentionnées à tort comme thermales par M. Bressy (*Éléments de thermométrie médicale*, 1819, p. 6). Elles sont situées dans le domaine de Montmirail, département de Vaucluse, à 1/2 lieue E. du village de Vaqueiras, dont quelquefois on leur donne le nom, à 2 l. N. de Carpentras, et 4 N.-E. D'Avignon. Les sources, au nombre de deux, élevées de 75 toises au dessus du niveau de la mer, fournissent par minute 7 litres d'eaux chacune. Cette eau surgit de deux réservoirs situés dans un ravin, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, et, après un trajet d'une lieue et demie, du nord au midi, va se jeter dans l'Ouèse. Elle est froide, plus légère que l'eau distillée (0,994), dépose des flocons onctueux, une boue noirâtre, bitumineuse, et contient par litre (d'après une analyse faite loin de la source, l'eau ayant perdu de son odeur, et, à ce qu'il paraît, une portion de son hydrogène sulfuré) : sulfate de chaux, 1,208 grammes ; sulfate de magnésie, 0,425; s. de soude, 0,291 ; carbonate de chaux, 0,3717 ; c. de magnésie, 0,100 ; gaz hydrogène sulfuré, 1 centilitre ; acide carbonique, qui ne se sépare de l'eau que par l'action du calorique, 2 centilitres. On prend ces eaux de la fin de juin à la mi-septembre, pendant une quinzaine de jours seulement, en boisson et en bains. Quoiqu'il existe un établissement capable de loger 60 personnes, une partie des buveurs et des baigneurs sont ordinairement contraints, faute de place, de loger à Vaqueiras. On prend l'eau de grand matin, par verrées de 8 onces, de quart d'heure en quart-d'heure, depuis jusqu'à 20, 25, et même 30 ; à onze heures, on boit un bouillon gras ; on dîne à midi avec de la viande ; à cinq heures, on prend un bain à 25°, et à sept heures on soupe. Ces eaux excitent puissamment la peau, la membrane muqueuse gastro-intestinale, les systèmes urinaire et utérin ; elles provoquent ordinairement une diarrhée salutaire, rarement des nausées, presque toujours des sueurs, une éruption prurigineuse ; l'appétit augmente, et souvent les règles devancent leur terme ; quelquefois elles portent à la tête, et de l'exercice est alors nécessaire. Elles sont contre-indiquées dans les dispositions apoplectiques, l'épilepsie,

Digitized by Google

les phlegmasies aiguës, la phthisie, l'ascite, etc.; mais elles se montrent très-efficaces dans le traitement des ulcères atoniques invétérés, des névroses de la poitrine et des premières voies, dans les phlegmasies chroniques de l'estomac, du foie, des intestins, la leucorrhée, l'aménorrhée, la chlorose, les rhumatismes articulaires, les catarrhes chroniques, et surtout les scrofules, les dartres, et les fièvres intermittentes rebelles, accompagnées d'engorgements des viscères abdominaux.

Montmorency (Eaux min. de). Voy. *Enghien*.

Montpellier cynanchum. Nom anglais du *Cynanchum monspeliacum*, L.

— (Eaux min. de). Voy. *Foncaude*, ou *Fon-caude*.

MONTPEZAT. Bourg de France, dans le Vivarais, à 8 lieues N.-O. de Viviers. Il y a, dit Carrère (*Cat.*, 520), une source minérale.

Montrichard. Voy. *Pont-à-Mousson*.

MONTROSE. Bourg d'Écosse, dans le Forfarshire, où se trouvent des eaux minérales dont A. Thomson a donné l'analyse et fait connaître les propriétés dans les *Med. essays and observ. by a soc. in Edinburgh*, t. III, p. 60 et 96.

MONYASZ, en Hongrie, comitat d'Arad. Il y existe une source minérale, étudiée par le docteur Rosa (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

Mooda cottan. Nom tamoul du *Cardiospermum Halicacabum*, L. Voy. ce mot.

Mookavullie vayr. Nom tamoul du *Galanga spinosa*, L. Voy. ce mot.

Mookorutty vayr. Nom tamoul du *Boerhaavia diffusa*, L. Voy. ce mot.

Mookusch. Un des noms hongrois de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

Moollie vayr. Nom tamoul du *Solanum indicum*, L.

Moongeel oopoo. Nom tamoul du *Bambusa arundinacea*, Schreb. Voy. ce mot.

Moonnée vayr. Nom tamoul du *Premna integrifolia*, L.

Moonwort. Nom anglais de l'*Osmunda lunaria*, L.

Moorungei vayr. Nom tamoul du *Moringa aptera*, Gærtn.

Moosbeere. Nom allemand du *Vaccinium Oxycoccos*, L.

Moosdeer. Nom anglais de l'élan, *Cervus Alces*, L.

Moospulver. Un des noms allemands de la *Poudre de Lycopode*.

Mootaiguenjatvie. Nom tamoul de l'*Asarum europæum*, L. V. ce mot.

Mofette, *Mepheta*. Voy. *Mofette*.

Mor. Nom hébreu du *Laurus Myrrha*, Lour., ou plutôt de la *Myrrhe*.

Mora bati, Mora rubi. Noms anciens de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

Mora colorada. Nom du *Morus celtidifolia*, Kunth, au Pérou.

Moræa chinensis, Thunb. (*Ixia chinensis*, L.). Cette belle Iridée, que l'on cultive dans les jardins de quelques curieux, est employée en décoction, dans l'Inde, pour laver le corps et les plaies venimeuses; sa racine contuse et réduite en pulpe s'applique sur les morsures des serpents; ses feuilles se mettent dans les boissons des animaux piqués par des animaux venimeux (Rheède, *Hort. mal.*, XI, 73, t. 37).

Moras. Nom espagnol du mûrier noir, *Morus nigra*, L.

— Nom générique des canards dans les îles de la Société. V. *Anas*.

Morat. Boisson composée de jus de mûre et de miel, jadis usitée en Angleterre.

Morates ou Moraxylates, Sels peu connus et sans usages, formés par la combinaison de l'acide morique et des bases salifiables.

Morbærtræ. Nom danois du mûrier noir, *Morus nigra*, L.

Morbran, Morvran. Noms bas-bretons du corbeau commun, *Corvus Corax*, L.

Morchella esculenta, Pers. (*Phallus esculentus*, L.), Morille. Ce champignon pédiculé, à chapeau ovoïde imperforé, adhérent, marqué en dehors de nervures réticulées, anastomosées, formant des cellules polygones, est assez gros, d'une odeur agréable; sa consistance est ferme, spongieuse. C'est un manger délicat aux mois d'avril et de mai, époque de l'année où il est surtout abondant au bord des fossés un peu humides, des bois, des haies; on le met dans les ragoûts, après l'avoir fait dégorger dans l'eau pour en ôter les mollécules terreuses qui se sont nichées dans ses cellules; on en forme des chapelets que l'on fait sécher au four, afin de s'en servir pendant l'hiver. On en distingue plusieurs variétés pour la couleur et le volume, également comestibles.

Morchelles. Un des noms de la morille, *Morchella esculenta*, Pers.

Mordella. Un des anciens noms du perce-oreille, *Forficula Auricularia*, L.

Mordeur de pierres. Nom que les pêcheurs de baleines donnent à l'*Anarrhicas Lupus*, L.

Mordisco de diabolo. Nom espagnol de la succise, *Scabiosa Succisa*, L.

Morella. Lémery dit que les Italiens nomment ainsi la *Petite Truite*.

Morelle. Nom des espèces du genre *Solanum*, mais surtout du *S. nigrum*, L.

— faux quinquina. *Solanum pseudo-Quina*, A. Saint-Hil.

— furieuse. *Atropa Belladona*, L. Voy. ce mot.

— en grappe. *Phytolacca decandra*, L.

— grimpante. *Solanum dulcamara*, L.

— marine. Un des noms de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

— de muraille. Un des noms de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

— noire. *Solanum nigrum*, L.

— parmentière. C'est la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

— à quatre feuilles. *Paris quadrifolia*, L.

Morengu. Nom malabare du ben, *Moringa aptera*, Gærtn.

Moret. L'un des noms de l'airelle, *Vaccinium-Myrtillus*, L.

Morette. Nom de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

Morfex. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., dans Gesner, Aldrovande, etc.

Morfil. Nom commercial, d'origine arabe, des dents d'éléphant. Voy. *Elephas*.

Morgeline. Nom du mouron des oiseaux, *Alsine media*, L. V. ce mot.

— d'été. *Anagallis arvensis*, L. Voy. ce mot.

Morille. Nom français du *Morchella esculenta*, Pers.

— en mitre. *Helvella Mitra*, L. Voy. ce mot.

Morillon. Variété de *Raisin*.

MORINDA. Genre de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie de Linné, *M. citrifolia*, L., arbrisseau de l'Inde; on en mange le fruit cuit

sous la cendre, dans ce pays, contre la dyssenterie, l'asthme, les vers, pour provoquer les règles : on l'y nomme *Cada, Calaoa,* et *Nono* à Taïti. Ce végétal donne une teinture safranée. Le *M. Royoc*, L., est un arbrisseau de l'Inde, de la Chine, de l'Amérique du sud, de Cayenne; sa racine est employée pour faire de l'encre et en teinture; l'extrait qu'on en prépare purge à la dose de 1 gros; on le prescrit dans les diarrhées; il est aussi vermifuge, stomachique, etc. (*Flore médicale des Antilles*, II, 251). Le *M. umbellata*, L., a des racines dont on se sert pour teindre en jaune; son fruit ressemble à la fraise, et sa pulpe est estimée vermifuge. Les médecins tamouls emploient la décoction des feuilles, associées avec des aromates, dans les cas de dyssenterie, de lienterie, à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 252).

MORINGA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, mais qui en diffère par son fruit triangulaire, à 3 valves, dont les semences sont fixées sur la fongosité moyenne de chacune d'elles, au lieu de l'être aux sutures, d'après l'observation de Lamarck (*Encyclop. méth.*, Bot., I, 398); il a été séparé du genre *Guilandina* de Linné, dont le fruit est à 2 valves planes et épineuses, et doit son nom à son appelation de pays.

M. pterygosperma, Gærtn. Linné, sous le nom de *Guilandina Moringa*, a confondu deux plantes, l'une dont les semences sont ailées et qui est de l'Inde; l'autre à semences non ailées, qu'il a remarqué lui-même venir d'Afrique. La 1re est celle dont Gærtner (*Carpol.*, II, 314) a décrit et figuré le fruit (il désigne l'autre sous le nom de *M. aptera*); elle croît à Java, au Malabar, et est cultivée à Bourbon, aux Antilles, etc. Elle a été figurée par Burmann (*Thes. Zeylan.*, 163, t. VI), par Rumphius (*Amb.*, I, 184, t. 74, 75), et par Rheède (*Hort. mal.*, VI, t. 11). Elle est désignée sous une multitude de noms, tels que ceux de *Malangay, Morunga, Moringu, Mouringou,* etc., dans les diverses localités, d'où on a fait le nom de *Moringa,* preuve qu'elle est très-connue et très-usitée. C'est un arbre à feuilles tripinnées avec impaire, à folioles petites, ovales, pétiolées; ses gousses sont triangulaires, striées, longues d'un pied environ; elles renferment des semences qui sont globuleuses, à 3 ailes très-marquées. Ces graines sont composées d'une coque assez ferme, et d'une amande blanche également à 3 sillons, d'un goût âcre et amer. Toutes les parties de ce végétal sont douées d'une âcreté marquée; la racine est comparée sous ce rapport au raifort, et est vésicante, ainsi que ses feuilles, ce qui les fait employer en topique stimulant pour rubéfier dans la paralysie, l'œdème, le choléra-morbus, les fièvres, associées à des aromates, etc. On donne les feuilles, les fleurs et les fruits en pilules contre les affections nerveuses, l'hystérie, le tétanos, la morsure des serpents, etc. On lave avec leur décoction les ulcères vermineux, les tumeurs, etc. Cependant ces dernières parties, avant leur entier développement, se mangent cuites, à Java; M. Perrotet dit que les feuilles y remplacent l'oseille, et au Malabar on porte au marché les fruits jeunes, comme les fèves chez nous, d'après D'Acosta (*Drogues*, 106). Aucun des auteurs que nous venons de citer ne dit qu'on retire de l'huile de ce végétal; cependant il est probable qu'ils n'eussent pas oublié une propriété aussi remarquable. C'est donc à tort que Lamarck lui a donné le nom de *Moringa oleifera*, et Desfontaines, celui de *Moringa nux-ben,* parce qu'ils l'ont confondu, comme Linné, avec l'espèce suivante. C'est l'*Hyperanthera Moringa*, Vahl (non Forskal), et l'*Anoma Morunga*, de Loureiro. Quelques auteurs ont prétendu que le *bois néphrétique* était celui de cet arbre; cela est peu probable, surtout eu égard à la grosseur des morceaux de ce bois, comparée à la petitesse de celui du Ben, de celui du moins que nous avons sous les yeux. Serait-ce le Ben rouge?

M. aptera, Gærtner. Ce végétal, qui mérite véritablement le nom d'oléifère, a été connu et employé par les anciens, notamment par Hippocrate; ils le désignaient par le nom de *Balanus myrepsus,* de *Glans unguentaria,* de *Glans ægyptiaca*, de *Ben album.* Il croît dans l'Orient, l'Éthioque, l'Arabie, la Judée, en Espagne, d'après Matthiole, et aux Moluques, s'il est exact que les enfants, à Amboine, jouent, ainsi que M. Lesson l'assure, avec ses semences osseuses, ce qui ne serait guère possible avec celles de l'espèce précédente. On ne connaît que peu ou point ce végétal : aucun botaniste ne le décrit *de visu;* Bélon seul dit l'avoir vu sur le mont Sinaï, et assure qu'il a de la ressemblance avec le bouleau; il raconte que les habitants récoltent ses fruits pour en fabriquer de l'huile, dont ils retirent une grande quantité (*Singularités,* 281). Il se trouve aussi auprès de Smyrne, où on le nomme *Morughe blanche,* et il y est très-estimé contre la dyssenterie, en infusion (*Contemporaine en Égypte,* 279). Il semble, d'après les auteurs, qu'il ne diffère que par les semences de l'espèce précédente, et on désigne avec doute, comme les représentant, la figure 386 de l'ouvrage de Blackwel.

Les graines de cette espèce, la seule partie du végétal qui soit bien connue, se trouvent dans le commerce sous le nom de *Noix de ben*, et ressemblent assez à nos noisettes; elles sont en général plus grosses que celles du *M. pterygosperma*, tout-à-fait dépourvues d'ailes, arrondies-anguleuses, formées d'une enveloppe ou coque grisâtre, assez dures, à 3 sillons qu'on ne voit qu'en dedans, et d'une amande blanche, parraissant aussi avoir trois sillons, de saveur âcre et plus amère que les précédentes (quoique du reste assez semblable comme le remarque Gærtner), ce qui empêche qu'elles ne soient comestibles, ainsi que le fait pressentir Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 152), qui les conseille à la dose d'une drachme, et dit leur huile purgative, ce qui n'a pas empêché d'assurer qu'on les mange fraîches (*Bull. de pharm.*, VI, 250). On en obtient une huile grasse, appelée *Huile de ben*, inodore, transparente, purgative, comme nous venons de le dire, mais qui n'a d'usage actuellement que dans les arts; elle se sépare en deux portions, dont l'une plus claire et

Digitized by Google

plus légère est surtout usitée par les horlogers, parce qu'elle a la propriété de ne pas se congeler, quelque froid qu'il fasse chez nous et même, dit-on, de ne pas rancir, ce qui nous paraît peu probable, puisque les amandes rancissent, ainsi que nous nous en sommes assuré par la dégustation ; on l'emploie en pharmacie pour extraire les huiles essentielles fugaces de jasmin, de tubéreuse, etc. La plus grande quantité se fabrique aujourd'hui en Europe, avec les amandes qu'on tire d'Égypte, d'après les informations que nous avons prises dans le commerce.

La configuration presque semblable de l'amande des fruits du *M. pterygosperma* avec celles du *M. aptera* nous fait penser qu'on peut en extraire de l'huile comme de celles de ces dernières ; le silence absolu des auteurs à leur sujet, motive seul l'opinion qu'on n'en retire pas. Fléming dit qu'au Bengale on extrait de l'huile de l'*Hyperanthera Moringa*, dont on fait des frictions dans la goutte et le rhumatisme (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 176); mais comme il confond, avec tous les auteurs avant Gærtner et encore avec la plupart depuis, les deux espèces dont nous traitons, il est difficile de s'assurer duquel il veut parler. M. Lherminier dit aussi qu'on retire de l'huile du ben à la Guadeloupe, mais il ne fait pas non plus de distinction entre ces deux espèces (*Journ. de pharm.*, III, 471).

Brockmann (U.-F.-B.). *Diss. inaug. med. de nuce ben.* Helmstadii, 1750, in-4. Præs. L. Heister. — Jussieu (A.-L.). Note sur le genre *moringa* (*Annal. du Museum*, t. XI).

Moaineu, Moaveez, Moaseea. Noms arabes du *Moringa oleifera*, Lam.

Morio. *Orchis Morio*, L.

Morion. Un des noms de la *Mandragore* dans Dioscoride, et celui de la *Belladone* dans Pline. Voy. *Atropa*.

Morion. Espèce de pierre précieuse venant des Indes, de Tyr, etc., et jadis vantée en amulette, suspendue au cou, contre la mélancolie et l'épilepsie (Lémery, *Dict.*, 568) : on croit que c'est une espèce de sardoine très-foncée.

Moriqee, ou Moroxaliqee (Acide). Voy. *Acide Morique*.

Morisonia americana, L. On assure, on ne dit pas d'après quelle autorité, que cet arbre de la famille des Capparidées, a les propriétés du *Pareira brava* (*Journ. de pharm.*, I, 459); les naturels de l'Amérique du sud, où il croît, qui le nomment *Mubouia* (et les Européens *arbre du Diable*), en font des massues.

MORITZ (Saint), ou Saint-Maurice. Bourg de Suisse dans la haute Engadine, canton des Grisons, très-fréquenté, de juin à septembre, par les Suisses, les Allemands, et surtout les Italiens, à cause de ses eaux minérales acidules, nommées par ces derniers *Acqua forte d'Agnadina*. La source principale, la plus active de toutes les eaux de la Suisse, est à 1/2 lieue du village, dans une prairie marécageuse située entre les deux lacs de l'Inn, non loin du pied de la montagne de Rozatsch; deux autres sources naturellement plus faibles, sont en outre altérées par le mélange d'autres eaux. Wettstein, dans ses *Esquisses* (en allemand) sur ces eaux (Coire, 1819, in-8°), y indique pour 16 onces : matière extractive, 0,01 grain; hydro-chlorate de chaux, 0,02; h. de magnésie, 0,08; h. de soude, 1,25; sulfate de soude, 2,43 ; s. de chaux, 0,30 ; carbonate de chaux, 2,90; c. de magnésie, 2,40 ; sous-carbonate de fer, 0,32; acide carbonique, 20,4 pouces cubes. On ne trouve près de la source de Saint-Moritz qu'un mauvais hangar ouvert; aussi est-ce au village, où se trouvent de bonnes hôtelleries, que l'on transporte l'eau pour les bains, ce qui en rend l'usage dispendieux.

Les sources minérales de Saint-Maurice, Schuls, Tarasp, Fideris, Saint-Bernardin, Peiden, Vals, et Belvedère dans le canton des Grisons, examinées chimiquement par G.-W. Capeller, et décrites sous les rapports historique, topographique et thérapeutique par le docteur F.-A. Kaiser (en allemand). Coire, 1826, in-8.

Mormyrus oxyrhinchus, Lacép. Espèce de poisson, placé parmi les Malacoptérygiens abdominaux, fréquent dans le Haut-Nil, et qui abonde, dit-on, sur les marchés du Caire. On l'a souvent confondu avec le brochet.

Moro. Espèce du genre *Gadus*. Voy. ce mot au Supplément.

Morocees. Nom qu'on donne, en Virginie, à une variété du *Maïs*.

Morochtus, Morochtus lapis, *Morochita*, *Morochton*. Terre blanche d'Égypte, suivant Dioscoride, vantée jadis, à la dose de 1 scrupule à 1 gros, comme hémostatique, bonne contre les irritations de la vessie, et, à l'extérieur, comme adoucissante et dessiccative. Elle rendait, disait-on, une liqueur laiteuse ; de là les noms de *Galaxias*, *Leucophragis*, *Pierre de lait*, qu'on lui a donnés. On croit qu'il s'agit d'une terre à foulon ou d'une terre magnésienne. Lémery (*Dict.*, 642) donne aussi le *Morochtus* comme synonyme d'*Ostéocolle*, ou *Lapis ossifragus*.

Moros (et non Morsos). Un des noms de la morgeline, *Alsine media*, L.

Moruseus. Nom qu'on donne, dans l'Inde, au ben, *Moringa aptera*, Gærtn.

Moronna. Nom de l'esturgeon salé en grec moderne. Voy. *Acipenser*.

Moronobea coccinea, Aubl. (*Symphonia globifera*, L.). Arbre de la Guiane, des Missions de l'Orénoque, etc., de la famille des Guttifères, dont il découle abondamment un suc résineux jaune, qui noircit en séchant, appelé *Mani* ou *Manil;* il a une odeur un peu aromatique, est insipide au goût, se ramollit sous la dent, se fond à la flamme d'une bougie, etc. On en fait des flambeaux qui éclairent sans répandre beaucoup d'odeur et de fumée; on en goudronne les barques; on en scelle les arêtes de poissons aux flèches, etc. On prétend qu'on altère parfois la résine caraque avec ce suc (Aublet, *Guiane*, II, 788; et *Journ. de chimie méd.*, II, 339).

Morot. Nom médois de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Morphéine. Synonyme de morphine, proposé après un procès trop fameux, ainsi que pour éviter la consonnance de ce dernier avec *mort fine*, qu'on a dit propre à causer une équivoque effrayante pour les malades. Quoique préférable, il n'a pas prévalu.

MORPHINE, *Morphina Morphium*, *Morpheum*

Digitized by Google

Principe immédiat des végétaux, doué, malgré son peu de solubilité de propriétés fort actives, analogues à celles de l'opium, dont il est un des matériaux, et qui lui doit en partie ses vertus comme ses dangers. Cette substance, signalée, dit-on, dès 1688 par D. Ludwig dans ses *Diss. de pharmacid*, sous le nom de *Magistère d'opium*, obtenue en 1803 par M. Derosne (*Ann. de chimie*, vent., an XI), mais considérée par lui comme de la narcotine modifiée, rendue alcaline par le carbonate de potasse employé à sa préparation; décrite par M. Séguin dans un mémoire lu à l'Institut le 24 décembre 1804, mais non imprimé à cette époque, a été surtout bien étudiée par M. Sertuerner, pharmacien à Eimbeck (*Ann. de chimie et de phys.*, V, 21, et *Journ. de pharm.*, III; voy. aussi ce dernier journal, VI, 179, sur la question de priorité entre MM. Séguin et Sertuerner), le premier qui en ait affirmé l'alcalinité propre, qui ait bien constaté la nature alcaline de certains produits végétaux (déjà entrevue pourtant par MM. Derosne, Séguin, Vauquelin et Boullay), et ait ainsi fondé la classe des alcalis organiques, devenue depuis assez riche en espèces (voy. le *Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 295).

Siége. Regardée par M. Sertuerner comme exclusivement propre à l'opium oriental, annoncée dans le seigle ergoté par Pettenhofer, suivant Ficinus, de Dresde (*Nouv. Journ. de méd.*, V, 306), cherchée en vain dans l'extrait de nos pavots par divers chimistes, entre autres par MM. Pelletier et Caventou, la morphine a été positivement reconnue dans les capsules du pavot noir ou blanc (*Papaver somniferum*, L.) par Vauquelin (*Ann. de phys. et de chimie*, IX, 282), par MM. Ricart-Duprat (*Journ. de pharm.*, IX, 392), Dublanc jeune, Chevallier, et Tilloy, de Dijon (*Journ. de pharm.*, XIII, 31, et *Journ. de chimie méd.*, 1827, p. 22); ce dernier, contre l'opinion de M. Chevallier, l'en ayant même retirée avec avantage, dès 1823, pour les besoins du commerce (10 grains par once). C'est du reste à M. Petit, de Corbeil (*Bibl. méd.*, 1826, I, 457), que l'on doit la connaissance exacte des moyens de l'extraire fructueusement du pavot d'Orient (*Papaver orientale*, L.), cultivé en France; et M. Caventou, dans des expériences comparatives sur divers pavots cultivés, qui lui en ont fourni depuis 1 grain par gros d'extrait aqueux, jusqu'à 16 grains par gros de suc épaissi, a confirmé le succès de cette nouvelle industrie (*Journ. gén. de méd.*, XCIX, 70). Le docteur Hare enfin a obtenu, dit-on, 10 grains d'opium provenant du jardin botanique de Calcutta (*Asiatic Journal*. n° 85, p. 8).

L'opium d'Orient contiendrait environ 1/14 de son poids de morphine, et l'opium indigène 1/21, d'après l'analyse faite en Angleterre par M. H. Hennel; mais ces proportions sont loin d'être constantes, et le plus bel opium n'est pas toujours le plus riche en morphine, au dire de M. Robiquet, qui annonce ne plus vouloir acheter d'opium qu'après essai préalable (*Journ. de pharm.*, XVII, 637). Elle y est combinée à l'acide méconique, suivant M. Sertuerner et la plupart de chimistes, à l'acide sulfurique, d'après M. Dupuis (séance de la Soc. philom. du 12 mai 1827), mais selon M. Robiquet elle n'y préexiste pas, se forme de toutes pièces dans l'opération où l'on prétend l'extraire de l'opium, et doit son alcalinité à une combinaison éventuelle d'azote.

Extraction. Quoi qu'il en soit, on obtient la morphine en traitant la solution aqueuse d'opium par du sous-carbonate de potasse (Derosne), de l'ammoniaque (Séguin, Sertuerner, Thomson, Hottot, etc.), ou de la magnésie (Robiquet), qui la précipitent, et on la purifie par divers procédés. Des méthodes plus récentes sont celle de MM. Henry fils et Plisson, qui employent l'acide hydro-chlorique (*Journ. de chimie méd.*, mars 1828), et celle de M. Regimbeau, simple modification de celle de M. Guillermond (*Journ. de pharm.*, XVII, 186). La méthode de M. Robiquet, assez généralement suivie, consiste à faire bouillir une infusion concentrée d'opium avec une petite quantité de magnésie, à recueillir le précipité (formé de morphine, de sous-méconate de morphine et d'un principe colorant), et, après l'avoir lavé à l'eau froide, puis à l'alcool affaibli, à le soumettre à l'ébullition avec de l'alcool concentré, lequel dissout la morphine et la laisse ensuite précipiter presque en totalité par le refroidissement: il ne s'agit plus, pour l'avoir à peu près pure, que de la redissoudre et de la laisser précipiter de nouveau de la même manière. Quelquefois cependant, même lorsqu'on n'a pas employé d'acide pour sa préparation, elle retient de la narcotine, ce que M. Robiquet attribue à l'acide surabondant de l'opium, et M. Pelletier à l'action d'une matière résinoïde et comme balsamique (*J. de ph.*, IX, 530), et alors elle est en partie soluble dans l'éther et dans les huiles fixes, caractères regardés jadis par MM. Sertuerner, Orfila et Magendie, comme lui appartenant en propre; ce qui explique les résultats variés ou contradictoires obtenus d'abord sur l'action toxique ou médicinale de cette substance, non suffisamment purifiée sans doute. En traitant la morphine impure par l'éther on en sépare la narcotine, qui seule y est soluble; dissoute dans l'acide acétique, l'action d'une légère chaleur suffit, au contraire, pour précipiter la narcotine.

Caratères. A l'état de pureté, la morphine est en aiguilles prismatiques, blanches, inodores, presque insipides, et, suivant M. Guibourt (*Journ. de pharm.*, IX, 575), ne verdissant pas la teinture de mauve. Ses composants sont: l'hydrogène, le carbone, l'oxigène et l'azote, dernier principe regardé primitivement comme dû à son impureté, mais démontré être constant par les analyses de MM. Bussy, Dumas et Pelletier, Thomson et Brande. Presque insoluble dans l'eau, surtout froide, ainsi que dans l'éther et dans les huiles fixes (*Consid.*, etc., p. 80; Orfila, *Toxic.*, *gén.*), elle est peu soluble dans l'alcool froid concentré, mais se dissout bien dans l'alcool bouillant, qui en acquiert de l'amertume et des propriétés alcalines. A l'air, elle absorbe l'acide carbonique: au feu, elle fond à la manière de la cire. Les sels de fer au maximum et peu acides la bleuissent; l'acide nitrique concentré la dissout, prend une cou-

Digitized by Google

leur rouge de sang que M. Bonastre a démontré n'être nullement caractéristique de cet alcali, non plus que de la brucine ou de la strychnine (*Journ. de pharm.* XI, 529). Au contraire, d'après les expériences de M. Sérullas, l'acide iodique est un réactif sûr pour la faire naître; décomposé par elle ou pour ses sels, ce que ne font pas les autres alcalis organiques, il exhale en effet une odeur très-vive d'iode en même temps qu'il les colore en rouge brun (*Trans. méd.*, V, 83). La teinture alcoolique de noix de galle proposée par M. Dublanc jeune (*Journ. de pharm.*, X, 425, et p. 86 et 109 de l'ouvrage du docteur Vassal) offre aussi son utilité dans les analyses, car elle précipite la morphine de toutes ses solutions, même de l'eau où elle est si peu soluble. Toutefois, suivant M. Orfila (*Toxic. générale*, II, 59, *Annales de chimie et de phys.*, septembre 1824, p. 86), l'alcool proposé par M. Lassaigne (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 146) l'emporte sur elle en médecine légale, lorsqu'il s'agit de découvrir dans les voies digestives et les liquides animaux des traces d'acétate de morphine, source d'un empoisonnement.

Sels. Combinée avec les divres acides, la morphine est susceptible de former des sous-sels, la plupart cristallisables, blancs, solubles, vénéneux, et tous décomposés par les alcalis minéraux qui jamais par conséquent en doivent leur être associés. Ce sont eux qui presque seuls jusqu'ici ont été employés en médecine, quoique, d'après les nombreux essais thérapeutiques de M. Bally, la morphine, de laquelle dépendent toutes leurs propriétés, ne soit pas moins active lorsqu'on l'administre isolément, et puisse par conséquent être donnée aux mêmes doses et dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire, dans tous les cas où l'opium lui-même est indiqué. Tous, du reste, paraissant jouir des mêmes vertus, et les posséder au même degré à peu près, nous nous bornerons ici à en indiquer la préparation et les caractères, pour présenter ensuite sous un même point de vue l'histoire physiologique, toxicologique et thérapeutique de la morphine et des sels dont elle est la base.

1° *Acétate.* C'est jusqu'ici le plus usité parmi nous, M. Magendie, qui l'a le premier expérimenté en France, l'ayant signalé d'abord comme préférable au sulfate et celui-ci au muriate, fait dont il doute maintenant (*Formulaire*, éd. de 1827, p. 45). On prépare l'acétate, d'après le nouveau Codex, en saturant la morphine par un léger excès d'acide acétique à 3°, faisant évaporer lentement pour chasser l'excès d'acide et concentrer la dissolution en consistance de sirop, et achevant à l'étuve la dessiccation du sel. Souvent, dans cette opération, il se décompose en partie et prend une couleur grisâtre; aussi quelques pharmaciens ajoutent vers la fin de la dessiccation, pour la rendre plus facile, ou du sucre ou de l'amidon, suivant que le sel est destiné à être donné en solution ou en pilules : dans ce cas, la quantité de morphine employée sert à calculer la quantité d'acétate qui doit s'être formée, et par conséquent celle que renferme un poids donné du produit; on peut au reste, avec quelque précaution, obtenir ce sel sous forme de petites aiguilles rayonnées. Comme il attire l'humidité de l'air, il doit être conservé dans un flacon bien bouché. Son amertume est très-marquée; très-soluble dans l'alcool, il paraît être décomposé par l'eau qui le transforme en sur-acétate soluble et sous-acétate insoluble, aussi doit-on, quand on le prescrit en solution, faire ajouter toujours quelques gouttes d'acide acétique.

2° *Citrate.* Les Anglais et les Américains emploient beaucoup, sous le nom de *gouttes noires* (blak drops), un composé d'acide végétal impur (citrique ou acétique), d'opium, d'un principe aromatique et de miel ou de sucre, qu'ils prétendent pourvu des seules vertus calmantes de l'opium. La *liqueur de citrate de morphine* du docteur Porter, de Bristol, formée de 4 onces d'opium brut et de 2 onces d'acide citrique cristallisé, dissous dans une pinte d'eau bouillante qu'on filtre après 24 heures de macération, offre, dit-on, les mêmes avantages, et passe pour l'emporter sur l'opium (laudanum) par une action plus prompte (10 minutes), moins permanente et plus forte; aussi ne l'administre-t-on qu'au tiers ou à la moitié de la dose de celui-ci : quelques praticiens, toutefois, la regardent comme moins efficace que l'opium contre la dyssenterie. Cette préparation contient de la narcotine, un excès d'acide, et n'est point un véritable sel. M. Magendie propose de lui substituer, comme plus calmant encore, à la dose de 6 à 24 gouttes, un pur citrate composé de 16 grains de morphine, 8 grains d'acide citrique cristallisé, et une once d'eau distillée, que l'on colore par un peu de cochenille.

3° *Hydro-chlorate.* Ce sel, plus soluble dans l'eau que le sulfate, soluble aussi dans l'alcool, cristallise en aiguilles rayonnées; il a été peu employé en médecine, quoique probablement analogue au sulfate, et ne se trouve même dans presque aucune pharmacie.

4° *Méconate.* M. Sertuerner, qui regardait la narcotique comme un sous-méconate de morphine, croyait ce sel cristallisable et très-peu soluble. Les expériences de M. Robiquet, le premier qui ait prouvé la coexistence dans l'opium de deux principes cristallins bien distincts, la narcotine et la morphine, prouvent au contraire (*Journ. de pharm.*, III, 436) qu'il est très-soluble et incristallisable. Ce sel colore fortement en rouge les solutions de peroxide de fer : c'est à lui, comme nous l'avons dit, qu'on attribue généralement la plupart des propriétés de l'opium. Il est du reste inusité.

5° *Sulfate.* M. Pelletier (*Journ. de pharm.*, IX, 530) a conseillé avec raison de substituer en médecine ce sel ou l'hydro-chlorate, lesquels cristallisent facilement, peuvent être obtenus purs, et sont constants, à l'acétate qui n'offre, comme nous l'avons vu, aucune de ces qualités; aussi commence-t-il à être employé, surtout en Angleterre et en Amérique, et W. Gerhard, l'un de ceux qui ont le plus expérimenté les préparations de morphine, lui donne formellement la préférence. On l'obtient en dissolvant

Digitized by Google

à chaud la morphine dans de l'acide sulfurique affaibli, et faisant évaporer jusqu'à un certain degré : il cristallise, par refroidissement de la liqueur, en houppes soyeuses qui ont l'apparence du sulfate de quinine. Ce sel, soluble dans deux fois son poids d'eau, contient quarante pour cent de base, et presque autant d'eau de cristallisation; la morphine n'en forme donc que les 2/5es environ.

Emploi médicinal. La presque insolubilité de la morphine, et surtout le peu de pureté de celle dont s'étaient servis les premiers expérimentateurs, avaient fait considérer d'abord cette substance, malgré les expériences de M. le docteur Soemmering, citées par M. Vogel (*Journ. de pharm.*, IV, 421), comme sans action, à moins que d'être dissoute dans l'huile (où elle n'est réellement pas soluble), l'alcool, ou d'être combinée aux acides. Aujourd'hui la morphine et ses sels sont regardés par MM. Bailly (Mém. cité), Orfila (*Journ. de chimie méd.*, I, 221 ; et *Toxic. gén.*, II, 62) etc., comme identiques d'action, pouvant être par conséquent prescrits indistinctement et aux mêmes doses en médecine, et comme offrant la plupart des avantages de l'opium sans en avoir les inconvénients; la plupart des médecins toutefois, et nous sommes de ce nombre, n'emploient encore que l'acétate et plus rarement le sulfate : ce dernier, comme on l'a vu plus haut, mérite certainement la préférence. La morphine, étant insoluble, ne doit pas être donnée en lavement, se refuse à l'application endermique, et ne peut, à l'intérieur, être administrée qu'en pilules; le sulfate au contraire se prête à tous les usages.

Formes. La *solution* nous semble préférable aux pilules, malgré l'opinion contraire de M. Bally et l'habitude de beaucoup de praticiens : elle est plus facile à fractionner, à graduer, et offre une action plus égale. On peut employer ou une simple *solution aqueuse,* composée, d'après la formule de M. Magendie, de 16 grains d'acétate, d'une once d'eau, de 3 ou 4 gouttes d'acide acétique et d'un gros d'alcool (ou de 16 grains de sulfate et d'une once d'eau), qu'on prescrit par gouttes comme le laudanum de Rousseau; ou bien dissoudre les sels de morphine, à la dose de 1/4 de grain, de 1/2 grain ou d'un grain, dans une potion ou un julep qu'on donne par cuillerées. M. Magendie administre aussi un sirop, improprement nommé *sirop de morphine* (1), qui contient par once 1/4 de grain d'acétate ou de sulfate, et qu'il fait prendre par cuillérées à café de 3 en 3 heures : une seule cuillerée à café étendue d'eau est, dit-il, un peu somnifère. La *solution alcoolique* de morphine ne paraît pas avoir été expérimentée comme médicament : M. Sertuerner rapporte seulement qu'une odontalgie que l'opium n'avait pu calmer, s'est dissipée sous l'influence de cet agent.

Les sels de morphine ne sont guère usités sous forme de *poudre* que dans la *méthode endermique*; mais ce mode d'administration est si bien approprié à ce médicament très-soluble et qu'on ne donne guère que par fractions de grain, qu'il est aujourd'hui préféré par la plupart des praticiens dans le cas de névralgie, de rhumatisme, et en général de douleurs fixes et rebelles où ces sels se montrent le plus efficaces. L'action calmante se manifeste ordinairement 10 minutes ou 1/4 d'heure après l'application de la poudre, soit sur le derme mis à nu à l'aide d'un vésicatoire, soit sur un exutoire déjà établi; et cette application, à moins que la surface ne soit enflammée ou qu'il n'y ait fièvre (conditions qui se sont offertes apparemment à M. Gendrin, puisqu'il a vu la morphine irriter, cautériser même le derme dénudé, *Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 414), ne produit que peu ou point de douleur, et toujours passagère : l'acétate, du reste, détermine ordinairement un peu plus d'irritation que le sulfate. M. W. Gerhard, qui a beaucoup employé la méthode endermique, recommande d'appliquer le vésicatoire le plus près possible du siége de la douleur ou d'un centre organique, de répandre directement et sans mélange le sel pulvérisé sur la plaie du vésicatoire, à dose double ou triple de celle qu'on emploie à l'intérieur (conseil qui n'est pas adopté par tout le monde, la plupart des praticiens n'en appliquant à la fois que 1/4 ou 1/2 grain) : si on l'unit à un corps gras, à du cérat, ou qu'en en saupoudre un emplâtre ou un cataplasme, il faut, dit-il, en augmenter encore la dose, et l'effet devient incertain.

Doses. La dose à laquelle on administre la morphine ou ses sels, ne doit être au commencement que de 1/8, 1/4, rarement 1/2 grain, qu'on répète au besoin une ou plusieurs fois dans les 24 heures. L'habitude, comme l'ont vu MM. Magendie, Bally, etc., n'en émousse que peu l'action; aussi faut-il n'en augmenter les doses qu'à quelques jours d'intervalle, ne pas dépasser en général 1 ou 2 grains par jour, et en surveiller soigneusement les effets. Nous verrons plus loin les accidents graves que son administration intempestive ou forcée peut produire. Bardsley conseille d'en faire précéder l'emploi de l'usage de quelque purgatif; mais, outre que la nécessité n'en est pas démontrée, il est rare que, dans les cas où ce genre de remède est applicable, tout retard ne soit pas désavantageux.

Médications. La morphine, regardée comme presque sans action, et, à l'état de sel, comme irritante, à l'époque où on ne la connaissait guère que très-impure, mêlée de beaucoup de narcotine, passe généralement aujourd'hui pour le principe calmant ou narcotique de l'opium; ce n'est pas à elle seule pourtant que cet extrait doit ses propriétés actives, comme on l'avait cru d'abord, opinion que nous avons longuement combattue il y a 12 ans dans le

(1) Beaucoup de médecins qui n'ont jamais employé la morphine qu'à l'état de sel, parlent cependant dans leurs écrits des propriétés, des effets de la morphine, comme s'ils avaient expérimenté cet alcali même. Quoique ces sels doivent en effet à leur base les propriétés qui les caractérisent, ce langage est inexact et peut avoir des inconvénients en thérapeutique, l'identité médicinale de ces corps étant loin d'être complétement démontrée. Le beau travail de M. Bally, qui du reste a étudié cette base et ses sels, n'est point exempt de ce défaut.

Digitized by Google

Dict. des sc. méd., (XXXIV, 297), et à la réfutation de laquelle suffisait cette observation que la morphine, qui ne fait, comme on l'a vu plus haut, qu'un quatorzième environ de l'opium, n'est cependant que deux ou trois fois plus active que l'extrait aqueux de celui-ci : M. Orfila même n'attribue aux sels solubles de morphine qu'une action égale à celle de cet extrait ; M. Bally, au contraire, établit le rapport d'action de la morphine à l'opium brut comme 4 est à 1. Quoi qu'il en soit, c'est tout à la fois à un sel de morphine, au principe de Derosne, et à la matière vireuse que contient l'opium et qui se volatilise lorsqu'on le distille avec de l'eau, que doivent être rapportées les propriétés de ce dernier médicament, dont l'action par conséquent résulte de leur action combinée.

M. Magendie, le premier qui ait expérimenté en France les sels de morphine, leur a trouvé tous les avantages de l'opium sans en avoir les inconvénients. La plupart de ceux qui l'ont suivi, et nous l'un des premiers (*ibid.*, 304), ont observé en effet que ces sels, donnés a petite dose, ne produisent ni enduit pâteux de la langue, ni suppression des excrétions, ni sueurs, ni céphalée, ni constipation opiniâtre, et que souvent ils sont très-bien supportés par des malades auxquels l'opium était nuisible. M. Double (*Revue méd.*, 6e livr., p. 148) regarde même l'acétate de morphine comme préférable à l'opium chez les phthisiques lorsque les sueurs sont abondantes, quoique d'ailleurs il attache peu d'importance à les suspendre, puisque d'ordinaire elles sont remplacées par la diarrhée. M. Sandras, au contraire (*Rech. sur les propriétés thérap. de la morphine;* voyez *Gazette méd. de Paris*, du 20 février 1830), croit devoir conclure, de ces observations, que la morphine ne l'emporte en rien sur l'opium et a toujours plus d'inconvénients que lui. Nous ne dirons rien de la propriété que M. G. Pelletan attribue à l'acétate de morphine d'être un correctif de l'iode, et qu'il fonde sur l'observation d'une dame atteinte de glande squirrheuse au sein et d'engorgement de l'utérus, et qui, s'étant mal trouvée de l'iode administré seul, a guéri par l'usage d'une pommade formée d'une once d'axongè, de 6 grains de proto-iodure de mercure et de 8 grains d'acétate de morphine (*Gazette de santé*, 15 février 1829) : le fait, rapporté depuis par le docteur Gairdner (Voy. *Transact. méd.*, V, 124), d'une affection spasmodique très-grave de l'estomac et des intestins, due à l'usage inconsidéré de l'iode et guérie sous l'influence de l'acétate de morphine, semble pourtant venir à l'appui. Deux observations, l'une mentionnée dans le *Journ. méd. de la Gironde* (février 1835), l'autre dans le mémoire de M. Bally, tendraient aussi à faire considérer l'acétate de morphine comme antidote de la noix vomique, puisque 2 grains de ce sel appliqués sur un vésicatoire ont dissipé les accidents tétaniques produits par ce remède. Mais nous devons insister sur les résultats généraux que M. Bally, qui annonce avoir donné la morphine ou ses sels (qu'il administre indistinctement) a plus de mille malades, regarde comme incontestables, et que, abstraction faite des accidents que les doses exagérées peuvent faire naître, et des modifications que les idiosyncrasies et la nature des maladies engendrent, constituent à ses yeux les véritables médications de la morphine

Jamais, suivant ce praticien, la morphine ne produit ni sécheresse à la bouche, ni enduit de la langue, ni âcreté de la gorge, ni soif, ni trouble des digestions même, ce qui arrive souvent, lorsqu'elle irrite l'estomac ; irritation que signalent des éructations, plus tard des nausées, des douleurs à l'épigastre, et enfin des vomissements de matières constamment vertes et porracées, ce qui indique qu'il faut diminuer les doses ou suspendre le remède. Son action vomitive est plus prononcée que celle de l'opium : un grain donné d'emblée, ou 2 grains après quelques jours de traitement, peuvent suffire. Elle constipe d'abord, mais ensuite il survient communément un flux diarrhéique momentané ; fréquemment on observe des coliques peu durables, vers l'ombilic surtout, quelquefois l'expulsion de vers. Dix-neuf hommes sur vingt éprouvent des difficultés d'uriner, et même une rétention d'urine, sans que d'ailleurs, malgré la variété des états morbides, les urines offrent d'altération : les femmes n'en éprouvent jamais, ce qui porterait à croire que la cause réside dans la prostate plus que dans le col de la vessie. Les organes thoraciques n'éprouvent aucune influence notable de la morphine, qui, du reste, est plutôt sédative qu'excitante pour le système artériel (M. Vassal a fréquemment observé le ralentissement du pouls, dans ses recherches médicales sur l'acétate de morphine, observation confirmée par les expériences de M. Orfila, et par celles de MM. Dupuy, Deguise fils, et Leuret); elle ne provoque point les hémorrhoïdes (M. E. Desportes a observé un cas contraire), n'est point emménagogue, n'excite ni hémorrhagie, ni sueurs, n'accroît point la chaleur locale ou générale, n'apporte aucun trouble à la respiration, ne calme pas la toux d'une manière satisfaisante : peut-être serait-elle utile contre l'asthme nerveux. Sous son influence on n'observe jamais ni coloration ou chaleur du visage, quoique les yeux soient plus brillants, ni symptômes d'asphyxie. Un prurit général ou plus souvent partiel, surtout aux organes sexuels, sans changement apparent de la peau, quelquefois accompagné pourtant d'une éruption de petits boutons coniques peu saillants, tantôt rouges, tantôt sans couleur tranchée, est, après quelques jours du remède, un phénomène constant : on l'observe quelquefois avec l'opium, jamais avec la narcotine. Les effets de la morphine sur l'encéphale sont des plus remarquables. A la dose de 1/8 à 1/4 de grain, au plus, elle procure le sommeil, surtout dans les saisons pluvieuses, mais rarement tranquille et pas d'une manière certaine (la plupart des praticiens sont peu d'accord sur ce point avec M. Bally). Si on augmente la dose, outre les accidents abdominaux qu'elle est sujette à faire naître, elle excite le cerveau et favorise l'apoplexie, et par conséquent les hémorrhagies cérébrales. Elle n'est point enfin proprement narcotique,

Digitized by Google

car l'assoupissement qu'elle produit est souvent accompagné de phénomènes d'excitation, tels que vertiges, rêves effrayants, apparitions d'étincelles, obscurcissement de la vue, tintements d'oreilles, commotions brusques avec sensations de bruits dans la tête : ces effets surviennent promptement et cessent de même. Si on force la dose, il se manifeste des phénomènes encore plus singuliers : coma-vigil, irrégularités dans la marche, tressaillements, commotions comme électriques, hallucinations des sens, etc.; et cependant jamais de délire proprement dit, aucune altération des facultés intellectuelles. A cela près de la torpeur, de la faiblesse musculaire qu'éprouve le malade, il n'y a pas lésion de la sensibilité, point de tremblements; la vue est fréquemment obscurcie; les pupilles sont contractées en raison de la dose du médicament; caractère qui est propre à ce poison végétal, et qui manque très-rarement : le contraire a lieu chez les animaux, d'après des expériences de MM. Orfila, Magendie, Dupuy, et les siennes propres. Donnée en lavement, elle lui a paru aussi dilater la pupille, et enfin associée à l'huile de térébenthine, ne pas la contracter. La morphine ne provoque pas toujours la céphalalgie; quelquefois même elle en guérit de chroniques, mais cet accident survient constamment quand des vertiges violents se sont tout à coup développés.

Ces divers phénomènes de l'action physiologique de la morphine administrée dans l'état morbide, sont, d'après M. Bally, ou directs, tels que nausées, vomissements, gastralgie, éructations, constipation, douleurs intestinales; ou dus soit aux sympathies, soit à l'absorption, comme l'ischurie, le prurit et les symptômes cérébraux.

Empoisonnement. Nous avons le premier publié, en 1819 (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 305), un exemple de ce genre d'accidents observé chez une dame d'une extrême susceptibilité nerveuse, qui, ayant pris avec succès l'acétate de morphine, y revint sans gradation après un intervalle de repos : 1/2 grain ayant produit pendant toute la nuit de l'agitation au lieu de calme, elle crut la dose insuffisante et en prit au matin 3/4 de grain à la fois; une demi-heure après, étourdissements, état d'ivresse; ensuite bouffées de chaleur, battements dans la tête, palpitations dans tous les membres, alternatives pénibles de chaleur et de sueurs froides, malaise inexprimable, nausées, régurgitations muqueuses; le visage est pâle, décomposé, la malade comme anéantie, état qui se prolonge pendant presque toute la journée et est suivi de 2 jours de malaise; du reste, ni dérangement des digestions, ni gastralgie, ni céphalée, ni assoupissement. Une infusion anti-spasmodique acidulée fut seule administrée, 6 heures après le début des accidents. Malgré ce fait, auquel est fort analogue celui que M. Gendrin, a récemment observé, après l'application d'un demi-grain seulement d'acétate de morphine dans un cautère (*Trans. méd.*, V, 108), M. Magendie, qui n'a jamais vu ce sel produire d'accidents, semble presque révoquer en doute l'action quelquefois dangereuse de la morphine (*Formulaire*, p. 50), ne l'admettre du moins qu'avec la double condition d'une *très-haute dose* et de l'absence de vomissements, ce qui lui semble difficile, et regarder enfin ce sel comme moins actif qu'on ne l'a cru. Cette opinion est adoptée par M. le docteur Vassal; mais la pratique de M. Bally ne permet guère de partager une sécurité si dangereuse : ce dernier n'a-t il pas vu un demi-grain seulement de morphine, donné soir et matin, produire chez beaucoup d'individus, après quelques jours d'administration, des nausées, des vomissements, des coliques, des difficultés d'uriner, des vertiges, et un prurit général? De nouvelles observations d'ailleurs, sans même nous appuyer du fait équivoque qui, en novembre 1824, a conduit Castaing à l'échafaud, démontrent surabondamment l'activité funeste de ce médicament. C'est ainsi que M. Orfila a vu naguère 22 grains d'acétate de morphine pris volontairement (*Journal de chimie méd.*, 1829, p. 418, et *nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 120) produire les accidents les plus graves : le malade, qui était resté 13 heures sans secours, et qui était dans le coma le plus profond, ayant la respiration râlante, les mâchoires serrées (pouls à 125 pulsations, pupilles plutôt dilatées que resserrées, etc.), paraissait enfin expirant lorsqu'il fut rappelé à la vie par l'emploi de lavements émétisés, d'application de glace sur la tête, d'injection de boissons acidulées, et surtout de saignées abondantes. Une autre observation, où la saignée n'a pas été moins utile, est rapportée par M. J. S. Castara dans le *Journal de chimie méd.* (1831, p. 135) : 50 grains d'acétate avaient été avalés; il n'y avait eu ni nausées, ni convulsions, ni délire; seulement profond narcotisme. Un an avant, cet individu était habitué à mâcher par jour jusqu'à 3 gros d'opium brut. Tout récemment enfin, un médecin de Mortagne a vu, chez un enfant de 5 ans, atteint de fièvre intermittente, 10 grains de sulfate de morphine, donnés en lavement au lieu de sulfate de quinine, déterminer en quelques heures la mort, précédée des symptômes suivants: injection des yeux, pupilles contractées, immobiles, trismus, grincement des dents, convulsions épileptiformes; respiration gênée, entrecoupée, spasmodique, stertoreuse; pouls petit, fréquent; contraction des muscles abdominaux, persistance de la chaleur générale jusqu'au dernier moment (*Journal hebdomadaire*, III, 496).

Les expériences sur les animaux confirment en grande partie les observations faites sur l'homme, comme on le peut voir dans la *Toxicologie générale* de M. Orfila (voy. ce mot); mais elles prouvent aussi que la morphine et ses composés ont une action bien moins énergique sur eux que sur nous, et de beaucoup inférieure aussi à celle de l'opium. Les chiens forts et adultes supportent de fortes doses sans périr; 40 ou 60 grains les tuent au contraire en quelques heures, s'ils sont jeunes et de moyenne stature (12 grains d'extrait aqueux d'opium déterminent chez les chiens un empoisonnement violent, et souvent la mort). L'action est à peu près la même, à quelques degrés d'intensité près, qu'on l'introduise dans

Digitized by Google

lulaire, ou qu'on l'applique sur les nerfs, la moelle épinière et le cerveau. Dissoute dans l'alcool, l'action en paraît beaucoup plus énergique chez l'homme, d'après les observations de M. Sertuerner. Voy. *Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 302. (Les chiens, n'étant pas habitués à l'alcool, éprouvent de ce liquide seul des effets délétères). A l'ouverture des cadavres, on ne trouve aucune altération du canal digestif ni des autres organes, dans l'empoisonnement aigu (Orfila, *ibid.*, 64; Dupuy, Deguise fils et Leuret, *Journal gén. de méd.*, LXXXVI, 113); au contraire, dans l'empoisonnement lent, déterminé par des doses chaque jour croissantes d'acétate de morphine, d'après une expérience de M. E. Desportes (*Revue méd.*, octobre, 1824), il y a inflammation du canal intestinal, surtout des 6 premiers pouces, et du rectum; tous les organes sont mous et amaigris, les yeux très-flétris: les symptômes abdominaux prédominent pendant les trois premiers quarts de la durée de l'état morbide, et coexistent encore durant le dernier quart avec des symptômes nerveux, sans congestion cérébrale, sympathique peut-être des lésions abdominales; aussi regarde-t-il la morphine comme n'ayant point d'action spéciale sur cet organe, les fluxions sanguines qu'elle produit et les hémorrhagies auxquelles elle dispose s'opérant sur tel ou tel organe, suivant les prédispositions individuelles. M. Flourens, au contraire, a vu (*Rech. expér. sur les fonctions du système nerveux*, Paris, 1824, in-8°) les préparations opiacées avoir, sur le cerveau, une action directe et déterminer souvent une effusion sanguine sur les lobes cérébraux. Les faits observés par M. Bally confirment en partie ces derniers résultats. Enfin MM. Dupuy, Deguise fils et Leuret (mémoire cité) pensent que l'acétate de morphine agit primitivement sur le système nerveux, en augmentant le mouvement et affaiblissant le sentiment: plus tard survient abolition du sentiment et du mouvement dans les extrémités postérieures des animaux.

Le traitement de ce genre d'empoisonnement est le même que celui des empoisonnements produits par l'opium: expulser le poison par les émétiques, administrer ensuite les boissons acidules, une forte infusion de café, employer les révulsifs, les lavements purgatifs, et surtout la saignée lorsqu'il y a congestion cérébrale, dernier moyen qui a paru si héroïque dans deux faits rapportés plus haut, telles sont les indications: M. Alibert (*Mat. méd.*, III, 186) regarde l'ipécacuanha et la décoction de café comme fort efficaces; Ridolphi (*Journal de Brugnatelli*, décembre 1817) avait signalé l'acide acétique comme spécifique, et M. Vassal a rapporté un fait à l'appui: tout semble prouver qu'au début de l'empoisonnement ce moyen ne peut qu'augmenter les accidents.

Usages thérapeutiques. La morphine et ses sels, expérimentés dans tous les cas où l'opium est indiqué, et souvent avec avantage, même lorsque celui-ci ne peut être supporté, paraissent moins être spécifiques de telle ou telle maladie en particulier que d'un syptôme ou d'un élément morbide, la douleur. C'est en effet, après la simple susceptibilité nerveuse et l'insomnie, dans les affections douloureuses de toutes sortes, qu'ils sont le plus communément employés, qu'ils se montrent le plus utiles, et que nous mêmes, l'un des premiers, en avons obtenu le plus de succès. Nous avons cité ailleurs (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 304) l'exemple d'une dame douée d'une extrême mobilité nerveuse, et que l'usage prolongé de l'acétate de morphine a singulièrement soulagée, ainsi qu'un cas d'angine de poitrine, où il a semblé pallier tout à coup les symptômes; nous pourrions aujourd'hui en ajouter bien d'autres; mais les essais de M. Bally, ceux de MM. Magendie, W. Gerhard, J. Lomax Bardsley, Alloneau, Vassal, G. Marrola, etc., offriront sans doute plus d'intérêt au lecteur.

C'est surtout dans le *rhumatisme chronique* et les diverses espèces de *névralgies*, que la morphine et mieux encore ses sels (appliqués par la méthode endermique), ont paru d'une grande efficacité à la plupart des expérimentateurs; M. Bally assure en avoir obtenu des *effets merveilleux* et presque subits (Mém. cité), dans le *rhumatisme*, les *névralgies lombaires* et *sciatiques*. Le docteur Abribat (*Bibl. méd.*, LXXVIII, 220) en a donné jusqu'à 6 grains à l'intérieur, dans un cas de *névralgie lombaire intermittente* des plus intenses qui a cessé comme par enchantement. Le docteur Blanc (*Nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 267) rapporte deux faits de *rhumatismes chroniques et aigus* guéris par l'acétate de morphine; M. W. Gerhard, médecin à Philadelphie (*The north american med. and surg. Journ.*, 1830), qui emploie l'acétate et le sulfate par la méthode endermique, a trouvé dans ce cas ces sels plus énergiques à la dose de 1/2 à 2 ou 3 grains, qu'ingérés dans les premières voies.

Plusieurs *névralgies* faciales ou autres ont été guéries ou notablement soulagées à l'aide de ce médicament par M. Mourgue (*Gazette de santé*, du 15 août 1822); par M. Le Sieur (*Bull. des sc. méd.* de Fér., déc. 1826, p. 305); par G. Cerioli, de Crémone (*Annali univ. di medicina,* mars 1829); par le docteur Bardsley, médecin de l'hôpital de Manchester; par G. Marrola (*Ann. univ. de Turin*, LX, 158; voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XIII, 272), qui administre l'acétate en pilules (6 obs. Voy. *Transact. méd.*, V, 123).

Le dernier a employé le même sel avec succès dans dix cas de *douleurs chroniques de l'estomac*, où MM. Alloneau, cité plus loin, Vassal, etc., l'ont vu aussi très-efficace; dans un cas de *squirrhe de l'utérus*, et contre les *douleurs* qui, chez quelques femmes, annoncent l'arrivée des menstrues. M. Magendie l'a aussi employé avec succès comme calmant dans un cas de *squirrhe du sein*, et M. Abribat (Mém. cité) l'a vu, à la dose de 2, 4, 6 grains, remplacer utilement 30 à 40 grains d'opium chez une malade atteinte d'un *cancer utérin* avec douleurs affreuses. Il rapporte aussi un cas de *céphalée* accompagnée d'insomnie, guérie par 1/8° de grain à 1 grain du même sel. D'après M. Ricord, médecin d'Haïti,

Digitized by Google

l'acétate de morphine donné par 1/4 de grain d'heure en heure dans 2 cuillerées d'eau sucrée au début des *migraines*, en suspend les accès (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*, févr. 1830), fait confirmé par l'expérience de plusieurs praticiens, et par celle de l'un de nous dans 9 cas environ sur 12.

Une *dysphagie*, accompagnée de convulsions, de hoquets, de perte de connaissance chaque fois que la malade voulait manger, et qui datait de 15 jours, a cédé à deux applications de 1/2 grain de sulfate de morphine, faite au dessous du larynx par la méthode endermique (M. Omboni, *Annali univ. di medicina*, août 1829). Deux cas de *strangurie* guérie par la méthode endermique, sont rapportés aussi par M. W. Gerhard (Mém. cité). M. Bally, cependant, a vu 19 fois sur 20 la morphine provoquer elle-même cet accident.

Nous avons dit plus haut que 2 grains d'acétate de morphine appliqués sur un vésicatoire, avaient guéri un *tétanos* produit par l'administration de la noix vomique; et le mémoire de M. Bally mentionne trois cas de tétanos observés par MM. Lembert et Lambert dans deux hôpitaux différents, dont un dépendant de la même cause, un autre dû à la frayeur et le troisième traumatique, qui ont cédé au même moyen; M. Magendie paraît avoir obtenu un succès semblable chez deux autres tétaniques (*Clinique*, 22 janvier 1829); G. Cerioli (*Annali univ. di med.*, mai 1829; *Nouv. Bibl. méd.*, 1829, IV, 427) en annonce un autre dû à l'application de 1/4 de grain d'acétate, deux fois le jour, sur la plaie d'un vésicatoire mis à la nuque.

Le même sel donné d'emblée à la dose énorme de 6 grains en une fois dans un cas, et à celle de 8 grains en 4 doses dans l'autre, s'est montré non moins efficace contre le *delirium tremens* porté au plus haut degré, au rapport des docteurs Hamersly et Jackson, cités par W. Gerhard.

M. Vassal (*Consid.*, p. 106), qui a démontré par de nombreuses observations l'utilité curative de l'acétate de morphine dans diverses névroses, les phlegmasies chroniques des appareils respiratoire et digestif, et son action palliative dans les affections chroniques du cœur et la diathèse cancéreuse, l'a trouvé mieux indiqué que toute autre préparation opiacée dans les *affections catarrhales de la poitrine*. M. Le Sieur (*Bull. des sc. méd.* de Fér., déc. 1826, p. 305) rapporte aussi avoir guéri 4 catarrheux et soulagé une *douleur pleurétique* par l'application endermique de l'acétate de morphine (1/2 à 2 grains), et le docteur W. Gerhard l'a plusieurs fois administré avec succès contre la *bronchite* (*Trans. méd.*, V, 108); M. Alloneau, de Thouars (*Bibl. méd.*, LXXV, 201), qui l'a essayé dans la *phthisie*, l'a vu, dans deux sur cinq, remédier à la toux (contre l'opinion de M. Bally) et à l'insomnie, mais du reste ne poit entraver la marche de la maladie; il l'a aussi employé avec avantage dans un cas d'*engorgement de l'ovaire*, dans un autre de *palpitations* et dans un cas de *gastralgie*.

M. Magendie a rapporté il y a longtemps l'exemple d'un *anévrysme de l'aorte pectorale*, où, comme palliatif des douleurs et de l'insomnie, il ne s'est pas montré utile (*Nouveau Journ. de méd.*, janv. 1818). Deux cas de *paralysie des mains* et un de *paraplégie* sont aussi mentionnés dans le mémoire de M. Bally. Enfin, nonobstant le peu d'action que ce dernier a reconnu à la morphine sur le système circulatoire, Brera dans son *Ricettario clinico* (Padoue, 1825), donne une formule de *pilules emménagogues* dont la base principale est l'acétate de morphine, tandis que MM. Fabre (*Journ. complém.*, XXV, 183) et G. Marrola (Mém. cité) préconisent au contraire ce sel contre les *hémorrhagies utérines*, surtout accompagnées de douleurs de l'utérus, et du reste après l'emploi préalable de la saignée.

Hoppe. *Diss. de morphio et acido meconico*. Lipsiæ, 1820. — Bally (V.). Observations sur les effets thérapeutiques de la morphine ou marcéine (*Mém. de l'Acad. royale de méd.*, I, 99). — Stratingh. Traité chimique sur la morphine et les autres principes de l'opium, 1823 (Résumé complet à cette époque, analysé dans le *Journ. de pharm.*, X, 87). — Vassal. Considérations médico-chimiques sur l'acétate de morphine, suivies d'analyses, etc., par Dublanc jeune. Paris, 1824, in-8. — Desportes (E.). Recherches expérim. sur l'empoisonnement lent par l'acétate de morphine. Paris, 1824, in-8. — Henelle. Diss. sur le principe de Derosne et la morphine (Thèse). Paris, 1825, in-4. — Ricotti. Essai d'observation sur l'acétate de morphine (en italien). 1820? — Levascher de Boisville (F.-S.). Dissertation sur la morphine ou principe actif de l'opium (Thèse). Paris, 1827, in-4. — Voyez aussi les expériences de M. Magendie sur la morphine et la narcotine (*Bull. de la soc. méd. d'émulation*, janvier 1821; et *Journ. de physiol.*, t. I), ainsi que les mémoires cités plus haut.

MORPHIOÏDINE. Nom donné par le docteur Fr. Sertuerner à la *Narcotine*.

MORPHIUM. Nom donné par Sertuerner à la *Morphine*. Voy. ce mot.

MORPION, ou Pou de pubis. Voy. l'article *Pediculus*.

MORRHUE. Voy. *Morue*.

MORS DU DIABLE, *Morsus diaboli*, off. Nom du *Scabiosa Succisa*, L., dans quelques vieux auteurs.

MORSES. Genre de mammifères carnassiers amphibies, voisins des phoques. Voyez *Trichecus*.

MORSIO. Un des noms de pays de la loche de mer, *Gobius Aphya*, L.

MORSO DE DIABO, MORSO DEL DIAVOLO. Noms portugais et italien du *Scabiosa Succisa*, L.

MORSULI. Nom latin des *Tablettes* ou *Mastilles*. Voyez ces mots.

MORSUS DIABOLI, off. Nom officinal de la succise, *Scabiosa Succisa*, L.

— GALLINÆ. *Alsine media*, L. Voy. ce mot.

MORT AU CHANVRE. Un des noms de l'*Orobanche ramosa*, L.

— AUX CHIENS, MORT-CHIENS. Nom du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

— AUX MOUCHES. Nom vulgaire de la *Mine d'Arsenic*. Voy. ce mot.

— AUX POULES. *Hyoscyamus niger*, L. Voy. ce mot.

— AUX POUX. Un des noms du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L. Voy. ce mot.

— AUX RATS. Un des noms de l'*Hamelia patens*, L. Voy. ce mot.

— AUX RATS. Nom vulgaire de l'acide arsénieux et quelquefois du sulfate de strontiane. Voyez *Arsenic* et *Strontiane*.

— AUX VACHES. *Ranunculus sceleratus*, L.

Digitized by Google

MORTAGNE. Petite ville de France, à 2 lieues de Chollet (Vendée), près de laquelle est une source minérale froide, que Gallot, qui en vantait l'eau dans la cachexie et les obstructions, regardait comme analogue à celle de *Saint-Laurent-sur-Sèvre*, quoique moins chargée de principes, surtout de fer, et plus alcaline, plus séléniteuse, contenant une très-petite quantité de sel marin (Carrère, *Cat.*, 510).

MORTAIN. Ville de France (Manche), à 4 lieues O.-N.-O. de Domfront, près de laquelle est une source froide, appelée *Bourbe-rouge*, qu'on croit être ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, 502).

MORTILLA. Sorte de *Vaccinium?* du Chili, dont les baies donnent un suc rouge, avec lequel on fait une boisson agréable, rafraîchissante et que l'on boit dans le pays (Feuillée, *Plant. méd.*, III, 45).

MORTON. Un des noms de l'*Agaricus necator*, Bull. Voyez ce mot.

MORTUSE. Un des noms de la capucine, *Tropaeolum majus*, L., au Pérou.

MORU. Nom tamoul du sérum du lait. Voy. *Petit lait.*

MORUE. Nom vulgaire du *Gadus Morrhua*, L. Voy. ce mot.

— BARBUE. Un des noms commerciaux du *Gadus Molva*, L.

— LONGUE. L'un des noms vulgaires de la lingue, *Gadus Molva*, L.

— NOIRE. C'est le *Gadus carbonarius*, L.

— (Petite). C'est le tacaud, *Gadus barbatus*, L.

— DE SAINT-PIERRE. Un des noms du *Gadus Æglefinus*, L.

MORUM. Mûre, fruit du mûrier, *Morus nigra*, L.

MORUS. Genre de plantes de la famille des Urticées, section des Artocarpées', de la monoécie, ou dioécie tétandrie, qui tire son nom de *μορεα*, son appellation grecque, dérivée du celtique *Mor*, noir, de la couleur des fruits de l'espèce comestible. Il renferme un petit nombre d'arbres à suc laiteux, à feuilles simples, alternes, à fleurs en chatons, dont le calice devient une sorte de baie succulente, célèbres par la propriété qu'ils ont de nourrir le ver à soie.

Le fruit du *M. celtidifolia*, Kunth, et du *M. corymbifolia*, Kunth, se mangent crus et confits au Pérou (*Nova genera et species*, II, 32).

M. Alba, L., Mûrier blanc, Mûrier du ver à soie. La patrie de cet arbre n'est pas exactement connue; on soupçonne qu'il est originaire de la Chine, d'où il a passé dans l'Inde, de là en Perse, puis à Constantinople, en Grèce et en Italie, où il vint du temps de Roger roi de Sicile, bien que quelques auteurs assurent qu'il fut connu avant cette époque; il a été transporté en France vers 1494 par des seigneurs de Charles VIII, qui l'avaient accompagné au siége de Naples; le premier fut planté à Allan, en Provence, où Faujas Saint-Fond dit qu'il existait encore en 1802. Le mûrier se répandit bientôt dans le midi de la France; et, sous Henri IV, on en cultiva jusque dans le jardin des Tuileries, par les soins d'Olivier de Serres, afin de répandre le commerce de la soie, source de richesses pour les provinces où le *ver*, c'est-à-dire la chenille qui la donne, peut s'élever, et dont l'influence est si grande sur la fortune des nations où cette exploitation a lieu, qui se nourrit surtout de la feuille de ce mûrier. Mais les tentatives que l'on fit pour propager ces insectes furent infructueuses dans les provinces du nord de la France; non pas que le mûrier n'y vienne bien, puisqu'on peut en élever jusqu'en Prusse, mais parce que le ver n'y a pas toujours une chaleur suffisante, ce qui fait que les récoltes y sont faibles ou manquent, et qu'en définitive on y a renoncé. Depuis quelques années on cultive des variétés de ce mûrier, telles que le *M. multicaulis*, Perrotet, qui donne plus de feuilles et d'une dimension plus grande, et qui est préférable pour l'éducation de ces animaux. M. Mathieu Bonnafous, qui a analysé les feuilles du mûrier blanc, y a trouvé une matière grasse, de la résine, de la gomme, du sucre, une matière extractive jaunâtre, principes qui se modifient suivant la variété de mûrier et la nature du terrain où elle est cultivée. M. Bianchetti pense que toutes les feuilles des végétaux où on trouve de la résine et du sucre peuvent servir à nourrir les vers à soie, telles sont celles du *Celtis australis*, L., du *Myagrum sativum*, L., peut-être celles de la *Scorsonnère*, etc. (*Journ. de chimie méd.*, VII, 186).

La racine du mûrier blanc a passé pour un excellent vermifuge; Ferrein (*Mat. méd.*, I, 279; III, 312) et Desbois de Rochefort disent que c'est un très-bon remède contre le tænia, à la dose de 3 à 4 onces en décoction; ce dernier ajoute qu'elle a au moins une vertu égale, sous ce rapport, à celle de la fougère mâle (*Mat. méd.*, II, 197). Le fruit est succulent, rougeâtre ou blanc, et non comestible.

M. nigra, L., Mûrier, Mûrier noir. Cet arbre, qui passe pour être originaire de Perse, est cultivé depuis un temps immémorial en Europe (puisque Théophraste et Pline (*lib.* XXV, *c.* 7) le mentionnent, et que les poëtes feignent que son fruit doit sa couleur au sang de Pyrame et de Thisbé, qui moururent sous son ombrage), pour ses fruits bacciformes, qui sont noirs, très-succulents, sucrés, un peu acides, et qu'on mange, lorsqu'ils sont bien mûrs, au mois d'août et septembre, au dessert ou en commençant les repas (ce qui est une coutume très-ancienne, puisqu'elle est mentionnée par Pline); on les estime rafraîchissants, humectants, tempérants, laxatifs même; on en prépare parfois une boisson usitée dans quelques pays; on peut même en fabriquer une espèce de vin, peu susceptible de se conserver, dont on extrait de l'alcool par la distillation, ainsi que Pallas dit qu'on le pratique en Sibérie (*Voyage*, V, 326); on le convertit en vinaigre en en prolongeant la fermentation; on assure que les marchands de vins colorent souvent le leur avec ces fruits.

Le principal emploi des fruits du mûrier consiste à en préparer un sirop, appelé *Sirop de mûres*, dont on fait beaucoup d'usage en médecine contre les angines muqueuses, catarrhales, par infiltration, etc. Il agit comme un léger stimulant, sur-

Digitized by Google

tout lorsqu'on l'aiguise de quelques gouttes d'acide sulfurique, ce qui se fait parfois, mais ce qui ne doit avoir lieu que sur la prescription du médecin ; on en met dans les gargarismes, à la dose de une à deux onces, dans les affections non-inflammatoires du gosier, et parfois dans quelques tisanes pour les édulcorer, et qu'on prescrit dans les fièvres bilieuses, putrides, inflammatoires, les phlegmasies légères, etc. On en ajoute aussi dans quelques ratafias, liqueurs de table, etc. M. De Candolle dit que la racine de cette espèce est amère, âcre (*Essai*, etc., 269). Dioscoride et Pline ont parlé de sa propriété purgative et vermifuge : l'écorce de ce mûrier, ainsi que celle de la plupart des autres espèces, est susceptible de se filer ; on en fait des cordes, des tissus, du papier ; le bois sert à plusieurs ouvrages d'ébénisterie ; les feuilles peuvent nourrir les vers à soie, mais elles les font dépérir, et ils ne donnent qu'une soie peu abondante et de mauvaise qualité.

Nous avons parlé du *Morus papyrifera*, L., et du *M. tinctoria*, L., à l'article *Broussonetia*.

MORUSZKA. Nom polonais du *Rubus Chamæmorus*, L.

MORVIAUX. Nom vulgaire des fruits de l'if, *Taxus baccata*, L. Voy. ce mot.

MORVRAN. Voy. *Morbran*.

MOSÀ. Pâte faite avec la farine des céréales et du lait épaissi, usitée en Allemagne.

MOSAMBE. Nom des *Cleome*. Voy. ce mot.

MOSCH. Synonyme d'ambrette, *Hibiscus Abelmoschus*, L. Voy. ce mot.

MOSCH. Voy. *Musch*.

MOSCHARIA ASPERIFOLIA. C'est le nom que Forskal donne à l'ivette, *Teucrium Iva*, L.

MOSCHATELLA. Nom officinal de l'*Adoxa Moschatellina*, L. Voy. *Adoxa*.

MOSCHATELLINE. Nom de l'*Adoxa Moschatellina*, L. Voy. *Adoxa*.

MOSCHI CAPREOLUS, MOSCHIUS. Anciens noms du porte-musc, *Moschus Moschiferus*, L.

MOSCHIO. Nom italien du musc, produit du *Moschus Moschiferus*, L.

MOSCHOSITRRON. Un des noms du fenugrec, *Trigonella Fœnum græcum*, L.

MOSCHUS, Chevrotains. Genre de mammifères ruminants, sans cornes, de petite taille, aussi élégants dans leurs formes que légers à la course, et dont les espèces, peu nombreuses, vivent presque toutes dans les pays chauds de l'ancien continent.

L'espèce la plus connue et la plus utile est le porte-musc, *M. Moschiferus*, L. (*Faune des méd.*, pl. VIII, f. 2), *Hiang-tchang-tse* des Chinois (Grosier, *Descr. de la Chine*, I, 629), célèbre par la substance odorante qu'il sécrète, si estimée en médecine et en parfumerie sous le nom de *Musc* (1). La bonté de sa chair musquée, recherchée dans le pays comme aliment, et l'utilité de sa fourrure, que Pallas assure être très-moelleuse (*Voyage*, III, 455), le cèdent en effet de beaucoup à l'importance du parfum qu'il fournit. Cet animal, de la grandeur du chevreuil, couvert de poils gros, durs, cassants, dont la couleur varie, dit-on, suivant les âges, se distingue des autres espèces par les deux bandes blanches bordées de noir et séparées par une bande de même couleur qu'il offre sous le col, depuis la gorge jusqu'au poitrail ; il semble propre, dit M. Buvier, à cette région âpre et pleine de rochers qui s'étend entre la Sibérie, la Chine et le Thibet. C'est au Tonquin et au Thibet qu'il donne le meilleur musc ; au nord, dans les Alpes voisines de la Sibérie et de la Daourie, où on le nomme *Kabarga*, son musc, au rapport de Pallas, est peu odorant (*Voyage*, III, 456, IV, 13).

Ce musc, demi-fluide chez l'animal vivant, plus ou moins solide après la mort, est contenu dans une poche ou bourse particulière, très-bien décrite par Pallas, et propre à l'individu mâle (nonobstant l'assertion contraire de Valmont de Bomare et de nombre d'auteurs, jusqu'à MM. Blondeau et Guibourg, *Journal de pharm.*, VI, 105), sous le ventre duquel elle est située : un sillon dont elle est creusée reçoit la verge, et offre un conduit excréteur qui s'ouvre au devant du prépuce. M. Guibourg la regarde comme une dépendance nécessaire du canal de l'urètre (*Journal de chimie méd.*, VI, 584). Cette espèce de follicule est l'organe sécréteur du musc de l'animal adulte ; car ce fluide, qui n'existe pour ainsi dire pas dans les jeunes animaux et est en petite quantité chez les vieux, abonde au contraire à l'époque du rut, où l'odeur en est aussi plus exaltée, et paraît lié ainsi à l'acte de la génération ; il peut être assimilé, suivant M. Oken (*Isis*, 1826, 2e cahier), à la matière sébacée du prépuce chez d'autres animaux. Cette poche, membraneuse, mince, sèche, mais entourée d'un tissu cellulaire rempli de vaisseaux, offre à l'intérieur des rides ou plis, espèces de valvules formant des cloisons très-incomplètes, et présente quelques poils assez doux vers l'orifice interne de son canal excréteur. En dehors elle adhère à une portion de la peau de l'animal, qui, quelquefois même, ainsi que nous l'avons vu dans de petites vessies comme marronnées, l'enveloppe en presque totalité, et que, dans tous les cas, on coupe et vend avec elle. Chaque poche pourvue de sa peau pèse de 5 à 8 gros, est plus ou moins aplatie, arrondie ou oblongue, et a 2 pouces environ de diamètre. La forme, la grosseur, le poids en varient du reste beaucoup, dans les diverses sortes

(1) Suivant G. Cuvier (*Règne animal*, etc., I, 252), ce chevrotain est le seul qui soit pourvu de bourse à musc ; mais outre qu'il n'est pas hors de doute que les diverses sortes de musc du commerce proviennent toutes d'une seule et même espèce, le *M. Moschiferus*, L., on vient d'en annoncer une nouvelle, de la Mongolie (*M. altaicus*, Eschscholtz), qui se distingue par les deux raies blanches de son col et fournit un musc de très-bonne qualité. M. Jobst en a fait voir une peau entière, munie de sa bourse à musc, à la dernière réunion des médecins et naturalistes allemands (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXIV, 259, extrait de l'*Isis*, 1830). On cite aussi (*Journ. de pharm.*, XVII, 87) comme pouvant fournir du musc, le Napu, *M. javanicus*, Pallas, et le *M. Kanchil*, Raffles, espèce de l'île de Sumatra nouvellement décrites.

Digitized by Google

commerciales, et jusque dans une même sorte, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par la comparaison d'un très-grand nombre de poches, grâce à l'obligeance de M. Chardin-Hadancourt, l'un des négociants en parfumerie les plus estimés, à qui nous devons en outre divers renseignements à ce sujet.

Les poches de musc qu'on trouve dans le commerce, et qui nous arrivent dans des boîtes en plomb, ou en bois doublées d'une feuille de ce métal, sont de trois sortes, désignées par les noms de *Musc Tonquin*, *Musc kabardin*, *Musc du Bengale*. Les deux premières sortes provenant de lieux fort distants, assez différentes d'aspect et surtout de qualité, pourraient bien, d'après les descriptions variées des auteurs touchant l'animal qui les fournit, provenir de deux espèces différentes du genre *Moschus* (Fée, *Cours d'hist. nat. pharm.*, I, 89); la troisième, qui offre la forme et la couleur de la première, mais dont le musc, bien moins odorant, se rapproche plutôt de la seconde, quoique d'un meilleur parfum, n'est peut-être qu'une variété artificielle de celle-ci.

Les poches de *Musc Tonquin*, provenant du royaume de ce nom, et que les Anglais, qui les tirent de Chine par le commerce de la compagnie des Indes à Canton, nous fournissent presque en totalité, sont les plus estimées. La peau qui adhère à leur face externe est assez mince, couverte de poils tirant sur le roux; elles sont plus ou moins arrondies, jamais piquées de vers, assez remplies, et contiennent, terme moyen, 4 à 6 gros de musc chacune, et non un demi-gros comme le dit M. Fée (*Ibid.*, 90). Ces poches semblent avoir été soumises à quelques manutentions, comme nous l'a fait observer M. Chardin-Hadancourt, qui pense que la supériorité de leur musc provient moins peut-être de l'espèce d'animal ou du climat, que de l'art avec lequel les Chinois les travaillent avant de les livrer au commerce.

Celles de *Musc Kabardin*, provenant, à ce qu'il paraît, du Thibet, et que le commerce de l'Allemaghe nous fournit, sont beaucoup moins estimées; c'est le *Musc de Sibérie* de quelques écrivains. Elles sont généralement oblongues, pointues à leurs deux extrémités, peu remplies, couvertes d'une peau plus épaisse à poil blanchâtre, argenté; ces poches, quelquefois piquées des vers, ne semblent pas avoir été modifiées par la main de l'homme. Du reste (nous l'avons constaté) il en est, dans cette sorte d'arrondies et de rousses, comme, parmi les vessies de Tonquin, d'allongées et de blanches: l'odeur du musc qu'elles renferment, et qu'on apprécie fort bien en les traversant d'une forte épingle qui en retient le parfum, est dont le seul bon caractère distinctif; il nous a paru des plus tranchés.

Enfin les poches de *Musc du Bengale*, nom tiré de la voie par laquelle se le procurent les Anglais et les Hollandais, qui nous le fournissent, sont arrondies et à poils roux comme celles du musc tonquin; mais l'odeur de leur musc est faible et plus rapprochée de celle du musc kabardin, quoique ayant plus de finesse; elles ne sont jamais piquées des vers, semblent avoir été travaillées, et ne sont peut-être que des poches de musc kabardin améliorées par une préparation analogue à celle que paraît avoir subi le musc tonquin.

Le haut prix du musc, qui, en poches, ne vaut pas en ce moment moins de 100 fr. l'once (le musc kabardin coûtant 40 fr. et le musc du Bengale 55 fr.), a vivement excité la cupidité des falsificateurs; aussi trouve-t-on dans le commerce, non-seulement des poches rendues plus pesantes par l'introduction de divers corps étrangers (plomb, fer, sable), mais d'autres, qui ont été ouvertes et recousues, et dans lesquelles le musc a été remplacé par des mélanges de toutes sortes; d'autres qu'on a en partie dédoublées pour introduire dans l'écartement des membranes de la colle de peau d'âne (Guibourg, *Journ. de chimie méd.*, VI, 384); d'autres qui ont été faites de toutes pièces avec des débris de la peau du porte-musc; d'autres enfin dont, jusqu'à l'enveloppe même, rien n'appartient à l'animal dont elles portent le nom. Un examen attentif et la connaissance des caractères indiqués ci-dessus, font assez facilement reconnaître la plupart de ces fraudes; beaucoup de pharmaciens cependant préfèrent acheter le musc hors de sa poche: le musc tonquin le plus pur est le seul que doive contenir une bonne officine.

Ce musc, tel que nous le présente le commerce, est en grains irréguliers, d'un brun rougeâtre, doux et onctueux au toucher, légèrement humides, quoique susceptibles de se dessécher à l'air; mêlés de grumeaux noirs, un peu lusants, assez semblables à du sang desséché, qui paraissent en être la partie la plus pure; souvent entremêlés enfin de fragments de poils et de débris membraneux. Soluble, à 1/10e près de parties membraneuses, dans le suc gastrique, dans l'eau chaude, et surtout dans l'alcool et l'éther, il est fusible en entier au feu, très-inflammable, et s'évapore en totalité sur les charbons ardents; trituré avec la potasse, il fournit abondamment de l'ammoniaque. Sa saveur est amère, désagréable, un peu âcre; son odeur, plus ou moins franchement ammonicale, en masse, est pénétrante, forte, tenace, et d'autant plus fine et mieux caractérisée qu'il est, en quelque sorte, plus divisé: sa divisibilité en effet est extrême, et pour ainsi dire incalculable; elle seule pourrait donner quelque créance à la puissance thérapeutique des billionièmes de grain de la doctrine homœopatique. Cette odeur, agréable à quelques personnes, insupportable au plus grand nombre, s'affaiblit peu à peu par l'exposition à l'air, sans que le musc perde sensiblement de son poids, lorsqu'il est sec: la chaleur l'exalte; on en a dit autant de l'action des vapeurs des latrines et du foie de soufre, ce qui n'est pas démontré (*Rec. périod. de la soc. de méd.*, VIII, 173 et 175). On doit le conserver dans des vases de verre bouchés à l'émeri; Ebermayer assure que ceux de plomb pourraient en être attaqués.

Digitized by Google

Le musc du Bengale est plus faible. Le musc kabardin, dont une partie équivaut à peine pour l'usage à quatre du premier, dont il n'a jamais d'ailleurs la finesse, est plus faible encore; il est ordinairement moins foncé, presque pulvérulent, grenu, sec, susceptible toutefois de s'humecter au contact de l'air; la potasse en dégage peu d'ammoniaque, et l'alcool ainsi que l'eau n'en dissolvent que les 3/10es. Quelquefois cependant il ne se distingue réellement du musc tonquin qu'à l'odeur; celle-ci est moins ammoniacale, mais plus désagréable, approche de celle du bouc, des étables à cochons, et, divisée, n'offre jamais ni l'agrément ni la ténacité de celle du musc tonquin.

Renfermé dans un lieu sec aussitôt après sa récolte et une légère dessiccation, le musc, sans doute, subirait à peine quelque altération; mais placé, en poches dans des lieux humides, renfermé ensuite dans des vases hermétiquement bouchés, comme le font les marchands dans la crainte d'en voir diminuer le poids, il subit plus ou moins promptement une modification qu'on a comparée à celle qu'éprouvent les cadavres enfouis en masse dans la terre : les principes azotés qu'il contenait (albumine, gélatine et fibrine) se décomposant en partie; l'ammoniaque qui se forme réagit sur la stéarine qu'il renferme, et donne lieu à un savon ammoniacal analogue au gras des cadavres. Cette altération, quoique assez profonde, paraît influer peu sur ses principes volatils et par conséquent sur ses qualités odorantes, ainsi, probablement, que sur ses vertus médicinales; peut-être même, comme nous le disions plus haut, est-elle une des conditions de sa bonne qualité commerciale : néanmoins il convient toujours, pour l'emploi de la médecine, de choisir le musc le moins altéré comme le plus pur.

Ce musc altéré par la réaction lente de ses principes constituants, est le seul musc du commerce, le seul employé par conséquent, et le seul aussi qui ait été analysé. Neumann y avait reconnu la présence de l'alcali volatil; Nysten, dans son *Dictionnaire de médecine*, le dit composé d'huile volatile, de résine et d'adipocire. John, dans ses tableaux chimiques du règne animal, a donné des muscs tonquin et kabardin une analyse comparée, de laquelle il résulterait que le premier est formé pour cent parties de : carbonate d'ammoniaque, 8,33; cire pure, 7,50; résine, 0,83; gélatine, 50; albumine et membranes animales, 25,80; sel marin, 2,50; potasse, 0,83; carbonate de chaux, 3,33; perte, 1,68 (point d'huile volatile); et la seconde de : ammoniaque, 5; cire visqueuse, 5; matière gélatineuse, 50; membranes animales, 36; carbonate de chaux, 2; perte, 2 (point d'albumine ni d'huile volatile). MM. Blondeau et Guibourg (Mém. cité), qui ont fait avec beaucoup de soin l'analyse du premier seulement, ce qui est à regretter, y ont trouvé (outre 47 pour cent d'eau, un peu d'ammoniaque libre, de sable et de poils) les principes suivants : gélatine; albumine; fibrine; matière très-carbonée, très-soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool; stéarine; élaïne; cholestérine; huile acide, combinée à l'ammoniaque; huile volatile; acide indéterminé; hydro-chlorates de potasse, d'ammoniaque et de chaux; phosphate de chaux; carbonate de chaux. 1/5 seulement de ce musc leur a paru actif, et la teinture alcoolique renfermer la plupart de ses principes médicamenteux, encore peu précisés, du reste, malgré cette analyse.

Le musc sur lequel ils ont opéré leur a paru pur, mais un tel musc est assez rare dans le commerce. En effet, outre ce qui a été dit plus haut des diverses altérations que, en France et dans l'Inde même, la cupidité fait subir aux poches qui le renferment, les fraudeurs, non-seulement substituent communément le musc kabardin (Ferrein, III, 100) ou le musc du Bengale au musc tonquin, mais souvent aussi ils mélangent celui-ci avec du sang desséché (Henry, de Sémur, *Journ. de chimie méd.*, IV, 356), pratique signalée par tous les auteurs, avec diverses membranes, de la fiente d'oiseaux, des poils, de l'asphalte, du benjoin, du styrax, du tabac, du sable, de la limaille de fer, etc.; souvent même ils l'arrosent d'urine. Ces fraudes, portées à un certain degré, sont en général faciles à connaître à l'odeur faible de ce musc, à sa couleur, à son défaut d'homogénéité, à ce qu'il n'est qu'imparfaitement fusible, brûle mal, etc. Du musc vendu naguère à Londres comme tonquin, contenait, dit-on, de la civette provenant de l'animal appelé *Chat bisaam* (c'est-à-dire, probablement, *Chat musqué*) en Orient (*Bull. des sc. méd.* de Fér., 1824, p. 369), animal rapporté par M. Cuvier (*Règne animal*, I, 157) au *Viverra Genetta*, L.

L'odeur qui caractérise le musc est une des plus répandues dans la nature (Voy. *Rec. périod. de la soc. de méd.*, VIII, 171). Non-seulement un grand nombre d'autres animaux, notamment plusieurs espèces des genres *Mus* et *Mustela* (Voy. ces mots) offrent des sécrétions musquées; mais beaucoup de plantes, des minéraux même répandent l'odeur du musc; des produits morbifiques (*Bibl. méd.*, LIV, 110), des matières en décomposition, telles que la fiente de vache séchée au soleil, et bizarrement décorée du nom de *Musc indigène* (*Ann. de chimie*, IV, 70), l'ont souvent offerte, etc. Voy. plus loin *Musquées* (Odeurs). Le *véritable musc* obtenu par le père de C. L. Cadet, en soumettant à une douce chaleur, pendant des années, de la bile humaine renfermée dans un vase bien bouché (*Bull. de pharm.*, VI, 14; voy. aussi *Rec. périod. de la soc. de méd.*, VIII, 175, des produits du même genre), était loin sans doute de pouvoir être assimilé au musc du commerce, même le plus inférieur. Il en est de même de ces prétendus *muscs artificiels*, soit formés de bitume de Judée, de sagapeum, de galbanum et d'opoponax (*Hist. de l'Acad. roy. des sc.*, 1706, p. 6), soit résultant de l'action de 4 parties d'acide nitrique ou sulfurique concentré sur une d'huile de succin (*Journ. de pharm.*, 1815). dernier produit recherché, dit-on, comme parfum par les paysans polonais, recommandé même comme

Digitized by Google

succédané du musc dans plusieurs Pharmacopées, mais que M. Fée (ouvr. cité, I, 89) n'est point parvenu à obtenir. Ajoutons qu'il est d'ailleurs peu rationnel d'admettre, comme l'ont fait beaucoup d'écrivains, que l'analogie d'odeur suppose celle des vertus médicinales, et d'attacher plus d'importance à cette propriété physique qu'à bien d'autres par lesquelles nombre de corps très-différents semblent aussi se rapprocher.

Les usages du musc sont à peu près limités aux besoins de la parfumerie, des liquoristes, des confiseurs et de la médecine; aussi le nombre d'onces qui s'en consomment annuellement en France n'est-il que de quelques centaines. Ce médicament n'a été connu ni des Grecs, ni des Latins. Aétius est le premier qui en ait parlé. Il a été longtemps regardé comme le produit d'une sorte d'abcès, et comme recueilli, le meilleur surtout, sur des arbres ou des rochers auxquels, disait-on, s'étaient frottés pour s'en débarrasser les animaux en proie à ce mal, erreur partagée par Buffon lui-même.

Ses véritables propriétés, rendues plus incertaines par l'art détestable des falsificateurs, sont encore loin d'être exactement déterminées; cependant on ne saurait mettre en doute sa puissance sur le système nerveux, démontrée par l'impression forte que sa seule odeur cause souvent aux personnes délicates, nerveuses, par les défaillances, les céphalalgies dont elle est fréquemment la source, et qui la rend insupportable à beaucoup d'individus; il passe aussi pour éminemment aphrodisiaque. Les médecins du dernier siècle qui le croyaient *tout soufre et tout sel volatil* (Supplém. à la *Mat. méd.*, de Geoffroy, IV, 302), l'ont regardé comme de nature chaude, dessiccative, atténuante, cordiale, céphalique, alexipharmaque, utile contre les palpitations et autres maladies du cœur, les affections de la tête et des nerfs, provenant du froid ou d'humeurs grossières, les coliques, et, à l'extérieur, les taies et les humidités des yeux, la surdité (un grain dans du coton introduit dans l'oreille). D'après les expériences de Juncker (*Conspectus thérap.*, p. 478) et de J. Wall (*Transact. philos. abrégées*, t. 1), le musc pris par dose de 4 grains d'heure en heure, jusqu'à celle de 12 grains à 1 gros, stimule d'abord l'estomac sans l'irriter, accroît symphatiquement les forces, et plus tard excite tout l'organisme, augmente l'activité de la circulation, provoque l'épistaxis, des désirs vénériens, et détermine la transpiration dont le produit, ainsi que les urines, répand alors, disent-ils, une odeur musquée. Suivant Traller, antagoniste de ce médicament, le musc excite les nerfs, le cœur, raréfie le sang, qu'il porte vers la tête et la poitrine, augmente la chaleur, etc., et offre en général beaucoup d'inconvénients. Son action certainement excitante, le contre-indique en effet dans l'état de pléthore, d'inflammation et en général dans les maladies aiguës, si ce n'est quand le stade d'irritation est passé et que l'ataxie prédomine : aussi la plupart des auteurs recommandent-ils de ne l'employer qu'après la saignée; mais on a plus souvent à se plaindre de son inertie que de son trop d'activité.

J.-C.-G. Joerg (Extrait *Bull. des sc. méd.* de Fér., XXV, 05), qui vient de le soumettre à de nouvelles expériences, faites sur 9 personnes en état de santé, à la dose de 2 à 15 grains, délayé dans de l'eau ou mêlé au double de son poids de magnésie, l'a trouvé moins diffusible et moins pénétrant qu'on ne le suppose, mais a constaté son action puissamment excitante sur le canal intestinal et plus encore sur le cerveau : il n'a pas observé, du reste, que les excrétions en offrissent l'odeur, mais les vêtements l'exhalent parce qu'ils en sont imprégnés par les éructations auxquelles il donne lieu. Ses *effets primitifs* sont, d'après cet expérimentateur : éructations, pesanteur d'estomac, diminution ou augmentation de l'appétit, sécheresse de l'œsophage, vertiges, douleurs gravatives de la tête; ses *effets secondaires*, plus sensibles sur l'acéphale, sont : bâillements fréquents, somnolence, abattement et pesanteur de tout le corps, enfin sommeil profond qui se prolonge assez longtemps. Quand la dose est très-forte, l'action est plus marquée encore sur le système nerveux, et souvent alors il y a tremblement des membres et convulsions; le pouls, en outre, est plus rapide et plus plein.

Ce remède, évidemment excitant, ne peut donc être employé, dit M. Joerg, que dans les maladies où le cerveau et le système nerveux sont débilités, sans qu'il y ait congestion sanguine ou compression de ces organes; mais on a tort de ne l'employer que comme dernière ressource : du reste, le camphre lui paraît plus efficace dans ce cas, et en même temps plus sûr, parce qu'il n'est jamais sophistiqué, et plus à la portée de tous par son prix. Aussi, comme l'avait observé M. Barbier (*Mat. méd.*, II, 55), ce n'est guère comme excitant direct qu'on en fait usage, mais comme nervin ou anti-spasmodique diffusible, à raison de la propriété qu'il a de calmer les troubles nerveux, de rétablir l'harmonie entre les fonctions, dans beaucoup de maladies dont ce trouble forme le principal caractère, etc. Tels sont, outre les *spasmes nerveux* habituels, l'*hystérie*, les *névralgies*, la *chorée*, etc., où il est fréquemment administré : les *fièvres malignes* ou *ataxiques*, les *typhus*, accompagnés de faiblesse, soubresauts des tendons, oppression, tremblement des membres, mouvements convulsifs, grande anxiété, aberration de la faculté sensitive, etc., où il a été bien plus rarement expérimenté (Reid, Cullen, Fuller, Mertens, Alibert, J.-P. Frank, Odier, Récamier, Marcus, *Biblioth. méd.*, LXI, 23), etc. La diaphorèse et le sommeil qu'il procure presque toujours, sont regardés par M. Barbier comme secondaires ou thérapeutiques, c'est-à-dire, comme dus au calme qui succède aux accidents; mais d'après les expériences de Joerg, faites sur des individus sains, et l'observation de certains malades qui ont présenté ces phénomènes sans d'ailleurs obtenir de soulagement, nous les croyons propres au remède.

On l'a vu très-utile aussi dans des cas de *péripneu-*

Digitized by Google

monie et de *pleurésie* avec délire, affections où l'emploie souvent, à haute dose, M. Récamier (Voy. *Bibl. méd.*, LIX, 19; et LXV, 208, le *Mémoire* intéressant de M. Jacquet), mais où, d'une autre part, M. Chomel l'a essayé sans succès (*Lancette française*, II, 397), administré soit après l'emploi de la saignée, soit avant, comme nous l'avons vu, lorsqu'il s'agit de faire cesser l'espèce de considération nerveuses (*oppressio virium*) qui signale quelquefois le début de certaines affections graves, et ne permet pas d'en reconnaître le véritable caractère.

Des observations de ses bons effets contre le *hoquet spasmodique*, les *palpitations du cœur*, les *spasmes de l'œsophage*, les *convulsions*, etc., sont aussi consignées dans le 1er volume des *Transact. philos. abrégées* (p. 210, 223, 231). Cabanis, qui le regardait comme d'une grande efficacité, mais à haute dose, en donna 30 à 40 grains en quelques heures à Mirabeau (*Mém. sur la maladie et la mort de Mirabeau*, p. 286). Cullen (*Mat. méd.*, II, 400), Pringle (*Phys. and litt. essays*, II, 250), etc., l'ont trouvé efficace à grande dose dans les cas de *goutte* dite *remontée*.

Les médecins indiens, au rapport d'Ainslie (*Mat. ind.*, I, 228), prescrivent le musc comme stimulant, anti-spasmodique, contre le *tétanos*, les *convulsions des enfants*, la *dyspepsie*, et, combiné avec l'opium, dans la *dyssenterie*. Au Tonquin à la Chine, et le musc, à très-haute dose (10 à 48 grains, d'après Crantz), est aussi employé avec grand succès, dit-on, contre l'*épilepsie*, où Haller, C. R. Hannes (*Nova acta Acad. nat. curios.*, V, 244), Van-Swieten, Tissot (Voy. aussi *Gaz. de santé* du 5 janvier 1809), etc., l'on trouvé utile; la *manie*, les *convulsions*, où l'ont recommandé J. Wall (*Philos trans.*, 1744, p. 212), P. Owen (*Med. obs. by a Soc. of phys. in London*, III, 1803), F. Zanetti (cité plus loin); et en général dans toutes les *affections du système nerveux*. Mais c'est surtout contre la *rage* et le *tétanos* qu'il a été préconisé. F. Zanetti (*Nova acta Acad. nat. cur.*, V, 146), Chapp (*Rec. périod. de la soc. de méd.*, XXIV, 290), R. Huck (*Med. obs. by a Soc. of phys. in Lond.*, III, 326), etc., ont rapporté des exemples de son efficacité contre cette dernière affection; et Wendt le croit le meilleur remède du *tétanos des nouveaux-nés* (*Journ. compl. des sc. méd.*, XXIX, 51). Bouteille (*Mém. sur la nat. et le trait. de la rage*, dans les *Mém. de la Soc. roy. de méd.*, 2e p., mém., p. 196) qui le regardait comme l'anti-spasmodique le plus puissant contre l'hydrophobie, comme calmant et sudorifique, rapporte à l'appui de cette manière d'agir des observations d'*hystérie goutteuse* de Pringle (*Journ. de méd.*, IX, 135), d'*épilepsie* de Van-Swieten, etc. Il le recommande à la dose de 2 à 10 grains, et loue particulièrement son mélange avec le camphre, qui en seconde l'éfficacité, le nitre et l'extrait de coquelicot. Nugent l'a donné, à la dose de 24 grains par prise, contre la rage, selon la formule du *remède tonquinois* de Cobb, c'est-à-dire, associé au cinnabre qui paraît en affaiblir l'action. Johnston a vu deux exemples de succès, au rapport de Cullen, qui en cite un 3e; on en trouve un autre dans les *Transact. philos.*, de 1757. Voy. aussi le Mémoire de Reid, dans notre bibliographie.

Le musc s'administre communément *en poudre*, soit mélangé à du sucre ou à d'autres médicaments pulvérulents, soit en oléosaccharum, soit suspendu dans des potions, des juleps, des lavements, soit enfin associé à divers extraits, et mis sous forme de pilules qu'on argente, surtout pour les personnes qui répugnent à son emploi. Quelquefois cependant on le prescrit en *teinture* alcoolique ou éthérée, préparée ordinairement avec un gros de musc contre 4 gros d'alcool ou d'éther; on en a même fait une *eau distillée*. Celle-ci se donne par onces; sa teinture par gouttes (10 à 20); sa poudre, toujours préférable, par grains, de manière à en administrer, en plusieurs fois, 6, 12, 24 grains et plus, par jour: cette dernière dose peut, lorsque le musc est bien indiqué, être prise d'emblée sans inconvénient, mais ordinairement on en gradue l'emploi pour mieux régler ses effets. Ceux-ci ne sont pas toujours en rapport avec les doses, surtout chez les personnes très-impressionnables; mais de trop petites doses, comme on les donne en général en France, sont sans efficacité, au rapport de tous ceux qui l'ont spécialement expérimenté. En général, suivant M. Joerg, 3 à 5 grains toutes les 8 ou 12 heures suffisent chez les personnes irritables, 6 à 12 chez les autres. Il est rarement rejeté, même par ceux à qui son odeur déplaît. L'un de nous l'a trouvé supérieur à la *poudre tempérante*; plusieurs praticiens le préfèrent à l'opium, dont il a l'action calmante, sans aucun des inconvénients; mais son haut prix doit le faire réserver pour les cas où d'autres médicaments moins coûteux se sont montrés inefficaces. Le médecin doit en outre tâcher toujours de s'assurer de la bonne qualité de ce médicament, les muscs kabardin et du Bengale, comme nous l'avons dit, n'étant en rien comparables par leurs propriétés, et sans doute par leurs vertus, au véritable musc tonquin.

On associe quelquefois le musc au nitre, au cinnabre, qui en modère, dit-on, l'action excitante; au camphre qui passe au contraire pour l'accroître; à l'opium, aux résines, aux baumes, à l'ambre, aux huiles essentielles, à l'oxide de zinc, et autres anti-spasmodiques; au soufre doré d'antimoine qui lui ôte presque complétement son odeur, sans être décomposé, tandis que le kermès minéral la change seulement en celle de l'ognon, d'après les expériences récentes de L.-F. Bley (nouv. *Journ. de pharm.* de Tromsdorff, XIX, cah. 2, p. 6); au nitrate d'argent qui en est décomposé, etc.

Il fait la base, en outre, d'un grand nombre de formules officinales ou magistrales, telles que le *magistère musqué* de la Pharmacopée de Londres, le *julep musqué* de Fuller (Voy. *Nouv. Journ. de méd.*, I, 103, la formule d'un julep musqué recommandé contre les convulsions, le délire et la manie); la *poudre tonquin*, mélange de 16 grains de musc et

Digitized by Google

de 12 de cinnabre, usité à la Chine, en une seule dose, contre la rage; les *pastilles mogoles*, la *pierre de Goa*, les *pilules de musc et d'ammoniaque*, diverses préparations dites *anti-spasmodiques*, *aphrodisiaques*, etc. (Voy. la *Pharmacopée univ.*, II, 137). Le musc figurait aussi dans diverses autres préparations, aujourd'hui abandonnées ou réformées, telles que les *confections d'hyacinthe* et d'*alkermès*, les *pastilles odorantes* et la *poudre réjouissante* de la Pharmacopée de Paris; et sa teinture dans l'*eau de millefleurs*, le *baume apoplectique* et le *baume de Lectoure* de la même Pharmacopée, etc. Ajoutons enfin qu'on l'emploie fréquemment, à très-petite dose, pour aromatiser certaines liqueurs de table, des bonbons et autres produits plutôt du ressort du liquoriste et du confiseur que de celui du pharmacien.

Alberti (S.). *Orationes tres..... 2° de moschi aromatis pretiosissimi natura et efficacia*. Norimbergæ, 1585, in-8. — Le même, *Oratio de moscho*. Wittemb., 1594, in 4. — Schenck (T.-T.). *Exercit. de moscho*. Resp. L. Schroeck, Ienæ, 1667, in-4, fig. — Schroeck (L.). *Historia moschi ad normam acad. curios. conscripta*. Viennæ, 1682, in 4, fig. — De la Peyronie (F.). Description d'un animal connu sous le nom de musc (*Mém. de l'Ac. royale des sc.* pour 1731, p. 443). — Galenti (D.-G.). *De moscho* (*Comment. Bononienses*, III, C. p. 72. O. p. 177). — Reid (A.). *Of the effects of the Tunquiness medecine* (*Philos. Transact.*, 1744, p. 212). — Trommsdorf (G.-B.). *Programma de moscho*. Erfurt, 1776, in-4. — Wall (J.). Des effets extraordinaires du musc dans les maladies convulsives (publié dans les *Trans. philos.*; et aussi, avec d'autres pièces, par son fils, Oxford, 1780, in-8). — Tralles (B.-L.). *De limitandis laudibus et abusu moschi in medela morborum dissertatio*. Breslau, 1783, in-8. — Bechtold Wesner (J.). (*Diss. inaug. de moscho*. Gottingæ, 1784, in-4. — On peut consulter aussi, outre les divers mémoires et observations indiqués dans le cours de notre article, ceux que contient le *Repertorium commentationum*, etc. de J.-D. Reuss (X, 35 et suiv.), sur les vertus du musc contre les *palpitations*, le *delire*, la *fièvre nerveuse*, la *manie*, le *croup*, etc. On cite enfin de Werner une dissertation *De moscho*, et de Link un Traité sur le musc (1786 ?).

MOSCHUS ORIENTALIS. Nom officinal du *Musc*. Voy. *Moschus moschiferus*, L.

MOSCOUADE. Sucre brut ou non purifié. Voy. *Sucre*.

MOSKOKARYON. Synonyme de *Muscade* dans Dioscoride.

MOSON ou Wieselburg, Comitat de Hongrie, où P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.) indique l'existence d'un grand nombre de marais à sulfate et carbonate de soude.

MOSS-KUH, MOSS-OCHS. Noms allemands du butor, *Ardea stellaris*, L.

MOSSE. Nom que porte, à Ualan, l'arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L. Voy. ce mot. La variété sans semences s'y nomme *Cossa*.

MOSTARDA. Nom portugais de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

MOSTARO. Nom espagnol de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

MOSTERD. Nom hollandais de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

MOSUMOOSKI. Nom tamoul du *Bryonia scabra*, Thunb. Voy. ce mot.

MOSYLLON. Nom de la meilleure espèce de *Canelle* dans Galien.

MOTA DARCHINIE. Un des noms dukhanais du *Cassia lignea*.

MOTACILLA, Becs-fins. Genre d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, voisin des Gobe-mouches (subdivisé aujourd'hui en beaucoup d'autres), nombreux en espèces, qui, la plupart, malgré leur petitesse, forment à l'automne, époque où leur chair devient plus ou moins grasse et succulente, un gibier fort recherché dans les pays où elles abondent. La plus remarquable est le bec-figue, ou mieux bèquefigue; mais d'autres espèces ont jadis fixé l'attention des thérapeutistes: ainsi le hochequeue (*Motacilla alba* et *cinerea*, L.), qui vit au bord des eaux, passait pour apéritif, diurétique et lithontriptique, administré en poudre à la dose de 24 à 72 grains dans du vin blanc ou de l'eau de saxifrage. Le troglodyte d'Europe (*M. Troglodytes*, L.), souvent confondu de nom avec le roitelet (*M. Regulus*, L.), et l'un de nos plus petits oiseaux, était regardé, d'après le témoignage de Zacutus Lusitanus, comme spécifique contre la pierre, pris en poudre ou mangé assaisonné d'un peu de sel et de poivre: sa cendre est encore inscrite comme diurétique dans quelques Pharmacopées, sous le nom de *Reguli usti*. Le rossignol (*M. Luscinia*, L.), si connu par son chant mélodieux, était employé comme aliment contre la cachexie et l'épilepsie, et son fiel, mis sous forme de liniment, servait pour donner à la vue plus d'acuité. Quant au motteux ou vitrec, petit oiseau qui vit de vers et d'insectes, sa chair est compacte, peu savoureuse et par conséquent peu recherchée; il est loin d'en être de même du suivant:

M. Ficedula, L. (*Muscicapa Atricapilla*, Cuv.), Gobe-mouche noir, Bèque-figue. Ce nom de bèquefigue, appliqué, dans le Midi et en Italie, à diverses fauvettes et farlouses, l'a été aussi à toutes les espèces de becs-fins d'Europe qui s'engraissent de figues, et même à plusieurs oiseaux étrangers: de là quelque confusion dans Buffon et ceux qui l'ont suivi. Le véritable bèque-figue (*Sycalis* et *Ficedula* des anciens) n'est qu'un jeune individu ou qu'un individu femelle du gobe-mouche noir, dont, comme l'indique son nom, le plumage est naturellement assez sombre, mais qui s'embellit durant la saison des amours chez le mâle, nommé alors jadis *Melancorhynchos* et *Atricapilla*. Cet oiseau, long de 5 pouces, est commun dans le Midi, où il bécquète les figues; il s'en éloigne durant l'été où il vit surtout de raisins, et y revient en août et septembre, époque de sa chasse. C'est en effet chez nous, ainsi qu'il l'était pour les Romains, le plus estimé, en quelque sorte, des petits oiseaux. Comme l'ortolan, il ne consiste, pour ainsi dire, qu'en un petit peloton de graisse fondante, d'une saveur fine, délicate, succulente; aussi la digestion en est assez difficile pour devoir être aidée par le secours des épices, des aromates et l'usage des spiritueux, quoique par elle-même la chair de cet oiseau ne laisse pas que d'être excitante et nutritive. Il convient peu par conséquent aux estomacs faibles, paresseux, aux convalescents; et pourtant, dans certains pays, on est dans l'habitude de l'administrer à ces derniers. Dioscoride dit qu'il est bon pour aiguiser la vue, et Pietro della Valle affirme qu'en Chypre il cause quel-

Digitized by Google

quefois des incommodités, parce qu'il y becquète la scammonée, double assertion justement révoquée en doute par M. H. Cloquet dans sa *Faune des médecins*, II, 263.

Motella, **Motelle**. Noms latin et français de la lotte, *Gadus Lota*, L., dans quelques auteurs.

Motère. Nom de la lotte, *Gadus Lota*, L., à Genève.

Mother of thyme. Nom anglais du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

Motherwort. Nom anglais de l'agripaume, *Leonurus Cardiaca*, L.

MOTIERS, Motiers-le-Travers. Village de Suisse, dans le Val-Travers (canton de Neufchâtel), célèbre par le séjour qu'y fit Rousseau de 1762 à 1765, et près duquel est une source minérale dont les eaux contiennent du soufre, dit-on, et du fer.

Motji. Un des noms japonais du riz, *Oryza sativa*, L.

Motjiouen. Un des noms chinois de l'Armoise, *Artemisia vulgaris*, L. Voy. ce mot.

Motte (La). Voy. *Lamotte*.

Mottereau. Nom de l'*Hirundo riparia*, L., à Nantes.

Motterelle, **Motteux**. Noms vulgaires du *Motacilla OEnanthe*, L.

Mou de veau. Nom vulgaire des poumons de veau. Voyez *Bos*.

Moutan, **Moatan**, **Moutang** Noms chinois de la pivoine en arbre, *Pæonia Moutan*, Bot. Mag.

Mouate. Racine indienne, blanchâtre, mucilagineuse, charnue et d'une odeur aromatique, dont on use dans la médecine égyptienne ; on en prend la décoction comme nutritive et aphrodisiaque ; on en fait aussi un sorbet, d'après M. Rouyère (*Bull. de pharm.*, II, 407).

Mouc-tu. Nom cochinchinois de l'*Equisetum hiemale*, L.

Moucelets. Nom provençal des *Thlaspi perfoliatum* et *T. alpestre*, L.

Mouchat. Nom du moineau franc, *Fringilla domestica*, L., en patois lorrain.

Mouche. Nom français des insectes du genre *Musca*. Voy. ce mot.

— **cantharide**. C'est le *Meloe vesicatorius*, L.

— **d'Espagne**. C'est la cantharide, *Meloe vesicatorius*, L.

— **à feu**, **Mouche luisante**. Espèce de *Lampyris*. Voy. ce mot.

— **guêpe**. Voy. *Vespa*.

— **à miel**. Nom vulgaire des abeilles, *Apis mellifica*, L. Voy. ce mot.

Moucherolle. Nom français du genre *Muscipeta*, Cuv., et, dans Lémery, du *Muscicapa grisola*, Gm. Voy. ce mot.

Mouchés. Nom quelquefois pris pour *Mouches cantharides*.

Mouches. Nom que l'on donne à des topiques de petites dimensions, ce qui les a fait comparer aux mouches que les dames mettaient autrefois sur leur visage, et qu'on applique ordinairement aux tempes, à l'angle de la mâchoire, derrière l'oreille, contre l'ophthalmie, les maux de dents, les fluxions, la céphalée, etc. On les prépare le plus souvent avec l'opium, l'emplâtre vésicatoire, etc.

Gendrin (A.-N.). Extrait d'un mémoire sur l'emploi des topiques opiacés contre l'ophthalmie, etc. (*Journ. génér. de méd.*, LXX, 212).

Mouchouko. Nom que les Hottentots Bachapins donnent au *Tabac*.

Moucnu. Nom d'une plante du Chili, représentée par Feuillée, qui la dit propre, étant mâchée, à chasser les vents, et qu'il désigne sous le nom d'*Anisillo*, peut-être à cause de sa propriété carminative, à l'instar de l'anis, ou pour son odeur anisée (*Plant. méd.*, III, 5).

Moucle. Ancien synonyme français de *Moule*.

Moue. Un des noms de l'huile de palme, *Elais guineensis*, L. (Voy. ce mot), à la côte d'ivoire.

Mouvette. Un des noms de la bourse à berger, *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.

Mouffette. Synonyme de *Mofette* Voy. ce mot.

Mougetas. Nom du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L., en Languedoc.

Mouille-bouche. Variété de *Poire*.

Moujnes. Nom languedocien du *Cistus ladaniferus*, L.

Mouk-se. Nom d'une prêle (*Equisetum*) de la Chine, dont la décoction y est fort employée comme astringente (De Candolle, *Essai*, etc. 311).

Mouka. Nom du lin de la Nouvelle-Zélande, *Phormium tenax*, L., dans cette île.

Moul-elavou. Nom malabare du *Bombax Ceiba*, L. Voyez ce mot.

Moule. Mollusque marin qui sert d'aliment. Voy. *Mytilus edulis*, L.

— **de chien**. Les Grecs nommaient ainsi le *Mytilus cygneus*, L.

— **d'étang**. Espèce d'anodonte. Voyez *Mytilus cygneus*, L.

— **de mer**. Un des noms vulgaires du *Mytilus edulis*, L.

— **du Rhin**. C'est le *Mya margaritifera*. L.

— **de rivière**. Nom français du *Mytilus anatinus*, L. Voy. ce mot.

MOULIN-LE-COMTE. Carrère (*Cat.*, 203) indique sous ce nom une ferme entre Passi-Greniers et Vandriers, à 5 lieues d'Épernay, où se trouve une source froide, que Lallement dit ferrugineuse et utile dans les mêmes cas que l'eau de *Boursault* (voy. ce mot).

MOULIN-LA-COSTE. Hameau de France (Ardèche) près duquel Boniface, cité par Carrère (*Cat.*, 522) indique une source froide semblable à celles d'*Arsac*, à 1/2 lieue de laquelle elle est située, et de *Nousel*.

MOULINS. Ville de France (Allier), dans le voisinage de laquelle est une source minérale appelée *Bardon*, que J. Diannyre (*Mém. de Trévoux*, mai 1746, p. 1064, et ancien *Journal de méd.*, t. II) signale comme résolutive, apéritive, bonne contre les gonflements d'estomac, les coliques, l'ictère, l'hystérie, les maladies de la peau, etc., et qu'il dit contenir *du vitriol, du nitre*, *du bitume*, *du fer* et *du soufre* (Carrère, *Cat.*, 155).

MOULINS-LA-MARCHE. Bourg de France, à 4 lieues de L'Aigle, près duquel Terrède indique une source minérale froide peu active, à laquelle il attribue en général les propriétés des eaux ferrugineuses (Carrère, *Cat.*, 387).

Moullera. Nom d'une plante de l'Inde dont la fumée des feuilles sert à dissiper les vertiges, d'après Ray (*Hist. plant.*).

Mounta. Synonyme arabe de *Momie*. Voy. ce mot.

Mounixe. Un des noms vulgaires du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Digitized by Google

MOUNTAIN ASH. Nom anglais du sorbier des oiseaux. *Sorbus Aucuparia*, L.

— COCK. Nom anglais du coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L.

— TEA. Un des noms anglais du *Gaultheria procumbens*, L.

MOURALIOUS, MOURILIOUS. Noms languedociens de l'*Anagallis arvensis*, L.

MOURAOU. Nom languedocien de l'olivier, *Olea europæa*, L.

MOURRAU, Variété d'*Olive*.

MOUREILA. Nom du *Malpighia verbascifolia*, Aubl., à la Guiane, d'où on a donné le nom de *Moureillier* à tout le genre.

MOURELA, MOURELLE. Noms languedociens de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

MOURETIER. Un des noms du myrtile, *Vaccinium Myrtillus*, L.

MOURGUETA. Nom de l'*Helix vermiculata*, Mull., en Languedoc.

MOURMOLIOUS. Nom d'une variété d'*Anguille* à tête déprimée, à Nice.

MOURICOU. Nom malabare de l'*Erithrina Corallodendron*, L. Voy. ce mot.

MOURINGOU, MOURONGUE. Noms de la noix de ben, *Moringa oleifera*, Lam.

MOURON. Nom de l'*Anagallis arvensis*, L.

— BLANC. *Alsine media*, L.

— D'EAU. *Samolus Valerandi*, L.

— FEMELLE, Variété à fleurs bleues du mouron, *Anagallis arvensis*, L.

— MALE. Variété à fleurs rouges du *Mouron*.

— DES OISEAUX. *Alsine media*, L.

MOURRIDE. Un des noms du pied de veau, *Arum maculatum*, L.

MOURVESC. Nom du *Juniperus Oxycedrus*, L., dans le Midi de la France.

MOUSE (St-.), à 1 lieue N.-O. de Plombières, dans les Vosges. On y indique une source minérale froide et ferrugineuse, qui nous est inconnue.

MOUSOU. Nom chinois des graines du *Dryandra oleifera*, Lam. V. ce mot.

MOUSSACHE. Ce nom se donne, aux Antilles, à la fécule de la farine du manioc, *Jatropha Manihot*, L.; on l'étend aussi à la plupart des fécules extraites de diverses racines et fruits des Antilles, et alors ce nom est synonyme d'*arrow-root*, fécule du *Maranta arundinacea*, L., et de quelques autres végétaux de la famille des Balisiers.

Ricord-Madiana (J.-P.). Recherches sur les qualités des moussaches fournies par différentes racines ou fruits des Antilles, etc. (*Journ. pharm.*, XVI, 306).

MOUSSE. Voy. *Mousses* et *Muscus*.

— DE CHÊNE. *Lichen plicatus*, L.

MOUSSE DE CORSE, Mousse de mer, Coralline de corse (1). Noms du *Fucus Helminthocorton*. Latour., *Gigartina Helminthocorton*, Lamour., qui viennent de sa forme de mousse et de ce qu'on le récolte sur les rochers battus par la mer, en Corse, et qui ont été étendus à une réunion de substances marines que l'on donne pour cette plante, parce qu'elles paraissent en avoir les propriétés.

Cette espèce de fucus est en petits buissons courts, très-touffus, à divisions rameuses, capillaires, presque articulées au sommet, demi-transparentes, cornées, rouge fauve; elle a un goût salé et une odeur de mer forte, surtout mouillée; elle se résout pour une très-grande proportion en gélatine dans l'eau. On en fait la récolte en râclant les rochers maritimes des îles de Corse, de Sardaigne, de Sicile; on la trouve aussi sur ceux de la Provence, de l'Océan, etc. Cette manière de la récolter fait qu'on amène avec elle d'autres produits de la mer, qu'on y laisse. M. De Candolle y a trouvé: 1° *Fucus ericoides*, Good.; 2° *Corallina rubens*, L.; 3° *Fucus barbatus*, Good., ou *F. fæniculaceus*, L.; 4° *Conferva catenata*, Roth.; 5° *Conferva Ægagropila*, L.; 6° *Conferva albida*, Roth.; 7° *Corallina officinalis*, L.; 8° *Fucus sedoides*, Desf.; 9° *Fucus incurvatus*, Huds.; 10° *Fucus Fasciola*, Roth.; 11° *Conferva pilosa*, Roth. On y observe aussi quelquefois encore le *Conferva scoparia*, L.; l'*Ulva Pavonia*, L.; l'*Ulva squamaria*, Gmelin; l'*Ulva Lactuca*, L.; le *Fucus aculeatus*, L.; le *Fucus plicatus*, L.; la bourre qui est à la base du *Zostera marina*, L.; des fragments de lichens, et une multitude de portions de plantes trop défigurées pour être reconnues, outre des portions de madrépores, du sable, etc. Le *Fucus Helminthocorton* est à peine pour un tiers dans les meilleures qualités de mousse de Corse du commerce, d'après l'examen qu'en a fait M. De Candolle. Cependant M. Fée a vu des sortes où il en formait moitié environ (*Cours d'hist. nat. pharm.*, I, 147). Au surplus, la plupart des substances qu'on trouve mêlées avec ce fucus, paraissent jouir de propriétés analogues aux siennes. Le docteur Nardo, de Chioggia, vient de découvrir qu'un grand nombre d'algues de l'Adriatique jouissent des propriétés vermifuges de la mousse de Corse, d'après des expériences directes (*Revue médicale*, II, 515). Il serait donc à désirer qu'on triât ce médicament, et que, au lieu d'avoir un farrago pareil on le réduisît au véritable *Fucus Helminthocorton*, ce qui, de 12 sous que coûte la livre, la porterait à 30; on le mondérait du sable, des coquillages, de la terre, des polypiers, etc., qui, joints à l'humidité où on entretient cette drogue, peut-être pour qu'elle pèse plus, en font un véritable fumier. L'emploi de la mousse de Corse est fort ancien dans les îles de la Grèce; il paraît même que du temps de Théophraste et de Dioscoride on s'en servait en médecine, si on en juge par quelques passages de leurs écrits: c'est probablement le *Muscus marinus* de Pline et des vieux auteurs. Une colonie grecque qui vint s'établir en Corse vers le milieu du XVII[e] siècle, y apporta traditionnellement la connaissance des propriétés vermifuges de ce petit *fucus*. En 1777, un médecin corse, le docteur Stéphanopoli, membre de cette colonie, la retrouva sur les rochers de l'île, et en fit connaître les propriétés en le désignant sous le nom de *Leminthochorton*: il faudrait reporter cette date à 1775, d'après Sprengel (*Hist. de la méd.*, V, 495). Schwendimann, et deux ans après Latourette,

(1) Il ne faut pas confondre cette plante avec la coralline officinale ou coralline blanche, *Corallina officinalis*, L., qu'on emploie aussi comme vermifuge.

Digitized by Google

médecin de Lyon, publièrent chacun un mémoire sur cette plante, que ce dernier nomma *Fucus Helminthocorton*, dans lesquels ils firent connaître ses propriétés vermifuges.

Aujourd'hui on donne la mousse de Corse (que le premier soin des pharmaciens doit être de monder et de séparer de la terre, du sable, du corail, des coquillages et autres corps étrangers, et de sécher) à la dose de 1 à 4 gros, bouillis dans une livre d'eau et filtrés, que l'on prend par verre d'heure en heure; on en fait aussi un sirop que l'on prescrit par once; mais cette préparation est moins certaine. M. Fée prétend que la meilleure et la plus efficace serait la gelée (*loc. cit.*). On la conseille encore en poudre à la dose de 1 gros. Ce médicament se prescrit surtout contre le ver strongle, si commun chez les enfants; il paraît qu'il agit en les faisant périr d'indigestion, ces animaux se gorgeant de la gélatine dont est composé pour plus de moitié ce *fucus*, car il n'a ni saveur ni odeur, et on ne voit pas qu'il produise la moindre action sur l'estomac ou les intestins. Son effet vermifuge est loin au reste d'être certain, et on doit dire qu'il échoue souvent. Il est pourtant employé vulgairement, et presque toujours les parents le donnent sans l'intervention du médecin.

William Farr a conseillé un autre emploi de ce *fucus* qui serait bien plus précieux s'il était efficace; il assure (et il paraît que cette opinion est populaire en Corse, puisque c'est Bonaparte qui la rapporta à ses médecins à Sainte-Hélène, et qui devint ainsi l'instigateur du travail du médecin anglais) donné contre les indurations, le squirrhe ou cancer non ulcéré, il les dissipe mieux qu'aucun des moyens indiqués jusqu'ici par les auteurs. On le prescrit en infusion ou en décoction, à la dose d'une demi-once à six gros dans deux livres d'eau bouillante, qu'on passe après douze heures de repos, et dont on prend trois ou quatre verres par jour, en y ajoutant un peu de rhubarbe, si l'on veut; les excréments changent de couleur; les urines deviennent plus abondantes; la tumeur se ramollit et se dissipe, etc. Il rapporte plusieurs observations de guérisons opérées par ce moyen (*Revue médicale*, XI, 468). Le docteur Dohlhoff pense que ce *fucus* ne doit cette propriété qu'à l'iode ou aux hydriodates qu'il contient (*ibib.*); par conséquent on pourrait le remplacer par d'autres *fucus* où ce principe est plus abondant. Il est facile de vérifier la valeur de la mousse de Corse comme fondant des engorgements squirrheux, car ce médicament est commun, et là maladie n'est malheureusement pas rare.

On a de M. le docteur Bouvier une analyse de la mousse de Corse, mais un peu ancienne, de sorte qu'on n'y voit pas figurer l'iode, principe qui n'a été découvert que depuis dans les *fucus*; suivant lui, elle est composée: gélatine, 602; sulfate de chaux, 108; fibres ligneuses, 109; muriate de soude, 92; carbonate de chaux, 72; phosphate de chaux, 2; carbonate de magnésie, 5; oxide de fer, 5; silice, 3 (*Médecine éclairée par les sciences physiques*, I, 86, 1791; *Annales de chimie*, t. IX, page 83). Il serait à désirer qu'on répétât ce travail.

Schwendimann (P.-J.). *Diss. helminthochorti historia, natura, vires.* Argentorati, 1780, in-4. — Latourette (A.-L.). Diss. botanique sur le vermifuge improprement appelé mousse de Corse (*Obs. sur la physique*, XXI, 166, 1782). — Haemmerlen (D.-A.). *Diss. inaug. de fuco helminthocorto.* Erlangæ, 1792, in-8. — De Candolle (A.-P.). Extrait d'une note sur la mousse de Corse (*Bull. de la soc. de la faculté de méd.*, I, 125-1804; *Bull. de la soc. philom.*, III, 263). — Farr (W.). Sur l'emploi de la mousse de Corse dans le cancer (en anglais). (*Medico-surgical Review.* Mars 1822). Plusieurs journaux français en ont donné un extrait.

MOUSSE DORÉE. Écailles du *Polypodium Baromez*, L. Voyez *Polypodium*.
— GRECQUE. Un des noms du muscari, *Muscari comosum*, Mill.
— D'INDE. Filet soyeux, fauves, lustrés, qu'on dit vermifuges (*Bull. de pharm.*, VI, 345). Peut-être la mousse dorée ?
— D'ISLANDE. *Lichen islandicus*, L.
— MARINE. *Fucus Helminthocorton*, Latour. Voy. *Mousse de Corse.*
— DE MER. *Fucus Helminthocorton*, Latour. Voy. *Mousse de Corse.*
— DU NORD. *Lichen rangiferinus*, L.
— DES ARBRES. *Lichen rangiferinus*, L.
— DE ROCHER. Ancien nom de la *Coraline blanche.*

MOUSSELINE. Un des noms de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L.

MOUSSEMBEY. Plante crucifère, potagère aux Antilles, dont on mange les feuilles bouillies avec de la viande (Labat, *Nouv. voy.*, I, 301).

MOUSSERON. On donne ce nom à plusieurs petits champignons comestibles du genre *Agaricus*, qui croissent parmi la mousse. La peau de leur chapeau se dessèche facilement, et ressemble, dans cet état, à celle d'un gant. On les conserve desséchés pour l'hiver; on les met dans les ragoûts, etc.

MOUSSERON D'ARMAS. Il est comestible en Provence, d'après Paulet.
— BLANC. *Agaricus albellus*, DC.
— (*Faux*) *Agaricus tortilis*, DC.
— GRIS. *Agaricus Mousseron*, Bull.
— PETITE-OREILLE. *Agaricus virgineus*, Pers.

MOUSSES, *Musci*. Famille naturelle de la Cryptogamie de Linné. Ce sont de petites plantes à feuilles fines, simples, perennes, inodores, insipides, portant des urnes pédicellées regardées comme contenant les semences qui les reproduisent, qui viennent à maturité pendant l'hiver, tandis que des rosettes sessiles sont présumées être les organes mâles. Elles croissent sur la terre, l'écorce des arbres, les pierres, etc., dans les lieux frais, humides, surtout dans les pays du nord, où elles forment des tapis de verdure plus ou moins étendus; elles sont, après les Lichens, les premières plantes qui commencent la végétation et préparent la formation de l'*humus* végétal; les aquatiques, surtout les *Sphagnum*, préparent la formation des tourbières. Cette famille, très-nombreuse puisqu'elle contient plus de douze cents espèces, que les travaux de Dillen, d'Hedwig, de Bridel, de Hooker, etc., ont contribué à faire bien connaître, renferme peu ou point de plantes médicinales; le *Lycopode* (V. *Lycopodium*), le

Digitized by Google

Polytric, la *Fontinale*, sont à peu près les seuls dont ont a indiqué quelque emploi. On fait avec les mousses, qui en général forment un bon moyen d'emballage, des coussins, des litières; on en enveloppe les fruits; on en calfate les vaisseaux, les tonneaux; on en entoure les greffes; on en met dans le mortier; on en forme des petits tableaux, des corbeilles, etc. Il faut en débarrasser les arbres, parce qu'elles leur nuisent. On pourrait se servir des espèces à feuillage délicat dans le traitement des plaies, en place de charpie. Feuillée parle d'une mousse du Chili qui croît dans l'eau, qu'il dit extrêmement chaude, et qu'on donne aux poules pour avancer leur ponte (*Plant. méd.*, III, 43).

Richter (G.-G.) *Diss. de muscorum notis et salubritate.* Gottingæ, 1747. in-4. — Pulteney. Mémoire sur les mousses (*Trans. phil.*, 1758). — Linné (C.). *De usu muscorum.* Resp. A.-H. Berlin. Upsaliæ, 1766 (*Amæn. acad.*, nº 145). — Vogler (J.-P.). *Dis. de muscis et algis notioribus valetudini servientibus.* Giessæ, 1774, in-8.

Moussigne. Fruits capsulaires, durs, ligneux, gros comme des pois, très-épineux, grisâtres, irréguliers, faits comme des chausses-trapes, à trois loges monospermes, sans saveur et sans odeur; ils sont employés à la Chine comme sudorifiques dans les cas de suppression de transpiration, d'après le récit que nous en a fait le docteur Busseuil, qui nous les a communiqués.

Moussil. Espèce d'ail dont les Persans se servent comme de condiment (*Journ. de pharm.*, VII, 192).

Moustelle. Vieux nom français de la belette, *Mustela vulgaris*. L.

Moustello. Nom provençal et languedocien de la belette, *Mustela vulgaris*, L.

— biauco. Nom nicéen de la Blennie Gadoïde. Voyez *Blennius*.

Moustiques. Espèce de cousin des climats chauds. Voy. *Culex*.

Mout, *Mustum*. Nom commun aux sucs sucrés, extraits de divers végétaux et destinés ordinairement à la fermentation alcoolique. Le moût de raisin mûr sert à faire le *vin*, le *raisiné*, le *sapa*, etc.; il passait pour adoucissant, cordial, pectoral; sa vertu laxative est mieux constatée. Les anciens en faisaient généralement la base de leurs vins médicinaux.

Mouta mouta. Nom des *Oiseaux* en général, au cap de Diemen (Labillardière).

Moutabea guianensis, Aubl. Les habitants de Cayenne sucent une sorte de gelée douce et sucrée qui entoure l'amande du fruit de cet arbrisseau, voisin de la famille des Sapotées, et dont les singes sont très-friands. C'est le *Aymoutabou* des Galibis (Aublet, *Guiane*, II, 681).

Moutan, Moutang. Voy. *Mou-tan*.

Moutarde. *Sinapis nigra*, L.

— des Allemands. *Cochlearia Armoracia*, L.

— blanche. *Sinapis alba*, L.

— des capucins. V. *Cochlearia Armoracia*, L.

— des champs. *Sinapis arvensis*, L.

— des haies. V. *Erysimum officinale*, L.

— de Mithridate. Un des noms du tabouret, *Thlaspi Bursa pastoris*, L. On le donne à plusieurs végétaux non usités.

— sauvage. Un des noms vulgaires du tabouret, *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.

Moutarrelle. Un des noms du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

Moutardier. Un des noms du martinet noir, *Hirundo Apus*, L.

Moutardier (Grand-). M. Orfila indique sous ce nom, donné par Paulet, un champignon vénéneux du genre *Agaricus* qui croît aux environs de Paris (*Toxicologie*, II, 2e part., 49).

Moutardin. Un des noms de la moutarde blanche, *Sinapis alba*, L.

Mouton. Quadrupède ruminant. Voy. *Ovis Aries*, L.

Moutouchi suberosa, Aubl. Le bois de cet arbre de Cayenne, de la famille des Légumineuses, est très-léger, compressible, et y sert en place de liége (Aublet, *Guiane*, II, 748). C'est un *Pterocarpus*.

Moutrou. Un des noms chinois de l'huile de *Dryandra cordata*, Thunb.

Mouz. Un des noms arabes du bananier, *Musa Paradisiaca*, L.

Mow-le. Nom chinois de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L.

Mowah, Mowali. Noms indiens du *Bassia butyracea*, L.

MOXA. Nom d'origine portugaise, qui signifie *mèche*, et par lequel on exprime le *Kieou* des Chinois, admis même aujourd'hui parmi ce peuple pour désigner une sorte de cautère actuel pratiqué au moyen de l'incinération d'un tissu végétal, ordinairement celui de l'armoise (Percy, *Moxybustion*, *Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 474).

Le moxa diffère du cautère actuel, en ce que dans celui-ci on emploie le fer rouge, qui produit sur-le-champ le plus grand effet possible, qui va graduellement en diminuant, tandis que dans le moxa, le feu augmentant progressivement, le plus grand effet de l'ustion n'a lieu qu'à la fin de l'opération, ce qui est le contraire, et motive effectivement des applications différentes; le feu sera préféré pour les cas où il faut agir vivement, promptement, comme lors de la cautérisation des plaies venimeuses, de l'absorption des virus, etc., tandis que le moxa sera choisi de préférence contre les affections moins pressantes, surtout celles qui sont chroniques.

A part cette différence, les résultats de ces deux espèces de cautère actuel sont fort analogues. Comme dans l'ignition de la peau par le fer rouge, le moxa grille, brûle, charbonne le derme, avec cette circonstance qui lui est propre, qu'il fait éclater l'épiderme en pétillant; il produit une plaie plus ou moins profonde, d'où il résulte une escarre, de la suppuration, etc. Comme dans l'application du fer incandescent, il y a un trouble profond dans toute l'économie, une perturbation momentanée des fonctions; un centre de fluxion s'établit dans la plaie, et les modifications qui en résultent peuvent améliorer l'état anormal qui a fait employer ce moyen, rangé à bon droit parmi les plus actifs de la thérapeutique.

Le moxa, invention japonaise et chinoise, ne nous est pas parvenu par la voie de terre (qu'ont suivie la plupart des substances médicinales usitées, originaires de l'Inde, et dont s'est enrichie notre matière

Digitized by Google

médicale, en passant en Europe avant que les habitants de cette partie de la terre eussent trouvé le moyen d'y aller par mer), savoir l'Éthiopie, l'Égypte, la Grèce, l'Italie, et de là dans le reste de cette partie du globe. Ce sont les Portugais, qui les premiers abordèrent dans l'Inde, qui le firent connaître; effectivement il ne paraît pas, ainsi que le remarque M. Percy (*loc. cit.*, p. 479), que les Grecs en aient eu connaissance; et aucun passage ne s'y rapporte dans les ouvrages des médecins de l'antiquité, bien qu'ils cautérisassent avec des tisons enflammés, le lin *cuit*, ainsi qu'on le voit dans Hippocrate, c'est-à-dire préparé par le rouissage, le blanchissage, le tissage, etc.; mais ils ne le laissaient pas brûler progressivement sur la surface du corps, comme on le fait pour le moxa. On ne connaît pas au juste l'époque où on commença à faire usage de cet agent en Europe; nous n'avons trouvé aucun auteur qui le fixât d'une manière précise. M. Percy assure qu'il y a 50 ans (il écrivait cela en 1819) à peine quelques hommes savaient-ils ce que c'était que le moxa en France, malgré ce que Prosper Alpin, Ten-Rhyne et Kæmpfer en avaient fait connaître; Pouteau et Dujardin furent véritablement ceux qui apprirent aux médecins de notre pays ce que c'était que l'adustion chinoise, tandis qu'en Allemagne en Italie, en Pologne, etc., non-seulement on la connaissait, mais on s'en servait.

La matière avec laquelle on forme le *moxa* est fort variée, quoique au fond ce soit toujours un tissu végétal, spongieux, léger, facilement combustible, et qu'on prépare de manière à ce que l'ignition s'en fasse lentement: la vertu de la substance employée n'influe en rien sur le succès de l'opération, quoique l'opinion contraire ait été soutenue par quelques auteurs; on en fait avec de la mousse, du bois vermoulu, de la fiente d'herbivores, la moelle de quelques végétaux, mais surtout avec le tissu de certaines plantes, extrait soit de leurs écorces, de leurs feuilles, de leurs fleurs, soit de l'enveloppe de leurs fruits. Celui des Japonais et des Chinois est préparé avec les feuilles d'une armoise ou plutôt de plusieurs armoises, puisque, si le plus grand nombre des auteurs indiquent l'*Artemisia vulgaris*, L., comme celle dont ils se servent, d'autres nomment l'*A. Chinensis*, L.; d'autres l'*A. latifolia*, Led.; d'autres enfin l'*A. Japonica*, Thunb., comme étant employées; toutes celles qui offrent des feuilles un peu épaisses, larges et velues peuvent servir à fabriquer le tissu des *moxa*. Il suffit pour cela de les frotter très-sèches dans les mains pour en faire sortir les particules non fibreuses, de les réduire en boule, qu'on bat et qu'on pile dans un mortier, afin d'achever d'en dégager le reste de ces parties; il en résulte une espèce de feutrage dont on fait des pyramides ou cylindres qu'on nomme *moxa*. Toute plante qui a des feuilles analogues peut également servir à préparer des *moxa*; ainsi celles de bardane, de pédane, de bouillon-blanc, de *gnaphalium*, de tanaisie, le duvet des artichauds, des chardons, etc., peuvent être employés pour la préparation; en Tartarie, on se sert des feuilles du *Centaurea sibirica*, L.; au cap de Bonne-Espérance, de celles de l'*Hermas gigantea*, L.; en Espagne, de celles d'un *Echinops*, de celles du *Scolymus hispanicus*, L.; en Allemagne, on emploie le tissu de quelques bolets à amadou, ce qui est renouvelé de l'usage qu'en faisaient les anciens, battu et approprié comme pour l'amadou, car on remarque que tout ce qui peut servir de moxa, et les feuilles préparées comme pour le *moxa*, servent d'amadou dans les campagnes. On a proposé de les faire avec les tissus du chanvre, du lin, en toile ou tordus, c'est-à-dire réduits en cordes. La mèche des artilleurs a été préconisée par M. Percy; elle est composée de chanvre trempé dans une solution de nitre. Aujourd'hui on fait plus volontiers les moxa avec le coton cardé. M. Percy a proposé la moelle du soleil, dont il scie la tige par rondins d'un pouce, en y laissant l'écorce, de manière qu'elle brûle au centre, et qu'on peut la tenir avec la main; c'est ce qu'il appelle *moxa de voleurs*. Voy. *Helianthus*.

La forme à donner au moxa a été le sujet de quelques discussions. Autrefois, à l'imitation des Chinois et des Japonais, on les faisait pyramidaux; aujourd'hui on les préfère cylindriques; on les compose de coton cardé, empilé, un peu serré dans un cylindre de toile de 6 à 8 lignes de haut (au-dessus de 6 lignes leur combustion ne se fait pas sentir au malade) sur 4 à 5 de large. On les prépare avec du coton filé ou roulé autour d'une petite pièce de toile, suivant le procédé indiqué par M. Larrey.

Le cylindre ou moxa est mis sur la partie qu'on veut brûler avec de petites pincettes, ou avec le porte-moxa de M. Larrey, dont on trouve la figure dans le tome XXXIV, p. 464 du *Dictionnaire des sc. méd.*; on souffle pour entretenir l'ignition, soit avec la bouche, soit avec un soufflet, ou un chalumeau courbe dont la figure est également sur la planche citée du même *Dictionnaire*; on a soin de tenir un linge mouillé autour du lieu où brûle le *moxa*, pour que les étincelles qui s'échappent, lorsqu'on souffle, ne brûlent pas les parties environnantes.

A mesure qu'un *moxa* est en ignition, la chaleur se fait sentir au malade, d'abord d'une manière assez douce; puis, petit à petit, elle devient de plus en plus intense: les sujets jettent des cris, ont des mouvements convulsifs; on entend l'épiderme craquer, on voit la peau se rider, jaunir, griller, rougir, puis prendre une teinte charbonnée. On peut ne pas aller jusqu'à ce degré, soit en n'achevant pas complétement l'adustion, soit en la mitigeant par des applications qui en neutralisent l'effet: ainsi M. Larrey propose d'appliquer de suite de l'ammoniaque pure sur l'endroit comburé ce qui ôte, dit-il la douleur, fait contesté. M. J. Bayle propose de promener le moxa en combustion très-près de la peau; ce qui produit une vive douleur, sans brûlure profonde, de manière qu'on peut le répéter tous les jours (*Journ. analyt.*, 1829, 539). M. Regnaud brûle un moxa sur un drap mouillé, dans

Digitized by Google

l'arachnitis des enfants, ce qui rubéfie seulement la peau du crâne; c'est ce qu'il appelle *moxa tempéré* (Bégin, *Thérapeutique*, II, 76). Il y a des sujets qui endurent le moxa avec un grand courage, et chez ceux-ci c'est aux résultats secondaires de ce moyen qu'est dû le bénéfice qu'ils peuvent en éprouver. Chez ceux qui en ont au contraire une peur effroyable, qui en souffrent horriblement, les bons effets résultent d'abord de ces perturbations physiques et morales, ce qui n'empêche pas les résultats secondaires de se prononcer ensuite, de sorte qu'on peut dire que ceux-là sont les plus efficaces : aussi M. Vaidy ne veut-il pas, dans l'emploi qu'il conseille des moxa, qu'on cherche à en adoucir l'effet, prétendant, à bon droit, que, plus ils sont douloureux, meilleurs ils sont.

Les peuples de la Chine et du Japon, et d'autres asiatiques, emploient le moxa avec une fréquence qu'on ne peut comparer qu'à celle de la saignée du XVII[me] siècle en Europe et surtout en France, ou à celles des ventouses encore si usitées dans le nord ; ils se le font appliquer tous les 6 mois ; et même, lorsqu'ils sont en prison, on les laisse sortir pour vaquer à cette opération, tant ils y attachent d'importance. Ils s'en servent dans une multitude de cas où nous ne les emploierions pas chez nous : ainsi ils les prescrivent contre plusieurs maladies qu'ils croient causées par les vents, idée qu'on retrouve en Europe chez les vieilles femmes. D'après Prosper Alpin, les Égyptiens en faisaient aussi un grand usage. Chez nous, depuis Pouteau, surtout depuis Vicq-d'Azyr, MM. Percy et Larrey, on a mis en usage ce mode thérapeutique, et il est employé dans un assez grand nombre de circonstances, mais toujours dans des maladies graves ou rebelles, chez les personnes douées d'un courage marqué, et le plus fréquemment dans les affections douloureuses, lorsque la longueur ou la violence des douleurs a vaincu les malades et les amène à en désirer la cessation à tout prix. On conçoit que ce moyen, excessivement actif, qui trouble profondément l'économie animale, agisse aussi comme un puissant dérivatif; et c'est le plus souvent pour produire ce second résultat qu'on le met en usage. Comme excitant, on le conseille dans la paralysie, la goutte sereine, l'affaiblissement des organes des sens, la débilité musculaire, l'atrophie, etc. Comme dérivatif, c'est dans la coxalgie, la sacro-coxalgie, le rachitis, la maladie de Pott, la pleurésie chronique, la phthisie, les engorgements du foie, les névralgies faciales, lombaires, crurales, pectorales (angines de poitrine), le tétanos, etc., qu'on l'emploie; il agit parfois en détruisant les rameaux nerveux. L'épilepsie, l'hydropisie, la goutte, le miséréré, le hoquet convulsif, etc., sont encore au nombre des maladies contre lesquelles on conseille le moxa. Mais, dans tous ces cas, il faut qu'il y ait absence d'inflammation ou de fièvre aiguë pour s'en servir ; recommandation déjà faite par les Japonais.

On place les moxa le plus près possible du mal, afin que leur action soit plus immédiate et le résultat plus assuré ; on n'entretient pas ordinairement la suppuration; mais jusqu'à la chute de l'escarre formée par le feu et la cicatrisation de la plaie, il y en a de produite, à chaque pansement (que les Japonais font avec des feuilles de plantain un peu flétries, mais qu'on exécute chez nous comme pour les plaies ordinaires); cette suppuration suffit pour que leur action soit aussi marquée qu'elle puisse l'être. Il vaut mieux en réappliquer d'autres, si le cas l'exige, que de chercher à prolonger la suppuration de l'ancien, parce qu'on n'arriverait pas au même but, surtout si on se rappelle que c'est surtout dans la perturbation causée par cette application que réside la plus grande efficacité du moxa. On conseille de ne pas le placer dans des lieux où les nerfs, les gros vaisseaux, les tendons, les os sont trop voisins ou superficiels, parce qu'on risquerait de les faire participer à la moxibustion, ce qui pourrait donner lieu à de graves désordres. Ainsi on évite de les poser sur les sutures du crâne, bien que, suivant quelques auteurs, cela soit sans inconvénient (Pouteau, *OEuvr. posth.*, II, 44), la trachée-artère, la larynx, la périnée, le canal de l'urèthre, le nez, les oreilles, les paupières, les points des articulations trop minces, la crête de tibia, etc. On évite aussi de les placer sur les organes trop délicats, comme les mamelles, le visage, les glandes, etc. On trouve dans l'*Histoire de la chirurgie* par Peyrilhe et Dujardin (t. 1, pl. 1), et dans l'article *Moxa* de M. Larrey (*loc. cit.*), le dessin d'une poupée japonaise, où sont indiqués les points où on peut appliquer le moxa. Les peuples de cette contrée ont des lieux de prédilection pour cette application suivant la nature de la maladie, que nous croyons être le résultat d'idées superstitieuses; on en peut voir le détail dans Ten-Rhyne; il nous suffira de dire que sous ce point de vue on doit les appliquer comme on fait de tous les autres exutoires, c'est-à-dire aux lieux que l'anatomie a appris se correspondre le plus au moyen du tissu cellulaire.

Busheff (H.). *Tractatus de podagra per moxam curandâ.* Amstelodami, 1664. — Gehema (J. C.). *Croberti gicht die chinesis waffen der moxa.* Hamburg, 1682, in-12; *id.* 1683. — Valentini (M.-B.). *Historia moxæ, cum adjunctis meditationibus de podagrâ.* Lugduni-Batavorum, 1685, in-12; *id.* 1686. — Cleyer (A). *Moxa sinensis artemisiæ lanugo* (*Misc. cur. nat.*, IV, 1). — Thunberg (C.-P.). *Diss. de moxa atque ignis in medicina*, etc. Resp. Wahlin. Upsaliæ, 1788, in-4. — Engelhart. *Diss. de usu moxæ.* Londini, 1799, in-4. — Bernardin (A.-E.-M.). Diss. sur les avantages qu'on peut retirer de l'application du moxa, etc. Paris, 1803, in-4 (Thèse). — Deshayes (E.-B.-J.). Diss. sur les maladies les plus communes du canton de Douai, et quelques observations sur le moxa. Paris, 1806, in-4 (Thèse). — Cothenet (C.-J.-B.). Diss. médico-chirurgicale sur le moxa, etc. Paris, 1808, in-4 (Thèse). — Cretin (J.). Propositions sur les effets et les applications du moxa. Paris, 1809, in-4 (Thèse). — Bayle (J.). *On the moxa*, etc. Lond., 1825. — Wallace (W.). *A physiological enquiry respecting the action of moxa.* Dublin, 1827, in-8. — Vaidy. Observations sur les bons effets du moxa dans le traitement des inflammations chroniques du poumon (*Journ. compl. des sc. méd.*, VI, 9).

Moxibustion. Synonyme de *Moxa*, employé par Kæmpfer, et naguère par Percy.

MOYEN-MOUTIER. Village de France, en

Digitized by Google

Lorraine, à 3 lieues de Saint-Diez, près duquel est une source minérale froide et acidule (Carrère, *Cat.*, 496).

MOSAMBROM, MOZAMBRUN. Noms d'un *Aloe* usité dans l'Inde.

MOZAN, pour MOCAN. *Visnea Mocanera*, L. F.

MROWKY. Nom polonais de la fourmi. Voy. *Formica*.

MRTWA. Un des noms bohêmes de l'ortie blanche, *Lamium album*, L.

MSCHENO (Eaux min. de), à 2 lieues de Schlan. Elles ne nous sont connues que par la Bibliographie suivante :

Reuss (F.-A.). *Die mineralquelle zu Mscheno in Böhmen*. Leipzick. 1804. in-8.

MU. Un des noms du méum, *Athamantha Meum*, L.

MU-KELENGU. Nom malabare de l'igname. *Dioscorea sativa*, L. (Voy. ce mot).

MUABADAL. Nom hindou de l'éponge de mer. Voy. *Spongia*.

MUCAGO, MUCILAGO. Noms latins du *Mucilage*.

MUCAGO-NISIN. Nom japonais du chervi, *Sium Sisarum*, L.

MUCARANA. Un des noms américains du *Pterocarpus Draco*, L.

MUCATES. Sels peu connus et inusités, formés par la combinaison de l'acide mucique avec les bases salifiables.

MUCHO-MORE. Ce nom, qui signifie *Tue-mouche* au Kamtschatka, est celui de la fausse oronge, *Amanita muscaria*, Pers., dans ce pays.

MUCHUCUNDA. Nom indien d'une espèce de *Pentapetes* mal connue, dont les fleurs mucilagineuses sont employées contre les gonorrhées dans l'Inde où elle croît (De Candolle, *Essai*, etc., 83).

MUCHY HISZPANSKIE. Nom polonais des cantharides. Voy. *Meloe vesicatorius*, L.

MUCILAGE. *Mucilago*, *Mucago*. Espèce de gommite qui existe dans une foule de végétaux, notamment dans les racines des Malvacées, les oignons, les tubercules des Orchis, les semences de lin, de coings, de psyllium, de fenu-grec, de thlaspi, de grémil, les Lichens, les Fucus, etc. Dissous dans l'eau, qu'il rend fade et visqueuse, le mucilage est employé quelquefois comme adoucissant, interne ou externe; mais, dans les végétaux, il est souvent uni à d'autres principes qui en changent les propriétés: de là l'action purgative du mucilage des Fucus, l'action émétique de celui des jacinthes, etc. Vauquelin, qui l'a analysé, l'a trouvé formé d'une substance gommeuse, d'une sorte de mucus animal, d'acide acétique libre et de divers sels: ce n'est donc point un principe immédiat. Bostock (*Ann. de chimie*, LXVII) lui a trouvé les mêmes propriétés qu'au mucus animal. Les mucilages de gomme adragante et surtout de gomme arabique, ne sont que d'épaisses dissolutions de ces gommes dans l'eau. Voy. *Mucilages*.

MUCILAGE ANIMAL. On a quelquefois nommé ainsi le *Mucus*.

MUCILAGES, *Mucilagines*. Préparations pharmaceutiques qui consistent dans la solution aqueuse du principe mucilagineux (voy. *Mucilage*) des gommes, des semences ou fruits qui en contiennent, etc. On les emploie comme médicaments (voy *Mucilagineux*); ainsi que pour donner de la consistance ou lier certains autres médicaments, comme loochs, pilules, bols, pastilles, etc., pour suspendre certaines substances salines, etc., insolubles dans des liquides, comme les préparations mercurielles, etc. On se sert le plus souvent, dans ces derniers cas, du mucilage de gomme arabique ou de celui de gomme adragante.

MUCILAGINEUX. *Mucilaginosi*. On donne ce nom à une classe de médicaments où le principe mucilagineux est très-abondant. On trouve des mucilagineux parmi les animaux, surtout chez ceux qui sont jeunes, et particulièrement dans certaines classes qui vivent dans l'eau, comme les poissons, les batraciens, les méduses, etc. C'est parmi les végétaux que sont les plus employés en médecine; on les rencontre dans la totalité de certains d'entre eux, ainsi que cela a lieu dans beaucoup de Malvacées, la guimauve, la mauve, etc., ou seulement dans certaines parties, comme les semences de coings, de psyllium, de lin, etc., les feuilles ou les racines de quelques autres. Les gommes ne sont que des mucilages à l'état de dessiccation, et en leur rendant de l'eau on en fait d'excellents mucilagineux. Ces médicaments sont essentiellement adoucissants, calmants, propres à combattre les irritations, l'inflammation, à remédier à la sécheresse des parties, etc. On les donne en boissons, en lavements, en injections; on en prépare des fomentations, des cataphasmes émollients, maturatifs, etc. On fait fort souvent les mucilagineux synonymes d'*Émollients*.

MUCILAGO. Nom latin qui correspond à *Mucilage*.

— MERCURII PLENKII. Voy. *Mercure*.

MUCIQUE (Acide). Voy. *Acide mucique*.

MUCITES. Voy. *Mucates*.

MUCOSO-SUCRÉ. Sorte de sucre imparfait, plus généralement nommé aujourd'hui sucre incristallisable. M. Deyeux (*Journ. de la soc. des pharm.*, 353, in-4) a établi l'existence de ce corps dans un grand nombre de substances, notamment dans les tiges du maïs avant la formation du grain.

MUCUNA. Un des noms indiens du *Dolichos urens*, L. Voyez ce mot.

MUCUS, *Mucor*. Fluide visqueux, sécrété par les membranes muqueuses des animaux : il fait partie de la *Salive* et du *Suc gastrique*, employés quelquefois en pharmacie, surtout pour éteindre le mercure, à cause de leur viscosité. C'est aussi le nom du principe animal auquel ce fluide doit ses plus remarquables propriétés, et qui en outre constitue en grande partie, d'après Fourcroy et Vauquelin (*Ann. de chimie*, LXVII, 26), l'épiderme, les cornes, les ongles, les poils, les plumes, les écailles, etc., des animaux; principe étudié depuis par Berzelius, LXXXIII, 241), qui ne le regarde pas du reste comme partout identique.

MUDAR. Un des noms indiens du *Ficus religiosa*, Forsk. Voyez ce mot.

MUDAR. Un des noms indiens de l'*Asclepias gigantea*, L. Voyez ce mot.

MUDATKA. Un des noms bohêmes du polygala amer, *Polygala amara*, L.

MUDELA-NILA-HUMMATU. Nom indien d'une variété de *Datura Stramonium*, L.

MUDHU. Nom hindou du *Miel*.

Digitized by Google

Muckenwurzel. Un des noms allemands de l'*Apocynum androsæmifolium*, L.

Mull-schevy. Nom tamoul du *Cacalia sonchifolia*, L. Voy. ce mot.

Mufflaude, Muffleau. Noms de l'*Antirrhinum majus*, L. Voyez ce mot.

Mufle de boeuf, de chien, de lion, de loup, de veau. Noms de l'*Antirrhinum majus*, L. Voy. ce mot.

Muflier. Nom de l'*Antirrhinum majus*, L. Voy. ce mot.

Muge. Ancien synonyme français de *Mugil*.

Mugel. Nom du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., à Yviça.

Mugeo. Un des noms du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., à Marseille.

Muggine nero. C'est un des noms du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., à Gênes.

Muggini. Un des noms du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., en Sardaigne.

Mugho. Un des noms du *Pinus Mugho*, Willd.

MUGIL. Genre de poissons acanthoptérygiens, dont plusieurs espèces abondent dans la Méditerranée, et constituent un aliment agréable, qu'on mange frais, salé ou fumé. Les principales sont les *M. Cephalus*, L., ou mulet de mer, *M. auratus*, Risso, ainsi que les *M. Tang*, Bloch, du fleuve de la Guinée, et *M. Albula*, L., des côtes de la Caroline. La première, connue et estimée des anciens, a la chair tendre et délicate; son gésier, desséché et pulvérisé, était jadis employé comme anti-émétique et propre à fortifier l'estomac; la *pierre* hérissée de pointes, et nommée *Echinus* ou *Sphondylus*, que renferme sa tête, c'est-à-dire les osselets de son oreille, passait, à la dose de 12 à 48 grains, pour apéritive et lithontriptique; sa tête elle-même, réduite en cendre et mêlée à du miel, est indiquée par Marcellus Empiricus contre les maladies de l'anus. Ses œufs enfin servent à faire la *Boutargue*, qu'on mange en Provence avec de l'huile et du citron les jours maigres, ou en guise d'assaisonnement.

Mugiloides chilensis, Lacép. Espèce de poisson acanthoptérygien, de la mer du Chili, long d'un pied, dont la chair très-délicate est, dit-on, exquise.

Mugilomorus Anna-Carolina, Lacép. Autre espèce de poisson acanthoptérygien des côtes de la Caroline, d'une saveur fort agréable.

Mugnaio. Champignon du genre *Agaricus*, très-recherché en Italie comme aliment.

Mugou daurin. Nom du muge doré, *Mugil auratus*, Risso, à Nice.

— labru. Nom nicéen du *Mugil Cephalus*, L.

Mugrabu. Nom hindou de la racine du *Periploca indica*, L.

Muguet. Un des noms français du *Convallaria maialis*, L. Voy. ce mot.

— anguleux. Un des noms du sceau de Salomon, *Convallaria Polygonatum*, L.

— des bois. *Asperula odorata*, L. Voy. ce mot.

— du Japon. *Convallaria japonica*, L. Voy. ce mot.

— de mai. V. *Convallaria maialis*, L.

— (Petit). V. *Asperula odorata*, L.

MUHLENBACH, en Hongrie, comitat de Zips. Il y existe des eaux acidules, décrites par les docteurs J.-J. Engel (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

Muisson. Un des noms vulgaires du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

Mujou. Un des noms du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., à Marseille.

Mukalla. Nom cyngalais du *Cassia lignea*.

Mukki. Un des noms tamouls de la gomme gutte. Voy. *Cambogia*.

Muksenna. Un des noms arabes du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L.

Mukul. Nom persan du *Bdellium*.

MULA (Eaux min. de). Ces eaux thermales (24° R.), usitées dès le temps des Maures, ont leur source dans un site pittoresque du royaume de Murcie, en Espagne. Elles n'ont pas été analysées, passent pour éminemment toniques, et sont employées avec succès dans les maladies scrophuleuses et le traitement des vieux ulcères (Ballano, *Dict. de med. y cir.*, t. I; Madrid, 1815).

Mulberry tree, Mulbærsträd. Noms anglais et suédois du mûrier noir, *Morus nigra*, L.

Muldvarp. Nom danois de la taupe, *Talpa europæa*, L.

Mule. Nom du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L., auprès de Bordeaux.

Mulet, *Mulus*. Produit de l'*Ane* et de la *Cavale*. Voyez ces mots.

— barbé. Un des noms du surmulet, *Mullus Surmuletus*, L.

— de mer. Poisson fort estimé comme aliment. Voy. *Mugil Cephalus*, L.

Mulla, Mullar. Noms malabares du jasmin, *Jasminum officinale*, L. Voy. ces mots.

Mulleian, Mullan. Noms arabes du *Reaumuria vermiculata*, L.

Mulle. Nom commercial de la garance, *Rubia tinctorum*, L., de qualité avariée.

Mulle, ou Surmulet. Espèce de poisson de mer. Voy. *Mullus Surmuletus*, L.

Mullet. Nom anglais du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L.

Mulli. Un des noms péruviens du *Schinus Molle*, L.

MULLUS. Genre de poissons acanthoptérygiens, dont l'espèce la plus connue est le *M. barbatus*, L., nommé *Rouget* sur nos côtes de Provence, à cause de sa couleur, dont la chair blanche et ferme est un excellent manger, estimé des anciens Romains sous le nom de *Mullus* (Pline, *lib.* IX *c.* 30) et des Grecs sous celui de τριγλα. Lémery (*Dict.*, 346) le dit bon contre les cours du ventre, pour exciter la semence et restaurer. Une autre espèce plus grande et rayée de jaune, le *M. Surmuletus*, L., ou Surmulet, non moins estimée des anciens et des modernes, a, suivant Lémery (*ibid.*, 584), des œufs fort purgatifs, et était recommandée comme anti-aphrodisiaque, propre à exciter les hémorrhoïdes et apaiser la colique. Le *M. maculatus*, Walbaum, de la mer des Antilles, a la chair grasse, tendre et succulente; son foie, dépourvu de vésicule du fiel et d'un blanc jaunâtre, est particulièrement recherché pour les ragoûts. M. H. Cloquet (*Dict. des sc. nat.*, XXXIII, 310) signale enfin la chair agréable du *M. Chryscrydros*, Lacép., observé près de l'Ile-de-France par Commerson, ainsi que la chair exquise du *M. flavolineatus*, Lacép., qui habite les même mers.

Mullvaden. Nom suédois de la taupe, *Talpa europæa*, L.

Mulsum. Les anciens nommaient ainsi l'*Hydromel* non fermenté.

Digitized by Google

Multbeere, Multebœr. Noms allemand et danois du *Rubus Chamæmorus*, L.

Multinervia. Nom du grand plantain, *Plantago major*, L., dans quelques anciens auteurs.

Multipedes. Ancien synonyme latin de *Cloportes*. Voy. *Oniscus*.

Multiplians. Un des noms du *Ficus religiosa*, L. (voy. ce mot), de la propriété traçante de cet arbre.

Mulus. Nom latin du *Mulet*. Voy. ce mot.

Mumeiz. Nom arabe du *Ficus Sycomorus*, L. Voy. ce mot.

Mumia. Voy. *Momie*.

— ou Mumia mineralis. Noms de l'*Asphalte*, ou *Bitume de Judée*, employé jadis à l'embaumement. Voyez *Bitumes*.

— mineralis Potterii. Amalgame de *Plomb* et de *Mercure*. Voy. ce mot.

— transmarina. Nom de la *Manne* dans Van-Helmont.

Moumie. Ancien synonyme de *Momie*, plus conforme à la bonne étymologie de ce mot.

Mun. Un des noms arabes de la *Manne*.

Mun-tylum. Nom tamoul du pétrole. Voy. *Bitumes*.

Muna. Voy. *Thymus Muna*, N.

Munakal. Un des noms indiens du *Mimusops Elengi*, L. Voy. ce mot.

Munanu. Nom d'un *Sorgho* à Ceylan.

Munchausia speciosa, L. (*Lagerstroëmia speciosa*. Pers.). Plante de l'Inde de la famille des Salicariées, dont les belles fleurs lui ont mérité le nom spécifique qu'elle porte. La décoction de la racine de ce végétal est employée en gargarismes contre les petits ulcères de la bouche ; réduite en pulpe, on l'applique sur les phlegmons pour les faire abcéder; la décoction des feuilles est prescrite comme fondante de l'obstruction des viscères et pour augmenter les urines des hydropiques (*Hort. mal.*, IV, 45, t. 20 et 21). Voy. *Adamboé*.

Mundubi. Un des noms américains de l'*Arachis hypogæa*, L. Voy. ce mot.

— d'Angole. *Glycine subterranea*, L. Voy. ce mot.

— guacu. Un des noms brésiliens du *Jatropha Curcas*, L. Voy. ce mot.

Munga. Nom hindou du corail rouge, *Isis nobilis*, L. Voy. ce mot.

Mungsi. L'un des noms javas de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

Mungo. *Phaseolus Mungo*, L.

Mungo (*Radix*), ou Mongo. Racine de l'Inde décrite à *Chynlen*, qui est un de ses synonymes, ainsi que Souline, Racine d'or, de mangouste, etc., d'après M. Guibourt. Linné dit que c'est celle de l'*Ophioxylon serpentinum*, L., et plusieurs autres l'attribuent, à tort, à l'*Ophiorrhiza Mungos*, L., plante annuelle de l'Inde qui ne peut avoir de racines ligneuses, etc., distinction que Gærtner a le premier faite : voy. *Ophiorrhiza*. On n'est pas bien d'accord sur le végétal auquel appartient la racine de mungo; ce qui n'a rien d'étonnant, attendu la confusion extrême qui règne sur les végétaux *serpentaires*, dont le nombre est considérable. M. Guibourt, qui a fait des recherches sur ce sujet, croit devoir, contre l'opinion de Linné, le rapporter au *Radix Mustelæ*, ou *Rais de Mongo*, de Rumphius (*Hort. Amboin.* Auctuarium 29, t. 16), et cite la figure 2 de cette planche comme représentant cette racine, que nous ne connaissons pas *de visu*: à peine en possède-t-on quelques échantillons authentiques dans les droguiers, ce qui empêchera toujours d'avoir autre chose que des conjectures sur son origine, que les voyageurs seuls peuvent éclaircir. Aussi, suivant l'usage, a-t-on beaucoup disserté sur son compte, et, suivant l'usage aussi, sans avancer la science d'un pas, et en la surchargeant de détails inutiles ou erronés. Voy. *Ophioxylon*.

Quoi qu'il en soit, la racine de *Mungo* est employée, dans l'Inde, contre la morsure des serpents, celle des chiens enragés, contre les fièvres putrides, en décoction, etc. On dit qu'elle entre dans la composition du médicament appelé *Pierre de Goa* (*Revue des écrits de Linné*, I, 377); son nom lui vient de ce que l'ichneumon (*mungo* en portugais) va, dit-on, la ronger lorsqu'il est mordu par un serpent.

Lochner (M.-F.). *Mungos animalculum et radix*. Norembergiæ, 1715, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de radice mungo*. Francfort-sur-l'Oder, 1769, in-4. — Guibourt. Sur les substances connues sous le nom de *Racine de mangoust*, etc. (*Journ. de chimie méd.*, VI, 481).

Munesi. Nom java de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

Munis. Nom de l'*Inula odorata*, L., en Arabie. Voyez ce mot.

Munjil. Nom tamoul du *Curcuma longa*, L. Voy. ce mot.

Munko krose. Un des noms danois du *Matricaria Chamomilla*, L.

Munkehoette. L'un des noms danois de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

Munster-spyr. Un des noms allemands de l'*Hirundo urbica*, L.

Muollo. Nom du *Tetrodon Mola*, L., à Nice.

Muqueux. Nom des *Gommes* ou principes gommeux, que nous avons nommés *Gommites* (voy. ce mot).

Muqueux (Acide). Voy. *Acide mucique*.

Muqueux animal. Synonyme de *Mucus*. Voy. ce mot.

MURÆNA, *Murènes*, Genre de poissons malacoptérygiens apodes anguilliformes, riche en espèces alimentaires, parmi lesquelles se distinguent la murène proprement dite, le congre, l'anguille, etc. : les naturalistes le partagent aujourd'hui en un assez grand nombre d'autres, sans intérêt sous le point de vue médical.

M. Anguilla, L., Anguille. Poisson répandu partout dans les lacs, les torrents, les marais, les rivières, et qui abonde chez nous à l'embouchure des grands fleuves, de la Seine notamment, où on le pêche surtout au printemps et en automne. Il croît lentement, vit un assez grand nombre d'années, peut atteindre jusqu'à 6 ou 7 pieds de longueur et un poids de 15 à 20 livres, vivre plusieurs jours hors de l'eau, et, dans certaines localités du moins, se livrer à des migrations périodiques et nocturnes, bien observées par Spallanzani pour les anguilles de la grande lagune de Commachio (*Voyage en Sicile*, etc., VI, 141). Tout le monde connaît la forme cylindrique de l'anguille, son agilité, sa peau en apparence privée d'écailles, lubrifiée d'une humeur particulière, sa couleur verdâtre en dessus, argentée en

Digitized by Google

dessous ; couleur, au reste, extrêmement variable, puisqu'on connaît des anguilles à dos noir et à ventre jaunâtre, qu'il en est d'entièrement argentées, d'autres qui sont tachetées de brun foncé, ou à sillons transversaux, etc.

Sa chair blanche, molle, grasse, tendre, très-agréable au goût, n'est pas moins recherchée parmi nous, quoique loin d'être rare, qu'elle ne l'était des Grecs ; les Romains cependant l'estimaient peu ; et tandis que chez les anciens Égyptiens l'anguille passait pour sacrée, les juifs et les mahométans s'en abstiennent comme impure, et elle est en horreur, dit-on, au Groënlandais. C'est à bon droit, du reste qu'elle est généralement considérée comme indigeste, peu convenable aux estomacs délicats, aux convalescents, aux individus d'une complexion molle, disposés aux affections muqueuses, cachectiques, aux éruptions cutanées chroniques, et même, comme aliment habituel, ou pris en trop grande quantité à la fois, à tous les hommes, malgré l'exemple des pêcheurs de Commachio, qui s'en nourrissent presque exclusivement et sans dommage : elle est en effet sujette à déterminer des flatuosités, des renvois, des superpurgations même, surtout lorsque l'animal a été pris sur des fonds vaseux, dont il contracte facilement le goût, ou que sa chair offre naturellement plus de viscositéou se trouve avoir été mal cuite, car c'est un des poissons les plus sujets à varier dans ses qualités alimentaires : les excès, au surplus, en sont rares, parce qu'il rassasie facilement. Grillée et fortement assaisonnée avec la moutarde, l'ail ou diverses épices, l'anguille passe pour plus facile à digérer que bouillie en étuvée, ce que l'expérience est loin de nous avoir confirmé. Salée, comme on le faisait jadis en France et comme on le fait en Italie, on la dit aussi beaucoup plus digestive.

Les anciens et crédules thérapeutistes ont vanté : 1° sa *graisse*, qui, fraîche, a une consistance huileuse et une saveur douce, comme utile en topique dans les cas de surdité, ou mieux de douleurs d'oreilles, les tumeurs hémorrhoïdales, les cicatrices de la variole, et enfin l'alopécie; 2° sa *peau*, récemment arrachée et employée sous forme de jarretière, contre la goutte; pulvérisée et prise à l'extérieur, comme puissant diurétique (D. Cruger, *Miscell. acad. nat. cur.*, dec. 3. a. 2, 1694, p. 307); bouillie et réduite en gelée, comme émolliente, résolutive, bonne contre les hernies; réduite en vapeur par la combustion, comme propre à remédier aux chutes de l'utérus (Schrœder, Michaëlis, Sennert, Ferdinandi, cités dans la *Faune des médecins*, I, 428), mais pouvant produire aussi la lypothymie (G. Hannæus, *Misc. acad. nat. cur.*, dec. 2, a. 3. 1684, p. 412); 3° sa *tête* pour faire disparaître les verrues (Schrœder); son *sang* délayé dans du vin, pour guérir la colique (*idem*); 5° son *fiel* contre la cataracte (Rondelet); 6° son *foie* cuit et assaisonné, contre la nyctalopie ou plutôt l'héméralopie (C.-F. Paullini, d'après l'observation de D. Panaroli faite sur lui-même); ou ce même foie desséché avec la vésicule du fiel et réduit en poudre, dans les accouchements difficiles où, délayé dans du vin, Van-Helmont le regardait comme spécifique (D. Ludovici, *Misc. acad. nat. cur.*, dec. 1, a. 9 et 10, 1678 et 1679, p. 100).

M. Conger, L., Congre ou Anguille de mer. Ce poisson de mer, volumineux, long de 5 ou pieds, très-vorace, très-commun surtout à l'embouchure des fleuves, dans lesquels il remonte quelquefois, était fort recherché des anciens, l'est encore des Espagnols et des Anglais, mais est infiniment moins estimé en France que le précédent, dont il offre en partie les qualités et les inconvénients. Sa chair, moins délicate et moins grasse, est aussi moins indigeste, ce qui fait qu'on la mange souvent à la sauce blanche ou assaisonnée simplement avec de l'huile et du vinaigre. Le congre desséché est aussi usité dans quelques pays éloignés de la mer. Ses œufs, prisés par quelques gourmets, faisaient sans doute partie, dit M. H. Cloquet (*Faune des méd.*, IV, 196), des entrailles qu'Archestrate a tellement vantées dans le congre de Sicyone, le plus estimé des Grecs; cependant, suivant M. Risso (*Ichthyologie de Nice*, p. 93), à l'époque de la ponte, la chair du congre donne, le long des côtes des Alpes maritimes, la dyssenterie à ceux qui en mangent. Galien avait signalé ce poisson comme indigeste; Albert-le-Grand, au rapport de Gesner, lui attribue l'inconvénient d'engendrer la lèpre; M. Orfila (*Toxic. gén.*, II, 50) cite un exemple d'empoisonnement, ou espèce de choléra-morbus, produit par le congre, *conger-eel* des Anglais (*Murœna major sub-olivacea*, chez plusieurs individus de l'île de Grenade.

M. Helena, L., murène commune, μυραινα, des Grecs. Ce poisson volumineux, long de 3 pieds, marbré de brun et de jaunâtre, et très-estimé des anciens, qui l'élevaient dans des viviers et parvenaient à l'apprivoiser, est commun dans la Méditerranée ; sa morsure est cruelle et souvent dangereuse, la chair en est blanche, grasse, fort délicate; c'est un manger très-agréable, mais qui abonde en arêtes courtes et recourbées.

On cite encore, 1° le *M. christini*, Risso, de la mer de Nice et du voisinage des îles Baléares, qui a la chair moins bonne que l'espèce précédente ; 2° le *M. grisea*, H. Cloquet, de la côte d'Amboine, dont la morsure fait, dit-on, l'effet d'un rasoir; 3° le *M. picta*, Thunb., de la Nouvelle-Bretagne, long seulement de 18 pouces, qui cause des morsures fâcheuses et dont la chair est excellente ; 4° le *M. Saga*, H. Cloquet, découvert, par M. Risso, dans la mer des environs de Nice, et dont la chair blanche a une odeur très-forte, etc.

MURÆNA FLUVIATILIS. Ancien nom de la lamproie de rivière. Voy. *Petromyzon*.

MURALIS HERBA. Un des noms de la *Pariétaire* chez les anciens.

MURANY, en Hongrie, comitat de Témes. Il y existe des eaux minérales acidules (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*. Pest., 1829, in-8, 2 vol.).

MURASAKKI. Nom japonais du *Basella rubra*, L. On le donne encore, au Japon, au *Lithospermum arvense*, L.

MURÇA (Eaux min. de). Voy. *Caldas de Favaios*.

Digitized by Google

MURDAR SANG. Nom dukhenais, hindou et persan de la *Litharge*.

MURDEMBARRÈS. Village de France à une lieue O. du Salt, à 200 pas duquel, sur un coteau exposé au couchant, Carrère (*Cat.*, 513) signale une source minérale froide qu'on dit gazeuse.

MURE. Nom des fruits du mûrier, *Morus nigra*, L.

MURE A POUX. Voy *Mûre sauvage*.

— SAUVAGE. Nom des fruits des *Ronces*.

MURECI. Arbrisseau du Brésil, dont Pison dit qu'il existe au moins 4 espèces et, dont les baies, qu'il compare à celles du *Berberis*, sont astringentes, et très-agréables au palais ; elles peuvent être, dit-il, employées à l'instar de celles-ci pour apaiser la soif, nettoyer l'estomac, combattre la putridité ; il assure que les naturels s'en servent comme de purgatif (*Brasil.*, 79).

MURÈNE. Espèce de poisson de mer. Voy. *Muræna*.

MUREN. Nom de la giroflée de muraille, *Cheiranthus Cheiri*, L., dans quelques cantons de France.

MUREX. Genre linnéen de Mollusques gastéropodes pectinibranches, partagé aujourd'hui en plusieurs autres, et dont il y a un grand nombre d'espèces. Lémery (*Dict.*, 586) en cite une comme bonne à manger, mais indigeste, apéritive, et dont la coquille pulvérisée était employée, à la dose de 12 à 48 grains, comme absorbante, et, à l'extérieur, pour nettoyer les dents. Le *Murex* des anciens fournissait la pourpre, avantageusement remplacée aujourd'hui par la cochenille.

MURFAIN. Nom de l'hyène, *Canis Hyæna*, L., dans le royaume de Darfour, en Égypte.

MURIA. Eau-mère du sel marin, du nitre, etc. ; et, dans le *Systema naturæ* de Linné, nom du sel marin lui-même. C'était aussi un synonyme de *Garum* et de *Saumure*.

MURIA FONTANA. Nom du *Sel marin* extrait des sources salées.

MURIAS. Synonyme latin de *Muriate*. Voy. ce mot.

— AMMONIACÆ MURCINATUS. Hydro-chlorate de cuivre et d'ammoniaque. Voy. *Cuivre*.

— — FERRATUS. V. *Hydro-chlorate d'Ammoniaque et de Fer*.

— — SUPER-HYDRARGYRICUS. V. *Hydro-chlorate de Mercure et d'Ammoniaque soluble*.

— AMMONIÆ. V. *Hydro-chlorate d'Ammoniaque*.

— — ET FERRI, s. MARTIATUS. V. *Hydro-chlorate de Cuivre et d'Ammoniaque*.

— — ET OXYDI FERRI, s. AMMONIÆ FERRICUS, s. AMMONIO-FERRICUS. V. *Hydro-chlorate d'Ammoniaque et de Fer*.

— AURI. Chlorure d'or. Voy. *Or*.

— — LIQUIDUS. Hydro-chlorate d'or. Voy. *Or*.

— AURICO-NATRICUS. Chlorure d'or et de sodium. Voy. *Or*.

— BARYTICUS. V. *Chlorure de Barium*.

— CALCICUS, s. CALCIS. V. *Proto-Hydro-chlorate de Calcium*.

— FERRI, s. FERRICUS. Hydro-chlorate de fer. Voy. *Fer*.

— — AMMONIACALIS. Hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer. Voy. *Fer*.

— — LIQUIDUS. Hydro-chlorate de fer liquide. Voy. *Fer*.

MURIAS HYDRARGYRI BASI OXYDI IMPERFECTI. V. *Deuto-chlorure de Mercure*.

— — CORROSIVUS. V. *Deuto-chlorure de Mercure*.

— — FERRATUS. V. *Mercure doux mêlé d'Oxide noir de Fer*.

— — MITIS. V. *Proto-chlorure de Mercure*.

— — OXIDULATI. V. *Proto-chlorure de Mercure*.

— — HYDRARGYRI OXYGENATUS SUBLIMATIONE PARATUS. *Deuto-chlorure de Mercure*.

— — SUBOXYGENATUS. *Proto-chlorure de Mercure*.

— — SPIRITUOSUS LIQUIDUS. Un des noms de la *Liqueur de Van Swieten* (voy. ce mot).

— HYDRARGYRICUS CORROSIVUS. *Hydro-chlorate de Mercure*.

— HYDRARGYRO-AMMONIACALIS. *Hydro-chlorate de Mercure et d'Ammoniaque soluble*.

— — — ACIERINUS. *Sel alembroth*, ou *Hydro-chlorate de Mercure et d'Ammoniaque*.

— — — SOLUTUS. *Hydro-chlorate de Mercure et d'Ammoniaque liquide*.

— HYDRARGYROSUS MITIS. *Proto-chlorure de Mercure*.

— MANGANESII. *Hydro-chlorate de Manganèse*.

— OXYDI HYDRARGYRI AMMONIACALIS. *Hydro-chlorate d'Ammoniaque et de Mercure soluble*.

— OXYDULI HYDRARGYRI MITIS. *Proto-chlorure de Mercure*.

— — STANNI. *Chlorure d'Étain*.

— — STIBII. *Chlorure d'Antimoine*.

— OXYGENATUS HYDRARGYRI SUBLIMATUS. *Deuto-chlorure de Mercure*.

— PLATINÆ. Chlorure de platine. Voy. *Platine*.

— POTASSÆ. Proto-hydro-chlorate de potassium. Voy. *Potassium*.

— — HYPEROXYGENATUS, s. OXYGENATUS. Proto-chlorate de potassium. Voy. *Potassium*.

— SODÆ. Chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.

— STANNI. V. *Chlorure d'Étain*.

— STIBII, s. STIBIOSUS. V. *Chlorure d'Antimoine*.

— ZINCI. Chlorure de zinc. Voy. *Zinc*.

MURIATE. Voy. *Muriates*.

— D'AMMONIAQUE. V. *Hydro-chlorate d'Ammoniaque*.

— — ET DE CUIVRE. V. *Hydro-chlorate de Cuivre et d'Ammoniaque*.

— — ET DE FER. Hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer. Voy. *Fer*.

— D'ANTIMOINE. V. *Chlorure d'Antimoine*.

— — (Sous-). Voy. ce mot.

— — SUR-OXYGÉNÉ. V. *Chlorure d'Antimoine*.

— D'ARGENT. V. *Chlorure d'Argent*.

— DE BARITE. V. *Hydro-chlorate de Barite*.

— DE CHAUX. Proto-hydro-chlorate de calcium. Voy. *Calcium*.

— — OXIGÉNÉ OU SUR-OXIGÉNÉ. V. *Chlorure de Chaux*.

— DE CUIVRE. V. *Deuto-hydro-chlorate de Cuivre*.

— D'ÉTAIN. V. *Hydro-chlorate d'Étain*.

— — SUR-OXIGÉNÉ. V. *Deuto-chlorure d'Étain*.

— DE FER. V. *Hydro-chlorate de Fer*.

— — LIQUIDE. V. *Hydro-chlorate de Fer liquide*.

— — SUBLIMÉ. V. *Proto-chlorure de Fer*.

— DE MAGNÉSIE. Proto-hydro-chlorate de magnesium. Voy. *Magnesium*.

— DE MANGANÈSE. V. *Hydro-chlorate de Manganèse*.

— DE MERCURE CORROSIF. V. *Deuto-chlorure de Mercure*.

— — DOUX. V. *Proto-chlorure de Mercure*.

— — SOUS-OXIGÉNÉ. V. *Proto-chlorure de Mercure*.

Digitized by Google

MURIATE DE MERCURE SUR-OXYGÉNÉ OU SUR-OXYDÉ. V. *Deuto-chlorure de Mercure.*
— D'OR. Chlorure d'or. Voy. *Or.*
— — ET DE SOUDE. Chlorure d'or et de soude. Voy. *Or.*
— DE PLATINE. Chlorure de platine. Voy. *Platine.*
— DE PLOMB. Chlorure de plomb. Voy. *Plomb.*
— DE POTASSE. Proto-hydro-chlorate de potassium. Voy. *Potassium.*
— — OXIGÉNÉ. V. *Chlorure de Potasse.*
— — SUR-OXIGÉNÉ. Proto-chlorate de potassium. Voy. *Potassium.*
— DE SOUDE. Chlorure de sodium. Voy. *Sodium.*
— DE STRONTIANE. Hydro-chlorate de strontiane. Voy. *Strontiane.*
— DE ZINC. Chlorure de zinc. Voy. *Zinc.*

MURIATES. Nom des *hydro-chlorates*, et de certains *chlorures*, à l'époque où l'acide hydro-chlorique était appelé acide muriatique. Voy. au mot *Muriate* leur synonymie.

MURIATES OXIGÉNÉS. Nom donné jadis aux combinaisons du chlore, appelé alors *Acide muriatique oxigéné*, avec les bases salifiables et surtout avec les métaux, combinaisons nommées aujourd'hui *Chlorures* : on les confondait quelquefois, à tort, avec les muriates sur-oxygénés ou chlorates.

MURIATES SECS. On nommait quelquefois ainsi les *chlorures* métalliques.

MURIATES SUR-OXIGÉNÉS. Nom des *chlorates*, alors que l'acide chlorique se nommait *Acide muriatique sur-oxigéné*.

MURIATIC ACID. Nom anglais de l'*Acide hydro-chlorique* (voy. ce mot.

MURIATIQUE (Acide). C'est l'*Acide hydro-chlorique* (voy. ce mot.
— DÉPHLOGISTIQUÉ (Acide). Nom que Schèele avait donné au *Chlore.*
— OXIGÉNÉ (Acide). Ancien nom du *Chlore.*
— SUR-OXIGÉNÉ (Acide). C'est l'*Acide chlorique.*

MURICIA COCHINCHINENSIS. Lour. Les feuilles et les semences de cet arbre de la Cochinchine, qui appartient à la Monoécie Syngénésie, mais dont la famille naturelle n'est pas déterminée, sont apéritives, détergentes, et employées contre les obstructions du foie et de la rate ; à l'extérieur on s'en sert contre les ulcères anciens, le relâchement de l'utérus et de l'anus, les luxations, etc. Les baies sont utilisées pour la teinture en rouge (Loureiro, *Flora Cochin.*, 731).

MURIDE. Nom donné d'abord au *Brôme* par M. Balard, mais non adopté.

MURIER. Nom du bècque-figue, *Motacilla Ficedula*, L., en Lorraine, et des divers oiseaux du genre *Motacilla* dans le Midi.

MURIER, *Morus nigra*, L.
— BLANC. *Morus alba*, L.
— DE LA CHINE. V. *Broussonetia papyrifera*, Vent.
— DE HAIES. *Rubus fruticosus*, L.
— DE JAVA. V. *Broussonetia tinctoria*, Kunth.
— NOIR. *Morus nigra*, L.
— A PAPIER. *Broussonetia papyrifera*, L.
— DE RENARD. *Rubus cæsius*, L.

MURIOGÈNE. Un des noms du *Chlore*, aujourd'hui inusité.

MURBEIRTI. Nom malabare de l'*Hedyotis Auricularia* (voy. ce mot).

MURKURT. Nom danois de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

MURMELTHIERSCHMALZ. Nom allemand de la graisse marmotte. Voy. *Mus alpinus*, L.

MURR Nom arabe de la *Myrrhe.*

MURRAYA EXOTICA, L. Arbrisseau dédié à J. A. Murray, le plus savant auteur de matière médicale que nous possédions, de la famille des orangers, dont les feuilles ailées avec impaire ont des folioles assez semblables à celle du buis, ce qui l'a fait appeler *Buis de la Chine;* il a des fleurs odorantes, qui le font cultiver dans les serres des amateurs en Europe. On le nomme *Marsan* dans l'Inde, d'où vient le nom de *Marsania* qu'il porte dans Sonnerat. Ses fleurs servent à teindre les cuirs en noir, etc. (Thunberg, *Voyage*, II, 387).

MURRENOSEAN, Sorte de *Vigne*? de Sumatra, dont le suc de la tige est employé pour guérir les aphthes.

MURTE, MURTRE, MURTRO. Synonymes de myrte, *Myrtus communis*, L.

MURTILLA. Nom espagnol du *Myrtus Ugni*, Mol.

MURU. Nom malabare de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L.

MURUCURÉ. Nom d'un arbre du Brésil dont le suc laiteux forme une sorte de caoutchouc, et dont le fruit est comestible.

MURUCUIA, MURUCUJA. Noms collectifs des passiflores au Brésil; depuis on l'a donné à une section de ce genre. Voy. *Passiflora.*
— GUACU. Nom du *Passiflora cærulea*, L.
— MIRI. Voy. *Passiflora.*

MURUCULU. Nom indien du *Chirongia glabra*, Hamilt.? Végétal de l'Inde qui donne une sorte de gomme arabique (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 162).

MURUNEE. Un des noms africains du *Borassus flabelliformis*, L. Voy. ce mot.

MURUNGHAS. Nom du ben, *Moringa aptera*, Gærtn., à Ceylan.

MURWA. Nom dukhansis de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

MUS, *Rats.* Genre linnéen de mammifères de l'ordre des rongeurs, divisé aujourd'hui en plusieurs genres ou sous-genres, et dont quelques espèces intéressent l'histoire de la thérapeutique.

M. alpinus, L., Marmotte des Alpes. Animal presque aussi gros que le lièvre, qui s'apprivoise aisément et vit en société sur les plus hautes montagnes, d'où il descend à l'approche de l'hiver pour passer dans un sommeil léthargique, enfermé dans de profonds terriers, près de six mois de l'année. Sa chair, naturellement dure, compacte, analogue du reste à celle du porc, est bonne à manger au commencement de l'hibernation, époque où elle est surchargée de graisse, mais elle se digère difficilement et ne convient qu'à des estomacs robustes et aux hommes livrés à de rudes travaux; son odeur forte peut être masquée par les assaisonnements. Les habitants des Alpes, dont elle forme un des principaux aliments, la salent et la font boucaner. Selon les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy (VI, 32), la graisse de ce quadrupède, émolliente, anodyne, résolutive, est recommandée dans les affections nerveuses, la rigidité des jointures, et est un des meilleurs remèdes contre la colique néphrétique ainsi que dans le traitement de la pleurésie, où Paracelse l'employait sous forme d'onguent, comme

Digitized by Google

remède secret, unie à l'huile rosat et à l'huile d'amandes douces et de camomille.

M. aquaticus, Gmel., Rat d'eau. Espèce de campagnol qui habite au bord des eaux et qu'on mange dans quelques pays (*Dict. des sc. nat.*, VI, 307).

M. Glis, L., Loir. Les anciens l'engraissaient dans des enclos particuliers, avec des glands et des châtaignes, et faisaient leurs délices de sa chair, qui approche, dit-on, de celle du cochon : de nos jours, en Italie excepté, on n'en fait plus aucun usage. Il habite les forêts du midi de l'Europe. Lémery dit que sa chair est bonne contre l'incontinence d'urine et la faim canine; en frictions sous les pieds, pour procurer du sommeil; mais que son urine passe pour très-venimeuse.

M. Musculus, L., Souris, et *M. Rattus,* L., Rat. Les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy n'ont consacré qu'un seul article à l'histoire de ces animaux (VI, 1 à 32), plus connus par leur odeur repoussante et les dégâts qu'ils nous causent, que par leur utilité thérapeutique. Ils disent néanmoins qu'on les mange dans quelques pays; que dans le peuple on les donne avec succès aux enfants atteints d'incontinence d'urine, soit cuits, soit séchés, réduits en poudre, et incorporés, au nombre de trois, dans quelques mets; que leurs cendres guérissent très-promptement les verrues et les engelures ulcérées; que le sang du rat, surtout chaud, appliqué à l'extérieur, ou imbibant un lien dont on entoure le col des malades, résout les tumeurs scrophuleuses ; que la fiente de ces animaux, nommée en latin *Muscerda, Stercus nigrum, Album nigrum* (voy. ces mots), est purgative, *n'est pas à mépriser* dans les constipations opiniâtres des enfants (3 ou 4 dans du lait, ou en lavement); que, donnée en poudre à la dose de 12 grains, elle est diurétique, chasse les graviers; que, dissoute dans du vinaigre, elle guérit la gratelle; que, mêlée à du miel et à du suc d'oignon, elle fait croître ou même repousser les cheveux; qu'enfin la décoction de trois souris écorchées, vidées et dont on rejette la tête et les pieds, est un remède contre la coqueluche des enfants. Voy. du reste dans les *Mélanges* et les *Éphémérides des curieux de la nature* les observations de J.-M. Fehr (*Miscell.*, dec. 1, a. 6 et 7, 1675 et 1676, p. 123), J.-G. Sommer (*Ibid.*, dec. 11, a. 2, 1683, p. 387), J.-C. Peyer (*Ibid.*, dec. 11 a. 4, 1685, p. 199), E. Hagendorn (*Ibid.*, dec. 11, a. 5, 1686, p. 198), G. Detharding (*Ephem.*, cent. 1 et 11, Append., p. 199), A.-F. Pezold (*Ibid.*, cent. 7 et 8, p. 195), sur des cas d'incontinence d'urine, d'écrouelles, d'engelures ulcérées et même d'atrophie, guéris par ces agents, aujourd'hui, à bon droit, complétement discrédités.

M. œconomus, Pall., Campagnol des prés. Rat de Sibérie qui porte des glandes musquées analogues à celles de l'ondatra.

M. Sagitta, Cuv., Gerboa ou Jerboa. Animal gros comme un rat, qui se trouve depuis la Barbarie jusqu'à la mer Caspienne, et dont, au rapport de Bruce (*Voyage aux sources du Nil,* IX, 255), la chair rôtie, celle en particulier du dos et des cuisses, usitée des Arabes, a la couleur et le goût de celle du jeune lapin, quoique un peu moins savoureuse : Ibn Bitar, dit-il, prétend que, séchée au grand air, elle relâche et est très-nourrissante.

M. zibeticus, Gm. (*Castor zibeticus,* L.), Ondatra ou rat musqué de Canada. Sa taille est celle du lapin; on le chasse l'hiver dans le nord de l'Amérique, pour sa chair, qui n'est bonne que dans cette saison. Lémery dit qu'il n'est pas usité, mais pourrait être bon pour exciter la semence, et qu'on nous apporte ses *rognons* desséchés, sous le nom de *Rognons de Musc.*

MUS ARANEUS. C'est la musaraigne, *Sorex uraneus*, L.

— D'ARISTOTE. Moule de mer, *Mytilus edulis*, L.

— ERMINEUS. Un des anciens noms de l'hermine, *Mustela Erminea*, L.

— INDICUS. Nom du *Viverra Ichneumon*, L., dans Ælian.

— PHARAONIS. Bellon nomme ainsi le *Viverra Ichneumon*, L.

— PONTICUS. Ancien nom de l'hermine, *Mustela Erminea*, L.

— SARMATICUS. On nommait ainsi la zibelline, *Mustela Zibellina*, L.

— SCYTICUS. Autre nom de la zibelline, *Mustela Zibellina*, L.

— TERRENUS. Ancien nom latin de la taupe, *Talpa europæa*, L.

MUSA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle de l'Hexandrie Monogynie, et qui tire le sien de *Musa*, médecin d'Auguste, d'après Linné, ou de son appellation arabe *Maux* latinisée, suivant d'autres auteurs. Il renferme les plus grands végétaux connus à tige herbacée, qui donnent des fruits comestibles très en usage sous les tropiques et désignés sous le nom de banane, de *Banana* leur nom indien. Suivant Olaüs Celsius c'est le *Dudaim* de l'Écriture.

M. Ensete, Bruce. Cette espèce, de l'Abyssinie, a son fruit trop amer pour être mangé; mais sa tige fournit un aliment sain et abondant; on se nourrit de son bourgeon, cuit comme nos cardons, et Bruce assure qu'il a le goût du pain de froment.

M. paradisiaca, L., Bananier, Plantain (*Plantago*) des Espagnols, *Pisang* des Indiens, *Meia* des Tahitiens. Cette magnifique plante, qui s'élève à plus de 12 pieds, quoique herbacée, croît et est cultivée partout entre les tropiques, en Asie, en Amérique, en Afrique, pour les excellents et nombreux fruits qu'elle donne, renfermés, avant leur maturité, dans une enveloppe appelée *régime*. Son nom spécifique latin vient de ce que l'on croit que le paradis était planté de ce magnifique végétal, et, suivant d'autres commentateurs, parce que ce fut sous son large et long feuillage, d'un vert velouté agréable, déchiré facilement par le vent, et qu'on peut manger jeune suivant D'Acosta (*Droques*, 128), que notre premier père se cacha; ce qui le fait aussi nommer figuier d'Adam. On cultive le bananier dans les serres en Europe, plutôt pour la beauté de son feuillage que pour ses fruits, qui n'y viennent qu'avec difficulté et de grandes dépenses, mais qui y deviennent bons, ainsi que nous avons pu nous en assurer par la dé-

Digitized by Google

gustation, ce qui n'arrive qu'avec beaucoup de soin. Du reste, le tronc herbacé de cette plante tombe chaque année, dans les pays chauds, après avoir porté des fruits, mais repousse du pied ou bulbe radical, très-recherché des Égyptiens; dans les serres, il ne tombe également qu'après avoir donné son fruit, ce qui fait qu'il persiste autant d'années que sa fructification manque. La tige de ce végétal, dont la sève est une solution d'acide gallique dans l'eau, d'après M. L'Herminier, pharmacien de la Guadeloupe, pays où elle est employée comme astringente (*Journal de pharm.*, III, 471), est grosse de 7 à 8 pouces et plus, et remplie d'une moelle spongieuse, cotonneuse, que l'on peut manger bouillie après l'avoir concassée à cause de l'abondance des parties amylacées qu'elle contient; elle a une écorce dont on fait des tissus et de l'amadou; on peut en extraire une sorte de coton qu'on pourrait utiliser lorsque la tige meurt dans les pays où le bananier est abondant (*Annal. du Muséum,* IX, 294). Le suc exprimé de ses tiges contient, d'après Fourcroy et Vauquelin, du nitrate de potasse, de l'oxalate de potasse, et une petite quantité de matière colorante (*ibid.*). Au Tonquin, on incinère ces tiges, qui donnent des cendres employées à la dépuration du sucre (Grosier, *Descr. de la Chine,* I, 325). Mais c'est surtout par son fruit que le bananier est précieux, puisqu'il forme une des principales nourritures des pays intertropicaux. Ce sont des espèces de baies charnues, succulentes, très-allongées, sans graines ni loges, par suite de leur avortement, résultat d'une très-ancienne culture, contenant, dans une peau assez épaisse, une pulpe très-sucrée, imitant un peu la chair de certaines poires qui commencent à devenir blettes; il y en a parfois cinquante et plus dans un régime, et l'arbre contient ordinairement trois à quatre de ces derniers, ce qui fait plus de deux cents fruits, et de quoi nourrir une famille pendant un mois; et comme ils se renouvellent sans cesse, il en mûrit toute l'année. Ainsi que de tous les fruits d'une ancienne culture, il y a de nombreuses variétés de bananes, qui diffèrent par le volume, la couleur, l'abondance, la forme, l'odeur, etc. Les plus ordinaires ont de 6 à 12 pouces de long sur 1 et plus de diamètre, sont un peu courbes, légèrement hexagones, et ont quelque ressemblance avec de petits concombres; la peau qui les recouvre est lisse, verte, et jaunit à la maturité, et même devient noire; on coupe les régimes avant leur maturité, qu'on laisse achever en les suspendant dans les cases pour en retarder la maturité; les fleurs se mangent confites au vinaigre. Chaque localité a ses formes de bananes, qu'on estime plus ou moins; c'est un aliment sain, agréable, un peu venteux suivant le père Labat; on ne les mange ordinairement que mûres; mais avant qu'elles le soient, on peut les faire cuire comme les navets avec de la viande, du poisson, de la tortue; on peut encore les faire griller, et on les sert alors assaisonnées avec du sucre et le jus d'orange; on en fait des compotes, des beignets; on les sèche au four ou au soleil pour les conserver, etc. Les nègres en font une pâte, avec du sucre et des aromates, dont ils se nourrissent en voyage; on en fabrique des confitures, etc.; enfin c'est une ressource infinie dans les pays où croît ce beau et utile végétal, véritable don de la providence, sous l'équateur, dont les animaux mêmes sont très-friands. Les médecins arabes, Avicenne, Sérapion, Rhazès, ne tarissent pas sur les éloges qu'ils donnent aux bananes; Pline les signale aussi (*lib.* XII, *c.* 6), de même que Théophraste (*lib.* 4 et 5). M. de Humboldt a calculé qu'un terrain de 100 mètres carrés, planté de 40 bananiers, rapporte 4,000 pesant de fruits, tandis qu'ils n'en rapporterait que 30 en froment, et 1,000 en pommes de terre (*Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, III, 20, édit. in-8°).

M. sapientium, L., Figue Banane, Figue des Indes. Le nom latin de cette espèce, appelée Bacave à Cayenne, regardée seulement comme variété par Desvaux, etc., lui vient de l'opinion que c'est sous son ombrage que les sages de l'Inde ou gymnosophistes passaient leur vie dans la contemplation, en se nourrissant de ses fruits. Il croît dans les mêmes lieux que le précédent, et ses fruits sont plus petits, mais plus nombreux, plus sucrés, plus délicats et plus estimés. C'est une sorte de friandise que M. Poiteau compare à nos pommes cuites, et non une nourriture solide comme la banane, qui est préférée pour l'alimentation des différents peuples; sa chair a beaucoup d'analogie avec nos figues, ce qui lui a valu son appellation française; elle fond dans la bouche; on peut en retirer du sucre cristallisable (*Ann. de chimie,* LVII, 146); on en fait une liqueur alcoolique qui se garde peu, et, par la distillation, de l'acool; fermentée, elle donne un acide, de même que cela a lieu pour tous les fruits sucrés, avantages que présenterait aussi l'espèce précédente. La figue banane a aussi des variétés nombreuses. On la regarde comme très-bonne pour la poitrine, dans les affections des voies urinaires, contre les fièvres aiguës, etc. Elle est cultivée dans les serres des amateurs comme la précédente, et même de préférence.

M. textilis, Perrotet. On fait avec les fibres de ce végétal une multitude de tissus, de plumets, de flammes, etc. Il est aujourd'hui l'objet d'un grand commerce, par le canal des Hollandais.

M. Troglodytarum, L. Cette espèce, qui croît sans culture aux Moluques, a des fruits qui servent de nourriture aux naturels sauvages de ces pays; il paraît qu'ils sont grossiers et peu savoureux (le nom de troglodyte veut dire habitant les cavernes; du grec, τρωγλη, caverne). Quelques auteurs croient que ce n'est encore qu'une variété de bananier non cultivée.

Desvaux (N. A.). Essai sur l'histoire botanique, médicale et économique des bananiers (*Journ. de bot.*, VI, I, 1814).

Musacées. Synonyme de *Bananiers*. Voy. ce mot.

Musanga. Synonyme d'*Anthocleista*. C'est le *M. Cecropioides*, R. B. D'après Tucker (*Expédition*, etc., 453). La décoction des feuilles de cet arbre passe pour un puissant emménagogue en Gui-

Digitized by Google

née (*Voyages*, XII, 409, édition de Walkenaër).

Musangaz, Mésangeak. Noms de la grosse mésange, *Parus major*, L.

Musc. Nom d'origine arabe, d'une substance odorante sécrétée par le porte-musc, *Moschus moschiferus*, L.

Musc artificiel. Voy. ce mot.

Musc indigène. Voy. ce mot.

MUSCA, Mouches. Grand genre linnéen d'insectes diptères, partagé aujourd'hui en beaucoup d'autres. La mouche commune, *M. fenestralis*, L., est indiquée par Lémery (*Dict.*, 590) comme émolliente, résolutive, propre à faire croître les cheveux, étant écrasée et appliquée en topique, et enfin comme fournissant à la distillation une eau anti-ophthalmique. Les mouches ont paru quelquefois être l'agent de communication de certaines contagions, et notamment de la gangrène et de la pustule maligne. M. Frank de Magdebourg a fait connaître des exemples de ce genre (*Bull. des sc. méd.* de Fér., 1826, p. 286).

Musca vesicatoria. Nom latin officinal des cantharides, *Meloe Vesicatorius*, L.

— hispanica. Un des noms des cantharides, *Meloe Vesicatorius*, L.

Muscade. Nom de l'amande du *Myristica aromatica*, Lam. (*M. moschata*, Thunb., *M. officinalis*, L. F. non Mart.).

— américaine. *Monodora Myristica*, Dun.

— du Brésil. *Myristica officinalis*, Mart. (non L. F.).

— femelle ou cultivée. *Myristica aromatica*, Lam.

— mâle. *Myristica tomentosa*, W.

— des Moluques. *Myristica aromatica*, Lam.

— de Para. Un des noms de la fève pichurim, *Laurus Pichurim*, C. Rich.

— sauvage. *Myristica tomentosa*, W.

Muscadi. Un des noms tellingous de la *Noix vomique*.

Muscadier. *Myristica aromatica*, Lam.

— de Cayenne. *Virola sebifera*, Aubl.

— (Faux). On donne ce nom à plusieurs arbres dont les fruits sentent la muscade. Voy. *Raka*.

— sauvage. Nom qu'on donne au *Muscadier* non cultivé, et dont les fruits sont moins gros que ceux de ce dernier.

Muscajan. Racine de Virginie propre à teindre en rouge.

MUSCARI. Genre de plantes liliacées, extrait de l'*Hyacinthus* de Linné, et composé des espèces de ce groupe qui ont les fleurs en grelot; elles sentent presque toutes le musc, d'où leur nom de muscari. Nous avons parlé à l'article *Hyacinthus* du Vaciet, *H. comosus*, L. (*Muscari comosum*, Mill.). Parmi celles qui ont surtout cette odeur et qu'on regarde comme cordiales et anti-spasmodiques on distingue le *M. umbrosiacum*, Mœnch, nommé *Jacinthe musquée*; elle croît sur les bords de la Méditerranée, ainsi que deux ou trois autres espèces qui sont dans le même cas. Lémery dit son bulbe vomitif et résolutif si on l'applique à l'extérieur (*Dict.*, 512).

Muscat. Variétés de *Poire* et de *Raisin* qui sentent un peu le musc.

Muscatelle, Muscatelline. Noms de la moschatelline. Voyez *Adoxa Moschatellina*, L.

Muskathyacinth. Nom allemand du *Muscari ambrosiacum*, Mœnch.

Muscatnuss. Nom de la muscade à Alep. Voy. *Myristica*.

Muscerda. Nom des excréments du rat ordinaire. Voy. *Mus Rattus*, L.

Muschet. Nom anglais, appliqué au *Falco Nisus*, L., par Charleton.

Musch ou Mosch. Nom arabe du musc. Voy. *Moschus moschiferus*, L.

Muschebout. C'est, dans quelques auteurs, le nom du dorsch, *Gadus callarias*, L.

Muschi-rumi, Muscha-rumi. Noms turcs du *Muscari ambrosiacum*, Mœnch.

MUSCICAPA, Gobe-mouches. Genre linnéen d'oiseaux de l'ordre des Paresseux, dont une espèce, commune dans nos bois, le *M. grisola*, Gm., est indiquée dans Lémery, sous le nom de *Moucherolle* (*Dict.*, 590), comme remède apéritif et résolutif. Voy. *Motacilla*.

Muscapula. Un des anciens noms du *Merops Apiaster*, L.

Muscipula. Nom donné à quelques plantes visqueuses, propres à prendre les mouches, surtout au *Lychnis Viscari*, L., que Lémery dit utile contre la morsure des bêtes venimeuses, et contre solidant (*Dict.*, 515).

Musgo arboreo. Nom espagnol de l'*Usnea plicata*, DC.

Musco-fuscus. Nom de quelques *Lichens* dans les vieux auteurs.

Musculites. Synonyme de *Mollusques* dans quelques auteurs.

Musculus. Un des synonymes de *Moule* en latin moderne. Voyez *Mytilus*. C'est aussi le nom spécifique de la souris (Voy. *Mus Musculus*, L.), et dans Pline celui de la baleine ordinaire, *Balæna Mysticetus*, L.

Muskus. Nom hollandais du musc. Voy. *Moschus moschiferus*, L.

Muscus. Nom latin des plantes de la famille des Mousses; on l'étendait aussi à de petits végétaux cryptogamiques, algues, lichens, fucus, etc., à ramifications déliées.

Muscus arboreus. *Lichen Prunastri*, L. Voy. ce mot.

— aureus, off. Un des noms du perce-mousse, *Polytrichum commune*, L.

— caninus. *Lichen caninus*, L.

— capillaceus major. *Polytrichum commune*, L.

— catharticus. *Lichen islandicus*, L.

— clavatus. *Lycopodium clavatum*, L.

— corallinus. *Corallina officinalis*, L.

— cumatilis. *Lichen aphthosus*, L.

— erectus, off. *Lycopodium Selago*, L.

— helminthocorton. *Fucus Helminthocorton*, Lat.

— islandicus. *Lichen islandicus*, L.

— marinus, off. *Corallina officinalis*, L. C'est aussi le nom du *Fucus Helminthocorton*, Lat.

— marinus lapideus. *Corallina officinalis*, L. Voyez ce mot.

— pulmonarius, off. *Lichen pulmonarius*, L.

— pyxidatus, off. *Lichen coccifetus*, L.

— quercus albus. *Lichen plicatus*, L.

— saxatilis. Ancien nom des alcyons. Voy. *Alcyonium*.

— terrestris. *Lycopodium clavatum*, L.

— uliginus. *Polytrichum commune*, L.

Muscuszaad. Nom hollandais de l'ambrette, semence de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

Musebber. Nom arabe de l'*Aloès*.

Musgo canino. Nom portugais du *Peltigera canina*, DC.

— dos carvalhos. Nom portugais de l'*Usnea plicata*, DC.

— islandico. Nom portugais du *Physcia islandica*. DC.

Musk. Nom anglais du musc. Voyez *Moschus moschiferus*, L.

Digitized by Google

Muscus hyacinth. Nom anglais du *Muscari ambrosiacum*, Mœnch.

Muska (Eaux min. de). Voy. *Muskau*.

Muskad. Nom danois du *Myristica aromatica*, Murr.

Muskatennuss. Nom allemand du *Myristica aromatica*, Murr.

MUSKAU, ou **MUSKA**. Petite ville de Prusse, dans la Haute-Lusace, où se trouvent les eaux d'*Hermann*, ou *Hermannsbad*. Ces eaux, qui sont froides, très-chargées, ferrugineuses, acidules et un peu sulfureuses, n'ont fixé l'attention que depuis 1822; mais aujourd'hui l'établissement qui y existe attire un grand nombre de baigneurs. Il y a deux sources principales, employées l'une en boisson, l'autre en bains, mentionnées par E. Osann. (Voy. *Prusse*) et dont Hermbstædt a fait l'analyse. La 1re contient par livre : gaz acide carbonique, 3,1996 pouces cubes ; azote, 0,2845 ; gaz acide hydro-sulfurique, 0,4267 ; sulfate de chaux, 0,833 grains ; silice, 0,416 ; carbonate de fer, 0,271 ; carbonate de magnésie, 0,179 ; carbonate de chaux, 0,100 ; matière extractive bitumineuse, 0,500 ; hydro-chlorate de chaux 1,300 ; proto-sulfate de fer, 0,880 ; sulfate d'alumine, 0,943 ; sulfate de soude, 2,194 (total : gaz, 3,9106 pouces cubes ; sels, 7,616 grains). La deuxième offre par livre 4, 799 pouces cubes des mêmes gaz ; et 27,036 grains des mêmes sels, entre autres 6,166 de sulfate de fer. Le Dr Klémann, à qui l'on doit un mémoire allemand sur ces eaux, les dit fortifiantes et résolutives ; leur boues se rapprochent de celles de Marienbad.

Haxthausen (L.). Sur les propriétés des eaux de Muskau et notamment des boues minérales qu'on y emploie (en allemand. Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XII, 87).

Muskeerende hyacinth. Nom hollandais du *Muscari ambrosiacum*, Mœnch.

Muskot. Nom suédois du *Myristica aromatica*, Murr.

Musoxorn. Nom suédois de la piloselle, *Hieracium Pilosella*, L.

Musomerikaya. Nom tellingou des *Myrobolans Emblics*.

Musqué (Odeur). C'est une des plus répandues dans la nature ; on la trouve dans les trois règnes, mais surtout dans les règnes organiques. Les animaux sont ceux qui l'offrent au degré le plus marqué, puisque c'est chez eux que se trouve le type de cette odeur, le musc ; la civette n'en est qu'un diminutif léger ; on sait que l'urine de beaucoup de quadrupèdes, surtout celle des chats mâles, a une odeur très-marquée de musc. Dans les végétaux, si cette odeur *mère* est moins intense, elle est peut-être plus répandue, car une multitude d'entre eux la possèdent ; on la trouve dans toutes leurs parties, racines, tiges, feuilles, fleurs, fruits, semences : nous avons des poires, des raisins, des bananes, etc., à odeur de musc ; des semences, telles que celles de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L., etc., qui sont musquées. Le *Clutia Eluteria*, L., dont le tronc s'appelle *bois de musc ;* l'*Aster moschatus*, Labill. ; l'*Hæmanthus moschatus*, Jacq. ; le *Crassula moschata*, Forst. ; le *Temus moschata*, Mol. ; l'*Antherosperma moschata*, Labill. ; le *Cassia moschata*, Kunth ; l'*Adoxa Moschatellina*, L. ; le *Monotropa hypopitys*, L. ; le *Teucrium Iva*, L., le *Centaurea moschata*, L., l'*Erodium moschatum*, W., le *Malva moschata*, L., le *Scandix odorata*, L. ; presque toutes les espèces du genre *Muscari* en entier, etc., ont cette odeur à un degré plus ou moins intense ainsi que des centaines d'autres végétaux. Lorsqu'elle est très-forte, elle est insupportable, fait mal à la tête, et on voit des personnes qui se trouvent mal lorsqu'elles la respirent dans un endroit fermé, ainsi que cela avait lieu autrefois lorsqu'on portait du musc dans la poudre, ou qu'on en mettait dans les eaux de senteur ; il n'en faut qu'une très-petite quantité pour qu'elle se répande dans un espace immense, et on suit, pour ainsi dire, à la trace ceux qui en ont, ou qui en prennent comme médicament, et dont toutes les émanations le sentent. Dans les végétaux cette odeur est plus douce, moins pénétrante, et est fort agréable à respirer en plein air, surtout pour quelques individus qui l'aiment de passion, d'où est venu le nom de *muscadin*. Elle est réputée anti-spasmodique, sédative et calmante.

Musquée (Petite). Un des noms de la moschatelline. V. *Adoxa*.

Mussambra. Nom cyngalais de l'*Ambre gris*.

Mussænda stadmanni, ou plutôt *M. Landia*, Lam. Il a ses fleurs employées comme diurétiques et pectorales, à l'Ile-de-France où croît cet arbrisseau de la famille des Rubiacées, qui y porte le nom de *Quinquina indigène*.

Musskatowa kulka. Nom bohême du *Myristica aromatica*, Murr.

Mussol. Nom du hibou, *Strix Otus*, L., en Catalogne.

Mussole. Nom de l'arche de Noé, *Arca Noe*, L., dans Adanson.

Mustard. Nom anglais de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

Mustela. C'était, chez les latins, d'après M. Dureau de la Malle, le synonyme de *Galé* chez les Grecs. Voy. ce mot.

MUSTELA, Martes. Genre Linnéen de Mammifères carnassiers digitigrades, maintenant divisé en quatre sous-genres, à trois desquels se rapportent le putois, le furet, la belette et l'hermine, la marte, la fouine et la zibeline, et enfin la loutre, animaux tous plus ou moins destructeurs, plus ou moins puants, jadis inscrits dans la matière médicale, et dont plusieurs (l'hermine, la marte et la zibeline surtout) donnent des fourrures très-estimées. Nous ne parlerons pas du putois (*Mustela Putorius*, L.), animal sauvage, la terreur des poulaillers et des garennes, dont la chair était vantée comme topique résolutif ; du furet (*M. Furo*, L.), originaire d'Espagne et de Barbarie, réduit chez nous en domesticité pour la chasse du lapin, et dont la chair passait pour utile contre la morsure des serpents, et pour résolutive, ainsi que sa fiente ; nous ne dirons rien non plus de l'hermine (*M. Erminea*, L.), à laquelle on attribuait les mêmes propriétés médicinales qu'à la belette (*M. vulgaris*, L.) ; mais nous nous arrêterons un instant aux espèces suivantes.

M. Foina, L., Fouine ou Marte domestique. Cet animal, qui a près du rectum des vésicules remplies d'une matière jaunâtre épaisse et odorante, semblable à celle que fournit la civette (*Encycl. méth.*,

Digitized by Google

Médecine, VI, 481), rend des excréments d'une odeur musquée, au rapport de plusieurs observateurs. M. Derheims (*Journ. de chimie méd.*, VI, 670), qui a renouvelé récemment cette remarque pour une espèce de fouine commune dans les jardins intérieurs de la ville de Saint-Omer, s'est demandé s'il n'y aurait pas quelque intérêt médical à élever en domesticité ces animaux pour exploiter ce produit, ce qui nous semble peu probable. La chair de la fouine, qui participe un peu de cette odeur, est du reste plus désagréable à manger que celle de la marte, et sa peau est moins estimée; ses autres parties ont été regardées comme douées des mêmes vertus que celles du *Mustela vulgaris*, L. M. Dureau de La Malle dit que c'est l'*Ichtyhs* d'Aristote, qui indique le pénis de l'individu mâle comme utile contre la strangurie : Lémery rapporte l'ichthys au *M. Putorius*, L.

M. Lutra, L., Loutre, *Lutra* des officines. Quadrupède amphibie des rivières d'Europe, où il se nourrit de poisson. Sa chair, qui en a l'odeur et la saveur, est dure, coriace, visqueuse, peu estimée, usitée cependant comme aliment maigre, étant rôtie et fortement assaisonnée. Sa graisse, toujours fluide, a été recommandée contre les maladies des articulations; l'huile de son foie figure, dit-on, dans la thérapeutique des Allemands; et ce viscère même, seul ou après avoir macéré dans du vinaigre, séché d'ailleurs au four et pulvérisé, était prescrit à la dose d'un gros contre la diarrhée et la dyssenterie; ses testicules contre l'épilepsie, à la même dose; sa peau sert à faire des chapeaux et des fourrures.

M. Martes, L., Marte. Espèce sauvage, très-voisine du *M. Foina*, mais qui vit dans les bois et non près des maisons, et dont la fourrure est beaucoup plus recherchée. Sa chair, qui passait pour anodyne et résolutive, formait un des ingrédients d'une huile composée, analogue à celle de petits chiens, employée contre les rhumatismes et la paralysie. Son fiel était usité contre les taies, et sa fiente, en topique, pour résoudre les glandes et les engorgements. Les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy attribuent à celle-ci une forte odeur de musc, et disent que les parfumeurs la font entrer dans des poudres odorantes; mais, suivant M. Derheims (car c'est probablement là sa *fouine des campagnes*), cette odeur est moins forte et moins persistante que celle des excréments de la fouine, auxquels par conséquent cet emploi conviendrait mieux.

M. vulgaris, L., Belette. Toutes les parties de cet animal, si nuisible aux basses-cours, ont été jadis vantées en thérapeutique, comme on peut le voir en détail dans la *Faune des médecins*. C'est ainsi que sa chair, grillée, passait pour efficace contre l'épilepsie et la phrénésie; que cette même chair rôtie, salée et desséchée à l'ombre, était employée contre le venin des serpents, à la dose de 2 gros dans du vin; qu'on regardait comme plus ou moins utile l'administration de ses cendres, soit mêlées à son sang, contre l'éléphantiasis, soit unies à de la cire, contre les douleurs des bras, soit insufflées dans l'œil, contre la cataracte; de son sang pour calmer les douleurs de la goutte, pour détruire les verrues, ou, donné à l'intérieur, comme anti-pleurétique; de ce même sang pur, ou de son cerveau desséché, en qualité de nervin, d'alexipharmaque, de fortifiant, d'anti-spasmodique, d'anti-épileptique même; de son poumon, contre les affections thoraciques; de son fiel, dans les maladies des yeux et les éphélides; de son foie, contre les vertiges et l'épilepsie; de ses testicules, comme diurétiques et aphrodisiaques, ou, portés en amulette, comme propres à retarder l'accouchement; enfin de sa fiente, à laquelle des auteurs attribuent aussi une odeur musquée, comme résolutive et anti-scrophuleuse.

Mustela sylvestris. Un des anciens noms du furet, *Mustela Furo*, L.

Mustez , Mustellus. Voy. *Squalus Mustelus*, L.

Mustellus stellaris. Lémery parle, sous ce nom, d'une espèce de squale, marqué de taches étoilées, auquel il attribue les mêmes vertus qu'au *Squalus Mustelus*, L.

Mustighenza. Un des noms tellingous de la *Noix vomique*.

Mustilla. Nom de la lamproie ordinaire à Malte. Voyez *Petromyzon*.

Mustus. Synonyme latin de *Moût*. Voy. ce mot.

Musumbir, Musumbruh. Noms dukhanais et tellingous de l'*Aloès*.

Musvit. Un des noms danois et norwégiens du *Parus major*, L.

Mutchay-cotté. Nom d'une variété du *Dolichos Lablab*, L., à Poudichéry.

Mutellina, off. Un des noms du méum, *Athamantha Meum*, L.; c'est surtout celui du *Phellandrium Mutellina*, L.

Mutha. Nom hindou du *Sérum* du *Lait* ou *Petit-Lait*.

Mutu vellay. Un des noms tamouls du proto-carbonate de plomb. Voy. *Plomb*.

Muthusuba. Nom du bison, *Bos americanus*, Gm., chez quelques peuplades de l'Amérique Septentrionale.

MUTILLA. Genres d'insectes hyménoptères. Le *M. europæa*, L., habite les lieux chauds et sablonneux de notre climat; l'aiguillon de sa femelle fait des piqûres presque aussi douloureuses que celles des abeilles, au rapport de M. H. Cloquet. Le *M. occidentalis*, très-bel insecte, mentionné par Ainslie (*Mat. indica*, II, 118), est regardé par les médecins indiens comme très-efficace contre les morsures des serpents.

Mutricunjatvie. Nom tamoul du cabaret, *Asarum europæum*, L.

Mutterharz. Un des noms allemands du *Galbanum*.

Mutterkorn. Nom allemand de l'*Ergot du Seigle*. Voyez ce mot.

Mutterkraut. Nom allemand du *Matricaria Parthenium*, L.

Mutterwurz. Un des noms allemands du *Ligusticum Meum*, Roth; et aussi de l'arnica, *Arnica montana*, L., suivant la Pharmacopée universelle.

Mutterzimmt. Un des noms allemands du *Cassia lignea*.

Muttie ka tail. Nom dukhanais du *Petrole*.

Muttlus. Voy. *Mytulus*.

Muurlachedde. Nom malabare du *Vitis trifolia*, L.

Muwanyria. Nom de l'*Euphorbia Tirucalli*, L., dans l'île de Ceylan. Voy. ce mot.

Muxoeira. Graminée nutritive de la côte orientale de l'Afrique; on croit que c'est un *Panicum*.

Digitized by Google

Muyten. Voy. *Mayten* à l'article *Celastrus Maytenus*, W.

Muytsonder. Nom que l'on donne, en Frise, à la tanche. Voy. *Tinca*.

Muzaarura. Nom zanguebar du *Botria africana*, L. Voyez ce mot.

Muzo. Un des noms de pays du merlan, *Gadus Merlangus*, L.

Muzska wjra. Un des noms bohêmes du chardon-Roland, *Eryngium campestre*, L.

Mwey-chu. Arbre de la Chine qui porte un petit fruit aigre, recherché par les femmes et les enfants; mûri et séché, on le prend pour aiguiser l'appétit.

Mwyr-cok. Nom anglais de la gélinotte d'Écosse, variété du *Tetrao Lagopus*, L.

MYA. Genre de Mollusques acéphales testacés, dont nous avons en France plusieurs espèces très-communes. Lémery (*Dict.*, 600) paraît en indiquer une sous le noms de *Myax, Mytulus* et *Mytilus;* il la dit bonne à manger et de plus apéritive, diurétique, emménagogue, et même anti-lyssique. Une autre (*M. margaritifera*, L.), moule du Rhin, offre un nacre assez beau pour que ses concrétions soient employées comme parure à la manière des perles d'Orient. M. Cuvier en cite une troisième, des rivières de l'Amérique septentrionale, qui fournit aussi des perles.

Myacanthos. Nom du *Centaurea Calcitrapa*, L., dans Théophraste (voyez ce mot). Les Grecs donnaient aussi ce nom à l'*Asperge* sauvage.

Myagrum sativum, L. (*Camelina sativa*, DC.), Cameline (*Flore médicale*, II, fig. 88). Plante annuelle, oléifère, de la famille des Crucifères, section des Siliculeuses, naturelle à notre pays, où elle croît dans les blés, mais que l'on cultive en grand pour extraire l'huile de ses graines, ce que l'on fait surtout dans les départements du nord et de l'est de la France, où elle porte le nom de *Camomen* (1); fraîche, on mange cette huile dans quelques cantons; mais c'est surtout pour l'éclairage qu'elle est utile, après qu'on l'a dépurée de son mucilage; on la préfère à celle de colza, parce qu'elle donne moins d'odeur et de fumée en brûlant; on s'en sert aussi pour la peinture, la fabrication des savons, etc. En médecine, elle a les avantages des autres huiles lorsqu'elle est fraîche; mais on lui préfère, à bon droit, celle d'olives ou d'amandes douces. La cameline peut encore servir de fourrage; enfin on peut en extraire une sorte de chanvre après l'avoir fait rouir, mais Parmentier observe qu'il est de mauvaise qualité. Aussi le nom de cameline, qui veut dire petit lin, vient-il plutôt de sa propriété oléifère que de cette dernière; Bianchetti dit que ses feuilles peuvent nourrir les vers à soie.

On a dans ces derniers temps préconisé une cameline à semences plus grosses, qu'on croyait préférable à cultiver, parce qu'elle donnait, disait-on, plus d'huile; cette variété se trouve mêlée à l'espèce ordinaire; on la rencontre aussi dans le lin de Riga, où il paraît qu'elle est commune. M. Bourlet, d'Amboise, l'a importée parmi nous du Levant : des essais faits comparativement ont prouvé qu'elle donne effectivement un sixième d'huile de plus, mais la plante est tardive et ne produit qu'une récolte par an, tandis que la variété ordinaire peut en donner deux, attendu qu'elle croît vite et qu'on peut en faire deux semis, de sorte qu'en définitive la nôtre est très-préférable.

Henry (père). Examen de deux espèces de semences de cameline (*Journ. de pharmacie*, XVI, 71).

Myax. Voyez *Mya*.

Mycteria americana, L., Jabiru. Oiseau de l'ordre des Échassiers, très-voisin de la cigogne. Il habite au bord des étangs et des marais dans l'Amérique méridionale. Sa chair est dure et huileuse dans un âge avancé, mais tendre et assez bonne à manger chez les jeunes.

Mydelnik. Nom polonais de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

Mydlj koren. Nom bohême de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

Mygale Avicularia, Walk. (*Aranea Avicularia*, L.), Araignée crabe (*Faune des méd.*, pl. IX, f. 6). Très-grosse araignée velue, de Surinam, de Cayenne et des Antilles, dont la piqûre est regardée comme venimeuse, mortelle même, d'après Pison, et dont les poils, en pénétrant dans la peau, y causent les mêmes accidents que ceux de la chenille processionnaire (Voy. *Bombyx*).

Myginda uragoga, L. Jacquin, dans sa Flore d'Amérique, signale comme un puissant diurétique l'infusion et la décoction de la racine et des feuilles des Nerpruns, qui croît dans l'Amérique méridionale; on lui a aussi attribué une vertu lithontriptique. Cette racine se nomme, d'après cet auteur, *Yerba del maravedis*, à cause de la modicité de son prix. On la prend parfois en poudre dans du lait (*Flore méd. des Antilles*, IV, 81).

Mygraine. Synonyme de migraine. Ancien nom français du grenadier. Voyez ce mot.

Mykhek. Nom persan des *Clous de Girofle*.

Mylabris cichorii, Fabr. Voyez *Meloe Cichorii*, L.

Mylcz1 lyko. Nom polonais du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

Mylé. Nom que Galien donne au *Moly* d'Homère (*De simpl. med.*, lib. VII).

Myle conday. Nom tamoul de l'*Adianthum Melanocaulum*. Voy. ce mot.

Mynti. Nom caraïbe du *Chrysophyllum Cainito*, L. Voyez ce mot.

Myoctonon. Un des noms de l'*Aconit* dans Pline.

Myon. L'un des noms grecs de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

MYON (Saint-). Village de France (Puy-de-Dôme) à 2 lieues de Riom, au pied duquel sont des sources minérales froides, acidules, alcalines, comparées et préférées par Raulin à l'eau de Seltz, mais réellement moins actives. Costel a trouvé dans cette eau, outre beaucoup d'acide carbonique, de la soude, ainsi que des carbonate et sulfate de chaux. Duchanoy a proposé de l'imiter en faisant dissoudre dans

(1) Ce nom a fait croire que les semences de la vraie camomille, *Anthemis nobilis*, L. (voyez ce mot), donnent de l'huile grasse.

Digitized by Google

une pinte d'eau acidule 2 grains de muriate de soude et 12 de magnésie. Nos établissements d'eaux artificielles ne l'offrent point toute préparée ; et comme l'eau naturelle supporte mal le transport, on n'en use guère que sur les lieux ; mais elle paraît avoir été plus renommée qu'elle ne l'est aujourd'hui. On s'en sert en boisson (1 à 2 pintes chaque matin, pure ou coupée avec du lait, et aussi aux repas, avec du vin) contre les débilités de l'appareil gastro-intestinal, les engorgements des viscères abdominaux, la leucorrhée, les flux sanguins trop abondants, etc.

Myoschilos oblonga, Ruiz et Pavon. Les naturels du Pérou emploient les feuilles purgatives de cet arbrisseau, appelé *Codocoypu*, à l'instar du séné. Il appartient à la famille des Éléagnées, au groupe des Thésiacées, et à la Pentandrie Monogynie (*Flor. peruv.*, p. 41, t. 34).

Myosotis scorpioides, L., Scorpione. Cette Boraginée indigène, qui a été divisée en plusieurs espèces ou variétés par les modernes, est signalée par Gmelin (*Flora sibirica*, IV, 73) comme employée en Sibérie contre la syphilis et contre les affections obscures auxquelles elle donne naissance ; on la dit aussi anti-ophthalmique en cataplasme sur les yeux. Une de ces espèces, dont les fleurs sont changeantes, est cultivée chez les curieux et appelée *Ne m'oubliez-pas*. Lémery assure que le myosotis, sans dire lequel, est détersif, astringent, rafraîchissant, et que sa racine est bonne contre la fistule lacrymale (*Dict.*, 516). Sous le nom de *Myosotis* ou Oreille de souris, les anciens désignent parfois le *Cerastium tomentosum*, Lam.

Myosurus minimus, L., Ratoncule. Cette petite plante indigène de nos moissons, de la famille des Renonculacées, est âcre et astringente ; elle a des réceptacles qui s'accroissent en forme de queue de souris. On la conseille, d'après Lémery (*Dict.*, 517), dans les cours de ventre en gargarisme.

Myracanthos. Nom du panicaut, *Eryngium campestre*, L. Voyez ce mot.

Myracopon. Médicament indiqué dans Asclépiade, composé d'aromates les plus chauds incorporés dans le miel et l'huile, qu'il prescrivait dans les affections arthritiques et les obstructions abdominales.

Myrcia acris, D. C.) *Myrtus acris*, Sw.). Nom soupçonné être celui de la *Grande Épice* des Anglais.

Myre pour Myrrhe.

Myrabœr. Un des noms danois du *Rubus Chamæmorus*, L.

Myrer. Nom danois de la fourmi. Voy. *Formica*.

Myriagramme. *Poids* de 10,000 grammes, ou un peu plus de vingt livres.

MYRICA. Ce genre de plantes, de la famille des Amentacées, dont Richard père a fait le type d'une nouvelle série végétale, *les Myricées*, doit son nom à la propriété qu'ont les fruits de ces différentes espèces, de sécréter à leur surface une sorte de cire, dont on se sert dans divers pays pour l'éclairage. Le *M. cerifera*, L., appelé Cirier de la Louisiane, Cirier de Pensylvanie, des pays où il vient en abondance, exhale, par ses drupes grenus, qui ont le volume du poivre, une cire verte qu'on retire en les faisant bouillir dans l'eau, et enlevant de sa surface la matière qui surnage ; on en fait des bougies qui brûlent en répandant une odeur agréable. La racine de cet arbuste, qui croît dans toute l'Amérique du nord, est employée comme astringente en décoction, contre les hémorrhagies de l'utérus, et contre les hydropisies qui succèdent aux fièvres d'accès (De Candolle, *Essai*, etc., 272). Le *M. cordifolia*, L., qui est du cap de Bonne-Espérance, où il est appelé *Buisson de cire*, a également des fruits cirifères, dont on retire par l'eau bouillante une cire grise avec laquelle on fait des bougies. Les Hottentots la mangent comme du pain, seule ou avec de la viande (Thunberg, *Voyage*, I, 212). Le *M. Gale*, L., Piment royal, croît chez nous dans les landes marécageuses ; ses fruits se recouvrent aussi d'une couche blanchâtre cireuse, mais trop peu abondante pour être exploitée. Il répand de toutes ses parties une odeur due à une résine d'un jaune d'or qu'on voit sortir de ses feuilles, ce qui les fait placer parmi les hardes pour chasser les insectes ; ces mêmes feuilles ont été usitées en infusion, en guise de thé. Le *M. pensylvanica*, L., indiqué comme ayant des racines vomitives, d'après Chapmann, Dana, et Maun (*Mém. de l'Académie royale de médecine*, I, 459). On connaît au Brésil une sorte de suif jaunâtre ou cire que l'on croit provenir d'un *Myrica*, et qu'on y appelle *Tabocas combicuribo ;* on le conserve dans des tiges creuses de végétaux ; on s'en sert contre les douleurs dans ce pays (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XX, 278).

Sur le cirier de la Louisiane (*Annales de chimie*, XLIV, 141 ; XLVI, 77). — Cadet (C.-L.). Mémoire sur l'arbre à cire de la Louisiane et de la Pensylvanie. Paris, in-8. — Thiébault de Bernéaud (A.). Mémoire sur le cirier ou arbre à cire. Paris, 1810, in-8.

MYRICINE, *Myricina*. Substance grasse, fusible, insoluble dans l'eau, l'éther et l'alcool, soluble dans les huiles, inaltérée par les alcalis, et qui, unie à la cérine suivant John, ou à la cérine et à la céraïne suivant MM. Boudet et Boissenot (*Journ. de pharm.*, 1827, p. 38), constitue la cire.

Myriophyllon. Les anciens donnaient ce nom à des plantes dont les feuilles étaient très-fines ; il était synonyme pour eux de *Millefolium*. Linné l'a appliqué à un genre de plantes aquatiques.

MYRISTICA. Genre de plantes de la famille des Laurinées, qui en a été séparé par Robert Brown pour constituer, avec le genre *Virola*, celle qu'il désigne par l'épithète de *Myristicées*. Il appartient à la Dioécie Monadelphie. On dit que la greffe le transforme en végétal harmaphrodite (*Ann. de chimie*, LIII, 339). Son nom vient de μυρρα, myrrhe, parce qu'on l'a comparé à cette substance, célèbre comme aromate dans l'Orient. Il renferme un petit nombre d'espèces (huit suivant Blume) qui paraissent avoir entre elles les plus grands rapports, mais dont la suivante est préférée à toutes les autres.

M. moschata ; Lam. (*M. aromatica*, Thunb. ; *M. officinalis*, L. F., *non* Martius. *Flore médicale*, V, t. 242), Muscadier. Arbre de 30 pieds environ,

Digitized by Google

à branches verticillées; à feuilles ovales, entières, alternes, qui habite les Moluques, les îles d'Amboine, de Banda, où il est cultivé à l'ombre de grands arbres, surtout du *Canarium commune*, L., principalement à Banda et quelques îles voisines, où les Hollandais l'ont concentré, afin d'être maîtres du commerce du fruit de cet arbre, qui, s'il était trop abondant, les obligerait de le donner à vil prix.

Cette nation, qui, en 1599, en avait chassé les Portugais établis dans ces îles depuis 1524, après les avoir découvertes en 1512, fournissait à l'Europe, dès 1615, plus de 400 milliers pesants de muscade et 150 de macis. Aujourd'hui la quantité de muscade qu'elle débite est moins considérable, parce qu'on cultive ce végétal dans plusieurs îles, comme à Bourbon, à l'Ile-de-France, où il fut transporté par Poivre en 1770 et 1772, à la Martinique, à Cayenne, etc., malgré les précautions des Hollandais pour l'empêcher de se répandre. Cependant le macis d'Amboine, qui est l'enveloppe de la muscade, est plus recherché, apparemment parce qu'il est moins beau dans les autres pays; car en 1814 et 1815, où on ne tira des Moluques que 215 mille livres de noix muscade, on en exporta 253 de macis. On récolte le fruit de la muscade à la main; on le dépouille de son brou; on l'expose au soleil, puis à la fumée, et lorsque l'amande ballote dans sa coque, on rompt celle-ci pour l'en retirer; on la plonge alors deux ou trois fois dans l'eau de chaux, puis on la met en tonneaux, après qu'elle a séché plusieurs jours. Les Hollandais brûlaient la muscade dont ils n'avaient plus besoin, après avoir envoyé la provision en Europe et avoir satisfait à la consommation du pays et à celle nécessaire pour en retirer l'huile épaisse, ainsi que nous allons le dire. Valmont de Bomare en vit brûler devant l'amirauté à Amsterdam, le 10 juin 1760, un tas valant 8 millions, et on devait en brûler autant le lendemain. Le même auteur rapporte que la compagnie hollandaise a toujours plusieurs années en avance de cette marchandise, et qu'à la même époque elle vendait la récolte de 1740, ayant encore devant elle 15 années, dont la quantité restante de chaque année était incendiée. Il paraît qu'on récolte environ 6 mille quintaux de muscade par an, dont 1/10 s'en va par la contrebande, et à peu près le quart de macis.

Il suinte de l'écorce du muscadier incisée, un suc âcre, visqueux, abondant, de couleur rougeâtre, qui tache le linge d'une manière très-durable; les feuilles froissées exhalent une odeur faible de muscade; les fleurs sont petites, jaunâtres, axillaires, disposées en corymbe. Les femelles sont moins nombreuses, mais comme elles seules rapportent, M. Joseph Hubert a conseillé de greffer tous les pieds d'une culture de muscadier à deux ans avec des sujets femelles, en réservant seulement un pied mâle pour la fécondation : ils portent alors tous et plus vite.

Le fruit du muscadier, qui est pédiculé et supère, marqué d'une sillon, a le volume d'un œuf de poule, il est un peu pyriforme, vert d'abord en dehors, puis jaune; il se compose de trois parties par ordre de superposition : 1° le brou ou enveloppe charnue extérieure, qui est d'un blanc rosé, filandreux, et épais de 3 à 6 lignes; il s'ouvre à sa maturité; 2° l'arille ou macis; 3° la noix ou amande. Ce fruit entier est âcre et ne se mange pas, à moins qu'on ne l'ait fait confire ou macérer dans l'eau-de-vie avant son entière maturité. En supposant une noix muscade pesant 15, l'arille pèse 2, la coque 5, et l'amande 8 (*Descript. de Java*, par Rafles et Crawfurd).

Le *Macis*, improprement dit *Fleur de Muscade*, est une sorte de cupule entourant complétement l'amande à la base, où elle adhère et pénètre dans la semence, puis se divisant en lanières plates, rameuses, laciniées, déchiquetées, inégales, cartilagineuses, cassantes, d'un rouge vif lorsqu'elle est jeune et fraîche, mais jaunissant avec le temps, appliquée partout sur la noix, qu'elle embrasse comme en y rampant, et se logeant dans des sillons qu'elle y creuse. Cette substance, que l'on trempe dans l'eau de mer avant de la sécher, est la plus aromatique de tout le fruit, à cause de l'abondance d'huiles grasse et essentielle qu'elle renferme; elle se ramollit dans la bouche sans s'y fondre, comme le fait la noix. Sa saveur est chaude, aromatique, fragrante, très-expansive, comparable à celle de la canelle et du girofle, mais d'une intensité plus grande, moins poivrée que celle de la muscade. M. Henri, qui en a fait l'analyse chimique, l'a trouvée composé d'une petite quantité d'huile volatile, d'une assez grande quantité d'huile fixe odorante, d'une quantité à peu près égale d'une autre huile fixe odorante colorée en rouge, d'une matière gommeuse particulière, d'une petite quantité de fibres ligneuses (*Journ. de pharm.*, X, 281).

La semence, appelée *Noix Muscade*, est formée de deux parties : l'enveloppe ou coque, et l'amande; la première est lisse, grisâtre, épaisse d'un quart de ligne, dure, ferme, presque inodore, marquée de sillons évidés, sinueux, formés par le macis, plus pâle et terne en dedans; la seconde est l'amande, qui ballotte dans la coque en se desséchant; elle est grisâtre, veinée et marbrée, comme chagrinée, ce qui est causé par des lignes ou sillons tortueux parfois rougeâtres, gris, rameux, qui se croisent et s'anastomosent en tous sens; elle se laisse couper au couteau et se râpe facilement. Cette partie est de consistance ligneuse étant sèche, et la chair en est d'un gris veiné, avec un peu de vide au milieu. Sa forme est en général ovoïde, obtuse des deux bouts, et de la grosseur d'un œuf de pigeon; on en voit de rondes qui sont plus petites et d'allongées qui sont plus fortes, et qui appartiennent au *M. tomentosa*, W.; son odeur est la même que celle du macis, et bien connue. Ce n'est pas son analogie avec le musc qui a fait donner à ce drupe le nom de *Muscade*, c'est parce qu'on l'a comparé au musc, à cause de la grande estime où il est dans l'Inde, ainsi qu'on y fait de cette autre substance. Les noix muscades doivent être rondes, pesantes, très-aromatiques, d'un

Digitized by Google

gris un peu terne ; on les appelle *Muscades femelles*. Celles de Bourbon, quoique de la même espèce que celles des Moluques, sont plus petites, plus légères, et moins estimées qu'elles; on les en distingue dans le commerce. Celles qui sont plus colorées, oblongues, lisses, plus grosses, légères, sont les moins estimées, et dites *Muscades mâles* ou *sauvages*. Les fragments de muscade se fondent dans la bouche avec le temps, en y laissant une saveur âcre, chaude, poivrée, persistante. On n'envoie en Europe que la muscade cueillie à la main; celle qui est tombée sous les arbres est moins estimée, souvent piquée des vers, et se consomme dans le pays. Les Hollandais paient les bonnes 15 sous la livre aux cultivateurs de Banda (Lesson, *Voyage médical*, etc., 94).

La muscade était connue des anciens Égyptiens, car on en trouve des fragments dans les momies; ce qui a fait penser à M. Bonastre que c'était peut-être le *Cinnamomum* des Grecs et des Latins, et quelques-uns croient que c'est le *Comacum* de Théophraste. Cependant ce n'est que dans les écrits des auteurs arabes, et dans Avicenne le premier (*lib.* 2, *c.* 503), qui la nomme *Jiansiban*, tandis que Sérapion la désigne par le mot de *Jusbagme*, qu'on en trouve des notions satisfaisantes. Ce n'est aussi que depuis la découverte du passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance que la muscade a été connue des Européens, et depuis lors son usage s'est répandu dans le reste du monde civilisé.

On retire de la noix muscade par la pression, étant fraîche et pulvérisée, et par son immersion préalable dans l'eau bouillante, une huile concrète, épaisse, qu'on appelle *baume* ou *beurre de muscade*. On obtient à peu près le tiers en poids (60 pour 100, d'après Crawfurd) de cette huile sébacée, qui fait partie du *baume nerval*. Elle nous arrive en pains aplatis, de forme carrée, jaunâtres, solides, marbrés de rouge intérieurement; elle contient environ 1/18 d'huile essentielle, aussi a-t-elle fortement l'odeur de muscade. On préfère celle de l'Inde à celle fabriquée en Hollande, qui est plus pâle, moins odorante et plus falsifiée. Elle a une certaine âcreté, et, employée en frictions pendant un certain temps, elle excorie la peau, ainsi que nous l'avons vu sur plusieurs malades auxquels nous l'avions conseillée. D'après Bley, c'est avec le blanc de baleine et la graisse qu'est le plus souvent altérée l'huile de muscade du commerce (*Bull. des sc. méd.*, XVI, 255). Cette altération peut aller depuis 1/4 jusqu'aux 2/3. Par la distillation on retire des muscades 1/32 d'une huile volatile légère, jaunâtre, très-fragrante, et qui a tous les caractères des autres huiles enssentielles (Thomson, *Bot. du droguiste*, 191). La muscade contient aussi de l'acide benzoïque (*Journ. de pharm.*, XIV, 495). M. Bonastre, qui a fait l'analyse de cette noix, l'a trouvée composée sur 500 parties, de : stéarine, 120 ; élaïne, 38; huile volatile, 30; fécule, 12; gomme, 6; acide, 4; ligneux, 270 ; perte, 20 (*Journ. de pharm.*, IX, 281).

L'usage des muscades est immense ; dans l'Inde, c'est un condiment généralement employé, sans doute à cause de la chaleur du climat, que nous avons signalé en plusieurs endroits de cet ouvrage comme exigeant les excitants les plus forts pour réparer l'épuisement causé par les sueurs excessives qu'il produit. Les habitants des Moluques en mettent dans leurs mets, leurs boissons, leurs médicaments ; ils les mâchent, ils en mangent confites, préparées à la saumure, etc., c'est pour eux une panacée. Les Européens en font aussi un usage assez étendu, soit comme condiment, soit comme médicament; ils les emploient, dans le premier cas, comme le stomachique le plus puissant et le plus énergique des excitants digestifs, contre les débilités, les faiblesses de l'estomac ou des autres viscères abdominaux. On en ajoute à certains aliments de saveur fade ou de nature muqueuse, mucilagineuse, comme les viandes des jeunes animaux, le poisson, dans les légumes farineux, aqueux, froids, etc., dont elles aident la digestion : il y a des gourmets qui portent le raffinement jusqu'à avoir un *étui-râpe* pour répandre sur leurs aliments une portion de muscade qu'ils râpent avec cet étui. On en aromatise du vin chaud et sucré ; on en fabrique des liqueurs de table, etc. C'est surtout dans les pays froids et humides de l'Europe qu'on use de la muscade, comme en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, régions où la cuisine de haut goût est en honneur; la muscade agit, dans ce cas, comme dans les pays chauds, en concentrant les forces gastriques, affaiblies dans le premier cas par le froid comme elles le sont par la chaleur excessive dans le second. Certains sujets dont la constitution est froide, l'estomac paresseux ou le palais blasé, s'accommodent très-bien de l'usage de la muscade ; ils suivent l'exemple de cet amphitryon que fait parler Boileau : ils en mettent partout.

Comme médicament, la muscade est un des toniques excitants les plus marqués et les plus énergiques; elle agit vivement sur la circulation, qu'elle accélère, en donnant au cœur plus de force et de contractilité. Cette action, poussée trop loin, peut produire une sorte de stase sanguine du cerveau ; aussi voit-on dans les pays où on emploie beaucoup ce fruit, comme cela a lieu dans l'Inde, qu'il produit une sorte d'ivresse, de délire, et même de narcotisme et d'apoplexie, ainsi que l'affirment Bontius, Lobel, Ettmuler et Ainslie (*Mat. ind.*, I, 201) ; résultat qui est populaire dans ces contrées, au dire de Ferrein (*Mat. méd.*, II, 216), et qui est attribué par quelques physiologistes à l'action de ce médicament sur les nerfs. La muscade est un remède favori des docteurs indous ; ils la donnent dans certaines fièvres adynamiques, putrides ou pestilentielles, suivant l'expression des anciens praticiens, dans la consomption, l'asthme humide, dans les longues maladies d'intestins, à la dose de 8 à 12 grains, et quelquefois de 1/2 gros; ils en diminuent la quantité lorsqu'elle produit de la stupeur, etc. (Ainslie, *loc. cit.*). En Europe, on conseille rarement la muscade seule; on l'associe à d'autres aromates, et c'est seulement comme tonique qu'on la prescrit, surtout lors de la débilité des organes digestifs, dans certaines diarrhées chroniques (*Bibl. méd.*, XXX,

Digitized by Google

254), ou comme cordiale pour ranimer la circulation trop affaiblie, et quelquefois dans la langueur de certaines fonctions, telles que celle de l'utérus, comme dans la chlorose, des muscles, comme dans la paralysie; dans l'hypochondrie, le vomissement spasmodique à la suite de quelques dyssenteries, la goutte atonique, etc. En général, on peut dire que la muscade est à peine un médicament en Europe, où elle est surtout prisée comme condiment mais aussi c'est le plus estimé de tous après la vanille. Effectivement, c'est plutôt à titre de condiment que de médicament qu'on la recommande dans les épuisements vénériens, comme aphrodisiaque, pour réveiller l'action des organes digestifs et favoriser une nutrition abondante et réparative. Cullen et Hoffmann l'ont donnée contre les fièvres intermittentes, mais associée à l'alun, qui seul est parfois le remède de ces affections périodiques. La muscade pulvérisée et introduite dans de la graisse guérit la gale si on en frotte les pustules : son huile grasse ferait probablement le même effet; mais comme elle est plus chère, on doit préférer la première. Cette même muscade a été conseillée comme masticatoire dans la paralysie de la langue, etc. En général, il faut se rappeler que cette substance est d'une activité extrême, qu'elle agit avec force sur la circulation, et qu'il faut conséquemment éviter de la donner dans les cas où le surcroît de vitalité passagère qu'elle produit pourrait avoir des inconvénients, comme cela aurait lieu dans les inflammations, les fièvres aiguës avec grande réaction, etc. : aussi ne croyons-nous pas devoir, malgré l'avis de certains auteurs, donner le conseil de la prescrire au début de la dyssenterie, contre la toux des femmes grosses, etc.

Nous avons dit qu'on employait ordinairement la muscade en poudre; on a aussi conseillé son infusion dans l'eau ou le vin; on l'a aussi prescrite en fumigation. Son huile volatile et celle du macis, qui a exactement les mêmes propriétés, se donnent par gouttes dans les potions cordiales, corroborantes, excitantes. Celui-ci entre dans le *diaphœnix*, l'*hierapicra*, l'*orviétan*, le *bénédict laxatif*, l'*eau générale*, l'*esprit carminatif de Sylvius*, le *sirop d'absinthe*, etc.; son huile essentielle, dans la *thériaque céleste;* la muscade, dans les *pilules de Fuller*, l'*élixir de Garus*, l'*eau de mélisse*, le *bon ferme*, le *vinaigre des quatre voleurs*, la *thériaque*, les *emplâtres céphalique* et *stomachique*, etc. Dans les médicaments purgatifs, c'est à titre de correctif qu'elle en fait quelquefois partie.

Il y a au Brésil un muscadier, nommé *Myristica officinalis* par Spix et Martius, qui ne paraît être qu'une variété de celui des Moluques à l'état sauvage; on l'y emploie contre la colique, la dyspepsie, etc.; il contient une huile grasse que l'on conseille contre la goutte, le rhumatisme, etc. Il y a encore dans ce pays un autre fruit appelé muscade; mais il appartient au genre *Litsæa*, et il ressemble à la fève pichurim par son mode d'action (*Journ. de chimie méd.*, III, 444). A l'Ile-de-France, on voit un muscadier qu'on y désigne par l'épithète de *sylvestris*, dont le fruit est allongé en fuseau, mais dont la noix est inodore. Le *M. Otoba*, Bonpl., est des régions équinoxiales de l'Amérique; son macis est employé en frictions contre la gale, étant incorporé dans de la graisse. Il découle de l'arbre, d'après Zea, une sorte de résine ou gomme-résine appelée *Otoba*, et employée par les naturels contre plusieurs maladies (Alibert, *Mat. méd.*, II, 250), Le *M. tomentosa*, W. (*M. malabarica*, Lam.), porte des fruits allongés appelés *Muscades mâles;* ils sont plus gros que les communs, mais plus légers, moins aromatiques, avec des veines rouges plus grosses et concentriques, c'est-à-dire qui n'atteignent pas l'écorce de l'amande, comme dans la muscade ordinaire ou grise; ils ne sont pas veinés à leur surface extérieure comme celle-ci, mais lisses : la coque en est très-luisante et brune, avec des sillons plus marqués, mais plus rares que dans la muscade officinale, ce qui prouve que son macis, que nous ne connaissons pas, et qu'on dit pâle, est plus épais que l'ordinaire. Cette muscade est peu estimée, et ce n'est guère qu'en fraude qu'on la voit dans le commerce; elle donne peu d'huile essentielle, et est infiniment moins fragrante que le *M. aromatica*. Nous parlerons du *Myristica sebifera*, Sw., à l'article *Virola*.

Dietzius (J. H.). Μοσχοκαρυολογια, *id est brevis ac succincta. Diss. de nuce moschata.* Giessæ, 1681, in-4, fig. — Paullinus (C.-F.). *Nucis moschatæ curiosa descriptio.* Lipsiæ, 1704, in-4. — Schulze (N.). *De nuce moschatâ.* Utrecht, 1709, in-4. — Valentin (C.-M.). *Diss. botanico-medica de maci.* Giessæ, 1719, in-4. — Thunberg (C.-P.). *De myristica.* Upsaliæ, 1788, in-8. — Lamarck. (J.-B.). Mémoire sur le genre muscadier (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1788, p. 148). — Henry (père). Examen du macis (*Journ. de pharm.*, X, 281). — Bonastre. Sur la présence de la fécule dans la noix muscade (*Journ. de pharm.*, IX, 281). — Bley. Observations sur l'huile de noix muscade (*Journ. de pharm.* de Trommsdorf, XIV, 1827).

Myrmecium. Un des noms de l'ortie, *Urtica urens*, L., dans l'antiquité.

Myrmecoleon. Un des noms du formica-leo, ou fourmi-lion, *Myrmeleo Formicarius*, L.

Myrmecophaga Tamandua, Cuv. Mammifère édenté d'Amérique dont Linné avait fait deux espèces (*M. Tetradactyla* et *Tridactyla*). Sa graisse, suivant Lémery (*Dict.*, 856), est résolutive et nervale; sa chair coriace, analogue à celle du renard.

Myrmeleo formicarius, L. Espèce d'insecte névroptère commun dans nos environs, inscrit dans Lémery (*Dict.*, 566) comme émollient et résolutif, appliqué à l'extérieur.

Myrmex. Nom grec des fourmis. Voy. *Formica*.

Myrobalan à feuilles de frêne. Nom du monbin, *Spondias Monbin*, L.

— Myrépsique. Un des noms du ben, *Moringa aptera*, Gærtn.

— d'Amérique. Fruits de l'*Hernandia sonora*. Voyez ce mot.

Myrobalanées. Robert Brown propose de faire une famille naturelle de ce nom, dont le genre *Myrobalanus* de Gærtner serait le type.

Myrobalans. On donne ce nom non-seulement aux

Digitized by Google

fruits du genre *Myrobalanus* de Gærtner, mais encore à quelques autres. Ainsi, on l'a appliqué à la noix de ben, *Moringa aptera*, Gærtn., au *Balanites ægyptiaca*, Delile, à la muscade, au fruit de l'*Hernandia sonora*, à une espèce de prunier d'Amérique, *Prunus Myrobalana*, Desf., etc.

MYROBALANS, MYROBOLANS. Fruits légèrement purgatifs et astringents que les Arabes ont introduits dans la matière médicale, originaires de l'Inde, appartenant à deux genres de plantes différents, mais que l'usage a continué de réunir sous cette appellation collective; ils sont au nombre de cinq, et sont désignés par les épithètes de *Chébules*, *Bellirics*, *Citrins*, *Indiques* et *Emblics*. Les quatre premiers appartiennent au genre *Terminalia*, L., dont Gærtner a formé celui qu'il nomme *Myrobalanus*, de la famille des Chalefs, qui est, dit-il, identique avec le *Terminalia*, si celui-ci a l'embryon roulé, ce qui est, et qui devrait conséquemment être préféré. Le cinquième provient du *Phyllanthus Emblica*, L. (*Emblica officinalis*, Gært., *Carp.*, II, 122, t. 108). Ce sont des drupes inodores, qui ne nous parviennent qu'à l'état de dessiccation, et qui sont presque de consistance ligneuse. D'Acosta (*Traité des drogues*, p. 65) figure bien les cinq espèces de myrobalans.

Myrobalans Chébules (*Terminalia Chebula*, Roxb.). Ils sont les plus gros de tous, et ont à peu près le volume d'un datte; ils sont ovoïdes, pyriformes, marqués de côtes, dont les unes sont plus saillantes, arrondis sur le dos. Ce fruit est rétréci à la base (qu'on prendrait pour le sommet), où est marqué son point d'attache au pédoncule; sa couleur est roussâtre, même un peu noirâtre, et son aspect assez luisant. Sa coupe transversale offre au pourtour un brou verdâtre d'une ligne d'épaisseur environ, avec un pore à chaque grosse côte près du bord : ce tissu ne paraît point s'ouvrir spontanément en six valves, quoiqu'on le dise dans quelques livres. On voit au centre un noyau jaunâtre, qu'on croirait de bois, tant il est compacte et dur, de quatre à cinq lignes de diamètre, un peu anguleux, ayant dans son milieu un trou d'une ligne à peu près qui est vide ou incomplétement rempli d'une substance spongieuse, débris de l'amande. La saveur de ce fruit est nauséeuse, acide, d'une amertume désagréable sans être forte; il colore un peu la salive en vert; son odeur est nulle. Le *Myrobalan Chébule* est figuré dans Gærtner (*Carpol.*, II, t. 97) et nommé par lui *Myrobalanus Chebula*. On dit dans le *Codex Parisiensis* que ce Myrobalan est le *Balanites ægyptiaca*, Delile, ce qui est une erreur due à Wesling. Le *M. Chebula* sert à la teinture dans l'Inde (*Researsch. asiatic.*, IV, 41; XI, 182; voy. *Journ. de botanique*, VI, 210). Il paraît que c'est cette espèce que Buchanan nomme *Myrobalanus Arula*.

Myrobalans Bellirics (*Terminalia Bellirica*, Roxb.). Cette sorte est ovoïde, globuleuse, plus petite que la précédente, à peu près du volume d'une noix de galle, ordinairement sans côtes, ou en ayant de très-peu marquées; elle est terminée en bas par un bec court qui n'existe pas dans les autres espèces; sa coupe transversale est exactement la même que celle de la précédente, à de plus petites proportions près; sa surface extérieure est terne et comme un peu terreuse. Figurée planche 97 de Gærtner (*loc. cit.*), et nommée par lui *M. Bellirica*, elle ne nous paraît être qu'une légère variété de la précédente, ou plutôt un état peut-être moins avancé; on croit que c'est le *Tani* de Rhéede (*Hort. mal.*, IV, 23, t. 10), dont l'amande est très-agréable à manger fraîche; sur quoi nous observerons que les fruits, dans cette figure, sont plus gros, plus lisses et plus pyriformes que dans nos bellirics (et mieux *belliris*), ce qui peut tenir à ce qu'ils ont été dessinés dans l'état frais. On retire de ces amandes une huile propre à faire croître les cheveux. Le suc de l'écorce apaise les coliques. Buchanan a un *Myrobalanus Taria* (*non* Hamilton), de *Tori*, nom d'un arbre du Mysore, qui est probablement le *Tani*, dont le nom a été modifié (Ainslie, *Materia ind.*, II, 236).

Myrobalans citrins, *Terminalia citrina*, Roxb. Ils sont allongés, fusiformes, pentagones, diminuant à peu près de même aux deux extrémités, quelquefois un peu plus allongés du côté du pédicule; ils ont cinq côtes élevées assez aiguës, en ayant parfois de moins marquées entre elles; leur couleur extérieure est d'un jaune luisant ou un peu gris-roussâtre; ils sont conformés exactement, à l'intérieur, comme les chébules dont ils forment à peine la moitié pour le volume, et en sont bien certainement un état plus jeune, bien que Gærtner, qui les figure, les attribue à son *Myrobalanus citrina* (*Carpol.*, II, 97), tout en avouant qu'ils sont peut-être identiques. Cette sorte a des formes différentes qui la lient aux deux précédentes par leur rondeur, leur couleur, la disposition des côtes, etc. : c'est la plus commune de toutes. Dans l'Inde, on s'en sert comme de mordant pour les toiles peintes. Bélon (*Singularités*, 319) dit qu'on voit autour de Jéricho des *Myrobalans citrins*, dont les habitants font de l'huile avec le noyau; il veut parler en cet endroit du ben, *Moringa aptera*, Gærtn.

Myrobalans indiques ou *indiens*. On appelle encore *Myrobalans noirs* cette sorte, la plus petite de toutes les précédentes; elle est du volume d'une olive, souvent de forme pentagone, d'autres fois sillonnée sans ordre, comme chagrinée, tortue sur sa longueur, irrégulière, ce qui montre que la dessiccation de ce fruit s'est faite avant sa maturité, ce qui lui a permis de contracter ses parties; elle est d'un aspect noirâtre, de couleur terne; sa coupe est presque uniforme, c'est-à-dire qu'on y voit à peine la place du noyau, et que le lieu de l'amande est tout-à-fait vide : sa saveur est seulement acide, astringente; elle colore la salive d'un vert plus marqué que le chébule. Tous les auteurs, même les anciens, s'accordent à la regarder comme le fruit du myrobalan chébule récolté dans sa jeunesse et séché, ainsi que le docteur Flemming s'en est assuré *de visu*. On la trouve encore dans le commerce. On s'en sert, dit-on, quelquefois pour la teinture en noir.

Digitized by Google

Ainsi des quatre myrobalans ci-dessus, trois sont bien certainement la même espèce, savoir, les *Chébules, les Citrins* et les *Indiques,* mais à des degrés différents de maturité. Le quatrième, le *Belliric*, en est peut-être aussi une variété; mais cela est moins certain. Dans tous les cas, il appartient à une espèce fort voisine, tant il y a d'analogie entre eux. Colebroke a suivi les changements du *M. Chebula*, et a vu que son fruit en subissait six qui ont reçu des noms chez les Indiens (*Journ. de bot.*, VI, 212). Si Gærtner a fait trois espèces de ce fruit, c'est plutôt pour obéir à la croyance générale que par conviction, car les figures qu'il a données, et qui sont très-exactes, quoique un peu grossies, montrent leur identité. Il n'a d'ailleurs vu ni les végétaux qui produisent ces fruits, ni les fleurs.

Myrobalans Emblics (*Flore médicale*, V, f. 243). La cinquième espèce de myrobalans est fort différente des quatre autres; c'est, avons-nous dit à l'article *Emblica*, un fruit ovoïde et arrondi, du volume d'une cerise, déprimé, marqué de six côtes égales, profondes, comme un melon, qui est rarement entier dans les droguiers, mais presque toujours en quartiers desséchés, noirâtres, irréguliers, tortus, ce qui prouve aussi qu'on le dessèche avant sa maturité. C'est le *Zengihar* des Indiens, et de Rhèede qui assure que ses fruits sont d'une acidité agréable, et qu'on peut les manger et s'en servir contre les fièvres, les chaleurs de la gorge, comme nous faisons chez nous des berberis, des groseilles, etc. On le nomme encore *Monbrin*.

Comme les myrobalans étaient pour les anciens des fruits aromatiques, d'une odeur suave, ce que leur nom indique assez (*μυρον, parfum; βαλανος, fruit*), et que l'odeur des nôtres est absolument nulle, on devrait conclure, si leur nomenclature est juste, que nos myrobalans ne sont pas les leurs, et que, ainsi que nous l'avons déjà vu plusieurs fois, le nom du médicament est resté, bien que le médicament ne soit plus le même. Il est vrai que quelques auteurs prétendent que le *Myrobalanus* des Grecs était la noix muscade, tandis que ceux des Arabes sont bien les nôtres. Les anciens attribuent à ces fruits une propriété laxative primitive et une astringence secondaire (*in recessu*), à peu près comme pour la rhubarbe, qui resserre après avoir évacué. Longtemps on a employé chez nous les myrobalans dans les mêmes indications, contre la jaunisse, les diarrhées, les dyssenteries, etc.; mais, soit que leurs propriétés fussent illusoires, soit qu'on les ait remplacés par des médicaments plus sûrs, plus faciles à se procurer, leur usage est tombé en désuétude, et il est probable qu'aujourd'hui on n'en fait plus aucun emploi en médecine. Leur dose était depuis 2 gros jusqu'à 1 once. Les chébules sont usités dans l'Inde contre les aphthes des enfants et des adultes. Le fruit, d'après Ainslie, qui rapporte ce fait, est purgatif lorsqu'il n'est pas mûr (*Mat. ind.*, I, 239), ce qui expliquerait pourquoi on le recueille avant qu'il ne soit arrivé à cet état, comme cela a lieu pour les *Myrobalans bellirics, citrins* et *indiens*. Chez les anciens, ils avaient une multitude d'usages, dont on peut voir le détail dans Matthiole (*Comment. sur Diosc.*, 452). Suivant lui, ils *purgent la mélancolie, répriment les dévoiements de l'estomac, sont bons aux ladres*, etc.

Les myrobalans entrent dans le *sirop magistral astringent*, la *confection Hamech*, *les pilules sine quibus*, etc. On les tire de l'Inde; ils croissent dans le Décan, le Coromandel, la Perse, l'Arabie, etc. Ce sont les Anglais qui les apportent actuellement. On connaît peu en Europe les végétaux qui les produisent, quoiqu'on emploie ces fruits depuis plus de mille ans. Il est probable que le *Tani* de Rhèede porte *l'Emblic*, et qu'il est identique avec le *Terminalia Chebula* de Roxburgh, ou peu différent: alors ces deux arbres, avec le *Phyllanthus Emblica*, fourniraient les trois sortes principales connues.

S'il fallait en croire des observations qu'on lit dans les *Transactions philosophiques*, il y a bien plus de cinq espèces de myrobalans; cet ouvrage en signale neuf, dont plusieurs rentrent, à la vérité, dans les précédentes (*Trans. phil. abr.*, I, 188). Ils sont inconnus et conséquemment inusités chez nous.

MYROBALANUS. Ce genre, créé par Gærtner, est le même que le *Terminalia* de Linné. Ce dernier nom, étant le plus ancien, doit être préféré.

MYROBOLANOS INDICOS. Nom anglais des *Myrobolans indiques*.

MYROBOLANS ou mieux *Myrobalans*. Voyez ce dernier mot, IV, 538.

MYROLÉS. MM. Henry et Guibourt ont proposé ce mot pour désigner les médicaments par mixtion qui ont les huiles volatiles pour excipient; tels sont les *baumes de soufre anisé, térébenthiné et succiné, et les baumes de Vinceguère, de Lectoure* ou *de Condom* des pharmacopées.

MYROXYLON ou **MYROXYLUM** (1). Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Décanderie Monogynie, dont le nom dérive de *μυρον, parfum*, et de ξυλον, bois, de la suavité du baume que rend le tronc de plusieurs des espèces qu'il renferme. Ce sont des arbres de l'Amérique méridionale, à feuilles ailées, sans impaire, à fleurs en grappes à gousses comprimées, membraneuses, souvent monospermes.

M. Peruiferum, L. F. (*Myrospermum pedicellatum*, Lam. *Encycl. méth.*, Bot., IV, 191), Baumier du Pérou. Cet arbre croît dans plusieurs lieux de l'Amérique du sud; au Pérou, où les naturels le nomment *Quinoquino, Chinochino, Chinachina*, ce qui le faisait appeler *Quinquina* par Joseph de Jussieu; au Mexique, où on le désigne par le mot de *Hoitziloxitl* (Hernandez, *Mex.*, 51); au Brésil, par celui de *Cabureiba* (Pison, *Bras.*, 57);

(1) Il ne faut pas confondre ce genre, créé par Linné fils, d'après Mutis, vers l'an 1781: 1° avec le *Myrospermum frutescens* de Jacquin, dont le genre en est voisin, comme l'ont fait quelques auteurs, et qui n'offre aucune espèce usitée (Kunth, *nova genera*, VI, 371); 2° avec le *Myroxylum* de Forster, que ce botaniste a appelé ensuite *Xylosma*, dont les affinités naturelles sont encore ignorées, et qui n'a pas d'emploi thérapeutique.

Digitized by Google

à Santa-Fé de Bogota ; à la Nouvelle-Grenade, etc. M. Poiret doute avec raison que le *Cabureira* soit ce baumier. Après avoir été longtemps inconnu des botanistes, quoique le baume qu'il fournit fût employé depuis longtemps, J.-E. Mutis en fit passer, en 1781, des échantillons authentiques à Linné fils, qui le décrivit dans son *Supplementum*, p. 233.

Le baume naturel de cet arbre s'obtient au moyen d'incisions faites sur son tronc et ses branches principales ; il en suinte quelquefois naturellement des nœuds de ce végétal, il est visqueux, jaune pâle, d'abord liquide, d'une odeur balsamatique fort prononcée, très-expansive, qui est celle de l'acide benzoïque, qu'il contient abondamment. On le recueille dans de petites calebasses, où il se concrète (c'est ce qu'on appelle *baume en coque*), ou dans des pots appelés *potiches* (et non *postiches*), ou dans des boîtes de fer-blanc, pour l'envoyer dans le commerce. Outre ce baume naturel, on en obtient, par l'ébullition des branches et de l'écorce de l'arbre, qui est plus coloré, qui reste liquide, et est moins odorant.

Le baume du Pérou est dans trois états dans le commerce. 1° Le *baume en coque*, qui et sec, d'un rouge doré, brunâtre, demi-transparent, très-suave, presque insipide au goût : cette sorte commence à être rare dans la droguerie. 2° Le *baume blanc*; il est en pains plus ou moins épais, d'un jaune pâle, à peu près comme la cire vierge fondue, gluant, mou, flexible, suceptible de prendre la forme qu'on veut lui donner ; il est moins suave que le précédent, mais plus estimé que le suivant ; il est susceptible de se dessécher avec le temps et à l'air ; il n'a aucune saveur, devient plus mou dans la bouche, sans s'y fondre. Thomson parle d'un *baume blanc liquide* que nous ne connaissons pas, qui est peut-être celui-ci au moment où il vient d'être rendu (*Botan. du droguiste*, 194). Quelques auteurs ont prétendu que le baume blanc du Pérou était sécrété par un *Liquidambar*, ce qui ne saurait être, vu la différence des produits de ce végétal (voy. Fée, *Hist. nat. pharm.*, II, 646). 3° Le *baume noir*. Il a la consistance et la couleur de la mélasse ; il est gras, et doit, avec le tems, prendre plus de consistance encore. Son odeur est la moins suave des trois ; elle a quelque chose de résineux. Cette sorte est obtenue à l'aide de l'ébullition des rameaux de l'écorce de l'arbre, comme cela a lieu pour d'autres baumes, tels que le liquidambar, celui de la Mecque, etc., dont on obtient ainsi des qualités moins estimées. Effectivement, le baume blanc vaut 15 francs, tandis que le noir n'en coûte que 12. Le baume noir du Pérou est, dit-on, souvent falsifié d'essences, d'huiles, etc. ; on en compose même avec du benjoin, de la résine et quelques huiles essentielles. La sauveur de cette sorte de baume à l'état naturel est peu marquée d'abord ; mais elle laisse un sentiment d'âcreté, un peu d'amertume et de chaleur dans le gosier qui persiste quelque temps ; ce que ne produisent ni le baume en coque, ni même le baume blanc, et ce qui paraît dépendre de la différence de composition de celui ci, obtenu par l'ébullition, et par conséquent mêlé à des principes étrangers.

Le baume noir du Pérou, analysé par M. Stoltze, lui a offert, sur mille parties : résine brune peu soluble, 24 ; résine brune soluble, 207 ; huile volatile particulière, 690 ; acide benzoïque, 64 ; matière extractive, 6 ; humidité et perte, 9 (*Journ. de chimie méd.*, I, 159). Cette substance est entièrement soluble dans l'alcool ; l'eau bouillante en dissout l'acide benzoïque. On ne possède pas d'analyse des baumes en coque ou blancs.

Le baume du Pérou est un excitant résineux qui est employé dans deux indications principales : 1° on le croit propre à remédier aux affections des membranes muqueuses et à faciliter surtout l'expectoration, etc. ; 2° il est surtout prescrit pour favoriser la cicatrisation des plaies profondes ou superficielles, qualité qu'on préconise aussi dans le baume de la Mecque, et que le nom de baume a peut-être plus contribué à établir pour celui du Pérou que ses vertus mêmes ; mais il y a cette différence entre eux, que ce dernier est une térébenthine dont l'action sur les membranes muqueuses est évidente, positive, tandis que ce effet n'a pas lieu par les *baumes* proprement dits. Il paraît cependant, d'après ce qu'on lit dans Monard, que les naturels de la Nouvelle-Espagne s'en servaient pour la guérison des plaies externes ; ce que les Espagnols ont imité, et ce qui a été étendu par les médecins européens aux plaies intérieures. On sait l'emploi que l'on a fait des fameuses *pilules de Morton*, où entre le baume du Pérou, contre la phthisie, et combien ce médicament, après avoir été vanté outre mesure dans cette maladie comme propre à cicatriser les ulcères tuberculeux du poumon, ce qui est impossible, a été décrié ensuite, jusqu'à dire *qu'il avait tué plus de monde que la peste*. Nous croyons que le baume du Pérou agit surtout sur le système nerveux par son odeur balsamique si marquée, si intense ; qu'il est utile pour remédier aux affections spasmodiques de la poitrine, à celles de la trachée surtout, qui accompagnent si souvent certains rhumes chez les individus éminemment nerveux, dans l'asthme, etc. Sous ce point de vue, l'emploi de ce baume ne peut être blâmé, surtout si on n'en donne que des quantités convenables associées au sucre et à des agents qui le divisent suffisamment. On a considéré aussi ce baume comme sudorifique. Sydenham le conseille dans la paralysie, la colique saturnine. La dose est de 20 à 30 gouttes dans un liquide approprié, auquel on l'unit au moyen d'un jaune d'œuf ou d'un mucilage. Il entre dans le *baume nerval*, dans celui de *Leucatel*, médicaments fort vantés pour la guérison des plaies, d'après tous les auteurs, dans le *taffetas d'Angleterre*, etc. Nous croyons que la propriété agglutinative est la seule qui agisse ici, et que c'est en maintenant rapprochés les bords des plaies, qu'il favorise leur cicatrisation, et non par une vertu spéciale. Au demeurant, aujourd'hui on fait peu d'usage médical du baume du Pérou ; on lui préfère généralement le suivant. C'est donc le

Digitized by Google

noir qui est le plus employé, et c'est celui qui devrait l'être le moins, à cause de son mode d'extraction.

Hoffmann (F.). *Diss. de balsamo peruviano*, etc. Halæ, 1703, in-4. *Ibid.*, 1750, in-4 — Lehmann (J.-C.). *De balsamo peruviano nigro*. Lipsiæ, 1707, in-4. — Schmieder (S.). *De balsamo peruviano nigro*. Halæ, 1707, in 4. — Ruiz (H.). *O tratado de l'arbol de la quina* (à la fin de la quinologie de cet auteur). — Hadley (H.). *De balsamo peruviano*. Lugduni Batavorum, 1718, in-4. — Vogel. Sur les baumes du Pérou et de copahu (*Annales de chimie*, LXIX, 293).

M. pubescens, Kunth. Cet auteur dit que les semences de cette espèce sont employées contre les douleurs d'estomac aux environs de Carthagène (*Nova gen. et spec.*, VI, 375).

M. Toluifera, Rich. (*Toluifera Balsamum*, L.), Baumier de Tolu. Ce végétal, que Linné a décrit dans sa *Matière médicale*, et que son fils a cru différent de celui qui donne le baume du Pérou, puisqu'il ne l'a pas reporté à son genre, avait été attribué, d'après la description donnée par Miller d'un fruit qui ne lui appartient pas, à la famille des Térébinthacées; mais, d'après les travaux et observations de MM. Ruiz, Ventenat, Lambert, Humbolt, Richard fils (*Ann. des sc. nat.*, II, 168, 1824) et Sprengel, il est prouvé que cet arbre se rapproche beaucoup de celui qui donne le baume du Pérou, bien loin d'être d'un genre qui lui soit étranger. Il croît à Turbaco, proche Tolu, d'où lui vient son nom vulgaire; à Tusousa; à Carthagène, ce qui a fait désigner le suc qu'il rend sous l'épithète de *Baume de Carthagène*, etc. Le commerce qu'on fait de ce dernier à l'île danoise de Saint-Thomas, lieu d'entrepôt de toute la contrebande de l'Amérique, le fait appeler encore *Baume de Santa-Thomé* ou de *Saint-Thomas*. Ce médicament commence à devenir rare dans le commerce.

Le baume de Tolu nous arrive en Europe sous une seule forme, sec, et en morceaux de différentes grosseurs, aplatis, ce qui prouve qu'il a été mou d'abord et qu'il s'est séché avec le temps; il est d'un rouge doré, luisant, et assez semblable à la gomme de pays; il est friable sous la dent, s'y aplatit sans s'y dissoudre, ce qui montre une composition très-résineuse; la suavité en est remarquable; au goût il ne présente pas de saveur bien notable, si ce n'est une très-légère âcreté après quelque temps. Il est difficile de distinguer ce beaume de celui du Pérou en coque, et nous sommes de l'avis de Thomson, qui les dit identiques (*Botan. du droguiste*, 297), attendu que ce dernier se comporte absolument dans la bouche comme le baume de Tolu; ce qui donnerait lieu de penser qu'ils sont produits tous deux par le *M. Toluifera*, tandis que les baumes blanc et noir du Pérou sont dus au *M. peruiferum*, le blanc étant spontané, et le noir provenant de la décoction des rameaux. Le baume de Tolu récent ne fournit que très-peu d'acide benzoïque apparent, tandis que vieux il en offre des cristaux très-visibles.

C'est à bon droit qu'on a donné la préférence, pour l'emploi médical, au baume de Tolu sur ceux du Pérou, puisque étant plus suave, plus pur, plus balsamique, il doi posséder au suprême degré toute les propriétés de ce genre de médicament à l'état naturel. Il est vrai qu'il n'a pas l'amertume et l'âcreté du baume noir du Pérou; mais cette âcreté est due à des corps étrangers, et doit en être distinguée. Tout ce que nous avons dit des propriétés du baume du Pérou s'applique à celui-ci, et on en doit faire le même emploi; ce qui se conçoit, puisque le baume du Pérou en coque, celui qu'on préfère comme le plus pur, est le même que le baume de Tolu, à la coque près. M. Alibert dit avoir obtenu du baume de Tolu une action sudorifique marquée (*Mat. méd.*, II, 384). On fait un sirop de baume de Tolu très-employé dans les rhumes, le catarrhe, la phthisie pulmonaire; des tablettes de Tolu qu'on prescrit dans les mêmes cas; une teinture alcoolique; on s'en sert aussi en pilules, à la dose de 6 à 24 grains; on en fait respirer la fumée en le projetant sur des charbons ardents, ou les vapeurs à l'aide d'un appareil aqueux approprié, dans les maladies de poitrine. Les parfumeurs font beaucoup d'usage de ce baume, le plus suave de tous ceux dont se sert le médecin, et dont les Anglais font une grande consommation.

Lambert. Baumes du Pérou et de Tolu considérés comme appartenant à la même plante (en anglais; *Journal d'Édimbourg*, XVIII, 316). — Richard (A.). Observations sur les genres *Myroxylum* et *Toluifera*, et sur l'origine des baumes de Tolu et du Pérou (*Annal. des sc. nat.*, II, 168; 1824. — Sprengel (K.). De l'arbre qui fournit le baume du Pérou et celui de Tolu (en allemand), avec deux planches (*Ann. de la pharm. de Berlin*, 1827).

Myrra, Myrrha, Myrrh. Noms suédois, bohême et anglais de la *Myrrhe*.

Myrrha. Nom latin, danois et portugais de la *Myrrhe*. Voyez ce mot.

MYRRHE, *Myrrha*, Gomme-résine, célèbre dans la plus haute antiquité par la suavité de son parfum, regardé, avec l'encens, comme le plus précieux de tous, dont le nom grec, μυρον, signifie parfum par excellence: aussi était-ce en quelque sorte un nom collectif, qu'on appliquait souvent à des végétaux odoriférants ou à leurs produits; circonstance qui a dû introduire de la confusion entre ces substances, et qui peut expliquer celle qui existe encore sur l'origine de la véritable. Cette drogue précieuse se brûlait dans les temples; on l'offrait en présents; elle servait aux embaumements, etc. Les rois, les grands, etc., la plaçaient parmi les plus riches trésors, et son abondance chez eux prouvait le degré de leur puissance, etc. Les Grecs, toujours poëtes, ont feint que Myrrha, fille incestueuse de Cyniras, son père, roi de Chypre, fut métamorphosée par Vénus, dans le pays des Sabéens, où il l'avait poursuivie, en l'arbre qui donna naissance à Adonis et dont les pleurs sont la myrrhe.

Il y a lieu de croire que la myrrhe de nos jours n'est plus cette substance si suave, si exquise, tant vantée par l'antiquité; car, s'il en était autrement, il faudrait supposer qu'on avait alors des idées différentes des nôtres sur les parfums. La myrrhe actuelle a une odeur qui, sans être désagréable, n'a

Digitized by Google

rien de bien flatteur; sa combustion n'est pas plus aromatique, et son prix est loin d'équivaloir à celui de l'or, car il y en a des sortes qui se donnent à 25 sous la livre. La myrrhe des anciens, dont Dioscoride (*lib.* 1, *c.* 67) reconnaissait huit espèces, et Pline sept, ce qui prouve que c'était pour eux un nom collectif, se tirait surtout de cette partie de l'Abyssinie, voisine de la mer Rouge, appelée le pays des Troglodytes, ce qui la faisait nommer *Myrrha Troglodytica*. Hérodote et Diodore de Sicile regardaient l'Arabie comme possédant de vastes forêts de l'arbre qui produit la myrrhe. Théophraste (*lib.* IX, *c.* 4) et Pline (*lib.* XII, *c.* 15) disent que ce végétal est épineux et que ses feuilles ressemblent à celles de l'olivier. Suivant eux, la myrrhe sort spontanément, d'abord à l'état liquide sous le nom de *Stacté*, ce qui la faisait appeler *Myrrhe Stacté* ou *liquide*, puis elle se concrétait; la plus abondante provenait des incisions faites à l'arbre, et la plus recherchée était celle qu'on désignait par le nom de *troglodyte*.

Les modernes ont fait tous leurs efforts pour connaître l'arbre qui produit la myrrhe, sujet obscur et non encore parfaitement débrouillé. Sans nous arrêter à l'opinion étrange de Mitchel, cité par Lamarck (*Encyclop.*, *Bot.*, II, 2), qui l'attribue à la sécrétion du *Cicuta maculata*, L., ombellifère des États-Unis, nous voyons d'abord Linné être tenté de la regarder comme un produit animal, parce qu'il en rencontra un morceau criblé de trous, qu'il attribua à des insectes. Bruce crut avoir découvert l'arbre à la myrrhe en Abyssinie dans son *Mimosa Sassa*, mais ses conjectures ne se sont pas confirmées; Forskal, mieux inspiré, a annoncé qu'elle provenait de l'*Amyris*, (Balsamodendron) *Kataf*, Forsk., dont l'*A. Kafal* ne diffère que peu ou point (Voy. *Amyris*). Loureiro a indiqué un laurier qui en avait l'odeur et la saveur, qu'il nomme *Laurus Myrrha*, appelé *Oduooc* et *Deau aang* par les naturels de la Cochinchine, où il croît. On se demande si ce n'est pas l'arbre qui fournit la myrrhe? Plusieurs autres *Laurus*, d'après Plukenet (*Almag.*, 89) et P. Hermann (*Mus. Zeyl.*, 26), sentent aussi la myrrhe. Enfin plus récemment, d'après le rapport fait sur leur voyage par M. de Humboldt, MM. Erhenberg et Hemprich, naturalistes de Berlin, ont récolté sur le végétal même la myrrhe en Arabie, proche Gison. C'est un arbuste de la famille des Térébinthacées, voisin de l'*Amyris Kataf*, qu'ils ont nommé *Balsamodendron Myrrha*, qui forme de petits taillis rabougris, entremêlés d'*Acacia*, d'euphorbes, de *Moringa*, etc., dont les folioles ternées, ovales, obtuses, sont denticulées à la pointe; il a été gravé par Nées d'Ésembeck dans ses *plantes officinales*, 17me livraison. Cette opinion fort probable, et qui montre la justesse de celle de Forskal, a pourtant encore besoin de confirmation, et n'expliquerait pas d'ailleurs l'origine de la myrrhe de l'Inde; on doit donc continuer les recherches sur la source exacte de ce médicament.

La myrrhe se présente dans le commerce sous deux formes. L'une dite *en larmes* ou choisie, est la plus estimée. Elle est friable, cassante, de couleur rougeâtre (ce qui la fait appeler *Myrrhe rouge*), légère, demi-transparente, tantôt sous forme de globules réunis, de volume différent, tantôt en petits quartiers cassés, offrant une surface assez unie; en en cassant un morceau, on y voit de petits feuillets se lever, former quelques stries blanchâtres, ce qui la fait dire *onguiculée* ou *onglée*. Son odeur, peu forte, d'une nature particulière, qui n'est pas désagréable, n'a pas la suavité des baumes, et encore moins celle que lui accordaient les peuples anciens; jetée sur les charbons ardents, elle donne une fumée qui n'a rien d'agréable, et qui est loin d'égaler celle de l'encens auquel on la substitue parfois à cause de la modicité de son prix; sa saveur est amère, sans être nauséeuse, et cette substance se fond presque entièrement dans la bouche sans blanchir la salive ni la colorer. On distingue, après cette myrrhe en larmes, qui est la plus pure, celle *en sorte*, qui est en morceaux impurs, adhérents, mêlés de beaucoup de corps étrangers. En examinant avec soin la myrrhe en larmes, on en trouve des morceaux d'une teinte d'un blanc gris, qui est la variété signalée par M. Bonastre, comme formant une myrrhe particulière (*Journ. de pharm.*, XV, 281), qu'il dit plus abondante que la vraie dans l'espèce qu'il a examinée, et qui était sans doute très-défectueuse. On y observe aussi des morceaux opaques, quoique en larmes, qui sont exactement semblables à la myrrhe rougeâtre qui est la plus abondante et la plus estimée dans les bonnes myrrhes du commerce; ils paraissent ne devoir cette opacité qu'à quelques circonstances particulières arrivées dans leur dessèchement.

On appelle parfois dans le commerce *Myrrhe de l'Inde* une sorte de Bdellium; elle est en morceaux plus gros, ternes, d'une rouge noirâtre, à peine transparente sur les bords, grasse à la cassure, et ne rompant pas net comme la précédente, mais pliant un peu et se ramollissant à la chaleur de la main, tandis que la myrrhe s'y dessèche; elle est plus lourde; son odeur est peu marquée, et nous semble différente de celle de la myrrhe arabique; elle a quelque chose d'acide, et légèrement nauséeux; son amertume est plus marquée, moins franche, mêlée d'un peu d'âcreté, se fondant presque autant dans la bouche. Elle est toujours en sorte. Cette gomme-résine, qui vient de l'Inde par la compagnie anglaise, est bien moins estimée que la précédente, qui coûte quatre fois son prix; elle ressemble beaucoup au *Bdellium* en sorte, si elle en est distincte. Rien ne dit qu'elle soit produite par le même végétal que celle d'Arabie, dont elle semble fort différente; peut-être l'analyse y découvrirait-elle des principes qui en feraient une gomme-résine particulière.

La myrrhe d'Arabie arrive par l'Égypte et la voie de Marseille; la compagnie anglaise, en apporte aussi qu'elle fait prendre dans les ports de la mer Rouge; celle dite de l'Inde vient toujours par cette dernière voie.

Digitized by Google

L'analyse chimique de la myrrhe arabique est la seule qui ait été faite, parce qu'elle a été considérée à bon droit comme la plus pure. Suivant M. Braconnot, cette myrrhe, sur 100 parties, contient : de résine, 23, et de gomme, 77 (*Annal. de chim.*, LXXVIII, 52). M. Pelletier l'a trouvée formée de résine, mêlée d'un peu d'huile volatile, 34, et la gomme, 66 (*Ann. de chimie*, LXXX, 45 *Bull. de pharm.*, IV, 54). La résine obtenue est rougeâtre, a l'odeur de la myrrhe, et est d'une saveur amère; la gomme est d'un brun foncé, et paraît différer de toutes les autres substances gommeuses. Brandes, dans une analyse qu'il a donnée de la myrrhe recueillie en Abyssinie sur le *Balsamodendrum Myrrha* par MM. Erenbbert et Hemprich, y a reconnu les principes suivants : huile éthérée, 2,6; résine molle, 22, 2; sous-résine, 5,4; tragacanthine, 9,2; gomme avec des traces d'acides benzoïque et malique, phosphate et sulfate de chaux; sels de chaux, ensemble 54,2; quelques atômes d'une substance animale, et quelques traces de substances étrangères. M. Bonastre a signalé dans la nouvelle espèce de myrrhe qu'il a observée dans celle d'Arabie, et qu'il nomme *fausse myrrhe* pour la distinguer de la rouge, les principes suivants : gomme soluble et insoluble, 50; résine soluble et sous-résine, 38; huile volatile, 3; extrait amer non résineux, 4; acide indéterminé, sels à base de potasse et de chaux, silice adhérente, ensemble 5 (*Revue médicale*, t. II; *Journ. de pharm*, XV, 281). La myrrhe se dissout dans le vinaigre, le lait, etc.; l'eau en sépare 65 parties solubles, et 34 résineuses restent insolubles.

M. Bonastre indique un moyen facile de reconnaître la myrrhe vraie de la fausse (sa nouvelle espèce). C'est de jeter quelque gouttes d'acide nitrique dans une solution alcoolique de celle-ci; il se sépare sur-le-champ un précipité rose qui passe au rouge et à la lie de vin successivement, tandis que dans les fausses il n'y en a qu'un jaunâtre de produit, coloration qui est due selon lui à l'huile volatile de myrrhe (*Journ. de pharm.*, XVII, 109); de bdellium qui se trouve parfois dans la myrrhe et qui lui ressemble un peu, surtout à celle de l'Inde, ne se colore pas du tout par l'acide nitrique; on rencontre aussi parfois de la gomme arabique dans la myrrhe, ainsi que des pierres, du gravier, etc.

La myrrhe a été un médicament fort employé dans la médecine grecque et arabe; on la regardait, ainsi que la plupart des résines, comme fondante, désobstruante, antiseptique, cordiale, etc. On l'administrait dans les maladies chroniques, surtout dans celle du poumon, des viscères abdominaux, comme emménagogue, hystérique, résolutive, etc. C'est une substance stimulante, active, qui produit, étant ingérée à dose un peu forte (deux à quatre scrupules), de la chaleur dans l'estomac, l'accélération de la circulation, l'augmentation du calorique interne, etc.; ce qui montre qu'il ne faut pas en user dans les maladies où il y a excès de vitalité et activité morbide des fonctions, non plus que quand il y a pléthore, ni chez les gens à fibres sèches, irritées. Aussi Cullen blâme-t-il son emploi dans la phthisie; Stahl, qui en usait dans quelques maladies, la donnait en nature parce qu'il avait remarqué que sa teinture alcoolique doublait son activité. A petite dose, elle facilite la digestion, augmente l'appétit, les forces assimilatrices. Sydenham en faisait cas surtout comme emménagogue. On conçoit que toutes les fois qu'il y a atonie, relâchement, débilité des organes ou des fonctions, elle puisse convenir en donnant du ton, de l'énergie, et qu'ainsi elle devienne expectorante dans le catarrhe chronique, stomachique dans la faiblesse de l'estomac, propre à raffermir le canal intestinal à la fin des dyssenteries, à guérir la chlorose, etc. Matthiole dit avoir été guéri de la fièvre quarte en buvant une solution d'un gros de myrrhe dans un verre de vin de Candie, pris avant l'accès (*Comment. sur Dioscoride*, p. 45): quelques auteurs recommandent effectivement la myrrhe contre les fièvres intermittentes, prise ainsi ou en pilules. Aujourd'hui l'usage intérieur de la myrrhe, dont la dose est de 6 à 12 grains, est à peu près abandonné. On en use encore quelquefois à l'extérieur en teinture alcoolique contre la carie des os, leur nécrose, et quelques autres affections du système osseux; mais probablement l'alcool a autant d'efficacité dans ce cas que la myrrhe, si tant est que les seules forces de la nature convenablement dirigées ne soient pas l'unique remède de ces maladies. On s'en sert aussi en topique dans la gangrène des parties molles, dans le cas où elle est le résultat de l'adynamie générale ou de celle des tissus qui en sont le siège; quelques praticiens anciens conseillent de mâcher la myrrhe, dans les affections scorbutiques de la bouche; en Orient on la mastique aussi, mais c'est pour se parfumer la bouche, coutume qui existe encore en Égypte.

Les anciens préparaient un *vin de myrrhe* qu'ils regardaient comme une liqueur précieuse et agréable; nous ignorons comment ils la confectionnaient. On composait une *huile de myrrhe par défaillance*, en substituant de la poudre de cette substance à la place du jaune d'un œuf qu'on a fait durcir, et qu'on place à la cuve pour recueillir le liquide qui en découle; on l'employait contre les gerçures et autres petites plaies. Les fumigations de myrrhe ont été indiquées contre le catarrhe chronique, la toux convulsive, l'asthme humide, etc., sans beaucoup de succès. La myrrhe entre dans l'*eau générale*, l'*élixir de propriété*, la *thériaque*, le *mithridate*, l'*orviétan*, la *confection d'hyacinthe*, les *pilules de cynoglosse*, le *baume de Fioravanti*, les *emplâtres diabotanum*, *manus Dei*, etc. Toutes ces préparations montrent la grande idée qu'avaient les anciens des propriétés de la myrrhe, aujourd'hui si délaissée.

Guibert (N.). *Assertio de murrhinis, sive de iis quæ murrhino nomine exprimuntur, adversus quosdam de iis minùs rectè disserentes*. Francf., 1597, in-8. (J.-F. Christius a donné l'analyse de cet ouvrage dans sa *Dissertatio de murrhinis veterum*; et il a été réimprimé à Rome, 1752, in-8, fig.). — Major (J.-D.). *Diss. de myrrhâ*. Kiel, 1668, in-4. — Baker (S. A.). *De myrrhâ*. Ienæ, 1676, in-4. — Faschius (J.-A.). *Diss. de myrrhâ*. Ienæ, 1677, in-4. — Polisius (S.-G.). *Myrrhologia, seu myrrha disquisitio curiosa*, etc. Norembergæ, 1688, in-4 — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de eximia*

Digitized by Google

myrrhæ genuinæ virtute medica. Francofurti ad Viadr., 1746, in-4. — Bruce (J.). Observations sur la myrrhe, faites en Abyssinie (*Observ. sur la physique*, XIII, 102). — Stakouse (T.). Extrait des voyages de Bruce en Abyssinie, et d'autres voyageurs modernes, concernant les arbrisseaux à baume et à myrrhe. 1816, in-8, 3 planch. (*Journ. général de la litt. étrang.*, XVII, 66). — Afzelius. *De origine myrrœ specimen*. Resp. Aakermblam. Upsaliæ, 1825, in-4. — Loureiro. Note sur la myrrhe (*Mem. da acad. real das scienc. de Lisboa*, I, 379; *Bull. des sc. méd.* Férussac, XVII, 303). — Bonastre. Sur une nouvelle espèce de myrrhe, etc. (*Journ. de pharm.*, XV, 281; 1829).

Myrrhe d'Abyssinie. Un des noms de la gomme du *Mimosa Sassa*, Bruce.

— d'Arabie. Nom de la sorte la plus estimée de Myrrhe officinale.

— (Fausse). M. Bonastre donne ce nom à une variété blanchâtre de la Myrrhe.

— de l'Inde. Sorte de *Bdellium*? Voy. ci-dessus.

— liquide ou stactée, stacten. Noms que les anciens donnaient à la Myrrhe au moment où elle était liquide, avant de se concréter.

— rouge. Variété la plus estimée de la Myrrhe d'Arabie.

— des Troglodytes. Myrrhe la plus estimée par les anciens.

Myrrhen, Myrrhengummi, Myrrhenschleimharz. Noms allemands de la *Myrrhe*.

Myrrhida. Nom du *Geranium moschatum*, L., dans Pline; il le donne aussi au *Geranium cicutarium*, L. Voy. ces mots.

Myrrhine, Myrrhinon. Anciens noms grecs du myrte, *Myrtus communis*, L.

Myrrhis. Nom d'une Ombellifère, dans Dioscoride, dont l'odeur approchait de la myrrhe; son infusion vineuse était usité contre la piqûre des araignées venimeuses, pour hâter l'accouchement, contre la phthisie, pour préserver de la peste, etc. (Dioscoride, *lib.* IV, *c.* 111). Quelques auteurs, surtout Lémery, voient dans cette plante le cerfeuil musqué, *Scandix odorata*, L. Les botanistes modernes ont donné le nom de *Myrrhis* à un genre d'Ombellifère.

Myrrhis annua, off. Un des noms officinaux de l'*Athamanta cretensis*, L. Voy. ce mot.

Myrsineon. Synonyme d'*Hippomarathrum* chez les anciens. V. ce mot.

Myrtacantha. Nom du fragon, *Ruscus aculeatus*, L., dans quelques auteurs.

MYRTACÉES, MYRTHACÉES, MYRTINÉES, MYRTOIDES, *Myrthi*, *Myrthinæ*. Famille naturelle dicotylédone, polypétale, à étamines périgynes nombreuses, à fleurs blanches, à fruits de formes diverses, à feuilles simples, toujours vertes, constamment pourvues de points transparents, produits par des vésicules qui contiennent une huile essentielle. Elle ne renferme que des arbres ou arbustes croissant entre les tropiques; on mange les fruits de plusieurs végétaux de cette famille, tels que le jambos, *Eugenia Jambosa*, L.; le gouyave, *Psidium pyriferum*, L.; l'angolan, *Alangium decapetalum*, Lam., et celui de plusieurs *Myrtus*, etc. Les myrtacées ont des fleurs odorantes, très-agréables à la vue, ce qui en fait cultiver dans les serres des amateurs; elles sont superbes dans le *Barringtonia*, dont les amandes du fruit donnent de l'huile; celles de *Bertolletia* sont comestibles, etc. Les myrtes renferment dans l'écorce du bois, de la racine, du fruit avant sa maturité, dans les feuilles, un principe astringent, qui les rend propres au tannage des cuirs, à teindre en noir, etc. L'huile volatile est abondante dans tous ces végétaux, surtout dans les feuilles et les fleurs; on en retire de celles du *Melaleuca Leucadendrum*, L., des calices du girofflier, *Caryophyllus aromaticus*, L., etc.: aussi ce dernier est-il l'un des aromates les plus employés, ainsi que la toute-épice, *Myrtus Pimenta*, L. Les feuilles de plusieurs myrtacées, telle que les *Myrtus Ugni*, le *Leptospermum Thea*, L., etc., sont usitées en guise de thé. On fait une sorte de vin avec les baies du *Myrtus Ugni*, et du *M. Luma*; et de l'alcool avec celles de l'*Eugenia Jambosa*; il découle du tronc de l'*Eucalyptus resinifera*, Withe, un suc rouge résineux. Le grenadier, *Punica Granatum*, L., qui faisait partie de cette famille, en a été séparé depuis, ainsi que le syringa, *Philadelphus coronarius*, L., dont les fleurs embaument les jardins au mois de mai. Voyez ces différents noms.

Myrte. Nom allemand du *Myrtus communis*, L.

— ou Myrthe. Noms du *Myrtus communis*, L.

— batard. *Myrica Gale*, L.

— blanc. Variété du *Myrte* à fruit blanc.

— de Brabant. *Myrica Gale*, L.

— épineux. *Ruscus aculeatus*, L.

— des Marais. *Myrica Gale*, L.

— noir. Une des variétés du Fruit du myrte, à cause de la variété à fruits blancs, mentionnée par Belon.

— sauvage. *Ruscus aculeatus*, L.

Myrtendorn. Nom allemand du petit houx, ou fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

Myrtenheide. Un des noms allemands du *Myrica Gale*, L.

Myrthidanum. Trois choses portent ce nom chez les anciens; les nœuds du myrte; le vin qu'on préparait avec ses baies; et une espèce de sauce dont elles faisaient partie. Voy. *Myrthus*.

Myrtille. Nom de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Myrtle. Nom anglais du *Myrthus communis*, L.

Myrto. Nom italien du *Myrtus communis*, L.

Myrto-balanus. Un des noms du *Myrobalan emblic*.

Myrtopetalum. Un des anciens noms de la renouée, *Polygonum aviculare*, L., dans Pline.

Myrtosplenon. Un des noms anciens de la morgeline, *Alsine media*, L. Voy. ce mot.

Myrtus. Un des noms bohêmes de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Myrtus. Nom hollandais du *Myrtus communis*, L.

MYRTUS ou **MYRTHUS**. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, et qui tire le sien de μυρον, parfum, de l'odeur agréable des feuilles de l'espèce européenne; il renferme un nombre considérable d'espèces, surtout depuis qu'on y a joint les *Eugenia*, et avant qu'on en eût distrait les *Calyptranthes*, les *Jambosa*, etc. Ce sont des arbrisseaux qui habitent les contrées les plus chaudes du globe; ils ont les feuilles simples, entières, criblées de pores transparents qui contiennent une huile essentielle très-odorante; des fleurs élégantes, blanches, auxquelles succèdent des baies infères aromatiques, comestibles dans quelques espèces (surtout les *Jambosa*), et qui contiennent parfois une huile essentielle abondante. L'écorce, le bois et même les

Digitized by Google

feuilles ont un principe astringent qui a fait employer quelques-uns de ces végétaux au tanage des cuirs, à la teinture en noir, à faire de l'encre, etc. La proximité des genres dans cette famille a amené, dans la détermination de quelques espèces, une confusion que nous avons tâché d'éviter.

M. (Myrcia) *acris*, Sw. (*M. caryophyllata*, Jacquin, *non* L.). Les feuilles de cet arbrisseau des Antilles, surtout de Saint-Domingue, où son bois est nommé *Bois d'Inde*, ont une odeur de canelle et sutout de girofle, ce qui l'a fait regarder comme une sorte de girofle par quelques personnes, d'après Swartz; Labat rapporte qu'on s'en sert comme condiment à l'instar de celles de notre laurier, et que ses fruits peuvent être employés comme épices (*Nouv. voyage*, I, 377 et IV, 255). Cette espèce est, sous le rapport des fruits et de leur usage, confondue avec le *M. Pimenta*; on en prépare une liqueur de table, dite *de bois d'Inde* (Descourtilz, *Flore méd.*, III, 287). Il ne faut pas la confondre avec le *M. caryophyllata*, L. (*non* Jacquin), espèce des Indes orientales, et dont l'écorce est connue sous le nom de *Canelle Giroflée*. Le nom de *Bois d'Inde* a été étendu à d'autres végétaux, surtout à celui qui est plus particulièrement appelé *Bois de Campêche*, et qui est d'un grand usage en teinture Voy. *Hæmatoxylum*.

M. (Eugenia) *acutangula*, L. Ce végétal, qui est le *Neer cadumba* du Malabar, a sa racine employée en décoction, comme diurétique dans la gonorrhée, etc. (*Trans. phil. abr.*, I, 179). C'est le *Stravadiarubra*, Persoon, et peut-être le *Meteorus acutangulus*, Gært.

M. aromatica, N. (*Calyptranthes aromatica*, St-Hil. *Plant. usuel. des Bras.*, livre III), Piment couronné. Cette plante, dont il a été déjà l'article *Calyptranthes*, est celle qui donne le piment couronné, qui a été confondu avec le piment du Mexique, *M. pseudo-Caryophyllus*, Gomès. Nous sommes à même de résoudre cette difficulté, ayant reçu de lui-même les fruits auxquels ce célèbre médecin portugais donne ce nom; ce qui nous permet d'assurer qu'ils ne sont pas ceux des officines, mais le piment dit du Mexique du commerce. D'un autre côté, le végétal de M. Saint-Hilaire est bien un *Calyptranthes*; et son fruit, qu'il dit n'avoir pas vu, mais qu'il nomme piment couronné, est, sans aucun doute, celui auquel les pharmacologistes donnent ce nom; il a le volume, la couleur et à peu près la forme, l'odeur et la saveur du piment de la Jamaïque; mais au lieu d'un orifice ou trou au sommet, comme dans celui-ci, il a, outre ce trou, qui est plus grand, un rebord arrondi, élevé, sur lequel reposait la coiffe ou calpytre, qui a fait nommer ce genre *Calyptranthes*, (voy. ce mot). Ce fruit est peu commun, surtout maintenant, chez les droguistes, où on ne trouve plus guère que le piment de la Jamaïque. Quelques auteurs ont appelé, à tort, cette espèce *Mallaguetta*.

Ortega (C.-G.). *Historia natural de la malaguetta*, etc. Madrid, 1780, in-4, fig.

M. (Eugenia) *brasiliensis*, Lam. On mange, au Brésil, les fruits de cet arbrisseau, qui y est nommé *Grumichameira*, d'après Gomès (*Lettre manuscrite*).

M. (Calyptranthes) *caryophyllata*, L. (*non* Jacquin). Il ne faut pas confondre cet arbrisseau de l'Inde, ainsi qu'on le fait dans les ouvrages les plus récents, avec celui auquel Jacquin a donné le même nom, appelé *M. acris* par Swartz, et qui ne vient qu'en Amérique; sa seconde écorce est connue sous le nom de *Canelle giroflée*, de *Fausse Canelle*, de *Canelle bâtarde*. On la trouve, dans le commerce, en morceaux sans épiderme, très-longs, minces, roulés les uns dans les autres, fort serrés, de couleur rouge noirâtre, d'une odeur suave, qu'on a comparée à celle de la canelle et du girofle réunis, d'un goût âcre, poivrée; elle sert d'épice aux naturels, et peut être employée comme aromate; connue dans les officines sous le nom de *Cassia caryophyllata*, elle n'entre dans aucune prescription officinale et est aujourd'hui presque sans emploi. Cependant elle a les propriétés de la canelle à un degré plus faible. Il faut bien se garder de croire qu'elle provient du giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L., comme on le dit encore dans quelques ouvrages modernes.

M. cauliflora, Mart. Il offre, d'après Martius, un des fruits les plus agréables du Brésil. C'est une baie d'un pourpre violet, de saveur douce; on en fait un sirop, du vin, de l'alcool, etc. (*Journal de chimie méd.*, V, 428). Marcgrave dit qu'ils ont le volume de petits limons, qu'ils sont ronds et de couleur noire, qu'ils ont le goût du raisin, qu'ils sont très-agréables aux fiévreux (*Brasil.*, 141). Cette espèce porte, au Brésil, le nom de *Jabuticaba*.

M. communis, L., Myrte, Myrthe. Cet élégant arbrisseau, le seul du genre qui habite l'Europe, et dont on connaît plusieurs variétés remarquables, se plaît au voisinage de la mer Méditerranée, ce qui l'avait fait consacrer à Vénus, autant que l'odeur agréable de ses fleurs et ses formes élégantes; les poëtes en ont fait le symbole de l'amour et de la gaieté, et cette célébrité poétique avait sans doute influé sur les nombreuses propriétés que lui attribuaient les Grecs (*Dictionnaire des sc. méd.*, XXXV, 140), comme on peut le voir à l'énumération qu'en font Dioscoride (*lib.* I, *c.* 127) et Pline (*lib.* XV, *c.* 29). Végétal aromatique et astringent, conséquemment tonique, on le donnait dans les faiblesses d'estomac, la diarrhée, la leucorrhée, les hémorrhagies, etc.; sa décoction servait en lotion pour raffermir les parties relâchées; la poudre des feuilles était employée comme escarrotique; ses baies servaient d'épices chez les anciens, avant qu'on connût celles de l'Inde, et le sont encore en Toscane en guise de poivre, on en préparait un vin appelé *Myrtidanum*, nom que l'on donnait aussi à des renflements du tronc de ce végétal, qui étaient estimés comme très-astringents; son huile essentielle jouit de propriétés excitantes fort remarquables; elle est encore employé par quelques empiriques (Garidel, *Provence*,

Digitized by Google

524). Dans plusieurs lieux de la Grèce, de l'Italie et de la Provence on se sert des feuilles de myrte pour le tannage des cuirs : Belon dit qu'on emploie surtout celles de la variété à fruit noir, qui est la plus commune (*Singularités*, 112, 218). On en préparait un extrait nommé *Myrtille*; ses fleurs et ses feuilles distillées donnent une eau appelé *Eau d'Ange*, tant elle était estimée. D'après Dioscoride, on préparait, par ébullition, une sorte de vin avec les rameaux chargés de feuilles et de fruits de cet arbrisseau. Aujourd'hui, et surtout dans le milieu et le nord de la France, le myrte n'est plus cultivé que pour l'ornement des jardins : on est obligé de le rentrer en orangerie l'hiver. En Provence on en fait des berceaux, des palissades, des haies, etc.

M. cotinifolia, Poiret. Synonyme du *M. acris*, Sw.

M. (Eugenia) *Djouat*, Perrotet. Il est cultivé sur les routes aux Philippines, pour son fruit, qui est délicieux et d'un parfum exquis (*Ann. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824).

M. (Eugenia) *dysenterica*, Martius. Cette espèce, du Brésil, y est employée comme astringente ; elle est nommée par les Portugais *Cogaitera*.

M. (Syzygium) *Jambolana*, W. (*Jambolifera pedunculata*, Lam., *non* L.). Cette espèce a les fruits noirs à leur maturité, gros comme une prune, doux, sucrés. On les mange crus; ils sont l'objet d'un commerce assez considérable à l'Ile-de-France, où elle croît, ainsi que dans d'autres régions de l'Inde. On avait prétendu que les racines de cet arbrisseau et ses semences étaient vénéneuses. M. Ricord-Madiana s'est assuré qu'il n'en est rien (*Recherches de la Brinvilliere*, 31) ; ainsi il faut rectifier ce que dit le *Journal de pharm.* (III, 468) et celui des *Sc. méd.* (septembre, 1817) à cet égard.

M. Jambos, qui est *l'Eugenia Jambos*, L. (*Jambosa vulgaris*, DC.), Jamrose, végétal de l'Inde, où on le cultive pour ses fruits, à pellicule mince (ayant un gros noyau à plusieurs loges à l'intérieur), de la grosseur d'une poire moyenne, d'un rose-clair en dehors, dont la chair sent la rose; c'est un manger délicieux dont on use beaucoup; on en fait des compotes; on les confit à l'eau-de-vie, etc. ; on en retire, étant fermentés un alcool qui sent la rose, dont on prépare des liqueurs de table qu'on envoie en Europe. On dit ces fruits très-bons dans les fièvres bilieuses, les inflammations, la dyssenterie, comme rafraîchissans, pour calmer la soif, etc. Il y en a une variété à fruits blancs, une autre à fruits presque noirs en dehors ; elles portent des noms un peu différents, suivant les localités, comme de *Jambo*, *Jambos*, etc., dont on a fait *Jambe rosade*, et par contraction *Jamrose*. Cet arbre se cultive dans les serres des amateurs.

M. Luma, Molina. On fait une sorte de vin au Chili avec ses baies ; ses racines sont astringentes et usitées contre la dyssenterie dans ce pays (Molina, *Chili*, 133) Le bois y est employé au charronage.

M. (Jambosa), *Makapa*, N. Autre sorte de jamrose cultivé à Maurice, dont nous avons vu les fruits au *Carporama* d'Argentel; ils sont du volume d'une poire moyenne, sentent aussi la rose, mais sont fades, de sorte qu'on en mange peu ; il y en a une variété ayant des bandes alternatives roses et blanches.

M. (Jambosa) *malaccensis*, Sprengel (*Eugenia malaccensis*, L.). Cette espèce, qui est voisine de l'*E. Jambos* quant au fruit, et qu'on cultive dans l'Inde, à Taïti etc., s'appelle *Jamrose de Malacca*. Son fruit est pyriforme, d'un rouge vif, agréable, et sent la rose; on en mange beaucoup, mais moins que de la jamrose, qu'on lui préfère, dans les mêmes cas que pour cette dernière. La décoction de son écorce est indiquée comme astringente dans la dysenterie, la gonorrhée, les flueurs blanches, etc (*Trans. phil. abr.*, I 184).

M. (Eugenia) *Michelii*, Lam. On le cultive, aux Antilles, sous le nom de *Cerisier de Cayenne*, pour ses fruits, qui sont comestibles. Quelques botanistes le croient identique avec le *M. uniflora* et le *Plinia pinnata*, L. Voyez plus bas.

Bonastre. Analyse du piment de la Jamaïque, etc. (*Journ. de pharm.*, XI, 180; 1825).

M. (Eugenia) *Pimenta*, L., Piment, toute-épice. Arbre des Antilles, ce qui l'a fait appeler *Piment de la Jamaïque*, dont les fruits ou coques, qui ont le volume de nos pois, sont noirâtres, fragiles, ayant au sommet un trou, qui est le vestige du calice; ils ont une odeur poivrée de girofle et sont d'une saveur un peu chaude, piquante ; ils renferment une semence ou amande noirâtre, comprimée dans chacune de leurs deux loges. On en retire une huile odorante, plus lourde que l'eau; on le vend souvent pour le *Carpobalsamum*. Ce fruit, qu'on cueille avant sa maturité, et que l'on sèche, est employé comme condiment dans l'art culinaire, soit entier, soit en poudre. Les épiciers en mêlent au poivre ordinaire en poudre, qui est plus cher. En France on ne fait guère d'usage du piment ; mais les Allemands et les autres peuples du Nord en emploient beaucoup dans les pâtisseries, les sauces; c'est un aromate plus doux que le poivre, qui est digestif, carminatif, etc. On dit que les bourgeons de ce végétal remplacent, aux îles, ceux de notre peuplier, et que les feuilles y servent au tannage des cuirs. On retire de ses fruits une huile essentielle qui a eu quelque emploi comme tonique, excitante, etc. M. Bonastre a analysé, fort au long, le piment et ses amandes (*Journal de pharm.*, XI, 180). W. Bollært, cité par M. Chéreau, dit qu'il contient de l'acide benzoïque (*ibid*, XIV, 495). Il ne faut pas confondre la toute-épice avec les quatre-épices, qui est un mélange pulvérisé de canelle, de girofle, de muscade et de poivre, fait par les épiciers, ni avec le piment des jardins, *Capsicum annuum*, L. On ne doit pas non plus le regarder comme identique avec le piment du Mexique, ni avec le piment couronné, dont il sera question plus bas.

M. piperata, N. Ses fruits sont rouges, pyriformes et ont un goût sucré aigrelet assez agréable, quoiqu'un peu poivré. On cultive cette espèce, non décrite, à l'Ile-de-France, en allées, ainsi que le

Digitized by Google

jamrose, à la section duquel il paraît appartenir.

M. pseudo-Caryophyllus, Gomès, Piment du Mexique. A. Gomès nous a envoyé, ainsi que nous l'avons dit à l'article *Calyptranthes* les clous ou calices de cette espèce, qui croît au Brésil, au Mexique, etc., sous le nom du *Craveiro* au *Cravo de terra*; ils ont le volume d'une tête d'épingle et sont pédiculés, avec un petit calice blanchâtre; il y a joint les fruits, qui ressemblent beaucoup à ceux du piment de la Jamaïque, mais sont d'un tiers plus gros, quoique n'ayant également que deux loges monospermes. Nous avons retrouvé cette espèce de piment dans le commerce, sous le nom de *Piment du Mexique*, ou de *Tabascon*. Ces fruits sont quelquefois employés, mais moins que le piment de la Jamaïque, quoiqu'ils nous semblent un peu plus actifs. Les Brésiliens usent des clous et des fruits comme condiment : on distille les feuilles pour en retirer une eau propre à la toilette. On obtient, par le même moyen, une huile essentielle des baies (Gomès, *Observ. bot. méd.*, partie II, p. 42). Les clous servent à préparer, par infusion dans l'alcool, des liqueurs toniques, stomachiques, d'après Martius (*Journal de chimie méd.*, III, 546).

M. (Eugenia) *racemosa*, N. Selon Gærtner, cette espèce ne serait pas distincte du *Barringtonia speciosa*, L. F.; c'est le *Stravadia alba*, Persoon. Les médecins indiens emploient sa racine comme diurétique, désobstruante ; son écorce et ses graines sont employées comme fébrifuges (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 56).

M. Ugni, Molina. Au Chili on prescrit les racines de cette espèce comme astringentes, ses feuilles en guise de thé, et ses fruits aromatiques comme condiment; on fait avec les baies une sorte de vin que l'on préfère au muscat pour ses qualités stomachiques (Molina, *Chili*, 44, 153).

M. uniflora, L. (*Plinia rubra*, Willd.). On mange son fruit, qui est marqué de huit sillons, quoiqu'un peu amer et d'une saveur chaude, au Brésil, où il se nomme *Ibipitanga;* il est stomachique, carminatif, pectoral, etc., associé au sucre (Pison, *Bras.*, 121).

Myrus. Lémery indique sous ce nom trois espèces de serpents de mer, dont la chair, dit-il, est tendre, apéritive, et la graisse résolutive.

Mysachie. Gomme ou gomme résine de l'Inde, peu ou point connue (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 216).

Mysk. Un des noms suédois du musc. Voy. *Moschus moschiferus*, L.

Mysoxylum. Ce nom, qui veut dire *Ennemi des arbres*, a été proposé pour le gui, *Viscum album*, L.

Mysticetus. Un des noms latins de la baleine, *Balæna Mysticetus*, L.

Mytilus de Lémery. Voy. *Myas*.

MYTILUS, Moules. Genre linnéen de Mollusques acéphales testacés, à espèces nombreuses réparties aujourd'hui dans plusieurs genres et même dans deux familles, les *Mytilacés* et les *Ostracés*. Beaucoup sont alimentaires dans divers pays, mais on manque de renseignements sur la plupart pour les distinguer; telles sont toutefois : 1° parmi les *Moules de mer*, outre le *Mytilus edulis*, L., la plus usitée de toutes, et principal objet de notre article, le *M. afer*, Gm., très-estimé sur les côtes de la Barbarie; le *M. lithophagus*, L., remarquable par la faculté qu'il a de percer les pierres auxquelles il s'attache, et qui, fort commun dans la Méditerranée, est nommé *Datte de mer* dans plusieurs de nos provinces méridionales, où il forme une nourriture fort agréable par son goût poivré; les moules dont parle Molina (*Chili*, p. 177), etc.; 2° parmi les moules d'eau douce, le *M. anatius*, L., moule de rivière qui habite les ruisseaux et les rivières de presque toute l'Europe et le *M. cygneus*, L., Moule d'étang, grande espèce d'anodonte qui se trouve dans toutes nos eaux dormantes à fond vaseux. La chair de ces deux espèces néanmoins, est fade, peu appétissante, coriace, et ne peut guère servir qu'à défaut de meilleur aliment. La moule d'étang offre en outre un goût de vase, que de forts assaisonnements peuvent seuls déguiser: aussi les Grecs lui donnaient-ils le nom de *Moule de chien*. On l'accusait de causer la fièvre, mais M. H. Cloquet dit en avoir mangé plusieurs fois sans inconvénient (*Faune des méd.*, I, 436). Les valves de sa coquille, grandes, minces et à nacre très-argentée, sont employées dans le nord pour écrémer le lait, prendre le fromage nouveau, etc.; M. H. Cloquet a vu en Picardie, où on les nomme *Ecafottes*, des pharmaciens s'en servir comme de vase évaporatoire. Les vétérinaires en employaient, dit-on, la poudre insufflée dans les yeux, contre les taies des chevaux.

M. edulis, L., Moule commune, Moule de mer (*Faune des méd.*, pl. XLIX, f. 3). Cette espèce est excessivement abondante sur nos côtes où elle forme des bancs considérables, s'attache aux pieux, aux vaisseaux, etc.; armés d'un morceau de fer, des femmes, des enfants, détachent ces moules en brisant le *byssus* qui les lie entre elles ou aux corps submergés. C'est un objet de commerce assez considérable, surtout de septembre à mai, période durant laquelle elles sont plus savoureuses et passent pour plus saines. Sur les côtes de l'Océan on les parque presque à la manières des huîtres; et dans diverses autres localités, ainsi qu'à Tarente, dans le royaume de Naples, on les soumet alternativement à l'influence de l'eau douce et de l'eau de mer, ce qui les attendrit et ajoute à leur qualité alimentaire. Employées de toute antiquité, elles forment, soit crues, soit surtout cuites et assaisonnées de diverses manières, notamment à la maître-d'hôtel, à la poulette, ou avec une sauce aux fines herbes, et à la chapelure de pain, un aliment tendre, agréable, sans être très-délicat, et assez digestif, malgré les accidents qu'il est sujet à produire, et qui n'ont rien de commun avec une indigestion : on en fait aussi des potages.

Ces accidents, que nous avons plusieurs fois observés, et dont il a été publié un grand nombre d'exemples qu'il n'est pas de notre objet de citer, consistent en une véritable urticaire, avec démangeaison extrême de la peau, précédée d'étouffements ou autres symptômes nerveux, et ordinairement suivie d'une bouffissure générale : des douleurs fugaces des

Digitized by Google

reins, puis de l'estomac, des frissons et quelquefois divers phénomènes catarrhaux en marquent communément l'invasion, tandis que des urines sédimenteuses en signalent la fin. On a vu des spasmes, des suffocations, des convulsions, etc., compliquer cet état, lui donner beaucoup de gravité et même déterminer la mort, dont en 1815, G. Burrows a rapporté deux exemples. Une foule d'autres aliments qui n'ont rien de commun entre eux, tels que les fraises, le veau, le homard, les écrevisses, etc., sont sujets à produire des accidents fort analogues; ce qui tend à prouver que ce n'est ni à un prétendu état morbide des moules; ni à leur altération, admise pourtant par Burrows; ni aux matières vénéneuses, végétales, animales ou minérales, dont elles ont pu accidentellement se nourrir; ni à la présence du *Cancer pinnotheres*, L., petit crabe qu'elles renferment d'ailleurs souvent; ni à cette écume jaunâtre, à cette *crasse* marine dont a parlé Lamoureux (Orfila, *Toxic. gén.*, II, 45), ou même au frai des étoiles de mer, qui est un de leurs aliments depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août, d'après les intéressantes recherches de Beunie (*Journ. de phys.*, XIV, 384); mais bien plutôt à une prédisposition individuelle particulière que ces accidents doivent être attribués. Ils s'observent d'ailleurs, quoi qu'on en ait dit, dans toutes les saisons et dans tous les lieux, bien que plus fréquemment peut-être loin de la mer, d'avril à septembre, et dans les pays froids et humides; leur existence ou leur intensité n'est point en rapport avec la quantité de moules qu'on a mangées; ils attaquent rarement à la fois plusieurs individus; les moules cuites les produisent comme les moules crues, etc. Quoi qu'il en soit, on y remédie en général assez facilement en faisant vomir les malades, administrant l'éther à doses fortes et réitérées (15-20 gouttes à fois sur du sucre), ou, à son défaut, des liqueurs alcooliques, et en donnant une boisson acidulée avec le vinaigre: de hautes doses d'éther, au début des accidents, ont quelquefois suffi pour le calmer tout à coup; mais d'autres fois ils persistent plusieurs jours durant, comme nous en avons vu un exemple : quelques auteurs prétendent que, assaisonnées de vinaigre et de poivre, les moules ne sont jamais nuisibles.

La chair, d'un blanc jaunâtre, de ce Mollusque, passait jadis pour dessiccative et résolutive; sa coquille, séchée et pulvérisée, était regardée comme diurétique et propre à calmer la diarrhée, c'est un simple absorbant, comme toutes les substances calcaires. Macérée quelque temps dans du vinaigre, qui ne tarderait pas à la dissoudre, puis légèrement calcinée et réduite en poudre, on la prescrivait à la dose de 1/2 gros dans un tisane appropriée, comme sudorifique et pour guérir la fièvre tierce. La chaux de coquille de moule, indiquée par Pline (*lib.* XXX, *c.* 8) comme lithontriptique, a été beaucoup vantée, au milieu du dernier siècle, par R. Whytt (*OEuvres pratiques,* en anglais), et par Browne Langrish *Expériences sur les animaux*. Londres, 1746, in-8), qui la préféraient à la chaux ordinaire; mais aujourd'hui l'eau de chaux, comme tous les dissolvants des calculs, ne jouit plus d'aucun crédit.

M. margaritiferus, L. (*Avicula margaritifera*, Brug.). Aronde aux perles. Ce Mollusque, plus analogue aux huîtres qu'aux moules, est dur et de difficile digestion; aussi n'est-il pas alimentaire; mais il très-recherché, soit pour les concrétions morbides blanches, brillantes, arrondies, connues sous le nom de *Perles fines*, qu'il contient fréquemment, et auxquelles leur rareté et leur éclat a de tout temps fait attacher un grand prix, soit pour la belle nacre que fournit sa coquille. Cette coquille, fixée aux rochers sous-marins, et désignée par le nom de *Mère aux perles* (*Mater perlarum*), est demi-circulaire, grande, épaisse, verdâtre en dehors, d'un blanc éclatant en dedans; elle n'est formée, comme les perles elles-mêmes, que de sous-carbonate de chaux uni à une matière gélatineuse. Sa nacre, spécialement nommée *Nacre de perles*, mais souvent confondue dans le commerce avec des nacres de qualité inférieure provenant d'autres Mollusques testacés, est employée à former de jolis bijoux, de petits meubles, des manches de couteaux ou d'instruments de chirurgie; elle servait jadis, réduite en poudre impalpable, sous le nom de *Nacre de perles préparée*, à composer un fard, remplacé aujourd'hui par la craie de Briançon, et aussi, à titre de cordial, de bézoardique, d'anti-épileptique, de céphalique, d'analeptique, de sédatif, etc., aux mêmes usages médicinaux que les perles, auxquelles sa valeur, bien moindre, la faisait communément substituer; associée à 8 fois son poids de nitre elle constituait le *nitre perlé*, employé à dose de 6 à 24 grains dans les fièvres : c'était enfin un des ingrédients de la *poudre pectorale* et de l'*emplâtre styptique* de l'ancienne Pharmacopée de Paris, et la base d'un *sel* et d'un *magistère* admis longtemps dans nos officines.

Les *perles fines*, formées de couches concentriques dont le noyau paraît être un corps étranger, ont été regardées par Pline comme engendrées par la rosée; mais, aux yeux des modernes, ce ne sont réellement que des concrétions morbides, des espèces de bézoards, des calculs, dus à l'extravasation accidentelle de la nacre, dont chimiquement elles ne sont pas distinctes: on assure même qu'il est possible d'en provoquer la formation en piquant la coquille de l'animal vivant, et qu'on l'a fait avec succès sur une espèce de mulette (*Mya margaritifera*, L.?). C'est pour conquérir ce précieux produit morbide que des plongeurs vont, non sans danger, arracher du fond de la mer le *Mytilus margaritiferus*, principalement à Ceylan, au cap Comorin, dans le golfe Persique, à la Nouvelle-Hollande, ainsi que dans le golfe du Mexique, ce qui a fait distinguer les perles en *orientales* et *occidentales :* on peut voir dans Tavernier la manière dont se fait la pêche de ces animaux et dont on en extrait les perles (Voy. aussi *Faune des méd.*, II, 203). Comme bijoux, les perles fines sont d'autant plus estimées que l'eau en est plus belle, le volume considérable, la forme plus régulière et plus gracieuse. Sujettes à perdre leur éclat, on le leur rend, dit-on, à Ceylan (*Asiatic.*

Digitized by Google

Journ., janvier 1825, p. 51), en les faisant avaler à des poulets qu'on tue au bout d'une minute; fait qui pourrait, s'il est exact, trouver son explication dans l'action exercée sur la perle par les acides de l'estomac de ces animaux ; les perles, en effet, sont solubles dans les acides, même faibles, témoin le trait connu de Cléopâtre (Pline, *lib.* IX, *c.* 58): ce qui n'est pas, au reste, une preuve sans réplique de sa réalité. On en fait une imitation parfaite au moyen de petites boules creuses, en verre, enduites intérieurement de colle de poisson chargée des écailles pulvérisées de l'ablette (Voy. *Cyprinus Alburnus*, L. et qu'on remplit ensuite de cire.

Les perles les plus petites, nommées *semences de perles*, en grande réputation dans la médecine des Arabes et longtemps admises dans nos officines, sont aujourdh'ui absolument hors d'usage. On recommandait de les choisir blanches, claires, transparentes, nettes ; car souvent on leur en substituait de plus communes, fournies par d'autres Mollusques : celles, par exemple, du *Mya margaritifera*, L., de l'huître commune, nommées *Perles de Lorraine*, etc. Réduites en poudre fine, on les donnait à la dose de six grains à 1/2 gros, comme cordiales, alexipharmaques, etc., et surtout alcalines et absorbantes contre les malades pestilentielles, les venins, l'épilepsie, et dans les cas de diarrhée, les hémorrhagies, etc. Elles entraient enfin dans la *confection alkermès* et dans la *poudre diarrhodon ;* c'est un simple absorbant, d'ailleurs complétement insipide. Pline, qui traite longuement des perles (*lib.* IX, *c.* 54-69), rapporte cependant qu'avant Cléopâtre un riche histrion, nommé Clodius, ayant voulu le premier en connaître la savéur, les trouva si bonnes, qu'afin de n'en pas jouir seul il en fit servir une à chacun de ses convives : reste à savoir à quelle sauce.

Mytulus. Synonyme de *Musculus* et de *Myas* dans Lémery (*Dict.*, 591 et 600).

Myxa, Myxaria, Myxoa. Noms grecs du sébestier, *Cordia Myxa*, W. Voy. ce mot.

Myxus. Un des noms de l'Azédarach, *Melia Azedarach*, L. Voy. ce mot.

N.

N°. Ce signe, suivi dans une ordonnance de chiffres romains, indique le *nombre* de gouttes, de grains, etc., à employer.

Na. Nom du navet, *Brassica Napus*, L. (voy. ce mot), en Languedoc.

Naahval, Narhwal. Noms islandais du narval, *Monodon Monoceros*, L.

Naamitha. Nom chaldéen de l'autruche, *Struthio Camelus*, L.

Naatsjoni. Nom indien du *Cynosurus coracanus*, L. V. ce mot.

Naatsume. Un des noms japonais du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.

Naba. Nom japon. de l'*Agaricus campestris*, L. C'est aussi celui du *Navet* au Brésil.

Nabaa. Nom hottentot du *Rhinocéros unicorne*.

Nabca, Nabeca. Noms arabes du *Rhamnus Nabeca*, Forsk. (Linné écrit *R. Napeca*), de la section des *Zizyphus*, qui a été constitué en genre sous cette dernière appellation. C'est le *Z. Spina-Christi*, L.

Nabelpflanze. Nom allemand du *Cotyledon Umbilicus*, L.

Nabin. Nom éthiopien de la giraffe, *Camelopardalis Girafa*, L., selon Pline.

Nabis. Un des anciens noms de la giraffe, *Camelopardalis Girafa*, L.

Nabit. Nom du *Sucre Candi* en poudre, dans quelques anciens auteurs.

Nabk, Nabq. Noms arabes du *Zizyphus Spina-Christi*, L.

Nabo, Nabos. Noms portugais et espagnol du navet, *Brassica Napus*, L.

Nabula aethiop. Un des anciens noms du *Camelopardalis Girafa*, L.

Nacar. Un des noms espagnols de la *Nacre de Perles*.

Nachal, Nachl, Nakhal. Noms égyptiens du dattier, *Phœnix dactylifera*, L.

Nacheni. Nom du *Cynosurus coracanus*, L. (voy. ce mot), à Pondichéry.

Nachtkraut. Un des noms allemands de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

Nacibea. Genre d'Aublet, qui est le même que le *Manettia*. Voy. ce mot.

Nacre de perles. Voy. *Mytilus margaritiferus*, L.

Nadelle. Nom donné par les pêcheurs méditerranéens à une petite espèce indéterminée de *Hareng*.

Nadelo. Nom de la sardine fraîche, *Clupea Sprattus*, L., au bord de la Méditerranée.

Nagas, Nagassarium. Noms du *Mesua ferrea*, L., dans l'Inde.

Nageh. Nom éthiopien de l'éléphant, selon Erxleben. Voyez *Elephas*.

Nana. Nom égyptien du *Mentha gentilis*, L.

Naetta. Nom lapon de la marte, *Mustela Martes*, L.

Nafal. Un des noms arabes du *Melilotus indica*, L. Voyez ce mot.

Nafareeh. Nom arabe du cresson, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

Nafhaur. Nom du tilleul, *Tilia europaea*, L., à Constantinople.

Nafleorts. Nom suédois du *Cotyledon Umbilicus*, L.

Naga-Musadir. Arbre de l'Inde, dont l'écorce, d'après Roxburgh, sert à guérir les morsures du serpent *Naga*. On croit qu'il appartient à la famille des Rubiacées (*Dict. des sc. nat.*, XXXIV, 119).

Naga-valli, Naga-mu-valli. Noms malabares du *Bauhinia scandens*, L. Il ne faut pas le confondre avec le *Naghawalli*, qui est l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

Nagai. Un des noms du *Mentha ocimoides*, L., à Pondichéry.

Nagai mo. Nom cochinchinois de la *Zédoaire*.

Nagam. Arbre des Indes, dont le suc des feuilles, mêlé avec l'huile de noix, est employé contre les enflures périodiques du ventre (*Dict. de méd.* de James, IV, 1441).

Digitized by Google

Nagamullie vayr. Nom tamoul du *Justicia nasuta*, L. Voy. ce mot.

Nagarey. Nom du rouget, *Mullus barbatus*, L., chez les Tamouls.

Nagarunga. Nom sanscrit de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Nagas, Nagassi, Nachas. Noms indiens d'un bois à odeur d'anis, *Mesua ferrea*, L.

Nagatalie kullie. Nom tamoul du *Cactus Opuntia*, L.

Nagel kaneel. Nom hollandais de la *Canelle Girofiée*.

Nagelkraut, Nagelkruid. Noms allemand et hollandais de l'*Hieracium Pilosella*, L.

Nagelwortel. Nom hollandais de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

Nagha moogkatei kai. Nom tamoul du *Convolvulus grandiflorus*, L. Voyez ce mot.

Naghawalli. Nom indien de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

Nagor. Espèce d'*Antilope*. Voyez ce mot.

Nahalca. Nom arabe de l'abeille, *Apis mellifica*, L.

Nahatnaho. Nom arabe de la *Menthe*.

Nahand. Nom de la noix de ben, *Moringa aptera*. Gærtn., dans Sérapion.

Narioorooviл vayr. Nom tamoul de l'*Achyranthes aspera*, L. Voy. ce mot.

Naholsa. Un des noms arabes de l'abeille. Voy. *Apis mellifica*, L.

Nai-corana. Nom malabare du *Dolichos pruriens*, L. Voy. ce mot.

Nai cournoundou. Variété de canelle, *Laurus Cinnamomum*, L. Voy. ce mot.

Nai-volay. Nom du *Cleome pentaphylla*, Jacq. (voyez ce mot), à Pondichéry.

Naia, Naja, *Naja Aje*, Laur. (*Coluber Haje*, L.). Voy. *Vipera Haje*, Daud.

Nain-canna. Nom malabare du *Piscebo*, sorte de graminée.

Najajala. Nom du *Gloriosa superba*, L. (voyez ce mot), à Ceylan.

Nakdown, Nakdun. Noms tamoul et hindou de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

NaktER. Un des noms allemands de l'*Avena nuda*, L.

Nalim. Nom de pays de la lotte, *Gadus Lota*, L.

Naliné. Espèce de *Morue* de Sibérie, usitée comme aliment.

Nalodagadi. Un des noms du *Tabac* dans l'Amérique du Sud.

Naltan. Un des noms du *Nandina domestica*, L., au Japon.

Nalugh. Arbrisseau baccifère du Malabar; la décoction de sa racine calme les douleurs d'estomac, les tranchées, les coliques; celle du bois étanche la soif; bouillie dans l'huile, la racine tue les vers; les feuilles broyées et appliquées sur la tête guérissent les vertiges, fortifient le cerveau, etc. (*Dict. de méd.* de James, IV, 1441).

Nam-dzé. Nom de l'*Agaricus deliciosus*, L. (voy. ce mot), à la Cochinchine (*Nam* veut dire champignon dans ce pays).

Nam-jua. Nom du *Boletus igniarius* au Japon.

Nam-nowu. Nom du *Boletus suberosus*, L., au Japon.

Nam-nam. Nom indien du *Cynometra cauliflora*, L. Voy. ce mot.

Nam-tram. *Helvella amara*, Lour. On le mange à la Cochinchine.

Nambakivi. Nom japonais du *Cynosurus coracanus*, L. Voy. ce mot.

Nanbok. Un des noms japonais du *Laurus Camphora*, L. Voy. ce mot.

NAMMEN, en Westphalie. Il y existe une source minérale salino-sulfureuse d'une faible importance. Voyez une Bibliographie d'E. Osann, à l'article *Prusse*.

Nanva. Un des noms de l'*Arbre de lait* du Japon. Voy. ce mot.

Nan-mou. Arbre comparé au cèdre par les Chinois, et dont le bois passe pour incorruptible (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 493).

Nana. Un des noms arabes du *Mentha sativa*, L.

Nana, Nanas. Noms américains de l'*Ananas*.

Nanallou. Nom caraïbe de plusieurs *Passiflora*.

Nanaris, Nanarium. Noms indiens du *Pimela oleosa*, Lour. (*Amyris oleosa*, Lam.). Voy. *Pimela*.

Nanban-kiwi. Un des noms du *Cynosurus coracanus*, L., au Japon. Voy. ce mot.

Nanca. Nom du jacquier, *Artocarpus integrifolius*, L., dans l'île de Luçon.

Nancéique (Acide). Voy. *Acide lactique*.

NANCY. Ville de France (Meurthe), à 5 lieues de Lunéville et 83 E. de Paris, où se trouvent quatre sources, dont une seule, réellement minérale quoique usitée des habitants comme eau commune, est connue sous le nom de *Fontaine de Saint-Thibault*, de celui d'un bastion au pied duquel elle est située. Elle est froide, aigrelette, ferrugineuse, recommandée par Bagard, à la dose de 1 à 3 pintes par jour, contre la chlorose, l'aménorrhée, la leucorrhée, les obstructions, l'ictère, etc. M. Mathieu de Dombasle (*Analyse des eaux naturelles par les réactifs*. Nancy, 1810), y a trouvé par kilogramme : carbonate de chaux, 0,07 ; s. de chaux cristallisé, 0,26 ; muriate de soude, 0,04; carbonate de fer en suspension, 0,04.

Bagard (C.). Les eaux min. de Nancy. Nancy, 1763, in-8.—Mandel. Analyse d'une eau minérale nouvellement découverte à Nancy. Nancy, 1772, in-8 (Cet opuscule sur l'eau de la place Saint-Sébastien a été l'objet d'une polémique entre l'auteur et Nicolas, qui lui contestait le titre d'eau minérale).

Nandi ervatam. Arbrisseau des Indes, dont le suc laiteux mêlé avec l'huile sert à frotter la tête dans les céphalalgies, les maux d'yeux. Mâchée, sa racine guérit les maux de dents, etc. (Ray, *Hist. plant.*).

Nandina domestica, Thunb. Nandin. Les petites baies aigrelettes de cet arbrisseau, de la famille des Berbéridées, sont usitées comme rafraîchissantes au Japon.

Nandiroba, pour Nhandiroba, *Feuillea scandens*, L. Voyez ce mot.

Nandjoka. Un des noms du *Nandina domestica*, Thunb., à la Chine.

Nandu, Nandou. Noms vulgaires du *Struthio Rhea*, L.

Nanfa. Nom italien des fleurs de l'oranger, dont on a fait *Napha*; ce qui explique l'épithète d'*Aqua naphæ* que porte leur eau distillée dans les anciens formulaires.

Nanguer, Nangueur. Adanson a décrit sous ce nom l'*Antilope Dama* du Sénégal.

Nani-vinango. Nom japonais de la calebasse, *Crescentia Cujete*, L. Voy. ce mot.

Nanjarapanjan vayr. Nom tamoul de l'*Asclepias prolifera*, Rottl. Voy. ce mot.

Nankhan. Nom persan de l'ammi, *Sium Ammi*, L.

Nannari. Nom que porte en Angleterre une sorte de salsepareille aromatique de l'Inde, que Thomson

Digitized by Google

croit provenir d'un *Smilax* voisin de l'*Aspera*. Ainslie (*Mat. ind.*, I, 381) mentionne sous celui de *Nannari* les racines du *Periploca indica*, L., comme pouvant remplacer la salsepareille ordinaire ; ce dont il est permis de douter, à cause de la famille à laquelle appartient cette dernière plante (Voy. *Periploca* et *Salsepareille*). Il ne faut pas confondre ces deux noms avec *Nanaris*.

NANON. Synonyme d'ananas, *Bromelia Ananas*, L., dans quelques vieux auteurs.

NANSOO. Un des noms japonais de l'*Arum triphyllum*, L. Voy. ce mot.

NANT. Village du Vivarais (France), près duquel est une source minérale froide que Boniface dit acidule et martiale, et qui porte indifféremment le nom de *Nant*, et celui de *Saint-Martin de Valamas*, situé à 3/4 de lieue de là.

NANTI. Nom japonais du pavot, *Papaver somniferum*, L.

NANTILLE ou NENTILLE pour Lentille, *Ervum Lens*, L. Voy. ce mot.

NANTON. Nom du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L. (voy. ce mot), dans quelques cantons.

NAPÆA LÆVIS, L. Cette plante vivace, de la famille des Malvacées, dont le genre est très-voisin des *Sida*, que Cavanilles y place même, est originaire de la Virginie, et cultivée dans les jardins botaniques ; elle serait susceptible de l'être chez nous, partout, pourvu que l'on couvrît l'hiver ses racines. Ses feuilles peuvent être mangées comme celles de nos épinards, et forment un aliment très-propre au régime des calculeux, d'après M. Poiret, qui l'a observé sous ce rapport. Ses racines ont, suivant le même, des propriétés analogues à celles de la guimauve, et sont au moins aussi mucilagineuses. On peut faire, avec les fibres très-déliées de son écorce, des tissus ; on en fabrique même dans son lieu natal (*Encyclop. méth.*, bot., IV, 421). Gmelin dit qu'en Sibérie sa racine est employée contre la démence (*Flora sibirica*, IV, 190).

NAPAN. Nom du *Falco Chrysaetos*, L., en Syrie, selon Aldrovande.

NAPECA. Voy. *Naboa*.

NAPEL, NAPELLO, NAPELLO, NAPELLUS. Noms français, italien, espagnol et officinal de l'*Aconitum Napellus*, L. Voy. ces mots.

NAPHA. Un des noms latins de l'oranger, dans les formulaires : d'où ceux de *Naphæ flores*, d'*Aqua Naphæ*, que l'on y trouve.

NAPHTALINE. Substance neutre en flocons cristallins, fusible, volatile, d'une odeur de narcisse, d'un saveur piquante, insoluble dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes et volatiles, l'acide acétique, etc. Découverte en Angleterre dans le produit de la distillation de la houille, elle a été étudiée par le docteur Kidd. On en ignore la composition.

NAPHTHA ou NAPHTA; Naphte, Naphthe, Νάφθα. *Bitume très-pur*. Voy. ce mot.

NAPHTHA ACETI. Ancien nom de l'*Ether acétique*.

— NITRI. Un des noms de l'*Ether nitrique*, ou de l'*Esprit de nitre dulcifié*.

— PETROLEI. Nom latin de l'huile essentielle de *Pétrole*. Voy. ce mot.

— VITRIOLI. Ancien nom de l'*Ether sulfurique*, et, dans quelques auteurs, de l'*Huile douce du Vin*.

— VITRIOLI MARTIALIS. Un des noms de la *Teinture de Bestucheff*. Voy. ce mot.

— VITRIOLI PHOSPHORATA. Solution éthérée de *Phosphore*. Voy. ce mot.

NAPLES. Ville capitale du royaume de ce nom. Riche, ainsi que ses environs, en sources minérales, très-usitées des Romains, au rapport de Strabon, Pline, Galien, notamment celles ce *Baja*, *Pozzuoli*, *Misène*. Voy., outre ces mots *Castellamare*, *Ischia*, *Senise*, etc. Les principales aujourd'hui sont, d'après Attumonelli qui a publié sur ce sujet un ouvrage assez curieux (*Mém. sur les eaux min. de Naples et sur les bains de vapeurs*, etc. Paris, 1804, in-8°), quoique dépourvu d'observations et d'analyses, et plus relatif à la préparation artificielle des eaux dans l'établissement de Tivoli (en faveur duquel il semble avoir été fait) qu'à l'étude des eaux naturelles :

1° L'*eau sulfureuse* de la rue *Santa-Lucia* à Naples, sur le bord même de la mer. Elle est froide et contient 1/4 de son volume de gaz hydrogène sulfuré, ainsi que 2 volumes d'acide carbonique qui la rend aigrelette. En ajoutant à ces gaz 10 grains de carbonate de soude et 6 grains de carbonate de magnésie, pour 20 onces d'eau, on imite l'eau naturelle, au dire d'Attumonelli qui, d'après le rapport fait à l'Institut sur son ouvrage, aurait soumis à ce corps savant une analyse des eaux naturelles faite par lui-même. Ce médecin en expose en détail l'efficacité dans le traitement des maladies cutanées, de celles des organes digestifs, de la diarrhée, de la gonorrhée vraie et bâtarde. S.-M. Ronchi (*Note sur les usages médicinaux des principales eaux min. du royaume de Naples; Osservatore medico*, 1827), qui la dit composée d'hydrogène sulfuré, de gaz acide carbonique, de très-peu de fer et d'un peu d'iode, et qui ajoute qu'on l'emploie comme sudorifique contre les maladies herpétiques, etc., observe que l'abus de cette eau peut causer le diarrhée et la fièvre, comme on le voit souvent chez le bas peuple de Naples.

2° L'*eau alumineuse des Pisciarelli* (Voy. *Pisciarelli*).

3° L'*eau ferrugineuse* qui coule au pied du *Mont-Fchia* à Naples, près du rivage. Elle contient, outre du fer, beaucoup d'acide carbonique et des sels, entre autres du carbonate de soude. S.-M. Ronchi rapporte qu'on vient d'y trouver un peu d'iode. Elle est usitée dans les faiblesses d'estomac, les engorgements abdominaux, les scrophules, la chlorose, l'asthme, l'hydropisie, suivant Attumonelli.

4° L'*eau de Gurgitello*, dans l'île d'Ischia. V. *Gurgitello*.

Les eaux de Naples ont été analysées en 1818 par le professeur Andria, et depuis par F. Lancellotti. On cite aussi un traité de ces eaux par Nicolo del Giulice.

NAPO. Nom italien du navet, *Brassica Napus*, L. Voyez ce mot.

NAPOLIER. Un des noms vulgaires de la bardane, *Arctium Lappa*, L. Voy. ce mot.

NAPUS. Nom latin du navet, *Brassica Napus*, L. V ce mot.

Digitized by Google

Napy. Nom de la moutarde, *Sinapis nigra*, L., dans Théophraste.

Nar. Nom turc du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Nar. Ancien nom de l'*Iris* en Égypte.

Nara schu. Nom bengale et hindou de l'*Euphorbe*.

Naranjitas. Nom péruvien qui signifie orange, et qu'on donne aux fruits du *Solanum quitense*, Humb., au Pérou.

Naranjo. Nom espagnol de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Naravolo. Arbre de l'Inde, qui paraît se rapprocher du genre *Myrtus*, dont on mange dans ce pays les feuilles jeunes dans la soupe, après les avoir fait blanchir. C'est le *Ben Moenja*, Rhèede (*Hort mal.*, V, 115); et l'*Olus album Sajor pati* de Rumphius (*Amboin.*, I, 191, t. 78).

Narcaphte, Narcaphton. Noms du styrax, *Styrax officinale*, L., et, suivant d'autres, de l'*Encens*, dans Dioscoride.

Narcéine. Nom donné d'abord par Chaussier à la *Morphine*. Voy. ce mot.

Narcisse. *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

— d'automne. Un des noms du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

— (Faux). *Narcissus pseudo-Narcissus*. L.

— indien. *Hæmanthus coccineus*, L. Voy. ce mot.

— de mer. *Pancratium maritimum*, L.

— des prés. *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

— sauvage. *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

NARCISSÉES, *Narcisse*. Famille naturelle de plantes monocotylédones, à une seule enveloppe florale, colorée, à ovaire souvent infère, à étamines périgynes. Elle renferme des végétaux ordinairement herbacés, à racines bulbeuses ou fibreuses, dont les fleurs agréables en font cultiver un grand nombre dans les jardins. En général, les plantes de cette famille sont actives, et ont des principes parfois délétères qui résident dans leurs bulbes, comme on le voit pour plusieurs *Hæmanthus*, *Amaryllis*, *Pancratium*, etc. Quelques-unes font vomir, d'autres purgent, etc. Ce sont surtout les plantes du genre *Narcissus* dont on a cherché à faire quelque emploi en médecine depuis une douzaine d'années. Il y a des naturalistes qui ont appellé *Amaryllidées* les Narcissées à ovaire adhérent, et *Hémérocallidées* celles à ovaire libre.

Narcisso gerzo. Nom italien du narcisse des prés, *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

— leucoium. Un des noms de la perce-neige, *Galanthus nivalis*, L., dans les anciens auteurs. Voy. ce mot.

— silvestre. Nom espagnol du narcisse des prés, *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

NARCISSUS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de l'Hexandrie monogynie. Ses espèces sont en général originaires du bassin de la Méditerranée et de l'Europe chaude et tempérée; leurs belles fleurs blanches ou jaunes, penchées, font l'ornement des jardins par leur odeur; elles fleurissent au premier printemps, et sont fort recherchées des amateurs, surtout à leur état simple, car elles perdent de leur agrément en doublant, comme toutes les Liliacées, ce qui est le contraire des roses, des œillets, des renoncules, des anémones, etc. C'est de ναρκη, stupeur, que ces plantes tirent leur nom; effet qu'on attribue à leur odeur: aussi en couronnait-on les morts dans l'antiquité.

On trouve dans Théophraste (*lib.* VI, *c.* 6), Dioscoride (*lib.* II, *c.* 155), Pline (*lib.* XV, *c.* 7; *lib.* XXI, *c.* 5 et 19), Galien (*De Simpl. Med.*, lib. VI), des renseignements qui montrent qu'ils ont connu les narcisses, ou au moins le narcisse le plus vulgaire de nos jardins, appelé narcisse des poëtes, *Narcissus poeticus*, L. Ovide même le désigne évidemment dans un passage du livre II de ses Métamorphoses (*Croceum florem foliis cingentibus albis*, etc.), où il traite de celle du jeune Narcisse en la fleur qui porte son nom. Ils regardaient les bulbes de ces plantes comme vomitives; aussi a-t-on supposé que le *Bulbus vomitorius* de Dioscoride pourrait bien être celle d'un narcisse, quoiqu'il soit plus probable que cette expression regarde la scille, comme le croient la plupart des commentateurs; Dodone a même avancé que c'était celle de la jonquille, *Narcissus Jonquilla*, L., tandis que Matthiole figure celle du *Muscari* comme représentant le *Bulbus vomitorius*: propriété, au demeurant, qui paraît commune à toutes les espèces, ce qui rend la recherche de la plante particulière sans intérêt. Dioscoride dit que les bulbes des narcisses, pilées avec le miel, guérissent les brûlures; il ajoute que, appliquées sur les nerfs coupés, elles les soudent; qu'elles sont bonnes aux douleurs des jointures, etc. (*loc. cit*).

Depuis les anciens, Clusius est le seul auteur, jusqu'à nos jours, qui ait parlé (*Hist. rar.*, I, 162) de l'éméticité des bulbes des narcisses. Cette propriété avait été non-seulement oubliée, mais on avait avancé que leurs oignons étaient sans qualités bonnes ou mauvaises, et ils étaient inusités. Un botaniste les avait même recommandés comme alimentaires. Cependant un fait raconté dans la *Feuille du cultivateur* (III, 252) montre qu'il n'en est pas ainsi: un de ses oignons (on ne dit pas de quelle espèce, mais probablement de celui des prés, le plus commun de tous) ayant été pris pour un poireau et mis dans la soupe, les personnes qui en mangèrent eurent des vomissements considérables, et en furent très-incommodées. Depuis, des recherches particulières ont montré que les narcisses avaient des propriétés dont ont pouvait tirer parti, ainsi que nous allons le dire.

N. Jonquilla, L. Jonquille. Cette jolie plante à fleurs jaunes, d'une odeur délicieuse mais forte, croît dans le midi de la France, et est cultivée dans les jardins. Il y a lieu de croire que ses bulbes partagent la propriété émétique du narcisse des prés, et ses fleurs l'action anti-spasmodique de la même plante, dont nous parlerons plus bas. On fait des essences et des eaux de senteur avec les fleurs de jonquille, dont les parfumeurs font plus d'usage que les médecins.

N. odorus, L. Cette espèce croît en Provence; ses fleurs, d'un beau jaune, ont une odeur suave, et sont cultivées dans quelques jardins sous le nom de *grande jonquille*, *grosse jonquille*. 36 grains de sa bulbe desséchée ont produit le vomissement chez une femme de 52 ans, sans produire aucune éva-

Digitized by Google

cuation par bas, d'après M. Loiseleur Deslongchamps (*Recherch. hist. sur les narcisses*, 24). C'est, d'après ce médecin, celle dont les bulbes produisent l'effet vomitif le plus marqué de toutes celles qu'il a essayées, et il l'a recommandée de préférence pour cet emploi.

N. poeticus, L., Narcisse des poëtes, Narcisse des jardins. Il croît dans la plupart des provinces de France, surtout dans celles du midi, et est cultivé dans les jardins pour la beauté de ses fleurs solitaires à nectaire safrané, tandis que ses pétales sont d'un beau blanc, et d'une odeur agréable. C'est la bulbe de cette espèce dont les anciens ont vanté les qualités émétiques; ils la donnaient cuite, ou faisaient boire l'eau de cuisson : *radix* (Narcisse) *cocta, sive estur, sive bibitur, vomitoria est*, dit Discoride (*lib.* IV, *c.* 155). Aujourd'hui on n'en fait aucun usage.

N. pseudo-Narcissus, L., Narcisse des prés, Portillon, Aiault, etc. C'est l'espèce la plus commune dans les prés des environs de Paris, et du nord de la France, où ses belles fleurs jaunes, d'une odeur faible, dont on peut retirer une couleur jaune (*Bull. de pharm.*, III, 128; *Journ. de physique*, II, décembre 1816; *Journ. de pharm.*, II, 540), la font remarquer dès la fin de mars. C'est la seule espèce employée aujourd'hui en médecine, car les précédentes ne l'ont été que comparativement et comme *essai*. Conduit par les récits des anciens et ce qu'en avait rapporté Clusius, M. Loiseleur Deslongchamps, qui s'est livré pendant longtemps à des expériences de thérapeutique avec un zèle et un discernement qui eussent dû lui mériter l'encouragement du gouvernement, a cherché à remplacer l'ipécacuanha, devenu rare et cher pendant les longues guerres de la France sous la révolution et l'Empire; en 1806 et 1807, il essaya les bulbes desséchées et pulvérisées de cette espèce comme émétique : 56 grains n'ont produit aucun vomissement. Dans un autre cas, il n'obtint pas plus d'effets vomitifs. Il l'associa aux bulbes du *N. Tazetta*, L., mais les résultats ne furent guère plus satisfaisants, de sorte qu'il préfère sous ce rapport les bulbes du *N. odorus*. Les fleurs ont été de même séchées, pulvérisées, et données à la dose d'un ou deux gros, en 4 ou 5 fois dans la journée, sans produire plus d'un ou deux vomissements. Cependant MM. Armet et Waltecamps, médecins de Valenciennes, affirment qu'ils emploient journellement les fleurs de narcisse des prés pour produire des vomissements, à la place de l'ipécacuanha, à la dose de 24 à 30 grains en poudre: 30 grains en 3 doses procurèrent 5 vomissements à ce dernier médecin lui-même (*Réponse à la lettre de M. Loiseleur*, etc.). M. Dufresnoy, autre médecin de Valenciennes, qui a employé l'extrait de ces fleurs dans un autre but, dont nous allons parler, les a vues aussi causer un effet émétique marqué étant réduites en extrait; deux à trois grains de celui-ci suffisent pour faire vomir abondamment, d'après ce médecin de M. Veillechèze, tandis que 2 gros de fleurs, dont on peut retirer 15 grains d'extrait, produisent à peine quelques vomissements, suivant M. Deslongchamps; ce qui semble prouver, comme le remarque ce dernier, que l'eau développe l'éméticité de cette plante, et explique pourquoi les bulbes cuites ou le liquide de leur décoction étaient préférés par les anciens comme vomitif. Nous ajouterons que l'infusion de 24 fleurs prises par lui ne l'a pas fait vomir; y aurait-il de la différence entre la plante de Valenciennes et celle de Paris? Du reste, M. Caventou nie positivement la propriété vomitive de la poudre et même; de l'extrait de narcisse, pour l'avoir expérimentée sur lui-même; peut-être aura-t-il été influencé par la composition chimique de ses fleurs, où il n'a observé que de la matière grasse odorante, un principe colorant jaune, de la gomme et de la fibre végétale, tandis que M. Charpentier y avait vu de la résine, de l'acide gallique, du tannin, du mucilage, de l'extractif, du muriate de chaux et du ligneux (*Bull. d'émulation*). Nous croyons que les effets vomitifs observés par MM. Dufresnoy, Veillechèze Armet, Waltecamps, Loiseleur, Orfila, etc., sont trop positifs pour pouvoir être niés.

Les fleurs du narcisse des prés possèdent une vertu anti-spasmodique, dont la découverte, ainsi que la plupart de celles de cette nature, est due au hasard. Une demoiselle de Valenciennes, en 1777, vaporeuse et attaquée de convulsions, ayant laissé un grand nombre de fleurs de narcisses, qui devaient servir à une procession le lendemain, dans sa chambre, pendant la nuit, la passa calme et sans convulsions. Le docteur Dufresnoy ayant fait renouveler ces fleurs la nuit suivante, elle fut aussi satisfaisante; mais les trois jours d'après, les fleurs ayant été retirées, les convulsions reparurent, et elle cessèrent encore en les y replaçant. Dès lors, ce praticien ne douta pas que ce ne fût à l'influence anti-spasmodique des fleurs du narcisse qu'on dût l'effet produit sur cette fille; il en fit faire un extrait qu'il administra à une autre demoiselle, dans le même cas depuis dix ans, et qui fut guérie radicalement en continuant ce moyen pendant longtemps, ce qui eut lieu aussi chez plusieurs autres malades attaqués d'affections convulsives (Dufresnoy, *Du caractère, du traitement de différentes maladies*, etc.; Paris, an VII, in-8°. Il y a un chapitre consacré aux propriétés du narcisse). Il emploie l'infusion des fleurs et le sirop de narcisse, il les donne surtout dans la coqueluche des enfants, où il dit en avoir éprouvé les plus heureux effets. Ce sirop les fait vomir sans les fatiguer, et calme les quintes de toux si cruelles qu'ils éprouvent dans cette désespérante maladie. Il a étendu l'emploi de ce moyen à des sujets épileptiques et même tétaniques. M. le docteur Veillechèze, chirurgien des environs de Nantes, a aussi guéri la coqueluche en donnant l'extrait de fleurs de narcisse des prés aux enfants, depuis un quart de grain jusqu'à un grain par jour, et il rapporte des observations où l'efficacité de ce remède, qu'il regarde comme excitant, est mise dans tout son jour. M. Caventou croit que c'est surtout la partie colorante qui est anti-spasmodique.

Le docteur Combaire, cité par M. Lejeune, a traité

Digitized by Google

avec succès la toux férine au moyen de l'usage du narcisse des prés.

M. Dufresnoy n'a pas été aussi heureux dans l'emploi de cet extrait contre l'épilepsie; il a adouci, éloigné les accès de cette funeste maladie, mais il ne les a pu supprimer. La même chose est arrivée à M. Loiseleur Deslongchamps chez trois épileptiques, dont il a seulement retardé les accès.

Deux autres propriétés des fleurs de narcisse des prés ont été aussi découvertes accidentellement par M. Loiseleur Deslongchamps. La première est celle d'être un bon moyen contre les diarrhées. Ayant donné comme vomitif 50 grains de la poudre de narcisse à une femme qui avait une diarrhée depuis huit jours, elle n'eut aucun vomissement, mais son dévoiement cessa pour ne plus revenir. Il la donna alors et successivement à douze autres malades pris de diarrhée : huit furent radicalement guéris, deux n'ont pu l'être par ce moyen; chez un autre, il a fallu y joindre une préparation opiacée; et le dernier, qui avait paru guéri, est retombé et s'est abandonné à la nature. Dans ce cas, M. Loiseleur recommande de donner depuis 1 jusqu'à 2 gros de poudre, délayée dans 6 à 12 onces d'eau, ce qui n'a ni mauvais goût ni odeur; la saveur est seulement un peu fade et nauséeuse; on peut la corriger en y ajoutant un peu d'eau de fleurs d'oranger ou de menthe poivrée. Les malades n'éprouvent que peu ou point de vomissements; ils guérissent dès la première ou seconde, rarement la troisième dose; si la guérison n'a pas lieu après la cinquième, M. Deslongschamps conseille de recourir à un autre moyen. Ce médecin croit donc que les fleurs de narcisse sont un bon médicament pour guérir les diarrhées et même les dyssenteries, et qu'on doit s'empresser de se servir de cet agent thérapeutique. M. le docteur Lejeune, auteur de la Flore de Spa, à qui M. Deslongchamps avait communiqué ses observations, employa le narcisse des prés dans une épidémie dyssentérique avec avantage, sur 172 individus, dont la très-grande majorité en a retiré de très-bons effets; beaucoup de ceux qu'on a traités par un autre mode ont succombé (Lejeune, *De quarumdem indigenarum plantarum virtutibus*, etc. p. 10). On doit remarquer seulement que ce sont les fleurs en poudre dont il faut se servir; et qu'il est probable que l'extrait ou le sirop, ou tout autre préparation par l'eau, qui développe l'éméticité de cette plante, bien meilleure pour faire vomir ou comme anti-spasmodique, n'aurait pas le même résultat dans les flux alvins : du moins on ne l'a pas expérimenté sous ce rapport. Nous n'avons pas besoin de dire que ce moyen ne convient pas dans le début inflammatoire de la dyssenterie.

Le second effet thérapeutique observé sur les fleurs de narcisse des prés consiste dans leur propriété fébrifuge, qui a été également constatée par M. Loiseleur Deslongchamps. Ce savant, dont le mémoire sur les narcisses nous a fourni la majeure partie de cet article, ayant donné comme vomitif 40 grains de la poudre de ces fleurs à un enfant de sept ans qui avait déjà eu 8 accès de fièvre quotidienne, le jeune malade n'eut pas de vomissement, mais sa fièvre ne reparut plus. Il prescrivit alors ce nouveau fébrifuge dans 16 cas, et sur ce nombre 11 malades ont été guéris radicalement; et parmi eux l'un avait une fièvre quarte depuis 18 mois; chez un autre elle durait depuis six mois, après avoir été excessivement quarte et tierce, puis quotidienne au moment du traitement : tous les deux avaient pris infructueusement du quinquina (ces expériences avaient lieu avant 1810, époque où la quinine n'était pas encore découverte). Des cinq autres fébricitants, trois ne purent être guéris que par l'emploi du quinquina et de la gentiane; les deux autres, n'ayant pris qu'une fois la poudre de narcisse, ne peuvent figurer ni parmi les guéris, ni parmi ceux chez lesquels le narcisse a été nul, bien que les paroxysmes qui ont suivi cette première administration eussent déjà diminué. Il a donné cette poudre à la dose et de la même manière que dans la diarrhée, ainsi que nous l'avons dit au paragraphe précédent. Les malades n'ont pas eu ou ont eu peu de vomissements, etc.

Le docteur Pierre a donné avec succès l'extrait de narcisse des prés, uni à celui *Rhus radicans*, dans un cas d'asthénie avec spasmes; il prescrivit d'abord 20 grains du mélange deux fois par jour, et l'a successivement porté jusqu'à 80.

M. Orfila s'est assuré que l'extrait de narcisse des prés tue les chiens à la dose d'un gros ou un gros et demi assez promptement, étant ingéré, en causant quelques taches rouges sur la membrane de l'estomac et des intestins; cet effet est encore plus marqué si on l'introduit dans le tissu cellulaire sous-cutané (*Toxicologie*, II, 72).

N. Tazetta, L., Narcisse à bouquet. Cette espèce, commune dans les provinces maritime du midi de la France, et cultivée dans les jardins, où elle épanouit ses fleurs, d'un blanc terne, très-odorantes, vers la fin de mars, et sur les cheminées l'hiver dans des carafes. Vingt, vingt-quatre et trente grains des bulbes de cette espèce, séchées et réduites en poudre, n'ont excité, d'après M. Loiseleur Deslongchamps, qu'un seul vomissement chez trois malades; et le dernier, qui avait pris la plus forte dose, a eu une évacuation alvine; 46 grains ont causé chez un autre sujet cinq vomissements, et aucun chez un autre. On voit donc que cette bulbe est peu vomitive, ou du moins l'est d'une manière incertaine, et qu'il faut lui préférer l'extrait des fleurs du narcisse vulgaire ou des prés. Les Chinois disent sa bulbe vénéneuse (anc. *Journ. de méd*, LXVI, 559).

Veillechèze (R.-V.). Observations sur l'emploi de l'extrait de narcisse des prés dans le traitement de la coqueluche (*Journ. de méd.* de Leroux, XVI, 427). — Loiseleur Deslongchamps (J.-L.-A.). Recherches historiques, botaniques et médicales sur les narcisses, etc. Paris, 1810, in-4. (Dans les *Mémoires des savants étrangers de l'Institut*). — Charpentier. Examen chimique des fleurs sèches de narcisse des prés, etc. (*Bull. de pharm.*, III, 128). — Deslongchamps (J.-L.-A.). Lettre à M. Planche sur les narcisses indigènes (*Bull. de pharm.*, III, 179). — Caventou (J.-B.). Recherches chimiques sur le narcisse des prés, etc. (*Journ. de pharm.*, II, 540). — *Idem*. Examen chimique des fleurs du *Cytisus Laburnum*, et considérations nouvelles sur les propriétés médicinales du

Digitized by Google

narcisse des prés (*Bull. d'émulation*, dans le *Journ.* de Leroux, XXXIX, 221). — Charpentier. Réponse à la lettre de M. Loiseleur Deslongchamps, insérée dans le *Bulletin*, sur les fleurs du narcisse des prés (*Bull. de pharm.*, III, 328). — Loiseleur Deslongchamps (J.-L.-A.). Recherches et observations sur les propriétés du narcisse des prés, etc. (à la fin de la deuxième partie de son *Manuel des plantes indigènes*, p. 147; 1819). — Le Jeune (A.-L.-S.). *Commentarius de Narcissi pseudo-Narcissi, L., virtutibus inquisitiones* (dans l'ouvrage intitulé : *De quarumdam indigenarum*, etc., p. 7. Leodii, 1820, in-4).

NARCEE. Nom de la *Torpille* à Nice.

NARCOTINE. Substance signalée d'abord par Baumé sous le nom de *sel essentiel d'opium;* étudiée en 1803 par M. Derosne, pharmacien de Paris, mais confondue par lui avec la morphine (*Ann. de chim.*, vent. an XI), et depuis désignée collectivement avec elle sous le nom impropre de *Matière de Derosne* ou *Sel de Derosne* (voy. *Morphine*); prise ensuite par Sertuerner pour du méconate de morphine; examinée et distinguée avec soin par M. Robiquet, et enfin regardée généralement aujourd'hui comme un des principes immédiats des végétaux ; son histoire chimique, toxique et médicale, objet d'un assez grand nombre de travaux, est encore pleine d'incertitude, et mérite par conséquent d'attirer de nouveau l'attention des expérimentateurs.

La narcotine n'a été trouvée jusqu'ici que dans l'opium, et, d'après les recherches de Vauquelin et surtout de MM. Petit et Dublanc jeune, dans le pavot indigène. On la retire communément, soit de l'extrait aqueux d'opium, au moyen de l'éther qui ne dissout que la narcotine et qu'il suffit d'évaporer pour l'en extraire, soit de l'opium brut épuisé déjà par l'eau froide (c'est-à-dire du résidu même de la préparation de l'extrait aqueux d'opium des pharmacies). A cet effet on traite l'opium, à deux reprises, par l'acide acétique bouillant, à 2 ou 3° ; on précipite par l'ammoniaque, et on purifie le précipité, lavé, en le traitant par l'alcool chaud à 40° et un peu de charbon animal ; on filtre enfin le liquide, d'où la narcotine pure se précipite par refroidissement. On peut aussi, comme nous le dirons plus loin, la retirer de l'éther qui a servi à préparer l'*extrait d'opium sans narcotine*.

Elle est en cristaux aiguillés très-blancs, insipides, inodores, fusibles à la manière des résines, très-peu solubles dans l'eau ; solubles à l'aide de la chaleur dans l'alcool, les huiles volatiles et les huiles fixes ; très-solubles dans l'éther, ce qui la distingue bien de la morphine ; très-solubles aussi dans l'acide acétique froid, d'où elle se précipite dès qu'on le chauffe (autre moyen de la séparer de la morphine); colorés en jaune vif par l'acide nitrique ; analogues enfin à quelques égards aux résines cristallisables ou *sous-résines* de M. Bonastre.

Son alcalinité, longtemps méconnue, vient d'être démontrée par M. Robiquet (*Journ. de pharm.*, XVII, 637), qui l'a vue former avec l'acide sulfurique et muriatique des sels cristallisables, inaltérables à l'air, stables, excessivement amers et sans acidité au goût, quoiqu'ils rougissent le tournesol : sa capacité de saturation est précisément la même que celle de la morphine. Du reste, M. Robiquet attribue cette alcalinité (comme celle de toutes les bases organiques), *à une combinaison éventuelle d'azote,* et ne pense pas, par conséquent, que la narcotine préexiste dans l'opium, opinion qu'il n'a cessé de soutenir et que les nouvelles recherches de M. Liebig semblent appuyer, en même temps qu'elles pourraient faire douter que les narcotines étudiées par les divers observateurs aient été constamment identiques. Suivant ce chimiste, en effet, la narcotine ne contiendrait que 2,51 pour 100 d'azote, tandis que MM. Dumas et Pelletier lui en attribuent 7,21.

Ce doute est surtout applicable, comme nous l'avions déjà fait voir (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 298), aux résultats contradictoires des divers essais physiologiques et thérapeutiques qui ont été faits de la narcotine. Ainsi, M. Derosne, qui attribuait à cette substance la même action que l'opium, paraît avoir donné tantôt de la narcotine plus ou moins pure, tantôt et plus souvent sans doute de la morphine ; car il avait remarqué que la prétendue narcotine modifiée qu'il obtenait en précipitant la dissolution aqueuse d'opium par un alcali et purifiant par l'alcool, avait une saveur légèrement amère, plus de solubilité dans l'eau, verdissait le sirop de violette, etc. Nysten (*Nouveau Bull. des sc.*, par la soc. philom., mai 1808), qui avait essayé sur lui-même le *sel essentiel d'opium*, n'avait au contraire éprouvé de 4 grains qu'une *légère tendance au sommeil.* Plus tard la narcotine fut regardée comme éminemment narcotique et comme ayant des effets terribles (*Gazette de santé* du 15 août 1822). Suivant MM. Magendie (*Journ. de physiol.*, t. I; et *Bull. de la soc. méd. d'émul.*, janvier 1821), Brera, etc., c'est la morphine qui est le principe calmant de l'opium ; la narcotine, au contraire, en est le principe excitant, l'influence qu'elle exerce sur le système nerveux étant démontrée, dans les expériences sur les animaux, par l'éclat des yeux, la contraction des pupilles, les vertiges, etc. Un grain dissous dans l'huile, produit chez les chiens une stupeur bien distincte du sommeil, et la mort en 24 heures; 24 grains, dissous dans l'acide acétique, causent des mouvements convulsifs semblables à ceux que détermine le camphre, sans amener la mort ; enfin lorsqu'on l'administre simultanément avec la morphine (mélange qui existe dans l'opium) et dissoute dans l'acide acétique, il en résulte un double effet, une lutte entre l'action calmante de la morphine et l'action stimulante de la narcotine, la première finissant par l'emporter ; ce qui explique, selon le même expérimentateur, les effets variés et variables de l'opium (Voy. sur ce même sujet les expériences de M. Orfila, dans sa *Toxic. gén.* (II, 102). Les observations récentes de M. Dieffenbach (*Journ. de chim. méd.*, 1830, 216, extr. des *Archiv. fur anat. und physiol.*, 1829), qui a vu notamment un état tétanique succéder à l'administration de la narcotine (dissoute probablement dans l'acide acétique), confirment ces résultats : la saignée et les affusions froides lui ont paru arrêter les accidents. A l'ouverture du

Digitized by Google

corps de 2 chiens tués par injection de narcotine dans les veines, il a trouvé les vaisseaux du cerveau fortement engorgés, une extravasation de sang à la surface du cervelet, les cavités droites du cœur remplies de sang, les poumons d'un bleu pâle et contenant beaucoup d'air, etc.

M. Orfila a successivement regardé la narcotine comme inerte, puis comme ayant la même action que la morphine; enfin comme concourant, il est vrai, par son action combinée avec la morphine aux propriétés de l'opium (mais à un faible degré, puisque l'opium privé de narcotine n'est pas moins délétère), et possédant une autre manière d'agir que l'opium, sans pouvoir toutefois en être considéré comme le principe excitant. Aujourd'hui il reconnaît (*Toxic. gén.*, II, 69), d'après de nouvelle expériences sur les animaux et les essais de M. Bally sur l'homme: 1° qu'à l'état solide, ou dissoute dans les acides hydro-chlorique faible ou nitrique, la narcotine, donnée à l'extérieur, est sans action sur l'homme et sur les chiens: M. Bally en a donné de 5 à 120 grains sous la première forme et 60 sous la seconde, tandis que M. Magendie avait attribué à l'administration d'un 1/2 grain l'agitation extrême et la céphalalgie intense éprouvées par une de ses maladies; 2° que, dissoute dans les acides acétique ou sulfurique, elle produit au contraire les phénomènes d'excitation signalés par M. Magendie et qu'à l'ouverture du corps on trouve, outre les altérations énumérées plus haut, une inflammation plus ou moins marquée de l'estomac et de la fin du rectum: M. Bally cependant en a donné sans accidents à des paralytiques, de 5 à 30 grains dissous dans l'acide acétique; 3° que, dissoute dans l'huile d'olive (à la dose de 30 grains), elle produit aussi la mort chez les chiens, mais précédée d'un état de stupeur et non d'excitation. D'où il suit que, pour apprécier le rôle qu'elle joue dans l'extrait aqueux d'opium des pharmacies, où elle existe concurremment avec la morphine (en petite quantité du reste), il faudrait déterminer si elle y est tenue en dissolution par un acide, ou, ce qui paraît plus probable à M. Orfila, par une huile, dernier principe qui, d'après les expériences de M. Magendie, la rend bien plus délétère que les acides acétique ou sulfurique.

Quoi qu'il en soit, beaucoup de praticiens, à l'exemple de M. Magendie, assurent, contre l'opinion de M. Orfila (*ibid.*, II, 103), que l'extrait d'opium privé de narcotine par l'éther, possède réellement une action plus douce, plus franchement sédative, qu'il offre par conséquent un avantage marqué sur l'extrait ordinaire. C'est aussi à l'absence de la narcotine que M. Pelletier (*Journ. de pharm.*, VII, 559) rapporte l'action purement calmante de l'opium de Rousseau (préparation aujourd'hui trop peu employée), et que M. Robiquet croyait devoir attribuer à l'action douce et vraiment sédative de l'opium indigène (*Gaz. de santé*, 15 juin 1823); dernière opinion démentie, comme on l'a vu, par les expériences de plusieurs chimistes.

Alphonse Leroy paraît être le premier qui ait reconnu la propriété qu'a l'éther de dépouiller l'opium de sa qualité vireuse en lui enlevant sa *partie résineuse* (narcotine), et qui ait prescrit ainsi ce remède (Giraud, *Thèse sur le choléra-morbus*, Paris, 1812, in-4°; et Robiquet, *Journ. de pharm.*, VIII, 438). Cette préparation, indiquée de nouveau par M. Limousin-Lamotte, et en dernier lieu par M. Robiquet, d'après le résultat des expériences de M. Magendie, touchant l'action irritante de la narcotine, consiste simplement à traiter l'extrait aqueux ordinaire par l'éther rectifié (bouillant, d'après l'observation de M. Dublanc jeune). On sépare ensuite, par la distillation, l'éther de la narcotine, pour ne point perdre le premier et se procurer la seconde.

La narcotine, peu usitée jusqu'ici comme médicament, ne mérite guère, d'après ce qui précède, d'être expérimentée. Nous ne la trouvons du reste indiquée comme telle que dans le *Formulaire magistral* de Cadet de Gassicourt (édition de M. Bally, 1823) et dans Brera (*Ricettario clinico;* Padoue, 1825, in-8°): le premier mentionne une *injection narcotique* contre les névralgies de l'urèthre et du vagin, où 6 grains de narcotine sont associés à 1 gros 1/2 d'extrait de belladone et à une livre de décoction de laitue vireuse; le second offre des bols où il en entre 1 quart de grain avec de l'huile d'amandes douces, et qui doivent être administrés de 3 en 3 heures; ainsi qu'une potion calmante qui en contient 1 grain (on dit 1 *gros* dans la *Pharm. univ.* de M. Jourdan, II, 152), pour 3 onces d'eau de citron, à prendre par cuillerées. Rien ne prouve jusqu'ici l'utilité de ces formules.

Henelle. Dissertation sur le principe de Derosne et la morphine (Thèse). Paris, 1825, in-4.

NARCOTIQUES, *Narcotica*. Nom qui vient de ναρκη, engourdissement, et qui sert à désigner des médicaments qui produisent, à dose suffisante, l'état pathologique appelé *narcotisme*, caractérisé par un engourdissement général, de l'assoupissement, des vertiges, un délire sourd et continuel, la dilatation des pupilles, le gonflement des yeux, des mouvements convulsifs, des nausées, un pouls d'abord ralenti, puis fréquent, petit, irrégulier, etc., et dont le siége est dans le cerveau; effectivement, l'effet primitif des narcotiques a toujours lieu sur cet organe; et l'effet secondaire, ou curatif, qui n'en est que la réflexion, est presque en raison inverse de l'intensité du premier (voyez *Opium*).

Jamais le médecin n'a l'intention de produire le narcotisme; c'est toujours accidentellement qu'il a lieu, et par suite d'une dose trop forte des médicaments ou d'une manière d'être particulière du malade. Ainsi, à proprement parler, on n'emploie point de narcotiques, mais seulement des doses assez faibles des médicaments de ce nom pour qu'ils n'aillent pas jusqu'au narcotisme et qu'ils se bornent seulement à calmer, à adoucir, etc., la douleur, le spasme, l'irritation, à diminuer la sensibilité, la mobilité nerveuse, à provoquer le sommeil, etc. Ainsi, quoiqu'on se serve du mot, impropre à leur égard,

Digitized by Google

de narcotiques, il est bien entendu que c'est surtout à la condition qu'ils ne le seront pas, qu'on les administre. Les *hypnotiques*, les *anodyns* ou *parégoriques*, en diffèrent en ce qu'ils calment doucement, *blandè et amicè*, disent les praticiens : c'est cette vertu hypnotique qu'on recherche dans les narcotiques.

Les narcotiques appartiennent tous à la classe des végétaux ; à leur tête sont les opiacés tirés des Papavéracées ; les Solanées en offrent le plus grand nombre, les Ombellifères quelques-uns ; on en trouve aussi dans les Composées, et quelques autres épars çà et là dans des familles isolées. Le coquelicot, le pavot somnifère, la belladone, la mandragore, le stramonium, la jusquiame, la ciguë, l'œnanthe, la laitue vireuse sont plus ou moins narcotiques et plus ou moins employés sous ce rapport.

L'opium est le plus usité de tous parce qu'on peut se le procurer plus commodément, que ses préparations sont plus faciles, plus simples, et surtout que ses effets sont plus sûrs ; les autres le sont seulement dans quelques circonstances ou maladies particulières.

Notre but tout médical nous dispense de nous occuper de l'emploi que font les Orientaux des narcotiques pour se procurer des rêves voluptueux. Chez nous leur usage thérapeutique est extrêmement fréquent ; c'est une des ressources les plus précieuses de la médecine : lorsqu'ils sont maniés convenablement, on en retire des effets qui tiennent parfois du merveilleux, et qui frappent d'admiration le public, et les malades de reconnaissance pour ces remèdes, par la rapidité de leur résultat avantageux. Leur abus présente aussi de graves inconvénients ; donnés trop fréquemment, ils émoussent la sensibilité des organes, nuisent à l'exécution des fonctions, rendent lourds, hébétés, paralysent l'intelligence, diminuent les sécrétions, à l'exception de la sueur, etc. ; à trop fortes doses ils produisent le narcotisme, l'inflammation, la mort même. Ces accidents, qu'on voit se renouveler assez fréquemment, mais qui ne sont pas toujours dus au médecin, ont laissé sur leur compte une grande terreur dans le public, qui craint toujours, quand on les lui prescrit, quelque méprise et l'empoisonnement à sa suite ; ce qui exige souvent de les donner sous des formes ou des noms qui en dérobent la connaissance aux malades.

On conseille les narcotiques : 1° dans les maladies fébriles aiguës, mais rarement, et seulement pour en calmer quelques phénomènes secondaires ; tels que la violence de la douleur, les convulsions, l'insomnie extrême, etc. ; car en général ils y sont contre-indiqués par l'augmentation d'excitation morbifique qu'ils produisent, ainsi que le développement des phénomènes d'irritation. Dans celles qui sont intermittentes, Lind, Barthez, etc., les ont administrés au moment de l'accès, pour le supprimer ; ce qui réussit dans un certain nombre de cas, lorsque ces affections ont un caractère nerveux prédominant. Nous reparlerons plus spécialement de ce mode fébrifuge lorsque nous traiterons en particulier de l'opium. 2° Dans les phlegmasies, les narcotiques sont prescrits avec réserve par les mêmes raisons que pour les fièvres aiguës ; cependant dans celles des membranes muqueuses et de la peau, il n'est pas rare de les employer avec efficacité, ainsi que cela a lieu fréquemment dans les inflammations bronchiques, trachéales, intestinales, gastriques, oculaires, etc. : en émoussant la sensibilité de ces parties, ils en modèrent la douleur et ralentissent l'impétuosité des mouvements morbides. 3° Dans les hémorrhagies, les flux séreux ou muqueux, etc., les narcotiques peuvent être efficaces ; ils semblent agir comme de véritables astringents en ce qu'ils diminuent ou font cesser les écoulements contre lesquels on les dirige. Ainsi dans les diarrhées, la dyssenterie, la salivation, le *choléra-morbus*, ils sont employés avec un succès non contesté, et leur usage y est général. 4° Dans les névroses et les névralgies, les narcotiques paraissent être le remède par excellence, et ce sont de toutes les maladies celles où leur efficacité est la moins équivoque ; aussi sont-ils souvent les seuls médicaments qu'on y administre : tels sont les vomissements nerveux, les coliques de même nature, le tic douloureux, les convulsions, les spasmes, les oppressions, etc. ; ils opèrent alors en diminuant l'excès de vitalité, en engourdissant les tissus, etc., et en paralysant ou rendant nulle la perception de la douleur, par suite de l'état du cerveau. C'est dans ces maladies qu'on parvient à administrer les narcotiques à des doses effrayantes. 5° On les donne dans quelques affections chroniques qui présentent des épiphénomènes semblables à ceux où on les administre dans les affections aiguës. 6° Enfin on associe les narcotiques à d'autres médicaments pour en diminuer le trop d'activité ou en faciliter l'action.

Lorsque par accident ou par suite de l'idiosyncrasie des sujets, les narcotiques ont produit l'affection cérébrale désignée par le nom de *narcotisme*, le remède est de faire vomir promptement les sujets pour débarrasser l'estomac de ce qui pourrait rester de ces médicaments et empêcher les effets de leur absorption ; les vomitifs doivent être donnés à forte dose, parce que les parois de l'organe n'obéissent plus que difficilement à l'action des excitants. Dans la même intention on provoque des déjections alvines si on croit, d'après le temps écoulé, que les narcotiques aient franchi le pylore, surtout à l'aide de lavements fortement purgatifs. On pratique la saignée après l'expulsion des narcotiques, si l'état pléthorique du malade le réclame. On donne des boissons acidules, puis des décoctions de café, les alcooliques et autres excitants, pour dissiper la stupeur causée par ces médicaments et hâter la cure. M. Orfila a remarqué que les boissons aqueuses données pendant que les narcotiques étaient dans l'estomac, nuisaient, en en dissolvant quelques parties ; de sorte qu'il conseille de n'en ingérer qu'après que ceux-ci auront été rejetés par le vomissement (*Toxicologie*, II, 12).

Les narcotiques, qu'il ne faut jamais appliquer sur des tissus irrités parce qu'ils en accroissent la stimulation (Bégin, *Thérapeutique*, I, 388), s'ad-





ministrent à des doses en général fort petites ; c'est presque toujours par quart de grain ou demi-grain qu'on les prescrit, sauf quelques maladies, comme la manie, le tétanos, etc., où l'état du *sensorium commune* exige de les donner de suite à très-haute dose. Leur effet étant prompt, passe vite, de sorte qu'il faut en renouveler et soutenir l'administration si on veut continuer leur action. On les emploie plus volontiers en extrait que sous toute autre forme, puis en poudre ou en infusion. M. Grognier a remarqué que les animaux ruminants sont rarement susceptibles d'en être incommodés, et qu'il faut leur en donner des doses énormes pour qu'on en aperçoive sur eux les effets (*Journ. de Médecine de Leroux*, etc., XIX, 154, 156); ce qui est dû sans doute à l'inertie de leur masse cérébrale, et est d'ailleurs une prévoyance de la nature, qui garantit ces animaux des accidents sans nombre qu'ils eussent pu éprouver dans les pâturages, où les herbes narcotiques ne sont pas rares. Voyez pour les détails de l'emploi de ces médicaments chacun d'eux en particulier.

Les narcotiques sont contre-indiqués : 1° par une idiosyncrasie particulière, qui fait que les individus n'en peuvent supporter la plus légère dose sans éprouver le narcotisme ; 2° par la pléthore, qu'ils augmentent encore en ralentissant les cours du sang ; 3° par l'inflammation très-aiguë qu'ils compliquent de phénomènes qui ajoutent à la gravité de cet état, suite de cette même stase, etc.; 4° dans les débilités profondes ; 5° on ne doit pas les administrer au moment où l'estomac contient des aliments, parce qu'ils en gênent la digestion ; 6° ; dans les engorgements cérébraux, puisque leur premier effet est de faire porter de nouveau le sang au cerveau, etc. On doit donc avoir égard à ces circonstances avant de prescrire ces moyens thérapeutiques ; diminuer la pléthore et l'excès d'inflammation, ne les donner qu'à jeun, etc.

Sinapius (C.-A.). *Tractatus de remedio doloris, seu materia anodynorum*, etc. Amstelodami, 1599, in-8. — Stilita (C.). *Riflessioni sopra alcuni sonniferi*. Milan, 1749, in-8.—Eberhard (J.-P.). *Diss. de actione narcoticorum*, etc. Halæ, 1762, in-4. — Schroeter (S.-G.). Des sentiments de douleur et des remèdes narcotiques (en allemand). Halæ, 1762, in-4. — Duchanoy. Mémoire sur l'usage des narcotiques dans les fièvres intermittentes (*Anc. Journ. de méd.*, LIII, 563 ; 1780). — Laracine (G. J.-A.). Quelques considérations générales sur l'emploi des narcotiques (Thèse). Paris, 1806, in-4.

NARD, *Nardus* des Latins, *ναρδος* des Grecs, appelé aussi *Spicanard*. Racines aromatiques, fort célèbres chez les anciens, qui en reconnaissaient de plusieurs sortes venant de l'Inde, de l'Assyrie, de la Syrie, etc. C'était pour eux un parfum exquis, vanté par les poëtes, surtout le nard indien ; ils en composaient des baumes, des essences, des onguents, dont un portait le nom de *nard ;* ils en mettaient dans leurs cheveux, s'en oignaient le corps ; aussi était-il d'un prix considérable, ce qui le faisait falsifier par d'autres racines qui avaient quelque analogie d'odeur ou de saveur avec lui. Les médecins s'en servaient comme d'un excitant pour provoquer la sueur, les urines, lever les obstructions des viscères, et surtout comme alexipharmaque pour chasser les venins ; il entrait dans les *thériaques*, le *mithridate*, l'*hiera colocynthidos*, l'*onguent martial*, etc. Aujourd'hui on ne l'emploie plus, si n'est comme ingrédient de ces compositions antiques, elles-mêmes fort délaissées maintenant.

On connaît plusieurs espèces de nard (Pline, *lib.* XVI ; *id.* XIII, *c.* I) : il y avait le *nardus indica*, le *celtica*, le *cretica*, le *rustica*, le *montana*, le *sylvestris*, etc. Il paraît que les anciens appelaient *nard* les racines aromatiques à petit chevelu. Les médecins se sont efforcés de reconnaître ces racines diverses, et on ne peut pas assurer qu'ils y soient parvenus. Celui qu'on voit dont le commerce, sous le nom de *nard indien*, est la racine de l'*Andropogon Nardus*, L., suivant les uns ; mais plus probablement celle du *Valeriana Jatamensi*, Roxb. C'est le seul dont on fasse encore quelque emploi. Le nard celtique, qu'on demande aussi, mais qui ne se trouve pas dans les officines, est la racine du *Valeriana celtica*, L., à laquelle on associe souvent celle du *V. Saliunca*, d'Allioni. Au surplus, les racines de toutes les valérianes pourraient, dit-on, les suppléer, surtout celle de l'espèce officinale, la plus active de toutes. Voy. *Valeriana*.

Wallerius (J.-G.). *Diss. de unguento nardino pretioso*. Upsaliæ, 1764, in-4.

NARD AGRESTE. *Valeriana Phu*, L.

— CELTIQUE. Racine du *Valeriana Celtica*, L. On y mêle celle du *V. Saliunca*, L.

— — DE LOBEL. C'est la racine de l'*Arnica montana*, L.

— DE CRÈTE. *Valeriana Phu*, L.

— (FAUX). Un des noms du *Lavandula Spica*, L. On le donne aussi à l'*Allium Victorialis*, L.

— INDIQUE OU INDIEN. *Andropogon Nardus*, L., et suivant d'autres *Valeriana Jatamensi*, Roxb.

— D'ITALIE. *Lavandula Spica*, L.

— DE MONTAGNE. *Valeriana tuberosa*, L. ? suivant d'autres *Valeriana asarifolia*, Dufresn.

— SAUVAGE. *Asarum europæum*, L.

— SYRIAQUE. Le même que l'*Indien*.

NARDENBALDRIAN. Un des noms allemands du *Valeriana celtica*, L.

NARDENBARTGRAS. Un des noms allemands du *Nard indien*.

NARDINA. Synonyme de *Nandina*.

NARDJIL, NARDJIIL. Noms arabes du cocotier, *Cocos nucifera*, L. Dans l'Inde on le nomme *Narges*, *Nargil*, *Narelu*, etc. Voy. ce mot.

NARDO DE INDIAS, NARDO INDIANO. Nom espagnol, et nom italien et portugais du *Nard des Indes*.

NARDUS. Nom latin du nard. Voy. *Nard*.

NAREGAM. Synonyme de *Nela-Naregam*.

NAREL-NAGUAI. Nom du *Mentha ocymoides*, Lam., à Pondichéry.

NARI-FINANGO. Nom japonais du *Cucurbita leucantha*, L.

NARI-PAIROU, NAYRI-PAYEROU. Noms indiens du *Glycine triloba*, Vahl. Voy. *Glycine*.

NARINAN-POULLI. Nom malabare d'une variété de l'*Hibiscus suratensis*, L.

NARING. Un des noms arabes de l'*Oranger*.

NARINGE, NARINGHIE. Noms hindou et dukhanais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

NARKE. Nom de la *Torpille* dans Aristote.

Digitized by Google

NAROB. Nom arabe du *Rosier*. Nicander dit que c'est celui de l'*Iris*.

NARRA NAMADY. Nom tamoul du *Tetranthera monopetala*, Roxb.

NARRALEI. Nom indien du *Cissus acida*, L.

NARRÉ. Un des noms du *Pteris esculenta*, Forst., à Taiti.

NARRENKAPPEN. Un des noms allemands de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

NARRHA. Nom tamoul du *Laurus involucrata*, Roxb.

NARROW LEAV'D. Un des noms anglais du *Sium angustifolium* L.
— — CARROT. Nom anglais du *Thapsia Asclepium*, L.

NARTHECIUM OSSIFRAGUM. Mœhr. Voy. *Anthericum Ossifragum*, L. Théophraste appelle *Nartex* et *Narthecium* des espèces de *Ferula*.

NARTHEX. Nom parfois synonyme de *Ferula*.

NARUN. Nom du *Clupea atherinoides*, L., au Malabar.

NARUM, NARUM-PANEL. Noms malabares de l'*Uvaria zeylanica*, L.

NARUNDALY. Nom du *Cissus pedata* L., à Pondichéry. Voy. *Cissus*.

NARUNGI. Un des noms hindous de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

NARVAL, NARWAL, NARRWAL. Noms du *Monodon Monoceros*, L.

NAS. Nom japonais du poirier, *Pyrus communis*, L.

NASENHORN, NASHORN. Noms allemands du *Rhinocéros*.

NASIENIO SABADYLI. Nom polonais de la *Cévadille*.

NASITAR, NASITOR, NASITORT. Noms du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L.
— SAUVAGE. V. *Lepidium Iberis*, L.

NASSAU. D.-E. Osann, qui a publié en allemand des remarques sur les principales eaux minérales de ce duché (Berlin, 1824, in-8°), les divise en : 1° thermales, lesquelles sont ou alcalines muriatiques, comme celle de *Wiesbaden*, ou alcalines terreuses (celles d'*Ems* et de *Schlangenbad*); 2° froides, qui sont ou sulfureuses, comme celles de *Weilbach*, ou ferrugineuses (celle de *Tachingen*), ou gazeuses (celle de *Selters*). La plupart contiennent beaucoup de muriates, et quelques-unes du manganèse. Voy. aussi *Gulnau*, *Kronenberg*, *Marienfels*, *Schwalbach*, *Soden*, etc.

NASSI. Un des noms du *Ris* aux Moluques.

NASSA. Nom italien de l'if, *Taxus baccata*, L.

NASTUERZO, NASTURCIO. Noms espagnol et portugais du cresson alénois, *Thlaspi sativum*, DC.

NASTURTIUM. Nom officinal du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.
— AQUATICUM, off. *Sisymbrium Nasturtium*, L.
— HORTENSE, off. *Lepidium sativum*, L. On donne aussi parfois ce nom à la capucine, *Tropæolum majus*, L.
— INDICUM. Un des noms officinaux de la capucine, *Tropæolum majus*, L.
— OFFICINALE, off. *Sisymbrium Nasturtium*, L.
— PRATENSE, off. *Cardamine pratensis*, L.
— SATIVUM. Un des noms officinaux du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L.
— SYLVESTRE, off. *Cochlearia Coronopus*, L.

NASTURZIO. Un des noms italiens du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

NASTUS. Un des noms latins du *Bambou*. On l'a appliqué à un genre voisin.

NAT. Nom languedocien du navet, *Brassica Napus*, L.

NAT-CLEM. Nom du *Pinus Lambertiana*, Douglas, en Californie.

NATRA. Synonyme de *Natron*. Voy. ce mot.

NATERTONG. Nom hollandais de l'*Ophioglossum vulgatum*, L.

NATERWORTEL. Un des noms hollandais de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.

NATICE. Nom vulgaire de l'Helix Naticoides, Chemnitz, en Provence.

NATKOWE KORENJ. Un des noms bohêmes de la cataire, *Nepeta Cataria*, L., et du calament, *Melissa Calamintha*, L., suivant la *Pharmacopée univ.*

NATRE. Nom d'une espèce de morelle, *Solanum crispum*, Ruiz et Pavon, au Pérou.

NATRIX. Nom spécifique d'une couleuvre. Voy. *Coluber Natrix*, L.

NATRIX. Nom de la fraxinelle, *Dictamnus albus*, L., dans Pline (voy. ce mot). Linné l'a donné à une espèce d'*Ononis*.

NATRON, *Natrum, natrum antiquorum* de Linné (*Syst. nat.*). Nom imposé par les anciens à un mélange naturel, non efflorescent, de sous-carbonate, d'hydro-chlorate, et quelquefois de sulfate de soude. (Voy. l'analyse de M. Poutet, *Journ. de chim. méd.*, 1830, 197). En Égypte, où il abonde et où l'on s'en servait pour l'embaumement, il forme des masses considérables, se montre à la surface du sol, sature les eaux de certains lacs; il se trouve aussi en Hongrie, près de Naples, de Smyrne, de Bassora, sur les côtes de l'Indoustan, au Thibet, en Sibérie (*Flora sib.* I, préf., p. 34), etc. Celui du lac Alpin des Andes de Mérina, dont parle M. de Humboldt, et que les Indiens nomment *Uraa*, est un pur carbonate de soude (*Journ. de chim. méd.*, I, 97). Le mot de *natron* ou *natrum* est aussi dans plusieurs auteurs synonyme de *soude*. Voy. aussi *Anatron*.

NATRUM ACETICUM. On a nommé ainsi l'acétate de soude. Voy. *Sodium*.
— CARBONICUM. Ancien nom du sous-carbonate de soude. V. *Sodium*.
— GLACIALE. C'est le *Sulfate de chaux* cristallisé. Voyez ce mot.
— MURIATICUM. Sel commun ou chlorure de sodium. Voyez *Sodium*.
— OXYPHOSPHORODES s. PHOSPHORICUM. Sous-phosphate de soude. Voy. *Sodium*.
— SULPHURATUM s. SULPHURICUM. C'est le sulfate de soude. V. *Sodium*.
— TARTARISATUM. Tartrate de potasse et de soude. Voy. *Potassium*.
— VITRIOLATUM. Ancien synonyme de sulfate de soude. Voy. *Sodium*.

NATRNIJK. Un des noms bohêmes de la tormentille, *Tormentilla erecta*, L.

NATSIASTAM. Nom de la coque du Levant, *Cocculus suberosus*, DC. Voy. ce mot.

NATSKADE. Nom danois de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

NATTAY-CANA. Nom de l'*Hedyotis Auricularia*, L., à Pondichéry.

NATTERKNOETERICH. Un des noms allemands de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.

NATTERKOPF. Nom allemand de la vipérine, *Echium vulgare*, L.

NATTERKOPFARTIGE LOTWURZEL. Nom allemand de l'*Onosma echioides*, L.

NATTERMILCH. Un des noms allemands du *Scorzonera humilis*, L.

NATTERWURZKNOETERICH. Un des noms allemands du *Polygonum Bistorta*, L.

Digitized by Google

NATTOO VADONCOTTAY. Nom tamoul du *Terminalia Catappa*, L.

NATURE DE BALEINE. Un des noms anciens du *Blanc de Baleine*, ou *Spermaceti*. Voy. ces mots.

NATURLICHES SODATIVSALZ. Nom allemand du sous-borate de soude Voy. *Sodium*.

NAUCLEA GAMBIR, Hunter, Arbre de la famille des Rubiacées qui croît dans l'Inde. C'est l'*Uncaria Gambir* de Roxb., genre bien voisin du *Cephalanthus*, s'il en est distinct. Son suc, rapproché par l'ébullition, fournit une des sortes de *kina* ou *gatta gambeer* du commerce (Voy. ces mots). Les médecins du pays s'en servent comme astringent en le faisant mâcher avec des feuilles de bétel, et contre les aphthes, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 106). Le *Nauclea africana* est employé au Sénégal en décoction et en bains contre les fièvres, d'après ce qu'a observé sur les lieux M. Leprieur, pharmacien de la marine, qui nous en a remis des échantillons.

NAUTEA. Nom de l'*Anagyris fœtida*, L., dans Plaute.

NAUTILUS POMPILIUS, L., Nautile. Espèce de Mollusque céphalopode dont la chair et la coquille passaient jadis pour apéritifs.

NAVAMORALES (Eaux minérales de). Elles sont situées dans la Nouvelle-Castille, en Espagne, et ne sont connues que dans cette province ; cependant on s'accorde à leur attribuer de l'efficacité contre la leucorrhée, et autres affections atoniques (Ballano, *Diccion. de med. y cir.*, I, Madrid, 1815).

NAVAU. Un des noms du navet, *Brassica Napus*, L. Voyez ce mot.

— BOURGE. Nom de la bryone, *Bryonia alba*, L. (voy. ce mot), à Angers.

NAVELKRUID, NAVELURT, NAVELWORT. Noms hollandais, danois et anglais du *Cotyledon Umbilicus*, L.

NAVET. *Brassica Napus*, L. Voy. ce mot.

— DU DIABLE. *Bryonia alba*, L.

— GALANT. Un des noms de la bryone, *Bryonia alba*, L. V. ce mot.

NAVETTE. Un des noms de la racine de l'*OEnanthe crocata*, L., aux environs de Nantes.

— *Brassica Rapa*, L., Var. *oleifera*.

— D'ÉTÉ. *Brassica præcox*, Waldst.

— D'HIVER. *Brassica Napus*, L., Var. *oleifera*. Voyez ce mot.

— DES SERINS. Un des noms de la moutarde des champs, *Sinapis arvensis*, L.

NAVICELLE. Nom de la coquille du *Patella Porcellana*, L.

NAVUCE ROUGE. Nom du *Sinapis nigra*, L., aux environs d'Angers. Le *S. arvensis*, L., a ses semences plus rouges que celles de cette plante, de sorte que ce nom lui conviendrait mieux.

NAWAGA. Un des noms russes du dorsch, *Gadus Callarias*, L.

NAWEL PUTTAY. Nom tamoul du *Calyptranthes caryophyllifolia*, W. Voy. ce mot.

NAYADÉES. Famille naturelle qui renferme des plantes aquatiques monocotylédones, dont aucune n'est employée en médecine.

NAYAVAYLEI. Nom tamoul du *Cleome viscosa*, L. Voyez ce mot.

NAYLA TUNGADU. Un des noms tellingous du *Séné*.

NAYM EL SALIB ou NEJEM EL SALIB. Nom arabe du *Cynosurus ægyptius*, L. Voy. ce mot.

NAYPALEE VITTULU. Nom tellingou du *Croton Tiglium*, L.

NAYURRI. Nom d'une variété de l'*Achyranthes aspera*, L., à Pondichéry.

NAZEL. Nom du *Mentha ocymoides*, L., à Pondichéry.

NCASSA, NCASSE. Noms d'un arbrisseau du Congo, dont le fruit de couleur rouge, guérit le mal de dents et l'enflure des gencives (Walkenaër, *Voyages*, XIV, 280).

NÉ ou NEZ COUPÉ. *Staphylea pinnata*, L.

NEAMACE. Nom arabe de l'autruche, *Struthio Camelus*. L.

NEAU (Ardennes). Il y existe, dit-on, une source minérale.

NEB GAHODNJE. Un des noms bohêmes du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

NEB PLUNA ZAZALICKA. Nom bohême de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

NEB WINO SJAHA CERWENE. Un des noms bohêmes du groseiller rouge, *Ribes rubrum*, L.

NEBKA. Synonyme de nabca, *Rhamnus Nabeca*, Forsk., en Nubie, etc.

NEBNEB, NEBSED. Noms de l'*Acacia nilotica*, L., au Sénégal. V. ce mot.

NEBRAIOU. Un des noms du panais, *Pastinaca sativa*, L.

NEBU. Un des noms chiliens du *Genuina Avellana*, Mol., *Quadria heterophylla*, Lam. Voy. ce mot.

NECHSCHETH. Nom hébreu du *Cuivre* natif.

NECOTH. Nom de l'arbre qui produit le *Styrax* dans l'Écriture.

NECTAIRE (Saint-). Village de France, au pied du Mont-d'Or, à quatre lieues sud de Clermont-Ferrand, près duquel, dans une vallée et dans un espace de mille toises environ, sont un grand nombre de sources thermales, connues déjà des Romains, et qui, peu fréquentées jusqu'à ces derniers temps, méritent néanmoins à plusieurs égards de fixer l'attention des observateurs. Les principales sont : 1° le *Gros Bouillon* ou les *Grands Bains*, dont la chaleur est de 31° au thermomètre de Réaumur ; 2° la *Vieille Source* ou les *Petits Bains* (même température) ; 3° la *Source de la Voûte* (20°) ; 4° la *Source Pauline* (28°) ; 5° la *Source du Chemin* (20°) ; 6° la *Source du Rocher* (31°) ; 7° la *Source de la Côte* (31°).

L'eau de ces sources, qui sort d'une même masse granitique, paraît être dans toutes à peu près de même nature ; elle est opaline-bleuâtre, d'une saveur d'abord faiblement acidule, puis salée, très-alcaline, et enfin douce et onctueuse. Elle a été analysée successivement par Chomel, qui y indiquait à tort du nitre (*Traité des eaux de Vichy* ; Paris, 1738, in-12) ; par Cuel, qui l'a mieux connue (Carrère, *Cat.*, 584, *errata*) ; par M. Berthier, (*Ann. des mines*, VII, 208) ; et surtout, assez récemment, par M. P.-F.-G. Boullay (*Journ. de pharm.*, VII, 269). Ce dernier y a trouvé, par litre, un volume environ de gaz acide carbonique (suivant M. Marcon, cité par M. Albert, l'eau, à la source, en contiendrait 4 fois son volume), et 92 grains de sels, savoir : 36 de carbonate de soude sec, qui en représentent plus de 80 cristallisé ; 33 d'hydro-chlorate de soude ; 3 de sulfate de soute ; 6 de carbonate de chaux ; 6 de carbonate de magnésie ; 4 de silice ; 4 d'une matière azotée gélatineuse, qui y existe en

Digitized by Google

proportion plus forte que dans l'eau de Plombières · un peu de gaz hydrogène sulfuré la traverse habituellement sans s'y dissoudre. Conservée, elle présente à peine des traces de fer, sensibles pourtant à la source, sans doute par suite de l'action du liége sur ce métal, constatée par M. Wurzä (*ibid.*, VII, 288). Berzélius (voy. *Archives gén. de méd.*, 1, 443) soupçonne dans cette eau, par analogie, l'existence des sels qu'il a le premier découverts dans celle de Carlsbad (voy, II, 120). D'après une nouvelle analyse très-détaillée de MM. Boullay et Henry père et fils, sur deux sources de Saint-Nectaire, insérée dans le tome XIII, (pag. 87) du même journal, l'azote et l'alumine seraient enfin au nombre des principes constituants de ces eaux. Le carbonate de soude y abonde assez pour qu'on puisse l'en extraire avantageusement pour les besoins du commerce; aussi est-ce de toutes nos eaux la plus alcaline, ce qui fait croire à M. Boullay qu'elle doit être sous ce rapport plus active et plus efficace que les eaux du Mont-d'Or, de Vichy, etc., qui s'en rapprochent le plus par leur composition. C'est une des eaux *officinales* de nos établissements d'eaux minérales artificielles.

M. Marcon, inspecteur de ces eaux, a constaté leur utilité dans les rhumatismes chroniques, les paralysies, les affections chroniques des viscères abdominaux, particulièrement du foie, de l'estomac et des intestins, les leucorrhées rebelles, l'aménorrhée, les affections scrophuleuses et même les dartres invétérées. On les prend en boisson jusqu'à la dose d'une pinte, en bains, d'une heure de durée, en douches; les boues sont employées contre les engorgements et les ulcères atoniques ou scrophuleux. La durée des traitements est en général de vingt à trente jours, et celle de la saison du 5 juin au 20 septembre.

NEDEL-AMBEL. Nom indien du *Menyanthes indica*, L. Voy. ce mot.

— KALUNG. Nom tamoul du *Nymphæa Lotus*, L.

NEDJIL, NEGYL. Noms égyptiens du gros chiendent, *Cynodon Dactylon*, L.

NÉABONG. Palmier de Sumatra dont on mange les sommités ou choux, d'après Marsden.

NEEDMAZONE. Un des noms danois du *Polypodium Filix-Mas*, L.

NEERE CADANBOO. Nom tamoul du *Phyllanthus maderaspatensis*, L.

— COOMUL VAYR. Nom tamoul du *Gmelina asiatica*, L. Voy. ce mot.

NEELUM. Nom tamoul de l'*Indigo*.

NEEM. Un des noms indiens d'une espèce d'azédarach, *Melia Azadiracta*, L. Voy. ces mots.

NEEMAU. Nom arabe de l'autruche, *Struthio Camelus*, L.

NEEPAH. Nom d'un arbre de Sumatra dont le fruit est comestible, d'après Marsden.

NEER CADDUMBA. Nom malabare de l'*Eugenia acutangula*, L. V. *Myrtus*.

— MOLLIE VAYR. Nom tamoul du *Barleria longifolia*, L. V. ce mot.

— NOCHIE. Nom tamoul du *Vitex trifolia*, L.

NEERADIMOOTTOO. Nom indien d'une espèce de noix du volume d'une de nos noisettes, mais aplatie, d'une odeur nauséeuse. On en prépare une huile que les médecins du pays emploient contre la teigne, prise par demi-cuillereé à café deux fois par jour; elle cause d'abord de fortes nausées. On pile parfois les noyaux et les coquilles, on en fait une pâte avec l'huile de ricin, que l'on applique extérieurement pour guérir la gale (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 235). On conjecture que c'est un *Jatropha*.

NEERPIRIMIE. Nom tamoul du *Gratiola Monnieria*, L. Voy. ce mot.

NEFFAGH. Nom arabe d'une variété de *Citron*.

NÈFLE. Fruit du néflier, *Mespilus germanica*, L. Voyez ce mot.

— D'ALLEMAGNE. *Mespilus germanica*, L.

— D'INDE. On donne parfois ce nom au fruit du *Datura Metel*, L. A l'Ile de France on appelle nèfle le fruit du *Parinarium campestre*, Aubl.

— DU JAPON. *Mespilus japonica*, L.

NEFT. Nom arabe du pétrole. Voy. *Bitumes*.

NEGLI KEROT. Nom suédois de la benoîte, *Geum urbanum*,

NÈGRE: Espèce de poisson. Voy. *Centronotus niger*, Lacép.

NEGUILLA SATIVA. Nom espagnol du *Nigella sativa*, L.

NEGUNDO. Nom indien du *Vitex Negundo*, L. Il paraît que dans quelques ouvrages on le donne au *Vitex trifolia*, L. C'est encore celui d'un érable inusité, *Acer Negundo*, L.

NEGUS. Limonade vineuse; mélange de vin, de sucre, d'eau, de canelle et de suc de citron, usité en Angleterre comme tonique excitant (Voy. *Journ. de pharm.*, VI, 395).

NEIGE. Glace extrêmement divisée, en flocons d'un blanc éclatant, composés de petits cristaux ou de leurs débris formés dans l'atmosphère au moment, à ce qu'il paraît, où les nuages allaient se résoudre en pluie. Sa température est en général à zéro du thermomètre de Réaumur. On s'en sert en médecine dans les mêmes circonstances que l'eau glacée, surtout en frictions, dans les cas de narcotisme, d'asphyxie, de congélation partielle, d'engelures, etc. (Voy. *Réfrigérants*). On en a essayé l'emploi contre le méphitisme des fosses d'aisance, mais sans succès, au rapport de Hallé (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, pour 1788). L'eau provenant de la première neige de l'année était jadis conservée comme spécifique contre la brûlure. Fondue, c'est la boisson habituelle de beaucoup de peuples, sans qu'elle paraisse produire, comme on l'en a accusée, des tranchées, des obstructions, le goître, le crétinisme, même chez ceux qui n'y sont pas habitués (*Ann. du muséum*, XVIII, 456). Le capitaine Parry et les gens de son équipage en ont fait usage pendant trois années sans inconvénient: les habitants du Liban la mangent même avec délice (Tournefort, *Voyage dans le Levant*, III, 227). La neige est quelquefois colorée en jaune par le pollen des sapins, en rouge sur les hautes montagnes, par diverses Cryptogames ou par des animaux microscopiques (Voy. *Ann. de chimie et de phys.*, XI, 317: XII, 72; *Bull. des sc. nat.* de Fér., III, 56; janvier, 1827, p. 116; et XII, p. 246; *Ann. des sc. nat.*, XVII, 218) ce qui a fait croire à des neiges sulfureuses, sanguines, etc.

NEIGE D'ANTIMOINE. Ancien nom de l'*Acide antimonieux*. Voy. ce mot.

Digitized by Google

NEIGES DE MARS. Préparation ferrugineuse décrite par un nommé Saint-Hilaire (Éloy, IV, 611).

NEIRAC. Village de France, dans le Vivarais, près duquel Carrère (*Cat.*, 522) indique une source minérale chaude.

NEJEM EL SALIB. Nom arabe de l'*Eleusine ægyptiaca*, Desf. Voy. ce mot.

NEKO-NO-SAMSEN. Un des noms japonais de la bourse à pasteur, *Thlaspi Bursa-Pastoris*, L.

NEKRA. Nom tellingou du *Cordia Myxa*, L.

NEL-POULLI, NELI-POULI. Noms malabares du *Cicca disticha*, L. Voy. ce mot.

NELA-NAREGAM. Plante indienne à feuilles trifoliolées, qui paraît appartenir à la famille des Capriers, dont le suc, mêlé avec de l'huile, est employé dans le pays pour guérir la teigne. Sa racine qui est âcre, jaune, aromatique, sert en infusion contre la fièvre qui accompagne parfois l'épilepsie (Rhèede, *Hort. mal.*, X, 43, t. 22).

NELA PONNA. Un des noms tellingous du *Séné*.

NELAM PAREYRA. Nom malabare du *Viola enneasperma*, L., suivant quelques auteurs.

— PATU. Nom malabare de l'*Artemisia maderaspatana*, L. Voy. ce mot.

NELAPANNAY KALENG. Nom tamoul du *Curculigo orchioides*, Gærtn. Voy. ce mot.

NELEA. Nom du *Tribulus terrestris*, L., dans Théophraste.

NELEN-TSJUNDA. Nom malabare d'une morelle, *Solanum incertum*, Dunal, espèce voisine du *S. nigrum*, L.

NELI. Nom indien du *Ris* en paille.

NELICA ou NELLINA D'INFERNO. Un des noms espagnols de la noix d'enfer, *Sapium aucuparium*, Jacq.

NELIFARCON. Nom arabe du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L., dans Averrhoës.

NELKENPFEFFER. Un des noms allemands du piment, *Myrtus Pimenta*, L.

NELKENRINDE. Un des noms allemands de la *Canelle giroflée*.

NELKENWURZEL. Un des noms allemands de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

NELKENZIMMET. Nom allemand du *Laurus Culilawan*, L.

NELKENZIMMT. Un des noms allemands de la *Canelle giroflée*.

NELLA-VELA. Nom indien du *Limonia acidissima*, L. Voyez ce mot.

NELLI, NELLI-CAMORAM, NELLIKA. Noms japonais du *Phyllanthus Emblica*, L., suivant quelques auteurs. Voy. *Emblica officinalis*, Gærtn.

NELLIKKAI, NELLIK POO. Noms tamouls du *Phyllanthus Emblica*, L.

NELLU-MULLU. Nom malabare du *Mogorium Sambac*, Lam., ou d'une espèce voisine.

NELMA. Poisson des rivières de la Sibérie, analogue au saumon, à chair blanche, et dont le poids atteint jusquà 60 livres.

NELOU, NELY. Noms tamouls du *Ris* à Pondichéry; le dernier est aussi celui de l'*Indigo* dans ce pays.

NELOU-KAR, NELOU-SAMBA. Noms indiens du riz, *Oryza sativa*, L.

NELUMBIUM. Genre formé aux dépens du *Nymphæa* de Linné, qui offre de grosses semences, etc. Le *Nelumbium speciosum*, W., est le *Nymphæa Nelumbo*, L., etc. Voy. *Nymphæa*.

NELUMBO. *Nymphæa Nelumbo*, L. (*Nelumbium speciosum*, W.).

NÉMALAH. Nom hébreu de la fourmi, *Formica rufa*, L. Voyez ce mot.

NEMASPORA. Cryptogame qui croît sur les peupliers. Voy. *Populus*.

NEMMAPUNDU. Nom tellingou du citronnier, *Citrus medica*, L.

NEMUK KA TEZAB. Nom dukhanais de l'acide hydro-chlorique. V. l'art. *Chlore*.

NENAAT-KUSA. Nom japonais du caille-lait, *Galium verum*, L. Voy. ce mot.

NENNDORF ou **GROSS-NENNDORF.** Petit village de l'électorat de Hesse, à 6 lieues du Pymont, près duquel sont deux sources minérales froides, signalées depuis plusieurs siècles, mais usitées seulement depuis 1785, et rangées au nombre des plus riches en soufre. Brachmann a trouvé dans 8 livres de cette eau: carbonate de soude, 7 grains; muriate de magnésie, 9; sulfate de magnésie, 4; silice, 4; matière bitumineuse, 4. L'analyse plus récente, et probablement plus exacte, de G.-F. Westrumb, que nous avons mise précédemment en parallèle avec celle des eaux minérales de Meinberg, Winzlar et Limmer (Voy. plus haut) est fort différente, et y signale beaucoup de gaz sulfureux et d'acide carbonique. Les eaux de Nenndorf sont recommandées dans le traitement des maladies cutanées, des affections catarrhales de l'aménorrhée, de la chlorose, des rhumatismes, de certaines paralysies, des engorgements des glandes, etc.

Schroeter (L.-P.). Les sources sulfureuses asphaltiques de Nenndorf (en allemand). Rinteln, 1792, in-8. — Homburg. *Beschreibung der Anlagen des Schwefelbads zu Nenndorf*. Hannover, 1801, in-8.

NENUFAR BLANCO, NENUFARO BIANCO. Noms espagnol et italien du *Nymphæa alba*, L.

NÉNUPHAR, NÉNUPHAR BLANC, GRAND NÉNUPHAR. *Nymphæa alba*, L.

— DE LA CHINE. *Nymphæa Nelumbo*, L.

— JAUNE. PETIT NÉNUPHAR. *Nymphæa lutea*, L.

NÉOU. Nom du *Parinarium senegalense*, DC., au Sénégal.

NEPA. Nom de la variété *Minor* de l'ajonc, *Ulex europæus*, L., dans Théophraste et Pline. C'est aussi celui du *Spartium Scoparium*, L., dans quelques vieux auteurs.

NEPAL pour NOPAL. *Cactus Opuntia*, L. Voy. ces mots.

NEPALA. Un des noms tellingous du *Jatropha Curcas*, L.

NEPALAM, NERVALAM, NEPATA. Noms cyngalais et sanscrit du *Croton Tiglium*, L.

NÉPENTHES. Linné s'est emparé d'un nom poétique d'Homère pour le donner à un genre de plantes qui appartient à une famille indéterminée, d'une structure fort singulière, qui croît dans l'Inde, et dont on a distingué plusieurs espèces. Le *N. distillatoria*, L., vient aux Moluques, et est remarquable par l'extrémité de ses feuilles terminée par une appendice contournée sur elle-même, creusée et élargie en godet au sommet, pouvant contenir 2 ou 3 onces d'eau que la plante tire de la terre; elle est fermée par un opercule. Dans la journée l'opercule s'entr'ouvre, l'eau s'évapore en partie, puis se referme, et de nouvelle eau s'y reporte pendant la nuit: elle contient bon nombre de petits insectes qui y vivent. Cette eau est dit-on, fraîche et fort bonne à boire; les voyageurs s'en désaltèrent, et se trouvent heureux, dans des climats si chauds, de rencontrer une

Digitized by Google

ressource si précieuse. Cette plante bisarre et des plus singulières, a donné lieu à des croyances superstitieuses parmi les naturels ; ils sont persuadés que, si on répand la liqueur des urnes, il pleuvra dans la journée, etc.; ils pensent aussi qu'elle est propre à arrêter les incontinences d'urine, et la donnent dans les relâchements de la vessie. Ce dernier emploi peut leur avoir été suggéré par les qualités de la plante, dont la racine est estimée astringente. Rumphius dit que son eau distillée est utile dans les fièvres ardentes, les inflammations, etc. (*Hort. Amboin.*, V, 121, t. 59, f. 2). On cultive ce végétal remarquable, appelé *Bandura* dans quelques ouvrages, chez les curieux.

Slevogt (J.-A.). *Dissertatio de bandurâ Zeylanensium*. Ienæ, 1719, in-4. — Brongniart (A.). Observations sur les genres *Nepenthes* et *Cytinus* (*Ann. des sc. nat.*, I, 29 ; 1824).

NÉPENTHÈS d'Homère. On pourrait dire que nous avons deux matières médicales : l'une réelle, positive, fondée sur l'observation et l'expérience, qui est celles de nos jours, celles que nous nous efforçons de compléter et d'étendre ; et une seconde, fictive, poétique quelquefois, souvent mensongère, qui appartient aux temps mythologiques ou fabuleux, que nous ont léguée les anciens ou les rêveries du moyen-âge, dont il reste encore beaucoup de traces, surtout parmi le peuple, ou les médecins-peuple, et que semblent s'efforcer de propager de soi-disant érudits.

C'est à cette dernière division qu'appartient le prétendu Népenthès, dont a parlé Homère, ainsi que son *Moly*. Ce poëte représente le premier comme un médicament qui dissipe les chagrins, calme la colère, fait oublier aux hommes le souvenir de leurs maux etc., étant mêlé au vin, et il signale l'Égypte comme le pays d'où se tire cette substance si précieuse (Odyssée, liv. IV, vers 220 et suivants). Suivant l'usage, on a discuté longuement et pédantesquement pour savoir quel végétal était le Népenthès; les uns, avec Pline (*lib.* XXI, *c.* 10), l'ont trouvé dans l'aunée, *Inula Helenium*, L., plante qui a retenu ce nom d'Hélène, femme de Ménélas, qu'Homère représente versant le népenthès à Télémaque ; les autres, avec Galien, ont cru le voir dans la buglosse ; Plutarque dans la bourrache ; d'autres, mieux inspirés, se sont demandé s'il ne s'agirait pas du café ; le plus grand nombre, qui comptent parmi eux Sprengel (*Hist. rei herb.*, I, 25), et avec une sorte de raison, de l'opium; plusieurs, du chanvre; quelques-uns, avec Adanson, ont cru le reconnaître dans la jusquiame, *Hyoscyamus Datura*, que Forskal a fait connaître, etc. (*Bull. de pharm.*, V, 49); enfin, on a voulu le voir dans le safran. Les différents narcotiques, si chers aux Orientaux, ont aussi été pris l'un après l'autre pour le Népenthès, par les commentateurs.

Mais aujourd'hui que, grâce à nos connaissances positives, la manie de tout expliquer est passée, qu'on ne veut plus trouver dans les écrits des anciens ce qu'ils n'ont jamais pensé à y mettre, et qu'on s'efforce d'arriver au raisonnable en fait de science, on s'est demandé si on n'allait pas beaucoup plus loin qu'Homère, et si ce beau génie n'avait pas employé à dessein une expression allégorique, figurée, un terme vague, pour peindre la puissance et le charme de la conversation et de la beauté ; Plutarque, Macrobe, Athénée, etc., on déjà émis l'opinion que le nom de Népenthès n'était qu'une expression allégorique ; ce que son étymologie semble même prouver, puisqu'il vient de la négation νη et πενθος, chagrin. M. le docteur Marquis nous semble avoir mis cette acception hors de doute dans une notice sur ce sujet, aussi bien que bien pensée écrite, et qui est un modèle en ce genre ; il y compare plaisamment les gens qui, en l'absence d'un vrai savoir, qui rend si réservé, veulent à tort et à travers tout expliquer en fait d'origine de matière médicale, au héros de Cervantès, etc. Nous y renvoyons le lecteur pour ceux qui désireraient plus de détails sur le Népenthès, qui n'intéresse guère que l'antiquaire.

Wedel (G.-W.). *Programma de nepenthe Homeri*. Ienæ, 1692, in-4. — Petit (P.). *Homeri nepenthès, sive De Helenæ medicamento*, etc. Parisiis, 1689, in-4. — Marquis (A.-L.). Réflexions sur le nepenthès d'Homère (*Recueil de la société d'émulation de Rouen*, 1819 ; et *Dict. des sc. méd.*, XXXV, 444). — Roux. Diss. sur le népenthès d'Homère (*Société des amateurs de Lille*, cinquième cah., p. 96).

NEPETA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie Gymnospermie, dont le nom vient de la ville de Nepet en Italie, citée par Pline *lib.* III, *c.* 5), où se trouve sa principale espèce. Il renferme une soixantaine de plantes herbacées, à odeur aromatique très-prononcée.

N. Cataria, L., Cataire, Herbe aux Chats (*Flore médicale*, II, f. 150). Les noms de cette plante vivace indiquent un phénomène singulier, celui du goût fort remarquable que les chats ont pour elle; ils se roulent dessus, la mordent, l'abreuvent de leur urine, etc. Elle paraît aussi pour eux un puissant aphrodisiaque, ainsi que le *Marum* et même la valériane, sur lesquels ils exercent les mêmes ravages. Ray dit avoir remarqué que, si cette plante est semée, au lieu d'être transplantée, ces animaux n'y touchent plus ; ce qui a donné lieu à un proverbe anglais contenant cette assertion. On met cette plante près des ruches pour en éloigner les rats, qui recherchent fort le miel. La cataire est très-aromatique, amère, âcre, et a été comparée à la menthe sous ces différents rapports, ainsi que sous celui de ses propriétés, ce qui l'a fait appeler *Cat-Mint*, Menthe de chat, dans la Grande-Bretagne ; elle habite chez nous le bord des fossés, des haies, aux lieux chauds, secs. Sa tige carrée, rameuse, pubescente, s'élève à environ un pied et demi ; ses feuilles sont pétiolées, cordiformes, à grosses dents, glabres en dessus, plus pâles et pubescentes en dessous; ses fleurs sont axillaires, terminales, verticillées, un peu en épi, blanches ou légèrement purpurines ; elles sont formées d'un calice à cinq dents ; d'une corolle à tube allongé, courbé, à deux lèvres, la supérieure échancrée, droite, l'inférieure à 3 lobes, dont celui du milieu concave, crénelé, les deux latéraux petits, réfléchis ; elle renferme 4 étamines rapprochées, et 4 graines ovoïdes lisses. Cette plante est très-peu em-

Digitized by Google

ployée, ou plutôt ne l'est pas du tout actuellement, en France du moins. Elle possède pourtant les vertus toniques, excitantes, etc., des Labiées; elle paraît surtout être un anti-hystérique marqué. Hermann, Boecler, Gilibert, se sont assurés de son bon effet dans la chlorose, l'aménorrhée, prise en infusion, en fomentation, en fumigation, en lavement, etc. Hoffmann vante l'efficacité de sa décoction, en lotion contre la gale. Tabernæmontanus conseille son infusion dans l'hydromel simple, contre la toux et la jaunisse. On prescrit les sommités sèches de cette plante, à la dose de deux gros en infusion, ou d'une petite poignée en décoction, à l'extérieur.

Le *N. citriodora*, Balbis, est fort supérieur à la mélisse, d'après Wiegmann, ainsi qu'il l'a observé dans plusieurs cas d'aménorrhée (*Bull. des sc. méd.*, Fér., X, 171). Le *N. madagascariensis*, Lam., a des tubercules radicaux que l'on mange, d'après Commerson, à Madagascar sous le nom de *Houmines* (*Dict. des sc. nat.*, XXI, 480). Le *N. malabarica*, L., dont les feuilles sont amères et aromatiques, est employé dans l'Inde contre les affections de l'estomac; et dans les dernières périodes des maladies dyssentériques, les fièvres intermittentes, en infusion, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 295). Rumphius dit que le suc des feuilles, mêlé à l'huile de sésame, est très-utile contre la toux et l'asthme (*Amb.*, V, *lib.* 8, *c.* 75).

NÉPHELION. Un des noms de la *Bardane* dans Apulée.

NAPHELIUM LAPPACEUM, L., Ramboutan des Malais. Cette espèce d'*Euphorbia* dont le fruit, plus petit que nos prunes, pourvu d'aspérités, est comestible et propre à étancher la soif, est le *N. Rambutan*, Gærtn. (Thunb., *Voyage*, II, 376). *Nephelium* était le nom de la bardane chez les Grecs.

NÉPHRELMINTHIQUES. Médicaments crus propres à chasser les vers des reins.

NÉPHRÉTIQUES, *Nephretica*. Nom que l'on donne aux médicaments que l'on croit propres à guérir les maladies des reins; de νεφρος, rein. Nous répéterons ici ce que nous avons dit à *Hépatiques*, que, si ces maladies sont semblables à celles des autres organes, elles se traitent avec les mêmes médicaments; ainsi leur inflammation ou néphrite, les coliques rénales ou néphrétiques, etc., se guérissent à l'aide des anti-phlogistiques, etc. Quant à celles qui sont particulières à ce viscère ou à ses annexes, et qui donnent lieu le plus ordinairement à des modifications de l'urine, à des concrétions, elles se traitent d'après leur nature particulière; en général, on y emploie les diurétiques, c'est-à-dire des moyens qui augmentent le cours des urines; ainsi on a essayé de chasser ou de fondre les graviers, les calculs, qui se forment dans les reins ou les uretères, et qui tombent de là dans la vessie (Voy. *Lithontriptiques*). Donc, en réalité, les prétendus néphrétiques ont une signification trop vague pour être admis; ce sont les adoucissants, les émollients, la saignée, etc., qu'on prescrit en général sous ce nom, ou bien les diurétiques doux; il ne faudrait pas employer ceux qu'on appelle chauds, et qui conviennent dans la flaccidité des reins, qui a lieu dans la plupart des hydropisies générales, chroniques. On ne peut pas mettre au rang des néphrétiques, bien que quelques auteurs le fassent, les cantharides; d'abord, parce que leur action a plutôt lieu sur la vessie que sur les reins; puis, parce que cette action est plus nuisible qu'utile; que ces insectes causent l'irritation et même l'inflammation de la vessie, et ne sont jamais employés pour agir par cette voie, si ce n'est dans quelques cas d'hydropisies supposées dues à l'inertie des reins. Dans le diabétès, où les reins sont dans un état pathologique particulier, qui donne naissance à la formation du sucre dans les urines, les néphrétiques se composent d'aliments tirés des animaux: les diurétiques chauds, majeurs, comme disaient les pharmacologues, les cantharides, pourraient y être mis en œuvre. Du reste, il ne faut pas regarder comme exigeant l'intervention des prétendus néphrétiques les urines troubles, rouges, sédimenteuses, etc., qui se montrent dans quelques phases des maladies, et qu'on nomme *critiques;* il paraît que cet état de ce liquide excrémentitiel n'est pas dû à l'action des reins, mais se passe en entier dans le liquide même, et par suite de l'absorption de molécules morbifiques, etc.

Spies (J.-C.). *Diss. III de radicibus, herbis, floribus et fructibus inter nephretica eminentibus*, etc. Helmstadii, 1722, in-4.

NÉPHRINE, *Nephrina*. Nom donné par Thomson à l'*Urée*. Voy. ce mot.

NÉPHRITE. Nom proposé pour la *Pierre néphrétique* ou *Jade Nephrite*. Voy. ces mots.

NEPTUNIA OLERACEA, Lour. (*Mimosa natans*, L.). Cette plante, de la famille des Légumineuses, qui croît à la Cochinchine et s'épanouit et à la surface des eaux, est rangée aujourd'hui parmi les *Desmanthus*. Ses feuilles sont potagères, et se mangent dans les soupes, en salade, etc. Loureiro soupçonne que c'est le *Cooapongam* de Pison (*Flora cochinchinensis*, II, 804).

NEQUA METL. Un des noms indiens de l'*Agave americana*, L. V. ce mot.

NERBUDDA (Eaux min. de), dans l'Inde. Ces sources chaudes, situées dans la vallée de Nerbudda, sont au nombre de deux, nommées par les natifs *Unboree sumonee*. Elles sont visitées dans un but plus dévot que médical, quoiqu'on s'y baigne quelquefois pour la gale et autres maladies de la peau. Personne n'en boit. On a construit près de chacune d'elles une citerne ou réservoir; mais celle de l'ouest, près de Sohagpoor, est la seule où on puisse se baigner, et même sa chaleur est trop grande pour permettre à quelqu'un d'y rester plus que quelques secondes; l'autre, ou celle de l'est, est si chaude, qu'on peut à peine y tremper la main. Toutes les deux sont très-malfaisantes à l'endroit de la source même; mais l'eau de celle de l'ouest, en refroidissant, perd tout-à-fait ses qualités nuisibles, tandis que l'eau de celle de l'est, près de Tuttgpoor, la conserve pendant un long temps. Si on tient une lampe près de l'endroit où la source de l'ouest sort en bulles, elle est éteinte immédiatement. A environ 5 ou 6 pas de là il y a une source très-fluide.

Digitized by Google

Spilsbury (S.-S.). *Notices of two hot Springs, situated in the valley of the Nerbudda, at the northern base of the mahadeo hills* (*Transact. of the medical and physical society of Calcutta. vol. III. Appendix*, p. 450).

Nerchaste. Nom persan de l'*Amidon*.

Nerd. Nom hébreu du nard, *Andropogon Nardus*, L.

Nerneu ou Vernek. Nom iolof de l'arbre qui donne la gomme blanche, *Acacia Senegal*, W. Voy. ces mots.

Nerimbocotte. Nom tamoul du *Justicia procumbens*, L. Voy ce mot.

Nersaren. Un des noms de la pivoine, *Paeonia officinalis*, Pallas, dans Avicenne.

Nergiss. Nom arabe du *Narcissus Tazetta*, L. Voyez ce mot.

Neri-visham. On lit, dans le *Dict. des sc. naturelles*, que les racines de ce végétal sont usitées dans l'Inde contre la morsure des serpents, et qu'elles sont un des ingrédients des fameuses pilules de Tanjore, dont l'arsenic fait la base, qu'on donne contre cette sorte d'empoisonnement. Nous n'avons pu trouver ce nom dans aucun auteur.

Neriette. Un des noms de l'*Epilobium spicatum*, L. Voyez ce mot.

Nerunjeu. Nom tamoul du *Tribulus terrestris*, L.

Nérion. Nom francisé du laurier rose, *Nerium Oleander*, L.

NÉRIS (en latin, *Nerius*, *Nerisius*, *Nera*, *Neriomagum*, *vicus neriensis*). Gros bourg de France, de l'ancien Bourbonnais (département de l'Allier), fondé, dit-on, par Néron, et dont les eaux alcalino-salines et thermales, appréciées des Romains, ont acquis beaucoup de renom dans ces derniers temps sous l'inspection de feu Boirot-Desserviers. Il est situé à une lieue 1/2 de Mont-Luçon, et 83 de Paris, dans une position agréable et salubre. On y compte quatre sources, dont trois anciennes réunies en un bassin divisé en trois parties, et une quatrième assez moderne, qui n'a pu être enclose. Ce sont: Le *puits de la Croix*, dont l'eau, à 39° R., est la plus employée en boisson; le *Grand-Puits* ou *Puits de César* (40°); le *puits carré* ou *tempéré* (16°); enfin la *Source nouvelle*, dont l'éruption date du tremblement de terre de Lisbonne, et qui, distante d'une toise seulement du *Grand-Puits*, est la plus chaude de toutes (42°). Leur température, du reste, paraît avoir varié à diverses époques, à en juger par les observations de Michel, et surtout par celles de La Guérenne, en 1742, 1756 et 1771, comparées aux observations actuelles (Carrère, *Cat.*, p. 557); et elle paraît en définitive avoir beaucoup diminué.

L'eau de ces sources est limpide, onctueuse, sans odeur, sans saveur, et peu différente à l'aréomètre de l'eau distillée. Sa composition, objet des analyses successives de Michel, de M. Mossier fils et de Vauquelin, ce dernier n'en ayant du reste examiné que le résidu (*Ann. de chimie*, LXXVII, 113), paraît être identique dans les diverses sources. M. Mossier y indique par livre, outre les gaz: carbonate de chaux, 1 grain 41; c. de magnésie, 0,12; c. de soude, 3,76; sulfate de soude, 6,66; muriate de soude, 1,77. Boirot-Desserviers, à qui l'on doit sur ces eaux plusieurs écrits, dont le dernier très-volumineux, sans être très-complet, en établit, dans le dernier, la composition de la manière suivante: 1° principes volatils: gaz acide carbonique, azotique, oxigène et hydrogène sulfuré, quantité indéterminée, mais très-petite pour ce dernier; 2° principes fixes, calculés pour 100 parties de résidu, mais sans indication de leur rapport avec un poids donné de l'eau minérale: carbonate de soude, 23; sulfate de soude, 17; muriate de soude, 12; carbonate de chaux, 1; silice, 7; eau, 8; matière animale et perte, 32. Ces résultats, peu précis, quoique bien moins imparfaits que ceux de ses deux premiers ouvrages, rendent nécessaire un nouvel examen, et ne permettent guère, en attendant, d'imiter exactement ces eaux, néanmoins admises comme *officinales* dans nos établissements d'eaux minérales artificielles.

La saison des eaux, durant laquelle 4 à 500 malades affluaient naguère à Néris, s'étend du 20 mai à la fin d'octobre. D'après Boirot-Desserviers, qui rapporte, à l'appui de leur efficacité, 66 observations détaillées, et qui les dit *toniques*, *apéritives*, *légèrement fondantes*, *onctueuses et calmantes*, propres à favoriser l'action des remèdes *herpétiques*, *sudorifiques*, *emménagogues*, *anti-syphilitiques*, etc., elles conviennent, dans quelques phlegmasies chroniques de la peau et des membranes muqueuses et séreuses, des tissus musculaires, fibreux et synoviaux, dans les vices de la menstruation, dans certaines névroses des sens, de la locomotion, de la circulation, de la génération, dans quelques lésions organiques, les scrophules, le scorbut, la chlorose, etc. On les prend, *en boisson* (à la source, dans son lit, et mieux encore au bain), par verres, dont on augmente graduellement le nombre jusqu'à cinq ou six; *en bains* (de 30 à 36°), qui s'administre dans des établissements voisins plutôt qu'à la source même (le repos du lit étant d'ailleurs généralement utile ensuite), et qui favorisent l'usage intérieur de l'eau, préviennent les nausées et les pesanteurs d'estomac; *en douches* et même *en vapeurs*: les *boues* ou *limons*, beaucoup plus chaudes qu'à Saint-Amand, et mélangées de plantes cryptogames vertes, gélatineuses, du genre *Ulva*, sont en outre usitées dans les engorgements chroniques des articulations, les suites de luxations, les paralysies, etc. Le voisinage des eaux de Saint-Pardoux fait qu'on en combine souvent l'usage, ainsi que des eaux de Vichy, de Saint-Myon, etc., avec celui des eaux minérales de Néris; l'emploi des bains et des fumigations sulfureuses est souvent aussi nécessaire pour seconder, ou déterminer peut-être, leur action, dans les cas de dartres et autres maladies cutanées. Le même auteur, enfin, les dit contre-indiquées dans les affections de la poitrine, l'hémoptysie surtout, les obstructions et hydropisies confirmées, et chez les sujets d'un tempérament sec, chaud, *électrique* et sanguin.

Michel. Descript. et analyse des eaux minérales de Néris (Ancien *Journ. de méd.* Août 1766, p. 159). — Philippe. Mémoire sur les eaux thermales de Néris (*Ibid.* Janvier 1786). — Boirot-Desserviers (P.). Notice sur les eaux thermales et minérales de Néris, etc. Broch. in-8, sans indication de date ni de localité (8 pages). — Le même. Recherches et observations sur les eaux minérales de Néris. Paris,

Digitized by Google

1817, in-8 (155 pages). — Le même. Recherches historiques et observations médicales sur les eaux thermales et minérales de Néris, etc. Paris, 1822, in-8, avec 20 planches et un tableau (XII-494 p.).

Nerita, Nérite. Genre de Mollusques gastéropodes pectinibranches. La chair de plusieurs de ses espèces passait jadis pour aphrodisiaque et leur coquille pour apéritive. Lémery dit (*Dict.*, 609) qu'on substituait quelquefois ces *limaçons de mer* au *nombril marin*, espèce du genre *Turbo*.

NERIUM. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de νηρος, humide (d'où dérive aussi *Néreides*), parce que l'espèce la plus connue vient sur les rivages des mers du midi de l'Europe. Il renferme un petit nombre d'arbrisseaux à feuilles simples et à fleurs élégantes, qui ont des propriétés actives, dangereuses même, comme la plupart de ceux de la série végétale à laquelle ils appartiennent.

N. Antidysentericum, S. (*Wrightia antidysenterica*, Brown). Cette espèce de l'Inde, où elle porte le nom de *codaga pala*, a son écorce qui est grise, noirâtre, amère, lactescente et âcre (qu'on distingue parfois sous le nom d'*écorce du Malabar*), employée comme tonique contre la dyssenterie; on en use en décoction à la dose d'une once et demie à deux onces par livres d'eau, deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 462). Nous observerons d'abord que ce remède actif ne saurait convenir dans les dyssenteries inflammatoires, à leur début du moins, si nous en jugeons d'après ces maladies chez nous, et ensuite que la dose nous semble beaucoup trop forte, à moins que cette espèce ne soit infiniment plus douce que celle d'Europe, ce que la chaleur du climat ne permet guère de penser. Vers 1730, Ant. de Jussieu compara son action dans la dyssenterie à celle du simarouba; il employa l'écorce de la tige et de la racine, qu'il trouva supérieure à cette dernière, chez des femmes très-affaiblies par d'anciennes pertes, qu'il ne pouvait arrêter et qui le furent par celle de *Wrightia* (*Dict. des sc. nat.*, IX, 536). Dans l'Inde on met l'écorce broyée infuser dans l'eau ou le lait. On applique aussi sa décoction sur les apostèmes pour les mûrir, d'après Rhèede (*Hort. Mal.*, I, 85, t. 47), qui appelle cet arbrisseau *Curutu-Palu* dans son texte, et *Codaga palu* sur les planches gravées. Murray dit que cette écorce n'a de force et de saveur que fraîche (*Apparat. méd.*, I, 829).

N. Coronarium, Jacq. Les docteurs indous versent dans les yeux pris d'ophthalmie, le suc des feuilles de ce végétal, qu'on croit être un *Tabernæmontana*, pour obtenir la guérison (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 258). On le cultive parfois chez les amateurs en Europe.

N. Oleander, L., Laurier-rose, et par abréviation Laurose. Le nom latin de ce charmant arbuste, toujours vert, que l'on dit originaire de l'Orient, qui décore aujourd'hui les rochers de la Corse, de l'Italie, de la Grèce, de la Barbarie, de l'Asie mineure, etc., et qui est cultivé dans la plupart des jardins pour la eauté de ses nombreuses tiges et ses fleurs abondantes, lui vient de la ressemblance de sa feuille avec celle de l'olivier, *olea*; ceux qu'il porte en français sont fondés sur la comparaison qu'on a faite de ses feuilles avec celles des lauriers, et de la couleur rose de ses nombreuses fleurs inodores, qui se succèdent pendant plusieurs mois; elles ont la forme de petites roses, surtout dans les variétés doubles, qu'on possède maintenant en abondance, et qui ont été introduites en Europe par Bewerningius, sous le nom de *N. Oleander odorum*; les Grecs le nommaient, à cause de cette ressemblance, Ροδοδαφνη, rose-laurier (Apulée, *Ane d'or*, livre 4). Cet arbrisseau, contrairement à ce qui a lieu dans les autres végétaux de la famille à laquelle il appartient, n'a pas de suc blanc laiteux; il n'en est pas moins âcre, actif et dangereux. Gray dit qu'il clarifie l'eau bourbeuse, comme le *Strychnos potatorum*, L., ce qui prouve la présence de parties résineuses dans cette plante, et pourrait avoir son utilité dans plus d'une localité, si les principes délétères de ce végétal ne se communiquaient pas aux liquides. Mais les faits qui constatent le danger de s'en servir sont patents. Les paysans des environs de Nice mettent en poudre l'écorce et le bois de cet arbre, et s'en servent comme de mort aux rats. Libautius rapporte qu'un individu mourut pour avoir laissé dans sa chambre, la nuit, des fleurs de cet arbrisseau; le même dit qu'un autre périt également pour avoir mangé de la viande embrochée avec le bois du *Nerium*; ce qui est arrivé aussi à des soldats français lors de la prise de possession de la Corse, d'après ce qu'on a rapporté dans cette île à M. Robert, directeur du jardin botanique de la marine à Toulon : il y a lieu de douter de ce qui concerne les fleurs du laurier-rose, car elles sont inodores; relativement aux mets, il est probable qu'on avait mangé la portion de viande qui était contiguë au bois qui servait de broche; car, ainsi que le remarque M. Loiseleur-Deslongchamps, les animaux tués de flèches empoisonnées des végétaux les plus formidables, peuvent être mangés en ôtant la portion de chair où la flèche a pénétré (*Dict. des sc. méd.*, XXVII, 338). Malgré ces propriétés délétères, le laurier-rose a été employé dans le midi de la France, parmi le peuple, dans les maladies de la peau. On fait bouillir les feuilles, qui sont fermes, épaisses, sèches, inodores, amères, et qui laissent à la gorge une saveur désagréable, dans de l'huile ou de la graisse, et on en frotte les pustules psoriques, les éruptions teigneuses; les moines mendiants provençaux se servaient de leur poudre pour se délivrer des insectes qui s'attachent à la peau, etc. Nous avons employé en 1811 et 1812 les feuilles de laurier-rose, dans une salle remplie de galeux dont nous étions chargé, et nous pouvons assurer que ce moyen est efficace, et qu'il peut être mis en usage avec succès. Nous employions la solution de l'extrait des feuilles dans l'eau, avec laquelle on lavait les pustules. La dose de l'extrait employé de cette manière est presque indifférente, et on peut en mettre un gros et plus pour 8 onces d'eau, qui suffisent à 3 ou 4 jours de traitement. Le docteur Gray a aussi

Digitized by Google

employé l'infusion dans l'huile contre la gale, avec succès (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 24).

Le laurier-rose a été employé intérieurement malgré sa grande activité; on l'a préconisé par cette voie contre les maladies de la peau, surtout contre les dartres et la syphilis. M. Loiseleur-Deslongchamps en a donné dans deux cas; il s'est servi de l'écorce de laurier-rose, qu'il croit plus active contre les premières; il en prescrivait trois grains par jour et en trois fois; mais au bout de 20 jours le sujet, ne voyant pas de changement, crut hâter sa guérison en en prenant environ 12 grains à la fois, ce qui faillit lui devenir funeste; il éprouva des vomissements abondants et douloureux, des sueurs froides, de la défaillance, etc., qu'on calma en cessant de suite le laurier-rose, et en donnant une grande quantité d'eau sucrée, des potions éthérées, etc. (*loc. cit.*). Le même prescrivit cet extrait à une femme de 25 ans atteinte d'une dartre ancienne, très-étendue, qui avait résisté à plusieurs traitements; une once fut dissoute dans 4 onces de vin, et la malade prenait 4 gouttes de cette solution 4 fois par jour, conjointement avec un liniment préparé aussi avec cette solution vineuse, mêlée avec le double d'huile: en un mois cette dartre, qui occupait la moitié du corps, avait presque disparu, et la peau avait repris sa blancheur naturelle; mais 6 semaines après elle se montra de nouveau, bien qu'on eût continué le remède à l'intérieur à la dose de 40 gouttes, ce qui lui causait des envies de dormir marquées dans le jour. Ce fait prouve que, si ce moyen est utile contre les dartres, maladies rebelles, il faut surtout l'employer en frictions, en les modérant eu égard à l'état de la peau qui est sans épiderme et ulcérée même. Ce médecin naturaliste, auquel on doit tant de bonnes observations sur nos médicaments indigènes, fut curieux de vérifier sur lui-même l'effet de la teinture de laurier-rose préparée comme nous venons de le dire. Pendant 10 jours il en prit 5 gouttes, quatre fois par jour, en augmentant chaque jour d'une goutte à chaque fois, et commença le onzième à sentir son appétit diminuer, à éprouver de la courbature: en ayant continué l'usage 3 jours encore, ces symptômes allèrent en augmentant, le malaise était universel, la débilité musculaire très-prononcée, l'inappétence complète, etc., ce qui lui fit cesser de prendre ce médicament. Un mois après il répéta l'emploi de ce moyen de la même manière, mais il fut obligé de nouveau de le cesser au quatorzième jour, époque à laquelle il en prenait 60 gouttes, parce que les mêmes accidents avaient reparu (*loc. cit.*). On peut conjecturer que le double de cette dose aurait pu causer l'empoisonnement, de même qu'il y a lieu de croire que 24 ou 30 grains de la poudre, qui est moins forte que l'extrait, le produiraient également. L'eau distillée est la préparation la moins active, quoique dangereuse encore: le danger de se servir de ce végétal est d'autant plus grand qu'il a crû dans des climats plus chauds.

M. Orfila, qui a expérimenté sur les animaux un grand nombre de substances toxiques, n'a pas manqué d'essayer le *Nerium*; il l'a fait dans dix cas, soit appliqué sur le tissu cellulaire, la peau étant incisée, soit à l'intérieur ou en injections veineuses. Dans le premier mode, 1 gros et 50 grains d'extrait ont fait périr un fort chien en 28 minutes, après avoir procuré des vomissements, des selles, des vertiges, l'accélération de la circulation, quelques convulsions, de la défaillance, la dilatation de la pupille, etc., sans qu'on ait observé aucune altération du canal digestif après la mort, mais seulement la coagulation d'une partie du sang dans les ventricules du cœur, etc. A l'intérieur, 2 gros donnés à un petit chien l'ont tué en 22 minutes, après avoir causé un état de stupeur presque complet, sans produire d'autres altérations cadavériques; un gros d'extrait injecté dans les veines d'un gros chien l'a tué en 4 minutes (*Toxicologie*, II, 1re partie, 301). Il y a lieu de croire que de moindres quantités de *Nerium* eussent également tué ces animaux, seulement un peu plus lentement. Il est probable aussi qu'on s'est servi ici de ce végétal cultivé dans les jardins, qui est bien moins fort, comme nous l'avons dit, que celui de Provence, etc. On peut lire, dans le *Compte rendu des travaux de l'école vétérinaire de Lyon pour* 1810, les expériences que M. Grognier a faites du laurier-rose sur les animaux; une petite quantité a tué des chevaux, etc., en quelques minutes. Le *Nerium* doit être rangé parmi les poisons narcotiques âcres. On remédiera à son empoisonnement à l'aide de vomitifs mécaniques ou positifs, prompts, de boissons abondantes d'eau, de lait, d'huile, etc., comme pour tous les empoisonnements végétaux.

On a conseillé les feuilles de laurier-rose contre les fièvres intermittentes. Le docteur Tarbes rapporte deux cas où où prescrivit leur infusion à froid; les deux sujets qu'on y soumit périrent (*Annal. de méd. pratique de Montpel.*, XI, 105). Ce médecin est porté à croire que l'huile à forte dose serait l'antidote de cet empoisonnement.

La poudre des feuilles a été indiquée comme sternutatoire; elle agit lentement sur la membrane pituitaire, mais elle fait éternuer violemment ensuite (Ferrein, *Mat. méd.*, I, 242). Si on considère le danger de l'emploi de cette plante, on ne sera pas tenté d'en conseiller l'usage de cette manière.

Un essai d'analyse des feuilles de laurier-rose, qu'on trouve dans le 6e volume du *Bull. de pharm.*, p. 322, y indique de l'acide gallique à l'état libre, du muriate de chaux, une petite quantité de sulfate de chaux, une matière muqueuse animale, une autre qui précipite par l'acétate du plomb, une matière blanche féculiforme, de la résine verte, un principe volatil? On voit que cette analyse aurait grand besoin d'être répétée.

En résumé, le laurier-rose est un médicament trop actif pour être employé sans de grandes précautions, et il vaut peut-être mieux le délaisser, ainsi qu'on le fait, que de risquer de produire les accidents graves auxquels son emploi peut donner lieu: réservons-le pour être l'ornement de nos jardins.

Lochner (M.-F.). *Nerium seu rhododaphne veterum et recentio-*

Digitized by Google

rum, quò amicy-laurus, etc. Norembergiæ, 1716, in-4. — N. (de Nantes). Essai analytique sur le *Nerium Oleander*, L. (*Bull. de pharm.*, VI, 322; 1814).

N. (Wrightia) *tinctorium*, Rotll. Cette espèce, de l'Inde, sert à fabriquer un indigo de qualité inférieure que l'on emploie dans le pays; il se prépare avec les feuilles tendres, qu'on met macérer avec de l'eau (bouillie préalablement), à laquelle on ajoute de l'eau de chaux. On recueille la fécule qui se sépare, etc. on s'en sert à teindre les toiles, d'après M. Leschenault qui nous a communiqué son manuscrit sur ce sujet. (Voyez le tom. VI des *Mém. du muséum*, p. 350). Nous y avons lu que les graines de ce *Nerium*, jointes à des aromates, sont un remède employé contre le flux de sang dans l'Inde; on torréfie le tout, et on en fait des pilules en y ajoutant de l'opium, etc.

Nouvelle espèce de *Nerium* découverte au Bengale, dont les feuilles donnent de l'indigo (*Ann. de chimie*, XVIII, 169).

Nerium des Alpes. Un des noms du *Rhododendrum hirsutum*, L.

Neroli. Nom de l'Huile essentielle de l'écorce de l'oranger et du citronnier. Voy. ce mot.

Nerprun. Nom du genre *Rhamnus* et surtout du *R. catharticus*, L.

— purgatif. *Rhamnus catharticus*, L.

Nerpruns (Famille des). Voy. *Rhamnées*.

Nerte, Nerto. Noms du myrte, *Myrtus communis*, L., en Provence. Voy. ce mot.

Nervalam. Un des noms indiens du *Croton Tiglium*, L. Voy. ce mot.

Nervalum cottay. Nom tamoul du *Croton Tiglium*, L.

NERVINS, *Nervina*. Médicaments propres à remédier aux maladies des nerfs et à peu près synonymes d'*anti-spasmodiques*. Ces derniers cependant ont une signification moins générale, puisqu'ils ne semblent devoir être opposés qu'à une seule affection des nerfs, leur spasme, tandis que les nervins sont censés remédier à toutes les affections de ce système. Or, les maladies des nerfs sont inconnues dans leur essence; on ne connaît pas même le principe qui les produit, bien que les praticiens le nomment *fluide nerveux*, et attribuent à son altération, à l'aberration de son cours ou de ses fonctions, les maladies qu'on appelle nerveuses. On sait encore que quelque grands que soient les désordres causés par ces maladies, qui offrent parfois des phénomènes effrayants, comme des convulsions générales ou partielles, des contractions, des spasmes, des dérangements bizarres des sens, des fonctions, etc., on ne retrouve pas toujours les traces physiques ou même pathologiques de ces désordres dans les nerfs qui en ont été le siége, lesquels sont parfois au contraire altérés, quoique rarement, sans qu'on ait pu découvrir l'existence de leur maladie. On conçoit qu'au milieu de tant de difficultés les nervins ou autres anti-spasmodiques ne peuvent être qu'extrêmement variés et qu'aucun d'eux ne peut l'être dans un sens absolu. Cependant l'usage a prévalu de désigner plus particulièrement ainsi les substances que l'on regarde comme fortifiant les nerfs, telles que la graisse de muscade, etc., en frictions. Voy. *Anti-spasmodiques*.

Nesir. Nom hébreu du grand aigle, *Falco Chrysaetos*, L.

Neseris. Un des noms grecs anciens de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L. Voy. ce mot.

Neshaki. Poisson des rivières de la Sibérie, voisin des *Saumons*.

Nespereira. Nom portugais du néflier, *Mespilus germanica*, L. Voy. ce mot.

Nesplier, Nespoulier. Noms du néflier, *Mespilus germanica*, L., en Languedoc, etc.

Nespra. Nom portugais du néflier, *Mespilus germanica*, L. Voy. ce mot.

Nesr. Nom arabe traduit par *Aquila*, mais que M. Savigny dit être maintenant celui des grands *Vautours*.

Nesrin. Un des noms de la rose de Damas, *Rosa damascena*, Ait., dans Sérapion.

Nesteblomme. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Nesu-sagi-suci. Nom japonais du genévrier ordinaire, *Juniperus communis*, L.

Net-schuli. Un des noms indiens du *Justicia Gendarussa*, L. Voy. ce mot.

Néther. Nom hébreu du nitrate de potasse. Voyez *Potassium*.

Netik. Nom de l'*Asplenium Trichomanes*, L., en Bohême. Voy. ce mot.

Netresk. Un des noms bohêmes du *Sempervivum tectorum*, L., et du *Sedum acre*, L., selon la Pharmacopée universelle.

Netta. Nom grec du canard. Voy. *Anas*.

Netty. Un des noms de l'*Ingla biglobosa*, W., à Bénin. Voy. ce mot.

Netzblätterosterluzei. Nom allemand de l'*Aristolochia Pistolochia*, L.

NEU-LUBLAU, en Hongrie, comitat de Zips. Il y existe une source acidule, décrite par le docteur J.-J. Engel (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8, 2 vol.).

Neue würze. Un des noms allemands du piment de la Jamaïque, *Myrtus Pimenta*, L.

NEUHAUS, dans la Styrie-Inférieure. Ses thermes sont mentionnés par J.-B. Gruendel (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. 1., A. 5 et 6, 1697 et 1698, p. 370), comme ayant guéri une hydropisie de l'utérus.

NEUHOF, en Hongrie, comitat de Zips. Il y existe des eaux minérales (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

NEUILLY. Village de France à 1 lieue de Joigny, près duquel, dans une prairie, est une source minérale froide, légèrement ferrugineuse, analogue, dit-on, à celles de Forges : Bourdois de La Mothe en a fait l'analyse (*Hist. de la Soc. roy. de méd.*, X, p. 16).

NEUMARKT. Petite ville de Bavière, entre Nuremberg et Ratisbonne, très-renommée pour ses eaux sulfureuses, situées à quelques lieues du bourg de Wolfstein. La saveur en est piquante, désagréable, astringente. L'analyse y a fait découvrir du gaz hydrogène sulfuré, du gaz acide carbonique, des carbonates, sulfates et muriates de chaux et de magnésie, un peu de carbonate de soude, beaucoup de fer, et de la matière extractive. M. Vogel y a récemment constaté la présence de l'acide acétique combiné à une base; elle laisse en outre déposer une poudre noire qui renferme beaucoup de sulfure de fer,

Digitized by Google

phénomène rarement observé jusqu'ici (*Journ. de pharm.*, XV, 68). Cette eau est employée contre les maladies de la peau, la goutte, la paralysie, les affections atoniques de l'estomac, et enfin comme vermifuge.

NEUNKRAFTROSSUT. Un des noms allemands du *Tussilago Petasites*, L.

NEURITE. Véritable nom primitif et étymologique du *néphrite* ou *pierre néphrétique*, selon Hoffmann et Breithaupt (*Traité de minéralogie*), tiré de la propriété attribuée à ce jade de fortifier les nerfs.

NEUSOHL, en Hongrie, comitat de Zohl. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8°, 2 vol.) y indique une source minérale.

NEUSTADT-EBERSWALDE (Prusse), province de Brandebourg. Il y existe une source minérale froide, employée surtout en bains, dont E. Osann a traité dans sa *Revue* (voy. une Bibliogr. de *Prusse*).

NEVADILLA. Nom espagnol du *Paronychia argentea*, Lam.

NEVEDA DOS GADOS. Nom portugais de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

NÉVROPTÈRES. Ordre d'insectes ailés dont peu d'espèces sont utiles ou nuisibles à l'homme. V. *Ligniperda*, *Myrmeleon*, *Termes*, etc.

NEW-JERSEY TEA. Nom anglais du *Ceanothus americanus*, L.

NEW-YORK (Eaux minérales de l'État de). Les principales sont celles de *Ballstown* et de *Saratoga*. V. ces mots.

NEXIQUEU. Nom de pays du fruit du *Momordica Charantia*, L. Voy. ce mot.

N YA. Nom brame de l'igname, *Dioscorea sativa*, L.

NEZ DE CHAT. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schæff. V. ce mot.

NESETTA. Nom du tournesol en drapeaux. V. *Croton tinctorium*, L.

NGA DOUA. Nom du *Pteris esculenta*, Forst., à la Nouvelle-Zélande.

NGASSI. Un des noms du *Dracæna terminalis*, L., à Ternate. Voy. ce mot.

NGO-KIAO. Un des noms chinois de la *Colle de Peau d'Ane*. Voy. ce mot, et *Equus Asinus*, L.

NHAMBI. Herbe du Brésil employée par les naturels contre les calculs, les poisons, les obstructions, l'hydropisie, les vents, etc. C'est une plante annuelle, chaude, aromatique, qui a des rapports avec la camomille; on s'en sert comme condiment sur les salades, etc. (Pison, *Bras.*, 89; Marcgrave, *Bras.*, 49).

NHAMBU GUACU. Nom brésilien d'une espèce de ricin. Voy. *Ricinus*.

NHAMDU. Synonyme de *Nhandi*.

NHAMDUL. Espèce d'araignée venimeuse du Brésil, mentionnée par Lémery (*Dict.*, 609), comme bonne contre la fièvre quarte, portée au col en amulette.

NHANDI, NHANDU. Noms d'une espèce de poivre, *Piper aduncum*, L., au Brésil (Pison, *Bras.*, 96). Marcgrave dit que c'est le *Buyo Buyo* des Philippines, qui est le *Piper longum*, L. (*Bras.*, 75). D'autres veulent que ce soit le *Piper caudatum*, Vahl. Voyez *Piper*.

NHANDIROBA. *Feuillæa scandens*, L. Voy. ce mot.

NHANDU GUACU. Nom du *Struthio rhea*, L., au Brésil.

NHR NOTSJIL. Arbrisseau aquatique de l'Inde, dont les feuilles pulvérisées, mêlées à une décoction de riz sucré, sont usitées contre la syphilis; on les applique aussi sur les bubons, etc. (Ray. *Hist. Plant.*).

N HR PONGELION. Plante de l'Inde, dont les semences broyées avec le gingembre et plusieurs autres végétaux, sont usitées en topique dans les affections spasmodiques, etc. (Ray, *Hist. plant.*).

NIA. Un des noms des jeunes fruits du cocotier, *Cocos nucifera*, L., à Taïti. Voy. ce mot.

NIAAHEL. Nom lapon du *Lièvre*, ou peut-être d'un autre *Lepus*.

NIABEL. Voy. *Nyabel*.

NIALO. Nom de l'*Agrostemma Githago*, L., en Provence. Voyez ce mot.

NIAS. Nom du fruit de l'arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L., à Mallicolla. Voy. ce mot.

NIBBIO. Nom italien du milan, *Falco Milvus*, L.

NICA CAROUNDOU. Arbre de Ceylan, dont l'écorce a l'odeur de la canelle. Il appartient à la famille des Gattiliers.

NICEFI, NICEFO. Noms d'une espèce de fruit comestible du Congo, qu'on retrouve aussi au Brésil (Walkenaër, *Voyages*, XIV, 271).

NICKEL. Métal d'un blanc d'argent, très-dur, malléable, inaltérable par l'action de l'eau et de l'air, fusible, magnétique, oxidable, découvert depuis un siècle par Cromstedt, étudié successivement par Bergman, Richter, Tumputi, qui a reconnu la nature vénéneuse de ses préparations, et par beaucoup d'autres chimistes. Son sulfate a été récemment l'objet des expériences de M. G.-G. Gmelin (*Bull. des sc. méd.* de Fér., VII, 116), qui a reconnu que ce sel peut être impunément appliqué sur le tissu cellulaire des animaux, mais qu'introduit dans l'estomac, il détermine des vomissements chez les chiens, tue les lapins en produisant l'inflammation de cet organe et des convulsions; qu'enfin, injecté dans les veines, il cause la mort des chiens si la dose est assez forte, ou, dans le cas contraire, des vomissements, de la diarrhée, l'affaiblissement, une sorte de cachexie, etc. Le nitrate de nickel paraît être vomitif à fort petite dose, au rapport de M. Chevallier.

NICOLAIEK ZIELE. Nom polonais du chardon-Roland, *Eryngium campestre*, L.

NICOR, NIHORS. Noms de l'*Hellébore* dans quelques vieux auteurs.

NICOTIANA. Genre de plantes de la famille des Solanées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de Jean Nicot, ambassadeur de France à la cour de Portugal, en 1558, qui fit connaître vers cette époque l'espèce la plus usitée; il renferme une vingtaine de plantes herbacées d'une grande âcreté, délétères, dont le plus grand nombre existe en Amérique, et les autres dans l'Inde, etc.

Les espèces de ce genre ne diffèrent, quant à leurs qualités et l'emploi qu'on peut en faire, que par de faibles degrés, de manière que ce qui est vrai pour l'une peut également s'appliquer à l'autre; on les mêle même souvent pour l'usage, ou plutôt on ne les distingue pas dans le commerce et surtout dans les prescriptions médicales. On se sert le plus habituellement du *Nicotiana Tabacum*, L., originaire du Mexique, etc.; mais on emploie aussi le *N. rustica*,

Digitized by Google

L., qui y croît de même; le *N. paniculata,* L., qui est du Pérou; le *N. glutinosa,* L., du même pays; le *N. fructicosa,* L., de la Chine; le *N. quadrivalvis,* Pursh.; le *N. pusilla,* L., du Chili, etc. Nous ne parlerons donc dans cet article que du premier, le *N. Tabacum,* L., qui est celui dont l'emploi est le plus ordinaire, et tout ce que nous en dirons pourra s'appliquer aux autres espèces. Dans le commerce, les variétés connues sont le tabac à larges feuilles ou de la Floride (*Nicotiana Tabacum,* L.), celui à feuilles étroites ou de Virginie (*Nicotiana fruticosa* L.), et le petit tabac, ou tabac rustique *N. rustica,* L.); plus des variétés exotiques. Une des espèces de ce genre, qui a toutes les propriétés des autres, le *N.* (Wigandia) *urens,* L., s'en distingue par des poils très-fins qui piquent, brûlent la peau lorsqu'on les touche.

N. Tabacum, L., Tabac, Nicotiane, Pétun, etc. *Flore médicale,* VI, f. 337). Cette plante à odeur vireuse, fétide, de saveur amère, âcre, surtout étant sèche, à fleurs roses, longues, à feuilles ovales aiguës, pubescentes, et dont les tiges droites, branchues, sont visqueuses, velues, paraît naturelle à la Floride où elle était appelée *Petun,* au Mexique où les Espagnols la découvrirent près de Tabaco ou Tabacco (et non *Tabago,* l'une des Antilles) en 1520; ce qui lui a valu une de ses appellations, au Brésil, etc. Elle porte parmi les nations sauvages de l'Amérique une multitude de noms que nous avons indiqués à leur ordre alphabétique et sur lesquels on peut consulter le *Voyage de Humboldt* (V, 666). En France on la désigne encore par ceux d'*herbe à l'ambassadeur,* d'*herbe à la reine,* ou *du grand prieur,* parce que Nicot, ambassadeur de France, dont nous venons de parler, la fit connaître à la reine Catherine de Médicis, et au grand prieur, à son retour de Portugal; le cardinal de Sainte-Croix, nonce en Portugal et Tornabon, légat en France, en ayant apporté en Italie, on la désigna encore sous leur nom; enfin les grandes qualités qu'on crut lui trouver ou qu'on lui supposa, la firent appeler *herbe à tous maux, herbe sacrée, herbe sainte, panacée antarctique,* etc. Les prêtres du Mexique en respirent, dit-on, la fumée avant de se livrer aux rits de leur religion, ce qui les jette dans une stupeur délirante, une sorte d'inspiration; ils en offraient à leurs dieux, etc.

On croit généralement que le tabac n'a été connu en Europe que vers 1560, époque où les Espagnols et les Portugais le répandirent chez eux. Il paraît pourtant que l'amiral anglais Drak en apporta de la Virginie en Angleterre avant que Nicot l'introduisît en France. Cent ans avant, un ermite espagnol, Loman Pane, l'avait fait connaître. Murray rapporte même qu'il était connu en Europe avant eux, mais par la voie de l'Orient, car on soupçonne qu'il croît naturellement en Perse; effectivement, Chardin dit que le tabac était naturalisé en Perse depuis 400 ans lors de son voyage dans ce pays, en 1660 (*Voyage* III, 304). Jean Liébault prétend même dans sa *Maison rustique* que le petit tabac, ou tabac sauvage, est naturel à l'Europe, et qu'avant la découverte du Nouveau-Monde on en avait rencontré dans les Ardennes; assertion qui n'a obtenu aucune croyance parmi les naturalistes. Depuis cette époque, le tabac s'est répandu, on peut dire, dans tout le monde connu; il est cultivé par les nègres en Afrique (Golberry, *Voyage* II, p. 389), dans la plupart des colonies, dans beaucoup de régions de l'Europe; en France, dans plusieurs de nos provinces, surtout dans celle de l'Est, parce que ce végétal est devenu la source d'un commerce immense, d'un revenu énorme pour les gouvernements qui se sont emparés du privilége de son débit. Il exige une terre forte et profonde pour réussir, mais jamais il n'atteint chez nous le degré de qualité que les amateurs trouvent à celui des pays chauds.

L'introduction du tabac en Europe offre une de ces époques singulières dans l'histoire des bizarreries humaines. Une herbe fétide, répugnante, fumée par les sauvages de certains cantons de l'Amérique, est à peine connue, que son emploi se répand non-seulement par tout l'univers civilisé, mais encore parmi les nations les plus lointaines en communication avec les Européens, et devient la source d'un revenu immense, en opérant en quelque sorte dans nos mœurs une révolution. On a dit de lui avec justesse qu'il a conquis le monde en moins de deux siècles. Cet usage au surplus ne fait que s'étendre de plus en plus, pour la France du moins, car les journaux politiques ont remarqué que l'on en use aujourd'hui quatre fois plus qu'en 1788. Or, comme on ne peut admettre qu'un quart de tabac étranger dans celui qui se consomme en France, il en résulte que cet impôt, dont il revient, acquisition et frais prélevés, environ 30 et quelques millions à l'État par an, devrait rapporter beaucoup plus si le bénéfice était le même qu'en 1788, où la France en rendait environ 30 millions net. La manutention qu'exige le tabac avant de pouvoir être employé, occupe un grand nombre d'ouvriers, soit pour sa culture, sa récolte, sa dessiccation, l'espèce de fermentation qu'on lui fait subir au moyen de liquides appropriés ou *sauces,* les substances qu'on y ajoute pour lui donner de la force, du *montant,* du *bouquet,* du poids, etc. (*Bulletin de pharm.,* I, 263, et *Dict. des sc. nat.,* XXXIII), soit pour le mettre en carotte, le râper, etc., et coûte environ le double du produit que le fisc en retire. C'est donc un très-grand objet de commerce pour ceux qui s'y livrent.

Usages économiques du tabac. Tout le monde connaît les usages ordinaires qu'on fait du tabac: on le fume, on le prise, on le chique, à peu près indistinctement dans tous les tempéraments, quoiqu'il soit fort nuisible aux gens maigres, nerveux, irritables, et qu'il convienne plus à ceux qui sont lourds, lymphatiques, engourdis, gras, etc., aux vieillards qu'aux jeunes gens, etc.

1° *Fumer.* Les sauvages qui nous ont enseigné l'emploi de cette plante la fumaient au moyen d'un vase ou pipe appelée *petun,* nom qui est resté au tabac lui-même; on se borna pendant quelque temps à les imiter, et même on peut dire que c'est encore

Digitized by Google

l'usage le plus général que l'on en fasse, surtout parmi les Orientaux et les nations peu civilisées. Les amateurs de ce genre d'emploi du tabac disent qu'il les récrée, leur donne un sentiment de bien-être, leur allège le cerveau. On sait qu'il fait rendre quantité de salive, et les fumeurs assurent qu'il les débarrasse de maladies auxquelles ils étaient enclins, et presque toujours ils disent que son usage leur a été prescrit par un médecin, ou pour se garantir de maladies pestilentielles, contagieuses, etc. Les physiologistes ont observé que la fumée de tabac en émoussant la sensibilité des membranes muqueuses de la bouche, rend moins vifs certains besoins, comme la faim, par exemple; et effectivement les grands fumeurs sont petits mangeurs, ce que Ramazzini explique par l'abondance de salive qui coule dans l'estomac, et Vanhelmont par l'action du tabac qui affaiblit l'activité des membranes muqueuses, ce qui nous paraît plus rationnel. Le mode de fumer le tabac n'est pas identique; le plus souvent il est mis en feuille dans des pipes, soit seul, soit avec des aromates, et la fumée en est rejetée par la bouche. Les Caraïbes au lieu de faire sortir la fumée de cette manière, la rendent par le nez au moyen d'un mouvement de langue qui leur est propre. Le tabac est parfois en rouleaux ficelés qui prennent le nom de *cigarres* ou *chiroutes*; d'autres fois on le roule dans des écorces d'arbres très-minces, du papier, etc. Les mahométans du Mogol, de la Perse, etc., ont des pipes conformées de manière qu'ils en reçoivent la fumée à travers de l'eau, au moyen d'un tuyau à double courant ou *gargoulis*, ce qui l'adoucit beaucoup; ils y mêlent parfois de l'opium, etc. Les gens qui abusent de l'usage de la pipe sont dans un hébêtement continuel, une sorte de demi-état apoplectique; quelques-uns maigrissent, épuisés par la surabondance de l'expuition salivaire, etc.; c'est ordinairement dans les classes les moins éclairées de la société qu'on trouve cet abus, ou dans les professions sédentaires, comme celles de marins, de militaires. Nous ne pouvons, comme médecins, que nous élever contre cette habitude de mauvais goût, qui est la source de mille désagréments et même d'accidents, ainsi que nous le dirons plus bas; et dont le moindre est d'incommoder beaucoup ceux qui n'y sont pas accoutumés, surtout les personnes nerveuses, les femmes, les enfants, et dont on devrait par conséquent défendre l'usage dans les lieux publics, ainsi que cela se fait en plusieurs villes d'Allemagne, etc. Dimerbrock vante pourtant les avantages de la fumée de tabac pour rendre l'air moins susceptible de perpétuer les maladies contagieuses; mais Rivin et Chenot qui ont fait des expériences directes sur ce sujet, ont prouvé qu'il n'a rien de particulier dans ce cas; il agit seulement comme tous les narcotiques; en diminuant la sensibilité des tissus, il diminue la susceptibilité à la contagion (Cullen, *Mat. méd.*, II). 2° *Priser.* L'usage de mettre du tabac en poudre dans ses narines est tout européen, et appartient surtout à l'Europe occidentale; mais on peut dire qu'il s'y est propagé avec une grande facilité. Sous Louis XIV il était même de bon ton d'en abuser au point d'en être barbouillé. Les priseurs disent aussi que c'est pour se délivrer de certains maux, comme migraines, céphalalgies, douleurs de dents, rhumes de cerveau, tendance au sommeil, etc., qu'ils en font usage; le fait est que le plus souvent c'est par oisiveté, par ennui, ou comme sujet de distraction, ainsi que cela a lieu pour la pipe, que le plus grand nombre des individus en prennent; les abus en sont peut-être plus marqués encore que pour le tabac fumé: ainsi que pour ce dernier les priseurs répandent une odeur si forte qu'elle reste dans leurs habits et dans les chambres qu'ils habitent; leur haleine en est infectée, et leurs hardes souvent salies par les mucosités noirâtres qui découlent de leurs narines. Ces gens sont un sujet de répugnance pour ceux qui les entourent, même pour leurs proches, surtout dans la vieillesse, où la malpropreté, inséparable de l'usage du tabac, est encore plus dégoûtante. Ces inconvénients sont surtout plus marqués pour les femmes, qu'ils enlaidissent en grossissant leurs traits, particulièrement le nez et la lèvre supérieure. On accuse le tabac, pris de cette façon, de causer des polypes des narines, de la gorge, etc.; il est certain du moins que la membrane muqueuse de ces parties est émoussée, durcie, et qu'elle exige qu'on augmente sans cesse la dose de tabac pour qu'elle puisse être titillée par lui. 3° *Chiquer.* Cet emploi, qui consiste à mâcher du tabac en feuilles, ne se trouve absolument que dans les sujets les plus abrutis; s'il est moins dégoûtant que les deux autres façons d'en faire usage, il n'en a pas moins son genre d'inconvénient, et plus grave, parce que le suc du tabac, ordinairement rejeté, peut souvent être avalé et causer les plus grands désordres, ainsi que nous le dirons en parlant de l'emploi médical du tabac. M. Barbier a vu un chiqueur, qui ayant avalé sa *chique*, en fut très-malade pendant 3 jours. Du reste, on trouve quelques individus qui usent du tabac sous les trois formes dont nous venons de parler, et on peut juger de l'état dans lequel il doit les mettre, puisqu'une seule présente des inconvénients si grands, que l'habitude d'en user diminue pourtant beaucoup. C'est à l'irritation stimulante produite par le tabac sur les membranes muqueuses, à l'espèce de jouissance qu'elle fait éprouver et qu'elle renouvelle à chaque instant, qu'est dû son usage; usage qui finit par devenir aussi impérieux que celui des liqueurs fortes et même des aliments, puisqu'on voit des individus tomber dans la prostration et une sorte de syncope, lorsqu'ils ne peuvent pas se procurer momentanément du tabac, ainsi que nous en avons cité ailleurs un exemple remarquable (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 197). Au demeurant, l'usage du tabac, si répandu dans les classes les plus pauvres, qui en font usage par désœuvrement ou crapule, a, outre les inconvénients qu'on lui connaît, celui d'être l'objet d'un dépense considérable, qui ne s'aperçoit pas parce qu'elle se fait par sommes très-petites, mais qui n'en est pas moins réelle, puis-

Digitized by Google

qu'elle monte presque au sixième de leur gain journalier, et que les plus désœuvrés sont ceux qui en consomment le plus. Les parents, les médecins ne sauraient donc trop s'opposer à la funeste habitude du tabac, qui nuit à la santé et à la bourse, et dont le moindre inconvénient est de rendre dégoûtants ceux qui s'y abandonnent; ajoutez qu'une fois habitué au tabac, il est difficile et parfois dangereux d'en cesser l'usage. Bichat a vu des céphalées, des vertiges, etc., être la suite de cette cessation (*Cours manusc. de mat. méd.*). L'usage du tabac dispose à l'hypochondrie, à la comsomption, etc. On trouve dans la *Bibliothèque médicale* un cas de ce dernier genre, par suite de l'abus du tabac. Ces inconvénients avaient fait défendre dans l'origine l'usage du tabac par plusieurs souverains, tels que Christian IV, roi de Danemarck, Jacques Ier, roi d'Angleterre, etc. Mahomet IV, qui haïssait fort le tabac et sa fumée, et surtout les incendies causés par les fumeurs, faisait sa ronde pour les surprendre, et en faisait pendre autant qu'il en trouvait, après leur avoir fait passer une pipe au travers du nez (Tournefort, *Voyage*, II, 307). Un autre empereur des Turcs, Amurat, le grand duc de Moscovie, un roi de Perse, etc., en défendirent aussi l'usage sous peine de la vie ou d'avoir le nez coupé. Une bulle d'Urbain VIII excommunia ceux qui prenaient du tabac dans les églises, etc. G. Penn était ennemi déclaré du tabac, ce qui lui fit perdre une partie de sa popularité en Angleterre (*Biographie universelle*, XXXIII, 312). Il est vrai qu'on pourrait opposer à ces défenses, dont on est bien revenu, les éloges qu'en ont faits quelques érudits, des poëtes, des médecins même, et chacun se rappelle sans doute l'anecdote de Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui proscrivait en chaire l'usage du tabac, en en usant largement à chaque argument.

Les ouvriers qui confectionnent le tabac sont fort incommodés par les émanations de ce végétal, et les préparations qu'on lui fait subir. Ramazzini et M. Cadet-Gassicourt disent qu'ils en éprouvent des douleurs de tête violentes, des vertiges, des tremblements, des vomissements, des diarrhées, qu'ils sont sans appétit, etc.; suivant le premier, les chevaux occupés à tourner les meules dans les manufactures de tabac, témoignent de l'âcreté nuisible de sa poussière, en le soufflant vivement par les naseaux, etc. Fourcroy, dans les notes qu'il a ajoutées au *Traité des Maladies des Artisans* du médecin italien, cite plusieurs maladies dues aux émanations du tabac; et nous en avons observé nous-mêmes un assez grand nombre dans les hôpitaux de Paris, chez des ouvriers en tabac, qui les rapportaient à leur profession. L'odeur de ces fabriques est des plus désagréables et, à Paris, le quartier appelé le *Gros-Caillou* est presque désert à cause de la manufacture générale des tabacs qui y est établie, ce qui indique la nécessité de transporter cette manutention loin des habitations. Quelques médecins nient les influences nuisibles du tabac sur les ouvriers qui le préparent et assurent qu'ils vivent aussi longtemps que les autres; nous avouons que nous ne partageons pas leur opinion. Du reste, on peut diminuer les inconvénients de ce travail par de la propreté, des lotions fréquentes de la bouche, des narines, des mains, l'emploi des bains de temps en temps, des promenades au grand air, l'usage du lait, etc.

L'habitude du tabac fournit un signe qui n'est pas sans intérêt pour le médecin. Ceux qui en usent le quittent dans les maladies graves, et le reprennent lorsque l'affection diminue. Le retour du besoin de ce stimulant est l'indice du retour à l'état normal.

Usages médicaux du tabac. L'activité extrême du tabac devait faire rechercher par les médecins, toujours occupés à trouver des secours aux maladies rebelles, dans les substances les plus énergiques et qui opèrent vivement à dose légère, s'il pourrait avoir quelque emploi efficace. Cette extrême activité, ou plutôt ses propriétés délétères, sont prouvées par ce que l'on observe chez ceux qui font un usage excessif du tabac fumé ou en poudre. Lanzoni rapporte l'exemple d'un soldat qui consommait jusqu'à 3 onces de tabac par jour, et qui mourut attaqué de vertiges qui se terminèrent par l'apoplexie; le même cite celui d'un autre individu que le tabac rendit paralytique et aveugle. Morgagni attribue une apoplexie mortelle à l'usage excessif du tabac. Ramazzini a vu une jeune fille éprouver un véritable empoisonnement, et rendre beaucoup de sang par les vaisseaux hémorrhoïdaux, pour être restée trop longtemps au milieu de paquets de tabac. Une autre jeune fille, citée par Fourcroy, mourut dans les convulsions pour avoir couché dans une chambre où on en avait râpé une grande quantité. Ces accidents graves, causés par la seule odeur du tabac, ont lieu également par le suc noirâtre et corrosif qui découle de celui que l'on fume; l'âcreté de ce liquide est telle que le docteur Fautrel a vu un grenadier périr pour en avoir avalé, par gageure, environ une cuillerée à café. Il peut servir à détruire les cors, les durillons, etc. Au Sénégal, les nègres l'emploient pour cautériser les piqûres que certains insectes leur font aux jambes. Cependant les Lapons se servent de cette espèce d'*huile empyreumatique* dans un colique qui leur est particulière (*De medic. Lapp.*, dans la collect. des thèses de Haller, VI, 742, édit. in-4°). Il faut donc bien se garder d'aspirer trop fort la fumée de la pipe, dans la crainte que le suc noir du tabac ne soit avalé; ce qui arriva à un soldat ivre, cité par Ramazzini, qui en éprouva de l'assoupissement, une sorte de délire, des convulsions, une cécité passagère, etc. La pipe cause plus d'accidents que la tabatière, parce que, suivant la remarque de Bichat (*Cours manusc. de mat. méd.*), la fumée de tabac passe avec l'air dans les voies aériennes, dans l'estomac, et y produit des symptômes fâcheux, tandis que la poudre de cette plante n'agit que sur la membrane du nez, qui s'habitue petit à petit à son action.

Empoisonnement. Les véritables empoisonnements par le tabac ne sont pas rares dans les auteurs, comme on le voit par les travaux de Brodie, de Macartney, de M. Orfila, etc. Tout le monde se rappelle

Digitized by Google

celui du poëte Santeuil, qui périt, dit-on, pour avoir bu un verre de vin où on avait mis du tabac d'Espagne. Ils offrent les phénomènes de ceux produits par les plantes narcotico-âcres, savoir : stupeur, engourdissement, dilatation de la pupille, pouls lent, vertiges, délire, léger rire parfois, envie de vomir, selles douloureuses, tremblement, etc. A l'ouverture des sujets, on trouve les poumons plus denses, grisâtres, allant presque au fond de l'eau ; le cerveau et le cœur gorgés de sang ; quelques traces de phlogose dans l'estomac, mais peu prononcées. M. Orfila a fait prendre à des chiens une demi-once et une once de tabac râpé, et ils sont morts en 8 à 9 heures ; il n'en a fallu que deux gros pour faire périr ces animaux, en une heure seulement, quand le tabac était introduit dans le tissu cellulaire ; 16 grains ont même suffi de cette manière pour en faire mourir un, mais en plusieurs heures (*Toxicol.*, II, 1re part., p. 245). Donner promptement un vomitif, des boissons abondantes, les adoucissants après les vomissements, saigner si la congestion cérébrale ou pulmonaire est marquée, prescrire de l'éther, comme cordial, si les faiblesses sont grandes, de doux purgatifs, pour expulser les restes de ce végétal, etc., tels sont les moyens à employer dans l'empoisonnement par le tabac en poudre ou en décoction. Ceux par la fumée de tabac sont de véritables asphyxies, et produisent la mort si subitement qu'on n'est point appelé assez à temps pour y remédier ; leur traitement serait d'ailleurs celui des asphyxies, c'est-à-dire, porter de l'air dans les voies aériennes, frictionner et imprimer des mouvements à la poitrine, saigner s'il est possible, titiller le gosier, etc.

Comme tous les narcotico-âcres, le tabac a deux actions différentes : il irrite et stupéfie. Ces deux modes d'opérer sont à peu près concomitants. M. Barbier croit qu'ils tiennent à un seul effet : la sur-excitation de l'encéphale, qui amène la congestion, l'assoupissement, etc. (*Mat. méd.*, III, 456).

Emploi dans les maladies. C'est toujours dans les affections graves, rebelles, obscures, etc., qu'on emploie le tabac ; l'activité excessive de cette plante ne permet pas de s'en servir dans les cas où il y a excitation, inflammation, si ce n'est parfois comme puissant révulsif, ou pour ses qualités stupéfiantes, mais toujours où les remèdes ordinaires sont impuissants. En général, c'est lorsqu'il y a débilité musculaire ou nerveuse profonde, affaiblissement des sens et des fonctions, insensibilité des organes, qu'on en fait usage.

Emploi extérieur. Appliqué sur la peau dénudée, sur les membranes séreuses, il détermine l'inflammation de ces parties, si la quantité en est suffisante ; nous croyons que c'est à tort que quelques auteurs l'ont conseillé sur les ulcères baveux. On s'en sert quelquefois en poudre pour arrêter le sang, mais ce ne doit être que sur quelques piqûres ou coupures légères. Appliqué sur la pituitaire, il provoque, comme on sait, l'*éternuement*, par son effet sympathique sur le diaphragme, et d'autant plus vivement qu'on y est moins accoutumé. Sous ce rapport, le tabac est un puissant sternutatoire, et peut être employé comme tel chez les sujets qui n'en font pas un usage journalier. Cependant comme d'autres plantes ont la même propriété, telles que le muguet, la bétoine, l'origan, la marjolaine, etc., nous croyons qu'il vaut mieux les préférer au tabac, dans la crainte qu'on n'y prenne goût. Nous applaudirions par cette raison à ceux qui proposent de substituer à l'usage journalier du tabac, si un tel usage pouvait être proposé, le mélange de quelques végétaux indigènes qui n'ont pas l'odeur rebutante du tabac, et qui ne donnent pas aux sérosités qui s'écoulent du nez la couleur rousse que celui-ci leur imprime.

Douleurs locales. On a conseillé les feuilles fraîches de tabac appliquées sur la tête dans les migraines (Boerhaave) ; sur les articulations rhumatisées ; sur les douleurs vagues circonscrites, mais non inflammatoires. On les emploie parfois chaudes ou trempées dans le vinaigre.

Gale, Teigne. On a proposé des lotions de décoction de tabac, ou des onguents faits avec ses feuilles pulvérisées, pour guérir ces deux maladies. Dodone, Bauhin et Matthiole conseillent de frotter les boutons excoriés par lesquels l'absorption pourrait se faire, ce qui donnerait lieu à des nausées, à l'assoupissement, etc. Deux gros dans une pinte sont suffisants pour ces lotions, qui augmentent toujours le cours des urines et parfois celui des selles. Une chose remarquable, c'est que les ouvriers qui travaillent au tabac ne sont pas exempts de cette maladie. Quant à la teigne, comme il y a toujours excoriation et suppuration lorsqu'on cherche à y remédier, il est encore plus délicat de le traiter par le moyen du tabac. Murray rapporte l'histoire de trois enfants qui furent pris de vomissements, de vertiges, de sueurs abondantes, et qui moururent en 24 heures, pour avoir eu la tête frottée avec un liniment de tabac employé pour les guérir de la teigne (*Appar. méd.*, I, 681). Walterhat cite un petit garçon qui mourut trois heures après qu'on lui eut répandu le suc du tabac sec, fortement pressé, sur des ulcères teigneux de la tête (*Journ. de méd.* de Leroux, etc., XV, 289). Cependant, introduit dans la graisse, il a été employé contre les poux de la tête, du pubis, etc.

Bubons. Les frictions avec l'onguent de tabac ont fait dissiper en 10, 12 et 15 jours des bubons qui avaient résisté aux moyens ordinaires, d'après J. Graham, New-York (*Journ. analyt.*, mars 1828).

Engorgements glanduleux. Le docteur Lyman Spalding, de New-York, est parvenu à résoudre un engorgement considérable du sein, venu à la suite de l'accouchement, en faisant des frictions sur la partie malade avec un mélange d'une cuillerée à café de tabac en poudre, macéré dans un verre d'huile et d'eau-de-vie ; on y laissait la nuit une flanelle imbibée de cette liqueur. La malade éprouva quelques nausées, signe de l'absorption du tabac, mais le matin du jour suivant il n'y avait plus de tumeur. Il s'est servi de ce procédé pour résoudre

Digitized by Google

plusieurs autres engorgements analogues et quelques autres de nature différente, toujours avec succès (*Nouv. Journ. de méd.*, III, 181). On trouve dans le *Journ. de méd.* de Leroux, etc. (XV, 286), un exemple frappant de la fonte d'une tumeur abdominale par l'application des feuilles fraîches de tabac trempées dans le vinaigre.

Tétanos. Un des plus heureux emplois du tabac à l'extérieur, est celui qu'en a fait Thomas et dont Anderson a confirmé l'utilité. Le premier rapporte plusieurs cas de guérison de cette maladie par des lavements de fumée de tabac, surtout celui d'un nègre qui fut pris de tétanos après l'écrasement du pouce par un cylindre (*Journ. de méd. d'Édimbourg*, VII, 198). Le second a appliqué, en 1827, à l'île de la Trinité, le tabac à l'état frais sur la gorge et le col, sur les parties latérales du cou, en fomentation et en cataplasme sur la plaie qui a produit la maladie tétanique; il y a joint des lavements de tabac et des bains de tabac avec succès. Il préfère celui de Virginie, qui est moins âcre que l'ordinaire.

Ischurie, Rétention d'urine. Le docteur Henry Larle a lu à la Société Royale de Londres un mémoire dans lequel il préconise l'emploi du tabac en fumée, en lavement ou en décoction, dans plusieurs cas de rétention d'urine; il y rapporte trois cas de succès. La dose est de deux gros dans une pinte d'eau bouillante; il emploie de préférence l'extrait sous forme de suppositoires (incorporé avec du suif), parce qu'on peut retirer ceux-ci en cas d'accidents, etc., ou aussitôt que le moyen a opéré (*Trans. méd. chir.* de Londres, V, 82). Le docteur Westberg, de Helmstadt, en Suède, a obtenu de très-grands avantages, dans l'ischurie, de la teinture de tabac, dont il met 20 gouttes dans une tasse d'eau de graines de lin, toutes les heures. Il l'emploie aussi avec succès dans la blennorrhagie, lorsque le malade ne peut uriner (*Revue méd.*, XII, 336).

Resserrement de l'urèthre. On a employé avec succès le tabac pour vaincre le resserrement spasmodique de l'urèthre; on frotte des bougies de son extrait, d'après le docteur Shaw (*Philadelph. medical Mus.*, II). Ce moyen nous semble devoir être moins efficace que les onctions d'extrait gommeux d'opium ou de belladone, sur bougies, en pareil cas.

Colique métallique. Le docteur Gravel a employé la décoction de tabac, appliquée sur le ventre, dans cette maladie; on continue les applications jusqu'à ce que les évacutions arrivent, et on les arrête avant qu'il ne se manifeste des symptômes fâcheux. On donne alors les purgatifs ordinaires, et surtout des pilules de *Croton Tiglium* (*Journal de chim. méd.*, IV, 140).

Emploi intérieur. Parmi les maladies internes où on a prescrit l'usage du tabac, nous mentionnerons les suivantes:

Asphyxie par submersion. En Suisse, en Hollande, on soufflait de la fumée de tabac dans le rectum des noyés, concurremment avec d'autres moyens, peut-être d'après le conseil d'Ettmulter, qui le donnait en 1676, coutume qu'on retrouve d'ailleurs chez les sauvages du Canada, d'après Charlevoix, lorsque Pia, apothicaire et échevin de Paris, imagina, en 1776, des *boîtes-entrepôts* pour administrer la fumée de tabac aux noyés, sur lesquelles il publia huit brochures qui sont encore lues aujourd'hui avec profit; ces appareils furent placés le long de la rivière, à Paris, à des distances convenables, et des gens désignés par lui administraient les secours aux submergés. Ces moyens, encore usités maintenant, ont été accueillis par la plupart des gouvernements de l'Europe et préconisés par le plus grand nombre des auteurs. La stimulation vive et piquante de la fumée de tabac agit avec force sur l'intestin, réveille les forces presque anéanties et rappelle l'action des fonctions; tandis que l'insufflation d'air atmosphérique dans les poumons, les frictions, la chaleur, concourent à rétablir la vie si elle n'est pas totalement éteinte. Quelques médecins ont aussi conseillé de faire arriver la fumée du tabac dans les voies aériennes jusqu'à ce qu'on obtienne quelque indice de respiration, puis d'y substituer alors l'air atmosphérique, etc.; mais ce conseil, qui peut avoir de l'efficacité, n'est pas généralement adopté; sans doute parce que, dans l'état normal, la vapeur de tabac cause l'asphyxie loin de la guérir, etc. La fumée de tabac, introduite dans l'oreille, en chasse les larves de la mouche carnière, déposées pendant le sommeil (*Compte rendu des travaux de la société royale de médecine de Bordeaux*, 1824, p. 22). On dit que cette fumée tue les insectes; préserve les hardes des teignes, et que les fumeurs n'ont jamais de punaises, etc. Sydenham conseillait de donner cette fumée en lavement contre l'iléus; Schæffer et De Haën dans les hernies étranglées.

Paralysie, Constipation. Souvent la constipation est un effet de la paralysie, et exige alors les purgatifs les plus énergiques pour être vaincue. On donne dans ce cas le tabac en lavement, à la dose de 1/2 à 1 gros, qui évacue fort bien ordinairement, en observant que s'il n'y avait pas paralysie, il ne faudrait donner que moitié de cette quantité; car il y a de nombreux exemples de gens qui ont péri pour avoir pris des lavements trop chargés de décoction de tabac. M. Ansiaux, professeur de médecine à Liége, cite celui d'une dame qui mourut presque subitement après un clystère composé avec la décoction de *deux onces* de tabac (*Journ. de chimie méd.*, III, 23). Le docteur Ugard a vu aussi un lavement fait avec une once de tabac, préparé par infusion, suivi, en 15 minutes, de la mort, précédée de douleurs cruelles, de convulsions affreuses, etc. (*Journ. des scienc. méd.*, XLIX, 247). Une femme de 24 ans, tourmentée d'une constipation opiniâtre, prit une once et demie de tabac qui la fit périr au bout de 3/4 d'heure, avec des convulsions et des vomissements abondants, etc. (*Edimb. med. surgic.*, XXXVI, 227). Notre confrère le docteur Chantournelle nous a raconté avoir donné tout récemment des soins à un homme empoisonné par un lavement fait avec *une once et demie* de tabac en poudre, mais qui n'en mourut pas. Il avait des coliques atroces, sans selles; le pouls ne


Digitized by Google

battait plus que 45 fois par minute, etc. Des boissons adoucissantes, force lavements huileux, etc., le guérirent. Peut-être dans ce cas le tabac était-il mélangé et ancien, car sa force est d'autant plus marquée qu'il est plus récent; probablement aussi il fut rendu de suite, et une partie de la poudre resta sans doute dans la seringue, etc., car certainement la décoction de tabac en feuilles l'eût tué de suite. Aussi ne faut-il jamais en porter la dose à plus de deux gros. Comme exitant énergique, le tabac agit aussi contre l'affection paralytique, ne fût-ce que comme un dérivatif puissant.

Hydropisies. Dans ces maladies le tabac peut être utile, si elles sont dues à un état atonique, à une faiblesse générale, comme il arrive assez fréquemment. Fowler le recommande comme un puissant remède dans ces affections, pour l'avoir employé dans 52 cas, dont 49 fois avec succès; il le prescrivait en teinture, préparée avec deux gros de tabac dans quatre onces d'eau bouillante pendant une heure; on passe et on ajoute deux onces d'alcool. La dose est de 40 à 80 gouttes, donnée deux fois par jour. L'effet diurétique du tabac est très-marqué; il augmente constamment le cours des urines. Des frictions faites sur la peau ont cette propriété d'une manière non équivoque, et produisent, avec l'augmentation notable des urines, des symptômes qui prouvent l'absorption du tabac; les malades en ont l'odeur dans la bouche, etc. (*Bull. de la faculté de méd.*, VI, 442). La décoction de tabac a été recommandée dans l'anasarque et la leucophlegmasie, comme propre à dissiper ces affections. Les évacuations nombreuses qu'il cause, administré à l'intérieur, sont encore un des modes de traitement des hydropisies. On trouve dans le *Medical repository* (1818) que le fils du docteur Malachifoot, atteint d'une hydropisie cérébrale qui avait résisté au calomélas, aux épispastiques, etc., en fut guéri par le tabac en poudre pris par le nez, que lui administra son père; chaque prise excitait de violents éternuements, suivis de beaucoup de sérosités rendues par le nez; sa maladie était venue à la suite d'une commotion cérébrale, et l'enfant ne mouchait pas avant son invasion. Sans doute, cette affection était chronique, et le sujet déjà un peu grand; car dans l'état aigu, les malades étant alors sans connaissance et sans mouvement, il y a impossibilité de donner le tabac de cette manière, si ce n'est en l'insufflant dans les narines, ce qui pourrait avoir lieu chez les enfants trop jeunes pour exécuter la petite opération de priser. Il y a lieu de croire, d'après ce que rapporte Watherhouse, que dans les hydropisies enkystées, l'application des feuilles fraîches de tabac trempées dans le vinaigre serait très-efficace. M. Fowler dit aussi avoir employé avec succès le tabac en lavement dans la tympanite.

Épilepsie, Maladies nerveuses, cérébrales. Comme moyen perturbateur d'une grande énergie, le tabac a été employé parfois dans les affections épileptiques et quelques autres maladies cérébrales rebelles, souvent, à la vérité, comme médecine d'essai et en désespoir de cause. Zacutus Lusitanicus, Rivière, etc., l'ont conseillé dans l'épilepsie et l'hystérie. Les résultats si marqués, qui suivent son administration à dose un peu forte, peuvent apporter quelques modifications utiles; mais si l'administration en eût été très-fructueuse, ce médicament, si facile à se procurer et à administrer, serait aujourd'hui d'un usage général. R. Page, médecin anglais, a publié un travail où il cite plusieurs exemples d'épilepsies tétanique guéries ou soulagées à l'aide de l'infusion de tabac (*Gazette de santé*, 1826, cahier d'août).

Inflammations. On serait tenté de croire, en considérant la grande activité du tabac, et les effets désastreux qu'il produit s'il est donné intempestivement, qu'on ne doit jamais le prescrire dans les maladies aiguës ou inflammatoires; c'est effectivement là la règle générale, et même celle que suivent constamment le plus grand nombre des praticiens. Cependant on trouve dans le *Journ. de méd.* d'Édimbourg (XVIII, 351), trois observations de Robert Page, que nous venons de citer, sur des maladies aiguës guéries à l'aide d'un seul lavement de 36 grains de tabac dans 12 onces de gélatine; ce qui fit disparaître les symptômes alarmants de ces maladies, dont l'une était une pneumonie et l'autre une angine tonsillaire. Il conseille d'essayer ce moyen dans toutes les phlegmasies internes qui font des progrès rapides et menacent les jours du malade. Nous ne voyons pas que cet avis ait été suivi.

Dyssenterie. On a aussi employé l'infusion de tabac dans la dyssenterie, mais appliquée à l'extérieur en fomentation. Le docteur Obierne dit avoir obtenu des succès de ce mode de traitement dans un grand nombre de cas de cette maladie. Il faisait infuser *trois onces* de tabac dans six onces d'eau, pour une fomentation, auxquels il joignait quelques purgatifs doux, tels que l'huile de ricin, le sulfate de magnésie, le calomélas, etc. (*Gazette de santé*, n° XXII, août 1826).

Fièvres intermittentes. On croit avoir remarqué au Havre, où on prépare beaucoup de tabac, que les fièvres intermittentes sont plus rares parmi les ouvriers qui travaillent à sa fabrication que parmi les autres artisans (*La Clinique*, juin 1829).

Vers. Des fomentations de tabac sur l'abdomen, ou des lavements de même nature ont fait rendre des vers. Aux États-Unis, où ils sont fréquents, on applique des feuilles de tabac fraîches, trempées dans le vinaigre, sur le ventre des enfants. Barton a employé les feuilles de tabac de ces deux manières pour faire vomir, surtout dans le cas d'empoisonnement par l'opium. Fouquet dit avoir vu le tabac mouillé, appliqué sur le ventre, causer non-seulement des vomissements, mais une sorte de *choléra-morbus* (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, 1777, p. 299).

Le tabac a été analysé plusieurs fois. Suivant Vauquelin, le suc des feuilles fraîches contient: une matière animale; du malate de chaux, avec excès de base; du nitrate de potasse, du muriate de potasse: un principe âcre particulier, qui a été désigné sous le nom de *tabacine* par quelques chimistes (V. *Nicotine*). Le *coagulum* vert renferme différents sels, etc. (*Ann.*

du Muséum, XIII, 261; *Ann. de chim.*, LXXI, 149; *Bull. de pharm.*, I, 338 et 418). Vauquelin a aussi donné l'analyse du tabac *fabriqué*, et dont les principes varient suivant sa composition, qui est rarement identique (*Ibid.*, XIV, 21). Le tabac en poudre, conservé dans des feuilles de plomb, contient parfois des sels de plomb qui peuvent être nuisibles, d'après l'analyse qu'en a faite M. Chevallier. (*Journ. de chim. méd.*, VII, 242). MM. Posselt et Reimann ont publié plus récemment une nouvelle analyse des feuilles fraîches du tabac; ils y ont observé une substance vireuse volatile, particulière, qu'ils nomment *nicotine;* de l'huile volatile analogue au camphre, qu'ils croient la *nicotianine* de Hermbstaed; de l'extractif légèrement amer, avec un peu de narcotine et quelques sels; de la gomme avec du malate de chaux et quelques sels; de la résine verte; des traces de résine brune et amère; de la fibre; de l'eau de végétation, etc. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIX, 332). L'huile essentielle que donne le tabac à la distillation, et qu'il ne faut pas confondre avec l'huile empyreumatique que donne la pipe, est extrêmement âcre et un des plus violents poisons qu'on connaisse; *une goutte* ou deux, mises sur la langue d'un chat ou d'un chien, le tuent à l'instant. D'après Brodie, les Hottentots s'en servent pour tuer les serpents. L'eau roussâtre que donnent les pipes pendant qu'on fume ne contient qu'une portion de cette huile, et cependant nous avons vu qu'il n'en faut pas un gros pour faire périr un homme habitué même à fumer. Les Caraïbes, qui sont de grands fumeurs, en versent avec succès dans les plaies empoisonnées, d'après Monard, ou à son défaut, le suc des feuilles fraîches de tabac; ils mettent de ces dernières dans les plaies vermineuses, si communes aux Antilles. Les semences de tabac contiennent, d'après Parmentier, une huile grasse, douce, siccative et mangeable : une livre contient 3 onces 1/2 d'huile; et comme ces graines sont excessivement nombreuses, puisque Linné a calculé qu'un seul pied pouvait en fournir 40,320 par an, on pourrait, peut-être tirer quelque parti de cette partie du tabac, qui est ordinairement sans emploi (*Bull. de la soc. phil.*, I, 18), bien qu'en Italie on les vante contre le priapisme.

On administre le tabac, en médecine, le plus souvent à l'extérieur ainsi que nous l'avons dit. On en prépare des infusions, des décoctions, etc., dont on fait des lotions, des fomentations; la dose de ce végétal, dans ce cas, ne doit pas dépasser deux gros pour une pinte d'eau; il en est de même pour les lavements. En décoction, à l'intérieur, on ne doit jamais aller au delà d'un demi-gros en plusieurs prises, dans les 24 heures, et souvent il faut en donner moins. On emploie le tabac en poudre à celle d'un grain ou deux au plus; on mélange aussi cette poudre dans de la graisse pour en faire des espèces de pommades. Si les feuilles sont fraîchement séchées, il faut se tenir dans les mêmes proportions; si elles sont vieilles, et surtout *travaillées*, il faut diminuer cette dose. Dans tous les cas il faut surveiller l'effet du tabac administré; voir s'il n'est pas absorbé en trop grande quantité; s'il ne produit pas de nausées, de vomissements, d'assoupissement, etc., et dans ce cas, en diminuer les doses ou même en suspendre l'administration. On doit toujours se rappeler que le tabac est un végétal d'une force considérable, et dont les effets peuvent être très-dangereux. La plante fraîche est moins active que celle qui a subi la fermentation nécessaire pour entrer dans le commerce.

Le tabac fait la base du *sirop de Quercetan*, qui a été vanté comme un puissant expectorant dans le catarrhe froid, l'asthme humide, etc.; il entre dans le baume tranquille, le *mondificatif*, l'*Opodeldoch*, etc. La médecine vétérinaire emploie le tabac dans un assez grand nombre de cas, surtout en pommade, contre les insectes qui attaquent la peau des animaux.

Gohori (J.). Instruction sur l'herbe pétun, dite l'herbe de la royne ou médicée. Paris, 1572, in-8, fig — Monardès (N.). *Herba tabacco d'India.* Gênes, 1578, in-8. — Idem. *Della virtù del tabacco, colle sue operazioni.* Venise, 1708, in-12. — Everaerts, Everard ou Gerard (G.). *De herbâ panaceâ, quam alii tabacum, alii petun aut nicotianam vocant*, etc. Antuerpiæ, 1583, in-16; *id.*, 1587; *id.*, 1644, in-12. — Castro (J.). *Historia de las virtudes y propriedades del tabacco*, etc. Cordoue, 1620, in-8. — Neander (C.). *Tabacologia.* Lugdini-Bavatorum, 1622. — Lesus. *Non ergo alicui bono tabacocapnia per os et nares.* Parisiis, 1626. — Thorius (R.). *Hymnus tabaci*, 1628. — Baumann (G.) *De tabaci viribus, usu et abusu.* Bâle, 1629, in-4. — Wesemann (J.-F.). *De nicotianæ herba, sive tabaci virtutibus.* Upsaliæ, 1633, in-8. — Braun (N.). *Quæstiones medicæ de fumo tabaci.* Gissæ, 1638. — Everarti (R.). *De panacea seu tabaco.* Ultrajecti, 1644, in-8. — Durante (C.). *In tabacum epigramma.* Ultrajecti, 1644, in-12. — Juncker (J.). *Diss. de masticatione tabaci* (*of Schewing tabaco*) *in Anglia usitatâ.* Halæ, 1644, in-4. — Ferrant (L.). Traité du tabac ou sternutatoire. Bourges, 1645, in-4. — Cuparus (J.-J.). *Il biasimi del tabacco.* Palerme, 1645, in-4. — Gufferi (J.-J.). *Il biasimo del tabacco, overo luso perniciosa di esso.* Palerme, 1645, in-4. — Magnen (J.-G.). *De tabaco exercitationes quatuordecim.* Pavie, 1648, in-12; *idem*, 1658; *idem*, Amsterdam, 1669. — Lampegnani (J.-C.). *Levis punctura tabaci.* Milan, 1650, in-8. — Venner. *De tabaco*, etc. Londini, 1650, in-4. — Vitalioni (A.). *De abusu tabaci.* Romæ, 1650, in-12. — Tappius (J.). *Oratio de tabaco ejusque hodierno abusu.* Helmstadii, 1653, in-4; *id.* 1660; *id.* 1673; *id.* 1683; *id.*, 1689. — Balde (J.). *Satyra abusum tabaci.* Monochii, 1657, in-12. — Marradon (L.). *Dialogo del tabacco*, etc. Séville, 1618. Traduit en français : Paris, 1643, in-4; *id.* Lyon 1685, in-12. — Pauli (S.). *Commentarius de abusu tabaci Americanorum*, etc. Hafniæ, 1661, in-4. — Idem, *Diss. de abusu tabaci.* Argentorati, 1665. — Cassam (F.-R.). *Invectiva contra o tabaco*, etc. Lisboa, 1648. — Frederici (J.-A.). *Diss. de tabaco.* Ienæ, 1667, in 4. — Baillard (E). Discours sur le tabac. Paris, 1668, in-12; *id.* 1678. — Stella (B.). *Il tabacco medico morale curioso.* Romæ, 1669, in-8. — Barnstein. *Miraculum tabaci.* Francofurti, 1773. — Milchsach (C.-R.). *De tabaco.* Marburgii, 1682, in-4. — Dorstenius (J.-D.). *Diss. de tabaco.* Marburgii, 1682, in-4. — Albinus (B). *Diss. de tabaco.* Francofurti-ad-Oder., 1685, in-4; *id.* 1695. — Stissar (A). *Epist. de machinis fumidictoriis curiosis.* Hamburgii, 1686, fig. — Contugi. *Non ergo nocet cerebro tabacum.* Parisiis, 1690. — Beintema (J.W.). *Panacea oder lob des tabacks*, etc. Lipsiæ 1691, in-8. — Letschiu (J.-T.). *Diss. de tabaco.* Francofurti-ad-Viad, 1695, in-4 — Fagon (G.-C.). *Ergo an ex tabaci usu frequenti vitæ summa brevior? Affirmat.* Resp. C. Bergers. Parisiis, 1699. — Manara (C.). *Di moderando tabaci usu in Europæis.* Matritensis, 1702. — Appelli

Digitized by Google

(J.-J.). *Tabaci bibulus medicinæ tumulus*, etc. Coloniæ. 1708, in-8. — Hecquet (P.). *Diss. de nicotiano*. Parisiis, 1710 (A la suite de son Traité des dispenses du carême). — Cohausen (J.-H.). *Diss. satyrica physico-moralis de picâ nasi, sive tabaci sternutatorii*, etc. Amstelodami, 1716, in-8. Traduit en allemand. Leipsic, 1720. in-8. — Idem. *Raptus extaticus in montem Parnassum, sive Satyricon novum in modernum tabaci*, etc. Amstelodami, 1728, in-8. — Meisner (L.-F.). *De caffe, chocolatæ, herbæ theæ ac nicotianæ naturâ, usu et abusu*. Norembergæ, 1721, in-8. — Greiff. *Tabacologia*. In-12. — Ludolff (J.). *Diss. de tabaci mora post pastum*. Erfodii, 1772, in-4. — Plaz (A.-G.). *Diss. de tabaco sternutatorio* Lipsiæ, 1727, in-4; *id*. 1733. — (L.-J.). *De tabaci effectibus salutaribus et nocivis*. Erfodiæ, 1732, in-4. — Maloët. *An a tabaco naribus assumto peculiaris quædam cephalalgiæ species, aliique affectus?* Parisiis, 1733. — Treyling (J.-J.). *Diss. de abusu tabaci*. Ingolstadi, 1735, in-4. — Lefebvre (J.-F.). *Tractatus de natura usu et abusu thei, chocolatæ et tabaci*. Besançon, 1737, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de tabaci fumum sugente theologo*. Halæ, 1743, in-4. — De Garbenfeld. *Diss de tabaci usu et abusu*. Argentorati, 1744. — Krunger (J.). Traité du café, du thé, du chocolat (en allem.) Halæ, 1741, in-8. — Junker (J.). *De masticatione foliorum tabaci in Angliâ usitatâ*. Halæ, 1745. in-4. — Schulze (J.-G.). *De masticatione foliorum tabaci*. 1744, in 4. — Beck. *Dissert. quæstiones de suctione fumi tabaci*. Alsfordii, 1745, in-4. — Buchner (J.-A.-E.). *De genuinis viribus tabaci, ex ejus principibus constitutivis demonstratis*, etc. Resp. J. Fravenknecht. Halæ, 1746, in-4. — De Prade. Histoire du tabac (en allemand). 1747, in-8. — Herment. *An post cibum tabaci?* Paris, 1749. — Langguth. *Diss. de immoderatiori tabaci abusione, communi juvenilis ætatis pernicie*. Vittebergæ, 1750. — Reichel. *Diss. de tabago ejusque usu medico*. Vittebergæ, 1750, in-4. — Boemer (P.-A.). *De immoderatiori tabaci usu*. Halæ, 1750, in-4. — Delassone. *An tabacum lentum sit homini venenum?* Parisiis, 1751. — Petit-Maître (S.). *Diss. de usu et abusu nicotianæ*. Basileæ, 1756, in-4. — Ferrein. *An ex tabaci usu frequenti vita summa brevior?* Parisiis, 1758. — Triller (D.-G.). *De tabaci ptarmaci abusu, seu atrocis affectus ventriculi alterumque morborum causâ*. Vittebergæ. 1761, in-4. — Brunet. Le bon usage du tabac en poudre. Paris, 1780, in-12. — Feller (C.-G.). *Diss. de enematibus, sive instrumento quo nicotianæ fumus applicari possit*. Lipsiæ, 1781, in-4, fig. — Buc'hoz. Dissertation sur le tabac. Paris, 1785. — Mémoire sur le tabac (*Observ. sur la physique*, XXXIX, 188). — Fowler. Mémoire sur les effets du tabac comme diurétique dans les hydropisies et la dysurie (en anglais). Londres, 1785. — Portal (A.). Observations sur l'usage des fumigations par le fondement, dans le traitement des noyés. Paris. — Pia. Sur le succès de l'établissement à Paris, en faveur des personnes noyées, 1798, fig. — Gardane. Sur les asphyxies, avec une nouvelle boîte fumigatoire portative. Fig. — Titius (S.-C.). *Programma de clysterum tabacinorum in asphycticis*. Wittebergæ, 1797, in-4. — Eschenbach. *Diss. de fumi nicotianæ suctu*. Lipsiæ, 1803. — Kilian (C.-J.). Diététique du tabac (en allemand). Lipsiæ, 1806. — Watherouse (B.). Avis aux jeunes gens sur leur santé, renfermant la doctrine générale des maladies chroniques causées par l'usage du tabac, etc. (en anglais). Philadelphie, 1807, in-8. — Cadet de Gassicourt (C.-L.). De quelques tabacs du commerce et des sternutatoires en général (*Bull. de pharm.*, I, 268, 1809). — Sarrasin. Traité de la culture du tabac. — Cadet de Vaux. Traité de la culture du tabac. Paris, 1810, in-12. — Gust. *Diss. de usu et abusu tabaci*. Strasbourg, 1811, in-4 (Thèse). — Guyton de Morveau. Extrait de la police judiciaire de la chimie, du professeur Remer (*Journ. de pharm.*, I, 28; 1815). — Arvers. Dissertation sur le tabac. Paris 1815 (Thèse). — Lehman (J.-G.-C.). *Generis nicotianarum historia*. 1818, in-4. — Gorys. Tabac considéré comme cause des maladies et moyen thérapeutique. Paris, 1820, in-4 (Thèse). — Fumey. Propriétés et usage du tabac. Paris, 1820, in-4. — Pointe (J.-P.). Observations sur les maladies auxquelles sont sujets les ouvriers employés dans la manufacture des tabacs, à Lyon. Paris, 1818, in-8. — Parent du Châtelet et Darcet (fils). Mémoire sur les véritables influences que le tabac peut avoir sur la santé des ouvriers occupés aux différentes préparations qu'on lui fait subir (*Annal. d'hygiène publique*, II, 169, 1829).

NICOTIANINE. Matière blanche et cristalline, extraite du tabac par Hermbstaedt, qui l'a nommée aussi *Camphre du tabac* (*Journ.* de Schw., XXXI, 442). Elle fond à une douce température, est volatile, peu soluble dans l'eau, offre l'odeur du tabac raffiné, et prise à la dose d'un grain cause des vertiges. Quoique analogue à la *Nicotine*, elle en paraît distincte. MM. W. Posselt et L. Reimann (voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 332) en ont de nouveau constaté l'existence.

NICOTINE. Thomson a donné ce nom à une substance liquide, volatile, analogue aux huiles essentielles, découverte en 1809 par G. Cerioli de Crémone, dans le *Nicotiana Tabacum*, L., et par Vauquelin dans les feuilles de deux espèces de nicotiane. C'est elle qui donne au tabac préparé son caractère distinctif (*Bull. de pharm.*, I, 328, et *Ann. de chim.*, LXXI, 139). Elle est incolore, soluble dans l'eau et l'alcool; son odeur, qui est celle du tabac, provoque de violents éternuements; elle est âcre, vireuse, et, suivant W. Posselt et L. Reimann qui l'ont récemment étudiée (extr. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 332), se comporte à la manière des bases. Elle fait partie de nos *Aromites*. Voy. ce mot et *Nicotianine*.

NICTAGE, pour *Nyctage*. Voy. ce dernier mot.

NID D'ALCYON OU DE SALANGANE. Voy. *Hirundo esculenta*, Latham

— D'HIRONDELLE. Voy. *Hirundo rustica*, L.

NID D'OISEAU. Fruit d'une Cucurbitacée des Philippines, dont la chair est purgative; on retire de ses semences une huile adoucissante, nervine, employée contre la surdité (*Trans. philos. abr.*, I, 100). Les botanistes ont aussi donné le nom de nid d'oiseau, *Nidus avis*, à une plante de la famille des Orchidées, (*Ophrys Nidus avis*, L., qui croît en France; elle est inusitée.

NID D'OISEAU DES INDES. Voy. *Hirundo esculenta*, Lath.

NIDDLE SIZE. Un des noms anglais de l'*Inula dysenterica*, L.

NIDIKUDDA, NIDIKUMBA. Noms de l'*Oxalis sensitiva*, L., à Ceylan.

NIÉBÉ. Nom iolof d'un *Haricot* qui donne le pian aux poules qui s'en nourrissent.

N ERISKIE DRZEWO. Nom polonais du *Bois de Campêche*.

NIEDER-ZISSEN. Grand duché du Bas-Rhin, en Prusse. Il y existe des eaux minérales, de peu d'importance, mentionnées dans la *Revue* de E. Osann. (Voy. une bibliogr. de *Prusse*).

NIEDERAU.

Gmelin (C.-C.). Rech. chimiques sur les eaux acidules de Niederau (en allemand). Tubingue, 1828.

NIEDERBRONN ou **NIDERBRONN.** Bourg de France (Bas-Rhin), situé à l'entré d'un vallon, au pied des Vosges, à 4 lieues de Haguenau et 10 de Strasbourg, connu par ses eaux minérales froides et

Digitized by Google

salines, peu actives, renommées pourtant en Alsace, surtout dans le traitement des affections chroniques de l'appareil digestif, de l'ictère, de l'hypochondrie, des maladies des voies urinaires, des yeux, des oreilles, des palpitations, de quelques éruptions cutanées, etc., comme apéritives, laxatives et toniques. On les prend en boisson, à la dose d'une à 2 pintes par jour, ainsi qu'en bains, dont on élève la température, et pour lesquels un établissement convenable se fait encore désirer des nombreux visiteurs de ces eaux. La saveur en est saline, avec un arrière-goût fade; elles sont un peu gazeuses. MM. Gerboin et Hecht y ont trouvé par livre (*Ann. de chim.*, LXXIV, 250) : muriate et soude, 38 grains; m. de magnésie, 5,60; m. de chaux, 5,90; sulfate de chaux, 0,18; carbonate de chaux dissous dans l'acide carbonique, 0,90; c. de magnésie, 0,42; c. de fer, 0,15 : résultats bien différents de ceux qu'avait obtenus Leuchsenring.

Roeslin (E.). Situation des Vosges... les eaux minérales, particulièrement la source de celles de Niderbronn (en allemand). Strasbourg, 1595, in-8. — Reyhing (B.). Desc. abrégée des bains de Niderbronn (en allemand). Strasb., 1622, in-8. — Reisel (S.). Espèces et propriétés des bains de Niderbronn (en allemand). Strasb., 1664, in-8. — Leuchsenring (J.-L.). *Diss. de fonte medicato Niderbronnensi*. Argent., 1753, in-4. — Spielmann (J.-R.). *Diss. de fonte medicato Niederbronnensi*. Strasb., 1753, in-4 (Nous ignorons si cet ouvrage est distinct du précédent).—Gerard. Traité analytique sur les eaux minérales de Niederbronn (Extrait dans le *Journ. de méd. milit.*, VII, 138).

NIEDERLANGENAU, en Silésie, royaume de Prusse. Il y existe des eaux minérales, fréquentées depuis peu d'années, et analogues à celles de Cadowa. En 1826 il s'y est rendu 123 malades. E. Osann en parle dans sa *Revue* (Voy. une bibliogr. de *Prusse*).

NIEDOSZIALCK. Nom polonais de la piloselle, *Hieracium Pilosella*, L.

NIEDZWIEDZIEGO. Un des noms polonais de la busserole, *Arbutus Uva Ursi*, L.

NIEI. Nom de l'éléphant, au Sénégal, parmi les nègres. V. *Elephas*.

NIELLE, ou mieux NIGELLE. *Nigella sativa*, L. Voyez *Nigella*.

NIELLE DES BLÉS, NIELLE BATARDE. *Agrostemma Githago*, L. V. ces mots.

— ou ROUILLE DES BLÉS. *Uredo Rubigo*, DC.

— DES JARDINS. *Nigella damascena*, L. Voy. *Nigella*.

NIENGALA. Un des noms du *Gloriosa superba*, L. (voy. ce mot), à Ceylan.

NIEPOUE. Nom des *Perdrix* chez les Kourils.

NIESEKRAUT. Un des noms allemands de l'*Achillea Ptarmica*, L.

NIESKRUID. Un des noms hollandais de l'*Helleborus niger*, L.

NIESPLIK. Nom polonais du néflier, *Mespilus germanica*, L.

NIEVES. Petite île des Antilles, qui offre plusieurs sources d'eaux, la plupart thermales. M. Chervin, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 518), a observé en 1818, à quelques centaines de pas de la ville de Charleston et à peu de distance de la mer, 4 sources à différents degrés. L'une d'elles, qui est tiède, est reçue dans un bassin clos et couvert, assez grand pour 40 à 50 baigneurs, et pourvu de gradins. Le propriétaire, M. John Huggins, y a jeté les fondements d'un vaste établissement, dans le but d'en faire le *Spa des Antilles* : nous en ignorons le succès; on ne dit même pas quelle est la nature de l'eau et les propriétés qui lui sont attribuées.

NIGELLA. Genre de plantes de la famille des Renonculacées, section des Helléboracées, de la Polygynie Pentagynie; il renferme une douzaine d'espèces, toutes annuelles, à feuillage élégant, fin et très-découpé, dont les semences noires (d'où lui vient son nom latin, ainsi que ceux de *Melanospermon* et de *μελάνθρον*, que portent dans les anciens les végétaux qui y sont contenus) sont âcres, poivrées et condimentaires dans quelques pays; plusieurs sont cultivées pour l'ornement des jardins, quoique inodores.

N. arvensis, L., Nigelle, et improprement Nielle, nom qui doit être réservé pour l'*Agrostemma Githago*, L. Cette plante, qui croît dans nos moissons, a une jolie fleur d'un gris-bleu tendre, très-agréable; elle représente pour nous les espèces des pays chauds, dont les semences ont des qualités plus actives; les siennes peuvent les remplacer comme condiment, ce qu'indique le nom de Poivrette qu'elle porte dans quelques cantons. On peut supposer aussi que ses autres propriétés sont également analogues à celles de ces dernières. On la dit sternutatoire.

N. damascena, L., Nigelle de Dames, cheveux de Vénus, Patte d'araignée. Cette plante élégante, originaire du midi de la France et de tout le bassin de la Méditerranée, est cultivée assez fréquemment dans les jardins; elle doit ses noms à la collerette de feuilles très-découpées qui entoure ses fleurs, qui sont elles-mêmes fort agréables à la vue. Ses semences, qui ont, dit-on, un peu l'odeur de fraise, passent pour fortifiantes, carminatives, céphaliques, emménagogues, diurétiques, etc., en infusion vineuse à la dose d'un gros. On les emploie en Orient dans les affections catarrhales, l'asthme pituiteux, les vertiges, la céphalalgie, pour rétablir les règles, etc.; elles entrent dans plusieurs médicaments composés, aphrodisiaques ou condimentaires. Cette espèce est souvent confondue avec la suivante.

N. sativa, L. Ce végétal est naturel à l'Orient; on le cultive dans le Saïd en Égypte, en Perse, dans l'Inde. Ses graines sont très-employées, sous les noms d'*abésodé, habe sodé*, en arabe, qui veut dire graines noires; et de *haba tazaké*, graines bénites (1). En Égypte on en sème sur le pain (d'après Olivier, Sonnini, etc.) et les gâteaux, après les avoir pulvérisées, pour les rendre plus agréables et plus appétissants; elles leur donnent une saveur légèrement aromatique, et passent pour faciliter la digestion, dans les climats très-chauds, et engraisser. Cet emploi remonte à la plus haute antiquité, puisqu'il est mentionné dans l'Écriture (*Esdras*, XXVIII, 25). On les vend par sachées au Caire, pour cet usage (Belon,

(1) Olivier appelle *Abesodée* les graines du *Nigella damascena*, (L. *Voyage*, II, 166); Sonnini donne ce nom à celles du *N. sativa*, L. (*Voyage*, II, 260). Ces deux graines paraissent avoir les mêmes propriétés; ainsi cette confusion est sans inconvénient.

Digitized by Google

Singularités, 205). En Perse on les mange semées sur le pain, ainsi que celles de pavot. Dans le Hanovre on en met dans les ragoûts, ce qui l'y a fait appeler *Tout-épice*. Dans l'Inde on se sert comme condiment d'une variété de cette espèce, appelée *N. indica* par Roxburgh; on en ajoute dans le *cari*. Cette semence paraît avoir fait partie de la matière médicale d'Hippocrate (*Steril.*, 675).

On ne fait en France aucun usage de semences des *nigelles*, peut-être à cause de la famille suspecte à laquelle elles appartiennent; le seul que l'on pourrait essayer serait celui des graines de notre espèce vulgaire, le *N. arvensis*, L., comme poivre dans les campagnes. Il serait à désirer que nous en eussions l'analyse.

NIGELLA ORDINARIA, NIGELLA ROMANA. Noms portugais et italien du *Nigella sativa*, L.

NIGELLE. *Nigella arvensis*, L.

NIGRETA. Nom portugais du *Glaucium corniculatum*, Pers.

NIGRETTA. Un des anciens noms du merle, *Turdus Merula*,

NIHIL ALBUM. Ancien nom officinal du protoxide de zinc. Voyez *Zinc*.

— GRISEUM. Ancien nom latin de la *Tuthie*, oxide de zinc impur. Voy. *Zinc*.

NIIRVALA, NIIRVALAM. Noms brames du *Cratæva religiosa*, Valh. Voy. ce mot.

NIKA EDULIS, Risso. *Crevette* de Provence. Voy. ce mot.

NIL. Ce mot, qui veut dire *bleu* en arabe, est le nom d'un *Convolvulus*, *C. Nil*, L. (voy. ce mot), et le nom arabe, cyngalais, dukhanais et persan d'un indigo, *Indigofera Anil*, L. Voyez ces mots.

NIL. Grand fleuve d'Afrique, dont les débordements sont pour l'Égypte une source de fécondité, et dont, par analogie peut-être, on a cru l'eau propre pour combattre la stérilité des femmes. L'analyse qu'en a faite le docteur Clarke (*Journ. de pharm.*, I, 48) n'y montre aucun principe qui ne se trouve dans d'autres eaux courantes; néanmoins on la dit délicieuse lorsqu'elle est claire, et l'on rapporte dans le *Dictionnaire des sciences médicales* qu'un bâtiment venant d'Égypte vendit naguère de cette eau fort cher à Marseille. *Nil* veut dire *bleu* en arabe, d'après Bruce (*Voyage*, etc., IX, 265), sans doute de la couleur des eaux de ce fleuve.

NIL. Nom du protoxide de zinc, dans le moyen âge, par syncope de *Nihil album*, un autre de ses noms. Voy. *Zinc*.

NIL WEED. Un des noms anglais de l'*Asclepias syriaca*, L.

NILA BARUDINA. Nom malabare de la mélongène, *Solanum Melongena*, L.

NILATOTA. Nom dukhanais du sur-deuto-sulfate de cuivre. Voyez *Cuivre*.

NILAVAGHERI. Un des noms tamouls du *Séné*.

NILAVERI, NILAVIRAI. Noms tamoul et cyngalais du *séné*, *Cassia Senna*, L.

NILBEDOUSI. Le suc des feuilles de cet arbrisseau, toujours vert, du Malabar, sans nom linnéen, mêlé au lait du coco, est employé dans ce pays contre les vers. On l'appelle encore *Kaka-nigra* dans l'Inde.

NILA, NILAM. Noms du *Saphir* chez les Cyngalais et les Malabares.

NILI. Un des noms sanscrits et tamouls de l'*Indigo*.

— CANARAM, NILI KAI. Noms indiens du myrobolan emblic, *Phyllanthus Emblica*, L. Voy. *Emblica officinalis*, Gært. et *Myrobolans*.

NILIACUM. Nom du *Miel* de première qualité chez les Grecs.

NILINI. Un des noms sanscrits et tamouls de l'*Indigo*.

NILLGUÉ. Radiée du Chili, paraissant appartenir au genre *Senecio*, dont l'infusion est employée dans ce pays contre les fièvres intermittentes: on lui accorde surtout la propriété de modérer la chaleur de ces pyrexies (Feuillée, *Chili*, II, 759).

NILOUFAR, NILUFAR. Noms arabes du *Nymphæa* du Nil, d'où on a fait *Nenufar*.

NILPFERD (*Cheval du Nil*). Nom de l'*Hippopotame* dans Haller.

NILUM. Nom tellingou de l'*Indigo*.

NIMBO, NIMBOU. Noms indiens du *Melia Azadirachta*, L. Voy. ce mot.

NIMBU. Nom hindou du citronnier, *Citrus medica*, L.

NIMUK. Nom dukhanais du chlorure de sodium (sel commun). Voy. *Sodium*.

NINDSI, NINDSIN, NINDSING. Noms japonais du *Sium Ninsi*, L. Voy. aussi *Ninsi*.

NINGI, NINGIK. Noms d'une grosse racine de Sierra-Leone, dont les nègres préparent une boisson enivrante (Golberry, *Voyage*, II, 381).

NINGILAN. M. le docteur Moricheau-Beaupré, chirurgien en chef de l'armée française qui a fait la conquête d'Alger, a bien voulu, à notre prière, nous rapporter diverses substances médicinales que vendent les Maures dans les places de cette ville; mais comme ils sont d'une grande ignorance, on ne peut guère compter sur les vertus qu'ils leur attribuent. L'une d'elles, appelée *Ningilan*, consiste en de petites graines inodores, insipides, ovales, unies, lisses, très-comprimées, jaunâtres, qu'ils vendent comme diurétiques; broyées avec de l'huile, on les applique sur les brulûres. Ces semences nous ont paru être celles d'une Graminée. On s'en sert effectivement pour préparer du levain; mâchées dans la bouche, elles y forment une pâte laiteuse douce, et semblable à celle de nos céréales.

NINIPATTU. Un des noms du carambolier, *Averrhoa Carambola*, L., à Amboine. Voy. ce mot.

NINITÉ. Nom du papayer, *Carica Papaya*, L., à Taïti. Voy. ce mot.

NINSI, NINZI, NINZIN, NISJISUN. Noms japonais de la racine du *Sium Ninsi*, L., qui est une des espèces de genseng. Voy. *Genseng* et *Sium*. Voy. aussi *Nindsi*.

NINSING, NINSINGWURZEL, NINSIWORTEL. Noms allemands et nom hollandais du *Sium Ninsi*, L.

NIRURI. Nom indien du *Phyllanthus Niruri*, L.

NIONGIOGAN. Végétal des Philippines, dont le fruit, d'un goût agréable, est vermifuge. Si on en mange trop, il cause le hoquet et la soif. Le suc des feuilles a les mêmes propriétés. Instillé dans les yeux, il dissipe les taies (*Trans. phil. abr.*, I, 128).

NIOPO. *Acacia Niopo*, Kunth. Voy. ce mot.

NIOTA (BIPORRIA, Du petit-Th.) PENTAPETALA, Lam. Arbre du Malabar, de la famille des Simaroubées, de l'octandrie monogynie, dont les feuilles, toujours vertes, et les fruits sont amers et employés contre les fièvres. On retire de l'huile de ces derniers. C'est le *Karinnjoti*, de Rhéede (*Hort. malab.*, VI, 31).

NIOTOUT, NIOTTOUTT. Noms africains d'un végétal épineux qui donne le *Bdellium* (voy. ce mot), d'après Adanson.

Digitized by Google

Niou. Un des noms du cocotier, *Cocos nucifera*, L., aux îles Sandwich. Voy. ce mot.

Nipa fruticans, Thunb. Végétal des endroits humides des îles de la Sonde, de Java, etc., qui appartient aux Pandanées. Ses feuilles, teillées, servent à fabriquer des tissus, des nattes, des chapeaux, des couvertures, etc. On mange ses fruits tendres, on les confit au sucre, etc.; mais ils deviennent si durs à la maturité du régime, qu'il est impossible d'en tirer alors aucun parti (*Mém. du Mus.*, V, 297). Lors de son premier développement, le régime du *Nipa*, regardé autrefois comme un palmier, fournit une liqueur laiteuse agréable, susceptible de se changer par la fermentation en une sorte de vin.

Nippon-kiri. Un des noms japonais du *Bignonia tomentosa*, Thunb. Voy. ce mot.

Nir-carambu. Nom indien du *Jussieua repens*, L. Voyez ce mot.

Nir-notsjit. Nom malabare du *Volkameria inermis*, L.

Nir-schulm. Sorte de *Sésame* de l'Inde.

Nira-poosee. Nom d'une racine qu'on vend à Siam, d'après le docteur Finlayson; on la râpe, on la met dans l'eau, conjointement avec une autre racine appelée *Soon-koong*, et on les administre contre les aphthes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 250).

Nirbikhi, Nirbisi. Noms indiens du *Caltha Nirbisia*, Hamilt. Voyez ce mot.

Nirbisha. Nom sanscrit de la zédoaire longue, *Curcuma Zedoaria*, Roxb. Voy. ce mot.

Nirbisi. Nom hindou de la *Zédoaire*.

Nirgita. Nom du *Glaucium luteum*, Scop., en Portugal. V. ce mot.

Nirpulli. Nom tamoul du *Tradescantia axillaris*, L.

Niruala. Gros arbre du Malabar, dont le suc des feuilles est diurétique; les feuilles broyées, mêlées avec du sel, du camphre, etc., ont le même résultat, en cataplasme; on les applique avec succès sur les tumeurs froides, etc. (Ray, *Hist. plant.*).

Nirvischa. Un des noms sanscrits de la *Zédoaire*.

Nisa, Nise, Nisra. Noms norwégiens du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

Nisambra. Voy. *Vites trifolia*, L.

Niscag. Nom de l'outarde, *Otis tarda*, L., chez les Knistenaux.

Nisji. Nom japonais de la carotte, *Daucus Carota*, L. (Voyez ce mot). On le donne aussi au ninsi, qu'on appelle aussi *nisi*, *Sium Ninsi*, L.

Nispero. Nom de l'*Achras Sapota*, L., à Cumana. Voy. ce mot.

Nissa. Palmier des Célèbes, dont on mange les feuilles (*Dict. des sc. nat.*, XXXV, 9).

Nissolia quinata, Aubl. (*N. ferruginea*, W.). Cet arbrisseau grimpant, de la Guiane, de la famille des Légumineuses, exsude de son tronc une gomme rouge transparente, d'un goût fort astringent. Le nom de *Nissolia* est aussi celui d'un *Lathyrus* indigène (*L. Nissolia*, L.) inusité.

Nissoou. Nom du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L., en Languedoc. Voy. ce mot.

Nisus. Nom latin de l'épervier, *Falco Nisus*, L.

Niswut. Un des noms hindous du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L.

Nitaire (Eaux min. de Saint-). Voy. *Nectaire* (*Saint-*).

Nitela. Un des anciens noms latins de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

Niti-panna. Nom malabare du palmier, *Corypha umbraculifera*, L., ou d'une de ses variétés. Voy. ce mot.

Nitidula. Un des anciens noms du ver luisant, *Lampyris splendidula*, L.

Nitras ammoniacale s. ammonii s. ammoniacæ. C'est le *Nitrate d'Ammoniaque*. Voy. ce mot.

— argenti s. Nitras argenti crystallisatum. *Nitrate d'Argent cristallisé*. Voy. ce mot.

— — fusum. *Nitrate d'Argent fondu*. Voy. ce mot.

— baryticum s. barytæ. *Nitrate de Baryte*. Voy. ce mot.

— bismuthi s. sub-bismuthicum. *Sous-nitrate de Bismuth*. Voy. ce mot.

— cubicum. Un des noms du nitrate de soude. Voy. l'art. *Sodium*.

— cupri. *Nitrate de Cuivre*. Voy. ce mot.

— ferri. *Nitrate de Fer*. Voy. ce mot.

— hydrargyri. *Proto-nitrate de Mercure*. Voy. ce mot.

— — liquidum. C'est la *Liqueur mercurielle de Belloste*. Voy. ce mot.

— kalicum. Un des anciens noms du nitrate de potasse. Voy. l'art. *Potassium*.

— lixiviæ. Autre nom du nitrate de potasse. Voy. *Ibid.*

— magnesiæ. *Nitrate de Magnésie*. Voy. ce mot.

— mercurii. Synonyme de *Nitras hydrargyri*. Voyez ce mot.

— natricum. Ancien nom du nitrate de soude. Voyez l'art. *Sodium*.

— potassæ. C'est le nitrate de potasse. Voy. l'art. *Potassium*.

— — depuratum s. purum. Nitrate de potasse purifié. V. *Potassium*.

— — cum sulphure fusum. Nitre fondu avec du soufre. V. *Potassium*.

— sodæ. Nitrate de soude. Voy. l'art. *Sodium*.

Nitrate acide de mercure. Voy. l'art. *Mercure*.

— d'ammoniaque. Voy. *Ammoniaque*.

— d'argent cristallisé. Voy. *Argent*.

— — fondu ou Pierre infernale. Voy. ce mot.

— de baryte. Voy. l'art. *Barium*.

— de bismuth (Sous-). Voy. au mot *Bismuth*.

— de cuivre. Voy. l'art. *Cuivre*.

— de fer. Voy. l'art. *Fer*.

— de magnésie. Voy. au mot *Magnésie*.

— de mercure. Voy. à l'art. *Mercure*.

— de potasse. Voy. l'art. *Potassium*.

— — fondu. Voy. l'art. *Potassium*.

— de soude. Voy. au mot *Sodium*.

Nitrates. Sels formés par la combinaison de l'acide nitrique avec les bases salifiables. Presque tous sont solubles dans l'eau, ont une saveur fraîche, fusent sur les charbons ardents, sont décomposés par la chaleur, répandent, au contact de l'acide sulfurique, des vapeurs blanches: plusieurs sont employés en médecine (voy. *Nitre*, *Nitrate* et *Nitras*).

Nitre, *Nitrum* des Latins, νιτρον des Grecs. Synonyme de *nitrate de potasse*, souvent pris aussi jadis comme nom générique des *nitrates*. Les anciens chimistes ont aussi entendu par ce mot, comme il est dit dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* (1667, I, 29), « non pas du salpêtre, mais un certain suc salin contenu dans les pierres, qui ne fulmine point, et dont il peut se faire par le moyen de l'air un salpètre qui fulmine. »

Nitre antimonié de Stahl. C'est le *Fondant de Ruhland*. Voy. ce mot.

Digitized by Google

NITRATE D'ARGENT. Synonyme de *Nitrate d'Argent*. Voyez ce mot.
— BAROTIQUE. Ancien synonyme de *Nitrate de Barite*. Voy. ce mot.
— CRU. Nitrate de potasse du commerce. Voyez *Potassium*.
— CUBIQUE. C'est le nitrate de soude. Voy. *Sodium*.
— DÉPURÉ ou PURIFIÉ. *Nitrate de Potasse* cristallisé.
— FIXÉ ou NITRE FIXÉ PAR LUI-MÊME. C'est la potasse caustique. Voyez à l'art. *Potassium*.
— FIXÉ PAR LES CHARBONS. Sous-carbonate de potasse préparé par déflagration du nitre avec le charbon. Voyez *Potassium*.
— FIXÉ DE SCHROEDER. Ancien nom du sulfate de potasse. V. *Potassium*.
— FIXÉ PAR LE TARTRE. Sous-carbonate de potasse, obtenu par la déflagration d'un mélange de tartre et de nitre. Voyez *Potassium*.
— FONDU. Nitrate de potasse fondu. Voyez *Potassium*.
— INFLAMMABLE. Le même que le *Nitrate d'Ammoniaque*. Voy. ce mot.
— LUNAIRE. Ancien nom du *Nitrate d'Argent cristallisé*. V. ce mot.
— MERCURIEL. Synonyme de proto-nitrate de mercure. Voyez *Mercure*.
— DE POTASSE. C'est le nitrate de potasse. Voyez *Potassium*.
— PRISMATIQUE. Le même que le nitrate de potasse. Voyez à l'art. *Potassium*.
— QUADRANGULAIRE, NITRE RHOMBOÏDAL. Anciens synonymes de nitrate de soude. Voyez *Sodium*.
— RÉGÉNÉRÉ. Nitrate de potasse formé directement. Voyez à l'art. *Potassium*.
— RHOMBOÏDAL. Synonyme de nitrate de soude. Voyez *Sodium*.
— DE TERRE PESANTE. C'est le *Nitrate de Barite*. Voy. ce mot.

NITREUX (Acide). Ancien nom de l'*Acide nitrique*, qui sert maintenant à désigner un autre acide moins oxigéné. V. ce mot.
— BLANC (Gaz). Un des anciens noms du *Protoxyde d'Azote*. Voy. ce mot.
— DÉPHLOGISTIQUÉ (Gaz). Priestley nommait ainsi le *Protoxide d'Azote*. Voyez ce mot.
— FUMANT (Acide). C'est le *Gas acide nitreux rutilant*. V. ce mot.
— (Gaz). Nom vulgaire du *Deutoxide d'Azote*. Voyez ce mot.
— (Gaz acide). Voy. *Gas acide nitreux*.
— (Oxide). Nom donné par Dawy au *Protoxide d'Azote*. V. ce mot.
— PHLOGISTIQUÉ (Acide). Synonyme de *Gas acide nitreux rutilant*. Voyez ce mot.

NITRIQUE (Acide). Voyez *Acide nitrique*.

NITRITES. Sels que l'on suppose formés d'acide nitreux uni aux bases salifiables : combinaison qui, d'après les expériences de M. Dulong, paraît ne pas exister. Aucun, du reste, n'est d'usage en médecine.

NITRO-MURIATIQUE (Acide). C'est l'*Acide hydro-chloro-nitrique*. Voyez ce mot.

NITROGÈNE. Un des synonymes du gaz azote, considéré comme principe générateur du nitre. Voyez *Azote*.

NITRUM. Nom latin du *Nitre* (Nitrate de Potasse), et, dans Dioscoride, Pline, etc., du *Natrum* (voyez ces mots). Il a été employé aussi comme synonyme de *Nitrus*.

NITRUM ALCALISATUM. Synonyme de *Nitrum fixum*.
— AMMONIACALE. Voyez *Nitras ammoniacale*.
— ANODYNUM. Voyez *Nitrum stibiatum*.
— ANTIMONIATUM. Même mélange que le *Fondant de Ruhland* (voyez III, 276, et *Nitrum Stibiatum*).
— CAUSTICUM. *Nitrate de Potasse* décomposé par sa déflagration avec des substances métalliques, et ramené à l'état de potasse plus ou moins pure.
— COMMUNE. C'est le nitrate de potasse. Voyez *Potassium*.
— DEPURATUM. Voyez *Nitre dépuré*.
— FIXUM. Voyez *Nitre fixé*.
— FLAMMANS. C'est le *Nitrate d'Ammoniaque*. Voyez ce mot.
— LUNARE. Ancien nom du *Nitrate d'Argent cristallisé*. V. ce mot.
— PER METALLA FIXATUM. Voyez *Nitrum causticum*.
— PHLOGISTON. L'un des synonymes de *Nitrate d'Ammoniaque*. Voyez ce mot.
— PRISMATICUM. Un des noms du nitrate de potasse. Voyez l'art. *Potassium*.
— PURIFICATION. Voyez *Nitre dépuré*.
— REGENERATUM. Voyez *Nitre régénéré*.
— — NON FIXUM. Ancien nom du *Nitrate d'Ammoniaque*. Voyez ce mot.
— SEMI-VOLATILE. Un des anciens noms du *Nitrate d'Ammoniaque*. Voyez ce mot.
— STIBIATUM. Produit de la détonation du nitrate de potasse avec le sulfure d'antimoine. Voyez aussi *Nitrum antimoniatum*.
— TABULATUM. Nitrate de potasse fondu. Voyez le mot *Potassium*.
— VITRIOLATUM SCHROEDERI. C'est le sulfate de potasse. Voy. *Potassium*.
— VULGARE. Synonyme de *Nitrum commune*.

NITTA. Nom de l'*Inga biglobosa*, W., dans le Bournou. Voyez ce mot.

NIUNEGE. Nom du *Datura fastuosa*, L., à Caracas. Voyez ce mot.

NIUPON. Nom suédois du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

NIVELET.

Bresmal (J.-R.). Desc. des eaux acides ferrugineuses des fontaines de Nivelet. Liége, 1710, in-12.

NIVÉOLE. Un des noms de la perce-neige, *Galanthus Nivalis*, L. Voy. ce mot.

NIVERNAIS. Ancienne province de France, aujourd'hui département de la Nièvre, peu riche en eaux minérales, dont celle de *Pougues* (voy ce mot) est la seule renommée.

NIVULI. Nom brame de l'éla-calli, *Euphorbia Neriifolia*, L. Voyez ce mot.

NIWA-TOKOA. Nom japonais du sureau, *Sambucus nigra*, L.

NIX ANTIMONII. C'est l'*Acide antimonieux*. Voyez ce mot.

NKASSA. Racine qui se donne au Congo pour prévenir les enchantements (Walkenaër, *Voyages*, XIV, 73).

NKANCU-LAGUEN. Un des noms chiliens du *Linum aquilinum*, Mol. Voyez ce mot.

NNIL. Sorte d'Orchidée du Chili, dont on use dans ce pays dans les rétentions d'urine, la gravelle, les vents, etc., en infusion aqueuse (Feuillée, *Chili*, II, 726).

NO-GIKU. Nom japonais du *Chrysanthemum indicum*, L. *No* veut dire *sauvage* dans la langue de ce pays.
— IENDO. Nom japonais de l'ers, *Ervum Ervilia*, L. Voyez ce mot.
— KAKI. Nom japonais du plaqueminier, *Diospyros Kaki*, L. Voyez ce mot.

Digitized by Google

NOBLE ÉPINE. Un des noms vulgaires du *Cratægus Oxyacantha*, L. Voyez ce mot.

NOCE. Nom italien du noyer, *Juglans regia*, L.

— DI GALLA. Nom italien de la *Noix de Galle*.

— MOSCADA. Nom italien de la muscade, *Myristica aromatica*, Murr.

— VOMICA. Nom italien de la *Noix vomique*.

NOCERA, en Italie, à quelques lieues de Foligno. Ville ancienne, située au pied de l'Apennin (qu'il ne faut pas confondre avec Nocera, dei Pagani), connue par ses bains et par une source thermale d'eau légère, renommée pour ses qualités médicinales et doucement purgatives. F. Hoffmann *De aqua medicina universali*, Halæ, 1712, in-4°) assure pourtant qu'elle ne diffère pas sensiblement de l'eau commune.

NOCHIL. Nom indien du *Volkameria inermis*, L.

NOCHOTTE. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., en Perse. Voyez ce mot.

NOCI SZIEN. Nom polonais de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

NOCTLI. Un des noms indiens du *Cactus Opuntia*, L. Voyez ce mot.

NOCTUA. Un des noms latins du hibou, *Strix Otus*, L.

NOËDES ou NOHEDES. Village du Haut-Conflent, de l'ancien comté de Roussillon, près duquel est une source minérale froide que Carrère dit martiale (Carrère, *Cat.*, 517).

NOEFAS. Nom arabe de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

NOEGELEIN. Un des noms allemands des *Clous de Girofle*.

NOEGELEINRINDE. Un des noms allemands de la *Canelle girofle*.

NOELA-TALI. Nom indien que nous croyons être celui du *Nandina japonica*, Thunb.

NEEM EL SABIL. Nom mal écrit du NEJEM EL SALIB, *Eleusine ægyptiaca*, Desf. Voyez ce mot.

NOERTZ. Nom lapon de la marte, *Mustela Martes*, L., selon Erxleben.

NOEUD SAUVAGE DE GIRARD ROUSSIN. Ce nom, d'après Venel, est un de ceux que porte l'*Asarum europæum*, L. Voyez ce mot.

NOGAL. Nom espagnol du noyer, *Juglans regia*, L. Voyez ce mot.

NOGIETEK. Nom polonais du souci, *Calendula officinalis*, L. V. ce mot.

NOGLE JOMFRUE. Nom danois du colchique, *Colchicum autumnale*, L. Voyez ce mot.

NOGOLKI. Nom russe du souci, *Calendula officinalis*, L.

NOGUEIRA. Nom portugais du noyer, *Juglans regia*, L.

NOGUERUELA. Nom de l'*Euphorbia Chamæsyce*, L., à Salamanque. Voyez ce mot.

NOHARS. Nom arménien du *Cuivre*.

NOINTOT (Eaux min. de). Voyez *Bolbec*.

NOIR ANIMAL. C'est le *Charbon animal*, ou *Charbon d'Os*. Voyez ces mots.

NOIR DE FUMÉE. Espèce de suie légère qu'on obtient de la combustion des matières résineuses du pin, du melèze, etc., usitée dans les arts et en médecine.

NOIR D'IVOIRE. Voyez *Carbone* et *Elephas*.

NOIR D'OS. Sorte de charbon obtenu de la combustion imparfaite des os. On s'en sert pour décolorer les liquides.

NOIRPRUN. Synonyme de Nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

NOISETIER, NOISETTIER. *Corylus Avellana*, L. Voyez ce mot.

— DE SAINT-DOMINGUE. *Omphalea triandra*, L.

NOISETTE. Fruit du noisetier, *Corylus Avellana*, L. Voyez ce mot.

— D'AMÉRIQUE. *Omphalea triandra*, L.

NOISETTE DE SAINT-DOMINGUE. *Omphalea triandra*, L.

— D'INDE. Un des noms du fruit de l'*Arec*.

— PURGATIVE. Fruit du *Jatropha multifida*, L. Voyez ce mot.

— DE TERRE. Nom des *Tubercules* de l'Arachide. V. ce mot.

NOISILLIER. Un des noms du noisetier, *Corylus Avellana*, L.

NOIX. *Nux*. On donne ce nom à des fruits à coque osseuse, qui s'ouvrent en deux valves ou sont d'une seule pièce, parfois recouverte d'une substance charnue appelée *brou*; c'est plus particulièrement celui du noyer, *Juglans regia*, L. mais on l'a étendu, improprement, à des fruits qui ne sont pas des noix pour les botanistes. Voyez *Nux*.

NOIX D'ACAJOU. Fruit du *Cassuvium Pomiferum*, L. Voyez ce mot.

— D'AMI. Fruit de l'*Inocarpus edulis*, L. Voyez ce mot.

— AMÉRICAINE. Fruit du *Jatropha Curcas*, L. Voyez ce mot.

— AQUATIQUE. Fruit du *Trapa natans*, L.

— D'AREC. Amande du fruit de l'*Areca Catechu*, L. Voyez ce mot.

— DE BANCOUL. Fruit de l'*Aleurites triloba*, Forst. Voyez ce mot.

— DE BANDA. Un des noms de la *Noix muscade*.

— DES BARBADES. Un des noms du fruit du *Jatropha Curcas*, L.

— DE BEGUIRA. Fruit résineux de l'Inde, qui fournit une huile employée pour guérir le cancer (*Dict. des sc. nat.*, XXXV, 134).

— DE BEN. *Moringa aptera*, Gærtn. Voyez ce mot.

— DE BENGALE. Nom des *Myrobolans citrins*. Voyez ce mot.

— DE CASTOR. Fruit d'un arbre non décrit du Sénégal, qui s'emploie contre les contusions (*Dict. des sc. nat.* XXXV, 134).

— DE COCO. Fruit du cocotier, *Cocos nucifera*, L. Voyez ce mot.

— DE COULCOUL. Bélon donne ce nom à un fruit gros comme les deux poings, plein de petits grains, bon à manger, doux comme des noisettes, qu'on vend à Constantinople, etc. (*Singularités*, 166). On ignore quel est ce fruit, sans doute exotique.

— DE CYPRÈS. Fruit du *Cupressus sempervirens*, L. Voyez ce mot.

— D'EAU. Fruit du *Trapa natans*, L.

— D'ENTRE. Fruit du *Sapium aucuparium*, Jacq.

— DE GAJAN. Voyez *Gajan*.

— DE GALLE. Excroissances produites par un *Cynips*, sur les feuilles de chêne. Voyez *Galles* et *Quercus*.

— DE GIROFLE. On donne parfois ce nom aux fruits de l'*Agathophyllum aromaticum*, W. Voyez ce mot.

— DE GOURA ou DE GOUROU. Fruit du *Sterculia acuminata*, Palis. Beauv.

— IGASURE. Nom de la *Fève de Saint-Ignace*. Voy. *Strychnos*.

— INDIENNE. Un des noms du fruit du cocotier, *Cocos nucifera*, L. Voy. ce mot.

— DE JAUGE. Grosse variété de la *Noix commune*.

— DE KOLA. Un des noms de l'amande du fruit du *Sterculia acuminata*, Palis.

— DE MADAGASCAR. Fruit de l'*Agatophyllum aromaticum*, W. Voyez ce mot.



— de Malabar. Fruit du *Sterculia Balanghas*, L.

— de médicinier. Fruit du *Jatropha Curcas*, L. Voyez ce mot.

— de mésange. Variété à coque mince de la noix ordinaire.

— metel. Fruit du *Datura Metel*, L. (Voyez ce mot). Matthiole (*Comment.*, 125) appelle *Nois de Metellus* l'anacarde, fruit de l'*Anacardium officinarum*, Gærtn. V. ces mots.

— des Moluques. Fruit du *Croton molucoanum*, L. Voyez ce mot.

— muscade. Amande du fruit du *Myristica aromatica*, Thunb. Voy. ce mot.

— narcotique. Fruit de l'Inde qui produit le délire chez ceux qui en mangent. On en fait entrer dans quelques médicaments (*Dict. des sc. nat.*, XXXV, 136).

— pacane. *Juglans cylindrica*, Lam.

Noix de para. Un des noms de la fève pichurim, *Laurus Pichurim*, Rich. Voy. ce mot.

— de pistache. Un des noms de la pistache, *Pistacia vera*, L.

— de ravendsara. Fruit de l'*Agathophyllum aromaticum*, W. Voyez ce mot.

— sardes. D'après M. Dierbach, Xénophon mentionne sous ce nom la châtaigne, *Castanea Vesca*, Gærtn. Voyez ce mot.

— de sassafras. Un des noms de l'amande du *Laurus Pichurim*, Rich. Voyez ce mot.

— de serpent. Un des noms du fruit du *Feuillæa scandens*, L. Voyez ce mot.

— du soudan. Amande du *Sterculia acuminata*, Palis.

— de terre. Un des noms du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L. Voyez ce mot.

— de Thasos. Nom de l'amande douce dans Hippocrate, *Amygdalus communis*, L. Voyez ce mot.

— de tounanou. Fruit du *Calophyllum Inophyllum*, L. Voy. ce mot.

— vomique. Semence du fruit du *Strychnos Nux vomica*, L.

Nokra. Nom persan de l'*Argent*.

Nokteo. Nom siamois du pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L.

Nola culinaria. Un des noms de la pulsatille, *Anemone Pulsatilla*, L. Voyez ce mot.

Nolana prostrata, L. Cette Solanée annuelle, qui croît au Pérou, et que l'on cultive chez nous en pleine terre dans les jardins de botanique, sert dans ce pays à nourrir les poules, ce qui l'a fait appeler *N. gallinacea*, par Persoon.

Nombril marin. Espèce de Mollusque gastéropode pectinibranche. Voyez *Turbo*.

— de Vénus. *Cotyledon Umbilicus*, L. Voyez ce mot.

NOMENCLATURE. Nous croyons devoir dire quelques mots sur ce sujet, qui intéresse beaucoup la matière médicale, ou du moins son étude. On appelle ainsi l'ensemble des noms que portent les substances usitées. Chaque pays en a de particuliers pour désigner celles qui lui sont propres, d'où on voit combien peuvent être nombreux ceux de certaines d'entre elles. Nous estimons que l'aloès en porte plus de cent connus; le tabac en a presque autant; le riz, le sésame, etc., n'en ont guère moins : ce qui tient à ce que ces substances sont usitées à peu près dans toutes les parties du monde. Ajoutez que ces noms se prononcent différemment suivant la localité, et sont écrits différemment aussi par les voyageurs; de sorte que ce serait un travail infini pour qui voudrait être au courant de ce genre de langage. Bien plus, les noms ne sont plus les mêmes au bout d'un certain nombre d'années; ainsi les naturalistes modernes qui ont pénétré au Brésil n'y ont pas toujours retrouvé les noms donnés par Pison et Marcgrave, dont les voyages dans ce pays datent du commencement du dix-septième siècle. Souvent ces noms sont d'une bizarrerie, d'une difficulté à prononcer qui en rendent l'orthographe pénible; ils sont sujets d'ailleurs à être estropiés par les écrivains, les imprimeurs et les lecteurs, sans qu'on puisse vérifier qui a raison, puisque beaucoup de [illegible] n'ont pas de langue écrite. Dans ce cas, c'est la manière dont ils l'ont été la premiere fois qui doit être suivie; sans quoi, si tout le monde veut l'écrire à sa façon, il devient impossible de s'y reconnaître. Ces noms peuvent être comparés au patois de nos paysans, qui change avec le village qu'ils habitent. Et à ce sujet nous dirons qu'en France même, les plantes, etc., ont des noms qui varient suivant les localités, comme on peut le voir dans notre Dictionnaire. En général les appellations sont basées sur quelques ressemblances, souvent grossières, ou sur le *facies*, l'habitation, les propriétés vraies ou supposées des objets désignés, et mille autres circonstances souvent fort singulières; d'où on a souvent fait de vraies *signatures*, c'est-à-dire des remèdes par ressemblance. On leur a donné encore des noms de dieux, de héros, de saints, de grands hommes, etc.; heureux quand cette nomenclature est insignifiante et ne conduit pas à l'erreur! Les naturalistes de nos jours ont remédié à ces inconvénients de la nomenclature, en ramenant dans tous les êtres animés ou inanimés qui servent en médecine, à leur nom linnéen ou scientifique, qui, étant le même dans tout le monde savant, peut s'entendre partout. C'est désormais le seul qui doive être employé et avec lequel il convienne de se familiariser; il facilite et simplifie l'étude de la science, dont la nomenclature n'est pas la partie la moins difficile. Nous avons dans cet ouvrage cherché à ramener tous les noms connus, de quelque nation qu'ils viennent, au nom scientifique, et nous pensons que ce n'est pas un des moindres services que nous aurons rendus aux personnes pour qui notre travail est destiné. Malheureusement il est encore beaucoup de ces noms pour lesquels cette sorte de traduction est jusqu'ici impossible, faute de descriptions ou de renseignements suffisants; mais du moins nous aurons signalé cette lacune, et on cherchera à se procurer les documents qui manquent pour arriver à leur nom linnéen ou à leur en donner un. Il est indispensable que les médecins, les pharmaciens se servent de ces noms scientifiques, lorsqu'il n'en existe pas d'officinaux, pour éviter les erreurs, les quiproquos, etc.; car les appellations vulgaires désignent souvent plusieurs plantes, par exemple, sous le même nom, et réciproquement. M. Du Petit-Thouars observe avec raison que moins il y a de médecins ou de natura-

Digitized by Google

listes dans un pays, plus les plantes y portent de noms, et plus il y en a d'usitées. On peut lire sur la nomenclature l'article que M. Poiret y a consacré dans la partie botanique de l'Encyclopédie par ordre de matières (XII, 104).

NONPAREILLE. Nom d'une variété de *Pomme*.

NONACRIS. (Pline *lib.* XXXI, *c.* 2) dit qu'auprès de cette ville d'Arcadie sont des eaux vénéneuses, quoique belles et de bon goût; ce que quelques-uns attribuent à leur grande froideur, vu qu'elles se congèlent dans les ruisseaux auxquels elles donnent naissance.

NONARIA. Ancien synonyme d'*Astragale*.

NONATELIA OFFICINALIS, (*Psychotria involucrata*, Sw.). Ses feuilles sont employées dans l'asthme à Cayenne, où cet arbrisseau, de la famille des Rubiacées, est nommé Azier à l'asthme (Aubl., *Guiane*, I, 185).

NONAWA. Nom du *Menyanthes nymphoides*, L., au Japon.

NONEA. Un des anciens noms de la buglosse, *Anchusa officinalis*, L., dans Dioscoride.

NONDO. Nom tungouse du lynx, *Felis Lynx*, L., selon Erxleben.

NONETTE. Nom d'une variété de froment. Voyez *Triticum*.

NONIGI. Nom du *Fumaria bulbosa*, L., au Japon. Voyez ce mot.

NONO. Un des noms du *Morinda citrifolia*, L. (voyez ce mot), à Taïti.

NONOATELI. Nom galibi du *Nonatelia officinalis*, Aubl.

NONOY. Village France, à une lieue de Pont-à-Mousson, près duquel, dans les vignes, sont plusieurs sources d'eaux minérales froides (Carrère, *Cat.*, 499).

NOOCHIE. Nom tamoul du *Vitex Negundo*, L.

NOOK. Nom du *Polymnia frondosa*, Bruce, en Abyssinie.

NOONA MARUM ELLEY. Nom tamoul du *Morinda umbellata*, L. Voyez ce mot.

NOOTEN MUSKAAT. Nom hollandais du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

NOPAL. Un des noms du *Cactus Opuntia*, L. Voyez ce mot.

NOPALÉES. Synonyme de *Cactées*. Voyez ce mot.

NOPHOUTS. Un des noms chinois du *Mesa*.

NOPHRIS. Ancien synonyme du *Ballota nigra*, L. Voyez ce mot.

NORA-MAME. Nom japonais du pois, *Pisum sativum*, L.

NORCA. Nom portugais de la bryone, *Bryonia alba*, L. Voyez ce mot.

NORDHEIM, en Hanovre? En 1804 on a découvert, non loin de cette ville, une source d'*eau sulfureuse*, et des bains ont été établis dans la maison du garde des bois.

NORDISCHE HIMBEERE. Nom allemand du *Rubus arcticus*, L.

NORLANDIÆ BACCÆ. Un des noms officinaux des baies du *Rubus arcticus*, L., dans le nord de l'Europe.

NORMANDIE. Ancienne province de France assez riche en eaux minérales, mais qui la plupart n'offrent que peu d'importance. Voy. *Aumale, Andelys, Bagnolles, Saint-Barthélemy, Blaru, Bleville, Briquebec, Brucourt, Caen, Cernières, Conches, Coutances, Evroult*, (*St-*) *Forges, Ganville, Gournai, Hebecevron, Irai, Le Bec, Littry, Moulin-la-Marche, Nointot, Oherville, Pont-Audemer, Ranççon, Ranes, Rouen, Santin* (*St-*), *Tintry, Toufreville, Vire, Vrigny*.

NOREELLE. Un des noms vulgaires du merle commun, *Turdus Merula*, L.

NORONHIA CHARTACEA. Arbre, probablement inédit, qu'on observe figuré au Musée d'Argentel, ou *Carporama*; il est cultivé à Bourbon, sous le nom de *Pouai*, pour ses fruits qui ont le volume d'une moyenne pomme, sont de couleur vert-noirâtre, et dont la chair est peu considérable, à cause de l'épaisseur de l'écorce et du volume du noyau, on la mange néanmoins. Nous ne savons si cet arbre est le même que le *N. Bina* de Du Petit-Thouars, seule espèce décrite de ce genre, qui la représente comme ayant un fruit du volume d'une olive et étant de Madagascar, ou le *N. emarginata*, du même (*Olea emarginata*, Lam.), aussi de Madagascar, dont le fruit, de la grosseur d'une petite noix, se mange également (*Nova genera Madag.* p. 8, n° 24). Le genre *Noronhia* appartient à la famille des Jasminées et à la Diandrie Monogynie.

NORWÈGE (Eaux min. de).

Hertzberg (P.-H.). *Forsøg til beskrivelse af en mineralsk kilde paa Findaas præstegaard Funden*, 1778 (*nye Saml. af det Norske selsk. skrifter*. B. 2. S. 89).— Strom (H.). *Underretning om mineralske sundheds van de iaser Oerens kildevand paa sondmor* (*Skrifter der Kiobenhavnske selskab. nye saml.* Deel, 2. S. 408.

NOSOROG. Nom russe du *Rhinocéros*.

NOSSA (Eaux min. de). Voy. *Vinça*.

NOSTOCH. *Nostock commune*, Vauch. (*Tremella Nostoch*, L.). On connaît sous ce nom une matière gélatineuse, enveloppée d'une membrane, traversée de filaments, de volume variable depuis celui d'une cerise jusqu'à celui d'un œuf, lobuleuse, ondée, de couleur verdâtre ou jaunâtre, qui croît en quelques heures sur la terre, dans les allées sablées des jardins, etc., après les pluies d'automne et du printemps; elle disparaît par la sécheresse, mais si on remet le sac désséché du Nostoch dans l'eau, il reprend son volume primitif et son aspect gélatiniforme, que le froid ne fait pas disparaître. Dillénius et Linné l'avaient confondue avec les *Tremella*, qui sont des champignons. Les alchimistes ont écrit des rêveries sans nombre sur cette production fort singulière; ils l'ont regardée comme étant une émanation, un résidu lancé par les astres, et lui ont attribué des vertus miraculeuses, entre autres celle de la transmutation des métaux en or, objet constant de toutes leurs recherches. Ils la désignaient sous les noms de *Thrône de la terre*, de *Fleur de soleil* ou *du ciel*, de *Purgation des étoiles* (*Jaculum stellæ*), de *Réalgar de l'air*, de *Beurre de terre*, etc., et autres non moins fastueux, sous lesquels ils cherchaient à déguiser la nullité de cette substance (on peut consulter sur cette nomenclature une note de M. Vallot, insérée dans le premier volume des *Mémoires de la Société linéenne de Paris*, p. 473).

Le Nostoch a une odeur et un goût fades; on dit qu'il fond dans l'eau peu à peu et s'y putréfie assez vite (ce que nous n'avons pas aperçu dans l'expé-

Digitized by Google

rience directe que nous en avons faite), ce qui avait fait douter de son origine végétale. D'après MM. Vauquelin et Braconnet cette plante contient : eau, 185,00 ; matière analogue à la bassorine (césarine), 13,80 ; mucus, 1,20. Par la distillation elle donne une huile brune, une liqueur alcaline qui contient de l'acétate et du carbonate d'ammoniaque ; son résidu inciné a fourni du phosphate et du carbonate de chaux (*Annales de chimie*, LXXXVII, 265).

Le Nostoch appartient à la famille appelée *Algues*, par ses formes, son organisation et sa nature, et non aux champignons, comme le soupçonnaient quelques auteurs, puisqu'il ne contient pas de fongine. Il y a des naturalistes qui sont tentés de le classer parmi les animaux des derniers ordres, ou du moins qui le regardent comme un réceptacle d'animalcules. Carradori s'est assuré de sa transformation en lichen gélatineux, c'est-à-dire que, s'il ne dessèche pas aussitôt, il passe par des phases qui ont été indiquées sous les noms de *Tremella verrucosa*, L., de *Lichen fascicularis*, L., de *Lichen rupestris*, L., etc. (*Ann. de chimie*, XXXIV, 190). Voyez sa figure dans Bulliard, *Champignons*, t. 184. M. Bory dit que les *Collema* ne sont que des Nostochs avec des scutelles, et il les place dans ses Chaodinées.

Les vertus médicinales du Nostoch, plante dont il est parlé pour la première fois dans les écrits des botanistes vers la fin dix-septième siècle, depuis Magnol, qui est le premier qui l'ait mentionné évidemment, n'ont point manqué d'être célébrées, comme on le pense bien, vu les admirables propriétés qu'on lui prêtait. Il est propre à guérir tous les maux, suivant les alchimistes, qui voyaient partout avec la pierre philosophale, des panacées universelles : Paracelse, qui en portait dans le pommeau de sa canne, mourut néanmoins à 34 ans. De prime abord, on l'a dit immanquable contre le plus redoutable de tous, et le plus incurable, le cancer ; mais il fallait pour cela le ramasser à la fin de la lune d'avril et de mai (à supposer qu'il pleuve dans ce temps). On le donnait comme propre à remédier aux plaies, aux fistules les plus invétérées, à calmer les colliques. Cette masse gélatiniforme a été conseillée aussi contre la toux, les maladies de poitrine, etc. En Sibérie, où des variétés de l'espèce ordinaire viennent sur les fourmilières, sous les sapins, etc., on s'en sert en topique contre les inflammations, surtout celle des yeux, les enflures des pieds, etc. C'est peut-être le seul emploi raisonnable qu'on en puisse faire. Bulliard dit qu'on le récolte aux environs de Paris, où il est commun ; ce qui suppose que quelques personnes en font un emploi mystérieux, car les médecins ne le prescrivent pas. On ne doit pas confondre le Nostoch avec les vrais *Tremella* (voyez ce mot), avec les *Oscillaires*, sorte de plante qui a des mouvements visibles, encore moins avec le frai de grenouilles, etc., comme l'ont fait quelques auteurs anciens.

Geoffroy (C.-J.). Observations sur le nostoch de Paracelse, qui prouvent que c'est réellement une plante (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1708). — Réaumur. Observations sur la végétation du nostoch (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1722). — Vernisy. Mémoire sur le nostoch (*Nouv. mém. de l'acad. de Dijon*, 1784). — Corti. Observations sur la plante appelée *Tremella* (*Observations sur la physique*, VII, 78 ; et *Mém. de la société d'émul.*, V, 515). — Fontana. Lettres sur la *Tremella* (*Observ. sur la phys.*, VII, 328). — Carradori (G.). *Memoria sulle transformazione del nostoch*, etc. Florence, 1798 (*Journ. de la litt. étrang.*, I, 242). — Cassini (H.). Doutes sur l'origine du *Tremella Nostoch*, L. (*Bull. de la soc. philom.*, V, 81 ; 1817).

Notjera. Un des noms malabares de la Balsamine des jardins. V. *Impatiens*.

Notios. Un des noms de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

NOTOXUS. Genre d'insectes Coléoptères dont plusieurs espèces, notamment le *N. Monoceros* (*Meloc Monoceros*, L.), sont indiquées comme vésicantes dans le *Bulletin de pharmacie* (V, 114), mais que des recherches récentes ne montrent pas être pourvues de cette propriété (Voy. *Meloe*, IV, 299).

Notre-Dame de la Guadeloupe (Eaux min. de). Voyez *Mexique*.

NOTRE-DAME-DE-CONSOLATION. Hermitage du bas Vallespir, dans l'ancienne province de Roussillon, à une lieue de Collioure, où Carrère indique une *source* froide, appelée *de consolation*, qu'on croit ferrugineuse.

Nottola, Nottolo. Noms italiens des *Chauve-Souris* en général.

Nouet. Morçeau de linge dans lequel on enveloppe des substances médicamenteuses qu'on soumet à l'infusion ou à l'ébullition, afin de pouvoir les retirer à volonté.

Noufar. Un des noms arabes du *Nymphæa*.

Nouloubaeu. Un des noms caraïbes du savonnier, *Sapindus Saponaria*, L.

Nouna-nancoul. Arbre des Indes dont le fruit, de la grosseur d'une noix, se mange confit comme les atchars ou nos cornichons, d'après les *Lettres édifiantes*.

Nourouo. Nom indien de l'*Elæodendrum orientale*, Jacquin. V. *Elæodendrum*.

Nouroux. Nom de l'*Erythrina Corallodendron*, L., à l'Ile-de-France.

Nouvelle-Zélande (Eaux min. de la). Voyez *Ile Blanche*.

Nouvette. Un des noms vulgaires de la macreuse, *Anas nigra*, L.

NOUZET. Hameau à une demi-lieue d'Arsac, près duquel est une source d'eau froide, gazeuse, martiale et chargée de terre absorbante, selon Boniface (Carrère, *Cat.*, 621).

Novarello. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., en Languedoc.

Noyau, *Nucleus*. Loge ossifiée des fruits dits *à noyau*, comme la prune, l'abricot, la pêche, etc. ; on rejette ordinairement cette partie ; quelquefois on en fait usage pour la confection des liqueurs de table, etc.

Noyer. *Juglans regia*, L. Voyez ce mot.
— d'Amérique. *Hura crepitans*, L. Voyez ce mot.
— cendré. *Juglans cinerea*, L.
— de Ceylan. *Justicia Adhatoda*, L.
— des Indes. *Justicia Adhatoda*, L. Voyez ce mot.
— de la Jamaïque. *Hura crepitans*, L.
— pacanier. *Juglans cylindrica*, L.

Digitized by Google

— VÉNÉNEUX. *Hippomane Mancinilla*, L. Voyez ce mot.

NOYERS. Bourg de France (Loiret) à 5 lieues de Montargis, près duquel, au bas d'une colline, est une source ferrugineuse et acidule contenant en outre du carbonate de soude. Feu Gasteillier regardait cette eau minérale comme tonique et fébrifuge, utile en boisson dans les engorgements abdominaux, les fleurs blanches et l'hypochondrie (Alibert, *Précis*, etc., 347).

NOZ MOSCADA. Nom portugais de la muscade, *Myristica aromatica*, Murr.

— VOMICA. Nom portugais de la *Noix vomique*.

NOSOROZEC. Nom polonais du *Rhinoceros*.

NUBI. Un des noms du *Bignonia æquinoctialis*, L., aux Antilles. Voyez ce mot.

NUCETI. Un des noms indiens du *Cactus Opuntia*, L., dans l'île de Cuba. Voy. ce mot.

NUCI PRUNIFERA. Un des noms du savonnier, *Sapindus Saponaria*, L., dans quelques anciens auteurs.

NUCLEUS. Nom latin du noyau de certains fruits.

— ARMENIACÆ. Noyau de l'abricot, *Armeniaca vulgaris*, Lam. Voy. ce mot.

— PERSICÆ. Noyau de la pêche, *Persica vulgaris*, Mill.

— PINI. Réceptacle ligneux des amandes des pins, appelé *Cône*.

NUEZ DE ESPECIA. Nom espagnol de la muscade, *Myristica aromatica*, Murr.

— VOMICA. Nom espagnol de la *Noix vomique*.

NUIS. Un des noms de l'*Ophrys unilateralis*, Poiret, au Chili.

NULL VHAY. Nom tamoul du *Sesamum orientale*, L.

NUMENIUS, Courlis. Genre d'oiseaux échassiers, auquel T. Cuvier (*Append. au disc. sur les révol. de la surface du globe*, 1838, p. 567 et pl. 5) rapporte, sous le nom de *N. Ibis*, l'*ibis blanc* ou *ibis sacré* des anciens objet d'une sorte de culte pour les Égyptiens, et dont les momies se sont conservées jusqu'à nos jours. A ce genre appartient aussi maintenant le *Scolopax arcuata*, L., ou Courlis d'Europe, oiseau commun le long de nos côtes, de la grosseur du chapon, mais qui n'est qu'un gibier de goût médiocre.

NUMIDA MELEAGRIS, L., Pintade. Oiseau de l'ordre des Gallinacés, originaire d'Afrique, où il vit en grandes troupes près des marécages. Sa chair est excellente; mais son naturel criard et querelleur le rend fort incommode dans les basse-cours : on en nourrit plusieurs races, entres autres les *N. cristata* et *mitrata*.

NUMBA. Un des noms du *Rhinocéros* à Java.

NUMMULAIRE. *Lysimachia Nummularia*, L. Voyez *Lysimachia* au Suppl.

NUMULARIA. Nom espagnol, italien et portugais du *Lysimachia Nummularia*, L.

NUNDIAVETTEI. Nom tamoul du *Nerium coronarium*, Jacq. Voy. ce mot.

NUNNARIVAYR. Nom tamoul de la racine du *Periploca indica*, L.

NUPHAR. Voyez *Nymphæa*.

NURRI VUNGVEN, NURRAIALA. Noms tamoul et cyngalais de l'*Erythronium indicum*, Rottl.

NUS. Marcus Varro, cité par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2), dit que l'eau de ce ruisseau qui passe par Cescus, ville de Cilicie, aiguise l'esprit de ceux qui en boivent.

NUSSBAUM. Un des noms allemands du noyer, *Juglans regia*, L.

NUTMEG. Nom anglais de la muscade, *Myristica aromatica*, Murr.

NUTRITIFS, *nutrientia*. Substances propres à nourrir. Voyez *Aliments*.

NUTTEI CHOOAIR VAYR. Nom tamoul du *Spermacoce hispida*, L.

NUVVULU. Nom tellingou de la semence du *Sesamum orientale*, L.

NUX. Nom latin de la noix, fruit du *Juglans regia*, L. Voyez *Noix*.

— AVELLANA. Nom latin de la *Noisette*.

— BARBADENSIS. Fruit du *Jatropha Curcas*, L.

— BECUIBA. Voyez *Becuiba*. C'est peut-être le fruit du *Laurus Pichurim*, Rich.

— BEN, ou NUX BEHEN, off. Noms du fruit du *Moringa aptera*, Gærtn. Voyez ce mot.

— CARYOPHYLLATA, off. Un des noms du fruit du ravendsara, *Agathophyllum aromaticum*, W.

— CATHARTICA AMERICANA. Fruit du *Jatropha Curcas*, L. V. ce mot.

— CUPRESSI, off. Nom du fruit du *Cupressus sempervirens*, L. Voyez ce mot.

— INDICA. Fruit du *Cocos nucifera*, L.

— INSANA. *Datura Stramonium*, L.?

— JUGLANS, off. Noix commune, fruit du *Juglans regia*, L. Voy. ce mot.

— MEDICA. Fruit du *Jatropha Curcas*, L.?

— MOSCHATA. Nom officinal de la muscade, fruit du *Myristica aromatica*, Thunb. Voy. ce mot.

NUX PISTACIA, off. Pistache, fruit du *Pistacia vera*, L.

— VIRGINICA. Fruit du *Jatropha Curcas*, L.

— VOMICA, off. Noix vomique, fruit du *Strychnos Nux vomica*, L.

NYALEE. Cet arbre toujours vert, que Commerson, sur notre exemplaire de Rhèede qui lui appartenu, dit être son *Milonia racemifera*, genre sans doute décrit dans ses manuscrits, mais non publié, a des fruits en grappes du volume de nos raisins, d'un goût acide et sucré; on les mange quelquefois par fantaisie, mais avant leur maturité on en fait un sirop estimé pectoral; les noyaux pulvérisés, mêlés au gingembre et au sucre, lâchent le ventre, etc. (Rhèede; *Hist. mal.*, IV, 57, t. 16).

NYCTAGE, NYCTAGO. Noms du *Mirabilis Jalappa*, L. Voyez ce mot.

NYCTAGINÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones, à une seule enveloppe florale colorée, à étamines hypogynes; elle renferme un petit nombre de plantes herbacées ou frutescentes, à feuilles simples, opposées, à fruits monospermes et indéhiscents, et n'offre pas de grandes vertus médicinales. Le genre *Mirabilis* ou *Nyctago*, qui en est le type, a des racines purgatives et des fruits qui présentent une fécule abondante. Le genre *Boerhaavia* a aussi quelque emploi

NYCTANTHES ARBOR-TRISTIS, L., Arbre triste. Cet arbrisseau, de la famille des Jasminées, qui croît dans l'Inde et dont l'apparence chétive lui a valu son nom, est cependant remarquable par la suavité de ses fleurs, peu apparentes, dont l'odeur se répand au

Digitized by Google

loin la nuit, même en pleine mer; l'écorce et la racine passent pour guérir la toux, la consomption, l'asthme, etc., étant prises en décoction (*Trans. phil. abr.*, I, 182).

NYCTICORAX. Un des anciens noms du grand-duc, *Strix Bubo*, L.

NYDEL-BADES.

Hahn (J.-H.). *Von der natur. Eigenschaft. Wirkung und dem Gebrauch des Nydel-Bades* (*Abhandl. der naturforsch. Gesellsch. in Zurich.* B. 3. S. 333).

NYER. Village du haut confluent, dans l'ancienne province du Roussillon, à une demi-lieue d'Olette, près duquel Carrère (*Traité des eaux min. du Roussillon*. Perpignan, 1756, in-8°), indique une source minérale tiède (19° R.), de nature sulfureuse, absolument analogue à celle de *Nossa* près de Vinça. Voy. *Vinça*.

NYERST ou NIRSCHT. Nom hongrois de la marte, *Mustela Martes* L.

NYIREGYHAZA, en Hongrie, comitat de Szaboles. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8°, 2 vol.) y indique 2 sources, l'un nitreuse et l'autre chargée de carbonate de soude.

NYLEH. Nom arabe de l'*Indigofera argentea*, L.

NYMPHÆA. Genre de plantes, qui est devenu le type d'une famille naturelle, placée par les uns dans les Monocotylédones, près des Hydrocharidées, et par les autres dans les Dicotylédones, au voisinage des Papavéracées. Son nom vient de ce que toutes les espèces qu'il renferme, si remarquables par leurs belles fleurs et leurs grandes feuilles arrondies, habitent les eaux, où elles s'épanouissent à leur surface. Ces plantes ont des racines rampantes, qui sont grosses, spongieuses, et point de véritables tiges.

N. alba, L., Nénuphar, Nénuphar officinal (*Flore médic.*, V, f. 247). Cette plante magnifique, dont les grandes fleurs, d'une blancheur éblouissante, composées de plusieurs rangs de pétales, s'épanouissent à la surface des eaux tranquilles, ce qui les fait appeler *Lis des étangs*, a des racines spongieuses, grosses comme le bras, écailleuses, tortues, qu'on voit, exposées à sécher, à la porte des boutiques des herboristes à Paris, pendant l'été, pour l'usage médical; c'est la seule partie usitée, avec les semences. Les feuilles, d'abord roulées, viennent se développer à la surface de l'eau, dans l'été, puis s'y replient durant l'hiver, ce qui annonce les froids; la fleur sort de l'eau vers les 7 heures du matin, puis se referme et y rentre vers 4 heures du soir, petit à petit. Son nom vient de l'arabe *nilufar, niloufar*, qui est celui qu'il porte chez cette nation.

Le nom seul de nénuphar rappelle l'idée des propriétés sédatives, calmantes et surtout anti-aphrodisiaques attribuées à ce végétal; cette réputation, faite par les anciens, et qui ne doit peut-être son origine, ainsi que le remarque Marquis (*Dict. des sc. méd.*, XXXV, 439), qu'à son habitation au milieu des eaux et à la blancheur virginale de ses fleurs, d'une odeur un peu nauséabonde, est déjà établie dans Dioscoride et Pline (*lib.* XXX, *c.* 7), etc. Elle est arrivée jusqu'à nous et est devenue populaire; les poëtes et les naturalistes l'ont célébré à l'envi; on s'est servi du nénuphar pour abattre les feux de la concupiscence; les pieux cénobites du désert en faisaient un usage fréquent; on en consommait beaucoup dans les cloîtres, les couvents, les séminaires, et on porta ses propriétés tempérantes si loin qu'on l'accusa de rendre froid et même stérile. Les chanteurs en usaient pour conserver et perfectionner leur voix; on l'ordonnait pour guérir les insomnies érotiques, etc.

Cependant, les observateurs ayant remarqué que cette racine abondait en fécule; que les Tartares s'en nourrissaient, d'après Pallas, sans que cela nuisît à la fécondité de ceux qui en mangeaient; que sa saveur était un peu amère, visqueuse et styptique, ce qui indiquait des propriétés plutôt toniques et irritantes qu'énervantes; que de plus, si on l'appliquait sur la peau, réduite en pulpe, elle y causait une espèce de vésication, etc., ils furent portés non-seulement à douter des avantages de cette racine contre les aiguillons de la chair, mais à croire que ce *destructeur des plaisirs* et ce *poison de l'amour*, comme l'appelle Delille (*L'Homme des champs*, chant III), en pouvait devenir le stimulant. Cette conjecture a été mise hors de doute par Desbois de Rochefort, qui a encore vu beaucoup employer le nénuphar dans les couvents de son temps, et qui effectivement, loin de le voir agir comme réfrigérant, a observé que son administration était suivie de mauvais effets (*Mat. méd.*, II, 64). L'analyse de cette racine, faite par M. Morin de Rennes, confirmerait au besoin ce résultat: il l'a trouvée composée d'amidon, de muqueux, de tannin combiné à l'acide gallique, de résine, d'une matière végéto-animale, de quelques acides végétaux et de quelques sels (*Journ. de pharm.*, VII, 450). On peut également douter de la prétendue vertu hypnotique du nénuphar, signalée par quelques auteurs et qu'aucune preuve directe ne vient confirmer. C'est à la réunion de ces deux propriétés qu'on doit son usage dans la leucorrhée, la blennorrhagie, la dyssenterie, dont le succès, s'il était réel, devrait plutôt être attribué aux qualités styptiques et astringentes qu'il possède, qu'à la puissance chimérique qu'on lui a supposée. On ne fait maintenant presque aucun usage du *Nymphæa alba*, L., pas même comme épithème anti-fébrile, quoique vanté sous ce rapport par Détharding, qui prétend avoir guéri des fièvres intermittentes en appliquant aux pieds la racine de nénuphar fraîche, coupée par tranches. On peut donc, avec Cullen, le bannir de la matière médicale et tâcher d'en obtenir quelque emploi économique. La dose en décoction est de 2 gros à une demi-once, dans deux livres d'eau. Les semences ont aussi été présentées comme offrant les mêmes vertus; mais nous ne voyons nulle part de traces évidentes qu'on les ait employées. D'après Théophraste, les Béotiens s'en nourrissaient (*lib.* IV, *c.* 2). Le nénuphar entrait dans quelques médicaments hypnotiques, oubliés depuis longtemps. Les Turcs usent, dit-on, d'une eau distillée de ses fleurs comme cosmétique; on en fait encore un sirop dans

Digitized by Google

quelques pays. La racine cuite sert de poison aux blattes et aux grillons, d'après Scopoli (*Flora carniolica*, 316, n° 2). Simon Pauli veut qu'on jonche de feuilles de nénuphar la chambre des malades atteints d'inflammation, pour en rafraîchir l'air.

N. (Castalia, Sal.) *cærulea*, Sav. Il croît dans le Nil, dans l'Inde, etc., et avait été confondu avec le suivant (*Nymphæa Lotus*, L.), qui a les fleurs blanches, dont il paraît avoir les propriétés. On le trouve sculpté sur les monuments, les mosaïques, etc., avec celui-ci : on en faisait des couronnes.

N. Lotus, L., Lotos. Cette belle espèce croît dans les canaux du Nil, et ses superbes fleurs ont dans l'antiquité servi à couronner les dieux et les rois ; on voit des têtes d'Osiris, d'Antinoüs, etc., qui en sont parées. Aujourd'hui on se nourrit encore, ainsi qu'on le faisait autrefois en Égypte, des racines féculentes de cette plante ; lorsque les eaux sont retirées ; on les mange fraîches ou sèches, bouillies ou crues, et on assure qu'elles ont à peu près le goût de la pomme de terre ; Sonnini dit qu'on les vend toutes cuites dans les rues à Damiette, etc., et que le petit peuple en mange beaucoup, quoiqu'elles soient spongieuses, mucilagineuses et qu'elles s'avalent avec peine (*Voyage*, II, 351). Cette racine est parfois nommée à tort *Colocase*, dans les anciens auteurs, nom qui appartient à l'*Arum Colocasia*, L. Il ne faut pas la confondre non plus avec le *Nymphæa Nelumbo*, L., dont les semences ont la grosseur des noisettes comme dans les *Nelumbium*, tandis que celles des vrais *Nymphæa*, n'ont que le volume du millet et sont sans emploi ; encore moins avec le *Lotos* qui paraît être le jujubier. Ainslie dit que dans l'Inde on emploie la racine spongieuse et mucilagineuse du *Nymphæa Lotus*, ou d'une de ses variétés, intérieurement, contre les hémorrhoïdes, soit en poudre, soit en décoction ou en électuaire (*Mat. ind.*, II, 234).

N. (*Nuphar*, Sm.) *lutea*, L., Nénuphar jaune, petit nénuphar. Il croît chez nous dans les eaux, souvent mêlé au nénuphar ordinaire ou blanc, dont il se distingue par ses fleurs jaunes, plus petites, et qui ont cinq parties au calice au lieu de quatre. On n'en fait que peu ou point d'usage parce qu'on lui préfère ce dernier, bien que ses propriétés paraissent fort analogues ; en Suède on mêle sa racine sèche et pulvérisée dans le pain, et son feuillage est employé à la nourriture des bestiaux. Il faut distinguer du *N. lutea*, le *Nelumbium luteum*, Mich., qui paraît être une variété du *N. speciosum*, et vient aux États-Unis, où ses amandes sont employées à faire des gelées restaurantes et servent de nourriture.

N. Malabarica, Poiret. Ses fleurs sont usitées au Malabar, avec du sucre, contre la toux, et pour arrêter le vomissement de sang. C'est le *Citambes* de Rhèede (*Hort. Mal.*, II, 53), que d'autres rapportent au *N. pallida*, W.

N. Nelumbo, L. (*Nelumbium speciosum*, W.), Nélumbo, Fève d'Égypte, Lis de rose du Nil. Cette espèce, dont on a voulu faire le type d'un nouvel ordre botanique, les *Nélumbiacées*, est la plus belle du genre par ses magnifiques fleurs roses odorantes ; elle croissait autrefois dans le Nil, mais depuis longtemps elle en a disparu, et ne se voit plus que dans l'Inde, à la Chine, aux Moluques, au Malabar, en Perse, en Arménie, etc. Son fruit, souvent figuré sur les monuments égyptiens, comparé fort exactement à un guêpier, par Théophraste, a le volume d'une pomme d'arrosoir et présente une multitude de loges parallèles et sur un même plan, qui contiennent chacune une semence de la grosseur d'une noisette ; ce qui les fait appeler noix ou fèves d'Égypte, *faba ægyptiaca*, fèves pontiques, etc. ; en Perse on en fait des chapelets, etc. Ces semences sont comestibles, et dans l'antiquité la plus reculée elles servaient d'aliment ; en Égypte, on en faisait du pain, etc. C'est le *Tamara* des livres saints. Elles étaient défendues aux prêtres d'Égypte pendant certains temps, ce qui peut avoir fourni à Pythagore l'idée de défendre les fèves, si tant est qu'il les ait défendues. Fraîches, ces semences ont le goût d'amandes ; on en prépare des gâteaux, des pâtes, etc., associées au sucre, qu'on donne comme restaurants dans les diarrhées, le marasme, le carreau, etc. Il paraît que les Arabes en retiraient une sorte d'huile, qu'ils employaient dans les maladies des nerfs, les tremblements musculaires, etc. Dans l'Inde, à la Chine, à la Cochinchine, non-seulement on mange les amandes du *Nelumbo*, mais la racine y est employée comme diurétique et adoucissante ; on croit même qu'elles ont été employées par Hippocrate (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 240). Jeunes, on les fait cuire sous la cendre. Le suc visqueux qui s'en écoule lorsqu'on les coupe est employé dans la diarrhée et le vomissement. Les pétales sont astringents, et se substituent à nos roses à Java (*Propriétés des plantes méd. de Java*, *Bull. des sc. méd.*, Férussac, VIII, 210). Les fleurs, servaient aussi à faire des couronnes, des bracelets, etc. Les feuilles, grandes, arrondies et dentelées de cette plante, sont parfois employées en guise d'éventail, dans l'Inde. On a aussi appelé quelquefois ce végétal lotus sacré, lotus rosé et colocase, mais à tort. Voyez plus haut ce que nous avons dit sur ce sujet, à l'article du *N. Lotus*.

N. odorata, W. Aux États-Unis, le peuple emploie en cataplasme, comme émollientes, les racines de cette espèce, voisine du *N. alba*, L. ; elles recèlent, d'après Bigelow, un principe astringent (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, III, 74). Dans l'Inde on en prépare une sorte de liniment rafraîchissant pour la tête, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 381).

NYMPHÆA BRANCA. Nom portugais du nénuphar, *Nymphæa alba*, L.

NYMPHO. Nom provençal du nénuphar, *Nymphæa alba*, L.

NYMPHOIDES. Nom du *Menyanthes nymphoides*, L., dans quelques auteurs anciens.

NYSGROESS. Nom suédois de l'*Achillea Ptarmica*, L.

NYSSIMI-NOTSI. Nom japonais du *Ligustrum japonicum*, Thunb.

NYUL. Nom hongrois du lièvre, *Lepus timidus*, L.

NYUEST ou NYUSZT. Nom de la *Marte zibeline* en Hongrie.

NZ-FUSI ou NZIME. Nom donné à la *Civette*, par les nègres, au Congo.

Digitized by Google

O.

O. Cette lettre désignait anciennement une préparation composée d'*Ór* et d'*Alun*.

O-manti. Un des noms japonais du pin, *Pinus sylvestris*, L.

O-muggi. Nom japonais de l'orge, *Hordeum vulgare*, L. Voyez ce mot.

Oack of Jerusalem. Nom anglais du botrys, *Chenopodium Botrys*, L.

Oaille. Ancien nom spécifique d'un Mollusque du genre *Rhetae*.

Oak. Nom anglais du chêne, *Quercus Robur*, L.

Oat. Nom anglais de l'avoine, *Avena sativa*, L.

Oban. Nom de l'ours chez les Tschuwasches. Voyez *Ursus*.

Obako. Nom japonais du grand plantain, *Plantago major*, L.

Obeau, Obel. Anciens noms du *Populus alba*, L.

OBER-ZISSEN, dans le grand duché du Bas-Rhin. On y trouve une source minérale, d'un intérêt secondaire, suivant E. Osannn (voy. une Bibliographie de l'article *Prusse*).

OBERMENDIG, dans le grand duché du Bas-Rhin. E. Osann y signale une source minérale, d'une importance secondaire, dans sa *Revue des eaux médicinales de la Prusse* (voy. *Prusse*).

OBERSALZBRUNN, près de Furstenstein en Silésie. Il y existe des eaux minérales peu connues, recommandées, dit-on, par M. Hufeland contre les affections abdominales et pectorales avec disposition inflammatoire, fièvre hectique, etc. (Voy. dans le cahier de mars 1820 de son Journal, une notice du docteur A. Zemplin sur ces eaux).

Oberwyl (Bains d'). Voyez *Weissenbourg*.

Obicho da terra. Nom portugais du lombric, *Lumbricus terrestris*, Gmel.

Obier. *Viburnum Opulus*, L.

Obiezy swiat. Nom polonais du *Buplevrum rotundifolium*, L. Voyer ce mot.

Obole, *Obolus*. Poids de neuf grains environ.

Obrang. Sorte de réglisse de Guinée, dont la décoction sert à laver les testicules enflés (*Trans. philosoph. abr.*, I, 96).

Obre. Un des noms arabes du sycomore. *Ficus Sycomorus*, L. Voyez ce mot.

Obtondants, *Obtundentia*. Médicaments crus propres à diminuer l'âcreté des humeurs. Ce nom est synonyme de *Démulcents* et de *Obvolvants*.

Obturion. Sorte d'ortie? de l'Inde, à suc très-caustique, qui cause de la fièvre, une sensation brûlante si on la touche; on applique de l'ail pilé pour guérir les accidents que produit ce contact, etc. (*Dictionn. des sciences natur.*, XXV, 290), remède d'autant plus singulier que, chez nous, l'ail produit aussi la vésication. On dit, au lieu cité, et d'après le recueil des voyages, que ce même suc s'ajoute à l'eau-de-vie, au risque d'avoir des chements de sang produits par l'usage de ce mélange. On se demande si ce serait une Méduse?

Obvolvants. *Obvolventia*. Synonyme d'*Obtendants*.

Oca, Nom de l'*Oxalis tuberosa*, Mol., au Chili.

Oca, Ocha. Noms italiens de l'oie, *Anas Anser*, L.

Occhi di granchio. Nom italien des *Pierres d'écrevisse*.

Ocet. Nom polonais du vinaigre, ou *Acide acétique* affaibli.

Ocha. Un des noms italiens de l'oie. Voyez *Oca*.

Ochar. C'est le nom que les Orientaux donnent à une espèce de produit sucré qu'on observe sur les feuilles de l'*Asclepias procera*, Voyez ce mot.

Ochion. Nom égyptien de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Ochna Jabotapita, L. Arbre du Brésil, où il se nomme *Jabotapita*, de la famille des Ochnacées, dont les baies astringentes ont le volume d'une cerise et teignent comme le myrte; on retire une huile comestible de leur noyau (Marcgrave, *Brasil.*, 101). Cette espèce appartient à la portion du genre *Ochna* dont on a créé le *Gomphia*, qui n'a que dix étamines, etc. A Surinam, on donne le nom d'*Ochna* à l'*Hibiscus esculentus*, L.

OCHNACÉES. Famille naturelle qui est un démembrement de celle des Magnoliacées; elle appartient à la classe des Dicotylédones polypétales hypogynes, et renferme des arbres inter-tropicaux, à fleurs en grappe rameuse, peu connus sous le rapport de leurs propriétés médicinales. Les genres *Gomphia* et *Ochna* (voyez ci-dessus) sont les seuls dont nous ayons eu à dire quelques mots.

Ochne. Nom grec du *Poirier* à l'état sauvage. Voyez *Pyrus*.

Ochra rubra. Voy. Ocre rouge à l'art. *Ocre*.

Ochra Veneris. Un des anciens noms du *Sous-deuto-carbonate de Cuivre* naturel.

Ochre. *Ochra*. Voy. Ocre.

— Nom que porte, à la côte d'Ivoire, l'*Hibiscus esculentus*, L.

Ochroma lagopus, Sw. (*Bombax pyramidale*, Cav.). Il paraît que c'est plutôt la bourre rousse qui entoure les semences de ce végétal que celle des autres espèces, dont on se sert pour faire des chapeaux en Angleterre. Voy. *Bombax*.

Ochrus. Nom du *Pisum ochrus*, L., dans les anciens auteurs.

Ochs, Ochse. Noms allemands du bœuf. Voy. *Bos*.

Ochsenbrechhaunechel. Un des noms allemands de l'arrête-bœuf. *Ononis arvensis*, L.

Ochsenbrechwurzel. Autre nom allemand de l'arrête-bœuf, *Ononis arvensis*, L.

Ochsengalle. Un des noms allemands de la *Bile de bœuf*.

Ochsenschmalz. Un des noms allemands de la *Graisse de bœuf*.

Ochsenzunge. Nom allemand de la buglosse, *Anchusa officinalis*, L

OCIMUM. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la didynamie gymnospermie, dont le nom vient d'οζω, *je sens*, de l'odeur agréable des végétaux qu'il renferme; ce sont des plantes en général herbacées, quelquefois annuelles, à fleurs peu apparen-

Digitized by Google

tes, qui croissent entre les tropiques, et qui sont employées comme condiments dans plusieurs pays, ou comme odeurs; ces plantes sont actives et leurs propriétés cordiales, sudorifiques, etc., sont analogues dans la plupart des espèces.

O. album, L. Le suc de ses feuilles est employé dans l'Inde contre le catarrhe des enfants, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 92).

O. Basilicum, L., Basilic, Grand Basilic. Cette espèce annuelle, de l'Inde, se cultive chez nous dans les jardins et jusque sur la fenêtre du moindre artisan, à cause de la suavité de son odeur, qui se manifeste surtout en passant les mains sur ses feuilles. Son nom vient de βασιλικος, *royal*, ce qui indique la suprématie de cette odeur sur celle des autre plantes. Dans l'Inde, le suc des feuilles est versé dans l'oreille pour guérir l'otite; les semences sont regardées comme rafraîchissantes, calmantes; on les donne en infusion dans les gonorrhées, l'ardeur d'urine, les affections néphrétiques, à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 423). Nous observerons que les qualités actives des Labiées ne permettent guère de croire à ces vertus et on les donne comme rafraîchissement dans les chaleurs excessives de l'été (*Découverte des Russes*, II, 403). En Égypte on use comme condiment des feuilles du basilic, d'après Bélon (*Singularités*, 250). Chez nous on en fait quelquefois un emploi semblable, et plusieurs de nos formules culinaires indiquent des sauces au *basilic*. On retire de cette plante une huile essentielle très-suave, qui a la propriété de cristalliser (*Journ. de pharm.*, XVII, 646).

L'*O. crispum*, Thumb., est usité au Japon en infusion contre le rhumatisme (Thunberg, *Voyage*, IV, 58); l'*Ocimum Guineense*, Sch., est très-employé en médecine parmi les nègres, surtout dans les fièvres bilieuses. Les médecins indous prescrivent l'infusion de l'*O. hirsutum*, R., contre la diarrhée des enfants pendant la dentition (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 160). D'après Martius, celle de l'*O. incanescens*, Mart., qui est très-aromatique, est prescrite au Brésil comme sudorifique, après les refroidissements, sous le nom de *Remedio di vaqueiro*, ainsi que celle de l'*O. gratissimum*, L. (*O. zeylanicum*, Burm.). L'*O. monosum*, est cité dans Ainslie (*Mat. ind.*, II, 91) comme diurétique. Tout le monde connaît le petit basilic, *O. minimum*, L., qu'on cultive dans des pots sur les fenêtres, qui est balsamique et parfois condimentaire. Suivant le docteur Flemming, les femmes emploient dans l'Inde les semences de l'*O. pilosum*, W., dont l'infusion est mucilagineuse, pour calmer les douleurs de l'accouchement (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 423): on se sert aussi comme condiment de la plante entière. Molina rapporte qu'il y a au Chili un basilic fort remarquable, qu'il appelle *O. salinum*, à cause de la propriété qu'il a de produire chaque jour des gouttelettes d'une eau saline qu'on emploie en guise de sel commun, bien que la plante ne vienne pas dans un terrain salé (*Chili*, p. 110). Les praticiens tamouls prescrivent quelquefois, dans l'Inde, l'infusion de l'*O. sanctum*, L., contre les fièvres; le suc de ses feuilles est aussi donné dans les affections catarrhales (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 462) L'*O. tenuiflorum*, L., est regardé comme un aromatique stimulant à Java. Ce qui concerne l'*O. Zatharendi*, Forsk., sera indiqué à son synonyme *Plectranthus crassifolius*, Vahl.

OCKERGELB. Nom allemand de l'*Ocre jaune*.

OESSNOS. Un des nom grecs du fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

OCOCOL, OCOSOTL. Noms du *Liquidambar styraciflua*, au Mexique.

OCOTEA. Genre de plantes de la famille des lauriers, créé par Aublet, mais réuni au *Laurus*, par le plus grand nombre des botanistes. *O. amara*, Mart. Il croît au Brésil dans les forêts vierges du Rio-Yupura; son écorce est amère, aromatique et en usage comme stomachique parmi les naturels. *O. Cymbarum*, Humb. Cette espèce de l'Amérique équinoxiale est appelée *Sassafras de l'Orénoque*, sans doute à cause de son analogie avec le vrai Sassafras (*Nova genera et spec.*). *O. Cujumary*, Mart. Les cotylédons huileux des semences de cette espèce du même pays, ne sont pas moins estimés que ceux de la fève pichurim contre les affaiblissements des forces digestives et les maladies des intestins, si communes dans ce climat. *O. Guiannensis*, Aubl. Les feuilles de ce végétal, qui sont en dessous d'un blanc éclatant, sont employées en cataplasme pour hâter la maturité des bubons (Aubl. *Guian.*, II, 780). *O. Puchury*, Martius; cet auteur prétend que la *fève pichurim* n'est pas produite par le *Laurus Pichurim*, Rich., mais par son *Ocotea Puchury*, d'après ce qu'il a observé sur les lieux mêmes; ce dernier a une variété *major* et une *minor* qui donnent les deux espèces de fèves du commerce. Elles croissent sur les bords du Rio-Négro; l'embryon est retiré de la graine et mis à sécher sur un feu doux, pour qu'il ne fermente pas avant de s'en servir (*Bull. des scienc. natur.*, Férussac, XXIV, 62). Les graines de l'*O. opifera*, Mart., renferment une huile essentielle qui remplace celle de citron ou de romarin (*Ibid.*, 63).

OCRE ou OCHRE, *Ochra*, d'ωχρος, pâle. Mélanges d'argile et de fer oxidé, nommés jadis *Bols* ou *Terres bolaires*. Les proportions de ces mélanges et les degrés d'oxidation du fer, constituent des espèces d'ocres diversement colorées, notamment en jaune, en rouge et en brun. A l'*Ocre rouge*, la seule qui nous intéresse, se rapportent la *Sanguine* ou *crayon rouge* (*Rubrica* des anciens), le *Bol d'Arménie*, la *Terre de Lemnos*, la *Terre de Bucaros*, etc.

OCTOPODIA. Espèce de mollusque céphalopode. Voy. *Sepia Octopodia*, L.

OCULARIA. off. Nom de la turquette, *Herniaria glabra*, L. dans quelques auteurs.

OCULI CANCRORUM. V. *Yeux d'Écrevisse*.

OCULUS LUCIÆ, OCULUS MARINUS. Anciens synonymes d'*Ombilic marin*.

OCYMASTRUM. Ancien nom de la circée, *Circœa lutetiana*. L.

OCYMUM, d'ωκυς, rapide. Pline désigne sous ce nom une sorte de fourrage, qui croissait avec vitesse; Matthiole dit (*Commentaire sur Dioscoride, lib.* II, *c.* 135) qu'il ne faut pas le confondre avec le basilic, *Ocimum*, et distingue ces deux sortes de végétaux.

Digitized by Google

On peut consulter, sur l'*Ocymum* ou fourrage des anciens, un Mémoire de M. Amoureux fils, inséré dans les *Mémoires de la société d'agriculture* pour 1889, p. 62 (Voy. *Ocimum*).

Odad. Graine brunâtre, réniforme, petite, garnie de petits creux, apportée de la Perse par Olivier, employée dans ce pays contre les maladies des yeux (*Journ. de pharm.*, IX, 215). Seraient-ce celles de l'Absus? *Cassias Absus*, L.

Odallam. Nom tamoul du *Cerbera Manghas*, L.

Odebore. Nom bas saxon de la cigogne blanche, *Ardea Ciconia*, L.

Odermennig. L'un des noms allemands de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

ODESSA. Ville du gouvernement de Kherson, dans la Russie d'Europe, située dans une baie de la Mer-Noire.

Hepites (P.-C.). Notice sur les bains de mer et les Limans, ou lacs d'Odessa. 1829, in-8. (Cette Notice contient une analyse comparée de l'eau de mer, prise près d'Odessa, et de celle des Limans).

ODEURS (*Considérées dans les médicaments sous le rapport thérapeutique*). On donne le nom d'odeurs aux impondérables, intactiles, qui s'échappent des corps et affectent les membranes de l'olfaction, en se répandant avec plus ou moins de force, plus ou moins d'étendue, dans l'air ambiant dans lequel elles se dissolvent. Suivant quelques auteurs, ces parties volatiles, que les corps n'offrent complétement qu'à l'état parfait ou de maturité, sont des molécules des corps mêmes, ou seulement un de leurs principes, nommé *arôme* suivant d'autres; opinion qui nous paraît plus vraisemblable.

Parmi les corps qui font partie de la matière médicale, les uns sont sans odeur et les autres odorants; bien que la présence de l'odeur ne préjuge rien dans un médicament, puisqu'on en voit d'inodores qui ont des propriétés très-actives, on est porté à les croire presque inertes lorsqu'ils n'offrent aucun arôme; il est certain, du moins, que le principe odorant ajoute à la force des médicaments; que seul il en suppose, et que sa présence fait soupçonner celle de vertus marquées. Des classes entières de végétaux en sont toujours pourvues; telles sont les Labiées, les Ombellifères, etc., et c'est effectivement parmi elles qu'on trouve beaucoup des moyens énergiques que le médecin met en pratique.

Les odeurs fades, mucilagineuses, faibles, etc., telles que celles de la graine de lin, de la guimauve, de la mauve, du psyllium, de la laitue, etc., indiquent des vertus adoucissantes, émollientes, calmantes, anti-phlogistiques, etc.

Les odeurs rebutantes, nauséeuses, etc., comme celles du pavot, des Solanées, etc., indiquent des propriétés sédatives, narcotiques, vireuses, etc.; celles qui ont en même temps de l'âcreté en font soupçonner d'anti-scorbutiques, comme le raifort, le cresson, etc.; elles sont quelquefois alliacées, etc.

Les odeurs fortes, amarescentes, fétides, hircines, etc., comme celles de la vulvaire, de la tanaisie, de la maroute, de la matricaire, du safran, des matières animales en ignition, etc., indiquent des propriétés anti-spasmodiques, utérines, hystériques, etc.

Enfin les odeurs franchement aromatiques, suaves, etc., comme celles de la menthe, de la mélisse, du jasmin, de la sauge, etc., indiquent des propriétés toniques, cordiales, refocillantes, excitantes, etc. On peut borner à ces quatre groupes principaux la classification des odeurs que Linné portait à sept, Fourcroy à cinq, Lorry à cinq, mais différentes. Le nombre en serait bien autrement grand si on avait la prétention de mettre de la précision dans un sujet si difficile, et qui varie selon l'olfaction du juge.

Les odeurs ne sont pas toujours répandues également dans les corps; quelquefois les végétaux n'en possèdent que dans quelques organes; ainsi l'iris n'a d'aromatique que ses racines; dans un grand nomdre, c'est la corolle qui a particulièrement cet avantage; d'autres fois ce sont les fruits ou les semences; dans le safran, ce sont les pistils seulement. Les odeurs sont en général plus marquées lorsque les plantes sont vivantes; quelquefois elles les conservent après leur dessiccation, et dans d'autres cas elles en acquièrent par cette dessiccation, ou du moins elles sont plus marquées, comme cela se voit pour la coriandre, le mélilot, les feuilles du myrte, celles du fenugrec, etc. Quelquefois les odeurs ne se manifestent que la nuit, chez quelques-unes le jour seulement, etc. La déperdition de substance causée par les seules odeurs est très-peu considérable, témoin le musc que l'on prend en exemple pour prouver la divisibilité de la matière, etc.

Les médicaments odorants demandent à être ingérés de manière à dissiper le moins possible de leurs parties fragrantes; aussi, après avoir pris toutes les précautions pour qu'elles en conservent le plus possible pendant et après leur récolte, on les administre autant qu'il se peut en nature, soit en poudre, soit en pilules; on les prend en infusion théiforme, ou en décoction très-légère, faite dans des vaisseaux clos. Si la quantité d'arôme est tellement abondante qu'il en reste une quantité notable, ces précautions sont moins nécessaires.

On connaît l'influence des odeurs sur le corps humain: on sait qu'elles réjouissent, qu'elles causent un bien-être particulier dans tout notre être; aussi les voluptueux Orientaux en font sous ce point de vue un usage fréquent, et même presque continuel, puisqu'ils ont des cassolettes de parfum dans tous leurs appartements. Les anciens les recherchaient beaucoup, et se couvraient de fleurs dans leurs repas, leurs fêtes, se parfumaient le corps, en ajoutaient à leurs aliments, surtout dans le vin, etc. On a vu des maladies nerveuses, vaporeuses, surtout celles de la matrice, être modifiées et même guéries par des odeurs. Les auteurs citent des cas de guérison d'affections fort disparates, dus à la présence de certains aromates. D'un autre côté, elles peuvent être pernicieuses, comme nous l'avons dit en plusieurs endroits de cet ouvrage, au sujet de divers végétaux, étant respirées, surtout la nuit, dans des chambres petites, fermées, etc. On a des exemples assez fréquents de gens morts par cette cause, même par des fleurs à

Digitized by Google

odeur douce, comme celle de violettes, etc. Dans un degré moindre, elles peuvent produire des céphalalgies, des syncopes, etc. Les odeurs sont surtout nuisibles aux malades, particulièrement aux nouvelles accouchées et aux personnes très-nerveuses, parce que leur action paraît surtout s'exercer sur le système nerveux.

Spoletini (P.-G.). *Diss. philolog. de odoribus*. Romæ, 1641, in-12. — Cigarini. *Nova de odoribus theoria trutina*. Siennæ, 1740, in-4. — Linné (C.). *Medicamenta graveolentia*, etc. Resp. F.-T. Frageus. Upsaliæ, 1752; in-8. — Payer. *An odoramenta salutaria*? Paris, 1755, in-4. — Fourcroy. Mémoire sur l'arôme (*Ann. de chimie*, XXVI, 232). — Triller. *Diss. de morte ex violarum usu*. — Capellini (T.). Mémoire sur les effets des odeurs (traduit de l'italien, avec d'autres mémoires, 1 vol. in-12). — Wahlin. Diss. sur l'odeur des médicaments (*Obs. sur la physique*, II, 481). — Guillemin. *Diss. an medicamenta odore consentientia viribus idea consentiunt*? Nancii, 1784, in-4. — Lorry. Observations sur les parties volatiles et odorantes des médicaments, etc. (*Mém. de la soc. royale de méd.*, 1784-85, p. 306). — Cloquet (H.) Diss. sur les odeurs, etc. Paris, 1815, in-4 (Thèse). — Le même. Osphrésiologie ou traité des odeurs des organes de l'olfaction, etc. Paris, 1821, in-8, trad. en allem.).

Odina pinnata, Roxb. Cet arbre, décrit dans les manuscrits de Roxburgh, a son écorce usitée dans l'Inde, en poudre fine mêlée à l'huile de margosa (*Melia Azadirachta*, L.), pour la guérison des ulcères anciens et opiniâtres; on le nomme en tamoul *Woodiam-puttay* (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 486).

Odollam. Nom malabare du *Cerbera Manghas*, L.

ODONTALGIQUES, *Odontalgica*. Remèdes propres à guérir les douleurs de dents, du génitif d'οδους, οδοντος, dent, et de αλγος, douleur. La douleur pouvant être produite dans ces organes par des causes fort diverses, il en résulte que les médicaments qu'on emploie pour la soulager ne peuvent être uniformes. Ainsi, celles produites par la dentition exigent parfois l'incision des gencives pour faciliter l'évolution dentaire, et toujours la mastication des corps durs, comme celle des hochets d'argent, d'ivoire, etc., afin d'attendrir les gencives et d'arriver au même but. Nous remarquerons à ce sujet que l'emploi qu'on fait dans ce cas des racines de réglisse, de guimauve, etc., n'est pas sans inconvénient, parce que les jeunes enfants peuvent avaler les fibres de ces corps ligneux. Les moyens odontalgiques propres à calmer les douleurs provenant de l'inflammation du sac ou de la pulpe dentaire, consistent en émollients, en adoucissants, en calmants, en sangsues derrière les oreilles, à l'angle des mâchoires, etc.; celles causées par par la carie, qui n'est aussi qu'une sorte d'inflammation de la partie osseuse de la dent, exigent des secours fort différents; ce qui provient de la différence des tissus. On cherche ici à détruire la portion cariée soit en l'enlevant par la rugine, ou en la détruisant par le fer rouge ou à l'aide des acides concentrés, etc. Lorsque la carie est peu profonde on y applique des huiles essentielles, telles que celles de girofle, de romarin, de sauge, etc., dont on imbibe du coton qu'on place dans le lieu carié; on y met aussi parfois des poudres ou des substances corrosives dans le même but; on les *plombe* en y entassant un alliage de plomb et d'étain laminé, lorsque la carie a formé un canal dans l'os. Cette source de douleurs dentaires, la plus fréquente de toutes, ne reconnaît souvent de véritable odontalgique que dans l'instrument du dentiste. Lorsque la souffrance est produite par le transport d'une humeur rhumatismale, goutteuse, psorique, etc., sur les dents, les odontalgiques sont les dérivatifs, surtout ceux appelés *mouches*, qu'on place au voisinage de la douleur. Celle qui a son siége essentiel dans les nerfs, et qu'on nomme *névralgie dentaire*, se calme par les antispasmodiques et les opiacés; mais son intensité est parfois si grande, que l'extraction seule en est le remède comme pour la carie, quoiqu'il soit fort désagréable d'arracher une dent saine : heureux si on pouvait toujours soustraire ainsi dans nos nombreuses maladies l'organe qui en est le siége!

Aucun moyen thérapeutique n'est plus livré au charlatanisme que les odontalgiques; les formulaires en regorgent; il n'y a guère de pharmacien, de dentiste, etc., qui n'ait le sien, qu'il préconise au-dessus de tous les autres, et qu'il ne vante comme capable de guérir tous les maux de dents; de tenir la bouche fraîche; d'enlever le tartre; de rendre l'haleine pure, etc. Ce n'est pas un des moindres profits de la profession lucrative du dentiste. (Voyez *Anti-odontalgiques*).

Odontiques, *odontica*. Médicaments propr es à guérir les maladies des dents. La diversité de ces maladies, celle de leurs causes, etc., ne permettent pas d'admettre la possibilité d'une classe identique de médicaments propres à les guérir. Voy. d'ailleurs *Odontalgiques*.

Odontitis. Nom du *Lychnis Flos Cuc. li*, L., dans Pline.

Odontotribe. Synonyme de *Dentifrice*.

Odorrion. Nom du rossignol, *Ardea Luscinia*, L., dans Gesner.

Oduoc. Nom que les Cochinchinois donnent à un arbuste qui produit une gomme résine semblable à la myrrhe. On dit dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* que c'est le *Laurus Myrrha*, Lour., et on y écrit *O-duoc*.

OEbletrOE. Nom danois du pommier, *Malus communis*, DC.

OEbrodd. Nom suédois de l'*Artemisia Abrotanum*, L.

OEdicnemus. Nom spécifique d'un pluvier. Voy. *Charadrias*.

OEdla. Nom suédois du lézard gris. Voy. *Lacerta*.

OEgagropile. Orthographe vicieuse d'*Ægagropile*. Voy. aussi *Zostera*.

OEgnentroest. Nom suédois de l'euphraise, *Euphrasia officinalis*, L.

OEienrod valerian. Un des noms danois de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

OEil de boeuf. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., dans divers endroits.

— — Un des noms de l'*Anthemis tinctoria*, L.

— de bouc. Un des noms de la pyrèthre, *Pyrethrum officinalis*, N.

— de bourrique. Nom des semences du *Dolichos urens*, L.

— de chat. Semences du *Guilandina Bonduc*, L.

— de cheval. *Inula Helenium*, L.

— de chien. *Plantago Psyllium*, L. On appelle encore de ce nom le *Gnaphalium dioicum*, L.

Digitized by Google

OEil de corneille. Nom que Paulet donne à un agaric dangereux, dont on se sert pour empoisonner les rats (Orfila, *Toxic.* II, 45, 2e partie).

— du diable. *Adonis æstivalis*, L.

— de dragon. Un des noms des fruits de l'*Euphoria Longana*, Lam.

— d'olivier. Agaric vénéneux indiqué par Paulet (Orfila, *Tox.*, II, 48).

— de perdrix. Un des noms de l'*Adonis æstivalis*, L., et du *Scabiosa Columbaria*, L.

— de serpent. Ancien nom des dents pétrifiées de l'*Anarrhicas Lupus*, L., synonyme de *Glossopetræ*, suivant M. Desmarest.

— de soleil. Un des noms de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L.

— de vache. Un des noms de l'*Anthemis Cotula*, L.

OEillet. V. *Dianthus Caryophyllus*, L.

— d'amour. *Gypsophila Saxifraga*, L.

— à bouquet. Le même que l'œillet à *Ratafia*.

— de la Caroline. *Spigelia marylandica*, L.

— de Dieu. *Agrostemma Githago*, L.

— d'Espagne. *Poinciniana pulcherrima*, L.

— d'Inde. *Tagetes patula*, L.

— marin. *Statice Armeria*, L.

— de mer. Un des noms vulgaires de l'*Actinia judaica*, L.

— des prés. *Lychnis Flos Cuculi*, L.

— à ratafiat. Variété à fleurs pourpres du *Dianthus Caryophyllus*, L.

OEillette (Huile d'). On donne ce nom à l'huile retirée des semences du pavot, appelée petite huile, *OEilletto*, par les Italiens.

OEkta violer. Nom suédois de la violette, *Viola odorata*, L.

OElb. Nom saxon de l'*Ana Oler*, L.

OEre, OElk. Noms de l'élan, *Cervus Alces*, L., suivant M. F. Cuvier.

OEls gross. Nom suédois du *Ranunculus Flammula*, L.

ŒNANTHE. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentantrie digynie; son nom vient de οινη vigne, et de ανθος fleurs, parce que Pline prétend qu'une plante, dans laquelle on a cru reconnaître l'une de ses espèces, a sa fleur à odeur de vigne (*lib.* XXI, *c.* II). Théophraste désigne sous le même nom la vigne sauvage ou lambrusque (Matthiole, *Commentaires sur Dioscoride*, p. 418), ainsi que Pline. Ce genre renferme une douzaine d'espèces herbacées qui habitent les prairies fraîches ou lieux aquatiques; à fleurs souvent agglomérées; à racines tuberculeuses, etc., dont plusieurs sont actives et même dangereuses.

OE. apiifolia, Brotero. Cette plante a été confondue avec la suivante jusqu'à Brotero, qui l'a décrite dans son ouvrage intitulé : *Phithographia Lusitaniæ selectior*, etc., p. 74, t. 33; elle croît en France, quoique nos Flores ne la mentionnent pas, à peu près dans les mêmes localités que celle-ci, et en diffère surtout en ce qu'elle renferme, dans ses racines, un suc incolore, au lieu du suc jaune que contient l'*OE. crocata*; ses feuilles sont plus divisées, ses folioles plus aiguës, etc.; elle lui ressemble par sa taille élevée, les formes de la racine, etc., surtout par ses propriétés qui paraissaient être exactement les mêmes, et être aussi délétères. Dans la plupart des cas elle a été la source d'empoisonnements, comme celle-ci, dont nous allons parler.

OE. crocata, L. C'est une plante à tiges assez fortes, haute de deux à trois pieds, contenant un suc jaune safrané (*crocata*), à feuilles larges, d'un vert foncé, à folioles ovales-cunéiforme, ayant des ombelles à 20 ou 30 rayons assez longs; les fleurs sont blanches, les semences oblongues-ovoïdes, terminées par les styles persistants; les racines très-odorantes, pivotantes, s'enfonçant en terre, ont le volume d'une rave et grossissent au point d'être prises pour de petits navets, ce qui est la source de la plupart des accidents que produit cette plante, qui croît dans l'ouest de la France, l'Anjou, la Bretagne etc., et le nord, dans les prairies aquatiques; elle est fort rare dans les environs de Paris, où la suivante est au contraire assez commune. Il est à remarquer que la saveur de cette racine est d'abord douceâtre, ce qui trompe ceux qui la goûtent.

Ce végétal est l'un des plus dangereux que nous connaissions, pour les hommes et les animaux; un morceau de sa racine, de la grosseur d'une noisette, peut faire périr en une heure ou deux; il produit des taches rosacées sur le visage, la poitrine, de la chaleur à la gorge, de l'aphonie, la perte de connaissance, le frisson, des convulsions, etc.; on trouve l'estomac et les intestins enflammés lorsque la mort n'arrive qu'au bout de plusieurs heures, si le poison a eu le temps d'agir sur leur parois; car, dans le cas d'un décès prompt, il lui a manqué pour marquer sa présence. Les feuilles mangées en salade et prises pour celles du persil ou du céleri, auxquelles elles ressemblent assez, ont également causé la mort. Les auteurs renferment des exemples assez nombreux d'empoisonnement par cette plante arrivés en France (jamais à Paris, où elle est à peu près inconnue), en Corse, en Angleterre, en Hollande, en Flandre, etc. On en peut lire le détail dans une notice sur ce sujet que nous avons donnée à la suite d'une observation de M. le docteur Bry, d'Angers, sur un empoisonnement par ce végétal (*Journ. génér. de méd.*, LXXXII, p. 62 et 300). Le remède à cet empoisonnement est le même que celui des autres végétaux toxicofères : faire vomir le plus promptement possible, puis administrer des délayants, des mucilagineux, etc.

MM. Cormerais et Pihan-Dufailley ont donné l'analyse de cette racine. Son suc, jaune, aromatique et vireux, a une odeur semblable à celui de la carotte; elle ne doit être maniée qu'avec précaution; effectivement l'homme chargé de la râper pour le travail de cette analyse a eu une irritation sur les mains, les bras, avec douleurs lancinantes et une éruption ortiée, gonflement de la face, fièvre, etc., qui a duré quinze jours et qui a exigé l'application de sangsues, l'usage des émollients, etc. Elle donne pour éléments principaux : de la résine en abondance, une huile volatile également abondante, une autre huile concrète, de la gomme, de la mannite, beaucoup de fécule, de la cire, des sels, etc. (*Journ. de chimie médicale*, VI, 459), mais aucun principe particulier dangereux; il y a lieu de croire que c'est la

Digitized by Google

résine qui produit les accidents qu'on observe après son ingestion. 10 grains de cette résine donnés à un lapin l'ont rendu malade pendant vingt heures, sans le faire périr ; 12 grains ont fait vomir et procuré des déjections à un chien, lui ont causé une anxiété inexprimable, mais il a résisté à cette épreuve ; trois onces d'eau distillée sur des racines de cette plante n'ont produit aucun accident à un autre lapin. La teinture alcoolique de cette racine étendue sur la peau, mais enlevée au bout d'une demi-heure, y cause de la rougeur, un prurit incommode ; il s'y manifeste une éruption, etc., (*loco cit.*).

Les mêmes expérimentateurs rapportent qu'aux environs de Nantes le peuple et les empiriques emploient ces racines contre les hémorrhoïdes externes, écrasées et appliquées dessus. Elles produisent une éruption à la marge de l'anus, sur les fesses, etc., avec cuisson et démangeaisons, etc. ; quelquefois ce moyen fait disparaître ces tumeurs à la suite de cette inflammation thérapeutique, qu'on peut imiter par d'autres moyens, et qui peut avoir de bons résultats, à l'exemple de ce qu'on fait parfois pour les dartres qu'on guérit en appliquant un vésicatoire dessus, etc. ; mais parfois aussi il résulte une phlegmasie grave de ce mode de traitement.

On lit dans les *Observations sur la physique* (Introduction, II, 302), qu'un individu attaqué de lèpre, à qui on avait conseillé le suc de berle (*Sium latifolium*, L.,) prit celui de l'*OEnanthe crocata*, L., et en éprouva des accidents violents ; mais ayant persisté à en faire usage, il guérit, quoique sa maladie eût résisté à tous les autres moyens mis en usage contre elle jusqu'alors. Ce serait un trésor qu'une pareille découverte, si de nouvelles expériences confirmaient ce rapport ; on pourrait les tenter dans le midi, à Aubagne, etc., où on observe encore cette maladie, reste de celle dont les Croisades couvrirent le sol de la France. Nous dirons seulement que ce suc ne doit être pris qu'à petite dose ; car Watson a vu périr un individu qui en avait avalé une cuillerée à bouche, c'est-à-dire environ une demi-once (*Trans. phil.*, année 1746). Nous croyons qu'il ne faut pas dépasser, en commençant, 20 à 30 gouttes par jour, en plusieurs doses, dans un liquide approprié.

OE. pimpinelloides, L., Joannette, Méchon, Agnotte, Anicot. Cette espèce est fréquente dans nos prairies ; la coupe de foins, les enfants vont récolter ses tubercules qu'ils mangent, et qui ont un peu la saveur des noisettes, dont il ont le volume ; ils sont agglomérés, au nombre de six à huit, au dessous de la tige, qui est fistuleuse, assez grosse et rougeâtre du bas ; les uns allongés, d'autres ovoïdes, sans doute suivant qu'ils ont trouvé plus de difficulté à pénétrer dans le terrain. Nous en avons mangé fréquemment dans nos herborisations. A Angers, on en vend sur les marchés. Le danger est de confondre cette espèce avec la précédente, ce qui devient une source fréquente d'accidents, lorsque les deux plantes viennent dans le même pays ; celle-ci est plus petite, à tige moitié moins volumineuse, à feuilles dont les folioles supérieures sont linéaires ; elle n'a aucun suc surabondant ; ses tubercules sont presque rez terre, au lieu de s'enfoncer comme dans l'espèce précédente, et sont ovoïdes-allongés ; ils sont blancs, farineux, inodores, insipides, douceâtres, et ne causent aucune accident. Plusieurs espèces voisines de celles-ci, telles que les *OE. peucedanifolia*, Poll., *OE. approximata*, Mér., etc., se trouvent aussi dans nos environs, et ne paraissent avoir également aucun inconvénient ; leurs tubercules plus petits ne se mangent pas, si ce n'est ceux de cette dernière, prise jusqu'à nous pour l'*OE. pimpinelloides* de Linné. Au contraire, l'*OE. fistulosa*, L., Persil des marais, autre espèce de nos prairies humides, ne paraît guère moins vénéneuse que l'*OE. crocata*. On la reconnaît bien à ses fleurs en tête compacte, à ses tiges toutes fistuleuses, ainsi qu'à ses feuilles à folioles linéaires ; ses racines ont été recommandées contre la dysurie, la gravelle, la leucorrhée, les scrophules, les hémorrhoïdes, l'asthme, l'épilepsie, etc., sur ce qu'on a cru que c'était l'œnanthe des anciens, qu'ils regardaient comme utile contre la toux, la rétention d'urine, pour faciliter l'écoulement des lochies, etc. On dit cette racine et celle de l'*OE. crocata* employées dans plusieurs cantons pour empoisonner les rats, les taupes, etc.

Wedel (G.-W.). *Programma de OEnanthe Theophrasti*. Ienæ, 1710, in-4. — Rochard. Observations sur 37 soldats empoisonnés pour avoir mangé la racine d'œnanthe, etc. (*Anc. journ. de méd.*, IX, 430). — Vacher. Observations sur l'*œnanthe*, etc. (*Anc. journ. de méd.*, XVIII, 236). — Charles. Observations sur l'effet de la racine d'œnanthe (*Ann. clin. de Montp.*, 1814). — Bry. Empoisonnement suivi de mort, produit par l'*OEnanthe crocata*, L., avec le rapport de M. le docteur Mérat sur cette observation, etc. (*Journ. gén. de méd.*, LXXXII, 65 et 300). — Réveillé Parise. Nouvelle observation d'un empoisonnement par l'*OEnanthe crocata*, L. (*Ibid.*, 298). — Godefroy. Notice sur l'*OEnanthe crocata*, L. (*Journ. de pharm.*, VIII, 170 ; 1822). — Cormerais et Pihan-Dufaillay. Examen chimique et toxicologique des racines de l'*OEnanthe crocata*, L. (*Journ. de chimie méd.*, VI, 459).

OENANTHE AVIS, Cul-blanc. Petit oiseau jadis réputé apéritif et anti-épileptique (Lémery, *Dict.*, 624).

OENARIA. Ancien nom latin de l'alisier, *Cratægus torminalis*, L. Voy. ce mot.

OENAS. Espèce d'oiseau du genre *Columba*, que Lémery (*Dict.*, 624) dit bon contre l'épilepsie, pour exciter les urines, et, en bouillon, pour préparer les forces.

OENELÆUM. Mélange d'huile et de vin ; sorte de *Baume samaritain*.

OENESYRA. Nom suédois de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L.

OENIJES. Nom hottentot de l'*Iris edulis*, L. Voyez ce mot.

OENOCARPUS. Genre de palmiers du Brésil, créé par Martius, dont plusieurs espèces ont le fruit, qui est d'un bleu purpurin, propre à faire une sorte de vin. Le fruit de l'une d'elles l'*OE. distichus*, Mart., cuit et soumis à la presse, fournit une huile comestible (Martius, *Genera et spec. palm. brasil.*).

OENOGALA. Médicament composé de *Vin* et de *Lait*, usité chez les anciens.

Digitized by Google

ŒNOLÉS, de οἶνος, Vin. Nom adopté par MM. Henry et Guibourt, pour désigner la classe de médicaments qui résultent de l'action dissolvante du vin sur une ou plusieurs substances : on les nomme communément *Vins médicinaux*, et on les fait avec du vin rouge, du vin blanc ou des vins sucrés. Tels sont les composés connus sous les noms de *vins de quinquina*, de *gentiane*, d'*absynthe*, *anti-scorbutique*, *émétique*, *martial*, *scillitique*, etc. Le *laudanum liquide de Sydenham*, le *collyre de Lanfranc*, le *vin de poule*, etc., s'y rapportent également.

OEnomel. Médicament composé de *Vin* et de *Miel*, usité chez les anciens.

OEnoplia. Belon fait ce nom synonyme de napeca ou nabka, *Rhamnus Napeca*, L. Linné l'en distingue sous celui de *Rhamnus OEnoplia*, L., ce sont des *Zizyphus*.

OEnos, Οἶνος. Nom grec du *Vin*. Voy. ce mot.

OEnothera biennis, L., Onagre, Herbe aux ânes. Cette plante bisannuelle, qui donne son nom à une famille naturelle, est originaire du Pérou et de plusieurs autres lieux de l'Amérique; elle a été introduite en Europe depuis 1614, et s'y est tellement acclimatée, qu'elle y est aujourd'hui naturalisée. On mange ses pousses et ses racines jeunes, comme celles de la raiponce et de la mâche, sous le nom de *mâche rouge*, surtout en Allemagne, où on la cultive pour cet usage. Les Indiens emploient cette plante comme résolutive sur les bubons et autres tumeurs; elle passe en Europe pour astringente et vulnéraire, mais elle est peu ou point usitée, en France du moins. Feuillée parle de deux espèces d'*OEnothera* du Pérou, dont les habitants emploient les feuilles en cataplasme sur les tumeurs inflammatoires (*Plant. méd.*, II, 716). Les anciens donnaient le nom d'*OEnothera* à une plante dont la racine sentait le vin, et dont la décoction calmait les bêtes furieuses (Pline, *lib.* XXXVI, *c.* 11). On ignore complétement quelle est cette plante, et pourquoi Tournefort a donné ce nom à l'*OEnothera biennis*, L., car la prétendue ressemblance de ses feuilles avec les oreilles de l'âne est chimérique. *OEnothera* est aussi dans la Pline le nom de l'*Epilobium angustifolium*, L.

OEnus. Un des noms latins du *Vin*.

OEpata. Nom malabare de l'*Avicennia tomentosa*, L. Voyez ce mot.

OEr-han. Nom allemand du coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L.

OERLIKEN, en Suisse (canton de Zurich). Il y existe, dit-on, des bains d'eaux minérales sulfureuses.

OEschynomene. Voy. *Æschynomene*.

OEspine, ou mieux Æspine en Suède. *Vipera chersea*, L. Voy. *Vipera*.

OESTRUS, OEstres. Genre d'insectes diptères, ayant l'apparence d'une grosse mouche velue, et dont la plupart des espèces à l'état de larves, sont parasites de quelque mammifère, tels que le bœuf, le cheval, l'âne, le cerf, le mouton, etc., auxquels ils causent divers accidents et dont ils reçoivent en général leur nom spécifique. L'homme lui même est quelquefois tourmenté par les œstres, puisqu'on en a vu pondre leurs œufs dans les ulcères, à l'entrée des fosses nasales, etc. M. de Humboldt a observé dans l'Amérique méridionale, des Indiens dont l'abdomen était couvert de tumeurs produites par les larves d'un œstre (*Dict. des sc. méd.*, XXV, 329).

OEsypus. Nom latin du *Suint*. Voyez ce mot, et l'article *Ovis*.

OEthusa. Voy. *Æthusa*.

OEti. Nom brame du *Calophyllum Inophyllum*, L. Voy. ce mot.

OEtites. Voy. *ætites*.

OEtum. Nom que porte, dans Pline, une racine comestible en Égypte.

OEUF, *Ovum* des Latins, ὠόν des Grecs. Corps arrondi, qui, formé dans les ovaires des femelles de certains animaux (dits à raison de cela *Ovipares*), renferme le germe et est destiné à le nourrir durant quelque temps. Il est composé d'une enveloppe solide, nommée coque ou coquille; d'une pellicule mince qui la tapisse; du blanc, du jaune ou *vitellus*, du ligament et de la cicatricule. La présence d'une huile fixe dans le vitellus établit, suivant la remarque ingénieuse de Fourcroy, une analogie frappante entre les œufs et les semences de la plupart des végétaux; d'un autre côté, Vauquelin annonçait, dans son analyse des œufs de brochet, que les œufs, à quelque classe d'animaux qu'ils appartinssent, pourraient bien n'être composés que des mêmes éléments, associés seulement dans des proportions diverses; ce que semblent avoir confirmé les recherches de M. B. Morin, de Rouen, sur les œufs de truite et de carpe (*Journ. de pharm.*, IX, 203); de M. Dulong, d'Astafort, sur ceux de barbeau (*ibid.*, XIII, 521); etc. Quoi qu'il en soit, les œufs des oiseaux, en particulier de la poule, sont les seuls dont nous ayons à nous occuper dans cet article, le peu de détails que réclament de nous ceux des reptiles, des poissons, etc., se trouvent mieux placés aux articles respectifs des animaux auxquels il se rapportent. Nous dirons seulement ici que les œufs de tortue ne le cèdent guère, sous le point vue de l'utilité, à ceux des oiseaux (Voy. *Testudo*) : que ceux des poissons, lorsqu'ils sont exempts de la substance âcre, émétocathartique que contiennent certaines espèces, sont quelquefois usités comme aliment, ou servent à former, sous le nom de *Caviar*, un assaisonnement fort usité dans le Nord; que ceux de quelques Crustacés ne sont pas non plus sans emploi, etc.

L'usage alimentaire des œufs est généralement connu et apprécié, personne n'ignore que c'est une des substances le plus universellement employées; qui nourrit le plus sous un petit volume, dont la digestion est la plus facile, l'action la plus douce et la plus salutaire, et qui se marie le mieux avec la plupart des matières alimentaires. Aussi les formes sous lesquelles on les sert sur nos tables, l'emploi qu'en font les cuisiniers et les pâtissiers sont-ils des plus variés, et par conséquent la consommation des plus grandes. Les œufs de poule sont les plus usités et ne sont guère surpassés, dit-on, en délicatesse que par ceux de faisan, malheureusement rares et chers, et peut-être par ceux de paon, très-estimés des Romains. Ceux d'oie, de canne, de dinde, peu en

Digitized by Google

usage, sont ou plus gras ou plus lourds, et veulent être déguisés par divers assaisonnements.

On prescrit particulièrement les œufs aux femmes, aux enfants, aux individus délicats. Leur prétendue action échauffante ne tient qu'à leur complète digestibilité. Toutefois, les œufs conservés sont moins faciles à digérer que les œufs frais, et paraissent en même temps doués de quelque action stimulante; les œufs durs (C. F. Paullini, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, a. 5, 1686, Apprend. p. 19; D. Crueger, *ibid.*, Dec. II, a. 4, 1685, p. 24; J. Dolaeus, *ibid.*, Dec. II, a. 10, 1691, p. 125; D. Nebel, *Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 5 et 6, p. 308), les œufs frits, les œufs au beurre noir, à la trippe ou même en omelette et sur le plat, etc., sont aussi de bien plus difficile digestion que préparés de toute autre manière. Sous le point de vue thérapeutique, on donne donc la préférence aux œufs à l'eau ou au lait, aux œufs à la coque, en chemise, à la neige, et même aux œufs brouillés. Les œufs crus sont rarement usités, et causent du dégoût à beaucoup de personnes; la saveur en est cependant des plus agréables, lorsqu'ils sont récemment pondus, chauds encore, et ils passent avec la plus grande facilité; des chanteurs prétendent se mettre en voix par leur usage.

On emploie rarement les œufs dans les maladies aiguës, à cause de leur action éminemment nutritive; mais dans les affections chroniques, des voies digestives surtout, ils sont souvent prescrits et en général très-utiles, parce qu'ils passent sans fatiguer les organes et fournissent une alimentation douce et restaurante. C'est aussi dans la convalescence des maladies, un des analeptiques les plus usités. Van Helmont a vanté, contre la diarrhée opiniâtre, les œufs durs assaisonnés de vinaigre rosat (G.-H. Velsch, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, a. 8, 1677, p. 67, cent, 1 et 2, Append., p. 205). On a recommandé contre l'ophthalmie chronique et les ulcères des paupières le liquide que fournit un œuf dur, dans lequel on a substitué au vitellus du sulfate de zinc, et qu'on a laissé séjourner quelque temps à la cave; et contre les rousseurs et les feux du visage, le fluide qui s'écoule d'un œuf durci, percé d'une longe aiguille et placé dans un lieu frais; mais nous avons contre ces maux des remèdes plus efficaces sans doute.

Les œufs s'altèrent assez promptement, et les moyens de conservation qu'on met en usage, tels que les cendres, l'eau de chaux, (*Journ. de pharm.*, VII, 456), etc., n'empêchent pas que, durant la saison froide, période où les poules cessent de pondre, les œufs ne soient et bien moins bons et beaucoup plus chers: la découverte d'un moyen sûr, facile et économique de les conserver ou de faire pondre des poules en hiver, ne serait certainement pas sans quelque importance pour le thérapeutiste.

Plusieurs des parties de l'œuf offrent des applications spéciales. Nous ne dirons rien pourtant de la *pellicule* ou *membrane*, de nature albumineuse selon Vauquelin, dont sa coquille est tapissée; quoiqu'au dire des continuateurs de la *Matière médicale* de Geoffroy, elle puisse, appliquée sur le bout du doigt, provoquer une douleur assez vive, une sorte de panaris artificiel et remédier aussi quelquefois à la fièvre intermittente. Nous n'avons presque rien à dire non plus des usages de la *coquille* même de l'œuf (soit lavée, porphyrisée et mise en trochisques; soit calcinée et réduite à l'état de chaux impure; soit dissoute dans le vinaigre et précipitée sous forme de *magistère* par un alcali), malgré les *vertus admirables* que lui attribuent les mêmes auteurs dans les cas de gravelle, des scrophules, etc., à l'exemple de Mlle Stephens et de Rotrou, dont les arcanes contre ces maladies avaient pour base ce corps inerte ou ce simple absorbant: nous en avons parlé d'ailleurs aux articles *Coquilles* et *Calcium*. Nous rappellerons seulement que, d'après l'analyse de Vauquelin (*Ann. de chim.*, LXXXI, 304; et *Ann. du Muséum*, XVIII, 164), elles sont formées d'environ 9/10 de carbonate de chaux, de 5/100 de phosphate de chaux, d'un peu de carbonate de magnésie, d'oxide de fer de soufre qu'on ne peut mettre à nu, enfin d'une matière animale; et que les coquilles d'autruche, de tortue, etc., ont aussi été employées en qualité d'absorbant (*Journ. de pharm.*, VI, 521). Quant au *blanc d'œuf*, nous en avons fait l'histoire thérapeutique au mot *Albumine*, et son emploi alimentaire se confond avec celui de l'œuf lui-même dont nous venons de parler, car on n'en fait guère usage isolément: c'est à lui que les œufs durs paraissent surtout devoir leur peu de digestibilité.

Reste donc le *jaune d'œuf*, principal aliment du poussin encore renfermé dans sa coquille, liquide épais visqueux, d'une saveur douce, agréable, formé, 1° d'eau; 2° d'albumine, qui lui donne la propriété de durcir par la chaleur; 3° d'une huile douce, incolore à l'état récent, composée d'environ 11/12 d'élaïne et de 1/12 de stéarine (MM. Planche, Réclus); 4° enfin d'une matière colorante, regardée par M. Chevreul comme formée de deux principes colorants, l'un jaune, analogue à la matière colorante jaune de la bile, et l'autre rouge.

Le jaune d'œuf, employé quelquefois isolément dans l'art culinaire, sert en pharmacie comme d'intermède pour dissoudre ou suspendre, dans divers liquides médicamenteux, le camphre, les résines, les térébenthines, les baumes, etc.; c'est la base du *lait de poule*, espèce d'*émulsion animale* fort usitée comme adoucissant dans les affections catarrhales, et, plus étendue, comme aliment doux et analeptique (Payen, *Journ. de chim., méd.*, VI, 158), ainsi que du *looch jaune*, potion pectorale analogue, mais dans laquelle existent à haute dose l'huile d'amandes douces et le sirop de guimauve. On le fait entrer dans certains lavements adoucissants contre la colique, la dyssenterie, etc.; dans des cataplasmes émollients, suivant le conseil de Galien. Associé au soufre, il constitue le remède contre la gale de l'abbé Quiret (*Anc. Journ. de méd.*, LXXVIII, 150); uni au saindoux, il forme une pommade qu'employait A. Leroy, comme anti-scrophuleux (*Formulaire* de Sainte-Marie); au saindoux et à la cire, l'*emplâtre jaune* de certains dispensaires. Il fait partie enfin de

Digitized by Google

l'*onguent digestif*, d'un *onguent hémorrhoïdal* (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent, 5 et 6, p. 62), etc.; mêlé avec un peu de sel et appliqué dans une coquille de noix sur le nombril des petits enfants, il relâche le ventre, suivant Arnault de Nobleville et Salerne (*Suite de la Matière médic.* de Geoffroy, III, 293), qui ajoutent qu'uni à un peu de fiel de taureau, et appliqué de la même manière, il est bon contre le carreau. Galien, qui vante le jaune d'œuf contre la fièvre tierce, prétend qu'avalé cru il apaise la soif qui est due à la présence de la bile dans l'estomac, ce qui a pu conduire à proposer ce même moyen contre la jaunisse, comme l'a fait cet accoucheur anglais que cite Bordeu dans son *Analyse médicinale du sang* (§ 87).

Enfin il sert à préparer l'*huile d'œufs*, liquide jaune, jadis fort employé en qualité d'adoucissant contre les gerçures, les crevasses de la peau, du mamelon, les brûlures, les hémorrhoïdes, et comme propre à prévenir, disait-on, les cicatrices de la variole. Quelques praticiens ont même regaré l'huile d'œufs comme anodyne; et J. Lonzoni, médecin de Ferrare, l'a préconisée en injection dans les affections de l'oreille, et aussi contre les douleurs (*Acta acad. nat. cur.*, I, 87). Cette huile peut être obtenue au moyen de l'alcool, comme l'avaient proposé Chandelier et Chaussier, ou de l'éther d'après le procédé de MM. Mialhe et Walmé (*Journ. de pharm.*, XVI, 128), qui en ont retiré un gros par jaune d'œuf; mais le moyen le plus en usage, quoiqu'il en donne moitié moins, consiste à soumettre à la pression entre deux plaques de fer poli, chauffées à l'eau bouillante, des jaunes d'œufs préalablement durcis, puis séchés dans une bassine d'argent et enfin ramollis par une chaleur un peu plus forte, et à filtrer au bain-marie le liquide huileux qu'on obtient. Elle se conserve assez bien dans un flacon exactement bouché (*Bull. de pharm.*, V, 207); néanmoins on recommande de ne la préparer qu'au fur et à mesure des besoins, parce qu'elle est sujette à devenir rance, état du reste dans lequel M. Planche l'a indiquée comme propre à faciliter singulièrement l'extinction du mercure.

Struve (F.-C.). *Diss. de ovorum gallinaceorum usu medico.* Kiel, 1766, in-4. — Voyez aussi le Mémoire sur l'oologie ou sur les œufs des animaux, par M. Moquin-Tandon, inséré dans les *Annales de la société linnéenne* de Paris, mars 1824.

OEuf de chamois. Nom donné quelquefois jadis aux *AEgagropiles*.

OEuf du diable. *Phallus impudicus*, L.

OEuf végétal. On donne ce nom au fruit du *Solanum Melongena*, L., et à celui de l'*Ochras mammosa*, L. Les *Amanita*, lorsqu'ils se développent, ont la forme d'un œuf; le chapeau de quelques *Agaricus* a aussi cette forme.

OEufs de fourmi. Nom impropre des nymphes de cet insecte. V. ce mot.

OEuen pLaney ssafran. Nom bohême du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

Ofenaues. Un des noms allemands de la *Suie*.

Offa alba s. offa helmontii. Mélange de sous-carbonate d'ammoniaque liquide et d'alcool, tous deux très-concentrés, formant un magma blanc, comme savonneux, jadis vanté, à la dose d'un scrupule dans un verre d'eau, comme fondant.

Offen (Eaux min. de). Voy. *Bude*.

Officier. Un des noms vulgaires du lieu, ou merlan jaune, *Gadus Pollachius*, L.

Officinal valerian. Un des noms anglais du *Valeriana officinalis*, L.

OFFICINALES (Plantes). On donne ce nom aux plantes qui sont usitées en médecine, et qu'on tient à la disposition du public dans les officines.

Martyn (J.). *Tabulæ synopticæ plantarum officinalium*, etc. Londini, 1726, in-folio. — Short (T.). *Medicina britannica or a treatise on physical plantes.* Londini, 1747, in 8. *Idem.* 1748, in-8. — Gahn (N.). *Plantæ officinales.* Præs. C. Linné. Upsaliæ, 1753, in-4. — Nees d'Esembeck. Plantes officinales. Bonn (en allemand). — Plenks. *Icones plant. med.* — Hoffmann (D.-C.-F.). *Syllabus plantarum officinalium.* (Voyez *Plantes médicinales*).

OFFICINAUX (Médicaments). On donne ce nom à ceux qu'on trouve tout préparés dans les officines des pharmaciens; le seul but, en ayant ainsi des remèdes tout préparés, c'est de pouvoir s'en servir de suite. Ils peuvent être simples ou composés; ces derniers ne sont guère administrés qu'après avoir subi l'espèce de fermentation qui en fait un tout homogène, et leur donne conséquemment une seule propriété, ce qui exige à peu près un an. L'emploi de ces médicaments suppose qu'on les donne dans des cas toujours les mêmes, dans des maladies parfaitement identiques; car, n'ayant qu'une vertu, ils ne peuvent agir que semblablement. Or, la supposition des maladies exactement les mêmes est impossible à admettre : aussi les remèdes officinaux sont-ils à peu près abandonnés; on ne prescrit plus guère parmi eux que ceux qui *conservent* les principes médicamentaux à l'aide du sucre, du miel, etc. Voyez *Magistraux*. Les médicaments officinaux ont, en outre, un inconvénient considérable, qui seul suffirait pour les faire abandonner, c'est qu'ils sont sujets à s'altérer avec le temps, et quelquefois en fort peu de temps. Les électuaires se dessèchent et se remplissent de vers; les sirops fermentent; les onguents deviennent rances; les vins se décomposent, etc., etc., et tous sont alors plus nuisibles qu'utiles. Il y a des extraits qui sont sans vertu au bout d'une année. Autant qu'on le peut, il faut donc employer des médicaments magistraux et récents.

Mandel. Réflexions sur les médicaments officinaux (*Annales de Montpell.*, t. III; 1806).

Offos. Nom de l'éléphant dans quelques parties de la Guinée. V. *Elephas*.

OGEN ou **OGEU**. Village à 1 lieue S.-E. d'Oleron près duquel, dans un enfoncement marécageux, Bordeu, cité par Carrère (*Cat.*, 139), signale une eau minérale à peine tiède, non sulfureuse, contenant du fer, employée à des usages domestiques, et de plus, en bains, dont il faut élever la température, contre la sciatique et les rhumatismes, ainsi qu'en boisson contre les obstructions et embarras du ventre, des reins et de la poitrine.

Oghegue. Fruit comestible du Congo, où il est

Digitized by Google

plus connu sous celui de *Gegos*, qui est probablement celui du *Ximenia americana*, L.

OGNON, OIGNON. *Allium Cepa*, L. Voy. ce mot.

— BLANC. Variété de l'*Oignon*.

— DE LIS. *Lilium candidum*, L. Voy. ce mot.

— DE LOUP. Nom de plusieurs *Champignons* que mangent ces animaux.

— MARIN. *Scilla maritima*, L.

— MUSQUÉ. *Muscari ambrosiacum*, Mœnch. Voyez ce mot.

— DE PROIE. Un des noms de l'oignon du *Cyanella capensis*, L. Voy. ce mot.

— SAUVAGE. *Hyacinthus comosus*, L. Voy. ce mot.

— DE SCILLE. *Scilla maritima*, L.

OGORZEK. Nom polonais du concombre, *Cucumis sativus*, L. V. ce mot.

OGRODNIEZEK. Nom polonais de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L.

OHERVILLE (*Ogerville* dans le *Dict. des sc. méd.*). Paroisse de la vallée de Cany, dans le pays de Caux, en France, où Le Pecq de la Clôture, cité par Carrère (*Cat.*, 598), signale une source d'eau minérale ferrugineuse.

OHR-VOGEL. Nom autrichien du pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L.

OI. Nom du goyavier, *Psydium pyriferum*, L., au Tonquin.

OIE. Voy. *Anas Anser*, L.

— D'ÉCOSSE. Un des noms vulgaires de la macreuse, *Anas nigra*, L.

— DE GUINÉE. Voy. *Anas Cygnoides*, L.

— NONETTE. Ancien nom du cravant, *Anas Bernicla*, Gm. Voy. *Anas*.

OIESTROEST. Nom danois de l'euphraise, *Euphrasia officinalis*, L.

OIGNON. Voy. *Ognon*.

OIL BEETLE, OIL CLOCK. Noms anglais du *Meloe Proscarabæus*, L.

OIL OF OLIVE. Nom anglais de l'*Huile d'Olive*, *Oil* étant celui de l'huile.

OISEAU-CHAMEAU. C'est l'autruche, *Struthio Camelus*, L.

— DE SAINT-MARTIN. Un des noms vulgaires de l'*Alcedo Ispida*, L.

— DE RIVIÈRE. Nom vulgaire du canard sauvage, *Anas Boschas*, L.

— VOLANT. Nom alchymique de l'*Hydro-chlorate d'Ammoniaque*.

OISEAUX. Grande classe d'animaux vertébrés ovipares, divisée en plusieurs ordres, nombreux en genres et espèces, plus alimentaires que médicinaux, quoique la plupart aient figuré jadis dans la matière médicale. Ces ordres sont ceux : 1° des *oiseaux de proie*, auxquels se rapportent les vautours, les faucons, les aigles, les milans, les hibous, etc. (Voy. *Vultur*, *Falco*, *Aquila*, *Milvus*, *Strix*, etc.); 2° des *Passereaux*, subdivisés en *Dentirostres* (Voy. *Muscicapa*, *Turdus*, *Corvus*, *Motacilla*, etc.); *Fissirostres* (Voy. *Hirundo*); *Conirostres* (Voy. *Alauda*, *Parus*, *Emberiza*, *Fringilla*, *Loxia*, *Corvus*, etc.); *Tenuirostres* (Voy. *Upupa*, *Trochilus*); *Syndactyles* (Voy. *Merops*, *Alcedo*); 3° des *Grimpeurs*, auxquels appartient le genre *Cuculus*; 4° des *Gallinacés*, qui comprennent les genres *Pavo*, *Meleagris*, *Phasianus*, *Tetrao*, *Colomba*, etc.; 5° des *Échassiers*, où viennent se ranger les genres *Struthio*, *Otis*, *Tringa*, *Hæmatopus*, *Ardea*, *Tantalus*, *Scolopax*, *Fulica*, etc.; 6° enfin de l'ordre des *Palmipèdes* (Voy. *Pelecanus*, *Anas*, *Mergus*, etc.).

OISON. Petit de l'oie, *Anas Anser*, L.

OJO. Nom japonais du buis, *Buxus sempervirens*, L. Voyez ce mot.

OJOS DE CANGREJOS. Nom espagnol des pierres ou yeux d'écrevisse. Voy. *Cancer*.

OKAITSOK. Nom groënlandais du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.

OKNOS. Nom grec du butor, *Ardea stellaris*, L.

OKON. Nom de la *Perche* en Sibérie.

OKOR. Nom hongrois du bœuf. Voy. *Bos*.

— ZON. Nom hongrois de l'*Anthemis tinctoria*, L. Voyez ce mot.

OKROUE. Nom donné, à Surinam, à l'*Hibiscus esculentus*, L. ?

OKRA. Nom indien de l'*Hibiscus esculentus*, L. Voy. ce mot.

OKURKY. Nom bohême du concombre, *Cucumis sativus*, L.

OL. Abréviation de *Oleum*, huile, usitée dans les formules médicinales.

OLACINÉES. Famille naturelle extraite surtout des Orangers, et établie par M. Mirbel; elle est classée parmi les Dicotylédones polypétales, hypogynes, et ne renferme que peu de plantes médicinales. Les genres *Olax* et *Ximenia* (V. ces mots) offrent seuls quelques détails qui peuvent, sous ce rapport, nous intéresser.

OLAMPI. Résine grisâtre en dehors, fauve, luisante en dedans, friable, insipide, inodore, non soluble dans la bouche, ni dans l'eau, ne se liquéfiant pas au feu, rendant une odeur suave résineuse en brûlant; son origine est inconnue; elle a été indiquée pour la première fois par Lémery, puis par Spielmann, dont les auteurs ont répété les propres mots (*Pharm. génér.*, 156). M. Guibourt croit que c'est une sorte de résine copal; Lémery dit qu'elle lui ressemble, et qu'elle est originaire d'Amérique. Il la croit détersive, dessiccative et résolutive (*Dict.*, 545).

OLAND, OLAND SANKT ELLENSSON. Noms allemand et danois de l'*Inula Helenium*, L.

OLASS-DIO. Nom malais du noyer, *Juglans regia*, L. Voyez ce mot.

OLAX ZEYLANICA, L. Végétal dont le genre mis dans les Sapotiliers par Jussieu, est devenu le type d'une nouvelle famille appelée *Olacinées*; on mange ses feuilles dans les potages, etc., à Ceylan, où il se nomme *Mala kola*, ce qui veut dire *Arbre à salade*.

OLBERSDORF, en Prusse (Silésie). Il y existe une source froide et ferrugineuse, d'une importance secondaire, selon E. Osann (Voy. une Bibliographie de l'article *Prusse*).

OLDENLANDIA. Ce genre de la famille des Rubiacées, de la tétrandrie monogynie, renferme des petites plantes herbacées, annuelles ou vivaces, et quelques arbrisseaux de l'Inde et de l'Amérique du Sud. Les racines de ces dernières sont colorées en rouge, comme cela a lieu dans les genres *Galium*, *Rubia*, etc., de la même famille. L'*O. corymbosa*, L., est employée comme vermifuge aux Antilles, à la dose de un à deux gros (*Flore méd. des Antilles*, 1, 225). L'*O. umbellata*, L., qui est de l'Inde, a ses racines ligneuses usitées en teinture sous le nom de *Chaya*, *Chayera*, *Chayaver*, d'après ce que rapporte

Digitized by Google

Ainslie qu'elles donnent au coton la couleur rouge la plus durable. On nous les envoie par la voie du commerce, mais rarement encore en France ; elles sont à l'extérieur d'un blanc mat, tortues, noueuses, grosses comme un tuyau de plume, inodores, insipides, et d'un blanc analogue à l'intérieur. Il paraît que, bouillies avec des mordants, elles donnent une couleur rouge très-belle. Dans l'Inde, les feuilles sèches sont regardées comme expectorantes ; on en mêle parfois à la farine, et on en prépare des gâteaux qu'on donne aux phthisiques, aux asthmatiques (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 101). Nous observerons que, d'après l'inspection de l'*O. umbellata* de notre herbier, il nous paraît difficile qu'elle ait des racines aussi grosses que celles du *Chaya* du commerce.

OLEA. Genre de plantes de la famille des Jasminées, de la Diandrie monogynie, dont le nom vient d'*Olea*, du grec, Ἐλαια, huile, à cause de celle qu'on retire de l'espèce principale qu'il renferme. Ce sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles simples, persistantes, opposées, à petites fleurs paniculées, et à fruits ou drupes charnus, qui habitent les contrées chaudes du globe.

O. emarginata, Lam. Voy. *Noronhia emarginata*, Du Petit-Thouars.

O. europaea, L., Olivier. (*Flore médic.*, V, fig. 254). Cet arbre paraît originaire de l'Asie, d'où il a été transporté en Égypte, en Barbarie, puis en Italie, en Espagne, etc., où il est acclimaté de temps immémorial, et paraît avoir été apporté dans le midi de la France par les Phocéens, qui fondèrent Marseille 680 ans avant J.-C.; il s'y multiplie spontanément, de sorte qu'on peut dire qu'il y est naturalisé. Aujourd'hui on le cultive dans ces divers pays pour l'huile qu'on retire de la chair de ses fruits, appelés *Olives*. Cet arbre était consacré à Minerve, et regardé comme sacré chez les Athéniens ; ses rameaux offraient le symbole de la paix, et ceux qui se présentaient en les tenant à la main étaient respectés comme chez nous ceux qui se présentent à l'ennemi avec un drapeau blanc. Des forêts en étaient entretenues aux dépens du trésor public, et il y avait peine de bannissement et de confiscation pour ceux qui en auraient coupé un seul pied, ce qui prouve l'estime qu'on avait pour cet arbre, la richesse de l'Afrique, et qu'un Italien a appelé une mine sur terre, *Miniera sopra terra,* parce qu'il fait effectivement la fortune des pays où il peut croître, bien que Chardin dise qu'en Perse on n'en sait pas tirer d'huile (*Voyage,* III, 345).

Le bois d'olivier est dur, grenu, lourd, et point susceptible de se détruire par les insectes; sa couleur est jaunâtre, d'un veiné et d'une odeur agréables; comme on peut lui faire prendre un beau poli, il est susceptible d'être employé à fabriquer des meubles; cependant on n'en fait guère que des petits objets, tels que des manches de couteau, des tabatières, des étuis, etc.; il est excellent pour le chauffage, qui est son emploi le plus habituel. Cet arbre, qui croît lentement, est susceptible de vivre des siècles : le tronc a quelquefois 5 à 6 pieds de diamètre, mais ce volume est fort rare, comme on peut bien le penser, dans notre climat, même dans la région dite des *Oliviers,* où cet arbre est susceptible de geler lorsque le froid se soutient durant plusieurs jours entre 5 et 6 degrés. Ce bois contient une résine sur laquelle M. Paoli a donné une dissertation, ainsi que M. Pelletier, dont le mémoire est inséré parmi ceux de la société de médecine de Paris (I, p. 245). Cette substance, improprement appelée *gomme*, puisqu'elle ne contient ni gomme, ni extractif, est surtout sécrétée par les vieux oliviers sauvages des contrées les plus chaudes de l'Égypte, de l'Éthiopie, etc.; celle qu'on trouve parfois dans le commerce actuel vient d'Italie, surtout de *Lecce* dans la Pouille, ce qui la fait appeler *gomme de Lecce;* elle est d'un brun-rougeâtre, parfois sous forme de larmes, fragiles, transparentes sur les bords; sa cassure est grasse et résineuse ; par le frottement, elle répand une odeur qui lui est particulière, tirant un peu sur celle de la vanille, quoiqu'elle ne contienne qu'une quantité légère d'acide benzoïque; elle est surtout composée, d'après M. Pelletier, d'une substance particulière qu'il appelle *Olivile* (V. ce mot), et d'une autre résineuse qu'il nomme *résine d'olivier*. On ne fait aucun usage médical de cette substance, en France du moins, et elle est inconnue dans le commerce de la droguerie. M. Paoli dit qu'elle a été employée anciennement dans le traitement des maladies des yeux, contre les douleurs des dents et dans les affections chroniques de la peau. Il prétend même que, du temps de Pline, on en composait un emplâtre appelé *Enaemon,* qui jouissait d'une grande réputation contre les hémorrhagies.

Le bois d'olivier est revêtu d'une écorce grisâtre, fendillée, ridée, rude sur le tronc, lisse sur les branches, surtout sur les jeunes; elle est inodore et amère; elle a été proposée anciennement comme fébrifuge. M. Pallas, pharmacien à Pampelune, d'après cette indication, l'a employée contre les fièvres intermittentes, ainsi que les feuilles de l'arbre; il a reconnu que l'écorce contenait plus de principe actif que celles-ci, et la préfère pour l'usage; son extrait lui en paraît la meilleure préparation; la dose est d'un demi-gros à un gros au plus, en deux ou trois fois, pendant l'apyrexie (*Jour. de chimie méd.*, IV, 543). Nous tenons des médecins de l'expédition des troupes françaises en Grèce, que cette écorce y a remplacé le quinquina avec succès, dans les nombreuses fièvres intermittentes dont cette armée a été si affligée.

Les feuilles de l'olivier, qui sont amères, aromatiques, un peu acerbes au goût, sont dans quelques lieux employées au tannage des cuirs, ce qui suppose chez elles la présence du tannin et de l'acide gallique, que l'analyse n'y démontre pas sensiblement : on les a recommandées en gargarisme dans plusieurs anciens ouvrages de matière médicale. On les a aussi présentées comme anti-septiques. Elles jouissent également de la propriété fébrifuge de l'écorce,

Digitized by Google

mais à un dégré moindre. M. Pallas, qui les a analysées, y a trouvé, ainsi que dans les écorces : matière cristalline ou olivile, dans laquelle résident, suivant lui, les propriétés actives, 1,950; principe amer acide, 16,000; résine noire, 5,850; extrait gommeux, 4,000; matière colorante verte, 1,500; ligneux, 59,500; perte, 1,200. Cet auteur a employé l'olivier dans 24 cas de fièvres intermittentes, et le regarde comme un des meilleurs succédanés du quinquina (*Journ. des sc. méd.*, XLIX, 257). M. Casale, médecin à Agde, a recueilli trois observations qui constatent le bon effet des feuilles d'olivier dans les fièvres. A l'extérieur, d'après le même, elles ont arrêté les progrès de la gangrène, qui avait résisté à d'autres moyens. La dose des feuilles à l'intérieur est de deux gros (*Ann. de méd. pratiq. de Montp.*, XXV, 386). Le docteur Bidot les a également proposées contre les fièvres intermittentes, et plusieurs essais tentés à l'hôpital de la Charité ont fait voir leur efficacité dans quelques-unes de ces maladies.

La plus grande utilité de l'olivier est celle qu'on retire de ses fruits. Sauvages, ils sont petits, du volume d'une groseille à peu près, et bons à rien. La culture les fait grossir, gonfle leur chair ou brou, et leur donne le volume d'une prune de mirabelle allongée; on lui doit en partie les variétés et sous-variétés nombreuses, de forme, de couleur, de grosseur, de saveur diverses, qu'on en connaît et dont on peut voir la série dans Duhamel (*Traité des arbres fruit.*, article Olivier). En général, ces fruits ne sont pas mangeables, même à leur maturité, qui a lieu vers le mois de novembre ou décembre en Provence; il faut les mettre, afin qu'ils le deviennent, dans la saumure ou l'eau de chaux, etc., pour les attendrir et leur ôter l'amertume que conserve leur chair, et dont certaines variétés se dépouillent plus facilement que d'autres, ce qui les fait choisir comme alimentaires. En Italie, on les laisse sécher sur l'arbre, puis on les passe au four avant de les manger. Il y en a pourtant une variété à chair douce, très-rare encore en France, qui n'a pas besoin d'être préparée pour servir de nourriture. Les Provençaux mangent les olives avec du pain, comme on fait chez nous des pommes, etc. L'usage, dans le reste de la France, est plutôt de les servir sur les tables en hors-d'œuvre; quelques personnes ne les mangent qu'après les avoir *pochetées*, c'est-à-dire après les avoir les avoir rendues *blettes* par un séjour de quelques heures dans la poche à la température du corps. On en met dans les sauces, dans les ragoûts, particulièrement avec le mouton, le canard, etc., dont elles prennent le goût, après en avoir ôté le noyau, qui est allongé, sillonné, et qui renferme, par avortement, une seule amande au lieu de deux qui devraient s'y trouver. On dit que les olives mangées sèches enivrent.

C'est surtout pour en retirer l'huile qu'on cultive l'olivier; un arbre commence à porter fruit à deux ans; à 6, il est en bon rapport; s'il est vigoureux, il peut donner jusqu'à deux cents livres d'huile et plus, d'après quelques auteurs, avec le temps; on dit même qu'il y en a qui en fournissent mille livres, ce que nous avons peine à croire. Les olives se récoltent soit en les cueillant à la main, ce qui est préférable, soit en les *gaulant*, ce qui fatigue l'arbre, nuit à la récolte suivante, mais est plus expéditif. On les laisse achever leur maturité pendant environ un mois, puis on les porte au moulin pour en extraire l'huile; si le fruit n'est pas tout-à-fait asses mûr, l'huile est un peu amère; elle est grasse et épaisse s'il est trop mûr, ce que l'on voit à sa couleur noire. La première qui coule à froid, est dite *Huile-vierge* ou *native*; lorsque le marc n'en rend plus, on l'emmiette, on le fait bouillir avec de l'eau, puis on l'exprime de nouveau; cette seconde huile est moins bonne, moins fine, et moins estimée. Pour donner plus de qualité à l'huile, on sépare les noyaux des olives avant de les soumettre au moulin, dans quelques localités. Quelquefois l'huile est colorée en vert et garde l'odeur du fruit, ce qui tient à ce qu'on a employé des olives non mûres et sortant de l'arbre; cette sorte qui flatte l'œil ne donne pas une huile très-estimée des vrais connaisseurs. Le marc de l'huile, appelé *grignon*, sert en Provence à faire du feu. Celui que l'huile dépose, désigné sous le nom d'*amurca* par les anciens, est utilisé pour divers usages économiques, surtout pour fabriquer des savons, des mortiers, etc.; on l'a aussi conseillé contre le rhumatisme, en frictions. L'huile tiré des olives toutes vertes est l'*Omphacine* des Grecs, dont ils se servaient à divers usages (Voy. ce mot).

L'huile d'olive est d'un jaune-paille ou verdâtre, très-transparente, plus légère que l'eau, et la plus légère de toutes les huiles grasses, onctueuse; elle se congèle à 8 ou 10 degrés au-dessus de zéro; c'est alors qu'on la fait voyager, pour le commerce, parce qu'elle ne risque pas de s'échapper à travers le bois des tonneaux : il est rare que les marchands, les détaillants du moins, ne l'altèrent pas en la mélangeant avec des huiles blanches, surtout avec celle dite d'*œillette* ou de *pavot*, fraude qu'on reconnaît en la battant fortement dans une fiole à moitié remplie, ce qui produit une écume ou des bulles en *chapelet*, si cette huile en est altérée; soit par le moyen du nitrate acide de mercure, qui le coagule entièrement si elle est pure, ce qu'il ne fait pas avec celles du pavot, de lin, etc. (*Ann. de chimie*, XII, 58). M. Rousseau a aussi imaginé un instrument fondé sur la propriété qu'a l'huile d'olive très-pure d'être conductrice de l'électricité, qu'il appelle *diagomètre*, pour mesurer la pureté de cette huile. L'huile d'olive est la plus excellente de toutes les huiles alimentaires d'Europe; en Provence, et généralement dans les pays chauds, où la chaleur ne permet pas d'avoir des prairies naturelles ou artificielles suffisantes pour nourrir des bestiaux, surtout des vaches, elle remplace le beurre, et fait une cuisine plus délicate, d'après les Provençaux : on en use partout en salade, pour la composition de certaines sauces, pour conserver les viandes, les

Digitized by Google

fruits, etc. La France, outre l'huile qu'elle fabrique, et qui est la plus estimée de toutes, en tire pour son usage et son commerce d'Italie, de Barbarie, d'Espagne, de Portugal, etc. On fait de l'huile d'olive une foule d'emplois économiques, dans la fabrication des savons, l'éclairage, les manufactures de lainage, pour graisser les métaux, etc.; elle est très-propre à la peinture. Battue avec le lin et filtrée, cette huile lui ôte son goût de fût, d'après M. Pommier (*Journ. de chimie méd.*, III, 516). Jetée sur un liquide, elle en unit la surface, ce qui l'a fait proposer pour calmer les flots de la mer autour d'un vaisseau dans une tempête. L'huile d'olive peut remplacer les graisses dans une multitude de cas, notamment dans la fabrication de la pommade citrine, d'après M. Planche (*Journ. de pharm.*, XIII, 98) : elle sert aussi à confectionner les onguents, les emplâtres, les liniments, les cérats, les loochs, etc. M. Laresche, horloger à Paris, a envoyé à la société d'émulation de Rouen, en 1827, un mémoire où il donne les moyens de rendre l'huile d'olive propre au travail de l'horlogerie. Cette huile, qui est susceptible de subir une vraie cristallisation (*Journ. de pharm.*, VI, 384), est composée de 28 parties de stéarine, et de 72 d'élaïne difficile à en séparer; elle rancit assez facilement si on la laisse dans un lieu chaud, dans des vases trop larges; il faut la tenir à la cave, où elle est toujours figée quand elle est pure, dans des cruches bien bouchées, et alors elle se conserve deux ou trois ans très-bonne.

L'olive peut donner 4 espèces d'huiles : celle de la pellicule; celle de la chair, qui est celle qu'on extrait, et dont on fait un usage si général; celle du noyau, et celle de l'amande (*Dict. classique, etc.*, XII, 181).

Les usages médicinaux de l'huile d'olive sont nombreux, mais absolument semblables à ceux des huiles en général, ce qui nous dispensera de répéter entièrement ce que nous avons dit plus haut à ce mot. Ainsi nous ne parlerons pas de ses qualités adoucissantes, émollientes, laxatives, qui la font employer dans les coliques, la toux sèche, la constipation, etc., parce qu'elles lui sont communes avec d'autres, et qu'on lui préfère en général l'huile d'amande douce, ni de l'emploi qu'en faisaient les anciens, surtout les athlètes, pour se frictionner le corps, etc., etc.; nous signalerons seulement quelques usages particuliers qu'on en a faits. Odier de Genève la dit très-bonne contre les convulsions des enfants, appliquée plusieurs fois par jour en topique; il la préconise contre la brûlure (*Annales de méd. de Montp.*, 1806, p. 157). L'huile d'olive, on pourrait dire les huiles, empêchent les insectes qu'on en imbibe de respirer, en bouchant leurs pores respirateurs, ce qui donne un moyen de les faire périr: cette propriété a fait penser à l'employer comme anthelmintique. Effectivement, plusieurs auteurs disent en avoir retiré un bon résultat sous ce rapport, quoiqu'il ne nous soit pas prouvé que les vers intestinaux respirent à la manière des insectes libres de l'atmosphère. Comment un acéphalocyste, par exemple, pourrait-il respirer de l'air, puisqu'il est enchâssé dans les kystes qui n'en contiennent d'aucune nature? car on pourrait objecter qu'ils vivent d'un autre air que celui qui est nécessaire à l'homme. M. Labillardière, membre de l'Institut, nous a rapporté qu'ayant vu faire usage à sa campagne d'huile d'olive contre le ver solitaire, et s'en trouvant attaqué, il en but, suivant ce qu'il avait vu faire, environ une livre et demie, par quatre onces de quart d'heure en quart d'heure, et que dans les 24 heures il rendit son tænia, observation qu'il a fait insérer dans le *Bull. de la société d'émul. de Paris*, pour 1824, sous la signature L. B. Il nous a cité de vive voix plusieurs autres faits de guérisons analogues par le même moyen. L'huile d'olive a été indiquée comme propre à empêcher le venin des vipères de nuire. On lit dans les *Transactions philosophiques*, année 1736, qu'un paysan anglais se faisait mordre par des vipères, et appliquait immédiatement cette huile sur la morsure, de sorte qu'il n'en résultait aucun inconvénient. Cet homme, dont le métier était de ramasser des vipères pour les apothicaires, en avait toujours sur lui une fiole pour cet usage; il en buvait aussi un verre (*Trans. phil. abr.*, I, 241, 286). Pouteau a donné, dans le troisième volume de ses œuvres, un mémoire sur l'effet de l'huile d'olive dans le traitement de la morsure *de la vipère*, où il vante l'effet de ce moyen; il plongeait la partie mordue dans l'huile, et la frictionnait aussi avec l'huile; on conseille encore d'en faire boire au sujet mordu, par verre. On sait que dans les empoisonnements végétaux on fait avaler de l'huile en abondance. Vater l'a donnée contre la morsure des chiens enragés.

Les frictions d'huile d'olive ont été conseillées encore dans plusieurs autres cas. Le comte de Berchtold les a préconisées comme préservatives de la peste en Égypte (Sprengel, *Hist. de la méd.*, VI, 376). Elles sont effectivement d'un usage fréquent dans l'Orient sous ce rapport, d'après Prosper Alpin; cependant M. Desgenettes, dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, n'ose prononcer sur l'efficacité de ce moyen prophylactique, qui remonte, d'après Villalba, à l'an 218 avant J.-C., et qui a été renouvelé par Baldwin, consul anglais à Alexandrie (Voy. le *Dict. des sc. méd.*, XXI, 572, et XXXV, 318) et Louis Frank. Cælius Aurelianus, Celse et Dioscoride nous apprennent que de leur temps on faisait des frictions huileuses contre l'hydropisie. Parmi les modernes, Forestus, Storck, Gardanne, etc., ont vu plusieurs fois l'ascite et l'anasarque disparaître par de semblables onctions, répétées plusieurs fois par jour, succès contestés par Tissot et quelques autres praticiens, ce qui ne doit pas empêcher de les essayer de nouveau, ne fût-ce que par la difficulté de guérir ces maladies avec les moyens habituels. M. Delpech, professeur à la faculté de Montpellier, s'est assuré qu'on guérit fort bien la gale avec des frictions d'huile; il fait d'abord nettoyer la peau avec du savon noir, puis il fait trois onctions par jour avec l'huile d'olive; terme moyen, ses malades ont été guéris en 17 jours : on n'enlève pas plus vite cette maladie

Digitized by Google

avec l'huile de dentelaire, et le sulfure de savon demande, terme moyen, 23 jours. Ses expériences ont eu lieu sur cent sujets (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*, mars 1827). Le docteur Laurent a préconisé les frictions huileuses contre le tétanos, dans sa thèse sur cette maladie (*Essai sur le Tétanos*, Strasbourg, 1797, in-8°), en donnant à l'intérieur les anthelminthiques. Le révérend père Constans traitait la fièvre jaune de Barcelonne, en faisant boire abondamment de l'huile d'olive dans de l'eau chaude à ses religieux, auxquels il administrait des lavements salés. M. Audouard, qui rapporte ce fait (*Hist. méd. de la fièvre jaune de Barcelonne*, II, 308), assure qu'il ne perdit que deux malades sur 41 que contenait son couvent. On trouve, dans le *Bull. des sc. méd.* de Férussac (XXXIV, 07), que M. Druge, médecin à Vienne en Dauphiné, donne avec succès un mélange d'huile et de charbon dans l'empoisonnement par les champignons. Le docteur Calago donnait comme spécifique de la peste l'huile d'olive à l'intérieur, à la dose de deux, quatre et six onces. Le docteur Descemet la prescrivait dans la rougeole, mêlée à l'eau sucrée; il en donnait une à deux onces par jour (*Journ. génér. de méd.*, VI, 419).

O. fragrans, L. On dit que les Chinois mettent dans le thé pour le parfumer, les fleurs odorantes de cette espèce, qu'ils nomment *lanhoa*, et qu'on cultive parfois en Europe dans les serres.

Vater (C.). *Programma de olei olivarum efficaciâ contra morsum canis rabiosi experimento Dresdæ facto adstructâ*. Wittembergæ, 1736, in-4. — Idem. *Programma de olei olivarum adversus morsum animalium venenatorum efficaciâ et virtute*. Wittembergæ, 1751, in-4. — Geoffroy et Hunand. Expériences pour vérifier la vertu de l'huile d'olive pour la guérison des morsures de vipères (*Acad. des sc.*, 1737). — Dæhnert (T.-J.-F.), *Diss. inaug. de olivarum*. Halæ-Magdeb., 1740, in-4. — Pouteau. Mémoire sur l'effet de l'huile d'olive pour la morsure de la vipère (*OEuvres posthumes*, III, 73; 1783). — Presta. *Memorie intorno di sessanta due saggi diversi di olio*. Napoli, 1788. — Marino (G.-A.). *Raccolta di alcuni opuscoli, all' uso interno dell'olio d'olive*. 1790 — Vandelli (D.). *Memorie a ferrugen das oliveiras* (*Memor. econ. acad. del Lisboa*, 1, 8). — Barbosa (A.-S.). *Memoria sobre a causa..... nos olivaes de Portugal* (*Memor. econ. acad. del Lisboa*, III, 154). — Luce. Mémoire sur l'olivier (*Journ. gén. de méd.*, XV, 407; 1804). — Ferral. Essai d'analyse des feuilles d'olivier (*Bull. de pharm*, III, 433; 1811). — Faure. Dissertation sur les propriétés médicales des feuilles de l'olivier dans les fièvres adynamiques et intermittentes, Strasbourg, 1815, in-4 (Thèse). — Paoli. Dissertation sur la gomme d'olivier (*Journ. de physique* de Brugnatelli, 1815). Il y en a un extrait en tête de la dissertation suivante. — Pelletier. Examen chimique de la substance nommée *gomme d'olivier* (*Mém. de la société de méd. de Paris*, I, 245; 1317). — *Idem*. Rapport sur un mémoire de M. Poutet, relatif à la falsification de l'huile d'olive (*Journ. de Pharm.*, V, 337; 1819). — *Idem*. Examen chimique d'une matière végétale proposée comme susceptible de remplacer le quinquina (*Journal de pharm.*, IX, 453; 1823). — Giadorou (V.). Obs. chimiques sur la propriété fébrifuge de la gomme résine de l'olivier (*Bull. des sc. méd. de Fér.*, XXV, 107; 1832).

Oleago, Oleastellum. Noms du *Cneorum Tricoccon*, L., chez les Latins. Voy. ce mot.

Oleander. Nom du laurier rose, *Nerium Oleander*, L., dans quelques anciens auteurs.

Oleaster. Nom de l'olivier sauvage dans Virgile, et non de l'*Elæagnus angustifolia*, L., d'après Tenore. Voy. ce mot.

OLÉATES. Sels qui résultent de la combinaison de l'acide oléique avec les diverses bases salifiables; ce sont des espèces de *savons*. Suivant M. Chevreul, l'oléate d'ammoniaque, qui est gélatineux et bien soluble dans l'eau, serait susceptible d'être employé en médecine.

Oléfiant (Gaz). Ancien nom du *Gaz hydrogène per-carboné*. V ce mot.

OLEGGIO. Bourg des États Sardes, situé sur une colline de la route du Simplon, à deux lieues du Lac Majeur et de Novare. Le docteur Poganini y a fondé, en 1809, un magnifique établissement de bains d'eau minérales factices, dont la réputation s'est rapidement étendue en Italie, et qui offre toutes les ressources jointes à tous les genres d'agréments. Il a été décrit fort en détail par M. le docteur Vacquité, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 617).

Oléine. Voy. *Élaine*.

Oléique (Acide). Voy. *Acide oléique*.

Olen, Olenitza. Noms russes des *Rennes* mâle et femelle.

Oleo de copaiva. Nom portugais du *Baume de Copahu*.

— de vitriolo. Nom portugais de l'*Acide sulfurique*.

Oléo-margarate de mercure. Nom d'un *Savon* mercuriel.

OLÉO-MARGARATES. Sels formés par la combinaison des acides oléique et margarique avec les bases salifiables: tels sont les *savons*, les *emplâtres* et le *gras des cadavres*. Voy. ces mots.

Oléo-résines. Nom sous lequel on a proposé de désigner les *Térébenthines*.

Oléo-saccharats. Nom générique des *Oleo-Saccharum*.

Oleo-Saccharum. Nom plus employé que celui d'*Élæo-Saccharum* pour désigner le produit de l'incorporation de l'huile et du sucre. Ce sont ordinairement les huiles essentielles que l'on mélange ainsi, soit qu'on ajoute, par trituration, une goutte d'huile essentielle à un gros de sucre en poudre, soit qu'on frotte un morceau de sucre contre des écorces qui contiennent des huiles essentielles, comme celles d'orange, de citron, etc. C'est ordinairement pour aromatiser des boissons médicamenteuses qu'on emploie les oléo-saccharum, parce que les huiles essentielles s'y dissolvent à la faveur du sucre.

OLERON. Petite ville de France (Basses-Pyrénées), à quatre lieues S.-O. de Pau, où sont, d'après Carrère (*Cat.*, 475), deux sources d'eaux minérales appelées *Feas* et *Armendiou*.

Olesnik. Nom polonais du *Ligusticum Meum*, Roth.

Olessnik. Nom bohême de la carotte, *Daucus Carota*, L.

OLETTE. Petite ville de France (Pyrénées-Orientales), à quatre lieues de Mont-Louis, près de laquelle, dans la vallée d'Engarre, sont des sources fort chaudes (70 1/2, R.), sulfureuses, contenant, suivant Carrère (*Traité des eaux minérales du Roussillon*), les mêmes principes que les eaux de Dax, et ayant les mêmes propriétés que celles de Bains, près Arles (Carrère, *Cat.*, 451). Elles sont usitées en boisson et en bains.

Oletum. Ancien nom des excréments humains. Voy. *Homme*.

Oleum. Nom latin de l'*Huile*. Voy. ce mot.

Digitized by Google

OLEUM AETHEREUM. Ancien nom de l'*Huile douce du Vin.*
— ANIMALE AETHEREUM. Nom latin d'*Huile de corne de cerf.*
— — — EMPYREUMATICUM. *Idem.*
— — DIPPELII. Synonyme latin d'*Huile animale de Dippel.*
— — — FOETIDUM. *Idem.*
— ANTIMONII. Un des anciens noms latins du *Chlorure d'Antimoine* et de divers autres composés analogues. Voyez l'*Apparatus medic.* de J.-F. Gmelin.
— ARSENICI FIXI. *Huile* ou *Beurre d'Arsenic.* Voyez ce mot.
— ASPHALTI. Produit de la distillation de l'*Asphalte.* Voyez *Bitumes.*
— CADINUM VULGARE. Ancien nom latin de l'*Huile de Cade.*
— CALCIS. Chlorure de calcium tombé en *deliquium.*
— CORNU CERVI EMPYREUMATICUM RECTIFICATUM. C'est l'*Huile animale de Dippel.*
— — — FOETIDUM. *Idem.*
— — RECTIFICATUM. *Idem.*
— CORROSIVUM ARSENICI. Ancien nom du *Beurre d'Arsenic.* V. ce mot.
— DIPPELII S. EMPYREUMATICUM ANIMALE. C'est l'*Huile animale de Dippel.*
— GABIANUM. Ancien nom latin du pétrole rouge. Voy. *Bitumes.*
— GLACIALE ANTIMONII LUNARE. Un des anciens noms du *Chlorure d'Antimoine.*
— JECORIS ASELLI. Voy. *Gadus Morrhua.*
— MARTIS PER DELIQUIUM. *Hydro-chlorate de Fer* à l'état liquide.
— NAPHTHAE. Un des anciens noms de l'*Huile douce du Vin.*
— OVORUM. Voyez *Huile d'œufs*, à l'art. *OEuf.*
— PETRAE. Nom latin du pétrole. Voyez *Bitumes.*
— PETROLEI. Produit de la distillation du pétrole. Voyez *Bitumes.*
— PHILOSOPHORUM. Préparation faite avec la graisse humaine. Voyez *Homme.*
— PYRO-ANIMALE. Synonyme latin d'*Huile de corne de cerf.*
— — — DEPURATUM. C'est l'*Huile animale de Dippel.*
— SATURNI. Nom donné par Crollius à un acétate de plomb liquéfié à l'air ; par d'autres, à une solution d'*Acétate de Plomb* dans l'essence de térébenthine, et enfin, par quelques-uns, à une partie du produit de la distillation de ce même sel, espèce d'acide acétique impur et comme huileux.
— SOLIS. Espèce d'*Or potable* très-épais, dans *Angelus Sala.*
— SUCCINI AETHEREUM. V. *Huile de Succin.*
— — OXYDATUM. Un des noms du *Musc artificiel.*
— SULPHURATUM. Un des noms du baume de soufre simple, ou solution de *Soufre* dans l'huile d'amandes douces.
— SULPHURIS. Ancien nom de l'*Acide sulfureux* concentré.
— TARTARI PER DELIQUIUM. *Sous-carbonate de Potasse* liquéfié à l'air humide.
— TEMPLINUM. Huile volatile verdâtre du *Pinus Mugho.*
— TEREBENTHINAE. C'est l'*Huile volatile de Térébenthine.*
— TERRAE. Espèce de pétrole. Voyez *Bitumes.*
— VINI. Nom latin de l'*Huile douce du Vin.*
— VITRIOLI. Acide sulfurique. Voyez l'art. *Soufre.*
— — DEPURATUM. C'est l'acide sulfurique concentré. Voy. l'art. *Soufre.*
— — DULCE. Un des anciens noms de l'*Huile douce du Vin.*

OLEUM VOLATILE. Voyez *Huiles volatiles.*
— — PINI S. LARICIS. *Huile essentielle de Térébenthine.*
OLEY KOPERWASOWY. Nom polonais de l'*Acide sulfurique.*
— SKALNY. Nom polonais du pétrole. Voyez *Bitumes.*
OLI-MERLE. Nom du loriot, *Oriolus Galbula*, L., dans le Brabant.
OLIBAN, OLIBANUM. Noms de l'*Encens.* Voyez aussi *Amyris.*
OLIDA, OLINDA. Noms de pays de l'*Abrus precatorius*, L. Voy. ce mot.
OLIDAIRE. Un des noms sous lesquels on désigne parfois le *Chenopodium Vulvaria*, L.
OLIE BILLE. Un des noms étrangers du *Meloe majalis*, Oliv.
OLIER. Un des noms de l'*Olivier* en Languedoc.
OLIGOCHLOROS. Un des noms grecs du caprier, *Capparis spinosa*, L. Voyez ce mot.
OLIIDDE. Un des noms cyngalais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.
OLINET. Nom qu'on trouve, dans quelques ouvrages, pour indiquer le Chalef, *Elaeagnus angustifolia*, L. (voyez ce mot), et quelquefois le *Lycium europaeum*, L.
OLIO PREZOLO. Nom italien de l'*Huile de Cade*, ou *de Genévrier.*
OLIVARDA. Un des noms espagnols de l'*Erigeron viscosum*, L.
OLIVASTRO. Nom de l'*Olivier sauvage* en Italie.
OLIVE. Fruit de l'olivier, *Olea europaea*, L.
OLIVENOEL. Un des noms allemands de l'*Huile d'Olive.*
OLIVETIER. Nom français des *Elaeodendron.* Voyez ce mot.
OLIVIER. *Olea europaea*, L. Voyez ce mot.
— DE BOHÊME. *Elaeagnus angustifolia*, L. Voyez ce mot.
— NAIN. *Cneorum Tricoccon*, L. Voyez ce mot.
— DES NÈGRES. Nom que porte, à la Martinique, le myrobalan chébule, *Terminalia Chebula*, Roxb. Voyez *Myrobalan.*
— DE SABLE. *Dodonaea angustifolia*, L. Voyez ce mot.
OLIVIER (GOMME D'). Voyez *Olea.*

OLIVILE ou **OLIVINE.** L'un des principes constituants du suc végétal improprement nommé *Gomme de lecce* ou *d'Olivier.* Cette substance insitée, découverte en 1816 par M. Pelletier (*Journ. de pharm.*, II, 337), est blanche, cristalline, fusible, inodore, d'une saveur à la fois amère, sucrée et un peu aromatique, soluble dans 32 parties d'eau bouillante, soluble dans l'alcool chaud en toutes proportions et dans l'acide acétique, précipitée de sa solution par les acétates de plomb, insoluble dans l'éther, etc. Elle fait partie de nos *Saccharoïtes.*

OLKONGE. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.
OLM. Nom hollandais de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

OLMITELLO, dans le royaume de Naples (île d'Ischia). Il y existe une source thermale (30° R.), alcaline, contenant beaucoup de carbonate de soude et de magnésie, et peu d'argile. Elle est efficace contre les affections calculeuses et goutteuses, selon S.-M. Ronchi, cité à l'article *Naples.*

OLMO. Nom espagnol, italien et portugais de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

OLONETZ. On trouve dans les *Nova acta acad. Petropolitanae* (VIII, *Hist.*, p. 77 ; *Mém.*, p. 370) une notice de M. Ozeretskousky sur les eaux martiales du gouvernement d'Olonetz, en Russie.

OLONIER. Un des noms de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L. Voy. ce mot.

Digitized by Google

Olor. Nom spécifique d'une espèce de cygne. Voyez *Anas Olor*, Gm.

Olow. Nom polonais du *Plomb*.

Olowo. Nom russe de l'*Étain*.

Olsnitium. Nom du persil de marais, *Selinum palustre*, L., dans quelques ouvrages.

Olsza. Nom polonais de l'aune commun, *Alnus glutinosa*, Gærtn.

Olus. Nom latin des Herbes potagères.

— album. *Valeriana olitoria*, L.

— calappoides. Nom que Rumphius donne au *Cycas circinalis*, L. Voyez ce mot.

— hispanicum. Tragus donne ce nom à l'épinard, *Spinacia oleracea*, L.

— judaicum. Avicenne donne ce nom au *Corchorus olitorius*, L. Voyez ce mot.

Olusatrum. Nom du maceron, *Smyrnium Olusatrum*, L., dans quelques anciens auteurs.

Olyfoly. Nom hollandais de l'*Huile d'Olive*.

Olyra. Dioscoride donne ce nom au seigle, *Secale cereale*, L. C'est, dans Linné, celui d'un autre genre de Graminée non comestible.

Omaid. Nom turc de l'*Arum triphyllum*, L. Voyez ce mot.

Omanowy. Nom polonais de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Ombelico di venere. Nom italien du *Cotyledon Umbilicus*, L.

Ombelle de la Caroline. *Magnolia tripetala*, L. Voyez ce mot.

OMBELLIFÈRES, *Umbelliferæ*. Famille naturelle de plantes, de la série des Dicotylédones polypétales à étamines épigynes, nombreuse en végétaux, qui croissent surtout dans les régions tempérées et chaudes du globe; elles offrent des fleurs de couleur jaune ou blanche, disposées en parasol (*umbella*) d'où elles tirent leur nom, ayant à la base des pédoncules des collerettes appelées *involucres*, et *involucelles* lorsqu'elles sont sous les fleurs. Les genres en sont si rapprochés qu'ils sont fort difficiles à différencier et à reconnaître. Dans ces derniers temps, Sprengel, Hoffmann, Koch, de Candolle, en prenant pour base la forme des fruits, qui est le caractère le moins variable lorsqu'ils ont acquis toute leur maturité, y ont établi des coupes plus nombreuses, mais peu distinctes. Cette famille est une des plus intéressantes de tout le règne végétal par les produits qu'elle offre à l'économie domestique, et ceux dont la matière médicale s'enrichit; en général les plantes qui en font partie sont actives, énergiques, aromatiques, de saveur très-marquée, et souvent pourvues de qualités malfaisantes. Les Ombellifères sont des plantes souvent herbacées, à feuilles alternes, ordinairement très-découpées; dans les pays chauds, elles sécrètent des gommes-résines, telles que le *Galbanum*, l'*Asa fœtida*, l'*Oppoponax*, le *Sagapenum*, la *Gomme ammoniaque*, etc., etc.; dans les régions plus tempérées on en observe de vénéneuses, surtout parmi les aquatiques, comme le *Cicuta virosa*, L., le *Phellandrium aquaticum*, L., l'*OEnanthe crocata*, L., etc.; quelques-unes qui ne sont pas vénéneuses le deviennent dans les lieux humides ou dans les années trop pluviales, telles que l'*Heracleum Sphondylium*, L., le céleri, qui est âcre dans les marais, etc. On remarque que ce sont en général les racines de ces plantes qui ont le moins de propriétés malfaisantes, et plusieurs même sont nutritives lorsqu'elles ont un certain volume, augmenté par une longue culture, telles que celles de carotte, de panais, de céleri, de chervis, d'angélique, etc., qui contiennent, outre de la fécule, de la matière sucrée; quelques-unes même, dont les tiges sont vénéneuses, ont les racines innocentes. En général les tubercules de ces racines, comme tous les tubercules radicaux, sont amylacés et nutritifs, ainsi qu'on le voit par les jouanettes, le terre-noix, l'aracacha, etc.; ceux de l'*OEnanthe crocata* sont des racines et non de vrais tubercules.

Le principe extractif des Ombellifères est parfois narcotique, vireux, presque toujours suspect, et demande à être employé avec précaution, surtout lorsque l'expérience n'a pas prononcé sur son action; les sucs propres, souvent colorés, se changent en gomme-résine qui, dans les pays chauds, sort spontanément ou à l'aide d'incisions, et forme la partie plus active des Ombellifères chez les vieux individus. Les huiles essentielles sont abondantes dans la plupart de semences (fruits) de ces plantes où elles résident dans leur enveloppe, d'où on voit pourquoi elles sont aromatiques; telles sont celles d'anis, de coriandre, de fenouil, de carvi, de cumin, d'aneth, etc. M. Planche a observé du soufre dans quelques-unes d'entre elles. On remarque que les Ombellifères odorantes se plaisent surtout dans les lieux secs, élevés, dans les pays chauds; les feuilles de beaucoup d'entre elles sont également aromatiques, comme on le voit pour l'angélique, le persil, le cerfeuil, la passe-pierre, qui sont condimentaires. Les qualités des Ombellifères sont en raison de la prédominance de l'un de ces principes.

Knolle (F.-A.-G.). *Plantæ venenatæ umbelliferæ*. Lipsiæ, 1771, in-4. — Cusson. Sur les plantes ombellifères (*Mém. de la soc. roy. de méd.* 1782 et 1783, p. 275). — Gandy (C.-L.). Essai botanique et médical sur les ombellifères. Strasbourg, 1812, in-4. — Dierbach. Revue de plusieurs plantes ombellifères, d'après leurs parties constituantes et leurs effets sur le corps vivant (*Archives de Brandes*, XXV, 3, 1828).

Ombilic marin. Opercule de quelques coquilles du genre *Turbo*.

Omble. Nom d'une espèce de truite. Voy. *Salmo*.

Ombliguera, Nom espagnol du *Cotyledon Umbilicus*, L.

Ombre. Nom de diverses espèces de saumons. Voy. *Salmo*.

— bleu. Un des noms de la bésole, *Salmo Wartmanni*, L.

Ombrine, Ombrino. Espèce de poisson acanthoptérygien. Voy. *Sciæna*.

OMELETTE. Quelques médicastres, et surtout le public, font appliquer une omelette chaude sur des tumeurs, comme moyen d'en calmer les douleurs, de les résoudre, etc. Le peuple y ajoute des pratiques superstitieuses, comme de la faire manger ensuite à un chien, etc. Un cataplasme émollient ordinaire, de farine de lin ou autre, est infiniment supérieur à ce topique tiré de la cuisine, et dont un des moindres inconvenients est d'avilir la thérapeutique aux yeux du vulgaire. Nous regrettons que des médecins honorables ne dédaignent pas quelquefois de l'employer.

Digitized by Google

Omirapo-veiba. Liseron du Brésil, à racine comestible, et, comme la patate, de couleur blanche, mais qui rougit en cuisant, d'après Marcgrave (*Bras.*, 51).

Onibarisi. Nom japonais de la valériane officinale, *Valeriana officinalis*, L.

Onodaka. Nom japonais de la flèche d'eau, *Sagittaria sagittifolia*, L.

Omphacine, *Omphacinum*. On donnait ce nom chez les anciens à une huile visqueuse, brunâtre, qu'on retirait des olives vertes, non mûres; les athlètes se frottaient de cette huile, puis se roulaient dans la poussière; on la leur ôtait, après le combat, de dessus le corps avec des espèces de racloirs (*strigilis*), et la matière qu'on en obtenait s'appelait *Strigmenta*; on l'estimait fort dans plusieurs maladies pour faire croître les cheveux, guérir les crevasses, les tumeurs goutteuses, etc., et les marchands qui la vendaient faisaient de gros bénéfices.

Omphacite. Sorte de noix de galle, petite, ridée, non mûre, appelée aussi *Galle d'Istrie* (Bélon, *Singularités*, 441).

Omphacium. Nom du verjus chez les anciens. Voy. *Vitis*. L'huile tirée des olives vertes se nommait chez eux *Oleum Omphacium*. V. *Olea* et *Omphacine*.

Omphacomeli. Sorte d'oxymel fait avec le verjus et le miel, en usage chez les anciens.

Omphalea diandra, L., *Omphalier*. Les fruits bacciformes de cet arbrisseau grimpant, de la Guyane et des Antilles, de la famille des Euphorbiacées, appelée *Graine de l'Anse*, du lieu où il croît, ont des amandes comestibles; Aublet dit qu'il faut en séparer l'embryon, sans quoi on serait purgé (*Guiane*, II, 844); M. Perottet ne parle pas de cette circonstance, qui nous paraît avoir été avancée d'après les idées reçues à l'époque où le premier de ces auteurs a écrit : il dit tout uniment qu'elles sont bonnes à manger et qu'on en fait des cerneaux (*Ann. de la Soc. Linn. de Paris*, mai 1824). Les naturels appellent ce végétal, qui donne du caoutchouc, *Liane popaye*.

O. triandra, L. (*O. nucifera*, Sw.), noisettier de Saint-Domingue. La baie charnue, à 3 loges, de cet arbre renferme des noyaux dont les amandes sont analogues aux noisettes, et qui rancissent en vieillissant; on les mange comme les précédentes (Nicholson, *Hist. nat. de Saint-Domingue*, II, 276), et l'on en tire une huile estimée pectorale, dont on use dans les couches; on dit ses fleurs astringentes (*Flore médicale des Antilles*, II, 52).

Omphalocarpon, Omphalocarpos. Noms grecs du gratteron, *Galium Aparine*, L. (voy. ce mot), dans Pline.

Omphalodes, off., *Cynoglossum Omphalodes*, L. V. ce mot.

Omul, Omoul. Noms russes d'une espèce de saumon abondant en Sibérie. Voy. *Salmo*.

Onabouroué. Nom caraïbe du bois à enivrer, *Galega cinerea*, L., etc. Voy. ce mot.

Onagre. Voy. *Onagre*.

Onagra. Nom de l'*Epilobium angustifolium*, L. (voy. ce mot), dans Dioscoride.

Onagraires. Synonyme d'*Onagres* et d'*Onagrées*. Voy. ce dernier mot.

Onagre, *Onager*. Noms français et latin de l'âne sauvage (voyez *Equus Asinus*, L.), jadis donnés quelquefois à tort à l'élan, *Cervus Alces*, L., et par lesquels Bloch a désigné aussi le *Chætodon striatus*, L.

Onagrées, *OEnothereæ*. Famille naturelle de plantes de la série des Dicotylédones polypétales épigynes, qui a pour type le genre onagre, *OEnothera*; elle renferme des végétaux ordinairement herbacés, à feuilles simples, à ovaire infère, etc. Les botanistes en ont séparé plusieurs des genres qu'on y avait placés autrefois, pour établir les *Combrétacées*, les *Cercodiées*, les *Loasées*. Elle ne présente que peu de plantes employées en médecine, et même les seules qui soient dans ce cas, tirées des genres *Circæa*, *Epilobium*, *Jussieua*, *OEnothera*, etc., n'offrent que des propriétés peu remarquables et presque insignifiantes.

Onagre. *OEnothera biennis*, L. Voy. ce mot.

Onaibouhou. Nom caraïbe du *Bocconia frutescens*, L. Voyez ce mot.

Onamaki. Nom japonais de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L. V. ce mot.

Onanimar. Un des noms de pays du *Gymnote électrique*. Voy. ce mot.

Onbave. Arbre de Madagascar qu'on dit fournir une gomme analogue à l'arabique; c'est probablement un *Acacia*.

Once, *Uncia*. Poids qui se rend en pharmacie par le signe ℥. L'once vaut 8 gros ou dragmes, et un peu moins de 32 grammes.

Oncoba spinosa, Forsk. Cet arbre de l'Afrique, de la famille des Flacourtiées, dont nous avons vu des exemplaires du Sénégal, a des fruits en baies, dont le noyau osseux renferment une pulpe dans ses loges, que les enfants des nègres mangent.

ONCTIONS, *Unctiones*, d'*ungere*, graisser, oindre. Action d'étendre des substances graisseuses à la surface de la peau. On les pratique en général pour assouplir ou pour adoucir, calmer le prurit, la chaleur, l'inflammation, etc., qui s'y manifestent; quelques nations sauvages s'oignent le corps de graisse mêlée de substances amères, etc., pour empêcher les moustiques, les cousins de les piquer; d'autres pour empêcher l'ardeur du soleil de gercer, de fendiller la peau, etc. Les onctions huileuses étaient fort usitées dans les gymnases chez les anciens, parmi les lutteurs, les athlètes, etc. On rend les onctions médicamenteuses au moyen de substances qu'on incorpore aux graisses, et elles prennent le nom de *frictions*, si leur application est accompagnée de frottement préalable ou concomitant : elles se nomment *embrocations* lorsqu'elles ont lieu avec des liquides huileux et coulants. L'emploi médical des onctions est très-restreint aujourd'hui; on s'en sert encore dans le public contre le coryza, en appliquant des graisses sur le front et à la racine du nez, et sur le sternum dans le rhume; les praticiens en emploient parfois dans les maladies des articulations pour calmer les souffrances qui s'y manifestent, faciliter leur extension, etc., surtout en joignant l'opium et quelquefois le camphre aux corps gras. On a remarqué que les ouvriers employés à la fabrication des huiles, à la préparation des suifs ou autres corps gras, ne prennent pas les maladies contagieuses, telles que la peste et le typhus, de sorte qu'on pourrait en conclure que des onctions

Digitized by Google

générales pourraient préserver de tous les fléaux contagieux. Peyrilhe attribuait à leur usage la santé des soldats romains (*Hist. de la chirurg.*, II, 329).

ONCUS ESCULENTUS, Lour. Arbrisseau de la famille des Asparaginées, à tige grimpante, dont la racine consiste en un gros tubercule farineux, bon à manger (Loureiro, *Flora Cochinc.*, 250).

ONDATRA, ONDATHRA. Noms que les Hurons donnent au *Mus zibeticus*, Gm. Voy. ce mot.

ONDETTOUTAQUE. Nom du dindon, *Meleagris Gallo-Pavo*, L., chez les sauvages du Canada.

ONE BERRY. Nom anglais de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

ONEBOUHOV. Nom d'un *Robinia* de Saint-Domingue, où il fut appelé *faux quinquina*, d'après Nicholson.

ONEKASSI. Un des noms de pays du bolquira, *Crotalus horridus*, L. Voy. ce mot.

ONESIO. Nom du coq, *Phasianus Gallus*. L., à la Nouvelle-Calédonie.

ONGLE AROMATIQUE, ONGLE ODORANT. Anciens noms officinaux des opercules cornés des genres *Murex* et *Buccinum* de Linné; mais surtout des espèces de *Strombes* et de *Ptérocères*, à cause de l'odeur qu'ils exhalent quand on les brûle. Voy. *Strombus lentiginosus*, L.

ONGLES. Substance cornée, analogue au mucus ou à l'albumine coagulée. Ils passaient pour vomitifs. L'ongle d'élan était surtout en honneur contre l'épilepsie. Voy. *Cervus Alces*.

ONGUELLA. Eau minérale froide de Portugal, dans l'Alentéjo, située à Elvas. On la dit gazeuse et saline (Alibert, *Précis*, etc., 595).

ONGUENT A PIAN. Un des noms du *Bignonia Copaia*, L. Voyez ce mot.

ONGUENTS, *Unguenta*, du verbe *Ungere*, oindre. Médicaments externes, de consistance molle, composés de gras (graisse, huile, cire), d'oxides métalliques, de résines, de poudres végétales, de sucs de plantes, etc.; presque tous sont officinaux. Plusieurs, d'une composition fort ancienne, sont de véritables encyclopédies pharmaceutiques, tels que ceux d'*Arthanita*, *Martiatum*, etc. Les anciens, en les composant, voulurent, comme pour les *Électuaires*, accumuler beaucoup de propriétés thérapeutiques dans le même médicament, espérant, avec un moyen unique, guérir un grand nombre de maladies. Comme ces derniers, les onguents se modifient chimiquement et physiquement à la longue, et n'offrent plus les propriétés qu'on leur accordait au moment de leur confection primitive, et que pouvait faire supposer chacun de leurs composants en particulier. Tous les onguents ont le grand inconvénient de rancir avec le temps, à cause des huiles, des graisses, de la cire, etc., qu'ils contiennent, et par suite de l'action de l'oxigène sur ces corps gras, et ils sont alors plus nuisibles qu'utiles, puisqu'ils rougissent la peau, y font naître des éruptions de petits boutons vésiculaires, causent de la douleur et parfois une sorte d'érysipèle, comme cela se voit surtout pour les cérats, etc. On ne doit donc en faire usage qu'à l'état frais.

Les onguents s'employaient surtout pour la guérison des plaies; on les croyait propres, suivant leur composition, à les déterger, les mondifier, les cicatriser, ce qui tenait aux idées erronnées du temps sur la marche qu'elles suivent dans leur guérison. Aujourd'hui que les progrès de la saine chirurgie ont fait justice de la prétendue régénération des plaies, qu'on s'est assuré que, pour qu'une plaie guérît, il suffisait d'éloigner les obstacles qui s'opposaient à sa cicatrisation, on est convaincu que les onguents étaient plus souvent un obstacle qu'un moyen de la produire. Ils s'y opposent effectivement d'abord comme corps étrangers, puis souvent comme corps stimulants, produisant l'inflammation de leurs lèvres, etc. Ils ne sont véritablement utiles que lorsqu'ils agissent comme détersifs et excitants, dans les cas de solution de continuité blafarde, cacoëthe, ou bien lorsqu'ils sont adoucissants, et remédient à l'inflammation des bords des plaies, comme font les cérats. On distingue aussi des onguents *suppuratifs*, comme le *Basilicum*, l'*Onguent de la mère*, etc.; mais ils rentrent dans la série des excitants, dont ceux qui se préparent magistralement sont appelés *digestifs*, *digestifs animés*. Les onguents *résolutifs* sont tantôt excitants, tantôt adoucissants, suivant la nature du mal. On doit cependant distinguer des onguents *spéciaux*, c'est-à-dire ayant des propriétés directes contre telle ou telle affection; tel est par exemple l'*Onguent mercuriel* ou *Napolitain* contre les maladies syphilitiques; peut-être pourrait-on y joindre les onguents escharotiques, comme sont ceux qui rongent ou détruisent les chairs baveuses, tels que ceux où le vert de gris entre.

Les onguents s'emploient étendus sur de la toile, de la peau, ou sur de la charpie réduite en plumaceaux; ils agissent localement, et d'après leur composition, que les corps gras modifient pourtant jusqu'à un certain point, en vertu de leur affinité chimique. Il ne faut pas oublier que, portant ordinairement leur action sur des parties dénudées, ils peuvent être absorbés et causer de grands désordres, et même de véritables empoisonnements s'il contiennent des parties nuisibles, comme cela s'est vu plus d'une fois pour ceux qui recèlent de l'opium, ou certains oxides métalliques.

On fait maintenant peu d'usage des onguents, par les raisons que nous avons exposées; on les accuse, en outre, de boucher les pores du lieu où ils sont appliqués et de gêner conséquemment l'exhalation cutanée sur ce point; on croit qu'ils empêchent les liquides de la suppuration de s'écouler librement, ce qui peut donner lieu à leur absorption; mais cela ne pourrait avoir lieu que si les pansements étaient mal faits, trop rares, etc. Disons que, sans les prodiguer comme les anciens, sans croire à leur efficacité sans bornes, comme le font les gens du monde, qui presque tous ont des recettes d'onguents privilégiés, il ne faut pas non plus les condamner *absolument* comme le veulent quelques auteurs modernes. Ils sont indispensables dans la pratique de la chirurgie, un petit nombre du moins; seulement il faut les employer d'une manière rationnelle et éclairée. Voyez à ce su-

Digitized by Google

jet les mémoires de Champeaux, Camper et Nubray, dans le tome IV des *Prix de l'académie de chirurgie*.

Arnemann (J.). *Commentatio de oleis unguinosis*. 1785, in-4. — Deyeux. Réflexions sur les onguents et les pommades (*Ann. de chim.*).

Onguentaire, Onguentaria. Noms du *Moringa nux Ben*, Desf. Voy. ce mot.

Onin, Onim. Arbre de la Nouvelle-Guinée, plus connu sous le nom de Massoy, *Laurus Massoi*, N. Son écorce est désignée dans Rumphius sous le nom de *Cortex Oninius* (*Amboin.*, II, 62). *Onin* paraît être le nom de la Nouvelle-Guinée parmi certains naturels, qui est devenu celui de l'écorce.

Onion. Nom anglais de l'oignon ordinaire, *Allium Cepa*, L.

ONISCUS, Cloportes. Genre linnéen de Crustacés isopodes ptérygibranches, jadis rangé parmi les insectes, et dont trois espèces au moins, réparties aujourd'hui en autant de genres distincts, ont été et sont encore quelquefois employées en médecine. On les confondait toutes autrefois sous le nom commun de *Cloportes*, de *Millepieds* (*Millepedæ*), d'*Aselli*, etc.; notre Codex même ne signale entre elles aucune différence, mais il n'est plus permis de les confondre; et quoique aucune peut-être ne l'emporte sur les autres, il est juste pourtant d'observer qu'on n'est guère mieux fondé à en nier complétement l'utilité, qu'à les regarder comme toutes douées des mêmes vertus, et pouvant par conséquent se suppléer indifféremment les unes les autres. Nous manquons en effet sur ces deux points d'expériences directes ou suffisamment détaillées.

Ces trois espèces, habitantes des lieux frais, humides, à efflorescences nitrées, sont: 1° l'*O. Asellus*, L., Porcellion, Cloporte ordinaire (type du nouveau genre *Porcellio*), très-commun dans nos caves, et celui qu'on emploie en France lorsque ces animaux sont prescrits vivants ou à l'état frais; il est long de 6 à 10 lignes, de couleur cendrée, tacheté de noir et de jaunâtre. M. Fée dit qu'on le trouve aussi à Java. 2° L'*O. murarius*, Fabr., plus petit, plus brun, ayant huit articles aux antennes au lieu de sept, commun dans les mêmes lieux, les forêts, le bois pourri, etc.; souvent administré probablement avec le précédent dont les médecins ne l'ont pas distingué. 3° L'*O. Armadillo*, L., Armadille (*Faune des méd.*, pl. IX, f. 1-2), type actuel du genre *Armadillo*, bien distinct de l'*O. murarius* par les sept articles de ses antennes, et de tous deux par sa couleur plus pâle, son tronc à anneaux plus nombreux, l'absence des quatre appendices saillantes de la queue, et en ce qu'au moindre danger il se met en boule, comme le Tatou (*Armadillo* des Espagnols, d'où lui vient son nom spécifique), dernier caractère indiqué par les anciens, ce qui, joint à la plus grande fréquence de cette espèce dans les pays chauds, semble prouver que c'est là leur *Oniscus*. L'armadille, quoique rarement usité, figure encore dans les bocaux des officines de beaucoup de nos pharmaciens; c'est le seul qu'ils emploient lorsque les cloportes sont prescrits à l'état sec. On le tire d'Italie, quoiqu'il existe aussi dans le midi de la France. Nous en avons trouvé au bois de Vincennes une variété dont le dos porte, sur la ligne médiane, une rangée de points blancs en nombre égal aux anneaux, et dont le ventre offre deux taches blanches.

Les porcellions et les armadilles ont si souvent été confondus par les médecins et les pharmacologues, que nous ne saurions en isoler l'histoire. Envisagés sous le point de vue chimique, ils paraissent être composés, d'après les essais analytiques de J.-S. Henninger, Lister, Neumann, J.-F. Carthcuser, Lémery (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*, 1709), Morveau (*Journ. de phys.*, 1785), Pérès (*Journ. des pharm.*, in-4°, p. 244), d'eau, de gelée animale et de quelques sels, notamment d'hydro-chlorates et de nitrates de chaux et de potasse; Thouvenel (*Mém. sur les mat. animales médicam.*, couronné en 1778) y a trouvé de plus une matière cireuse; et Pérès s'est assuré que les sels que donne leur suc n'y sont qu'accidentels, qu'ils proviennent du canal intestinal; que le genre d'habitation de l'animal influe beaucoup sur leur nature, en sorte que les cloportes des lieux humides ne fournissent guère, comme ceux qu'on a fait jeûner, que de la gélatine (ce qui pourrait expliquer comment Tromsdorff n'y a, dit-on, trouvé que de la gelée animale, et pourquoi peut-être la pharmacopée de Fulde prescrit les cloportes *in muris, non sub trabibus collecti*), tandis que ceux des chambres, des plafonds plâtrés, contiennent du carbonate (et non du sulfate) de chaux; il observe en outre que l'armadille, dont il propose l'emploi à la place du porcellion, ce qui ferait croire qu'à cette époque il se trouvait rarement dans les pharmacies, contient beaucoup moins de muriate de chaux que celui-ci; au reste, il affirme, contre l'assertion des auteurs, que cet insecte habite les lieux nitreux, d'où il ne sort qu'au temps de l'accouplement.

C'est aux sels que contiennent ces crustacés que la plupart des médecins ont rapporté les vertus qui leur ont été attribuées dès l'antiquité. Il en est qui ont pensé pourtant que ces sels n'en faisaient point partie, mais adhéraient à leur corps, par suite de leur habitation dans des lieux salpêtrés; ce que dément l'examen attentif de celui-ci, non moins que quelques-unes des particularités de leur analyse. Quoi qu'il en soit, les cloportes ont été regardés comme diurétiques, apéritifs, digestifs, pectoraux même, quoi qu'on les ait aussi accusés de causer des serrements de poitrine au personnes délicates, et qu'en conséquence on les ait dits contre-indiqués dans le cas de phthisie. Les principales maladies contre lesquelles ils ont été surtout vantés sont: l'hydropisie, affection dans laquelle, en 1814, nous les avons vu administrer vivants, par pleines cuillerées, et sans le moindre succès, à un malade des Incurables; la pierre (O. Augenio, et G. Laurenberg, médecin à Rostock, qui assure s'être guéri lui-même par ce moyen); le rhumatisme; la goutte, où Spielmann les préconise; l'ictère (J.-H. Lange en signale l'emploi chez les habitants de Brunswick); les obstructions; les douleurs d'oreilles (Galien, Dioscoride, et d'après eux Schroeder

Digitized by Google

et Ettmuller); les engorgements et les ulcères des seins (Rivière); les scrophules (Vallisnieri); la cataracte, enfin, par *signature* sans doute, d'après la ressemblance observée par Woolhouse, oculiste anglais, entre l'armadille et la prunelle d'un œil cataracté (*Mém. de Trévoux*, janv. 1706, art. 10, p. 155), traitement justifié par des observations authentiques, suivant M. Demours (*Traité des maladies des yeux*, I, 503), et que Sage (*Opusc. de phys.*, p. 183) qui, pour le noter en passant, est mort aveugle, dit avoir vu plusieurs fois couronné de succès.

Les cloportes, presque entièrement délaissés aujourd'hui des thérapeutistes, regardés comme absolument inertes, et dont, au dire de Fourcroy (*Encycl.*, *méth.*, Méd., art. *Cloportes*), l'action diurétique même est loin d'être démontrée, figuraient jadis avec honneur dans les *pilules balsamiques de Morton*, les *pilules contre les scrophules*, la *potion de Fuller* contre l'asthme, et font partie encore de plusieurs formules dans des pharmacopées étrangères. Quelquefois on les a fait avaler vivants, comme nous le disions plus haut, soit en petit nombre (presque toujours impair), soit par centaines; ou bien, on les appliquait à l'extérieur dans les cas d'ulcères phagédéniques (Schroeder), on en écrasait sur des cataplasmes contre l'esquinancie; on les unissait au miel comme anti-ophthalmique, ou à l'huile comme liniment contre les hémorrhoïdes. Plus communément on en administrait le suc (que Thouvenel dit avoir donné avec succès à une fille chlorotique et atteinte d'ictère), soit pur, soit réduit sous forme de conserve (1 à 2 gros), ou de sirop; on les faisait infuser dans du vin blanc, ou dans la bière, à la façon des Anglais, après les avoir légèrement écrasés (12 à 15 par demi-verre); on préparait une *teinture*, des bouillon apéritifs (*jus millepedum*), une infusion diurétique, d'autres fois, après les avoir fait périr dans du vin blanc et sécher à l'étuve ou à la vapeur de l'acool chaud, on les réduisait en une poudre (*poudre de cloportes préparée*), d'un gris blanchâtre, inodore, fade, nauséeuse, facilement attaquée par les insectes, qui se prescrivait à la dose de 12 grains à 2 gros, et qui entrait dans un grand nombre de préparations officinales. Enfin, on retirait des cloportes, par la distillation, un *sel volatil* et un *esprit*, employés, le premier à la dose 6 à 16 grains, le second à celle de 15 à 30 gouttes contre la goutte et le rhumatisme.

Frank (G.). Ογισχογραφια, h. e. *Diss. de Asellis seu Millepedibus*. Resp. D. Birr. Heidelb., 1679, in-4. — Frauendœrffer (P.). *Oniscographia curiosa, seu tractatus de Asellis, vulgo Millepedibus*. Brunn, 1700, in-12. — Hennenger (J.-S.). *Disp. sistens Millepedes*. Resp. J.-P. Elvert. Argent. 1711, in-4., — Nebel (D.). *De Millepedibus. diss.* Leidelb., 1716, in-4. — Pré (J.-F. de). *De Millepedibus, Formicis et Lumbricis terrestribus, qualem usum hæc insecta habeant in medicina?* Erfort, 1722, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *De Millepedibus, Diss. inaug. chimico-med.* Resp. J.-D. Beger. Francof., ad Viadrum, 1771, in-4. — Voyez aussi la suite de la *Mat. méd.*, de Geoffroy, par Arnault de Nobleville et Salerne, XI, 543; la *Faune des méd.*, II, 87, et IV, 160; et le mémoire de M. Cuvier sur les Cloportes terrestres (*Journ. d'hist. nat.*, II, 23).

Oniscos, off. C'est le merlan, *Gadus Merlangus*, L.

Oniscus borealis. C'est l'esturgeon ordinaire (Voyez *Acipenser*).

Onites, Onitis. Noms, dans Dioscoride, d'un origan, que Linné a nommé *Origanum Onitis*.

Onitoubeli. Nom caraïbe du *Phytolacca decandra*, L.

Onix. Voy. *Onyx*.

Onkob. Nom arabe de l'*Onceba*.

Onnab. Nom arabe du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.

Onneb. Nom du cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*, L., en Arabie. Voy. ce mot.

Onhianga pixerica. Nom commun à plusieurs mélastomes du Brésil. Voy. *Melastoma*.

Onobliton. Nom du *Saxifraga Cotyledon*, L., dans Hippocrate.

Onobrychis sativa, Lam. Nom latin du Sainfoin, synonyme d'*Hedysarum Onobrychis*, L. (Voy. *Hedysarum*). Le nom d'*Onobrychis* a été donné à plusieurs plantes par d'anciens auteurs, au *Galea*, au Miroir de Vénus, etc.

Onocardion. Un des noms anciens du *Dipsacus fullonum*, L. V. ce mot.

Onochiles. Un des noms de l'Orcanette.

Onocleia, Onophyllon. Noms grecs de la Buglosse, *Anchusa officinalis*. L. Voy. ce mot.

Onocrotalus. C'est, en latin, formé du grec, le pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L.

Onosinos. Un des anciens noms grecs de l'*Onopordum Acanthium*, L.

Ononis spinosa, L., Bugrane, Arrête-Bœuf (*Flore médicale*, I, f. 59). Cette plante (et ses variétés les *O. arvensis*, Murr., *O. antiquorum*, L.) à tige presque ligneuse, couchée, de la famille des Légumineuses, croît dans les champs incultes, arides, où elle présente, surtout après les récoltes, ses fleurs d'un rose veiné très-agréable; elle porte des épines assez longues, fines et très-solides, qui parfois blessent cruellement les pieds nus des moissonneurs. Les racines de l'ononis, que Pline appelle *Anonis* (*lib.* XXVII, *c.* 4), nom qui vient d'ὀνος, âne, parce que cet animal aime à brouter ce végétal, sont tenaces, noires en dehors, blanches en dedans, grosses comme le doigt, si fortes, si pénétrantes en terre, quoique horizontales, qu'elles arrêtent, dit-on, la charrue (*Remora aratri*), ce qui a valu à la plante le nom d'Arrête-Bœuf, et de Bugrane ou Bugrande, de *bu*, *bœuf* en celtique. Ses racines sont estimées apéritives et diurétiques depuis les temps les plus anciens, et comptent parfois parmi celles dites *les cinq Racines apéritives* (1). Simon Pauli assure, après Galien, qu'elles sont un remède certain contre la pierre, ce que confirment Berguis et Acrel, qui attestent son action puissante sur les organes urinaires; Meyer et Gilibert les recommandent dans les obstructions viscérales et glanduleuses. On donne ces racines, ou plutôt leur écorce, partie dans laquelle résident toutes leurs propriétés, à la dose d'un gros en poudre, ou le double en décoction. De Haën dit que les feuilles de la plante ont les mêmes propriétés à la dose d'une poignée. Fourcroy prétend que l'eau distillée de bu-

(1) On prétend qu'après les avoir préparées convenablement, on en falsifie quelquefois avec de la salsepareille (Fée, *Cours d'hist. nat. pharm.*, II, 28).

Digitized by Google

grane est bonne contre les hémorrides internes, en gargarisme dans le scorbut, pour laver les ulcères vénériens; il ajoute qu'en Hongrie on fomente la tête avec sa décoction vineuse dans le délire, etc. On mange dans quelques pays les pousses de l'ononis; du temps de Dioscoride, on les marinait, et on les regardait comme un mets agréable. Pline attribue à l'*O. Natrix*, L., espèce indigène, à fleurs jaunes, la propriété de chasser les serpents, surtout celui appelé aussi *Natrix* (*lib.* XXVII, *c.* 12). Cette plante, qui croît dans les lieux stériles, a les mêmes propriétés que la précédente, d'après Lémery.

Onopardum. Synonyme d'*Onopordum*.

Onopordum Acanthium, L., Onoporde, Pet-d'Ane. Plante bisannuelle, qui est le *Carduus tomentosus* des formulaires, de la famille des Carduacées, très-robuste, à tige élevée, grosse, épineuse, dont les larges feuilles, épineuses aussi, ont quelque ressemblance avec celles de l'acanthe; elle fait les délices des ânes qui s'en gorgent, et leur cause des vents, au dire de Pline (*lib.* XXVII, *c.* 12). Ses grosses fleurs ont un réceptacle assez volumineux, susceptible d'être mangé comme celui de l'artichaut; la racine jeune est également alimentaire, ainsi que ses tiges écorcées; aussi Miller assure-t-il qu'on cultivait autrefois plusieurs espèces d'*Onopordum* dans les jardins pour leur usage économique, mais qu'on a cessé depuis qu'on s'est procuré des légumes meilleurs.

Le suc de cette plante (ainsi que les feuilles contuses appliquées topiquement) a été fort vanté contre les ulcères chancreux de la face par Borellus, Timmermann, Ross, Goelick et Morhing, qui disent l'avoir employé avec succès contre cette maladie. Stahl assure même s'être guéri par son moyen, en quatorze jours, d'un chancre commençant à la face, qui avait résisté à tout autre médicament. Cependant Eller observe que ce suc échoue dans le cancer au sein, parce qu'il a, dit-il, plus de malignité, ce qui, avec la nature du mal, laisse beaucoup de doute sur cette efficacité. Poiret prétend que la décoction de la racine d'onopordum est *spécifique* dans les gonorrhées commençantes (*Encyclop. bot.*, IV, 556).

Durand, de Dijon, a cherché, il y a quarante ans environ, à tirer parti des semences nombreuses et assez grosses de l'*Onopordum Acanthium*, L.; 22 livres de têtes de fleurs mûres et sèches donnent 12 livres de graines à enveloppes très-dures, qui, par la pression à chaud, fournissent 3 livres d'huile très-bonne à brûler. La plante est si commune chez nous, surtout dans les terrains abandonnés, qu'on pourrait en tirer parti pour cet usage économique. En Provence, les *O. illyricum*, L., *arabicum*, L., etc., pourraient également fournir de l'huile.

Goelicke (A.-O.). *Diss. de onopordo carcinomatis averrunco.* Francfort-sur-l'Oder, 1739, in-4. — Dolfus (J.-G.). Emploi du suc de l'onoporde contre les ulcères chancreux (*Commerc. littér.*, novemb. n. 35, 1742). — Durand. De l'onopordon et de l'huile qu'on peut en retirer (*Observ. sur la phys.*, XVII, 138, et *Biblioth. physico-économ.*, II, 121).

Onopteris. Un des noms du Capillaire noir, *Asplenium Adiantum nigrum*, L., dans quelques auteurs anciens.

Onopyxos. Nom de l'*Onopordum illyricum*, L., dans Théophraste.

Onos. Aristote désigne par ce mot l'âne et le cloporte (V. *Equus Asinus*, L., et *Oniscus*.

Onosma echioides, L. Cette Boraginée, qu'on trouve dans une partie de l'Europe, surtout dans les montagnes du midi de la France, de l'Italie, etc., a ses racines rougeâtres et susceptibles d'être employées en teinture; elles sont, sous ce rapport, un objet de commerce en Provence, sous le nom d'Orcanette, dont elles forment une des espèces; Pallas dit qu'en Sibérie elles servent à fabriquer une sorte de fard (*Voyages*, I, 255). Cette propriété, commune sans doute aux autres espèces d'*Onosma*, se retrouve dans plusieurs genres voisins de Boraginées, comme l'*Anchusa*, le *Lithospermum*, etc. Voy. *Boraginée*. Quelques auteurs disent qu'elle fournit une couleur jaune, trompés peut-être par la couleur jaunâtre de toute la plante et même de sa racine.

Onotoo. Un des noms du Rocou, *Bixa Orellana*, L. à Caraccas.

Onoto. (Eaux min. d'). Voy. *Colombie*.

Ontanum. Un des noms de l'Aune, *Alnus glutinosa*, L, en Italie.

Onto. Un des noms basques de l'*Agaricus edulis*, Bull.

Ontcou. Nom que porte à Cayenne une boisson fermentée faite avec le manioc, *Jatropha Manihot*, L.

Ontra. Nom de l'*Epilobium angustifolium*, L.?, dans Dioscoride.

Onyx. Espèce d'Agate blanche et opaque, jadis employée contre les ulcères des yeux, et à l'intérieur, réduite en poudre, comme astringente. C'était aussi un des noms de l'*Albâtre*.

Onzer vrouwen mantel. Nom hollandais de l'*Alchemilla vulgaris*, L.

Oobar. Arbre de Sumatra, coloré comme celui de Campêche, d'après Marsden.

Oodanée vatyngie. Nom tamoul du *Pterocarpus marsupium*, Roxb.

Oogala Sorte de bouillie faite avec des œufs et du lait, usitée chez les Grecs.

Oogentroost. Nom hollandais de l'Euphraise, *Euphrasia officinalis*, L.

Oogaai pettay. Nom tamoul du *Salvadora persica*, Vahl.

Ooli. Nom du sésame, *Sesamum orientale*, L., aux Antilles.

Oolithe, *Oolithes*, d'ωον, œuf, et de λιθος, pierre. Pierre ordinairement calcaire, composée de petits globules semblables à des œufs de poissons agglomérés. (Voy. *Ammonite*).

Oomatay, Oomatie. Noms tamouls des *Datura*.

Oonin. Nom donné par M. Couerbe (*Journal de pharm.*, XV, 497) à un réseau membraneux dont il a fait connaître les propriétés physiques et chimiques, et qui, uni à un liquide azoté, constitue, selon lui, l'albumine de l'œuf.

Ooppoo. Nom tamoul du sel marin.

— tavagum. Nom tamoul de l'acide muriatique.

Oostreschelp. Nom hollandais des écailles d'huître (Voy. *Ostrea*).

Ootes. Nom japonais de l'Azédarach, *Melia Azedarach*, L.

Digitized by Google

OPALE, *Opalus*. Pierre précieuse, sorte de silex laiteux et irisé auquel certains auteurs attribuaient, porté en amulette, toutes les vertus réunies des autres pierres précieuses, notamment celle de réjouir le cœur, de fortifier la vue, de chasser les vénins, etc.

OPENAUCK. Un des noms américains de l'*Arachis hypogæa*, L.

OPERCULA COCHLEARUM. Lame foliacée qui forme la coquille du limaçon en hiver (Voy. *Helix*).

OPERCULE. Voyez *Pierre à l'œil*.

OPERCULUM, off. Synonyme d'*Ombilic marin*.

OPHIDIENS ou SERPENTS. Ordre de reptiles auquel se rapportent les orvets, la couleuvre, la vipère, le crotale, le boa, etc. (Voy. *Anguis*, *Boa*, *Coluber*, *Crotalus*, *Vipera*, etc.).

OPHIDION. Espèce de serpent de mer, estimé apéritif, dit Lémery (*Dict.*, 630), et propre à durifier le sang. Nous en ignorons la synonymie.

OPHIOGLOSSUM. Genre de la famille des Fougères, de la Cryptogamie de Linné. L'*O. bulbosum*, W., a des bulbes radicaux bons à manger, du volume d'un pois; ils sont alimentaires à la Caroline, d'après Bosc, lieu où croît cette plante. *O. scandens*, L. (*Hydroglossum scandens*, W.). Rumphius dit que les Malais mangent ses jeunes pousses, que les Européens trouvent fort bonnes aussi. *O. vulgatum*, Ophyoglosse, langue-de-serpent, Herbe sans couture. Elle croît dans nos bois couverts, et se reconnaît à sa tige unifoliée et à ses épis linéaires fructifères. Cette plante est estimée tonique, vulnéraire, astringente, résolutive; elle était usitée dans la leucorrhée, l'hémoptysie, les hémorrhagies; le peuple s'en sert encore quelquefois dans les contusions, appliquée sur les plaies, etc. C'est le *Luciola* des alchymistes, qui prétendaient qu'elle brille la nuit; son nom de *Langue-de-Serpent* est dû à la forme de son épi floral.

OPHIORRHIZA MUNGOS, L. Végétal annuel, qui croît dans l'Inde, reconnu pour appartenir à la famille des Rubiacées par M. A. Richard, qui le décrit et figure dans le tome Ier des *Ann. d'hist. nat.* (p. 61), et être fort distinct d'une autre espèce que Linné lui avait crue congénère, l'*O. Mitreola*, L., dont il fait le *Mitreola ophiorrhizoides* qui reste dans les Gentianées. La plupart des auteurs attribuent la racine de *Mungo* ou *Mongo* à cette plante, racine que nous avons décrite à l'article *Chyn-len*, qui est son synonyme, d'après M. Guibourt, et que Rumphius a figurée sous le nom de *Radix mustelæ* (*Hort. Amb.*, Auctuarium, p. 29, t. 16). Cependant, en observant que cette racine est ligneuse, annelée, de la grosseur d'une plume, rameuse, etc., on aurait dû s'apercevoir qu'elle est celle d'une plante vivace et qu'elle ne peut appartenir à l'*O. Mungos*, L.; d'un autre côté, la plante décrite par Kœmpfer (*Amœnit. exot.*, p. 578) comme produisant le *Mungo* (radix), est fort différente aussi, ce qui a fait conclure avec raison à Gærtner (*Carpol.*, I, 264) que la racine qui porte le nom de mungo pouvait appartenir à l'*Ophiorrhiza Mungos*, L. Voyez les art. *Mungo* et *Ophioxylon*, Ainslie dit que dans l'Inde la plante entière (l'*O Mungo*) et ses feuilles sont employées à la morsure des serpents (*Nat. ind.*, II, 199), ce que confirme Thunberg (*Voyage*, IV, 302), si ces auteurs n'ont pas fait de confusion entre ces végétaux. Nous avons parlé à *Maneitta lanceolata*, Vahl, de l'*Ophiorrhiza lancolata*, de Forskal.

OPHIOSTAPHYLON. Un des anciens noms de la Bryone.

OPHIOXYLON SERPENTINUM, L., Ce végétal, de la famille des Apocynées, est un arbuste de l'Inde qui a des feuilles verticillées, ce qui le distingue bien de ses congénères, et même de toutes les plantes auxquelles on a rapporté le *Bois-de-Couleuvre*. Linné croit que la *racine de Mungo* en provient; ce qui a été combattu sans preuve bien évidente, de sorte que jusqu'ici nous ne voyons pas de raison pour repousser l'opinion de Linné. Voy. *Mungo*. On avait attribué aussi à ce végétal de fournir le *Bois-de-Couleuvre* de nos officines; mais celui que nous avons est trop gros, trop fort pour être celui d'un arbrisseau; et on s'accorde aujourd'hui à penser qu'il appartient au *Strychnos colubrina*, L., bien que Rhèede ne parle nullement de son emploi contre la morsure de ces animaux. Voy *Strychnos*.

Nous dirons qu'il y a une confusion extrême parmi ce qu'on a appelé *Bois-de Couleuvre* ou *de Serpent*, par plusieurs raisons : 1° tous ces végétaux sont indiens, et de régions peu fréquentées des voyageurs, qui sont rarement d'ailleurs en état de les reconnaître botaniquement; 2° les naturels qui procurent ces bois ou racines sont encore bien moins en état de donner des renseignements sur leur compte; 3° plusieurs de ces végétaux ont les feuilles marbrées comme la peau des serpents, et ne doivent peut-être leur nom ou la supposition de leurs vertus qu'à ces maculatures ; 4° ces végétaux sont très-rares dans les collections. Nous pourrions joindre bien d'autres raisons pour expliquer la confusion qui règne et régnera encore longtemps probablement dans la distinction de ces bois; mais nous nous bornons à celles-ci, qui nous paraissent les principales.

Voici, au surplus, une liste de végétaux de l'Inde qui ont été regardés comme donnant des Bois-de-Couleuvre ou de Serpent, et dont on pourra consulter les articles : 1° *Ophiorrhiza Mungos*, L.; 2° *Ophioxylon serpentinum* L.; 3° *Strychnos colubrina*, L.; 4° le *Radix mustelæ*, ou Raiz de Mongo, de Rumphius (*Hort. Amboin.*, AUCTUARIUM, p. 29, t. 16), qui est peut-être identique avec le n° 2; 5° le *Raiz da cobra*, de Rhèede (*Hort. Amb.*, V, p. 65, t. 33); 6° le *Raiz da cobra branca*, du même auteur (*loco citato*, p. 66); 7° un auteur *Raiz da cobra*. du même auteur (V, 101, t. 51); 8° le *Sjouanna*, de Rhèede (*Hort. Mal.*, VI, t. 47); 9° le *Soulamoë*, de Rumphius (*Amboin.*, II, 129, t. 41). Tant que des voyageurs botanistes n'auront pas vu sur les lieux préparer les racines et le bois qu'on nous envoie en Europe sous le nom de Bois-de-Couleuvre, Bois-de-Serpent, nous ne pourrons pas affirmer positivement qu'ils appartiennent à tel ou tel végétal. Voy. *Ophiorrhiza*.

Digitized by Google

Horsfield dit que l'*Ophioxylon spinosum* est considéré comme tonique à Java (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 324).

Ophites, pierre serpentine (Voy. *Serpentine*).

OPHRYS. Genre de la famille Orchidées. Les espèces qu'il renferme ont le plus souvent des tubercules, comme les *Orchis*, qui pourraient servir à préparer du salep, ainsi que cela a lieu pour ceux-ci. L'*O. Nidus avis*, L., a des racines fibreuses, entrelacées en forme de nid d'oiseau ; on l'estime vulnéraire et résolutif, au dire de Lémery (*Dict.*, 531). Il y a au Chili une espèce d'*Ophrys* appelé *O. unilateralis*, par Poiret, dont les Indiens, qui le nomment *Nuil*, se servent dans les rétentions d'urine, d'après Feuillée (*Chili*, II, 726, t. 17).

Ophthalmica. Un des noms de l'*Euphrasia officinalis*, L.

OPHTHALMIQUES, *Ophtalmica*. Classe de médicaments propres à guérir les maladies des yeux. On conçoit que ces maladies étant de nature fort diverse, il y a abus à ranger dans la même catégorie les remèdes propres à obtenir leur guérison, et qu'ils sont aussi variés que ces affections mêmes. Du reste, comme elles ont à peu près les mêmes caractères que celles des autres tissus, sauf la modification qu'y apporte le sens de la vision, on les traite par des moyens analogues à ceux qu'on emploie dans les altérations pathologiques des autres régions du corps; Bichat dit que la multitude de moyens employés par les oculistes vient de leur peu de connaissance de l'économie animale (*Cours manusc. de mat. méd.*). La structure de l'œil et les fonctions qu'il remplit empêchent d'appliquer des médicaments sur l'œil même, si ce n'est de simples lotions ; encore irritent-elles parfois plus qu'elles n'adoucissent. La privation de la lumière est presque toujours nécessaire dans les maladies de l'œil, surtout dans les inflammations, où la sensibilité de la rétine est toujours accrue. Les dérivatifs épispastiques, les purgatifs, les saignées locales, et parfois de légers répercussifs, sont les meilleurs ophthalmiques à employer. Mais comme le remarque Scarpa, il est essentiel de distinguer, dans les maladies inflammatoires des yeux, et surtout des paupières, celles qui sont chroniques, parce que les émollients les augmentent ; circonstance qui trompe journellement les praticiens vulgaires.

OPIATS, *Opiata*. Sorte d'électuaire ordinairement magistral dont l'opium faisait toujours partie. Aujourd'hui on ne donne plus guère ce nom qu'aux préparations destinées à nettoyer les dents, faites avec des poudres incorporées dans le miel, du sirop, du vin, etc.

Opich gorzy. Un des noms polonais du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

Opio. Nom espagnol, italien et portugais de l'*opium*, ὀπιον des Grecs.

Opiozka. Nom de l'*Agaricus fragilis*, Fries, champignon comestible.

OPIUM, *Opium*. Suc épaissi des espèces du genre pavot, et surtout du pavot somnifère, *Papaver somniferum*, L., préparé en Turquie, dans l'Inde, etc. (Voy. *Papaver*, pour les détails relatifs à ces végétaux). Il porte une multitude de noms, parce qu'il est employé dans un grand nombre de pays de l'Orient ; celui d'*opium* vient d'ὀπος, suc ; les Grecs le nommaient encore μηκων, *meconium*, pavot ; les Arabes l'appellent *Amsion* ; les Perses, *Affion*, etc.

Tous les peuples soumis aux dogmes de l'Alcoran font un usage journalier de l'opium, à l'instar du tabac, du vin etc. C'est pour eux un excitant agréable qui leur procure des sensations et des rêves voluptueux; ils en prennent surtout pour s'exciter aux combats, se donner du courage, braver la mort, etc. Pris trop abondamment, il les enivre, les rend furieux, leur fait commettre des meurtres; il y en a qui, à force d'en faire usage, en prennent jusqu'à plusieurs gros par jour, ce qui est chez eux une sorte d'ivrognerie, qui donne lieu à des maladies diverses, comme la maigreur, l'abrutissement, le tremblement, le scorbut, etc. Les mahométans fument aussi l'opium, qui paraît produire, de cette manière, des résultats presque analogues.

Nulle substance n'est plus célèbre dans les fastes de la médecine que l'opium, soit pour l'ancienneté de son usage, soit pour ses grandes propriétés. Il calme la douleur la plus atroce, provoque le sommeil, guérit une multitude de maux, les adoucit presque tous, même les plus incurables, etc. ; aussi Sydenham disait-il qu'il renoncerait à l'usage de la médecine s'il fallait se passer de l'opium : *Non aliud remedium, quod vel pluribus malis debellandis par sit, vel eadem efficacius extirpet, humano generi, in miseriarum solamen, quam sunt opiata medicamenta*, etc. (*Dysenteria*, etc.).

Tant de bienfaits, d'avantages si nombreux, la plupart connus des Grecs, ne pouvaient laisser à un si héroïque médicament une origine vulgaire. Aussi, suivant leur mythologie, Cérès, la première, fit connaître le pavot et ses vertus aux hommes ; ils en ornèrent le palais de Morphée, et le firent présider aux songes, etc. Homère, qui signale la plante, connue déjà de son temps (*Iliade*, livre VIII), la désigne ailleurs sous le nom de *Népenthès*, d'après plusieurs commentateurs (*Odyssée*, livre IV), substance qui servait à calmer les soucis des mortels ; etc., opinion que Christen et d'autres érudits n'ont pas partagée. Pline parle aussi du pavot somnifère qui, de l'Inde, avait passé dans la Perse et la Grèce, et qui était culivé de son temps en Italie, où il est naturalisé aujourd'hui, ainsi qu'en France et dans la plus grande partie de l'Europe. La médecine grecque a fait usage de l'opium, comme on le voit par les écrits d'Hippocrate, de Galien, etc., et son emploi s'est transmis jusqu'à nous, preuve irréfragable de son efficacité et de son utilité réelle, car les médicaments qui n'ont que des vertus imaginaires ou éphémères, tombent bientôt dans l'oubli.

Les opérations à l'aide desquelles on se procure l'opium varient suivant les localités. Elles paraissent se réduire à peu près aux suivantes :

1° *Opium en larmes*. On l'obtient à l'aide d'incisions pratiquées sur les capsules encore vertes, et

Digitized by Google

les tiges des pavots ; on recueille les gouttes laiteuses qui s'échappent, aussitôt qu'elles sont concrétées sur la plante, et on obtient ainsi un opium roussâtre, très-odorant, dont les Orientaux font un cas infini, que les grands se procurent pour leur usage habituel, et qu'on ne voit jamais dans le commerce. C'est le *Gobaar* des Perses ;

2° *Opium par évaporation du suc de pavot*. La plante entière pilée, on extrait le suc qui est mis à évaporer et rapproché en consistance d'extrait. C'est l'opium le plus pur du commerce, mais qui y est rarement, ou plutôt qui n'y est jamais seul. C'est probablement le *meconium* des Grecs ;

3° *Opium par décoction du pavot*. On fait bouillir le marc dont on a obtenu le suc, ou la plante entière verte et contuse, dans plusieurs eaux, qu'on rapproche en consistance d'extrait. Il est rare qu'on emploie cet opium de qualité moindre, seul ; on le mêle au précédent. On assure qu'on obtient une autre sorte d'opium, encore plus inférieur, par la décoction des têtes de pavot sèches, et même de la plante entière également desséchée, et qu'on le mêle aux précédents.

Si les différentes manutentions pratiquées pour obtenir l'opium étaient faites avec soin, surtout si les évaporations avaient lieu par un feu ménagé, ou mieux encore au bain-marie, ce médicament aurait toute la perfection dont il est susceptible ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi ; le plus souvent les extraits obtenus sont grumelés, brûlés et charbonnés ; de plus, les marchands y mêlent, pour en augmenter le poids, des corps étrangers, tels que sable, terre, bouse de vache, débris végétaux, etc., et quelquefois des extraits étrangers comme celui du cachou, du pavot indigène, de la laitue vireuse, etc. Dioscoride dit que de son temps on y ajoutait le suc épaissi du *glaucium*.

On trouve dans le commerce deux espèces d'opium ; l'un dit de Turquie, de Constantinople, etc., qui serait appelé *Opium rouge ;* il est en galettes plates, pesant de 2 à 6 onces, rougeâtre en dehors et en dedans, souvent mou à l'intérieur, d'une odeur vireuse particulière à ce médicament, tirant un peu sur celui du suc de réglisse, recouvert de débris de feuilles de pavot; cette qualité est préférée pour l'usage pharmaceutique, comme plus douce. La seconde espèce d'opium, qu'on devrait nommer *Opium noir*, est celle dite de Smyrne, qui est en morceaux plus gros, plus arrondis, plus irréguliers, de couleur noire, à l'intérieur surtout, d'une odeur plus forte, plus vireuse, enveloppée de semences d'un *Rumex* (que l'un de nous, qui l'a cultivé, a reconnu être le *R. Patientia*, L.), ce qui n'a pas lieu pour la précédente. Cet opium est plus fort, se dissout beaucoup plus abondamment dans l'eau, est moins cher ; il n'est guère employé aujourd'hui que pour fabriquer la morphine, qui y est très-abondante. Il y a quelque confusion dans les auteurs au sujet des sortes de l'opium ; les uns distinguent un opium d'Égypte comme variété de celui de Turquie; d'autres un de l'Inde, qui paraît se rapprocher de celui de Smyrne, etc. (Voy. le *Journal de pharmacie*, XVII, 754).

L'opium a une odeur, qu'on est convenu d'appeler *vireuse,* qui est très-forte, sans être précisément désagréable, et qui cause parfois des céphalalgies, des nausées; sa saveur est amère, mais ne nous semble pas chaude et âcre comme on le dit dans les livres, surtout Bélon (*Singularités*, 405), qui ne parle, il est vrai, que de l'opium en larmes. Ce médicament n'est pas toujours d'une activité semblable ; plus le pays d'où il provient est chaud, et plus il a d'action ; celui de Turquie est plus doux que celui de l'Égypte ; aussi les anciens préféraient-ils celui de Thèbes, *opium thebaicum*, expression qui est restée dans les Formulaires pour désigner l'opium le mieux choisi qu'on puisse se procurer. Nous venons de dire que celui de Smyrne est encore plus énergique. En outre, l'opium varie de force en raison du mélange de corps étrangers dont il est falsifié, ce qui va du quart à la moitié, assure-t-on. On ne peut donc pas répondre de la force de l'opium qu'on emploie avant de l'avoir essayé ; il serait par conséquent à désirer que chaque pharmacien eût une provision d'opium assez abondante pour que pendant plusieurs années les praticiens qui s'en servent pussent en connaître l'activité, car il y a tel opium qui n'a que la moitié de l'action d'un autre, si on l'emploie tel que le commerce le fournit, et même purifié, le seul dont on doive se servir pour les différentes préparations médicamenteuses qu'on fait de cette substance. Cette purification consiste à le ramolir dans le double de son poids d'eau, à le passer chaud à travers un tamis, et à le rapprocher au bain-marie. De cette manière, il est séparé des matières étrangères, mais il contient toutes les parties composantes de l'opium, puisqu'il n'y a pas eu solution, mais seulement ramollissement de l'extrait. C'est là l'*opium purifié*, qu'il ne faut pas confondre avec l'*opium gommeux*, dont nous parlerons plus loin parmi les préparations de ce médicament.

L'analyse chimique de l'opium, à peine ébauchée jusqu'aux premiers travaux de M. Derosne, est aujourd'hui fort avancée, grâce à ceux de MM. Seguin, Robiquet, Vauquelin, Sertuerner, Dublanc, etc., mais non encore définitive. D'après ces chimistes, l'opium recèle : une matière extractive ; du mucilage ; de la fécule ; de la résine ; de l'huile fixe; du caoutchouc; une substance végéto-animale; un acide particulier appelé *méconique ;* de la morphine à l'état de méconate acide, ou combinée peut-être avec un autre acide; de la narcotine; un principe amer indéterminé ; un autre également indéterminé entrevu par M. Dublanc ; enfin de la fibre ligneuse. Voy. *Morphine, Narcotine,* etc.

M. le professeur Pelletier, dans un mémoire inédit qu'il se propose de présenter à l'Académie des Sciences, fait connaître qu'il existe dans l'opium une nouvelle substance alcaloïde, différente de la morphine et et de la narcotine ; il la nomme provisoirement *Narcéine* (nom que Chaussier avait donné autrefois à la morphine), quoiqu'il n'en connaisse pas encore

Digitized by Google

l'action sur l'économie animale: elle est blanche, cristalline, beaucoup plus soluble dans l'eau et dans l'alcool que la morphine, dont elle n'a aucun des caractères; insoluble dans l'éther, susceptible de prendre une couleur bleue en s'unissant aux acides, etc.

Les auteurs ont beaucoup disserté pour savoir lequel de ces principes était celui qui donnait à l'opium ses vertus; quelques-uns ont pensé que c'était le principe vireux ou l'arôme de l'opium qui les possédaient, et ont conseillé de distiller plusieurs fois la même eau sur plusieurs doses d'opium, pour la charger de sa partie volatile. Cette eau s'en sature effectivement d'une manière très-notable; elle est nauséeuse, provoque des vomissements, de la céphalalgie, mais ne paraît pas avoir de propriétés médicinales; essayé sur des chiens, elle n'a eu aucun effet. Quelques autres, tels que MM. Baumé, Aocarie, Ricard, ont cru que les propriétés de l'opium résidaient dans sa partie résineuse et huileuse; M. Andral s'est assuré, par des expériences directes, que la résine de l'opium donnée à 10 grains ne produit aucun résultat. La plupart des praticiens ont pensé ensuite que c'était dans la partie soluble de l'opium, appelée improprement *gommeuse*, que gisait son action, et on s'est appliqué par des procédés différents, tels que l'ébullition prolongée, la fermentation, la digestion, la torréfaction, la cydonisation, etc., à le dépouiller de ses parties vireuses, résineuses, etc. Aujourd'hui qu'on a extrait deux principes alcaloïdes de l'opium, le plus grand nombre des auteurs croient que les vertus sédatives de l'opium résident dans la morphine ou ses sels, et le principe actif dans la narcotine. Cependant M. Bally, qui a essayé ce dernier principe, assure qu'il est loin d'être actif; et M. Bronsart, qui a fait connaître à l'Académie un fort bon travail sur l'opium, croit que c'est dans la narcotine que réside l'élément sédatif de ce médicament, fondé surtout sur ce que l'opium indigène, qui contient plus de narcotine que l'exotique, est plus calmant que lui. Enfin M. Lingberson prétend que c'est dans la matière amère que siégent les propriétés de l'opium.

L'emploi de l'opium est, comme nous l'avons dit, de la plus haute antiquité. Paracelse, d'après Cullen, passe pour avoir étendu son emploi à une infinité de maladies, ce qui lui a valu l'épithète de *Doctor opiatus*, ainsi qu'à ceux qui, comme lui, font un usage abusif de cette substance. De nos jours, on le prescrit dans un grand nombre de cas, et c'est un des médicaments les plus employés, et sans lequel, comme le dit Sydenham, la médecine serait boiteuse, *sine illo manca sit, ac claudicat*. Il mérite à juste titre le nom d'héroïque, prodigué à tant d'autres agents médicinaux qui ne le justifient pas autant.

Cependant on est loin d'être d'accord sur le mode d'action qui lui est propre, et sur la manière dont il agit : comme on lui voit produire tantôt la sédation et tantôt l'excitation, on a cherché à s'expliquer comment deux effets aussi différents pouvaient avoir lieu, sans qu'on soit parvenu à le découvrir bien nettement; nous avons vu que ce que l'un regardait comme le principe actif, était cru par l'autre être celui de l'excitation; l'expérience a montré que c'était plutôt dans la dose du médicament employé, dans l'idiosyncrasie des sujets, ou le genre de maladie dont ils étaient atteints, qu'il fallait chercher la cause de cette différence, que dans tel ou tel principe de l'opium. Cette substance a sur le cerveau une action évidente, incontestable, spéciale presque (1); mais on est partagé sur la question de savoir si elle est directe, c'est-à-dire transmise par les nerfs, ou si elle est seulement le résultat de la compression de ce viscère par suite de la pléthore des vaisseaux sanguins qu'elle produit (2).

(1) M. le professeur vétérinaire Dupuy dit s'être assuré par des dissections que l'opium agit sur les lobes antérieurs du cerveau, qu'on indique comme procurant le mouvement aux parties postérieures du corps, et comme le siége ordinaire des vertiges (*Bull des sc. méd.*, Férussac, XIII, 377). M. le docteur Flourens a fait voir à l'Institut de jeunes oiseaux auxquels il avait fait prendre de l'opium, et sur lesquels un point rouge dans les lobes du cerveau indiquait manifestement le lieu de l'engorgement cérébral, ce que nous avons pu vérifier sur les pièces présentées par lui.

(2) Il résulte des expériences que nous avons faites, dit M. Jœrg, que l'opium n'est pas un médicament aussi problématique qu'on s'est plu à le dire depuis plusieurs siècles, et qu'on doit le ranger en toute assurance au nombre des substances qui excitent primitivement toute l'économie et déterminent secondairement un affaissement d'autant plus grand que l'excitation a été plus vive. Mais nous pouvons aller plus loin, ajoute-t-il, et préciser les organes sur lesquels il porte plus spécialement son action. C'est surtout sur le centre encéphalique qu'il agit plus particulièrement et produit des congestions promptes et très-intenses vers cet organe. Administré, en effet, à doses convenables, il rend la tête légère et donne une gaieté extraordinaire; on ne sent plus, pour ainsi dire, le poids de sa tête, on croirait être transporté par l'air, comme si on volait. Après ces phénomènes, on voit survenir un état qui a beaucoup d'analogie avec l'ivresse; puis après viennent des vertiges, des douleurs dans la tête, de la somnolence, et enfin un sommeil profond et prolongé. J'ai observé que l'opium, comme tous les narcotiques puissants, affecte spécialement la partie antérieure du cerveau, et qu'il agit sur le nez et sur les yeux; et en effet, souvent il diminue la vision. Cette action excitante ne se borne pas au cerveau, elle irradie sur tout le système nerveux. Cependant l'effet primitif, c'est-à-dire l'excitation, est souvent si passager, qu'à peine il est appréciable; et cela se comprend, car si la congestion cérébrale est un peu forte, et quelques minutes suffisent pour qu'elle arrive à ce point lorsque la dose d'opium est assez considérable, les effets secondaires se manifestent si promptement qu'on n'a pas eu le temps de remarquer ceux qui les ont précédés. Ces symptômes secondaires sont l'abattement, la lassitude générale, l'immobilité des membres, les vertiges, l'assoupissement, etc. Lorsque au contraire la dose du médicament est faible, les phénomènes primitifs d'excitation sont très-manifestes, ils consistent en une exaltation de la sensibilité générale, en une plus grande facilité de perception de la part des organes des sens, et une activité plus grande du système musculaire, etc., mais, quelle que soit la durée de cet état d'excitation, il est toujours et inévitablement suivi plus tôt ou plus tard d'un état complétement opposé. Outre cette action sur le système nerveux, l'opium agit aussi directement et primitivement sur les organes digestifs. En effet, à la suite de son ingestion on observe de la pesanteur dans la région de l'estomac, des mouvements sensibles, mais non douloureux, dans les intestins,

Digitized by Google

Nous pensons que, dans le cas où on n'a pris qu'une petite dose d'opium, il y a seulement sédation produite ; on éprouve du calme, du sommeil ; le pouls diminue de fréquence, la peau est halitueuse, les excrétions sont un peu retenues, etc. Dans ce cas, l'effet nerveux paraît le seul qui ait lieu ; les nerfs transmettent seuls alors l'effet de l'opium au cerveau ; on n'y voit aucun phénomène de compression, etc. La médication commence au bout d'une heure environ, et en dure de 4 à 5.

Dans le cas où la dose est 5 ou 6 fois plus forte qu'une dose ordinaire, ou chez certains sujets très-irritables, il se produit un ensemble de symptômes qu'on appelle *Narcotisme*, qui paraissent tous dus à la compression cérébrale, et qu'on explique en disant que les capillaires frappés d'inertie par l'opium ne permettent plus le passage du sang avec la même activité que dans l'état normal, de sorte que le cœur réagit avec force sur les gros vaisseaux pour le chasser des cavités, ce qui rend compte de l'accélération du pouls, qui a lieu le plus fréquemment dans la première période du narcotisme. Il y a dans ce cas des nausées, des vertiges, des rêvasseries bizarres, des hallucinations, dilatation des pupilles, de la somnolence, avec rougeur ou pâleur de la face, des démangeaisons du corps, etc. Cet état, quelquefois provoqué par des malfaiteurs, dure un ou deux jours ; on le guérit avec des boissons acidulées froides, des délayants, des adoucissants, des douches sur la tête, proposées par Wray ; dans le cas où il y a débilité générale, que le pouls est petit, concentré, etc., on donne les diffusibles, on fait des frictions sur la peau ; on a proposé de percuter le corps avec une palette, de pratiquer l'urtication, etc.

Si on a pris une dose excessive d'opium, comme 20 ou 30 fois la dose ordinaire ou plus, il y a empoisonnement, état qui n'est que le narcotisme poussé plus loin encore, et dans lequel il y a en outre des phénomènes qui le caractérisent, tels que la contraction de la pupille, une stupeur profonde, une anxiété extrême, des vomissements, des convulsions, du délire ; la face est gonflée, injectée, etc. Ici, outre les symptômes de compression du cerveau, il y a une excitation évidente de l'encéphale et de l'estomac, et quelquefois développement d'inflammation des viscères, etc. Le remède à cet état est de provoquer le vomissement sur-le-champ, pour débarrasser l'estomac ; on donne ensuite une décoction de noix de galle, d'après le conseil de M. Orfila, ou la décoction de café, puis les délayants, les boissons acidulées ; on pratique la saignée si la turgescence cérébrale est très-marquée, etc. Hahnemann prétend que le camphre est le contre-poison de l'opium ; Hallé l'en dit seulement le correctif ; on a proposé aussi l'emploi de la pompe aspirante, avec laquelle on vide l'estomac pour en retirer l'opium. La mort par l'opium arrive quelquefois après de petites quantités, puisqu'on prétend l'avoir vue survenir pour un seul grain ; il en faut ordinairement 12 à 15 grains au moins ; et on a des exemples de gens qui en ont pris un gros et plus, et qui n'ont pas succombé. Telle dose d'opium ingérée ne tuera pas un animal, qui le fera mourir si on la place dans l'épaisseur des chairs ; en lavement, la même dose d'opium est plus active que donnée par la bouche, surtout s'il y a phlogose des intestins ; il est des maladies où on supporte des quantités plus fortes que dans d'autres, comme nous le verrons plus bas. Il y a des animaux chez lesquels l'opium ne fait rien, comme chez les volatiles ; mais c'est à tort que Lorry avait prétendu que les chiens en ressentaient moins les effets que l'homme, comme s'en est assuré M. Orfila.

Dans le cas d'empoisonnement par l'opium, on cherche par l'ouverture des corps à reconnaître les traces de cette substance, au moyen de son odeur, de sa couleur et de sa saveur, si on peut en trouver des débris. Le docteur Ure indique le procédé suivant, pour en rendre sensible la moindre quantité. On jette dans le liquide trouvé dans l'estomac, étendu d'eau distillée, s'il est nécessaire, quelques gouttes d'acétate de plomb, ce qui donne un précipité de méconate de plomb, qui ne se manifeste qu'au bout de 10 à 12 heures ; on le recueille à l'aide d'un tube de verre, on verse dessus environ 30 gouttes d'acide sulfurique, puis on y ajoute une dose égale de sulfate de fer, ce qui met en liberté l'acide méconique, qui se manifeste par une couleur rouge éclatante. Les principes cristallins de l'opium peuvent aussi être reconnus. Voy. *Morphine*, *Narcotine*. L'empoisonnement par la morphine se distingue de celui par la narcotine, suivant M. Dronsart, en ce que dans le premier il y a contraction de la pupille, excitation générale, compression cérébrale, etc., tandis que dans le second la pupille est dilatée, le cerveau sans engorgement, etc. M. Lingberson, avec la plupart des expérimentateurs, croit au contraire que la narcotine est l'agent excitant de l'opium, qu'elle irrite l'estomac ; M. Bally dit qu'on en peut prendre *ad libitum*, sans inconvénient.

On voit donc combien il règne encore d'obscurité sur les principes agissants de l'opium, sur la manière dont son action a lieu sur le cerveau et se transmet, et enfin sur sa composition intime. Heureusement que ces données ne sont pas absolument indispensables pour son emploi ; une longue pratique a suppléé autant que possible à ces lacunes, ce qui a lieu d'ailleurs pour beaucoup d'autres médicaments, et ses effets, à peu près empiriques, sont aujourd'hui assez bien appréciés pour pouvoir l'administrer en sûreté.

Nous allons parcourir les principales maladies

surtout dans la partie supérieure de ce canal, des ténesmes, le météorisme du ventre et une constipation opiniâtre ; les intestins paraissent avoir perdu la force de contraction nécessaire à l'expulsion des matières fécales. Administrée à petites doses, cette substance borne son action aux appareils sensitif et digestif ; mais, à hautes doses, son influence s'étend aux organes de la circulation, à la peau et à l'appareil génito-urinaire ; et les modifications qu'il leur fait éprouver varient suivant les quantités administrées et surtout suivant la constitution des individus (*Bulletin des sciences médicales de Férussac*, XXV, 168, 1831).

Digitized by Google

dans lesquelles on fait usage de l'opium, tantôt avec l'espoir de les guérir, tantôt, et le plus souvent, pour les adoucir et les pallier.

Insomnie. Signe ou symptôme concomitant de beaucoup de maladies, ou quelquefois résultat d'une habitude vicieuse de l'organisme, l'insomnie est combattue le plus souvent avec efficacité par l'opium, surtout par les préparations les plus douces, comme l'opium gommeux, et particulièrement l'opium indigène. Quelquefois ce moyen échoue ou même aggrave le mal, qu'il faut alors combattre par le changement d'air, les bains tièdes, les délayants, l'exercice, de la distraction, etc.

Douleurs. Ce phénomène, le plus insupportable dans les maladies, est celui pour lequel on implore le plus fréquemment les secours de la médecine. C'est à l'opium qu'on a le plus ordinairement recours dans ce cas, et son efficacité tient parfois du prodige. C'est dans ce cas aussi qu'on le proclame le premier des remèdes, qu'on le traite de miraculeux. Cependant toutes les douleurs ne cèdent pas avec la même facilité à l'action de l'opium; celles qui sont nerveuses sont les plus sûrement calmées, puis celles par irritation, puis les inflammatoires; celles qui accompagnent les lésions organiques résistent davantage, mais il les adoucit encore. Dans les douleurs, la dose de l'opium doit être graduellement augmentée et peut être portée assez haut sans inconvénient, comme on en a des exemples dans la goutte, le rhumatisme, surtout dans le tic douloureux, le tétanos et le cancer.

Maladies nerveuses. Ce sont celles où l'opium est donné avec le plus de succès, car c'est le premier des anti-spasmodiques. On le prescrit dans toutes celles qui ne sont pas accompagnées de trop d'excitation; dans les spasmes et les convulsions des adultes (celles des enfants réclament plutôt la déplétion cérébrale); la constriction des sphincters, des conduits, des anneaux inguinaux, etc., est vaincue par l'opium appliqué dessus ou dans leur voisinage. M. Guérin, de Bordeaux, a plusieurs fois fait cesser des étranglements commençants de hernie, au moyen de lavements opiacés ou d'opium introduit dans l'urèthre dont on avait enduit une bougie; le même a guéri des convulsions en appliquant de l'opium sur les plaies dénudées des vésicatoires, etc. Bichat a ordonné avec succès, comme nous le lisons dans son *Cours de Matière médicale* manuscrit, des injections opiacées vaginales dans l'hystérie, ainsi que M. Alibert. L'opium a été prescrit avec efficacité dans la danse de Saint-Guy, la coqueluche, les vomissements nerveux, etc. Paracelse assure avoir guéri l'épilepsie par l'administration de l'opium à haute dose.

Fièvres intermittentes. On attribue à Nerien, médecin d'Auxerre, d'avoir le premier donné l'opium dans ces maladies. Ceux qui considèrent ces fièvres comme nerveuses ont dû être conduits à l'y employer. Effectivement, il réussit lorsque par leur résistance au quinquina elles montrent qu'elles diffèrent des pyrexies ordinaires, et qu'elles ont une marche plus nerveuse que fébrile ou une habitude vicieuse. On doit donner l'opium au commencement du frisson, et en prescrire une dose au moins double de celle qu'on administrerait en santé, ce qui est le contraire du quinquina qu'il faut donner le plus loin possible de l'accès prochain. Si on faisait autrement pour l'opium, on risquerait de produire des accidents graves, comme cela est arrivé plus d'une fois; car l'action de l'opium n'est pas la même dans l'état pathologique que dans l'état normal; il y a des cas où on en donne des doses énormes sans inconvénients, et qui tueraient en santé. Le docteur Ananian, dont nous citerons plus bas l'ouvrage, dit qu'à Constantinople les grands preneurs d'opium sont moins sujets aux fièvres intermittentes que les autres.

Flux abdominaux. Les coliques, les diarrhées cèdent facilement à l'opium, parce qu'il apaise l'irritation qui les entretenait; dans la dyssenterie il est aussi très-utile après la période inflammatoire. Stahl l'a donné contre la colique des peintres, et on l'y associe encore aujourd'hui dans le traitement de cette maladie. Sydenham a proclamé l'opium le remède du choléra-morbus sporadique, joint aux adoucissants, etc. Il paraît que le choléra épidémique réclame aussi le secours de l'opium, mais concurremment avec les teintures alcooliques, l'éther, les diffusibles, qui ont pour but de rapporter à la circonférence l'état pathologique concentré instantanément et violemment sur le canal intestinal. Marsh, Carter et Prout assurent avoir retiré dans le diabétès des avantages de l'opium, qui, suivant eux, diminue l'abondance de l'urine et y rappelle l'urée (*Journ. génér. de méd.*, LXXXV, 106).

Hémorrhagies. L'opium peut remédier aux hémorrhagies, soit en frappant d'inertie les capillaires, lorsqu'il est donné à grandes doses, soit en diminuant la circulation générale, lorsqu'il l'est à petites, et non en resserrant les tissus comme les véritables astringents.

Tétanos. On donne dans cette maladie l'opium à dose excessive et toujours sans inconvénient, ce qui n'a lieu dans aucune autre, à ce degré du moins. Hyllari, Vohile, Chalmers, Hervey et Taunton sont ceux qui l'ont le plus préconisé: on a des exemples de gens qui ont pris un demi-gros et même un gros d'opium par jour, et qui ont été guéris (l'un de nous en a rapporté en 1809 un exemple même chez un enfant, dans le *Journal de médecine*). M. Coindet, de Genève, a injecté avec succès une solution d'opium dans les veines d'un tétanique; M. Guérin a également réussi en en frottant les gencives d'un autre tétanique: on le donne en lavement lorsque la déglutition ne peut avoir lieu. M. Prevost conseille de l'injecter dans les veines du cheval pris de tétanos, à la dose de 1 à 5 gros d'extrait, délayé dans de l'eau (*Journ. de méd. vétérin.*, II, 12, 1825). Littleton assure que, si on ne guérit pas plus souvent le tétanos avec l'opium, c'est qu'on n'en donne pas assez; il assure avoir fait prendre une once de laudanum liquide par jour à un enfant de dix ans qui a guéri, et 14 gros d'opium à un autre sujet, en douze heures

Digitized by Google

de temps, conjointement avec le jalap et le calomel; ce qui fait dire à M. Bégin que dans cette maladie l'estomac *digère* l'opium.

Delirium tremens. Le délire tremblant des ivrognes trouve un remède assuré dans l'opium ; on doit à Saunders d'avoir le premier reconnu son efficacité dans cette maladie, fait confirmé quarante ans après par le docteur Sulton ; MM. Delaroche, Duméril et Guersent, ainsi que le docteur Rayer qui a publié des recherches intéressantes sur ce mal et sur son remède, n'ont pas été moins heureux.

Phlegmasies. En général l'opium est contre-indiqué dans les maladies inflammatoires ; cependant il a été conseillé dans plusieurs d'entre elles, dans quelques-unes de leurs phases du moins, par Remmets, Haase, etc. Triller le donnait dans la pleurésie; Huxhem dans la péripneumonie ; Brachet, dans les phlegmasies des membranes muqueuses, surtout dans la trachéite où la toux est sans relâche. Garsthore, Hocquet, Armstrong, le prescrivent dans les phlegmasies abdominales, suites de l'accouchement, ou dépendantes de la grossesse ; Mackintosh emploie avec succès la méthode de ce dernier, qui consiste à donner quatre grains d'opium, après une saignée copieuse, dans la péritonite des nouvelles accouchées. MM. Desalleurs et Cazenave prescrivent l'opium à haute dose dans le rhumatisme, malgré les vomissements qu'il produit parfois. Avicenne (*lib.* II, *c.* 526) recommande l'usage de l'opium dans l'ophthalmie, ce qu'a aussi fait M. Demangeon avec succès, et démontre l'erreur de Diagoras et de Galien, qui assuraient que les lotions d'opium sur l'œil rendent aveugle; il y a lieu de croire qu'ils n'ont pas plus raison lorsqu'ils assurent qu'injecté dans l'oreille il rend sourd. On a vanté le laudanum liquide en application sur les taies de la cornée pour les dissiper. Les névralgies sont au nombre des maladies inflammatoires contre lesquelles on a indiqué l'emploi de l'opium, surtout à haute dose, entre autre les tic douloureux, la plus douloureuse de toutes. Peyrilhe employait des bains d'opium au début des panaris pour les faire avorter. Ce médicament a été recommandé contre la gangrène sèche qui survient aux doigts des pieds après de vives douleurs. Pott et Carrow disent l'avoir prescrit avec succès dans cette grave maladie; il a même été donné efficacement dans la gangrène inflammatoire par Kirkland.

Lésions organiques. Elles ne réclament l'emploi de l'opium que comme palliatif; mais il faut l'y donder à doses fortes, administrées graduellement, et en varier les préparations.

Syphilis. Dans le cas où cette maladie est accompagnée de beaucoup de douleurs, on associe l'opium avec le mercure, surtout dans les applications topiques ; souvent même on cesse l'emploi du mercure pour se borner momentanément à celui de l'opium, particulièrement si ce métal semble accroître le mal; Schœpff est le premier qui l'a proposé dans cette maladie, contre laquelle Carminati, Pasta et Thieusseng l'ont également recommandé, même à l'intérieur ; les plaies, les ulcères vénériens en réclament aussi l'emploi local. Le docteur Couecou regarde l'opium comme le meilleur auxiliaire du mercure doux dans le traitement des affections vénériennes.

Venins. Pline a conseillé l'emploi de l'opium à l'intérieur contre la piqûre du scorpion. M. Delaroche a guéri, à l'aide de fomentations sur l'avant-bras, un phlegmon qui s'y était développé à la suite d'une piqûre de guêpe. M. Delaistre, pharmacien à Mitry, a versé le suc blanc du pavot somnifère dans la piqûre d'une abeille, et l'enfant a été délivré de suite de la douleur qui lui faisait jeter les hauts cris. On pourrait d'après cette dernière tentative en verser de même sur les morsures des vipères. Qui sait même, si en répendant une sorte de solution d'opium dans la plaie toute récente des rabiéiques, on n'obtiendrait pas la neutralisation du virus, ou si la paralysie des tissus avec lesquels il serait mis en contact n'en empêcherait pas l'absorption? Cette expérience serait du plus haut intérêt. MM. Bravet et Breschet, à la vérité, ont injecté dans les veines, sans succès, des solutions d'opium chez un enragé; mais il y avait déjà eu absorption, et cette expérience ne prouve absolument rien contre l'autre tentative.

Emploi externe de l'opium. On n'en fait pas moins d'usage que donné intérieurement. Il produit, appliqué à la surface du corps, la sédation non-seulement du lieu où il est appliqué, mais encore de toute l'économie, par suite de l'absorption de ses molécules. Chiarenti voudrait même qu'on ne l'employât que de cette manière, parce qu'il produit rarement le narcotisme, et qu'on pourrait en faire usage lors même que l'estomac serait enflammé, chez les enfants, etc.; cependant cet emploi pourrait également produire ces accidents, si la quantité absorbée était trop considérable. On a calculé qu'il fallait le double et même le triple d'opium extérieurement que donné à l'intérieur, en supposant toutefois que le lieu sur lequel on l'applique est revêtu de son épiderme, sans quoi les molécules sont absorbées plus abondamment et plus rapidement, et c'est à peu près alors comme s'il était pris par la bouche. C'est donc une précaution à observer lorsqu'on conseille l'emploi topique de l'opium, que de s'assurer si la peau est intacte, ou si c'est sur une surface dénudée qu'il sera appliqué, comme plaies, ulcères, fissures; etc., afin d'en régler la dose. Il est plus d'une fois arrivé des accidents pour n'avoir pas eu égard à cette circonstance.

Les lavements, les injections, tiennent le milieu entre les préparations internes et externes, mais, eu égard à l'action de l'opium, ils doivent être classés parmi les internes, surtout si ces préparations doivent séjourner ; car, si le contact n'en doit être qu'instantané, on peut en forcer la dose. C'est à tort qu'on donne quelquefois le double d'opium en lavement que par la bouche, car les membranes muqueuses des gros intestins l'absorbent avec la même force que celles de l'estomac, etc., surtout si elles sont enflammées, ce qui arrive parfois dans le cas d'hémorrhoïdes, etc. On a des exemples de narco-


Digitized by Google

tisme léger produit par des lavements faits avec une seule tête de pavot.

On emploie l'opium en fomentations, lotions, frictions, onctions, topiques, etc., dans un grand nombre de maladies chirurgicales, pour faire cesser la douleur ou calmer l'agitation nerveuse, etc. Biehr, Richard Delaprade, Delaroche, Marjolin, etc., ont vanté à bon droit l'efficacité de cette substance dans les maladies externes, et la chirurgie ne pourrait pas plus se passer de cet héroïque médicament que la médecine. Le docteur Bow a publié six observations sur l'emploi de l'opium à l'extérieur chez les enfants atteints de catarrhe bronchique ou d'angine laryngée. Dans quatre, ce médicament a été suivi d'effets avantageux (*Revue médicale,* III, 285-1831, extrait du *London medic. and physic. Journ.,* LXVII, 23).

Préparations d'opium les plus usitées. Les médicaments opiacés sont très-nombreux, mais nous ne parlerons que de ceux qui sont usités le plus fréquemment. On peut les diviser en ceux où l'opium est seul, et en ceux dont il est seulement un des ingrédients; parmi eux on remarque surtout :

1° *Opium gommeux*, ou *Laudanum solide*. On le prépare en dissolvant à grande eau l'*opium purifié,* le seul qu'on doive employer en médecine, filtrant les solutions à travers un papier gris (1) et les rapprochant sur un feu doux d'abord, puis au bain-marie vers la fin. Suivant Nysten, qui a fait des expériences comparatives, c'est la préparation la plus convenable à employer, la plus douce, la plus sûre dans ses effets, et c'est effectivement celles dont on fait le plus d'usage, surtout en pilules, à la dose d'un quart de grain jusqu'à un grain; car Ettmuller et Tralles disent avoir observé que sous cette forme il agit mieux sur l'estomac qu'en solution; sans doute parce que son contact y est plus prolongé. Cette préparation contient les sels de morphine de l'opium, parce qu'elle est faite à grande eau, et que le peu de solubilité de la morphine en exige beaucoup. L'*opium indigène* (Voy. *Papaver*), qui est la préparation qui se rapproche le plus de l'opium gommeux, nous semble préférable à cette préparation même, sentiment partagé par la plupart des expérimentateurs modernes.

2° *Laudanum liquide, Laudanum liquide de Sydenham.* C'est une solution d'opium purifié dans du vin d'Espagne, à laquelle on ajoute des aromates (safran, canelle, girofle); vingt gouttes de cette préparation contiennent un grain d'opium et pèsent quinze grains, d'après le nouveau Codex qui est l'autorité où nous puisons les proportions de l'opium dans ces divers médicaments. C'est une bonne préparation à employer dans les affections non inflammatoires; on le prescrit dans un grand nombre de cas, surtout dans les potions anti-spasmodiques, etc., On en donne de 12 à 30 gouttes.

3° *Gouttes de Rousseau* ou de l'*abbé Rousseau*, laudanum de Rousseau. Sorte de vin fermenté d'opium, où ce médicament est en quantité beaucoup plus considérable que dans le laudanum liquide. Sept gouttes contiennent un grain d'opium; on doit le prescrire par conséquent à dose beaucoup moindre.

4° *Sirop d'opium.* Il contient deux grains d'opium purifié par une once de sirop de sucre; il ne faut pas le confondre, comme on le fait si souvent, avec le *Sirop diacode*, ou sirop de têtes de pavots blancs, qui en est fort différent et bien plus doux. Le sirop d'opium est peu employé, mais à tort, car c'est une préparation sûre : lorsqu'on veut ne pas faire connaître aux malades qu'on leur donne de l'opium, on le désigne sous le nom de *Sirop de karabé*, parce que autrefois on préparait un sirop d'opium auquel on ajoutait cette substance. Il se prescrit par gros.

5° *Teinture alcoolique d'opium, teinture thébaïque.* 24 gouttes, qui pèsent 12 grains, contiennent 1 grain d'opium, d'après les formulaires. Ce médicament est peu employé; il contient surtout les parties résineuses et huileuses de l'opium, que nous avons vu n'être pas les plus efficaces.

6° *Teintures éthérées d'opium.* Elles ne se préparent plus guère directement, mais seulement en ajoutant tel ou tel éther à la teinture alcoolique; elles servent surtout pour les frictions, et contiennent tout la narcotine de l'opium.

7° *Cérat opiacé.* Il se confectionne extemporanément en incorporant dans un mortier un grain ou plus d'opium purifié avec le cérat ordinaire; cette préparation sert au pansement des plaies douloureuses, etc., et est assez fréquemment usitée. On le fait aussi avec le laudanum liquide, mais il est moins convenable à cause des aromates qui y entrent et qui peuvent ajouter à l'excitation déjà trop grande des plaies.

8° *Acétate de morphine.* Ce sel, obtenu de l'opium au moyen de préparations particulières, s'emploie par quart et demi-grain (voy. *Morphine*); on préfère parfois le *Sirop de morphine*, qu'on trouve dans les pharmacies, et qui contient un demi-grain de ce sel par once de sirop. La morphine étant insoluble dans l'eau, on ne s'en sert qu'à l'état salin.

9° *Narcotine, Principe de Derosne*, ou *Sel de Derosne.* Elle se prescrit, suivant les uns, par quart de grain et demi-grain au plus; mais M. le docteur Bally prétend qu'on peut en donner 10, 20, 30 grains sans inconvénient. Elle est inusitée dans la pratique ordinaire.

L'opium entre en outre dans la *Thériaque,* qui en contient environ un grain par gros; dans le *Diascordium*, où il est à peu près dans la même proportion; dans les *Pilules de cynoglosse,* dont il fait à peu près le tiers en poids; dans l'*Orviétan,* le *Mithridate*, l'eau générale, les *Gouttes anodynes anglaises,* les *Gouttes Noires,* ou *de Lancastre* (composé d'acide acéteux et d'opium); dans

(1) Ce qui reste sur le filtre contient des parties non solubles à l'eau, dont on peut extraire par l'alcool ou l'éther des principes utiles, tels que de la morphine et toute la narcotine. On doit à Alphonse Leroy d'avoir indiqué le premier l'emploi de l'opium préparé par l'éther, produit qu'il désignait fort improprement par le nom d'*Opium gommeux*. Voy. ce mot.

Digitized by Google

la *Poudre de Dover* (où l'opium est uni à l'ipécacuanha), dont les Anglais font tant d'usage dans le catarrhe, le rhumatisme, etc., etc.

Relativement aux doses de l'opium, nous observerons que nous avons dû indiquer seulement les plus habituellement conseillées, mais qu'on doit avoir égard aux circonstances où l'on se trouve en les prescrivant; qu'il y a des sujets très-susceptibles pour ce médicament, et auxquels il ne faut en prescrire que de très-petites quantités ou même pas du tout, car il les fatigue, les fait rêvasser, quel qu'en soit le poids, surtout les femmes nerveuses. A mesure qu'on l'emploie chez les mêmes individus, il faut en accroître la dose, car l'économie s'y habitue facilement: on peut aller graduellement jusqu'à des quantités énormes, et il n'est pas très-rare de rencontrer des sujets qui en prennent un gros par jour sans inconvénient, comme le font les mangeurs d'opium en Orient. Il faut aussi avoir soin, dans les prescriptions de l'opium, de les approprier au genre de maladies pour lesquelles on le donne; car le tétanos, par exemple, en demande de bien plus fortes que le cours de ventre, etc. M. le docteur Charvet a observé qu'il vaut mieux fractionner les doses que de les donner en une seule fois; ainsi il assure que deux grains administrés séparément (le second, quand le premier cesse son effet) ont plus d'action que si on les eût ingérés en une seule fois. M. Bally a émis l'opinion que les préparations opiacées, et surtout les sels d'opium, ont plus d'action au printemps qu'aux autres époques de l'année. On conseille de ne pas donner l'opium immédiatement après les repas, parce qu'il empêche la digestion; il la corrompt, suivant l'expression de Sydenham; l'inertie où il jette l'estomac explique les vomissements qui ont quelquefois lieu alors après son administration; phénomène favorable à la théorie du vomissement, donnée par M. Magendie, qui veut que l'estomac y soit passif. L'action de l'opium commence environ une heure après son ingestion, si la dose est ordinaire, pour finir quatre à cinq heures après; Lorry a connu un homme où elle n'avait lieu que le lendemain. Il faut être prévenu que l'administration de l'opium sèche la langue, provoque des nausées, de la sueur, et retient les excrétions, surtout les selles et les urines, et que son abus porte à l'hypocondrie, au marasme, et jette dans de grands maux signalés par Horn et Timmermann. Le docteur Ananian, qui a résidé plusieurs années à Constantinople, a vu les grands mangeurs d'opium être plus disposés que les autres aux maladies inflammatoires, moins aptes aux désirs vénériens, contracter moins la syphilis (*Bull. des scienc. méd. de la Société d'Émulation*, I, 106, 1807).

Si l'opium convient dans un grand nombre de maladies, il est contre-indiqué dans quelques-unes. En général, on ne doit pas le prescrire aux enfants, déjà très-disposés aux affections cérébrales, qu'il ne pourrait que provoquer. On conseille de ne pas le donner lorque l'estomac est rempli de matières saburrales, ni dans les affections bilieuses; on ne conseille pas non plus, et par la même raison, dans les affections fébriles avec congestion cérébrale, délire, perte de connaissance; dans la faiblesse excessive on le condamne encore, parce qu'il ajouterait à la débilité déjà existante, comme cela à lieu dans le marasme, les flux trop colliquatifs, des hémorrhagies qui ont épuisé les sujets, etc.

L'opium, le plus utile des médicaments dans des mains sages et expérimentées, peut en être le plus nuisible entre celles de l'ignorance!

Sala (A.). Traité de l'opium. La Haye, 1614, in-8 (se trouve aussi dans l'ouvrage intitule : *Ternarius bezoardicorum, etc.* Erfurti, 1630, in-8.) — Deringius (M.). *Acroma medico-philosophicum de opii usu, etc.* Ienæ, 1620, in-8 — Freitagius (F.). *De opii natura et medicamentis opiatis, etc.* Præs. de Winckler. Groningæ, 1655, in-12; Lipsiæ, 1635, in-8. — Beyar (H.). *Tract. physicomedicus de opio.* Wittebergæ, 1638. — Deleboë (F.). *De opio ejusque usu medico.* Lugduni Batavorum, 1670, in-4. — Tilingius (M.). *Anchora salutis sacra, seu de laudano opiato.* Francof., 1672, in-12 — *Idem. Opiologia nova, etc.* Francof., 1679; *Id.* 1683, in 8; *Id.* 1697. Præs. I. H. Jungken. — *Id. Monita medica circa opii, etc.* Marpurgi, 1697, in-4. Præs. P. H. Chunom. — Wedelius (G.-W.). *Opiologia, etc.* Ienæ, 1674, in-4; *Id.* 1682. — Waldschmidt. *Invent circa opium.* Marpurgi. 1676. — Ettmuller (M.). *Vis opii diaphoretica.* Lipsiæ, 1679, in-4. *Id. De opiatorum mechanica operandi ratione.* — Broen (J.). *Diss. med. inaug. de somno et somnifero opio.* Lugduni-Batavorum, 1683, in-4. — Schroer (J.). *Diss. de naturâ et usu opii.* Erfordiæ, 1693, in-4. — *Id. Libera in naturam opii inquisitio.* Lipsiæ, 1696. en-8. — Hoffmann (F.). *Diss. opii correctione genuina et usu.* Halæ, 1702. — Thomson (A.). *Diss. de opio.* Lugduni-Batavorum, 1705, in-8. — Hofsleter (J.-A.). *Epistola gratulatoria in quâ de papavere et opio esculentis agitur, etc.* Halæ, 1705, in-4. — Stahl (G.-E.). *Diss. de impostura opii.* Halæ, 1707, in 4. — Lochner (M. F.). Μηχονοπαιγνιον *seu Papaver ex omni antiquitate erutum.* Norembergæ, 1713, in-4; *id.* 1719. — Bich (J.). *Diss. inaug. de opio.* Lugduni-Batavorum, 1716, in-4. — Hecquet (P.). Réflexions sur l'usage de l'opium, des calmants et des narcotiques. Paris, 1725, in-12. — Muller (F.-C.). *Diss. solemni de opii correctionem genuinam et usum,* Halæ, 1730, in-4. — Neumann (G.). *De succino opio, etc.* Berolini. 1730. — Bochmer (M.-F.). *Diss. inauguralis medico practica sistens usum cujusdam matronæ largissimo opii usu, etc.* Halæ, 1744, in-4. — Zeucker (H.-C.). *Diss. inauguralis chimica medica de partibus constitutivis opii, ejusque virtutibus in corpore humano.* Gottingæ, 1745, in-4. — Bucholz (P.-J.). *Diss. de genuinis opii effectibus in corpore humano.* Halæ, 1748, in 4. (*Ann. de chim.*, XXXIV, 143; XXXVII, 183; XLIII, 40; XLV, 257). — Hamberger (G.-E.). *Dissert. de opio.* Ienæ, 1749, in-4. — Burghard (J.-C.). *Dissert. medica inauguralis de opio.* Ienæ, 1749, in-4. — Oberlin (G.-H.). *Disser. medica de opio liberius.* Argentorati, 1752, in-4 — Yong. *A treatise on opium founded on practical, etc.* Edimbourg, 1753. — Garnier. Observations sur le correctif de l'opium (Anc. *Journ. de méd*, IV, 304; 1756). — Lorry. Observation sur l'opium (Anc. *Journ de méd.*, IV, 68; 1756). — *Id.* Sur l'action de quelques médicaments et en particulier sur celle de l'opium (*Mémoires de la Société Royale de médecine*, II, 155). — Tralles (J.-C.). *Usus opii salubris et noxius, etc.* Vratislaviæ, 1757-1762, 4 vol. in-4; *Id.* 1784. — Awsiter. Essai sur les effets de l'opium considéré comme poison, etc. (en anglais). Londres, 1763, in-8. — Bard (S.). *Dissert. de viribus opii.* Edimburgi, 1765. — Richard de la Prade. Sur les effets de l'opium appliqué extérieurement (Anc. *Journ. de méd.*, XXXVI, 511; 1771). — Haller (A.). *Disquisitio vi oppii cardiaca.* 1771. — Eberhard. *De opio* (*Amœn. acad.*, nº 168, 1772). — Delacroix. Sur les funestes effets de l'opium donné en lavement (*Journ. de méd.*, XXXIX, 513; 1773). — Triller (D.-G.). *Diss. de suspecta opii ope in pleuritide curandâ.* Wittebergæ, 1774

Digitized by Google

in-4. — Wirtensohn (C.-J.). *Diss. demonstrans opium vires fibrarum cordis debilitare et motum tamen sanguinis augere*. Monasterii Westphal., in-4, edit. secund. 1775. — Linné (C.). Opium. (*Amœn. acad.*, II, 291). Resp. G.-E. Georgii. Upsaliæ, 1775, in-8. — Bucquet. Mémoire sur l'analyse de l'opium (*Mém. de la Soc. Roy. de méd.*, de 1776). — Martin. Relation de quelques expériences faites sur lui-même avec l'opium (en suédois). (*Mémoires de l'Académie de Stockholm*, 1778). — Haase (J.-G.). *Diss. de usu opii salubri et noxio in morbis inflammatoriis*. Lipsiæ, 1778 et 1779, in-4. — Schoepff (J.-D.). Efficacité de l'opium dans les maladies vénériennes, (en allemand). Erlangen, 1781, in-8. — Heigel (A.). *Disputatio medica inauguralis opii, etc.* Altdorfii, 1781, in-4. — Drourip. *De naturâ et effectu opii in corpus animale*. Groningæ, 1782. — Lessone père et fils et Cornette. Mémoire sur une méthode nouvelle, facile, prompte et peu dispendieuse de préparer l'opium, etc. (*Mém. de la Soc. Roy. de méd.*, 1782-1783). — Schaertlich (J.-J). *De usu opii in febribus intermittentibus*. Gottingæ, 1783. (Analysé dans l'Anc. *Journ. de méd.*, LXV, 301). — Timmermann (T.-G.). *Diss. de opii abusu*. Rinteln., 1784, in-4. — Wall (M.). Observat. cliniques sur l'usage de l'opium dans la fièvre putride (en anglais). Londres, 1786, in.8 (Analysé dans l'Anc. *Journ. de méd.*, LXXV, 136; XC, 272, 422). — De la Guerenne. Mémoire sur l'action et les effets de l'opium dans l'économie animale. (*Mém. de la Soc. Roy. de méd.*, 1786). — Leigh (J.). *An experimental inquiry in to the proporties of opium, etc.* Londres, 1786, in-4 (Analysé dans l'Anc. *Journ. de méd.*, LXIX, 354). — Pasta. *Della facolta dell' opio nelle malattie veneree*. Bergamo, 1788. (Analyse dans l'Anc. *Journ. de méd.*, LXXX, 335). Traduit en français par Brion. Lyon, 1816 (Analysé dans le *Journ. génér. de méd.*, LXII, 360). — Gland. Heureux effets de l'opium dans une fièvre, maligne, etc. (Anc. *Journ. de med.*, LXXX; 1789). — Siebold. *De effectibus opii, etc.* Gottingæ, 1789 (Analysé dans l'Anc. *journ. de med.*, LXXXVI, 298). — Grant (A.). Observ. sur les effets de l'opium dans l'augmentation contre nature de l'irritabilité (Anc. *journ. de med.*, LXXXII, 410). — *Id.* Observ. sur l'utilité de l'opium (Anc. *journ. de med.*, LXXXVIII, 289). — Wirtensen. Mémoire sur l'opium (Anc. *journ. de med.*, LXXXVIII, 204, 409). — Cauelard. Sur l'usage de l'opium dans les fièvres intermittentes. (Anc. *journ. de med.*, LXXXIV, 18, 1790). — Kirkland (T.). De l'utilité de l'opium dans la gangrène (Anc. *journ. de med.*, LXXXV, 208) — .... Sur l'usage de l'opium dans la manie (Anc. *journ. de med.*, LXXXV, 358). — Carminati. Recherches sur l'opium dans les maladies vénériennes (Analysé dans l'Anc. *journ. de med.*, LXXXIII, 1790). — Hamilton (R.). *Practical hints on opium considered as a poison*. London, 1790, in-8. — Crump (S.). Recherches sur la nature et les propriétés de l'opium (en anglais). Londres, 1793, in-8; traduit en allemand. Leipzig, 1796. — Knebel. *Diss. de opio*. Francof., 1794. — Wilson (A.-P.). *Upon te manner in which opium, etc.* Edimburg, 1795, in-8. — Nebel. *Diss. analecta de opio*. Heidelbergii, 1797. — Jesse. Mémoire sur l'opium (*Journ. gener. de med.*, I, 119, 1798). — Lassus. Examen d'une personne empoisonnée par l'opium (*Mem. de l'Instit.*, II, 107, 1799). — Ward. De l'effet extérieur de l'opium (*Gazette medico-chirurgicale de Saltzbourg*, tom. II. et *Biblioth. medic.*, XVIII, 266). — Caizergues (C.). Déterminer dans quelles espèces d'hémorrhagies chroniques l'opium doit être préféré aux astringents, ou les astringents à l'opium (*Journ. gener. de med.*, XVIII, 164). — Pautier. — Considérations générales sur l'usage respectif de l'opium et des astringents dans les hémorrhagies. Montpellier, an IX, in-8. — Dubuc. Analyse de l'opium (*Ann. de chim.*, XXXVIII, 1801). — Desfaux. Aperçu d'une histoire naturelle chimique, pharmaceutique et médicale de l'opium (Thèse). Paris, an XI, in-8. — Mayner-Mayner. Réflexions sur les vertus asthéniques de l'opium (*Ann. de med. prat. de Montpel.*, XI, 102). — Delaroche. Propriétés médicales et chirurgicales de l'opium. (Thèse). Paris, an XI, in-8. — Derosne. Mémoire sur l'opium (*Ann. de chim.*, XLV, 257-270, 1803). — Piquet. Dissertation sur l'opium appliqué aux corps vivants. (Thèse). Strasbourg, an XI, in-8. — Walter. Traité de l'opium (en allemand). Leipsig, 1803. — Fontaines. Observations cliniques, suivies de quelques réflexions sur l'effet de l'opium, etc. (Thèse). Montpellier, an XIII, in-8. — Malungié. *Conclusiones aliquot de opio* (Thèse). Paris, an XIII, in-8. — Horn. (E.). *De opii abusu respectu tam veteris quam novæ medicorum doctrinæ*. Wittembergæ, 1804, in-8. — Mérat (F.-V.). Observations sur un empoisonnement par l'opium (*Journ. de med. de Corvisart*, etc. VIII, 295, 1804). — Couecou. Observations sur l'usage de l'opium comme auxiliaire du mercure dans le traitement des maladies vénériennes. (*Bull. de la soc. phil.*, 1, 55). Ghiarenti. Extrait d'un mémoire sur l'opium (*Bullet. de la soc. phil.*, I, 64, deuxième partie). — Seguin (A.). Premier mémoire sur l'opium (*Annal. de chim.*, XCII, 225). — Demangeon. Observations sur les bons effets de l'opium dans les ophthalmies (*Journ. génér. de méd.*, XXXI, 31. 1807). — Nysten. Expériences sur l'opium (*Nouv. Bull. de la soc. philom.*, I, 143). — Sauvaire. Essai sur l'opium. (Thèse). Montpellier, 1809, in-4. — Chapp. Observations sur les bons effets du musc et du laudanum liquide dans le traitement du tétanos traumatique (*Journ. gener. de méd.*, XXIV, 290). — .... Tétanos guéri par l'opium (*London medical repository*, 1809). — Daney. Observation sur un tétanos essentiel rémittent guéri par de fortes doses d'opium, combiné avec le carbonate de potasse (*Journ. de med. chir. de Leroux*, etc. XIX, 83, 1810). — Leroy (A.). Opium purifié par l'éther (*Journ. de pharm.*, VIII, 438, 1810). — Lyttleton. Sur l'utilité de l'opium à haute dose (*Bibl. med.*, LXIII, 100). — Clerques. Essai sur l'opium. Montpellier, 1813, in-4 (Thèse). — Weber. Essai sur l'opium (Thèse). Strasbourg, 1813, in-4. Caron. Observations sur l'usage extérieur de l'opium dans la gangrène sèche. etc. (*Journ. gener. de med.*, XLVI, 392). — Pauchet. De l'opium sous le rapport thérapeutique. (Thèse). Paris, 1814, in-4. — Amiel. Considérations physiologiques et médicales sur l'opium (Thèse). Montpellier, 1814, in-4. — Bergeron de Vasselange. Opium (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Rousseau. Opium considéré comme poison (Thèse). Paris, 1816, in-4. — Vincent. Dissertation sur l'opium (Thèse). Paris, 1816, in-4. — Taunton. Observation d'un tétanos guéri par l'emploi de l'opium (en anglais). (*Medic. and physic. Journ.*, 1817). — Sertuerner. Analyse de l'opium, de la morphine et de l'acide méconique, considérés comme partie essentielle de l'opium. Paris, 1817 (*Ann. de phys. et de chim.*, V, 21). — Desgranges. Observations sur l'empoisonnement avec l'opium (*Biblioth. méd.*, LXXVIII, 214). — Robiquet. Observations sur le mémoire de M. Sertuerner (*Ann. de chim. et de phys.*, V, 275). — Corkindal. Tic douloureux guéri par l'usage de l'opium uni au mercure doux (*Journ. d'Edimb.*, IV, 306). — Kruber. Eau d'opium. (*Journ. de pharm.*, I, 218). — Ridolphi. Mémoire sur l'opium (en Italien). (*Journ. de Brugnatelli*, déc., 1827). — Chambre. Essai sur l'opium (Thèse). Montpellier, 1829, in-4. — Demitry (R.). Considérations sur l'usage de l'opium et la meilleure manière de l'employer en médecine. (*Bull. des scienc. med.*, XIX, 313, 1819). — Christen, *Opium historice, chemice, pharmacolgice investigatum*. Vindobonæ, 1680°, in-8. — Chopin. Recherches historiques et médicales sur l'opium. (Thèse). Paris, 1820, in-4. — Courdemanche (T.-N.-A.). Application des nouvelles découvertes sur l'opium aux préparations dont il est la base. (Thèse). Paris, 1821, in-4. (*Journ. de pharm.*, VII, 554). — Harvey (G.). Observation de tétanos pour lequel l'opium a été donné à haute dose avec succès. (*London medic. and phys.*, L., 446; 1823). — Tendler (G.-P.). Traité chimique de l'opium (en allemand). (*Extrait du Journ. de Férussac*, I, 262; 1824). — Mulder. *Diss. medica de opio ejusque principiis, etc.* Utrecht. 1825. — Pelletier et Guibourg. Rapport sur un mémoire de M. Robinet relatif à l'analyse végétale de l'opium, etc. (*Journ de pharm.*, XI, 365; 1825). — Merck (C.). Remarques sur l'opium et ses parties constituantes (en allemand). (*Magaz. fur pharmac.*, août, 1826, p. 147). — Olinet. Observations et réflexions sur l'emploi de l'opium à haute dose dans les douleurs abdominales.

Digitized by Google

Journ. univers. des scienc. méd., XXI, 204). — Clavet (A.-P.). De l'action comparée de l'opium et de ses principes constituants, etc. Paris, 1826, in-8. — Brachet (J.-L.). De l'emploi de l'opium dans les phlegmasies des membranes muqueuses, séreuses, etc. Montpellier, 1828, in-8. — Ure. Procédé pour découvrir de très-petites quantités d'opium (*Archives gén. de méd.*, XVI, 130; 1828) — Botta (P.-E.). De l'usage de fumer l'opium (Thèse). Paris, 1829, in-4, figure. — Causse (A.). De l'opium considéré comme agent thérapeutique dans le traitement des maladies, mais surtout du *Choléra-morbus* (Thèse). Montpellier, 1830. in-4. — Le Masson (T.). Mémoire sur l'emploi de l'opium joint à l'iode. Paris, 1831.

Nota. Nous n'avons pu nous procurer les titres des ouvrages que Bohr, Mazini, Schultsius, Jones, Theussing, Schwartz, Schaetch, etc., ont, dit-on, écrit sur l'opium.

Opium d'Alexandrie. Variété d'opium du commerce.

— de Constantinople Le même que celui d'Alexandrie ou d'Égypte.

— d'Égypte. Le même que celui d'Alexandrie.

— gallicum. Nom qu'on donne à l'opium tiré des pavots indigènes.

— gommeux. Opium du commerce purifié par la solution, la filtration et l'évaporation au bain-marie.

— de l'Inde. Variété d'opium du commerce, le même que celui de Smyrne.

— indigène. Opium extrait des pavots du pays.

— thebaicum. Opium du commerce le mieux choisi possible.

— de Turquie. Le même que celui d'Alexandrie.

Opobalsamo. Nom italien et espagnol, du *Baume de la Mecque*, produit par l'*Amyris Opobalsamum*, L. Voy. ce mot.

Opobalsamum. Un des noms du Baume de la Mecque.

Opocalpasum. Synonyme de *Gomme de Sassa*. Galien a mentionné sous ce nom une sorte de gomme vénéneuse, venant d'un arbre appelé *Calpasi*; il dit qu'elle ressemble à la Myrrhe, etc. (*De antidotis*, lib. I).

Opopanaco. Nom espagnol et portugais de l'*Opopanax*.

Opopanax. Gomme résine produite par le *Pastinaca Opopanax*, L. On la trouve parfois désignée par les mots *Opoponos* et *Opoponacum*. (Voy. *Pastinaca*).

Opopanaxgummi, Opopanaxharz. Noms allemands de l'*Opopanax*.

Opsago. Un des anciens noms de l'Alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Opsantha. Un des noms du *Gentiana Amarella*, L. V ce mot.

Optyx. Nom grec de la Caille commune, *Tetrao Coturnix* L.

Opulus. Un des noms de l'Obier, *Viburum Opulus*, L. Dans les anciens auteurs on trouve parfois désigné par cette appellation l'*Acer campestre*, L. et le *Cornus sanguinea*, L.

Opuntia. *Cactus Opuntia*, L. Voy. ce mot.

Opuntiacées. Synonyme de *Cactées*. Voy. ce mot.

Or. Nom hébreu de la *Lumière*.

OR, *αυρον* et *χρυσος*, des Grecs, *aurum* des Latins. Métal précieux, toujours à l'état natif, et, à raison de cela, sans doute, connu de toute antiquité; peu employé toutefois en médecine jusqu'à ces derniers temps, où il a pris faveur dans le traitement de la syphilis et des affections lymphatiques. Ce métal éclatant, d'un jaune un peu orangé vu en masse, d'un bleu verdâtre en état de fusion ou réduit en feuilles minces (regardées par transparence), est insipide, excellent conducteur du calorique, fusible à 32° du pyromètre de Wegdwood, cristallisable, mou, très-tenace, si malléable qu'un seul grain peut, sous le marteau du batteur d'or, couvrir une surface de 50 pouces carrés, et d'une pesanteur spécifique de 19,257. L'air, l'eau, le feu ne lui font subir, même en feuilles, aucune altération. Une forte décharge électrique, au contraire, le transforme en poussière pourpre, mais néanmoins sans changer, peut-être, l'état chimique. L'oxigène s'y combine en plusieurs proportions; l'azote le rend fulminant. Il s'unit directement ou indirectement au chlore son véritable dissolvant, à l'iode, au soufre, au phosphore, à un grand nombre de métaux; n'est attaqué par aucune acide; mais se dissout dans l'acide hydriodique ioduré, et surtout dans l'*eau régale* (mélange d'une partie d'acide nitrique et de quatre d'acide hydro-chlorique) à cause du chlore qu'elle contient par suite de la décomposition partielle de ses composants. Enfin il paraît être électro-négatif, ses oxides ayant plus de tendance à faire fonction d'acide que fonction de base (M. Pelletier).

L'or ne se trouve dans la nature qu'à l'état métallique, soit dans le sein de la terre, en filons toujours peu abondants, ordinairement allié d'un peu d'argent ou de cuivre, soit en petites masses nommées *pépites*, soit accompagnant divers sulfures métalliques, soit, et surtout, sous forme de paillettes dans le sable des rivières d'où le retire l'art des orpailleurs. Son extraction, au moyen du mercure dans le premier cas, et par de simples lavages dans le dernier, est assez facile. Les anciens le tiraient d'Afrique et d'Espagne; les modernes le tirent surtout du Mexique et du Pérou qui fournit les 7/9 des 37000 livres pesant (50 millions de francs environ), qu'on en introduit chaque année dans le commerce; l'Afrique, la Sibérie, la Hongrie, la Transylvanie en donnent aussi; enfin on en a trouvé en France, mais trop peu pour une exploitation avantageuse.

Les alchimistes, qui le décoraient du nom de roi des métaux (*rex metallorum*), de soleil (*sol*), et le rangeaient au premier rang des métaux parfaits, l'on beaucoup étudié, dans la vue de découvrir le prétendu secret de sa formation et d'en obtenir un remède universel. Lewis en a fait le sujet d'un traité fort étendu; Bergmann, Homberg, Franklin, Van Marum, Macquer, et, dans ces derniers temps, Lavoisier, Proust (*Journ. de phys.*), Vauquelin, Pelletier, Figuier, Oberkampf, etc., en ont successivement éclairé et agrandi l'histoire chimique, préable nécessaire à son étude médicinale.

Ses usages (allié presque toujours d'un peu de cuivre, dont les proportions variées constituent ses divers *titres*) sont extrêmement multipliés. C'est, sous forme de monnaie, le signe représentatif du commerce de toutes les nations; on en fait des vases, des ustensiles, des objets d'ornement, des bijoux: son éclat, son inaltérabilité, son haut prix, la facilité avec laquelle il s'allie aux divers métaux, qui en modifient la couleur et lui donnent plus de dureté, expliquent ces divers emplois. Réduit en poudre, en feuilles minces, précipité par le proto-sulfate de

Digitized by Google

fer de sa solution dans l'eau régale, amalgamé avec le mercure qui le ramollit, etc., il sert dans l'art du doreur sur bois, sur porcelaine, sur métaux, etc.; dissous dans l'acide hydro-chloro-nitrique etprécipité par l'étain, il donne un produit pourpre employé dans la peinture sur porcelaine sous le nom de *pourpre de Cassius*.

Quant à ses usages en médecine, à l'état soit de métal ou d'alliage, soit d'oxide, de chlorure, d'iodure, de sulfure, etc., ils sont assez limités et ne remontent qu'à l'époque des Arabes; mais la grande majorité de ceux qui l'ont expérimenté avec quelque suite, se prononce si hautement en sa faveur, qu'il mérite certainement de fixer l'attention de tous les praticiens. Dioscoride et Avicenne l'employaient à l'état de métal. Paracelse (*Archidox. lib.* VI. *de vita longa; de gradibus et compositionibus; fragm.* 2, et *alibi*) l'unissait au sublimé, comme une panacée universelle, qu'il nommait *calcinatio et solutio solis* (mélange recommandé depuis contre la syphilis, soit sous le nom, commun à plusieurs autres préparations, d'*aurum vitæ*, soit tout récemment, comme prophylactique, sous le titre d'*alexitère doré*). En 1540, A. Lecoq, dans son *Traité des maladies vénériennes*, cité, ainsi que la plupart des auteurs suivants, par Cullerier oncle, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (XXXVII, 538), décrivit une prétendue préparation d'*or mercuriel* contre la syphilis, qu'il disait tenir d'un alchimiste, et qui était émétocathartique; G. Fallope la signala comme un remède de charlatan, et des expériences de M. Chevallier établissent qu'elle ne contient pas d'or. Un composé où entre l'or divisé, du calomel, du mercure, etc., a été indiqué en 1621 par J. Colle; l'*aurum vitæ* que Planis Campi (1623) préconisait contre la peste, la syphilis, la ladrerie, l'hydropisie, etc., contenait de l'or et du mercure; Horstius dit avoir vu donner contre la syphilis l'*or diaphorétique* (mélange d'or réduit de précipité blanc); G. Ucay employait aussi, et disait ne pouvoir trop vanter contre cette maladie, un *or mercuriel* formé de précipité rouge et d'or divisé; A. Pitcarn (1714) a proposé l'or en poudre ou en feuilles contre la même affection, à la place du mercure; F. Hoffmann, dans sa Médecine rationnelle, regarde comme le remède le plus efficace de la syphilis une liqueur formée, dit-on, de muriate d'or, de mercure et d'antimoine; Lalouette, dans son *Traité des scrophules*, signale contre cette maladie l'emploi de deux *foies de soufre solaire* et d'un *savon antimonial par la voie solaire*. Enfin, depuis 1811, époque où précisément A.-L.-Samuel Mitchill préconisait l'or à New-Yorck, M. Chrestien de Montpellier n'a cessé d'appeler l'attention des praticiens sur plusieurs des préparations de ce métal (l'or divisé, ses oxides précipités par la potasse ou par l'étain, et surtout ses chlorures), dans le traitement de la syphilis et en général des affections lymphatiques. Plusieurs centaines d'observations, la plupart réunies et coordonnées dans l'important ouvrage que M. Legrand a publié en 1828 sur ce sujet, et ayant pour garants plus de quatre-vingts médecins (parmi lesquels nous citerons, outre M. Chrestien, MM. Caizergues, Niel, Lallemand, Souchier, Hufeland, Gozzi de Bologne, etc.), sont venues depuis confirmer l'utilité de ces médicaments.

Il n'est donc plus permis de réduire avec Linné (*Mat. méd.*) les propriétés et les usages de l'or à ces quatre mots : *vis politica, usus œconomicus*; de dire avec Geoffroy que c'est en médecine le plus inutile des métaux; de croire avec un grand nombre d'auteurs (Spielmann, Baumé, Desbois de Rochefort, etc.) qu'il est sans action médicinale, et ne doit les vertus qui lui ont été attribuées qu'aux substances actives auxquelles, il est vrai, on avait coutume de l'associer; ou enfin, et par conséquent, de le passer sous silence en pharmacologie, comme on le voit dans nombre d'ouvrages, et même dans notre *Codex*, où ne figurent ni l'or, ni ses oxides, ni son chlorure triple, mais seulement le *muriate d'or*, la moins sûre de ses préparations. C'est ce qui ressortira mieux, nous le croyons, de l'examen rapide que nous allons faire de ce métal et de ses divers composés, des préparations variées qu'on en forme, de leurs doses, de leur mode d'administration, des propriétés qu'on leur attribue, des inconvénients qu'elles peuvent offrir, et enfin des applications heureuses qui en ont été faites à diverses maladies.

I. Or a l'état métallique. Fourcroy prétend que le seul aspect de l'or réjouit ceux même qui n'en connaissent pas la valeur. Ficinus, en 1529, le recommandait, porté en amulette, pour égayer les mélancoliques et comme préservatif de la lèpre. Selon Avicenne, il corrige, mis dans la bouche, la mauvaise odeur de l'haleine, et, plus ou moins fortement chauffé, est le meilleur cautère actuel, vu la facilité avec laquelle se guérissent les plaies qui résultent de son application. Heilcher rapporte que des médecins ordonnaient d'*éteindre* de l'or rougi à blanc dans les boissons des malades, pour leur communiquer une vertu cordiale. L'inaltérabilité de ce métal le rend propre à plusieurs emplois chirurgicaux, notamment à la confection de divers instruments, des obturateurs, etc.

Passé à la filière, il est usité dans l'art du dentiste.

Battu en feuilles minces, on l'employait beaucoup jadis, soit luxe, soit charlatanisme, pour donner aux pilules un éclat séduisant, en même temps qu'on en masque le dégoût (d'où le proverbe avoir l'art de *dorer la pilule*), ou pour leur communiquer une vertu cordiale, quoique, au dire de la plupart des auteurs, son seul effet soit d'en diminuer l'action, de la retarder du moins, et, dans le cas où de faux or serait employé, de produire des effets autres que ceux qu'en attend le médecin. L'or en feuilles a été indiqué aussi en applications sur la face des variolés, comme propre à prévenir les cicatrices de la petite vérole (Heilcher), sur le mamelon, contre ses gerçures (*Gœtting. ans. von gel. sach.*, 1757, fasc. 36, p. 360; Elwert, 1794), sur la saignée comme hémostatique (Breban, *Mém. de l'Acad. de chir.*, IV, 604).

Ces feuilles entraient dans une foule de poudres

composées, telles que la *poudre de bésoard* de Sennert, la *poudre épileptique* de Guttête, la *poudre de perles rafraîchissante*, la *poudre de joie* et la *poudre pannonique* de Charas, et autres citées par J.-F. Gmelin (*Appar. medic.* I, 445), et généralement désignées comme cordiales. Elles entraient aussi dans le *cornu cervi auratum*, poudre d'une couleur pourpre, résultant de la calcination de l'or en feuilles avec la corne de cerf, jadis employée comme cordiale et alexitère, à la dose de 12 à 24 grains, contre les fièvres malignes, la rougeole et la variole, et inscrite dans la Pharmacopée de Wirtemberg; dans divers électuaires tels que la confection d'Hyacinthe et la confection alchermès de Charas; dans la *liqueur d'or*, usitée encore sur les tables; enfin dans une foule d'autres préparations dites *solaires*, dont, malgré leur nom, et à cause de leur vicieuse préparation, l'or ne faisait pas toujours réellement partie, ou dans lesquelles il était associé à tant d'autres substances actives (aromatiques surtout), que son action propre y était pour ainsi dire ensevelie.

Ces mêmes feuilles servaient encore à préparer la *poudre d'or*, soit, ce qui est le plus simple et le plus sûr, en les triturant avec du miel et de la gomme arabique qu'on en sépare ensuite au moyen de l'eau chaude; soit en les amalgamant avec six fois leur poids de mercure, qu'on dissout ensuite par de l'acide nitrique, ou, comme le faisait aussi M. Chrestien, qu'on fait volatiliser au feu, ou même à un soleil ardent au moyen d'une très-forte lentille, lavant, séchant et pulvérisant enfin le résidu dans un mortier non métallique. Cette dernière préparation, où l'or est très-divisé et sous forme de poudre d'un brun foncé, est la première qu'ait expérimentée contre la syphilis M. Chrestien (devancé, comme on l'a vu plus haut, par J. Colle, Horstius G. Ucay, Pitcarn, et suivi par beaucoup d'autres). MM. Duportal et Pelletier ont proposé de préparer cette poudre en précipitant du muriate d'or liquide par une solution de proto-sulfate de fer, et lavant le précipité avec de l'eau acidulée par l'acide hydrochlorique. Les homœopathistes se bornent à triturer pendant plusieurs heures les feuilles d'or avec du sucre de lait, et prétendent obtenir par là une poudre si active qu'un quadrillionième de grain d'or ainsi préparé, mis dans un flacon et respiré quelques instants par un mélancolique, suffit pour le délivrer de son penchant au suicide (*Exposition de la doct. méd. homœop.* d'Hahnemann, trad. par A.-J.-L. Jourdan, p. 328): assertion dont la vérification facile et sans équivoque, pourrait servir, ce nous semble, à baser un jugement motivé sur l'étrange doctrine d'Hahnemann.

Quant à la *limaille d'or*, jadis regardée comme contre-poison, soit de l'aimant, qui alors passait pour vénéneux, soit du mercure (Dioscoride, lib. V, c. 70), elle a été vantée à l'intérieur et à l'extérieur contre l'épilepsie et les maladies de la peau, par Avicenne, qui ajoute qu'exactement porphyrisée, elle est bonne dans les affections du cœur, la tristesse de l'âme, la faiblesse de la vue, et, associée à d'autres médicaments, dans les affections atrabilaires. M. Chrestien, et à son exemple beaucoup de praticiens, l'ont employée avec le même succès que les autres préparations d'or, quelquefois même, M. Lallemand en particulier (*Nouv. bibl. méd.*, 1827, III, 414), avec plus d'avantage, contre la syphilis, les dartres syphilitiques et diverses affections lymphatiques, depuis 1/4 de grain jusqu'à 4 grains par jour.

II. Alliages d'or. L'or s'allie à un grand nombre de métaux, et surtout à l'argent, au mercure, au cuivre, au fer, etc.; mais ces alliages n'ont guère été employés en médecine, quoique celui d'or et de cuivre ait été jadis indiqué contre la migraine par de Hauterive, sous le nom de *Caracoli* (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1724, *Hist.*, p. 18); que l'*Aurum vitæ* de Planis Campi, cité plus haut, et plusieurs autres anciennes préparations, contiennent, à ce qu'il paraît, un amalgame d'or et de mercure, etc.

III. Oxydes d'or. Proust n'en admet qu'un; Berzélius en décrit trois, savoir: un protoxide vert, un deutoxide pourpre, et un peroxide jaune.

Le *protoxide* contient 3,87 d'oxigene, est irréductible par la chaleur, et ne peut s'unir aux acides. Il est sans usages; on l'obtient, dit-il, en traitant, par l'eau de potasse, du chlorure d'or qu'on a exposé à une chaleur suffisante pour en chasser une partie du chlore.

Le *deutoxide d'or* serait, d'après Berzelius et d'autres chimistes, cette poussière pourpre que forme l'or en feuilles soumis à une décharge électrique, ou fortement chauffé sur des matières terreuses. C'est à lui également que serait due la couleur pourprée que le chlorure d'or dissous imprime aux matières organiques, et la formation du *pourpre de Cassius*, véritable deuto-stannate d'or, qu'on obtient en précipitant le chlorure d'or par le proto-hydro-chlorate d'étain. D'autres pensent, au contraire, que l'or dans tous ces cas, est à l'état métallique, et ne doit qu'à sa grande division la couleur pourpre qu'il présente. M. Buisson a même récemment établi que le pourpre de Cassius n'est ni un stannate d'or, ni un mélange d'or métallique et de peroxyde d'étain, mais de l'or divisé mécaniquement par du sous-deuto-chlorure d'étain, que toute autre poudre blanche pourait remplacer: opinion toutefois combattue par M. Robiquet, qui persiste à croire que l'or y est à l'état d'oxide et combiné à du deutoxide d'étain (*Journ. de pharm.*, XVI, 693 et 755); ainsi que par de nouvelles expériences (*ibid.*, XVII, 219), qui en font un composé triple d'oxide d'or, de protoxide et de deutoxide d'étain. Quoi qu'il en soit, ce composé, usité dans les arts pour colorer la porcelaine, a été expérimenté contre la syphilis et autres affections lymphatiques, par M. Chrestien, qui le préparait, soit de la manière indiquée ci-dessus, soit au moyen de lames d'étain bien décapées, plongées dans une dissolution de chlorure d'or: dernier mode qui donne un précipité brun, et non pourpre, différent peut-être du premier. Le deutoxide d'or paraît faire partie du *Crocus solis* de quelques auteurs: poudre brune, employée jadis en frictions sur la lan-

Digitized by Google

gue, à la dose de 1/2 grain à 1 grain, ou, à l'intérieur, en commençant par 1/20e de grain; et qu'on obtenait en calcinant, soit un mélange de soufre et d'amalgame de mercure et d'or, soit le précipité que l'huile de tartre par défaillance forme dans une solution dans l'eau de chaux du produit de la trituration de l'or en feuilles, du nitre d'alun et du sel de cuisine. Il entrait aussi dans le *cornu cervi auratum*, où il est uni à la corne de cerf préparée philosophiquement, et qui passait jadis pour cordial et sudorifique, etc.

Le *péroxide d'or*, qui est l'*acide orique* de quelques chimistes, et le seul oxide d'or non contesté, contient pour cent, d'après M. Berzelius, 12,07 d'oxigène. C'est la base du chlorure d'or dissous ou hydro-chlorate d'or, d'où on peut le précipiter par un excès de magnésie ou d'oxide de zinc, ayant soin ensuite de la laver avec de l'acide nitrique affaibli, pour l'obtenir à l'état de pureté (Pelletier). Quand, à l'exemple de M. Chrestien, on emploie le sous-carbonate de potasse, dont il faut se garder de mettre un excès qui redissoudrait le précipité, une partie de l'or est réduite et se précipite avec le peroxide, qui retient en outre un peu de potasse : il ne s'agit plus que de laver, de faire sécher et de pulvériser l'oxide (voyez sur les difficultés de cette opération, le Mémoire de MM. Duportal et Pelletier). M. Magendie indique la baryte, d'après M. Caventou, à ce qu'il paraît, et observe qu'une partie de l'oxide est réduite pendant la dessiccation, ce qui fait qu'à l'état sec il n'est pas complétement soluble dans l'acide muriatique.

Récemment précipité et à l'état d'hydrate, le peroxide d'or est jaune; sec, il est d'un jaune brun; il devient pourpre au contact des matières organiques, sans doute en subissant quelque altération; la lumière ou une faible chaleur le décomposent; légèrement soluble dans l'eau, à laquelle il donne un peu d'astringence, il se dissout bien dans l'acide hydrochlorique avec lequel il forme un chlorure, et, en petite proportion seulement, dans l'acide nitrique bouillant et l'acide sulfurique; enfin il est réduit par les acides nitreux, sulfureux, phosphoreux, etc., et peut former avec la potasse un composé particulier (orate de potasse), avec l'ammoniaque et l'or fulminant, dont, comme on le verra plus loin, la nature est encore litigieuse.

Ses usages médicinaux sont bornés. Précipité par la potasse, il a été particulièrement indiqué par M. Chrestien, uni à l'extrait d'écorce de garou, dans le traitement des scrophules. Ce même oxide, précipité par la potasse, puis dissous dans l'acide nitrique et exposé quelques mois au soleil, constituait, suivant plusieurs auteurs, la *teinture d'or nervino-tonique, liqueur d'or*, ou *gouttes d'or* du général Lamotte, si renommées sous Louis XV, qu'elles se sont vendues un louis la goutte, et dans lesquelles il aurait dû se trouver à l'état de nitrate. Les *gouttes d'or blanches*, liqueur éthérée obtenue par la digestion au soleil et la distillation des gouttes d'or (et dont le résidu liquide formait l'*or potable de mademoiselle Grimaldi*), ne contenaient point d'or, mais un peu de fer qu'y ajoutait l'auteur. Dans la formule indiquée par Spielmann, on traite 1 gros d'or fulminant par 2 onces d'acide nitrique, et l'on ajoute 32 onces d'alcool : il paraît, au reste, que les véritables gouttes d'or du général Lamotte ne différaient guère de la *teinture de Bestuchef*, dont nous avons parlé à l'article *Fer* (voy. dans le *Bull. de pharm.*, II, 276, une Notice de M. Desertine).

Nous croyons devoir rapporter encore à l'histoire des oxides d'or, et plus particulièrement du peroxide, malgré l'incertitude de leur véritable nature: 1° l'*Aurum vitæ*, oxide d'or imparfaitement dissous au moyen du vinaigre et de l'alcool, dont parlent Quercetan et Angelus Sala, comme doué de propriétés merveilleuses; 2° le *chrysobezoar* ou *electrum aureum cordiale*, mélange d'oxide d'or et d'oxide de fer, d'un rouge obscur, qu'on fait détoner avec du soufre et qu'on lave avec l'acide acétique, indiqué par A. Sala comme utile contre les vomissements, la diarrhée, la leucorrhée, le flux immodéré des règles, à la dose de 3 à ˉ grains; 3° l'*aurum præcipitatum azurinum* du même, oxide d'or précipité par l'huile de tartre, et qui devait prendre, disait-on, une couleur bleue lorsqu'il était bien préparé, ce que révoque en doute J.-F. Gmelin; 4° le *Bezoarticum metallicum*, que Béguin, qui le décrit (*Tyrocinium chim.*, p. 321), dit être sudorifique à la dose de 6 grains; 5° le *Ceraunochryson diaphoreticum*, que ce même chimiste préparait en faisant brûler plusieurs fois de l'esprit-de-vin sur l'oxide d'or obtenu par précipitation, et recueillant, puis lavant à l'esprit-de-vin les particules qui se subliment sur les parois du vase, etc.

IV. Or fulminant. Deux composés portent ce nom : l'un obtenu par Scheèle et Bergmann, en traitant l'oxide d'or par l'ammoniaque; l'autre qu'on prépare en précipitant la solution de chlorure d'or par un excès d'ammoniaque, lavant, et faisant sécher ensuite à une douce chaleur le précipité. Tous deux ont été récemment étudiés par M. Dumas (*Ann. de chim. et de phys.*, juin 1830); le dernier seul nous intéresse. Il résulte de ses recherches que celui-ci n'est ni un ammoniure d'oxide d'or ou un orate d'ammoniaque, ni, comme l'a cru M. Sérullas, un azoture d'or, mais un composé de deux atomes d'azoture d'or ammoniacal et d'un atome de sous-chlorure d'or ammoniacal, avec l'eau nécessaire pour transformer tout l'azote en ammoniaque et tout l'or en oxide. Il est jaune, solide, insipide, inodore; détone avec violence par l'action d'une chaleur de 200°, du choc, du frottement, et doit par conséquent être conservé dans des flacons couverts seulement d'un papier. Les acides forts et les alcalis le décomposent. Il est insoluble dans l'eau froide; lavé longtemps à l'eau bouillante, il donne de l'hydro-chlorate d'ammoniaque, et passe à l'état de sous-azoture ammoniacal.

Ce composé, signalé dès 1608 par D. Rivault, comme pouvant remplacer la poudre à tirer; quelquefois désigné jadis sous le nom équivoque de *crocus auri*; indiqué dans les anciennes Matières médicales; comme un utile diaphorétique, dans les fièvres, les

Digitized by Google

affections nerveuses, à la dose de 3 à 6 grains, d'après Croll, Hartmann, Rolfincius, etc.; admis encore dans le *baume d'or* de la Pharmacopée usuelle de Van-Mons, dans des pilules purgatives de la Pharmacopée batave, recommandées par Plenck contre les engorgements glanduleux suite de la scarlatine, ainsi que dans les *pilules solaires* de la Pharmacopée de Vienne, usitées comme anodynes et diaphorétiques, est à bon droit banni de notre *Codex*. C'était la base du *magisterium auri* d'Angelus Sala, mélange d'or fulminant (plusieurs fois arrosé d'esprit de mélisse et desséché), de safran, d'ambre gris et de musc, employé à la dose de 3 à 8 grains, comme cordial, dans les affections nerveuses; du *bezoarticum auratum* du même auteur, mélange de *magisterium auri*, d'extrait de vipère, de larmes de cerf, etc.; du *magisterium chrysopurpuræ* de G. Rolfincius, poudre cordiale résultant de l'action sur l'or fulminant de l'acide muriatique, qu'on chasse ensuite par le moyen de la chaleur, etc. Son action, d'après les faits observés par Konig, D. Ludovic, F. Hoffmann (*Opera omnia*, I, 227, Genève, 1761), Plenck (*Toxicologia*, p. 241, Vienne, 1785), est plutôt cathartique (comme l'avait reconnu A. Sala, mais peut-être, suivant J.-F. Gmelin, faute d'avoir été bien lavé) ou même corrosive, que diaphorétique. Ces auteurs, en effet, l'ont vu, à la dose de quelques grains, produire des tranchées, des vomissements et des évacuations alvines, des convulsions, des sueurs froides, des lipothymies, quelquefois (Plenck) une salivation abondante, et même la mort (Hoffmann, G.-E. Stalh), avec érosion des intestins (Rivinus, cité par Hoffmann). Rolfincius cependant dit l'avoir donné avec succès dans un cas de colique avec constipation opiniâtre; et Lémery (*Cours de chim.*, p. 100) s'en est servi pour combattre des accidents produits par de trop hautes doses de mercure. Swediaur parle aussi d'un *médecin de réputation* qui a préconisé l'emploi de l'or fulminant (3 à 5 grains), dans le traitement de la salivation mercurielle. On dit qu'il colore en noir les excréments. M. Legrand observe avec raison qu'on ne doit l'employer qu'en solution dans l'eau (ou plutôt en suspension, puisqu'il est insoluble), à cause des dangers auxquels exposerait sa facile détonation.

V. Proto-iodure d'or. Ce composé, pulvérulent, d'un jaune verdâtre, insoluble dans l'eau froide, contenant environ 1/3 de son poids d'iode, décomposable par la chaleur, et que la potasse transforme en iodate et hydriodate d'or, peut être otenu de diverses manières, d'après M. J. Pelletier, notamment en précipitant le chlorure d'or par l'hydriodate de potasse. Il a été administré à l'intérieur comme le muriate d'or, c'est-à-dire successivement par quinzième, quatorzième, douzième de grain, etc., par M. Pierquin (*Journ. des progrès*, etc.), contre les affections vénériennes aiguës ou chroniques, et aussi en pommade, uni au cérat, pour le pansement des ulcères vénériens ou scrophuleux.

VI. Sulfure d'or. Poudre noirâtre qu'on obtient en précipitant la solution de chlorure d'or par un courant de gaz hydrogène sulfuré, ou par un hydro-sulfate alcalin, et qui contient plus de 80 pour 100 d'or (Oberkampf): la moindre chaleur en dégage le soufre. M. A. Legrand annonce se livrer à des recherches sur les propriétés thérapeutiques de ce sulfure, ainsi que l'iodure d'or; et nous avons déjà dit que Lalouette avait vanté les *foies de soufre solaire* dans le traitement des scrophules. Un des *or potables* des alchimistes était, dit-on, du sulfure d'or dissous dans de l'hydro-sulfate de potasse.

VII. Chlorures et sels d'or. L'existence des sels d'or paraît douteuse. Les acides nitrique et sulfurique ne dissolvent qu'une petite quantité de peroxide d'or, et l'eau décompose cette dissolution, que M. Pelletier ne regarde d'ailleurs point comme vraiment saline; l'acide muriatique ou hydro-chlorique le dissout bien, mais paraît former avec lui un chlorure plutôt qu'un muriate ou hydro-chlorate. Ce chlorure d'or, et surtout le chlorure d'or et de sodium, sont, de toutes les préparations de ce métal, celles qui ont été le plus expérimentées. Cette dernière est la seule qui, à raison de sa non-déliquescence, de sa facile solubilité et de son action modérée, mérite d'être conservée dans la matière médicale, à côté de l'or simplement réduit en poudre. Tout ce que nous dirons plus loin de l'action, des propriétés thérapeutiques, du mode d'administration de l'or et des accidents de son emploi, devra particulièrement lui être rapporté.

1. *Chlorures d'or*. M. Berzelius en admet deux: 1° un *proto-chlorure*, encore peu connu et sans usages, que l'eau chaude transforme en deuto-chlorure et en or métallique, et qu'on obtient en exposant avec précaution le deuto-chlorure à l'action de la chaleur; 2° un *deuto-chlorure*, le seul qui nous intéresse, qu'on nomme communément *chlorure d'or*, et, improprement, *muriate* ou *hydro-chlorate d'or*: c'est le *murias auri*, *chloruretum auri* de notre Codex, sauf l'addition d'une quantité insignifiante de muriate de soude.

Ce dernier, formé de chlore et de peroxide d'or et contenant souvent un excès d'acide muriatique (Pelletier, *Journ. de pharm.*, VII, 502), est en petits prismes quadrangulaires ou octaèdres tronqués, d'un beau jaune, devenant verts lorsqu'on les dessèche dans le vide (Vogel, *Journ. de pharm.*, VII, 499); fusibles à une douce chaleur, réduits à l'état de proto-chlorure, puis décomposés complétement par une chaleur forte; très-déliquescents, ce qui en rend l'obtention très-difficile, oblige de le conserver dans des flacons bouchés à l'émeri, et ne permet d'administrer ce chlorure qu'à l'état liquide. Ces cristaux, solubles dans l'eau et l'alcool, ainsi que dans l'éther, sont inodores, mais d'une saveur très-styptique et un peu amère, avec un arrière-goût métallique.

La solution aqueuse de ce chlorure (*muriate* ou *hydro-chlorate d'or* proprement dit), d'un beau jaune également, rougit les couleurs bleues végétales, colore en pourpre indélébile les matières animales, la peau en particulier, et se conserve sans aucune altération, comme l'a indiqué M. Figuier (*Journ. de*

Digitized by Google

pharm., II, 341) qui mettait 16 grains de chlorure par once d'eau: M. Chevallier a proposé de la former d'une partie de chlorure contre cent d'eau, et de la garder ainsi toute préparée pour l'usage médicinal. Une lame de fer, plongée dans ce liquide, se couvre d'une couche d'un jaune brunâtre qui devient jaune d'or par le frottement; le proto-sulfate de fer, le proto-hydro-chlorate d'étain, et en général toutes les dissolutions métalliques susceptibles de passer à un maximum d'oxigène ou de chlore, le décomposent, en réduisant plus ou moins complétement l'or. Les sels de protoxide de mercure, d'après les expériences du professeur Fischer (*Journ. de pharm.*, XVII, 175), donnent naissance à un précipité analogue au précipité pourpre, composé de deutoxide de mercure et de sous-oxide d'or. L'ammoniaque en sépare des flocons jaunes, connus sous le nom d'*or fulminant* (Voy. ci-dessus). Les autres alcalis en précipitent un sous-hydro-chlorate jaune, s'ils sont en petite quantité; de l'oxide brun, s'ils sont en excès et aidés par la chaleur; tandis que s'il y a un grand excès d'acide, il se forme un sel double et point de précipité: c'est ce qui a lieu lorsqu'on fait le chlorure d'or et de sodium. Les hydro-sulfates alcalins en précipitent un sulfure d'un brun chocolat. Les huiles volatiles, l'éther, le naphthe, en séparent l'or et le retiennent en suspension, comme l'avaient reconnu les inventeurs d'*or potable*. Enfin les substances organiques, les extraits, divers liquides, tels que l'infusion de thé, le vin, l'albumine, la gélatine, le lait, la bile, le décomposent; aussi a-t-on recommandé d'éviter en thérapeutique de semblables mélanges, conseil dont nous apprécierons plus loin le degré d'importance.

On obtient le chlorure d'or en dissolvant à une douce chaleur une partie d'or par laminé, dans 3 parties d'acide hydro-chloro-nitrique; faisant évaporer doucement jusqu'à siccité, en ayant le soin d'agiter sans cesse le liquide. Suivant M. Magendie (*Formulaire*, 6e éd., p. 238 et 239), on peut l'obtenir très-pur, non déliquescent, sans excès d'acide hydro-chlorique, quoique très-acide (ce qu'il est difficile d'admettre) en faisant évaporer jusqu'à dégagement de chlore, et retirant du feu de la liqueur, qui se prend en masse, formée de belles aiguilles jaunes.

Ce sel, le seul admis dans notre Codex (quoique, à l'exemple de M. Chrestien, on lui ait généralement substitué aujourd'hui le chlorure d'or et de sodium) a été employé par fractions de grain, comme anti-scrophuleux. En frictions sur la langue et les gencives, M. Chrestien le donnait depuis 1/16e de gr. jusqu'à 1/4 de gr. par jour, mêlé à diverses poudres, au moment même de son emploi (Delafield, qui assure l'avoir administré sans accidents jusqu'à la dose énorme de 1 grain 1/2, et peut-être Groetzner, qui en a donné jusqu'à 1 grain, employaient sans doute un autre composé); à l'intérieur, il le faisait prendre en pilules associé à diverses poudres organiques, ou même à des extraits sudorifiques, narcotiques, etc. Ce chlorure est la base ou le point de départ de presque tous les *ors potables*, de tous les *élixirs*, es *teintures* (*essentiæ s. elixir auri*), et autres solutions d'or, vraies ou prétendues, la plupart secrètes, que le charlatanisme, plus que la bonne observation, a tour à tour préconisées. La plus célèbre est la *teinture d'or* ou *or potable d'Helvétius*, qu'il ne faut pas confondre avec l'*or potable* de Mlle Grimaldi (voyez ci-dessus), ou, comme Sprengel (*Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, III, 378), avec l'*or potable des pauvres* de J.-B. Zapata, (*Maravigliosi secreti di medicina e cerugia*, 1586), simple dissolution de sucre dans l'eau de-vie. Celle d'Helvétius consiste en une solution, dans 64 parties d'alcool, de 16 parties d'huile de romarin, ayant servi à décolorer la solution de 1 partie d'or dans 8 d'eau régale, et d'où l'or réduit ne tardait pas à se précipiter: on l'administrait à la dose de 5 à 15 gouttes, comme diaphorétique, dans les affections malignes; la formule en a singulièrement varié, quant aux proportions des composants, celle que donne Geoffroy, dans sa Matière médicale, est beaucoup plus active. Plusieurs des *teintures* ou *élixirs d'or* des anciens ou ne contiennent pas d'or, ou en contiennent si peu, qu'on rapporte généralement au naphthe, à l'alcool, à l'éther, aux huiles essentielles, qui étaient les soi-disant dissolvants de l'or dans ces préparations, les propriétés excitantes, diaphorétiques, anodynes, nervales, cordiales, etc., dont on les disait douées. On peut voir dans J.-F. Gmelin (*l. c.* I, 449) les divers auteurs qui ont écrit sur la confection de l'or potable. Le *laudanum mercuriale* de H. Beyer n'est, d'après A. Sala, que l'or potable d'une couleur sang foncé, préparé avec une espèce d'esprit de sel doux; l'*oleum solis* était une autre espèce d'or potable très-épais; etc.

2. *Chlorure d'or et de sodium* (*muriate* ou *hydrochlorate d'or et de soude*; à tort, dans quelque livres, *chlorure d'or et de soude*). Ce composé neutre, regardé d'abord par M. Pelletier, comme un simple mélange (*Journ. de pharm.*, VII, 3; VIII, 157 et 162), est d'un beau jaune orangé, en cristaux allongés inaltérables à l'air, fusibles au feu, ils perdent d'abord leur eau de cristallisation et sont ensuite décomposés. Il est formé, suivant l'analyse de M. Figuier jeune, auteur de sa découverte (analyse adoptée par M. Thénard), de: chlorure de sodium, 14,1; eau 16,6. On l'obtient en mélangeant deux solutions de chlorure d'or et de sel marin décrépité, dans des proportions telles que ce dernier forme le 8e, en poids, de la quantité d'or que le chlorure représente; et l'on fait cristalliser ou évaporer à siccité la liqueur. Le procédé primitivement adopté par M. Chrestien, et décrit par Figuier aîné, ne donnait qu'un composé peu constant, non cristallisable, quoique solide, un peu déliquescent, et contenant toujours un excès de muriate de soude, ainsi que l'a prouvé depuis M. Figuier jeune. Ses usages et ses doses, sur lesquels nous allons revenir, sont les mêmes que ceux du chlorure d'or, auquel il est preféré, comme plus constant, moins caustique, sans déliquescence et plus facile à administrer.

3. *Chlorure d'or et de potassium*. Il a été peu ex-

Digitized by Google

périmenté, et semblerait devoir posséder les mêmes vertus que le chlorure d'or et de sodium. Toutefois M. Double qui en indique la préparation (*Journ. gén. de méd.*, XXXIX, 425 ; voy. aussi une note de M. Javal, dans les *Ann. de chim. et de phys.*, XVII, 337), dit l'avoir employé sans aucun succès, en frictions sur la langue, chez cinq malades, auxquels il a seulement fortement noirci les dents, comme le font du reste les autres chlorures d'or.

VIII. Choix, doses et mode d'administration des préparations d'or.

L'*or divisé mécaniquement*, c'est-à-dire réduit en poudre par l'un des procédés que nous avons précédemment indiqués, est la plus simple et la plus douce de ces préparations. C'en est en même temps la plus sûre, s'il est vrai, comme on l'affirme et comme nous sommes fort portés à le croire, qu'elle jouisse des mêmes vertus que les chlorures : car elle est exempte de toute action irritante immédiate ; action comme étrangère, selon nous, à la vertu thérapeutique de la plupart des médicaments. Elle semble donc convenir surtout aux individus délicats et nerveux, aux femmes, aux enfants, à ceux dont les voies digestives sont très-susceptibles, et est quelquefois administrée pour préparer à l'action de composés plus énergiques. C'est la première qu'ait expérimentée M. Chrestien, et peut-être la plus utile à bien étudier, celle qui doit survivre à toutes les autres, l'or à l'état métallique paraissant être le véritable principe actif de tous les composés dont il est la base : on l'a vue triompher là où d'autres composés aurifères avaient échoué (obs. de M. Lallemand, *Nouv. Bibl. méd.*, 1827, III, 414, en faveur de l'*or limé*). On emploie l'or divisé, par doses croissantes, d'un quart de grain à 4 grains par jour, soit seul ou uni à diverses poudres, en frictions de 4 à 5 minutes, sur la langue, faites le matin à jeun, en ayant le soin de ne point cracher sa salive; soit à l'intérieur, mélangé à du miel ou à des confitures non acides (M. Bertrand), ou sous forme de tablettes; soit enfin en pilules, associé à divers extraits. On s'en est servi aussi à l'extérieur, sur des ulcères indolents, délayé dans du sirop, à la dose d'un scrupule par once, ou, en frictions sur la peau, incorporé à l'axonge (16 grains par once), depuis la dose de 12 grains jusqu'à celle de 2 gros par jour. Nous avons vu plus haut comment s'en servaient les homœopathistes.

Les *oxides précipités* soit par l'étain, soit par la potasse ou par la magnésie, s'emploient sous les mêmes formes que l'or en poudre, mais à dose moitié moindre. Le peroxide a surtout été recommandé par M. Chrestien, associé à l'extrait de garou (6 grains contre deux gros, pour 60 pilules, portés successivement de 1 à 8 par jour), contre les scrophules; et par M. Gozzi, dans le traitement de la syphilis compliquée de scorbut, ou dans les accidents qui suivent l'abus du mercure. Ces composés, dont la nature varie suivant leur mode de préparation, sont d'un emploi peu sûr par conséquent ; aussi n'en fait-on guère usage, quoique d'une activité modérée. Le pourpre de Cassius passe pour le plus actif, ce qui s'accorde mal avec l'état métallique qu'on lui attribue ; quoique son degré de division, très-grand si on le compare à celui de l'or mécaniquement divisé, puisse à quelques égards expliquer ce phénomène.

Le *chlorure d'or et de sodium* est de tous les composés aurifères le plus constant, le moins coûteux et le plus usité ; c'est, après le chlorure d'or, aujourd'hui abandonné, pour les raisons énoncées plus haut, le plus actif. L'énergie de son action immédiate, quoique indépendante peut-être de ses vertus thérapeutiques, commande dans son emploi une grande circonspection. Les formes sous lequelles on peut l'administrer ne sont pas moins variées que les substances auxquelles l'ont associé les divers expérimentateurs. C'est ainsi que M. Chrestien qui, dans l'origine, avait voulu en tenir la préparation secrète, l'unissait au double de son poids d'un mélange d'amidon, de charbon et de laque des peintres, remplacé ensuite par la poudre de réglisse ou par celle d'iris de Florence, épuisée de tout principe soluble par l'eau, l'alcool, et même (M. Laillet) par l'éther ; qu'il employait aussi les extraits de plantes fondantes, le sucre, le cérat, le saindoux ; qu'on a proposé la poudre de lycopode épuisée par l'alcool ; que plusieurs auteurs l'ont administré avec des préparations mercurielles, etc. La plupart des corps, organiques surtout, étant susceptibles de le décomposer, MM. Duportal et Pelletier ont pensé qu'il fallait bannir toute espèce d'association, ne le donner qu'en poudre, ou en solution dans l'eau, ou du moins n'opérer jamais les mélanges qu'au moment de l'administrer ; conseil suivi par M. Niel et d'autres expérimentateurs : on a vu en effet au, sujet du chlorure d'or, dont le chlorure d'or et de sodium ne diffère point à cet égard, combien sont nombreux les corps qui le dénaturent. Mais nous observerons d'une part, que M. Figuier (*Journ. de pharm.*, VI, 64) qui a reconnu l'altération que lui fait subir le sirop de gomme, a constaté aussi que cette décomposition est d'autant moindre et d'autant plus tardive, que le chlorure se trouve en plus grande proportion dans le mélange (en sorte que, tandis que 1 à 3 grains, dans 4 onces de sirop, sont entièrement décomposés dans l'espace de 12 heures; 4 à 6 ne le sont pas partiellement en 24 heures et complétement que dans un temps indéfini ; 12 à 18 enfin ne commencent à l'être qu'au bout de plusieurs jours); d'une autre part, que M. Chevallier, qui a vu des poudres sèches formées de lycopode, d'iris et de ce sel triple, complétement décomposées en 2 jours, et des pilules formées de 1 grain de ce chlorure, de 2 grains de réglisse, et de 1 grain de gomme arabique, avec s. q. d'eau, prendre en 15 heures une couleur rougeâtre que le frottement rendit brillante, et n'offrir plus alors à l'analyse que de l'or à l'état métallique; observe toutefois que ces pilules n'avaient pas cessé d'être efficaces (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, 1822, p. 182). Nous ajouterons enfin que, bien qu'il importe toujours en matière médicale de

Digitized by Google

tenir compte de semblables réactions, les vertus thérapeutiques analogues dont paraissent doués, quoiqu'à un degré moindre, dit-on, les oxides d'or et l'or lui-même à l'état métallique, rendent beaucoup moins préjudiciables qu'on l'avait cru d'abord de semblables mélanges, et moins important dès lors le précepte absolu de s'en abstenir.

Le chlorure d'or et de sodium s'administre en général à l'intérieur par très-petites fractions de grains. C'est par une erreur, bien grave par conséquent, qu'il avait été indiqué à la dose de 3 à 18 grains par jour dans une des éditions du *Formulaire magistral* de Cadet. 4 à 5 grains de ce composé suffisant communément pour un traitement anti-syphilitique par exemple, on partage le premier grain en 15 parties, le 2e en 14, le 3e en 12, le 4e et les suivants en 10, rarement en un moindre nombre, et on en fait prendre une dose chaque matin à jeun. Quelques praticiens pourtant en ont porté la dose journalière à 1/4, 1/3, 1/2 grain même; ce qui dépend des idiosyncrasies, des circonstances morbides, et surtout du climat ou de la saison. On observe en effet que les individus lymphatiques, peu irritables, scrophuleux surtout, le supportent bien, ce qui permet de le moins fractionner au début et d'en élever plus rapidement et plus haut les doses; qu'au contraire les hommes irritables, les femmes, les enfants le supportant quelquefois mal, il est indiqué de le fractionner davantage, ou même soit de le suspendre, soit de le remplacer par des préparations plus douces, soit aussi de ne l'administrer qu'après le repas et de faire rejeter la salive lorsqu'on le donne en frictions sur la langue; que le froid, surtout humide, permet d'être moins réservé sur son emploi; que l'exercice, même forcé, un régime doux, la sobriété, une température chaude en favorisent l'action, ce qui oblige d'en diminuer les doses. Du reste, au traitement par le chlorure, comme par les autres préparations d'or, surtout données à l'intérieur, on joint ordinairement l'usage des délayants (le petit lait entre autres, préféré par M. Legrand), des lavements, lorsqu'il y a constipation, de la saignée dans les cas, d'ailleurs rares, de trop forte excitabilité; un degré modéré d'excitation n'étant pas nuisible, étant même favorable et nécessaire, suivant plusieurs praticiens (MM. Niel, Delafield, Gozzi, etc.), à cause des évacuations critiques qu'il détermine.

C'est en frictions sur la langue, à l'intérieur des joues, ou même sur les gencives, mais avec la précaution de ne point toucher aux dents, qui en seraient noircies à la base, qu'est surtout usité ce chlorure, ordinairement associé alors à 3 fois son poids de poudre d'iris épuisée par l'eau et l'alcool, sous le nom impropre de *muriate d'or préparé* (Figuier), qu'on donne depuis 1/5 jusqu'à 3/8 de grain, ou à la poudre de lycopode traitée par l'alcool, ou enfin à celle d'amidon que M. Gozzi préfère. On les pratique avec le doigt, qu'il colore en pourpre, et qu'après on essuye avec soin ou qu'on lave avec un peu d'eau ammoniacée. La salive, dont l'afflux dans la bouche est constamment augmenté, doit être ou rejetée, après avoir été gardée quelque temps, ou avalée, suivant la susceptibilité des sujets.

La solution aqueuse (1 grain dans 6 onces d'eau distillée) donnée par cuillerées dans une tisane, est, pour les individus peu irritables surtout, la forme la plus commode et la plus sûre de faire usage du chlorure d'or et de sodium, comme l'a vu dans son hôpital de vénériens, M. Bourquenod, gendre de M. Chrestien. Il en est de même de sa dissolution dans le sirop de gomme ou de salsepareille, opérée au moment où on veut l'administrer (1/16 de grain par once).

La forme pilulaire est, comme pour tous les médicaments très-actifs, la moins avantageuse. A l'extérieur on l'emploie uni au cérat ou à l'axonge, par doses de 1/2 gros au début, contenant 1/10 de grain de chlorure (M. Legrand, p. 70, prescrit par erreur une 1/2 once de perchlorure pour 4 onces de graisse), soit en applications sur le derme, dénudé au moyen d'un vésicatoire, ou sur des surfaces ulcérées; soit en frictions, ou sous les pieds, à la manière de Cirillo, ou sur les autres parties de la peau, surtout après l'usage des frictions faites avec l'or très-divisé, ou enfin sur les tumeurs, les engorgements lymphatiques, etc.

IX. Mode d'action des préparations d'or. L'action immédiate, primitive ou physiologique de ces préparations, n'est guère appréciable qu'à l'égard de ses chlorures, quoique ses composés insolubles, ou même l'or à l'état de métal, semblent n'être pas doués d'une action médiate, secondaire ou thérapeutique moins réelle. M. Chrestien regarde les chlorures comme infiniment plus actifs que le sublimé mais moins irritants pour les gencives; donnés à très-petite dose, ils ne produisent, dit-il, aucune lésion sensible, et se bornent à augmenter utilement la transpiration et les urines. Si la dose est un peu plus forte, il survient une excitation presque générale, une sorte d'état fébrile suivi d'excrétions critiques, que plusieurs praticiens regardent comme salutaire, et que rendent manifeste l'augmentation des forces et de la chaleur, l'élévation et la fréquence du pouls, l'accroissement de l'appétit et de la faculté digestive, accompagné de constipation et plus rarement de diarrhée, etc. On les a vus produire aussi soit la sécheresse de la bouche et du gosier, révoquée en doute toutefois par M. Legrand, soit un flux de salive inodore, soit même des aphthes ou autre irritation buccale (Gozzi), qui peut forcer d'en suspendre l'emploi, sans provoquer toutefois les graves accidents de l'abus du mercure. Plus souvent il a paru exciter les désirs vénériens (M. Risurno), agir comme emménagogue chez les scrophuleux (M. Souchir), provoquer des hémorrhoïdes, enfin, par suite sans doute de l'excitation de l'encéphale, produire soit une sorte d'hilarité ou de sentiment de légèreté physique indépendants, dit-on, du bien-être qu'il peut procurer; soit, au contraire, de la céphalalgie, ou même une agitation nerveuse remarquable, parfois aussi de la loquacité et du délire. Une dose plus élevée encore a déterminé dans quelques cas rares une fièvre véritable, une chaleur vive et soutenue de la

Digitized by Google

peau, diverses éruptions, l'excitation douloureuse des glandes, enfin des phlegmasies locales, surtout des voies digestives. M. Cullerier neveu a même vu 1/15 et ensuite 1/20 de grain produire une irritation gastro-intestinale, et M. Magendie 1/10 de grain être suivi d'une gastrite des plus intenses, qui, après trois années, se dessinait encore par une chaleur extrême de la peau, une insomnie opiniâtre et des érections fatigantes. L'ouvrage de M. Legrand (p. 265 à 282) présente plusieurs exemples des accidents que peut causer l'abus des préparations aurifères, publiés avec bonne foi, par MM. Chrestien, Niel, etc.; mais la plupart du temps, à l'époque surtout où le chlorure simple était en usage, c'est à l'imprudence du malade ou du médecin, à la mauvaise préparation ou au mauvais choix du médicament, que doivent être légitimement rapportés de pareils accidents, qui d'ailleurs ne sont guère à craindre avec les oxides, et surtout avec l'or à l'état métallique qu'on finira sans doute par préférer au chlorure triple lui-même.

Quoi qu'il en soit, administrées à trop haute dose, ces préparations pourraient évidemment déterminer des effets toxiques redoutables, agir à la manière des poisons corrosifs et déterminer même la mort; on n'en connaît point pourtant d'exemple chez l'homme, du moins d'une manière aiguë ou plus ou moins immédiate; mais les expériences de M. Orfila ont fait voir qu'elles figurent, pour le chien, au nombre des plus violentes, surtout quand on les injecte dans la veine jugulaire, et qu'alors elles agissent sur les poumons : introduit dans leur estomac, le chlorure d'or et de sodium enflamme et corrode ce viscère, mais avec moins d'activité que le sublimé. Le traitement consiste à favoriser le vomissement par des boissons douces et mucilagineuses, à prévenir ou combattre l'inflammation; enfin, comme contre-poison, à donner une solution étendue de sulfate de fer, ou de limaille de fer délayée dans de l'eau.

De ce qui précède, il est facile de conclure que les préparations d'or sont éminemment excitantes; que leur action, portée d'abord sur les voies digestives, s'étend plus ou moins rapidement ou activement, à raison des doses, sur les systèmes sanguin, lymphatique et nerveux, et enfin sur toute l'économie, notamment sur les organes excréteurs. Mais ces données, utiles pour en régler l'administration, n'éclairent que peu sur l'action médiate, secondaire ou thérapeutique de l'or, malgré les propriétés alexitères, cordiales, exhilarantes, etc., que les anciens lui avaient en outre attribuées. Cette action, que l'observation clinique a pu seule révéler, est celle dont la connaissance importe le plus au praticien, mais c'est aussi la plus contestée; c'est elle, mieux que les livres et les théories, que devront consulter ceux qui désirent fixer d'une manière précise leur opinion sur la valeur médicinale des composés aurifères.

X. Emploi thérapeutique de l'or. Une grande masse de faits, consignés dans divers écrits, notamment dans le traité de M. Legrand, riche de 387 observations, communiquées par plus de quatre-vingts observateurs et puisées dans une vingtaine d'ouvrages, ne permettent guère de mettre en doute l'action thérapeutique de l'or et de ses divers composés. M. Chrestien, qu'il faut toujours citer le premier sur ce sujet, les a expérimentés avec un grand succès, non-seulement dans les *maladies vénériennes*, mais dans la plupart des affections du système lymphatique, telle que *scrophules*, *goîtres*, *dartres*, *squirrhes* de la matrice et même *phthisie tuberculeuse*. M. A. Legrand (*Revue méd.*, 1831, IV, 21) dit avoir entre les mains un certain nombre d'observations de M. Porché en faveur du muriate d'or dans cette dernière maladie, dépendante du vice scrophuleux; et déjà Lalouette, il y a plus d'un demi-siècle, avait vanté contre les scrophules, dans son traité sur cette affection, deux *foies de soufre solaire* et un *savon antimonial par la voie solaire*. M. Duportal rapporte avoir obtenu du muriate triple et de l'oxide d'or précipité par la potasse, la guérison d'un *ulcère cancéreux* qui avait détruit la lèvre supérieure, le nez, les joues, carié l'os maxillaire, etc. Le docteur John a employé avec succès le muriate d'or (2 grains dans 6 onces d'eau) contre l'*ophthalmie chronique*, surtout scrophuleuse et rebelle (*Magasin de Rust;* voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 411). M. Niel a observé des exemples d'*ophthalmie scrophuleuse*, d'*engorgement du gland*, de *tumeurs blanches*, de *teigne*, de *goître*, d'*éléphantiasis*, guéris par d'assez fortes doses de ces préparations. Le docteur Groetzner (*Bull. des sc. méd.* de Fér., IX, 269) a réussi par d'énormes doses de muriate d'or (1/4, 1/2 et même 1 grain), dans des cas d'ascite dépendante d'affections chroniques du foie, chez des malades non épuisés; et M. Niel en a vu aussi des exemples. On a enfin prétendu trouver dans l'usage en lotions d'une solution fortement acide de perchlorure d'or et de deuto-chlorure de mercure, le remède tenu secret sous le nom d'*alexitère doré* et qui a été analysé par MM. Laillet et Legrand, un prophylactique contre la syphilis; et nous osons à peine ajouter que le docteur Kammerer (*Arch. homœop.* de E. Stapf, VIII, 1829) recommande contre la hernie inguinale des enfants à la mamelle, l'or administré homœopathiquement.

Mais si ces dernières propriétés sont au moins fort douteuses, si l'utilité de l'or et de ses préparations n'est pas encore démontrée pour la plupart des affections dont nous venons de parler, ces médicaments ont en leur faveur contre la *syphilis* un tel ensemble de témoignages qu'il nous paraît irrécusable. On a vu au commencement de cet article que, depuis Paracelse, l'or n'a cessé d'être vanté, soit seul, soit uni au mercure, dans le traitement de cette maladie; mais ce n'est réellement que depuis les recherches de M. Chrestien, éclairées d'ailleurs par les travaux des chimistes, que l'usage s'en est répandu. Nous ne saurions citer ici, faute d'espace, ni les faits allégués en sa faveur, ni même tous les noms des auteurs qui s'en sont occupés, tels que MM. Niel, Odhelius, Gastier; don Soria, médecin du roi d'Espagne; Delafield, Gozzi, F. Pascalis, Destouches, Hufeland, Fodéré, Dalmas, Lallemand,

Digitized by Google

Souchier, Caisergues, Palazzi de Bologne (Valentin, *Voyage médical*, p. 106); Bourquenod, gendre de M. Chrestien; Pelissié (*Compte-rendu de la soc. de Mâcon pour* 1827, p. 76), Cullerier neveu (*Bull. des sc. méd.* de Fér., V, 268), Pleindoux, Porché, Sauvé, Estor, Canonge, etc.; mais la bibliographie très-complète de notre article, et en particulier l'ouvrage très-étendu de M. A. Legrand, peut fournir sur ce point d'abondantes lumières.

On verra dans ce dernier (p. 93 et suiv.) que, dans la *blennorrhagie virulente*, le premier effet du chlorure d'or et de sodium est d'augmenter l'écoulement, qu'il ne tarde pas ensuite à diminuer et tarir; que de 2 à 3 grains suffisent communément dans ce cas, et que si l'écoulement résiste, on peut associer au dernier grain du baume de copahu, ou l'huile essentielle qu'en a retirée M. Dublanc jeune; que dans les *syphilis récentes* (p. 93 à 162), 4 à 5 grains peuvent suffire, mais qu'on peut aussi dépasser de beaucoup cette dose; que dans la *syphilis constitutionnelle* ou secondaire (p. 163 à 231), le nombre des grains a quelquefois été porté jusqu'à plus de 46; que souvent (p. 379 à 470) des syphilis qui avaient résisté au mercure ont cédé à l'or, préféré par la plupart des expérimentateurs comme exempt des inconvénients du premier; que ce métal guérit tous les symptômes primitifs ou secondaires, cicatrise les ulcères, résout les engorgements, les excroissances, pour lesquelles les caustiques et l'instrument tranchant deviennent ainsi presque toujours inutiles; qu'il est particulièrement efficace contre les *dartres syphilitiques* (p. 471 à 502), où le mercure échoue si souvent; qu'administré avec prudence et en ayant soin de combattre les irritations qui peuvent accidentellement survenir, il est exempt de danger et même d'inconvénient; que son application calme même souvent les parties irritées; qu'employé sous des formes qu'on varie au surplus suivant la nature des symptômes, la constitution des individus, les complications ou le plus ou moins de résistance du mal, il reste presque toujours victorieux; que par conséquent il l'emporte réellement sur le mercure (p. 503 à 532); qu'il est donc vraiment spécifique, et jouit, comme l'a établi M. Niel, d'une *vertu occulte*, indépendante de son action excitante, comme de ses propriétés physiques (quoique M. Chrestien ait été conduit surtout à l'expérimenter d'après sa grande pesanteur, à l'exemple des anciens, qui rapportaient à cette propriété du mercure sa spécificité); qu'enfin nul traitement de la syphilis n'est plus simple, plus commode, plus secret et plus efficace.

Quoique l'ensemble de ces conclusions ne soit pas généralement admis, même par ceux qui ont le plus préconisé les préparations d'or; quoique plusieurs des praticiens qui les ont essayées n'en aient pas retiré autant d'avantages, ou même lui aient attribué divers inconvénients; que notamment Cullerier oncle (*Journ. gén. de méd.*, XLIV, 212, et *Dict. des sc. méd.*, art. *Or*), dans ses expériences faites en 1811 et 1816, n'en ait obtenu, sauf quelques exceptions, que des améliorations momentanées dans la syphilis consécutive, et qu'il ait vu dans la syphilis récente le mal guérir chez les uns, s'amender seulement chez d'autres, et augmenter dans quelques cas; qu'ainsi il ne regarde point le muriate d'or (le seul du reste qu'il ait mis en usage) comme antivénérien, et le range seulement au nombre des excitants et des toniques; quoique enfin il soit loin d'être démontré que l'or l'emporte réellement sur le mercure administré avec la même prudence; nous observerons cependant, en terminant, que ceux qui l'ont le plus expérimenté sont ceux aussi qui s'en louent davantage; que beaucoup des reproches dont il a été l'objet sont aujourd'hui sans valeur, ainsi qu'on l'a vu plus haut; et nous conclurons en conséquence que ce métal mérite d'être sérieusement étudié, surtout dans les affections scrophuleuses, d'origine vénérienne ou non, où les ressources de la médecine sont si bornées, et où il pourrait offrir ainsi de plus précieux avantages.

Erastre (T.). *Diss. de auro potabili*. Bâle, 1578 et 1584, in 8. — Sennert (D.). *Diss. de medicinâ universali de auro potabili*. Wittemberg, 1630, in 4. — Sala (A.). *Processus de auro potabili novo, paucisque adhuc cognito*. Strasb., 1630, in-8. — Sperling (J.). *Diss. de auro*. Wittemb., 1645. — Glaubert (J.-R.). *De auri tinctura, sive auro potabili verso, was solche sey, etc.* Amstelodamii, 1646, in-8 (*Tr. de medicina universali sive auro potabili verso*. Ibid., 1657, in-8.). — Fabre (P.-J.). *De auro potabili medicinali*. Francfort, 1678, in 4. — Schelhase. *De auri operatione in corpus humanum* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. II, A. 3, 1684, p. 306).— Pruggmayr (M.-M.). *De panacea auri purgante, ejusque in plurimis curandis morbis miranda virtute* (*Misc. acad. nat cur.* Dec. III, A. 5 et 6, 1697 et 1698, p. 182). — Crueger (D.). *De auro potabili ex sexaginta auri tincturis et resolutionibus processus* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. III, A. 7 et 8, 1699 et 1700, *Append.* 30). — De Fronville. Observat. sur l'or potable (*Mém. de l'Ac. r. des sc. de Paris*, 1701, p. 73). — Frick (J.). *Diatribe medico-spagyrica de auro potabili, etc.* Hambourg, 1702, in-4. — Helwig (C. de). Εκλογαι φυσιxιατριxαι *de auro ejusque in medicina viribus*. Gripswald, 1703, in-4. — Ewald (B.). *Diss. de auro fulminante*. Kœnigsberg, 1704, in-4. — Fischer (J.-J.). *De aurea auri tinctura*. Brunop., 1704. — Berger (J.-G.). *Diss. de auro potabili*. Witemb., 1705, in-4. — Kœnig (E.). *Vera et philosophica auri diaphoretici paterioni præparatio* (*Ephem. acad. nat. cur.* Cent. 3 et 4, p. 113). — Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de auro*. Resp. J.-G. Helcher. Ienæ, 1730, in-4. — Sachsens (J.-G.). *Diss. epistol. de auro potabili genuino seu tinctura solis secundum secretiorem Paracelsi mentem præparata, remedio contra multos morbos contumaces probato*. Ienæ, 1748, in-4. — Jacobi (J.-C.). *Diss. qua vi plurium obs. vires medicas auri, argenti, stanni et plumbi veteribus cognitas a falsitatis injuria vindicare conatur* (*Acta acad. moguntinæ*, I, 195). — Pontin. *Om chemiska guld preparatere bruk mot veneriska och lymphatiska sinkdomar* (*Svenska Lakare Sallsk. handl.*, B. I, p. 73). — Chrestien (J.-A.). De la méthode iatraleptique, etc., et sur un nouveau remède dans le traitement des mal. vén. et lymphatiques. Paris, 1811, in-8, troisième édit.; 1815, in-8, quatrième édit. (Les deux premières éditions, étrangères à l'étude des préparations d'or, portaient le titre, l'une de *Méthode par absorption*, l'autre qui est de l'an XII, de *Méthode iatraleptique*). — Vauquelin. Expériences sur quelques préparations d'or (*Ann. de chimie*, LXXVII, 321). — Duportal et Pelletier. Mém. sur quelques prép. d'or récemment employées en médecine (*Journ. gén. de méd.*, XL, 274; et *Ann. de chimie*, LXXXVIII, 38). — Figuier aîné. Lettre adressée aux rédact. du *Bull. de pharm.* sur les préparations d'or proposées par le docteur Chrestien (*Bull. de pharm.*, III, 105; févr. 1811). — Le même. Nouv. obs. sur la précipitation

Digitized by Google

de l'oxide d'or par la potasse, et sur l'admin. du muriate triple d'or et de soude (*Journ. de pharm.*, II, 241 ; juin 1816). — Oberkampf. Mém. sur les diverses combin. de l'or (*Ann. de chimie*, LXXX, 140). — Chrestien. Mém. et obs. sur un nouveau remède dans le trait. des mal. vénér. et lymphatiques (*Ann. de la société de méd. de Montp.*, XXII, 166 ; et XXIV, 382). — Odhelius (J.-L.). *Ron om gludets lakedoms-kraft* (*K. vetensk acad. handl.*, 1818, p. 265. Voyez aussi *Journ. univ. des sc. méd.*, XIV, 268). — Gozzi (F.). *Sopra l'uso di alcuni remedii curifici nelle malat. le veneree ; annotazioni teorico-pratiche*, etc. Bologna, 1817, in-4. (On en trouve l'analyse, d'après les *Opuscoli scientifici dell' univ. di Bologna*. 1817, dans le *Bull. de Férussac*, II, 336, et dans le *Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, I, 90). — Hufeland. (De l'emploi médical de l'or (*Journ. de med. prat.* Janv. 1817, p. 116). — Tell Rossignol. Diss. historique et pratique sur les préparations d'or (Thèse). Montp., 1818, in-4. — Destouches. Obs. sur l'efficacité du muriate triple d'or dans la syphilis et d'autres maladies lymphatiques (Thèse Montp., 1819, in-4. — Figuier (et Bérard). Procédé pour obtenir le muriate triple d'or et de soude cristallisé (*Journ. de pharm.*, VI, 64). — Niel (J.-G.). Recli. et observ. sur les effets des préparations d'or du docteur Chrestien dans le traitement de plusieurs maladies, et notamment des maladies syphilitiques, publiées par J.-A. Chrestien. Paris, 1821, in-8 (On trouve à la pag. 345 le rapport de Percy sur deux mém. de M. Chrestien, envoyés en 1814 à l'Institut; et page 85 le rapport d'E. Delafield, de New-York, publié en 1817, consigné aussi dans la thèse de M. Destouches). — Pelletier. Faits pour servir à l'histoire de l'or (*Ann. de phys. et de chimie*, XV, 5 et 113; extraits dans le *Journ. de pharm.*, VII, 3 ; VII, 162). — Javal. Sur quelq. combinaisons de l'or (*Ann. de phys. et de chimie*, XVII, 337). — Figuier. Observ. sur le chlorure d'or et de sodium (*Ann. de phys. et de chimie*, XIX, 177 ; et *Journ. de pharm.*, VIII, 157). — Otto. De l'emploi de l'or dans la syphilis (*Biblioth. de Copenhague*, t. II, 1812). — Lallemand. Consid. et obs. sur les effets des préparations d'or (*Nouv. ann. clin. de Montp.*, mai 1822). Voyez aussi, du même, un même, un mém. dans le *Journ. univ. des sc. méd.*, (XXVII, 129) ; ses Obs. sur les mal. des org. génito-urinaires. Paris, 1826, in-8 ; et la *Nouvelle Bibliothèque medicale*, 1827, III, 414. — Pleindoux. De quelques moyens thérapeutiques employés dans le traitement de la blennorrhagie. Montpellier, 1823, in-4. — Chamayou. De l'or et de ses composés usités en médecine. Montpellier, 1815, in-8. — Renaben (G.). Voy. *Journal univ. des sciences médicales*, XLI, 117. — G.-T.-X. De la contagion syphilitique et des moyens de la prévenir. Paris, in-8. (Le prophylactique dont il s'agit est l'arcane vendu à Paris sous le nom d'*alexitère doré*). — Legrand (A.). De l'or dans le traitement des maladies vénériennes, etc. (Thèse). Paris, 1817, in-4. — Legrand (A). De l'or, de son emploi dans le traitement de la syphilis récente et invétérée, et dans celui des dartres syphilitiques; du mercure, de son inefficacité, et des dangers de l'administrer dans le traitement des mêmes maladies, etc. Paris, 1828, in-8. (Cet ouvrage contient la substance des mémoires que M. Chrestien avait envoyés à l'Institut en 1814, et dont le rapport, fait par Percy, se trouve dans l'ouvrage de Niel). — Chrestien (J.-A.). Lettre à M. Magendie sur les préparations d'or et les différentes manières de l'administrer. Paris, 1828. — Zernentsch (F.). *De usu in morbis syphiliticis* (Thèse). Berlin, 1827, in-8. — Bourquenod. Emploi, à l'intérieur, de la dissolution de chlorure d'or et de sodium dans le traitement de la syphilis (*Gazette méd.*, II, n. 17 et 18, avril 1831).

Or blanc. Ancien nom du *Platine*.

Or fulminant. Deux composés portent ce nom. Voy. *Or*.

Or graphique. C'est le *Tellure* à l'état natif.

Or de Judée. Synonyme d'*Or musif*.

Or de Manheim. Alliage de cuivre et de zinc, analogue au *Cuivre jaune*.

Or moraïque ou Or mosaïque. Synonyme d'*or musif*.

Or musif ou mussif. Deuto ou per-sulfure d'étain (V. ce mot.)

Or paradoxal. C'est le *Tellure* natif.

Or potable. Nom donné par les alchimistes ou les charlatans à diverses préparations, les unes contenant de l'or simplement suspendu, l'*or potable d'Helvétius*, par exemple ; les autres renfermant du *chlorure d'or*, ou du *sulfure d'or* dissous dans de l'hydro-sulfate de potasse ; quelques-unes n'offrant pas du tout d'or, comme l'*or potable des pauvres*, de J.-B. Zapata (Voy. l'art. *Or*).

Or problématique. Synonyme d'*Or paradoxal*.

Or végétal.

Alberti (M.). *Diss. de auro vegetabili pannonia*. Halæ, 1732, in-4.

Ora, Orata. Noms italiens de la Daurade, *Sparus Aurata*, L.

Oran, dans la régence d'Alger. Près de cette ville est une source qui sort de terre presque bouillante (*Aperçu hist., statist. et topog. sur l'État d'Alger*. Paris, 1830, in-12, p. 94).

Orange. A un quart de lieue de ce village du Nouveau-Jersey, situé à 5 milles de Newark, est une source minérale ferrugineuse, contenant en petites quantités du soufre et du sulfate de magnésie ; la saveur de son eau est sulfureuse. Les marchands et petits bourgeois y affluent, et la prennent en boisson jusqu'à la dose de 3 à quatre pintes par jour, tandis que les gens du grand monde vont aux eaux de Saratoga : on n'en indique pas les propriétés (Alibert, *Précis*, etc., 534).

Orange. Fruit du *Citrus Aurantium*, L. On donne parfois ce nom au fruit du *Cucumis Dudaim*, L., à cause de sa ressemblance avec la vraie orange.

— amère. Fruit du *Citrus vulgaris*. Risso l'a appelé aussi *Bigarade*.

— de curaso. Un des noms de la Bigarade, *Citrus vulgaris*, Risso.

— de quito. Fruit du *Solanum quitense*, Dunal.

— rotale. Nom qu'on donne, aux Antilles, aux oranges infusées dans l'huile du *Jatropha multifida*, L. On dit qu'il suffit de les respirer, en les échauffant dans la main, pour être purgé (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*.

Orange de terre. Arbre du Brésil dont l'écorce fébrifuge est employée en Portugal sous le nom impropre de quinquina, d'après Gomez.

Orangeade. Boisson faite avec le suc de l'orange (comme la *citronnade* ou *limonade* avec celle du citron) dans de l'eau qu'on sucre à volonté. On en use dans les affections fébriles, bilieuses, etc., et comme rafraîchissante, humectante, délayante, etc. (Voy. *Orange*).

Orangées (familles des). Synonyme d'*Aurantiées*.

Orangetree. Nom anglais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Orangettes. Nom qu'on donne aux petites oranges avant leur développement.

Oranje. Nom hollandais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Orant. Un des noms allemands du muflier, *Antirrhinum majus*, L.

Orata. Voy. *Ora*.

Orates. Sels formés par la combustion des bases salifiables avec l'oxide d'or, considéré par quelques chimistes comme jouant le rôle d'acide : l'or fulminant a été regardé comme un orate d'ammoniaque (Voy. l'art. *Or*).

Oraturi. Un des noms de l'angusture, *Galipea Cusparia*, DC.

Orbe, *Orbis*. Nom générique des *Diodons*. Voy. ce mot.

Orbesina. Nom italien de la grosse Mésange, *Parus major*, L.

Orbis. Ancien nom latin du *Tetrodon Mola*, L. Voy. aussi *Orbe*.

Digitized by Google

ORBOTA. Nom du Genseng, en Tartarie.

ORCA. Nom latin de l'Épaulard, *Delphinus globiceps*, Cuv.

ORCANETTE. Voy. *Anchusa* et *Lithospermum*. Sous ce nom complexe on désigne des racines tinctoriales, rouges, provenant de Borraginées, que le commerce retire du midi de la France et du Levant, mais surtout du nord par l'Allemagne et la Hollande; on dit celle de notre pays, qui est à peine connue dans le commerce, fournie par le *Lithospermum tinctorium*, D. C. (*An?* Linné, non Vahl) (1), et le *L. anchusoides*, N., confondus jusqu'ici avec l'*Anchusa tinctoria*, L. (non Ruiz et Pavon), plante devenue fort litigieuse, et sur laquelle nous avons cherché à donner quelque lumière dans la note ci-dessous. On devra donc rectifier ce que nous avons dit nous-mêmes sur cette synonymie, et surtout ce qu'on trouve d'erroné à ce sujet dans le *Bull. de pharmacie* (IV, 58, et VI, 490). L'Orcanette ne nous arrivant qu'en racine, il est difficile d'affirmer de quelle plante elle provient; on soupçonne que plusieurs en fournissent. On citait d'abord, à supposer que ce ne soient pas les mêmes que chez nous, l'*Anchusa tinctoria* de Linné, que nous croyons être notre *Lithospermum anchusoides;* peut-être l'*Anchusa tinctoria,* de Sprengel, plante à peine connue jusqu'ici, en fournit-il aussi? On indique avec plus de raison, sans doute, l'*Onosma echioides*, L.; puis l'*Echium rubrum*, L., et même l'*Echium vulgaris,* L., végétaux qui croissent aussi chez nous. En Amérique, on emploie aux mêmes usages, dans celle du nord, l'*Anchusa virginica*, L.; et dans celle du sud, le *Lithospermum tinctorium*, Ruiz et Pavon (*non* D. C.). La partie corticale seule de ces racines est employée, car le cœur est ligneux et blanc; on s'en sert en teinture, pour fabriquer du fard, pour colorer certains médicaments, tels que pommades pour les lèvres, opiats pour les dents, ongnents, teintures, etc. On s'en servait aux mêmes usages chez les Grecs, qui lui donnaient le nom d'*Alcanna*, ou de *Faux Alcanna*, à cause de l'usage tinctorial qu'ils faisaient du véritable (*Lawsonia inermis,* L.). Ces racines étaient aussi regardées comme astringentes, sans doute par l'habitude où l'on est d'attribuer cette propriété à toutes les substances qui ont une couleur rouge. Guettard dit avoir vu les os d'un poulet auquel il donnait de l'orcanette dans sa nourriture, éprouver un gonflement considérable (*Mém. de l'acad. des sc. de Paris*, 1746, p. 102): nous ignorons la cause de ce phénomène, probablement accidentel.

L'orcanette telle qu'on la trouve dans le commerce, et qu'elle nous arrive par l'Allemagne et la Hollande, est en morceaux tordus, inodores, insipides, d'un rouge-noir, léger, gros comme une plume, même le doigt, teignant fortement lorsqu'on la manie; l'écorce en est soulevée, comme détachée, fendillée; on dirait que ces racines ont été baignées dans une teinture rouge et y ont subi une sorte de fermentation qui a développé leur couleur, et même a pénétré du dehors au dedans et causé une sorte de détérioration; car si on la compare aux racines des plantes ci-dessus, telles qu'on les voit dans les herbiers, ce que nous avons fait, on n'y voit point ou guère d'analogie: à peine ces dernières ont-elles une teinte légèrement rougeâtre; elles sont petites, compactes et dures, et leur écorce est très-adhérente. Il est évident pour nous que l'origine et la préparation de cette orcanette du commerce, la seule dont on use, ne sont pas encore bien connues; et cependant c'est en Europe, sous les yeux de gens qui peuvent l'observer, que cette préparation a lieu. Qu'on s'étonne de notre ignorance sur les substances exotiques!

Haussman (J.-M.). Mémoire sur la manière d'employer en teinture la racine d'orcanette (*Ann. de Chim.*, LX). — Pelletier. De la matière colorante de l'orcanette (*Bull. de pharm.*, VI, 445).

ORCANETTE DE FRANCE. *Lithospermum tinctorium*, DC.

— DE CONSTANTINOPLE. Lémery donnait ce nom au henné, *Lawsonia inermis*, L.

ORCELLE. *Agaricus Orcella*, Bull. (*Champ.*, 519, t. 59 et 573). Il est comestible d'après Persoon (*Champ. comestib.*, p. 204).

ORCHIDÉES, *Orchideæ*. Famille naturelle, considérable, de plantes, de la série des Monocotylédones épigynes, dont le nom vient du genre *Orchis*, un des principaux parmi le grand nombre de ceux qu'elle renferme. Ce sont des végétaux vivaces, à feuilles simples, entières, engaînantes, qui habitent dans presque toutes les régions du globe; ceux des zônes tempérées sont herbacés et terrestres; ceux des pays chauds sont souvent fructescents et parasites sur les arbres, ce qui a valu à plusieurs l'épithète d'*Epidendrum;* leurs fleurs offrent ordinairement des formes bizarres, qui imitent celles de la mouche, de la guêpe, d'un oiseau qui vole, d'un homme pendu, du sabot; etc.; quelques-unes ont une odeur fétide, comme le *Satyrium hircinum*, L., etc., d'autres une des plus suaves, comme la vanille, etc. Les racines des espèces herbacées, ordinairement tuberculeuses, au nombre de deux, et de forme arrondie, ont été comparées aux testicules, ὀρχις en grec,

(1) Dans la première édition de son *Species*, p. 132, Linné admet un *Lithospermum tinctorium;* on ne le trouve plus dans la seconde, où il est remplacé, p. 192, par un *Anchusa tinctoria*, L., pour lequel il indique la figure de Jean Bauhin (*Hist.*, III, 584). Mais cette plante n'est pas un *Anchusa*, puisque au lieu d'avoir la gorge écailleuse elle l'a nue comme les *Lithospermum*. Depuis Lamarck et Desfontaines, etc., jusqu'à de Candolle, on a admis un *Anchusa tinctoria*, distinct du *Lithospermum tinctorium*, L., mais qui est un *Lithospermum*. M. de Candolle a fait le premier observer que nous n'avons pas l'*Anchusa tinctoria* de Linné, et il n'a publié dans sa *Flore Française* qu'un *Lithospermum tinctorium*, qu'il dit être celui de la première édit. du *Species* de Linné, ignorant quel est l'*Anchusa tinctoria* de Linné, et indiquant aussi la figure citée de Bauhin comme représentant son *L. tinctorium*. Nous dirons que sous le nom d'*Anchusa tinctoria* on a un autre *Lithospermum* à feuilles plus larges, à racines colorantes, que nous proposons d'appeller *L. anchusoides*, qui fournit aussi des racines d'orcanette au commerce; c'est la plante que Lamarck, Desfontaines et Willdenow ont appelée *Anchusa tinctoria*. Sprengel a un autre *Anchusa tinctoria*, qui nous paraît un véritable *Anchusa* qui vient en Grèce, en Égypte, que nous possédons de Candie, mais que Linné n'a pas connu; car il indique le sien, qui est un *Lithospermum*, aux environs de Montpellier.

Digitized by Google

dont est venu le nom du genre, *Orchis;* quelquefois elles sont palmées. Ces racines, dont l'une nourrit la tige de l'année et est presque desséchée à la chute de celle-ci à l'automne, sont remplies au printemps, ou plutôt sont une agglomération d'une fécule dense, compacte, presque cristalline, très-nourrissante, dont on prépare dans l'Orient, surtout en Perse, une matière nutritive appelée *salep*, et qu'on pourrait très-bien fabriquer en France, comme nous le dirons au mot *Orchis*. La culture des orchidées est difficile, tandis qu'elles croissent naturellement avec facilité, poussant chaque année une bulbe nouvelle, pendant que l'ancienne dépérit, ce qui leur fait faire une progression lente, mais réelle, avec le temps, que Villars estime à un demi-pouce par an, et a fait expliquer la transmission de certaines espèces d'un pays dans un autre. Les fruits des orchidées sont des capsules polyspermes, uniloculaires, trivalves, quelquefois courtes et ovoïdes, d'autres fois comme siliqueuses; les semences sont toujours très-fines.

Les propriétés médicales des orchidées sont peu remarquables, à l'exception d'un petit nombre d'espèces; toutes celles qui offrent des tubercules radicaux peuvent être usitées comme nutritives, et on les a crues aphrodisiaques; opinion qui résulte sans doute de la forme de ces tubercules. On ne sait sur quel fondement on a dit les fleurs des orchidées vulnéraires, à moins que cela ne vienne des taches d'un rouge de sang qu'on observe sur quelques-unes; celles qui ont des fleurs fétides, hircines, ont été indiquées comme anti-hystériques, celles qui en ont de suaves comme balsamiques, cordiales. Le fruit de la Vanille, *Vanilla aromatica*, Sw., est le plus célèbre de tous les produits des orchidées, sous le rapport de l'emploi qu'on en fait comme aromate et comme condiment cordial, stomachique, pectoral, surtout pour aromatiser le chocolat: on retrouve cette odeur, mais bien faiblement, dans d'autres orchidées exotiques et même dans quelques Orchidées indigènes.

ORCHIS. Genre de plantes de la Gynandrie monogynie de Linné, qui donne son nom à la famille des *Orchidées*, et dont l'étymologie est indiquée à cette famille. Il est assez nombreux en espèces, qui croissent surtout en Europe et dans les contrées tempérées du globe, comme la Perse, le bassin de la Méditerranée, etc.; ce sont des plantes à fleurs éperonnées, souvent très-agréables à voir, en épis, à feuilles engaînantes, simples, entières, dont les racines tuberculeuses, ovoïdes, ou quelquefois palmées, offrent une légère odeur *hircine*, surtout étant réduites en poudre.

Ces plantes n'ont point, à proprement parler, d'emploi thérapeutique, et ne sont que peu ou point usitées en médecine. Les anciens en ont signalé quelques espèces qu'on a cru reconnaître parmi les nôtres pour être l'*Orchis mascula*, L., l'*O. Morio*, L., l'*O. bifolia*, L., que Dioscoride et nos formulaires appellent *Satyrion*, à cause de la forme des bulbes radicales, etc.; espèce que Mahon dit être employée dans quelques localités sur les plaies et ulcères (*Encyclop. médic.*, V, 515). Les racines de l'*O. abortiva*, L. passant pour astringentes; il y a dans Forskal (*Flora ægyptiaco-arabica*, p. 156) un *Orchis flava* dont le suc appliqué sur les piqûres causées par des épines fait, dit-on, sortir celles-ci, etc. En Arabie, les bulbes des orchis ont été regardées comme aphrodisiaques, sans doute à cause de leur odeur et de leur forme, et par une sorte de signature.

Salep. L'utilité la plus marquée des orchis est celle qu'on retire de leurs bulbes radicaux, dont on prépare une matière alimentaire connue sous le nom de *Salep*, *Salap*, *Salop*, (*Sahhleb*, d'après Forskal), en Orient, noms qui signifient Orchis dans la langue arabe. Pour cela, on recueille, en Perse, indistinctement les bulbes; on les lave, puis on les passe à l'eau bouillante pour leur ôter la pellicule extérieure; on les fait alors sécher, soit en les enfilant en chapelet, qu'on met au soleil, soit en les exposant sur des toiles, ce qui est préférable parce qu'on ne trouve pas dans la poudre qu'on en fait les débris de la substance qui a servi à les traverser. Dans cet état de dessiccation, on les conserve tant que l'on veut, ce qui permet de les porter en voyage, etc., surtout dans ceux de long cours: on les reçoit alors, dans le commerce, du Levant, par la Turquie, etc. Ces bulbes nous arrivent sous forme de tubercules, depuis le volume d'une dragée, d'une olive, etc., jusqu'à celui d'un noyau de cerise, irréguliers, parfois ridés, un peu transparents, d'apparence et de couleur de corne, ce qui les avait fait prendre pour une sorte de gomme par quelques anciens auteurs, parce qu'ils ont effectivement quelques rapports avec la gomme adragante, d'après M. Caventou, qui y a reconnu un peu de sel marin et de phosphate de chaux; ils ont une légère odeur hircine, qui se développe davantage à l'eau; l'expérience montre qu'ils diminuent des trois quarts par la dessiccation, ce qui fait supposer qu'on possède en Perse des orchis dont les racines sont plus volumineuses que celles des nôtres. On met ces tubercules en poudre, en les humectant un peu, sans quoi leur consistance cornée permettrait difficilement de les réduire: pulvérisé, le salep se dissout en grande partie, et à la manière des fécules, dans l'eau, dont il exige soixante parties pour en dissoudre une, dans le lait, le bouillon, etc. La partie insoluble est analogue à la gomme de Bassora. Il est usité, surtout dans l'Orient, comme un excellent restaurant, un puissant moyen analeptique, contre l'épuisement des forces, l'abus des jouissances vénériennes, l'étisie, etc.; on le croit en même temps aphrodisiaque, mais alors on y ajoute des aromates; comme la cannelle, le girofle, le gingembre, etc. En Pologne, la décoction de salep est la tisane dont on use dans presque toutes les maladies. Les anciens ont débité mille rêveries au sujet de l'emploi des bulbes du *Satyrion*, nom qu'ils donnent aux orchis. Voy. *Théophraste* (*Hist.*, IX, *c.* 19), Dioscoride (*lib.* III, *c.* 134), et Pline *lib.* XXVI, *c.* 10).

Les Turcs, les Persans font un usage habituel de salep dans leurs repas. On prétend que c'est l'aliment qui

Digitized by Google

contient le plus de substance nutritive sous le moindre volume possible, et qu'une once suffit pour nourrir un homme pendant un jour. En France on ne l'emploie guère que comme nourriture pour les malades, et comme un incrassant du premier ordre, sans doute à cause de sa saveur fade et de son odeur peu agréable, si nous en jugeons d'après l'impression que cette fécule a faite sur nous : on en fait des potages, des consommés; on en met dans le chocolat; on en fabrique des gelées, des pâtes, etc., en y ajoutant du sucre, des aromates, etc., que l'on conseille dans les irritations de la poitrine, de l'estomac, dans la phthisie pulmonaire, la fièvre hectique, l'hémoptysie, le marasme, la dyssenterie chronique, etc. La quantité ordinaire est d'un gros ou deux de salep dans s. q. d'eau ou liquide pour le dissoudre. Dans tous les cas où on s'en sert, il faut avoir soin qu'il ne soit pas altéré de vétusté, ce qui peut arriver s'il est en poudre depuis longtemps, parce que cette poudre se tasse et s'agglomère facilement, ou mélangé de substances étrangères, quoique notre opinion soit que, s'il ne l'est qu'avec d'autres fécules, telle que celle de pommes de terre, par exemple, l'inconvénient serait plus apparent que réel. Pour l'usage médical, on fait des décoctions de sa poudre qu'on donne dans la dyssenterie, les irritations stomachiques ou intestinales, qu'on a conseillées contre le choléra; on en met dans les loochs, etc.

On a proposé de remplacer le salep exotique par celui qu'on prépare avec les tubercules de nos orchis, surtout avec ceux de l'*O. mascula*, L.; nous ne voyons aucun inconvénient à cela, et nous croyons même la chose fort possible, ainsi que l'a établi C.-J. Geoffroy dans les *Mém. de l'Acad. des Scienc. de Paris*, pour 1740 (p. 99). Depuis, Retzius, Moult, Coste et Willemet, etc., ont reconnu la même possibilité, en substituant le four au soleil de la Perse. M. Marsillac a surtout fait voir les grands avantages, en temps ordinaire et surtout dans ceux de disette, qu'on pourrait retirer de ces tubercules nourrissants, si on exploitait ceux que l'on laisse perdre chaque année sur la surface de la France; il prétend que dans le Midi un homme peut en une journée recueillir 12 livres de bulbes, qui, par la dessiccation, se réduisent à 4 livres. Nous avons effectivement chez nous des bois ou landes fraîches ou un peu humides, vers le Nord, où on pourrait enlever au printemps des charretées d'orchis; mais nous observerons que ces plantes dont on a ôté les bulbes, ne reviennent plus; que celles venues de graines sont fort longtemps à reproduire des tubercules; et que, si on voulait exploiter ce genre d'industrie, il faudrait faire comme pour les bois, mettre les cantons en coupe réglée, sans quoi on serait des années sans pouvoir récolter de nouveaux tubercules. Du reste, le prix peu élevé du salep exotique (38 sous la livre environ) rend cette exploitation peu fructueuse sous le rapport du profit. M. Beissenhirtz, de Munich, dit que, pour faire de bon salep avec nos orchis, il faut récolter les tubercules non en juin, mais en juillet, lorsque les fleurs et la tige meurent, parce qu'alors le nouveau bulbe a toute sa force. On les lave promptement à l'eau froide; on les fait cuire à l'eau bouillante, ce qui leur fait perdre leur odeur et les rend diaphanes, puis on les laisse égoutter, et on les fait sécher promptement au four, car ils se gâtent si on les laisse à l'état humide pendant plus de douze heures. Les *Orchis Moria, mascula* et *militaris* donnent, suivant lui, le meilleur salep; les *O. maculata* et *latifolia* en fournissent d'une qualité un peu inférieure; celui de l'*O. bifolia* est de mauvaise qualité (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XV, 107). Il paraît qu'on voit parfois dans le commerce du salep indigène, mais qu'on en trouve à peine, moitié du prix de celui de Perse : on dit qu'il vient du Nivernais.

Il y a des pays où on mange les tubercules des orchis sans aucune préparation. Péron rapporte, dans son *Voyage aux Terres australes* (p. 81), qu'à la terre de Lewin les naturels ont pour toute nourriture les bulbes des orchis, dont ils sont très-avides; nos campagnards pourraient en user de même, surtout dans les temps de disette.

Quelques teinturiers font usage du salep en place de gomme arabique, pour lustrer les étoffes, etc., instruits, à ce qu'il paraît, par ce qui a lieu en Perse sous ce rapport.

Larpow (P.-T.). *De orchide dissertatio inauguralis*. Rostochiæ, 1747, in-4. — Lettre sur le salep (*Ancien journ. de méd.*, XI, 264; Paris, 1759). — Keilborn. *Diss. de radicibus senega et salab*. Francof. ad Viadr., 1769. — Marsillac. Mémoire sur la préparation des orchis qui croissent en France (*Bull. de la soc. philomat.*, I, 6). — Beissenhirtz. Sur les saleps de l'Allemagne (en allemand) (*Archiv. des apothec.*, XXII, 118).

Orcyon. Un des noms du *Boletus frondosus*, L.

Ordi. Nom languedocien de l'Orge, *Hordeum vulgare*, L.

Ordillon. Nom du *Tordylium officinale*, L., dans Nicandre.

Ordonnance. Voyez *Formule*.

Oreb. Nom hébreu du corbeau, *Corvus Corax*, L.

Oregano. Nom espagnol de l'Origan, *Origanum vulgare*, L.

Oreille d'abbé. *Cotyledon Umbilicus*, L.

— d'ane Un des noms de la grande Consoude, *Symphytum officinale*, L.

— grande. Nom donné au *Thon* par les marins.

— d'homme. Un des noms de l'*Asarum europæum*, L.

— de judas. *Peziza Auricula*, L.

— de lièvre. *Bupleurum falcatum*, L.

— de noiret, ou nouret. *Agaricus dimidiatus*, Bull.

— d'orme. Un des noms du *Boletus juglandis*, Bull. Le nom d'*Oreille* se donne à plusieurs champignons sans pédicule, et adhérents par un de leurs côtés.

— de rat. *Hieracium Pilosella*, L.

— de souris. Nom du *Myosotis scorpioides*. L. On le donne aussi à l'*Hieracium Pilosella*, L.

Oreillère. Un des noms vulgaires du *Forficula Auricularia*, L.

Oreilles de mer. Nom vulgaire des Halyotides. Voy. *Halyotis*.

Oreillette. *Agaricus auriculatus*, Dub.

— (Petite). *Agaricus ericetorum*, B. Il est comestible dans plusieurs cantons.

Orel, Orzil. Noms illyriens du grand aigle, *Falco Chrysaetos*, L.

Orelha de gato. Nom brésilien de l'*Hypericum connatum*, Lam.

Digitized by Google

Orelia, Orélie. *Allamanda cathartica*, L.

Orellana, Orleana. Noms du rocou, *Bixa Orellana*, L.

Oreni. Nom japonais de l'*Hibiscus Manihot*, L.

Oreni-kadsura. Nom japonais de l'*Uvaria japonica*, L.

ORENSE (Eaux minérales d'). Ces eaux nommées *Aquæ calidæ*, sont situées dans l'intérieur et aussi hors de la ville d'Orense, dans la Galicie, en Espagne. Les vertus n'en sont pas encore bien constatées; cependant on en use dans le pays contre les affections du système locomoteur, notamment dans le cas de paralysie (Montero, *Aguas de Espana*, p. 326, in-fol., Madrid, 1797).

Oreodoxa regia, Kunth. Nom d'un palmier de l'île de Cuba, dont les fruits âcres sont employés à la nourriture des cochons, etc. (*Nova gen. et spec.* I, 305).

Oreomelia. Nom que les Grecs donnaient au frêne à la manne, *Fraxinus Ornus*, L.

Oreoselinum, off. Nom officinal de l'*Athamanta Oreoselinum*, L.

Oresteion. Nom de l'aunée, *Inula Helenium*, L., dans Dioscoride.

OREZZA, en Corse, à sept ou huit lieues de Corte. Il y existe deux sources minérales froides, de nature différente, fort usitées dans le pays, distantes d'un demi-mille; situées, l'une sur le penchant, l'autre au bas d'une montagne, dans un endroit communément appelé *Acqua rossa*, par allusion à la couleur ochreuse du sédiment que les eaux y déposent. Toutes deux, au rapport de M. Vanucci (*Mémoire inédit sur les eaux minérales de la Corse*; Voy. II, 44), ont été analysées en 1821 par M. Campana, professeur à l'université de Venise.

La première, nommée *Fontaine haute* (*Soprana*) ou *ancienne*, découverte en 1720 par Ferdinandi, médecin célèbre de Bastia, est la moins active, suivant MM. Vacher et Castagnoux, la plus active, au contraire, d'après M. A. Vanucci. Les premiers, dont l'analyse paraît remonter à l'année 1766, y ont trouvé, par livre (outre du gaz acide carbonique et des traces d'hydrogène sulfuré, qui lui donnent une saveur nauséabonde), un peu plus d'un grain de principes fixes, composés de sel marin, de sel de Glauber, de terre absorbante, de terre vitrifiable et de fer : elle ne purge pas, disent-ils, et ne colore pas les déjections, mais resserre plutôt. M. Santini, inspecteur de ces eaux, dit dans un de ses *Rapports annuels*, faits au gouvernement, qu'elle contient du carbonate de fer, de l'hydrogène sulfuré et du gaz acide carbonique; qu'elle est particulièrement utile contre la gale et les dartres, et réussit dans la phthisie catarrhale. Il ajoute que les eaux d'Orezza, merveilleuses dans un grand nombre d'affections, excitent en général l'appétit, facilitent les digestions, augmentent les forces musculaires et provoquent la diurèse; ce qui, probablement, doit s'entendre surtout de la seconde source.

Celle-ci, nommée *Fontaine basse* (*Sottana*) ou *Nouvelle Source*, parce que, bien que découverte en même temps que la première, elle a été négligée jusqu'en 1777, est plus abondante, plus gazeuse et plus active. Sa saveur est acidule et ferrugineuse. Elle purge doucement, disent MM. Vacher et Castagnoux; colore en noir les déjections, occasionne quelquefois une sorte d'ivresse, et est chargée de gaz acide carbonique au point de briser les bouteilles lorsqu'on les bouche trop promptement. Ils y ont trouvé par livre 6 grains 1/2 de principes fixes, savoir : sel marin 1/6; terre calcaire 2; fer, qui paraît y être à l'état de sulfate, 1/3; argile 3 1/2. Elle leur a paru fort avantageuse dans les cachexies qui succèdent aux fièvres d'accès, si communes en Corse pendant l'été et l'automne, et ils rapportent dix-sept observations à l'appui; elle n'est pas non plus sans action sur l'appareil utérin, et leur a même réussi dans un crachement de sang. M. Vanucci les dit utiles contre les engorgements glanduleux, les embarras gastriques, l'ictère, les maladies des voies urinaires, et, au contraire, dangereuses dans les affections de la poitrine.

On prend les eaux d'Orezza, en boisson seulement, de juillet à septembre; mais elles sont les mêmes en toutes saisons. Les malades, dont le nombre, au dire de M. Santini, s'est élevé à 534 en 1820, se logent dans les villages environnants, agréablement situés; car il n'existe point d'établissement, et les sources mêmes étaient sans abri jusqu'à ces derniers temps, où la plus basse a été enfin couverte. Ces eaux se transportent bien, et il s'en fait un grand commerce dans toute l'île, où on les nomme *Acqua acitosa* ou *acetosa*. Une eau excellente, appelée *Curacutella*, est fort usitée des buveurs, le soir pendant leur usage, d'après le conseil de M. Santini.

' Vacher et Castagnoux. Analyse raisonnée des eaux gazeuses martiales d'Orezza, en l'île de Corse (*Recueil de mem. de med., chir., pharm. mil.*, VIII).

Orfota. Nom arabe du *Mimosa Orfota*, Forsk., *Acacia Orfota*, M. Wahl prétend que c'est le même végétal que le *Mimosa horrida*, L.

Orfraie, Orfraye. Noms vulgaires du *Falco ossifragus*, L.

Organon. Dans la théorie de la doctrine homéopathique d'Hahnemann, ce mot exprime l'*action des médicaments sur les organes*.

Orge. *Hordeum sativum*, L.

— anguleux. *Hordeum hexastichon*, L.

— carré. *Hordeum hexastichon*, L.

— d'hiver. *Hordeum hexastichon*, L.

— mondé. Orge dont on a enlevé la première écorce.

— nu. Variété de l'orge ordinaire non enveloppé de sa balle. Il est préféré pour l'usage médical.

— perlé. Orge dont les deux écorces extérieures sont enlevées.

— pyramidal. *Hordeum Zeocriton*, L.

— riz. *Hordeum distichon*, L.

— de Russie. *Hordeum Zeocriton*, L.

Orgé. On donne ce nom aux médicaments faits avec l'orge, comme l'eau de cannelle orgée. On nomme *Sirop d'orgeat* (1) celui qu'on faisait autrefois avec l'orge, qu'on a remplacé par les amandes douces, etc.

(1) Voyez au sujet de ce sirop, le *Journal de pharmacie*, IX, p 157 et 291.

Digitized by Google

ORGEADE, ORGEAT. Boisson ou émulsion faite avec l'orge, et dont les anciens se servaient. On l'a remplacée par celle d'amandes douces, quoique le nom primitif soit resté.

ORGLISSE. Un des noms de l'*Astragalus glycyphyllos*, L.

ORIACHELOS. Ancien synonyme d'*Eryngium*.

ORICIA. Nom d'un arbre qui croissait auprès d'Oricie, et fournissait de la térébenthine chez les anciens. C'était sans doute le *Pistacia Terebinthus*, L.

ORIENTALISCHE ANAKARDIE. Un des noms allemands de l'*Anacardium longifolium*, Lam.

ORIGAN. *Origanum vulgare*, L.

— DE MARAIS. Un des noms de l'*Eupatorium cannabinum*, L.

ORIGANO. Nom italien de l'Origan, *Origanum vulgare*, L.

ORIGANUM. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie Gymnospermie, dont le nom vient de ορος, montagne, et de γανος, joie; parce que les espèces qu'il renferme croissent surtout sur les montagnes, qu'elles embaument par leur odeur suave. Ce sont des végétaux vivaces, à tiges herbacées, à fleurs en tête ou en épis serrés, quadrangulaires, accompagnés de bractées colorées, qui se trouvent en Europe et surtout dans le bassin de la Méditerranée, et qui ont des propriétés fort analogues entre eux, presque uniformes d'ailleurs avec celles de la famille à laquelle ils appartiennent (Voyez *Labiées*).

O. Dictamnus, L., Dictamne de Crète (*Flore médic.*, III, fig. 150). Célèbre dans l'antiquité la plus reculée, comme le vulnéraire le plus précieux, dont les dieux mêmes faisaient usage, témoin Énée, guéri par les soins invisibles de sa mère à l'aide de cette plante (*Æneid.*, lib. XII, v. 413), qui se cueille sur le mont Ida, et qui croissait aussi sur le *Dicté* (montagne de la même île), d'où vient son nom. Cette plante, à tiges purpurines, a des feuille drapées de blanc, arrondies, et des fleurs en épis penchés, couleur de chair, avec des bractées rouges (1); elle offre une saveur amère, légèrement aromatique, et une odeur suave, forte et pénétrante, si nous en jugeons d'après les échantillons que nous avons sous les yeux, cueillis dans l'île de Crète, sur le mont Spak. Comme toutes les Labiées, elle fournit à la distillation une huile essentielle âcre, aromatique, et qui doit sans doute déposer à la longue des cristaux analogues au camphre, mais non aussi abondamment que celle des plantes de la même famille, qui sont plus aromatiques, comme la lavande, le sauge, le thym même, etc. Les Anglais emploient cette huile volatile (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, IV, 82).

Tonique et excitant, ainsi que la plupart des Labiées, le dictamne a été vanté comme propre à favoriser la digestion, à stimuler le système circulatoire, à provoquer les règles, l'accouchement, l'action des nerfs, etc., vertus qu'il possède lorsqu'il est employé convenablement, mais qui pourraient devenir fort contraires si on le mettait en usage dans le cas d'excitation ou d'augmentation de l'énergie vitale; vérité applicable à tous les excitants, et qu'il est, pour ainsi dire, suraboudant de répéter à chacun d'eux. Hippocrate employait le dictamne contre l'aménorrhée et pour déterminer l'expulsion du fœtus. Tournefort dit qu'en Candie on en prend aujourd'hui l'infusion ou la décoction contre les fièvres tierces, les pâles couleurs, et comme sudorifique (*Mat. médic.* de Ferrein, II, 70). On croit sans peine, d'après nos connaissances actuelles et la thérapeutique des plaies, que les vertus vulnéraires du dictamne sont plus poétiques que réelles, malgré Virgile, et quoi que Castel en ait dit, d'après le chantre de l'*Énéide* (*Les Plantes*, chant II, vers 336).

Le dictamne entre dans la thériaque, le diascordium, la confection d'hyacinthe; on emploie les sommités depuis un scrupule jusqu'à un gros, en nature, ou le double en infusion. Il ne faut pas le confondre avec le faux dictamne, *Marrubium pseudo-Dictamnus*, L., plante inusitée.

Geier (J.-D.). Δικταμνογραφία, *sive brevis dictamni descriptio*. Francof. et Lipsiæ, 1687, in-4.

O. Majorana, L., Marjolaine. Plante annuelle, bien décrite par Dioscoride (*lib.* III, *c.* 47), au dire de Sprengel (*Hist. de la méd.*, III, 60), naturelle au Levant, que l'on cultive dans les jardins en Europe, où on la confond souvent sans inconvénient avec une espèce voisine, appelée *O. majoranoides* par Willdenow, qui est vivace, presque ligneuse. Elle est un peu aromatique, amère, et possède les propriétés générales des Labiées, c'est-à-dire qu'elle est tonique, excitante, anti-spasmodique, etc. On lui accorde surtout une action marquée sur le cerveau et le système nerveux; aussi le prescrivait-on contre les menaces d'apoplexie, et dans cette maladie ou la paralysie qui en est la suite; on l'administrait dans les spasmes, les vertiges, les étourdissements, etc.; on l'a prescrite contre le catarrhe muqueux chronique pour faciliter l'expectoration, et nettoyer la poitrine en donnant plus de forces à la fibre pulmonaire; on l'a aussi conseillée pour réveiller l'action de l'utérus, dans la chlorose, l'aménorrhée etc.; enfin on l'a regardée comme propre à exciter les forces de l'estomac : aussi est-elle condimentaire dans plusieurs pays, surtout dans le midi de la France, où on l'ajoute aux légumes farineux, sur les salades, etc. La marjolaine a été vantée comme sternutatoire; elle entre dans la *poudre sternutatoire*, l'*eau générale*, l'*eau impériale*, le *sirop d'armoise*, le *baume tranquille*, etc.; on en prépare une eau distillée, une teinture, etc. Cette plante, sur laquelle Pallas a observé une espèce de cochenille (*Voyage*, I, 316), est l'*Amaracos* de Théophraste, d'après Paulet; nom que Stakouse dit appartenir à la Marjolaine à coquille, *Origanum ægyptiacum*, L. Dioscoride note aussi plusieurs autres espèces de ce genre : telles que l'Origanum d'Héraclée, *O. heracleoticum*, L., celles qu'il nomme *Onites*, *O. Onites*, L., etc., qu'il indique comme propres à remédier à la piqûre des serpents (*lib.* III, *c.* 18). Murray indique aussi l'*O. creticum*, L., qui est condimentaire, et dont l'huile

(1) *Puberibus caulem foliis et flore comantem*
Purpureo.

VIRGILE (*loc. cit.*).

essentielle sert quelquefois à calmer la douleur causée par la carie des dents.

Grav (G). *Panacea vegetabilis calida, sive majorana nostras.* Lond., 1689, in-12.

O. vulgare, L., Origan (*Flore médicale*, V, fig. 258). Cette plante croît dans la plupart de nos bois montueux, secs, le long des haies et des fossés, aux lieux arides, où elle fleurit à la fin de l'été et dans l'automne; ses tiges sont rameuses, dressées, un peu étalées, pubescentes; les feuilles opposées, ovales, arrondies, pétiolées, entières, pubescentes en dessous; les fleurs paniculées, entourées chacune d'une grande bractée d'un rouge-vineux, ovales, ramassées au sommet de la tige en petites têtes tétragones; le calice est petit, à cinq dents ovales, velu à l'entrée; la corolle blanche d'abord, rougissant ensuite, présente deux lèvres, la supérieure échancrée, l'inférieure à trois lobes presque égaux, à tube comprimé; les graines sont nues et au nombre de quatre. Cette plante rougit, surtout ses feuilles, dans l'arrière-saison.

L'origan est aromatique; sa saveur est amère, un peu âcre; il donne une huile volatile à la distillation commes toutes les Labiées, qui laisse déposer une sorte de camphre; on la prescrit quelquefois par gouttes sur du coton qu'on place dans la cavité dentaire des dents cariées. On retire de la plante une matière extractive, gommo-résineuse, et (assure-t-on) une matière colorante. Tonique, elle excite les divers systèmes et est sudorifique, emménagogue, stomachique, anti-spasmodique, anti-catarrhale, etc., suivant qu'elle agit sur tel ou tel d'entre eux; on l'emploie surtout dans les catarrhes muqueux chroniques où le poumon est engoué, dans l'asthme humide, la débilité bronchique, dans les engorgements froids et par atonie des viscères; on a employé les sommités d'origan en topique sur les douleurs rhumatismales, les engorgements glanduleux par empâtement, etc. En pédiluve, on l'a prescrite contre l'aménorrhée, la chlorose, etc. On la prend en infusion théiforme depuis un gros jusqu'à quatre; en poudre, à la dose d'un scrupule à un gros. On assure que l'origan empêche la bière de tourner, si on en suspend quelques poignées dans le tonneau qui la contient (Murray, *Apparatus*, etc., II, 172). Il entre dans l'*eau générale*, l'*eau vulnéraire*, le *sirop d'armoise*, celui de *Stœchas*, la *poudre sternutatoire*, etc.

Oriesaon. Synonyme ancien de Pulsatille, *Anemone Pulsatilla*, L.

Orignal des Canadiens ou Orignac. C'est l'élan, *Cervus Alces*, L.

Orilatamaray. Nom tamoul du *Viola suffruticosa*, L.

Oreillette. Un des noms de la mâche, *Valeriana olitoria*, L.

Orio, Orion, Oriot. Anciennes dénominations du Loriot, *Oriolus Galbula*, L.

Oriolus galbula, Loriot d'Europe. Espèce de passereau, un peu plus grand que le merle, dont le plumage est jaune, et qui, à raison de cela, et par signature, passait pour utile contre la jaunisse, et était même nommé *Icterus*.

Orx jena. Nom arabe d'une racine dont on use au Caire contre la colique, d'après Forskal.

Orkhoda. Nom malais du Genseng.

Orleana. *Bixa Orellana*, L.

— terra Nom du rocou, pâte extraite du *Bixa Orellana*, L.

Orléanais (Eaux min. de l'). Voy. *Orléans* et *Eschelles*

ORLÉANS. Ville de France (Loiret), où Carrère (*Cat.*, etc., 411) signale d'après Prozet (*Affiches d'Orléans*, 1774, n° 38), une source minérale froide, dite de l'*Ermitage*, qui contient pour 120 pintes d'eau : sélénite, 1 gros 1/2 ; terre calcaire, 5 gros 1/3; terre martiale, 60 grains; sel de Sylvius, 1 gres; alcali végétal, 2 gros 1/3. Les propriétés n'en sont pas indiquées.

ORLIÉNAS. Ville de France (Rhône), à deux lieues S.-O. de Lyon, où sont des sources d'eaux minérales froides peu usitées, regardées jadis comme toniques et apéritives, et dans lesquelles Lanoix (Carrère, *Cat.*, etc., 372) a trouvé du carbonate de fer, de la terre absorbante, du sel marin et du sel de soude.

Ormbarktroee. Nom danois du *Geoffraea inermis*, Sw.

Ormbunke. Un des noms suédois de la *Fougère mâle*.

Orme, Ormeau. *Ulmus campestris*, L.

— d'Amérique. *Guazuma ulmifolia*, L. M. Jourdan indique l'*Ulmus fulva*, de Michaux, sous ce nom.

— pyramidal. Variété de l'orme, indiquée dans les traités de matière médicale, inconnue aux botanistes, et qui paraît être l'orme ordinaire. Voy. *Ulmus*. Aux colonies, on donne ce nom à des arbres qui n'appartiennent pas au genre *Ulmus*.

— de Samarie. *Ptelea trifoliata*, L.

— de Sibérie. *Planera crenata*, Mich.

Ormière. Un des noms du *Spiræa Ulmaria*, L.

Ormières. Nom vulgaire des Halyotides. Voy. *Halyotis*.

Ormille. Un des noms de l'ormie, *Ulmus campestris*, L.

Orminio, Ormino. Noms italien et portugais du *Salvia Horminum*, L.

Ormort. Nom suédois de la Serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L.

Ormrot. Nom suédois de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L., et de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L., suivant la Pharmacopée universelle de M. Jourdan.

Orn. Nom suédois de l'aigle doré, *Falco Chrysaetos*, L.

Orne, Ornier. Noms du *Fraxinus Ornus*, L.

Ornithogale. Voy. *Ornithogalum umbellatum*, L.

— maritime. Un des noms du *Scilla maritima*, L.

Ornithogalum umbellatum, L., Dame d'onze heures. Cette petite plante liliacée, de l'Hexandrie Monogynie, qui croît chez nous dans les prés et les gazons des bois, doit son nom français à la propriété qu'ont ses fleurs, en ombelle, de s'ouvrir tous les jours sur les onze heures lorsqu'il y a du soleil, et de se fermer de bonne heure. Ses bulbes sont douces et comestibles, d'après M. Poiret, qui en a fait l'expérience directe : il les a fait cuire sous la cendre, ou à l'eau, comme les châtaignes (*Encycl. bot.*, IV, 615). C'est d'ailleurs une ressource fort petite, car cet oignon n'est pas plus gros qu'une noisette. On nomme *Asperjettes* les pousses de l'*Ornithogalum pyrenaicum*, L, qu'on mange aux environs de Genève.

Digitized by Google

ORNITHOGLOSSA. Un des noms du fruit du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

ORNITHOPUS SCORPIOIDES, L. Cette légumineuse herbacée croît en France dans les lieux sablonneux de l'Est et du Midi. Césalpin dit que ses feuilles appliquées sur la peau sont vésicantes, ce qui ne se voit dans aucune autre Légumineuse de notre pays, et demande vérification.

ORNITHOROPHE. Voy. *Schmidelia*.

ORNOGLOSSUM. Nom latin du fruit de frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

ORNOS. Synonyme d'*Ornus* chez les Grecs. Ils donnaient aussi ce nom au figuier sauvage.

ORNUS. Les anciens donnaient ce nom au frêne, *Fraxinus excelsior*, L.; les modernes l'ont appliqué au *Fraxinus Ornus*, L., et même à quelque autres arbres de nos forêts.

ORO. Nom italien et espagnol de l'*or*.

OROBANCHE. Genre de plantes de la famille des Pédiculaires, dont on forme aujourd'hui un ordre séparé, les *Orobanchées*, de la Ddyanamie angiospermie. Ce sont des plantes parasites, charnues, inodores, fragiles, sans feuilles, ayant des écailles qui en tiennent lieu; de couleur uniforme, sauf parfois la fleur; en général d'une teinte obscure, terne; qui croissent sur les racines des plantes, dont elles tirent leur nourriture, ce qui les fait appeler Herbe du Lion, *Leonina herba*, parce qu'elles dévorent. On croit qu'elles participent des propriétés des plantes sur lesquelles elles croissent, ce qui n'est pas prouvé, et aurait besoin d'être expérimenté: nous avons goûté, à l'état de dessiccation à la vérité, des espèces venant sur le genêt, l'éryngium, le chanvre, etc., et elles nous ont toutes paru avoir la même amertume nauséeuse; Michaux dit qu'en Virginie on emploie l'*O. Virginiana*, L., contre les ulcères invétérés et le cancer ouvert, en en répandant la poudre sur les endroits ulcérés (*Méd. éclairée par les sc. phys.*, I, 137). Cette espèce, qui croît sur les racines du hêtre et dont Nuttal a fait le genre *Epifagus*, est estimée astringente par Chapmann, qui assure qu'on s'en sert, récente, dans la dyssenterie aux États-Unis, et qu'elle fait partie de la poudre anti-cancéreuse du docteur Martin, connue dans ce pays (Coxe, *American. dispens.*, 433). Nous avons goûté cette plante, qui nous paraît un peu moins amère que les nôtres, mais du reste analogue sous les autres rapports. On pourrait donc essayer nos espèces dans les mêmes cas que celle-ci. Smith dit qu'en Grèce on ne mange pas les fèves sur les racines de laquelle viennent des orobanches, parce qu'elles sont délétères (*Flor. prodr. Græca*, II, 359); ce qui est encore à vérifier, mais pourrait expliquer la défense de certains philosophes anciens de manger ce légume. Vivant aux dépens des plantes sur lesquelles elles croissent, elles doivent au moins les affaiblir et diminuer le volume de leurs parties.

OROBE. Semence de l'*Ervum Ervilia*, L. On dit dans le *Dictionnaire des drogues* (II, 520) que c'est la graine de l'*Orobus vernus*, L., et qu'on la remplace parfois par celles du *Vicia sativa*, L. (*id.*, IV, 30), à tort suivant nous. Les graines de l'*Orobus vernus* sont noires, luisantes, ovoïdes, nombreuses dans leurs gousses; tandis que celles de l'*Ervum Ervilia* sont ternes, rougeâtres, arrondies, triangulaires, peu abondantes dans les anfractuosités de la leur. Lémery avait déjà dit que sous le nom d'orobe c'était la semence de l'Ers que l'on employait (*Dict.*, 557).

OROBE BATARD, *Ervum Ervilia*, L. Rigoureusement, le nom de bâtard convient à cette plante; ce sont cependant ses semences qu'on donne sous le nom d'*Orobe* dans les pharmacies.

— DES BOUTIQUES. *Ervum ervilia*, L.

OROBIAS. Une des espèces d'*Ammonites*. Voy. ce mot.

OROBION. C'est le nom qu'Hippocrate donne à la farine d'Orobe, *Ervum Ervilia*, L.

OROBUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, dont les espèces sont pourvues de belles fleurs. Aucune n'est employée en médecine, à notre connaissance; car c'est à tort qu'on a appelé *Orobe*, dans la matière médicale, la semence de l'*Orobus vernus*, qui ressemble un peu il est vrai à celle de l'*Ervum Ervilia*, L., d'où provient la semence appelée *ers* ou *orobe*. Poiret dit qu'on peut manger les tubercules des orobes en temps de disette (*Encycl. bot.*, IV, 266); les tubérosités radicales de la seule espèce qui nous paraît être dans ce cas sont celles de l'*Orobus tuberosus*, L., qui ont, dit-on, un peu le goût de la réglisse. En Écosse on les mange après les avoir fait cuire dans l'eau; on en fait dans le même pays, une sorte de boisson due à leur fermentation dans le même liquide. On croit que c'est le *Scythica* de Théophraste, dont se nourrissaient les anciens Bretons.

OROMBUNKE, ORMKAGE. Nom du *Pteris aquilina*, L., en Suède.

ORONETA. Nom catalan de l'hirondelle de cheminée, *Hirundo domestica*, L.

ORONGES. On donne ce nom aux champignons du genre *Amanita*; la vraie oronge est l'*Amanita aurantiaca*, Bull. Ce sont les *Hypophyllum* de Paulet. Ce mycétologue a donné les figures de plusieurs variétés importantes à connaître, dans son ouvrage sur les champignons.

ORONGE CIGUE. *Amanita bulbosa*, Pers.

— (fausse). *Amanita muscaria*, Pers.

ORONTIUM. Nom ancien de l'*Antirrhinum Orontium*, L.

OROPENDOLA, OROYENDOLA. Noms espagnols du Loriot, *Oriolus Galbula*, L.

ORPHIE. Nom vulgaire de l'*Esox Bellone*, L., espèce de poisson.

— (GRANDE ET PETITE). *Esox brasiliensis*, L., et *marginatus*, Lacep.

ORPIMENT, *Auripigmentum*. Nom du *Sulfure jaune d'arsenic*

— FAUX. C'est l'*Oxide d'arsenic sulfuré jaune*. Voy. ce mot.

ORPIN (minéral) Synonyme d'*Orpiment*. Voy. ce mot.

— (plante) *Sedum Telephium*, L.

— BRULANT. *Sedum acre*, L.

— A ODEUR DE ROSE. *Rhodiola rosea*, L.

— ROUGE. Ancien nom du réalgar ou *Sulfure rouge d'arsenic*.

ORPINE. Nom anglais du *Sedum Telephium*, L.

ORRAR, ORRE. Nom du *Tetrao Tetrix*, L., en Laponie et en Suède.

ORRHAGOGON. Nom donné aux purgatifs hydragogues.

ORRHOPISSA. Partie la plus liquide du goudron.

Digitized by Google

Orseille, *Pigmentum Rocella*, Off. Matière colorante avec laquelle on fabrique le *tournesol* en pain, tirée du *Lichen Roccella*, L. (qu'il ne faut pas confondre avec la *Parelle*, autre matière colorante qu'on obtient du *Lichen Parellus*, L., etc., comme on le fait dans plusieurs ouvrages même très-récents). Le *Lichen fuciformis*, L., paraît aussi en fournir. Voy. *Lichen* et *Parelle*.

Coq. Mémoire sur la fabrication de l'Orseille (*Ann. de chim.*, LXXX, 280).

Orseille terrestre. Un des noms de la parelle, *Lichen Parellus*, L.

Orso. Nom de l'ours en italien Voy. *Ursus*.

Ort, Nom danois de la sarcelle commune, *Anas querquedula*, L.

Orta. Nom languedocien de la bette, *Beta vulgaris*, L.

ORTEZ ou **ORTHEZ**. Petite ville de France (Basses-Pyrénées), distante de huit lieues de Dax et sept de Pau, à une lieue de laquelle sont des sources minérales un peu chaudes, appelées *eaux de Baure*, très-fréquentées du temps de Bordeu, qui les a recommandées (*Lettres*, etc., 1746, in-12; voy. la 19e) contre les chaleurs d'entrailles, les maux de gorge et les fluxions des yeux (Carrère, *Cat.*, etc., 141).

ORTHOPTÈRES. Ordre d'insectes auquel se rapportent les genres *Blatta*, *Porficula*, *Gryllus*, *Locusta*, etc. Voy. ces mots.

Orthragoriscus. Nom du *Tetrodon Mola*, L., dans Rondelet.

Ortica. Nom italien de l'ortie dioïque, *Urtica dioica*, L.

Ortie, Grande ortie. *Urtica dioica*, L.

— batarde. *Mercurialis annua*, L.

— blanche. *Lamium album*, L.

— grièche. Petite ortie. *Urtica urens*, L.

— jaune. *Galeobdolon luteum*, Huds.

— morte. *Stachys palustris*, L. Pour d'autres, c'est le *Lamium album*, L.

— puante. *Stachys Sylvatica*, L.

— romaine. *Urtica pilulifera*, L.

Orties de mer. Nom vulgaire des *Acalephès*. Voy. ce mot.

Ortiga major, Ortiga mayor. Noms portugais et espagnol de l'*Urtica dioica*, L.

— morta, — muerta. Noms portugais et espagnol du *Lamium album*, L.

Ortolan, Nom vulgaire de l'*Emberiza hortulana*, L.

Ortyos. Nom grec moderne de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

Orscoria. Plante de l'Inde propre à consolider les plaies.

ORVAL. Il existe, dit-on, une fontaine incrustante auprès d'Orval, bassin du Chier.

Orvale. *Salvia sclarea*, L. Voyez *Salvia*.

— des prés. *Salvia pratensis*, L.

ORVETS. Reptiles ophidiens, du genre *Anguis* de Linné. Lémery donne ce nom comme synonyme de *Cœcilia* (voy. ce mot), genre de serpents nus qui en est fort distinct.

Oryx des anciens. C'est l'*Antilope Oryx*, Pall., (voyez ce mot); suivant M. Cuvier et suivant M. Lichtenstein, l'*A. Gazella*, L., le plus souvent représenté en effet sur les monuments égyptiens.

Oryza sativa, L., Riz (*Flore médicale*, VI, fig. 299). Cette plante, de la famille des Graminées, de l'Hexandrie Monogynie, tire son nom du grec ὄρυζα, mot qui vient lui-même de celui qu'il porte en arabe, *eruz*, d'après Golius. Cette céréale s'élève de deux à quatre pieds, porte des fleurs en panicules et des semences nombreuses; elle paraît originaire, d'après Linné de l'Éthiopie. Répandue dans toute les régions intertropicales des deux mondes, et même au delà, puisqu'on la cultive en Europe, elle est sujette à une maladie nouvellement observée et peu connue, *le Brusone*, qui exerce de grands ravages dans les rizières des colonies où elle détruit subitement des champs entiers. On peut presque affirmer, que les trois quarts des peuples connus s'en nourrissent. Sous ce rapport, c'est, de toutes les plantes connues, la plus précieuse pour le genre humain, et le froment lui-même est bien loin de pouvoir être mis en parallèle avec elle. Cependant sa culture exigeant des lieux aquatiques, ou qu'on puisse rendre tels au moyen d'irrigations, est toujours insalubre, à cause des émanations marécageuses, et délétères conséquemment, qui en résultent; aussi observe-t-on que ceux qui s'y livrent sont blêmes, faibles, bouffis, scorbutiques, etc., et vivent, dit-on, peu; ce qui a obligé les souverains des pays civilisés où elle a lieu de la limiter dans de certaines distances des villes, afin que les habitants de celles-ci n'en souffrent pas. Le pellagre est surtout une des maladies observées dans les rizières du nord de l'Italie.

Le riz est de quatre à six mois à croître, suivant le pays et la chaleur qu'il y fait; on le coupe à la scie, comme le froment; on le met en petites bottes et on le bat par poignées, avec la main, sur la terre; on le contond ensuite dans un mortier de bois pour ôter l'enveloppe qui le revêt et qui est assez tenace, ou bien on se sert d'un moulin; au Japon on le trépigne fortement pour arriver au même but (*Biblioth. britaniq.*, XXIV, 366); le grain est alors blanc, oblong, demi-transparent, dur et propre à être employé. Dans les bonnes années, et si on a de bonnes variétés, le riz rend 50 pour un, moitié dans les médiocres, etc. Ce grain est susceptible d'être dévoré par la larve d'une teigne et par un coléoptère du genre Bruche. Il se conserve pourtant beaucoup mieux que le froment, et sous ce rapport est bien plus avantageux pour les voyages de long cours, surtout parce qu'il n'a pas besoin d'être mis en farine, qu'il n'a pas de son, et qu'une cuison légère permet de le manger de suite. Le meilleur riz connu en France est celui de Caroline; celui de Piémont est moins estimé; la majeure partie de celui que l'on consomme vient de l'Inde, et son bas prix (3 à 4 sous la livre) le rend très-avantageux pour la nourriture et les usages économiques. La plupart des Orientaux font presque leur unique nourriture de riz, cuit le plus souvent à l'eau, et ne lui font subir même qu'une coction légère en y joignant parfois quelques aromates ou condiments pour en déguiser la fadeur; ces peuples sôbres se contentent de cette céréale, boivent de l'eau, et ne connaissent pas cette multiplicité d'aliments animaux, préparés à grands frais, et qui deviennent pour les Européens la source de maladies nombreuses.

Chez nous le riz n'est qu'une nourriture accessoire,

Digitized by Google

puisque le pain en fait le fond avec la pomme de terre; on en prépare des potages, des bouillies, des gâteaux, des gelées, dans l'eau, le lait, le bouillon, avec le sucre, des aromates, etc.; on en fait aussi des crêmes, on le fait cuire avec la viande, etc. C'est un aliment sain, de facile digestion, qui convient aux estomacs délicats, échauffés, et surtout aux malades, dans la convalescence des maladies inflammatoires ou avec irritation, lorsqu'il est très-cuit et donné clair. Nous avons entendu M. Hallé dire que quelques personnes avaient des plaques rouges sur la peau lorsqu'elles en mangeaient (*Cours d'hygiène oral*, 1801), ce qui tiendrait à une idiosyncrasie particulière. On l'accuse de resserrer le ventre, de produire la constipation, et d'échauffer par conséquent. C'est au contraire en apaisant l'état phlegmasique qu'il produit ces effets, et parce qu'étant digéré presque en entier, à cause de l'abondance de la fécule qu'il renferme, il laisse peu de fèces, et de matière excrémentitielle. Ainsi donc, il ne mérite pas plus le reproche d'échauffement, que celui de causer la cécité dont on l'accuse dans l'Inde. On prétend que les chiens nourris avec le riz seul éprouvent des écoulements muqueux par les yeux, que leur urine n'a plus d'acide urique, que l'urée en disparaît en partie, et que l'albumine y augmente, etc.; l'action de la pile de Volta fait cesser, dit-on, ces accidents (*Journ. compl. des sc. méd.*, IV, 87). L'analyse chimique, d'après Vauquelin, montre que c'est une graine essentiellement amylacée, et qui contient à peine quelque trace de gluten, de phosphate de chaux et de matière sucrée, par où on voit qu'il est fort différent du froment (*Journ. de phys.*, LXXXV, 129). M. Vogel y a trouvé: fécule, 96 (aucune céréale n'en contient autant); sucre 1; albumine 0,20; huile grasse 1,50; perte 1,30 (Voyez pour cette analyse et celle de M. Braconnet : *Ann. de chim.*, XL, 33; *Ann. de chim. et de phys.*, IV, 370). Cette composition explique pourquoi on ne peut pas faire de vrai pain avec cette céréale; ce qui est d'ailleur un avantage de plus, puisqu'il y a moins de manutention à employer pour s'en nourrir. Un vase de terre, un peu de feu, suffisent à l'Indien pour cuire son riz, qu'il mange fort adroitement avec ses doigts.

On fait quelque emploi médical du riz, outre celui de servir de nourriture aux convalescents. Tidymann le recommande aux phthisiques, et Bisset aux scorbutiques. On prescrit sa décoction, qui est blanchâtre, louche, chargée de fécule en dissolution, dans les maladies avec irritation, dans les inflammations des membranes muqueuses de l'estomac et des intestins, dans les hémoptysies, les diarrhées, la dyssenterie, les affections de l'urèthre, de la vessie, des reins, etc.; elle calme, adoucit, tempère en nourrissant un peu; on la regarde comme un léger astringent, parce qu'elle diminue les diarrhées et les dévoiements; mais nous devons répéter que c'est en calmant, en adoucissant l'état de phlogose ou d'irritation qui donnait lieu aux flux, qu'elle les modère, lorsqu'ils sont dus à ces causes, ou peut-être par une sorte de plasticité et en redonnant plus de force aux tissus par sa propriété nutritive. Cette décoction, à laquelle on ajoute souvent la gomme, qu'on acidule parfois et qu'on édulcore avec des sirops appropriés ou du sucre, est d'un grand usage en médecine et même dans la médecine domestique. On emploie aussi des lavements de cette céréale dans les affections intestinales plus ou moins inflammatoires. Le riz, bien crevé, et surtout sa farine ou crême, sert, avec l'eau ou le lait, à faire des cataplasmes qui sont émollients, calmants, maturatifs, et assez employés sur les phlegmons, les inflammations de la peau; sur les tumeurs douloureuses, etc. Ils sèchent et aigrissent moins que ceux de graine de lin. La dose du riz est de deux gros à une demi-once dans une pinte de liquide, ou plutôt cette quantité est indéterminée, puisqu'elle peut s'élever beaucoup sans inconvénient.

Les usages économiques du riz sont très-nombreux aussi. On fait avec sa paille, convenablement préparée, ces jolis chapeaux en tresse que portent les dames, et qui nous viennent d'Italie; avec le grain on prépare dans l'Inde une sorte de bière ou vin de riz, appelé *sacki* ou *sakki* au Japon, et *samsec* à la Chine; nous en avons goûté à Paris, venant des Moluques, et cette boisson nous a paru détestable, sans doute à cause du long espace de temps qui s'était écoulé depuis sa fabrication. Cette préparation distillée fournit un alcool appelé *arrack* ou *rack*, *kneip* au Japon, qui a les propriétés de tous les alcools, et dont beaucoup dans l'Inde, et quelquefois en Europe où il en vient pourtant assez peu; il est alors coloré parce qu'il a pris cette teinte dans les tonneaux (Thunberg, *Voyage*, II, 380). La décoction chargée de riz est très-visqueuse et peut servir à préparer des colles, des pâtes, dont on se sert dans l'Inde, à la Chine, à la confection de divers objets d'arts. On s'est assuré à Rouen que le riz de l'Inde pourrait fournir un bon encollage pour les fabriques de toile *à yeux ouverts*, c'est-à-dire en plein air, ou dans des chambres élevées; ce qui serait fort utile pour la santé des ouvriers *Mém. de l'acad. de Rouen*, 1822, p. 80). C'est à tort que M. de Theïs (*Glossaire de bot.*, 338) dit qu'on fabrique le *vermicelle*, le *macaroni*, etc., en grande partie avec la farine de riz; du moins aujourd'hui ces pâtes sont faites entièrement avec la farine de froment.

On ne connaît qu'une espèce de riz alimentaire, mais on en distingue deux races, d'après M. Leschenault, à Pondichéry; la première, appelée *Nelou-samba*, a dix-neuf variétés; et la seconde, *Nelou-kar*, onze; ce dernier riz est rougeâtre; il est moins estimé, fournit moins, mais croît plus vite (*Mém. du Mus. d'hist. nat.*, VI, 308). On parle beaucoup dans les livres d'agriculture d'un prétendu *Riz de montagne*, ou *Riz sec*, variété sans barbes, qui, croissant dans les lieux élevés, n'aurait pas besoin de culture aquatique pour venir, et qui serait par conséquent bien plus favorable à la santé des habitants. Personne ne connaît ce riz dont on parle beaucoup; on dit qu'il existe au Tonquin (Grosier, *Hist. de la Chine*, I,

Digitized by Google

319), à la Cochinchine, etc. Notre Société d'Horticulture ayant fait venir, il y a deux ans, d'Italie, un prétendu riz sec qu'on y cultivait, l'a vu dégénérer et venir à rien si on ne multipliait pas les arrosements. Un autre *Riz sec de la Cochinchine*, qu'on nous a montré, s'est trouvé être le *Triticum monococcum*, L., sur lequel M. St-Amans, botaniste d'Agen, a écrit une notice. Aublet remarque qu'à l'Ile-de-France on cultive du riz sur les montagnes, mais que c'est à l'époque des pluies, et que lorsqu'il ne pleut pas, il y périt; quoique Poivre ait prétendu qu'il y réussit bien. Pendant cette saison, les légumes d'Europe pourrissent à l'Ile-de-France, à cause de ces mêmes pluies. Aublet conclut que ce riz sec ne pourra jamais être cultivé en France (*Guyane*, I, 320). A ce sujet, nous dirons que la culture de cette céréale chez nous est une chimère; que jamais elle ne pourra y réussir, parce que non-seulement nous n'avons pas de terrains gras et inondés, mais que notre pays n'a pas une chaleur suffisante pour qu'on doive le tenter : ce qui est peut-être au surplus un bonheur, à cause des maladies qu'elle produit sur les populations qui s'y livrent, etc. Le riz ne peut prospérer au delà du 43e degré de latitude.

ORZADA. Un des noms de la cévadille, *Veratrum Sabadilla*, Retz., au Mexique.

ORZAGA. Nom espagnol de l'*Atriplex Halimus*, L.

ORZECHI WODNE. Nom polonais de la macre, *Trapa natans*, L.

ORZELLA. Un des noms portugais de l'orseille, *Lichen Rocella*, L.

ORZECHINA WLOSKA. Nom polonais du noyer, *Juglans regia*, L.

ORZEL. Voy. *Orel*.

ORZO. Nom italien de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

ORZO PERLATO. Nom italien de l'*Orge perlé*.

ORZO SCORTICATO. Nom italien de l'*Orge mondé*.

OS, *ossa*. Partie solide du corps des animaux vertébrés. Quoique composés, en général, des mêmes principes, dont les proportions seules varient (voyez sur leur analyse comparée le mémoire de Fourcroy et Vauquelin, *Ann. de chimie*, XLVII, 244; un tableau de Mérat-Guillot, *ibid.*, t. XXXIII; le travail de Barros, *Journ. de chimie méd.*, IV, 289, etc.), les os de divers animaux passaient jadis pour doués de propriétés diverses; et ceux d'un grand nombre de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et de poissons, ceux de l'homme lui-même, figuraient alors dans les officines; tels sont : les dents, les os et le crâne humains; les dents ou défenses d'éléphant, d'hippopotame, de sanglier, de monocéros; le bois de cerf et d'élan, les os de bœuf et de mouton, l'astragale du lièvre, l'os nommé crapaudine ou bufonite, l'os manati ou rocher du lamantin, les mâchoires du brochet, le rachis de la murène, le crâne du lézard, etc. (Voyez les articles *Homme*, *Elephas*, *Hippopotamus*, *Sus*, *Monodon*, *Cervus*, *Bos*, *Ovis*, *Lepus*, *Anarrhicas*, *Trichecus*, *Esox*, *Gadus*, *Lacerta*, etc).

Ceux des mammifères, formés la plupart de moitié en poids de matière gélatineuse, de 1/3 environ de sous-phosphate de chaux, de 1/10 de sous-carbonate de chaux, enfin de graisse et de divers sels en petite quantité, sont employés à divers usages. Les dents d'éléphant, surtout d'hippopotame, servent à faire des dents artificielles; l'ivoire calciné à vaisseaux clos ou à l'air libre, donne le *noir d'ivoire* et le *spode*; les os de bœuf et de mouton, traités de la même manière, fournissent le *charbon d'os* ou *charbon animal* et les *os* dits *calcinés à blancheur*, corps léger, poreux, blanc, friable, formé de sous-phosphate et de sous-carbonate de chaux, avec très-peu de phosphate de magnésie, des traces de silice, d'alumine, d'oxide de fer et de manganèse, employé quelquefois, sans avantage d'ailleurs, à la confection des poudres dentifrices (voy. *Phosphate de chaux*). Les os de mouton constituaient aussi la nourriture des chiens dont on voulait obtenir le dégoûtant remède nommé *album græcum*. Parmi les autres os, les plus compacts, contenant peu de graisse, sont recherchés des tourneurs, des tabletiers et des évantaillistes; tandis que les os spongieux sont plus particulièrement usités pour l'extraction de la gélatine, qu'on retire après les avoir mouillés et écrasés d'un seul coup, au moyen de la vapeur, d'une faible tension, qui en expulse d'abord la graisse et dissout ensuite successivement toute la gélatine : ils rendent communément, à l'état sec, 30 °/o de gélatine, 10 de graisse, et laissent en résidu 60 °/o de matières terreuses. On peut les conserver plusieurs années comme approvisionnement, en les *enrobant* d'une couche de gélatine, ainsi que l'a indiqué M. d'Arcet (*Journ. de pharm.*, XV, 236). Le temps du reste les altère à peine, puisque les os retirés après des siècles des murs de clôture de nos faubourgs, ceux des catacombes, ceux qui ont été roulés et arrondis dans la mer, enfin les os fossiles de la Guadeloupe examinés par Davy, fournissent presque autant de gélatine, et aussi bonne, que les os frais et secs (Parent-Duchâtelet, *Sur les chantiers d'écarrissage*, note 28, p. 132; voy. aussi notre article *Gélatine*). Les os sans emploi spécial servent enfin soit à préparer certaines colles fortes, soit à la fabrication du bleu de Prusse ou du sel ammmoniaac, soit à l'extraction du phosphore, et peuvent, étant pulvérisés, fournir un excellent engrais.

OS DE COEUR DE CERF ET DE BOEUF. *Ossa de cordibus cervi et bovis*. Incrustations de l'aorte du *Cervus Elaphus*, L. et du *Bos Taurus*, L. V. ce mots.

OS MANATI ou *Lapis manati*. Voy. *Trichecus Manatus*, L.

OS DE SEICHE. *Os sepiæ*, Off. Coquille interne du *Sepia officinalis*, L.

OSATIS. Dans quelques anciens auteurs on trouve ce nom comme synonyme d'*Isatis*.

OSCHAR. Nom arabe de l'*Asclepias gigantea*, L.

OSEILLE. *Rumex acetosa*, L.

— D'AMÉRIQUE. *Rumex vesicarius*, L.

— AQUATIQUE. *Rumex aquaticus*, L.

— DES BOIS, OSEILLE DE BUCHERON. On donne ce nom et celui d'*Oseille sauvage*, dans quelques ouvrages, à plusieurs espèces de *Begonia* et d'*Oxalis*, comestibles.

— DE GUINÉE. *Hibiscus Sabdariffa*, L.

— DE PAQUES. *Oxalis Acetosella*, L.

— RONDE. *Rumex scutatus*, L.

— ROUGE. *Rumex sanguineus*, L.

Digitized by Google

Oseille sang-dragon. *Rumex sanguineus*, L.

— à trois feuilles. *Oxalis Acetosella*, L.

Oseillette. Un des noms de l'*Oxalis Acetosella*, L.

Osel. Nom russe de l'âne, *Equus Asinus*, L.

Osètre. Nom russe de l'esturgeon. Voy. *Acipenser*.

Osfraie, Osfrague. Anciens noms de l'*Orfraie*.

Oshac. Un des noms du végétal qui donne la gomme ammoniaque en Perse.

Oshba. Nom arabe de la racine du *Periploca indica*, L.

Osiada. Nom italien du *Jade Néphrite*, d'après Boetius de Boodt.

Osier. Nom qu'on donne aux branches pliantes des saules, surtout à celles du *Salix viminalis*, L., ou osier vert.

— Saint-Antoine. *Epilobium angustifolium*, L.

— blanc. *Salix alba*, L.

— fleuri. *Epilobium angustifolium*, L.

— jaune. *Salix vitellina*, L.

— vert. *Salix viminalis*, L.

Osium. Un des noms du pavot à l'opium chez les Maures. Voy. *Opium*.

Osiroi. Nom japonais du lis, *Lilium candidum*, L.

Osladic. Nom bohême du *Polypodium vulgare*, L.

OSMAZOME (et non Osmazône); de οσμη, odeur, et ζωμος, bouillon. M. Thénard a donné ce nom (*Bull. de la fac. de méd.*, 1806, n. III, p. 33) à une substance d'un brun rougeâtre, d'une odeur aromatique particulière, très-sapide, déliquescente, soluble dans l'eau et dans l'alcool, azotée, et néanmoins passant difficilement à la fermentation putride. C'est à elle que la chair musculaire, dont elle est pourtant un des principes les moins abondants, doit sa saveur, sa digestibilité, son action restaurante et tonique, ainsi que la propriété de fournir, par la décoction dans l'eau, un bouillon odorant, d'une saveur agréable et d'une couleur dorée. Aussi Rouelle, auteur de sa découverte, et Thouvenel qui l'a décrite dans son *Mémoire chimique et médical sur la nature, les usages et les effets de l'air, des aliments*, etc. (Toulouse, 1780) l'avaient-ils nommée *Extrait savonneux de viande, Matière extractive du bouillon*: noms plus convenables peut-être, puisque l'osmazôme n'est pas un principe immédiat simple, mais un véritable extrait. Elle est en effet composée, soit, d'après Berzélius, d'une matière animale, encore indéterminée, d'un principe aromatique, d'un acide libre et de sels à base de soude, soit, suivant d'autres, de fibrine légèrement altérée par l'ébullition dans l'eau (Thomson), ou d'un acide analogue à l'acide caséique (Proust); soit enfin, selon M. Collard de Martigny, d'une matière animale particulière et d'huile. Ce dernier, quoi qu'il en soit, a prouvé (*Journ. de chimie méd.*, VI, 270) qu'elle existe bien toute formée dans la chair musculaire, dont on peut l'extraire à froid au moyen de l'alcool, et n'est pas toujours, par conséquent, un produit de l'action du feu; il a fait voir aussi que la teinture d'iode précipite sous forme de nuage épais et jaunâtre sa solution aqueuse concentrée, et qu'enfin on peut l'isoler de l'albumine, dont le précipité par l'iode est soluble dans l'ammoniaque et insoluble dans l'eau, tandis que celui d'osmazôme est soluble dans l'eau et insoluble dans l'ammoniaque.

Les animaux adultes, ceux dont la chair est naturellement brune, en fournissent plus abondamment que les animaux jeunes ou à chair blanche, qui en sont même d'abord complétement dépourvus: de là l'action analeptique et même excitante des premiers pour les individus lymphatiques, faibles, épuisés, ou dans la convalescence de beaucoup de malades; et l'emploi que quelques praticiens ont fait aussi de l'osmazôme dans de telle circonstances, soit pure (à la dose d'un gros), soit associée au chocolat, à certains sirops, ou unie à la gélatine, à la gomme et à divers aromates sous forme de tablettes, etc.: mélanges du reste, auquels de bon bouillon nous semble toujours devoir être préféré (voy. *Dict. des sc. méd.*, XXXVIII, 382, notre art. *Osmazôme*). Cette substance paraît aussi pouvoir se développer dans l'acte de la torréfaction, et constituer ainsi en grande partie ces croûtes brunes et très-savoureuses, ce *rissolé* que présente la surface des viandes rôties ou grillées, en même temps qu'elle abonde dans le jus qui en découle et dont les qualités sapides et excitantes sont si bien appréciées. Elle existe naturellement dans le sang, la substance cérébrale (Vauquelin), les reins (M. Braconnot, *Ann. de chimie et de physique*, X, 190), les huîtres et même l'eau qui les baigne (M. Pasquier), les excréments du *Delphinus globiceps* (MM. Chevallier et Lassaigne, *Journ. de pharm.*, VII, 279), paraît se développer dans quelques produits morbides, et a même été signalée dans plusieurs végétaux, tels que les champignons (Vauquelin et M. Braconnot), le *Chenopodium Vulvaria*, L. (*id.* et *ibid.*, III, 412), les tubercules alimentaires du dahlia (M. Payen, *ibid.*, IX, 383), la racine de gingembre (M. Morin, *ibid.*, IX, 253) etc.

On obtient l'osmazôme en épuisant par de l'eau froide les muscles du bœuf, animal qui, de tous les herbivores, est celui qui en donne le plus; faisant réduire la liqueur en consistance de sirop, et traitant celui-ci par l'alcool qui ne dissout que l'osmazôme, qu'on en sépare ensuite par l'évaporation: une livre de bœuf en fournit à peine deux gros à l'état sec; aussi le bouillon le mieux préparé en contient-il sept fois moins que de gélatine, son principe essentiellement nutritif.

Osmites camphorina, L. Cet arbrisseau de la famille des Composées, du cap de Bonne-Espérance, où il est connu sous le nom de *bellis*, a ses feuilles d'une saveur piquante et d'une odeur camphrée très-marquée; les habitants l'emploient en sachet sur l'estomac et le ventre dans le cas de coliques ou de douleurs de ces parties; son eau distillée, qu'on appelle dans cette extrémité de l'Afrique, *esprit de paquerette*, a de la réputation contre la toux et l'aphonie. Thunberg, qui nous donne ces détails, observe avec raison qu'elle est trop active dans la première de ces maladies; il a mieux réussi contre l'apoplexie et la paralysie (Thunberg, *Voyage*, I, 340). On remplace parfois ce végétal par l'*Osmites asteriscoides*, L., dont H. Cassini a fait le genre *Osmitopsis*.

OSMIUM. Métal découvert en 1803 par M. Tenant, dans la mine de platine, où il est combiné à l'iridium. Il est peu connu à l'état métallique. Son

oxide est volatil et répand une odeur piquante ; il se dissout dans l'eau, et cette solution qui, d'après les expériences de M. G. Gmelin (v. *Bull. des sc. méd.* de Fér., VII, 114) est émétique, peut, après des doses répétées, causer la mort, mais sans trace d'inflammation ; une couche d'un noir bleuâtre due à la réduction de l'oxide par les matières animales, recouvre alors la muqueuse gastro-intestinale, et peut expliquer, par l'obstacle qu'elle oppose à la nutrition, l'amaigrissement dont cette mort est ordinairement précédée.

OSMUNDA. Genre de plantes de la famille des Fougères, de la crytomagie de Linné, dont le nom vient d'*osmunder*, synonyme de *thor*, divinité celtique à laquelle était dédiée l'espèce principale qu'il renferme. Ce sont en général des plantes élevées, à fructification en épis, à feuilles ailées, qui habitent les bois, etc. L'*O.* (*Bothrychium*) *cicutaria,* Savigni, espèce de Saint-Domingue, est appliquée en topique sur la piqûre des serpents, ce qui la fait appeler par les naturels *herbe aux serpents*. L'*O. lancea,* Thunb., qui croît aussi à St.-Domingue, a sa racine qui contient une fécule nourrissante : la plante entière est regardée comme hépatique aux Antilles (*Flore méd. des Antilles*, II, 320). La lunaire, *O.* (*Bothrychium*) *Lunaria,* L., était célèbre parmi les alchimistes à cause de ses folioles en croissant, qui lui ont valu le nom qu'elle porte, car, aux yeux des disciples d'Hermès, elle avait des rapports directs avec l'argent, dont la lune en est d'après eux le symbole ; ils prétendaient qu'on peut solidifier le mercure par son moyen, qu'elle brise les fers des chevaux qui la foulent aux pieds ; qu'elle fait entrer les vaches en rut, etc. ; le peuple, non moins ami du merveilleux, la croit propre à détruire les maléfices, etc. On pourrait probablement ranger parmi les mêmes rêveries les prétendues propriétés astringentes de la lunaire (*Lunaria minor*, Off.), qui la faisaient prescrire dans la dyssenterie, la ménorrhagie, etc., et surtout pour la réduction des hernies. Cette petite plante croît chez nous sur les pelouses sèches des montagnes boisées. L'*O. marginalis*, Sav. (*Mohria crenata,* Desv.), et sa variété, l'*O. thurifraga,* Sw. (*Adianthum caffrorum,* L.), sentent l'encens.

L'osmonde ou fougère royale, etc., *O. regalis,* L. (*Aphyllocarpa regalis,* Cav.) la plus grande fougère d'Europe, qui croît dans nos bois marécageux, doit son nom français à sa beauté. Comme la plupart des fougères elle a passé pour astringente, vulnéraire, etc., et efficace dans les hydropisies, les hernies, contre les chutes, les coupures, les blessures, la pierre, etc. Elle a aussi eu anciennement la réputation d'être propre à guérir le rachitisme ; Ray et P. Hermann ont vanté, sous ce rapport, sa racine, qui est la partie usitée, employée encore dans la Lombardie et le Piémont. M. le docteur Aubert, médecin de Genève, a repris l'administration de cette fougère dans cette maladie, et s'est attaché à apprécier dans quelle espèce de rachitisme elle avait le plus d'avantage ; il résulte de ses essais que l'extrait d'osmonde royale paraît exercer une action directe sur les viscères du bas-ventre, qu'il purge doucement à la dose de deux à quatre gros ; et que si on en continue l'usage, il active la sécrétion de la bile, augmente les forces digestives, améliore la chilification et les fluides qu'elle porte aux parties. Il pense donc que c'est surtout dans le carreau et les affections glanduleuses que l'osmonde peut être avantageuse à donner ; tandis qu'elle paraît avoir peu d'action sur les déviations osseuses proprement dites, et qu'elle est nulle contre le mal vertébral. Chez les enfants affectés du carreau, de l'âge de 18 mois à 4 ans, traités par ce moyen, la diminution du ventre a été rapide, et l'amélioration des fonctions digestives très-marquée ; il leur donne donne de 2 à 4 gros d'extrait tous les jours, pendant deux ou trois mois, en plusieurs doses, délayées dans de l'eau ou du lait : ce que les enfants prennent assez bien, à cause du goût douceâtre de cette préparation (Aubert, *Observat. sur l'emploi de l'osmonde,* etc. : *Journ. génér. de la soc. de méd.*, XLVI, 59, 1813). Les feuilles de cette plante servent à faire des lits pour coucher les enfants délicats, rachitiques, etc., sans qu'aucun résultat positif soit venu démontrer si c'était avec efficacité. L'*O.* (*Anemia*) *tomentosa,* Sav., plante de Buenos-Ayres, a une odeur de myrrhe très-marquée, (*Encyclop. méth.*, Botanique, IV, 652).

Osonos. Un des noms de l'opium. V. *Papaver somniferum*, L.

Osphronemus olfax, Commerson. Nom d'une espèce de poissons acanthoptérygiens, originaire de Chine, observée par Commerson en 1770 à l'Ile-de-France où elle est nommée *goramy*, et introduite depuis 1819 dans les rivières des Antilles. C'est un des meilleurs poissons d'eau douce : l'excellence de sa chair, analogue à celle de la carpe, mais plus délicate, et la grandeur de sa taille, qui atteint 6 pieds, donnent un grand intérêt à la multiplication de ce poisson, qu'il serait, dit-on, facile d'acclimater en France.

Osprion. Un des noms grecs des fèves, *Faba vesca*, Mœnch.

Ossa deusta. Os calcinés à blanchur. Voy. l'art. *Os*.

Ossar, pour Beid el ossar. Nom arabe de l'*Asclepias gigantea*, L.

Ossara rewund. Nom arabe de la *Gomme-Gutte*.

Ossera. Nom du *Cornus sanguinea*, L., dans quelques anciens auteurs.

Ossenbrecke. Nom hollandais de l'arrête-bœuf, *Ononis arvensis*, L.

Ossicocco. Nom italien du *Vaccinium Oxycoccos*, L.

Ossifraga. Nom de l'*Euphorbia Tiru-calli*, dans Rumphius.

Ossifraga, Ossifragus. Anciens noms du *Falco Ossifragus*, L.

Ossifragum. Ce nom est celui de l'*Anthericum Ossifragum*, L. dans quelques anciens auteurs.

Ossimuriatico. Nom italien de l'*Acide muriatique* ou *hydro-chlorique*.

Ossisettonico. Nom de l'*Acide nitrique*.

Osso. Nom espagnol de l'ours. Voy. *Ursus*.

O sson. Nom de l'éléphant chez les Nègres de Guinée. Voy. *Elephas*.

Ossuna. Un des noms espagnols du *Teucrium Polium*, L.

Osteites, Osteolithus. Synonymes d'*Osteocolla*.

Osteocolla, Ostéocolle. Noms linnéen et officinal des stalactites fistuleuses de carbonate de chaux. Voy. ce mot.

Ostéocollon. Quelques auteurs désignent sous ce nom un végétal qui a la propriété de cicatriser le

Digitized by Google

plaies, de consolider les os, etc. On a soupçonné que c'était l'*Ephedra distachya*, L.

Ostreacatcher. Nom anglais de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

Ostericum. Nom de l'angélique sauvage, *Angelica sylvestris*, L. dans quelques anciens auteurs.

Osteritium. Quelques botanistes pensent que ce nom, qu'on trouve dans de vieux auteurs, est celui de l'*Ægopodium Podagraria*, L.; d'autres, celui de l'*Astrantia major*, L.

Osterlucey. Nom hollandais de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.

OSTERODE, dans la Forêt Noire. F. Hoffmann (*De aqua, medicina universali*. Halæ, 1712, in-4) dit n'avoir pas trouvé dans cette eau, nouvellement découverte alors et vantée contre les maladies invétérées de la tête, la langueur des membres, le scorbut, la mélancolie et les maladies bilieuses, un seul atome d'ingrédient minéral : ce qui le confirme dans l'idée que l'eau pure possède toutes ces vertus.

Ostindische elephantenlaus. Un des noms allemands de l'anacardier, *Anacardium longifolium*, Lam.

Ostindische chelasenwortel. Nom hollandais de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

Ostiocolla. Synonyme d'*Osteocolla*.

Ostmary. Nom anglais du *Balsamita odorata*, Desf.

OSTRACÉS. Famille de Mollusques acéphales testacés, principalement constituée, par le genre *Ostrea* de Linné, subdivisé aujourd'hui en un grand nombre d'autres, tels que, *Pecten*, *Lima*, *Pedum*, *Malleus* et *Perna*. Voyez aussi, outre le mot *Ostrea*, les genre *Anomia*, *Arca*, *Avicula*, *Pectunculus*, *Pinna* et *Spondylus*.

OSTRACION, Coffres. Genre linnéen de poissons osseux de l'ordre des Plectognathes sclérodermes de Cuvier, qui ont peu de chair, un foie gros, donnant beaucoup d'huile, et dont plusieurs espèces sont alimentaires, quoique d'autres aient passé pour vénéneuses. On place parmi les meilleures l'*O. triqueter*, L., de la mer des Indes, poisson long de 18 pouces, dont la chair, des plus délicates, est selon Brown, un mets réservé à la Jamaïque pour la table des riches; et l'*O. cubicus*, L., des mers chaudes des Indes orientales, espèce plus petite mais presque aussi bonne. Au contraire, l'*O. turritus*, L., qui habite la mer des Indes orientales et la mer rouge, l'*O. cornutus*, L., fréquente près des côtes de la Chine et des Moluques, n'offrent qu'une chair dure et désagréable, usitée seulement des naturels ou des pauvres. Cette dernière espèce même, dont le foie excessivement gras se résout presque entièrement en huile, cause souvent à la Barbade, au rapport de Hughes, une sorte d'ivresse à ceux qui la mangent.

Ostracites, Ostréites. Anciens noms des *Huîtres* et autres Mollusques fossiles.

Ostracites. Substance minérale dont Lémery distingue deux espèces, l'une naturelle, l'autre artificielle, et qu'il dit détersive et astringente, appliquée en poudre ou sous forme d'onguent.

Ostralega. Un des noms de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

Ostranz. Un des noms allemands de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

OSTREA, Huîtres (οστρεα et λιμνοστρεα d'Aristote). Genre de Mollusques acéphales testacés, de la famille des Ostracés de M. Cuvier (voy. ce mot), à coquille bivalve irrégulière, inéquivalve, inéquilatérale et plus ou moins feuilletée, sans dents ou lames saillantes, n'ayant à la charnière qu'un ligament logé de part et d'autre dans une petite fossette. L'animal, des plus simples, désigné par Poli sous le nom de *Peloris*, l'un des anciens noms de l'huître, est connu de tout le monde dans sa principale espèce, l'huître commune (*Ostrea edulis*, L.), si appréciée des gourmets. Il a été bien étudié sous le rapport anatomique et physiologique par Willis, Poli, et par MM. Cuvier, Bosc et de Blainville.

Les huîtres habitent presque toutes les mers, ordinairement non loin du rivage et à peu de profondeur, soit fixées aux rochers sous-marins, ou attachées les unes aux autres par la valve inférieure de leur écaille, soit sur les rivages, adhérentes aux pieux, aux racines de certains arbres, soit même entièrements libres; on les trouve aussi à l'embouchure des fleuves. Pline assure qu'elles se plaisent dans l'eau douce; et M. Beudant a en effet démontré en 1816 qu'on peut les habituer graduellement à y vivre. On sait que la faculté de conserver de l'eau dans leur coquille leur permet de vivre assez longtemps hors de la mer, et en rend le transport et la conservation faciles : aussi mange-t-on toujours vivantes les huîtres crues.

Leur nourriture paraît ne consister qu'en animaux infusoires, en molécules organiques que leur fournit l'éléments qui les entoure. Elles sont réellement hermaphrodites, jettent un frai dans lequel le microscope fait voir une innombrable quantité de petites huîtres, et ainsi se multiplient avec une abondance qui est telle que, malgré l'immense consommation qu'on en fait, leur amas constitue sur nos côtes des bancs dont l'étendue peut aller jusqu'à diminuer la profondeur ou rétrécir l'entrée de certaines baies. La propagation des huîtres peut être aidée et dirigée par l'art; c'est ainsi qu'on en a transporté sur des côtes, et même dans des rivières (celle de Mène en particulier) où il n'en existait pas, et où, après avoir été semées pour ainsi dire, elles se sont naturalisées. On dit qu'elles vivent au plus dix ans, se reproduisent dès l'âge de 4 mois, ont déjà un quart de pouce de largeur 3 jours après le dépôt du frai, atteignent à un an la grandeur d'un écu de six livres, et vers 18 mois leur complet développement; données du reste qui ne s'appliquent qu'à l'huître ordinaire. Le nombre des stries de leur coquille, laquelle est d'autant plus grande par rapport à l'animal que celui-ci est moins jeune, sert d'incice pour leur âge aux pêcheurs ou amareilleurs de nos côtes.

Les 3 parties dont se compose ce Mollusque, savoir : l'animal, l'eau et la coquille, ont été soumises à l'investigation des chimistes; et quoique l'huître commune soit la seule dont on ait fait jusqu'ici l'analyse, les résultats qu'elle a fournis peuvent bien probablement en être généralisés. Des expériences ont démontré, malgré la croyance généralement

Digitized by Google

admise, que le lait n'attaque point les *huîtres ;* que les acides végétaux, même affaiblis, les dissolvent presque en totalité, surtout à chaud ; qu'elles deviennent blanches et dures au contraire par l'action de l'alcool ; qu'enfin leur chair contient, outre une substance fibreuse, qui renferme les mêmes sels que l'eau de mer, de la gélatine, du mucus, beaucoup d'osmazôme, et une matière animale particulière dans laquelle le phosphore entre comme élément : on n'y a point trouvé de matière grasse. 90 huîtres, pesant ensemble 995 grammes, n'ont donné par la dessiccation à l'étuve que 125 grammes de résidu, et par la calcination que 18,2 de cendres blanches, offrant les mêmes sels que leur eau, joint à du charbon contenant des phosphates de fer et de chaux. *L'eau des huîtres*, analysée par M. Pasquier, lui a fourni beaucoup de muriate et du sulfate de magnésie, du sulfate de chaux et une assez grande quantité d'osmazôme ; celle que renferme la petite cavité placée à la partie la plus déclive de la valve convexe de l'huître, contenait de l'hydrogène sulfuré. Quant aux *écailles,* elles ont été analysées successivements par Hatchett, Fourcroy, Vauquelin, John, Bostock, etc. Vauquelin (*Ann. de chim.*, LXXXI, 309) y a reconnu du mucus, du phosphate de chaux, du fer, de la magnésie, et surtout du carbonate de chaux qui en est la base principale. Depuis, des traces de soufre, de l'oxide de manganèse, de la gélatine, et même (M. Chevalier) une matière grasse, y ont été signalés. Calcinées, elles se changent presque totalement en carbonate de chaux ou en chaux vive, selon le degré de chaleur employé. Les huîtres renferment quelquefois des concrétions arrondies, analogues d'origine et de nature aux perles orientales, et qui ont été quelquefois substituées à celles-ci sous le nom de *perles de Lorraine* pour l'usage pharmaceutique (voyez *Mytilus*).

Quoique le genre *Ostrea* de Linné ait servi dans ces derniers temps à en former un grand nombre d'autres, et se trouve ainsi presque élevé au rang de famille, M. de Lamarck, celui qui après Bruguières l'a le mieux éclairci, admettait encore 48 espèces, sans compter celles qui sont fossiles ; mais la coquille en est si variable, que leur démarcation n'est pas encore établie d'une manière bien assurée. Quoi qu'il en soit, un certain nombre de ces espèces, répandues dans diverses mers, sont comestibles ; tels sont, outre l'*Ostrea edulis,* sujet spécial de notre article : 1° l'*O. hippopus,* Lam., huître pied-de-cheval, beaucoup plus grande que l'huître commune, plus arrondie, plus épaisse, et dont les lames d'accroissement sont plus minces et plus déprimées ; elle existe dans presque toute la Manche, et est beaucoup plus grosse et plus compacte. 2° L'*O. parasitica,* Gm., huître des mangliers ; ainsi nommée, parce que dans nos colonies elle se fixe souvent aux racines des mangliers et autres arbres dont le pied est baigné par les eaux salées. Adanson dit qu'on se fait honneur de la servir sur les tables encore attachée à ces singuliers supports. La saveur, du reste, paraît en être peu agréable et comme saumâtre. Sa coquille, qui est mince, toujours oblongue, droite, glabre, a le sommet obtus d'un blanc violet. 3° L'*O. adriatica*, Lam., du golfe de Venise ; 4° l'*O. cochlear*, Poli, petite huître de la Méditerranée ; 5° l'*O. ruscuriana*, Lam., huître d'Alger ; 6° enfin l'*O. Lima*, L., de la Méditerranée, devenu le type du genre *Lima*, et l'*O. maxima*, L., grande espèce de nos côtes, placée maintenant dans le genre *Pecten*, et dont les valves convexes sont connues sous le nom de *coquilles de Saint Jacques*, de *Pèlerine*, etc. En général, il paraît que les huîtres des pays chauds sont moins agréables que les nôtres ; que cela tienne, dit M. de Blainville (*Dict. des sc. nat.*, XXII, 16), à l'espèce ou au climat.

L'huître commune, *O. edulis,* L., figurée dans la Faune des médecins (pl. XLIX, fig. 2), a la coquille ronde-ovale, sub-atténuée vers les sommets ; les lames d'accroissement imbriquées, ondulées ; la valve supérieure, plane. On en trouve quelques variétés, dont une est un peu auriculée, et une autre a le sommet prolongé, ce qui tient à l'âge. C'est de toutes les espèces la plus connue et la plus usitée, au moins sur notre continent, où l'*O. Hippopus*, l'*O. cochlear* et l'*O. maxima* n'ont qu'un emploi local et borné. Elle existe dans toutes les mers de l'Europe et aussi dans celles de l'Afrique et de l'Asie, et abonde surtout dans les golfes formés à l'embouchure des grands fleuves, comme on le voit pour la Loire et surtout pour la baie de Cancale, qui seule en approvisionne une grande partie du nord de la France, et Paris, où chaque année il s'en consomme, dit-on, douze cent mille. La pêche sur nos côtes, notamment entre Cancale, le mont Saint-Michel et Granville, s'en fait à la drague, pourvue d'un filet, que traîne en divers sens sur les bancs un bateau à toutes voiles, de manière à en ramasser à la fois 10 à 12 mille. A Minorque, où les huîtres sont profondément fixées, des plongeurs armés d'un marteau vont les chercher à la main. Cette pêche, d'après les règlements, a été longtemps défendue de mai à la fin d'août, époque du frai, où l'animal maigrit, et passait naguère pour acquérir des qualités nuisibles : préjugé utile peut-être pour la conservation de l'espèce, mais dont l'usage, chaque année plus répandu à Paris, de manger des huîtres en toutes saisons, démontre assez le peu de fondement.

Quoi qu'il en soit, les huîtres, avant que d'être expédiées pour le besoin des tables, sont ordinairement conservées (afin de pouvoir en disposer à volonté, et aussi pour les attendrir et leur faire perdre le goût désagréable qu'elles ont souvent au sortir de la mer) dans des parcs, espèces de réservoirs de quelques pieds de profondeur, garnis de galets et de sable, à parois latérales en talus, pouvant enfin communiquer avec la mer, de façon à ce que l'eau en soit renouvelée à chaque marée ; du reste, soigneusement abrités du vent : tels sont nos parcs de Marennes, Tréport, Dunkerque, Fécamp, Saint-Vast, Étretat ; ceux de Courseule, du Hâvre-de-Grâce et de Dieppe en diffèrent en ce que l'eau n'y est renouvelle qu'une ou deux fois par mois. L'huître non

Digitized by Google

parquée est raboteuse; son écaille supérieure est couverte de petites feuilles d'un drap marin dur, et le bord de ses valves est tranchant; l'huître parquée au contraire a l'écaille supérieure lisse, plus blanche, et les bords des valves épais. Cet art de parquer les huîtres a été connu des anciens, puisque, au rapport d'Athénée, Apicius, qui avait trouvé le moyen de les engraisser et de les conserver longtemps, en envoya d'Italie à Trajan, jusque dans le pays des Parthes, où elles arrivèrent très-fraîches. Pline (lib. XI, c. 54) attribue l'invention des parcs à un nommé Sergius Orata, du temps de l'orateur Lucius Crassus, avant la guerre des Marses, qui, en ayant établi aux environs de Baies, fit un commerce très-lucratif; il ajoute qu'on en allait chercher à Brindes pour les nourrir dans le lac Lucrin, dont les huîtres avaient été mises en crédit par ce même Orata.

Une industrie toute moderne, et dont le but est d'engraisser et d'attendrir les huîtres, en même temps qu'elles acquièrent, sans prendre un grand volume, une saveur plus délicate, piquante et comme poivrée, et une couleur verdâtre généralement fort recherchée, consiste à les laisser séjourner dans la même eau durant un temps assez long, qui varie de quelques jours à un mois, suivant la saison et des circonstances encore peu déterminées, si ce n'est que l'on sait que les extrêmes de chaud et de froid s'opposent à ce phénomène. Cette coloration, d'après les curieuses recherches de M. Gaillon, dépendrait d'une nouvelle espèce d'animalcules infusoires, de couleur verte, d'abord nommée par lui *Vibrio ostrearius,* mais qu'on rapporte maintenant au genre des navicules; ces animalcules, développées au fond des eaux des parcs, où, entrefeutrés en grand nombre, ils forment les globules verts qu'on y remarque alors et qu'on croyait de nature végétale, servent de nourriture aux huîtres et en colorent la chair, comme la garance colore en rouge les os de certains animaux. M. Gaillon a depuis reconnu que d'autres espèces de navicules peuvent aussi colorer les huîtres et même les attendrir, mais sans leur donner la saveur piquante des huîtres vertes: de là cette couleur brune qu'elles acquièrent dans certaines circonstances.

Les qualités de l'huître varient, non-seulement suivant le plus ou moins de soin apporté à leur choix, à leur conservation dans les parcs et à leur transport, aujourd'hui très-perfectionné; mais, de plus, suivant leur état d'huîtres blanches ou d'huîtres vertes, leur développement, et enfin le lieu d'où elles proviennent: nous avons dit plus haut quelques mots de leurs différences comme espèces. Les anciens n'ignoraient point leur qualités variées. Celles du lac Lucrin (transformé depuis 1538 en marais fangeux), celles de Brindes, de Tarente, de Terracine, de Circei (Civita-Vecchia), étaient célèbres parmi les gourmets romains, qui, plus tard, rendirent justice aux huîtres des côtes de la Grande-Bretagne, de Bordeaux, de Médoc, particulièrement vantées par Pline (lib. XXXII, c. 6), aussi bien qu'à celles de Venise, de la baie de Cumes, etc. Celles des côtes de l'Hellespont, celles de Cyzique, plus grandes que celles du lac Lucrin et plus douces que les huîtres britanniques, avaient aussi du renom chez les anciens, et ne le cédaient pas même à celles d'Abydène, en grand honneur parmi les Grecs. De nos jours, ce sont les huîtres d'Angleterre et de Hollande qui passent pour les meilleures de l'Europe, quoiqu'on en pêche d'excellentes sur nos côtes, notamment à Cancale. Celles d'Ostende, plus délicates que les nôtres, sont plus petites, ont la coquille mince, moins opaque, plus blanche à l'extérieur: on ne les distingue point toutefois comme espèce. Les plus grosses de nos contrées sont celles de Normandie et des environs de Boulogne, qui paraissent constituer une espèce distincte (*O. hippopus,* Lam.), moins savoureuse à notre avis que l'huître ordinaire. A Naples, celles du lac Fusaro sont aussi estimées que l'étaient celles du lac Lucrin; tandis qu'à Venise, au rapport de Misson (*Nouveau Voyage d'Italie,* Lahaye, 1702, in-12, t. I, p. 165), les étrangers craignaient d'en manger. Quant aux huîtres vertes, beaucoup plus chères et plus estimées, celles de la petite ville de Marennes (Charente-Inférieure) constituent un mets aussi délicat que distingué, mais qui, vu l'éloignement, parvient rarement en bon état de fraîcheur à Paris.

On doit choisir les huîtres de moyenne grandeur, bien en chair, sans être grasses, abondamment pourvues d'une eau limpide, et par conséquent bien fraîches, ayant parqué sur des fonds non vaseux, et dont l'intérieur de l'écaille soit d'un beau blanc. Mangées crues, c'est alors un aliment à la fois sain et très-agréable, dont on peut user en tous temps; nonobstant le préjugé, jadis accrédité, de l'influence de la lune et des saisons sur la bonne ou mauvaise qualité de leur chair, et la croyance où l'on était, malgré l'exemple des habitants de Vienne, de Hollande et de quelques parties de la Normandie, que, mangées au repas du soir, elles sont nuisibles. On trouve à peine quelques peuplades qui fassent de ce Mollusque leur principale nourriture; mais un grand nombre de peuples maritimes en mangent habituellement, et elles sont généralement recherchées de tous ceux qui peuvent se les procurer bonnes, plus, il est vrai, pour exciter l'appétit que pour le satisfaire; aussi les sert-on la plupart du temps au commencement des repas, comme le pratiquaient déjà les Romains. Soit par la qualité de leur chair, soit par l'eau qui les baigne, elles semblent en effet, quoique Horst et Lémery aient prétendu le contraire, stimuler l'appareil digestif et en faciliter les fonctions: propriété que doit augmenter encore le poivre concassé, le vinaigre, le suc de citron ou de verjus, ou même les échalottes écrasées dont parfois on les assaisonne, et qui explique comment l'abus même qu'en font certains gourmands qui les engloutissent par cloyères, est pourtant si souvent innocent. L'expérience, au reste, démontre combien elles contiennent peu de matière solide; elle prouve aussi, comme nous l'avons déjà dit, que les acides faibles en opèrent aisé-

Digitized by Google

ment la dissolution presque complète; tandis que le lait, qui passait pour les dissoudre, ne les attaque pas, et que les spiritueux, le vin lui-même, jadis proscrit par Pourfour du Petit, semblent plutôt les durcir, et ainsi en devoir rendre la digestion moins facile: ce qui, si l'observation physiologique confirme les inductions de la chimie, justifierait, médicalement parlant, la préférence accordée au vin blanc, toujours moins alcoolique et légèrement acidule, sur le vin rouge par les amateurs d'huîtres.

Les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy signalent comme plus saines même que les huîtres crues, celles qu'on fait cuire sur des charbons, dans leur propre coquille, avec un peu de beurre et de chapelure de pain, mets au reste assez agréable; mais les huîtres, soit frites ou cuites dans la poêle, soit accommodées à la poulette, soit au contraire fortement assaisonnées, à l'exemple des anciens qui y employaient le garum, sont presque complétement privées de leur saveur propre, de leur digestibilité, aussi en fait-on peu d'usage. Celles qui ont été marinées ou confites dans une saumure fortement aciduléé de vinaigre, après les avoir plongées dans l'eau bouillante, et qu'on couvre d'huile d'olives et de fines herbes, ne sont usitées que comme hors-d'œuvre, en très-petite quantité par conséquent; celles enfin que font sécher, pour les conserver, quelques peuplades affamées ne forment qu'un aliment repoussant, coriace et peu salubre.

Les huîtres crues, elles-mêmes, lorsqu'elles sont prises en trop grande quantité, qu'elles sont ou peu fraîches ou souffrantes, ce qui se reconnaît à l'absence d'eau, à la mollesse de la chair, à leur état laiteux, et parfois même à l'odeur fétide qu'elles exhalent, peuvent avoir quelques inconvénients, et notamment causer des indigestions plus ou moins graves, ou des symptômes analogues à ceux que les moules sont sujettes à faire naître (Bosquillon, *Eléments de médecine* de Cullen, II, 67, édition de 1819); aussi la police en surveille-t-elle soigneusement la vente. L'Estoile rapporte à leur abus un flux de sang dont Henri IV fut incommodé en 1603, pendant son voyage à Rouen. A plus forte raison peuvent-elles devenir nuisibles, lorsque, ainsi qu'on en a des exemples, leur séjour dans les bâtiments ou *barques* doublés de cuivre, ou la coupable cupidité des spéculateurs qui les colorent avec des sels cuivreux pour les débiter comme huîtres vertes, leur ont communiqué des qualités vraiment vénéneuses (*Dict. des sc. méd.*, VI, 104; et *Ephem. acad. nat. cur.*, cent., 7 et 8, A. 1719, p. 450). Ces Mollusques en outre sont sujets à des maladies qui deviennent facilement épidémiques, et dépeuplent rapidement les parcs. Un seul morceau de chaux suffit, dit-on, pour en empoisonner un grand nombres; tandis que des matières putrides peuvent leur communiquer des qualités délétères, sans d'ailleurs les faire périr: c'est ainsi du moins qu'avaient été d'abord interprétés en partie, par des commissaires désignés par l'autorité, les accidents survenus en septembre 1816 au Hâvre-de-Grâce, puis dans d'autres villes où les mêmes huîtres avaient été envoyées, peu de jours après l'ouverture d'un nouveau parc aux huîtres creusé dans les fossés de la citadelle, où les latrines de la garnison s'étaient dégorgées depuis des siècles. Ils consistaient surtout en cardialgies, coliques, diarrhées, vomissements, etc.: phénomènes dont on a observé d'autres exemples l'année suivante (*Gaz. de santé* du 1er oct. 1817) et que nous-mêmes avons éprouvés dans le même lieu, en septembre 1818; tandis que M. D. Zandyck, médecin de l'hôpital civil de Dunkerque, les observait dans cette dernière ville, sous l'influence d'huîtres venues de Hougue, en Normandie, et qui lui ont paru faibles et languissantes, ayant leur eau plus salée qu'à l'ordinaire, moins animalisée et chargée d'un dépot limoneux (*Journ. univ. des sc. méd.*, XIV, 116). De son côté, M. Lechevrel, médecin distingué du Hâvre, crut pouvoir rapporter ces accidents à l'influence dangereuse qu'aurait sur les huîtres parquées le mélange accidentel de l'eau de mer avec de l'eau douce; opinion professée aussi par M. Lair, de Caen, mais que semblent contredire les expériences de M. Beudant, citées plus haut. Au reste, de nouveaux commissaires nommés en 1819 par la Faculté de médecine, MM. Vauquelin et Chaussier, combattant toutes ces assertions, n'ont vu dans ces phénomènes, beaucoup exagérés d'ailleurs et dont ne furent pas exemptes des personnes qui n'avaient pas mangé d'huîtres, rien dont il fallût accuser des causes locales, mais le simple résultat d'influences épidémiques dépendantes de la saison, de la température, etc. Le temps est venu confirmer les éloges qu'ils accordèrent à l'établissement attaqué.

Considérées sous le point de vue médical, les huîtres méritent de fixer l'attention du thérapeutiste. Comme aliment sain, léger, de facile digestion, analeptique même, elles sont souvent prescrites, même comme aliment exclusif, dans les dyspepsies (voy. la thèse de M. Pasquier, et la *Faune des médecins*, V, 444), les affections chroniques des voies digestives, les catarrhes invétérés, et jusque dans la phthisie, où le vulgaire, à l'exemple d'Ettmuller, leur attribue une sorte de spécificité. Elles ont été vantées aussi dans le cas de scrophules, dans l'ostéomalaxie (Ettmuller), et contre la goutte, le scorbut, la chlorose (Pasquier père). Elles conviennent surtout dans la convalescence de la plupart des maladies, et en général aux vieillards, aux individus faibles, débilités, même épuisés par le marasme, et dont l'estomac refuse toute autre espèce de nourriture. Les bouillons qu'on en prépare jouissent également d'une faculté restaurante, due sans doute à l'osmazôme qu'ils contiennent, et passent aussi pour aphrodisiaques; ce qui peut tenir à la matière animale phosphorée de ce Mollusque (L. Nunnès, *Diæteticon*. Anvers, 1645, in-4°, p. 389; voy. aussi *Faune des méd.*, V, 445). Quant à l'eau des huîtres, plus agréable à boire que l'eau de mer, dont elle n'a pas le goût bitumineux, quelques praticiens l'ont recommandée dans les affections chroniques de l'es-

Digitized by Google

tomae, à la manière des eaux de Seltz ou de Vichy, mais à la dose de quelques cuillerées seulement chaque jour.

Galien, Oribase (*Medic. coll.* et *lib.* II, *c.* 53) Aétius (*Tetrab.*, I, *serm.* 2, *c.* 144), et depuis eux la plupart des médecins ont signalé les huîtres comme laxatives, propriété notée déjà par Horace. En cette qualité, on les prescrivait aux hypochondriaques, aux hémorrhoïdaires, aux ictériques, aux individus dont la digestion est lente, difficile, surtout par suite de névroses, et qui sont tombés dans un état de consomption, circonstance où l'on a vu des malades appéter instinctivement cet aliment salutaire (*Faune des méd.*, V, 456; et N. Tulpius, *lib.* II, *c.* 8). On les a même conseillées dans certaines diarrhées chroniques, les vomissements des premiers temps de la grossesse, le ténesme, et comme préservatif contre la colique (Montaigne), ainsi que dans des cas d'hydropisie, de dyspnée, d'éléphantiasis des Grecs, d'ulcération de la vessie, dans la fièvre de Hongrie, etc. (voy. *Faune des méd.*, V, 459).

Ambroise Paré (liv. XXII, ch. 37) recommande l'application des huîtres pilées avec leur écaille sur les bubons pestilentiels; et Paul d'Égine (*lib.* IV, *c.* 40) les huîtres triturées dans leur eau, comme topique sur les ulcères: cette eau elle-même est vulgairement employée par les amareilleurs au traitement de leurs maux de jambes.

Les coquilles d'huîtres, utilisées quelquefois en Chine dans la bâtisse ou pour préparer en grand la chaux (*Hist. gén. des voy.*, II, 429 et V, 502), et, réduites en poudre, répandues comme engrais ou amendement sur la terre, étaient jadis fort usitées en médecine sous cette dernière forme (c'est-à-dire, soigneusement porphyrisées, après les avoir lavées et en avoir rejeté l'écaille supérieure), en qualité d'absorbant ou d'antacide, à la dose de 12 à 36 grains, contre la diarrhée, des enfants surtout, le rachitisme, etc. Lémery les dit apéritives, détersives, discussives, stomachiques, propres pour nettoyer les dents, exciter l'urine, cicatriser enfin les ulcères. Arnault de Nobleville et Salerne assurent qu'incorporées avec de l'axonge, leur poudre forme un onguent *admirable* contre les hémorrhoïdes. Cette poudre, généralement remplacée aujourd'hui par les sous-carbonates de chaux ou de magnésie, faisait partie, en outre, de diverses poudres absorbantes, du fameux lithontriptique de mademoiselle J. Stephens; et entrait, comme l'éponge brûlée, les coquilles d'œuf, etc., dans quelques préparations contre le goître, auxquelles M. Gendrin, qui y suppose de l'iode (nous ignorons sur quel fondement), pense qu'elle formait un bon adjuvant (*Journ. gén. de méd.*, CV, 124). La poudre d'écailles d'huîtres a été surtout préconisée, et paraît être encore usitée par certains guérisseurs de Viroflay, près de Versailles, comme anti-lyssique, à la dose de quelques gros mis en macération pendant 24 heures dans du vin, ordinairement après avoir été calcinée, c'est-à-dire réduite à l'état de chaux, regardée jadis, sans fondement d'ailleurs, comme plus active que la chaux ordinaire, et comme telle, employée à la préparation de l'eau de chaux médicale. Voy. une obs. de Le Comte (*Mém. de l'acad. des sc.* de Paris, de 1749, hist. p. 108); celles de Maréchal de Plancoët (*ibid.*; 1753), de J.-C. Rougemont (*Abhandl. von der Hundswath*, etc. Francf., 1798, p. 354). Cette poudre enfin a été vantée comme fébrifuge et comme anti-hydropique, éteinte dans du vin blanc, à la dose de 1/2 gros à 1 gros (Q. S. Samonicus et Crollius).

Save. *An ostreum crudum esca saluberrima?* Resp. affirm. Thèse du 17 mars 1689. — Pourfour du Petit. *An inter edendum ostrea meri potus?* Thèse du 29 avril 1745. — Lair (P.-A.). Mém. sur la pêche, le parcage, et le commerce des huîtres en France (*Dict. d'hist. nat.* de Déterville. Paris, 1803, in-8. t. XI). — Vauquelin et Chaussier. Rapport sur le parc aux huîtres du Havre (*Bull. de la Fac. de méd. de Paris*, VII, 101). — Pasquier (J.-P.-A.), Essai médical sur les huîtres (Thèse). Paris, 1818, in-4 et in-8. — Gaillon (B.). Sur la cause de la coloration des huîtres, et sur les animalcules qui servent à leur nutrition (*Mém. de la soc. Linn. du Calvados*, I, 135, 1824). L'auteur avait déjà publié en 1820 un *Essai* sur le même sujet dans les *Actes de l'acad. des sc. de Rouen*. — Dissertation sur les huîtres vertes. Rochefort, 1821, in-8. — Sainte-Marie (E.). De l'huître, et de son usage comme aliment et comme remède. Lyon, 1824, in 8. — Voyez aussi la suite de la *Matière médicale* de Geoffroy (I, 38 à 58); l'article *Huître*, de M. de Blainville, dans le *Dict. des sc. nat.* (XXII, 1); la *Faune des médecins*, de M. H. Cloquet (V, 400 à 459); etc.

OSTRÉITES. Voy. *Ostracites*.

OSTREUM. Nom officinal de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L. Voy. *Ostrea*.

OSTRICH. Nom anglais de l'autruche, *Struthio Camelus*, L.

OSTROKZOW. Un des noms polonais du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

OSTRONSKAL. Nom suédois des écailles d'huître. Voy. *Ostrea*.

OSTROPEST. Nom polonais du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L.

OSTRUTHIUM. *Imperatoria Ostruthium*, L.

OSTRUZINI. Un des noms bohêmes du *Rubus idæus*, L.

OSYRIS. Pline dit qu'il y a en Égypte une plante divine appelée *Osyris*, qui guérit tous les maux (*lib.* XXIV, *c.* 2); il parle ailleurs d'une plante de ce nom, à rameaux souples et pliants, dont on se servait pour nettoyer les vêtements (*lib.* XXVII, *c.* 12). Dioscoride appelle *Osyris* un végétal utile contre la jaunisse (*lib.* IV, *c.* 138), qu'on a cru être la linaire; Cyrillo croyant le reconnaître dans la figure que Matthiole a mise en regard de sa traduction de Dioscoride, a nommé une linaire du royaume de Naples, *Linaria Osyris*. Linné a donné le nom d'*Osyris* à un genre de plantes de la famille des Eléagnées, du groupe qu'on en a détaché sous le nom de *Santalacées*, qui ne renferme qu'une seule espèce, l'*Osyris alba*, L., arbuste dioïque appelé *rouvet, genêt rouge*, qui croît chez nous au bord de la mer, aux lieux incultes, et dont les fruits rouges, de la grosseur d'une cerise, sont inusités; on les croit astringents: J. Bauhin dit qu'on les substitue au *Cassia* des anciens.

OTA-PULLU. Un des noms malabares du guttier, *Cambogia Gutta*, L.

OTARDE, OTARDEAU. Ancienne orthographe d'outarde, *Otis tarda*, L.

OTHONNA. Pline donne ce nom à une plante qu'on soupçonne être le *Tagetes patula*, L.

Digitized by Google

OTIQUES, *Otica*. Médicaments propres à guérir les maladies des oreilles. La diversité, le nombre, etc., de ces maladies, ne permettent pas de croire à la possibilité de classer dans un même groupe, vu leur défaut d'analogie, les moyens propres à cette guérison ; d'autant qu'il y en a parmi eux plusieurs qui sont chirurgicaux.

OTIS. Outardes. Genre d'oiseaux échassiers de la famille des pressirostres, dont la principale espèce, *Otis tarda*, L., grande outarde, est le plus gros oiseau d'Europe, et l'un de nos plus rares et de nos meilleurs gibiers, surtout pris jeune, gras et bien en chair. Sa graisse passait pour résolutive, propre à fortifier les nerfs, calmer la douleur des hémorrhoïdes, remédier à certaines surdités, et sa fiente pour résolutive et bonne contre la gale. La petite outarde, *O. tetrax*, L., beaucoup moins grosse, a également la chair blanche, tendre, agréable et de facile digestion. On vente le fumet de l'*O. arabs*, L., qui paraît être le *paon sauvage* de divers peuples.

OTITES. Nom que porte dans quelques ouvrages le *Cucubalus Otites*, L.

OTOBA. Sorte de résine qui découle du *Myristica Otoba*, Bonpl.

OTOARO. Nom donné dans le Trentin à la gélinotte, *Tetrao Lagopus*, L.

OTOS. Nom grec du hibou ou moyen duc, *Strix Otus*, L.

OTRIX. Nom arménien de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

OTRUCHE, ou mieux OSTRUTE. Un des noms de l'impératoire, *Imperatoria Ostruthium*, L.

— NOIRE. *Astrantia major*, L.

OTTER. Nom de la loutre commune, *Mustela Lutra*, L., dans les langues germaniques.

OTUS. Nom latin, formé du grec, qui désigne en général le *Hibou*.

OU-KIOU. Nom chinois du *Croton sebiferum*, L.

OU-POEY-TSE. Nids d'insectes venus sur un arbre de la Chine, d'une grande astringence, et employés en médecine à la Chine (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 641).

OUALO. Nom d'une boisson du Congo, faite avec la racine d'un arbuste appelé *monchiri*, et la semence d'un autre nommée *luco* (Douville, *Congo*).

OUABOU. Nom caraïbe du *Cytisus Cajan*, L. Voy. *Cajanus*.

OUATE. Nom des soies qui accompagnent certaines semences comme celles de l'*Apocynum syriacum*, L.

OUBOU. Nom caraïbe du *Spondias Monbin*, L.

OUCHAC. Un des noms arabes de la plante qui donne la gomme ammoniaque.

OUD-ESSYE. Nom arabe du *Capparis mithridatica*, Forsk.

OUE. Nom de l'oie, *Anas Anser*, L., en vieux français.

OUEBOUHOU. Nom caraïbe d'un *Robinia* de St-Domingue, suivant Nicholson, qui l'appelle aussi *faux quinquina*.

OUFOUCE, en basse Auvergne, à 2 lieues de Langeac. Il y existe, dit Carrère (*Cat.*, etc., 474), une source minérale.

OUGOUDEI. Nom du *Dolichos Lablab*, L., en Nubie.

OUI. Nom malais du *Dioscorea alata*, L.

OUILLY, près de Lyon. Il y existe une fontaine minérale, analogue à celle de Charbonnières, dont l'eau excite l'appétit et paraît avoir été utile contre d'anciens engorgements glanduleux et comme emménagogue. Prise à haute dose elle provoque quelquefois des vomissements, plus souvent des selles, et plus fréquemment encore des sueurs, de la diurèse. Un premier examen fait par une commission de la société de médecine de Lyon (*Compte rendu*, etc., 1821, p. 84), dont M. Gilibert était rapporteur, y a constaté l'existence d'une petite quantité de carbonate de fer et de gaz hydrogène sulfuré, des carbonate et sulfate de chaux et peut-être un peu de sulfate de magnésie.

OULAN-BOULAK. Ce nom, qui veut dire *source rouge*, est celui d'une fontaine ferrugineuse de la Russie méridionale, ainsi appelée par les Tongouses à cause de la couleur de son lit. Pallas dit que la saveur en est désagréable et qu'elle provoque le vomissement. Elle contient assez abondamment du sulfate de fer pour pouvoir être exploitée, dit-on, avec avantage (Alibert, *Précis*, etc., 573).

OULAR CARON. Nom java de l'acrochorde, *Acrochordus javensis*, Hornst.

OULEOUEELÉ. Un des noms caraïbes de la morelle, *Solanum nigrum*, L., ou d'une espèce voisine, à Saint-Domingue.

OULIERA. Nom caraïbe du *Coccoloba uvifera*, L., à Saint-Domingue.

OULN. Nom iolof d'une gousse, probablement celle d'un *Inga*, dont la farine, d'un jaune vif, qui entoure les semences, se mêle au mil pour en faire des bouillies, etc., qui communiquent aux excréments cette même couleur, d'après M. le docteur Busseuil (*Voyage au Sénégal*, manuscrit).

OULOUC. Nom du grand duc, *Strix Bubo*, L., à Turin.

OULOUNDOU. Nom tamoul du *Phaseolus Mungo*, L.

OUME. Non provençal de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

OUMEGAL. Un des noms français de l'oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull.

OUMINES. Nom que porte à Madagascar une plante à tubercules adhérents aux racines, qu'on cultive à l'Ile-de-France. Ils sont comestibles. Rhèede en parle sous le nom de *kurka* (*Malab.*, XI, t. 25).

OUNCE. Nom du lynx, *Felis Lynx*, L., dans Ray.

OUNIAS. Gousses aromatiques, d'une légumineuse que l'on mange en Guinée, cuites avec le poisson ou toute autre viande (Walkenaër, *Voyages*, I, 584).

OUPADA. Nom du cochevis, *Alauda cristata*, L., à Turin.

OUR. Nom hébreu du principe de la chaleur, ou *Calorique*.

OUR HAN. Nom allemand du coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L.

OURAI. Fruit du *Chrysobalanus Icaco*, L. au Sénégal.

OURAX. Nom grec du coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L.

OURBON. Nom arabe des feuilles du *Cynanchum Argel*, Delile, qu'on mêle au séné. Voy. *Senna*.

OUREGAO. Nom portugais de l'*Origanum vulgare*, L.

OUREGAO DE CRETA. Nom portugais de l'*Origanum creticum*, L.

OURÉTIQUE (Acide). Guyton de Morveau nommait ainsi l'*Acide phosphorique*.

OURI. Nom du *Guilandina Bonduc*, L. au Sénégal.

OURIGAOU. Nom caraïbe du piment, *Capsicum annuum*, L. au Sénégal. Voy. *Ouryagou*.

OURILE. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., au Kamtschatka.

OURIZO. Nom portugais du hérisson d'Europe, *Erinaceus europaeus*, L.

Digitized by Google

Oualon. Nom du hanneton, *Melolontha vulgaris*, L., en Picardie.

Ouroucouarenarpa. Nom galibi du *Parinarium montanum*, Aubl.

Ourou. Un des noms du rima ou arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L. à Taïti.

Ourry-palal. Nom indien du *Periploca ciliata*, Lesch.

Ours. Synonyme français d'*Ursus*, nom d'un genre de quadrupèdes.

Oursin. Voy. le genre *Echinus*.

Oursine. *Arctopus echinatus*, L.

Ourtigo, Ourtiguo. Noms des orties en Provence. Voy. *Urtica*.

Ourtoulan. Nom provençal de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L.

Ourtagou. Nom caraïbe d'un *Capsicum* condimentaire, à St-Domingue. V. *Ourtagou*.

Ouscioc. Un des noms persans de la gomme ammoniaque.

Outarde. Nom français du genre *Otis*. Voy. ce mot.

Outreu. Nom iolof du coton, *Gossypium herbaceum*, L.

Outka. Nom générique des canards en Russie. Voy. *Anas*.

Outremer. Lapis réduit en poudre. Voy. *Lazuli*.

Outres de mer. Nom vulgaire des ascidies. Voy. *Ascidia*.

Ouvi. Nom madécasse des racines tubéreuses, surtout des ignames. Voy. *Dioscorea*.

— lassa. Plante de Madagascar à racine purgative, et dont on tire une gomme résine approchant de la scammonée, d'après Flacourt. C'est probablement un *Convolvulus*.

Ouvi vave. *Flagellaria indica*, L. Voyez l'article *Flagellaria*.

Ouze. Nom arabe de l'oie, *Anas Anser*, L.

Ouzel. Un des noms anglais du merle. Voy. *Turdus*.

Ova piscium. Nom que porte dans Rumphius le *Coix Lacryma*, L.

Ovalleaved rosebay Un des noms anglais du codagapala, *Wrightia antidysenterica*, Br.

Ovaria. Nom du *Balsamita suaveolens*, Desf., dans quelques auteurs anciens.

Overblyvende madeleven. Nom hollandais du *Bellis perennis*, L.

Overgeer. Un des noms vulgaires du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

Ovillem pecus, Ovilium pecus. Anciens noms latins de la brebis, *Ovis Aries*, L.

OVIS, **Moutons.** Genre linnéen de mammifères ruminants, à cornes simples, dirigées en arrière, et revenant plus ou moins en avant. Sa principale espèce, le bélier (*Ovis Aries*, L.) généralement connue, et qui paraît provenir de l'argali de Sibérie (*O. Ammon*, L.), ou du mouflon de Corse, a produit des races innombrables, soumises à l'état de domesticité de tout temps et chez tous les peuples à cause des immenses avantages que procurent leur laine, leur chair, leur lait, leur suif, etc. Plusieurs sont si remarquables qu'on les a élevées au rang d'espèces : la race d'Espagne, nommée *mérinos* (*O. hispanica*) et celle d'Angleterre, sont fort estimées pour leur laine ; celle de Perse, de Tartarie, de Chine (*O. laticaudata*, L.), a la queue entièrement transformée en un double globe de graisse, etc. Nous ne parlerons ici que de notre race commune, le bélier, dont la femelle, dépourvue de cornes, est nommée brebis ; le petit, avant l'âge d'un an, agneau, et qui, châtré, prend le nom de mouton.

Bélier. On ne l'élève guère que dans le but de la propagation de l'espèce. Sa chair, ferme, d'une odeur et d'une saveur peu agréables, comme boucanées, même lorsque l'animal, ayant passé l'âge de la monte, a été bistourné et engraissé, est peu en usage et de difficile digestion. Son fiel, suivant Pline et Marcellus Empiricus, purge les petits enfants, et est anthelminthique, même appliqué simplement sur l'ombilic avec de la laine : mêlé à du lait de femme, on l'a dit bon contre les ulcérations des oreilles. Son suif et sa moelle, qui passaient pour émollients, anodyns, résolutifs, faisaient partie de diverses préparations pharmaceutiques (onguent de la mère, emplâtre de minium, toile à Gaultier, etc.).

Brebis. Quoique molle, fade et visqueuse, la chair de cet animal est quelquefois usitée, et agréable lorsqu'elle est bien assaisonnée. Son lait, employé surtout à faire des fromages, est gras, épais, peu séreux, riche en beurre et en caséum (voy. *Lait*); on l'accusait de causer des taches blanches à la peau. A l'état acidule il est fréquemment employé en Suède comme aliment agréable et rafraîchissant, au rapport de Palmærus. Son beurre est blanc et insipide. Sa graisse, peu différente de celle du bélier, était surtout employée en lavements dans les cas de colique, de dyssenterie, et servait d'excipient pour les pommades adoucissantes. La matière grasse, brune, d'une odeur désagréable sans être fétide, nommée *suint* ou *œsype* (*œsypum*), que fournit à l'ébullition la laine des cuisses et de la gorge des brebis et des moutons, était jadis en grand renom comme résolutif, contre les contusions, les suites de luxations, etc. ; on la tirait de Normandie, de la Beauce et du Berry. Cette laine grasse elle-même, dite laine surge (*lana succida*), est fréquemment employée encore comme propre, en favorisant et concentrant la transpiration, à résoudre les indurations de toutes sortes, notamment les tumeurs scrophuleuses, l'engorgement des seins, etc. Quant à sa fiente, réputée apéritive et discussive, on l'administrait, à la dose de 2 ou 3 scrupules, contre la jaunisse, ou on l'appliquait sur les tumeurs de la rate, les verrues, les cors aux pieds, les brûlures (Aldrovande cité par Palmærus), etc. J.-A. Hünerwolff (*Miscell. acad. nat. curios.*, Dec. II, A. 6, 1687, p. 185) l'a vantée aussi comme laxative et vulnéraire. M. Vitalis (*Journ. de phys.*, fév. 1808) a trouvé que celle du mouton contient plus d'hydrogène que d'azote, trois fois plus d'albumine que de gélatine et d'ammoniaque toute formée.

Agneau. La chair de l'agneau, blanche, molle, gélatineuse, peu sapide, est assez estimée, surtout rôtie, arrosée de suc de citron, saupoudrée de poivre et sautée dans du beurre bien frais. Elle est fort en usage chez nous vers l'époque de Pâques. Palmærus dit qu'à Amsterdam, où elle est très-recherchée, on la paye quatre fois plus cher que celle de mouton. Il observe que celle d'agneau engraissé avec des pois cuits et du lait, est excellente, tandis que les raves et les choux lui donnent au contraire une saveur peu agréable. La digestion en est assez facile pour les estomacs robustes ; mais elle convient peu aux individus lymphatiques, à ceux dont les digestions sont

Digitized by Google

pénibles, et surtout aux convalescents. Elle est sujette à occasionner la diarrhée, le flux de sang même, et surtout une éruption ortiée analogue à celle que produisent quelquefois les moules, le veau, etc.; les anciens la disaient laxative. La gélatine y abonde d'autant moins, et elle a d'autant plus de saveur, et est d'autant plus saine, que l'animal est moins jeune : c'est de l'âge de 6 mois à celui de 1 an qu'on la préfère. Elle sert aussi à faire des bouillons adoucissants, parfois prescrits dans les affections nerveuses, bilieuses, la consomption; recommandés jadis contre l'épilepsie, et auxquels il peut être indiqué d'associer diverses plantes, telles que la chicorée sauvage, le pissenlit, le cresson, etc. Les *issues*, c'est-à-dire, en terme de boucherie, les autres parties de l'agneau, sont encore plus chargées de principes muqueux et gélatineux que la chair, conviennent moins encore à la plupart des estomacs, et sont du reste peu employées. On vantait la décoction des poumons comme éminemment adoucissante, surtout dans les affections pectorales, même celles par cause physique; la *présure* ou *caillette*, usitée seulement aujourd'hui pour faire coaguler le lait, comme alexipharmaque, surtout prise dans du vinaigre (Schrœder), et bonne aussi contre *le poil* des femmes qui nourrissent (Ettmuller); le fiel, comme anti-épileptique (*idem*). Sa peau, fréquemment employée en fourrure, contre les affections rhumatismales, passait pour un puissant résolutif dans les grandes contusions, les chutes, les inflammations des viscères, lorsque, prise sur un animal récemment tué, on avait le soin de l'appliquer toute chaude encore. Hippocrate l'a recommandée en application sur le ventre dans la suppression des règles, et Grube contre la péritonite puerpérale. En chirurgie, l'épiderme de la peau d'agneau ou de chevreau est usitée, sous le nom de *canepin*, pour essayer la pointe des lancettes (Voy. *Canepin*).

Mouton. L'agneau sevré à 2 mois est ordinairement châtré à 6, ce qui le porte à engraisser et améliore la qualité de sa chair. Celle du mouton, en effet, est brune, tendre, nourrissante, facile à digérer et fort saine, surtout quand elle provient d'un animal jeune, élevé dans un air pur et sec ou dans le voisinage de la mer, nourri enfin d'herbes aromatiques ou salées. Les moutons du Berry sont particulièrement estimés, aussi bien que ceux dits des prés-salés, provenant des côtes sablonneuses de nos provinces maritimes. La Bourgogne en fournit aussi de très-bons; ceux des environs de Beauvais sont, dit-on, les plus chargés de suif. La chair de mouton, surtout cuite à la broche ou sur le gril et dépouillée des peaux et de la graisse qui l'accompagnent, notamment les côtelettes, le gigot, l'entre-côte, convient particulièrement aux convalescents, aux personnes qui ont besoin d'une réparation prompte et peuvent supporter des aliments substantiels. Elle passe pour la plus saine de toutes, ce que Palmærus attribue, d'après les expériences de Sanctorius (*Medic. statica*), à ce que *facillime omnium transpirat*. Le jus, d'un rouge brun, qui en découle, est également fort restaurant, et souvent prescrit aux enfants délicats, disposés au rachitis ou aux scrophules : l'une et l'autre abondent en osmazôme.

Presque toutes les autres parties du mouton sont usitées aussi comme aliment. Sans parler de sa cervelle et de sa langue, moins estimées pourtant que celles du veau, nous rappelons que ses pieds, assaisonnés à la poulette, forment un manger délicat, quoique visqueux et lourd pour bien des estomacs. On en prépare, ainsi qu'avec la tête et d'autres parties gélatineuses, des bains onctueux, usités quelquefois contre l'atrophie, les rétractions des membres, etc. La décoction de la tête, pilée avec sa laine, a été employée en lavements contre le ténesme et le flux de sang. Arnault de Nobleville et Salerne signalent, comme un remède éprouvé dans la colique et la dyssenterie, l'application sur le ventre de l'épiploon de mouton encore chaud. Sa graisse, nommée suif (*Sebum*, offic.), est blanche, solide, très-riche par conséquent en stéarine (voy. ce mot), peu soluble dans l'alcool, et acquiert en vieillissant une odeur désagréable; elle est d'un usage populaire comme adoucissant contre les irritations cutanées, le coryza, etc. On la préfère, à cause de sa solidité, à la plupart des autres graisses, pour la préparation des emplâtres; saponifiée avec l'ammoniaque à 0,92, elle donne le savon connu sous le nom de *pommade ammoniacale* ou liniment de Gondret. Les os de mouton sont, comme ceux du bœuf, employés à la préparation de la gélatine, de de la poudre d'os, du phosphore, etc. (voy. *Os*). Quant à sa laine, sa peau, sa moelle, sa bile, sa fiente, etc., elles passaient pour douées des mêmes vertus que celles de bélier, de brebis et d'agneau. Du reste, l'histoire de ces animaux intéresse plus aujourd'hui la bromatologie que la thérapeutique.

Palmærus (J.). *Ovis*. Præs. C. Linné. Upsaliæ, 1954 (*Amænit. acad.*). — Voyez aussi la Suite de la Matière médicale de Geoffroy, VI, 59.

Ovis fera. Un des noms anciens de la girafe, *Camelopardalis Girafa*, L.

Ovivau. Arbre de Madagascar dont le fruit donne une huile bonne à manger et pour la toilette, d'après Flacourt.

Ovo di gallina. Nom italien des *OEufs de poule*.

Ovum. Nom latin des *OEufs*. Voy. ce mot.

Owando. Un des noms indiens du *Cytisus Cajan*, L.

Owca, Owieczka. Noms polonais de la brebis. Voy. *Ovis Aries*, L.

Owen, Owza. Noms russes du mouton et de la brebis. Voy. *Ovis Aries*, L.

Owes. Nom bohême de l'avoine, *Avena sativa*, L.

Owewaar. Nom flamand de la cigogne blanche, *Ardea Ciconia*, L.

Ox. Nom anglais du bœuf. Voy. *Bos*.

Oxacides. Genre d'acides dont l'oxigène et le principe acidifiant.

OXYLATES. Sels résultant de l'union de l'acide oxalique avec les bases salifiables. L'oxalate de chaux existe dans certaines concrétions animales, et dans un grand nombre de matières végétales, même sous forme de cristaux. Il en est de même de l'oxalate acide de potasse, seul employé en médecine. Voyez l'art. *Potassium*. L'oxalate d'ammoniaque est un

Digitized by Google

réactif fort usité en chimie; soumis à la distillation il fournit l'*oxamide*. Voy. ce mot.

OXALIQUE (ACIDE). Voy. *Acide oxalique*.

OXALIS. Genre de plantes de la famille des Géraniées, dont M. De Candolle propose de faire, à l'exemple de MM. Loiseleur des Longchamps et Marquis, le type d'un nouveau groupe, les *Oxalidées*. Son nom vient de l'acidité que présentent la plupart des nombreuses espèces qu'il renferme (d'ὀξὺς, acide). Ce sont en général des herbes avec ou sans tiges ou de petits arbustes, dont la racine est souvent tubéreuse; tubercules comestibles dans quelques pays; leurs feuilles sont ordinairement composées de trois folioles en cœur renversé qui se ferment au coucher du soleil. Ces plantes habitent surtout le cap de Bonne-Espérance et l'Amérique du sud, où plusieurs sont employées comme rafraîchissantes, anti-scorbutiques, etc., et y remplacent notre oseille.

O. Acetosella, L., alléluia, surelle (*Flore médicale*, V, f. 261). Cette plante européenne, inodore, vivace, croît chez nous sur les pelouses touffues des bois où elle fleurit au temps de Pâques; elle paraît avoir été connue des anciens, qui la nommaient *oxys : oxysfolia terna habet* (Pline); Nicander la désigne plus positivement encore sous le nom d'ὀξαλις (*Theriac*.84); elle est acaule, et ses pédoncules radicaux, uniflores, partent d'une racine rampante. La saveur de ses feuilles est acide, piquante, et agace les dents; ce qui est dû à un sel à base de potasse, le sur-oxalate de potasse, nommé aussi *sel d'oseille*, parce que cette dernière plante en contient; on l'extrait en grand dans les pays où ce végétal est abondant, comme en Suisse, en Allemagne, pour plusieurs usages économiques, tels que la confection des limonades rafraîchissantes, pour enlever les taches d'encre, parce qu'il dissout le fer, pour aviver le carthame, etc. Cent livres d'*Oxalis Acetosella* donnent 50 livres de suc, dont on retire 5 onces de sel, d'après Savary : Bergius en a obtenu davantage. Peyrilhe appelle l'*O. Acetosella*, L., le citron du nord. Cette plante, vu son acidité, est employée comme anti-scorbutique, rafraîchissante, etc. Les botanistes dans leurs herborisations se désaltèrent en en mâchant quelques feuilles. Les équipages du capitaine Baudin la trouvèrent si abondante au port Vestern, qu'ils s'en régalèrent, ce qui fit disparaître les traces du scorbut qui les affectait (*Ann. du Muséum*, XVII, 95). Dans les campagnes elle peut remplacer l'oseille, et son acidité est même plus agréable que celle de cette plante. On la mange en salade dans quelques pays.

M. Chamberet observe judicieusement que puisque certains calculs sont d'oxalate de chaux, il serait peut-être prudent de s'abstenir de l'emploi de cette plante chez les calculeux (*Flore méd.*, loco citato). L'acide qu'on en extrait par des procédés chimiques est solide et a quelques emplois dans les arts; on s'est aperçu qu'il était susceptible d'empoisonner, et on a des exemples nombreux, en Angleterre, de gens qui ont succombé à la méprise qu'on avait faite de cet acide pour le sel d'Epsom. Voyez *Acide oxalique*.

L'oxalide ou alléluia a été préconisée par Frank dans le traitement d'une épidémie de fièvres malignes pétéchiales; il a vu sa décoction dans ce cas apaiser la soif, modérer l'ardeur fébrile, relâcher le ventre, faciliter les urines, faire cesser l'amertume de la bouche, et l'appétit se rétablir. A son exemple on l'a conseillée dans les fièvres bilieuses, inflammatoires, etc., les diarrhées, les maladies des voies urinaires, etc.; il paraît que Roseinstein en a fait usage dans ces derniers cas avec avantage. Dans le scorbut on a donné son suc à la dose de demi-once à deux onces; celle de la plante est d'une poignée dans une pinte d'eau, en décoction. La limonade se fait avec un ou deux gros de sel dans une pinte d'eau convenablement sucrée; on l'ajoute aussi au petit-lait, etc. (voy. à l'art. *Potassium*). Il est la base de la *poudre tempérante de Rosenstein*. On pourrait faire un sirop, une conserve, etc., d'alléluia.

Frank (J.). *Herba alleluia, botanice considerata*, etc. Ulmæ, 1709, in-12.

O. cernua, Thunb. Cette espèce, la plus grande de celles du Cap, fournit un très-bon sel d'oseille (Thunberg, *Voyage*, I, 342).

O. compressa, Thunberg. Cet auteur dit que cette plante donne aux habitants du Cap plus de sel que l'*O. Acetosella*, L., aux Européens.

O. cordata, St-Hil. On l'emploie au Mexique dans les affections fébriles (A. St-Hilaire, *Plantes usuelles des Brasil.*, 9e livraison).

O. corniculata, L. Ce végétal croît chez nous dans les blés, etc., et peut être employé comme l'*O. Acetosella*, L. Dans l'Inde les naturels préparent un électuaire avec ses feuilles, les jeunes pousses et les fleurs, dont ils usent comme rafraîchissant, à la dose d'une demi-cuillerée à bouche deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 325).

O. dodecandra. Cette espèce, et une autre mal connue du Pérou, est employée sous le nom de *vinaigrillo*, comme astringente dans les crachements de sang, etc. (De Candolle, *Essai*, etc., 105).

O. frutescens, L. (*O. Plumieri*, Jac.). On mange à la Martinique et dans les autres Antilles les feuilles de cet oxalis; on en retire aussi du sur-oxalate de potasse.

O. fulva, St-Hil. Il est employé au Brésil comme l'*O. cordata*, d'après M. A. St-Hilaire (*loc. cit.*).

O. racemosa, Savigni (*O. rosea*, Jac.) C'est le *cullé* des Chiliens qui s'en servent pour la teinture en violet (Molina, *Chili*, 116).

O. repens, Thunb. Il porte au Brésil le nom d'*aredinha de frero*, trèfle acide; il est employé contre les fièvres.

O. sensitiva, L. Cette espèce appelée *todda-vaddi* par les Indiens, est chez eux un objet de superstition; les prêtres se servent de la mobilité de ses feuilles pinnées, lorsqu'on les touche, pour faire croire à des enchantements. On l'emploie dans ce pays contre l'asthme, la phthisie, etc., en infusion miellée; et

Digitized by Google

l'on regarde son suc, répandu sur les piqûres de scorpion, comme infaillible pour leur guérison (Rheède, *Hist. Mal.*, IX, p. 55).

Garsin (L.). Description d'une espèce de *Mimosa* nommée par les Malabares *Todda-Vaddi* (*Mém. de l'acad. des sc. de Paris*, 1730, p. 61).

O. tetraphylla, Cav. Les bulbes et les feuilles de cette espèce du Mexique sont bons à manger) *Bull. des sc. nat.*, Férussac, XVII, p. 386).

O. tuberosa, Molina. Cette plante du Chili, où elle est nommée *oca*, a ses tubercules radicaux, qui ont 3 à 6 pouces de longeur, comestibles. Il y a au Pérou une espèce qui porte ce dernier nom, mais que Molina croit différente (Molina, *Chili*, 103).

O. violacea, L. On mange ses tubercules à la Caroline.

Thunberg (C.-P.). *Diss. de oxalide*. Upsaliæ, 1781. — Jacquin (N.-J.). *Oxalis monographia iconibus illustrata*. Vindobonæ, 1792, in-4.

Oxalium. Un des noms de l'oxalate acidule de potasse. Voy. *Potassium*.

OXAMIDE. Principe azoté particulier, analogue à certains produits animaux, qui, d'après M. J. Dumas (*Ann. de chimie et de phys.*, XLIV, 129; *Journ. de pharm.*, XIII, 428; *Journ. de chim. méd.*, VI, 401), résulte de la distillation de l'oxalate d'ammoniaque, et qu'on peut considérer comme un composé de cyanogène et d'eau. Il est en poudre blanche, volatile, insoluble à froid dans l'eau. La potasse le transforme en acide oxalique et en ammoniaque, l'acide sulfurique concentré en sulfate d'ammoniaque, en acide carbonique et en oxyde de carbone. Il est sans usages.

Oxebaer. Nom danois de la primevère, *Primula officinalis*, L.

Oxegalde. Nom danois de la *Bile de bœuf*.

Oxei, Oxeye. Noms anglais de la grosse mésange, *Parus major*, L.

Oxelaeum. Mélange d'huile et de vinaigre.

Oxelocke. Nom suédois de la primevère, *Primula officinalis*, L.

OXÉOLÉS (d'ὀξυς, vinaigre). Nom adopté par MM. Henry et Guibourt pour une classe de médicaments dont l'excipient est le vinaigre, et qu'on nomme communément vinaigres médicinaux; tels sont : le *vinaigre des quatre voleurs*, le *vinaigre de colchique*, le *vinaigre scillitique*, etc.

…xgal, Oxgalla. Noms anglais et suédois de la bile de bœuf. Voy. *Bos*.

Oxide et ses composés. Voy. *Oxyde*.

Oxosus. Synonyme d'*Oxydum*.

Oxtongue. Nom anglais de la buglosse, *Anchusa officinalis*, L.

Oxy-septonique. Ce nom a été donné à l'*Acide nitrique*.

Oxya, Oxyes Noms grecs du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Oxyacantha. *Cratægus Oxyacantha*, L. Dans Galien c'était le berberis.

Oxycarpus. Voy. *Brindonia*, et *Mangostana*.

Oxycedre. Nom du cade, *Juniperus Oxycedrus*, L.

Oxy-chlorures ou chlorures d'oxydes. Composés de chlore et d'un oxyde métallique : tels sont les *chlorures de soude*, *de chaux*, etc. Ce nom a quelquefois été appliqué à tort aux deuto-chlorures, le sublimé corrosif par exemple nommé alors *oxy-chlorure de mercure*.

Oxycoccos, Oxycoccus. Noms officinaux de la canneberge, *Vaccinium Oxycoccos*, L.

Oxycrat, *oxicratum*. Mélange de 5 parties d'eau, et d'une de vinaigre à 10 degrés de concentration au-dessus de zéro du pèse-liqueur, qui est son état habituel lorsqu'il est bon. On l'emploie comme boisson rafraîchissante et anti-putride, etc., dans les chaleurs, et dans diverses affections inflammatoires, bilieuses, etc., avec addition de sucre, de miel ou de sirop, en l'affaiblissant suffisamment s'il est nécessaire. L'oxycrat, rendu plus fort en vinaigre, est usité à l'extérieur comme tempérant répercussif, et surtout comme astringent, froid, et même frappé de glace, sur les tumeurs, anévrysmales, les varices, les hémorrhoïdes, les ecchymoses, certaines tumeurs, etc. On lave avec ce liquide des plaies de mauvaise nature, baveuses, etc.; on en met sur les tempes dans la lipothymie, la céphalalgie, etc.

Oxy-cyanure, ou Cyanure d'oxyde. Composé de cyanogène et d'un oxyde.

Oxyde, *Oxydum*. Voy. *Oxydes*.

Oxyde caséeux. Proust nommait ainsi la *Caséine*. Voy. ce mot.

Oxyde cystique, de W. Wollaston. Produit morbifique, en cristaux jaunâtres, insolubles, salifiables, qui existe quelquefois dans les concrétions urinaires chez l'homme.

Oxyde d'hydrogène. Nom peu usité de l'*Eau*. Voy. ce mot.

— — deutoxydé. Non incorrect de l'*Eau oxygénée*. Voyez l'article *Oxygène*.

— nitreux. Un des anciens noms du *Protoxyde d'azote*. Voyez ce mot.

— — ou nitrique. Noms donnés jadis au *Deutoxyde d'azote*.

— sulfuré Gris d'antimoine. Voy. *Antimoine*.

Oxyde xanthique de Marcet. Produit morbifique peu connu, analogue peut-être à l'oxyde cystique, quoique moins soluble, et trouvé comme lui dans un calcul urinaire.

OXYDE. Composés résultant de l'union de l'oxygène avec les divers corps combustibles et ne jouissant pas des caractères de l'acidité. On les divise en *métalliques* (auxquels se rapportent les *terres* et les *alcalis*), et en *non métalliques*, suivant la nature du corps simple auquel l'oxygène est uni. Les diverses proportions d'oxygène qui peuvent se combiner à un corps, sans l'acidifier, les a fait distinguer aussi par les épithètes, de *proto*, *deuto*, *trito*, qui remplacent celles de *minimum* ou d'*oxydule*, de *medium* et de *maximum*, jadis usitées. L'histoire particulière des oxydes appartient à celle des corps simples qu'ils ont pour base, car ils leur doivent leurs principales propriétés médicinales; c'est donc aux articles *Antimoine*, *Arsenic*, *Azote*, *Bismuth*, *Calcium*, *Carbone*, *Cuivre*, *Fer*, *Mercure*, *Magnésium*, *Manganèse*, *Plomb*, *Potassium*, *Sodium*, *Zinc*, etc., que doivent être cherchés les divers oxydes qu'ils sont susceptibles de former.

Oxydule, *Oxydulum*. Nom peu usité de certains oxydes, au premier ou même au deuxième degré d'oxydation.

Digitized by Google

Oxydule d'azote. Ancien nom du *Protoxyde d'azote*. V. ce mot.

Oxydule de fer. C'est le deutoxyde de fer. Voy. *Fer*.

Oxydulum. Synonyme latin d'*Oxydule*. Voy. ce mot.

Oxydum. Synonyme latinisé d'*Oxyde*. Voy. *Oxydes*.

Oxygala. Lait aigri, dont les caravanes font usage (Belon, *Singularités*.

OXYGÉNANTS. Fourcroy, et à son exemple plusieurs chimistes, ont nommé ainsi une série de corps qu'ils regardaient comme devant à l'oxygène toute leur activité et, comme agissant médicalement sur les êtres vivants en leur fournissant ce principe, en affaiblissant ainsi la prédominance relative de leurs autres éléments, et surtout de l'azote : tels étaient, outre l'oxygène même, placé au premier rang, les acides, les oxydes, certains sels dit oxygénés, etc. On sait aujourd'hui que plusieurs de ces corps, le chlore, certains chlorures et le mercure éteint, par exemple, regardés alors comme les principaux *oxygénants*, ne contiennent pourtant pas d'oxygène, et que l'action médicinale de la plupart des autres dépend plus de leur base que de l'oxygène auquel elle est unie. Cette classe de médicaments n'a donc pu être adoptée (Voy. du reste *Oxygène*).

OXYGÈNE, *Oxygenium*, *Principe oxygine* de Lavoisier ; d'ὀξύς, acide, et de γεινομαι, j'engendre. Corps simple, gazeux, ainsi nommé par les auteurs de la nouvelle nomenclature chimique, parce qu'ils le regardaient, avec Lavoisier, comme le seul *principe acidifiant ;* mais connu d'abord sous les noms, la plupart plus exacts ou plus expressifs, d'*air pur* ou *air vierge*, *air vital* (Condorcet), *principe vital de l'air*, *air éminemment respirable*, *air de feu* (Schéele), *air déphlogistiqué* (Priestley), *sorbile* ou *principe sorbile*, *empyrée*, etc. Ce principe, entrevu dit-on, en 1654, par Nathanaël Henshaw et Radulph Bathurst (*Tablettes chron. de l'hist. de la méd. puerp.*, par Schweighæuser, Strasb., 1806, in-12, p. 54), réellement découvert en 1774, d'abord par Bayen (avril), qui le retira de l'oxyde rouge de mercure, puis par Priestley (août), qui en constata les principales propriétés chimiques, et avant eux peut-être par Schéèle, qui en 1777 prétendit le connaître depuis plusieurs années ; bien étudié enfin par Lavoisier et depuis lui par une foule de chimistes, n'avait pas été jusques-là distingué de l'azote, avec lequel, naturellement associé, il constitue presque exclusivement notre atmosphère. Sa découverte, qui en chime a établi une ère nouvelle, en donnant naissance à la théorie pneumatique, a été pour la physiologie et la pathologie une source féconde d'hypotèses, et n'a guère eu sur la thérapeutique une influence plus heureuse, quoique assez grande.

L'oxygène, le plus électro-négatif de tous les corps, est sous forme de gaz invisible, inodore, insipide comme l'air, un peu plus pesant que lui et un peu plus soluble dans l'eau. Indispensable à la vie des êtres organisés, susceptible de se combiner, souvent en plusieurs proportions, à tous les corps simples, le phthore excepté, pour former des oxydes, des acides (oxacides) ou des composés plus complexes (voyez *Acides*, *Oxydes*), en émettant une immense quantité de calorique ; considéré à raison de cela comme le principal soutien de la combustion, il fait partie essentielle de l'eau, où il est uni à l'hydrogène de l'air, simple mélange de 21 parties de ce gaz avec 79 parties d'azote et une faible proportion d'acide carbonique, enfin de presque tous les corps composés, organiques ou inorganiques : aussi est-ce le plus répandu de tous les éléments.

On ne le trouve jamais isolé dans la nature ; mais il est assez facile de l'obtenir du chlorate de potasse chauffé graduellement jusqu'au rouge, dans une cornue lutée, remplie au quart seulement et pourvue d'un tube de Welther, qui plonge sous des cloches remplies d'eau. On peut le conserver sur l'eau, ou en remplir des flacons, qui, après avoir été bouchés sous l'eau, sont goudronnés et placés dans un lieu frais. Cent grammes de chlorate de potasse fournissent ainsi 38,88 de gaz oxygène très-pur, formant en volume près de 28 litres. Dans son état de pureté parfaite, condition toujours essentielle à son emploi médicinal, il ne doit ni diminuer de volume lorsqu'on l'agite avec une solution alcaline (preuve qu'il ne contient pas d'acide carbonique), ni laisser de résidu lorsque, après avoir été ainsi lavé, ont le fait passer bulle à bulle dans un tube de verre placé sur le mercure et offrant un peu de phosphore fondu (ce qui montre qu'il ne renferme pas d'azote).

Van Mons conseille pour obtenir ce gaz un mélange à parties égales du même chlorure avec le peroxyde de manganèse. Cet oxyde seul, chauffé au rouge blanc dans une cornue de grès, ou mélangé aux deux tiers de son poids d'acide sulfurique et alors soumis à une chaleur beaucoup moindre, fournit aussi du gaz oxygène assez pur, s'il est soigneusement lavé et qu'on ne recueillie pas les premières portions qui se dégagent. Une livre de manganèse en donne 24 à 30 bouteilles (Millingen). Le nitrate de potasse chauffé seul ou avec du sel marin (Van Mons), ainsi que le résidu dissous dans l'eau de la distillation du même sel (Robert Bridges et Richard Philips) fournissent aussi du gaz oxygène, mais, dans le premier cas surtout, chargé toujours de plus ou moins d'azote. Quant à l'oxygène qu'exhalent les parties vertes des végétaux, exposées sous l'eau au contact des rayons solaires, ou que peuvent fournir divers autres oxydes, notamment l'oxyde rouge de mercure, le peroxyde de plomb, l'oxyde d'argent, soumis à l'action du calorique, il est évidemment sans intérêt sous le point de vue thérapeutique.

Quoique l'oxygène, employé en chimie à de nombreux usages, n'ait eu jusqu'ici en médecine qu'une utilité fort douteuse et des applications peu étendues, maintenant pour ainsi dire oubliées, l'importance longtemps attachée à celles-ci par des hommes d'un grand nom, nous oblige de ne les point passer sous silence et même de les exposer ici avec quelque détail. C'est en effet à ce gaz que, peu après sa découverte, furent assez généralement rapportées par les chimistes les propriétés médicamenteuses de la plupart des composés minéraux ; les corps simples n'ayant en général

Digitized by Google

sur les êtres vivants qu'une action bien moindre que ne l'est celle de leurs oxydes ou de leurs acides, l'activité médicinale peut être ainsi en raison directe de la quantité d'oxygène contenue dans les médicaments.

Fourcroy, qui en 1799 (*Journ. de la soc. des pharm.*) revendiquait cette théorie comme professée par lui depuis plus de 12 ans, fit remarquer, en s'appuyant de l'opinion de Berthollet, que la causticité des sels et des oxydes métalliques dépend de leur oxygène, que les corps qui en sont le plus avides, le charbon, le soufre, les métaux, ont par eux-mêmes si peu d'action qu'on a été jusqu'à leur refuser toute vertu médicamenteuse; tandis que, combinés à l'oxygène, ils deviennent des médicaments énergiques ou même des poisons terribles. Du reste, il partageait les oxygénants ou corps oxygénés en deux ordres : les uns, véritables *altérants,* en contact avec nos tissus, les oxydent en se désoxydant en totalité; les autres ne se décomposent pas, mais agissent par leur saveur, leur propriété irritante; ce sont les *évacuants* : ces deux modes d'action, au surplus, étant loin de se trouver toujours isolés. Il proposait aussi (notes sur l'ouvrage de Rollo) de former une échelle des médicaments d'après le plus ou le moins d'adhérence de l'oxygène qu'ils contiennent.

Déjà J. Rollo (voy. dans les *Ann. de chimie,* t. XXIV, p. 180; 1797, l'extrait de son ouvrage par Guyton de Morveau) avait partagé les agents médicinaux en deux classes, savoir : ceux qui donnent ou enlèvent immédiatement l'oxygène, et ceux qui rendent seulement le système plus disposé à le recevoir ou à le perdre. Les *suroxygénants* de la première classe sont l'exercice et la diète végétale, l'acide citrique, l'acide nitrique, le muriate suroxygéné de potasse, les oxydes de mercure et de quelques autres métaux; les *désoxygénants* sont le repos et la diète animale, le sulfure ammoniacal, le sulfate de potasse. Dans la deuxième classe, les *suroxygénants* sont le mercure et ses différentes préparations, le fer et ses oxydes, le muriate de baryte; et les *désoxygénants,* le camphre, l'éther, l'alcool, les narcotiques.

De son côté, Alyon, dans la 2e édition de son ouvrage sur les propriétés médicales de l'oxygène, signalait les acides comme communiquant directement de l'oxygène, ou les oxydes comme disposant seulement les corps à recevoir ce principe; tandis que Baumes (*Fondem. de la sci. méth. des maladies,* 4 vol. in-8o), généralisant ces vues, partageait les médicaments en ceux qui augmentent ou diminuent les portions relatives d'oxygène, de calorique, d'hydrogène, d'azote et de phosphore; de même qu'il reconnaissait pour classes de maladies les *oxygénèses* (partagées en *désoxygénèses* et *suroxygénèses*), les *calorinèses,* les *hydrogénèses,* les *azoténèses* et les *phosphorénèses.* Guyton de Morveau enfin (Traité des moyens de désinfecter l'air, 3e éd., 1801) appuyé sur l'autorité de Chaussier, proclama l'oxygène et les oxygénants des agents éminemment anti-épidémiques, anti-contagieux, propres à détruire les virus spécifiques, celui de la peste même, et dès-lors comme prophylactiques de toute espèce de contagion, par leur action puissamment excitante et corroborante. N'oublions pas d'ajouter que Beddoes, à l'exemple de Girtanner (*Journ. de phys.,* XXXVII, 150), voyait dans l'oxygène le principe de toute irritabilité, de toute contractilité dans les êtres organisés; et, passant sur bien d'autres hypothèses, disons que tout récemment M. Dutrochet a lu à l'Académie des sciences un mémoire (séance du 30 janvier 1832), pour démontrer l'existence chez les êtres vivants d'une alternative continuelle d'oxydation et de désoxydation, l'oxydation offrant, dit-il, trois modifications principales, selon qu'elle est *transitoire,* comme dans l'état ordinaire, *temporairement fixe,* comme dans la fatigue, ou *fixe* enfin, comme dans l'état sénile.

Mais, à ne considérer ici que le point de vue thérapeutique, qui ne sait maintenant que plusieurs des corps regardés d'abord comme les plus riches en oxygène, et à raison de cela comme les plus actifs (le chlore, les métalliques, le mercure éteint, etc.), n'en contiennent pas un atome; que d'autres traversent indécomposés nos organes, ou y subissent des changements dont la véritable nature est loin de pouvoir être appréciée; que la graisse dite oxygénée, les onguents, les emplâtres, dont Fourcroy, Alyon, Fournier, Vimont, etc., attribuaient les propriétés à l'oxygène, en contiennent moins qu'une foule d'autres corps, l'eau, par exemple, qu'on n'a point songé à placer parmi les oxygénants? Qui ne voit enfin que la plupart des médicaments actifs sont administrés à si petite dose, que la quantité d'oxygène qu'ils pourraient fournir à l'économie est réellement insignifiante, comparée aux autres voies par lesquelles il y pénètre sans cesse? Et d'ailleurs, rapporter exclusivement à l'oxygène les vertus des médicaments composés, ce serait méconnaître leur activité propre, leurs vertus spéciales; ne plus voir dans leur manière d'agir que des degrés en plus ou en moins d'un même mode d'action, et les ramener tous, en quelque sorte, à cette unité que d'autres, depuis, ont voulu introduire, sans plus de fondement et de succès, en physiologie et en pathologie. La part d'action que peut légitimement revendiquer l'oxygène, c'est celle qui résulte de la plus grande solubilité que la plupart des corps acquièrent en s'y combinant; solubilité qui en exalte, pour ainsi dire, les vertus propres, mais sans les changer, et qui, par l'effet irritant, phlegmasique ou même caustique qui ne l'accompagne que trop souvent et qui est étranger à ces vertus, peut au contraire compliquer fâcheusement l'action des médicaments.

L'abus de ces vues théoriques a été poussé si loin naguère, que la plupart des écrits dont le titre semble annoncer un travail sur l'*oxygène,* ne traitent réellement pas de principe, mais de composés dans lesquels il entre, ou même de corps qui n'en contiennent pas; et que les observations publiées il y a 30 ans, sur les vertus de l'oxygène, sont relatives presque toutes non à ce gaz ou à sa solution dans

Digitized by Google

l'eau, mais à la limonnade nitrique improprement nommée *eau oxygénée*, à la *pommade* dite *oxygénée*, au chlorate de potasse, etc.

Ce n'est donc point à l'histoire de l'oxygène qu'appartient pour nous l'étude des corps si nombreux désignés jadis sous le nom de *médicaments oxygénants* (voy. ce mot); et, suivant l'ordre constant que nous avons adopté, c'est à la base de chacun de ces composés, véritable source de leur vertu médicamenteuse, qu'elle doit être cherchée. Seulement à l'occasion de la solution aqueuse du gaz oxygène, nous traiterons de l'eau oxygénée proprement dite ou deutoxyde d'hydrogène de M. Thénard, qu'il ne faut pas confondre avec la prétendue *eau oxygénée* dont nous parlions à l'instant et qui n'est que de l'eau acidulée avec l'acide nitrique. Passons maintenant à l'étude thérapeutique du gaz oxygène lui-même.

L'action bienfaisante d'un air pur a, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, été reconnue par tous les médecins; et de tout temps aussi l'habitation des lieux élevés, où l'air, plus rare il est vrai, est plus facilement renouvelé, moins chargé d'acide carbonique et d'émanations terrestres, étrangers à sa composition normale, a été recommandée comme un puissant moyen thérapeutique (voy. les art. *Air* et *Atmosphère*). Bordeu (*OEuvres complètes*, p. 1006) assure même que les médecins chinois font chercher sur les hautes montagnes des ballons pleins d'*air vierge* pour le donner à respirer à leurs malades, et que cet air se vend dans les rues de la Chine, comme l'eau à Paris. Ce n'est toutefois que depuis les découvertes de la chimie pneumatique que la composition de l'air, regardée jusque-là comme un élément, étant enfin dévoilée, on a pu constater l'action propre de chacun de ses principes constituants, et songer à administrer isolément le plus remarquable d'entre eux, l'oxygène.

Priestley paraît être le premier qui en ait proposé l'usage en médecine. Selle, de Berlin, s'en est servi, dit-on, pour purifier les salles des hôpitaux. Bientôt les essais physiologiques auxquels il fut soumis le firent reconnaître comme doué d'une action très-stimulante, qui, des voies respiratoires et circulatoires, où elle s'exerce d'abord, s'étend à toute l'économie, le pouls, la chaleur, la soif, les fonctions intellectuelles se trouvant alors exaltés (Nysten, *Rech. de physiol. et de chimie pathologiques*). Dans ses expériences sur les airs factices, Beddoes a reconnu que les lapins acquéraient, par la respiration de l'oxygène, la faculté de résister plus longtemps au froid, à la submersion, et présentaient, lorsqu'on les avait laissé périr dans ce gaz, un état inflammatoire de la plupart des organes. Fourcroy avance aussi que, poussée trop loin, cette action détermine une fièvre inflammatoire extrêmement aiguë, et même la gangrène des poumons. Nysten, le comte de Morozzo (voyez ses expériences dans la chimie de Thomson), et tout récemment le docteur S.-D. Broughton, ont enfin constaté que, bien que le gaz oxygène soit éminemment respirable, et qu'un animal qu'on y plonge vive, en général, quatre ou cinq fois plus longtemps que dans un volume égal d'air atmosphérique, ce gaz néanmoins ne saurait être respiré seul sans danger; que pur (et même en grand excès dans l'air) il cause constamment la mort en quelques heures. D'abord, l'action des poumons et de la circulation augmente; puis survient un état de faiblesse et d'insensibilité, que suit la perte des mouvements volontaires, du diaphragme, par exemple, persistant encore, et les mouvements du cœur s'arrêtant les derniers: la chaleur générale se maintient, le sang plus coagulable offre partout l'aspect du sang artériel, et quelquefois l'on peut encore rappeler l'animal à la vie, en lui faisant respirer de l'air atmosphérique. Cependant tout l'oxygène n'est pas consommé ou vicié, et d'autres animaux peuvent encore vivre quelque temps dans le gaz où ont péri les premiers. M. Morozzo trouve de l'analogie entre les effets de l'oxygène et ceux qui résultent de l'introduction dans le sang de certains poisons. Macquer avait donc eu raison de dire que l'air vital, si on voulait le prendre pur, userait les ressorts de la vie aussi facilement et aussi promptement qu'il fait brûler les corps combustibles. D'autres expériences de Nysten ont aussi prouvé qu'injecté dans les veines des animaux, à dose modérée, ce gaz augmente la plasticité du sang, sans causer d'accidents; qu'à dose un peu plus forte il accroît la fréquence de la respiration, diminue celle de la circulation et détermine pour quelques jours de la toux; qu'enfin il donne la mort, en distendant mécaniquement, comme l'air, les cavités droites du cœur, si l'on en introduit à la fois une trop grande quantité.

Ce n'est donc jamais que mélangé à plus ou moins d'air atmosphérique, ou bien associé à de la vapeur d'eau, que le gaz oxygène doit être administré comme agent thérapeutique. On le fait respirer à la dose de 10, 20 litres et davantage, au moyen d'un gazomètre, de vessies, ou mieux encore d'un ballon de baudruche, ou du tube respiratoire inventé par M. Thouzet. Les essais tentés à cet égard ont eu des résultats très-variés; mais la plupart sont assez peu satisfaisants pour qu'aujourd'hui on n'ait recours à ce gaz qu'en désespoir de cause, dans des affections nouvelles et au-dessus des ressources ordinaires, comme on l'a vu tout récemment pour le choléra-morbus épidémique.

En général il n'a guère été conseillé que dans les *affections asthéniques*, et c'est contre elles que Beddoes l'a surtout expérimenté avec succès. Nysten pense que dans ces cas ses avantages ne peuvent être révoqués en doute, mais ne compensent pas les difficultés de l'administration de cet agent; remarque applicable surtout à ces maladies, l'asphyxie, le choléra-morbus, par exemple, où le moindre retard dans l'application des remèdes est toujours si préjudiciable. Fourcroy le regarde comme positivement contre-indiqué toutes les fois qu'il y a augmentation de la chaleur et des mouvements vitaux. Sprengel attribue à la nature aiguë des *fièvres* dites *putrides*, les inconvénients que Herz, Minderer, etc., ont reconnus à l'oxygène pur dans ces maladies (1791).

Digitized by Google

Quoique Chaussier rapporte avoir soulagé un *phthisique* au dernier degré par l'administration de ce gaz, qu'il cite une observation de Caillens qui en a guéri un autre complétement, et qu'enfin il le regarde comme un auxiliaire très-utile; quoique P.-J. Ferro, dans une longue polémique avec J.-A. Scherer, ait prétendu, que dans la phthisie, l'inspiration de ce gaz calme l'iritation pulmonaire, apaise les spasmes, diminue la tendance à l'inflammation; quoique J.-B. Baumes l'ait aussi recommandé dans la *phthisie atonique*, et que Sprengel pense qu'il puisse y être utile (*Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, VI, 172; et Gaz méd. de Saltzbourg, en allemand, 1791, III, 147); les expériences de Fourcroy, qui, l'ayant essayé sur 20 phthisiques, a vu, après un calme passager des douleurs et de la toux, sans diminution du reste de la fièvre, les accidents inflammatoires s'accroître, et les malades, un moment ranimés, périr plus rapidement ensuite; celle de Beddoes, celle de F.-L. Dumas (*Journ. de phys. et de méd.*, en anglais, juin 1800, p. 449), etc., n'ont que fait voir ses funestes effets dans le traitement de cette maladie.

Dans l'*asthme*, au contraire, J.-H. Mensching, qui d'ailleurs a écrit en faveur de ce gaz (retiré de l'oxyde rouge de mercure) dans les maladies de poitrine, en général, ainsi que dans les fièvres bilieuses, malignes, etc.; Beddoes, Chaptal (*Ann. de chimie*, IV, 21). Thorntum (*Annuaire de la soc. de méd. du dép. de l'Eure*, 1808, p. 267), etc., ont cité des exemples de ses avantages. Il en est de même dans l'*asphyxie*, d'après Chaussier qui l'a proposé contre celle des nouveau-nés (par suite des succès qu'il en avait obtenus sur des animaux), et a décrit pour l'administrer un appareil de son invention; et aussi d'après Goodwyn, Gorcy et van Marum, ce dernier, qui le retirait du nitre, ayant d'ailleurs corrigé l'appareil inventé par Gorcy (*Réflexions sur les moyens proposés pour rappeler les asphyxiés à la vie*, en allemand, Harleim, 1793, in-8°). M. P. Pelletan (*Dict. de chimie gén. et méd.*, II, 344) dit qu'on a vu un homme asphyxié par l'hydrogène sulfuré d'une fosse d'aisances, revenir rapidement à la vie en respirant du gaz oxygène, puis expirer peu d'instants après.

C'est aussi pour combattre l'asphyxie du *choléra-morbus épidémique*, que l'inspiration de l'oxygène a été tentée dans cette maladie, d'abord en Russie, puis en Pologne (Sandras, *Du choléra épid., etc.*, 1832, in-8°, p. 44; et *Observ.*, etc. *Trans. méd.*, VII, 333), et enfin en Prusse (Berlin) où M. Sanson jeune l'a expérimenté sur 8 malades (*Séance de l'Acad. roy. de méd.* du 11 avril 1832), mais partout sans succès. Ce qui n'a pas empêché qu'elle n'ait été de nouveau conseillée ou essayée en France, et sans plus d'avantages constatés, par M. P. Bories (*Du choléra-morbus asiatique*, Paris, 1832, in-8), dans la vue de rendre au sang le principe vivifiant qu'il a, disait-il, perdu; par un élève en médecine nommé Capitaine (*Gaz. méd.* d'avril 1832); par M. Costor (1er avril 1832), qui, regardant le choléra comme un empoisonnement dû à l'action d'un air vicié sur les nerfs pneumo-gastriques, ce qui empêche la revification du sang, propose l'inspiration de ce gaz pur, mêlé, suivant les circonstances, à de l'air ou à de la vapeur d'eau; par M. d'Olivé, de Nogent-sur-Seine, qui recommande en outre le vin de Champagne; et enfin par M. Thouzet (*Séance de l'Acad. royale de méd.*, du 10 avril 1832; *Revue méd.*, 1832, II, 127), qui assimile le choléra à l'empoisonnement par l'hydrogène sulfuré. Mais, suivant la remarque de M. Auzoux (*Du choléra, etc.*, p. 21), puisque dans le choléra épidémique l'air ne pénètre pas (ou mieux ne pénètre qu'imparfaitement) dans les poumons, l'inspiration de l'oxygène doit être sans effet; et c'est sur le système nerveux, comme source de l'altération de la fonction pulmonaire, qu'il faudrait pouvoir agir.

Le gaz oxygène, mieux indiqué dans les cas de *chlorose*, de *scrophules*, d'*obstruction du bas-ventre*, d'*hypochondrie*, de *dyspnée opiniâtre* accompagnée de pâleur et de faiblesse générale, de *rachitisme* commençant (Fourcroy, *Ann. de chimie*), de *scorbut*, de *convulsions* (Beddoes), du *tétanos* même (M. Saladin), paraît en effet s'y être montré quelquefois utile. M. Millingen, qui l'a employé avec succès à la dose de 6 à 8 bouteilles par jour, étendu de 3 parties d'air atmosphérique, dans plusieurs de ces affections, l'a aussi donné contre la *leucorrhée atonique*, les *engorgements* des viscères abdominaux, l'*ascite*, etc. (*Bull. des sc. méd.*, de Fér., IX, 93). Toutefois, nous devons le dire, on manque de faits suffisamment détaillés, assez nombreux ou assez bien observés pour fixer, même dans ces cas, la valeur de ce médicament. Ce que M. Grille, pharmacien de première classe, envoyé en 1799 à Mâcon, rapporte de l'action anti-psorique (préservative et curative) du gaz oxygène dégagé spontanément, dit-il, dans les mines de manganèse, pendant leur exploitation, et décolorant sensiblement les habits des ouvriers, nous paraît établi d'une manière encore moins solide. Et quant à l'emploi de l'oxygène dans la *syphilis* (Girtanner, Alyon, Beddoes, etc.), les *ulcères* de mauvaise nature, une espèce de *lèpre* (Beddoes), et autres affections externes où il a été surtout préconisé, rien de ce qu'on a écrit sous ce titre ne s'y rapporte; le nom d'oxygène, comme nous l'avons déjà dit, se trouvant, dans ce cas, toujours appliqué faussement aux acides nitrique, muriatique, à la pommade dite oxygénée, ou au chlorate de potasse, regardés jadis comme *médicaments oxygénants*, c'est-à-dire, n'agissant qu'en vertu de leur oxygène.

Eau oxygénée. Sans parler de la limonade nitrique, si improprement décorée du nom d'*eau oxygénée* à la fin du siècle dernier, deux autres liquides l'ont reçu depuis à plus juste titre. L'un n'est qu'un mélange, une simple solution d'oxygène dans l'eau; l'autre est une combinaison, un véritable deutoxyde ou peroxyde d'hydrogène.

L'eau, en effet, qui, dans l'état naturel, et comme condition de sa facile digestibilité, contient toujours

Digitized by Google

un peu d'air dissous (plus oxygéné que l'air ordinaire, puisqu'il offre 32 % d'oxygène, ce qui prouve que ce gaz est plus soluble dans l'eau que l'azote), peut dissoudre, sous la pression commune et à 10° de température, cinq centièmes de son volume d'oxygène, qu'il abandonne à 0 ou à 80° R.; il peut enfin, par une forte pression, se charger de près du tiers de son volume de ce gaz; et en général, on peut dire que la proportion d'oxygène que l'eau est susceptible de dissoudre, est en raison directe de la pression, et en raison inverse de l'élévation de la température. C'est dans l'établissement de Tivoli que cette eau oxygénée, inscrite dans la *Pharmacopée* de Brugnatelli, a été préparée pour la première fois, par Paul. Les commissaires de l'Institut qui l'ont visité en l'an VIII, tout en avouant que l'eau qu'ils ont analysée ne contenait pas le tiers de la quantité de gaz annoncée, louaient beaucoup ce qu'ils appelaient une *véritable et importante découverte;* et l'un d'eux, Fourcroy sans doute, rappelant les faits publiés en sa faveur par les médecins de Genève dans plusieurs numéros de la *Bibliothèque Britannique* (voy. t. VIII, p. 173, et le *Mém. d'Odier*, t. XLIV, 61), la regardait comme appelée à devenir « un des remèdes les plus puissants, à remplacer dans quelques cas les acides, les oxydes, les sels métalliques, » et comme devant fixer sérieusement l'attention des expérimentateurs. Néanmoins, et malgré quelques faits épars dans divers recueils, qui semblent la recommander, à la dose d'une ou deux bouteilles par jour, comme un légér excitant, utile dans les cas d'*inappétence*, de *spasme de l'estomac*, d'*hystérie*, d'*aménorrhée*, d'*hydropisie asthénique*, d'*asthme*, etc. (voy. sur sa composition, ses vertus et ses usages, un mémoire anonyme inséré en 1806 dans les *Annales de la soc. de Montp.*, t. XV, histoire, t. III; p. 57), l'eau oxygénée est aujourd'hui complétement tombée en désuétude, et nous ne pensons pas qu'on en trouve de toute préparée dans les établissements d'eaux minérales artificielles. Elle vient toutefois d'être proposée de nouveau par M. Martin St-Ange (séance de *l'Acad. des sc.* du 5 avril 1832), jointe à l'usage de la teinture de cannelle, de musc ou de menthe, dans la période asphyxique du *choléra épidémique*, où M. Sérullas a aussitôt indiqué comme succédané plus soluble, et ainsi d'une administration plus sûre et plus commode, le protoxyde d'azote (voy. l'article *Azote*).

Si cette espèce d'eau oxygénée a paru trop peu active pour conserver une place dans la matière médicale, la seconde, regardée comme un *deutoxyde* ou *peroxyde d'hydrogène*, présente au contraire une activité bien remarquable. Toutefois, sans doute à raison des difficultés attachées à sa préparation, elle ne paraît pas avoir été essayée encore en médecine, où, mélangée dans des proportions ordinaires, elle pourra être admise un jour à meilleur droit que la précédente. Un prix pour 1830, sur les propriétés chimiques, médicinales et autres, de cette eau, avait été proposé par la Société hollandaise des sciences à Harlem : nous ignorons s'il a été adjugé. Découverte en 1818 par M. Thénard, mais d'abord dans un moindre degré de concentration, elle peut offrir jusqu'à 850 fois son volume d'oxygène et une densité de 1,453. Les opérations, aussi délicates que multipliées (voy. les *Annales de chimie*, juin 1819), nécessaires pour l'obtenir pure et bien concentrée, ont pour but de forcer l'eau qu'on veut oxygéner de se charger de la portion d'oxygène qui constitue la barite un deutoyxde de barium. On y parvient en combinant d'abord ce deutoxyde à l'acide muriatique, le précipitant par l'acide sulfurique à l'état de proto-sulfate, séparant ensuite l'acide muriatique au moyen du sulfate d'argent, précipitant l'acide sulfurique par de la barite, et enfin concentrant sous le récipient de la machine pneumatique, et à l'aide de l'acide sulfurique, l'eau déjà plus ou moins saturée d'oxygène. Ce procédé du reste vient d'être perfectionné par M. Thénard lui-même, dans un mémoire lu à l'Institut le 9 avril 1832.

Le deutoxyde d'hydrogène est un liquide incolore, sans odeur, d'une saveur à la fois astringente et amère, qui se rapproche de celle de l'émétique et épaissit la salive; il n'agit ni sur le tournesol ni sur l'infusion de violettes; appliqué sur la peau, il en attaque l'épiderme, la blanchit, excite pendant quelque temps de vifs picotements, et peut, si on en prolonge l'application, l'altérer et la détruire : son action sur les membranes muqueuses est fort analogue. Soluble en toutes proportions dans l'eau, il résiste à un froid de — 30°, se volatilise au-dessous de + 20°, ou dans le vide, sans se décomposer, abandonne au contraire tout son oxygène dès qu'on l'expose à une température plus élevée ou à l'action de la pile voltaïque, s'altère enfin peu à peu à la température ordinaire. La plupart des métaux et des oxydes en opèrent aussi plus ou moins subitement la décomposition, soit sans éprouver eux-mêmes de changement (oxyde de manganèse et métaux difficilement oxydables), soit au contraire en s'oxygénant (métaux acidifiables), soit enfin, ce qui est bien plus extraordinaire, en perdant leur oxygène (oxydes d'or, d'argent, de platine), presque toujours en produisant une vive effervescence, quelquefois même une véritable explosion (les mêmes), et, chose remarquable, en développant une grande quantité de calorique et de lumière; un grand nombre de sels, les hydro-sulfates et hydriodates surtout le décomposent. Diverses matières animales décomposent aussi l'eau oxygénée, et sans subir en apparence aucune altération, de manière à pouvoir servir indéfiniment, dit-on, au même usage, pourvu que l'eau ne soit pas trop concentrée : tels sont, au premier rang, la fibrine, puis le parenchyme des poumons, des reins et de la rate, coupés en tranches fort minces et lavés; enfin, mais à un degré moindre, la peau et le système veineux. Aucune matière végétale ne l'altère. D'autres corps au contraire semblent augmenter l'affinité de l'eau pour l'oxygène; tels sont certains acides, même végétaux, la gélatine, l'albumine liquide ou solide, l'urée, le sucre

Digitized by Google

et plusieurs autres matières végétales et animales, auxquelle par conséquent il pourrait être bon de l'associer si un jour on voulait l'essayer en médecine.

Tous ces résultats, que l'affinité, telle qu'on l'a conçue jusqu'ici, ne saurait expliquer, et dont semble seul pouvoir rendre compte l'état électrique des corps, ont été rapportés par M. Thénard à une force *inconnue*, la même peut-être qui préside aux phénomènes singuliers qu'offrent l'argent fulminant, le chlorure et l'iodure d'azote, etc., et même aux sécrétions animales et végétales. « On concevrait ainsi, disait-il, comment un organe, sans rien absorber, sans rien céder, peut constamment agir sur un liquide et le transformer en des produit nouveaux. » Si nous avons combattu ailleurs (*Dict. des sc. méd.*, XXXIX, 67) ces inductions, tirées de l'étude des corps inorganiques et de matières animales privées de vie, et qui tendraient à changer complétement nos théories médicales, nous devons dire ici que l'eau oxygénée, par son action non moins énergique que singulière, mérite du moins de fixer sérieusement l'attention des expérimentateurs, et semble pouvoir offrir de nouvelles ressources à la thérapeutique. Si l'on excepte ses applications chimiques, elle paraît n'avoir servi jusqu'ici que pour enlever les taches que forme sur le papier le blanc de plomb lorsqu'il passe à l'état de sulfure.

Chaussier. Réflexions sur les moyens propres à déterminer la respiration dans les enfants qui naissent sans donner aucun signe de vie, et à rétablir cette fonction dans les asphyxiés; et sur les effets de l'air vital ou déphlogistiqué employé pour produire ces avantages (*Hist. et mém. de la soc. royale de méd.*, 1780 et 1781 ; *Hist.*, p. 346). — Menschng (J.-H.) *Diss. physico-medica de aeris fixi et dephlogisticati in medecina usu*. Gottingæ, 1787, in-8. — Schérer (J.-A). Sur l'inspiration de l'oxygène dans les inflammations chroniques de la poitrine (en allemand). Vienne, 1793, in-8. — Ferro (P.-J.). Sur les effets de l'oxygène (en allemand). Vienne, 1793 et 1795, in-8 (voyez aussi son *Essai*, en allem., *sur de nouveaux médicaments*, Vienne, 1793, in-8, antérieur à l'ouvrage ci-dessus et au premier de Schérer, et point de départ de la polémique établie entre Schérer et Ferro ; voyez également sur cette dispute le *Journ. des découvertes*, en allemand, cah. 8, p. 1, et la *Gaz. méd. de Saltzbourg*, en allemand, 1794, t. I, p. 33). — Schérer (J.-A.). Des effets nuisibles de l'oxygène dans les inflammations chroniques de la poitrine (en allemand). Vienne, 1793, in-8. — Fourcroy. Extrait d'un Mémoire sur les propriétés médicinales de l'air vital (*Annales de chimie*, IV, 83; 1790). — Alyon (P.-P.). Essai sur les propriétés médicales de l'oxygène, et sur l'application de ce principe dans les maladies vénériennes, psoriques, et dartreuses. Paris, an VI (1798), in-8. Trad. en allemand Leipsick, 1798, in-8). Deuxième édit., Paris, an VII, in-8 (Voyez aussi les *Mém. de la soc. méd. d'émul.*, an VI, p. 195 de la prem. édit.). — Fournier. Mém. et observ. sur les propriétés médicinales de l'oxygène (*Rec. périod. de la soc. de santé de Paris*, V, 358). — Fourcroy. Vues sur l'action médicamenteuse de l'oxygène fixé dans plusieurs substances (*Journ. de la soc. des pharmaciens*, Paris, an VIII, 1799, in-4, p. 34 et 80. Voyez aussi la sixième note de la trad. de l'ouvrage de J. Rollo, sur le diabétès, par Alyon. Paris, 1799, in-8). — Van Toulon. *Diss. de principii oxygenetici, sive elementi acidifici eximia et amplissima in corpus humanum efficacitate*. Ultrajecti, 1801, in-4. — Vimont. Faits relatifs à l'emploi de l'oxygène, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, (*Journ. gén. de méd.*, XVI, 40). — Hill (D.). Sur les propriétés médicinales de l'oxygène (en anglais). Trad. en allemand par E.-H.-G. Muenchmeyer. Gottingue, 1801, in-8. — Muenchmeyer (E.-H.-G.). *De viribus oxygenii in praecavendis et sanandis morbis*. Gottingue, 1801, in-8. — Broughton. Rech. expérim. sur les effets physiologiques de l'oxygène et d'autres gaz sur l'économie animale (*Quarterly journal of science and arts*, Janvier-mars 1830; extrait de l'anglais, t. XXI, p. 30 et 189 du *Bull. des sc. méd.* de Férussac). — Coster (J.). Traitement du choléra-morbus par le gaz oxygène, etc. Paris, 1 avril 1832, brochure in-8. — Voyez, relativement aux gaz en général, la Bibliographie de notre article *Gaz*. — *Nota*. Les Mémoires de Fourcroy, d'Alyon, de Fournier, de Vimont, etc., malgré leur titre, ne traitent que peu ou point, comme nous l'avons observé plus haut, de l'oxygène proprement dit, et figureraient mieux dans la Bibliographie de l'*acide nitrique*, des *oxydes*, des *acides*, des *chlorates*, etc.

Oxygium. Nom proposé d'abord par Lavoisier pour désigner l'*Oxygène*.

Oxylapathum. Nom officinal du *Rumex aquaticus*, L.

OXYMELLITES. C'est, dans la nomenclature adoptée par MM. Henri et Guibourg, le nom des saccharolés liquides ou sirops dont l'oxymel est la base et qu'on nomme communément *oxymels* (v. ce mot). L'oxymel ordinaire est l'oxymellite simple, les oxymels scilitique et de colchique, des oxymellites de scille et de colchique, etc.

OXYMELS, et non *oximels*. Sortes de sirops faits avec le miel et le vinaigre, et dont on trouve l'origine jusque dans les écrits d'Hippocrate, qui y ajoutait du sel de cuisine (Dioscoride, *lib.* V, *c.* 18). Nous avons exposé à *Mellites* les inconvénients attachés aux sirops faits avec le miel, qui fermentent toujours, et qui ne donnent plus alors qu'un médicament de mauvaise qualité. Ils sont un peu moindres à la vérité pour les oxymellites, à cause de la nature acide du vinaigre qui est la base ou au moins l'excipient de ces sirops. Toutefois nous pensons, comme pour ceux-là, que les sirops faits avec le sucre sont infiniment préférables, puisqu'étant bien préparés ils ne fermentent pas; et dès lors qu'on devrait bannir de la thérapeutique tous les *mellites* et les *oxymellites*.

Les oxymels sont *simples* ou *composés*; les premiers sont ceux faits avec le vinaigre seul ou naturel; les seconds avec les vinaigres médicamenteux. Tous passent pour incisifs, expectorants, propres à agir sur la muqueuse des voies aériennes, dans le catarrhe chronique, le rhume humoral, celui avec engouement des bronches, dans les gargarismes, etc. On les emploie aussi dans l'état muqueux des voies digestives, contre les affections saburrales, bilieuses, etc. Il faut éviter de les prescrire dans les cas d'irritation trop marquée ou d'inflammation fort aiguë, à moins de les donner très-affaiblis.

Parmi les oxymels composés, un surtout est d'un usage assez fréquent, le *scillitique*, que l'on donne dans les cas indiqués ci-dessus, mais lorsqu'il faut agir plus puissamment; on le conseille dans la débilité pulmonaire, dans l'hydropisie de poitrine, et dans celle des autres régions du corps, pour édulcorer les boissons; la dose ne doit guère dépasser deux gros à une demi-once, surtout lorsqu'on commence à l'administrer, parce qu'il produit des vomissements, etc. Voyez *Scilla*. L'*oxymel colchique* est à peu près inusité, en France du moins, à cause de sa violence.

Digitized by Google

Etoc-Demazy. Nouveau procédé pour préparer les oxymels, etc. (*Journ. de pharm.*, I, 66).

Oxymyrsine. Un des noms grecs du *Ruscus aculeatus*, L.

Oxymuriates de chaux, de potasse, de soude, etc. Anciens synonymes de chlorures de chaux, de potasse, de soude, etc. Le mot oxy-muriate a été employé aussi pour désigner les deuto-chlorures métalliques, et même quelquefois, à tort, des chlorates.

Oxymuriatique (Acide). Nom donné au *Chlore* par Kirwan.

Oxypetra. Pierre ou terre d'un blanc jaunâtre, d'une saveur aigrelette, employée à Rome, suivant Lémery, en infusion dans l'eau, pour apaiser la soif dans les fièvres ardentes.

Oxyphania. Nom donné au tamarin, *Tamarindus indica*, L., dans quelques ouvrages.

Oxyphyllon, Oxytriphyllum. Noms anciens de l'*Oxalis Acetosella*, L.

Oxyques. MM. Henri et Guibourg nomment ainsi des corps binaires qui ont l'oxygène pour principe électro-négatif. Tels sont la plupart des *acides* et des *oxydes* minéraux. Voy. ces mots.

Oxyrinchus des anciens. Voy. *Binny*.

Oxyrinque. Espèce de poisson du Nil. Voy. *Mormyrus Oxyrinchus*, Lacép.

Oxys. Un des noms de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Oxysaccharum. Mélange de vinaigre et de sucre.

Oxysulfure. Composé de soufre et d'un oxyde. Voy. *Sulfures oxydés*.

Oxytartre. Ancien synonyme d'acétate de potasse. Voy. *Potassium*.

Oxytenos. Ancien nom grec du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Oxytoca. Noms des remèdes propres à hâter l'accouchement.

Oye. Ancienne orthographe d'oie, *Anas Anser*, L.

Oyevaert. Un des noms flamands de la cigogne blanche, *Ardea Ciconia*, L.

Oyot manis. Nom java du *Clycyrrhiza glabra*, L.

Oyster scales. Nom anglais des écailles d'huître. Voy. *Ostrea*.

Oyugona. Nom huron du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Ozabr. Nom polonais de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.

Ozanka, Ozanka rimsa. Noms polonais et bohême du *Teucrium*, *Chamædrys*, L.

Ozanke ziele. Nom polonais de l'anémone des prés, *Anemone pratensis*, L.

Ozel. Un des noms anglais du merle. Voy. *Turdus*.

Ozymum. Synonyme d'*Ocymum*.

P.

P. Cette lettre dans une formule veut dire: pincée, *pugillum*, et, quelquefois, partie, *pars*.

Pa-co-hu huei-hian. Nom chinois de la badiane, *Illicium anisatum*, L.

Pa-sui-cha. Nom chinois d'une variété de thé.

Pa-siao. Un des noms chinois du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

Pa-lo-mye. Nom chinois du jacquier, *Artocarpus integrifolia*, L.

Paa-tsyaus. Nom chinois de la banane, *Musa paradisiaca*, L.

Paauwe. Nom du paon *Pavo cristatus*, L., en Hollande.

Paak. Nom tamoul de l'*Areca cathecu*, L.

Paakarienou. Nom kourile d'une espèce de *Canard*.

Paan. Nom indien du betel, *Piper Betle*, L.

Paapenkruid. Nom hollandais du pissenlit, *Taraxacum dens Leonis*, Desf.

Paapeta. Nom de la fève de Saint-Ignace, *Strychnos Ignatii*, Lam.

Paaphir. Nom hébreu du champignon comestible, *Agaricus edulis*, Bull.

Paardenkastanie. Nom hollandais du marronier d'Inde, *Æsculus Hipocastanum*, L.

Paarsch vingerhoed. Nom hollandais de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

Paca. Voy. *Cavia Paca*, D.

Paca. Nom du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.? aux îles Sandwich.

Pacao, Pacaert. Noms du lis du Japon, *Lilium Camtschacense*, Thunb. à la Chine.

Pacax, Pacaes. Noms que portent au Pérou les fruits comestibles de l'*Inga insignis*, Kunth.

Pacal. Nom d'un arbre d'Amérique dont les cendres, mêlées au savon, guérissent les dartres, d'après Monard (*Drogues*, 176).

Pacane, Pacaye (noix). Fruit du noyer pacanier, *Juglans oliveformis*, Mich.

Pacoco-Bambo. Fougère de Sumatra, qui est le *Paco-utan* de Rumphius (*Hort. Amb*, VI, 62, f. 27), et dont on mange les pousses dans cette île.

Pachar. Nom java du *Lawsonia inermis*, L.

Pachéz. Nom persan et indien de l'*Émeraude*, suivant Lémery (*Dict.*, 822).

Pachira aquatica, Aubl. Pachirier. Voy. *Carolinea princeps*, L. F.

Pachuntiques, *Pachuntica*. Synonyme d'*Incrassants*.

Pachutschaja. Nom russe de la violette, *Viola odorata*, L.

Pachydermes. Ordre de grands animaux mammifères à sabot auquel se rapportent les genres *Elephas*, *Equus*, *Hippopotamus*, *Rhinoceros*, *Sus*, et *Tapir* (voy. ces mots).

Pacipheylla. Nom du tabac rustique, *Nicotiana rustica*, L., dans quelques auteurs.

Pacuyaise. Un des noms du *Dolichos tuberosus*, L.

Pacinira. Nom caraïbe du *Maranta arundinacea*, L.

Paclas. Feuillée figure sous ce nom brésilien une herbe traçante, sans fleurs ni fruits, estimée rafraîchissante et potagère par les naturels (*Plant. méd.*, III, 49).

Paco caatinga. Nom d'une espèce de *Costus* du Brésil; suivant Aublet, c'est le *Costus arabicus*, L.; c'est l'*Amomum hirsutum*, de Lamarck; c'est aussi le *Jacuacanga* figuré dans le *Botanical register*, sous le nom de *Costus*, qui est le *Costus spiralis*, Roscoë, le *C. cylindricus*, Roëmer; sous le même nom de *Paco caatinga* Margrave cite un *Coccoloba*.

Paco ceroca. Nom d'un *Amomum* dans Bison (*Bras.*, 213), d'après Paulet (*Flore de Virgile*, 13).

— Pacoba, Pacobuque, Pacquovire. Noms américains de la banane, *Musa paradisiaca*, L.

Digitized by Google

(Coxe, *Amério. disp.*, 501); Ducellier et Tomassen dans les engorgements abdominaux; Chaston contre le cancer des mamelles, en topique, ainsi que M. Janin, qui se sert d'une pommade faite avec l'huile essentielle dans la graisse, un gros pour deux onces, etc. Cullen a essayé en vain le laurier-cerise contre les fièvres intermittentes. C'est surtout contre les phlegmasies, telles que l'angine, la péripneumonie, etc., qu'on a prescrit son usage, et les fauteurs de la doctrine du *contre-stimulus* ont vanté ses avantages dans des affections contre lesquelles se sont inscrits en faux la plupart des médecins. M. Dupuytren, en 1814, a injecté dans les veines l'eau distillée de laurier-cerise dans l'espoir d'obtenir la guérison de la rage, mais sans succès (Orfila, *Toxicol.*, *ib.*). Fontana avait déjà éprouvé qu'injecté dans la veine jugulaire, il ne produisait aucun effet (*Traité de la vipère*). Krimer a publié des observations qui démontrent, suivant lui, l'utilité de l'inspiration de la vapeur de l'eau de laurier-cerise dans les affections spasmodiques des poumons et des muscles de la poitrine; il fait respirer depuis un gros jusqu'à une demi-once de cette eau bien préparée, versée sur un vase chaud de manière à s'évaporer en 10 ou 12 minutes (*Journ. compl. des sc. méd.*, V, 282). On pourra sans doute apporter quelque perfectionnement au mode de respirer cette vapeur, aujourd'hui qu'on a des appareils plus parfaits, et qu'on exploite ce mode de thérapeutique, qui paraît avoir de bons effets dans quelques cas, comme dans les dyspnées, les maladies de la peau, l'aménorrhée, etc., en mettant dans l'eau où plonge le tube respirateur, des substances appropriées à ces maladies, etc. On pourrait surtout le tenter dans l'angine de poitrine, maladie incurable jusqu'ici, plus fréquente qu'on ne le croit, et parfois cause de morts subites.

Puis donc qu'il y a si peu d'efficacité dans l'emploi du laurier-cerise, qu'on n'a pas de preuve manifestement évidente de ses propriétés curatives dans aucune maladie; que, d'un autre côté les préparations à employer sont variables, incertaines, à cause des circonstances de leur confection énumérées plus bas, nous sommes portés à conclure que la thérapeutique ne doit faire que peu ou point usage *interne* de ce médicament, et lui préférer l'acide hydro-cyanique des chimistes préparé *médicinalement*, et dont l'effet peut toujours être mesuré d'avance: nous parlons des préparations indiquées dans notre ouvrage, et plus récemment (*Journ. de chimie médicale*, VII, 544), et non de celles du *Codex*, dont les terribles effets sont encore présents à la mémoire des praticiens de Paris (voyez *Journ. génér. de méd.*, CIII, 367).

On ne peut au contraire substituer l'eau de laurier-cerise à l'acide hydro-cyanique, ainsi que Erdemann s'en est assuré. Celle-ci affecte le cerveau d'une manière plus désagréable, le sang est plus dissous, plus fluide après son usage. Thomassen la donnait même contre la plasticité du sang, lorsqu'après une saignée il le trouvait noir et épais; il en prescrivait alors 30 à 40 gouttes par jour, pendant quelques jours, pour obtenir cet effet (*Journ. de méd. de Corvisart*, etc., XIX, 78). Cet auteur affirme que privées de leur acide hydro-cyanique, l'eau distillée et l'huile essentielle produisent le même résultat et qu'elles peuvent être mortelles à grande dose (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XIII, 277), ce qui mettrait hors de doute l'assertion de Ducellier, qui pense que les propriétés du laurier-cerise résident dans son huile essentielle, opinion qui est aussi celle de l'un de nous, mais qui nous semble contredite par les effets que nous voyons produire à l'acide hydro-cyanique d'origine minérale, et qui sont presqu'analogues à ceux du laurier-cerise.

On a employé plusieurs préparations de cette plante. Les feuilles pulvérisées ont été données à la dose de 4 à 8 grains. Nous observerons que la dessiccation leur fait perdre presque toutes leurs propriétés, ainsi qu'on l'a remarqué. Pourtant elles sont encore sternutatoires; on en fait des cataplasmes, unies avec de la farine, pour appliquer sur les cancers. Leur extrait, qui a été conseillé à la dose de 6 à 12 grains, vaut encore moins, parce que, outre les inconvénients attachés à ce genre de médicament, sa confection produit la volatilisation des principes dans lesquels résident ses propriétés: aussi un gros a-t-il été sans effet sur un chien; il a fallu en donner 2 gros et demi pour le faire périr au bout de 48 heures, sans avoir rien éprouvé, et de faim peut-être (Fontana, *loc. cit.*, p. 155).

L'eau distillée est la préparation la plus employée. Elle a d'autant plus de force, qu'elle est plus récente, plus trouble, que la distillation en est faite avec des feuilles plus fraîches, plus en vigueur, qu'on en a mis davantage, qu'elle passe la première dans la distillation, etc. Ce trouble est causé par la suspension de l'huile essentielle. Si on filtre cette eau, comme le recommande avec raison le *Codex*, l'huile s'en trouve séparée, et il ne reste plus qu'une eau transparente, qui est beaucoup plus douce et qui peut se donner par onces comme le fait M. Fouquier (*Bull. de la société de la Facul.*, VI, 440, 1819); tandis que trouble, et surtout la portion supérieure, elle serait vénéneuse à la dose d'un ou deux gros; d'où il résulte que cette eau est un médicament fort inégal, qu'elle varie suivant les pharmacies où on la prend, parce qu'il est impossible qu'elle soit faite avec les mêmes précautions dans toutes, et que dès-lors on doit ne la prescrire qu'après s'être bien assuré de son état réel, ce qui devient difficile et doit faire hésiter à l'employer. Il vaudrait mieux, dans ce cas, et nous en donnons le conseil spécial, préparer extemporanément cette eau, en versant un nombre de gouttes d'huile essentielle dans une quantité connue d'eau distillée comme une goutte par once, qu'on donnerait en 4 doses, à deux heures de distance, en agitant bien le mélange à chaque fois que le malade le prendrait. On pourrait, de préférence même, faire un *oleo-saccharum* avec cette huile, afin que le mélange soit plus exact, ou employer tout autre moyen propre à opérer la combinaison entre l'eau et l'huile essentielle.

Digitized by Google

Nous croyons donc que si les feuilles avec lesquelles on a préparé l'eau distillée de laurier-cerise sont fraîches et dans toute leur force, que l'eau soit récemment faite, en mettant, ainsi que l'indique Murray, une livre de feuilles pour une pinte d'eau à distiller, et qu'elle soit filtrée pour la priver de son huile essentielle, on peut, disons-nous, en donner un gros et plus (l'un de nous l'emploie *filtrée*, par onces, comme les autres eaux distillées, dans les potions, sans jamais en avoir observé le moindre inconvénient et souvent avec avantage); que si elle n'est pas filtrée, et qu'elle contienne de l'huile essentielle, ce qui la rend trouble, il faut se borner à 20 ou 30 gouttes dans une potion de 4 onces, en ayant soin qu'il n'y ait pas d'huile essentielle dessus, sauf à augmenter successivement ces doses, mais avec l'attention de prendre ce médicament dans la même pharmacie, car nous répétons qu'il est différent dans chacune d'elles, quelque soin qu'on prenne, et nous ajoutons qu'il serait encore mieux dans ce dernier cas de n'en pas donner du tout.

L'huile essentielle est encore une préparation du laurier-cerise recommandée dans les auteurs, et qui se vend en Italie sous le nom d'*essence d'amandes amères*. Cent livres de feuilles fraîches distillées avec suffisante quantité d'eau donnent quelques gros seulement de cette huile, que l'on obtient par décantation, attendu qu'elle est plus lourde que celle-ci; on la recohobe sur de nouvelles feuilles jusqu'à ce qu'on ait la quantité qu'on en désire; on peut aussi l'obtenir en distillant la plante dans l'eau, ainsi que le faisait Fontana. Elle se comporte dans l'économie comme celle d'amandes amères; elle est composée, comme celle-ci, d'un liquide azoté, non cristallisable, vénéneux, et d'une autre partie cristallisable, non azotée, tout à fait innocente, d'après M. Robiquet (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVI, 135). Une goutte de cette huile mise sur la langue d'un oiseau le tue instantanément. Pour l'usage médicinal on conseille de l'étendre dans dix ou douze fois son poids d'huile d'olives ou d'amandes douces, et de donner ce mélange par doses qui contiennent un seizième de grain d'huile essentielle. A l'extérieur on l'emploie également mêlée aux huiles, en pommade, etc., pour apaiser les douleurs lancinantes du cancer, les douleurs de goutte, de certaines dartres, etc., d'après M. Janin St-Just.

On fait quelque emploi économique du laurier-cerise. Les feuilles se mettent dans la soupe au lait, les crêmes, et les gâteaux, etc., pour leur donner un goût d'amandes. Bulliard a remarqué (*Plantes vénéneuses*, p. 318) que la même quantité de feuilles mises dans l'eau incommodera, tandis que dans le lait elle ne sera pas nuisible, ce qui a fait regarder celui-ci comme le remède de la partie vénéneuse de ce végétal, qu'on conseille d'administrer en cas d'empoisonnement. On recommande de ne jamais mettre plus d'une feuille fraîche par plat. Le noyau du fruit, dont la pulpe est douceâtre et innocente, et que les oiseaux mangent sans inconvénients, est parfois employé pour donner aux liqueurs alcooliques, au thé, au chocolat, etc., l'odeur d'amandes amères; il ne faut pas dépasser des proportions modérées, car on cite des gens empoisonnés pour avoir bu des liqueurs faites avec des doses trop fortes, de même que de celles faites avec les noyaux de pêches, d'abricots, etc.; ce qui nécessite de n'employer ceux-ci que très-secs, et après plusieurs mois de leur récolte, afin que l'huile volatile en soit presque dissipée.

Schaub. *Diss. inaug. medico-chemica, sistens cerasum*, etc. Marpurgi, 1732. — Nater (A.). *Diss. de lauro-cerasi indole venenata, exemplis hominum et brutorum*, etc. Wittebergæ, 1737, in-4. — Id. *Progr. de olei animali efficacia contra hydrophobiam et venenum lauro cerasi*. 1740. — Fontana (F.). Traité sur le venin de la vipère, les poisons américains, le laurier-cerise, etc. Florence, 1781, 2 vol. in-4, fig.; traduit en allemand, Berlin, 1787, 2 vol. in-4. — Du Cellier (J.-S.) (1). *Diss. inaug. de lauro-cerasi viribus venenatis medicamentosis*. Groningæ, 1798. — Langrich (B.). *Philos. esperim. upon brutes tho wich is added a course of exper. with the lauro-cerasus*. — Robert. Recherches sur l'acide prussique, etc. (*Recueil de l'acad. de Rouen*, 1816). — Krimer (G.). Observ. sur l'utité de l'inspiration de l'eau de laurier-cerise dans les affections spasmodiques de la poitrine, etc. (*Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, V, 282; 1819). — Lavini (J.). Recherches physico-chimiques sur les produit du laurier-cerise, etc., etc. (*Mém. de l'acad. de Turin*, tom. XXIV). Traduit de l'italien par Chevent (*Journ. de pharm.*, IX, 296). — Defermon. De l'emploi de l'huile volatile de laurier-cerise (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XVI, 135, 1829). — Caron-Duvillard (C.). Du laurier-cerise considéré comme agent thérapeutique (*Revue médicale*, III, 323, 1830).

P. Mahaleb, Borchk. (*Prunus Mahaleb*, L.), prunier ou bois de Ste-Lucie. Cet arbre de moyenne stature croît dans nos bois, mais surtout dans les Vosges, près Ste-Lucie, d'où il tire son nom français. (Son appellation latine vient de l'arabe, d'après Golius). On assure que dans ce pays on fait subir à son bois une préparation, qui consiste à l'enfouir, pour en faire de petits ouvrages de tour. On le cultive aussi dans les jardins où il montre au printemps ses grappes de fleurs blanches. Il leur succède un petit drupe charnu, noirâtre, dont les teinturiers retirent une couleur violette qui passe au pourpre par les acides; on assure qu'on en peut obtenir une espèce de marasquin, comme cela a lieu de la plupart des fruits de l'ancien genre *Cerasus* de Linné. (Voy. *Cerasus* et *Journ. de pharm.*, VII, 184; VIII, 489.) Dans le commerce on vend les amandes des fruits du mahaleb, qui sentent un peu la fève tonka et dont les parfumeurs se servent. En Égypte on les donne contre la colique et les maladies venteuses, d'après

(1) Trois médecins versés dans littérature médicale allemande écrivent diversement le nom de cet auteur; M. Mare le nomme John Spardow du Cellice (*Bull. de la soc. d'émul.*, VI, 89; M. Demangeon, van Spandw du Cellier (*Journ. de Leroux*, XIX, 78); et M. Jourdan, Jean Spandaw de Cellier (*Hist. de la médecine*, traduite de Sprengel, VI, 424); circonstances que nous ne faisons remarquer que pour montrer combien la science bibliographique, qu'on supposerait devoir être toute positive, est difficile. Nous profitons de cette occasion pour prévenir nos lecteurs que nous donnons quelquefois des titres incomplets d'ouvrages, ne pouvant pas nous les procurer autrement, persuadés qu'ils pourront toujours servir de renseignements.

Digitized by Google

Erhenberg (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XIII, 231) (1). On trouve dans l'*Histoire de la médecine* de Sprengel, qu'en 1777 on commença à faire usage de l'écorce de Ste-Lucie, sans autre détail. On ne sait d'après quelle autorité Dalechamps et Haller pensent que notre mahaleb était le *Vaccinium* des anciens.

P. oblonga, Mœnch (*Prunus virginianus*, L.), prunier de Virginie. Cet arbre des États-Unis, et qu'on cultive dans les jardins de quelques curieux en Europe, se rapproche beaucoup par le port et surtout par les propriétés du *P. Lauro-Cerasus*. Son écorce, amère, styptique, chaude, aromatique, est employée dans l'union contre les fièvres intermittentes, d'après Chapmann; on recueille celle du tronc et de la racine, et on la prescrit à dose un peu plus forte que le quinquina, en infusion et en teinture (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, tom. XI, p. 303). Cette écorce s'administre dans tous les cas qui exigent l'usage des fortifiants. On la donne dans la syphilis, la consomption pulmonaire, la dyspepsie, les abcès lombaires (*Medical reposit.*, V, n° III) et comme anthelmintique, dans ce pays. Elle est inusitée et inconnue en France. Les feuilles paraissent douées de l'activité de celles du laurier-cerise et être fort vénéneuses. Comme pour celles-ci leur eau distillée est un violent poison chez l'homme et les animaux; les baies (leur noyau du moins) sont également vénéneuses, d'après Coxe (*American Dispens.*, 501).

Les *Padus carolina*, Mich., *P. lusitanica*, Mill., et *P. serotina*. Borchk., ont très-probablement des propriétés analogues aux espèces précédentes; pourtant elles ne sont signalées dans aucun auteur. Voyez *Prunus*.

PADSHAH KANTS. Nom persan du Bézoard.

PAE DE AGUILA. Nom portugais du Bois d'Aloès. *Aquilaria Agallocha*, Roxb. Voy. *Pao*.

PÆDERIA FOETIDA, L. Végétal de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie, qui croît aux Indes orientales; nous en avons parlé à *Candelay* nom qu'il porte aux Philippines: c'est le *daun-contu* de Rumphius (*Amb.*, V, 456, t. 160).

PAEROS, PAREU. Noms malabares du *Valeria indica*, L.

PÆONIA. Genre de plantes de la famille des Renonculacées, section des Helléboracées, de la polyandrie, digynie, dédié à Pæan, médecin grec, qui guérit Pluton, par le moyen d'une de ses espèces, d'une blessure faite par Hercule, d'après Homère (*Odyssée*, *lib.* V); ou plutôt dont le nom vient de l'abondance de cette espèce dans les montagnes de la Pæonie, suivant quelques scholiastes. Il renferme une douzaine de végétaux d'un feuillage élégant, portant de belles fleurs: ce qui les fait cultiver pour l'ornement des jardins.

P. arborea, Bonn. (*P. Mou-tan*, Sims), pivoine en arbre. Cette espèce de la Chine, où elle est connue sous le nom de *mou-tan*, et représentée sur les papiers peints de ce pays, avec le *Camellia*, l'*Hortensia*, l'*Yulan*, etc., y est cultivée avec un grand soin, pour la beauté de ses fleurs (dont certaines variétés sont estimées *cent onces d'or*, et en retiennent le nom chinois *peleang-kin*, ou celui de roi des fleurs, *hoa-ouang*), ainsi que dans les serres des curieux en Europe, avec plusieurs autres espèces voisines. Elle a été confondue avec notre pivoine, à laquelle elle ressemble assez, à la vérité; mais elle en est très-distincte par sa tige ligneuse, que la nôtre n'acquiert jamais, et par la grosseur et le nombre de ses fleurs. Il y a lieu de croire qu'elle en a toutes les propriétés (Voy. Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 558).

P. officinalis, L., Pivoine (*Flore médic.*, V, fig. 274). Cette plante vivace, dont on connaît plusieurs variétés, élevées aur ang d'espèces par quelques botanistes, croît dans les bois et les lieux stériles du midi et du milieu de la France. Elle a des racines grosses, imitant des navets, réunies en une sorte de paquet, jaunâtres, lisses en dehors, cassantes, d'une odeur forte étant fraîches, blanches et charnues en dedans, d'une saveur nauséeuse et désagréable: c'est à l'automne qu'elles jouissent de toute leur vigueur. Les feuilles de la plante sont alternes, pétiolées, découpées, à folioles ovales, lobées, biternées dans le haut. La tige est assez simple, haute de 1 à 2 pieds. Les fleurs, qui s'épanouissent en mai, sont grosses, doublent facilement, d'une belle couleur purpurine, d'une odeur désagréable; elles ont un calice à 5 folioles persistantes, une corolle de 5 pétales, des étamines polyandres, et de 10 à 5 pistils surmontant autant de capsules cotonneuses, uniloculaires, rouges en dedans, contenant plusieurs semences noirâtres, luisantes, dans la variété appelée *pivoine femelle*, rouges dans la *pivoine mâle*, qui est la plus estimée, quoique la plus rare et la moins employée.

Aucune plante n'a été plus anciennement connue que la pivoine. Les pères de la médecine grecque, Théophraste (*Hist.*, IX, *c.* 9), Hippocrate (*Morb. mul.*, I, Dioscoride (*lib.* III, *c.* 127), et chez les Latins pline (*lib.* XXV, *c.* 15; et XXVII, *c.* 10), en parlent, et indiquent les précautions minutieuses, superstitieuses, et extravagantes qui devaient présider à la récolte de sa racine, la seule partie usitée, et que nous aurions honte de répéter. Ils la traitaient de plante divine, d'émanation de la lune, etc., et la croyaient propre à chasser les mauvais esprits, à éloigner les tempêtes, à préserver les moissons, etc. Ils assuraient qu'elle brillait dans les ténèbres, etc. C'est au sujet de ces erreurs, qui dérivent en quelque sorte l'une de l'autre, que Murray fait cette singulière comparaison: *unus error ex altero, ut articuli in tænia, pullulat* (*Appar.*, III, 30). Ses vertus médicales, suivant eux, n'étaient pas moins admirables; outre la propriété de cicatriser les plaies les plus meurtrières, elle guérissait de la morsure des serpents; portée en amulette, elle faisait cesser l'épilepsie d'après Galien, qui cite des cas où le mal revenait si on ôtait cette racine du cou de l'enfant

(1) Dans le passage cité du bulletin, on appelle ce fruit, qu'on dit d'origine inconnue, *Mahleb*; nous pensons que c'est le fruit du *Prunus Mahaleb*; ce dernier nom étant arabe, prouve que l'arbre est connu dans ce pays.

Digitized by Google

(Montanus et Fernel disent avoir vérifié ce fait); elle était surtout utile dans les maladies mentales, et comme emménagogue, etc.

Les modernes, recueillant l'héritage des anciens, ont voulu trouver dans cette plante les propriétés qu'ils lui avaient accordées. Ainsi elle a été donnée dans l'épilepsie, maladie contre laquelle viennent échouer tous les traitements connus, sans avoir pu réussir, non pas seulement portée en amulette, mais donnée à dose marquée; bien que Forestus, Rivière et Bartholin aient cru lui trouver quelque avantage (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 36), ainsi que Fernel, Willis, Brendel surtout, Tissot et Homme. Regardée comme un puissant anti-spasmodique, elle a été prescrite dans les convulsions, l'éclampsie, le catarrhe suffoquant, la paralysie, les tremblements, les frayeurs nocturnes des enfants, etc., et l'est encore dans la plupart des maladies nerveuses, mais toujours associée à d'autres médicaments, car elle fait partie de presque tous les composés anti-spasmodiques connus, ce qui empêche d'apprécier au juste ses véritables propriétés.

Nauséeuse, amère, presque vireuse étant fraîche, la racine de pivoine perd une partie de ses propriétés par la dessiccation. Elle est alors à peu près sans saveur et sans odeur; et même elle offre un peu de douceur, ce qui explique l'épithète de γλυκυσιδη qu'on lui donne dans quelques auteurs; on devrait l'employer dans le premier état, car on peut s'en procurer toute l'année, attendu qu'elle croît avec facilité, et qu'une fois dans un jardin il devient presque impossible de l'y détruire, de sorte qu'on peut toujours tirer de terre des racines fraîches. Nous croyons donc que c'est la décoction de la racine récente qu'il faudrait employer, et non la poudre de celle qui est sèche, parce qu'elle a déjà perdu la plus grande partie de ses propriétés, et qu'elle offre alors une fécule tellement abondante, qu'on s'en nourrit dans quelques pays, ou de celle d'espèces analogues. Peut-être alors retrouverions-nous dans la pivoine ces vertus, si prônées par les anciens contre l'épilepsie, qui la faisaient appeler *regia*, *benedicta*, etc., et l'action sédative sur le système nerveux qu'on lui a accordée, ainsi que ses propriétés contre les engorgements des viscères, comme emménagogue, etc. Nous conseillerions volontiers, avec Murray, le suc de la racine fraîche, qui est laiteux, d'une odeur pénétrante, à la dose d'une once, quoiqu'il soit fort désagréable à prendre, mais parce qu'il est doué de toute l'activité de la plante; ce suc, et la racine fraîche, dont la dose est depuis 2 gros jusqu'à 1 once dans une pinte d'eau réduite à moitié, sont bien préférables non-seulement à la poudre, mais encore à l'extrait, à l'eau distillée, au sirop, etc., qu'on préparait avec la pivoine; la racine elle-même entre dans le sirop d'armoise, la poudre de Guttète, etc.

Analysée par M. Morin, cette racine, fraîche, lui a donné pour résultat, sur cinq cents grammes: eau, 339,70; amidon, 69,30; oxalate de chaux, 3,80; fibre-ligneuse, 57,30; matière grasse cristalline, 1,30; sucre incristallisable, 14,00; acides phosphorique et malique libres, 1,00; matière végéto-animale, 8; malate et phosphate de chaux, 4,90; autres sels, gomme et tannin, 1,00 (*Journ. de pharm.*, X, 287). L'abondance de la fécule a fait penser à l'utiliser pour en retirer de l'amidon.

Les semences de la pivoine sont inodores, presque insipides, émulsives; Bulliard les dit émétiques et purgatives (Grew assure qu'elles ne sont cathartiques que sans la peau qui les recouvre), et prétend que les racines offrent les mêmes propriétés (*Plantes vénéneuses*, 302). On les trouve indiquées comme anti-spasmodiques dans les auteurs, mais on n'en fait que peu ou point d'usage; leur dose est semblable à celle des racines. On mange en Sibérie les racines des *Pæonia albiflora*, Pallas, et *P. anomala*, L.: on les fait cuire dans du bouillon; les semences de la première se prennent en guise de thé dans ce pays (Pallas, *Voyages*, IV, 501).

Frédéric (J.-A.). *Diss. de pæonia*, 1670, in-4.

Paere. Nom malabare du *Dolichos Catiang*, L.

Pagala. Nom du pélican aux Philippines. Voy. *Pelecanus*.

Pagamacerra. Nom de la bardane, *Arctium Lappa*, L. en Espagne.

Pagapate. Nom malabare du *Sonneratia acida*, L. F.

Pagaro, Pagra. Noms italien et sarde du Pagre, *Sparus Pagrus*, L.

PAGASA. Les bains chauds de cette ville maritime de Thessalie sont indiqués par Pline (*lib.* XXXI, c. 7) comme donnant naturellement du sel commun.

Pagatowr. Nom du maïs, *Zea Mais*, L., en Virginie.

Pageau, Pagel, Pageu, Pageur, Pageux, *Pager* de Pline, φαγγρος d'Aristote. C'est le *Sparus erythrinus*, L., poisson d'un rouge argenté, des côtes de la Méditerranée. V. *Sparus*.

Pagelra, Pagello, Pageo. Noms du *Pagel* à Malte, en Sardaigne et à Nice.

Pagiaduh. Nom tellingou du corail rouge, *Isis nobilis*, L.

Pagimirioba. Nom de deux légumineuses, du Brésil, présumées être des espèces de *Cassia*, dont les Portugais emploient le suc récent en injections dans l'anus, d'après Pison (*Bras.*, 86), pour en chasser les vers ascarides: l'une d'elles se nomme *Paiomirioba*.

Pagode. Monnaie indienne qui sert souvent à exprimer des poids, dans les prescriptions des médecins de ce pays.

Pagonnyon. Un des noms grecs du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Pagoni. Nom du paon, *Pavo cristatus*, L., en grec moderne.

Pagre, *Pagrus*. C'est le *Sparus Pagrus*, L., nommé *Pagru*, à Malte.

Pagurus. Nom latin du tourteau, *Cancer Pagurus*, L.

Pahana. Un des noms hindous du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Pai-parara. Nom malabare du *Grewia orientalis*, L.

Paianeli. Arbre du Malabare, dont l'écorce broyée avec du vin, est appliquée sur les fractures, les coupures; la décoction de la racine est donnée dans l'hydropisie: une variété de cet arbre a à peu près les mêmes propriétés (Ray, *Hist. plant.*).

Paica. Nom péruvien du *Chenopodium ambrosioides*, L.

Paica-yullo. Nom que porte au Pérou le *Galinsoga parviflora*, Cav. (*Wiborgia Acmella*, Roth). Voy. *Galinsoga*.

Digitized by Google

PAGOUÉ. Un des noms que les Indiens des États-Unis donnent au *Pyrola umbellata*, L.

PAILLE. Chaume des Graminées à l'état de dessiccation, qui sert à nourrir les bestiaux et à une multitude d'usages économiques, comme à faire des nattes, des tissus, des chapeaux, du papier, etc. (voy. *Graminées*). Dans ces derniers temps on a proposé de la moudre et d'en faire une sorte de pain. M. Limousin-Lamothe, pharmacien à Castelnaudary, à même fait la découverte d'un manuscrit authentique de 1600, duquel il résulte qu'on a usé de ce pain à cette époque, dans cette ville (*Annuaire d'agriculture*, 1830, p. 421). Une pareille découverte intéressait trop l'économie publique pour ne pas être vérifiée : M. Vallot, de Dijon, fut le premier à démontrer l'impossibilité de se nourrir d'un tel pain, qui n'était qu'une masse noirâtre dégoûtante; M. de Sainte-Colombe, agriculteur distingué, ayant fait moudre de la paille, y joignit des quantités diverses de farine, et n'obtint toujours qu'un pain détestable et bien moins en état de nourrir que le pain de son. M. Henry vérifia, par l'analyse de la paille de blé, qu'elle ne contenait pas un atome de fécule, et qu'elle est, à quelques sels près, composée entièrement de ligneux : ce qui prouve qu'elle peut tout au plus servir de lest à l'estomac, mais est incapable de nourrir; et que le son, sous ce rapport, lui est supérieur, puisqu'il lui reste toujours adhérent une certaine quantité de fécule, etc.

Sainte-Colombe et Henry. Note sur un pain de farine de paille (*Ann. d'agric.* nº 49, p. 34, 1831).

PAIMPOL. Ville de France, à 6 lieues N.-N.-O. de Saint-Brieux, près de laquelle, et de la terre de *Losten*, dont elle prend le nom, est une source froide qu'on dit martiale (Carrère, *Cat.*, etc., 480).

PAIN, *Panis*. Aliment préparé avec des substances nutritives, réduites en poudre ou en farine, délayées en pâte, fermentées et cuites. En Europe, c'est le plus ordinairement avec le grain des céréales qu'on fait le pain; dans quelques régions de ce pays on y ajoute le sarrasin, la châtaigne, la pomme de terre, les lichens, les fucus, etc.; et dans les temps de disette, d'autres parties de végétaux qui renferment plus ou moins de fécule, comme des racines, des écorces, des semences, etc. En France, le pain, qu'il faut toujours manger rassis, fait la base de la nourriture, et, quand il est de bonne qualité, on n'en peut pas trouver de plus saine et de plus convenable à la santé; il y a des individus qui en mangent jusqu'à 4 livres par jour; mais du fort au faible, la quantité paraît être d'une livre par individu, de sorte qu'on peut calculer combien un pays peut en consommer pendant un temps donné. Le pain est remplacé, dans d'autres régions du globe, par le maïs, le riz, le sorgho, le mil, la patate, l'igname, le manioc, le sagou, la banane, etc., dont on fait des galettes, des bouillies, des soupes, etc., mais jamais de pain, parce que sa manutention exige des procédés au-dessus de l'intelligence, de la volonté ou des moyens des peuples qui les habitent. Les anciens même ne le fabriquaient que fort imparfaitement, comme on peut le voir dans Pline (*lib.* XVIII). Le pain altéré, moisi surtout, cause des maladies; et dans les années de disette il produit des épidémies, parce qu'on le compose avec des farines ou substances détériorées. Ce mauvais pain se donne parfois aux animaux, qui peuvent en être malades (*Journ. génér. de méd.*, XXIX, 444). Le docteur Albertino Cerri attribue la pellagre à l'usage d'un pain âcre et acide (*Bull. des sc. méd.* de Fér., IV, 255). On sophistique le pain par des sels, etc., comme l'alun, le carbonate d'ammoniaque, celui de magnésie, le sulfate de cuivre, le plâtre, l'argile, etc., pour lui donner plus de blancheur, de légèreté, de poids, remédier à l'avarie des farines, etc., mais non sans causer de notables dommages à la santé. Voy. *Cuivre*.

Le pain sert à plusieurs usages en médecine, outre son emploi alimentaire et réglé pour les malades. La mie est employée pour préparer des cataplasmes émollients, maturatifs, avec des liquides appropriés; bouillie avec de l'eau, on en fait des tisanes qu'on édulcore avec du sucre, et qu'on prescrit comme délayantes, adoucissantes, légèrement nutritives, dans les affections avec irritation des intestins et de la poitrine, les rhumes, le catarrhe, la chaleur d'entrailles, le dévoiement, etc. Cette eau panée est une boisson domestique dont on fait beaucoup d'usage, sans même consulter les médecins, ce qui peut convenir dans le plus grand nombre des maladies qui n'exigent pas de moyens actifs. Si l'ébulition de la mie de pain se prolonge et qu'on rapproche le liquide, on a la *crême de pain*, qu'on donne parfois aux malades, en l'assaisonnant convenablement. On corrige la crudité de certaines eaux en y mettant tremper une croûte de pain rôtie une heure ou deux avant de les boire; le pain, enfin, sert à une multitude d'usages économiques. La mie entre dans la *décoction blanche de Sydenham*; elle sert parfois à lier les pilules, à étendre des substances actives; d'autres fois on ordonne les pilules de *mica panis* à des hypochondriaques, auxquels on fait croire qu'on leur administre des médicaments qui ont de grandes propriétés, etc. On rend le pain médicinal en y ajoutant certaines substances médicamenteuses, etc.

Vesti (J.). *Diss. de panis usu alimentoso et medicamentoso*. Erfordiæ, 1710, in-4. — Linné (C.). Mémoires sur les différentes espèces de pain, les plantes et les graines qui servent à en faire, etc. (*Amœnit. acad.*, nº 80). — Parmentier (A.-A.). Avis aux ménagères des villes et des campagnes sur la manière de faire leur pain. Paris, 1777, in-8; *ibid.*, 1794. — *Id.* Le parfait boulanger, etc. Paris, 1778, in-8. — Kuhlmann (F.). Considérations sur l'emploi du sulfate de cuivre et diverses autres matières salines dans la fabrication du pain (*Mém. de la soc. royale des sc. de Lille*, année 1829, 30, p. 39). — *Id.* Sur la théorie de la fabrication du pain (*Id.*, p. 66). — On peut consulter aussi l'analyse chimique du pain de C.-J. Geoffroy (*Mém. de l'acad. des sc. de Paris*, 1732), celle de M. Vogel (*Journ. de pharm.*, III, 211), et divers mémoires de R. Lentilius, J. Lanzoni, F. Zanetti et J.-A. Huenerwolff, sur ses usages thérapeutiques, dans les *Mélanges et les nouveaux actes de l'académie des curieux de la nature* (Dec. II, a. 4, 1685; p. 304; Dec. III, a. 1, 1694, p. 50, 180; *Nova acta*, V, 152).

Digitized by Google

PAIN. (Arbre à). *Artocarpus incisa*, L. Voyez *Artocarpus*.

— AZYME. On donne ce nom au pain fait sans levain, et par conséquent non fermenté. Les médecins l'emploient sous forme de lame plate ou d'hostie, sous le nom de *Pain à chanter*, pour envelopper les pilules ou bols qu'on fait prendre aux malades. Quelques praticiens, au rapport de MM. Percy et Laurent (*Dict. des Sc. méd.*, XXXIX, 83), le conseillent pour nourriture dans la dyspepsie.

— DE CASSAVE. Nom qu'on donne parfois à la fécule du *Jatropha Manihot*, L.

— A CHANTER. Voy. *Pain Azyme*.

— DE COUCOU. *Oxalis Acetosella*, L.

— DE CRAPAUD. *Alisma Plantago*, L.

— DE DYRRACHIUM. Nous ignorons ce que c'est. On a publié à son sujet l'ouvrage suivant, que nous n'avons pu nous procurer :

Wedel (G.-W.). *Programma de pane dyrrhachino Juliis caesaris*. Iena, 1701, in-8.

— ENCHANTÉ. Voy. *Pain azyme*.

— D'ÉPICES. *Panis mellitus*. Gâteau fait avec la farine de seigle et le miel ou la mélasse. Les anciens s'en nourrissaient sous le nom de *Melitate*; ou *Melitites*. Les modernes ajoutent parfois des aromates; d'où vient celui de pain d'*épices*. C'est une véritable pâtisserie, mais un peu lourde, et qui est nuisible lorsqu'elle est faite sans soin, comme celle qu'on vend dans les rues de Paris, surtout aux enfants, pour qui on la fabrique particulièrement. On la rend médicinale en y ajoutant des vermifuges, des purgatifs, etc., afin de déguiser ces substances. J.-C. Goetz a rapporté, dans les *Actes de l'Acad. des curieux de la nature*, l'observation d'un apostème guéri par son usage alimentaire. Voy. l'art. *Pain d'épices* du *Dict. des Sc. méd.* (XXXIX, 84).

PAIN DE GRENOUILLE. *Alisma Plantago*, L.

— DE HANNETON. Fruit de l'*Ulmus campestris*, L.

— DE HOTTENTOT. Grosse racine comestible d'une plante du Cap, qu'on mange cuite sous les cendres, d'après Burchell (*Voyag.*, XX, 159). Serait-ce le *Tamnus Elephantipes*, L. ?

— DES INDES. Nom des racines d'igname et de manioc.

— DE LA SAINT-JEAN. *Ceratonia Siliqua*, L.

— DE LIÈVRE. *Arum maculatum*, L.

— DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE. Racine de l'*Acrostichum furcatum*, Forst. Nous en avons goûté, et nous pouvons assurer qu'il faut être privé de toute autre ressource pour en user.

— D'OISEAU. *Sedum acre*, L.

— DE POURCEAU. *Cyclamen europaeum*, L.

— DE SINGE. *Adansonia digitata*, L.

PAIN-PAIN ou PIN-PIN. Noms de l'*OEnanthe crocata*, L., en Bretagne.

PAINA-SCHULLI. Nom malabare de l'*Acanthus ilicifolius*, L.

PAIONIRIODA. Voy. *Pagmirioda*.

PAIPA. Village à un jour de marche au N.-E. de la ville de Tunja (Amérique du Sud), près duquel M. J.-B. Boussingault (*Ann. de chim. et de phys.*, nov. 1830, XLV, 329), indique une multitude de sources minérales chaudes (44 à 58° R.), acidules et salines, remarquables par l'énorme quantité de sulfate de soude qu'elles contiennent, et qui, dans les temps secs, effleurit continuellement sur le sol avoisinant, où on le recueille, sous le nom de *salitre*, pour le gros bétail, qu'il fait engraisser. On pourrait en extraire de la soude, matière pour ainsi dire inconnue dans la Nouvelle-Grenade, où les savons, mous, chers, de mauvaise qualité, sont faits avec la lessive de cendres. La source la plus chaude lui a donné : eau, 0,9530; sulfate de soude, 0,0329; hydro-chlorate de soude, 0,0133; bi-carbonate de soude, 0,0007; carbonate de chaux, 0,0001.

PAIPAROCA. Arbre du Malabar qui porte des baies à 4 semences; la décoction de ses feuilles, de ses racines et de son fruit, est usitée contre la goutte (Ray, *Hist. plant.*).

PAIS. Nom que porte le tabac à Chiquito, dans l'Amérique du Sud.

PAISSE, PAISSERELLE. Anciens noms du moineau commun, *Fringilla domestica*. L.

PAJARILLA. Nom espagnol de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.

PAKKUAH. Un des noms hébreux de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

PAL-MODECCA. Nom malabare du *Convolvulus paniculatus*, L.

PALA. Poisson d'eau douce qui ressemble à la truite, se mange frais ou salé, est délicieux, restaurant, et bon, dit Lémery (*Dict.*, 355), pour la faiblesse de la poitrine et du poumon.

PALA. Un des noms du figuier d'Inde, *Cactus Opuntia*, L. On le donne aussi, aux Moluques, au muscadier et au *Nerium tinctorium*, Roxb.

PALA AVILLA. Pline donne ce nom à un fruit qu'on a cru être le bananier, *Musa paradisiaca*, L.

— BORGA. Nom brésilien du muscadier, *Myristica moschata*, Lam.

PALA CODIJA. Un des noms tellingous du codagapala, *Wrightia antidysenterica*, B.

PALACAT. Liane arborescente, épineuse, des Philippines, estimée alexipharmaque. Son écorce est rougeâtre, astringente, âcre, et donne, étant mâchée, une couleur rouge à la salive (*Trans. phil. abr.*, I, 136).

PALÆMON. Genre de Crustacés décapodes, dont plusieurs espèces sont connues sous le nom de *Crevettes*. Voy. l'art. *Cancer*.

PALAGONIA. Petite ville du Val-di-Noto, en Sicile, près de laquelle est une source minérale froide assez fortement acidule. Alfio Ferrara (voy. *Sicile*) y indique, pour 2 livres (de 5760 grains chaque) : gaz acide carbonique, 15 2/3 p. cub.; carbonate de chaux, 9 grains 1/2; alumine, 3 2/5; silice, 2/5; fer, 3 2/15. Il pense que l'air chargé du gaz qui s'en échappe serait convenable aux phthisiques. Le lac de Palagonie exhale aussi du gaz acide carbonique, et contient de la naphthe, des matières végétales et animales, etc.

PALAIO. Nom des jeunes sardines à Nice, suivant M. Risso. Voy. *Clupea*.

PALAIS DE LIÈVRE. Un des noms du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

— DE MORUE. Partie de la bouche de la morue qu'on vend dans le commerce, et qui est fort délicate à manger.

PALAK, PALAKKI. Noms indiens de l'épinard, *Spinacea oleracea*, L. On les applique quelquefois à d'autres plantes potagères.

PALAK, PALAVATSAINOU, PALAY. Noms indiens du *Nerium tinctorium*, Roxb.

PALALA. Nom du muscadier, *Myristica Moschata*, Lam. aux Moluques.

— BOY. Variété de muscadier.

Digitized by Google

Palala bobine. Variété de muscadier.
— pantsjocal. Variété de muscadier.
— puti. Variété de muscadier.
— rabija. Variété de muscadier.

Palamedea cornuta, L., Kamichi. Oiseau de l'ordre des Échassiers, plus grand que l'oie, qui habite les lieux inondés de l'Amérique méridionnale, où il ne vit guère que d'herbes et de graines. On le nomme *Anhima* au Brésil, *Camouche* à Cayenne, etc. Bajon dit que sa chair, qui est noire, est bonne à manger, surtout dans la jeunesse de l'animal. L'espèce de corne qu'il porte sur le sommet de la tête a été vantée, selon Lémery, contre les venins, l'hystérie, et, infusée dans du vin, pour hâter l'accouchement.

Palampiri. Nom indien du *Myristica tomentosa*, W., qui fournit la muscade mâle.

Palampissa. Voy. *Palimpissa*.

Palan. Un des noms malabares du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

Palandu. Un des noms sanscrits de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

Palano kisoree. Un des noms tamouls de l'*Amomum Zerumbet*, L.

Palara. Ancien nom de la petite grive de vigne. Voy. *Turdus iliacus*, L.

Palasa. Un des noms indiens du *Butea frondosa*, Roxb.

PALATINAT (Eaux minérales du Haut-).

Graf (J.-B.). Histoire des eaux minérales de Bavière et du Haut-Palatinat (en allemand). Munchen, 1605, in-8, 2 vol.

Palay. Un des noms du *Nerium tinctorium*, Roxb.

Palca. Un des noms indiens de l'*Andropogon Schœnanthus*, L.

Palée. Nom vulgaire d'une *Corrégone* indéterminée des lacs de Neufchâtel et de Bienne

Palendra bolen. Un des noms tamouls de la *myrrhe*.

Palang. Nom du *Tigre* chez les Persans.

PALERME, en Sicile. L'*Aqua santa*, située dans la campagne de Palerme, à la Bagaria, est froide, et doit, dit-on, à du sulfate de magnésie son action purgative, prise à la dose de quelques livres.

PALÉTATION. M. le professeur Percy a donné, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (XXXIX, 160), un article curieux sur ce moyen thérapeutique, qui consiste à se frapper le corps avec une palette en bois léger. Il assure qu'il facilite la digestion chez les personnes replètes, si elles se *palètent* le ventre; il rapporte qu'on l'a conseillée à la plante des pieds des personnes menacées d'apoplexie; que les anciens battaient le ventre dans l'hydropisie, dans l'atrophie, l'engorgement mou des viscères, celui des tumeurs lymphatiques, froides, scrophuleuses, les loupes, etc.; il le croit utile aux individus mélancoliques, hypochondriaques, nerveux, et assure qu'il remplace le massage des anciens, qui se servaient aussi de la palétation dans plusieurs maladies, comme on le voit par les citations qu'il en donne. C'est un moyen excitant, qui a pour résultat de remplir les capillaires de la partie percutée de plus de sang, d'y développer de la chaleur, de donner plus d'action à ses absorbants, en un mot d'en faire un centre de fluxion qui y active les fonctions absorbantes, et qui peut procurer la résolution des affections morbifiques qui y sont développées. La palette dont il indique l'usage peut être modifiée de trois manières : dans la première, c'est une pelle; dans la seconde, c'est un bâton surmonté d'une vessie à l'extrémité, qui sert à la percussion; dans la troisième, ce bâton est terminé par une peau rembourée de crin ou de coton, comme la baguette des tambourins.

W. Balfour, d'Édimbourg, a proposé, dans un ouvrage que nous avons cité à la bibliographie de l'article *Compression*, de traiter le rhumatisme au moyen de la percussion, à l'aide de la palette ou de la main, dont on frappe la partie souffrante à plusieurs reprises dans la journée, et concurremment avec la compression alternative; il assure s'en être servi avec un grand succès, et avoir parfois rendu le mouvement à une partie douloureuse dès sa première visite, etc. (Voy. un extrait de l'ouvrage de Balfour, *Journ. génér. de méd.*, LXXII, 402).

On lit enfin dans la relation du voyage de circumnavigation de *l'Astrolabe*, par le capitaine Durville, que les chefs de Tougatabou se font endormir en se faisant appliquer de légers coups de poing sur toutes les parties du corps. Cook s'est assuré que ce genre de palétation, appelée *tougni-tougni* par les naturels, était efficace dans ce cas (*Voyage de l'Astrolabe*, IV, 332).

Palette, pour Poilette. Mesure de 4 onces, dont on se sert pour mesurer le sang.

Palétuvier. Un des noms du manglier, *Rhizophora Mangle*, L.
— des Indes. *Rhizophora gymnorrhiza*, L. (*Bruguiera gymnorrhiza*, Lam.).
— de montagne. *Clusia venosa*, L. Voy. *Clusia*.

PALICOUREA, ou mieux *Palicurea*. Genre de plantes de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie, qui renferme des arbres ou arbustes de l'Amérique méridionale, de nature vénéneuse. Plusieurs sont désignés au Brésil sous le nom d'*Erva do ratto*, parce qu'on se sert de leurs fruits pour empoisonner les rats et les souris. Les feuilles, à petites doses, sont très-diurétiques, et on les emploie contre les rétentions d'urine des chevaux et des mulets; on donne surtout celles du *P. longifolia*, A. St.-Hil. les *P. diuretica*, A. St-Hil. *P. officinalis*, A. St-Hil., *P. sonans*, A. St-Hil., *P. strepens*, A. St-Hil., sont très-diurétiques, et se donnent chez l'homme à la dose d'un scrupule dans 6 onces d'eau, en infusion légère (*Journ. de chim. médic.*, III, 447). Le *P. speciosa*, Kunth, est employé dans la syphilis au Brésil ; et le *P. tinctoria*, Roëmer, donne, à Guyaquil au Pérou, une belle teinture rouge. *P. aurata*, Mart.

Palillo. Nom péruvien du *Quillucaspi*. Voyez ce mot.

Palimpissa. Nom d'une sorte de poix, dans Dioscoride, qu'on a appliqué à la poix noire.

Palmot. Synonyme de *Cariacou*. Voy. ce mot.

Palinure. Pline parle sous ce nom d'un arbrisseau épineux de la Cyrénaïque, dont on mange le noyau, et dont on fait plus de cas, dit-il, que du *Lotus* (*lib.* XIII, *c.* 19) : on ignore quel est cet arbre. Il parle ailleurs d'un autre *Palinurus*, dont les graines se nomment *Zura*, qui est peut-être le *Rhamnus Paliurus*, L.

Digitized by Google

PALINURUS. Nom latin des langoustes. Voy. *Cancer*.

PALIURE, PALIURUS. Anciens noms du *Rhamnus Paliurus*, L. Dans les auteurs, on trouve plusieurs autres arbustes épineux désignés par la dernière de ces appellations (voy. Fée, *Flore de Virgile*, p. 125).

PALIXANDRE. Sorte de bois coloré et violet employé en ébénisterie, et que les Hollandais apportent des îles de l'Amérique du sud.

PALLA. Un des noms du *Momordica Balsamina*, L., aux Philippines.

PALLADIUM. Métal découvert, en 1803, par M. Wollaston, dans la mine de platine; étudié par MM. Chenevix, Vauquelin, Berzelius, etc. Il est blanc, très-dur, malléable, peu altérable, peu connu d'ailleurs, très-rare encore et sans usage. C.-G. Gmelin, qui a expérimenté l'hydro-chlorate de Palladium, a reconnu que, introduit dans l'estomac des chiens, il agit comme éméto-cathartique; qu'il tue les lapins en déterminant une gastrique dont la marche n'est pas très-rapide; qu'injecté dans les veines, il tue presque instantanément en détruisant l'irritabilité du cœur et en coagulant le sang (Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., VII, 115 et suiv.).

PALLIATIFS. Médicaments employés dans l'intention d'adoucir les souffrances d'une maladie que les bornes de l'art ou l'ignorance de celui qui l'exerce rendent incurable; parfois encore la palliation a pour but de diminuer les maux d'une affection qu'il serait dangereux de guérir, et dans lesquels la meilleure médecine est de n'en pas faire, suivant le précepte d'Hippocrate, précepte dont l'application est si souvent nécessaire aux yeux du praticien éclairé, et si peu compris du public.

On emploie les palliatifs surtout contre la douleur, contre l'angoisse, contre ces souffrances inexprimables à endurer comme à voir, dans l'intention de les faire cesser, de les rendre plus tolérables, d'engourdir moins les organes, les tissus, de faire que la perception en soit moins vive, de faciliter certaines fonctions, de procurer du repos, etc., etc., pour un temps du moins. Heureux le malade et le médecin s'il a quelque durée! Quelquefois la nature, pour laquelle rien n'est incurable, profite de ces intervalles de relâche pour amener la guérison; et qui sait si tous nos *curatifs* prétendus sont autre chose que de simples palliatifs à l'aide desquels la nature guérit seule?

Tous les médicaments sont palliatifs dans de certains cas : la saignée adoucit l'oppression extrême des hypertrophies du cœur; la ponction, celle d'une ascite considérable; l'ouverture d'un abcès soulage dans la carie vertébrale, etc., etc. Mais l'opium est le plus grand, le plus certain de tous les palliatifs, parce que la douleur est le plus pénible de tous les symptômes qui accompagnent la plupart des maladies incurables, tellement que beaucoup de ces dernières passent inaperçues lorsqu'elle n'existe pas. Manié habilement, il rend moins aiguës, plus supportables les souffrances les plus marquées; il les émousse du moins, et en rend la perception moins vive.

Tels sont les palliatifs permis, nécessaires même; mais les charlatans en emploient d'autres dont l'usage est dangereux, blâmable et digne du châtiment des lois; ils masquent, ils suspendent, ils *blanchissent* pour un temps les maladies; ils le font disparaître des lieux visibles, au risque de les voir éclater avec plus de force ensuite, ou attaquer des organes plus importants et causer des maux incalculables, lorsqu'ils auront disparu avec leur salaire. Tous leurs palliatifs sont des astringents, des répercussifs, etc., qui arrêtent les écoulements, font rentrer les éruptions, disparaître des engorgements superficiels, etc. Les sujets traités croient d'abord à à la guérison, mais leur joie n'est pas longue. Combien de syphilitiques, de dartreux, etc., n'ont-ils pas été trompés cruellement en ce genre! et n'en voyons-nous pas tous les jours payer de leur vie leur absurde crédulité?

PALM-WINE. Nom anglais du vin de palme, sève du *Raphia vinifera*, Palis.

PALMA-CHRISTI. Un des noms du ricin vulgaire, *Ricinus communis*, L.

— DACTYLIFERA. *Phœnix dactylifera*, L.

— DRACO. *Dracæna Draco*, L.

— REAL. *Cocos butyracea*, L.

— SANCTA. Un des noms du gayac, dans quelques anciens auteurs.

PALMANICUM. Nom cyngalais du sur-deuto-sulfate de cuivre. Voy. l'art. *Cuivre*.

PALME. Sous ce nom on désigne ordinairement l'*Elais guineensis*, L. On appelle encore ainsi les feuilles les plus petites du dattier, *Phœnix dactylifera*, L., dont on fait commerce en Italie pour porter dans les cérémonies religieuses.

PALME. (Huile de). Huile tirée du fruit de l'*Elais guineensis*, L.

— (Vin de). Sève du *Raphia vinifera*, Palis. On étend ce nom à la sève ou vin du *Sagus saguerus*, N., et de celui de plusieurs autres palmiers.

PALMEIRA-MACHA-BRAVA. Nom du *Borassus flabelliformis* L., dans l'Inde.

PALMI-JUNCUS. Nom du rotang, *Calamus Rotang*, L. dans Rumphius.

PALMIER A CIRE. *Ceroxylon Andicola*, L.

— COCOTIER. *Cocos nucifera*, L.

— DATTIER. *Phœnix dactylifera*, L.

— A HUILE. (Huile de palme). *Elais guineensis*, L.

— ROUDIER. *Borrassus flabelliformis*, L.

— SAGOU. *Sagus farinifera*, Gærtn. La plupart des palmiers en fournissent.

— DE LA THÉBAÏDE. *Douma thebaica*, Poiret.

— A VIN. Sève du *Raphia vinifera*, Pal., et du *Sagus saguerus*, N.

PALMIERS, *Palmæ*. Famille naturelle, composée d'environ deux cents arbres, dont la moitié au moins sont encore mal connus, d'une végétation magnifique, d'un port très-pittoresque, appartenant aux monocotylédones, à étamines périgynes, qui font l'ornement et la richesse des contrées équatoriales qu'ils habitent tous (à deux ou trois exceptions près) surtout au voisinage des mers; un tronc simple, élevé, délié, nu, écailleux, parfois gigantesque, offre de belles colonnes que couronne une seule touffe de feuillage, composée de feuilles ailées ou en éventail

Digitized by Google

qui ne viennent jamais qu'au sommet de ce tronc; elles sont quelquefois si énormes comme dans le *Corypha umbraculifera*, L., qu'une seule suffit pour mettre à l'abri du soleil brûlant des contrées où il existe, toute une famille. Les fleurs des palmiers sont souvent dioïques, et toujours contenues dans une enveloppe appelée *régime*; il leur succède perpétuellement, après leur épanouissement, des fruits, dont l'existence simultanée donne à ces végétaux un air majestueux.

Les anciens ne connaissaient que trois espèces de palmiers : le *Chamærops* qui vient en Italie, le *Doûm* qui habite l'Égypte, la Nubie, l'Éthiopie, etc., et le *Dattier* qui nourrit les habitants de l'Atlas et du nord de l'Afrique. Les écrivains les plus anciens parlent de ce dernier; Théophraste et Pline (*lib.* XIII, *c.* 13) ont même eu connaissance de la séparation des sexes dans cet utile végétal, fondée sans doute sur l'habitude où sont les Arabes de ne cultiver que des pieds femelles, et d'aller chercher dans les palmiers du désert des fleurs mâles qu'ils viennent secouer sur les leurs pour les féconder. Dans leurs guerres ils détruisent les pieds mâles chez leurs ennemis; ce qui se fait encore de nos jours, et y apporte la famine. Ce passage de Pline a mis Linné sur la voie de la connaissance des sexes des plantes, comme il l'avoue lui-même, et l'a aidé à établir son ingénieux système de classification des végétaux.

Si on en excepte les humbles graminées, aucune famille végétale n'est plus utile à l'homme que les magnifiques palmiers; sans eux les plages de la Polynésie seraient désertes, car le seul cocotier nourrit leurs habitants; dans les lieux où il ne croît pas, l'homme se trouve réduit, comme à la Nouvelle-Hollande, à vivre de racines de fougères, qui suffisent à peine pour lui faire traîner une existence pénible parmi les horreurs de la faim.

Toutes les parties des palmiers offrent des ressources pour l'homme : ombrage salutaire, demeure commode, vêtements frais, lit moelleux, nourriture saine et abondante, lait, vin, etc., le palmier donne tout, et lui seul suffit à l'homme pour entretenir l'existence et la santé; il croît presque sans soin et sans culture : s'il en eût exigé autant que le blé, le sauvage habitant de l'Océanie, incapable de les lui donner, fût mort de faim.

Les pousses de quelques palmiers se mangent comme nos asperges. Thunberg en cite un, dont il ne dit pas le nom, qui est dans ce cas (*Voyage*, IV, 233); ce qui doit avoir lieu pour plusieurs autres, si nous en jugeons par ce que nous ont présenté les bourgeons primitifs de ceux que nous avons pu observer dans la belle collection de palmiers de M. Fulchiron, à Passy, où les habitants de la capitale peuvent prendre une idée des productions des tropiques, sans craindre les dangers de la route ou les fatigues du voyage.

Les troncs des palmiers, si droits, si fermes, servent de charpente; et quoique, d'après la loi d'accroissement des monocotylédones, la partie extérieure soit la seule ligneuse, ils offrent une grande solidité et sont inattaquables aux vers; aussi en construit-on des piliers, des poteaux sur lesquels on assoit principalement les cabanes, les cases; comme on peut creuser facilement leur centre, on en fait des conduits d'eau. Si on fend ce bois, on en obtient des espèces d'échalas d'une grande utilité. L'intérieur du tronc de la plupart des palmiers contient une moelle très-nourrissante, qu'on en retire avec grand soin pour la manger en nature, ou en faire du sagou, dont on envoie une certaine quantité en Europe; on l'extrait notamment du *Sagus farinifera*, Gærtn., ou pour mieux dire du plus grand nombre des palmiers, à l'exception de l'*Areca Cathecu*, L., qu'on croyait le donner seul. Paterson raconte qu'il y a un palmier, au pays des Caffres, dont on fait avec la moelle une sorte de pain (*Voyage*, p. LXXXIII). On trouve quelquefois dans le tronc de certains palmiers, abattus depuis 5 à 6 semaines, des larves, appelés *vers palmistes*, qu'on mange avec délices dans quelques localités, à la Martinique par exemple (Labat, *Nouv. Voyage*, I, 437; *id.* III, 269, 279). V. *Cossus* et *Curculio*.

Les feuilles des palmiers servent à couvrir les cases, à former des cloisons, dans les zônes brûlantes où ces végétaux se plaisent principalement; elles sont très-fortes, coriaces, fibreuses, et d'une grande durée; fendues et préparées, elles servent à fabriquer des nattes, des vêtements, des toiles, des ceintures, des pagnes, des chapeaux, des paniers, des boîtes, etc.; on écrit même sur quelques-unes avec des poinçons, etc.; dans l'Inde, les livres des bracmanes sont écrits sur des feuilles de palmiers.

Le bourgeon terminal, ou turion, des palmiers, présente des feuilles tendres, mucilagineuses, nourrissantes; il a le volume du chou dans quelques espèces et même l'aspect, ce qui l'a fait appeler *chou palmiste*. On les mange avec délices, cuits comme les artichauts, dont ils ont le goût, à la poivrade, en salade, etc., dans les lieux où ces végétaux sont assez abondants pour qu'on puisse les sacrifier pour cela : car on est obligé de perdre l'arbre pour en avoir le chou, attendu qu'il ne végéterait pas davantage, n'ayant jamais que ce bourgeon et point de latéral.

Plusieurs palmiers ont une séve abondante, limpide, sucrée, qu'on extrait en perforant l'arbre à quelques pieds au-dessus du sol; c'est une boisson douce, délicieuse, rafraîchissante sous le ciel des tropiques, et dont quelques palmiers donnent plusieurs seaux par jour, comme le *Brab* dans le Guzarat, le *Raphia vinifera*, Palis., le *Sagus saguerus*, N., etc. Si on évapore le vin de palmier frais, on en obtient une sorte de miel fort agréable, et même du sucre, comme dans ce dernier; si au contraire on le laisse passer à la fermentation spiritueuse on peut en retirer de l'alcool; enfin si on l'abandonne jusqu'à ce qu'il aigrisse, on obtient un bon vinaigre.

Les fruits, dans les palmiers, sont d'une variété infinie; il y en a en baie, en drupe, en noix, en cône, etc.; les uns sont amers, d'autres acides, d'au-

Digitized by Google

tres huileux : de sorte que les uns peuvent être mangés, et que d'autres sont inutiles, à l'homme du moins. La graine de tous est presque entièrement remplie par le périsperme, d'abord laiteux, puis devenant amande, puis corné ; plusieurs fournissent de l'huile qui sert à l'éclairage, à préparer les aliments, à frotter le corps dans diverses maladies, etc., surtout l'*Elais guineensis*, L., l'*Avoira*, etc. Les plus précieux comme nourriture sont la datte, fruit du *Phenix dactylifera*, L., qui est le principal aliment des Arabes ; et le coco (*Cocos nucifera*, L., II, 339) dont le lait, qu'il ne faut pas confondre avec la sève ou vin, est si abondant, et qui se changeant en amande, sert à nourrir les insulaires du grand Océan pacifique.

Quelques palmiers offrent des produits particuliers : ainsi le *Ceroxylon Andicola*, Humb., sécrète sur ses feuilles une sorte de cire, etc. Voy. les articles particuliers à chacun d'eux.

Aublet. Mémoire sur les palmiers (*Guiane*,).—Palisot-Beauvois. Mémoire sur les palmiers (*Journ. de botanique*, II, 74). — Kunth. Notice sur les palmiers (*Nova genera et species*, I, 312. 314). Voyez aussi ce qu'en dit M. de Humboldt dans les prolégomènes du même ouvrage. — Martius. Histoire des palmiers du Brésil. Munich, 1824 et suiv. — Mérat (F.-V.). Notice sur la culture des palmiers que fait à Passy M. Fulchiron, etc. (*Annal. d'horticulture*, octobre 1828).

PALMIPÈDES. Nom appliqué jadis à tous les animaux aquatiques à pieds palmés, et maintenant à un ordre d'oiseaux nageurs, auquel se rapportent le canard, l'oie, le cigne, le pélican, etc. Voy. *Anas*, *Pelecanus*, etc.

PALMISTE. *Chamærops humilis*, L. Ce nom est quelquefois synonyme de palmier, surtout de ceux dont on mange le sommet ou chou.

— (Chou). Bourgeon terminal des palmiers.

— POISON. Palmier de Bourbon, dont le chou est vénéneux, et que l'on croit un *Areca*.

— ROUGE. Synonyme de *Palmiste poison*.

PALMULA INDICA. Nom du tamarin, *Tamarindus indica*, L., dans quelques auteurs anciens.

PALMULE. Nom des dattiers dans quelques formulaires.

PALO. Ce nom, qui signifie bois en espagnol, a été employé avec un adjectif pour indiquer plusieurs végétaux.

— D'AGUILLA OU D'AGUILAR. Nom espagnol du bois d'aigle.

— BLANCO. Nom que les Espagnols d'Amérique donnent au *Cinchona cordifolia*, Mutis. Voy. *Quinquina*.

— DE CALANDURAS. Un des noms du quinquina.

— DE CAMPECHE. Nom espagnol du *Bois de campêche*.

— DEL DARDO. Nom espagnol du *Styrax officinalis*, L.

— DUX. Nom espagnol de la réglisse. V. *Glycyrrhiza*.

— DE LECHE. Synonyme de *Palo de Vacca*.

— DE LUZ. Un des noms espagnols de la fraxinelle, *Dictamnus albus*, L.

— MARIA. Bois-Marie, *Calophyllum Calaba*, L.

— MESTO. Nom de l'alaterne et du chêne ægilops en Espagne.

— NEFRETICO. Nom espagnol du *Bois nephrétique*.

— NEGRO. Arbrisseau du Chili, dont les naturels emploient la décoction avec précaution, à cause de son activité (Feuillée. *Plant. med.*, III, 51).

— DE REQUESEN. *Cinchona oblongifolia*, Mutis.

— SANTO. Un des noms espagnols du gayac, *Guaiacum officinale*, L.

— DE VACCA. Arbre à la vache, *Galactodendrum utile*, Humb. et Kunth. On donne aussi ce nom au *Taberna-montana utilis*, Arnolt, dont le suc est également lactiforme et comestible, et qui croît sur les bords de la rivière de Demerara.

PALO DE LA VIVORA. Bois employé au Paraguai contre la morsure des serpents. Il y en a un autre du même nom aux Philippines, qui est une Apocynée (*Trans. phil. abr.*, I, 107).

PALOMA. Nom espagnol du pigeon domestique, *Columba domestica*, L.

PALOMARIA. Nom que porte aux Philippines le baume fourni par le *Calophyllum inophyllum*, L.

PALOMET, PALOMETTE. Noms que porte dans les Landes l'*Agaricus Palomet*, Thore.

PALOMILLA, PALOMINA. Noms espagnols de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

PALONNIER. Nom du *Gaultheria procumbens*, L.

PALOOPACHEL-KALUNG. Nom tamoul du *Momordica dioica*, Roxb.

PALOS. Voy. *Palo*.

PALOUGUE. Variété de courge, *Cucurbita Pepo*, L.

PARQUI. Synonyme de Parquis, *Cestrum parqui*, L.

PALSTERNACKA. Nom suédois du panais, *Pastinaca sativa*, L.

PALTAM. Nom tamoul du pois, *Pisum sativum*, L.

PALTAS. Nom que les naturels du Chili donnent au fruit de l'avocatier, *Laurus Persea*, L.

PALUDAPIUM. Un des noms de l'*Apium graveolens*, L.

PALUMBUS, PALUMBES. Noms latins du pigeon ramier. Voy. *Columba*.

PALUSZNICZEK. Nom polonais de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

PAM. Nom du bétel, *Piper Betle*, L., au Décan.

PAMBE. Poisson des Indes orientales, de genre inconnu, dont la chair est fort estimée dans le pays. On la fait sécher, ou on la confit dans la pulpe de tamarin, pour les voyages de long cours (*Dict. des sc. nat.*).

PAMEA GUIANENSIS, Aubl. Cet arbre, de la Guiane, (famille des Eléagnées?), de la polygamie monoëcie, qui paraît avoir la plus grande analogie avec le genre *Terminalia*, s'il n'en est pas congénère, a des fruits dont les amandes sont comestibles (Aublet, *Guiane*, 946).

PAMELLE. Un des noms de l'*Hordeum distichon*, L. On le nomme en Languedoc *Pamoulo*.

PAMIERS. Ville de France sur l'Arriège, à 5 lieues nord de Foix, près de laquelle est une source froide, qu'on a dit contenir du sulfate de fer (*Mercure de France*, 1696 ; et *Raulin*, 296 ; cités par Carrière, *Cat.* etc., 486).

PAMOULO. V. *Pamelle*.

PAMPAX. Nom du cotonnier, *Gossypium*, dans des ouvrages anciens.

PAMPE, PAMPRE. Noms du feuillage de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

PAMPELMOUSE, ou mieux PAMPELMOUSSE. *Citrus decumana*, L.

PAMPHANIS. Nom égyptien du *Sempervivum tectorum*, L.

PAMPI. Un des noms tellingous du *Curcuma longa*, L.

PAMPINUS. Nom latin des feuilles de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

PAMPLINA. Nom espagnol de la morgeline, *Alsine media*, L.

PAN. Nom dukhanais et hindou du betel, *Piper Betle*, L.

— AU LAU. Nom de l'hellébore fétide dans le midi de la France.

— BLAN D'ASE. Nom languedocien du panicaut des champs, *Eryngium campestre*, L.

Digitized by Google

PANA. Nom du coda-pail, *Stratiotes aloïdes*, L., au Sénégal.

PANACEA, Panacée. Schroeder donne ce nom au *Mercurius fixatus*. Voy. du reste l'article *Panacée*.

— ANGLICA, s. ANTIHYPOCHONDRIACA. C'est le *Sous-Carbonate de magnésie*.

— ANTIMONIALIS EMETICA. Un des anciens noms du *Tartre émétique soluble* de Lémery.

— DUPLICATA. Un des anciens noms du proto-sulfate de potasse.

— GLAUBERIANA. Un des nombreux synonymes du sulfate de soude (V. *Sodium*), ou, suivant d'autres, du kermès minéral.

— KOHRNANNI. Mélange de deutoxyde d'or et de cinabre aromatisé.

— LAPSORUM. On trouve ce nom dans quelques anciens auteurs pour indiquer l'*Arnica montana*, L.

— MERCURIALIS MERA. Synonyme, dans J.-F. Gmelin, de *Mercurius fixatus*

— MERCURIALIS RUBRA. Préparation analogue, d'après J.-F. Gmelin, au *Mercurius corallinus*.

— MERCURII ALBA VOLATILIS. Un des noms du *Proto-Chlorure de mercure* obtenu par précipitation.

— QUERCETANI. Autre nom du calomel ou *Proto-chlorure de mercure*.

— SOLUTIVA. Un des anciens noms latins du *Sous-Carbonate de magnésie*.

— UNIVERSALIS. Synonyme de *Panacea antimonialis emetica*.

PANACÉE. *Heracleum Sphondylium*, L.

PANACÉE, *Panacea*; de πανακεια, qui vient de πανακές, et signifie remède universel. Panacée était le nom d'une des filles d'Esculape. Les anciens l'avaient donné à plusieurs remèdes, le plus souvent composés, auxquels ils attribuaient la propriété de guérir toutes les maladies, ce qui tenait à leurs idées erronées en thérapeutique et en pathologie. A mesure que ces parties de l'art de guérir ont fait des progrès, qu'on a mieux apprécié les différents tissus et leurs lésions, qu'on a mieux connu l'essence des maladies, on a vu qu'il fallait des remèdes différents pour guérir des affections qui étaient loin d'être les mêmes, et que l'association de médicaments divers ne pouvait pas atteindre plusieurs maladies existant simultanément, et surtout dans des temps distincts : car si ces composés sont récents, chaque substance qui en fait partie agit séparément, et s'ils sont anciens, ils n'ont plus qu'un seul mode d'action qui, toujours le même, ne peut guérir des maladies dissemblables. Pour qu'un remède pût être une panacée, il faudrait que toutes les maladies se réduisissent à une seule, toujours identique. L'absurdité de cette supposition nous dispense d'aller plus loin. Nous qui avons refusé d'admettre des classes de médicaments, nous n'adopterons pas celle qui les renfermerait tous, puisqu'elle se composerait de toutes les vertus médicatrices. En voyant que la simplification des médicaments composés a toujours été en raison de l'état éclairé de la médecine, on doit conclure que les panacées ont dû n'exister que dans les âges de ténèbres de cette science; ce qui est de la plus grande vérité.

Alberti (M.), *De panacea*. Halæ, 1730, in-4.

PANACÉE ANGLAISE. Voy. *Panacea anglica*.

— ANTARCTIQUE. Un des noms du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

PANACÉE D'ASCLÉPIAS. Ombellifère dont les anciens faisaient usage.

— BÂTARDE. *Laserpitium Chironium*, L.

— DE BARRIER. *Pastinaca Opoponax*, L.

— DE LA CACHEXIE. Nom donné anciennement au *Fer*.

— DE CHIRON. Pour les uns c'est le *Cistus Helianthemum*, L.; pour Paulet c'est l'*Inula Helenium*, L.

— DES CHUTES. *Arnica montana*, L.

— D'ESCULAPE. *Thapsia Asclepium*, L.

— DES FIÈVRES QUARTES. *Asarum europæum*, L.

— DE GLAUBER. Voy. *Panacea glauberiana*.

— D'HÉRACLÈS OU D'HERCULE. Ombellifère qui donnait l'*Opopanax*. Paulet prétend (*Journ. général de méd.*) que c'est le *Laserpitium Chironium*, L., qui est le *L. latifolium*, Cranz.

— DE HOLSTEIN. Ancien nom du *Sulfate de potasse*, Voyez *Potassium*.

— DE KERNANN. *Poudre d'or de Zell*.

— MERCURIELLE. *Proto-Chlorure de mercure* plusieurs fois sublimé, ou, suivant d'autres, précipité.

— DE MONTAGNE. *Heracleum Panaces*, L.

— DE LA VIERGE. Synonyme de *Mercurius præcipitatus ruber solaris et lunaris*, d'après J. F. Gmelin Voy. ce mot.

PANAGUE, PANESSE. Noms de la femelle du paon, *Pavo cristatus*, L.

PANACHE DE MER. Espèce de polype à polypier d'Amérique (*Pennatula?* Cuv.), dont la poudre prise à la dose d'un scrupule à un gros est, suivant Lémery (*Dict.*, etc., 696), sudorifique, apéritive, absorbante, et bonne contre la diarrhée.

PANACHIÆ (ceux min. de). Voyez *Rob*.

PANAIS. Racine du *Pastinaca sativa*, L.

— AQUATIQUE. Racine du *Sium nodiflorum*, L.

— SAUVAGE. *Heracleum Sphondylium*, L.

— DE VACHE. *Heracleum Sphondylium*, L.

PANAME. Nom du sassafras, *Laurus Sassafras*, L. dans la Floride, d'après Monard.

PANASU, PANAS, PANAZOU. Noms indiens du jacquier, *Artocarpus integrifolia*, L. F.

PANATAGE, PANATUGE, PANATAGO, PANATALLIO. Noms languedociens de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

PANAVE, PAVANE (Bois de). Nom du bois de tigli ou tilli, *Croton Tiglium*, L.

PANAX. Genre de plantes de la famille des Araliacées, de la polygamie monoécie; qui tire son nom de παν, tout, et αχος, maux, remède à tous maux; d'où nous avons fait *panacée*, parce que l'une de ses espèces est un des fameux gen-seng des Chinois. Voyez ce mot. Le nom de Panax se trouve dans Théophraste, dans Pline, etc., appliqué à plusieurs plantes auxquelles ils attribuaient de grandes propriétés. Voyez *Panacée*.

P. fruticosum, Lour. Cet arbuste, d'une odeur agréable et d'une saveur pénétrante, qui est cultivé à la Cochinchine et à la Chine, y est employé contre les fièvres, les dysuries, les pissements de sang et la gonorrhée; on se sert de la racine et des feuilles de ce végétal, qui est le *Scutellaria tertia* de Rumphius (*Amb.*, IV, c. 38, t. 35).

P. quinquefolium, L. (*Flore médicale*, IV, f. 185). Cette plante qui est un des *gen-seng* des Chinois, comme nous l'avons dit à cet article, croît dans la Tartarie chinoise, où il a été observé par le père Duhalde, et dans l'Amérique septentrionale au Canada, etc., où le père Lafiteau la trouva, et de-

Digitized by Google

puis Michaux, de qui nous en tenons un bel exemplaire. Nous avons mentionné à *Gen-Seng* les pratiques superstitieuses employées par les Chinois pour la récolte de ses racines, dans le dessein d'en rehausser sans doute la valeur et les vertus. Elles se nomment en iroquois *Garent-oquen* (cuisse d'homme) expression analogue à *Gen-Seng,* qui veut dire semblable à l'homme, de la forme bifurquée qu'elles affectent. Ces racines sont renflées, grisâtres, légères, souvent bifurquées, ridées, munies de stries longitudinales et d'autres transversales; elles sont sans odeur, et leur saveur est sucrée d'une manière remarquable, avec une légère amertume; de sorte que sous ce rapport elles ressemblent exactement, ainsi que le remarque Coxe, à la racine de réglisse; aussi les Américains ne font-ils aucun cas de ce fameux Gen-Seng des Chinois, et le proposent-ils comme étant tout au plus propre à remplacer cette dernière, en poudre, pour rouler les pilules, ou en décoction pour faire des tisanes pectorales (Coxe, *American. dispens.,* p. 434). Il y a loin de là aux vertus tant célébrées de rajeunir l'homme, de lui rendre sa virilité, etc. Cullen avoue qu'un individu qui en avait fait usage dans cette dernière intention, pendant longtemps, n'en obtint absolument aucun résultat (*Mat. méd.,* II, 70). Voilà un médicament bien déchu de son antique réputation qui le faisait payer au poids de l'or, grâces à la botanique et aux lumières introduites dans la thérapeutique; aussi n'est-il plus d'usage, et c'est à peine si on peut s'en procurer quelques morceaux, que l'abondance de la matière sucrée et de la fécule qu'il renferme, fait toujours manger aux vers. Le père Jartreux et le père Duhalde disent qu'on prend les feuilles du *Panax quinquefolium,* L., en infusion comme du thé: ce dernier ajoute l'avoir trouvée fort bonne. Voyez *Sium Ninsi,* L.

Vaillant (S.). *Novum plantarum genus, araliastri nomine, cujus species est celebratissimum illud ninsi, sive gen-seng sinensium, etc.* (*Acad. des sc.*, 1718).

Panax Asclepium. Voy. *Panacée d'Asclépiade.*

— Chironium. Voy. *Panacée de Chiron.*

— Heracleum. Voy. *Panacée d'Hercule.*

Panaxgummi. Nom allemand et danois de l'*Opopanax*.

Pancaga. Nom malais de l'*Hydrocotyle asiatica*, L.

Pancalier. Variété du chou, *Brassica oleracea*, L.

Pancarpon. Un des noms du *Carlina acaulis*, L., dans quelques anciens auteurs.

Pancasiolus. Un des noms italiens du *Bunium Bulbocastanum*, L.

Panchadara. Nom tamoul du *Sucre*.

Panchrestus, *Panchrestus.* Nom ou qualification accordée jadis à certains médicaments qu'on supposait propres à guérir tous les maux. C'est un synonyme de *Panacée.*

PANCHYMAGOGUES, *Panchymagoga.* Nom donné par les anciens aux purgatifs qui évacuent toutes les espèces d'humeurs: de παν, tout, de χυμος, suc, et de αγω, je chasse. Les médecins de l'antiquité, surtout Galien, qui reconnaissaient des purgatifs pour chaque humeur, en admettaient pourtant qui avaient le privilége de les évacuer toutes; c'étaient surtout les purgatifs violents, les drastiques, comme la coloquinte, la scammonée, etc. Les modernes n'ont point adopté à cet égard les idées de leurs devanciers; il a même été une époque où à peine admettait-on que les humeurs puissent être altérées et par conséquent avoir besoin d'être évacuées. Sans doute les purgatifs forts, en produisant sur le canal intestinal une fluxion plus abondante, chasseront plus d'humeurs; mais elles seront les mêmes que celles dont des purgatifs plus doux eussent procuré la sortie. Dans l'état actuel de la science on ne connaît donc que des degrés différents dans l'action des purgatifs, et point de panchymagogues véritables.

Panchymagogum minerale s. quercetanum. Synonyme de *Proto-Chlorure de mercure.*

Pancopal. Synonyme de *Copal* dans quelques auteurs.

Pancono, Pancuaco. Noms que porte aux Philippines le *Morinda citrifolia.*

PANCRACE DE BARBARANO (St-), près de Vicence, en Italie. Il y existe, dit-on, une source minérale tiède.

Pancratium maritimum, L. Cette belle iridée, dont quelques espèces congénères sont cultivées dans les serres des amateurs, se trouve dans les sables et sur les bords de la mer, surtout de ceux de la Méditerranée, où elle est connue sous le nom de *scille blanche*, de la couleur de ses fleurs, qui ont une odeur agréable. Dioscoride parle (*lib.* II, *c.* 168), ainsi que Pline (*lib.* XXVII, *c.* 12), des bulbes du *Pancratium*, qui sont amères et émétiques, et qu'ils disent bonnes aux hydropiques; il y a lieu de croire que c'est de notre espèce dont il est question, laquelle croît en Grèce comme chez nous, où elle n'est pas en usage. M. Loiseleur des Longchamps dit avoir vu cultiver cette plante aux environs de Bayonne pour extraire de l'huile à brûler de ses semences, mais que l'établissement ne prospéra pas (*Manuel des plantes indigènes,* p. 19, 2e partie). Dans une expérience, le même médecin a vu quarante grains de l'oignon de ce *Pancratium*, donnés en poudre, produire cinq vomissements sans selle, et dans une seconde, soixante grains causer trois vomissements et deux selles (*loc. cit.*). Les anciens botanistes ont appliqué le nom de *Pancratium* à plusieurs Liliacées placées maintenant dans les genres *Allium, Muscari,* etc.

Pancratium verum, *off.* Nom de la scille, *Scilla maritima*, L., dans quelques formulaires anciens.

Panda. Nom d'un arbre du Congo, surnommé *Quinquina africain,* des vertus fébrifuges de son écorce; sa décoction est aussi usitée contre les douleurs des intestins et toutes les irritations dues à la chaleur. Cette décoction, qui n'a rien d'actif, est cependant employée par les sorciers du pays comme moyen d'épreuves; mais ils ont soin d'y ajouter des substances vénéneuses, lorsqu'ils veulent produire la perte de ceux qu'ils y soumettent, sauf à donner un contre-poison s'ils veulent ensuite les ramener à la vie, etc. (Douville, *Voyage au Congo,* I, 107; II, 12 et 58). Voyez *Erytrophleum.*

Pandacaqui. Un des noms du *Gardenia florida*, L. à Ceylan.

Digitized by Google

Pandan. Nom indien du genre vaquois, *Pandanus*, des botanistes.

PANDANÉES. Famille naturelle créée par Robert Brown, qui ne renferme que 2 ou 3 genres et un petit nombre de végétaux qui appartiennent aux monocotylédones apétales ; ils sont dioïques et ont le port des palmiers. Ils ont comme eux les feuilles du sommet comestibles, sous le nom de chou ; leurs fruits sont agglomérés comme ceux de l'*Ananas*, et remplis de fécule ; les graines en sont mangeables. Le genre *Pandanus* est le seul qui nous intéresse, et même à un degré fort léger sous le rapport médical et économique. Les genres *Phytelephas* et *Nipa* ne présentent rien ou presque rien de saillant.

PANDANUS. Vaquois. Genre de plantes monocotylédones, qui se rapproche des Palmiers par le port, et des Typhinées par l'organisation des fleurs, qui sont dioïques. Les feuilles sont longues, coriaces, fibreuses, épineuses sur les bords, dans les espèces de ce genre ; aussi s'en sert-on en Amérique et dans l'Inde, où elles croissent, pour en couvrir les cabanes, en faire des nattes, des cordages, etc., après les avoir fendues et battues ; tous les sacs de café qui nous arrivent sont faits avec des feuilles de *Pandanus*. On cultive ce végétal autour des habitations pour en faire des haies de clôture. Les fruits forment des espèces de cône composés d'écailles parfois imbriquées, d'autres fois soudées, à semences ligneuses. Les naturels de la mer du Sud sucent quelquefois, faute de mieux, ces fruits à cause d'une matière sucrée qui se trouve au point d'insertion des semences (Lesson, *Voyage médical*, p. 44). M. Raspail dit que les tiges de *Pandanus* contiennent dans leur cavité de petits cristaux de phosphate de chaux. Les habitants de Madagascar mangent les fruits du *P. edulis* de Dupetit-Thouars, d'après cet auteur ; on mange le bourgeon terminal du *P. humilis*, Rumph. (*P. polycephalus*, Lam.), comme on le fait de celui des Palmiers. M. Perrotet dit qu'on fait à Mindanao des nattes, des sacs, etc., avec les feuilles du *P. latifolius* (*Cat. raison*., etc. Soc. lin. de Paris, mai 1824). Les Malais placent dans leur appartement les fleurs mâles du *P. odoratissimus*, L. F., qu'ils nomment *kambang*, pour les embaumer. Les naturels de Tongatabou font des colliers avec ses semences, qui sont rouges (Durville, *Voyage de l'Astrolabe*, IV, 283). Mungo-Parck a observé dans l'intérieur de l'Afrique un arbre qu'on y nomme *faquahiae*, dont le fruit fait explosion et s'enflamme en éclatant ; M. de Beaufort, officier de marine qui a visité les mêmes lieux, faisait annoncer le 11 octobre 1824 à l'Académie des sciences de Paris, qu'il venait aussi de découvrir cet arbre ; que c'était un *Pandanus*, et qu'il avait été témoin de plusieurs accidents causés par cette explosion.

Pandi-avanacu. Espèce de ricin du Malabar, voisin du commun, *Ricinus communis*, L.

— pareel. Nom malabar du *Momordica Charantia*, L.

Pandlon. Grande liane des Philippines, d'une odeur extrêmement forte, qui y est employée contre les venins (*Trans. phil.*, *abr.*, I, 135.

Pandoure (Eaux min. de). Voy. *Kissingen*.

PANDRAUX (eau min. de), commune de Lentriac, en France, à 1 lieue du Puy (Haute-Loire). M. Arnaud aîné (*Ann. sc., litt. et ind. de l'Auvergne*, mai 1829) y a trouvé par pinte : carbonate de chaux, 7 grains ; hydro-chlorate de chaux, 1 8/24 ; hydro-sulfate de soude, 1 2/24 ; sous carbonate de soude, 16/24 ; oxyde de fer, 7/24 ; sulfate de chaux, 5/24 ; acide carbonique, 8/9 en volume. Ces eaux lui paraissent analogues à celles de Médague, près Clermont, de St-Martin de Fenouilla, de Vals, de St-Myon et de Seltz ; mais d'après une autre analyse mentionnée dans le *Bulletin de la soc. d'agriculture de St-Étienne* (III, 188), elles ne contiendraient, outre du gaz acide carbonique libre et un peu de silice, que des sous-carbonates de soude, de chaux et de magnésie, en tout trois millièmes environ du poids de l'eau analysée.

Pandur. Synonyme de *Pandour*. Voy. *Kissingen* (Eaux min. de).

Pane. Un des noms indiens du bétel, *Piper Betle*, L.

— di gianbattista. Nom italien du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

— poi. Nom brame du *Phyllanthus Niruri*, L.

Panel. Nom malabare d'une plante congénère du *Myrobolanus*. Voyez *Terminalia*.

Panpoulenee. Nom languedocien du *Samolus Valerandi*, L.

Pangium Rumphii, Horsf. Il est employé à Java comme anthelmintique, d'après Horsfield (*Cat. des plantes de Java*). On extrait des noyaux de son fruit, qui a le volume d'un œuf d'autruche, une huile bonne à manger (*Hort. malab.*, II, c. 13).

Panémagaron. Un des noms indiens de la noix vomique, *Strychnos Nux vomica*, L.

Paneue. Synonyme de *Panke*.

Panoué. Un des noms du chanvre au Congo.

Panic. Voy. ci-dessus *Panicum italicum*, L.

Panicaut. *Eryngium campestre*, L.

Panicheral. Nom tamoul du *Diospyros glutinosa*, Kœnig.

PANICUM. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la triandrie digynie ; qui dérive de *panis*, pain, de ce que les semences de plusieurs de ses espèces servent de nourriture dans divers pays. Celles dont les fleurs sont environnées de soies à la base, forment le genre *Setaria* des modernes : deux surtout sont usitées comme céréales alimentaires.

P. Dactylon, L. Voy. *Chiendent*.

P. (Setaria) *italicum*, L. Millet en épi, millet des oiseaux, petit mil, Panic. Cette espèce annuelle est des lieux chauds de l'Europe, et se distingue par ses gros épis de fleurs ramassées et courbées sous leur poids ; elle a de l'affinité avec nos *P. glaucum*, L., et *P. viride*, L., qui ont les épis droits et grêles. Ses semences sont nombreuses, petites, luisantes, jaunâtres, ovoïdes, et il y a des épis qui en fournissent près de deux onces : aussi le grain de cette plante, quoique plus petit que celui de l'espèce suivante (ce qui le fait appeler *petit mil*, surtout eu égard au sorgho, *Holcus Sorghum*, L.), est-il très-cultivé à cause de son rapport : car un seul grain produit souvent plusieurs pieds, et par conséquent plusieurs épis, et rend sous ce rapport plus

Digitized by Google

de 5 et même plus de 10 fois plus que le froment. Ce mil, dans les pays à blé, n'est pas employé à la nourriture de l'homme, mais seulement à celle des oiseaux; dans les localités pauvres du midi, au contraire, même en France, il sert à l'alimentation. Comme il s'écorce très-facilement, son enveloppe étant une coque mince et fragile, il suffit de le faire bouillir avec de l'eau, du sel, du beurre ou du lard, si on en a, à pleine chaudière, en y joignant parfois des plantes potagères, pour le donner au repas, ainsi que nous en avons été témoin dans le Nivernais; et il paraît que c'est une assez bonne nourriture pour les ouvriers. En Italie, en Espagne, etc., on s'en sert pour la subsistance des pauvres; ce qui avait déjà lieu chez les Gaulois, en Campanie, etc., du temps de Pline (*lib.* XVIII). Il y en a une variété rouge-clair. Cette céréale, d'un grand produit, qui ne demande que peu de soins, et croît dans le sable, mériterait d'être plus cultivée qu'elle ne l'est.

P. miliaceum, L. Mil, millet, millet à panicule. Cette plante, annuelle, est originaire de l'Inde (on la nomme *Jawa-wut* à Java, d'où le nom a été donné à cette île) et de l'Afrique, où elle porte aussi celui de *petit mil*, eu égard au sorgho; mais la précédente, qui n'y est pas cultivée, le mérite mieux, puisque son grain est de presque moitié moins volumineux: celui-ci est gros comme la tête d'une épingle, de couleur blanche, très-luisant, ovoïde. Il sert à la nourriture de l'homme; et quoique moins productif que le précédent, il paraît qu'on en fait plus de consommation, surtout en Afrique, où il fait en grande partie, avec le sorgho, la nourriture des nègres. A Pondichéry, on en fait des bouillies, des gâteaux, des soupes, etc. (*Mém. du Mus.*, VI, 322). Il y a une variété rouge-noirâtre.

P. polygamum, Sw. (*P. maximum*, Jac.) Herbe de Guinée. Grande plante vivace, qu'on cultive aux Antilles, ce qu'on pourrait également faire dans le midi de la France, comme un excellent et abondant fourrage. On la croit originaire du Sénégal, de la Guinée, etc.

PANIOS. Ancien synonyme du *Conisa squarrosa*, L.

PANIS. Nom latin du *Pain* (voy. ce mot).

— CUCULI, off. Pain de coucou, *Oxalis acetosella*, L.

— MELLITUS. C'est le nom latin du *Pain d'épices* (Voy. ce mot).

— PANISSE, PANISSA. Synonymes de *Panic*. Voy. *Panicum italicum*, L.

PANISO ROSO. Un des noms italiens de l'*Holcus Sorghum*, L.

PANJA, PANJALA. Noms indiens d'un fromager, *Bombax pentandrum*, L.

PANKAMA. Nom donné à la Guiane à un poisson de genre inconnu, dont la chair est glutineuse et pourtant fort estimée (*Dict. des sc. nat.*).

PANKE ACAULIS, Boiret. Voy. *Gunnera*.

— SONCHIFOLIA, Willd. Voy. *Francoa appendiculata*, Cav.

PANKELJUR. Nom dakhanais du *Petit Galanga*.

PANKOT, en Hongrie, comitat d'Arad. Il y existe une source minérale, étudiée par le docteur Rosa (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.).

PANNAGH. Nom hébreu de l'*Amyris Opobalsamum*; de *Pannagh*, Phénicie, où il croît en abondance.

PANNANGKELLOO. Nom tamoul du *Borassus flabelliformis*, L.

PANNE. Nom de la graisse de porc. Voy. *Graisses*.

PAÑOCOCO. Un des noms de l'*Erithryna Corallodendrum*, L. On le donne aussi, à la Guiane, à un *Robinia*, *R. Panococo*, Aubl., qui est une sorte de bois de fer.

PANOMA. Nom indien du *Croton tiglium*, L.

PANOUIL, PANOUQUE. Nom du millet, *Panicum italicum*, L., dans le midi de la France.

PANOVEN-TSIERAVA. Nom malabare de la mâcre, *Trapa natans*, L.

PANSAR. Nom languedocien de la *Barbue*.

PANTACCATES. Espèce de pierre. Voy. ci-dessous *Panthera*.

PANTACOUSTE. Nom languedocien du chèvrefeuille, *Lonicera Caprifolium*, L.

PANTAGOGUES. Synonyme de *Panchymagogues*.

PANTAGRUELION. Un des noms anciens du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

— SAUVAGE. *Eupatorium cannabinum*, L.

PANTE COBRA. Nom portugais de la persicaire orientale. *Polygonum orientale*, L.

PANTERNO. Nom languedocien de l'aristoloche ronde.

PANTHERA. Espèce d'agathe de Médie, tachée de diverses couleurs, dont la poudre a été vantée, à la dose de 12 à 48 grains, contre la diarrhée et l'hémoptysie (Lémery, *Dict.*, etc., 652).

PANTHERA MINOR. C'est le *Viverra Genetta*, L.

PANTHÈRE. Nom donné comme synonyme de Léopard (*Felis Leopardus*, L), dans plusieurs auteurs, mais qui est celui du *Felis Pardus*, L., espèce du même genre. Voy. *Felis*.

PANTOUFLE. Un des noms de l'*Antirrhinum majus*, L.

PANTOUFLIER DES NÈGRES. Un des noms de l'*Euphorbia myrtifolia*, L. Voy. *Euphorbia*.

PANYKONDUBBA. Nom de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L. à Ceylan.

PAO. Ce nom, qui signifie en portugais bois, s'applique, avec un adjectif, à plusieurs végétaux médicinaux.

— D'ALHO. Synonyme d'*Ibiraroma*.

— D'ARCO. *Bignonia pentaphylla*, L.

— DE CAMPECHE. Nom portugais du *Bois de Campêche*.

— DE CHANGO. *Helicteres Isora*, L.

— DA COBRA. *Strychnos colubrina*, L.

— DE LACRA. *Hypericum guianense*, L. Voy. *Vismia*.

— ROSADO. *Genista canariensis*, L.

— DE SAPPAN. *Cæsalpinia Sappan*, L.

— SERINGA. *Hevea guianensis*, Aubl. Voy. *Siphonia*.

— DE SOLOR. Synonyme de *Pao da cobra*.

— TUG. Nom du maïs. *Zea Maïs*, L., en Chine.

— DE XIRINGA. *Hevea guianensis*, Aubl. Voyez. *Siphonia elastica*, L. F.

PAOFOGEL. Nom du paon, *Pavo cristatus*, L., en Suède.

PAON. Espèce d'oiseau dont le petit est nommé *Paoneau* et la femelle *Paone* ou *Paonesse*. Voy. *Pavo*.

— CÉLESTE. Nom quelquefois appliqué au vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

— SAUVAGE. Nom impropre de l'*Otis Arabs*, L., en Afrique et en Asie.

— SAUVAGE DES PYRÉNÉES. C'est le *Tetrao Urogallus*, L., grand-coq de bruyères.

PAONCELLO, PAONCHELLO, PAONELLO. Noms italiens du *Tringa Vanellus*, L.

PAOSSA. Nom du *Pandanus*, à Tongatabou.

PAOTCHONG. Nom d'une variété de thé noir.

PAOUNASSA. Un des noms piémontais du vanneau, *Tringa vanellus*, L.

Digitized by Google

PAPA, PAPAS. Noms de la pomme de terre au Pérou, *Solanum tuberosum*, L.

— DE LOMA. Synonyme de Papa de montagne.

— DE MONTAGNE, *Solanum montanum*, Ruiz et Pavon.

PAPAGAIO. PAPAGALLO. Noms espagnol et italien des perroquets, nommés *Papagas* en grec moderne. Voy. *Psittacus*.

PAPAGALLI. Nom que porte à Venise la semence de Carthame, *Carthamus tinctorius*, L., parce qu'elle fait jaser les pies (*Dict. de méd.* de James, III, 46).

PAPALU. Nom d'un arbre du Malabar, figuré dans Rheède (*Hort. Mal.*, IV, p. 59, t. 28) qui paraît se rapprocher des *Psychotria*, et dont les fruits sont comestibles mêlés avec les feuilles du bétel à la place de l'*Areca*; son écorce, séchée et pulvérisée, passait pour propre à arrêter les mouvements désordonnés de la bile.

PAPANGAYE. *Cucumis acutangulus*, L.

PAGANGO. Nom du *Milan* à Madagascar.

PARAPARA. Nom américain du fruit du *Sapindus Saponaria*, L.

PAPARA, PAPERA, PAVARA. Noms italiens de l'oie, *Anas Anser*, L.

PAPAVER. Genre de plantes de la polyandrie monogynie, qui donne son nom à une famille naturelle, et qui tire le sien du celtique *papa*, bouillie, parce que les semences de la plupart de ses espèces sont nourrissantes; d'où nous avons fait *pavot*, les Anglais *poppy*, etc. Il renferme une vingtaine de plantes herbacées, presque toutes annuelles, à feuilles pinnatifides, à fleurs dont le calice est à 2 folioles, caduques ainsi que les 4 pétales; le fruit est une capsule ovoïde, semi-cloisonnée, à une loge polysperme, indéhiscente, recouverte par le stigmate, qui est sessile, persistant, rayonnant, et en forme de bouclier. Leurs semences, qui sont excessivement nombreuses, servent à faire de l'huile. Toutes les espèces ont des propriétés anodynes, calmantes, somnifères, etc., à un degré différent, et rendent un suc laiteux, miscible à l'eau, qui, desséché, prend le nom d'*opium*, nom qu'on donne aussi, abusivement, à leur extrait.

Les anciens faisaient du pavot le symbole du sommeil; ils en ornaient l'entrée du palais de Morphée. Homère (*Iliade*, V, 396) en parle comme étant généralement cultivé dans les jardins; Virgile le mentionne plusieurs fois, avec l'épithète de *soporiferum*, de *vescum*, de *cereale* (*Géorgiques*, I, 78 et 212; IV, 131; *Énéide*, VI, 131), faisant allusion à la propriété qu'il a de provoquer le sommeil, à celle d'avoir des graines nourrissantes, et à son *habitat* dans les moissons. Les médecins grecs employaient le suc des pavots, ou l'opium ainsi que nous le disons à ce mot, dans la pratique de la médecine. Voy. *Opium*.

Viguier (L.-G.-A.). Histoire naturelle, médicale et économique des pavots (Thèse). Montpellier, 1814, in-4.

P. Argemone, L. Cette espèce annuelle, à capsule en massue, hispide, vient dans nos moissons. M. Bory assure que les Grecs la nommaient *Homonia*, et la regardaient comme utile dans les maladies des yeux (*Dict. class.*, VIII, 349).

P. dubium, L. Cette espèce annuelle, qui croît chez nous dans les moissons maigres, sablonneuses, et qu'on reconnaît à ses petites fleurs rouges et à ses capsules glabres, allongées en massue et lisses, n'a été expérimentée que par M. le docteur Loiseleur des Longchamps. 120 livres de cette plante, pilée par portion, avec addition d'un peu d'eau, ont donné par l'évaporation du suc 3 livres 12 onces d'extrait de consistance pilulaire, qui lui a paru avoir tous les avantages de l'opium exotique, mais prescrit à une dose 12 à 15 fois plus forte que celui-ci, ainsi qu'il s'en est assuré dans 15 cas où il l'a employé, et qu'il a publiés dans le travail que nous citons à la bibliographie de cet article. On peut donc tirer parti de cette plante dans les pays du nord où elle abonde, et remplacer par son extrait l'opium du commerce; ce qui aura en outre l'avantage de débarrasser les blés d'une plante nuisible.

P. orientale, L. Pavot oriental. Cette magnifique espèce, qu'on cultive dans les jardins de quelques curieux pour ses belles fleurs, ne doit pas être confondue avec le pavot somnifère, ainsi qu'on le fait dans quelques ouvrages, mêmes modernes. Tournefort, qui l'a observée le premier en Arménie et rapportée en France, observe très-bien que ce n'est pas celle dont on retire l'opium d'Orient. Il rapporte que les Turcs en mangent les capsules vertes, quoiqu'elles soient, dit-il, âcres et d'un goût brûlant (*Voyage*, III, 27). M. Petit, pharmacien à Corbeil, s'est assuré qu'il donne, par l'incision de ses capsules, un suc visqueux, blanc, qui se dessèche en jaunissant, a la saveur de l'opium, et qu'on pourrait employer comme *opium indigène*. Il dit que cette plante s'acclimate très-bien en France; et comme elle est vivace et qu'elle pousse chaque année une quantité de rejetons, il ne doute pas qu'on ne puisse la cultiver avec avantage sous ce rapport. Son suc blanc contient de la morphine, d'après le même; mais les capsules sèches n'en donnent plus; les graines, au contraire, doivent être très-mûres pour en obtenir l'huile, car vertes elles ne fourniraient qu'un suc muqueux. Une livre de la plante, entière, exprimée, donne 9 onces d'eau de végétation, puis épuisée par l'eau bouillante, elle a fourni, le tout filtré et évaporé, 1 once 2 gros 1/2 d'extrait mou, d'une saveur légèrement amère, salée, d'une odeur opiacée, qui à l'analyse contenait 10 grains de morphine, de l'acide méconique, de la chlorophylle, des sels, etc. La morphine est plus abondante dans les capsules que dans le reste de la plante. La force de cet extrait, à la vérité, est quatre ou cinq fois moindre que celle de l'opium, d'après M. Orfila, qui l'a soumis à quelques essais, pour s'assurer de ses propriétés; néanmoins il résulte de la notice de M. Petit, dont nous extrayons ces détails, que le pavot d'Orient serait avantageux pour en retirer de l'opium indigène, puisque celui qu'il donne contient plus de morphine que le pavot à l'opium ou somnifère venu en France et à plus forte raison que le coquelicot, etc. Il n'y a que l'opium exotique qui lui soit supérieur, parce qu'il contient 3 fois plus de morphine, à doses égales; il faudrait donc donner 4 fois plus d'opium du pavot oriental que de celui-ci, tandis qu'il faudrait prescrire celui

Digitized by Google

de pavot somnifère à dose 12 fois plus forte; c'est-à-dire que, si on donne 1 grain d'opium exotique, il en faudra 4 de celui de pavot oriental, et 12 de celui du pavot somnifère indigène.

Petit P.-H.). Mémoire sur le pavot d'Orient, etc. (*Journ. de pharm.*, XIII, 170; 1827).

P. Rhœas, L. Coquelicot, pavot rouge (*Flore méd.*, III, f. 134). Rien n'est plus vulgaire dans nos moissons que cette plante annuelle, à grande fleur d'un beau rouge (ce qui la fait comparer à la couleur de la crête de coq, d'où coquelicot), dont on pourrait tirer parti dans les arts. M. Delile assure qu'aux environs de Montpellier on mange ses jeunes feuilles, cuites au printemps; les porcs en sont très-friands; cependant M. Gaullet rapporte avoir vu un empoisonnement de huit vaches, pour avoir mangé des tiges de ce pavot (*Journ. de méd. vétérin.*, VI, 99). Les fleurs de coquelicot ont une odeur faiblement vireuse et une saveur mucilagineuse, légèrement amère. Elles sont estimées calmantes, béchiques, adoucissantes, et sont données dans les rhumes avec toux sèche, irritation, chaleur, etc. On les prescrit dans la coqueluche, les coliques, les convulsions des enfants, et aussi pour calmer les douleurs, les migraines, etc. Elles font partie des 4 fleurs pectorales avec celles de mauve, de guimauve et de violettes. Analysées par M. Riffard, elles lui ont fourni : matière grasse, 12; matière colorante rouge, 40; gomme, 20; fibre végétale, 28 (*Journ. de pharm.*, XII, 415); MM. de Beetz et Ludewig y ont trouvé de plus de l'albumine végétale, une matière astringente, de la cérine, de la résine, quelques traces d'acides gallique, sulfurique, malique, de potasse, d'oxyde de manganèse, etc. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XI, 256). De même M. Riffard y a découvert de la morphine (*Journ. de pharm.*, XVI, 547). On se sert des fleurs de coquelicot desséchées avec soin en infusion théiforme, qui est d'un beau rouge (une pincée pour 8 onces d'eau), qu'on regarde comme sudorifique, ce qui dépend autant de l'eau de l'infusion que de la plante. On en fait aussi un sirop qu'on prescrit à la dose de 1/2 once jusqu'à 2. L'extrait qu'on prépare avec les capsules de cette espèce, dont 4 onces ont fourni 5 gros d'extrait selon Murray, se donne depuis 15 jusqu'à 60 grains, d'après l'expérience de M. Loiseleur des Longchamps; il peut être utile dans les campagnes, où on n'a pas toujours d'opium sous la main, qu'il pourrait fort bien remplacer, attendu que le coquelicot foisonne partout chez nous. Boulduc (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1712) recommande de ne prendre que 2 à 4 grains de cet extrait ce qui serait tout à fait insignifiant. Cette plante contient un suc blanc, qui rapproché fournit une sorte d'opium indigène; mais elle est si sèche, que la quantité ne peut qu'en être fort minime, ainsi que dans les *Papaver Argemone*, L. et *dubium*, L., sauf ce qu'on peut retirer des capsules, toujours plus charnues que le reste de ces végétaux : le *P. hybridum*, L., autre espèce indigène, est dans le même cas.

Thomaf. (C.). *Diss. inaugur. medica de papavere erratico.* Erfordiæ, 1719, in-4.

P. somniferum, L. Pavot, pavot à l'opium (*Flore médic.*, V, f. 265). Voici sans aucun doute la plante la plus éminemment utile de la matière médicale, remarquable par ses propriétés et son emploi. Tous les peuples civilisés font usage en médecine du suc épaissi qu'on en extrait, connu sous le nom d'*opium*; et tout l'Orient en consomme en outre une prodigieuse quantité comme excitant, et pour se procurer des sensations agréables, etc., propriété qu'elle partage avec le chanvre dans l'Inde, et le tabac venu de l'Occident.

Le pavot est originaire de l'Asie, surtout de la Perse, où il acquiert, dit-on, des proportions gigantesques, d'après Chardin (*Voyag.*, I, 31); chez nous il atteint 3 à 6 pieds dans les bons terrains; il est naturalisé dans presque toute l'Europe de temps immémorial, dans les lieux cultivés, les jardins où la terre est profonde et fraîche. Cette plante, qui est annuelle en France, bisannuelle selon quelques personnes dans certaines localités, est d'une couleur glauque remarquable; ses tiges sont fortes, peu rameuses, pilifères, lisses; ses feuilles sont larges, sessiles, glabres, pinnatifides; les fleurs terminales grandes, caduques, d'un rouge pâle, avec une macule noire à la base; il leur succède des capsules qui ont depuis le volume d'une noix jusqu'à celui d'un œuf et plus, contenant des semences blanches dans une variété, la plus employée en médecine (ce qui l'a fait appeler pavot blanc, et *Papaver officinale* par Mœnch), et grises ou noires dans une autre, dont les capsules sont plus arrondies et moins grosses, mais dont les fleurs doublent facilement, motif qui fait cultiver dans les jardins. Nous avons observé en 1825, à Trappe, près Versailles, des champs ensemencés de pavot somnifère, cultivé pour faire de l'huile avec les semences, qui présentaient un aspect fort singulier : on sentait en les traversant une odeur nauséeuse qui s'étendait assez loin.

Les feuilles du pavot, étant jeunes, se mangent cuites, dans la vallée de Trente, au dire de Matthiole (*Comm.*, p. 396); développées, elles contiennent, ainsi que les tiges et les capsules, un suc lactescent, qui s'écoule à la moindre incision qu'on y fait. Ce suc est susceptible de se concréter par la chaleur en une matière jaunâtre presque opaque, qui est un véritable opium en larmes, que les capsules, et surtout leurs pédoncules, donnent avec plus d'abondance, mais qui n'est jamais en assez grande quantité pour être recueilli avec profit, de sorte qu'on lui préfère l'extrait de ces mêmes têtes : ce suc lactescent, versé dans les plaies récentes faites par les abeilles, les guêpes, ou autres insectes venimeux, apaise sur-le-champ la douleur et la cuisson, et fait cesser les accidents, en neutralisant le venin, ainsi que l'ont observé MM. Delaistre et Weiss. Des moutons, auxquels on avait donné des feuilles développées de pavot, en eurent, disait-on, des vertiges, ce qui obligea d'en cesser l'usage (*Journal de pharm.*, VII, 210); fait qui a été reconnu faux depuis.

Les fleurs de pavot n'ont point d'emploi particulier; on pourrait cependant les prescrire à l'instar

Digitized by Google

de celles du coquelicot, qui ont des propriétés plus faibles, en les donnant à dose moindre, après les avoir fait sécher. Il est possible que cet abandon tienne à leur ténuité, qui en rendrait peut-être la dessiccation difficile. C'est un essai à faire; et s'il réussit, la multiplicité des pétales, dans les variétés doubles, rendrait leur récolte très-facile.

Têtes de pavots. Les fruits, *ou capsules du pavot*, sont la partie dont on fait le plus d'usage en médecine; elles sont ovoïdes, univalves, indéhiscentes, glauques d'abord, puis grisâtres étant sèches, inodores, légères, avec un renflement à la base, et au sommet un évasement rayonnant (tantôt présentant de petits trous au-dessous, par où sortent les graines; d'autres fois n'en ayant pas, ce qui fait appeler cette variété, la plus précieuse pour faire de l'huile, *pavot aveugle*, qui est le stigmate persistant; à l'intérieur on distingue des commencements de cloisons longitudinales qui se réunissent en haut et en bas; leur saveur est un peu amère et légèrement nauséeuse. Bien sèche et vide, une tête de pavot pèse environ un gros; cela va à plus du double, étant verte. On préfère, comme nous l'avons dit, la variété à semences blanches, parce qu'elle a des capsules plus grosses, de forme ovoïde; on les coupe à leur maturité, afin que la semence soit bien mûre, on les met en paquet, qu'on achève de faire sécher à l'ombre : car ce fruit se moisit facilement s'il est serré vert dans un lieu humide, et il perd alors beaucoup de ses qualités; il faut encore avoir l'attention qu'il ne soit pas piqué par un insecte, le *Cynips Rhœadis*, Vallot, qui le fait gonfler, le rend subéreux et monstrueux, lui ôte ses vertus (*Mém. de l'acad. de Dijon*, 1829, p. 106). M. Bonquerat, pharmacien à Langres, a remarqué que les pavots croissant dans un terrain tourbeux ou charbonneux avaient leurs capsules noirâtres, et que le sirop qu'on en préparait était très-coloré (*Revue médicale*, 1827, I, 171).

Les têtes de pavots sont d'un emploi excessivement commun et presque domestique. On s'en sert le plus ordinairement en lavement, fréquemment sans appeler le médecin, dans les cas de colique, de diarrhée, de douleurs d'entrailles, de dévoiement avec chaleur, de ténesme, dans la dyssenterie, etc., le plus souvent avec succès, à la dose d'une tête ou deux, en ébullition dans un livre d'eau, soit en ôtant les semences, soit sans les ôter, ce qui est plus convenable, parce qu'on joint la qualité émolliente de celles-ci à la vertu anodyne des têtes de pavot. On fait aussi des infusions de ces capsules, qu'on donne dans le rhume, le catarrhe, la gastralgie, la gastrodynie, etc. Ce moyen, très-adoucissant, provoque la cessation de la douleur et le repos; et le plus souvent il est d'un emploi très-bienfaisant, pourvu qu'on ne passe pas la dose d'une tête moyenne pour une chopine d'eau, bue en plusieurs fois dans la journée, surtout dans les pays méridionaux, où cette plante a une force d'action plus marquée que dans le nord, et parvient à un volume considérable qui peut lui faire représenter plusieurs grains d'opium.

On voit parfois naître des accidents de l'emploi des têtes de pavot; il n'est pas rare d'observer des effets narcotiques pour un lavement fait avec une seule capsule; M. Louyer-Willermay en a signalé plusieurs cas à l'Académie de médecine, le 24 avril 1827; M. Petit, pharmacien de Corbeil, déjà cité, a vu une sorte d'empoisonnement par des têtes de pavots *vertes*, prises en lavement (*Journ. de chim. méd.*, III, 4); l'un de nous a vu un cas semblable dû à une seule tête de pavot des jardins. Les nourrices ont parfois l'habitude de faire la bouillie des enfants avec une décoction de tête de pavot, soit pour calmer leurs coliques, soit plutôt pour les endormir, afin d'être plus libres; et on a des exemples, cités par Vendt, d'enfants empoisonnés par cette manœuvre criminelle (*Bull. des sc. méd.*, de Férussac, 1824, p. 148 et 231). Effectivement, les têtes de pavot, surtout vertes, contiennent de la morphine, malgré l'assertion contraire de M. Boudet (*Journ. de pharm.*, VII, 215). Voy. *Morphine*. M. Mélier, qui a aussi vu des accidents graves causés par l'emploi familier des têtes de pavot, et qui recommande de ne pas s'en servir légèrement, assure qu'on a trouvé dans le suc laiteux des têtes de pavot recueillies dans le midi, le quart en poids de morphine (*Gaz. de santé*, 25 août 1827). Les capsules sèches sont moins actives, surtout si elles sont venues dans le nord et dans des lieux humides.

On fait avec les têtes de pavot un sirop connu sous le nom de *sirop diacode* (voy. ce mot), très-employé en potion, etc., à la dose de 1/2 once jusqu'à 1 once 1/2, comme adoucissant, calmant, anodyn, contre la douleur, les affections nerveuses, l'irritation, les flux, etc. On emploie les capsules sèches, et le Codex les prescrit à la dose de 1 livre (sans graines), contre 8 d'eau, rapprochée et sucrée en consistance convenable. Ce sirop est en général doux, calmant, sans être narcotique, et plutôt faible que fort à cette dose et de cette manière. Si on a employé des capsules sèches du midi, que fournit le commerce de la droguerie, qui se les procure à la foire de Beaucaire, où on les vend sous le nom de *têtes de pavot du Levant*, il sera plus fort; si on les préparait avec le suc frais du même nombre de têtes de pavot, il serait plus énergique des 2 tiers, ainsi que s'en est assuré M. Van-Mons; il pourrait même être narcotique, d'après le même (*Journ. de chim. méd.*, IV, p. 286, 1828, où ce passage n'est pas fort clair). Ces irrégularités du sirop diacode, préparation qu'il faut renouveler souvent parce qu'elle se détériore facilement, ont fait penser à quelques auteurs de formulaires à le préparer avec l'opium gommeux, dont on met, d'après le *Codex*, 2 grains par once : ce qu'il faut bien observer en faisant une prescription, car il n'est pas indifférent de donner 1 once de sirop de tête de pavot ou *diacode*, ou 1 once de sirop d'opium, quoique cela soit synonyme pour quelques médecins et pour quelques pharmaciens même, parce qu'il pourrait en résulter les plus graves accidents. Dans le doute, c'est toujours le sirop de pavot que celui-ci doit employer, et on verra par ce

Digitized by Google

qui suit que son administration présente les avantages de l'opium exotique, sans en avoir les inconvénients, ce qui le fait préférer pour l'usage; sauf à le préparer avec l'opium indigène, ce qui le rendrait plus égal.

Queranger. Observations chimiques et pharmaceutiques sur la préparation du sirop diacode (*Journ. de chimie médicale*, VII, 641).

Semences. Une tête de pavot moyenne, pesant, sèche, 1 gros sans graines, contient jusqu'à 12,000 de celles-ci, ainsi que nous nous en sommes assurés par la balance (168 semences pesaient 1 grain, et toutes les semences d'une tête 76 grains 1/2, ce qui donne 12,852 pour cette tête, qui était moyenne. Elles peuvent aller à 32,000 dans une seule capsule, d'après Linné). Or, comme un pied donne plusieurs têtes, on a calculé qu'au bout de peu d'années un seul pied de pavot couvrirait la surface de la terre, si toutes ses semences fructifiaient; ce qui justifie l'exclamation d'Ovide (*Trist.*, V, *El.* 1): *Quotque soporiferum grana papaver habet!* Ces graines sont fines, blanches (ou noirâtres), réniformes, pointillées, demi-transparentes, inodores, insipides au goût; elles forment une émulsion dans la bouche, ce qui y indique la présence de l'huile. Ces semences étaient employées comme nourriture chez les anciens, chez les Perses surtout, d'où l'épithète de *vesca*, qu'on leur donne. Hippocrate (*De victus rat.*, lib. II) dit qu'on plaçait le pavot au nombre des plantes alimentaires. Ses graines, torréfiées, pétries avec le miel, servaient à faire des gâteaux chez les Romains; dans l'Orient elles sont encore alimentaires, et Thévenot dit qu'en Perse on en couvre la surface du pain (*Voyage*, t. III). Tournefort rapporte qu'à Gênes les dames mangent des graines de pavot blanc recouvertes de sucre; suivant Matthiole, on les mêle, en Toscane, aux tartes, aux galettes, qu'on nomme alors *paverata* (*Comment.*, p. 396). On en mange en France en divers pays, et Bosc les a vues servir d'aliment aux environs de St-Quentin (*Dict. d'agricult.*); en Hongrie, en Pologne, on s'en nourrit journellement. Les volailles en sont fort friandes. Cette semence n'a rien de narcotique, et ne retient rien des propriétés du pavot, elle est purement oléagineuse et féculente, et on pourrait en faire plus d'usage chez nous qu'on n'en a l'habitude, sous le rapport alimentaire.

Huile d'œillette. On retire des semences si nombreuses du pavot somnifère, une huile, dont on fait un commerce considérable, en Flandre surtout, où on cultive la variété à graines noires de cette plante pour cet usage : elle en donne depuis le quart de son poids jusqu'à près de la moitié (De Cand., *Physiolog. végét.*, I, 293); le nom français de cette huile est corrompu d'*olivetto* ou *d'ollietto*, petite huile, parce qu'elle est ténue, légère, transparente, d'une couleur blonde. Elle ne se rancit pas comme celle d'olive; sa saveur est douce, elle est inodore, et ne se congèle qu'à 10 degrés au dessous de zéro. Il y a des pays, comme en Autriche, où on l'emploie pour la préparation des aliments; mais son plus grand usage est pour l'éclairage, elle brûle sans produire d'odeur ni de fumée; on s'en sert en peinture après l'avoir rendue siccative; elle est la plus estimée des huiles après celle d'olive, et vaut mieux que celle de colza et de cameline; c'est pour la France un article de commerce de plus de 25 millions chaque année. Le parlement de Paris, d'après les craintes de quelques médecins du temps, avait condamné son usage, qu'on lui avait représenté comme produisant le narcotisme, sans doute à cause de son origine; il persista dans sa défense, malgré l'avis de la Faculté, jusqu'en 1774, que Rosier parvint à faire rapporter cet arrêt ridicule (*Encyclop. méth.*, Botanique, V, 114). Aujourd'hui on n'est que trop revenu de ces craintes, car on en mêle dans toutes les huiles d'olive du commerce, surtout de celles que les Hollandais débitent dans le Nord. Le marc de cette graine, après qu'on en a tiré l'huile, sert à engraisser les bestiaux.

Opium indigène. On a cru longtemps que le pavot de nos régions tempérées ne pouvait pas fournir la substance gommo-résineuse appelée opium, et qu'on tire des contrées chaudes de l'Orient; on se bornait à employer les capsules de cette plante. Cependant Boulduc, Charas, etc., Belon, Dillénius, Burtin, Lieutaud, en avaient obtenu de petites quantités ou préconisé l'emploi; mais on n'y avait pas porté d'attention. La guerre générale qui a si longtemps isolé la France des autres contrées de l'Europe, et même du globe entier, ayant rendu l'opium exotique rare et excessivement cher, on fit des tentatives pour le remplacer par des produits indigènes. M. Bella, ou Ball, comme l'appelle Thomson (*Botaniste du drog.*, p. 202), présenta des échantillons d'opium récoltés en Angleterre, à la Société d'encouragement, en 1796, peu inférieur, suivant lui, à l'opium oriental. En 1807, c'est-à-dire il y a 25 ans, M. Loiseleur des Longchamps fut un des premiers qui ait pris l'initiative pour cette substitution, comme pour beaucoup d'autres, et qui sous ce rapport ait le plus de droits à la reconnaissance publique. Il sema des pavots, fit pendant deux ans de suite des expériences sur l'extraction de l'opium en larmes, et sur la préparation des extraits de pavot. Nous allons en présenter une idée d'après lui.

1° La scarification des têtes, faite environ huit jours après la chute des pétales, donne un suc blanc, d'autant plus abondant qu'on s'éloigne plus des racines, qui se concrète, et passe au brun noirâtre au bout de 24 heures, si on recueille ces gouttes séchées séparément, c'est l'*opium en larmes*, si estimé des Turcs (cet opium, qu'on dit égaler en qualité le même récolté en Turquie, a l'odeur moins vireuse et paraît devoir être un peu moins actif; il ne contient guère que 2 grains de morphine, ce qui est la moitié de l'oriental); si on les mêle, on a un opium pur, analogue et comparable au plus précieux de l'Orient; mais on ne peut se procurer cet opium de première qualité, chez nous du moins, qu'en petite quantité, et il revient à un prix beaucoup trop cher pour pouvoir être employé, sans dépasser celui déjà élevé de l'opium exotique. 12 pieds de pavot noir, incisés sur les capsules (en général au nombre de 3 ou 4 sur

Digitized by Google

chaque, qui sont, avec les pédoncules et la tige, les parties qui en fournissent le plus, car les feuilles en donnent à peine), jusqu'à épuisement du suc blanc, récolter de suite dans un petit pot et séché au soleil, travail qui a exigé 2 heures, ont donné un gros et sept grains d'opium indigène, sous le climat de Paris, au mois de juin (1810). Monticelli a obtenu à Naples une demi-once d'opium en larmes de 200 têtes de pavot, en tout semblable à celui du commerce, et en a ensuite retiré un extrait par ébullition des mêmes capsules. Nous en possédons, préparé en 1818 et 1819, par M. Mérat-Guillot, habile chimiste et pharmacien, à Auxerre, qui a toute la pureté de celui de l'Inde, et qui est d'une amertume franche, sans l'odeur vireuse désagréable de celui-ci, et d'une belle couleur noire. En résumé, des femmes et des enfants pourraient recueillir une demi-once de cet opium par jour, sous le climat de Paris; cette quantité serait peut-être double dans le midi de l'Europe, et à coup sûr l'opium y serait plus fort; il reviendrait chez nous à au moins 40 fr. la livre, ce qui est à peu près le prix de celui du commerce. L'opium obtenu par cette voie a à peu près la même force que celui des officines, purifié par sa dissolution dans l'eau froide, rapprochée ensuite en extrait, et connu sous le nom d'*opium gommeux*, la meilleure de toutes les préparations de ce médicament à employer, d'après Nysten; ce qui le réduit presque à moitié de son poids, tant il est impur, et conséquemment en double le prix.

2° Neuf livres de têtes vertes (dans lesquelles on avait laissé les graines), et de pédoncules de pavot noir contus et pilés, ont donné 3 livres 12 onces de suc; on jeta à deux reprises 5 pintes d'eau sur le marc; on réunit les liqueurs qu'on laissa déposer et qu'on filtra; on les fit évaporer en consistance de sirop, puis prendre celle d'extrait sur des assiettes exposées au soleil, ce qui demanda 10 jours. On obtint par ce procédé 6 onces 2 gros d'un extrait brun-noirâtre; il était resté sur le filtre une fécule verte, et une matière semblable s'était déposée lors du repos des liqueurs. 6 livres de capsules vertes du pavot blanc, traitées de la même manière, ont donné 3 onces 5 gros d'extrait, d'où il résulte que le pavot noir produit plus d'extrait que le blanc. Cet extrait revient à environ 6 francs la livre : il agit à dose double de l'opium gommeux; c'est celui qu'il convient surtout d'employer, parce qu'il se rapproche le plus de cette préparation, mais en ôtant la graine des capsules.

3° Cinquante livres de tiges et de feuilles de pavot sans capsules, pilées, donnent par la pression 11 liv. 12 onces de suc, qui, évaporé, ne fournit que 4 onces 3 gros d'extrait; trois onces de fécule s'étaient précipitées lors du repos du suc, et une quantité aussi abondante resta sur les filtres. Le marc, macéré dans 12 pintes d'eau, évaporées, donna encore 5 onces d'extrait : on voit que les capsules sont la partie du pavot qui donne le plus d'extrait opiacé; du reste, ces deux extraits sont absolument semblables pour la force. La dose doit être double de celui par évaporation du suc des capsules, et quadruple de celui en larmes; c'est-à-dire, que, s'il faut 1 grain de ce dernier, il en faudra 4 du premier et 2 de celui des capsules.

4° Quatre livres de têtes de pavot vertes, bouillies dans 12 pintes d'eau, réduites aux deux tiers, passées avec expression du marc, et évaporées, ont donné 2 onces 1 gros d'un extrait plus faible de moitié que celui des têtes par contusion et expression, et dont la dose doit être quadruple au moins de l'opium purifié du commerce; mais il exige plus de dépense de combustibles; c'est une préparation peu avantageuse et qu'il ne faut pas faire.

5° Une livre 1/2 de têtes sèches de pavot, sans la graine, macérées et bouillies dans suffisante quantité d'eau, la décoction étant filtrée et évaporée, a donné 5 onces 4 gros d'un extrait plus faible encore de moitié que le précédent, et qui exige d'être donné à la dose de 8 grains, pour équivaloir à 1 grain d'opium ordinaire. Ainsi il ne faut pas non plus s'en servir, à moins que la saison ne permette pas d'en préparer d'autres.

Toutes ces préparations doivent être exécutées par un temps sec et chaud, ainsi que l'observe M. Loiseleur des Longchamps, car par des jours pluvieux, et si la saison a été humide, les résultats auront moins de propriétés et de force; à tel point que les mêmes préparations faites par lui en 1812, où le temps fut froid, ont eu besoin d'être prescrites à des doses quadruples de celles de 1808, où la chaleur alla à 29 degrés Réaumur : la supériorité de l'opium du Levant ne tient sans doute qu'à la chaleur plus marquée, plus constante surtout, des contrées où on l'obtient. Le même expérimentateur observe que le pavot à semences noires est plus robuste que celui à semences blanches; qu'il résiste mieux à la gelée d'hiver, et, comme il a absolument les propriétés du blanc, il pense qu'il faut, contrairement à ce qui a lieu, sans doute parce que ce dernier a de plus grosses capsules, le préférer pour en extraire l'opium; il recommande de le semer avant l'hiver, dans une terre forte, convenablement préparée, parce que la plante est plus vigoureuse lors de sa maturité en juin, que si elle a été mise en terre au printemps, et parce qu'elle donne des produits plus abondants et plus énergiques; il faut observer de sarcler le pavot de manière à ce qu'il y ait 6 pouces entre chaque tige, suivant Thomson, et 12 suivant M. Loiseleur.

Quant aux vertus des préparations du pavot, elles sont absolument les mêmes que celles de l'opium du commerce (voy. *Opium*), dont pourtant elles n'ont pas, à l'exception de celui en larmes, l'odeur nauséeuse et repoussante, ni conséquemment l'action vireuse, d'après les expériences positives et directes du médecin dont nous analysons le travail, et qui a publié les cas, au nombre de 49, où ces préparations ont été employées par lui; ils sont exactement ceux où l'opium ordinaire eût été prescrit, comme douleurs, diarrhées, *choléra-morbus*, affections nerveuses, irritations, migraines, convulsions des enfants,

Digitized by Google

insomnies, catarrhes, fièvres intermittentes, etc. : dans aucun d'eux les malades n'ont éprouvé le moindre narcotisme, le plus léger accident ; presque toujours au contraire la maladie a été adoucie, dans les cas où elle était incurable, et guérie, lorsque sa nature le permettait. Après avoir lu ces faits avec attention, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que l'opium indigène a au moins autant d'efficacité que l'exotique, et qu'il doit lui être préféré, puisqu'il est exempt des complications fâcheuses qu'on lui voit produire, et qu'on attribuait à tort à l'absence de la narcotine, principe vireux de l'opium ; il remplace avec succès les sels de morphine qu'on extrait de l'opium du commerce, toujours si impur, si falsifié. Nous ajoutons que les avantages qu'on trouvera à préparer l'opium indigène, et l'argent de moins qui sortira du royaume pour se le procurer, doivent être aussi des motifs de le préférer. En 1823, MM. Cowley et Stains ont recueilli en Angleterre 196 livres d'opium, sur 12 arpents de pavots, qu'ils ont vendu 37 fr. la livre (Thompson, *Botaniste du droguiste*, p. 202).

D'après les expériences de Vauquelin, le pavot indigène contient de la morphine. Suivant M. Caventou, 36 grains de l'opium en larmes qu'on en obtient contiennent 8 grains de morphine (*J. gén. de méd.*, XCIX, 74). Il paraît que cet alcaloïde y est en quantité, car M. Hennel a expérimenté que 700 grains d'opium exotique ne donnent que 48 grains de morphine, tandis que pareille quantité de celui d'Angleterre en donne 55 (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XI, 310). M. Dujac veut au contraire qu'il n'y ait dans le pavot indigène ni morphine, ni narcotine, mais une gommite (*Mém. sur la constitution du pavot indigène* : Séances publiques de la société royale de médecine de Toulouse, 1827-29). Enfin, M. Dublanc, qui trouve dans le pavot indigène une résine amère, la morphine, la narcotine et l'acide méconique, dit que, sur 100 parties d'opium indigène par incision, il y en a 2 de morphine et 7 de narcotine ; dans celui par décoction, 2 de morphine et moins de 1 de narcotine, tandis que celui par macération ne contient pas de morphine, et seulement une partie de narcotine. Il est difficile de pouvoir décider entre ces analyses diverses, qui peuvent servir à démontrer que les moyens chimiques laissent encore beaucoup à désirer, puisqu'ils donnent des résultats si différents sur les extraits de pavot. D'après M. Geiger, l'opium indigène contient par livre : extrait, 8 onces ; méconate de morphine, 2 onces ; narcotine, 4 gros ; acide, *idem* ; fibres, 6 gros ; eau, 12 gros ; huile grasse, matière narcotique et perte, *idem*. Cette petite quantité de narcotine, eu égard à celle de l'opium de l'Inde, explique pourquoi l'indigène n'est que calmant et jamais vireux. M. Tilloy, de Dijon, en a obtenu aussi de la morphine, et en quantité assez notable pour en faire le commerce, sans dire la source d'où il la tirait ; tous les pavots, suivant lui, en contiennent (*Journ. de pharm.*, XIII, 31). L'opium indigène ne renferme pas de narcotine, d'après MM. Ricard-Duprat et Robiquet, ce qui explique pourquoi il est plus calmant que l'exotique. Serait-ce à cette circonstance que serait due l'absence de l'odeur vireuse ? Daniel Wilson, des États-Unis a proposé de remplacer toutes les préparations d'opium exotique et indigène, par une teinture faite avec 4 onces de pavot séché *à l'ombre* et pulvérisé, et une livre d'alcool, en digestion pendant huit jours ; il en obtint, filtrée, 8 à 10 onces de teinture, qu'il administre à dose double du laudanum de Sydenham (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, juin 1822, p. 257).

Gartshore. *Diss. de papaveris usu in parturientibus ac puerperis.* — Bella. Opium tiré des pavots d'Angleterre (*Bibliot. britann.* VI, 85). — Loiseleur des Longchamps (J.-L.-A.). Observations sur la possibilité de retirer du pavot somnifère cultivé en France, soit de véritable opium en larmes, soit différents extraits propres à le remplacer, etc. (*Manuel des plantes indigènes*, p. 81, 1819). Un extrait de ce travail avait été publié dans le *Bulletin de la faculté de médecine de Paris* pour 1809; dans la *Bibliot. médic.* XXV, 79 ; dans le *Bulletin de pharm.* 364; I, et dans les *Mém. de la soc. de méd. du dept.*, t. I, p. 200. — Savaresi et Saxe. Opium préparé dans le royaume de Naples, etc. (*Bulletin de pharm.*, I, 362, 1809). — Boudet (J.-P.). Examen comparé des extraits de pavots cultivés aux environs de Paris et de Naples (*Bulletin de pharm.*, II, 223; 1810). — Vauquelin. Examen de l'opium indigène (*Ann. de chimie et de phys.*, IX, 282, 1818). — Blondeau. Analyse des feuilles du pavot (*Journ. de pharm.*, VI, 210, 1821). — Lainé de Malley (F.). De l'opium retiré du pavot indigène (*Journ. de pharmacie*, t. VIII, p. 253, 1822). — Carminati. Note sur la culture du pavot blanc, sur l'huile qu'on en retire, et sur l'opium qu'il peut fournir et qui peut remplacer l'opium étranger (*Mémoire de l'Institut impérial de Milan*, 19 juin 1823) — Accarie. Notice sur l'opium du commerce, et sur celui extrait du *Papaver somniferum* cultivé en France, etc. (*Ann. de chimie*, LXIV, 287). — Ricard-Duprat. Note sur la différence d'action qui existe entre l'opium indigène et l'opium du Levant (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, p. 282, 1823). — De la Folie. Propriétés du pavot indigène comparées à celles du pavot exotique (Thèse). Paris, 1826, in-4. — Tilloy. Procédé pour extraire la morphine des capsules sèches du pavot indigène (*Journ. de pharm.*, XIII, 31; 1827). — Dublanc (jeune). Quelques expériences sur plusieurs extraits de pavot indigène employés en médecine (*Journ. de chimie méd.*, III, 5; 1827). — Monticelli. Essai sur l'opium indigène (en italien, dans les *Atti del real instituto d'incorag. di Napoli*, I, 153). — Geiger. Essai sur l'opium indigène (en allemand. *Magas. fur pharm.*, 164; 1826). — Drousart. Mémoire sur les propriétés de l'opium indigène (Inséré par extrait dans les *Archives de médecine*; 1828). — On peut consulter aussi un mémoire, en anglais (de M. Arthur Yong, célèbre agronome), sur ce sujet, dans l'*Edinb. philos. journ.*, I, 258; et un autre dans le *Quaterly-Journ. of science*, IV, 69, cité par Thomson (*Botanique du droguiste*, p. 203). — Gimon (J.-E.). Essai sur l'opium retiré du pavot somnifère cultivé, et sur l'opium exotique (Thèse). Paris, 1831, in-4.

PAPAVER CŒRULEUM, Off. Nom que porte dans quelques vieux ouvrages le pavot somnifère dont les semences sont d'un gris bleuâtre, par opposition au pavot à semences blanches ou noires.

PAPAVER ERRATICUM. Nom officinal du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L. Le mot *Rhœas* veut dire caduc, parce que les pétales dans tous les pavots sont caducs ; de sorte que cette désignation convient autant aux autres espèces qu'au coquelicot. Voy. *Pavot*.

PAPAVER HERACLEUM. Un des noms du bluet, *Centaurea Cyanus*, L., dans quelques anciens auteurs.

— SPUMEUM. *Lychnis dioica*, L.

PAPAVÉRACÉES, *Papaveraceæ*. Famille

Digitized by Google

naturelle de plantes de la série des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes à fruit supère; elle renferme des plantes, en général herbacées, annuelles ou vivaces, à fleurs assez grandes, dont les tiges et les feuilles, celles-ci alternes, renferment un suc laiteux, blanc, jaune ou rougeâtre, âcre; ce sont des végétaux actifs, parfois soporeux, narcotiques, d'un usage qui exige de la prudence. Le genre *Pavot*, qui lui donna son nom, fournit l'opium, médicament célèbre, ainsi que l'huile d'œillette d'un usage alimentaire; car les semences dans cette famille ne participent pas des propriétés délétères des autres parties. Le suc de la Chélidoine est caustique, ainsi que celui de la Sanguinaire. L'*Argemone* et l'*Actæa*, qui lui appartiennent aussi, sont actives; les racines du *Jeffersonia* et du *Bodophyllum* sont purgatives. Quant au genre *Eumaria*, c'est maintenant le type d'une famille particulière.

PAPAVERO. Nom italien du pavot, *Papaver somniferum*, L.

PAPAVERO CORNUTO. Nom italien du *Glaucium corniculatum*, Pers.

PAPAYE. Fruit du papayer, *Carica Papaya*, L. Voy. *Carica*.

PAPAYE. Nom générique des hirondelles en langue garipoune. Voy. *Hirundo*.

PAPAZZINO. Nom italien du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

BAPEETA. Nom indien de la fève Saint-Ignace, *Strychnos Ignatii*, Lam.

PAPIER, *Papyrus*. Tout le monde connaît la matière végétale et parfois animale préparée à laquelle on donne ce nom; on le confectionne avec toutes sortes de tissus, comme écorces, tiges, moelle, feuilles, duvets, bourses, etc., de végétaux, avec la soie, la peau, etc., des animaux. Le papier, outre ses nombreux usages économiques, en a quelques-uns médicaux; on l'interpose parfois entre les vêtements et la peau pour empêcher que les premiers ne la frottent, ne l'écorchent sur des parties délicates, échauffées, comme sur les jambes; et on se sert surtout du papier brouillard pour cela; on l'emploie aussi pour étaler des onguents, des pommades dans le pansement des plaies. Le papier blanc et un peu fort reçoit des onguents divers tels que le diachylon, le vésicatoire, des vernis, etc., et prend le nom de *papier à cautère*, *papier vésicant*, etc., suivant l'espèce d'enduit qui le revêt (*Journ. de pharm.*, IV, 575). Le charbon léger qui résulte de l'incinération du papier est indiqué comme pouvant arrêter le sang de la piqûre des sangsues. On place dans une dent cariée et douloureuse l'extrémité d'un cornet de papier, qu'on allume par le haut, ce qui fait tomber le liquide pyrogéné dans la cavité dentaire et calme souvent la douleur; c'est l'*huile de papier* de Lemery, liquide empyreumatique employé aussi jadis contre certains maux d'yeux et d'oreilles. Le produit nommé *pyrothonide* (voy. ce mot) paraît être de nature analogue. On colore le papier réactif avec des teintures bleues comme celles de mauve, de tournesol, de dahlia, de violette, etc., pour essayer les liqueurs alcalines ou acides qu'elles font passer au vert ou au rouge, etc.

PAPIER DU NIL. Nom du *Cyperus Papyrus*, L., dans quelques auteurs.

PAPILLON, Papilions. Grand genre d'insectes lépidoptères, auxquels, sans distinction d'espèces, les anciens thérapeutistes attribuaient, étant écrasés et appliqués à l'extérieur, une vertu résolutive. Voy. *Bombyx*.

PAPILLANIS. Nom de la lampsane, *Lapsana communis*, L., en Prusse.

PAPILIONACÉES. Synonyme de *Légumineuses*, de la forme des fleurs dans presque toute cette famille.

PAPILLON. Voy. *Papilio*.

PAPIO, PAVIO. Espèce de singe qui est le *Simia Sphynx*, L. Voy. *Simia*.

PAPIRU. *Ipomœa Papiru*, Ruiz et Pavon. Voy. *Ipomœa*.

PAPITZA, PAPPI. Noms des canards et des sarcelles en grec moderne. Voy. *Anas*.

PAPOILEIRA. Nom portugais du coquelicot, *Papaver Rhœas*.

PAPOLOHANA. Nom du papayer, *Carica Papaya*, L., à Ceylan.

PAPONGE. *Cucumis acutangulus*, L.

PAPPEL. Nom allemand du peuplier noir, *Populus nigra*, L.

PAPPELKNOSPE, PAPPELKNOSPEN. Nom allemands des *Bourgeons de Peuplier noir*.

PAPPENKRAUT. Un des noms allemands du pissenlit, *Taraxacum dens Leonis*, Desf.

PAPROC. Nom polonais de la *Fougère mâle*.

PAPROTKA. Nom polonais du polypode, *Polypodium vulgare*, L.

PAPUGA. Nom polonais des perroquets. Voy. *Psittacus*.

PAPUT, POPUT. Noms catalans de la huppe, *Upupa Epops*, L.

PAPYRIER. Nom du mûrier à papier, *Broussonetia papyrifera*, Vent. Voyez ce mot. Les étoffes que l'on fait avec l'écorce de cet arbre sont battues et amincies et non tissées; ce qui permet de les préparer rapidement, mais aussi elles sont inégales et de moins de résistance que tissées. On y imprime des couleurs grossières. On peut voir le détail relatif au procédé à suivre pour fabriquer ce genre de toile, dont nous avons des échantillons sous les yeux, dans le *Dict. des sc. nat.* (XXXVII, 445).

PAPYRIUS. Nom donné au mûrier de la Chine ou à papier, *Broussonetia papyrifera*, Vent., par quelques botanistes modernes.

PAPYRUS, PAPYRUS D'EGYPTE. Noms du *Cyperus Papyrus*, L. chez les anciens.

PAQUERETTE *Bellis perennis*, L.

PAQUETTE. *Chrysanthemum Leucanthemum*, L.

PAQUIO DE SANTA CRUZ. Un des noms américains de l'*Hymenæa Courbaril*, L.

PAQUOVER. Un des anciens noms du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

PARA. Synonyme de *Guarana*.

PARA. Un des noms hindou et dukhanais du *Mercure*.

PARA-PAPY. Nom américain du *Sapindus Saponaria*, L.

PARACAUS. Nom donné aux perroquets par les naturels du Paraguay. Voy. *Psittacus*.

PARACÉVATIQUES (Onctions). Les anciens désignaient sous ce nom les onctions faites pour prévenir les fatigues du corps, en donnant plus de souplesse aux parties.

PARACOCALON. Un des noms grecs du *Datura Metel*, L.

PARACUELLOS (Eaux minérales de). Ces eaux situées dans la province d'Aragon en Espagne, sont d'un usage très-fréquent dans les maladies strumeuses, et fort estimées dans le traitement de plusieurs affections de l'abdomen, connues sous le nom vague d'obstructions (Ballano, *Diccionario de me-*

Digitized by Google

dicina, Madrid, en 1815, tome I, page 84).

PARAD, en Hongrie, comitat d'Hevesch. Ses eaux, acidules et ferrugineuses, ou alumineuses, ont été décrites, en 1799, par P. Kitaibel (voy. son *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

PARADA. Un des noms sanscrits du *Mercure*.

PARADACRY. Un des noms grecs du navet, *Brassica Napus*, L.

PARADIESHOLZ. Un des noms allemands du *Bois d'Aloès*.

PARADIS. (Graine de). Synonyme de maniguette, *Amomum Granum paradisi*, L.

PARADYSVISCH. Poisson des Indes orientales, de genre inconnu, dont la chair se mange, quoique peu estimée (*Dict. des sc. nat.*).

PARAGUATAN. Nom américain du *Macrocnemum tinctorium*, Kunth. Voy. *Annal. de chimie* (XXVIII, 312; XXXIII, 820).

PARAH. Un des noms hindou et dukhanais du *Mercure*.

PARAIBA. *Simaruba versicolor*, Saint-Hilaire. Voy. *Simaruba*. M. Saint-Hilaire assure que l'écorce appelée *Parabo* est celle de cet arbre, et que ce nom est corrompu de *Paraiba*.

PARAISA. Nom de l'azédarach dans la province de Caracas. Voyez *Melia*.

PARAKA. Nom du faisan, *Phasianus Gallus*, L., au Kamtschatka.

PARALA, *Paralea guianensis*, Aubl. Les Galibis, lorsqu'ils ont la fièvre, se lavent les mains avec la décoction de cet arbre de la Guiane, de la famille des Ébénacées, de la Polyandrie Monogynie (Aublet, *Guiane*, 577). La pulpe de ses fruits, qui ont le volume d'une petite prune, est assez agréable.

PARALIOS. Nom du pavot cornu, *Glaucium luteum*, Scop.

PARALISEOS (Flores), PARALYTICA. Noms officinaux de la primevère, *Primula veris*, L.

PARANDA. Nom de l'épervier, *Falco Nisus*, L., en langue malabare.

PARANGA-JADA. Nom malabare de l'*Anona reticulata*.

PARAPAR. Sorte de haricot indien.

PARARO. Nom brésilien d'une variété de patate, *Convolvulus Batatas*, L.

PARASOL. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schæff.

— CHINOIS. *Sterculia platanifolia*, L.

— DU GRAND SEIGNEUR. Un des noms du *Salix babylonica*, L.

PARAT. Nom du moineau franc, *Fringilla domestica*, L., en Languedoc.

PARATI APIA, PIRATI APIA. Noms du *Bodianus Apua*, Lacép. au Brésil.

PARATIE VAYR. Nom tamoul du *Gossypium herbaceum*, L.

PARATODO, PERATODO. Sous ces noms brésiliens, qui signifient *bon à tout*, on a, en matière médicale, au moins quatre ou cinq écorces, et cependant à peine si ce nom est connu depuis 5 à 6 ans; nouvelle preuve des difficultés qui se rencontrent en pharmacologie.

1° On donne le nom de *Paratodo* à la racine du *Gomphrena officinalis*, Mart. (voy. *Gomphrena*).

2° Feu M. Henry a analysé une écorce, dont il avait bien voulu nous remettre un échantillon, qui a été envoyée du Brésil sous le nom de *Paratodo*; c'est probablement celle qui vient d'une Apocynée et dont M. St-Hilaire annonce qu'il parlera à son tour dans ses Plantes usuelles du Brésil. Cette écorce est épaisse d'environ deux lignes, spongieuse au milieu, avec un épiderme crevassé, d'un léger jaune-verdâtre, d'une saveur très-amère et inodore. L'analyse qu'il en a faite lui a démontré qu'elle contenait un principe amer analogue à celui que M. Vauquelin a trouvé dans le *Strychnos pseudo-quina*, autre plante du Brésil, une résine, une matière colorante non précipitable, de l'amidon, quelques sels, du ligneux (*Journal de pharm.*, IX, 410). C'est probablement à cette écorce qu'il faut rapporter ce qu'on a dit des propriétés qu'a le *Paratodo* de guérir les fièvres intermittentes, les morsures des serpents, de provoquer des vomissements et des déjections alvines. Comme elle est très-active, son administration demande quelque attention.

3° M. Martius a désigné sous le nom de *Paratodo* une écorce du Brésil qu'il rapporte avec doute au *Canella axillaris*, Nées et Mart.; il assure qu'elle ressemble à la cannelle blanche, et qu'on la donne parfois pour le *Costus*; elle est aromatique, très-amère, âcre et brûlante. On dit qu'elle est excitante, sudorifique, diurétique, et très-utile dans les fièvres adynamiques, etc. (*Journ. de chim. méd.*, VI, 205).

4° L'écorce d'un poivre du Brésil, qui est probablement celle du *Piper umbellatum*, L., appelé *Pariparoba* dans ce pays, mais qu'on ne désigne dans nos livres que sous celui d'*écorce poivrée* (voy. ce mot), a été aussi confondue avec le *Paratodo*, peut-être à cause de son origine brésilienne, et de la ressemblance de son nom avec celui de ce dernier.

5° Il faut peut-être encore ranger parmi les écorces confondues sous le nom de *Paratodo*, une très-grosse écorce à parenchyme orangé dont nous parlerons au mot *Parabo*, et qui est sans doute la seconde espèce de ce nom dont a traité M. Guibourt (*Hist. des drogues*, I, 402), et que M. Henry nous a donnée sous le nom de *Parabo*. Voy. *Parabo* et *Quassia*.

Il ne faut pas confondre enfin le *Paratodo* avec le *Paraiba*, qui est le *Simaruba versicolor*, St-Hil., bien que cet auteur assure qu'il en provienne.

PARATURA. Nom brésilien d'une sorte de Cypéracée dont la racine est aromatique et employée comme fortifiante en fumigation, en bains, en lavements, etc. (Pison, *Brasil.*, 115).

PARAVAS. Herbe du détroit de la Sonde, qui y est très-employée comme rafraîchissante.

PARAVERIS. Nom galibi de l'*Ambelania acida*, Aubl.

PARCHITA. Nom américain du *Passiflora fœtida*, L.

PARCIER. Nom hollandais de la salicaire, *Lythrum Salicaria*, L.

PARCUL. Arbre de l'Inde dont les feuilles sont employées contre la gravelle (*Journ. de pharm.*, I, 460).

PARCUS. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., dans Belon.

PARDALIANCHES. Nom du *Doronicum Pardalianches*, L., chez les anciens.

PARDALIOS. Espèce de pierre. Voy. *Panthera*.

PARDALIS des anciens. C'est la panthère, *Felis Pardalis*, L.

PARDOUX (Saint-). Hameau à 3 lieues S.-E. de Bourbon-l'Archambault, dans lequel est une source froide, bouillonnante, acidule et ferrugineuse, d'une saveur piquante suivie d'un goût vineux et martial, nommé *source vineuse* ou *eau de Saint-Pardoux*.

Digitized by Google

Elle est reçue dans un petit réservoir, et donne 200 litres d'eau par heure. Cette eau est fort usitée dans tous les environs, en boisson (une pinte et davantage), en gargarisme, en lotion, dans les cas de scorbut, de scrophules, de leucorrhée, d'engorgement des viscères, etc., mais ne se prend guères sur les lieux, où il n'existe pas d'établissement; elle supporte bien du reste le transport. M. P.-P. Faye la dit astringente, détersive, anti-septique, et rapporte 3 observations de ses bons effets. Elle est fort active et fort simple dans sa composition, qui n'offre que du carbonate de fer (1 grain 1/3 par pinte), et du gaz acide carbonique en grand excès (19 grains 1/2). Une autre source voisine, celle de *la Fomford*, située dans une prairie à 1/4 de lieue au S.-E., est analogue quoique un peu plus faible (carbonate de fer, 3/4 de grain; acide carbonique en excès, 13 gr.): elle serait célèbre partout ailleurs; mais, vu le voisinage de St-Pardoux, elle ne sert dans le pays qu'à des usages économiques.

Perreau (P.). La singularité de la fontaine de Saint-Pardoux, en Bourbonnais. Paris, 1600, in-8. — Faye (P.-P.). Nouvel essai sur les eaux therm. et min. de Bourbon-l'Archambault, ou Histoire phys., chim. et méd. des eaux 1° thermales, etc.; 2° etc.; 3° acidules ferrugineuses de Saint-Pardoux (voy. p. 201). Bourbon-l'Archambault, 1804, in-8, fig.

Pardus. Nom latin de la panthère, *Felis Pardalis*, L.

Pardwa. Nom polonais de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

Parégoriques, *Paregorica*. Synonyme d'*Anodyns*.

Pareira brava. M. Descourtilz dit qu'on donne ce nom à l'*Abuta rufescens*, Aubl.

— brava. Voy. *Cissampelos Pareira*, Lam.

— rouge. M. Descourtilz prétend qu'on appelle ainsi une variété l'*Abuta rufescens*, Aubl., dont le dessous des feuilles est couvert d'un duvet rougeâtre. Il assure qu'on regarde ces deux variétés, non usitées en Europe, comme diurétiques, aux Antilles (*Flore médicale des Antilles*, IV, 101).

Parelle. Un des noms de la patience, *Rumex Patientia*, L.

Parelle. *Lichen Parellus*, L. (V. ce mot). La couleur à laquelle on donne ce nom, et que l'on extrait surtout de ce lichen, d'après les auteurs, n'en proviendrait pas, suivant un article de M. Guibourt qui s'appuie de l'autorité de Ramond à ce sujet, lequel assure qu'elle est fournie, outre les *Lichen corallinus*, L., et le *Variolaria Oreina*, Achar., que nous avons cités, par les *Lichen geographicus*, L., *scruposus*, Schreb., *sulfureus*, Hoffm., les *Variolaria dealbata*, Ach. et *aspergilla*, Achar.; et que le *Lichen Parellus* serait au contraire rejeté par les fabricants auvergnats (*Journ. de chim. médicale*, VII, 211). Nous croyons bien que ces Lichénées peuvent en fournir, mais nous ne saurions penser que le *Lichen Parellus*, si voisin de ceux dont nous venons de parler, ne soit pas dans le même cas.

Paresseux. Un des noms du butor, *Ardea stellaris*, L.

Parfums. Voy. *Odeurs*.

Pargni. Un des noms espagnols du pagre, *Sparus Pagrus*, L.

Pargeau. Nom des carpillons, à Lyon. Voy. *Cyprinus Carpio*, L.

Pariatacu. Nom brame du *Nyctanthes Arbor tristis*, L.

Pariétaire *Parietaria officinalis*, L.

— d'Espagne. *Anthemis Pyrethrum*, L. Voy. *Pyrethrum*.

Parietaria. Nom espagnol, italien et portugais du *Parietaria officinalis*, L.

PARIETARIA. Genre de plante de la famille des Urticées, de la Polygynie tétrandrie, dont le nom vient de *paries*, muraille, parce que l'espèce vulgaire croît sur les murs ou à leur pied.

P. officinalis, L., pariétaire (*Flore médicale*, V, figure 263). Cette plante vivace, insipide, inodore, abonde sur tous les murs, particulièrement sur ceux qui sont placés au nord. Ses tiges sont étalées, rameuses, dressées, longues d'un pied environ, pubescentes, ainsi que les feuilles qui sont alternes, un peu rudes, ovoïdes, allongées, atténuées aux deux extrémités, pétiolées, très-entières, luisantes en dessus; les fleurs sont petites, polygames, verdâtres, agglomérées, à 4 divisions à la corolle qui renferme les étamines à filament élastique, et un style; le fruit est monosperme et indéhiscent. La pariétaire est un de ces végétaux dont l'emploi est extrêmement fréquent et presque domestique. On l'estime adoucissante, diurétique, émolliente, rafraîchissante, etc. Les anciens, qui s'en servaient beaucoup aussi, lui accordaient la propriété de guérir la fièvre, et Aristoxène, la donnait contre celle à type quarte; Dioscoride dit qu'elle est résolutive, et de son temps on l'appliquait sur les tumeurs goutteuses. C'est surtout comme duirétique qu'on en fait le plus d'emploi, parce qu'on lui accorde de contenir beaucoup de nitre, qu'elle puise dans les murs où elle croît (Pharmac. de Brugnatelli). On la donne dans les maladies des voies urinaires, dans la gonorrhée, dans les affections fébriles, inflammatoires, hydropiques, etc.; enfin dans tous les cas où on désire augmenter le cours des urines, ou tempérer la circulation et la chaleur fébrile. Ferrein rapporte que M. Poissonnier l'aîné a guéri un hydropique en lui faisant boire le lait d'une chèvre nourrie avec la seule pariétaire (*Mat. méd.*, II, 489). Ses propriétés lithontriptiques ont été fort vantées, mais il est probable que sa croissance entre les pierres, qu'elle brise pour y végéter, est surtout ce qui l'a recommandée à cet égard. On en fait usage aussi dans la gravelle, la colique néphrétique, etc. Son suc se prend à la dose de 3 à 4 onces. On l'emploie fraîche et sèche; on dit dans le *Journal de pharmacie* (V, 209) que son eau distillée s'altère promptement, à cause de la présence d'une matière végéto-animale. C'est en décoction, et à la dose d'une poignée par pinte d'eau, qu'on s'en sert le plus ordinairement. Elle fait partie des *herbes émollientes*. Cuite, on l'applique en cataplasme sur les tumeurs chaudes, douloureuses, etc.; on la donne aussi en lavement. On assure que, répandue sur les tas de blé, elle en écarte les charançons. La pariétaire, d'après M. Planche (*Journ. de pharm.*, VIII, 367) est une des plantes qui renferme le plus de soufre. Il serait utile de s'assurer de la quantité de nitre qu'elle contient, car si son abondance était vraiment remarquable, on pourrait l'en

Digitized by Google

extraire avec profit, rien n'étant si commun que ce végétal dans la plus grande partie de l'Europe.

Parisette. Un des noms de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

PARIGLINE, *Parillina*. Alcaloïde végétal regardé comme le principe actif de la salsepareille par M. Galileo Palotta, auteur de sa découverte. C'est une substance blanche, pulvérulente, légère, inaltérable à l'air, d'une saveur amère très-austère, un peu astringente et nauséeuse, d'une odeur particulière, insoluble dans l'eau et l'alcool froids. Quelques expériences de M. Palotta établissent qu'à la dose de 2 à 13 grains cet alcaloïde agit surtout comme débilitant, ralentit la circulation, détermine quelquefois un sentiment de constriction à l'œsophage, des nausées, est enfin diaphorétique comme la salsepareille. Il croit qu'il serait utile dans le rhumatisme chronique, les dartres, etc. (*Bull. des sc. méd.* de Fér., V, 152). On l'obtient en traitant par du lait de chaux une forte infusion de salsepareille, faisant agir sur le précipité de l'eau chargée d'acide carbonique, évaporant la liqueur, traitant le résidu desséché par l'alcool à 40°, et distillant enfin au bain marie. Le produit de la distillation abandonné à l'air libre laisse déposer la parigline. Voyez *Smilacine*.

Parili. Arbre du Malabar dont les feuilles et la racine passent pour calmantes, et propres à adoucir les humeurs; ses feuilles cuites en cataplasme apaisent les douleurs hémorrhoïdales (*Hort. mal.*, V, t. 3).

Parinarium senegalense, DC. Arbre de la famille des Rosacées, dont le fruit est comestible au Sénégal sous le nom de *Neou*, d'après M. Perottet. Les amandes des fruits des *P. montanum*, Aubl., et *P. campestre*, Aubl., sont bonnes à manger.

Parinoay puttay. Nom tamoul du *Smilax China*, L.

Parinoay sarrbaay. Nom tamoul du *Boswelia serrata*, Roxb.

Paripaboba. Un des noms brésiliens du *Piper umbellatum*, L.

Paripou. Palmiers de la Guiane, dont le fruit, du volume d'une noix et de couleur orange, est comestible étant cuit dans l'eau (Perottet, *Cat. raisonné*, Annal. de la Soc. linn. de Paris, mai 1824). On pourrait extraire une huile bonne à manger du brou de ce fruit.

PARIS. Montagne de la Caroline du sud, du flanc oriental de laquelle coule une eau sulfureuse (Alibert, *Précis*, etc., 536).

PARIS, capitale de la France. On a regardé comme minérales deux sources situées, l'une dans le faubourg St-Antoine, ancienne maison de Billet, que Carrère en 1785 (*Cat.*, etc., 502) disait déjà n'être plus connue, l'autre dans un puits de l'École Militaire. L. Lémery (*Hist. de l'Acad. roy. des sc.*, 1706, p. 40) a trouvé dans la première un sel nitreux mêlé à une terre entièrement argileuse ou sulfureuse; et Martin (*Journ. de Méd.*, novembre 1757, p. 354) a obtenu de la seconde, par pinte, 11 grains 1/3 de sélénite, 4 gr. 4/5 de nitre, 3 gr. de sel marin, et 7 gr. 7/10 de terre insoluble. Ces eaux sont inusitées.

M. B. (Billet). Lettre sur l'analyse et les vertus des eaux min. dont la source est dans son jardin, proche la croix Faubin, au faubourg Saint-Antoine, lez-Paris. Paris. 1707, in-12.

PARIS. Genre de plantes de la famille des Asparaginées (Smilacinées, R. Brown), de l'Octandrie monogynie, dont le nom dérive, dit-on, de *par, paris*, égal, à cause de la disposition régulière de ses feuilles; il ne renferme que deux espèces, dont la suivante est la seule qui mérite que nous en parlions.

P. quadrifolia, L. Parisette, herbe à Paris, raisin de renard, étrangle loup. Elle croît dans les bois couverts, où ses tiges simples (à 4 feuilles au sommet, ovales, disposées en croix, du milieu desquelles sort une seule fleur verdâtre, assez grande, n'ayant qu'une enveloppe à 8 divisions), et son fruit noir, bacciforme, à 4 loges polyspermes, la font remarquer au printemps. Cette plante, qui fait une sorte de disparate dans la famille où elle est placée, non-seulement par son port, mais encore par ses qualités (ce qui l'a fait mettre par M. De Candolle, avec le genre *Trillium*, dans un groupe qu'il appelle les *Trilliacées*), est suspecte et dit-on vénéneuse: il ne faut donc l'employer qu'à petites doses et avec réserve jusqu'à ce que des expériences positives et l'analyse chimique nous aient révélé exactement ses propriétés et ses principes. Conrad Gesner, qui en avala un gros dans du vin, eut des sueurs copieuses et de la sécheresse de gosier (*Epist. méd.*, I, p. 53). En Angleterre on la nomme *true-love*, amour vrai, parce qu'on en faisait des filtres amoureux, ce qui n'a jamais lieu qu'avec des plantes dangereuses qui endorment ou qui provoquent des idées érotiques. On l'a aussi donnée contre les maladies mentales, l'épilepsie, etc., sans doute d'après les mêmes idées, le nom d'*étrangle-loup* qu'elle porte chez nous semble indiquer son action énergique. A Kalouga, en Russie, on prescrit ses feuilles, qui ont une saveur herbacée, douceâtre, contre la rage, avant la maturité des semences (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIII, p. 356). Bergius donne les feuilles pulvérisées, à la dose d'un scrupule, dans la toux spasmodique des enfants, ce qui leur lâche le ventre et leur procure du sommeil. On les a également indiquées contre les convulsions (*Mat. méd.*, p. 318); c'est surtout comme vomitive que la parisette a été conseillée. Linné est le premier qui ait présenté sa racine, dont l'odeur est un peu narcotique, et la saveur faible, comme succédanée de l'ipécacuanha à dose double de celui-ci (1). Willemet, qui l'a donnée à trois malades attaqués de la dyssenterie, à la dose de 35 à 50 grains en poudre, la considère comme un émétique *doux*, et assure qu'elle a opéré à sa satisfaction (*Mat. méd. ind.*, p. 12); de sorte qu'il veut qu'on l'administre concurremment avec un grain d'émétique. Les baies, qui ont le volume d'un gros pois, paraissent la partie la plus délétère de la plante. On assure qu'elles empoisonnent les gallinacés; tandis que Lobel et Pena prétendent qu'elles sont le contrepoison de l'arsenic et du sublimé corrosif. Gesner, déjà cité, fit périr deux chiens avec douze grains de noix vomique;

(1) On prête à tort, dans le 1er volume des *Mém. de l'Acad. royale de médecine*, p. 457, cette assertion à Desbois de Rochefort, qui ne parle pas de cette plante.

Digitized by Google

mais ayant donné le double d'herbe à Paris, à un troisième, il n'en éprouva rien. Bulliard dit que les semences excitent le vomissement. Les teinturiers se servent des feuilles de cette plante, inusitée aujourd'hui, bouillies avec l'alun, pour quelques teintures.

PARIS-FOGEL. Nom suédois du gros-bec commun, *Loxia Coccothraustes*, L.

PARIJATACO. Un des noms indiens du *Nyctanthes Arbor tristis*, L.

PARISE (Saint-). Village du département de la Nièvre, à 3 lieues de Nevers, près duquel, dans un chemin, est une source froide, acidule, exhalant une forte odeur hydro-sulfurique, et nommée *Lafond bouillant* par les habitants des environs, qui en font usage quelquefois contre les fièvres intermittentes rebelles. Duclos n'y a indiqué que 1/307 de terre blanchâtre, feuillée, sans mélange de sel (Carrère, *Cat.*, etc., 501); mais Hassenfratz (*Ann. de chim.*, I, 89) y a trouvé, par livre : gaz hydrogène sulfuré, quantité variable; gaz acide carbonique 14,5; sulfate de chaux, 13,3; carbonate de chaux, 11,8; c. de magnésie, 0,55.

PARISETTA. Nom portugais de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

PARISETTE. Herbe à Paris. *Paris quadrifolia*, L.

PARISIOLE. Nom français du genre *Trillum*.

PARISOLA DOMESTICA, PARIZOLA. Noms italiens des mésanges. Voy. *Parus*.

PARITAIRE, PARITOIRE. Anciens noms de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

PARITI. Nom malabare de l'*Hibiscus tiliaceus*, L.

PARIX. Un des anciens noms de la grande mésange, *Parus Major*, L.

PARKIA AFRICANA, Rob. Brown. Synonyme d'*Inga biglobosa*, W.

PARKINSONIA ACULEATA, L. Les fleurs pulvérisées de cet arbrisseau, de la famille des Légumineuses, sont employées par les mulâtres, à Sigalina, comme fébrifuges, d'après M. Descourtilz (*Flore méd. des Antilles*, I, 54).

PARMELIA SAXATILIS, Achar. Voy. *Lichen saxatilis*, L.

PARMÉNIX. Un des noms vulgaires de l'hellébore fétide.

PARMENTIÈRE. Un des noms de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

PARNASSIA PALUSTRIS, L., Parnassie, Hépatique blanche. Cette plante, d'une famille indéterminée, voisine des Hellóboracées, de la Pentandrie Tétragynie, herbacée, vivace, l'une des plus jolies de notre pays, où elle croît dans des lieux tourbeux, humides, et se fait remarquer par ses fleurs blanches, à houppes globuleuses dorées, est usitée dans les environs du lac Baikal, à Irkutzk, etc., comme un remède populaire, en décoction, contre les rétentions d'urine, d'après le docteur Rehmann (*Nouv. journ. de méd.*, V, 208). Gmelin dit aussi qu'en Sibérie on s'en sert dans la strangurie et le calcul (*Flora sibir.*, IV, 91). Cette plante, un peu amère étant fraîche, est insipide et inodore étant sèche. On la dit légèrement astringente; son infusion est rougeâtre et amère au goût; elle prend une couleur rouge foncé, si on jette dedans du sulfate de fer (*Encyclopédie méth.*, Médecine, VII, 141). Dioscoride assure que sa décoction est bonne contre les maladies des yeux, et que sa semence est diurétique, astringente, etc.

PAROBO. Écorce épaisse à épiderme grisâtre, à fibres de couleur fauve ou orangée, provenant du Brésil, et qu'on soupçonne être celle d'une Euphorbiacée, ou, suivant M. A. St-Hilaire, celle de son *Simaruba Paraiba*. Elle contient, d'après l'analyse de M. Henry père, du caoutchouc, de la cire; un principe amer, de la résine, de la gomme, une matière colorante et de l'oxalate de chaux (*Journ. de pharm.*, X, 165). On ne dit pas quel usage on en fait. Voyez *Paratodo* et *Quassia*.

PAROCHO. Nom du coquemollier à Saint-Domingue, *Theophrasta americana*, L.

PARONIQUE. *Illecebrum Paronychia*, L.

PARONICHIA. Dioscoride paraît indiquer sous ce nom la rue de muraille, *Adiantum Ruta muraria*, L. Linné l'a appliqué à une plante du midi de la France, de son genre *Illecebrum*, *I. Paronychia*, L. que Matthiole a fait graver en regard du texte dans son commentaire sur cet auteur (*Comm.*, 390) et qui est employée dans quelques localités. Voyez *Illecebrum*

PARONYCHIÉES, *Paronychieæ*. Famille naturelle de plantes, distraite des Amarantacées, et de la série des Dicotylédones polypétales à étamines périgynes, où les fleurs sont petites et les feuilles opposées : elle ne renferme que des plantes sans propriétés médicales sensibles.

PAROSSINO. Nom italien de diverses mésanges. Voy. *Parus*.

PAROTE. Un des noms vulgaires du *Chenopodium ambrosioides*, L.

PAROUTI. Nom tamoul du cotonnier, *Gossypium*.

PAROUI. Nom chilien du *Cestrum parqui*, L.

PARRA. Nom du vanneau, *Tringa vanellus*, L., Pline.

PARRAKO. Un des noms indiens du *Mimosa scandens*, L.

PARROT. Nom des perroquets en anglais. Voy. *Psittacus*.

PARROT-BECK. Poisson inclassé des environs de l'île Ste-Hélène, dont le dos et la tête sont verts et dont la chair a une bonne saveur (*Dict. des sc. nat.*).

PARSACAB. Un des noms bretons de l'*OEnanthe crocata*, L.

PARSEE CUNJANKORAY. Nom tamoul d'une variété du *Melissa officinalis*, L.

PARSI VADOMVITTULU, PARSIE VADOMCOTTAY. Noms tellingou et tamoul de l'*Amygdalus communis*, L.

PARSLEY. L'un des noms anglais de l'ache, *Apium graveolens*, L.

PARSLEY LEAV'D YELLOW ROOT. Un des noms anglais du *Zanthorrhiza apiifolia*, L'h.

PARSOTY. Un des noms du pois de merveille, *Cardiospermum Halicacabum*, L.

PARST. Sorte de bière que les Polonais font avec les feuilles de la fausse branc-ursine, *Heracleum Sphondilium*, L.

PARSZOZ PORSTINASKI. Nom polonais de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

PARTHEMIS. Un des noms de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L.

PARTHENION. Un des noms grecs de la mercuriale. *Mercurialis annua*, L., dans Dioscoride (lib. IV, c. 183).

PARTHENIUM. Nom de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L., dans Hippocrate. C'est aussi le nom d'un genre de la famille des Composées dans Linné.

Digitized by Google

PARTRIDGE. Nom anglais des perdrix. Voy. *Tetrao*.

PARTRIDGE BERRY. Nom anglais du *Gaultheria procumbens*, L.

PARULA, PARULUS. Anciens noms latins de la grande mésange, *Parus major*, L.

PARUS, Mésanges. Genre de petits oiseaux de l'ordre des Passereaux, dont nous avons plusieurs espèces. La plus commune dans les taillis et les jardins, surtout en automne, est le *P. major*, L., grosse mésange ou charbonnière, quelquefois usitée comme aliment, peu savoureux d'ailleurs. Séchée, réduite en poudre et prise dans du vin blanc depuis un scrupule jusqu'à un gros, son usage passait jadis comme propre à guérir l'épilepsie, à chasser les glaires et les graviers des voies urinaires. Pallas (*Voyages*, V, 441) rapporte aussi que les habitants des bords du Volga emploient en topique le nid de la mésange de Lithuanie, *Parus pendulinus*, L., après l'avoir fait chauffer, contre les maux de dents et les fluxions.

PARUSSOLA. Nom des mésanges en Piémont. Voy. *Parus*.

PARYGRA. Ancien nom d'une espèce d'emplâtre, soi-disant humide, comme l'indique l'étymologie du mot, où l'huile entrait en quantité prédominante.

PAS D'ANE. *Tussilago Farfara*, L.

PASAHR. Nom du *Bézoard* en Perse.

PASAS. Nom espagnol du raisin. Voy. *Vitis vinifera*, L.

PASCAN. Variété de vigne peu estimée.

PASCHUIN PAAL. Nom tamoul du *Lait de Vache*.

– PASCULA. Nom de la sarcelle commune dans Scaliger. Voy. *Anas*.

PASEN. Voy. *Pazan*.

PASENG, ou Chèvre sauvage. Voy. *Capra Ægagrus*, L.

PASOTE. Un des noms péruviens du *Chenopodium ambrosioides*, L.

PASPALON. Nom grec du millet, *Panicum italicum*, L.

PASPALUM. Genre de la famille des Graminées. Le *P. Chepica*, Bertero (inédit), a sa racine employée en médecine à St-Yago au Chili, d'après M. Bertero qui ne nous donne pas d'autres détails. Le *P. ciliatum*, Rottb., espèce de Surinam, est signalé comme utile dans l'ictère, d'après F. Rottbœll (Sprengel, *Histoire de la méd.*, VI, 467). Le *P. frumentaceum*, Rottb., nommé *varangon* dans l'Inde, a ses graines comestibles à Pondichéry, étant écorcées comme le riz : il est précieux en ce qu'il croît dans les terrains secs ; il y en a une variété qui cause des vertiges, connue sous le nom de *menya*, de *mana*, phrénésie, en indien (*Mémoires du Muséum*, VI, 320). Quant au gros chiendent, *Paspalum Dactylon*, de quelques auteurs, c'est le *Panicum Dactylon*, L. Voyez *Panicum*.

PASQUE FLOWER. Nom anglais de la coquelourde, *Anemone Pulsatilla*, L.

PASSA. Raisins séchés au soleil. Voy. *Vitis*.

PASSÆ. Synonyme de *Passulæ*, raisins secs.

PASSALUS. Genre d'insectes coléoptères pentamérés, de la famille des Priocères. On mange la larve d'une de ses espèces, le *P. interruptus*, Fabr., dans les contrées chaudes de l'Amérique, des Indes orientales et de la Nouvelle-Hollande ; Mlle Mérian l'a trouvée à Surinam dans des racines de patates. Il paraît que l'insecte parfait existe aux Antilles dans les sucreries.

PASSAPU. Un des noms tellingous du *Curcuma longa*, L.

PASSAPUTSENNY. Nom tellingou de la *Gomme-Gutte*. Voyez *Stalagmites*.

PASSARA, PASSARINA. Noms italiens du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

PASSARAGE. Nom de l'outarde, *Otis tarda*, L.

PASSARUM KOWU. Nom tellingou de la *Graisse*.

PASSE-FLEUR. *Anemona Pulsatilla*, L.

— — (SAUVAGE). *Lychnis dioica*, L.

— MUSC. Un des noms du *Moschus moschiferus*, L.

— PIERRE. Un des noms du *Crithmum maritimum*, L.

— RAGE. *Lepidium latifolium*, L. La petite passerage est le *Lepidium Iberis*, L. ; la passerage sauvage, le *Lepidium ruderale*, L.

— ROSE. *Alcea rosea*, L.

— SATIN. *Lunaria annua*, L.

— VELOURS. *Celosia paniculata*, L.

PASSELIE KEERAY. Nom tamoul du *Portulaca quadrifida*, L.

PASSER. Nom latin des moineaux ou passereaux. Voy. *Fringilla*.

— CANARIUS. C'est le *Fringilla canaria*, L.

— LÆVIS. Ancien nom latin de la plie et du carrelet, *Pleuronectes Platessa*, L.

— SQUAMOSUS. Nom donné jadis à la limande, *Pleuronectes Limanda*, L. ; au flez, *Pleuronectes Flesus*, L., etc.

PASSERAT, PASSEREAU. Anciens noms du moineau commun, *Fringilla domestica*, L.

PASSEREAUX. Ordre très-nombreux d'oiseaux, la plupart fort petits, auquel se rapportent les gobe-mouches, les merles, les loriots, les becfins et les fauvettes, les hirondelles, les alouettes, les mésanges, les bruants, les moineaux proprement dits, les corbeaux, les martins-pêcheurs, etc. Voy. *Muscicapa*, *Turdus*, *Oriolus*, *Motacilla*, *Hirundo*, *Alauda*, *Parus*, *Emberiza*, *Fringilla*, *Corvus*, *Alcedo*, etc.

PASSERINA. Un des noms de l'herbe à l'hirondelle, *Stellera Passerina*, L.

PASSERON, PASSIAN. Nom du *Fringilla domestica*, L., en Provence et en Saintonge.

PASSIFLORA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la Gynandrie trigynie. Ce sont des végétaux, la plupart ligneux, volubiles, munis de vrilles, ayant des fleurs d'une organisation très-singulière, où on a cru reconnaître le marteau, la couronne de la passion, etc. ; ce qui a valu à ce groupe le nom générique qu'il porte. Le fruit de plusieurs d'entre eux, qui est une sorte de pomme ou plutôt de péponide, est comestible ; et leur suc aigrelet, sucré et rafraîchissant, est usité dans les fièvres, etc. Plusieurs de ses espèces, qui sont nombreuses, sont cultivées pour l'ornement des jardins ou des serres chaudes. Ce genre été sous-divisé en plusieurs autres, *Murucuja*, *Granadilla*, *Astephananthes*, etc., par Jussieu (*Annales du muséum*, tome VI, p. 102).

P. alata. On mange à l'Ile-de-France le fruit aigrelet de cette espèce, qui a la tige quadrangulaire.

P. cærulea, L. Grenadille, fleur de la passion. Originaire du Brésil, c'est la seule qu'on puisse cul-

Digitized by Google

tiver chez nous en pleine terre, dans les jardins ou lieux bien exposés, en la couvrant l'hiver, pour en faire des berceaux, garnir des murailles, etc., où ses belles fleurs bleues font un effet admirable. Son fruit, qui est orangé, ne mûrit pas chez nous; mais il paraît qu'en Provence et en Italie il acquiert assez de maturité pour être comestible. Le *Murucuja Guacu* de Pison paraît être cette espèce ou une bien voisine; on mange au Brésil ses fruits qui ont le volume d'une pomme, et dont la pulpe, qui est safranée, a un goût vineux; ils sont rafraîchissants, apaisent la soif, excitent l'appétit; on en fait un sirop agréable.

P. coccinea, Aubl. Le fruit de cette espèce de Cayenne a une pulpe gélatineuse bonne à manger (Aublet, *Guiane*, II, 830). M. Ricord dit le contraire.

P. fœtida, L., Marigouja. Les fleurs de cette espèce sont estimées comme pectorales en infusion; la plante entière est anti-hystérique d'après Nicholson, et estimée pour rappeler les règles, d'après Poupée-Desportes. Son fruit, quoique médiocre et petit se mange.

P. laurifolia, L. Liane à pomme ou pomme de liane. Cette espèce des Antilles a ses fruits comestibles, odorants, de la grosseur et du volume d'un œuf, de couleur jaune à la maturité, rafraîchissants d'après Labat. Ils sont remplis d'une espèce de gelée, qu'on suce en perçant leur peau, qui a l'épaisseur du parchemin (*Nouv. voyage*, I, 374); ses feuilles sont estimées vermifuges à la dose d'un à deux gros en poudre.

P. ligularis, Juss. Les fruits, gros comme des citrons et d'une saveur aigrelette, sont comestibles dans l'Amérique du sud (*Nova genera et spec.*, II, 128).

P. lyrœfolia, Tussac. Cette espèce très-curieuse, de la Jamaïque, a des fruits usités comme rafraîchissants et apéritifs, dans les maladies du foie, les fièvres, les phlegmasies, les affections cutanées, etc. Leur décoction provoque les urines (*Flore méd. des Antilles*, IV, 97).

P. maliformis, L., pomme de la Dominique, pomme coui des nègres. Ses fruits, qui ont l'apparence d'une pomme, sont comestibles; on les sert sur les tables aux Antilles; on dit qu'on fait des tabatières avec l'écorce du fruit, qui a assez d'épaisseur. M. Ricord dit que cette épaisseur est telle, qu'elle empêche de manger le fruit, malgré l'assurance de M. Lamarck.

P. Murucuja, L., Liane à caleçon (de la forme bilobée des feuilles). Le nom de *murucuja* est celui que portent au Brésil les passiflores, employées extérieurement contre les affections de la peau; plusieurs ont des fruits rafraîchissants. Sous cette appellation Pison indique quatre espèces distinctes, tels que le *M. Guacu*, qui est probablement le *M. cœrulea*, L., le *M. Miri*, autre espèce dont les feuilles sont désobstruantes, diurétiques; on s'en sert en fomentation, en décoction; on les applique contuses sur les hémorrhoïdes, etc. (Pison, *Bras.*, 107). Tournefort avait fait le genre *Murucuja* de ces espèces, aujourd'hui rétabli. Celle de Linné a les feuilles réputées vermifuges aux Antilles.

P. normalis, W. Celle-ci porte le nom de *contrayerva*, parce qu'on lui suppose les propriétés du vrai *Dorstenia Contrayerva*, L. V. ce mot.

P. ornata, Kunth. Cette plante a les fruits comestibles dans l'Amérique du sud où elle croît.

P. quadrangularis, L. Barbadine. Ce végétal, dont le nom spécifique latin provient de sa tige quadrangulaire, et le nom français de ce qu'on la cultive à la Barbade, a une racine qui est un poison narcotique très-énergique, d'après M. Ricord-Madiana, qui a publié un travail sur cette plante de l'Ile-de-France, etc., cultivée dans les jardins aux Antilles et chez nous; il en a extrait un principe qu'il appelle *passiflorine*. La décoction de cette racine fait périr un chien en 40 minutes; aussitôt que l'animal l'eut prise, il tombe sur le côté comme frappé d'apoplexie; on trouva les vaisseaux du cerveau gorgés de sang noir, ainsi que le cœur. Des volailles à qui on ingéra l'infusion de cette racine furent dans un état cataleptique, et des lézards dans une stupeur qui dura quelques heures. Le temps paraît détruire l'effet de ce poison, car des racines de trois ans n'ont plus rien produit. A Bourbon on dit cette racine vomitive, et on l'ajoute à l'*Apocynum scandens*, pour produire cet effet (*Journ. de pharm.*, I, 476); mais cette dernière plante suffit pour causer le vomissement, et nous venons de voir que la grenadille est trop pernicieuse pour songer à l'employer. M. Ricord ne lui reconnaît jusqu'ici aucun emploi médical positif, car celui d'expulser le tænia n'est pas très-certain. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les fruits, qui sont très-gros (il y en a qui pèsent 6 livres), sont bons à manger. M. Ricord assure que le *Petiveria fœtida*, L., adoucit ses effets délétères.

P. tinifolia, Juss. On mange à Cayenne le fruit de cette espèce, qui est jaune et de la grosseur d'un abricot.

Donato d'Eremita. *Vera effigie della granadilla*, etc. Neapoli, 1619. — Hellmann (J.-W.). *De passiflora*. Upsaliæ, 1745. — Cavanilles (A.-J.). *Diss. bot. de passiflora*. Madrid, 1790. — Ricord-Madiana (J.-B.). Histoire naturelle et toxique de la barbadine quadrangulaire, etc. (*Journ. de pharm.*, XVIII, 404, 586 et 581). — *Idem*. Recherches et expériences sur les propriétés médicales de quelques espèces de *Passiflora* (*Ann. d'hist. nat. de New-York*, tom. I, en anglais).

PASSIFLORÉES, *Passifloreæ*. Famille naturelle de plantes Dicotylédones polypétales à étamines périgynes superovariées, qui a pour type le genre *Passiflora*. Ce sont des végétaux sarmenteux, à vrilles axillaires, à feuilles alternes souvent digitées, à fleurs d'une organisation très-singulière et d'une grande beauté; leurs fruits sont parfois comestibles. Elles ne contiennent guère que ce genre qu'on a sous-divisé en plusieurs autres, et n'offrent en général que peu ou point de propriétés médicales, sauf une seule espèce qui paraît vénéneuse, le *P. quadrangularis*, L.: le genre *Carica* en est rapproché par plusieurs auteurs.

Digitized by Google

PASSIFLORINE. Un des principes immédiats du *Passiflora quadrangularis*, L.

PASSTERNAC. Nom bohême du panais, L.

PASSULÆ. Ce nom, qui signifie raisin cuit, se donne dans les anciens auteurs de matière médicale aux grains de raisins secs. Les *passulæ majores* sont les gros raisins de Perse, de Damas, etc., et les *passulæ minores* les petits, tels que le raisin de Corinthe, etc. On les nomme aussi *uvæ*, de *uva*. Voyez *Vitis*.

PASSUM. Vin fait avec le raisin séché sur le cep, comme le sont ceux de Bergerac, de Malaga, etc.

PASSY. Gros bourg, situé aux portes et à l'ouest de Paris, dans une position aussi agréable que salubre, sur un coteau qui borde la rive droite de la Seine. Il y existe plusieurs sources d'eaux minérales froides, distinguées en *anciennes* et *nouvelles*, sans compter celles de Calsabigi, découvertes vers le milieu du siècle dernier, et presque aussitôt délaissées.

Les *sources anciennes*, au nombre de deux, très-rapprochées l'une de l'autre, étaient jadis regardées, d'après les analyses de Lémery, de Geoffroy le cadet, de Raulin et de Brouzet, comme analogues aux nouvelles, quoique plus faibles. Les recherches de M. Planche ont fait voir que, prises à la source, elles contiennent une si petite quantité de fer, à l'état de carbonate, que dans les temps de pluie elles en paraissent dépourvues; qu'épurées, c'est-à-dire, exposées à l'air pendant plusieurs mois dans des jarres, comme on a coutume de le faire pour l'usage médicinal, elles en offrent rarement quelques traces, diffèrent peu de l'eau de puits de Paris, et par conséquent ne méritent réellement pas le titre d'eaux minérales ferrugineuses. Celles-ci, en effet, lui ont donné par pinte : sulfate de chaux, 25 grains 1/4 ; sulfate de magnésie, 6 1/2; muriate de magnésie, 3 1/4; carbonate de chaux et de magnésie, 3/4; muriate de soude, 1/2; matière végéto-animale, 1 3/4 (sa proportion du reste varie); oxyde de fer, une quantité inappréciable. Le dépôt qu'elles forment à la source présente du carbonate de fer, contenant beaucoup d'acide carbonique (et non du sulfate de fer au maximum d'oxygénation, comme cela aurait lieu si les eaux contenaient du proto-sulfate de fer), joint à une très-petite quantité de sulfate de chaux. Ces eaux sont aujourd'hui fort peu usitées, si ce n'est de ceux qui n'en connaissent point exactement la nature; au reste il paraît qu'elles ont varié à diverses époques, puisque Duclos, le premier qui les ait examinées, ne les avait trouvées que sélétineuses, ce que Lémery, qui ensuite y reconnut du fer, attribue à des causes accidentelles; et leur réputation paraît avoir suivi les mêmes vicissitudes que leur nature.

Les *sources nouvelles*, jadis appelées sources de Belami, et connues depuis 1719 seulement, sont peu éloignées des anciennes. Autrefois au nombre de 3 et même de 4 (réduites aujourd'hui à deux, une raffinerie ayant été récemment élevée sur la place de la moins abondante, qui ne coulait que goutte à goutte et fournissait une eau moins active), elles sont à 20 pieds de profondeur, dans un regard voûté, bâti en pierre de taille. L'eau, qui en est froide (3° 1/2 R.), pèse 1,0046, a une saveur ferrugineuse un peu acide qui ressère la bouche et est fort désagréable; à l'air elle se couvre d'une pellicule roussâtre et dépose un sédiment ocracé. M. Deyeux assure que les temps de pluie n'en modifient pas la composition. Loin qu'on y ajoute des sels ferrugineux, comme on l'avait avancé, à une époque de rivalité entre les propriétaires des sources anciennes et nouvelles, elles sont naturellement beaucoup trop chargées de sulfate acide de fer, pour l'emploi interne; aussi ne les administre-t-on guère qu'épurées, comme les premières, par un long séjour à l'air et au soleil. Cette opération, en les dépouillant de tout ce sel, change en outre la proportion et la nature de plusieurs autres éléments, et atténue beaucoup leur saveur désagréable. Ainsi M. Deyeux, ou plutôt M. Barruel, à qui on doit une analyse comparée des eaux épurées et non épurées de ces nouvelles sources, déjà étudiées par divers chimistes, depuis Reneaume et Boulduc le fils jusqu'à Monnet, a trouvé en effet dans deux livres d'eau non épurée : sulfate de chaux, 86 grains; s. acidule de fer au *minimum* d'oxygénation, 17,24; s. de magnésie, 22,60; muriate de soude, 6,66; sulfate d'alumine et de potasse, 7,50; carbonate de fer, 0,80; acide carbonique, 0,36; matière inappréciable; tandis que la même quantité d'eau épurée lui a offert : sulfate de chaux, 88,80; s. de magnésie, 45,40; s. d'alumine et de potasse, 15,20; s. de fer au *maximum* d'oxygénation, 2,41; muriate de soude, 13,40; en sorte que celle-ci, bien moins riche en sulfate de fer, dont l'état d'ailleurs a changé, et ne contenant ni acide carbonique, ni carbonate de fer, ni matière bitumineuse, est au contraire plus chargée de sels solubles. M. Deyeux observe que l'eau épurée, conservant toujours une acidité sensible, ne doit pas être gardée dans des vases métalliques. Ajoutons que la chaleur la décompose; que, suivant plusieurs chimistes, elle ne peut être transportée sans altération; qu'à la longue même, par suite sans doute de l'action des matières organiques sur ses sulfates, il peut s'y développer du gaz hydrogène sulfurique (Henry fils, *Journ. de pharm.*, XIII, 208); qu'enfin la variété des conditions atmosphériques qui président à leur lente épuration, ne permet guère de les obtenir toujours identiques et ne peut aller jusqu'à les dépouiller complétement de leur principe ferrugineux, circonstance dont il faut tenir compte dans leur étude thérapeutique. Ces variations ont paru assez importantes aux propriétaires des eaux artificielles du Gros-Caillou pour les déterminer, malgré la proximité des sources de ces eaux, à en composer de factices, toujours constantes par conséquent (ce qu'avait déja tenté Geoffroy); ils espèrent d'ailleurs les rendre plus digestives en supprimant le sulfate de chaux et augmentant beaucoup au contraire la proportion du gaz acide carbonique; mais sous le point de vue pratique on ne saurait les considérer que comme un nouveau mélange medicamenteux, qui devra être soumis à des essais ultérieurs.

Digitized by Google

Les eaux de Passy, regardées de tout temps comme toniques, estringentes, apéritives, méritent de figurer au premier rang des eaux ferrugineuses. Quoique leur voisinage semble avoir nui à leur crédit parmi nous, elles sont usitées dans le traitement des dyspepsies et autres affections par atonie des voies digestives; dans celui des engorgements chroniques du foie et de la rate, les suites de fièvres intermittentes, les affections scorbutiques, et surtout la chlorose, l'aménorrhée, la leucorrhée et autres écoulements muqueux, les hémorrhagies passives, les diarrhées invétérées et en particulier celle qui affecte les étrangers nouvellement arrivés à Paris. Prises telles que la source les fournit, elles pèsent à l'estomac, semblent l'irriter, peuvent même exercer une action vomitive, à la dose de 1 ou 2 verres; aussi ne sont-elles guère usitées dans cet état que coupées de quelques boissons adoucissantes, et surtout, à l'extérieur, en douches, en lotions, en injections, dans les cas de relâchement des organes, d'ulcérations atoniques, d'écoulements sans irritation, etc. Épurées, au contraire, elles sont assez bien supportées, agissent évidemment comme toniques, et peuvent être bues à la dose de 3 à 6 verres, rarement au-delà, pures ou coupées d'un peu de vin. On les prend communément à la source, de mai à octobre, le matin à jeun, en se promenant dans le beau jardin de M. B. Delessert, à qui elles appartiennent; mais en toutes saisons on peut s'en procurer dans les divers dépôts qui en existent à Paris. Leur nature et l'observation médicinale, prouvent qu'elles sont contre-indiquées dans les affections inflammatoires et chez les individus irritables, ou dont la poitrine est malade.

Cressé (P.). *An Forgensium aquarum vires supplere possint Passiacæ*? Præs. J. de Bourges. Parisiis, 1657, in-folio. — Lemery (N.). Examen des eaux de Passy (*Hist. de l'acad. royale des sc. de Paris*, 1701, p. 62). — Brouzet. Analyse des anciennes eaux min. de Passy, et leur comparaison avec les nouvelles (*Mém. de l'Acad. roy. des sc., Savants étrangers*, II, 337). — Reneaume. Obs. sur de nouv. eaux min. de Passy (*Hist. de l'ac. roy. des sc. de Paris*, 1720, p. 42). — Avis important au public sur les anciennes eaux min. de Passy. Paris, 1721, in-4. — Moullin de Marguery. Traité des eaux min. nouvellement découvertes à Passy. Paris, 1723, 1725, 1728, in-12. — Geoffroy le cadet. Nouvel examen des eaux de Passy, avec une méthode de les imiter, qui sert à faire connaître de quelle manière elles se chargent de leur minéral (*Mém. de l'Acad. royale des sc. de Paris*, 1724; *Hist.*, p. 50; *Mém.*, p. 193). — Boulduc le fils. Essais d'analyse en général des nouvelles eaux de Passy, etc. (*Mém. de l'Acad. royale des sc. de Paris*, 1726; *Hist.*, p. 30; *Mém.*, p. 306). Ce mém. a été publié à part, in-8, par extrait. — Avis sur les nouvelles eaux min. de Passy. Paris, 1726, in-8. — Genthier (J). *An, ut in sanandis, sic et in præcavendis plurimis morbis, aquæ novæ minerales Passiacæ*? Præs. H.-T. Baron Parisiis, 1743, in-4. — Baron d'Henonville (T.). Sur les eaux min. en général et sur celles de Passy en particulier. Paris, 1743. — .... Analyse chimique des eaux minérales de Passy. Paris, 1751, in-12. — Cantwel (A.). Analyse des nouv. eaux de Passy. Paris, 1755, in-12. — Cadet de Gassicourt. Analyse des eaux min. de Passy, Paris, 1755, in-8. — Vénel et Bayen. Examen chimique d'une eau min. nouvellement découverte à Passy, dans la maison de M. et de mad. Calsabigi, 1755, in-8. (On en trouve une critique dans l'ancien *Journ. de méd.*, juillet 1755, p. 74).—Demachy. Examen phys. et chimique de l'eau min. de M. Calsabigi, comparée aux eaux du même coteau, connues sous le nom de nouvelles eaux minér. de mad. Belami. Paris, 1755, in-8. — Demachy (J.-F.). Examen chim. des eaux de Passy. Paris, 1756, in-12. — Lettres sur les eaux minér. nouvellement découvertes à Passy, dans la maison de M. de Calsabigi (Anc. *Journ. de méd.*, mai 1756, p. 377). — Cadet. Obs. de chimie sur l'eau min. de M. de Calsabigi pour en tirer le bleu appelé communément bleu de Prusse (Anc. *Journ. de méd.*, février 1756, p. 130). — Lettre de M....... à M. le prieur de C., au sujet des eaux min. de Passy. Paris, in-12 (Publiée aussi dans le *Mercure de France*, janvier 1756). — Rouelle et Cadet. Analyses d'une eau minérale, in-8; et 1757, in-12. — Analyses chim. des nouv. eaux min., vitrioliques, ferrugineuses, découvertes à Passy dans la maison de mad. de Calsabigi, avec les propriétés médicinales de ces mêmes eaux, fondées sur les observ. des méd. et des chir. les plus célèbres, etc. 1757, in-12 (Ce recueil contient les travaux, indiqués ci-dessus, de Venel, Bayen, Rouelle et Cadet). — Rapport des commissaires nommés par la Fac. de méd. de Paris, pour se transporter aux nouv. eaux min. de Passy, pour y constater l'état présent des sources, des réservoirs, etc. Paris, 1759, in-8. — Le veillard. Notes, en réponse à la lettre de M. .... au prieur de C., sur les eaux de Passy. Paris, 1760, in-8 (Insérée aussi dans l'ancien *Journ. de méd.*, décemb. 1760). Le même a publié d'autres notes dans le *Mercure de France* (janvier 1756). réimprimées dans le *Journ. encycl.* du 15 août 1760, et auxquelles il a été répondu dans ce dernier journal (novembre 1770, p. 445).—Monnet. Traité des eaux min. Paris, 1760, in-12 (p. 175 il donne une analyse des nouv. eaux de Passy). — Raulin. Exposition des principes et des propriétés des eaux min. qu'on distribue au bureau de Paris. Paris, 1775, in-12 (Voy. aussi son Traité des eaux min.). — Planche (L.-A.). Notice analytique sur les anciennes eaux min. de Passy, près Paris, épurées, prises au bureau de Paris; suivie de quelques obs. sur les mêmes eaux et celles de source, faites à différentes époques (*Journ. gén. de méd.*, XXV, 390). — Le même. Sur le dépôt formé par les anciennes eaux de Passy à leur source (*Ibid.*, 417). — Deyeux. Analyse des nouv. eaux min. de Passy. Paris, 1800, in-8 (On la trouve, p. 281 des *Mémoires*, imprimés, mais non publiés, *de la Soc. de la fac. de méd.* de Paris, in-4, sous le titre de : Analyse de l'eau non épurée de Passy. Il y en a un extrait, num. 8 du *Bull. de pharm.* de 1809. Voy. aussi, dans le *Journ. gén. de méd.*, XLIV, 104, une notice, que M. Patissier croit être de Chaussier). — Henry fils. Rech. analytiques sur l'eau min. de Passy (*Journ. de pharm.*, XVIII, 409). — *Nota.* La *Bibliothèque de méd. de Planque*, édit. in-12, t. X, p. 527 à 630, contient, par extrait ou textuellement, les Mémoires de Lémery, des Geoffroy, de Boulduc et autres académiciens.

Pasté. Un des noms de la menthe-coq, *Tanacetum Balsamita*, L.

Pastel. *Isatis tinctoria*, L. Voy. *Isatis*.

Pastellus herba. Nom de l'indigo dans quelques anciens auteurs. Voy. *Indigofera*.

Pastenade, Pastenaille blanche. Noms du panais, *Pastinaca sativa*, L.

Pastenago, Pastenasso, Pastinague. Noms de la pastenague commune, *Raja Pastinaca*, L., aux environs de Montpellier, à Nice et aux environs de Bordeaux.

Pastenargo. Nom languedocien de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Pastèque. *Cucurbita Citrullus*, L. Voy. *Cucurbita*.

Pasternak. Nom polonais du panais, *Pastinaca sativa*, L.

PASTILLES, *Pastilæ*. Médicament sec, fait avec des eaux distillées, des essences, etc., liées au moyen d'une forte proportion de sucre cuit à la plume; il diffère des *pâtes* et *tablettes*, où le sucre est lié par un mucilage aux substances médicamenteuses, et des *sucres pharmaceutiques*, par la forme de ces derniers, qui est cylindrique, en losange, etc. Les pastilles sont rondes, plates, ce qui les

Digitized by Google

ce qui les fait appeler encore *rotules,* et demi-transparentes, parce qu'il y a toujours une portion de sucre qui y reste en poudre et qui y forme des points brillants. Il est nécessaire que tout ce qui entre dans les pastilles, plutôt objet d'agrément que médicament, et presque toutes naturellement du domaine du confiseur, soit soluble, afin de ne pas rester à nu sur la langue. L'effet des pastilles n'a guère lieu que sur la bouche et l'arrière-bouche, puisqu'elles fondent petit à petit dans ces cavités; ce sont des médicaments locaux employés surtout comme aromates ou friandises: telles sont celles de menthe, dont on fait une grande consommation, celles à la rose, etc. On donne abusivement le nom de pastilles à des compositions qui en ont la forme; telles sont les prétendues *pastilles du sérail* (*Bull. de pharm.* III, 333; VI, 562), celles d'Épiménide (*Journ. de pharm.*, V, 87), celles d'ipécacuanha, qui sont des tablettes, etc. (Consultez le *Dict. des drogues*, IV, 116).

PASTINACA (Poisson). C'est la pastenague, *Raja Pastinaca*, L.

— (Végétal). Noms espagnol, italien et portugais du *Pastinaca sativa*, L.

PASTINACA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie digynie, qui renferme un petit nombre d'espèces, à fleurs jaunes, à racine charnue, d'une odeur forte, et à feuilles ailées dont les folioles sont élargies.

P. dissecta, Vent. (*P. Sekakul,* Russel). Cette espèce, bisannuelle, de l'Orient, qu'on cultive en Perse, à Alep, sous le nom arabe de *secacul, sekakul* ou *secacoul,* etc., a des racines grises en dehors, blanches en dedans, odorantes, semblables à celles du panais, et qui sont potagères : Brugnières et Olivier en ont apporté des semences de la Perse, qui ont végété dans le jardin de Cels, ce qui a permis à Ventenat de la décrire (*Plantes nouvelles du jardin de Cels,* t. 78). On dit cette racine stomachique et même prolifique; on la vend dans les marchés de l'Orient; quelques auteurs croyaient, avant (et le *Journ. de pharm.,* VI, 188, depuis, et à tort) la description de Ventenat, que c'était le chervi, *Sium Sisarum,* L. Avicenne dit que le *secacul* s'apporte des Indes, et est semblable au gingembre; qu'on le confit frais, etc. Mésué et Sérapion, qui l'ont aussi mentionné, l'indiquent comme prolifique, etc. Monard, cité par Mathiole, assure que le sécacul est le sceau de Salomon, *Convallaria Polygonatum,* L., et Matthiole prétend que cette plante a la feuille du pois et les fleurs violettes (*Comment.,* 365), ce qui montre l'obscurité qui existait au sujet de cette espèce de panais; avant Ventenat, Rauwof et Lémery ont parlé du sécacul.

P. Opopanax, L., opopanax : d'οπος, suc, et παν tout, des grandes propriétés qu'on lui accorde (*Ferula Opopanax,* Sprengel; *Opopanax chironium,* Koch). C'est une grande Ombellifère, vivace, à très-grosse racine, le *baryosmos* de Dioscoride, qui croît dans le midi de la France et de l'Europe, en Orient, en Syrie, etc. Il découle, par incision, de ses tiges, qui sont herbacées, une substance gommo-résineuse, connue sous le nom d'*opopanax,* brune, opaque, terne, friable, ayant des marques blanches et d'autres rouges dans sa cassure, étant en morceaux irréguliers, arrondis, lobés; d'une odeur forte, un peu fétide, particulière; d'une saveur amère, âcre; ne se fondant qu'en partie dans la bouche, où il reste une substance blanchâtre, qui est sans doute la résine; inflammable sur le feu. Il y a quelquefois de l'opopanax en larmes. On tire cette substance du Levant, par Marseille, où elle arrive de la Syrie, etc., et même de l'Inde, comme cela avait lieu du temps de Dioscoride (*lib.* III, *c.* 46). En Europe, cette plante ne donne pas plus d'opopanax, comme l'a remarqué Gouan, que l'olivier, le lierre, ne fournissent de gomme-résine, les frênes de manne, et l'astragal épineux de gomme adraganthe, en Provence. Quelques auteurs, tels que Lémery et Sprengel, au rapport de Paulet (*Journ. gén. de méd.*, LII, 420), ont cru que cette gomme-résine découlait l'*Heracleum Panaces,* L., plante du Nord, et qui ne fournit aucun produit. L'analyse de l'opopanax a donné à M. Pelletier, sur cent parties : résine, 42,0; gomme, 33,4; cire, 0,3; amidon, 4,2; extractif et acide malique, 4,4; ligneux, 9,8; huile volatile et perte, 3,9; caoutchouc, des traces (*Ann. de chim.,* LXXXIX, 90).

Cette substance a eu autrefois une grande réputation, ce que dénote assez son nom; aujourd'hui on lui accorde celle des gommes-résines en général, comme la *gomme ammoniaque,* le *galbanum,* l'*asa fœtida,* etc. On la dit fondante, emménagogue, antihystérique, etc. Elle est réellement tonique et excitante, aussi la conseille-t-on dans la paralysie, les affections cérébrales, etc., et toujours dans des maladies chroniques. Elle entre dans la *thériaque*, le *mithridate*, les *pilules fétides*, *hystériques*, l'*emplâtre diabotanum*, celui de *manus Dei*, etc., etc. De nos jours, elle est à peu près inusitée, bien que son odeur forte, tenace, expansive et fétide, indique qu'elle pourrait être très-utile dans les affections nerveuses, surtout dans celles qui ont leur siège dans l'utérus; en lavement, à la dose d'1/2 gros à 1 gros, elle provoque des évacuations; la quantité ordinaire à prendre par la bouche est de 12 à 24 grains en plusieurs fois dans la journée.

P. sativa, L. Panais, pastenade. Végétal bisannuel, naturel à nos contrées, et que la culture a amélioré au point d'en faire un légume potager des plus utiles. Dans nos jardins, au lieu des racines grêles des individus sauvages, il prend des racines grosses, charnues, succulentes, d'une odeur forte, que la cuisson améliore et rend savoureuses et très-substantielles; c'est, à notre avis, la racine la plus nourrissante, celle qui approche le plus de la substance animale sous ce rapport. Beaucoup de personnes ont de l'éloignement pour ce légume : selon Ray, les racines de panais trop vieux causent du délire, etc., ce que l'expérience n'a pas confirmé. On a regardé l'usage de cette racine comme utile aux phthisiques, aux calculeux, aux fébricitants, etc. Elle contient 12 p. % de sucre cristallisable; on assure

Digitized by Google

qu'elle ne renferme pas un atome de fécule, ce que nous avons peine à croire; on n'en connaît pas d'analyse, qui serait pourtant utile à faire. Ce sont surtout les semences de ce végétal, qui sont plates, ovales, striées et larges, qui sont réputées fébrifuges, à la dose de 1 à 4 scrupules. Schwenk les a employées avec succès contre la fièvre tierce, et Fouquet contre celle à tipe quarte (Vauters, *Repertorium remediorum*, etc., p. 211). M. Garnier, médecin de Lyon, Malouet et Desbois de Rochefort, les ont aussi employées dans ces affections avec succès (Desbois de Rochefort, *Mat. méd.*, II, 191).

Le panais sauvage a des racines petites, ligneuses et hors d'état de servir d'aliment, tant elles sont âcres, ainsi que toute la plante, ce qui prouve la puissance d'une longue culture; il a une odeur forte et un suc si âcre, que les gens qui en arrachent beaucoup dans les moissons, où il abonde parfois, en ont des pustules aux mains. Cependant il y a lieu de croire que les accidents dont parle Murray, au sujet de cette plante, lui sont étrangers, ainsi qu'il en émet lui-même le doute (*Appar. méd.*, I, 413), et regardent quelques racines pernicieuses, telles que celles de l'*OEnante crocata*, L., de la ciguë, de la jusquiame, etc. M. Orfila assure que le *P. sativa annosa* produit le délire, etc., et cite Murray, qui n'indique pas ce nom, que nous n'avons pu retrouver dans les livres.

Pastinak, Pastinake. Noms danois et allemand du panais, *Pastinaca sativa*, L.

Pastisson. Nom du *Cucurbita Melopepo*, L., en Languedoc.

Pasturagaoa. Nom d'un arbre de l'Amérique méridionale, qui donne un baume semblable au styrax, et qui est probablement un *Liquidambar*.

Pat-kola. Vases d'argile alimentaires. Voy. *Argile*.

Pata. Nom provençal de la grue commune, *Ardea Grus*, L.

Patabe gallareta. Nom d'un quinquina, *Cinchona cordifolia*, Mutis. V. *Quinquina*.

Patagas, Patas, Patatas. Noms espagnols du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L.

Patacke. Nom italien du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L. On nomme encore ainsi des *Varecs* ou *Fucus*.

Patage. Nom de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L., à Angers.

Patagui. Nom du bois de sappan, *Cæsalpinia Sappan*, L., à Ceylan.

Patagon (Herbe à), Patagone, Patagonelle. *Barhaavia diffusa*, L.

Patalos. Nom languedocien du soleil, *Helianthus annuus*, L.

Patam. Nom tamoul du pois, *Pisum sativum*, L.

Pataoua, *Patavoua*. Palmier de la Guiane, à fruit du volume d'un œuf, comestible, dont la chair fournit de l'huile.

Patarola. Voyez son synonyme, *Tejerou Posam*.

Patassio. Nom de la mésange dans quelques contrées d'Italie. Voy. *Parus*.

Patata. Un des noms de la pomme de terre au Pérou. On dit aussi *Batata*.

— de la marcha. Nom espagnol du *Solanum tuberosum*, L.

— de purga. *Convolvulus operculatus*, Gomès, L.

Patatas blancas. Nom du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L., en Espagne.

Patatas de Malaga. *Convolvulus Batatas*, L.

— de la Mancha. Un des noms de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Patate. *Convolvulus Batatas*, L.; on applique aussi ce nom à l'igname et autres racines tuberculeuses nourrissantes, comme la pomme de terre, le topinambour.

Patate a durand. Nom que porte à l'Ile de France le *Convolvulus Pes Capræ*, L.

— douce. Un des noms de la patate, *Convolvulus Batatas*, L., par opposition à la pomme de terre, qui est âcre avant sa cuisson.

— de Virginie. Un des noms de la pomme de terre, du lieu d'où elle est parvenue en Europe.

Patchouly. Labiée de l'Inde, d'une odeur forte, aromatique, analogue à celle du *Chenopodium anthelminticum*, L., à feuilles ovales, dentées en scie, etc. On s'en sert pour mettre dans les vêtements de laine, afin d'en éloigner les teignes; l'état de brisement où elle parvient ne permet pas de la reconnaître sûrement (*Journ. de pharmacie*, XII, 61, 1826).

Pateca. Nom indien du pastèque, *Cucumis Citrullus*, DC.

Patella, Patelles. Genre de Mollusques gastéropodes cyclobranches, dont le corps entier est recouvert d'une coquille d'une seule pièce en cône évasé. Plusieurs de ses nombreuses espèces, communes sur nos côtes, où on les trouve adhérentes aux rochers, où quelquefois elles sont comme incrustées quoique susceptibles de changer de place (de Blanville), sont parfois employées comme aliment, d'ailleurs peu digestif et peu estimé, quoiqu'assez savoureux, qu'on mange cru ou bouilli à la manière des halyotides (voy. *Halyotis*). Il en est de même, dans l'Inde et à l'île Bourbon, du *P. porcellana*, espèce des eaux douces, qui y est usitée des nègres.

Patenotier. *Straphylea pinnata*, L.

— des Italiens. *Melia Azedarach*, L.

Paterna de la rivera. Village d'Espagne à 9 ou 10 lieues N. E. de Cadix, où sont des eaux sulfureuses, ainsi qui sur le chemin que y conduit. M. Alibert (*Précis*, etc., 596) cite un cas d'ulcère rongeant du nez amélioré momentanément par leur usage.

Pater noster. Nom que les Espagnols donnent aux graines du balisier, *Cana indica*, L. en Amérique, parce qu'ils en font des chapelets; on le donne aussi au pois de merveille, *Cardiospermum Halicacabum*, L. V. ce mot.

PATERNO. Ville du Val-di-Demone, en Sicile, où Alfio Ferrara (*Mem. sopra le acque della Sicilia*, etc., Londres, 1811, in-8°) signale 3 espèces d'eaux minérales froides bien distinctes. La 1re, qui est ferrugineuse, contient pour 2 livres d'eau, de 5760 grains chaque: gaz acide carb., 19 pouces cubes; muriate de soude, 9/20 de grain; carbonate de chaux, 5 2/7; c. de magnésie, 9 7/15; c. de fer, 5 2/3; argile ferrugineuse, 7 1/2. La 2e nommée *Acqua delle salinelle*, est saline; elle offre: gaz acide carbonique, 29 p. cubes; gaz oxygène, 9 11/13; muriate de soude, 40 grains 1/2; carbonate de chaux, 17; argile ferrugineuse, 12 1/2. La 3e est acidule, et donne à l'analyse: gaz acide carbonique, 31 22/32 p.

Digitized by Google

cubes; sulfate de soude, 23 1/3 grains; carbonate de id., 11; c. de chaux, 11 2/5; muriate de chaux, 5 2/9; m. de soude, 12 1/2; carb. de magnésie, 11; alumine, 1 14/21; fer, 2/7.

PATES, *pastæ*. Compositions pharmaceutiques de consistance molle, faites avec des décoctions ou infusions très-chargées, de fruits, racines, fleurs et du sucre, liés avec un mucilage gommeux : on les laisse fondre dans la bouche, ce qui les fait porter leur action principalement sur les parties qui la composent et sur le pharynx. Elles sont en général pectorales, adoucissantes, calmantes, et usitées dans les rhumes, le catarrhe, la chaleur et la sécheresse du gosier, de l'arrière-bouche, ainsi que dans les difficultés de la déglutition; les plus usitées sont celles de guimauve, de jujube, de réglisse, de lichen, etc., etc. (Voyez le *Nouveau Codex*, p. 300). On donne parfois le nom de pâte à des médicaments qui n'ont de commun avec ceux dont nous parlons que la consistance; telle est la *pâte arsénicale de Rousselot*, ou *frère Côme*, caustique très-actif, dont l'acide arsénieux fait la base, employé pour détruire les cancers superficiels de la peau, etc.

PATISCO. Nom de l'oison ou petit de l'oie, *Anas Anser*, L., en Espagne.

PATIENCE. *Rumex Patientia*, L. On applique ce nom à plusieurs autres espèces de *Rumex*, qu'on substitue au vrai. Voy. *Rumex*.

— DES MARAIS. *Rumex Hydrolapathum*, L.

— ROUGE. *Rumex sanguineus*, L.

PATILLO. Nom d'une espèce de *Canard* de l'Amérique méridionale.

PATIN. Nom d'une plante sarmenteuse des Philippines dont la décoction est bonne contre les crachements de sang et autres hémorrhagies (*Trans. philos. abr.*, I, 202).

PATIRAJA. Nom du *Pedalium Murex*, L., à Ceylan.

PATISSON. Synonyme de pastisson, *Cucurbita Melopepo*, L.

PATJAR-TJULANG. Nom du *Lawsonia inermis*, L., à Java. La variété *L. spinosa*, L., est le *Patjar-Java*.

PATLIJANA. Nom de la mélongène, *Solanum Melongena*, L., à Constantinople.

PATO. Nom des canards et des oies dans l'Amérique méridionale. Voy. *Anas*.

PATOVA. Nom indien des nids de l'hirondelle salangane. Voy. *Hirundo*.

PATRANGA. Nom sanscrit du *Swietenia febrifuga*, Roxb.

PATRAQUE. Nom (qui vient de patate) d'une variété fort grosse de pomme de terre jaune.

PATRON DES MARÉCHAUX ET DES CHARBONNIERS. Noms vulgaires du *Parus major*, L.

PATRUSRI. Nom tamoul du *Mirabilis Jaloppa*, L.

PATTE D'ARAIGNÉE. *Nigella sativa*, et *N. Damascena*, L.

— DE LAPIN. *Alchemilla vulgaris*, L.

— DE LIÈVRE. *Trifolium arvense*, L.

— DE LOUP. *Lycopodium clavatum*, L.

— D'OIE. Nom de plusieurs *Chenopodium*.

— D'OURS. *Acanthus mollis*, L., et *Helleborus fœtidus*, L.

— TSEERKOL. *Dolichos pruriens*, L.

PATTES D'ÉCREVISSES. Voy. à l'art. *Cancer*.

PATTES DE CHAMEAU. *Andropogon Schœnanthus*, L.

PATURIN. Nom français des *Poa*, genre de Graminées (voy. ce mot).

PATURON. Synonyme de potiron ou poturon, *Cucurbita Pepo*, L.

PATY. Arbre de Sumatra qui donne de la gomme, et qui paraît être un *Acacia*.

PATZISIRANDA. Nom d'une plante de la Floride, qui paraît être le *Cyperus articulatus*, L.; ses tubercules ou renflements radicaux sont aromatiques, chauds et astringents; leur suc sert aux naturels à se frotter le corps, et les Espagnols mêlent leur poudre dans du vin pour se fortifier l'estomac (Hernandez, *Mexique*, 13).

PAU DE SANGUE. Arbre de l'intérieur de l'Afrique qui fournit le kino de cette région, d'après Fothergill, et qui est sans doute le *Pterocarpus erinaceus*, Lam. D'après de nouveaux renseignements, Moore élève des doutes à ce sujet, parce qu'on lui a envoyé de la gomme adraganthe, comme produit de ce végétal (*Journ. de chimie médicale*, VI, 713).

PAUL-DE-FENOUILLÈDES (Saint). Petite ville de France, à 1 lieue S. de Caudiez (Pyrénées-Orientales), à 1/4 de lieue de laquelle sont 2 sources; l'une chaude (22°), qui fournit au *Bain-du-Pont-de-la Fon*, et ne diffère pas, suivant Soulère, de l'eau commune élevée au même degré de température; l'autre froide, qu'il croit au contraire chargée de fer et d'un sel analogue à celui de Sedlitz (Carrère, *Cat.*, etc., 494).

PAULLINIA. Genre de la famille des Sapindacées, de l'Octandrie trigynie, dédiée à Simon Pauli, auteur du *Quadripartitum botanicum*, ouvrage cité quelquefois par nous; il renferme une trentaine d'espèces, qui sont des arbustes ou lianes grimpantes des contrées les plus chaudes du globe, à feuilles ailées, à fleurs en grappes, à fruits triangulaires, parfois vésiculeux, et remplis d'un air plus azoté que l'air atmosphérique (*Ann. de chimie*, XXXV, 110). D'après Bodwich, le *P. africana*, R. Brown, est employé en décoction dans la Sénégambie pour arrêter le flux de sang; son écorce pulvérisée, mêlée à la maniguette, s'applique sur les points de côté (Walkenaër, *Voyages*, XII, 470). Le *P. asiatica*, L. (*Toddalia aculeata*, Pers.) est usité comme fébrifuge à Bourbon; on emploie son écorce, qui est amère, âcre, poivrée, aromatique, de couleur fauve, couverte de plaques ferrugineuses, roulée comme le quinquina et intérieurement brunâtre, (*Biblioth. médicale*, LXIII, 234). Dans l'Inde, l'écorce, les feuilles et les fruits sont usités à la dose d'un gros en décoction contre les affections vénériennes, le rhumatisme, la gale, etc. (*Trans. phil. abr.*, I, 276). Les Indiens de l'Orénoque font infuser dans l'eau les graines du *P. Cupana*, Kunth, mêlées à la cassave, et lorsque ce mélange commence à se putréfier l'eau prend une teinte safranée et une saveur amère; ils la passent alors et l'ajoutent à l'eau ordinaire qu'ils boivent (*Nova genera et species*, V, 118). *P. mexicana*, L. Cette plante, qui est le *Quarhmecatl* des Mexicains, est figurée par Hernandez qui assure qu'elle a les vertus de la salsepareille (*Dict. des sc. nat.*, 44, 234). Les semences du *P. pinnata*, L., liane quarrée, qui sont stupéfiantes, servent aux Antilles, au Brésil, etc.,

Digitized by Google

à enivrer le poisson ; ses feuilles sont vulnéraires, d'après Pison, qui la nomme *Cururu ape* (*Bras.*, 114). Les semences de la liane à persil, *P.* (*Serjania*) *tritermata*, L., sont également enivrantes. Selon Martius c'est avec l'extrait du *P. sorbilis*, Martius, qu'on fabrique au Brésil le *Guarana*. Voyez ce mot. De Candolle cite un *Paullinia* qui fournit aux abeilles un miel vénéneux (*Physiol. végét.*, I, 243).

Pavana Dieu (Huile de). Un des noms de l'huile de ricin, *Ricinus communis*, L.

Paumelle. Variété d'orge.

Paumoulo. Nom provençal de l'*Hordeum distichon*, L.

Pauw. Nom flamand du paon, *Pavo cristatus*, L.

Pavala poola. Nom tamoul du *Phyllanthus rhamnoides*, Retz.

Pavalum. Nom tamoul du corail rouge, *Isis nobilis*, L.

Pavana, Panava. Noms du *Croton Tiglium*, L., dans la Floride.

Pavanum (lignum). Nom du bois de *Croton Tiglium*, L. Dans quelques matières médicales anciennes on trouve, sous cette désignation, le *Sassafras*.

Pavara. Un des noms italiens de l'oie commune, *Anas Anser*, L.

Pavarina, Pavarina. Noms italiens de la morgeline, *Alsine media*, L.

Pavate. Nom indien du *Pavetta indica*, L.

Pavée. Nom que porte en Anjou la digitale pourprée, *Digitalis purpurea*, L.

Pavel. Un des noms indiens du *Momordica Charantia*, L.

Pavetta indica, L. (*Ixora paniculata*, Lam.). Cette plante du Malabar, où elle est nommée *Mallea motha*, de la famille des Rubiacées, de la Tétrandrie Monogynie, a sa racine, qui est blanchâtre et un peu amère, employée dans ce pays contre la dyssenterie, l'érysipèle, les obstructions; on la donne surtout aux enfants, en poudre, à la dose d'un gros environ; D'Acosta dit qu'on l'emploie en décoction à l'intérieur, et qu'on lotionne les érysipèles avec celle qui est préparée avec l'eau de riz aigre, dans laquelle on a fait infuser le bois de cet arbuste (*Drogues*, 51). Rheède l'a figuré dans son *Hortus malabaricus* (tom. V, p. 19, t. 10).

Pavia. Un des noms du *Momordica Balsamina*, L., aux Philippines. C'est aussi, dans Linné, le nom spécifique d'un *Æsculus* dont quelques botanistes ont fait un genre.

Pavie. Synonyme de presset, variété de pêche à chair ferme. Voy. *Persica*.

Paviota. Nom catalan du martinet, *Hirundo Apus*, L.

Pavo. Lémery (*Dict.*, 662) parle sous ce nom, d'un poisson de mer, long d'un pied, orné de belles et différentes couleurs, qui n'est pas, dit-il, fort bon à manger, mais est apéritif.

PAVO, Paons. Genre d'oiseaux de l'ordre des Gallinacés, dont l'espèce principale, le paon domestique (*Pavo cristatus*, L.), apporté de l'Inde en Europe par Alexandre, est plus connu par l'éclat de ses plumes, la longueur et la beauté de sa queue et de son aigrette, que par ses usages alimentaires ou médicinaux, aujourd'hui tombés en désuétude. Au rapport de Pline, Marcus Aufidius Lurco fut le premier qui, à Rome, engraissa des paons pour les vendre; mais c'est l'orateur Hortensius qui eut l'idée de les employer comme aliment. Les empereurs Vitellius et Héliogabale se faisaient servir des plats composés de langues et de cervelles de ces oiseaux. Si la chair des paonneaux est tendre et délicate, celle du paon adulte est, dit-on, sèche, dure et de difficile digestion; aussi quoique servie jadis dans des festins d'apparat, comme le racontent Olaus Magnus et Jean Bruyer, elle était peu usitée; l'animal entier, cuit avec divers aromates, puis couvert de ses plumes, demeurait ordinairement intact sur la table, en guise d'ornement, et pouvait même être conservé pendant des années; sa chair devenait, dit-on, comme incorruptible, ainsi que l'avait déjà expérimenté St-Augustin (*De civitate Dei*, lib. XII, c. 2) et que l'ont vu Sebizius et Aldrovande. Cette même chair était jadis préconisée contre les vertiges et servait aussi à préparer des bouillons diurétiques et anti-pleurétiques. La graisse du paon, mêlée avec du miel et du suc de rhue, passait pour efficace contre la colique; son fiel contre les maux d'yeux; ses plumes brûlées contre les attaques d'hystérie; ses œufs, pris à l'intérieur, contre la goutte vague; sa fiente enfin était, disait-on, spécifique dans l'épilepsie et le vertige. Cette dernière a été surtout vantée, à la dose d'un scrupule à un gros à l'intérieur, ou d'une demi-once à une once en lavement, par Ludovic; et Arnault de Nobleville et Salerne (suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, XIII, 425) prétendent qu'il n'est aucun médecin qui ne soit d'accord avec lui sur ce point. C'était la base du remède de la comtesse de Valdeck, qui faisait macérer cette fiente dans du vin rouge, et l'administrait, avant la nouvelle lune, trois jours de suite, le matin à jeun; l'épileptique se tenant bien couvert pour provoquer la transpiration.

Sperling (J.). *Diss. de pavone.* Vittemberg, 1643, in-4.

Pavo sylvestris. C'est le vanneau, *Tringa Vanellus*, L., nommé *Pavoncella* en Sardaigne.

PAVONIA. Genre de plantes de la famille des Malvacées, de la Monadelphie polyandrie, dont le nom vient de celui de Pavon, l'un des auteurs de la Flore du Pérou; il renferme une trentaine de végétaux herbacés ou frutescents de l'Inde et de l'Amérique du sud, la plupart mucilagineux et émollients. Le *P. diuretica*, St-Hil., qui est du Brésil, y est usité en décoction miellée, contre la dysurie, et ses feuilles cuites le sont en cataplasme, comme la guimauve chez nous (*Journ. de chimie méd.*, VI, 210). Le *P. odorata*, W., sert aux Indous, dans les cas de fièvre, en infusion, à la dose d'une demi-tasse de temps en temps (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 297). On donne aussi l'infusion de la racine du *P. Zeylanica*, Cav., dans les fièvres à Ceylan (*id.*, II, 395).

Pavot. *Papaver somniferum*, L.

— aveugle. Variété du *Papaver somniferum*, L., où la capsule n'est pas perforée sous le stigmate.

— blanc. Variété à semences blanches du *Papaver somniferum*, L., qui est la plus usitée en médecine. Moench la nomme *P. officinale*.

— cornu. *Chelidonium Glaucium*, L. Voy. *Glaucium*.

— cultivé. *Papaver somniferum*, L.

— épineux. *Argemone mexicana*, L.

— des jardins. *Papaver somniferum*, L.

— noir. Variété à semences noires du *Papaver somniferum*, L. Ses fleurs doublent facilement, ce qui la fait cultiver pour l'ornement des jardins.

Digitized by Google

Pavot à l'opium. *Papaver somniferum*, L.

— d'Orient. *Papaver orientale*, L.

— rouge. Nom du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Pavoun. Nom du paon, *Pavo cristatus*, L., dans le midi de la France.

Pavuttay-vayr. Nom tamoul du *Pavetta indica*, L.

Paw. Nom illyrien et polonais du paon, *Pavo cristatus*, L.

Paxarilla. Nom espagnol de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.

Paxaro. Nom espagnol du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

Pay-ton-kay. Nom tamoul du *Dolichos tranquebariensis*, Jacq.

Payas. Un des noms sanscrits du *Lait*.

Payco. Herbe du Pérou, dont les feuilles, qui ressemblent au plantain, sont employées en poudre contre les maladies des reins et de la vessie, etc. (Monard, *Drogues*, 205).

Payrou. Nom tamoul de plusieurs espèces ou variétés de haricot. Voy. *Phaseolus*.

Payhoostay. Nom tamoul du *Convolvulus malabaricus*, L. Voy. ce mot.

PAYS-BAS (Eaux minérales des).

Courtois (R.). Aperçu sur les eaux minér. et therm. des Pays-Bas et d'une partie de la Prusse, etc. (*Bijdragen tot de natuurkund Wetenschapp*, IV, 19).

Paz. Nom hébreu de l'*Or* très-pur.

Pazan. Nom persan de l'animal du bézoard oriental, *Capra Ægagrus*, L.

Pazar. Nom du *Bouc* en Perse, d'où l'on croit que vient *Bézoard*.

Pazienzia. Nom italien du sycomore, *Ficus Sycomorus*, L.

p. e. Abréviation de *partes æquales* et de parties égales, usitée dans les formules médicinales.

Pe-la. Nom chinois de la *Lacque blanche*. Voy. ce mot.

Pe-la-chu. Nom chinois qui signifie arbre à la cire, parce que des insectes ou vers déposent une sorte de cire sur les feuilles de ce végétal.

Pe-tsai. Un des noms chinois du *Scirpus tuberosus*, Roxb.

Pe-tsy. Nom chinois du *Trapa bicornis*, L. F.

Pea. Un des noms indiens du pois, *Pisum sativum*, L.

Pea-cock. Nom anglais du paon, *Pavo cristatus*, L.

Peach. Nom anglais de la pêche, *Persica vulgaris*, Mill.

— brandy. Nom de l'eau-de-vie de pêche aux États-Unis.

Peachtree. Nom anglais du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

Peau. Enveloppe extérieure d'un grand nombre d'animaux, formée par l'épiderme, le tissu réticulaire et le derme proprement dit. Insoluble dans l'eau froide, elle se résout presqu'entièrement en gélatine par la coction : aussi est-elle employée à la fabrication de la colle forte. Tannée, elle fournit le le cuir. Les peaux encore toutes chaudes des grands quadrupèdes récemment tués, tels que le bœuf, le mouton, etc., étaient jadis fort en usage pour envelopper les malades, surtout dans les cas de chute, de fractures, de contusion, etc. Louis en a fait le sujet d'une curieuse dissertation latine. On connaît l'usage des peaux et des fourrures des quadrupèdes et des oiseaux contre les douleurs, les rhumatismes, etc., ou comme simple vêtement ; celui de la peau de chien, pour la confection des bas lacés employés pour les maux de jambes (voy. l'anc. *Journ. de méd.*, LV, 91, sur leur préparation), etc. La peau de l'anguille servait jadis à faire un mucilage renommé contre les hernies et les tumeurs ; la 1re peau des pieds de l'oie passait, en qualité d'astringent, pour propre, à la dose de 1/2 gros, réduite en poudre, à arrêter les flux immodérés. Diverses préparations ont aussi reçu ce nom : la *peau de Goulard* est un sparadrap où entrait l'acétate de plomb; et les *peaux divines*, des espèces d'onguents ou d'emplâtres, étendus sur de la peau ou même de la toile, vantés contre les rhumatismes, les ankyloses, la goutte, les ulcères chroniques, etc. (voy. *Journ. de pharm.*, V, 270).

Peberমynte. Nom danois de la menthe poivrée, *Mentha piperita*, L.

Pebrou. Nom du piment, *Capsicum annuum*, L., en Languedoc.

Peberrod. Nom danois du *Cochlearia Armoracia*, L.

Pébré. Nom languedocien du *Vitex Agnus castus*, L.

— d'ay. Nom de la sariette, *Satureia hortensis*, L., en Languedoc.

Pec. Le *Hareng Pec* est le hareng salé. Voy. *Clupea Harengus*, L.

Pécacau. Espèce de *Perdrix* du Brésil, d'après l'*Hist. gén. des voyages*.

Pecari. Nom du *Sus Tajassu*, L. Voy. ce mot.

Pece. Synonyme de Pesse, *Pinus Picea*, L.

Pecegueira. Nom portugais du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

Pêche. Fruit du pêcher, *Persica vulgaris*, Miil.

Pêche-Bernard. C'est, en Périgord, le nom du héron. Voy. *Ardea*.

Pêche-martin, Pêche-poisson, Pêche-veron, Pêcheur. Noms divers du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Pechietto. Nom italien du rouge-gorge, *Motacilla rubecula*, L.

Pechina. (Eaux min. de). Voy. *Almeria*.

PECHLAUMET ou **PUECH-LAUMET**. Monticule voisin des villes de Puis-la-Garde et de Parisot, à 1/4 de lieue du chemin de Villefranche à Toulon, au pied duquel est une source froide, acidule, nommée aussi eau de *Boudourrice*, du nom d'une maison qui en est proche. Bertrand de Lagresie a retiré de 9 livres de cette eau : 6 grains de fer pur ; 15 gr. de terre calcaire ; 18 gr. d'une terre en partie séléniteuse et en partie vitrifiable; 10 gr. de sel de Glauber ; 30 gr. de sel marin un peu coloré, analogue, dit-il, à la base du sel d'Epsom. Il annonce cette source comme tonique, stomachique, apéritive et surtout purgative, utile dans les maladies de la peau, la dyssenterie qu'il nomme *lente*, la chlorose, l'aménorrhée, les obstructions, etc. (Carrère, *Cat.*, etc., 438).

Bertrand de Lagresie. Extrait d'un mémoire sur les eaux min. acidules de Pechlaumet ou de Boudourrice, etc. Paris, 1778, in-12.

Pech ur ims (Fève). Voy. *Pichurim*.

Pecora. Nom de l'ordre des *Ruminants* dans Linné.

PECTEN, Peignes. Genre de Mollusques à coquilles cannelées, détaché par les modernes du genre *Ostrea* de Linné, et auquel on rapporte, entre autres, son *O. maxima*. Ces animaux crus sont peu estimés comme aliment, d'ailleurs indigeste; cuits, ils sont un peu meilleurs. La coquille de plusieurs espèces est employée et servie quelquefois sur les tables en guise de plat, pour la préparation de quelques mets délicats.

Digitized by Google

Pecten Veneris. *Scandix Pecten Veneris*, L.

Pectines. Ancien nom latin de la *Plie* et du *Carrelet*. Voy. *Pleuronectes*.

Pecton. Nom ancien de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

PECTORAUX, *Pectoralia*. Dans le sens le plus général et le plus large, ce nom indique les médicaments propres à guérir les maladies de la poitrine, ce qui montre de suite combien il est vague, puisque leur nombre est presque indéfini et leur diversité extrême : il faudrait y comprendre depuis le gilet de flanelle jusqu'au loock blanc. Plus restreint et dans l'acception la plus vulgaire, ce terme est synonyme de *béchiques*, et indique les substances médicamenteuses propres à combattre les affections pectorales avec toux ; s'il s'agit d'augmenter ou de faciliter l'expectoration, les pectoraux sont alors les *expectorants ;* les *anti-phlogistiques*, si on a à traiter les phlegmasies du thorax ; les *astringents*, s'il faut remédier à une hémorrhagie de cette cavité, etc., etc. C'est-à-dire que les moyens de combattre les affections de la poitrine ne sont pas différents de ceux qu'on emploierait dans d'autres régions du corps, sauf l'air chargé de vapeur, etc., qui agit localement dans les voies de la respiration.

Pectunculus. Nom latin des pétoncles, Mollusques du genre *Arca* de Linné.

PEDAGAGGI en Sicile. Alfio Ferrara (*Mem. sopra le acque della Sicilia*, etc., London, 1811, in-8°) y signale deux sources minérales froides : 1° L'eau de Pedagaggi même, qui est crue, séléniteuse et présente pour 2 livres, de 5760 grains chaque : gaz acide carbonique, 10 1/3 pouces cubes ; gaz oxygène, 11 ; sulfate de chaux, 41 1/2 grains, carbonate id., 9 1/5 ; c. de magnésie, 17 1/20 ; fer, 5 1/9 ; sulfate de magnésie, 8 1/5. 2° L'eau du fief de Pedagaggi qui offre : gaz acide carbonique, 43/108 ; carbonate de chaux, 10 2/11 gr. ; c. de soude, 7 2/3 ; muriate de soude, 32.

Pedalium murex, L., Pedali. Ce végétal annuel du Malabar et d'autres lieux de l'Inde, présente à l'époque de sa floraison une odeur forte, musquée ; si on agite ses feuilles dans l'eau elle s'épaissit, et devient grasse et visqueuse ; on l'emploie alors contre les fièvres, la dysurie, la gonorrhée, les graviers, l'ardeur de poitrine, etc. Les capsules de cette plante, qui appartient à la famille des Bignones, et dont Robert Brown a voulu faire le type d'un groupe nouveau sous le nom de *Pédalinées*, sont épineuses et contiennent des semences qui ont les mêmes propriétés que les feuilles et peuvent être usitées de même. C'est le *Cacatali* de Rhèede.

Pedane. *Onopordum Acanthium*, L.

Pedda gillakara. Nom tellingou de l'*Anethum Fœniculum*, L.

Peddis. Nom cyngalais de l'*Argent*.

Pédiculaire. *Pedicularis palustris*, L. On trouve parfois le nom de pédiculaire, ou celui de *Pedicularis*, donnés au staphysaigre, au pied de griffon, etc., dans les anciens livres.

PÉDICULARIÉES ou *Rhinanthacées*. Famille naturelle de la série des Dicotylédones monopétales, à corolle irrégulière, souvent bilabiée, à ovaire supère, et à fruits capsulaires biloculaires ; elle renferme un grand nombre de genres dont plusieurs nombreux en espèces, ayant en général un degré d'activité assez marqué, et regardées comme toniques et astringentes. Ces plantes ne sont pourtant que peu employées en médecine ; la plupart noircissent par la dessiccation ; quelques auteurs désignent, avec Tournefort, cette famille sous le nom de *Personnées*.

PEDICULARIS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle de la Didynamie Angiospermie, et qui doit le sien aux propriétés supposées de ses deux espèces les plus communes chez nous. Il renferme des végétaux herbacés, vivaces ou annuels, qui croissent dans les lieux herbeux, les prairies, les montagnes ou les bois, en France, en Suisse, en Sibérie, dans l'Amérique septentrionale, etc. Leur feuillage est découpé ; leurs fleurs sont en casque ; on les croit un peu vireuses et dangereuses aux animaux. On trouve aux environs de Paris et dans la plupart des localités humides des bois de la France le *Pedicularis palustris*, L., pédiculaire, herbe aux poux, parce qu'on croyait qu'elle engendrait ces insectes chez les animaux qui en mangeaient ; c'est une erreur, outre que la plupart des herbivores ne veulent pas se nourrir de plantes âcres et de saveur brûlante ; les chèvres et les cochons seuls la broutent parfois. D'autres pensent que ces noms viennent de ce que cette espèce tue les poux, appliquée sur la tête, ce que son âcreté permet de croire. Cette plante suspecte, et sa congénère *P. sylvatica*, L., qui vient à peu près dans les mêmes lieux, sont inusitées maintenant. On les a regardées autrefois comme astringentes, propres à arrêter les hémorrhagies, les flux menstruel et hémorrhoïdal, etc., surtout la première ; Gmelin dit qu'en Sibérie on les emploie contre la syphilis (*Flora sibirica*, III, 212). Extérieurement on les appliquait comme vulnéraires, et on les a même nommées *fistularia*, de la propriété qu'on leur accordait de guérir les fistules, et de déterger les vieux ulcères, sans doute par suite de l'inflammation que leur causticité peut y développer. Le *P. lanata*, Pallas, est employé en guise de thé dans Kurele Islands, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, I, 436).

PEDICULUS, Poux. Genre d'insectes parasites, plus connus par le dégoût qu'ils inspirent, comme signe de malpropreté ou de débauche, par les incommodités qu'ils causent et quelquefois par les véritables affections morbides qu'ils constituent (maladie pédiculaire ou phthiriase), que par leurs usages médicinaux. Chaque animal en offre des espèces distinctes ; l'homme seul est sujet à trois (*Faune des méd.*, pl. XX, fig. 3 à 6), connues sous les noms de pou de tête, pou de corps et pou du pubis (*Pediculus humanus corporis et capitis*, De G. ; *P. pubis*, L.), dont il se débarrasse assez facilement par des frictions avec la pommade mercurielle. A l'article *Phthirophage* du Dict. des sc. méd. (XLII, 14), on parle du goût dépravé de plusieurs peuples et de certains malades pour ce dégoûtant insecte. On a vu des médecins en introduire dans le canal de l'urèthre

Digitized by Google

comme remède contre la rétention d'urine ; en faire avaler 5 ou 6 dans un œuf dans les cas d'obstructions et de fièvre quarte ; enfin administrer la poudre du *P. pubis* à la dose de 6 à 12 grains pour combattre la chlorose et l'ictère. Voy. à ce sujet les Observations de J.-G. Sommer et C.-F. Paullini, dans les Mélanges des curieux de la natura (Dec. II, A. 2, 1683, p. 388, et A. 5, 1686, p. 37), l'Observation 7 lib. ult. c. 2, *Prax. admirand.*) de Zacutus Luzitanus, et l'article *Pediculus* d'Arnault de Nobleville et Salerne (suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, I, 557) : on cite aussi une *Diss. de Pediculis inguinalibus, insectis et vermibus homini molestis*, de R. Reichard.

Pedilanthus Pamifolius, Poit. Synonyme d'*Euphorbia anacampseroides*, Lam.

PÉDILUVES, *Pediluvia*, Bains de pieds. Immersion des pieds dans l'eau, ordinairement chaude, soit simple, soit chargée de quelques médicaments; c'est un des moyens les plus fréquemment employés, non-seulement comme agent hygiénique, mais encore dans une multitude de cas morbides. On peut les diviser en pédiluves de propreté, émollients, fortifiants, dérivatifs, excitants et rubéfiants.

Pédiluves de propreté, ou hygiéniques. On doit les employer fréquemment, au moins une fois la semaine; ils sont composés d'eau simple ou légèrement savonneuse, à la température convenable à l'individu; leur durée est indéterminée ; ils ont pour but de nettoyer les pieds des excrétions de la peau, des ordures qui y tombent de toutes les parties du corps, des débris des vêtements, etc.; ils ramollissent les cors, durillons, etc., qu'ils permettent de couper, de tailler, ainsi que les ongles, etc. Les personnes qui ont des sueurs aux pieds doivent en user tous les jours, mais pendant quelques minutes seulement, pour ne pas augmenter la diaphorèse de cette région.

Pédiluves émollients. Ils sont faits avec des décoctions de mauve, de guimauve, de graine de lin, de son, d'amidon ; on les rend anodyns en les composant avec celles de tête de pavot, de morelle, etc. On emploie ces bains dans les affections locales de la jambe et du pied ; dans les douleurs rhumatismales ou goutteuses de cette partie ; dans les érysipèles, les éruptions, les phlegmons qui s'y manifestent, dans la raideur des articulations qui y existent : et alors on peut les composer avec des corps gras ou mucilagineux, comme les bouillons de tripes, de fraise de veau, les solutions de gélatine, etc. Ces bains sont d'autant plus efficaces que la durée de l'immersion est plus longue.

Pédiluves toniques, fortifiants. Lorsque les jambes sont affaiblies par des maladies ou des travaux prolongés, on les fortifie au moyen de bains toniques, comme ceux de plantes aromatiques, de romarin, de sauge, de lavande d'écorce de quinquina, de chêne, etc., à une bonne chaleur ; ils doivent durer au moins une heure, et être continués pendant plus de 15 jours; on y ajoute parfois du vin, de l'alcool, etc.

Pédiluves dérivatifs. Cette espèce a pour but d'appeler les liquides circulatoires aux extrémités ; l'eau chaude, en produisant l'amollissement passager des tissus, permet aux vaisseaux de la partie immergée de se dilater et de contenir plus de sang qu'auparavant. Ce résultat mécanique déplace le sang, la lymphe, etc., des parties supérieures, et ces liquides se portent plus abondamment dans les vaisseaux inférieurs qui sont plus dilatés : c'est là ce qu'on appelle la *saignée blanche.* Il faut, pour que ce résultat ait lieu, que l'eau soit d'une bonne chaleur, et qu'on n'y reste que 10 à 15 minutes; autrement, l'équilibre circulatoire se rétablit. On emploie fréquemment ce genre de bain de pied dans les douleurs de tête, les congestions légères de cette partie du corps, les étourdissements, les vertiges, etc. On les continue plusieurs jours de suite, et souvent on les réitère 2 ou 3 fois par jour.

Ce pédiluve dispose à la saignée du pied, en ce qu'il appelle le sang dans les parties inférieures et qu'il distend les veines de cette région, ce qui permet de les mieux voir, et conséquemment de les ouvrir avec plus de facilité, puisqu'elles sont plus grosses et plus pleines, outre que l'écoulement sanguin est plus abondant. On laisse le pied dans l'eau pendant l'écoulement de ce liquide, qui sort en bavant dans cette saignée, et rarement en jet, comme dans celle du bras.

Pédiluves excitants, rubéfiants. C'est surtout lorsqu'on veut détourner une humeur morbifique, un principe pathologique, un virus, etc., fixé sur un organe important, qu'on emploie ce genre de bains de pieds, qui se confectionne avec de l'eau la plus chaude possible, des substances rubéfiantes, telles que la farine de moutarde, l'acide muriatique, le sel de cuisine, la cendre à forte dose, etc. ; leur durée est indéterminée et doit être au moins d'une demi-heure, car la rubéfaction, pour être complète, a besoin de ce temps. On ne peut pas répéter ce bain tous les jours, au même pied du moins, car la rubéfaction le rendrait trop douloureux. Celui qu'on fait avec 2 onces d'acide muriatique et 8 pintes d'eau s'appelle *eau de Gondran*.

Slevogt (J.-A.). *Diss. de balneis pedum*. Jenæ, 1717, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de pediluviorum usu medico*. Halæ, 1721, in-4.

Pédiveau. Nom du genre *Caladium* dans quelques auteurs. Voy. *Arum*.

Pedorilla. Plante du Chili, où elle est estimée vulnéraire et diurétique; les naturels en prennent en outre les feuilles en poudre, comme on fait du tabac, dans la migraine, les douleurs de tête, etc. (Feuillée, *Plant. médicin.*, III, 53).

Pedra del porco. Voy. *Pierre de porc*.

Pedrahume. Nom portugais de l'alun, *Sur-sulfate d'Alumine et de Potasse*.

PEDRAS SALGADAS (Eaux min. de). Ces eaux situées à Villaréal, dans le Trà-los-Monte, en Portugal, sont froides et salines (Alibert, *Précis,* etc., 594).

PEDRO DOSUL (San), dans la Beira, en Portugal. Il y existe une source thermale (54° R.) *sulfureuse hépatique* (Alibert, *Précis,* etc., 595).

Digitized by Google

Pedro de vassar, Pedro de porco. Noms portugais et hollandais du bézoard de porc-épic, ou *Pierre de porc*. Voy. *Pierre de Porc*.

Peduncelus. Synonyme de *Pedunculus*, suivant Lémery.

Pee. Sorte de camphre pulvérulent de Sumatra.

— ambalam. Nom indien du *Spondias Monbin*, L.

— kandel. *Rizophora Mangle*, L.

— do morto. *Crataeva religiosa*, Wahl.

— tumba, *Justicia echioides*, L.

— Pera-rack-eliou. Nom siamois d'une racine dont on use comme diurétique à Sumatra, d'après le docteur Finlayson (Ainslie, *Mat. ind.*,

Peerani vate. Nom tamoul du *Trophis aspera*, Kœnig.

Peersaat. Un des noms allemands du *Phellandrium aquaticum*, L.

Petandali-cotti. Nom tamoul du *Crotalaria verrucosa*, L.

Pevaulina. Racine douceâtre employée à la Chine à l'instar de celle de *Scorzonère* (*Pharm. batav.*, II, 122).

Pega. Nom de la pie, *Corvus pica*, L., en espagnol.

Pegajosa. Nom péruvien du *Boerhaavia hirsuta*, W.

Peganelaeon. Un des noms anciens de l'*Huile de rue*.

Peganion. Nom de la rue, *Ruta graveolens*, L., aux environs de Narbonne.

Peganum harmala, L., Armel ou harmel des Arabes. Plante herbacée, vivace de la famille des Rues, de la Dodécandrie Monogynie, qui croît dans les sables de l'Égypte, en Espagne, en Crimée, en Sibérie, etc.; on la cultive quelquefois dans les jardins, pour ses belles fleurs blanches et son feuillage finement découpé. Elle est visqueuse, d'une odeur forte, désagréable, d'une saveur amère, et a de l'analogie, sous ces divers rapports, avec la rue, dont on lui a donné le nom grec, πηγανον; les Turcs, les Arabes et les Égyptiens se parfument tous les matins avec cette plante pour chasser les esprits, le mauvais air, les venins, d'après Bélon (*Singularités*, 209), ce ce qui a fait croire qu'elle était l'antidote des poisons; elle est estimée sudorifique, emménagogue, incisive, anthelmintique, etc. On s'en sert en fomentation contre l'enflure des pieds, en Perse, d'après Olivier. Les semences de cette plante sont regardées comme étant légèrement narcotiques, et Kæmpfer dit avoir éprouvé un délire gai après en avoir fait usage, ce qui les fait entrer dans quelques compositions narcotiques (*Revue des écrits de Linné*, II, 205). L'*Harmala* se vend, ainsi que ses semences. dans les marchés en Orient.

Peimel, Peymel. Noms de l'hermine, *Mustela Erminea*, L., en Hongrie.

Pecuisa. Nom de la bryone, *Bryonia alba*, L., dans quelques anciens auteurs.

Peice. Nom que porte au Sénégal une racine bulbeuse de la consistance et presque de l'odeur et de la saveur de la rave, quoiqu'un peu plus amère et piquante; on donne son infusion contre la jaunisse, et on la porte en amulette, d'après le docteur Busseuil (*Voyage au Sénégal*, manuscrit).

Peiden, en Suisse. Il y existe une source minérale. Voy. la Bibliographie de *Saint-Moritz*.

Peigne. Voy. *Pecten*.

— nouez. Traduction du nom islandais du cachalot macrocéphale, *Catodon macrocephalus*, Lacép. (voy. *Physeter*).

Peigne de Vénus. Nom du *Scandix Pecten Veneris*, L.

Peintade. Nom du *Numida Meleagris*, L., dont le petit est nommé *Peintadeau*. V. *Numida*.

Peitschenstock. Un des noms allemands de l'*Asphodelus ramosus*, L.

Pekaie. Nom du *Momordica Elaterium*, L., à Alep.

Pekao. Sorte de thé noir; on le nomme *Peko* dans le commerce.

Pekea butyrosa, Aubl. Synonyme de *Caryocar nuciferum*, L. V. *Saour*.

Pekia. Nom d'un végétal dans Pison, qui paraît être le calebassier, *Crescentia Cujete*, L.

Péko. Voy. *Pekao*.

Pela. Nom malabare du goyavier, *Psidium pyriferum*, L.

Pelamis. Un des noms latins du thon, *Scomber Thynnus*, L., donné aussi à un poisson voisin de la *Bonite*, et à un genre de *Serpents*.

Pelargonium. Genre démembré des *Geranium*. Voy. ce mot.

Pelargos, Pelargus. Noms grec et latin de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Pelecano. Nom italien du pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L., selon Aldrovande.

PELECANUS, Pélicans. Genre d'oiseaux de l'ordre des Palmipèdes, auquel se rapportent le pélican proprement dit, le cormoran; les frégates et les fous. Le pélican proprement dit (*Pelecanus Onocrotalus*, L.), qui vit dans les marais de notre continent, est de la grandeur du cygne. Sa chair, d'un mauvais goût, d'ailleurs dure et d'une odeur marécageuse, était regardée chez les Juifs comme immonde; elle a quelquefois servi, faute de mieux, aux navigateurs, surtout en guise d'huile. Sa graisse passait pour émolliente et résolutive; la poche dont le col de cet animal est pourvu, est utilisée à divers usages. Le cormoran ou grand cormoran (*P. Carbo*, L.), de la taille d'une oie, assez commun en France et en Angleterre, est un fort mauvais manger; ses œufs cependant sont employés, dit-on, en Hollande, à la confection du biscuit de mer. Sa peau, usitée en topique, a été vantée comme propre à fortifier l'estomac, et sa graisse comme ayant les mêmes propriétés que celle du pélican. Les frégates (*P. Aquilus*, L.), communes entre les tropiques, à d'immenses distances de la terre, n'ont que la grosseur de la poule, malgré la grande envergure de leurs ailes. Au rapport de Labat (*Voyage*, VIII, 304) et de Dutertre, leur graisse, dite *huile de frégate*, objet d'une branche de commerce, exploitée jadis par les flibustiers, est particulièrement renommée, en frictions, contre la goutte sciatique, le rhumatisme et les engourdissements des membres.

Pelegrine. Nom des espèces du genre *Alstrœmeria*.

Peleias. Nom grec du biset ou pigeon sauvage. Voy. *Columba*.

Pélerin. Nom du faucon femelle, âgé de deux ans. Voy. *Falco communis*, Gm.

Pelessarie. Nom javanais de l'*Alysia aromatica*, Reinw.

Pélican. C'est le *Pelecanus Onocrotalus*, L., oiseau de l'ordre des Palmipèdes.

Pelinek kineky. Nom bohême de l'absinthe pontique, *Artemisia pontica*, L.

— obecny. Nom bohême de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Peliot. Un des noms du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

Pelitre. Nom espagnol de l'*Anthemis Pyrethrum*, L. Voy. *Pyrethrum*.

Digitized by Google

Persa, Parras. Anciens noms du héron commun, *Ardea cinerea et major*, L.

PELLEGRINO (Eaux min. de Saint-). Chaque livre de cette eau, du pays Bergamasque, ne contient, dit-on, que : gaz acide carbonique, 2 pouces cubes ; carbonate de chaux, 1/4 de grain, sulfate de soude, 8/15 de grain.

Pellitory of spain. Nom anglais de l'*Anthemis Pyrethrum*, L.

— , of the wall. Nom anglais de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

Pelon-ichiatl-oquitli. Un des noms mexicains du *Lama*, selon Hernandez.

Peloria. Fleurs régulières qui viennent à la place d'irrégulières, surtout sur la linaire, *Antirrhinum Linaria*, L. ; cette monstruosité, qui est due à l'hybridité, tire son nom de πελωρ, prodige. Elle ne change pas les propriétés des végétaux.

Peloris. Nom donné quelquefois aux huîtres par les anciens et proposé par Poli pour désigner l'animal lui-même.

Pelosella. Nom italien de l'*Hieracium Pilosella*, L.

Pelossier. Un des noms du prunellier, *Prunus spinosa*, L., d'où ses fruits se nomment *Pelotte*.

Pelotte de chamois. Nom de l'égagropile de l'*Antilope rupicapra*, L.

— de mer. Synonyme d'égagropile marine, *Conferva Ægagropila*, L.

Peltidea, Acharius. Voy. *Lichen*.

Peltigera aphthosa, Hoffm. Synonyme de *Lichen aphthosus*, L.

Peltram. Nom bohême de la pyrèthre, *Anthemis Pyrethrum*, L.

Petusso. Nom du rouge-gorge, *Motacilla rubecula*, L., en Italie.

Penatputti. Nom tamoul du *Nepeta malabarica*, L.

Pen-aswet. Nom algonquin des perdrix (*Dict. des sc. nat.*). Voy. *Tetrao*.

Pen-yelliwen. Nom gallois de la grive-draine, *Turdus viscivorus*, L.

PENÆA. Genre dédié à *Pena*, collaborateur de Lobel, de la Tétrandrie Monogynie, de la famille des Epacridées, ou plutôt le type d'une nouvelle série végétale, suivant Sweet, qui propose de la désigner par le nom de *Pénéacées ;* il renferme environ dix espèces qui croissent en Éthiopie, au Cap de Bonne-Espérance, etc., et qui forment de petits arbrisseaux à feuilles imbriquées, opposées en croix, à fleurs terminales. Le *P. Sarcocolla*, L., qui est du Cap, et le *P. mucronata*, L., qui vient en Éthiopie et en Perse, et peut-être d'autres espèces, fournissent, surtout par leur calice, l'excrétion suivante:

Sarcocolle, ou colle-chair, de σαρξ, chair, et de κολλα, colle (Pline, *lib.* XIII, *c.* II). C'est une matière d'apparence gommo-résineuse, qui est en petits grains comme du sable, fragiles, irréguliers, les uns rouge de grenat, les autres d'un jaune pâle, d'autres avec des nuances intermédiaires ou plus foncées, en général demi-transparents, mais quelquefois opaques. Cette substance n'a pas d'odeur bien sensible; sa saveur est âcre et chaude, et on ne peut en tenir un instant les morceaux dans la bouche sans ressentir leur causticité, et avoir une expuition abondante de salive. Cette virulence empêche d'employer la sarcocolle à l'intérieur, de nos jours du moins; car les Arabes, Mésué et autres, la disent purgative, mais Sérapion observe qu'elle ulcère les intestins : aussi Hoffmann en condamne-t-il, à bon droit, l'usage intérieur. Les Grecs ne s'en servaient qu'extérieurement pour consolider les chairs, d'où lui est venu le nom qu'elle porte. Cette production, si active qu'on peut la mettre sur la même ligne que l'euphorbe, est en grande partie soluble dans l'eau, d'après Poiret, et ne nous semble propre qu'à ronger les chairs qui végètent, déterger les ulcères baveux, etc. ; c'est en ce sens qu'elle peut cicatriser en *coller* les chairs : elle fait alors l'office du nitrate d'argent, de l'alun, de la sabine, etc. Nous devons dire qu'on ne fait aujourd'hui aucun emploi externe de la sarcocolle. Elle entrait dans l'*emplâtre Opodeldoch* et dans les *trochisques de blanc-Rhasis*.

L'analyse chimique, faite par M. Pelletier, y a reconnu une substance particulière qui en est la partie la plus abondante et la plus active : c'est la *sarcocoline*, déjà découverte par Thomson, qui s'élève à 65,30 pour cent; on y trouve de plus : gomme, 4,60 ; matière gélatineuse, 3,30 ; matière ligneuse, 26,80 (*Bull. de pharm.*, V, 5). D'après M. Ricord, on trouve de la sarcocolle dans les gousses de l'*Acacia farnesiana*, W. Au dire de quelques auteurs, la racine de réglisse contient une substance analogue à la sarcocolle (De Candolle, *Physiol. végét.*, I, 284).

PENAGARCIA ou Caldas de mon sortinho. Nom d'une eau minérale tiède (16° R.) située à Castel-Branco, dans la Beira, en Portugal (Alibert, *Précis*, etc. 1595).

Penala. Nom du *Cardiospermum Halicacabum*, L., à Ceylan.

PENAMACOR. Eau minérale tiède (16° R.), sulfureuse, située à Castel-Branco, dans la Beira, en Portugal (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Penang. Nom du bétel, *Piper Betle*, L., à Sumatra.

Penchinado. Nom languedocien du chardon à foulon, *Dipsacus Fullonum*, L. On y appelle encore ainsi l'*Agaricus procerus*, Schæff.

Penchinillo. Nom du hérisson, *Erinaceus europæus*, L., en Languedoc.

Pendolino. Nom du remiz, *Parus pendulinus*, L., à Bologne.

Pene. Nom d'une plante dont les grains servent à faire du pain à Sierra-Leone, probablement une graminée.

Penne, en Dauphiné (Eaux min. de). Voy. *Die*.

PENES en Provence. Petit village entre Aix et Marseille, où T. Terrisse (*Traité de la nature, qualités et vertus de la fontaine de Penes en Provence*, Die, 1672, in-12 ; indiqué dans divers catalogues) mentionnait une source minérale, qui n'y a pas été retrouvée (Carrère, *Cat.*, etc., 425).

Pengegræs. Nom danois de la nummulaire, *Lysimachia Nummularia*, L.

Pengeurt. Nom danois du *Thlaspi arvense*, L.

Pénides, Épénides. Sucre cuit à la plume, aromatisé, opaque, par suite de l'agitation qu'on lui donne, et qu'on tord sur lui-même en séchant, ce qui lui fait acquérir une couleur blanche. Ce nom est synonyme d'*alphénic*. On donne cette sorte de médicament comme pectorale et adoucissante dans les rhumes, etc.

Digitized by Google

Peninim. Perle rouge (et non rubis) dont il est parlé dans l'Écriture, et que Bruce (*Voyage*, IX, 459) croit être le *Pinnicus* des Grecs.

Penis. Organe mâle des animaux, jadis regardé en thérapeutique, par une sorte de signature, comme éminemment aphrodisiaque et utile dans les maladies des parties génitales : on vantait et conservait surtout, dans les droguiers, les penis de taureau, de cerf, de baleine. Voy. *Bos*, *Cervus*, *Balæna*.

Penjeek anеb sedlska ьorsicе. Nom bohême du *Thlaspi arvense*, L.

Penkewa. Nom du pinçon ordinaire, *Fringilla Celebs*, L., en Bohême.

Penning kruid. Nom hollandais du *Lysimachia Nummularia*, L.

Penningegros. Nom suédois du *Thlaspi arvense*, L.

Penningegrass. Nom suédois du *Lysimachia Nummularia*, L.

Penny cress. Nom anglais du *Thlaspi arvense*, L.

— royal mint. Nom anglais du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

Penoy-abeou. Nom américain d'un arbre qu'on croit être le mancenilier. On l'écrit parfois *Peno-abeou*.

Penon de los banos (Eaux min. de). Voy. *Mexique*.

Pensaire. Nom que porte en Bretagne le *Phellandrium aquaticum*, L.

Pensamientos. Nom espagnol du *Viola tricolor*, L.

Pensée. *Viola tricolor*, L. Voy. *Viola*.

— d'Amérique. *Viola pedata*, L.

— sauvage. *Viola arvensis*, Murr.

PENSYLVANIE. Un des États-Unis d'Amérique, où l'on a signalé diverses sources minérales. M. Alibert (*Précis*, etc., 538) cite celles de *Bedford* comme les plus estimées. Il mentionne aussi : la fontaine de la vallée de *Cumberland*, très-chargée, dit-on, de gaz hydrogène sulfuré ; les sources de même nature situées sur la route de *Baltimore* à *Hanovre* ; les *fontaines jaunes* du comté de Chester ; les *fontaines chaudes* du comté de Huntingdon ; enfin la *fontaine bitumineuse* du comté d'Alleghany, précieuse pour le traitement des rhumatismes.

Pentadactylon. Nom du ricin, *Ricinus communis*, L., dans quelques auteurs grecs.

Pentadryon. Un des anciens noms de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

Pentagruelion. Synonyme de *Pantagruelion*, ancien nom du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

Pentaphylloides. Un des noms de l'argentine, *Potentilla Anserina*, L.

Pentaphyllum. Nom officinal de la quinquefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Pentorobon, Pentorobos, Pentorobus. Noms grecs de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L.

Peone. Un des noms de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L.

Peonia. Nom espagnol de la pivoine, *Pæonia officinalis*,

Pepparmynta. Nom suédois du *Mentha piperita*, L.

Pepparrot. Nom suédois du *Lepidium latifolium*, L.

Pépastiques, *Pepastica*. Médicaments digestifs. Voy. *Digestifs*.

Pepe. Nom italien du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

Pepenboom. Nom hollandais du fusain, *Evonymus europæus*, L.

Peper. Nom danois et hollandais du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

Peperello romasso. Un des noms italiens du *Cochlearia Armoracia*, L.

Pepermunt. Nom hollandais du *Mentha piperita*, L.

Peperonia. Voy. *Piper*.

Peperone. Nom italien du *Capsicum annuum*, L.

Peperrod. Nom danois du *Lepidium latifolium*, L.

Pepinoos. Nom brésilien de l'*Arachis hypogæa*, L.

Pépins. Semences de certains fruits, comme des Pomacées, des baies, etc. : on en extrait parfois de l'huile. Voyez *Vitis*.

Pépites. Petits morceaux d'or natif des terrains meubles. Voy. *Or*.

Peplion, Peplus. Purgatif drastique, employé par Hippocrate. On ignore au juste quelle était cette plante, dont Linné a fait son *Euphorbia Peplus*.

Peplios. Nom de la fabagelle, *Zygophyllum Fabago*, L., dans quelques auteurs anciens.

Peplus. Nom officinal de l'*Euphorbia peplus*, L. Voy. aussi *Peplion*.

Pepo, Pepon. Noms du potiron, *Cucurbita Pepo*, L.

Pepoodel. Nom tamoul du *Trichosanthes laciniosa*, Klein.

Peppar. Nom suédois du *Piper nigrum*, L.

Pepparrot. Nom suédois du *Cochlearia Armoracia*, L.

Pepper. Nom anglais du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

Peppermint. Nom anglais du *Mentha piperita*, L.

Peprowa mata. Nom bohême du *Mentha piperita*, L.

Peptiques. Synonyme de *Pépastiques* ou *Digestifs*.

Pépu. Un des noms vulgaires de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Pequea. Un des noms du calebassier, *Crescentia Cujete*, L., Pison.

Per. Particule augmentative qui, jointe à un autre mot, en exprime le plus haut degré. Les *peroxydes* sont les oxydes chargés le plus possible d'oxygène ; l'acide *perchlorique* est l'acide chlorique oxygéné ; les *perchlorures*, *persulfures*, *percarbures*, *periodures*, etc., sont les chlorures, les sulfures, les carbures, les iodures, très-chargés de chlore, de soufre, de carbone, d'iode, etc.

Pera. Nom brame du goyavier, *Psidium pyriferum*, L.

— roote vata. Nom tamoul du *Pæonia odorata*, W.

Peragu. Arbrisseau du Malabar, dont la racine infusée dans du petit-lait est employée contre la colique, la diarrhée ; le suc de ses feuilles est vermifuge. D'après notre exemplaire de l'*Hortus malabaricus* annoté par Commerson, c'est le *Clerodendrum infortunatum*, Vent.

Peragua. *Cassine peragua*, L. (*Viburnum lævigatum*, Ait.). On apportait autrefois de la Floride les feuilles de cette plante, dont l'infusion théiforme passait pour diurétique. C'est là une des espèces de thé des Apalaches, souvent confondue, mais distincte du thé du Paraguay, *Ilex Mate*, St-Hil. On trouve dans le 6e volumes des *Anales ciencia naturales* de Madrid, une note sur le *mate* ou *yerba del Paraguay*, où on rapporte cette sorte de thé au *Cassine Peragua*, L.

Perak. Nom malais de l'*Argent*.

Peratodo, Peratorno. Synonymes de *Paratodo*.

Perbel. Nom de l'alose en Poméranie. Voy. *Clupea*.

PERCA, Perches. Genre de poissons acanthoptérygiens, dont beaucoup d'espèces, soit de mer soit d'eau douce, figurent au nombre des aliments les

Digitized by Google

plus estimés, tant à raison de leur chair blanche, tendre et savoureuse, qu'à cause de leur facile digestibilité. Telle est, au premier rang, la perche de rivière (*Perca fluviatilis*, L. Voy. *Faune des méd.*, pl. LI, f. 2), poisson d'un vert doré, long d'un à deux pieds, très-répandu en Europe où il est généralement recherché : c'est elle dont les osselets de l'oreille, jadis connus sous le nom de *pierres de perche*, ont été usités, réduits en poudre et porphyrisés, comme lithontriptiques, antacides, bons contre la colique et la pleurésie, et aussi, en opiat, pour guérir les ulcérations des gencives ; sa peau, en Laponie, sert à faire une espèce d'ichthyocolle. Telles sont ensuite : 1° la petite perche (*P. cernua*, L.), du nord de l'Europe, dont la chair, naturellement fort bonne, devient, dit-on, exquise dans certaines eaux, notamment à l'embouchure de l'Eure; 2° le kéchr ou variole (*P. nilotica*, L.), le plus grand poisson du Nil et le plus vorace, que M. Cuvier croit être le *Latus* des anciens, et que Lacépède a rapporté à son genre *Centropomus* avec les quatre suivants ; 3° le mulet, excellent poisson de nos côtes, qui remonte dans la Seine; 4° l'ambasse, *C. Ambassis*, Lacép. ; 5° le *Centropomus ruber*, Lacép., de l'île de Bourbon ; 6° le loup de mer, *Lupus* des anciens (*P. labrax*, Bl. ; *P. punctata*, L.), un des poissons les meilleurs et les plus communs de la Méditerranée, qu'on voit quelquefois aussi sur les côtes de la Manche, et dont les œufs, dans le midi de la France, servent souvent à la préparation de la boutargue ; 7° le brochet-perche (*P. Lucio-Perca*, Bl.) des lacs et fleuves du nord et de l'est de l'Europe, qui pèse jusqu'à 20 livres et donne un manger excellent ; 8° le cingle (*P. Zingel*, L.) des rivières de l'Allemagne méridionale, long de 18 pouces et du poids de 4 à 5 livres ; 9° l'apron (*P. asper*, L.) des rivières de France, de Bavière et d'Allemagne, plus petit que le précédent ; 10° le *P. Schroetser*, Gm., qu'on pêche dans le Danube et ses affluents ; 11° enfin le lennel (*P. scandens*, Dald.), et la perche marine (*P. marina*, L.) dont nous avons parlé ailleurs.

Percarburre. Voy. *Per.*

Perce bosse. *Lysimachia vulgaris*, L.

— feuille. *Bupleurum rotundifolium*, L.

— mousse. *Polytrichum commune*, L.

— muraille. *Parietaria officinalis*, L.

— neige. *Galanthus nivalis*, L.

— oreille. Nom vulgaire du *Forficula auricularia*, L.

— pierre. *Crithmum maritimum*, L. On donne aussi ce nom à l'*Aphanes arvensis*, L., et à la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

— terre. Nostoch commune, *Tremella Nostoch*, L.

Percerat. Un des noms vulgaires de la *Pastenague* et de l'*Aigle de Mer*, V. ces mots.

Perch. Nom anglais de la perche de rivière, *Perca fluviatilis*, L.

Perche commune. Nom du *Perca fluviatilis*, L.

— marine. Un des noms de l'*Holocentrus marinus*, Lacép.

— (Petite). C'est le *Perca cernua*, L. Voy. ci-contre.

— de rivière. C'est la perche commune, *Perca fluviatilis*, L.

Perches. Famille des poissons acanthoptérygiens, à laquelle appartiennent les genres *Sparus*, *Mullus*, *Mugil*, *Trachynus*, *Trigla*, *Cottus*, etc., et surtout le genre *Perca* qui en est comme le type. Voy. ces mots.

Perchlorique (Acide) et Perchlorures. Voy. *Per.*

Percussion. Voy. *Palitation.*

Percy. Carrère (*Cat.*, etc., 507) y signale une source froide, nommée *Montsiquet*, que Polinière dit martiale : elle est près de Villedieu et à 4 lieues S.-E. de Coutances.

Perdetum. Nom du chervi, *Sium Sisarum*, L., dans Paracelse.

Perdicium brasiliense, Vahl. Cette Composée, qui a une odeur forte, est employée au Brésil, en décoction, comme astringente, dans la ménorrhagie, etc., d'après Martius (*Journ. de chimie méd.*, V, 429). Elle paraît appartenir au genre *Trixis*. *Perdicium* est le nom de la pariétaire dans quelques anciens ouvrages.

Perdigal. Nom des perdreaux ou jeunes perdrix en Languedoc. V. *Tetrao.*

Perdix. Genre d'oiseaux gallinacés dont la perdrix est le type. Voy. *Tetrao.*

— marina, Perdrix de mer. Ancien nom latin de la sole, *Pleuronectes Solea*, L.

— rustica. Ancien nom latin de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

Perdreau. Jeune perdrix. Voy. *Tetrao*,

Perdrix. Nom français du genre *Perdix*, dont nous parlerons à *Tetrao.*

— blanche. C'est le *Tetrao Lagopus*, L.

— gouache. Ancien nom de la perdrix grise, *Tetrao cinereus*, L.

— grise. Voy. *Tetrao cinereus*, L.

— de mer. Voy. *Perdix marina.*

— naine. Nom de la caille dans Théophraste. Voy. *Tetrao.*

— de prairies. Nom du *Tetrao Francolinus*, L., à Samos, selon Tournefort.

— des terres neuves. C'est le *Numida Meleagris*, dans Belon. V. ce mot.

Pere arettey. Nom tamoul du *Grand Galanga.*

Perebecenu, Perebecenuc. Noms américains du *Tabac* à Cuba.

Perelle. On trouve ce mot dans Lémery (*Dict.*, 667) pour *Parelle.*

Perejil, Perexil, Noms espagnol et portugais de l'*Apium Petroselinum*, L,

Perenpalk. Un des noms indiens du *Bois d'Aloès.*

Pereneo. Nom des pigeons bisets, dans le midi de la France. Voy. *Columba.*

Perbole. Un des noms du bluet, *Centaurea Cyanus*, L.

Péréprai. Nom caraïbe du *Clusia rosea*, L.

Pereskia. *Cactus Pereskia*, L.

Perettes. Nom d'une variété de citronnier, appelée plus fréquemment *Bergamotte.*

Perexil. Nom d'une plante du Brésil, dont Marcgrave dit qu'on fait bouillir les feuilles et les rameaux avec la chair de poisson pour la rendre plus agréable, plus appétissante, il assure que ce mets désopile les viscères et porte aux urines (Marcgrave, *Bras.*, 14).

Peretra. Un des noms indiens de la goyave, *Psidium pomiferum*, L.

Perez. Nom russe du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

Perfolhada. Nom portugais du *Bupleurum rotundifolium*,

Digitized by Google

Perfoliata. Nom espagnol du *Buplevrum rotundifolium*, L.

Perforata. Un des noms du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L., et nom italien du *Buplevrum rotundifolium*. L.

Pergalia. Ancien nom de l'*Argemone mexicana*, L.

Pergularia edulis, L. Les pousses de cette Apocynée sont alimentaires, d'après M. de Candolle (*Essai*, etc., 215).

Periamma, Periapton. Noms grecs des *Amulettes*.

Perichrysma. Nom grec des *Liniments*.

Periclymenum. Sous ce nom, Dioscoride parle d'une plante grimpante qui rend les urines sanglantes, après quelques jours de son usage; il dit que sa fleur ressemble à celle de la fève (*lib.* IV, *c.* 15). Il est difficile de savoir quelle est cette plante, qui ne saurait être le chèvrefeuille sauvage ou des bois, *Lonicera Periclymenum*, L., comme le veulent quelques commentateurs.

Perié tourti. Un des noms de l'*Hibiscus mutabilis*, L., au Coromandel.

Perifollo. Nom espagnol du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.

PÉRIGORD. Ancienne province de France, aujourd'hui département de la Dordogne, qui paraît n'offrir d'eaux minérales que celles de *Seneuil* et de *Périgueux*. Voy. ces mots.

Pétreux. Synonyme de *Lapis petrocorius*. Voy. ce mot.

PÉRIGUEUX. Ville de France (Dép. de la Dordogne), ancienne capitale du Périgord, nommée jadis Vésone, près de laquelle sont des débris de thermes du temps des Romains. Il y existe une source tiède (12 à 20° R.), un peu sulfureuse, plus abondante l'hiver, employée par les habitants à des usages économiques; et une autre source à quelques pas de là. La première contient, suivant M. Chéron, des sels à base de chaux et de magnésie, de l'acide carbonique et de l'hydrogène sulfuré libre. Il la conseille dans les phlegmasies chroniques de l'estomac, les douleurs vagues, etc.; mais il ne paraît pas l'avoir expérimentée, et en déduit les propriétés médicales de ses propriétés physiques et chimiques, comme celles-ci de quelques essais faits avec les réactifs, d'une main d'ailleurs peu exercée. Il n'y existe point d'établissement moderne.

Chéron (P.-N.-A.). Essai sur les propriétés physiques, chimiques et médicales des eaux de la fontaine chaude de la cité de Vésone, etc. Broch. in-8 (1828), de 7 pages.

Perikum. Un des noms danois de l'*Hypericum perforatum*, L.

Perin-kaku-valli. Nom malabare de l'*Acacia scandens*, W., de l'Inde, dont De Candolle a fait son *Entada Pursaetha*.

Perinaraam. Nom malabare de l'*Ailanthus glandulosa*, Desf.

Perin-kara. Nom malabare de l'*Elæocarpus serratus*, Commers. On mange ses fruits comme ceux de l'olivier (*Hort. amb.*, IV, t. 24).

Perin panel. Nom d'un arbrisseau dont les naturels préparent des fumigations avec les feuilles, qu'on emploie dans l'hystérie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 306). On fait aussi avec les feuilles et l'eau de riz des cataplasmes maturatifs (*Hort. mal.*, V, t. 15).

Périne vierge. Nom de la térébenthine qui s'écoule au pied des pins incisés.

Perinelo. Nom de la lavandière, *Motacilla alba* et *cinerea*, L., en Guienne.

Perintodalis. Nom malais du *Zizyphus Jujuba*, W.

Periosteres. Voy. *Per*.

Periparoba. Nom brésilien du *Piper umbellatum*, L.

PERIPLOCA. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la Pentandrie monogynie; dont le nom vient de περι, autour, et de πλεκω, j'approche, de ce que la plupart des espèces sont volubiles. Ce sont des végétaux des parties chaudes de l'ancien monde, tous suspects, actifs, propres à produire le vomissement, etc. Malgré cela quelques-uns ont leurs pousses alimentaires. Le *P. ciliata*, Lesch.? espèce de l'Inde, paraît identique avec le *P. exotica*, Retz, dont il a été question à *Asclepias asthmatica*, L., son synonyme. Le *P. esculenta*, L., a ses pousses alimentaires. Le *P. græca*, L., joli arbrisseau qui croît en Grèce et dans une partie de l'Orient, et qu'on cultive chez nous dans les jardins pour en faire des berceaux, a ses feuilles indiquées comme résolutives à l'extérieur; on dit qu'elles sont un poison pour les loups et les chiens, et conséquemment pour l'homme. Le *P. indica*, L., espèce de l'Inde, a ses racines presque semblables à la salsepareille, et on assure qu'en en use dans ce pays à la place de celle-ci, qui est le *Smilax Sarsaparilla*, L., et qu'elle l'y remplace, d'après le témoignage d'Ainslie (*Mat. ind.*, I, 381). Nous avouons que nous avons quelque doute à ce sujet, bien que la chose ne soit pas impossible et que toutes les Apocynées ne soient pas vénéneuses, puisqu'il y en a même qui servent de nourriture. Le *P. mauritiana*, Poiret, qui est le *Katapal-valli*, de Rhèede, donne, suivant le premier de ces botanistes, une sorte de gomme-résine appelée *Scammonée de Bourbon*; on croit que ces racines fournissent le *faux ipécacuanha de Bourbon*. Quelques personnes prétendent qu'il découle du *P. Secamone*, L., *Secamone Alpini*, Roëmer et Schultz en Égypte, une matière semblable, purgative, ce qui est contraire au témoignage de Prosper Alpin. Voyez *Scammonée*. Le *P. sylvestris*, Retz, dont la racine est amère et employée dans l'Inde contre la morsure des serpents, en poudre sur la partie mordue, est prescrit intérieurement en décoction, à la dose d'une demi-tasse, deux fois par jour, comme vomitif (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 391).

Peristera. Nom générique des *Pigeons*, et spécifique du *Pigeon domestique*, dans Arist.

Peristereon. Un des noms grecs de la verveine, *Verbena officinalis*, L., dans Dioscoride.

Peristerona. Un des noms de l'ivette, *Teucrium Chamæpitys*, L.

PERKINISME. Méthode thérapeutique inventée par E. Perkins, médecin à Plainfield, dans les États-Unis, durant la seconde moitié du siècle dernier, qui consiste à promener l'extrémité de deux aiguilles coniques, de métaux différents, l'une obtuse et l'autre pointue, unies vers cette extrémité, sur des endroits douloureux, particulièrement dans la goutte, le rhumatisme, les névroses, etc., et qu'il voulut bientôt appliquer à la cure de toutes les maladies. Cette méthode passa en Europe, surtout en Angleterre et en Danemarck, en 1798, où des

Digitized by Google

femmes la mirent surtout en usage : divers médecins ou savants cherchèrent à en expliquer les effets, tels sont Tode, Rafn, Beng, Abilgaard, etc. Le *tracteur*, comme il appelait l'assemblage des deux métaux (laiton et fer blanc), devait être promené sur le lieu douloureux ou à son voisinage jusqu'à ce qu'on eût produit une sorte d'irritation ou de légère phlogose, ce qu'on devrait réitérer jusqu'à guérison. Les phénomènes du perkinisme semblent rentrer dans ceux du magnétisme animal et du galvanisme, et ne peuvent guère avoir plus d'efficacité que ces moyens qui en ont fort peu, mais dont le charlatanisme sait tirer parti; ce qui arriva aussi au perkinisme, dont son auteur même fut victime : car ayant soutenu qu'il préservait de la fièvre jaune, il s'y exposa et en mourut. Ce mode curatif est aujourd'hui tout-à-fait abandonné, quoique le fils de Perkins, Benjamin Douglas, continue de le préconiser comme un excellent remède dans une multitude de maux, en assurant qu'il n'a rien de commun avec le magnétisme, ainsi que Langworthy et Holst (*Journ. de Hufeland*, VII, 151, et *Gazette médicale de Saltzbourg*, III, 310). Il a laissé les ouvrages suivants sur la méthode de son père, qui n'a rien écrit.

Anonyme. Du perkinisme, ou des aiguilles du sieur Perkins, etc. Copenhague, 1758. — Perkin (B.-D.). Influence des traitements métalliques sur les corps humains, etc. (en anglais). Londres, 1799, in-8. — *Id.* Expériences sur le tracteur métallique dans le rhumatisme, etc. (en anglais). Londres. 1799, in-8. — *Id.* Cas pratiques, par le tracteur métallique, etc. (en anglais). Londres, 1801, in-8. — *Id.* De l'efficacité du tracteur métallique comme tonique, etc. (en anglais). Londres, 1801, in-12. — Langworthy (C.). Essai sur l'électricité perkinéenne, etc. (en anglais). Londres, 1799, in-8.

Perl-eule. Nom allemand de la fresaie, *Strix flammea*, L.

Perle textiles. Ancien nom des semences de perles. Voy. *Perles.*

Perlaro. Un des noms italiens de l'azedarach, *Melia Azedarach*, L.

Perlé (acide). Nom donné par Bergmann à l'*acide phosphorique* retiré du sous-phosphate de soude, qu'il croyait, à tort, de nature particulière.

Perlé (Orge). Préparation de l'orge où son écorce est enlevée. V. *Hordeum.*

— (Thé). Variété de thé haysevens, ou hysvin, comme nous prononçons. V. *Thea.*

Perlenmutter. Nom allemand de la *Nacre de Perles.*

Perles, Perles fines. Productions morbides provenant de divers Mollusques, mais surtout de l'avicule, *Mitylus margaritiferus*, L.

Perles à l'once. Ancien nom des semences de perles. Voy. *Perles.*

— de Lorraine. Concrétions morbides des huîtres. Voy. *Ostrea.*

Perlgraupen. Nom allemand de l'*Orge perlé.*

Perlie. Nom des perdrix en Languedoc. Voy. *Tetrao.*

Perlièra. Un des noms du grémil, *Lithospermum officinale*, L.

Permeston. Un des noms de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

Pernonaria. Un des noms anciens du lycopode, *Lycopodium clavatum*, L.

Pernumeas hydrargyri. Nom donné quelquefois au *Deuto-chlorure de Mercure.*

Perna. Nom de la *Pinne marine* à Naples.

PERNAMBUCO. Ville capitale de la province du Brésil du même nom, improprement appelée quelquefois *Fernambouc*. M. Mavignier (*Journ. de chim. méd.*, V, 519) y a examiné, outre diverses eaux potables, deux eaux ferrugineuses, peu chargées de principes, usitées des médecins; savoir l'eau de *Caxanga*, à 4 lieues de la ville, et l'eau d'*Apepucos* qui n'en est distante que de 3 lieues et est moins employée que la première. Elles contiennent du gaz acide carbonique, deviennent alcalines par l'ébullition, et donnent pour 100 grammes 0,0125 de résidu, dont 0,0050 de parties insolubles, et 0,0075 de parties solubles alcalines; les réactifs y indiquent une même et très-petite quantité de fer; point de sulfates ni de silice, un peu de chaux et d'hydrochlorates.

Pernettia empetrifolia, Gaud. Ce sous-arbrisseau des Malouines, de la famille des Bruyères, d'après Pernetty (*Voyage*, II, 64) à qui M. Gaudichaud a dédié ce genre qui était l'*Andromeda empetrifolia* de Lamarck.

Pernice, Pernicotta. Noms italiens de la perdrix grise, *Tetrao cinereus*, L.

Pernigona, Pernis. Noms du *Tetrao cinereus*, L., aux environs du Lac Majeur et en Piémont.

Pernitrites. Nom donné à tort aux *Hyponitrites.*

Perole, Peroelle. Noms du bluet, *Centaurea Cyanus*, L.

PEROLS. Village sur l'étang du même nom ou de Mauguie, à 1 lieue S.-E. de Montpellier, près duquel est une source froide toujours bouillonnante, si ce n'est au cœur de l'été, où son bassin est à sec, et qu'on nomme *Boulidou*. Rivière (*Hist. de la soc. roy. des sc. de Montp.*, I, 127 et 129) y a trouvé un sel alcali fixe, un sel urineux, du soufre et une terre très-fine : il la dit bonne, en bains, dans certaines douleurs de goutte et de rhumatisme; ses boues ont aussi été employées contre les douleurs des membres (Carrère, *Cat.*, etc., 355).

PÉRONNE. Ville de France, dép. de la Somme, près de laquelle se trouvent des eaux minérales froides peu usitées, contenant, dit M. Trannoy (*Topographie*, etc., p. 7), du carbonate et du sulfate de fer, du sulfate et du carbonate de soude. Le Breton (*Mercure*, 1724, juillet, p. 1500), dans le jardin duquel cette source fut découverte par de Genlis, les met au-dessus de celles de Forges, parle des cures surprenantes qu'elles ont faites, et rapporte que Geoffroy, qui les a analysées en 1722, les a trouvées en effet plus fortes en minéral que la Cardinale.

Pérot. Nom vulgaire du dindon, *Meleagris Gallo-Pavo*, L., dans les Deux-Sèvres.

Peroxydes. Voy. *Per.*

Perpensa. Un des noms anciens de l'*Asarum europæum*, L.

Perpetuas maritimas. Nom portugais de l'*Athanasia maritima*, L.

Perpignan. Un des noms du micocoulier, *Celtis australis*, L.

Perrain-chedde. Sorte de *Convolvulus* du Malabar qui guérit l'incontinence d'urine, administré en poudre, et dont le suc laiteux, appliqué en topique,

Digitized by Google

fait cesser les douleurs des articulations (*Trans. phil. abr.*, I, 174).

PERAGOSTEA. Un des noms de l'*Agaricus edulis*, Bull.

PERRIÈRE (Eaux minérales de La). Ces eaux acidules, découvertes en 1819 au bord du torrent Doron, à 1 lieue de Moutiers, ville de Savoie, ont de 24 à 29° R., sont limpides, ont une odeur sulfureuse, une saveur styptique, saline, nauséabonde, un toucher gras, et sont couvertes d'une pellicule blanche irisée, due à la présence d'une petite quantité de pétrole. M. Hybord, médecin inspecteur des eaux, en a obtenu, outre un principe végéto-ammoniacal et plus de leur volume de gaz hydro-sulfuré et de gaz acide carbonique, 148 grains par kilogramme d'un résidu formé de : sulfates de chaux, de magnésie et de soude, et muriate de magnésie, ensemble 118 grains ; carbonates de magnésie et de fer, silice et un peu d'alumine, ensemble 30 grains environ (*Journ. de pharm.*, VII, 422). D'après l'analyse plus détaillée qu'en a donnée depuis le docteur J.-M. Socquet (*Essai analytique, médical et topographique sur les eaux minérales de La Perrière ; Bibl. univ., sc. et arts*, t. XXXII), une livre de cette eau contient 6 grammes, 637 de principes, savoir: acide carbonique libre, 0,600; hydro-chlorate de magnésie, 0,188 carbonate de chaux, 0,283 ; hydro-chlorate de soude, 1,842; sulfate de chaux, 2,251 ; s. de soude, 8,329; s. de magnésie, 0,112; carbonate acidule de fer, 0,030 (l'hydrogène sulfuré a été omis). Suivant M. Calloud la source contient des tremelles qui renferment de l'hydriodate de potasse. Ces eaux sont plus riches en sulfate de soude que celles d'Aix et de St-Gervais; de là peut-être, dit-on, leur supériorité dans le traitement des maladies des organes digestifs.

PERRO. Nom espagnol du chien, *Canis familiaris*, L.

PERROQUET, PERRUCHE. Oiseaux du genre *Psittacus* de Linné. Voy. ce mot.

PERSA. Un des noms italiens de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

PERSCHLING, PERSCHE. Noms autrichien et prussien de la perche. Voyez *Perca*.

PERSE. Ce vaste empire d'Asie, rempli de montagnes, est riche en eaux minérales, mais la plupart sont peu connues. On parle de sources thermales bouillantes dans la péninsule d'Apcheron, rendez-vous des personnes de la plus haute distinction et où se trouvent des restes de beaux monuments; l'eau en est épaisse, charrie une craie bleuâtre, et doit être clarifiée pour l'usage, encore ne peut-on la boire qu'à dose très-modérée : prise en bains et à l'intérieur elle semble réparer les forces. Cette même presqu'île, au rapport d'Hanway, fournit un naphthe blanc que les Russes boivent comme un excellent cordial, qui n'enivre pas et passe pour utile contre les maux de poitrine, les céphalalgies, la syphilis, et comme préservatif de la pierre ; à l'extérieur on s'en sert dans les affections scorbutiques, la goutte et les attaques de nerfs, appliqué exclusivement sur les parties malades. On cite aussi les sources de naphthe noir et blanc de la province de Chyrvân, près de la petite ville de Bâkoû (Alibert, *Précis*, etc., 580).

PERSEA. Nom ancien de l'avocatier, *Laurus Persea*, Jacq. ; Schreber veut que ce soit celui du sébestier, *Cordia Myxa*, W. et M. Delile celui de son *Balanites ægyptiaca :* pour d'autres c'est le pêcher. Voyez *Laurus*.

Schreber (J.-C.-D.). *Programma IV, de perseâ Ægyptiorum*. Erlangæ, 1787-1791, in-folio.

PERSEC. Synonyme de pavie et de presset ou pêche à chair tenant au noyau. Voyez *Persica*.

PERSEGA, PERSEGO. Noms italiens de la perche commune. Voy. *Perca fluviatilis*, L.

PERSIKKRUID. Nom hollandais du *Polygonum Persicaria*, L.

PERSEPHONION. Un des noms grecs du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

PERSICA. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de la section des Amygdalées, de l'Icosandrie Monogynie, dont le fruit supère est un drupe charnu, succulent, contenant un noyau à impressions profondes et irrégulières. Son nom vient de la Perse, *Persica*, d'où il est originaire d'après Pline (*lib.* XV, *c.* 13).

P. vulgaris, Miller, pêcher ; arbre de moyenne grandeur, originaire de la Perse, ou plutôt de l'Orient, puisqu'on le retrouve jusqu'en Chine où il est fort célèbre, ainsi que toutes ses parties (Bodard, *Mat. méd. comparée*, I, 104). Le pêcher est loin de posséder, dans son pays natal, les avantages qu'une longue culture et des soins assidus lui ont acquis en Europe et surtout en France ; Columelle dit même qu'en Perse il est poison ; et Olivier, qui a rapporté celui qui y est naturel, nous a mis à même de juger que ses fruits, appelés *mala persica* par Dioscoride (*lib.* I, *cap.* 164), sont encore à une grande distance de ce qu'ils sont chez nous. Cette longue culture nous a procuré, parmi de nombreuses variétés, surtout deux races de pêches, l'une à fruits dont la chair ferme tient au noyau, qui se plaît surtout dans le midi, et qu'on y nomme *pavie* ou *presset ;* et l'autre à chair fondante qui se détache du noyau, connue sous le nom plus spécial de *pêche ;* celle-ci renferme une sous-race à peau lisse dont le fruit est nommé *brugnon*, et qui est le *P. lævis*, DC.

Les fleurs des pêchers, qui paraissent avant les feuilles, sont d'un rose fort agréable, surtout dans une variété à fleurs doubles cultivée pour l'ornement des jardins; elles se montrent au premier printemps ; les fruits sont mûrs dès la fin de juillet. Aucun n'est plus beau et meilleur chez nous, et probablement ils surpassent tous ceux que nous offrent les contrées de la terre les plus riches en ce genre. La pêche réunit tout, forme agréable, velouté et incarnat séduisant, chair parfumée, fondante, savoureuse, remplie d'un suc délicieux, sucré, légèrement acidule, qui rafraîchit, calme la chaleur de la saison, embaume la bouche, relâche légèrement, etc. On les mange fraîches, et seules, surtout à Paris où on en possède des variétés magnifiques, particulièrement la *pêche* dite *de Montreuil*; on les assaisonne parfois avec du sucre et du vin, surtout ceux qui les digèrent difficilement, ce qui arrive à quelques personnes ; on les confit à l'eau-de-vie, on en fait des

Digitized by Google

compotes, des marmelades ; on les sèche au four, etc.; mais ces préparations ne leur conservent qu'une faible partie de leur mérite. Aux États-Unis on en fait une sorte de vin (dont on tire un alcool), appelé *vin de pêche*, qui est un objet de commerce.

Le bois du pêcher est veiné de rougeâtre et fort propre à être employé en marqueterie ; les pousses sont pourvues de l'odeur des fleurs, et pourraient être employées à leur place, d'après M. Gauthier de St-Savin ; les bourgeons distillés donnent une huile volatile semblable à celle des autres parties. On en peut faire un sirop purgatif et amer qui a la saveur et l'odeur de l'amande amère (*Journ. analytique*, I, 338). Les feuilles de cet arbre, qui se cultive en plein vent, vers le milieu de la France et au midi, et en espalier aux expositions chaudes dans le Nord, sont amères, et rappellent par là et par leur odeur celles du laurier-cerise ; effectivement elles contiennent, ainsi que les fleurs, les noyaux et les amandes des fruits, de l'acide prussique ; elles sont légèrement purgatives. MM. Coste et Willemet les ont vu purger très-bien à la dose d'un demi-once à une once ; elles ont même la propriété vermifuge ; ils en préparèrent un extrait qui avait les mêmes propriétés (*Mat. méd. indigène*, p. 33). La décoction des feuilles sèches est vantée dans les maladies des voies urinaires à la dose d'une once dans une pinte et demie d'eau (*Annales de Montp.*, 1806, p. 67).

Les fleurs de pêcher sont depuis longtemps en vogue comme purgatives, et on en prépare un sirop célébré hors de mesure par Guy Patin, Riolan, Simon Piètre, etc. ; il n'est que laxatif, se donne depuis deux gros jusqu'à une once ou deux, et est conseillé surtout aux petits enfants ; les fleurs sèches se prescrivent à la dose des feuilles. On y laisse le calice, qui paraît la partie la plus énergique des fleurs ; la dessiccation fait perdre aux uns et aux autres une partie de leur force. Nous avons mentionné plus haut les usages du fruit de cet arbre ; les noyaux, qui sont inodores, ligneux, sont fébrifuges, s'il faut en croire M. Burtin, qui assure que, réduits en poudre et donnés à la même dose que le quina, ils ont les propriétés de cette écorce contre les fièvres intermittentes (*Mat. méd. ind.*, p. 73) : le même prétend que les feuilles sont aussi un bon fébrifuge. Ces noyaux brûlés dans un creuset donnent une belle couleur noire, employée en peinture (*Journ. de pharm.*, III, 466) ; ils font partie d'une poudre contre le cancer (*Dict. des drogues*, III, 593). On fait avec eux, étant infusés dans l'eau-de-vie et le sucre, une *eau de noyau* fort agréable. Les amandes du pêcher sont amères et contiennent de l'acide prussique. On peut en obtenir une huile grasse, en préparer des émulsions qu'il ne faut employer qu'avec mesure, à cause de cet acide ; mais en général on n'en fait aucun usage, peut-être par la difficulté de les obtenir, à cause de la dureté des noyaux et leur peu de volume. Ceux-ci, et le sirop de fleurs de pêcher, entrent dans quelques traitements contre le tænia, sans doute à cause de la petite quantité d'acide hydro-cyanique qu'ils contiennent. Il suinte du bois du pêcher une gomme *nostras*, ou de pays, qui a quelque analogie avec la gomme arabique et qu'on emploie à divers objets d'art.

Le *P. lævis*, DC., dont le fruit est lisse, a un goût fort différent ; il est appelé *brugnon* ; on le cultive beaucoup moins que la pêche, surtout à Paris.

Ungnad (C.-S.). *Dissertatio de malâ persicâ*. Francofurti ad Viadrum, 1777, in-4.

PERSICAIRE. *Polygonum Persicaria* L.

— DOUCE. Nom du *Polygonum Persicaria*, L., par opposition à la persicaire âcre ou poivrée, *Polygonum Hydropiper*, D.

PERSICARIA. Nom officinal du *Polygonum Persicaria*, L.

— MITIS. *Polygonum Persicaria*, L.

— MONCHADA. Nom espagnol du *Polygonum Persicaria*, L.

— URENS, off. *Polygonum Hydropiper*, L.

PERSICO. Nom italien du *Persica vulgaris*, DC.

PERSIKBOOM, PERSIKETRÆD, PERSIKKETRÆ. Noms hollandais, suédois et danois du pêcher, *Persica vulgaris*, DC.

PERSIL. *Apium Petroselinum*, L.

— D'ANE. *Chærophyllum sylvestre*, L.

— BATARD. *AEthusa Cynapium*, L.

— DE BOUC. *Pimpinella Saxifraga*, L.

— DE CERF. *Athamanta Oreoselinum*, L.

— DE CHAT. *AEthusa Cynapium*, L.

— DE CHIEN. *AEthusa Cynapium*, L.

— DE CRAPAUD. *Cicuta virosa*, L.

— (FAUX). *AEthusa Cynapium*, L.

— DES FOUS. *Phellandrium aquaticum*, L.

— LAITEUX. *Selinum sylvestre*, P.

— DE MACÉDOINE. *Bubon macedonicum*, L.

— DES MARAIS. *OEnanthe fistulosa*, L. On donne aussi ce nom à l'*Apium graveolens*, L.

— DE MARSIGOIN. Nom du *Geranium Robertianum*, L., à Angers.

— DE MONTAGNE. *Selinum sylvestre*, L. On le donne à plusieurs autres Ombellifères à feuillage découpé. Le peril de montagne blanc est l'*Athamanta Libanotis*, L. Le Persil de montagne noir est l'*Athamanta Oreoselinum*, L.

— NOIR. *Euphorbia hypericifolia*, L.

— DE ROCHER. *Bubon macedonicum*, L.

PERSILJA. Nom suédois de l'*Apium Petroselinum*, L.

PERSILLE. Nom danois de l'*Apium Petroselinum*, L.

PERSIMMON. Nom anglais du *Diospyros virginiana*, L.

PERSIS. Nom du lierre, *Hedera Helix*, L., chez les Grecs.

PERSONATA. Nom d'une plante dans Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 102), dont la racine est pectorale et les feuilles utiles contre les ulcères ; on croit que c'est une sorte de bardane ; Linné a cru y reconnaître la plante qu'il a nommée en conséquence *Arctium Personata*, L.

PERSONNÉES, *Personnatæ*. Synonyme de *Pédicularidées*.

PERSOONIA GUAREOIDES, Willd. Synonyme de *Carapa guianensis*, Aubl.

PERSULFURES. Voy. *Per*.

PERU. Un des noms malabares du *Dolichos Catiang*, L.

PERUBALSAM. Nom suédois du *Baume du Pérou*.

PERUCHÉS. Carrère (*Cat.*, etc., 124) dit que c'est le nom de deux petites maisons de la paroisse de St-Cirgue, à 6 ou 7 lieues d'Aurillac, dans le vallon de Jordane. Il y a des eaux minérales à 20 pas de ces maisons ; elles sont froides, et contiennent suivant Ozy (*Analyse des eaux de Peruchés* ; *Dict.*

Digitized by Google

min. et hydr., II, 311) de la terre calcaire, un peu de fer et de sel de Glauber, joints à une assez petite quantité d'alcali minéral.

Peruckensumach. Un des noms allemands du *Rhus Cotinus*, L.

Peruisch-cattle. (Bétail du Pérou). Nom anglais du *Lama*.

Perumarundoo. Nom tamoul de l'*Aristolochia indica*, L.

Perumaruttoo puttay. Nom tamoul de l'*Aylanthus excelsa*, Roxb.

Peruv siragum. Nom tamoul de l'*Anethum Fœniculum*, L.

Perundei codie. Nom tamoul du *Cissus quadrangularis*, L.

Perungyum. Nom tamoul de l'asa fœtida, *Ferula Asa fœtida*, L.

Perusse. Nom que porte la térébenthine fournie par le *Pinus canadensis*, L.

Perussier. Nom provençal du poirier sauvage, *Pyrus communis*, L., var. *sylvestris*.

Peruviaansche balsem. Nom hollandais du *Baume du Pérou*.

Peruvian balsam. Nom anglais du *Baume du Pérou*.

Peruviana. Nom d'une écorce de quinquina dans les auteurs espagnols, qu'on rapporte au *Cinchona nitida*, Ruiz, regardé comme variété du *C. laurifolia*, Mut. Voy. Quinquina.

Peruvianische giftwurzel. Un des noms allemands du *Dorstenia Contrayerva*, L.

Peruvianischer balsam. Nom allemand du *Baume du Pérou*.

Peruviansk balsam. Nom danois du *Baume du Pérou*.

Pervenche. *Vinca minor*, L.

— (Grande). *Vinca major*, L.

— mineure. *Vinca minor*, L.

— (Petite). *Vinca minor*, L.

Pervinca. Nom officinal, espagnol, italien et portugais de la pervenche, *Vinca minor*, L.

Pes. Un des noms du chien, *Canis familiaris*, L., en Russie.

— capræ. *Convolvulus Pes Capræ*, L.

— cati. Nom officinal du pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.

— columbinum. Voy. *Geranium*.

— equinus. *Hydrocotyle asiatica*, L.

— leonis. *Alchemilla vulgaris*, L.

— ursinus. *Lycopodium Clavatum*, L. Voy. ce mot et *Pied*.

Pesale. Nom égyptien de l'hysope, *Hyssopus officinalis*, L.

Pesang. Nom du bananier, *Musa paradisiaca*, L., à Sumatra.

Pescaco negro. Nom de l'*Astroblepus Grixalvii*, Humb., à la Nouvelle-Grenade.

Pescairodu. Nom languedocien du *Tringa Cinclus*, L.

Pescatore del re. Nom italien du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Pesce fasciano. Les Siciliens nomment ainsi le *Trigla Fagianus*, Rafin.

— Persico. Nom du *Perca fluviatilis*, L., dans quelques îles méditerranées.

Pesé, Pezé. Noms provençaux du pois, *Pisum sativum*, L.

Pesette. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., en Provence.

Pesilles. Village de France, à 5 lieues N. de Perpignan, près duquel est une source minérale tiède (18° R.), que Carcassone disait légèrement martiale : Carrère (*Cat.*, etc., 491) pense qu'elle est aussi un peu saline.

Pesse, *Pinus Picea*, L. (*Abies pectinata*, DC.).

— d'eau. *Hippuris vulgaris*, L.

Pesseguier. Nom provençal de la pêche, *Persica vulgaris*, Mill.

Pessegueiro. Nom portugais du *Pêcher*.

Pessicuria. Nom portugais du *Polygonum Persicaria*, L.

Pestilenzwurz. Nom suédois du *Tussilago Petasites*, L.

Pestilenzwurzel. Nom allemand du *Tussilago Petasites*, L.

Pestwurzhorbulein. Un des noms allemands du *Tussilago Petasites*, L.

Pet d'ane. *Onopordon Acanthium*, L.

— du diable. Un des noms du sablier, *Hura crepitans*, L.

Pétasite. Nom italien et français du *Tussilago Petasites*, L.

Petasites. Un des noms espagnols du *Tussilago Petasites*, L.

Petema. Un des noms américains du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Petelin. Nom provençal du térébinthe, *Pistacia Terebinthus*, L.

Peter-mænnchen. Nom du *Surmulet* dans le Holstein.

Peterselie. Nom hollandais du persil, *Apium Petroselinum*.

Petersilie. Nom allemand du persil, *Apium Petroselinum*, L.

Peterthal (Eaux min. de). Voy. *Renchthal*.

Petianelle. Variété de froment dans le midi de la France.

Petit barbot. Nom vulgaire du *Cobitis Barbatula*, L.

— baume. *Croton balsamiferum*, L.

— boeuf, Petit-coq-nouï, Petit-noré. Noms du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

— branda. *Chiococca racemosa*, L.

— cardamome. *Amomum Cardamomum*, L.

— cèdre. *Juniperus Oxycedrus*, L.

— chêne. *Teucrium Chamædrys*, L.

— cyprès. *Santolina Chamæcyparissus*, L.

— duc. Nom vulgaire du scops, *Strix Scops*, L.

— glouteron. *Xanthium strumarium*, L.

— grain. Nom commercial de l'*Huile d'Orangettes*.

— grain (Huile de). Nom de l'huile essentielle des feuilles de l'oranger.

— houx. *Ruscus aculeatus*, L.

— lait. Voy. *Serum*.

— liseron. *Convolvulus arvensis*, L.

— moine. Un des noms de la mésange charbonnière, *Parus major*, L.

— muguet. *Asperula odorata*, L.

— pignon. *Croton Tiglium*, L.

— pois. Semences du *Pisum sativum*, L.

— poivre. *Vitex Agnus castus*, L.

— riz du Pérou. *Chenopodium Quinoa*, L.

— souci. *Calendula arvensis*, L.

— sourd. Nom vulgaire de la grive des vignes, *Turdus iliacus*, L.

— sureau. *Sambucus Ebulus*, L.

Petite centaurée. *Chironia centaurium*, Smith.

— chélidoine. *Ranunculus Ficaria*, L.

— ciguë. *Æthusa Cynapium*, L.

— consoude. *Ajuga reptans*, L.

— digitale, *Gratiola officinalis*, L.

— douve. *Ranunculus Flammula*, L.

— joubarbe. *Sedum acre*, L.

— marguerite. *Bellis perennis*, L.

— mauve. *Malva rotundifolia*, L.

— morue. Voy. *Gadus Merluccius*. L.

— orge. *Veratrum Sabadilla*, Retz.

— oseille. *Oxalis Acetosella*, L.

— pervenche. *Vinca Pervinca*, L.

— rave. *Raphanus sativus*, L.

— sauge. Variété du *Salvia officinalis*, L.

— serpentaire. *Ophioglossum vulgatum*, L.

— valériane. *Valeriana dioica*, L.

Petiveria alliacea, L. (*P. tetrandra*, Gomès). Cet arbrisseau de la famille des Arroches, placé par Linné dans l'Hexandrie tétragynie, qui croît aux

Digitized by Google

Antilles, offre dans toutes ses parties une odeur nauséabonde d'ail, très-prononcée, qui se communique au lait et à la chair des animaux qui le broutent. On assure que cette odeur écarte les insectes. Les Nègres emploient la décoction de ses feuilles, qui ont quelque ressemblance avec celles de la verveine, ce qui fait appeler ce végétal *verveine puante*, contre l'empoisonnement avec délire, d'après M. Ricord-Madiana. La racine, qui est d'un gris jaunâtre, de la grosseur du petit doigt, ramifiée, avec une écorce assez épaisse, est nommée *rais de pipi* par les naturels et usitée comme sudorifique au Brésil dans la paralysie par refroidissement (Gomès, *Observ. botan.*, part. I, p. 13); on s'en sert en exposant le malade sur un siége à jour, au dessous duquel est cette décoction dont il reçoit la vapeur, puis on le place dans un lit où il sue abondamment, etc. On assure qu'une seule fumigation rend parfois le mouvement à un membre (*Journ. de chimie médicale*, V, 18). C'est l'*Ambuya ambo ?* de Marcgrave (*Bras.*, 26).

Petene. Nom bohême du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Petola. Nom malais de plusieurs Cucurbitacées et surtout du *Momordica Luffa*, L.

— anguina. Nom d'un *Cucumis* non décrit.

— bengalensis. *Cucumis acutangulus*, L.

— sylvestris. Nom d'un *Cucumis* qui a rapport à la coloquinte.

Pétoncles. Mollusques acéphales testacés du genre *Arca* de Linné. Voy. ce mot.

Petoroi. Nom de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L., dans les îles Kouriles.

Petoua, Petoue. Noms provençaux du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Petréole, Petreolum, Petrelaeum. Voy. *Pétrole*.

Petem. Un des noms brésiliens du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

PETRIOLO (Bains de). Ils ont été décrits par G. Santi (*Viaggo terzo*, etc., Pisa, 1806, p. 368) qui fait le tableau le plus horrible de ce séjour, jadis renommé chez les Romains et visité par plusieurs papes, mais aujourd'hui en ruines, empesté par les émanations sulfureuses, sans ressource contre la chaleur suffocante du jour et l'humidité pénétrante de la nuit, et où l'on ne trouve rien à manger ou à boire. On n'y voit que quelques rares et pauvres habitants de la Maremme qui viennent y chercher la guérison de leurs plaies, de leurs maladies cutanées et de leurs douleurs rhumatismales. Ces bains, situés près de la rivière de Farma, à 20 milles de Sienne, consistent en 3 petites chambres couvertes, tapissées d'incrustations de diverses couleurs, et en un réservoir découvert; l'eau en est légèrement sulfureuse, acidule et salée, et à 39° R. Elle contient en outre beaucoup de sulfates et de muriates, à base de chaux surtout, et à peine quelques vestiges de carbonate de fer. Les incrustations renferment du soufre et du sulfate de fer de nouvelle formation. Au delà de la rivière, dans les montagnes, est une autre source thermale acidule sulfureuse analogue à la première, et qui malgré son nom de *Bagno delle caldanelle*, n'est qu'un trou couvert de broussailles; toutes deux sont usitées uniquement à l'extérieur, en bains et en douches.

Petro-chelidon. Nom grec du martinet noir, *Hirundo Apus*, L.

Petrocossus. Voy. *Lepis Petrocorius*.

Petrol, Petroleo, Petrolio. Noms anglais, espagnol et italien du *Pétrole* (Bitume).

Petrole. Un de noms de la bruyère, *Erica vulgaris*, L.

Pétrole ou Petréole, *Petroleum*, *Petreolum*, *Pretrelaeum* (πετρελαιον, de πετρος, et d'ελαιον, huile). Espèce de bitume liquide (Voy. ce mot).

PETROMYZON, Lamproies. Genre de poissons chondroptérygiens, remarquable par les sept ouvertures branchiales qu'ils ont de chaque côté, d'où leur nom vulgaire de *sept-œil*. Plusieurs espèces sont alimentaires. La grande lamproie (*P. maximus*, L.), longue de 2 ou 3 pieds, qui remonte au printemps dans les embouchures des fleuves, est la plus estimée, surtout à Rome et en Angleterre. En France, où elle l'est beaucoup moins, on l'a même regardée comme pernicieuse; la chair en est grasse, molle, tendre, savoureuse : sa graisse a été recommandée comme émolliente et adoucissante. La lamproie de rivière (*P. fluviatilis*, L.) est moitié moins longue). La petite lamproie de rivière (*P. Planeri*, Bl.) n'a que 8 à 10 pouc. Le *P. sept-œil*, Lacép., de la Seine, long seulement de 5 à 6 pouces, est très-usité à Rouen, Elbeuf, Louviers, etc. Les petites espèces, dont M. Duméril a fait en 1812 son genre *Ammocœtus*, sont peu recherchées, quoique alimentaires aussi, à cause de leur ressemblance avec les vers de terre; on les emploie surtout comme appât : tel est le *P. branchialis*, L.; tel est aussi le *P. ruber*, Lacép., découvert il y a peu d'années à l'embouchure de la Seine.

Pétron, Pétrot. Noms du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Petronsianum. Nom de la mélongène, *Solanum Melongena* L., dans quelques auteurs.

Petrosella. Nom italien de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.

Petroselinum. Nom officinal de l'*Apium petroselinum*, L.

— macedonicum, off. C'est le *Petroselinum* de Pline, *Bubon macedonicum*, L.

PETROWITZ en Silésie. Il y existe une source ferrugineuse froide, d'une faible importance, dont parle E. Osann, dans sa *Revue* des principales eaux minérales de la Prusse.

Petrzel. Nom bohême du persil, *Apium Petroselinum*, L.

Pettirosso. Nom italien du rouge-gorge, *Motacilla rubecula*, L.

Petuso. Nom provençal de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Petun, Petum. Noms brésiliens du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Petuve. Nom provençal du grand-duc, *Strix Bubo*, L.

Peuce. Nom grec du *Pin*.

Peucedan. Nom espagnol, italien et portugais du *Peucedanum officinale*, L.

PEUCEDANUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie digynie, dont le nom vient de πευκη, pin, de la gomme-résine que rend le *P. officinale* (fenouil de porc, queue de pourceau), végétal herbacé du midi de l'Europe, à fleurs jaunes, dont la racine contient un suc jaune gommo-résineux, d'une odeur forte et vireuse, qu'on em-

Digitized by Google

ployait autrefois en médecine, après l'avoir fait épaissir au soleil ou sur le feu : les anciens estimaient surtout celui de Sardaigne. On le donnait contre l'hypochondrie, le catarrhe, la rétention des règles, l'épilepsie, les névroses, la paralysie, etc., à la dose d'un gros dans du miel blanc. Ces propriétés sont indiquées par Dioscoride (*lib.* III, *c.* 76) et Pline (*lib.* XXV, *c.* 9), mais les modernes n'ont jamais connu cette gomme-résine, de sorte qu'il y a lieu de douter si notre plante est la leur. Le *P. Silaus*, L., *Seseli pratensis* des dispensaires, qui vient chez nous dans les prairies humides, et dans le nord de l'Europe, ce qui le fait appeler *Peucedanum des Anglais, des Allemands*, etc., est estimé diurétique et propre à briser la pierre de la vessie, etc. On n'en fait également aucun usage.

Delius (H.-F). *Diss. de peucedano germanico.* Erlangæ, 1753, in-4.

PEUMUS. Genre de plantes de la famille des Rhamnées ou Nerpruns, de l'Hexandrie monogynie, dont le nom vient de *peumo* qu'il porte au Chili où il croît. Il renferme 4 espèces, les *P. Boldu*, Molina, *P. alba*, Mol., *P. rubra*, Mol., et *P. mammosa*, Mol., qui ont des fruits ou drupes comestibles, du volume d'une olive, que l'on fait tremper dans l'eau tiède avant de les manger; l'amande contient une huile abondante. L'écorce de ces arbres sert dans la teinture en noir, et à tanner les cuirs (Molina, *Chili*, 159; Feuillée, *Plant. méd.*, III, 12). Ce genre est nommé *Ruisia* dans la Flore du Pérou, dont le *R. fragrans* est le *P. Boldu;* mais Cavanilles ayant donné ce nom à un autre genre de la famille des Malvacées, il faut préférer celui de *Peumus*.

Peuple. *Populus nigra*, L.

Peuplier. *Populus nigra*, L.

— d'Amérique. *Coccoloba uvifera*, L.

— blanc. *Populus alba*, L.

— baumier. *Populus balsamifera*, L.

— franc. *Populus nigra*, L.

— d'Italie. *Populus fastigiata*, Poiret.

— noir. *Populus nigra*, L.

— tremble. *Populus tremula*, L.

Peuterron. Un des noms du *Câprier*. Voy. *Capparis*.

Peverella. Nom italien de la sariette, *Satureja hortensis*, L.

Peverosa. Nom de la mactre poivrée, *Lutraria piperata*, L., à Venise, suivant Belon.

Pevions. Nom malais du *Physalis flexuosa*, L.

Pewit. Nom anglais du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., et autres oiseaux.

Pezo olive. Nom provençal du gros-bec, *loxia coccothraustes*, L.

Peyaz ibescuti. Nom persan de l'*Erythrohium indicum*, Rottler.

Peycoomutikai. Nom tamoul de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Peycumutikai. Autre nom tamoul du *Cucumis Colocynthis*, L.

Peyr. Un des noms bohêmes du chiendent, *Triticum repens*, L.

Peyrat (Eaux min. de). Voy. *Usdo*.

Pezica. Champignon indéterminé de Pline, dont on a fait le nom de *Peziza*, appliqué par Linné à un genre de la même famille.

Peziza Auricula, L., oreille de Judas. Ce champignon cupuliforme, presque gélatineux, d'un brun rougeâtre, sans pied, qui croît sur les vieux sureaux, etc., ce qui le fait appeler *Fungus Sambuci*, est employé infusé dans du vin contre l'hydropisie, les inflammations de la gorge, etc., etc. On le remplace à tort dans les officines par le *Boletus versicolor*, L., c'est le *mo-li* des Chinois. Le nom de *peziza* vient de πεσος, pourriture, parce que plusieurs espèces de ce genre croissent sur les végétaux qui se décomposent (voy. Pline, *lib.* XIX, *c.* 3).

Pezoul. Nom languedocien du pou. Voy. *Pediculus*.

Pexa boullem ou muama. Nom portugais du lamantin. *Trichecus Manatus*, L.

Pfefflein. Nom allemand de la grive mauvis. *Turdus iliacus*, L.

Pfaffenroehrlein. Un des noms allemands du *Taraxacum Dens leonis*, Desf.

Pfau. C'est, en allemand, le paon domestique, *Pavo cristatus*, L.

Pfebe. Un des noms allemands du *Cucumis Melo*, L.

Pfeffer. Nom allemand du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

Pfefferkraut. Nom allemand du *Lepidium latifolium*, L., et du *Satureja hortensis*, L. (Jourdan, *Pharm. univ.*).

Pfeffermuenze. Nom allemand du *Mentha piperita*, L.

PFEFFERS ou **PFOEFERS.** Village du canton de St-Gall en Suisse, près de Coire, célèbre par ses bains d'eaux thermales. Ils sont situés sur des rochers, dans une gorge épouvantable, formée par l'impétueuse rivière de la Tamina; on y descend par un mauvais sentier fort roide, de 1/4 de lieue, et l'on n'y voit le soleil, même au milieu de l'été, que de 11 à 3 heures. La source, qui est chaude (30° R.), sort des rochers à 6 ou 700 pas des bâtiments, au fond d'un abîme affreux qui forme un des tableaux les plus remarquables de la Suisse; elle ne coule qu'en été, et donne en général 1,400 pintes d'eau par minute. Elle est inodore, sans goût, sans couleur, transparente, ne forme aucun dépôt et se conserve bien en bouteilles. Ces eaux sont renommées depuis des siècles en Suisse et à l'étranger, en boisson et en bains qu'on prend du milieu de juin au commencement de septembre. Il y a des bains communs, où les sexes sont séparés. L'abbaye de Pfeffers, dont ils dépendent et qui les fait administrer par un intendant, y entretient pendant toute la saison des eaux un médecin et un chirurgien. Tous les samedis on voit accourir à Pfeffers une multitude de gens des campagnes de toutes les contrées voisines et surtout du pays des Grisons; autrefois ils restaient dans les bains jusqu'au lundi matin, pour provoquer la sueur, et s'y faisaient ventouser. Fabrice de Hilden qui les a décrits, dit qu'on y demeure des journées entières, qu'on y mange et qu'on y dort, d'où résultait souvent une éruption semblable, quoique moins intense et moins douloureuse, à celle que produisent les eaux de *Louesche* (voy. ce mot) : aujourd'hui, d'après M. Payen, on y reste encore de 7 à 10 heures de suite. L'usage de l'eau en boisson est sujet à causer des vertiges. M. J.-A. Kaiser, qui récemment a traité des propriétés médicinales de ces eaux, et décrit les nouveaux arrangements des bains, dont il vante les agréments, les indique dans les affections de l'estomac, du foie et de la vessie, les maladies nerveuses, les éruptions cutanées, etc. Fr. Hoffmann (*De aqua, medicina universali.* Halæ, 1712, in-4°) les regardait comme dues à la fonte des neiges et ne contenant aucune substance minérale;

Digitized by Google

néanmoins, conformément à ses idées sur les vertus de l'eau commune, il les disait très-diurétiques et fort bonnes dans les maladies causées par des parties tartareuses, le scorbut, la goutte, la gravelle, la rétraction des membres. Au reste, d'après l'analyse de M. Capeller, pharmacien à Coire, elles contiennent, par pinte de 16 onces, 2 grains 1/2 environ de principes minéralisateurs, formés de : muriate de magnésie et extractif, 0,10 ; m. de soude, 0,21 ; résine, 0,06 ; sulfate de soude, 0,62 ; s. de chaux, 0,37 ; carbonate de chaux, 0,32 ; carbonate de magnésie, 0,87.

Rahn (C.). *Kurze beschreibung des Pfefferser mineral-wassers* (*Ahandl. der naturforsch. Gesellsch. in Zürich*. B. 3. S. 363).— Kaiser (J.-A.). Notice sur la situation et les propriétés médicales des bains de Pfoefers (en allemand). Coire, 1822, in-8. — Le même. Obs. méd. (en allemand) sur les eaux de Pfœfers (*Trans. des soc. médicales réunies de la Suisse*, I, prem. part. Zurich, 1828).

Pfennigkraut. Nom allemand du *Lysimachia Nummularia*, L.

Pferdesaamen. Un des noms allemands du *Phellandrium aquaticum*, L.

Pferdeschmalz. Un des noms allemands de la *Graisse de cul de Cheval*.

Pfingstrose. Un des noms allemands de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L.

Pfirschenbaum. Nom allemand du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

Pflaume. Nom allemand de la *Prune*.

Phabes. Nom du pigeon biset, *Columba livia*, L., dans Aldrovande.

Phaga. Nom du pigeon ramier. *Columba Palumbus*, L., en grec moderne.

Phace. Synonyme grec de *Phacos*, lentille d'eau.

Phacon. Ancien nom grec de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

Phacos. Nom de la lentille d'eau, *Lemna minor*, L., dans Théophraste.

Phaedra, Phaedron. Noms de l'*Equisetum* chez les anciens.

Phaemotium. Un des anciens noms grecs de la *Renoncule*.

Phagédéniques, *Phagedenica*. Substances propres à ronger les chairs baveuses des plaies, des ulcères, etc., Ce terme est synonyme de *Caustiques* (Voy. ce mot).

Phagros des Grecs modernes, Phagrus. C'est le χρυσοφρυς d'Aristote, *Sparus erythrinus*, L.

Phegus. Nom grec ancien du *Quercus Æsculus*, L., que l'on croit l'*Æsculus* de Pline.

Phaina schelli. Nom tamoul de l'*Acanthus ilicifolius*, L.

Phaisan. Voy. *Faisan*, et surtout *Phasianus*.

Phal-modecca. Nom tamoul du *Convolvulus paniculatus*, L.

Phalacrocorax. C'est le *Pelecanus Carbo*, L., dans Aldrovande.

Phalæna. Nom d'un genre d'insectes de l'ordre des Lépidoptères, auquel appartient les vers à soie, *P. Mori*, L., dont nous avons parlé à l'article *Bombyx*. V. ce mot.

Phalaia. Ce mot indique une sorte de panacée universelle dans quelques ouvrages anciens.

Phalangère. *Anthericum ossifragum*, L.

Phalangia. Ancien nom de la tarentule, *Lycosa Tarentula*, Latr., et autres araignées venimeuses, jadis usitées. V. *Phalangium* (Animal).

Phalangion. Voy. *Phalangium* (Plante).

Phalangium (Animal). Genre d'arachnides trachéennes, auquel Linné a rapporté une espèce d'araignée venimeuse dont Dioscoride parle sous ce nom (*lib.* VI, *c.* 42), et sur laquelle s'est beaucoup étendu son commentateur.

Phalangium (Plante). Ce genre, de la famille des Liliacées de l'Hexandrie Monogynie, renferme une espèce, le *P. Quamash*, Pursh, qui croît sur les bords du Mississipi, où il est connu sous ce dernier nom, et dont les sauvages font cuire les bulbes sur des pierres brûlantes pour s'en servir comme nourriture; ils les récoltent pour l'hiver et en font une grande consommation (*Flora amer. sept.*, I, 226). On ignore quelle est la Liliacée dont parle Dioscoride (*lib.* III, *c.* 105) sous ce nom, et qui avait pour propriété de remédier aux piqûres des scorpions, des araignées, des phalangères, etc., d'où lui vient son nom (Pline, *lib.* XXXVI, *c.* 12).

Phalaris canariensis, L., Alpiste. Cette Graminée, de la Triandrie Monogynie, originaire des Canaries, ce qui la fait appeler *Graine des Canaries* ou *Canaris* (serins), porte dans ses épis ovoïdes des graines rondes, noires ou blanches, semblables au millet, et appelées *Millet long*, dont on nourrit les serins; on en envoie beaucoup de Barbarie, où elle se nomme *Escayole*, et on la cultive en Provence. Elle est alimentaire et renferme un amidon abondant et une farine nourrissante; on en peut faire des cataplasmes qui conservent leur humidité plus longtemps qu'aucun autre, d'après Marcel de Serres; on en prépare une colle qui sert à l'encollage des toiles à *cieux ouverts*, c'est-à-dire en plein air, tandis qu'on ne peut encoller avec celle de froment ou autres céréales que dans des caves, ce qui nuit à la santé des ouvriers. M. Dubuc a reçu un des prix de la commission Monthyon pour avoir indiqué cet emploi important. Dioscoride (*lib.* III, *c.* 142), ainsi que Galien (*De Simpl.*, *lib.* VIII) et Pline (*lib.* XXVII, *c.* 12), vantent une plante sous le nom de *Phalaris*, qui paraît être une Graminée, contre les maladies de la vessie.

Cadet Gassicourt (C.-L.). Note sur l'alpiste (*Journ. de pharm.*, I, 49). — Dubuc (aîné). Mémoire sur l'encollage des étoffes, etc., au moyen de diverses espèces de paremens, etc. (*Journ. de pharm.*, VII, 322).

Phalaropus. Genre de petits oiseaux échassiers. Voy. *Tringa*.

Phalkon. C'est le faucon, *Falco communis*, L., en grec moderne.

PHALLUS. On a retiré de ce genre, de la famille des Champignons, les Morilles (voyez *Morchella*), qui sont succulentes, d'une odeur suave, et comestibles. Le *P. impudicus*, L., qui croît dans les bois chez nous, surtout dans ceux du midi, est, dit-on, prolifique et érotique; on le donne en poudre, dans du vin : c'est probablement par une sorte de signature qu'on agit ainsi. Il est très-fétide et vénéneux, outre qu'il a un volva qu'on n'observe pas dans les morilles; son chapeau répand une liqueur gluante. Le *P. Adriani*, Vent., qui croît près de Blois, et qui était confondu avec le précédent, fait éprouver, d'après Clusius, un engourdissement à la main qui

Digitized by Google

le serre; la liqueur de son chapeau a été conseillée contre la goutte. Le *Phallus* était, comme on sait, l'organe générateur chez les anciens, qui l'avaient déifié, et par lequel ils juraient, ainsi qu'on le fait encore en Égypte, d'après ce que rapporte M. Larrey dans ses *Campagnes*.

PHANÉROGAMES. Ce nom, qui signifie *Noces visibles*, s'applique à tous les végétaux de sexes apparents et qui se reproduisent par suite d'une fécondation évidente, c'est-à-dire aux *Monocotylédones* et aux *Dicotylédones*. Cette grande division renferme, jusqu'ici, le nombre le plus considérable de plantes connues et les plus utiles; mais celui des *Agames* sera certainement un jour plus grand, s'il ne l'est pas déjà; tant certains genres de cette série polymorphe sont nombreux en espèces.

Pharagou. Nom de la noix de ben, *Moringa aptera*, Gaertn. sur le mont Sinaï.

Pharicum. Nom d'un végétal inconnu et délétère dans Dioscoride (*lib.* VI, c. 20); ce nom dérive de celui d'un empoisonneur appelé *Pharicus*, d'après le scholiaste de Nicandre.

Phassa. Un des noms vulgaires du pigeon ramier, *Columba Palumbus*, L.

Pharmac. Voy. *Pharmacum*.

PHARMACIE. Partie de la médecine qui a pour but la préparation, la confection et la conservation des médicaments, dont la *matière médicale*, ou pharmacologie, fait connaître l'histoire et les caractères naturels, physiques et chimiques : elle constitue une branche séparée de l'art, dont il n'entre pas dans notre plan de traiter. Les ouvrages qui la concernent se nomment quelquefois, mais improprement *Pharmacies*, plus volontiers *Traités de Pharmacie*, et plus convenablement *Pharmacopées*. *Pharmacie* est en outre le nom de l'officine du pharmacien.

Manget (J.-J.). *Bibliotheca pharmaceutico-medica*, etc. Genève, 1703-1704. 2 vol. in-fol. — Aulber (J.-H.). *Diss. de pharmacia usu et abusu*. Strasbourg, 1766, in-4. — De Mèze (P.). Fastes de la pharmacie. Paris, 1830, par livraisons. Voy. *Pharmacopées*.

Pharmacie portative. On donne ce nom à des collections de médicaments usuels tout préparés, pour en faire usage en route ou dans des lieux où il n'y a pas de pharmacie. Il est facile de voir l'abus qu'en peut faire de ce genre de préparations, même avec les meilleures intentions, qui ne font jamais la capacité. On peut dire qu'elles nuisent plus qu'elles ne servent, et il serait à désirer qu'elles ne pussent être qu'entre les mains des gens de l'art, qui exercent loin des officines, comme la loi leur en donne le droit.

Pharmacites. Espèce de terre bitumineuse. Voy. *Ampelites*.

Pharmacochimie. Synonyme de *Chimie pharmaceutique*.

Pharmacologie. Histoire des médicaments : de φαρμακον, médicament, et de λογος, discours. C'est un synonyme de *Matière médicale*. Voy. ce mot.

Pharmacopées. Traités écrits sur la pharmacie, et qui renferment, outre les éléments de cette science, le mode de préparation, etc., des médicaments, et des formules composées par les médecins anciens ou modernes pour l'usage journalier (voy. l'article *Formulaires*). Le nombre de ces ouvrages est considérable; il n'entre pas dans notre plan d'en donner la liste, parce qu'ils appartiennent à une partie distincte du sujet traité dans ce Dictionnaire. Nous indiquerons seulement les sources où on pourra puiser pour avoir un catalogue complet de ces écrits, qu'on peut diviser en deux ordres, ceux qui sont sanctionnés par l'autorité que l'on nomme *Codex*, et ceux qui sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Voyez donc : 1° Une liste des pharmacopées, publiée par Savary dans le *Journ. de médecine* de Leroux, etc., tom. XXII, p. 471 ; 2° les bibliographies des articles *Pharmacie* (*Dict. des sc. méd.*, XLI, 218) et *Pharmacopées* (*ibid.*, 262) ; 3° une liste des pharmacopées étrangères placée en tête du premier volume de la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan ; 4° le *Bulletin des sciences médicales* de Férussac, où sont analysées beaucoup de pharmacopées étrangères (1824 à 1831).

Pharmacoposia, *Pharmacoposia*. Médicament liquide quelconque, mais plus particulièrement un médicament purgatif (*Dict. des drogues*, IV, 166).

Pharmacum sagueri, Rumphius (et non Pharmac). Sous ce nom le botaniste hollandais parle d'un végétal des Moluques, non encore reconnu, dont il distingue deux variétés; son fruit rend une liqueur visqueuse que l'on a comparée à la térébenthine; ses racines servent à préparer, par macération, une sorte de bière (*Hort. amb.*, II, 136).

Pharnaceum Cerviana, L. Cette petite plante annuelle, de la famille des Caryophyllées, de la Pentandrie Trigynie, qui croît en Espagne, en Afrique, dans l'Inde, etc., y est employée, en décoction, comme sudorifique, contre la toux, l'asthme, la fièvre hectique, la consomption, etc., à la dose d'un gros, avec partie égale de sucre (*Trans. phil. abr.*, I, 136). Elle se produit avec une grande facilité jusque dans les allées de nos jardins, une fois qu'elle y est semée. Pharnace, roi de Pont, passe pour avoir le premier mis en usage cette plante (Pline, *lib.* XXIII, c. 4), ce qui la lui a fait dédier. Le *P. Mollugo*, L., a des feuilles amères qui sont regardées comme stomachiques, apéritives et anti-septiques, en infusion; on l'emploie surtout dans le cas de suppression des lochies ; à l'extérieur on le conseille dans les douleurs d'oreilles, mêlée à l'huile de ricin (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 431).

Pharfaria. Ancien nom du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

PHASCUM. Ce genre comprend de petites mousses n'ayant quelquefois qu'une demi-ligne, ce qui a fait penser que l'une d'elles pouvait être l'hysope de Salomon, parce que ce roi botaniste indique cette dernière plante, qu'il oppose au cèdre, comme le plus petit des végétaux.

Phaseole. Un des noms du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.

PHASEOLUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Diadelphie Décandrie, dont le nom vient de *Phaselus*, barque, de la forme des semences de l'espèce vulgaire; il renferme des végétaux fort voisins des *Dolichos*, la plupart volubiles

Digitized by Google

et annuels, dont les fruits contiennent des semences nutritives, et d'un usage alimentaire très-répandu dans beaucoup de régions chaudes du globe. Le *P. aconitifolius*, L. F., se cultive à Pondichéry pour ses semences, qui y servent de nourriture. Le *P. coccineus*, Lam., haricot d'Espagne, haricot à fleur, orne la plupart de nos jardins de ses belles fleurs rouges, et ses fruits peuvent se manger en vert, ainsi que ses propres semences bigarrées. Le *P. Max*, L., qui se nomme *Mas* en arabe, a des gousses velues, dont les semences sont comestibles en Perse, etc. Le *P. Mungo*, L., qui est le *Mungo* des Persans, a des grains noirâtres dont on se nourrit dans l'Inde. On assure que les marins anglais font provision pour leurs vaisseaux d'une fécule retirée de ces semences; on donne aussi celles-ci aux chevaux, d'après Garcias Desjardins, qui prétend qu'elles sont utiles contre les fièvres (*Drogues*, 350). Le *P. nanus*, L., haricot nain, est cultivé abondamment en Europe pour ses graines, dont on fait un grand usage alimentaire. On se nourrit aussi dans l'Inde du *P. radiatus*, L. Le *P. trilobus*, Aiton, passe dans l'Inde, d'après le docteur Hamilton, pour avoir ses semences fébrifuges (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 434). On cultive, au Tonquin, le *P. tunquinensis*, Lour., pour ses semences, qui y sont un mets recherché (*Flora cochinch.*, II, 529). Il y a une multitude d'autres espèces alimentaires à la Chine (*Bull. de pharm.*, VI, 344), aux Philippines (*Trans. phil. abr.*, I, 102), etc. Nous terminerons par l'espèce suivante, la plus répandue de toutes, en Europe du moins.

P. vulgaris, L., haricot. Cette espèce, originaire sans doute de l'Asie, comme la plupart des autres espèces, se cultive en Europe depuis un temps immémorial, dans les jardins et en plein champ. On en connaît beaucoup de variétés, dont une à semences rouges, une autre de couleur ventre de biche, une autre bariolée, etc.; le plus grand nombre est à graines blanches, qui sont tantôt comprimées et en rein, d'autres fois ovoïdes, arrondies, etc. Les meilleures sont celles à peau tendre, fine, parce qu'elles cuisent vite et se mettent facilement en farine; une des plus renommées est celle dite de Soissons. C'est un légume d'une facile culture, très-abondant, et qui est recherché de toutes les classes de la société, mais surtout des pauvres l'hiver, et dans les campagnes pendant les trois quarts de l'année, à cause de son bas prix. Les haricots se mangent en gousse, qu'on appelle *haricots verts*, pendant les mois de mai et juin; et même à Paris, l'art du jardinier est parvenu à en produire pendant dix mois de l'année au moyen de couches chaudes; ils forment en cet état un mets très-agréable, et plus recherché des personnes délicates que lorsqu'ils sont en grains, parce qu'il se digère mieux et est moins flatulent, surtout cuit à l'eau et assaisonné au beurre très-frais. On en conserve pour l'hiver, soit séchés, soit dans de la saumure. Les semences, avant d'avoir acquis tout leur développement, se mangent fraîches pendant une partie de l'été, et on en fait alors une grande consommation, accommodées de toutes manières, au maigre, au gras, cuites avec des viandes, etc., même en salade; sec, ce légume se conserve pendant plusieurs années, gonfle beaucoup à la cuisson, s'accommode également d'une multitude de façons, et sert à préparer aussi des soupes, des potages, des purées, etc.; c'est la ressource du pauvre, et ce l'était plus encore avant l'extension de la culture des pommes de terres. On en fait entrer dans le pain dans les temps de disette. On accuse le haricot d'être indigeste, lourd, flatulent, laxatif; mais cela n'a lieu que pour les estomacs délicats ou chez les gens faibles, les hommes de cabinet, chez les personnes âgées, etc. Les individus robustes, faisant beaucoup d'exercice, n'en éprouvent aucun inconvénient. Les haricots rouges, qui contiennent un principe légèrement astringent, causent, dit-on, moins de borborygmes et ne donnent pas lieu à la formation de tant de gaz intestinaux.

Depuis quelques années on s'est aperçu qu'il y avait dans les cultures de notre haricot ordinaire plusieurs espèces qui s'y étaient glissées, probablement exotiques, si elle ne sont pas des hybrides du *vulgaris* et du *nanus*, ou le résultat d'une longue culture; tels sont les *P. compressus*, DC., *P. sphæricus*, Savi, *P. tumidus*, Savi, qui partagent d'ailleurs leurs propriétés nutritives et économiques.

PHASGANION, PHASGANIUM. Noms grecs de la bardane, *Arctium Lappa*, L., dans Aëtius.

PHASIANUS, Faisans. Genre linnéen d'oiseaux, de l'ordre des Gallinacés, subdivisé aujourd'hui en plusieurs autres peu importants, et qui comprend un grand nombre d'espèces, plus intéressantes d'ailleurs comme médicament; d'une d'elles (*P. pictus*, L,). paraît être le Phénix de Pline (*lib.* X, *c.* 2). Tels sont surtout le faisan commun et le coq, espèces assez voisines pour qu'on en ait obtenu des métis, fort recherchés des gourmets.

P. colchicus, L., faisan, et mieux *Phaisan* commun (*Faune des méd.*, Pl., XXXIII, f. 1). Cet oiseau, de la grosseur du coq, mais dont la femelle est plus petite, a été apporté, dit-on, des bords du Phase (d'où est formé le nom du genre) par les Argonautes. Il se trouve aujourd'hui répandu dans l'ancien comme dans le nouveau continent, où il habite les lieux marécageux, les taillis et les bois en plaine, et se nourrit d'herbes, de graines, de nymphes de fourmi. Réduit à l'état de domesticité dans toute l'Europe, où on l'élève avec beaucoup de soin dans des faisanderies, il ne se trouve à l'état sauvage ni en Suède, ni en Angleterre, ni en Suisse. On en connaît plusieurs races et un grand nombre de variétés. Ce que nous allons dire du faisan ordinaire s'applique en grande partie au *Faisan blanc*, au *Faisan varié*, au *Faisan doré de la Chine*. Voy. aussi *Cocerico*. Cet oiseau, non moins estimé des modernes que des anciens (voy. *Faune des méd.*, V, 125) et de tout temps réservé pour la table des riches, où parfois jadis on le servait recouvert de sa peau et paré de ses plumes, a la chair brune, riche en osmazôme, très-savoureuse, surtout en automne, où elle est plus grasse, plus tendre et plus succulente. Elle jouit de propriétés toniques, stimulantes, analogues à cel-

Digitized by Google

les de l'alouette, de la bécasse, du chevreuil, du coq de bruyère, etc., et convenables seulement aux individus bien portants. Celle des faisandeaux, ou jeunes faisans, qui est blanche, tendre, restaurante, convient mieux aux individus faibles, lymphatiques, aux convalescents, et a été recommandée, en cette qualité, depuis Galien jusqu'à nos jours, dans les cas de cachexie, de scrophules, de suppuration colliquative (Alexandre de Tralles), de phthisie (Leonellus Faventinus, cité par Van den Bossche), et aussi contre l'épilepsie et les convulsions. Ajoutons que ses œufs, d'un gris verdâtre, plus petits que ceux de poule, sont non moins délicats que recherchés; que le sang du faisan passait pour alexipharmaque, son fiel pour ophthalmique, sa graisse, qui entrait dans l'*Emplâtre diapyrum* de Paul d'Égine, pour utile dans le tétanos et l'hystérie, et de plus, à l'extérieur, comme fortifiante, résolutive, anti-rhumatismale; qu'enfin du vin dans lequel a été noyé un faisan était jadis réputé un excellent remède contre la colique (voyez, pour plus de détails, l'article *Faisan* de la *Faune des méd.*, V, 117).

P. Gallus, L. (*Faune des méd.*, pl. XI, f. 2). Cet animal dont, en français, le mâle est nommé *Coq*, la femelle *Poule*, le petit *Poulet*, et qui prend le nom de *Coquâtre* ou de *Chapon*, selon qu'il a été châtré à demi ou complétement, est de tous les oiseaux de basse-cour le plus répandu et le plus utile. Il offre un grand nombre de variétés, outre qu'aujourd'hui on distingue plusieurs espèces de coqs sauvages, décrites par Sonnerat, Shaw et Leschenault. Cet animal est trop connu pour qu'à l'exemple des bromatologistes nous nous arrêtions à établir de minutieuses distinctions entre la chair du poulet, tendre, savoureuse, délicate et si estimée; celle du chapon, plus tendre encore, plus grasse et plus restaurante; celle de la poule, fort bonne aussi, surtout dans le jeune âge; et enfin celle du coq, ordinairement sèche et plus ou moins dure, si ce n'est dans la jeunesse de l'animal: nous dirons seulement que les trois premières forment un aliment sain, léger, de facile digestion, convenable aux estomacs faibles, irritables, aux individus qui n'ont pas besoin d'une nourriture très-substantielle, et aux convalescents des maladies aiguës; que leur décoction dans l'eau, seules ou associées à quelques légumes et à un peu de sel, constitue des bouillons adoucissants, rafraîchissants, légèrement alimentaires, fort convenables comme transition entre les simples tisanes et le bouillon de bœuf, à la suite des affections inflammatoires, dans les névroses, et aussi dans les irritations d'entrailles, certaines constipations (R.-F. Ovelgün, *Acta acad. nat. cur.*, VII, 75; J.-C. Trumph., *ibid.*, IX, 410), la lienterie, où M. Séguer l'a cru spécifique (*ibid.*, VI, *Append.*, 89; et VII, *Append.*, 209); que par l'addition de diverses plantes anti-scorbutiques, sudorifiques, pectorales, etc., on peut encore souvent en modifier utilement l'action et en multiplier les usages (voy. l'art. *Gallus*, t. III, p. 212 à 305 de la Suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy); que le simple infusion du poulet dans l'eau bouillante, nommée *thé de poulet*, est quelquefois prescrite, sans grand avantage d'ailleurs, comme tisane prétendue restaurante, dans des cas analogues; qu'enfin la chair du coq, rarement employée comme aliment, et en effet peu digestible, était surtout fort usitée pour composer des bouillons, des gelées, des jus et même une *essence de coq*, qui passaient, le premier pour laxatif, apéritif, détersif; les autres pour nutritifs, fortifiants, corroborants; la dernière pour aphrodisiaque, bonne contre l'épuisement, la consomption, la stérilité, etc. Quant aux vertus béchiques, antiphthisiques, etc., attribuées à la chair de ces divers animaux, ou au contraire à l'inconvénient dont on l'accusait, de disposer à la goutte, l'expérience ne les a pas confirmés; il en est de même des qualités anti-herpétiques, anti-lépreuses, etc., que l'on croyait pouvoir donner au poulet en le nourrissant de chair de vipère; à la faculté attribuée à la poule, appliquée vivante sur la région du cœur, dans les cas de fièvre maligne pétéchiale accompagnée de défaillance, d'absorber le venin, auquel, disait-on, elle ne tardait pas à succomber (Crueger, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. 2, A. 9, 1690, p. 240), et même à la prétendue efficacité de cet animal, appliqué encore chaud sur la tête, dans les affections cérébrales, le délire, etc.

D'autres parties de ces oiseaux figuraient aussi naguère parmi les médicaments. C'est ainsi que la cervelle du coq était quelquefois administrée dans du vin, pour guérir le cours de ventre, ou en frictions sur les gencives pour faciliter la dentition; que ses organes génitaux séchés et réduits en poudre, étaient censés aphrodisiaques, à la dose d'un gros, propriété attribuée aussi à son sang et à l'eau distillée qu'on en obtenait; que la tunique interne de son gésier, ainsi que de celui de la poule et du chapon, préparée de la même manière, et donnée à la dose de 24 à 36 grains, passait pour un puissant stomachique (d'après la croyance où l'on était que les poules digèrent réellement de petites pierres qu'elles sont dans l'habitude d'avaler pour faciliter le broiement des graines dont elles se nourrissent), et pour bonne aussi contre le vomissement, la diarrhée, la colique néphrétique, l'aménorrhée: elle faisait partie de la poudre de Bartholet, renommée contre l'incontinence d'urine, affection où le gésier même était surtout renommé. Nous ajouterons que ce gésier, dont la nature, suivant M. Bouillon-Lagrange (*Ann. de chim.*, LV, 225), diffère de celle de l'albumine et de la gélatine, séché à l'étuve entre deux papiers et réduit en poudre, d'après le procédé de M. Pia, a été vanté, à la dose de 2 scrupules à 1 gros, en deux fois, contre les fièvres intermittentes, par M. de St-Priest, dont la recette a été publiée par ordre du gouvernement (*Dict. des drogues*, III, 1); qu'on prescrivait le fiel de coq contre les taches des yeux; sa graisse, dite émolliente et résolutive, contre les fissures, les douleurs d'oreilles, les pustules de la cornée, la hernie même (C. Rousler, *Miscell. acad. nat. cur.* Dec. I, A. 3. 1672, p. 527, 551); tandis que celle du chapon était particulièrement préconi-

Digitized by Google

sée contre les engelures, la goutte et le rhumatisme; dirons-nous enfin que deux parties, l'une blanche et l'autre jaune, dont la fiente de poule est formée, la première, employée par les vétérinaires contre les *tranchées rouges* des chevaux, était renommée, soit à l'intérieur, à la dose d'un demi-gros, pris soir et matin dans du vin blanc, contre la colique, la jaunisse, les calculs, la suppression d'urine, et jusque dans la pleurésie (J.-P. Alerecht, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. 2, A. 1, 1682, p. 191; et *Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 1 et 2. *Append.* 198), soit à l'extérieur, pour dessécher les humeurs de la tête; tandis que la seconde, frite dans du beurre frais ou de l'huile, passait pour efficace contre les ulcères de la vessie. Quant aux œufs de poule, dont nous avons parlé en détail à l'article *OEuf* (voy. ce mot), c'est ici le lieu d'observer qu'ils sont quelquefois dépourvus de coquille, ce qui peut tenir à la nature de l'alimentation, puisque, d'après la remarque de M. Parent-Duchâtelet, dans son mémoire sur l'équarrissage, des poules nourries de chair de cheval pondent communément des *œufs hardés;* que d'autres fois ils sont plus petits, privés de jaune, ce corps, suivant les observations de Lapeyronie (*Mém. de l'acad. roy. des sc.*, 1710), ayant été crevé accidentellement dans l'oviducte, et toujours stériles alors; loin de pouvoir, étant couvés, donner naissance à des basilics ou à des crocodiles, comme le supposent encore de crédules habitants des campagnes, qui les nomment *œufs de coq*, et ne manquent pas de les écraser en toute hâte.

Coq (P. le). Αλεκτωρ, *sive de galli gallinacei natura et propertatibus, oratio.* Augusti Pictonum, 1614. in-8

Phasianus aquatilis. Ancien nom latin du rhombus, *Pleuronectes Rhombus*, L.

— montanus. C'est le grand coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L.

Phasidynis. Nom du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, L., en grec moderne.

Phassa, Phatta. Noms grecs du ramier, *Columba Palumbus*, L.

Phaus. Synonyme de Fahum, *Angræcum fragrans*, Du Petit Th.

Phavier. Ancien nom vulgaire du ramier, *Columba Palumbus*, L.

Pheasant. Nom anglais du faisan, *Phasianus colchicus*, L.

Phegopyrum. Synonyme de fagopyrum, *Polygonum Fagopyrum*, L.

PHELLANDRIUM. Ce genre de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie Digynie, dont le nom, qui est le même que celui que portait dans Pline (*lib.* XXVII, *c.* 12) la seule espèce qu'il renferme, le *P. aquaticum*, L., ciguë aquatique, vient de φελλος, liège, parce que sa tige, grosse, légère et fistuleuse, a été comparée à l'écorce du liège. Cette plante est fréquente dans les mares, les lieux aquatiques, où elle se fait connaître à son odeur, qui n'est pas désagréable et ressemble un peu à celle du cerfeuil; à ses feuilles bi ou tripinnées, glabres, menues (ce qui la fait appeler *fenouil aquatique*); à ses folioles laciniées, obtuses, un peu ovales; à ses ombelles terminales à rayons égaux, dont l'involucre est nul ou à une foliole, et l'involucelle à 6-8; à ses fleurs blanches, dont les pétales sont cordiformes, ont le fruit ovoïde-oblong, non strié, surmonté par les dents du calice, qui sont fines et au nombre de cinq. Parvenues à toute leur maturité, ses graines, la seule partie de la plante qu'on emploie aujourd'hui, sont plus grosses, d'une odeur plus forte, et d'un jaune verdâtre; Steiner, pharmacien à Francfort, observe que les gens chargés de récolter ces semences en Allemagne, les recueillent avant leur maturité, les mettent en tas pour fermenter, ce qui leur donne la couleur brune qu'on leur voit dans les officines (*Bull. des sc. méd.*, de Férussac, IV, p. 292). Ces semences, par la distillation, donnent une huile essentielle d'un jaune pâle et d'une odeur pénétrante; une livre, traitée par l'eau et l'alcool, fournit une once d'extrait aqueux, une once et demie d'extrait spiritueux, dont trois de résine pure.

La plante fraîche est très-nuisible au bétail, par ses qualités délétères; Linné s'était imaginé que les accidents qu'on lui voit produire chez eux, tenait à la larve du charenson paraplectique, *Curculio paraplecticus*, L., qui se nourrit de la moelle de ses tiges, et que ces quadrupèdes avalent, ce qui leur cause surtout une sorte de paralysie qu'on a vue se développer chez les chevaux; c'est un préjugé qui existe en Suède; mais ni Gmelin, ni Bulliard (*Plantes vénén.*, p. 312) n'ont pu retrouver ces insectes dans ces tiges, et Degeer dit qu'ils sortent par un trou qu'ils pratiquent à leur paroi, avant la dessiccation. Sèche, cette plante n'est plus nuisible, d'après le même Linné. Ernsting la regarde comme apéritive, diurétique, atténuante, saxifrage, antiscorbutique, etc. Il l'emploie contre les loupes, les splénitis, les obstructions du foie, du mésentère, etc. (Coste et Willemet, *Mat. méd. ind.*, p. 136); il vante surtout ses propriétés fébrifuges, qu'il affirme, avec Lange, être supérieure à celles du quinquina; on dit que son usage contre le scorbut était autrefois si fréquent dans la Belgique et le duché de Brunswick, que les vastes marais de ces pays en étaient épuisés.

Les semences de cette plante ont été fortement recommandées dans la pthisie pulmonaire par plusieurs médecins allemands, tels que Stein, Hertz, Schermann, Struve, Lange, etc., surtout la phthisie muqueuse. Thomson, médecin danois, qui a publié un travail sur ce sujet, dit que ces semences agissent sur les poumons comme calmantes et expectorantes, il a même reconnu dans les crachats, chez ceux qui en font usage, l'odeur qu'elles y laissent; elles ne guérissent pas, dit-il, la phthisie bien confirmée, mais il est certain qu'elles en arrêtent les progrès, diminuent les symptômes, tels que la toux et l'expectoration, etc. (*Journ. d'Édimbourg*, VI, 381). Le professeur Hufeland remarque qu'elles conviennent comme moyen prophylactique et curatif, conjointement avec le lichen d'Islande, dans la phthisie chronique, particulièrement dans celle de nature glaireuse, et dans celle qui succède à la rougeole; et qu'elles sont palliatives dans la phthisie purulente, concurem-

Digitized by Google

ment avec les autres moyens (*Journ. d'Hufeland*; voy. *Bibl. méd.*, XXXI, 122). Bertini rapporte le cas d'une consomption pulmonaire parvenue au dernier degré et guérie par l'emploi de ces semences; la diarrhée et les crachats diminuèrent sensiblement au bout de cinq jours de leur usage, l'état général s'améliora; portées graduellement depuis quelques grains jusqu'à deux scrupules, puis un gros et demi en 24 heures, la fièvre se dissipa, ainsi que la toux, l'expectoration et la diarrhée; les fonctions se rétablirent, et en deux mois et demi le malade sortit de l'hôpital en parfaite santé (*Revue médicale*, II, 477). L'usage des graines du *Phellandrium* doit être précédé du traitement anti-phlogistique, et souvent on lui associe celui des balsamiques résolutifs, tels que les fleurs d'arnica, les feuilles d'hyssope, ou les toniques énergiques, comme le quinquina. La dose de ces semences, qu'on donne en poudre dans un véhicule approprié, est de 4 à 6 grains plusieurs fois par jour; on en peut prendre une drachme dans les 24 heures (*Ann. pratiques de Montp.*, p. 64; février 1808). Ernsting en a donné dans les fièvres intermittentes jusqu'à une demi-once par jour; on en use aussi en teinture (*Bull. de pharm.*, IV, 271). Leur abus cause, dit-on, des vertiges, l'hémopthisie, l'anxiété, des spasmes, etc. : l'un de nous n'a observé de leur emploi ni avantage ni inconvénient. Le docteur Huning a publié l'histoire d'une carie scrophuleuse avec ramollissement des os, chez un garçon de sept ans, guérie par le moyen de cette semence (*Bibl. médic.*, XLI, 404), et Schuurman a vu un ulcère du pied, très-rebelle, céder à son usage.

Phellandrium Mutellina, L. Les fruits de cette plante du nord et de nos hautes montagnes, ont une odeur semblable à celle du fenouil; les animaux la recherchent, et, suivant Linné, elle forme un excellent pâturage. Elle n'a pas d'usage médical bien connu.

Ernsting (A.-C.). *Phellandrologia physico-medica*. Brunsvigæ, 1739, in-4. — Lange (J.-H.). Sur l'efficacité singulière de la semence de fenouil aquatique (en allemand). Francfort et Leipsic, 1775. — Thomassen a Thuessing. De l'emploi de la semence de *phellandrium* dans la phthisie. Groningue. — Otto (B.-C.). *De Phellandrio aquatico*. Traj. ad Viadrum. 1798, in-4. — Hufeland. De l'efficacité des semences de phellandre aquatique contre la phthisie pulmonaire (en allemand). (*Journ. de Hufeland*, juillet 1809.) — Rosenmuller. Remarques sur l'emploi du fenouil aquatique dans la phthisie pulmonaire (*ibid.*, mars 1810).

Phellodrys. Sorte de chêne dans Pline; dans Théophraste c'est l'alisier.

Phellos. Les anciens donnaient ce nom au liége, *Quercus Suber*, L.; Linné l'a appliqué à un chêne d'Amérique, *Quercus Phellos*, L.

Phénicin. Nom d'un principe particulier, reconnu par M. W. Crum dans la dissolution sulfurique d'indigo (voy. l'extrait de son mém., t. II p. 416 du *Bull. des sc. nat.* de M. de Férussac).

Phénicoptère. Voy. *Phænicopterus*.

Phénigmes. Voy. *Phænigmos*.

Phénion. Un des noms de l'*Anémone* dans Pline.

Phénix. Voy. *Phœnix*.

Phérax hamam. Nom arabe du jeune pigeon. Voy. *Columba*.

Phereunerec. Nom de la laitue, *Lactuca sativa*, L., dans Zoroastre.

Pheuxaspidion. Un des noms anciens du polium, *Teucrium Polium*, L.

Phidalios. Nom d'une variété de figue dans Galien.

Philadelphia fleabane. Nom anglais de l'*Erigeron philadelphicum*, Willd.

Philetærion, Philetairion. Noms grecs du *Polemonium cæruleum*, L.

Philanthropos. Un des noms grecs du gratteron, *Galium Aparine*, L.

Philipendula. Synonyme de filipendula, *Spiræa Filipendula*, L.

Philippe (Eaux min. de St-), en Toscane. Voy. *Filippo* (San).

PHILIPPE (Eaux min. de St-), dans les Indes orientales. Ces eaux ne nous sont connues que par le titre du mémoire suivant, de G.-J. Camelli : *de conchyliis.... item de mineralibus fossilibus et thermis Philippensibus* (Philos. Transact. A., 1707, p. 2397).

Philisticum. On trouve mentionnée sous ce nom dans Hippocrate une plante qu'on n'a pu rapporter à aucune appellation Linnéenne.

Philiophyllon. Un des noms de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L. dans l'île de Crète.

Phillyra latifolia, L. Cet arbrisseau de Provence, d'Espagne, de la famille des Jasminées, a des feuilles épaisses, toujours vertes, lisses, qui sont rafraîchissantes, astringentes, et conviennent en gargarisme dans les ulcères de la gorge et autres inflammations de la bouche. Lémery dit que ses fleurs pilées avec du vinaigre sont utiles, appliquées sur le front, pour en calmer les douleurs (*Encyclop. méth.*, médecine, VI, 397). Sa décoction excite les urines, d'après Ray.

Philochrysos. Un des anciens nom grecs de la chélidoine, *Chelidonium majus*, L.

Philomela. Un des noms latins du rossignol, *Motacilla Luscinia*, L.

Philtre. Sorte de breuvage destiné à inspirer l'amour, et employé par les charlatans chez les gens crédules.

Philtrodotes. Un des noms de la verveine dans Dioscoride, il le donne aussi à l'*Asplenium Ceterach*, L.

Phischtan. Nom hébreu du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Phlébotomie. Ce mot, qu'on fait parfois synonyme de saignée, indique le mode de la pratiquer. Voy. *Saignée*.

Phlegma aluminis. Ancien nom de l'acide sulfurique extrait par la distillation de l'alun. Voy. l'art. *Soufre*.

Phlegme, *Phlegma*. Nom donné jadis en chimie et en pharmacie à certains produits aqueux, ou supposés tels, de la distillation des corps.

Phlegmagogues, *Phlegmagoga*. Médicaments purgatifs qu'on suppose avoir la propriété d'évacuer les phlegmes, c'est-à-dire la sérosité, par les selles. C'est un synonyme d'*Hydragogues*.

Phleos mas. Nom de la flechière, *Sagittaria sagittifolia*, L., dans Théophraste.

Phlogistique, *Phlogiston*, de φλεγω, je brûle : feu fixé. Nom donné par Sthal, à un principe auquel il attribuait tous les phénomènes de la combustion, et qui serait l'oxygène, si, par une fausse interprétation des phénomènes; il ne lui eût fait précisément jouer le role inverte de celui que celui que remplit

Digitized by Google

et qui serait l'oxygène, si, par une fausse interprétation des phénomènes, il ne lui eût fait précisément jouer le rôle inverse de celui que remplit réellement l'oxigène. Dans sa théorie ce dernier gaz était de l'*air déphlogistiqué*, et l'azote, au contraire, de l'*air phlogistiqué;* les métaux en s'oxydant étaient censés perdre leur phlogistique, et les oxydes le recouvrer pour passer à l'état métallique; les *acides sulfurique et nitrique phlogistiqués* étaient les acides sulfureux et nitreux; l'*alcali phlogistiqué,* le prussiate de potasse, etc. Lavoisier, reprenant les expériences de Rey, dévoila l'erreur de Sthal, et, fondant la doctrine pneumatique, renversa celle du phlogistique dont elle est comme la contre-partie.

PHLOGITES. Un des anciens noms de l'*Éther*.

PHLOMIS. Genre de plante de la famille des Labiées, de la Didynamie Gymnospermie, dont le nom vient de φλομος, qui était celui du *Verbascum* chez les Grecs, d'après Pline (*lib.* XXV, *c.* 10), parce que plusieurs espèces de ce genre ont des feuilles analogues à celles du *Verbascum*. Ce sont en général des plantes à odeur forte, à saveur chaude, et qui ont des propriétés excitantes. Le *P. Leonurus*, L., appelé *Leonurus* dans les jardins, où on le cultive parfois pour ses belles fleurs d'un rouge ardent, est un sous-arbrisseau qui croît au Cap, où les naturels le nomment *Dacka*, il est très-estimé contre les douleurs et les contractures, dans ce pays, d'après Sparman (*Voyage*, I, 192) et Thunberg (*Voyage*, I, 483). Le *P. Lychnitis,* L., qui croît en Provence, en Italie, etc., autre sous-arbrisseau à fleurs jaunes, est estimé astringent et détersif; on l'applique sur les hémorroïdes, d'après Lémery (*Dict.*, 592). Le *P.* (Leucas) *martinicensis,* qui vient à la Nouvelle-Guinée, ainsi qu'une autre espèce non encore reconnue, ont des fruits qui, broyés avec le jus de limony sont usités dans cette partie du monde, en topique, contre l'inflammation (Walkenaër, *Voyage*, XII, 466). Le *P. nepetifolia*, L., est employé au Brésil contre les rhumathismes, comme sudorifique, sous le nom de *Cordao do frade*, d'après Martius (*Journ. de chimie méd.*, V, 423). Les paysans de la Sibérie appliquent la racine du *P. tuberosa*, L., sur les glandes tuméfiées de l'aine; ce végétal a des tubercules que les Calmoucks de la mer Caspienne mangent, après le avoir réduits en poudre; ils nomment la plante *Bedmon* (*Découvertes des Russes*, IV, 206; Pallas, *Voyage*, tom. 2). Le *P.* (Leucas) *zeylanica,* L., qui est l'*herba admirationis* de Rumphius (*Hort. amb.*, VI, t. 16, f. 1), est regardé dans l'Indo comme cordial, fébribuge, diffusible (à cause de son odeur très-forte), salivaire, errhin, etc. Les naturels en envoient à l'objet de leur admiration. Cette plante est cultivée en Europe chez quelques curieux, quoiqu'elle n'ait rien de bien remarquable.

PHLOMOS. Nom grec du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

PHLOROS. Un des noms grecs du guêpier commun, *Merops Apiaster*, L.

PHOCA des Anciens et des Officines. Voy. *Phoca vitulina*, L.

PHOCA, Phoques. Genre de Mammifères carnassiers, amphibies, voisin des Morses, dont la tête ressemble à celle du chien, animal dont ils ont l'intelligence. Plusieurs de ses espèces sont recherchées pour l'huile abondante et pour les fourrures qu'elles fournissent. Celle de nos côtes, le *P. vitulina,* L., Phoque commun, nommé aussi veau marin, a la chair grasse, molle, diffluente, peu agréable, rarement usitée; sa graisse, vantée, dit-on, par Hippocrate, passait pour émolliente, et, en frictions aux parties génitales, pour emménagogue et antihystérique; on regardait aussi ses nageoires, la droite surtout, comme propres, appliquées sur la tête, à provoquer le sommeil, et sa peau comme pouvant servir à former des souliers bons aux goutteux (Lémery, *Dict.*, etc., 680). Quant au *P. leonina*, L., ou lion marin, commun surtout dans l'île de Juan Fernandez, sa chair, dans le jeune âge, n'est pas moins bonne, dit-on, que celle du bœuf, et sa langue est plus délicate. Denis, dans sa *Description des côtes de l'Amérique septentrionale,* en distingue plusieurs variétés, et indique leur huile comme bonne à manger, étant fraîche, excellente à brûler. On cite aussi le *Phoque à crin,* dont la chair, l'huile et la peau sont usitées.

Hartmann (P.-J.). *Diss. de Phoca, sive vitulo marino.* Kœnigsb., 1683, in-4.

PHOCÆNA. C'est le *Delphinus Phocæna*, L., ou *Marsouin*.

PHOCAS. C'est le *Phocas vitulina*, L. Voy. ci-dessus.

PHOCÉNINE. Nom d'un principe odorant, fétide, volatil, analogue aux éthers, susceptible de s'acidifier par l'action des alcalis (*acide phocénique*), découvert par M. Chevreul dans l'huile de dauphin et la graisse de marsouin.

PHŒNICITES. Synonyme de *Pierre judaïque*.

PHŒNICOBALANUS. Fruits d'Égypte, d'une odeur agréable, qui causaient l'ivresse à ceux qui en mangeaient.

PHŒNICOPTERUS, Flammants (et non Flammands). Genre d'oiseaux échassiers, très-voisins des palmipèdes, dont l'espèce commune, le flammant (*P. ruber*, L.), φοινικοπτερος d'Aristophan, est remarquable par ses pieds semi-palmés, ses jambes démesurément longues et son plumage rouge de feu, d'où vient son nom vulgaire; dérivé à tort, par quelques auteurs, de celui des habitants de la Flandre, pays trop septentrional pour lui. Cet oiseau voyageur, en effet, fréquente les côtes des mers, les rivages des fleuves, marais du midi de l'ancien continent, au dessous du 40 au 45ᵉ degré de latitude, où il se nourrit de coquillages, d'insectes aquatiques et d'œufs de poisson, pris dans la vase. Sa chair, qui est huileuse, offre une légère odeur de marécage et un goût de sauvageon, qui la rend analogue à celle du canard sauvage, dont elle a les qualités (voyez l'article *Anas Boschas*); il n'en a pas moins été regardé chez les Grecs et les Romains, qui en estimaient surtout la langue, dont Héliogabale se faisait servir des plats entiers, comme un excellent gibier, et il passe encore chez beaucoup de peuples, et dans quelques-unes de nos provinces même, pour un aliment sain et délicat. D'après Dutertre et Dampier, la peau du Flammant, garnie

Digitized by Google

d'un duvet doux et serré, peut servir en thérapeutique aux mêmes usages que celle du cygne, c'est-à-dire à combattre par son application sur la peau, les rhumatismes, la colique, certaines gastralgies, etc. (*Faune des méd.*, V, 161 à 169).

Phoenicurus. Lémery (*Dict.*, etc., 680) dit que cet oiseau (*Motacilla Phœnicurus*, L.?), gros comme un coucou et dont la queue est rouge, est propre pour l'épilepsie, et que sa graisse est anodyne et résolutive.

Phoenigmus. Ce nom est synonyme de *Rubéfiants*, d'après Ferrein (*Mat. méd.*, III, 494).

Phoenix; de φοινιξ, rouge. Oiseau fabuleux des anciens, de couleur rouge, et qui, disait-on, renaissait de sa cendre. Le Phœnix de Pline paraît être le *Phasianus pictus*, L.

Phoenix. Dans Dioscoride ce nom est celui de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L. On l'a aussi donné à quelques autres plantes, mais Linné l'a appliqué au dattier. Voy. l'article suivant.

PHŒNIX. Genre de Palmiers, dont le nom est le même que celui que portait sa principale espèce chez les Grecs, φοινιξ, et qu'ils lui avaient donné probablement parce qu'ils l'avaient tiré de la Phœnicie où il croissait en abondance, d'après Pline (*lib.* XIII, *c.* 14). Le plus célèbre, le *P. dactylifera*, L., est le dattier (*Flore méd.*, III, f. 148 et 148 bis), connu dès la plus haute antiquité; c'est un des plus riches présents faits à l'homme, et le seul palmier utile qu'on cultive dans quelques parties de l'Europe, où il s'avance jusque vers le 38e degré. Le nom de datte vient de *dacte*, qui lui-même a pour radical *dactylifera*, en forme de doigt, parce qu'on a cru voir quelque ressemblance entre cette partie de la main et le fruit de ce palmier.

Le dattier croît dans tout l'Orient, et est cultivé en Espagne, en Portugal, en Italie, en Sicile, etc. Il est dioïque; les individus mâles ne servent qu'à la fécondation, ne portent pas de fruits, et sont moins recherchés et toujours plus grêles. Le plus ordinairement on se contente, en Afrique, d'en aller cueillir des rameaux en fleurs sur des individus sauvages dans le désert, pour opérer cette fécondation (1), en les secouant sur les fleurs des pieds femelles; aussi dans les temps de guerre, les Arabes vont-ils détruire les dattiers mâles pour mettre la famine chez leurs ennemis, ce qui se faisait déjà du temps de Pline (*lib.* XIII, *c.* 4 et 7), et que M. Desfontaines a encore vu exécuter dans son voyage de l'Atlas (*Flora atlant.*, II, 438). Le pollen de ces fleurs a une odeur spermatique très-marquée, et en se corrompant il sent le vieux fromage. Dans l'Atlas on le conseille comme prolifique. La fécondation des palmiers était connue de Théophraste (*lib.* II, *c.* 4), de Claudien et de Pontanus: ces derniers ont rendu en beaux vers latins les amours de ces végétaux. M. Durieu, naturaliste, qui nous a fourni des renseignements précieux sur ce palmier, qu'il a vu cultivé à Eich, au royaume de Murcie, en Espagne, dit que, sur six dattes que l'on sème, il en lève cinq femelles contre une mâle.

Le dattier femelle porte des fruits à 10 ans environ; quoique plusieurs en présentent dès l'âge de six; il y a sur chaque pied 6 à 8 spadix ou régimes, quelquefois jusqu'à 18 ou 20, qui peuvent contenir jusqu'à 30 livres de dattes chaque; mais en général on ne compte par arbre qu'environ cent livres de fruit. Ils commencent à mûrir à Noël (en Espagne), et on en a successivement pendant 4 mois de bonnes à manger. Tous les palmiers ne donnent pas de bonnes dattes; ce n'est même que le plus petit nombre qui a cet avantage, et malheureusement les fruits d'une bonne variété reproduisent des individus bons ou mauvais, et réciproquement: de sorte, qu'il faut attendre qu'ils aient porté des fruits pour arracher les mauvais et garder les bons. On dit que ces arbres fructifient pendant deux cents ans. Dans nos serres le dattier ne prend pas de tronc, tandis que dans les pays chauds il en acquiert un de 15 à 20 pieds et plus de haut, qui forme d'élégantes colonnes, couronnées par l'énorme bouquet de leurs longues feuilles (d'environ 12 pieds); ce qui donne à cet arbre, dont la culture exige une irrigation fréquente ou la présence d'un ruisseau à son pied, un aspect très-pittoresque et constitue des forêts d'une nature extraordinaire pour l'Européen. Il sort, lorsque l'arbre est jeune, d'entre les écailles, des pousses que l'on mange cuites ou en salade. La moelle du tronc de ces palmiers est bonne à manger, de même que le bourgeon terminal, et le vin qu'on pourrait retirer des incisions faites à son tronc serait excellent à boire; mais on ne coupe pas ce bourgeon, parce qu'on tuerait l'arbre, et on n'incise pas le tronc, parce qu'on nuirait à la production des fruits: on ne pratique la sortie de la sève sucrée des palmiers que sur les espèces dont on ne mange pas les fruits. Le tronc du dattier forme un excellent bois de charpente, et on fabrique avec la bourre ou débris des pétioles, ainsi qu'avec les pétioles fendus, des cordes, des nattes, des sacs, etc. On lie les feuilles du sommet des palmiers, en Espagne, etc., pour les étioler, et on obtient des *palmes*, c'est-à-dire des feuilles moins longues, plus jaunes, etc., dont on se sert dans les cérémonies religieuses, à Rome, comme on les portait jadis devant les triomphateurs; les peintres en mettent aux mains des saints, etc.: c'est un objet de commerce. Les vieilles feuilles servent au chauffage, car le bois est toujours assez rare où prospère ce palmier.

Les dattes forment un drupe ovoïde-oblong, du volume d'un œuf de pigeon au moins, qu'on a comparé à un gland. Il est recouvert d'une peau mince, de couleur jaune-roussâtre, enveloppant une chair semblable, grasse, sucrée, grenue, assez ferme, qui se fond en partie en sirop, dans les climats très-chauds, à parfaite maturité, et qu'on recueille pour divers usages; au milieu se trouve un noyau presque

(1) Le père Labat nie cette fécondation, et dit qu'il a vu à la Martinique un palmier porter des dattes, bien qu'il fut isolé de plusieurs lieues de tout autre individu; mais il ajoute que ces dattes sont inféconde, et qu'il faut faire venir des pieds de dattier de Barbarie, si on veut en avoir qui lèvent (*Nouveau voyage*, III, 276).

Digitized by Google

pierreux, que Rivière disait bon pour hâter l'accouchement, mais que l'on ramollit après l'avoir pilé au moyen de l'eau bouillante, et qu'on donne pour nourriture aux chevaux, aux chèvres, etc., ou dont on se chauffe. Les dattes se cueillent un peu avant leur maturité, on, si on veut les envoyer au loin, on les laisse sécher sur l'arbre, ou on les met au four; celles que nous voyons en France, et qui ne sont presque jamais en bon état, et sur lesquelles par conséquent il ne faudrait pas juger ce fruit, nous arrivent d'Afrique, de Smyrne, etc.; les arbres cultivés en Provence en fournissent rarement, et de qualité fort médiocre. Les dattes forment une excellente nourriture pour beaucoup de peuplades de l'Afrique et de l'Inde, pendant une bonne partie de l'année; elles sont stomachiques, émolientes, adoucissantes, et comptent parmi les fruits appelés *pectoraux;* elles sont faciles à digérer lorsqu'elles sont de bonne qualité. On les réduit parfois en pulpe, en amollissant et battant leur chair; en Portugal on en fait des espèces de galettes, en mêlant à leur pâte des amandes, etc. A Paris, on n'emploie guère les dattes qu'à des usages médicinaux; on en prépare des tisannes qu'on donne dans le rhume, le catarrhe, les maladies inflammatoires, celles des voies urinaires, l'amaigrissement, etc.; on en fait aussi un sirop, mais surtout une pâte, très-employée, en y ajoutant de la gomme et du sucre, connue sous le nom de *pâte de dattes;* elles entrent dans l'*électuaire diaphœnix*, et quelques autres composés inusités. On peut faire une sorte de vin avec ce fruit en le faisant fermenter; à Suez on en retire de l'eau-de-vie (Thévenot, *Voyage,* tom. 2). En Perse, suivant Chardin, les dattes sont les meilleures de toute la terre, surtout vers Persépolis, et sur les bords du golfe Persique. Il assure qu'il y a des palmiers qui en donnent jusqu'à deux mille livres pesant (*Voyage,* III, 339). Les dattes acerbes, dures, qui sont ordinairement petites, rondes, tandis que les bonnes sont longues, grosses, molles et sucrées, se mettent en tas; on les arrose d'un peu de vinaigre, et on les couvre, ce qui leur donne de la qualité, au bout de deux jours; mais alors il faut les manger de suite, parce qu'elles ne sont plus de garde.

P. farinifera, Roxb. Son tronc fournit du sagou (De Candolle, *Essai,* etc., 302). On en retire un vin appelé *Lathaby* en Afrique.

P. spinosa, Schumacher. On retire, en Guinée, un vin de ce palmier. Ses fruits sont petits, mais assez agréables (*Plantes de Guinée*, par Schumacher).

Michaux (A.). Mémoire sur les dattiers (*Journ. de physique,* LII). — Desfontaines (R.-L.). Diss. sur la culture et les usages du palmier-dattier (*Observ. sur la physique*, etc., XXXIII, 581). — Lesson (R.-P.). Description et propriétés du palmier-dattier (*Annales maritimes*, 1821, p. 463).

Pholades, *Pholadites*. Voy. *Pholas.*

PHOLAS, Pholades. Genre de Mollusques acéphales testacés, dont plusieurs espèces, en général phosphorescentes, notamment le *P. Dactylus*, L., ou dail commun, la plus grosse de toutes, sont recherchées sur nos côtes, en Provence, pour leur saveur agréable. Elles semblent avoir été surtout estimées des Romains : car le temple de Jupiter Sérapis à Pouzzoles, paraît leur avoir servi de réservoir. Leur coquille passait pour apéritive et lithontriptique.

Phonos. Nom du *Carthamus lanatus*, L., dans Dioscoride.

Phoque. φοχη des Grecs. Voy. *Phoca.*

Phorbion. Nom du *Salvia Sclarea*, L., dans Galien.

Phormium tenax, Forster; lin de la Nouvelle-Zélande. Plante de la famille des Liliacées, de la section des Asphodélées, qui croît à la Nouvelle-Zélande, surtout le long des torrents, et sur les rochers maritimes, où elle a été observée pour la première fois par Forster, l'un des compagnons de Cook. C'est une plante vigoureuse très-abondante dans les deux îles de ce nom, qui pousse des feuilles nombreuses, toutes radicales, ayant 5 à 6 pieds de long, sur 18 lignes à deux pouces de large, simples, épaisses, d'un vert agréable, comparables à celles des iris; si on les entame il en sort un suc gluant qui s'épaissit comme de la gomme; ses fleurs, qui sont nombreuses et belles, forment une hampe assez haute. Les racines du *Phormium* sont amères, et les nourrices, dans ce pays, s'en frottent le mamelon pour empêcher de téter les enfants qu'elles veulent sevrer. Les jeunes hampes contiennent une eau sirupeuse que les naturels sucent (Lesson, *Voyage médical,* etc., 116). On prépare à la Nouvelle-Zélande une filasse fort belle, très-longue, et surtout très-forte avec ces feuilles, en les ratissant avec des coquilles de moule puis avec des morceaux d'ongle du gros orteil, que ces insulaires laissent croître pour cet usage; après quoi ils peignent la filasse, et l'exposent ensuite à la rosée pour lui faire prendre la blancheur soyeuse qu'on lui voit, ce qui détruit le parenchyme; mais c'est une opération fort longue : on a proposé de fendre ces feuilles et de les faire bouilir dans de l'eau de savon pour arriver au même but; on pourrait peut-être aussi les faire rouir comme notre chanvre. Cette filasse est un peu grosse et presque toujours composée de plusieurs fils, comme nous le voyons dans celle que nous avons sous les yeux et qui nous vient de la Nouvelle-Zélande, où elle a été peignée par les naturels; mais en Europe on s'y prendrait mieux; du reste, elle est presque semblable pour la couleur à notre plus beau chanvre; quant à la force, elle lui est supérieure. Un brin de *Phormium* supporte 23 4/3, lorsque le chanvre ne porte que 16 1/3, d'après les expériences de M. Labillardière, et le lin ordinaire 11 3/4. On en fait dans le pays des cordes, des vêtements, des ceintures, des pagnes, des nattes, etc., travaillés avec goût. On a cherché a acclimater le *Phormium tenax* en France. M. Freycinet père, dans le dép. de la Drôme, M. Faujas, à Cherbourg, surtout M. Robert auprès de Toulon, en ont établi des plantations, déjà assez étendues; mais jusqu'ici il ne fleurit que rarement et ne graine pas du tout : de manière qu'on ne peut le multiplier que par les éclats du pied, ou par les œilletons qui se développent à sa racine; ce qui ne peut pas étendre sa culture, autant qu'il serait désirable pour notre

Digitized by Google

marine et les arts industriels. Les anglais, soigneux de tout ce qui peut leur être utile, en ont une culture dans l'île de Norfolk, dont ils tirent déjà de grandes quantités de produits pour l'usage, outre celui qu'ils chargent à la Nouvelle-Zélande. Le nom de *Phormium* veut dire corbeille, parcequ'on en fabrique avec ses feuilles.

Faujas Saint-Fond. Mémoire sur le *Phormium tenax* (*Annal. du muséum*, VI, 470; et XIX). — Robert. Notice sur le *Phormium tenax* cultivé à Toulon. — Thiebaud de Bernéaud (A.). Sur le *Phormium tenax*, figures (*Journ. de bot*, IV, 200).

Phosgène. Gaz découvert en 1812 par J. Davy; c'est l'*Acide chloroxy-carbonique*.

PHOSPHATES. Sels qui résultent de la combinaison de l'acide phosphorique avec les différentes bases. Le sous-phosphate de soude est assez usité comme purgatif (voy. l'art. *Sodium*). Le phosphate de soude et d'ammoniaque, ceux de chaux, de fer, de magnésie, de mercure, de quinine, etc., ont été quelquefois expérimentés. Voy. les art. *Ammoniaque*, *Calcium*, *Fer*, *Magnesium*, *Mercure*, *Quinine*, etc.

Phosphatique (Acide). Nouveau nom donné à l'ancien *Acide phosphoreux*. Voy. ce mot.

PHOSPHITES. Sels dus à la combinaison de l'acide phosphoreux avec les diverses bases. Aucun n'est usité.

Phosphore, φωςφορος. Dans Galien et Paul d'Égine c'est le nom d'un collyre sec, nommé aussi *Diaeroou* (Castelli).

PHOSPHORE, *Phosphorus*; de φως, lumière, et φορος, qui porte : c'est-à-dire, porte-lumière ou lucifer (*Phosphorus fulgurans*, *lumen constans*, Kunckel; *Noctiluca aerea*, Boyle; *phosphore brûlant*, Lémery; *phosphore urineux*, *phosphore artificiel*, *phosphore de Kunckel*, etc.). Corps combustible simple, doné de la propriété remarquable de briller dans l'obscurité. Découvert dans l'urine en 1669 par Brandt, alchimiste de Hambourg (1), qui en vendit à Kraft le secret, le phosphore devait être découvert de nouveau, quelques années après, en Saxe par Kunckel, et par Boyle en Angleterre, pour acquérir enfin quelque publicité. Néanmoins, un apothicaire de Londres, nommé Godfrey Hankwitz, qui en tenait de Boyle la recette, fut seul pendant longtemps à en fournir toute l'Europe, où on le connaissait alors sous le nom de *phosphore d'Angleterre*; en 1737 enfin l'Académie des sciences en ayant eu communication, elle fut publiée par Hellot dans les mémoires de cette compagnie. Jusqu'en 1774 on continua à retirer le phosphore de l'urine humaine, c'est-à-dire du sel fusible ou posphate de soude et d'ammoniaque qu'elle contient; mais alors Gahn et Sheèle ayant reconnu la véritable nature des os, indiquèrent le moyen de l'en extraire plus facilement et en plus grande abondance, et c'est encore d'après leur procédé, modifié toutefois et perfectionné successivement par Nicolas, Pelletier, Fourcroy, etc., qu'on l'obtient communément aujourd'hui.

A cet effet, après avoir décomposé par de l'acide sulfurique affaibli la poudre d'os calcinés, et avoir séparé, par la concentration du liquide filtré, le sulfate de chaux qu'il retient encore, on distille avec du charbon, et en augmentant graduellement la chaleur, le phosphate acide de chaux formé dans cette opération et presque évaporé à siccité. Un autre procédé qui paraît mériter la préférence, consiste, après avoir traité de même par l'acide sulfurique les os calcinés et délayés, à précipiter la liqueur filtrée au moyen du nitrate de plomb, et à décomposer par du charbon le phosphate de plomb insoluble en le soumettant à l'action d'une haute température. Dans l'un comme dans l'autre cas le phosphore, rouge et impur, se volatilise et vient se condenser dans l'eau qui reçoit le col du vase distillatoire. On le purifie ensuite, soit en le distillant de nouveau, soit en le renfermant dans une peau de chamois neuve et bien lavée, plongée dans l'eau chaude, et à travers les pores de laquelle on l'oblige à passer, ce qui l'isole du charbon et de l'oxyde de phosphore qui le coloraient : après quoi on le moule en cylindres que l'on place, à l'abri de l'air et de la lumière qui l'altéreraient, dans de l'eau préalablement soumise à l'ébullition.

A l'état de pureté parfaite le phosphore est transparent, incolore ou d'un blanc jaunâtre, solide, ductile, cristallisable, fusible à 43° R., volatil à plus de 200°, insoluble dans l'eau, mais susceptible de s'y combiner à l'état d'hydrate blanc, pris longtemps pour un oxyde, peu soluble dans l'alcool, un peu plus soluble dans l'acide acétique, l'éther, les huiles fixes et volatiles. Sa pesanteur spécifique est de 1,77; jeté sur le mercure, en petits fragments, il s'y agite comme le camphre sur l'eau (*Bibl. britan.*, XXV, 323). La saveur âcre qu'on lui attribue, et l'odeur alliacée qu'il exhale à l'air, en répandant une fumée blanche, lumineuse dans l'obscurité, ne semblent point lui être propres, mais dépendre d'un certain degré d'oxygénation; il est en effet des plus inflammables; la compression, le frottement, la fusion au contact de l'air, suffisent pour en déterminer la combustion rapide, d'où résulte le dégagement d'une énorme quantité de chaleur et de lumière, et la formation d'acide phosphorique et d'oxyde rouge de phosphore. Combiné à l'oxygène il est susceptible de forme divers *oxydes* et *acides* dont nous parlerons plus loin; uni aux autres corps simples il constitue des *phosphures*, notamment avec le soufre, qui sert quelquefois à le sophistiquer (ce que le produit de sa combustion, qui précipité alors par le muriate de barite, fait aisément reconnaître), et avec lequel il donne un composé souvent liquide. L'une de ses combinaisons avec l'hydrogène, connue sous le nom d'hydrogène per-phosphoré, est gazeuse, spontanément inflammable au contact de l'air, et paraît se former quelquefois naturellement pendant la décomposition des matières animales et constituer les *feux-follets*. Mis

(1) Boerhaave (*Meth. stud. med.*, etc., édit. de Haller, I, 42) dit que Isaac le Hollandais, dont il possédait un manuscrit in-folio, a connu plusieurs choses remarquables, qu'on regarde comme de nouvelles découvertes, et, *quod mirum est*, ajoute-t-il *ad phosphorum usque ne vit.*

Digitized by Google

enfin en contact avec le sucre de lait, le sucre, la gomme, la fécule, le phosphore donne lieu, d'après M. Vogel, à la formation d'un peu d'acide phosphatique, en même temps que du carbone est mis à nu : phénomènes dont l'action des rayons solaires peut hâter l'accomplissement.

Longtemps regardé comme exclusivement propre au règne animal, le phosphore a depuis été signalé dans les minéraux (Klaproth) et dans les substances végétales; c'est même dans ces dernières que paraissent en définitive le puiser les animaux; mais vu son extrême combustibilité, jamais on ne le trouve à l'état libre; c'est donc sous forme d'acide ou de sel, ou quelquefois, à ce qu'il paraît, dans un état particulier de combinaison avec les éléments propres aux matières animales, comme dans la laitance et les œufs des poissons, la chair de certains mollusques (huîtres), la substance célébrale, le foie, etc., qu'il s'offre à nous dans la nature organique. C'est aussi à la présence de ce corps qu'est attribuée la phosphorescence d'un grand nombre de matières, notamment de beaucoup d'animaux marins et des eaux même de la mer, dans quelques cas du moins.

Ses usages, assez peu nombreux en *chimie*, plus multipliés dans les expériences de *physique amusante* où son caractère lumineux et sa grande inflammabilité fournissent à de nombreux prestiges, mais exposent les expérimentateurs à des accidents, qui du reste n'ont rien de spécifique, et réclament les mêmes soins que les brûlures graves ordinaires (voy. *Dict. de sc. méd.*, XLI, 499); ses usages, disons-nous, sont aujourd'hui fort restreints en médecine, malgré l'action plus ou moins merveilleuse qu'on lui attribuait encore naguère, et réclament toujours de la part du médecin non moins de prudence que de sagacité. Quel médicament en effet mérite mieux le titre d'*incendiaire*, que celui dont un léger frottement ou un faible accroissement de température peut opérer l'inflammation. Quelques médecins, il est vrai, ont cru trouver dans cette inflammabilité même, l'indice d'un certain rapport avec le fluide nerveux et d'une grande puissance médicinale; ils pensaient qu'habilement employé, le phosphore pouvait servir à prolonger la vieillesse, à rappeler les forces épuisées, à rallumer, pour ainsi dire, le flambeau de la vie, et quelques faits ont semblé justifier ces conceptions brillantes quoique d'abord purement hypothétiques; mais il est d'autres médecins, et tous sans doute ne se sont pas fait connaître, qui n'ont recueilli de leurs audacieuses tentatives que des regrets et peut-être même des remords! Il en est plus encore qui, trompés par des notions chimiques inexactes, ont publié comme appartenant à l'histoire médicale du phosphore, des faits qui se rapportent aux acides ou aux sels dont il n'est qu'un des éléments; comme si des propriétés et des vertus des composants résultaient ordinairement celles des composés! On trouve des traces de cette confusion dans l'énoncé de la question proposée en 1798 par la Société de médecine de Paris, *Sur les propriétés médicamenteuses du phosphore, des acides phosphoriques et phosphoreux*, question qui est restée sans réponse; et jusque dans l'ouvrage, d'ailleurs si estimable, que M. J.-F.-D. Lobstein de Strasbourg a publié sur le phosphore. Ajoutons que la facile acidification de ce corps, dans les diverses manipulations pharmaceutiques auxquelles on le soumet, est cause sans doute que, plus heureux que sages, nombre de médecins n'ont donné à leurs malades que de l'acide phosphatique ou de l'acide phosphorique, en croyant administrer du phosphore divisé ou dissous, et simplement adouci par quelque correctif; que peut-être même jamais n'a-t-il été administré impunément que dans cet état, puisqu'on a vu des quantités minimes de phosphore, 1/8 de grain par exemple (*Obs.* de M. Lœbelstein Lœbel, d'Iéna) suffire quelquefois pour déterminer des accidents funestes. S'il était vrai, comme nous le croyons, que son administration heureuse à plus haute dose (et on cite des exemples où 6, 10, 12 grains de phosphore ont été ingérés sans accident) ne put être expliquée que par quelque changement dans l'état chimique de ce corps combustible, on devrait se hâter de le rayer du long et informe catalogue de la matière médicale, où il ne figure pas sans danger, et reporter sur l'étude thérapeutique de l'acide phosphorique et surtout de l'acide phosphatique, l'intérêt que quelques faits, mal interprétés sans doute, avaient attiré sur lui! En attendant, et dans la vue d'en mieux éclairer l'histoire médicinale, nous croyons devoir rapporter à un article distinct l'examen des *acides* dont il est la base et nous efforcer, autant que possible, de distinguer dans l'étude de ces divers agents ce qui peut appartenir à l'un plutôt qu'à l'autre.

Quant à ses *oxydes*, peu connus et sans usages médicinaux, bornons-nous à dire ici que la combustibilité plus grande de certains phosphores, celle aussi qu'acquiert ce corps dans la préparation des mèches et briquets phosphoriques lorsqu'on le tient quelque temps fondu à la chaleur de l'eau bouillante, dans un tube long et étroit, est attribué à un certain degré d'oxydation de ce corps; que la couche blanche qui se forme à la surface du phosphore, par son long contact avec l'eau (et qui comme lui est lumineuse dans l'obscurité, offre une odeur alliacée, etc.), n'est point un oxyde, mais, d'après les recherches toutes récentes de M. J. Pelouze (*Journ. de pharm.*, XVIII, 417) un simple *hydrate de phosphore*, comparable à l'hydrate de chlore; qu'enfin l'oxyde le mieux connu est cette couche rouge que laisse le phosphore en brûlant, et qui, inodore, insoluble, insipide, contient, d'après cet expérimentateur, 14,5 pour cent d'oxygène:

I. *Préparations pharmaceutiques* dans lesquelles entre le phosphore. Abstraction faite de ces mélanges où le phosphore paraît être constamment à l'état acide, les composés dont il s'agit peuvent l'offrir dans deux états différents, savoir : *divisé* ou *dissous*. On le divise, soit, d'après le procédé d'A. Leroy, en le faisant fondre dans de l'eau chaude, agitant fortement le liquide et ajoutant de l'eau froide, qui con-

deuse tout à coup le phosphore extrêmement divisé ; soit en se servant d'alcool à 36° au lieu d'eau, comme l'a proposé M. Casasecca (*Osservatore medico*, 1830), ce qui donne une poudre cristalline encore plus ténue. C'est à l'état de simple division qu'il se trouvait sans doute dans ces *pilules lumineuses* dont Kunckel conçut le premier l'idée, et qui depuis ont été imitées par nombre d'expérimentateurs, le phosphore ayant été tour à tour associé sous cette forme à la thériaque (J.-G. Mentz), à la thériaque et à l'essense de girofle (A. Leroy), au miel rosat (Vater (Vater), au rob de sureau (P.-E. Hartmann), à la conserve de rose et au miel (M.-A. Weickard) ; c'est aussi dans cet état qu'il a souvent été administré, suspendu ou émulsionné, sous forme de potion, à l'aide de divers liquides. Mais de telles préparations sont toujours ou décevantes ou dangereuses ; décevantes si, ce qui a lieu le plus souvent, le phosphore, avant que d'être administré, passe à l'état d'acide phosphatique; dangereuses si, n'étant pas acidifié, il vient abandonner le corps qui le divise et à se trouver immédiatement en contact avec nos organes : car alors il peut s'enflammer. Quelques exemples heureux où plusieurs grains de phosphore ont été impunément avalés, et les expériences de M. Orfila, qui tendent à établir qu'à dose égale, il n'est pas aussi dangereux en substance qu'en solution ne saurait infirmer les nombreux faits qui prouvent que chez l'homme, c'est sous cette forme qu'il a le plus souvent causé de graves accidents.

L'état de solution, dut-on d'ailleurs réduire beaucoup les doses, est donc à notre avis le seul qui convienne à l'administration du phosphore, avec la précaution encore de n'associer ces liquides qu'à des corps qui ne les précipitent pas, de ne les donner que récemment préparés, vu leur grande altérabilité sans l'action de l'air, de la lumière, etc. Les huiles fixes et volatiles, la graisse, l'huile animale de Dippel, l'éther, l'alcool et l'acide acétique (car nous ne dirons rien ici de la solution du phosphore dans le soufre, essayée, dit-on, il y a près d'un siècle, par P.-E. Hartmann), tels sont les principaux dissolvants du phosphore. Une propriété commune à ces diverses solutions, c'est qu'elles répandent des vapeurs blanches, ou sont au moins lumineuses dans l'obscurité, et qu'elles exhalent une odeur plus ou moins désagréable d'hydrogène phosphoré. Du reste la *solution acétique* ne paraît pas avoir été administrée et semble peu susceptible de l'être; la *solution alcoolique*, toujours peu chargée, quoique M. Labarraque ait prétendu qu'elle pouvait contenir par once jusqu'à 1 grain 1/2 de phosphore, que l'eau en précipite, n'a presque pas été employée ; la *solution dans l'huile animale de Dippel*, préconisée par le prof. Lœbelstein-Lœbel (8 grains par once) semble, à cause de l'action vénéneuse du dissolvant, qu'il conseille de donner par gros, ne pouvoir trop exiger de circonspection ; les *solutions dans les huiles volatiles*, souvent administrées jadis en Allemagne, et que facilite, dit-on, l'addition de 10 p. de camphre contre 1 de phosphore (Thomson d'après Hoffmann), paraissent, la plupart, ou ne contenir que très-peu de phosphore ou ne l'offrir qu'à l'état acide (Brugnatelli, *Ann. de chim.*, t. XXIV); celle dans l'*huile de girofle* est le *phosphore liquide* de Lémery (*Chimie*, 679), imité, à ce qu'il paraît, de celui que Boyle employait sous ce nom et que Flittner a naguère proposé d'associer à l'éther, d'après la formule suivante (qui offre un grain de phosphore par gros de liquide, et diffère un peu de celle de M. Lobstein, où, par once d'éther, se trouvent un scrupule de cette huile et 6 grains de phosphore) : *Phosph., gran.*, xxiv; *solve in oleo caryophyl.*, ʒ iij ; *adde ether sulf. rect.*, ℥ ii ʒ v.

L'*éther*, les *huiles fixes* et les *graisses* paraissent donc, en définitif, être les meilleurs dissolvants du phosphore. Une once de bon *éther sulfurique* en peut dissoudre au moins 6 grains, d'après M. Ch. Pelletier; toutefois notre Codex n'en prescrit que 3, et M. le docteur Moscati, antagoniste du phosphore, prétend même qu'il n'y est pas dissous, puisqu'il ne tarde pas à s'en précipiter, comme de sa prétendue solution dans l'alcool (*Ann. univ. di medicina*, juill. et août 1825). Cet éther phosphoré surnage l'eau, qui bientôt le décompose et en précipite le phosphore (M. Planche), phénomène qui hâte l'addition d'un peu d'alcool (Brugnatelli). C'est sous cette forme, indiquée d'abord en 1732 par Ch. Hoffmann dans une dissertation sur l'éther vitriolique, adoptée depuis par MM. Conradi, A.-F. Wolf, P. Bouttatz, Gaultier de Claubry (qui souvent y associait un peu d'éther acétique), E.-C. Jacquemin, Lœbelstein-Lœbel, Lobstein, Flittner, I. Gumprecht, Suffort, etc., que le phosphore a le plus souvent été administré, depuis la dose de 5 ou 6 gouttes à la fois, souvent réitérée, jusqu'à celle de 10, 20 gouttes et davantage. Elle n'est pourtant point exempte d'inconvénients ; si en effet, comme on le conseille, on veut administrer par jour 1 à 2 grains de phosphore, il faut, d'après la formule du Codex, donner 3 à 4 gros d'éther qui, fort actif lui-même, complique les effets et jette de l'incertitude sur leur véritable source; cette solution d'ailleurs s'altère facilement à l'air ou par son mélange avec divers fluides; et l'addition d'une huile essentielle, proposée par M. Lœbelstein-Lœbel, paraît n'y remédier qu'imparfaitement : les solutions huileuses sont donc en général préférables. Si l'on voulait toutefois prescrire cet éther phosphoré, il faudrait n'en opérer le mélange avec d'autres liquides qu'au moment de les faire prendre au malade, ou mieux encore le donner par goutte, sur du sucre. La plupart des autres éthers ne paraissent pas avoir été essayés ; l'*éther phosphorique* seul, proposé par M. Boullay comme préférable pour l'usage médicinal, nous ignorons à quel titre, puisqu'il ne diffère réellement pas de l'éther sulfurique, est adopté dans quelques pharmacopées comme dissolvant du phosphore.

Toutes les *huiles fixes*, celle de ricin exceptée selon M. Boudet, sont susceptibles de dissoudre le phosphore. M. Baring, apothicaire à Cassel, n'était parvenu, dit-on, à en dissoudre qu'un grain et demi,

Digitized by Google

et M. Hecht, professeur à Strasbourg, que 2 grains dans 1/2 once d'huile d'amandes douces; tandis que M. Krueger assure qu'il est soluble dans 11 à 12 fois son poids de cette huile récemment préparée. M. Flittner en dissolvait 22 grains dans 3 onces, et donnait par gros cette solution. La dissolubilité du phosphore dans les huiles de lin et d'olives a été trouvée la même par M. Hecht; mais M. Labarraque est parvenu à en dissoudre, à chaud (50° R.), 8 grains par once de cette dernière; et M. Lescot, dont la formule a été longtemps secrète, en met jusqu'à 1/2 gros par once d'huile d'olives ou d'amandes douces, qu'il aromatise ensuite avec l'essence de bergamote (*Formulaire* de M. Magendie, p. 287, 6e éd.). Cette dernière préparation, il est vrai, n'est pas ordinairement lumineuse (*Journ. gén. de méd.*, LV, 100), et par conséquent le phosphore s'y trouve probablement acidifié. Schultz (*Arch. de Horn.*, 1810; voy. *Bibl. méd.*, XXXIV, 296) assure que la solution de 2 grains de phosphore dans 1/2 gros d'huile de térébenthine rectifiée et 3 gros d'huile de noix, se conserve longtemps exempte d'altération. Quoi qu'il en soit, ces solutions huileuses, opérées au bain-marie, à l'abri du contact de l'air, sans trituration, et dans des vases exactement remplis, doivent être soigneusement filtrées après leur refroidissement, pour s'assurer qu'elles ne renferment point de phosphore non dissous. Si nous avions à prescrire le phosphore, c'est de l'une d'elles que nous voudrions faire usage, malgré la répugnance que, suivant M. Lobstein, elles causent aux malades : nous la donnerions sous forme d'émulsion, à la manière dont Schultz administrait la sienne, ou incorporée dans un looch ordinaire, qu'on peut aromatiser, ayant soin d'ailleurs d'agiter chaque fois le mélange. Le prof. Zessler cité par Weickard, A. Legoy, Conradi, qui l'associait au sirop de framboises. M. Coindet de Genève qui en parle dans son ouvrage sur l'hydrencéphale, Flittner, etc., se louent de l'usage intérieur de ces solutions huileuses émulsionnées.

La *graisse*, et surtout la *graisse camphrée*, dissout assez bien le phosphore, et est, ainsi que les huiles fixes, l'excipient le plus convenable pour l'emploi externe de cet agent, l'éther, l'alcool et les huiles essentielles pouvant, à raison de leur grande volatilité, laisser à nu sur la peau le phosphore, et donner ainsi lieu aux accidents graves qui résultent de sa déflagration. La pommade phosphorée, indiquée, il y a déjà près de 30 ans, par M. Vogel, et admise dans le Codex (*adeps ope phosphori medicatus*), s'obtient en faisant bouillir jusqu'à la complète évaporation de l'eau et la dissolution du phosphore, une partie de ce dernier, cent d'eau et mille d'axonge. Longtemps on l'a préparée par simple trituration, comme on le voit dans celle de I. Gumprecht, composée de 22 grains de phosphore, 30 gr. de camphre, 1 gros de gomme arabique et 1 once de graisse de porc. Mais M. Bourges (*Journ. gén. de méd.*, LIX, 1817) ayant vu produire à cette dernière une brûlure grave, quoique la dose de phosphore eût été réduite de moitié, M. J. Pelletier (*ibid.*, 237) à l'exemple de M. Pilhes (*ibid.*, LVIII, 1816) proposa de remplacer la trituration à froid par l'action de la chaleur et de filtrer le liquide; ou mieux encore, d'associer l'huile phosphorée dont nous parlions plus haut, à suffisante quantité de graisse ou de cire pour lui donner la consistance convenable, comme le fait aussi M. Lescot.

II. *Doses* des préparations de phosphore, *et régime* à suivre pendant leur emploi. — Ce n'est pas dans les écrits des premiers expérimentateurs, de certains auteurs de Matières médicales, ou même de quelques-uns des partisans les plus éclairés de l'emploi du phosphore, qu'il faut chercher d'exacts renseignements sur le premier de ces deux points, car le phosphore s'y trouve indiqué souvent à des doses effrayantes. C'est ainsi que Vater, cité par Mentz, dit en avoir pris lui-même, dans du miel rosat, 1/2 scrupule; que Desbois de Rochefort en fixe la dose de 4 à 10 grains; que Remer, il y a peu d'années encore, en prescrivait 8 grains dans une potion. On voit aussi J.-G. Mentz en donner dans un électuaire 2 ou 3 grains à la fois; A. Leroy le prendre et l'ordonner à la même dose; M. Coindet en fixer la dose moyenne à 3 grains dans les 24 heures. D'autres médecins, Wolff par exemple, qui n'employait l'éther phosphoré qu'à la dose de quelques gouttes, et M. Poilroux qui donnait le phophore en potion dont chaque cuillerée n'en contenait que 1/864 de grain, semblent être tombés dans un excès contraire, en ce qu'il ne permet guère d'apprécier les véritables propriétés de ce médicament, allopatiquement considéré du moins. Entre ces extrêmes il est un milieu que semblent avoir tenu MM. Hufeland, Lobstein, etc., en fixant le maximum de la dose journalière à 1 grain; bien entendu qu'il ne faut ni débuter par cette dose, ni omettre de la fractionner, ni négliger d'en surveiller exactement les effets. On conseille aussi d'en suspendre de temps à autre l'administration. On aura d'ailleurs soin de s'assurer de la bonne confection du médicament, de faire souvent renouveler, et d'employer exclusivement, à l'intérieur, la solution éthérée, donnée sur du sucre, ou mieux encore la solution huileuse émulsionnée; et, à l'extérieur, ou celle-ci ou la pommade phosphorée.

D'autres règles établies par divers observateurs, notamment par M. Lœbelstein-Lœbel, semblent aussi mériter attention : c'est de ne jamais donner le phosphore à jeun, d'éviter pendant son usage les aliments et les boissons acides, la salade, les choux, les oignons, le raifort et les pois, les fruits et le laitage; de préférer la nourriture animale, et pour boisson le mucilage de salep dans du vin de Bourgogne, de Hongrie, etc.; enfin de se préserver soigneusement du froid et de porter sur la peau de la flanelle. Il est d'ailleurs d'observation générale que les malades supportent mieux le phosphore lorsque l'air est sec; qu'il ne convient pas ordinairement aux individus jeunes, sujets aux hémorrhagies, disposés à la phthisie ou dont l'estomac fait mal ses

Digitized by Google

fonctions; qu'il est formellement contre-indiqué dans les cas de pléthore, de phlegmasie, etc.

III. *Action physiologique et toxique.* — Le phosphore est un des stimulants les plus actifs; comme tel, l'action en est à la fois prompte, vive et peu durable, ce qui, pour l'emploi médical, indique d'en fractionner et rapprocher les doses. Du système nerveux dont il exalte d'abord la sensibilité, il paraît répandre son action sur les principaux systèmes de l'économie, accélérer ainsi la circulation, augmenter la chaleur, accroître au plus haut degré l'irritabilité musculaire, d'après les expériences de Fr. Pilger (*Ann. clin.* de Montp., XXXVII, 266); enfin agir souvent aussi sur les exhalants cutanés, la sécrétion urinaire, dont le produit devient quelquefois phosphorescent, peut exhaler l'odeur du soufre ou de la violette, enfin et surtout, exciter puissamment l'appareil génital. Ce dernier phénomène, qui peut aller jusqu'au priapisme, est le plus constant et le plus remarquable de ses effets physiologiques: A. Leroy et M. le docteur Bouttatz l'ont eux-mêmes éprouvé; M. Boudet nous dit l'avoir observé chez un vieillard; B. Pelletier l'avait vu chez les canards, dont le mâle n'a cessé qu'à la mort de couvrir ses femelles, et l'on assure que le contact prolongé de la peau avec le phosphore, suffit pour le faire naître: aussi a-t-on cru pouvoir rapporter à la présence du phosphore dans les poissons la vertu aphrodisiaque qu'on leur attribue.

Portée plus loin, l'action du phosphore peut déterminer ou un simple mouvement fébrile, une incommodité passagère, comme l'a éprouvé A. Leroy après en avoir pris 3 grains dans de la thériaque, ou une véritable phlegmasie locale que révèlent bientôt des ardeurs épigastriques, des nausées, des éructations, souvent phosphorescentes, de la soif et un malaise général accompagné de fièvre. De là à l'empoisonnement, c'est-à-dire à l'inflammation violente ou même à la gangrène et à la perforation de l'estomac, et à la mort, précédée, comme l'ont vu Weickard et Zeesler, de taches gangreneuses sur diverses parties du corps, il n'y a qu'un pas, et de fort petites doses, lorsqu'on donne le phosphore en substance, l'ont fait souvent franchir. M. Lœbelstein-Lœbel a vu survenir cet empoisonnement chez un aliéné, 25 minutes après l'administration de seulement 1/8 de grain de phosphore en substance; MM. Weickard, Zeesler, Brera, Hufeland, Lauth, Worbe en ont publié aussi des exemples, mais dus à de plus hautes doses (plusieurs grains); on en trouve d'autres encore dans le Ier n° de la *Bibliothèque italienne* (an IX), dans le *Bull. des sc. méd.* de Fér. (juil. 1827, p. 272), sans compter ceux dont les témoins ont gardé un prudent silence: le plus récent et le plus frappant de tous est celui de M. C.-E. Dieffenbach de Biel, qui après avoir pris un, puis deux, et enfin 3 grains de phosphore en 3 jours, a succombé à une inflammation du canal intestinal, du foie et du poumon (*Nouvelliste Vaudois*, 1828; voy. *Bibl. méd.*, 1826, II, 398). Ces faits, et les expériences que M. Lœbelstein-Lœbel a faites sur des chiens, M. Bouttatz sur des chats, des cochons d'Inde, des poules et des pigeons, M. Giulio de Turin sur de jeunes coqs et des grenouilles, enfin MM. Orfila, Brera, Mugetti, Worbe et Bogros sur des chiens, prouvent, la plupart, que le phosphore agit à la manière des poisons corrosifs; que les accidents une fois développés ne peuvent que difficilement être entravés par les secours de l'art (voy. aussi t. XXVII, p. 87 des *Annales de chimie*). Weickard toutefois a vu un chien prendre en 2 fois, sans accidents funestes, 14 grains de phosphore, enveloppés, il est vrai, dans de la viande et rejetés peut-être ensuite.

D'après les expériences de MM. Orfila et Magendie, le phosphore introduit *en morceaux* dans l'estomac, donne la mort en déterminant une inflammation, ordinairement indolente, du tube digestif, due aux acides phosphatique et probablement phosphorique, produit de sa combustion, laquelle est d'autant plus lente que l'estomac contient moins d'air ou une quantité plus grande d'aliments. *Dissous* ou *divisé* dans l'huile, et aussi à l'état de *fusion* dans l'eau chaude (M. Worbe), la combustion, qui en est rapide, produit, à ce qu'il paraît, de l'acide phosphorique; l'inflammation est alors des plus vives, les douleurs atroces, les vomissements opiniâtres, et la mort arrive au milieu des mouvements convulsifs les plus horribles. Injectée dans les veines ou dans la plèvre, cette même huile phosphorée donne lieu, dans l'espace de quelques minutes, à des flots de vapeurs blanches chargées d'acide phosphatique, qui à chaque expiration s'échappent de la gueule de l'animal (Magendie, *Mém. pour servir à l'hist. de la transpiration pulmonaire; Bibl. méd.*, XXXII, 19): la mort dans ce cas a lieu par asphyxie et résulte de l'inflammation subite des poumons.

De ces curieuses expériences il est naturel de conclure, d'une part, que le phosphore est d'autant plus dangereux qu'il est plus divisé ou plus exactement dissous; de l'autre, que l'action corrosive qu'il exerce ne lui appartient pas en propre, mais dépend des acides produits par sa combustion lente ou rapide. Nous n'en tirerons cependant pas cette conséquence, qu'il soit préférable de le donner en substance comme agent thérapeutique, car dans cet état rien de plus douteux que ses bons effets et rien de mieux établi que les dangers auxquels il expose; mais nous dirons qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsqu'on l'administre, que, son action étant toute dans la combustion qu'il subit, c'est au médecin de diriger celle-ci avec assez de prudence pour qu'elle produise les utiles résultats qu'il en attend et n'entraîne aucun des dangers contre lesquels il doit être sans cesse en garde. La conduite à tenir dans cette dernière occurrence, c'est-à-dire en cas d'accidents, consisterait, on le sent bien, à évacuer, au moyen d'un vomitif, le phosphore dont l'action serait devenue nuisible, à faire prendre en abondance de l'eau contenant de la magnésie en suspension, soit pour distendre l'estomac et favoriser ainsi le vomissement, soit pour délayer et saturer les acides déjà formés, soit aussi pour arrêter la combustion du phosphore;

Digitized by Google

enfin si, malgré ces moyens, l'inflammation des premières voies paraissait imminente, à recourir sans délai au traitement anti-phlogistique le plus actif.

IV. *Emploi thérapeutique du phosphore.* — Depuis Kunckel, qui le premier, il y a un siècle et demi, conçut à ce qu'il paraît l'idée d'appliquer le phosphore à la médecine, quoique Sprengel (*Hist. de la méd.*, IV, 434 de la traduction de M. Jourdan) n'en date l'essai que de 1750, jusqu'au prof. A. Leroy, celui de tous qui a le plus contribué à en introduire l'usage en France, et à M. Lobstein qui, chose étrange, paraît ne l'avoir jamais administré qu'avec avantage, ce corps a été préconisé contre une foule d'affections qui semblent loin, la plupart, d'offrir entre elles quelque similitude. C'est surtout pour exciter les forces abattues, ranimer la vitalité prête à s'éteindre, combattre l'ataxie du système nerveux, qu'on l'a cru particulièrement efficace. Qualifié d'*aphrodisiaque*, la moins contestable de ses vertus, il l'a été aussi de *fébrifuge*, *anti-rhumatismal*, *anti-goutteux*, *anti-chlorotique*, etc., sans préjudice de l'utilité dont on l'a supposé pourvu dans le traitement de la plupart des *névroses chroniques*, *la paralysie*, *l'épilepsie*, *la mélancolie*, ainsi que dans la dernière période des *fièvres adynamiques et ataxiques*, et l'on n'a pas craint même de l'opposer à certaines *phlegmasies*. Quoique la plupart de ceux qui l'ont expérimenté le proclament un des plus puissants et des plus précieux agents dont la chimie ait enrichi la médecine, et s'appuient d'observations toutes plus ou moins merveilleuses, il est presque impossible de distinguer dans ces assertions et dans ces faits ce qui ressort de la saine observation, de ce qui peut dépendre d'idées préconçues, ou de vues chimico-médicales; de séparer ce qui appartient à l'action du phosphore, d'avec ce qui doit être attribué à l'action des acides phosphatique ou phosphorique; de tenir compte enfin de ce qui peut être dû à la nature, au véhicule dans lequel est dissous le phosphore, aux autres moyens concurremment employés, et souvent même à l'infidélité ou à l'inexactitude du pharmacien, à l'oubli des assistants, etc. : bornons-nous donc à les enregistrer, peu soucieux que nous sommes de les soumettre à la révision de l'expérience, si périlleuse sur ce point.

Fièvres. Deux faits rapportés par M. Hufeland et celui que cite M. Lobstein sont peu de chose en faveur de l'efficacité du phosphore dans le traitement des *fièvres intermittentes*; mais il en est un grand nombre qui semblent témoigner que, dans la dernière période des *fièvres graves*, on l'a vu rappeler en quelque sorte à la vie des malades dont la mort semblait imminente. Outre Krammer, qui dès l'année 1733 avait déjà signalé ses avantages dans certaines *fièvres malignes*, Mentz (1748) qui rapporte des cas de *fièvre maligne pétéchiale*, et P.-E. Hartmann qui employait le phosphore dissous dans le soufre contre certaines fièvres asthéniques, ce médicament a été expérimenté avec succès dans plusieurs cas de *fièvre pétéchiale*, par Wolf, et par Barchewitz, Conradi de Nordheim, sur la fin des *fièvres bilieuses et putrides*; il n'a pas semblé moins utile à Gaultier de Claubry père dans un cas d'infiltration et de débilité, survenues à la suite de cette dernière espèce de fièvre; au prof. A. Leroy contre une *fièvre putride et maligne*, produite par diverses causes d'épuisement; à MM. Lobstein, Remer, Coindet, Suffort (*Gaz. méd.*, 27 fév. 1830), P. Despaulx dans divers cas de *fièvres nerveuses et ataxiques*, de *typhus* porté au plus haut degré, etc.; à Crell dans deux cas de *fièvres catarrhales bilieuses*; à Midy (*Ann. clin.* de Montp., XXI, 391) dans une *fièvre grave* avec exacerbation; à Decazis (*Revue méd.*, 1827, III, 428) contre les suites graves d'une *pustule maligne*, etc.

Phlegmasies. Quelques faits recueillis par Conradi; celui de *péripneumonie ataxique* publié par M. Lobstein; un cas d'*angine catarrhale*, simulant le croup, observé par M. Poilroux sur son propre fils; des exemples de *diarrhée chronique* mentionnés par M. Sédillot dans le *Journ. gén. de médecine*; une observation de Barchewitz relative à un *rhumatisme aigu*, celle d'un *empoisonnement chronique* dû au plomb et à l'arsenic que l'on doit à M. Hufeland : tels sont, avec quelques cas de *rhumatisme chronique* (M. Haime, *Précis de la const. méd. de Tours*, 2e trim. de 1822) ou de *rhumatisme goutteux* (A. Leroy), de *rigidité* et de *gonflement douloureux des genoux* (Gumprecht), de *goutte tophacée* (Hufeland), enfin de *goutte atonique* (Trampel, *Obs. et expér.*, en allemand, II, 75; 1788 in-8 : Conradi, Lobstein, etc.), de *pleurésie* et de *catarrhe chroniques*, où le phosphore a été surtout employé en frictions sur les membres ou le long de la colonne vertébrale, et aussi par M. Puillard, comme cautère actuel; tels sont, disons-nous, les seuls exemples que l'on connaisse de l'emploi du phosphore dans les phlegmasies, affections où il semble en général contre-indiqué. Ajouterons-nous que Morgenstern a conseillé de le donner pour provoquer et faciliter l'éruption de la *scarlatine*, et Conradi au début de la *rougeole* et de la *petite vérole* ?

Hémorrhagies. La disposition aux hémorrhagies, l'apparition même de ce phénomène, ont été signalées par M. Lœbelstein-Lœbel comme propres à contre-indiquer l'emploi du phosphore, ce que semblent confirmer deux faits recueillis par M. Lobstein, l'un de *chlorose*, l'autre d'*aménorrhée*, guéries par ce médicament, et le cas d'*aménorrhée avec paralysie*, dont le docteur Franck a publié l'histoire (*Bull. des sc. méd.* de Fér., V, 239).

Choléra-morbus épidémique. Dans ces derniers temps le docteur Wolf a expérimenté l'éther phosphoré, contenant, dit-on, mais par erreur sans doute, 1 grain de phosphore par gros d'éther, chez 4 cholériques dont 2 ont guéri quoique dans un état très-grave (Sandras, *Obs. sur le choléra*, etc. : *Trans. méd.*, VII, 335); M. Gendrin (*ibid.*, VIII, 359), moins heureux, pense au contraire avoir hâté la mort des 3 seuls malades auxquels il a donné l'huile phosphorée émulsionnée. On voit aussi dans la *Bibliothèque homœopathique* publiée à Genève que le phosphore a été employé homœopathiquement dans cette

Digitized by Google

maladie par le docteur A. Gerstel de Vienne, mais que, d'après le docteur Stapf, l'acide phosphorique serait préférable.

Névroses. C'est dans ces maladies que le phosphore a été le plus expérimenté. A. Leroy dit l'avoir souvent employé avec succès dans les *affections nerveuses en général*, et M. Lœbelstein-Lœbel cite un cas d'*amaurose* où il a été inutile. Déjà en 1732, Ch. Hoffmann vantait, dit-on, ce médicament contre les *convulsions* des enfants et l'*épilepsie*; Kramer, Handel et plusieurs autres l'ont depuis employé avec succès dans cette dernière maladie, où toutefois M. Alibert et ensuite M. Lichtenstein (*Journ. de Hufeland*, août 1819 : voy. *Bibl. méd.*, LXIX, 252) n'en ont retiré aucun avantage. Ses bons effets dans la *mélancolie*, la *démence*, la *manie* ne reposent que sur un assez petit nombre d'observations : M. Lœbelstein-Lœbel rapporte cependant un cas circonstancié de guérison, dans cette dernière maladie, et Wolf un autre chez une femme *cataleptique*. M. Coindet assure en avoir vu des effets magiques dans les cas d'*apoplexie sympathique*; M. A. Weikard (*OEuv. div.*, en allemand, 1, 743), qui l'a employé comme excitant dans l'*apoplexie*, l'a vu une fois utile et 2 fois funeste. Nombre d'observateurs témoignent de son efficacité, à l'extérieur surtout, contre la *paralysie* : tels sont Gaultier de Claubry père et M. I. Gumprecht, qui en rapportent chacun deux exemples; MM. Hufeland, Sédillot, Franke de Landsberg (voy. *Nouv. bibl. méd.*, 1823, II, 241), Targioni-Tozetti, Poilroux. Le phosphore a en outre été employé par Boenneken (*Collect. franconnienne*, etc., en allemand, t. VI, 21), et par M. Gasc (*Revue méd.*, avril 1824) contre le *tétanos*, par M. Bigot (*Gaz. de santé*, 15 fév. 1823) dans un cas de *contracture* des extrémités inférieures, suite de convulsions; par M. Lœbelstein-Lœbel sur lui-même dans un cas de *céphalalgie opiniâtre*; par M. Lobstein dans une *céphalée périodique* et dans une *cardialgie* qui avait résisté aux remèdes les plus efficaces; par Conradi dans l'*asphyxie* des nouveau-nés; enfin, dans les cas d'*épuisement* dépendants de l'excès dans les plaisirs de Vénus, par A. Leroy qui le regardait comme un des plus puissants et des plus rapides restaurants, mais qui en même temps prescrivait une sévère continence.

Hydropisies. Gaultier père rapporte 4 observations de *paralysie et d'atonie de la fibre avec infiltration*, où l'usage intérieur et extérieur du phosphore a paru infiniment utile; on en trouve deux autres dans la thèse de M. E.-C. Jacquemin, et M. Coindet rapporte avoir donné avec un plein succès l'huile phosphorée dans le cas d'*hydrencéphales* symptomatiques parvenues à un degré fort avancé, mais cite aussi un exemple où ce médicament avait produit des accidents funestes; A. Leroy enfin dit l'avoir trouvé utile dans les *maladies pituiteuses*, expression vague qui s'applique aussi bien aux hydropisies qu'aux affections catarrhales.

Maladies organiques. Quoique P.-E. Hartmann ait, dit-on, administré le soufre phosphoré dans la *phthisie* (Sandifort, *Thes. diss.* I, 170), que M. Alibert l'ai vu relever les forces d'une manière très-sensible dans des cas de *scorbut* parvenu à sa dernière période, et que Conradi l'ait donné sans inconvénient, quoique sans succès, dans un cas de *fièvre hectique*, suite d'une fièvre bilieuse rhumatismale, le phosphore semble bien plus apte à produire qu'à guérir les maladies organiques. M. Hufeland a vu en effet plusieurs personnes qui par suite de l'abus de ce remède ont succombé à des squirrhes de l'estomac, après avoir longtemps éprouvé tous les symptômes d'une gastro-entérite. Il n'en est pas de même sans doute de son emploi comme moxa sur des *boutons cancéreux* ou des *ulcérations scrophuleuses*, d'après les observations récentes de M. Paillard; mais ce mode d'action tout physique est, comme on le voit, entièrement étranger aux vertus dont peut être doué le phosphore, et en quelque sorte à l'histoire thérapeutique de ce médicament : nous ajouterons toutefois, en terminant, que quelques instants suffisent pour pratiquer ainsi avec un morceau de phosphore, gros comme la moitié d'une lentille, auquel on met le feu, une cautérisation profonde aussi étendue qu'un moxa ordinaire, et qu'on peut multiplier à volonté l'application simultanée de ces moxas dont la douleur est extrême, mais de courte durée et qui, par la rapidité de leur action, semblent convenir surtout aux personnes pusillanimes.

Kunckel. *Chemische anmerkungen.* Erfurt, 1721, p. 302. — Sachs. *Diss. de phospore.* Argentorati, 1731, in-4. — Teichmeyer (J.-F.). *Diss. de phosphoris.* Ienæ, 1732, in-4. — Kramer (*Comment. litter. Norimb. hebdomad.*, XVIII, 138, 1733.). — Mentz (J.-G.). *Diss. de phosphori, loco medicamenti assumti, virtute medica aliquot casibus singularibus confirmata.* Præs. A Vater. Vittemb., 1751, in-8 (*In* Haller. *Dissert, pract.*, VII, 292). — Morgenstern (F.-S.). (*D. J. Schulzii prælect. in Dispensat. Borusso-Brandenb.*, deuxième édit. Berol., 1753, p. 405). — Buechner (A.-E. de). *Diss. de phosphori urinæ analysi et usu medico.* Resp. Pentzky. Halæ 1755, in-4. — Berchewitz (M.-A.). *Diss. med. sistens spicilegia ad phosphori urinarii usum internum medicum pertinentia.* Præs. A.-E. de Buechner. Halæ, 1760, in-4. — Thomas. *Diss. de usu phosphori in medicina.* Regiom., 1762, in-4. — Boennekenius (*Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis*, 1763, II, 527.) — Hartmann (P.-E). *Diss. exhibens obs. quasdam ad cicutæ, mercurii sublimati et phosphori usum internum pertinentes.* Resp. G.-H.-C. Hudemann. Helmstadii, 1763, in 4 (On cite aussi de P.-E. Hartmann, sous la date de 1752, une *Diss. sistens spicilegium ad phosphori urinarii usum internum pertinens*). — Hartmann (J.). *Diss. de nostro phosphori urinæ in medicinæ usu.* Resp. E. Elfœnberg. Aboæ, 1773, in-4 (Cette dissertation du médecin suédois est quelquefois rapportée, ainsi que la précédente, à un nommé J.-J. Hartmann : un auteur plus récent, cité à l'article *Acide phosphorique*, porte aussi le nom d'Hartmann). — Leroy (A.). Obs. sur le phosphore (*Gazette de santé du* 29 *août* 1779). — Weickard (M.-A.). *Vermischte medicinische schrifften*, 1780 (La quatrième partie de cet ouvrage contient des expériences et observations sur les dangers du phosphore). — Tietz (C.). *Diss. usum phosphori urinarii internum a nuperis opprobriis vindicans.* Trajecti ad Rhenum, 1786, in-4. — Wolff fils (A.-F.). *Analecta quædam med. de phosphori virtute med., cum observat., duodecim.* Gœtt., 1790. — Weigel (C.-E.). *Diss. de phosphor. urinæ usu medico.* Ienæ, 1798, in-4. — Brera (V.-L.). *Riflessioni medico-pratiche sull' uso interno del fosforo, particolarmente nell' emiplegia.* Pavie, 1798, in-8. — Leroy (A). Expér. et obs.

Digitized by Google

sur l'emploi du phosphore à l'intérieur (*Mag. encycl.*, num. 22, p. 155, an VI ; et *Bull. de la soc. philom.*, A., 1798, p. 93). — Conradi (*Hufeland's journ. der pract. arzn. heilk.*, VI. Bd. 2, st., p. 317. Voyez *Journ. de litt. méd étrangère*, II, 445). — Handel. (*Ibid.*, VII, B, 3, st,. p. 100.) — Crell. *Ann. de chim.*, (en allemand), p. 271 ; 1799. — Bouttatz (F.). Sur le phosphore comme médicament (en allemand). Gœttingue, 1800, in-8. — Pelletier. Résultat de quelques expériences dans les vues de diviser le phosphore pour l'administrer à l'intérieur (*Rec. pér. de la soc. de méd.*, IX, 397). — Leroy (A). Lettres sur l'emploi du phosphore (*Mém. de la soc. méd. d'émul.*, I, 259, 1802, deuxième édit.). — Giulio. Sur les effets dangereux du phosphore pris intérieurement (*Mém. de Turin*, *sc. phys. et mathém.*, an XII et XIII ; *Hist.*, p. cxlvij ; 1803-4). — Gaultier-Claubry. Obs. sur les effets de l'éther phosphoré dans la paralysie et l'atonie de la fibre avec infiltration (*Journ. gén. de méd.*, XVI, 6, 1803). — Jacquemin (E.-C.). Diss. sur l'usage médicamenteux du phosphore (Thèse). Paris, 1804, in-4. — Remer. Descr. de quelques maladies remarquables (*Hufeland's journ. der pract. heilk.* Juillet 1809. Voyez *Bibl. méd.*, XXXI, 117). — Flittner. De la meilleure manière d'employer le phosphore (*Ibid.* Août 1809 ; et *Bibl. méd.*, XXXI, 122). — Targioni-Tozzetti (A.). Lettres sur la guérison d'une hémiplégie par l'application du phosphore (*Journ. de litt., sc. et arts de Pise*, 1809. voy. *Bibl. méd.*, XXXIX, 268). — Lauth. (T.). Mém. sur l'usage interne du phosphore (*Mém. de la soc. des sc. agric. et arts de Strasb.*, I, 391, 1811). — Hufeland, (*Journ. der pract. arzneyk heilk* 1811, 6, st., p. 71). — Lœbelstein-Lœbel. Sur l'emploi du phosphore (Horn's, *Archiv. fur med.* Erfuhrt, 1811, II, B., p. 399 et 408 ; voyez aussi son *Mém. sur l'usage méd. de la solution du phosphore dans l'huile animale*, dans le *Hufeland's journal der pract. heilk.* Janvier 1817. Extrait, *Bibl. méd.*, LIX, 249 et 379). — Wegelin (H.). *Animadversiones chymico-medica de phosphoro*. Gœttingæ, 1813, in-8 (64 p.). — Schauffenbuel. Diss. sur le phosphore (Thèse). Strasb., 1813, in-4. — Boudet (J.-P.). Essai sur quelques préparations du phosphore et de ses combinaisons (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Gumprecht (I.). Deux cas de paralysie guéris par l'emploi du phosphore (*The London medical Repository*. Mars 1815 ; voyez *Bibl. méd.*, L, 408 ; et *Journ. gén. de méd.*, LVI, 295). — Lobstein (J.-F.-D.). Rech. et obs. sur le phosphore, ouvrage dans lequel on fait connaître les effets extraordinaires de ce remède dans le traitement de diverses maladies internes. Strasb., 1815, in-4 (107 p.). — Despaulx (P.). Obs. sur l'emploi du phosphore dans une fièvre ataxo-adynamique, au rapport de M. V. Bally (*Bibl. méd.*, LXVI, 59 à 69 ; 1819). — Franck (*Journ. der pract. heilk.* d'Hufeland. Juillet, 1824, p. 112). — Worbe. Mémoire sur l'empoisonnement par le phosphore (*Mém. de la soc. méd. d'émul.*, IX, 507, 1826). — Paillard (A.). De l'emploi du phosphore comme caustique (*Nouvelle Bibl. med.*, 1828, II, 173 à 178). — Distenon (C. de). *Nonnulla de phosphori vi et usu medico interno* (Thèse). Wurtzb., 1830, in-8. — On peut consulter en outre la plupart des journaux de médecine, notamment le *Recueil périodique de litt. étrangère* (II, 24, 37 et 445); le *Journ. gen. de med.*, et la *Bibliothèque med.*, mainte fois cités dans le cours de notre article, ainsi que la bibliographie de l'article *Acide phosphorique*. — La plupart de ces travaux ont été résumés dans notre article *Phosphore*, du *Dict. des sc. med.* (XLI, 493), et réunis depuis dans la *Bibliothèque thérapeutique* de M. Payle (II, 1 à 127).

PHOSPHORE (Acides à base de). Ces acides sont au nombre de quatre, savoir :

1° L'*acide hypophosphoreux*, aussi inflammable que le phosphore même, découvert en 1816 par M. Dulong, et qui forme avec les bases des *hypophosphites*, sels tous très-solubes dans l'eau mais inusités comme l'acide lui-même.

2° L'*acide phosphoreux*, que H. Davy a le premier obtenu à l'état de pureté ; il est solide, contient de l'eau, et comme le précédent et le suivant, fournit, quand on le chauffe, de l'hydrogène phosphoré qui s'enflamme, et se transforme en acide phosphorique : il est sans usage, ainsi que les *phosphites*, qui la plupart sont insolubles.

3° L'*acide phosphatique* ou *hypophosphorique*, découvert par Margraff, nommé d'abord *acide phosphoreux* (*acidum phosphorosum*), regardé ensuite comme un simple mélange d'acide phosphoreux proprement dit et d'acide phosphorique ; mais qui, d'après les expériences de M. Dulong, est un composé en proportions fixes de ces deux acides, lequel, en se combinant avec les bases, donne des *phosphates* et des *phosphites*, et non des *hypophosphates*. On l'obtient suivant le procédé de Sage, perfectionné par B. Pelletier, et consigné dans le Codex, en renfermant dans des tubes de verre, afin de les isoler les uns des autres et de prévenir leur inflammation spontanée, des cylindres de phosphore qu'on laisse tomber en déliquium ; ces tubes, effilés à leur extrémité inférieure, sont disposés circulairement dans un entonnoir que recouvre une cloche et qui est supporté par un flacon, où tombe l'acide lentescent et incolore que produit la combustion lente du phosphore, c'est-à-dire sa combinaison avec l'oxygène et l'humidité de l'air, opérée par l'intermède de l'azote.

Cet acide, qui a été conseillé à la dose de 10 à 12 gouttes, étendues dans un julep, comme succédané du phosphore, n'a été toutefois que rarement administré à dessein. Comme il est corrosif, c'est à sa formation que doivent être attribués, en partie du moins, les accidents souvent observés dans l'administration du phosphore (Orfila). C'est à cet acide aussi, et non au phosphore, que nous semblent appartenir réellement plusieurs des effets rapportés à cet agent ; nous signalerons entre autres : cette faculté merveilleuse qu'Alphonse Leroy reconnaissait au *phosphore tombé en déliquium*, nommé à tort par lui *acide phosphorique*, d'entretenir la santé, les forces, et de prolonger la vieillesse ; l'efficacité dont il croyait douée sa *limonade* contre les fièvres putrides et malignes ; le succès momentané qu'il obtint, sur une femme expirante, avec de l'*eau phosphorée*, c'est-à-dire l'eau devenue acide, d'une fiole qui contenait depuis longtemps des bâtons de phosphore. Il en est évidemment de même : 1° de la 1re partie de l'observation de Handel sur un épileptique qui avait avalé par mégarde une once de cette même eau, et qui, s'étant trouvé préservé de son accès, fut ensuite complétement guéri par l'usage du phosphore même ; 2° de l'utilité que Hartmann (*Journ. d'Hufeland*, décemb. 1818 : voy. *Bibl. méd.*, LXVI, 243) attribue à l'*eau phosphorée*, donnée par cuillerée dans les fièvres typheuses, après la période d'irritation ; 3° des expériences dans lesquelles M. Giulio, professeur de médecine à Turin, a vu la *vapeur phosphorée*, et le seul contact du phosphore avec les parties intérieures de la bouche, détruire complétement l'irritabilité musculaire chez des grenouilles et

Digitized by Google

déterminer la mort ; et, en partie du moins, des expériences dans lesquelles il a vu l'eau qui avait séjourné avec du phosphore, produire des accidents plus ou moins graves, *suivant la quantité de phosphore qu'elle tenait en suspension ;* 4° des faits allégués par M. Boudet en faveur de la dissolubilité du phosphore dans l'eau, et qui l'ont convaincu que ce liquide *imprégné de phosphore* est délétère pour les poules, etc.

Nous pourrions ajouter que c'est à l'état d'acide phosphoreux, sans doute, que se trouve le phosphore, soit dans certaines préparations où il a perdu presque toutes ses propriétés physiques (la pommade de M. Lescot, par exemple), soit dans la plupart des solutions de ce médicament qui ont subi l'action du temps, du contact de l'air, de la lumière ou d'un certain degré de température ; que peut-être même, comme nous l'avons dit ailleurs, n'est-ce jamais qu'à cet état qu'agit médicinalement le phosphore. Mais, il faut l'avouer, l'étude thérapeutique du phosphore est encore trop peu avancée, et l'action, soit immédiate, soit médicamenteuse de l'acide phosphoreux (quoique évidemment énergique, même dans un faible degré de concentration, et délétère pour plusieurs animaux) a été trop peu observée directement jusqu'ici, pour que nous donnions nos doutes pour des certitudes, et que l'emploi de cet acide chez l'homme ne réclame pas encore de nombreux et prudents essais. Quoi qu'il en soit, c'est l'acide phosphoreux, bien plus que le phosphore, toujours dangereux ou incertain dans ses effets, et que l'acide phosphorique, trop fixe dans sa composition, que devraient surtout expérimenter, selon nous, ceux qui, ne désespérant pas des médicaments phosphorés, croient y trouver de précieuses applications thérapeutiques.

5° L'*acide phosphorique* (*acidum phosphoricum*) est de tous le plus oxygéné et le mieux connu. Confondu par Stahl avec l'acide muriatique, regardé par Margraff, en 1740, comme du phosphore déphlogistiqué, il a été bien étudié 40 ans plus tard par Lavoisier, qui en a dévoilé la véritable nature. Cet acide paraît exister à l'état libre dans plusieurs liqueurs animales, et, combiné à diverses bases, dans la plupart de nos fluides et de nos tissus, mais surtout dans les os, qu'il constitue en grande partie. Plusieurs des sels auxquels donne lieu sa combinaison avec les bases sont usités en médecine (voy. *Phosphates*). Il se forme, en flocons neigeux, par la combustion rapide du phosphore fondu, à l'air libre ; peut être obtenu en enflammant le phosphore sous l'eau, comme l'a proposé B. Pelletier en 1792, ou en le projetant, par petites portions, dans de l'acide nitrique bouillant, suivant la prescription du Codex. On peut aussi le retirer du phosphate de chaux au moyen de l'acide sulfurique et du carbonate d'ammoniaque ; ou, ce qui est plus facile, faire digérer de l'acide phosphatique dans de l'acide nitrique, et chasser par évaporation l'excès de ce dernier. Il est alors à l'état d'hydrate et sous forme de verre transparent ou demi-laiteux, sans odeur, très-acide, très-soluble, cristallisable (Rousseau, *Journ. méd. de la Gironde*, I, 366) ; on peut le rendre tout-à-fait vitreux et anhydre (*verre phosphorique*), en le chauffant fortement dans un creuset de platine. Sa grande déliquescence oblige à l'abriter soigneusement du contact de l'air ; toutefois dans les pharmacies on ne le trouve guère qu'à l'état liquide, et à des degrés de concentration très-variables.

Il agit sur les tissus vivants à la manière des poisons corrosifs, d'après M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 144), qui a vu 30 grains de cet acide, dissous dans un demi-gros d'eau, produire chez un chien une gastrite mortelle ; et 6 grains, injectés dans les veines, coaguler le sang et tuer promptement l'animal. Plus étendu, il ne produit aucun accident ; mais, selon M. F. Pilger, il diminue beaucoup l'irritabilité, qu'exalte au contraire au plus haut degré le phosphore. Sa plus ou moins grande prédominance dans l'économie, a été regardée par quelques médecins comme la source de divers phénomènes morbides. C'est ainsi que Trampel crut pouvoir attribuer l'invasion de la goutte à la diminution de l'acide phosphorique dans les urines, signalée par Berthollet, pendant les accès de cette affection ; et qu'au contraire la propriété qu'il possède de dissoudre le phosphate de chaux, a fait rapporter à son excès dans l'économie le développement de plusieurs maladies du système osseux, le rachitisme surtout (Baumes) : de là aussi des vues chimico-médicales sur son emploi médicamenteux.

Donné, soit sous forme de limonade d'une agréable acidité, soit en potion, à la dose d'un gros pour 4 onces de véhicule, ou ajouté, par 20 ou 30 gouttes à la fois, dans un verre d'eau sucrée, répété de 3 en 3 heures, il a été employé avec succès, en Allemagne surtout, dans des cas d'*hémorrhagies passives*, surtout de l'utérus (Lutzelberger d'Hildonghausen) ; de *phthisie*, même ulcérées, sans complication inflammatoire (Lentin) ; de *marasme*, d'*exostoses*, de *concrétions tophacées*, etc. M. Harles l'a donné avec beaucoup de succès contre la *gale* avec disposition *scorbutique*, et la *croûte serpigineuse* des enfants accompagnée de fièvre hectique (*Journal d'Hufeland*) ; M. Horder de Weimar l'a expérimenté dans les fièvres et les convulsions ; M. Goeden dans le *typhus contagieux*. Un ami de M. Reveillé-Parise (*Journal gén. de méd.*, LV) a vu guérir avec une étonnante rapidité, pendant son emploi, des *scrophules* portés au plus haut degré, tandis que Baumes (*Traité sur le vice scrophuleux*, p. 32) fait dépendre au contraire cette maladie de sa prédominance. Ce dernier l'a recommandé dans l'*angine de poitrine*, considérée comme dépendante de l'ossification des cartilages costaux et des artères coronaires, et rapporte deux exemples de succès (*Ann. clin.*, t. XII) ; mais Jurine qui, dans son important travail sur cette névralgie, dit l'avoir employé à la dose d'un gros et demi, et même de plus de 5 gros par jour sans accident, paraît n'en avoir obtenu aucun avantage. Tout récemment enfin, M. Siemerling, à Stralsund (*Journ. der practischen heilkunde*, juillet 1830), l'a de nouveau recommandé contre la

Digitized by Google

phthisie, les *hémorrhagies asthéniques*, la *carie* et le *rachitis*, les *névroses*, la *fièvre nerveuse* tendant au prolapsus, enfin les *sueurs symptomatiques*; il l'administre à la dose de 1 gros dans 6 onces d'eau de framboise ou quelquefois de décoction de quinquina, donnée par cuillerée à bouche de 2 en 2 heures : en général, il employe simultanément la digitale et le nitrate de potasse. Ajoutons qu'au rapport du docteur Gerstel, médecin homœopathiste, l'acide phosphorique (au millionième) serait préférable au phosphore dans certains cas de *cholérine* (*Bibl. homœop. de Genève*, I, 80). Quant à ce qu'ont dit B. Pelletier (*Rec. pér. de litt. méd. étr.*, II, 454) et A. Leroy, de son efficacité contre la *consomption dorsale* et les maladies par épuisement, c'est plutôt à l'acide phosphatique qu'à l'acide phosphorique qu'il faut probablement en faire honneur.

A l'extérieur, l'acide phosphorique a été surtout expérimenté dans le traitement des ulcères accompagnés de carie, par L.-F.-B. Lentin, qui l'étendait de 8 parties d'eau : par ce moyen, dit-il, les ulcères perdaient leur fétidité, prenaient un meilleur aspect, et l'exfoliation des os s'opérait avec une facilité extrême, résultats confirmés dans la thèse de M. Renard sur le même sujet. Le docteur Hartenkeil rapporte aussi l'avoir employé dans un cas de carie syphilitique; et M. Wolf (*Journ. d'Hufeland,* novembre 1820) a vu chez une jeune fille l'application de cet acide favoriser la reproduction presque complète d'une phalange, à la suite d'un panaris; Siemerling enfin l'emploie avec succès, incorporé dans une poudre dentrifice, contre la carie des dents. Hacké, médecin à Stralsund, ayant assuré qu'il diminue la fétidité des cancers ulcérés de l'utérus, M. Alphonse Leroy fils l'a essayé à l'hôpital St-Louis, et il a vu 4 à 5 gouttes seulement de cet acide, injectées dans un véhicule abondant, procurer plus de soulagement que tous les narcotiques (A. Fourcade, *Diss. sur le cancer de l'utérus,* an XIII).

Dans la plupart de ces faits, presque tous peu détaillés, l'influence des théories chimico-médicales et des conclusions *à priori* semble malheureusement bien plus manifeste que celle d'une raison sévère ou d'une froide observation. Rien ne prouve réellement jusqu'ici que l'acide phosphorique se distingue, sous le rapport thérapeutique, des autres acides minéraux; qu'il jouisse de propriétés particulières, et surtout d'aucune spécificité, contre les scrophules, la phthisie, le cancer, etc. : affections où la découverte d'un spécifique serait pourtant si désirable.

Spielmann (J.-R.). *Diss. sistens commentarium de analysi urinæ et acido phosphoreo.* Strasb., 1781, in-4. — Lentin (L.-F.-B.). *De acido phosphori cariæ ossium domitor* (*Comment. Getting.*, XIII, part. I, 1796). — Lutzelberger. Obs. sur l'effic. de l'acide phosphorique employé à l'intérieur dans les pertes utérines éminemment asthéniques (*Journ. d'Hufeland*, XXVI, mai 1807. Voy. *Bibl. méd.*, XXI, 245). — Renard. *De acidi phosphorici ad necrosim cariemque ossium sanandas utilitate* (Thèse). Paris, 1808, in-4. — Goeden (H.-A.). *Von der Arzneikraft der phosphorsaeure gegen den ansteckenden typhus* (De la vertu de l'acide phosphorique contre le typhus contagieux). Berlin, 1814, in-8; 152 p. — Voyez, en outre, la bibliographie de l'article *Phosphore.*

Phosphore d'Angleterre. C'est le *Phosphore ordinaire*, d'abord préparé en Angleterre.

— artificiel. Un des anciens noms du *Phosphore.* Voy. ce mot.

— de Baudouin, ou de Baldwin. *Nitrate de chaux* rendu phosphorescent par un certain degré de calcination.

— de Bologne. Produit phosphorescent de la calcination du *Sulfate de Barite* réduit en gâteaux minces avec de la farine et de l'eau.

— de Canton. *Sous-Sulfure de Chaux*, naturellement phosphorescent, dit-on.

— de Homberg. *Chlorure de Calcium* qui, par la fusion, est devenu phosphorescent lorsqu'on le frotte dans l'obscurité.

— de Kunckel. C'est le *Phosphore ordinaire.*

— liquide, de Boyle et de Lémery. Voy. *Phosphore.*

— d'urine, Phosphore urineux. Anciens noms du *Phosphore* ordinaire, qu'on retirait jadis de l'urine.

Phosphoreux (Acide). Deux acides différents ont reçu ce nom. Voy. ci-dessus.

Phosphorique (Acide). Voy. ce mot.

Phosphures. Combinaisons du phosphore avec les autres corps simples, l'oxygène excepté. Sementini (*Bibl. brit.*, sc. et arts, LX, 24) a expérimenté avec succès sur les animaux, comme aphrodisiaque, une sorte de *Phosphure alcoolique de potasse,* auquel il n'a pas trouvé les inconvénients du phosphore.

Photogène, *Photogenium ;* de φῶς, lumière, et γεννάω, j'engendre. Matière de la lumière. Voy. *Lumière.*

Phoxinus lævis. Ce petit poisson de rivière, bon à manger, que Lémery (*Dict.*, 902) dit pectoral, restaurant et apéritif, paraît être le *Cyprinus Phoxinus,* L.

Phoxinus squamosus. Petit poisson d'eau douce, dont la chair, un peu amère pourtant, est bonne à manger, et que Lémery (*Dict.*, etc., 681) dit apéritif.

Phragmites. Nom du roseau, *Arundo Phragmites*, L. dans Pline.

Phrasium. Un des noms du marrube blanc, *Marrubium vulgare,* L.

Phrissa. Nom de l'alose, *Clupea Alosa*, L., en grec moderne. V. *Thrissa.*

PHRYGANEA. Insectes de la famille des Névroptères, dont les larves, nommées jadis *ligniperdes,* étaient employées, pendues au col, comme amulette, contre la fièvre quarte.

Phryganium. Larve des insectes du genre *Phryganea.* Voy. ce mot.

Phrynion. Nom de l'*Astragalus Tragacantha*, L. dans Dioscoride.

PHTHORE, de φθόριος, délétère. Nom donné par M. Ampère au fluor, radical présumé de l'acide fluorique ou hydro-phthorique. Aucun des composés du phthore n'est d'usage en médecine, quoique, au rapport de J.-F. Gmelin (*Appar. méd.*, I, 19), le *fluor mineralis viridis*, ou fluate de chaux, ait jadis figuré quelquefois dans les officines, sous le faux nom d'émeraude. Quant à l'acide hydro-phthorique, dont l'action dissolvante sur la silice est le caractère le plus saillant, on sait, depuis M. Thénard, qui le premier l'a obtenu le plus concentré possible, c'est-à-dire anhydre, que c'est, de tous les corps connus,

Digitized by Google

le plus corrosif ; que des quantités à peine visibles, désorganisent les parties en quelques heures, et de plus fortes presque instantanément : nul poison n'est donc plus redoutable.

Phthorures. Combinaisons du phthore et des corps simples, autres que l'hydrogène, auxquelles paraissent se rapporter les *Fluates*.

Phthirion. Nom du *Pedicularis palustris*, L. dans quelques anciens auteurs.

Phthiroctonon. Ancien nom du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

Phtora. Ancien non du *Ranunculus Thora*, L.

Phu. Noms de la grande valériane, *Valeriana Phu*, L., dans Dioscoride.

Phucos, Phycos. Noms grecs des *Fucus*, qui signifient *fraude*, de la variété de leur forme, changeante avec l'âge. C'est de là que vient *fard*, parce qu'on en fabriquait avec plusieurs d'entre eux.

Phycida, Phycis. Noms du *Blennius Physis*, L.

Phycis fluviatilis. C'est la tanche, *Cyprinus Tinca*, L.

Phylacon, Phylacaion. Noms égyptiens de la *Célmatite*.

Phylactères. Nom des *Amulettes* chez les anciens.

Phylira, Nom du *Tilleul* chez les Grecs.

PHYLLANTHUS. Genre de la famille des Euphorbiacées, de la Monoëcie Monadelphie ; dont le nom vient de φυλλον, feuille, et de ανθος, fleur, parce que dans plusieurs des espèces qu'il renferme (*Xylophylla*) les fleurs sont placées sur des pétioles foliiformes. Ce sont des arbrisseaux, quelquefois des herbes, des contrées intertropicales, surtout de l'Inde, de l'Amérique, etc., dont les petites fleurs sont axillaires ; ces végétaux ont en général des propriétés actives, comme toutes les Euphorbiacées. Le *P. Brasiliensis*, Lam. (*P. Conami*, Aubl.), sert à la Guiane à enivrer le poisson; on en jette des racines contuses dans l'eau. Le *P. Emblica*, L., qui donne les myrobalans emblics, a été traité à *Emblica officinalis*, Gærtn. Les Witiens, ou médecins indiens, donnent les feuilles du *P. madera-spatensis*, L. en infusion contre les maux de tête (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 245). L'écorce du *P. multiflorus*, W., est regardée comme atténuante dans l'Inde ; on donne 4 onces de son infusion par dose (*id.*, 323). Le *P. Niruri*, L. (*Nymphantus Niruri*, Lour., *Fl. Cochin.*, 665), *niruri* des auteurs, qui est une plante annuelle de l'Inde, du Brésil, etc., est considéré dans le premier de ces pays comme un diurétique puissant, et dans le second comme très-utile dans le diabetès, dont il serait le spécifique selon Martius, ainsi que le *P. microphyllus*, Mart., qu'on y nomme *erva pombinha* (*Journ. de chim. méd.*, V, 428); ce qui nous paraît difficile à croire, puisque le cours des urines n'est déjà que trop abondant dans le diabetès. Les Indiens le conseillent comme désobstruant contre la jaunisse, pour faire couler la bile âcre ; ils font usage de l'infusion des jeunes pousses, mélangée avec l'huile de fenugrec, dans la dyssenterie chronique ; ils regardent les feuilles comme stomachiques : la dose de leur infusion est d'environ une cuillerée à café (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 151). Le *P. rhamnoides*, Retz, a ses feuilles usitées, dans l'Inde, pour remédier à l'anthrax ; on les applique chaudes avec un peu d'huile de ricin sur ces tumeurs, ou avec les jeunes pousses du *Strychnos Nux vomica*, L., et les feuilles de ricin; on fume ces feuilles comme le tabac, pour résoudre les engorgements de la luette et des amygdales (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 288 et 403). Le *P. Urinaria*, L., qui est annuel, est regardé dans l'Inde comme très-efficace dans les rétentions d'urine et les affections vénériennes; il passe aussi pour emménagogue à la Cochinchine (Loureiro, *Flora Cochin.*, 677). Le *P. virosus*, Roxb., est enivrant pour le poisson, comme le *Conami* de la Guiane; son écorce est fortement astringente, d'après Klein.

Loureiro (*Flora Cochin.*, 664) a décrit un *Nymphantus squamifolia* qui rentre dans les *Phyllanthus*; il le dit émollient, anodyn et résolutif, et assure qu'on le donne, à la Cochinchine, dans les maladies de la poitrine, des reins et de la vessie : propriétés tout à fait opposées à celles de ses congénères.

Phyllis. Nom de l'amandier chez les Grecs; c'était aussi chez eux celui de la mercuriale et de plusieurs fougères.

Phyllitis. Noms des *Fougères* dans les anciens auteurs.

Phyllon, Phyllum. Noms grecs de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

Phyllophares. Ancien nom grec du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

Phyllostaphylon. Un des noms grecs anciens du câprier, *Capparis spinosa*, L.

Phyrama. Variété de *Gomme ammoniaque* dans Pline.

Physagogues, *Physagoga*, Synonyme de *Carminatifs*.

PHYSALIES. Genre de Zoophytes, des mers chaudes, de la classe des Acalèphes, dont une espèce classée jadis parmi les Holothuries (*Holothuria Physalis*, L.) et nommée vulgairement *galère*, *petite frégate*, produit à la main qui touche ses tentacules une sorte d'urtication très-grave, au rapport de M. Lesson (*Voyage autour du monde*), qui ajoute que des lotions d'ammoniaque affaiblie et d'eau végéto-minérale en sont le meilleur remède.

PHYSALIS. Genre de plantes de la famille des Solanées, de la Pentandrie Monogynie, dont le nom dérive de φυσα, vessie, parce que le calice des espèces qu'il renferme se boursoufle à sa maturité et entoure leur fruit, en baie et à deux loges. Ce sont des plantes la plupart herbacées et annuelles qui croissent dans les diverses parties du globe.

P. Alkekengi, L., alkékenge, coqueret. Le nom spécifique latin est celui qui porte ce végétal annuel parmi les Arabes ; le français vient de ce que le fruit est renfermé dans une sorte de coque. Il croît ou naît dans les vignes, les lieux cultivés, etc.; ses tiges, hautes d'un pied, sont diffuses, rameuses ; ses feuilles ovales, pétiolées, entières, glabres, alternes; ses fleurs petites, blanches, portées sur des pédoncules filiformes; les fruits, à leur maturité, sont rouges et imitent de petites cerises : aussi les appelle-t-on *cerises d'hiver* : ils sont un peu aigrelets; en Arménie on les mange pour apaiser la soif et la sécheresse du gosier, et en Allemagne, en Espagne, etc., on les sert sur les tables au dessert;

Digitized by Google

leur calice, au contraire, est amer. Dans quelques pays, on colore le beurre en rouge avec ce fruit. Dès le temps de Dioscoride, l'alkékenge a été vanté comme un bon diurétique, et employé aussi dans l'ictère, la rétention d'urine et même contre l'épilepsie. Ray raconte que huit baies d'alkékenge, prises chaque matin, ont suffi pour *prévenir* un accès de goutte et plusieurs hydropisies. Arnauld de Villeneuve remit en honneur cette plante, qui avait été oubliée, et a dissipé, par son moyen, une ischurie rebelle (Murray, *Appar. méd.*, I, 679). Feuillée assure que l'alkékenge (qui est peut-être une autre espèce que la nôtre) est admirable dans les rétentions d'urine, la gravelle, au Pérou et au Chili. Aujourd'hui, malgré la recommandation de Peyrilhe, qui la dit un peu laxative, on fait peu d'usage de cette plante, dont les baies seules sont en général employées, à la dose de 6 gros à une once, dans une pinte d'eau; leur suc, à celle d'une once. Elles entrent dans le *sirop de chicorée*, dans celui d'*althæa*, de Fernel, etc. Les feuilles sont parfois appliquées sur les inflammations de la peau; elles ne paraissent pas avoir les effets délétères des autres Solanées; quelques auteurs assurent que c'est à cause de l'acide que contient cette plante, et qu'on reconnaît dans ses fruits.

P. flexuosa, L. Sa racine est considérée dans l'Inde comme ayant des qualités désobstruantes et diurétiques, en décoction; elle passe aussi pour alexipharmaque; les feuilles, trempées dans un peu d'huile de ricin, sont employées extérieurement sur les tumeurs charbonneuses (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 14). On en prépare un onguent vulnéraire; c'est le *pevatti* de l'*Hortus amboinensis*.

P. pubescens, L. Cette espèce qui croît dans l'Inde, d'où elle a été portée dans l'Amérique du nord, etc., a les fruits comestibles, au Brésil, sous le nom de *Camaru;* au Chili on en fait des confitures, d'après Feuillée; la décoction des feuilles est légèrement diurétique, et s'emploie au Brésil après les refroidissements (*Journ. de chim. méd.*, VI, 210). Nous avons mangé avec plaisir les fruits sucrés et aigrelets de cette plante, qu'on cultive avec facilité dans les jardins, et qui sont mûrs à l'automne. Ils ressemblent à des cerises. Elle paraît naturalisée en Italie, où Cyrollo l'a nommée *P. edulis*, la croyant différente de l'espèce de l'Amérique.

P. somnifera, L. Plenck range la racine de ce sous-arbrisseau parmi les narcotiques; on applique ses feuilles contuses sur les tumeurs, les douleurs locales, les plaies, comme calmantes (Forskal, *Flora ægypt. arab.*, XCIX). Il vient en Égypte, et a été reconnu dans les momies égyptiennes par M. Kunth. Il croît aussi en Grèce.

PHYSALUS. Un des anciens noms du crapaud, *Rana Bufo*, L.

PHYSCIA. Genre formé aux dépens du genre *Lichen* de Linné. Le *Lichen d'Islande* est le *Physcia islandica*. Voy. *Lichen*, où les espèces usitées sont traitées.

PHYSETER, Cachalots. Genre de Mammifères Cétacés, des mers équatoriales, remarquables par leur taille, qui rivalise avec celle de la baleine, par leur agilité, leur force, leur férocité, qui les en différencient, et surtout par le volume énorme de leur tête, en partie divisée en grandes cavités, distinctes du crâne, que remplit une matière grasse, liquide sur le vivant, concrète après la mort, et qu'on connaît sous le nom impropre de *sperma-ceti* ou *blanc de baleine*. Une seule de ses espèces fournit, à ce qu'on croit, tout le *blanc de baleine* et l'*ambre gris* du commerce; ce qui prouverait qu'elle est répandue dans beaucoup de mers, et jusque dans l'Adriatique, puisqu'on tire du midi comme du nord ces produits précieux, but principal de la chasse active qu'on lui fait : c'est le grand cachalot (*P. macrocephalus*, Shaw) rapporté par Lacépède au genre *Catodon*, et qu'il ne faut pas confondre avec le *P. macrocephalus* de Linné, devenu le type du genre *Physale* du même auteur. Cuvier soupçonne que le *P. Catodon*, L., n'en diffère que par l'âge. Les cachalots vivent en troupes, et viennent quelquefois échouer sur nos côtes, comme on l'a vu en 1784, en Basse-Bretagne, pour 32 de ces monstres marins. D'après M. Quoy, la tête d'un cachalot des Moluques de 64 pieds de long, le *P. australasianus*, espèce très-grande de l'Océan Polynésien, dont l'exacte connaissance lui est due (*Voyage de l'Uranie*), donne 24 barils de spermaceti, à 124 pintes le baril, et jusqu'à 100 barils d'huile : les femelles ne fournissent que 18 à 20 barils du premier. La chair du grand cachalot, quoique d'un rouge foncé, très-dure, entrelacée de tendons, de ligaments et et de fibres grossières, est un aliment estimé des Groënlandais, qui la font sécher à la fumée, et se nourrissent aussi de ses intestins. Sa langue offre aux marins un aliment recherché; son huile, analogue à celle de baleine, est employée aux mêmes usages; ses tendons, ses aponévroses, fournissent enfin une sorte d'ichthyocolle, et sont, ainsi que ses dents et ses os, utilisés à divers usages économiques par les peuples du nord (V. *Faune des méd.*, III, 150-161).

PHYSIQUE MÉDICALE. Application de la physique à la médecine. Beaucoup de phénomènes physiologiques et pathologiques s'exécutent d'après ses lois, modifiées par l'économie animale vivante. La thérapeutique lui emprunte une foule d'agents médicinaux.

Borelli (J.-A.). *De motu animalium, opus posthumum*. Romæ, 1680, 2 vol in-4. — Fontana (F.). Recherches philosophiques sur la physique animale (en italien). Florence, 1775, in-4. — Barthez (P.-J.). Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux. Carcassone, 1798, in-8. — Gervais Santy (L.). Diss. sur l'applic. des sc. phys. et mathém. aux sc. médicales en général (Thèse). Montp., 1806, in-4. — Happach (L.-P.-G.). Observations et éclaircissements des phénomènes naturels remarquables (en allemand). Quedlinbourg, 1812, in-8. — Pelletan. Traité élémentaire de physique générale et médicale, Paris, 1823, 1 vol. en 2 parties; deuxième édit. Paris, 1829-31, 2 vol. in-8.

PHYTELEPHAS MACROCARPA, Ruiz et Pavon. Cet arbre du Pérou, de la famille des Pandanées, a un fruit très-gros, dont le péricarpe renferme à l'intérieur un liquide laiteux, agréable, savoureux, susceptible

Digitized by Google

de former une sorte de vin par la fermentation (*Flora per.*, p. 199).

PHYTEUMA. Genre de plantes de la famille des Campanulacées, de la Pentandrie Monogynie, qui renferme des végétaux herbacés européens, habitant les hautes montagnes et les bois, dont les fleurs sont en épi ou en tête; elles paraissent avoir les propriétés des campanules, dont elles sont fort voisines. M. De Candolle dit qu'on mange les pousses du *P. spicata*, L. (*Essai*, etc., 188). On trouve dans les *Mémoires de la Société royale de médecine* (1681), p. 343, une lettre de M. Larbalestrier qui a annoncé qu'un *Phyteuma* des Alpes, qui ressemble au *Lobelia syphilitica*, L., a comme ce dernier des propriétés contre la syphilis, les affections cancéreuses, à la dose de 3 onces en décoction, tous les jours; il est sudorifique et purgatif; il ne donne pas de description de cette espèce, qu'il assure être assez rare. Dans Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 125) on donne le nom de *Phyteuma* à une plante qui excite à l'amour; Linné en a fait son *Reseda Phyteuma* (voy. Pline, *lib.* XXVII, c. 12).

PHYTEUMOCOLLE. Matière végéto-animale, l'un des principes constituants de la Belladone, selon M. Brandes (*Ann. gén. des sc. phys.*, III, 9ᵉ liv.).

PHYTOCHIMIE. Synonyme de *Chimie médicale*.

PHYTOCARNE GIGANTEA, Wallich. Arbre considérable de la famille des Araliacées, découvert par Wallich dans le pays des Birmans, dont le tronc donne une grande quantité de sève limpide, sans goût et très-potable (*Ann. des sc. nat.*, XIV, 111).

PHYTOGRAPHIE MÉDICALE. Synonyme de *Botanique médicale*.

PHYTOLACCA. Genre de plantes de la famille des Chénopodées, de la Décandrie Décagynie, dont le nom vient de φυτον, plante, et de *lacca*, laque: qui fournit de la laque, c'est-à-dire une couleur rougeâtre dans le suc des baies de ses espèces. Ce sont des végétaux herbacés, vivaces, en petit nombre, à tige haute, qui croissent dans l'Amérique septentrionale, et une en Abyssinie.

P. decandra, L.; Phytolaque, Épinard des Indes, etc. Cette grande plante, originaire de l'Amérique septentrionale, est aujourd'hui presque naturalisée dans le midi de l'Europe, et on la cultive dans quelques jardins, pour la beauté et la vigueur de ses tiges, etc. Ses pousses se mangent en Amérique, comme les asperges, étant bouillies, et les jeunes feuilles à l'instar des épinards; mais lorsque la plante est adulte, elle est purgative et vomitive, ce qui l'a fait nommer *Méchoucan du Canada;* deux cuillerées de son suc, qui est âcre, purgent vivement; appliqué à l'extérieur, il irrite la peau; on s'en sert de cette façon pour guérir les ulcères sanieux. La plante a été employée à l'intérieur contre le rhumatisme, surtout contre celui qui succède à la syphilis, dans les éruptions cutanées, la gale, les dartres, les hémorrhoïdes, etc.: dans ce dernier cas, si l'usage interne ne les fait pas passer rapidement, on en injecte une infusion dans le rectum; les docteurs Jones et Kollock, de l'État de Savannah, assurent que le Phytolacca guérit la syphilis dans ses diverses époques, même sans l'aide du mercure (Coxe, *Americ. dispens.*, 456).

Les baies ont un suc rougeâtre dont on s'est servi pour colorer le vin blanc, etc.; en Portugal, on a été obligé d'ordonner de couper les *Phytolacca* avant la floraison, pour éviter cette fraude, qui altérait d'ailleurs sa qualité. Infusées dans l'eau-de-vie, c'est un remède populaire aux États-Unis contre le rhumatisme chronique, et on les substitue au gayac. Épaissi en extrait, le suc a été employé contre les scrophules et les ulcères cancéreux. Ces baies purgent aussi; et les pigeons qui les mangent deviennent purgatifs, ainsi qu'on en a eu la preuve chez les étudiants du collége de Priceton aux États-Unis, qui furent évacués sévèrement pour avoir mangé des pigeons qui s'en étaient nourris, comme le raconte le docteur Rush, de Philadelphie (Ricord-Madiana, *Recherches sur la Brinvilliers*). Dans le midi de la France, on les donne pourtant aux volailles. On s'en sert aussi en teinture, quoiqu'elle ne donne qu'une couleur fugace, d'après M. Bonnafous.

M. Nathan Crawfurt ayant publié l'observation d'une prétendue guérison d'hydrophobie par la racine de *Phytolacca*, chez une jeune fille qui avait des spasmes deux fois par jour, sans horreur des liquides, et qui buvait, etc.; M. le docteur Valentin a nié cette propriété, en montrant que cette jeune fille n'était pas hydrophobe. Il assure qu'en Amérique personne n'en use contre la rage, quoique cette maladie n'y soit pas rare. Pour lui, il s'est servi de cette racine fraîche, en place d'émétique, à l'instar des Indiens qui la nomment *poke*, en décoction ou en infusion; il ne dit pas à quelle dose, mais il paraît qu'elle produit cet effet à celle d'1 ou 2 gros. Sèche, cette racine n'a presque aucune action sur l'estomac (*Journ. de méd.* de Corvisart, Leroux, etc., XVI, 137).

Il résulte d'un travail de M. Braconnot, de Nancy, sur le *Phytolacca decandra*, 1° que la potasse existe en quantité énorme dans ce végétal (100 livres de ses cendres contiennent 66 livres 10 onces 5 gros de salin desséché, contenant 42 livres de potasse pure et caustique); 2° que l'incinération de ses cendres peut fournir un alcali riche; 3° que la potasse est saturée dans ce végétal par un acide qui est fort voisin du malique, mais qui en diffère sous quelques rapports; 4° que ses baies peuvent fournir par la fermentation et la distillation une certaine quantité d'alcool; 5° que leur matière colorante peut être employée comme réactif; 6° que les feuilles sont alimentaires (*Ann. de chim.*, LXII, 71). Il conclut que la culture de cette plante peut devenir une branche d'industrie avantageuse pour la récolte de la potasse. Déjà M. de Candolle avait émis l'opinion qu'on néglige trop en France cette plante, tandis qu'aux Etats-Unis on sait en tirer parti; ce qui est d'autant plus blâmable qu'elle croît avec facilité dans les jardins, ou dans les terrains qui ont du fond.

Le *P. dioica*, L., est ligneux; M. Bory-St-Vincent rapporte l'avoir vu en allée à Séville, le long

Digitized by Google

du Guadalquivir, où il avait été planté depuis longtemps, ayant la hauteur des peupliers.

Le *P. octandra*, L., se mange à Cayenne, d'après Aublet; sans doute étant jeune, comme le *P. decandra* (*Guiane*, 1, 473).

Otto (B.-C.). *Diss. de phytolaceâ.* Traj. ad Viadrum, 1792, in-4. — Dubuc. Mémoire sur le *Phytolacca decandra*, L. (Académie de Rouen, 1831, p. 57).

PHYTOLOGIE. Histoire des plantes. Voy. *Botanique médicale*.

Smyttère (P.-J.-E.). Phytologie pharmaceutique et médicale, etc. Paris, 1829, in-4.

PHYTON. Un des noms grecs de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

PHYXIMILON. Nom du bananier, *Musa paradisiaca*, L., dans Eschyle.

PI-BA-OY. Nom des *Oiseaux* en général chez les Algonquins.

PI-THI. Synonyme de *Petst*, nom chinois du *Trapa bicornis*, L. F.

PI-TUEN. Nom chinois du *Zinc*.

PIA, PIAC. Nom de la pie, *Corvus Pica*, L., dans quelques parties de la France.

PIA-AMOU-LECK. Nom d'une racine très-amère que le docteur Finlayson a observée à Siam, et qu'on y donne comme rafraîchissante dans les fièvres. On l'emploie broyée avec de l'eau, et on en frotte le corps (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 309).

PIA-PAU. Un des noms du *Ranunculus bulbosus*, L.

PIABA. Poisson des rivières du Brésil, cité par Maregrave, qui paraît être un *Salmo*.

PIABUCU. Nom du *Salmo argenteus*, L., dans Maregrave.

PIAJ. Nom hindou de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

PIAMI. Nom indien du *Cassia venenifera*, Meyer. Voy. *Cassia*.

PIAMSCH. Nom péruvien du *Clarisia biflora*, Ruiz et Pavon.

PIANIA-TRAVA. Un des noms russes du *Rhododendrom chrysanthum*, L.

PIANNET. Nom anglais de la pie, *Corvus pica*, L.

PIANTA LACCA. Nom italien du *Phytolacca decandra*, L.

PIANTAGGINE MAGGIORE. Nom italien du *Plantago major*, L.

— MEDIA. Nom italien du *Plantago media*, L.

PIAUTERIA. Nom grec des aliments qui augmentent l'embonpoint.

PIAPAN. Un des noms du *Ranunculus bulbosus*, L.

PIAZ. Nom dukhenais et persan de l'oignon, *Allium cepa*, L.

PIAZZA JOLA. Un des noms d'un agaric comestible des environs de Florence.

PIAZZOLA. Eau gazeuse de l'île de Corse (*acqua acetosa*), mentionnée seulement comme usitée par les habitants, dans l'analyse des eaux d'Orezza de MM. Vacher et Castagnoux (*Mém. de méd., chir. et pharm. milit.*, t. VIII).

PIBOU, PIBOUL. Noms que porte en Languedoc le peuplier, *Populus nigra*, L.

PIBOULADOS. Nom languedocien d'agarics comestibles qui croissent au pied des vieux peupliers, d'où on les nomme aussi *piboulade*.

PIBOULO. Nom provençal du peuplier noir, *Populus nigra*, L.

PIC-MARS, PIC-MARS, PIC-MART, PIC-VERT. Noms de divers Pics, entre autres du *Picus viridis*, L.

PICA. Nom latin et italien de la pie, *Corvus Pica*, L.

— GLANDARIA, s. GLANDARIA, s. GRAECA. C'est la pie-grièche, *Lanius excubiter*, L.

PICA-SOULE, PICAPOULY. Noms languedociens du micocoulier, *Celtis australis*, L.

PICAN. Synonyme de pisang, *Musa paradisiaca*, L.

PICARDIE (Eaux min. de). Cette ancienne province de France n'offre aucune eau minérale digne d'attention. Voy. du reste *Abbeville, Amiens, Baurin, Boulogne, St-Christ* et *Roye*.

PICAREL. C'est le *Sparus smaris*, L.

PICATA, PICAZA. Noms espagnols de la pie, *Corvus Pica*, L.

PICAUD. Un des noms du flet, *Pleuronectes Flesus*, L.

PICCHIA FERRO. Nom sicilien du guêpier commun, *Merops Apiaster*, L.

PICCHIO. C'est le pic en italien. Voy. *Picus*.

PICCIONE. Jeune pigeon en italien. Voy. *Columba*.

PICEA. Nom espagnol et italien de l'*Abies Picea*, Mill.

PICHAM. Nom hébreu du charbon. Voy. *Carbone*.

PICHAROUKE. Nom égyptien du *Crocodile*, d'après Kircher (voy. ce mot).

PICHOLA, PICHONIN, PICHORA. Noms du *Laurus Pichurim*, Rich.

PICHOLINE. Variété d'*Olives* confites avant leur maturité, etc.

PICHOT. Nom vulgaire du pinson, *Fringilla Calebs*, L.

PICHUVA. Nom que porte au Brésil l'*Euphorbia portulacoides*, L.

PICHURIM, et non PICHURIM (Fève). *Laurus* (Ocotea) *Pichurim*, Rich.

PICHURIMBOHNE. Un des noms allemands de la *Fève Pichurim*.

PICIETL. Un des noms indiens du *Tabac*.

PICINNA. Nom malabare du *Trichosanthes Anguina*, L.

PICKART. Un des noms allemands du butor, *Ardea stellaris*, L.

PICO VERDE. Nom italien du pic vert, *Picus viridis*, L.

PICOLAT, PICOSSEAU. Noms du *Picus viridis*, L. dans divers départements.

PICOPOULO. Nom languedocien du fruit du micocoulier, et d'une sorte de raisin blanc à petits grains.

PICOTAS. Nom provençal de l'*Aconit napel*.

PICOTIN. Un des noms du gouet, *Arum maculatum*, L.

PICOUTAS. Nom de l'*Aconit à grandes fleurs* dans le Midi.

PICOZO. Un des noms italiens du pic vert, *Picus viridis*, L.

PICPOUX. Un des noms de l'*Alchemilla vulgaris*, L.

PICRAMNIA ANTIDESMA, Sw. Cet arbre des Antilles, de la famille des Térébinthacées, est très-amer dans toutes ses parties, d'où lui vient son nom, de πικρος, amer. Les Nègres prennent ses feuilles en infusion contre la colique, la syphilis, etc. (Swartz, *Flor. ind. occid.*, I, 218).

PICRIA FEL TERRAE, Lour. Cette plante, de la famille des Scrophulaires, et qui doit son nom à son amertume, est employée à la Chine, à la Cochinchine, contre les fièvres intermittentes; on en use aussi comme sudorifique, emménagogue, diurétique, etc. (Loureiro, *Flora cochin.*, II, 477). On la cultive dans les jardins de ces pays.

PICRIS (Helminthia) ECHIOIDES, L. On mange les pousses de cette plante annuelle, de la famille des Chicoracées, qui croît dans les champs incultes (De Candolle, *Essai*, etc., 187). Le *P. repens*, Lour., a ses racines employées comme désobstruantes et antifébriles à la Chine (Loureiro, *Flora cochin.*, 183). *Picris* était un des noms de la chicorée sauvage, *Cichorium Intybus*, L., chez les anciens.

PICROMEL. Un des principes constituants de la bile des animaux, où il paraît destiné à tenir en so-

Digitized by Google

lution la matière verte ou résine de ce liquide. Découvert par M. Thénard dans la bile du bœuf, il a été retrouvé depuis dans celle de l'homme et dans ses calculs biliaires. C'est un liquide épais, de saveur âcre, amère et pourtant sucrée, d'où lui vient son nom, d'une odeur nauséabonde, soluble dans l'eau, l'alcool, peu azoté, etc. Administré concurremment avec les autres principes de la bile, à l'époque où ce fluide était usité en médecine, le picromel n'a pas été expérimenté seul, et est d'ailleurs sans usage.

PICROTOXINE. Principe vénéneux de la coque du Levant, fruit du *Menispermum Cocculus*, L. (V. ces mots), dont il forme environ les deux centièmes. Cette substance, découverte en 1812 par M. Boullay, est en aiguilles soyeuses, blanches, demi-transparentes, inodores, d'une insupportable amertume, un peu solubles dans l'eau et l'éther, plus solubles dans l'alcool, insolubles dans les huiles fixes, enfin de nature alcaline (*Bull. de pharm.*, IV, 5; *Journ. de pharm.*, IV, 367; V, 1; XI, 492; XIV, 61), dernier caractère que lui a contesté M. J.-L. Casaseca (*ibid.*, XII, 90 et 272). D'après les expériences de M. Orfila (*Toxicol. gén.*, II, 408), peu d'accord avec celles de M. Boullay et de M. Goupil (*Bull. de la soc. de l'école de méd.*, nov. 1807), la picrotoxine n'est ni âcre ni irritante, mais agit à la manière du camphre; elle détermine, lorsqu'on l'introduit peu divisée dans l'estomac, des nausées et des vomissements salutaires, l'expulsion du toxique en étant souvent le résultat, ce qui montre que faire vomir est le meilleur moyen de remédier à ce genre d'empoisonnement; et, dans le cas contraire, des symptômes nerveux, des convulsions tétaniques qui peuvent causer la mort : 12 grains l'ont produite chez un carlin soumis à ces expériences.

Boullay (P.-F. G.). Diss. sur l'hist. nat. et chim. de la coque du Levant, etc. (Thèse). Paris, 1818, in-8.

Picchiaa. Un des noms vulgaires du pic vert, *Picus viridis*, L.

Piombino. Nom italien du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

PICUS, Pics. Genre de petits oiseaux de l'ordre des Grimpeurs, dont nous avons plusieurs espèces, entre autres le *P. viridis*, L., nommé communément pic vert ou pivert. Cet oiseau, qui vit d'insectes, est peu usité en France comme aliment, quoique à Bologne, selon Aldrovande, on le trouve sur les marchés, en automne surtout, époque où il est le plus gras. Sa chair passait pour anti-ophthalmique soit prise en substance, soit prise en décoction; il en était de même de son sang tout chaud, appliqué sur les yeux, et enfin de ses os, desséchés et réduits en poudre, lesquels donnés à la dose de 1/2 gros à 1 gros dans du vin blanc, plusieurs jours de suite, étaient vantés contre la fièvre en qualité de diurétique.

Picus martius. Un des noms du pic vert, *Picus viridis*, L.

Pidarochanie. Nom indien d'une racine dont les médecins du pays emploient la décoction pour fortifier les yeux (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 310).

Pie. Espèce d'oiseau, Voy. *Corvus Pica*, L.

Pie-grièche, Pie-groi, Pie-crouelle. Noms de la *Piegrièche* à Nantes, Angers, Orléans, etc.

Pie de gato. Nom espagnol du pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.

— castellano. Voy. *Piegrièche*.

PIE DI LUCO (Lacus velinus). L'eau de ce lac prise en boisson passait, au rapport de Pline (lib. XXXI, 304), pour utile contre la gravelle.

Pie de mer. Un des noms de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

— de montagne. Un des noms de la *Piegrièche*.

Piecioarnik. Nom polonais du *Potentilla reptans*, L.

Pied d'aigle. *Ægopodium podagraria*, L.

— d'alouette. *Delphinium Consolida*, L.

— de bœuf. *Arum maculatum*, L.

— de bouc. *Pimpinella Saxifraga*, L.

— de canard. *Podophyllum peltatum*, L.

— de chat. *Gnaphalium dioicum*, L.

— de chèvre. *Ægopodium Podagraria*, L. On donne aussi ce nom au *Convolvulus Pes capræ*, L.

— de chevreau. Nom de la *Chanterelle* et de l'*Agaricus procerus*, Bull.

— de coq. *Ranunculus bulbosus*, L.

— de corneille. *Plantago Coronopus*, L.

— d'élan. Voy. *Cervus Alces*, L.

— d'éléphant. *Elephantopus scaber*, L.

— de geline. *Fumaria officinalis*, L.

— de griffon. *Helleborus fœtidus*, L.

— gris. Nom du *Tringa Cinclus*, L., dans l'Ain.

— de lion. *Alchemilla vulgaris*, L.

— de lit. *Clinopodium vulgare*, L.

— de loup. *Lycopus europæus*, L. On donne encore ce nom au lycopode, *Lycopodium clavatum*, L.

— de milan. *Thalictrum flavum*, L.

— d'oie. Nom des *Chénopodes*.

— d'ours. *Acanthus mollis*, L.

— de pigeon. *Geranium columbinum*, L.

— de poule. *Panicum Dactylon*, L.

— rouge. Nom de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L., à la Louisiane.

— de veau. *Arum maculatum*, L.

Piedra bezoar. Nom espagnol du *Bézoard*.

— canarda. Un des noms espagnols du *Jade néphrite*.

— lazuli. L'un des noms espagnols du *Lazuli*.

— nefritica. Un des noms espagnols du *Jade néphrite*.

— pomez. Nom espagnol de la *Pierre Ponce*.

Piegrièche, *Lanius excubitor*, L. Oiseau auquel on attribuait les mêmes vertus médicinales qu'à la pie, *Corvus Pica*, L.

PIÉMONT. Principauté des États Sardes, assez riche en eaux minérales (voy. *Castelletto-Adorno*, *St-Genis*, *la Marguerite*, *Valdieri*, *St-Vincent*, etc.), sur lesquelles on peut consulter les ouvrages suivants:

De Bresé. Anal. des eaux médic. de Castelletto-Adorno et de Saint-Genis, ainsi que de quelques autres fontaines et puits du Piémont (*Mém. de Turin*, III, 7). — Bertini. *Idrologia generale dell' acque minerali del Piemonte*. 1822. — Le même. *Idrografia del Piemonte*. Turin, 1824, in-4.

Pieniężnik. Nom polonais de la nummulaire, *Lysimachia Nummularia*, L.

Pienkawa. Nom illyrien du pinson, *Fringilla Cœlebs*, L., suivant Gesner.

Pieprz. Nom polonais du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

— yca. Nom polonais du *Capsicum annuum*, L.

Piramidaal senegroen. Nom hollandais de l'*Ajuga pyramidalis*, L.

Pierre. Voy. *Pierres*, et les mots *Lapis* et *Lapides*.

— d'Abyssinie. Ancien nom de l'*Amiante*.

Digitized by Google

Pierre acide. Lave altérée, contenant de l'alun. Voy. *Oxypetra*.

— d'aigle, *Ætites* (voy. ce mot).

Pierre a aiguiser. Espèce de grès fin. Dioscoride dit que la poussière que le fer lui enlève est bonne contre l'alopécie, l'épilepsie, le gonflement de la rate, et qu'elle empêche le trop grand développement du sein chez les filles. Voy. *Cimolia*.

Pierre d'aimant, *Magnes* (voy. ce mot.).

— d'Alentron. Synonyme de *Pierre de fiel*.

— alectoire ou alectorienne, *Lapis Alectorius* (voy. ce mot.

— d'alun, Pierre d'alun de la Tolfa. Voy. *Pierre d'asso*.

— des Amazônes. Nom vulgaire du *Jade ossien*.

— des amphibies. Selon les voyageurs modernes, ces prétendus calculs gastriques ne sont que des galets avalés par les phoques.

— des animaux. Voy. *Pierres*.

— de l'Apocalypse. Ancien nom de l'*Opale*.

— d'araignée. *Arachneolithes*, Voy. *Aranea*.

— d'argent. Un des anciens noms d'un *talc* blanc.

— d'Arménie ou Pierre arménienne. Variété de *Sous-Carbonate de Cuivre* natif qu'il ne faut pas confondre avec le *Bol d'Arménie*.

Pierre d'asso ou Pierre assienne. Pierre d'alun de la Tolfa et de quelques autres parties de l'Italie, qui fournit l'alun de Rome, et qui, ayant la propriété de dessécher les cadavres, a été quelquefois employée dans ce but. Lémery dit que la *fleur légère* qui la recouvre, mêlée à de la térébenthine, est bonne contre les vieux ulcères, qu'elle est astringente, détersive, etc.

Pierre d'arquebusade. Voy. *Pierre de tonnerre*.

— arsénicale, *Magnes arsenicalis*.

— d'azur. *Lapis Lazuli*. Voy *Lazuli*.

— de bains. Dépôts de *Sous-carbonate de chaux impur*, formés dans les canaux et les bassins de diverses eaux minérales.

— à bâtir. Synonyme de *Pierre à chaux*.

— de beluga ou de bélouga. Calcul renal de l'*Acipenser Huso*, L.

— bézoardique. Voy. *Bézoard*.

— biliaire. Concrétion biliaire du *Bœuf* (voy. ce mot), et *Pierre de fiel*.

— de bœuf. Voy. *Pierre biliaire*.

— de Bologne. Ancien nom du *Sulfate de Barite*.

— de bombaco. Synonyme espagnol de *Pierre de Cheval*.

— de brochet. Osselets de l'oreille de l'*Esox Lucius*, L. Voyez aussi *Pierres de Poisson*, à l'art. *Pierres*.

— calaminaire ou calamine. Oxyde de zinc natif. Voy. *Zinc*.

— calcaire. *Sous-Carbonate de Chaux* amorphe.

— de Calcédoine. Voy. *Calcédoine*.

— de Cabeladad. Voy. *Pierre de Baine*.

— de carpe. Voy. *Cyprinus Carpio*, L.

— de castor. Calculs intestinaux du *Castor Fiber*, L.

— à cautère. Potasse à demi purifiée. Voy. l'art. *Potassium*.

— de cayman. Voy. *Cayman*.

— céleste. Nom de divers minéraux, notamment d'un *Carbonate de Cuivre*.

— de cerf. Concrétions des larmiers du *Cervus Elephus*, L. (voy. ce mot).

— de chaux. Voy. *Chaux*.

— de chapon. Voy. *Pierre alectoire*.

Pierre a chaux. Variété amorphe de *Sous-carbonate de chaux*.

Pierre de chélidoine. Petites agates lenticulaires, jadis usitées. C'est aussi un synonyme de *Pierre d'hirondelle*.

Pierre de cheval. Bézoard des intestins du *Cheval*.

— de Chypre. Un des synonymes de l'*Amiante*.

— de cobra ou de serpent. Ammonites fossiles du cap de Bonne-Espérance, ou espèce d'argile (*Dict. des sc. nat.*, XL, 248 et 269). Voy. *Pierre de Serpent*.

— de cochon. Voy. *Pierre de Porc*.

— de coco. Concrétions du fruit du *Cocos nucifera*, L.

— de colique. Osselets de l'oreille de certains poissons. Voy. *Pierres des Poissons*, à l'art. *Pierres* et *Sciæna*.

— de coq. Synonyme de *Pierre alectoire*.

— contre la peur. Amulette de *Jade néphrite*.

— de coquilles. Un des noms des *Perles*.

— de crapaud. Dents molaires de la *Daurade*. Voy. aussi *Bufonites*.

— de crocodile. Bézoard des intestins du *Lacerta Crocodilus*, L.

— de croix. Voy. *Lapis crucifer*, s. *crucis*.

— cyanéenne. Minéral cuivreux cité par Hippocrate. Voy. *Pierre d'Arménie*.

Pierre de dauphin. Minéral appliqué jadis sur l'œil pour en chasser les ordures (Voy. dans les *Mém. de l'Acad. des sc.* de Paris, II, 3, une notice de Cl. Perrault).

Pierre divine. Nom donné par Boëtius de Boodt au *Jade néphrite*, et en pharmacie, à un composé cuivreux nommé aussi *Pierre ophthalmique*.

— de dourie. *Terre bolaire* de l'île d'Amboine, suivant Patrin.

— de dragées. Voy. *Pierre de Baine*,

— de dragon. *Cailloux lenticulaires* que vendent les charlatans.

— d'écrevisses. Concrétions calcaires de l'estomac du *Cancer Astacus*, L.

— d'émeril. C'est l'*Émeril* naturel. Voy. ce mot.

— d'éponge. Concrétions calcaires ou fragments de polypiers, des grosses éponges, *Spongia officinalis*, L.

— étoilée. Espèce d'astérie. Voy. *Astroïtes*.

— à fard. C'est le *Talc*. Voy. ce mot.

— à feu. Voy. *Pierre de tonnerre*.

— de fiel. Concrétion de la vésicule du fiel des animaux, des ruminants surtout. Voy. *Pierre biliaire*.

— fine. Voy. *Pierres*.

— de foudre ou fulminante. Voy. *Brontias*. On a aussi donné ce nom au *Ceraunia* des officines, et en dernier lieu des *Aérolithes*.

— gagacronbon. Ancien synonyme de *Pierre de Cerf*.

— gemme. Voy. *Pierres*

— de glace. C'est le *Sulfate de chaux* cristallisé (voy. ce mot).

Pierre de Gaspard Antonio. Bézoard artificiel où entrait de l'or, de l'ambre gris, etc., inventé par un médecin portugais de ce nom (Voy. Labat, *Nouv. relat. de l'Afrique occid.*, II, 100).

Pierre de Goa. Bézoard factice, dépourvu de couches par conséquent, où entre le bois de couleuvre, et célèbre dans l'Inde contre les morsures des serpents. Voy. *Pierre de serpent*.

Pierre de hache. Voy. l'article *Jade*.

Digitized by Google

PIERRE D'HARACHI. Synonyme arabe de *Pierre de Fiel de Bœuf*, suivant Lémery.

— D'HÉLIOTROPE. *Pierre verte*, veinée de rouge (espèce de quartz-agathe) que Lémery (*Dict.*, etc., 412) dit bonne contre la diarrhée, les hémorrhagies, les venins, la pierre, etc.

— HÉMATITE. *Oxyde rouge de Fer natif.*

— D'HÉRACLÉE. Ancien synonyme de *Pierre d'Aimant.*

— D'HIBERNIE ou Ardoise d'Irlande. Substance argileuse que Dale a vantée contre les hémorrhagies passives, les contusions, etc. V. *Pierre d'Irlande.*

PIERRE D'HIRONDELLE, *Lapis chelidonius*. Petits cailloux siliceux qui se trouvent dans le lit de certains torrents et qu'on a cru venir du nid et même de l'estomac des *hirondelles* (voy. ce mot). C'est aussi un synonyme de *pierre de chélidoine* et de *pierre de Sassenage*. V. *Pierre à l'œil.*

PIERRE HYSTÉRIQUE. Pierre noire de la Nouvelle-Espagne, bonne contre l'hystérie, selon Lémery (*Dict.*, 478), appliquée sur l'ombilic. Voy. aussi *Hysterolithes.*

— INFERNALE. *Nitrate d'Argent fondu* (voy. ce mot). Fallope avait aussi donné ce nom à un composé particulier où entrait le muriate d'ammoniaque.

— D'IRLANDE. Espèce d'*Ardoise* tendre et styptique dont on se sert, dit Lémery (*Dict.*, etc., 72), comme hæmostatique. Voy. *Pierre d'Hybernie.*

— A JÉSUS. Nom du *Mica* et du *Sulfate de Chaux* cristallisé.

PIERRE JUDAÏQUE ou PIERRE DE JUDÉE. Pointes d'*oursins* fossiles trouvées d'abord dans la Palestine, et jadis usitées contre la strangurie. Galien dit avoir expérimenté l'inefficacité de cette prétendue pierre contre les calculs de la vessie, et son utilité contre celle des reins.

PIERRE DE LAIT. Voy. *Moroschtus.*

— DE LAMANTIN. Synonyme de *Pierre de Vache marine.*

— DE LIMACE. Rudiment de la coquille de ce Mollusque.

— LUMINEUSE. Voy. *Pierre de Bologne.*

PIERRE LYDIENNE. Synonyme de *pierre d'aimant* et surtout de *pierre de touche*, employé quelquefois jadis au figuré dans cette dernière acception par des auteurs de matières médicales, comme dans les cinq thèses suivantes soutenues dans la présidence de C.-A. de Bergen : *De lapide lydio medicamentorum bonæ notæ regni mineralis :* Resp. C.-E. Brumbey ; Francfort-sur-l'Oder, 1742, in-4 ; *De lapide lydio medicamentorum bonæ notæ regni vegetabilis quoad radices, ligna, cortices herbasque :* Resp. J.-A. Wessel ; ibid., 1744, in-4 ; *De lapide lydio medicamentorum bonæ notæ vegetabilis, quoad fructus, semina, resinas et gummosa concreta :* Resp. C.-A. Oehme ; ibid., 1745, in-4. ; *De lapide lydio medicamentorum bonæ notæ regni animalis :* Resp. J.-G. Rammelsberg ; ibid., 1746, in-4 ; *De lapide lydio medicamentorum bonæ notæ regni vegetabilis, quoad succos concretos, balsama et integras plantas :* Resp. J. Reddel ; ibid., 1746, in-4.

PIERRE DE LYNX. Ancien nom du *Succin*, supposé, dit Dioscoride, n'être que de l'urine de lynx changée en pierre. On l'a quelquefois donné, à tort, à la *Belemnite.*

— MAGNÉTIQUE. Synonyme de *Pierre d'Aimant.*

— DE MALACA. Bézoard de porc-épic. *Hystrix cristata*, L.

— DE MANGANÈSE. C'est l'*Oxyde noir de Manganèse.*

PIERRE DE MATRICE. Voy. *Hysterolithes.*

— DE MEMPHIS. *Sardoine* d'Arabie opaque, jadis usitée.

— DE MERLAN. Voy. *Gadus Merlangus*, L.

— A MOUCHE. *Arsenic natif.*

— NÉPHRÉTIQUE, *Lapis Nephreticus*. Nom officinal du *Jade néphrite.*

— NOIRE. Synonyme d'*Ampelites.*

PIERRE A L'ŒIL. Petites pierres lenticulaires, lisses, polies, d'un gris blanchâtre, qu'on trouve dans le sable de la mer des Antilles et que Labat dit usitées pour chasser les ordures des yeux (*Nouveau Voyage*, VI, 171). Elles ont paru à l'un de nous l'opercule d'une nérite. Ce sont probablement les *pierres d'hirondelles* et de *chélidoine* des auteurs. Voy. aussi *Pierre de dauphin.*

PIERRE DES OISEAUX. Voy. *Pierre alectoire*, *Pierre d'Hirondelle*, etc.

— D'ONYX. Voy. *Onyx.*

— OPHTHALMIQUE. Voy. *Pierre divine.*

— ORIENTALE. Voy. *Cervus Elaphus*, L. et *Pierre de Serpent.*

— OSSIFRAGE ou DES OS ROMPUS. Synonyme d'*Osteocolle.*

— D'OUTREMER. C'est le *Lapis Lazuli.*

— OXYPÈTRE. Voy. *pierre acide.*

— DE PERCHE. Voy. *Perca fluviatilis*, L., et *Pierres des Poissons*, à l'art. *Pierres.*

— DE PÉRIGORD. Voy. *Lapis Petrocorius*. D'après le *Dict. des sc. nat.*, c'est une mine de *Manganèse.*

— PESANTE. C'est le *Sulfate de Barite* (voy. ce mot).

— DE PETITE VÉROLE. Voy. *Lapis variolæ.*

PIERRE PHILOSOPHALE. Synonyme d'alchimie. Art prétendu de la transmutation des métaux et surtout de faire de l'or.

PIERRE PHOSPHORIQUE. Le *Sulfate de Barite*, le *Fluate de Chaux*, etc., ont reçu ce nom.

— PHRYGIENNE. Espèce d'alun. Voy. *Lapis phrygius.*

— DES PIERRES. C'est le *Saphir* dans Lémery.

— — PRÉCIEUSES. Un des noms de l'*Opale.*

— A PLATRE. Nom vulgaire d'une variété amorphe de *Sulfate de Chaux.*

— DE POISSON. Voy. l'art. *Pierres.*

— PONCE. Voy. *Pumex.*

— DE PORC. Voy. *Lapis porcinus* et l'art. *Bézoard.*

— PRÉCIEUSES. Voy. *Pierres.*

— DE PRUNELLE. Ancien nom du *Nitrate de potasse* fondu.

— A RATS. *Carbonate de Barite*, usité comme poison.

— DES REINS. Voy. *Pierres.*

— DES RÉMOULEURS. Voy. *Pierres à aiguiser.*

— DES ROMPUS. Ancien synonyme d'*Osteocolle.*

— DE SAMOS ou SAMIENNE. Voy. *Lapis samius*. C'est, dans le *Dict. des sc. nat.*, un synonyme de *Pierre hæmatite.*

— DE SANG. Voy. *Lapis sanguinalis.*

PIERRE DE SANGLIER. Voy. *Pierre de porc*, Pallas (*Voyage*, I, 684) dit que la pierre de la vessie du sanglier est plus chère que celle de *bielouga* dont elle a les vertus *et nombre d'autres.*

PIERRE SANGUINE. Synonyme de *Pierre hæmatite.*

— DE SARCOPHAGE. Synonyme de *Pierre d'Asso.*

— DE SASSENAGE. Voy. *Lapis sassenagensis* et *Pierre d'Hirondelle.*

PIERRE DE SERPENT. Diverses concrétions, qu'on supposait provenir de la tête des serpents et propres à guérir leur morsure, ont reçu dans l'Inde ce nom, ainsi que celui de *pierre orientale* (voy. aussi *pierre*

Digitized by Google

de cobra). M. J. Davy, médecin à Ceylan, qui en a analysé trois, a vu que l'une d'elles n'était formée que d'os calcinés (voy. *Cervus Elaphus*, L.); que l'autre était un mélange de carbonate de chaux et de matière végétale colorante, et la 3ᵉ une espèce de bézoard (*Journ. de pharm.*, IX, 162). Leur succès apparent tient à ce que de onze espèces de serpents réputés vénimeux par les indigènes, il n'y en a que trois qui le soient réellement (*Jour. univ. des sc. méd.*, X, 382; extrait du *Philos. mag.*, février, 1818). Grosier les dit usitées au Tonquin (*Descr. de la Chine*, I, 305). M. J. Meare a vu à Richmond en Virginie, la pierre de serpent être sans utilité contre l'hydrophobie (*Journ. univ. des sc. méd.*, XVII, 325) Voyez aussi dans les *Philos. trans.* (1665, p. 102) un mémoire de P. Vernati.

Pierre serpentine. Voy. *Serpentine*.

— solaire. Ancien nom d'un *Talc* jaune.

— de soude. C'est la *Soude* impure du commerce.

— spéculaire. Voy. *Lapis specularis*.

— de Stein. Synonyme de *Pierre judaïque*.

— de tanche. Voy. *Cyprinus Tinca*, L.

— de Thrace. Nom du *Charbon de terre* dans Dioscoride.

— de Tibur ou de Tivoli. Voy. *Pierre de baine*.

Pierre de tiburon. On la croit la même que l'*Os Manati*, et distincte de l'os de la caisse du tympan de la baleine. Monard dit que cette pierre des Indes orientales est regardée comme anti-néphrétique (*Drogues*, 89).

Pierre de la Tolsa. Voy. *Pierre d'Asso*.

Pierre du tombeau de saint Marcel. D'après un ancien usage dont parle Grégoire de Tours, on râclait cette pierre, et sa poussière, avalée dans un verre d'eau, passait pour un puissant remède contre plusieurs maladies, et même pour un antidote (Dulaure, *Hist. de Paris*, I, 187).

Pierre de tonnerre. Lémery, donne ce nom, et ceux de *pierre à feu* et *pierre d'arquebusade*, à une pyrite dure, qu'on trouve, dit-il, dans divers pays, et qui, appliquée à l'extérieur, est détersive, astringente, dessiccative, digestive et résolutive. Voyez aussi *pierre de foudre*.

Pierre de touche. Voy. *Pierre lydienne*.

— de vache marine. C'est l'*Os manati*. Voy. *Trichecus Manatus*, L.

— de variole. Voy. *Lapis variola*.

— verte. C'est le *Jade nephrite* (voy. ce mot).

Pierre (Saint-), en Italie. Voy. l'art. *San Pietro*.

Pierre (St-), en Dauphiné. Carrière (*Cat.*, etc., 484) dit ignorer la situation de la source minérale qu'on y indique.

Pierre-le-vieux (St). Village de France près le Malzieu, dans le Gévaudan, où Carrère (*Cat.*, etc., 490) dit qu'il existe une source d'eau minérale froide.

PIERRES, *petræ* ou *lapides* des Latins, πέτροι des Grecs. Substances minérales caractérisées par leur dureté, leur incombustibilité, l'absence de tout éclat métallique, mais dont la composition varie extrêmement, et parmi lesquelles on compte des sels, des oxydes et enfin de simples mélanges ou des combinaisons terreuses. Les plus rares, les plus dures, celles qui peuvent acquérir le plus d'éclat par le poli, telles que le diamant, l'émeraude, le rubis, le grenat, l'hyacinthe, le saphir, la sardoine, l'améthyste, la topaze, etc., sont communément désignées sous les noms de *pierres précieuses*, *pierres gemmes*, *pierres fines*. Un grand nombre de ces divers composés ou agrégats, étaient jadis fort usités en médecine, comme on peut le voir par plusieurs des articles précédents; mais outre que la plupart sont aujourd'hui abandonnés, ils n'offrent rien de commun qui puisse fournir à des notions générales sur leur histoire thérapeutique : voyez donc chacun de ces corps à son rang alphabétique. Par analogie, on a donné le nom de *pierres* en pathologie aux concrétions et quelquefois aux ossifications morbides, notamment aux calculs de la vessie. Voy. *Bézoards* On a enfin nommé en général *pierres des poissons* ou mieux *pierres de la tête des poissons*, des corps pierreux suspendus, dit Cuvier (notes du livre IX de la traduction de Pline de M. Grandsagne, dans le liquide gélatineux que renferme le labyrinthe membraneux de l'oreille de ces animaux : ces corps, au moins l'un d'eux, sont surtout très-grands dans la sciène.

Encelius (C.). *De re metallic. et lapid. et gemmis*. Francof., 1551, in-8. — Albero de Morales (G.). *De las virtudes y propriedades maravillosas de las piedras preciosas*. Madrid, 1605, in-8. — Boetius de Boodt (A.). *Hist. gemmarum et lapid.* Lugduni, 1647, in-8. — Grimm (H.-N.). *De quibusdam lapidibus medicinalibus qui inter Lusitanos, Cingalenses et Malabaros in usu sunt* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. II, A. 1. 1682, p. 364). — Camerarius (R.-J.). *Diss. de lapidum figuratorum usu medico*. Tubingue, 1770, in-4.

PIERRECLOS. Village du Mâconnais où M. F. L. de Lamartine, à qui on doit des recherches sur les eaux de cette province (*Compte rendu des travaux de la soc. d'agr., sc. et belles-lett. de Mâcon*, pendant l'année 1824, p. 70) indique une source ferrugineuse sulfurée froide qui sourd d'un puits peu profond. Cette eau lui a offert par pinte : gaz hydrogène sulfuré, et fer dissous par ce gaz, 4 grains; carbonate de chaux et de magnésie, 5; sable, 1 1/2; sous carbonate de soude, nitrate de potasse, muriate de soude, très-peu de sulfate de potasse et de matière extractive, ensemble 5 1/2. Il pense qu'elle pourrait être utile dans les maladies de la peau, l'atonie de l'estomac et les affections dépendantes d'une transpiration imparfaite; et ajoute que quelques personnes des environs en ont fait usage dans des maladies chroniques.

Pierrot. Nom vulgaire du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

PIETRA. G. Santi, dans le 2ᵉ volume de ses Voyages dans le Siennois (p. 329 de l'édition originale) parle d'une eau minérale froide, récemment découverte alors à un mille de la ferme de Pietra, près d'Asinalunga, et qu'on croyait suspecte. Elle lui a offert à l'analyse : beaucoup d'acide carbonique libre et du carbonate de chaux, du muriate de soude, un peu de carbonate de fer et de muriate de chaux, très-peu de sulfate de soude. Ayant cru devoir la recom-

Digitized by Google

mander comme puissamment apéritive et tonique, très-utile aux habitants de la Valdichiana, qui vivent dans un air épais et humide, sont sujets, dit-il, au relâchement de la fibre et à l'épaississement des humeurs; il a vu bientôt leur réputation s'établir et les meilleurs effets résulter de leur usage, sur lequel il ne donne d'ailleurs aucun autre renseignement.

PIETRA MALA. Voy. *Acqua buja.*

— POMICE. Nom italien de la pierre ponce. Voy. *Pumex.*

PIETRAPOLLA. Monticule de l'île de Corse, à 23 lieues de Bastia, renommé par ses sources thermales sulfureuses, fort en vogue dans le pays, omises pourtant dans tous nos ouvrages sur les eaux minérales. Son nom est formé de deux mots italiens qui signifient *pierre-source*. Ces eaux, connues aussi sous le nom d'eaux de *Fiumorbo,* canton des plus sauvages, dans lequel elles sont situées, paraissent être fort efficaces contre les maladies cutanées, les ulcères, même syphilitiques, les douleurs rhumatismales, les paralysies, les contractures, les tumeurs blanches, les engorgements du système glandulaire et des organes parenchymateux, les maladies des yeux, les fièvres lentes, etc.; mais les habitants en font usage aussi dans d'autres affections où elles sont moins bien indiquées. Plusieurs observations en leur faveur sont citées par MM. Vacher et Castagnoux (*Analyse* des eaux min. chaudes de Pietrapolla, dites des Fiumorbo en l'île de Corse, *Rec. de mém. de méd., chir. et pharm. mil.,* VIII, 1). Au rapport des auteurs d'un *Voyage aux eaux de Pietrapolla*, inséré dans la Revue Encyclopédique (XXXVII, 604), ainsi que de M. A. Vanucci qui a présenté en 1828 à l'Acad. roy. de médecine un bon mémoire sur les eaux de la Corse, ces sources, qu'on connaît de loin aux vapeurs qui s'en exhalent, sortent à différentes hauteurs du monticule de Pietrapolla, situé au bas de la mantagne de Prunelli et se perdent dans la rivière d'Abbatesco. L'une d'elles, qui est à 44 1/2° R. et sort par un fort jet horizontal, alimente deux grands bassins en maçonnerie, construits à ciel ouvert, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, et pouvant contenir chacun 24 personnes à la fois. Quoique restaurés depuis peu, on n'y est garanti du soleil et de la pluie que par un dais en feuillage, soutenu par des traverses trop basses qu'on puisse se tenir debout sur le gradin qui règne alentour. Du reste, pour 3 francs on peut louer une *tente* pour la nuit, et un *frascato*, tonnelle en feuillage qui sert d'abri contre la chaleur du jour; mais il faut s'être pourvu de tout ce dont on peut d'ailleurs avoir besoin pendant l'usage des bains. M. Grimaldi, inspecteur de ces eaux (*Rapports* manuscrits de 1824 à 1827) observe que les tentes sont beaucoup trop éloignées des bains, ce qui expose à des accidents, car la température de ces bains est si élevée qu'au bout de 12 ou 15 minutes on est contraint d'en sortir en toute hâte, le visage ruisselant de sueur, pour aller transpirer dans une couverture, sous la tente. Des vestiges d'anciens monuments attestent qu'ils n'ont pas toujours été aussi négligés. Cela n'empêche pas, au rapport de M. Grimaldi, que 600 personnes en 1824 et 800 en 1825 n'aient visité ces bains. Quant à la rétribution, elle n'est, dit-on, pour toute la saison que de 3 sols par baigneur, qu'on paye aux entrepreneurs du nettoyage des bassins. Des troupes de ligne, envoyées de Prunelli, sont postées dans les environs, et servent à maintenir l'ordre pendant la saison des bains, qui ne comprend que les mois de mai et de juin, le *mauvais air* envahissant plus tard le site de Pietrapolla.

D'autres sources voisines forment de petites flaques vaseuses, dont une remplit un bassin taillé dans le roc, pouvant contenir 4 ou 5 personnes, et fort recherché des dames, qui s'en partagent la jouissance à différentes heures du jour. Une autre source qui coule le long de l'escarpement du côté de la rivière, est surtout utilisée en douches, au moyen de roseaux creux ou de tubes de ferblanc, pour ceux qui sont affectés de tumeurs, de plaies ou de douleurs locales. A quelques pas de là, un autre jet, aussi abondant que celui des grands bassins, et d'une eau plus chaude encore, s'écoule inutilement dans le lit de la rivière. Enfin sur un plateau situé au sommet d'un petit rocher se trouve un marais de quelques arpents, formé par d'autres sources moins chaudes: un propriétaire d'Isolaccio y faisait bâtir en 1827 une maison et des bains, se proposant d'ailleurs d'assainir ce lieu en desséchant le marais par des tranchées.

D'après MM. Vacher et Castagnoux, les sources principales sont au nombre de cinq, savoir: 1° la *Source des bains*, à laquelle ils donnent 45° 1/2 R., et qui fournit 40 pintes d'eau par minute; 2° *il Posso spiritato,* source moins abondante mais aussi chaude, inusitée, si ce n'est, disent-ils, *par des idiots qui se persuadent qu'elle donne de l'esprit;* 3° la *Fessa,* qui a un degré de moins et est la plus employée en boisson; 4° la *Source des enfants;* 5° le *Petit bassin;* 6° l'*Occhiara,* particulièrement renommée pour les maux d'yeux. L'analyse qu'ils ont faite à Bastia, en 1777, de la première, la plus abondante de toutes, et dont l'eau claire, onctueuse, est d'une odeur hydro-sulfureuse assez fugace, ne dépose point de soufre, mais des flocons gélatineux blanchâtres et une mousse verte, leur a fourni à l'évaporation 3 grains 1/8 de résidu par livre, formés de: sel marin, 1 gr.; alcali minéral, 1/2 gr.; matière grasse, 1/2; terre absorbante, 1/3; sélénite, 1/2; terre vitrifiable, 1/3; soufre, quantité inappréciable. Ces auteurs pendant que la matière grasse constitue avec l'alcali minéral une substance savonneuse à laquelle l'eau doit son caractère onctueux, et que le soufre est uni à une terre calcaire, de la décomposition de laquelle résulte la sélénite. En résumé, ces eaux, d'après M. Vanucci, d'après M. Thiriaux, auteur d'une thèse sur les eaux de *Guagno* (voy. ce mot) diffèrent peu de celles de Guagno ou de Vico.

PIETRO (San). Sources minérales d'Italie, non d'Abano, un peu moins saline que cette dernière, et dont l'eau, à peine légèrement sulfureuse, dépose, dit Montaigne (*Journ. de voyage*, I, 214), un sédiment rougeâtre.

PIETRUSZKI. Nom polonais de l'*Apium petroselinum*, L.

PIETRUSZKA GORNA. Nom polonais du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

Digitized by Google

PIEVE FOSCIANA, à 21 lieues au sud de Modène. Valentin (*Voyage médical en Italie*, 2e éd., p. 342, Paris, 1826, in-8o) y indique une source minérale tiède (24° R.), contenant des sels et du gaz hydrogène sulfuré.

Pig. Nom anglais du cochon, *Sus Scrofa*, L.

Pig-nut. Nom anglais du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L.

Pigam. Nom hébreu de la *Rue*.

Piganon. Un des noms du *Thalictrum flavum*, L.

Piganum. Synonyme de *Peganum*, nom de la rue dans Dioscoride.

Pigaza. Nom espagnol de la pie, *Corvus Pica*,

Pigeon sauvage. C'est l'*OEnas* de Lémery. Voy. ce mot.

Pigeons. Genre d'oiseaux de l'ordre des Gallinacés. Voy. *Columba*.

Pigeoun, Pigeoun favas. Noms du pigeon et du ramier en Provence. Voy. *Columba*.

Pigha. Nom bali, javanais et malais du borax ou *Sous-Borate de Soude*.

Pigment. Boisson dans laquelle entraient du vin, du miel et différentes épices, jadis usitée en Angleterre.

Pigmentaria. Un des noms du rocou, *Pisa Orellana*, L.

Pigmentum indicum. Un des noms de l'indigo, *Indigofera tinctoria*, L.

— urucu. Un des noms du rocou, *Pisa Orellana*, L.

Pigna. Nom d'une espèce d'ananas, *Bromellia Pigna*, Perottet, à Manille.

PIGNA. Ville du comté de Nice (province de San-Remo), à un quart de lieue de laquelle, dans une vallée, et près de lac nommé *Lago Pigo*, est une source d'eau sulfureuse froide, dans laquelle M. Fodéré a jadis reconnu l'existence du soufre, qui s'en dépose d'ailleurs abondamment, du muriate de soude, du carbonate de chaux et de la silice. D'après la longue expérience de M. le docteur J.-B. Grille, à qui nous devons ces renseignements, cette eau, légèrement purgative et apéritive, est fort utile en boisson, en lotions et en bains dans les maladies de la peau, la gale et les dartres surtout, ainsi que dans les engorgements des viscères, les rhumatismes chroniques, et en général les affections glandulaires et lymphatiques, même celles de la poitrine, après que les symptômes inflammatoires ont été combattus. Aucun établissement n'existe à Pigna.

Pignada. Nom du pin pignon, ou pignon doux, *Pinus Pinea*, L., en Gascogne, etc. On l'appelle *Pigne* dans quelques localités.

Pignatoxaris. Nom du *Veratrum album*, L. dans Dioscoride.

Pignerolle. Un des noms de la chausse-trape, *Centaurea Calcitrapa*, L.

Pigne, Pignet. Noms du *Pinus Pinea*, L.

Pignon. Fruit du *Pinus Pinea*, L.

— des Barbades. *Jatropha Curcas*, L.

— de Barbarie. Le vrai est le ricin, *Ricinus communis*, L. Cependant on désigne plus volontiers sous ce nom le fruit du *Jatropha Curcas*, L.

— d'Inde. Fruit du *Jatropha Curcas*, L.

— — (Grand). Fruit du *Jatropha Curcas*, L.

— — (Petit). Fruit du *Croton Tiglium*, L.

— doux. Fruit du *Pinus Pinea*, L.

Pignon de Malacca. Nom de la semence du ben, *Moringa Nux Ben*, Desf. dans quelques auteurs.

Pigouil. Nom péruvien du *Festuca quadridentata*, Kunth.

Pigozo. Un des noms italiens du pic vert, *Picus Viridis*, L., suivant Aldrovande.

Pigra. Nom du *Parus pendulinus*, L. dans plusieurs endroits de la Crau.

Pigrolier. Un des noms du pic vert. *Picus viridis*, L., dans les Deux-Sèvres.

Piguaja. Un des noms brésiliens de l'*Ipécacuanha*.

Pigwa. Nom polonais du coignassier, *Cydonia communis*, Poir.

Pih. Nom persan de la *Graisse*.

Pihiguao. Synonyme de *Piriguao* et de *Pirijao*.

Piil. Nom danois du saule blanc, *Salix alba*, L.

Pikes jaw bone. Nom anglais des mâchoires de brochet, *Esox Lucius*, L.

Pikilis. Nom grec du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.

Pikis. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., au Kamtschatka.

Pil. Nom suédois du saule blanc, *Salix alba*, L.

— Nom hébreu de l'éléphant, *Elephas indicus*. Cuv.

Pila marina. Nom latin de la pelotte de mer, *Ægagropile marine*.

Pilæ damarum s. rupicaprarum. Synonyme latins de *Bézoard d'Allemagne*.

Pilat. Variété d'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Pilau. Un des noms malabares du jacquier, *Artocarpus integrifolia*, L.F.

Pilaw. Préparation alimentaire du *Ris* chez les Turcs.

Pile galvanique ou Pile de Volta. Voy. *Galvanisme*.

— wort. Nom anglais de la petite chélidoine, *Ranunculus Ficaria*, L.

Pileste. Un des noms de l'arum, *Arum maculatum*, L.

Pilga. Nom hébreu du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

Pili. Nom sanscrit du paon, *Pavo cristatus*, L., suivant Paulin de St Barthélemy.

Pilia duguraila. Nom tellingou du *Stizolobium pruriens*, Pers.

Piliet. Variété de l'orge, *Hordeum vulgare*. L.

Piligpoc, Pilipoc. Liane épineuse des Philippines, dont la racine amère, blanche, à odeur de persil, est indiquée comme résistant aux venins et guérissant les blessures empoisonnées; la dose est d'un gros à un gros et demi. Il y en a 4 variétés, dont celle de montagne est la plus estimée (*Trans. phil. abr.*, I, p. 131).

Pilingas. Nom que porte, en Anjou, le *Polygonum Persicaria*, L.

Pillabillum. Sorte de fougère du Chili, indéterminée, dont la décoction est apéritive et employée dans le pays contre les obstructions, surtout contre celles de l'estomac (Feuillée, *Voyage*, II, 753).

Pillensamen. Un des noms allemands de la poudre de *Lycopode*.

Pillolet. Un des noms du serpolet, *Thymus Serpyllum*. L.

Pillomilla. Un des noms du *Ricin* au Chili.

Pilon. Un des noms de l'arum, *Arum maculatum*, L.

Piloriot. Nom du loriot, *Oriolus Galbula*, L., dans quelques départements.

Piloris. Nom latin du rat musqué, *Mus zibeticus*, Gm.

Pilosella. Nom espagnol et portugais de l'*Hieracium Pilosella*, L.

Piloselle. *Hieracium Pilosella*, L. On donne parfois le même nom au pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.

Digitized by Google

PILOTE. Espèce de poisson. Voy. *Centronotus conductor*, Lacép.

PILULAIRE. Un des noms du *Scarabæus stercorarius*, L., espèce d'insecte.

PILULES, *Pilulæ ;* de *pila*, balle à jouer, parce qu'elle ont la forme de petites balles. C'est un médicament presque solide, rond, composé, et qu'on avale sans le laisser séjourner dans la bouche, ce qui exige qu'il ait assez de consistance pour en pouvoir opérer la déglutition, de sorte qu'on ne peut l'administrer aux enfants, et à certaines personnes à gosier étroit, ou dont la déglutition est empêchée par quelques circonstances naturelles ou morbides, comme dans l'état comateux, etc. Il faut prendre garde en avalant les pilules de les faire passer dans la trachée, ainsi qu'on en a vu quelques exemples ; on les prend dans de la soupe, des confitures, du jus de pruneau, du pain à chanter, etc., si on ne peut pas les avaler *sèches*.

Les pilules sont composées de poudres, d'extraits, de conserves, de sels, d'oxydes métalliques, de savon, etc., incorporés dans du sirop, du miel, de l'huile, du mucilage gommeux, etc., pour leur donner la consistance qu'elles doivent avoir ; on les roule alors entre les doigts, après avoir divisé la masse pilulaire, qui se prépare dans un mortier avec beaucoup de soin, et suivant les règles prescrites dans les traités de pharmacie (voy. *Dict. des drogues,* IV, 192), à l'aide d'un instrument appelé *pilulier*. Leur poids ordinaire est de trois grains ; mais il y en a de 4 et de 5, comme il y en a d'un grain, d'un demi-grain, etc.: au-dessous de ce poids on les prend dans un liquide, parce qu'elles pourraient s'arrêter dans quelques replis de la bouche et s'y nicher. Elles prennent le nom de *bols* lorsqu'elles ont plus de 5 gr. et qu'elles sont de consistance plus molle. Pour empêcher les pilules d'adhérer les unes aux autres, en déguiser la couleur, etc., et les rendre moins désagréables, aux yeux du moins, etc., on les roule dans de la poudre de réglisse, de guimauve, etc.: celle de lycopode, qui n'adhère ni ne se mouille, est la plus convenable. Parfois on les argente, ou même on les dore, d'où est venu le proverbe de *dorer la pilule ;* mais on pratique rarement ce dernier mode, qui n'est exécutable que lorsqu'il n'y a pas de mercure dans la masse pilulaire, sans quoi ce métal s'amalgamerait avec l'or et le blanchirait ; de même qu'il ne faut pas argenter celles où il y a du soufre, parce que ce corps inflammable les noircit.

Les pilules ont l'avantage extrême de permettre de donner les médicaments les plus désagréables sans qu'on en sente la saveur ni l'odeur, ce qui est d'un grand prix pour la plupart des malades ; on introduit sous cette forme des substances qu'on ne pourrait réellement administrer sous aucune autre ; de plus, leur mode d'opérer est plus certain que celui des décoctions, infusions, etc., même que celui des médicaments en poudre, outre qu'il y en a qu'on ne peut donner que sous cette forme, telles que les substances insolubles, etc. Elles sont plus longtemps en contact avec l'estomac ou les intestins que toute autre préparation, surtout si elles ont un peu de consistance, ce à quoi il est toujours nécessaire d'avoir égard en les préparent ; cependant il ne faudrait pas que cette consistance fût extrême, car dans ce cas elles passent *debout* et sont rendues entières par les selles, comme cela a lieu dans quelques affections telles que les diarrhées lientériques, la débilité des voies digestives, etc. Cela arrive surtout aux pilules où il entre des préparations ferrugineuses, qui durcissent au point qu'on les croit inattaquables par l'action des parois de l'estomac ; aussi a-t-on conseillé de constater leur consistance avant de les donner et de les ramollir au besoin, ainsi qu'on fait pour toutes les pilules trop anciennes, après avoir vérifié si elles ne sont pas détériorées.

On prescrit surtout les pilules dans les maladies chroniques, les obstructions, les engorgements, etc., et autres maladies non fébriles ; on les compose particulièrement de médicaments énergiques et qui agissent sous un petit volume. C'est une préparation très-fréquemment et très-utilement employée ; on s'en sert notamment pour purger, et surtout de celles où entre l'aloès, qu'on appelle *pilules gourmandes, pilules de Frank, pilules ante-cibum, pilules de Clérambourg,* etc., parce que cette substance, n'agissant qu'au bout de 6 à 8 heures, peut se prendre le soir en se couchant. L'opium, l'asa fœtida, le savon, etc., de même aussi que le musc, les résines, les gommes résines, etc., se donnent aussi très-souvent en pilules.

Le nombre des pilules officinales est aujourd'hui beaucoup réduit, mais celui des magistrales est plutôt augmenté que diminué ; parmi les premières on compte encore les *pilules de cynoglosse,* celles de *Bontius,* de *Bacher,* de *Fuller,* de *Méglin,* de *Morton,* etc., etc. (Voy. du reste l'article *Pilules* du *Dict. des drogues,* IV, 192).

PILULES PERPÉTUELLES, *Pilulæ perpetuæ*, s. *æternæ*. Voy. *Antimoine*.

PIN-LANG. Nom chinois de l'*Areca Catechu*, L.

PIBART ou PIVERT. Noms du pic vert, *Picus viridis*, L.

PIMELA (et non *Pimelea*) OLEOSA, Lour. (*Amyris oleosa,* Lam). Arbre de la Cochinchine, de l'Inde, etc., où il est nommé *Nanaris* (Rumphius, *Amb.* II, *c.* 2, t. 54), de la famille des Térébinthacées ; il exsude de son écorce une huile essentielle abondante, odorante, suave, jaunâtre, poisseuse, transparente, quelquefois mêlée à des matière résineuses ou gommo-résineuses dont on la sépare par la pression ; elle s'épaissit avec le temps. Cette huile est très-inflammable ; mise sur la peau elle la rongit et l'enflamme ; les femmes s'en servent pour parfumer leurs cheveux ; on l'emploie comme vulnéraire et résolutive dans le traitement des plaies. Fraîche, elle sert de vernis ; lorsqu'elle est épaissie, on la mêle à de la chaux et des étoupes pour en faire une sorte de poix, employée pour calfater les navires, sous le nom de *damar,* qu'il ne faut pas confondre avec la résine *dammar*. L'huile de nanaris est si abondante qu'elle se répand au pied de l'arbre, et qu'elle communique à la terre environnante une odeur ambrée, qui a

Digitized by Google

fait croire que l'ambre était produit par ce mélange. Les fruits de cet arbre sont sucrés (Loureiro, *Cochinch.*, 496).

Pimelodus. Voy. *Silurus Pagre*, L.

Piment. *Capsicum annuum*, L.

— des abeilles. *Melissa officinalis*, L.
— des Anglais. *Myrtus Pimenta*, L.
— aquatique. *Myrica Gale*, L.
— brulant. *Polygonum Persicaria*, L.
— enragé. *Capsicum minimum*, Mill.
— (Faux). *Solanum Pseudo-Capsicum*, L.
— (Grand). *Myrtus Pimenta*, L.
— de la Jamaïque. *Myrtus Pimenta*, L.
— des jardins. *Capsicum annuum*, L.
— des marais. *Myrica Gale*, L.
— de Mozambique. *Capsicum luteum*, Lam.
— des mouches. *Melissa officinalis*, L.
— royal. *Myrica Gale*, L.
— des ruches. *Melissa officinalis*, L.

Pimenta. Nom portugais du poivre noir, *Piper nigrum*, L., et nom anglais du *Myrtus Pimenta*, L.

— rabuta. Un des noms portugais des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Pimentao de India. Nom portugais du *Capsicine annuum*, L.

Pimentine. Synonyme de *Capsicine* (voy. ce mot).

Pimento, Pimentum. Noms officinaux du *Myrtus Pimenta*, L. On appelle *pimentade* aux Antilles un mélange de feuilles du *Capsicum annuum*, L., de suc de citron et de sel, employé comme condiment des aliments fades, dont tous les pays chauds maritimes abondent, tels que poissons, tortues, coquillages, fruits, etc.

Pimienta. Nom espagnol du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

— de Indias. Nom espagnol du *Capsicum annum*, L.

— de Tabasco. Un des noms espagnols du *Myrthus Pimenta*, L.

Pinoucre. Nom de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L. en Anjou.

Pimpanelo. Nom de la *Pivoine* en Languedoc.

Pimperneau. Nom d'une variété d'*Anguille* de la Basse-Seine, à teinte brunâtre.

Pimpernella, Pimpernelle. Noms suédois et hollandais du *Poterium Sanguisorba*, L.

Pimpernussbaum. Un des noms allemands de la *Pistache*.

Pimpinella. Nom espagnol, italien et portugais du *Poterium Sanguisorba*, L.

PIMPINELLA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie Digynie. *P. Anisum*, L., voy. *Anisum officinale*, Mœnch. *P. magna*, L., grande boucage, bouquetine. Cette espèce croît dans les bois humides de l'Europe, et porte des fleurs blanches, roses dans une variété alpine; sa racine est noirâtre, étant fraîche, et contient un suc bleu qui se communique à l'alcool. Analysée par Bley, cette racine excitante, employée dans l'art vétérinaire, lui a offert une composition analogue à celle de l'espèce suivante. Elle entrait dans l'*eau générale*, le *sirop de guimauve composé*, celui de *grande consoude*, la *poudre d'arum*, etc. Matthiole dit qu'on observe sur ses racines une sorte de kermès qui donne une belle couleur rouge (*Comment.*, 387). *P. Saxifraga*, L., petite boucage, persil de bouc. Rien n'est plus commun sur les pelouses sèches, pierreuses, et le long des chemins, etc., que cette Ombellifère qui fleurit à l'automne; sa racine, d'après Bley, donne à l'analyse de l'huile éthérée, de la fécule, de l'albumine, du sucre cristallisé et liquide, de la résine, de l'extractif, une huile grasse, des acides acétique, benzoïque, malique, beaucoup de ligneux (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XI, 312). Cette racine, qui est blanche et qui doit son principe actif à l'huile éthérée qu'on y observe, a une odeur forte, une saveur amère; on la dit astringente, tonique, stomachique. On l'a conseillée pour ôter au séné et à la rhubarbe leur saveur désagréable, et prescrite, ainsi que la plante entière et les semences, contre la pituite, la raucité de la voix, l'angine muqueuse, la paralysie de la langue (étant mastiquée), etc., (Murray, *Appar. méd.*, I, 424). Ces deux plantes portent le nom de boucage, parce que, dit-on, les chèvres et les boucs aiment à s'en nourrir, et non à cause de son odeur, qui nous paraît à peu près nulle. La première ayant la racine brune, est le *Pimpinella nigra* des formulaires; la seconde, qui l'a blanche, est leur *Pimpinella alba*; toutes les deux ont les fleurs blanches. La dose de ces racines est d'un scrupule en poudre, et de deux gros en infusion.

Il ne faut pas confondre ces plantes avec la pimprenelle, grande et petite; la première est le *Sanguisorba officinalis*, L., la seconde le *Poterium Sanguisorba*, L.

Heimreich (E.-F.-J.). *Diss. inauguralis de Pimpinellâ albâ*. Altdorfiæ, 1723, in-4. — Hertius (J.-C.). *Diss. de Pimpinellâ Saxifragâ*. Præs. L.-H.-L. Hilchen. Giessæ, 1726, in-4. — Harnisch (J.-A.). *Meditationes de Pimpinella nigrâ*. Lipsiæ, 1758, in-4.

Pimpinella alba. Nom officinal du *Pimpinella Saxifraga*, L.

— bianca, Pimpinella blanca, Pimpinella branca. Noms italien, espagnol et portugais du *Pimpinella Saxifraga*, L.

— italica major. Nom officinal du *Sanguisorba officinalis*, L.

— — minor. Nom officinal du *Poterium Sanguisorba* L.

— maggiore. Nom italien du *Sanguisorba officinalis*, L.

— nigra. Nom officinal du *Pimpinella magna*, L

— nostras, off. *Pimpinella Saxifraga*, L.

— rubra. Nom officinal d'une variété à fleurs roses du *Pimpinella magna*, L.

Pimpinelle. Un des noms allemands du *Pimpinella Saxifraga*, L.; et, suivant Jourdan (*Pharm. univ.*), nom danois du *Poterium Sanguisorba*, L., et du *Sanguisorba officinalis*, L.

Pimpinelle. Plante du genre *Pimpinella*; il ne faut pas la confondre avec la *pimprenelle*, qui appartient au genre *Poterium*. Voyez *Pimpinella*.

Pimprenelle. *Poterium Sanguisorba*, L.

— d'Afrique. *Melianthus major*, L.
— blanche. *Pimpinella Saxifraga*, L.
— (Grande). *Sanguisorba officinalis*, L.
— noire. *Pimpinella magna*, L.
— (Petite). *Poterium Sanguisorba*, L.

Pin. *Pinus sylvestris*, L.

— d'Alep. *Pinus Halepensis*, W.
— aquatique. *Hippuris vulgaris*, L.

Digitized by Google

PIN BLANC DES AMÉRICAINS. *Pinus Strobus*, L.
— BON. *Pinus Pinea*, L.
— DE BORDEAUX. *Pinus maritima*, L.
— DE BOSTON. *Pinus australis*, Mich.
— DE BRIANÇON. *Pinus Mugho*, Poiret.
— DU CHILI. *Pinus Araucaria*, Mol.
— COMMUN. *Pinus sylvestris*, L.
— DE CORSE. *Pinus Laricio*, Poiret.
— CULTIVÉ. *Pinus Pinea*, L.
— D'ÉCOSSE. *Pinus Rubra*, Miller, variété du *Pinus Sylvestris*, L.
— DE GENÈVE. *Pinus sylvestris*, L., ou une de ses variétés suivant quelques auteurs.
— DE JÉRUSALEM. *Pinus Halepensis*, W.
— DE LARICIO. *Pinus Laricio*, Poiret.
— DU LORD WEIMOUTH. *Pinus Strobus*, L.
— MARITIME. *Pinus maritima*, L.
— DE NORFOLK. *Pinus Araucaria*, Mol.
— ORIENTAL. *Pinus orientalis*, L.
— DE PIERRE. *Pinus Pinea*, L.
— PIGNON ou PIN PINIER. *Pinus Pinea*, L.
— ROUGE. *Pinus rubra*, Miller (non Lambert), variété du *Pinus sylvestris*, L.
— DE RIGA. *Pinus sylvestris*, L.
— DE RUSSIE. *Pinus sylvestris*. L.
— SAUVAGE ou SYLVESTRE. *Pinus sylvestris*, L.
— SUFFIS. *Pinus Mugho*, Poiret.
— DE TARENTE. *Pinus Cembra*, L.

PINA. Un des noms de la patate, *Convolvulus Batatas*, L.
— ou PINNA des Grecs, Synonymes de *Peninim* selon Bruce.

PINAO (Eau min. de). Ce n'est qu'une des sources de *Bagnères de Bigorre* (voy. ce mot).

PINANGA, PINANGUE. Noms du fruit de l'*Areca Catechu*, L.

PINAS, PINNAS. Noms de l'*Ananas* dans les colonies espagnoles.

PINASTELLA. Synonyme d'*Hippuris*.

PINASTELLUM. Nom du *Peucedanum* dans Apulée.

PINASTER. Noms des *Pins* dans les auteurs anciens.

PINAU, PINEAU (grand et petit). Nom de Palmiers de la Guiane, à fruits dont le brou est comestible, et dont on extrait de l'huile des amandes; ils sont voisins (s'ils ne sont pas identiques), du genre *Gynestum* de Poiteau. Le pineau des Malais est l'*Areca Catechu*, L. En Bourgogne on appelle *pinau* ou *pineau* une variété de raisin noir très-sucrée et qui fait d'excellent vin. *Pinau* est encore le nom que Paulet donne à plusieurs *bolets* vénéneux qui paraissent être les *Boletus granulatus*, L., et *flavo-rufus*, Schæffer.

PINC ROOT. Nom anglais du *Spigelia marylandica*, R.

PINÇA. Nom du pinson, *Fringilla Cælebs*, L., en Catalogne.
— BEC, PINÇA ROSSÉ. C'est le *Loxia Coccothraustes*, L., en Catalogne.

PINÇARD. Nom vulgaire du pinson, *Fringilla Cælebs*, L.

PINCÉE, *Pugillus*. Ce que les deux ou trois premiers doigts de la main peuvent saisir d'une substance; cette quantité étant arbitraire à cause de la nature variée des objets, le nouveau Codex (p. ccxxi) l'exprime en poids, ce qui doit être suivi désormais.

PINCELL. Un des noms espagnols du *Coris monspelliensis*, L.

PINCHANA. Racine dont les dames du Pérou se servent pour blanchir les dents; elle enlève fort bien le tartre, mais elle a l'inconvénient de ramollir les gencives, etc., ce que ne fait pas la ratanhia (*Bull. de pharm.*, V, 34).

PINCHARD, PINCHON. Noms vulgaires du pinson, *Fringilla Cælebs*, L.

PINCHOA. Nom d'une euphorbe purgative du Chili, mentionnée par Molina (Chili, 122).

PINCKNEYA PUBENS, Mich. (*Cinchona caroliniana*, Pers.). L'écorce de cet arbre de la famille des Rubiacées, qui croît dans l'Amérique du Nord, contient de la cinchonine en abondance, d'après Coxe; il assure l'avoir prescrite dans 7 cas de fièvres intermittentes et avoir réussi dans 6; elle ne nuit pas à l'estomac, bien que chez des malades elle ait été administrée en poudre à la dose d'une once; la plus ordinaire est d'un gros. En infusion et en décoction on en donne une once (Coxe, *Amer. dispens.*, 464). Michaux l'avait également vue réussir dans les fièvres intermittentes pendant son séjour en Amérique, et c'est à lui qu'on doit les premières connaissances en Europe sur ce végétal.

PINÇON. Variante d'orthographe de *Pinson*.
— DES ARDENNES. Nom du vrai bec-figue, *Motacilla Ficedula*, L., dans les Vosges.

PINCAIN. Un des noms du *Pinus Mugho*, Mill.

PIND-SWIN. Nom danois du hérisson d'Europe, *Erinaceus europæus*, L.

PINDA. Un des noms de l'*Arachis hypogæa*, L., sur la côte ouest d'Afrique.

PINDAIBA. Nom brésilien, ainsi que son synonyme *Ambricu*, du *Xylopia frutescens*, Aubl. (Pison, *Bras.*, 71).

PINDOVA. Nom brésilien du *Cocos nucifera*, L.

PINEASTRE. Un des noms du pin commun, *Pinus sylvestris*, L.

PINEOLUS. Un des noms du *Pinus Pinea*, L.

PINESSE. Un des noms de l'*Abies excelsa*, Poiret. Voy. *Pinus* et *Thérébenthine*.

PINGAR-UTAN. Nom de l'*Asclepias gigantea*, L., à Java.

PINGUICULA VULGARIS, L., grassette. Plante acaule, annuelle, de la famille des Utriculariées, de la Diandrie Monogynie, qui croît chez nous sur les pelouses humides des bois, remarquable par ses feuilles radicales étalées en rosette, ovales, grasses au toucher, ses hampes uniflores et ses fleurs bilabiées, éperonnées; on la dit vulnéraire et propre à déterger les plaies, appliquées dessus dans de la graisse. En Laponie les habitants reçoivent sur les feuilles de cette plante le lait de leurs rennes, qui s'aigrit en un jour ou deux et acquiert une consistance égale à celle de la crême sans se séparer du sérum, ce qui forme un aliment agréable pour ce peuple : une petite quantité de ce lait ainsi préparé fait l'office de présure (*Revue des écrits de Linné*, I, 6). Fabricius dit même que la plante seule fait cailler le lait et le rend gluant (*Voyage*, p. 248).

PINGUICULUS. Nom du *Meloe Proscarabæus*, L., dans Agricola.

PINHAO. Un des noms brésiliens du *Kielmeyera speciosa*, A. St-Hil.

PINHEIRO. Nom portugais du *Pinus sylvestris*, L.
— MANSO. Nom portugais du *Pinus Pinea*, L.

PINNA. Un des noms malabares du *Terminalia Catappa*, L.

PINHORN, PINIORN. Noms anglais du *Jatropha multifida*, L.

PINIENBAUM. Nom allemand du *Pinus Pinea*, L.

PINIER. *Pinus Pinea*, L.

Digitized by Google

PINILLO OLOROSO. Un des noms espagnols du *Teucrium Chamæpitys*, L.

PINIPINICHI. Arbre d'Amérique qui donne un suc blauc! purgatif d'après Monard (*Drogues*, 115). C'est probablement une Euphorbiacée ou une Apocynée.

PINNA NOBILIS, L. Mollusque acéphale testacé, dont le byssus soyeux sert à fabriquer des étoffes précieuses. D'autres espèces sont aussi employées au même usage. Selon Bruce (*Append.*, 259), Pinna vient de *penim* ou *peninim*, noms qu'il porte dans l'écriture et qui veut dire rouge : les Grecs l'ont traduit par *pina* ou *pinna*, et ont nommé la coquille *pinnicus*. Le *pinna marina* des auteurs paraît s'y rapporter. Lémery dit que l'animal est diurétique, et sa coquille apéritive et astringente (*Dict.*, etc., 686).

PINNAY UNNAY. Un des noms du *Calophyllum Inophyllum*, L.

PINNARKOON, dans l'Inde. On y indique une eau minérale chaude (37° R.), qui offre la même composition que celle de *Leorgootha*.

PINNE MARINE, *Pinna marina*. V. *Pinna nobilis*, L.

PINNICUS. Nom de la coquille du *pinna nobilis*, L.

PINNOUX. Un des noms de l'*Alchemilla vulgaris*, L.

PINO. Nom espagnol et italien du *Pinus sylvestris*, L., et brésil. de l'*Urtica æstuans*, L.

— ALVAR. Nom espagnol du *Pinus Pinea*, L.

— GUACU. Nom brésilien du papayer, *Carica Papaya*, L.

— SATIVO. Nom italien du *Pinus Pinea*, L.

PINOL. Un des noms indiens du *Jatropha Curcas*, L.

PINSAR, PINSART, PINSEUR, PINSON. Nom divers du *Fringilla*, *Cælebs*, L.

PINSTERNAKEL. Nom hollandais du panais, *Pastinaca sativa*, L.,

PINTADE. Nom vulgaire du *Numida Meleagris*, L., grande espèce d'oiseau. On le donne aussi à une plante *Fritillaria Meleagris*, L.

PINTE. Mesure d'environ 2 livres d'eau, un peu moindre par conséquent que le litre.

PINULA. Nom de l'*Asplenium Trichomanes*, L., dans Dioscoride.

PINUS. Genre de plantes de la famille des Conifères de la Monoécie Monadelphie, dont le radical *Pin*, qui signifie montagne, est d'origine celtique, parce que les végétaux qui en font partie se plaisent sur les montagnes. Les Grecs le nommaient *πευκη*. Les pins sont de grands et beaux arbres de forme pyramidale, à feuilles toujours vertes, ordinairement engaînées à la base par 2-5, filiformes, glauques, fermes; leur tronc est bien droit, simple, et s'élève parfois à une grande hauteur, ce qui fait qu'on en fabrique des mâts de navire, etc.; ils sont revêtus d'une écorce mucilagineuse, un peu nutritive, qu'on emploie dans les régions désolées du Nord et dans les temps de disette dans le pain, dans de certaines proportions; on choisit les écorces des branches jeunes qu'on fait moudre pour ajouter à la farine d'orge ou de seigle, d'après Fabricius (*Voyage*, I, 198). On a cru remarquer que ce genre de nourriture était nuisible à la santé, et que ceux qui en usaient vivaient moins que les autres; cependant Lindenquist a fait l'observation que ces gens étaient exempts de fièvres intermittentes (*Journ. de méd.* de Leroux, XXVI, 98), et effectivement plusieurs auteurs ont préconisé la propriété fébrifuge de l'écorce des pins (*Ann. de chim.*, I, 318). Le bois de ces arbres est blanc, léger, tendre, facile à travailler, et se conserve assez bien, à cause de sa nature résineuse : aussi en fait-on un grand usage en menuiserie. Les pins ne repoussent jamais de la racine et leur tige une fois coupée ils périssent; de là le proverbe *pini in modum extirpare* des anciens, pour exprimer une destruction sans retour. Ces végétaux ont des fleurs mâles en châtons séparés, dont le pollen est si abondant qu'il se répand parfois au loin, porté par les vents, ce qui a donné lieu de croire à des pluies de soufre; Ferrein prétend qu'il est inflammable comme celui du lycopode. Les fleurs femelles sont agglomérées en forme de cône ou strobile écailleux, appelé improprement *pomme de pin*, dont les anciens faisaient quelque usage comme astringent, avant la maturité, dans diverses maladies; entre chaque écaille se trouve une semence oléagineuse, quelquefois mangeable, nutritive, dont on tire de l'huile ou dont on prépare des émulsions; leur germe à cotylédons digités, est nommé *main de Dieu* dans quelques anciens ouvrages où on leur attribue des propriétés fébrifuges s'il est pris en nombre impair, etc.

Les pins sont surtout remarquables parce qu'ils contiennent tous et qu'ils rendent à un certain âge, une matière résineuse semblable, balsamique, à saveur chaude, amère, âcre, qui porte le nom de *résine* à l'état solide, et de *térébenthine* ou *bijon* étant liquide; les anciens ne donnaient le premier de ces noms qu'à un suc analogue qui s'écoule du térébinthe (*Pistacia terebinthus*, L.); ils en sont tellement imprégnés que les branches de la plupart d'entre eux brûlent comme des torches, et qu'on s'en sert pour l'éclairage dans les montagnes, ce qui remonte aux Grecs, chez lesquels les pins et leurs fruits étaient employés à divers emblêmes; les Pans, les Égypans se couronnaient de leur feuillage; le thyrse de Bacchus était terminé par un cône de pin, et il sert encore d'ornement en architecture. On voit dans la mythologie que le pin consacré à Cybèle, qui voyait en lui la métamorphose de son cher Atys, avait fourni ses rameaux enflammés à Cérès pour chercher Proserpine sa fille, etc. Les bourgeons mêmes des pins sont extrêmement résineux : aussi s'en sert-on en médecine comme dépuratifs, anti-scorbutiques, etc., et pour fabriquer une sorte de bière, etc. On trouve aussi sur les pins une autre excrétion sucrée, une sorte de manne, peu abondante pourtant, mais remarquable, et quelquefois une matière gommeuse analogue à la gomme arabique. La résine des pins sort naturellement lorsqu'elle se rassemble entre le bois et l'écorce, ce qui a lieu surtout pour celle qui est liquide; d'autres fois il faut perforer l'arbre, parce qu'elle est plus centrale et située dans les interstices du bois. Quelquefois elle se solidifie sur l'arbre même, et porte le nom de *barre*, *galipot*, *torche*, etc. : celle-ci fondue dans l'eau, battue et passée pour en séparer les impuretés est la *poix blanche*, ou *grasse*, ou *de Bourgogne*, ou *résine jaune*; si on la distille, au contraire, on en obtient l'*huile essen-*

Digitized by Google

tielle ou essence, et le résidu porte les noms de brai sec, arcanson, colophane ou colophone. Le bois de pin brûlé dans un appareil convenable, laisse écouler un suc résineux noir, qu'on nomme goudron, et sur lequel nage une partie plus liquide qu'on appelle huile de cade; si on rapproche celle-ci par l'ébullition dans l'eau, on a la poix noire dont on sépare aussi une partie liquide nommée pisseleon ou huile de poix : enfin les fumées des parties résineuses des pins et de leur bois enflammés, reçues convenablement, donnent une suie appelée noir de fumée. Toutes les substances résineuses, dont quelques-unes se mélangent entre elles et portent des noms différents suivant les lieux, ayant des propriétés analogues, et étant fournies par des végétaux d'autres familles, il en sera traité plus en détail à l'art. Térébenthine.

La résine des pins et les différents produits qui en résultent sont d'un grand emploi en médecine, dans les arts, etc. On en extrait l'essence dite de térébenthine dont l'emploi est si répandu, etc. On fait avec cette résine des espèces de savons en Amérique, en Angleterre, qu'on a imités en France, mais ils sont gras, de sorte qu'il faut, d'après M. Darrac, la priver d'une partie de son huile volatile, et du carbone qui reste dans la cornue (Journ. de pharm., VIII, 329). Aux États-unis on en prépare une sorte d'onguent ou cérat (id., IX, 117). On met du galipot dans les cierges communs des églises; on s'en sert en place d'encens, etc., etc.

Nous observerons avec Matthiole (Comm., 56) qu'il y a dans les auteurs anciens de la confusion au sujet des pins et de leurs produits; nous observerons que les modernes n'ont pas toujours même réussi, pour leur compte, à les dissiper, parce que ces arbres croissent dans des régions peu fréquentées des botanistes, et que leurs produits se préparent par des ouvriers qui les confondent ou les mélangent souvent, ce qui n'a pas d'ailleurs de grands inconvénients, surtout pour la médecine, tous ayant des propriétés analogues.

P. Abies, L. (*Abies excelsa*, Poiret) (1). Pesse, faux Sapin; de *sap*, gras en celtique (voyez Pline, *lib*. XVI, *c*. 10, 24, 29 et 39). Cet arbre qui a beaucoup de rapport avec le *P. Picea*, L. (*Abies pectinata*, DC.) croît comme lui sur les hautes montagnes de l'Europe; il s'en distingue par ses branches pendantes, ses feuilles quadrangulaires subulées, pointues; il fournit peu de résine, et plutôt sèche que liquide. Les anciens préparaient avec les fruits verts une eau distillée qui servait à la toilette; ils la croyaient propre à effacer les rides du visage, etc. Ses amandes sont comestibles quoiqu'un peu amères, saveur que l'on diminue en les faisant tremper dans l'eau. Matthiole assure que leur usage est utile contre le tremblement musculaire, les névroses, la goutte, etc. (*Comment*., 56). Son bois est usité sous le nom de sapin, etc. Voyez *Abies*.

P. alepensis. Voyez plus loin *P. halepensis*.

P. Araucana, Mol. (*Araucaria imbricata*, Ruiz et Pavon). Ce grand et bel arbre, qu'on nomme parfois *pin de Norfolk*, s'éloigne du port des pins; ses feuilles sont d'ailleurs planes et assez larges; il abonde au Chili, au Pérou, et surtout dans cette région sud-ouest de l'Amérique dont il porte le nom. Son bois est excellent pour faire des mâts, quoique un peu tendre. On mange les amandes de ses cônes comme des châtaignes (Molina, *Chili*, 154). C'est le *Dombeya excelsa* de Lambert.

P. australis, Mich. (*P. palustris*, Ait.). Aux États-Unis où il croît, il donne de la térébenthine dite de Boston, et une résine dont on fait une sorte de savon, un cérat, etc. On le nomme pin de Boston.

P. (*Abies*) *Balsamea*, L., Baumier. Cette espèce de l'Amérique septentrionale donne une résine liquide qu'on appelle *baume du Canada, faux gilead* ou *gilead des Anglais*, qui offre à peu près les mêmes usages que la térébenthine (voyez ce mot). Le vrai gilead provient de l'*Amyris gileadensis*, L.

P. (*Abies*) *canadensis*, L. Sa térébenthine se nomme *pérusse*, et l'arbre *hemlok-spruce*.

P. Cedrus, L., cèdre du liban. Voyez *Abies Cedrus*.

P. Cembra, L., Pin Cembro. Il vient dans les Alpes, surtout dans celles du pays de Trente, dans la Valteline; il est partout de taille médiocre. Matthiole est le premier qui l'ait fait connaître et désigné sous ce nom (*Comment. sur Diosc*., p. 53); il se fait remarquer par ses feuilles réunies 5 à 5 dans la même gaîne; il rend une résine blanche. Son bois est très-propre à faire des planches, et estimé pour sa bonne odeur et son veiné; c'est avec lui qu'on fait les jouets d'Allemagne. Ses semences sont mangeables. Matthiole croit que c'est le pin de Tarente de Pline (*lib*. 15, *c*. 10). Gmelin dit qu'en Sibérie on obtient de l'huile de ses amandes (*Flora sib*., I, 180), et M. Du Petit-Thouars que cette huile, est imitée dans les hautes montagnes (*Ann. de la soc. d'hort*., IV, 323).

P. cupressoides, Molina (Chili, 139), Cèdre rouge. Grand et gros arbre du Chili, dont le bois conserve bien l'eau, malgré la couleur rouge qu'il lui donne.

P. Dammara, Lamb. (*Agathis loranthifolia*, Salisb.). Cette espèce des Indes orientales (Rumphius, *Amb*., II, 174), qui a les feuilles lancéolées, ce qui l'éloigne des véritables pins, donne une résine abondante, dure, très-acide. Nous en avons parlé à *Altingia excelsa*, Norh. un de ses synonymes d'après Kœnig, assertion sur laquelle il y a quelques doutes. Voyez notre article *Dammara*. On assure qu'on pourrait le naturaliser dans le midi de la France.

P. halepensis, W., Pin de Jérusalem. C'est un de ceux dont on retire le plus de térébenthine d'après De Candolle (*Essai*, 274); on le reconnaît à ses feuilles ternées, ses fruits pendants; il ne se trouve

(1) On a séparé des *Pinus* de Linné, les *Abies* ou sapins qui ont entre autres caractères distinctifs, les feuilles isolées, distiques, éparses (voyez *Abies*, et les *Larix* ou melèzes, qui les ont solitaires, petites, fines et disposées en étoiles (Voy. *Larix*. Leurs produits résineux sont du reste identiques à ceux des pins.

Digitized by Google

que dans le bassin de la Méditerranée, à Alep, en Corse, en Provence, etc. Il gèle autour de Paris dans les hivers froids.

P. lambertiana, Douglas. Il habite la Californie, où on le nomme *nat-elch*. Il produit avec abondance une résine ambrée ou térébenthine ; si on brûle les branches, il s'en écoule une résine plus douce, dont les indigènes se servent en guise de sucre et qu'ils mêlent à leur nourriture ; les semences se servent sur les tables et se mangent aussi rôties (*Bull. des sc. nat.*, Férussac, XXIII, 90).

P. Laricio, Poiret, Pin de Corse, Laricio. Il s'élève à plus de 150 pieds de haut, et fournit les plus beaux mâts de la marine. C'est le géant de l'Europe. On en tire beaucoup de poix. Il croît aussi en Calabre, dans l'Asie mineure. Le ministre Turgot a fort encouragé la culture de cet arbre.

P. Larix, L. (*Larix europaea*, Desf.), Mélèze. Il croît sur les montagnes de l'Europe, jusqu'en Russie ; c'est le seul des arbres verts qui perde ses feuilles l'hiver. Son bois est rouge, surtout au cœur, dur et très-recherché pour bâtir ; il suinte force résine de son tronc, qu'on perfore ; il en contient de liquide entre le bois et l'écorce, qui est nommée *térébenthine de Briançon* ou *de Venise* ; ses branches sécrètent une sorte de glu, tantôt un peu résineuse, plus souvent gommeuse, qu'on appelle *gomme d'Orembourg* ; elle se fond en entier dans l'eau comme l'arabique, qu'elle remplace dans ce pays : la gomme vient surtout du cœur de l'arbre, du bois, et la térébenthine de l'écorce ; aussi les vieux arbres seuls en donnent, tandis que les jeunes branches sécrètent de la térébenthine. Suivant Bélon (*Singularités*, 448), Dioscoride et Galien ont connu cette gomme, mais non l'arbre qui la produit, ce que n'accorde pas Matthiole (*Comm. sur Diosc.*, 56). Rinder et Pallas ont constaté que le mélèze laisse suinter de son écorce au printemps un suc gommeux, en été un autre qui est déjà un peu résineux, et en hiver une véritable résine. Rinder dit aussi qu'au printemps les boutons de cet arbre sont enduits d'une résine analogue au baume de la Mecque. En Styrie le mélèze exhale de ses feuilles un suc mielleux qui se durcit et forme une espèce de manne (*Découvertes des Russes*, III, 489 ; IV, 126, et Pallas, *Voyage*, I, 704 ; II, 175, 298, 310 et 317). On en observe aussi sur ceux des environs de Briançon, d'où lui vient le nom de *Manne de Briançon* (Voyez *Manne*). On voit que des corps sucrés, gommeux et résineux se forment sur le même arbre à des époques différentes et par le travail de la végétation : ce qui montre, comme l'ont prouvé les chimistes modernes, qu'il n'y a entre ces corps que des proportions diverses des mêmes éléments. C'est sur cet arbre que croît surtout l'agaric blanc, *Boletus Laricis*, L. Le nom de larix vient de *lar*, mot celtique qui veut dire *gras*, de l'aspect de sa résine ; *laris* est le nom gaulois de la résine, dit Dioscoride (*lib.* XVI, *c.* 77) ; le nom de mélèze se tire de la couleur du miel de sa résine, ou de celle du bois de l'arbre, d'après Pline (*lib.* XVI, *c.* 39).

P. longifolia, Lamb. Les bourgeons de cette espèce de la Chine y sont employés ; c'est probablement le *lo-ya-song* des historiens de ce pays, pin qui diffère des autres espèces par ses feuilles caduques, son bois dur et son suc vénéneux (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 499). Du reste le *P. longifolia* n'est pas identique avec le *P. massoniana*, Lamb., comme on le dit dans le *Journal de pharmacie*. On emploie aussi en médecine, à la Chine, les jeunes pousses de ce dernier.

P. maritima, Mill. Pin maritime, Pin de Bordeaux. Cette espèce est cultivée sur les bords de la mer, dans le Midi et dans les landes sablonneuses qu'elle fixe, ainsi que les grèves, qu'elle défend de l'empiètement des flots. C'est par son moyen que l'on a rendu fertiles celles de la Gascogne, de la Sologne, du Gatinais, du Berry, de la Bretagne, etc., où il croît jusque dans les sols les plus ingrats, ce qui le rend très-utile. Les moutons mangent ses feuilles, ressource précieuse pour ces animaux l'hiver ; on en retire beaucoup de résine, de térébenthine, etc. On le distingue à ses longues feuilles engaînées 2 à 2, roides, et à ses cônes gros, courts, à écailles pyramidales. Ce pin a tout son développement à 50 ans, tandis que le pin sylvestre et le *Laricio* ont besoin de cent ans et plus pour y parvenir.

P. Mugho, Poiret. Pin de Briançon, Torche-pin. Il croît sur les montagnes et est voisin du *P. sylvestris* ; ordinairement bas et rabougri, il s'élève quelquefois. On fait avec ses branches, qui sont souples, des cercles, des liens, etc. On s'en éclaire en guise de torche. Sa térébenthine est parfois appelée *baume de Hongrie*.

P. orientalis, L., Pin du Levant. On lui doit un produit résineux appelé *larmes de pin*.

P. Picea, L. (*Abies pectinata*, DC.). Sapin, Sapin commun, Sapin argenté. Il est commun dans les Vosges, en Auvergne, où il ne donne que peu ou point de térébenthine, tandis que dans les Alpes il fournit abondamment celle dite de Strasbourg, et le pin maritime celle de Bordeaux, du Midi, etc. Son bois est le plus employé de ceux qui portent le nom de *Sapin*. Ses feuilles sont planes, glauques en dessous, un peu échancrées au sommet. Le nom de *picea* vient de πισσα, gras, dont les Latins on fait *pix*, poix, et les Français *pesse*, nom qui s'applique surtout au *Pinus Abies*, L. (*Abies excelsa*, Poiret).

P. Pinea, L. Pin pignier, Pin cultivé. C'est une des espèces dont le port est le plus élégant ; ses branches supérieures forment un vaste dôme de verdure ; il s'élève à plus de cent pieds. Ses feuilles sont géminées. Il croît en Barbarie, en Espagne, en Italie, en Provence, etc. On le cultive dans le Midi pour les amandes de ses cônes nommés *pignons doux*, qui sont bonnes à manger fraîches, et dont on retire une huile alimentaire.

P. Pumilio, Haenck. Il croît dans la Carinthie, sur les monts Crapats ou Krapats (*Carpathes*), ce qui fait désigner la térébenthine qu'on en retire sous le nom de *baume des Carpathes*.

P. Strobus, L., Pin du lord Weimouth. Cette élégante espèce, qui est de l'Amérique septentrionale,

Digitized by Google

est cultivée dans les jardins en France, etc., pour son feuillage fin, court, soyeux, d'un vert gai ; elle donne dans son pays natal une *Térébenthine* dite d'*Amérique*. C'est le plus grand de tous les pins, puisque suivant Michaux il peut acquérir jusqu'à 200 pieds de haut, sur 18 de circonférence.

A. sylvestris, L. Pin sauvage, Pin vulgaire (*Flore médicale*, V, p. 272). C'est l'espèce la plus commune dans les vastes forêts du Nord et de nos hautes montagnes, où elle s'élève parfois à plus de 100 pieds ; c'est aussi celle dont on retire le plus de profit pour le bois, qu'on exploite en quantité énorme, soit pour la construction des navires, soit pour la charpente des bâtiments, la menuiserie, en grume, en planches, etc., le chauffage, etc., et dont on fait un grand commerce, ainsi que de ses deux variétés, le *pin* à bois *rouge* ou d'*Écosse* et le *pin de Genève*. On se sert du bois, ou *saigné*, c'est-à-dire dont on a retiré la térébenthine, ce qui est le plus ordinaire, ou *non saigné*, mais alors il est d'une odeur désagréable : et si on l'emploie dans le bâtiment la résine en suinte dans les jours chauds. Le bois de *pin du Nord*, dit *de Riba*, comme on appelle encore ce pin, est le plus estimé ; on le nomme souvent *sapin* (quoique ce dernier soit le *Pinus Picea*, L.), nom qu'on applique aussi parfois au *Pinus Abies*, L. C'est avec sa seconde écorce que l'on fait du pain en Norwège, etc. ; tandis que la première est rugueuse, boursouflée, et si légère qu'elle peut remplacer le liége pour les filets des pêcheurs. On retire de ce pin beaucoup de résine, de térébenthine, de goudron, etc. C'est de tous les arbres de ce genre, le plus répandu en immenses forêts, et celui dont on obtient le plus de produits. Ses jeunes pousses ou bourgeons, sont employés comme diurétiques et anti-scorbutiques, etc. On en prépare de la bière avec addition de mélasse, etc. On les a donnés aussi contre l'hydropisie, le rhumatisme chronique et même la syphilis. L'un de nous les emploie souvent avec avantage contre la leucorrhée (2 à 4 gros par jour, en infusion). Selon Murray, l'écorce, les feuilles et les sommités du pin jouissent des mêmes propriétés (*Appar. méd.*, I, 27). On a aussi employé leur décoction contre la gale et autres maladies de la peau ; en topique, les bourgeons du pin sylvestre ont été prescrits comme détersifs et propres à ranimer certains ulcères atoniques.

Bellon (P.). *arboribus coniferis resiniferis aliisque, etc.* Parisiis, 1553, in-4. — Anguillera (L.). Matthiole cite sous ce nom (*Comm.*, 54) un catalogue des arbres résineux, qu'on ne trouve indiqué dans aucune bibliographie. 1561 ? — Actius (J.-C.). *Tractatus de arboribus coniferis.* Ienæ, 1679, in-12 — Buechner (A.-E.). *Diss. de pinastro, sive pino sylvestri.* Halæ, 1754, in-4. — Linné (C.). *Pini usus œconomicus* (*Mém. de l'acad. d'Upsal*, 1743). — Id. *Abieti usus œconomicus* (*id.*, 1744). — Tscharner (N.-E.). Mémoire sur le pin, sa plantation, ses espèces et ses usages (*Mém. de la soc. économ. de Berne*, 1763, p. 54). — Roberg (L.). *Diss. de piceâ pinique sylvestris resinâ.* Upsaliæ, in-4. — Tschoudi. Traité des arbres résineux conifères. Metz, 1768, in-8, figures. — Gringerus. *Tractatus de pinis.* — Caillau (J.-M.). Mémoire sur une prétendue pluie sulfureuse qui doit être attribuée à la poussière des pins, etc. Bordeaux, 1802, in-8. — *Id.* Notice sur l'emploi de l'écorce de pin dans les fièvres intermittentes. Bordeaux, 1805, in-8. — Duplessis (F.-S.). Des végétaux résineux, etc. Paris, 1802, 4 vol. in-8. — Lambert (A.-B.). *Descript. of the genus Pinus.* Lond., 1825, fig., grand in-fol. — Delamarre. Traité pratique de la culture des pins à grande dimension. Paris, in-8. Il y en a plusieurs éditions. — Salisbury. Extrait d'un travail sur la nomenclature des conifères (*Nouv. mém. de la soc. philom.*, I, 219). — Brown (R.). Note sur la structure de la fleur femelle des conifères et des cycadées, etc. (*Annal. des sc. nat.*, VIII, 232, 1826). — Richard (L.-C.). *Comm. bot. de coniferis, etc.* Stuttgard, 1826, in-8. Ouvrage posthume publié par A. Richard (1).

Piolun. Nom polonais de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Piombaggine. Un des noms italiens du *Plumbago europæa*, L.

Piombagine. Nom italien du *Carbure de Fer*.

Piombino. Nom italien du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Piombo. Nom japonais du *Plomb*.

— [illegible]. Un des noms italiens du *Protoxyde de Plomb*.

Pioppo. Nom italien du peuplier noir, *Populus nigra*, L.

Piot. Nom du *Corvus Pica*, L., en Angleterre, et du *Dindon* en Languedoc.

Piono. Nom de la *Dinde* en Languedoc.

Pipal. Nom du *Rana Pipa*, L.

Pipal. Nom indien du *Ficus bengalensis*, L.

Pipangaye. Un des noms de la papangaye, *Cucumis acutangulus*, L.

Pipeau. Un des noms de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Pipeline, Pipelienne. Oiseau dont Frezier et Pernetty disent que la chair a très-bon goût, et qui paraît être l'huitrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

PIPER. Genre de plantes de la famille des Urticées (dont le nom vient de πέπτω, je digère) ou constituant une nouvelle famille, les *Pipéracées*, qui doit être placée près des *Arum*, pour ceux qui, comme Claude Richard et Blume, les regardent comme Monocotylédones, ou près des *Urticées* pour ceux qui, avec Jussieu et R. Brown, les croient Dicotylédones. Ce genre renferme un très-grand nombre d'espèces (au moins 400) qui croissent dans les parties les plus chaudes de l'Ancien-Monde, et surtout du Nouveau. Ce sont les végétaux, parfois volubiles, à feuilles simples, entières, épaisses, à tiges ligneuses ou herbacées, à fleurs en chatons, ayant deux étamines (dont on a formé le genre *Peperomia* qui sont tous herbacés) ou plus ; ils ont tous des petits fruits bacciformes, monospermes, indéhiscents, offrant souvent une saveur âcre, chaude, aromatique, piquante, appelée *poivrée*, de celle de ses espèces dont on fait un si grand usage dans toutes les parties du monde sous le nom de *poivre* ; les feuilles participent aussi de cette saveur ainsi que les racines. Les poivres sont regardés comme condimentaires, stimulants, salivaires, stomachiques, carminatifs, etc. Plusieurs ont des propriétés anti-syphilitiques, fébrifuges, sialagogues, etc.

P. aduncum, L. Poupée Desportes dit que la racine de cette espèce des Antilles, y est employée comme

(1) Plusieurs ouvrages de cette bibliographie appartiennent à l'article *Conifère*.

Digitized by Google

salivaire ; c'est un des *Nhandi* de Pison(*Bras.*, 96).

P. album, Vahl (*Sirium album*, Rumphius, *Amb.*, V, 46). C'est une espèce distincte, déjà signalée par Dujardin (*Drogues*, 143, 144), qu'il ne faut pas confondre avec le poivre blanc du commerce, qui n'est que le fruit du poivre noir privé de son écorce. Anderson a donné une note sur ce poivre dans les *Transactions de la Soc. lin. de Londres*, tome XXV.

P. Amalago, L. Cette espèce, des Moluques où elle porte le nom d'*amalago*, y est usitée contre la syphilis (Rumphius, *Amb.*, VII, t. 11).

P. angustifolium, Ruiz et Pavon. Sa décoction est usitée au Pérou, où il se nomme *Moho moho*, d'après ces auteurs, dans les maladies vénériennes.

P. anisatum, Humboldt. On se sert sur les bords de l'Orénoque de la décoction des baies, qui ont, ainsi que le reste de la plante, l'odeur et la saveur de l'anis, pour laver les plaies, les ulcères, etc. ; il paraît qu'elle est purgative (*Nova Genera et Species*, I, 58). C'est l'*Anicillo* des colons espagnols.

P. Betle, L. Betel, *Syrimanga* des Malais. Cette espèce célèbre, croît dans l'Inde et surtout aux Moluques. Le suc de ses feuilles est prescrit comme fébrifuge, à la dose d'une cuillerée à café deux fois par jour, d'après Ainslie ; on le donne aussi, suivant le même, dans les indigestions des enfants et dans l'hystérie, mélangé avec du musc ; les Javanais emploient les feuilles de cette plante, qu'ils nomment *Suroo*, comme les Européens le tabac (*Mat. ind.*, II, 466). Le plus grand usage du bétel est d'entrer dans la composition de ce nom (1) (voyez *Bétel*), dont on fait un si grand emploi dans l'Inde, comme digestive, et contre l'épuisement par diaphorèse ; on le remplace par le *P. Siriboa*, L., à Amboine. On peut consulter sur la confection de cette composition, appelée aussi *buyo*, une note de don Luis Nées, dans le 6ᵉ volume, pag. 289, des *Anales de ciencias naturales* de Madrid pour 1803.

P. capense, L. F. Thunberg dit qu'on le regarde au Cap comme un excellent stomachique, et qu'il y remplace toutes les espèces de poivres (*Voyage*, I, 339). C'est une de celles à fruit pédiculé, et qu'on appelle à cause de cela *poivres à queue*.

P. Carpunya, Ruiz et Pavon. On emploie au Pérou cette espèce, en infusion, qu'on regarde comme agréable à boire, pour favoriser la digestion. Les feuilles partagent les propriétés du fruit. Leur poudre éloigne les insectes.

P. caudatum, Vahl. Cette plante croît à Bourbon, où on l'y appelle *Cubèbe de Bourbon*, à cause de son fruit pédiculé, comme le vrai cubèbe, *P. Cubeba*, L. (qui porte le nom de *Piper caudatum* dans les formulaires), avec lequel il ne faut pas le confondre, ce qui est aisé, car il est beaucoup plus petit. C'est un des *Nhandi* de Pison, qui dit que l'infusion de la racine provoque la sueur, les urines, éloigne les serpents, et que ses feuilles sont sternutatoires.

P. citrifolium, Lam. C'est le *Iaborandi* de Pison, qui est regardé au Brésil comme une panacée contre toutes sortes de maladies, telles que celles qui sont produites par les venins et la morsure des serpents ; il est sudorifique, cordial, sternutatoire (Pison, *Bras.*, 97).

P. cordifolium, Swartz. Toutes les parties de ce poivre des Antilles sont très-âcres.

P. Cubeba, L. Cubèbe, Poivre à queue (*Flore méd.*, III, f. 140). Ce poivre dioïque, qui croît à Java, à la Nouvelle-Guinée, à l'Ile-de-France, etc., a ses fruits pédiculés comme plusieurs autres espèces, qui mériteraient peut-être de former un genre distinct par ce caractère, etc. ; ils ont le volume d'un grain de poivre ordinaire et lui ressemblent d'ailleurs, de sorte qu'il faut toujours qu'ils aient leur pédicule quand on en use, sans quoi on risque de se méprendre. Ces fruits étaient connus et employés avant la plante qui les fournit, dont la découverte est due à Thunberg : les Grecs les nommaient *κούβεβα*. On a cru que c'était le *carpesium* de Galien ; nom que lui donnaient les Arabes, d'après quelques commentateurs. C'est le *Piper caudatum* des formulaires, nom qui est impropre, aujourd'hui qu'on en connaît plusieurs qui sont pédiculés, comme le *P. capense*, L. F., le *P. caudatum*, Vahl, etc. Dujardin raconte que les habitants des lieux où croît ce poivre font bouillir son fruit avant de le livrer au commerce, afin qu'il ne puisse plus germer et se reproduire (*Drogues*, 152). Il nous arrive de l'Inde par caisses (1).

L'analyse chimique des cubèbes a démontré à M. Vauquelin qu'ils étaient composés : d'une huile volatile concrète ; d'une résine semblable à celle du baume de Copahu ; d'une petite quantité d'une autre résine colorée ; d'une matière gommeuse colorée ; d'un principe actif semblable à celui qui se trouve dans quelques plantes légumineuses purgatives ; de quelques substances salines (*Mém. du Muséum*, VI, 225).

Le Cubèbe a, comme tous les poivres, des propriétés actives, chaudes, énergiques ; son odeur est plus forte mais plus agréable que celle du poivre ordinaire ; on le regarde comme un puissant stomachique, un bon carminatif, un sialagogue marqué ; on en a vanté les effets dans le catarrhe chronique, dans les fluxions catarrhales, l'asthme humide, et toutes les fois qu'il faut donner de la tonicité aux tissus, surtout muqueux, et réprimer la sécrétion surabondante dont il est le siége lors de son affaiblissement. On l'a employé contre la migraine avec succès ; on lui a surtout attribué la propriété presque

(1) Suivant M. le docteur Busseuil, la chaux dont on use dans la composition du bétel est toujours éteinte ; ce qu'il a vérifié dans plus de vingt endroits différents, où il l'a vue en poudre et en bouillie ; à la Cochinchine on a pour cet objet un vase fait exprès. Ceux qui n'ont plus de dents broient les noix d'arec dans un petit mortier de corne, etc. Il assure aussi que le bétel ne corrode pas les dents. M. Labillardière avait déjà observé que cette chaux était éteinte (*Voyage*, I, 348).

(1) Il ne faut pas confondre non plus les cubèbes avec le fruit du *Laurus Cubeba*, Lour., qui lui ressemble beaucoup ; mais il est noir, tandis que les cubèbes sont d'un rouge grisâtre, et on ne le trouve pas dans le commerce.

Digitized by Google

spéciale, mais exagérée sans doute, comme l'observe M. Chambert (*Flore médic.*, III, 116), de combattre les vertiges, l'invasion de l'apoplexie, la paralysie, l'amnésie, etc., et autres affections cérébrales. On l'a aussi employé comme masticatoire, préparé en petites dragées, pour masquer la mauvaise odeur de l'haleine, de la bouche, etc. Dans l'Inde, le cubèbe est employé soit comme stomachique, soit comme moyen d'exciter les appétits vénériens, et dans quelques maladies des enfants. Il entre dans l'*eau générale ;* son huile essentielle, dans la *thériaque*, le *vinaigre thériacal,* etc. Avant l'époque dont nous allons parler, on n'en usait que peu ou point en France, et la dose qu'on prescrivait ne s'élevait pas à plus de 3 à 24 grains. Son huile se donnait par gouttes dans des potions, etc.

Il paraît que dans l'Inde le cubèbe est un moyen populaire contre les gonorrhées ; mais il était resté parmi les naturels, qui ont dans tous les pays une médecine particulière et peut-être parmi les praticiens du pays. Un officier anglais ayant contracté une affection de ce genre qui résista à tous les moyens employés pour la guérir, un de ses domestiques indiens lui donna le cubèbe qui le guérit incontinent. Ayant été ensuite envoyé à Java où ces maladies sont fréquentes, il eut occasion d'y propager ce traitement; les médecins anglais qui exercent dans ce pays et les Hollandais le firent connaître parmi leurs compatriotes, et bientôt la nouvelle en arriva en Europe (*Journ. univ. des sc. médic.*, XVI, 247). C'est en 1816 qu'on commença à parler en Angleterre de ce moyen, que le docteur Barclay paraît avoir contribué un des premiers à répandre. Feu M. Delpech, en France, publia le premier une notice sur ce sujet, en septembre 1818, dans la *Revue médicale :* mais M. Pierquin assure être celui qui qui l'a le premier employé chez nous, et il affirme, dans une note qu'il nous a remise sur ce sujet, que la première des observations publiées par M. Delpech est de lui, quoiqu'il n'y soit pas nommé.

Le mode de traitement consiste à donner une bonne cuillerée à café de cubèbe en poudre (1 gros), dans un liquide quelconque, une heure avant de déjeuner (10 heures), une deuxième à 6 heures du soir, et une troisième en se couchant, en suivant d'ailleurs un régime anti-phlogistique, et continuant le médicament après que l'écoulement a disparu. L'ardeur d'urine cesse ordinairement au bout de 48 heures et quelquefois plus tôt, puis le flux s'épaissit et diminue peu à peu. En général ses effets sont très-doux; il purge légèrement ; les urines, qui augmentent de quantité, s'imprègnent de son odeur; parfois il se manifeste de la chaleur au visage, à la paume des mains, etc. Le docteur Miles-Marloy a porté la dose du cubèbe jusqu'à 9 gros par jour.

On s'est demandé si ce traitement pouvait être appliqué à toutes sortes de gonorrhées et à toutes les époques de la maladie. On ne le conseillait d'abord que pour celles qui étaient à l'état chronique, ou qui avaient résisté à d'autres traitements. On s'est enhardi ensuite à y soumettre celles qui se trouvaient encore dans l'état d'acuité, et on a réussi également. On étouffe dans ce cas le développement de la maladie, comme dans la méthode des injections irritantes faites au début de l'écoulement. Le docteur Crawfurd prétend même qu'il réussit mieux dans les gonorrhées aiguës que dans les chroniques (*Biblioth. méd.*, février 1820). Le docteur Will a employé le cubèbe en injections (faites avec l'infusion d'une once de graines dans une livre d'eau, à laquelle il ajoute un scrupule d'extrait de belladone) avec succès, dans les gonorrhées (*Journ. des progr. des sc. méd.*, I, 99). Aujourd'hui le traitement des blennorrhées par le cubèbe, sans être en général adopté, est un de ceux que les praticiens emploient le plus volontiers, d'après les conseils de MM. Delpech, Lallemand, Dupuytren, etc. Voici d'ailleurs un résultat statistique de l'administration de ce moyen. Le docteur Broughton, sur 50 malades traités par le cubèbe, en a vu 10 être guéris après un traitement de 2 à 7 jours; 17, de 8 à 14; 18, de 15 à 21; 1, le 55e jour; chez 4 seulement on n'obtint aucun résultat (*Bull. des sc. méd.*, Fér., I, 95).

Cependant on a vu naître de l'usage du fruit de ce poivre des accidents divers, qui doivent rendre prudent sur sa prescription ; il a causé des ardeurs d'uriner, de la fièvre, avec rougeur de la face, des inflammations de l'urèthre, de la vessie, des testicules, des rétentions d'urine, des éruptions cutanées (*London med. and. phys. Journ.*, mars 1832), etc., et, malgré cela, la guérison de la gonorrhée a eu lieu. Ces exemples exigent qu'avant d'administrer ce moyen on examine l'état des sujets, leur propension à l'inflammation, etc.; et souvent aussi qu'à l'imitation de ce qui a lieu à l'hôpital des vénériens de Paris, on applique préalablement des sangsues au périnée, qu'on baigne les malades, qu'on les rafraîchisse; comme ces accidents paraissent tenir à l'action trop vive du cubèbe sur l'estomac, on a pensé qu'en le portant sur un organe moins irritable on produirait le même effet sans ces inconvénients. M. le docteur Velpeau a proposé, d'après ces considérations, de le donner en lavement, à la dose de 1 à 2 gros en poudre, suspendu dans 5 à 6 onces d'un véhicule oléagineux, ce qui a donné des résultats avantageux (*Archiv. gén. de méd.*, XIII, 47); exemple qui a *été* imité par d'autres praticiens. M. Dublanc jeune, pharmacien, pour arriver au même but, a préparé avec le cubèbe un extrait oléo-résineux qui, au 16e en poids de ce fruit, offre les mêmes propriétés, et qui, donné, par conséquent, à la dose de 5 grains, 3 fois par jour, agit comme la poudre même du cubèbe (*Journ. de chim. méd.*, III, 491 ; *Journ. de pharm.*, XIV, 40).

On administre aussi le cubèbe avec succès dans la leucorrhée, maladie si rebelle chez les femmes ; le docteur James Orr rapporte quatre observations de cette maladie guérie par la seule prescription de cette substance, à la dose de 1 gros 1/2, 3 fois par jour (*Journ. de méd. d'Édimb*, XVIII, 319). Dans trois de ces cas, la leucorrhée avait été la suite de fausses couches.

Digitized by Google

Le poivre commun, qui a d'ailleurs une grande ressemblance, par l'odeur et la saveur, avec le cubèbe, réussit comme lui et de la même manière dans la gonorrhée; de sorte qu'on peut l'y employer à sa place, ce à quoi son prix bien moindre convie aussi (*Revue médic.*, X, 260) : seulement il demande un peu plus de temps, dit-on, bien que M. Reveillé-Parise en ait observé la guérison au 6e jour. Dès 1807, il avait vu le poivre, employé par des militaires, supprimer la gonorrhée, non sans causer des accidents et faire jouer, dit-il, *quitte* ou *double* (*Journ. gén. de méd.*, LXXI, 103). Par contre, le cubèbe guérit les fièvres intermittentes, comme le fait le poivre, d'après la méthode de Frank, ainsi que s'en est assuré le docteur Puel.

Le cubèbe fait la base de la *poudre anglaise*, qu'on envoie de la Grande-Bretagne, pour guérir la gonorrhée, et qu'on donne par gros. On a attribué au copahu, que l'analyse trouve dans ce cubèbe, ses propriétés contre la gonorrhée; mais la quantité en est si petite, et celle qui est nécessaire pour guérir cette maladie est si grande, qu'il y a impossibilité qu'elle lui soit uniquement due : il faut la chercher dans l'action vive, excitante, révulsive du *Piper Cubeba*, et peut-être à celle qu'il paraît avoir en particulier sur les membranes muqueuses.

Il y a en Guinée un poivre à queue différent du cubèbe, mais plus gros, et qu'on vend en Angleterre (Walckenaër, *Voyages*, I, 583).

Cortavilla y Sanabria (D.). *Informaciones y perecer de lo que son cubebas, etc.* In-4, sans date ni lieu. — Velez el Arciniega. *Parecer que las cubebas son al carpesio de Galeno.* In-4, sans date ni lieu. Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de cubebis.* Præs. G.-W. Wedel. Ienæ, 1705, in-4. — Delpech. Notice sur l'emploi des cubèbes dans la gonorrhée (*Revue médicale*, sept. 1818). — (.....) *Practical observations on the use of cubebs in gonorrhœa.* London, 1821. — Crawfurd. Bons effets des cubèbes dans la gonorrhée (en anglais : *Journal d'Édimbourg*, XIV, 32. Traduit par Pierquin : *Annales cliniq. de Montpellier*, janvier 1822). Broughton. *Observations on the use of cubebs, or Java pepper, as a remedi for gonorrhœa* (*Trans méd.-chirurg.*, XII, 1). — Puel (J.-A.). Considérations sur l'emploi du poivre cubèbe (*Recueil de méd., chirurg. et pharm. milit.*, XVI). — Varela Martinez (J.-M.). Sur les moyens de guérir les blennorrhagies en évitant l'emploi, et conséquemment les inconvénients, du poivre cubèbe (en espagnol : *Decadas de medicina*, XVII et XVIII. Madrid, 1826). — Mareilhaud-Crespiat (P.-B.). Considérations sur le copahu et sur le cubèbe (Thèse). Montpellier, 1832, in-4.

P. dichotomum, Ruiz et Pavon. Ses feuilles sont employées comme stomachiques, au Pérou, où il croît; la racine est regardée comme fébrifuge, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 416).

P. guineense, Thonning. On s'en sert en Guinée comme succédané du poivre ordinaire; mais il ne le remplace qu'imparfaitement, à cause de l'amertume de ses fruits (*Bull. des sc. nat.*, Férussac, XXIII, 80, 1830.

P. heterophyllum, Ruiz et Pavon. Ses feuilles sont regardées comme facilitant la digestion. Il croît au Pérou.

P. (Peperomia) *inæqualifolium*, Ruiz et Pavon. Il est usité au Pérou comme condimentaire.

P. longum, L., Poivre long (qu'il ne faut pas confondre avec la plante de nos jardins à laquelle on donne ce nom, qui est le *Capsicum annuum*, L.). C'est une espèce qui croît dans l'Inde, aux Philippines où on la nomme *caqascas*, *buyo bayo*, au Pérou, etc. : c'est peut-être aussi le *nhandi* des Brésiliens, de Marcgrave (*Bras.*, 75). Il porte de petits épis femelles non développés, fermes, compactes, serrés, semblables aux chatons du bouleau, de 1 pouce 1/2 de long, sur 1 ligne 1/2 de diamètre, qu'on recueille avant leur entière fleuraison, et qu'on dessèche pour l'usage; ils sont grisâtres, tuberculeux à leur surface, pédiculés, obtus, aromatiques et brûlants au goût : on les mange dans le pays, crus, en salade, macérés dans le vinaigre, l'eau-de-vie, etc. (*Trans. phil. abr.*, I, 116). Il est employé dans l'Inde comme le noir. On en boit l'infusion contre les maux d'estomac; les Wytiens le prescrivent, sur la côte de Coromandel, en infusion avec un peu de miel, dans les affections catarrhales où la poitrine est remplie de mucosités (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 309), était si fréquent chez nous et si embarrassant pour le médecin, qui mériterait qu'on essayât ce médicament, ou tout simplement le poivre ordinaire, de la même manière, ce qui serait sans danger.

L'analyse de ce poivre a fourni à M. Dulong, pharmacien à Astafort, les résultats suivants : une matière résineuse cristallisable; une matière grasse, concrète, d'une âcreté brûlante, à laquelle il doit sa saveur; une petite quantité d'huile volatile; une matière extractive, presque analogue à celle que M. Vauquelin a trouvée dans les cubèbes; de l'amidon; une grande quantité de bassorine; un malate et quelques autres substances salines (*Journ. de pharm.*, XI, 52). On voit que ces éléments sont presque identiques avec ceux des fruits du *Piper Cubeba*, L.F., et avec ceux du poivre commun, que nous donnerons ci-après; de sorte que les propriétés de ces poivres doivent être analogues.

M. Batka croit que, sous le nom de poivre long, on a dans le commerce plusieurs espèces; il présume qu'on donne avec celui-ci les épis du *P. glabrum*, Roxb., et ceux du *P. Chaba*, Hamilt. (*Journ. de pharm.*, XVI, 297). Celui que nous y avons observé nous a toujours paru le même. Du reste, d'après les *Transactions philosophiques*, il y a aux Philippines une variété du *Piper longum*, L., qu'on y nomme *Perronqnanqnito*, d'un goût brûlant, qui pourrait bien être celle qu'on voit dans les officines : car elle a une saveur de ce genre, qui persiste longtemps dans la bouche. On assure que cette saveur est plus remarquable lorsque l'épi n'est pas développé que lorsqu'il l'est.

Ces épis non développés, appelés improprement poivre long, sont indiqués sous le nom de *macropiper* dans les anciens formulaires; ils entrent dans l'*eau générale*, l'*électuaire de baies de laurier*, le *benedict laxatif*, le *mithridate*, la *thériaque*, le *diascordium*, l'*emplâtre épispastique*, etc., etc : ce qui prouve l'ancienneté de l'emploi de cette es-

Digitized by Google

pèce en médecine. On en compose par fermentation une bière enivrante dont on retire de l'alcool par la distillation (*Encycl. méth.*, Botan., V, 461). On pourrait essayer d'en retirer aussi du poivre ordinaire.

P. methysticum, Forster, de μεθυ, vin; c'est l'*ava*, *cava* ou *kava* des insulaires de la mer du Sud; le *schiaka* des Carolines. C'est une espèce qui croît dans la plupart des îles du grand Océan pacifique, et qui sert a préparer une sorte de boisson dont les naturels font un usage fréquent dans leurs repas, ils la nomment *cava*, du nom même de ce poivre, elle était faite, du temps de Cook, avec la racine fraîche de la plante que des gens mâchaient et mettaient ensuite dans des vases pour presser le suc, qu'on donnait à boire; ce qui était fort dégoûtant à voir pour les Européens, quoique salutaire pour ces peuples, comme le bétel pour les Indiens. Aujourd'hui il paraît qu'instruits par les Européens, ils la préparent par l'infusion de la racine de ce poivre et sa macération dans l'eau, où elle subit un commencement de fermentation.

Cette racine est grosse, d'après l'échantillon que nous avons sous les yeux, lequel nous a été remis par M. Lesson aîné, qui l'a apporté de Taïti; elle est légère, creuse par places, et a son bois disposé comme dans les Monocotylédones, filandreuse, grise extérieurement, plus blanche en dedans; elle est inodore et de saveur un peu sucrée, à peine poivrée, ce qui l'éloigne, sous ce rapport, des autres poivres ou du moins de leur fruit. Un fragment de pétiole ne nous a pas présenté plus de saveur poivrée, mais un peu d'amertume. Nous trouvons effectivement dans le récit de M. Lesson que l'infusion ou la macération de cette racine a d'abord un goût sucré *analogue à celui de la réglisse*, mais que (sans doute après qu'elle a subi un commencement de fermentatation) bientôt on ne tarde pas à ressentir qu'elle est chaude et stimulante à l'estomac, et cause une sorte d'ivresse. Ce naturaliste ajoute qu'à l'état frais, cette racine, la seule partie de la plante qu'on emploie, suivant lui, est âcre et aromatique. Aux Carolines on se sert des tiges fraîches de ce poivre non grimpant, qu'on broie dans l'eau à la molette. On boit aux îles Sandwich, aux Marquises, aux îles de la Société, etc., cette liqueur avant d'entamer une affaire, de faire un sacrifice, etc.: usage que les missionnaires anglais cherchent à faire cesser, on ne sait pourquoi (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, VI, 294).

Cette boisson est en outre usitée chez ces peuples, surtout à Taïti, contre la syphilis, qu'y ont apportée les Européens; ils boivent une forte macération d'ava, qui les plonge dans une ivresse de 24 heures, à la suite de laquelle se manifestent de fortes sueurs; une seconde dose enlève ordinairement le mal: rarement plus de quatre ou cinq sont nécessaires dans ce climat, d'une haute température, où les habitants, qui se baignent souvent, ne vivent guère que de végétaux. Ils restent pendant tout le traitement couchés dans leur cabane à essuyer leur sueur; les naturelles en boivent aussi, après le départ des navires avec lesquels elles ont communiqué, par précaution.

Les Anglais, peuple éminemment goutteux, et qui cherche partout des remèdes à cette maladie, ailleurs que dans la sobriété, qui est le vrai, prennent aussi la décoction ou la teinture alcoolique de ce poivre pour la combattre, ainsi que le rhumatisme chronique (*idem*, loc. cit.)

Nous remarquerons, avec M. Lesson, la simultanéité de l'emploi des poivres contre les maladies vénériennes dans des localités si éloignées, et dont les habitants n'ont jamais eu de relations ensemble. Dans l'Inde, c'est le cubèbe; à Taïti, l'ava; à Amboine, le *Piper Siriboa*; au Mexique, le *P. Amalago*, L.; au Brésil, le *Nhandi* et le *Iaborandi*, qui sont deux poivres, etc., etc.

Née. Note sur le cava (en espagnol: *Anales de ciencias naturales, etc.* VI, 290. Madrid, 1803).

P. Nandhi, Act. soc. d'hist. nat. de Paris. Sous ce nom donné par Pison, qui est le *nhandu* de Marcgrave, on a cru reconnaître le *Piper Betle*, L., et d'autres le *P. caudatum*, Vahl.

P. nigrum, L. Poivre, poivre commun, poivre noir, *malagocodi*, des Malais (*Flore médicale*, V, f. 276). Cette espèce grimpante paraît originaire de l'Inde; mais aujourd'hui elle est partout cultivée entre les tropiques pour ses fruits, dont on fait un usage immense dans toutes les parties du monde civilisé; c'est surtout aux îles de Malacca, Bornéo, Java, Sumatra, et dans l'Inde anglaise, que se font les grandes cultures du poivre; elle a lieu aussi dans nos colonies, surtout à Cayenne, mais elle y est bornée jusqu'ici. Cet arbuste a besoin d'un tuteur qui lui convienne, et on lui donne le *Diospyros decandra*, Lour., qui paraît réussir le mieux pour le faire grimper; quelquefois c'est l'*Erythrina Corallodendron*, L.; d'autres fois, le calebassier, etc. Il ne faut pas que ce support ait des sucs caustiques, car le poivre y implante ses suçoirs. Il ne faut pas non plus qu'il perde ses feuilles, parce que les fleurs grilleraient, etc. Ses baies globuleuses, du volume d'un pois, passent du vert au rouge et au noir à leur parfaite maturité, ce qui a valu à cette plante le le nom de poivre noir; mille pieds de poivriers, qui commencent à donner du fruit à 3 ans, et qui en rapportent, jusqu'à 11 ou 12, 2 récoltes par an, produisent depuis 500 jusqu'à 1000 livres de semences (1 pied peut en donner jusqu'à 15 livres, et acquérir 6 pouces d'épaisseur). On les récolte aussitôt leur maturité, qui exige 4 ou 5 mois pour avoir lieu; on les étend sur des nattes pour les faires sécher, et on marche dessus pour les séparer des grappes; elles deviennent alors noires et plus ou moins ridées. On en connaît plusieurs *sortes* commerciales, celui de *Hollande*, d'*Angleterre*, de *Goa*, des *Indes*, etc., et deux *qualités*, le poivre lourd et le poivre léger. On assure que les marchands l'arrosent d'eau de mer dans la traversée en Europe. Elles sont aromatiques, chaudes, piquantes et d'une saveur bien connue. Le *poivre blanc* est le noir dépouillé de son

Digitized by Google

enveloppe extérieure, au moyen d'une préparation dont on l'enduit, faite de chaux et d'huile de moutarde, appelée *chinam*, et à l'aide du frottement (Tomson, *Botanique du droguiste*, p. 224). Ce poivre est plus doux que le noir.

L'analyse du poivre, faite, par M. Pelletier, y a démontré un principe particulier, qui n'est pas un alcali, malgré l'assertion d'OErstaedt, appelé par lui *Pipérin*; une huile concrète très-âcre, d'où dépend les propriétés de cette semence; une huile balsamique; une matière colorante gommeuse, de l'extractif, analogue à celui des légumineuses; des acides gallique et tartrique; de l'amidon; de la bassorine; du ligneux, et des sels terreux et alcalins en petite quantité (*Ann. de chim. et de phys.*, XVI, 337; *Journ. de pharm.*, VII, 375). Le comte Paoli avait cru reconnaître de la zircône dans le poivre, mais depuis il a avoué s'être trompé (*Journ. de pharm.*, X, 431). On remarquera la grande analogie entre ces composants et ceux du poivre cubèbe et du poivre long. Le pipérin, principe insipide, en petits cristaux, est fébrifuge (voy. *Pipérin*); tandis que l'huile concrète et âcre, est le principe de l'activité du poivre.

Chacun connaît l'usage culinaire que l'on fait du poivre, condiment obligé de la plupart de nos mêts; sa saveur chaude et aromatique le fait rechercher pour augmenter celle des aliments animaux et végétaux, surtout de ceux qui sont de nature fade, visqueuse, gélatineuse, muqueuse, et les rendre plus digestibles; il fortifie l'estomac, aide à la digestion, donne du ton à toute l'économie, etc., lorsqu'il est employé chez nous en quantité modérée. Les peuples des régions équatoriales en font un usage bien autrement fréquent que nous; ils en saturent pour ainsi dire leurs aliments, en boivent des décoctions, en composent des liqueurs fermentées qu'ils prennent avec délices, ce que paraît nécessiter la chaleur excessive du climat, la diaphorèse continuelle et la débilité des forces digestives, auxquelles cette température donne lieu; ils sont plus forts, plus dispos après en avoir fait usage, d'où est sans doute né le préjugé populaire que le poivre rafraîchit, ce que Gaubius a le premier démontré être une erreur. Pour nous autres Européens, le poivre est un condiment dont on pourrait fort bien se passer, ou du moins, qu'on pourrait remplacer facilement. Quand on songe que l'Inde a été le théâtre de guerres cruelles pour conquérir ce fruit, et que l'Europe dépense environ 40.000,000 par an pour s'en pourvoir, on ne peut que déplorer la bizarrerie humaine.

Pour la table, on se sert du poivre naturel, en grains, dans la préparation de quelques aliments, comme charcuterie ou grosses pièces de viande; le plus ordinairement on l'emploie en poudre, ou concassé, dernier cas où il est appelé *mignonette*; il faut le moudre chez soi, car celui des épiciers est sujet à être mélangé de la poudre des semences de moutarde, de *Capsicum annuum*, de *pyrèthre*, d'*Agnus castus*, etc., etc. L'usage condimentaire du poivre convient surtout aux tempéraments mous, lymphatiques, aux gens gras, pesants, à ceux dont l'estomac est lent, froid et paresseux, etc. Il est utile dans les temps humides, lourds, dans les pays aquatiques, nébuleux, etc.; il causerait de l'excitation, de la phlogose, et même des désordres inflammatoires chez les personnes d'une constitution irritable, ou portées aux phlegmasies, qui en abuseraient, etc. Les anciens ont employé le poivre dans leurs aliments, même les Grecs, cependant Pline dit qu'avant qu'on ne l'apportât de l'Inde, les Romains se servaient des baies du myrte ordinaire à sa place, et il déplore les progrès du luxe de la table qui obligeaient d'aller chercher au delà des mers le poivre indien, etc. (*lib.* XIX).

Comme médicament, le poivre a été peu employé avant les temps modernes; on le regarde comme tonique, excitant, aphrodisiaque, diurétique chaud, stomachique puissant, et, en topique, un résolutif des engorgements froids et indolents. Hippocrate, Galien, Hoffmann, Rosen, etc., l'ont donné contre l'anorexie, les flatuosités, la migraine, les vers intestinaux, le catarrhe pituiteux chez les sujets âgés, la syphilis, etc. On voit par un manuscrit grec du Ve siècle, traduit par Sims, qu'à cette époque on le recommandait contre la rage (*Anc. Journ. de méd.*, LXXXIV, 100): on l'a conseillé aussi contre le poison de la vipère. Dans l'Inde, la décoction de ses feuilles est recommandée contre la colique, mais Murray observa avec raison qu'il y serait souvent nuisible (*appar. med.*, V, 32). Nous avons dit qu'on pouvait l'administrer contre la gonorrhée, comme le cubèbe, ainsi que le font les militaires. Les racines de ce végétal sont usitées dans l'Inde comme stimulantes, toniques, cordiales; on les prescrit aussi dans quelques fièvres (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 386).

Un des emplois les plus remarquables du poivre est celui qu'on en fait contre le fièvres intermittentes; on lit dans Dioscoride (*lib.* II, *c.* 153; *lib.* IV, *c.* 38) que le poivre est bon « aux fièvres qui ne sont pas continues. « Celse (*lib.* XIII, *c.* 12) en a fait le même emploi; depuis lors les docteurs Muller, Rivière, Bartholin, Geoffroy, etc., confirmèrent cette propriété, surtout dans les fièvres, des pays marécageux; combattus, il est vrai, par Van-Swiéten (*comm.*, II, 31), Vendt, Lange et Murray, qui ont vu des accidents inflammatoires plus ou moins graves être le résultat de cette administration, accidents sans doute exagérés, puisque nous ne sachions pas que les médecins d'aujourd'hui les aient signalés de nouveau. Louis Franck renouvela des Grecs l'emploi du poivre dans les fièvres intermittentes, d'après ce qu'il avait vu pratiquer dans plusieurs contrées de l'Orient où les coutumes restent plus que dans aucune autre région du globe; il donne les grains entiers du poivre, à la dose de 6 à 10, une ou deux fois et quelquefois quatre par jour, sans avoir égard à l'accès; en général il faut 70 à 80 de ces grains pour guérir une fièvre; quelques-unes à type quarte, plus rebelles, en ont exigé 3 à 40

Digitized by Google

grains. Il s'abstient de traiter par ce moyen les fièvres de printemps, toujours un peu inflammatoires, comme le savent les praticiens, celles dont les accès vont en augmentant, celles qui sont accompagnées de symptômes phlegmasiques ou de gastricité, avant d'avoir fait disparaître ces phénomènes : 170 malades soumis à ce moyen lui ont offert des succès non équivoques, et ces individus ont été infiniment moins sujets aux rechutes que lorsqu'ils sont traités par le quinquina. Les docteurs Gordini, Levissuer, Wolf et Lucas ont également trouvé dans le poivre un excellent remède contre les fièvres intermittentes; et le docteur Riedmiller de Nuremberg assure l'avoir employé avec succès sur plus de 500 malades.

Le professeur Œrstaedt, de Copenhague, propose d'employer le principe du poivre appelé *piperin*, et découvert par lui, contre les mêmes fièvres; 6 à 8 grains en poudre, et non en pilules, suffisent pour couper une fièvre intermittente, ainsi que s'en sont assurés MM. Paoli, Méli, St-André, etc.; ce dernier (*Revue méd.*, III, 313) en donne jusqu'à 12 grains par jour. Voy. du reste *Pipérin*.

A l'extérieur, l'action excitante du poivre l'a fait employer pour augmenter ou rétablir la tonicité des parties; on en saupoudre parfois les sinapismes, et seul il peut servir de rubéfiant; on en met dans les cheveux pour tuer les poux; on en touche la luette relâchée; on se gargarise avec sa décoction dans certaines angines muqueuses ou fluxions catarrhales de la bouche; on en remplit les dents cariées pour calmer la souffrance qu'elles causent; on s'en sert comme d'un violent sternutatoire, et il suffit même de le moudre pour éprouver cette action; mâché en grains, il provoque une sécrétion abondante de salive; dans l'Inde on en compose des liniments onguentaires contre le rhumatisme, la paralysie, etc. On en répand sur les tissus de laine, les pelleteries, etc., pour empêcher les vers de les ronger, etc.

Le poivre noir, dont la dose commune est de 5 à 20 grains, entre dans la *thériaque d'Andromaque*, l'*eau générale*, l'*électuaire de baies de laurier*; le blanc dans le *mithridate*, le *diaphœnix*, etc. On en met dans l'eau-de-vie, le vin, etc., soit pour leur donner de la force, soit pour augmenter la soif de ceux qui en usent. Il fait la base des *pilules asiatiques*, composition aphrodisiaque que débitent les empiriques. Les poules mangent, dit-on, avec plaisir le poivre en grain, et on leur en donne pour les faire pondre plus tôt. Dans les pays où il croît, les oiseaux sont fort avides de ce fruit, tout chaud et brûlant qu'il soit. L'huile essentielle de poivre est parfois usitée par gouttes dans les potions.

Becker (D.). *De pipere et opio*. Kœnigsbergii, 1642, in-4. — Pfeffer (G.-C.). *Diss. medica inauguralis de pipere*. Præs. L. Heister. Helmstadii, 1740, in-4. fig. — Œrstaedt. Poivre proposé comme nouveau succédané du quinquina (*Ann. de méd. d'Altenbourg*, 1809; *Biblioth. médicale*, XXXI, 408). — Frank (L.). Expériences faites pour constater l'efficacité du poivre dans les fièvres intermittentes (*Journ. compl. des sciences méd.*, VIII, 371).

P. nodosum, Mart., Iaborandi, Iamborandi des Brésiliens. La racine de cet arbuste, du Brésil, est âcre et sialagogue; on la mâche dans l'odontalgie, et on l'applique écrasée sur les plaies venimeuses des serpents et sur les ulcères de mauvaise nature, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, III, 552; V, 18).

P. peltatum, L. Caapeba (1) des Brésiliens; herbe à collet, de Notre-Dame, aux Antilles, noms français qui proviennent de la forme arrondie des feuilles de cette espèce des Antilles, où elle est employée en décoction, suivant Poupée-Desportes, comme un puissant diurétique, capable de produire même le diabétès, si on n'en discontinuait pas l'usage. On l'emploie aussi dans les gonorrhées; Chevallier la conseille dans les stanguries, à la dose d'une once dans une pinte d'eau, ou de 2 cuillerées de son suc récent (*Flore. médic. des Antilles*, IV, 14).

P. procumbens?, herbe à couresse. M. Descourtilz donne ce nom à un poivre des Antilles, qu'il dit propre à guérir les morsures d'un serpent de ce nom, ou vipère fer-de-lance : ce qui serait un trésor pour la Martinique, île où ce terrible animal exerce tant de ravages; il prétend *avoir vu* un sujet, près de périr, guéri par l'application sur ses plaies, des feuilles de cette plante (*Flore méd. des Antilles*, III, 340). Sur quoi nous observerons, 1° qu'il n'y a pas de *Piper procumbens* dans les auteurs; 2° qu'un remède aussi précieux serait connu de tous les habitants de cette île, tandis que personne n'en a ouï parler.

P. reticulatum, iaborandi des Brésiliens. C'est, ainsi que le *P. citrifolium*, autre *iaborandi* (et non *jaborandi*), un antidote de la morsure des serpents, au rapport de Pison (*Bras.*, 90) et de Martius : on applique la racine et les fruits sur les plaies faites par ces animaux. Les fruits sont sternutatoires, sialagogues, et employés comme excitants (*Journ. de chim. méd.*, V, 420). Marcgrave (*Bras.*, p. 69) parle d'un autre poivre, sous le même nom de *iaborandi*, dont la racine est excellente contre la gonorrhée, ce qui fait voir que l'usage des poivres dans cette maladie n'est pas nouveau, puisque l'ouvrage de Marcgrave est antérieur à 1648.

P. rotundifolium, Sw. Cette espèce est appelée *Baume des chasseurs*, à St-Domingue, de ses propriétés réputées vulnéraires.

P. Siriboa, L. Siri, Sirii, des Malais. Il remplace, à Amboine, le bétel dans la composition qui porte ce dernier nom.

P. trifolia, L. Il est usité en guise de thé au Pérou (*Dict. des sc. nat.*, X, 271).

P. umbellatum, L. (*non* Jacquin), Pariparoba ou Pariparoba des Brésiliens; Pison le nomme *aguasima*. Cette plante, mentionnée déjà à l'article *Parutodo*, et naturelle au Brésil, est usitée dans la médecine de ses habitants : on la mêle avec des graisses et on l'applique ainsi sur des tumeurs pour les faire mûrir. Le suc des feuilles est froid, s'il en faut croire Pison (*Bras.*, 205), et se met dans les clystères

(1) Ce mot brésilien signifie *feuille large*, et s'applique à plusieurs plantes. Nous avons déjà indiqué un *Cissampelos* sous cette désignation.


Digitized by Google

comme la mauve. Cette plante est appelée *sae poba* dans la province de Minas.

M. Henry père a analysé la racine de ce végétal que lui a remis M. Auguste St-Hilaire; elle est aromatique, se rapprochant un peu de celle du poivre, et sa saveur est légèrement amère. Il n'y a pas trouvé les produits du cubèbe, ni du poivre, mais au contraire des principes *analogues à beaucoup de substances végétales* (*Journ. de pharm.*, X, 165). Sous ce rapport cette racine se rapproche de celle du *Piper methysticum*, Forster, que nous avons vu être plutôt douce que poivrée et brûlante, comme sont la plupart des poivres.

Il y a probablement une grande quantité d'autres poivres qui ont des usages médicinaux ou alimentaires, mais nous n'avons trouvé que les précédents dont les propriétés fussent indiquées dans les auteurs. Quelques-uns n'ont que des noms de pays, et ont été mentionnés à ces noms, tels que *Cadoo Matica*, etc.

PIPER AETHIOPICUM, off. *Unona æthiopica*, L.

— ALBUM: Nom officinal du *Poivre* ordinaire écorcé.

— CAUDATUM. Nom officinal du poivre cubèbe, *Piper cubeba*, L.F.

— HISPANICUM, off. *Capsicum annuum*, L.

— INDICUM, off. *Capsicum annuum*, L.

— JAMAICENSE, off. *Myrtus Pimenta*, L.

— TABASCI. *Myrtus Pimenta*. L.

— TURCICUM, off. *Capsicum annuum*, L.

PIPERELLA. On donne ce nom espagnol à quelques plantes de saveur poivrée, comme le *Thymus Piperella*, L.; le *Satureia hortensis*, L.; le *Vitex Agnus castus*, L., etc.

PIPÉRIN. L'un des principes immédiats du poivre noir, où il est uni à une huile fixe, âcre et concrète, et à une huile volatile balsamique. Cette substance cristalline, a été découverte en 1819 par OErstedt, chimiste danois (lettre à M. de Blainville: *Journ. de phys.*, 1820, n° 2; extrait dans la *Gazette de santé* du 25 mai 1820; voyez aussi *Bull. de pharm.* d'août 1820, et *Giornale di fisica, chimica*, etc., di Configliachi e Brugnatelli, dec. II, t. III, p. 303), qui déjà en décembre 1809 (*Ann. génér. de médec.* d'Altembourg) avait proposé pour succédané du quinquina le précipité que forme la teinture de noix de galles dans la décoction du poivre, épuisé préalablement de son principe âcre par l'alcool, et qui ne l'ayant pas, à ce qu'il paraît, obtenue pure, ou s'étant servi d'un autre poivre que le fruit du *Piper nigrum*, L., l'avait regardée comme un alcaloïde, et la désignait sous le nom de *Pipérine*. M. Pelletier, à qui on en doit une connaissance plus exacte (*Ann. de chim. et de phys.*, avril 1821, p. 349; et *Journ. de pharm.*, VII, 373, avril 1821), la croit plus analogue à celle du poivre cubèbe, incristallisable pourtant, et comparée par Vauquelin au baume de copahu. A la même époque, M. Poutet (*Observateur provençal des sciences médicales*, juin 1821, n° 3; et *Journ. de pharm.*, VII, 380) a donné, pour l'obtenir, un procédé prompt et facile. D'autres procédés ont été indiqués successivement par D. Méli, de Ravenne, qui, en 1823, a publié une monographie sur le pipérin où il fait connaître les expériences du comte Paoli; par M. P.-F. Touery, qui l'obtient pur à la première ou à la deuxième cristallisation, au moyen de l'alcool et de la chaux (*Bull. des scien. médic.* de Fér., XXIII, 134); par Voget (*Journ. de chim. méd.*, 1829, p. 290: extrait des archives de Brandes) qui en a retiré 3 gros 10 grains d'une livre de poivre, et qui, dit-on, conclut de ses expériences que c'est la résine verte et non le pipérin qui est le principe fébrifuge du poivre. On prépare communément le pipérin en épuisant par l'alcool bouillant du poivre concassé, précipitant par de l'acide hydrochlorique très-affaibli la matière grasse, qu'on en sépare au moyen du filtre, recueillant les cristaux de pipérin qui se déposent ensuite, et dont l'addition de nouvelles quantités d'eau peut augmenter l'abondance. Ainsi obtenu, le pipérin est en prismes à 4 pans, d'une odeur aromatique comme anisée, d'une saveur d'autant moindre qu'ils sont plus purs, fusibles à la température de l'eau bouillante, insolubles dans l'eau froide, très-solubles dans l'alcool, moins solubles dans l'éther. L'acide acétique est le seul acide qui les dissolve; mais ils sont colorés en rouge de sang par l'acide sulfurique, etc.

Le docteur D. Méli est le premier qui ait expérimenté le pipérin dans les fièvres intermittentes, maladies où l'efficacité du poivre en grain était connue même du vulgaire, et où lui-même l'avait souvent administré avec succès. D'après ses nombreux et publics essais à l'hôpital de Ravenne, où pas un atôme de quinquina ne fut alors employé, l'action en serait à la fois plus prompte, plus efficace et plus douce que celle de cette écorce, et des sulfates de quinine ou de cinchonine, dont l'usage est plus coûteux et dont la saveur est si désagréable. Terme moyen, 2 scrupules à 2 scrupules 1/2 lui ont suffi pour chaque fébricitant. Du reste, l'huile âcre du poivre, qui à la vérité retient toujours un peu de pipérin, lui a aussi paru frébrifuge, quoiqu'à un bien moindre degré; il la croit surtout utile dans les cas de dyspepsie, d'anorexie et de flatuosités atoniques, si communs à Ravenne. Ces résultats, vérifiés par deux de ses confrères, MM. P. Coatti et J. Brandolini, dont il rapporte les observations, (p. 103 et suiv.), ont été confirmés par celles (au nombre de sept) du docteur J. Gordini, médecin des hôpitaux de Livourne, qui préfère aussi le pipérin au quinquina, le regarde comme plus actif en poudre qu'en pilules, forme sous laquelle l'administre D. Méli, et n'en a donné que 8 ou même 6 grains seulement (*Bull. des scienc. médic.* de Fér., VII, 364, et *Revue médic.*, 1825, III, 313); par celles de M. Saint-André, de Toulouse (6 observations, 4 à 9 grains); insérées en 1827 dans le *Journal analytique de médecine* (n° 2, p. 375; voyez aussi la *Gazette de santé* du 15 août 1827); par l'observation de fièvre intermittente ophthalmique, recueillie par M. Colombot, médecin à Chaumont (*Journ. génér. de méd.*, CII, 140, 1828), où le pipérin a été donné en 24 heures à l'énorme dose de 60 grains, preuve au moins de son innocuité;

Digitized by Google

enfin, par celles de M. J.-B. Gonlard, de Pessoulens (3 observ., 8 à 12 grains en pilules avec une boisson acidulée), publiés par P.-F. Touery qui attribue à l'impureté du pipérin du commerce, souvent verdâtre et contenant la matière âcre et irritante, les insuccès de quelques praticiens. M. Magendie (*Formulaire*, etc., p. 218) pense qu'on pourrait employer le pipérin dans la blennorrhagie, au lieu de poivre cubèbe.

Meli (D.). *Nuove esperienze ed osservazioni sul modo di ottenere dal pepe nero il peperino e l'olio acre, e sull' azione febbrifuga di queste sostanze.* Milano, 1823, in-8, 136 p., et 1 fig. (Voyez aussi *Annali universali di medicina*, XXVII, 161; et XXVIII, 22).

PIPÉRITÉES. Famille naturelle de la classe des Dicotylédones diclines apétales, extraite des Urticées, établie surtout par M. Gaudichaud, et composée de genres ayant des fleurs en chatons, dont le *Piper*, qui lui donne son nom, est le plus considérable et le plus intéressant sous le rapport médical et économique. On n'est pas encore d'accord sur les limites et la place de cette famille dans l'ordre naturel.

Piperitis. Nom de la *Passerage* dans quelques auteurs.

Pipperbessbaum. Un des noms du *Schinus molle*, L.

Pipperonnie. Nom italien de la mactre poivrée, *Lutraria piperata*, L.

Pipirus. Nom que porte, en Sicile, le papyrus, *Cyperus Papyrus*, L.

Pipi (Racine). *Petiveria alliacea*, L.

Pipian. Sorte d'émulsion ou de boisson préparée avec l'arachide. Voy. *Arachis Hypogæa*, L.

Pipis. Nom de l'*Agaricus procerus*, Schæff, en Périgord.

Pipre ameau. Nom anglais de l'épine vinette, *Berberis vulgaris*, L.

Pique. Boisson de baies de genévrier et de pommes sauvages, usitée dans les Vosges (Voy. *Piquette*).

Pique-moveau. C'est la mésange charbonnière, *Parus major*, L.

Pique-varon. Nom du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Piqueria trinervia, Cav. Cette plante, de la famille des Synanthérées, tribu des Eupatoriées, croît au Mexique où elle se nomme *Trébol*; on assure qu'on la met dans le tabac pour l'aromatiser (*Journ. de pharm.*, XIV, 306.) Nous avons observé cette plante dans les jardins botaniques, où nous ne lui avons pas reconnu d'odeur, de sorte qu'il est probable qu'il y a erreur dans cette indication.

Piquette. Espèce de vin léger un peu acidule, préparé par fermentation avec des fruits mûrs et de l'eau (V. *Deuteria*). J.-F. Martinet (*Tr. des malad. chron.*, 1803, in-8°, p. 110), donne ce nom à une boisson usitée dans les Vosges, et que dans son *Journal des eaux de Plombières* il nomme *Pique*. On le prépare avec moitié genièvre et moitié pommes sauvages, ajoutant quelquefois de l'épine-vinette et du cynorrhodon. Cette boisson est *piquante*, acerbe; elle peut, dit-il, convenir dans les fièvres putrides. Voyez dans le *Dictionnaire des sciences médicales* le curieux article de Percy sur ce sujet.

Piquienas. Orchidée médicinale du Brésil, dont Feuillée ne dit pas les propriétés (*Plantes du Chili*, II, 727).

Piquipiopio. Nom de l'*Abrus precatorius*, L. à Taïti.

Pira-emeu. Poisson inclassé du Brésil, dont la chair est très-estimée.

Piracoaba. Poisson inclassé du Brésil, analogue à l'anchoix et à la sardine, dont la chair, dit-on, est tendre et agréable.

Piraea. Nom de la *Bruyère* dans Théophraste.

Pirapèbe. Un des noms du *Trigla volitans*, L.

Piraquiba. Nom brésilien du rémora, *Echeneis Remora*, L.

Pirate. Nom donné par les marins à la frégate, *Pelecanus Aquilus*, L.

Piratia pua. C'est, d'après Pison, le nom de deux grands poissons du Brésil dont la chair est très-estimée, et que M. H. Cloquet (*Dict. des scienc. nat.*) croit appartenir aux genres *Centropomus* et *Perca*.

Piraumbu. Poisson des rivières du Brésil, de la taille et de la figure de la carpe, dont, d'après Marcgrave, Rai et Pison, la chair est excellente, et qui donne de bonne ichthyocolle.

Pirella. Voy. *Pyrèle*.

Piretro. Nom italien et portugais de l'*Anthemis Pyrethrum*, L.

Pirigara tetrapetala, Aubl. Arbrisseau de la famille des Lécythidées, qui croît à Cayenne et au Brésil, où ses longues feuilles sont employées en topique, comme fondant, dans les engorgements du foie (Aublet, *Guiane*, p. 487); au Brésil, où il porte le nom de *Janiparandiba* (Pison, *Bras.*, 121), et de *Japarandiba* (Marcgrave, *Bras.*, 109), ses fruits sont regardés comme apéritifs et fondants.

Piriguao, Pirijao et Pihiguao. Noms d'un palmier des bords de l'Orénoque, qui forme peut-être un genre nouveau, et qui porte des régimes contenant 60 à 80 fruits du volume d'une pêche, colorés, farineux, nourrissants, la plupart sans semences, que l'on mange cuits ou rôtis (Humboldt, *Tableaux de la nature*, II, 193). M. Martius le rapporte à son genre *Guilielma*.

Piriri-mahé. Nom galibi du *Mabea Piriri*, Aubl. (*Guiane*, IV, 172).

Pirolle. Un des noms du *Trientalis europæa*, L.

Pisa pro porticulis. *Pois à cautères.*

Pisaille. Nom du *Pisum arvense*, L.

Pisang, Pissang. Noms malais du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

— sauvage. *Strelitzia augusta*, Thunb.

Piscator r-gis. Ancien nom du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Piscatrix. Nom latin de la baudroye, *Lophius Piscatorius*, L.

PISCIARELLI. Sources minérales salines, extrêmement chaudes (60° R.), qui prennent leur origine en quatre endroits, à Monte-Secco, entre le lac d'Agnano et la Solfatara, dans le royaume de Naples. L'eau en est reçue dans un bassin où existe un petit bâtiment où elle n'a plus que 30° de chaleur. Elle est opaque, aigre, styptique, d'une odeur légèrement sulfureuse, bouillonne par le dégagement du gaz acide carbonique; d'où le nom de *Bolla* qu'on lui a aussi donné. Suivant Attumonelli et S.-M. Ronchi, déjà cités à l'article *Naples*, cette eau contient une quantité considérable de sulfate acide d'alumine et de sulfate de fer avec un peu de

sulfate de chaux. Attumonelli a proposé de la préparer artificiellement en faisant dissoudre dans 20 onces d'eau : sulfate d'alumine, 10 grains ; sulfate de fer, 21 ; sulfate de chaux, 14 ; acide sulfurique, 10 ; acide carbonique, 1/2 volume ; gaz hydrogène sulfuré, 1/6. L'eau de Pisciarelli est employée par les médecins napolitains, à la dose de 4 onces seulement, souvent mêlée à du lait, contre la leucorrhée, la gonorrhée, l'incontinence d'urine, les hémorrhagies passives, les dartres, les ulcères, la diarrhée chronique et certaines phthisies ; elle passe pour spécifique dans le diabétès et la gale. Natale Lettieri, cité par Valentin, dans la 2e édition de son *Voyage médical en Italie* (p. 78) a vanté, en 1784, ses bons effets comme fébrifuge. C'est à cette seule eau que nous paraissent appartenir les deux articles Piscianelli et Pisciarelli du *Dictionnaire des sciences médicales* (XLII, 494).

Piscidia erythrina, Lam. Bois ivrant, Bois à enivrer, *Dog wood* (Bois de chien) des Anglais, qui donnent aussi ce nom au *Cornus floridus*, L. Cet arbrisseau, de la famille des Légumineuses, est employé aux Antilles pour enivrer le poisson ; les naturels trempent leurs flèches dans son suc pour faire périr les oiseaux, etc., qu'ils atteignent. Cependant aucun de ces animaux n'en devient vénéneux, et tous peuvent être mangés sans inconvénient, bien que les parties de ce végétal soient toxifères (Voy. Labat, *Nouv. voyage*, etc., I, 452). Le docteur Hamilton dit que la teinture de l'écorce de la racine de ce végétal est un médicament soporifique intense ; qu'il l'a employée avec un grand succès, étant mise dans la carie dentaire, sans qu'il ait jamais vu la douleur revenir. Voyez le mémoire qu'il a donné sur ce sujet dans le *Journal de médecine-botanique de Londres*, p. 14, pour 1830. Le *P. carthaginensis*, Lam., est fort rapproché du *P. Erythrina*, et a les mêmes propriétés.

Piscine, *Piscina*. Ce mot, qui signifie vivier, réservoir, vase à laver, etc., est employé dans les anciens livres pour désigner soit un lieu destiné à prendre des bains froids, soit des eaux minérales mêmes, où l'on prenait des bains. La *Piscina natatilis* des Romains, était un bassin assez grand pour qu'on pût s'y livrer à l'exercice de la natation. Dans nos établissements d'eaux minérales, la piscine est le bain commun des pauvres. Voy. *Bains*.

Piscis, Pisces. Voy. *Poissons*.
— anthropophagus. Un des anciens noms du requin, *Squalus Carcharias*, L.
— exos s. exossis. C'est le grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.
— fustuarius. C'est la morrue, *Gadus Morrhua*, L,
ignobilis s. vilis. Noms de la *Tanche* dans quelques auteurs.
— Jonæ. Un des anciens noms du requin, *Squalus Carcharius*, L.
— scrutator. Ancien nom de l'esturgeon ordinaire, *Acipenser Sturio*, L.

Piscobo. Graminée du Malabar, où il se nomme *Nain-canna*, dont le suc est regardé comme calmant à l'intérieur, ou en frictions sur les pieds et les mains, pour faire cesser les spasmes.

Pise. Belle ville du grand duché de Toscane, célèbre par son air pur, et surtout par ses bains, dits de St-Julien, où, pendant l'été, affluent des malades de toutes les parties de l'Italie et même de la France. L'établissement, distant d'une lieue et demie de Pise, et situé au pied du mont San-Giuliano, d'où les eaux tirent leur origine et leur nom, est divisé, pour les deux sexes, en deux parties, l'une orientale, et l'autre occidentale, séparées par une place où passe la route. Il est bien entretenu, offre des cabinets pour les couches (Voyez *Lucques*, et des salles destinées aux réunions d'agrément. Quoique les maisons y soient rares, on y est bien logé, au rapport de M. Valentin (*Voyage médical en Italie*, 2e édit., p. 190 ; Paris, 1826, in-8o). Les eaux proviennent de plusieurs sources, réunies et distribuées dans les baignoires et les bassins, qui sont en marbre. Le maximum de température *del posetto*, ou petits puits, du bain oriental est de 33o Réaum., et le minimum de 23. Une livre de cette eau, d'après l'analyse de G. Santi, rapporté par M. Planche, dans sa traduction de la *Parmacopée* de Brugnatelli, contient : acide carbonique libre, 187 grains ; sulfate de soude, 2,03 ; muriate de soude, 2,65 ; sulfate de chaux, 9,69 ; sulfate de magnésie, 3,25 ; muriate de magnésie, 1,99 ; carbonate de chaux, 2,81 ; muriate de magnésie, 1,99 ; carbonate de chaux, 2,81 ; carbonate de magnésie, 0,87 ; argile, 0,46 ; silice, 0,12. Les analyses insérées dans les *Annales de Chimie*, XII, 94, et dans l'ouvrage de Valentin, en diffèrent à plusieurs égards, la première offrant 10 fois plus d'acide carbonique, la deuxième près de 4 fois moins de sulfate de chaux, etc. Elles sont, comme on le voit, assez chargées, et M. Valentin dit que le goût en est acidule. Cependant Montaigne (*Journ. d'un voyage en Italie*, etc., II, 383), qui rapporte que de son temps elles étaient presque abandonnées, les avait trouvées sans odeur, sans saveur, quoique laissant un peu d'âcreté, charriant de petits atômes blancs analogues à ceux de Bade, et enfin d'une chaleur fort médiocre ; il observe que Cornacchino en faisait bien moins de cas que de celles de Bagnacqua ; et l'on sait que Fr. Hoffmann (*De Aqua, medicina universali*, Halæ, 1712, in-4o) les regardait comme ne différant pas sensiblement de l'eau ordinaire ; ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs, d'après ses vues sur la toute-puissance de celle-ci, de leur reconnaître de grandes vertus. Quoi qu'il en soit, les eaux de Saint-Julien, comparées quelquefois à celles de Lucques, sont fort usitées, soit en boisson, à petite dose seulement, soit en douches et surtout en bains, dans le traitement des affections lymphatiques, des maladies de la peau, des rhumatismes chroniques, des dérangements par atonie des voies digestives, etc. Elles étaient jadis préconisées contre les maladies du foie ; les suites de fièvres intermittentes, alors fort communes dans le pays ; la goutte, enfin les affections des voies urinaires, notamment le catarrhe de

Digitized by Google

la vessie : G. Fallope rapporte à ce sujet (*Opera omnia*, p. 227, Francf., 1700, in-fol.), qu'en 1488, un troupeau de bœufs, atteints de pissement de sang, fut guéri après avoir bu de ses *eaux salées*, situées, dit-il, près du château de *Brandula*. Igolino de Montecatini, médecin du 14e siècle, paraît être le premier qui ait parlé des bains de Pise, sur lesquels ont écrit depuis un grand nombre de médecins italiens.

Zambeccari (J.). Traité des bains de Pise et de Lucques (en italien). Padoue, 1712, in-4. — Cocchi (A). *Trattato dei bagni di Pisa*. Firenze, 1750, in-4. — Mesni. Analyse des eaux des bains de Pise. Florence, 1758, in-8. — Santi (G.). Analyse chimique des eaux et des bains de Pise et de l'eau acide d'Asciano (en italien). Pise, 1789.

PISHAMIN. Nom que porte en Virginie le *Diospyros virginiana*, L.

PISMIRE. Nom anglais de la fourmi. Voy. *Formica*.

PISOLITHES. Carbonate de chaux concrétionné en globules, de la grosseur d'un pois, ordinairement pourvus d'un noyau. Les plus connues sont celles des bains de Saint-Philippe, en Toscane. Elles portent le nom de *Dragées*, *Calculs* ou *Pierres de Tivoli*. Voy. *Ammonite* et *Pierres de Bains*.

PISONIA FRAGRANS, Desf. On dit que cet arbuste des Antilles, de la famille des Nyctaginées, est un vomitif actif, employé comme tel à l'île de Cuba (*Mém. de l'acad. roy. de méd. de Paris*, I, 463). On ne nous dit pas sur quoi repose cette assertion, de laquelle on peut douter, car l'arbre est nouveau, et nommé seulement depuis quelques années dans le *Catalogue du Jardin du Roi*, (p. 56); et aucun auteur n'a mentionné, à notre connaissance, cette propriété.

PISSA. Nom officinal latin du *Goudron*.

PISSASPHALTE, *Pissasphaltum*. Espèce de bitume. Voy. *Malthe*.

PISSE. Un des noms de la poix, *Pissa*.

— LAIT. Nom que porte, en Anjou, la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

— LOUP. Un des noms de la vesse de loup, *Lycoperdon Bovista*, Bull.

— SANG. Un des noms de la *Fumeterre*.

PISSEBEDDEN. Nom hollandais des cloportes. Voy. *Oniscus*.

PISSACAN. Nom des *Champignons* comestibles en Provence.

PISSELAEON. Nom de l'huile qui surnage la poix noire fondue. Voy. *Thérébenthine*.

PISSENLIT. Un des noms du *Leontodon Taraxacum*, L.

PISSITE. Sorte de vin dans lequel on ajoute du goudron, usité chez les anciens.

PISSOCOUS. Nom de la terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L., en Provence.

PISTACCHIO, PISTACHERA. Noms italien et espagnol du *Pistacia vera*, L.

PISTACHE. Fruit du *Pistacia vera*, L.

— NOOT. Nom hollandais du *Pistacia vera*, L.

— (FAUX). *Staphylea pinnata*, L.

— DE TERRE. Fruit de l'*Arachis hypogæa*, L. Voy. ce mot.

PISTACHIA TREE. Nom anglais du *Pistacia vera*, L.

PISTACIA. Genre de plantes de la Diœcie Pentandrie, et de la famille naturelle des *Thérébinthacées*; il renferme une douzaine d'espèces qui sont des arbres ou arbrisseaux plus ou moins résineux, à feuilles alternes, ailées, ou trifoliées, qui croissent surtout en Europe, et dont les amandes du fruit, qui est un drupe, comestibles et oléagineuses, servent, dans les pays où elles abondent, à extraire une huile bonne à brûler.

P. atlantica, Desf. Cet arbre, d'Afrique, produit en Arabie de la résine, appelée *heule* par les naturels, analogue au mastic, d'après M. De Candolle (*Essai*, etc., 127); ses fruits, qu'ils nomment *lum*, sont comestibles quoiqu'un peu acides; ils les mêlent à la pâte de dattes, etc.

P. Lentiscus, L., Lentisque. C'est un arbrisseau qui croît en Provence, en Barbarie, en Afrique, dans le Levant, et surtout dans les îles de l'ancienne Grèce; son nom vient de *lentescere*, être visqueux, probablement de la résine qui en découle, connue sous le nom de *mastic*. Ce végétal ne donne pas ce produit partout. En Provence, il n'en sécrète pas; ou s'il en fournit dans quelques années chaudes, ainsi que l'a vu Gassendi (*Vie de Peiresc*), il est en si petite quantité qu'il ne vaut pas la peine d'être ramassé; c'est surtout dans l'île de Scio ou Chio, qu'il en donne, surtout une variété à larges feuilles. C'est une culture importante pour cette île, et qui en fait une des richesses (son vin fait l'autre) : le Grand-Turc défend même d'en cultiver hors de certaines limites. Pour l'obtenir on fait au tronc de l'arbre et aux principales branches, de nombreuses et légères incisions, du 15 au 20 de juillet. Il découle peu à peu de chacune d'elles un suc liquide qui s'épaissit et reste attaché à l'arbre en forme de larmes, qui parfois tombent à terre lorsqu'il est très-abondant; la première récolte, qui ne peut se faire avant le 27 août, dure huit jours, et fournit le mastic le plus estimé; on incise de nouveau jusqu'au 25 septembre, époque où on fait la seconde. Il est défendu ensuite de ramasser cette production. On recueille le mastic dans 21 villages de cette île, situés au midi; les arbres couchés ou rampants en donnent plus que ceux qui sont dressés; on en récolte environ 60 mille ocques (l'ocque vaut 2 liv. et 1/2); l'aga, ou fermier, en retient 21 mille qui lui sont délivrés en paiement d'impôt; l'excédant est payé aux propriétaires, par ce même fermier, à raison de 25 sous la livre environ, et ils ne peuvent en vendre à d'autres. La meilleure qualité est envoyée à Constantinople pour l'usage du grand-seigneur, la seconde est destinée pour le Caire, etc. (Ollivier, *Voyage dans l'empire ottoman*, I, 292). Il paraît qu'on cultive en fraude le mastic dans plusieurs autres parties de la Turquie, notamment dans la Natolie. Du temps de Galien il y en avait en Égypte qu'il vante beaucoup, car cet arbre y croît, ainsi qu'à la Sénégambie, d'après Labat.

Le mastic est une résine en petites larmes d'un jaune pâle, sèches, fragiles, lisses, cassantes, transparentes, et d'une odeur un peu térébinthacée qui se manifeste surtout quand on la jette sur des charbons ardents, où elle brûle bien, en répandant une

Digitized by Google

fumée noire et en se liquéfiant ; on en distingue une seconde sorte qui est en morceaux plus gros, irréguliers, grisâtres, impurs, formés de l'agglomération des larmes salies par des impuretés, qui est celle qu'on ramasse à terre : la première est le *mastic mâle*, ou en larmes ; la seconde est le *mastic femelle*, ou commun, qui est bien moins estimé. Le mastic est une résine unie à de l'huile volatile et à une matière particulière (voy. l'art. *masticine*,) insoluble à froid dans l'alcool, d'après M. Guibourt.

Le mastic sert surtout dans l'Orient pour donner à la bouche une odeur que les femmes grecques, turques, arméniennes, juives, etc., aiment ; elles le mâchent (d'où lui vient son nom) sans cesse, surtout le matin, et trouvent qu'il leur parfume l'haleine, fortifie les gensives, conserve la blancheur des dents, etc. Il se ramollit dans la bouche, y devient très-blanc, opaque, et donne d'abord à la salive, dont il augmente la quantité, une amertume légère, ce qui ne doit pas être sans action sur l'estomac ; aussi regarde-t-on cette substance comme stomachique et anti-spasmodique. On fait tant de cas du mastic dans l'Orient qu'on en aromatise les liqueurs, qu'on en met dans le pain, qu'on le brûle comme parfum dans les appartements ; il est employé dans des eaux de senteurs, des poudres dentifrices ; on s'en sert en fumigations contre les douleurs rhumatismales, goutteuses, nerveuses, les spasmes de poitrine, le rachitisme, les douleurs de dents, d'oreilles ; les fluxions sont soulagées aussi par ces vapeurs. Sonnini dit qu'en Égypte on a le préjugé de croire la fumée du mastic nuisible (*Voyage*, III, 241). On le donne à l'intérieur contre l'hémoptysie, le catarrhe chronique, la leucorrhée, la diarrhée, les affections psoriques, etc. Chez nous, on n'en fait pas ou presque pas d'usage ; cependant Desbois de Rochefort dit qu'il était fort usité autrefois comme sudorifique (*Mat. méd.*, I, 423) ; sa dose est de 12 grains à un scrupule : on le donne suspendu en émulsion au moyen de la gomme ou du jaune d'œuf. Il entre dans plusieurs emplâtres ou onguents ; on trouve une huile, un sirop, une teinture, un élixir, etc., de mastic dans les pharmacopées allemandes. On s'en sert pour la fabrication du vernis. On falsifie le mastic avec la résine la plus claire des pins, ainsi que nous avons pu nous en convaincre dans des officines à Paris ; on reconnaît facilement la résine des pins à ce qu'elle ne s'aplatit pas dans la bouche mais s'émiète, etc.

Le bois de Lentisque, qui est jaunâtre, un peu aromatique, résineux et d'une saveur légèrement astringente, participe des qualités du mastic. Wenck a vanté sa décoction comme une sorte de panacée dans la goutte (*Éphém. des cur. de la nat.*, Dec. 3, *obs*. 135). On l'a aussi employé en gargarisme ; on en fait des curedents ; on le donne aussi en infusion vineuse, et on en retire une belle couleur jaune par l'alcool.

Les fruits du Lentisque, qui ont l'amande blanche avec une pelure roussâtre, sont susceptibles d'être mangés. Pline dit que de son temps on les mangeait confis comme des olives (*lib*. XV, 26) ; il raconte que Democrate guérit la fille du consul Servilius, atteinte d'une maladie chronique, avec le lait d'une chèvre nourrie de lentisque (*lib*. XXIV, *c*. 7). On retire de leur amande une huile qu'on emploie en Espagne et dans le Levant pour l'éclairage, etc. Du temps de Clusius on en fabriquait aussi en Provence (Tournefort, *Voyage*, II, 65).

Strobelberger (J.B.). *Diss. med. masticologia, seu de universa mastiches naturâ*. Lipsiæ, 1628, in-8 (Voy. la *Biographie univ.*, XLIV, 45).

P. oleosa, Lour. Les drupes de cet arbre, de la Cochinchine, ont une amande qui fournit une huile jaune, légère, odorante, un peu amère, qui s'épaissit sans se rancir, et qui est agréable et salutaire à l'intérieur ; on s'en sert aussi pour brûler et pour se frotter les cheveux ; c'est le *Cussampi* des Moluques, dont on mange l'amande crue, qui est jaunâtre (Loureiro, *Flora Cochinch.*, II, 755). Il ne rend ni mastic ni térébenthine.

P. Terebenthus, L., Térébinthe. Cet arbre, mentionné par l'Écriture (*Eccles.*, XXIV, *Isaïe*, VI, 13) croît en Égypte, en Grèce, en Provence et dans le Levant, où il devient arbre, d'arbrisseau qu'il est chez nous ; on le voit surtout à Chio. Il porte de petits fruits un peu acerbes, dont on mange le drupe mariné et les amandes, qui sont blanches, en Syrie, en Cilisie, et surtout en Perse où le peuple s'en nourrissait totalement, au dire de Bélon, en place de pain, il y a plus de deux mille ans. Le même assure que la pellicule qui les enveloppe est d'un bleu azuré (dans une variété sans doute, car Tournefort, *Voyage*, II, 72, la dit roussâtre), ce qui les fait nommer dans quelques anciens ouvrages *Granum viride* (*Singularités*, 345). C'est le *Tchicondon* des habitants de Chio.

Ces arbres sont sujets à être piqués par un puceron, *Aphis Pistaciæ*, L., qui fait lever sous leurs feuilles des espèces de galles rondes, du volume d'une noisette, rouges étant mûres, noires en vieillissant, remplies d'un liquide résineux, d'une odeur térébinthacée ; si on les laisse croître, elles s'allongent parfois en forme de corne jusqu'à acquérir un demi-pied, mais on les cueille avant leur plus grand développement pour servir à la teinture des soies fines, et elles sont l'objet d'un grand commerce dans le Levant. Dans la seule ville de Bource on en vend tous les ans plus de six mille pesant (Bélon, *Singularités*, 145, 457). C'est la *Pomme de Sodome* de quelques auteurs ; nom qui lui vient de ce que Linné avait présumé, d'après Hasselquist, qu'elles étaient le fruit d'un *Solanum* qui croît près de l'ancienne Sodome, et qu'il avait nommé en conséquence *S. sodomeum* (Voy. *Journ. compl. des scienc. méd.*, IX, 307). On trouve quelquefois des galles analogues sur les autres arbres de ce genre.

Stohrius (P.-M.). *Diss. de pomâ sodomiticâ*. Lipsiæ, 1695, in-4.

L'écorce du térébinthe brûle en répandant une odeur forte et pénétrante, ce qui la fait parfois employer en place d'encens dans les pays où cet arbre abonde (*Dict. des sc. méd.*, LIV, 557).

Digitized by Google

Il paraît que le térébinthe donne une résine, sans doute analogue au mastic : Bélon, en deux endroits, en parle (pag. 167 et 345 de son traité des *Singularités*), et l'appelle *résine dure*, pour la distinguer de la liquide, qui est la *Térébenthine de Chio ;* il ne la confond pas avec le mastic dont il parle aussi en plusieurs autres chapitres du même ouvrage; il paraît qu'elle sert aux mêmes usages que lui, et suivant le même auteur les Perses en mâchent (pag. 335) : elle s'échappe spontanément et s'épaissit sur l'arbre.

La *Térébenthine de Chio* est aussi sécrétée par le térébinthe ; elle découle à l'aide d'incisions transversales faites à l'arbre ; elle est jaunâtre, tirant sur le vert, d'une odeur un peu citronnée, s'épaissit facilement ; on la purifie fraîche en la passant à travers de petits paniers et l'exposant à la chaleur du soleil. En général, ces arbres donnent peu de cette térébenthine (à peine une livre par pied), de sorte qu'elle est toujours rare ; toute l'île n'en fournit pas mille livres. On la transporte à Venise pour la composition de la thériaque dont elle fait partie, et qui était plus estimée dans cette ville que partout ailleurs, de sorte qu'elle en fournissait à toute l'Europe ; aussi le peu de cette térébenthine que l'on voyait dans le commerce était presque toujours mélangé avec celle du mélèze, qu'on nomme *Térébenthine de Venise.* Aujourd'hui on n'en trouve plus du tout dans la droguerie, et celle que l'on vend parfois pour telle est la térébenthine ordinaire avec addition d'essence de citron. Dans le midi de la France ces arbres ne donnent pas de cette térébenthine qui entre en outre dans des baumes, des onguents, des emplâtres. Elle a toutes les qualités de la térébenthine des pins ; comme celle-ci, elle est excitante, diurétique et propre à déterger les ulcères, etc. Tournefort dit qu'il ne faut pas la prescrire à ceux qui ont la gravelle ou la pierre (*Voyage*, II, 71). Voyez Dioscoride (*lib. I, c.* 90 et 91). On lui substitue presque toujours la térébenthine ordinaire. Dans l'Orient on la fait cuire et on la mâche comme le mastic.

P. vera, L., Pistachier (*Flore médicale*, V, 273). Cet arbre paraît originaire de l'Asie mineure ; il a été apporté en Europe par le censeur Licius Vitellius, gouverneur de la Syrie (Pline, *lib.* XIII, *c.* 5), et s'est répandu et acclimaté depuis dans tout le bassin de la Méditerranée, où on le cultive pour ses fruits ovoïdes, du volume d'une noisette, ayant au dehors un brou ou chair verdâtre, sur une coque ligneuse, cassante, blanche, qui renferme une amande verte enveloppée d'une pellicule mince et rougeâtre. Ces amandes douces, oléagineuses, sont assez agréables à manger, étant fraîches, et ont à peu près la saveur des amandes douces. Nous en avons goûté dans cet état, et, à leur particularité de couleur près, on aurait pu s'y méprendre. Elles sont composées d'huile, de fécule colorée, d'amidon et d'une matière colorante verte. On les sert sur les tables dans le midi de la France, mais leur petit volume les rend plutôt un aliment singulier que profitable. Elles rancissent avec facilité, et deviennent alors désagréables et nuisibles.

On prépare avec les pistaches des émulsions de couleur verte qui sont calmantes, adoucissantes, pectorales, etc.; on en peut faire un sirop semblable pour les propriétés à celui d'orgeat : l'un et l'autre se donnent dans les affections inflammatoires, fébriles, les maladies des voies urinaires, etc ; elles entrent dans plusieurs médicaments aphrodisiaques, parce qu'on les avait cru propres à exciter les organes génitaux, on ne sait sur quel motif, tels que l'*électuaire satyrion*, les *tablettes stomachiques*, etc., des anciennes pharmacopées, etc., où elles ne peuvent qu'amener une sorte de fermentation et les altérer. On en prépare avec plus de raison des mets, comme sauces, crêmes, gâteaux, glaces, sorbets ; les confiseurs en composent des dragées, pralines, etc. L'huile qu'on en retire sert à la toilette ainsi que la pâte qui en est le résidu, à l'instar de celles d'amandes douces.

Bergen (L.-A.). *De specie quâdam pistacia* (*Nova act. acad. natu curios.*, II, 51).

Pistacy. Un des noms bohêmes du *Pistacia vera*, L.

Pistano. Nom de la flèche d'eau, *Sagittaria sagittifolia*, L., dans Pline.

Pistazien. Un des noms allemands de la *Pistache*.

Pistazienbaum. Nom allemand du *Pistacia vera*, L.

Pistia Stratiotes, L. Codda-pail ou Kodda-pail. Petite plante aquatique de l'Inde, de l'Afrique, des Antilles etc., de la famille des Aroïdes, de la Monoëcie Monadelphie, qui forme parfois de petites îles flottantes sur les eaux douces entre les tropiques, comme la mâcre chez nous, où ses larges feuilles s'étalent en rosette sur des racines traçantes. Tussac dit qu'elle absorbe les gaz délétères des marais vaseux où elle croît (*Dict. des sc. nat.*, IX, 539); c'est peut-être pour cela qu'à la côte ouest d'Afrique cette plante est sacrée, et que les prêtres lui consacrent des vases pleins d'eau où ils la laissent pousser (Isert, *Voyage*, 121). La décoction du *Pistia Stratiotes* est regardée comme rafraîchissante et adoucissante (Brown pense que celui de la Jamaïque est âcre) et prescrite dans la dysurie et autres affections des voies urinaires ; on applique les feuilles sur les hémorrhoïdes dans l'Inde (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 8). En Amérique on fait avec les feuilles broyées des bols qu'on donne dans la syphilis (Rheede, *Hort. mal.*, XI, 63).

Pistic. Un des noms du *Nard* dans l'Écriture, de πιστις, pur; pour le distinguer de celui qui était falsifié.

Pistolochia. Nom officinal de l'*Aristolochia Pistolochia*, L. On désigne parfois sous ce nom le *Fumaria Bulbosa*, L. Voy. ce mot.

PISUM. Genre de plantes de la famille de Légumineuses, de la Diadelphie Décandrie ; il renferme des espèces herbacées dont les semences sont alimentaires. Le *P. sativum*, L., pois, plante annuelle très-répandue, qu'on croit originaire du midi de l'Europe, où pourtant elle ne se trouve nulle part à l'état sauvage, est très-cultivé pour la bonté de ses semences, surtout à l'état frais où on les mange tout l'été sous le nom de *petits pois;* ils sont doux, sucrés, tendres, de facile digestion, et fort recherchés, accommodés de bien des manières au maigre ou au gras.

Digitized by Google

On est parvenu à les conserver dans cet état, pour l'hiver, soit par la méthode d'Appert, soit par toute autre; mais il faut avouer qu'ils n'ont jamais alors la finesse et le goût des pois nouveaux. Secs, les pois sont d'une grande ressource dans les campagnes où ils font une partie de la nourriture de leurs habitants; on en fait aussi des purées, des potages, etc., surtout étant concassés, comme on le pratique aujourd'hui à l'aide de machines appropriées, ce qui les dépouille de leur écorce qui est toujours plus ou moins indigeste. Les bestiaux mangent avec avidité les fanes des pois, ainsi que les cosses ou gousses de toutes les variétés. Le *P. arvense*, L., est cultivé comme fourrage sous le nom le *pisaille*. On mange en Angleterre, dans les années de disette, les semences du *P. maritimum*, L., qui y croît, ainsi que chez nous au bord de l'Océan septentrional, malgré leur amertume. Lémery dit que celles du *P. Ochrus*, L., autre espèce maritime, sont astringentes, résolutives et digestives (*Dict.*, 540) : elles doivent à leur couleur jaunâtre le nom d'Ochrus, d'*ochra*, ocre.

Pisum purgatorium. Espèce médicamenteuse qu'il suffisait, disait-on, de manier pour en être purgé.

Pita, pour Pitte, Pitta. Voy. *Pitte*.

Pitao. Nom chilien du *Galvesia punctata*, Ruiz et Pavon. Voy. *Galvesia*.

Pitaya. Nom anglais de la variété du quinquina appelée *bicolor*. Voy. *Quinquina*.

Pitcairnia crystallina, Pers. (*Pourretia lanuginosa*, Ruiz et Pavon). Il découle de ses fleurs une gomme transparente (*Flora peruv.*, III, 33, t. 256).

PITCAITHLY, ou **PITKEATHLY**, en Écosse, sur les bords de la rivière de l'Earne, à 2 milles de Perth. Il y existe des eaux minérales purgatives, qui paraissent devoir leur principale action à l'abondance du muriate de chaux. Le docteur Donald Monro y avait trouvé, outre ce sel, du muriate de soude et du carbonate de chaux (*Philos. trans.*, A., 1772, p. 15). Elles ont donné à M. J. Murray, dont l'analyse diffère peu de celle de Stoddart et Mitchell (*Trans. of the soc. of Edimb.*, VII, P 2, p. 462. Voy. les *Ann. de chimie*, XCVI, p. 217 et suiv., ainsi que le *Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 320), par pinte anglaise : air atmosphérique, 0,5 pouces cubes; acide carbonique, 1; muriate de soude, 13,4 grains; muriate de chaux, 19,5; sulfate de chaux, 0,9; carbonate de chaux, 05; quelques traces de fer.

Pitcha pulluh. Un des noms indous de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

Pitchaenbbis. Nom cyngalais du *Cucurbita Citrullus*, L. Voy. ce mot.

Pitckili. Graines noirâtres venant de Calcutta, qu'on met dans ce pays parmi les hardes de laine pour en éloigner les vers.

PITELLI (Eaux min. de). Ces eaux mentionnées par M. Le Père sourdent au pied des collines de la partie orientale du golfe de la Spezia (duché de Gênes), et font tourner deux moulins à cent pas de la mer. Elles sont tièdes en été, fumantes en hiver, contiennent des terres calcaires et magnésiennes, beaucoup de soufre, un peu de fer, du muriate de soude et du gaz hydrogène. On ne pourrait y faire d'établissement salubre qu'après avoir desséché les marais (Valentin, *Voyage médical en Italie*, 2e éd., p. 351, Paris, 1826, in-8).

Pithawaka. Un des noms du *Phyllanthus Urinaria*, L., à Ceylan.

Pithecuse ou Pythecuse, *Pythecusa*. Ancien nom de l'*Ile d'Ischia*.

Pithion. Un des noms du *Tussilage*.

Pithonion. Un des noms grecs anciens de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

Pitiyusa. Voy. *Euphorbia Pityusa*, L.

Piton (Quinquina) ou de montagne. Écorce de l'*Exostemma floribundum*, R. et Sch. Voy. *Quinquina*.

Pitoya. Synonyme de *Pitaya*.

Pitpapra. Nom hindou de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

Pitraj, Pittalaya. Noms hindou et sanscrit du *Sous-deuto-Acétate de cuivre*.

Pitte. Nom américain de la filasse. On en retire de l'*Agave fœtida*, L., d'un aloës, etc., ce qui les fait désigner par les épithètes d'*Agave pitte*, d'*Aloës pitte*, etc.

PITTOSPORÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones dipérianthées, à étamines hypogynes, composée de petits arbres ou arbrisseaux exotiques, qui n'ont que peu ou point de vertus médicinales; il suinte de l'écorce de plusieurs arbustes de cette famille une sorte de résine. Elle est voisine des Rhamnées dont on l'a séparée.

PITTOSPORUM. Genre de plantes de la famille des Pittosporées. Il contient un petit nombre d'arbrisseaux des Canaries ou du Cap, élégants par leur feuillage d'un beau vert luisant, et leurs fleurs parfois très-odorantes; leurs semences sont entourées d'une espèce de glu résineuse qui doit avoir des propriétés (De Candolle, *Essai*, etc., 123), et d'où dérive le nom de ce genre (de πιττα synonyme de πισσα résine). Le *P. Tobira*, Ait. (*Evonymus Tobira*, Thunb.), espèce de la Chine que l'on cultive en orangerie, dans les jardins, pour l'odeur suave de ses fleurs, ainsi que le *P. viridiflorum*, Bot. Mag., et le *P. coriaceum*, Ait., ont dans leur écorce une matière résineuse.

Pittouza. Ancien nom français du butor, *Ardea Stellaris*, L.

PITTSBURG. Ville de Pensylvanie où sont des eaux minérales, plus froides que l'air ambiant dans l'été. M. W. Meade (*Americ. journ. of scienc.*, XIV, 124) y a trouvé par quart (une pinte) : muriate de soude, 2 p.; m. de magnésie, 2 1/2; oxyde de fer, 1; sulfate de chaux, 1/2; acide carbonique, 18 pouces cubes.

Pituina. Un des noms de la *Résine* des pins.

Pituitaria. Nom qu'on donne au staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L. dans quelques ouvrages.

Pityides. Noms des cônes des pins dans Dioscoride.

Pityoatsis. Un des noms grecs anciens de l'Ivette, *Teucrium Chamæpitys*, L.

Pityusa, et non Pitiyusa, *Euphorbia Pityusa*, L.

Pivane, Pive. Noms du *Bouvreuil* dans le Berry et en Provence.

Pivert. Un des noms du *Picus viridis*, L., espèce d'oiseau.

Digitized by Google

PIVERT BLEU, PIVERT D'EAU. Noms du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

PIVITS. Un des noms vulgaires du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

PIVOINE. *Pæonia officinalis*, L.

PIVOT. Un des noms du *Peuplier* en Languedoc.

PIVOULADE. C'est le nom que l'on donne en Provence et en Languedoc à plusieurs espèces de champignons comestibles qui croissent au pied des arbres, surtout à l'*Agaricus attenuatus*, DC.

PIVOULADE D'EOUSE (d'Yeuse). *Agaricus ilicinus*, DC.

PIWIP. Un des noms allemands du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

PIWONIES. Nom portugais de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L.

PIX. Nom de la poix. Voy. *Poix* et surtout *Térébenthine*.

— BURGUNDIACA, *Poix de Bourgogne*. Nom officinal de la *Poix blanche*.

— CEDRIA, PIX LIQUIDA, PIX LIQUIDA NIGRA. Noms du *Goudron*.

— GRÆCA. Un des noms latins de la *Colophane*.

— MINERALIS. Nom officinal latin du *Pissasphalte*, espèce de bitume.

— NAVALIS. *Poix navale*, *Poix commune*, *Poix noire*.

— NIGRA. *s.* ATRA, *s.* SOLIDA, *s.* VEGETABILIS. *Poix noire*.

— RESINA. Poix résine. Voy. *Térébenthine*.

PIZMO. Nom polonais du *Musa*.

PIZZOWA. Un des noms polonais du *Teucrium Chamæpitys*, L.

PIZZARDELLA. Nom italien de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.

PLACENTA, ou Délivre. Voy. *Secondines*.

PLACITIS, PLACODES. Cadmie des fourneaux où l'on purifie le cuivre, qui est détersive, dessiccative, astringente, selon Lémery, et bonne pour les maladies des yeux. On la confond, dit-il, avec la *tuthie*.

PLACNIK. Nom polonais de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

PLACODES. Voy. *Placitis*.

PLAINE (La). Village de France (Loire-Inférieure) à quelques lieues S. de Nantes, et non loin de Pornic, connu aussi pour ses eaux minérales. Près de ce village sont deux sources froides, acidules et ferrugineuses, qui sortent des fentes d'un rocher vis-à-vis de l'île de Noirmoutier. M. Hectot, pharmacien à Nantes, dont l'analyse paraît porter sur la principale source, y a trouvé pour 32 livres d'eau : acide carbonique, 21 grains; muriate de magnésie, 16; m. de soude, 14; matière huileuse concrète, 2; sulfate de chaux, 3; carbonate de magnésie, 5; c. de fer, 4; alumine, 2; silice, 3. Ces eaux sont indiquées dans tous les cas où conviennent les eaux ferrugineuses. MM. Préval et Le Sant, qui vantent la beauté et la salubrité du pays, les disent assez fréquentées (*Journ. de pharm.*, VII, 306).

Brossand, Plantin et le Meignan. Rapport au sujet des eaux de la Plaine. In-12 Réimprimé sous le titre de Lettres sur les eaux minérales de la Plaine (*Nature considérée, etc.*, 1772, II, 99). — Monnet. Examen des eaux minérales de la Plaine, à l'embouchure de la Loire (*Journ. de méd.* Juill. 1766, p. 28). Hectot. Hist. et analyse de l'eau min. de la Plaine (*Bull. de pharm.* Avril, 1813, V, 174).

PLANA MATA. Un des noms bohêmes du calament, *Melissa Calamintha*, L.

PLANA RUZE. Un des noms bohêmes du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

PLANCHE-MINIER. Village de France, à 2 lieues E. d'Angoulême, près duquel, au bas d'un coteau, est une source minérale froide, que Vallier dit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, etc., 466).

PLANE DE COOK. Un des noms de l'*Aleurites triloba*, Forster.

— DE MER. Un des noms vulgaires de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

— WINO. Un des noms bohêmes du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

PLANÈTES. D'anciens médecins attribuaient à ces corps célestes une grande influence sur les maladies, et en consultaient les phases et les conjonctions, pour décider de l'opportunité de certains traitements. Les erreurs de l'astrologie n'ont pas besoin aujourd'hui d'être réfutées.

PLANKEN FLECHTE. Un des noms allemands de l'*Imbricaria parietina*, DC.

PLANO. Nom italien de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

PLANTAGGINE ACQUATICA. Nom italien du plantain d'eau, *Alisma Plantago*, L.

PLANTAGINASTRUM. Un des noms du plantain d'eau, *Alisma Plantago*, L. dans quelques auteurs anciens.

PLANTAGINÉES, *Plantagineæ*. Famille naturelle, de la tribu des Dicotylédones dipérianthées monopétalées, à étamines hypogynes, à ovaire supère, elle ne renferme que deux genres, dont le *Plantago* offre seul quelques espèces usitées.

PLANTAGO. Genre de plantes de la Tétrandrie Monogynie, qui donne son nom à une famille naturelle. Il comprend un grand nombre d'espèces herbacées, à tiges nues, à fleurs en épi ou tête, croissant, surtout en Europe, sur les montagnes, aux lieux incultes, etc.

P. arenaria, Waldst. Cette espèce, fort voisine du *P. Psyllium*, L., et qui était confondue avec lui, croît partout en France dans les lieux sablonneux. Ses semences sont absolument semblables à celles de cette dernière plante et ont les mêmes propriétés, ainsi que toutes les espèces de ce genre à tige rameuse, et qui appartiennent au groupe des *Psyllium*. Voy. plus bas *P. Psyllium*, L.

P. Coronopus, L., Corne de cerf. Cette espèce, annuelle ainsi que la précédente, se trouve, vulgairement, chez nous, dans les endroits secs, incultes; elle doit son nom à la forme laciniée de ses feuilles. Il paraît qu'on les mange en salade dans quelques cantons, quoiqu'elles soient un peu âcres.

P. Cynops, L. Ses semences ont les propriétés du *P. Psyllium*, L.

P. Holostea, L. Lémery dit (*Dict. des drogues, etc.*, 362) que cette espèce des provinces méridionales de l'Europe, où elle vient dans les olivettes, les champs, etc., est astringente, vulnéraire et détersive. Elle est remarquable par les poils blanchâtres qui la revêtent.

P. Ispaghula, Roxb. Ses semences forment un mucilage comme celles du *P. Psyllium*, L., et sont employées dans l'Inde comme émollientes, rafraîchissantes, dans le catarrhe, la gonorrhée, les

Digitized by Google

affections néphrétiques, etc. La dose est de deux ou trois drachmes pour une pinte d'eau bouillante (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 116).

P. major, L. Plantain, grand plantain (*Flore médicale*, V, 275). Rien n'est plus vulgaire dans les lieux cultivés, les jardins, le long des chemins, etc., que cette plante annuelle, à feuilles pétiolées, ovales, larges, inégalement dentées, ayant 7 nervures, à hampe cylindrique haute d'un pied environ (en Laponie elle acquiert jusqu'à 4 et 5 pieds: *Flora Laponica*, n° 62), surmontée d'un épi linéaire de fleurs blanches serrées, accompagnées de bractées, ayant un calice à 4 divisions, une corolle *idem*, 4 étamines très-longues, un style, et une capsule à 2 loges polyspermes s'ouvrant comme une boîte à savonnette. Il ne faut pas la confondre avec le *P. media*, L., qui croît dans les mêmes lieux, mais qui est vivace, avec des épis ovoïdes et des capsules à loges monospermes, etc.; encore moins avec le *P. lanceolata*, L., dont les feuilles sont lancéolées, etc. plantes qui, du reste, paraissent jouir des mêmes propriétés que lui: on préfère mêmes les racines du *P. media*, comme plus grosses que celles du *P. major*, lorsqu'on emploie celles de ces plantes. Les auteurs ne tarissent pas sur les propriétés de cette plante inodore, de saveur herbacée, un peu amère, légèrement styptique. Thémison passe pour en avoir introduit le premier l'usage en médecine; Dioscoride et Galien l'ont beaucoup vantée et employée: ce dernier, ainsi que le remarque. M. Chamberet (*Flore médicale*, loc. cit.), n'a montré nulle part plus de crédulité qu'à son sujet. Il lui attribuait la faculté de dégorger les viscères, de dissiper les fluxions, d'arrêter les hémorhagies, les vomissements de sang, l'hémoptysie, de guérir la dyssenterie. Celse, Pline, Boyle, Tragus recommandent l'usage du grand plantain aux phthisiques; Schulze assure avoir retiré un très-grand avantage de son suc miellé dans cette maladie et la fièvre hectique qui en accompagne la dernière période; d'autres médecins le conseillent dans les flux hémorrhoïdaires, les fleurs blanches, la gonorrhée, etc. On a vanté le plantain comme topique pour la guérison des ulcères, des fistules, du cancer, etc., ce qui a mérité à cette plante une grande réputation de vulnéraire; Schwenfeld et Muller recommandent de fomenter les contusions, les cuissons, les démangeaisons de l'anus avec sa décoction; on l'a indiquée, bouillie dans l'eau de chaux, pour dessécher les ulcères aux jambes, etc. Enfin on a porté la racine des plantains en amulette pour guérir ou prévenir une multitude de maladies, etc. De tous ces emplois du plantain il n'en reste guère dans la pratique aujourd'hui; on se sert encore quelquefois de la décoction de ses racines ou du suc de ses feuilles contre les fièvres intermittentes.

Le docteur Perret a communiqué à la *Société des sciences naturelles* de Lausanne une série d'observations qui prouvent les heureux effets qu'il a obtenus de cette racine dans ces maladies (*Journ. univ. des sc. méd.*, XIX, 127), à l'instar de ce que font plusieurs médecins allemands qui l'emploient aussi contre les fièvres; la dose de la racine est de deux onces, et celle de son suc est de quatre. La dose des feuilles est d'une demi-poignée pour une pinte d'eau. Desbois de Rochefort dit qu'il y a des observations certaines des bons effets de l'application des feuilles de plantain sur les ulcères scrophuleux et les tumeurs indolentes (*Mat. ind.*, II, 54). Le plantain est estimé contre les inflammations des yeux; on prescrit surtout dans ce cas son eau distillée, qu'on associe à celle de roses dans beaucoup de collyres rafraîchissants d'un usage plus répandu qu'efficace; enfin le plantain est un des astringents les plus fréquemment usités dans les décoctions ou autres composés de ce nom, surtout en gargarismes et injections, etc. Les petits oiseaux sont très-friands de ses semences, et on en recueille les épis pour en garnir leur cage l'hiver, etc. Le plantain entre dans la *poudre de Palmarius* contre la rage, l'*eau vulnéraire*, le *sirop d'althæa*, celui de *grande consoude*, l'*onguent mondificatif*, l'*emplâtre de bétoine*, etc., etc.

P. Psyllium, L. Psyllium, herbe aux puces. Cette plante annuelle à tige rameuse, ainsi que toutes celles de la section des *Psyllium*, croît dans les blés du midi de la France, dans les lieux sablonneux, incultes, etc.; on ne fait usage que de ses semences, qui ont l'aspect de puces par leur couleur, sont rousses, oblongues, ovoïdes, bombées d'un côté, creuses de l'autre, inodores, d'un goût fade, rendant la salive mucilagineuse. On les récolte pour en faire des décoctions dans l'eau bouillante, qu'elles rendent épaisse, visqueuse, mucilagineuse, et qu'on emploie à l'instar de celles de graines de lin et dans les mêmes cas, soit en boisson, en lavement ou en fomentation, etc. Elles sont émollientes, adoucissantes, calmantes, relâchantes, etc., propres à combattre les inflammations, à faciliter le cours des urines, les évacuations intestinales, dans tous les cas où il y a chaleur, irritation, spasme. Elles sont cependant peu employées en médecine, parce que les semences de graines de lin les remplacent complétement et sont beaucoup moins chères. On en fait néanmoins commerce à Nîmes, à Montpellier, etc., mais c'est pour l'usage des manufactures de mousseline, où elles servent à gommer et à blanchir celle-ci.

Gerbesius (M.). *De plantagine febrifugâ* (*Misc. cur. nat.* Ann. X, ob. 63). — Wedel (G.-W.). *Diss. de plantagine.* Jenæ, 1712, in-4.

PLANTAIN. *Plantago major*, L.
— DES ALPES. *Arnica montana*, L.
— AQUATIQUE. *Alisma Plantago*, L.
— EN ARBRE. *Musa paradisiaca*, L.
— CORNE DE CERF. *Plantago Coronopus*, L.
— D'EAU. *Alisma Plantago*, L.
— Grand). *Plantago major*, L.
— DES VOSGES. *Arnica montana*, L.

PLANTAJEE. Nom du plantain, *Plantago major*, L., en Languedoc.

PLANTANIER. Un des noms du bananier, Voy. *Musa paradisiaca*, L.

PLANTANO. Nom espagnol du *Musa paradisiaca*, L.

PLANTE DE BEAUTÉ. Voy. *Serquis*.

— FEBRIFUGE. Un des noms de la *Petite Centaurée* dans quelques localités, d'après M. Alibert.

Digitized by Google

Plante aux oeufs. *Solanum Melongena*, L.

Plante valaisane. Sacombe indique sous ce nom, dans son poëme de la Vénusalgie, une plante qui croît aux environs de Paris, mais surtout dans le Valais, qu'il dit plus efficace contre la syphilis que toutes les plantes connues jusqu'à ce jour. Il ne donne pas d'autres détails.

Plante ver. Plante de la Chine, où elle est connue encore sous le nom de *hia-tsao-tong-heng*, qui approche de gin-seng (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 576).

PLANTES. *Plantæ.* Êtres pourvus d'organes exerçant des fonctions, tirant leur subsistance de la terre et de l'air, à l'aide de pores externes, sans locomotion (non pas sans mouvement), poussant et végétant sans cesse et jusqu'à leur mort, ce qui les a fait nommer par excellence *végétaux*, ayant en général la couleur verte dans leur portion extérieure (1). Les plantes forment la partie la plus nombreuse du règne organique, et se distinguent des animaux, qui sont l'autre, en ce que ceux-ci ont en partage la locomotion, des organes sensoriaux, ne croissent que pendant un temps, et se nourrissent à l'aide de viscères spéciaux. Les minéraux qui constituent seuls le règne inorganique, qui serait mieux nommé le *règne inanimé*, sont formés par juxta-position ou cristallisation, et dépourvus par conséquent d'aucun organe fonctionnel. C'est donc avec justesse que Linné a dit *mineralia crescunt; vegetabilia crescunt et vivunt; animalia crescunt, vivunt et sentiunt.*

Les plantes d'une organisation complète sont fort distinctes des animaux et des minéraux; on ne confondra jamais une tulipe avec un chien ou du mercure; mais dans les ordres qu'on est convenu de prétendre d'une structure moins parfaite, parce qu'elle est plus simple, la distinction devient plus difficile; ainsi une conferve est plus rapprochée du polype et de l'amiante, en apparence du moins, que cette tulipe, et les caractères pour les distinguer deviennent assez embarrassants à exprimer nettement. Aussi les anciens avaient-ils des animaux-plantes ou zoophites, des minéraux-plantes ou lithophytes, etc. Quelques modernes adoptent même un ordre mixte, composé de plantes qui deviennent au bout de quelque temps des animaux, etc., qu'ils désignent sous le nom de *Cahodinées*, de *Psychodiaires*, etc. (2).

Tout le monde connaît la forme des végétaux; leur manière d'être fixés à la terre par des racines, au moyen desquelles ils trouvent les éléments de leur nourriture et de diverses excrétions, leur fonction de puiser dans l'air le gaz nécessaire à leur vie, au moyen des pores des feuilles, etc. Ils sont composés de vaisseaux, du tissu cellulaire, de fibres, de moelle, etc., et renferment du gaz, des sucs, nourriciers ou propres, base de leurs excrétions variées : on sait que les végétaux fournissent de leurs diverses parties des produits élaborés par leurs organes,

(1) Ellis. Sur la couleur des plantes (*Bibl. univ.*, VII, 35).

(2) Thibaud. *Disquisitio utrum in plantis existat principium vitali in animalibus analogum* (Thèse) Monspellii, 1785.

nommées par les chimistes *principes immédiats des végétaux* (voyez ce mot); de plus des parties minérales que l'analyse y démontre, tels que les alcalis (1), alcalis, sels, métaux (2), terres, etc. Enfin, si on veut remonter à leurs éléments primitifs, on les trouve composés de carbone, d'hydrogène, d'oxygène, presque toujours d'un peu d'azote, et quelquefois d'un peu de soufre, de phosphore, etc. (3).

Les noms des plantes forment une partie assez difficile et souvent embrouillée de la science des végétaux, surtout avant l'adoption de la nomenclature linéenne; ceux-ci n'ont d'abord été désignés que par des noms de héros, de dieux, de pays, etc. : c'était l'herbe d'Achille, la plante de Chiron, l'arbre de Minerve, celui de Neptune, etc. Vinrent ensuite les noms des saints ou de fêtes; on eut l'herbe de la St-Jean, celle de St-Cristophe, de Pâques, etc. La forme de quelques-unes de leurs parties, leur prétendue ressemblance avec tel ou tel objet, les propriétés qu'on leur supposait, les firent souvent désigner par des épithètes basées sur ces motifs. Voy. *Nomenclature* et *Signature*. Les botanistes modernes cherchèrent à mettre un peu d'ordre dans ces expressions impropres, et leur appliquèrent des phrases latines qui indiquaient quelques-uns de leurs caractères ou de leurs habitudes, et qu'il fallait répéter, quelque longues qu'elles fussent, pour les désigner (4). Linné vint, qui sentit l'inconvénient de pareilles appellations et ne donna à chaque plante qu'un nom, composé de deux mots, l'un qui rappelait le genre auquel elle appartenait, ou *générique*, et le second qui lui était *propre* ou *spécifique*. Ce fut une grande amélioration dans la nomenclature, qui devint désormais simple, claire et facile. Il ne s'agissait plus que de rapporter les anciens noms à ce langage linnéen : travail pénible, où on risque de faire de fréquentes erreurs, mais on est parvenu, à force de travail, de connaissances et de critique, à beaucoup perfectionner, ainsi qu'on peut le voir par le résumé que nous en offrons dans cet ouvrage, non-seulement pour les plantes des anciens, mais encore pour celles de tous les peuples de la terre : à peine s'il reste aujourd'hui le quart des végétaux qu'on n'ait pas rapporté à cette synonomie, et probablement qu'ils rentrent dans la plupart de ceux que l'on connaît déjà; ce que nous montreront les progrès de l'histoire naturelle et surtout les voyageurs botanistes. Nous indiquerons ici en note les ouvra-

(1) Vauquelin assure que les plantes acides ne sont jamais délétères (*Annal. du muséum*, XIX, 177).

(2) M. Sarzeau a prouvé que la plupart des végétaux contiennent du cuivre; le café dont on use en Europe, montant tous les ans à 70 millions de kil., en renferme 560 kil.; le pain qu'on mange en France, qui équivaut à 7 milliards et 300 millions de kil. par an, contient 34,061 kil. de cuivre, etc., etc. (*Journ. de pharm.*, XVI, 505).

(3) John (J.-F.). Tableaux chimiques de l'analyse des plantes, etc. (en allemand). In-folio, 1813.

(4) La prèle était l'*Equisetum palustre longioribus setis*; le pied d'alouette le *Delphinium hortense flore majore et simplici*, etc., etc.

Digitized by Google

ges publiés sur les *Plantes médicinales* (1) des diverses contrées de la terre, sur lesquelles on pourra consulter aussi les mots, *Jardins, Plantes médicales, Plantes officinales, Plantes usuelles* dans notre Dictionnaire, et de ce même article.

La grande difficulté pour reconnaître les plantes décrites par les anciens (2) vient non-seulement de ce que leurs descriptions sont incomplètes, mais encore de ce qu'ils n'ont pas transmis de figures ou de dessins des plantes employées par eux et dont ils parlent dans leurs ouvrages. A mesure que les modernes ont mis cet usage en pratique, la connaissance des productions naturelles est devenue positive et ne peut plus désormais fournir aucun motif d'erreur grave, surtout avec le concours des herbiers, des grainiers, etc., et particulièrement des jardins botaniques successivement établis à Pavie (1533), à Florence (1544), à Montpellier (1598), à Paris (1626), etc. Voyez *Jardin médical*.

Le nombre (3) des plantes connues, qui ne s'élève guère qu'à 500 dans Théophraste, Dioscoride et Pline, montait à environ 7,000 dans le *Species plantarum* de Linné, et doubla presque dans ceux de Gmelin et de Willdenow; M. De Candolle estime qu'il y a aujourd'hui 40,000 plantes décrites; mais on peut facilement doubler ce nombre en y ajoutant : 1° celles non décrites qui sont très-nombreuses dans les herbiers de tous les pays; 2° les plantes non reconnues qui existent à la surface de la terre, dans les pays peu visités ou non découverts ; 3° les plantes cryptogames dont le nombre dépassera probablement un jour celui des phanérogames : c'est donc rester au dessous du probable, de ne porter qu'à 100,000 la quantité de celles qui existent. Mais sur ce nombre, à peine quelques centaines sont-elles réellement *médicales* : bien que les végétaux dont on indique quelque emploi s'élèvent à peu près à 2,000, ainsi qu'on peut le calculer par ceux dont nous parlons dans ce Dictionnaire. Ce qui explique pourquoi les anciens n'ont traité que d'un petit nombre de plantes, c'est que toutes celles dont ils parlent étaient usitées et employées, méthode encore suivie jusqu'au temps de Rumphius et de Rheède ; ils regardaient comme inutiles et indignes qu'on s'en occupât, celles où on n'avait pas signalé de propriétés, etc. Voy. *Propriétés des plantes*.

Outre leur emploi en médecine, objet principal de cet ouvrage, les végétaux forment la base de la nourriture de l'homme et des animaux; quelques-uns de ceux-ci sont carnivores, un certain nombre omnivores. Les uns paissent les plantes entières ou leurs feuilles; d'autres ne se nourrissent que des fruits ou de leurs semences. On a remarqué que les animaux qui ne s'alimentent que de chairs vivent moins longtemps que ceux qui n'ont que des végétaux (*Revue des écrits de Linné*, II, 289 (1). Les plantes sont en outre employées dans une multitude d'arts, de métiers, d'objets d'économie domestique, etc., etc.

Les plantes habitent des localités qui leurs sont propres, suivant leur nature ; les unes se plaisent dans les lieux aquatiques, les autres dans les terres cultivées; il y en a qui ne prospèrent que dans les sites les plus sauvages, au milieu des rochers, sur les murs ou les pierres les plus stériles ; on ne voit naître sur les racines, sur les écorces, sur les feuilles d'autres végétaux (2), comme les orchidées, les orobanches, les *Lathræa*, les lichens, les mousses, etc. La présence de certaines plantes indique souvent la nature du sol. Il y en a qui ne végètent que dans les plaines sablonneuses, d'autres sur les coteaux crayeux, d'autres au milieu de hautes montagnes granitiques et sont appelées *alpines*, etc. La plus

(1) Tragus (I.). *De stirpium, maxime earum quæ in Germania nostra nascuntur, ex usitatis nomenclaturis propriaque differentia, neque non temperaturis ac facultatibus*, etc. Argentorati, 1552, in-4. — Ximenès (F.). *Quatro libros de la naturalezza de las plantas.... al uso de la medicina en nueva Espana*. Mexico, 1815. — Brown (S.). *An account of some indian plants*, etc. Édit. J. Petiver (*Trans. philosoph.*, 1698, p. 313.) — Camelli. Plantes des Philippines (Ray. *Hist. plantarum*). — Bontius (J.). Histoire naturelle et médicale des Indes-Orientales. — Buch'oz (P.-I.). Herbier ou collection des plantes médicinales de la Chine. Paris, 1781, in-folio. — Wright (G.). Plantes usuelles de la Jamaïque. Traduit de l'anglais par Millin de Grandmaison. Paris, 1789, in-4. — Poupée Desportes (J.-B.). Plantes usuelles de Saint-Domingue (dans le troisième vol. de *l'Histoire des maladies de Saint-Domingue*. Paris, 1770, in-12. — Fleming (J.). *Catalogue of Indian medicinal plants*. (*Transac. of the medical society of Calcutta*). Traduit par J. Saint-Hilaire (*Journal de médecine* de Leroux, etc. VI, 183). — Gomès (B.-A.). *Observacoes botanico-medicas sobre algumas plantas do Brasil*, etc. Lisboa, 1803, in-4. — Kerr (R.). Énumération des plantes les plus généralement employées dans le Haut-Canada, soit en médecine, etc. (*London méd. journ.*, XXXI, 200). — Verth (E.). Description systématique des principales plantes qui viennent spontanément en Autriche, ou cultivées dans les jardins pour l'usage de la médecine (en allemand). Vienne, in-8. — Almer. *Stirpium in Guinea medicinalium species cognitæ*. Præs. Afzelius. — Read. Plantes médicinales des Açores. 1829 (Annoncé dans le *Bull. de la société médico-botanique de Londres*).

(2) Agricola (J.-A.). *Medicinæ herbariæ libri duo*. Bâle, 1539, in-12. — Théophraste. *Illustrationes Theophrasti in usum botanicor præcipue peregrinantium;* auctor Stakhouse, 1821, in-8; *id.*, Sprengel. Altona, 1822, 2 v. in-8. — Aristote. *Commentatio de Aristotel. botanic. philos.* Uratislæ, 1824, in-4. — Dioscoride. *Compendium de plantis omnibus de quibus scripsit in commentariis in Dioscoridem*. Venetiis, 1571, in-4; *id.* de Stanberg. Prague, 1821. — Synonymie des plantes dont il est question dans Hippocrate (*Nouveau Journal de médecine*, V, 120). — Celsus (O.). *Quid sit..., apud talmudicos, tract. de sabbatho* (*Act. litt. suecica*, II, 6, 1725). — Sprengel (C.). *Historia rei herbariæ*. Parisiis et Argentorati. 1808, 2 vol. in-8. Cet ouvrage renferme la botanique médicale des anciens, surtout pour la nomenclature.

(3) Conjectures sur le nombre total des espèces qui végètent sur le globe (*Biblioth. univers.*, VI, 129).

(1) Alberti (M.). *Diss. de salubritate esculentorum vegetabilium præ carnibus*. Resp. Rotth. Halæ, 1646, in-8. — Forster (J.-G.-A.). *Diss. botanico-medica de plantis esculentis*, etc. Halæ, 1785, in-8. — Villars (C.). Catalogue des substances végétales qui peuvent servir à la nourriture de l'homme. Grenoble, in-8. sans date.

(2) Guettard (R.). Mémoire sur les fausses parasites (*Mém. de l'Acad. des sciences*, 1746, p. 275; et 1756, p. 63).

Digitized by Google

grande partie des végétaux n'est pas comme l'homme : ils ne peuvent habiter qu'un climat, recherchant tantôt le froid des pôles, tantôt la chaleur des tropiques ; leur nombre augmente à mesure qu'on avance vers les régions chaudes, sauf quelques familles qui préfèrent telle ou telle zône terrestre. Plus les continents sont anciens, et plus les végétaux y sont nombreux, et on peut presque juger de l'âge d'une île par la quantité des végétaux qu'elle renferme. Les Acotylédones forment le premier *humus* végétal ; les Monocotylédones s'établissent ensuite, puis les Dicotylédones. Presque toutes les empreintes fossiles représentent des Acotylédones, telles mousses, lycopodiacées, characées et prêles gigantesques, ou des Monocotylédones, comme des fougères et des palmiers (1). La géographie botanique, science perfectionnée par M. de Humboldt, n'est pas aussi stérile qu'elle le paraît; elle indique la nature des terrains, la hauteur des lieux, le degré de température des climats, etc., puisqu'il y a des plantes qui ne viennent qu'à telle hauteur au dessus du niveau de la mer, ou ne végètent qu'avec tel degré de chaleur (2). Il y en a pourtant un certain nombre qui sont de véritables cosmopolites, et qu'on retrouve dans toutes les parties du globe, comme le capillaire, le tabac, le piment, le mouron rouge, la morgeline, etc., etc.

On doit de préférence, ainsi que nous l'avons dit à *Indigènes*, et par les raisons déduites à cet article, employer les plantes qui croissent sous les yeux des habitants. Voyez aussi notre article *Indigènes*. Cependant les végétaux exotiques doivent être mis en usage toutes les fois qu'ils recèlent des propriétés qu'on ne retrouve pas dans les indigènes (voy. *Exotiques*.

Les plantes ont été rangées par les botanistes suivant des classifications propres à en faciliter la connaissance et arriver à la détermination de leurs noms; tantôt on a pris pour base de ces arrangements une partie principale, comme le nombre et la connexion des étamines, avec Linné, ou la forme des feuilles avec Sauvages, ou celle du calice avec Magnol, etc., ce qui constitue les *systèmes ;* tantôt l'ensemble des organes, comme dans les *méthodes,* à bon droit appelées *naturelles,* comme celle de Tournefort, d'Adanson, de Jussieu, etc. Les classes formées sont ensuite divisées en ordres, ou familles, en genres et espèces, en variétés ou formes, etc. On conçoit que l'étude de ces classifications est indispensable aux médecins, pour arriver à la connaissance des plantes, base principale de la matière médicale et de la thérapeutique, puisque sur douze médicaments employés, il y en a à peu près onze tirés des végétaux : car Pline remarque que la terre en est prodigue ; *Illa* (terra) *medicas fundit* (*lib.* II) Dioclès a composé un traité sur l'utilité des plantes en médecine (Sprengel, *Hist. de la méd.*, I, 371); et Appolonius Archistrator, en a écrit également un sur ces médicaments si faciles à se procurer, qu'il décore du nom d'*Euporista* (*id., ibid.*, II, 55).

Les médecins ont rangé les végétaux d'une autre manière que les naturalistes ; ils ont pris en général pour base les qualités physiques ou chimiques, ou les effets thérapeutiques; ils ont eu des plantes inodores et odorantes, des plantes amères, acides, sucrées, etc., des plantes purgatives, vomitives, antiscorbutiques, fébrifuges, vermifuges, etc. Ils les ont de là distinguées en plantes alimentaires, médicinales (1) ou officinales, tinctoriales (2), économiques (3), en utiles et usuelles (4), en bienfaisantes et vénéneuses (5), etc., etc. Leur emploi en médecine né-

(1) Mémoire pour servir à la connaissance des plantes du monde primitif, etc. Breslau, 1821, figur.

(2) Schouw (I.-F.). Éléments de géographie générale des plantes (traduit du danois en allemand). Berlin, 1823, in-8. — Lamouroux. Mémoire sur la géographie des plantes marines. Paris, 1826.

(1) De la Brosse (G.). Plantes médicinales. — Oskamp (D.-L.). *Icones plantarium medicinalium*. Amstelodami, 1796, 3 vol. in-8. — Vietz (F.-L.). *Icones plantarum medico-oeconomico-technologic.*, etc. Vienne, 1800, in-4. fig. — Sangiorgio (P.). *Istoria delle piante medicate*. Milano, 1809-1810, in-8. — Tenore. *Saggio sulle qualità medicinali delle piante*. Naples, 1820. — Plenck (J.). *Icones plantarum medicinalium*, etc. In-folio. — Dalla Chiaje (E.). *Iconografia ad uso delle piante medicinali*. Napoli, 1824, 2 vol. in-8. de texte, et 119 planches. — Hayne (F.-G.). Description des plantes usitées en médecine et de celles qui peuvent être confondues avec elles (en allemand). Berlin, in-4. — Nées d'Esembeck. Recueil complet des plantes médicinales (en allemand). Dusseldorf, 1821, in-folio. — Bischof (T.-G.). *Plantæ medicinales*, etc. Heidelbergæ, 1829, in-4.

(2) Linné (C.). Dissertation sur les plantes indigènes tinctoriales (*Aménités académiques*, n° 98). — Pallas. Plantes propres à la teinture (*Voyage*, I, 33; II, 215). — Buch'oz (P.-I.). Manuel tinctorial des plantes. Paris, 1800, in-8, cinq. édit. — Mégerlé de Mulhlfeld (J.G.). Description des plantes tinctoriales d'Autriche (en allem.). Vienne, 1813, in-8.

(3) Fallenstein (F.). Manuel des plantes économiq., etc. (en allemand) Erfurt, in-4. — Buch'oz (P.-I.). Manuel alimentaire des plantes. Paris, 1771, in-8. — Histoire naturelle et description des arbres, arbustes, légumes, plantes oléagineuses, tinctoriales, etc. d'Allemagne (en allemand). Dresde, 1813, in-12. — Schmidt (J.-C.). Description et représentation de toutes les plantes économiques, etc. (en allemand). Iéna, 1821, in-8.

(4) Arnauld de Nobleville (L.-D.). Description des plantes usuelles, etc. Paris, 1767 in-12. — Franck de Frankenau (G.). *Lexicon vegetabilium usualium* etc., Strasb., 1672, in-12. — Chomel (P.-J.-B.) Abrégé de l'histoire des plantes usuelles, Paris, 1712, 3 vol. in-12, prem. édit. La dernière, Paris, 1804, 2 vol. in-8, par Maillard. — Dubuisson (J.). Plantes usuelles indigènes ou exotiques. Paris, 1809, in-8, fig. — Saint-Hilaire (A.). Plantes usuelles des Brasiliens. Paris, 1824, in-4, fig.

(5) Triller (D.-G.). *Programma de planta quadam venenata*, etc. Wittembergæ, 1765, in-4. — Spielmann (J.-R.). *Diss. de plantis venenatis Alsatiæ*. Strasb., 1766, in-8. — Vicat (P.-R.). Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse, etc. Verdun, 1776, in-8. — Bulliard (P). Hist. des plantes vénéneuses et suspectes de la France. Paris, 1794, in-f.; 1798, in-8. — Mayer (J.-C.-A.). Plantes vénéneuses indigènes, gravées en couleur. Berlin, 1790, 2 cahiers in-folio. — Eckemberg. Plantes vénéneuses du pays de Salzbourg (en allemand). — Table des plantes vénéneuses d'Allemagne, etc. (en allem.). Wurtzbourg. — Preiss. Collection de racines (sèches et collées) des plantes vénéneuses (en allemand). Salzbourg; publiée par cahier. — Plato (K.-Z.). Les plantes vénéneuses de

Digitized by Google

cessite diverses opérations préliminaires, comme leur récolte, leur dessiccation (1), leur conservation et leur préparation.

L'administration ou l'emploi des plantes exige la connaissance de leurs propriétés, qui est le but principal de la thérapeutique et l'objet de l'étude des médecins. C'est de cette appréciation exacte que dérivent les bons effets qu'on peut en attendre et le succès du praticien. Pour y arriver, il faut non-seulement connaître avec exactitude les plantes employées, les éléments chimiques qui les composent, au moyen de l'analyse, les doses auxquelles on doit les administrer, la préparation qu'on doit en faire, mais encore la médication qu'elles opèrent, etc. Sous ces divers rapports, les modernes ont des avantages infinis sur leurs devanciers, puisque les progrès des sciences naturelles et ceux de la chimie leur ont permis de connaître avec plus d'exactitude ces diverses parties de la matière médicale, surtout au moyen des expériences directes et comparatives, faites avec soin sur l'homme ou les animaux avec les diverses substances médicinales, dont on désire faire un emploi suivi, etc.

Les médecins pourvus de connaissances positives en botanique et en histoire naturelle, ont de grands avantages sur les autres; ils peuvent augurer des propriétés d'une plante inconnue par celles d'une plante similaire qui leur est connue; ainsi une Euphorbiacée, quel que soit le pays où elle vient, est toujours une plante énergique, à suc caustique et purgatif, etc.; s'ils observent une Labiée dans un pays lointain, elle sera pour eux un végétal actif, excitant, tonique, cordial, etc.; une Graminée leur offrira à coup sûr une semence nutritive; une Malvacée sera indubitablement une plante émolliente, etc. Ils appliqueront à nos végétaux indigènes les propriétés des exotiques et réciproquement; en un mot, pour eux l'analogie des formes sera un fort indice de celles des vertus, d'accord en cela avec Petiver (2), Camerarius (3), Blair (4), Linné (5), Gmelin (1), Wilcke (2), Jussieu (3), Barton (4), De Candolle (5), et Cassel (6) : opinion combattue, il est vrai, par Gleditsch (7) et Plas (8), ainsi que par Vogel (*Mat. méd.*, 12) et Cullen (*Mat. méd.*, I, 155).

On doit préférer pour l'usage les plantes naturelles ou sauvages aux plantes cultivées dans les jardins, toujours plus succulentes, plus adoucies, plus volumineuses, moins âcres, ayant subi une moindre action du soleil, etc. : remarque déjà faite par Hippocrate, ainsi que l'observe Matthiole (*Préface de son commentaire sur Dioscoride*).

Les anciens médecins appelaient les plantes des *simples* (9) et ceux qui les décrivaient des *simplicistes*, parce qu'ils les employaient seules, par opposition aux médicaments *composés*; ils nommaient aussi ces derniers des herboristes : et Matthiole appelle Dioscoride avec Galien, le prince des herboristes. Jean Robin était simpliciste de Henri IV; et il publia, en cette qualité, en 1601, le Catalogue du jardin du roi; et Côme de Médicis nomma Louis Léon simpliciste du jardin de Pise, en 1555.

PLANY GALGANT. Nom bohême du Souchet long, *Cyperus longus*, L.

— NEB WLCJ MAK. Nom bohême du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

— NEB WODNJ CESNEK. Nom bohême du *Teucrium Scordium*, L.

PLAON-GAI. Nom d'une racine astringente que le docteur Finlayson a observée à Siam, et dont les naturels se servent contre la diarrhée (*Mat. ind.*, II, 313).

PLAOUEUU. Nom du pigeon patu en Languedoc. Voy. *Columba*.

PLAQUEMINIERS. Synonyme d'*Ebénacées*. C'est aussi le nom des espèces du genre *Diospyros*.

PLAS, PLASO. Noms indiens du *Butea frondosa*, Roxb. Voy. ce mot.

l'Allemagne. Leipsic, 1815, in-8. — Juch (C.-J.). Les plantes vénéneuses, représentées en 48 planches (en allem.). Augsbourg, 1817, grand in-4. — Genouville (aîné). Plantes vénéneuses indigènes, etc. (Thèse). Paris, 1816, in-4. — Halle. Les plantes vénéneuses décrites d'après leurs caractères botaniques, etc. (en allemand). Berlin, in-8, fig. — Coquebert de Montbret. Note sur les plantes qui servaient aux anciens peuples de l'Europe à empoisonner leurs flèches (*Bulletin de la société philomatique*, I, 81, deuxi part.). — Les plantes vénéneuses de l'Allemagne, décrites et représentées dans un seul tableau. Leipsic, 1821, in-8. — Harlin (Æ.-E.). *De plantis venenatis*. Upsaliæ, 1822, in-4. — Dietrich (F.-D.). Les plantes vénéneuses de l'Allemagne, etc. Iéna, 1826, in-8. fig.

(1) Voyez sur les résultats de la dessiccation des plantes le tableau comparatif dressé par M. Reclus, pharmacien, inséré dans le *Dict. des drogues*, IV, 203.

(2) *Trans. philos.*, 1699, n° 255.

(3) *De convenientia plantarum in fructificatione et viribus*. Gottingæ, 1695.

(4) *Trans. philos.*, 1720.

(5) En 1750.

(1) *Botanica et chemia ad medicum applicata*. Tubingæ, 1755.

(2) *De usu systematis sexualis in medicinâ*. Griphyswaldæ, 1764.

(3) Mémoire sur les rapports qui existent entre les caractères des plantes et leurs vertus (*Mém. de la société royale de méd.*, 1786, p. 88).

(4) *Collections for an essay towards a materia medica*, etc. Philadelphie, 1801-1804.

(5) Essai sur les propriétés médicales des plantes comparées avec leur forme extérieure. Paris, 1804, in-4. (Thèse); *ib.*, 1816, in-8.

(6) Essai sur les familles naturelles des plantes considérées dans leurs rapports avec la médecine (en allemand). Cologne, 1810, in-8.

(7) *De methodo botanicâ dubia et fallaci virtutum in plantis indice, diss.* Francofurti, 1742.

(8) *De plantarum virtutibus ex ipsarum caractere botanico nunquam cognoscendis. Tres dissert.* Lipsiæ, 1762 et 1763.

(9) Galien. *De simplicibus*. Trad. en francais par J. Canaples. Pris, 1555. in-16 — Maranta. *Methodus cognoscendum simplicium*. Venetiis, 1559. — Valantini. *Historia simplicium*. — Donat. *Trattata de simplici*. — Heister (L.). *Dissert. di collectione simplicium*. Helmstaedt, 1722, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Dissertat. de simplicibus*, etc. Francofurti ad Viadrum, 1764, in-4.

Digitized by Google

PLASK. Nom du bec-figue, *Motacilla Ficedula*, L., en Bohême.

PLATA. Nom espagnol de l'*Argent*.

PLATANE. *Platanus orientalis*, L.

— (Faux). *Acer pseudo-platanus*, L.

PLATANUS ORIENTALIS, L. Bel arbre du Levant, à fleurs en chatons globuleux, à feuilles palmées, à écorce dont l'épiderme se détache par plaques, célèbre chez les anciens qui en ornaient les lieux publics, tels que le Lycée, etc. On l'apporta en Italie vers le temps de la prise de Rome par les Gaulois, et en Angleterre seulement en 1548 et même en 1561 selon d'autres auteurs ; ce n'est que vers 1750 que Buffon planta au jardin du roi, dit-on, le premier qu'on ait vu en France. Aujourd'hui on le cultive dans les parcs, les avenues, les lieux académiques, etc. Cet arbre est susceptible d'acquerir d'énormes dimensions, comme le platane de Lycie dont parle Pline (*lib.* XII, *c.* 2; XXIV, *c.* 8), qui avait 81 pieds de tour, etc. Les anciens prétendaient qu'il éloignait les maladies, et Chardin assure qu'on ne voit plus la peste à Ispahan depuis qu'on y plante cet arbre. Les bourgeons, les feuilles et l'écorce du platane étaient employés pour remédier au venin des serpents, arrêter les hémorragies, dissiper les abcès, guérir les brûlures, les engelures, etc., d'après Pline. Dioscoride (*lib.* I, *c.* 107) dit aussi que le fruit du platane cuit dans du vin guérit la morsure des serpents et fournit un remède contre les brûlures, pilé avec de la graisse. Les feuilles les plus tendres cuites dans du vin sont résolutives en fomentations. Le duvet des feuilles et du fruit de cet arbre offense le vue et l'ouïe s'il tombe dans les yeux ou les oreilles (*Dioscoride*, loc. cit.). De nos jours la médecine n'en fait aucun usage. Le platane, par la beauté et l'étendue de son ombrage, devait être très-précieux pour les Grecs, et les préserver des maladies dues à l'extrême chaleur. On cultive aussi dans les jardins le *P. occidentalis*, L., qui est de l'Amérique septentrionale.

PLATANILLO. Nom que porte, à Santa-Fé, la vanille, *Vanilla aromatica*, Sw.

PLATANOIDES. Un des noms du *Liquidambar Styraciflua*, L., dans quelques auteurs anciens.

PLATANO. Nom péruvien d'un fruit analogue à la *Poire* par le goût.

PLATEAU. Un des noms du nénuphar, *Nymphæa alba*, L.

PLATESSA. Nom latin de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

PLATINE. Métal d'un blanc argentin, très-ductile, presque infusible, le moins altérable et le plus pesant des métaux et même des corps connus. Découvert en 1735, il n'a encore été trouvé qu'en Amérique, en Espagne et tout récemment en Russie, sous forme de grains, toujours allié à d'autres métaux dont il est assez difficile de le séparer. On en fait divers instruments de chimie; il pourrait servir de monnaie, de vaisselle, etc. Cullerier oncle en faisait faire des obturateurs, des compresseurs. Obtenu par la calcination de l'hydro-chlorate d'ammoniaque et de platine, il est sous forme spongieuse, grisâtre, terne : c'est la *mousse* ou *éponge* de platine, que sa propriété d'enflammer à froid le gaz hydrogène fait employer à la confection d'une ingénieuse espèce de briquet. L'oxyde de platine est indiqué par M. Jourdan (*Pharm. univ.*, II, 271), d'après Niemann, comme émétique ou purgatif, suivant la dose, qu'il omet d'indiquer. Le chlorure ou muriate de platine cristallisé (*ibid.*) a été conseillé à la dose de 1/4 de grain à 1 grain en frictions sur les gencives contre la syphilis. Cullerier oncle l'a essayé (*Dict. des sc. méd.*, XLIII, 171) sur sept malades, aux mêmes doses que le muriate d'or, et en a obtenu le même résultat, c'est-à-dire quelque apparence de succès. Il a été employé aussi contre la mélancolie. Le docteur Bollmann a expérimenté à petite dose sur lui-même, sans inconvénient, et a donné à plusieurs praticiens de Philadelphie pour en faire des essais, le chlorure de platine et de sodium : ceux du docteur Barton sont en faveur de sa vertu anti-syphilitique, même quand le mercure a échoué ; le seul effet immédiat a été la diminution de l'appétit (Coxe, *Americ. dispens.*, p. 472). Les sels de platine, d'après les expériences de C.-G. Gmelin, citées par M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 668), sont des poisons irritants, soit qu'on les introduise dans l'estomac ou qu'on les injecte dans les veines; ils produisent des vomissements, une diarrhée dyssentérique et une inflammation gastro-intestinale. Appliqués au contraire sur le tissu cellulaire, ils sont presque sans action même à haute dose (2 gros). Don François Chabaneau a donné, dit-on, dans le 1er volume des Mémoires de l'Académie royale de Madrid (en espagnol), un résumé des principales propriétés du platine et de ses usages.

PLATRE. *Sulfate de Chaux* calciné qui contient toujours un peu de chaux.

PLATTEVILLE, près de Metz en France. Carrère (*Cat.*, etc., 495) y indique des eaux minérales froides, regardées comme ferrugineuses.

PLATYSE. Un des noms vulgaires de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

PLATYCEROS des anciens. C'est le daim, *Cervus Dama*, L.

PLATYPHILLOS. Un des noms du chêne dans quelques anciens auteurs. V. *Quercus*.

PLECHON. Un des noms grecs du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

PLECTRANTHUS. Ce genre, de la Famille des Labiées, voisin des *Ocimum*, renferme des plantes aromatiques. Le *P. crassifolius*, Vahl, qui est l'*Ocimum Zatarendhi*, Forsk., est dans l'Inde un parfum et un condiment; le *Coleus amboinicus*, Loureiro, qui est un *Plectranthus*, est tonique, céphalique, employé dans l'asthme, les toux anciennes, les affections épileptiques ou convulsives, à la Cochinchine, d'après Loureiro (*Flora cochin.*, 452). On a prétendu, mais sans en apporter la moindre preuve, que le *Patchouly* (voy. ce mot) était le *Plectranthus graveolens*, R. Brown (*Journ. de pharm.*, XII, 61).

PLECTRONIAS. Nom de la grande centaurée, *Centaurea Centaurium*, L. dans quelques auteurs anciens.

PLEGORRHIZA ADSTRINGENS, W. Ce végétal du Chili, où il est nommé *Guaiculu*, d'une famille indéterminée, de l'Ennéandrie monogynie, a ses racines

Digitized by Google

employées dans ce pays pour guérir les plaies (Molina, *Chili*, 155). Son nom latin vient de cette propriété, de πληγη, blessure, et de ῥίζα, racine.

Pliska. Nom bohême du pissenlit, *Taraxacum dens Leonis*. Desf.

Plis-plis, Pluit-plout, Pius-pius. Noms vulgaires du pic vert, *Picus viridis*, L.

Pleurisyroot. Un des noms anglais de l'*Asclepias tuberosa*, Dill.

PLEURONECTES. Grand genre Linnéen de poissons Malacoptérygiens subbrachiens, très-remarquables par le défaut de symétrie de leur tête où les deux yeux sont du même côté, qui reste supérieur, quand l'animal nage, et est toujours fortement coloré. Ces poissons, dont les principales espèces forment aujourd'hui autant de genres distincts, pour nous sans intérêt, fournissent le long des côtes, dans presque tous les pays, une nourriture agréable et saine. On distingue surtout les suivantes :

P. Flesus, L., Flet ou Flez, Fletelet. Ce poisson, marqué de taches pâles sur un fond brun, et qui atteint un poids de quelques livres, est moins estimé que la plie (*P. Platessa*, L.). Il fréquente les côtes de la Baltique et de l'Océan atlantique, où on le prend au printemps ; remonte fort haut dans les rivières, en Angleterre surtout, et a même pu être acclimaté dans plusieurs étangs de la Frise, etc. (*Faune des médecins*, V, 170).

P. Hippoglossus, L., Flétan ou Faitan. Poisson des mers du Nord où il acquiert des dimensions énormes et quelquefois un poids de plusieurs centaines de livres. A Hambourg et en Hollande sa tête fraîche passe pour un manger délicat ; sa chair, quoique grasse, est indigeste, son foie et même sa peau sont usités des Groënlandais : mais c'est surtout salé et séché, après l'avoir coupé par morceaux, que ce poisson est dans tout le Nord, l'objet d'un grand commerce : il a tous les inconvénients de la morue, sans en avoir l'agrément, et ne convient qu'à des estomacs robustes. On nomme *Square queste* ou *Skare flog*, sa chair maigre, coupée en lanières ; *Roeckel*, celle qui est grasse ; et *Raff*, ses nageoires et leurs annexes (*ibid.*, V, 173).

P. Limanda, L., Limande (*Faune des médecins*, pl. XLVII, f. 2). Quoique petit, ce poisson qui habite l'Océan atlantique, la Baltique et la Méditerranée, est plus estimé à Paris que la plie, parce qu'il supporte mieux le transport. Sa chair, assez délicate, légère, est surtout recommandée aux convalescents : la fin de l'hiver est l'époque où elle est le plus savoureuse. Lémery (*Dict.*, etc., 659) dit que la limande, le flet et le flételet (qu'il distingue du flet comme plus petit) sont pectoraux et adoucissants.

P. maximus, L., Turbot. Voy. *P. Rhombus*, L.

P. Passer. Celui de Bloch est le flet, *P. Flesus*, L., et celui d'Artedi et de Linné, le turbot, *P. maximus*, L., selon Cuvier : cependant M. H. Cloquet (*Dict. des sc. nat.*, XLI, 405) le distingue comme espèce, dont il dit la saveur agréable.

P. Platessa, L., Plie franche. C'est à cette espèce, dont le corps, brun d'un côté, est couvert de taches aurores, que se rapporte le vrai *carrelet* de nos marchés, qui n'en est qu'un jeune individu à chair souvent molle et glutineuse, peu recherchée. Ce poisson acquiert souvent une assez grande taille ; et sa chair, plus ferme et plus grasse est alors assez estimée, au voisinage de nos côtes surtout, quoique toujours inférieure à celle de la sole. On en sale et on en sèche à l'air pour l'expédier au loin. Lémery dit la plie laxative et pectorale. Nous avons vu quelquefois, comme remède populaire, appliquer un carrelet cru entre les épaules, 24 heures durant, dans les cas d'ophthalmie aiguë, et provoquer ainsi, nous a-t-on assuré, une transpiration salutaire des plus abondantes.

P. Platessoides, L., Flyndre. Ce poisson très-répandu dans l'Océan Atlantique boréal, surtout vers l'embouchure des rivières du Groënland, a une saveur peu agréable et n'est guère d'usage qu'à l'état sec, comme le flétan, dont il offre les inconvénients (*Faune des méd.*, V, 177).

P. Rhombus, L. ψηττα d'Aristote (Cuvier, notes sur le livre IX, c. 24, de Pline), Barbue (à tort *carrelet* dans quelques auteurs). Quoique commun sur nos marchés, ce poisson, habitant de l'Océan Atlantique et de la Méditerranée, où il atteint jusqu'à 12 ou 15 livres, est fort estimé à cause de sa chair ferme dont la saveur exquise rivalise avec celle du turbot (*P. maximus*, L.), poisson que les auteurs ont souvent confondu avec lui sous le nom ancien de *Rhombus*. C'est la barbue, dit M. H. Cloquet (*ibid.*, II, 259), qui sous Domitien exerça le génie gastronomique des sénateurs de Rome. Suivant Lémery le rhombus appliqué sur l'hypochondre gauche est utile contre les maladies de la rate.

P. Solea, L., Sole. Cette espèce, dont la chair très-ferme, mais tendre et savoureuse, est fort estimée, surtout frite et arrosée de suc de citron, est commune sur nos marchés. Quoique très-saine, elle n'est guère prescrite comme celle de la limande, du carrelet, etc., aux convalescents. Les anciens regardaient sa tête, séchée et pulvérisée, comme bonne contre la gravelle, la pierre, le scorbut, depuis la dose d'un scrupule jusqu'à celle d'un gros.

Pleuropes. Division du genre *Agaricus*, qui renferme ceux dont le pied est nul ou latéral. Ces espèces sont en général suspectes ou vénéneuses ; cependant on mange à Montpellier l'*Agaricus translucens*, DC., sous le nom de *Pivoulade du saule*, mais il est fade et presque aqueux. On en fait autant en Italie de plusieurs champignons peu connus chez nous, et qui appartiennent à cette division, désignés dans ce pays sous le nom de *Cardena*, de *Carrena*, de *Gelone*, de *Regagno*, etc. (De Candolle, *Essai*, etc., 333).

Plicaria. Un des noms polonais du *Lycopodium clavatum*, L.

Plinia pinnata, L. Cet arbre d'Amérique, de la famille des Myrtes, a un fruit bon à manger. Quelques botanistes prétendent que c'est l'*Eugenia Michelii* de Lam. Voyez *Myrtus*. Quant au *Plinia rubra*, W., voyez *Myrtus uniflora*, L.

Pliszka. Nom polonais de la lavandière, *Motacilla alba* et *cinerea*, L.

Digitized by Google

PLOU. Nom suédois de la prune. Voy. *Prunus*.

PLOMB, *Plumbum*, Μόλυβδος des Grecs. Métal connu de toute antiquité, désigné par les alchimistes sous le nom de *Saturne*, et longtemps regardé comme imparfait ou même comme le plus vil des métaux. Il est solide, cristallisable, d'un blanc bleuâtre, peu éclatant, insipide, odorant lorsqu'on le frotte, tachant le papier, mou, malléable, d'une faible ténacité, et, suivant Brisson, d'une pesanteur spécifique de 11,352. Fusible à 260° du thermomètre, volatilisable à une plus haute température, oxydé facilement alors par l'action de l'air, il est inaltérable à froid dans un air sec, mais aisément terni par l'air humide qui en fait passer successivement la surface au gris, puis au blanc, en l'oxydant d'abord et le changeant ensuite en carbonate. Le double contact de l'air et de l'eau le transforme promptement en carbonate acide de plomb, d'après M. Barruel qui a retiré deux onces de ce sel de six voies d'eau laissées pendant deux mois dans une cuve doublée en plomb (Mérat, *Trait. de la colique mét.*, 2e, édit., pag. 98), ou oxyde hydraté, selon M. Wetslar (*Jahrbuch der chemie und physik*, 1828, n° II, p. 324), l'un et l'autre du reste solubles. Il s'unit à l'oxygène en plusieurs proportions, ainsi qu'au soufre, au phosphore, à l'iode; s'allie à un grand nombre de métaux; et à l'état de protoxyde forme avec les acides, les corps gras, etc., diverses combinaisons salines.

La nature offre rarement le plomb à l'état natif ou d'oxyde, plus fréquemment à l'état de sel, très-communément enfin (en France, en Angleterre, en Savoie, en Espagne, etc.) à celui de sulfure, contenant souvent plus ou moins d'argent. C'est de ce sulfure, nommé *galène*, qu'on l'extrait pour les besoins du commerce: à cet effet, on traite à chaud par le charbon souvent mélangé de fer à dessein, cette mine préalablement grillée; le plomb impur coule. S'il contient assez d'argent pour qu'on en puisse retirer avec avantage ce dernier métal, c'est alors le *plomb d'œuvre*, qu'on oxyde d'abord à l'aide du feu et de l'air pour en séparer l'argent, moins oxydable, et qu'on revivifie ensuite au moyen du charbon, ce qui le donne presque pur.

Les usages du plomb dans les arts sont très-nombreux. En masse, il sert à faire des balles, des ustensiles, en lames, à couvrir les édifices, les murs humides, à tapisser des réservoirs, les chambres destinées à la préparation de l'acide sulfurique, à faire des conduits, etc.; en feuilles, à doubler ou envelopper une foule de corps; en fils, comme liens incorruptibles. Il sert aussi à préparer les sels et les oxydes de plomb, à faire divers alliages tels que les caractères d'imprimerie, où il est uni à 1/4 d'antimoine; l'alliage fusible de Darcet, composé de 5 parties de plomb, 3 d'étain et 8 de bismuth; la soudure des plombiers, formée de parties égales de plomb et d'étain, et dont l'étain ouvré du commerce qui, d'après les anciens règlements, ne devait soutenir que 1/10 de plomb, ne diffère que par les proportions respectives des composants, ordinairement en faveur de ce dernier métal. Quant à ses usages médicinaux, nous en traiterons, ainsi que de ceux des principaux composés dont il est la base, après avoir successivement examiné, sous le point de vue chimique et pharmaceutique, ses *oxydes*, ses autres *combinaisons non salines*, ses *sels*, et avoir étudié ensuite l'action qu'il exerce sur les êtres vivants, les dangers auxquels il expose, et enfin les conditions de son emploi.

I. *Oxydes de plomb* (*Chaux de plomb*, dans l'ancien langage des chimistes). Ils sont au nombre de trois: l'un *jaune*, l'autre *rouge* et le troisième *puce*. On a aussi admis un *Oxyde gris* ou *noir* (Plomb brûlé, cendre de plomb, *plumbum ustum, æsustum*), qui n'est qu'un mélange d'oxyde jaune et de plomb, quelquefois avec addition d'un peu de soufre, et non comme on le croyait, un *oxyde* ou *sous-oxyde*: c'est la couche qui se forme à la surface du plomb fondu au contact de l'air, qu'on recueillait jadis, et qui, pulvérisée, tamisée, et lavée à grande eau, était employée dans les mêmes cas que la *litharge*, simple variété d'aspect de l'oxyde jaune.

Les oxydes de plomb passent en général pour dessiccatifs, cicatrisants, absorbants, etc., et ne sont guère employés qu'à l'extérieur; introduits à haute dose dans les voies digestives, ils agissent comme toxique, à la manière des autres composés saturnins.

1. *Protoxyde de plomb* ou *oxyde jaune*. Cet oxyde, usité en peinture où on le nomme *Massicot*, et qui, uni à l'oxyde d'antimoine, constitue, dit-on, le *jaune de Naples*, est sans usage en médecine dans cet état, quoique inscrit dans quelques formulaires. Il contient 7,7 d'oxygène pour 100 de métal. On l'obtient soit directement par l'action ménagée de l'air et du feu sur le plomb, soit en réduisant par la chaleur le deutoxyde de plomb, soit (Jourdan, *Pharmac. univ.*, II, 273) en calcinant avec précaution le sous-carbonate de plomb du commerce.

La *Litharge*, ou *oxyde plomb demi-vitreux*, qui est sous forme de petites écailles jaunâtres ou blanchâtres et vitrifiées, n'est que ce protoxyde cristallisé après avoir été fondu: on la prépare en grand en chauffant du plomb dans un four à réverbère, et chassant l'oxyde avec des soufflets à mesure qu'il se forme: celle d'Angleterre est préférée. On la distingue, comme l'avaient déjà fait Dioscoride et Galien, en *litharge d'or* (*chrystitis*) et en *litharge d'argent* (*argyritis*, *spuma argenti*), suivant la nuance qu'elle présente: elle contient toujours un peu d'acide carbonique, du plomb non oxydé et souvent des oxydes d'autres métaux auxquels le plomb était allié. Les *Scoriæ argenti*, dont parle Dioscoride, en diffèrent à peine. Pour l'emploi médical elle doit être pulvérisée et lavée afin d'en séparer le plomb non oxydé qu'elle renferme.

Ce protoxyde, très-peu soluble dans l'eau, soluble dans les alcalis, se combine avec les acides plus faibles. Le vin le dissout facilement (une chopine en peut prendre 12 grains en 48 heures), perd son acidité, contracte un goût douceâtre: de là l'emploi funeste qu'en font les marchands coupables pour adoucir les boissons fermentées, passées à l'acide, emploi que décèle facilement, par le précipité violet

Digitized by Google

sale qui en résulte, l'addition d'un peu d'acide hydro-sulfurique, préférable, comme l'a fait voir l'un de nous, aux hydro-sulfates, qui en effet précipitent naturellement la plupart des vins rouges. Il se combine non moins aisément aux corps gras, rend siccatives ainsi les huiles fixes qu'il épaissit, forme avec les huiles ou les graisses, avec ou sans l'intermède de l'eau, des emplâtres, des onguents, des sparadraps, certains cérats (voyez plus loin, l'art. *Oleo-margarate de plomb*) dont la composition varie à l'infini et qui, la plupart, comme la litharge elle-même, étaient appliqués en qualité de *résolutifs*, de *fondants*, *discussifs*, *détersifs*, etc., sur les tumeurs indolentes, les ulcères, les fistules, mais sont de jour en jour moins employés (J.-F. Gmelin, *Apparatus médicam.*, I, 419, décrit 81 des premiers et 36 des seconds) : tels sont l'*onguent nutritif*, l'*onguent vert* ou *onguent des douze apôtres*, l'*onguent de la mère Thècle* ou *emplâtre brun*, l'*emplâtre diapalme* ou *diaphœnicon*, les *diachylum simple* et *composé*, l'*emplâtre polychreste* de Charas, l'*emplâtre* et le *sparadrap épulotiques* de la pharmacopée espagnole, l'*emplâtre de Hjerne*, la *toile de Gaulthier*, l'*emplâtre Canet* ou *emplâtre détersif rouge*, l'*emplâtre Opodeldoch*, l'*emplâtre de Vigo*, l'*emplâtre diabotanum*, etc.

La litharge sert à la préparation de l'acétate et du sous-carbonate de plomb ; c'est la base du vernis et de l'émail des poteries, emplois où elle devient quelquefois la source d'accidents qui ont fait chercher, sans succès jusqu'ici, les moyens de s'en passer. Pulvérisée, elle était fort en usage dans le traitement local des ophthalmies chroniques, des ulcères, pour effacer les cicatrices de la peau, et, en cataplasme avec diverses farines et du vinaigre pour résoudre les engorgements des testicules et des bourses (Ettmuller). On l'a vue causer des coliques atroces ; néanmoins, Zwinger (cité par J.-F. Gmelin, *Apparat. medicam.*, I, 395) la prescrivait même à l'intérieur. La *mumie minérale de Poterius*, usitée jadis à l'extérieur contre les maladies chroniques de la peau, les ulcères, les scrophules, et même le premier degré du cancer, n'était qu'un mélange de plomb et de mercure plus ou moins oxydés.

2. *Deutoxyde* ou *oxyde rouge de Plomb*, *Minium secundarium*, de Pline (*lib.* XXXIII, *c.* 7), *minium* des modernes. Cet oxyde, qui contient 11,08 d'oxygène contre 100 de métal, est pulvérulent, d'un beau rouge, et employé dans la peinture à l'huile, et sur papier, ainsi que pour fabriquer le cristal de *flint-glass* et le vernis de certaines poteries : double emploi où il repasse à l'état de protoxyde. L'acide nitrique le décompose; la chaleur le fond et peut le ramener à l'état de protoxyde; néanmoins, on l'obtient en chauffant avec précaution de la litharge très-pure, réduite en poudre et disposée par couches dans un four. Doué des mêmes propriétés médicinales que celle-ci, mais à un plus haut degré, dit-on, il entre dans les *trochisques de minium*, employés comme escharrotiques pour agrandir les fistules, les conduits, réprimer des chairs baveuses, etc. ; il fait la base de l'*emplâtre de Nuremberg*, figure dans l'*onguent rouge* ou *de minium*, dans l'*emplâtre pour les fractures* de Charas, dans l'*emplâtre styptique* et dans l'*emplâtre pour fortifier la matrice*, du même auteur, ainsi que dans plusieurs formules plus récentes, décrites dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (II, 273 et 300). Le *sandyx*, dont parlent Dioscoride et Galien, résultat de la calcination de la céruse jusqu'à ce qu'elle ait pris une couleur rouge, doit être rapporté à ce deutoxyde.

3. Le *tritoxyde*, ou *oxyde puce*, nommé aussi *suroxyde* ou *peroxyde de plomb*, n'est inscrit encore que dans un onguent et un cérat de la pharmacopée de Van Mons (Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 274), où ses propriétés ne sont pas même indiquées ; il est insipide, inodore, insoluble, décomposable par la chaleur qui le ramène à l'état de protoxyde. On l'obtient en faisant agir à chaud l'acide nitrique affaibli sur le deutoxyde de plomb : il contient 15,384 d'oxygène contre 100 de plomb.

II. *Sulfure de plomb.* A l'état natif, où on le nomme *galène*, il est en octaèdres ou en cubes, d'apparence métallique, cassants, contenant 13 0/0 de soufre ; c'est de ce sulfure qu'on extrait tout le plomb du commerce, et quelquefois de l'argent, car il est des mines qui contiennent jusqu'à 20 0/0 de ce dernier métal. On l'emploie sous le nom d'*alquifoux* à vernir les poteries communes, opération dans laquelle il passe à l'état d'oxyde qui se vitrifie avec le silice. Quelques personnes, dit Fourcroy (*Encyc. méthod.*, Méd., II, 72), se servent de la décoction d'alquifoux avec des plantes comme d'un bon remède contre les dartres. M. Orfila a récemment établi (*Arch. gén. de méd.*, mars 1829) que, même à très-haute dose, le sulfure de plomb n'est pas vénéneux, ce qu'avait déjà vu, en 1814, M. A. Chevallier. Le plomb brûlé, *plumbum ustum* (à tort *æs ustum* dans quelques pharmacopées), poudre brune, pesante, jadis employée comme cicatrisant, et qui entrait dans l'*onguent diapompholix* de Nicolas d'Alexandrie, est un sulfure artificiel obtenu par la calcination et la fusion du plomb laminé, stratifié avec partie égale du soufre, qu'on pulvérise et lave ensuite. Ce sulfure fait partie de l'*emplâtre de plomb noir* de la pharmacopée espagnole (Jourdan, *l. c.*, II, 272) ; celui de Dioscoride (*lib.* V, *c.* 48) n'est que le prétendu *oxyde gris*, dont nous parlions plus haut avec addition d'un peu de soufre.

III. *Iodure.* Ce composé toujours artificiel, s'obtient soit directement, soit par la réaction de l'acide hydriodique ou de l'hydriodate de potasse sur une dissolution de nitrate de plomb : M. Henry fils en a décrit la préparation (*Gaz. méd.*, 28 mai 1831). Suivant M. J.-B. Caventou (*Journ. de pharm.*, XVII, 266 ; et *Trans. méd.*, 1831, IV, 254), cet iodure est soluble et cristallise en petites paillettes micacées, brillantes, d'un jaune doré superbe : il est composé de 100 d'iode et de 85,5 de plomb. Il a été récemment employé, soit à l'extérieur, en pommade formée d'une partie d'iodure contre 7 d'axonge, soit à l'intérieur, par 10e de grain d'abord, contre divers en-

Digitized by Google

gorgements, scrophuleux surtout, même dans les cas où avaient échoué les autres préparations d'iode, par MM. Cottereau, Verdé Delisle à la Pitié, et par M. Guersent à l'hôpital des enfants (*Journ. hebdomadaire*, avril 1831 ; et *Revue méd.*, 1831, II, 292).

IV. ***Chlorure de plomb, muriate ou hydro-chlorate de plomb*** (*plumbum salitum*). Rare à l'état natif, on peut l'obtenir directement en faisant bouillir du protoxyde de plomb avec de l'acide hydro-chlorique affaibli, d'où il se précipite par refroidissement. Il est blanc, inaltérable à l'air, d'une saveur sucrée mais styptique, soluble dans 25 parties d'eau froide, cristallisable (et alors à l'état d'hydro-chlorate), très-fusible, volatil, et acquiert par le refroidissement une demi-transparence, une couleur d'un blanc grisâtre, un aspect corné (*plumbum corneum, saturnus corneus*) et plus d'insolubilité : il contient 74,22 0/0 de plomb (J. Davy). Préparé avec précipitation, en versant dans du sous-acétate de plomb ou du sous-nitrate de plomb liquide une solution de sel commun, ce qui formait le *lac plumbi s. saturni* des anciens, employé par Loesecke contre les brûlures, et par Plenck contre le panaris, il portait jadis le nom de *magisterium saturni s. plumbi*, appliqué aussi à d'autres précipités saturnins, et était usité, non sans inconvénient, comme blanc de fard. Il est vénéneux, fait partie de quelques onguents, et est, dit-on, employé en peinture. On obtient un ***sous-chlorure de plomb***, tout à fait insoluble, pulvérulent, qui devient d'un beau jaune par l'action de la chaleur, en décomposant le sel commun par un grand excès de litharge et l'intermède de l'eau, procédé proposé pour l'extraction de la soude, qui est mise à nu et reste dissoute dans le liquide ; mais il est sans usage.

V. *Sels de plomb*. Ces composés, auxquels le chlorure dont nous venons de parler doit être rapporté, lorsque, dissous dans l'eau, il passe à l'état d'hydro-chlorate, sont la plupart incolores, insolubles, d'une saveur plus ou moins sucrée, puoique un peu austère, astringente ou styptique, et passent pour très-vénéneux. Ceux qui sont solubles précipitent en noir par l'acide hydro-sulfurique et les hydro-sulfates, en jaune orangé par les idriodates, en blanc par les alcalis, les sulfates, muriates, phosphates, tartrates solubles, et donnent, au contact du zinc, des lames cristallines de plomb réduit (*arbre de saturne*). Les ***acétates*** sont de tous les sels et même de toutes les préparations de plomb, les plus usitées en médecine, les seuls aussi peut-être qui, malgré leurs dangers réels (quoique révoqués en doute par un grand nombre d'observateurs qui les regardent comme plus redoutés que redoutables), semblent avoir offert quelques avantages et réclamer par conséquent l'attention des expérimentateurs. C'est par eux que nous terminerons l'histoire de ces sels ; les considérations qui doivent suivre, sur l'***action du plomb et de ses composés***, comme sur leurs ***applications thérapeutiques***, étant presque exclusivement applicables à ces divers acétates.

1. *Carbonates de plomb*. Nous ne dirons rien du ***carbonate acide de plomb***, sel soluble, cristallisable, regardé par M. Wetzler comme un oxyde hydraté, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, se forme par l'action de l'air et de l'eau sur ce métal, car il est sans usage, et n'est connu que par ses dangers. Le ***sous-carbonate de plomb*** ou ***blanc de plomb*** du commerce, qui mêlé, en France, à du carbonate de chaux, et, à Kresme, à du sulfate de baryte, constitue la ***céruse***, et est surtout employé dans les arts pour la peinture à l'huile. Quoiqu'il existe à l'état natif en France, en Bohême, etc., on le prépare en grand pour les besoins du commerce, où il est en masses amorphes, soit en faisant passer, comme on le voit à Clichy, un courant de gaz acide carbonique dans une dissolution de *sous-acétate de* plomb; soit, par un procédé plus ancien, en exposant aux vapeurs du vinaigre des lames de plomb, l'air ambiant changeant peu à peu en sous-carbonate le sous-acétate d'abord formé. Quelques Pharmacopées indiquent aussi de précipiter l'acétate de plomb par le sous-carbonate de potasse, et donnent au produit le nom de ***magistère de plomb*** ou ***saturne***, plus communément réservé au chlorure. Ce sel, connu des anciens (Galien, *De simplic. médicam. fac.*), est blanc, insoluble dans l'eau, cristallisable pourtant en petites lames ou en petits prismes, soluble dans l'acide corbonique qui le change en carbonate acide, dans les acides forts, etc.; il est souvent falsifié avec la craie.

Dioscoride parle de son emploi à l'extérieur. On s'en est servi comme dessiccatif et astringent, pour favoriser la cicatrisation des ulcères, même cancéreux, réprimer les excroissances, supprimer, non sans danger, les sueurs des pieds (voy. J.-F. Gmelin, *Apparat. médic.*, I, 592), et aussi comme blanc de fard, quoiqu'il ait l'inconvénient de roidir, dessécher, jaunir la peau, de noircir au contact des vapeurs hydro-sulfureuses, etc. Pallas rapporte que les femmes du peuple en Russie et en Sibérie, emploient la céruse pour prévenir la conception en supprimant les règles, mais qu'il faut en réitérer chaque mois l'emploi (*Découv. des Russes*, IV, 207) : usage coupable dont M. Levrat-Perrotton a constaté la désuétude. Ce sel qui est vénéneux pour les animaux (d'après l'observation de M. Chevalier), comme il l'est pour l'homme, ainsi que l'a vu C.-P. Thunberg sur l'équipage d'un vaisseau qu'il montait, à qui de la céruse fut donnée comme aliment (*Mém. de l'Acad. roy. de Stockholm* pour 1773), entre dans divers remèdes externes, où du reste il est ordinairement décomposé ; tels sont : les ***trochisques*** et l'***onguent blanc*** de Rhasès ou Rhasis, l'***onguent et l'emplâtre blancs*** ou de ***céruse***, l'***onguent pompholix***, le ***discussif rouge***, l'***emplâtre polychreste***, l'***emplâtre noir*** et l'***emplâtre de charpie*** de Charas, l'***emplâtre de frai de grenouilles***, le ***cérat*** et l'***emplâtre de céruse composés*** de diverses Pharmacopées, l'***emplâtre bénit***, etc. (voy. aussi Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 274 et 302).

2. *Chromate de plomb*. Nous en avons traité ailleurs.



3. *Gallate de plomb.* M. Jourdan (*ibid.*, II, 290) pense que ce sel fait la base de deux préparations qu'il donne, et dans lesquelles l'extrait de saturne est associé à la décoction d'écorce de chêne : la première est vantée par Autenrieth contre les excoriations causées par un séjour prolongé dans le lit, l'autre dans des cas analogues.

4. *Hydro-chlorate de plomb.* Voy. ci-dessus *Chlorure de plomb.*

5. *Nitrate de plomb.* Sel, toujours artificiel, qui est blanc, opaque, soluble dans l'eau, et que l'on obtient en faisant agir sur de la litharge de l'acide nitrique étendu de trois à quatre parties d'eau ; il n'est employé qu'en pharmacie pour former d'autres sels de plomb, et par Van Mons, dans sa Pharmacopée, pour préparer le *baume de plomb*, mélange d'axonge et de ce nitrate liquide.

6. *Oléo-margarate de plomb.* On donne quelquefois ce nom aux *emplâtres de plomb,* quoique le sel double dont il s'agit, et auquel donne lieu la réaction du protoxide de plomb aidé de la chaleur sur les corps gras, ne les constitue pas en entier. Ces emplâtres, en effet, contiennent souvent, en outre, soit du *caproate,* soit du *butyrate,* soit du *sulfate* ou de l'*acétate de plomb,* ainsi que diverses autres substances qui n'y sont qu'à l'état de mélange. Les emplâtres de plomb sont en général préparés avec la litharge, le minium ou la céruse, ces deux derniers souvent ramenés dans ce cas à l'état de protoxyde. D'après Hagen il faut 1 partie d'huile pour dissoudre 1 de céruse, 1 1/2 pour 1 de minium, 2 pour 1 de litharge ; et l'on sait, depuis les recherches de Henry, que les huiles naturellement mucilagineuses ou celles que l'on a rendues telles, donnent des emplâtres peu consistants, que celle d'olive mérite la préférence sur toutes les autres, et que la graisse de porc s'en rapproche à cet égard ; que du reste le minium se combine lentement et mal, que le massicot donne une masse sans cohérence ; qu'enfin la litharge est le plus convenable des oxydes de plomb, et que celle d'Angleterre l'emporte sur celle de Hambourg (Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 290). Voy. plus haut, ce que nous avons dit de ces composés au sujet du protoxide de plomb.

7. *Phosphate de plomb.* Il existe à l'état cristallin dans la nature, mais peu abondamment : on le prépare en précipitant une dissolution de plomb par le sous-phosphate de soude. Ce sel est blanc, fusible, insoluble dans l'eau, soluble à chaud dans les acides hydro-chlorique et nitrique, ainsi que dans la soude caustique. Le docteur Hoffmann de Darmstadt le regarde comme préférable pour l'emploi médicinal à l'acétate, trop décomposable selon lui ; il le donne uni à l'extrait de jusquiame, depuis 1 jusqu'à 15 ou 20 grains par jour, dans la phthisie pulmonaire tuberculeuse (*Bull. des sc. méd.* de Fér., X, 74 ; et *Journ. de chimie méd.*, IV, 231).

8. *Sulfate de plomb.* Ce sel, qui se forme accidentellement quand on étend l'extrait de saturne avec une eau séléniteuse, comme le faisait Goulard, ou qu'on l'associe à l'alun, comme M. Labonnardière de Cremieux l'a conseillé dans le traitement local du ptyalisme, etc., constitue aussi, suspendu dans l'eau, le *lait virginal* de quelques auteurs : cosmétique dangereux, formé par le mélange de l'extrait de saturne et d'une solution alumineuse. C'est un des *magisterium saturni* des anciens pharmacologistes, vanté par Mynsicht et Etmuller dans la phthisie et la fièvre hectique.

9. *Acétates.* On en connaît trois, l'un avec excès d'acide, l'autre avec excès de base, le 3e neutre : ce dernier est inusité ; les deux autres semblent pouvoir se suppléer en médecine dans tous leurs usages, et ont été en effet presque indifféremment expérimentés : le premier, plus constant dans sa composition et moins altérable, semble toutefois devoir être préféré.

Acétate acide de plomb. Ce sel connu généralement sous le nom de *sucre de saturne* ou d'*acétate de plomb cristallisé,* est formé, pour cent, de 20,99 d'acide acétique, 58,71 de protoxyde de plomb, et 14,30 d'eau : il n'existe pas dans la nature. On l'obtient en dissolvant à chaud de la litharge dans un excès de vinaigre, qu'on fait ensuite évaporer et cristalliser : c'est l'objet de grands établissements, dont un, entre autres, assez récemment fondé en Suisse, emploie à sa préparation le vinaigre de bois (*Bibl. brit.*, X, 176). L'acétate dont il s'agit est en petits prismes tétraèdres terminés par des sommets dièdres, agglomérés en masse, d'un blanc brillant, inaltérables à l'air. Sa saveur est douce, un peu astringente. La chaleur le fond, puis le décompose, en réduisant une partie du métal. Soluble en totalité dans l'eau distillée, il est susceptible de dissoudre une certaine quantité d'oxyde de plomb, qui le transforme ou en sous-acétate ou en acétate neutre, plus compacte, moins soluble, en tables opaques et blanches, qu'on obtient aussi par l'action de l'ammoniaque sur la solution de l'acétate acide. Une foule de substances décomposent et précipitent cette solution ; tels sont les alcalis et la plupart des acides, le zinc, etc. ; tous les sulfates, hydro-sulfates, muriates, phosphates, carbonates, tartrates, oxalates, etc., solubles ; les eaux de fontaine et de puits, à raison des sulfate et carbonate qu'elles renferment ; le vin de Bourgogne, à cause des sulfate, sous-carbonate, hydro-chlorate et surtout tartrate qu'il contient ; l'infusion de noix de galle, et la plupart des principes végétaux, ainsi que le lait, le bouillon, la bile, l'albumine, mais non la gélatine.

Cet acétate, employé dans les arts, notamment dans les fabriques de toiles peintes pour la préparation de l'acétate d'alumine, a été proposé par Cadet et depuis par A. Rathelot (*Bull. de pharm.*, IV, 419) pour faire les mèches d'artillerie et des artificiers, et aussi comme décolorant, dernier usage où il n'est pas sans dangers, puisque M. Boudet a constaté la présence du plomb, en assez grande quantité, dans des sirops de miel ou de raisin et des eaux-de-vie ainsi clarifiés (*Journ. gén. de méd.*, XLIV, 321). Purifié par dissolution dans l'eau et cristallisation, en ajoutant un peu d'acide acétique, comme le pres-

Digitized by Google

crivent plusieurs pharmacologistes, c'est, avec le sous-acétate, de toutes les préparations de plomb la plus usitée en médecine, à l'intérieur surtout. Il entre dans un grand nombre de formules connues, telles que le *nitrum saturninum* nommé aussi *poudre tempérante*, où il est uni au nitre; diverses *poudres* et *pilules anti-phthisiques, styptiques*, etc., dont on trouve les formules dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan; associé à des corps gras, il constitue plusieurs *cérats*, *baumes*, *pommades*, *onguents*, *sparadraps saturnins* (*ibid.*); dissous dans l'eau et mélangé à divers sels, qui souvent le décomposent, à l'opium, à certaines teintures, etc., il forme des liquides réputés *astringents*, *résolutifs*, *sédatifs*, *anti-ophthalmiques*, etc. (*ibid.*, 288); dissous à chaud dans le double de son poids de térébenthine, il donne le *baume de saturne* de Crollius, liquide rouge prescrit jadis contre les ulcères malins, la pourriture, etc.; soumis enfin à la distillation, il fournissait un *esprit ardent* (*spiritus saturni*) et une *huile* (*oleum saturni* de beaucoup d'auteurs) employés aussi en médecine, mais qui, ne contenant point de plomb, malgré leur origine, n'appartiennent réellement pas à notre sujet.

Aucun fait n'a démontré jusqu'ici que ce sel, même à dose assez élevée, soit vraiment toxique pour l'homme : aussi son action vénéneuse, longtemps admise presque généralement, semble-t-elle, comme on le verra plus loin, devoir être presque révoquée en doute, ou se borner, dans quelques cas, rares d'ailleurs, à produire une espèce particulière de collique plus pénible que dangereuse. Employé quelquefois à l'extérieur en solution dans l'eau, mais moins souvent que le sous-acétate, il a surtout été expérimenté à l'intérieur, depuis la dose d'un à deux grains jusqu'à celle d'1/2 scrupule par jour, ou même davantage, en qualité de *sédatif*, d'*anti-aphrodisiaque*, d'*astringent*, d'*anti-phthisique* surtout, comme on le verra au sujet des applications thérapeutiques des remèdes saturnins. La facilité avec laquelle le décomposent un grand nombre de corps devrait engager à ne le donner qu'en solution dans l'eau distillée, et a porté, ainsi que nous l'avons dit ci-contre, le docteur Hoffmann à lui substituer le phosphate de plomb, dans le traitement de la phthisie.

Sous-acétate de plomb. Ce sel, nommé aussi *acétate de plomb liquide*, *extrait de saturne de Goulard*, *vinaigre de saturne*, et plus communément encore *extrait de saturne* (nom donné à tort par M. Fée et d'autres pharmacologistes à la simple solution aqueuse de l'acétate acide de plomb), se présente sous la forme d'un liquide épais, visqueux, difficilement cristallisable, dont l'*oleum saturni* de Crollius semble être peu différent. On l'obtient en faisant bouillir de la litharge, soit avec le double de son poids de vinaigre, filtrant et évaporant jusqu'à 30° de l'aréomètre de Baumé, soit avec 3 parties d'acétate de plomb dissoutes dans 9 d'eau (rien de plus variable du reste que ce composé dans les diverses Pharmacopées; quelques-unes même l'offrent dans deux degrés de concentration et sous une foule de noms différents : évaporé à siccité, c'est l'*extrait sec de saturne* de Goulard). Ce sous-acétate verdit le sirop de violette; il est décomposé par l'eau commune, comme l'acétate acide, en acétate neutre soluble, et en sous-acétate au maximum d'oxyde (*oxyde de plomb hydraté* de certains auteurs), qui se précipite de la liqueur, devenue ainsi laiteuse et connue dans cet état sous les noms d'*eau végéto-minérale*, *eau de Goulard*, *eau de Saturne*, *eau blanche* (formée communément de : eau commune, 2 livres; extrait de saturne, 1/2 once; eau-de-vie, qu'on retranche quelquefois, mais qui donne à la liqueur une saveur plus saccharine, 2 onces); il ne tarde pas non plus à l'être par l'eau distillée elle-même, par l'intermède de l'acide carbonique de l'air, acide directement utilisé dans les arts, comme nous l'avons dit plus haut, pour la préparation du blanc de plomb du commerce ou sous-carbonate de ce métal. L'extrait de saturne qui a été préparé avec du vinaigre rouge précipite immédiatement par l'eau distillée, à cause des malate et tartrate de plomb qu'il contient. Du reste, toutes les substances qui décomposent l'acétate acide de plomb décomposent également le sous-acétate.

Les usages médicinaux de ce sel, à l'extérieur surtout, est constamment étendu dans un liquide abondant, pour le traitement des affections du domaine de la chirurgie, où Goulard et Theden l'ont singulièrement prodigué, sont fort nombreux et presque populaires. C'est la base d'une foule de liquides et d'autres composés magistraux et officinaux, réputés *rafraîchissants*, *astringents*, *résolutifs*, *discussifs*, *calmants*, etc., très-employés, après l'usage des antiphlogistiques, en lotions, en fomentations, en injections, en cataplasmes, etc., dans les cas d'érysipèles, d'érythèmes, de piqûres d'insectes, de dartres; et aussi dans le traitement des contusions, des plaies, des ulcères, des tumeurs de toutes sortes, dans le relâchement du rectum (Dupuytren) et des autres membranes muqueuses, et même, comme simple cosmétique, dans la toilette des femmes surtout. M. Guersent dit que l'eau végéto-minérale diminue la sensibilité et augmente la tonicité des parties auxquelles on l'applique; qu'elle convient dans la dernière période surtout de l'ophthalmie, de l'angine pharyngienne, des catarrhes de l'urèthre et du vagin, etc.; que du reste elle n'est pas plus répercussive que les autres topiques, opinion contraire à celle de la plupart des auteurs, qui la regardent comme souvent dangereuse, à celle notamment de Desbois de Rochefort qui attribue le développement de la phthisie, dans quelques cas, à l'emploi inconsidéré de ce liquide, contre les érysipèles chroniques, les dartres, etc. L'eau végéto-minérale a été aussi administrée quelquefois à l'intérieur en qualité d'*astringent*, dans les cas de diarrhée, d'écoulement chronique, d'incontinence d'urine, de dartres, etc., par Goulard surtout qui la formait alors de 12 à 15 gouttes d'extrait de saturne par pinte de liquide, à boire dans la journée. Quoiqu'il faille toujours en

Digitized by Google

user avec précaution, Desbois de Rochefort a vu un verre de cette eau, très-chargée, prise pour de l'orgeat, ne causer aucun accident, et Dusaussoy, cité par M. Labonnardière, a observé un fait analogue. L'extrait de saturne formait la base de la *teinture de Garmann*, recommandée contre la phthisie, et qui n'est qu'une sorte d'eau végéto-minérale. Dans ces derniers temps il a été quelquefois administré à l'intérieur, en potion ou par gouttes sur du sucre, dans les mêmes cas que l'acétate cristallisé. Il paraît être vraiment vénéneux. Il entrait aussi dans l'*onguent nutritum* ou *beurre de saturne*; et, associé aux corps gras, il constituait le *cérat de saturne* et le *baume de saturne* de Goulard, ainsi qu'une foule de *sparadraps*, *pommades*, *onguents*, *bougies* et autres compositions emplastiques qu'il serait trop long d'énumérer (voy. la *Pharm. univ.* de M. Jourdan, II, 278).

VI. *Action du plomb et de ses composés.* Il ne s'agit pas ici des *vertus* qui leur ont été attribuées contre une foule d'affections morbides, mais des effets immédiats, soit physiologiques, soit toxiques qu'ils sont aptes à produire. Ceux-ci paraissent varier suivant les voies d'introduction, les doses, et, jusqu'à un certain point, la nature des composés. Les sels solubles passent en général pour très-actifs; les oxydes, les sels insolubles, le chlorure pour l'être moins; le plomb à l'état métallique pour inerte en quelque sorte. 1° Introduits sous forme de vapeur, de poussière; absorbés par la peau, les membranes muqueuses; ingérés enfin, mais à petite dose et dissous, ou même à grande dose, pourvu que l'absorption s'en opère, ces corps, tantôt ne produisent aucun phénomène sensible, tantôt agissent à la manière des sédatifs, notamment sur le système circulatoire (*Journ. méd. de la Gironde*, I, 85): tantôt, si l'action surtout en est longtemps continuée, provoquent des coliques, des vomissements, divers accidents nerveux, sans laisser toutefois, sauf les cas de complication, aucune autre trace de leur action qu'un rétrécissement plus ou moins marqué des gros intestins, du colon surtout, dû probablement à l'action spéciale qu'ils exercent sur les systèmes musculaire et surtout nerveux de ces organes. Leur présence dans l'économie n'a même jamais été constatée dans ce cas, circonstance peu favorable aux théories chimiques émises sur le traitement de ces accidents. 2° Pris à haute dose, à l'état solide surtout, ces mêmes agents peuvent enflammer, corroder l'estomac et les intestins, agir à la manière des poisons irritants, déterminer même la mort en quelques heures: 2 gros 1/2 d'acétate de plomb sont constamment mortels pour les chiens (Orfila). M. Kerkhoffs (*Journ. univ. des sc. méd.*, décembre 1820; et *Journ. gén. de méd.*, LXXIV, 414) a vu une quantité, non déterminée, d'extrait de saturne causer la mort en trois jours. L'acétate dans ces cas peut être retrouvé et constaté chimiquement, soit dans les voies digestives (Kerkhoffs), soit dans les veines mésaraïques et spléniques (Tiedemann et Gmelin). 3° Introduits dans les veines, leur action est analogue, quoique plus lente et moins intense d'ailleurs, suivant M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 650), à celle de beaucoup d'autres poisons minéraux. M. B. Gaspard (*Journ. de physiol.* de M. Magendie, I, 284) qui regarde l'acétate de plomb comme un poison lent et insidieux, toujours dangereux quand il n'est pas décomposé, et qui ne doit être employé en médecine à aucune dose, lui attribue aussi un peu d'action sur les poumons.

Les conditions d'après lesquelles, chez l'homme en particulier, les préparations saturnines peuvent agir ou ne pas agir de manière à provoquer des accidents et des lésions morbides, sont du reste assez peu connues encore: de là le profond dissentiment qui règne entre de bons observateurs sur leur utilité médicinale. Tandis en effet qu'une foule de praticiens citent des preuves incontestables des graves dangers que présentent ces préparations, même les plus douces, et veulent en conséquence bannir totalement le plomb de la matière médicale, surtout pour l'usage interne; d'autres, au contraire, ont donné à haute dose les sels de plomb, même les plus actifs, sans jamais en observer d'inconvénients. Tels sont: M. Fouquier, qui a prescrit l'acétate cristallisé jusqu'à la dose de 12 grains par jour contre les sueurs des phthisiques; M. Dupuytren, qui l'emploie plus hardiment encore; Rivière, cité par Goulin, qui, dans ses *Observations*, dit l'avoir donné à la dose de 2 gros; M. Gardner (*The London med. and phys. journ.*, juill. 1830) qui conclut de ses expériences que ce sel, même à dose d'un gros à une demi-once, ne produit aucun effet immédiat quelconque; enfin un grand nombre d'autres, parmi lesquels nous devons nous ranger, qui, sans en élever autant les doses, ont toutefois donné ce sel avec bien moins de retenue que n'oseraient le faire la plupart de ceux qui ne l'ont pas expérimenté.

Peut-être la cause de cette apparente contradiction n'est-elle que dans la différence même des doses, et est-ce un fait de plus à joindre à ceux que nous a révélés la pratique de Rasori. Les cas les plus fréquents et les plus remarquables d'accidents produits par le plomb sont, en effet, généralement, ceux où ce corps, pénétrant dans l'économie en très-petite quantité à la fois, mais d'une manière en quelque sorte continue, semble l'imprégner tout entière ou du moins attaquer peu à peu l'intimité de nos parties, et porter enfin spécialement son action sur les systèmes nerveux et musculaire de la vie organique. Ainsi s'expliquerait comment les vapeurs que le plomb exhale lorsqu'il est fondu; la poussière chargée des molécules de ce métal, au milieu de laquelle vivent ceux qui le travaillent; les particules que répandent les huiles siccatives, la céruse et le blanc de plomb employés en peinture; la faculté qu'a le plomb, au contact de l'air et de l'eau, de passer à l'état d'hydrate ou de carbonate acide de plomb soluble dans ce liquide (voy. Orfila, *Toxic. gén.*, I, 650, qui cite des faits observés ou recueillis par Bourdelin, Van-troostwyk, Van Swieten, Wall, *Plenck*); sa solubilité dans les acides, même faibles, les boissons aigrelettes, certaines solutions salines, et, à l'état d'oxyde

Digitized by Google

dans les corps gras (*Journ. gén. de méd.*, CV, 25), le vin dont trop souvent il a servi à pallier l'aigreur; la facile altérabilité des mauvaises poteries sous l'action de divers agents, etc., produisent journellement des accidents plus ou moins graves, notamment des coliques sourdes dont souvent la cause reste longtemps ignorée, et qui constituent une sorte d'empoisonnement lent. Quand ces douleurs sont plus vives, s'accompagnent de rétraction du ventre, que la pression soulage ordinairement, avec constipation, anorexie, insomnie, anxiété extrême, c'est la *colique saturnine*, proprement dite, nommée aussi *colique de plomb, des peintres*, etc., signalée depuis Hippocrate, par une foule d'écrivains célèbres, Henckel, Stoll, Tissot, Bordeu, Sauvages, etc.

Ces phénomènes ont été souvent observés aussi à la suite de l'usage des préparations de plomb employées comme médicaments; leur apparition même a été regardée par quelques observateurs (Heinrich de Cœthen; voy. *Journ. d'Hufeland*, décembre 1818) comme un indice favorable de succès dans le traitement de la phthisie, l'acétate de plomb n'ayant point d'action toxique tant que le mal existe. C'est ainsi qu'on les a vus produits, soit par l'usage interne du plomb, comme le rapportent James pour le traitement des fleurs blanches (*Dictionnaire de médecine*, II, 837, art. Bellon), Tissot, dans trois cas de phthisie, Marteau (*Des érysipèles, des maux de gorge*, etc., p. 97), M. Fizeau (*Revue méd.*, II, 196), outre les exemples nombreux cités par J.-F. Gmelin (*Apparat. medic.*, I, 366) chez les animaux (voy. aussi *Journ. de méd.* de Leroux, XXIII, 318, où 4 gros de litharge ont produit chez un chien la colique saturnine) et chez l'homme; soit par son application externe, notamment dans les cas de plaies très-étendues, avec abondante suppuration : voy. les exemples cités par J.-F. Gmelin (*ibid.*, I, 364) et par M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 630); le fait d'Obertеffer rapporté par N.-P. Anquetin (Injection d'eau de Goulard), etc., exemples du reste qui ne nous semblent pas tous suffisamment constatés.

Il n'est point de notre objet de rappeler et les nombreuses recherches auxquelles a donné lieu la *colique de plomb*, et les moyens variés qu'on lui a tour à tour opposés. Nous dirons seulement que longtemps traitée avec succès par les drastiques dont l'efficacité n'est pas douteuse (voy. sur ce *traitement*, dit *de la Charité*, la *Mat. méd.* de Desbois de Rochefort, I, 265, éd. de 1793, et l'ouvrage spécial que l'un de nous a publié sur la *colique métallique*), nous avons vu essayer de nouveau contre elle, dans ces derniers temps, et les anti-phlogistiques, déjà vantés par De Haen, Bordeu et Tronchin; et l'opium, que préconisent M. Luzuriaga et M. Bricheteau (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1832); et certains épithèmes et anti-spasmodiques (Ranques, *Ann. de la méd. physiol.*, IX, 464 et XI, 665); puis (d'après des vues chimiques, et à l'exemple de Navier qui avait indiqué les sulfures alcalins) l'hydrogène sulfuré (Chevallier et Rayer, *Journ. gén. de méd.*, CII, 198), jadis proposé par Fothergill (voy. l'*Appar. méd.* de J.-F. Gmelin, I, 389); enfin tout récemment, soit l'alun, signalé déjà par Grasswis, que cite et combat Desbois de Rochefort, expérimenté par M. Kapeler et par M. Gendrin, soit surtout la limonade sulfurique, indiquée naguère par ce dernier comme vraiment spécifique.

Quant au traitement des empoisonnements aigus produits par les préparations saturnines, notamment par les acétates de plomb, il consiste à provoquer le vomissement par des boissons abondantes, chargées de quelques gros par pinte d'un sulfate soluble (les sulfates de soude et de magnésie en particulier), le sulfate de plomb qui en résulte n'étant pas vénéneux, même à assez haute dose; et à remédier par les anti-phlogistiques aux accidents inflammatoires qui peuvent survenir. Plusieurs autres spécifiques ont été proposés, savoir : les sulfures (Navier), dont M. Orfila conteste l'utilité, tout contrepoison devant pouvoir être donné à haute dose sans inconvénient; les eaux hydro-sulfurées (A. Chevallier et Rayer, cités plus haut) déjà expérimentées en 1819 et 1826 par M. A. Chevallier; le sucre qui, d'après M. Reynard, semble décomposer l'acétate de plomb, des pains de sucre imprégnés accidentellement d'extrait de saturne n'ayant causé aucun accident (*Journ. de pharm.*, IX, 359); le lait, etc.

VII. *Application thérapeutique*. Le plomb et ses composés, regardés jadis, en général, comme *froids, sédatifs, calmants, adoucissants, astringents, répercussifs*, et à haute dose comme éminemment *toxiques*, ont été tour à tour préconisés par les uns et vivement combattus par les autres. Leurs usages thérapeutiques sont assez distincts pour être partagés ici en deux articles :

1. *A l'état de métal* le plomb passe aujourd'hui pour n'être pas vénéneux (M. Orfila), quoique souvent la colique métallique semble ne pas reconnaître d'autre cause que l'inspiration de ses vapeurs : un chien en a pris impunément 3 onces 6 gros (*Journ. de méd.* de Leroux, XXIII, 318). Il peut, sans inconvénient pour les usages économiques et pharmaceutiques, être allié à l'étain, même à parties égales, d'après Proust (*Ann. de chimie*, LVII, 84), à cause de la plus grande altérabilité de celui-ci; cet alliage lui-même, pris à l'intérieur à dose assez forte, a paru d'ailleurs innocent. Mais le plomb ne saurait, sans danger, être employé seul, à cause de sa solubilité dans les acides, de la facilité avec laquelle l'air et l'eau elle-même l'altèrent, etc. : les boîtes de plomb dans lesquelles on renferme le tabac à priser sont très-promptement attaquées par cette poudre, comme l'avaient déjà vu Remer, Scherer, Hofheim; il s'y forme des acétate, carbonate et hydro-chlorate de plomb, dont M. A. Chevallier (*Journ. de chimie méd.*, 1831, p. 242) a trouvé de 6 à 30 grains par livre, et auxquels il attribue une inflammation des narines suivie de resserrement, qu'il éprouvait chaque fois qu'il changeait de tabac, ayant l'habitude de vider exactement la boîte de plomb dans sa tabatière.

Digitized by Google

Les Arabes cautérisaient, dit-on, avec le *plomb fondu* les *plaies* des amputations, pour prévenir l'hémorragie. Van-Helmont et depuis Naudeau (*Journ. de méd.*, LXIV, juin 1785) ont fait avaler des *balles de plomb* dans des cas d'*ileus* (ce dernier en a donné 14 avec succès).

Le *plomb laminé* a été employé par Avicennes, Amatus Lusitanus, A. Paré, Jonston, Ettmuller (cités par J.-F. Gmelin, *Apparat. médic.*, I, 390) sous forme de ceinture, comme *anti-aphrodisiaque*, surtout dans les cas de *pollutions nocturnes*, et aussi en applications pour résoudre les engorgements glanduleux. Desbois de Rochefort dit que des *lames de fer* très-minces *enduites de plomb* et appliquées sur le *cancer ouvert*, en modèrent le plus souvent les douleurs. L. Heister appliquait sur les mamelles squirrheuses, pour en prévenir la dégénérescence, une *lame de plomb imprégnée de mercure*, moyen employé aussi jadis sur les *ulcères*, les *plaies*, et contre les *hémorragies traumatiques* (J.-F. Gmelin, *l. c.*, I, 390. Voyez aussi Guy de Chauliac, *Grande chirurgie*, *tr.*, 4, 1598; et A. Paré, *livre* XIII, *ch.* 4).

De simples *feuilles de plomb* ont été récemment proposées par M. J.-H. Reveillé-Parise, dont les essais remontent à 1809 (*Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 428, et C, 161), pour remplacer la charpie et le cérat dans le pansement des *plaies* et des *ulcères* qui tendent à se cicatriser, c'est-à-dire après la période d'irritation, notamment dans les *brulûres*, les *plaies des vésicatoires* à la suite des maladies, les *dartres* et *érysipèles* qui suppurent, les *plaies avec perte de substance musculaire*, les *cicatrices* qui se déchirent facilement, et les *ulcérations des extrémités engorgées*; moyen simple, propre, commode, et très-économique, puisqu'il suffit pour le pensement d'enlever tous les 3, 4 ou 5 jours la feuille de plomb, qu'on lave et réapplique ensuite, en la maintenant par des bandelettes de sparadrap ou par des compresses et une bande : l'action, dit l'auteur, en est purement mécanique, car les feuilles d'étain, d'or, d'argent, ne sont pas moins efficaces. Ses avantages ont été confirmés par MM. Demours pour *borner des vésicatoires* (*ibid.*, 187), Gendrin dans un *ulcère* suite d'exfoliation du tibia (*ibid.*), J. Cloquet dans les *ulcères atoniques* des jambes (*Nouv. bibl. méd.*, 1827, I, 475), L.-E. Trovati (*Annali univ. di med.* d'Omodei, octobre 1827; et *Journ. gén. de méd.*, CII, 385) dans les mêmes circonstances, et A. Menou (*Arch. gén. de méd.* : voy. *Nouv. bibl. méd.*, 1828, II, 408) dans les *ulcères* de toute nature; enfin par MM. Yvan et Ribes contre les *ulcères anciens* et la *pourriture d'hôpital*, en y joignant le bandage compressif (*ibid.*, 389) : M. Yvan a vu cet agent diminuer les douleurs, combattre la disposition érysipélateuse, affaisser les bords des ulcères, modifier la suppuration, produire enfin des cicatrices unies et solides; tandis que M. Pamard, qui n'en a pas été satisfait et donne la préférence aux pansements permanents (*Trans. méd.*, VII, 310), lui reproche de trop ramollir les bords et de tenir les plaies constamment humectées de pus, ce qui s'oppose à la dessiccation des bourgeons charnus.

Quant à l'usage que font les dentistes, soit du plomb réduit en *feuilles minces*, pur ou *allié à l'étain*, soit de l'*alliage de d'Arcet*, fusible à la température de l'eau bouillante, pour plomber à froid ou à chaud les *dents cariées*; à l'emploi qu'on peut faire de ce dernier composé pour certaines *injections anatomiques*; aux applications des *fils de plomb*, en chirurgie, comme *ligature*, etc., nous ne devons que les signaler en passant. Ajoutons enfin que, réduit en *poudre* impalpable ou en *limaille*, le plomb a été conseillé par Boerhaave comme *absorbant* (*Journ. de pharm.*, 1825, p. 169), et, au rapport de J.-F. Gmelin (*l. c.*), employé non-seulement à l'extérieur, contre les *érosions rebelles* de la peau, mais aussi, témérairement à l'intérieur, contre les *fleurs blanches*, le *flux de sang*, la *syphilis* et la *goutte*.

2. *A l'état d'oxyde*, et surtout *de sel*, le plomb a été beaucoup plus expérimenté que sous forme métallique : ce qui nous reste à dire de ses usages dans une foule de maladies, doit donc s'entendre particulièrement de ces divers composés, et surtout de l'acétate acide de plomb ou sucre de saturne, celui de tous dont l'administration est la plus simple, semble de plus exempte d'inconvénients, et a été le plus préconisée. On compte en effet parmi ses partisans plus ou moins déclarés, Paracelse, Tachenius, O. Crollius, N. Seerup, Fuller, Mynsicht, Ettmuller, F. Hoffmann, Dolæus, Zwinger, Potier, Wedel, Riedlin, Hundertmarck, S.-G. Vogel, Cullen, White, Saxtorph, Tissot, etc., outre le grand nombre d'écrivains plus récents dont nous allons spécialement signaler les travaux; l'espace nous manque en effet pour rappeler ici les observations si nombreuses des médecins antérieures à ce siècle : elles ont d'ailleurs été fort bien résumées dans l'*Apparatus medicaminum* de J.-F. Gmelin (I, 396 à 419), cité à chaque instant dans notre article.

Fièvres, phlegmasies et *affections cutanées*. Si des médicaments saturnins ont été rarement conseillés dans la 1re de ces trois classes de maladies, car nous ne voyons guère que Ettmuller, Crollius, Lieutaud et Beguin qui l'indiquent, soit contre les fièvres d'accès, soit en général contre les affections fébriles, ou enfin contre les fièvres pestilentielles mêmes (J.-F. Gmelin, *l. c.* I, 417), ils ont en revanche été prodigués dans les deux autres. Nous avons indiqué plus haut l'emploi extrêmement fréquent des solutions d'acétate de plomb, plus ou moins étendues (l'eau végéto-minérale surtout), souvent associées à l'opium et employées à l'extérieur, comme *rafraîchissant*, *résolutif*, *sédatif*, *astringent*, en lotions, en fomentations, en cataplasmes, etc., dans les cas d'*érythèmes*, d'*érysipèles*, de *brûlures*, de *dartres*, d'*ulcères* de toute nature, même *scrophuleux* (Aikin) et *syphilitiques* (Aurran fils); contre les *tumeurs* de toutes sortes : l'*orchite*, où Bell l'unissait à la ciguë, la jusquiame et l'opium, le *squirrhe*, le *cancer* même, où des bains contenant

Digitized by Google

1 once d'acétate, ont offert une action sédative marquée (*Nouv. bibl. méd.*, 1826, IV, 193); ainsi que dans le traitement de l'*ophthalmie chronique*, du *prolapsus* de l'*iris* (Bell), de l'*angine ordinaire* (ni inflammatoire, ni catarrhale, selon Salchow), etc. (voy. J.-F. Gmelin, *l. c.*, I, 412 et suivantes). Nous ajouterons que dans l'*angine couenneuse*, M. Girouard a vu l'acétate de plomb cristallisé, plus actif, selon lui, que l'extrait de saturne, agir plus promptement et d'une manière plus durable que l'alun, pour diminuer l'épaisseur des fausses membranes, qu'entraîne ensuite la suppuration (*Journ. gén. de méd.*, CIII, 305; et *Trans. méd.*, X, 182); que ce sel a été employé pour toucher les *aphthes*, par Chaussier, par Baumes (Anc. *Journ. de méd.*, LV, 121), dans une épidémie variolique de mauvais caractère, etc., à l'exemple d'O. Crollius.

Flux. Regardées comme de puissants astringents, les préparations saturnines ont été fort préconisées, en général, contre les *flux séreux, muqueux, sanguins* même, soit en injection, soit à l'intérieur, dans les cas de débilité surtout: cette action semble à M. Gardner (Mém. cité) la mieux constatée de celles qu'on attribue à l'acétate de plomb.

Paracelse l'a recommandé, en général, dans les cas d'*hydropisies*.

M. Labonnardière père, de Crémieux (*Journ. gén. de méd.*, XII, 369), employait avec succès, en gargarisme, contre la *salivation mercurielle*, un composé de 2 onces d'extrait de saturne, et de 1 gros d'alun avec 4 onces (ou plutôt 4 livres) d'infusion de sauge; réduit par M. Sommé, d'Anvers, au mélange d'une once d'extrait de saturne et de 2 livres d'eau (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, 1823, p. 315, et *Gaz. de santé* du 15 mai 1823); expérimenté avec succès, par Cœli, médecin suédois (*Journ. de méd.* de Corvisart, XXVI, 100), par M. Brachet de Lyon) *De l'Opium*, etc., 1828, p. 69), qui lui reproche toutefois de noircir les dents; et trouvé au contraire sans avantage par Cullerier qui, il est vrai, l'employait à plus petite dose, par M. Levrat-Perrotton, etc.

Administré, après l'usage des évacuants, dans la *dyssenterie* (où Goulard l'avait déjà prescrit), par le docteur Ewal de Washington (*Med. and. phys. Journ. of London*, XXII, 350), cité et combattu par MM. Fournier et Vaidy (*Dict. des sc. méd.*, X, 384), l'acétate de plomb y a paru bien indiqué à M. Gardner (Mém. cité), mais à grande dose et suivi d'un purgatif, quand l'opium n'a pas réussi. Donné aussi en lavement, avec addition d'un peu d'eau-de-vie camphrée, dans l'*inflammation gangréneuse des intestins* (Adair, cité dans le *Dict. des sc. méd.*), ce sel a surtout été vanté dans la *diarrhée chronique*, soit par le même Ewall, soit par Archer et Harris (voy. aussi le *Journ. de méd.* de Leroux, XVIII, 311): M. Barbier lui-même (*Dict. des sc. méd.*, XIII, 569), dit en avoir obtenu des succès remarquables dans des cas de diarrhée, pour diminuer l'irritation, et cicatriser les ulcérations superficielles qui l'entretenaient. A. Harlan paraît l'avoir employé aussi avec avantage, associé au calomel et à l'opium, contre le *ténesme*, la *dyssenterie* et le *choléra*; mais ceux qui l'ont récemment expérimenté dans le *choléra épidémique* (notamment M. Dupuytren qui avait cru pouvoir en préconiser d'avance l'utilité, à la dose de 10 à 20 ou 25 grains par jour, dans une décoction de têtes de pavots, d'après les bons effets qu'il en obtient, dit-il, dans le *choléra sporadique*), n'ont point eu à s'en louer. Quant à l'emploi connu de ce sel dans la *leucorrhée*, la *gonorrhée*, où il a été employé en injections et même à l'intérieur par une foule de médecins (Cribb, J. Hunter, Girtanner, Michaëlis, Thuessink, Salchow, etc.), dans l'*ardeur d'urine* et le *flux involontaire de semence* (P. Hermann, Goulard), qui s'y rattachent sans doute, dans les accidents causés par l'emploi des *cantharides* (Lefèvre, anc. *Journ. de méd.*, mai 1753), etc., il serait superflu de nous y arrêter.

Il n'en est pas de même de ses applications dans les cas d'*hémorragies graves*, genre d'affections où il paraît avoir été souvent efficace, et où Stroem a particulièrement vanté son efficacité. Sans parler en effet des *pertes de sang par le fondement*, où Ewe, de Washington, l'a vu réussir; de l'*hématémèse* où il ne lui a pas semblé moins utile, donné à l'énorme dose de 35 grains en 12 heures (*Journ. de méd.* de Leroux, XVI, 383), et où déjà Pitcarn l'avait recommandé (*Elém. méd.*, p. 169, in-4°, 1718); de l'*hémoptysie asthénique* où Reynolds a donné la teinture anti-phthisique de Michaëlis, et Amelung un mélange d'opium et d'acétate de plomb (*Journ. univ. des sc. méd.*, XIV, 267); nous rappellerons ce que nous disions plus haut, que, suivant Pallas, l'usage du blanc de plomb peut empêcher le retour périodique des *règles*, et ainsi s'opposer à la conception; et nous ajouterons que l'acétate de plomb cristallisé a été trouvé fort efficace dans la *métrorrhagie* par divers observateurs, tels que Shaw qui l'a conseillé à grande dose dans les *ménorrhagies* suite de l'accouchement; Baker qui le prescrivait dans le même cas avec l'opium; Reynolds qui employait la teinture anti-phthisique; P. Carigain qui l'associait à l'alun, aux roses rouges, etc. (*Journ. de méd.* de Leroux, XVIII, 311); Ewel de Washington (9 grains), etc.: M. Gardner (Mém. cité) regarde ce sel comme surtout indiqué dans les cas où l'hémorragie est passive et accompagnée d'un excès de sensibilité et d'irritabilité.

Catarrhe pulmonaire, pleuro-pneumonie et *phthisie*. C'est dans ces affections que l'usage interne de l'acétate de plomb, ordinairement combiné à l'opium, a été le plus vanté, et qu'il serait le plus à désirer aussi de le trouver efficace. Son utilité contre le *catarrhe chronique*, avec expectoration abondante, attestée par J.-H. Kopp, qui l'associait au *Phellandrium aquaticum*, A. Osann, Gistren et Wolf (*Journ. compl., du Dict. des sc. méd.*, XIV, 267), etc., paraît assez bien établie. Mais il n'en est pas encore de même, malheureusement, de celle qu'il peut offrir dans la *pleuro-pneumonie*, malgré

Digitized by Google

le fait cité dans le *Journal médical de la Gironde* (I, 85), et surtout dans la *phthisie* proprement dite; une multitude d'observateurs, cependant, se prononcent en sa faveur contre cette grave maladie; tels sont : Michaëlis, un des premiers qui l'aient expérimenté et qui en faisait la base de sa *teinture anti-phthisique* (*De Phthisi*, Lipsiæ, 1658, in-4°), administrée à la dose de 10 à 30 gouttes; mais qui d'après Cnopf (J.-F Gmelin, *Appar. medic.*, I, 411), contenait plutôt de l'acétate de fer que de l'acétate de plomb; Hornn (*Ann. de méd. d'Altembourg*, voy. *Bibl. méd.*, XXI, 133), qui l'a donné à très-haute dose; Hildebrand, qui a obtenu 4 guérisons sur 17 cas (*Journ. gén. de méd.*, mai 1809); Ettmuller, Mynsicht, qui le donnaient avec le baume de soufre; et, plus récemment, J.-H. Koop, de Hanau (*Lettre du 30 août 1809, à la Soc. médic. d'émul.*), qui veut qu'on le prescrive hardiment, qu'on administre en même temps les toniques et les nourrissants, et qui l'a vu faire cesser promptement les sueurs, diminuer la sécrétion purulente et guérir, toutes les fois que le mal n'est pas trop avancé; Hufeland (voy. *Bibl. méd.*, L, 393; LV, 250; LXII, 98); Wolf, de Varsovie (*ibib.*, XLV, 114, et LI, 104); Heinrich, à Cœthen, qui regarde l'apparition de la colique de plomb comme l'indice de l'action efficace du remède (*Journ. d'Hufeland,* décem. 1818); Amelung, médecin de l'hôpital militaire de Darmstadt, qui en donne de 1 à 4 grains seulement (*Bull. des sc. méd.*, I, 219); Valentin, qui rapporte, dans son *Voyage médical en Italie,* que, de 20 phthisiques traités par un médecin de l'hôpital des incurables, à Naples, 3 ont guéri; G. Harke (voy. *Bibl. méd.,* LXVII, 62), qui, le croyant propre à diminuer l'irritabilité morbide des poumons ulcérés, en a pris 42 grains en 23 jours contre une toux sèche, violente, opiniâtre, avec titillation de gorge et douleurs pongitives de la poitrine, et qui l'a plusieurs fois administré, entre autres dans un cas de phthisie avec vomique et empyrème : Lenz (voy. *Bulletin des sciences médicales* de Férussac, XVII, 369), qui le regarde comme spécifique dans la phthisie ulcéreuse, c'est-à-dire la pneumonie chronique passant à la suppuration; Schneider, d'Ettenheim, qui l'a porté avec succès jusqu'à la dose de 14 grains par jour (avec de l'opium); Hoffmann, de Darmstadt, qui a proposé de substituer le phosphate de plomb à l'acétate, trop altérable selon lui, etc.

Le seul avantage qu'en aient obtenu beaucoup d'observateurs, c'est de faire cesser les *sueurs colliquatives*, si importunes dans cette maladie et si ordinaires aux jeunes gens surtout, comme l'avaient observé les premiers G.-W. Wedel, Ettmuller, Pringle, etc., et comme l'ont vu depuis Amelung, J.-H. Koop cité plus haut, et surtout M. Fouquier (*Bull. de la fac.*, 1819, VI, 441), suivi par M. Heller et plusieurs autres. La plupart, du reste, ont trouvé ce sel sans inconvénient, même à haute dose; quelques gros sont en général nécessaires pour un traitement. M. Fouqnier, qui l'a expérimenté sur 15 malades (voyez l'ouvrage de M. Ratier), n'a jamais observé ni constipation, ni coliques ou autres accidents, quoiqu'il l'ait donné depuis 1 jusqu'à 12 et 14 grains en 24 heures, en augmentant chaque jour d'un grain : aussi le dit-il plus redouté que redoutable. Cependant, M. Ranque, qui l'a essayé sur 40 malades, l'a vu constamment à la dose de 1/2 grain à 1 grain seulement, supprimer au quatrième ou cinquième jour l'expectoration et causer des angoisses inexprimables qui l'ont forcé d'y renoncer (*Bull. des sc. méd.*, V, 49); M. Boisseau a vu aussi une faible dose de ce médicament faire cesser, il est vrai, les sueurs, mais augmenter la toux, l'oppression, et déterminer une gastro-entérite, etc. Voyez ce que nous avons dit plus haut, sur l'influence probable des doses.

Affections nerveuses. L'acétate de plomb a été vanté contre ces maladies en général, par Saxtorph, A.-T. Fayermann, etc. Gardner (mémoire cité), l'a trouvé des plus utiles dans les *douleurs nerveuses* idiodathiques, sans complication inflammatoire; mais donné largement, notamment dans les *névralgies des organes internes*, non accompagnées de fièvre : maladies peu connues, dit-il, et d'une durée indéfinie. Tachenius et Hoffmeister l'employaient dans la *toux sèche* et *convulsive*. M. Levrat-Perrotton rapporte quatorze exemples de succès de l'acétate de plomb (par pilules de 1/2 grain) et du sous-acétate (12 gouttes dans une potion), associés, il est vrai, à divers anti-spasmodiques, dans les *névroses du cœur* ainsi que dans l'*hystérie*, dernière affection où le fait avancé par Pallas lui a servi d'indice, et où Saxtorph l'avait déjà prescrit à petite dose. Shaw en donnait jusqu'à 1/2 scrupule, Lieutaud, de 2 à 8 grains dans la *nymphomanie*, où Galien avait vanté déjà son efficacité, et où M. Hufeland l'a vu utile, ainsi que dans un cas de squirrhe de l'utérus avec exulcération de son col (*Bibl. méd.*, L, 398). Morgagni (*De sedibus*, etc., *epist.* VIII, n° 10), devancé par Ettmuller, dit avoir obtenu de bons effets, dans la *mélancolie*, du sucre de saturne, administré avec prudence; Tachenius le recommande contre l'*hypocondrie*. Dans l'*épilepsie*, où J. Agricola avait signalé son efficacité, il a été surtout préconisé aux États-unis par Rush, qui le faisait prendre aux enfants à la dose de 2 grains trois fois par jour (*Ann. clin. de Montp.*, 1806, p. 301; Coxe, *Americ. dispens.*, 376, cite les tomes I et II du *Philad. med. museum*), et par le docteur J. Eberle (*Med. reposit.*, New-Yorck, fév. 1815; et *Gaz de santé,* du 21 avril 1817), dans un cas où le mal revenait périodiquement toutes les pleines lunes (on en donna 3 gr. soir et matin avec une cuillerée d'huile d'olives, trois jours de suite avant chaque pleine lune : 30 grains en tout suffirent). A.-T. Fayermann, de Norwick (*Bull. des sc. méd.* de Fér., III, 291), Dugas (*Journal de chimie méd.*, IV, 506), Chatard père, médecin à Baltimore, citent aussi chacun un cas de succès dans l'*hydrophobie* déclarée: le premier a donné l'extrait de saturne par 35, 40, 45 gouttes sur du sucre, de trois heures en trois heures pendant deux jours, et a de plus pratiqué plusieurs saignées. Il n'est pas jus-

Digitized by Google

qu'à la *colique de plomb*, si souvent produite pourtant par les préparations saturnines, où l'acétate de plomb n'ait été administré avec avantage, dit-on ; le docteur R. Harlan, aux États-Unis (voy. *Journ. gén. de méd.*, CIV, 64), l'a donné dans des cas où l'irritabilité des organes digestifs s'opposait à l'administration des autres remèdes : 2 à 3 doses d'un mélange de 3 grains d'acétate de plomb, 1 grain d'opium et 5 grains de calomel, procurent presque toujours un soulagement qui permet de reprendre le traitement par les drastiques ; il l'a aussi prescrit avec succès en lavement, associé à l'opium. Déjà O. Crollius (*Basilica chymica*, p. 472) avait préconisé son *oleum saturni* dans du vin blanc, et Béguin l'acétate de plomb, contre la colique ordinaire.

VIII. *Choix, doses et conditions d'administration des préparations saturnines.* Nous les avons en général indiqués soit au sujet de chacun de ces composés, soit en traitant de leurs applications médicinales ; nous redirons toutefois, en terminant, que les oxydes, et autres composés insolubles, n'ont guère été employés qu'à l'extérieur, presque toujours associés à un grand nombre de substances sous forme de pommades, d'onguents, d'emplâtres, de cérats, de sparadaps et autres mélanges plus ou moins indigestes ; que les acétates doivent en général être préférés, soit pour l'usage externe, soit surtout lorsqu'on veut les administrer à l'intérieur ; qu'on donne le sous-acétate de plomb, qui est liquide, soit dans une potion, par gouttes (12, 24 et davantage), soit sur du sucre, ce qui est préférable, et, à l'extérieur, étendu de 30, 60, 120 parties d'eau ; que l'acétate cristallisé se prescrit intérieurement par fractions de grains d'abord, et, peut être porté assez rapidement jusqu'à la dose de 2, 4, 8 grains et plus par jour, soit sous forme pilulaire, uni à divers extraits, ceux surtout d'opium, de jusquiame, de phellandrium, et quelquefois (en Angleterre et aux États-Unis en particulier) au calomel, soit, ce qui est bien préférable, en simple solution dans l'eau distillée ; que ce médicament paraît convenir en général dans la dernière période des inflammations, les hémorrhagies passives, les flux asthéniques, certaines névroses, etc. ; que l'état d'irritation des voies gastriques en contre-indique presque toujours l'emploi (M. Barbier) ; qu'on doit du reste en surveiller soigneusement les effets, afin de diminuer ou suspendre les doses pour peu qu'il survienne des vomissements, des coliques ou autres accidents qu'on l'a vu parfois produire. Quant au plomb lui-même à l'état métallique, nous en avons signalé les usages tout spéciaux en tête des applications médicinales de ce métal et de ses divers composés.

Stockhausen. *De lithargyri fumo noxio vulgo dicto.* Huettenkatze und huettenrauch. Gosl., 1656, in-8. — Seerup (G.). *Triumphus lithargyrii. seu diss. medico-chymica qua vindicatur saccharum saturni et mercurius lithargyrii ab animadversionibus.* Hafn., 1700, in-4. — Toelkemit (S.). *Diss. de sacchar saturni usu et abusu.* Lugd. Bat., 1812. — Slevogt (J.-A.). *Diss. de cerussa.* Jenæ, 1718, in-4. — Fischer (J.-A). *Diss. de saturno, ejusdemque natura, usu et noxa.* Erford, 1720, in-4. — Hundertmark. *Exercitatio de sacchari saturni usu interno salubri, in quâ, etc.* Lipsiæ, 1747. — Goulard. Traité sur les effets des préparations de plomb, et principalement de l'extrait de saturne, employé sous diverses formes et pour différentes maladies chirurgicales. Pezenas et Montp., 1760, in-8. — Aurran fils. Sur l'usage des préparations de plomb de M. Goulard dans le traitement des maladies vénériennes (Anc. *Journ. de méd.*, XXIV, 352). — Percival (T.). *Obs. and experiments on the poison of lead.* London, 1774. — Lille. *Diss. de plumbi virtutibus medicis.* Edimb., 1775, in-8. — Aikin. Obs. sur l'emploi des préparations de plomb à l'extérieur (en allemand). Altembourg, 1776, in-8. — Werchav. *Diss.* I et II *de plumbo ejusque in corpus humanum vi medicamentosa varia.* Lipsiæ, 1776, 1777. — Murray (C.). *De extracto saturni et aqua vegeto-minerali.* Gœttingæ, 1778. — Aikin. Emploi exact de l'extrait de saturne dans les affections extérieures (en allemand). Halle, 1783, in-8. — Nebel. *Diss. de plumbo.* Heidelb., 1787, in-4. — Zeller. *Docimasia, signa, causæ et noxa vini lithargyrio mangonisati.* Tubingue, 1793? — De Beunie. Mém. sur la qualité vénéneuse du plomb (*Mém. de Bruxelles,* III, 185). — Fothergill (A.). *On the poison of lead, with cautions to the heads of families, etc.* (*Letters on agric. of the Bath. soc.*, V, 351). — Renque (H.-S.). Mém. sur les empoisonnements par le plomb. Paris, 1807. — (A.). *Diss. sistens saturno usum medicum internum.* Jenæ, 1809. — Barrère (J.). Essai sur le plomb et sur les préparations médicinales tirées de ce métal (Thèse). Paris, 1811, in-4. — Tournal (H.). Propriétés de l'Acétate de plomb dans le traitement des plaies, ulcères, etc. (Thèse). Paris, 1818, in-4. — Stroem. *Plumbi acetici virtus styptica in variis hemorrhagiæ casibus* (*Acta nova reg. soc. med. Havniensis*, 1818). — Rattier. Consid. gén. sur le mode d'administrer les médicaments, et observ. sur l'usage interne de l'acétate de plomb. Paris, 1820, in-8. — Heller. Mém. sur l'emploi de l'acétate de plomb à l'intérieur (*Bull. de la soc. méd. d'émul.* Avril 1822, II, 129). — Boisseau. Observ. sur les effets de l'acétate de plomb administré à l'intérieur (*Journ. gén. de méd.*, LXXXII, 382, 1823). — Levrat-Perrotton (J.-F.). Observ. sur l'emploi médical de l'acétate et du sous-acétate de plomb, etc., dans quelques névroses du cœur et des organes de la génération, etc. Marseille (1829), in-8. — On peut consulter en outre sur les dangers du plomb et de ses préparations, l'*Apparatus medicaminum* de J.-F. Gmelin ; la *Toxicologie générale* de M. Orfila (trois. éd., I, 611 à 662) ; et, en particulier, les observations de V.-E.-E. Cohausen (*Acta acad. nat. cur.*, VII, 230) ; J.-G.-J. Schwaller (*Miscell. acad. nat. cur.* Dec. 3, A. 5 et 6, 1697 et 1698, p. 115) ; E. Gockel (*ibid.*, p. 77) ; J.-C. Brunner (*ibid.*, A. 14, 1696, p. 193) ; J.-J.-F. Vicarius (*ibid.*, p. 208) ; J.-C. Westphal (*ibid.*, A. 7 et 8, 1699 et 1700, p. 226) ; J.-H. Schœnheyder (*Soc. méd. Havoniensis, collect.* I, 33) ; G. Baker (*Med. trans.*, I, 257 ; II, 419) ; J. Deering (*Trans. of the med. soc. of London*, p. 64) ; W. Shearman (*ibid.*, p. 72) ; C.-P. Thunberg (*Svenska vetensk. acad. handl.* A. 1773, p. 20 ; et *Schwedische akad. abhandl.*, I, 1773, p. 36) ; A.-F. Fourcroy (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, A. 1787 ; *Mém.*, p. 280), etc., etc.

PLOMB BLANC. Voy. *Plumbum album*.

— BRULÉ. Voy. *Plumbum ustum*.

— CENDRÉ. Voy. *Plumbum cinereum*.

— CORNÉ. Voy. *Plumbum corneum*.

— DE MER, PLOMB DE MINE. Anciens synonymes de *Graphite*.

— D'OEUVRE. *Plomb argentifère* destiné à être coupellé.

— ROUGE DE SIBÉRIE. Nom du *Chromate de Plomb* natif.

— DE SAGES. Voy. *Plumbum philosophorum*.

— SPATHIQUE. Ancien nom du sous-carbonate de plomb. Voy. *Plomb*.

PLOMBAGINE. Per-carbure de fer nommé aussi *Graphite*. Voy. ce mot.

PLOMBIÈRES, Petite ville de France (Vosges),

Digitized by Google

célèbre par ses eaux légèrement salines, la plupart chaudes, assez fréquentées quoique dans un état déplorable, et déjà connues et estimées des Romains qui y avaient construit des bains, restaurés en 1618. Elle est située dans un vallon formé par deux chaînes de montagnes dirigées de l'est à l'ouest, à quelques lieues d'Épinal, de Luxeuil, de Bains et de Remiremont; le climat en est beau, mais un peu humide, ce qui exige quelques précautions de la part des malades. Ses sources sont nombreuses et, dans un espace très-circonscrit, semblent varier de composition comme de température et d'usages. Le plus grand nombre alimente les 4 bains suivants, savoir : 1° Le *Grand bain*, situé au milieu de la Grande rue où sont des arcades qui servent de promenade aux buveurs; une partie est consacrée au malades de l'hospice, et aux pauvres infirmes. Il est partagé en 3 bassins dont l'eau qui varie entre 30 et 37° R., provient de 2 sources principales : la 1re, la plus forte, est à 50° R., la 2e à 44. D'autres peu abondantes sortent d'entre les pierres du fond des bassins; l'une est la la *Source de Sainte-Catherine,* qui n'est qu'un filet d'eau tiède; l'autre est froide et, comme nous le dirons, vient d'une des fontaines savonneuses; 2° le *Bain neuf* ou *tempéré,* bâti depuis une fameuse inondation du 25 juillet 1770, est alimenté par 3 sources (2 à 56 et 1 à 26° R.), amenées de différents points de la ville, et reçoit aussi l'eau de la *Fontaine du crucifix :* sa température moyenne est de 26°; il offre des douches à 36°, mal organisées, dit-on, qui tombent de 12 à 14 pieds de haut dans des cabinets échauffés par des courants d'eau; 3° le *Bain des capucins,* autrefois *Petit bain* ou *Bain du goutte*, situé derrière le précédent, avec lequel il communique; il se remplit par son fond et aussi par une ouverture appelée le *Trou du capucin,* outre quelques petits filets d'eau. Ses sources ont 36°. Le bain est aujourd'hui séparé en 2 cases, dont l'une a 32 ou 33°; et l'autre, tempérée par une source qui sort de terre derrière la fontaine du Crucifix, 28 ou 29. Il y a aussi un cabinet de douches; et, quand le bassin est vide, on peut prendre un bain de vapeurs local, en s'asseyant, avec précaution toutefois, sur le trou du Capucin; 4° enfin, le *Bain des dames*, situé à l'extrémité orientale de la grande rue de Plombières, sur la rive gauche de la petite rivière d'Eau-Gronne, est peu considérable. Son bassin est partagé en 2 cases, l'une à 30°, l'autre à 28; la source qui l'alimente sort du mur qui fait le fond, par 2 goulots où elle offre 41°. Il y a plusieurs cabinets de douches.

D'autres sources sont : 1° la *source* ou *fontaine du Crucifix* (autrefois *Source* ou *Bain du chêne*), située au milieu et dans le fond des arcades, et renfermée dans une chambre close par un grillage. Elle résulte de 2 sources, et s'échappe par 2 goulots où on la puise. Sa température est de 40°. Un salon public est établi au dessus de cette source, usitée en boisson. 2° Les *sources savonneuses.* Les 2 principales (les autres, situées derrière les maisons de Plombières qui sont au midi, n'étant employées qu'à des usages économiques) servent aussi de boisson, mais sont froides. La 1re sort du rocher sur la 2e terrasse du jardin des Capucins; elle est dans un petit caveau en forme de grotte, d'où elle descend dans la cour de la maison et y forme une fontaine : mais on conseille de la boire à la grotte; la 2e enfermée dans une chambre voûtée, est située à l'entrée de la route de Luxeuil, au sortir de Plombières : c'est elle que des canaux de bois conduisent au grand bain pour la commodité des malades; 3° la *source* dite *ferrugineuse froide,* située au milieu de la promenade qui est au-dessus de Plombières, est dans une espèce de grotte, mais sans abri; d'après M. Fodéré (*Journ. compl. du Dict. des sc. méd.,* XXX, 302) elle ne diffère pas des eaux savonneuses froides. C'est la même que l'*eau de Bourdeille,* et que la *Fontaine de Stanislas* (du nom de l'abbé qui la découvrit en 1759, et du Roi qui la fit recueillir).

Enfin, sans compter diverses autres sources chaudes inusitées jusqu'ici, plusieurs fournissent encore à d'autres étuves, savoir l'*étuve de l'Enfer,* et l'*étuve de Bassompierre* (50°), situées l'une au bas, l'autre vers le haut de la Grande rue : la 1re est la plus chaude de toutes (52°).

Au rapport de M. Longchamp (*Annuaire des eaux min.*, etc., 1830, p. 155), Plombières, composé de 300 maisons environ, peut recevoir 400 étrangers; ses différents établissements renferment 67 cabinets de bains ou de douches (garnis de 144 baignoires, dont 94 en bois et 50 en cuivre), 10 piscines et 5 étuves de vapeur. Les sources appartiennent à l'État et sont les plus importantes que nous ayons dans l'est : mais il faudrait faire terrain net, non-seulement des établissements qui y existent, mais encore des maisons qui les avoisinent, pour y élever un monument thermal digne d'attirer les Français et les étrangers à ces eaux salutaires, aujourd'hui si mal tenues. M. Alibert (*Précis,* etc., 56) observe en outre que dans ces bains, qu'il dit dans un véritable état de barbarie, les malades, continuellement plongés dans un air humide et chaud, sont sujets à éprouver des gonflements de gencives ou un état phlegmasique des conjonctives.

Les eaux de Plombières sont incolores, limpides, presque insipides, inodores ou d'une odeur fade, douces au toucher, celles dites *savonneuses* surtout; ce qu'elles doivent à la matière animale (barégine) qu'elles contiennent, et dont la facile décomposition peut donner à l'eau, surtout conservée, une légère odeur sulfureuse. C'est à tort, comme l'avait bien démontré Nicolas dans sa *Diss. chim. sur les eaux min. de la Lorraine* (Nancy, 1778, in-8), et comme l'a depuis établi M. Gendrin, qu'on attribuait à ces eaux thermales la propriété de résister à la gelée, de perdre plus lentement que l'eau ordinaire leur calorique, et de ne pas s'échauffer plus tôt que de l'eau froide. Quant à la quantité d'eau que fournissent les sources elle n'a pas varié, d'après ce dernier observateur, depuis 1778, époque où elles furent visitées par de Saussure : M. Longchamp la dit de 250 mètres cubes en 24 heures. En général peu riches en principes minéralisateurs, ces eaux paraissent peu diffé-

Digitized by Google

rer les unes des autres malgré leur température variée. D'après l'analyse de Vauquelin, qui a examiné, loin de la source, l'eau thermale de la fontaine du Crucifix (*Ann. de chimie,* XXXIX, 160), celle-ci contient par pinte : carbonate de soude, 1 grain 1/2 ; sulfate de soude, 1 1/6 ; muriate de soude, 5/8 ; silice, 2/3 ; carbonate de chaux, 1/4 ; matière animale analogue à l'albumine ou à la gélatine animale, et dissoute, ainsi que la silice, par la soude, 1/2 (ces corps supposés secs et non cristallisés, car les proportions sont plus que doublées dans l'état contraire). Nicolas avait obtenu de 20 pintes des eaux savonneuses froides, 61 grains de résidu, contenant du muriate et du carbonate de soude, des carbonates de chaux et de magnésie, de la silice et un peu de fer. Le dépôt de leurs bassins, d'après M. Fodéré, contient des carbonates de chaux et de magnésie, et de la silice. Enfin ce dernier indique par pinte de l'eau dite ferrugineuse : carbonate de soude, 1/2 grain ; carbonates de chaux et de magnésie et silice, 1/2 ; oxyde de fer, 1/8 de grain ; point ou très-peu d'acide carbonique ; peut-être un peu d'hydrogène sulfuré. Au reste l'analyse comparée de ces 3 sources, qu'on trouve dans les ouvrages de Nicolas et de Grosjean, offre des résultats fort différents pour chacune d'elles : on trouve, entre autres, 4 grains 1/4 de fer pour la source ferrugineuse, appréciation évidemment exagérée ; 1/5 seulement pour la source savonneuse, et 0 pour l'eau thermale. Ces eaux ne peuvent supporter le transport, et sont imparfaitement imitées dans nos établissements d'eau minérales (quoiqu'en suivant l'analyse de Vauquelin), au moyen d'une solution saline concentrée et d'une dose de gélatine, que l'on dissout dans de l'eau chaude pour l'ajouter ensuite au bain.

C'est en effet sous forme de bain que les eaux de Plombières sont le plus usitées, bien que sur les lieux on fasse aussi usage des douches, ascendantes et descendantes, des étuves, et qu'on boive l'eau des sources froides, dont on élève la température, et aussi l'eau thermale de la fontaine du Crucifix. M. Gendrin conseille plus particulièrement celle du bain des Dames. Ces eaux minérales sont légèrement stimulantes, et par conséquent contre-indiquées dans tous les cas où il y a fièvres, phlogose, dans la phthisie, etc. Montaigne (*Journ. du voyage,* etc., I, 21) cite une ordonnance de 1500 qui défendait à toutes personnes « venant de lieux contagieux de se présenter ni approcher de ce lieu de *Plommières*, à peine de la vie. » Elles sont recommandées : 1° *à l'intérieur* (les eaux chaudes surtout qui passent mieux et dont on prend depuis 4 à 5 verres jusqu'à 20 par jour, soit pures, soit coupées d'eau savonneuse ou de lait), contre la débilité de l'appareil digestif, les coliques néphrétiques, la chlorose, les anomalies de la menstruation, les affections dépendantes de l'âge critique, les engorgements des viscères, les dérangements de sécrétions, etc. ; 2° *à l'extérieur*, dans le traitement des rhumatismes chroniques, des paralysies, des affections nerveuses, des tumeurs articulaires, des maladies de la peau, des ulcères rebelles, de certaines lésions du rectum, du vagin, du col de l'utérus, etc., soit en bains, forme sous laquelle ces eaux déterminent souvent à la peau une *poussée* passagère (voy. *Louesche*), soit en douches ou en vapeurs : quelquefois on associe à l'usage des bains celui de la *source ferrugineuse* prise en boisson, et surtout celle de l'eau de Bussang, qui est plus active. La durée d'une *saison* est de 21 jours ; mais plusieurs saisons, séparées par un léger intervalle, sont souvent nécessaires pour la cure des affections chroniques. On les prend du 15 mai au 15 octobre. 125 observations détaillées sont rapportées en faveur de ces eaux dans le Traité de Martinet, cité plus bas, dont notre article est principalement extrait.

Camerarius. Poëme latin sur les vertus des eaux de Plombières (dans le recueil intitulé : *De balneis omnia quæ extant apud Græcos, Latinos et Arabes, etc.* Venetiis, 1553, in-fol., où C. Gesner parle aussi de ces eaux dans son ouvrage *De thermis*). — Le Bon (J.). Abrégé de la propriété des bains de Plombières, etc. Paris, 1576, in-8. — A. T. (A. Toignard). Entier discours de la vertu et propriétés des bains de Plombières. Paris, 1581, in-8. — Berthemin (D.). Disc. des eaux chaudes et bains de Plombières. Nancy, 1609 et 1615, in-8 ; Mirecourt, 1783, in-12. — Rouveroy. Petit traité enseignant la vraie et assurée méthode pour boire les eaux chaudes et froides min. qui sortent des rochers de Plombières. Epinal, 1585, 1696 et 1737, in-8. — Titot (P.-A.). *Naturæ et usus thermarum Plumbariarum brevis descriptio.* Basileæ, 1686 et 1710, in-8. — Geoffroy. Observ. sur les eaux min. de Bourbonne et de Plombières (*Mémoires de l'ac. royale des sc.* pour 1700, Hist., p. 59). — Binninger (E.). Obs. (en latin) sur les eaux de Plombières (*Ephem. des curieux de la nature*, 1719). — Richardot (C.). Nouveau système des eaux chaudes de Plombières en Lorraine, et de l'eau froide dite savonneuse, et de celle dite Sainte-Catherine, et de leurs effets, à quelles maladies elles conviennent ou non, etc. Nancy, 1722, in-8. — Giraud (C.-M.). *Quæstiones medicæ circà fontes medicatos Plumbariæ.* Præs. R. Charles. Vesuntione, 1745, in-4. — Morel (J.-C.). *Id.* Præs. *Id. Ibid*, 1746, in-8. — Malouin. Analyse des eaux savonneuses de Plombières (*Mém. de l'ac. roy. des sc.*, 1746, p. 109 ; et Hist., p. 49). — Dom Calmet. Essai hist. sur les eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains. Nancy, 1748, in-8. — Le Maire. Essai sur la manière de prendre les eaux de Plombières. Remiremont, 1748, in-8. — Mengin (J.-J.). Disc. sur les eaux de Plombières (*Dict.*, de Trévoux, éd. de Nancy, p. 2083). — Morand. Mém. sur les eaux therm. de Bains en Lorraine, comparées dans leurs effets avec les eaux therm. de Plombières, etc. (*Journ. de méd.*, février 1757, p. 114). — Le même. Mém. pour servir à l'histoire nat. et méd. des eaux de Plombières (*Mém. de l'acad. royale des sc.*, savants étrangers, V. 128). — Nicolas. Diss. chim. sur les eaux min. de la Lorraine. Nancy, 1778, in-8. — Didelot. Avis aux personnes qui font usage des eaux de Plombières, ou Traité, etc. Bruyères, 1788, in-8. — Martinet (J.-F.). Journ. physico-médical des eaux de Plombières pour l'année 1796, in-8 (Ce journal a paru aussi pour les années 1796, 1797 et 1798, avec quelques variantes dans le titre.) — Grosjean (L.). Nouvel essai sur les eaux min. de Plombières. Remiremont, 1799, in-8 (deuxième édit., an XI). — Martinet (J.-F.). Traité des maladies chron. et des moyens les plus efficaces de les guérir, qui sont les différentes manières d'user des eaux de Plombières, etc. Paris, 1803, in-8. — Le guide des malades aux eaux de Plombières. In-8 (sans nom ni date). — Desgranges (J.-B.). Hist. de deux guérisons obtenues par les douches d'eau de Plombières factices (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, IV, P. I, 278). — Michel (F.-J.-X.). Diss. sur l'emploi des eaux min. de Plombières et de Luxeuil, dans le Trait. de quelques maladies chroniques (Thèse). Paris, 1823, in-4. — Le même. Précis sur les eaux min. de Plombières, etc., suivi d'une notice sur les eaux ferru-

Digitized by Google

gino-gazeuses de Ballang. anal. par M. Barruel. Paris, 1823. in-8.

Plombino, Piombino. Noms italiens du martin-pêcheur, *Alcedo ispida*, L.

Plommières. Ancienne ortographe de *Plombières*. Voy. ce mot.

Plomo. Nom espagnol du *Plomb*.

Plon. Nom du saule, *Salix alba*, L., sur les bords de la Loire.

Plongeon. Oiseau de mer. Voy. *Mergus*.

Plouvier. Un des noms du plavier doré, *Charadrius Pluvialis*, L.

Plover. Nom anglais des plaviers, oiseaux du genre *Charadrius*. Voy. ce mot.

Plui-Plui. Voy. *Plou-plou*.

Pluie artificielle. Voy. *Aspersion*, *Affusion* et *Réfrigérants*.

Plukenetia volubilis, L. Arbrisseau sarmenteux de l'Inde, où il se nomme *Sajor baguala* (Rumphius, *Amb.*, I, t. 69), et qui appartiennent aux Euphorbiacées. De Candolle dit qu'il fournit du caout-chouc (*Essai*, 263). Dans l'Inde on le plante autour des maisons, parce que l'on prépare, avec ses feuilles cuites dans le lait de coco, une sorte de mêts agréable et délicat. Ce genre est dédié à Léonard Plukenet, botaniste anglais, auteur de l'*Almagesta*, etc.

Plum. Nom anglais de la prune. Voy. à l'art. *Prunus*.

Plumbagin. Principe âcre, volatil, non alcalin, de la racine de dentelaire (*Plumbago europæa*, L), découvert en 1828 par M. Dulong d'Astafort, qui l'en extrait au moyen de l'éther. Le Plumbagin est en petits cristaux angulaires orangés, d'une saveur âcre, brûlante, un peu solubles dans l'eau et l'alcool : les alcalis, le sous-acétate de plomb, etc., le colorant en rouge (*Journ. de pharm.*, XIV, 441).

Plumbago (Minéral). Un des synonymes de *Graphite*.

Plumbago. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, les *Plombaginées*, et qui tire le sien de la couleur terne et plombée du feuillage de l'espèce européenne qu'il renferme. Pline donnait le nom de *Molybdæna* ou plomb, à une plante qui guérissait le plomb ou cataracte de l'œil (*lib.* XXV, *c.* 13), et que quelques-uns ont cru reconnaître pour cette espèce. Ces plantes sont âcres, actives et vésicantes.

P. europæa, L., Dentelaire, Malherbe (*Flore méd.*, III, f. 149). Cette plante vivace, dans laquelle on croit reconnaître le *tripolion* de Dioscoride, croît dans le midi de la France ; elle a une racine droite, pivotante, grisâtre en dehors, blanche en dedans ; des tiges glabres, droites, touffues, à rameaux étalés; ses feuilles alternes, simples, lancéolées, obtuses, de couleur plombée, fortement auriculées à la base, sont poilues-glanduleuses; ses fleurs de couleur lie de vin, réunies en bouquet, sessiles, présentent un calice court, à 5 divisions, une corolle tubuleuse quinquéfide, à 5 étamines, un style pubescent, glanduleux ; il leur succède un fruit ou capsule monosperme, à 5 valves. Cette plante est caustique dans toutes ses parties, surtout sa racine, d'après les assertions des auteurs, et surtout de Bauhin ; on lui accorde la propriété de guérir l'odontalgie par suite de son action sur les glandes salivaires, dont elle provoque une action très-marquée due à son âcreté, d'où lui est venu le nom français qu'elle porte ; Schreiber et Sauvages-Delacroix disent que l'huile dans laquelle on la fait bouillir est très bonne pour faire cicatriser d'anciens ulcères ; on assure même qu'elle a guéri de véritables cancers; cependant l'assertion de Sauvage-Delacroix, qui dit qu'une fille qui s'en était frottée fut *écorchée vive* (*Acad. des Sc.*, 1739, p. 471), montre son extrême activité ; on a regardé longtemps cette plante comme propre à dissiper les douleurs. Wedelius prétend qu'elle est bonne pour guérir les coliques et les dyssenteries par son action vomitive, et l'estime sous ce rapport à l'égal de l'ipécacuanha, ce qui la lui fait appeler *ipecacuanha nostras*. Toutes ces assertions ont besoin d'être vérifiées.

Garidel, le premier, dans son *Histoire des plantes de Provence*, parle de l'usage de cette plante comme utile dans le traitement de la gale; mais il ajoute que plusieurs de ses amis s'en sont si mal trouvés, qu'il croit qu'il ne faut l'employer que pour les chiens attaqués de cette maladie (*Hist. des plantes de Provence*, p. 568). La société royale de médecine ayant proposé en 1778 un prix pour celui qui donnerait *le meilleur moyen de traiter promptement et sûrement la gale par communication*, etc., M. Sumeire, médecin provençal, remporta le prix. Son moyen consistait dans l'usage de la dentelaire de la façon suivante : on pile deux ou trois bonnes poignées de la racine de cette plante, on verse dessus une livre d'huile d'olives bouillante, on agite pendant quelques minutes, on passe en exprimant le marc qu'on met dans un nouet de linge dans lequel on ajoute un peu de sel ; c'est avec ce nouet, que l'on trempe de temps en temps dans l'huile, qu'on frotte les galeux matin et soir, et une fois seulement s'il en résulte trop de chaleur, etc. Ce remède anime les boutons, en fait sortir de nouveaux, et les fait s'éteindre petit à petit (même ceux où on n'exerce pas de frictions, comme sur le visage, etc.), en 12 ou 15 jours, rarement au delà. M. Bouteille propose pour modérer ce procédé de n'employer qu'une infusion de la tige et des feuilles, mais alors le traitement est plus long. La commission de la Société royale, chargée de l'examen du remède proposé par M. Sumeire, s'est convaincue de son efficacité : seulement il exige, suivant elle, un peu plus de temps pour guérir que ne le prétend son auteur. La commission le croit préférable aux préparations soufrées ou mercurielles, qui sont des méthodes plus longues et embarrassantes, et aux préparations de plomb qui font parfois rentrer l'éruption psorique, ce que ne produit jamais la dentelaire; elle atteste qu'il guérit bien les gales simples et récentes sans autre médicament intérieur (*Mém. de la soc. royale de méd.*, III, 162). Feu M. Delpech, professeur à Montpellier, a vu depuis ce temps la dentelaire employée en Provence et obtenir des succès contre la gale en suivant le procédé indiqué par M. Sumeire ; seulement il assure que l'huile d'olives seule produit le même effet que l'huile de dentelaire (voyez *Olea*

Digitized by Google

europæa, L.). Jose, avec la dentelaire, a guéri une gale qui avait résisté au soufre (Anc. *Journ. de méd.*, LVIII, 516; LXVII, 74); M. Barrier verse de l'huile bouillante sur la racine pulvérisée (*idem*, LXXII, 265). M. Huzard père a démontré, que, 100 ans avant que Sumeire eût parlé de l'emploi de cette plante contre la gale, le seigneur d'Esparron s'en servait pour guérir celle des chevaux, en les frottant avec l'huile infusée à froid sur la racine pilée (*idem*, LXV, 87).

Dans ces expériences on dépeint la dentelaire comme une plante d'une activité extraordinaire, dont on n'osait pas faire usage à l'intérieur; ce n'est qu'à la faible dose de 3 à 10 grains que Peyrilhe la conseille comme vomitive. M. Rumèbe adressa même, il y a 10 ans, à la société de médecine de Paris, 2 observations de maladies où elle produisit des effets pernicieux; savoir un *choléra-morbus* chez un premier sujet, et une hématémèse mortelle dans le second. M. le docteur Deville, voulant s'assurer si effectivement cette plante avait une action aussi exorbitante, fit prendre successivement 2 gros, puis 4 et 6 de la racine en poudre, puis enfin 9 gros 1/2 de l'extrait aqueux de cette racine à un petit chien, sans qu'il en ait éprouvé d'inconvénients; ce qui lui fait conclure que la dentelaire n'est pas aussi pernicieuse qu'on le croit: on pourrait déduire même de ses expériences qu'elle ne l'est pas du tout. Du reste, l'examen scrupuleux des deux observations de M. Rumèbe montre qu'elles sont loin d'être concluantes, puisqu'il n'a été appelé que tard chez ces deux malades, et que c'est seulement par présomption qu'on suppose que leur maladie était due au *Plumbago europæa*, L. (*Trans. médic.*, II, 164). Ajoutons cependant que tant d'auteurs disent cette plante caustique, vésicante, ce qui se retrouve dans ses congénères, qu'il est difficile de nier cette action; et qu'il est par conséquent nécessaire de répéter les expériences avec la plante fraîche, et surtout dans le midi où elle croît, avant d'affirmer positivement qu'elle est inerte à l'intérieur.

M. Dulong d'Astafort a retiré de la racine de dentelaire, au moyen de l'éther, un principe immédiat qu'il appelle *Plumbagin*. Voy. ce mot (*Journ. de pharm.*, XIV, 441). Il eût été à désirer qu'il en eût donné l'analyse complète.

Détail des expériences faites par H. de Jussieu, de la Louette, Jeanroy et Hallé, pour déterminer les propriétés et les effets de la racine de dentelaire dans le traitement de la gale (*Mém. de la société royale de méd.*, volume de 1779, page 162). — Deville. Observations et expériences sur les effets de la dentelaire (*Transact. méd.*, II, 164; 1830).

P. rosea, L. Espèce de l'Inde, à belles fleurs rouges, nommée par Rumphius *radix vesicatoria*, expression qui indique la propriété vésicante de sa racine. Horsfield, qui l'a employée à Java, dit qu'elle excite plus d'inflammation que les cantharides, mais qu'elle produit moins de sérosité; pilée et mélangée avec une huile douce, on l'applique, dans l'Inde, en topique, sur les membres paralysés, rhumatisants, etc.; à l'intérieur on la donne en poudre, à petite dose, dans les mêmes maladies, en la mélangeant de quelques poudres douces, comme celle de gomme ou de réglisse, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 380). On cultive quelquefois cette plante en Europe, dans les serres chaudes.

P. scandens, L., Herbe du diable. Dans l'Inde cette espèce est aussi employée comme vésicante, ainsi qu'au Brésil, où elle se nomme *caajandiwap*; Pison dit qu'elle est propre à faire rejeter les poisons, sans doute à cause de son action vomitive, et qu'on en prépare des clystères pour chasser les viscosités intestinales (*Bras.*, 105). Il est probable qu'il faut la donner à petite dose: car le père Nicolson assure que son activité est telle, qu'il suffit de laisser l'onguent où elle entre, 3 heures sur les chairs pour qu'il les ronge. M. Descourtilz avance qu'elle cause un véritable empoisonnement, et que les hippiatres seuls s'en servent aux Antilles, comme de l'hellébore, pour consumer les chairs baveuses (*Flore méd. des Antilles*, III, 94). Nous pensons, par ce que l'on rapportait de notre dentelaire d'Europe, qu'il faut peut-être ne pas prendre ces assertions à la lettre, quoique l'influence de la chaleur équatoriale soit bien susceptible d'augmenter beaucoup l'activité des végétaux.

P. zeylanica, L. Les praticiens de l'Inde emploient la racine de cette espèce, parfois confondue avec la précédente, sur les tumeurs ou bubons; ils la pilent et la mêlent avec la pâte de riz, pour mitiger son action vésicante (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 77).

PLUMBUM. Nom latin du *Plomb*. Voy. ce mot.

— ACETATUM, s. ACETICUM. Noms latins de l'*Acétate de Plomb*.

— ALBUM. Ancien nom de l'*Étain*, et plus récemment du *Sous-Carbonate de Plomb*.

— ANTIMONII. Un des anciens noms de l'*Antimoine métallique*.

— CINEREUM. Ancien nom du *Plomb*, notamment dans Agricola, et aussi du *Bismuth*.

— CORNEUM. Ancien nom du muriate de plomb fondu, ou *Chlorure de Plomb*.

— NATIVUM. Nom linnéen du *Plomb* à l'état métallique.

— NIGRUM. Nom alchimique de l'*Antimoine*.

— OXYDATUM RUBRUM. Nom latin du *Deutoxyde* ou *Oxyde rouge de Plomb*.

— PHILOSOPHORUM. Nom alchimique du *Sulfure d'Antimoine*.

— SACRUM. Un des anciens noms alchimiques du *Sulfure d'Antimoine*.

— SALITUM. Ancien nom du *Muriate de Plomb* précipité.

— USTUM. *Plomb sulfuré*, regardé jadis comme un oxyde gris de plomb.

PLUMES DES OISEAUX. La vapeur ammoniacale qu'elles répandent lorsqu'on les brûle, est quelquefois appliquée en thérapeutique, comme celle des autres matières cornées ou pileuses, dans les cas de lipothymies, d'accidents nerveux, hystériques surtout: on recommandait particulièrement jadis celles des perdrix. Leurs barbes, introduites dans le gosier, sèches ou plongées préalablement dans de l'huile, servent parfois aussi à provoquer le vomissement; on se sert

Digitized by Google

enfin du tuyau des plumes pour insuffler dans la gorge, les yeux, etc., diverses poudres médicamenteuses.

PLUMIERA (et non **PLUMERIA**). Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la Pentandrie Monogynie, dédié au père Plumier, célèbre botaniste, qui a donné un *Traité des fougères d'Amérique*, etc. Il renferme des arbrisseaux des tropiques, à suc blanc, laiteux, caustique. On mange aux Antilles les fruits du *Plumiera alba*, L., et du *P. rubra*, L., sous le nom de *franchipane*, parce qu'on trouve dans ces fruits mûrs le goût de nos franchipanes. Hernandez dit que les Indiens du Mexique emploient le suc du premier comme purgatif, dans l'hydropisie, la cachexie, etc.; des acides végétaux, surtout celui du citron, détruisent ses mauvais effets dans l'économie. Leschenault assure que les Indous le font entrer dans un remède contre le flux de sang (*Flore méd. des Antilles*, III, 126). Le suc laiteux du *P. drastica*, Mart., est employé, frais et étendu dans du lait d'amandes, à petites doses, dans les fièvres intermittentes, l'ictère, les obstructions chroniques, l'empyrême, etc., au Brésil (*Journ. de chimie méd.*, III, 500). Le *P. obtusa*, L., qui est de l'Inde, a sa racine usitée dans ce pays comme cathartique, d'après Horsfield. Le suc laiteux du *P. phagedenica*, Mart., est donné dans la province de Rio-Janeiro contre les vers intestinaux, qui y sont très-communs (*Bull. des sc. nat.* de Férussac, XXIV, 64).

PLUN-MAI. Racine de Siam, où elle est usitée comme diurétique, d'après le docteur Finlayson (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 313).

PLUTONIUM. Clarke a nommé ainsi le *Barium*. Voy. ce mot.

PLUVIÆ AVIS. Un des noms du pic vert, *Picus viridis*, L.

PLUVIERS. Nom français des oiseaux échassiers du genre *Charadrius*. Voy. ce mot.

PLYA, PLYE. C'est la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

PNEUMONANTHE. *Gentiana Pneumonanthe*, L.

PNEUMONIQUES, PULMONIQUES. Remèdes propres à guérir les maladies du poumon; synonymes de *Pectoraux*.

PNIGITIS. Les anciens nommaient ainsi une argile très-plastique, de la Libye, qui avait, dit Lémery (*Dict.*, etc., 699), les mêmes vertus que le bol, comme astringente et hæmostatique.

PO. Nom javan de la mangue, *Mangifera indica*, L.

POA. Genre de Graminées, dont un grand nombre d'espèces font la base de nos prairies, de nos gazons, etc., et servent de nourriture aux herbivores. Le *P. abyssinica*, Ait., ou teff d'Abyssinie, a ses semences employées pour la nourriture des hommes dans ce pays; on en fait un pain, qui est un peu aigre, mais agréable et facile à digérer, dont tout le monde mange; on fabrique une espèce de bière, appelée *bousa*, en mettant tremper des tranches de ce pain, rôties, dans de l'eau chaude, qu'on entretient à la même température dans un vase clos, pendant plusieurs jours (Bruce, *Voyage*, Appendix, p. 95). *Boa* est un des noms grecs de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

POAIA, POAYA. Noms brésiliens qui signifient plante vomitive, et que ce peuple a appliqués à plusieurs végétaux. M. Auguste St-Hilaire s'en est servi pour désigner spécifiquement une violette, le *Viola Ipecacuanha*, L., qu'il nomme *Ionidium Poaya*; et un Spermacoce, *Spermacoce Poaya*.

POAYA BLANCA. Synonyme inexact dans Pison de *Poaya branca*.

— DO BOTICA. Nom brésilien de l'ipécacuanha gris. *Callicocca Ipecacuanha*, Brot.

— BRANCA. Nom brésilien de l'ipécacuanha blanc, *Richardia scabra*, L. (Voy. *Richardsonia*). Wildenow et M. St-Hilaire pensent qu'il appartient plutôt au *Viola Ipecacuanha*, L., ou à sa variété, *Viola Itoubou*, Aubl.

— DO CAMPO. Synonyme de *Poaya branca*.

— DO MATO. Synonyme de *Poaya de botica*.

POALUN. Nom malais du corail rouge, *Isis nobilis*, L.

POAS. Un des noms de l'arec, *Areca Catechu*, L., à Ceylan.

POCAN. Un des noms du *Phytolocca decandra*, L. C'est aussi celui du *Sanguinaria canadensis*, L., en Virginie.

POGGEREBA. Murray (*App. méd.*, VI, 184) mentionne sous ce nom l'écorce d'un arbre inconnu de l'Amérique, inodore et d'une saveur astringente et salée; elle est roulée sur elle-même, et a depuis le volume d'une plume d'oie jusqu'à 1 pouce de diamètre; elle est rugueuse en dehors, brune dans son parenchyme, compacte, dure et pesante. Cette écorce, déjà mentionnée par Vogel en 1758 (*Mat. méd.*, 295), lui a été envoyée d'Amérique, comme utile dans les flux de ventre.

POCHRAY. Un des noms vulgaires du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

POCKENHOLZ, POCKWOOD. Noms allemand et anglais du *Guaiacum officinale*, L.

POCO SAMPIS. Nom des écailles dorées du *Polypodium Baromets*, L., à la Chine, qui passent pour astringentes.

POCSOO. Nom brame du *Justicia Echolium*, L.

POCULA EMETICA. Gobelets faits d'*Antimoine* (Voy. ce mot).

POCUMMA. Plante de Guinée qui, desséchée, cuite au four et broyée, y est employée contre les flux (*Trans. phil. abrégées*, I, 96).

PODAGRA LINI, off. Un des noms de la *Cuscute*.

PODAGRAIRE. *Ægopodium Podagraria*, L.

PODBIAL. Nom polonais du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

PODBEBLAD. Nom hollandais du *Tussilago Petasites*, L.

PODKOUMA. M. le docteur A. Nelioubin, dans sa *Description russe des eaux min. du Caucase*, signale 70 sources minérales qui sont situées dans une étendue de 70 werstes, de Baralik à l'Enoka, sur les deux côtés du Podkouma.

PODOCARPUS. Genre de plantes, séparé du genre *Taxus* par L'héritier, de la famille des Conifères; il renferme de grands arbres à feuilles simples et lancéolées, originaires surtout de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande; on se sert de ces végétaux résineux, dont la taille est très-élevée, comme bois de construction pour la marine. Le *P.? zamiæfolius*, A. Rich., qui est le *Koudi* des Zélandais, est employé comme tel; il donne une sorte de gomme ou plutôt de résine verte, que les naturels mâchent, d'après Crozet, ainsi que le *P. dacrydioides*, A. Rich., *Kai-katea* des mêmes. Le *Dacrydium*,

Digitized by Google

cupressinum, Solander, d'un genre fort voisin, appelé par Cook *Sapin de la nouvelle-Zélande*, est un arbre également très-considérable, et susceptible de fournir une sorte de poix ; Cook a fait avec ses jeunes branches une espèce de bière, dont il a donné à ses équipages contre le scorbut, bien qu'elle produise des nausées et quelques vertiges, mais qui ne durent pas longtemps (Forster, *De plantis esculentis insul. oceani australis*, p. 80).

Podophyllum peltatum, L. Ce végétal, dont le genre appartient à la famille des Papavéracées, et dont M. De Candolle avait proposé de faire le type d'une famile nouvelle, est de l'Amérique septentrionale ; son fruit est mangeable, quoique la plante soit active et même vénéneuse. La racine, qui est amère, a des propriétés purgatives prononcées, et est usité, d'après Chapmann et Barton, dans les mêmes cas que le jalap, à la dose de 20 grains : on l'a donnée avec efficacité contre la colique des peintres. Les Cherokees, Indiens du midi de l'Union, s'en servent comme anthelmintique. Le docteur F.-H. Gnow, qui l'a essayée à grande dose sur des chiens, lui a vu causer la mort de ces animaux à la suite de vomissements ; elle lui a paru aussi diminuer le nombre des pulsations du pouls ; Barton la dit légèrement narcotique (Coxe, *Americ. dispens.*, 478) *P. diphyllum*, L. : voyez *Jeffersonia binata*, Bart.

Podrazec blatny. Nom bohême de l'*Aristolochia Clematitis*, L.

— okrauhly. Nom bohême de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.

Poederos. Nom de l'*Opale* dans Pline.

Poejo. Nom portugais du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

Poeone, Poeonia. Noms français et latin de la pivoine, *Paeonia officinalis*, L.

Poeonie. Un des noms allemands de la pivoine, *Paeonia officinalis*, L.

Poerecy. Un des noms indiens de l'*Hibiscus populeus*, L.

Poeraxxii. Un des noms du *Sapindus Saponaria*, L.

Poeru. Un des noms malabares du *Dolichos Catiang*, L.

Poesekilja. Nom suédois du porillon, *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

Poffadre. Nom vulgaire d'un serpent vénimeux du cap, que Daudin croit voisin de l'*Haje* d'Égypte ou du *Naja* du Bengale.

Poenako, Poenei illay. Noms tellingou et tamoul du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Pogonathus courbina, Lacép. Poisson d'environ 2 pieds, du fleuve de la Plata, dont la chair est mollasse et d'une saveur fade, selon Commerson (*Dict. des sc. nat.*).

Pogonias fasciatus, Lacép. Poisson de 1 pied, de la famille des Léiopomes, très-abondant dans la baie de Charlestown, où il est très-recherché, l'hiver surtout, à cause de l'excellence de sa chair (*Dict. des sc. nat.*).

POGROMNAIA. Village de la Russie méridionale, près duquel est une source minérale dont les Bouriats surtout font un grand usage, et à laquelle les Lamas rattachent des idées religieuses. L'eau, qui en est acidule et passe pour enivrante, ressemble beaucoup à celle de *Sarepta* ; on la boit pour se désaltérer et aussi dans des vues médicinales, quelquefois avec excès : des inscriptions mongoles dont les arbres environnants sont couverts, indiquent les personnes qu'elle a guéries et leurs observations (Alibert, *Précis*, etc., 571).

Pohuy. Un des noms indiens de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Pahon upas. Un des noms malais de l'*Antiaris toxicaria*, Lesch. V.

Pohun ular (serpent d'arbre). Reptile venimeux auquel les Budjis et les Macassars, dit M. R.-P. Lesson (*Obs. sur les reptiles*, etc. *Ann. des sc. nat.*, XIII, p. 389), attribuent le pouvoir de *fasciner* l'homme : aussi ne manquent-ils jamais, lorsqu'ils le rencontrent, de couper la colonne d'air qui les en sépare avec leur poignard, ce qui leur rend toute leur confiance.

Poinoeulu. Nom tellingou du

Poidra. Un des noms hongrois de la carpe, *Cyprinus Carpio*, L.

Poids médicinaux. Il est très-important de peser et de jauger les médicaments avec des poids et mesures uniformes ; ce que les poids métriques et décimaux permettent de faire facilement. Cependant la difficulté de bien connaître la valeur des grammes, kilogrammes, décigrammes, etc., la capacité des litres, décalitres, etc., a fait généralement préférer l'ancienne livre médicinale de 16 onces, de 8 gros ou dragmes à l'once, et de 72 grains ou 3 scrupules au gros. Nous avons eu soin donner la valeur de ces différents poids et mesures en poids décimaux, à leur ordre alphabétique. Ceux qui voudraient plus de détails à ce sujet, les trouveront dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (XLIII, 450), dans la *Pharmacopée* de MM. Henry et Guibourt et dans les ouvrages suivants :

Mazzeria (D.). *De ponderibus et mensuris medicinalibus libri tres.* Pavie, 1584, in-4. — Wolf (G.). *Tabula generalis divers. ponderum. Virorum illustrium alphabetica enumeratio, qui de ponderum et mensurarum doctrinâ scripserunt* (dans le Traité précédent). — Rondelet (G.). *De ponderibus seu justa quantitate et proportione medicamentorum.* Padoue, 1556, in-8. — Ruland (M.) père. *Appendix de ponderibus, seu justa quantitate et proportione medicamentorum compositorum omnium.* Strasbourg, 1567, in-12.

Poignard. Nom que donnent les pêcheurs aux *Brochets* de moyenne taille.

Poignée. Synonyme de *Manipule*.

Poikilis. Un des noms du chardonneret, *Fringylla Carduelis*, L.

Poils. Outre leurs usages comme fourrure, ou, chargés de leur suint, comme topique résolutif, on les a employés quelquefois comme hémostatiques, ceux du lièvre en particulier, et brûlés, au même usage que les *plumes* (voy. ce mot).

Poinciade, Poincilliane, *Poinciana pulcherrima*, L. Cet arbrisseau épineux, des Antilles, de l'Inde, etc., de la famille des Légumineuses, sert à faire des haies, que l'élégance de ses fleurs, à longues étamines, rend fort agréables. Ses feuilles portent, à la Jamaïque, le nom de séné, parce qu'elles sont purgatives ; l'infusion des fleurs, qui se nomment *fleurs de paon*, *fleurs de paradis*, est

Digitized by Google

jaune, amère, et est conseillée dans les affections ulcéreuses du poumon, et surtout contre la fièvre quarte. Ce végétal, qu'on appelle *haie fleurie*, *œillet d'Espagne*, est principalement renommé comme emménagogue énergique; et l'on assure que les négresses s'en servent pour se faire avorter (*Flore méd. des Antilles*, I, 27). Son bois peut être utilisé en teinture, comme celui des *Cæsalpinia*, dont ce genre est extrêmement rapproché. Le *Poinciana coriaria*, W., a des gousses qui servent à tanner les cuirs à Carthagène et Curaçao; Houston dit qu'elles teignent en noir. Serait-ce la plante de Molina (*Chili*, 129)?

POINTES D'OURSIN FOSSILES. Les anciens leur attribuaient des vertus diurétiques et lithontriptiques. Celles de figure ovale étaient désignées sous les noms de *lapis judaicus* et de *lapis syriacus*: V. *Echinus*.

POINTIANA. Synonyme de *Paincíana*.

POIRE. Fruit du *Pyrus communis*, L.
— D'ANCHOIS. Nom qu'on donne, aux Antilles, aux fruits du *Grias cauliflora*, L.
— DE TERRE. Un des noms de la racine du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L., par opposition à *Pomme de terre*.
— OU POMME DE TERRÈTE. Voy. à l'art. *Cynips*.
— DE VALLÉE. Un des noms de la *Barbane* en Anjou, de la forme de sa racine.

POIRÉ. Nom d'une boisson faite avec le suc de poires fermenté. Voy. *Pyrus*.

POIREAU. *Allium Porrum*, L. On donne quelquefois ce nom à l'*Hyacinthus comosus*, L., à cause de ses feuilles qui lui ressemblent.
— DES ESPAGNOLS. Nom que portent les *Fucus* dans quelques livres.

POIRÉE. Nom d'une variété de la bette, *Beta vulgaris*, L.

POIRIER. *Pyrus communis*, L.
— DES ANTILLES. *Bignonia pentaphylla*, L.
— ÉPINEUX. Nom de quelques *Cactus*.
— DES ÎLES. *Bignonia pentaphylla*, L.
— DES INDES. *Psidium pyriferum*, L.
— DE MONTAGNE. *Cinchona caribæa*, Jacq. Voy. *Quinquina*.
— DE LA NOUVELLE-ESPAGNE. Un des noms de l'avocatier, *Laurus Persea*, L.

POIS. *Pisum sativum*, L.
— AMER. Nom que portent à Bourbon les semences d'un *Dolichos*. On les fait bouillir pour leur ôter cette amertume et les rendre comestibles.

POIS D'ANGOLE. *Cytisus Cajan*, L.
— DE BEDEAU. *Abrus precatorius*, L.?
— DE BEMBELUCK. Nom que porte à Bourbon un *Dolichos* comestible.
— DE BREBIS. *Lathyrus sativus*, L.
— BRETON. Un des noms de la jarosse, *Lathyrus Cicera*, L.
— DU CAP. Le même que le *Pois Bembeluck*.
— CARRÉ, *Lathyrus sativus*, L.
— CICHE OU CHICHE. *Cicer arietinum*, L.
— DE CONGO. *Cytisus Cajan*, L.
— CORAIL. *Adenanthera pavonina*, L.
— DOUX. *Mimosa Inga*, L., nom qu'on applique à plusieurs autres espèces du genre *Inga* dont les semences sont dans une pulpe ou poussière sucrée.
— GENIC. *Guilandina Bonduc*, L.
— A GRATTER. *Dolichos pruriens*, L.
— GRIS, GRISAILLE. *Pisum arvense*, L.

POIS D'IRIS. Racine d'iris formée en pois, au moyen du tour, pour panser les cautères.
— DE LOUP. Semences du *Lathyrus hirsutus*, L.
— DE MERVEILLE. *Cardiospermum Halicacabum*, L.
— D'ORANGE. Nom des petites orangettes, dont on fait des pois à cautères.
— PATATE. *Dolichos bulbosus*, L.
— DE PIGEON. *Pisum arven e*, L.
— POINTU. Un des noms du *Pois Chiche*.
— POUILLEUX. *Dolichos pruriens*, L.
— A SAVON. Fruit du *Sapindus Saponaria*, L.
— DE SEPT ANS. *Citisus Cajan*, L.
— SUCRÉ, SUCRAIN. Synonymes de *Fois doux*.
— DE TERRE. *Arachis hypogæa*, L.

POISON AMÉRICAIN. Voy. *Lama*.
— ICHTHYQUE. Voy. à l'art. *Poissons vénéneux*.
— OAK. Un des noms anglais des *Rhus toxicodendrum* et *radicans*.
— SUMACH. Nom du *Rhus venenata*, DC.
— DE SURINAM. C'est le *Galega toxicaria*, Sw.
— WOOD. Autre nom du *Rhus venenata*, DC.

POISONS, τοξικον, *venena*. On nomme ainsi toute substance qui, introduite en petite quantité dans les êtres vivants, y cause un trouble profond, susceptible de se terminer par la mort. L'étude de ces corps, qui depuis un certain nombre d'années a pris une grande extension sous le titre de *toxicologie*, et dont la médecine légale reçoit de vives lumières, intéresse aussi beaucoup la thérapeutique par les secours que réclament les accidents auxquels ils donnent lieu: presque tous d'ailleurs figurent dans la matière médicale. La démarcation entre les poisons et les médicaments n'est en effet ni précise ni même réelle: la dose, l'idiosyncrasie, les circonstances pathologiques décident souvent de l'action, ou médicamenteuse, ou toxique, d'un même corps; les aliments eux-mêmes, dans certains cas, peuvent agir, soit comme remèdes, soit comme poisons; en sorte que ce n'est souvent qu'*à posteriori*, c'est-à-dire d'après le résultat, que telle substance en particulier peut être exactement qualifiée *aliment*, *médicament*, ou *poison*. L'action vénéneuse d'ailleurs n'est pas absolue: ce qui est poison pour telle espèce animale ou végétale, peut ne l'être pas pour telle autre, ou même lui servir de nourriture, comme l'a dit Lucrèce: *ut, quod aliis cibus est, aliis fiat acre venenum*. On cite nombre d'exemples de ces *poisons relatifs*; et quoique beaucoup puissent être controuvés, le fait général n'en reste pas moins incontestable.

Aucune vue générale n'est par conséquent applicable aux poisons, même les mieux caractérisés, sous quelque point de vue qu'on les considère; aussi est-ce à l'article de chacun d'eux en particulier, qu'ont dû être indiqués dans notre ouvrage les phénomènes et les lésions qu'il détermine spécialement, ainsi que le traitement, et, quand il y a eu lieu, les antidotes qu'on peut lui opposer (voy. plus haut les articles *Antidote*, *Antipharmaques*, *Contrepoisons*). Le nombre en est si grand que nous ne saurions même, sans superfluité, les énumérer ici; nous dirons seulement que presque tous les composés métalliques, les alcalis et les alcaloïdes, les

Digitized by Google

acides minéraux concentrés, le phosphore, l'iode, ainsi qu'un grand nombre de gaz, de matières organiques, et enfin de végétaux et d'animaux (voy. *Plantes vénéneuses*, *Poisons vénéneux*, etc.), en font partie. La plupart de ces corps, en effet, ont sur les êtres vivants, et en particulier sur l'homme (le plus exposé de tous à l'impression funeste des toxiques, par son organisation si complexe et sa grande sensibilité), une action prompte, énergique, non équivoque, d'où résulte l'*empoisonnement* dit *aigu*; quelques-uns, au contraire, soit à raison de leur nature particulière, soit bien plutôt à défaut d'une dose suffisante dans un temps donné ou du manque de concentration, n'altèrent qu'insensiblement et à la longue la santé : d'où le nom de *poisons lents* qu'on leur donne, improprement sans doute, prenant ainsi les effets pour la cause, c'est-à-dire les suites morbides (une gastro-entérite chronique, par exemple) de l'action d'un poison ordinaire, qui depuis longtemps n'existe plus dans l'économie, pour les effets continus d'un poison toujours subsistant, et agissant sur elle d'une manière lente.

Jadis on partageait les poisons, d'après leur origine et leur nature chimique, en : 1° *minéraux*; 2° *végétaux*; 3° *animaux*, ces derniers comprenant les *venins* et les *virus* (voy. ces mots), produits les uns physiologiques, les autres morbides. On pourrait les diviser en *organiques* et *inorganiques*, rangeant parmi ceux-ci les gaz délétères, les émanations végétales, et parmi ceux-là les miasmes morbifiques, dont plusieurs, quant à leur origine et à leur action, se rapprochent des virus, principes vivants, doués d'un mode particulier de reproduction. La plupart des toxicologistes, à l'exemple de Vicat, de M. Fodéré et de M. Orfila, les partageant aujourd'hui, d'après leur mode présumé d'action, en : 1° *poisons irritants* ou *corrosifs*, la plupart inorganiques; 2° *poisons narcotiques* ou *stupéfiants*; 3° *poisons narcotico-âcres*; 4° *poisons septiques* ou *putréfiants* (voy. *Irritants*, *Corrosifs*, *Narcotiques*, *Septiques*, *Putréfiants*, etc. On reviendra, nous le croyons, de cette classification, d'ailleurs spécieuse, qui suppose qu'un poison donné n'a sur tous les êtres vivants, à quelque dose, dans quelque cas et par quelque voie qu'on l'introduise, qu'une seule et même manière d'agir, tandis que l'action en varie réellement suivant une foule de circonstances, imparfaitement déterminées il est vrai jusqu'ici, mais qu'il est toutefois impossible de méconnaître. Quoi qu'il en soit, c'est ordinairement en agissant violemment, et souvent d'une manière presque exclusive, sur l'un ou l'autre des principaux organes de la vie (l'estomac, le cerveau, le poumon, le cœur, la moelle épinière, etc.), que les poisons déterminent la mort; et la considération de cette action spéciale de tel poison, dans telle ou telle occurrence, sur tel ou tel de ces organes, doit être pour le thérapeutiste, non moins que pour le physiologiste et le toxicologiste, l'objet des plus graves méditations, aujourd'hui surtout que toute spécialité ou spécificité (termes plus synonymes en thérapeutique qu'on ne le croit) semble bannie des théories médicales.

Averrhoës (A.-V.-M.). *De venenis*. Argentorati, 1508; Lyon, 1517, in-4. — De Albano (P.). *De venenis eorumque remediis*. Venetiis, 1473, in-4. — Ponzetti (F.). *De venenis commentarius*. Venetiis, 1492, in-folio. — Santes de Ardoynis. *De venenis*. Venetiis, 1492, in-folio. — Bouchart (J.-F.). *De venenis*. Papiæ, 1518, in-4. — Carrarius. *Quæstio de venenis ad Terminum*. Venetiis, 1548, in folio. — Arma (J.-F.). *De venenis*. Turini, 1557, in-8. — Cardanus (H.). *De venenis libri tres*. Patavii, 1563. — Grevinus. Deux livres des venins. Anvers, 1568, in-4. — Le même, *De venenis*. Antuerpiæ, 1571. — Mercurialis (H.). *De venenis et morbis venenosis*. Francofurti, 1584, in-8. — Baccius (A.). *De venenis et antidotis*. Romæ, 1586, in-4. — A Fonseca (R.). *De venenis*. Romæ, 1587. — Codronchus (J.-B.). *De morbis veneficis ac veneficiis libri quatuor, etc.* Venetiis, 1595; et Milan, 1618, in-8. — Ab Uffenbach (P.). *De venenis et morbiferis medicinis*. Basileæ, 1597, in-4. — Fuchs. *De venenis dissertatio*. Basileæ, 1602, in-4. — Rugler (J.). *De venenis dissert.* Lipsiæ, 1603, in-4. — A Bra (H.). *De curandis venenis per medicamenta simplicia et facile parabilia*. Arnhemii, 1603, in-8. — Daniel (A.). *De venenis*. Marpurgi, 1604, in-4. — Weikart. *Diss. de venenis*. Basileæ, 1608, in-4. — Burggrav (J.-E.). *Alexipharmacum omnium venenorum*. Lugd. Bat., 1610, in-8. — Zuccari (M.). *Methodus occurrendi venenatis corporibus*. Neapoli, 1611, in-4. — Zeigler (J.). *De venenis*. Basileæ, 1625, in-4. — Burser (J.). *Paradoxum de venenis*. Basileæ, 1625, in-4. — Lebzelter (S.). *Dissert. de natura venenorum*. Lipsiæ, 1631, in-4. — Naudé. *An magnum homini a venenis periculum?* Rothomagi, 1632. — Pons (J.). Avertissement pour la préservation et cure générale contre les poisons. Lyon, 1634, in 8. — A Castro (P.). *De venenatis cum eorum signis et remediis*. Tolosæ, 1636. — Rebefeld, *Dissert. de morbis et symptomatibus a venenis et veneficiis natis*, Erfodiæ, 1642, in-4. — Ochoa (T.). *De venenis*, Granatæ, 1645, in-4. — Schelhammer (C.). *Dissert. de venenis*. Ienæ, 1649, in-4. — Faustus (J.-C.). *Dissert. de venenis, morbisque venenosis*. Heidelbergæ, 1656, in-4. — Belgatius (A.). *De venenis*. Patavii, 1657. — Bataller (J.-B.). *Dissertatio unica de signis propriis veneni sumti*. Origuelæ, 1661. — Vogler (V.-H.) *Dissert. de venenis*. Helmstadii, 1661, in-4. — Ramsey (W.). *Treatise on poisons*. London, 1661, in-8. — Gockel. *De venenis eorumque causis et antidotis*. Aug. Vindel., 1669, in-12. — Lober (V.). *Mantissa de venenis et eorum antidotis*. Francofurti, 1671. — Scharff (B.). *Toxicologia, seu de natura venenorum*. Ienæ, 1678, in-8. — Schlegel, *Dissert. de venenis, morbis venenatis, eorumque curatione et alexipharmacis*. Erfodiæ, 1679, in-4. — Schrader (F.). *Dissert. de venenis et antidotis*. Lugd. Bat., 1679, in-4. — Wedel (G.-W.). *De venenis et bezoardicis*. Ienæ, 1682. — Albinus (B.). *De venenis*. Francof. ad Viadrum, 1682. — Menzel. *De venenis*. Francofurti, 1683. — Roeser (J.-G.). *De venenis dissert.* Vittembergæ, 1687, in-4. — Rast (G.). *Dissert. de veneno in genere*. Regiomontis, 1691, in-4. — Vater (C.). *De venenis eorumque antidotis*, Viteb., 1700, in-4. — Erndtl (C.-H.). *Diss. de veneno salutem sistente*. Lipsiæ, 1701, in-4. — Vater (C.). *Dissert. de venenis et phyltris*. Viteb., 1706, in-4. — Heucher. *Dissert. Mithridates seu præservatio principium a veneno*. Viteb., 1706, in-8. — Bauer (L.). *Theses de venenis*. Argentorati, 1706, in 4. — Friccius (M.). *De virtute eorumque medica*. Ulmæ, 1710, in-8. — Gastaldi. *An venena inter se different?* Avenionis, 1712, in-12. — Hoffmann (F.). *De erroribus circa venena vulgaribus*. Halæ, 1718, in-4. — Frese (D.-F.). *De venenis eorumque antidotis*. Lugd. Bat., 1722, in-4. — Camerarius (E.). *Dissert. de venenorum indole ac dijudicatione*. Tubingæ, 1725, in-4. — Id. *de venenosis*. Tubingæ, 1728, in-4. — Borrichius (O.). *Oratio de venenis*. Hafniæ, 1725, in-8. — Ettmulter (M.-E.). *De veneno ejusque adsumtis signis*. Lipsiæ, 1729, in-4. — Boeckler. *Dissertat. de venenis*. Argentorati, 1729, in-4. — Stenzel (C.-G.). *Dissert. de venenis terminatis et tem-

Digitized by Google

poranei, quæ Gall. Poudre de succession *vocant.* Viteb., 1730, in-4. — Id. *De venenis sterilitatem inducentibus.* Ibid., 1731, in-4. — Id. *de venenis acutis.* Ibid., 1732, in-4. — Id. *de venenis libri tres.* Ibid., 1733, in-4. — Id. *Dissert. de anodynum venenorum virtutibus.* Ibid., 1735, in 4. — Mead (R.) *Mechanica venenorum expositio.* Lugd.-Bat., 1731, in-8. — Mays. *Dissert. de venenis.* Franeck., 1733, in-4. — Leyser. *Dissert. de veneficio.* Viteb., 1739, in-4. — Lindelstolpe (J.). *De venenis.* Lipsiæ, 1739, in-8. — Cartheuser (J.-F.). *De venenis eorumque differentia, indole et principiis activis.* Francof. ad Viadrum, 1741, in-4. — Loncq (J.). *Dissert. de venenis et antidotis.* Lugd.-Bat., 1744, in-4. — Richter (G.-G.). *De assuetudine venena ferendi, in drimiphagis. Programma.* Gottingæ, 1774, in-4. — Buechner (J.-A. E.). *Dissert. de venenis eorumque diverso modo agendi.* Halæ, 1746, in-4. — Hilchen (L.-H). *De venenis.* Giessæ, 1748, in 4. — De Oberkampf (F.-J.). *De nonnulorum venenorum virtute.* Heidelb., 1750. — Ruys (T.). *De correctoriis venenorum.* Duisburgi, 1752. — Sprœgel (J.-A.-T.). *Experimenta circa varia venena in vivis animalibus instituta.* Gottingæ, 1753, in-4. (Haller, *Collect. dissert. pract.* VI, n. 216). — Blaschke (C.). *Dissert. de virtute venenorum medicata.* Viennæ, 1757, in-8. — Lautler (F.-J.). *Antidota et variæ venenorum classes,* Viennæ, 1759, in-4. — Hillefeld (G.-C.). *Experimenta quædam circa venena, dissert.* Gottingæ, 1760, in-4. — Nunn (A.). *De venenis eorumque agendi modo.* Erfurti, 1760. — Vogel (R.-A.). *Diss. de insigni venenorum quorumdam virtute medica.* Gottingæ, 1763, in-4. — Detharding (C.-C.). *De methodo medendi per venena.* 1762. — Wichmann (J.-E.). *Dissert. de insigni venenorum quorumdam virtute medica, in primisque cantharidum ad morsum animalium rabidorum præstantia.* Gottingæ, 1762, in-4. — Roncalli *Humanum genus a venenis quotidianis liberatum.* Brescia, 1764. — Sigwart (G.-F.). *Dissert. venenorum discrimina summatim excussa.* Tubingæ, 1765, in-4. — Gmelin (E.-F.). *Dissert. de materia toxicorum hominis vegetabilium simplicium in medicamentum convertenda.* Tubingæ, 1765, in-4. — Isenflamm. *Dissert. de remediis suspectis et venenatis.* Erlangæ, 1767, in-4. — Graeter (G.-L.). *De venenis in genere.* Argent., 1767, in-4. — De Farsani (C.-F.). *De salubri venenorum in corpus humanum effectu.* Viennæ, 1768, in-4. — Fischer. *De venenis, dissert.* Pragæ, 1670, in-4. — Cook. *A treatise on poisons vegetable, animal and mineral.* London, 1770, in-8. — Hahn (J.-D.). *Oratio de usu venenorum in medicina.* Ultrajecti, 1773, in-4 (*Comment. Lips.*, XX, 307). — Luther. *Diss. de venenis eorumque differentia actione.* Erfodiæ, 1773, in-4. — Schroeder (F.-J.-W.). *Dissert. de modo quo venena ut salutaria medicamina agunt.* Marburgi, 1773, in-4. — Bose (E.-G.). *Programma de diagnosi veneni ingesti et in corpore geniti.* Lipsiæ, 1774, in-4. — Harvey (C.). *De venenis.* Edimburgi, 1774, in-8. — Gmelin (J.-F.). Histoire générale des poisons animaux et minéraux (en allemand) Erfurt, 1776, in-8. (Blumenbach en a publié en 1606 une édit.). — Baignères. *Ergo post mortem physica veneni certitudo facile comparanda.* Parisiis, 1777, in-4. — Navier fils. Précis des moyens de secourir les personnes empoisonnées par les poisons corrosifs. Paris, 1778, in-8. — Logan (G.). *De venenis.* Edimburgi, 1779, in-8. — Reisseissen. *Dissert. de veneficio doloso.* Argent., 1781, in-4. — Ehrmann. *Dissert. de venefico culposo.* Argent., 1782, in-4. — Ackermann (J.-F.). *Dissert. de venenorum actione generatim.* Kiloniæ, 1782, in-4. — Houlston (T.). *Observations on poisons.* Londres, 1784, in-8 (Ancien *Journal de médecine*, LXIV, 301.) — Metzger (J.-D.). *Programma de veneficio caute dijudicando.* Regiomontis, 1785, in-4. — Poihn (J.-G.). *Materia venenaria regni vegetabilis.* Lipsiæ, 1785, in-8. — Halle (J.-S.). Histoire des poisons végétaux et minéraux (en allemand). Berlin, 1785, in-8. — Plenck (J.-J.). *Toxicologia seu doctrina de venenis et antidotis.* Viennæ, 1785 et 1801, in-8. — Viborg (E.). Recherches et expériences sur l'action des poisons (en danois). Copenhague, 1792, in-4. — Isenflamm. *Dissert. de veneni effectu.* Erlangæ, 1792 in-4. — Mare (C.-C.-H.). Observations générales sur les poisons et sur les effets qu'ils produisent dans le corps humain (en allemand). Erlang, 1795, in-8. — Succow. *Dissert. toxicologiæ theoreticæ delineatio.* Ienæ, 1795 in-4. — Gruner (C.-G.). *Progr. de veneni notione dubia, nec satis apta.* Ienæ, 1795, in-4. — Id. *de forensi veneficii notione rite infirmanda.* Ienæ, 1766, in-4. — Frank (J.). Manuel de toxicologie, ou doctrine des poisons et de leurs antidotes, d'après la théorie de Brown (en allemand). Vienne, 180, in-8. M. L.-H.-J. Vrancken en a donné en 1805 une trad. française (Voyez *Journ. gén. de médecine*, XXII, 92). — De Hess. *Dissert. de actione venenorum in corpus humanum.* Regiom., 1801, in-4. — Schmidt. *Dissert. de veneni notione recte definienda.* Lipsiæ, 1802, in-4. — Paldamus (V.-H.-L.). Essai d'une toxicologie (en allemand). Halle, 1803, in-8. — Jehen (H.). Propositions générales sur les poisons animaux (Thèse). Paris, 1804, in-4. — Falquet (J.-P.). Propositions sur l'empoisonnement par les acides minéraux (Thèse). Paris, 1804, in-4. — Godemer (F.) Diss. sur quelques poisons végétaux (Thèse). Paris, 1805, in-4. — Anthier. Diss. sur les poisons végétaux, considérés d'après leur action sur l'homme (Thèse), an XIII, in-4. — Delamarre (N.). Dissertation sur quelques poisons minéraux (Thèse). Paris, 1805, in 4. — Blancsubé (A.). Dissertation sur quelques poisons animaux (Thèse). Paris, an XIII, in-4. — Duval (M.). Essai sur la toxicologie, suivi d'observations et d'expériences, etc. Paris, 1806, in-4. — Le Provost (C.-S.-R.). Essai sur les poisons végétaux, rangés selon la méthode naturelle de M.-A.-L. de Jussieu (Thèse). Paris, 1807, in-4. — Kollbany (P.). Histoire des poisons des trois règnes et des contre-poisons avec l'usage médical des poisons (en allemand). Deuxième édit. Vienne, 1807, in-8. — Chansarel. Observations sur diverses substances vénéneuses. Bordeaux, 1807, in-8. — Gothier (J.-B.). Observations et expériences faites à l'école vétérinaire de Lyon sur le pain moisi et sur quelques poisons minéraux et végétaux. Lyon, 1807, in-8. — Savary. Plan d'un traité de toxicologie (*Journal de méd. chirurg. et ph.*, de Leroux, septembre 1808). — Pilger (F.). Expériences sur l'action des poisons sur l'irritabilité, trad. et annotées par Odier (Voyez *Ann. clin.* de Montpellier, XXXVII, 266). — Brodie (C.). *Further experiments and observations on the action of poisons on the animal system* (*Philos. trans.*, 1812. Voyez *Journal de médecine chir. et pharm.* de Leroux, XXVI, 320). — Tesnière (T.-J.). Essai sur les poisons végétaux de France (Thèse). Paris, 1809, in-4. — Campbell. *Tentamen medicum. inaug. de venenis mineralibus.* Edimb., 1813. — Emmert. Sur la manière d'agir des poisons (*Journal de médecine pratique* de Hufeland et Himly, août 1814. Voy. *Biblioth. méd.*, LII, 392). — Orfila. Traité des poisons tirés des trois règnes, ou Toxicol. gén. Paris, 1814-16. 2 vol. en 4 part., in-8; deux. édit., 1818; trois. éd., 1826 (Cette trois. édit. a été trad. librement en allem. par J.-A. Seemann et A.-O.-S.-P. Karls, en 1829). *Voyez* aussi (*J. gén. de méd.* CIII, 104) les recherches de MM. Orfila et O.-A. Lesueur sur les moyens de reconnaître la présence des poisons dans les cadavres plus ou moins longtemps après l'inhumation; ainsi que les remarques critiques de M. Caventou (*Ib.*, CIV, 162) et de M. Raspail (*ibid.*, CV, 55), et la réponse de M. Orfila (*ibid.*, CV, 280). — Emmert (F.-A.-G.). *Experimenta de effectu venenorum vegetabilium americanorum in corpus animale.* Tubingæ, 1817. — Harmand de Montgarny (T.). Essai d'une toxicologie considérée d'une manière générale dans ses rapports avec la physiologie hygiénique, etc. (Thèse). Paris, 1819, in-4. — Pallas. Essai sur une nouvelle classification des poisons, etc. (Thèse). Paris, 1822, in-4. — Desalle. Table synopt. des poisons, etc. Paris, 1822 (2 feuilles). — Lemaistre (.....) Analyse des poisons (Thèse). Paris, 1822, in-4. — Bertrand (C.-A.-H.-A.), Manuel médico-légal des poisons introduits dans l'estomac, des moyens thérapeutiques qui leur conviennent. Paris, 1818, in-8. — Gmelin (C.-G.). Expériences sur les effets de la barite, de la strontiane, du chrôme, du molybdène, du tellure, de l'osmium, du platine, de l'iridium, du rhodium, du palladium, du nickel, du cobalt, de l'urane, du cérium, du fer et du manganèse, sur

Digitized by Google

l'économie animale (*Hecker's annalen*, 1826, II, 292. Voyez *Nouv. Bibl. méd*, 1826. II, 241. l'analyse de F.-J. Reister). — Guérin de Mamers. Nouvelle toxicologie, ou traité des poisons et de l'empoisonnement sous le rapport de la chimie, de la physiologie, de la pathologie et de la thérapeutique. Paris, 1826, in-8. — Leroy. Mémoires sur les effets des substances vénéneuses végétales, etc. (*Trans. méd.*, II, 173). — Marx (C.-F.-H.). La connaissance des poisons considérés sous le rapport de la médecine, de la jurisprudence, etc., Gottingue, 1829, in-8. (On en trouve une analyse dans le *Journ. des sciences méd.*, t. XXI, p. 396). — Mutuel (D.-P.). Des poisons considérés sous le rapport de la médecine pratique et de la médecine légale. Paris, 1830, in-8. — Virey (J.-J.). Considérations sur la diversité d'action des poisons suivant la diversité des organismes (*Revue méd.*, juillet 1831, *Voy.* aussi du même sur le même sujet un article dans le *Journ. univ. des sciences médic.*, VI, 26).

POISSON (Mesure). Huitième partie de la pinte, égale à 4 onces, ou un verre.

— ANTHROPOPHAGE. C'est le requin, *Squalus Carcharias*, L.

— ARMÉ. Ancien nom des *Diodon Hystrix*, L., et *Atinga*, L.

— D'AVRIL. Nom que les pêcheurs donnent au *Maquereau*

— À BÂTON. Traduction de *Stocfisch*, nom allemand de la *Morue*.

— BLANC. Voy. *Cyprinus*.

— À 200 DENTS. Un des noms vulgaires du requin, *Squalus Carcharias* L.

— DORÉ. C'est le *Cyprinus Auratus*, L.

— ÉLECTRIQUE. Voy. *Gymnotus* et *Silurus*.

— FEMME. Un des noms du lamantin, *Trichecus Manatus*, L.

— MANGUE. Nom vulgaire des poissons du genre *Polynemus*.

— DE PARADIS. Autre nom vulgaire des poissons du genre *Polynemus*.

— ROUGE. Un des noms du *Cyprinus Auratus*, L.

— ROYAL. Nom commun à l'*Esturgeon*, au *Saumon*, au *Thon*, etc.

— SERPENT. Nom donné aux poissons du genre *Murœna*.

— VOLANT. Un des noms du *Trigla volitans*, L.

POISSONS, *Pisces*. Animaux ovipares, à circulation double, mais dont la respiration s'opère uniquement par l'intermède de l'eau, au moyen de branchies. Cette grande classe de vertébrés, la 4e dans la méthode de Cuvier, où elle offre une multitude de subdivisions qui n'importent pas à notre objet, comprend un grand nombre de familles dont Linné n'avait fait pour la plupart que des genres, et que nous avons dû considérer encore comme tels, soit pour plus de brièveté, soit pour ne point isoler l'histoire d'animaux que rapprochent en général les mêmes qualités nutritives. C'est donc au nom linnéen de ces genres que doit être cherchée leur histoire, toujours très-abrégée d'ailleurs, les poissons, à part leur emploi alimentaire, n'ayant en thérapeutique que des applications la plupart peu importantes ou surannées, et ne fournissant guère à la matière médicale que l'ambre, le blanc de baleine, l'ichthyocolle, l'huile de poisson, etc., eux-mêmes peu usités de nos jours : voy. entre autres les mots *Acipenser*, *Clupea*, *Cyprinus*, *Delphinus*, *Esox*, *Gadus*, *Gobius*, *Gymnotus*, *Mugil*, *Mullus*, *Murœna*, *Perca*, *Petromyzon*, *Pleuronectes*, *Raja*, *Salmo*, *Scomber*, *Sparus*, *Squalus*, etc.

Les poissons servent de nourriture presque exclusive, dans le nord surtout et sur les côtes, à divers peuples ou peuplades qui les mangent frais, salés ou qui tirent de leurs diverses parties, les œufs particulièrement, des assaisonnements variés : pour tous les autres ils ne forment qu'un aliment accessoire, moins substantiel et moins universellement recherché que la chair des oiseaux, et surtout des quadrupèdes, mais en général sain, léger, facile à digérer, convenable, à ce titre, aux convalescents, aux personnes sédentaires, délicates ou dont l'estomac irritable supporte difficilement une nourriture plus solide ou plus riche en principes réparateurs. Certaines espèces cependant ont la chair grasse, compacte, moins salubre par conséquent; d'autres l'ont ou trop insipide, ou d'une saveur trop peu agréable, ou enfin trop dure ou trop visqueuse, pour être employée comme aliment ; quelques-unes même sont vraiment vénéneuses, soit constamment, en totalité (sardine dorée), ou seulement dans une de leurs parties, leurs œufs par exemple (barbeau), soit d'une manière accidentelle (voy. plus loin *Poissons vénéneux*).

Les anciens distinguaient soigneusement sous le rapport des qualités alimentaires les poissons des lieux bourbeux, des marécages, toujours moins bons et moins sains ; d'avec ceux qui fréquentent les côtes, les endroits cailloutés ou sablonneux, qu'ils nommaient *littorales* ou *saxatiles*, et regardaient comme légers et salutaires ; d'avec ceux enfin qui vivent dans la haute mer ou à l'embouchure des fleuves, et dont la chair est en général plus compacte et moins digestible : Galien même rejetait l'usage des poissons qu'on pêche au dessous des grandes villes. Ces nuances sont moins marquées en général sous le rapport de la salubrité, que sous celui de la sensualité. L'âge des poissons est plus à considérer : car la chair de la plupart des espèces en éprouve une influence assez notable. On a prétendu aussi que les poissons cartilagineux avaient la chair plus tendre, plus gélatineuse, plus digestible que les poissons osseux, ce qui n'est pas bien démontré; que ceux à chair grasse, huileuse (l'anguille, le saumon, le hareng, etc.), pèsent plus à l'estomac que les autres et réclament des assaisonnements plus forts, ce qui est beaucoup plus exact : mais, au résumé, presque rien de général n'est applicable à cette classe d'animaux considérés comme aliment : voyez donc en particulier chacune de leurs espèces.

On regarde communément les poissons comme aphrodisiaques, et, en conséquence, comme une des causes de la grande population des pays maritimes ; mais on rapporte aussi à leur abus ou emploi exclusif, surtout à l'état sec ou salé, la fréquence des maladies cutanées sur les côtes et dans certaines îles : la lèpre de Norwège, en particulier, est attribuée par Martin (*Actes de l'acad. roy. de Suède* pour 1760) à l'usage de poissons ou autres animaux atteints de lèpre, affection qui, chez les premiers, consiste, dit-on, dans la présence de certains vers (*Bull. des*

Digitized by Google

sc. méd. de Fér., I, 66). Il n'est pas rare, d'ailleurs, de voir le saumon, le hareng, le maquereau, les œufs de divers poissons, causer, à raison sans doute de prédispositions individuelles, soit des efflorescences cutanées, soit une éruption ortiée analogue à celle dont nous avons parlé au sujet des moules (voyez ce mot), soit enfin des vomissements et des superpugations (Cullen, *Mat. méd.*, I, 395), ce qui les rapproche des poissons vénéneux proprement dits. D'un autre côté le poisson gelé a été signalé comme un préservatif du scorbut (Pallas, *Voyages*, IV, 65), etc.

Xénocrate. Traité de la nourriture tirée des poissons. Leipsig, 1774 et 1779. (Voyez aussi t. IX de la *Bibl. grecque* de Fabricius; et t. III des *Hors-d'œuvres de la Bibl. grecque* de Coray. Paris, 1814). — Rondelet (G.). *Libri de piscibus marinis, in quibus veræ piscium effigies expressæ sunt, etc.* Lugduni, 1554, in-fol., fig. *Universæ aquatilium historiæ pars altera.* Ibid. — Marcellus. *Remediorum ex piscibus fragmentum.* Paris, 1591, in-8. — Aldrovandi (U.). *De piscibus libri V, et de cetis liber I.* Bologne, 1613, in-fol. — Nonnius (L.). *Ichthyophagia, sive piscium esu commentarius.* Antwerpiæ, 1615, in-12. — Roberg (L.). *Diss. medica de piscibus.* Upsaliæ, 1727, in-4. fig. — Gouan. Histoire des poissons, etc. Strasb., 1774, in-4. — Lacépède. Hist. nat. gén. et particulière des poissons, etc, Paris, 1798 à 1803, in-4. — Voyez aussi l'Ichthyologie de Nice par Risso, l'Histoire des poissons de Cuvier et Valenciennes, etc.

POISSONS TOXICOPHORES ou **VÉNÉNEUX**. Il est des poissons essentiellement vénéneux, c'est-à-dire qui le sont en tout temps, sans que d'ailleurs aucun caractère anatomique les distingue des poissons les plus salutaires; telle est la sardine dorée (*Clupea Thrissa*, L.?) aux Antilles, selon W. Fergusson. Il en est d'autres qui, ordinairement plus ou moins sains et agréables, ne deviennent nuisibles qu'accidentellement, soit que ce caractère dépende alors de la saison ou d'un genre particulier d'alimentation; soit, comme le pense Burrows, qu'il tiennent à un état morbide propre et à la formation d'un poison sui generis (*fish-poison* ou poison ichthyque : nom qu'il étend improprement au poison des Mollusques, des Crustacés, etc.), répandu dans toute la substance de l'animal, et que rien non plus jusqu'ici n'a pu faire reconnaître : de là des accidents graves, mortels même, observés surtout dans les temps chauds et dans les mers équatoriales, aux Antilles particulièrement, et qui semblent n'être qu'un plus haut degré, dû sans doute au climat, de ceux que produisent souvent sur notre continent l'usage des moules, de certains Crustacés, et même de divers poissons ou d'autres substances alimentaires, et dont cause n'est pas mieux connue. Ces accidents consistent en général en une sorte de choléra-morbus, savoir : des douleurs d'estomac et d'entrailles, avec vomissement et diarrhée, une éruption ortiée ou scarlatineuse, quelquefois suivie de convulsions ou de défaillances mortelles, et presque toujours, dans le cas contraire, d'une convalescence longue et difficile : le traitement est celui du même genre d'empoisonnement dépendant des moules (voy. *Mytilus edulis*, L.), et en général des phénomènes dus à l'action des poisons irritants.

Une foule d'auteurs en ont rapporté des exemples : tels sont Dutertre, Labat, Quiros, Poupée-Desportes, Byron, Kæmpfer, Pison, Sloane, Ulloa, Catesby, Gumilla, Anderson, Forster, Paiva, Bernardin-de-St-Pierre, Grant, Milbert, Chapotain, Leblond, Thomas, Clarck, Chisholm, Burrows, Moreau de Jonnès, Fergusson, Janière, etc. Les espèces qui paraissent les plus sujettes à les produire sont, d'après MM. Moreau de Jonnès, H. Cloquet (*Dict. des sc. nat.*, XXII, 550; et *Dict. des sc. méd.*, XLIII, 663), etc., les *Diodon Atinga* et *Hystrix*, L. les *Tetraodon Mola ocellatus* et *sceleratus*, L.; la vieille et la petite vieille (*Balistes Vetula*, et *Monoceros*, L.); l'*Ostracion trigonus*, Blonch; le cailleutassart (*Clupea Thrissa*, L.: voy. ce mot); la grande et la petite orphie (*Esox brasiliensis*, L., et *marginatus*, Lacép.); le congre (*Muræna Conger*, L.: voy. ce mot); le perroquet (*Aurata Psittacus*, Lacép.); le capitaine (*Sparus erythrurus*, Bloch); la bécune (*Sphyræna Becuna*, Lacép.); le thon (*Scomber Thynnus*, L.); la carangue (*Scomber Carangus*, Bloch). D'autres espèces, à en juger du moins par la synonymie, sont citées en note de la traduction de l'ouvrage de Burrows (*Bibl. méd.*, XLIX, 299); M. Niel, médecin à Marseille, parle aussi (*Ann. clin. de Montp.*, XXXVI, 315) de phénomènes analogues à ceux de l'empoisonnement par l'hellébore fétide, que lui et sa famille ont éprouvés pour avoir mangé du maquereau (*Scomber Scombrus*, L.); W. Fergusson mentionne le *hareng aux gros yeux*, des Antilles, comme accidentellement vénéneux; (*Nosol. méth.* cl. 3) décrit les accidents produits chez deux personnes, pour avoir mangé du *chien de mer frit* (voyez *Squalus*); enfin M. Orfila, outre plusieurs espèces déja indiquées, range au nombre des poissons qu'il nomme improprement *venimeux*, le *Coracinus Fuscus major*; le *Sparus Pargos*, Forst.; la dorade (et non daurade) ou dophin (*Coryphæna Hippurus*, L.); le *Scomber maximus* (*King fish* des Anglais), et l'anguille commune (*Muræna Anguilla*, L.: voy. ce mot).

Paiva (E.-J.-H.). *Aviso ou pavo ou summario desinaes e symptomas des pessoas envenadas con venenos corrosivos, etc.* Lisboa, 1787, in-8. — Burrows (G.-M.). *An account of two cases of death from eating mussels : with some general observations on fish-poison, etc.* Londres, 1815 (Trad. par A. Roche, *Bibl. méd.*, XLIX, 269, et L, 1). — Moreau de Jonnès (A.). Recherches sur les poissons toxicophores des Indes-Occidentales. Paris, 1821, in-8. — On peut consulter en outre divers Mém. sur ce sujet par C. Chisholm (*Edimb. med. and surg. journ.*, octobre 1808, trad. dans les *Ann. de chimie méd. étrang.*, août 1809, p. 87) et W. Fergusson (*Bull. des sc. méd.* de Fér., II, 234); une Note sur les poissons toxicopophores des îles Caraïbes (*Bull. des sc. méd.*, septembre 1826, p. 105); ainsi que les Recherches sur les poissons vénéneux de la Guadeloupe, récemment publiées à Nantes par M. le docteur Janière.

Poissons venimeux. Nom impropre des *Poissons toxicophores* ou *vénéneux*, aucun poison n'ayant de venin proprement dit.

POITOU (Eaux min. du). Ancienne province de France, peu riche en eaux minérales, dont la principale est celle de *Bilazai*. Voyez outre ce mot, *Availles*, *Boisse*, *Caudé*, *Fontenelle*, *La Brossardière*, *La Ramée* et *Reaumur*.

Digitized by Google

POIVRE. *Piper nigrum*, L.
— D'AFRIQUE. *Unona æthiopica*, Dun.
— D'AMÉRIQUE. *Schinus Molle*, L.
— BLANC. *Piper album*, Vahl. On donne aussi ce nom au fruit écorcé du poivre noir.
— DU CAP. *Piper capense*, L. F.
— DE CAYENNE. *Capsicum annuum*, L.
— COMMUN. *Piper nigrum*, L.
— CUBÈBE. *Piper Cubeba*, L.
— DE CUBANA. Fruit du Brésil, employé comme poivre : on ignore à quelle plante il appartient.
— D'EAU. *Polygonum Hydropiper*, L.
— D'ÉTHIOPIE. *Unona æthiopica*, Dun.
— DE GUINÉE. *Unona æthiopica*. On donne aussi ce nom au *Capsicum annuum*, L., et au *C. grossum*, L.
— INDIEN, OU DE L'INDE. *Capsicum annuum*, L.
— DE LA JAMAÏQUE. *Myrtus pimenta*, L.
— DU JAPON. *Fagara piperita*, Lour.
— LONG. *Capsicum annuum*, L.
— DES MAURES. Synonyme de *Poivre d'Éthiopie*.
— DE MURAILLE. *Sedum acre*, L.
— DES NÈGRES. *Fagara pentandra*, Aubl.
— NOIR. *Piper nigrum*, L.
— DU PÉROU. *Schinus Molle*, L.
— A QUEUE. *Piper Cubeba*, L.
— SAUVAGE. *Vitex Agnus castus*, L.
— DE SINGES. *Unona æthiopica*, Dun.

POIVRÉE (Saveur). On connaît le goût piquant, un peu cuisant et frais que laisse le poivre sur notre palais; une multitude de végétaux, ainsi que tout le genre *Piper*, qui lui doit son nom, le possèdent; nous citerons parmi eux l'*Unona æthiopica*, Dun.; le *Schinus Molle*, L.; le *Myrtus Pimenta*, L.; toutes les espèces du genre *Capsicum*; le *Sedum acre*, L.; le *Vitex Agnus-castus*, L.; les *Sinapis*; le *Chochlearia*; le *Raifort*; presque toutes les espèces du genre *Mentha*, et surtout le *Mentha piperita*, L.; l'*Eucalyptus piperita*, Smith; l'*Elatine Hydropiper*, L.; le *Polygonum Hydropiper*, L.; le *Caltha palustris*, L.; le *Ranunculus gramineus*, L.; plusieurs espèces de champignons; les semences de plusieurs *Nigella*; la racine de pyrèthre; le *Fagara piperita*, L., etc., etc. (voy. *Piperella*). Tous ces végétaux portent le nom de poivre dans leur pays; cette saveur indique des propriétés excitantes, digestives, stomachiques, cordiales, diffusibles, etc.

POIVRETTE. Un des noms du *Nigella arvensis*, L.
POIVRIER. *Piper nigrum*, L.
— (Faux). *Vitex Agnus-castus*, L.
— DU JAPON. *Fagara piperita*, L.
— DU PÉROU. *Schinus Molle*.
POIX. Résine molle provenant des pins.
— BATARDE. Mélange de résine et de goudron.
— BLANCHE. Synonyme de *Poix de Bourgogne*.
— DE BOURGOGNE. Résine naturelle des pins, ramollie dans l'eau, malaxée et purifiée.
— GRASSE. *Galipot* purifié.
JAUNE. Synonyme de *Poix de Bourgogne*.
— JUIVE OU DE JUDÉE. Un des noms de l'*Asphalte*. Voy. *Bitumes*.
— MINÉRALE. Un des noms du *Malthe*.
— DE MONTAGNE OU DE TERRE. Synonyme d'asphalte. Voy. *Bitumes*.
— NATURELLE. Résine des pins.
POIX NOIRE. Résine obtenue par la combustion des pins, rapprochée ou mêlée d'autres produits résineux des mêmes arbres.
— RÉSINE. Un des noms de la résine des pins.
— VÉGÉTALE. Nom de la *Poix*, par opposition à *poix minérale*.

POKE. Un des noms américains du *Phytolacca decandra*, L.

POKKIES LOBELIA. Nom hollandais du *Lobelia syphilitica*, L.

PEKKO. Nom du pélican parmi les nègres d'Afrique. Voy. *Pelecanus*.

POKRZYK ZIELE. Nom polonais de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

POKRZYWA. Nom polonais de la grande ortie, *Urtica dioica*, L.
— MARTWA. Nom polonais de l'ortie blanche, *Lamium album*, L.

POKRZYWSKA. Un des noms polonais du *Motacilla Troglodytes*, L.

POL (Saint-). Petite ville de France (Pas-de-Calais), à 7 lieues d'Arras, près de laquelle est une source froide, sulfureuse appelée *Fontaine de Midelbourg*, et renfermée dans une espèce de caveau. Elle contient, d'après Decroix et Boudin, des carbonates de fer et de chaux, du muriate de soude, un peu de soufre et beaucoup d'air (acide carbonique). L'eau en a été recommandée, à la dose de quelques verres, contre l'anasarque, l'atonie de l'estomac, la leucorrhée, l'ictère, les suites de fièvres intermittentes, et aussi contre les maladies de la peau, les paralysies, etc.

Coffin. Anal. d'une eau min. qui se trouve en la ville de Saint-Pol en Artois, 1781, in-4. — Saint-Pol en Artois; eaux minérales. Arras, 1781, in-4 de 2 pages seulement. — Piot. Obs. analytiques et médicinales sur les eaux min. de la nouvelle fontaine de la ville de Saint-Pol, nommée Midelbourg. Arras, 1781, in-8. — Decroix (L.-J.) et Boudin (P.-J.). Analyse de l'eau min. d'une fontaine située rue des Carmes, à Saint-Pol en Artois. Arras, 1781, in-8. — Nouv. obs. sur les eaux min. de Saint-Pol, pour justifier leurs propriétés. Arras, 1782, in-8.

POLA. Un des noms italiens du choucas, *Corvus Monedula*, L.

POLANISIA DODECANDRA, DC. Synonyme de *Cleome dodecandra*, L.

POLONÉ. Nom que porte à Bourbon l'*Hibiscus populneus*, L.

POLEO. M. Jourdan (*Pharmac. univ.*) indique sous ce nom bohême le calament, *Melissa Calamintha*, L., la cataire, *Nepeta Cataria*, L., et le pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

POLÉMONIACÉES. *Polemoniceæ*. Famille naturelle de la série des Monocotylédones Monopétales, à étamines hypogynes; elle a pour type le genre *Polemonium*, dont une espèce (*P. cæruleum*, L.) est à peu près la seule de cette petite famille de laquelle on fait quelque emploi médical, sous le nom de *valériane grecque*.

POLEMONIUM CÆRULEUM, L. Cette jolie plante, qui donne son nom à une famille naturelle, les *Polémoniacées*, croît dans le nord de l'Europe, sur les montagnes de la Suisse, etc., et est cultivée dans nos jardins sous le nom de valériane grecque : on l'estime vulnéraire. En Sibérie, selon Gmelin, on s'en sert contre les ulcères vénériens (*Flora Sibir.*, IV, 103). Aux environs de Moscou, c'est un des remèdes

Digitized by Google

populaires les plus usités, comme préservatif de la rage, d'après Martius, après le *Genista tinctoria*, L., et l'*Alisma Plantago*, L., reconnus chez nous sans propriétés contre cette maladie. On la donne en poudre (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XIII, 356). Le *Polemonium* de Pline (*lib.* XXV, *c.* 6), qu'on appelait aussi *Chilodamie* (ayant mille vertus), est une plante qu'on n'a pu reconnaître. Le *Polemonium palustre* d'Hippocrate est la gratiole.

POLENTA. Bouillie préparée avec la farine de maïs, ou celle d'autres céréales.

POLEO. Sous ce nom, Feuillée représente une menthe qui a du rapport avec notre pouliot, *Mentha Pulegium*, L. On l'emploie au Chili comme vulnéraire, et rafraîchissant, appliquée en cataplasme (*Plant. méd.*, III, 42). M. Bory dit que c'est le *Bistropogon mollis* de la Flore équinoxiale.

POLEY. Nom allemand, danois et hollandais du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

POLEYARTIGE KALAMINT. Nom allemand du *Melissa Calamintha*, L.

POLGHAHA. Nom du *Cocotier* dans l'île de Ceylan.

POLIGALA. Nom italien du polygala amer, *Polygala amara*, L.

POLIGALA BECHERA, POLIGALA LEITERA. Noms espagnol et portugais du *Polygala amara*, L.

POLIGOLA. Nom de la charbonnière, *Parus major*, L., à Bologne (Aldrovande).

POLIN. Nom russe de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

POLIPODIO. Nom espagnol du *Polypodium vulgare*, L.

POLISTE LECHEGUANA, Latr. C'est la *Lecheguana*, espèce de guêpe. V. *Miel* et *Vespa*.

POLIUM. *Teucrium Polium*, L. Pline et Dioscoride le nomment *Polion*.

— CRETICUM. Nom officinal du *Teucrium creticum*, L.

POLLAK. Nom vulgaire du *Gadus Pollachius*, L.

POLLEN. Poussière fécondante des végétaux, faisant fonction de la liqueur spermatique chez les animaux. Celui du dattier, et de la plupart des végétaux dioïques, est fin et léger, se conserve prolifique pendant des années, et peut se transporter au loin, au moyen des vents, circonstances sans lesquelles la fécondation de ces arbres, parfois très-éloignés, n'aurait souvent pu avoir lieu. Celui des pins est si abondant, qu'il a quelquefois donné lieu de croire à une pluie de soufre. On emploie le pollen du lycopode pour rouler les pilules, saupoudrer les parties charnues excoriées, préparer des pièces d'artifices, etc. Celui des *Typha* paraît être dans le même cas, ainsi que celui du noisetier, nommé *Pollen jutlorum* dans quelques anciennes pharmacopées. L'analyse du pollen par Fourcroy lui a fait voir qu'il est composé d'acide malique, de phosphate de chaux et de magnésie, d'une matière animale gélatineuse, et d'une substance pulvérulente insoluble (*Ann. du muséum*, I, 417): voy. *Pollénine*. M. Guillemin regarde les granules contenus dans le pollen comme analogues aux animalcules spermatiques, et étant l'origine de l'embryon végétal (*Ann. des sc. nat.*, IV, 350).

POLLÉNINE. Nom donné par John au pollen épuisé de ses principes solubles par l'eau, l'alcool et la potasse liquide, regardé comme un principe immédiat des végétaux, intermédiaire à l'albumine et au gluten, mais du reste sans aucun usage.

POLLOKEYU. Nom javanais du *Dais octandra*, L.

POLMONARIA. Nom italien de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

— DI QUERCIA. Nom italien du *Lobaria Pulmonaria*, DC., espèce de lichen.

POLNEJ CYPRIS. Un des noms bohêmes du *Teucrium Chamæpitys* L.

— NED PLANA RAUTKA. Nom bohême du *Fumaria officinalis*, L.

POLO-NIE. Nom chinois du jacquier, *Artocarpus integrifolius*, L.

POLON. Nom indien du fromager, *Bombax Ceiba*, L.

POISON NUT. Un des noms anglais de la *Noix vomique*.

POLY. Nom polonais du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

POLYACANTHUS. Lémery parle, sous ce nom (*Dict.*, 612), d'un chardon qui est apéritif; il y a lieu de croire que c'est le *Carduus Casabonæ*, L.

POLYANOBYNOS. Un des noms grecs de la ciguë, *Conium maculatum*, L.

POLYANTHES (et non POLIANTHES) TUBEROSA, L. Cette Liliacée, originaire de l'Inde, de la Perse, et apportée en France par un Minime à M. de Peyresc qui la cultiva le premier en Provence, a des fleurs presque en épis, qui se développent l'une après l'autre, ce qui lui a mérité le nom générique qu'elle porte; de même que sa racine tubéreuse et non écailleuse lui a valu son nom spécifique. Elles sont grandes, blanches, d'une odeur délicieuse, mais trop forte et capable d'asphyxier dans les appartements, ou du moins de causer des céphalalgies, etc. Ses racines sont âcres et vomitives; Lémery les dit détersives, astringentes et résolutives. Les parfumeurs préparent avec les fleurs des essences, des pommades, etc., etc.

POLYCHRESTE. Nom donné par Forskal au *Blaps sulcata*, Fabr.

— DE GLASER (Sel). Ancien nom du *Sulfate de Soude*.

— DE LA ROCHELLE (Sel). Un des anciens noms du *Tartrate de Potasse et de Soude*.

POLYCHRESTES (Médicaments). On nomme ainsi ceux qu'on croit propres à guérir un grand nombre de maux, de πολυς, beaucoup, et de χρηστος, util.

POLYCHROÏTE. Matière colorante des stigmates du safran (*Crocus sativus*, L.), obtenu par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel, sous forme d'écailles d'un jaune-rouge, solubles dans l'eau et dans l'alcool, peu solubles dans l'éther, etc. Elle offre la saveur du safran, existe dans les divers composés pharmaceutiques dont celui-ci fait partie, et, suivant les mêmes chimistes, est la source de la propriété narcotique attribuée à cet organe végétal, dont elle compose plus de la moitié. M. Henry, qui l'a récemment examinée (*Journ. de pharm.*, VII, 397), l'a trouvée formée d'huile volatile odorante et d'une matière colorante, amère, d'un rouge écarlate, dans le rapport de 10 et de 42 : il pense qu'on ne peut pas attribuer à l'une plutôt qu'à l'autre de ces subtances les propriétés médicinales du safran. La dernière seule doit conserver le nom de Polychroïte et rester dans notre famille des *Chromies*.

POLYGONOS. Un des noms grecs de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L.

POLYCNEMUM ou POLYCNEMON. Sous ce nom, Dioscoride (*lib.* III, *c.* 92) parle d'une à tige pourvue de

Digitized by Google

nombreuses articulations, d'où lui vient son nom, qui était bonne contre les hernies et pour faire uriner. Linné l'a donné à un genre de la famille des Chénopodées, dont une, le *P. arvense*, L., est très-vulgaire dans les jachères, en Europe.

Polycotylédones. Quelques botanistes admettent une série de végétaux ayant plus de deux cotylédons; cependant le plus grand nombre des auteurs regardent ces cotylédons comme étant au nombre de deux seulement, mais divisés profondément en plusieurs parties. Les Conifères sont surtout les végétaux qui appartiendraient à cet ordre.

POLYGALA. Genre de plantes, de la Diadelphie Octandrie, placé autrefoisdans la famille des Pédiculaires, mais dont on fait aujourd'hui le type d'une famille particulière, les Polygalées, à cause de sa corolle polypétale, etc. Il renferme un grand nombre d'espèces (plus de 160), herbes, sous-arbrisseaux ou arbrisseaux, qui croissent en Europe, au Cap, en Amérique, etc. Ce sont des végétaux à feuilles simples, sans stipules, à fleurs irrégulières accompagnées de bractées, ayant un calice à 5 divisions dont 2 beaucoup plus grandes, membraneuses, colorées, veinées, une corolle bilabiée, à 3 pétales soudés, dont l'inférieur (qui serait supérieur si la corolle n'était pas renversée) est frangé et barbu. Le nom de ce genre vient de l'idée qu'avaient les anciens sur les propriétés des espèces européennes d'augmenter le lait chez les animaux, etc.; nom que Dioscoride a donné à une plante qu'il suppose la posséder (*lib.* IV, *c.* 137). Les seules espèces usitées le sont à cause de leur amertume, et par suite de leur action sur la muqueuse bronchique, etc.

P. amara, L. Polygala amer. Cette petite plante, à tiges couchées, étalées, à feuilles inférieures arrondies et à fleurs bleues en épis, qui croît chez nous sur les coteaux secs, découverts, est d'une saveur amère, mais à un degré qui n'est pas aussi marqué que dans le *P. Austriaca*, Crantz, que l'on confond souvent avec elle parce qu'il a sa taille et qu'il vient dans les mêmes lieux, mais dont fleurs sont moitié plus petites et blanchâtres et qui doit lui être préféré pour l'usage. Le polygala amer est estimé pouvoir remplacer le sénéga, *Polygala Senega,* L.; il se donne dans les cas de catarrhe chronique, et pour prévenir la phthisie, surtout celle des glandes bronchiques et laryngées (Ancien *Journ. de méd.,* LXXIV, 63). On en prescrit aussi la décoction dans le traitement de ces maladies, comme sudorifique; son amertume franche indique qu'il doit être stomachique, etc. Collin l'a vanté surtout dans le traitement de la phthisie pulmonaire (*Obs. circà morb.,* II, 198). Coste et Willemet l'ont donné dans douze cas de phthisie commençante, dont ils assurent avoir guéri dix; ils prescrivaient la décoction de trois chopines d'eau, réduites au tiers, pour deux jours, avec addition d'une once de sirop diacode (*Mat. méd. végét. indig.,* 87). On le donne parfois en poudre. Une poignée en décoction a purgé Gesner, qui appelle cette plante *Amarella.*

P. glandulosa. On dit, dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie royale de médecine de Paris (tome 1er, p. 479), que cette espèce de la Chine y est nommée *Yan-fee,* ipécacuanha noir, à cause de l'action vomitive de sa racine. Il n'y a de *P. glandulosa,* dans les livres que celui du *Nova species*, etc., de M. Kunth; mais il ne dit pas un mot des propriétés de la plante décrite sous ce nom, de sorte qu'on ne sait où l'auteur a puisé les renseignements qu'il donne, ce qui laisse quelque doute sur ses assertions.

P. Chamabuxus, L. Ce sous-arbrisseau des montagnes alpines de l'Europe, contient les mêmes principes actifs que celui de Virginie, d'après M. Peschier, et pourrait le remplacer selon ce chimiste : ce qui n'a pas lieu pour les *P. amara* et *vulgaris.*

P. Poaya, Martius. Cette espèce du Brésil doit le nom de *Poaya* à l'action vomitive de sa racine; on la donne dans ce pays à l'instar de l'ipécacuanha, à un gros ou deux, dans les affections bilieuses. Martius a figuré cette plante à la planche 2 de son *Specimen materiæ medicæ brasiliensis,* etc.

P. rubella, W. D'après les expériences de Bigelow, ce végétal des États-Unis passe pour être un excellent amer; donné à petite dose, en poudre ou en infusion, il est tonique, stimulant des organes de la digestion; en quantité plus forte il est diaphorétique (Coxe, *Americ. disp.*, 480).

P. sanguinea, L. Il peut, d'après Barton, remplacer le *P. Senega,* aux États-Unis, où il croît.

P. senega, L. Polygala de Virginie, Sénéga, Sénéka. C'est une plante vivace, ligneuse, qui croît en Virginie, en Pensylvanie, dans le Maryland, etc.; sa racine, la seule partie usitée, est d'un gris un peu rougeâtre en dehors, ridée, irrégulière, légèrement raboteuse, en petites souches agglomérées, ou en morceaux simples, gros comme un tuyau de plume d'oie, arqués et présentant sur leur courbure une crête ou prolongement lamelleux, distinct dans la plupart des morceaux; du côté convexe la racine est fendue comme par demi-anneaux, de distance en distance, et se casse dans ces entailles. Son odeur, à l'état sec où nous la voyons dans le commerce, est faiblement aromatique; sa saveur est un peu âcre, piquante et même cuisante; elle procure abondamment l'expuition de la salive lorsqu'on la goûte, et de la chaleur au gosier. On trouve au milieu un *meditulium* blanc, ligneux, volumineux, presque insipide.

Plusieurs chimistes ont répondu à l'appel que nous leur avions fait dans le *Dict. des sc. méd.* (LI, 14) sur le besoin d'une analyse de cette racine : M. Dulong, d'Astafort, y a trouvé une matière âcre particulière, déjà annoncée par M. Peschier (ainsi qu'un acide particulier), non alcaline, et dans laquelle résident les propriétés du végétal; une résine; une matière gommeuse (muqueuse de Thomson); une autre analogue à la cire; une matière colorante jaune; une matière susceptible de rougir l'acide sulfurique concentré; de l'acide pectique; du phosphate de chaux; des malates acides de potasse et de chaux; du sulfate de potasse; du chlorure de potassium; du fer; une huile volatile (*Journ. de pharm.,* XIII, 567, 1829). M. Feneulle, pharmacien à Cambrai, a donné une autre

Digitized by Google

analyse du *Polygala*, qui a la plus grande analogie avec celle-ci ; il y trouve en plus de l'huile grasse, et un peu de silice (*Journ. de chimie médicale*, 1826, II, 431). M. le docteur G. Folchi a eu pour résultat d'une troisième analyse de cette racine : une huile pesante, en partie volatile ; de l'acide gallique libre; de la cire ; une matière âcre résineuse ; une fécule colorante jaune ; un extrait gommeux ; une matière azotée; du sulfate de potasse; du carbonate de chaux; du sulfate de chaux : il pense que c'est dans la matière âcre résineuse que gît la vertu du polygala (*Giornale arcad. di Roma*, 1830: *Journ. analyt.*, I, 39). Enfin Thomson admet un *acide polygala* et une *Polygaline* (*Bot. du drog.*, 233). La *polygaline* est la matière résineuse âcre des autres chimistes, la *sénégine* de Gehlen ? Peschier y admet un principe qu'il nomme *Isolyne*. En voyant tant de différences entre des analyses de la même racine, ne serait-on pas tenté de croire que les végétaux n'ont pas des principes constants, ou que les chimistes ont commis des erreurs, ou bien enfin que les réactifs employés donnent naissance à des produits nouveaux, etc. ? (Voy. *Polygaline*).

Tennent, médecin écossais, qui résida plusieurs années en Virginie, est le premier qui ait fait connaître la racine de polygala en Europe (*Essays on the pleurisy*, Philadelphie, 1736). Il avait vu les Indiens s'en servir contre la morsure des serpents à sonnettes ; il observa deux sujets mordus qui lui présentèrent les symptômes d'une péripneumonie, être guéris avec son aide : dès lors il pensa qu'on pourrait la prescrire contre cette dernière maladie (dans laquelle il croit que le sang est coagulé, comme dans les cas de morsure des serpents, et que le sénéga le résout) et dans d'autres affections analogues, après l'avoir fait précéder de la saignée, et en donnant les adoucissants, etc. Il remarque que parfois le polygala fait vomir, que d'autres fois il purge. Ce médecin appliqua encore l'emploi du sénéga au traitement des affections nerveuses, à celui de la fièvre hectique, etc. Aussitôt qu'on eut connaissance en France de l'ouvrage de Tennent, les particiens firent l'essai de ce remède, Lémery, Jussieu, Duhamel, etc., le mirent en vogue et en obtinrent des succès. Bouvart surtout en constata l'efficacité ; et l'indiqua même dans l'hydro-thorax, avec Perceval et Detharding, à cause de son action stimulante sur les reins, et dans les différents cas où le poumon a besoin qu'on le stimule et que l'on augmente sa force absorbante, comme dans la péripneumonie rhumatismale asthénique, d'après Sarcone (*Mal. de Naples*, I, 108), etc.

Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que ce n'était pas dans l'origine ou le début des affections inflammatoires vives et aiguës du poumon qu'il fallait prescrire le polygala, bien que Linné dise s'être guéri lui-même, d'une semblable maladie, avec cette racine ; on vit qu'il n'opérait bien que dans celles de nature catarrhale, lorsque les voies de la respiration étaient remplies de mucosités surabondantes, comme il arrive dans le catarrhe chronique, et dans les diverses occasions où le tissu pulmonaire est affaibli. Kreysig l'a vu effectivement réussir dans une péripneumonie nerveuse où le poumon était surchargé de mucosités. On peut admettre avec Folchi que cette racine a une action marquée sur l'estomac, puisqu'elle provoque le vomissement, etc., et que c'est par une sorte de révulsion qu'elle opère la résolution des phlegmasies chroniques de la muqueuse pulmonaire et du parenchyme qui lui est contigu. On a plusieurs exemples de l'utilité du polygala dans des péripneumonies passées à l'état chronique et dans celles avec suppuration, concurremment avec l'oxymel scillitique (Anc. *Journ. de méd.*, LXXVI, 53). Desbois de Rochefort, qui ne veut pas qu'on donne le polygala dans les péripneumonies aiguës, et qui ne le conseille que comme un bon expectorant dans les catarrhes, dit pourtant qu'il lui a vu produire de très-bons effets dans les phthisies aiguës, avec suppuration, etc. (*Mat. méd.*, II, 4).

MM. Archer, Hardford et d'après eux MM. Valentin et Bretonneau, ont préconisé depuis quelques années un nouvel usage du polygala dans le croup. Les deux premiers, médecins américains, disent en avoir obtenu un tel succès, qu'ils ne craignent pas de présenter ce moyen comme une sorte de spécifique dans cette maladie ; il est vrai qu'ils usaient concurremment de la saignée, de purgatifs, de diaphorétiques, avant de donner la décoction de sénéga (une once dans huit d'eau réduites à moitié, qu'on prend par cuillerées de demi-heure en demi-heure) et même de calomel et de frictions mercurielles. Comme chacun de ces moyens en particulier a été préconisé comme pouvant guérir à lui seul cette maladie, il est difficile, en cas de succès, de savoir auquel d'entre eux l'attribuer. Ce qui est positif c'est que le polygala, par suite de son action sur les membranes muqueuses s'oppose à la formation de la couenne croupale si elle n'est pas établie et aide à son dégagement, à son expectoration, si elle l'est, par les vomissements qu'elle procure, etc. Cependant, d'après M. Valentin, le docteur Archer dit l'avoir guéri avec le sénéga seul ; on peut donc l'y croire très-efficace ; il opère comme émético-cathartique et sudorifique (Valentin, *Rech. hist. et pratiq. sur le croup*, p. 571). M. Bretonneau l'a donné en poudre, à la dose de 4 à 5 grains, d'heure en heure, dans le croup, et a vu plusieurs cas de cette maladie (qu'il appelle *diphthérite*) guéris par ce moyen, aidé du calomel ; et il lui attribue surtout la propriété de s'opposer à la formation de la pellicule croupale ; à cette dose il produit chez les enfants des vomissements instantanés, qui font souvent rejeter cette membrane, etc.

M. le docteur d'Ammon, de Dresde, a proposé encore un autre emploi de cette racine, depuis quelques années, dans l'ophthalmie, mais après la période d'inflammation, soit en pilule, soit en décoction, à la dose d'un gros par jour, ce qui provoque des selles sans colique : si on la donne en poudre on y ajoute de la magnésie. Il la prescrit surtout dans celles avec exsudation et suppuration (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XI, 61) ; déjà Wendt, Hellmuth et Cartheuser l'avaient recommandé contre la for-

Digitized by Google

mation de la cataracte ; et on lit dans Murray, d'après Peiffer, deux cas de guérison d'hypopion par suite de son administration (*App. méd.*, II, 571). Le docteur Schmelz en a éprouvé aussi nombre de fois, depuis 15 ans, les avantages dans le traitement de la cataracte.

Ainsi en résumant ce qui concerne les propriétés du polygala, nous pensons qu'il n'est guère possible de croire à la prétendue vertu de cette racine contre la morsure des serpents, surtout du serpent à sonnettes qui cause une mort si prompte, malgré les assertions des auteurs à ce sujet, dont la confiance explique celle des naturels qui en portent sur eux en poudre, dans leurs voyages, et qui en saupoudrent les morsures des serpents. Nous croyons qu'il n'agit dans les hydropisies que comme les autres moyens purgatifs et diurétiques. De même contre le rhumatisme, d'après Trew, les vers, le calcul, etc. Nous sommes d'avis également que c'est à ses propriétés vomitives et purgatives (ces dernières sont les seules que lui accorde Cullen, (*Mat. méd.*, II, 558) qu'on doit la dérivation qui lui fait guérir la plupart des autres maladies où on a vanté son action, comme celles des yeux ; cependant nous ne le conseillons pas dans les péripneumonies vraies, aiguës, ni même dans les phlegmasies avec suppuration du poumon. Enfin nous admettons qu'il paraît avoir une action, sinon spéciale, du moins assez marquée sur les membranes muqueuses des voies aériennes et oculaires, et qu'il peut convenir comme un bon incisif dans les affections par engouement, par exhaltation exubérante de cette humeur, etc. C'est en outre un bon salivaire.

La dose du polygala portée à un demi-gros en poudre matin et soir par les auteurs, nous paraît trop forte : nous estimons qu'elle doit être réduite d'au moins moitié. En décoction on peut aller à un ou deux gros en plusieurs fois; c'est de cette dernière façon qu'on en use encore quelquefois, car aujourd'hui nous devons dire que ce médicament est à peu près inusité, à tort suivant nous. L'eau chaude n'extrait qu'une partie de ses principes, d'après M. Peschier.

Tennent. Lettre à Richard Mead concernant l'efficacité de la racine de sénéga (en anglais). Édimbourg, 1742, in 4. — Bouvart (M.-P.). Mémoire sur le séneka (*Acad. des sc.*, 1744). — Detharding. *Diss. de senega*. Resp. C. Siemerling. Rostochiæ, 1749, in-4. — Linné (C.). *Diss. de radice senega* (*Amænit. acad.*, II, 139). Resp. Kiernander. Upsaliæ, 1749. in-8. — Burckard (J.-J.). *Diss. med. inaug. de radice senekâ*. Argentorati, 1750, in-4. — Keilhorn. *Diss. de radicibus senega et salab*. Francofurti ad Viadrum, 1765, in-4. — Hellmuth (L.-C.). *Diss. de radice senega*. Edinburgi, 1782, et Erlangæ, 1792. — Valentin. Lettre du docteur L. Valentin au docteur Bouriat sur le sénéka dans le croup (*Journ. gén. de méd.*, XXIII, 25). — Folchi (G.). Recherches chimico-thérapeutiques sur la racine du polygala de Virginie (*Giornale arcadico di Roma*. 1830). — Feneulle (L.). Analyse du polygala de Virginie (*Journ. de pharm.*, II, 431). — D'Ammon (F.-A.). Sur l'emploi et l'utilité de la racine du *Polygala Senega*, L., dans plusieurs maladies de l'œil (en allemand). (*Ann. clinig.* de Heidelberg, II, 220). — Id. Suite des expériences (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XX, 241).

P. thesioides, W. Plante du Chili où elle se nomme *chin-chin*, qui est employée comme un puissant diurétique, en infusion ; elle passe aussi pour apaiser les douleurs de côté, d'après Feuillée (*Pl. méd.*, II, 721). Molina dit qu'elle est purgative (*Chili*, 122).

P. tinctoria, Vahl. Forskal assure qu'on obtient de cet arbrisseau d'Arabie une espèce d'indigo; ses semences font rendre le tænia, mêlées à l'huile de sésame et au sel ammoniac (*Flora ægyptiaco-arabica*, 138).

P. venenata, Juss. Commerson, qui a recueilli à Java cet arbre dont les feuilles ont de 6 à 8 pouces de long et dont les fleurs sont fort gluantes, dit qu'il est très-redouté des habitants à cause de ses qualités malfaisantes. Pour avoir mis sur ces feuilles le bout du doigt, ce botaniste éprouva des maux de cœur et un long éternûment. Son guide ne voulut pas y toucher (*Encyclop. méth.*, bot., V, 493).

P. vulgaris, L. Polygala, herbe au lait (*Flore médicale*, V, f. 277). Rien n'est plus fréquent sur nos collines herbeuses et boisées que cette jolie plante vivace à racines ligneuses, dont les fleurs, bleu-d'azur ou d'un rose agréable, font l'ornement au printemps. Elle est inodore et d'une amertume légère, franche, ce qui lui assigne tout à fait les qualités du *P. amara*, L., auquel elle peut être substituée indifféremment. On l'a indiquée comme augmentant le lait des bestiaux, mais nous doutons qu'on ait jamais fait d'expériences directes à ce sujet. Coste et Willemet disent l'avoir donnée avec succès contre la phthisie. Van Swieten et Collin lui ont attribué les propriétés du polygala de Virginie contre les phlegmasies de la poitrine, et Duhamel celles du polygala amer contre la phthisie, ainsi que Kiernander qui assure aussi qu'il peut le remplacer en tout. C'est sans doute d'après cette assertion qu'on a falsifié avec ses racines, et celles du *P. amara*, le sénéga dont elles n'ont nullement l'âcreté, ce qui fait reconnaître cette fraude, ni par conséquent les effets vomitifs et purgatifs si marqués. Peschier, qui n'a pas trouvé dans cette racine les principes actifs de celui de Virginie, ni du *P. Chamæbuxus*, L., assure qu'on doit rejeter de l'usage le P. vulgaire. Cependant son amertume montre qu'il n'est pas inerte, et Gmelin dit qu'on s'en sert en Sibérie contre la syphilis (*Flora sibirica*, IV, 64). Il passe pour être sudorifique, stomachique et légèrement émétique, mais on n'en fait aucun usage chez nous. Nous ne voyons pas pourquoi on ne l'essaierait pas dans la tendance à la phthisie commençante. Desbois de Rochefort prétend qu'on l'a prescrit dans les maladies laiteuses, ce qui serait bien contraire à l'opinion qu'on en a.

Candon. *Diss. de Polygala in phthisi*. Viennæ. — Duhamel Dumonceau. Essai sur le *Polygala vulgaris*, etc. (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1739, p. 135).

POLYGALÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones polypétales irrégulières, à étamines hypogynes, à ovaire supère, créée surtout avec le genre *Polygala* sous-divisé en plusieurs genres ; elle n'offre de médicinales que quelques espèces du genre primitif, auquel nous renvoyons, le *Krameria*

Digitized by Google

triandra, Ruiz, et le *Menninu polystachya*, Ruiz et Pavon.

POLYGALINE. Nous nommons ainsi une matière âcre découverte en même temps par M.-G. Folchi (*Giornale arcadico di Roma,* 1830; voy. *Journ. de pharm.*, XIII, 617), et par M. Dulong d'Astafort (*Journ. de pharm.*, XIII, 567), dans la racine du *Polygala* de Virginie (*Polygala Senega*, L.), et qu'ils regardent comme le principe actif de cette racine. C'est à ce principe, dit le premier, qu'elle doit sa propriété nauséabonde, l'action primitive sur l'estomac et secondaire sur les poumons, dont elle jouit si manifestement. La Polygaline de M. Folchi et sous forme de lamelles brillantes, de couleur paille, insipide d'abord, puis âcre et brûlante, insoluble dans l'eau distillée, peu soluble à chaud dans l'alcool, etc. Celle de M. Dulong, au contraire, est déliquescente, très-soluble dans l'eau et l'alcool, ce qui indique quelques différences. Ce dernier cite Gehlen, qui en 1804, avait déjà, sous le nom de *Sénégine,* indiqué dans cette racine un principe insoluble particulier; mais il pense que ce ne peut pas en être la matière active. M. Peschier a aussi obtenu, de 6 onces de cette même racine, 100 grains d'une substance alcaline, dit-il, unie à un nouvel acide qu'il nomme *acide polygalinique.*

Polygalon, Polygalon. Noms grecs du *Polygala vulgaris*, L.

Polygonatum. Voy. *Convallaria Polygonatum*, L.

POLYGONÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones monopérianthées, à étamines périgynes, à ovaire supère, monosperme. Elle renferme un assez grand nombre de végétaux, en général herbacés et européens, à feuilles alternes, roulées en dessous avant leur développement, ayant à leur base une gaîne stipulaire, à fleurs petites, en grappes rameuses. Parmi les genres qui lui appartiennent, le *Polygonum,* le *Rumex,* le *Coccoloba* ont des propriétés médicinales ou économiques. Les racines de plusieurs de leurs espèces, sont purgatives, d'autres astringentes, ainsi que cela se voit dans les rhubarbes; les feuilles de quelques autres, leurs pousses, les pétioles, sont alimentaires, comme celles de plusieurs oseilles, ont les graines nutritives, comme plusieurs *Polygonum*, etc.

Polygonoides. *Calligonum Polygonoides*, Pallas.

POLYGONUM. Genre de plantes de l'Octandrie Trigynie, qui donne son nom à une famille naturelle, les Polygonées, et qui doit le sien à la forme anguleuse de ses fruits. Il renferme un assez grand nombre d'espèces herbacées, vivaces ou annuelles, dont beaucoup sont européennes et croissent dans les lieux sablonneux, aquatiques, stériles ou cultivés, les haies etc.; plusieurs sont actives, d'autres ont des semences nourrissantes, etc.

P. amphibium, L., Persicaire amphibie. Cette plante vivace, à épis ovoïdes, compactes, rouges, à feuilles ovales lancéolées, entières, à graines ovoïdes, comprimées, noires, vient sur le bord des rivières et parfois sur leur rivage où elle prend un aspect différent; double station, qui lui a valu son nom spécifique. Sa racine, qui est articulée, un peu fibreuse, rampante (ou flottante), tendre au printemps, d'un brun noirâtre à l'extérieur, rougeâtre en dedans, à cœur blanc, cassante, insipide au goût, a une espèce de ressemblance avec la salsepareille, selon Coste et Willemet, qui rapportent qu'aux environs de Nancy les herboristes la substituaient à la salsepareille, dont elle leur paraît, du reste, avoir les qualités; ces auteurs lui ont vu guérir des dartres et autres maladies de la peau dont on eût peut-être inutilement attendu la guérison, disent-ils, de la salsepareille; les pharmaciens et les épiciers la débitent à sa place en Lorraine (*Mat. méd. indig.*, 116, 122). On pourrait facilement vérifier ces expériences, car cette plante n'est pas rare chez nous. On emploie surtout la racine de la variété terrestre. Murray pense que le *P. amphibium* est le *Persicaria acida Jungermanni* des anciens auteurs.

P. anti-hæmorrhoidale, Mart., *Erva do bicho* des Brésiliens. Cette espèce sert au Brésil à préparer des bains, des fomentations, des cataplasmes, etc., qu'on emploie contre la goutte, les tumeurs hémorrhoïdales, etc.; son suc sert à la clarification des sirops dans la fabrication du sucre (*Journ. de chim. méd.*, III, 545).

P. aviculare, L. Renouée, Traînasse, Centinode (*Flore médicale*, II, f. 107). Petite plante inodore, presque insipide, à tiges couchées, vivaces, déliées, noueuses (d'où lui viennent ses noms français), qui croît dans les jachères, au bord des chemins, etc. Elle passe pour astringente. Falloppe la prescrit comme utile contre les hernies, et Camerarius assure qu'elle est excellente pour arrêter les vomissements de sang, les hémorrhagies; ce qui la fait désigner dans quelques anciens auteurs sous le nom de *Sanguinaria;* Hermann, et Becler la regardent comme un excellent vulnéraire propre à modérer les flux, les diarrhées, les dyssenteries, etc. Cependant cette plante est tout-à-fait inusitée, et le plus grand nombre des thérapeutistes la passent sous silence. Les fruits ou semences qu'elle porte, qui sont de forme triangulaire, sont fort recherchés des petits oiseaux : ce qui justifie le nom d'aviculaire qu'elle a reçu dans le peuple; d'après quelques auteurs, elles sont fortement émétiques et souvent purgatives; elles exhalent, étant pulvérisées, une odeur nauséeuse; M. De Candolle, qui mentionne aussi ce fait, se demande si ces propriétés ne résideraient pas dans le spermoderme de cette graine, et si on ne la retrouverait pas dans le même organe des autres espèces (*Essai,* etc., 246). Des expériences directes sur cette propriété nous semblent nécessaires pour la constater, parce qu'elle fait une exception dans cette famille, et ensuite parce que, si elle est positive, on pourrait en tirer parti, attendu que rien n'est plus commun que cette plante et plus abondant que ses semences, qui mûrissent pendant 8 mois de l'année au moins, et dont on pourrait ramasser des charretées. Nous engageons de plus les chimistes à nous en donner l'analyse, afin de distinguer quel est le principe vomitif, etc. Thunberg prétend qu'au Japon on retire du

Digitized by Google

P. aviculare une couleur bleue, qu'il compare à l'indigo (*Voyage*, IV, 48). S'il en était ainsi, nous pourrions nous en procurer à peu de frais, car peu de végétaux sont aussi communs chez nous que cette plante.

P. barbatum, L. Espèce du Cap et de l'Inde, qui y croît dans les fossés; sa saveur est âcre. Au Cap, on s'en sert, d'après Thunberg, contre l'hydropisie, l'enflure des pieds, etc., sans doute à cause de son action diurétique (*Voyage*, I, 338). Dans l'Inde, où la plante se nomme *Aat-alarie*, l'infusion de ses feuilles se donne pour diminuer les douleurs de coliques (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 2). Thunberg dit que cette espèce fournit aussi une sorte d'indigo.

P. Bistorta, L., Bistorte (*Flore médicale*, II, f. 71). Végétal des montagnes de l'Europe et des prairies du nord de cette contrée, qui doit son nom à la double courbure de sa racine, grosse comme le doigt, marquée de nombreuses rides ou anneaux très-rapprochés, inodore, mais styptique au goût; elle supporte une tige simple, terminée par un épi unique, oblong, à fleurs pressées, rougeâtres, pourvue de quelques feuilles ovales se rétrécissant en pétiole. Celles-ci peuvent se manger étant jeunes à la façon des épinards; la graine est susceptible de servir de nourriture aux oiseaux de basse-cour. Sa racine est la seule partie usitée en médecine; elle est estimée un de nos meilleurs astringents indigènes : on assure qu'elle contient une grande quantité de tannin et d'acide gallique : aussi a-t-elle été proposée et employée au tannage des cuirs (*Ann. de chim.*, LIV, 219) : on assure qu'elle équivaut au double de tan. On y trouve aussi une fécule assez abondante dont on tire partie dans les pays où la bistorte est commune, comme en Russie, où on la met dans le pain; Schèele y a découvert aussi de l'acide oxalique. On prescrit cette racine dans les diarrhées, les flux, les leucorrhées, etc. Cullen l'a employée comme fébrifuge en doublant la dose ordinaire, qui est d'un gros en poudre et de deux en décoction; on s'en sert aussi en gargarisme contre les aphthes, le scorbut, etc., et pour fortifier les gencives. Elle entre dans le *diascordium*.

P. chinense, Thunb. (*P. tinctorium*, Lour.). Les feuilles de cette espèce annuelle, naturelle à la Chine au Japon, y sont employées à préparer une espèce d'indigo; Thunberg dit qu'on les broie lorsqu'elles sont bien sèches, qu'on les pétrit avec de l'eau et qu'on les fait cuire; on teint avec cette couleur la soie, le coton, le fil, etc. (*Voyage*, IV, 48).

P. Convolvulus, L. Cette plante indigène est grimpante et a presque le port de nos *Convolvulus* indigènes, ce qui lui a mérité son nom spécifique; elle a la graine triangulaire et un peu semblable à celle du sarrasin, à la section duquel elle appartient. Pallas prétend qu'elle mériterait d'être cultivée à sa place (*Voyage*, I, 58). Nous ne saurions être de son avis. Seulement on pourrait recueillir ses graines le long des haies où elle vient, au lieu de les laisser perdre, et s'en nourrir dans les temps de disette, ou les donner aux volailles, etc.

P. dumetorum, L. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente et est volubile comme elle; elle a aussi des graines alimentaires, mais également trop petites pour qu'on puisse les récolter avec beaucoup de profit.

P. emarginatum, W. Ses semences sont alimentaires à la Chine.

P. Fagopyrum, L. Sarrasin, Blé noir, Blé-Sarrasin. Le premier nom français de cette plante annuelle, que l'on cultive en grand dans plusieurs provinces de France, comme en Bretagne, dans le Dauphiné, en Franche-Comté, en Bourgogne, en Sologne, etc., dans les terrains maigres, tire, dit-on, son origine de ce qu'elle a été apportée par les croisés du pays des Sarrasins. M. Bory a vu dans un village de la Belgique la tombe de celui qui en enrichit l'Europe (*Dict. class.*, XV, 174). Cependant comme elle ne vient pas dans le Levant, d'après Volney, on doute qu'elle ait cette origine. Celui du blé noir est fondé sur ce qu'on s'en nourrit et sur sa couleur; cette semence est grosse comme un grain de vesce, triangulaire comme celle du hêtre φαγος, d'où dérive le nom de *Fagopyrum*. On en obtient une farine assez blanche, mais qui fait un pain lourd et indigeste pour des estomacs autres que celui des robustes villageois. Ce n'est cependant pas le défaut de gluten qui empêche ce pain de lever, puisque cette graine en contient en assez grande proportion, si l'analyse que nous allons donner est exacte; il résulte effectivement de celle de Zenneck que le sarrasin contient : amidon, 52,2954; ligneux (son), 26,9431; gluten, 10,4734; extractif et sucre, 5,6059; gomme et mucus, 2,8930; résine, 0,3636; perte, 1,8634 = 100,000 (*Archives de Kastner*, XIII, 359, en allemand). Il faut donc chercher une cause ailleurs et ne pas attribuer à ce principe seul la facilité avec laquelle la pâte de froment lève. On voit aussi que le sarrasin ne contient qu'un peu plus de moitié de fécule, ce qui explique pourquoi il nourrit peu; mais comme il croît dans des lieux où ni le froment ni le seigle ne viendraient bien, il est une ressource précieuse pour ces contrées. On en fait des bouillies ou polenta, des gaudes, des tartes, etc. Il y a des pays où les habitants des campagnes n'ont pas d'autre nourriture. Un particulier a présenté il y a peu de temps au ministre de l'intérieur, qui a renvoyé à l'Académie royale de médecine, une note où il indique le son si abondant du sarrasin comme un remède assuré contre le *Cholera-morbus*, en lavement, avec addition de laudanum. La commission chargée d'examiner cette notice a conclu que l'expérience seule pouvait prononcer à cet égard; mais que cependant le son paraissait sans utilité (effectivement, dans beaucoup de lieux les pauvres le laissent dans le pain de sarrasin sans qu'on en observe aucun résultat; dans le Dauphiné on en prépare des lavements émollients, comme du son de froment); et qu'il était probable que ce moyen, s'il avait de l'efficacité, la devait au laudanum, etc. La graine du sarrasin sert à engraisser les volailles, etc. A Maurs, en Auvergne, on recouvre les jambons secs de farine de sarrasin, ce qui leur donne, dit-on, de la finesse.

Digitized by Google

P. hispidum, Kunth. On fume ses feuilles comme le tabac dans plusieurs localités des Andes (*Nova genera et species*, II, 178).

P. Hydropiper, L. Poivre d'eau, Curage, Persicaire âcre; *Persicaria urens* des Formulaires (*Flore médicale*, V, f. 267). Cette espèce annuelle des fossés aquatiques de nos bois, de nos mares, etc., à épis grêles, interrompus, à tiges dressées, à feuilles non tachées, etc., se fait remarquer par un goût âcre, poivré et même brûlant; son suc rougit les couleurs bleues végétales, ce qui montre son acidité. Nous ne voyons pas distinctement que ce végétal soit employé en médecine, et cependant ces propriétés indiquent des qualités non équivoques, qu'on peut rapprocher de celles des plantes poivrées, comme la menthe, le piment, la pyrèthre, etc. Il est probable qu'elle doit être vésicante, qu'elle serait un bon sialagogue, utile en gargarisme dans les angines muqueuses, gangréneuses, etc.; et en topique pour raviver les ulcères baveux, contre la gangrène, les maladies de la peau, etc. C'est donc une plante à expérimenter, à analyser, et qui promet des résultats avantageux à la thérapeutique. Bulliard dit que dans les campagnes on emploie les graines du *P. Hydropiper* en place de poivre (*Plant. vén.*, 315). La dessiccation fait perdre à cette plante une partie de son âcreté, qui ne se communique pas à l'eau de ses infusions; il faut donc l'employer fraîche si on veut avoir toute son activité. Elle teint les laines en jaune. Voy. *Potincoba*.

P. multiflorum, Thunb. On mange au Japon les racines crues de cette espèce; cuites, elles deviennent amères (Thunberg, *Voyage*, IV, 83) : ce qui est le contraire des autres végétaux qui acquièrent le goût sucré, et chez lesquels il se forme un véritable sucre par la coction. Elles passent pour fortifiantes, cordiales, etc.

P. odoratum, Lour. On emploie comme condiment ou assaisonnement, dans les ragoûts, etc., cette plante à la Cochinchine (*Flora Cochinch.*, XIII, 667).

P. Persicaria, L. Persicaire, Persicaire douce (*Persicaria mitis* des Formulaires). Ce végétal annuel, inodore comme le poivre d'eau, dont il est fort voisin, doit son nom à la forme de ses feuilles qu'on a comparées à celles du pêcher; il se distingue du *P. Hydropiper* à ses épis presque ovoïdes, ses tiges couchées, ses feuilles non maculées, et à l'absence de saveur âcre, etc. Il est plus abondant encore que lui dans les fossés aquatiques, le long des mares. Non seulement les auteurs non botanistes les confondent souvent ensemble, mais nous devons dire que ceux de matière médicale n'ont pas distingué nettement les propriétés qui appartiennent à l'un et à l'autre; ce qui cause de la confusion dans leurs écrits. Ainsi, sous le nom de persicaire, la *Flore médicale* figure le *P. Hydropiper*, et indique l'usage du *P. Persicaria*, ou du moins ne distingue pas ce qui appartient à l'un de ce qui est le propre de l'autre. Murray ne parle que de l'emploi du *P. Hydropiper*, et semble indiquer que seul il doit être prescrit; l'ancien *Codex* n'indique que le *Persicaria mitis*. Nous pensons que, lorsqu'il s'agit de qualités actives, irritantes, cela doit regarder le premier, et le second dans le cas contraire.

Ainsi nous dirons que Boyle et Baglivi regardent la persicaire comme un spécifique propre à chasser le calcul, guérir la néphrétique; d'autres la considèrent comme excellente contre les obstructions. Rivière assure que le suc de persicaire, mêlé avec celui de joubarbe, à parties égales, réduits d'un tiers, guérit toutes sortes de flux. Cette plante passe pour astringente, vulnéraire, styptique, fébrifuge, etc., propre à guérir la goutte vague, le rhumatisme, le scorbut, la jaunisse, les hémorrhoïdes, la leucorrhée, les maladies cutanées, etc., etc.; mais toutes ces indications sont si peu précises qu'on ne doit pas y attacher une grande importance jusqu'à vérification thérapeutique. Hermann indique une sorte de bière préparée avec cette plante et les raisins secs, fermentés ensemble, comme désobstruante; et les continuateurs de la *Matière médicale* de Geoffroy, une sorte de bouillon dont elle fait la base, qu'ils conseillent contre les maladies de la peau et l'âcreté de la lymphe. A l'extérieur, la persicaire est dite résolutive, mondificative, anti-gangréneuse, etc. Le docteur Ravelet a soutenu, en 1806, une thèse à Strasbourg, où il présente 8 observations de guérison de gangrène au moyen de cette plante. Van Helmont, Fonseca, Marcus, Mucke, Crollius et Rivière ont attribué à la persicaire une propriété *magnétique*, et même des qualités surnaturelles, merveilleuses, comme de transporter les maladies d'un lieu dans un autre, etc. Paracelse, qui a écrit un chapitre étendu sur la persicaire, et qui l'appelle *Mercure terrestre*, paraît avoir en vue le Curage (*Mat. méd. ind.*, 116). En Norwège, on met son suc dans les dents creuses pour en calmer la douleur, d'après Linné, etc. La persicaire entre dans l'*onguent mondificatif*, le *baume tranquille*, etc.

La persicaire, sur laquelle les auteurs ne tarissent pas en indication de ses propriétés, n'est plus employée en médecine, si ce n'est dans les campagnes, dont la *Matière médicale* est sinon plus lucide, du moins beaucoup plus étendue que celle des médecins et dont les végétaux forment la presque totalité. Ainslie dit pourtant (d'après l'*Hortus Jamaic.*, I, 32), qu'on se sert, en Amérique, de son infusion comme résolutive et dissolvante (*Mat. ind.*, II, 2). Nous remarquerons qu'on n'emploie pas le quinquina au Pérou.

P. sibiricum, L. (*P. undulatum*, Murr.). Pallas rapporte qu'on mange en Sibérie les racines, ou plutôt les renflements tuberculeux des racines de cette espèce de *Polygonum* (*Voyage*, II, 33); il est figuré par Gmelin sans nom (*Flora sibirica*, III, 56, t. 10).

P. tamnifolium, Kunth. Sa décoction est usitée contre les hémorrhagies à la Nouvelle-Grenade (*Nova genera et species*, II, 178).

P. tartaricum, L. Sarrasin de Tartarie. On le préfère dans plusieurs localités au blé noir, parce que ses grains sont plus gros, qu'il craint moins le

Digitized by Google

roid et qu'il mûrit plus vite. Il est annuel comme lui.

P. tinctorium, Lour. Voyez *P. chinense*, Thunb.

P. undulatum, Murr. Voyez *P. sibiricum*, L.

Eglinger. *Diss. continens descriptionem polygoni folii.* Bâle, 1721, in-4. — Macke (J.-H.). *Diss. inaug. de persicaria acida Jungermanni.* Præs. J.-H. Schulze. Halæ, 1735, in-4. — Ravelet. Diss. sur l'efficacité de la persicaire dans les gangrènes les plus désespérées (Thèse). Strasbourg, 1806, in-4. — Meisner (C.-F.). *Monographiæ generis polygoni prodromus, etc.* Genevæ, 1826, in-4, fig.

Polymnia frondosa, Bruce. Cette plante radiée, d'Abyssinie, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *P. abyssinica* par Linné, a des semences dont on exprime de l'huile bonne à manger, dans ce pays; cette espèce s'y appelle *Nook*.

Polynemus. Genre de poissons acanthoptérygiens qui habitent les mers chaudes, dont plusieurs espèces remontent dans les rivières, et qui sont tous excellents à manger; ils sont connus collectivement sous le nom de *poissons mangues* ou *poissons de paradis*. On cite surtout l'émoi des Otaïtiens, *P. Emoi*, qui se trouve dans plusieurs mers, et qu'on mange frais, sec ou salé; le *P. paradiseus*, L., de Surinam, des Antilles, etc.; le *P. decadactylus*, Blach, de la mer de Guinée, etc.

Polyneuron. Un des noms grecs du plantain, *Plantago major*, L.

Polypara cochinchinensis, Lour. Cette plante, qui paraît identique avec le *Houttuynia cordata*, Thunb., plante du Cap, de la famille des Aroïdées, est employée à la Cochinchine en assaisonnement sur les salades (*Flora Cochinch.*, I, 78).

POLYPES. Quatrième classe des Zoophytes ou animaux rayonnés, dans la méthode de Cuvier, à laquelle appartient la *coraline*, les *coraux*, les *éponges*, etc. : c'était primitivement le nom des *poulpes*.

Polypharmaques. (Remèdes). Synonymes de *Polychrestes*.

Polyphoros. Nom grec des *Vins* généreux.

Polypiers. Ce mot employé souvent comme synonyme de *Zoophytes* (voy. ce mot), désigne plus particulièrement la demeure ou enveloppe commune des Polypes agglomérés ou corticaux, laquelle prend le nom de *Lithophyte* ou de *Cératophyte*, selon qu'elle est solide ou cartilagineuse. On dit la chair des polypiers vénéneuse.

Polypode, Polypode de chêne. *Polypodium vulgare*, L.

— femelle. *Polypodium Filix-fœmina*, L.

— male. *Polypodium Filix-mas*, L.

Polypodion. C'est, dans Dioscoride, le *Polypodium vulgare*, L.

Polypodion. C'est, dans Dioscoride, le *Polypodium vulgare*, L.

POLYPODIUM. Genre de plantes appartenant à la grande famille des Fougères, de la Cryptogamie de Linné; il tire son nom de πολυς, beaucoup, et de πους, pied, du grand nombre des racines de l'espèce vulgaire. Il renferme de nombreuses espèces, abondantes surtout dans les régions intertropicales, où elles acquièrent de grandes dimensions, et même parfois des tiges ligneuses, tandis qu'elles restent herbacées chez nous, quoique vivaces. On a sous-divisé le genre *Polypodium* de Linné en plusieurs, autres, eu égard à la forme des fructifications, qui sont tantôt nues, arrondies, comme dans les vraies *Polypodium*; tantôt arrondies et recouvertes d'une membrane ou *indusium*, comme dans les *Aspidium*; tantôt réniformes et recouvertes, comme dans les *Athyrium*, etc., etc. Ces plantes ont des tiges souterraines (ou rhizômes), sur lesquelles poussent les frondes ou feuilles, portées sur des stipes simples ou rameux, etc.; elles sont inodores, souvent insipides, parfois amères et légèrement styptiques; on se nourrit du feuillage ou des racines de quelques espèces; d'autres sont purgatives, vermifuges, etc.

P. arboreum, L. On en retire par incinération, de la potasse en abondance; son bois, qui est très-droit, sert, étant fendu, pour couvrir les toits, à la Cochinchine, où il croît, d'après Loureiro.

P. (Aspidium) *Baromets*, L. Agneau de Scythie ou de Tartarie. Il y a peu de plantes sur lesquelles on ait fait plus de contes absurdes que sur celle-ci, qui habite dans la portion de la Tartarie appelée Scythie par les anciens. Ses tiges, au lieu d'être souterraines, sont soutenues hors et parallèlement à la terre par les racines; et comme elles sont couvertes d'écailles rousses, qu'on a comparées à une sorte de laine, on a voulu voir dans cette fougère une espèce de mouton ou d'agneau (le mouton s'appelle *boranets* en russe, d'où on a fait *Baromets*). On a vanté cette fougère comme astringente à l'intérieur et à l'extérieur, surtout ses écailles, connues à la Chine, où la plante vient aussi, sous le nom de *mousse dorée*, *pocosempie*; on l'y emploie encore comme propre à arrêter le sang des plaies, les flux gonorrhéiques et leucorrhéiques, etc. (*Dict. des sc. nat.*, XXIV, 416). Quant aux amateurs du merveilleux qui y voyaient un animal-végétal fixé à la terre, il n'y a sorte d'absurdités qu'ils n'aient débitées à son sujet, dont Labat, après Oléarius, donne le détail (*Nouveau Voyage*, VIII, 195). On conserve, au cabinet d'histoire naturelle à Paris, des troncs de ce polypode représentant ces prétendus agneaux, mais qui auraient les pieds en dessus.

Breynius (J.-P.). Dissert. sur l'agneau végétal de Tartarie, etc. Dantzick, 1725.

P. Calaguala, Ruiz. Voyez *Calaguala*.

P. (Athyrium) *Filix-fœmina*, L., Fougère femelle. Elle est fort voisine du *P. Filix-mas*, et souvent confondue avec lui; elle paraît en partager toutes les propriétés; on donne parfois, mais à tort, le nom de fougère femelle à la fougère vulgaire, *Pteris aquilina*, L. Voyez ce mot.

P. fragrans, L. Plante de Sibérie, où elle sert de succédané au thé, et à aromatiser les hardes, etc. Son infusion est usitée dans les maladies goutteuses et scorbutiques, sous le nom de *Serlik* (Pallas, *Voyage*, IV, 417).

P. (Aspidium) *Filix-mas*, L., Fougère mâle (*Flore méd.*, III, f. 167). Rien n'est plus commun dans les bois de l'Europe que cette espèce de fougère. Des

Digitized by Google

racines noires, grosses comme le pouce ou plus, de saveur âcre, amère, un peu nauséeuse, portent des feuilles longues de 2 à 3 pieds, bipinnées, à folioles oblongues, de 2 à 3 pouces d'étendue, lancéolées, dont le pétiole occupe le tiers; elles ont des laciniures oblongues, obtuses, arrondies, à dents mousses, qui portent à leur revers et sur la nervure médiane des fructifications nombreuses, agglomérées, recouvertes d'un tégument réniforme, qui se détache par les bords et reste adhérent au centre, en forme d'ombilic. Cette plante est voisine des *Aspidium spinulosum*, DC., *cristatum*, Sw., *rhæticum*, L., etc., qui partagent sans doute ses propriétés.

La fougère mâle était connue dès la plus haute antiquité; Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 178) et Galien, qui le répète (*De simpl. med.*, *lib.* VIII, et *Method. Medendi*, *lib.* XIV, *c.* 19), ainsi qu'Aëtius et Avicenne, assurent qu'elle fait périr le tænia; le second ajoute qu'elle provoque l'avortement et expulse le fœtus mort; ce que Pline dit aussi (*lib.* XVIII, *c.* 6), prétendant de plus qu'elle rend stériles les femmes qui en usent n'étant pas grosses, etc.: ces derniers points n'ont pas été soumis depuis à l'expérience, mais il est plus que probable que ce sont des assertions dénuées de fondement. Cependant M. Olivier, médecin à St-Tropez, a administré la fougère mâle dans un cas de mort du fœtus, ce qui en a procuré l'expulsion (Anc. *journ. de méd.*, XII, 129). Mais on sait que la nature n'a souvent besoin que de temps ou d'être légèrement excitée par des toniques ou des corroborants, pour se débarrasser d'un corps devenu étranger, et que dans ce cas on ne peut pas dire que ces moyens aient expulsé le fœtus; il n'y a que les excitants directs de la matrice, comme l'ergot du seigle, qui puissent passagèrement mériter ce titre.

Mais la propriété anthelminthique déjà connue dans ces temps antiques a été confirmée par les modernes; les indications des médecins grecs ont fait mettre en œuvre depuis eux cette plante, qui avait cependant fini par tomber dans l'oubli : car on ne la voit que peu ou point employée par les auteurs des siècles derniers, à l'exception de Simon-Pauli, F. Hoffmann, N. Audry et Marchand. On finit même par soutenir qu'elle était sans puissance contre le tænia; ainsi Cullen (*Mat. méd.*, II, 43) affirme qu'elle est inerte, parce que l'estomac en supporte, dit-il, des quantités considérables sans malaise. On assure que c'était aux médicaments qu'on lui associait qu'était due son action anthelminthique, lesquels sont presque toujours les drastiques les plus marqués, comme la gomme-gutte, la résine de jalap, etc. MM. Alibert et Guersent disent n'avoir pas retiré de succès de cette racine employée seule; cependant les observations récentes de Wendt, de Hufeland, de Kroll (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, IV, 179), attestent que donnée, sans aucune association, la racine de fougère mâle, à la dose de 2 ou 3 gros, a expulsé parfois le tænia et souvent des portions. Andry prétend que cette racine tue ce ver, mais ne l'expulse pas toujours, et qu'il faut y joindre un purgatif pour en procurer l'issue; or il est positif que l'huile de ricin, qui est le plus ordinaire de ceux qu'on emploie, suffit seule pour en opérer la sortie, ce qui peut laisser de l'incertitude sur le véritable agent tænifuge dans ce cas.

Deux méthodes, surtout, qui avaient pour base principale la fougère mâle, étaient employées contre le tænia. Celle d'Herrenschwand consistait à prendre 2 gros de racine fougère mâle (ou femelle), matin et soir, pendant 2 jours; et, le troisième, un mélange de 12 grains de carbonate de potasse avec 2 grains de savonule de térébenthine; puis, 3 heures après, un bouillon avec une once d'huile de ricin, qu'on répète si le ver ne sort pas et qu'on donne en lavement, etc. La seconde est celle dite de *Nouffer*, que Louis XVI acheta, en 1775, 18,000 francs, à la veuve du chirurgien suisse de ce nom, chez lequel se rendaient, à Morat, les personnes attaquées de ce ver; on sait qu'elle consiste dans l'administration de 3 gros de racine de fougère en poudre, et, 2 heures après, d'un mélange de 12 grains de panacée mercurielle, autant de scammonée, et 5 grains de gomme-gutte, incorporés dans de la confection d'hyacinthe; on augmente ou diminue ces doses, suivant la force et l'âge des individus, etc., en observant de ne prendre aucun liquide pendant l'administration du remède (*Dict. des sc. méd.*, XXXVI, 284). La fougère mâle faisait encore partie du traitement du tænia indiqué par Renaud, qui est à peine une variante de celui de Nouffer, simplifié encore par Vogel, Alix, Duncan, qui font prendre soir et matin un bol composé de 12 grains de fougère mêlé à 3 de gomme-gutte; de celle de Mathieu qui l'associait au fer et à la limaille d'étain, etc.; de celle de Bourdier qui donnait des décoctions de cette plante en boisson et en lavement, conjointement avec des doses d'éther, etc.

M. Morin, habile chimiste de Rouen, a fait le premier, en 1823, une analyse complète de la racine de fougère mâle, qui a jeté beaucoup de jour sur sa composition et par suite sur son emploi. Elle lui a donné pour résultat : de l'huile volatile; une matière grasse composée d'élaïne et de stéarine; de l'acide gallique; de l'acide acétique; du sucre incristallisable; du tannin; de l'amidon; une matière gélatiniforme, insoluble dans l'eau de l'alcool, et du ligneux : ses cendres renferment plusieurs sels (*Journ. de pharm.*, X, 223; *Ann. de phys. et de chim.*, XXVI, 219). M. Morin conclut que c'est dans l'huile volatile que réside la propriété vermifuge de cette racine.

M. Peschier, médecin de Genève, frappé de la quantité parfois considérable de poudre de fougère mâle nécessaire pour expulser le tænia, maladie fort commune sur les bords du Léman, et éclairé par l'analyse de M. Morin, pensa qu'on pourrait employer le principe actif de la plante, qui fatiguerait moins que la poudre. Son frère, pharmacien de la même ville, a procédé à une analyse des bourgeons ou pousses de la fougère mâle, qu'il croit préférables à la racine, et il a eu pour résultat les produits suivants, tous extraits par l'éther, avec lequel il opère : un principe adipocireux; une résine brune; une huile volatile, aromatique et verdâtre; une huile grasse, aromatique et vireuse (qui tombe au fond de l'éther employé); un

Digitized by Google

principecolorant vert ; un autre d'un brun-rougeâtre; de l'extractif (*Bibl. univ.*, XXXI, 324 : 1826). De tous ces principes il indique comme préparation à employer, l'huile grasse, brunâtre, un peu empyreumatique et légèrement éthérée, d'un goût piquant, désagréable, qu'il nomme *oléo-résine*, qu'on sépare par l'eau ajoutée au marc qui reste dans le bain-marie après la distillation d'une portion de l'éther; il conseille d'en donner 18 à 20 gouttes, soir et matin, dans de l'huile de ricin, ou en pilules, une goutte pour chaque, ou dans un électuaire approprié, ou un sirop, ou en émulsion ; ce moyen ne cause ni colique, ni douleur d'estomac ; 2 heures après la seconde dose on fait prendre 2 onces d'huile de ricin pour provoquer l'expulsion du ver ; rarement, dit-il, on est obligé de revenir à une seconde administration de ce médicament (voy. *Nouv. bibl. méd.*, IX, 151). Beaucoup de guérisons (M. Peschier parle de 150) ont eu lieu en Suisse et dans plusieurs autres pays de l'Europe par son moyen. On a remarqué que c'est surtout en Suisse qu'il réussit; ce qui a fait présumer qu'il est plus efficace contre le tænia non armé, plus commun dans le nord, en Allemagne et en Suisse, que chez nous, où l'armé (*Tænia lata*) se remarque surtout. Serait-ce que la fougère des pays froids, montagneux, est plus active que la nôtre? Chez nous, l'oléo-résine de fougère échoue assez souvent, tandis que l'écorce de grenadier fraîche et administrée lorsqu'on rend des anneaux de tænia, ne manque jamais; on assure qu'en Suisse, peut-être par la raison contraire, c'est-à-dire parce que le grenadier des pays chauds est plus efficace que celui des contrées froides, cette écorce n'est pas d'une administration aussi sûre. Voy. *Punica*.

M. Basto, de Vienne, dit avoir trouvé dans la racine de fougère mâle (en 1826) un *acide filicique* et un alcaloïde qu'il nomme *filicine*, dans lequel résident les propriétés vermifuges de ce végétal; enfin M. Coberni assure aussi avoir découvert le principe actif de la fougère mâle qui est, suivant lui, jaunâtre, pulvérulent et analogue à la quinine (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVIII, 315, 1829).

Le docteur Ebers, médecin de Breslau, préconise contre le tænia, l'emploi de l'extrait résineux de fougère mâle (préparé par l'évaporation de la teinture faite avec de l'alcool qui a l'inconvénient de dissoudre le tannin et le sucre, ce que ne fait pas l'éther, qui fournit conséquemment un extrait plus fort), qu'il dit agir d'une manière presque spécifique, et toujours doucement; il tue le tænia, de sorte qu'il n'est pas expulsé roulé, comme dans les méthodes qui le *chassent* où il est rendu en paquet; il expulse aussi les lombrics, mais vivants. Ce médecin cite 10 observations de guérison par le moyen de cet extrait (*Revue médicale*, 1828, III, 257). La *Gazette de santé* ajoute, en faveur de ce traitement, huit autres faits (25 septembre 1818, p. 209).

M. Allard dit qu'il existe dans la racine de fougère mâle un produit astringent qui lui paraît propre à remplacer le cachou, le ratanhia, etc. Il l'obtient en évaporant en consistance pilulaire le résidu de l'infusion de la racine dans l'alcool, dont il retire la plus grande partie par la distillation ; il en sépare l'huile en mêlant de l'eau à ce résidu où elle était encore tenue en solution, ce qui la fait précipiter ; on la lave ensuite dans l'eau pour l'avoir bien pure. Il dit cet extrait composé surtout de tannin, d'acide gallique et de mucoso-sucré, et pense qu'il peut être donné concurremment avec l'huile, et servir à faire la base des pilules, par exemple, dans lesquelles on ajoutera cette huile, dont il favoriserait l'action (*Journ. de pharm.*, XV, 292). En laissant l'huile dans le résidu et rapprochant le tout, on aurait l'extrait alcoolique de M. Ebers, qu'on recommande de faire de préférence avec l'éther.

On ne peut donc nier l'action réellement tænifuge de la fougère mâle, surtout depuis qu'on s'est servi de l'oléo-résine indiquée par M. Peschier, qui est la prescription la plus sûre, et qui est contenue, terme moyen, d'après Bechner, dans la proportion de 90 pour 1000 dans la racine fraîche, desséchée; dans les vieilles racines il n'y a pas d'huile, mais un extrait résineux. L'extrait alcoolique, beaucoup plus facile à se procurer, est encore une bonne préparation à employer. Mais on voit qu'avec toutes ces préparations il faut un évacuant, parce que la fougère tue le ver, mais ne le fait pas toujours sortir, tandis que le grenadier, tænifuge beaucoup plus certain, évacue plutôt le ver, tant il agit avec promptitude, qu'il ne le tue, ce qui montre l'inutilité des évacuants que certaines personnes veulent joindre à ce moyen, qui n'est déjà que trop actif. On doit récolter avec soin la racine de fougère, ce qu'il faut faire en été, temps où elle est dans toute sa force, que l'on reconnaît à sa cassure verte; elle agit toujours mieux fraîche, et c'est dans cet état qu'il faut la prendre pour en extraire l'huile ou en préparer l'extrait alcoolique. Sèche, elle est beaucoup moins sûre dans ses résultats, et vieille elle est à peu près inerte ; ajoutez que souvent on donne à sa place la racine d'autres fougères, ce qui explique pourquoi on réussit dans un cas, pas dans un autre, etc. Les bourgeons, dont M. Peschier s'est servi préférablement à la racine, quoiqu'ils doivent cependant avoir moins de propriétés, offrir bien plus de difficultés à se procurer, à être reconnus, etc., se récoltent au printemps, lors du développement des feuilles, qui sont alors roulées en crosse. La dose de l'*oléo-résine* est de 30 à 36 gouttes, une moitié le matin, l'autre le soir, ainsi que celle de l'extrait résineux. La poudre de la racine fraîche, séchée vivement et pulvérisée, se donne par gros, dans du vin, du lait, etc. : on peut en prendre de 4 à 8, sans inconvénient, mais de toutes les préparations à employer, c'est certainement la moins bonne.

Outre ses propriétés vermifuges, la fougère mâle a été indiquée comme légèrement astringente, tonique, utile contre la goutte, le scorbut, le rachitis, la mélancolie, pour combattre le principe qui entretient les vieux ulcères, etc. Elle a été donnée comme pouvant provoquer les règles, ce qui sem-

Digitized by Google

ble contradictoire avec les qualités styptiques que la présence de l'acide gallique et du tannin qui entrent dans sa composition peuvent justifier. Ses pousses se mangent, dit-on, à la manière des asperges; ses feuilles sèches servent, dans le nord, de nourriture aux bestiaux, et fraîches, les habitants des bords de la mer de Normandie et de Bretagne en enveloppent les sardines, etc., qu'ils envoient à Paris : on en fait des coussins, des matelats pour coucher les rachitiques, quoiqu'il soit loin d'être prouvé qu'elles influent sur la guérison de leur maladie. Les Russes en mettent dans leur bière; on en tanne les cuirs dans quelques pays. La plante entière contient beaucoup de potasse, et ses cendres sont recherchées des vitriers, qui en font du verre vert, des blanchisseurs, des savonniers. La fougère mâle est si abondante dans quelques pays qu'on en chauffe le four, etc. Elle entrait dans l'*eau générale*.

Hill (J.). *Polypody, the ancient doctrine of the virtutes, etc.* London, 1769, in-8. Traduit en allemand. Brême. — Swammerdam (J.). *De filice mare, etc.* (In *Biblia naturæ*. II, 916). — Précis du traitement contre le tænia, pratiqué à Morat en Suisse. Paris, 1775, in-4. — *Id.* Traitement contre le ténia ou ver solitaire, pratiqué à Morat en Suisse, examiné et approuvé à Paris. Paris, 1775, in-4 (Ce mémoire et le précédent imprimés par ordre du roi). — Morin. Recherches sur la composition chimique de la fougère mâle (*Journ. de pharm.*, X, 228). — Peschier (C.). Sur un nouveau moyen de tuer le tænia vulgaire (*Biblioth. univ.* de Genève, XXX, 205; 1826). — Ratso (V.). *Diss. inauguralis de aspidio filice mare.* Viennæ Austriæ, 1826, in-8. Ebers (J.-J.). Observation sur l'emploi de l'extrait de la racine de fougère mâle (en allemand). (*Journ. der prakt. heilkunde.* Janvier 1828, p. 43). — Buechner (A.). Histoire médicale et chimique de la fougère mâle (*Repertorium fur die pharmacie*, XXVII, 337, 1828.)

P. pseudo-trifoliatum, Bory. Suivant Bosc, cette fougère remplace à Bourbon, le capillaire; elle a, étant infusée à froid, une odeur agréable, balsamique, ainsi que nous l'avons vérifié.

P. repandum, Lour. On voit figuré sur le papier de Chine, cette espèce, qui est employée dans ce pays à tuer les vers, à délayer le sang, à modérer les hémorrhagies, à déterger les ulcères malins, à consolider les fractures, à soulager l'odontalgie (Loureiro, *Flora cochin.*, 827). Le *P. simile* du même auteur est confondu avec celui-ci, à la Chine, et a les mêmes vertus (*ibid.*).

P. suspensum, L. On le regarde comme utile et désobstruant, dans les maladies du foie, aux Antilles, à la dose de 2 gros jusqu'à une once en décoction; les nègres en usent en poudre dans la gonorrhée, etc. (*Flore méd. des Antilles*, II, 326).

P. taxifolium, L. Rheède (*Hort. mal.*, XII, 25) avance que les feuilles de cette fougère, réduites en poudre, sont très-emménagogues et peuvent même produire l'avortement.

P. varium, L. On mange à la Chine et à la Cochinchine, où croît cette espèce, ses pousses tendres et non développées (Loureiro, *Flore cochin.*, 829).

P. virginianum, L. On le donne en Pensylvanie, où il se nomme *fenouil de Rocher*, aux pourceaux malades (*Journ. gén. de méd.*, XXXVI, 111).

P. vulgare, L. Polypode de chêne, *Polypodium quercinum*, Off. (*Flore médicale*, V, f. 278). Cette espèce, presque ligneuse, croît très-fréquemment chez nous sur les souches des vieux arbres, sur les vieilles murailles recouvertes d'une couche d'*humus* par suite des débris des plantes qui y ont végété, sur les rochers, etc., de sorte qu'on peut dire qu'elle est presque parasite : elle pousse de son rhizôme, qui est totalement écailleux, des feuilles simples, d'un vert gris, lancéolées, longues de 8 à 10 pouces, fortement pinnatifides, à laciniures alternes, étroites, denticulées, obtuses, recouvertes en dessous de fructifications arrondies, nues, d'un beau jaune, disposées sur deux lignes : il y a une variété stérile, à laciniures lobées, etc., appelée *P. cambricum*, par Linné.

Cette plante est encore une de celles que les plus anciens médecins grecs ont connue et employée comme purgative de la bile et de la pituite; Dodone l'a vantée contre la goutte vague; d'autres, tels que Poissonnier, Malloin, etc., pour combattre la colique, la manie; Scopoli l'a donnée contre la toux. Sa racine, seule partie employée, d'abord douceâtre au goût, ce qui la fait mâcher par les enfants étant fraîche, à l'instar de la réglisse, devient amère et nauséeuse, étant sèche; elle fournit, par l'eau, presque la moitié de son poids d'un extrait muqueux, qui passe à l'état gélatineux, en prenant de l'amertume si on pousse l'ébullition. L'infusion alcoolique est beaucoup plus douce que l'aqueuse, d'après Murray; cependant Gmelin n'a pu y constater la présence du sucre. M. Defosses, pharmacien, de Paris, ayant analysé cette racine, y a trouvé de la sarcocolle; de la glu, déja reconnue par M. Planche en 1812, et crue une résine par M. Pfaff; de l'extractif; un peu d'huile grasse; de la mannite, après la fermentation; de l'extractif, qu'on avait présumé être un principe sucré analogue à celui de de la réglisse; de l'albumine; de la chaux; de la magnésie; de l'oxyde de fer et quelques parcelles de potasse (*Journ. de pharm.*, XIV, 276 et 336 : 1828). On y a observé depuis de la saponine. Autrefois le polypode était associé à toutes les médecines; on en mettait depuis deux gros jusqu'à une once avec les autres substances purgatives, comme on y a mis ensuite le tamarin et la casse; on s'est aperçu, avec Monard et Dodone, qu'il purgeait peu ou point, et on l'a abandonné. Il est aujourd'hui à peu près inusité; il faisait partie de l'*eau générale*, de la *confection hamech*, du *ténitif*, du *diaprun*, de l'*onguent d'arthanita* d'une *poudre contre la rage*, etc. Venel attribue le discrédit où le polypode est tombé à sa mauvaise qualité; il dit qu'il faut ne le cueillir qu'en hiver, qu'il doit être récent et grisâtre, tandis que celui qui est noir et desséché ne vaut rien. Il l'estime expectorant et diurétique (*Mat. méd.*, I, 82).

Leuvenhoek (A.). *Obs. on the seeds-vessels and seeds of polypodium* (*Trans. phil.*, XXIV, n. 297). — Slevogt (J.-A.). *Diss. de*

Digitized by Google

polypodio. Iena, 1699, in-4. — Low (C.-F.). *Diss. inaug. de polypodio.* Præs. G.-W. Wedelius. Iena, 1721, in-4. — Desfosses. Essais sur la racine de polypode (*Journ. de pharm.*, XIV, 276).

POLYPODY. Un des noms anglais de la fougère-mâle, *Polypodium*, *Filix-mas*, L.

POLYPORES. Section du genre *Boletus* érigée en genre par plusieurs mycétologues, qui comprend les espèces à tubes adhérents entr'eux et avec le chapeau. Il y en a qui sont absolument sans pédicules, ou qui en ont un latéral; ceux-là sont vénéneux ou au moins suspects, à l'exception peut-être de deux espèces, qu'on mange dans quelques provinces, savoir : *Boletus juglandis*, Bull., sous le nom de *miellin*, *langon*, etc.; et le *B. frondosus*, Schreb. (*ibid*)., qui est alimentaire en Piémont sous celui d'*orcion*, de *barbasin*, etc. C'est aux polypores pédiculés qu'appartient le *Boletus tuberaster*, Jacq. produit par la pierre à champignon, *Pietra fungaria* des Napolitains. C'est dans le même groupe qu'on trouve deux bolets à très-petites pores, peu connus des botanistes, quoique figurés dans Micheli, et alimentaires en Italie, l'un sous le nom de *scopetino* (planche 70, t. 3 de cet auteur), l'autre sous celui de *Fongon corvo* ou *carbonario* (planch. 70, t. 2). Les autres espèces sont dangereuses ou pas assez communes pour qu'on puisse risquer de s'en nourrir (De Candolle, *Essai*, etc., 330).

POLYRRHIZOS. Un des noms anciens de l'*Hellébore noir*. Voyez ce mot.

POLYRRHIZOS. Un des noms grecs de l'*Aristolochia Pistolochia*, L.

POLYSCIAS UMBELLATA, Forster. Ce végétal, de Java, de la famille des Araliacées, est employé dans cette île comme diurétique, d'après le catalogue de Horsfield.

POLYSTICHUM. Voy. *Polypodium*.

POLYTRIC, POLYTRIC, POLYTRICH. *Polytrichum commune*, L.
— DES BOUTIQUES. *Asplenium Trichomanes*, L.

POLYTRICHA. Nom de l'*Asparagus acutifolius*, L., dans l'île de Crète.

POLYTRICHUM COMMUNE, L., Polytric (*Fl. méd.*, V, *f.* 279). Cette mousse, l'une des plus grandes de celles qui existent, qui dépasse les autres, d'où lui vient le nom de *Perce-mousse*, qu'elle porte aussi, doit celui qu'elle a en latin aux villosités ou poils de coëffe de ses urnes, de πολυ beaucoup, et θριξ cheveux. Elle croît partout, dans les bois couverts, ceux où la terre est profonde, un peu fraîche, aérée. Elle se fait remarquer pas ses tiges simples, longues de 4 à 12 pouces, écailleuses à la base; par des feuilles très-aiguës, linéaires, lancéolées, finement denticulées; par ses urnes, qui sont quadrangulaires, penchées, portées chacune sur un long pédoncule terminal, renflé au sommet. Cette plante, inodore et d'une saveur légèrement astringente, a été indiquée comme résolutive, désobstruante, diurétique, lithontriptique, sudorifique, emménagogue, etc. J.-P. Bonnafoux, de Coffoulens, (Aude), a surtout vanté cette dernière propriété, et cite 12 cas de réussite; il la donne à la dose d'un gros, en infusion coupée avec du lait. Sa décoction a été indiquée comme propre à faire pousser les cheveux, ce qui tient à son nom et est une sorte de *signature*. D'après Ferrein, un médecin de l'Aigle l'a trouvée très-efficace dans la pleurésie (*Mat. méd.*, II, 67). Toutes ces propriétés paraissent nulles, et cette mousse ainsi que toute sa famille sont aujourd'hui déclarées inertes, et inusitées (De Candolle, *Essai*, etc., 316). On s'en sert à quelques usages économiques : ainsi on en prépare des coussins, des paillasses qui sont à l'abri des insectes et qui ne se mouillent pas; les ours en garnissent leur tanière, ce qui leur fait un lit fort chaud; aussi en Laponie l'appelle-t-on *Muscus ursinus*, d'après Linné. Le polytric a été consacré aussi à la magie et aux philtres.

Bonnafoux (J.-P.). Mémoire sur les propriétés emménagogues et apéritives du perce-mousse (*Revue médicale*, II, 465, 1831).

POLZIN. Petite ville de Prusse, à 14 lieues S.-E. de Colberg. Il y existe des eaux minérales.

Cruegen (D.). *De fonte polcinensi miraculoso* (*Miscell. acad. nat. cur.* Dec. II. A. 7, 1668, p. 138). — Thebesius (D.-G.). *Pomeraniæ ulterioris fons medicatus pulsinensis* (*Nova acta acad. nat. cur.*, I, 60).

POMA BURSDORFIANA, vel ARNETIA. Noms officinaux de la *Pomme de Reinette*.

POMACÉES. On a donné ce nom à un groupe de la famille des Rosacées (dont quelques botanistes ont fait une même famille), composés d'arbres ou arbustes à ovaire infère, à fruit charnu à pepins, couronné par le calibre. Il renferme beaucoup d'arbres à fruits d'un grand usage, comme pomme, poire, coing, sorbe, alise, etc.

POMACEUM. Nom latin du cidre. Voy. *Malus*.

POMAGRAN. Un des noms bohêmes du grenadier, *Punica Granatum*, L.

POMARANEZ. Nom polonais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

POMBRET, en Languedoc. Carrère (*Cat.*, etc., 328) y indique une source minérale tiède, qui sort en bouillonnant d'un rocher. Montet (*Assemblée publ. de la Soc. roy. des sc. de Montp.*, du 8 mai 1749 : voy. la 3e pièce de ce recueil) y a trouvé du sulfate de soude, une matière grasse et sulfureuse, et du fer; il en dit les eaux rafraîchissantes, purgatives, bonnes contre les maladies de la peau, les obstructions légères, la gravelle, etc.

POMATA. Nom latin des *Pommades*.

POMATOMUS TELESCOPUS, Risso. Poisson acanthoptérygien, des mers de Nice où il est excessivement rare. Sa chair est ferme, tendre et d'une saveur délicieuse. Le *Gasterosteus Saltatrix*, L., poisson long de 6 pouces, d'une saveur agréable, observé par Bosc, à la Caroline, où il fréquente l'embouchure des rivières, et où on le nomme *Skib-Jack*, est aujourd'hui rapporté au même genre (*P. Skib*, Lacép.).

POMBAL D'AMICAES. Eau sulfureuse thermale (28° R.) de Portugal, dans le Tra-los-Montes Alibert, *Précis*, etc., 594).

POMBIE. Nom d'une boisson alcoolique, préparée en Afrique avec le millet, ou suivant Paterson (*Voyage*, etc., 148), avec le maïs.

Digitized by Google

Pomb-granate-tree. Nom anglais du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Poméranie. Province de Prusse dont les eaux minérales sont toutes froides, et en général peu riches en principes minéralisateurs.

Pomerans, Pomerants, Pomeranze. Noms suédois, danois et allemand de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Pommades, *Pomata*. Préparations pharmaceutiques où entraient autrefois les sucs de quelques fruits, ce qui leur fait donner ce nom ; elles ont pour excipient un corps gras dans lequel sont infusés ou mélangés des oxydes métalliques, des acides, des sels, des sucs végétaux, des extraits, des huiles essentielles, des principes colorants, etc. Ce sont de véritables onguents, et le nouveau Codex les appelle des graisses mixtionnées. On a surtout réservé ce nom aux onguents simples qui servent à la toilette, comme les pommades employées pour aromatiser les cheveux, pour adoucir la peau, appliquer sur les petites plaies les lèvres, les gerçures du nez, les boutons du visage, etc. Ce sont des composés adoucissants, aromatiques, odoriférants, des espèces de parfums, etc.; telles sont la *pommade en crème*, la *pommade de concombre*, celle de *jasmin*, celle *à la rose*, etc.; aussi sont-elles plutôt du ressort du parfumeur que du pharmacien. On donnait aussi ce nom à plusieurs onguents véritables, tels que la *pommade épispastique*, la *pommade citrine*, etc.; mais aujourd'hui on les désigne plus que par le nom d'onguent. Voyez l'article Pommades du *Dictionnaire des drogues*.

Pomme, *Malum*. On donne ce nom à des fruits charnus infères, à pepins, et par extension à toute espèce de fruit charnu, ou même de racine nutritive, etc., qui a quelque ressemblance de forme avec la vraie pomme des botanistes.

Pomme d'acajou. *Cassuvium pomiferum*, Lam.
— d'Adam. *Citrus Limetta*.
— d'amour. Un des noms de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.
— d'Arménie. C'est l'*Abricotier*.
— d'Assyrie. Un des noms du citron, *Citrus medica*, L.
— de cannelle. Fruit de l'*Anona triloba*, L.
— de chien. Fruit de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.
— à cidre. *Malus acerba*, Mérat.
— de coloquinte. *Cucumis Colocynthis*.
— commune. Fruit du pommier, *Malus communis*, Lam.

Pomme de Cormantin. Fruit de la côte ouest d'Afrique, du volume d'une noix, à chair jaune, tirant sur le rouge, sucrée, salutaire aux fiévreux, aux dyssentériques, etc. (Walkenaër, *Voyages*, V, 100).

Pomme de Cydon. Fruit du cognassier, *Cydonia vulgaris*, Pers.
— de Cythère. Fruit du *Spondias cytherea*, Lam.
— de la Dominique. Fruit du *Passiflora maliformis*, L.
— épineuse. *Datura Stramonium*, L.
— du jardin des Hespérides. Un des noms de l'*Orange*, suivant les poëtes.
— de liane. Fruit du *Passiflora laurifolia*, L.
— de mandragore. Fruit de l'*Atropa Mandragora*, L.

Pomme maudite. On trouve sur les bords de la mer Morte des arbres qui produisent un fruit gros comme une prune, jaune tirant sur le rouge, d'un goût acide, que le Arabes mangent comme rafraîchissants, etc., sous ce nom, d'après Mac Michaël (*Voyage à Constantinople*, etc.). Voy. *Solanum sodomeum*, L.?

Pomme de Médie. Un des noms du citron, *Citrus medica*, L.
— de merveille. *Momordica Balsamina*, L.
— de la Nouvelle-Cythère. Fruit du *Spondias cytherea*, Lam. (*S. dulcis*, Forst.).
— d'or. Fruit du cognassier ; les poëtes donnent ce nom à l'orange. Voy. *Citrus*.
— de paradis. Un des noms de la *Banane*. Voy. *Musa*.
— du Pérou. Nom de la *Tomate*. Voy. *Solanum Lycopersicum*, L.
— de pin. Cône des pins. Voy. *Pinus*.
— poison. Fruit du *Solanum mammosum*, L.
— de raquette. Fruit des *Cactus*.
— de sauge. Gale ou excroissance venant sur les sauges. Voy. *Salvia*.
— de savon. Fruit du *Sapindus Saponaria*, L.
— de Sodome. Galle du *Pistacia Terebinthus*, L. On avait cru qu'elle était le fruit du *Solanum sodomeum*, L. Voy. les art. *Cynips* et *Pistacia*.
— de terre. Tubercules radicaux du *Solanum Tuberosum*, L.
— — d'Amérique. Tubercules d'une espèce de *Cactus* de St-Domingue.
— de vontac. Un des noms de la noix vomique. *Strychnos Nux vomica*, L.
— ou Pomme de térébinthe. Voy. à l'art. *Cynips*.

Pommette. Nom du fruit du *Mespilus Azarolus*, L.

Pommier. *Malus communis*, Lam.
— de rose. *Eugenia Jambos*, L. Voy. *Myrtus*.

Pomo d'amore. Nom italien de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.
— spinoso. Un des noms italiens de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.

Pomoranc. Nom bohême de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Pomornikow. Un des noms polonais de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Pompelmouse pour Pampelmouse. *Citrus decumana*, L.

Pompholyx des Grecs. Oxyde blanc de zinc obtenu par sublimation. Voy. *Zinc*.

Pompilus, Pompilius. C'est le nautile, *Nautilus Pompilius*, L.

Pomum. Nom latin de la pomme, fruit du *Malus communis*, Lam.
— Adami. Variété de citron, *Citrus Limetta*, Risso.
— citri. Un des noms du citron, *Citrus medica*, L.
— hierosolymitanum. Nom du *Momordica Balsamina*, L.

Ponavarai. Nom tamoul du *Cassia Sophera*, L.

Ponnasto. Nom provençal du *Chenopodium Vulvaria*, L.

Ponce (Pierre). Voy. *Pumex*.

Ponceau. Un des noms du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Poncerel. Fruit aromatique des bords de l'Amazone, qu'on dit produit par un *Laurus* (*Bull. de pharm.*, VI, 345).

Poncirade. Un des noms de la Mélisse, *Melissa officinalis*, en Provence, où on la nomme aussi *Poncirado*, de son odeur ; de poncire, sorte de citron.

Digitized by Google

PONCIRE. Variété de citron, d'un gros volume. Voy. *Citrus medica*, L.

PONDAROO. Un des noms du *Cinchona excelsa*, Roxb. Voy. *Quinquina*.

PONDREUSE. *Solanum Melongena*, L., de la tournure oviforme de ses fruits.

PONET. Nom indien du *Noronhia emarginata*, Du-Petit-Th.

PONGA. Nom malabare d'un très-bel arbre, figuré par Rheède (*Hort. Mal.*, IV, 75, t. 25), dont les feuilles broyées servent à faire des cataplasmes maturatifs; il a été rapproché des Jacquiers (*Artocarpus*).

PONGAT. Nom que porte, à la Nouvelle-Zélande, le *Pteris esculenta*, Forsk.

PONGAM. Nom malabare du *Dalbergia arborea*, W.

PONGELION. Nom malabare de l'*Ailanthus glandulosa*, Desf.

PONGILOPI. Ce nom italien, qui veut dire *Pique-souris*, est celui du *Ruscus aculeatus*, L., parce qu'on en enveloppe la chair qu'on veut préserver de ces animaux.

PONGOLAM. Nom malabare d'un végétal échauffant propre à combattre les maladies qui proviennent du froid, les humeurs pituiteuses et les fièvres (Rheède, *Hort. Malabar.*, VII, *p.* 111, *tab.* 59).

PONNA AVAREY Nom indien du *Cassia occidentalis*, L.

PONNAGAM. Arbre des Indes dont on prépare, avec les feuilles pilées et du miel, un cataplasme qu'on applique sur la morsure des animaux venimeux; sa racine pilée est résolutive et tonique (Ray. *Hist. plant.*).

PONNAI-CASI. Un des noms indiens du *Dolichos pruriens*, L.

PONNAM-TOVERRA. Nom malabare du *Cassia Sophera*, L.

PONNAMPOU-MARAVARA. Nom tamoul du *Limodorum spathalatum*, W.

PONOPINITO. Nom de l'*Euphorbia anacampseroides*, Lam., à la Havane.

PONS. Petite ville de France (Charente-Inférieure) où Carrère (*Cat.*, etc.. 518) indique, d'après Duclos, une source froide saline, si peu chargée qu'elle ne paraît guère mériter le nom d'eau minérale.

PONT-AUDEMER. Petite ville de France (départ. de l'Eure), à 10 lieues O. de Rouen. Le Pecq de la Clôture (*Collect. d'obs.*, etc., Rouen, 1778, in-4°, 2 vol.) y signale (p. 282) des eaux minérales qu'il dit bien faibles et exposées à perdre par intervalles leurs qualités.

PONT-DE-BARET. Village du Dauphiné, à 3 lieues de Crest, près duquel Carrère (*Cat.*, etc., 228), d'après Meuret (*Rec. d'obs. de méd. des hôp. mil.*, II, 121), indique une source acidule froide, analogue à celle de *Montélimart* (voyez ce mot), et encore plus efficace.

PONT-DE-BEAUVOISIN. Bourg aux confins du Dauphiné et de la Savoie, à 7 lieues de Grenoble, près duquel, dans le pré de Saint-Martin, est une source froide que Rivière dit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, etc., 485).

PONT-DE-CAMARÈS (Eau du). Voy. *Camarès*.

PONT-CHATEAU. A 10 lieues N.-O. de Nantes, sur la route de Vannes, Carrère (*Cat.*, etc., 479) dit qu'il y existe une source minérale froide.

PONT-GIBAUD. Village de l'Auvergne (Puy-de-Dôme) près duquel sont deux sources minérales froides et gazeuses, situées près des mines de plomb argentifère, et connues sous les noms d'*eau de Javelle* et d'*eau de Châteaufort*. MM. Blondeau et Henry fils, qui ont rappelé sur elles l'attention par l'analyse qu'ils en ont donnée (*Journ. de pharm.*, XVII, 125), disent que ces eaux, dont la 2e est la plus énergique, et dépose un sédiment ochracé, ne sont usitées que des habitants de ces contrées. Elles contiennent : gaz azote, quantité indéterminée; acide carbonique libre, la 1re, 0 gr. 255 (la 2e 0,411); bi-carbonate de soude, 0,879 (0,571); b. c. de chaux, 0,449 (0,733); b. c. de magnésie, 0,169 (0,546); sulfate de soude, 0,152 (0,204); chlorure de sodium, 0,120 (0,158); ch. de potassium, des traces; silice, 0,085 (0,060); oxyde de fer, des traces; matière organique azotée, 0,105 (quantité inappréciable d'une substance grasse); eau pure, 997,806 (997,517). M. Chevallier (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 682) dit ces eaux, et en général celles du Puy-de-Dôme et du Cantal, aussi bonnes que celles de Seltz, et s'étonne qu'on n'en expédie pas dans les grandes villes avoisinantes. Il mentionne la disparition d'un filet d'eau gazeuse qui existait jadis dans les mines mêmes de Pont-Gibaud.

PONT-A-MOUSSON. Ville de France (départ. de la Meurthe), près de laquelle Carrère (*Cat.*, etc., 545) signale 4 sources minérales froides : l'une qui sort en bouillonnant de la montagne de Mousson; une autre appelée *Fontaine-Rouge*, près et au dessous du village de Medière; la 3e à Montrichard; et la 4e sur la côte de Rupt. Elles paraissent être plus ou moins ferrugineuses, la fontaine rouge surtout, et comme telles ont été recommandées contre les pâles couleurs; on les a dit aussi apéritives, purgatives, etc., et bonnes contre l'hypochondrie, la jaunisse, etc. N. Drouin rangeait les premières parmi les eaux les plus salutaires de l'Europe.

Drouin (N.). Des eaux min. de la montagne de Mousson en Lorraine, avec un Discours, etc. Pont-à-Mousson, in-12. — Pacquotte (C.-G.). *Quaestio medica circà aquas mussipontanas* Resp. F. Granjean et P.-F. Chevalier. Mussiponti, 1718, in-4. (On en trouve la traduction à la fin de l'ouvrage suiv.). — Le même. Diss. sur les eaux min. de Pont-à-Mousson. Nancy, 1719, in-8. — Saint-Mihiel. *An aquæ min. Ponti-Mussanæ morbis chronicis* ? Nancy.....

PONT-NORMAND. Village de France, près de Mortain (départ. de la Manche), où Carrère (*Cat.*, etc., 502) indique une source minérale froide qu'on croit ferrugineuse.

PONT-DE-ROYAN. Bourg de France, à 3 lieues E. de Vienne, en Dauphiné, près duquel est une source minérale froide que Villar dit sulfureuse et purgative (Carrère, (*Cat.*, etc., 484).

PONT-DE-VESLE. Petite ville de France (départ. de l'Ain), à 1/4 de lieue de laquelle sont deux sources froides, dont l'une est appelée *Fontaine de St-Jean* ou *Fontaine de Fer*, et l'autre est sans nom et inusitée. Maret y a trouvé du carbonate de fer, du sel marin, de la terre calcaire, de la magné-

Digitized by Google

sie et de l'argile; il la croit utile au début des obstructions, et contre l'hystérie, l'aménorrhée, la leucorrhée, etc.

Maret. Analyse de l'eau de Pont-de-Vesle. Dijon, 1779, in-8.

Pontalesche. Nom malabare du *Lawsonia inermis*, L.

PONTE-DE-CAVEZ. Source minérale sulfureuse tiède (19° R.). située à Villa-Réal, dans le Tralos-Montès, en Portugal.

Pontiane. Un des anciens noms du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Pontic rhubarb. Nom anglais du rhapontic, *Rheum Rhaponticum*, L.

Pontische alsem. Nom hollandais de l'absinthe pontique, *Artemisia pontica*, L.

Pontischer rhabarber. Nom allemand du rhapontic, *Rheum Rhaponticum*, L.

— wermuth. L'un des noms allemands de l'*Artemisia pontica*, L.

Pontisk malört, Pontisk malurt. Nom suédois et danois de l'*Artemisia pontica*, L.

PONTIVY. Ville de France (Morbihan), aux environs de laquelle sont deux sources minérales, l'une supérieure, l'autre inférieure, récemment examinée par MM. A. Chevalier et J.-L. Lassaigne (*Journ. de pharm.*, VII, 418). La 1re, située près de plusieurs mines de fer en exploitation, contient du muriate de soude, quelques traces de muriate de chaux, de l'oxyde de fer et de la silice; en tout 0,128 milligrammes pour 177 grammes d'eau; la 2e n'a donné pour 230 gr. que 0,050 millig. de résidu, formé d'ailleurs des mêmes éléments, à cela près du muriate de chaux. Le dépôt formé sur les végétaux avoisinants offre du muriate de soude, une matière animale, et aussi du sulfate de fer provenant de la décomposition des pyrites.

Pontly. Un des noms hongrois de la carpe, *Cyprinus Carpio*, L.

Ponvo. Nom brame du *Costus arabicus*, L.

Pooar. Nom du *Cardamome* à Sumatra.

Pool. Nom javan du *Tabernamontana citrifolia*, Jacq.

Pooliarai. Nom tamoul de l'*Oxalis corniculata*, L.

Pooliarilee kalungoo. Nom tamoul du *Cissus acida*, L.

Poolly, Pooliuh verei. Noms tamouls du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

Poomicha carei kalung. Nom d'une racine qui ressemble à la réglisse, mais moins douce, qu'on prescrit dans l'Inde en tisane comme altérante (Ainslie, *Mat. ind.*, II, p. 330).

Poonaykalie. Nom tamoul du *Dolichos pruriens*, L.

Poonee maruh. Nom tamoul du *Dalbergia arborea*, W.

Poonjande puttay. Nom indien de l'écorce brunâtre d'une plante du Malabar, d'une odeur douce, très-estimée comme altérante en décoction (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 333).

Poovanhie cottay. Nom tamoul du *Sapindus emarginatus*, Vahl.

Popa. Nom portugais de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Popeliez, Poplar. Noms hollandais et anglais du peuplier noir, *Populus nigra*, L.

Poplar. Nom du tulipier de Virginie, dans cette partie des États-Unis. Voy. *Liriodendrum Tulipifera*, L.

Poponax. Synonyme d'Opopanax, *Pastinaca Opopanax*, L.

Poponeo. Nom espagnol du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

Poppel. Nom danois du peuplier noir, *Populus nigra*, L.

Poppy. Nom anglais du pavot noir, *Papaver somniferum*, L.

Populage, Populago. Noms du *Caltha palustris*, L.

POPULINE. Nom d'un des principes immédiats de l'écorce du tremble (*Populus tremula*, L.), découvert par M. H. Braconnot, et auquel cette écorce peut devoir, ainsi qu'à la salicine qu'elle contient aussi, l'action fébrifuge qu'on lui attribue. La populine est en masse très-légère, d'un blanc éblouissant, d'une saveur sucrée, analogue à celle de la réglisse. Elle est peu soluble dans l'eau, même bouillante, plus soluble dans l'alcool, se fond au feu, brûle ensuite en répandant une odeur aromatique (*Ann. de chim. et de phys.*, XLIV, 311).

POPULUS. Genre de plantes de la famille des Amentacées, section des Salicinées, de la Dioecie Octandrie, dont le nom indique la multiplicité extrême des individus de quelques-unes de ses espèces, cultivées de toutes parts sur les places, les chemins, etc. Ce sont de grands arbres dioïques qui viennent dans les lieux aquatiques où ils croissent rapidement; les écorces de quelques-uns contiennent un fébrifuge connu sous le nom de *populine*; Gmelin prétend qu'en Sibérie on fait des bouchons avec le parenchyme de celle du *P. nigra*, L.; leur bois est blanc, tendre, facile par conséquent à travailler, et on en fait un grand usage en menuiserie, etc., sous le nom de bois blanc et parfois de sapin; leurs bourgeons à feuilles sont enduits d'une matière résineuse, visqueuse, balsamique; leurs feuilles, en général triangulaires, simples, sont portées sur un pétiole glanduleux, applati, ce qui les fait remuer au moindre vent (d'où Bullet veut que ce genre tire son nom). Leurs fleurs mâles sont en chatons, et les femelles présentent des capsules biloculaires dont les semences sont entourées d'une sorte de bourre ou coton qu'on peut filer et tricoter, dont on peut faire du papier, etc. La plupart sont d'Europe; plusieurs grandes espèces habitent l'Amérique septentrionale. On les cultive comme arbres d'ornement, et pour leur bois qui est productif, à cause de la promptitude avec laquelle ils végètent, etc.

P. alba, L.; Peuplier blanc, Ypreau. On le trouve dans les bois, où on le reconnaît à ses feuilles toutes blanches en dessous; les anciens le consacraient à Hercule (*Populus Alcidæ gratissima*, Virgil.), et les athlètes s'en couronnaient. Son bois, coupé en lanières minces, sert à tresser des nattes, faire des chapeaux, etc. M. Du Petit-Thouars a lu à l'Institut, le 8 août 1825, une note où il prétend que les scions de ce peuplier éprouvent parfois une dilatation notable (*Ann. de chim. et de phys.*, XXX, 189). On connaît une variété de cet arbre sous le nom de Grisaille, *P. incanescens*, Willd. Ce sont les graines de cette espèce dont Pallas vante le coton comme propre à être travaillé, etc. M. Cottereau, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, vient de présenter un mémoire à l'académie des sciences (5 nov. 1832), où il assure que les feuilles et l'écorce du *P. alba* sont fébrifuges à un degré très-remarquable.

P. balsamifera, L.; Baumier, Peuplier-baumier.

Digitized by Google

Originaire de l'Amérique septentrionale et de la Sibérie, il est parfois cultivé dans les jardins d'amateurs, depuis 1731; il ne s'élève guère chez nous qu'à la hauteur d'un arbrisseau. Le suc résineux de ses bourgeons est si abondant qu'on peut le recueillir, ce qu'on fait avec soin; Pallas compare cette espèce de baume à celui de la Mecque; les Russes des bords de l'Irkutz font infuser ces bourgeons dans de l'alcool qu'ils distillent, et dont ils obtiennent une liqueur qui leur paraît agréable au goût; ils l'estiment diurétique, et l'emploient dans le scorbut, la dysurie qui résulte des rétrécissements de l'urèthre, etc. (Gmelin, *Flora Sibirica*, I, 153). Dans l'Union on attribue au baume des propriétés anti-goutteuses et rhumatismales. On l'avait confondu avec le *tacamahaca*, qui est un produit résineux du *Fagara octandra*, L.; voyez *Tacamahaca*.

P. fastigiata, Poiret, Peuplier d'Italie. Ce grand et bel arbre, à rameaux redressés, doit son nom au pays d'où il est parvenu en France, par les soins de Regemorter qui le planta le long du canal de Montargis, il y a environ deux cents ans; il paraît qu'il n'apporta des boutures que de l'individu mâle, car nous ne possédons chez nous que lui. On serait tenté de croire que les Grecs ne possédaient également de cet arbre, qui a passé de l'Orient chez eux (car on le nomme aussi peuplier de Constantinople, ou peuplier turc), que l'individu mâle, puisque Théophraste assure que les peupliers ne portent pas de fruits (ce qui faisait croire qu'ils rendaient stériles, et même qu'ils faisaient avorter d'après Pline, ce qui est contradictoire); de sorte qu'il n'y aurait également en Italie que ce sexe. Du reste, ce peuplier est aujourd'hui répandu sur tout le sol de la France et cultivé avec profusion; il fait un effet très-pittoresque dans les parcs, le long des chemins, etc. Son tronc, qui est très-élevé et bien droit, fournit de longues planches, etc.; le bois en est d'un blanc agréable et très-léger, de sorte qu'on en fait une multitude de petits ouvrages, comme boîtes à thé, petits coffres, écrans, etc.; on peint dessus des fleurs, des oiseaux, etc.

P. græca, H. Kew., Peuplier d'Athènes. Son écorce contient de la *populine*, d'après M. Braconnot.

P. nigra, L.; Peuplier, Peuplier noir, Peuplier franc. Il est indigène de la France et d'une grande partie de l'Europe, où il croît dans les bois, le long des ruisseaux, etc., et où on le propage à cause de la bonté de son bois, plus recherché que celui du peuplier d'Italie, parce qu'il est moins mou et plus résistant; les anciens en faisaient des boucliers; chez nous on en fabrique des objets de ménage, de menuiserie, etc. C'était l'*Ægiros* de Théophraste.

On recueille au printemps les bourgeons de ce peuplier, qui sont alors dans un état résineux très-marqué, et on les conserve dans la graisse jusqu'à ce que les autres végétaux, propres à la confection de l'onguent *populeum*, soient en état de floraison. Ces bourgeons sont presque analogues à ceux du baumier, et sentent un peu le baume de Tolu; ils ont sans doute les même propriétés; leur teinture alcoolique a été indiquée dans la phthisie, en friction contre les rhumatismes; on en préparait une huile par infusion appelée *oleum ægirinum*; les abeilles en font, dit-on, la base de leur *propolis* (voy. ce mot). On doit à M. Pellerin, pharmacien à Paris, une analyse des bourgeons du peuplier. Il y a trouvé: une huile essentielle odorante; une matière résineuse; de l'eau de végétation; un extrait gommeux; de l'acide gallique; de l'acide malique; une matière grasse particulière; de l'albumine; des sels, entre autres du phosphate, etc. (*Journ. de pharm.*, VIII, 425). Le coton de ses fruits peut aussi se filer, et faire de la toile, du papier, etc. (Pallas, *Voyage*, II, 88); et comme la quantité de ces arbres est considérable, on pourrait peut-être en tirer parti sous ce rapport. C'est un genre d'industrie à essayer, et qui exigerait qu'on plantât surtout des individus femelles.

On trouve parfois sur les branches mortes de ce peuplier, ainsi que sur celles du peuplier d'Italie et du hêtre, une substance qu'on a rangée parmi les Cryptogames sous le nom de *Nemaspora*, dont on a distingué plusieurs variétés; c'est une matière jaunâtre, demi-transparente, qui sort de l'écorce comme par un filière en morceaux applatis, comme la gomme-adraganthe, et que la pluie fait fondre, ce qui indique une nature gommeuse. Ce sont, pour les botanistes, des espèces d'hypoxylons admises depuis une trentaine d'années; M. Bidault de Villiers a cru reconnaître dans leur composition une sorte de gluten, et y a constaté beaucoup de carbonate d'ammoniaque, ce qui les rapproche des matières animales (*Journ. de pharm.*, II, 334). M. Cartier, qui en a donné une analyse plus complète, les a trouvés formés: d'eau; de gomme; d'ammoniaque; d'une matière animale analogue à l'osmazôme; d'huile; d'une matière pulvérulente ligneuse, ressemblant à l'amidon; et de quelques sels (*Journ. de pharm.*, VIII, 405). M. Tessier avait déjà signalé les némaspores dans les *Mémoires de l'académie des sciences* (année 1784, p. 293).

P. Tacamahaca, Mill. Cet arbre est le même que le *P. balsamifera*, d'après Linné; Miller l'en croit différent. Suivant ce dernier, ce serait lui qui donnerait la substance balsamique confondue par quelques auteurs avec le *Tacamahaca*.

P. tremula, L., Tremble. Cet arbre indigène doit son nom à ce que ses pétioles, assez fermes, mais très-aplatis, tremblent au moindre zéphir; ce qui fait que les feuilles remuent presque continuellement, phénomène semblable, mais encore plus remarquable que dans les autres peupliers. L'écorce de cette espèce est amère, et Pallas dit qu'en Sibérie on emploie ses cendres, qui sont très-alcalines, mêlées à l'eau, dont on boit soir et matin dans la syphilis, les affections scorbutiques, etc. M. Braconnot, sachant que dans quelques localités l'écorce du tremble est usitée contre les fièvres intermittentes, l'a soumise à l'analyse, et en a extrait de la salicine, de la corticine, de la populine, de l'a-

Digitized by Google

cide benzoïque, une matière gommeuse, de l'acide pectique, des tartrates et du ligneux. Voyez *Populine*. Il s'est assuré que les *P. fastigiata*, Poir., et *P. nigra* n'en contiennent pas (*Ann. de chim. et de phys.*, XLIV, 306).

P. tremuloides, Mich. Arbre des États-Unis dont l'écorce est employée, dans ce pays, comme fébrifuge, stomachique; elle doit contenir de la populine d'après M. Braconnot.

On cultive quelquefois dans les jardins et même les lieux publics les *P. angulata*, Mich.; *P. canadensis*, Mich.; *P. grandidentata*, Mich.; *P. virginiana*, Desf., de l'Amérique septentrionale.

Tessier (H.-A.). Observations sur une substance remarquée au pied des jeunes peupliers d'Italie (*Mém. de l'acad. des sciences*, 1784, p. 293). — Cartier fils. Examen d'une matière provenant du peuplier noir (*Journ. de pharm.*, VIII, 405). — Pallerin (F.-A.). Analyse des bourgeons du peuplier noir, etc. (*Journ. de pharm.*, VIII, 425). — Braconnot (A.). Examen chimique de l'écorce du tremble (*Annal. de chimie et de physique*, XLIV, 306).

Popuschnik. Nom russe du grand plantain, *Plantago major*, L.

Poque. Nom du bétel, *Piper Betle*, L., à la Nouvelle-Irlande.

Poquel. Un des noms du *Santolina tinctoria*, Mol., au Chili (*Chili*, 113).

Por-mari. Nom languedocien du cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

Porasum veram. Nom tamoul du *Butea frondosa*, Kœnig. (V. ce mot.)

Porc. Voy. *Sus Scrofa*, L.

— épic. Nom vulgaire de l'*Hystrix cristata*, L.

— de rivière. C'est le cabiai, *Cavia Capybara*, L.

— sauvage. C'est le sanglier. Voy. *Sus*.

Porcelaine. Espèce de coquillage. Voy. *Concha venerea*.

Porcelet. Un des noms vulgaires de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L. (V. ce mot).

— de Saint-Antoine. Un des noms des cloportes. Voy. *Oniscus*.

Porcelin. Herbe très-rafraîchissante provenant de l'Ascension et acclimatée au Cap, qui est peut-être un pourpier, d'après Kolbe.

Porcelin, Porcellane, Porchailles. Noms français du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Porcellana. Nom italien du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Porcelletto. Un des noms italiens des cloportes, Voy. *Oniscus*.

Porcellino d'India. Nom italien du cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

Porcellion. C'est le cloporte ordinaire, *Oniscus Asellus*, L., devenu le type du nouveau genre *Porcellio* (V. ce mot).

Porcellus indicus. Nom latin du cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L. (V. ce mot).

— spinosus. Ancien nom latin du hérisson, *Erinaceus europaeus*, L.

— sylvestris. C'est le sanglier. Voy *Sus*.

Porcettana ou Porcettina (Acqua). Voy. *Boreet*.

Porchin. Un des noms du bolet comestible, *Boletus edulis*, Bull. (V. ce mot).

Porcino, Porcinella. Noms italiens de plusieurs *Boletus* comestibles; leur nom vient de ce que les porcs s'en nourrissent aussi.

Porcupine. Nom anglais des porcs-épics. Voy. *Hystrix*.

Porcus, off. C'est le porc. Voy. *Sus Scrofa*, L.

— marinus. Nom du marsouin, *Delphinus Phocaena*, L.

Porcus spicatus. C'est le porc-épic, *Hystrix cristata*, L.

Poresma. Nom chez les Tartares *Kirguis* d'un lichen, qu'ils emploient à la guérison des plaies récentes, mâché et appliqué sur les solutions de continuité. Il paraît être le *Lichen physodes*, L.

Poretta ou Porecta (Bains de la). Voy. *Porretta*.

Porion, Porillon. Noms du *Narcissus pseudo-Narcissus*, L. (V. ce mot).

PORLA (Eaux min. de), en Suède. M. Berzelius a trouvé par pinte de ces eaux, qui sont froides: gaz épatique, quelques traces; sulfate de potasse, 0, 125 de grain; muriate de potasse, 0,500; carbonate de potasse, 0, 625; c. de chaux, 2, 000; silice, 2, 625; oxyde de fer, 1, 500; matière extractive, 5, 000 (*Ann. de chimie*, LXIV, 287).

Porliera hygrometrica, Ruiz et Pavon. Plante appelée *Turucasa* au Pérou, dont le genre appartient à la famille des Rutacées; ses feuilles s'ouvrent et se ferment suivant l'état de l'atmosphère; son bois passe pour sudorifique (*Flora per.*, 94).

PORNIC. Hameau de France, à 12 lieues S. de Nantes et une lieue de la Plaine, près duquel est une source minérale froide, un peu ferrugineuse, comme toutes celles de ce département (Loire-Inférieure), connue sous le nom d'*eau de Mulmy en Gourmalon*. Elle sort des fentes d'un rocher, et est située dans une grotte que submergent souvent les hautes marées, ce qui gêne beaucoup les visiteurs des environs, qui la boivent contre l'anorexie, les maux d'estomac, les fièvres intermittentes prolongées, à la dose d'une pinte par jour. M. Hectot, pharmacien à Nantes, a obtenu de 32 livres de cette eau, puisée en août 1809: gaz acide carbonique, quantité inappréciable; muriate de soude 54 grains; m. de magnésie, 4; carbonate de magnésie, 18, c. de fer, 4; c. de chaux, 2; sulfate de chaux, 2; matière extractive, 4; silice, 8: total, 96 grains.

Hectot. Hist. et anal. de l'eau min. de Pornic (*Bull. de pharm.*, 1813). Il est aussi question de ces eaux à la fin d'une lettre sur les eaux minér. de la Plaine (*Nature considérée*, 1772; II, 99).

Porono jiwa. Nom java d'une plante regardée dans cette île comme l'antidote des poisons avalés, dans laquelle les naturels placent le plus de confiance. Elle a du rapport avec les *Geoffraea* (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 337).

Porossenok. Nom russe du cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

Porosja. Nom des cochons en langue russe. Voy. *Sus*.

POROTIQUES. Médicaments supposés propres à produire le cal, ou du moins à en favoriser la formation: le repos et les anti-phlogistiques sont en général les meilleurs porotiques.

Porpesse, Porpess, Porpoise, Porpus. Noms anglais du marsouin, *Delphinus Phocaena*, L.

Porphyre, *Porphyrites*. Pierre très-dure du genre des roches, employée à faire des vases, des mortiers, et surtout des molettes et des tables, nommées elles-mêmes porphyres, usitées en pharmacie pour réduire en poudre impalpable certains médicaments. Lémery (*Dict.*, etc., 709) dit qu'appliquée sur le périnée cette pierre apaise les ardeurs vénériennes, et que réduite en poudre elle entre comme dessiccatif dans des onguents et des emplâtres.

Digitized by Google

Porphyrion. C'est la poule sultane, *Fulica Porphyrio*, L. Voy. ce mot.

Porraño. Voy. *Caldas de Favaios.*

Porré. Nom languedocien du poireau, *Allium Porrum*, L. (V. ce mot).

Porrectana (Acqua). Voy. *Porretta.*

Porreløg. Nom danois du poireau, *Allium Porrum*, L.

PORRETTA sur le Rhin en Italie. Les bains thermaux de la Porretta, situés au pied d'une montagne près de Bosco Longo, et au midi du petit lac de Saffajolo, sont très-estimés pour leur qualité savonneuse, regardée par Castiglioni comme due à l'albumine. Il s'en élève, ainsi que des lieux avoisinants, une vapeur que l'approche d'une lumière peut enflammer, comme nous l'avons dit de l'*Acqua Buja* de Pietramala.

Zecchi (J.). *De aquarum* Porrectanarum *seu atque praestantiâ tractatus.* Bologne, 1577, in-4.—Bassi (F.). *Delle terme* Porretane. Rome, 1768, in 4.—Zecchini (P.). *Scelta d'istorie mediche spettante alle terme* Porretane. Bologne, 1779 et 1771. —Laurentius (M.-A.). *De aquis Porectanis* (*Comment. Bononiensee*, I, C. p. 113). —Bassi (F.). *De Porectanarum aquarum accensibili vapore* (*Ibid.*, VI, C. p. 41. O. p. 295). —Le même. *De thermarum Porectanarum aquarum salibus* (*Ibid.*, VI, 37. O. p. 306). —Castiglioni (G.). *Delle acque minerali saponacee, e particolarmente di quelle della Porretta* (*Mem. della soc. medica di Bologna*, I, 49; 1807).

Porreylook. Nom hollandais du poireau, *Allium Porrum*, L.

Porro. Nom italien du poireau, *Allium Porrum*, L.

Porrò. Nom que porte au Chili le *Durvillea utilis*, Bory (V. ce mot).

Pors. Nom danois et suédois du galé, *Myrica Gale*, L.

Porselein. Nom hollandais du pourpier, *Portulaca oleracea* L.

Portalavrattagerai. Nom tamoul du *Norbesina calendulacea*, L.

PORTALEGRE, en Portugal, dans l'Alentéjo. On y indique une source minérale froide, sulfureuse et gazeuse (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Porte-chapeau. *Rhamnus Paliurus*, L.

—, corne. C'est le *Rhinocéros*. Voy. ce mot.

— mitre d'or. Un des noms du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.

— musc. Nom vulgaire du *Moschus moschiferus*, L. (V. ce mot).

— noix. *Caryocar nuciferum*, L. (V. ce mot).

— rosée. Un des noms de l'*Achemilla vulgaris*, L.. en Suisse.

— suif. *Myristica sebifera*, Sw. Voy. *Virola.*

Porter. Nom d'une bière anglaise qui est très-spiritueuse, et très-prisée par cette nation. On en envoie à Paris, et nous avouons que nous préférons la nôtre bien faite.

Portigali-navuli. Un des noms brames de l'*Euphorbia Tirucalli*, L. (V. ce mot).

Portlandia hexandra Jacq. (*Buena Hexandra*, Polh.; *Courtarea spinosa*, Aubl.). L'écorce de ce végétal du Brésil, connue en Portugal sous le nom de *quina de Rio de Janeiro*, a été essayée par Gomès qui l'a trouvée fébrifuge, mais échauffante et désagréable à prendre (*Lettre manuscrite*); c'est un arbre de la famille des Rubiacées, de la Pentandrie Monogynie. Quelques personnes pensent que cette écorce est la même que le *kina nova*. Il ne faut pas la confondre avec celle de l'*Exostemma Souzanum*, qu'on appelle au Brésil *quina de piauhy*. Velloso nomme *quina de Pernambuc*, celle que fournit le *Portlandia hexandra*, Jacq., et suivant même le *quina de piauhy* viendrait d'un *Solanum* distinct du *S. pseudo-quina*, St-Hil. (*Journ. de chim. méd.*, VI, 206).

PORTUGAL. Ce royaume offre un grand nombre d'eaux minérales, chaudes surtout, peu connues à l'étranger; Vasconcellos en porte le nombre à plus de deux cents. Cinquante-six sont passées en revue dans un ouvrage de F. Tavarès, qui date de 1810, et dont M. Alibert (*Précis hist. sur les eaux minérales*, etc., p. 590) présente un résumé, joint à la classification de ces eaux par provinces. Les plus estimées sont celles de *Caldellas de Rendufe*, de *Geres* d'*Alcafache* de *Santa-Gemil* ou *Lagiosa*, de *Caldas da Rainhas* et de *Monchique*; les plus chaudes celles de *Geres*, *Guimarens*, *Chavès Aregos*, *San-Pedro Dosul*. La plupart sont sulfureuses, mais il en est beaucoup de martiales omises par Tavarès, notamment dans la Beira (celles du *Val de mó* près d'Anadia, et de *Falla*), dans l'Estramadure (celles de *Bellas*, *Punhete*, *Tancos*, *Cabeca de Montacique* et *Collares*), dans le Tra-los-Montès (celles de *Torre de Moncorvo*), enfin dans le Minho (celles d'*Amarantes de Guimaraens*, etc., qui sont en général faibles). Voy. ces mots.

PORTULACA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, les Portulacées; il renferme des espèces au nombre de 12 ou 15; ce sont des herbes le plus souvent couchées, annuelles, à feuilles grasses, entières, etc., qui croissent dans les contrées chaudes du globe.

P. meridiana, L. F. Espèce de l'Inde où on la nomme *boin goli* (*Hort. malab.*, X, 61, t. 31). Sa décoction dans le lait est usitée à l'Ile-de-France, chez les nègres, contre les tumeurs ou ulcères malins des pieds, appelés *crabe* aux Antilles et *todda vela* dans l'Inde.

P. oleracea, L. Pourpier (*Flore médicale*, V, f. 283). Cette espèce croît dans l'Inde et dans presque toutes les régions du globe, particulièrement en Europe, où elle s'est naturalisée dans les lieux cultivés, sablonneux, surtout dans les allées des jardins. On en connaît plusieurs variétés, dont une, appelée *pourpier doré*, est préférée étant cultivée, comme aliment. C'est une plante inodore, très-charnue, tendre, grasse, presque insipide, mais qui prend facilement le goût des viandes et des assaisonnements qu'on lui associe, de manière à former un manger très-agréable et beaucoup trop négligé, à Paris du moins, où on en trouve peu sur les marchés, et pendant un mois ou six semaines de l'été seulement. On le mange encore en salade, confit au vinaigre, cuit dans la soupe, etc. C'est un végétal rafraîchissant, tempérant, anti-scorbutique, diurétique, etc., bon dans les grandes chaleurs. Son eau distillée est encore employée quelquefois en potion. Les semences du pourpier sont regardées comme vermifuges, on ne sait trop d'après quel motif, car elles ne sont

Digitized by Google

ni amères, ni acides, mucilagineuses, etc. Elles entrent dans le remède de Renaud contre le ver solitaire, et en Perse on fait avec ces graines, qui font partie des 4 semences froides mineures, des dragées qu'on regarde comme rafraîchissantes et vermifuges. Un médecin de Naples nommé Lycus, cité par Aldrovande (*De insect.*, lib. IV, c. IV, p. 485), a vanté le pourpier comme l'antidote de l'empoisonnement par les cantharides. Son suc se donne à la dose de deux à quatre onces. Les semences entrent dans l'*électuaire de psyllium*, le *requies Nicolaïs*, le *diaprum*, la *confection Hameck*, celle d'*hyacinte*, la *poudre contre les vers*, etc. En Suède on frotte les verrues avec ses feuilles pour les faire tomber.

P. quadrifida, L. Plante d'Égypte. Ses feuilles pilées sont appliquées sur le front contre la céphalalgie, d'après Forskal; dans l'Inde on en couvre les érysipèles; on les y donne aussi en tisane contre la dysurie suivant Ainslie (*Mat. ind.*, II, 286).

On trouve à St-Domingue, sur les bords de la mer, un pourpier mentionné par Plumier, qui est amer, âcre et estimé vermifuge à la dose de 2 à 4 onces; Poupée Desportes en donnait une demi-poignée pour une pinte d'eau (*Flore méd. des Antilles*, I, 228). Nous avons indiqué à *Da-t'kai* une espèce de pourpier de Cafrerie.

PORTULACÉES. Famille de plantes de la tribu des Dicotylédones Dipérianthées Polypétales, à étamines périgynes; elle renferme des plantes herbacées, insipides, inodores, à feuilles épaisses, dont quelques espèces sont alimentaires, mais peu ou point réellement médicales. Voyez *Portulaca*.

PORTULAK. Nom allemand, danois et suédois du *Portulaca oleracea*, L.

PORUS CERVUS. Un des noms de la pierre ponce. Voy. *Pumex*.

PORZECZKI. Nom polonais du groseiller rouge, *Ribes rubrum*, L.

POSCA. Sorte de boisson turque faite avec de la pâte de farine bouillie dans l'eau (Bélon, *Singularités*, 546). Elle était aussi en usage chez les Romains.

POSED. Nom bohème de la bryone, *Bryonia alba*, L.

POSSET, *Possettum*. Lait bouilli avec de la bière: sorte de boisson anglaise.

POSSIRA ARBORESCENS, Aubl., Bois-dard. Les semences de ce végétal, de la famille des Légumineuses, qui croît à Cayenne, sont d'une grande âcreté, d'après Aublet (*Guiane*, p. 934).

POST. Nom hindou et sanscrit du pavot noir, *Papaver somniferum*, L.

POSTAKAI. Nom tamoul du *Papaver somniferum*, L.

POSTYEN en Hongrie, comitat de Nitra. P. Kitaibel (*Hydrographia Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique des eaux chaudes hydrosulfureuses.

POT-WALVISCH. Nom hollandais du cachalot, *Physeter Macrocephalus*. Shaw.

POTALIA. Genre de la famille des Gentianées, dont Martius fait le type d'un nouvel ordre, les *Potaliées*, de la Décandrie Monogynie. Le *P. amara*, Aubl., naturel à la Guiane est d'une amertume extrême dans toutes ses parties; ses jeune tiges distillent une sorte de résine jaune qui répand, exposée au feu, une odeur suave approchant de celle du benjoin. Elles sont employées, ainsi que ses feuilles, dans leur pays natal, contre les maladies vénériennes; à haute dose, la décoction de cette plante est prescrite comme vomotive et s'emploie dans le cas d'empoisonnement par le manioc non préparé, ou celui d'autres plantes (Aubl., *Guiane*, I, 395). De Candolle remarque que le *P. amara* a l'amertume des gentianes et l'action vomitive des apocynées, et qu'effectivement il est intermédiaire entre ces deux familles (*Essai*, etc., 217). Le *A. resinifera*, Mart., plante de la province de *Rio Negro*, au Brésil, a ses feuilles qui sont mucilagineuses et astrigentes, employées en infusion dans ce pays contre les ophthalmies (*Nova gen. et spec. Bras.*, II, 90).

POTAMOGETON MARINUM, L., Chiendent marin. M. Frydensberg, médecin en Islande, pense que cette herbe maritime, très-abondante sur les côtes, pourrait servir d'aliment à l'homme, dans ce pays où la disette se fait souvent sentir; en Sélande on en tire de la tourbe; en Norwège de la soude (*Journ. gén. de la litt. étrangère*, VI, 523). Nos ruisseaux contiennent plusieurs espèces de ce genre de la famille des Navadeés, et Lémery assure qu'un *Potamogeton*, qui paraît être le *P. perfoliatum*, L., est rafraîchissant, utile dans la dyssenterie, en décoction, et contre les dartres en topique (*Dict.*, 621).

POTAMOPHILES. Synonyme de *Nayadées*.

POTASSA. Nom latinisé de la *Potasse* ou *Protoxyde de Potassium hydraté*. Voyez *Potassium*, et, pour ses composés, tels que *Potassa cum calce*, *caustica*, *impura*, *pura*, *fusa*, etc., voy. les synonymes français correspondants.

POTASSE, *Potassa*. A l'état de pureté, c'est le *protoxyde hydraté* du métal nommé *Potassium* (voy. ce mot); mais on appelle communément ainsi des mélanges de potasse avec divers sels, comme dans la plupart des synonymes suivants.

— A L'ALCOOL. *Potasse* pure.

— D'AMÉRIQUE. Variété commerciale de la *Potasse*.

— ANHYDRE. C'est le *Protoxyde de Potassium* absolument pur.

— ARTIFICIELLE OU FACTICE. Mélange de sel et de sous-carbonate de potasse.

— CARBONATÉE. Un des noms du *Sous-Carbonate de Potasse*.

— CAUSTIQUE. *Potasse* à demi purifiée.

— — A LA CHAUX, ou POTASSE rendue caustique par la chaux.

— DU COMMERCE. *Potasse* très-impure et d'ailleurs très-variable.

— DE DANTZICK. Une des variétés commerciales de la *Potasse*.

— FONDUE. Pierre à cautère, ou *Potasse caustique*.

— HYDRATÉE. Potasse pure, ou *Hydrate de Protoxyde de potassium*.

— LIQUIDE. Solution concentrée de *Potasse caustique*.

— NITRATÉE. C'est le nitre, ou *Nitrate de Potasse*.

— PERLASSE. Une des *Potasses* du commerce.

— PURE, ou PURIFIÉE. Synonyme de *Potasse à l'Alcool*.

— DU RHIN. Voy. *Potasse de Trèves*.

Digitized by Google

POTASSE DE RUSSIE. Une des sortes commerciales de la *Potasse*.

— SOLIDE A LA CHAUX. Mélange de potasse caustique avec 1/24e de chaux. C'est aussi un des noms de la *Pierre à cautère* proprement dite, ou *Potasse* rendue caustique par la chaux (*ibid.*).

— SULFATÉE. Nom minéralogique du *Sulfate de Potasse*.

— DE TOSCANE. Une des sortes inférieures de *Potasse du commerce*.

— DE TRÈVES, ou DU RHIN. C'est une des variétés commerciales de la *Potasse*.

— VITRIOLÉE. Ancien nom du *Sulfate de Potasse*.

— DES VOSGES. Mauvaise sorte commerciale de la *Potasse*.

POTASSIUM. Corps simple, métallique, très-léger, mou et ductile comme la cire; d'un blanc d'argent, devenant gris-livide à l'air, qui, suivant qu'il est sec ou humide, le change en *potasse anhydre* ou *hydratée;* très-fusible; volatil; s'enflammant à chaud au contact de l'air ou du gaz oxygène; brûlant avec incandescence dans l'eau qu'il surnage, et dont il opère la décomposition instantanée; ne pouvant être facilement conservé que dans le naphte. Sa double propriété de décomposer l'eau en donnant une vive lumière, et de ne dégager que de la chaleur en se combinant au mercure, le distingue du Sodium (Sérullas, *Journ. de pharm.*, XV, 265). Le postassium n'existe point à l'état de pureté dans la nature, mais il s'y trouve fréquemment à l'état d'oxyde combiné avec d'autres bases, et aussi à l'état de sel. On l'obtient en décomposant la potasse ou protoxyde de potassium, soit par la pile voltaïque, comme l'a fait le premier, en 1807, H. Davy, auteur de sa découverte; soit par le charbon (Curaudeau); soit surtout, à une haute température, par le fer, suivant le procédé de MM. Gay-Lussac et Thénard, perfectionné par Smithson Tenant. Ce métal s'unit à l'oxygène en deux proportions, au soufre, au chlore, à l'iode, au cyanogène, à la plupart des métaux, etc., et, à l'état de protoxyde, à divers oxydes, à presque tous les acides, etc. Plusieurs de ces composés intéressent la thérapeutique et feront l'objet principal de notre article, ce métal, d'ailleurs fort rare, usité seulement dans les laboratoires de chimie, n'ayant lui-même et ne pouvant avoir, vu son extrême combustibilité, aucun application médicinale. Disons cependant que cette même combustiblité l'a fait proposer par Græfe comme cautère actuel; que ce moyen a été essayé par le docteur Herzberg à l'Institut clinique et opthalmique de Berlin, contre les maladies des articulations, et par M. Duemmler (*Diss. inaug. nonnulla de Kalio imprimis tanquam cauterium actuale adhibendo*) pour arrêter des hémorrhagies dépendantes des piqûres de sangsues. Les précautions qu'exige son application sont de couvrir la partie d'un carton mouillé, percé d'un trou en rapport de grandeur avec l'ulcère qu'on veut obtenir, et entouré de linges humides; on place dans ce trou un petit morceau de potassium préalablement pétri avec les doigts bien secs, et l'on fait tomber dessus quelques gouttes d'eau qui l'enflamment. La combustion et la douleur ne durent qu'un instant; le pansement est celui des autres cautères.

I. OXYDES. On en admettait naguère, 3 : un *protoxyde* bleuâtre; un *deutoxyde* blanc; un *tritoxyde* jaune verdâtre; mais le premier n'étant plus considéré que comme un mélange d'oxyde et de métal non oxydé, le deutoxyde est devenu le protoxyde, et le tritoxyde le deutoxyde ou peroxyde.

1. Le *peroxyde* s'obtient en chauffant le protoxyde, et surtout le potassium, au contact de l'oxygène, ou même de l'air, ou, ce qui est plus simple, en décomposant à l'aide de la chaleur le nitrate de potasse. Trois fois plus oxygéné que le protoxyde, il est ramené à ce dernier état lorsqu'on le dissout dans l'eau, et fournit alors beaucoup d'oxygène; ce qui l'a fait proposer par R. Brides (*Journ. de chim. méd.*, V, 382) pour la préparation de ce gaz; il est du reste sans usage.

2° Le *protoxyde*, formé de 20 parties d'oxygène contre 100 de potassium, est la *potasse anhydre*, alcali inusité dans cet état, mais qui, combiné avec 20 0/0 d'eau (Gay-Lussac et Thénard), constitue l'*hydrate de protoxyde potassium* ou *potasse* proprement dite (*potasse pure*, *potasse à l'alcool* des chimistes), susceptible de s'unir à une plus grande quantité d'eau, et alors de cristalliser et de produire du froid par sa dissolution dans ce même liquide. Elle est blanche, solide, cassante, d'une âcreté et d'une causticité extrêmes, fusible, volatile, très-déliquescente à l'air, dont elle attire l'humidité et l'acide carbonique, extrêmement soluble dans l'alcool ainsi que dans l'eau; dernière solution qui n'est pas précipitée par l'acide carbonique et qui, au contraire, precipite presque tous les sels métalliques, notamment en jaune serin l'hydrochlorate de platine, en couleur olive le nitrate d'argent; fait passer le vin rouge au vert très-foncé, ne précipite ni l'albumine, ni la gélatine, ni le lait, ni la bile, etc. : triturée avec les sels ammoniacaux, la potasse en dégage l'ammoniaque. Elle se combine à tous les acides, ainsi qu'aux huiles qu'elle décompose, et forme des sels, la plupart solubles, précipités par la dissolution concentrée du sulfate d'alumine, et très-usités en médecine comme diurétiques ou purgatifs, selon les doses (nous en traiterons en détail); elle vitrifie la silice; donne à froid avec le chlore, un *chlorure de potasse* bien distinct du *chlorure de potassium* dont nous parlerons plus loin; avec l'iode un mélange d'*iodore de potassium* soluble et d'*iodate de potasse* qui se dépose (voy. *Iode*); elle est décomposée par le charbon et par le fer, comme nous l'avons déjà dit, et par le chlore à une haute température; fondue avec du soufre, elle forme un *sulfure de potassium* ou *foie de soufre*, très-usité en médecine (voy. à l'art. Soufre).

La potasse existe en état de combinaison dans les 3 règnes; elle abonde surtout dans les végétaux, d'où le nom d'*alcali végétal* qu'elle portait jadis, et particulièrement dans les plantes herbacées où elle est unie à divers acides et où sa présence peut être facilement décelée au moyen de la magnésie sans recourir à l'incinération (Peschier, *Journ. de pharm.*, IV, 566). C'est des vieux arbres, dans les

Digitized by Google

pays de forêts, qu'on extrait en grand celle du commerce, tirée en presque totalité de l'étranger, et dont l'importation, en 1826, nous a coûté plus de 6 millions; mais on pourrait l'extraire abondamment en France, comme on l'a fait à la fin du dernier siècle, des herbes et des sous-abrisseaux développés dans des terrains dépourvus de sel marin (Voy. dans le *Dictionnaire des Drogues*, IV, 272, la liste des végétaux où elle prédomine), La lessive de leurs cendres, évaporée, donne un *salin* qui en fait communément le dixième, et qui, complétement incinéré, jadis dans des *pots* (d'où le nom de *potasse*), aujourd'hui dans des fours à réverbère; constitue la *potasse du commerce*, mélange de potasse et de sous-carbonate de potasse avec des sulfate et hydro-chlorate de la même base, de la silice, de l'alumine, des oxydes de fer et de manganèse, etc., dont on distingue plusieurs *sortes* commerciales, à raison surtout de leur richesse plus ou moins grande en potasse et en sous-carbonate de potasse, qu'on estime au moyen de l'alcalimètre de M. Descroizilles. En général, les meilleures sont les plus âcres et celles qui attirent le plus fortement l'humidité; aussi les tonneaux dans lesquels on les conserve doivent-ils être exactement bouchés. Les principales sont: la *potasse d'Amérique*, la plus dure et la seule pour ainsi dire où l'alcali soit en grande partie à l'état libre; elle est à l'intérieur blanchâtre, rougeâtre ou verdâtre: la *potasse perlasse*, qui est très-blanche et vient également d'Amérique; la *potasse de Trèves* ou *du Rhin*, sèche et d'un bleu assez prononcé; la *potasse de Dantzick*, analogue à la perlasse; la *potasse de Toscane*, légèrement bleuâtre et ordinairement falsifiée de sels marins; celle *des Vosges*, est la plus pauvre de toutes, d'après les recherches de Vauquelin (*Ann. de chim.*, XL, 273). Quant à la *potasse* dite *factice*, qu'on fabrique à Paris avec de la potasse d'Amérique, de la chaux et du sel marin, elle est rouge et assez caustique, mais très-chargée de ce dernier sel. Celle au contraire qu'on nomme *cendres gravelées* ou *clavelées*, et qui résulte de l'incinération des lies de vin ou des sarments de vigne, est d'un blanc grisâtre et formée de sous-carbonate de potasse assez pur. Le *sel de tartre purifié*, produit de la calcination du tartre brut ou de la crème de tartre, lessivé deux fois et cristallisé confusément, est du sous-carbonate de potasse plus pur encore; mais celui qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce est en général artificiel et contient beaucoup de sulfate et du muriate de potasse. Le *nitre fixé par les charbons* ou par le *tartre*, produit de la déflagration du nitrate de potasse avec le charbon ou le tartrate acide de potasse, est, avec le produit de la lixiviation des cendres gravelées (*sel de tartre*), la potasse commerciale la plus riche de toutes, après celle que préparaient les anciens en faisant détonner du nitre avec divers métaux (*nitrum causticum*., *nitrum per metalla fixatum*, *lilium minerale*): nous en parlerons, ainsi que de plusieurs des précédentes, au sujet du sous-carbonate de potasse.

Pour extraire la potasse pure, ou hydrate de protoxyde de potassium, de ces diverses potasses, et surtout des premières, on fait communément bouillir pendant quelques minutes, dans 70 parties d'eau, 10 parties de la potasse qu'on veut purifier, et 4 parties de chaux exempte d'alumine et préablement éteinte; on laisse reposer à l'abri de l'air, on décante et on évapore à siccité en séparant les sels les moins solubles à mesure qu'ils se précipitent. On obtient ainsi la *potasse caustique* ou *pierre à cautère* des officines, hydrate de potasse encore impur, mais privé des corps insolubles, et où prédomine déjà beaucoup plus l'alcali décarbonaté: elle est ordinairement en fragments applatis, secs, solides, d'un blanc grisâtre, presque opaques, offrant (sauf le degré d'activité) tous les caractères de la potasse pure. Quelques pharmaciens la moulent en cylindres comme la pierre infernale, ce qui en rend l'usage très-commode en chirurgie; d'autres lui donnent la forme de gouttes: c'est la seule potasse usitée aujourd'hui par les chirurgiens, parce que, moins caustique que l'hydrate de potasse pur ou potasse à l'alcool, il est plus facile d'en prévoir et borner les effets. Quelques pharmacopées donnent le nom de *potasse caustique liquide* à cette même potasse dissoute dans le double de son poids d'eau, réservent le nom de *potasse solide à la chaux* ou de *pierre à cautère* à un mélange de potasse purifiée avec 1/24 de chaux, destinée à en limiter l'effet caustique (Henry et Guibourt). M. V. Hennau (*Revue méd.*, 1833, I, 212) indique même comme de beaucoup préférable et usité à Vienne, un mélange pulvérulent de 6 parties de chaux vive et de 5 de potasse caustique; il signale aussi comme ne contenant pas assez de potasse la formule rapportée par M. Jourdan (*Pharm. univ.*, II, 317). Quoi qu'il en soit, la potasse caustique traitée par l'alcool à 40°, qui ne dissout rien d'étranger à la potasse, et qu'après décantation on chasse par l'évaporation, en enlevant la couche charboneuse qui vers la fin se forme à la surface par suite de la décomposition d'une partie de ce liquide (Berthollet, 1787), fournit la *potasse* dite *à l'alcool*, ou hydrate de potasse, dont nous avons exposé plus haut les caractères chimiques.

Les *potasses du commerce* et la *potasse rendue caustique par la chaux* sont employées à la fabrication des savons mous, du verre, de l'alun, du bleu de Prusse, au blanchissage du linge, etc. La *potasse pure* n'est d'usage qu'en chimie: c'est elle, comme plus fixe dans sa composition, que devraient seule administrer les médecins, si d'ailleurs, pour l'usage interne, les sous-carbonate et bicarbonate de potasse ne pouvaient pas toujours la remplacer avec avantage. La *potasse caustique* ou *pierre à cautère*, employée en pharmacie pour la préparation de divers composés, tels que sels de potasse, les sulfure, iodure, chlorure de potassium, le sous-carbonate de magnésie, etc., où quelquefois on lui substitue certaines potasses du commerce, ou le sous-carbonate de potasse, fait partie de diverses formules décrites dans la *Pharmacopée universelle*

Digitized by Google

de M. Jourdan (II, 317), telles que : la *pâte caustique d'Else*, où elle est associée à la chaux et à l'opium ; la *lessive lithontriptique de Saunders*, où la potasse est rendue caustique par la chaux d'huîtres calcinées ; le *collyre de Gimbernat*, solutions d'un à deux grains de potasse par once d'eau employée contre les taches de la cornée ; la *solution de Cochen*, mélange de 10 à 20 gouttes de potasse liquide avec une livre de décoction de genièvre : celle *de Soniard*, où la potasse est unie au camphre et au sucre, pour exciter les ulcères indolents, etc. Dissoute dans l'alcool (*tinctura Tartaris*), mais souvent obtenue alors par des procédés non moins compliqués que variés, notamment, comme nous l'avons dit, par la déflagration du nitre avec divers métaux (*nitrum per metalla fixatum*, etc.), elle formait diverses *teintures* regardées jadis comme apéritives, stimulantes, diaphorétiques, excitantes, toniques, sous le nom de *tinctura metallorum s. antimonii*, de *lilium Paracelsi* quand elle était colorée par les fleurs du lis bulbifère, etc. ; elle entrait dans la *mixture-tonico-nervine* de Sthal, le *savon chimique* que Dippel conseillait à l'extérieur dans la goutte et les engorgements, etc.

L'*emploi externe* de la potasse comme caustique a en général pour but la scarification, la dissolution des tissus, de la peau surtout, que cet alcali, d'une extrême activité, opère avec une grande promptitude. Ordinairement on en applique sur le point à cautériser, couvert de sparadrap percé d'un trou, un petit morceau qu'on recouvre d'un autre sparadrap ; mais lorsqu'on se sert du mélange pulvérulent de potasse et de chaux indiqué par M. V. Hennau (voy. plus haut), on en fait avec de l'alcool ou de l'eau de Cologne (préférables à l'eau indiquée par M. Jourdan) une pâte, dont on applique une couche épaisse de 2 lignes, de la grandeur même dont on veut l'escarre ; en 5, 10 ou 20 minutes, la cautérisation est opérée et exactement circonscrite ; on peut alors enlever la pâte et laver la place avec de l'eau vinaigrée : l'escarre, dans les deux cas, suit la même marche, et le pansement est le même ; mais ce dernier procédé semble préférable par l'action prompte du caustique et la facilité d'en borner les effets. La potasse est usitée pour ouvrir les cautères chez les personnes qui redoutent l'instrument tranchant ; les loupes dont on veut enflammer le kyste ; les abcès, où du reste, selon M. Plouviez (*Revue méd.*, 1830, IV, 361), les caustiques ne sont jamais nécessaires ; pour détruire certaines tumeurs peu volumineuses, des portions de peau, des chairs fongueuses, comme l'a fait M. Levrat-Perrotton pour la guérison des ongles incarnés (*Journ. génér. de méd.*, XCIV, 343 ; et *Trans. méd.*, XI, 41), excellente méthode, si nous en jugeons par notre propre expérience ; pour exciter l'inflammation et déterminer des adhérences, à l'exemple de M. Récamier, afin de prévenir l'épanchement de la bile dans l'abdomen dans le cas d'abcès de la vésicule, et comme le faisaient les anciens pour la cure radicale des hernies, etc. (voy. *Caustiques*). Depuis 1820 le docteur Solera l'emploie sous forme de cylindres, revêtus d'un vernis de gomme laque, dans le traitement des fistules lacrymales, du ptérygion, du trichiasis, des ulcères de mauvaise nature, de la grenouillette, des rétrécissements du rectum et de l'urèthre, des ulcérations du col utérin, et pour perforer la membrane du tympan ; il la regarde comme préférable aux autres caustiques (*Bull. des sc. méd.* de Féruss., XX, 336) : il est facile en effet d'en limiter l'action, aussi prompte qu'énergique ; ces cylindres, même non vernis, nous ont paru très-bons pour appliquer extemporanément la pierre à cautère, et détruire en quelques instants certaines fongosités.

On emploie aussi la potasse très-étendue d'eau, à l'extérieur comme *excitant*, et à l'intérieur comme *fondant*, *lithontriptique*, etc. ; mais sous ces deux rapports nous réunirons son histoire thérapeutique et toxique à celle de ces *carbonates*, lesquels, au degré près, offrent presque en tout les mêmes propriétés. D'ailleurs la synonymie de ces divers corps est loin en général d'offrir assez de précision dans les écrits des médecins, trop souvent dépourvus de notions chimiques un peu exactes, pour permettre de rapporter à la potasse plutôt qu'à tel ou tel de ses carbonates, et réciproquement, beaucoup des faits et des assertions qu'ils présentent.

II. *Acétate de potassium* (terre foliée de tartre, *arcanum tartari*, etc.). Ce sel existe dans la sève de la plupart des végétaux (Vauquelin). On l'obtient en saturant le sous-carbonate de potasse retiré du tartre, par un petit excès de vinaigre distillé, et faisant évaporer à siccité. Lorsqu'on emploie la potasse du commerce, il faut le redissoudre dans l'alcool qui n'attaque pas les matières étrangères à l'acétate, et soumettre à une nouvelle évaporation ; quelquefois on le purifie encore le redissolvant dans l'eau et faisant évaporer. Il est sous forme de feuillets blancs, déliquescent (qu'il faut par conséquent conserver à l'abri de l'air), solubles dans leur poids d'eau, difficilement cristallisables, d'une saveur chaude, âcre, désagréable : presque tous les acides le décomposent. Plusieurs pharmacopées indiquent un *acétate de potasse liquide*, dont la préparation varie à l'infini et qu'on donne à la dose de 40 à 80 gouttes (Jourdan, *Pharm. univers.*, II, 343). Regardé jadis comme un bon *diurétique*, un puissant *apéritif*, etc., l'acétate de potasse a été fort employé contre l'*ictère*, la *colique hépatique*, les *calculs biliaires*, l'*hydropisie*, et en général dans les *obstructions*, les suites de *fièvres intermittentes*, surtout *quartes*, soit ajouté à la dose d'un à 3 gros dans des tisanes appropriées, des sucs d'herbes, dont on continue longtemps l'usage ; soit, comme purgatif, jusqu'à celle d'une once ou deux. J.-J. Neuhold (*Acta acad. nat. cur.*, III, append. p. 156) l'a vanté comme propre *à modérer les mouvements de la nature* ; Desbois, de Rochefort, le regarde comme le meilleur *fondant* ; Bosquillon (*Méd. prat.*, de Cullen, note sur le § 1683) le préférait à la crême de tartre contre l'*hydropisie* ; M. Alibert (*Nosologie naturelle*, I, 596) le dit merveilleusement efficace contre l'*hydro-thorax* : il a été

Digitized by Google

aussi recommandé comme *anti-laiteux* et *anti-scrophuleux* (*Formulaire* de St-Marie). On l'associe quelquefois à l'alcool, à l'éther, à diverses décoctions toniques, diurétiques, ou autres, etc., comme dans la *solution lithontriptique della lena*, l'*essence scillitique de Keup*, la *potion diurétique de Milmann*, etc. (Voy. Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 543). D'un autre coté, E. Hagendorn (*Misc. acad. cur.*, Dec. II, A. 5, 1686, p. 193) lui attribue des inconvénients; et J.-G. Hoyer (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 5 et 6, p. 326) a écrit contre son abus dans le traitement des *fièvres malignes* et *pestilentielles*. Nous le croyons aujourd'hui trop négligé ou employé à de trop petites doses.

III. *Antimoniate* et *sous-antimoniate de potasse* (Voy. ces mots).

IV. *Arséniate acide de potasse* (Voy. *Arsenic*).

V. *Arsénite de potasse* (Voy. *Arsenic*).

VI. Carbonates de potasse. On en distingue particulièrement deux, le *carbonate neutre* et le *sous-carbonate;* sans compter le *carbonate de potasse et d'ammoniaque*, inscrit dans quelques pharmacopées où on l'indique, à la dose de 2 gros par jour, contre la *dispepsie*, le *diabétès* et surtout les *calculs urinaires*, mais fort usité.

1. Le *carbonate neutre de potasse* ou *bi-carbonate de potasse* s'obtient communément en saturant, par un courant de gaz acide carbonique, une solution de sous-carbonate de potasse, séparant les cristaux déjà formés et faisant évaporer la liqueur qui les surnage. Il est en cristaux rhomboïdes, incolores, inaltérables à l'air, sans saveur alcaline marquée: l'usage en est assez récent en médecine, quoi qu'on en ait dit dans le *Dictionnaire des sciences médicales;* il mérite la préférence sur le sous-carbonate, dont il paraît d'ailleurs posséder les propriétés, parce qu'il est fixe dans sa composition, non déliquescent, sans causticité, et deux fois plus chargé d'acide carbonique: les doses peuvent en être augmentées sans crainte. On l'emploie surtout comme anti-acide, digestif, à l'instar du bi-carbonate de soude, à la dose de 12 à 24 grains; et aussi comme diurétique, lithontriptique, c'est-à-dire contre la gravelle, qui dépend de la prédominance de l'acide urique dans les urines, affection où le sous-carbonate surtout a paru souvent utile: l'*eau alcaline méphitique* de quelques pharmacopées n'est qu'une dissolution de ce sel.

2. Le *sous-carbonate de potasse*, beaucoup plus usité et longtemps seul connu, s'obtient soit par lixiviation des *cendres gravelées* ou *clavelées* (c'est alors le *sel de tartre* des anciens), soit en projetant, dans une bassine à peine chauffée au rouge, un mélange de deux parties de tartrate acide de potasse et d'une partie de nitrate de potasse, lessivant le produit et faisant évaporer, ce qui donne le *nitre fixé par le tartre;* les proportions indiquées dans notre Codex fournissent un sous-carbonate mêlé de nitrite (*Journ. de pharm.*, V, 58), et le tartre brut, jadis employé, un sous-carbonate mêlé de cyanure, à cause, sans doute, des matières azotées qu'il renferme. Obtenu par déflagration du nitre avec le charbon, le sous-carbonate de potasse portait jadis le nom de *nitre fixé par le charbon* (*nitrum fixum seu alcalisatum*), qui, pour être exempt de nitrite de potasse, doit avoir été fortement calciné (Henry). Quant aux *sels lixiviels* de Tachenius (*Hippocrates chymicus*, Lutetiæ, 1669, in-12), produits de l'incinération des plantes, et dont on distinguait un grand nombre d'espèces sous les noms de *sel d'absynthe*, *sels de chardon béni*, de *petite centaurée*, de *genêt*, etc., ce n'était qu'une sorte de *salin* plus ou moins analogue à la potasse du commerce. Tombé en déliquium et ainsi débarrassé de ce qu'il contient, le sous-carbonate de potasse du commerce, ou *sel de tartre purifié*, donnait l'*huile de tartre par défaillance*, peu différente du *liquor nitri fixi* et de l'*alcahest* de Van Helmont ou de Glauber; dissous dans l'eau, c'était la *lessive de tartre*. Nous n'en finirions pas s'il nous fallait rapporter et débrouiller la synonymie, souvent obscure ou contradictoire, des diverses formes médicinales du sous-carbonate de potasse. Plus ou moins modifié par son mélange avec diverses substances, ce sel fait en outre partie d'un grand nombre de médicaments officinaux décrits dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan: tels sont le *savon végétal* où il est associé à la gomme arabique; la *poudre contre la collique*, de Camérarius, vantée comme anti-acide; une *poudre digestive*, une *solution lithontriptique*, etc.

Ce sel, dont, comme nous l'avons dit, nous ne saurions isoler l'histoire médicale de celle du bicarbonate de potasse, moins actif cependant, et de la potasse proprement dite, douée au contraire d'une activité beaucoup plus grande, est en général solide, blanc, incristallisable, souvent humide; sa saveur est âcre, urineuse; il est très-soluble dans l'alcool, variable sous un même poids à raison de sa grande déliquescence. On l'a recommandé en général dans tous les cas où les *alcalis* paraissaient indiqués, mais toujours étendu d'une assez grande quantité d'eau.

A l'extérieur il a été employé, soit comme agent unique, soit pour aider l'action interne des remèdes alcalins ou autres:

1° En *pédiluves* (8 onces), où on le remplace souvent par quelques pelletées de cendres de bois neuf ou de sarment de vigne, etc., comme *révulsif*, notamment dans les cas d'*aménorrhée*, où on lui attribue, non sans quelque raison, une activité toute spéciale;

2° En *collyre* (6 à 10 grains par once de véhicule), comme dans celui de Gimbernat, celui de Himly contre les *callosités de la cornée* (*Ann. de Montp.*, 1806, pag. 18);

3° En *lotions*, *fomentations*, etc. (1/2 once à 1 once par livre d'eau), comme *stimulant*, *résolutif*, etc.; contre les *tumeurs* et les *engorgements* de toutes sortes, même *scrophuleux;* le *rachitis*, où P. C. Abildgaard (*Soc. méd. Hafniensis collectanea*, I, 1) et Bonhomme l'ont spécialement vanté; l'*hydrocèle* et le *sarcocèle* (Plantié, *Annal. de la Soc. de*

Digitized by Google

méd. de Montp., I, p. 2, p. 47); le *panaris*, où Kerckoff l'a préconisé en bains locaux très-chauds, de 2 en 2 heures, après l'incision du doigt suppuré (*Ann. du dép. de l'Eure*, 1818, pag. 47); les *engelures*, les *rhagades*, les *ulcères vénériens rebelles* (Swediaur), les *convulsions* même (Brunnin-Chauson, cité par M. Jourdan);

4° En *pommade* (1 gros par once de graisse ou d'huile), contre les *dartres*; la *gale*, comme dans l'*onguent de Burdin*, où ce sous-carbonate est associé au double de son poids de soufre et à deux fois autant d'axonge; la *teigne*, même faveuse et générale (*Nouv. bibl. méd.*, 1829, III, 28), que guérissent fort bien les simples lotions alcalines, jointes à l'usage, d'une pommade savonneuse avec excès de base, et dans laquelle, d'après l'analyse de M. Chevallier, un peu différente de celle de M. Braconnot (*Bull. des sc. méd.* de Fer., XXII, 408), les frères Maon emploient un mélange de ce sel de sous-carbonate de chaux et de charbon, expérimenté avec succès dans nos hôpitaux où 39,719 teigneux ont été guéris par leurs soins, de 1807 à 1828; contre les *scrophules* et autres engorgements glandulaires, comme dans le *Potassidum myrrhæ* de Swediaur et de VanMons, mélange de myrrhe avec 1/8e de potasse ou avec le double de son poids de lessive des savonniers, etc.;

5° En *injections*, dans les trajets fistuleux, dans l'urèthre (Girtanner), comme stimulant, pour faire avorter la *gonorrhée* (6 grains par once d'eau); dans la vessie, pour dissoudre les *concrétions* d'acide urique, ainsi que nous le dirons plus loin; dans le rectum (1/2 gros à 1 gros), comme lavement, etc.

6° En *bougies*, associé à l'opium et à la gomme arabique, contre la *gonorrhée chronique* (Hecker), etc.

A l'intérieur, la potasse et surtout le sous-carbonate de potasse ou les *sels lixiviels* des plantes (moins actifs encore, parce qu'ils sont moins purs), dont l'usage soutenu ne tarde pas à rendre les urines alcalines, d'acides qu'elles sont naturellement, ont été préconisés, comme les alcalis en qualité de *fondants, incisifs, discussifs, diurétiques, anti-acides*, dans les *aigreurs d'estomac*, les *affections pituiteuses*, les maladies attribuées à la *coagulation de la lymphe*, les *engorgements internes*, l'*hydropisie*, *les calculs*, les *affections laiteuses* en général, etc. Ce sous-carbonate est employé comme *anti-émétique* dans la *potion de Rivière*, mélange extemporané de sous-carbonate de potasse et de suc de citron, dont on administre quelquefois isolément les composants : cas dans lequel il importe de donner d'abord, l'acide, M. Guyot (*Journ. gén. de méd.*, LXXXVII, 313) ayant vu la pratique opposée donner lieu à un véritable empoisonnement; et dans lequel il serait mieux encore de donner le bicarbonate, sel non caustique et plus riche en gaz. Il a été indiqué, uni souvent à l'huile d'amandes douces, au jaune d'œuf, etc., comme antidote du sublimé, de l'arsenic, etc., notamment par C.-G. Hufeland (*Nova acta acad. nat. cur.*, VIII, 150), réfuté par Caels (*Mém. de Bruxelles*, IV, 257). Les médecins indiens, au rapport d'Ainslie (*Mat. ind.*, IV, 184), retirent la potasse des cendres du bananier et du cocotier, et l'emploient avec des grains aromatiques pour provoquer les urines. M. Masuyer, dans un mémoire inédit sur les alcalis, fondé sur des idées chimico-médicales, donne la préférence à la potasse sur la soude, pour l'emploi médicinal (Séance de l'Inst. du 3 mai 1830).

La dose journalière du sous-carbonate de potasse est ordinairement de 11, 24, 36 grains, et même de 1 à 2 gros, toujours très-étendu d'eau, soit en tisane, soit en potion donnée par cuillerée, ou mieux délayée dans la boisson. On en fait un sirop contenant par once 1 gros de sel : les cendres des plantes ont été employées jusqu'à la dose de 2 à 3 onces. A plus haute dose, ou même à faible dose non dissous ou trop peu étendu d'eau, il est irritant, purgatif, toxique même, comme l'attestent divers cas, la plupart mortels, publiés par MM. Plenck (une once de sel de tartre); J. Cloquet (une cuillerée de potasse d'Amérique tombée en déliquium), cité par M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 167); Pallas (forte dissolution de potasse : *Mém. de méd. milit.*, XVII, 327); deux faits où 1/2 once de sous-carbonate de potasse donné par erreur comme purgatif, a produit la mort (*Bibl. méd.*, LIX, 409); l'exemple récent, observé à la Charité par M. Nolé (*Journ. hebdom.*, décemb. 1833; et *Trans. méd.*, X, 349), de cautérisation profonde de la bouche et du pharynx, produite par l'aspiration d'une solution bouillante de potasse caustique; enfin l'observation bien remarquable de M. Guyot (*Journ. gén. de méd.*, LXXXVII, 313) qui a vu 6 grains seulement de sous-carbonate de potasse chez un enfant atteint de vomissements, dépendants peut-être il est vrai d'une gastrite, causer un empoisonnement qui a failli être mortel. D'après les expérience de M. Orfila (*l. c.*), la potasse produit l'inflammation de tout le trajet alimentaire, que manifestent des vomissements répétés, des douleurs aiguës; c'est, de tous les caustiques, celui qui perfore le plus facilement l'estomac des animaux : 5 grains injectés dans les veines produisent la coagulation du sang et la mort. Celles de M. Bretonneau, de Tours, font voir que les principaux accidents sont dus à la cautérisation de l'œsophage. Le meilleur antidote est le vinaigre très-étendu d'eau, qui neutralise la potasse et favorise le vomissement : M. Pallas approuve aussi l'emploi de l'huile d'amandes douces. On doit du reste gorger les malades de liquides, et combattre avec vigueur les accidents inflammatoires, suite constante de ce genre d'empoisonnement.

Le sous-carbonate de potasse, notamment le *sel d'absynthe*, était jadis fort employé dans le traitement des *affections fébriles* ou de leurs suites, des fièvres d'accès surtout, soit seul, soit associé au quinquina, au laudanum (*Ann. de la soc. méd. de Montp.*, XVIII, 308), etc. MM. Allan et Lafisse l'ont trouvé utile, uni au quinquina, contre les fièvres rémittentes et les cas de complication avec la fièvre d'hôpital (*Rec. pér. de la soc. de méd.*, VII, 21). M. Braconnot (*Ann. de phys. et de chim.*, juill. 1830, pag. 96).

Digitized by Google

l'a même donné avec succès comme fébrifuge à la dose seulement du sulfate de quinquine. Il a été vanté comme *incisif*, *expectorant*, etc., par M. Duchassin (thèse) dans la *péripneumonie catarrhale*, où Mascagni l'avait déjà recommandé ; par M. Demangeon, dans le *croup* (*Bull. de la soc. de méd.*, 1814, p. 60), et il entre dans diverses potions contre la *coqueluche*, l'*asthme*, etc., où on l'associe à des anti-spasmodiques (voy. la *Pharm. univ.* de M. Jourdan). Le *sel de tartre* a été expérimenté avec succès contre la *fièvre puerpérale* et les *maladies laiteuses* en général; par M. Guinot (10 à 36 grains par jour), qui y employait aussi le savon et les alcalis à l'extérieur, et qui, ayant vu la matière caséiforme de la péritonite s'y dissoudre, rapportait ces maladies à la prédominance acide ; il en propose l'emploi, même comme préservatif, dans les hospices (*Rec. pér. de la soc. de méd.*, VII, 1) ; Levret, qu'il cite, le donnait avec succès, intérieurement et extérieurement, contre les *dépôts laiteux;* Tissot, en 1777, dans son *Essai sur les maladies des gens du monde*, avait aussi recommandé, contre les *épanchements laiteux*, l'*huile de tartre par défaillance* (12 à 20 gouttes, 3 à 4 fois par jour), heureusement expérimentée en 1780, mais à plus haute dose (1 à 3 gros) par Van Stichel, médecin de Bruxelles, et par Van-der-Belen, de Louvain, et depuis par MM. Baud et Leroi, de la même ville, ainsi que par M. Récamier (*Revue méd.*, 1831, I, 6) qui prescrit le sous-carbonate de potasse en potion, à la dose de 1/2 gros, contre la *péritonite puerpérale épidémique;* par M. Brachet de Lyon (*Revue méd.*, 1833, I, 61), qui le donne dans une potion calmante (1 gros à 1 gros 1/2), contre la *péritonite* sans irritation gastrique, où il procure, dit-il, un soulagement subit, mais en général peu durable, etc.

Nous en dirons rien de la *dyssenterie*, du *diabétès* (Redfearn), du *scorbut*, de la *goutte*, de la *syphilis* (*teinture anti-syphilitique* de Besnard et de Talbot), de l'*hydropisie* (*Nova acta acad. nat. cur.*, V, 88), de l'*anasarque* (J.-F. Consbruch, *ibid.*, VI, 160), des *engorgements abdominaux*, du *cancer* (Barker, *Journ. de méd.* de Leroux, XVI, 485 : voy. aussi *Bull. des sc. méd.*, III, 64) où il a été souvent administré; de la *chlorose*, où seul, et surtout associé au sulfate de fer, qu'il décompose il est vrai, il offre une si grande efficacité; des *maladies convulsives* où les médecins allemands l'emploient en potion, en épithème, en lavement même, le *tétanos* en particulier, où, à haute dose, et alterné avec l'opium, il a été préconisé par Percy, et employé par les médecins militaires (Bégin, *Thérap.*, II, 701) ; non plus que des accidents produits par la *foudre*, où M. C. Gaultier-Claubry (*Rec. pér. de la soc. de méd. de Paris*, VIII, 36) a constaté ses avantages, donné à l'extérieur (lessive de cendres) et à l'intérieur (sous-carbonate de potasse); mais nous devons quelques détails à son emploi comme *anti-scrophuleux* et *lithontriptique*.

Contre les *scrophules*, où Abildgaar, qui l'employait avec succès dans le rachitis, l'a vu très-utile (*Collectanea soc. med. Havniensis*, t. I), il a été de nouveau préconisé, soit en lotion, soit à l'intérieur, par M. Farr, d'après les expériences de MM. Hening et Bartis; par les docteurs Farnesi de Milan, en 1815, Wetz, qui emploie la potasse caustique (10 grains par once d'eau, donnée par 12 à 20 gouttes, quatre fois par jour, dans un bouillon, et 1 gros dans 6 onces d'eau pour panser les ulcères), Mesnard (*Journ. compl.*, IX, 377), etc. : M. Baudelocque, au contraire (*Revue méd.*, 1832, II, 205; et 1833, I, 43), qui l'a prescrit contre la carie scrophuleuse (10 à 45 grains par jour chez les enfants, dans un julep gommeux : dose beaucoup plus considérable que celle d'Abildgaar), et qui, avec M. Boyer, le regarde du reste comme utile en bains locaux ou généraux et en injections dans cette maladie, n'en a pas obtenu de succès et l'a vu rappeler la diarrhée. On sait que ce sel fait partie, à la dose d'environ 7 grains par once, de l'*élixir anti-scrophuleux* de Peyrilhe, qu'on donne par 1/2 once; moyen fort actif, d'un emploi bannal, souvent nuisible, contre les scrophules, et qui, suivant M. Baudelocque, doit plutôt son activité à l'alcool qu'au sous-carbonate de potasse.

Contre la *gravelle* et les *calculs*, d'acide urique surtout, ce sel, proposé il y a 25 ans par Mascagni qui, lui-même, en avait pris 3 onces 1/2 en 10 jours (*Bibl. méd.*, XXIV, 88 ; extrait des *Ann. de chim.*), a été expérimenté en 1810 par Stiprian Luiscius, qui l'employait concurremment en boisson et en injections, et lui attribuait la faculté de dissoudre non-seulement l'acide urique, mais même la matière animale des calculs; ce que Guyton-Morveau met en doute dans l'analyse qu'il a donnée de ce mémoire. Nous avons dit que son usage rendait les urines alcalines, ce qui indique au moins une des voies de son excrétion. G. Blanc l'associait à l'opium ; on l'a administré à la dose de 1 à 2 gros en solution, dans l'eau ou même l'eau de chaux : dans ces derniers temps M. Robiquet a proposé de lui substituer le bicarbonate de soude, et a cité un cas de réussite (*Bull. des sc. méd.*, VII, 146) ; un autre paraît avoir été obtenu par M. Itard, qui d'autres fois a été moins heureux; plusieurs sont mentionnés par M. Laugier (*Mém. de l'acad. roy. de méd.*, 1828, I, 401). C'est une des affections où l'action utile des alcalis, même considérés comme agents purement chimiques, nous paraît le moins contestable.

Muller (G.-A.). *Diss. de oleo tartari fœtido.* Giessen, 1760, in-4. —Volgt (J.-C.). *Diss. de oleo tartari fœtido.* Giessen, 1760, in-4. — Leroy (J.-A.). Diss. médicale sur l'huile fétide de tartre (dans l'édit. de 1774 de son *Traité du garou*). — Bernard. Mém. sur l'alcali fixe tout formé dans les végétaux (*Journ. de phys.* Mars, 1781). — De Mongand. Expér. sur le sel de tartre dans le méphitis (*Mém. de Toulouse*, I, *Mém.*, p. 35). — Mascagni. *Osserv. sull' uso del carbonato di potassa, nella malattia che affligge le vie orinarie allorche vi si forma troppa copia di acido litico.... e nella mallattia che affligge i polmoni, detta peripneumania* (*Memor. della soc. ital.*, VI, 635 ; 1804. Voyez *Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XIX, 326; et l'extrait de Guyton-Morveau, *Ann. de chimie*, LXX). — Blane (G.). *On the effects of large doses of mild vegetable alcali or potassa carbonata in gravel, with remarks on its administration, particularly on the advantage of combining it with opium* (*Trans. of a soc. for the improv. of med. and chir. knowledge* III, 328). — Luiscius (Stiprian). Remarques sur les propriétés curatives du carbonate de potasse dans les affections calculeuses, etc. (*Journ. de pharm.*, de *Trommsdorff*. Voy. *Bibl. méd.*,

Digitized by Google

juillet 1810, XXIX, 104; *Annuaire de la soc. du départ. de l'Eure*, 1809, p. 349; et l'analyse de Guyton-Morveau, *Ann. de chimie*, août 1810). — Duchassin. Emploi de la potasse (sous-carbonate) dans les péripneumonies catarrhales. Paris, 1815, in-4 (Extrait dans le *Journ. de méd.* de Leroux, XXXIII, 424).

VII. *Chlorate de potasse* (muriate oxygéné, sur-oxygéné, sur-oxydé et hyper-oxygéné de potasse des auteurs). Ce sel, en lames rhomboïdales, d'un blanc nacré, fragiles, d'une saveur fraîche, acerbe, solubles dans 15 fois leur poids d'eau froide, est susceptible de fuser sur les charbons ardents, de détonner par le choc et de s'enflammer au contact de l'acide sulfurique, lorsqu'on le mêle à des combustibles (ce qui le fait employer dans les arts à la préparation de la poudre fulminante et des allumettes dites oxygénées); il fournit à la distillation de l'oxygène très-pur, et peut se transformer en oxychlorate ou perchlorate par l'action de la chaleur, d'où un nouveau moyen d'obtenir l'acide oxychlorique (Sérullas, *Journ. de chimie méd.*, 1831, p. 321). On ne doit le confondre ni avec le *chlorure de potasse*, employé comme désinfectant, ni avec le *chlorure de potassium* ou *muriate de potasse anhydre* dont nous parlerons plus loin. On l'obtient en faisant passer un courant de chlore gazeux à travers une solution de potasse caustique où il se dépose bientôt en cristaux, qu'on redissout ensuite une ou deux fois dans l'eau pour le purifier. Il est souvent mêlé de nitrate ou d'hydro-chlorate de potasse : pur il contient 61,228 d'acide chlorique p. 0/0.

Ce sel, redouté à tort par quelques praticiens, et auquel feu Duchâteau avait attribué (1818) un accès de convulsions avec délire survenu chez une malade à laquelle il l'administrait, et qui en avait pris 18 grains en 3 fois, peut, d'après notre propre expérience, être prescrit à une dose beaucoup élevée. M. H. Chaussier a constaté sur lui-même qu'on pouvait en donner jusqu'à 1 gros 1/2 en 24 heure sans inconvénient, mais de 4 en 4 jours, l'action s'en prolongeant, dit-il, pendant 40 à 50 heures : dernier phénomène que nous n'avons nullement aperçu.

Proposé comme *anti-syphilitique* par Wittmann, que cite J. Rollo, à la dose de 7 grains répétée 3 fois par jour, il a été recommandé contre la *syphilis*, la *fièvre nerveuse* et le *scorbut* par ce dernier et Th. Garnett de Glascow, qui croyaient à sa désoxygénation spontanée dans l'économie (Sprengel, *Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, VI, 423; voy. aussi *Bull. des sc. méd.* publ. par la soc. méd. d'émul., II, 277), et l'a été aussi, dit-on, contre la phthisie (*Dict. des drogues*, II, 68). Robert Thomas de Salisbury, (*Méd. prat.* trad. de M. Cloquet) le signale comme puissant *anti-septique* dans les *hémorrhagies* du croup et du typhus, par demi-gros dans quelques onces de véhicule, toutes les 2 ou 3 heures. Il est indiqué contre la *jaunisse spasmodique* et même *calculeuse* par Odier de Genève, qui en donnait 1 à 2 scrupules quatre fois le jour (*Manuel de méd. prat.*, p. 305); contre la *névralgie faciale rebelle* par Schaffer, par le docteur Mayer (*Bull. des sc. méd. de Fér.*, I, 364 : 18 gr. en 3 fois, associé du reste à divers toniques), et par M. Marc, qui l'a trouvé utile aussi dans des cas de *chorée* (*Bibl. méd.*, LIX, 105), affection où l'un de nous l'a essayé sans succès; il nous a paru apporter du soulagement dans un cas de *céphalée* rebelle à tous les moyens (de 6 grains à 1 gros par jour) où son effet constant a été de provoquer des borborygmes : mais dans un autre nous n'en avons retiré aucun avantage. Swediaur parle de la solution aqueuse de ce sel, sous le nom de *tisane oxygénée*, en qualité d'excitant dans les cas d'*asthénie générale*, et à l'extérieur pour stimuler les *ulcères indolents*. M. H. Chaussier l'a préconisé comme le meilleur des *vulnéraires* dans les cas de coups violents, chutes, contusions, par doses de 18 grains, matin et soir, au moment surtout des repas, pendant 4 jours consécutifs : sous son action, dit-il, le sang épanché disparaît avec la plus grande facilité (*Contre-poisons*, etc., 3e éd., 1819); résultats confirmés par de nombreuses observations de M. Bertrand de Pont-du-Château (*Soc. de méd.* de Paris, mars 1827), et qui ont conduit notre ami M. Bourgeois, médecin à St-Denis, à prescrire ce sel dans des cas de *paralysies* suite d'hémorrhagies internes, et une fois avec apparence de succès, concurremment il est vrai avec d'autres moyens énergiques.

VIII. *Chlorure de potassium*. Voy. plus loin *Hydro-chlorate de potasse*.

IX. *Chlorate acide de potasse*. Voy. *Chrome*.

X. *Citrate de potasse*. Ce sel ne paraît pas avoir été directement expérimenté; mais c'est principalement lui qui se forme par la réaction du suc de citron sur le sous-carbonate de potasse, quand on administre la potion anti-émétique de Rivière dont nous avons parlé plus haut, et diverses autres *mixtures salines* analogues, celle notamment de Macbride, où ce sous-carbonate entre en général à la dose d'un demi-gros à un gros contre 2 ou 3 cuillerées de suc.

XI. *Cyanure de mercure et de potasse*. V. *Cyanogène*.

XII. *Cyanure de potassium*. Voy. *idem*.

XIII. *Ferro-cyanate de potasse*. Voy. *idem*.

XIV. *Hydriodate* et *hydriodate ioduré de potasse*. Voy. *Iodure de potassium*.

XV. *Hydro-chlorate* ou *muriate de potasse* (sel digestif ou fébrifuge de Sylvius) : à l'état sec c'est le *Chlorure de potassium*. Ce sel, qui cristallise en prismes à 4 pans, décrépite au feu, est blanc, très-soluble dans l'eau, même à froid, existe dans beaucoup de végétaux, ainsi que dans plusieurs liquides animaux et certaines eaux minérales; on le forme soit directement, soit en décomposant le sel commun par le sous-carbonate de potasse, etc. Il a été vanté comme *apéritif, fondant, purgatif*, etc., à la dose de 1 à 4 gros, surtout, comme l'indique un de ses noms, contre les fièvres d'accès pour exciter les sueurs et les urines. Desbois de Rochefort assure qu'il n'est pas plus fébrifuge que les autres sels neutres, quoique un peu plus âcre. Il est peu usité.

XVI. *Hydro-cyanate de potasse médicinal*. V. *Cyanogène*.

Digitized by Google

XVII. *Hydro-sulfate* et *hydro-sulfate sulfuré de potasse*. Voy. à l'art. *Soufre*.

XVIII. *Hypo-phosphite de potasse*. Nom donné par Van Mons au produit de la saturation à froid de la *teinture de sel de tartre* par le *phosphore*, dont il n'indique pas d'ailleurs les propriétés (Jourdan, *Pharm. univ.*), et qui n'est probablement que le *phosphure alcoolique de potasse* (voy. ce mot).

XIX. *Hyposulfite de potasse*. V. *Sulfite sulfuré de potasse*.

XX. *Iodure de potassium*. Voy. à l'art. *Iode*.

XXI. *Manganésiate de potasse*. C'est le *caméléon minéral*, mentionné à l'article *Manganèse*.

XXII. *Méconate de potasse*. Le docteur J. Fenoglio, qui l'a expérimenté, d'après l'action excessivement énergique attribuée par Sertuerner à l'administration d'un grain seulement de méconate de soude, l'a trouvé innocent pour les animaux, même à la dose de 8 grains, et sans efficacité, à celle de 4 grains, sur une femme atteinte du *tænia*, dont ce sel a été indiqué comme le spécifique (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 300).

XXIII. *Muriate de potasse*. Voy. ci-dessus *Hydro-chlorate de potasse*.

XXIV. *Muriate oxygéné, sur-oxygéné* ou *sur-oxydé de potasse*. Voy. plus haut, *Chlorate de potasse*.

XXV. *Nitrate de potasse* (sel de nitre, nitre purifié, salpêtre, etc.). Ce sel qui existe dans divers minéraux, dans l'eau de quelques lacs, dans certaines matières animales (cloportes), et surtout dans beaucoup de végétaux (borraginées, pariétaire, etc.), se forme journellement dans les terrains et les lieux abrités, bas, humides, les plâtras, les murs, à la surface desquels il cristallise quelquefois (*nitre de houssage*), à l'exposition du nord surtout, au voisinage de nos habitations, par le contact des matières ou des émanations animales en décomposition.

On l'obtient communément en lessivant ces terres, ces plâtras, ces moellons, dits *salpêtrés*, qui de plus fournissent des nitrates de magnésie et de chaux (qu'on décompose en ajoutant de la potasse) et divers autres sels (muriates de soude, de potasse, etc.) également solubles. Ce liquide, filtré et évaporé à siccité, donne le *salpêtre brut* ou 1re *cuite*, qu'on purifie par des dissolutions et des cristallisations successives; ce qui fournit le *salpêtre de 2 et de 3 cuites*, et enfin le *salpêtre* dit *raffiné*, de plus en plus débarrassé de tous sels étrangers. En Allemagne, on l'extrait par des moyens analogues de *nitrières artificielles*, résultat de la stratification des débris de corps organisés en putréfaction avec des terres calcaires et autres. Le salpêtre du commerce, nommé aussi *nitre cru* (*nitrum crudum* seu *venale*), est un amas confus de petits cristaux grenus, en masse blanche, friable et demi-opaque. Dissous de nouveau dans l'eau, quelquefois après l'avoir préalablement fondu ou avoir instillé dans cette solution un peu de sous-carbonate de potasse, puis soumis à une cristallisation lente et régulière, il donne de longs prismes à six pans terminés par des sommets dièdres, d'une transparence imparfaite, jouissant de propriétés optiques très-remarquables (D. Brewster, *Trans. de la soc. roy. d'Édimb.*, pour 1814; voy. *Bibl. brit.*, LIX, 127), d'une saveur fraîche, amère et piquante, qu'on nomme *nitre dépuré* ou *purifié*, seul employé pour l'usage médicinal. Préparé directement en décomposant par l'acide nitrique le sous-carbonate de potasse, c'est le *nitre régénéré* de quelques pharmacopées.

Ce sel, qui contient 54,66 pour cent de base (Thomson), est inaltérable à l'air, fusible dans son eau de cristallisation, et donne étant calciné du peroxyde de potassium (voy. plus haut); il fuse en brûlant avec éclat sur les charbons ardents, est insoluble dans l'alcool et soluble dans 4 fois son poids d'eau froide. Associé à certains corps combustibles, il forme divers composés susceptibles, à l'aide de la chaleur, de détonner avec violence; c'est sur cette propriété qu'est fondée la fabrication de la *poudre à canon*, mélange intime de 75 parties de nitre avec 12 parties 1/2 de soufre et autant de charbon, employé souvent au lieu de sel par les soldats; usité, dit-on, comme fébrifuge par les cosaques, et, dans de l'eau-de-vie, comme remède populaire contre la gonorrhée, par les militaires (*Journ. de méd.* de Leroux, XXIX, 433); appliqué en sachet sur la gorge dans les cas d'angine par les habitants de l'île Ste-Catherine du Brésil (d'après M. Lesson); utilisé enfin quelquefois comme moxa (*Revue méd.*, 1830, IV, 477), et pour scarifier les morsures des animaux enragés, dernier usage dangereux par l'incertitude de son action qui est souvent incomplète : c'est la *poudre pyrique* de Struensee, inscrite dans la Pharmacopée batave annotée par Niemann.

Outre cette usage, qui en est le principal, le nitre sert aussi à la fabrication de l'acide sulfurique et fournit l'acide nitrique. Dans l'économie domestique il est employé à la salaison des viandes, qu'il rougit. En pharmacie on le dessèche par la fusion (*nitrum tabulatum*), quelquefois en ajoutant un peu de soufre (1/8 à 1/128 selon les pharmacopées), ce qui forme le *cristal minéral* ou *sel de prunelle* des anciens; mélange très-variable de nitre et de sulfate de potasse, employé à petite dose dans les mêmes cas que le sel de nitre, mais peu fréquemment de nos jours, et jadis usité surtout en lavement (Desbois de Rochefort); le degré d'activité en varie, sans doute, suivant le mode de préparation; obtenu par simple fusion, il doit être plus actif que le nitrate cristallisé; préparé avec addition de soufre, il doit l'être d'autant moins qu'il s'est formé plus de sulfate de potasse. Le nitre sert aussi à la préparation du *foie d'antimoine*, du *safran des métaux*, du *fondant de Rotrou*, de l'*antimoine diaphorétique*, etc. On le fait entrer dans diverses préparations officinales, telles que la *poudre de Dower* où il est associé au sulfate de potasse, à l'ipécacuanha et à l'opium; le *nitre perlé* et le *pulvis nitrosus* d'Augustin, mélange de nitre et de nacre de perle ou de coquilles d'œufs préparées, jadis vanté contre les fièvres graves; les *trochisques de nitre*, etc. On l'ajoute depuis la dose de quelques grains jusqu'à

Digitized by Google

celle d'un gros et plus dans une foule de tisanes, de potions, de mixtures, d'émulsions, etc., dites *tempérantes*, *rafraîchissantes*, *diurétiques*, etc. On l'associe fréquemment au camphre sous forme de bols, comme calmant ; à l'oxymel scillitique, au muriate d'ammoniaque, à la crème de tartre ou à l'acide tartrique, à divers sels purgatifs et même à l'émétique (comme dans le *sel de Guindre*), au sous-carbonate de potasse, etc. (voy la *Pharm. univ.* de M. Jourdan, II, 335 et suiv.). On doit éviter dans les prescriptions son mélange avec l'acide sulfurique, les sulfates de soude et de magnésie, l'alun, les sulfates métalliques, etc., qui tous le décomposent.

Les *propriétés médicinales* du nitrate de potasse ont été célébrées par un grand nombre d'écrivains, parmi lesquels on cite surtout Angelus Sala, le chancelier Bacon, Timæus, Grulingius, Welschius, F. Hoffmann, Renatus, Rivière, etc. Il est généralement réputé *diurétique*, *rafraîchissant*, *calmant*, à petite dose (10 grains à 1/2 gros), dans les cas de *fièvre* et de *phlegmasie aiguë* après la période d'irritation, les *affections bilieuses*, les *hydropisies* de toute sorte, les *maladies des voies urinaires* : on le donne soit dissous dans des tisanes ou des potions de même vertu, soit en poudre, en pilules, etc., mélangé au camphre (surtout dans les cas d'adynamie et d'ataxie), à divers sels neutres, à des extraits, etc. Porté à la dose de 2 à 3 scrupules il paraît être légèrement *stimulant*, causer quelquefois des ardeurs d'urine (Fodéré, *Méd. lég.*, IV, 82), et a été recommandé comme tel dans la *gonorrhée chronique*, l'*hydropisie*, les *engorgements des viscères abdominaux*, l'*ictère*. A haute dose (2 gros à une once, dissous dans 4 verres d'eau administrés de quart d'heure en quart d'heure), il est *purgatif*, mais exige plus de surveillance que la plupart des sels neutres, car donné en poudre ou en solution trop concentrée, on l'a vu souvent déterminer des accidents graves, la mort même : aussi l'emploie-t-on plutôt comme adjuvant des autres sels neutres, à la dose seulement de 1 à 2 scrupules (dans le *sel de Guindre* par exemple), que seul.

Cependant Brocklesby en a donné 10 à 12 gros, et Rob. White jusqu'à 2 onces dans une pinte d'eau; Desbois en indique la dose de 1/2 once à 1 once; Bosquillon (note du § 465 de sa trad. de la *Méd. prat.* de Cullen) a écrit que c'était le moins stimulant des sels neutres (voy. une note du § 135 de l'éd. que nous en avons donnée en 1819). Touriette, de Besançon (Anc. *J. de méd.*, LXXIII, 21) ne le regarde pas comme plus dangereux que les autres sels neutres, quoiqu'à forte dose il puisse occasionner, dit-il, une sensation douloureuse à l'estomac, des vertiges, le froid des extrémités, des défaillances, etc. : il en cite un exemple (2 onces). Enfin M. Devilliers (*Dict. des sc. méd.*, XXXVI, 138) a fort bien établi, sur l'exemple de plusieurs autres praticiens (Lieutaud, Geoffroy, James, MM. Danse, Lanigan, Besnard, Pluvinet), et d'après sa propre expérience que la nôtre confirme, que ce sel peut être administré comme purgatif à la dose de 1/2 once à une once (il en a vu prendre 1 once 1/2) sans inconvénient, et souvent avec avantage, dans diverses maladies ; que les accidents qu'il est susceptible de produire dépendent de ce qu'il a été donné dissous dans trop peu d'eau ou même à l'état solide ; qu'il vaut mieux du reste en graduer les doses, et que, comme diurétique, il est préférable de le donner en petite quantité.

Ainsi peuvent s'expliquer, et l'opinion de M. Fodéré qui le range parmi les poisons âcres ou corrosifs, et les résultats des expériences conformes de M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 192) d'après lesquelles ce sel, même à la dose de 1 à 3 gros, fait périr les chiens, en agissant d'abord sur la membrane muqueuse gastro-intestinale et ensuite sur le système nerveux qu'il stupéfie ; et celles de M. Huzard (Anc. *Journ. de méd.*, LXXIV, 248), qui a vu une livre ne pas purger un cheval et 3 livres le tuer, ainsi que de M. Gregaine (*Journ. de méd.* de Leroux, XIX, 154) ; et les cas d'empoisonnement (froid interne, cardialgie, nausées, vomissements, diarrhée, convulsions, lipothymies, etc.; et, à l'ouverture, inflammation et même gangrène des voies digestives) observés chez l'homme par Comparetti (1 once 1/2, mort en 10 heures; Alibert, (*Mat. méd.*, I, 568), Souville (même dose en 2 verres, mort en 60 heures ; Anc. *Journ. de méd.*, 1787, t. LXXIII, 19), Laflize (1 once de salpêtre dans un verre d'eau avec 2 onces de sirop de pommes : mort en 3 h.; *ibid.*, LXXI, 401, juin 1787), G. Alexandre (une poignée : avortement au bout de 1/2 heure, la mort paraît n'avoir pas eu lieu; *ibid.*, LXXI), Butler (2 onces à moitié dissoutes dans un verre d'eau : rétablissement après les accidents les plus graves sans qu'il y ait eu avortement; *Nouv. journ. de méd.*, I, 120, fév. 1818) ; tous cités par M. Orfila, et auxquels nous ajouterons : celui que mentionne J.-F. Gmelin (*Appar. méd.*, I, 68) d'un empoisonnement mortel chez un enfant, par un mélange de 6 gros de nitre avec 2 gros de tartre (*Allgemeine litteratur zeitung*, déc. 1788, p. 796) ; celui de Falconer (2 onces : rétablissement, *Mem. of the med. at London*, III, 1792, app. n., IX) ; celui que rapporte le docteur Keibel (*Rust'smagazin*, tome XXVIII, 1829, nº 3), dû à 3 gros d'un fébrifuge populaire, composé de nitre et de soufre dans un peu d'eau-de-vie ; et enfin l'exemple recueilli par Alston, que cite Monro (J.-F. Gmelin, *l. c.* I, 68), de paralysie du bras qu'il attribue à l'usage de ce sel pris à la dose d'un gros seulement par jour.

Introduit sous la peau, le nitrate de potasse n'est pas absorbé, selon M. Orfila (*l. c.*), et son action irritante est purement locale : M. J.-E.-M. Smith cependant (*Diss. sur l'usage et l'abus des caustiques*, Paris, 1815, in-4º) a vu une demi-once de ce sel appliqué sur la cuisse d'un chien de 8 pouces, le faire périr en 56 heures, et M. Orfila lui-même cite un cas analogue. Quant à son introduction dans les veines, elle est ordinairement mortelle, quoique Malpighi (*De polypo cordis*, t. II), cité par M. Devilliers, n'ait vu résulter de l'injection de 6 gros d'une solution de sel de nitre qu'une diurèse abondante. En effet, d'après les expériences de Fr. Petit (*Lettres d'un médecin des hôp.*

Digitized by Google

du roi, etc., 1710, p. 22), 1/2 once d'une solution contenant le septième de son poids de nitre, injectée dans les veines d'un chien, a produit sur-le-champ des convulsions et la mort; 2 gros de ce liquide ont causé la mort, mais sans déterminer de convulsions; un gros, même étendu de 1/2 once d'eau, a fait périr subitement, et au milieu des convulsions, le chien sujet de l'expérience; 2 scrupules dans un autre cas n'ont eu aucune action; enfin, selon M. J.-E.-M. Smith (thèse citée), 6 grains suffisent par cette voie pour causer la mort générale en déterminant d'abord celle du cœur.

Smith et G. Alexandre d'Édimbourg attribuent au nitrate de potasse une faculté *reláchante, débilitante, putréfiante* même (malgré l'action anti-septique qu'il exerce sur les matières animales et que Pringle a constatée), qui le rend souvent nuisible quand on en porte trop loin la dose, qu'on en continue trop longtemps l'usage, qu'on le donne à des individus faibles ou atteints de fièvre putride; car alors il trouble les digestions, cause de l'oppression, de la cardialgie, des évacuations fatigantes : assertions confirmées par les expériences récentes de F. Pilger, d'après lesquelles ce sel, qui est un sédatif de l'irritabilité, fait dégénérer en typhus la péripneumonie des bêtes à cornes (32 onces données en 4 jours à un cheval de bonne apparence, l'ont fait tomber dans un typhus complet). Ces mêmes auteurs le regardent au contraire utile, en qualité de *réfrigérant* dans les *fièvres inflammatoires,* le *rhumatisme aigu* (Macbride), les *spasmes abdominaux*, les *hémorrhagies* (Stahl et Dickson), l'*hémoptysie* surtout, associé alors au blanc de baleine, à la conserve de roses, ou, suivant le conseil de Hartmann et de Bury, dissous dans de l'esprit de grains (où pourtant il n'est pas soluble). Le froid qu'il produit en se dissolvant dans l'eau l'a fait employer pour donner plus d'activité aux réfrigérants externes dans ces mêmes circonstances. G. Alexandre employait aussi en fomentation sa solution contre les *affections goutteuses*, conduite suivie dans les cas de goutte spontanée, après l'emploi des anti-phlogistiques, par M. Devilliers (art. cité) qui s'en est servi aussi avec succès pour faire avorter des *phlegmons* non critiques. Selon Beccher il convient pour *diminuer la plasticité du sang,* et les expériences de F. Hoffmann, de J. Boecler, etc. (citées par J. Gmelin, *Apparat. méd.*, I, 69) montrent qu'il agit sur ce liquide, hors de ses vaisseaux il est vrai, comme un puissant dissolvant. Employé après la saignée, M. Devilliers (art. cité) a reconnu qu'il modère puissamment l'action du cœur et des gros vaisseaux. Au rapport d'Hummelius (*Tract. de arthritide*, cité dans les *Anecd. de méd.*, II, 29), il est *anti-aphrodisiaque :* ce que les femmes ne tardèrent pas, dit-il, à reconnaître, lorsque, son usage étant devenu à la mode, par suite de l'éloge qu'en avait fait le chancelier Bacon, on en vint à le prendre même comme préservatif de l'inflammation. Au dire de Desbois de Rochefort, il *excite la toux.* Enfin d'après les expériences de J.-C.-G. Joerg, de Leipzig, faites sur lui-même et sur 8 personnes également bien portantes, qui en ont pris de 1 à 15 grains, 2 fois par jour, puis 1 scrupule, 1/2 gros à la fois, ce sel excerce une *action excitante* très-marquée sur les reins, et moins marquée sur le canal intestinal et la peau; il ne saurait convenir dans les affections inflammatoires, l'action sédative qu'il paraît d'abord produire étant bientôt suivie d'une réaction proportionnée; il nuit à la longue aux organes digestifs, convient au contraire lorsqu'il s'agit de stimuler les appareils digestif et urinaire, dans les *phlegmasies cérébrales*, *gutturales*, *pectorales* même, et aussi comme *emménagogue*, etc. (voy. *Revue méd.*, 1831, II, 110). M. Reynard d'Amiens a constaté sa présence dans le sang, l'urine et les excréments d'un homme à qui on l'administrait à haute dose (*Journ. de pharm.*, X, 413).

Parmi les affections où le nitrate de potasse semble avoir été plus régulièrement ou plus récemment expérimenté, nous citerons, comme complément de ce que nous en avons dit plus haut d'une manière transitoire : les *dartres* où, comme purgatif, il paraît être souvent utile : certains *ulcères des pieds* dans lesquels, selon Rowley, et Schneider cité par J.-F. Gmelin (*Appar. méd.*, I, 69), uni avec du camphre ou de l'esprit de sel ammoniac, il s'est montré efficace à la dose d'un scrupule à 1/2 gros, trois à 4 fois par jour; une *fièvre épidémique*, de caractère indéterminé, qui a régné à Leith en 1820, et où le docteur Ross l'a donné à assez haute dose avec succès (*Journ. d'Edimb.*, XVI, 311); le *rhumatisme aigu* et la *blennorrhagie,* même récente, dans lesquels on l'a vu parfois héroïque, dernière affection où Brocklesby le donnait non-seulement en boisson à haute dose (une once dans 5 pintes d'eau prises en 24 heures), mais en lavement à la dose d'une demi-once; l'*aménorrhée* où Zuccari (*Revue méd.*, II, 299) en a obtenu de grands avantages, sans préjudice d'ailleurs de la saignée (3 gros à une once dans une émulsion, par cuillerée d'heure en heure); l'*angine catarrhale* et le *relâchement des tonsilles* où il a été vanté surtout par Brocklesby, et où les anciens employaient particulièrement le *sel de prunelle ;* l'*aphonie* où Astbury (*Ed. med. and surg. journ.*, Fév., avril 1823, p. 322; voy. *Bull. des sc. méd.* de I, 93), qui attribue cette affection à la sécrétion habituelle de la membrane muqueuse du larynx, prescrit avec succès un mélange de 48 gr. de nitre et d'une once de rob de sureau, donné 3 à 4 fois par jour par cuillerée à café, qu'on laisse fondre dans la bouche; les diverses *hydropisies*, notamment l'*ascite* et l'*anasarque chroniques* où M. Lalanne, qui rapporte 9 exemples de guérison sur 11 cas (*Annales de méd. physiol.*, V, 409) et M. Lannes de la même ville (*J. de la soc. de méd. de Toulouse,* décembre 1826; voy. *J. gén. de méd.*, XCVIII, 269) l'ont employé à très-haute dose (jusqu'à 1 once 1/2 par pinte), graduée d'ailleurs, chez des malades pas trop affaiblis; la *leucophlegmasie* et l'*hydrocèle* (Richard, ancien *J. de méd.*, 1768, t. XXIX); le *scorbut* contre lequel Patterson, dans son Traité sur cette maladie (Edimb., 1794, in-8°), a proposé la dissolution du nitre dans le vi-

Digitized by Google

naigre, trouvée *presque merveilleuse* par M. Cameron (*The med. and surg. Rev. of Lond.*, mars 1830; voy. *Rev. méd.*, 1830, III, 272) qui l'a expérimentée sur 216 déportés (nitre 8 onces, vinaigre 56 onces, avec add. d'un peu de sucre et d'huile essentielle de menthe poivrée); enfin les diverses espèces d'*hémorrhagies* dont nous avons déjà parlé plus haut, et dans lesquelles le docteur Zuccari (*Ann. univ. di medicina*, fév. et mars 1824; voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., II, 337) l'a employé avec succès à haute dose (1/2 once à une once dans de l'eau de gomme par cuillerées) : l'*hémoptysie*, où M. Devilliers en a éprouvé sur lui-même l'efficacité, et dans laquelle, lorsque l'affection pulmonaire survit à la pléthore, Laennec a trouvé une sorte de spécificité au mélange du nitre avec la conserve de roses, déjà recommandé par Dickson et dont M. Cavalier de Draguignan dit avoir si souvent constaté les bons effets qu'il a négligé d'en prendre note (*Mém. des hôp. du midi*, etc., I, 55); la *métrorrhagie*, où ce sel a été employé avec avantage par MM. Goupil (*Nouv. bibl. méd.*, VII, 66) à la dose de 2, 3, 4 gros par jour; Martinet (*ibid.*) à la dose de 1/2 once en une fois; Deslandes qui dit l'avoir prescrit aussi contre l'*hémoptysie* (1 à 6 gros), et, sans succès, dans la *blennorrhagie* et la *leucorrhée*; J.-B. Carrère (*Journ. compl. du dict. des sc. méd.*, 1826, XXVI, 40) qui l'a également donné dans l'*hémoptysie*, etc. (voy. aussi *Gaz. de santé* de 1825).

Hoffmann (F.). *Diss. de nitro, ejus naturá et usu in medicina*. Halle, 1698, in-4. — Schelhammer (G.-C.). *Diss. de nitro*. Amsterdam, 1709, in-4. — Hoffmann (F.). *Circà nitrum observationes physico-medicæ*, Halle, 1712, in-4. — Camerarius (R.-J.). *Diss. de nitro*. Tubingæ, 1718, in-4. — Boecler (J.). *An nitrum sanguinem resolvat aut coagulet?* Argent., 1741, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de amplicissimo nitri depurati usu medico*. Francf.-sur-l'Oder, 1747, in-4. — Kniphof (J.-J.). *Diss. de nitro*. Erford, 1753, in-8. — Kroeger (J.-G.). *Diss. de nitri virtute temperante*. Halle, 1754, in-8. — Selig. *De moderando usu nitri in febribus et malignis* (Alibert, *Mat. méd.*, I, 566). — Lopia (B. de Sancta). *De sulphure et nitro, et horum compositione*.....— Thilow (G.-H.). *Ueber die wirkung des salpeters und kuchensalzes auf den thierischen korper* (*Nova acta acad. Mogun tina*, II). — Falconer (W.). *On the effects of a large dose of nitre (2 onces) taken by mistake instead of Glauber's salt* (*Mem. of the med. soc. of London*, III, 527). — Bury. *Diss. de nitri effectibus in corpus humanum*. Giessæ, 1780, in-4. — Mitchell (S.). Lettre sur le nitre, etc. traduite par L. Valentin (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XVI, 283 et suiv.).

XXVI. *Oléo-margarate et de potasse*. Voy. *Savons*.

XXVII. *Oxalate acidule de potasse* (binoxalate ou suroxalate de potasse, sel d'oseille, acidule oxalique, etc.). Ce sel existe dans divers végétaux, notamment dans plusieurs espèces d'oseilles, comme l'indique l'un de ses noms vulgaires, dans l'*Oxalis Acetosella*, L., le *Berberis vulgaris*, L., la racine de rhubarbe, etc. On le prépare en grand dans diverses contrées : en Suisse avec la petite oseille (*Rumex Acetosella*, L.); dans la forêt Noire (voy. le *Mém.* de Baunach, t. II, pag. 183, des *Opuscules* de Bayen, sur la manière de le préparer, en Souabe) avec l'oseille commune (*R. Acetosella*, L.); dans la forêt de Thuringe avec l'alleluia (*Oxalis Acetosella*, L.). Le suc clarifié de la plante, donne par l'évaporation un résidu salin d'un 100e au plus, qui, redissous et soumis à des cristallisations répétées, constitue l'oxalate dont il s'agit. Ce sel est blanc, opaque, en cristaux parallélipipèdes peu solubles, fortement acides. On lui substitue quelquefois, dans le commerce, la crême de tartre imbibée d'un peu d'acide sulfurique (Desbois de Rochefort). Jadis on l'employait pour préparer l'acide oxalique, qu'on fait aujourd'hui directement. Il sert à enlever les taches d'encre ou de rouille (préférablement à l'acide oxalique lui-même, à cause de son excès d'acide qui forme une combinaison triple), à aviver certaines couleurs dans l'art de la teinture, enfin à la confection du rouge de fard préparé avec le carthame. On l'a regardé comme *rafraîchissant*, *tempérant*, *astringent*, à la dose de 1 à 2 scrupules; c'était la base de diverses limonades sèches, de pastilles rafraîchissantes, où les acides oxalique et tartrique le remplacent aujourd'hui avantageusement : ses inconvénients comme dentifrice sont connus, et résultent de son acidité. Il est à peu près inusité maintenant : offrirait-il, comme l'oseille (*Revue méd.*, 1831, II, 500), le danger de provoquer la formation des calculs urinaires à base d'oxalate de chaux?

XXVIII. *Oxymuriate de potasse*. Voy. plus haut *Chlorate de potasse*.

XXIX. *Phosphate de potasse* (Sous-). Ce sel, d'une saveur salée et pourtant douceâtre, très-soluble, déliquescent même, a été trouvé dans plusieurs graines céréales, dans diverses matières animales (M. Vitalis) : il ne paraît pas avoir été essayé en médecine.

XXX. *Prussiate de potasse* proprement dit. C'est l'*Hydo-cyanate de potasse*.

XXXI. *Prussiate de potasse*, ou mieux *prussiate de potasse ferrugineux* : voy. *Ferro-cyanate de potasse*.

XXXII. *Sulfate acide d'alumine et de potasse*.

XXXIII. *Sulfate acide* ou *sursulfate de potasse* (*sal enixum Paracelsi*). Beaucoup moins soluble, mais plus actif que le suivant, ce bisulfate cristallise en aiguilles ou prismes hexaèdres : sa saveur est âcre et piquante. James (*Dict. de méd.*, III, 1334) le dit *diurétique* à la dose de 1 scrupule à 1 gros, pris dans un bouillon ou du gruau. Swediaur l'a recommandé comme *excitant*, *laxatif*, *anti-septique*, contre les *fièvres bilieuses*, *adynamiques*, les *hémorrhagies* internes, à la dose d'un gros par livre d'eau, aiguisée d'un peu d'alcool. A haute dose il peut causer l'empoisonnement, comme l'a vu M. Marchand (*Journ. univ. des sc. méd.*, XXXIII, 363). Il figure dans quelques formules de tablettes désaltérantes.

XXXIV. *Sulfate de potasse* (tartre vitriolé, sel de *duobus*, *arcanum duplicatum*, etc.). Ce sel, qui existe dans divers végétaux (surtout ligneux) et animaux, et certaines eaux minérales, s'offre à l'état de pureté sous forme de cristaux prismatiques blancs, légèrement amers, solubles dans dix fois leur poids d'eau froide (Gay-Lussac). On l'obtient, soit directe-

Digitized by Google

ment, en saturant le sous-carbonate de potasse avec l'acide sulfurique affaibli, et faisant cristalliser; soit indirectement, en calcinant jusqu'au rouge le sulfate acide de potasse résultant de l'extraction de l'acide nitrique. Jadis on l'obtenait par la détonation du nitre avec son poids de soufre, et il était connu sous les noms de *nitre fixé*, de *sel polychreste de Glauber*, etc. Le secret de sa préparation fut payé 500 dollars en 1663 par le duc de Holstein. Uni au sulfate acide d'alumine, il constitue un des aluns du commerce; il fait partie du *sel microcosmique de l'urine*, du *fiel de verre* employé jadis comme incisif; il entre dans diverses poudres dites *digestives*, *apéritives*, *fondantes*, *laxatives*, etc. (voy. la *Pharm. univ.* de M. Jourdan, II, 331). D. Ludwig (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. I, A. 3, 1672, pag. 433) a vanté, contre l'*atrophie des enfants*, la teinture de vitriol de mars de Ludovic, et l'*arcanum duplicatum*; G. Detharding (*Ephem. acad. nat. cur.*, Cent. 9 et 10, pag. 401) l'a proposé comme succédané du sel d'Epsum. Préconisé d'abord contre les *fièvres*, la *pierre*, etc., il a été longtemps regardé comme spécifique dans les *affections* dites *laiteuses*; et c'est encore, à la suite des couches chez les femmes qui n'allaitent point, un des *purgatifs* les plus usités, à la dose de 1, 2, 4 gros. Il est plus actif, plus irritant que la plupart des sels neutres, auxquels il faut se garder de l'assimiler comme on l'a fait à l'article *Sulfates* du *Dict. des sc. méd.* (pag. 389): nous avons vu en 1821 une once de ce sel, prise par erreur dans un verre de tisane, au lieu de sel de Sedlitz, causer une sorte d'empoisonnement (sentiment de brûlure, douleur épigastrique, vomissements, etc.). J.-G. Greisel (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. 3, 1672, pag. 77) rapporte même à l'action de 1/2 gros de ce sulfate la superpurgation et la mort d'un fébricitant; mais ici c'est moins sans doute l'activité propre du sel que son emploi inopportun qu'il en faut accuser.

Buechner (A.-E.). *Diss. de tartaro vitriolato, et praecipitatione alcali fixi ab acido vitriolico*. Resp. Vogel. Halle, 1767, in-4.

XXXV. *Sulfate de potasse et d'ammoniaque.* Mentionné par M. Jourdan (*Pharm. univ.*, II, 333), d'après Van Mons, qui n'en indique ni les doses ni les propriétés.

Buechner (A.-E. de). *Diss. de tartaro vitriolato volatili, ejusque viribus*. Resp. Lucæ. Halle, 1757, in-4.

XXXVI. *Sulfate de potasse et de magnésie.* Même observation.

XXXVII. *Sulfate de potasse.* Sel sulfureux de Stahl. Sa saveur est pénétrante, vive, sulfureuse; il est très-soluble dans l'eau, se transforme lentement à l'air en sulfate. On l'obtient en faisant passer un courant de gaz acide sulfureux dans une solution aqueuse de sous-carbonate de potasse: il mériterait d'être expérimenté.

XXXVIII. *Sulfite sulfuré de potasse.* M. Jourdan (*Pharm. univ.*, II, 333), qui en indique la préparation, dit qu'on peut le substituer au *sulfite sulfuré de soude*.

XXXIX. *Sulfo-cyanate de potasse*. V. *Cyanogène*.

XL. *Sulfure de potasse* et *sulfure de potassium*. Voy. l'art. *Soufre*.

XLI. *Tartrate acide ou acidule de potasse* (crême de tartre, cristaux de tartre, etc.). Ce bitartrate, d'une saveur très-acide, peu agréable, cristallise en petits prismes tétraèdres, d'un blanc opaque, inaltérables à l'air; il est peu soluble dans l'eau froide, mais se dissout dans 15 fois son poids d'eau bouillante. On le trouve tout formé dans le tamarin, le raisin, etc., et par suite dans le vin, surtout dans les vins blancs, celui de Champagne, du Rhin, etc. Déposé à l'état impur sur les parois des tonneaux, il porte le nom de *tartre brut* ou de *tartre cru*, *blanc* ou *rouge*, suivant la couleur du vin. M. Braconnot (*Journ. de chim. méd.*, VII, 748) en a trouvé 60,75, joint à 5,25 de tartrate de chaux, 20,70 d'une matière animale particulière, et divers autres sels, dans la *lie* desséchée de vin rouge. On le décolore et on le purifie en le dissolvant dans l'eau, ajoutant, soit de l'albumine, soit quelques 100es d'une terre argileuse et sablonneuse, soit du charbon animal, filtrant et faisant évaporer: c'est alors la *crême de tartre*, sel qui retient toujours quelques 100es de tartrate de chaux rendu soluble par l'excès d'acide (Vauquelin), est souvent falsifié avec du grès (Henry) et sert à en falsifier d'autres. Il était fort employé jadis pour préparer divers *sous-carbonates de potasse*, connus sous des noms variés; on en retire aussi l'*acide tartrique*. En pharmacie il entre dans la confection de l'*émétique*, de divers *tartrates de potasse et de fer*, du *tartrate de potasse et de soude* et du *tartrate neutre de potasse* dont nous parlerons plus loin; on l'unit aussi à 1/8e de son poids d'acide borique ou de sous-borate de soude, qui lui donnent beaucoup de solubilité. Ce tartrate de potasse boraté ou *crême de tartre soluble*, comme on l'appelle alors, est la base du *fondant de Lassone*, le premier qui l'ait préparé, employé comme *laxatif* pour remplacer l'eau de tamarin. On fait entrer le tartrate acide de potasse dans une foule de composés *diurétiques*, *rafraîchissants*, *fondants*, *purgatifs*, etc., tels que les *trochisques de crême de tartre*, employés pour calmer la soif dans les fièvres; la *tisane de Milman*, l'*oxymel tartareux*, le *vin diurétique de Sydenham*, le *vin* et la *potion hydragogues*, la *mixture tartareuse*, la *manne tartarisée*, etc., ainsi que dans des *poudres* et des *électuaires dentifrices*, d'où son acidité devrait le faire rejeter, la *poudre ophthalmique* de Baldinger, la *poudre cornachine*, etc. (voy. *Pharm. univ.* de Jourdan, II, 350).

En médecine, ce sel est très-usité, et l'a été bien plus encore autrefois, dans le traitement des *fièvres inflammatoires* et de certaines *phlegmasies*, comme *anti-phlogistique* (Cullen); des *fièvres bilieuses* et *putrides* comme *anti-septique*; des *embarras muqueux*, de la *goutte* comme *incisif*; et surtout des *hydropisies* comme *diurétique*, des *engorgements chroniques des viscères*, de l'*ictère*, de l'*ipochondrie*, etc., comme *fondant*: en général, il ne convient que lorsque l'irritation est calmée, ou n'est

Digitized by Google

pas trop grande. Les magnétiseurs Mesmer et Delon en faisaient grand usage. On le donne dissous dans du bouillon aux herbes, de l'eau de veau ou de chicorée, du petit-lait, des sucs dépurés d'herbes, le pissenlit surtout, soit, comme *altérant* (1, 2 scrupules), dose à laquelle, suivant M. Bobe-Moreau (*Journal général de médecine*, XXXVIII, 126), il sèche et rudit la langue; soit à la dose d'un à deux gros comme *laxatif*, d'un effet du reste très-incertain; soit comme *purgatif*, également peu sûr, à celle de 1/2 once à 1 ou même 2 onces, en plusieurs fois, délayé plutôt que dissous dans les mêmes véhicules, ce qui fait qu'on lui préfère communément le tartrate de potasse boraté, dont l'action purgative ne nous a pas paru moins infidèle et dont la préparation a singulièrement varié: M. Bally, toutefois (*Journ. de pharm.*, XI, 161), qui, en 1824, a expérimenté sur plusieurs centaines de malades la crême de tartre soluble, préparée d'après le procédé indiqué par M. Soubeiran (voy. *ibid.*, X, 395), la regarde comme un *laxatif doux*, commode, sûr, à la dose d'une once, et dont l'acidité est facilement corrigée par l'addition d'un corps sucré; c'est, à la dose de 3 à 4 gros, un des remèdes favoris de M. Alibert contre l'*hydro-thorax idiopathique* (*Nosol. nat.*, I, 395). Triturée avec le jalap, même à faible dose, (12 grains par 1/2 gros,) la crême de tartre en favorise la division, le rend facile à suspendre dans une potion, assez agréable et d'un effet purgatif beaucoup plus sûr; on la mélange d'ailleurs souvent avec d'autres sels, ou diverses substances purgatives, comme on l'a vu plus haut. Meyer la donnait alternativement avec le carbonate de magnésie, par cuillerée à café, dans le traitement du tænia, l'acide carbonique qui s'en dégage dans l'estomac étant, dit-on, vermifuge (*Dict. des sc. méd.*, LIV, 247). On peut voir sur son utilité contre la passion iliaque, les fièvres et l'hydropisie, les observations de J. Specht (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. 9 et 10, 1678 et 1679, p. 278); J. Lanzoni (*ibid.* Dec. II, A. 9. 1690, p. 78); F. Zanetti (*Nova acta acad. nat. cur.*, VII, 187); et D.-V. Menghini (*Comm. Bononienses*, IV, C. p. 65, O. p. 260). Ce sel, presque inerte pour certains individus, est irritant pour d'autres, et cause quelquefois des superpurgations, du reste, peu redoutables.

Sala (A.). *Tartarologia* (en allemand, et en latin dans le recueil des ouvrages de l'auteur). Rostock, 1632, 1636, in-8. — Zobel (F.). *Tartarologia spagyrica, seu medicamentorum ex tartaro in laboratorio Gottorpiensi puratorum fidelis descriptio.* Ienæ, 1676, 1684, in-12. — Boeke (D. Van der). *Epist. de volatisatione salis tartari.* Hamb., 1763, in-8. — Spielmann (J.-R.). *Diss. sistens analecta de tartaro.* Strasb., 1780, in-4.

XLII. *Tartrate de mercure.* V. à l'art. *Mercure.*

XLIII. *Tartrate de mercure et de potasse.* Voy. ce mot.

XLIV. *Tartrate de potasse* (sel végétal, tartre soluble, etc.). Ce tartrate neutre, cristallisé en prismes rectangulaires à 4 pans aplatis terminés par des sommets dièdres, d'une saveur amère, désagréable, très-soluble dans l'eau, précipité par divers acides, comme les autres tartrates neutres, s'obtient en saturant par un excès de sous-carbonate de potasse l'excès d'acide de la crême de tartre. Il fait partie de la *poudre digestive de Klein*, où il est associé à la rhubarbe et à l'écorce d'orange; du *purgatif de Grant*, mélange de sel végétal et de manne, vanté contre les maladies du foie et l'hypochondrie; de la *mixture fondante de Mutzel*, etc. (voy. Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 548). Il était jadis assez en usage comme *diurétique*, à la dose de 1 scrupule à 1 gros, et comme *cathartique*, soit seul, à la dose d'une once, soit comme adjuvant, à celle de 3 à 4 gros, dans les potions purgatives: Desbois lui préférait la crême de tartre et la terre foliée de tartre. De nos jours il est assez peu employé. Vaidy (*Rec. de Mém. de méd., chir. et pharm. mil.*, 1820) le regarde comme propre à calmer les douleurs des *hémorrhoïdes* enflammées; et Hildebrand, M. Récamier, etc., disent qu'il convient en général aux hémorrhoïdaires. Le docteur J.-B. Jemina a publié des observations nombreuses, recueillies, depuis 1817, en faveur de son emploi contre la teigne muqueuse de la face (*Porrigo larvalis* de Willan), à la dose de 1 à 2 gros par jour, dans une livre de décoction de chiendent, pendant 3 à 6 semaines (*Annali univ. di med.*, juill. 1829; voy. *Bull. des sc. méd.*, de Fér, XX, 68): le docteur G. Galugi, de Florence, a été moins heureux.

XLV. *Tartrate de potasse et d'ammoniaque.* On l'a vanté à petite dose dans les *fièvres aiguës*, les *hydropisies*, les *engorgements viscéraux*. Il s'obtient à l'état liquide en saturant par s. q. de crême de tartre le sous-carbonate d'ammoniaque liquide; c'est alors la *liqueur de tartre soluble*, administrée par gros plusieurs fois en 24 heures (voy. du reste, la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan. II, 356).

XLVI. *Tartrate de potasse et d'antimoine.* Voyez *émétique.*

XLVII. *Tartrate de potasse boraté.* Voy. ci-dessus, l'art. *Tartrate acide de potasse.*

XLVII. *Tartrate de potasse et de fer.* Voy. l'art. *Fer.*

XLIV. *Tartrate de potasse et de soude* (Sel de Seignette ou de La Rochelle, sel polychreste soluble, soude tartarisée, etc.). Ce sel, dont la découverte, qui date de 1672, est due, comme l'indiquent deux de ses noms, à un pharmacien de la Rochelle nommé Seignette, mais dont la préparation ne fut publiée qu'en 1731 par Boulduc et Geoffroy, est composé de 54 parties de tartrate de potasse et 46 de tartrate de soude. On l'obtient en saturant l'excès d'acide de la crême de tartre par du sous-carbonate de soude cristallisé. Il est en cristaux incolores, diaphanes, efflorescents. Beaucoup plus soluble que le tartrate acide de patasse, il offre une saveur salée presque franche, et est moins irritant: c'est, à la dose d'une once, un *purgatif* assez agréable, jadis fort en vogue, grâce à Lémery, mais aujourd'hui assez peu employé, quoique préférable à la plupart des autres sels neutres. Boerhaave l'unissait au sulfate de potasse et à l'oxymel scillitique, comme fondant des

Digitized by Google

obstructions. Van Swieten, dans les mêmes cas, le donnait dans un mélange de suc d'herbes, de petit-lait et de miel. Associé à la rhubarbe, il constitue la *poudre de Fordyce*, vantée contre le *carreau* des enfants, etc. (Voy. Jourdan, *Pharm. univers.*, II, 555).

Seignette (P.). Les principales utilités et l'usage le plus familier du véritable sel polychreste. La Rochelle, ... in-4. — La nature, les effets et les usages du sel alcali-nitreux de Seignette. .... in-4. — Le faux sel polychreste, les utilités de la poudre polychreste du dit, et apologie de son sel polychreste. La Rochelle, 1675, in-8. — Boulduc (G.-F.). Sur un sel connu sous le nom de polychreste de Seignette (*Mém. de l'acad. royale des sc.*, in-4, 1731, *Hist.*, p. 34; *Mém.*, p. 124). — Haupt (F.-T.). *Diss. de sale Seignetto polychresto Rupellensi vocato*. Kœnigsberg, 1740, in-4. — Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de sale de Seignette*. Iena, 1742, in-4. — Vauquelin. Expériences sur le tartrite de potasse et de soude, ou le sel de Seignette, et sur la substance qui se dépose lorsqu'on le prépare (*Journal de la soc. des pharm.*, p. 145, in-4).

POTATO-FLEE. Nom anglais du *Cantharis vittata*, Oliv.

POTE. Nom languedocien du thym, *Thymus vulgaris*, L.

POTÉE D'ÉTAIN. Mélange ou combinaison de *Tritoxyde d'Étain* et d'*Oxyde de Plomb*.

POTELÉE. Un des noms de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

POTELET. Un des noms de l'*Hyacinthus non scriptus*, L.

POTELLO. Un des noms italiens du bolet comestible, *Boletus edulis*, Bull.

POTELOT. Nom du sulfure de molybdène. Voy. *Molybdène*.

POTERA. Un des noms du *Tabac* dans l'Amérique du Sud.

POTENTILLA. Genre de la famille des Rosacées, de l'Icosandrie Polygynie, qui renferme un grand nombre d'espèces, la plupart européennes, habitant les montagnes, les bois, etc. Ce sont des plantes herbacées, à fleurs jaunes ou blanches, à feuilles ailées ou digitées, inodores, estimées astringentes, etc. Son nom vient de *potentia*, puissance, bien que les propriétés des plantes qu'il renferme soient en général peu prononcées.

P. Anserina, L. Anserine, argentine (*Flore médicale*, I, f. 34). Cette plante inodore, vivace à tige rampante, a des feuilles ailées avec impaire, longues, à 15-17 folioles ovales, dentées-incisées, velues-vertes en dessus dans les lieux sablonneux, grisâtres quand ils sont argileux, argentées en dessous, d'où lui vient le nom d'*argentine*. Ses fleurs sont jaunes, solitaires, à 5 pétales, ayant 10 dents au calice, portées sur de longs pédoncules, dressés, et renfermant des graines lisses, un peu torses, pédicillées, placées sur un réceptacle sec et velu. Cette plante croît partout sur les berges des rivières, au bord des ruisseaux, des fossés humides, etc. Les oies pâturent ses feuilles, d'où son nom d'*anserine*, et les cochons ses racines, qui sont noirâtres et ont le goût du panais, mais sont plus petites; il paraît qu'en Irlande, en Écosse et autre lieux pauvres on les mange, ainsi qu'en Norwège, d'après Fabricius (*Voyage*, 321). En Écosse les feuilles de l'anserine sont potagères et s'accommodent de diverses manières. La saveur de cette plante fraîche est herbacée; sèche elle est légèrement styptique, et sa décoction noircit le solution de sulfate de fer, ce qui démontre son astringence. Elle est vantée dans les hémoptysies, et autres hémorrhagies, la diarrhée, les fleurs blanches, ainsi que dans l'ictère, les graviers, les calculs vésicaux et même comme fébrifuge. Tournefort, d'après Withering, Rosen, Timæus, Gélibert, etc., l'a conseillée contre la phthisie pulmonaire même, et Bergius dit avoir vu son suc être salutaire dans l'empyème (*Mat. méd.*, 442): Vogel assure qu'appliqué sur le front il arrête l'hémorrhagie du nez (*Mat. méd.*). La dose de celui-ci est de deux à quatre onces; celle de la plante sèche est d'une once dans une pinte d'eau. L'eau distillée d'argentine est employée comme cosmétique: les gaziers s'en servent pour donner de la fermeté aux gazes. Aujourd'hui cette plante est tout à fait inusitée; elle peut servir au tannage, d'après Gledisth, Gélibert et Willich. L'analyse de la racine, ainsi que celle de la quintefeuille, dont il est question plus bas, serait utile à faire sous ce dernier rapport.

P. erecta, Nestler (*Tormentilla erecta*, L.), Tormentille. Plante vivace à racine grosse comme le doigt, conique ou arrondie, presque ligneuse, rougeâtre en dedans, noirâtre en dehors, pourvue de beaucoup de fibrilles; ses tiges sont presque filiformes, couchées, dichotomes, redressées à l'extrémité, portant des feuilles sessiles à 3-5 folioles ovales, dentées dans leur moitié supérieure, un peu cunéiformes, et des fleurs nombreuses, petites, jaunes, ayant un calice à huit dents et 4 pétales. Cette espèce se trouve assez communément dans les bois stériles, les pâturages secs, etc. Sa racine est la seule partie usitée; analysée par M. Meissner elle lui a offert: myricine, 2 gr.; cérine, 5 1/8; résine, 4 1/4; tannin, 174; rouge de tormentille, 180 1/2; rouge modifié, 25 1/2; extrait gommeux, 43 1/4; gomme, 282; extractif, 77; huile volatile, des traces; fibre ligneuse, 143; eau, 64; total 1000 (*Journ. de chimie médicale*, VI, 537). On voit d'après la grande quantité de tannin qui existe dans cette racine, qu'elle est susceptible d'être employée au tannage, ce qui a lieu effectivement dans le nord de l'Europe, surtout dans les lieux où le chêne ne croît plus, comme aux îles Feroë, aux Orcades, etc. On lit dans les Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Berlin, qu'une livre et demie de poudre de tormentille équivaut à 7 livres de tan, pour cette opération: aussi M. Hermstædt propose-t-il de la recueillir avec soin pour l'employer à la préparation des peaux (*Ann. de chimie*, LIV, 219). La couleur rouge qui y est si abondante la fait employer en teinture, surtout pour le cuir, en Laponie. On en fait de l'encre. Enfin la gomme qui y abonde, puisqu'elle en fait plus du quart en poids, montre qu'on pourrait se servir de cette racine, totalement dénuée d'odeur, mais d'un goût styptique et légèrement aromatique, comme aliment, en la dépouillant des deux autres principes ci-dessus. En médecine la tormentille est un des meilleurs astringents indigènes connus; on l'a conseillée dans la laxité de la fibre, la diarrhée, la dyssenterie, les hémorrhagies, l'hématurie des troupeaux, leurs maladies contagieuses, d'après l'opinion des bergers anglais, au rap-

Digitized by Google

port de Pulteney; les fièvres intermittentes, suivant Gorter (*Flora Suecica*, 459) et Lœsecke. A l'extérieur on prescrit les fomentations de cette plante pour raffermir les gencives, ranimer les ulcères baveux, résoudre les contusions, les ecchymoses, etc. La dose en poudre est de deux scrupules, et du double en décoction, quantités qui peuvent être augmentées sans aucun inconvénient. Elle entre dans la composition de la *thériaque*, du *diascordium*. La tormentille, comme on voit, est une plante trop négligée, et sa racine, sous le seul rapport économique, devrait être recueillie avec soin et employée plus qu'on ne fait. Que de sources de richesses nous foulons aux pieds!

P. fruticosa, L. Pallas dit qu'en Sibérie ses feuilles sont usitées en guise de thé (*Voyage*, III, 394). On la cultive dans les jardins.

P. reptans, L. quintefeuille, *Pentaphyllon* des Formulaires. Les tiges de cette plante vivace, qui habite très-communément chez nous, le long des haies, des fossés, des chemins, sont rampantes, très-longues, grêles; elles portent des feuilles à 5 folioles ovales, cunéiformes, obtuses, dentées, pubescentes en dessous; ses fleurs sont solitaires, portées sur de longs pédoncules, de couleur jaune, organisées comme celle du *P. Anserina*, L. Sa racine, partie usitée, est grosse comme un tuyau de plume, longue, simple, fibrillaire, rouge-brun en dehors, blanche en dedans; l'écorce est insipide, le cœur est fort amer. Dès le temps d'Hippocrate la quintefeuille était employée contre les fièvres intermittentes (*De morbis*, lib. II, p. 473), ce qui continua dans les temps suivants, soit de la part des médecins, soit de celle du peuple, jusqu'à la découverte du quinquina, qui éclipsa tous les fébrifuges. Cependant Senac (*De recond. feb. interm.*, p. 185) la recommande encore, surtout dans les intermittentes rebelles. Chomel la préconise contre les diarrhées et les dyssenteries que l'ipécacuanha ne guérit pas (*Pl. usuelles*, II, 296). On s'en est servi en gargarisme pour combattre les maux de gorge muqueux, putrides, les ulcères de la bouche, etc. Les feuilles ont les propriétés de la plante, mais bien plus faible. La dose est d'une demi-once à une once de la racine en décoction dans une pinte d'eau; moitié en poudre. La quintefeuille entre dans l'*eau générale*, la *thériaque*, le *baume vulnéraire*, etc. On dit qu'elle peut servir aussi au tannage des cuirs. D'après Pallas elle porte une espèce de cochenille (*Voyage*, I, 314).

P. rupestris, L. Ses feuilles servent de thé en Sibérie. Elle croît aussi dans nos Alpes.

Nestler (C.-G.). *Monographia de potentilla* (Thèse). Paris, 1816, in-4. fig. — Lehmann (J.-G.-C.). *Monographia generis potentillarum*, Hambourg, 1820, in-4.

POTENTILLE. Voy. *Potentilla*.

POTERIUM SANGUISORBA, L., Pimprenelle. Cette plante herbacée, vivace, qui croît chez nous dans les prairies des montagnes, a ses tiges simples, glabres; ses feuilles ailées, à folioles arrondies, dentées en scie; ses fleurs monoïques, polygames, rouges, en épis denses, ovoïdes; leur calice est à 4 divisions, la corolle nulle, les étamines au nombre de 30 environ; elle a pour fruits des akènes renfermés dans le calice persistant, endurci; on cultive ce végétal dans les jardins, parce que ses feuilles, qui sont un peu amères et de saveur âcre, comme poivrée, mais inodores, etc., sont usitées sur les salades comme condimentaires et digestives. Les Tongouses, peuple de la Sibérie, mangent les racines de la pimprenelle, cuites, et cherchent même les amas qu'en font les rats du pays, d'après Pallas (*Voyage*, IV, 274); ils usent aussi des feuilles en guise de thé, et ce qu'il y a de remarquable c'est qu'on en fait le même emploi à la terre de Van Diemen, d'après M. Fraser (*Journ. des Débats*, 24 septembre 1827), bien qu'il y ait plusieurs milliers de lieues entre ces deux pays. On a regardé cette plante comme galactophore; Tabernæmontanus assure même que, si on en place sur les seins d'une nourrice, le lait y montera si fort qu'il faudra l'ôter pour ne pas donner lieu à leur engorgement : mais l'observation n'a pas confirmé cette action (*Dict. des sc. méd.*, XVII, 169). On l'a vantée comme astringente, diurétique, vulnéraire, bonne contre la brûlure, en topique (d'où son nom anglais de *burnet*, comme celui de sanguisorba lui vient de sa propriété d'arrêter les hémorrhagies), pour dissoudre les pierres de la vessie, sans doute parce qu'elle pousse dans les lieux pierreux; un veneur de François II l'ayant donnée à ses chiens, on a conclu qu'elle était propre à combattre l'hydrophobie (Palmarius, *De morb. contagion.*, 345). Aujourd'hui on n'en fait usage que pour la cuisine, et la nourriture des bestiaux en prairies artificielles. Elle entrait dans le sirop d'*althæa* de Fernel, l'*onguent mondificatif d'Ache*, l'*emplâtre de bétoine*, etc. Le nom de *Poterium*, qui veut dire vase, vient de ce que les Latins en faisaient une boisson dont ils usaient dans plusieurs maladies (Pline, *lib.* XXVII, *c.* 12). Les Anglais en préparent également une qu'ils nomment *Cool-Tankard*. Ce genre appartient à la famille des Rosacées, section des *Sanguisorbées*.

POTHES. Un des noms du *Ficus Sycomorus*, L.

POTHOS. Genre de plantes de la famille des Aroïdes, ou des Pipéritées suivant quelques naturalistes modernes, de la Tétrandrie Monogynie, dont le nom vient de *Potha*, qui est celui de l'une de ses espèces qui croît à Ceylan. Il renferme un assez grand nombre de plantes, en général de l'Amérique du sud et de l'Inde, dont quelques-unes sont parasites; la plupart sont acaules, ont de grandes feuilles épaisses et des fleurs disposées sur un long spadice, très-serrées, enveloppées d'une spathe monophylle. Le *P. Cannæformis*, Curtis (*P. odorata*, Anderson), indigène de Cumana, offre une odeur délicieuse de vanille, qui embaume les bois, ce qui la fait appeler *vainilla* par les naturels; ils en mettent dans leur tabac, pour l'aromatiser (Lunth, *Nova. gen. et species*, I, 76). Le *P. fœtidus*, Mich. (*Dracontium fœtidum*, L., *Ictodes fœtidum*, Bigelov), a, comme nous l'avons dit, des racines âcres et fétides, usitées en médecine; nous ajouterons qu'on applique avec

Digitized by Google

succès ses feuilles sur les ulcères sanieux, les dartres, et sur les vésicatoires pour remplacer la pommade épispastique, d'après Barton (Chaumeton, *Histoire naturelle et médicale du* Pothos fœtidus : *Journ. compl. des sc. méd.*, III, 89 ; et *Bull. des sc. méd.* de Férussac, III, 72). Il y a dans Roxburg (*Flora coromand.*, 452) un *Pothos officinalis* dont les Indous usent dans leur matière médicale, sans qu'il dise quel emploi ils en font.

Potincoba. Sorte de persicaire (*Polygonum*) du Brésil, d'une saveur poivrée, et dont on fait dans ce pays des topiques pour les douleurs anciennes, les vieux ulcères, etc., à cause de sa causticité, (Pison, *Brasil.*, 101).

Potion, *Potio*. Médicament magistral, extemporané, interne, liquide, composé de plusieurs autres, qu'on prend par cuillerée, et en général du poids de 3 à 6 onces; son nom vient de *potare*, boire. Les propriétés de ce composé résultent des préparations qui en font partie, qui sont des eaux distillées, des sirops, des éthers, des teintures alcooliques, des extraits qu'on y délaie, etc. Les potions sont antispasmodiques, calmantes, fébrifuges, vomitives, purgatives, etc., etc., à la volonté du médecin. Le julep est une potion où il entre de l'opium, et qu'on prend le soir pour provoquer le sommeil. On donne le nom de potions purgatives à celles où il entre des décoctions, infusions, etc., de cette nature, faites *ad hoc ;* ce qui les différencie des *mixtures*, où tout ce qui en fait partie est préparé et mélangé immédiatement. Ce genre de médicaments est d'une prescription fréquente, et doit être pris avec soin ; car il contient assez souvent des agents actifs, comme l'opium, l'éther, des alcaloïdes, etc. Il faut toujours chercher à le rendre d'une saveur agréable, et renfermer celui où il y a des principes volatils dans des flacons bouchés à l'émeril.

Potiron, et, à tort, Poturon. Noms du *Cucurbita Pepo*, L. On donne aussi ces noms à plusieurs champignons comestibles, tels que l'*Agaricus procerus*, Schæff., à l'*Agaricus edulis*, Bull., au *Boletus edulis*, Bull., etc.

Potoczik. Nom polonais du beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L.

POTSDAM. Régence de la province de Brandebourg (Prusse), où sont des eaux minérales froides, acidules, contenant un peu de carbonates et de muriates de soude, de potasse, de magnésie, etc. (E. Osann, *Phys. méd. Darstellung der*, etc., II, 501).

Pott-fisch. *Physeter Macrocephalus*, Shaw, dans quelques dialectes germaniques.

Pottle uppu travaguh. Nom tamoul de l'*Acide nitrique*.

Potus. Nom de diverses solutions ordinairement aqueuses : toutes ne sont pas propres à être prises en boissons, comme leur nom semblerait l'indiquer. Nous ne donnons ici la synonymie que des plus simples, les autres étant des préparations vraiment pharmaceutiques.

Potus aluminosus, s. ad pressiones. Noms de la solution aqueuse d'*Alun*, plus ou moins saturée suivant les Pharmacopées.

Potus hydrocyanicus. Solution aqueuse, au 8e, de *Cyanure de Potassium*, dans quelques Pharmacopées.

— oxygenatus. Solution aqueuse de *Chlorate de Potasse* au 288e (Swediaur).

— sacchari lactis. Solution aqueuse de *Sucre de Lait*, au 64e.

Pou. Voy. *Pediculus*.

Pou-eul. Sorte de *Thé*.

Poual, Pôué. Noms du *Convolvulus pes Capræ*, L., à Taïti ; le premier est aussi celui du *Noronhia chartacea*.

Pouce-pieds. Nom vulgaire des animaux du genre *Lepas*.

Pouch. Nom hébreu du *Sulfure d'Antimoine* natif.

Poudre aérophore. Nom de divers mélanges dont le sous-carbonate de soude effleuri et la crême de tartre sont ordinairement la base. Voy. aussi *Poudre gasifère*.

Poudre d'algaroth. *Sous-Chlorure d'Antimoine* (Voy. ce mot).

— de blanchiment. Un des noms commerciaux du *Chlorure de Chaux*.

— a canon. Synonyme de *Poudre à tirer*.

— de capucin. Cévadille, *Veratrum Sabadilla*, Retz.

— du cardinal de Lugo. Un des noms du *Quinquina*.

— de Cassius. Voy. l'art. *Or*.

— des chartreux. Un des anciens noms du *Kermès minéral*.

— de Chypre. Un des noms du henné, *Lawsonia inermis*, L., dans Pline (*lib.* XXII. *c.* 24).

— du comte de Palme. *Sous-Carbonate de Magnésie*.

— — de Warwick. Synonyme de *Poudre cornachine*.

— de la comtesse. Un des noms du *Quinquina*.

— cornachine. Mélange d'antimoine diaphorétique, de diagrède et de crême de tartre.

— émétique. Nom donné quelquefois à la *Poudre d'Algaroth*.

Poudre gazifère. Nom commun à plusieurs composés pulvérulens (le *Soda powders*, le *Sedlitz powders*, etc.), destinés à produire extemporanément des eaux gazeuses artificielles, et fort usités en Angleterre. Voy. *Poudre aérophore*.

Poudre de Godernaux. Mélange de calomel avec 1/60 de protoxyde de mercure, selon Chevreusse fils.

Poudre de James. Voy. à l'art. *Antimoine*.

— des jésuites. Un des noms du *Quinquina*.

— de Knox. Synonyme de *Poudre de blanchiment*.

— aux mouches. Nom vulgaire de l'*Arsenic* natif.

— obstétricale. Un des noms du seigle ergoté pulvérisé. Voy. *Ergot*.

— ocitoxique. Un des noms du seigle ergoté. Voy. *Ergot*.

— des pères. Un des noms du *Quinquina*.

Poudre de projection. Poudre que les alchimistes supposaient propre à changer en or les métaux sur laquelle on la projetait.

Poudre rouge de Fourcroy. Un des principes du quinquina rouge et aussi du quinquina de St-Domingue, d'après Fourcroy.

Poudre de Ruspelius. Nom donné jadis, en Angleterre, au *Soufre doré d'Antimoine*.

— de Sentinelli. La même que la *Poudre du comte de Palme*.

Poudre de Stahl. Composé de sulfate acide de po-

Digitized by Google

tasse et de chlorure de chaux, connu depuis 1814 : qu'il ne faut pas confondre avec la *poudre tempérante de Stahl*.

Poudre de sympathie de Digby. *Sulfate de Fer* effleuri à l'air selon Geoffroy, ou, suivant d'autres, *Sulfate de Zinc* calciné.

— de Talbot. Un des noms du *Quinquina*.

Poudre tempérante de Stahl. Mélange de cinabre avec les sulfate et nitrate de potasse.

Poudre de Tennant. Un des synonymes de *Poudre de blanchiment*.

— à tirer. Voy. Nitrate de potasse, à l'art. *Potassium*.

— de tribus. Synonyme de *Poudre Cornachine*.

— de Valentini. *Sous-Carbonate de Magnésie*.

— à vers. Un des noms de la brinvilliere, *Spigelia Anthelmia*, L. On le donne aussi à l'absinthe, *Artemisia Absinthium*, L., et au *Semen contra*.

— de vie. Un des synonymes de *Poudre d'Algaroth*.

POUDRES. Préparations pharmaceutiques qui offrent sous forme pulvérulente les diverses substances médicamenteuses. La pulvérisation se fait suivant des règles particulières, à l'air libre ou avec une peau qui recouvre le mortier, à froid ou à chaud, etc., selon la substance qu'on y soumet. Ces poudres doivent être très-fines, et alors on les nomme impalpables, ou grossières, et on dit que les substances sont broyées ou concassées. La préparation des poudres suppose la dessiccation préalable des végétaux, etc.; celle-ci doit se faire avec précaution, le plus promptement possible, à l'ombre si on peut, ou à l'étuve, suivant la saison. Les poudres doivent être conservées dans des lieux secs, dans des vases fermés, et à l'abri de la lumière : car on a observé que, si on les place dans un flacon de verre, par exemple, elles s'altèrent, se décolorent du côté du jour. Il y a des *poudres simples*, d'autres *composées* qui résultent du mélange de plusieurs d'entre elles ; ce qui oblige, lorsqu'on les prescrit, de dire, par exemple, *arum* en poudre, et nom pas *poudre d'arum*, parce qu'on possède sous ce dernier nom une poudre composée, etc. Relativement à celles-ci il faut avoir soin en général de ne pas mêler ensemble des substances qui se décomposent, etc. Il y a des *poudres magistrales* et d'autres *officinales*, ces dernières sont peu usitées maintenant et doivent toujours être préparées à l'avance, mais pour l'année seulement et renouvelées lorsque la plante est en état. L'administration des substances en poudre est une très-bonne manière de les donner, puisqu'on fait prendre le médicament avec toutes ses qualités, sauf un peu d'arôme peut-être ; elle est préférable aux extraits, aux sucs, etc., où on n'en donne qu'une partie. On fait usage des poudres, soit suspendues dans un liquide qu'on avale promptement, soit en pilules, bols, etc.; il y en a que l'on souffle sur les parties malades, comme dans certaines affections des yeux, d'autres qu'on applique en sachets, etc., etc.

Pourray-ver. Nom provençal de l'*Allium vineale*, L.

Povertopi. Un des noms du *Ruscus aculeatus*, L.

POUGUES. Gros bourg de France (Nièvre), entre Nevers et La Charité, agréablement situé dans une vallée que borde la Loire et que dominent de petites montagnes ; il est célèbre depuis des siècles par ses eaux minérales froides et acidules, peu fréquentées pourtant de nos jours, quisqu'en 1820 il n'y est venu que 60 malades (Longchamp, *Annuaire des eaux min.*, 1830). Il y a deux sources : la plus éloignée, mal entretenue, est abandonnée, si ce n'est des bestiaux ; l'autre, qui est à 200 pas du bourg, et alimente l'établissement des eaux, jaillit, en bouillonnant, dans un réservoir en forme de puits : elle se composait jadis de beaux filets d'eau, formant, dit M. Alibert, les *fontaine de St-Léger* et de *St-Marcel*, et est entourée d'un jardin et d'une belle galerie qui servent à la promenade des malades. Les eaux de Pougues, comparées par Raulin à celles de Seltz et de Spa, ont une saveur aigrelette et un peu alcaline ; quoique transparentes, elles tiennent en suspension des flocons (3 grains 1/2 par litre) composés d'oxyde de fer (que M. Hector Martin, inspecteur actuel de ces eaux, croit étranger à la source), d'alumine et de carbonate de chaux, et forment à la longue sur les verres des buveurs un dépôt de ce dernier sel. Duclos y indiquait du nitre ; Geoffroy les disait ferrugineuses, vitriolées, nitreuses et sulfureuses ; Costel, en 1767, y signalait de l'air, de la terre absorbante, du fer, du sel marin et de l'alcali minéral. Analysées en 1789 par Hassenfratz (*Ann. de chim.*, I, 81), elles lui ont donné par livre : acide carbonique libre, 16 grains 7/10 ; carbonate calcaire, 12,4, c. de soude, 10,4 ; muriate de soude, 2,2 ; carbonate de magnésie, 1,2 ; alumine, 0,35 ; silice et oxyde de fer, 3,20. Enfin, d'après l'analyse, assez différente, récemment communiquée par M. le docteur Martin (*Revue méd.*, 1830, II, 225), elles contiendraient la moitié de leur volume de gaz acide carbonique, quelques centièmes d'air atmosphérique, et, par litre, 48 grains des sels suivants : sulfate de chaux, 1 ; carbonate de chaux, 25 ; c. de soude, 28 ; c. de magnésie, 2 ; hydro-chlorate de soude, 4.

Au rapport de ce même observateur, d'accord en partie avec Fouilloux, l'un des plus anciens fauteurs des eaux de Pougues, ces eaux, essentiellement toniques et purgatives, conviennent dans les affections du foie et de la rate, l'ictère, les irrégularités de la menstruation. Administrées à haute dose pendant plusieurs saisons de 21 jours, il les a vues très-utiles à des néphrétiques et contre des vomissements rebelles à tous les autres moyens : on cite aussi l'anasarque, la mélancolie, la fièvre quarte, la chlorose, la leucorrhée, les maladies de la peau, etc., parmi les affections où elles sont indiquées, tandis qu'on les dit nuisibles aux phthisiques, aux asthmatiques, et, en général, dans les maladies aiguës. Elles ne sont usitées qu'en boisson, de mai à octobre, à la dose de 4 à 10 verres, soit pures, soit coupées de petit-lait, de lait, ou aux repas, avec du vin. La chaleur, le contact de l'air les altèrent : ce qui ne permettrait guère de les donner en bains, comme semble le conseiller M. Alibert (*Précis*, etc., 283) ; enfin, quoiqu'elles souffrent assez bien le transport,

Digitized by Google

on les imite dans nos grands établissements d'eaux artificielles.

Des fontaines de Pougues en Nivernois; de leur vertu, faculté et manière d'en user; Discours, etc. (J. Pidoux). Paris, 1584, in-8. —Discours sur l'origine des fontaines de Pougues, fait par J. Pidoux, ensemble les plus notables observ. de la guérison des maladies, faite par l'usage de ladite eau médicinale de Pougues, par A. Fouilloux. Nevers, 1592, 1595, 1598, 1603, 1608; et Mons, 1628, in-8. —Pidoux (J.). Discours de la vertu et de l'usage de la fontaine de Pougues, et administration de la douche. Nevers, 1595, in-8; et Poitiers, 1597, in-4. — Massac (R.). *Pugeæ sive de nymphis Pugeacis libri duo, carminibus expressi*. Parisiis, 1597, in-8; *ibid.* 1599, in-8, avec des notes de J. Le vasseur. Traduit en vers français par C. Massac, sous le titre de *Fontaine de Pougues*. Paris, 1605, in-8. — Questions problématiques touchant l'usage des eaux de Pougues, in-8. — Banc (J.). Les admirables vertus des eaux min. de Pougues, Bourdon, et autres renommées de France. Paris, 1618, in-8.—Bourbonnois (J.-B.). Vertus des eaux naturelles de Pougues. Paris, 1618, in-8.— Brisson (A.). *De aquarum Pugiacarum originibus, virtute et usu*. 1528, in-4. — Flamant (E.). Disc. de l'origine et propriétés de la fontaine minérale de Poitiers, Nevers et Paris, 1633, in-8. — Courrade (A.). L'hydre féminine combattue par la nymphe Pougoise, ou Traité des maladies des femmes guéries par les eaux de Pougues. Nevers, 1634, in-8.— M. D. L. R. (De la Rue). Les eaux minérales de Pougues (extrait des auteurs qui ont traité de ces eaux. Nevers, 1746, in-12). — Raulin, Observations sur les eaux min. de Pougues, avec l'analyse chimique des mêmes eaux, par Costel. Paris, 1769, in-12. — Le Roy. Lettre concernant les eaux royales minérales et médicinales de Pougues, 1777, in-8 (avec la réponse de Maugnin de la Gautière).

Pougues (Fontaine de). Voy. *Château-Gontier*.

POUHON (Eau minérale acidule de).

Brownrigg (W.). *An experimental enquiry concerning the nature of the mineral elastic spirit or air, contained in the Pouhon-Water, and other acidulæ* (*Philos. Transact.*, 1765, p. 233; et 1775, p. 357).

Pouilleut. Un des noms du thym, *Thymus vulgaris*, K.

POUILLON. Bourg de France (Landes), à 3 lieues S. de Dax, près duquel, au bord d'un ruisseau, entre deux chaînes de montagnes, est une source tiède (16° R.), très-saline et légèrement amère, qui jaillit dans un bassin et dépose un limon un peu ochreux. Analysée successivement par Venel, Mitouart et Costel (voy. le *Traité analyt. des eaux min. de Paulin*, Paris, 1774, in-12, t. 2, 6e ch.), elle l'a été en dernier lieu par M. P. Meyrac, pharm. à Dax (*Journ. de la soc. des pharm.*, in-4, p. 87) qui a trouvé, pour 6 livres d'eau, 15 gros de résidu, formé de : muriate de soude sec, 10 gros 32 grains, m. de magnésie, 24 grains; sulfate de chaux, 3 gros 56 grains; carbonate de chaux, 32 grains; elles paraissent contenir en outre un peu d'acide carbonique (voyez aussi *Journ. de la soc. de santé et d'hist. nat. de Bordeaux*, II, 226; III, 231). Ces eaux, assez estimées, préférées même par Raulin à celles de Sedlitz et de Seydschutz, auxquelles il les compare, sont usitées à l'intérieur, à la dose de 1 ou 2 verres, comme altérantes, souvent coupées d'eau ordinaire ou à plus haute dose comme purgatives. On les dit stomachiques, utiles contre l'hypochondrie, l'ictère, l'anasarque, la chlorose, les rhumatismes chroniques, l'asthme humide, contre-indiquées au contraire, suivant Dufau, dans l'asthme convulsif, les palpitations, les coliques néphrétiques, et chez les individus d'un tempérament sanguin ou dont la poitrine est délicate. On peut les conserver longtemps et les transporter sans altération; on les imite néanmoins dans nos grands établissements d'eaux factices.

Poula-grappia. Nom de la foulque, *Fulica atra*, Gm., en Piémont.

— d'eva. C'est, en Piémont, le nom de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

Poulain. Jeune cheval. Voy. *Equus Caballus*, L.

Poularde. Poule à laquelle on a ôté les ovaires, pour donner à sa chair plus de délicatesse. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

Poulcaé. Synonyme de *Vin de Pulque* (V. ce mot).

Poule. Femelle du coq. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

— des coudriers. C'est la gélinote, *Tetrao Bonasia*, L.

— grasse. Un des noms de la mâche, *Valeriana olitoria*, L. On le donne aussi à la lampsane, *Lapsana communis*, L. (V. ce mot).

Poule d'or, Kin-Ki des Chinois. Grosier (*Descr. de la Chine*, I, 630) dit la chair de cet animal très-délicate.

Poule qui pond. *Solanum ovigerum*, Dun.

Poulet. Jeune coq. Voy. à l'art. *Phasianus Gallus*, L.

— de bois. Un des noms de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Poulette d'eau, *Gallinula aquatica*. C'est le *Fulica Chloropus*, L.

Pouliot, Poulliot. *Mentha Pulegium*, L. (V. ce mot).

— blanc de montagne. *Teucrium creticum*, L.

— de Crète. *Teucrium creticum*, L.

— jaune de montagne. *Teucrium flavicans*, Lam.

Poulpes. Noms de Mollusques céphalopodes du genre *Sepia* de Linné.

Poumon marin. Nom vulgaire de certaines *méduses* à ombrelle contractile (*Ann. du Muséum*, XV, 53), et aussi de certains Polypiers. Voy. *Alyconium*, Lémery (*Dict.*, etc., 719) dit que le *Pulmomarinus* est dépilatoire, et la lessive de ses cendres diurétique, lithontriptique et emménagogue.

Poumons. Organe de la respiration, d'apparence spongieuse, vulgairement connu sous le nom de *mou*. Les poumons du bœuf (voy. *Bos Taurus*, L.), du renard (voy. *Canis Vulpes*, etc.), passaient jadis pour spécifiques contre les maladies de la poitrine, par suite des préjugés thérapeutiques dus à la théorie des *signatures*.

Poupart. Un des noms vulgaires du tourteau, *Cancer Pagurus*, L.

Poupartia borbonica, Commerson? On cultive au Congo, d'après Tukey, un arbre que R. Brown, dans les notes qu'il a mises à la suite de l'ouvrage de ce voyageur, rapporte à ce genre, de la famille des Térébinthacées. Son fruit qu'on y nomme *safou*, *safu*, est comestible; il a la grosseur d'une petite prune et mûrit en octobre; c'est le meilleur de tous de ce pays, au dire des habitants (Walkenaër, *Voyage de Tukey*, XIV, 173, 179, 529).

Pourié. Un des noms du *Musa*, (V. ce mot).

Poubao. Nom de l'*Hibiscus tiliaceus*, L., à Taïti (V. ce mot).

Digitized by Google

POURCEAU. POURCELET. Voy. *Porc* et *Porcelet*.

— DE MER. C'est le marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

POURCELLANE. Un des noms du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

POURESLÉ, POUROUTALE. Noms indiens du *Verbena nodiflora*, L.

POURPAMOLLE. Un des noms du sorgho, *Holcus Sorghum*, L. (V. ce mot).

POURPIER. *Portulaca oleracea*, L.

— MARITIME. *Atriplex Halimus*, L. (V. ce mot).

— DORÉ. Variété du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

POURPRE D'AMORGOS. C'est, suivant Tournefort, le nom qu'on donne dans le Levant à la couleur que fournit le *Rocella tinctoria*, Achar. Voyez *Lichen Roccella*, L.

Richter (G.-G.). *Programma de purpurâ antiquâ et novâ*, Gottingæ, 1741, in-4.

POURPRE DES ANCIENS. Voy. *Murex*.

— DE CASSIUS. Voy. l'art. *Or*.

POURRAIN. Village de France, près d'Auxerre, où se trouve une source minérale froide, appelée *fontaine punaise*, que J. Berryat dit contenir du fer et du sel de Glauber, et que L.-G. Mérat, jadis pharmacien et botaniste distingué à Auxerre, assure (ouvrage manuscrit) avoir administré avec succès contre l'hystérie, les obstructions, la fièvre lente, etc.

Berryat (J.). Obs. phys. et médic. sur les eaux minérales d'Epoigny, de Pourrain, de Dige et de Toucy, etc. Auxerre, 1752, in-12.

POURRAQUO. Nom provençal de l'*Asphodelus ramosus* L. (V. ce mot).

POURRETIA LANUGINOSA, Ruiz et Pavon. Voy. *Pitcairnia crystallina*, Pers. Bonpland dit que la tige du *P. pyramidata*, Ruiz et Pavon, appelé *achupaga* ou *achupalla* au Pérou, etc., contient une substance médullaire blanche, aqueuse, spongieuse, recherchée par les voyageurs qui manquent d'eau : les enfants en sucent le suc qui est insipide ; on mange même la plante dans les temps de disette ; les ours s'en nourrissent en tout temps (*Dict. class.*, I, 80).

POURSOUCHANEESITO. Un des noms indiens du *Piper longum*, L. (V. ce mot).

POURSOUSENAI. Nom tamoul de l'*Hibiscus Populneus*, L. (V. ce mot).

POUSSIÈRE FÉCONDANTE. Voy. *Pollen*.

POUST. *Opium* retiré de la décoction des feuilles de pavot, peu estimé en Orient.

POUTALETSJE. Sous ce nom Rheède (*Hort mal.*, IV, t. 57) mentionne un végétal du Malabar, dont la décoction empêche le sommeil ; on l'administre aux léthargiques, dans les affections soporeuses, l'épilepsie, les névroses ; on s'en sert aussi en bain. Lamarck a donné à cette plante le nom de *Lawsonia purpurea ;* mais dans notre exemplaire de Rheède, Commerson a écrit sur cette planche *Lawsiona inermis*, L. Poiret (*Encyclop. bot.*, XI, 59) croit que ce n'est pas un *Lawsonia ;* enfin quelques botanistes pensent que c'est un *Petesia*.

POUTARGUE ou BOUTARGUE. Œufs préparés du *Mugil Cephalus*, L.

POUTASSOU. Nom niçois du *Merlan* et autres espèces du genre *Gadus*.

POUTINO. Nom des jeunes sardines à Nice, selon M. Risso. Voy. *Clupea*.

POUSSE-LARGO. Nom du *Pourpier* en Languedoc.

POUVEE. Nom malabare du coq, *Phasianus Gallus*, L.

POUZZOLES, POZZUOLI, *Puteoli* des anciens. Ville de la terre de Labour, à 3 lieues de Naples, surnommée la seconde Rome, mais aujourd'hui en ruines, et qui, suivant Pline (*lib.* XXXI, c. 2), devait son nom à ses eaux minérales. Valentin (*Voyage médical*, etc., 2e éd., p. 78), qui l'a visitée, y indique 5 sources thermales, savoir : l'*Acqua della Pietra* (26° R.); l'*Acqua dei Cavalcanti* (30°); l'*Acqua dei subveni uomini* (31°); l'*Aequa del Cantarello* (24 à 25°); enfin l'*Acqua del tempio di Serapide :* ces deux dernières, qui sortent du pied d'une colline près du temple, passent pour avoir la même origine. D'après d'autres renseignements, le temple de Sérapis, envahi dans le dernier siècle par les flots de la mer, offre, depuis 1817, grâce aux soins de l'évêque de Pouzzoles, des bains particuliers à 32°R., très-fréquentés, un bain public destiné aux pauvres, et une piscine où l'on peut nager. Il y a 4 sources : les bains sont entretenus par la 1re, l'*Acqua della Machina*, qui est chaude ; la piscine par la 2e l'*Acqua dell' Antro*, analogue à la précédente, mais plus chaude encore ; les autres sont froides, savoir, l'eau intermédiaire (*Acqua media puteolana ,* et l'*Acqua della fontana* qui ne diffère pas de l'eau commune. Un filet d'eau froide, réuni jadis à l'*Acqua della macchina*, porte le nom d'*Acqua dei Lipposi*, parce qu'employée en collyre, on l'a trouvée utile contre les maux d'yeux.

Au rapport de Valentin, l'eau de Sérapis a un goût légèrement salé et l'odeur un peu hydro-sulfureuse, qui augmente, dit-on, quand on la conserve ; elle contient par livre : acide carbonique libre, 3, 737 ; carbonate de chaux, de magnésie, d'alumine et de fer, 2,690 ; c. de soude, 11, 225 ; hydrochlorate de soude, 20,567 ; sulfate de chaux, 0,255 ; silice, 0,060 : en tout 38 grains 534 millièmes. Suivant S.-M. Ronchi (*Note sur les principales eaux minérales du royaume de Naples: Osservatore medico*, 1827), les sources chaudes de Pouzzoles renferment principalement des carbonates de soude et de magnésie ; tandis que M. J.-D. Forbes (*Notes phys. sur la baie de Naples: Edimb. Journ. of. sci.*, 1829, p. 260) attribue à l'une d'elles, qui est à 29° R., du muriate de soude du carbonate de la même base, et du sulfate de chaux. D'un autre côté, le directeur de ces eaux, dans un ouvrage sur leur emploi, qu'il se propose de rendre périodique (*Saggio di sperimenti sulle proprietà chimiche e medicamentose delle acque termo-minerali del tempio di serapide in Pozzuoli :* Naples, 1826, in-8° de 213 p. ; *Extrait du Bull. des sc. méd. de Fer.*, XIII, 83), les dit très-analogues à celles du grand bain au Mont-d'Or, d'un goût un peu salé et alcalin, inodores, limpides ; il ajoute qu'elles ont de 33 à 34° R., et ont donné par livre, à MM. Conte et

Digitized by Google

Cassola, 31 grains de résidu, savoir : carbonate de soude, 8 ; c. de chaux, 1, 50 ; c. de magnésie, 1, 20 ; c. de fer, 0, 53 ; sulfate de soude, 4, 60, muriate de soude, 9, 50 ; m. de chaux, 1, 33 ; m. de magnésie, 2, 25 ; m. d'alumine, 1, 60 ; silice ; 0, 20.

Les médecins de Naples, suivant Attumonelli (*Mém. sur les eaux minérales de Naples*, etc., Paris, 1804, in-8°), envoient à Pozzuoli les malades attaqués de catarrhes invétérés, de crachement de sang, de phthisie : ceux-ci se logent ordinairement sur le chemin de la *Solfatara*, et vont faire des promenades dans l'entonnoir de ce volcan, dont les exhalaisons aqueuses sont chargées de gaz hydrogène sulfuré et de gaz acide carbonique : c'est ainsi, dit-il, que Galien envoyait les phthisiques à Stubia, et qu'on a bâti à Torre, à peu de distance du Vésuve, un hospice destiné au traitement des maladies atoniques. Le docteur Miglietta (*Rapports*, etc. : voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 94) établit que l'eau de la première des quatre sources dont nous parlions plus haut, la plus employée, est tonique, excitante, utile contre les douleurs, les névroses, les affections cutanées, les maladies des articulations : des douleurs ostéocopes ont cédé comme par enchantement à son usage ; et que celle de la 3e, légèrement saline, diurétique et purgative, convient, à la dose d'une pinte, dans les spasmes de la vessie, les maladies atoniques des premières voies, les obstructions commençantes des reins. Enfin le directeur des eaux de Pouzzoles, dont l'essai, cité plus haut, contient 88 observations de succès et d'insuccès de l'usage de ces eaux, se loue de leur emploi dans les cas de névralgies, de diminution ou d'abolition de la sensibilité, de paralysie, d'entéralgie spasmodique, de goutte et de danse de St-Guy, tandis que dans plusieurs cas d'hystérie et de toux convulsives elles ne lui ont pas si bien réussi.

Alcadinus, médecin du 12e siècle, a composé une suite d'épigrammes latines, en vers élégiaques, sur ces bains (*De Balneis Puteolanis*), imprimées pour la 1re fois dans le recueil : *De Balneis omnibus quæ exstant apud græcos et arabes*, Venise, 1553, in-f., avec un opuscule *de Balneis Puteolorum, Bajorum et Pithecusarum*, Naples, 1591, in-8°, et réimprimé plusieurs fois dans d'autres recueils du même genre.

POVEA DE COS. Source de Portugal, simplement thermale (20° R.), située à Alcobaca, dans l'Estramadure (Alibert, *Précis*, etc., 595).

POXHOUT. Nom hollandais du gayac, *Guaiacum officinale*, L.

POXOS. Nom d'un champignon usité, qui paraît être un *Peziza*, dans Théophraste.

POYRA. Un des noms de pays du *Bignonia penthaphylla*, L.

POZELLO. Les eaux minérales indiquées sous ce nom inexact dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (XLV, 25) sont celles *del Pozzello* ou *Pozzetto* de St-Julien (voy. *Pise*), qu'il ne faut pas confondre avec celles de *Pozzuoli*.

POZIEMKI JAGODY. Nom polonais du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

POZZUOLI (Eaux min. de). Voy. *Pouzzoles*.

PR. Ces deux lettres en tête d'une formule signifient *prenez* (*recipe*).

PRADELLI. Un des noms italiens de l'*Agaricus edulis*, Bull.

PRADES. Bourg de la Basse-Auvergne à 3 lieues O. du Puy où Carrère (*Cat.*, 473) indique une source minérale froide.

PRÆCIPITATUM, s. PRÆCIPITATUS. Voy. *Précipité*.

— ALBUM. Voy. *Précipité blanc*.

— COMMUNE. Un des noms du *Proto-Chlorure de Mercure* obtenu par précipitation.

— CORRECTUM. *Proto-Chlorure de Mercure* obtenu par précipitation, dissous dans le vinaigre et précipité de nouveau par l'huile de tartre (Schrœder).

— DIAPHORETICUM EXCELLENS. C'est le *Précipité rouge*, adouci, selon J. Hartmann, en faisant brûler dessus de l'alcool.

— DULCE. Schrœder nommait ainsi le produit de la calcination du mercure avec le précipité rouge, sur lequel on a brûlé de l'alcool.

— FUSCUM. C'est le *Précipité de Wurtz* (voy. ce mot).

— LUTEUM, PRÆCIPITATUM LUTEUM DIAPHORETICUM. Préparations mercurielles décrites dans Crollius (J.-F. Gmelin, II, 172).

— NOBILE. Produit de la calcination d'une dissolution de mercure dans l'eau régale (*Angelus Sala*).

— RUBRUM. C'est le *Précipité rouge*. Voy. ce mot.

— SATURNI. *Sous-Acétate de Plomb liquide* précipité par de l'eau de fontaine (Janin).

— SOLARIS. Poudre rougeâtre produite par la calcination prolongée des oxydes d'or et de mercure (J.-F. Gmelin, *Appar. méd.*, II, 143).

— SOLUBILE NIGRUM. C'est le *Précipité noir mercuriel d'Hahnemann*.

— SULPHURIS. *Soufre* précipité par un acide de la dissolution du sulfure de potasse.

PRÆCOCIA. Ancien nom latin de l'abricotier, *Armeniaca vulgaris*, Lam.

PRÆSCRIPTIO. Ordonnance ou formule. Voy. *Formule*.

PRÆSEPIUM. Nom du *Centaurea benedicta*, L. chez les Romains.

PRÆSURA. Nom d'un chardon de Toscane dont les fleurs faisaient cailler le lait. On croit que c'est un *Onopordum* (voy. *Présure*).

PRANNIUM. Synonyme de *Murion* dans Lémery. Voy. ce mot.

PRAOTODO. Synonyme de *Paradeto*.

PRASE, *Prasius*. Pierre d'un vert de poireau, employée jadis, à l'intérieur, comme absorbant contre la diarrhée; les hémorrhagies, à la dose de 12 à 48 grains, à l'extérieur, pour déterger et dessécher les plaies, et enfin comme cordial et alexitère.

PRASION. On croit qu'Hippocrate désignait sous ce nom la marjolaine, *Origanum Majorana*, L. D'autres ont appelé ainsi le marrube. Linné l'a donné à un genre de la famille des Labiées à laquelle appartiennent aussi ces plantes.

PRASINUS. Synonyme de *Smaragdus*, émeraude, dans Lémery.

PRASIUS. Voy. *Prase*.

Digitized by Google

PRASNOCZA KREW. Un des noms polonais du *Sang-dragon*.

PRASO. Nom indien du *Butea frondosa*, Roxb.

PRASON. Un des noms grecs du poireau, *Allium Porrum*, L.

PRATA. Nom portugais de l'*Argent*.

PRATAIAOLO. Nom italien de l'agaric comestible, sauvage, d'où on l'a appelé en français *Pratelle*.

PRATELLES, *Pratella*. On désigne sous ce nom une section du genre *Agaricus*, à chapeau charnu, dont les feuillets noircissent en se desséchant, sans se fondre en une eau noire, comme les coprins; on ne cite parmi les espèces qu'il renferme et dont l'*Agaricus edulis*, Bull., fait partie, aucune qui soit vénéneuse, parmi celles dont le pédicule est muni d'un anneau complet ou incomplet (sans volva), dont les feuillets d'abord roses passent successivement au rouge, au brun et au noir. Les pratelles varient quant à la taille, à la couleur, qui est blanche, fauve ou jaunâtre; elles sont si reconnaissables qu'on les mange dans toute l'Europe. Il y a des auteurs qui veulent, avec Linné et Bulliard, qu'il n'y ait qu'une seule espèce de pratelle à collier dans l'*A. edulis;* Persoon en admet deux, parce qu'il distingue celui des champs, plus particulièrement appelé *pratelle;* Paulet cinq, Micheli dix, etc. (De Candolle, *Essai*, etc., 335).

PRÉSSOUSSET. Nom provençal du fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

PRÉCHAC. Village de France à 3 lieues de Dax, dans une situation peu commode et peu salubre, à 1/2 lieue duquel est un établissement thermal où les bains sont pris en commun. Les eaux, qui sont à 43° R. (Massie les avait trouvées à 46°), et d'une odeur sulfureuse, contiennent, d'après les expériences de MM. Thore et Meyrac, pour 40 livres: muriate de magnésie, 44 grains; m. de soude, 126; sulfate de soude, 120; carbonate de chaux, 4; sulfate de chaux, 110; terre silicense, 6 grains. Dufau les recommandait contre les rhumatismes, les tremblements des membres, l'œdème, les convulsions, et regardait les boues comme propres à compléter le bien commencé par les eaux. Suivant M. Thore elles jouissent des mêmes vertus que celles de Dax.

Dufau. Abrégé des propriétés des eaux min. de Préchac, 1761. — Thore (J.) et Meyrac (P.). Mém. sur les eaux et boues thermales de Dax, Préchac, Saubuse, etc. 1809, in-8, et *Journ. des mines*, déc. 1808.

PRÉCIPITÉ, *præcipitatum* s. *præcipitatus*. Dépôt formé dans une solution, soit par l'intermède de quelque réactif, soit par simple évaporation, ou même par reposition : le *précipité* par excellence était le deutoxyde de mercure ou *mercure précipité perse*.

PRÉCIPITÉ BLANC. Ancien nom du *Proto-Chlorure de Mercure* obtenu par précipitation et de l'*Oxy-chlorure ammoniacal de Mercure*.

— DE CASSIUS. C'est le *Précipité pourpre de Cassius*.

— JAUNE. C'est le *Turbith minéral*, ou *Sous-Deuto-Sulfate de Mercure*.

— NOIR.

— — MERCURIEL D'HAHNEMANN. *Sous-Proto-Nitrate ammoniaco-mercuriel*.

— PERSE. Un des *Oxydes rouges de Mercure*.

PRÉCIPITÉ POURPRE DE CASSIUS.

— ROSE, ou ROSE MINÉRAL. Voy. à l'art. *Mercure*.

— ROUGE. *Oxyde rouge de Mercure* provenant de la calcination du nitrate.

— VIOLET. Le même que le *Précipité noir*.

— DE WURTZ. Voy. à l'art. *Carbonate de Mercure*.

PRÉJOUS-DIEU. Nom de la grande [illegible], ou Menthe, en Provence.

PRÊLE, PRESLE. Noms français du genre *Equisetum*.

PRÊLE ou PRESLE. Bourg à 1 lieue de Vire, en Normandie, où Carrère (*Cat.*, etc., 503) signale des eaux minérales froides qu'on croit, dit-il, ferrugineuses.

PRÉMEAU. Village de France à 5 lieues de Dijon, près duquel est une source limpide, presque tiède (16° R.), contenant d'après Maret, qui recommande l'eau de cette source à la dose de 1 à 2 pintes par jour pour remédier aux troubles de la digestion et aux engorgements des viscères abdominaux, une assez grande quantité d'acide carbonique et de muriates de chaux, de magnésie et de soude.

Jalbin (G.). Rapport fidèle des vertus merveilleuses inhérentes aux eaux min. de Priscey et de Prémeau. Dijon, 1661, in-12. — Ange de Saulieu. Hydrologie, ou Traité des eaux minér. trouvées auprès de la ville de Nuys, entre Priscey et Prémeau. Dijon, 1661, in-12. — Pitois (C.). Réponse sur l'abus qui se commet par l'usage pernicieux des eaux de Prémeau et de Priscey, faussement appelées minérales, etc. Paris, in-12. — Maret. Analyse des eaux de Prémeau (*Nouv. mém. de l'acad. de Dijon*, 1782, deuxième sem., p. 98).

PREMNA INTEGRIFOLIA, L., Andarèse. Ce végétal de l'Inde, dont le genre appartient aux Verbénacées, a ses racines d'un goût brûlant; ses feuilles ont une odeur forte, surtout étant sèches, assez analogue à celle de la vulvaire; appliquées sur la tête, elles guérissent la migraine d'après Commerson, ce qui a fait appeler la plante *arbre à la migraine*. La décoction de la racine est usitée dans l'Inde comme cordiale et stomachique contre les fièvres, les vents, etc., à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. Ind.*, II, 210); celle des feuilles s'y prescrit contre les douleurs d'estomac. C'est le *Gumira litorea* de Rumphius (*Hort. Amb.*, III, t. 134): voyez aussi l'*Hortus malabaricus* (I, 99, t. 53). Le *P. quadrifolia*, Sch., est fort employé en médecine par les nègres de la Sénégambie d'après Schumacher (*Mém. de l'Acad. de Copenhague*, tom. 4).

PRENANTHES SERPENTARIA, Pursh. Cette plante de l'Amérique septentrionale, de la famille des Chicoracées, y est regardée comme un remède assuré contre la morsure des serpents à sonnettes, *Crotalus horridus*, L.: aussi l'appelle-t-on dans ce pays *snake-weed*, herbe à serpents; on l'applique de suite pilée, sur la plaie faite par cet animal; s'il survient des symptômes généraux, on en donne à l'intérieur en infusion, et on la réitère autant qu'il est nécessaire. Le *P. altissima*, L., jouit des mêmes propriétés, d'après J. Hubble (*New-York Med. Journ.*, 1826).

PRENEUR D'HUÎTRES. Nom vulgaire de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

PRESBOURG. Près de cette ville, dans la vallée de Waidritz, est une source minérale contenant des

Digitized by Google

carbonates de chaux, de fer, de soude, du muriate de soude et de l'acide carbonique en excès (*Ann. des sc. d'observ.*, I, 132).

Prescriptions médicales. Synonyme de *Formules*.

PRÉSERVATIFS. Médicaments, soins, précautions, etc., dont on use pour se préserver des maladies. Leur connaissance est le but essentiel et principal de l'*hygiène*.

Presses, Pressets. Noms d'une variété de *Pêche* à chair ferme, et tenant au noyau.

Pression atmosphérique. Voy. *Ventouses*.

Pressis. Nom inusité, mais reçu, et qu'il serait bon d'adopter, du produit liquide que fournit le pressurage ou action de pressurer.

PRESTE (la). Village de France (Pyrénées-Orientales) à 2 lieues de Ponts-de-Mollo et 5 lieues d'Arles, près duquel se trouvent des eaux thermales très-fréquentées par les Français et par les Espagnols de juin à septembre. Il y a 5 sources qui déposent des flocons gélatineux. Les 2 premières, qui ont 38 et 36° R., sont très-sulfureuses; la 3e, jadis employée contre la lèpre, ne l'est que fort peu, et n'a que 25° R. Bonafos et Carrère y ont signalé essentiellement la présence de l'hydrogène sulfuré. Elles sont employées à l'intérieur dans les cas de catarrhes chroniques invétérés, d'asthme, d'hémoptysie, de phthisie commençante même, dans les engorgements viscéraux, les affections calculeuses, etc.; et sous forme de bains, contre les rhumatismes anciens, la goutte, les tumeurs articulaires, la paralysie et surtout les éruptions cutanées, les ulcères, etc. Le transport les altère. Masvesi, Carrère (*Traité des eaux min. du Roussillon*), Marcé, Bonafos, rapportent beaucoup d'observations en leur faveur.

Masvesi (S.). *An vera phthisi pulmonari ultimum gradum nondùm assecutæ aquæ Prestenses, vulgò* de la Preste? Præs. Carrère. Perpiniani, 1748, in-4 — Marcé. Réponse à une lettre. Perpignan, 1748, in-8. — Bonafos. Mém. sur les eaux de la Preste, en Roussillon (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, I, 387).

PRÉSURE, *coagulum*. Lait caillé contenu dans la caillette ou 4e estomac des jeunes animaux ruminant encore à la mamelle, et presque exclusivement réduit au caséum (voyez ce mot). La présure du veau est la plus usitée. Récente, elle est en grumeaux blanchâtres; elle devient grisâtre en vieillissant. Lavée, salée et séchée à l'air, elle offre une consistance et un aspect onguentacés. Elle est aigre au goût et à l'odorat, ce qu'elle doit aux acides que sécrètent les parois de l'estomac où elle se forme. On la tire de Suisse et on l'emploie par très-petites quantités pour faire cailler le lait, et surtout pour la préparation en grand des fromages. Son action est lente: aussi pour faire le petit-lait les pharmaciens lui préfèrent-ils des acides. Elle peut servir aussi à déterminer la fermentation de certains liquides. Dans la Haute-Saône, d'après M. Wislin, on fait une *eau de présure* (voy.-en la formule *Journ. de chim. méd.*, VIII, 112) qui se conserve bien, et dont une cuillerée à café suffit pour faire cailler un litre de lait. La présure du chevreau est regardée par les Indous comme désobstruante et atténuante; celle de la brebis passe chez les Arabes pour céphalique; celle du chameau est dite aphrodisiaque par les Persans (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 335); enfin celle du jeune faon (*Cervus Elaphus*, L.) était usitée jadis, prise dans du vinaigre, comme alexitère. M. E. Bourdette, chirurgien à Péguilhan (*Nouv. ann. clin. de Montp.*, I, 367) dit que la présure du veau durcie à la fumée dans la caillette même, lui a servi, donnée avant le repas par 12 ou 18 grains, pour remédier à la difficulté des digestions, suite des longues maladies, qu'il attribue au défaut de sécrétion du suc gastrique.

Pretonou. Un des noms brames du *Cratæva religiosa*, Vahl. (V. ce mot).

Pretras, Prêtres. Noms vulgaires de l'*Éperlan* de mauvaise qualité.

Pretu-moruneu. Nom du *Moringa aptera*, Gaertn., dans l'île de Ceylan.

Prévats. Nom, dans plusieurs localités, des *Champignons* de saveur poivrée.

PREVENQUIÈRES, Village de France à 5 lieues N.-O. de Milhaud, près duquel, dans un pré, est une source minérale froide, dite de *Bourrival* (Carrère, *Cat.*, etc., 515).

Preventa cavallo. Nom du *Lobelia longiflora*, L. à Cuba (V. ce mot).

Prezzemolo. Nom italien du persil, *Apium Petroselinum*, L.

Priadela. Nom de la bryone, *Brionia alba*, L. chez les Daces.

Priape, *Priapus*. Nom du *Phallus impudicus*, L. (V. ce mot).

Priapus cervi, citi, tauri. Voy. *Penis*.

Priapée, Priapeia. Noms du *Nicotiana rustica*, L. (V. ce mot).

Prickly ash. Un des noms anglais de l'*Ara spinosa*, L., et du *Zanthoxylum clavatum*, selon Jourdan (*Pharm. univ.*).

Primavera. Nom italien du *Primula veris*, L.

Prime d'améthyste, Prime d'émeraude, etc. Anciens noms du *fluate de chaux coloré*, suivant la nuance qu'il affecte.

Primerole, Primerolle. Nom de la primevère, *Primula veris*, L.

Primevera. Nom portugais du *Primula veris*, L.

Primevère. C'est, en français, le nom du *Primula veris*, L.

PRIMULA. Genre de plante qui donne son nom à une famille naturelle, de la Pentandrie Monogynie: le sien vient de la floraison précoce des fleurs des espèces qu'il renferme et qui s'épanouissent toutes au premier printemps. Ce sont des plantes herbacées, acaules, presque toutes européennes, croissant dans les prairies ou les hautes montagnes, ayant des fleurs en ombelle simple, etc.

P. veris, L., Primevère (*Flore médicale*, V, f. 284). Plante sans tige à feuilles étalées en rosette, ondulées, dentées, ovales-oblongues, rétrécies en pétiole; à hampe multiflore, avec une collerette de bractées linéaires à la base de fleurs qui sont en ombelle simple, penchées; leur calice est à 5-10 dents, la corrolle tuberculeuse à 5 lobes, à orifice libre, renfermant cinq étamines sans filet et un style à stigmate globuleux; le fruit est une capsule uniloculaire,

Digitized by Google

polysperme, s'ouvrant en dix dents au sommet. La primevère croît partout dans les prairies, les bois, etc., où elle fleurit en avril et mai (la variété appelée *officinalis* par Linné n'est guère distincte que par les lobes concaves de sa corolle). Ses racines qui sont blanches, rameuses, sentent l'anis; on les dit sternutatoires, séchées et réduites en poudre; elles contiennent, d'après l'analyse de M. Saladin, un peu d'*Arthanitine*, une huile essentielle jaunâtre demi-concrète, d'une odeur de fenouil, du malate et du phosphate de chaux, de l'acide pectique et une matière soluble dans l'alcool (*Journ. de chimie méd.*, VI, 422). On mange dans quelques pays les feuilles de cette plante, en salade ou cuites; en Suède on prépare avec les fleurs et le miel une boisson qu'on dit agréable. On les sèche en botte au printemps, pour l'usage, car ce sont surtout elles qu'on emploie. A Samara les jeunes hampes se mangent comme anti-scorbutique (*Découvertes des Russes*, I, 457). On dit les fleurs utiles contre la goutte, la paralysie, ce qui a fait appeler cette plante *herba paralysis*, et *herba arthritica* parce qu'on les appliquait sur les tumeurs goutteuses; on les croit aussi, avec plus de raison, pectorales, adoucissantes, et on en fait usage en infusion dans le rhume, le catarrhe; Chomel les dit propres à dissiper les vertiges, l'hémicrânie et autres affections nerveuses; Boerhaave et Linné assurent qu'elles calment les douleurs et provoquent le sommeil. La présence d'une petite quantité d'arthanitine dans la racine de primevère, substance âcre et active, ne paraît pas y être assez abondante pour lui donner une action semblable. Cette plante est entièrement inerte suivant l'opinion de Cullen et Peyrilhe, aussi est-elle peu ou point employée. La dose des fleurs est d'une poignée pour une pinte de liquide, qu'elles colorent en jaune; leur eau distillée se donne encore quelquefois dans les juleps calmants. Le suc a été employé comme cosmétique.

Plusieurs autres espèces du genre *Primula* sont cultivées pour l'ornement des jardins, telles que le *Primula acaulis*, All.; l'oreille d'ours, *P. Auricula*, L.; la primevère à feuilles entières, *P. integrifolia*, L., etc. Leurs fleurs se nuancent de mille couleurs, doublent, etc.

Lehmann (J.-G.-C.). *Monographia generis primularum*. Lipsiæ, 1817, in-4. fig.

PRIMULACÉES. Famille naturelle, appelée aussi *Lysimachiées*, de la série des Dicotylédones dipérianthées monopétales, à ovaire supère, hypogynes; elle renferme des plantes herbacées, souvent à feuilles simples, presque toujours entières, à fleurs axillaires ou en ombelle simple. La plante la plus active qu'elle renferme est le *Cyclamen*, qui a un port tout particulier, et dans la racine duquel on a découvert un principe âcre particulier appellé *arthanitine*. Le mouron, le *Coris*, *Trientalis*, la lysimachie, la primevère qui lui donne son nom, etc., ont encore reçu quelques emplois en médecine; mais aucun d'eux n'offrent une analogie marquée dans les propriétés qui leur appartiennent. Voyez ces différents mots.

PRIMUS METALLUS. C'est l'*Alcahest* de Vanhelmont. Voy. ce mot.

PRINCARD. Un des noms vulgaires du pinçon, *Fringilla Cœlebs*, L.

PRINCIPE, *Principium*. Synonyme d'élément. Voy. *Principes*.

PRINCIPE ACIDIFIANT. Ancien synonyme d'*Oxygène*, corps regardé alors comme seule base des acides.

PRINCIPE ACTIF. En thérapeutique on nomme ainsi celui des *principes immédiats* (voy. ce mot) auquel un corps organisé doit principalement son action médicinale ou même toxique : certains végétaux en contiennent plusieurs; d'autres semblent devoir leurs vertus à l'ensemble de leurs composants plus qu'à tel ou tel principe en particulier, etc.

PRINCIPE AMBRÉ. Nom donné par Bucholz à l'*Ambréine*.

PRINCIPE AMER. M. Bonastre donne ce nom au principe actif des végétaux d'où dépendent, dit-il, leurs propriétés salutaires ou nuisibles; principe incristallisable plus simple que les alcalis organiques, mais qui, fixé sur une sous-résine quelconque, cristallisable, constitue ces mêmes alcalis, regardés à tort, selon lui, comme simples, etc. (*Journ. de pharm.*, X, 1).

PRINCIPE ASTRINGENT. On nommait ainsi jadis le *Tannin*. Voy. ce mot.

— DE LA CHALEUR. C'est le *Calorique*. Voy. ce mot et surtout *Chaleur*.

— COLORANT DU SANG. Voy. *Hématosine*.

— DE DEROSNE. Synonyme, d'ailleurs inexact, de *Narcotine*.

— DOUX DES HUILES. Nom que Schèele avait donné à la *Glycérine*.

— IMMÉDIAT des végétaux et des animaux. Voyez *Principe actif*.

— ODORANT. Nous en avons parlé à l'article *Arome*.

PRINCIPE SACCHARIN. Ancien synonyme de *sucre*, employé par Prout pour désigner collectivement, outre les sucres proprement dits les *gommes* les *fécules* et le *ligneux*, qui peuvent tous êtres convertis en sucre par l'action prolongée de l'acide sulfurique affaibli, aidé de la chaleur.

PRINCIPE SAVONNEUX. Les aciens chimistes nommaient ainsi un soi-disant principe immédiat des végétaux, regardé par Schrader comme identique avec l'extractif, qui lui-même paraît n'être qu'un composé de divers autres principes immédiats.

PRINCIPES ET PRODUITS DES VÉGÉTAUX ET DES ANIMAUX. Sous ce titre nous avons présenté, il y a 13 ans, dans le *Dict. des sc. méd.* (XLV, 136 à 200), le vaste tableau, la classification méthodique de tous les *êtres distincts*, simples ou composés, organiques ou inorganiques, médiats ou immédiats, naturels ou artificiels, que l'observation et l'analyse si compliquée des matières animales et végétales a fait connaître jusqu'ici, et dont l'étude intéresse plus ou moins directement le médecin. Les bornes et le but plus spécial du présent ouvrage ne nous permettent pas de le reproduire, même en abrégé; nous renvoyons donc le lecteur aux articles particuliers consacrés à chacun de ces corps dans

Digitized by Google

notre Dictionnaire, mais en rappelant ici quelques termes et quelques définitions propres à en faciliter la lecture. Nous dirons donc que nous avons nommé :

1° *Corps organisés*, des êtres naturels dont le mode de structure est le résultat immédiat de la vie : ce sont les *végétaux* et les *animaux* (voy. ces mots).

2° *Parties organisées*, celles dont l'assemblage constitue immédiatement les corps organisés : tels sont les *tissus*, les *organes*, les *appareils*, etc.

3° *Substances organiques*, des composés dont la nature chimique est, immédiatement au moins, le résultat de la vie, et qui sont ou les *principes*, ou les *produits* des *corps organisés* et des *parties organisées*. On peut les distinguer en :

Produits immédiats ou *naturels :* substances organiques, plus ou moins compliquées, immédiatement fournies par les corps organisés vivants ; tels sont la *sève*, les *sucs propres* des végétaux (*baumes*, *térébenthines*, *gommes-résines*, etc.), et diverses *sécrétions* ou *excrétions* mêmes morbides, des animaux (*musc*, *castoréum*, *ambre gris*, *civette*, *urine*, *bile*, etc.) ;

Principes immédiats ou *éléments organiques :* composés particuliers dont l'association constitue les *produits immédiats* ou *naturels*, et qui, pourvus de propriétés spéciales et constantes, sont primitivement formés par l'union ternaire ou quaternaire des *éléments* proprement dits : tels sont un grand nombre d'*acides organiques* (*acides acétique*, *citrique*, *oxalique*, *tartrique*, *urique*, etc.) ; les *alcalis* ou *alcaloïdes* de même nature (*quinine*, *cinchonine*, *morphine*, *strychnine*, *brucine*, etc.) ; enfin, une multitude de *substances organiques neutres*, telles que les *sucres* ou *saccharinites*, les *saccharoïtes* (*mannite*, *sucre de lait*, *olivine*, etc.) ; les *gommes* ou *gommites ;* les *fécules* ou *féculites ;* les *lignites ;* divers *principes amers* (*amarinites*) ou *colorants* (*chromites*) ; les *résines pures* ou *résinites ; huiles volatiles* et le *camphre* (*aromites*) ; les *cérites ;* enfin la *narcotine*, l'*asparagine*, l'*urée*, la *cantharidine*, le *gluten*, la *fibrine*, la *gélatine*, le *caséum*, l'*osmazôme*, etc., etc. ;

Produits médiats ou *artificiels :* composés tout-à-fait analogues ou même semblables aux précédents, mais qui n'existent pas tout formés dans les corps organisés, et qui résultent de l'action de divers agents sur ces corps ou sur leurs produits et principes immédiats ; tels sont plusieurs autres *acides organiques* (*acides camphorique*, *mucique*, *pyro-urique*, *sébacique*, *hydro-cyanique ?* etc.), l'*alcool*, les *éthers*, etc. Quelques chimistes pensent que beaucoup de prétendus *principes immédiats* ne sont en réalité que des *produits artificiels ;*

Sels organiques : combinaisons binaires des principes immédiats ou des produits médiats, acides et alcalins, soit entr'eux, soit avec les acides ou les bases inorganiques ; tels sont, d'une part, les *sels dont l'acide et la base sont organiques*, comme l'*acétate* et le *méconate* de *morphine*, les *kinates de quinine et de cinchonine*, le *gallate de brucine*, le *strichnate acide de strychnine*, le *malate de delphine*, etc. ; de l'autre les *sels mixtes*, c'est-à-dire *dont la base ou l'acide sont de nature inorganique :* il en existe un grand nombre dans les êtres organisés, les *acétates de chaux et de potasse*, les *tartrate et oxalate acide de potasse*, le *kinate de chaux*, le *benzoate de soude*, l'*urate d'ammoniaque*, etc. L'art peut en outre les multiplier à son gré, en combinant des acides organiques avec des bases inorganiques, et *vice versa*, comme on le voit pour le *tartrate de potasse* et *de soude*, les *sulfates de morphine* et *de quinine*, etc., dont on fait usage en médecine, mais qui n'existent point dans la nature.

4° Enfin, *Corps inorganisés*, par opposition à *Corps organisés*, ceux dont la structure et la composition sont indépendantes de l'influence de la vie. Ils sont *simples* ou *composés :* ceux-ci sont les *composés inorganiques* (toujours formés de deux ou d'un plus grand nombre d'éléments), propres tout à la fois aux corps inorganisés et organisés, mais qui, la plupart, semblent n'avoir dans ceux-ci qu'une existence transitoire (*eau*, *oxydes de fer et de manganèse*, *alcalis* et *terre*, *acides sulfurique*, *nitrique*, *hydrochloriques*, *phosphoriques*, etc. ; *phosphates*, *fluates*, *nitrates*, *carbonates de chaux*, *de magnésie*, etc. ; *muriates de soude* et *d'ammoniaque*, *hydriodate de potasse*, etc.) ; ceux-là sont les *éléments* proprement dits (*principes élémentaires*, *constants*, *médiats ; parties primitives*), en lesquels se réduisent, en dernière analyse, tous les corps organisés et les composés inorganiques eux-mêmes, savoir : l'*hydrogène*, l'*oxygène*, le *carbone*, l'*azote*, le *phosphore*, le *soufre*, l'*iode*, le *chlore*, le *brôme*, le *calcium*, le *potassium*, le *sodium*, l'*aluminium*, le *magnesium*, le *silicium*, le *fer*, et général tous les *corps simples*, métalliques ou non.

Wahlenberg (C.). *De sedibus materiarum immediatarum in plantis tractatio in IV sectiones divisa.* Upsal., in-4 (*Journ. gén. de la littér. étrang.*, VIII, 195).

Prinos verticillata, L. Arbre commun dans plusieurs parties des États-Unis, dans les lieux marécageux. Son écorce astringente et amère a été employée, dans ce pays, comme substitut du quinquina, dans les fièvres intermittentes et dans quelques maladies de la peau, d'après Bigelow, en substance ou en décoction ; elle est principalement utile dans les cas de faiblesse sans fièvre, à titre de fortifiant, dans l'hydropisie et comme tonique contre le sphacèle, la gangrène commençante, suivant le docteur Meare (*Philadelph. medical Museum*, t. 2) qui y joint la racine de sassafras. On l'emploie à l'extérieur en lotions. Les baies de cet arbre, de la famille des Rhamnées ou Célastrinées, sont amères et peuvent servir à la teinture. (Coxe, *Amer. disp.*, p. 500). Le genre *Prinos* est extrêmement voisin du genre *Ilex ;* ce nom chez les anciens indiquait l'yeuse, *Quercus Ilex*, L. Quelques personnes ont pensé que l'*Apalachine* provenait d'un *Prinos*. Voyez *Ilex vomitoria*, Aiton.

PRINZHOFEN près Straubing. Le docteur Pettenkofer de Munich, dans une notice sur cette source minérale (voy. *Bull. des sc. méd.*, de Férus-

Digitized by Google

suc, XII, 86) assure n'avoir pas rencontré dans cette eau le nitrate de magnésie indiqué par d'autres, mais y avoir trouvé, *en masse crystalline*, une substance toute nouvelle pour les eaux minérales, savoir : l'*acide formique !* (L'examen, du reste, n'a pas été fait à la source).

Prionus cervicornis, Geoffroy. Insecte coléoptère du genre *Cerambyx* de Linné, dont la larve, qui en Amérique vit dans le bois du fromager, y est usitée comme aliment Voy. *Cossus*, *Curculio*, etc.

Prissy (Eaux min. de). Les mêmes que celles de *Premeau*. Voy ce mot.

Prisco. Nom espagnol du pêcher, *Persica vulgaris*, DC.

Preisselbeere. Un des noms allemands du raisin d'ours, *Vaccinium Vitis Idæa*, L.

Prinsch. Nom arménien du riz, *Oryza sativa*, L.

PRIVAS. Petite ville de France à 6 lieues de Vals, près de laquelle sont des sources froides, nommées dans le pays eaux de *Praules* ou de *Cresseilles*, que Destret, qui les disait vitrioliques, ferrugineuses, et proposait de les substituer à celles de la *Marquise* de Vals, regardait comme rafraîchissantes, délayantes, purgatives, et toutefois toniques, apéritives, absorbantes, etc. (Carrère, *Cat.*, etc., 458).

Probatios. Un des noms anciens du plantain, *Plantago major*, L.

Probation. Un des noms du *Bélier* selon Aristote.

Procampylos. Un des noms grecs de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

Procheiton, Proscheton. Noms du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Procotyla. Nom grec du *Moût de Raisin*.

Procosia alphita. Nom grec de la *Farine d'Orge* récente.

Prodiorna. Un des noms de l'*Helleborus niger*, L. chez les Daces.

Produits des végétaux et des animaux. Voy. *Principes et Produits des végétaux et des animaux*.

Prodzieak. Nom polonais, du poireau, *Allium Porrum*, L.

Procné. Nom appliqué à l'*Hirondelle* chez les Grecs.

Prolifiques. Synonyme d'*Aphrodisiaques* (V. ce mot).

PROMONTORIUM, en Hongrie, comitat de Pest. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest; 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source acidule, qui contient des carbonates de chaux et de magnésie, etc.

Prony. Nom anglais de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L.

Propedula. Un des noms de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L., chez les Daces.

Prophylactiques. Synonyme de *Préservatifs*.

Prorios. Un des noms de la bardane, *Arctium Lappa*, L. (V. ce mot).

PROPOLIS (πρo, en avant, πολις, cité). Matière résinoïde, insipide, balsamique, d'un jaune verdâtre quand elle est pure, d'un rouge plus ou moins brunâtre dans le cas contraire, d'abord ductile et tenace, plus ou moins sèche et granulée ensuite, mais facile à ramollir entre les doigts, dont les abeilles tapissent leurs ruches avant d'en construire les rayons, et qui leur sert à en boucher exactement les ouvertures (d'où l'étymologie de son nom), et à revêtir les corps étrangers qui s'y introduisent. Elle semble n'être que le suc visqueux dont sont enduits la plupart des bourgeons des arbres et arbrisseaux, notamment ceux des peupliers, des bouleaux et des saules, peut être modifié pourtant, suivant M. F.-A. Pellerin (*Journ. de pharm.*, VIII, 425) par les abeilles, ou associé à diverses matières recueillies sur d'autres végétaux ; origine douteuse au reste d'après M. Lombard, la saison des essaims étant celle où les arbres sont dépourvus de bourgeons, etc. Vauquelin (*Ann. de chim.*, XLII, 205) qui paraît avoir analysé une propolis fort impure, y a trouvé, outre une résine particulière et de la cire, des débris de végétaux, des mouches à miel, et de plus un acide que Thomson croit être l'acide benzoïque, constaté en effet par C.-L. Cadet (*Bull. de pharm.*, I, 72), mais associé à de l'acide gallique qui surtout prédomine. La propolis existe en proportion variable dans la cire jaune, qui lui doit quelques-unes de ses propriétés. On la purifie en la faisant fondre dans le double de son poids d'eau chaude et la faisant passer à travers un linge, ce qui ne la dépouille point de la cire, mais lui enlève les autres corps hétérogènes qui en forment les 4/8 environ. Suivant Pline (*lib.* XXII, c. 50), cette substance jouit de la propriété de faire sortir des plaies les corps étrangers, de résoudre les tumeurs, d'amollir les duretés, de calmer les maux de nerfs et de guérir les ulcères les plus rebelles. Les anciens auteurs de matière médicale la citent comme digestive, atténuante, résolutive, vulnéraire, et même comme anti-spasmodique, utile en fumigation contre la toux nerveuse. Associée au double de son poids d'huile d'olive, elle forme un onguent recommandé contre les vieux ulcères et les hémorrhoïdes, mais aujourd'hui inusité, comme la propolis elle-même, substance d'ailleurs assez rare.

PROPRIÉTÉS DES MÉDICAMENTS. On donne ce nom aux qualités propres à chaque substance médicamenteuse : on les nomme par fois vertus, *vires*. Ces propriétés résident souvent dans toutes les parties d'un médicament, souvent aussi dans quelques-unes ou une seule; ainsi dans les plantes c'est tantôt dans la fleur, tantôt dans la racine, etc., que gît la force médicinale.

Les corps employés en médecine ont chacun des propriétés diverses; les uns les ont peu marquées, obscures, presque nulles; d'autres les ont fort actives, énergiques, quelques-uns sont même vénéneux et destructifs. Quelquefois ces corps n'ont qu'une seule propriété; d'autres fois elles paraissent multiples, du moins si nous en jugeons par leur action sur l'économie, seule manière que nous ayons en définitive de les apprécier.

Nous préjugeons les propriétés des corps par leur composition physique et chimique; nous employons à leur investigation, la vue, le goût et l'odorat. Les corps sapides, odorants, colorés sont présumés être doués de plus de qualités propres que ceux qui sont dans les conditions contraires; ceux qui croissent dans des lieux élevés, à des températures plus chaudes, sont également soupçonnés posséder plus de force que ceux qui habitent les plaines, des lieux bas ou aquatiques; cependant quelques-uns de ceux qu'on observe dans ces dernières régions sont par-

fois vénéneux, bien qu'ils ne l'eussent pas été dans des localités différentes; exemple les Ombellifères, les Renonculacées, etc. Mais ce sont surtout les éléments composants les corps médicamenteux, que nous indique l'analyse chimique, qui met à même d'estimer leurs propriétés. Cette science, par ses progrès, ayant laissé peu d'entre eux sans les soumettre à ses recherches, a jeté un grand jour sur les vertus qu'ils recèlent. Ainsi, ceux où on trouve des *alcaloïdes*, ont tous des propriétés très-marquées, tandis que ceux où on ne rencontre que de la gomme, de l'huile, de la fécule, du sucre, etc., sont réputés peu médicamenteux. Il faut avouer qu'il y a quelques médicaments qui semblent n'être dans aucune des conditions d'activité indiquées, et qui n'en ont pas moins une action très-marquée; telles sont certaines substances vireuses, soporifères, etc. Mais généralement les propriétés médicales dérivent des propriétés physiques et chimiques des corps.

L'analogie nous permet aussi d'estimer les propriétés des corps; ainsi l'affinité des formes indique le plus souvent celle des propriétés; la botanique médicale a fait les plus heureuses applications de ce principe depuis quelques années, soit pour reconnaître les qualités des végétaux lointains par celles des nôtres qui ont avec eux des rapports d'organisation, soit au contraire pour chercher dans les nôtres celles qui sont attribuées à leur analogues exotiques.

Mais ce n'est réellement par que la voie expérimentale qu'on peut apprécier d'une matière positive, certaine, exacte, les propriétés des substances médicinales. Nous ne sommes plus au temps où on croyait à l'influence des astres sur les végétaux et les animaux pour leur imposer telle ou telle vertu; nous ne croyons pas plus que leur forme, leur texture, etc., contribuent à leur donner telle ou telle propriété, d'après une sorte de signature; nous ne nous en rapportons qu'à l'observation et même à l'expérience sur l'homme, ou préalablement à celle sur les animaux, lorsque nous avons lieu de croire à la nature très-active des médicaments essayés. Depuis 30 ou 40 ans la médecine expérimentale a fait de grands progrès. La plupart des agents médicinaux ont été soumis à des expériences directes, multipliées, répétées, en notant tous les phénomènes qui ont lieu pendant l'action des substances employées. Aussi la pratique est-elle aujourd'hui infiniment plus certaine qu'elle ne l'était jadis, parce qu'on s'est livré à une suite de recherches plus éclairées, plus convenables sur l'action des propriétés des médicaments. La dose de ceux-ci, leur bonne préparation, leur fraîcheur, etc., sont encore des éléments de leurs propriétés. Si on a réuni toutes les conditions nécessaires à leur meilleure manière d'agir, leur propriétés seront plus marquées, et *vice versâ*.

Les propriétés des médicaments sont générales, c'est-à-dire qu'ils agissent sur toute l'économie, comme le font les anti-scorbutiques, les toniques, les corroborants, les anti-spasmodiques; ou bien elles bornent leur action à une série d'organes, comme les purgatifs, les vomitifs, les diurétiques, etc.; ou même à un seul organe, et alors on les dit spéciales, ou même spécifiques si elles ne combattent qu'une sorte de maladie. En général il ne faut pas croire aux propriétés trop multipliées d'un même médicament, et mériter le reproche que faisait Galien à Dioscoride de tomber dans ce défaut. Quand ils en ont de bien réelles, elles sont en petit nombre et souvent uniques.

Les propriétés des médicaments peuvent êtres regardées comme constantes, puisque les éléments dont ils se composent sont toujours les mêmes; ils sont loin pourtant de produire toujours les mêmes effets; leur action est au contraire modifiée de mille manières par l'état des sujets auxquels on les administre, et le plus souvent il est impossible de prévoir dans quel sens se fera cette modification. C'est ici que commence le domaine de la thérapeutique, et que finit celui de la pharmacologie. Voyez *Médicaments*, *Plantes* et *Thérapeutique*.

Galenus. *De simplicium medicamentorum facultatibus* (Oper., cl. v.). — Macer (E.). *De virtutibus herbarum*. Neapoli, 1477, in-4? *Ibid.*, 1509; il y en a eu plusieurs éditions subséquentes. — Apulejus (L.). *De herbarum virtutibus* (*Impr. cum Galeno*. Parisiis, 1528); réimprimé sous des titres analogues. — Oribasius. *De herbarum et simplicium virtutibus, libri III* Argentorati, 1533, in-folio. — Matthioli (P.-A.). *De simplicium medicamentorum facultatibus, etc.* Venetiis, 1579, an-12; Lugduni, 1571, in-16. — Cirille (A.). *De plantarum et animalium proprietate*. Romæ, 1590, in-8. — Albertus (M.-G.). *De virtutibus herbarum*. In-8. — Brito Nogueira (I.). *Virtudes das ervas plantes et das suas qualidades.* — Leidelius (J.). *De causis, speciebus, differentiis, partibus et facultatibus plantarum.* Gryphiswaldiæ, 1610, in-4. — Hartung. *Diss. de simplicium medicamentorum facultatibus.* Lipsiæ, 1618, in-4. — Delabrosse (G.). De la nature, vertu et utilité des plantes. Paris, 1628, in-8. — Hoffmann (C.). *De medicamentorum facultatibus*, Parisis, 1646, in-4. — Ferneham (N.). *De viribus plantarum.* — Rivinus (A.-Q.). *An plantarum vires ex figura et colore cognosci possint.* Lipsiæ, 1670, in-4 — Wedelius (G.-W.). *De medicamentorum facultatibus cognoscendis et applicandis.* Ienæ, 1678, in-4; *ibid.*, 1685, in-8. — Boerhaave (H.). *De viribus medicamentorum.* Paris. 1712, in-12. Traduit par J. Desvaux. Paris, 1729, in-12. — Rossi (J.). *De interpretandis simplicium medicamentorum facultatibus.* Patavii, 1724, in-4. — Linné (C.). *De viribus plantarum.* Resp. F. Hasselquist. Upsaliæ, 1747, in-8. — Ridiger. *De veritate virtutis medicamentorum propriæ, etc.* Upsaliæ, 1750, in-4 (*Coll.* de Haller, VII, nº 231). — Fuerstenau (J.-H.). *Diss. de medicamentorum viribus ritè æstimandis.* Rintelii, 1751, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de viribus medicamentorum explorandis.* Halæ, 1765, in-4. — Vitmann (F.). *De medicatis herbarum facultatibus.* Faventiæ, 1770, in-8. — Elsner (C.-F.). *Diss. analecta de methodis determinandi medicamentorum virtutes.* Kœnisbergiæ, 1774, in-4. — Frank (J.-P.). *Oratio de viribus corporum medicis æquiori modo determinandis.* Ticini, 1789, in-4. — Urolik (J.-G.). *De viribus plantarum et principiis botanicis dijudicandis*, 1790. — Sprengel (C.). *De viribus medicamentorum eorumque fatis.* Halæ, 1798, in-8. — Hahnemann (S.). *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis.* Lipsiæ, 1805, in-8. — Dalla decima (A.). *De facultatibus remediorum rectè investigandis specimen.* Venetiis, 1813, in-8. — Petagna (V.). Traité sur les propriétés des plantes (en italien). Voyez la bibliographie de *Matière médicale* et celle de *Plantes*.

PROQUIR. Nom que porte, au Chili, l'*Ancistrum argenteum*, Poiret. Voy. *Ancistrum*.

PROSCARABÉE. *Proscarabæus*. C'est le *Meloe Proscarabæus*, L. (voy. ce mot).

Digitized by Google

Proserpinaca. Un des noms anciens de la renouée, *Polygonum aviculare*, L. Linné l'a appliqué à un genre différent.

Proserpinalis herba. Nom de l'*Arum Dracunculus*, L., dans quelques auteurs anciens.

Proso. Nom polonais du millet, *Panicum miliaceum*, L.

Prosopion. Un des noms de la bardane, *Arctium Lappa*, L. dans Dioscoride.

Prosopis dubia, Kunth. Le fruit de ce végétal de de la famille des Légumineuses, sert à blanchir le linge à la nouvelle-Grenade (*Nova genera et spec.*, VI, 309). C'est une espèce de savonier sous ce rapport. Voyez *Sapindus*.

Proswirnjak. Nom russe de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

Prosiank koltunowy. Nom polonais du *Lycopodium clavatum*, L.

PROTEA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, et qui tire le sien des formes variées des feuilles des arbres qui la composent. Il renferme des espèces assez nombreuses, à fleurs en tête ou épis globuleux, serrées; la plupart croissent au-cap de Bonne-Espérance. Le *P. argentea*, L., arbre d'argent, a des feuilles d'un blanc argenté, et se cultive parfois dans les serres des amateurs. Le *P. grandiflora*, Thumb., aussi du cap, y est employé contre la diarrhée, que l'on combat avec son écorce; son bois sert au chauffage. Le *P. mellifera*, Lam., distille de ses fleurs une sorte de miel ou sirop usité dans cette colonie contre la toux. L'écorce du *P. speciosa*, Thunb., est employée au tannage des cuirs (Thunberg, *Voyage*, I, 340).

PROTÉACÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones apétales, à étamines périgynes, aujourd'hui assez nombreuse, renfermant des arbres ou arbrisseaux, à feuilles diversement conformées (ce qui lui a voulu le nom qu'elle porte), à fleurs souvent réunies en tête écailleuse, qui croissent à la Nouvelle-Hollande, au Cap, au Chili, etc. Ces végétaux ont en général des formes très-agréables, mais ils n'ont que peut ou point de propriétés médicales, surtout qui leur soient communes. Voyez *Gevuina* et *Protea*. MM. Robert Brown et Salisbury ont écrit chacun sur cette famille, un mémoire intéressant.

Protée. *Protheus*. Ancien nom alchymique du *Mercure*.

Protheométrique, Protheosis. Voy. l'art. *Deutergie*.

Protion. Un des noms anciens de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

Proto. Mot grec qui, dans la nomenclature chimique, désigne un 1er degré d'oxygénation lorsqu'il s'agit de composés oxygénés, et, dans tous les autres cas, une proportion simple du corps auquel on l'applique : ainsi le *protoxyde de fer* est l'oxyde de ce métal le moins oxygéné, jadis nommé *oxydule;* le *protosulfate de potassium*, une combinaison d'acide sulfurique avec le protoxyde de potassium; et le *proto-chlorure de mercure*, un composé où le chlore est en moindre proportion que dans le deuto-chlorure du même métal, etc.

Proto-acétates de calcium, de mercure, etc. Voy. *Acétates de Chaux, de Mercure*, etc., aux articles *Calcium, Mercure*, etc.

— carbonates de potassium, de sodium, etc. Voy. *Carbonates de Potasse, de Soude*, etc., aux articles *Potassium, Sodium*, etc.

Proto chlorate de potassium. *Chlorate de potasse* (Voyez ce mot).

— chlorure de mercure (V. ce mot).

— chloruretum hydrargyri. *Proto-Chlorure de Mercure* (V. ce mot).

— citrate de calcium. *Citrate de Chaux* (V. ce mot).

— gallate de plomb (V. ce mot).

— hydriodate de potassium. *Iodure de Potassium* (V. ce mot).

— hydrochlorate de calcium, de fer, de mercure, etc. Voy. *Hydro-chlorate de Chaux, de Fer, de Mercure*, etc., aux articles *Calcium, Fer, Mercure*, etc.

— hydrocyanate de potassium. *Cyanure de Potassium*, (V. ce mot).

— hydro-ferro-cyanate de potassium (V. ce mot).

— hydro-sulfate de calcium. Voy. à l'art. *Soufre*.

— hydro-sulfo-cyanate de fer (V. ce mot).

— — de potassium (V. ce mot).

— hyposulfite de potassium. *Hyposulfite de Potasse* (V. ce mot).

— — de sodium. Voy. à l'art. *Sodium*.

— iodure de mercure (V. ce mot).

— malate de fer (V. ce mot).

— méconate de sodium. Voy. à l'art. *Sodium*.

— nitrate de mercure, de potassium, etc. Voy. *Nitrate de Mercure, de Potasse*, etc., aux articles *Mercure, Potassium*. etc.

— oléo-margarate de plomb. Emplâtres. Voy. *Plomb*.

— — de potassium, de sodium, etc. Voy. *Savons*.

— phosphates de calcium, de sodium, etc. Voy. *Phosphates de Chaux, de Soude*, etc.. aux articles *Calcium, Sodium*, etc.

— sulfates de barium de calcium, de fer, etc. Voy. *Sulfates de Barite, de Chaux, de Fer*, etc., aux articles *Barium, Calcium, Fer*, etc.

— sulfite de potassium. *Sulfite de Potasse*.

— — de sodium. Voy. à l'art. *Soude*.

— sulfure d'antimoine.

— tartrate d'antimoine et de potassium. C'est l'*Émétique*.

— — de potassium. V. *Tartrate de Potasse*.

— — — et de fer.

Protogala. Premier lait des accouchées, nommé aussi *Colostrum*.

Protogonon. Un des noms grecs de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

Protothalassa (Eaux min. de). Voy. l'art. *Milo*.

Protoxy-chlorures de calcium, de Potassium. etc. Voy. *Chlorures de Chaux, de Potasse*, etc., aux articles *Calcium, Potassium*, etc.

Protoxy-sulfures de calcium, de potassium, etc. *Sulfures de Chaux, de Potasse*, etc. Voy. l'art. *Soufre*.

Protoxydes d'antimoine. d'azote, de barium, etc. Voy. *Oxydes d'Antimoine, d'Azote, de Barite*, etc., et chacun des corps combustibles que ces oxydes ont pour base. Voy. aussi *Proto*.

Protoxydum. Synonymes latin de *Protoxyde*. Voy. *Proto*.

Prousa en Bithynie. Voy. *Prusse*.

PROVENCE. Province de France, distinguée sous le rapport de ses eaux minérales, par celles surtout d'*Aix*, et de *Gréoux*. Voyez d'ailleurs *Arles, Gamosiers, Digne, Penes* et *Sault*.

PROVINS. Petite ville de France (départ. de Seine-et-Marne), à 20 lieues E. de Paris, sur la

Digitized by Google

grande route de Suisse et d'Allemagne. Au bas des collines qui la bordent, se voient, au printemps et dans les temps pluvieux, beaucoup de *veines* d'eaux minérales froides et ferrugineuses, qui sortent de terrains pyriteux, et qu'on n'a guère utilisées que depuis 1648 : elles abondent dans le pré qui se trouve entre les fossés de la ville et de clos de l'Hôpital-général. C'est sur les bords de ce pré qu'est ouvert le puits consacré au service des malades; le bassin où se réunissent les sources, nommé d'abord *Fontaine de Saint-Michel*, et qui porte aujourd'hui le nom de *Fontaine de Sainte-Croix*, est renfermé, depuis 1805, dans un petit monument. Une autre source, moins ancienne et moins active, mais qui n'existe plus, se nommait *Fontaine Notre-Dame*, et était aussi dans un puits. Beaucoup de veines d'eaux ferrugineuses se trouvent du côté de Saint-Brice, et pourraient être employées, dit M. C. Opoix, dans son ouvrage sur Provins, base principale de notre article : on en trouve également dans le bas de la vigne de l'Hôpital et dans la partie haute de l'Hermitage; ces dernières, faciles à réunir dans un même bassin, seraient, dit-il, préférable parce que les temps de pluie n'ont sur elles aucune influence.

Ces eaux, habituellement louches, d'une saveur ferrugineuse douceâtre, astringente, un peu stiptiques et acidules, sans être proprement gazeuses, exhalent une odeur légèrement sulfureuse dans les temps secs, où elles sont plus concentrées; elles se troublent au contact de l'air, et s'y couvrent d'une pellicule irisée; le transport les décompose. Elles ont été analysées en 1682, comparativement avec celles de Spa, par P. Legivre; en 1770, par C. Opoix, qui les croyait minéralisées par les sulfates de fer, de chaux, d'alumine, de soude et le muriate de chaux, résultats adoptés, nous ignorons pourquoi, par MM. Planche, Boullay, Cadet et Pelletier, dans leur *Notice sur les eaux minérales naturelles artificielles* (Paris, 1832, in-8°). En effet, d'après l'analyse de MM. Vauquelin et Thénard (*Ann. de chimie*, LXXXVI, 4), analyse certainement plus exacte, du moins quant à l'état du fer, même d'après les détails donnés par Opoix, elles contiennent pour 8 litres : carbonate de chaux, 4 grammes, 420; fer oxydé, 0,608; magnésie, 0,180; manganèse, 0,136; silice, 0,200; sel marin, 0,340; muriate de chaux et matière grasse, quantité inappréciable; acide carbonique, 27 pouces 4/5 (quantité qui nous paraît être, d'après le mémoire même, celle de 1 litre et non de 8). Raulin en a publié aussi une analyse en 1778, critiquée la même année par M. Opoix : et Haudot a proposé de les imiter avec les efflorescences de pyrites qui les avoisinent.

On prend ces eaux, en boisson seulement (de 2 verres à 2 ou 3 pintes), de juin à septembre, par saisons de 15 à 20 jours : l'énergie en est assez grande : elles sont légèrement purgatives, et portent quelquefois à la tête. Le Givre, Raulin, Opoix, etc., les ont recommandées contre la chlorose, les débilités de l'estomac, les engorgements chroniques du foie et de la rate, les suites des fièvres intermittentes l'hypochondrie, les maladies des voies urinaires, la leucorrhée, etc., enfin contre les langueurs dans certaines convalescences; mais suivant M. Longchamps (*Annuaire*, etc., p. 149), elles ne sont guère recherchées que par les habitants mêmes de la ville.

Le Givre (F.). L'anatomie des eaux min. de Provins. Paris, 1654, in 8. — Le même. Traité des eaux min. de Provins, contenant leur anatomie, la différence des fontaines, leurs propriétés, vertus et effets admirables, etc. Paris, 1649, in-8. — Le même. *Arcanum acidularum*. Amstelodami, 1682, in-12 (voir les chap. 1, 2, 6, 7, 9 et 10). — N. B. C. R. (N. Billaye, chanoine régulier). Diss. hist. sur les eaux minér. de Provins. Provins, 1738, in-18. — Opoix. Analyse des eaux minér. de Provins, où l'on propose en même temps quelques idées neuves sur ce sujet. Paris, 1770, in-12 (reproduite dans les *Obs. sur la phys. et l'hist. nat.* de l'abbé Rozier, août 1777, p. 117). — Naudot (P.-J.-V.). *An morbis chronicis aquæ minerales Pruvinenses*? Præs. R. Fillion. Reims, 1777, in 4. — Raulin. Analyse des eaux min. spathico-martiales de Provins, avec leurs propriétés dans les maladies. Paris, 1778, in-12. — Opoix. Observ. sur une nouvelle analyse des eaux min. de Provins, que M. Raulin vient de donner au public. Paris, in-12. — Naudot. Sur les sels principes des eaux minér. de Provins (Anc. *Journ. de méd.*, septembre 1779, p. 51). — Opoix (C.). Minéralogie de Provins et de ses environs avec l'analyse de ses eaux minérales, leurs propriétés médicinales, etc. Paris, 1803, in-12, 2 vol.

Provisoa (Sources du). Voy. *Colombie*.

Preskawzec. Nom illyrien de la draine, *Turdus viscivorus*, L.

Prasej koren. Un des noms bohêmes de l'*Acorus Calamus*, L.

Prusskawka. Nom polonais de la vesse de loup, *Lycoperdon Bovista*, L.

PRUGNES (Eaux minérales de), en France, de l'Aveyron. Ces eaux inodores, légèrement acidules, ont offert à M. Laurens, pour 10 livres : gaz acide carbonique, 1/3 du volume, carbonate de soude, 30 grains; c. de magnésie, 15; hydrochlorate de soude, 5.

Prugno. Nom italien de la prune. Voy. *Prunus domestica*, L.

Prugnolo. Nom toscan de l'*Agaricus Orcellus*, Boll. (V. ce mot).

Pruim. Nom hollandais de la prune. Voy. *Prunus domestica*, L.

Prune. Fruit du prunier, *Prunus domestica*, L.
— d'Amérique. Fruit du *Spondias lutea*, Lam.
— des anses. *Chrysobalanus Icaco*, L.
— de Briançon. *Prunus brigantica*, Vill.
— de coton. *Chrysobalanus Icaco*, L.
Prune d'Espagne. Fruit du *Spondias lutea*, Lam.
— icaque. Fruit du *Chrysobalanus Icaco*, L.
— de la Jamaïque. Fruit du *Spondias purpurea*, Lam.
— de Madagascar. Fruit du *Flacourtia Ramontchi*, L'hérit. (V. ce mot).
— de Malabar. *Eugenia Jambos*, L. (V. ce mot).
— de Monbin. *Spondias purpurea*, Lam.

Pruneau. Prune séchée au four et que l'on conserve pour l'usage.

Prunella. Nom portugais du *Prunella vulgaris*, L.

Prunella vulgaris, L., Brunelle, Bonnette. Cette Labiée vivace, qui croît au printemps dans les bois, les prés, sur les pelouses, où ses fleurs bleues, rouges, en épis, qui s'épanouissent en été, la font apercevoir,

Digitized by Google

est remarquable dans la famille à laquelle elle appartient, par l'absence d'odeur et de saveur. Le nom de Brunelle, dont on a fait par corruption ou faute typographique Prunelle, qui a été adopté, vient, suivant Bauhin, de braune, nom qu'on donne, en Allemagne, à certaine maladie de la gorge, dont cette plante est le remède. On la regarde comme astringente, et il y a lieu de penser que cette croyance est due au nom de prunelle qu'elle porte, qui est aussi celui du fruit aigre et très-astringent du *Prunus spinosa*, L. C'est dans les maux de gorge qu'on prescrit la décoction de brunelle ou son suc. J. Bauhin assure qu'il faut faire boire ce dernier tout pur à ceux qui sont mordus des animaux venimeux ; on l'a conseillé aussi contre les hémorrhagies. En France la plante est inusitée.

PRUNELLE. Nom danois du *Prunus spinosa*, L.

PRUNELLE, PRUNEAUX. Noms du prunellier, *Prunus spinosa*, L, Voy. aussi *Prunelle*.

— (Sel de). Ancien nom du *Nitrate de potasse*, fondu, avec addition d'un peu de soufre (V. ce mot).

PRUN. LLWYN. *Prunus spinosa*. L.

PRUNET. Bourg de France, dans la Haute-Auvergne, à 6 lieues d'Aurillac, à 1/4 de lieue duquel est une source froide et gazeuse que, du reste, Jaulhac ne regarde point comme minérale (Carrère, *Cat.*, etc., 470).

PRUNIER. *Prunus domestica*, L.

— D'AMÉRIQUE. *Spondias lutea*, Lam.

— ÉPINEUX. *Prunus spinosa*, L. On donne parfois ce nom, aux Antilles, au *Ximenia americana*, L.

PRUNIFERA ARBOR. Les anciens botanistes ont donné ce nom à quelques arbres d'Amérique et de l'Inde, dont les fruits ont une sorte de ressemblance avec notre prune, tels que ceux du *Chrysobalanus*, du monbin, etc.

PRUNTO, AZENHA ou **VINHA-DA-RAINHA**. M. Alibert (*Précis*, etc., 595) indique sous ces noms une source minérale chaude (25° R.); située à Coïmbra, en Portugal, dans la Beira.

PRUNUM. Fruit du prunier, appelé communément *Prune*.

PRUNUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de l'Icosandrie Monogynie; il renferme des arbres, qui produisent des gommes de pays, et dont le fruit est un drupe charnu, succulent, à chair douce et sucrée à sa maturité, contenant un noyau à suture saillante, dont l'amande, légèrement amère et oléagineuse, est imprégnée d'un peu d'acide hydro-cyanique. Nous avons séparé de ce genre, avec plusieurs auteurs, les espèces à fruits rouges et comestibles (*Cerasus*), et celles à fruits plus ou moins vénéneux (*Padus*).

P. Armeniaca, L., Abricotier. Voyez *Armeniaca vulgaris*, Lam.

P. avium, L. Voy. *Cerasus avium*, Moench.

P. brigantiaca, Villars; Prunier des Alpes, Briançon. Cet arbrisseau croît aux environs de Briançon et sur les hautes montagnes du Dauphiné; on retire de l'amande du noyau de ses fruits une huile limpide, incolore, d'une odeur suave d'amandes amères, qui devient faiblement jaunâtre avec le temps, connue sous le nom d'*huile de marmote* (1), qui s'emploie aux mêmes usages que celle d'olive, quoiqu'un peu amère, en la mêlant avec deux parties de celle-ci. Le marc de cette huile, composé du résidu des amandes, contient de l'acide hydro-cyanique comme ceux de toutes les amandes des fruits de cette famille; on le réserve pour engraisser les bestiaux qui en sont friands; mais il ne faut la leur donner qu'en petite quantité, car M. Chancel, pharmacien à Briançon, a vu deux vaches qui avaient mangé une poignée de ce résidu délayé dans de l'eau, avoir des convulsions, le ventre météorisé, et l'une d'elles périt en peu de temps; l'autre fut sauvée par l'administration d'une solution de sulfate de fer qui neutralisa l'acide (*Journ. de pharm.*, III, 275).

P. Cerasus, L., Cerisier; *Cerasus vulgaris*, Miller (voy. ce mot).

P. Chicasa, Mich. On mange en Caroline les fruits de cette espèce, transportée des Indes dans ce pays; il y porte le nom de *Chicasaw* (Michaux, *Flora Boreali-Americana*, I, 284).

P. Cocumiglia, Tenore. Il paraît que cette espèce n'a pas été inconnue aux anciens, car Théophraste (*Hist. pl.*, I, c. 18) et Dioscoride parlent d'un prunier sous le nom de *κοκκυμηλεα*, dans lequel les modernes ont cru reconnaître celui-ci qui a été observé en Italie, dans la Calabre citérieure (où il est nommé *Agromo*, *Gromo*), au pied des Apennins, sur les collines Euganéennes et dans les environs de Conegliano. C'est un arbrisseau non épineux, fort ressemblant du reste au *P. spinosa*, L.; à feuilles elliptiques-obovées, glabres, crénelées-glanduleuses (ces glandes s'effacent), rétrécies par les deux bouts; à fleurs courtement pédiculées, géminées, d'un blanc jaunâtre; à fruits ovoïdes, long d'un pouce, de couleur fauve et d'une saveur acide. Son écorce, qui est grise, ridée, passe pour être très-efficace contre les Calabrois s'en servent contre ces maladies depuis longtemps. Ce fut pourtant que vers la fin du siècle dernier (1789, d'après Galanti, *Géographie des deux Siciles*, page 224), que cet usage commença à être connu des médecins du reste du royaume de Naples, qui dès lors cherchèrent à remplacer par son moyen le quinquina, surtout lorsque plus tard il devint très-cher. On a retrouvé cet arbuste depuis cette époque dans la Romagne, en Toscane, et même dans les états de Venise, toujours sur les coteaux les plus exposés au soleil. Il n'est pas impossible qu'on le rencontre aussi en Provence (2). L'analyse de l'écorce y a démontré: ligneux, 70; extrait alcoolique, 16; extrait aqueux, 8;

(1) On lit dans le *Journal de pharmacie*, que le prunier des Alpes est le *Prunus Padus*, L., et que c'est de son fruit qu'on tire l'huile de marmote, ce qui est une double erreur. Déjà le même auteur avait commis une faute semblable, tome III, p. 276, du même ouvrage.

(2) Serait-ce cette espèce dont il est parlé comme ayant un fruit qui s'allonge monstrueusement et grossit, par la piqûre d'un insecte (*Anc. Journal de méd.*, III, 150), ce que l'on attribue au fruit du *P. spinosa*, L. ?

Digitized by Google

matière colorante et acide galique, 6. M. Tenore a publié sur ce végétal un mémoire, dont un extrait a été inséré dans la *Bibl. univ. de Genève* de 1830, et une notice de l'abbé Berlèse dans les *Annales de la Soc. d'horticulture* (VI, 86, 89 et 122), avec un rapport de l'un de nous.

P. domestica, L., Prunier (*Flore médicale*, V, f. 280). On trouve dans les bois, à l'état sauvage, peut-être parce qu'il s'y est répandu des jardins, cet arbre de moyenne taille, qu'on croît originaire de Syrie, et surtout des environs de Damas, d'après Pline qui assure que les Romains ne le possédèrent que vers le temps de Caton. Son bois transsude de la gomme de pays; De Candolle dit qu'on lui voit parfois suinter une sorte de manne (*Essai*, etc., 206). Tout le monde connaît les fruits de cet arbre, appelés prunes, et dont on possède une centaine de variétés, divisées en deux séries, les rouges et les blanches ou jaunâtres; les plus délicates sont celles de Reine-Claude, le Gros-Damas, la Ste-Catherine, la prune de Monsieur, de Mirabelle, etc. Les premières surtout ont une chair sucrée, juteuse, parfumée, délicieuse, qui rafraîchit, tempère et adoucit en relâchant un peu; leur usage est extrêmement salutaire dans les ardeurs de l'été, lorsqu'elles sont de bonne qualité et qu'on en mange modérément, loin de produire des dyssenteries, des fièvres comme on les en accuse à tort, maladies qu'elles seraient plus capables de guérir que de causer. Elles ne nourrissent guères, mais se digèrent avec assez de facilité, ainsi que la plupart des fruits horaires. On a recommandé de les écraser dans de l'eau et de donner cette boisson dans les fièvres, les irritations et les inflammations du ventre et de la poitrine, etc., comme rafraîchissant et antiphlogistique, ainsi que dans les maladies chroniques de la peau. On fait avec les prunes des compotes, des tartes, des confitures, des gelées, etc. J. Hancocke (*Febrifugum magnum*, etc., London, 1722, in-8°) rapporte que sujet depuis longtemps à des hémoptysies des plus graves, il s'en est guéri en prenant chaque soir une demi-écuelle de compote de prunes, et a obtenu sur d'autres le même succès; moyen également efficace contre le rhume. On les confit à l'eau-de-vie; on les sèche au four, ce qui constitue les *pruneaux*, dont ceux Tours, d'Agen, de Brignolles, etc., sont les plus estimés. Les pruneaux noirs, dits *à médecine*, et faits avec le Petit-Damas noir, sont un peu aigres et laxatifs; on les fait bouillir afin de donner leur jus pour lâcher le ventre, on y fait infuser, surtout pour les enfants auxquels on le masque de cette façon. Les pruneaux de bonne qualité et cuits servent d'aliments aux malades, aux personnes délicates, surtout pour les collations, dans le carême, etc. Les prunes fermentées dans l'eau peuvent former une sorte de vin dont on tire de l'alcool en Pologne, en Hongrie, en Suisse, et même en France dans les Vosges, surtout avec la variété appelée *couetche;* cet alcool est appelé par les Allemands *swetschken-wasser*. M. Borneberg et quelques autres chimistes ont extrait de la prune couetche et d'autres, du suc cristallisé. La pulpe de prune entre dans l'*électuaire diaprun*, le *lénitif*, la *confection hamech*, etc. Le noyau et l'amande renferment une certaine quantité d'acide prussique ou hydro-cyanique; on pourrait tirer parti de cette dernière pour en faire de l'huile.

P. insititia, L. Il vient dans les haies de quelques cantons de la France, et passe pour le type du prunier cultivé auprès de quelques botanistes. Spielmann dit qu'en Alsace le peuple mange ses fruits sous le nom de *haberschle* (*Mat. méd.*, 95).

P. Lauro-Cerasus, L., Laurier-Cerise. Voy. *Padus Lauro-Cerasus*, Miller.

P. Myrobolana, Desf. Il est originaire du Canada; on le cultive dans quelques jardins pour ses fleurs et comme arbre d'agrément, car ses fruits sont peu ou point mangeables. Linné croyait ce végétal une simple variété du *P. domestica*, L.

P. Padus, L. Voy. *Padus avium*, Moench.

P. sinensis, Desf. (*Amygdalus pumila*, L.). Ses fleurs, qui sont ordinairement doubles, l'ont fait admettre comme arbrisseau d'ornement dans les jardins des curieux. Son fruit, à chair rouge, ressemble à la prune de Monsieur, mais il est moins agréable; on le cultive à l'Ile-de-France.

P. spinosa, L.; Prunellier, Épine noire. Rien n'est plus fréquent dans la plupart de nos haies que cet arbrisseau épineux, qu'on y cultive pour servir de défense et d'enclos. Il porte des fruits petits, arrondis, d'un rouge noirâtre, fleuris (*fructus pruinosus*) à leur maturité qui n'arrive qu'aux gelées; alors les enfants, les oiseaux, etc., en mangent, mais ils purgent quelquefois en cet état. On en fait dans quelques pays, en Russie surtout, une sorte de boisson; en Dauphiné, on se sert de ce fruit bien écrasé pour donner de la couleur aux vins de qualité inférieure. Avant leur maturité, les prunelles sont très-acerbes et fort astringentes, capables de donner un fort vinaigre, d'après Ettmuller. On les a conseillées alors contre les diarrhées, les flux muqueux; on prépare dans cet état avec leur suc un extrait qu'on appelle *acacia nostras*, pour le distinguer du suc d'acacia, produit de l'*Acacia arabica*, Lam. dans lequel on le met par fraude. L'écorce de ce prunier est astringente et fébrifuge, et le docteur Juch, de Munich, l'a préconisée comme supérieure à la plupart des fébrifuges indigènes. On la récolte au printemps pour cet usage sur les tiges de 4 à 5 ans, et on la fait sécher lentement avant de s'en servir (*Ancien Journ. de méd.*, XLIV, 212). Il est probable qu'elle a les mêmes propriétés que celle du *P. Cocumiglia*, Ten., auquel cet arbrisseau ressemble beaucoup. Elle peut être employée au tannage, parce qu'elle contient une assez grande quantité de tannin; elle sert aussi en teinture, à faire de l'encre, etc. La dose de cette écorce est d'un gros 1/2 à 2 gros en poudre, contre les fièvres intermittentes. Willemet cite plusieurs cas de guérison de ces maladies par son moyen (*Mat. méd. indigène*, p, 70). Les feuilles du prunellier, dont les bestiaux se montrent avides,

Digitized by Google

sont usitées en guise de thé dans quelques contrées du nord, d'après Linné.

P. virginiana, L. Voyez l'art. *Padus oblonga*, Mœnch.

Juch. Note sur la propriété fébrifuge de l'écorce de prunellier, et de son utilité comme succédané du quinquina. Munich, 1808? — Chancel. Lettre sur un empoisonnement de bestiaux par le pain d'amandes du prunier des Alpes et sur son contrepoison (*Journal de pharm.*, III, 275). — Tenore (M.). *Memoria sul pruno cocumiglia di Calabria, etc.* Naples, 1828, in-4, fig.

PRUSSE (Prousa ou Prusa des anciens). Capitale de Bithynie, en Asie. Il y existe plusieurs bains très-fréquentés des Turcs, savoir : 1° Les anciens bains de Capliza, dont la température est très-élevée, et qu'on distingue en grand et petit bain; c'est dans ce dernier que sont administrées les douches. 2° Les nouveaux bains de Capliza, cités par Tournefort dans son *Voyage au Levant* (t. I, p. 194), et dont le docteur Spon a parlé dans son *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant ;* les eaux, qui sont soufrées, viennent du mont Olympe, au pied duquel est bâtie la ville; il y a deux établissements de bains, l'un pour les femmes, l'autre pour les hommes; ce dernier est magnifique, très-agréablement situé sur le penchant d'une colline, et commodément disposé; l'eau, qui est extrêmement chaude, y est tempérée par une belle fontaine d'eau froide. Belon (*Singularités*, 571), qui parle de ces eaux sous le nom de *Bource*, dit qu'elles ont la propriété de changer en pierre les excréments. 3° Enfin, sur cette même colline, deux autres bains de même nature et de même vertu (Alibert, *Précis*, etc., 577).

PRUSSE (Eaux minérales de). Ces eaux, très-nombreuses, sont indiquées à leur ordre alphabétique. E. Osann, dans sa *Revue des sources médicinales les plus importantes de Prusse* (Berlin, 1827, in-8°; voy. *Bull. des sc. méd.*, de Fer., XIV, 271), les a divisées en 4 groupes : 1° les sources de la Silésie et du comté de Glatz qui, presque toutes, contiennent de l'oxyde de manganèse; les plus fréquentées sont celles de *Salzbrunn, Altwasser, Charlottenbrunn*, *Flinsberg*, *Warmbrunn*, *Cadowa*, *Reinerz, Landeck, Nierderlangenau*; 2° les sources du grand duché du Bas-Rhin, dont les plus renommées sont celles d'*Aix-la-Chapelle*, *Burdscheid* (*Borset*), *Bertrich*, *Roisdorf*, *Lamscheid*, *Tannisstein*, *Brohl*, *Godesberg*, *Kreuznach*, *Heilstein*, *Malmedy, Heppingen*; 3° les sources de la Westphalie, qui sont toutes froides, et parmi lesquelles on distingue celles de *Driburg, Godelheim, Unna, Fiestel, Tatenhausen, Schwelm, Gripshofen, Valdorf, Holzhausen*; 4° enfin, les sources des provinces de Brandebourg, de Poméranie, de Prusse et de Saxe, toutes froides et peu riches en principes minéralisateurs, dont les plus remarquables sont celles de *Freinwalde, Neustadt, Eberswalde, Muskau*, *Gleissen, Francfort-sur-l'Oder, Kabel, Potsdam, Charlottenburg, Elmen, Halle, Kösen, Artern, Lauchstaedt, Langensalza, Tennstadt, Luisenbad.*

On peut consulter sur ces eaux l'ouvrage du même auteur intitulé : *Physikalisch-Medicinische Darstellung der bekannten heilquellen der vorzüglichsten Lander Europa's* (Berlin, 1829 et 1832, 2 vol. in-8). Voy. aussi la bibliographie de notre article *Pays-Bas*.

Prusseux (Acide). C'est l'*Acide chyazique sulfuré*, que Porrett avait cru moins oxygéné que l'acide prussique.

Prussias. Synonyme latinisé de *Prussiate*. Voy. *Prussiates*.

Prussiate de fer. Voy. *Ferro-Cyanate de Fer*.

— de mercure. Ancien synonyme de *Cyanure de Mercure*.

— de potasse et de fer. C'est le *Ferro-Cyanate de Potasse* de Thomson (voy. ce mot).

Prussiates. Synonyme d'*Hydro-cyanates* et de certains *Cyanures* (voy. ce mot).

— (Acide). Ancien nom de l'*Acide hydrocyanique* (voy. ce mot).

— ferrugineux (Acide). C'est l'*Acide ferrocyanique* de Thomson.

— médicinal (Acide). *Acide hydrocianique pur*, étendu de 8 fois 1/2 son poids d'eau.

— oxygéné (Acide). Berthollet nommait ainsi l'*Acide chloro-cyanique*, ou *Cyanure de Chlore*.

— au quart (Acide). Voy. ce mot.

— sulfuré (Acide). Synonyme d'*Acide sulfo-cyanique* (voy. ce mot).

Prussine. Curaudeau nommait ainsi l'*Acide hydro-cyanique*.

Prustkorda. Nom suédois de l'*Euphorbe*.

Prustworze. Un des noms bohêmes de l'*Acorus Calamus*, L.

Przepiorka. Nom polonais de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

Przestap. Nom polonais de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Przetacznik. Nom polonais de la véronique, *Veronica officinalis*, L.

Przytulitowe ziele. Nom polonais du séneçon, *Senecio vulgaris*, L.

Przyoctan olowiu niedostyty. Un des noms polonais du *Proto-Acétate de Plomb*.

Psary trank. Un des noms bohêmes de la scolopendre, *Asplenium Scolopendrium*, L.

Pschy. Nom tartrate du renne, *Cervus Tarandus*, L.

Pseudangustine. Nom proposé par MM. Henry et Guibourt pour remplacer celui de *Brucine* (voy. ce mot), reconnu inexact.

Pseudo-acacia. Un des noms de l'acacia, *Robinia Pseudo-Acacia*, L.

— acorus. *Iris Pseudo-Acorus*, L.

— alkanna. Voy. à l'art. *Anchusa tinctoria*, L.

— amethystus. Variété violette de *Fluate de Chaux*.

— apios. Un des noms du mérisier à grappes, *Prunus Padus*, L.

Pseudo-bézoard. Nom donné jadis aux concrétions de la vésicule du fiel de la chèvre et du bouc, regardées comme analogues en vertus aux vrais bézoards.

Pseudo-bunion. Nom d'une espèce de moutarde dans Dioscoride.

Pseudo-coralium. Espèce de corail de couleur cendrée que Lemery (*Dict.*, etc., 715) dit usité comme dentifrice.

Pseudo-cyperus. *Carex Pseudo-Cyperus*, L.

— myrtus. *Vaccinium Myrtillus*, L.

— narcissus. *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

— nardus. *Lavandula Spica*, L.

— rhabarbarum. *Thalictrum flavum*, L.

Pseudotoxine. Principe narcotique de la Belladone,

Digitized by Google

distinct de l'Atropine, selon M. Brandes (*Ann. génér. des sc. phys.*, III, 9e livr.).

PSIADIA. Genre créé par Jacquin, de la famille des Corymbifères, section des Astérées, de la Syngénésie Polygamie superflue. L'unique espèce qu'il renferme, le *P. glutinosa*, Jacq. (*Hort. schœnb.*, *p.* 13, *tab.* 152), était le *Conyza glutinosa*, Lam., et l'*Erigeron glutinosum*, Desf. Elle a été parfois confondue avec le *Baccharis viscosa* de Lamarck, qui croît aussi à l'Ile-de-France, mais qui a les feuilles 3 ou 4 fois plus petites, obtuses, etc. Le docteur Hoarau nous a rapporté que dans cette colonie cette plante était employée comme vulnéraire, surtout par les nègres qui la réduisent en une bouillie gluante en la pilant, ce qui l'a fait appeler *Baumo*, et en Europe *Baume de l'Ile-de-France*. On lit dans le *Journal de pharmacie* qu'elle est encore usitée dans l'Inde comme pectorale; qu'on en fait un sirop qu'on donne aux vieillards affectés de catarrhe, de refroidissements, etc., etc. On observe surtout cette plante sur un îlot appelé l'Ile-Plate, ce qui l'a fait appeler quelquefois *Baume de l'Ile-Plate*.

PSIAPATKA. Nom polonais du chiendent, *Triticum repens*. L.

PSIDA. Nom de l'*Écorce* de Grenade dans les anciens.

PSIDII (Cortex). On trouve désigné parfois sous ce nom, dans de vieux auteurs, l'écorce de grenade, fruit du *Punica Granatum*, L.

PSIDIUM. Genre de plantes de la famille des Myrtes, de l'Icosandrie Monogynie, qui tire son nom de ψιδιον, une des appellations grecques de la Grenade (d'après Dioscoride, *lib.* I, *c.* 127), qui est le fruit d'un végétal de la même famille. Il renferme un assez bon nombre d'espèces, qui sont des végétaux subarborescents des pays inter-tropicaux, à feuilles ovales, opposées, entières, parsemées de pores transparents, et dont quelques-uns d'entr'eux portent un fruit comestible, nommé *goyave* par les naturels; les racines, les feuilles, les bourgeons de ces arbres sonts astringents, et usités en tisane dans les diarrhées, la dyssenterie, etc.

P. pomiferum, L., Gouyave, Goyave rouge, Goyave des savanes. Cette espèce croît partout aux Antilles, au Brésil, naturellement, dans les savanes, qu'elle couvrirait si on ne l'arrachait pas, etc. Elle paraît être l'individu sauvage du *P. pyriferum*, L. son fruit est conformé comme celui de ce dernier, mais plus arrondi (un peu semblable à la grenade, ayant comme elle une couronne du côté opposé au pédoncule); il se mange de même et a les mêmes qualités, quoiqu'un peu plus petit; il a la chair rougeâtre, ainsi que les semences. C'est l'*Araca-Guacu* de Pison (*Bras.*, 72).

P. pyriferum. L.; Goyave blanche, *Araca-Miri* de Pison (*Bras.*, 72). Son fruit a le volume et la couleur d'une belle poire de St.-Germain; sa chair est blanche, ainsi que ses semences, qui sont inégales et raboteuse comme dans l'autre espèce. On le cultive dans les jardins, en Amérique, et il est plus estimé, plus gros; mais Labat dit qu'il n'en fait pas de différence d'avec le précédent, s'il est venu dans la même exposition.

Les gouyaves sont des fruits très-sains et très-communs aux Antilles, au Brésil, dans l'Inde où on les a portés; elles ont leur écorce de couleur verte avant d'être mûres, mais qui devient jaunâtre en mûrissant, et épaisse de 2 à 3 lignes; leur chair est rouge ou blanche, ainsi que la semence, suivant la variété, étant peu avancée, mais en mûrissant elle devient comme blette; elle est sucrée, juteuse et agréable; ces fruits sont astringents lorsqu'ils sont verts, un peu laxatifs mûrs; ils sont alors rafraîchissants, pectoraux, humectants. On les mange crus, sois seuls, soit pelés, vidés de leurs semences, et coupés par quartiers dans du vin, avec du sucre, de la canelle, etc.; on les sèche, on les confit à l'eau-de-vie ou au sirop; on en fait des compotes, des pâtes, etc.; les semences ne sont pas digérées et conservent leurs facultés germinatives (Labat, *Nouveau voyage*, etc., II, 295). La pulpe de ces fruits, sucrée et aromatisée, se donne aux malades; on en fait une espèce de sirop très-agréable, pectoral, adoucissant.

On mange encore les fruits de quelques autres espèces ou variétés de *Psidium*, tels que ceux du *P. Cattleyanum*, Sabine, qui sont petits, peu sucrés, ceux du *P. aromaticum*, Aubl., de Cayenne, etc.; il ne paraît pas qu'on fasse de même de ceux du *P. grandiflorum*, Aubl., qui croît à Cayenne, et qui sont âcres et astringents.

PSIJEZIK. Nom polonais de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

PSILLEURT. Nom danois du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

PSILOTRUM. Synonyme de *Dépilatoires* (V. ce mot).

PSINKI WOBNE. Un des noms polonais de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*. L.

— ZIELE. Nom polonais de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

PSISTUS. Un des noms de l'hélianthème, *Cistus Helianthemum*, L.

PSITTACUS, ψιττακη. Genre d'oiseaux de l'ordre des Grimpeurs, dont l'espèce la plus anciennement connue en Europe et la plus vulgaire, le *P. Alexandri*, L., est une perruche d'un beau vert, à queue élargie vers le bout. Monard (*Drogues*, 241) dit que la chair des perroquets est estimée en Amérique contre la phthisie; Lémery qu'elle est bonne contre l'épilepsie, et que la fiente de ces animaux, prise à la dose de 12 à 36 grains, préserve des convulsions.

PSOPHIA CREPITANS, L. Oiseau trompette, Agami d'Amérique ou de Cayenne. Cet oiseau, qui par ses habitudes apartient à la famille des Gallinacés, et aux Échassiers par le plus grand nombre de ses caractères, est de la grosseur d'un faisan, et fort commun dans les forêts montagneuses des parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale. On croit qu'il pourrait être acclimaté dans le midi de l'Europe. Il s'apprivoise facilement. La chair des jeunes individus est agréable à manger; celle des vieux, au contraire, est noire et dure.

PSORA. Nom grec de la scabieuse, *Scabiosa arvensis*, L. On l'a appliqué à un genre de la famille des Lichens.

PSORALEA. Genre de plantes de la famille des

Digitized by Google

Légumineuse, de la Diadelphie Décandrie, dont le nom vient de *psora*, gale, parce que le calice de quelques espèces est glanduleux-tuberculeux; il renferme une soixantaine de plantes herbacées ou ligneuses, qui croissent en Europe, au Cap, au Chili, etc. Le *P. bituminosa*, L., naturel au bassin de la Méditerranée, a une odeur de bitume particulière. qui suppose des propriétés; mais il n'est pas employé. Le *P. corylifolia*, L., est considéré dans l'Inde comme stomachique et désobstruant; on le donne dans la lèpre et quelques affections invétérées de la peau (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 141); cette espèce est cultivée dans les jardins botaniques. Le *P. esculenta*. Pursh, qui croît le long du Missouri, a une racine très-farineuse, dont les naturels tirent pendant l'hiver un aliment sain et abondant (*Plantes of north America,* II, 475). Le *P. glandulosa*, L., est nommé *Coulen, Culen* ou *Culen*, au Chili. On l'y regarde comme un puissant vermifuge et un très-bon stomachique. Sa décoction arrête le flux de sang; l'infusion de ses racines produit le vomissement, celle de ses feuilles purge. Appliqué en cataplasme sur les blessures, il les guérit. Une variété appelée *Culle jaune* a les mêmes vertus (Molina, *Chili,* 134; Feuillée, *Plant. méd.*, III, 8). M. Lesson dit que les tribus Araucenos l'emploient pour faire une espèce de bière très-enivrante (*Voyage médical*, p. 16). Quelques personnes le nomment *thé du Paraguay*. Voy. *Ilex* et *Prinos*. Le nouveau Codex, d'après quelques Pharmacopées allemandes, mentionne le *R. pentaphylla,* L., *Contrayerva blanc* ou *du Mexique,* sans dire son emploi; sa racine est de la grosseur du doigt, couverte d'une écorce inégale, rugueuse et brune, blanche à l'intérieur, d'odeur aromatique et de saveur douceâtre. La dose est de 1/2 gros. Elle est inusitée.

Psoricum Galeni. Espèce d'acétate de plomb que Galien employait dans le traitement des affections cutanées (voy. J.-F. Gmelin, *Appar. médic.*, t. I, p. 409).

Psorus. Poisson de mer, le même que le *Lepras*, selon Lémery.

Pstros. Un des noms de l'autruche, *Struthio Camelus*, L., d'après Gesner et Aldrovande.

Psy eabody. Un des noms bohêmes du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

— eazik. Nom bohême de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

— vzno. Nom bohême de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

PSICHAGOGIQUES. Médicaments propres à remédier aux syncopes : ce sont en général les diffusibles odorants, tels que l'éther, l'alcool, les eaux de mélisse, de Cologne; on se sert aussi de l'acide acétique, de la fumée des matières animales, etc. Ce mot vient de ψυχη, vie, et de αγω, je conduis.

PSICHOTRIA. Ce genre de la famille des Rubiacées, de la Pentandrie Monogynie, renferme un assez grand nombre d'espèces qui croissent toutes dans les contrées les plus chaudes du globe, comme l'Amérique méridionale, la partie ouest de l'Afrique, etc.; la plus célèbre d'entre elles est le *P. emetica*, Mutis, dont la racine est l'*ipécacuanha strié* ou *ipécacuanha noir* (voyez sa description). On suppose que les racines des autres espèces sont également vomitives, mais sans en avoir de preuves directes, puisqu'aucun auteur ne les signale comme telles. Aussi ce qui est rapporté à propos du dadaplonca, *Psychotria cordifolia*, H. B., et de quelques autres espèces (*Mém. de l'acad. royale de méd.*, I, 485), paraît-il purement conjectural. Dandrada est le seul, d'après De Candolle (*Essai*, I, 174), qui affirme que le *P. herbacea*, L., est dans ce cas. Les racines des *P. sulfurea*, Ruiz et Pavon, et *P. tinctoria, id.*, servent en teinture.

Psychotrophum. Nom de la bétoine, *Betonica officinalis*, L., chez les Romains.

Psychiques, Psychtiques. Remèdes rafraîchissants.

Psyllium. *Plantago Psyllium*, L. (V. ce mot).

Psylothron, Psylothrum. Noms grecs de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Ptarmica. Nom officinal, espagnol et portugais de l'*Achillea Ptarmica*, L.

— montana. Un des noms de l'*Arnica montana*, L. (V. ce mot).

Ptarmiques, *Ptarmica*. Synonyme d'*Errhins* et de *Sternutatoires*.

Ptelea trifoliata, L. Arbre de la famille des Térébinthacées ou des Zanthoxylées, section des Rutacées, d'après A. de Jussieu, qui croît dans l'Amérique septentrionale et qu'on cultive en pleine terre dans les jardins des amateurs, sous le nom d'*orme à trois feuilles*. Schoepf (*Mat. méd. Americ.*) assure que les Canadiens emploient les feuilles, qui ont une odeur ingrate, comme anthelmintique et vulnéraire, en infusion et extérieurement (Anc. *Journ. de méd.*, LXX, 530). Ses fruits, qui sont enveloppés d'une large membrane, et qui ressemblent à ceux de l'orme, d'où vient le nom de *Ptelea*, qui était celui de l'orme chez les anciens par la même raison, sont amers et aromatiques; et on peut s'en servir en guise de houblon pour la confection de la bière, d'après MM. Bauman, pépiniéristes à Bullviller, près Colmar.

Ptène, πτηνος (volatil). Nom proposé pour l'*Osmium*. Voy. ce mot.

Pterigium teres, Correa. Nom du végétal qui donne le camphre de Java. Celui de Sumatra serait fourni par le *P. costatum*, Correa, d'après cet auteur (*Annal. du Muséum,* VIII, p. 397, t. 65).

Pterion. Nom que porte, dans Dioscoride, le cétérach, *Ceterach officinarum,* DC.; suivant d'autres, ce serait celui du *Pteris aquilina*, L.

PTERIS. Genre de plantes de la famille des Fougères, qui a les fructifications sous le bord de ses feuilles en une ligne continue. Son nom lui vient de la ressemblance qu'on a cru trouver entre les feuilles de ses espèces et les plumes des oiseaux, πτερυξ en Grec. Il renferme de nombreuses espèces qui croissent dans les régions intertropicales, et quelques-unes en Europe. Le *P. esculenta*, Forster (qui est, dit-on, identique avec le *P. caudata*, L., plante de l'Amérique), ressemble beaucoup à l'espèce suivante, et croît à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, etc., où les naturels mangent ses ra-

Digitized by Google

cines rôties, ou réduites en une espèce de pain grossier, noirâtre, auquel nous avons goûté et dont nous trouvons la saveur semblable à celle de la terre : aussi est-il très-peu nutritif, puisqu'il passe presque en entier dans les défécations de ces insulaires, lesquelles sont énormes, d'après les observations des voyageurs. On mange aussi, dans quelques localités de l'Europe, aux Canaries, d'après Ledru (*Voyage*, I, 45), et ailleurs, les racines de notre *P. aquilina*, E. (*Flore méd.*, III, 168), appelé fougère commune, et à tort fougère femelle, nom qu'il faut réserver pour le *Bolpodium Filix-fœmina*, L. (Le nom d'*aquilina* vient de ce qu'en coupant sa racine obliquement on y voit l'aigle à deux têtes de la maison d'Autriche). Dans les temps de disette on la sèche, on la met en poudre qu'on ajoute dans le pain, ou on la mange cuite, ainsi que les jeunes pousses. On assure que cette racine a toutes les propriétés de la fougère mâle, *Polypodium Filix-mas*, L., et qu'elle tue le *tænia* comme celle-ci ; mais cette assertion de Andry, Aleston et Haller a besoin d'être confirmée par des expériences directes Cette plante vient partout dans les landes, les bois ; son feuillage sert à faire des paillasses, à emballer des fruits, des denrées de toute espèce ; on la brûle pour en faire de la cendre qui sert aux verreries ; ce qui explique l'expression de Boileau, *d'un vin qui rit dans la fougère*. Bosc assure, à l'aide de calculs, qu'on pourrait en extraire toute la potasse dont la France a besoin. On peut s'en servir aussi au tannage des cuirs, avantage qui lui est commun avec la plupart des autres fougères. Les porcs et les sangliers la mangent. On fait de ses feuilles des litières, du fumier pour engrais ; ou on les brûle sur les terres pour les fertiliser (il y en a où cette plante rend toute culture impossible par sa surabondance), pour chauffer le four. On ne possède pas d'analyse de plante, dont la racine est administrée à la dose de 2 à 3 gros, et au double au moins en décoction ; on dit qu'elle provoque l'avortement.

PTEROCARPUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, section des Dalbergiées, de la Diadelphie Décandrie, qui tire son nom de la forme orbiculaire et comme ailée de ses gousses, il renferme environ 25 espèces d'arbres ou arbrisseaux originaires des lieux les plus chauds de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie ; leur écorce exhale quelquefois un suc rougeâtre, qui prend le nom de *sangdragon* dans l'une d'elles. *P. Draco*, L., Sang-dragon (*Pterocarpus officinalis*, Jacq.). Ce grand arbre, originaire de l'Amérique méridionale, fournit le suc rouge résineux, appelé sang-dragon, c'est-à-dire une des sortes de ce genre de médicaments, et l'une des moins estimées, appelée sang-dragon en masse (Voy. *Sang-dragon*). L'écorce, le bois et les feuilles ont une astringence remarquable ; Jacquin dit qu'on fend l'arbre transversalement, et qu'on voit découler de ces incisions un suc rouge qui se concrète à l'air. Il paraît qu'il vient fort peu de cette sorte en Europe. *P. Ecastapyllum* L. (*Ecastaphyllum Brownei*, Rich.). Arbre des Antilles, dont les sommités y sont employées en décoctions contre la rage. Les sommités des fleurs, des jeunes tiges, etc., sont émétiques aussi en décoction à la dose de 1 gros ; les fumigations faites avec cette décoction font désenfler les jambes œdématiées (*Flore médic. des Antilles*, II, 108). *P. Erinacea*, Lam. Arbre du Sénégal, que Thomson dit produire le kino d'Afrique. Voyez *Kino*. *P. esculentus*, Schumacher. Le fruit de cet arbre de Guinée contient une pulpe blanche que les nègres font rôtir et mangent, d'après cet auteur (*Bull. des sc. nat.* de Férussac, XXIV, 526). *P. flavus*, Lour. L'écorce de cette espèce passe, à la Chine où elle croît, pour résolutive et vulnéraire ; on s'en sert pour teindre en jaune (*Flora cochinch.*, p. 525) ; c'est le *melaparius* de Rumbhius (*Amb.*, V, t. 117), qui dit qu'on l'emploie dans la paralysie. *P. Marsupium*, Roxb. Arbre commun dans les montagnes de la côte de Coromandel, dont il découle une gomme-résine rougeâtre que les gens du pays regardent, ainsi que son écorce, comme propre à soulager le mal de dents (Ainslie, *Mat. ind*, II, 264).

P. Santalinus, L. F., Santal rouge. Originaire de l'Inde, surtout des montagnes de Ceylan, d'Onore, etc. ; cet arbre, d'après Kœnig, fournit le santal rouge, et son écorce donne aussi une espèce de sang-dragon. On apporte son bois en grosses billes, pesantes, sonores, fibreuses, qui tombent sous l'eau ; le santal, qui est le bois du cœur de l'arbre, est aromatique, presque insipide, dur, d'un beau grain, couleur de grenat brillant, qui se fonce par l'exposition à l'air : on aperçoit à la loupe entre ses fibres un suc résineux rouge, concret, etc., etc., qui est du sang-dragon. On le distingue du bois de Brésil, en ce que celui-ci cède sa couleur à l'eau seule et que le santal lui donne à peine une teinte rosée, d'après la remarque de Lævis : ce qui permet de le reconnaître, lorsqu'on donne ce dernier pour lui. Quand l'arbre croît dans un terrain bas, le bois est moins estimé. Le santal rouge est fort astringent, en raison du suc résineux qu'il recèle, de sorte que le sang-dragon le remplace partout avec avantage. Il sert en teinture, à cause du principe colorant, que M. Pelletier y a découvert et qu'il nomme *santaline* (*Bull. de pharm.*, VI, 434). Il ne faut pas confondre cette espèce de santal (*Santalum rubrum* des formulaires) avec deux autres, appelées *santal citrin* et *santal blanc*, provenant de végétaux du genre *Santalum* (voy. ce mot) qui est très-distinct et d'une famille différente. La dose est de 1 à 2 gros ; il entre, avec les autres santaux, dans la confection d'*hyacinthe* et dans quelques poudres dentifrices ; il sert à colorer des liquides, etc. Pris collectivement, les santaux étaient regardés comme cordiaux, alexipharques, etc. ; mais ces propriétées, si elles sont réelles, appartient plutôt aux deux autres, qui sont plus aromatiques, qu'au rouge. *Santal* est un mot Arabe : car ces bois n'ont pas été connus des Grecs. Voy. *Moutouchi*.

Pelletier (J.). Du santal rouge, et de sa matière colorante (*Bulletin de pharmacie*, VI, 434).

PTEROCOCCUS APHYLLUS, Pall. C'est un synonyme de *Calligonum polygonoides*, L.

Digitized by Google

Ptaura. Nom du thora, *Ranunculus Thora*, L., dans quelques auteurs.

Ptisane, Ptisane, Ancienne ortographe, et la plus correcte, de tisane : de πτισσω, retirer. Voy *Tisane*.

Ptyalagogues. *Ptyalagoga* : de πτυελον, salive, et de αγω, je chasse. Remèdes propres à provoquer l'expuition de sa salive. Ce nom est synonyme d'*Apophlegmatisants*, de *Masticatoires*, de *Salivants* et de *Sialagogues*. Voy. *Salivants*.

Ptysmagogues, *Ptysmagoga*. Synonyme d'*Expectorants* (V. ce mot). de πτυσμος, crachat, de de αγω, je chasse.

Pu-tao. Nom de la vigne, *Vitis vinifera*, L., en Cochinchine.

Puant. Nom vulgaire de la huppe, *Upupa Epops*, L., et aussi de l'*Acedo lepida*, L.

Pubbl. Un des noms italiens de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Puccoon, Puccoun. Noms anglais et canadien du *Sanguinaria*, *canadensis*, L.

Puce. Insecte parasite. Voy. *Pulex*.

Pucelage. Un des noms de la pervenche, *Vinca Pervinca*, L. et de certaines coquillages du genre *Porcelaine*. Voy. *Concha venerea*.

Pucelle. Nom de la feinte (sorte d'*Alose* assez peu estimée), dans les marchés de Paris.

Puchanavie. Nom d'une racine regardée dans l'Inde comme un violent poison, surtout étant fraîche : faculté que les droguistes du pays cherchent à lui conserver en la mettant dans l'huile. On trouve dans les bazars une variété de cette racine qui est encore plus violente, appelée *Karoo-Navie* (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 341) ; il ne dit pas leur usage.

Pucho. Un noms du *Cachou* dans la province de Malaca.

Pucitas. Un des noms du psyllium, *Plantago Psyllium*, L. (V. ce mot).

Pucki-anbjiso. Nom malais du *Cynometra cauliflora*, L. (V. ce mot).

Pudina. Nom dakhenais et persan de la menthe, *Mentha sativa*, L.

Pudis. Nom languedocien du *Pistacia Terebinthus*, L. On le donne aussi à l'*Anagyris*, et au *Putiet*.

Pueck-laubet. Voy. *Pechlaumet*.

Puerca, Puerco. Noms espagnols du porc et de la truie. Voy. *Sus*.

Puerco espino, Nom italien du porc-épic, *Hystrix cristata*, L. (V. ce mot).

PUERTO-LLANO (Eaux minérales de). Elles sont situées en Espagne, dans la province de la Manche, à 7 lieues de la ville d'Almagro. Ces eaux, froides, acidules et ferrugineuses, sont renommées depuis des siècles, dans le traitement de plusieurs affections du tube digestif. Limon de Montero, auteur espagnol du 17e siècle, en a parlé longuement et en a donné une analyse, aujourd'hui sans valeur. M. Gutierrer Bueno, pharmacien de S. M. le roi d'Espagne, qui en a fait l'analyse en 1788, y a trouvé par livre de 16 onces : gaz acide carbonique, 23 pouces cubes ; carbonate de fer, 1 grain 1/2 ; hydro-chlorate de magnésie, 4 grains 1/4 ; silice, 1 grain 1/4. Baltano (*Diccion. de medicina*, Madrid, 1815, t. I, p. 80), dit ces eaux supérieures en propriétés à celles de Spa, et donne fort en détail un procédé assez grossier pour en préparer d'artificielles, qu'il regarde comme tout à fait semblables, à la silice près.

Puttyn. Un des noms de la passe-rage, *Lepidium latifolium*. L.

Puffinus. Ancien nom latin de la macreuse, *Anas nigra*, L.

Pug. Abréviation de *Pugillus*, pincée, usitée dans les prescriptions médicinales.

Puggaresen. Nom danois du *Ranunculus sceleratus*, L.

Pugio. Ancien nom italien du glaïeul, *Gladiolus communis*, L.

Puhacz. Nom polonais du grand-duc, *Strix Bubo*, L.

Puimsteen. Nom hollandais de la pierre ponce. Voy. *Pumex*.

PUIT DE LA PÈGE, près de Clermont-Ferrand, en Auvergne. MM. Chevallier, Aubergier et Lecoq, qui ont visité en 1827 cette source bitumineuse, ont reconnu qu'elle fournit, non du pétrole, mais du *malthe* ou *poix minérale*.

PUJET-THENIERS. M. Fodéré (*Voyage aux Alpes maritimes*, t. I) a trouvé dans cet arrondissement, non loin d'un filon de charbon de pierre, une source qui contient du *sulfate de fer*.

Pukkana. Nom du balisier, *Canna indica*, L., à Ceylan.

Pul-colli. Nom malabare du *Justicia nasuta*, L.

Pulang-kilangou. Nom tamoul du *Curcuma Zerumbet*, Roxb. Voy. *Zinziber Zerumbet*, Rosc.

Pulcinella. C'est, dans Belon, le nom du poisson appelé *Pucelle* dans nos marchés.

Puletto. Nom du jeune coq en Italie. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

Pulée. Nom javan du *Tabernæmontana citrifolia*, Jacq.

Puleggio, Pulegium. Noms italien et latin du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

Pulej. Nom suédois du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

PULEX, puces. Genre d'insectes aptères parasites, dont deux espèces, la puce commune (*P. irritans*, L.) et la chique (*P. penetrans*, L.) figurées dans la *Faune des médecins* (pl. XX, f. et 2), ne sont guère connues que par les incommodités que causent leurs piqûres.

Pulguera. Nom portugais du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

Puli. Nom malabare du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

Puliaray. Nom tamoul de l'*Oxalis corniculata*, L.

Pulicaria. Nom italien du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

Pulicaire. *Inula Pulicaria*, L. C'est aussi le nom du *Plantago Psyllium*, L., qui est le *Pulicaris* de Dioscoride.

Pulica. Nom de la foulque en Sardaigne. Voy. *Fulica*.

Pulla chinta. Un des noms tellingous de l'*Oxalis corniculata*, L.

Pulla sirke. Nom turc du *Vinaigre*, ou *Acide acétique*.

Pullie. Nom tamoul du tamarin, fruit du *Tamarindus indica*, L.

— chinta. Un des noms tellingous de l'*Oxalis corniculata*, L.

PULLNA. Petit village près de Brux en Bohême. Il y existe une source froide, analogue à celle de Sedlits et de Seidschutz (distantes de quelques lieues), mais plus saline encore et contenant d'ailleurs du carbonate de fer, des chlorures de sodium et de magnésium, et une matière analogue au mucus qui semble devoir s'opposer à sa facile conservation, malgré l'assertion opposée de ceux qui la débitent en France. M. Barruel a trouvé, par litre de cette eau : carbonate de chaux 0,010 gramme ; c. de fer 0,001, c. de magnésie 0,540 ; chlorure de sodium 3,000 ;

Digitized by Google

ch. de magnésium 1,860 ; sulfate de chaux cristallisé 1,184 ; s. de soude id. 21,889 ; s. de magnésie id. 33,556 ; matière analogue au mucus 0,400 : en tout 62,440 (v. *Revue méd.*, 1829, III, 510, où l'on a écrit *Poltha* ; et *Bull. des sc. méd.* de Fér. XXII, 140). Sa saveur est légèrement saumâtre, moins désagréable que celle des eaux précitées, quoiqu'elle purge à dose moitié moindre : 2 à 3 verres suffisent. Les indications de son emploi sont du reste les mêmes. On les dit usitées depuis longtemps en Allemagne, en Prusse, en Autriche ; l'importation en est autorisée en France depuis un rapport de l'Académie royale de médecine, du 4 août 1836, qui les déclare *sans inconvénients ;* on en trouve d'artificielles dans l'établissement du Gros-Caillou, où l'on y ajoute de l'acide carbonique pour les rendre plus agréables et en adoucir l'action.

PULLON. Nom de la foulque sur le Lac Majeur. Voy. *Fulica*.

PULLUS. Nom latin du poulet. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

— AQUATICUS. Ancien nom de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

PULMO MARINUS. Espèce de méduse. Voy. *Poumon marin*.

PULMONAIRE. *Pulmonaria officinalis*, L.

— DE CHÊNE. *Lichen pulmonarius*, L.

— DES FRANÇAIS. *Hieracium murorum*, L.

— DE MONTAGNE. *Arnica montana*, L.

— TERRESTRE. *Lichen pulmonarius*, L., et parfois *Lycopodium clavatum*, L.

PULMONARIA. Nom espagnol et portugais du *Pulmonaria officinalis*, L. On trouve parfois indiqué sous ce nom le *Lycopodium clavatum*, L.

— DE ARBOL. Nom espagnol du *Lichen pulmonarius*, L.

— ARBOREA. Nom officinal du *Lichen pulmonarius*, L.

— GALLICA, off. *Hieracium murorum*, L.

— MACULATA. Nom officinal du *Pulmonaria officinalis*, L.

PULMONARIA OFFICINALIS, L., Pulmonaire (*Flore médicale*, V, f. 286). Cette Borraginée vivace, herbacée, qui croît dans nos bois sablonneux, découverts, ou du moins une variété à feuilles plus allongées, puisque le véritable *P. officinalis* ne vient que sur les hautes montagnes, est une plante inodore, insipide, à fleurs bleues passant au rouge, qui s'épanouissent au premier printemps ; ses tiges ont de 6 pouces à 1 pied de haut ; ses feuilles sont ovales-lancéolées, tachées de plaques blanchâtres en vieillissant, rétrécies en pétiole ; ses fleurs disposées en corymbe ont un calice à 5 angles, à 5 divisions aiguës ; une corolle tubuleuse à 5 lobes obtus, une à la gorge ; 5 étamines ; un style ; un stigmate ; 4 fruits agglomérés, uniloculaires, monospermes. Cette plante, qui est potagère dans le nord de l'Europe, en Écosse, etc., d'après Ray, est mucilagineuse, légèrement nitreuse, un peu styptique, et regardée comme émolliente, adoucissante et surtout comme pectorale, utile dans les affections des poumons, le rhume, le catarrhe, l'hémoptysie, la phthisie, etc. Il y a lieu de croire que c'est à cause des taches de ses feuilles, assez semblables à celles qu'on observe sur les poumons sains, qu'on l'a préconisée dans les maladies de ces organes, et par une sorte de signature. Effectivement Spielmann, Peyrilhe, Murray, Alibert, etc., disent ne lui avoir pas trouvé de vertus particulières contre ces affections. On a encore employé sa décoction contre les plaies comme vulnéraire. On recueille de l'incinération de cette plante un septième de son poids de cendres fort amères, d'après Gmelin. On l'emploie pour la teinture en brun. Il ne faut pas confondre la pulmonaire officinale avec la pulmonaire de chêne, *Lichen pulmonarius*, L., ni avec la pulmonaire des Français, *Hieracium murorum*, L. Les Irlandais mangent aussi le *Pulmonaria maritima*, L.; ils font confire cette plante au vinaigre pour l'hiver, ou dans la saumure.

PULPES, *Pulpæ*. Parties molles des végétaux, que l'on emploie après les avoir passées à travers un tamis de crin ou de soie serré, pour en séparer les parties fibreuses. On les pile souvent, et préalablement, dans un mortier, pour que leur pâte soit plus fine ; quelquefois on ajoute un peu d'eau pour la rendre plus liquide. On emploie surtout les pulpes des fruits ou racines charnus, sucrés, laxatifs, comme celles de tamarin, de casse, de cynorrhodon, d'oignon de lis, etc. Cette préparation est presque toujours magistrale, car elle est susceptible de fermenter, de s'altérer, surtout l'été. On recommande, pour éviter cet inconvénient, de rapprocher les pulpes sur un feu doux : mais outre le risque de les brûler, on les dénature. Cette sorte de médicament se donne à l'intérieur par la bouche, ou en lavement, dans les mêmes cas que la substance dont elle est extraite ; on l'applique en cataplasme, etc., etc.

PULPUT. Un des noms vulgaires de la huppe, *Upupa Epops*, L.

PULQUE, ou PULCRE (Vin de). Sorte de vin préparé avec la sève des *Agave*, dont on use au Mexique ; l'alcool qu'on en retire s'y nomme *Agua ardiente*.

PULQUIN. Nom que porte, au Chili, le *Lantana salviæfolia*, Jacq ?

PULROSE, PULVIR. PULVIER. Noms allemands du *Charadrius pluvialis*, L.

PULSATILLA. Nom espagnol, italien et portugais de la coquelourde, *Anemone Pulsatilla*, L.

— NIGRICANS. Nom officinal de l'*Anemone pratensis*, L., d'après Murray ; et de l'*Anemone Pulsatilla*, L., suivant le plus grand nombre des auteurs.

PULSATILLE. *Anemone Pulsatilla*, L.

PULTICULA. *Marmelade*.

PULVIS. Synonyme latin de poudre. Voy. *Poudres*, et, pour les principales espèces, les articles ci-contre, ainsi que les synonymes français correspondants, p. 495. La *Pharmacopée universelle* décrit près de quatre cents espèces de poudres, mais la plupart sont de simples mélanges, par conséquent étrangers à notre objet.

PULVIS ALBUS ANTIMONII. *Sous-Antimoniate de Potasse* (voy. ce mot).

— ALGOROTHI. V. *Sous-Chlorure d'Antimoine*.

— ANGELICUS. *Sous-Chlorure d'Antimoine* (voy. ce mot).

— ANTI-DYSENTERICUS ANGLICANUS. C'est l'*Antimoine ciré* (voy. ce mot).

— AURI. Un des noms de l'*Or fulminant*.

— CARTHUSIANORUM. Un des noms du *Kermès minéral*.

— COMITIS DE PALMA. C'est le *Sous-Carbonate de Magnésie*.

Digitized by Google

PULVIS COMITISSÆ. Un des noms du *Quinquina*.

— CORIARIUS. Nom latin officinal du tan. Voy. *Quercus*.

— EMETICUS. V. *Sous-Chlorure d'Antimoine*.

— MERCURII CINEREUS. Synonyme de *Mercurius cinereus Blackii*.

— PARTURIENS. Un des noms de l'*Ergot*.

— PRINCIPIS. Espèce de *Précipité rouge* (Gmelin, *Appar. méd.*, II, 158).

— ROSÆ VITÆ. C'est le *Mercurius incarnatus præcipitatus*.

— SENTINELLI. V. *Sous-Carbonate de Magnésie*.

— SYMPATHETICUS. *Sulfate de fer* effleuri (Gmelin, *Appar. méd.*, I, 142).

— VIGONIS. C'est le *Précipité rouge per se* (voy. ce mot).

PUNAGUCHU. Un des noms péruviens de la ratanhia, *Krameria triandra*, Ruiz et Pavon.

PUNAKE. Un des noms américains du *Myrtus Pimenta*, L.

PUNATSANGA. Voy. *Loasa*.

PUMEX, Ponce. Pierre ordinairement blanchâtre, légère, poreuse, d'un éclat soyeux, à fibres déliées et entrelacées, d'origine ignée, appartenant aux terrains volcaniques, et ayant éprouvé une demi-vitrification. La silice (associée à l'alumine, à la chaux, au fer, etc.) en forme près des 4/5es. Spallanzani (*Voyage en Sicile*), dit que toute celle dont on use en Europe se tire du *Campo-Bianco*, montagne de l'île de Lipari; que la blanche, qui est plus légère et moins dure, sert à polir, la grise à bâtir. Sa poudre, qui suivant Pline (*lib.* XIV) est un poison, entre dans diverses poudres dentifrices (Jourdan, *Pharm. univ.*), et passait pour alcaline, dessiccative, bonne contre les vieux ulcères et les maladies des yeux (Lémery, *Dict.*, 721) : C. Roesler (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec., I, A. 5, 1672, pag. 525) l'a même employée à l'intérieur comme astringente dans un cas de superpurgation.

PUMICE STONE. Nom anglais de la pierre ponce. Voy. *Pumex*.

PUMOS. Nom mexicain du *Drypha Pumos*, Kunth. (V. ce mot).

PUMPKIN GOURD. Nom anglais de la citrouille, *Cucurbita Pepo*, L.

PUNAISES. Genre d'insectes hémiptères parasites. Voy. *Cimex*.

PUNAISOT. L'un des noms vulgaires du putois, *Mustela Putorius*, L. (V. ce mot).

PUNAYKALIE. Nom tamoul du *Stizolobium pruriens*, Pers.

PUNDAROO. Nom tallingou du *Cinchona excelsa*, Roxb. V. *Quinquina*.

PUNNANAYER. Nom tamoul, synonyme de rennet. Voy. *Rennet*.

PUNGALU. Sorte de laurier du Malabar, dont le fruit bouilli et réduit en poudre guérit la gale, étant appliqué dessus. L'huile, tirée du fruit par expression, est usitée à l'intérieur et très-estimée (*Trans. phil. abrégées*).

PUNGITOPUM. Un des noms du fragon, *Ruscus aculeatus*, L., en Toscane.

PUNSJER. Un des noms du *Cucubalus Behen*, L., en Norwège.

PUNCOLA. Un des noms de la morelle, *Morchella esculenta*, Pers. (V. ce mot).

PUNHETE, dans l'Estramadure, en Portugal. M. Alibert (*Précis*, etc., 592) dit qu'il y existe une source minérale ferrugineuse.

PUNICA. Genre de la famille des Myrtes, de l'Icosandrie Monogynie, dont quelques botanistes l'ont retiré dans ces derniers temps pour en faire le type d'une nouvelle série végétale : son nom vient, suivant les uns, de la couleur rouge des fleurs de son espèce principale, de *punicea*, ponceau; suivant d'autres, de ce que cette espèce croît surtout aux environs de l'ancienne Carthage.

P. Granatum, L. (*Flore médicale*, IV, f. 189), Grenadier. Arbrisseau naturel aux contrées chaudes de l'Europe, comme le Bosphore, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la Provence, etc. Il est abondant surtout dans le nord de l'Afrique, en Perse, où il paraît avoir été transporté de proche en proche de l'Inde. Le grenadier est le *Roa* de Théophraste, le *Side* des Phéniciens, de Σιδον, Sidon, ville de Phénicie, etc. Il a des racines grosses, fortes, ligneuses; un tronc tordu, noueux, rabougri, grisâtre, qui s'élève jusqu'à 15 ou 20 pieds; des feuilles petites, pétiolées, ovales, opposées, entières, rougeâtres sur les bords, surtout à leur développement; les fleurs de ce végétal sont d'un rouge superbe, composées de 5 pétales ondulés qui doublent facilement, etc. Il leur succède un fruit infère, gros comme une pomme, appelé *malum punicum* chez les Romains, et dont l'écorce jaune-rougeâtre, est de consistance de cuir, ce qui l'a fait désigner dans les auteurs par l'épithète de *malicorium ;* il renferme un nombre considérable de semences de la grosseur d'un grain d'orge, entourées d'une substance gélatineuse rougeâtre, transparente, qui laisse échapper un suc fade, un peu acidule, légèrement sucré. Ce fruit, connu sous le nom de *grenade*, qui paraît venir de la multiplicité de ses semences, et non parce qu'on observe beaucoup le *Punica* autour de Grenade, est divisé en plusieurs loges, et couronné par un calice à 5 divisions : son nom a servi à désigner une sorte de projectile dont on se sert à la guerre, à cause de la ressemblance qu'on a cru trouver entre eux. Dans les pays chauds, le grenadier croît naturellement dans les buissons, les haies; on le cultive dans les jardins pour l'amélioration de son fruit; dans nos climats tempérés, on ne peut l'avoir qu'en caisse, qu'on rentre l'hiver en orangerie, où rarement ses fruits mûrissent, lorsqu'il en vient; plus au nord, il ne peut être élevé qu'en serre tempérée.

Quatre parties du grenadier sont usitées en médecine, 1° la racine; 2° les fleurs non développées ou balaustes; 3° l'enveloppe du fruit ou *malicorium*; 4° le suc de la grenade.

La *racine du grenadier*, ou plutôt son écorce, a été employée par les anciens contre le tænia ; Dioscoride le dit en propres termes (*lib.* III, *c.* 127); Pline le répète, d'une manière moins précise, il est vrai (*lib.* XXIII, *c.* 6), ainsi que Celse (*lib.* IV, *c.* I, *sect.* 6, n° 7, p. 209, de l'édition de J. Valart); Marcellus Empiricus, environ 4 siècles après (les trois autres auteurs ont vécu dans le 1er siècle de l'ère chrétienne), en a également parlé. Il est à remarquer que ni Théophraste ni Hippocrate n'ont rien dit de cette propriété si remarquable de la racine de

Digitized by Google

grenadier. Il faut ensuite traverser plus de 1400 ans pour arriver à un auteur qui nous rappelle la vertu tænifuge de ce végétal : car dans tout ce laps de temps on n'en trouve nulle trace dans les livres. Ce fut Buchanan, médecin anglais, exerçant à Calcutta, qui signala de nouveau à l'Europe, en 1807 (*Edimb. med. and surg. Journ.*, III, 22), l'usage que l'on fait, dans l'Inde, de temps immémorial, de la racine du grenadier contre le tænia avec un succès miraculeux, où peut-être les anciens philosophes grecs, qui voyagèrent, comme on sait, dans cette partie du monde, avaient pu puiser la connaissance des propriétés anti-vermineuses de cet arbrisseau. En 1810 le docteur Flemming les rappela dans son catalogue des plantes médicinales de Java, inséré dans les *Trans. médic. de Calcutta*, en citant des cas de guérison ; Burt, chirurgien anglais, fit insérer une observation semblable dans le *Journal de méd. d'Édimbourg ;* en 1821 le docteur Breton (et non Barton et Le Breton) publia 8 observations de guérison du ver solitaire dans les *Transactions médico-chirurgicales de Londres*, d'après lesquelles Gomès, médecin de Lisbonne, essaya dans cette ville le même emploi de l'écorce de la racine de grenadier contre le tænia, avec le même succès, chez 14 sujets. Le mémoire où il inséra ses expériences fut publié à Lisbonne en 1822 (1), traduit par nous, et inséré dans le *Journal complémentaire des sciences médicales* en 1823, ce qui fit connaître en France ce mode d'expulser le tænia, et le répandit dans le reste de l'Europe. Il est aujourd'hui généralement employé, parce qu'il a été reconnu supérieur à tous les modes usités de faire périr le ver plat.

Ce traitement, fort simple et de facile exécution, consiste dans la décoction de 2 onces d'écorce de racine *fraîche* du grenadier de nos jardins, dans une livre 1/2 d'eau réduite à une livre, qu'on fait prendre en 3 doses, à une heure de distance l'une de l'autre; il ne faut administrer ce remède que lorsque le malade rend actuellement des anneaux de tænia, parce qu'on a remarqué que le ver est alors plus sûrement évacué. L'écorce sèche réussit moins bien : c'est pourquoi nous faisons un précepte de se servir de celle qui est fraîche, et qu'on enlève sur la racine d'un de ces arbrisseaux cultivés dans les jardins. On peut aussi employer la poudre de cette racine dans un liquide approprié, ou en pilules, à la dose de 1 gros ou 1 gros 1/2, par prises de 12 grains : mais cette manière de donner la racine de grenadier est moins sûre que la décoction. Breton prétend qu'on peut employer l'écorce de la tige comme celle de la racine : mais cette question nous semble avoir besoin de confirmation. Voyez, sur la manière de traiter le tænia par la racine de grenadier, notre mémoire cité à la bibliographie de cet article. Depuis la publication de notre travail, M. le docteur Deslandes, dans une notice du *Bulletin de thérapeutique*, 1832, qui en est en partie tirée, propose l'extrait d'écorce de racine de grenadier (deux onces en fournissent d'après lui, par l'alcool et l'eau, six gros), qui lui a réussi trois fois sur quatre ; il donne aussi l'extrait alcoolique pur de cette racine, qui serait plus efficace encore suivant ce médecin. Six gros d'extrait nous paraissent bien difficiles à prendre, tandis que la décoction se boit avec facilité et est à peu près immanquable si on la donne convenablement.

Nous avons proposé aussi la racine du grenadier contre les autres vers du corps humain, comme strongles et ascarides ; dans le premier cas on la donne en décoction à la dose de 2 gros à une demi-once, dans le second en lavement à la même dose. Ce vermifuge nous paraît devoir être supérieur contre ces deux espèces de vers à tous ceux qui ont été employés jusqu'ici, en général d'un effet peu certain.

Nous avons éprouvé sur nous-mêmes un effet diurétique très-marqué de l'écorce de racine de grenadier, prise dans l'intention de connaître l'action de ce médicament dans l'état de santé.

L'analyse de l'écorce de grenadier faite par M. Latour de Trie, lui a donné pour résultat : de la chlorophylle, de la résine en abondance, du tannin, de la matière grasse, et une matière cristalline sucrée qu'il nomme *grenadine*, laquelle est blanche, sans odeur et cristallise en choux-fleurs ; elle ne paraît pas être le principe actif de ce végétal. Une autre analyse faite par M. Mitonart, avant celle-ci, a donné des résultats analogues (*Journ. de pharm.*, X, 352).

Cette écorce est parfois sophistiquée avec celle de buis, et surtout celle d'épine-vinette ; la première est blanche et très-amère, tandis que celle de grenadier est grise en dehors, jaune en dedans, et à peine amère : celle d'épine-vinette est jaune des deux côtés.

Les *fleurs du grenadier* appelées *citinus* par Dioscoride, sont composées d'un calice épais à 5 divisions et d'une corolle à pétales chiffonnés, d'un rouge superbe, inodores, qui doublent par la culture et dont la saveur est un peu amère et styptique ; celles des grenadiers sauvages sont récoltées avant leur développement, séchées dans les pays chauds, et on en fait un objet de commerce sous le nom de balaustes, *balaustia :* on les regarde comme astringentes, et on les emploie en décoction ou en poudre dans les cas où les astringents sont usités, comme dans la leucorrhée, la blennorrhée, les diarrhées chroniques, les hémorrhagies passives, etc. On s'en sert en gargarisme dans le relâchement de la luette, le gonflement muqueux des amygdales ; en lotion contre la laxité des organes génitaux chez les femmes, la chute du rectum, le gonflement œdémateux des pieds, etc., etc. ; elles donnent à l'eau, par l'ébullition, une couleur rouge qui noircit par le sulfate de fer, etc. On avait indiqué ces fleurs comme tænifuges ; mais M. Prades, médecin de Carcassone, s'est assuré qu'elles ne le sont pas. Les fleurs du grenadier étaient représentées sur plusieurs médailles phéniciennes et carthaginoises.

L'*écorce de grenade* est, dans l'état frais, épaisse d'une ligne et demie, assez souple, ce qui la fait appeler

(1) *Memoria sobre a virtude tænifuga da romeira* (grenadier), etc., in-4.

Digitized by Google

malicorium (cuir de pomme), de couleur jaune-rougeâtre, inodore, d'une amertume très-marquée et désagréable; c'est de toutes les parties du grenadier celle où cette saveur est, de beaucoup, la plus prononcée; elle renferme du tannin, du mucilage, de l'huile volatile, dit-on, etc. Elle était chez les anciens (Pline, *lib.* XII, *c.* 26) très-employée, et l'est probablement encore dans les pays chauds, au tannage des cuirs; en médecine on la prescrit, à l'instar des balustes, comme astringente; dans l'île de Timor on s'en sert contre la dyssenterie (Arago, *Promenade autour du monde*, etc., II, 299); Cullen dit aussi l'avoir employée avec succès dans les diarrhées; dans l'Orient, surtout au Thibet, elle est usitée contre les fièvres intermittentes, et elle y remplace le quinquina aux yeux des médecins persans; de plus on lui a attribué dans tous les temps une propriété vermifuge marquée, contre les strongles et les ascarides, et chez les anciens on l'a dite propre à expulser le tænia, qualité que possède surtout, et à un degré bien plus marqué, l'écorce de la racine de l'arbre qui la produit. M. Lebas (*Journ. de méd. vétér.*, I, 405) a fait évacuer le tænia des chiens par son moyen. La dose du *malicorium* est de deux gros à une demi-once en décoction et de moitié en poudre, de même que celles des balaustes.

Le *fruit du grenadier*, ou la grenade, *Malum punicum* des anciens, a le volume d'une belle pomme; on y distingue des parties plus élevées aux angles; il renferme des semences nombreuses, entourées d'une pulpe rougeâtre, et un suc clair, rosé, transparent, mais coulant plus abondamment en comprimant le fruit écorcé. On estime ce suc, qui est fade, un peu sucré et peu ou point acidule, rafraîchissant, tempérant, etc.; on le donne aux fiévreux dans les pays chauds, on en fait des espèces de limonades en le sucrant et le mêlant à l'eau, à des aromates, etc. On en prépare un sirop qu'on dit assez agréable, usité également dans les fièvres, les inflammations, surtout celles des voies urinaires, etc. Hippocrate le prescrivait dans la cardialgie, Van-Swieten dans les diarrées, les dyssenteries, etc. Pline et Celse, disaient le suc de grenade tænifuge. La pulpe du fruit a toutes les qualités rafraîchissantes du suc. On la suce dans les pays chauds, comme nous faisons de celles des oranges, mais elle est infiniment moins agréable. On en fait des confitures, des sorbets, des glaces, dans les lieux où ce fruit acquiert toutes les qualités dont il est susceptible, et dont on distinguait déjà plusieurs variétés du temps de Pline (XII, *c.* 26). A tout prendre, ce fruit nous paraît fort médiocre. Ceux qui sont sauvages sont un peu âpres, etc. On prépare avec le suc exprimé de la grenade une sorte de vin, appelée *vin de Palladius*. On trouve des grenades dans les tombeaux des momies égyptiennes, et les habits sacerdotaux du grand-prêtre chez les Juifs en étaient ornés sur leurs bords.

Les semences de la grenade, qui sont composées d'une enveloppe cartilagineuse et d'une petite amande blanche et douce, ont été indiquées, fort à tort, suivant nous, comme astringentes, données en poudre, etc. Elles sont comme la plupart des pepins, un peu huileuses et adoucissantes; leur extrême abondance pourrait engager à en extraire l'huile grasse qu'elles doivent contenir. On dit que les grives et les merles sont empoisonnés par ces pepins, chose qui nous paraît douteuse; ces oiseaux peuvent en mourir, mais d'indigestion, vu l'abondance de ces semences, et peut-être le gonflement qu'elles éprouvent dans leur gésier, etc., mais non parce qu'elles sont vénéneuses.

P. nana, L. Il ne paraît être qu'une variété du *P. Granatum*; on l'observe en Amérique et on dit qu'il a toutes les propriétés de ce dernier.

Weissius (J.-C.). *Diss. de malo punico.* Præs. J.-J. Baier. Altorfii, 1712, in-4. — Gomes (B.-A.). *Memoria sobre a virtude tænifuga da romeira*, etc. Lisboa, 1822, in-8. — Mérat (F.-V.). De la vertu de l'écorce de grenadier contre le tænia, etc. (*Journ. compl. des sc. médic.*, XVI, 24; 1823). — Deslandes. Observations sur l'emploi de l'écorce de racine de grenadier (*Nouvelle bibl. méd.*, VI, 241; IX, 359; 1824). — Bourgeoise. Sur l'emploi de l'écorce de racine de grenadier contre le *tænia*, etc. (*Nouv. bibliot. méd.*, VI, 397; 1824). — Sousa de Velho (J.). Observations sur l'usage de la racine de grenadier dans le traitement du tænia (*Nouv. bibl. médic.*, VI, 344; 1724). — Chevallier (A.). Notice sur l'écorce de la racine de grenadier, etc. (*Journ. de chimie médicale*, I, 375; 1825). — Marinus (J.-B.). De l'emploi de la racine de grenadier contre le tænia. Bruxelles, 1828, in-8. — Rostat. Observations sur l'efficacité de la racine de grenadier contre le tænia (*Revue médic.*, IV, 363; 1829). — Latour. Recherches sur l'écorce de la racine de grenadier, etc. (Thèse de l'École de pharmacie). Paris, 1831. in-4. — Letenneur (A.). Essai sur l'écorce de la racine de grenadier considérée comme tænifuge, etc. (Thèse). Montpellier, 1818, in-4. — Mérat (F.-V.). Du tænia ou ver solitaire, et de sa cure radicale par l'écorce de racine de grenadier. Paris, 1832, in-8; couronné par l'Académie des sciences en 1822.

Punne aramanu. Un des noms malabares du *Calophyllum Inophyllum*, L.

Puntrai. Nom sarde du *Bec-figue* selon Cetti, et Azuni.

Pupe. Nom vulgaire de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Pupali pullun. Nom tamoul du *Carica Papaya*, L. (V. ce mot).

Pupula, Pupulla, Buppula, Puput. Noms italiens et nom français de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Pura-au, Puratarurun. Noms du *Crateva religiosa*, L. à Taïti.

Puraque. Un des noms du *Gymnotus electricus*, L., appliqué aussi à un poisson peu connu du Brésil, doué, de la même faculté électrique.

Purgantia. Nom latin des purgatifs. Voy. *Purgatifs*.

Purgatif argenté. Ancien nom d'un mélange de *nitrate d'argent et de nitrate de potasse* cristallisé, employé jadis comme hydragogue. Voy. ce mot.

PURGATIFS, *Purgantia*. Substances qui augmentent d'une manière notable, mais passagère, les évacuations intestinales à la suite de leur action sur le canal de ce nom. Ces médicaments, qui sont au nombre des plus importants de la matière médicale, méritent que nous en parlions avec quelque détail.

Des substances purgatives. Les substances ou corps susceptibles de purger, sont de nature fort diverse; la plupart appartiennent à la classe des végétaux, quelques-uns à des minéraux; à peine en connaît-on parmi les animaux.

Parmi ces derniers, la bile, certains œufs de poisson sont réputés purgatifs.

Digitized by Google

Parmi les minéraux, presque tous les purgatifs sont des sels ou des eaux salines minérales, etc.

Parmi les végétaux, on en compte un très-grand nombre, pris surtout dans les familles à sucs âcres, amers, quelquefois laiteux, gommo-résineux, résineux, etc., telles que : les Convolvulacées (jalap, scammonée, turbith, soldanelle, méchoacan, etc.); les Cucurbitacées (coloquinte, bryone, concombre sauvage, etc.); les Légumineuses (le séné, la casse, le tamarin, etc.); les Euphorbiacées (l'euphorbe, le ricin, le *Croton Tiglium*, le médicinier, etc.); les Apocynées (l'arghel, la scammonée de Montpellier, etc.); les Guttifères (la gomme gutte); les Polygonées (la rhubarbe, le rhapontic, etc.); les Renonculacées (l'hellébore, l'aconit); les Liciacées (la scille, l'aloès, etc.); les Colchicacées (le colchique, le vératrum, etc.); et les Rhamnées (le nerprun; etc.). C'est dans les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs ou les fruits que résident les propriétés purgatives; d'autres fois c'est dans toute la plante. La plupart des purgatifs sont fétides ou nauséeux; ont un goût amer, désagréable, s'ils sont solubles dans la salive, et insipides dans le cas contraire, comme les résines; leurs éléments chimiques sont assez variés; ils sont en général résineux, gommo-résineux, salins, huileux, muqueux, extractifs, etc.

Les purgatifs, suivant leur degré d'action, ont reçu des noms différents; ceux qui n'agissent que faiblement, qui purgent sans irritation, doucement, etc., sont appelés *laxatifs*, eccoprotiques ou minoratifs; ceux dont l'action est marquée, mais modérée, sont désignés plus particulièrement sous le nom de *purgatifs*; ceux enfin où elle est très-forte et même violente, sous celui de *drastiques*. Ces distinctions scholastiques sont arbitraires et non admises par le plus grand nombre des auteurs. Il nous semble qu'on ne peut se refuser à reconnaître celle établie par Cullen (*Mat. méd.*, II, 516) et surtout par M. Barbier, en purgatifs doux, émollients, qui purgent sans irriter, mais plutôt en affaiblissant l'intestin, et dont l'effet est toujours local, qu'on nomme *laxatifs*: et en purgatifs proprement dits qui irritent le système intestinal, produisent des phénomènes morbides passagers, tels que l'accélération du pouls, la soif, des coliques, des selles plus nombreuses, etc.

Les purgatifs peuvent être administrés sous des formes très-multipliées : 1° on les donne en poudre, ce qui est la plus mauvaise manière, parce qu'ils s'attachent aux parois de la bouche, du pharynx, de l'œsophage, et qu'ils n'arrivent pas entièrement dans l'estomac, ce qui produit des picotements, des accidents locaux, et diminue d'autant leur action purgative complète; 2° en infusion et décoction, assez bonne façon de les administrer, parce que les liquides pénètrent plus facilement dans l'estomac; mais on a la saveur désagréable des médicaments, et seulement une partie de leur propriété, si leur préparation n'a eu lieu que dans l'eau, puisqu'on n'a que les principes qui y sont solubles; 3° en sirop : on en masque en partie le désagrément, mais on n'en peut prendre ainsi qu'en petite quantité; 4° en électuaire : on a tout le médicament, mais la saveur en est toujours sensible, et puis l'ingestion en est difficile; 5° la meilleure manière de prendre les purgatifs est en bols ou en pilules, préparations qui réunissent l'avantage de prendre le médicament tout entier et celui de n'en pas sentir la saveur; mais on ne peut pas toujours les administrer sous cette forme : les enfants, les malades sans connaissance, certains gosiers trop étroits, etc., sont privés de la facilité de pouvoir les ingérer, etc.

Les purgatifs s'administrent par la bouche sous une des formes que nous venons d'indiquer; en onctions sur la peau, surtout sur celle du ventre, comme le faisaient assez souvent les anciens, comme on l'a proposé depuis (voy. l'art. *Iatraleptique*); en lavements, en suppositoires; ces deux derniers modes, donnés surtout pour vaincre la constipation et agir sur les gros intestins, agissent aussi par sympathie, ou par contiguité de tissus sur les intestins grêles; ou enfin en injections dans les veines : voie très-peu usitée, et qu'on réserve pour les cas d'expérimentation sur les animaux, ou sur l'homme dans quelques circonstances graves et insolites.

On administre actuellement les purgatifs seuls, ou tout au plus avec des substances qui en masquent la saveur ou l'odeur s'il est possible, et non plus associés plusieurs ensemble dans ces compositions noires appelées *médecines*; on en proportionne les doses au sujet, à la maladie, etc. Autrefois on ajoutait souvent ce qu'on appelait un *adjuvant*, c'est-à-dire, des corps qui leur donnaient plus de force, plus d'action, qui fortifiaient la partie en même temps que le purgatif agissait comme évacuant : ce à quoi on parvenait par les toniques, les amers, etc., qu'on prescrivait avec eux. On cherchait aussi à diminuer leurs forces par des *correctifs* : on faisait digérer les résines dans du vinaigre, on les soumettait à la cuisson sous la cendre, au four, dans du coing, etc.; on y ajoutait des corps extractifs, mucilagineux, etc.; de là les résines cydonisées, glycyrrhisées, etc. Il est bien plus simple d'augmenter ou de diminuer la dose des purgatifs, pour leur faire produire plus ou moins d'action, que de les compliquer par ces additions qui ne font qu'en contrarier l'action, et rendre leur effet moins évident.

II. *Action des purgatifs*. Pour être rangée parmi les purgatifs, il faut que la substance employée agisse sur le canal intestal surtout, car si elle agit aussi sur l'estomac, c'est-à-dire, s'il y a vomissement, etc., c'est un *éméto-cathartique*, à moins que ce ne soit par accident ou le fait d'un état pathalogique particulier. On s'est demandé si cette action est spéciale, et si tout ce qui agit avec quelque force sur le canal intestinal ne purge pas? nombre d'auteurs ont dit oui, parce qu'ils ont vu des médicaments, qui ne sont nullement rangés dans la classe des évacuants, amener des selles; mais ce résultat est encore accidentel, car on voit un refroidissement, une suppres-

Digitized by Google

sion de transpiration, un excès d'aliments, etc., produire des selles sans qu'on puisse ranger ces causes parmi les purgatifs. Un véritable purgatif produit des évacuations, lors même qu'il est injecté dans les veines, ou administré en frictions, ainsi qu'on le voit pour la rhubarbe, l'infusion de séné, le cyclamen, la gratiole; l'huile de croton tiglium, etc.; tandis que si on injectait du quinquina, qui purge parfois, il ne produirait pas de selles. On peut donc dire que les purgatifs, proprement dits, ont une action spéciale sur les intestins.

Les purgatifs produisent l'action qui les caractérise, par l'irritation qu'ils font sur les intestins, caractérisée par des signes non équivoques, dont les uns sont généraux, et les autres locaux; ainsi, lorsqu'un médicament de cette nature est ingéré, on éprouve du malaise, du dégoût, des nausées; le pouls augmente d'activité, on ressent des borborygmes, des coliques plus ou moins prononcées, qui sont le résultat de la contraction de la tunique musculaire des intestins, de la soif, de la chaleur, de la pesanteur, puis le besoin de la défécation se manifeste; les sucs intestinaux, par suite de cette action, sont augmentés, les conduits qui se rendent dans le canal, sont sollicités à mesure que l'action des purgatifs se porte successivement sur les différentes zônes qui le composent; et la bile, ainsi que l'humeur pancréatique, coulent plus abondamment que de coutume; il s'établit un véritable centre de fluxion dans l'intestin, dans lequel consiste surtout l'action de ces agents médicinaux, plutôt que dans les selles rendues, quoique le public attache beaucoup plus d'importance à celles-ci : aussi voit-on des *médecines* produire des résultats avantageux, quoiqu'il y ait eu peu ou point de matières alvines évacuées. Si l'action intestinale est trop vive, trop forte, il y a douleur plus ou moins considérable, anxiétés, tranchées, fièvre, chaleur extrême, tension du ventre, déjections liquides répétées, avec ténesmes sanguinolents, etc., en un mot, c'est une *hypercatharsis* ou superpurgation prononcée, une véritable phlegmasie passagère de la muqueuse intestinale, qui se traite, comme toutes les affections de cette nature, par les émollients, les délayants et autres anti-phlogistiques. Les corps qui attaquent le tissu des parties, comme les caustiques, causent encore plus de dommage sur les intestins, et agissent véritablement comme poisons; ces divers modes d'action établissent la distinction entre le purgatif et le poison : le premier en effet agit passagèrement et en ne causant qu'un dérangement borné et modéré, tandis que le dernier enflamme, détruit, tue. Quant à l'aliment, il est digéré.

Un des résultats de l'action des purgatifs, outre ceux dont il vient d'être question, est d'augmenter la force et l'activité de quelques autres fonctions; ainsi, les vaisseaux absorbants puisent avec plus d'énergie dans les diverses cavités où des liquides sont épanchés, et les versent dans celle de l'intestin, d'où ils sont rejetés au dehors par les déjections. Ainsi s'explique la guérison des hydropisies, et se justifie leur traitement par ces agents : guérison, au reste, qui est loin d'avoir toujours lieu, et même d'être toujours durable lorsqu'elle se montre. On a la preuve aussi que l'action à l'aide de laquelle opèrent les purgatifs, modifie le jeu de la circulation, et que le sang est attiré, est ramené vers la cavité abdominale par la fluxion purgative; en outre, la sérosité évacuée diminue d'autant celle qui entre dans la composition de ce liquide, et amoindrit conséquemment sa masse totale. De là cette adage, *purger, c'est saigner*. L'appétit pendant l'action des purgatifs est ralenti, souvent annulé, et la digestion dérangée, mais momentanément; la transpiration cutanée est également diminuée, par suite de l'augmentation de l'exhalation intestinale, en vertu du *consensus* général. Il en résulte qu'après les purgations, le corps cherche à reprendre ce qu'il a perdu, et l'absorption cutanée et intestinale sont plus actives; c'est pourquoi on défend de sortir les jours de purgation, surtout si si le temps est froid, nébuleux, etc., et à plus forte raison s'il règne des maladies épidémiques, contagieuses, etc.

Les purgatifs ne se donnent pas indifféremment et sans examen. Il faut au contraire en constater l'opportunité et la nécessité. On a remarqué qu'en général ils étaient rarement nécessaires à l'invasion ou dans la crudité des maladies, périodes où les phénomènes de plénitude gastrique se montrent plus volontiers et indiquent souvent le besoin des vomitifs; vers leur terminaison, ou, comme disaient les anciens praticiens, leur coction, au contraire, ils sont parfois nécessaires, parce que c'est vers les intestins que la nature porte alors les efforts de déplétion, comme elle les portait vers l'estomac au début; on reconnaît alors le besoin des purgatifs, à l'état muqueux de la langue, au dégoût, aux nausées, à l'inappétence, à la légère épigastralgie, au dévoiement spontané, etc, qui existent : état qu'on a appelé *embarras gastrique*, et qui se montre aussi, à l'exception des symptômes qui appartiennent à l'estomac, dans l'embarras intestinal, soit qu'il existe seul, soit qu'il se montre accompagnant d'autres affections pathologiques.

En supposant qu'il y ait opportunité à l'emploi des purgatifs, leur administration doit être précédée, accompagnée et suivie de quelques précautions propres à en assurer le succès. On conseille d'éviter les grands froids ou les grandes chaleurs; autrefois on ne les prescrivait jamais dans les jours caniculaires; on recommande de faire diète, de boire des délayants, etc., pour se préparer à leur ingestion, et, aussitôt que leur action intestinale a eu lieu, ce que démontre l'apparition de la première selle, de boire des liquides émollients, humectants, en abondance, tels que bouillon aux herbes, eau de veau, thé léger, bouillon gras coupé, etc., soit pour calmer ce que cette action pourrait avoir de trop fort, attendu qu'un intestin plein se contracte moins que lorsqu'il est vide, d'après Bichat, soit pour donner plus de fluidité aux sucs abdominaux et en faciliter l'évacuation, ou faire ouvrir les pores exhalateurs que l'irritation peut avoir crispés, etc.; enfin, après la cessa-

Digitized by Google

tion de leur effet, on recommande de garder la chambre, surtout dans la saison froide, de se tenir chaudement (1), et de ne revenir que graduellement aux aliments. On voit assez souvent des accidents graves produits par l'oubli des diverses précautions, lesquels doivent être traités suivant leur nature.

Une purgation produit des selles qui varient de nombre, de quantité et de qualité ou de nature; leur nombre ne dépasse guère 4 à 12 dans l'état ordinaire; leur qualité est très-variable, et dépend beaucoup de la maladie et surtout de l'abondance des liquides bus; leur nature varie suivant l'époque à laquelle elles sont rendues : les premières sont stercorales et composées des résidus de la digestion; celles d'après sont muqueuses ou séreuses; puis viennent les déjections biliaires ou humorales, et enfin celles qu'on appelle aqueuses ou résultant de la boisson ingérée, qui dans ce cas, et à cause de l'action ou fluxion de l'intestin, est appelée dans sa cavité et est rejetée par les selles. Les anciens croyaient aux purgatifs spéciaux, et à la possibilité de chasser telle ou telle humeur, avec telle ou telle substance; ainsi ils avaient des cholagogues, des hydragogues, des phlegmagogues, supposant ainsi que ces substances allaient chercher ces humeurs diverses dans toutes les parties du corps, etc. Les liquides séreux des selles sont le résultat de l'exhalation intestinale produite par les exhalants qui s'ouvrent à leur surface; les mucosités proviennent des cryptes muqueux; la bile, de la sécrétion plus abondante du foie, etc. Toutes ces excrétions peuvent amener des modifications favorables au rétablissement de la santé; mais leur existence n'est nullement regardée comme cause morbifique essentielle par les médecins de nos jours. Il n'y a pas deux siècles, comme on le voit dans les écrits de Guy-Patin et de ses contemporains, qu'on prodiguait les purgations, parce que la théorie humorale qui dominait alors, et qui attribuait pour cause, aux maladies, la présence de telle ou telle humeur, obligeait de purger et saigner tant qu'elles ne cessaient pas. On était loin alors de l'avis de Sauvages : *nil magis nocet quam repetita evacuantia.*

Les purgatifs donnés à dose convenable produisent le plus souvent les phénomènes physiologiques que nous venons de signaler; si on les prescrit en quantité plus faible ou fractionnée, ils agissent, dit-on, comme altérants, c'est-à-dire sans produire aucun phénomène sensible; on les croit apéritifs, fondants, et on pense que c'est par voie d'absorption qu'ils portent leur action sur les organes malades pour aller y détruire les engorgements, les lésions contre lesquels on les prescrit. L'absorption est prouvée surtout par les purgatifs très-solubles, par le lait des nourrices rendu évacuant à la suite de leur purgation, par les urines de ceux qui prennent de la rhubarbe, etc. Cependant l'action locale des purgatifs, ailleurs que dans le tube intestinal, n'est admise que par les résultats de la disparition des lésions contres lesquelles on les prescrit; mais on doit avouer que tant de causes peuvent avoir contribué à ce résultat, sans y comprendre les forces vitales et médicatrices, qu'il restera toujours beaucoup de doutes sur cette efficacité admise par les plus anciens auteurs : on cite particulièrement, comme procurant ces effets fondants des purgatifs, le calomélas dans les engorgements du foie, les eaux minérales salines dans les empâtements d'abdomen en général, etc.

(1) Berger propose, pour éviter les effets du froid, de prendre les purgatifs dans le bain. Voyez sa dissertation : *Ergo felicior et tutior in balneo purgantium usus.* Parisiis, 1780, in-4.

III. *Maladies où on donne les purgatifs.* Elles sont fort nombreuses, et on peut dire qu'il n'y en a peut-être pas une seule où ils n'aient été prescrits et même avec avantage; c'est la sagacité du praticien à estimer les occasions où ils peuvent être employés. On ne peut que donner des indications générales, et par conséquent vagues, sur ces cas précis.

On se rappellera d'abord que tout purgatif agit en irritant le canal intestinal; qu'il y produit un centre de fluxion, une sorte de déviation des liquides, une véritable révulsion; que le sang, les fluides séreux, muqueux, bilieux, etc., sont moins abondants après l'usage des purgatifs qu'avant; que les matières stercorales sont complétement évacuées par eux, etc. Avec le souvenir de ces effets, auxquels on aura égard, on évitera de les prescrire dans les cas où ces résultats pourraient nuire, et on en usera au contraire lorsqu'il y aura lieu de les croire favorables à la maladie dans laquelle on les donne.

En général, le besoin des purgatifs se manifeste par l'embarras gastrique ou intestinal, qui ont des signes non équivoques et que nous avons indiqués plus haut; toutes les fois que l'un de ces états existe, on peut les administrer, à moins de quelques circonstances particulières bien connues des médecins. On peut dire que, toutes les fois qu'on les donne comme évacuants, il faut que ces signes existent, quelle que soit la maladie qui marche avec eux; lorsqu'on les emploie comme révulsifs ou dérivatifs, au contraire, il n'est pas nécessaire que l'embarras gastrique ou intestinal ait lieu, parce que ce n'est plus pour évacuer qu'on en fait usage, mais comme produisant des centres nouveaux de fluxions.

Phlegmasies. L'état d'exaspération et l'excès de vitalité qui existent dans ces maladies éloignent, en général, de l'emploi des purgatifs pendant leur durée; ce n'est guère que vers leur terminaison qu'on en use quelquefois. Cependant lorsque leur siége n'est pas dans l'abdomen, on s'en sert parfois comme de révulsifs; plus il en est éloigné, et plus leur efficacité peut y être notoire, comme dans celles de la tête. On sait que Stoll les donnait dans les péripneumonies et les pleurésies bilieuses; on les a recommandés dans les maladies du cerveau et de ses enveloppes avec plus d'insistance encore. Quant aux phlegmasies abdominales ils y sont non-seulement entièrement déplacés, mais ils y seraient même fort nuisibles; on doit se borner, si on juge, dans quelques occasions, les évacuants nécessaires,

Digitized by Google

comme dans certaines diarrhées, coliques bilieuses, stercorales, à la fin des dyssenteries, etc., à donner les laxatifs les plus doux, dont l'action, comme nous l'avons dit, est toute émolliente, douce et relâchante. Les phlegmasies des yeux nécessitent parfois l'usage des purgatifs ; on combat aussi avec succès les taies de la cornée, la cataracte même, dit-on, par leur moyen. Le rhumatisme chronique est au nombre des maladies contre lesquelles on indique l'emploi des purgatifs.

Fièvres. Dans celles qui sont continues, bilieuses, on a recommandé l'usage de la purgation à l'époque de coction de ces maladies ; on a surtout fait usage dans ce cas de purgatifs acidules, comme de tamarin, de casse, de pruneaux, etc. On les a encore recommandés dans celles de la nature putride, toutes les fois qu'on suppose qu'il y a embarras intestinal, congestion stercorale, etc. Quelques auteurs les donnent dans les fièvres dites nerveuses, dans les venimeuses, dans celles qui sont produites par le lait, etc. Autrefois on purgeait toujours avant de donner du quinquina dans les fièvres intermittentes, mais jamais après la suppression de la fièvre, car on avait remarqué que c'était un moyen de la faire reparaître ; on a abandonné cette coutume aujourd'hui, parce qu'on s'est assuré que l'état saburral était le résolutif de la fièvre et non la cause. La médecine phlegmasique qui voit des inflammations, des gastro-entérites dans toutes les fièvres, même pour les intermittentes, a proscrit l'usage des purgatifs, avec celui des vomitifs, pour être conséquente avec cette étiologie, que la pratique ne sanctionne pas toujours, et que ses fauteurs enfreignent même au besoin sous ce rapport, avec profit pour les malades.

Flux. Les purgatifs ne sont guère indiqués dans les hémorrhagies, et guère employés ; on les a quelquefois prescrits comme emménagogues, à cause de leur action sur les intestins voisins et contigus de l'utérus, et aussi à la cessation des règles. C'est par leurs vertus dérivatives qu'on les donne aussi parfois dans l'émoptysie, et surtout dans l'apoplexie, la paralysie ; dans ces divers cas on a en outre l'intention de tenir le ventre libre, afin d'y faire porter les fluides amassés vers d'autres parties. On use de préférence des purgatifs forts, surtout de ceux qui agissent sur le rectum, comme de l'aloès, de l'hellébore. On emploie les purgatifs ordinaires contre quelques autres flux, comme la salivation, et aussi pour faire diminuer la sécrétion du lait, etc.

Névroses. C'est peut-être la classe de maladies où les purgatifs sont le mieux indiqués, et celle où on les néglige le plus. Ils réussissent à diminuer, au moins momentanément, l'intensité du mal, et parfois à le guérir ; ils sont souvent utiles dans l'asthme, dans la danse de St-Guy, dans la colique métallique, l'épilepsie, les céphalées, le tic douloureux, l'hystérie, etc., et surtout dans les différentes vésanies, telles que la manie, l'hypochondrie, la mélancolie, etc. Dans toutes ces affections on use des purgatifs forts, tels que l'hellébore, le jalap, la scammonée, l'aloès, etc., parce qu'ils agissent avec plus d'énergie sur les intestins, qu'ils y produisent une dérivation plus marquée, une fluxion plus considérable. Un des emplois les plus utiles des purgatifs, c'est dans les embarras de la tête, avec vertiges, lourdeur, faiblesse des membres, douleurs vagues, etc., qui ne cèdent pas aux saignées générales ou locales ; état fréquent chez les gens de cabinet, chez les personnes sédentaires, replètes, et qu'on dissipe par l'usage de l'aloès, et, s'il est nécessaire, par des purgatifs plus actifs encore, comme l'huile de *croton tiglium* (*Bull. gén. de thérapeutique*, II, 33).

Hydropisies. Nous avons déjà indiqué les raisons qui faisaient employer les purgatifs dans ces maladies : méthode vantée par beaucoup d'auteurs, surtout par Bontius, Baker, etc., qui ont laissé des formules de purgatifs qui portent leurs noms, dont on use encore aujourd'hui ; ce sont surtout les hydropisies générales du tissu cellulaire que l'on combat avec le plus d'efficacité par leur moyen, particulièrement si elles sont récentes et les sujets jeunes ; celles de l'abdomen sont ensuite les moins rebelles à ce mode de traitement ; celles du cerveau et de la poitrine sont les moins susceptibles de guérir par les purgatifs. En général, dans les hydropisies on sait que le plus souvent, après avoir procuré l'évacuation des eaux, et ramené le malade à un état apparent de santé, on a le chagrin de les voir reparaître au bout de quelques jours.

Maladies cutanées. La plupart des affections chroniques de la peau sont soulagées par l'emploi des purgatifs, et on les y prescrit souvent avec succès ; cependant il ne faut en employer que de doux, afin de n'en pas opérer la rétropulsion, ainsi qu'on en possède des exemples.

Maladies organiques. Le grand nombre de ces affections et leur extrême variété ne permettent guère d'indiquer les cas où les purgatifs peuvent y être employés avec succès. Dans celles par engorgement on les donne parfois alternativement avec les fondants, mais plus d'après des idées théoriques et mécaniques même, que selon des besoins réels. Ce n'est que dans celles du cerveau qu'on les prescrit dans quelques cas avec efficacité, et alors on emploie les plus actifs.

Abus des purgatifs. Il faut avouer d'abord qu'il y a des personnes chez lesquelles les purgatifs réussissent mal, sont contre-indiqués, par suite d'une idiosyncrasie particulière, soit que la muqueuse de leur estomac ait une délicatesse plus exquise, soit par toute autre cause. L'expérience seule peut éclairer à leur sujet, car aucun signe n'indique *à priori* ces tempéraments particuliers (1). On doit donc toujours s'assurer auprès d'un sujet s'il est difficile ou facile à purger lorsqu'on le purge pour la première fois. Plus les individus sont jeunes et

(1) P. Rommel prétend que ceux qui ont les pieds grands sont facilement purgés, dans l'ouvrage suivant. *Diss. qui longos habent pedes faciliùs purgantur* (*Acad. nat. cur.*, 1678, p. 475).

Digitized by Google

plus ils sont facilement purgés. Tout purge chez les enfants, dit Bichat (*Cours manuscrit de mat. méd.*), par la non habitude de leur canal intestinal; quelques maladies exigent aussi des purgatifs plus forts, ce sont celles où la sensibilité est obtuse, comme les paralysies, les hydropisies, certaines névroses, etc.

Le public est grandement enclin à employer les purgatifs ; pour lui toutes les maladies étant causées par les humeurs, toutes les fois qu'il y aura des évacuations, il croira à sa guérison ; il a conservé sous ce rapport les idées des médecins contemporains de Guy Patin. Il est très-fréquent de trouver des gens qui se purgent *par précaution*, comme ils disent, et pour ne pas être malades, ce qui produit souvent un résultat contraire. A peine un enfant est-il né qu'on lui donne des purgatifs pour évacuer son *meconium*, lequel sort fort bien seul, ou avec un peu d'eau sucrée, et mieux encore avec le premier lait de la mère ; s'il a des coliques, vite on lui donne des purgatifs qui les redoublent. Un peu plus grands on ne les épargne guère, au lieu de régler leur nourriture presque toujours trop forte, ce qui est une des sources les plus fréquentes de maladies chez eux ; les adultes, mais surtout les vieillards, ne se font pas faute non plus de purgatifs et troublent souvent un bon état de santé par leur administration intempestive.

C'est surtout l'abus des purgatifs forts ou drastiques qui est suivi souvent de graves accidents ; on a vu des péritonites, des convulsions, des crampes, le priapisme, des flux de sang, etc., résulter de leur emploi ; quelques auteurs signalent même la paralysie des intestins comme étant la suite de leur usage dans quelques cas ; les purgatifs résineux sont particulièrement ceux qu'on a vu causer ces graves accidents, parce qu'étant insolubles, ils se pelotonnent inégalement dans l'estomac ou l'intestin , et en opèrent en quelque sorte la vésication. On doit donc s'abstenir le plus possible des purgatifs trop actifs, et ne les prescrire que dans des cas où leur intervention est indispensable, ce qui est en général assez rare. Les purgatifs trop répétés causent de la fièvre, nuisent aux plaies, produisent de la soif, une chaleur morbide, des lassitudes, de la faiblesse, de l'inappétence, etc., etc.

Les médecins font aujourd'hui beaucoup moins usage des purgatifs qu'autrefois, et surtout que les anciens, qui usaient peu ou point des vomitifs, et qui les remplaçaient par les évacuants intestinaux ; on peut même dire que s'ils avaient été jusqu'à l'abus en ce genre, ils sont tombés aujourd'hui dans un autre, celui de trop les négliger et de ne pas en retirer tous les avantages qu'ils sont susceptibles de produire ; ils ont privé ainsi la thérapeutique, qui n'est pas trop riche, d'une branche dont les anciens ont retiré tant d'avantage, et qui en offrirait plus encore aux modernes, qui les prescriraient d'une manière plus éclairée ; sans doute les progrès de la science ont fait voir qu'on les employait abusivement, dans maintes circonstances ; mais la médecine dite physiologique , en les frappant d'une réprobation presque complète, a privé les praticiens d'une médication féconde en beaux résultats entre des mains habiles. Heureusement que l'anathème est aujourd'hui presque levé, et qu'on revient à des idées plus sages, plus méthodiques sur l'emploi des purgatifs, basé d'après les règles exposées dans cet article. On s'est aperçu qu'en les négligeant, plusieurs maladies qu'on guérissait autrefois facilement, étaient en quelque sorte devenues incurables.

Du reste, les charlatans n'ont pas imité les médecins ; ils se sont emparés de ce que ceux-ci dédaignaient, et forts de l'amour du peuple pour les purgatifs et de ses idées sur la cause des maladies, la plupart de leurs recettes sont composées d'évacuants, et surtout des plus forts, tels que l'hellébore, la gomme-gutte, la gratiole. Les avis des gens éclairés, les conseils des plus sages médecins ne peuvent éloigner la foule de revenir à leurs arcanes; le nombre de leurs victimes frappe moins que les succès hasardeux qui leur arrivent parfois. Les lois répressives ne font qu'ajouter à leur vogue, et les jugements timides de nos tribunaux sont d'après eux *les effets d'une jalouse rage*. Avouons pourtant que dans quelques cas désespérés, les Ailhaud, les Guindre, les Printemps, les Laveronière, les Meunier, les Pelgas, les Leroy (*Journ. compl.*, XVI, 374), etc., etc., ont fait des cures qui l'étaient également ; c'est lorsque dans des circonstances au dessus des ressources de la science, ils ont osé porter leurs remèdes incendiaires dans l'économie, au hasard de tout ce qui pouvait en arriver, conduite que n'imitera jamais le médecin probe et humain, éclairé par son savoir sur les limites de l'art.

Galien (C.). *De purgantibus medicamentorum facultatibus*. Id. *Quos, quibus medicamentis, et quanto purgare oporteat* (édit. de Chartier, V). — Tagault (J.). *Commentariorum de purgantibus medicamentis simplicibus libri duo*. Parisiis, 1537, in-4.— Gazius (A.). *Quo medicamentorum genere purgationes fieri debeant*. Basileæ, 1541, in-folio.—Jacchinus (L.). *Libelli Galeni de purgatione, etc.* Lugduni, 1542, in-8. — Puteanus (G.). *De medicamentorum quomodocumque purgantium facultatibus*. Lugduni, 1552, in-4. — Bonacossus (H.). *De humorum exuperantium signis, medicamentorum purgatoriis*. Bononiæ, 1553, in-4. — Brassavolus (A.). *Tractatus de medicamentis, tam simplicibus quàm compositis, catharticis*. Lugduni, 1556, in-16.—Fallope (G.). *De simplicibus medicamentis purgantibus tractatus*. Padovæ, 1565, in-4 ; *id.*, Venetiis, 1568, in-4. — Grasseus (P.-J.). *De purgativis medicamentis quæstiones*. Basileæ, 1581, in-4. — Bravo (J.). *De ratione curandi per medicamenti purgantibus exhibitionem*. Salmantiæ, 1588, in-8. — Erastus (T.). *Diss. de purgantibus medicamentis*. Tiguri, 1595, in-4. — Lonicerus (A.). *De purgationibus libri tres*. Francofurti, 1596, in-8. — Armbruster. *Disquisitio circa modum quo purgant medicamenta cathartica*. Stuttgardiæ, 1599, in-8. — Ellenberger (H.). *Diss. de purgantium medicamentorum et purgandorum humorum naturâ*. Marburgiæ, 1600, in-4.—Bazin. *Ergo cathartico super dormiendum?* Parisiis, 1602, in-4. — Stupanus. *Diss. de purgatione et purgantibus medicamentis*. Basileæ, 1603, in-4.—Montacelli (J.). *Opinio de purgantibus*. Venetiis, 1617, in-8.—Cousinot (J.). Sur les vertus des médicaments purgatifs. Lyon, 1654, in-8°. Gervaise (N.). *Catharsis carmen*. Parisiis, 1666, in-4. – Rolfinckius (G.). *Liber de purgantibus, vegetabilibus, etc.* Ienæ, 1667. in-4 ; *id.*, 1684. — Pechlin (J.-N.). *De purgantium medicamentorum facultatibus*. Lugduni Batavorum, 1672, in-8. — Bruno. *Diss. de naturâ purgantium noxiâ*. Altdorfii, 1672, in-4.—Wedelius (G.-W.)

Diss. de purgantibus rectè adhibendis. Ienæ, 1675, in-4. — Id. *Diss. de purgantium mechanicâ*. Ienæ, 1702, in-4.—Id. *Diss. de electivo purgantibus*. Ienæ, 1720, in-4. — Bluw (M.). *De variâ anius medicamenti purgantis*, etc. (*Ephem. cur. nat.*, 1684, p. 209).—Gockel (C.-L.). *Diss. de purgantibus*. Ienæ, 1684, in-4. —Kusnerus. *Diss de purgantium e foro medico proscriptione*. Marburgi, 1687, in-4. — Schwarz. *Diss. de medicamentis purgantibus fortioribus, atque eorum operationibus*. Basileæ, 1696, in-4. Hoffmann (F.). *Diss. de purgantibus specificis*. Halæ, 1696, in-4. —Id. *Diss. de purgantibus fortioribus ex praxi ejiciendis*. Halæ, 1708, in-4. — Id. *Diss. de purgantibus minus cognitis et selectioribus*. Halæ, 1704, in 4. — Reddewitz. *Diss. de vero catharticorum usu*. Lugduni Batavorum, 1697, in-4. — Papius. *Diss. de facultate medicamentorum purgante*. Basileæ, 1710, in-4. — Depré (J.-F.). *Diss. de purgantibus in diebus canicularibus cautè dandis*. Erfordiæ, 1724, in-4. — Hecquet (P.). Remarques sur l'abus des purgatifs, etc. Paris, 1729, in-12.—Quincy (J.). Lettres sur l'action des médicaments, et particulièrement sur celle des purgatifs (en anglais, *Trans. philos.*, 1720, p. 71).—Quarin. *Diss. de purgantibus eorumdemque usu et abusu*. Viennæ, 1724, in-4.—Fischer (J.-A). *Diss. de medicamentorum purgantium et usu*. Erfordiæ, 1728, in-4. — Boulduc (G.-F.). Mémoire sur les purgatifs hydragogues (*Acad. des sc.*, 1735?).—Weiss (J.-N.). *Diss. de abusu purgantium in recens natis*. Altdorfii, 1737, in-4. — Praun. *Diss. de congruâ purgantium quorundam ad morbos applicandos*. Argentorati, 1737, in-4. — Juch (G.-P.). *Diss. de cauto et incauto usu purgantium in medicinâ*. Erfordiæ, 1738, in-4. — Weikard (M.-A.). *De damnis purgantium in nervis nombilibus*, etc (*Nova acta phys. med.*, VII, p. 12). — Dickson. *Diss de purgantibus*. Edimburgi, 1740, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de catharticis quibusdam selectioribus*. Francofurti ad Viadrum, 1742, in-4. — Laubmeyer. *Diss. de modo operandi purgantium*. Halæ, 1743, in-4. — Vater (A.). *Programma de purgantium diversâ operatione*. Vitembergæ, 1746, in-4. — Scheffelius (C.-S.). *Diss. de fatis medicamentorum in genere et in specie purgantium*, etc. Gryphiswaldæ, 1747, in-4.—Baier (F.-J.). *Diss. de abusu purgantium*, etc., Altdorfii, 1749, in-4.—Hamberger (G.-E.). *Diss. de purgantibus*. Ienæ, 1749, in-4.— Boissier de Sauvages (F.). *Diss. de catharticis*. Monspelii, 1762, in-4.—Buechner (A.-E.). *Diss. de purgantium resinarum et gummarum conversione*, etc. Resp. Kruse. Halæ, 1766, in-4. — Linné (C.). *Purgantia indigenarum*. Resp. P. Strandmann. Upsaliæ, 1766, in-8.— Idem. *Medicamenta purgantia*. Resp. J. Rotheram. Upsaliæ, 1775 (Ces deux ouvrages sont insérés nos 141 et 142 des *Aménités académiques*). — Berger. *Ergo felicior et tutior in balneo purgantium usus*. Parisiis, 1780, in-4. —Houlston. Lettre à M. A. Roux sur les purgatifs drastiques-résineux, etc. (Anc. *Journ. de méd.*, XXXVI, 355). — Aanink. *Diss. de purgantibus*. Lugduni Batavorum, 1784, in-4.—Van Denbeen *Diss. de usu et abusu purgantium*. Lugduni Batavorum, 1790, in-4. — Genrihg (F.). *Diss. de methodi laxantis et purgantis usu et abusu*. Halæ, 1796, in-4. — Meckel. *Diss. de methodis laxantis et usu et abusu*. Halæ, 1796 in-4.—Liebhardt. *Diss. de generali catharticorum notione et usu*. Erlangæ, 1796, in-4.—Albert. *Diss. de purgantibus remediis non debilitantibus, sed simul roborantibus*. Erfordiæ, 1796, in-4. —Ortly. *Diss. de mirâ dosis purgantium diversitate*, etc. Altdorfii, 1800. in-4. — Mullin. Remarques sur l'utilité des purgatifs etc. (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.* XVII, 110). —Gondret (L.-F.). Dissert sur l'emploi des purgatifs. (Thèse). Paris, an XI, in-8.—Guilbert (J.-N.). Des purgatifs, etc. (Thèse). Paris, an XI, in-8.—Loiseleur des Longchamps (J.-L.-A.). Recherches sur l'ancienneté des purgatifs indigènes (Thèse). Paris, 1804. — *Idem*. Sur quelques purgatifs indigènes (*Bulletin de la société de la faculté de méd. de Paris*, 1808, p. 86)—Hamilton (J.). *Observations on the utility and administration of purgatives*, etc. Edimbourg, 1806, in-8. Traduit en français, sur la septième édit., par Lafisse. Paris, 1825; et en allemand.—Cambournat. Utilité des purgatifs, etc. (Thèse) Paris, 1808, in-4. — Rechou. Observ. expériences et remarques sur l'abus des purgatifs (*Journ. gén. de méd.*, XXXVII, 35; 1810). —Métrasse (G.). Considérations sur l'usage et l'abus des purgatifs (Thèse). Paris, 1811, in-4. — Chocardelle. Préférence à accorder aux purgatifs, etc. (Thèse). Paris, in-4. — Baumgaertner (J.). *Diss. de purgantibus*. Landishuti, 1816, in-4. — Legouais. Emploi des purgatifs, etc. (Thèse). Paris, 1820, in-4. — Berthey (P.-J.). Cours de remèdes évacuants (il forme le tome II de sa *Matière médicale*. Montpellier, 1822, in-8). — Hopkins (F.). Considérations générales sur l'utilité des purgatifs (Thèse). Paris, 1823, in-4. — Lombard. Essai sur les purgatifs (Thèse). Montpellier, 1825, in-4. — Vaegen. *De remediis purgantibus* (Thèse). Berolini, 1829, in-8. — Masson (J.-R.). Dissert. sur les avantages des vomitifs et des purgatifs, etc. (Thèse). Paris, 1830, in-4.

Purgeer-korn. Nom danois du ricin, *Ricinus communis*, L.

Purgeerend croton. Nom hollandais du *Croton Tiglium*, L. (V. ce mot).

Purgeerende wegedoorn. Nom hollandais du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Purgeervlasch. Nom hollandais du *Linum catharticum*, L. (V. ce mot).

Purgierbaum. Un des noms allemands du *Croton Tiglium*, L.

Purgierender Windenbaft. Un des noms allemands de la *Scammonée*.

Purgierflachs. Nom allemand du *Linum catharticum*, L.

Purging buckthorn. Nom anglais du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

— cassia. Nom anglais du canneficier, *Cassia Fistula*, L.

— flax. Nom anglais du *Linum catharticum*, L.

— nut. Nom anglais du *Croton Tiglium*, L.

Purgirfingerhut. Un des noms allemands de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

PURIFIANTS. Dans l'une de ses acceptions médicales, ce mot est synonyme de *désinfectants*; dans une autre de *dépuratifs*. Sous le rapport pharmaceutique, il désigne les moyens propres à séparer les parties impures ou étrangères dans un médicament.

Purjolok. Nom suédois du poireau, *Allium Porrum*, L.

Purl. Nom d'une *Bière* anglaise dans laquelle entre l'absinthe.

Purpadagum. Nom tamoul du *Pharnaceum Cerviana*, L. (V. ce mot).

Purple foxglove. Nom anglais de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

— trefoil. Nom anglais du *Trifolium pratense*, L.

Purplecorned. Nom du *Rheum Emodi*, Vall., dans le Népaul.

Purpletopped sage. Nom anglais du *Salvia Horminum*, L.

Purpura, Pourpre. Voy. *Murex*.

— mineralis. C'est le pourpre de Cassius. Voy. *Or*.

Purpurfingerhut. Un noms de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

PURPURINE. L'un des principes colorants de la garance, selon MM. Robiquet et Colin (*Journ. de pharm.*, XIII, 447). Il est d'un rouge pourpre, susceptible de se sublimer en longues aiguilles, de se dissoudre dans les alcalis, qu'il colore en rouge-groseille, et est plus soluble dans l'eau d'alun que l'alizarine, autre espèce de chromite.

Purret. Un des noms anglais du poireau, *Allium Porrum*, L.

Puree, Puss. Noms du *Phoque commun* au Groënland.

Purslane. Nom anglais du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Digitized by Google

PUSATHA, PUSWALL. Noms de l'*Acacia scandens*, W., à Ceylan.

PUSCLA (Eaux minérales de). La source coule du midi au nord, au pied de la montagne de ce nom, qui et volcanique. L'eau est froide, exhale une odeur hydro-sulfureuse, et dépose abondamment du soufre au contact de l'air; le transport l'altère, la dépouille de son odeur et de sa saveur; cependant, il exite un dépôt à Marseille. M. Laurent, pharmacien dans cette ville, qui l'a analysée loin de la source, y a trouvé pour 22 livres : sulfure de chaux hydro-sulfuré, quantité inappréciable; sulfate de chaux, 38 grains; carbonate de magnésie, 15; c. de chaux, 21. Elle a été expérimentée avec succès, par M. Robert, contre les engorgements bilieux, laiteux et lymphatiques, l'atonie de l'estomac, le rhumatisme, les fleurs blanches, le catarrhe vésical et les dartres; on la dit utile aussi contre les scrophules.

Robert. Notice historique, médicale et chimique, sur les eaux minérales de la vallée de Puscla, in-8 (Voyez aussi *Journ. des Bouches-du-Rhône*, janvier 1807; et *Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XXVI, 309).

PUSOLO, PUZOLO, PUZZOLASTR. Noms italiens du putois, *Mustela Putorius*, L.

PUSQUE. Nom mexicain du *Melicocca bijuga*, L.

PUSTECH. Nom arabe du pistachier, *Pistacia vera*, L.

PUSU. Plante chinoise qui a, suivant Kircher, la propriété de rajeunir ceux qui en mangent; elle est distincte du Genseng.

PUT-SAI. Un des noms du *Scirpus tuberosus*, Roxb.

PUTAMEN, Brou. Le *Putamen juglandis* est le brou de noix, et le *Putamen ovi* le nom officinal de la *Coquille des OEufs* d'oiseaux.

PUTAS, PAPARA. Noms indiens de l'*Erythrina monosperma*, Lam. Bremser dit qu'on s'en sert contre le tænia (*Traité des vers*, etc., 457).

PUTCHUK. Nom tellingou du costus, *Costus arabicus*, L.

PUTCHWEY. Nom indien d'une espèce de bière préparée dans les montagnes de Rajmhal, avec du grain séché, et rendue plus enivrante par l'addition de celle de *Backhus* ou millet? (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 346).

PUTEOLI. Ancien nom de *Pozzuoli*. Voy. *Pouzzoles*.

PUTER. Nom allemand du dindon, *Meleagris Gallopavo*, L.

PUTIER, PUTIET. Noms du *Prunus Padus*, L. Voy. *Padus avium*, Mœnch.

PUTINE. Nom du *Phillyrea latifolia*, L., en Italie (V. ce mot).

PUTOIS, PUTORIUS. Noms français et latin du *Mustela Putorius*, L. (V. ce mot).

PUTSAKAIA. Nom tellingou de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

PUTTAKARIE. Nom dukhanais et hindou du *Sur-Sulfate d'Alumine et de Potasse*.

PUTTANIE. Nom tamoul du pois, *Pisum sativum*, L.

PUTTBUS, en Prusse. Il y existe un établissement pour les bains de mer.

PUTTIKA. L'un des noms sanscrits de l'alun, *Sur-Sulfate d'Alumine et de Potasse*.

PUTTIMAH. SCIPPI. Nom dukhanais de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L.

PUTUPUT. Nom provençal de la huppe, *Upupa Epops*, L.

PUYA CHILOENSIS, (Molina *Gusmannia tricolor* Ruiz et Pavon). L'écorce de ce végétal, qui appartient à la famille des Narcisses, sert de liège au Chili, les fleurs ont un nectaire qui donne un miel assez abondant, que les habitants recueillent, semblables en cela à celles de l'*Aletris capensis*, L. (*Veltheima viridiflora*, Willd.), cultivé chez les curieux, assez fréquemment. Le genre *Puya* est synonyme du *Renealmia* de Feuillée (Molina, *Chili*, 151).

PUZZICHELLO. Vallon de l'Ile de Corse, à quelques lieues de Corté, où se trouvent, près d'un petit village, deux sources d'eau minérale froide, dont une insipide et l'autre amère. Elles contiennent, d'après l'analyse de MM. Santini, Belisari et Massoni, des sulfate et hydro-chlorate de chaux, du muriate de magnésie de la silice; outre une assez grande proportion de gaz hydrogène sulfuré et de gaz acide carbonique. La plus froide, qui a peu de transparence, est appelée la *grise* pour les habitants : toutes deux déposent des flocons glaireux. M. Alibert (*Précis*, etc., 497) dit que les paysans les emploient pour déterger les ulcères de leurs bestiaux, et qu'on pourrait les utiliser contre les maladies cutanées chez l'homme. En effet, M. Vannucci (Mémoire lu à l'Académie royale de médecine) a cité 3 observations de succès, dont une assez détaillée, et un cas d'éruption sous forme de furoncles, qui affectait les extrémités, et dont a triomphé l'emploi des bains, des boues et de l'eau en boisson.

PUZZILLO. Dans le royaume de Naples. Il y existe des eaux ferrugineuses et acidules, usitées.

PUZZOLO. Voy. *Pouzzoles*.

PWONE. Nom tamoul de l'*Or*.

PYA. Nom du *Tacca pinnatifida*, L. F., à Taïti.

PYCNOCOMUM. Il y a lieu de croire que la plante mentionnée sous ce nom par Dioscoride (*lib.* IV, c. 169) est une Labiée à racine tubéreuse et purgative; il dit l'infusion de sa graine vireuse. Quelques auteurs ont voulu y voir la pomme de terre (Bauhin, *Hist.* III, 622), ce qui est une erreur, puisque cette plante est originaire du Pérou. Hoffmanseg et Link ont donné ce nom générique, qui n'a pas été adopté, au *Scabiosa urceolata*, Desf.

PYCNOTIQUES. Synonyme d'*Incrassants*.

PYCRA. Nom de la *Chicorée* dans l'île de Crète.

PYEOS. Nom du sureau dans Théophraste. Voyez *Sambucus*.

PYLSTAART. Nom hollandais de la pastenague, *Raja Pastinaca*, L.

PYN. Nom hollandais du *Pinus sylvestris*, L.

PYPKASSIE. Nom hollandais du canneficier, *Cassia Fistula*, L.

PYRACANTHA. Nom officinal du *Mespilus Pyracantha*, L. (V. ce mot).

PYRACEUM. Nom latin du poiré. Voy. *Pyrus*.

PYRASTER. Nom du poirier sauvage, *Pyrus communis*, L., variété *sylvestris*.

PYREI. Nom russe du chiendent, *Triticum repens*, L.

PYRÈLE, PIRELA. Noms du *Lichen rangiferinus*, L., aux environs de Montpellier.

PYRÉNACÉES. Synonyme de *Verbénacées*.

PYRÉNÉES. Grande chaîne de montagnes qui sépare la France de l'Espagne. C'est la contrée d'Europe la plus riche en sources minérales thermales, mais toutes fort analogues. Toutes, en effet, ont

Digitized by Google

pour base un sulfate de sodium, ou plutôt, d'après les recherches de M. Anglada, de l'hydro-sulfate de soude, joint à de la soude libre ou du moins saturée seulement par de la silice, qui lui laisse toutes ses réactions alcalines libres, à de la *glairine*, etc. Celles des sources qui, étant chaudes, ne sont pas sulfureuses ou ne le sont qu'à un faible degré d'origine, mais avoir subi des altérations qui ont converti leur sulfure en sulfate (M. Longchamp dit le contraire), et leur alcali caustique en carbonate. Les plus renommées sont (sans parler de *Bagnères-de-Luchon*, situé au pied des Pyrénées, mais dans le département de la Haute-Garonne) : 1° dans les *Hautes-Pyrénées*, département de France le plus riche en eaux minérales et qui attire un concours d'étrangers évalué à cinq mille environ par an, celles de *Bagnères-de-Bigorre*, *Barèges*, *Cadeac*, *Capvern*, *Cauterets*, *Saint-Sauveur*, *Sainte-Marie*, *Siradon*, etc.; Tarbes ou Lourdes, quand on arrive de Pau, est en général le rendez-vous commun d'où l'on se dirige vers l'une ou l'autre de ces sources, Barèges et Cauterets surtout; 2° dans les *Basses-Pyrénées*, celles de *Cambo*, *Eaux-Bonnes* et *Eaux-Chaudes*; 3° enfin, dans les *Pyrénées-Orientales*, celles d'*Arles* et de *Molitx*.

On reproche à la plupart de ces établissements de n'offrir ni la propreté, ni les commodités, ni les agréments ou les plaisirs qu'on trouve maintenant ailleurs, à Vichy surtout; ce qui nuit à leur prospérité, assez grande pourtant, non moins qu'aux effets salutaires qu'on en attend, et sur la production desquels les conditions morales exercent une si puissante influence : point d'hôtels; point de tables d'hôtes convenables; point de sociétés; point de distractions enfin, à part celles que procurent la promenade, l'aspect des montagnes, des lacs, des cascades, les beautés de la nature en un mot; et par conséquent point d'union, de cordialité, de gaîté, chacun vivant pour ainsi dire dans l'isolement, et trop occupé de ses propres maux. Cauterets et surtout Bagnères-de-Bigorre, offrent cependant de notables exceptions; aussi est-ce dans ce dernier lieu qu'affluent de toutes parts, dans l'arrière-saison, les malades et les curieux qui ont habité ou visité d'abord d'autres établissements thermaux des Pyrénées (Longchamp, *Annuaire*, etc., p. 100 et suiv.).

Lomet (A.-F.). *Mém.* sur les eaux minérales et établissements thermaux des Pyrénées. Paris, 1795, in-8. — Poumier. Analyse et propriétés médicales des eaux minérales des Pyrénées. Paris, 1813, in-8. — Marchant (L.). Recherches sur l'action thérapeutique des eaux minérales, avec une carte thermale des Pyrénées. Paris, 1832, in-8. — Landré-Bauvais. Observ. pratiques sur quelques eaux min. des Pyrénées (*Revue méd.*, 1832, I, 173 et 398). — Voyez aussi les *Mémoires pour servir à l'histoire générale des eaux minérales sulfureuses et des eaux thermales*, par M. J Anglada (Paris, 1827 et 1828, in-8. 2 vol.).

PYRÈTHRE. Racine de l'*Anthemis Pyrethrum*. Voy. *Pyrethrum*.

PYRETHRUM. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la Syngénésie superflue, qui tire son nom de πῦρ, feu, de la saveur brûlante de l'espèce principale qu'il renferme; il ne diffère du genre *Anthemis*, de Linné, dont il est extrait, ainsi que du genre *Chrysanthemum*, que par des caractères très-légers; aussi n'est-il pas admis par tous les botanistes.

P. officinale, N. (*Anthemis Pyrethrum*, L.), Pyrèthre (*Flore médicale*, V, f. 287). Cette plante herbacée, vivace, croît en Barbarie, dans le Levant, aux environs de Montpellier, etc., d'où on nous envoie, en grosses bottes, les racines, seule partie de la plante usitée. On la cultive aussi en Thuringe, etc., et dans les jardins des curieux. Ces racines sont noirâtres, à peine de la grosseur du doigt, épaisses, charnues, blanches en dedans, inodores, de saveur âcre et brûlante qui persiste. M. Desfontaines rapporte que, les ayant maniées fraîches, elles lui firent éprouver à la main une sensation de froid, à laquelle succéda une chaleur assez vive (*Flora atlantica*, II, 287). Étant contuses et appliquées sur la peau, elles la phlogosent et y produisent la vésication, ce qu'elles doivent, d'après M. Gautier, à une huile essentielle très-odorante, rouge, congelable par le froid, qu'on obtient de l'écorce de cette racine, où elle réside, par l'éther ou l'alcool dans la proportion de 5 parties sur 100; on y trouve en outre de l'inuline, 33 (prise pour de l'amidon, par M. Planche (*Bull. de pharm.*, III, 307); un principe colorant jaune, 14; de la gomme, 11; du ligneux, 35; du chlorure de calcium, des traces (*Ann. de chim. et de phys.*, VIII, 98-101).

Cette racine, très-active, est surtout employée à l'extérieur; c'est le plus puissant de nos sialagogues indigènes; en en mâchant de petits morceaux, il se fait une expuition abondante de salive, en même temps qu'on ressent une chaleur brûlante dans toutes les parties de la bouche; on la conseille pour dégorger les glandes salivaires, pour faire cesser les gonflements et les fluxions muqueuses du pharynx, des diverses parties de la bouche; pour remédier aux douleurs rhumatismales des dents, et surtout pour combattre la paralysie de la langue, dernier usage connu dès le temps de Galien (*De Simpl. méd.*, lib. VI), qui se servait, dit-on, aussi, de son huile en frictions sur la colonne vertébrale dans cette maladie. On emploie sa décoction, très-chargée, pour frictionner les parties paralysées, pour exciter la transpiration cutanée : Galien assure qu'on peut combattre les fièvres intermittentes en appliquant sur le corps, lors du frisson, des compresses imbibées de cette décoction (*loc. cit.*). Introduite dans les fosses nasales, la racine de pyrèthre provoque de violents éternuements.

On ne fait pas d'usage interne de la pyrèthre; cependant elle a des propriétés qui peuvent être utilisées avec efficacité. On s'en sert comme de poivre, à ce qu'il paraît, en Provence et sur l'Atlas, sèche et pulvérisée; elle était condimentaire, et usitée comme stomachique, chez les Égyptiens et les Romains; dans l'Inde, on la mange confite au sucre. M. le docteur Nacquart en ayant conseillé l'usage à un hémiplégique, le morceau fut avalé,

Digitized by Google

par mégarde, et causa pendant deux jours, au malade, un flux de salive qu'il compare à l'urine visqueuse qu'on rend dans certains catarrhes de la vessie; le morceau, au bout de ce temps, étant descendu dans l'estomac, les accidents cessèrent. Edward Oxley vante cette racine dans les paralysies rhumatismales, donnée à l'intérieur à la dose de 10 à 14 grains, 2 ou 3 fois par jour (*Ann. de Montp.*, 1806, p. 16, 2e part.). Dans l'Inde, les wytiens prescrivent son infusion, concurremment avec celle de gingembre, comme stimulant et cordial, dans les cas de léthargie et de paralysie, et dans certaines périodes du typhus (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 301). On l'a proposée comme incisive dans les affections pituiteuses du poumon; nous croyons qu'on a tort de négliger l'emploi interne de cette racine.

On choisit des racines de la première année pour l'usage; la dose, comme masticatoire, est de 6 à 12 grains; elle est à peu près la même donnée à l'intérieur, mais on peut facilement l'augmenter avec le temps, et suivant la nature de la maladie, puisque Oxley l'a portée jusqu'à celle d'une demi-once par jour en substance et en poudre, mêlée avec du mucilage, de la gomme, ou du miel. Toutefois, d'après le fait rapporté plus haut, l'emploi doit en surveillé.

Il faut prendre garde qu'on ne donne au lieu de vraie pyrèthre, comme cela se fait quelquefois frauduleuseusement, la racine de l'*Achillea Ptarmica*, L. Celle-ci pourrait bien être la pyrèthre de Dioscoride, vu la disposition de ses fleurs presque en ombelle, l'a fait nommer *Pyrethrum umbelliferum* dans quelques ouvrages (*lib.* III, *c.* 71).

En Allemagne, on a une autre racine de pyrèthre provenant d'un *Anthemis* de Thuringe, fort voisin de l'*Anthemis Pyrhetrum*, L., si même il ne lui est pas identique, d'après MM. Martius et Guibourt), dont on use dans ce pays, parce qu'elle a toutes les qualités de la vraie pyrèthre, et ses caractères; on ne le connaît pas en France. C'est la seconde espèce de pyrèthre de Lémery, nommée *Pyretrum germanicum* dans les pharmacopées allemandes, pour la distinguer de l'officinale qu'on y appelle *Pyrethrum romanum*.

Slevogt (J.-A.). *Diss. de pyrethro.* Ienæ, 1709, in-4.—Oxley (E.). Dissert. sur les vertus du *radix pyrethrum* (en anglais). — Gautier. Recherches chimiques sur le principe actif de la pyrèthre (*Ann. de chimie et de physique*, VIII, 98 et 101; et *Journ. de pharm.*, IV, 49). — Guibourt. Note sur la racine de pyrèthre d'Allemagne (*Journ. de chimie méd.*, VI, 749).

PYRETRUM GERMANICUM, Off. On donne ce nom en Allemagne à un *Anthemis* qui croît en Thuringe, voisin ou identique avec l'*A. Pyrethrum*, L. Voyez *Pyrethrum*.

PYRETHRUM ROMANUM, off *Anthemis Pyrethrum*, L.

— UMBELLIFERUM, off. Nom de la pyrèthre de Dioscoride, qui est peut-être l'*Achillea Ptarmica*, L.

PYRÉTIQUES. Synonyme de *Fébrifuges* dans quelques auteurs.

PYRGITA. Nom grec du moineau domestique, *Fringilla domestica*, L.

PYRI MARTIALES. Un des synonymes latins de *Boules de mars* (V. ce mot).

PYRITE. Sulfure métallique natif: la *Pyrite martiale* est le sulfure de fer, etc.

PYRMONT. Jolie ville d'Allemagne (Wesphalie) à 7 lieues de Hanovre, célèbre depuis des siècles par ses eaux minérales froides, salino-ferrugineuses et acidules, visitées, dit-on, en 784 par Charlemagne; elles coulent dans un vallon riant et fertile. La source principale (*Fons primarius*), nommée judis *sainte fontaine*, *source sacrée*, *puits saint*, et communément *source à boire* (*trinckquelle*), parce que c'est celle que boivent surtout les malades, et qui est expédiée dans toute l'Europe, par *millions* de cruchons, est très-limpide, plus gazeuse que celle de Seltz; un nuage de vapeur la recouvre dans les temps tranquilles. Elle est renfermée dans un bâtiment en forme de temple, situé dans une vaste place (*Brunnen-platz*), au centre de belles promenades, dont la plus remarquable, ombragée de vieux tilleuls et garnie de boutiques, est, dans les beaux jours, le rendez-vous des baigneurs, des étrangers, des négociants, qui de mai à septembre affluent dans cette petite ville, la plus renommée de toute l'Allemagne pour la santé, les plaisirs et même les affaires. Cette affluence fut telle en 1556, d'après L.-W. Gilbert dans son *Manuel du voyageur*, où se trouve une description très-étendue du Pyrmont, qu'en moins d'un mois on y compta dix mille personnes, dont beaucoup furent obligées de camper dans les environs.

Les autres sources ou puits, la plupart voisines de la première, et paraissant comme elle tirer leur origine du Kœningsberg qui les domine, sont: 1° le *Brodelbrunnen*, *source bouillonnante* ou *puits des bains*, qui, moins claire que la précédente et usitée seulement en bain, jaillit avec force et bruit, est de toutes la plus abondante et alimente seule le vaste établissement qui la renferme: 2° Le *Sauerling* ou *source aigrelette*, situé au nord de la partie ouest de la nouvelle ville, dont l'eau gazeuse, dépourvue de fer, et des plus transparentes, est très-recherchée comme boisson; 3° le *puits salé minéral* dont l'eau s'administre en boisson et en bain; 4° la *source saline*, qui n'est point ferrugineuse et diffère de toutes les autres par la saveur; 5° le *Neubrunnen*, *source nouvelle* ou *puits neuf*, situé à 1/4 de lieue de Pyrmont, près des salines, dont l'eau un peu trouble présente du sulfate et de l'oxyde de fer; 6° la *source des yeux* (*Augenbrunnen*), dont l'eau très-claire s'emploie en boisson et surtout en collyre; Hufeland en a, dit-on, obtenu de nombreux succès contre les taies, les filaments voltigeants, etc.; 7° enfin le petit *Badebrunnen* ou *ancienne source des bains*, dont l'eau trouble et jaunâtre, contenant un peu de fer et de l'acide carbonique, sert de bain pour les pauvres. M. R. Hornier, médecin actuel de ces eaux, distingue ces diverses sources, 1° en *ferrugineuses*, au nombre de 5 principales: *source à boire*, *source bouillonnante*, *source ancienne des bains*, *source des yeux* et *puits neuf*; 2° en *muriatiques* ou *salines* au nombre de trois: *source muriatique à boire*,

Digitized by Google

source muriatique des bains, et *source muriatique*, appelée *saline* proprement dite, qui sert à la fabrication du sel.

Près de Pyrmont sont les *Steinquellen* dont les eaux sont pétrifiantes, et une caverne, dite *vaporeuse*, analogue par son action asphyxiante, due à la présence de l'acide carbonique, aux grottes voisines de Naples. Le célèbre P. Seip imagina d'en utiliser la vapeur, qui varie de hauteur suivant l'état de l'atmosphère et l'époque de la journée (et qui même dans les temps chauds, remplit entièrement la grotte), comme *bain de sueur sec*, dans le traitement local de la goutte, des rhumatismes, des enflures, etc.

Bergmann, Fourcroy, Westrumb, J. Murray (*Trans. philos.*, voy. *Ann. de chimie*, XCVI, 217) et en dernier lieu MM. Brandes et Krueger, se sont occupés de l'analyse de ces eaux. Suivant ceux-ci la meilleure à boire ou *Trinckquelle* contient par livre: sous-carbonate de fer, 0,8242 grains de manganèse, 0,0200, de soude, 4,9662; hydro-chlorate de soude, 0,2450; sulfate de soude, 2,4436; hydrosulfate de soude, 0,0714; phosphate de potasse, 0,1012; carbonate de chaux, 5,4282; sulfate de chaux, 6,8300; phosphate de chaux, des traces; carbonate de magnésie, 0,2400; hydro-chlorate de magnésie, 1,0778; sulfate de magnésie, 5,5210; acide silicitique, 0,1062; matière résineuse, 0,1200: total, 28,0948; et de plus 171 pouces cubes de gaz pour 100 pouces cubes d'eau, savoir: gaz acide carbonique, 168,50; gaz acide hydro-sulfurique, 3,14. Depuis ils y ont trouvé, dit-on, du lithium (*Arch. des apothic.*, XVI, 106). On les imite dans nos établissements d'eaux artificielles, bien imparfaitement sans doute: la formule indiquée par Tryaire et Jurine donne une eau infiniment plus simple et en même temps beaucoup plus gazeuse.

Cette eau, fort analogue à celles de Spa, de Chateldon, etc., a été vantée contre presque toutes les maladies, pour ainsi dire, soit en boisson, prises par verres (2, 4, 8 ou plus par jour, bus de quart en quart d'heure, le matin à jeun), pure ou coupée avec du lait, du vin, même avec le café; soit en bains. On en seconde l'effet par un exercice modéré. Elles passent pour fortifiantes, désobstruantes, etc., et sont particulièrement indiquées dans les cas de faiblesse ou de relâchement des fibres, contre les engorgements chroniques des viscères abdominaux, les affections nerveuses, hypochondriaques et mélancoliques surtout, et même contre certaines paralysies, les maladies arthritiques, etc.

Slare (F.). *A short account of the nature and virtues of the Pyrmont waters, with some observations upon their chalybeat quality* (*Philos. trans.*, 1717, p. 564). — Vater (A.). *Imber calculorum inter aquarum Pyrmontanarum usum, in viro, nunquam antehac calculum experto*, etc. (*Ibid.*, 1722, p. 322). — Heister (L.). *De aquis mineralibus Pyrmontanis*. Helmstadii, 1732, in-4. — Porstenen (J.-H.). Remarques sur l'usage et l'abus des eaux minér. en général, et en particulier de celles de Pyrmont. Lemgo, 1751, in-8. — Bloch (M.-E). Traité médical sur les eaux de Pyrmont (en allem.) Hambourg, 1774, in-8. — Bergmann (T.). *Afhandling om bitter selzer-spa-och Pyrmonter watters raetta halt och tilredning genom konst.* Upsal, 1776, in-8. — Westrumb (J.-F.). De la source minérale muriaque de Pyrmont (en allemand). Hanovre, 1797, in-8. — Frankenau. Pyrmont et ses eaux minérales dans l'été de 1798 (en allemand). *Altona*, 1799, in-8 (Ecrit satirique contre ces eaux). — Kreysig (F.-L.). Sur l'emploi des eaux minérales naturelles et artificielles de Karlsbad, Embs, Marienbad, Eger, Pyrmont et Spa (en allemand). Leipsig, 1825, in-8 (il en *existe* une deuxième éd.). — Brandes (R.). et Krueger (F.). Les sources minér. de Pyrmont, ou nouvelle description physico-chimique de ces eaux, avec une description naturelle des environs et une carte géologique (en allemand). Pyrmont, 1826, in-8 (voyez *Bull. des sc. nat, de Fér.*, XV, 72). — Hornier (R.). Résumé d'analyse et d'expériences sur la nature et l'usage des eaux minér. de Pyrmont. Dédié aux médecins étrangers. Hanovre, 1828, in-12. — On cite en outre un traité allemand de Marcard, médecin de Hanovre, publié en 1805. Voyez d'ailleurs dans la septième partie de l'ouvrage de Brandes et de Krueger, ci-dessus indiqué, un résumé des travaux publiés sur Pyrmont et ses eaux minérales.

PYRO-ACÉTIQUE (Acide),
— CARBONIQUE (Huile).
— SUCCINIQUE (Huile), ou HUILE DE SUCCIN.
— TARTRIQUE (Acide).
— ZOONIQUE (Huile). C'est l'*Huile animale de Dippel* (V. ce mot).

PYROGONON. Sorte de matière bitumineuse particulière anoncée à l'Institut, le 8 novembre 1830, comme source de la différence qui existe entre l'acide pyroligneux et l'acide acétique pur (*Revue méd.*, 1830, IV, 488).

PYROLA. Genre de plantes de la famille des Bruyères, de la Décandrie Monogynie, dont le nom vient de la ressemblance des feuilles de l'espèce commune du poirier, en latin *pyrus*. Il renferme un petit nombre d'espèces (8 ou 9) herbacées, à feuilles persistantes (ce qui est rare parmi les herbes de notre pays) qui croissent en Europe et dans l'Amérique septentrionale.

P. groenlandica. Une plante citée sous ce nom dans la *Flora Danica*, 31e cahier, et qui paraît être une variété du *P. uniflora*, L., y est indiquée comme un puissant anti-scorbutique.

P. rotundifolia, D., Pyrole. Cette espèce habite les lieux spongieux de nos bois couverts, où sa tige simple, ses feuilles arrondies, entières, un peu pétiolées, ses fleurs en grappes terminales, composées d'un calice à 5 parties, d'une corolle blanche à 5 divisions profondes, obtuses, arrondies, celle-ci renfermant dix étamines, un style, un stigmate élargi, une capsule à 5 loges polyspermes, la font remarquer en juin et juillet. On la regarde comme astringente, vulnéraire, et on la conseille en infusion ou en décoction contre les fleurs blanches, les diarrhées, les crachements de sang, à la dose d'une pincée par tasse d'eau, ou à celle d'un demi gros en poudre; elle fait partie du *Faltrang*. La pyrole commune est à peu près inusitée dans la médecine des villes; Pallas dit qu'en Sibérie elle est succédanée du thé (*Voyage*).

P. umbellata, L. (*Chimaphila umbellata*, Pursh). Paigné, Herbe à pisser. Cette espèce croît dans le nord de l'Europe et aux États-Unis; ses feuilles *sont* douces au goût, puis amères, et estimées astringentes, on s'en est servi, dans cette dernière région, contre les fièvres intermittentes, en décoction, parce qu'elle

Digitized by Google

est beaucoup plus énergique que l'infusion. C'est surtout dans l'hydropisie que cette plante a été préconisée par le docteur Somerville, qui l'a donnée dans l'ascite avec succès et qui affirme qu'elle a au moins, comme diurétique, les propriétés de l'*Uva ursi;* en 1818 on la présenta en outre aux États-Unis comme pouvant être utile dans le cancer, et on rapporte même deux cas de guérison de cette maladie par son usage (*Nouv. journ. de méd.*, II, 78). Les Canadiens en font un emploi fréquent et la nomment, dans leur langue, herbe à pisser. On se sert de toute la plante coupée en petits morceaux, à la dose d'une once pour une pinte d'eau; on la laisse infuser pendant 12 heures, puis on réduit par l'ébullition à moitié. L'extrait est usité aussi à la dose de 5 scrupules par jour. En topique elle est stimulante.

Radius (J.). *De pyrola et chimophilâ.* Lipsiæ, 1821, in-4, fig. — Mitchell. *Inaugural essay a Uva ursi and Pyrola umbellata* (Barton, *Collect.*, II, 2). — Somerville. Propriétés diurétiques du *Pyrolla umbellata*, L. (*Medic. chirurg. transac.*, V, 340).

PYROPUS. Ancien nom latin du *Rubis.*

PYROC. Nom grec du froment, *Triticum hybernum*, L., dans Théophraste, etc.

PYROTE. On donne quelquefois ce nom au nenuphar, *Nymphæa alba*, L.

PYROTHONIDE. M. Ranque, médecin à Orléans, propose sous ce nom comme médicament, l'huile pyrogénée qui provient de la combustion du linge, du chanvre ou du coton à l'air libre, liquide noirâtre très-âcre qu'on étend de trois ou quatre fois son poids d'eau, après en avoir séparé l'espèce de charbon léger qui surnage. Ce *solutum*, analogue à l'*huile de papier* de Lémery, et qu'on peut réduire à l'état sec par l'évaporation, est usité dans les troupes, et un soldat de l'armée d'Égypte l'a indiqué à M. le docteur Chailli plusieurs années avant que M. Ranque en fît mention. Quelques personnes traitent leurs maux de dents en mettant dans le trou de la carie la petite extrémité d'un cornet de papier qu'elles allument par l'autre bout, et dont les délivre par une sorte de cautérisation le liquide pyrogéné, en tombant dans la cavité dentaire. M. Ranque dit que la pyrothonide guérit l'ophthalmie chronique en en injectant 5 à 6 gouttes, plusieurs fois par jour, outre les paupières, qu'on bassine aussi avec ce liquide encore plus étendu; il a arrêté des hémorrhagies utérines; des fleurs blanches, en l'injectant, affaiblie, dans le vagin 7 à 8 fois par jour, à froid; pour les gonorrhées, il en met des compresses imbibées entre le prépuce et le gland; il en bassine les engelures; il croit qu'en en touchant la vessie, au moyen d'une sonde qui en serait enduite, on guérirait le catarrhe; que, ingérée dans l'estomac, elle dissiperait certaines inflammations chroniques de ce viscère et des intestins, qui résistent aux anti-phlogistiques. Dans tous les cas il donne concurremment une boisson adoucissante et fait observer un régime sévère.

Ranque (H.-E). *Mém.* chimique sur l'emploi de la pyrotonide, etc. Paris, 1827 in-8 (voy. *Ann. de la méd. physiol.*, XI, 208).

PYROTIQUES. Nom qu'on donne aux caustiques par le feu. Voy. *Cautère actuel.*

PYRUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de l'Icosandrie Monogynie, dont le nom vient du celtique *Peres.* Il renferme des arbres à fruits à pepins dont le principal est le poirier commun (*απιος* des Grecs, *Pyrus communis*, L.), sauvage et épineux dans les bois de l'Europe mais auquel la culture qu'on en fait dans les jardins de temps immémorial, puisque Homère le signale dans celui d'Alcinoüs et du vieux Laërte (*Odyssée*, VII, 120), a ôté ses épines et rendu les fruits fondants doux et parfumés, d'âcres, secs, petits et inodores qu'ils étaient. La poire est un fruit délicieux dans ses bonne variétés, telles que le bourré doré ou gris, la crassane, le saint-germain, l'angleterre, etc. Elle rafraîchet, adoucit, humecte la poitrine, calme la soif, tempère les chaleurs d'entrailles, etc.; elle se digère facilement, et est une des plus belles conquêtes de l'horticulture. On la mange crue, lorsqu'elle est bien mûre (ce qui oblige de la cueillir un peu avant pour attendre à son point), cuite, en compotes, au four; on en fait du raisiné, de tartes, etc. On la confit au sucre, à l'eau-de-vie, etc. On fait sécher au four certaines variétés qui seraient peu agréables à manger crues, et on les aplatit après les en avoir retirées. Les poires sauvages ou celles de qualité inférieure servent à préparer une boisson alcoolique appelée *poiré*, qui est fort agréable à boire étant récent, très-capiteux étant vieux et caus ant alors facilement l'ivresse. C'est une boisson légère, diurétique, mais moins nourrissante et plus irritante que le cidre; on la donne aux personnes menacées d'hydropisie. Le poiré forme une branche de commerce considérable pour certains pays, comme la Normandie, la Picardie, etc. Il y a à Erfort, en Angleterre, un poirier qui a dix-huit pieds de tour, et qui rend 7 muids de poiré par an. On peut tirer de l'alcool de cette liqueur en la distillant, et du vinaigre en la faisant fermenter. On accuse les marchands de vin d'en mêler avec les vins blancs et rouges. Les anciens connaissaient le poiré et le cidre comme on le voit par le passage suivant de Pline (*lib.* XIV, *c.* 19): *vinum fit e pyrus malorumque omnibus generis.* Ils recommandaient les cendres du poirier sauvage mêlées à l'oxycrat, contre les empoisonnements par les champignons vénéneux, et ils ont avancé que ceux-ci cuits avec les feuilles de poirier n'étaient plus nuisibles. Picco assure que la décoction des feuilles a été utile dans cet empoisonnement. (*Journal gén. de méd.*, XXIII, 218). Ambroise Paré dit aussi (*lib.* XXI, *c.* 43, p. 390) que le moyen d'empêcher les champignons de nuire, c'est de les faire cuire avec des poires sauvages, avec les feuilles et l'écorce, et à leur défaut, les plus âpre, des poires cultivées, dont elles sont, dit-il, le contres poison.

Le bois du poirier, qui est dur, noueux et rougeâtre, sert pour la gravure en bois, surtout pour celle du papier peint; il prend un beau poli, ce qui le fait employer par les ébénistes, les tourneurs, etc. Les anciens en faisaient des statues.

P. Cydonia, L. Voy. *Cydonia vulgaris*, Pers.
P. Malus. Voy. *Malus communis*, Lam.

Digitized by Google

Pyr[illegible]. Voy. *[illegible]*.

Pyr[illegible]. Un des noms anciens de la serpentaire. V. *Arum dracunculus*.

PYURA. Sorte d'*ascidie* ou d'*alcyon*, que l'on mange au Chili. (Molina, Chili, p. 179).

Pyxantha. Quelques anciens botanistes ont donné ce nom à un arbuste de Lycie, de Cappadoce, etc., à feuilles semblables à celles du buis et de l'olivier, à fruits noirs du volume du poivre. On extrait de ses rameaux et de sa racine un suc qui rapproché forme le *lycium* d'après Dioscoride. On soupçonne que c'est une espèce de *Rhamnus*. Voy. plus haut l'article *Lycion*.

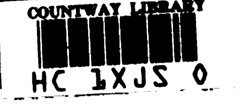
Pyxos. Nom grec du buis. *Buxus sempervirens*, L.

FIN DU TOME TROISIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google



Digitized by Google